Digitized by the Internet Archive
in 2010 with funding from
University of Ottawa

http://www.archive.org/details/revuebleuepoliti05pari

REVUE

DES

COURS LITTÉRAIRES

Paris. — Imprimerie de E. Martinet, rue Mignon, 2.

PRIT.
R.

REVUE

DES

COURS LITTÉRAIRES

DE LA FRANCE ET DE L'ÉTRANGER

COLLÉGE DE FRANCE — SORBONNE
ÉCOLE DES BEAUX-ARTS — BIBLIOTHÈQUE IMPÉRIALE
FACULTÉS DES LETTRES DES DÉPARTEMENTS — SOCIÉTÉS SAVANTES
UNIVERSITÉS ÉTRANGÈRES
SOIRÉES LITTÉRAIRES DE LA SORBONNE ET DES VILLES DE PROVINCE
CONFÉRENCES LIBRES

DIRECTION : MM. EUG. YUNG ET EM. ALGLAVE

CINQUIÈME ANNÉE

197144
9:7:25

PARIS
GERMER BAILLIÈRE, LIBRAIRE-ÉDITEUR
17, RUE DE L'ÉCOLE-DE-MÉDECINE, 17

Londres
Hipp. Baillière, 219, Regent street.

New-York
Baillière brothers, 440, Broadway.

Madrid
C. BAILLY-BAILLIÈRE, PLAZA DEL PRINCIPE ALFONSO, 16.

1867-1868

REVUE
DES
COURS LITTÉRAIRES
DE LA FRANCE ET DE L'ÉTRANGER

CINQUIÈME ANNÉE — NUMÉRO 1 — 7 DÉCEMBRE 1867

Paris, 6 décembre 1867.

Cette année, une cérémonie solennelle, qui s'était célébrée régulièrement pendant deux ou trois ans après la révolution de 1848 et qui, depuis quatorze ans, ne s'était pas renouvelée, a réuni au Panthéon un grand nombre de représentants du corps enseignant, pour inaugurer la nouvelle année scolaire de l'enseignement supérieur.

Il importait de bien marquer quelle était « l'idée de cette fête » et le véritable caractère de cette hospitalité religieuse accordée en ce jour à l'Université. C'est ce qu'a fait M. l'abbé Freppel, doyen de Sainte-Geneviève et professeur à la Faculté de théologie, dans un remarquable discours : nous disons discours et non sermon.

« L'harmonie des sciences humaines avec la religion, a-t-il dit, voilà l'idée de cette fête. » Mais il ne voit pas cette harmonie dans la subordination de la science à la religion. Il ne veut pas, au nom de la foi, réduire la raison au rôle d'une servante, dont il faut sans cesse suspecter la fidélité et redouter la rébellion. « La science et la foi, dit-il, ne doivent pas nourrir de défiances réciproques. » Il accueille la science comme une alliée naturelle, mais indépendante, dont le concours est nécessaire au développement religieux et moral des hommes, et il répète avec Fénelon : « Nous manquons encore plus » sur la terre de raison que de religion. » Il ne faut pas craindre que la raison, de son côté, vienne entraver les progrès de la science. « La religion n'a pas la prétention de dicter aux sciences humaines leurs méthodes et leurs procédés. Telle n'est pas sa mission. Tant que ces hautes disciplines se renferment dans leur sphère, elles ne relèvent que d'elles-mêmes; et nul n'a le droit d'amoindrir leur liberté ni leur autonomie. »

Ces libérales déclarations ont été ensuite renouvelées et confirmées, dans un langage aussi élevé que précis, par l'archevêque de Paris. — Quant à l'Université, Mgr Darboy, dans sa courte allocution, lui a rendu une éclatante justice en ces mots sympathiques et éloquents : « Je vous ai connus, Messieurs, qui élevez la jeunesse; à deux pas d'ici, dans un lycée qui touche à cet édifice, je vous ai vus à l'œuvre; j'ai pu apprécier l'austérité de votre vie, la conscience que vous portiez dans vos études, le dévouement qui vous animait, et je me sens pressé de faire ici pour vous des vœux. » On conviendra que cet éloge mérité est venu fort à propos.

On trouvera plus loin le programme des cours de la Sorbonne et du Collége de France. Ils se sont presque tous ouverts cette semaine, et le public s'y est rendu avec un grand empressement.

L'Allemagne, qui tient tant de place dans les préoccupations politiques depuis dix-huit mois, paraît n'en pas tenir une beaucoup moindre dans les préoccupations philosophiques et littéraires. D'une part, M. Janet commence une série de leçons qui doit embrasser le développement de la philosophie allemande depuis Kant jusqu'à Hégel; d'autre part, M. Mézières traite de Gœthe et de Lessing.

On remarque dans quelques cours un certain échange entre la littérature et la philosophie. Ainsi M. Lévêque mêle la littérature à la philosophie, et MM. Berger et Havet la philosophie à la littérature. C'est dans la poésie des Grecs que M. Lévêque recherche les commencements de leur philosophie; en retour, M. Berger, sortant du domaine strict de la littérature, étudie l'influence de la philosophie grecque sur la législation romaine; M. Havet, l'éloquence philosophique à Rome; M. Gandar, Diderot et Rousseau. M. Gaston Boissier trouvera dans la *Pharsale* l'occasion de continuer ses études sur la religion romaine, qu'il a abordée, l'an dernier, à propos de Virgile. Enfin, M. Geffroy se tient dans le même ordre de questions, en étudiant le développement de la civilisation à Rome sous les Antonins.

M. Nisard, en entrant au sénat, a renoncé à la chaire d'éloquence française de la Sorbonne, où il n'avait paru que pendant de courts instants. M. Paulin Pâris, au Collége de France, est remonté dans la sienne, où il s'était fait remplacer l'an dernier par son fils.

Les soirées littéraires de la Sorbonne s'ouvriront le 16 décembre. Dans la liste des orateurs on remarque deux professeurs du Collége de France, et nos lecteurs y retrouveront des noms qui leur sont familiers, MM. Gidel, Talbot, Jules Duval, Batbie, etc.

On annonce pour demain une brochure sur l'enseignement des filles, en réponse à M. l'évêque d'Orléans. On prête à cette brochure une origine presque officielle.

FACULTÉ DES LETTRES DE PARIS.

HISTOIRE DE LA PHILOSOPHIE.

COURS DE M. PAUL JANET
(de l'Institut).

La philosophie allemande en France depuis 1815.

Messieurs,

J'entreprends d'exposer devant vous l'histoire de la philosophie allemande depuis Kant jusqu'à Hégel. La vaste étendue du sujet et son extrême difficulté ne me permettent pas d'espérer que je puisse l'épuiser en une année; je ne le réduirais ainsi qu'aux dépens de la clarté et de l'intérêt. Je me consacrerai donc exclusivement, cette année, à la philosophie de Kant. L'année prochaine j'étudierai Fichte, Schelling et Jacobi; enfin, dans la troisième année, j'éluciderai, s'il plaît à Dieu, le profond et ténébreux système de Hégel; enfin je terminerai par la philosophie de Herbart, philosophie d'opposition, élevée contre l'idéalisme kantien et hégélien, et qui a déterminé en Allemagne un nouveau courant d'idées. Tel est le vaste cadre que je voudrais avoir la force de remplir, persuadé de l'opportunité et de la nécessité d'une telle étude. Mais, je l'avoue, je n'aborde qu'en tremblant cette redoutable entreprise. Une connaissance très-insuffisante de la langue allemande, une éducation exclusivement française, une insurmontable habitude de ne comprendre que ce qui est clair et de ne goûter que ce que l'on comprend, enfin, je l'avoue, une certaine timidité métaphysique, dont je ne cherche point à faire une qualité, mais qui n'est peut-être pas un défaut : voilà, messieurs, une bien incomplète préparation à l'intelligence d'une philosophie profonde et hardie, qui a dépassé de très-loin les limites de notre horizon classique, et que nous n'avons entrevue jusqu'ici que comme une région de nuages, et même de nuages chargés et terribles, menaçants, dit-on, pour tout ce que nous croyons, nous espérons et nous aimons. Tous ces motifs auraient dû me détourner de choisir un sujet si difficile, sans parler d'un dernier péril, très-grave en France, et que j'encourrai certainement : c'est celui de vous ennuyer. Pour passer par-dessus toutes ces difficultés et braver ces écueils, il m'a fallu de sérieuses raisons; je vais vous les exposer.

L'état de l'opinion, en France, à l'égard de la philosophie allemande, a passé par trois phases différentes. La première période, jusqu'à 1830, est une période de curiosité, d'étonnement, de défiance pour les uns, d'enthousiasme pour les autres. En 1803, Ch. de Villers publie la première exposition de la philosophie de Kant qui ait paru en français. En 1810, madame de Staël, dans son admirable livre de l'*Allemagne* où elle nous initiait à la poésie allemande, jetait en passant des vues justes et pénétrantes sur cette profonde philosophie, où elle voyait, comme tout le monde alors, une noble protestation contre le bas et froid sensualisme par lequel avait fini le dernier siècle. Quelques années plus tard, en 1819, l'illustre promoteur de toutes les agitations philosophiques de notre siècle exposait à la Faculté des lettres la philosophie de Kant, quinze ans après la mort de celui-ci. En 1817 déjà, plus tard en 1824, il allait en Allemagne et y voyait les grands successeurs de Kant, Schelling, Hégel, Schleiermacher. Il avait avec Hégel, à Heidelberg, dans l'Allée des philosophes, de longues, d'interminables conversations. Plus tard il le rencontrait à Berlin, subissait de nouveau son influence, s'attachait à lui intimement et lui devait même en grande partie, ainsi qu'à Schleiermacher, de sortir de cette prison ridicule et odieuse où il avait été enfermé pendant huit mois contre tout droit des gens. Il revint en France plein d'enthousiasme pour l'illustre ami qu'il avait d'autant plus admiré qu'il n'avait entrevu qu'à demi tout le mystère de ses idées; avec cette ardeur d'imagination qu'il portait en tout, il dit et redit autour de lui : « Mes amis, il y a un homme à Berlin. » Le premier donc il prononça en France le nom de Hégel. Quant à Schelling, il ne le séparait pas de Hégel dans son admiration, et, à la même époque, il écrivait dans une mémorable préface : Le système de Schelling est le vrai. » Si je rappelle ces mots célèbres (qu'on ne saura bientôt plus), ce n'est pas, vous le comprenez, pour mettre en contradiction avec lui-même un maître illustre, comme l'ont fait ses ennemis. Rien ne fait plus d'honneur à M. Cousin que cet enthousiasme juvénile pour une noble philosophie qu'il abordait pour la première fois et où il voyait un auxiliaire puissant de l'entreprise où il était engagé lui-même, à savoir la réfutation du matérialisme et de la philosophie de la sensation. Rien aussi ne fut plus légitime que de s'en séparer le jour où cette philosophie, mieux comprise (il le croyait, du moins), paraissait porter des conséquences où il ne voulait pas se laisser entraîner. Quoi qu'il en soit, ce que nous tenions d'abord à signaler, c'est que d'abord la France, à l'égard de la philosophie allemande, sans trop savoir ce dont il s'agissait, commença par l'enthousiasme et par l'espérance. M. Cousin avait ouvert la voie; d'autres le suivirent. Ce fut la mode d'aller à Berlin et d'interroger l'oracle, comme autrefois les Grecs allaient à Memphis interroger les prêtres égyptiens. L'un de nos plus illustres collègues, que nous voyons encore, grâce à Dieu, plein de jeunesse, de verve et d'esprit au milieu de nous, M. Saint-Marc Girardin, en qui vous ne soupçonneriez pas un hégélien déguisé, raconte, avec la grâce que vous connaissez, qu'étant alors en Allemagne, il prit des leçons d'hégélianisme avec M. Michelet (de Berlin), qu'il eut même des conversations avec le maître; et il en a gardé la conviction que cette philosophie si décriée était, dans ses hautes régions, parfaitement compatible avec les grandes croyances universelles de l'humanité.

Après cette première période de foi et d'espérance,

vint une période de doute, de défiance et bientôt d'hostilité déclarée. D'un côté, la philosophie indépendante de ce temps-là, beaucoup plus sociale et humanitaire que métaphysique, se défiait de ces nébuleuses abstractions, si peu applicables en apparence aux problèmes sociaux. Cette philosophie de formules paraissait froide et morte; elle n'avait pas été inspirée par un besoin de rénovation sociale. On ne savait guère, on ne se doutait pas que, précisément en Allemagne, dans le même temps, cette philosophie abstraite, descendant sur le terrain politique, allait engendrer à son tour des doctrines socialistes et révnlutionnaires qui, après 1848, devaient se rejoindre avec les nôtres. Ni les philosophes humanitaires, Jean Reynaud, P. Leroux, Lamennais, ni les écrivains socialistes, ne surent rien de l'Allemagne, Proudhon excepté, qui en eut quelques communications très-insuffisantes par de savants intermédiaires qu'il comprit peu. En général, toutes ces écoles naquirent parmi nous spontanément, sous le coup de la Révolution, sans aucune influence germanique et même avec un certain éloignement pour les nébulosités germaniques, éloignement d'autant plus fort que la philosophie de M. Cousin, qui passait encore pour plus ou moins inspirée de l'Allemagne, leur était particulièrement odieuse.

Mais il arrivait précisément, dans le même temps, que la philosophie spiritualiste, alors appelée éclectique, s'éloignait de son côté de l'influence allemande et cherchait à s'organiser et à se constituer, non-seulement en dehors d'elle, mais même contre elle. Les esprits malveillants ont vu dans ce revirement d'opinions un sacrifice aux nécessités officielles, une concession à des attaques de plus en plus violentes dirigées alors contre nous par l'école théocratique et ultramontaine; mais rien n'est plus contraire à l'examen impartial des faits. Le goût du germanisme n'avait jamais été que la fantaisie d'une admirable imagination, un épisode brillant mais superficiel de notre histoire intérieure. Au fond, notre philosophie avait d'autres racines, une autre tendance, un autre esprit. Le plus illustre des disciples de M. Cousin, Théod. Jouffroy, n'a jamais été atteint, même de la manière la plus superficielle, par l'esprit allemand. Il lui est resté absolument fermé jusqu'au dernier jour, et même en 1836, dans sa curieuse préface aux œuvres de Reid, il signalait cet esprit d'outre-Rhin comme un des dangers de la philosophie nouvelle, non pas, comme on l'a fait plus tard, au point de vue des conclusions morales et religieuses (cette sorte d'argument n'a jamais été à son usage), mais au point de vue de l'esprit de méthode et de la circonspection scientifique. De plus, le penseur le plus original et le plus profond de la philosophie française de notre siècle, Maine de Biran, avait, de son côté, sans aucune influence allemande trouvé une doctrine sur la personnalité de l'âme, sur le sentiment de la force une, individuelle, indivisible, manifestée par l'effort volontaire; et, dans ce point de vue étroit mais profond, il avait cru trouver un principe suffisant pour sauver la philosophie à la fois du scepticisme de Hume, du mysticisme de Kant et du panthéisme de Schelling. Sans être absolument étranger à la philosophie allemande, qui lui inspirait évidemment de la curiosité et de l'attrait, il avait pensé sans elle, et ses conclusions tournaient contre elle. Aussi, lorsque l'école universitaire fut amenée à la nécessité d'avoir une doctrine par la nécessité d'enseigner, la doctrine de Biran, la doctrine de la force libre et permanente, qui d'ailleurs semblait si bien se concilier avec le libéralisme politique et apporter à la philosophie de la Révolution la métaphysique qui lui manquait, cette doctrine fut celle qui séduisit et retint dans un spiritualisme renouvelé toutes les jeunes intelligences de ce temps-là. On ne vit plus alors dans la philosophie allemande que le point de vue panthéistique qui paraissait devoir absorber et supprimer la personnalité individuelle. On crut que l'Allemagne, en aboutissant au panthéisme, n'avait pas trouvé, comme on l'a dit, la philosophie du XIXe siècle, mais était tout simplement retournée à sa vocation naturelle qui l'entraîne vers le mysticisme et vers l'abstraction. On reconnaissait aux Anglais le génie de l'observation, aux Allemands le génie de la raison pure; mais on croyait qu'il appartenait aux Français de tenir une voie moyenne, et au lieu de se perdre dans l'être pur avec les uns, de se noyer dans les phénomènes avec les autres, on pensait que l'on avait trouvé le point juste, le vrai centre où la spéculation et l'expérience trouvaient à la fois leur satisfaction; enfin que le rôle de la France était de représenter le point de vue de l'être spirituel, personnel et libre dans l'ordre scientifique, comme elle le représentait dans l'ordre politique et social. Tel est le vrai secret de l'hostilité qui se manifesta alors par rapport à la philosophie allemande, et les derniers écarts de la gauche hégélienne, qui triomphait alors en Allemagne, semblaient justifier toutes ces préventions.

Qu'il me soit permis de rappeler un fait peu important en lui-même, mais significatif en ce qu'il prouve à quel point l'opposition au panthéisme germanique était alors spontanée, sincère, étrangère à toute transaction politique. Il y avait dans ce temps-là (qui s'en souvient?) un recueil philosophique fondé par de jeunes professeurs de l'Université. Beaucoup d'hommes aujourd'hui célèbres y ont débuté. On l'appelait la *Liberté de penser*. Ce recueil, après 1848, s'allia avec les idées du jour et soutint très-énergiquement et très-sincèrement la cause démocratique. Un des plus célèbres disciples de Hégel, le chef de la gauche hégélienne, M. Michelet (de Berlin), alors engagé dans les idées politiques les plus avancées, était à Paris. Il vint à la *Liberté de penser*. — « Que faites-vous, dit-il? Vous en êtes encore au déisme de Jean-Jacques, au Dieu transcendant; vous compromettez la révolution. Le progrès démocratique et social n'est possible que dans la thèse de l'immanence, c'est-à-dire du panthéisme. » On lui ouvrit les colonnes du re-

cueil pour défendre son opinion. Mais le rédacteur en chef, Amédée Jacques, homme d'un caractère aussi ferme que son esprit était droit, répondit à cette invasion germanique ; il défendit hautement la cause du déisme et de la personnalité divine, en s'appuyant sur l'autorité de Fénelon. Ce qui ne l'empêcha pas plus tard, pour quelques articles imprudents, d'être destitué et d'aller mourir en exil pour avoir mal parlé de la religion.

On n'a pas encore, messieurs, étudié de près l'influence que les événements de 1848 et ceux qui suivirent ont exercée sur la pensée de notre siècle. Il y a eu là évidemment un revirement soudain, une rupture brusque, un rebroussement d'opinions, qui ont détourné le cours naturel qu'aurait suivi vraisemblablement la pensée, si elle eût continué à se développer dans un état normal. Ce n'est donc pas ici le lieu d'éclaircir ce complexe et obscur problème. Nous n'avons à y toucher que par le côté qui nous intéresse, à savoir l'histoire de la philosophie allemande en France. A cette époque, le rationalisme déiste et spiritualiste fut refoulé par la réaction théologique ; la philosophie universitaire fut comprimée. L'ordre régna dans les esprits. Mais, par un contre-coup tout naturel qu'un peu d'histoire de la philosophie eût fait prévoir aux grands politiques de ce temps-là, en étouffant le déisme comme téméraire, on évoqua le panthéisme, l'athéisme et tous les monstres dont on avait cru voir le fantôme et dont on vit la réalité. Un besoin inconnu et plus vif que jamais de libre pensée se développa, favorisé encore et alimenté par le silence des institutions politiques. L'Allemagne profita de cet esprit nouveau, et elle eut parmi nous sa renaissance. Le plus brillant, le plus subtilement téméraire des jeunes esprits d'alors fit, lui aussi, son voyage d'Allemagne. Il en rapporta, avec l'exégèse de Strauss et de Baur, des formules philosophiques souples et nuageuses, engageantes et hardies, attrayantes et inquiétantes à la fois, qui étonnaient et attiraient, qui faisaient penser, rêver, et qui détachaient doucement des idées acquises, tout en les respectant et en les couronnant de fleurs. La philosophie allemande ne s'imposait plus, comme du haut d'un trépied et par une voix d'oracle, à des auditeurs étourdis et stupéfaits. Elle s'insinuait, elle se glissait, elle coulait jusqu'au fond de nous-mêmes à notre insu. Tous étaient ravis. Ce fut la lune de miel du nouveau germanisme. Mais les lunes de miel ne durent jamais longtemps. Des caresses on en vint aux mots. On représenta bientôt la philosophie spiritualiste et universitaire comme quelque chose de plat et de trivial à l'usage de ceux qui ne pensent pas. On fit briller le mirage d'une philosophie autrement profonde, que l'on se gardait bien de nous expliquer et que l'on fut tenu d'admirer sous peine de paraître trop vulgaire et trop officiel. Quelques penseurs austères et profonds firent de sérieux efforts pour introduire parmi nous, en la transformant, la philosophie allemande, et l'opposèrent à notre philosophie stationnaire et rétrograde. L'opinion militante et agressive accepta avec joie les conclusions de l'arrêt, mais se garda bien d'en étudier les motifs.

En résumé, messieurs, comme je vous l'ai dit, l'opinion française a passé, à l'égard de l'Allemagne, par trois états différents : enthousiasme, hostilité, retour de faveur. Deux fois la philosophie allemande servit d'arme d'opposition et de combat. L'école spiritualiste s'en servit d'abord pour achever la ruine du sensualisme de Condillac : un nouveau sensualisme s'en servit à son tour pour ruiner la philosophie spiritualiste. La même philosophie a été employée alternativement à deux fins radicalement contraires. Ne serait-il pas temps, messieurs, de sortir de ces voies stériles et de chercher dans les systèmes allemands autre chose que des armes de combat? Ne serait-il pas temps de les étudier en eux-mêmes et pour eux-mêmes, non pour plaire ou déplaire à telle opinion, mais pour s'instruire et pour satisfaire, par une libre étude, sa conscience de philosophe?

Après nous être enivrés de la philosophie allemande, après l'avoir repoussée avec indignation, après l'avoir reprise avec témérité, il reste encore, messieurs, quelque chose à faire : il nous reste à la connaître. A la période d'enthousiasme, à la période de combats, je vous propose de substituer pendant quelques années une période d'études. Nous verrons après. L'impatience française emploie souvent cette manière de traiter les questions. Elle les résout d'abord dans un sens ou dans un autre, et puis après elle les étudie. On s'élance en avant, puis on demande à s'expliquer. Cette méthode a du bon. Elle excite les passions pour éveiller la curiosité. Ce qui laisserait froid et indifférent un esprit impartial, attire et retient un esprit prévenu et préoccupé. Le préjugé, contre toute attente, devient un stimulant d'étude.

N'oublions rien, messieurs, et pour faire valoir nos propres desseins, ne soyons pas négligents et ingrats envers des services solides et inappréciables, sans lesquels l'étude que nous allons entreprendre nous eût été entièrement impossible. N'oublions pas de rappeler que la France a élevé à la philosophie allemande un monument solide et durable, que nous aurons constamment sous les yeux : Je veux parler du grand ouvrage de M. Wilm sur la philosophie allemande, ouvrage couronné par l'Académie des sciences morales, et dont il ne faut pas séparer le beau et profond rapport de M. de Rémusat, ainsi que des exacts et utiles travaux de MM. Barni, Bénard et beaucoup d'autres. L'étude de M. Wilm, savante, consciencieuse, complète, est l'indispensable introduction de la philosophie allemande pour les Français. Mais outre qu'un livre ne peut jamais remplacer la parole et l'enseignement, le savant ouvrage de M. Wilm est encore trop condensé et trop abstrait, et il a besoin d'être élucidé par une étude approfondie des textes. Tel est le travail auquel nous comptons nous livrer, en nous aidant aussi des nombreux

travaux publiés en Allemagne, que nous vous ferons connaître ultérieurement.

Cette étude approfondie et fidèle de la philosophie allemande, sans vaine superstition, mais sans hostilité, et avec le respect que mérite toute pensée profonde, sincère et élevée, cette étude nous paraît aujourd'hui être tout à fait à son heure. L'opinion y est préparée, aussi bien par ses qualités que par ses défauts. Les discussions plus ou moins prématurées dont cette philosophie a été l'objet en ont au moins répandu la curiosité et le goût. Beaucoup d'idées, venues de là, sont descendues des hauteurs nuageuses et abstraites dans la raison commune et familière. Tous, sans nous en douter, nous sommes plus ou moins hégéliens, comme tous, au XVIIe siècle, même les adversaires, étaient cartésiens. La terminologie philosophique de l'Allemagne s'est aussi peu à peu acclimatée en partie parmi nous; et ses formules les plus rébarbatives n'étonnent plus personne. Notre langue, autrefois si chatouilleuse et si délicate, ne fait plus la difficile, et accueille de bonne grâce, comme de nouvelles élégances, ce que nos pères appelaient du jargon. Le *moi* et le *non-moi* ont depuis longtemps droit de cité; l'*objectif* et le *subjectif* n'ont plus de mystères; la *transcendance* et l'*immanence* sont du meilleur goût; et le *devenir* est à l'ordre du jour. Les *antinomies* la *chose en soi*, l'*évolution*, la *thèse*, l'*antithèse* et la *synthèse*, le *procès dialectique*, le *en deçà* et le *au delà* s'introduisent peu à peu, et avec tous ces termes, les idées qui leur correspondent. Il n'y a plus aujourd'hui, entre l'esprit français et l'esprit allemand, cette contradiction qui a si longtemps empêché de s'entendre. En Allemagne, on devient chaque jour plus clair; en France, nous nous efforçons de devenir obscurs: il y a compensation.

Si d'une part, messieurs, la philosophie allemande nous offre moins de difficultés qu'autrefois, parce qu'elle est moins éloignée de nos idées, d'autre part, elle peut aujourd'hui être étudiée avec une entière impartialité, car elle n'appartient plus qu'à l'histoire. Évidemment, le mouvement philosophique qui commence à Kant et finit à Hégel est épuisé, et depuis longtemps il a porté toutes ses conséquences. Voilà quarante ans bientôt que Hégel est mort. Il n'est plus, selon sa propre philosophie, qu'un moment déjà absorbé dans la dialectique infinie.

D'autre part, messieurs, je crois devoir le reconnaître aussi, le mouvement français qui a correspondu à la période allemande est lui-même épuisé. En deçà comme au delà du Rhin, nous sommes dans une période d'étude, de critique, d'examen, de recherche, de préparation. Le scepticisme en abuse et il a beau jeu; mais il n'aura pas le dernier mot. L'idée fondamentale du spiritualisme est immortelle; seulement elle est susceptible de transformation. Elle l'a prouvé plus d'une fois. Toujours elle a suffi aux croyances de l'humanité, mais en se développant avec elle, et en s'accommodant aux nouvelles lumières que le temps et l'expérience apportent avec eux. Aucune de nos convictions philosophiques ne nous impose la nécessité de dire que le champ de la philosophie est fermé. Mais il y a un point d'arrêt, cela est évident. Devant la marche progressive et constante des sciences positives, la métaphysique recule; elle recule aussi devant ses propres excès. Mais ces sortes d'éclipses ont été si communes dans l'histoire de la philosophie, que celle-ci n'a pas lieu de nous inquiéter pour l'avenir. Notre rôle est de préparer cet avenir, et de servir de chaînon obscur entre ce qui tombe et ce qui s'élève. Dans ce travail d'ouvrier, auquel nous réduisons notre tâche, appelant de tous nos vœux l'architecte qui doit venir, nous avons cru nécessaire de nous rendre un compte exact de la dernière grande philosophie qui ait paru en Europe, quelques-uns même disent, de la dernière des philosophies. Dans les deux cas, il faut la bien connaître. Si la métaphysique est une illusion qu'on ne verra plus dans l'âge mûr de l'humanité, de quel respect ne doit-on pas entourer les derniers rêves de la jeunesse perdue! Si, au contraire, la métaphysique doit renaître de ses cendres, qui pourrait croire qu'un effort aussi prodigieux de pensée spéculative que celui qui s'est développé de 1780 à 1830 ait été absolument infructueux pour l'humanité? Je ne crois pas que dans l'avenir aucune philosophie puisse se construire sans tenir compte des philosophies précédentes. La philosophie allemande, suivant ses propres principes, devra se perdre et se retrouver dans la philosophie future.

Laissant à l'avenir le soin de la développer en la transformant, toutes réserves mises à part, nous pouvons dès à présent en signaler les grands traits qui doivent la rendre respectable aux yeux de tous les philosophes: elle a, pendant cinquante ans, maintenu à une hauteur inconnue et fait respecter de toutes les sciences l'idée métaphysique; elle a pris constamment son point de départ dans l'esprit et non dans la matière; elle a démontré l'évolution progressive de la pensée divine dans la nature et dans l'histoire. Elle croit au bien, comme principe et fin de l'univers. C'est assez dire que la philosophie allemande pourra entrer elle-même, comme partie vivante et intégrante, dans un spiritualisme renouvelé et agrandi. Mais en attendant l'accomplissement de ces belles espérances, commençons modestement par nous mettre à l'école, et demandons à de grands maîtres de vouloir bien nous dire ce qu'ils ont pensé. C'est ce que nous commencerons de faire dans notre prochaine leçon.

PAUL JANET.

FACULTÉ DES LETTRES DE PARIS.

LITTÉRATURE GRECQUE.

COURS DE M. EGGER
(de l'Institut).

La poésie didactique chez les alexandrins. — L'Hermès d'André Chénier.

Depuis que nous avons commencé à étudier les ouvrages de l'école alexandrine, nous y cherchons la vraie poésie et nous l'y trouvons bien rarement. Ce qui domine dans cette école, c'est une tradition d'efforts ingénieux produisant, en tous les genres, des imitations plus ou moins heureuses de la poésie classique, imitations qui perdent toujours beaucoup à être comparées avec leurs modèles. Callimaque, dans ses hymnes, nous rappelle les hymnes d'Homère, mais il nous en fait surtout regretter la naïveté tour à tour forte et aimable. Apollonius, dans ses *Argonautiques*, reste plus loin encore de l'*Iliade* et de l'*Odyssée*, dont pourtant il essaye de parler la langue avec une fidélité laborieuse. Par la conception et par la peinture des caractères, il est presque toujours au-dessous de la grandeur épique. Sa création la plus originale, à ce qu'il nous semble aujourd'hui, sa *Médée*, n'a plus rien de la majesté un peu sauvage que lui donne Pindare dans les beaux récits de la quatrième *Pythique*, et que lui conserve encore la tragédie d'Euripide : c'est une reine élevée parmi tous les raffinements de la Grèce asiatique; c'est, je me suis permis de le dire, une héroïne de boudoir, et ses amours avec Jason ressemblent moins aux aventures étranges et grandioses que racontait l'antique tradition, qu'aux fictions élégantes et romanesques de la vie bourgeoise. Dans ces pages, d'ailleurs justement admirées, Apollonius ouvre pour nous la série des romanciers grecs.

Le seul poëte véritablement original de toute cette famille est Théocrite; encore avons-nous dû sur ce point rabattre beaucoup de l'estime et des éloges que lui prodiguent les critiques modernes, et réduire à peu de chose l'invention du poëme bucolique dont on lui fait surtout honneur. Théocrite n'a guère inventé que le cadre de ses compositions; avant lui, beaucoup d'autres avaient mis en scène la vie des champs, avec ses plaisirs et ses misères; seulement, personne n'avait songé à en faire le sujet de compositions à part, et personne, jusque-là, on peut le croire, n'avait décrit avec cette délicatesse et cette heureuse fermeté de pinceau la campagne et ses habitants (1).

Est-ce parmi les *didactiques* que nous trouverons enfin le poëte inventeur que nous cherchons depuis si longtemps? Ce nom seul de poëme didactique ne nous le fait pas espérer, car un tel genre ne comporte guère que le mérite d'une versification savante, tout au plus relevée par quelque génie d'invention dans les épisodes. Mais pour me bien faire comprendre sur ce sujet, j'ai besoin d'établir quelques distinctions.

En général, je me défie de certain esprit classificateur dont nos anciens critiques ont fort abusé; mais les classifications sont souvent utiles à la clarté comme à la justesse des idées. La poésie didactique ou « d'enseignement », comme son nom l'indique, a deux degrés dans l'histoire; elle se produit sous deux formes principales (1). Elle est d'abord naïve, au temps où, l'écriture étant inconnue ou peu en usage, la science comme la tradition ne savent s'exprimer qu'en vers; tel est le caractère des œuvres qui portent le nom d'Hésiode. Deux siècles plus tard, tels sont encore les poëmes de Solon et de Théognis, simples recueils de réflexions morales ou de préceptes; tels sont les grands poëmes philosophiques de Xénophane, de Parménide et d'Empédocle. Certes, ces trois philosophes avaient hardiment rompu avec l'enseignement d'une religion toute pleine de fables poétiques; Parménide surtout avait réduit la recherche et la théorie des causes premières à des abstractions d'une effrayante rigueur, et pourtant aucun d'eux n'avait cru pouvoir s'affranchir de cette forme versifiée à laquelle, de leur temps, la prose commençait seulement à faire concurrence. Mais la prose ne tarda pas à devenir le seul instrument de la science proprement dite entre les mains des Anaxagoras et des Hippocrate, et quand cela fut désormais un usage consacré, quiconque mit en vers des vérités scientifiques ne prétendit plus à l'autorité d'un maître, d'un instituteur de la pensée humaine; il ne chercha qu'à plaire par l'attrait d'une versification habile et brillante. A ce second âge et dans ces nouvelles conditions, le poëme didactique était bien déchu de son autorité ; il n'était plus œuvre de doctrine sérieuse, mais de simple curiosité littéraire.

Pourtant la poésie didactique garde encore une certaine dignité comme un certain agrément quand elle se développe avec éclat et abondance. Mais quand elle n'use du mètre pour fixer des préceptes ou des axiomes dans la mémoire des écoliers, elle ne produit plus alors que ce que nous appelons un traité *technique;* elle ne touche plus en rien à l'art d'Homère et d'Hésiode.

Or, au siècle des Ptolémées, le progrès même des temps réduit la poésie didactique à ce rôle inférieur d'une exposition en vers de la science déjà exprimée en prose avec l'éloquence et la clarté qui lui sont propres. On comprend tout ce qu'elle perd à être ainsi rapprochée

(1) Voyez dans nos *Mémoires de littérature ancienne* le morceau intitulé : *De la poésie pastorale avant les poëtes bucoliques*.

(1) Les idées générales exposées dans la leçon qu'on va lire sont en si complet accord avec celles que M. Patin exprimait en 1848 sur le même sujet dans la *Revue des deux mondes* (15 février : *La Poésie didactique à ses différents âges*), que je me serais peut-être abstenu d'écrire cette leçon si j'avais relu en temps utile celle de notre savant doyen. Les personnes qui voudront bien comparer les deux morceaux jugeront mieux que moi si j'ai eu tort de persévérer. En tout cas, l'occasion heureuse que j'ai ainsi de publier quelques vers inédits d'André Chénier me sera au moins une excuse.

de l'œuvre qui lui sert comme de texte continu. Aratus a décrit en un millier de vers les Phénomènes du ciel et les Signes du temps (*Diosemeia*), mais il l'a fait d'après un astronome, d'après un prosateur. Eudoxe, qui lui a fourni toutes ses idées, les avait, cent ans auparavant, exposées en prose, plus justement cent fois et plus clairement (1) que ne l'a pu faire Aratus. Il n'y a nulle beauté de langage, nul artifice de métrique savante, qui, sur un tel sujet, puisse valoir la sincérité d'une prose correcte. Ni Cicéron, ni Germanicus, ni plus tard Aviénus, dans leurs imitations diversement heureuses des vers du poëte astronome, n'ont réussi à en animer la froideur. Si les deux ouvrages d'Aratus furent jadis placés en leur genre près des poëmes homériques, comme en témoignent les jugements des critiques anciens; si leurs imitateurs latins ont joui dans le moyen âge d'une sorte de popularité, cela n'est guère, hélas! à leur honneur. Cela prouve peu de goût et de justesse d'esprit chez ceux qui les préféraient à la prose grecque d'un Eudoxe, ou à la prose latine d'un Sénèque (2), et qui cherchaient l'élégance du langage plutôt que l'exactitude en des matières où l'exactitude est à peu près la seule beauté désirable.

Après l'astronomie d'Eudoxe, la science médicale d'Hippocrate et l'histoire de Théophraste reparaissent, plus ou moins altérées, dans les vers pédantesques de Nicandre (*Theriaca* et *Alexipharmaca*). La géographie d'Eratosthène sera bientôt mise en vers par Scymnus de Chio et par Denys le Périégète. Que dis-je? les *Gloses* de Nicandre, à les juger par deux lignes qui nous en restent, paraissent avoir été un lexique en vers fort semblable au *Jardin des racines grecques* de Lancelot (3). C'est là toujours le même procédé de versification, où l'on peut quelquefois admirer la richesse et la flexibilité du style poétique en Grèce, où quelques épisodes narratifs peuvent, de temps à autre, amuser. Mais, le plus souvent, ces industrieux versificateurs tombent, malgré tous leurs efforts, dans la sécheresse technique et nous font déplorer un si stérile emploi de leurs talents.

Serait-ce là pour cette école d'écrivains une fatalité inévitable, et le poëme didactique, surtout quand il traite de quelque science positive, comme est la science de la nature, n'aura-t-il jamais pour lecteurs que des enfants à qui on le fait apprendre par cœur, pour fixer dans leur mémoire quelques axiomes utiles, ou des amateurs oisifs de la belle versification? La question est ici opportune, et je voudrais l'examiner à fond, autant qu'il me sera possible.

Définir la poésie est chose bien difficile, et où nul philosophe n'a, que je sache, réussi jusqu'à ce jour. Ne l'essayons pas une fois de plus après tant d'inutiles essais. Mais si la poésie est indéfinissable dans son essence, on peut dire au moins que deux éléments principaux s'unissent pour la produire, l'imagination et le sentiment, quelle que soit d'ailleurs la forme, vers ou prose, sous laquelle elle se présente; on peut dire qu'il n'y a point de poésie où l'imagination et le sentiment n'aient une large part. Quand donc l'imagination, quand le sentiment jouent-ils quelque rôle dans les sciences que le poëte didactique se donne la tâche de faire parler en vers?

Pour qu'une idée scientifique entre dans le domaine de l'imagination ou seulement y touche, il faut qu'elle dépasse la portée naturelle de notre raison et qu'elle ouvre devant l'esprit des perspectives qu'il ne puisse facilement mesurer. Tout calcul précis, tout résultat simple et clair de l'expérience, qui s'impose à la raison sans effort et sans trouble, fait sur nous une impression qui peut être profonde, mais qui ne nous émeut pas et qui nous laisse dans le calme d'une contemplation sereine. Réduite à ses termes élémentaires, une grande vérité mathématique, une grande loi du monde physique peut nous paraître le résultat sublime des efforts du génie humain; à ce titre, elle nous touche, et nous pouvons admirer l'auteur qui l'a découverte, un Archimède, un Képler, un Newton. Mais l'imagination n'y a aucune prise, exclue qu'elle est par l'austère précision des chiffres ou de la définition qui résume une loi bien constatée. Le trouble et l'émotion commencent pour nous devant ces nombres qui couvrent des pages entières, devant ces calculs qu'on ne saurait suivre sans le secours de l'écriture. Par exemple, quand nous voyons calculer le nombre des étoiles, leur distance par rapport à notre globe, le temps que leur lumière met à nous parvenir, les immenses orbites de certaines comètes, tant d'autres phénomènes, définis sans doute par des procédés chaque jour plus sûrs, quelque effort que fasse notre esprit pour se hausser et s'élargir, il ne parvient pas à contempler de telles choses avec assurance; une vague notion de l'infini se mêle à la clarté des conceptions scientifiques, l'altère malgré nous et laisse à l'imagination une liberté d'autant plus grande que nous sommes moins familiers avec les formules mathématiques. Mais, si l'instinct poétique s'éveille ainsi dans notre âme ébranlée, la poésie a toujours alors quelque chose de contenu et de sévère; elle reste comme maîtrisée par la raison qui lui permet à peine un certain luxe de comparaisons et d'images; et encore cette poésie d'expression sera-t-elle empruntée au langage même de la science, non à celui de la fable. Un exemple fera mieux comprendre ce que je veux dire. J'ai lu peu de livres d'astronomie, et je ne suis guère en état de les comprendre quand ils dépassent une exposition classique des principales vérités de cette science; mais voici ce que je me souviens d'avoir lu dans la préface d'un *Traité sur les mouvements de la lune*. L'auteur y rappelle

(1) Dans les ouvrages, aujourd'hui perdus, qu'il avait intitulés le *Miroir* et les *Phénomènes*.

(2) Pour ce dernier, je pense surtout aux *Questions naturelles*.

(3) On trouve tout ce qui nous reste des poëtes didactiques de la Grèce dans le XXIIe volume de la *Bibliothèque grecque-latine* de F. Didot.

les éléments de notre système planétaire et l'inclinaison des orbites que suivent les planètes en leur mouvement autour du soleil; il constate que cette inclinaison à l'égard de l'écliptique est sujette (à peu près comme celle de l'aiguille aimantée) à des variations comprises entre des limites immuables; et il compare ces oscillations à celles « de vastes pendules qui battent les siècles comme » les nôtres battent les secondes ». Sentez-vous comme l'esprit s'arrête effrayé devant une telle comparaison, et combien cette idée d'une oscillation séculaire nous saisit par l'image d'une incommensurable grandeur? L'image pourtant est elle-même empruntée aux idées les plus exactes en matière de physique et d'astronomie. Il y a là toute la poésie, et la seule poésie que comporte une véritable théorie du monde planétaire. La versification y pourrait ajouter quelque chose, et je n'oublie pas quel charme le vers harmonieux de Lamartine a su donner, dans une scène de *Jocelyn*, à la démonstration de la Providence, faite au moyen d'une description du monde, devant de jeunes enfants, par un curé de village. Mais comment oublier aussi quels périls courent les méthodes scientifiques à s'emprisonner dans la versification? Que de chiffres ne seront jamais mis en vers, quelque soin qu'on y apporte! et, sans les chiffres, qu'est-ce qu'un traité de cosmologie? Même en dehors des calculs et de leurs abstraites formules, quelle difficulté de soumettre à la forme des vers tant d'observations ou de théorèmes qui n'ont de valeur que par la précision des mots qui les expriment? Ici c'est le mètre qui s'allongera par une épithète banale ou trompeuse; là c'est une idée qu'il faudra écarter parce que le seul mot propre qui la représente ne peut entrer dans un vers. En de telles matières, la prose peut seule être assez souple et assez riche à la fois pour unir, sous la plume d'un Laplace ou d'un Humboldt, l'exactitude à la beauté. Ajoutez, ce qui est plus grave, qu'une description de la sphère, telle qu'était celle d'Aratus, ne peut répondre longtemps à l'état même du ciel qu'elle décrit. Les sphères construites par les mécaniciens, dans l'antiquité, en vue des descriptions d'Aratus, convenaient avec l'astronomie d'Eudoxe et ne convenaient plus avec celle d'Hipparque ou de Ptolémée; nous en avons le témoignage formel dans l'opuscule d'un mécanicien nommé Leontius sur ce sujet (1). Voilà donc le poëte astronome exposé à voir son œuvre mise au rebut, comme y tombent aujourd'hui nos manuels élémentaires, si on ne les renouvelle pour les tenir au courant des progrès de la science : nouvelle preuve d'une alliance bien périlleuse entre la science et la poésie.

Un autre élément poétique peut s'associer avec moins de péril à l'exposition des vérités savantes, c'est le sentiment, lorsque les vérités de ce genre soulèvent quelques doutes dans l'esprit même de l'écrivain, lorsqu'elles doivent ébranler les opinions et les convictions de ses lecteurs. Telle était la condition de Parménide et d'Empédocle, lorsqu'ils exposaient devant la Grèce, encore toute pleine de foi en sa brillante mythologie, les abstractions de leur philosophie. Ces hardis penseurs engageaient alors une véritable lutte avec l'opinion publique de leur temps; ils se passionnaient d'autant plus pour leurs propres idées qu'ils avaient à combattre les superstitions de leurs compatriotes. Il semble même que par moment leur âme se sentait prise d'une douloureuse inquiétude et peu sûre d'elle-même dans la défense de leur doctrine nouvelle. On croit entendre ce cri d'une conscience encore mal assurée dans ce vers qui nous est parvenu du poëme de Parménide :

Je pleurai, je gémis en voyant ces plages inconnues!

Cela rappelle Pascal, qui s'écrie dans sa solitude, en regardant tout l'univers muet : « Le silence éternel de ces espaces infinis m'effraye! »

Voilà bien les doutes de l'esprit qui agitent le cœur; voilà bien l'âme tout entière qui s'émeut d'une lutte intérieure, et qui, dans cette émotion, laisse échapper des accents d'éloquence. Mais nous avons un bien autre exemple de ce que la science peut contracter, pour ainsi dire, de chaleur poétique à ce mélange de passion dans les luttes du dogme religieux et de la philosophie : c'est le poëme de Lucrèce. Rien de plus sévère en soi, de plus abstrait que l'atomisme d'Épicure. Expliquer le monde entier avec tous ses phénomènes, l'esprit et le cœur humain avec tous leurs mystères, par le jeu de la matière et de ses atomes diversement subtils, cela semble, à première vue, l'œuvre la moins poétique qui se puisse imaginer; et cependant de quelle poésie incomparable le génie de Lucrèce la féconde et la passionne! Lucrèce, en effet, n'est pas un simple traducteur en vers du traité d'Épicure *sur la Nature des choses;* il est l'ardent prédicateur de cette étrange doctrine; il s'en sert comme d'une arme puissante pour battre en brèche les superstitions païennes et pour rendre à l'homme sa liberté longtemps opprimée par des terreurs puériles et stupides. On sent qu'il s'attache à sa démonstration comme au plus saint des devoirs. Le moindre de ses arguments s'anime sous sa main de l'active conviction qui le pousse à écrire. Vous ne lisez plus le versificateur qui aligne curieusement des syllabes et choisit des expressions sonores pour charmer les oreilles d'un auditoire oisif, vous entendez le disciple fanatique d'un grand rénovateur de la pensée grecque, qui maîtrise une latinité rebelle encore, qui l'enrichit et l'assouplit avec un merveilleux talent au service d'une vive propagande. Il n'écrit que pour montrer sa foi, pour la communiquer à ses lecteurs, et il est si bien religieux, lui aussi, à sa manière, qu'après avoir d'une main dispersé les idoles populaires, il élève de l'autre un autel à Épicure, comme au seul dieu digne des hommages de l'humanité. Bien

(1) *Aratus*, edit. Buhle, t. I, p. 257. Cet opuscule a été traduit en français, à la suite des poëmes d'Aratus, par l'abbé Halma (Paris, 1821, in-4).

plus, par une de ces contradictions qu'explique la faiblesse humaine, quoiqu'elle soit condamnée par la méthode scientifique, Lucrèce a des retours d'indulgence et de piété envers ces divinités qu'il croit cependant un produit de nos imaginations malades. Il ne veut plus de dieux olympiens, plus de dieux infernaux, et pourtant dans la personne de Vénus il salue encore, en un merveilleux langage, le gracieux symbole de la passion qui rapproche les êtres pour les perpétuer. Ainsi ce poëme, didactique par excellence, car il a plus que tout autre la prétention d'enseigner, surabonde en peintures dramatiques, en expressions brûlantes, en éclats d'éloquence que nul poëte n'a surpassés (1). A cet égard, un autre chef-d'œuvre de la poésie latine, les *Géorgiques* de Virgile, sont bien au-dessous du poëme de Lucrèce. Fénelon louait Virgile d'avoir su « passionner la nature », et il avait raison de l'en louer; mais quelle différence entre ces deux manières de mêler la passion à l'exposition didactique! Virgile, cherchant à réveiller chez les Romains le goût de l'agriculture, doit en effet au sentiment qui l'anime, au patriotisme dont il s'autorise, de belles inspirations; il a, lui aussi, avec une rare finesse d'observation, une délicatesse de sympathie pour tous les êtres vivants, qui fait le charme de son style parce qu'elle est la vertu de son âme tendre et pure. Mais il lui manque la grandeur que donne l'enthousiasme d'une conviction profonde et le feu d'une vive polémique. La conscience qui se débat contre la superstition, et qui l'attaque avec les armes du raisonnement, nous présente chez Lucrèce un spectacle bien plus dramatique que ce patriotisme de cour, revêtu pourtant chez Virgile d'une si noble élégance de langage.

L'école d'Alexandrie a-t-elle au moins une fois produit quelque œuvre où l'imagination et le sentiment, comme dans les deux poëtes latins, aient embelli d'une véritable poésie les notions de la science? Nous pouvons le conjecturer plutôt que le démontrer aujourd'hui. Un des plus savants hommes qui honorent cette école, Ératosthène, historien, géographe, astronome et versificateur habile, avait écrit sous le titre d'*Hermès* un long poëme dont il ne reste guère que des extraits et des fragments informes, mais dont le sujet se laisse deviner sans trop de peine d'après les débris qu'on en peut recueillir çà et là chez les anciens (2). Le titre seul en est déjà significatif, car Hermès ou Mercure, que les Grecs identifiaient volontiers avec le dieu Thot des Égyptiens, était par excellence le génie des inventions, de l'industrie et des arts. Sa légende peut facilement symboliser la marche séculaire de l'humanité conquérant, l'une après l'autre, toutes les richesses de la civilisation, améliorant chaque jour les procédés industriels qui assurent notre vie et qui l'embellissent (1). Le récit des aventures de ce dieu offrait comme un cadre naturel à l'exposition des progrès de la science et de l'industrie humaine. Un assez long morceau de l'Hermès, qui nous a été conservé, décrit les cinq zones de la sphère et nous montre que l'astronomie positive tenait une large place dans la conception de l'auteur; le célèbre *Songe de Scipion*, dans la *République* de Cicéron, nous aide à comprendre de quelles brillantes couleurs pouvait être animée une telle description de notre globe et de la sphère céleste. L'astronomie fabuleuse avait aussi fourni au savant alexandrin mainte légende sur les personnages dont les noms sont attachés aux principales constellations; l'une même de ces constellations, l'*Érigone*, était devenue pour lui le sujet d'une sorte d'élégie (2) que l'auteur du *Traité du sublime* a louée comme un modèle d'élégance et de correction. Ce sont là, il est vrai, des indices bien incomplets pour établir quelle fut la vraie pensée d'Ératosthène en composant son *Hermès*. Mais nous sommes, presque malgré nous, réduits à fixer nos conjectures avec une sorte de précision, en comparant ces fragments du poëme grec avec ce qui nous reste du poëme entrepris jadis sous le même titre et sur un sujet analogue par André Chénier. J'ai indiqué jadis ce rapprochement (3), et je suis heureux de pouvoir lui donner aujourd'hui quelque autorité de plus. Les fragments qui restent de l'*Hermès* français et l'analyse qui les reliait l'un à l'autre dans le manuscrit de l'auteur n'ont pas encore été intégralement publiés. Mais une copie complète, et aussi bien ordonnée qu'il était possible, de toutes ces pages m'a été confiée par l'obligeance de M. G. de Chénier, le jurisconsulte, neveu des deux poëtes, et qui porte lui-même honorablement ce nom illustre (4). En relisant ces ébauches, d'un dessin quelquefois si ferme et si pur, j'ai, pour la première fois, le plaisir de les replacer presque toutes, et d'après des indications sûres, au lieu qu'elles devaient occuper dans le poëme. Je distingue nettement le plan général de l'œuvre : elle était divisée en trois chants. Dans le premier, l'auteur exposait le système de la terre, les saisons, la naissance et la distribution des animaux sur la surface du globe. Le second chant traitait de l'homme en particulier, depuis le commence-

(1) Sur ce sujet, voyez les pénétrantes et belles études de M. Patin, dans les leçons lues à l'ouverture de son cours en 1856, 1858 et 1859. — Voyez aussi une leçon de M. Patin sur *Lucrèce et Catulle*, dans notre deuxième année, p. 85.

(2) Bernhardy, *Eratosthenica* (Berolini, 1822), p. 110-167, en a réuni et commenté 58, en y comprenant les fragments de l'*Érigone*.

(1) Voyez sur ce sujet la thèse latine soutenue par M. Guigniaut, en 1836, devant la Faculté des lettres de Paris; A. Maury, *Religions de la Grèce antique*, t. I, p. 104 et suiv.; et L. Ménard, *Hermès Trismégiste*, traduction nouvelle, précédée d'une *Étude sur les livres hermétiques* (Paris, 1866, in-8).

(2) Je n'ai pu consulter la dissertation spéciale de F. Osann sur l'*Erigone* (1846).

(3) Dans l'*Essai sur l'histoire de la critique chez les Grecs* (Paris, 1849), p. 250.

(4) M. G. de Chénier a publié en 1865 une savante histoire du maréchal Davout. — Je n'ai rien trouvé d'important, pour le sujet que je traite ici, dans l'édition critique des *Poésies* d'A. Chénier publiée en 1862 par M. Becq de Fouquières. J'y vois seulement signalée (p. 130) une imitation que projetait Chénier de quelques vers du poëme géographique de Denys le Périégète.

ment de son état de sauvage jusqu'à la naissance des sociétés. Le troisième présentait le tableau des sociétés, la théorie de leurs constitutions diverses, les lois de la morale individuelle et sociale; il comprenait une esquisse de l'invention des sciences et des arts, depuis l'agriculture jusqu'à l'astronomie (1). Chacun de ces trois chants devait avoir un prologue distinct, et le poëme aurait eu en outre un épilogue dont il reste le canevas en prose et quelques vers touchants de l'allocution finale :

O mon fils, mon Hermès, ma plus belle espérance, etc.

Pour remplir le vaste plan de ce « poëme bizarre », comme il l'appelle lui-même, André avait beaucoup médité, beaucoup lu; il jette sur le papier maint résumé de ses méditations, mainte indication de ses lectures. Auteurs anciens et auteurs modernes, philosophes et poëtes, traités sur les diverses sciences, il avait tout consulté, du moins il voulait ne rien omettre. Dans cette curieuse exploration, le jeune poëte pour qui la Grèce était une seconde patrie n'avait guère pu ne pas rencontrer le nom d'Ératosthène et de l'*Hermès* grec; je n'en trouve aucun souvenir dans ses notes, mais l'analogie n'en est pas moins sensible entre les deux écrivains; on dirait même que tous deux se rattachent à la pensée éminemment rationaliste d'un poëte plus ancien, de Xénophane, qui avait écrit quelque part dans son grand ouvrage, aujourd'hui perdu : « Ce ne sont pas les dieux qui au commencement ont instruit l'homme, ce sont les recherches de l'homme qui avec le temps ont tout amélioré (2). » En effet, Ératosthène me paraît avoir été un païen fort indifférent à la religion de ses pères. Hermès n'était pour lui qu'un prête-nom, commode pour écrire l'histoire du génie humain et du progrès des sociétés. Quelques broderies mythologiques, ajoutées en manière d'ornements, n'altéraient pas le caractère essentiellement historique et philosophique du poëme. De même André Chénier est un disciple de Rousseau, de Buffon, de Montesquieu (3); s'il est meilleur physicien, moraliste plus sévère que Lucrèce, il a même défiance que lui à l'égard des religions; c'est à Lucrèce qu'il emprunte cet éloge d'Épicure, dont on ne retrouve que l'ébauche dans le manuscrit original :

La vie humaine errante et vile et méprisée
Sous la religion gémissait écrasée...
. . . . . .
De son horrible aspect menaçait les humains.
Un Grec fut le premier dont l'audace affermie
Leva des yeux mortels sur l'idole ennemie.
Rien ne put l'étonner, et ces dieux tout-puissants,
Cet olympe, ces feux et ces bruits menaçants
Irritaient son courage à rompre la barrière
Où, sous d'épais remparts, obscure et prisonnière,
La nature en silence étouffait sa clarté.
Ivre d'un feu vainqueur, son génie indompté,
Loin des murs enflammés qui renferment le monde (1),
Perça tous les sentiers de cette nuit profonde,
Et de l'immensité parcourut les déserts.
Il nous dit quelles lois gouvernent l'Univers,
Ce qui vit, ce qui meurt, et ce qui ne peut être.
La religion tombe et nous sommes sans maître;
Sous nos pieds, à son tour, elle expire, et les cieux
Ne feront plus courber nos fronts victorieux.

Et Chénier paraît bien s'approprier la pensée de cet éloge mêlé d'invective, où le poëte confond, à vrai dire, toute religion avec la superstition. Toutes les colères du rationalisme moderne, tel qu'il agitait la fin du XVIIIe siècle, respirent dans cette partie de l'*Hermès*, à en juger par les pages qui nous en restent. Dieu n'est guère plus pour l'auteur qu'une cause suprême, mais un peu abstraite, de tous les phénomènes de la vie physique et de la vie morale. Si donc quelque récit merveilleux se mêle chez lui à l'exposition scientifique des choses, si quelque personnage agit ou parle comme dans les fictions d'Ovide ou de Virgile, on sent que c'est là une simple machine de théâtre, introduite pour varier un peu l'inévitable monotonie de trop longues descriptions. Tel est, par exemple, « le sage magicien qui sera un des héros » de l'Hermès, et qui doit passer par plusieurs méta- » morphoses propres à montrer allégoriquement l'his- » toire de l'espèce humaine. » C'est d'après les fables relatives à Pythagore, à Empédocle, à Ennius, que cet épisode sera composé; mais si le poëte y cherche un moyen d'intéresser l'esprit de ses lecteurs, il est clair que le philosophe ne prend pas au sérieux cette petite allégorie et qu'il ne répond que des pensées, d'ailleurs belles et justes, qu'il a mises dans la bouche de son prétendu magicien. J'en dirai autant d'une autre fiction que l'auteur propose, avec la timidité que l'on va voir, dans une page restée inédite jusqu'à ce jour :

« Soyons lents à décider qu'une chose est impossible. » Je me suis souvent occupé d'une rêverie..... Si, lorsque » les humains, mêlés avec les animaux et entièrement » leurs égaux, rampaient et ne s'élevaient pas au-dessus » de l'instinct le plus brute; si, dis-je, alors un ange, un » esprit immortel était venu faire connaître à l'un d'eux » que la terre où il était n'était pas une table, mais un » globe qui faisait telle ou telle révolution, et enfin lui » apprendre toutes les vérités physiques dont la nature

(1) Huit beaux vers sur la marche des soleils dans l'espace sont tout ce qui reste des descriptions astronomiques de Chénier; encore ces vers font-ils partie d'une comparaison entre les harmonies du monde céleste et l'ordre des sociétés (p. 204, édit. de 1840).

(2) Fragment 19, p. 103 des *Fragmenta philosophorum græcorum*, éd. Mullach (Bibl. Didot).

(3) Page 206, édit. de 1840 :

Souvent mon vol, armé des ailes de Buffon,
Franchit avec Lucrèce, au flambeau de Newton,
La ceinture d'azur sur le globe étendue, etc.

La trace de Rousseau se voit dans le plan manuscrit du IIIe livre où je lis ces mots : « Exposé du *Contrat social* et des principes des gouvernements. »

(1) M. Patin m'avertit que ce vers se lit déjà dans la *Pucelle* de Chapelain : c'est sans doute l'effet d'une rencontre fortuite plutôt que d'une imitation.

» a depuis accordé la découverte aux travaux des plus » beaux génies.....

Puis, s'il eût ajouté : — Tu vois tous ces secrets
Que toi-même étais né pour ne saisir jamais ;
Un jour tout ce qu'ici ma voix vient de te dire,
D'eux-mêmes, sans qu'un Dieu soit venu les instruire (1),
Tes pareils le sauront. Tes pareils les humains
Trouveront jusque là d'infaillibles chemins.
Ces astres, que tu vois épars dans l'étendue,
Ces immenses soleils, si petits à ta vue,
Ils sauront leur grandeur, leurs immuables lois,
Mesurer leur distance et leur cours et leur poids ;
Ils traceront leur forme, ils en feront l'histoire :
— Jamais, je vous le jure, il ne l'eût voulu croire.

Là encore on voit combien la fiction n'est qu'un jeu passager, un procédé de style entre les mains du poëte. Sa raison a froidement tissé l'argument sur lequel son imagination jettera ensuite quelques fleurs de poésie. Nous sommes bien loin du temps où la science, à peine ébauchée, se confondait avec la poésie même et se mêlait sans effort à son naïf symbolisme ; nous n'y reviendrons plus. Ératosthène et Chénier sont des philosophes avant d'être des poëtes. L'*Hermès* grec et l'*Hermès* français sont donc frères en réalité, soit que le premier ait inspiré l'autre, soit que le génie encyclopédique du XVIIIe siècle ait seul inspiré à André Chénier sa conception originale et puissante. Aussi la même question se présente devant les fragments du poëme grec aujourd'hui perdu, et devant ceux du poëme français qui ne fut jamais achevé: on se demande si l'érudit alexandrin avait réussi dans son entreprise; on se demande si le projet d'André Chénier pouvait réussir et si une pareille composition aurait soutenu d'un bout à l'autre l'intérêt, quelque part qu'on y eût faite à l'expression des sentiments humains et aux narrations de forme dramatique. Déjà sous les Ptolémées, le monde était bien grand pour entrer dans le cadre d'un seul poëme descriptif, si ingénieux qu'en pût être le plan. Mais d'Ératosthène à Chénier ,les horizons de la science du monde se sont tant élargis que l'idée d'un *Cosmos* en vers est devenue presque une idée chimérique.

La terre habitable, augmentée de l'Amérique ; le ciel enrichi des milliers d'astres que la puissance de nos instruments va découvrir dans ses profondeurs ; la physique agrandie et transformée par des méthodes nouvelles, la chimie véritablement créée; toutes ces grandes nouveautés, sans parler des richesses d'observation morale accumulées par l'histoire et la philosophie, ouvrent à l'insatiable curiosité d'une âme généreuse un champ presque infini de recherches. Aussi les simples notes de Chénier laissent voir qu'il s'y égarait (2), tout en s'efforçant d'y suivre une méthode sévère, et son enthousiasme le trompait sans doute quand il lui faisait espérer qu'une pareille encyclopédie pourrait tenir dans le plan qu'il avait hardiment tracé. L'*Hermès* moderne, pour répondre à l'ambition de son auteur, aurait dû être trois ou quatre fois plus long que le poëme de Lucrèce. Un pareil travail, même s'il n'eût pas été interrompu par une mort si tragiquement précoce, aurait, bien avant la fin, lassé le courage du poëte. Lui-même sans doute il prévoyait déjà la fatigue et l'épuisement, quand il écrivait pour la préface de son deuxième chant ces vers, qui, je crois, sont restés inédits :

Ridés, le front blanchi, dans notre tête antique
S'éteindra cette flamme ardente et poétique,
Qui, féconde et rapide en un jeune cerveau,
Y peint de l'univers un mobile tableau ;
Et par quoi tout à coup le poëte indomptable
Sort, quitte ses amis et les jeux et la table,
S'enferme, et sous le dieu qui le vient oppresser,
Seul, chez lui, s'interroge et s'écoute penser.

Certes, si jamais poëte eut l'ardeur et la séve qui pouvaient suffire à une grande conception, c'était André Chénier ; mais la conception de l'*Hermès* dépassait vraiment les forces d'un seul homme, fût-il le plus puissant des génies. M. Sainte-Beuve a noté que vers 1780, Lebrun et Fontane entreprenaient, eux aussi, d'écrire chacun son poëme *De rerum natura*. Ceux-là sans doute se trompaient à tenter une si audacieuse entreprise; mais Chénier lui-même, on l'a vu, en sentait le poids écrasant et tout porte à croire que la plus longue vie eût été trop courte pour accomplir un si vaste dessein.

D'ailleurs, ce n'est pas assez pour le poëte didactique de remplir le plan qu'il s'est tracé, de rester jusqu'au bout un écrivain abondant, élégant et correct. Même à ces conditions, il n'est pas sûr de nous intéresser longtemps et de nous faire partager l'innocente joie qu'il s'est donnée en écrivant son poëme. Chaque jour les poëmes de ce genre trouveront moins de faveur. La poésie et la science ont deux domaines que le progrès de l'esprit humain tend, chaque jour, à séparer davantage. Au XVIe siècle, avant Copernic et Galilée, on lisait beaucoup Aratus; on le réimprimait sans cesse. Les progrès de la science le font de plus en plus oublier (1), et il est peu probable qu'un Aratus français le remplace. On ne va pas plus, de nos jours, chercher l'astronomie chez M. Daru que l'agriculture ou l'horticulture chez l'abbé Delille, ou la navigation chez Esmenard. Tout au plus donne-t-on à ces habiles versificateurs quelques minutes d'audience, quand ils ont eux-mêmes quelques moments d'heureuse et particulière inspiration ; mais ces mo-

(1) C'est, on le voit, la pensée même qu'expriment deux vers, cités plus haut, de Xénophane.

(2) Page 200, édit. de 1840 : « En poursuivant dans toutes les actions humaines les causes que j'y ai assignées, souvent je perds le fil, mais je le retrouve :

Ainsi, dans les sentiers d'une forêt naissante,
A grands cris élancée, une meute pressante
Aux vestiges connus dans les zéphyrs errants
D'un agile chevreuil suit les pas odorants. »

(1) Le savant Buhle, qui publia de 1793 à 1801 la seule édition d'Aratus qui ait paru dans le XVIIIe siècle, souhaite un peu naïvement (p. VI de la préface) que les poëmes d'Aratus redeviennent en usage pour l'éducation de la jeunesse. Je ne crois pas que ce conseil ait été entendu des écoliers ni des maîtres.

ments sont rares, et bien imprudent est aujourd'hui le poëte qui se donne la tâche d'une lutte insoutenable et contre la muse même et contre l'indifférence des lecteurs, en essayant d'écrire des milliers de rimes sur un sujet purement scientifique. L'éditeur du poëme posthume sur l'*Astronomie* nous raconte, dans un avant-propos, que ce fut Laplace qui engagea Daru à écrire cet ouvrage : le conseil était malheureux, s'il était sincère. Qui savait mieux que l'auteur du *Système du monde* que ces choses-là ne sont plus du ressort de la poésie ; que surtout dans leur savant ensemble elles échappent aux prises de l'imagination et du sentiment ? Cuvier et Laplace, voilà aujourd'hui les véritables poëtes de la nature et du monde. Auprès d'eux la rêverie peut encore s'égarer en de poétiques contemplations ; elle peut douter de ce qu'ils affirment et de ce qu'ils démontrent ; elle peut çà et là devancer leur savoir par des élans hardis d'espérance ; et si cette rêverie s'exprime en beaux vers, elle saura nous charmer encore. Nous concevons aussi l'histoire rendue poétique de quelques grands inventeurs ; nous concevons dans quelque drame, comme le *Galilée* de Ponsard, un pathétique tableau des efforts du génie luttant avec les mystères de la nature et avec les méchantes passions des hommes. Mais il y a loin de là au poëme didactique tel que nous l'a transmis l'antiquité et tel qu'il s'est perpétué jusqu'à nous par de trop serviles imitations (1).

Au temps où nous sommes, le plus grand versificateur n'a que faire dans les collections du Muséum, dans la bibliothèque et parmi les lunettes de l'Observatoire : toute son habileté ne vaut pas l'art d'écrire simplement en prose des choses qui n'ont nul besoin de vains ornements. Képler a depuis longtemps détrôné tous les Aratus présents, passés et à venir, et le *Cosmos* de Humboldt répond mieux aux nobles curiosités de l'âme humaine que ne purent jamais où ne pourront les plus magnifiques poëmes dans le genre de l'*Hermès* (2).

En terminant ici cette étude, une réflexion m'attriste. Mes chers auteurs grecs n'ont pas déjà trop de lecteurs, et voilà que je vais en ôter peut-être quelques-uns aux poëmes d'Aratus et de Nicandre ! Dieu me garde d'une si mauvaise action. Mais il faut pourtant mettre quelque mesure en l'estime qu'on fait des gens. Si le poëme d'Aratus était perdu, je me résignerais à croire, sur l'autorité des anciens, qui le lisaient, qu'il mérite une place à côté de l'*Iliade* (1). Mais, le pouvant lire encore, et dans l'original et dans deux ou trois traductions latines, il m'est permis de l'apprécier pour mon compte et de trouver par trop hyperbolique l'admiration du poëte latin :

Cum sole et luna semper Aratus erit.

Aratus perd beaucoup à être comparé aux chefs-d'œuvre des grandes écoles classiques. Sans doute, c'est un malheur pour lui. Mais qu'y peut faire aujourd'hui la critique ? Elle continuera de le recommander, surtout en l'absence des livres d'Eudoxe (2) et d'autres anciens, aux historiens de l'astronomie, puisqu'il leur fournit d'utiles matériaux (3) ; elle le recommandera aux hellénistes de profession, qui savent recueillir chez lui bien des notions intéressantes pour la grammaire et pour la lexicographie. Mais elle ne peut le croire aujourd'hui bon, comme il l'était encore au temps de Quintilien (4), à former l'esprit de la jeunesse. La jeunesse qui veut bien encore faire du grec ne manque pas d'autres sujets d'étude. Homère déjà, les grands tragiques, Aristophane, Thucydide, Platon et Aristote, sont trop peu lus de nos contemporains. Voilà les grands hommes à qui je voudrais, avant tout, ramener les hommages du public. Quand nous les connaîtrons bien, quand nous serons pénétrés de leur esprit, nourris de leurs nobles pensées, alors nous descendrons aux écrivains secondaires et nous leur demanderons le peu d'instruction et de plaisir que nous promettent leurs écrits.

E. Egger.

(1) Plusieurs imitations grecques sont mentionnées dans les anciennes notices biographiques sur Aratus ; nous avons rappelé plus haut les trois imitations en langue latine. Quant aux imitations françaises ou aux poëmes sur le même sujet, on en trouvera la liste, encore incomplète, dans l'*Histoire de la poésie française à l'époque impériale*, par M. Bern. Jullien (Paris, 1844), t. II. Depuis le poëme de la *Sphère*, par Dominique Ricard, jusqu'aux *Trois règnes* de l'abbé Delille, quel triste catalogue de livres oubliés et dont quelques pages à peine sont encore lues jourd'hui !

(2) Au moment où j'écris ces lignes, je reçois précisément de Constantinople un fort beau volume écrit en prose grecque par M. Rhaptarchis, avec de nombreuses planches, sous le titre suivant : Τὸ σύμπαν ἢ τὰ θαυμάσια τοῦ ἀστερόεντος οὐρανοῦ. C'est un résumé fort intéressant de ce que nous apprennent sur ce sujet les meilleurs auteurs de notre temps. Voilà donc Aratus détrôné, dans sa patrie même, par un prosateur.

(1) Un certain Dionysius (sans doute le second des deux Denys d'Halicarnasse), avait écrit une *Comparaison d'Aratus avec Homère*, qui est citée dans le troisième des biographes anonymes d'Aratus.

(2) Un informe abrégé de l'astronomie d'Eudoxe s'est retrouvé sur un papyrus originaire d'Égypte, qui fait aujourd'hui partie de la collection du Louvre, et dont on trouvera le texte dans le recueil jadis préparé par M. Letronne (*Notices et extraits* des manuscrits, t. XVIII).

(3) C'est à ce titre d'une érudition utile que l'abbé Halma traduisait en français, en 1821, les deux poëmes d'Aratus, les scholies et les opuscules sur la sphère qui les accompagnent d'ordinaire dans les manuscrits.

(4) *Instit. orat.*, X, 1, § 55; encore n'est-ce pas sans des réserves peu flatteuses que ce critique admet Aratus parmi les auteurs choisis dont il conseille la lecture aux jeunes gens.

VARIÉTÉS.

Une Académie chez les Croates.

Au sud de l'empire d'Autriche et au nord de l'empire ottoman habitent, comme on sait, quatre peuples désignés sous le nom générique de *Jougo-Slaves*, c'est-à-dire Slaves du Sud. Ils forment un total de dix à douze millions. Ce sont les Slovènes (Carinthie, Carniole et Istrie), les Croates (Croatie, Dalmatie, Slavonie), les Serbes (Serbie, Bosnie, Herzegovine, Montenegro) et les Bulgares. Ils ont en général (sauf les Slo-

vènes, dont on ignore jusqu'à l'existence) assez mauvaise réputation chez nous. Les Bulgares nous apparaissent comme un peuple de raiahs misérables et barbares. Les Croates, grâce aux souvenirs des guerres de Marie-Thérèse et à la récente oppression de Venise, ont la réputation de pandours bons tout au plus à manier le fusil et à fouetter des femmes (1). Les Serbes seuls, vu la situation politique de la principauté de Serbie et l'importance que lui a donnée la guerre d'Orient, ont acquis chez nous une certaine notoriété. On n'en dit pas grand'chose ; mais du moins on ne les calomnie pas.

Et cependant ces farouches Croates, si mal famés chez nous, objet de tant d'exécrations puériles, sont plus civilisés, à coup sûr, que leurs frères les Serbes de la principauté, et autant, j'oserais le dire, que les Allemands, du moins les Allemands d'Autriche. J'en parle peut-être avec compétence, ayant vécu chez eux et sachant assez leur langue pour tenir conversation même avec le paysan le plus illettré. C'est une race vaillante, énergique, que n'a pu dompter ni l'oppression allemande, ni l'oppression italienne, ni l'oppression magyare, et qui puise dans le désir de sauver son existence nationale le besoin de développer par elle-même sa civilisation et sa littérature. Le croate est comme le serbe, avec lequel il ne fait qu'un seul et même idiome, une langue sonore et harmonieuse. Grimm en proclamait la supériorité sur toutes les langues slaves. Cette langue a été cultivée de bonne heure. Elle eut, au XVIe et au XVIIe siècle, son centre littéraire à Raguse ; elle l'a plus tard transporté à Agram. De ce nouveau foyer elle rayonne sur les centres secondaires de Belgrade (Serbie), de Zara (Dalmatie), de Tsetinie (Montenegro), de Novi-Sad (Hongrie méridionale). Sœur des idiomes slovène et bulgare, la langue croato-serbe — c'est le vrai nom qui lui convient — sera peut-être un jour adoptée comme langue littéraire de tous les Slaves du Sud. Leur développement intellectuel ne pourra que gagner à cette unité ; le morcellement des dialectes ne prête guère à la grande littérature.

Agram a été, il y a bientôt quarante ans, le théâtre de ce qu'on appelait alors la *Renaissance illyrienne*. Ce fut une véritable explosion d'œuvres poétiques, historiques, etc. ; elle eut son contre-coup en politique : au grammairien Gaï, répondit le ban Iellachich. Aujourd'hui, en des temps plus calmes, bien que gros de tempêtes, se lève une génération nouvelle ; à l'inspiration, à l'enthousiasme qui caractérisaient ses aînés, elle ajoute un nouvel élément, la critique. Elle a écrit des livres sérieux et vraiment scientifiques, créé des revues, réimprimé de vieux ouvrages, publié des manuscrits inédits, ouvert un théâtre national. Enfin, ce qui est un fait capital, elle vient de fonder l'Académie jougo-slave. Le nom de cette institution en indique le but ; son activité ne doit pas se restreindre aux étroites limites de la Croatie ; elle aspire, et ne s'en cache point, à réaliser l'unité scientifique et littéraire des Slaves du Sud. Ce n'est donc pas une de ces académies locales comme nous en avons tant, bonnes filles, disait Voltaire, et qui ne font point parler d'elles, mais le centre intellectuel d'une race tout entière. Institution importante s'il en fut pour des peuples qui viennent, les uns de renouer la chaîne brisée de leur histoire, les autres de secouer le joug musulman et de rentrer après quatre siècles de souffrance dans la famille européenne ! Créer une pareille œuvre n'était pas chose facile en face de l'indifférence, ou plutôt de la mauvaise volonté des gouvernements autrichien et hongrois. Le patriotisme éclairé des Croates (et sous ce nom il faut comprendre les Dalmates, les Slavons, etc.) a triomphé de tous les obstacles. Ces *barbares* ont réuni, pour une Académie, quelque chose comme 400 000 francs. Un prélat éminent, depuis longtemps surnommé le Mécène des Slaves du Sud, Mgr Strossmayer, évêque de Diacovo (Slavonie), a fourni à lui seul le quart de cette somme. Cette libéralité lui a valu le titre honorifique de protecteur (*pokrovitel*) de la nouvelle institution, dont le premier président est l'historien Raczki.

Obligeamment convié par MM. Strossmayer et Raczki, j'assistais, le 31 juillet dernier, à l'ouverture de l'Académie. Agram, qui n'est pas un camp tartare, mais une ville charmante et tout hospitalière, était en fête. Une députation de Serbes était venue de Belgrade et de plus loin encore témoigner de la sympathie qu'éveille au delà de la Save la nouvelle Académie. Les Slovènes, les Monténégrins étaient également représentés. De nombreux télégrammes envoyés de Prague, de Moscou, de Raguse, affirmaient une fois de plus la solidarité littéraire des Slaves. Il en est un surtout qui m'a frappé. Il venait de Sarajevo (Bosna-Seraï), en Turquie, et portait la signature des consuls prussien et italien. Heureux, pensai-je, les pays dont les agents diplomatiques savent comprendre le mouvement intellectuel des peuples où ils vivent ! Des réjouissances populaires avaient été préparées ; elles furent interdites par le gouvernement hongrois. Pourquoi ? C'est ce que je ne puis dire ici (je le dirais peut-être ailleurs). La solennité fut donc purement académique. La séance d'inauguration fut ouverte par un discours du protecteur ; dans une brillante improvisation, Mgr Strossmayer, qui apprécie et possède mieux que personne notre littérature, rappela les rapports de la science et de la religion. Pascal, Bossuet, Chateaubriand, lui avaient fourni plus d'une citation, et c'était vraiment plaisir, pour un Français égaré si loin de la terre natale, de retrouver les grands génies de son pays traduits en cet idiome mâle et sonore !

Le président, le docteur Raczki, exposa ensuite le but de l'œuvre ; on le connaît déjà. Le secrétaire, M. Danicitch, un philologue *serbe* dont la réputation n'est plus à faire, fit connaître les ressources sur lesquelles elle repose et les éléments qui en assurent l'existence (1). Sur la liste des membres récemment élus, je remarquai les noms des Miklosicz, des Hattala, des Hilferding, etc.

L'Académie se compose de trente-deux membres, plus un président, deux secrétaires et un protecteur.

Destinée à concentrer, comme nous l'avons vu, toute l'activité intellectuelle des Slaves du Sud, elle se divise en quatre sections qui reproduisent à peu près la répartition de notre Institut :

1° Histoire et philologie.
2° Philosophie et droit.
3° Mathématiques et sciences naturelles.
4° Beaux-arts.

(1) On confond toujours à tort les *Grenzer*, soldats slaves de la frontière militaire, élevés dès leur enfance en dehors de toute vie civile, avec les Croates proprement dits. C'est à peu près comme si l'on confondait un *turco* avec un bourgeois de Paris.

(1) M. Danicitch était quelques mois auparavant professeur à Belgrade. Sa présence à Agram est une preuve de plus de la solidarité intellectuelle des Slaves du Sud.

Ses ressources sont assez vastes pour suffire à tous ses besoins. Le capital consiste en une somme de 200 720 florins (soit environ 400 000 francs). Un article fort sage des statuts défend de dépenser par an plus des quatre cinquièmes des revenus. Le dernier doit être capitalisé.

L'Académie publie tous les trois mois un recueil de ses travaux; elle récompense et provoque au besoin les publications : déjà a paru sous ses auspices un excellent ouvrage, l'*Histoire de la littérature serbo-croate*, par M. Jagic. L'Académie a sous sa direction le musée de la ville d'Agram. Ce musée renferme une collection d'histoire naturelle et d'archéologie. Une galerie de peinture y sera prochainement annexée. Mgr Strossmayer a rassemblé, dans ses voyages en Italie, un grand nombre de travaux de maîtres (j'ai vu, dans son palais de Diacovo, des Titien, des Mantegna, des Sasso-Ferrato, etc.). Il se propose d'en faire don à l'Académie. Ce sera le germe du musée des beaux-arts. Ce musée deviendrait fort intéressant s'il parvenait à grouper les maîtres dalmates, que l'on rattache en général à l'école vénitienne, par exemple, Marulic, dit « le Schiavone », Clovio, « *le roi des enlumineurs* », etc. La ville d'Agram possède trois grandes bibliothèques comprenant plus de cent mille volumes. L'Académie se propose de les grouper en une seule, dont elle prendrait la direction. Comme on le voit, elle a beaucoup à faire : je n'ai pas sous les yeux la liste des membres; mais j'ai l'honneur d'en connaître quelques-uns, j'ai lu leurs ouvrages et je puis affirmer qu'ils sauront remplir la tâche qu'ils se sont imposée. Déjà l'influence de l'Académie se fait sentir au loin.

Les savants de Belgrade fondent sur elle de légitimes espérances. Les Bulgares éclairés se tournent vers elle et lui confient les intérêts de leur littérature naissante. Les Bulgares, soit dit en passant, apprécient fort bien les avantages de cette culture que leur refuse l'état d'asservissement où ils sont plongés. Je causais un jour, en Serbie, avec un héros du Balkan, un *haïdouk*, comme on dit dans le pays. Je l'avais vu souvent se promener dans les rues de Belgrade, sabre et pistolets à la ceinture ; il attendait avec une impatience mélancolique le moment où le gouvernement serbe, sur le territoire duquel il s'était réfugié, lui permettrait d'aller rejoindre ses compagnons d'armes. Il avait de ses mains, disait-il, tué plus de trois cents Turcs et se proposait bien de continuer. Je l'interrogeais sur l'état de son peuple : « Frère, me dit-il, le peuple bulgare est bon et brave ; mais il lui manque une chose, l'*instruction* (prosveta) ! Il y a peu de gens chez nous qui savent lire et écrire. » L'homme qui me disait ces paroles ne savait même pas épeler son nom. Quelques livres bulgares (notamment un magnifique recueil des chants populaires, publié aux frais de Mgr Strossmayer) ont déjà paru à Agram. Espérons que l'Académie donnera une attention spéciale au peuple le plus déshérité des Slaves du Sud. Elle aura ainsi bien mérité de la civilisation européenne. Si quelques esprits prévenus voulaient voir dans cette institution une œuvre du panslavisme russe ou moscovite, qu'ils n'oublient pas que le principal promoteur et le protecteur actuel de l'Académie est un évêque catholique, Mgr Strossmayer, et son président un chanoine d'Agram, M. l'abbé Raczki.

Il serait vivement à désirer que l'Académie jougo-slave pût entrer en rapport avec quelques-unes de nos grandes institutions ou sociétés scientifiques. La majorité de ses publications est malheureusement inaccessible, même à un ordre public littéraire; mais elle ne publiera pas seulement des mémoires: les textes d'histoire latins, italiens, etc., qu'elle aura occasion d'éditer, ne seront pas sans intérêt pour nos érudits. D'ailleurs, ces peuples slaves du sud qu'on nous représente si volontiers comme entraînés par une fatalité aveugle vers la barbarie orientale, ont le meilleur désir de se rapprocher de nous si nous voulons bien ne pas les repousser. Qui nous dit que les circonstances ne nous obligeront pas de faire connaissance avec eux plus tôt que nous ne voudrions? Slave par la race, la Croatie appartient à l'Occident par la civilisation ; à sa suite marchent quelques millions d'hommes qu'il n'est pas indifférent de gagner ou de s'aliéner. La France, si fière de sa civilisation et de sa littérature, ne devrait négliger aucune occasion de répandre son esprit et sa langue même chez les peuples les plus reculés et les plus ignorés. Sur le terrain des conquêtes morales, elle ne doit se laisser devancer par personne, surtout par la Russie.

LOUIS LEGER.

BIBLIOGRAPHIE.

La France de Saint-Louis d'après la poésie nationale, thèse présentée à la Faculté des lettres de Paris, par Ed. SAYOUS, ancien élève de l'École normale, professeur d'histoire au lycée Charlemagne. — Paris, Durand, 1 vol. in-8.

Ce livre est un tableau de la France au XIIIe siècle ; l'auteur en a emprunté les traits divers à la littérature de l'époque, fabliaux, romances, soties, moralités, mystères. C'est une heureuse idée que d'étudier une société dans le reflet qu'elle nous a laissé. « Je me suis proposé, dit M. Sayous, de réunir ces traits épars pour en former comme le portrait de la France du XIIIe siècle peint par elle-même. » L'auteur passe successivement en revue le croisé des derniers temps et la désillusion qui frappe à mort le grand mouvement des croisades (ch. Ier) ; le roi et le dévouement toujours croissant à l'idée monarchique (ch. II); les idées religieuses, alors à l'apogée de leur puissance et de leur poésie, bien que le clergé ne fût guère ménagé dans les chansons et dans les soties (ch. III); les idées et les mœurs chevaleresques, et leurs raffinements, dont la fiction se heurtait si étrangement à la réalité (ch. IV) ; les bourgeois qui deviennent une puissance et les vilains qui pour de longs siècles encore sont parqués dans leur misère (ch. V) ; la gaie science et la clergie qui représentaient ce que nous appellerions la bohême rimeuse et la science (ch. VI). L'auteur cite les sources, mais en note ; et, débarrassé ainsi d'appareil scientifique, son livre écrit d'un brillant style se lit avec autant de plaisir qu'un roman.

H. G.

BULLETIN DES COURS.

Collége de France.

PROGRAMME DES COURS DU PREMIER SEMESTRE 1867-1868.

DROIT DE LA NATURE ET DES GENS (les mardis, à une heure et demie, et les samedis, à deux heures et demie). — M. AD. FRANCK de l'Institut exposera l'histoire du droit des gens, depuis le traité de Westphalie jusqu'à l'abolition des traités de 1815.

Histoire des législations comparées (les lundis, à midi et demi). — M. Laboulaye (de l'Institut) exposera l'Histoire de l'Administration et de la Législation françaises sous le règne de Louis XVI (1787-1791); — les vendredis, à la même heure, il lira et commentera l'*Esprit des lois*, de Montesquieu, livre XIX et suivants.

Économie politique (les mardis et les vendredis, à onze heures). — M. Michel Chevalier (de l'Institut) traitera des notions fondamentales de l'économie politique.

Histoire et morale (les mercredis, à midi et demi). — M. Alfred Maury (de l'Institut) traitera de l'Histoire comparée de l'état moral de la société dans l'antiquité et dans les temps modernes ; — les samedis, à la même heure, il traitera des Origines et des premières migrations des races qui ont peuplé l'Europe.

Épigraphie et antiquités romaines (les mardis, à dix heures et demie). — M. Léon Renier (de l'Institut) exposera les Règles de l'épigraphie latine ; — les jeudis, à la même heure, il continuera l'Histoire des empereurs et de leurs familles par les monuments.

Philologie et archéologie égyptienne (les mercredis et les vendredis, à dix heures). — M. le vicomte de Rougé (de l'Institut) expliquera les monuments du règne de Ramsès II. — L'ouverture de ce cours sera annoncée par une affiche particulière.

Langue et littérature arabe (les lundis et les jeudis, à neuf heures du matin).— M. Defrémery expliquera le *Coran*, à partir du 194e verset du IIe chapitre, et le *Voyage à la Mecque*, d'Ibn Djobair, d'après l'édition de M. W. Wright.

Langue et littérature persane (les mercredis, à dix heures). — M. Jules Mohl (de l'Institut) expliquera le *Diwan de Hafiz ;* — les jeudis, à la même heure, il expliquera la partie de Firdousi qui traite de l'histoire des Sassanides.

Langue turque (les mardis et vendredis, à une heure et demie). — M. Pavet de Courteille expliquera le *Humayoun Nâmeh*, le *Poëme mystique*, de Yaya-bey ; *Châh et Guedâ*, et le *Bâber Nâmeh*, en turc oriental.

Langue et littérature chinoise et tartare-mandchou (les mercredis et les vendredis, à trois heures).— M. Stanislas Julien (de l'Institut) expliquera le texte et le commentaire de *Tso-khieou ming*.

Langue et littérature sanskrite (les mercredis, à onze heures).— M. Foucaux expliquera l'*Anthologica sanskritiva*, de M. Lassen (2e édition) ; — les samedis, à la même heure, il expliquera le *Livre des lois de Yâdjnavalkya*, avec des extraits du commentaire de *Vidjnânévara*.

Langue et littérature grecque (les mercredis et les vendredis, à midi et demi).— M. Rossignol (de l'Institut) interprétera les *Bacchantes*, d'Euripide.
A ce sujet, il fera voir de quelles façons diverses les anciens concevaient et adoraient la Divinité.

Éloquence latine (les mercredis, à deux heures).— M. Ernest Havet traitera de l'Éloquence philosophique chez les Romains ; — les samedis, à la même heure, il exposera l'histoire abrégée de la littérature latine en prose.

Poésie latine (les lundis, à une heure trois quarts). — M. Gaston Boissier étudiera la *Pharsale*, de Lucain ; — les mardis, à neuf heures du matin, il expliquera des textes tirés du programme de la licence ou de l'agrégation ès lettres.

Philosophie grecque et latine (les vendredis, à deux heures). — M. Charles Lévêque (de l'Institut) exposera l'histoire des commencements de la philosophie grecque, en insistant sur la poésie philosophique des Grecs ; — les mardis, à midi, il expliquera des fragments de philosophie grecque.

Langue et littérature française du moyen age (les lundis et les jeudis, à deux heures).— M. Paulin Paris (de l'Institut) lira et expliquera les plus anciens textes de la littérature française, dans l'ordre de la *Chrestomathie*, de M. Bartsch.

Langue et littérature française moderne (les mercredis et jeudis, à midi). — M. Louis de Loménie traitera du mouvement littéraire en France sous Louis XIII.

Langues et littératures étrangères de l'Europe moderne (les lundis et les mardis, à trois heures). — M. Philarète Chasles traitera de l'histoire générale de la littérature en Europe, pendant les années 1865, 1866, 1867. (Voyages, Mémoires, Histoire.)

Langue et littérature slave (les lundis, à midi et demi). — M. Alexandre Chodzko traitera du drame dans les littératures slaves ; — les mercredis, à la même heure, il expliquera l'*Osman*, poëme héroïque de Gundulich de Raguse (1588-1638).

Grammaire comparée (les lundis, à onze heures un quart). — M. Michel Bréal traitera du verbe en sanscrit, en grec, en latin et dans les langues germaniques ; — les jeudis, à la même heure, il fera l'analyse étymologique et grammaticale d'un texte grec.

Histoire de l'économie politique (les jeudis, à une heure). — M. Baudrillart (de l'Institut) fera l'histoire de l'Économie politique de 1815 à 1830 ; — les lundis, à dix heures et demie, il examinera les ouvrages, discours, documents législatifs qui s'y rapportent.

Faculté des lettres de Paris.

(PREMIER SEMESTRE.)

Philosophie (les mercredis, à une heure et demie, et les jeudis, à onze heures). — M. Caro traitera, le mercredi, des principes et des conditions de la morale. Le jeudi, il complétera l'étude de son sujet par l'analyse et la critique des textes.

Histoire de la philosophie (les mardis, à une heure et demie, et les mercredis, à dix heures et demie). — M. Paul Janet exposera l'histoire de la philosophie allemande depuis Kant jusqu'à Hegel.

Littérature grecque (les lundis et mardis, à trois heures). — M. Egger traitera des principaux auteurs classiques grecs par rapport à l'influence que leurs écrits ont exercée sur le développement de la littérature française.

Éloquence latine (les jeudis et samedis, à trois heures). — M. Berger traitera de l'introduction de la philosophie à Rome et de son influence sur la législation et les mœurs.

Poésie latine (les mardis, à dix heures et demie, et les samedis, à midi). — M. Martha traitera de la satire à Rome.

Éloquence française (les lundis, à dix heures et demie, et les samedis, à une heure et demie). — M. Gandar traitera, le samedi, de Diderot et de Rousseau, et il commentera, le lundi, les textes français inscrits au programme de la licence.

Poésie française (les jeudis, à midi et demi, et les samedis, à dix heures). — M. Saint René Taillandier traitera de la comédie au XVIIe siècle.

Littérature étrangère (les lundis, à une heure et demie, et les jeudis, à dix heures). — M. Mézières traitera des théories dramatiques de l'Allemagne et des jugements que les critiques allemands du dernier siècle, particulièrement Lessing et Gœthe, ont portés sur les théâtres de la France, de l'Angleterre, de l'Espagne et de l'Italie.

Histoire ancienne (les lundis, à midi, et les vendredis, à une heure et demie). — M. Geffroy traitera, le vendredi, de l'histoire de la civilisation sous l'empire, particulièrement à l'époque des Flaviens et des Antonins. Le lundi, il commentera les textes anciens désignés pour le concours d'agrégation d'histoire.

Histoire moderne (les mardis et vendredis, à midi un quart). — M. H. Wallon, après avoir rappelé les résultats du règne de Henri IV, exposera l'histoire du règne de Louis XIII.

Géographie (les mercredis et vendredis, à trois heures). — M. Auguste Himly exposera l'histoire de l'exploration de l'Afrique depuis l'antiquité jusqu'à nos jours, en y rattachant la géographie physique et politique du continent africain.

École impériale et spéciale des langues orientales vivantes

(près la Bibliothèque impériale).

Cours d'arabe vulgaire (les mercredis et vendredis, à onze heures et demie). — M. Caussin de Perceval exposera les principes de la langue arabe vulgaire, en indiquant la différence des dialectes d'Orient et de Barbarie. Il dictera des dialogues et anecdotes, exercera à la conversation et fera expliquer divers contes des *Mille et une Nuits* et le roman d'*Antar*.

Cours de persan (les mercredis et vendredis, à une heure). — M. Ch. Schefer exposera les principes de la langue persane, en expli-

quant le *Gulistan* de Saady, et il fera traduire le Ier livre de l'*Enwari Suheily*.

Cours de turc (les jeudis et samedis, provisoirement à quatre heures). — M. Barbier de Meynard exposera les principes de la langue ottomane en expliquant des fragments de l'*Histoire de Turquie*, par Djevdet-effendi, et le *Humaïoun-namèh*. Il dictera des dialogues et exercera au déchiffrement des pièces de chancellerie.

Cours d'arménien (les lundis et mercredis, à trois heures). — M. Ed. Dulaurier exposera la théorie de la grammaire arménienne comparée avec celle des idiomes de la même famille (indo-européenne), et expliquera, comme texte ancien, l'*Histoire d'Arménie*, de Moïse de Khoren, auteur du Ve siècle, et, comme texte moderne, le *Divan de Saïath-Nova*, en dialecte de Tiflis.

Cours de japonais (les mardis et samedis, à une heure). — M. Léon de Rosny expliquera, le mardi, plusieurs morceaux de son *Recueil de textes japonais*, des documents diplomatiques et quelques chapitres du *Yô-san-sin-sets* ou *Nouveau traité de l'éducation des vers à soie*.

Le samedi, il exposera, pour les commençants, les principes de l'écriture figurative de la Chine, appliqués à l'étude du japonais; il fera traduire son *Recueil de thèmes* du français en japonais et exercera ses auditeurs au style de la conversation.

Cours de grec moderne (les mardis et samedis, à onze heures). — M. Brunet de Presle exposera les principes de la grammaire et de la prononciation du grec moderne et expliquera des morceaux choisis de prose et de vers, publiés par M. Rangabé.

Cours d'hindoustani (urdu et hindi) (les lundis et jeudis, à une heure). — M. Garcin de Tassy expliquera, le lundi, le *Prem Sâgar*, en hindi, et, le jeudi, les *Œuvres poétiques de Wali* et le *Bâg o Bahâr*, en urdû.

Cours de chinois moderne (les mercredis et vendredis, à dix heures et demie). — M. Stanislas Julien expliquera le livre VI du roman *Hao-k'ieou-tch'ouen* (l'Histoire de l'épouse accomplie).

Cours de malais et de javanais (les mercredis et vendredis, à deux heures). — M. l'abbé Favre exposera les principes des langues malaise et javanaise, traduira *la Couronne des Sultans*, dictera des dialogues et exercera à la conversation.

Cours d'arabe algérien (les lundis et jeudis, à onze heures). — M. de Slane, après avoir exposé les principes de la grammaire arabe algérienne, dictera des dialogues et fera faire des exercices de lecture, d'écriture et de conversation.

Conférences préparatoires (les mercredis et vendredis, à trois heures). — M. Emmanuel Latouche, secrétaire adjoint de l'École, fera des conférences préparatoires aux cours des principales langues de l'Orient.

Soirées littéraires de la Sorbonne.

du 16 décembre 1867 au 26 mars 1868.

16 décembre, M. Gidel, professeur de rhétorique au lycée Bonaparte : Avocats, procureurs, hommes de robe (XVIIe siècle).

23 décembre, M. Talbot, professeur de rhétorique au collége Rollin : Rieurs mélancoliques (Villon, Scarron, Molière).

6 janvier, M. Crouslé, professeur de rhétorique au lycée Napoléon : De la morale des fables de La Fontaine.

13 janvier, M. Philibert Soupé, professeur à la Faculté des lettres de Lyon : Un honnête homme sous Trajan.

20 janvier, M. Maze, professeur d'histoire au lycée de Versailles : Le procès du surintendant Fouquet.

27 janvier, M. Jules Duval, directeur de l'*Économiste français* : Le premier âge des colonies françaises.

3 février, M. Bertin, professeur au lycée Louis-le-Grand : Saint-Simon. — Portraits.

10 février, M. Batbie, professeur à la Faculté de droit de Paris : La république de Platon.

17 février, M. Bohn, professeur de philosophie au lycée d'Amiens : Michel-Ange et ses poésies.

2 mars, M. Boissier, professeur au collége de France : Un esclave dans la famille romaine.

9 mars, M. Rondelet, professeur à la Faculté des lettres de Clermont : La philosophie appliquée aux sciences sociales.

16 mars, M. Zeller, maître de conférences à l'École normale : François Ier et Marguerite de Navarre.

23 mars, M. Lévêque (de l'Institut) : Types et portraits moraux dans l'antiquité.

M. Charles Lévêque commencera le cours de philosophie au Collége de France le vendredi 13 décembre, à deux heures précises. Il traitera, dans sa première leçon, de *l'Imagination et de l'Invention en philosophie*.

Nous voyons avec plaisir que les projets de M. Duruy, relatifs à l'enseignement secondaire des filles, si mal accueillis ailleurs, trouvent des témoignages de sympathie parmi les instituteurs libres qui ont établi et fait réussir à Paris ce genre d'enseignement. Voici ce que dit dans son journal, *l'Éducation maternelle*, M. Théodore Lévi Alvarès fils, qui dirige depuis longtemps les cours fondés par son père :

« Attendons pour le juger que le nouvel enseignement universitaire ait porté ses fruits. Quant à nous, depuis vingt-cinq ans que nous nous livrons à l'éducation, nous avons toujours accueilli avec reconnaissance tout ce qui protége et rehausse l'instruction des femmes, et nous sommes d'autant mieux disposé à continuer en ce moment nos sympathies, que M. le ministre de l'instruction publique nous semble consacrer, en l'adoptant et en la développant, l'œuvre commencée il y a cinquante années à Paris, par les *cours libres destinés aux jeunes filles*, et à la tête desquels on a placé tout récemment ceux qu'a fondés mon père en 1819 sous le nom d'*Éducation maternelle*. Les directeurs de ces cours sont heureux et fiers, à bon droit, de voir l'Université entrer dans la voie qu'ils ont si laborieusement tracée. Mais qu'il nous soit permis de revendiquer pour eux l'honneur d'avoir les premiers donné l'impulsion à l'enseignement secondaire des filles, que l'Université veut aujourd'hui propager et patronner. »

Nous apprenons que la souscription aux actions de la *Société des conférences*, fondée par M. Henry, marche bien et que déjà une importante sous-location de la salle, située boulevard des Capucines, 37, met la Société en de bonnes conditions au point de vue financier. — Nous rappelons qu'on souscrit à l'adresse de M. Henry, à l'Agence coopérative, 14, rue Taitbout.

Le Cercle artistique de Marseille vient d'inaugurer dans son local une série de conférences littéraires. M. de Calonne, professeur au lycée, a fait la première, ou plutôt il les a toutes annoncées dans une très-spirituelle causerie en manière de préface et d'introduction. Si les autres sont de ce ton, les membres du Cercle ont en perspective des soirées fort agréables.

Le propriétaire-gérant : Germer Baillière.

PARIS. — IMPRIMERIE DE E. MARTINET, RUE MIGNON, 2.

REVUE
DES
COURS LITTÉRAIRES
DE LA FRANCE ET DE L'ÉTRANGER

CINQUIÈME ANNÉE — NUMÉRO 2 — 14 DÉCEMBRE 1867

Paris, 13 décembre 1867.

La critique hebdomadaire a été ramenée aux classiques, à l'écart desquels elle se tient d'ordinaire, par de remarquables publications dues à nos professeurs de Faculté.

Les travaux de critique et de restitution entrepris par M. Gandar sur le texte des sermons de Bossuet ont fait l'objet de deux articles de M. Scherer (1), qui reconnaît l'utilité de l'œuvre commencée, et rend hommage au talent de l'auteur. Mais M. Scherer, qui a fait jadis des sermons, paraît nourrir de sourdes rancunes contre ce genre oratoire. Il leur a donné libre cours avec sa verve convaincue. Le croirait-on? Voici l'idée qui gouverne tout son examen du travail de M. Gandar. Il commence par cette phrase : « le sermon est un genre faux ». Il conclut et se résume par le paragraphe suivant :

> Je termine par où j'ai commencé : le sermon est un genre faux, et il est faux surtout parce qu'il a vieilli. Il a si peu de vérité humaine et générale, qu'il est difficile de s'y intéresser, même rétrospectivement. On a beau consentir à se placer au point de vue voulu, faire la part du temps et des changements, admettre le genre consacré, il faut être bien amoureux de l'éloquence pour la goûter lorsqu'elle n'est plus qu'à l'état de forme pure, c'est-à-dire de forme vide ou de rhétorique.

M. Sainte-Beuve (2) a eu l'occasion de faire un retour vers ses anciennes études sur Virgile, à propos de l'édition que M. E. Benoist, professeur à la Faculté des lettres de Nancy, publie dans la collection des classiques de la maison Hachette. Il lui était resté, dit-il, « quelque surcroît d'idées et de remarques » sur celui qu'il appelle le *souverain poëte*. Il les a mises de suite sans chercher de transitions et sans mettre d'autre unité que celle du sentiment toujours juste et ingénieux qui les inspire. En même temps qu'il accorde toute son admiration à la critique allemande, il a un mot d'indulgence pour cette ancienne critique française, si dédaignée aujourd'hui et qu'il a tant contribué lui-même à faire oublier : « En » profitant de ce qu'apporte l'exigeante sagacité d'un » Ribeck, n'abjurons pas le goût de Fontanes, le sen- » timent rapide qui est une lumière. » — M. Sainte-Beuve seul pouvait donner un tour poétique à l'histoire de la critique virgilienne, plus paisible que la critique homérique, que les *Prolégomènes* de Wolf ont si profondément bouleversée. Qu'on lise ce passage charmant :

> Au moment où tout Homère était remis en question, Virgile semblait plus définitivement assis que jamais. En présence de ce sort nouveau et aventureux qui attendait les poëmes homériques, ainsi lancés derechef à travers tous les périls de la critique sur le vaste océan des conjectures, un admirateur attristé du vieil Homère, se voyant arraché tout à coup à ses habitudes, aurait pu, par contraste, adresser aux amis de Virgile ces paroles de félicitation empruntées au poëte lui-même :
>
> Vivite felices, quibus est fortuna peracta
> Jam sua; nos alia ex aliis in fata vocamur.
> Vobis parta quies...
>
> « Heureux Virgile, heureux les Virgiliens, vous qui êtes au port ! Nous les amis d'Homère, nous voilà rejetés sur les flots et ballottés de destins en destins pour je ne sais combien de temps encore. Vous, vous n'avez qu'à relire et à jouir. »

A côté de Virgile, Horace, son ami, a reçu aussi quelque témoignage d'un culte aussi fidèle, sinon aussi heureux. Un nouveau traducteur a pris à tâche de trier et de coordonner le meilleur de toutes les traductions en vers tentées avant lui, espérant, par cette sorte d'accumulation des efforts passés, venir à bout de cette entreprise insurmontable. Malgré cet habile et patient assemblage, où M. Potier a réussi autant qu'on le pouvait faire, on peut dire avec M. de Sacy dans les *Débats :* « Courage, messieurs les traducteurs, Horace est encore debout. »

De Virgile et d'Horace, on peut passer sans profanation au conteur scandinave Andersen, dont le talent moins élevé n'est pas moins aimable. Il a fait récemment un court séjour à Paris. M. Philarète Chasles (1) l'a vu et entretenu. Sous l'impression très-vive de ce commerce d'un instant, il a écrit une étude qui tient presque autant du genre des mémoires que de celui de la critique. Il y fait connaître en quelques traits la personne du conteur, son talent aussi aimable et naïf, mais plus poétique que celui de notre Perrault, et sa vie, qu'on appellera plus tard sa légende, aussi touchante et poétique que la plus gracieuse de ses fictions. M. Philarète Chasles, qui consacre son cours de cette année à la littérature étrangère

(1) *Temps*, 26 et 27 novembre 1867.
(2) *Moniteur* du 2 décembre 1867.

(1) *Liberté* du 3 décembre 1867.

contemporaine, présentera sans doute à ses auditeurs ce sympathique personnage.

La mort de M. Flourens vient de frapper à la fois deux classes de l'Institut; il continuait cette longue tradition d'hommes illustres qui, à l'autorité du savant, savent unir le talent de l'écrivain. Depuis Fontenelle, voici les noms des membres de l'Académie des sciences que l'Académie française a accueillis dans son sein : La Condamine, Maupertuis, Cabanis, Buffon, Bailly, Vicq d'Azir, Fourier, Condorcet, Laplace, Ampère, Cuvier et Biot. M. Flourens clôt la liste. Comme l'a fait remarquer le directeur de l'Académie française, M. Patin, dans le discours qu'il a prononcé sur la tombe de M. Flourens, il n'y a plus, à l'heure qu'il est, de représentant des sciences à l'Académie française.

COLLÉGE DE FRANCE.

PHILOSOPHIE.

COURS DE M. CH. LÉVÊQUE
(de l'Institut).

Le mysticisme oriental ancien et actuel.

Le mysticisme alexandrin est, sans contredit, l'une des plus grandes entreprises métaphysiques qu'ait tentées l'esprit humain. Concilier toutes les doctrines antiques de l'Orient et de la Grèce au sein d'une conception immense; au moyen de cette conception, résoudre tous les problèmes philosophiques, sans en excepter un seul, et accorder les religions dans une imposante harmonie, tel avait été le dessein des néoplatoniciens d'Alexandrie. Aux plus illustres d'entre eux rien ne manque, ni le génie, ni la science vaste et profonde, ni l'éloquence, ni la vertu, ni cette consécration suprême qu'apporte aux idées et aux penseurs la persécution noblement supportée. Cependant ils ont échoué; j'ai dit comment, et j'ai raconté en détail les derniers jours, les luttes impuissantes, l'agonie et la mort de cette illustre école (1). Est-ce à dire maintenant que le mysticisme ait disparu sans retour avec ce groupe singulier de néoplatoniciens illuminés? Cette philosophie a eu depuis l'édit de Justinien, qui ferma les écoles de la Grèce, elle aura tant que durera l'humanité de périodiques retours, et toujours elle gardera quelque chose de la forte empreinte qu'elle a reçue du néoplatonisme. Plus tard je vous dirai peut-être quels ouvrages bizarres, quelles théories audacieuses, chimériques et par moment profondes, elle a suscitées au moyen âge, au temps de la renaissance et sous le règne de Louis XIV. Je vous ai dit l'année dernière quel éclat inattendu elle a jeté au XVIIIe siècle, dans les écrits de Saint-Martin, dont M. Adolphe Frank a si remarquablement raconté la vie, analysé les œuvres et apprécié les doctrines (1). Il y a plus, et s'il m'est permis de vous exprimer avec franchise ma pensée, ou plutôt ma crainte, le mysticisme ne tardera sans doute guère à reparaître au milieu de l'arène philosophique du XIXe siècle.

En effet, qu'est-ce au fond que le mysticisme? Rien, sinon une révolte, un emportement, un déchaînement du sentiment religieux. Cette explosion de religiosité aveugle et presque folle, puisqu'elle méconnaît et répudie la raison, des causes diverses peuvent la produire. Mais il en est une qui la produit infailliblement : c'est l'excès contraire, je veux dire la négation réitérée, persistante, opiniâtre de l'existence divine. En présence du gouffre que creuse devant lui la suppression systématique de la cause infinie, l'esprit humain se cabre et, se retournant violemment, il va se jeter dans l'excès opposé.

Assurément, si le mysticisme vient à renaître, il aura des caractères nouveaux, comme la société qui l'aura enfanté et à laquelle il tâchera de plaire. Attendez-vous, de ce côté, à quelque chose d'original. Il y a peu d'années, le positivisme produisit, sous la plume d'Auguste Comte, une religion qui divinisait l'humanité. Aujourd'hui, un Dieu égal à l'homme paraîtrait trop grand et surtout trop déterminé. La tendance actuelle est de nier Dieu, pour diviniser la nature. Encore quelque temps, et la nature aura ses adorateurs, ses autels, ses prêtres, ses mystiques, ses thaumaturges. Ou je suis bien trompé, ou cette revanche singulière n'aura pas manqué au sentiment religieux.

Mais de telles revanches sont tristes. Matérialiste ou non, le mysticisme prochain sera un acte de désespoir de la raison, comme tous les mysticismes. Il entraînera nécessairement les mêmes conséquences que le mysticisme néoplatonicien et que les doctrines qui, de près ou de loin, en sont sorties. Je voudrais donc rappeler quelles sont les principales conséquences de toute philosophie mystique, et montrer qu'à l'heure qu'il est ces résultats déplorables sortent encore de leur principe, lequel a repris, en Orient, une vigueur nouvelle.

Les jugements critiques que j'ai dû porter sur le néoplatonisme sont confirmés et singulièrement complétés dans un récent ouvrage de M. Ad. Franck, intitulé : *Philosophie et religion*. A l'égard des doctrines mystiques anciennes et modernes, la compétence de mon éminent confrère est solidement établie. L'auteur de l'histoire de la *Kabbale* ou philosophie des Hébreux, des *Études orientales*, de l'*Histoire du mysticisme au* XVIIIe *siècle*, celui qui a dirigé et enrichi la première

---

(1) *La science de l'Invisible*, dans la *Bibliothèque de philosophie contemporaine*, p. 77, sur Proclus et son Dieu. Voyez aussi dans la *Revue des Deux Mondes* du 16 mai 1866, une étude intitulée : *Dernières luttes du paganisme*.

(1) *La Philosophie mystique au* XVIIIe *siècle, Saint-Martin et son maître Martinez Pasqualis*, par M. Ad. Franck, de l'Institut, dans la *Bibliothèque de philosophie contemporaine*.

édition du *Dictionnnaire des sciences philosophiques*, et qui nous en promet une seconde, a étudié le mysticisme tour à tour de très-haut et de très-près. Il le connaît en lui-même et dans ses rapports avec les autres formes systématiques de la pensée humaine. Ce sera pour vous et pour moi un précieux avantage que de pouvoir mettre encore une fois sa vaste science à contribution. Cependant, même après les témoignages importants que je vais en extraire, vous ne connaîtrez pas assez son dernier volume et il vous restera à l'étudier par vous-mêmes. Vous y trouverez des études excellentes, libérales, fermes, sur les ouvrages contemporains où sont agitées les questions religieuses dont notre temps se montre particulièrement préoccupé. Ce que je veux y chercher surtout aujourd'hui, ce sont des lumières et des faits nouveaux propres à mettre en relief quelques-unes des plus graves conséquences du mysticisme.

Parmi ces conséquences, il en est une qui me semble contenir la condamnation décisive et sans appel du mysticisme. Elle est de nature à frapper vivement les esprits éclairés de notre siècle, qui aspirent de toutes leurs forces à la liberté. Le mysticisme est la négation plus ou moins explicite, plus ou moins immédiate, du caractère personnel, individuel, libre, en un mot, de l'âme humaine. Quoi qu'elle fasse pour échapper à cette extrémité, la philosophie mystique y tombe fatalement à un moment quelconque de sa course. Elle entraîne l'identification de la substance humaine avec la substance divine et, par là, l'anéantissement de cette personnalité humaine qui jamais n'a proclamé aussi haut qu'aujourd'hui son existence et ses droits.

Le mysticisme alexandrin anéantit la personne humaine par cette première raison qu'on ne saurait le distinguer légitimement du panthéisme. « On peut, — dit très-bien M. Ad. Franck, — on peut être panthéiste sans être mystique, ainsi que le prouve l'exemple de Spinoza, de Hégel, des anciens stoïciens. On est rarement mystique sans tomber au moins dans un panthéisme partiel. » A tous les degrés de leur métaphysique, Plotin et Proclus sont panthéistes. Ils le sont au point de départ par la théorie de l'émanation, d'après laquelle Dieu n'est point l'auteur, mais la substance de l'univers, de telle sorte que l'univers n'est pas l'ouvrage de Dieu, mais une suite fatale de son existence. Ils sont panthéistes au point d'arrivée, par la théorie de l'extase et du retour à Dieu, qui ne signifie autre chose que la confusion et l'identification finale des substances particulières avec la substance divine. Mais il y a plus, Plotin et Proclus sont panthéistes à l'endroit même de leur métaphysique où ils semblent l'être le moins. D'après leurs idées, la présence de l'âme en ce monde, et généralement l'existence de l'âme en dehors de la substance divine est l'effet d'une chute. Toutefois ce mot de chute n'implique nullement que l'âme se sépare de la substance ou, si l'on veut, de l'unité primitive. Proclus répète après son maître qu'en *procédant*, en se *pluriflant*, l'unité primitive demeure dans les êtres qui procèdent d'elle et dans les unités inférieures en lesquelles elle est pluriflée. La différence métaphysique entre le mysticisme alexandrin et le panthéisme n'est donc qu'une apparence qui ne doit pas tromper l'historien de la philosophie.

Avec leur panthéisme flagrant, avec leur mysticisme plus évident encore, les alexandrins ont voulu concilier l'existence de la liberté. Ils ne l'ont pu. C'est un fait d'une grande importance que l'ardeur avec laquelle ils se sont efforcés de maintenir intacte la libre volonté de l'homme.

Le mot de liberté est dans les *Ennéades* de Plotin, avec la même force et le même sens que chez les stoïciens (ἐλευθερία). Le mot et la chose sont dans les traités sur la *Providence*, la *Liberté* et le *Mal*. Proclus a analysé profondément les phénomènes et les éléments de cette activité qui est en notre pouvoir, τὸ ἐφ ἡμῖν. Mais ces affirmations sont contredites, renversées par des affirmations explicitement contraires et par l'esprit de la doctrine. Plotin a écrit quelque part, et cet aveu n'a point échappé au coup d'œil de M. Franck : « L'âme qui figure dans le drame dont ce monde est le théâtre apporte avec elle une disposition à y jouer bien ou mal. » Cette disposition détermine le développement de notre vie tout entière, et voilà le fatalisme affirmé. Je vous ai montré dans les traités de Proclus la même inconséquence.

Au surplus, n'oubliez pas qu'aux yeux de ces deux philosophes, l'état heureux, l'état parfait, le but de la vie, la récompense de la vertu, c'est le retour à Dieu par l'extase. Or, qu'est-ce donc que l'extase ? L'identification de l'âme avec l'unité abstraite, et par quoi ? Par la perte de l'activité, de la pensée, de la conscience même, c'est-à-dire par l'anéantissement radical de la personne.

De tels excès ne peuvent manquer d'en amener d'autres. Quand on s'est persuadé que l'on est en mesure de détruire sa personnalité et de s'identifier avec Dieu, rien n'empêche que l'on ne renverse les termes, et qu'on ne fasse descendre Dieu en soi. Plotin avait évité cet écueil. C'était assez pour lui d'avoir vu trois fois Dieu face à face pendant la durée d'une longue existence. Ses successeurs jugèrent que c'était peu. A l'extase ils joignirent la théurgie, sorte de magie qui consiste à rendre les dieux présents dans l'homme et même dans le bois, dans les pierres, au moyen d'incantations et de sortiléges. Et quand on a Dieu en soi, on peut tout ce qu'il peut lui-même : on fait des miracles. Plotin n'avait pas osé en faire ; Proclus et toute son école en ont fait. La bonne foi est évidente, au moins pour la plupart d'entre eux; mais la puérilité et l'extravagance ne le sont pas moins.

C'est que les absurdités enfermées dans une doctrine en sortent tôt ou tard. Le génie des maîtres les y retient comme enchaînées; viennent ensuite les disciples qui n'ont pas la même élévation, et qui disent tantôt naïvement, tantôt effrontément tout ce qu'il faut pour mettre à nu le fond des choses et ruiner le système.

Ainsi, dans notre siècle, en ce moment, le mysticisme persan sorti de l'islamisme, mais qui se rattache certainement au mazdéisme et au néoplatonisme, reproduit tantôt avec une exaltation religieuse qui brave le martyre, tantôt dans des pratiques grossières et cyniques, ce même anéantissement de la personne et de la liberté, cette identification avec l'unité divine qui est la pensée dominante des alexandrins. L'ouvrage de M. Ad. Franck renferme sur ce point des renseignements curieux et nouveaux que l'auteur a non seulement puisés dans les ouvrages de M. de Gobineau, mais encore recueillis de la bouche de témoins oculaires qu'il a soigneusement interrogés.

Le mysticisme le plus orthodoxe, dans la Perse de nos jours, est représenté par les Soufys. La connaissance de leur métaphysique religieuse est le partage d'un très-petit nombre d'entre eux. Ils sont divisés en une foule de degrés dont le premier, celui des Ouréfas, possède seul les mystères de la secte. Les Ouréfas méprisent profondément les degrés inférieurs, qui s'en consolent en dédaignant à leur tour ceux qui viennent après eux. Mais tous ces tronçons de la même secte ont un principe qui leur est commun. Hommes et choses, tout leur est indifférent. Ils assistent aux événements du monde sans y prendre part et même sans y jeter les yeux, parce que pour eux l'univers n'est qu'un songe qui nous voile la véritable existence. Celle-ci consiste uniquement dans l'anéantissement de soi-même au sein de la divinité. Le *Gulschen-raz*, l'un des principaux monuments du soufysme, contient ces mots étranges : « Tout être qui s'est anéanti et qui s'est entièrement séparé de lui-même entend retentir au dedans de lui cette voix et cet écho : *Je suis Dieu.* » On dirait un passage des *Ennéades*, ou de quelque traité de Proclus.

Donc, selon les Soufys, vivre c'est rêver. Le danger consiste à confondre ce rêve de la vie avec la réalité suprême de l'anéantissement par l'extase. Comment arriver à distinguer les deux états ? Les Soufys en ont découvert le moyen. Pour se maintenir dans le trouble supérieur, dans l'exaltation parfaite de l'extase, ils ont recours, devinez à quoi ? A l'opium et à l'arak. C'est à l'ivresse matérielle des sens, du corps, du cerveau qu'ils demandent la perte de la conscience et l'anéantissement en Dieu de leur personnalité. Après tout, les Soufys sont des mystiques conséquents. La contemplation opiniâtre recommandée par les alexandrins n'est pas toujours une voie certaine pour arriver à la torpeur extatique. Les boissons fermentées et les narcotiques y mènent bien plus sûrement Mais ces conséquences jugent leurs principes.

« Ce n'est pas la première fois, remarque M. Ad. Franck, que le mysticisme a produit ce résultat. Il s'est formé en Pologne, à la fin du XVIIIe siècle, une secte juive qu'on nommait les nouveaux *Hassidim*, c'est-à-dire les nouveaux saints. Comme les Soufys de la Perse, ces prétendus saints avaient l'ambition de s'élever au-dessus de l'humanité ou de confondre, dans leurs personnes, l'humanité avec Dieu. Ne pouvant atteindre à cette fin sublime par la seule puissance de l'abnégation, ils appelaient à leur secours, non pas l'opium, dont l'usage est inconnu dans ces climats, mais l'eau-de-vie, qui n'est pas non plus étrangère aux illusions de la religion d'Aly (1). »

Différente à beaucoup d'égards de la secte des Soufys, celle des Nossayris professe cependant, elle aussi, la doctrine de l'émanation et du retour à l'unité divine. Elle aboutit pareillement à la suppression de la personnalité de l'homme. Entre la nature et Dieu, entre les êtres particuliers et la substance incompréhensible de tous les êtres, ils placent cinq émanations principales qu'ils nomment *pyrs* et qui sont autant de personnifications des attributs nécessaires à la formation du monde et à la direction de l'humanité. Au-dessous de ces personnifications qui représentent les idées éternelles, s'échelonnent les prophètes, les patriarches, les sages, les fondateurs de religions, considérés sans distinction de temps, de nationalité, de croyance. La substance universelle descend encore plus bas : tous les hommes en sortent et tous ils restent en communication avec elle.

Voilà donc Dieu dans l'homme et l'homme en Dieu. Toutefois, ici-bas l'âme n'est que rattachée à Dieu sans lui être identique. L'identification complète a lieu dans la vie future, après une série de métempsychoses dont le maximum est fixé à mille et une. L'âme, même la plus criminelle, sera réintégrée dans le sein de Dieu. Le monde lui-même finira par disparaître, rendu à sa première essence ; toute forme sera évanouie, et l'éternité régnera seule. — Alors évidemment toute personnalité sera anéantie, comme toute forme particulière.

Du principe de l'émanation, les Nossayris les plus éclairés tirent quelques belles conséquences. Ils en déduisent la loi supérieure qui nous commande l'union et la concorde, comme étant tous issus de la même substance. Ils professent qu'il faut faire le bien, et que c'est là le seul culte qui soit digne de la divinité. Ils prient, mais seulement afin de se rappeler à eux-mêmes leurs devoirs. Ils célèbrent un repas en commun, symbole de la fraternité humaine. A ces deux pratiques se borne leur culte. Mais leurs idées fondamentales contiennent d'autres conséquences que la foule des croyants peu instruits en fait sortir. De même que les Alexandrins dégénérés, les Nossayris ignorants vont à l'absurde. Cette secte, d'après M. de Gobineau, embrasse les deux tiers de la population persane. Incapable de résister à la logique du principe de l'émanation, cette foule en accepte tous les résultats extravagants. Elle se jette dans les pra-

(1) *Philosophie et religion*, par M. Ad. Franck, p. 292.

tiques ténébreuses de la théurgie et de l'adoration des reliques ; elle est possédée de la passion des miracles ; elle se livre aux superstitions les plus grossières ; elle use enfin et abuse de mille manières de ce pouvoir que l'homme s'adjuge quand il substitue soit sa personnalité à celle de Dieu, soit la personnalité divine à la sienne.

La plus récente des religions de la Perse, le babysme, a fait voir encore une fois quels sont les fruits inévitables du mysticisme par rapport à la personne humaine. Je ne vous raconterai ni l'histoire de la fondation de cette secte par le jeune Mirza-Aly-Mohammed, ni celle de ses rapides progrès, suspendus momentanément, sinon arrêtés, par l'issue tragique de plusieurs luttes sanglantes. Ces détails, intéressants au plus haut degré, vous pourrez les lire dans l'ouvrage de M. de Gobineau: *Les religions et les philosophies de l'Asie centrale;* vous en avez d'ailleurs un résumé excellent, accompagné de solides jugements critiques dans le volume de M. Ad. Franck. Je ne prétends puiser dans le babysme qu'un fait nouveau à l'appui d'une loi. On objectera peut-être que la doctrine du Bâb était ou plutôt est (car elle existe encore) une religion et non une philosophie. Je réponds qu'en réalité c'est une philosophie recouverte des formes d'une religion et établie métaphysiquement avant d'être prophétiquement annoncée.

« Instruit et curieux comme il l'était, dit M. Franck, Mirza-Aly-Mohammed ne resta étranger ni à ces vieux systèmes dont nous parle l'auteur du *Dabistan* comme d'un héritage de la théologie mazdeïenne, recueilli avec respect par la Perse musulmane, ni au néoplatonisme alexandrin transfiguré par les Arabes, ni à la tradition encore vivante de la philosophie d'Avicenne » (1). Du reste, c'est précisément sur son identité avec Dieu que le Bab s'est fondé pour prêcher aux musulmans une foi nouvelle. Les principes essentiels de son évangile en sont la preuve.

Un jour Mirza-Aly-Mohammed annonça solennellement à ses auditeurs privilégiés qu'il était le *Bâb*, c'est-à-dire la porte, la porte mystique, la seule porte par laquelle on entre dans la vraie foi et qui donne accès à la connaissance de Dieu. Au bout de quelque temps, quand il se vit assez fort pour exprimer toute sa pensée, il donna à entendre qu'il n'était pas seulement la porte par où l'on entre dans la connaissance de Dieu, mais, jusqu'à un certain degré, l'objet même de cette connaissance, c'est-à-dire une émanation divine ; et enfin qu'il n'était pas seulement un prophète et le plus grand de tous les prophètes, mais la prophétie elle-même, la science, l'esprit de Dieu sous une forme accomplie. Bref, il dit qu'il était le point culminant de la prophétie ou simplement le *point*. Voilà le rapport de la personne du prophète avec la divinité.

(1) *Philosophie et religion*, p. 309.

Cependant le Bâb ou le *Point* n'exerce pas à lui seul la prophétie. « Il l'exerce simultanément dans un mystérieux accord, avec dix-huit personnes, hommes ou femmes, pénétrés du même esprit que lui.....» Pourquoi ce nombre dix-huit? Parce qu'il est égal à la somme que forment les lettres du mot *hyy*, « celui qui vit » ou « le Dieu vivant. » Or, on sait que les lettres de l'alphabet arabe et hébreu, comme celles de l'alphabet grec, tiennent lieu de chiffres et représentent chacune un nombre. Au nombre de dix-huit, qu'on ajoute encore une unité, un *point*, et l'on a un total égal à Dieu.

La confusion de la substance divine et de toutes les autres substances de l'univers est formellement proclamée dans les passages suivants extraits des écrits du Bâb : « Dieu est l'unité primitive, d'où émane l'unité supputée. — Dieu dit : En vérité, ô ma création, tu es moi. — Dieu est l'unité des unités et la somme des sommes. — Il n'y a pas une seule chose, sinon en lui. — Nous croyons tous en Dieu, et nous mettons tous notre foi en Dieu; et nous avons tous commencé en Dieu, et nous retournerons tous en Dieu, et nous tirons tous notre joie de Dieu. »

Il y a plus : selon le Bâb, au jour du jugement, on entendra retentir cet arrêt terrible : « Toutes choses sont anéanties, excepté la nature divine. »

Cependant, que signifie une religion qui raye la vie future et l'immortalité de l'âme de la liste de ses dogmes? Et quel étrange Dieu ce serait que celui qui, pour toute récompense de la vertu et pour tout châtiment du crime, se bornerait à détruire finalement l'universalité des êtres en les absorbant dans l'indistincte unité de sa substance? Cette difficulté semble avoir arrêté le fondateur du bâbysme. A l'en croire, la destruction n'atteindra pas ceux qui auront connu la vérité. Ils vivront donc dans l'éternité. Mais comment? Admirons ici l'égale impuissance du mysticisme à supprimer et à maintenir la personne humaine : à la supprimer, parce que la personnalité de l'homme est un fait évident; à la maintenir, parce que la conserver c'est renoncer au principe même de la doctrine. Pour échapper à cet embarras, le chef du bâbysme a recours à un de ces artifices de langage sous lesquels la contradiction essaye en vain de se dérober et qui sont si fréquents dans les ouvrages de Proclus et de Plotin. Les hommes qui auront connu la vérité, dit Mirza-Aly-Mohammed, ne seront pas détruits : ils ne perdront pas en Dieu le sentiment de leur existence, *quoiqu'ils doivent y perdre celui de leur individualité.* — Avoir le sentiment de son existence et perdre en même temps la conscience de son individualité, voilà qui est inintelligible.

En effet, se connaître soi-même en tant qu'existant, c'est se distinguer d'autre chose, se particulariser, s'individualiser au fond de sa propre conscience. Les Alexandrins, ces ancêtres de Bâb, étaient en un sens plus con-

séquents que lui : ils enseignaient que l'extase et le retour à Dieu entraînaient, non-seulement la perte de l'individualité, mais aussi celle de la conscience. Mais la hardiesse du babysme ne s'arrête pas là ; il a imaginé la plus bizarre et la plus imprévue de toutes les métempsychoses. J'ai dit que, dans cette doctrine, la mission prophétique est exercée par le Bâb d'abord, et avec lui par dix-huit assesseurs. Le Bâb ou le *Point* et ses dix-huit assesseurs forment ensemble un seul esprit, une seule substance en dix-neuf personnes inséparables les unes des autres. Elles sont immortelles ; il faudrait même dire éternelles comme la divinité. Or, ce qu'il importe de remarquer, c'est que, lorsqu'un membre de cette réunion vient à mourir, son âme passe dans le corps de son successeur. — Ainsi ce mysticisme conçoit une sorte de personnalité errante qui transmigre d'un homme en un autre, du moins dans le sein du cercle prophétique. Il serait trop aisé de réfuter de pareilles rêveries. Toutefois, il est utile d'en prendre note et de s'en souvenir à l'occasion. Ce qui est absurde dans le mysticisme babyste ne saurait être raisonnable dans un autre mysticisme passé, présent ou futur.

Je n'insisterai pas davantage. J'ai atteint le but que je m'étais proposé et qui consistait à démontrer, à l'aide des faits contenus dans le remarquable ouvrage de M. A. Franck, que le mysticisme aboutit tôt ou tard au panthéisme et au sacrifice de la personnalité humaine. J'aurais pu le réfuter par d'autres arguments. J'ai choisi celui-là parce qu'à l'heure présente il n'est aucune philosophie, quel que soit son drapeau, qui consente à faire bon marché, au moins dans la pratique, de l'activité personnelle de l'homme. Mais il ne suffit pas de reconnaître qu'il y a en nous une personne active et libre, distincte de la nature et distincte de Dieu : il faut mettre toutes ses autres idées philosophiques en harmonie avec celle-là. L'avenir appartiendra à la doctrine qui saura de nouveau établir cette harmonie et conquérir l'adhésion des esprits éclairés. Je ne dis point qu'une telle philosophie n'existe pas ; je dis qu'elle a de nouveaux efforts à faire pour entraîner l'opinion comme elle l'a déjà entraînée il y a quarante ans. L'un de ces efforts devra certainement consister à déterminer le rôle des facultés religieuses de l'homme dans l'accomplissement de sa destinée. Ce rôle, M. Ad. Franck l'a plusieurs fois indiqué, avec une incontestable autorité, dans l'ouvrage dont je viens de parler, et a ainsi donné à son nouveau livre un intérêt qui en assurera le succès.

CH. LÉVÊQUE.

COLLÉGE DE FRANCE.

LÉGISLATION COMPARÉE.

COURS DE M. ÉD. LABOULAYE
(de l'Institut).

De l'administration française sous Louis XVI (suite) (1).

XXI

FIN DE L'ASSEMBLÉE DES NOTABLES. — QUERELLES AVEC LE PARLEMENT.

L'avénement de Brienne rendit fort difficile la situation des notables. Depuis que les querelles avec Calonne n'excitaient plus l'opinion, le public se refroidissait pour une assemblée dont il n'attendait plus rien. Le roi voyait avec humeur ces conseillers qui tantôt essayaient de lui faire la loi, et tantôt se bornaient à lui donner des avis quand il leur demandait leur vote et leur appui. La reine, irritée contre eux, les regardait comme des traîtres. Les princes, peu habitués aux agitations de la liberté, étaient las des discussions auxquelles ils présidaient. Quant au ministre, il se trouvait embarrassé d'une assemblée qu'il avait employée comme un marche-pied pour s'élever, mais qui déjà semblait l'abandonner. Ce qui avait servi à l'ambitieux ne pouvait plus convenir au parvenu.

Les notables eux-mêmes sentaient ce qu'il y avait d'équivoque dans leur position, et désiraient et sortir. Après avoir critiqué tous les projets d'impôt, et n'en avoir adopté aucun, de crainte de se compromettre, ils finirent par déclarer qu'ils s'en remettaient à la sagesse du roi. A lui de décider quelles contributions auraient le moins d'inconvénients, s'il était nécessaire de demander au pays de nouveaux sacrifices. Dégager ainsi sa responsabilité, c'était faire acte de prudence, on peut douter que ce fût faire acte de bon citoyen.

Le 25 mai 1787, Louis XVI vint en personne faire la clôture de l'assemblée. Dans cette séance officielle, on tint un langage qui n'était pas tout à fait celui de la vérité; le roi remercia les notables de leurs bonnes intentions.

Son discours était ferme et convenable. « Je vous ai annoncé des abus qu'il était important de réformer; vous me les avez dévoilés sans déguisement; vous m'avez en même temps indiqué les remèdes que vous avez jugés les plus capables d'y remédier. Aucun ne me coûtera pour établir l'ordre et le maintenir. Il fallait pour y parvenir mettre de niveau la recette et la dépense. C'est ce que vous avez préparé en constatant vous-mêmes le déficit, en recevant de ma part l'assurance de retranchements et de bonifications considérables, *en reconnaissant*

(1) Voyez les précédentes leçons dans le volume de l'année dernière, pages 33, 401, 417, 433, 459, 504, 721, 740, 758, 795, 807, 817 et 833.

la nécessité des impositions que les circonstances me contraignent d'exiger de mes sujets. »

Lamoignon, le garde des sceaux, fit ensuite un discours louangeur; il déclara que Sa Majesté avait choisi les notables, *sur la foi de la renommée qui ne trompe jamais les rois*, pour concourir au rétablissement de l'ordre dans toutes les parties de l'administration. « Vous avez dignement répondu à ces espérances; vos délibérations ont constamment attesté l'union des cœurs et l'unité des principes. » Et il finissait en présentant comme modèle aux parlements une assemblée qui avait fait la critique la plus vive de l'administration, et qui avait refusé de se prononcer sur la nécessité de nouveaux impôts. Les parlements n'avaient que trop de disposition à suivre cette politique mesquine, qui ébranle les gouvernements et ne les réforme pas.

M. de Brienne, dont le discours était attendu avec impatience, résuma les travaux de la session et les promesses du roi. Il annonça de nouveau la réduction de quarante millions qu'il s'était engagé à faire dès le lendemain de son entrée au ministère, promesse téméraire et imprudente qu'il ne pouvait tenir, et qui compromettait la monarchie.

Au moyen de ces quarante millions d'économie, et en retranchant du passif les remboursements qui n'étaient qu'une novation de créance, et non pas une dette nouvelle, Brienne en arrivait à un déficit annuel de 50 millions qu'il fallait combler au moyen de l'impôt. Il promettait que le roi, pesant les observations des notables, se déciderait pour l'imposition la moins onéreuse et la plus égale pour tout le pays.

En outre, et pour rassurer l'opinion, il promettait la très-prochaine publication de l'état des recettes et dépenses, état discuté et arrêté dans le conseil des finances que Sa Majesté allait établir sur un pied tout nouveau.

C'est à ce conseil que Sa Majesté attribuait les emprunts, les impôts, la répartition des contributions, toutes les grandes opérations de finances. Et l'on promettait à la France de lui faire connaître les résultats de toutes ces délibérations. L'intention était bonne, le moyen était mauvais. Un conseil de ministres et de conseillers d'État peut être fort éclairé; mais pour mettre de l'ordre dans les finances, il faut autre chose. Il faut un corps qui ait pied dans le pays, et mandat pour défendre la propriété du citoyen. C'est là une force qui n'appartient qu'à des représentants de la nation. Tout le reste est une illusion d'honnêtes gens.

Brienne promettait également la publication annuelle du montant de la dette publique, et de l'amortissement; la réduction et la publication des pensions, la simplification de la comptabilité, la réduction des *acquits au comptant* (c'est-à-dire des fonds secrets) aux seules dépenses qui ne doivent pas être connues du public.

Ainsi la publicité était reconnue comme une condition du gouvernement; c'est la France tout entière qu'on appelait à contrôler la fortune publique, contrôle que Louis XVI, en honnête homme, appelait de tous ses vœux.

« Supprimer les abus, disait Brienne, c'est le désir constant de Sa Majesté, et ce désir constant les fera peut-être s'évanouir d'eux-mêmes. Les règles les plus austères, disait un grand ministre à une assemblée de notables, sont et semblent douces aux esprits les plus déréglés, quand elles n'ont, *en effet* comme *en apparence*, d'autre but que le bien public et le salut de l'État. Nul n'osera se plaindre quand on ne fera aucune chose qui n'ait cette fin, et quand le roi même, qui, en tel cas, est au-dessus des règles, voudra servir d'exemple. »

Malgré des promesses qui annonçaient de grandes améliorations, le discours de Brienne eut peu de succès; il ne concluait pas. On y répondit par des phrases qui n'étaient guères moins vides; néanmoins, au milieu de toutes les protestations de dévouement et de reconnaissance, on voit percer certaines idées qui vont bientôt éclater au grand jour.

En parlant des assemblées provinciales, Brienne, suivant la vieille politique de la royauté, avait fait des avances au tiers état, que la cour ne redoutait pas et dont elle voulait s'aider, comme d'un bélier, pour renverser les dernières prétentions de la noblesse et du clergé.

« Puisqu'un seul et même intérêt, disait-il, doit animer les trois ordres, on pourrait croire que chacun devrait avoir un égal nombre de représentants. Les deux premiers ont préféré d'être confondus et réunis; par là le tiers état, assuré de réunir à lui seul autant de voix que le clergé et la noblesse ensemble, ne craindra jamais qu'aucun intérêt particulier égare les suffrages. Il est juste, d'ailleurs, que cette portion des sujets de Sa Majesté si nombreuse, si intéressante, et si digne de sa protection, reçoive au moins, par le nombre des voix, une compensation de l'influence que donnent nécessairement la richesse, les dignités, la naissance.

» En suivant les mêmes vues, le roi ordonnera que les suffrages ne soient pas recueillis *par ordre*, *mais par tête*. La pluralité des ordres ne présente pas toujours cette pluralité réelle qui seule exprime véritablement le vœu d'une assemblée. »

C'étaient là des paroles que Louis XVI pouvait oublier, mais dont le tiers état devait se souvenir deux ans plus tard.

A ce langage populaire, l'archevêque de Narbonne répondit par un discours que Bezenval appelle sans respect : *une capucinade*. Parlant au nom du premier ordre, il déclara que le clergé n'avait aucune de ces prétentions qui peuvent aggraver le fardeau des contributions publiques, mais les formes d'administration du clergé tenaient à la constitution de la monarchie; elles reposaient, *comme toutes les propriétés*, sous la sauvegarde des lois, et sous la protection spéciale du monarque.

Il y avait plus d'un siècle de distance entre les idées que défendait Dillon, et celles que Brienne proclamait.

De son côté, le premier président du parlement de Paris, M. d'Aligre, fit entendre des paroles sinistres. Dans un discours, qu'il n'avait pas fait, mais qu'avait écrit pour lui une plume trop habile, il disait : « Les notables ont vu avec effroi la profondeur du mal. Une administration prudente et mesurée doit aujourd'hui rassurer la nation contre les suites fâcheuses dont votre parlement avait plus d'une fois prévu les conséquences.... Les différents plans proposés à Votre Majesté méritent la délibération la plus réfléchie.... Le silence le plus respectueux *est dans ce moment* notre partage. »

On ne pouvait réserver plus clairement le contrôle menaçant du parlement.

Ainsi finit une assemblée qui aurait pu faire beaucoup de bien, si elle avait secondé le roi, et elle le pouvait faire, soit avec Calonne, soit avec Brienne; rien ne l'empêchait de mettre des conditions à son concours, et d'exiger des garanties pour l'avenir; mais au lieu d'agir, elle se contenta de faire une opposition stérile. Satisfaite d'une popularité passagère qui flattait sa vanité, elle n'eut jamais de volonté, et ne voulut pas se compromettre en s'associant courageusement à la royauté. L'histoire lui est en général favorable; l'histoire est trop souvent partiale pour l'opposition, qu'elle ait tort ou raison; je ne puis accepter ce jugement. En 1787, Louis XVI offrait à la France plus de liberté et plus d'égalité que n'en possédait aucun pays du continent; ses intentions étaient droites, ses promesses sincères; il est triste de dire qu'il ne trouva point d'appui chez les notables. Le sens politique manqua aux privilégiés plus qu'au roi.

Les notables dissous, on s'attendait à des mesures décisives. On savait que le roi tenait à l'exécution des projets rédigés par M. de Calonne; les notables n'avaient pas osé les attaquer de front; Brienne, dans son discours d'adieu, avait annoncé des réformes prochaines; on comptait donc que ces projets, transformés en édits, allaient être soumis au parlement dans une séance royale, et solennellement enregistrés.

Les nouvelles de Versailles ne différaient que sur le jour de cette grande séance qui allait régénérer la constitution de la monarchie.

Cette marche, indiquée par le bon sens, était celle que le gouvernement se proposait de suivre. C'était le moyen de frapper un grand coup et d'emporter l'obéissance du parlement. Les mesures populaires, telles que la simplification des douanes et de la gabelle, la transformation de la corvée, la liberté du commerce des grains, forçaient la main au parlement; il lui eût été impossible de refuser son vote à la subvention territoriale, qui établissait l'égalité de l'impôt foncier. Tout fut changé par un faux calcul de l'archevêque de Toulouse. En vain Lamoignon, qui avait le sens politique, disait à Brienne qu'il faisait une faute des plus dangereuses s'il laissait naître une résistance qu'il était si aisé de prévenir; Brienne, soit vanité, soit ignorance, répondit qu'une *séance royale*, un *lit de justice* était un de ces moyens extrêmes qu'on n'emploie qu'à toute extrémité. On n'en était pas là, et il était dangereux de presser le roi de déployer sans nécessité tout l'appareil de la puissance. Le plus sage était d'envoyer d'abord au parlement les édits populaires, et de disposer ainsi favorablement l'opinion. Plus tard, si le parlement méconnaissait ses devoirs, on ferait intervenir le roi, prêt à frapper des magistrats désobéissants.

Ainsi Brienne comptait sur le patriotisme et l'abnégation du parlement; c'était une erreur étrange, et c'est assurément la plus grande faute d'un ministre qui en a commis tant d'autres.

Les édits sur le commerce des grains, les assemblées provinciales, la corvée, furent enregistrés sans opposition, les 17, 22 et 27 juin 1787. On critiqua seulement l'édit des assemblées provinciales, en ce qu'il créait des corps nouveaux, sans définir leur composition et leurs fonctions. L'édit annonçait des règlements prochains à ce sujet; le parlement entendait que ces règlements, faisant corps avec la loi, lui seraient soumis avant d'être exécutés. On parla de mettre cette condition à l'enregistrement de l'édit; mais Monsieur (qui, sur l'invitation du roi, avait pris place au parlement avec les autres princes) ayant représenté qu'il serait plus respectueux de supplier le roi de ne pas omettre cette formalité, le parlement se rangea de son avis, et l'édit fut enregistré sans autre observation.

Fort de ce premier succès, M. de Brienne jugea le moment venu de présenter les édits d'impôt. Il y en avait deux, l'un qui établissait la subvention territoriale, l'autre qui étendait le timbre.

De ces deux édits, le plus considérable par la réforme politique qu'il entraînait à sa suite, c'était la subvention territoriale, qui soumettait les privilégiés à l'égalité devant l'impôt. En le présentant au parlement, on mettait les magistrats dans une situation difficile, car s'ils refusaient l'enregistrement, ils se prononçaient pour le maintien des priviléges, et la nation n'en voulait plus.

Au lieu de suivre cette marche indiquée, M. de Brienne commença par porter au parlement l'édit du timbre, impôt qui pesait également sur tous les Français, il est vrai, mais qui, à ce titre, devait être également désagréable à tous. C'était laisser tous les avantages à l'opposition du parlement.

Le timbre, impôt d'invention hollandaise, reçu depuis longtemps en Angleterre, existait déjà en France. Mais l'édit l'étendait à toutes les transactions de la vie civile : actes sous-seing privé, quittances de rentes, livres de commerce, lettres de change, lettres de voiture, reconnaissances du mont-de-piété, billets de loterie, passe-ports, papiers publics ou annonces (c'est sous cette forme modeste qu'existaient les premiers journaux), musique, mémoires des avocats, etc. Du reste, l'assemblée nationale a repris l'édit de Brienne; c'est la loi qui nous régit encore aujourd'hui. Le timbre a le défaut d'être un

impôt, mais par la façon insensible dont il se répartit, c'est un impôt qui n'est pas onéreux dans sa perception, et qui, en général, cause peu de dérangement à celui qui le paye. C'est ce qui l'a fait établir dans presque tous les pays.

Il semble qu'à l'exemple des notables, le parlement n'avait montré de la modération au début que pour attendre avec plus d'avantage l'occasion de faire de l'opposition et de reconquérir sa popularité, un instant éclipsée. Sa politique fut celle de cette assemblée dont il n'avait pu voir la convocation sans crainte et le succès sans jalousie. Mettant aussi en doute la réalité d'un déficit qui n'était que trop constant et trop public, le parlement représenta qu'avant d'enregistrer l'impôt, il avait besoin de savoir s'il était nécessaire de l'établir. En conséquence, il supplia très-respectueusement le seigneur roi de lui faire communiquer les états de recettes et de dépenses, et le tableau des économies annoncées.

C'était là de la part du parlement une prétention exorbitante. Depuis la fondation de la monarchie, c'était la première fois que les conseillers du roi s'érigeaient en tuteurs de la royauté. Louis XVI refusa la communication qu'on lui demandait. « L'examen que mon parlement demande de faire, dit-il, *n'est pas dans l'ordre des fonctions qui lui sont confiées;* il ne peut se dissimuler mes résolutions, et moins encore se permettre de douter de leur accomplissement. L'engagement que j'ai pris de rendre public à la fin de cette année l'état de recette et de dépense en est un gage certain. » Ce refus légitime fut mal reçu. Le parlement arrêta le 9 juillet qu'il ferait de nouvelles supplications pour demander les états de recette et de dépense. Il ne pouvait prétendre qu'il avait droit de voter l'impôt, mais le préambule de l'édit du timbre promettait au public, et pour la fin de l'année, les états de recette et de dépense. Pourquoi refuser au parlement ce qu'on promettait au public? Et d'ailleurs n'avait-on pas communiqué ces états aux notables? Pouvait-on refuser à la cour du parlement, *obligée de donner son suffrage*, ce qu'on avait accordé aux notables qui ne *proposaient qu'un simple avis?* « Le premier caractère de tout impôt, ajoutait fièrement le parlement, c'est la nécessité. Votre parlement ne pense pas jeter un regard imprudent sur les secrets de votre administration, mais il se croit permis de demander à Votre Majesté la *certitude légale* d'un déficit *peut-être exagéré*, certitude qui seule *pourrait justifier aux yeux des peuples* l'enregistrement d'aucun impôt. Daignez, Sire, honorer votre parlement de votre confiance, il n'en abusera jamais; elle assurera celle de vos peuples; le langage de la confiance fut toujours pour nos rois le moyen le plus sûr d'être aimés et obéis. »

A cette prétention excessive, le roi répondit par l'ordre d'enregistrer sans délai sa déclaration. Le parlement se réunit aussitôt pour protester.

Ce fut au milieu de ces discussions qu'un conseiller des plus remuants, Sabatier de Cabres, s'écria : « Eh! messieurs, ce ne sont pas des états de compte qu'il nous faut, mais bien les états généraux. »

A la surprise générale, ce cri, transformé en proposition, fut accepté par une faible majorité, le 16 juillet 1787. C'était, disait avec raison Malesherbes, *la première étincelle d'un feu qui, si on ne l'étouffait pas, devait allumer un grand incendie.*

A vrai dire, le parlement lui-même fut effrayé de son audace. Pour adoucir les remontrances, on chargea de la rédaction un conseiller qui ne les avait pas votées, M. Ferrand, fougueux défenseur de la légitimité en 1814.

M. Ferrand n'avait pas la main légère; ses remontrances contiennent une accusation des plus vives contre les dilapidations des finances publiques; personne n'est épargné.

« Si Votre Majesté eût connu le véritable état des finances, elle n'eût point entrepris ces bâtiments immenses, elle n'eût point fait ces acquisitions onéreuses, elle n'eût point permis ces dons ruineux *déguisés sous le nom d'échange*, ces libéralités excessives qu'une importunité constante et scandaleuse était toujours sûre d'obtenir. Elle n'eût point surtout toléré l'accroissement de la terrible facilité des *acquits comptants* (ce poison mortel pour toute administration), qui expose sans cesse le souverain aux plus dangereuses surprises, qui disperse en secret les fonds publics, et dont la prétendue utilité ne peut jamais balancer les inconvénients qui en sont inséparables; encore moins eût-elle consenti à ces constructions qui entourent déjà la capitale, à l'élévation de ces palais qu'on élève à grands frais pour les commis de la ferme, et qui, dans l'attente d'un gain douteux et éloigné, consomment annuellement des fonds destinés à des besoins plus réels. »

Après ces remontrances dont on peut critiquer la forme, mais dont le fond n'était que trop vrai, le parlement repoussait le timbre comme un impôt *immoral*, contraire au génie français, dont la seule annonce avait jeté l'*alarme* dans le royaume, et *dont l'exécution y répandrait un deuil universel.* Les magistrats, habitués à parler sans contradiction, sont comme les prêtres, exposés à manquer souvent de mesure dans leurs discours.

Enfin le parlement, se fondant sur ce qu'on n'indiquait point de terme à l'impôt du timbre tandis qu'on en indiquait un à l'amortissement des dettes de l'État, terminait en disant que la nation assemblée en états généraux pourrait seule consentir *un impôt perpétuel.* « Il n'avait pas le pouvoir de suppléer à ce consentement, encore moins celui de l'attester, *quand rien ne le constatait*, et chargé par le souverain d'énoncer sa volonté aux peuples, il n'avait jamais été chargé par ces derniers de les remplacer. »

En faisant cette déclaration, le parlement signait sa déchéance politique. Depuis dix ans il avait voté 1200 millions d'emprunts, et tout d'un coup il affirmait que la nation seule avait le droit de voter les charges publiques.

Qu'avait-il donc fait depuis dix ans? Qu'étaient-ce que les magistrats français qui depuis 1614 avaient enregistré les impôts? Des usurpateurs du droit populaire, et cela de l'aveu du parlement.

Dans l'aveuglement de la passion, les magistrats ne voyaient pas la conséquence d'une pareille déclaration, mais la révolution allait bientôt les éclairer.

Sans s'irriter de ces *plaintes violentes*, le roi, dans sa réponse du 29 juillet, fit espérer quelques modifications de l'impôt; il donna l'assurance que ses demandes n'excéderaient point les besoins réels, et bientôt après, dans le lit de justice du 6 août, pour calmer les scrupules du parlement qui ne voulait pas voter d'*impôt perpétuel*, il fixa le terme de l'impôt du timbre au 1er janvier 1798 au plus tard.

En attendant, et pour en finir d'un seul coup, il envoya au parlement l'édit sur la subvention territoriale.

Enhardi par cette douceur, le parlement n'hésita pas un moment à réclamer la convocation des états généraux. La plupart de ceux qui faisaient cette demande auraient pâli si on la leur avait accordée. C'était une arme de guerre. Convaincus que jamais ministre n'oserait convoquer la nation, c'était un coup de maître que de placer la Cour entre la nécessité d'appeler les états généraux ou de céder au parlement.

Cependant il y avait parmi les jeunes magistrats quelques esprits ardents qui appelaient de tous leurs vœux une réforme radicale de la constitution, les uns, comme Duport de Prélaville, et Fréteau de Saint-Just, pour doter la France d'institutions à l'américaine: les autres, comme Duval d'Éprémesnil, parce qu'ils croyaient que le parlement, héritier des états généraux dans l'intervalle des sessions, deviendrait rapidement le premier corps de l'État.

Mais ces espérances étaient celles des jeunes magistrats des enquêtes, qui composaient les deux tiers du parlement. A la grand' chambre, on avait peur, et si l'on excepte quelques vieux magistrats jansénistes, accoutumés à la lutte sous Louis XV, et ennemis des prodigalités de la cour, le plus grand nombre s'effrayait de l'avenir. On se riait de leur terreur; d'Éprémesnil fut le premier à hausser les épaules quand le vieux d'Ormesson, l'oncle du contrôleur général, lui adressa cette parole prophétique : « La Providence punira vos funestes conseils en exaucant vos vœux. » On sait que d'Éprémesnil mourut sur l'échafaud.

Au milieu de cette effervescence, la présence des princes ne modérait pas la discussion, — il n'y en avait pas un qui sût parler, — et elle ajoutait à l'éclat des séances. Une délibération plus hardie que la précédente réunit une majorité plus forte. Le nouvel arrêté ne distingue plus entre un impôt *temporaire* et un impôt *perpétuel*.

« La cour, dans la situation difficile où se trouvent les finances de l'État, pénétrée du désir de prouver au roi son zèle et sa soumission, et de conserver *les droits de la nation et la fortune publique*, privée des connaissances qu'elle a inutilement sollicitées, réduite *après cinq ans de paix*, à délibérer sur un impôt désastreux *dont la nécessité n'est pas prouvée, et dont la proportion avec les besoins de l'État n'est pas établie*, considérant que la nation, représentée par les états généraux, est seule en droit d'octroyer au roi les subsides dont le besoin sera évidemment démontré, persiste dans son arrêté du 16 juillet, que le seigneur roi sera très-humblement supplié d'assembler les états généraux dans son royaume, et qu'à cet effet, il sera fait au roi une députation en la forme ordinaire pour les *supplications* énoncées au présent arrêté. »

Il était difficile de s'y mieux prendre pour élever des doutes sur le déficit, inquiéter les esprits et répandre le mécontentement.

Les affaires étaient dans un état qui ne permettait pas au roi de reculer. Il manda le parlement à Versailles, et fit enregistrer les deux édits en lit de justice le 6 août 1767.

Dès la veille, le parlement avait protesté contre tout ce qui se passerait dans cette séance. Dès le lendemain, il déclara nulles et illégales les transcriptions ordonnées sur les registres. Quelques voix proposèrent de défendre par *un arrêt* l'exécution des deux édits, mais cette mesure parut un peu vive, on ajourna la question à huitaine pour prendre le temps de réfléchir.

Aussitôt que cette séance fut connue à Versailles, l'exil du parlement fut résolu. Les lettres de cachet furent expédiées le soir même, mais au moment de les lancer, elles furent retirées sur les instances de Malesherbes, nouvellement rentré dans les conseils du roi; on résolut d'attendre la délibération du parlement, continuée au 13 août.

Dans cet intervalle, l'effervescence gagnait le public, les magistrats s'enivraient de leur popularité nouvelle. Le 10 août, Duport dénonçait Calonne, le parlement, décrétait d'accusation l'ancien ministre, comme coupable de *dilapidation, d'abus d'autorité et autres de tout genre*. Une évocation au Conseil arrêta cette affaire; la Cour ne voyait que la prétention du parlement de juger l'administration sous prétexte de juger M. de Calonne, l'opinion ne voyait dans cette évocation que la complicité de la cour et d'un ministre dilapidateur.

Le 13 août, encouragés par la foule, et surtout par les jeunes gens de la basoche, qui envahissaient le palais, les magistrats, vinrent à la séance avec les intentions les moins bienveillantes. On voulait faire des *motions* à l'anglaise, et dire des *choses fortes*. Le gouvernement avait fait colporter dans les rues le procès-verbal du lit de justice, le parlement y vit un outrage. D'Éprémesnil, malade, se fit porter à l'assemblée et il emporta les deux tiers des voix (81 voix contre 30) en faveur d'un arrêté qui déclarait la distribution des édits nulle, illégale, clandestine, *incapable de priver la nation d'aucun de ses droits*, et d'autoriser une perception qui serait contraire à tous les principes, maximes et usages du royaume. » L'arrêté ajoutait que le roi ne pouvait obtenir de nouveaux subsides sans convoquer les états généraux.

Dès que cet arrêté, qui devait rester secret et qu'on lut portes ouvertes, fut connu de la foule qui remplissait le palais et ses abords, les cris d'enthousiasme éclatèrent. D'Éprémesnil fut porté dans les bras du peuple à sa voiture; peu s'en fallut qu'on ne dételât ses chevaux pour le ramener en triomphe à son hôtel. Personne n'avait alors l'expérience des révolutions, on ne savait pas ce que dure cet amour du peuple, et où il mène ceux qui s'y fient. On ne pouvait demander à d'Éprémesnil la cruelle sagesse de Cromwell.

Aujourd'hui, quand on examine froidement cet arrêté du 13 août 1787, par lequel le parlement aveugle et impitoyable refusait à la royauté la vie et l'action, on se demande comment la faveur populaire entourait des magistrats qui ne défendaient que leurs priviléges et ne servaient que leur ambition.

Dans ce même arrêté, le parlement disait, et ceci eut éclairé des yeux moins prévenus : « Il est contraire aux *constitutions primitives* de la nation et aux principes qui seraient suivis par les états généraux, de voir le clergé et la noblesse soumis à une *contribution solidaire* pour la subvention territoriale... Il était réservé à nos jours de voir éclore le système de rendre le clergé et la noblesse solidaires pour une imposition que chacun doit sur son revenu, après un *consentement délibéré sans lequel tout engagement exigé est un attentat véritable à la propriété.* »

Lier la perception de l'impôt au vote de celui qui le paye, c'est la vraie doctrine, encore bien qu'elle soit d'origine féodale, mais tirer de cette maxime l'inégalité des ordres, et se rendre populaire en combattant l'égalité proposée par le roi, c'est de quoi étonner ceux qui ne sont pas habitués aux folies des partis.

Au fond, la vraie raison de la popularité qui entourait le parlement l'aurait fait trembler s'il l'avait comprise. D'Éprémesnil forgeait des armes qui devaient bientôt passer en d'autres mains. On excitait le parlement, mais on ne partageait pas ses idées. Il demandait les états généraux, cela suffisait. Le roi offrait plus d'une réforme, mais on connaissait sa faiblesse, et l'on se défiait des ministres. Avec les états généraux on mettrait à la raison et la royauté et le parlement. Voilà ce que sentait instinctivement l'opinion, et elle n'avait pas tort.

Je finirai par une réflexion. On nous parle souvent des inconvénients du régime parlementaire, des petites ambitions, des misérables jalousies de ces avocats qui se querellent. Il semble que l'antique monarchie fut le règne du silence et de la satisfaction générale. Vous voyez s'il en est ainsi pour le règne de Louis XVI. Le règne de Louis XV ne fut pas plus tranquille, et si l'on ne se plaignit pas sous Louis XIV, c'est qu'il avait bâillonné le parlement pour faire la guerre durant tout son règne, épuiser la France et finir par une banqueroute d'un milliard. Comprenons donc qu'à toutes les époques il y a eu agitation, mais comprenons aussi que dans les pays qui ne sont pas libres, ce sont des privilégiés qui se remuent pour des intérêts de vanité ou d'ambition. Ils inquiètent le pays et ne font rien pour lui. Ce sont des instruments de révolution et rien de plus. Dans les pays libres au contraire, les chambres associées au gouvernement sont *responsables* devant les électeurs, devant l'opinion, devant la presse. Responsables, elles sont forcément modérées, sinon en face d'un ministre, et pour une loi particulière, au moins en face du pays, et pour les besoins du gouvernement. A un gouvernement qui s'appuie sur le pays, quelle chambre a refusé le budget, l'impôt et l'emprunt? Les chambres ne sont pas seulement des instruments de législation, mais des instruments de crédit, de richesse et d'impôt. Il est difficile de dire ce qu'auraient pu faire des députés en 1787 ; mais une chose est certaine, c'est qu'ils n'auraient pas été plus violents que le parlement, et qu'ils n'auraient pas mené plus sûrement à la révolution.

XXII

LE PARLEMENT A LA VEILLE DE LA RÉVOLUTION.

C'est le 13 août 1787 que le parlement de Paris adressa au roi ces remontrances violentes, qui contenaient une protestation de nullité contre les deux édits du timbre et de la subvention territoriale, et une sommation de convoquer les états généraux.

Le surlendemain était la fête de l'Assomption; c'est à ce jour qu'un vœu de Louis XIII avait placé la France sous la protection particulière de la Vierge. Pour célébrer ce vœu, les cours souveraines allaient en corps à Notre-Dame, assistaient à un *Te Deum* solennel. Dans la fièvre des esprits, on devait s'attendre à une démonstration publique en faveur du parlement. Déjà même, dit-on, on préparait un arc de triomphe et des couronnes. Le gouvernement prévient cette effervescence. Dans la nuit du 14 au 15 août, les lettres de cachet signées depuis huit jours furent portées aux magistrats par des officiers des gardes françaises. Ordre était donné aux conseillers de sortir de Paris dans les vingt-quatre heures, et de se rendre sous quatre jours à Troyes.

Le lendemain du départ du parlement, c'est-à-dire le 17 août, les deux frères du roi firent enregistrer les deux édits dans les autres cours souveraines, la chambre des comptes et la cour des aides.

Monsieur, fort ambitieux de popularité, vint à la chambre des comptes avec une figure triste et accommodée aux circonstances. On l'applaudit, on lui offrit des bouquets, on jeta des fleurs sur son passage. Le comte d'Artois, qui affectait une attitude fière et menaçante, fut accueilli par des murmures et des sifflets. Mais sur un mouvement des gardes, toute la foule disparut. Les deux édits furent enregistrés comme dans les lits de justice, mais, aussitôt les princes sortis, les deux cours suivirent l'exemple du parlement ; on déclara que les états généraux seuls pouvaient consentir l'impôt.

Ces décisions furent prises tandis que la foule encombrait la cour du palais et que, du haut du grand escalier, des orateurs haranguaient le peuple et, parodiant la justice, faisaient brûler les pamphlets ministériels. La première pensée du ministère fut d'exiler les deux cours révoltées, mais à la prière de Malesherbes on renonça à cette mesure, et l'on se contenta de casser leurs décisions par arrêt du conseil.

Le parlement arriva à Troyes, suivi d'une faveur qui un moment fit craindre une émotion populaire. Encouragé dans sa résistance, le parlement exilé tient une séance générale, dans la principale salle du bailliage, le 27 août 1787. Un nouvel arrêté réitéra la demande des états généraux, et déclara que la monarchie serait *réduite en état de despotisme*, s'il était vrai que des ministres, abusant de l'autorité du roi, eussent le pouvoir de disposer des *personnes* par lettres de cachet, des *propriétés* par lits de justice, des *affaires civiles et criminelles* par évocations ou cassations, et de la *justice même* par exils et translations arbitraires. Le parlement s'apercevait des dangers de la monarchie absolue, le jour où il en souffrait.

Le procureur général, — c'était M. Joly de Fleury, — fut chargé de faire imprimer cet arrêté, et de l'envoyer le jour même aux tribunaux du ressort. Un arrêt du conseil cassa cette protestation et toutes les précédentes; le parquet reçut une lettre de cachet qui lui défendait d'envoyer dans les bailliages aucun des arrêtés du parlement. Cet ordre communiqué à l'assemblée des chambres ne fit qu'accroître l'irritation; on déclara dans la discussion que si les gens du roi refusaient de remplir leurs fonctions ordinaires, on les tiendrait pour démissionnaires, et l'on ferait remplir leurs fonctions par les derniers venus des conseillers. Toutefois on s'abstint de mettre à exécution cette menace qui aurait pu démembrer le parlement.

Tandis que la première cour du royaume se mettait ainsi en insurrection contre le ministère, au risque d'atteindre la royauté, les autres cours et tribunaux se hâtaient de s'associer à la résistance. La France est le pays de la mode et de l'imitation. Les tribunaux du ressort envoyèrent à Troyes des députations que la parlement reçut avec une solennité qui agissait vivement sur l'opinion; le Châtelet de Paris fit complimenter la magistrature exilée; la chambre des comptes n'était pas restée en arrière; l'Université elle-même, longtemps soutenue par le parlement contre les Jésuites, n'hésita pas à envoyer à Troyes une députation pour débiter une harangue en latin. Les parlements de province ne furent pas moins ardents. Tous s'élevèrent contre les actes arbitraires du ministre et contre l'énormité des charges publiques; tous demandèrent le rappel de la magistrature et la convocation des états généraux; tous insistèrent pour qu'on traduisît Calonne devant la justice. Les cours de Rennes, de Grenoble, de Tours, de Bordeaux, se firent remarquer par leur violence, mais le parlement de Besançon alla aux dernières limites.

« On ne peut, disait-il, considérer sans une douleur amère et sans une surprise extrême que, sous le règne d'un prince juste, économe, et dont l'âme sensible, exempte des passions qui ont égaré tant de souverains, promettait à ses peuples la sécurité et le bonheur, *le mépris des lois et le faix des impôts, des déprédations et des prodigalités, le luxe et la corruption des mœurs*, aient été portés à leur comble par l'abus qu'on a fait de sa confiance et de ses vertus mêmes....

» Depuis quelque temps on a fait un étrange abus des lettres de cachet, *de ces instruments du pouvoir arbitraire tant de fois prohibés par les ordonnances du royaume, et auxquelles les magistrats n'eussent jamais dû déférer*, pour anéantir la liberté nationale, imposer le territoire à volonté, rendre les dépositaires des lois *témoins muets*, spectateurs consternés de leur violation et de l'oppression des peuples.

» Les coups d'autorité sans cesse renouvelés, les enregistrements forcés, les exils, la contrainte et les rigueurs mises à la place de la justice, étonnent dans un siècle éclairé, blessent une nation *idolâtre de ses rois, mais libre et fière, glacent les cœurs, et pourraient rompre les liens qui attachent le souverain aux sujets et les sujets au souverain.* »

Voilà ce qu'on appelait de *très-humbles supplications adressées au seigneur roi* par les gens de son parlement; par ces gens qui se mettaient à genoux devant le prince, et ne se relevaient qu'avec sa permission, annoncée par le chancelier. Tant que la nation n'avait pas senti sa force, un pareil langage, qui d'ordinaire n'allait pas plus loin que les parlements et les ministres, pouvait valoir comme signe de la liberté française, qui ne consistait guère que *dans les mots;* mais à la veille de 1789, en un temps où la publicité naissait, il en était autrement; c'était une provocation directe à la révolution. Le parlement, il est vrai, l'ignorait; il aimait franchement la monarchie, au moment même où il en préparait la ruine.

Cependant, à Troyes, le parlement de Paris commençait à réfléchir et à hésiter. On tenait des audiences, mais personne ne s'y présentait; les harangues s'épuisaient et n'étaient pas toujours amusantes (1). Les jeunes conseillers des enquêtes regrettaient Paris et ses plaisirs, les vieux savaient que Paris oublie vite; chacun s'ennuyait, et désirait vivement ne pas jouer plus longtemps dans la solitude le rôle de héros. M. de Brienne de son côté désirait en finir; Paris était agité, les parlements de province se remuaient, les caisses de l'État

(1) On cite ce discours du député du bailliage de Château-Thierry : « La capitale, toute la nation cherche ses dieux tutélaires. Les entrailles d'un père s'ouvrent, sa bonté le presse; je crois entendre sa voix qui appelle. Ah ! que ne puis-je alors, comme le pieux Énée, vous porter à moi seul (il y avait 150 membres du parlement), et vous replacer dans ce sanctuaire que tant d'oracles ont consacré pour être le temple favori de la justice. » (*Hist. du gouvernement français*, p. 197.)

étaient vides; que de raisons pour ne pas prolonger une situation qui devenait chaque jour plus difficile! Enfin, Brienne était devenu non pas premier ministre, Louis XVI n'en voulait pas, mais *principal ministre*, ce qui était la même chose sous un autre nom, et il désirait rétablir le calme pour assurer son administration.

Il fit connaître au parlement qu'il était disposé à la conciliation. Déjà le roi avait annoncé à la cour des aides la suspension provisoire des deux édits d'impôt. Le parlement se hâta d'enregistrer les lettres patentes de prorogation; aussitôt le premier président se rendit à Versailles, sous prétexte de représenter au roi les inconvénients de la translation, mais en réalité pour traiter avec le ministre.

Une transaction n'était pas du goût de d'Éprémesnil. Il répétait à ses collègues *qu'ils étaient sortis de Paris couverts de gloire et qu'ils y rentreraient couverts de boue*. Avec moins de fougue, mais plus de fermeté, Robert Saint-Vincent, Duport et ses amis, disaient que des hommes d'honneur ne pouvaient pas revenir sur leur déclaration d'incompétence en fait de vote des subsides, et que pour triompher, le parlement n'avait qu'à rester inébranlable. Mais la majorité était lasse de l'exil et commençait à s'effrayer de l'avenir.

On transigea; le ministre et le parlement se firent mutuellement des concessions étranges. Brienne retira les deux édits enregistrés en lit de justice, et les magistrats rappelés prorogèrent le second vingtième jusqu'en 1792 inclusivement. Le parlement décida en outre que le second vingtième, ainsi que le premier, et les quatre sols pour livre, seraient perçus sans aucune distinction ni exception sur toutes les terres et seigneuries du royaume, *même sur les domaines du roi et les apanages des princes.*

Ainsi le gouvernement, qui avait tant de fois répété que les nouveaux impôts lui étaient absolument nécessaires (et c'était la vérité), reconnaissait qu'il pouvait s'en passer, et abdiquait devant le parlement.

Le parlement, oublieux du principe qu'il venait de proclamer avec tant de bruit, rejetait dans l'ombre les états généraux qu'il avait évoqués, et tout en répétant à haute voix qu'il ne se départait pas de ses anciens arrêtés, il se reconnaissait compétent pour proroger et étendre l'impôt, comme si la prorogation d'un impôt arrivé à échéance et son extension n'équivalaient pas à la création d'un impôt nouveau.

Cette transaction était, selon moi, peu honorable pour le parlement; elle montrait ce qu'il y avait de personnel et de peu sérieux dans son opposition; mais le pouvoir cédait, le parlement était rappelé, c'en fut assez pour exciter des transports de joie assez peu rassurants. Chaque soir des attroupements nombreux se réunissaient autour du Palais, on forçait les gens du quartier d'illuminer. On brûla un mannequin qui représentait Calonne, après l'avoir déclaré atteint et convaincu d'avoir *fait perdre au roi l'amour et la confiance des Français;* on promena deux autres mannequins que les clercs nommaient le baron de Breteuil et la duchesse de Polignac; il fut question d'en faire un troisième qui représenterait la reine; il fallut l'insistance du lieutenant de police pour que le parlement se décidât à faire cesser ces désordres. Ce qui a toujours perdu l'opposition en France, c'est l'amour maladif de la popularité. Pour diriger l'opinion, la première condition est de la braver au besoin et de lui faire sentir qu'on cherche la justice et non pas de vains applaudissements.

Le retour du parlement et le vote du second vingtième ne résolvaient pas les difficultés; le déficit était toujours là, il fallait le combler. On ne pouvait plus songer à proposer de nouveaux impôts, le parlement avait déclaré trop haut son incompétence; il n'y avait plus de ressources que dans l'emprunt; mais les besoins étaient urgents et considérables. Brienne n'évaluait pas à moins de 420 millions, à emprunter en cinq ans, les sommes nécessaires pour faire face aux dettes de l'État; sur ce chiffre, il est vrai, 300 millions servaient à des remboursements.

Pouvait-on amener le parlement à enregistrer ces 420 millions d'emprunts échelonnés sur cinq années? La question était douteuse, et d'un autre côté revenir cinq fois devant le parlement, c'était s'exposer à de cruels mécomptes et se mettre en tutelle plus qu'il ne convient à un gouvernement.

Ce fut alors, si l'on en croit un conseiller au parlement, témoin de toutes ces intrigues (1), que d'Éprémesnil, présenta au garde des sceaux Lamoignon un projet que celui-ci, d'accord avec le principal ministre, s'empressa d'adopter.

« Les états généraux, disait d'Éprémesnil, sont devenus nécessaires et peut-être inévitables. L'opinion y compte; c'est une promesse de réforme, ce serait peut-être aussi une cause de désordre et un grand danger public. Le parlement le sent et n'insiste plus sur leur convocation. Qui empêcherait le roi de profiter de cet état des esprits? Qu'il promette les états généraux pour une époque un peu éloignée, deux ou trois ans, et que du même coup il demande d'avance les emprunts nécessaires pour aller jusqu'au moment de cette réunion. Le parlement accordera ces emprunts et ne chicanera pas sur le délai de convocation. D'ici là le calme rentrera dans toutes les têtes et le gouvernement pourra *recommander* des députés (c'est ce qui se faisait pour les états provinciaux), diriger les choix et préparer les délibérations de façon à n'avoir rien à craindre et tout à espérer des futurs états généraux. »

Lamoignon, à ce que racontait d'Éprémesnil, pleura d'attendrissement à cette proposition d'accommodement. Il déclara que l'édit serait porté au parlement

(1) Guy Marie Sallier, qui a publié en 1802, sous le titre d'*Annales françaises*, un journal qui va de 1774 à 1789. Ce livre, qui fut présenté au premier consul et ne lui déplut pas, n'est rien moins que l'apologie du parlement et de la révolution.

par le roi lui-même, non pas avec l'appareil de la toute-puissance *et la foudre à la main*, non pas dans un lit de justice, mais dans une séance privée, semblable à celles où Henri IV venait chercher des conseils avec tout l'abandon de la confiance et de la loyauté.

Au fond, Lamoignon et Loménie se riaient de la simplicité du magistrat qui leur offrait plus qu'ils n'auraient osé demander. Au lieu d'ajourner les états généraux à deux ans, ne pouvait-on pas les ajourner à cinq ans ? Cinq ans devant soi, c'était l'éternité pour des ministres qui ne songeaient qu'au jour présent. Qu'importait d'acheter ces cinq années par une promesse que peut-être on ne tiendrait pas ?

Louis XVI cependant et la reine elle-même et plusieurs grands personnages que Brienne mit dans sa confidence, s'effrayèrent au seul mot d'états généraux. Depuis Louis XIV, c'était une tradition politique, une maxime d'État qu'il fallait éviter à tout prix les états généraux, comme un suprême danger pour la royauté. « On ne verra plus ni états généraux, ni conciles généraux », écrivait Voltaire ; la raison en était simple, les pouvoirs absolus ne veulent pas être bridés. Loménie écarta l'objection avec sa légèreté ordinaire. Le point essentiel, selon lui, c'était de faire enregistrer les emprunts. En les répartissant sur cinq années, on éloignerait d'autant les états généraux. Cinq ans, c'est un siècle pour un peuple aussi mobile que les Français. Dans cinq ans, qui songerait aux états généraux ? Les finances seraient rétablies, les esprits calmés, on verrait alors, soit à donner au pays le spectacle inoffensif d'une assemblée des trois Ordres, soit à se dispenser de convoquer des gens auxquels on n'aurait plus rien à demander.

Après avoir ainsi dissipé des craintes trop fondées, Loménie de Brienne se hâta de préparer une séance royale qui eut lieu aussitôt après les vacances du parlement. Cette séance marque dans notre histoire ; j'entrerai dans le détail, car c'est le dernier exemple des formes et des usages antiques et comme l'adieu de la vieille monarchie.

Le 19 novembre 1787, le roi, après avoir entendu la messe, se rendit à la grand'chambre à huit heures du matin et ordonna au premier président d'Aligre de convoquer les chambres. Tous les princes du sang et la plupart des pairs du royaume avaient pris place dans cette assemblée. Malesherbes, alors ministre, et Lambert, nommé contrôleur général, y figuraient comme conseillers honoraires, ainsi qu'un assez grand nombre de conseillers d'État et de maîtres des requêtes. Le garde des sceaux Lamoignon y tenait la place du chancelier Meaupeou toujours en exil, sans cependant présider l'assemblée, qui était tenue par le premier président. Ce n'était pas un lit de justice.

Les premières paroles du roi furent sévères ; il revint sur le passé, qu'il eût été plus sage d'oublier, il insista sur la plénitude de l'autorité qui n'appartenait qu'à lui seul. « Je n'ai pas eu besoin, dit-il noblement, d'être sollicité pour assembler les notables de mon royaume. Je ne craindrai jamais de me trouver au milieu de mes sujets. Un roi de France n'est jamais mieux que quand il est entouré de leur amour et de leur fidélité ; mais c'est à moi seul à juger de l'utilité et de la nécessité de ces assemblées, et je ne souffrirai jamais qu'on me demande *avec indiscrétion* ce qu'on doit attendre de ma sagesse et de mon amour pour mes peuples, dont les intérêts sont indissolublement liés avec les miens. »

Le garde des sceaux développa les discours du roi et le rendit plus dur et plus menaçant. Il reprocha au parlement l'émotion du pays et combattit les principes émis dans les arrêtés. Comme Meaupou en 1771, il proclama qu'au monarque seul appartenait le pouvoir législatif, *sans dépendance et sans partage*, maxime en tout temps odieuse au parlement et qui commençait à révolter l'opinion.

Lamoignon finit en présentant deux édits dont l'un portait la création graduelle et successive de 420 millions d'emprunts répartis sur cinq années (1), dont l'autre donnait l'état civil aux non-catholiques. Le préambule du premier édit annonçait une convocation des états généraux à l'expiration de ces cinq années, c'est-à-dire pour la fin de 1792.

Les gens du roi mirent sur le bureau ces deux édits ; le rapporteur conclut à l'enregistrement de l'édit d'emprunt, le premier président prit les voix comme dans les assemblées ordinaires.

Les plus anciens de la grand'chambre, appelés les premiers, suivirent l'opinion du rapporteur. Le nouveau contrôleur général Lambert, conseiller honoraire au parlement, opinant à son rang, fit l'éloge de l'édit, mais il effraya l'assemblée en annonçant un déficit annuel de 140 millions, qui serait même de 172 pour l'année 1788.

Ce fut l'abbé Sabathier de Cabre qui le premier combattit l'édit. Il fut d'avis d'enregistrer seulement le premier emprunt de 120 millions pour 1788 et demanda au roi la convocation la plus prompte des états généraux. Après lui, d'autres conseillers et notamment Fréteau parlèrent dans le même sens, tous avec un profond respect du roi, quelques-uns avec moins de respect des ministres.

Parmi ces discours, il en est un qui appartient à l'histoire ; c'est celui d'un des plus vieux conseillers de la grand'chambre, Robert de Saint-Vincent, que le comte d'Artois avait surnommé Robert le Diable. C'était un de ces jansénistes de mœurs sévères qui, vivant dans la retraite, occupés de prières et d'études, ne connaissaient du monde que le parlement. Au XVIIe et au XVIIIe siècle, il y a eu un certain nombre de ces figures vénérables, de

(1) 120 millions en 1788, 90 en 1789, 80 en 1790, 70 en 1791 et 60 en 1792. Ces 120 millions étaient obtenus par 9 millions de rente perpétuelle, 5 pour 100, 2 400 000 de rente rente remboursable, 4 pour 100, 3 600 000 de rentes viagères, distribuées en 2000 lots de 40 000 à 120 francs.

ces véritables prêtres de la justice; Robert de Saint-Vincent était de ceux-là. Quelque dur que fût son langage, on l'écoutait avec respect, car on savait bien que la passion de la justice et du bien le faisait seul parler. On ne pouvait accuser ni d'ambition, ni de rancune, ni de mauvaise foi un homme qui ne connaissait d'autre honneur que de siéger sur les fleurs de lis.

Voici ce discours tel que nous l'a conservé Sallier :

Il est douloureux pour nous, lorsque nous devons à Votre Majesté des conseils, de n'avoir à lui dire que de tristes vérités; car déjà les circonstances qui accompagnent sa présence dans son parlement l'avertissent que cet édit est une calamité de plus pour la chose publique. Si Votre Majesté venait apporter au parlement des lois pour le soulagement de la nation, aurait-on cherché à soustraire à vos regards le peuple de votre capitale? Les portes du Palais seraient-elles fermées? Les avenues de cette salle seraient-elles interdites aux citoyens? La marche de Votre Majesté eût-elle été transformée en une course précipitée? Ah! pourquoi se trouve-t-on dans le cas de craindre qu'au lieu des acclamations unanimes, si justement dues à Votre Majesté pour sa bonté et son amour pour ses peuples, elle ne remarquât sur tous les visages qu'inquiétude et consternation!

Après tant d'emprunts faits pendant la guerre et depuis la paix; après, dis-je, cette masse d'emprunts, dont il reste encore dû sept cents millions, lorsque tous les revenus publics sont déjà engagés, lorsqu'il est question d'un déficit annuel de cent quarante millions, qui pourrait sans effroi entendre encore parler d'emprunts, et de quelle somme? De quatre cent vingt millions? L'édit ne fait encore connaître que l'emprunt de cette année, qui est de cent vingt millions, et sa forme est réellement effrayante; c'est une combinaison de tout ce que les emprunts perpétuels et viagers peuvent avoir de plus désastreux..., c'est une usure scandaleuse; et comment peut-on espérer que le parlement émette son vœu en faveur d'un pareil acte, tandis que si un fils de famille en faisait de semblables, il n'y aurait pas un tribunal qui n'hésitât à les annuler? Sans doute l'état des finances est bien affligeant, mais l'édit que l'on présente est un véritable coup de désespoir. Se peut-il que l'on se joue ainsi des destinées de l'État? Quelle masse de malheurs on veut ajouter aux calamités présentes! On dessèche les provinces en attirant tout l'argent pour le concentrer dans la capitale; on alimente un agiotage désordonné, on livre la fortune publique et, on peut le dire, le sort de l'État à des hommes sans pudeur et dont l'avidité ne connaît pas de bornes. Mais, dit-on, ils ne veulent pas prêter à moins; c'est là leur condition. Il est bien vrai, Sire, que l'on vous a réduit à vivre sous leur dépendance, il est certain qu'ils vous font la loi. Ils vous font la loi, et plus on s'abandonnera à eux, plus cette loi sera dure. Il faut donc s'arrêter à quelque prix que ce soit, car demain il faudrait de nouveau recourir à eux, et ils demanderaient encore davantage et toujours davantage, et qui sait où cela peut conduire.

Sans doute, ce n'est pas sous ce point de vue qu'on a présenté l'édit à Votre Majesté dans son conseil. Là on peint tout en beau; les emprunts s'éteindront d'eux-mêmes; chaque année le besoin d'argent diminuera; on demande 120 millions pour l'année 1788; 90 millions suffiront pour l'année 1789; 80 millions pour 1790; 70 millions pour 1791; 60 millions pour 1792! Peut-on de bonne foi faire de pareilles annonces, et faut-il que l'on essaye de perpétuer le style des édits que nous voyons depuis longtemps nous dire chaque année : Encore un impôt, encore un emprunt, et tout ira pour le mieux! Nous devons désabuser Votre Majesté de ces paroles trompeuses. Le décroissement que l'on promet aujourd'hui n'existera pas; au contraire, un emprunt de 120 millions en appelle un de 150 pour l'année suivante. Cela ne peut que s'accroître tous les ans. Demandez à ceux qui empruntent pour couvrir des dissipations, si chaque année il ne faut emprunter de plus fort, et creuser de plus en plus l'abîme; ou pour mieux dire, voyez ce qui s'est passé dans vos finances depuis douze années. Les économies, les bonifications, le projet d'une meilleure administration, sont encore autant d'illusions dans le régime actuel des finances. On forme un plan pour cinq années, mais depuis le règne de Votre Majesté, les mêmes vues ont-elles jamais dirigé pendant cinq années de suite l'administration des finances?

... Ces réflexions, Sire, sont affligeantes; mais elles ne doivent pas décourager Votre Majesté. Le remède aux plaies de l'État a été indiqué par votre parlement : c'est l'assemblée des états généraux. Votre Majesté y trouvera des conseils et des secours; cette convocation, pour être salutaire, doit être prompte. Si l'on tarde, les maux s'accroîtront, et le remède sera plus difficile. Votre Majesté annonce, dans son édit, que les états généraux seront assemblés pour l'année 1792. Mais pourquoi ce retard? Le moment n'est pas venu, dit-on; je cherche ce qu'on peut entendre par là. Trouve-t-on que le désordre ne soit pas assez grand dans les finances? Un déficit de 140, de 170 millions ne paraît-il pas suffisant? En quoi donc est-il nécessaire d'y ajouter une dette de 500 millions? La vérité, la voici : vos ministres veulent éviter ces états généraux, dont ils redoutent la surveillance. Mais leur espérance est vaine; les besoins de l'État vous forceront à les assembler d'ici à deux ans; oh oui! ils vous y forceront, et le plus sage parti à prendre serait de profiter de la bonne disposition des esprits, de cette passion du bien public qui anime aujourd'hui tous les Français. Ceux qui disent qu'il faut attendre ne peuvent pas avoir des vues droites. S'ils veulent du temps, c'est donc pour former des intrigues, pour composer des états généraux avec des courtisans préparés à les applaudir, ou avec des hommes turbulents qui y porteraient le désordre et les rendraient infructueux et peut-être nuisibles. Dieu veuille préserver le royaume de tels malheurs; mais il est permis de les craindre, car l'exemple du passé fait assez connaître qu'il est des hommes qui risqueraient le sort de leur patrie pour avoir le plaisir de dire ensuite : Vous le voyez, le parlement a eu tort, il ne fallait pas d'états généraux. Que leur importe, en effet? Ils font mal, ils s'en vont. L'indignation publique les poursuit; mais ils emportent l'impunité et même des récompenses. Ne voyons-nous pas celui qui par le déréglement de son administration a conduit la France sur le bord du précipice, ne le voyons-nous pas tranquille et protégé? Les magistrats ont voulu rechercher et punir ses dilapidations; ils en ont été empêchés. Ceux qui lui ont succédé, ceux qui, lorsqu'il était en place, l'attaquaient avec le plus d'impétuosité le couvrent aujourd'hui de leur égide. Sire, il faut cependant prendre un parti. Eh bien! ce parti, je le répète, c'est de convoquer promptement les états généraux. En attendant cette réunion, ouvrez, s'il le faut, un emprunt, mais que ce ne soit pas celui qui vient d'être présenté. Écartez du préambule cette dissertation aussi froide qu'alarmante sur ce qui arriverait si Votre Majesté était réduite à manquer à ses engagements. Est-ce que cela peut se présumer? Est-ce qu'une pareille supposition doit être discutée dans un édit? Retranchez aussi cette annonce déplacée dans les circonstances, de l'espérance de présenter aux états généraux l'ordre rétabli et la libération de l'État assurée. Retranchez ces promesses illusoires, ou plutôt supprimez tout ce préambule, parce qu'il est indigne de la majesté royale. Il est indécent.....

..... Sire, nous n'ignorons pas que, dans le secret du cabinet, la résistance à laquelle le devoir des magistrats les oblige souvent n'est pas toujours bien interprétée; mais ils seraient coupables si le désir qu'ils ont de plaire à Votre Majesté leur faisait oublier leur devoir. Ce devoir rigoureux les oblige à vous dire la vérité, et si le parlement enregistrait une mauvaise loi par faiblesse, il se couvrirait de honte, et s'attirerait un jour l'animadversion bien méritée de Votre Majesté.

Vos magistrats, Sire, s'honorent de ces sentiments, et mettent leur gloire à se montrer, dans tous les temps, les plus fermes appuis du trône. A Dieu ne plaise que des moments plus difficiles encore ne viennent mettre à l'épreuve leur courage et leur fidélité; mais l'exemple du passé, comme les sentiments profondément gravés dans nos cœurs, répondent à Votre Majesté de la part de son parlement, dans quelque circonstance que ce soit, d'un dévouement sans bornes pour sa personne, et du zèle le plus pur pour sa gloire et le bonheur des peuples.

Ne croyez pas que ce discours déplut à Louis XVI, il était fait pour entendre la vérité. Tout le temps que parla ce vieux Romain, le roi resta les yeux tournés vers lui, l'écoutant avec bonté, et il lui fit témoigner que cette franchise ne lui avait pas déplu. Si le parlement avait eu de la modération, et les ministres quelque sagesse, on pouvait encore sauver le pays.

Déjà ému par le discours de Robert Saint-Vincent, le roi le fut plus encore par les paroles de d'Éprémesnil. Celui-ci proposait d'enregistrer les deux premiers emprunts, en suppliant le roi de convoquer les états généraux pour 1789. d'Éprémesnil était éloquent, il vit que le roi était ébranlé : « Sire, s'écria-t-il, d'un mot vous allez combler tous nos vœux. Un enthousiasme universel va passer en un clin d'œil de cette enceinte dans la capitale, de la capitale dans tout le royaume. Un pressen-

timent qui ne me trompera pas m'en donne l'assurance ; je lis dans les regards de Votre Majesté, cette intention est dans son cœur, cette parole est sur ses lèvres ; prononcez-la, Sire ; accordez-la à l'amour de tous les Français. »

A cette prière indiscrète, Louis XVI se sentit singulièrement embarrassé ; il garda le silence, mais il avoua le lendemain à l'archevêque de Paris qu'il avait été au moment d'oublier les résolutions prises au conseil, et d'accorder ce qui lui était demandé.

Jusque-là tout s'annonçait favorablement, il était visible que le parlement accorderait l'emprunt, il n'y avait qu'à laisser le premier président compter les votes, quand tout à coup, pris de je ne sais quel scrupule d'étiquette, le garde des sceaux monte auprès du roi et confère avec lui ; puis le roi, sans tenir compte du vote qu'il venait d'autoriser, prononça ces mots : « Après avoir entendu vos avis, je trouve qu'il est nécessaire d'établir les emprunts portés dans mon édit. J'ai promis d'établir les états généraux avant 1792, ma parole doit vous suffire. J'ordonne que mon édit soit enregistré. »

Ainsi, sans aucune raison qu'un usage douteux, la séance commencée avec les formes de la liberté finissait par une lit, de justice et un enregistrement forcé.

Tandis que le greffier en chef écrivait sur le repli de l'édit la mention de l'enregistrement, le duc d'Orléans, qui était près du roi, éleva la voix en balbutiant et dit : « Sire, cet enregistrement est illégal. Il faudrait exprimer qu'il est fait de l'exprès commandement de Votre Majesté. » Louis XVI, surpris, se mit à balbutier de son côté, et dit ces propres paroles : « Cela m'est égal... Vous êtes bien le maître... Si..., c'est légal, parce que je le veux. »

On lut alors l'édit concernant les non-catholiques, et la séance fut levée. Il était cinq heures du soir, on était rassemblé depuis huit heures du matin.

Le roi parti, le duc d'Orléans, seul parmi les princes rentra dans la grand'chambre. Tout était en feu. Les enquêtes demandaient la continuation de l'assemblée ; on s'écriait qu'après ce qui venait de se passer on n'était pas sûr qu'il y eût un lendemain pour le parlement. On demanda au duc d'Orléans de répéter sa protestation, qui, soufflée par l'abbé Sabathier, prit une forme régulière, et fut inscrite sur le registre.

On délibéra ensuite sur la façon dont le garde des sceaux avait terminé la séance. C'était, disait-on, une insulte calculée, faite au parlement par des ministres qui cherchaient une querelle. D'Éprémesnil, furieux, s'écria que la différence qu'il voyait entre un lit de justice et une séance royale, c'est que l'un avait la franchise du despotisme et l'autre en avait la duplicité. Il fit adopter une protestation destinée à rester secrète sur les registres.

Mais Lamoignon était décidé à briser toute résistance. Le duc d'Orléans fut exilé dans sa terre de Villers-Coterêts ; deux conseillers, l'abbé Sabathier et Fréteau furent enlevés et conduits l'un au château de Dourlens, l'autre au mont Saint-Michel. Ces coups d'autorité étaient peu faits pour calmer les esprits.

Le 21 novembre, le roi se fit apporter les registres, il enleva l'arrêté et réprimanda le parlement avec sévérité, déclarant qu'il entendait que *sa volonté fît loi partout, et que lorsqu'il était au parlement, il n'y avait d'arrêt que celui qu'il ordonnait de prononcer.*

A ce langage royal, le premier président répondit au nom du parlement *consterné*, et demanda la mise en liberté du prince du sang et des magistrats dont le seul crime *était d'avoir dit librement ce que leur dictaient leur devoir et leur conscience dans une séance où le roi lui-même avait annoncé qu'il venait recueillir des suffrages libres.*

Le roi répondit : « Lorsque j'éloigne de ma personne un prince de mon sang, mon parlement doit croire que j'ai de fortes raisons. J'ai puni deux magistrats dont j'ai dû être mécontent. »

C'étaient là d'impuissantes menaces. La faiblesse du roi et l'incapacité des ministres n'étaient plus un secret pour personne. Le parlement, soutenu par l'opinion, poussé par les esprits ardents, entendait bien ne plus céder ; Lamoignon et Brienne étaient décidés à reprendre les traditions de Maupeou, et à briser une seconde fois la vieille magistrature. Dans ce duel de l'autorité contre l'autorité, le parlement était trop faible pour résister, mais il était assez fort pour faire en mourant, à la royauté, une blessure dont elle ne devait pas se relever. Le moment approchait ou roi et parlement allaient disparaître de la scène devant cette force terrible que tous deux avaient évoqués, et qui devait tous deux les abattre, les états généraux, ou pour les appeler de leur vrai nom, la Révolution.

ED. LABOULAYE.

FIN DU COURS.

ASSOCIATION POLYTECHNIQUE.

CONFÉRENCE DE M. HORN.

Le Luxe (1).

I

Plusieurs personnes de mes amis, en apprenant le sujet de notre entretien de ce jour, m'ont demandé : « Vous allez donc continuer Dupin l'aîné ou le rééditer? » — faisant allusion à la virulente sortie contre le luxe qui avait été, au Luxembourg, l'une des dernières boutades de cet homme politique à tant de titres célèbre. Parmi les amis dont je parle, il y en avait même qui, avec un empressement des plus aimables, s'appliquaient à établir mon droit à cette espèce particulière de succession;

(1) Voyez sur le même sujet une conférence de M. Batbie, faite à la Sorbonne, dans troisième année, p. 165.

ils alléguaient qu'en ma qualité de vrai paysan du Danube (par l'origine et autrement), j'avais bien quelque titre pour hériter de l'homme à qui la voix populaire avait décerné ce titre emprunté à la Fontaine : titre qu'il n'acceptait pas seulement; il l'affectionnait et à merveille savait en tirer profit.

J'oserais presque parier que bien d'autres personnes dans cette enceinte supposent que je vais rééditer les diatribes si faciles contre le luxe. J'en suis fâché pour ceux qui l'espèrent, j'en suis charmé pour ceux qui le craignent : non, je n'ai guère l'intention de tonner contre le luxe.

D'abord, pour tonner il faut être Jupiter ou du moins se croire de la famille; mon immodestie ne va pas jusque-là. Ensuite, à quoi bon tonner? Il fut un temps où cela effrayait; aujourd'hui, grâce à la diffusion des lumières, les plus simples le savent : le tonnerre est un bruit sans conséquence; la seule chose à redouter, c'est la foudre qui peut frapper. Or, le luxe paraît pourvu du parafoudre le plus merveilleux. Le luxe vit, grandit, prospère malgré les attaques qui ne lui ont été ménagées en aucun temps, à commencer par la plus haute antiquité. Ainsi qu'un écrivain des plus spirituels en fit au siècle dernier la juste remarque : les premiers hommes qui se soignèrent les ongles et se coupèrent les cheveux ont été non-seulement accusés de luxe, traités de petits-maîtres; on leur reprochait encore de l'impiété: leur main sacrilége gâtait l'œuvre du créateur!.... On n'a guère discontinué depuis de parler contre le luxe, et le luxe n'a pas discontinué de se développer.

Tonner contre le luxe serait donc chose tout à fait inutile et inopportune. D'ailleurs, ces foudres de la critique dussent-elles atteindre leur but, ce ne serait point une raison pour moi de joindre ma voix à celles qui accablent le luxe; au contraire. Je ne crois pas que les récriminations acerbes dont il est souvent l'objet soient tout à fait fondées; j'estime surtout qu'elles se trompent souvent d'adresse.

Un seul exemple. Quand nous parlons du luxe de la toilette, nous pensons en première ligne à la femme, aux dépenses exagérées qu'elle fait parfois pour ses robes, ses chapeaux, ses châles, ses dentelles, et tous les autres articles qui composent l'armature de la femme, surtout de la femme jeune ou ayant des prétentions à l'être. Je ne dis pas qu'il n'y ait pas exagération; l'exagération est fréquente : j'en atteste tous les maris présents et absents, passés et futurs. Mais la faute est-elle uniquement aux femmes? Non. Quand une femme se pare, et à tout prix veut être belle, éblouissante, elle est habituellement mue par deux mobiles : plaire aux hommes, et faire enrager les autres femmes, naturellement les «amies» avant tout. Or, si plaire aux hommes est le premier mobile du luxe féminin, n'est-ce pas dire que nous autres hommes sommes les premiers coupables? Notons que ce calcul de la femme la trompe rarement. «L'habit ne fait pas le moine», soit; mais la robe, semble-t-il, fait l'abbesse et bien autre chose encore.... Nous sommes aussi pour beaucoup dans l'autre mobile principal du luxe féminin. Si par son faste la femme espère provoquer l'envie, la jalousie de ses compagnes, c'est parce que grâce au faste elle attirera mieux les regards, la considération, l'adulation de certains hommes... Autant dire que dans ce luxe féminin dont nous médisons tant, nous sommes pour le moins les complices des belles accusées, et que les vrais coupables ne sont pas toujours ceux qui commettent la faute.

Je ne vous ai parlé, toutefois, que des mobiles directs, *subjectifs*. Il y a une raison plus générale, plus profonde à l'amour du luxe dont on accuse la femme. Regardez bien, et aisément vous vous en apercevrez : cet amour du luxe n'est pas toujours une passion, ni même une affaire de goût; bien souvent c'est plutôt une espèce de refuge, de diversion, un moyen de s'étourdir sur le vide que notre éducation, notre manière de vivre, nos mœurs, laissent forcément dans le cœur et l'esprit des femmes; plus elles ont d'esprit et de cœur, plus le vide sera grand, pénible, plus impérieux sera le besoin de le combler, grâce à quoi la femme la plus intelligente pourra devenir en apparence la femme la plus inintelligemment luxueuse.

Des voyageurs égarés dans des forêts inhospitalières ont dû plus d'une fois, faute de nourriture, s'attaquer à l'écorce des arbres. Dans les villes assiégées, on a vu des malheureux affamés dévorer jusqu'aux semelles de leurs souliers. Cela ne se digère point, cela ne nourrit pas, mais cela remplit l'estomac. Pour la femme moderne, l'apparent fanatisme du chiffon, du bibelot, du bijou, n'est souvent que le trompe-ennui, le moyen de masquer l'oisiveté forcée que nous créons à la femme en la tenant systématiquement éloignée de toute occupation pouvant élever l'esprit, remplir le cœur, former le caractère.

J'avoue ne pas être partisan absolu de la proposition récemment introduite au parlement anglais (mai 1867) par un penseur des plus éminents; John St. Mill réclame pour la femme la complète égalité de droits avec l'homme, y compris l'éligibilité aux plus hautes fonctions politiques. A cette égalité sans réserve il y a des obstacles bien grands, imposés par la nature des choses. Je n'en suis pas moins convaincu que si notre système d'éducation et d'instruction, si nos mœurs sociales et politiques admettaient nos compagnes à des soins et à des jouissances plus élevés, lui permettaient d'occuper son cœur et son esprit à des choses plus nobles, plus sensées, la préoccupation du chiffon ne tarderait pas à baisser sensiblement chez la femme plus ou moins douée.

II

J'ai insisté quelque peu, mesdames et messieurs, sur ce point particulier, parce qu'il renferme deux enseignements d'une portée générale et bons à retenir. L'exemple que je vous ai cité prouve d'abord que le luxe n'a pas

toujours la cause directe que nous lui voyons; fort souvent, loin de provenir d'un caprice ou d'une passion individuelle, le luxe a une cause des plus générales, des plus profondes. Cet exemple fait encore voir que pour combattre le luxe dans ce qu'il peut avoir de fâcheux, il faut s'attaquer moins aux personnes qui le pratiquent qu'au milieu dans lequel il se pratique et qui souvent en est la cause.

Si je voulais poursuivre cet ordre d'idées, je pourrais vous rappeler avec Montesquieu qu'en général dans la monarchie le luxe est plus développé que dans la république, et qu'au sein même de la monarchie, le mauvais luxe (faste, prodigalité) s'étale d'autant plus largement, d'autant plus effrontément, qu'on est plus loin du règne de la liberté et de la justice. Rien n'est plus naturel. Plus le cœur et l'esprit des populations manquent d'alimentation saine et digne, et plus avidemment elles se jettent (et d'en haut on les y pousse) sur le clinquant, sur la contrefaçon, le sophistiqué..... Ici je sens le besoin de me conformer au sage précepte : «Glissez, n'appuyez pas. »

Je glisse. J'appuie d'autant moins que j'aurais l'air de vouloir plaider pour le luxe les circonstances atténuantes. Ceci n'est pas dans ma pensée. J'estime que le luxe, bien compris et sagement pratiqué, est plus qu'excusable ; il est utile, légitime, nécessaire même. Il s'agit seulement de s'entendre sur la signification du terme.

Je n'ai point rencontré pour ma part une définition plus judicieuse et en même temps plus élevée que celle donnée il y a à peu près un siècle par les encyclopédistes; ils voient dans le luxe l'*art de profiter des progrès de la science et de l'aisance pour rendre la vie plus agréable à soi-même et aux autres*. Voilà le vrai luxe, le bon; ainsi entendu, le luxe est, je le répète, plus que légitime; il est hautement utile.

Il est utile aux individus qui le pratiquent; il est utile à la société. Utile aux individus, parce qu'il est le stimulant le plus puissant au développement continu et à l'emploi de plus en plus entier de toutes les forces travailleuses, de toutes les facultés productives que la nature ou l'éducation aient départies à l'homme; le lazzaroni ou son frère d'Espagne à qui un manteau en loques suffit pour tout vêtement, les marches d'un palais pour tout logement, une polenta ou un macaroni pour toute nourriture, sera naturellement et forcément l'homme le plus paresseux et au fond aussi le plus misérable, sinon le plus malheureux du monde. Le luxe est profitable à la société, non-seulement parce qu'il accroît la sociabilité, mais encore parce qu'il est — grâce aux besoins qu'il crée, qu'il développe et dont il impose la satisfaction — un fort levier de perfectionnement continu dans l'activité humaine, dans la manière dont elle est utilisée, dans les résultats qu'en donne l'emploi ; on ne saurait dire tout ce que le luxe aiguise d'esprits et remue de bras.

Pour prendre le taureau par les cornes, voyons tout de suite la classe à laquelle nos frondeurs, adorateurs attardés d'un autre âge, reprochent le plus amèrement le luxe, bien modeste pourtant, qu'elle essaye de pratiquer; il s'agit, vous l'avez deviné, de la classe dite travailleuse. Le luxe, à entendre lesdits censeurs, lui serait interdit par la modicité de ses ressources, par sa « position » même, et devrait, par conséquent, lui rester inconnu à jamais..... L'avouerais-je? Je me réjouis, au contraire, de voir le luxe, le luxe rationnel tel que je viens de l'indiquer, — l'art et le désir de profiter avec goût, avec honnêteté, des progrès de l'industrie et des arts pour embellir la vie, — je me réjouis de voir ce luxe se propager dans les classes ouvrières elles-mêmes. Ainsi, j'ai quelque raison de croire que ces classes sont largement représentées dans le nombreux auditoire qui m'écoute avec tant de bienveillance ; j'aimerais en être certain : c'est pour moi toujours un sujet de grande et intime satisfaction de parler à un auditoire d'ouvriers, le plus avide d'instruction dans la France du jour et le plus porté à accueillir sympathiquement la moindre vérité utile qui peut lui être présentée. Et néanmoins, je ne m'afflige guère, tant s'en faut, de ne pas pouvoir à simple vue distinguer dans les rangs serrés qui m'entourent l'ouvrier de celui qui ne l'est pas; je me réjouis plutôt de voir disparaître, le dimanche pour le moins, hors de l'atelier, les signes de distinction extérieurs, de voir de plus en plus l'ouvrier prendre dans sa manière de se vêtir les habitudes et les allures du bourgeois.

Non pas que je mésestime la blouse. Comment ne pas l'estimer? C'est l'uniforme du travail qui féconde, qui crée, qui vivifie, et mérite assurément — pour le moins ! — autant de respect sympathique que l'uniforme trop adulé de cet autre « travail » qui détruit et entretue. Je n'en félicite pas moins l'ouvrier, l'ouvrière, de vouloir et de pouvoir, hors des heures du travail, s'habiller comme les bourgeois.

Ce qui est vrai de l'habillement s'applique aussi aux autres besoins de la vie quotidienne. Je vois avec plaisir l'ouvrier, le petit employé, le petit boutiquier, mettre quelque recherche dans son logement, naguère encore si misérable, et devenir même plus difficile pour la nourriture, hier encore si primitive et souvent détestable. C'est un progrès dont ne peut que se réjouir tout cœur honnête, tout esprit droit. D'abord, par une raison d'humanité: mieux l'ouvrier (et je prends toujours ce terme dans son acception la plus large) se loge, s'habille et se nourrit, plus se prolonge la vie moyenne des classes travailleuses; voilà une considération devant laquelle bien des critiques doivent s'effacer. Il y a ensuite la question de la dignité : les « petites gens», par ce luxe honnête, par plus de décence, plus de goût dans toutes les manifestations extérieures de leur vie, se relèvent à leurs propres yeux et aux yeux de ceux qui les emploient. Il y a encore la question si grave et si importante de la fusion des classes : la fusion est grandement facilitée, favorisée par tout ce qui amoindrit les différences extérieures.

N'y a-t-il pas, dans cette série d'avantages divers, de quoi compenser les inconvénients que le luxe peut entraîner? Mais, je le répète, rationnellement compris et honnêtement pratiqué, le luxe, l'aspiration à plus de confort, à plus de bien-être, devient un stimulant continuel au travail, à l'amélioration graduelle, au développement de toutes les ressources innées ou acquises. C'est autant de profit pour la communauté économique; elle tire toujours avantage de ce qui relève le sort des classes les plus nombreuses.

Ce que je viens de dire longuement des classes les moins fortunées n'est pas moins manifeste par rapport aux autres classes. Le désir d'être plus à l'aise et de le paraître aussi, le désir de se rendre toujours, à soi et aux siens, la vie plus belle, plus variée, mieux remplie de jouissances diverses, ce désir (pourvu que la raison et la conscience le contiennent dans de justes limites) est l'un des ressorts les plus efficaces de l'homme et de l'humanité, l'un des stimulants qui contribuent le plus énergiquement la perfectibilité humaine. Où en seraient notre industrie, notre commerce, la science même, où en seraient les relations sociales et internationales, si tous, tant que nous sommes, n'en étions à rechercher que la satisfaction des besoins les plus urgents, les plus primitifs? Aurions-nous jamais fait les grandes découvertes, les conquêtes utiles, les gigantesques entreprises, qui constituent notre fortune et notre gloire? est-ce que nous serions en possession des usines, des chemins de fer, des télégraphes et de tant d'autres choses grandes, belles et agréables, si la majorité des hommes n'était poussée sans trêve ni merci à travailler, à avancer, pour satisfaire au désir insatiable de vivre mieux, de faire mieux vivre les siens; pour satisfaire au désir de dépasser, — et c'est le commencement et la fin du luxe, — de dépasser le strict nécessaire, d'arriver graduellement du nécessaire à l'utile, de l'utile à l'agréable, de l'agréable au superflu?

III

Aussi je persiste à dire: le luxe, compris comme nous le comprenons est une chose à tous égards licite, avantageuse. A supposer donc que le luxe, comme souvent on le prétend, soit un produit de l'esprit moderne, ou que l'esprit moderne l'ait particulièrement développé, je ne verrais guère dans ce fait de quoi accuser le temps présent, moins encore de quoi le condamner sans rémission.

Au fond, rien n'est moins vrai que l'affirmation qui fait du luxe un vice moderne, un travers moderne. Il a été, je l'ai dit au début, de tous les temps. On a toujours fait du luxe. Les dépenses excessives, les dépenses d'apparat, les jouissances malsaines et déraisonnables, ne datent pas d'hier. S'il est une distinction à faire, un parallèle à établir, la différence ne serait point au désavantage du temps présent.

Jadis le luxe était plus sensuel, plus animal. Je maintiens l'adjectif qui vient de m'échapper, tout cru soit-il. Oui, c'était à la bête dans l'homme que s'appliquait le luxe; c'était surtout le ventre fait dieu; la table de la salle à manger, voilà l'autel sur lequel on sacrifiait le superflu et sur lequel aussi se dévorait le nécessaire. Voyez la place, par exemple, que la mangeaille et la buvaille prennent chez Homère dans la vie de ses héros! Et quels repas! leurs dimensions sont à juste titre devenues proverbiales. Lisez nos chroniqueurs du moyen âge, quand ils racontent les fêtes publiques organisées à propos d'un couronnement, d'une victoire, d'une «joyeuse entrée», d'une naissance auguste, ou même des fêtes privées à propos d'un mariage, d'un baptême, d'un heureux décès: le fond du récit, c'est toujours la statistique des bœufs que l'on a rôtis et dévorés, des tonneaux de vin et de cidre que l'on a défoncés et vidés: voilà invariablement le principal attrait de la «réjouissance», si ce n'est pas toute la réjouissance. Le ventre, et encore le ventre, c'est le seul organe, dirait-on, par lequel «jouit» l'heureux de cette époque.

Arrêtez-vous entre le rhapsode de l'antiquité grecque et les historiens de la «table ronde»; prenez une époque plus raffinée, plus civilisée, le siècle d'Auguste, à Rome même. Vous rencontrez la même *matérialité* dans le luxe, j'allais dire la même bestialité. Lisez le poëte le plus brillant de cette époque si brillante; quelle large place n'occupent, dans les immortels poëmes d'Horace, la salle à manger, la cave, la cuisine, le fourneau surtout! Le deuxième livre des *Satires*, notamment les satires IV et VIII, sont de véritables «menus», mais longuement développés, savamment commentés; on dirait du baron Brisse anticipé. Avec quel amour Catius ne détaille-t-il pas à son ami Horace (satire IV) les recettes pour tous les plats qui doivent composer un bon dîner, à commencer par l'œuf, le chou, l'écrevisse, jusqu'au «sanglier que l'Etna nourrit dans ses forêts»! Avec quelle orgueilleuse satisfaction ne réclame-t-il pas son droit d'inventeur pour l'art de distinguer les oiseaux et les poissons suivant leur âge et leur nature:

> Piscibus atque avibus quæ natura et foret ætas,
> Ante meum patuit nulli quæsita palatum;

et avec quelle onction n'expose-t-il pas le résultat de ses expériences sur le choix des vins et la manière d'en corriger la rudesse, ou sur les meilleurs procédés pour préparer les sauces! Et ce grave exposé que fait l'amphytrion de Fundanius (satire VIII) de la manière dont est préparé et servi le turbot chez ce grand génie qui a inventé le hachis de langues de brochet... C'est de la satire, assurément, mais qui peint les mœurs réelles et trahit une préoccupation telle des joies de la table, qu'elle en devient presque une affaire d'État; c'est pour le moins le premier des soins de tous ceux qui pouvaient jouir de la vie et croyaient savoir en jouir.

Tout cela aujourd'hui est considérablement modifié.

Si, dans les réjouissances publiques, dans les dîners et bals officiels, nous prodiguons par dizaines et centaines les milliers de francs; si, grâce à l'esprit d'imitation plus fort et plus contagieux que jamais,

Tout bourgeois veut bâtir comme les grands seigneurs;
Tout petit prince a des ambassadeurs;
Tout marquis veut avoir des pages;

des particuliers s'évertuent à l'envie à suivre ces ruineuses prodigalités, ce n'est plus, du moins, au profit seul du ventre que s'effectuent ces dépenses exagérées; ce sont les glaces, les tentures, les fleurs, les tapis, la musique, les feux d'artifice, qui dévorent la majeure partie de l'argent ainsi prodigué; il s'en va en jouissances d'un ordre plus raffiné, en jouissances qui se rattachent moins directement à la « bête » dans l'homme. A la vérité, si l'y a moins d'indigestions, il y a probablement plus de fluxions de poitrine; le diable n'y perd rien. Mais enfin c'est moins brutal, moins écœurant, moins dégradant; autant dire : c'est mieux, ou moins fâcheux.

IV

Continuer le parallèle serait bien aisé. Quoi qu'on dise de la décadence de notre temps, pour l'emploi du superflu ou de ce qui passe pour tel, nous valons nos ancêtres et au delà; le présent tant vilipendé n'a guère à redouter la comparaison avec le bon vieux temps si vanté.

D'autre part, si au lieu de mettre en parallèle les différents temps, vous comparez dans le même temps des contrées différentes, l'avantage restera encore à l'élément progressiste. Je n'irai pas loin pour vous faire toucher du doigt la différence; nous avons eu sous la main une espèce de microcosme : l'Exposition universelle. Vous avez pu y comparer le luxe oriental et le luxe occidental, et vous n'y avez rencontré cette même différence que, dans l'Occident, je viens de vous signaler entre le passé et le présent. Je ne vous arrêterai, pour ma part, qu'à un seul pays : l'Égypte. C'est assurément parmi les États d'Orient celui qui avait fait, relativement à son étendue et à sa population, le plus de frais et d'efforts pour se présenter d'une manière brillante dans cette arène du monde. Une autre raison encore me fait choisir l'Égypte comme point de comparaison : ayant vu le pays à plusieurs reprises, je puis affirmer que l'échantillon, la « réduction », qui en a été donnée au Champ de Mars, répond à la vérité des faits. Eh bien! qu'avez-vous aperçu comme luxe égyptien de la veille et du jour, comme manifestation de la richesse surabondante, comme emploi du superflu réel ou supposé? Des palais, et encore des palais, anciens et modernes. Ils sont brillants, luxueux, ruineux, je l'admets; mais utiles, confortables seulement? Personne n'osera l'affirmer. Puis à l'usage de qui? on le sait. J'avoue être beaucoup plus fier pour nous autres Européens de ces modestes maisons ouvrières à bon marché qui, dans le même pourtour du Champ de Mars, à proximité des temples des Pharaons, avaient été édifiées par la Société industrielle de Mulhouse, par la Société ouvrière coopérative de Paris, par plusieurs compagnies françaises et belges; il y a là du luxe plus vrai, plus honnête, plus rationnel que dans les constructions les plus magnifiquement bizarres ou les plus bizarrement magnifiques, qu'en Orient le despotisme de quelques-uns se fait ériger par la sueur et le sang de tous.

Passez de ce luxe immobilier à ces manifestations plus mouvantes que présente le travail industriel; vous rencontrerez la même diversité profonde et tout à notre avantage. Vous avez dû visiter, dans le voisinage de la porte d'Iéna, cette espèce de caravansérail que le vice-roi d'Égypte y avait fait bâtir; la cour centrale de ce bloc de maisons ou de l'Okol était occupée par des boutiques placées tout autour, et où se pratiquaient sous vos yeux les industries principales du pays. Ces industries, quelles sont-elles? A une seule exception près, — la fabrication de ces nattes primitives qui font tout l'ameublement de la hutte du fellah, — vous n'avez vu travailler que l'or et l'argent. Ici on les emploie à broder des babouches; là on les applique aux bouts de nargiléhs; là on en confectionne l'espèce de cocotier où l'Oriental place la tasse à café privée de soucoupe; là encore on en fabrique des pendants d'oreille et des broches; en un mot, toute l'industrie de ce pays s'ingénie à satisfaire aux caprices, aux fantaisies des riches qui font travailler; rien ou presque rien pour rendre la vie plus facile, plus agréable à ceux qui travaillent! Je préfère infiniment les progrès qui se voyaient dans telles ou telles sections européennes consacrées aux productions de luxe; je préfère même à tout ce travail oriental en or et en argent la fabrique de souliers qui en produisait une paire en quatre heures, cette fabrique de chapeaux qui pouvait vous en fournir un en trente minutes. Tout cela permet aux choses qui passaient autrefois pour du luxe de se répandre de plus en plus et de devenir la consommation des masses; cela permet au luxe de descendre à ceux qui travaillent, à ceux à qui le travail doit en première ligne profiter.

J'estime donc que, sous le rapport du luxe, nous n'avons pas de leçons à prendre chez nos ancêtres et qu'au fond le luxe moderne, ainsi compris et pratiqué, est à tous égards digne d'encouragement : ses heureux effets sont divers et multiples. Ce que Voltaire, avec tant d'esprit et de justesse, avait dit du luxe, est infiniment plus vrai encore de nos jours; on les croirait écrits d'hier ces vers si sensés du *Mondain :*

Regrettera qui veut le bon vieux temps,
Et l'âge d'or, et le règne d'Astrée,
Et les beaux jours de Saturne et de Rhée,
Et le jardin de nos premiers parents.

. . . . . .

J'aime le luxe, et même la mollesse,
Tous les plaisirs, les arts de toute espèce,

La propreté, le goût, les ornements :
Tout honnête homme a de tels sentiments.
Il est bien doux pour mon cœur très-immonde
De voir ici l'abondance à la ronde,
Mère des arts et des heureux travaux,
Nous apporter de sa source féconde
Et des besoins et des plaisirs nouveaux.
. . . . . .
O le bon temps que ce siècle de fer !
Le superflu, chose très-nécessaire,
A réuni l'un et l'autre hémisphère.

Le dernier vers surtout est assurément plus vrai encore à notre époque qu'il ne l'était au temps de Voltaire. Il indique en même temps un des avantages les plus réels du luxe : le luxe bien entendu, loin d'être un élément de séparation, devient de plus en plus un élément de rapprochement, de fusion entre les pays, entre les classes sociales.

V

Seulement il faut savoir se tenir dans un juste milieu; il faut surtout ne confondre le luxe ni avec la mode, ni avec la prodigalité, ni surtout avec le désordre des mœurs.

Assurément le luxe tel que nous l'entendons, vous et moi : — « l'art de profiter avec goût, avec honnêteté des progrès des sciences et de l'aisance pour embellir la vie », — ce luxe n'a rien à faire avec les débordements sans nom ni caractère dans lesquels se plaît et se vautre la jeunesse dite dorée et, hélas ! pas mal de monde qui n'a plus ni dorure ni jeunesse. Qu'est-ce que le « luxe » a de commun avec ces débauches qui tuent le corps et l'esprit? Et qui ne voit qu'une génération de *petits crevés* ne peut donner à la société que des avortons physiques et moraux? Il faudrait désespérer de l'avenir de la société française si l'on ne savait que ces excès ne sont l'œuvre que d'une infime minorité qui, par le tapage et le scandale, cherche à suppléer à ce qui lui manque en nombre, en esprit, en qualités. C'est plus méprisable que dangereux. Passons sur cette lèpre sociale.

Nous ne confondrons pas davantage le luxe avec la mode, avec cette divinité capricieuse qui ne vit que de changements, qui n'aime que la variété, et souvent la suit sans raison ni goût, sans but ni art.

Certes, je ne mets pas la mode sur le même rang que le désordre des mœurs, c'est une fantaisie dont il faut rire plutôt que se fâcher. On peut être fort épris du luxe sans pour cela se faire esclave de la mode, et l'on peut être l'un des rois ou des reines de la mode sans avoir l'intelligence du luxe. Je vous le demande : qu'a de commun le luxe, tel que nous l'entendons, avec ces immenses cercles de fer dans lesquels nos femmes, tout récemment encore, s'enfermaient, et qu'on rendait d'autant plus larges, incommensurables, que l'on était moins résolu de défendre l'approche de la forteresse? Qu'a de commun le luxe, tel que nous l'entendons, avec ces paquets sans nom, de toutes formes, de toutes dimensions, de toutes couleurs, que les dames aujourd'hui se plaisent à accrocher derrière leur soi-disant chapeau? A moins que nos aimables et « chères » compagnes ne veuillent faire du luxe égalitaire et arriver à se dépouiller des avantages que la nature leur a décernés, comme à la plus belle moitié du genre humain; bien des caprices modernes ne paraissent en effet avoir d'autre visée que d'enlaidir la belle œuvre de la création... L'intention serait souverainement démocratique; mais serait-ce de la charité bien entendu? j'en doute; les hommes perdraient trop, en jouissances, en charmes de la vie, à l'égalité des sexes opérée ainsi par la décadence esthétique de la femme.

Je n'insisterai donc pas sur la distinction à faire entre le luxe et la mode. Il y a assurément plus de luxe vrai, de luxe bien entendu, dans l'habitation de tel ou tel seigneur anglais, par exemple, dont l'ameublement n'a pas varié depuis le temps de la reine Anne, qu'il y en a dans tel ou tel boudoir du mont Bréda où l'ameublement, et tout ce qui en tient, se renouvelle chaque fois que la locataire change de propriétaire ou d'ami.....

Passons là-dessus encore. Sur quoi il faut insister, c'est la confusion très-générale du luxe avec la prodigalité. Parce que tant de gens de mauvais goût, des parvenus surtout, ne savent, pour étaler leur richesse, imaginer d'autre moyen que de jeter l'argent par les fenêtres, ils prétendent et font accroire que luxe et prodigalité sont synonymes; de faux docteurs ès-économie politique ne manquent pas pour justifier, exalter ce luxe prodigue par la spécieuse raison qu'il «fait aller le commerce», que le luxe entretient le travail ! Les fêtes les plus ruineuses, les dépenses les plus insensées deviennent ainsi une chose des plus méritoires, une œuvre charitable et économique; les écervelés et même les administrateurs malhonnêtes des deniers publics deviennent les bienfaiteurs de la société : ils la sauvent en la ruinant, et emplissent nos bourses quand ils vident nos poches !

Rien n'est plus faux. C'est là une illusion fort dangereuse, et contre laquelle on ne saurait trop vivement protester.

De « grands dîners » et des bals fastueux donnent du travail extraordinaire aux tailleurs, aux couturières, aux modistes, aux marchands de cheveux, aux gantiers, aux perruquiers et à d'autres professions analogues; ces industriels se frotteront les mains et chanteront les louanges des dispensateurs, des ordonnateurs de ces fêtes. A merveille; mais ce qu'on oublie, ce qu'il faut voir, c'est que le bourgeois, la bourgeoise, qui, pour aller à ces dîners, à ces soirées, à ces bals, dépensent l'hiver mille francs en habits, robes, fleurs, gants, voitures; que le banquier et le commerçant qui dépense dix et vingt mille francs dans le même but, sont forcés de réduire d'autant les dépenses utiles, indispensables, productives. Les vingt francs que madame dépense, dans telle semaine, en surcroît de gants sont peut-être autant

de retranché sur la dépense des souliers pour les enfants. Le gantier est content; mais le cordonnier? Il n'est pas seul à perdre. La famille, elle aussi, perd au change, et la société avec elle : le travail qui pourvoit aux besoins réels, impérieux de tous est assurément plus digne d'encouragement que l'industrie qui ne pourvoit qu'aux besoins plus ou moins imaginaires, de fantaisie.

A aucun point de vue, il n'est vrai de dire que le luxe de la prodigalité fait aller le commerce et alimente le travail ; au contraire, il ruine le commerce honnête et fait tort au travail productif.

Sans la prodigalité, ripostent ses défenseurs officieux, on ne saurait que faire de tout le travail productif et des richesses qu'il accumulerait ; s'il n'y avait pas tant de gens qui dépensent au delà du nécessaire, qui gaspillent, qui détruisent à plaisir, où irait tout le travail ? Il y aurait surabondance de production ; on ne saurait comment occuper les bras ; on serait accablé par l'embarras des richesses. » Que ne donnerais-je, mesdames et messieurs, pour pouvoir partager cette crainte ! Que je serais heureux de pouvoir l'admettre pour un avenir rapproché ! Hélas ! tant que la moitié du genre humain, et la plus grande moitié, végète dans la misère ; tant que la plus grande partie des membres de la société reste condamnée à lutter sans répit contre les privations les plus pénibles, je ne vois pas que l'on puisse sérieusement redouter une surabondance de production, un excès de produits, de biens à répartir entre les membres innombrables de la grande société humaine.

Ce qui embarrasse et peine, ce n'est pas la surabondance des produits, c'est leur mauvaise distribution. Les uns ont trop et les autres trop peu; ceux-ci étouffent d'indigestion quand la faim torture ceux-là. Or, la prodigalité, en entretenant l'oisiveté, en faisant marcher certaines industries parasites au détriment d'industries utiles et nécessaires, en amenant ou hâtant la ruine de tant de familles et de tant d'entreprises, en diminuant ainsi l'emploi pour les bras travailleurs, la prodigalité des riches contribue à maintenir, à propager la misère des pauvres, en un mot, à éterniser les inégalités et les iniquités dans la distribution des jouissances.

VI

J'ai voulu vous faire voir que le luxe bien compris n'est pas un vice ; que ce n'est pas non plus un travers particulier à notre époque ; que le luxe est une chose très-utile, très-légitime, très-nécessaire, un des plus puissants leviers de progrès, et qu'il faut seulement distinguer le luxe permis, raisonnable, du luxe non permis, du luxe déraisonnable.

Au point de vue général, le luxe permis, le luxe raisonnable est celui qui ne se propose que le but indiqué par les encyclopédistes, c'est-à-dire utiliser les progrès de la science et l'aisance pour rendre à tous la vie plus agréable, pour rendre la société, si je puis me servir de cette expression, plus sociable. Le luxe nuisible est celui qui se rapproche de la prodigalité ou frise le désordre.

Au point de vue individuel, il faut tirer une ligne plus étroite. Dans ce luxe permis même, chacun doit s'arrêter à la limite de ses propres ressources ; dès que le luxe dépasse cette limite, il devient funeste. Mais le luxe condamnable avant tout et par-dessus tout, quoique malheureusement très-fréquent, c'est le luxe qui se fait avec les ressources des autres. Oh ! celui-là, on ne saurait trop le condamner.

Et par le luxe qui se fait avec les ressources des autres, je n'entends pas seulement le luxe de ces fils de famille qui dévorent la fortune péniblement acquise par leurs pères, qui dévorent l'avenir de leurs frères, de leurs sœurs ; je n'entends pas seulement le luxe de telles ou telles femmes à qui la passion du chiffon fait violer les engagements les plus sacrés ; j'entends d'une manière absolue le luxe qui se fait avec des ressources réclamées par des besoins plus sérieux ; par exemple, le luxe du père de famille qui dévore en dépenses superflues des ressources qu'il pourrait si bien employer à la nourriture intellectuelle de ses enfants ; et aussi le luxe public, qui, de nos jours, a pris une extension énorme, le luxe public qui est toujours fait avec les ressources des autres.

L'État ne doit prendre dans la poche du contribuable que ce qui est nécessaire, absolument nécessaire, pour répondre aux besoins de la communauté, pour satisfaire aux exigences impérieuses de la vie sociale. Quand il va au delà, quand il prend l'argent dans la poche des contribuables pour des dépenses qui ne sont point nécessaires, pour des dépenses de guerres ou de fêtes, c'est un luxe qui se fait aux dépens des autres..... Je m'égare et vais flâner dans des terrains clos pour nous. Rentrons dans le bercail et disons : le luxe en principe est chose bonne, seulement, aujourd'hui comme de tout temps, il y a des excès. A qui faut-il s'en prendre? A ceux qui font le vide dans nos cœurs et s'appliquent à le faire dans nos esprits en nous privant des occupations élevées et sérieuses ; à ceux qui font le vide autour du cœur de la femme. Que la lumière se fasse, et ce faux éclat tombera bientôt ! Que notre éducation s'améliore, que la jeune génération soit amenée à des jouissances plus élevées, à des aspirations plus sérieuses ; que nous-mêmes nous nous appliquions à cultiver davantage notre esprit : soyez sûrs qu'alors ni nous ni nos femmes ne serons plus, comme on nous le reproche aujourd'hui, les idolâtres du luxe ; le luxe alors, loin d'être le fléau de la société, deviendra un élément de bien-être, de progrès, de prospérité générale.

HORN.

NÉCROLOGIE.

M. Auguste Perdonnet.

Qui n'a eu l'occasion d'entendre, dans une de ces imposantes cérémonies qu'il aimait tant à présider, ce grand vieillard dépassant tout le monde de sa tête de patriarche et dont la physionomie animée et souriante inspirait l'affection et la confiance? Je vois encore cette belle figure penchée en avant; son œil vif, abrité sous d'épais sourcils blancs; sa lèvre accentuée, au coin de laquelle se tenait en réserve le trait qu'elle allait lancer dans l'explosion d'une aimable brusquerie. Son regard savait tout deviner, comme sa bouche savait tout dire. Que de fois, dans nos assemblées, il a jeté à la foule, avide de l'applaudir, de ces paroles que lui seul pouvait oser et qu'acclamait aussitôt un public accoutumé à sa verve originale, à son adroite bonhommie et à ses saillies risquées, qui n'étaient pas de l'imprudence.

Sa prestance, sa haute stature, commandaient le respect. Il avait, au milieu de nous, l'air d'un vieux général. Sa voix, tantôt grave, tantôt éclatante, était toujours un appel au combat, et son geste, une promesse de victoire. Phénomène peu commun! un vieillard, dans lequel on retrouvait le jeune homme aux allures décidées, au caractère entier, aux passions fortes. Tout cela était resté si soutenu, si saillant, dans cette noble vieillesse, que ceux qui l'ont connu suivent sans étonnement cette existence fougueuse et bienfaisante, depuis les rocs alpestres, au pied desquels Perdonnet était né et d'où sa vie s'était élancée comme un autre torrent, jusqu'aux derniers épanchements de sa féconde activité.

Arrivé à Paris à l'heure des grandes découvertes, il avait eu foi dans les entreprises du génie moderne et croyait à la marche ascendante de l'humanité. Il avait vécu dans le monde des inventeurs, qui, plus d'une fois, l'avaient pris pour confident, pour conseiller ou pour patron.

Quoiqu'il fût riche de son patrimoine et qu'il pût jouir d'une douce oisiveté, nous le trouvons entreprenant et laborieux dès le début de sa carrière. Il expérimente, il écrit, il voyage; et ses essais, ses ouvrages, ses relations, restent des types que l'on estime et que l'on consulte encore aujourd'hui.

Mais l'art de l'ingénieur ne pouvait suffire à sa bouillante imagination. Il avait assisté à une révolution; il avait vu le peuple de près; il se sentait appelé à dire son mot dans les graves questions d'économie sociale.

Le mal qui, dans les classes laborieuses, l'avait surtout frappé parce qu'il lui semblait la source de tous les autres maux, c'était l'ignorance. Il résolut d'attaquer ce fléau, de lui créer un ennemi implacable. C'est ainsi que Perdonnet, aidé de quelques-uns de ses camarades de l'une de nos premières écoles scientifiques, fut conduit à fonder l'*Association polytechnique*.

Avec les années son front s'était creusé de rides, mais son cœur avait à peine vieilli. C'était toujours l'homme habitué à ne mesurer l'obstacle que pour le franchir. Indépendant par caractère et par position, il s'était fait aimer du peuple, sans affecter de lui plaire, et du pouvoir, en traitant presque d'égal à égal. En 1855 (il avait alors plus de cinquante ans), dans un banquet qu'il offre aux personnages les plus marquants de la politique et de l'industrie, il se lève, et, se tournant vers un ancien ouvrier, fils de ses œuvres, que la faveur, je veux dire la justice d'un gouvernement voisin n'a pas encore suffisamment récompensé : — Je bois, dit-il dans un élan qui n'appartenait qu'à lui, je bois à la santé de Sir Stephenson, *baronnet!* — La reine, nous répétait-il bien souvent, n'a pas agréé le décret que je présentais à sa signature royale; elle a eu tort : on fait plus facilement un baronnet qu'un Stephenson!

Vers les derniers temps de sa vie, Perdonnet, administrateur de l'une de nos principales lignes de chemins de fer, directeur de cette autre grande école qui a formé tant d'ingénieurs célèbres, possesseur d'une grande fortune, comblé d'honneurs, avait gardé toutes ses prédilections à l'une de ses premières œuvres, à l'enfant de sa jeunesse, à l'Association polytechnique.

Cette belle fondation, élevée aujourd'hui, par la reconnaissance populaire, à la hauteur d'une institution nationale, avait traversé bien des épreuves critiques. Elle avait eu à combattre l'indifférence des uns, l'inertie des autres, l'inconstance de ceux-ci, le mauvais vouloir de ceux-là. La foi de Perdonnet, souvent attristée, demeurait inébranlable. Enfin, après plus de trente années de luttes, il était parvenu à établir *sa chère Association* dans trois quartiers de Paris, à l'École centrale, à la rue Jean-Lantier et à l'École de médecine.

— C'est bien, mais c'est trop peu, me disait-il souvent avec un accent d'impatience; ce n'est pas trois centres qu'il faut pour remplir notre destinée; ce n'est pas un coin de Paris, c'est Paris tout entier. Il nous faudrait vingt foyers d'où la lumière jaillirait à profusion et se répandrait, dans tous les sens, sur le peuple de la grande ville...

Ce chaleureux ami de l'instruction populaire a pu voir, avant de mourir, ses vœux accomplis. Il a pu voir l'Association polytechnique pousser, comme un arbre robuste, de jeunes et fortes racines dans le sol et couvrir de son ombrage agrandi tous les points de la ruche parisienne.

Le jour où l'on a conduit Perdonnet à sa dernière demeure, au milieu de ce cortége qui ressemblait à un deuil d'une grande famille et où se mêlaient fraternellement, dans un sentiment commun, l'habit brodé du dignitaire et la blouse de l'ouvrier, toutes les bouches répétaient son éloge, tandis que ses amis et ses nombreux collaborateurs se promettaient d'être fidèles à sa mémoire en restant fidèles à son œuvre...

A cette heure, où l'année 1867 expire, au moment où

va commencer une carrière nouvelle, je devais à ce vétéran, à ce vaillant chef de notre armée du travail, à ce vieux compagnon dont j'ai connu la pensée et partagé les labeurs, de redire ce public et suprême adieu.

E. Menu de Saint-Mesmin.

Secrétaire général de l'Association polytechnique.

M. Édouard de Suckau.

Voici en quels termes M. Reynald, successeur de M. de Suckau dans la chaire de littérature française à la Faculté d'Aix, a rendu hommage à la mémoire de son prédécesseur au début de sa première leçon :

« Messieurs,

» Je répondrais mal à vos propres pensées et à mes sentiments personnels si, en montant pour la première fois dans cette chaire, je n'adressais quelques paroles d'adieu au maître aimable et distingué, à l'ancien camarade que j'ai l'honneur de remplacer. Quoique, à la sortie même de l'École, le hasard de nos carrières nous ait entraînés dans des voies bien diverses, nous ne nous étions jamais tout à fait perdus de vue; nous étions même plus éloignés que séparés, rapprochés que nous nous trouvions sans cesse par les mêmes relations et surtout par cette communauté d'idées qui relie entre eux tous les anciens élèves de l'École normale, l'amour désintéressé des lettres et le culte des idées libérales. M. de Suckau, d'ailleurs, n'était pas de ceux qu'on peut oublier quand on les a une fois connus. Dès le collége, dans ces luttes du concours général, nous nous le montrions le matin du combat comme un de ces athlètes promis à la victoire et dont le mérite ignore les caprices de la fortune. Admis à l'École dans une promotion qui a donné à l'Université des professeurs éminents et aux lettres des écrivains déjà célèbres (1), de Suckau ne fut pas déplacé au milieu d'eux. Il se fit même, par les qualités sérieuses de son esprit et de son cœur, qui perçaient comme malgré lui, une société intime et plus familière de ceux qui occupaient le premier rang. Il s'attachait en même temps par les liens de l'amitié à un jeune homme qui nous charmait tous par la précoce maturité de son talent, les grâces de son esprit et l'élévation de son caractère, que l'Académie devait couronner sur les bancs même de l'École, comme si elle pressentait qu'elle l'appellerait dans son sein, le mettant au rang des maîtres à l'âge où nous nous honorons encore d'être des disciples, rare et brillant écrivain que vous connaissez tous, car c'est ici qu'il a conquis ses premiers titres à la renommée, M. Prévost-Paradol. Agrégé au sortir de l'École, de Suckau y rentra bientôt après pour ces travaux de quatrième et de cinquième année dont on avait voulu faire comme un noviciat à l'enseignement supérieur, mesure passagère, tentée pour réparer les récentes blessures faites à notre École. C'est là que de Suckau médita et composa sa thèse sur *Marc-Aurèle*, étude complète et profonde sur la vie et les doctrines d'un sage venu trop tard dans un monde corrompu, qui, maître du monde, se trouva supérieur à sa fortune, placé à cette époque comme pour montrer par un exemple éclatant les vices d'un système qui rendait tant de vertus inutiles. M. de Suckau était également propre à l'enseignement de la philosophie et à celui des littératures étrangères; une chaire de littérature française lui fut offerte et ne le trouva pas moins bien préparé. Ce qu'il a été ici pendant quelques années, vous le savez tous, et notre excellent doyen vous l'a dit en termes que je ne saurais égaler (1). Vous l'avez vu luttant jusqu'au dernier moment pour remonter dans sa chaire, alors que ses forces trahissaient son courage; vous savez sous le coup de quelles émotions sa santé s'était ébranlée. Frappé dans ses affections de frère et de fils, vous l'avez vu pendant des années accomplissant les devoirs les plus sacrés, et les accomplissant non pas seulement avec un inaltérable dévouement, mais avec une simplicité discrète et modeste. Il a cessé de souffrir, laissant après lui des travaux estimables et, ce qui vaut mieux encore, le souvenir d'une vie bien remplie et digne de nous servir de modèle. »

(1) Chef de la promotion, M. Taine. Après lui, nous citons au hasard About, Sarcey, Albert, Merlet, Ordinaire, Vessiot, Bary, etc.

(1) M. Bonafoux, qui a, lui aussi, occupé la chaire de littérature française avec succès entre M. Fortoul et M. Prévost-Paradol, mais a voulu revenir à la littérature ancienne, dont il a fait son domaine.

BULLETIN DES COURS.

Rentrée de la Faculté de théologie de Paris.

A l'occasion de la rentrée de la Faculté de théologie de Paris, une messe solennelle a été célébrée le lundi 2 décembre, dans l'église de la Sorbonne, sous la présidence de monseigneur l'archevêque de Paris et en présence de LL. Ém. le cardinal-archevêque de Bordeaux et le cardinal-archevêque de Rouen, de monseigneur l'évêque de Châlons et de monseigneur l'évêque de Parium. S. Exc. M. le ministre de l'instruction publique, accompagné du secrétaire général du ministère et du vice-recteur, assistait à cette solennité. A la suite du compte rendu des travaux de la Faculté durant la dernière année scolaire, par monseigneur Maret, évêque de Sura, doyen de la Faculté, un discours a été prononcé par M. l'abbé Bourret, professeur à la même Faculté.

Les cours pour l'enseignement secondaire des filles, ouverts depuis le 5 décembre à la Sorbonne, viennent également d'être inaugurés dans un certain nombre de villes, en présence des autorités départementales et municipales : à Tours, par M. de Tastes, professeur de sciences naturelles; à Saint-Quentin, par M. Bosseux, professeur de rhétorique; à Troyes, par M. Pernet, professeur de physique.

Le propriétaire-gérant : Germer Baillière.

PARIS. — IMPRIMERIE DE E. MARTINET, RUE MIGNON, 2.

REVUE
DES
COURS LITTÉRAIRES
DE LA FRANCE ET DE L'ÉTRANGER

CINQUIÈME ANNÉE — NUMÉRO 3 — 21 DÉCEMBRE 1867

Paris, 20 décembre 1867.

L'éloge de M. Ingres, lu par M. Beulé samedi dernier à l'Académie des beaux-arts, est un modèle du genre académique (1). On y trouve bien des traits délicats, par exemple : « Tout grand artiste a son paradis terrestre ; il y crée un homme et une femme, c'est-à-dire deux types de la beauté, d'où procéderont les êtres qu'enfantera sa fantaisie » ; ou, à propos de la façon dont Ingres traitait le nu : « La perfection devient une pudeur. » — Tels sont les cercles concentriques, indiqués par Vico, que la recherche du beau décrit et recommence sans cesse, que M. Beulé a pu dire d'Ingres : « Il fut un précurseur », du moins jusqu'à quarante-quatre ans, et ajouter sans se contredire : « C'est un homme de la Renaissance, né trois cents ans plus tard. »

A l'Académie des sciences morales et politiques, dans un long et savant rapport, M. Ch. Lévêque a fait connaître les résultats du concours dont Platon était le sujet. Le lauréat est un jeune professeur, M. Fouillé, qui est appelé, selon le rapporteur, à prendre rang parmi les maîtres.

Au palais, à la rentrée de la conférence des avocats, Me Allou, bâtonnier, a traité de l'éloquence du barreau. C'est un sujet que M. Jules Favre a plusieurs fois abordé dans ses *Discours du bâtonnat*. Me Allou ne paraît pas accorder au style et aux qualités littéraires une importance aussi grande que son illustre confrère. Il reprend pour son compte ce mot de Pasquier : « L'avocat doit surtout être savant en droit et en pratique et médiocrement éloquent » ; et il ajoute : « Attachez-vous avant tout aux idées... L'utilité doit passer avant l'éclat. S'il faut choisir, n'hésitez pas. » Par son discours même, Me Allou a montré que le choix n'est pas toujours nécessaire, et pour notre part nous pensons que le grand avocat n'a jamais besoin de choisir, sachant toujours unir le mérite de la forme à la solidité du fond. La preuve en est dans la liste même des avocats qui ont été membres de l'Académie française, et dont Me Allou évoque le souvenir : Patru, au XVIIe siècle, de Sacy et Target au XVIIIe, Lacretelle aîné, Bigot de Préameneu, de Sèze et Dupin ; si les suffrages de l'Académie ont manqué à Paillet, à Bethmont, ils ont couronné la carrière de MM. Berryer, Dufaure et Jules Favre.

La correspondance du célèbre voyageur Victor Jacquemont vient d'être publiée à nouveau avec un certain nombre de lettres inédites. En guise d'introduction, M. Mérimée nous montre au vif, dans un portrait net et saillant, Victor Jacquemont, dont il fut l'ami.

La *Revue des deux mondes* du 15 décembre dernier s'est occupée de cette publication. Ce numéro est d'ailleurs plus agréable et plus varié que les précédents. M. Edmond About, se rappelant le succès de ses *Mariages de Paris*, leur donne une suite et peut-être une contrepartie dans ses *Mariages de province*. M. Claude Bernard s'acquiert un nouveau titre à l'Académie française par un article sur *la Physiologie générale*. M. Challemel Lacour consacre une intéressante étude à l'historien prussien de la Révolution française, Henri de Sybel. Le rôle politique de M. de Sybel au parlement du Nord, dont il est membre, l'abondance et la nouveauté des sources que des circonstances toutes personnelles lui ont permis de consulter donnent à son livre une importance particulière. M. Challemel Lacour conteste avec une sévérité peut-être exagérée quelques-unes de ses appréciations. Au reste, une traduction mettra bientôt cet ouvrage à la portée du public français, qui sans doute l'accueillera avec intérêt. Les Français s'occupent tant aujourd'hui de ce que font les Prussiens, qu'ils seront curieux de voir, en revanche, comment un Prussien juge ce qu'ils ont fait.

On vient de traduire un ouvrage important d'un autre Prussien, M. de Bunsen, *Dieu dans l'histoire*, avec une introduction de M. Henry Martin. La philosophie de l'histoire selon Bunsen est l'antithèse de la philosophie de l'histoire selon Hegel.

Autre traduction : celle des quatrains de Kèyam, par M. J. B. Nicolas. Ce Kèyam est le chef et le poëte de la secte persane des Soufis, dont M. Ch. Levêque parlait ici il y a huit jours. Qu'on juge des sentiments du poëte et du caractère de sa religion par le quatrain suivant, improvisé un jour où le vent avait renversé sa cruche et répandu son vin :

« Tu as brisé ma cruche de vin, mon Dieu ! tu as ainsi fermé sur moi la porte de la joie, mon Dieu ! C'est moi qui bois et c'est toi qui commets les désordres de l'ivresse ! Oh ! (puisse ma bouche se remplir de terre !) serais-tu ivre, mon Dieu ? »

(1) Publié par le *Journal des Débats* du 18 décembre.

SOCIÉTÉ DE LA BIBLIOTHÈQUE POPULAIRE DE VERSAILLES (1).

(SÉANCE PUBLIQUE.)

DISCOURS DE M. PAUL JANET

(de l'Institut).

De l'union des classes.

Mesdames et messieurs,

Je dois commencer par vous demander pardon si, appelé par votre Société à prononcer ici quelques mots, je n'ai pas osé me confier au hasard de ma parole, et si je donne à notre entretien un air assez inopportun de solennité en vous apportant un discours écrit. La parole vivante et libre a, je le sais, bien plus de charme et bien plus d'accent que la parole préparée. Comment la chose s'est-elle faite? Je vais vous le dire. En méditant sur la petite allocution que je devais faire devant vous, j'ai imprudemment pris la plume pour fixer mes idées et jeter quelques vues sur le papier. La plume a fait plus que je ne lui demandais. Elle a écrit un discours, tandis que je ne voulais prendre que des notes. Le mal fait, que me restait-il? Ou de vous réciter mon discours, vous faisant croire que j'improvisais, ou de vous le lire : j'ai préféré ce dernier parti, moins agréable, mais plus sincère, et je vous prie de m'excuser.

L'origine de mes réflexions, messieurs, a été la réunion même à laquelle j'étais appelé. Cette réunion est la fête annuelle d'une Société qui a essayé de mettre l'instruction et la lecture à la disposition de tous, et qui appelle à cette fête toutes les conditions, toutes les classes. Je voyais donc ici un exemple vivant et parlant de cette union et concorde que tous les bons esprits désirent voir s'établir et se répandre de plus en plus entre toutes les parties de la société; et tirant de là une moralité générale, je me suis dit que s'il y a encore, ce dont on peut douter, des classes dans notre société nivelée, c'est à la bonne volonté des individus, à leurs propres efforts, à leur entente et à leur confiance réciproque qu'il est réservé de détruire les dernières barrières qui nous séparent encore les uns des autres. Le problème est arrivé au point où la loi ne peut plus rien ou presque rien, et où tout dépend des efforts libres et permanents de chacun et de l'accord de tous. Il m'a semblé qu'il pouvait y avoir là un point utile à éclaircir et à mettre en lumière.

Il y a, messieurs, deux sortes d'inégalités : les inégalités de classes et les inégalités individuelles. Les premières sont odieuses et ont dû disparaître dans les sociétés éclairées; les secondes sont justes et inévitables. Cette distinction est très-importante et peut servir à éclaircir beaucoup de difficultés. Souvent on a pu croire que les inégalités de classes subsistent encore parce que les inégalités individuelles demeurent et demeureront toujours. Comme dans toutes les sociétés, même les plus équitables, il y a une série infinie de degrés et un partage de toutes les conditions possibles d'existence, on peut croire, en réunissant d'une manière vague un ensemble à peu près semblable de situations, en le comparant à un autre groupe formé de la même manière, surtout si l'on impose à ces deux groupes des noms différents, on peut croire, dis-je, que l'on est en présence de deux classes diverses et inégales. Supposez maintenant que, dans certaines circonstances, les intérêts de ces deux groupes puissent être différents, chacun tirant de son côté, ce qui est le fait de la nature humaine, cette distinction pourra devenir opposition, rivalité, et les préjugés des classes renaître, quoique dans le fond des choses toute distinction réelle ait disparu. Mais, en étudiant de plus près les choses, on se convainc qu'on a été sous l'empire d'une illusion, et l'on arrive aux trois résultats suivants : 1° Ce ne sont plus les inégalités de classes, mais les inégalités individuelles qui, mal comprises, peuvent encore faire croire à de fausses distinctions; 2° les classes, qui n'existent pas légalement, peuvent cependant renaître par des préjugés réciproques ; 3° le remède à ces préjugés est dans la bonne volonté et dans la confiance réciproque; c'est au sentiment lui-même à guérir les erreurs et les blessures du sentiment.

Les inégalités de classes existent, messieurs, dans une société lorsqu'il y a certains avantages sociaux qui, par le fait de la loi (non des circonstances), sont absolument interdits à un certain nombre d'hommes; et réciproquement, lorsqu'un certain nombre de charges sont imposées par la loi (et non pas par les circonstances) à une certaine classe de citoyens au détriment d'une autre. Par exemple, s'il y a une classe sociale à laquelle on interdise par la loi la famille, la propriété et l'éducation, ou, ce qui est pis, qui sera elle-même considérée comme une propriété, cet état de choses est ce qu'on appelle l'esclavage. C'est le plus bas degré de l'inégalité. Supposez une classe à laquelle on n'interdira pas la famille, ni même absolument la propriété, mais qui ne pourra posséder que dans une certaine mesure, qui sera attachée à la terre et ne pourra s'en séparer, qui ne jouira pas du produit de son travail, et vous aurez le servage. Supposez maintenant des classes sociales exemptes d'impôts, pouvant seules s'élever aux emplois publics, aux grades de l'armée, possédant d'une manière inaliénable une partie du sol, jouissant seule du droit de chasse, du droit de pêche, etc., faisant payer des redevances pour toutes les utilités de la vie; supposez-en d'autres possédant exclusivement les droits politiques, d'autres investies seules du droit de pratiquer leur religion; supposez, au contraire, d'autres classes exclues entièrement ou en partie du droit de propriété, du droit de travailler et de s'approprier les profits de son travail, du droit d'aller et de venir, etc.;

(1) Voyez les discours prononcés dans les séances précédentes de la même société par MM. Laboulaye, Charton et Saint-Marc Girardin, dans notre troisième année, p. 81, 83 et 329.

représentez-vous enfin les innombrables priviléges et interdictions qui constituaient ce que l'on appelle l'ancien régime, et vous verrez ce que c'est que l'inégalité des classes. Elle consiste essentiellement, je le répète, en ce que la loi attribue aux uns certains avantages et impose aux autres certaines charges d'une manière absolument arbitraire, ou plutôt en consacrant les inégalités primitives qui résultent du droit du plus fort.

Je vous ai signalé, messieurs, les grandes inégalités d'un autre âge, qui ont disparu devant la Révolution française. Je ne veux pas, bien entendu, parcourir une à une toutes nos lois pour voir s'il ne resterait pas encore quelque vestige d'inégalité des classes, j'entends par là quelques avantages ou quelques charges constitués précisément par la loi et pouvant disparaître avec elle. Évidemment, les inégalités capitales ont disparu, et s'il y a encore quelques vestiges du même genre, la bonne volonté évidente de la société ne manquera pas peu à peu de les faire disparaître, car on les recherche de toutes parts avec zèle, et l'on s'efforce d'un commun accord de niveler les aspérités qui peuvent rester encore.

Mais, messieurs, lorsque la loi a supprimé toutes les inégalités qui sont de son fait, il ne s'ensuit pas qu'elle ait supprimé l'inégalité; car il reste encore les inégalités naturelles. Le vrai progrès consiste à supprimer les inégalités artificielles en laissant agir les inégalités naturelles; et ce serait une erreur en sens inverse de celle que commettait l'ancien régime, que de remplacer les inégalités naturelles par une égalité artificielle, laquelle ne pourrait se maintenir qu'en comprimant toutes les forces des individus, et en supprimant par là même le ressort du progrès social.

Lorsque la loi a supprimé elle-même toute inégalité, a-t-elle tout fait? Ici les écoles politiques se partagent : les uns croient qu'il faut laisser à l'individu la plus grande liberté et responsabilité possible, sans intervenir en aucune façon, et que, par le fait seul du développement spontané des individus, les inégalités naturelles iront toujours en s'aplanissant; les autres croient, au contraire, que le pouvoir peut faciliter et accélérer ce mouvement en intervenant autant que possible pour aider les faibles et les mettre en état de développer leur énergie individuelle. Il n'est pas de mon sujet d'examiner ces deux doctrines, je suis venu ici pour converser avec vous et non pour discuter des systèmes. Qu'il me suffise de dire que, de part et d'autre, on accordera évidemment d'un commun accord qu'après la suppression des inégalités légales, il reste encore deux causes d'inégalité naturelle : 1° les facultés de l'individu; 2° les circonstances extérieures.

Les facultés de l'individu, facultés intellectuelles, morales et même physiques, ses aptitudes, ses passions, sa volonté, en un mot, son caractère : voilà une cause évidente d'inégalité. Prenez dans une condition élevée de la société deux frères qui commenceront la vie exactement avec le même capital, soit de fortune, soit d'éducation. L'un l'accroîtra et élèvera sa famille d'un degré ou de plusieurs; l'autre le dissipera et la fera descendre de plusieurs rangs. Voilà deux hommes nés égaux qui, au bout de plusieurs années, seront séparés par de nombreux échelons. Si vous prenez le même exemple dans une condition inférieure, vous verrez aussi tel individu descendre dans un rang plus infime encore, tel autre, au contraire, par des facultés supérieures, s'élever à l'un des premiers rangs de la société. Quoi de plus fréquent, parmi nos grands artistes, que de trouver des hommes nés dans une condition très-humble et très-peu favorisée? Il en est de même dans l'armée. Enfin, dans nos établissements d'instruction publique, tous nous avons vu des enfants de la plus humble extraction devenir les premiers par leur travail et par leur mérite, entrer dans les écoles et l'emporter sur des camarades d'une origine beaucoup plus élevée.

Sans doute, ces ascensions et ces chutes extrêmes ne sont pas les faits les plus communs, et, en général, nous restons à peu près tous un peu plus haut, un peu plus bas, mais, en général, pas très-loin du niveau où nous sommes nés; mais ces différences s'agrandissent de génération en génération : le mouvement se fait de bas en haut et de haut en bas; il y a pénétration réciproque des couches diverses de la société, et à la longue l'égalité se rétablit. Il semble que les chutes, étant plus faciles que les ascensions, doivent être plus fréquentes; mais ce n'est là qu'une apparence; car, en définitive, le nombre des plus favorisés augmente plutôt qu'il ne diminue : ce qui ne pourrait avoir lieu s'il n'y avait en réalité plus de gain que de perte.

Une seconde cause d'inégalité indépendante de la loi, ce sont les circonstances extérieures, que personne ne peut supprimer, quoiqu'on puisse sans doute avec le temps en amoindrir l'action. Ces circonstances extérieures sont les conditions qui s'imposent à la vie humaine, et il est absolument contradictoire de vouloir les plier toutes à nos désirs et à nos volontés. La première, et celle qui est le moins en notre pouvoir, c'est la naissance. Dépend-il de nous de naître dans les glaces du Nord, comme les Esquimaux, ou sous le soleil torride de l'Afrique, comme les Hottentots? Non, sans doute. De même, pour nous transporter dans notre société, ce n'est la faute de personne si l'un naît au fond des montagnes, dans quelque vallée éloignée de tout centre intellectuel, industriel, l'autre dans quelque grande ville. L'un aura moins de lumières et moins de désirs; l'autre, fût-il d'une condition moindre encore, l'emportera de beaucoup par les lumières, par l'intelligence; le contact d'une grande ville éclairera son esprit, tout en excitant ses désirs au delà de ses moyens : il sera à la fois plus favorisé et plus malheureux. Multipliez, messieurs, à l'infini toutes les circonstances dans lesquelles peuvent se trouver placés les individus : le célibat ou la famille, la santé ou la maladie, les événements inattendus qui ouvrent une porte à l'un et la ferment à l'autre, etc.;

distribuez ces circonstances entre tous les individus dont se compose une société, vous verrez autant de situations diverses qu'il y a de personnes, et une hiérarchie d'inégalités s'établir, de façon que chacun de nous a quelqu'un au-dessus de lui et quelqu'un au-dessous, quelques-uns à envier et quelqu'un qui l'envie ; et cette série n'est pas même unilatérale : ce sont des séries qui se croisent, et même qui se renversent et se corrigent les unes les autres ; il y a toutes sortes de principes de classement : la fortune, les fonctions, la valeur personnelle, les lumières, la moralité, le bonheur même, qui n'est pas toujours en raison des circonstances, mais en raison du caractère et même de la volonté. De là mille séries différentes : dans l'une nous sommes inférieurs, dans l'autre nous sommes supérieurs.

Voilà le genre d'inégalité qui subsiste et qui subsistera toujours plus ou moins dans toute société. Mais quant à des classes distinctes, cherchez à les reconnaître et à les limiter dans la société actuelle, vous ne le pourrez pas. Chacun des degrés est si voisin du degré précédent ou de celui qui suit, qu'il est impossible de trouver nulle part une limite. Distinguera-t-on les riches et les pauvres? Mais où sont les riches et où sont les pauvres? Dans les rangs les plus élevés de la société se trouvent des pauvres, et dans les plus modestes se trouvent des riches. Combien d'artistes, combien de médecins, de savants, d'employés, de grands négociants même, qui vivent de la manière la plus pénible et la plus douloureuse! Combien, au contraire, ne voyez-vous pas à la campagne de braves paysans travaillant la terre, ne sachant ni lire ni écrire, et qui ont non-seulement de l'aisance, mais même de la fortune !

Sont-ce les fonctions publiques qui constitueraient une classe? Mais, outre que ces fonctions sont ouvertes à tout le monde, elles sont elles-mêmes une hiérarchie qui contient tous les degrés, depuis les plus simples jusqu'aux plus élevés. Le plus humble de ces degrés serait-il considéré comme un privilége par rapport à ceux qui ne sont pas dans la hiérarchie, par exemple à un grand artiste, à un riche millionnaire, à un campagnard bien doté, ou même à un artisan qui gagne bien sa vie? Évidemment il n'y a pas encore là un principe de délimitation et de séparation de classes.

Sera-ce la noblesse de nom? Mais quel privilége donne aujourd'hui la noblesse? C'est là un petit avantage, dû aux circonstances, qui va se noyer lui-même dans la masse des avantages sociaux dont chacun recueille ce qu'il peut selon son mérite ou le bonheur des circonstances.

On aurait pu encore, dans un autre temps, fonder la distinction des classes sur l'inégalité politique ; mais aujourd'hui les droits politiques étant communs à tous, il n'y a là aucune raison de séparer les citoyens en catégories. Il n'y a plus aujourd'hui de déshérités en fait de droits politiques que les femmes; elles ne s'en plaignent pas encore beaucoup. — Un autre élément de distinction, c'est le travail. On dira : la classe laborieuse et la classe bourgeoise. — Mais rien n'est plus inexact que ces dénominations. On travaille à tous les degrés de la série, en haut comme en bas. Un médecin travaille, un avocat travaille, un ministre travaille. Tout le monde travaille. Il y a des oisifs parmi les riches, cela est vrai; mais n'y a-t-il point des oisifs parmi les pauvres? La paresse est à tous les degrés, tout comme le travail.

Prendra-t-on le travail manuel comme symbole d'une classe spéciale? Mais, outre qu'il y a beaucoup de professions où l'on travaille des mains (le pharmacien, le chirurgien, le peintre, le teneur de livres, etc.), d'un autre côté, il n'y a rien là qui constitue une classe ; c'est une fonction particulière et voilà tout. Il n'y a pas plus lieu de dire la classe ouvrière que de dire la classe médicale, la classe lettrée, la classe militaire, la classe ecclésiastique, la classe juridique. Ce ne sont là que des occupations différentes, des participations diverses à l'œuvre de la société. Tout le monde ne peut pas faire la même chose; de là des diversités dans l'exercice de nos facultés. Ce serait un reste du préjugé de l'antiquité que de considérer le travail des mains comme moins noble qu'un autre. Tout travail est noble. Qu'il y ait maintenant des différences, soit de plaisir, soit même d'importance dans les travaux d'une société, je le veux bien. Mais c'est encore là une inégalité qui résulte des circonstances et non pas de la loi, et qui ne peut pas servir à caractériser des classes distinctes.

Il y a, je le reconnais, un élément qui pourrait servir encore de motif à la distinction que je combats : c'est l'éducation. Ici, il faut l'avouer, il y a encore une grande inégalité dans la société. Mais, il faut le reconnaître aussi, la société est pleine de bonne volonté pour remédier à ce mal ; elle fait tous ses efforts et elle en fera de plus en plus pour ouvrir à tous des moyens de s'instruire. Les individus viennent de toutes parts en aide aux pouvoirs publics. C'est de ce côté que doivent se tourner tous les efforts. D'ailleurs, c'est là une cause d'inégalité qu'il est au pouvoir de chacun de détruire pour lui-même, et dont par conséquent il n'a pas le droit de se plaindre.

De quelque côté que l'on regarde, il n'y a donc aucun moyen dans notre société de constituer des classes distinctes. Il y a des groupes différents formés par la différence des occupations; mais ces groupes sont si nombreux, ils s'entremêlent tellement les uns aux autres, qu'on ne peut réellement les séparer.

Et cependant, quoiqu'il n'y ait plus de classes par la loi, il y en a encore par le préjugé, par l'habitude, par l'imagination, par le sentiment. En un mot, les causes morales pourraient maintenir pendant longtemps des distinctions effacées par la loi, si le remède ne se trouvait précisément aux mêmes sources que le mal.

Dans une société où ont subsisté pendant longtemps de très-grandes inégalités, il est inévitable qu'il se soit créé des habitudes et des dispositions qui survivent

pendant longtemps aux mœurs qui ont disparu. Un souvenir des anciennes castes est toujours vivant, et l'on en transporte l'idée à des situations entièrement différentes. Notre société formant une série infinie de situations, dont chacune est inégale par rapport à celle qui suit et qui précède, on coupe à peu près cette série par la moitié; on convient que tout ce qui est en dessous constituera la classe inférieure, et tout ce qui est au-dessus la classe supérieure : ces deux classes ainsi arbitrairement formées, on appellera l'une, par exemple, la classe laborieuse, l'autre la classe bourgeoise ; avec des mots on aura constitué des classes, ce qui est l'une des causes les plus fréquentes d'erreur pour l'esprit humain. Ces divisions correspondant à d'anciens souvenirs, à d'anciennes habitudes d'esprit, seront facilement adoptées par l'opinion; et les anciens sentiments continueront à exister ou à renaître. Les classes qui ont été longtemps opprimées seront toujours disposées à se croire opprimées. Le sentiment de la dignité, développé en elles par l'émancipation, prendra facilement les formes de l'irritation et de la menace. Les classes les mieux favorisées, non par la loi, comme nous l'avons dit, mais par la nature des choses, se croiront facilement menacées. Il s'établira ainsi des défiances secrètes entre deux grands groupes sociaux ; il y aura des rivalités et de sourdes antipathies. En bas, on croira à un ancien régime reparu sous une autre forme ; en haut, on croira à une révolution sociale qui veut tout détruire. On sera d'autant plus séparé qu'on l'est moins.

Ces malentendus sont funestes. Tous les moralistes savent que les maux d'imagination sont les plus difficiles à guérir. On a pu détruire par la loi des inégalités réelles, des priviléges, des corvées, des charges civiques, mais la loi est impuissante à unir les cœurs. Or, tant qu'une défiance invétérée séparera deux grandes parties de la société, elle sera évidemment malheureuse, sans parler des dangers réels qu'une telle situation peut faire courir à l'ordre et à la paix.

Bien entendu, messieurs, je n'entends pas dire qu'il ne puisse y avoir, dans certains cas, rivalité et antagonisme d'intérêts entre tels et tels. Dans ce cas, on discute, on défend son droit, on cherche à s'entendre. Mais c'est là un fait qui n'a rien que de commun et de normal dans la société. Tous les jours, dans l'ordre du monde le mieux réglé, il y a des dissentiments d'intérêt contre les hommes, il y a des procès, il y a des plaideurs. La société n'est pas troublée. Elle ne le sera donc pas non plus par des dissentiments précis et positifs portant sur des intérêts réels, même exagérés. Pour moi, bien loin de m'effrayer de ces coalitions, de ces querelles entre patrons et ouvriers, j'y vois au contraire un grand bien. Mieux vaut certainement pour les ouvriers discuter d'une manière précise et positive des intérêts réels, que de les voir s'enflammer dans le silence pour des théories chimériques et absolument inapplicables. Ces sortes de discussions donnent aux ouvriers le sens pratique, forcent les patrons à s'expliquer, à donner des raisons. Ces raisons ne désarmeront pas toujours des intérêts passionnés; mais ils en désarmeront une partie. — D'ailleurs, c'est le droit, et il n'y a point de droit contre le droit.

Laissons donc de côté ces dissentiments précis et positifs, portant sur des faits réels qui se trancheront dans chaque cas d'une manière différente. Je ne parle, messieurs, que de ces rivalités morales, ces antipathies de classes qui ne sont fondées sur aucun grief précis et qui ont principalement leur source dans l'imagination. Ici, je le répète, le remède n'est dans aucune loi, dans aucune réforme, dans aucun plan d'organisation; il n'est nulle part que dans la bonne volonté des individus. C'est à chacun de se guérir soi-même et à guérir les autres autour de soi. C'est par l'effort de tous que ce bien moral et suprême, l'union des classes ou plutôt la suppression définitive des classes, pourra être obtenu.

La première chose à faire, messieurs, la plus efficace sans aucun doute, c'est ce que vous faites ici : mettre les livres et l'instruction à la disposition de ceux qui veulent s'instruire. Il n'y a pas de plus grand apaisement que la lumière, quoi qu'en disent les partisans attardés de l'ignorance. On dit que les demi-lumières sont plus dangereuses que l'ignorance ; je n'en sais rien; mais alors j'en conclus qu'il faut plus de lumières encore ; tout ce qui instruit étend l'esprit, guérit les préjugés, fait mieux comprendre la nature des choses et ses limites infranchissables. En éclairant les esprits par la connaissance de l'histoire, en les charmant par de beaux ouvrages d'imagination, en leur fournissant de bons écrits de morale sans emphase et sans platitude, on guérit évidemment ou l'on diminue beaucoup d'irritations sourdes et irréfléchies nées de l'ignorance, et de désirs vides et creux d'une imagination enflammée.

Tout ce qui peut détruire et effacer des préjugés réciproques est un bienfait. Je dirai donc aux uns : Ayez confiance, ne croyez pas toujours qu'on veut vous tromper, ne croyez pas qu'on veut vous opprimer ; rejetez, rejetez de vieilles défiances et des passions surannées ; profitez des avantages que la société met entre vos mains sans jalouser personne; élevez-vous sans demander que personne descende pour vous faire la place. Je dirai aux autres : Ne croyez pas qu'on veuille vous déposséder ; rapprochez-vous, unissez vos efforts dans une action commune, dans une libre et vraie égalité. Vous en donnez ici, messieurs, un parfait exemple. J'espère que cet exemple sera suivi partout, et que cette honnête et généreuse entreprise deviendra pour notre patrie un principe de concorde et de paix.

PAUL JANET.

FACULTÉ DES LETTRES DE DIJON.

LITTÉRATURE ANCIENNE.

COURS DE M. BENLŒW.

Les historiens anciens et modernes.

L'art d'écrire l'histoire n'est ni de tous les temps, ni de tous les peuples. Il naît à la suite d'événements considérables ; il réclame une langue formée et assouplie à tous les usages de la prose ; il suppose la connaissance des hommes, l'expérience des affaires publiques ; il est inséparable surtout du sentiment intime de la *réalité*. L'absence de ce sentiment ne saurait être compensée par la profondeur des spéculations philosophiques, car les Indous, race de penseurs et de poëtes, n'ont aucune tradition régulière, raisonnée, qui nous éclaire sur leur passé. Il ne saurait être remplacé par l'étude des sciences exactes, car l'Égypte et la Chine ne paraissent avoir possédé autre chose que des annales et des chroniques; car des notions astronomiques très-sérieuses n'ont pu empêcher les Chaldéens de s'égarer dans le domaine de la fable. Il est malaisé de concilier le sentiment du réel avec un esprit religieux un peu exclusif, comme celui qui régna dans la Judée, parce que cet esprit, en déplaçant la causalité des événements humains, trouble leur vrai enchaînement par l'intervention directe, perpétuelle de la volonté divine. Enfin ce sentiment ne doit pas être confondu avec l'esprit dit positif, si favorable pourtant aux grandes entreprises de commerce et d'industrie tentées avec un succès merveilleux par les Phéniciens, ces Anglais de l'antiquité. Il n'est pas rare de voir cet esprit arrêter dans leur essor les aspirations les plus désintéressées et les plus élevées de l'intelligence humaine; aussi le peuple que nous venons de nommer n'occupe-t-il qu'un rang très-modeste dans les annales littéraires du monde, et son histoire y est représentée par quelques noms d'une célébrité douteuse (Sanchouniathon, puis Mochos, Theodotos, Dios).

I

DES HISTORIENS GRECS.

C'est la Grèce qui a donné naissance à l'histoire, comme à tant d'autres branches de nos littératures, mais les débuts du nouvel art furent singulièrement tardifs. Il fallait que la fièvre qui, pendant des siècles, avait porté les facultés créatrices de la Grèce dans les régions éthérées de la poésie, fût à peu près apaisée; il fallait que la grandeur présente de la patrie surpassât les rêves les plus orgueilleux de l'imagination. On se rappelle que l'épopée héroïque, fruit du génie des Homérides, avait glissé aux mains débiles des chantres cycliques, leurs successeurs. L'esprit pratique des Ioniens de l'Anatolie laissa bientôt tomber la forme de ces œuvres médiocres pour n'en garder que la substance. Ne renfermaient-elles pas des renseignements précieux sur les migrations des tribus grecques, sur la généalogie des grandes familles, sur la fondation des cités célèbres? On les mit en prose; tel livre d'un logographe ne sera que la poésie pour ainsi dire désarticulée d'Hésiode. Il n'est que juste d'ajouter que ces écrivains rattachaient à ces traditions problématiques le récit d'événements plus récents de leurs propres voyages et l'exposition de connaissances et de faits qu'ils avaient pu recueillir eux-mêmes. Il existait déjà beaucoup d'écrits, non-seulement sur les origines et l'histoire des petits États grecs, de leurs cultes, de leurs institutions politiques, mais encore sur les pays voisins de la Grèce, tels que la Thrace, la Lydie, l'Égypte et même l'Assyrie et l'Arabie, lorsque survint, à la suite des guerres médiques, ce grand ébranlement qui mêla les peuples des deux continents si souvent et si longtemps ennemis. Le premier effet fut de mettre dans une foule de cantons le pouvoir suprême entre les mains du peuple. L'humiliation de la puissance des Perses, la rapide élévation d'Athènes et de ses alliés, les Ioniens, le triomphe de la démocratie, étaient des faits d'une portée immense qui changèrent la face du monde.

Placé au confluent de deux époques, Hérodote en devina plutôt qu'il n'en comprit la signification et, fondant tous les travaux de ses devanciers dans une œuvre d'un ordre nouveau, il mérita d'être appelé le *père de l'histoire*. Il s'était aperçu que presque tous les pays connus alors des Grecs et qu'il avait voulu voir de ses propres yeux étaient tombés aux mains des Perses ; la puissance de ces derniers s'étant brisée à son tour contre l'héroïsme de ses compatriotes, il sentit que sa patrie était désormais le centre historique du monde, et que l'on pouvait grouper autour du récit de la guerre la plus mémorable la description et l'histoire de toutes les races qui, de près ou de loin, ou l'avaient amenée ou y avaient été mêlées. Hérodote est un conteur naïf, candide même, et sa loyauté est à l'abri de tout soupçon. Tous les faits qu'il rapporte, jusqu'aux plus merveilleux, sont puisés, — il le pense du moins, — aux meilleures sources ; ils sont vrais ou crus tels par lui ; quelques-uns même jugés incroyables par le demi-savoir des siècles passés ont été vérifiés et constatés par la science plus avancée des derniers temps. Mais, s'il nous parle avec le sérieux d'un témoin placé devant le tribunal de la postérité, il compose comme un poëte qui veut gagner ses juges en les charmant. Son ouvrage présente les libres allures et l'intérêt varié d'une épopée aux nombreux épisodes, en même temps que par la catastrophe finale il fait naître quelques-unes des émotions qui accompagnent le drame. La fin va rejoindre le commencement. L'immense série des événements est rattachée par Hérodote à ce fameux antagonisme séculaire qui sépare Grecs et Asiatiques, à l'expédition de Jason, au rapt d'Hélène, à la prise de Troie. Les faits sont liés ensemble comme par un fil tout extérieur. C'est ainsi que son style, image de sa pensée, offre une suite de petites phrases coupées, combinées

sans art profond. On dirait un collier de perles. Rien qui rappelle l'emboîtement de ces mécanismes compliqués qu'on nomme *périodes*. En somme, peu de raisonnement, encore moins de critique; mais des préoccupations religieuses qui lui font expliquer la transformation des empires et la chute des puissances par l'intervention d'une destinée jalouse, punissant les mortels qui ne se font pas pardonner leur succès par leur piété envers les dieux, par une sage modération envers leurs semblables. Par toutes ces qualités comme par ses défauts, Hérodote se montre à nous plutôt comme le dernier des logographes que comme le premier des historiens.

Ce titre (συγγραφεύς) est réclamé par Thucydide. En écartant de son sujet tous les principes qui lui sont étrangers, ce sobre et vigoureux génie saisit sur le vif les événements auxquels il assista et les présente tels qu'ils étaient, comme un ensemble de causes et d'effets, œuvre de l'homme, de ses intérêts, de ses passions, et de capacités qui servent les uns et les autres. Il juge le passé de son pays avec finesse et il déploie, en retraçant le tableau des premiers siècles de la Grèce, cette sagacité qui, unie à la connaissance des matières étudiées, a fait les grands critiques de nos jours. Cette connaissance, sans doute, il ne la possède pas assez complète ; mais en revanche son regard s'arrête impassible sur les acteurs du grand drame qu'il s'est proposé de raconter aux générations futures. Et si sévère fut son impartialité qu'on serait tenté de dire de lui qu'entre ses mains c'est l'histoire elle-même qui a tenu la plume. On ne lui trouve que les défauts inhérents à toute l'historiographie des anciens. Les auteurs étaient forcés de puiser davantage dans leur propre fonds ; ils étaient plus réellement créateurs (ποιηταί) que chez nous. Les communications alors étaient infiniment plus difficiles, moins fréquentes et moins régulières, les pièces diplomatiques et justificatives moins nombreuses. On écrivait beaucoup moins, et c'est l'écriture qui fixe le moment fugitif, tandis que la parole parlée souvent le dénature.

Si l'on excepte la première partie du premier livre, la personnalité de Thucydide ne se révèle nulle part plus éclatante que dans ses discours. Ils forment la liaison et en même temps l'explication des événements qu'il raconte. Ils renferment sous une forme condensée la vie morale et intellectuelle de son époque; ils en présentent l'image idéalisée. Mais ils n'ont point été prononcés ainsi avec la puissance de rhétorique et la force de la pensée que l'historien y déploie. Thucydide est encore artiste ou poëte dans l'arrangement, dans le plan de son œuvre. Pour lui, la guerre du Péloponèse est une tragédie dont l'expédition de Sicile forme la péripétie douloureuse. Tous les efforts de l'écrivain tendent à la mettre en son vrai jour, à la faire ressortir, à la présenter en saillie, tout à fait à la façon de l'art antique. On dirait presque que, ce résultat une fois obtenu, il ait manqué à Thucydide, pour achever son travail, non-seulement le temps, mais encore l'intérêt et le courage.

Xénophon, qui reprend le fil des événements de la Grèce là où Thucydide l'a laissé tomber, a plus de ce naturel et de cette vérité que nous sommes habitués à chercher dans nos livres d'histoire. Son récit a je ne sais quelle grâce négligée et une extrême simplicité qui se reflètent dans son style. Ce style est celui de Lysias, tant aimé des Grecs des âges postérieurs. Sa pensée est moins fortement trempée que celle de Thucydide, et elle revient fréquemment aux préoccupations religieuses d'Hérodote. Mais sa comparaison des institutions de Lacédémone et d'Athènes est pleine d'observations judicieuses, où se fait jour plusieurs fois une fine ironie à l'adresse de la cité démocratique. La *Retraite des Dix mille* nous trace un itinéraire à travers les provinces occidentales de l'empire des Perses; remarquable par sa netteté, par des aperçus curieux et nouveaux et par la modestie avec laquelle ce noble esprit parle de lui-même. Mais la couleur orientale se trouve surtout dans la *Cyropédie*, où Xénophon n'a pas voulu faire œuvre d'historien, mais plutôt écrire sous la forme d'un roman une protestation contre le gouvernement populacier des Athéniens. Les écrits historiques des Grecs, ceux que nous possédons du moins, sont d'une sobriété qui contraste avec notre verbeuse érudition. Ils ne nous paraissent pas toujours assez explicites en ce qui concerne les affaires de leur propre nation, et, en raison du caractère essentiellement égoïste de la civilisation antique, il est plus difficile encore de se renseigner chez eux sur les mœurs, les institutions, et surtout les langues des peuples étrangers.

L'occasion ne manqua cependant pas aux Grecs de se familiariser davantage avec les races voisines lorsqu'ils furent entraînés à la suite d'Alexandre à la conquête de l'Asie jusqu'à l'Indus. Mais les aptitudes de leur beau génie, qui avaient trouvé tout leur emploi dans les petits centres et les horizons limités de la mère patrie, perdirent leur équilibre sur un théâtre trop vaste et sous les impressions trop multipliées d'une zone tropicale. Leur imagination prit les teintes du soleil asiatique; une rhétorique malsaine et l'amour des récits fabuleux transformèrent bon nombre d'historiens de cette époque en romanciers de la plus pauvre espèce. Aussi y a-t-il toute apparence que nous avons peu à regretter la perte de ces écrits auxquels s'applique le mot du poëte latin : *Quidquid Græcia mendax audet in historia.*

Ce fut le contact avec la gravité romaine qui rappela les esprits élevés de la Grèce au sentiment de leur dignité et leur rendit quelque chose de leur ancienne trempe. Mais les temps de l'histoire naïve étaient passés. Polybe commence la série des *pragmatici* (πραγματικοί), c'est-à-dire des écrivains pratiques rompus aux affaires, légistes, diplomates, tacticiens. Ils sont instruits et ils veulent instruire à leur tour. Les faits qu'ils rapportent sont destinés à moraliser les hommes, à éclairer les politiques, les généraux des âges futurs. Les introductions, les digressions, les raisonnements, occupent dans leurs

œuvres une place de plus en plus considérable. Polybe, qui a inventé ce genre nouveau, en est en même temps le modèle le plus parfait. Sa critique est ingénieuse, ses considérations spirituelles, souvent profondes. Il admire la sagesse, la vertu, la bravoure des Romains, mais leur ambition démesurée trouve en lui un juge sévère. A tout prendre, sa manière se rapproche plus que celle de ses devanciers de la manière de nos historiens modernes. Mais il ne se sert plus ni du dialecte attique, ni de celui des Ioniens, qui avait fait le charme des écrits d'Hérodote et de Ktésias. Sa grécité est celle que l'on appelle la langue *vulgaire* (ἡ κοινή). Le style et la forme ont fléchi. C'est une des raisons pour lesquelles ses ouvrages sont moins propres à être mis entre les mains de la jeunesse.

De ceux qui ont écrit l'histoire après lui aucun n'a pu l'atteindre, ni le savant mais peu exact Diodore, ni Denys d'Halicarnasse, malgré ses laborieuses hypothèses et ses prétentieuses périodes, ni l'aimable et honnête Plutarque si plein des souvenirs de l'ancienne grandeur de sa nation, ni l'élégant Arrien, imitateur de Xénophon, ni tant d'autres écrivains et polygraphes, qui jettent un dernier lustre sur le déclin des lettres grecques.

II

DES HISTORIENS LATINS.

Si des mœurs fortes et des caractères austères, si le génie de la guerre et de l'administration, si une vie toute d'affaires et de politique, si toutes les traditions glorieuses d'un grand peuple suffisaient pour faire naître des historiens, nulle cité n'en aurait eu d'aussi bonne heure que Rome, nulle n'en aurait dû compter un plus grand nombre. Par malheur, la vie active et toute pratique du forum, de la curie et des camps, absorbait toutes les forces vives de la nation, et c'est cette nation dont un écrivain de l'âge cicéronien pouvait dire avec vérité : *Majores nostri facere quam dicere* (à plus forte raison *scribere*) *malebant*. D'ailleurs la langue resta longtemps barbare et fut trouvée tellement rude par les rares auteurs des premiers siècles de la République, que beaucoup d'entre eux la dédaignèrent pour avoir recours à l'idiome grec. Longtemps les annales des pontifes gardèrent seules le dépôt des événements importants de la cité, ou elles le partagèrent avec les mémoires d'une authenticité douteuse des grandes familles au sein desquelles se perpétuaient les grands souvenirs patriotiques. Plus tard commença à s'établir chez les hommes d'État et les chefs militaires l'usage de consacrer les dernières années d'une vie agitée à la rédaction de ces autobiographies, espèce de testament, de κτῆμα ἐς ἀεί, destinés non-seulement aux fils et descendants de l'auteur, mais encore à tous ceux qui pouvaient être appelés un jour à la gestion de la chose publique. Les *Origines* de Caton l'Ancien devaient avoir une certaine ressemblance avec ces ouvrages, s'il est vrai que l'histoire primitive de Rome était condensée dans les trois premiers livres, que les guerres puniques commençaient au quatrième, et que les événements contemporains, notamment les faits et gestes de Caton lui-même étaient relatés d'une manière très-circonstanciée. En général, tant que dura la République, l'art d'écrire l'histoire ne paraît avoir eu pour représentants que des chroniqueurs, des auteurs de mémoires, des compilateurs et des polygraphes. Parmi ces derniers, Pomponius Atticus et Cornelius Nepos occupent un rang honorable. Ce n'est que lorsque les destinées de Rome approchent de leur accomplissement, et que sa puissance touche au sommet, qu'au milieu du lent apaisement des esprits et des passions politiques nous voyons apparaître des historiens dignes de ce nom.

Cicéron, qui ici ne saurait être taxé de partialité, a rendu un juste tribut d'admiration aux *Commentaires* de César. Ce sont encore des mémoires, mais ce sont les plus remarquables que nous offre l'histoire de Rome. La rapidité avec laquelle ils furent rédigés témoigne en faveur de la sûreté de coup d'œil du grand dictateur. La concision, la pureté, la grâce inimitable de son style, nous donnent la mesure de son talent d'écrivain. La simplicité, la clarté et le calme de l'exposition nous montrent la sérénité d'une âme que les crises les plus redoutables laissèrent toujours maîtresse d'elle-même ; et pourtant César écrit au milieu de la mêlée ! Mais il présente les événements qui amènent la grande brouille sous un jour particulier ; il ne fait voir qu'un côté des choses, qui — on le devine aisément — est le sien. On s'aperçoit bientôt, en y regardant de près, que les *Commentaires* sont un plaidoyer brillant en faveur de sa politique personnelle ; que tout ce qui ne sert pas cette politique, que tout ce qui ne fait pas valoir le héros est ou sacrifié ou rejeté au second plan. C'est ainsi que César ne nous donne que des informations fort incomplètes sur ces Gaulois qu'il écrase et qu'il soumet en attendant qu'il s'efforce de se les attacher. Bien plus ; on peut se demander si le récit de ses campagnes est réellement adressé aux hommes du métier plutôt qu'à la foule de ces lecteurs qui se contentent de la surface et de l'impression générale des choses. Une discussion récente nous force de poser le dilemme suivant : Ou le récit de César manque de cette précision qui permettrait aux grands capitaines de le suivre dans ses marches et contre-marches, d'observer les emplacements où se sont livrées les batailles décisives, de juger ainsi de ses coups et de sa tactique, — ou bien, si cette précision existe, si, comme tout le fait croire, Alesia est Alise Sainte-Reine, ce récit trahit l'amplification dans l'évaluation de certains chiffres, amplification dont n'avaient besoin ni la grandeur des faits, ni la gloire de celui qui les accomplit.

Le premier en date des véritables historiens de Rome est Salluste. Adhérent de César, il a pourtant su se pla-

cer à une certaine distance des événements qu'il décrit, et il a obtenu ainsi d'heureux effets de perspective. Mais il a gardé les passions du témoin oculaire et de l'homme de parti. De la complicité de César dans la conspiration de Catilina il ne laisse subsister qu'une nuance; il efface autant qu'il peut le rôle et diminue le mérite du consul Cicéron. Dans son *Jugurtha* il concentre l'intérêt principal sur Marius, le chef populaire qui, indirectement, a peut-être le plus contribué à l'avénement de l'empire. D'ailleurs il a su choisir avec tact et avec goût les sujets qui convenaient à son talent. Nul n'a mieux tracé des tableaux dans des cadres aussi restreints, nul n'a esquissé les caractères d'une manière plus pittoresque, ni dramatisé plus vivement les événements. Il a peint aussi en traits de feu la profonde corruption de son temps, qui rendait la chute de la république inévitable. Il devait bien décrire ce qu'il connaissait si bien. On trouve, non sans raison, du charme à son style alerte, incisif et brodé d'archaïsmes. Nous le jugeons trop peu naturel et trop théâtral. Il semble trahir l'effort, l'inquiétude d'une âme faisant plus d'un triste retour sur elle-même, et les tourmentes d'une vie marquée de plus d'un stigmate.

Les ouvrages de César et de Salluste se ressentent encore des dernières crises que Rome venait de traverser. Avec Tite-Live, qui écrivait sous Auguste, nous sommes arrivés au repos. Il est temps de se recueillir, d'embrasser d'un regard le long et glorieux passé de la république, et de lui élever un monument national qui le résume et l'éternise. Si César et Salluste avaient en vue surtout leur parti, Tite-Live est trop plein de Rome. C'est son patriotisme qui lui donne la force et le courage d'aborder et d'achever une œuvre de si longue haleine; c'est lui qui anime son style et qui colore d'une si douce lumière même les parties les plus arides de son histoire; mais c'est lui aussi qui le rend indifférent aux mœurs et aux institutions des peuples étrangers, dont il n'avait qu'une connaissance très-imparfaite. Il a une foi robuste dans les traditions de la haute antiquité, et il rend compte avec la même assurance d'une négociation politique et d'un fait de guerre que d'une cérémonie religieuse, d'un prodige ou d'un miracle. Il est plus consciencieux dans l'étude des sources que judicieux dans la manière de s'en servir. Il n'est ni jurisconsulte, ni tacticien, ni politique, et l'on comprend que la préférence qu'il accordait à Pompée ait fait sourire Auguste, qui lui conserva toujours ses bonnes grâces. Tite-Live est dépourvu de tout esprit de critique, mais il fait parade de beaux discours et de descriptions brillantes. Quelle page émouvante que celle où il décrit le passage des Alpes par l'armée d'Annibal! mais ceux qui voudront connaître la vérité sur cet événement considérable feront bien de le lire dans Polybe. Tite-Live n'était pas un ancien Romain, un homme de guerre, de forum et de barreau. C'était un homme de cabinet laborieux, un esprit honnête et naïf qui ne voyait rien de plus beau à faire connaître à Rome que Rome elle-même. Son ouvrage est un livre amusant, d'une lecture agréable, fort bien écrit, d'une utilité contestable pour les hommes spéciaux, qui y trouvent force erreurs et contradictions, mais très-propre à fortifier dans la jeunesse le sens moral et à exciter en elle l'enthousiasme patriotique.

Tacite est le peintre de la décadence et, comme tel, il a été de nos jours en butte à des critiques qui, pour être justes parfois, n'ont peut-être pas toujours été désintéressées. Sans vouloir dissimuler ses défauts, nous éprouvons surtout le besoin de dire en quoi il commande notre respect et a droit à notre reconnaissance. Tacite était un homme de cœur à une époque où les hommes de cœur étaient peu nombreux; c'était un grand patriote et un grand écrivain. Nous lui savons un gré infini de n'avoir pas été stoïcien au point de se faire le martyr d'une cause à jamais perdue, de s'être réservé pour des jours meilleurs, afin de flétrir comme il le méritait le règne de cette longue terreur sous lequel tout fut suspect, hormis le vice, la bassesse et l'impuissance. Nous lui devons ce tableau de l'orgie infâme assise sur le premier trône du monde, de ce gouvernement d'histrions et d'affranchis rampants et éhontés, de courtisanes couronnées, de délateurs plus vils que les misérables qui les subornaient, de soudards et de bourreaux, tableau qui n'eut pas son pareil dans les annales de l'histoire. La réalité fut si affreuse qu'il fut impossible à l'art de la charger; aussi suffit-il de l'exposer pour venger la dignité humaine si cruellement outragée, et pour empêcher à jamais — on peut l'espérer du moins — le retour de semblables horreurs. Il eût été peut-être plus difficile de peindre une situation moins extrême; mais Tacite sait entretenir l'intérêt dans un sujet d'une si triste uniformité non-seulement par des transitions fréquentes, en nous promenant rapidement de la cour au camp, de Rome aux provinces, par des anecdotes nombreuses et piquantes; mais aussi par le dramatique de son exposition, par un style rapide, concis, à reflets poétiques et à lueurs sinistres, style qui révèle la tension de l'esprit de l'auteur et l'indignation d'une âme qu'une odieuse tyrannie avait condamnée pendant un long espace de temps à un humiliant silence. On dirait qu'il se sent secrètement solidaire des hontes d'un gouvernement qu'il avait servi. Souvent il se dédommage par l'énergie et la violence de l'expression; d'autres fois il descend à des effets de rhéteur, à un tel point qu'il semble les préférer à la vérité historique. C'est ainsi que le discours de l'empereur Claude dont on a retrouvé le texte à Lyon n'est pas le même que celui qu'on lit dans les *Annales*.

Ce qui manque à Tacite, c'est la puissance de généraliser et de grouper les détails. Ses ouvrages, où l'on cherche vainement des résumés, sont trop, — si l'on excepte son *Agricola* et sa *Germanie*, — ce que dit leur titre : des *annales*. Ce n'est pas tout. Si Tacite n'oriente pas vite son lecteur, s'il ne le guide pas assez sûrement, c'est que son point de vue politique manque de justesse et

n'est pas assez nettement accusé. Il regrette les vertus et les fortes institutions de la vieille Rome; il a l'âme républicaine; — mais il comprend que l'empire est la forme définitive de la Rome nouvelle. Lorsqu'il regarde en avant, il ne rencontre que les Germains, dont il parle avec admiration et crainte et dont il oppose les mœurs à la corruption de ses compatriotes. Mais il n'a pas l'air d'apercevoir l'ennemi établi à l'intérieur, les juifs et les chrétiens. Il ne s'inquiète pas des progrès que font leurs doctrines; il s'informe peu ou point de l'histoire d'une race qui avait osé résister aux armes de Vespasien et de Titus; il écrit sur la Judée quelques pages d'une inexactitude vraiment ridicule, impardonnable. Il y a toujours dans l'esprit du premier des Romains quelque chose de vulgaire et de grossier; la force physique, barbare, brutale lui impose; elle lui paraît le symbole et comme la promesse de la victoire. L'idée lui échappe, l'idée qui fait lentement son chemin dans l'esprit des hommes, qui transforme les opinions, change les cœurs et amène tout à coup ces chutes profondes et ces brusques retours qui font l'étonnement des politiques à courte vue. Tacite se heurte contre les Germains qui vont briser l'empire et mettre fin à l'ancien monde; Tacite s'en doute peut-être. Mais ces juifs, ces chrétiens qu'il méprise et que tant de sots méprisent avec lui, vont fonder un monde nouveau. Hélas ! Tacite ne s'en est jamais douté.

Tacite clôt la série des grands historiens de Rome. Avant lui Cornelius Nepos et Trogus Pompeius s'étaient distingués par l'exactitude de leurs récits et un style naturel, s'il faut en juger d'après les extraits qui nous sont restés. Mais on ne peut placer qu'au deuxième et au troisième rang les ouvrages d'un Velleius, admirateur de Tibère et de Séjan, d'un Suétone, biographe vulgaire et dénué d'idées, d'un Quinte-Curce et d'un Florus, pour lesquels les faits ne sont qu'une occasion commode de montrer leur talent de rhéteurs. Au-dessous de tous, il faut placer Ammien, Marcellin à cause de sa latinité barbare, et, pour la forme ainsi que pour le fond, les *Auctores historiæ Augustæ*.

Les derniers historiens de l'antiquité ne sont pas des Romains, mais des Grecs. La littérature latine ne devait être qu'un parterre artificiel entre deux landes. Et pourtant ce sont les historiens romains que nous lisons de préférence; ils sont plus près de nous, ils piquent davantage notre curiosité; leurs peintures, depuis Salluste surtout, se distinguent par ces effets de couleur qui nous sont si chers. Le dessin de l'auteur grec est fait au crayon, et il faut avoir le regard exercé pour en saisir les contours à la fois fins et tracés d'une main sûre. Comme les Grecs, les Romains sont artistes; mais bien plus que ceux-ci ils sont hommes de forme, de parti, de passion. On ne doit les consulter qu'avec beaucoup de réserve. Aussi, art pour art, celui des Grecs nous paraît plus contenu, plus impartial, partant plus parfait.

III

DES HISTORIENS MODERNES.

Les historiens de Rome et de la Grèce ont sur les nôtres cette supériorité de style et de forme qui appartient aux écrivains de l'antiquité de tout ordre; mais parlant au monde civilisé tout entier et traitant de sujets qui ne sauraient rester étrangers à personne, leur lecture inspire aussi un intérêt plus général. Les œuvres des modernes se renferment plus souvent dans les événements dont leur pays natal a été le théâtre; ainsi Villani, Guicciardini, Sarpi, Machiavel, etc.; en Angleterre, Hume, Lingard, Goldsmith. Ils réussissent plus aisément à se faire lire lorsque, comme Machiavel et Gibbon ils se rapprochent par leurs études et leurs observations de cette antiquité, terrain commun à toutes les nations européennes. Mais alors même il leur arrive d'énoncer des doctrines ou de développer des systèmes un peu arbitraires, *subjectifs* comme on dirait en Allemagne, qui ne leur permettent pas d'être universellement acceptés, de devenir classiques à leur tour. La France, grâce à son génie hâtif, à sa prose si rapidement formée, a eu des chroniqueurs spirituels, des auteurs de mémoires fort intéressants. Ce n'est pas encore de l'histoire, mais ces ouvrages en constituent un élément des plus importants et des plus curieux. Sous Louis XIV, un essai d'histoire universelle est tenté par Bossuet; malgré l'élévation de son style et les traits de génie qui y brillent, l'idée mère qui l'a inspiré ne saurait plus suffire aux exigences de notre siècle. Une cause surnaturelle, unique, d'une vérité hors de conteste, en expliquant tout n'explique pas assez. Le respect même que nous portons à la divinité nous défend de la mettre en scène d'une manière aussi perpétuelle et aussi directe. Voltaire, qui a continué Bossuet, a évité cet écueil. Il groupe habilement les faits, il multiplie les détails; nul n'expose avec plus de clarté, ni ne raconte avec plus d'agrément; et pourtant il ne creuse pas son sujet, il ne voit jamais que la surface, j'allais dire le sommet de la société humaine; il a les goûts, la grâce et le genre du gentilhomme. C'est après tout un homme de l'ancien régime. Il n'est pas entré dans la voie profonde tracée par la main de maître de Montesquieu. Il n'est pas descendu jusqu'au peuple, au sein duquel s'élaborent lentement les transformations sociales, du fond duquel surgissent ces révolutions qui devraient toujours se faire dans son intérêt et à son profit. C'est de la plus grande de toutes, de la Révolution française, que date l'âge classique de l'historiographie moderne. C'est elle qui a fait de tous les peuples civilisés comme une vaste fédération, qui leur a créé des principes, des intérêts communs, qui, surtout, les a éclairés sur ces principes et sur ces intérêts. Ils sont ou ils veulent être libres, ils sont ou ils veulent être maîtres de leurs destinées, et c'est pour de tels peuples seulement que la grande histoire est faite. Un historien qui sait

se placer au centre de son siècle est aussitôt lu, compris, traduit, commenté dans tous les pays du monde; ses écrits ont un retentissement instantané, universel. Une situation aussi favorable provoque le talent et le stimule. Les ouvrages de Macaulay n'appartiennent pas à l'Angleterre seule; ils sont européens. On en peut presque dire autant de quelques auteurs italiens et allemands, tels que Gioberti, Azeglio, Jean de Muller, Ranke, Gervinus. Mais c'est la France surtout qui, ayant imprimé un mouvement immense à l'humanité, a vu naître dans son sein des hommes de génie capables de le juger et de le raconter dignement à la dernière postérité. Traitant de catastrophes plus grandioses que toutes celles qui ont ému notre race depuis dix-huit siècles, et disposant d'une langue qui, lucide, nombreuse, parvenue à sa pleine maturité, est considérée aujourd'hui comme l'instrument le plus parfait de la pensée humaine, ils rivaliseront sans effort avec les célèbres génies de l'antiquité, et ils pourront espérer les surpasser. Il est inutile de nommer nos grands historiens, il serait téméraire de les juger. Qu'il nous suffise de dire que la lutte est ouverte et que les prix se disputent.

BENLŒW.

VARIÉTÉS.

Mittermaier et l'Université de Heidelberg (1).

Parmi les savants et les hommes politiques dont l'Allemagne a eu le plus à déplorer la perte en 1867, un des premiers est, sans contredit, Karl-Joseph-Antoine Mittermaier, professeur de droit à l'Université de Heidelberg, ancien président du parlement allemand de 1848 (2).

I

Mittermaier était né à Munich, le 5 août 1787. Fils d'un pharmacien instruit, neveu du navigateur Zimmermann qui accompagna comme pilote le capitaine Cook dans plusieurs de ses voyages autour du monde, il puisa dans le laboratoire de son père et dans les conversations de son oncle un goût très-vif pour les sciences naturelles et pour les voyages. De bonne heure il fut mis dans une école ecclésiastique dont le directeur, homme dur et égoïste, eut pourtant le mérite de communiquer à son élève une partie des rares connaissances qu'il possédait dans les langues anciennes et modernes. A l'âge de onze ans, l'enfant pouvait servir d'interprète dans la boutique de son père aux soldats de l'armée française qui traversait Munich.

Son père étant mort, et sa mère s'étant remariée, l'enfant fut mis au lycée de Munich. Là se développa encore sa prédilection pour les sciences naturelles et positives, à laquelle il faut attribuer en grande partie la méthode qu'il employa et la direction qu'il suivit plus tard dans ses travaux sur le droit.

A l'âge de treize ans, il avait déjà passé l'examen exigé pour entrer dans les mines. Mais son beau-père, à cause de la santé en apparence très-débile de l'enfant, s'opposa à cette vocation, et quelque temps après lui défendit également de se consacrer à la médecine. Le jeune homme se décida alors pour la carrière du droit et fut envoyé à l'université de Landshut. N'étant encore qu'étudiant, il écrivit un livre sur *le Droit naturel* qui, à la vérité, ne fut pas publié.

Cependant ses ressources pécuniaires n'étaient rien moins que brillantes. Il fut obligé, pour vivre, d'accepter une place de précepteur, puis il exerça la profession d'avocat à Munich, où il entra en relations avec le fameux légiste Feuerbach. Par sa connaissance des langues étrangères, il l'aida dans la rédaction du code criminel de Bavière.

De Munich Mittermaier se rendit à Heidelberg pour y approfondir ses études. Dans les universités allemandes il y a des cours publics gratuits, et des cours privés pour lesquels les élèves doivent une certaine rétribution. On dit en allemand que la *lecture* (le cours) se fait *publice* ou *privatim*. Mittermaier fit donc des lectures *privatim* pour subvenir à son entretien, tout en écoutant les leçons de Thibaut, Zachariæ, Kluber, et d'autres dont les noms sont restés célèbres.

En 1809, après un premier voyage en Italie, Mittermaier, appelé à une chaire de droit à l'Université d'Innsbruck, se disposait à partir lorsqu'on apprit que le peuple tyrolien venait de se soulever contre l'occupation française. Au lieu du professeur bavarois, ce fut Andreas Hofer qui fit son entrée à Innsbruck.

Le jeune docteur s'arrêta donc à Munich, travailla quelque temps chez un avocat, et se rendit ensuite à Landshut, où il occupa une chaire comme *privatdocent* (professeur libre, qui n'est pas encore officiellement attaché à l'université). Le célèbre Savigny s'intéressa à lui et le chargea de son cours sur l'histoire du droit romain. A cette époque le travail n'était pas divisé aux universités comme il l'est aujourd'hui, et Mittermaier y joignit des cours sur le code pénal, sur le droit civil, sur l'histoire du droit allemand, négligée jusque-là et dont Eichhorn à Gœttingue avait le premier fait le sujet de ses leçons.

Ces cours, ces divers écrits, ne tardèrent pas à attirer l'attention du monde savant sur Mittermaier. Plusieurs universités désirèrent se l'attacher. En 1811, il était appelé à Kiel; mais le conseil de l'université de Landshut, pour conserver un homme qui donnait de si belles espérances, lui conféra le titre de professeur régulier, puis lui confia l'administration des biens de l'Université, enfin le nomma trois fois, malgré sa jeunesse, recteur de l'Académie. Cette dignité, n'étant que temporaire dans les universités allemandes comme elle l'était autrefois en France, ne détourne pas à tout jamais vers les soins administratifs, au détriment des études spéculatives, celui qui en est revêtu.

Le nouveau professeur se maria dans la même année avec la sœur de son ami Walther, le créateur de la chirurgie en Allemagne.

En 1818, l'Université de Halle lui offrit une chaire qu'il refusa. Mais, l'année suivante, il en accepta une à Bonn, où il reprit activement ses travaux interrompus quelque temps par les événements politiques. Il profita de son séjour dans cette ville pour étudier à fond la jurisprudence française. Les

---

(1) Voyez une étude de M. Koch sur *l'Université d'Iéna*, dans notre troisième année, p. 521, 537, 553.

(2) Rappelons en outre M. Bœckh, auquel la *Revue* a consacré un article dans son n° du 14 septembre 1867, p. 670.

codes français étaient demeurés en vigueur dans les provinces rhénanes.

Mittermaier fonda à Bonn le premier cours d'éloquence judiciaire qui existât en Allemagne. Il en ouvrit un autre sur les principales lacunes du droit criminel, sur les imperfections des codes et des ouvrages de droit, s'attachant à mettre en relief, d'après ses propres expériences faites en Bavière, l'inconvénient d'admettre dans un code trop de principes généraux sans se préoccuper des cas particuliers, et de ne s'attacher qu'aux données purement abstraites en restreignant outre mesure l'appréciation du juge.

Malgré la considération dont il jouissait à Bonn, et ses relations nombreuses et intimes avec les cercles scientifiques de cette ville, la réaction politique lui en rendit le séjour pénible. Il était provisoirement chargé des fonctions de juge de l'Université lorsque commença la persécution par laquelle les princes allemands, à l'instigation de la Russie, récompensèrent ceux qui leur avaient rendu leur trône et l'indépendance. Le gouvernement de la Prusse, ayant à sa tête un roi d'un esprit étroit et timoré, donna le signal de cette chasse aux démagogues, qu'il poursuivit avec violence et acharnement. Mittermaier, dont les convictions avaient à souffrir de cet état de choses, et dont la position comme juge de l'Université devenait insoutenable, saisit avec empressement l'occasion qui s'offrait de quitter Bonn. On lui proposait une nomination à la cour suprême d'appel de Lubeck ; il la refusa pour accepter une chaire de professeur à l'Université de Heidelberg.

II

Ce fut sa patrie d'adoption à laquelle il consacra tout ce qu'il avait d'intelligence, d'activité et de patriotisme. Aussi le titre de citoyen de Heidelberg lui fut-il solennellement décerné.

Un mot sur l'Université de Heidelberg, qui date de 1386, montrera combien ce choix était heureux pour celui qui en était l'objet et aussi pour la ville elle-même. Nul séjour n'était plus propre au développement et à l'exercice des qualités essentiellement pratiques de Mittermaier, et aucun autre homme ne convenait mieux que lui à l'esprit libre et critique de cette université. Comme toutes les grandes écoles de l'enseignement supérieur en Allemagne, elle avait, en effet, son côté saillant et caractéristique. De même que Iéna, par exemple, s'est illustré autrefois par la théologie et les sciences spéculatives, ou Leipzig par la philologie, Heidelberg se distingue surtout dans les sciences positives. Les naturalistes, les physiciens, les chimistes (ainsi MM. Bunsen, Kirchhoff, etc.) qu'elle possède dans son sein, se sont signalés par d'importantes découvertes et marquent une période brillante dans son histoire. Après cela vient la Faculté de théologie, la plus libre et la plus critique de toute l'Allemagne, représentée avec éclat par des hommes tels que MM. Holtzmann, Schenkel, Nippold, et bien d'autres que nous ne citons point. Ce même esprit si large, si élevé, animait également la Faculté de droit, et Mittermaier contribua puissamment à l'entretenir. L'un des hommes les plus remarquables qui font honneur à cette Faculté est M. Blüntschli, membre de la chambre haute du grand-duché de Bade, opposé en politique à Mittermaier, il est vrai, mais justement célèbre comme jurisconsulte, et regardé comme le législateur de Zurich, où il se trouvait auparavant (1). Enfin, dans la Faculté de philosophie, qui comprend la philosophie proprement dite, les lettres et les sciences, citons les noms de M. Zeller, penseur profond et historien de la philosophie qui, d'abord théologien à Marbourg, était trop libéral pour cette ville ; des philologues Kœchly et Holtzmann (Adolphe), de l'historien Mendelssohn Bartholdy et du mathématicien Hesse, formé à la grande école de Kœnigsberg.

Tel est le milieu dans lequel Mittermaier a vécu. On le voit, dans les branches d'étude enseignées à Heidelberg se retrouvait, jointe à un caractère pratique, une tendance libérale très-marquée, conforme aux goûts et aux opinions de notre professeur.

Mittermaier se rendit bientôt célèbre par son enseignement et par ses ouvrages de législation. Il fut aussi mêlé à la politique et se fit remarquer par son éloquence persuasive et pleine de modération, qui, aussi bien que la droiture et l'affabilité de son caractère, commandait le respect et l'estime à ses adversaires eux-mêmes.

En 1827, il fut élu membre du comité de législation chargé de la révision des lois du grand-duché ; en 1831, député de la ville de Bruchsal à la deuxième chambre badoise, il y souleva les questions les plus importantes de législation, et fut plusieurs années de suite envoyé aux diètes allemandes. Mais la mort de son fils aîné en 1840 lui causa un tel chagrin qu'il se retira de la politique. Il y rentra en 1845, après un voyage en Italie où il avait, comme représentant de l'Allemagne, assisté au grand congrès scientifique de Naples. Il fut élu président de la seconde chambre.

Dans les deux années qui suivirent, il assista aux congrès de jurisconsultes réunis à Francfort et à Lubeck. Il eut à traiter la question du jury, et il le fit d'une manière si remarquable et à un point de vue si pratique, que son rapport fut regardé immédiatement comme la décision officielle de l'assemblée.

Mittermaier prit une part active au mouvement révolutionnaire de 1848. Président du parlement préparatoire de Francfort, député de Bade dans l'assemblée nationale et membre du comité de constitution allemande, il fit tous ses efforts pour faire triompher la cause de la liberté. Mais il eut la douleur de voir avorter dès le principe ces essais constitutionnels, et le peuple, confiant dans les promesses des princes allemands, laisser échapper de ses mains la puissance qu'il avait un instant conquise. Découragé, il se retira définitivement de la scène politique et se voua entièrement à ses recherches scientifiques.

Doué d'une activité vraiment extraordinaire, il trouvait le moyen de concilier les travaux du cabinet avec les devoirs que lui imposaient certaines fonctions dont la ville de Heidelberg l'honorait. Ainsi, il était membre de plusieurs conseils et comités d'instruction publique et de bienfaisance ; il faisait dans un asile d'orphelins des cours sur divers sujets de morale et sur des sciences d'application. Ajoutez les occupations qu'il se créait lui-même en visitant les prisons et les maisons d'aliénés, soin qu'il regardait comme indispensable à un homme de loi pour se rendre compte du degré de culpabilité d'un accusé d'après son état mental. Ajoutez enfin de fréquents voyages qu'il fit jusque dans un âge très-

(1) C'est M. Blüntschli qui a rédigé l'adresse présentée au gouvernement du grand-duché pour demander l'union avec la Prusse.

avancé en Italie, en Angleterre, en Irlande, en Écosse, en Belgique et en France, où il se lia avec les sommités judiciaires de ces pays et avec les jurisconsultes les plus éminents du monde. Ainsi, en France, il fit la connaissance de jurisconsultes portugais, espagnols et américains, dévoués comme lui à la cause de la liberté.

Ses ouvrages, en partie traduits dans plusieurs langues, lui méritèrent de grandes distinctions et de nombreuses décorations allemandes, françaises, portugaises, belges, italiennes. Toutes les académies de droit et les sociétés scientifiques le reçurent au nombre de leurs membres. Il était membre correspondant de la *Juridical society* et de la *Association for the promotion of social science*, de Londres. L'université de Cambridge en Amérique lui envoya le titre de docteur en droit américain. Peu de temps avant sa mort, il reçut de l'empereur d'Autriche une décoration d'un ordre très-élevé, distinction dans laquelle on a vu une intention politique, mais qui, à coup sûr, était avant tout une récompense accordée au mérite. L'indépendance de son caractère était devenue proverbiale, et dès 1848 elle avait acquis une telle popularité que l'on vendait publiquement son portrait avec cette devise : *Nulli me mancipavi.*

On se souvient d'avoir lu dans les journaux, il y a quelques mois, le nom de Mittermaier en tête du comité chargé de diriger les résolutions d'une assemblée de démocrates qui devait se réunir à Mayence. C'était là sans doute une présidence surtout honoraire, à laquelle on appelait le vieillard octogénaire, retiré des affaires politiques depuis longtemps. Mais ce fait montre combien son nom était resté comme le drapeau du parti démocratique.

Cette existence si laborieuse, si bien remplie, s'est éteinte le 28 août dernier.

III

Ce qui caractérise Mittermaier comme jurisconsulte, c'est qu'il applique au droit la méthode expérimentale. Comme le naturaliste qui, renonçant à créer une nature de convention d'après les conceptions de son cerveau, s'élève par une analyse scrupuleuse des phénomènes jusqu'aux lois qui les régissent, de même Mittermaier substitue à la divination, si longtemps en usage dans tous les ordres de connaissances, l'observation rigoureuse des faits, leur comparaison entre eux. Il fait descendre la science des hauteurs de la spéculation pure dans la région moins éthérée, mais plus utile, de la pratique. La théorie n'a pour lui d'attraits qu'autant qu'elle est susceptible d'une application immédiate : c'est là le dernier objet de la science. Le droit n'est pas un ensemble de principes abstraits imaginé pour exercer la sagacité de l'esprit humain, mais une sorte d'organisme existant dans la conscience des peuples, susceptible de développement, ne cessant d'agir et se transformant progressivement. Le grand maître de Mittermaier, c'est l'expérience.

Le second caractère qui nous frappe dans les travaux de Mittermaier, c'est sa prodigieuse connaissance des législations étrangères. Il était sans rival sous ce rapport, et l'usage s'était universellement introduit en Allemagne de recourir à son expérience sur des questions de droit étranger, difficiles à résoudre. Cette connaissance, il l'avait puisée sur les lieux mêmes, voyageant dans tous les pays, souvent à pied, et en rapportant les notes les plus précieuses, les documents les plus rares. Ce fut lui qui révéla à l'Allemagne tout le système de la jurisprudence italienne, principalement au moyen âge, dans un livre intitulé : *Situation de l'Italie*, livre extrêmement remarquable et rempli d'aperçus très-curieux sur l'état moral, judiciaire et politique de la Péninsule. Il avait étudié à fond les lois de l'Angleterre et avait vu de près les prisons anglaises, irlandaises et écossaises. Sa préférence était pour les institutions de l'Angleterre, qu'il trouvait supérieures sous quelques rapports à celles de la France.

Il mettait en parallèle les procédures française et allemande. Il démontrait qu'une procédure ne peut inspirer de confiance qu'autant qu'elle repose sur la publicité et la procédure orale, et que les accusateurs et les défenseurs sont placés dans des conditions égales, comme en Angleterre. Au reste, sa conaissance profonde des législations de l'Europe et de l'Amérique le rendait impartial; il n'avait ni parti pris ni dédain, soit pour les institutions de son pays, soit pour celles des pays étrangers.

Pour résumer les services rendus par Mittermaier à la législation allemande, c'est à lui que l'Allemagne doit en grande partie sa nouvelle procédure civile. A l'ancienne procédure écrite, si défectueuse, il fit substituer la procédure orale et publique. Il refondit le code pénal, qu'il purgea de la sévérité cruelle que les travaux immenses de Feuerbach et de Grolmann n'avaient pas entièrement fait disparaître, provoqua des réformes pratiques dans le code allemand, créa la législation comparée, fonda avec Eichhorn la science du droit civil allemand, amena d'importantes améliorations dans l'organisation des prisons, etc., etc.

IV

Le rôle de Mittermaier dans la politique n'a pas été moins brillant. Dès son début dans cette carrière, il obtint l'abolition de la dîme, et fut le rapporteur du projet en vertu duquel chaque village devait avoir, comme en Suisse, son administration particulière ; ce qui n'existe en Angleterre même que pour les grandes villes. Chef du parti démocratique modéré, il appartenait à cette fraction de la chambre à laquelle la majorité devait plus tard se rallier pour constituer une opposition puissante contre le gouvernement dans l'affaire des catholiques allemands. Il s'agissait de leur accorder l'égalité des droits civils dans l'État. Mittermaier, président de la chambre des députés, réclama énergiquement, au nom de la liberté et de la justice, l'égalité de droits pour tous les citoyens, quels qu'ils fussent.

Mittermaier se montra toujours l'apôtre de la liberté de la presse et de l'abolition de la peine de mort; il eut assez d'influence pour faire inscrire ces deux lois dans les codes de quelques pays de l'Allemagne.

En 1848, sans passer aux républicains avancés, il lutta courageusement en faveur des principes constitutionnels, et travailla à unir par des lois générales toutes les parties de la confédération germanique. Mais l'unité que rêvait Mittermaier était bien différente de celle que la Prusse vient de réaliser en partie. Aussi, dans le dernier conflit allemand, se prononçait-il contre toute politique tendant à l'annexion. L'unité matérielle, territoriale, lui semblait incompatible avec les tendances libérales, avec le caractère allemand, et lui paraissait devoir nécessairement détruire ce qui fait l'ori-

ginalité de l'esprit germanique, en le pliant violemment à une centralisation qui ne lui est pas naturelle. Le triomphe de la Prusse ne pourrait se faire au profit de la paix et de la liberté ; bien plus, la force intellectuelle de l'Allemagne, sans parler du bien-être matériel, y succomberait à la longue.

Mittermaier entendait bien plutôt sans doute l'unité allemande à un point de vue supérieur, à la manière de Gœthe, c'est-à-dire sans danger pour personne, ni à l'intérieur, ni à l'extérieur. Ce grand poëte, s'entretenant un jour avec son ami Eckermann, prononça à ce sujet des paroles extrêmement remarquables, et qu'on dirait d'hier, tant elles sont appropriées aux derniers événements politiques. Elles caractérisent parfaitement le parti démocratique allemand qui, avec Mittermaier, est opposé à la domination prussienne, tout en désirant pour l'Allemagne un lien fédéral comme en Suisse ou aux États-Unis. Il s'agissait d'examiner en quoi l'unité était désirable, et comment elle pourrait se réaliser sans violence. Citer ces paroles de Gœthe, c'est encore exposer les opinions de Mittermaier :

« Je ne crains pas, disait le poëte, que l'Allemagne n'arrive pas à son unité : nos bonnes routes et les chemins de fer qui se construiront feront leur œuvre. Mais, avant tout, qu'il y ait partout une affection et une union réciproques. Que l'Allemagne soit une, en ce sens que le thaler et le silbergroschen aient dans tout l'empire la même valeur; une, en ce sens que mon sac de voyage puisse traverser les trente-six États sans être ouvert; une, en ce sens que le passeport donné aux bourgeois de Weimar par la ville ne soit pas à la frontière considéré, par l'employé d'un grand État voisin, comme nul, ou comme l'équivalent d'un passeport étranger. Que l'Allemagne soit une pour les poids et mesures, pour le commerce, l'industrie, et cent choses analogues que je ne peux ni ne veux nommer. Mais si l'on croit que l'unité de l'Allemagne consiste à en faire un seul énorme empire avec une seule grande capitale, si l'on pense que l'existence de cette grande capitale contribue au bien-être de la masse du peuple et au développement des grands talents, on est dans l'erreur. — On a comparé un État à un corps vivant, pourvu de membres nombreux; la capitale, c'est le cœur, et du cœur coulent partout, dans tous les membres, la vie et le bien-être. C'est fort bien ; mais lorsque les membres sont éloignés du cœur, la vie qui s'en échappe y arrivera affaiblie, et elle s'affaiblira toujours en s'éloignant..... Où est la grandeur de l'Allemagne, sinon dans l'admirable culture du peuple, répandue également dans toutes les parties de l'empire? Or, cette culture n'est-elle pas due à la multiplicité des centres partout dispersés et qui répandent la lumière? Si depuis des siècles nous n'avions en Allemagne que deux capitales, Vienne ou Berlin, ou même une seule, je serais curieux de voir ce que serait la civilisation allemande, et ce que serait aussi le bien-être matériel, qui va de pair avec la civilisation morale. L'Allemagne a plus de vingt universités et plus de cent bibliothèques publiques..... Pensez à ces villes qui s'appellent Dresde, Munich, Stuttgart, Cassel, Brunswick, Hanovre, et à leurs pareilles ; pensez aux grands éléments de vie que ces villes portent en elles; pensez à l'influence qu'elles exercent sur les provinces voisines et demandez-vous : En serait-il de même si, depuis longtemps, elles n'étaient pas la résidence de princes souverains? Francfort, Brême, Hambourg, Lubeck, sont grandes et brillantes; leur influence sur la prospérité de l'Allemagne est incalculable ; resteraient-elles ce qu'elles sont si elles perdaient leur indépendance et si elles étaient annexées à un grand empire allemand, et devenaient villes de province? J'ai des raisons pour en douter (1). »

Disons qu'il avait raison d'en douter. Sans doute une partie de son programme s'est réalisée ; mais d'un autre côté il a été outre-passé. Les chemins de fer ont fait leur œuvre, mais non comme l'entendait Gœthe. Tout fait espérer que le système monétaire sera bientôt un pour toute l'Allemagne, et même pour une grande partie de l'Europe. Mais avec les avantages que le poëte entrevoyait dans l'avenir, quelques-uns des inconvénients qu'il signalait ne sont-ils pas sortis du caractère tout militaire et tout despotique avec lequel l'unité allemande s'est accomplie, et qui semble vouloir persister? Le bien-être matériel, tel que le comprenait l'Allemand, par exemple la vie dans la nature, et les jouissances toutes pacifiques du peuple, tout cela ne fera-t-il point place à des ambitions et à des goûts d'un nouveau genre? Déjà beaucoup de ces foyers qui répandaient autrefois la lumière et la vie languissent et menacent de s'éteindre dans les pays annexés, ou même dans ceux qui font partie de la confédération du Nord. On s'habitue déjà à dire qu'ils n'ont plus leur raison d'être. Tout récemment, n'était-il pas question de supprimer l'Université d'Iéna à cause de l'augmentation des charges publiques et des difficultés résultant de la nouvelle organisation militaire ! Cette proposition, il est vrai, a été repoussée; il a été décidé que la ville contiendrait une garnison afin de permettre aux étudiants de s'acquitter du service militaire sans préjudice pour leurs études. Il est vrai encore que par une sorte de réaction contre ce projet, le nombre des étudiants s'est un peu accru cette année. Mais les jeunes gens eux-mêmes ne préféreront-ils pas un jour se rendre à Berlin, devenu le centre par excellence, et dont l'université, naguère sans renom, est de jour en jour plus fréquentée? Et le foyer d'Iéna ne s'éteindra-t-il point par la force des choses, faute d'aliments?

Ces motifs et par-dessus tout l'amour de la liberté détournaient Mittermaier de toute politique favorable à l'œuvre envahissante de la Prusse. Il pouvait d'autant moins la considérer comme un bien pour sa patrie, que les moyens employés par la Prusse étaient anticonstitutionnels, et que les institutions de ce pays ne sont pas, tant s'en faut, les plus libérales de l'Allemagne.

Malheureusement sa voix n'aurait pas trouvé beaucoup d'échos autour d'elle dans l'opinion publique. En effet, malgré les tendances supérieures qui animaient l'Université, malgré le mouvement libéral dont le grand-duché donna l'exemple en 1848, et bien que Bade ait eu une constitution avant la Prusse, il faut bien le dire, le parti démocratique, depuis les derniers événements, y est très-isolé. Il est même possible qu'à Heidelberg l'esprit public se soit déjà un peu modifié. On tend, paraît-il, à y appeler des fonctionnaires prussiens, partisans dévoués des idées centralisatrices, et à faire de l'Université l'un des rouages du mécanisme gouvernemental. D'ailleurs, le grand-duché de Bade est un pays de fonctionnaires qui n'ont ou croient n'avoir qu'à gagner à l'annexion; c'est un pays nouveau, datant du premier empire, composé d'éléments hétérogènes, où l'esprit d'autonomie n'a eu ni le temps ni l'occasion de prendre racine et de s'af-

(1) Gœthe, *Conversations avec Eckermann*. Traduction d'Émile Delerot.

fermir comme dans le Wurtemberg ou la Saxe, par exemple.

Aussi les opinions de Mittermaier sur ce point risquent-elles de ne pas faire école dans le grand-duché, malgré la présence à Heidelberg de deux de ses fils, l'un médecin et l'autre jurisconsulte, qui ont hérité de la haute intelligence de leur père, et qui soutiennent avec constance et honneur son drapeau libéral et patriotique.

LOUIS KOCH,
Professeur au lycée Saint-Louis.

BULLETIN DES COURS.

Conseil impérial de l'instruction publique.

Dans la séance du lundi 9 décembre, M. le ministre a présenté au Conseil, suivant l'usage, l'exposé sommaire des faits qui se sont accomplis dans l'ordre scolaire depuis la dernière session. Il a dû insister particulièrement sur l'instruction secondaire des filles, à cause du bruit qui s'est fait sur cette question. Il a fait suivre ses explications, dit le procès-verbal publié par le *Bulletin administratif* du ministère de l'instruction publique, « d'une protestation énergique où, se faisant l'interprète des impressions du corps enseignant tout entier, il a déclaré que les professeurs de l'Université, dont la vie a été consacrée aux nobles soins de l'éducation intellectuelle et morale, n'ont pu lire sans indignation les pages où ils étaient dénoncés aux mères de famille comme dangereux pour la foi et la vertu de leurs filles. »

M. l'archevêque de Paris a pris la parole :

« Plus que personne, dit-il, j'ai regretté le bruit, peu profitable pour tous qui s'est fait autour de la circulaire du 30 octobre. Quelques-uns ont parlé comme s'ils ne connaissaient pas assez la loi et les règlements scolaires; ils ont aussi voulu voir une mesure impérative là où il n'y avait qu'une invitation.

» Un de mes vénérables collègues, notamment, a publié des observations que M. le ministre vient de rappeler et qui n'ont point paru exemptes de vivacité. J'ai besoin d'indiquer les points de vue où mon collègue s'est placé sans doute pour apprécier la mesure dont il s'agit.

» D'abord, ce qui paraît l'avoir frappé surtout, ce sont les allées et venues des jeunes filles dans un lieu public comme la mairie, et leur présence sous le regard et la parole des hommes. Il a vu là d'assez graves inconvénients, d'après sa connaissance du cœur humain en général. Je ne pense pas qu'il ait songé plutôt aux maîtres qu'aux élèves, ni aux professeurs universitaires qu'à tous autres professeurs donnant des leçons aux jeunes filles dans de telles conditions. Du moins j'ai compris que ce n'étaient pas les personnes de l'Université, mais la mesure qui appelaient ses remarques; et, quelles qu'aient été ses paroles, dont je ne me souviens pas bien, je crois expliquer ses véritables intentions en disant qu'il n'a point voulu offenser toute une classe d'hommes fort honorables.

» Ensuite, ce qui a pu motiver son zèle et justifier la sévérité de quelques-unes de ses appréciations, ce sont les commentaires et les compliments donnés à la lettre de M. le ministre par certains journaux qui ne nous ménagent guère. Ils l'ont présentée comme une mesure calculée pour énerver et détruire le sentiment religieux. Ce n'est pas moi qui croirai une pareille chose, M. le ministre, et c'est un hommage que j'aime à lui rendre en plein Conseil, M. le ministre a trop de loyauté pour prendre ces voies-là; je veux même le remercier ici, puisque l'occasion m'en est offerte, des facilités que j'ai trouvées plus d'une fois auprès de lui pour ce qui intéresse mon ministère. Il me paraît donc que l'appui donné à la circulaire par certains journaux est immérité. Mais la chose a pu n'être pas jugée ainsi par des personnes éloignées ou ne connaissant pas suffisamment la situation. C'est à cette méprise sans doute qu'il faut attribuer le caractère et la véhémence de quelques critiques.

» Le Conseil voudra bien apprécier mes observations et le sentiment qui les inspire, et permettre qu'il en soit tenu compte dans le procès-verbal qui doit être distribué.

» Du reste, je crois interpréter ici le sentiment de mes vénérables collègues du Conseil impérial et notamment de Mgr l'évêque de Châlons, le seul qui soit présent à la séance. »

M. l'évêque de Châlons adhère en effet à ces observations. Nous n'en ferons qu'une. Pour justifier son collègue, Mgr Darboy accuse la presse d'avoir pris l'initiative. A quoi il a été justement répondu que la polémique des journaux n'a éclaté qu'à la suite de la brochure de M. l'évêque d'Orléans.

Dans le rapport de M. le ministre nous devons encore relever ce qui a trait à l'enseignement supérieur :

« Aux Facultés des lettres, il faut donner des élèves y suivant un cours régulier d'études. Un projet d'écoles normales secondaires qui est présenté au Conseil fournira peut-être le premier noyau d'un auditoire qui réclamera des cours didactiques et non plus seulement des leçons oratoires.

» Il leur faut aussi abriter auprès d'elles des talents plus jeunes, moins autorisés encore, mais pouvant donner à l'enseignement général une variété plus grande. »

Nous ne pouvons qu'applaudir à cette dernière remarque. Transporter en France, dans une certaine mesure, l'institution des *privatdocent*, qui a tant contribué à l'éclat des universités allemandes, nous paraîtrait chose excellente, et elle est depuis longtemps réclamée par des esprits éclairés et libéraux. Quant à la première remarque et à la distinction, à propos de nos Facultés des lettres, entre les cours didactiques et les leçons oratoires, nous avouons la mal comprendre. Il nous faudrait d'abord savoir ce que c'est que ce « projet d'écoles normales secondaires, » dont le but et l'utilité sont difficiles à deviner, puisque l'École normale de Paris suffit largement au recrutement de l'enseignement secondaire. C'est d'ailleurs précisément parce que l'École normale existe, et qu'il s'y fait un cours régulier d'études pour les aspirants à l'enseignement, que les Facultés ne peuvent remplir le même rôle, faute d'un nombre suffisant d'auditeurs de ce genre. Ici M. le ministre nous paraît préoccupé de répondre à un besoin qui n'existe pas.

E. Y.

Le propriétaire-gérant : GERMER BAILLIÈRE.

PARIS. — IMPRIMERIE DE E. MARTINET, RUE MIGNON, 2.

ETRENNES DE 1868

MÉTAMORPHOSES, MŒURS ET INSTINCTS DES INSECTES

PAR M. ÉMILE BLANCHARD (DE L'INSTITUT)

Professeur au Museum d'histoire naturelle.

Un magnifique volume in-8, avec 200 figures originales intercalées dans le texte, et 40 planches tirées à part.

Prix, broché, 30 fr. — Relié, 35 fr.

PÊCHE AUX INSECTES AQUATIQUES (FORÊT DE FONTAINEBLEAU)

PARIS, GERMER BAILLIÈRE, LIBRAIRE-ÉDITEUR

REVUE
DES
COURS LITTÉRAIRES
DE LA FRANCE ET DE L'ÉTRANGER

CINQUIÈME ANNÉE — NUMÉRO 4 — 28 DÉCEMBRE 1867

Paris, 27 décembre 1867.

C'est peut-être à l'étranger qu'il faut chercher en ce moment les ouvrages les plus impartiaux sur la Révolution française. On vient de publier à Berlin des leçons sur ce sujet faites par le professeur Hæusser, mort il y a six mois, et qui passait pour le rival de M. de Sybel, auteur, comme on sait, d'une *Histoire de la Révolution française* qui va être traduite. M. Hæusser était professeur à l'Université de Zurich. Sa famille appartenait au Palatinat, et en fut chassée par ces armées révolutionnaires dont il fait l'histoire sans rancune ni passion.

Il y a plus de parti pris dans l'*Histoire de la Terreur*, de M. Mortimer Ternaux, qui vient d'atteindre son troisième volume, et peut-être aussi dans la *Démagogie en* 1793, de M. C. Dauban. C'est l'histoire de cette année, racontée jour par jour, et empruntée aux journaux, lettres et mémoires du temps. Là où il y aurait obscurité ou lacune, un court commentaire; là où le commentaire serait pâle et froid, une estampe du temps reproduite. Signalons un croquis de David, qui représente Marie-Antoinette allant à l'échafaud, simple trait pris au passage de la charrette, où respire d'une façon saisissante le sentiment de la scène.

Comme contre-partie, citons les *Derniers Montagnards*, par M. Jules Claretie, qui, suivant la Montagne après le 9 thermidor et sous le Directoire, jette d'utiles lumières sur un côté de l'histoire de notre révolution qui a été jusqu'à présent négligé.

D'autre part, un de nos collaborateurs les plus distingués, M. Eugène Despois, est sur le point de publier une étude sur la Convention.

M. Feuillet de Conches, qui persiste à s'occuper des autographes de cette époque, publie la *Correspondance de madame Élisabeth*, précédée d'une préface de Mgr Darboy, où l'archevêque de Paris juge les événements révolutionnaires avec une modération à la fois bienveillante et inquiète, qui fait contraste avec les attaques peu mesurées de certains laïques.

La publication de la *Correspondance de l'archiduchesse Christine*, sœur de Marie-Antoinette, faite en Allemagne par M. Ferdinand Wolf, va soulever de nouveaux doutes sur l'authenticité des lettres qu'aurait adressées la reine à cette princesse, et renouveler, peut-être trancher définitivement un débat qui était très-vif l'an dernier.

Madame de Pompadour a trouvé un nouvel historien dans M. de Campardon; mais c'est un ouvrage qui s'adresse aux gens curieux de livres et de peintures plutôt que de faits. Il contient plutôt des catalogues exacts que des renseignements nouveaux.

Quant à l'histoire contemporaine, elle trouvera des documents précieux dans les œuvres de Léon Faucher, dont le second volume vient de paraître. Il contient sa *Vie parlementaire*. M. Michelet a dit de Léon Faucher : « Malgré la différence très-considérable de nos opinions, il a mon cœur de longue date. Pourquoi? Parce que c'est un homme. »

Aujourd'hui M. Jeannel soutient en Sorbonne ses thèses de doctorat. Dans sa thèse française sur la *Morale de Molière*, il réfute, non sans preuves, l'opinion qui fait de Molière un disciple de Gassendi.

C'est demain samedi que l'Académie des sciences morales tient sa séance annuelle, longuement retardée. Après le discours de M. de Parieu, président, M. Ch. Giraud traitera de l'*Allemagne à la fin du XIIIe siècle*, et M. Léonce de Lavergne du *Marquis de Mirabeau*.

L'École normale supérieure recevra pour cadeau d'étrennes un cours d'économie politique. C'est M. Levasseur, dit-on, qui en sera chargé.

On dit aussi qu'une seconde série de cours à l'usage des jeunes filles, sous les auspices du ministère de l'instruction publique, est sur le point de s'ouvrir à la mairie de Saint-Germain-l'Auxerrois.

A ce propos, une anecdote. A l'un de ces cours de la Sorbonne pour les jeunes filles qui ont été si maltraités par M. l'évêque d'Orléans, une dame, qui avait lu sans doute ses brochures, se montrait scandalisée de la jeunesse inconvenante du professeur. « Il a quarante ans, lui dit sa voisine, et il est père de cinq enfants. — En êtes-vous bien sûre? — Très-sûre, je suis sa femme. »

FACULTÉ DES LETTRES DE PARIS.

PHILOSOPHIE.

COURS DE M. CARO.

Le spiritualisme et la morale indépendante.

I

Au premier abord la thèse de la morale indépendante a quelque chose de généreux et de séduisant. — Quoi! disent en effet ses représentants, faudra-t-il attendre, pour que la solidité et la stabilité soient assurées à l'ordre social, que toutes les religions révélées se soient mises d'accord et aient confondu leurs symboles? que le chaos et les contradictions des systèmes métaphysiques aient cessé, qu'on ait accordé Platon et Aristote, le spiritualisme et le matérialisme, la croyance en un dieu personnel et toutes les variétés du panthéisme? Sortons enfin de cette région tumultueuse des discussions qui renaissent d'elles-mêmes : neutralisons, pour ainsi dire, un territoire accessible à tous, et sur ce territoire privilégié élevons un temple au droit, à la dignité humaine et à l'harmonie universelle. En un mot, convions les hommes à la reconnaissance et à la pratique d'une morale qui sera véritablement universelle et définitive, parce qu'elle sera indépendante de toutes les opinions et de toutes les questions qui nous divisent. — Assurément on n'est que juste en reconnaissant ce qu'une thèse ainsi exposée a de noblesse et d'élévation. Mais est-elle vraie? C'est là ce qu'il faut examiner.

Avant tout, dissipons une équivoque cachée sous le mot *morale indépendante*. De quoi veut-on que la morale soit indépendante? Est-ce seulement des dogmes révélés, ou est-ce de toute doctrine métaphysique sans exception? Il y a là deux idées absolument différentes.

Dites-vous que la morale doit être indépendante des théologies et des religions révélées? Mais qui l'a nié? Si vous exceptez les théocraties écrasantes de l'Égypte et de l'Orient et les déclamations isolées de quelques sectaires, vous retrouverez partout cette morale ainsi comprise, sous un autre nom, il est vrai; mais qu'importe? N'est-ce pas purement et simplement ce qu'on a toujours appelé la morale naturelle, celle que les Pères de l'Église admiraient dans Socrate, et qui, trouvée par les seuls efforts de la raison humaine, avait si souvent contribué à purifier, par des interprétations honnêtes et hardies, les dogmes et les mystères du paganisme? Est-ce que les premiers apologétiques chrétiens ne reconnaissaient pas cette morale en lui faisant appel, lorsqu'ils disaient aux derniers défenseurs du polythéisme : Consultez la pudeur, la probité, la justice, l'amour et le respect des hommes, toutes les vertus, en un mot, que tous tiennent à pratiquer. Sont-elles avec vos dieux ou avec le nôtre? Que la morale prononce et nous juge, en disant si elle est avec vous ou avec nous. Cette morale naturelle enfin, elle a été saluée par saint Thomas d'Aquin en termes magnifiques, et lui donner un nom nouveau ne suffirait pas pour nous faire croire qu'elle est nouvelle.

Mais veut-on que la morale soit indépendante de toute doctrine métaphysique? Alors c'est une thèse tout autre, et celle-là, quoi qu'on en dise, est absolument nouvelle. On a cherché quelquefois à en faire remonter l'origine à Aristote, bien que la morale d'Aristote repose sur sa psychologie, laquelle est elle-même tout imprégnée de métaphysique. Deux idées, en effet, dominent toute la morale d'Aristote : l'idée de fin d'abord, puis cette autre que le bien de l'homme réside par-dessus tout dans l'acte par excellence, dans la pensée, ce qui assure notre ressemblance avec Dieu. Or, n'est-ce pas là de la métaphysique? Mais il est trois antécédents historiques surtout que les partisans de la morale indépendante aiment à invoquer : ce sont les stoïciens, le XVIIIe siècle et Kant. Rien de plus illusoire, en vérité, qu'une pareille généalogie.

Qui ne sait à quel point la morale des stoïciens dépendait de leur métaphysique? Vivre conformément à la nature, qu'était-ce pour eux, sinon vivre conformément à l'ordre, à l'ordre réalisé dans la nature par la raison suprême qui l'anime et la gouverne, et qui est le principe de toute rectitude, de toute justice et de toute beauté? Si le sage du stoïcisme devait arriver à l'impassibilité par la tension et par l'effort, n'était-ce point parce qu'il devait imiter en lui le travail accompli dans la nature universelle, où une force toujours tendue réunit, groupe, dispose et ordonne les éléments multiples de la matière?

On peut faire un instant plus d'illusion quand on invoque l'exemple du XVIIIe siècle. Mais là encore, est-ce que la morale d'Adam Smith est autre chose qu'une psychologie ingénieuse et incomplète? Est-ce que la morale de la sympathie ne repose pas sur une analyse de la sympathie, analyse admirable dans le détail, mais systématique et fausse dans ses conclusions? Est-ce que la morale utilitaire de la plus grande partie de ses contemporains n'est pas une conséquence parfaitement logique de la métaphysique de la sensation? Cependant il est au XVIIIe siècle une morale plus généreuse et plus élevée, et qui semble, aux yeux de certains hommes, n'avoir rien dû qu'à un bon sens impitoyable, adversaire déclaré, railleur sans pareil de tout système philosophique. Mais s'il est une idée à laquelle Voltaire s'attache et qu'il maintienne fortement, c'est, on n'en peut douter, celle de Dieu, et c'est précisément à elle qu'il rattache sa morale. Sans Dieu, plus de société ni d'ordre possible, parce que l'universalité des principes de la morale est l'œuvre d'un calcul divin pour servir de contre-poids aux passions humaines; et dès lors, si l'on supprime Dieu, la morale s'écroule sous les coups de ces passions que nulle sanction ne peut plus contenir. De là ses appels réitérés à un rémunérateur, à un vengeur, qui avaient

le don d'irriter, comme chacun sait, ses admirateurs et ses amis.

L'homme à qui l'école nouvelle doit le plus sans contredit, c'est Kant. Oui, les partisans de la morale indépendante sont disciples de Kant, mais à une condition, c'est qu'ils s'arrêtent à la moitié du chemin et n'aillent pas avec lui jusqu'au bout. Sans doute, c'est après avoir abouti au scepticisme dans sa *Critique de la raison pure*, que le philosophe de Kœnigsberg établit la notion du devoir, et l'établit si solidement qu'elle subsiste par elle-même et est maintenue, pour ainsi dire, par son propre poids. Mais cette notion ne restait pas pour lui comme solitaire; elle en appelait d'autres nécessairement, car elle impliquait non-seulement l'idée du libre arbitre, mais celle d'une sanction supérieure aux sanctions terrestres, en un mot, l'immortalité de l'âme et Dieu. Sans l'immortalité de l'âme et sans Dieu, la morale n'est pas complète, et c'est précisément parce qu'il ne veut pas la laisser incomplète, qu'il admet, au nom de la raison pratique, des vérités sur lesquelles la raison pure ne lui avait pu donner aucune certitude.

En résumé, on peut dire qu'historiquement la thèse de la morale indépendante est complétement fausse. L'est-elle aussi complétement en théorie?

Il faut commencer par lui faire deux larges concessions. En fait, il est incontestable que la moralité d'un homme ne dépend pas toujours, il s'en faut, de ses opinions théoriques. Un physicien peut très-bien, comme on l'a dit ingénieusement, avoir des conceptions fausses sur les principes fondamentaux de la physique et être néanmoins fort habile et fort heureux dans ses expériences et faire d'excellentes découvertes de détail. De même, on peut avoir les idées les plus différentes sur la nature du monde, sur son origine et sur sa fin, sur Dieu et sur l'homme, puis se rencontrer sur le terrain de l'action et de la pratique par une conduite également sévère et irréprochable. La culture désintéressée de la pensée, l'amour de la science et la contemplation ou la poursuite assidue de la vérité suffisent largement pour élever l'homme au-dessus des passions égoïstes et criminelles, mieux encore, pour assurer à sa vie une grandeur, une noblesse et une dignité peu communes. Voilà une première concession qu'il ne doit pas nous coûter de faire aux représentants de l'école nouvelle.

Il faut ajouter que très-certainement on peut construire une certaine morale sans aucune donnée métaphysique. C'est la méthode *à posteriori*, méthode bien connue, dirons-nous banale? mais ce n'est pas la seule, et on a le droit de demander si les résultats qu'elle donne peuvent être regardés comme complets, lorsqu'après avoir démontré l'existence de l'obligation morale, on ne veut pas en rechercher la source, et quand d'idées en idées on ne remonte pas jusqu'à ces dernières vérités sans lesquelles la morale sera tronquée et inachevée : Dieu et l'immortalité de l'âme. Accordons toutefois qu'on peut, dans une certaine mesure, construire une morale sans prendre aucune base métaphysique.

Ces concessions largement faites, abordons la théorie, et, pour la mieux réfuter, marquons-en bien les caractères. Elle devait assurément se produire dans une époque comme la nôtre, au milieu de cette anarchie des intelligences auxquelles ne s'impose avec autorité nul corps de doctrines, et que sollicitent de plus en plus les progrès des sciences positives. La tentation devait être grande de faire de la morale, elle aussi, une science positive, ne relevant que d'elle-même, après avoir rejeté toute sujétion à l'égard d'une philosophie qui n'a point su conserver sa souveraineté d'autrefois. Aussi, sans vouloir, bien entendu, transformer en positivistes les partisans de la morale indépendante, peut-on affirmer que leur tentative dans l'ordre moral est tout à fait semblable et, pour ainsi dire, parallèle à la tentative que les positivistes essayent dans l'ordre de la science pure.

Le positivisme, on le sait, avait commencé par se déclarer absolument neutre entre les divers systèmes de métaphysique. Dans la pensée d'Auguste Comte, fidèlement reproduite dans les premiers écrits de ses successeurs, le positivisme n'était pas plus hostile au spiritualisme qu'au matérialisme : entre les deux il devait garder l'équilibre, sans plus pencher d'un côté que de l'autre. Au delà de la région des faits positifs étudiés et classés par des sciences qui devaient elles-mêmes se grouper et s'ordonner systématiquement, s'ouvrait la région de l'infini et du mystère. On ne la reniait pas, remarquez-le, on la permettait même à l'imagination, à la poésie et à la foi. On ne l'interdisait qu'au savant. Mais est-il besoin de dire qu'en toute chose, qui se dit neutre est plus près de la négation que de l'affirmation? Vous prétendez-vous indifférent à l'endroit d'un système ou d'un parti? Bien certainement, vous êtes ou vous tendez à être plus rapproché de ceux qui l'attaquent que de ceux qui le défendent. La logique de l'esprit humain vous y pousse. Aussi le positivisme se rapproche-t-il de plus en plus du pur naturalisme. Et, en effet, comment faire pour toujours la part à la raison? Comment lui interdire à tout jamais de sonder cette région de l'inconnu dont on ne nie pas l'existence? Ou, si l'on est bien réellement et bien définitivement résigné à ne point s'en occuper, comment ne pas arriver à croire et à affirmer qu'elle n'existe pas? Comment ne pas supprimer une bonne fois cet infini, dont le spectre plane sur nos têtes comme une menace possible de métaphysique? Vous établissez un certain nombre de relations immédiates entre les phénomènes que nous appelons psychologiques et le système nerveux, sans vous demander si le système nerveux sent et pense par lui-même ou s'il est l'organe d'un principe immatériel; mais si vous croyez si bien pouvoir vous passer du principe immatériel pour l'étude de tous ces faits,

bientôt il ne sera même plus hypothétique à vos yeux, et peu à peu son existence vous paraîtra non-seulement superflue, mais contradictoire. Répétons-le, ainsi le veut la logique de l'esprit humain. La morale indépendante n'y échappe pas plus que le positivisme. Entre le spiritualisme et les doctrines opposées, elle prétend d'abord à l'équilibre; mais équilibre instable, comme on l'a dit spirituellement, et pour qui lit les écrits de ses défenseurs, il est visible que ce n'est certes pas du côté du spiritualisme qu'ils penchent.

Deux preuves en passant. La première, futile si l'on veut, est la mauvaise humeur qu'ils témoignent en mainte occasion contre les philosophes spiritualistes.

Une preuve plus sérieuse, c'est qu'abondants et presque inépuisables dans leurs discussions historiques, ils sont, en définitive, très-pauvres sur le terrain de la théorie, et qu'en toute occasion leurs conclusions sont contraires à la philosophie spiritualiste. Ils ont sans doute une belle formule qu'ils ne se lassent pas de répéter : Salue d'abord la personnalité humaine en toi, et tu la respecteras en autrui. Mais hors de ces deux choses,—un fait-principe qui est la personnalité humaine, et l'harmonie sociale résultant de ce respect mutuel de la personnalité,—nous ne trouvons plus rien ; rien sur la source de l'obligation, rien sur la sanction de la morale. C'est ici même que commence à éclater cette ressemblance de l'école nouvelle avec la philosophie positive. Si, en effet, la morale peut se passer de la sanction de la vie à venir, pourquoi la vie à venir existerait-elle? Tout porte à croire qu'on ne gardera pas longtemps une chose dont on nie l'utilité; et déjà, dans leurs récentes publications, les représentants de la morale indépendante ne voient plus guère dans l'immortalité de l'âme qu'une pure illusion.

Ainsi la prétention de l'école en question de fonder une science de la morale analogue aux sciences positives, telles qu'une certaine philosophie les envisage, cette prétention a un premier inconvénient, c'est qu'elle change peu à peu en hostilité contre le spiritualisme la neutralité qu'on se flattait d'abord d'observer entre lui et les autres philosophies. Mais cette prétention a un second et plus grave inconvénient : elle est fausse. La morale ne peut pas être une science positive. C'est ce que nous verrons dans la prochaine leçon.

Rédigé, avec l'approbation de M. Caro,
par Henri Joly,
agrégé de philosophie.

— La suite très prochainement. —

SOIRÉES LITTÉRAIRES DE LA SORBONNE.

M. CH. GIDEL (1).

Avocats, procureurs, hommes de robe du XVIIe siècle.

Mesdames, messieurs,

Voici la cinquième année que recommencent ces soirées de la Sorbonne. L'auditoire nombreux qui continue de s'y presser nous permet de croire que leur succès est désormais assuré, et nous autorise à le proclamer. Remercions donc M. le ministre de l'instruction publique de l'heureuse idée qu'il a eue d'établir ces soirées; remercions aussi M. le recteur des soins qu'il a pris pour en rendre l'exécution facile. Ce qui nous charme surtout, c'est de voir à ces conférences un grand nombre de dames. Nous pouvons le dire sans craindre de passer pour coquet ou galant. Ces dames ont eu le courage de braver les dangers du quartier latin; elles ont osé aborder la Sorbonne sans effroi. Il paraît que c'est plus méritoire qu'on ne le pense. Elles assistent à des conférences dans cette salle même où pendant le jour se donne aux jeunes filles une instruction appropriée à leur âge.

Voici donc deux degrés d'enseignement, deux cours d'études qui ressemblent autant que cela se peut aux cours des lycées et aux cours des facultés. Voici donc l'enseignement supérieur et l'enseignement secondaire des femmes institués en France. Un évêque tout plein de mansuétude chrétienne,... c'est Fénelon que je veux dire, regrettait au XVIIe siècle que l'éducation des jeunes filles fût négligée; il se plaignait qu'on fît tout pour instruire les garçons et rien pour les filles. Eh bien! aujourd'hui c'est un ministre de l'instruction publique qui vient répondre aux vœux du pieux archevêque, et c'est l'Université qui se charge de travailler à cette œuvre.

Cela dit, j'aborde le sujet que je dois traiter devant vous.

Tout le monde, messieurs, connaît en France la comédie des *Plaideurs* de Racine. C'est un monument de bonne humeur et d'aimable gaieté. Imitée d'assez loin d'une pièce d'Aristophane, elle nous ouvre un jour sur une classe originale de la société au XVIIe siècle, sur les gens du palais.

Je voudrais à cette esquisse brillante ajouter, en forme de commentaires et d'annotations, tout ce qu'on peut trouver sur le même sujet chez les auteurs contemporains de Racine.

Quoique la justice ne soit pas tout à fait parfaite chez nous, que les procédures soient encore un peu longues et coûteuses, que l'expédition des affaires soit un peu

(1) Voyez une autre conférence de M. Gidel, sur les *Bourgeois et Gentilshommes du XVIIe siècle*, dans le numéro du 5 janvier 1867, page 81.

difficile, toujours est-il vrai que la chicane n'est plus ce monstre affreux que Boileau nous a représenté attaché au pilier de la grand'salle du palais; ce n'est plus cette fée étique, cette sibylle affreuse, assise sur des monceaux de papier poudreux et allongeant, pour dévorer châteaux, maisons et palais entiers, ses griffes toujours d'encre noircies. Le grand orage de 89, qui a changé tant de choses chez nous, s'est fait aussi sentir au palais.

Les hommes de robe, les gens du barreau et la magistrature honorent aujourd'hui notre pays par leur intégrité. Au reste, même à l'égard de ceux sur qui je vais répéter tant de médisances et peut-être de calomnies, il faudra bien en rabattre. Vous songerez que ce sont des satiriques et des ennemis qui parlent, gens fort enclins à l'exagération; et s'il est vrai, comme disait Ninon de Lenclos, qu'il ne faut jamais croire que la moitié de ce que l'on dit, vous pourrez réduire à ce taux les malices dont je vais me faire le rapporteur. Il en restera encore assez pour que nous nous applaudissions de ce que les mœurs et les habitudes scandaleuses des gens du palais aient aujourd'hui disparu.

Au XVIIe siècle, autour du Châtelet, du Palais de justice, de Notre-Dame, sur la paroisse de Saint-André-des-Arts, sur les quais, vivait tout une population de sergents (ce sont les huissiers), de procureurs, de juges, de conseillers, qui avaient une physionomie à part. Vêtus de noir, portant le rabat, le manteau et quelquefois la robe, les mains embarrassées de sacs à procès, les bras chargés d'utiles liasses, on les voyait encombrer l'escalier du palais et les rues avoisinantes. Le matin, ils se hâtaient d'assister à la messe qui précédait les audiences. L'après-midi, ils retournaient dans leurs études où les attendaient de nouveaux clients et de nouvelle besogne. Ces gens-là, l'imagination et la bouche toujours pleines des termes de leur métier, ne connaissent le monde, disait La Bruyère, que par ce qu'il a de moins spécieux et de moins beau. Voie d'appel, requête civile, appointement, assignation, évocation, le greffe, le parquet, la buvette, voilà ce qui les préoccupe. « Ne leur parlez ni de regains, ni de balivaux ni de provins, ils ignorent la nature, ses commencements et ses progrès. Il n'y a si vil praticien qui, au fond de son étude sombre et enfumée, ne se préfère au laboureur qui fait croître le blé, jouit du ciel et fait de riches moissons ».

Laborieux, âpres au grain, sobres chez eux, tout indique dans leur extérieur l'étroite parcimonie où ils se sont fait l'habitude de vivre. Furetière, qui les connaissait très-bien, nous a décrit leurs vêtements; s'il s'en trouve plusieurs réunis, on voit sur eux tous les changements que la mode, en un siècle, a pu introduire dans les habits.

Tel a le chapeau plat, tel autre l'a trop haut;
Tel a talons de bois; tel, souliers de Pitaut;
Tel, haut-de-chausse bouffe, et tel, serre-la-cuisse.
L'un tient du Pantalon et l'autre tient du Suisse.
Tel a petit collet; tel, des plus grands rabats.
Tel sur habit de drap manteau de taffetas.

Leurs manières répondent à leurs vêtements. Comme eux elles sont surannées et du temps jadis. S'ils font la révérence, c'est en pliant le jarret comme un bon vieux Gaulois, ou comme fait un héraut aux obsèques des rois.

Le peuple qui les voit dans cet équipage, s'en moque, mais il en a peur; on sait par des couplets satiriques qu'il confondait volontiers leur grimoire avec celui des sorciers.

Palais de la reine Chicane et *du roy des Fesses cahiers.*

Archives des vieux plaidoyers,
Porche où piaffe la soutane!
Que de pancartes et de sacs
Que d'étiquettes, d'almanachs,
Que de grimoires sur ces tables!
Je crois que c'est sur ces placets
Qu'on sacrifie à tous les diables
Pour l'éternité des procès.

Le peuple les considère encore comme des espèces d'alchimistes, à qui l'on donne des monceaux d'or et qui ne rendent que des tas de papiers inutiles. On insulte un sergent, il se fait payer les injures; on le bat, il verbalise, les soufflets et les coups de bâton se transforment en écus.

Vous connaissez cette scène des *Plaideurs :*

Vous êtes un fripon,

dit M. Chicanneau à l'Intimé déguisé en huissier.

L'INTIMÉ.
Monsieur, pardonnez-moi, je suis fort honnête homme.
CHICANNEAU.
Mais fripon le plus franc qui soit de Caen à Rome.
L'INTIMÉ.
Monsieur, je ne suis pas pour vous désavouer :
Vous aurez la bonté de me le bien payer.
CHICANNEAU.
Moi, payer? en soufflets.....
L'INTIMÉ.
Vous êtes trop honnête :
Vous me le payerez bien.
CHICANNEAU.
Oh! tu me romps la tête.
Tiens, voilà ton payement.
L'INTIMÉ.
Un soufflet! écrivons. »
CHICANNEAU, *lui donnant un coup de pied.*
Ajoute cela.
L'INTIMÉ.
Bon : c'est de l'argent comptant;
J'en avais bien besoin, etc., etc.

Les gentilshommes ont également horreur de cette noire armée de légistes; quand ils tombent dans les embarras de la chicane, ils sentent se réveiller en eux cette vieille ardeur qui leur mettait jadis l'épée à la main. Les jugements de Dieu, les combats en champ clos, voilà qui termine une affaire bien mieux que tous les actes de procédure, et sans appel. Aussi, ils s'irritent quand il leur faut subir les entraves de la justice, il y en eut même qui punirent les sergents d'avoir osé porter leurs exploits chez eux. Tel fut ce seigneur d'Auvergne, le comte de Tournemine, qui fit couper la main à un huissier nommé Loup, disant que jamais loup ne s'était

présenté à la porte de son château sans y laisser sa patte.

De tous les officiers subalternes de la justice, celui qui fut toujours le plus haï, qui eut la pire réputation, ce fut le procureur. Aujourd'hui, nous dirions l'avoué. Le procureur dans l'origine se confondait avec l'avocat; mais bientôt il s'en détacha pour rester à un rang inférieur; dans certains ressorts, par exemple, il écoutait à genoux la plaidoirie de l'avocat et jamais il ne pouvait recevoir plus de la moitié des honoraires donnés à celui-ci. Le costume même mettait une différence entre eux, et le procureur ne portait pas le chaperon fourré dont l'avocat se couvrait les épaules. Peu à peu sont demeurées au procureur les grosses écritures nécessaires à l'introduction des procès. Leur intérêt étant d'allonger et d'embrouiller les procédures, ils n'ont rien fait pour les éclaircir et les abréger. Du reste, cela n'était pas en leur pouvoir. Ce n'était pas eux qui avaient établi ce trône élevé où siégeait Thémis, et où l'on ne pouvait arriver que par douze degrés : la procuration, l'assignation, la mise au rôle, la sommation de lier et joindre, la communication des sacs, la requête, le congé ou défaut, la reprise d'instance, l'adjonction des parties, la correction des conclusions, le jugement préparatoire, l'inventaire et production. En sorte que, s'agît-il de six gerbes d'avoine, comme on l'a dit, ou du comté de Champagne, il ne fallait jamais moins de cinquante à soixante pièces. Et encore au xve siècle avait-on réduit de beaucoup la procédure; car, au xive, il fallait cent feuilles de parchemin pour mener à fin un procès, remplies de ces mots si utiles à l'éclaircissement d'une cause : *dixit, vidit, proponit.*

Les plaideurs, qui voyaient ainsi dévorer leur substance par ces frais inutiles, ne cessaient de réclamer. Il faut dire qu'à toutes les époques de notre histoire on a eu pitié de ces cris, et qu'on a essayé de réformer ces longs abus. Les ordonnances abondent pour l'abréviation des procès, mais bien inutiles sans doute, puisque, de génération en génération, ce sont les mêmes malédictions qui poursuivent les mêmes excès.

Notre comédie nationale s'est exercée d'abord sur les gens de robe. L'immortel avocat Patelin est sorti peut-être des mains des clercs de la basoche. Ce devait être quelque original que les clercs voyaient à l'œuvre et qu'ils avaient transporté tout vivant sur leurs tréteaux. Le poëte Guillaume Coquillart nous mène à l'audience, il nomme les personnages qui composent le tribunal. Ces noms sont des plus expressifs et des plus plaisants. C'est d'abord le juge, maître Jean l'Étoffé, gros, gras et lourd, qui dort pendant la plaidoirie de l'avocat, mais qui s'éveille à temps pour l'heure du dîner, et qui n'oublie pas de réclamer ses épices : « Ce sont les droits de nos offices ». Il a pour assesseurs Me Oudart de Maingarnie, et Me Pierre Happart....

La satire prend mille formes diverses pour attaquer les mêmes personnes. Tantôt c'est le diable qui vient dans la grand'salle du palais se mêler aux travaux des procureurs et des avocats. Il est aussi habile qu'eux, mais non pas plus adroit à gloser sur un texte, ou à commenter une loi. Ailleurs, c'est Satan qui, ayant besoin de nouvelles recrues, envoie ses lieutenants ramasser les impies, les ivrognes, les taverniers, et quérir à Paris, à Bordeaux, à Rouen ou à Rome les *plaidereaulx* et les *advocaceaux*. Ils seront en enfer rôtis et brûlés.

Ainsi sur la terre la haine de tout le monde; après la mort, les châtiments éternels.

Jenin Landore, dans une farce qui porte son nom, revient du paradis; un clerc l'interroge sur ce qu'il y a vu : Y a-t-il au ciel beaucoup de sergents? — Non, je n'en vis aucun. — Et de procureurs? — Je vais vous dire la vérité, il en est venu un, mais il a tellement étourdi Dieu par son babil qu'il a été mis à la porte. — Ainsi point d'huissier, point de procureur; mais y a-t-il des avocats? — Oh! oui, mais un seul. C'est Me Yves de Kaermartin. Mais aussi quel homme! Quand il ne pouvait pas accorder deux plaideurs, il leur disait la messe, ayant pris les Ordres à Paris. Il en appelait des sentences qu'il avait rendues comme juge, et il plaidait devant les tribunaux pour faire réformer ses propres arrêts. On chantait en son honneur un couplet qui n'était guère à la louange de ses confrères :

Saint Yves, le Breton,
Fut avocat et point larron,
O la grande merveille!

Il y avait sur l'entrée de saint Yves au paradis deux traditions : les uns disaient qu'il y vint en compagnie de saintes femmes. Le portier du paradis, saint Pierre, leur crie : Qui va là? et les saintes femmes répondent : Des religieuses. Attendez-là, reprend saint Pierre, nous en avons assez; puis, s'adressant à saint Yves : Et vous, qui êtes-vous? — Un avocat. — Oh! entrez, nous n'en avons pas. D'autres prétendent qu'il s'était faufilé dans le paradis, et que lorsqu'on s'aperçut qu'il y était entré, on voulut l'en bannir. Mais il se souvint fort à propos des formalités de la procédure. Je ne sortirai, dit-il, que sur signification d'huissier. On cherche un huissier, on n'en trouve pas, et saint Yves reste au paradis.

Tels sont les contes que la malice populaire fait circuler au moyen âge. Ceux qui les répètent n'y croient guère; mais tout est bon à qui se venge.

Vous avez lu peut-être dans Rabelais la peinture du pays des Chicanoux. Quel horrible tableau il fait de Grippeminaud, l'archiduc des chats-fourrés! Il est épouvantable à voir. C'est un cerbère, une chimère, un Osiris. Il a trois têtes, lion rugissant, chien flattant, loup bêlant. Ces trois têtes sont entortillées d'un dragon. Autour de lui ses officiers tous vêtus de gibecières et de sacs à grands lambeaulx d'escripture. Tandis qu'il regarde ces merveilles, frère Jean voit aborder au port de Chicanoux soixante-huit galères et frégates, chargées de levrauts, de chapons, de palombes, de cochons, de chevreaux, de canards, d'oisons, de perdreaux et de

toutes sortes de vivres, et il distingue au milieu de cette victuaille des pièces de velours, de damas et de satin, destinées à mesdames les chattes-fourrées ; car ce pays, dit-il, vit de corruption.

Un célèbre prédicateur, Menot, n'est pas moins ardent dans ses invectives contre les gens de justice. Il faut voir comme il reprend les avocats de leurs frauderies et leurs femmes de leur luxe ; comme il raille le grimoire des procureurs, les *et cætera* des notaires, la corruption des juges qui vendent aux riches les droits des pauvres. Ici il nous montre un juge trottant sur sa mule ; le plaideur qui le poursuit ne peut l'atteindre et, désespéré, meurt de chagrin en laissant sa famille sans ressources.

On connaît ses terribles hardiesses adressées aux membres du parlement :

« Messieurs du parlement de Paris ont la plus belle rose qui soit en France (et il fait allusion à la rosace du Palais de justice), mais elle est teinte du sang des pauvres qui crie après eux. Messieurs de la justice et leurs femmes portent de longues robes ; si leurs vêtements étaient mis sous le pressoir, le sang des pauvres en sortirait. »

Voilà comment jusqu'au XVIIe siècle les calomnies, les blasphèmes, les exécrations et les injures se multiplient contre les gens de robe. Au XVIIe siècle, il y a peut-être moins de sang versé, moins d'innocents sacrifiés, moins de droits vendus, mais la satire trouve encore à mordre sur les mêmes personnes.

Lorsque Scapin veut détourner Argante de plaider, voici ce qu'il lui dit : « Eh ! monsieur, de quoi parlez-vous là, et à quoi vous résolvez-vous ? Jetez les yeux sur les détours de la justice. Voyez combien d'appels et de degrés de juridiction, combien de procédures embarrassantes ; combien d'animaux ravissants par les griffes desquels il vous faudra passer : sergents, procureurs, avocats, greffiers, substituts, rapporteurs, juges et leurs clercs. Pour plaider il vous faudra de l'argent ; il vous en faudra pour l'exploit, il vous en faudra pour le contrôle, il vous en faudra pour la procuration, pour la présentation, les conseils, productions et journées du procureur ; il vous en faudra pour les consultations et plaidoiries d'avocats, pour le droit de retirer le sac et pour les grosses écritures, sans parler des présents qu'il vous faudra faire. »

Deux cents pistoles et quelques coups de bâton débarrassent, dans la comédie, Argante de la nécessité de plaider ; mais dans la vie réelle il n'en va pas ainsi, et Charles Sorel nous représente dans son roman un malheureux tombé entre les mains d'un procureur : que n'en a-t-il pas eu à souffrir ! Ce procureur le trompe en prenant aussi la cause de la partie adverse ; il ne lui parle que d'argent. Il enfle les écritures par une façon d'écrire fort usitée dans les études. Ce sont de grands caractères déliés qui ne permettent pas de mettre plus de deux mots dans la ligne ; c'est encore une orthographe surchargée de lettres inutiles. Ne croyez pas qu'il se permette d'écrire *pied* sans *d*, et devoir (debvoir) sans *b* ; ce n'est pas lui qui veut qu'on écrive comme l'on parle. A-t-il une dépense à faire ? Il ne s'en gêne pas, et sur les premières formalités d'une affaire il acquiert tout l'argent dépensé ; il juge qu'il faut tel nombre de rôles, et après il faut qu'il les emplisse, quand « ce serait d'une chanson ».

Ces abus sont bien vieux et bien difficiles à déraciner. Il n'y a pas plus de quinze jours que le *Moniteur* enregistrait un projet de loi, présenté au corps législatif, ayant pour objet de réduire ces grosses écritures, et le rapporteur disait que le rôle se payant 2 francs, les avoués ou les notaires rédacteurs ne se sentait pas engagés à supprimer les redondances, les synonymes parasites, les phrases qui ne sont que la copie de la loi, les superfétations qui après avoir gonflé le cahier des charges gonflent l'expédition, la transcription du titre et l'adjudication. Une note indiquait qu'au moment où Napoléon Ier avait mis au jour le Code de procédure, il n'avait pu diminuer tous ces abus.

Le comte de Thibaudeau faisait encore remarquer là-dessus qu'il était beaucoup plus facile à l'Empereur de battre les armées de l'Europe que d'anciens procureurs du Châtelet, qui voulaient reconstituer l'industrie du Palais. Ces procureurs assurément descendaient en droite ligne de ceux dont parle Charles Sorel.

Ce n'était pas tout. Ces gains faits sur les écritures pouvaient paraître légitimes ; mais, comme dit Scapin, il fallait des présents encore, et, en effet, on ne devait aborder son procureur que les mains bien garnies. Les plaideurs novices pouvaient se laisser prendre à certaines protestations de délicatesse. Le procureur se récriait de ce que l'on voulait attenter à son honneur ; il avait les mains nettes, il ne recevait aucun présent, et il éconduisait celui qui tentait de porter préjudice à sa réputation d'intégrité. Mais si l'infortuné plaideur prenait pour argent comptant ces paroles hypocrites, il était bientôt rappelé, et c'était madame la procureuse qui recevait, dans l'antichambre, les cadeaux que son mari ne voulait pas accepter.

Il y avait aussi des plaideurs mieux avisés qui prenaient des biais et des moyens délicats pour faire agréer leurs présents. Ainsi, Charles Sorel nous cite le trait ingénieux d'un de ces plaideurs qui tombe en admiration devant certaines peintures d'assez médiocre exécution qu'il voit chez son procureur. Il veut les avoir, c'est une fantaisie, il en offre le triple de leur valeur ; le procureur accepte, enchanté d'avoir des clients qui aiment si fort les peintures médiocres et les payent si cher.

Ainsi l'on s'enrichissait. Ce n'est pas tout d'acquérir, il faut savoir conserver. Ne craignez rien : la maison du procureur est réglée sur le pied de la plus stricte économie. La procureuse sur ce point seconde admirablement son mari. C'est presque toujours une femme élevée dans le métier, fille de notaire ou de procureur,

et de longue main elle a pris l'habitude de tout dispenser avec ordre.

Le procureur avait chez lui une dizaine de clercs, qui faisaient leur stage. Il était chargé de les nourrir et il les nourrissait aussi peu que possible; il était chargé de les loger et il les logeait dans les endroits les plus incommodes, dans les plus sales taudis. Ils travaillaient beaucoup. Ils n'étaient pas payés. Ils se levaient tôt, se couchaient tard. Rien de plus pénible que leur existence. Ils descendaient de grand matin à l'étude où le patron les avait déjà précédés; ils allaient au Palais, ils en revenaient vers midi, et ne trouvaient jamais au retour qu'une très-maigre chère. Nous avons une satire intitulée : *Les misères des clercs de procureur*. Il faut voir à combien d'ennuis ils étaient soumis et quelle habileté avait madame la procureuse pour profiter d'eux et en tirer le meilleur parti. Tantôt elle fait d'un clerc un marmiton, et il tourne la broche. Si le procureur reçoit ses amis, tel autre clerc est chargé de verser à boire. Puis, quand il est temps de partir, c'est encore un clerc qui, le flambeau à la main, reconduit chez eux les conviés. Un clerc sert aussi quelquefois de laquais à la demoiselle, et le maître clerc enfin, dans un besoin pressant, devient maître d'hôtel. Madame la procureuse tient les clefs du pain; il ne s'en mange pas un morceau sans son consentement. Si elle sort, tout le monde jeûne à l'étude, à moins que la servante n'aille dans la maison où madame est en visite, réclamer la clef du pain, ou qu'un clerc, rusé fripon, ne fasse charger l'armoire sur les épaules d'un commissionnaire, et n'en vienne en pleine assemblée réclamer l'ouverture. Mais tout cela n'est rien, une chose irrite bien plus les clercs et redouble leur mauvaise humeur, ce sont les propos tenus à table par la procureuse :

Et pendant le dîner, madame, tous les jours,
Ne tient à son mari sinon que ce discours :
Mon cœur, veux-tu savoir combien valent les vivres ?
Onze pièces de bœuf me coûtent quatre livres,
Avecque seulement la fressure d'un veau,
Savoir quatre aloyaux et six ronds de trumeau :
Le pain est hors de prix, et la viande si chère
Qu'il n'y a plus moyen de faire bonne chère ;
Sans mentir j'ai sujet de beaucoup m'affliger,
Car nous aurions besoin de ne jamais manger.
Las ! si le bon Adam n'eût point goûté de pommes,
Nous ne nous verrions pas en la peine où nous sommes.

Que l'on s'étonne ensuite qu'à leurs moments de loisir ces jeunes gens assemblés au cabaret de la Madeleine, ou de la Grosse-Écritoire, ou de la Belle-Hélène, fassent des satires de leurs patrons, et décrient leur métier, leurs maisons et leurs femmes !

Voulez-vous avoir le portrait d'un procureur? Furetière va nous le donner. C'est le portrait d'un homme fort connu et rendu immortel par ce vers de Boileau :

J'appelle un chat un chat, et Rollet un fripon.

C'est sous le nom de Vollichon que Furetière nous a fait de lui la peinture suivante :

« Vollichon était un petit homme trapu, grisonnant, qui était du même âge que sa calotte. Il avait vieilli avec elle sous un bonnet gras et enfoncé qui avait couvert plus de méchancetés qu'il n'aurait pu en tenir dans cent autres têtes et sous cent autres bonnets : car la chicane s'était emparé du corps de ce petit homme de la même manière que le démon se saisit du corps d'un possédé. On avait tort de l'appeler âme damnée, il fallait l'appeler âme damnante, car il faisait damner tous ceux qui avaient affaire à lui, soit comme ses clients, soit comme ses parties adverses. Il avait la bouche bien fendue, ce qui n'est pas un petit avantage pour un homme qui passe sa vie à clabauder et dont une des bonnes qualités, c'est d'être fort en gueule. Ses yeux étaient fixes et éveillés, son oreille était excellente, car elle entendait le son d'un quart d'écu de cinq cents pas, et son esprit était prompt, pourvu qu'il ne le fallût pas appliquer à du bien. Il regardait le bien d'autrui comme les oiseaux regardent un oiseau dans une cage à qui ils tâchent, en sautant, de donner un coup de griffe..... Il avait une antipathie naturelle contre la vérité. »

Jusqu'ici nous avons vu les procureurs fort économes; mais le XVIIe siècle marche, les mœurs se gâtent, les bourgeois se corrompent. Ils perdent leurs habitudes d'ordre ; l'affectation du luxe et de l'étalage les gagne à leur tour. Jusqu'alors les procureurs n'avaient d'autre plaisir que de jouer à la boule, et Furetière nous les représente sur le quai Saint-Bernard, se livrant à cet exercice et mêlant tous les termes du palais à leur jeu. Regnard fait dire à Jupiter dans le prologue d'une de ses pièces :

« Je me suis arrêté au petit-carreau à jouer à la boule avec quatre procureurs ; ils ne m'ont laissé que trente sols. — Où diable vous êtes-vous fourré-là, dit Arlequin? Ces messieurs savent aussi bien rouler le bois que ruiner une famille. »

Mais voilà que les procureurs perdent ces anciennes coutumes. Ils ont maintenant d'autres plaisirs ; on les rencontre souvent à Vaugirard, à la Tête du Maure, dans le cabaret où se rend la société la plus dissipée. On les voit aussi au Moulin de Javelle. Ils se poussent dans le monde, ils arrivent même jusqu'à la noblesse. Ainsi, M. Grimaudin vient d'acquérir le château et la seigneurie de Gaillardin. Elle ne lui a pas coûté grand'chose ; il se l'est fait adjuger pour les frais d'une instance qui a duré dix-sept ans ; et le fond du procès n'est pas encore jugé. Qu'importe ! il prend possession de sa nouvelle seigneurie. Tout est prêt pour la cérémonie, le village est sous les armes, il veut qu'on en parle. Il veut aussi avoir des témoins de sa gloire, et Martine lui annonce « deux carrosses tout pleins de madames et une charretée de procureux qui venont d'arriver dans la cour de la farme ». Parmi les paysans, le magister du village sait que Grimaudin n'est que le cousin du meunier de Rougemare. Il essayera bien de lui susciter quelque embarras, mais

il fera des couplets pour la fête, et finira par chanter avec les autres :

Célébrons la victoire
D'un procureur fameux
Qui, de son écritoire,
S'est fait un destin heureux.
. . . . . .
En dépit de l'envie,
Sans bombes et sans artillerie,
Il se rend maître d'un château
Entouré d'un fossé plein d'eau.

Les femmes des procureurs se mettent aussi à aimer la dépense et à vouloir paraître. Autrefois elles regardaient les avocates avec envie et disaient : « Il n'y a que les avocates pour être magnifiques. » Elles n'ont aujourd'hui plus rien à leur envier. Madame Blandineau a chez elle table ouverte ; on joue, on soupe, elle a pris un suisse, elle a une robe à queue, et se la fait porter pour ne pas figurer avec la populace. M. Blandineau tempête, il enrage de ces dépenses qu'il trouve dignes d'un traitant ; il parle d'économie, mais on le laisse crier. Voici comment madame Blandineau l'aborde : « Je suis bien aise de vous rencontrer, donnez-moi de l'argent. — Mais hier, vous aviez vingt-cinq louis. — J'ai joué, j'ai perdu, j'ai payé, je vais rejouer. — Mais, madame Blandineau !... — Eh ! fi !... Monsieur Blandineau, au lieu de me remercier d'en prendre du vôtre ! C'est un bien mal acquis, qui ne fait point de profit ; je perds tout ce que je joue. »

Ah ! voilà la moralité de la pièce qui commence. Les maris ont acquis du bien par des procédés illégitimes, les femmes le dépensent en folles prodigalités, sans parler des fils. Voyez celui de M. Ganivet, il n'a d'autre souci que de dépenser l'argent de son père. Il a secoué la poudre de l'étude paternelle ; ne lui parlez pas de sacs à procès, il est homme de qualité ; il se lance dans le beau monde. Il vient de s'embarrasser sottement d'une grande virago de chanteuse, mademoiselle Michelle. Au moulin de Javelle, il jette l'or sur la table de M. Bertrand, l'hôtellier ; il croit se faire estimer de lui. Mais M. Bertrand s'y connaît. « Morgué ! les gens de qualité ne faisont pas comme çà ; c'est un badaud, je ne m'y trompe guère. » Attendez quelque temps, il sera bientôt allégé de ses grands biens ; il est tombé dans de bonnes mains, celles du chevalier et de l'Olive, son valet. Le chevalier a encore des scrupules, l'Olive les fait ainsi disparaître : « Qu'est-ce à dire ? M. Georges Ganivet est le fils d'un procureur qui a ruiné votre famille ; le père est mort, le fils a hérité, c'est à lui de faire restitution, à ce qu'il me semble. Point de scrupules, nous avons de grandes hypothèques sur ces biens-là. » Le raisonnement n'est pas honnête, mais il n'est pas mal fondé.

Il y a dans ces petites pièces de Dancourt, où nous relevons ces travers des procureurs, une grande raison et beaucoup de philosophie.

Mais il est temps de laisser là les procureurs et nous pouvons nous délasser à voir d'autres procès, comme dit Georges Dandin. Passons donc aux juges et aux magistrats.

Nous laisserons de côté les rangs inférieurs, le bailli de village, dont l'esprit partage toutes les préventions, toutes les haines des paysans qui l'entourent ; aussi ignorant qu'eux, fort ami des petits bénéfices, et souvent ivrogne. Laissons aussi le président d'élection. Il est la justice à lui tout seul dans le canton qu'il habite. Il n'y a ni procureur, ni avocat. C'est lui qui règle tout. Parfois, c'est un marchand, un marchand de laines hollandaises, dont la femme a voulu s'appeler madame la présidente et a acheté la charge à beaux deniers comptants. Monsieur ne sait pas écrire ; mais il sait signer avec un paraphe, cela suffit. Il jugera au hasard. Pour des gens de campagne, c'est assez, dit sa femme ; et puis, ajoute Lisette, les juges les plus habiles ne sont pas toujours les plus intègres.

Ne croyez pas que dans Perrin Dandin Racine ait mis en scène un personnage de fantaisie ; il voyait autour de lui des gens de cette espèce. Ne croyez pas que Petit Jean fût un être de pure imagination, Racine et ses amis l'avaient vu dans plus d'une maison de juge.

Pussort, en rédigeant des ordonnances contre les abus de la procédure, reconnaissait qu'il pouvait se trouver des procureurs honnêtes. De même il n'était pas impossible de trouver des juges désintéressés ; mais alors on les signalait ; et leur intégrité était toujours entachée d'un peu de bizarrerie.

Tallemant des Réaux raconte qu'un M. de Turin, conseiller, donnait de grands exemples d'honnêteté. Un seigneur qui avait gagné une grande affaire à son rapport lui envoya un jour un mulet qui allait fort bien le pas. M. de Turin trouva ce mulet à son retour du Palais, il prit un bâton et le chassa hors de chez lui. Une autre fois, un gentilhomme lui fit un grand présent de gibier ; il fit semblant de l'accepter, et comme cet homme sortait dans la rue il lui jeta ce gros paquet de gibier fort rudement sur la tête, en disant qu'il apprît à ne pas corrompre ses juges. Il faut dire qu'il vivait sous Henri IV, qu'il appelait son clerc cheval, son laquais mulet, et qu'il ne traitait pas sa femme plus délicatement.

Un autre conseiller, dont Racine semble avoir entendu parler, était fort honnête homme, mais il était visionnaire : il ne parlait aux gens que par la fenêtre de son grenier. Un jour que la communauté des pâtissiers, dont il avait rapporté un procès, lui avait offert un pâté, il le précipita du haut de sa fenêtre par terre, devant la communauté tout entière, pour apprendre aux plaideurs à ne pas corrompre leurs juges.

Il est vrai que ces conseillers nous introduisent dans la magistrature : nous touchons là à l'une des gloires de la France.

Vous savez combien les noms de l'Hôpital, de Pasquier, de Molé, de Lamoignon, méritent de respect et de vénération. Tous ces hommes-là, sortis des études des

procureurs et des avocats, se sont élevés au plus haut degré dans l'ordre social. Maîtres de leurs charges, qui sont devenues héréditaires, pourvus d'une grande fortune, leur caractère a pris de l'indépendance, de la noblesse, et ils ont honoré leur robe par toutes sortes de vertus. Mêlés aux affaires politiques, ils y ont joué les rôles les plus honorables, soit qu'ils aient, les premiers, en des temps orageux, conseillé la tolérance comme l'Hôpital, soit qu'ils aient bravé les émeutes comme Molé, soit qu'ils aient défendu le pouvoir des rois contre les envahissements des étrangers, comme Pasquier. A ces grandes qualités civiles ils en ont joint d'autres qui en sont les dignes compagnes : l'humanité, les lumières de l'esprit, le goût des lettres, l'érudition, le savoir ingénieux et délicat. Vous n'ignorez pas que l'Hôpital faisait d'excellents vers latins; vous savez combien le président de Thou aimait l'antiquité, et comment le président Pasquier se délassait des grands travaux de la magistrature.

Au XVIIe siècle, la magistrature s'épanouit dans toute sa fleur. Les circonstances heureuses qui avaient fait du parlement un grand corps politique ont donné là leurs derniers et leurs plus beaux fruits. On se souviendra toujours, comme d'un trait d'héroïsme antique, du courage du président Molé, qui, au début de la Fronde et arrêté, dit le cardinal de Retz, à la troisième barricade, vit un garçon rôtisseur, suivi de deux cents de ses compagnons, lui mettre la pique dans le ventre en criant : « Tourne, traître, et si tu ne veux être massacré toi-même, ramène-nous Broussel ou le Mazarin et le chancelier en ôtage ». Les conseillers qui suivaient le président Molé, cinq présidents à mortier, se dissipent pleins de terreur; mais lui reste ferme, inébranlable; il ne manque ni dans ses propos, ni dans ses actes, à la dignité de sa robe, et il revient jusqu'au Palais-Royal à travers les injures, les menaces, les blasphèmes et les exécrations.

La Fronde une fois calmée, le parlement abaissé et même un peu humilié, ces grandes qualités n'eurent plus lieu de s'exercer; de plus douces vertus en prirent la place. On les vit dans Michel Letellier, si bien loué par Bossuet. Tourmenté sans cesse par les gémissements des malheureux plaideurs qu'il croit entendre la nuit et le jour, il s'applique à adoucir leur misère, à leur rendre la justice facile et propice. Il ne ressemble pas à ces magistrats toujours précipités, dont l'impétuosité trouble ceux qui les abordent. Sous lui, la justice tient la balance égale, les juges que leurs coups hardis et leurs artifices faisaient redouter sont sans crédit. Il met sa gloire à calmer les inquiétudes des affligés, tant par son abord aimable que par son intégrité et son attention à faire droit à chacun. Heureux s'il n'eût pas gâté cette gloire en signant la révocation de l'édit de Nantes!

Celle de Lamoignon, malgré Saint-Simon, est restée tout à fait intacte. Sa vie fut, en effet, des plus belles et des plus nobles; consacrée aux fonctions les plus hautes, honorée par la pratique de toutes les vertus, illustrée par l'amitié de tout ce que le siècle eut d'esprits fins et délicats. Les grâces de sa personne, son affabilité, le soin qu'il prit de se faire aimer du barreau et des magistrats, une table éloignée de la frugalité de ses prédécesseurs, son attention à capter les savants de son temps, à les assembler chez lui à certains jours, à les distinguer quels qu'ils fussent, lui acquirent la réputation dont il jouit encore. On aime à se le représenter dans ses conversations familières avec Boileau, souffrant, excitant les vives saillies du satirique, éveillant à table son humeur et sa gaieté, lui indiquant le sujet du *Lutrin*. Devant lui, comme devant tout le monde d'ailleurs, Boileau a toute sa franchise et sa liberté. C'est chez le président que se passe cette scène amusante racontée par madame de Sévigné, où Despréaux, devant des jésuites, célèbre, sans les nommer d'abord, les *Lettres provinciales* et finit par faire éclater le nom de l'auteur aux oreilles étourdies de l'interlocuteur. On se souviendra toujours, dans le beau domaine qui fut aux Lamoignons, de la *fontaine de Boileau;* on n'oubliera pas non plus cette espièglerie heureuse et sensée du poëte qui, dans un temps où la Sorbonne voulait bannir des écoles la raison au profit d'Aristote, glissa, parmi des pièces à signer, le fameux arrêt burlesque en faveur du philosophe de Stagyre. Le président reconnut la fraude, il en rit, il en profita, et l'histoire du genre humain eut une sottise de moins à consigner dans ses annales.

Le nom de d'Aguesseau n'est-il pas devenu le synonyme de piété, de vertu, de science et d'éloquence? Saint-Simon, qui n'aimait pas en lui la morgue et les prétentions parlementaires, qui lui refusait les talents d'un homme d'État, n'a pu s'empêcher de rendre hommage à son caractère. Il vante sa physionomie sage et spirituelle, son esprit, son application, sa pénétration, son savoir en tout genre, sa gravité, l'innocence de ses mœurs, son accès facile et agréable, sa gaieté, sa plaisanterie salée, mais sans jamais blesser personne, son éloquence, sa justice et sa vertu. En effet, d'Aguesseau semblait avoir été réservé par la Providence, au commencement du XVIIIe siècle, pour lui faire mesurer quels tristes progrès avait déjà faits la décadence des mœurs. Au reste, comment n'aurait-il pas été un magistrat honnête, quand il avait été élevé par un père dont on peut rapporter le fait suivant : Cet homme, très-modeste dans sa vie, venait d'être nommé conseiller des finances, et ses amis l'engageaient à réformer son vieux mobilier, afin de le mettre en rapport avec sa nouvelle condition et de suivre aussi les progrès du luxe croissant. Il parut céder aux prières de ses amis. Il mit 25 000 francs dans un sac et il alla trouver madame d'Aguesseau. Il lui remit cet argent en lui laissant la liberté d'en faire ce qu'elle voudrait pour l'achat d'un mobilier nouveau. Mais cette dame lui dit : « Nos meubles sont bien vieux, nous nous en sommes longtemps servis, ils pourront bien nous servir encore jusqu'à notre mort, qui ne tardera guère; il y a dans Paris des familles qui passent des

jours sans manger, faute de pain, et qui couchent sur la paille, faute de lit. Si vous m'en croyez, vous leur donnerez ces 25 000 francs. » Et d'Aguesseau, les larmes aux yeux, remercia sa femme de l'avoir ainsi deviné; ils gardèrent leur vieux mobilier, qui s'embellit du lustre d'une belle action. Lui-même continua d'aller à Versailles dans son vieux carrosse, traîné par deux chevaux qui, disent les contemporains, avaient bien de la peine à se traîner eux-mêmes.

Cependant tout était-il excellent dans la magistrature et n'avait-elle pas ses plaies? Hélas! rien n'est parfait en ce monde. On y trouvait, par exemple, des gens comme le lieutenant criminel Tardieu et sa femme. Quelle femme! Vous connaissez ce couple que Boileau a décrit avec tant de verve : les souliers grimaçants de la femme, vingt fois rapetassés, sa jupe faite de trois thèses de satin (on imprimait certaines thèses sur du satin), où l'on pouvait lire le mot *argumentabor*. Tous deux vécurent dans la plus grande lésine. Deux servantes descendirent l'escalier largement soufflétées, les mules au marché s'envolèrent. Nourris aux dépens des voisins et des cabaretiers, ils menèrent ce train jusqu'à ce qu'enfin deux voleurs, s'introduisant chez eux à neuf heures du matin, les tuèrent en les débarrassant d'un bien dont ils ne savaient pas profiter. Punition méritée, disait d'Ormesson.

Je viens de nommer d'Ormesson; si des hommes comme lui résistent quelquefois à la volonté de la cour et refusent de sacrifier leur conscience et leurs principes au bon vouloir du roi, il en est d'autres qui ne marchandent rien quand il s'agit de lui plaire. A mesure que l'autorité de Louis XIV devient plus absolue, les magistrats sont plus souples, plus complaisants et plus dociles. Henri IV fit venir un jour devant lui le conseiller M. de Turin, dont nous avons déjà parlé; il s'agissait d'un procès entre deux membres de la famille de Bouillon : « Je veux que celui-ci gagne son procès », dit le roi en désignant son favori. « Eh bien! Sire, lui répondit le magistrat, il n'y a rien de plus aisé, je vous enverrai les sacs et vous jugerez vous-même l'affaire ». Pareille liberté ne devait pas se retrouver chez Harlay, qui, au dire de Saint-Simon, tenait équitablement la balance entre Pierre et Jacques; mais s'apercevait-il qu'il s'agît d'un courtisan, tout aussitôt il était vendu. Chez cet homme, nous pouvons vérifier cette triste loi de la nature humaine, qui fait tout empirer avec le temps. Ainsi on voit fleurir pendant deux ou trois générations, dans quelques familles, les vertus et les mœurs; puis tout se gâte et s'altère. Harlay a changé la sévérité de la vieille magistrature en une sorte de rigueur pharisaïque, qui le rend redoutable à tout le monde, en fait un cruel mari, un père barbare, un frère tyran, un président dur et farouche, insupportable aux plaideurs, aux avocats, aux magistrats. Ses bons mots sont cuisants et emportent la pièce. Ce n'est plus de la gaieté ou de la plaisanterie, c'est un sel amer, une licence funeste. Il faut dire qu'il fut bien puni; il eut un fils qui devint son fléau, comme il était né pour être le fléau de son fils, dit Saint-Simon. Ce fils était un composé de l'austérité parlementaire et de la dissipation des gens du monde. Guindé, pédant, précieux, il répète tristement les bons mots de son père. Avare au fond, il joue le prodigue par air; chasseur par faste, magnifique en singe de grand seigneur, il se ruine avec un extérieur austère, triste et sombre. D'humeur incompatible, ils vivaient cependant ensemble, sans se parler jamais. Ils s'écrivaient quand ils avaient quelque chose à se communiquer. Le père se levait devant son fils et demandait qu'on apportât un siége à M. du Harlay. A table, nul propos, mais force compliments, une comédie continuelle.

Les femmes mêmes, dans la magistrature, commencent à se gâter avec le temps, et les vieilles vertus dégénèrent en quelque chose de bizarre. Je pourrais vous citer plus d'une présidente ridicule. Tallemant des Réaux nous en offre à foison; mais j'aime mieux vous présenter le portrait moins satirique de madame Talon, dessiné très-finement par Fléchier. C'était la mère de l'avocat général du roi, Denis Talon. Ce magistrat austère n'inspirait pas aux criminels une plus grande terreur que celle dont sa mère lui faisait sentir le poids. Elle l'accompagne aux grands jours de Clermont en Auvergne (1665). Elle se doute que les marchands de cette ville voudront profiter de la circonstance pour vendre tout plus cher. Aussitôt elle fait apporter chez elle les balances, les poids et les mesures de ces marchands; elle ne tarde pas à s'apercevoir que la livre à Clermont n'est que de quatorze onces au lieu de seize. Elle provoque contre eux la sévérité des magistrats; on règle le prix de toutes denrées, du beurre, de la volaille, etc., etc. Mais elle n'oublie jamais que la livre n'a que quatorze onces, et elle rabat d'autant sur le prix. Elle s'imagine d'établir à Clermont des conférences pour venir en aide au soulagement des pauvres, comme à Paris. Le curé de la paroisse remercie le ciel de lui avoir envoyé une personne si charitable. Les dames de la ville s'assemblent, le curé veut dire quelques paroles d'exhortation, il se trouble. Madame Talon s'empare de la parole, fait un long discours et termine, dit Fléchier, par une figure de rhétorique qui émut toute cette pieuse troupe et fit qu'on travailla à faire des règlements. Elle décide que la caisse, où il n'y aura jamais plus de 12 francs, sera fermée d'une double clef; elle donne à chacune ses instructions; elle prescrit à l'économe de quelle grandeur doit être la marmite de la charité, la quantité d'eau qu'il faut mettre dedans. « Vous devez, lui dit-elle, vous étudier à savoir faire un bon potage, savoir les moyens de l'éclaircir s'il est épais en y mettant de l'eau plusieurs fois, ou de l'épaissir, s'il est trop clair, en y mettant cinq ou six œufs. Enfin on se sépare. Huit jours après l'assemblée se réunit de nouveau. Le curé veut encore dire quelques mots d'exhortation, il commence : *Par ci-après, mesdames;* le bruit l'empêche d'aller plus loin. Il reprend d'un ton plus haut : Par ci-après, mesdames.

Point de silence. Il dit encore une troisième fois : Par ci-après; mais, ne gagnant rien sur le bruit et les murmures, il se résigne à se taire. Madame Talon prend alors la parole, ordonne le silence et se fait obéir. Puis elle parcourt le rôle de l'économe, elle voit que la dépense y est bien inscrite et elle s'en réjouit. L'économe, interrogée, suppute la somme sur ses doigts, le tout n'allait pas à trente sols, mais il y avait un mécompte de plus de dix sols. Madame Talon se plaint de ce peu de soin; peu s'en fallut qu'elle ne dît ce peu de fidélité. Cependant l'économe se rassure, refait son compte et trouve cette fois qu'on lui redoit plus de dix sols; mais on ne veut pas l'entendre et l'on passe outre. Quant à madame Talon, elle continue d'exercer son autorité dans la ville, elle entreprend la réforme des couvents, et l'on dit que sa coiffe a la forme d'une mître d'évêque. Telle était madame Talon. Mais elle avait encore les vieilles habitudes de la magistrature, tandis que chaque jour ces hatudes se perdaient autour d'elle.

En effet, les magistrats deviennent galants, dissipés. Jusque-là ils avaient porté le rabat, le drap, le manteau et même la robe; ils laissaient aux gentilshommes la cravate, le velours et le bouton doré; mais voilà qu'ils méprisent cet ancien équipage. La grande robe veut s'égaler à la grande noblesse. En vain on fait des règlements, pour rappeler les magistrats à la gravité; à la décence, on n'y réussit pas. La Bruyère remarque ces changements et s'en moque; d'Aguesseau les signale et s'en afflige. Dans sa mercuriale de la Saint-Martin (1700), il blâme tous ces enjoués qui traînent à l'audience avec dégoût les marques extérieures de leur dignité, qui, comme autant de captifs, gémissent de se voir attachés sur leurs siéges, s'abandonnent aux caprices de leurs pensées, à l'inquiétude de leur imagination vagabonde, placent une conversation indécente au milieu des audiences, troublent l'attention des autres juges et déconcertent souvent la timide éloquence des orateurs. Cela n'était sans doute pas nouveau au Palais, mais, à l'approche du XVIIIe siècle, tous ces travers étaient grossis par la licence universelle des mœurs : on approchait des temps de crise.

Entre les procureurs et les magistrats, il faut placer les avocats. Longtemps confondus avec les premiers, ils s'en sont détachés pour se faire une existence à part, relevée par l'indépendance de leur caractère. Pontchartrain a bien pu en accuser quelques-uns de perpétuer les écritures, d'agir de mauvaise foi, d'être toujours prêts à plaider les plus mauvaises causes; mais La Bruyère les relève des dédains de la grande magistrature en notant que le mérite personnel et le talent de la parole balancent au moins les sacs de mille francs que le fils du partisan ou du banquier a su payer pour son office. Tandis que les magistrats cherchaient à imiter les gens de cour, la faiblesse des avocats était de vouloir imiter les magistrats; leurs femmes brillaient par l'éclat exagéré de leur luxe, et plus d'un, pour soutenir cet équipage ambitieux, était obligé de rester tout le jour attaché à copier des rôles. Le profit n'était pas très-grand à plaider au XVIIe siècle. Une plaidoierie ordinaire ne se payait que 3 francs, 4 francs quand on avait de la réputation. Aussi la pauvreté habitait-elle souvent chez les avocats. Souvent aussi retrouvait-on dans leur conduite des traits qui de loin rappelaient Patelin et ses ruses. On fut obligé, au début du XVIe siècle, de leur défendre d'aller corbiner au-devant des messagers chargés des sacs de procès, c'est-à-dire de courir après les clients.

Charles Sorel nous représente dans son cabinet un avocat en consultation. « Cet homme, qui ne dissuadait jamais personne de chicaner, ne manque pas d'animer qui le consulte à poursuivre sa partie. Vous qui êtes noble, dit-il au gentilhomme, il faut que vous montriez que vous avez du courage et que vous ne vous laissez pas vaincre facilement; le procès est une manière de combat où la palme est donnée à celui qui gagne, aussi bien qu'aux jeux olympiques. Voyez-vous : qui se fait brebis, le loup le mange, comme dit le proverbe; vous avez à vivre aux champs, parmi des villageois opiniâtres qui vous dénieraient ce qui vous serait dû, espérant de ne vous point payer, si vous vous étiez une fois laissé mener par le nez comme un buffle. Au reste, si vous plaidez en notre illustre cour, il vous adviendra des félicités incroyables, vous serez connu de tel qui n'entendrait jamais parler de vous et, qui plus est, vous serez immortalisé; car les registres que l'on garde éternellement feront mention de vous, et les héritiers que vous aurez, possédant le bien pour lequel vous prenez tant de peine maintenant, béniront votre ménage et prieront Dieu pour vous tout le temps de leur vie. Ceci vous doit ôter la considération d'un petit ennui passager qui vous dégoûte de poursuivre votre pointe. Je vous conseille donc pour conclure de ne point donner de repos à votre partie et de ne point faire d'accord quand elle vous en parlerait. Il n'est que d'avoir un arrêt entièrement définitif. Ne craignez point qu'il ne soit pas donné à votre profit, car vous avez une cause infiniment bonne. Là-dessus il prénait Barthole et Cujas par les pieds et par la tête, et c'était alors des lois de toutes sortes de façons, pour prouver le beau droit du client qui croyait tout ce qu'on lui disait, ne sachant pas qu'il était en un lieu où l'on s'entendait des mieux à supposer de faux titres, à ne se souvenir que des raisons de ceux que l'on affectionnait et à juger les procès dessus l'étiquette. »

Ce sont ces mêmes avocats, qu'on appelait du tiers ordre, qui à l'audience déguisent ou exagèrent les faits, citent faux, calomnient, épousent la passion et les haines de ceux pour qui ils parlent, qui, suivant le proverbe, sont payés pour dire des injures. Mais quand l'avocat s'élève, soit par la condition de ses biens, soit par son talent, au-dessus de ce rang infime, on le voit promptement attirer sur lui tous les yeux, devenir un citoyen utile, précieux même, et donner à la magistrature ses noms les plus respectés et ses talents les plus glorieux. Ainsi s'étaient formés les Pasquier, les du Vair, les Loi-

sel, les Versoris, les Talon. Ces hommes avaient une grande idée des fonctions de l'avocat. Au-dessus de tous les artifices de la parole, au-dessus de ces diverses façons de diversifier son bien dire, et de tous ces masques d'oraison, Pasquier, écrivant à son fils qui se destinait au barreau, mettait la prud'homie, c'est-à-dire l'honneur et la probité. «On se laisse aisément mener par la bouche de celui qu'on estime homme de bien; au contraire, soyez en réputation de méchant, apportez tant d'élégances et hypocrisies de rhétorique qu'il vous plaira, vous délecterez davantage les oreilles de ceux qui vous écoutent, mais les persuaderez bien moins. Combattez pour la vérité, et non point pour la victoire. Que votre prud'homie soit ensuite armée de vive force pour terrasser le vice, soutenir vertueusement le pauvre affligé.» Et du Vair disait aux avocats, à l'entrée du XVIIe siècle: « Proposez-vous toujours l'honneur pour le plus grand salaire de vos labeurs, et vous souvenez que la loi appelle honoraires la récompense de votre travail, comme si elle vous admonestait que c'est par les degrés de l'honneur que vous devez parvenir à la récompense d'un si ingénu et louable labeur. » C'était parler comme les anciens, c'était penser avec noblesse et mettre dans les esprits le premier et le plus important des caractères de l'éloquence : la probité. Tels étaient les principes des Lemaître, des Pellisson, des Patru, des Savaron, qui tous ont honoré leur robe par de grandes vertus et par un grand courage.

Joignaient-ils à ces qualités morales celles d'un goût littéraire toujours pur? Non. S'il en eût été ainsi, nous n'aurions pas aujourd'hui le plaidoyer amusant de l'Intimé dans les *Plaideurs*. Ce rôle d'un avocat, invoquant les plus grands souvenirs de l'éloquence latine pour en tirer une exorde dans un procès où il s'agit d'un chapon enlevé par un chien, ce rôle, dis-je, n'est pas une fantaisie, il n'était que la copie fidèle des orateurs du temps. En voici la preuve. Tallemant des Réaux nous dit : « Un jeune avocat ayant à plaider contre un nommé Defitas, bon praticien, et pas autre chose, s'avisa de prendre l'exorde de l'oraison de Cicéron pour Quintius, où l'orateur dit qu'il a contre lui les deux choses qui, dans la cité, exercent le plus d'influence : le crédit de la partie et l'éloquence de l'avocat, *Summa gratia et eloquentia*. Defitas prit aussitôt la parole et dit : Messieurs, l'avocat de la partie adverse ne se tiendra pas pour interrompu; je ne me pique pas d'éloquence, et ma partie est un savetier. » Voilà le danger et l'abus de ces exordes à la *cicéronienne*, comme on les appelait.

C'est encore un trait original, et emprunté, qui plus est, à l'un de ses maîtres, que Racine a mis dans sa comédie lorsqu'il fait dire à Perrin Dandin : « Avocat, ah! passons au déluge. » Antoine Lemaître, plaidant pour la maison de Chabannes, remontait jusque-là dans cette phrase : « Dans les premiers siècles après le déluge, les seuls enfants mâles succédaient à la principauté de la famille. » Cette éloquence judiciaire, qui a des parties élevées, saines et fortes, où l'on peut trouver à louer un emploi solide de notre langue, des raisons bien déduites, des plans bien faits, péchait surtout par un excès : les avocats, remplis des souvenirs du temps de la république romaine, se sentaient trop pressés du désir d'imiter le grand orateur de cette époque orageuse. Sans distinguer ce qu'il y avait de différence entre des causes qui ne touchent qu'aux faibles intérêts d'un particulier et des débats où la politique avait la plus large part, ils voulaient partout être éloquents à l'antique. Tous les sujets ne comportent pas le pathétique, la gravité des pensées, le luxe des périodes; il faut savoir être sobre et tempéré dans les petits sujets. On ignorait cet art. Même les meilleurs avocats ne pouvaient s'empêcher de glisser sur cette pente. Les leçons ne leur manquaient pas; mais ils ne voulaient pas en profiter. Ils ne pouvaient se passer de parler du roi Pyrrhus ou de la bataille de Cannes. A Rennes, un jeune avocat, plaidant contre un homme qui avait coupé quelques chênes, alla rechercher ce qu'il y a dans toute l'antiquité à l'avantage des chênes. Les druides ni les chênes de Dodone n'y furent oubliés. L'autre avocat, après l'avoir laissé jaser, dit : « Messieurs, il s'agit de quatre chesneaux que ma partie a coupés et qu'elle offre de payer au dire de gens à ce connaissant. » C'était bien rabattre toute cette belle éloquence.

Mais, direz-vous, c'était un jeune homme; on est sujet, à ses débuts, à de telles erreurs; mais les grands orateurs du barreau n'y tombaient pas après un certain âge. Détrompez-vous, messieurs : les Talon, les Le Maître, les Gautier, les Pellisson, amoncelaient dans leurs plaidoiries tout ce qu'ils pouvaient de citations, de traits d'histoire, de grec, de latin, d'images, de métaphores et d'ornements mythologiques, sans compter les pointes, les équivoques et tous les jeux de mots. Denis Talon, ouvrant les grands jours d'Auvergne, épuise toute la lumière du soleil à se procurer des figures. Le monarque est dans son empire comme le soleil dans le monde. Ce roi des planètes, bien qu'attaché à sa sphère, n'éclaire pas seulement les astres voisins, mais, poussant sa vertu jusque dans le centre de la terre, là il produit les métaux, ici il fait croître et fructifier les plantes; d'un côté il excite des tremblements, et de l'autre il allume des feux capables de faire des embrasements effroyables : telle est l'étendue de la puissance du souverain... Si le roi est un soleil, que seront les magistrats qui rendent la justice en son nom? Vous le comprenez sans peine : ce sont des lumières ardentes, ce sont des feux animés; ce sont les rayons vivants de la majesté souveraine, et ces rayons, voyez la justesse du style, ces rayons se privent de la douceur de la campagne pour venir, le flambeau à la main, éclairer ceux qui habitent dans une région de ténèbres et leur donner une nouvelle vigueur par les douces influences d'une chaleur modérée... Eh quoi! tant d'images pour venir faire justice de quelques criminels qu'on pendra en cérémonie! Quel

avocat général voudrait aujourd'hui parler de la sorte?

On ferait un volume de tous ces traits de mauvais goût. Et pourtant, ces hommes avaient de la réputation, leur parole avait de l'influence, on courait pour les entendre; ils échauffaient leurs auditeurs? On chercherait en vain aujourd'hui dans ces plaidoyers les traces de la vie : on n'y trouverait que l'ennui. L'impression leur a fait tort : ce qui leur manque, c'est l'action, c'est ce souffle d'inspiration momentanée qui échauffait la parole des orateurs et se communiquait aux auditeurs. Ce devait être, en effet, un spectacle plein d'intérêt qu'une de ces plaidoiries de Le Maître, où, piqué de rivalité avec Talon, il s'abandonnait tout entier à la verve, au feu de son talent. « Il avait, dit un contemporain en parlant de son dernier plaidoyer, celui qui fut le chant du cygne de cet orateur que la piété allait ensevelir à Port-Royal, il avait toujours M. Talon en vue; il ne se tournait en parlant que vers lui seul; toujours le corps bandé, toujours le bras étendu, toujours sur le bout du pied, toujours l'œil arrêté sur lui, comme étant le dernier effort qu'il faisait, et résolu, au sortir de là, de faire à Dieu un sacrifice de ce talent si rare, et de rendre muette à l'avenir une bouche qui était l'admiration de la France. »

On nous parle encore d'un avocat nommé Gautier, surnommé Gautier la Gueule, dont Boileau a immortalisé l'aigreur et la causticité dans ces paroles :

. . . . . Plus aigre et plus mordant
Qu'une femme en furie, ou Gautier en plaidant.

Ce feu, ce sel, tout cela a disparu dans ses plaidoyers écrits.

Il y avait encore une autre raison qui faisait écouter avec plaisir ces orateurs plaidant devant les juges : c'étaient leurs saillies, leurs mots spirituels, leurs interruptions plaisantes, leurs réflexions malignes, leurs luttes avec les présidents. M. Dupin a écrit une lettre pour discuter jusqu'à quel point un président a le droit d'interrompre un avocat; les présidents du XVIIe siècle s'accordaient toute liberté sur ce point, et Harlay plus que personne. On a réuni en un volume ses bons mots à l'audience; Tallemant nous en a aussi conservé quelques-uns. C'était une malice inépuisable, une soudaineté de plaisanterie à dérouter les plus hardis. Un avocat nommé de Jameville plaidait pour la veuve d'un homme qui avait été tué d'un coup d'arquebuse, et dans la narration il prit la posture d'un homme qui en couche un autre en joue. Le premier président de Harlay lui dit : « Avocat, haut le bois, vous blesserez la cour. » Un autre, en plaidant, se mit à parler d'Annibal; il était fort longtemps à lui faire passer les Alpes. « Hé, avocat, lui dit-il, faites avancer vos troupes. » C'était autant de leçons de goût; à un autre qui parlait sans raison ni mesure de la multitude de chevaux qu'avait Xerxès : « Dépêchez-vous, avocat, cette cavalerie fourragera le pays. » Les avocats, à leur tour, le rendaient bien aux interrupteurs. Le président de Verdun tourmentait une fois Desnoyers afin qu'il abrégeât, et il n'avait encore rien dit que ceci : « Messieurs, je suis appelant »; il reprend : « Messieurs, je suis appelant d'une sentence du juge de Chauleraut. — Qu'est-ce que Chauleraut? dit le président. — Messieurs, c'est pour abréger, c'est-à-dire Châtellerault. » Un autre avocat nommé Rosée dit au président, qui lui faisait observer qu'il aurait à répondre aux moyens de son adversaire : « Monsieur, la mèche est sur le serpentin. »

Mais, heureusement pour l'histoire des avocats, nous n'avons pas seulement à relever chez eux des phrases mal faites ou des réparties plaisantes. On trouve dans leurs annales, dès leur institution même, plus d'un fait qui les honore. Cette profession a toujours porté ceux qui la pratiquent vers l'administration des affaires publiques. Le nombre d'hommes politique sque la corporation des avocats a fournis serait immense si l'on en voulait entreprendre la liste. Cela mériterait d'être fait, ce serait un recueil d'actions généreuses, de beaux traits d'éloquence ou même de courage. Tel fut au XIVe siècle Jean Desmarès, avocat du roi, éloquent orateur qui, suspect aux princes du sang, dont il contrariait les ambitions rivales, fit avancer la majorité de Charles VII. Il calmait les séditions dans Paris, menant le peuple par la puissance de la parole. Malade, il se faisait porter sur les places publiques pour haranguer la foule, et traitait avec la cour au nom de la ville de Paris. Les grands services qu'il avait rendus au roi n'empêchèrent pas celui-ci de le livrer à la haine de ses ennemis; il fut décapité, comme le grand orateur de l'antiquité, pour avoir cédé à une ambition généreuse, pour s'être jeté dans les tempêtes de la vie publique. Renaud d'Aci, avocat comme lui, subit le même sort pour s'être fait distinguer par une égale éloquence.

De tout temps, les avocats ont eu chez nous le noble désir d'entrer dans les affaires de la politique. Vouloir les en blâmer, ce serait peut-être arracher les plus belles pages de notre histoire. Quel plus noble emploi du talent de la parole! Où trouver ailleurs des sujets mieux faits pour échauffer le cœur? Qui sait combien les progrès de notre civilisation eussent été plus lents à se faire, s'il ne s'était pas à chaque époque de notre histoire rencontré de ces hommes naturellement portés par leurs études à prendre place dans les conseils publics où se traitent les grands intérêts de la nation. J'ose dire que cette corporation, autant qu'une autre, plus qu'une autre même, a contribué à l'avénement de l'équité dans le gouvernement de la France. Je n'en chercherai pas d'exemples hors du sujet et du temps que je me suis proposés. Voici les états généraux de 1614 qui ouvrent le XVIIe siècle. Déjà la révolution de 89 est là tout entière, avec ses aspirations, et quelques-uns de ses mots les plus retentissants. Le tiers état a envoyé pour le représenter des avocats, des juges, des officiers de finance. Quand ils se trouvèrent tous réunis, dit un historien, en robes noires, en bonnets carrés, ils avaient l'air d'un tribunal assemblé pour juger les nobles et la cour. Les no-

bles et les évêques qui, jusque-là, les ont méprisés pour être soumis à l'impôt de la gabelle et aux perquisitions des gabeleurs, les nobles et les évêques qui les ont traités jusqu'ici d'espèce *mécanique et épicière*, commencent aujourd'hui à se défier d'eux. Ils viennent en effet de prononcer un mot terrible : la suppression des pensions, c'est-à-dire à peu près l'abolition des priviléges. Par représailles, les deux ordres supérieurs ont mis en avant l'abolition de la vénalité des charges. C'était ruiner les magistrats, c'était apauvrir leurs familles, qui ne possédaient guère d'autres biens. La tactique était habile, elle ne put réussir. Le tiers-état acceptait avec enthousiasme la proposition qui abolit la vénalité des charges, « ferme la porte aux ignorantes richesses, pour ne l'ouvrir qu'à la vertu ». C'était une espèce de nuit du 4 août faite par la magistrature.

Dans cet élan de patriotisme, la grandeur de la situation, l'amour de la justice, le sentiment des misères du peuple tirèrent de quelques poitrines des paroles qui, pour avoir été perdues dans le moment, n'en devaient pas moins revenir plus tard en échos terribles. Mais nul ne fut plus éloquent que Savaron, avocat du roi au présidial de Clermont-Ferrand. « Que la vénalité des charges périsse, s'écria-t-il, et périssent en même temps les pensions !... Elles en sont à ce point, que le peuple, désespéré, pourra bien faire comme ses aïeux les Francs, qui brisèrent le joug des Romains. Dieu veuille que je sois faux prophète !... Mais enfin c'est ce brisement qui a fondé la monarchie. » Puis, s'adressant à l'Église : « Tous vos discours sucrés ne réussissent pas à nous faire avaler la chose. Vous craignez pour le roi, s'il perd un million et demi du côté des magistrats, mais non s'il perd pour la charge des pensions qui est de cinq millions. » Élevant plus haut son éloquence, il dit au roi : « Sire, soyez le roi très-chrétien ; ce ne sont pas des insectes, des vermisseaux, qui réclament votre justice et votre miséricorde ; c'est votre pauvre peuple, ce sont des créatures raisonnables, ce sont les enfants dont vous êtes le père et le tuteur... Prêtez-moi votre main pour le relever de l'oppression. Que diriez-vous, Sire, si vous aviez vu en Guyenne et en Auvergne les hommes paître l'herbe à la manière des bêtes ? » Il avait bien besoin, cet avocat officieux, de se faire le défenseur du peuple ! Qu'est-ce que le peuple pour le duc d'Épernon ? Faisons taire, se dit-il, cet ennuyeux déclamateur. Les nobles menacent, crient, peut-être frappent le tiers état, et quand les magistrats, les juges et les avocats qui le composent traversent la longue galerie des Merciers au Palais, ils ruent leurs éperons à travers les robes, ils les tirent pour faire tomber ceux qui les portent. On demande que Savaron fasse des excuses ; voici ce qu'il répond : « J'ai porté les armes cinq ans, et j'ai moyen de répondre à tout le monde en l'une et l'autre profession ». Nul n'osa toucher à sa personne, on se contenta de dire qu'il devrait être fouetté par les pages et berné par les laquais.

Ces avocats étaient trop incommodes ; comment ! de Mesmes, lieutenant civil, avait osé dire que les trois ordres étaient trois frères ! Sans revendiquer la primogéniture pour le tiers, il faisait remarquer que souvent dans les familles, les aînés ravalent les maisons, tandis que les cadets les relèvent ! — « Quoi ! s'écriaient les autres, des fils de savetiers nous appeler frères ! » Et le tumulte montait à son comble.

Il n'y avait qu'un moyen d'en finir, c'était de disperser cette assemblée de bavards séditieux. On ferme leur salle, on enlève leurs bancs, on déchire les tapisseries, et le 23 février, devant les portes closes, l'un d'eux prononce ce mot que Siéyès redira plus tard dans des circonstances à peu près semblables : « Sommes-nous autres que ceux qui entrèrent hier à la salle des Augustins ? » Messieurs, il n'est pas d'usage de notre temps de louer les avocats. Je le ferai pourtant, ces faits sont trop à leur gloire pour qu'on les oublie ; je le ferai aussi pour engager ceux qui suivent la même profession à cultiver les mêmes vertus, à s'honorer par le même courage.

CH. GIDEL.

VARIÉTÉS.

Un humoriste allemand.

La seconde moitié du XVIIIe siècle a été, en Allemagne, si féconde en écrivains de tout ordre et de tout mérite ; le mouvement des esprits y a été dans tous les sens si varié, la lutte des écoles littéraires y a pris un caractère si complexe, que les historiens de la littérature d'outre-Rhin, pour donner au tableau qu'ils nous retraçaient des contours mieux arrêtés, pour en marquer plus vivement les lignes saillantes, ont volontiers sacrifié ou amoindri quelques noms, en les laissant sur l'arrière-plan, dans une demi-obscurité. Il en est un, celui de Lichtenberg, qui, faute d'être mis en relief par la critique, n'a guère pénétré en France et commence en Allemagne même à n'être guère connu et estimé que des curieux ; les curieux y sont, il est vrai, plus nombreux que partout ailleurs. Je ne veux point ici montrer ce qui devrait recommander Lichtenberg à l'étude de nos voisins, mais il est certains côtés par lesquels il est à demi français ; par sa vivacité satirique, par son style lumineux, par son amour parfois un peu prosaïque du bon sens, par sa gaieté chargée d'*humour*, il est vrai, mais légère pourtant, et comme à fleur de tête, il est plein d'attraits pour nous.

Né en 1742, Lichtenberg appartient par les années de sa jeunesse à cette période de désordre et de fureur où les poëtes de l'Allemagne, ivres d'originalité après un asservissement séculaire, secouaient le joug des règles et parfois celui du bon sens (1). Toute réaction a ses excès, et la réaction littéraire qui éclatait alors en avait de fort étranges. La fureur était contagieuse, tous les talents en étaient atteints ; Lessing y avait payé son tribut par quelques péchés de jeunesse ; arrivé à la maturité du génie, il s'était guéri du vertige ; mais il fermait encore volontiers les yeux sur les écarts de la jeune

(1) Voyez une leçon de M. Hillebrand sur *la jeune Allemagne en 1775*, dans le numéro du 6 juillet 1867, page 197.

école, persuadé qu'il fallait lui laisser jeter sa gourme, que l'harmonie des chefs-d'œuvre à venir était à ce prix. Quant à Lichtenberg, son esprit naturellement calme et réfléchi, aiguisé de bonne heure par l'étude des mathématiques et des sciences naturelles, ne put jamais s'accommoder de l'exaltation quelque peu maladive dont sa génération était affectée. Jeune encore, à l'âge des transports enthousiastes, il opposait le plus railleur et le plus froid bon sens au débordement des imaginations et nous laissait dans un morceau, malheureusement à l'état de fragments, *Consolation à l'usage de ceux qui ne sont pas des génies primesautiers* (primesautier, tout le monde voulait l'être alors), la plus fine, la plus incisive critique des défauts du moment. Plus tard, lorsqu'une autre manie vint frapper les esprits, celle de la phrénologie, Lichtenberg, homme d'étude autant que de verve, met encore au service de la vérité l'arme deux fois redoutable de son savoir scientifique et de son ironie. Il consacra tout un traité à réfuter Lavater, et cette œuvre où la science puise encore ses plus solides arguments contre les prétentions exagérées des phrénologues n'en est pas moins la plus piquante lecture.

Mais ce n'est pas le seul mérite de Lichtenberg d'avoir fait parler le bon sens et d'avoir su le faire écouter; son talent ne se borne pas là. Froid de nature, comme nous l'avons vu, se défiant de son imagination, peu capable d'illusions et de rêves, il avait pourtant, lui aussi, des accès de pétulance, des moments de chaleur, des épanchements d'humeur joyeuse, et sur ce fond de bon sens, qui fait comme la couche première de son esprit, se détachaient parfois les saillies les plus folâtres. C'est un sceptique, mais un sceptique qui s'échauffe, un railleur, mais qui se surprend parfois à être ému, un humoriste enfin, mais d'un ordre tout à part, parce qu'il ne se laisse jamais entraîner au gré de la folle du logis, parce qu'il se rappelle toujours que c'est pour les autres et non pour lui-même qu'il écrit : humoriste vraiment original en ce qu'il est lumineux toujours et gai, humoriste pourtant par les brusques soubresauts de sa pensée, par les capricieuses allures et les espiègleries de son style.

D'où lui vient ce double caractère, qui devrait nous le rendre si sympathique, d'avoir été en Allemagne, en une période d'anarchie littéraire, un des représentants les plus accomplis du bon sens, et d'avoir été aussi un écrivain d'humeur piquante, d'une vivacité parfois entraînante? Puisqu'il convient de tout expliquer aujourd'hui, de rattacher tout à quelque cause, même les plus libres caprices de l'imagination, soumettons le talent de Lichtenberg à cet examen. Les influences ne manquèrent pas pour imprimer à son esprit le tour qui le distingue et nous charme. A la suite d'une chute qu'il fit tout enfant, il demeura contrefait et, comme on l'a dit plaisamment, replié sur lui-même. Sevré des plaisirs du monde, il devint observateur, et comme la vie ne lui apporta guère de soucis, son observation resta pénétrée de bonhomie et ne connut pas l'amertume. Mais ce qui contribua le plus à donner à son talent la direction qu'il a prise, c'est assurément le séjour qu'il fit en Angleterre, et l'étude approfondie qu'il entreprit des gravures d'Hogarth à l'âge où, au sortir de l'Université, après de fortes études scientifiques, il cherchait encore sa voie. Le commentaire pénétrant qu'il nous a laissé de ces caricatures morales, si anglaises et si humaines, témoigne de l'influence profonde qu'avait exercée sur lui ce commerce intime avec l'un des maîtres les plus puissants de l'humorisme.

Je n'aurai rien fait pour caractériser Lichtenberg et donner quelque idée de sa manière, si je n'essayais d'extraire ici de ses *Pensées* quelques fragments pris au hasard. Il y aurait un livre charmant à tirer de là, qui rappellerait nos plus fins moralistes, qui ferait penser à tous moments à Joubert, et qui aurait cet attrait d'offrir un piquant mélange de finesse discrète et de gaieté presque bouffonne, et le rapprochement dût-il paraître étrange, d'atticisme et d'*humour*.

» L'Américain qui découvrit le premier Christophe Colomb fit une mauvaise découverte.

» Il y a des sermons que l'on ne peut écouter sans pleurer, et que l'on ne peut lire sans rire.

» En matière de prophéties, l'interprète est bien souvent plus important que le prophète.

» C'est grand dommage que ce ne soit pas un péché de boire de l'eau ; quel plaisir on y prendrait !

» Les saints en os et en ivoire ont exercé dans ce monde plus d'influence que leurs originaux.

» Cette soupe avait un goût si détestable, que pour croire à un empoisonnement, il eût suffi d'être un grand général ou un roi.

» L'âne me fait l'effet d'un cheval, traduit en hollandais.

» *Les Mille et une Nuits* nous prouvent bien l'indolence des Indiens. *La lampe d'Aladin* qui lui permet de se procurer tout ce qu'il désire est un témoignage éclatant du caractère de la race. Telles les nations, telles leurs fables. » H. DIETZ.

Les grandes époques de la France, par MM. HUBAULT et MARGUERIN.

Il y a plusieurs façons d'écrire l'histoire ; MM. Hubault et Marguerin pratiquent la bonne, la grande manière. En tacticiens exercés, ils s'emparent de tous les sommets d'où l'ensemble des choses humaines apparaît avec son relief véritable. J'aime cette méthode hardie par laquelle on met en évidence les fondateurs de l'unité nationale, les hommes qui ont posé, maintenu ou agrandi les bases de notre organisation. L'historien qui procède de la sorte devient peintre, et, dans ses tableaux, les accessoires, dont on s'exagère trop souvent les proportions, reprennent leurs dimensions et leurs plans. Les ombres ainsi ménagées font ressortir la lumière ; les grands événements se détachent, et l'on voit, dans la demi-teinte, les faits secondaires se grouper autour d'eux.

C'est là un des mérites qui distinguent les *Grandes époques de la France* ; ce n'est pas le seul. Je ne parle pas de la forme dramatique donnée au récit, des points de vue nouveaux, de la portée morale de l'ouvrage. Il y a longtemps que les auteurs de ce livre ont conquis les suffrages publics ; mais ce que je veux signaler aujourd'hui, c'est la place qu'ils ont su donner, dans leurs cadres, à une science désormais inséparable de l'histoire, l'économie sociale. On lira avec un vif intérêt les pages dans lesquelles ils montrent la société française marchant, d'étape en étape, vers l'égalité politique, et préparant, à travers mille épreuves, la dignité du travail et la liberté moderne.

Le texte est illustré par M. Godefroy Durand, un artiste de beaucoup de talent. Son crayon inspiré fait revivre les temps et ressuscite les personnages : on les a sous les yeux ; ils vous parlent ; on retrouve en eux les sublimes élans de la foi, du patriotisme et du génie. E. MENU DE SAINT-MESMIN.

Le propriétaire-gérant : GERMER BAILLIÈRE.

PARIS. — IMPRIMERIE DE E. MARTINET, RUE MIGNON, 2.

REVUE
DES
COURS LITTÉRAIRES
DE LA FRANCE ET DE L'ÉTRANGER

CINQUIÈME ANNÉE — NUMÉRO 5 — 4 JANVIER 1868

Paris, 3 janvier 1868.

Nous avons déjà entretenu nos lecteurs du projet d'écoles normales secondaires conçu par M. le ministre de l'instruction publique. Voici, sur ce point, des informations exactes, d'après lesquelles cette dénomination d'écoles normales secondaires nous paraît un peu pompeuse. Il s'agit de donner, dans les Facultés de province, un enseignement préparatoire à la licence; ces cours trouveraient un auditoire dans les maîtres répétiteurs des lycées. Nous ne voyons certes aucun mal à ce qu'une des deux leçons que chaque professeur doit faire par semaine soit consacrée spécialement aux maîtres d'études, mais à condition que l'autre continue à s'adresser au grand public; ce ne serait pas rendre un grand service aux Facultés que de les réduire à n'être qu'une préparation à la licence, utile seulement à cinq ou six auditeurs.

Quant à l'autre projet de M. Duruy, et qui est peut-être un corollaire du premier, celui de naturaliser en France l'institution des *privat-docent*, c'en est peut-être un avant-propos que l'organisation de plusieurs cours libres dans l'annexe de la Sorbonne, rue Gerson, qui forment déjà comme une sorte de Collége de France au petit pied. Nous en donnons la liste plus loin.

Madame Ancelot continue à Paris la tradition, devenue rare, des salons. Elle y met quelque orgueil. Aussi a-t-elle voulu entr'ouvrir au public la porte du cercle intime qu'elle a su réunir autour d'elle, et en conserver le souvenir. Elle vient de publier non pas ses mémoires, mais les mémoires de son salon.

Nous trouvons dans la *Revue des deux mondes* une preuve des progrès de la tolérance religieuse en Écosse. M. Tyndall, l'illustre savant dont la *Revue des cours scientifiques* a publié de nombreuses leçons, a fait à Dundee une conférence sur *la Matière* et *le Mouvement*. En voici la péroraison :

« Le problème de l'univers dépasse notre intelligence. Ces phénomènes de la matière et du mouvement, nous devons en poursuivre l'étude aussi loin que possible ; mais en deçà, mais au delà et autour de nous, le grand mystère de l'univers reste sans solution. Concevez ce mystère comme vous l'entendrez, je n'ai point à m'en occuper. Je demande seulement que votre conception de l'architecte de cet univers soit digne de lui ; que votre imagination ne lui prête que les attributs les plus nobles, les plus grands, les plus saints ; mais ne prétendez pas savoir ce qu'il n'est pas donné à l'homme de connaître. Avant tout, ne voyez pas dans les phénomènes physiques de ce monde des signes de la colère ou de la faveur divine. La chute de la tour de Siloam ne prouve pas que les malheureux ensevelis sous ses décombres eussent mérité la colère céleste. Ne croyez pas ceux qui le disent, n'écoutez pas ceux qui voient dans le choléra, les mauvaises récoltes, les pestes bovines, des effets de la vengeance de Dieu, et riez des esprits faibles qui attribuent la baisse des actions de chemins de fer aux trains qui circulent le dimanche. Répétez-leur ce que Thomas Carlyle, un des plus glorieux enfants de l'Écosse, disait aux disciples du docteur Pusey : « Le Dieu de l'univers est sage ; il a créé les éléments de toutes les âmes, de tous les êtres, de toutes les planètes, les longues périodes des temps passés et à venir, et ce vaste plan, juste ciel! aboutirait à quoi? aux trente-neuf articles de foi de l'Église anglicane ! »

Les auditeurs étaient les descendants des puritains d'Écosse, puritains eux-mêmes ; ils ont cependant applaudi M. Tyndall. Par sa conclusion, cette conférence rappelle les *sermons laïques* qu'il y a dix-huit mois, on a essayé d'instituer à Londres, le dimanche, à l'heure des offices, et que l'intolérance anglicane fit bientôt supprimer (1).

Dans ce même numéro M. Ch. de Rémusat critique le nouvel ouvrage de M. Grote sur *Platon et les autres compagnons de Socrate* (*Plato und the other companions of Sokrates*). M. Grote voit dans Platon un critique plutôt qu'un dogmatique. M. de Rémusat réclame contre ce point de vue trop anglais, et se refuse à ne voir dans la dialectique platonicienne qu'un « art de destruction qui n'arrive qu'à des résultats négatifs ». Au reste, nos lecteurs n'ont pu oublier une leçon de M. Paul Janet, intitulée : *l'Homme est-il la mesure de toutes choses?* où les idées de M. Grote et sa critique de celles de Paton sont discutées de fort près (2).

Nous remarquons dans la *Revue d'Édimbourg* un article sur la *Correspondance de Napoléon Ier*. A ce propos, l'auteur insiste sur la part qu'a prise la littérature à nos changements politiques. Rappelant l'alliance qui s'était faite sous la Restauration et sous le règne de Louis-Philippe entre le parti libéral et le parti bonapartiste, il dit que les écrivains qui ont le plus contribué à cette alliance ont été « Béranger, le chansonnier populaire, et M. Thiers, le Béranger de l'histoire ».

(1) Nous avons publié deux de ces *sermons* dans notre troisième année, littéraire et scientifique.

(2) Voyez cette leçon dans notre troisième année, page 729.

ACADÉMIE DES SCIENCES MORALES ET POLITIQUES

(SÉANCE PUBLIQUE ANNUELLE).

M. LÉONCE DE LAVERGNE.

Le marquis de Mirabeau.

Pendant les guerres civiles de Florence, la famille des Arrighetti, qui avait pris parti pour les Gibelins, fut exilée en 1268, et vint s'établir en Provence, où elle acquit la terre de Mirabeau. Cette terre fut érigée en marquisat sous le règne de Louis XIV. Au commencement du XVIIIe siècle, le titre était porté par Jean-Antoine Riquetti, second marquis de Mirabeau, un des hommes les plus remarquables de cette forte lignée. Il fit avec éclat toutes les guerres de la fin du règne. Ce petit-fils de grands républicains avait, comme ses ancêtres, un caractère violent et altier. Le duc de Vendôme, son général et son ami, le présentait un jour à Louis XIV comme n'ayant pas quitté le harnais pendant toute une campagne : « Oui, Sire, ajouta-t-il, et, si j'étais venu à la cour, » j'aurais eu plus d'avancement et moins de blessures. » Le duc de Vendôme lui dit en sortant : « J'aurais dû te » connaître ; à l'avenir, je te présenterai toujours aux en- » nemis, mais jamais au roi. » Ce rude soldat se retira en Provence, criblé de blessures. Il épousa mademoiselle de Castellane, et en eut, en 1715, Victor, troisième marquis de Mirabeau, fort connu sous le nom de l'*Ami des hommes*.

Le château de Mirabeau s'élève sur un roc escarpé qui barre une double gorge sans cesse battue du vent du nord ; la Durance coule au pied et dévaste tout le pays par ses débordements. Le jeune Victor fut élevé dans cette âpre retraite sous les yeux d'un père sévère ; il y puisa cet orgueil du sang et cette inflexible volonté qui ont fait le malheur de sa vie. Il entra fort jeune au service comme simple enseigne, et devint bientôt capitaine au régiment de Duras, dont son père avait été colonel.

En 1737, deux officiers de vingt-deux ans servaient dans des régiments différents ; l'un était le marquis de Vauvenargues, l'autre le marquis de Mirabeau. Les deux châteaux sont peu éloignés l'un de l'autre, et les deux familles étaient alliées. Unis d'une étroite amitié, ces jeunes gens s'écrivaient ; leur correspondance a été récemment publiée par M. Gilbert. On y voit poindre le caractère et le talent des deux amis. Vauvenargues lui-même fait leur portrait dans une de ses lettres : « Vous êtes, dit-il à Mirabeau, ardent, bilieux, plus agité, plus superbe, plus inégal que la mer, et souverainement avide de plaisirs, de science et d'honneurs ; moi, je suis faible, inquiet, farouche, sans goût pour les biens communs, opiniâtre, singulier, tout ce qu'il vous plaira. » Le vieux marquis Jean-Antoine venait de mourir. Son fils, devenu si jeune chef de maison et possesseur d'une fortune considérable pour le temps, s'enivrait du présent et de l'avenir, et gourmandait amicalement ce qu'il appelait la *paresse* de Vauvenargues. Tous deux songeaient beaucoup à ce qui préoccupe les officiers de tous les temps, l'avancement ; mais Vauvenargues l'attendait avec une patience apparente, tandis que Mirabeau s'indignait de n'être pas encore colonel, s'emportait contre la cour qui ne récompensait pas assez tôt ses services, et parlait déjà de se retirer dans ses terres pour y vivre en seigneur féodal.

Si cette correspondance contient de nombreuses preuves du caractère impétueux du jeune marquis, on l'y voit aussi montrer des qualités de cœur. Il a pour sa mère un respect passionné qui ne s'est jamais démenti ; il exprime dans toutes ses lettres une tendre sollicitude pour ses jeunes frères. L'un, Elzéar de Mirabeau, reçu chevalier de Malte presque en naissant, était entré dans la marine à douze ans et demi et avait déjà fait plusieurs campagnes : il est devenu bailli de l'ordre de Malte, et a conservé de tout temps l'attachement le plus profond pour son frère aîné. L'autre, Alexandre-Louis, servait, quoiqu'il n'eût que quinze ans, dans le même régiment que Vauvenargues. A tout moment il est question de lui dans les épanchements des deux amis. « Ayez soin du petit, écrit Mirabeau, recommandez-lui les bonnes lectures. » Et Vauvenargues répond : « Le petit chevalier veut bien me témoigner qu'il ne s'ennuie pas avec moi ; je lui en sais bon gré. Je lui trouve dans l'humeur quelque chose des Riquetti qui n'est pas conciliant, mais il a bien envie de se faire estimer, cela le corrigera. »

Mirabeau, sans avoir encore donné sa démission de son grade, s'était installé au château paternel et y recevait ses amis. Vauvenargues alla l'y voir en 1740 : « J'ai trouvé très-bonne compagnie à Mirabeau », écrivait-il. Un des hôtes du marquis, Monclar, procureur général au parlement de Provence, a rempli du bruit de son nom tout le XVIIIe siècle par ses luttes contre l'ordre des jésuites. Les autres étaient : Lefranc de Pompignan, avocat général à la cour des aides de Montauban, auteur de la tragédie très-applaudie de *Didon*, et l'abbé de Monville, connu par la grâce piquante de son esprit. Il est resté de cette rencontre un petit monument littéraire ; c'est un *Voyage en Languedoc et en Provence*, badinage en prose et en vers, dans le genre du fameux voyage de Chapelle et Bachaumont. Daté du château de Mirabeau, il porte les initiales de Lefranc de Pompignan, de l'abbé de Monville et du marquis de Mirabeau. Il est écrit dans un style léger et gai ; on peut en juger par les vers suivants sur l'abbaye de Villemagne :

Nos moines sont de bons vivants,
L'un pour l'autre fort indulgents,
Ayant leur cave fort garnie,
Toujours reposés et contents,
Visitant peu la sacristie,
Et quelquefois, les jours de pluie,
Priant Dieu pour tuer le temps.

A cette époque, le jeune marquis écrivait des vers et des comédies dont il parle souvent dans ses lettres. La guerre ayant recommencé, il reprit du service, fit la

campagne de Bavière et y gagna la croix de Saint-Louis. Il donna sa démission aussitôt après, « croyant en avoir assez fait pour sortir avec honneur du métier de ses pères ». Il venait d'acheter la terre de Bignon, près de Nemours, et un hôtel à Paris ; il résolut de se partager désormais entre la vie de Paris et le séjour de ses terres. Il épousa mademoiselle de Vassan, dont la famille appartenait au Limousin. Madame de Mirabeau lui donna, en quinze années, onze enfants, dont cinq survécurent. Il écrivait déjà sans cesse sur tous les sujets, si bien qu'il a laissé en mourant quatre cents cahiers in-quarto écrits de sa main. « Si ma main avait été de bronze, disait-il lui-même, elle se serait usée. »

Il commença par publier un *Examen des poésies sacrées* de son ami Lefranc de Pompignan. Laharpe, dans son *Cours de littérature*, s'est longuement moqué de cette emphatique apologie ; mais il faut convenir aussi que la cohorte philosophique, blessée par Pompignan, a trop rabaissé les *Odes sacrées*. Quoi qu'il en soit, le marquis de Mirabeau se tourna bientôt vers d'autres études et ne les quitta plus.

Le *Mémoire sur les états provinciaux*, le premier et le plus substantiel de ses écrits économiques et politiques, parut en 1750. Le but de ce travail était de demander l'établissement d'États particuliers dans toutes les provinces pour le vote et la répartition des impôts, sur le modèle de ce qu'on appelait les *pays d'états*. Il y donnait un aperçu de la constitution des quatre grandes provinces qui avaient plus ou moins conservé leurs priviléges, le Languedoc, la Bretagne, la Bourgogne et la Provence, et s'attachait à démontrer la supériorité de ce mode d'administration sur le gouvernement absolu des intendants ; il a conservé toute sa vie la plus grande aversion pour ces officiers royaux qu'il appelait des *intrus*. Il n'était pas, à proprement parler, l'inventeur de ces idées qu'il avait puisées dans les écrits de Fénelon, de Vauban, de Boisguilbert, mais il les rajeunissait en les reproduisant. Ce premier essai a eu de grandes conséquences pratiques, puisqu'il amena trente ans après l'établissement des *assemblées provinciales*, qui sont devenues avec le temps nos conseils généraux de départements.

A ce mémoire succéda l'ouvrage qui a fondé sa réputation, et dont le titre s'est confondu avec son nom : l'*Ami des hommes ou Traité de la population* (Avignon, 1756). Il est admis depuis longtemps que le style bizarre et confus du marquis de Mirabeau rend impossible la lecture de ses œuvres. Cette critique est malheureusement fondée pour ses derniers écrits ; elle l'est moins pour l'*Ami des hommes*. Les principaux défauts de sa manière, le désordre, la négligence, l'obscurité, la multitude des digressions et des répétitions, la recherche des mots vieillis et inusités, s'y retrouvent sans doute ; mais on peut y signaler aussi une verve familière, une rare énergie d'expression et de tour.

Le déclin de la population nationale sous le règne de Louis XIV frappait encore tous les yeux, bien que quarante ans se fussent écoulés depuis la mort du *grand roi*. Le gouvernement cherchait à faciliter les mariages, à récompenser la paternité, à flétrir le célibat ; mais là n'était point pour l'*Ami des hommes* le véritable remède. De tout temps, disait-il, la mesure des subsistances a été celle de la population ; commencez par multiplier les subsistances, le reste viendra naturellement. Il en concluait que la prospérité de l'agriculture était le premier des biens pour un État ; c'est ce qu'il exprimait heureusement par cette comparaison :

« L'État est un arbre ; les racines sont l'agriculture, le tronc est la population, les branches sont l'industrie, les feuilles sont le commerce et les arts. C'est de ses racines que l'arbre tire le suc nourricier ; elles jettent une infinité de rameaux et de chevelus imperceptibles, qui tous attirent la substance de la terre ; cette substance devient séve, le tronc se renforce et jette une quantité de branches qui prospèrent en proportion de la vigueur du tronc, et sembleraient pouvoir se passer des racines dont l'opération et le travail sont si éloignés qu'ils en sont presque inconnus. Le suc alimentaire finit sa course par la production des feuilles qui sont la partie de l'arbre la plus brillante et la plus agréable. Cette partie est la moins solide et la plus exposée aux coups de l'orage ; le hâle suffit pour la dessécher et la détruire. Si les racines conservent leur vigueur, la séve répare bientôt le désordre, de nouvelles feuilles poussent de toutes parts et remplacent celles qu'une influence maligne avait desséchées ; mais si quelque insecte ennemi a piqué les racines dans les entrailles de la terre, vainement attendrait-on que le soleil et la rosée vivifiassent ce tronc desséché, c'est aux racines qu'il faut porter le remède, leur donner les moyens de s'étendre et de se rétablir ; sinon l'arbre périra. »

De tous les pays du monde, la France est le plus propre, par la nature de son sol et de son climat, par l'abondance de ses eaux, la fertilité de ses terres, la variété de ses expositions, le génie et l'activité de ses habitants, au développement de l'agriculture et, par conséquent, de la population, et cependant on voyait sur ce territoire favorisé du ciel l'agriculture négligée et la population rare et misérable. D'où venait cette triste contradiction ?

Au premier rang des causes qui arrêtent les progrès de l'agriculture, le marquis de Mirabeau place les trop grands domaines : il se déclare partisan de la division du sol. «Les gros brochets, dit-il, dépeuplent les étangs ; les gros propriétaires étouffent les petits. » Au moment où il écrivait, il ne connaissait pas les articles de Quesnay dans l'*Encyclopédie*, qui parurent à peu près en même temps et qui contenaient l'apologie de la grande culture. Plus tard, il se rallia aux idées de Quesnay et reconnut publiquement ce qu'il appela son *erreur*. Au fond, les deux doctrines n'avaient rien d'inconciliable, en ce que la verve satirique du marquis s'exerçait surtout

aux dépens du propriétaire absent et dissipateur qui consommait dans le luxe les produits du sol, sans en rien réserver pour la culture.

On lui a souvent reproché ses idées sur la noblesse; il poussait en effet fort loin le culte de la *vieille souche*, c'est le mot dont il se sert; mais ce qu'il désire avant tout, c'est que la noblesse soit nombreuse et pauvre, afin que, forcée de résider sur ses terres, elle y vive intimement unie avec le peuple des campagnes. Il poursuit sans pitié la noblesse de cour, qu'il présente comme une cohue de mendiants et de valets titrés. « Aujourd'hui, dit-il, la noblesse entoure le souverain et lui persuade que, les richesses de l'État n'étant faites que pour glisser des mains du prince dans celles de ses sujets, la plus digne libéralité est celle qui gratifie sa noblesse. Celui qui obtient 6000 livres de pension reçoit la taille de six villages, et cette même noblesse qui chez elle serait l'avantage, la force et le lustre de l'État, en devient la véritable sangsue. » Il voit dans tous les Français les enfants d'une même famille, et ne réclame pour les gentilshommes que ce qu'il appelle un *droit d'aînesse*, en attachant à ce titre de nombreux devoirs.

Pour atteindre le but qu'il se propose, il se montre moraliste rigide. « Les mœurs, dit-il, sont les cordes de l'instrument politique dont les lois ne sont que les sons.» Pour lui, les bonnes mœurs découlent de trois sources principales : la religion, le patriotisme et les vertus domestiques. Cet ardent réformateur était un chrétien sincère. Il n'aimait pas Voltaire qu'il appelait le *grand singe*, et s'il n'a pas été comme le poëte des *Odes sacrées* en butte aux sarcasmes de Ferney, c'est qu'il n'a pas eu la même occasion de les braver publiquement. On peut s'étonner aussi que le même homme qui devait se signaler par des procès scandaleux avec sa femme et des violences inouïes envers ses enfants, ait présenté l'esprit de famille comme un de nos premiers devoirs; mais il entendait surtout par là le respect envers les parents. Même à l'âge de cinquante ans, il ne se couchait jamais sans avoir demandé à genoux la bénédiction de sa mère; si, plus tard, il a poussé si loin la tyrannie envers les siens, on doit attribuer sans doute ses emportements à un orgueil excessif, mais il faut y reconnaître aussi le chef de famille qui se croit en droit d'exiger l'obéissance dont il a donné l'exemple.

Le plus grand ennemi des mœurs, c'est le luxe; l'*Ami des hommes* l'attaque sans relâche. Melon avait défini le luxe : *Une somptuosité extraordinaire que donne la richesse et la sécurité d'un gouvernement.* Il combat vivement cette définition : « Les règnes enragés de Néron et de Caligula, fait-il remarquer avec raison, ont été ceux du luxe à Rome et non assurément ceux de la sécurité. Justifier le luxe d'après cette définition, c'est célébrer les dissipations de Cléopâtre et d'Héliogabale. » Après ces souvenirs historiques, si hardiment évoqués, en présence des prodigalités et des débauches du roi régnant, il essaye à son tour de préciser ce qu'il appelle le luxe, et il en donne cette définition plus brève et plus exacte : « Le luxe est l'abus des richesses. » Melon avait également soutenu l'utilité des emprunts publics; le marquis de Mirabeau lui répond encore sur ce point. Pour obtenir dans les transactions privées la baisse de l'intérêt, il demande le remboursement des dettes de l'État; mais sa haine pour les dettes publiques ne va pas jusqu'à lui inspirer des mesures violentes, l'opération ne lui paraît légitime et possible que par l'économie.

Dans un chapitre intitulé : *Reversement*, il cherche les moyens de faire refluer sur les campagnes une partie des richesses accumulées à Paris. « Deux cent mille personnes, dit-il, c'est-à-dire un grand quart, sortiront de Paris par ce régime; ces deux cent mille hommes en produiront bientôt deux millions dans les provinces. » On voit par ce passage qu'il évaluait à près de 800 000 âmes la population de Paris au milieu du XVIIIe siècle. Les dénombrements des intendants l'avaient portée à 700 000 en 1699; elle avait dû diminuer comme toute la population du royaume pendant les dernières années de Louis XIV; mais tous les historiens du système de Law sont unanimes pour affirmer que, dans les trois ans que dura la fureur de l'agiotage, elle s'accrut démesurément; la princesse Palatine parle dans ses lettres d'un surcroît de 300 000 nouveaux habitants en un an. Elle diminua sensiblement après la chute du système, et elle était revenu à 700 000 environ à la veille de 1789.

Bien que l'*Ami des hommes* fasse du commerce une branche secondaire de son arbre symbolique, il ne s'en dissimule pas l'utilité et donne les moyens de le faire fleurir. Il esquisse à grands traits un plan général de routes et de canaux, et propose d'employer l'armée aux travaux publics. Il fait une véhémente profession de foi en faveur de la liberté du commerce extérieur : « Qu'est-ce que les nations, sinon de grandes familles? Le devoir du législateur est de les unir entre elles. Le globe entier est contigu, tous les pays sont voisins, tous les hommes sont frères. Ce beau secret de la politique commerçante qu'on appelle *prohibitions* n'est qu'une grosse bêtise qui suppose des grues dans nos voisins, tant qu'elle emploie l'artifice, et qui devient la plus sordide injustice quand on se sert de la violence. » Autant il blâme sur terre les grandes armées qui ruinent les États pour satisfaire l'ambition et la vanité des princes, autant il insiste sur la nécessité d'une forte marine pour protéger le commerce. Il fait de notre système colonial la critique la plus vive et la plus mordante, réclame pour les colons la plus complète liberté, se prononce avec force contre l'esclavage des noirs, et prévoit sans regret que les colonies devenues prospères finiront par se séparer de la métropole : « La nation à qui ses colonies feront faux bond la première sera la plus heureuse; elle y perdra beaucoup de soins et de dépenses, et y gagnera des frères puissants au lieu de sujets souvent onéreux. » Cette prédiction s'est accomplie.

Parmi les nations de l'Europe, il vante surtout la

Hollande, cette république de marchands qui avait tenu tête à Louis XVI, et qui, en face des monarchies absolues et des églises exclusives, proclamait la tolérance religieuse, la liberté de la presse et de la pensée : « Pour ce qui est de la tolérance, dit-il, je la crois plus propre à détruire les faux cultes qu'à les autoriser, et la liberté de la presse n'a aucun danger dans un pays où le travail sert de police. Vous qui cherchez des vices en Hollande, souvenez-vous que leur mère est l'oisiveté. » Le portrait était flatté, mais vrai au fond, et surtout frappant par le contraste.

Le dernier chapitre traite de la paix et de la guerre. Toute idée de conquête et de domination y est flétrie. Comme l'abbé de Saint-Pierre, le marquis de Mirabeau invite le gouvernement français à n'user de sa puissance militaire que pour remplir le beau rôle de pacificateur universel : « La paix est un don du ciel ; mais il en est de ce don-là comme de tous les autres, qui ne fructifient que par nos soins. L'homme est un animal qu'on ne fait demeurer en paix que par force. Paix au dedans par une bonne police, au dehors par une grande considération ; respect des bons, crainte des méchants ; amour de la part de l'humanité en corps fondé sur la vénération et la reconnaissance des bienfaits, voilà ce que doit s'attirer le souverain du plus puissant État de l'Europe. » Par cette conclusion finit l'*Ami des hommes*. Ce qu'il veut, c'est, comme il le dit, un *roi pasteur*, qui fasse fleurir la paix et la liberté, qui aime et honore l'agriculture et les arts, qui méprise le luxe et la dépense, et qui voie se développer, sous ses lois, le véritable signe de la prospérité publique, l'*immense population*.

Le succès de ce beau livre fut universel ; dans les plus hautes régions de l'administration et de la politique, il trouva d'ardents admirateurs. Le Dauphin, fils de Louis XV et père de Louis XVI, prétendait l'avoir lu plusieurs fois et le savoir par cœur ; il l'appelait le *bréviaire des honnêtes gens*. Ce prince vertueux et éclairé poussa la sympathie pour l'auteur jusqu'à vouloir le faire sous-gouverneur de ses enfants ; mais le marquis répondit fièrement qu'il n'accepterait que le titre de gouverneur. Il paraît même que l'on songea un moment à l'appeler au ministère ; du moins il se l'imagina, car il écrivait à son frère le bailli, le 23 octobre 1759 (1) : « Mes principes sont qu'en fait de chose publique il faut la proue ou rien. Mes conditions, dans le cas où ils voudraient s'y frotter, ce qui n'est guère probable, seraient : 1° que tu fusses à ta place ; 2° que j'eusse la place et le titre de surintendant avec pouvoir absolu dans cette partie, n'ayant à traiter qu'avec le maître lui seul, ou, supposé qu'il voulût un tiers, avec monsieur le Dauphin ; 3° que j'aurais la permission de quitter à la première fois que je serais barré, et dispensé de dire pourquoi, attendu que la réputation est le premier des biens, le seul avec l'honneur et la conscience qu'on ne doive pas à un maître, et que je suis trop vieux désormais pour que fortune quelconque puisse payer le compromis de ma réputation. »

Ces mots : *Que tu fusses à ta place*, font allusion au ministère de la marine dont il avait été question plusieurs fois pour le bailli de Mirabeau. Le cardinal de Bernis l'avait même présenté à madame de Pompadour, qui s'écria après l'avoir entendu : « Quel dommage que tous ces Mirabeau soient si mauvaises têtes ! » Les deux frères ne devinrent ministres ni l'un ni l'autre. Le bailli ne reparut plus à Versailles ; après avoir rempli avec honneur les fonctions de gouverneur de la Guadeloupe et d'inspecteur général des côtes, il se dévoua aux affaires de l'ordre de Malte, et refusa, dit-on, d'être élevé à la dignité de grand-maître. Il se retira au château paternel où il forma une riche bibliothèque, et répandit autour de lui une foule de bonnes œuvres qui firent bénir son nom. Quant au marquis, il continua son œuvre d'écrivain, affectant de plus en plus une hautaine indépendance où se mêlait l'amertume secrète d'une grande ambition déçue.

Le troisième de ses écrits, la *Théorie de l'impôt*, parut en 1760 ; il y employait, pour se donner plus d'autorité, une fiction ingénieuse. Il racontait, dans un avant-propos, que Louis XIV, vieilli et accablé de malheurs, avait voulu entendre « un homme de génie, un homme de bien, qui joignait, à beaucoup d'élévation et de feu, une âme tendre et bienfaisante ». Il ne nomme pas Fénelon, mais on le reconnaît à ce portrait. C'est donc Fénelon lui-même qui est censé, dans tout le cours de l'ouvrage, adresser la parole à Louis XIV. En réalité, c'est de 1760 et non de 1700 qu'il s'agit ; le passé sert de léger voile à la critique amère du présent. Voici ce que l'auteur, sous cet abri, ose dire au roi : « Passez-moi le terme, puisque la chose est de fait ; vous êtes le premier des employés de votre État. Tout votre temps et tous vos travaux sont engagés au public, et, tandis que tous ou presque tous peuvent le servir en vaquant à leur chose particulière, vous seul ne pouvez vous détourner un instant de l'objet auquel vous êtes voué, à savoir, l'intérêt public, que vous ne lui fassiez un tort et un vol manifestes. Cette charge est pesante, très-pesante en effet, et son poids est la mesure des émoluments de tout genre qui vous furent attribués. Si, au contraire, vous disiez : « La souveraineté est à moi, et ses actes sont mon service propre et personnel » ; si vous agissiez en conséquence, personne ne vous contredirait, car la contradiction est un bien refusé aux rois ; mais les effets vous parleraient en leur langage ; vous verriez le service public aller à la dérive, la déprédation et la mauvaise volonté se manifester partout. »

Rien ne pouvait être plus sanglant qu'une pareille

(1) Nous n'avons jusqu'ici que des fragments de la correspondance des deux frères, qui ont été publiés par l'auteur des *Mémoires de Mirabeau*, mais nous pouvons espérer maintenant une publication plus complète ; tous les papiers de la famille ont été confiés par le possesseur actuel à M. de Loménie, dont le travail sur Beaumarchais a eu un si grand et si légitime succès.

apostrophe au milieu de la funeste guerre de Sept ans, quand le roi disparaissait dans les plaisirs de Versailles, laissant tout aller de mal en pis, soit au dedans, soit au dehors. L'auteur établissait, à tort ou à raison, que, sur 600 millions d'impôts payés par la nation, 350 se perdaient en frais de perception, et 250 seulement arrivaient au trésor royal. Il proposait, comme Quesnay, de supprimer les fermes générales, et avec elles tous les impôts indirects, les aides, les douanes, les gabelles, qui entraînaient cet immense appareil de perception et qui devenaient pour les fermiers l'occasion de scandaleux bénéfices. Il réduisait le revenu du roi à 225 millions, et proposait de les demander à deux impôts directs, 75 à l'impôt foncier, et 150 à une taxe sur le revenu, établie par feu et par personne.

A la fin reparaissait la fiction qui avait permis de dire tant de vérités hardies sous la forme transparente d'une réminiscence historique : « Ainsi osa s'exprimer, aux pieds d'un maître imposant jusqu'à la terreur, un homme de bien par excellence, qui n'en fut que plus estimé de son prince équitable, quoique n'ayant pas eu le bonheur de persuader. Quant à moi, heureux de n'être chargé de rien, je ne crains que mon maître et les lois. Ma faible voix est l'organe du tonnerre de la justice et de la vérité, et ne craint point d'être étouffée par les sifflements de l'intrigue et les hurlements de la cupidité.» Cette péroraison retentissante se terminait par ses mots : « La France fut toujours inépuisable ; ce que n'ont pu les siècles, les imprudences, les passions, les révolutions, quelques lustres abandonnés au régime impur de la fiscalité allaient l'opérer. Mais le phénix renaîtra de ses cendres, les regards créateurs du soleil vont lui rendre toute sa beauté ; il ne faut pour cela que purger notre langue d'un mot que nos ennemis ne peuvent rendre dans la leur que par des circonlocutions ; il ne faut que supprimer l'odieux mot de *financier*. »

Les fermiers généraux ainsi maltraités se plaignirent au roi ; ils obtinrent une lettre de cachet, et, au lieu d'être appelé au minstère des finances, l'audacieux écrivain fut enfermé au château de Vincennes. Il n'y passa que dix jours ; madame de Pompadour elle-même travailla de bonne grâce à l'en tirer. Il en sortit avec l'auréole que donnait alors toute détention dans une prison d'État. La *Théorie de l'impôt* eut dix-huit éditions. Quel est le traité de finances qui en aurait autant aujourd'hui?

Peu après parurent les *Lettres sur les corvées*. On entendait alors par corvées ce que l'on appelle aujourd'hui prestations en nature, c'est-à-dire les journées de travail imposées aux habitants des campagnes pour l'entretien des chemins, avec cette différence que le nombre des prestations est aujourd'hui limité et leur emploi réglé par la loi, tandis que l'ancienne corvée, reste de la servitude féodale, avait conservé la rudesse arbitraire de son origine. Le marquis proposait de la supprimer en la remplaçant par une taxe sur les propriétés.

Il atteignit enfin l'apogée de sa réputation par l'ouvrage qu'il publia en 1763, sous ce titre : *Philosophie rurale, ou Économie générale et politique de l'agriculture, réduite à l'ordre immuable des lois physiques et morales qui assurent la prospérité des empires*. Il y adoptait toutes les idées de Quesnay. La préface se distingue par le ton profondément religieux qui y règne. L'auteur s'y montre pénétré d'une profonde admiration pour l'ordre naturel établi par la Providence dans la société humaine comme dans le monde physique. Il commence par citer un passage de Malebranche où la même idée est exprimée en beaux termes : « L'amour de l'ordre, avait dit le philosophe chrétien, n'est pas seulement la principale des vertus morales ; c'est l'unique vertu, c'est la vertu mère, fondamentale, universelle. Rien n'est plus juste que de se conformer à l'ordre, rien n'est plus grand que d'obéir à Dieu. » Malheureusement l'exécution de la *Philosophie rurale* ne répond pas à ce début. Les idées justes et neuves qui s'y trouvent en grand nombre disparaissent sous la prolixité des détails. Le *Tableau économique*, cité à toutes les pages, y répand ses ombres fatales. Le style du marquis, qui ne brillait pas déjà par la clarté, devient de plus en plus louche et fatigant. Quoique bien inférieur à l'*Ami des hommes*, ce nouveau livre fut accueilli avec enthousiasme par les disciples de Quesnay, parce qu'il était plus orthodoxe. « La *Philosophie rurale*, dit ironiquement Grimm, est le *Pentateuque* de la secte économique. »

A partir de ce moment, les écrits du marquis de Mirabeau ne continrent plus que des redites : l'attention publique s'en détourna. D'abord parurent les *Économiques*, dialogues destinés à populariser la doctrine de Quesnay. On n'y retrouve plus rien de l'ancienne verve de l'auteur. Ce qu'il y a de mieux, c'est la dédicace adressée à l'archiduc Léopold, grand-duc de Toscane ; les justes éloges donnés à ce prince contiennent une nouvelle satire du gouvernement de Louis XV. « Je désirais un *prince pasteur*, est-il dit dans cette dédicace, et je l'ai trouvé. » Malheureusement, ce n'était pas en France. Le jeune duc de Saint-Mégrin, fils du duc de la Vauguyon, gouverneur du Dauphin (depuis Louis XVI), avait proposé de dédier les *Éphémérides* (1) au Dauphin ; le marquis de Mirabeau s'y refusa. « On est, écrivait-il à son frère (6 mars 1769), tout étonné de mon intrépidité. J'ai tout fait rejeter sur moi, et je n'ai rien dit, sinon qu'il n'avait qu'à nous mériter, que jusque-là c'était bassesse, et, dans ce même temps, je vais, malgré mes trembleurs, dédier mes *Économiques* au grand-duc de Toscane. » Le bailli, plus sage, lui répondit : « Je ne suis pas de ton avis, si tu as été à même de dédier ou de présenter les *Éphémérides* à monsieur le Dauphin. Un Dauphin peut plus pour ton but que cent grands-ducs de Toscane. »

Le déclin visible du talent de l'écrivain ne pouvait

(1) C'est le nom du journal des économistes, où écrivait souvent le marquis de Mirabeau.

que faire le plus grand tort, dans un siècle si littéraire, aux idées de l'économiste, et pourtant cet écrit si obscur et si pénible contenait le développement de l'idée sociale par excellence. En voici la conclusion, qui vaut mieux que bien des livres plus attrayants et plus recherchés : « La plus ardente personnalité est aussi impuissante à séparer son intérêt particulier de l'intérêt universel qu'elle le serait à retenir son intérêt de la veille ou à jouir le jour même de son intérêt du lendemain. Il n'est point d'état, point de position, où le parti le plus honnête et le plus juste ne soit le plus profitable et le mieux calculé. Unité d'intérêt humain, universel, général, national, individuel, c'est la loi de Dieu, la loi de la nature, et la science économique n'est que l'étude et la démonstration de cette grande loi. »

Sans doute il aurait fallu, pour propager cette doctrine salutaire, ou le style sculptural de Montesquieu, ou la grâce spirituelle de Voltaire, ou l'éloquence pompeuse de Rousseau; mais ce qui lui a le plus manqué, lui manquera toujours, c'est le prestige de la passion; elle n'a pour elle que la raison et l'expérience.

Au milieu de ces travaux, l'*Ami des hommes*, pour mettre en pratique ses principes, entreprenait toutes sortes d'œuvres de bienfaisance. Il avait fait construire, pendant une disette, dans une maison de campagne qu'il avait à Fleury, près Meudon, des fours économiques pour fabriquer du pain à bon marché. Il réunissait dans son hôtel, à Paris, les mardis de chaque semaine, tous les économistes. A cette société intime se joignaient les hommes les plus considérables du temps : le maréchal de Belle-Isle, le comte de Maurepas, le cardinal de Bernis, le duc de Nivernais, le duc de Choiseul, et, parmi les plus jeunes, Malesherbes et Turgot.

A l'avénement de Turgot au ministère, il dut éprouver une vive satisfaction, mais on peut croire qu'elle ne fut pas tout à fait sans mélange. Il avait, lui aussi, rêvé le pouvoir, et il se voyait dépassé par un homme plus jeune que lui. Après la chute de Turgot, il reprit son attitude frondeuse et chagrine. Il écrivait, des eaux du mont Dore, à madame de Rochefort en 1777 : « Ah ! Madame, le colin-maillard poussé trop loin finira par une culbute générale. » Dans les fragments de lettres que nous possédons, il déclame sans cesse contre les vices et les malheurs du temps. Il en veut à Louis XVI d'avoir appelé Maurepas, ce *vieux perroquet de la régence*, et regrette amèrement d'avoir manqué l'occasion de faire l'éducation du jeune roi. Devenu sexagénaire, accablé d'ennuis, malade, délaissé, son caractère naturellement inflexible, s'aigrit encore.

Il partagea les rancunes de l'école économique contre Necker. Ce ministre aurait dû pourtant le désarmer en instituant ces Assemblées provinciales qu'il réclamait depuis trente ans; mais, dans les documents relatifs à cette réforme, son nom n'est prononcé nulle part, bien que Necker lui eût fait de nombreux emprunts. Lorsque Calonne assembla les notables, et leur présenta l'incroyable mémoire où il avait fait lui-même le procès à la monarchie, le vieux marquis comprit parfaitement ce que cette confession théâtrale allait amener. Dupont de Nemours eut beau lui écrire que sur tous les bureaux du ministre, à Paris et à Versailles, ses ouvrages étaient *cornés en trente endroits de chaque volume*, il répondit qu'un ministre aurait dû faire d'avance ses études, et resta étranger aux secondes Assemblées provinciales comme aux premières. Il voyait avec douleur la révolution qui s'approchait. A la fin de 1788, il publia, malgré ses soixante-quatorze ans, sur les travaux de la future Assemblée, une brochure intitulée : *Rêve d'un goutteux*. C'était bien en effet un rêve : sa voix se perdit dans le tumulte. Il vécut assez pour voir son propre fils prononcer, dans la journée du 23 juin, le mot fatal qui renversait l'édifice du passé, et, s'il dut en être flatté dans son orgueil, il en souffrit dans ses convictions. Il mourut le 13 juillet 1789, la veille de la prise de la Bastille.

Il est impossible de ne pas parler de sa vie privée, après l'éclat qui s'y est attaché. Ce triste sujet a été traité plusieurs fois, nous n'en dirons que quelques mots. Un des défauts qui lui firent le plus de mal fut son peu d'habileté dans l'administration de ses affaires. Dans son engouement pour la possession du sol, il acheta terre sur terre, et entre autres le duché de Roquelaure, qu'il paya fort cher, dans l'espoir d'en obtenir le titre, et qu'il fut forcé de revendre. Il crut alléger ces perpétuels embarras en se livrant à des spéculations agricoles qui, mal dirigées, tournèrent mal. Très-économe pour lui-même, il dépensait beaucoup en charités fastueuses, et quelle que fût sa gêne, ne voulut avoir recours à aucun des moyens usités de son temps pour relever les familles obérées. Il ne sollicita de la cour ni emplois ni pensions, repoussa toute participation aux gains qu'il jugeait illicites, et refusa pour ses filles de riches partis qui tenaient de près ou de loin à des familles de finance.

Sa rupture avec sa femme commença la série de ses malheurs. Il avait eu le tort inexcusable, mais un peu atténué par les mœurs du temps, d'introduire dans la maison conjugale une rivale préférée, madame de Pailly. On doit croire cependant que les torts furent au moins partagés, car il gagna son procès. Il a toujours eu pour la seconde de ses filles, la marquise du Saillant, l'affectation la plus tendre. L'aînée ayant pris le voile, il en parle dans ses lettres en termes touchants : « Ah ! s'écrie-t-il douloureusement, ce voile blanc me fait mal, quand je le vois ! » Quant à la troisième, madame de Cabris, elle justifia par sa folle conduite les sévérités paternelles.

Ce qui avait fait bouillir son sang jusqu'à en perdre la raison, c'était la crainte que son fils aîné, celui qui devait être plus tard le fameux Mirabeau, ne déshonorât par ses désordres le nom dont il était si fier. Dès l'enfance, il étudiait dans ses premiers mouvements ce caractère violent, et il s'en effrayait : « Je vois, écrit-il, le naturel de la bête, et je ne crois pas que l'on en fasse

jamais rien de bon. » Après avoir essayé de l'éducation domestique, sans pouvoir le maîtriser, il le place dans un pensionnat connu par sa sévérité : « Je n'ai pas voulu qu'un nom habillé de quelque lustre fût traîné sur les bancs d'une école de correction. J'ai fait inscrire, sous le nom de Pierre Buffière (1), ce monsieur qui a récalcitré, pleuré, ratiociné, et je lui dit de gagner mon nom que je ne lui rendrai qu'à bon escient. » A seize ans, le jeune homme paraît un peu plus calme, le père s'en réjouit : « Avec énormément de chemin à faire encore, j'ai quelque espérance de sauver mon aîné qui, d'ailleurs, s'il peut cesser d'être fou, sera un drôle qui saura se tirer d'affaire. »

Au régiment, Pierre Buffière ne manque pas de se livrer à tous les emportements de sa nature. Étant de garde, il quitte son poste et s'enfuit à Paris. Le père exaspéré s'écrie : « J'ai senti l'âme de mon père me reprocher d'avoir espéré quelque chose de ce misérable. » Il le fait enfermer dans le fort de Rhé, et songe même à le déporter à Surinam. Une campagne se prépare en Corse ; on se décide à délivrer le prisonnier et à l'y envoyer ; mais, à peine libre, il s'abandonne à de nouvelles incartades, qui excitent la bile du marquis. « Pierre Buffière, écrit-il, est sorti du château de Rhé cent fois pire qu'il n'y était entré ; il s'est battu à la Rochelle, où il a passé deux heures. » La campagne de Corse réussit; Mirabeau rentre encore une fois en grâce ; son père consent à lui rendre son nom et même à le présenter à la cour : « Ton neveu, écrit-il au bailli, est trois jours par semaine à Versailles ; il n'usurpe rien et atteint tout ; il attrape les entrées partout. Il étonne ceux-là même qui ont rôti le balai à Versailles. Je n'ai pas du tout l'intention qu'il y vive et qu'il fasse comme les autres le métier d'arracher ou de dérober sa substance au roi, de patrouiller dans les fanges de l'intrigue, de patiner sur les glaces de la faveur ; mais il faut pour mon but même qu'il voie de quoi il s'agit ; et quand on me demande pourquoi, moi qui n'ai jamais voulu m'*enversailler*, je l'y laisse aller si jeune, je réponds qu'il est bâti d'une autre argile que moi, oiseau hagard dont le nid fut entre quatre tourelles ; que tant que je l'ai vu à gauche, je l'ai caché ; sitôt que je le trouve à droite, il a son droit ; qu'au reste, comme depuis cinq cents ans on a souffert des Mirabeau qui n'ont jamais été faits comme les autres, on souffrira encore celui-ci qui, je le promets, ne descendra pas le nom. »

Le marquis en écrivant à son frère n'appelle son fils que *ton neveu l'ouragan* ; à son tour le bailli l'appelle le *comte de la bourrasque* ; il n'est question que de lui dans leurs lettres. Pendant un séjour qu'il fait en Provence, le jeune comte apaise et séduit son oncle. « Je l'ai trouvé, écrit le bailli, très-repentant de ses fautes passées. Pour de l'esprit, le diable n'en a pas tant ; c'est le plus adroit et le plus habile persifleur de l'univers, ou ce sera le plus grand sujet de l'Europe pour être général de terre ou de mer, ou ministre, ou chancelier, ou pape, tout ce qu'il voudra. Cet enfant m'ouvre la poitrine. » A quoi le père plus défiant répond : « Je ne te remercie pas de l'accueil que tu as fait à mon fils, parce que la main droite ne remercie pas la main gauche. Tu penses bien que tout ce que tu m'en dis m'a fait bien grand plaisir. Son esprit vorace s'est trouvé à l'aise avec toi : mais défie-toi, tiens-toi en garde contre la dorure de son bec ; c'est ou ce fut la vanité et la présomption de Satan, sa tête est un moulin à vent et à feu. »

Mirabeau se jette bientôt dans de nouveaux désordres, et le terrible courroux de son père se rallume. On avait alors de l'autorité paternelle une autre idée que de nos jours. La considération qui entoure l'*Ami des hommes* lui donne un crédit dont il abuse. « Crois-moi, écrit-il encore à son frère, il n'y eut jamais que les pères méprisables qui pardonnèrent le mépris de la paternité, et, puisque le tribunal de famille n'existe plus, il faut avoir recours pour châtier des enfants criminels au despotisme barbare des lettres de cachet. Tant que force et volonté me dureront, je serai Rhadamanthe, puisque Dieu m'y a condamné. » Lui-même en souffre cruellement. Une de ses lettres surtout jette un triste jour sur cette âme hautaine et brisée. Mirabeau avait eu de sa femme un fils ; toutes les affections du marquis s'étaient concentrées sur cet enfant, qui mourut à cinq ans. Le cri de désespoir que cette mort lui arrache montre à nu la profondeur de ses blessures (21 octobre 1778) :

« Je reçois la nouvelle de la mort de notre enfant, le dernier espoir de notre nom. J'étais parvenu à refouler, à étouffer tous les volcans intérieurs qui peuvent bouleverser un homme, d'ailleurs exempt de remords. Après avoir tout supporté, je croyais à ma force. Dieu a voulu me détromper : il a voulu par ce dernier coup me détacher de la terre. Je n'ai pas pu m'empêcher de lui demander, avec plus de sanglots que je n'en laissai percer en toute ma vie, ou de me juger sur l'heure même, ou de me donner une autre conscience qui m'éclairât sur les délits par lesquels j'ai mérité un entassement sans exemple de malheurs. Je n'ai jamais fait ni voulu faire de mal à personne ; cependant je semble être un objet de courroux du ciel, et, après avoir longtemps repoussé le dur sentiment de me faire pitié à moi-même, je tombe dans un plus cruel encore, qui est de me prendre en rebut. » Il est difficile d'être bien sévère pour un homme aussi malheureux.

Du reste Mirabeau lui-même dans ses plus grands égarements a toujours rendu hommage à son père. Quand il publia dans l'été de 1788 la *Monarchie prussienne*, le plus important de ses écrits, il le dédia au vieux marquis dans les termes les plus respectueux : « J'offre cet ouvrage, dit-il, au philosophe patriote qui a fait de l'agriculture la plus importante affaire du gouvernement, qui a flétri l'odieux impôt des corvées, qui a réclamé

(1) Nom d'une terre que la marquise de Mirabeau possédait au Limousin.

les assemblées provinciales, qui a développé cette grande vérité destinée à être un jour la loi fondamentale de tous les corps politiques, que les hommes en se réunissant en société n'ont renoncé à aucune partie de leur liberté naturelle. Vous auriez désiré, mon père, un fils plus digne de vous. Plus j'ai avancé dans ce travail, plus j'ai senti qu'il m'était convenable de vous le dédier comme à un des inventeurs de cette belle science de l'économie politique qui doit faire un jour le bonheur du monde, et pour compenser un peu par cet emploi honorable de mon âge mûr les peines qu'a dû vous causer ma jeunesse orageuse. »

Quand Mirabeau prenait devant son père cette humble attitude, il avait trente-neuf ans. La gloire qui l'attendait n'avait pas encore couronné sa vie vagabonde et souillée. Un an après, s'ouvrirent les états généraux, et un moment suffit, le plus dramatique peut-être de l'histoire, pour effacer tout à coup les longs travaux du père par l'éclatante renommée du fils. La postérité aime le succès, le mot souverain et décisif; elle oublie ceux qui sèment pour ceux qui moissonnent. Cette préférence est-elle ici tout à fait juste ? Certes le tribun de 1789 s'est montré le digne héritier de cette grande famille florentine qui avait conservé, sur un rocher perdu au fond de la Provence, le souffle de la liberté natale ; mais on ne doit pas le détacher de la race dont il est sorti. Qui sait d'ailleurs quel sera le jugement définitif de l'avenir? Quand le torrent des sociétés modernes, qui roule encore pêle-mêle le bien et le mal, aura déposé ses impuretés, quels noms surnageront sur ses eaux apaisées? Quels seront les véritables précurseurs du monde nouveau, de ceux qui auront donné le terrible signal des révolutions, ou de ceux qui auront voulu fonder par la paix, par la seule puissance de l'ordre naturel et de l'harmonie universelle, le règne progressif de la liberté et de la fraternité parmi les hommes ?

LÉONCE DE LAVERGNE.

FACULTÉ DES LETTRES DE PARIS.

GÉOGRAPHIE.

COURS DE M. HIMLY.

L'Afrique ancienne et moderne (1).

Messieurs,

Exposer l'histoire de l'exploration de l'Afrique depuis les temps les plus anciens jusqu'à nos jours, en y rattachant la géographie physique et politique du continent africain : tel est le sujet que je me propose de traiter cette année. Vous voyez, messieurs, que c'est de la géographie comparée que j'entends faire devant vous; je veux, en menant de front l'étude de la marche de la découverte, celle des grands problèmes de la géographie physique, celle enfin de l'état politique et moral actuel des populations, arriver à déterminer à la fois la physionomie générale du continent africain et le caractère particulier de chacune de ses régions naturelles et historiques; je veux d'autre part constater le rôle que l'Afrique a joué dans le passé, qu'elle joue dans le présent, qu'elle est appelée à jouer dans l'avenir, en vertu des conditions préexistantes de sa configuration et du développement libre des populations qui l'habitent. J'aurai dans mes leçons à combiner la méthode chronologique avec la méthode topographique, à examiner pour chacune des grandes régions sa configuration naturelle, son développement historique et sa situation présente; pour aujourd'hui, et comme introduction générale, vous me permettrez de jeter un coup d'œil d'ensemble sur la marche de la connaissance géographique de l'Afrique.

Dans l'antiquité, il ne saurait être question, quand on parle de l'Afrique, que de la région méditerranéenne. Seule la partie septentrionale du continent, celle qui est baignée par la grande mer civilisée et civilisatrice des temps anciens, a eu un développement commun avec le monde historique, et dans cette Afrique septentrionale, deux contrées seulement peuvent sérieusement attirer l'attention : l'Égypte et Carthage; voilà, pour la géographie comme pour l'histoire, pour la connaissance des lieux comme pour celle des faits, les deux grandes contrées de l'Afrique antique.

L'Égypte, la *terre noire*, comme l'appelaient ses anciens habitants par opposition avec le blanc désert de la Lybie qui l'entoure et l'enserre de toute part, est de tous les pays du globe, sans en excepter aucun, celui qui a eu la civilisation la plus ancienne et dont les monuments et les annales remontent le plus haut. Dans cette vallée inférieure du Nil, présent de son fleuve béni, il y avait une société civilisée, non pas quarante, mais cinquante siècles avant nous. Les grandes pyramides ont été construites 2500 ou 3000 ans avant la naissance du Christ, et par un bonheur sans égal, cette primitive société nous a transmis jusqu'aujourd'hui les témoignages vivants de son existence. Les monuments pharaoniques des dynasties de Memphis et de Thèbes ont bravé toutes les causes de destruction. Pyramides, temples, palais, nécropoles, colosses, sphynx, obélisques, couvrent encore, comme au temps d'Hérodote, le sol de la moyenne comme de la haute Égypte; sur ces monuments s'étalent des inscriptions et des sculptures couvertes de couleurs qui n'ont rien perdu de leur éclat; dans leur sein ils recèlent, outre un peuple de momies, d'innombrables rouleaux de papyrus tout chargés de caractères hiéro-

(1) Voyez : dans notre deuxième année, *les Découvertes récentes en Afrique*, par M. Em. Levasseur, page 47; *les Populations du Nil blanc*, *un Voyage aux sources du Nil*, *l'Abyssinie*, par M. Guillaume Lejean, pages 91, 233 et 544 ; *l'Afrique et l'esclavage*, par M. Ernest Morin, page 397 ; dans notre troisième année, *les Sources du Nil*, par sir Samuel Baker, page 217 ; dans notre quatrième année, *le Nil*, par le même, page 340; *le Docteur Barth*, *Livingstone*, par M. Jules Duval, pages 449, 469.

glyphiques, qui, grâce à Champollion, n'ont plus de mystères pour nous.

Appuyés sur les travaux de l'érudition moderne, qui de ses tombeaux a ressuscité l'ancienne Égypte, nous pourrons poursuivre dans leur vie religieuse, dans leur vie politique, dans leur vie sociale, ces hommes morts depuis des milliers d'années, et nous rendre compte de ce qu'était cette vallée du Nil, à l'époque de sa plus grande splendeur. Certaines questions particulières aussi, d'un intérêt spécial pour la géographie, se présenteront à nous. Les Pharaons égyptiens ne se sont pas maintenus dans une séparation aussi complète du reste du monde, qu'on l'a trop souvent répété. Leurs courses conquérantes les ont menés en Éthiopie, en Arabie, en Syrie, jusqu'en Asie Mineure peut-être. Ils ont fait des efforts pour favoriser le commerce; car enfin ce canal du Nil à la mer Rouge, commencé par Ramsès II Sésostris, repris par Nechao, achevé par un Pharaon Achéménide, par Darius, le fils d'Hystaspe, n'est-il pas la preuve palpable que l'Égypte n'entendait pas vivre dans un isolement farouche. Et ce même Néchao, que je nommais tout à l'heure, n'a-t-il pas d'autre part encouragé, autorisé, envoyé, ces navigateurs phéniciens qui peut-être, deux mille ans avant Vasco de Gama, ont fait, en sens inverse, le tour de l'Afrique ?

Si déjà l'Égypte primitive, l'Égypte pharaonique, par elle-même, et par les quelques rapports qu'elle eut avec le dehors, avec l'Éthiopie surtout, invite le géographe à des investigations curieuses, l'Égypte du second âge, celle des Ptolémées et des Césars, est, on peut le dire, une terre avant tout géographique.

Alexandrie, la grande fondation du conquérant macédonien, fut, à l'époque de la domination grecque et romaine en Égypte, une métropole commerciale en même temps qu'intellectuelle, comme l'antiquité n'en a pas connu d'autre. Centre du cosmopolitisme antique, elle a résumé en elle bien plus complétement que Tyr, Carthage, Athènes ou même Rome, le mouvement des transactions à la fois matérielles et morales entre les différentes parties du monde ancien; elle a été pendant plusieurs siècles le grand marché des denrées, en même temps que le grand lieu d'échange des idées. Non-seulement la navigation de tout le bassin de la Méditerranée, mais encore celle de la mer Rouge et de l'océan Indien venaient y aboutir, et des rapports fréquents l'unissaient à l'Éthiopie, où l'État sacerdotal de Méroe rappelait l'ancienne hiérarchie égyptienne. Le long du golfe arabique, les Bérénice, les Arsinoe, Adulis, Myos-Hormos, autant de créations helléniques, étaient comme les avant-ports d'Alexandrie, le grand emporium. Le canal du Nil à la mer Rouge, restauré sous les Ptolémées, en activité sous les Romains à côté des routes de caravanes qui reliaient la haute Égypte à Bérénice, à Myos-Hormos, est resté ouvert jusqu'à l'époque arabe.

Mais, Messieurs, et c'est un point de vue sur lequel je ne saurais trop insister, Alexandrie n'était pas seulement la ville du commerce, elle était aussi la ville des lettres et des sciences : elle fut plus particulièrement la capitale de la science géographique. C'est à Alexandrie que venaient de tous côtés converger les connaissances non-seulement sur les pays voisins, mais sur les contrées les plus éloignées auxquelles l'antiquité soit parvenue. C'est à Alexandrie que la géographie devint un système raisonné, fondé sur les sciences mathématiques. C'est là qu'Eratosthènes a écrit la première géographie scientifique; c'est là que Claude Ptolémée a construit ces tables qui pendant quatorze siècles sont restées le manuel usuel de la géographie systématique dans le monde oriental comme dans le monde occidental.

Disons cependant sur-le-champ que, si Ptolémée a rendu de grands services à la géographie en général et à celle de l'Afrique en particulier, il lui a fait aussi un présent fatal, par sa théorie d'un continent austral. En contradiction avec ce qu'avaient enseigné ses prédécesseurs, en contradiction avec les vieux récits du tour de l'Afrique fait par les Phéniciens, en contradiction avec cette circumnavigation tentée au IIe siècle avant notre ère par le Grec Eudoxe, il enseigna, comme un fait positif et certain, que l'Afrique se soudait à l'Asie, au delà de l'océan Indien, par une terre inconnue. C'est là, Messieurs, l'origine de ce continent austral, qui, jusqu'à nos jours, a continué son rôle de revenant à travers la géographie; seulement à mesure qu'on a mieux exploré le grand Océan, il a fui davantage vers le pôle sud, où il se cache à l'heure qu'il est derrière les glaces éternelles. Mais quant à Ptolémée, il ne le cherchait pas dans ces latitudes extrêmes où Wilkes, Ross, et notre Dumont d'Urville, en ont enfin reconnu les amorces; il le plaçait beaucoup plus près de l'équateur, parallèlement auquel il lui faisait relier la côte du Zanguebar à l'Inde au delà du Gange. L'océan Indien se trouvait ainsi être une mer fermée, mieux fermée même que la Méditerranée, à laquelle du moins Hercule avait frayé un passage vers l'océan Atlantique; par suite (et vous comprenez sans peine, Messieurs, toutes les conséquences fâcheuses que devait entraîner cette désastreuse hypothèse érigée en axiome par le maître de la science), l'Afrique ne pouvait plus être supposée circumnavigable, et c'eût été folie que d'essayer d'en faire le tour.

Ainsi par Alexandrie, à côté de l'échange des denrées, se faisait, dans des proportions tout aussi considérables, celui des connaissances et des idées vraies ou fausses. Il n'en fut pas de même dans la seule ville de l'Afrique antique qui ait rivalisé avec elle, dans la cité dominatrice du plateau de l'Atlas, à Carthage, en un mot. Là, un peuple exclusivement mercantile et qui ne devint conquérant que pour mieux trafiquer, méprisait les sciences et les arts. Il en a été sévèrement puni : car des grandes choses qu'il a faites, l'histoire ne fait guère mention. Que savons-nous, en effet, avec détail, des Carthaginois? leurs guerres avec les Romains, ces guerres dans lesquelles, malgré Annibal, ils finirent par

succomber; mais un voile jaloux couvre presque complètement ce qu'ils ont exécuté au temps de leur puissance, pour la découverte du continent africain. Les colons phéniciens, qui successivement fondèrent Hippone-Zaryte, la grande Utique, et enfin leur maîtresse à toutes, Carthage, non contents de dominer sur le rivage méditerranéen de l'Afrique, s'étendirent aussi dans l'intérieur des terres. Pendant que leurs vaisseaux et leurs mercenaires allaient conquérir la Sicile, la Sardaigne, la Corse, l'Espagne, leurs caravanes pénétraient dans le Sahara et arrivèrent peut-être (je vous demande pardon, Messieurs, de ces peut-être répétés, mais je ne puis donner, comme des faits authentiques, des hypothèses ingénieuses), arrivèrent peut-être, dis-je, jusque dans la Nigritie. En tous cas, sortant de la Méditerranée et pénétrant dans l'Atlantique, ils naviguèrent sur les côtes océaniques de l'Afrique septentrionale, comme négociants, comme colons et comme explorateurs, jusqu'à une assez grande distance de ces colonnes de leur Baal Melkarth, dont les Grecs ont fait les colonnes d'Hercule.

Nous savons qu'il y avait des villes puniques par centaines sur la côte occidentale du Maroc; nous savons que les nouveaux Tyriens visitaient, comme l'avaient fait peut-être déjà leurs ancêtres, les îles Fortunées, nos Canaries; nous savons qu'ils connurent probablement Madère et peut-être les Açores; nous savons enfin que, quelque chose comme six siècles avant notre ère, le sénat de Carthage (c'est le premier voyage d'exploration fait par ordre d'un gouvernement) envoya Hannon, à la fois pour recoloniser certaines villes sur la côte atlantique de l'Afrique et pour aller plus loin reconnaître la côte et le pays. Le périple d'Hannon nous a été transmis par un heureux hasard; malheureusement il y a autant d'explications géographiques de ce document unique dans son genre, qu'il y a de savants qui s'en sont occupés. Le terme du voyage de l'amiral carthaginois, sans même parler de ceux qui se sont trompés du tout au tout, comme Pline, et qui lui ont fait faire le tour de l'Afrique, ce terme est fixé à vingt endroits divers, depuis le cap Boyador jusqu'au golfe de Guinée. Nous aurons à discuter plus tard ces différentes interprétations; je me contente pour le moment de bien établir que les Carthaginois, de même qu'ils ont soumis à leur autorité tout le plateau de l'Atlas, l'Espagne et les îles de la Méditerranée, de même qu'ils ont poussé des caravanes à travers le Sahara, ont aussi les premiers avec leurs vaisseaux sillonné l'océan Atlantique. Seulement ils ne se souciaient pas qu'on les y suivît, et c'est à eux sans doute qu'il faut faire remonter toutes les fables que les Grecs ensuite firent complaisamment entrer dans leurs livres de géographie, d'une mer obscure, paresseuse, coagulée, obstruée d'herbes, de laquelle on ne revenait pas.

Il n'y eut pas beaucoup de Grecs d'ailleurs qui suivirent la trace des Carthaginois sur cet Océan occidental. Parmi les Romains, il n'y en eut aucun. Rome, comme la Chine d'aujourd'hui, était fort indifférente à ce qui se passait hors des limites de son empire, hors des bornes de l'*orbis romanus*. Ah! sur tout le pourtour du bassin de la Méditerranée, vous avez pendant des siècles infiniment de Romains, fonctionnaires et touristes, empereurs et géographes, qui ont fait des voyages fort considérables, grâce à l'étendue même de l'empire des Césars; mais hors des frontières de cet empire, vous n'en rencontrez guère. Pour l'Afrique en particulier, la domination romaine, en fait de découvertes nouvelles, n'a rien ou à peu près rien produit. Nous trouvons, il est vrai, dans Pline et dans Ptolémée, l'indication des campagnes de quelques généraux romains au delà des bornes de l'Afrique romaine, et l'on a voulu les faire pénétrer fort loin dans l'intérieur du continent. Mais les uns n'ont pas quitté les pentes méridionales de l'Atlas, les autres n'ont pas dépassé le pays des Phazaniens, c'est-à-dire le Fezzan moderne. Une seule expédition poursuivie pendant trois mois dans la direction du Sud aurait pu à la rigueur mener beaucoup au delà du rayon géographique des Carthaginois; malheureusement la notice écourtée de Ptolémée n'est bonne qu'à mettre les esprits à la torture; son Agisymba, en plein pays nègre, a donné lieu à des hypothèses plus divergentes encore que toutes celles qui ont été faites au sujet du périple d'Hannon, et l'on a pu vouloir le retrouver tour à tour dans une oasis du Sahara, au Soudan et au Monomotapa.

La destruction ou la spoliation de l'empire romain, par les Germains en Occident, par les Arabes en Orient, commence pour l'Afrique, comme pour le reste du monde classique, une époque nouvelle, celle que nous désignons sons le nom de *moyen âge*. C'est encore, comme dans la première, la Méditerranée qui est le bassin maritime par excellence; c'est encore, comme dans l'antiquité, la seule région méditerranéenne de l'Afrique qui est mêlée aux destinées du monde civilisé. Mais il y a une différence, qui n'est pas à l'avantage du continent qui nous occupe; tandis que dans les temps anciens les deux rives de la Méditerranée, sa côte méridionale comme sa côte septentrionale, prenaient part au mouvement d'échanges qui régnait d'un bout à l'autre de la mer Intérieure, au moyen âge toute la vie, tout le mouvement, toute l'activité commerciale, se sont transportés sur le rivage européen ou chrétien : ce sont les Italiens, les Provençaux, les Catalans, mais les Italiens surtout, et parmi eux les Vénitiens, dont le pavillon domine depuis le détroit de Gibraltar jusqu'aux échelles de la Syrie; ce sont eux exclusivement qui font le commerce de l'Afrique. Quant à l'Afrique elle-même, elle ne sort pas d'un rôle tout passif.

Voyez plutôt, Messieurs, le spectacle que nous présentent les deux contrées que nous avons étudiées tout à l'heure, la vallée du Nil et le plateau de l'Atlas, toutes deux réunies dorénavant dans l'islamisme et dans la domination arabe, comme elles l'avaient été à la fin des

temps anciens dans l'empire romain et dans le christianisme.

Alexandrie, quoiqu'elle n'ait plus son ancienne splendeur, qu'elle ait cédé en Égypte même le premier rang à la capitale nouvelle, le Caire, la Babylone de nos écrivains du moyen âge, Alexandrie est encore le principal lieu de trafic international. C'est par Alexandrie que continue à se faire, comme dans l'antiquité, le grand commerce entre l'Occident et l'Orient. Les haines religieuses ont beau séparer le bassin de la Méditerranée en deux moitiés hostiles qui se choquent et se heurtent continuellement, avant, pendant et même après les Croisades; l'Église a beau lancer l'anathème sur les chrétiens félons qui iront trafiquer avec les Arabes, plus tard avec les Mamelouks; la passion du lucre (et, Messieurs, cela prouve une fois de plus que cette passion n'est pas née d'hier dans le monde moderne, comme certains voudraient le faire croire), la passion du lucre est plus puissante que tous les obstacles et toutes les défenses. On va, à travers les humiliations et les dangers, on va, en payant des droits énormes aux maîtres d'Alexandrie et du Caire, chercher, en Égypte, ces marchandises précieuses de l'Inde et de la Malaisie, qui, passant à travers six ou huit mains différentes, n'arrivent en Europe qu'à des prix fabuleux. C'est là une chose digne de remarque, Messieurs, que cette persistance du commerce du monde, dans la route qu'il avait choisie tout d'abord. A plusieurs reprises, pendant et après les croisades, on a voulu le diriger par d'autres voies : par la Perse ou par la Russie et le Turkestan; mais toujours il revient à son chemin le plus naturel, Alexandrie, le Nil, la mer Rouge.

Et maintenant, à l'autre bout de l'Afrique septentrionale, sur le plateau de l'Atlas, au Magreb, comme on l'appelle dorénavant, que voyons-nous? Les Arabes qui s'y sont établis y mènent, en grande partie, un genre de vie analogue à celui qu'ils suivaient dans leur pays d'origine, à celui qui prévalait dans leur nouvelle patrie, avant la domination romaine : la vie nomade a repris le dessus. Il y a toujours des villes, assez importantes même, mais enfin la force du pays est plutôt dans la campagne que dans les cités. De plus, dans ces villes, le trafic est entre les mains des marchands de Venise, de Gênes, de Pise, de Barcelone, qui, malgré le pape et les excommunications, font et renouvellent sans cesse leurs traités de commerce avec les rois et les princes musulmans.

Ainsi, à l'une comme à l'autre extrémité du rivage africain de la Méditerranée, ce sont les Musulmans qui dominent, mais ce sont les Chrétiens qui font le commerce. Par contre, plus au Sud, dans la région moyenne de l'Afrique, nous rencontrons les Arabes comme un peuple essentiellement actif, qui, à la fois, commerce, conquiert, convertit, et, comme surcroît, agrandit le domaine de la science géographique.

Le génie de la race arabe est à la fois un génie mercantile et un génie conquérant. Mahomet, le prophète de l'islamisme, était marchand avant que d'être prophète. Des marchands ont été jusqu'à nos jours les propagateurs ardents de la foi musulmane à travers tout le continent africain. C'est, Messieurs, chose curieuse que de suivre, autant que nous pouvons le faire, ces aventuriers arabes, moitié soldats, moitié négociants, à la fois brigands et missionnaires, dans les oasis du Sahara, où ils mélangent de sang sémitique la vieille race berbère, dans les royaumes nègres du Soudan, et jusque sur les bords du Sénégal, où hier encore les Foulbé ou Fellatahs venaient, dans une guerre sainte, attaquer nos établissements; puis, quand les semences de l'islamisme ont été transportées jusque dans ces régions lointaines, d'en voir venir, tantôt isolément, tantôt en caravanes, les innombrables pèlerins qui se rendent à la Mecque (la cité sainte, mais aussi la grande foire du monde oriental), et qui, après avoir donné cette preuve de leur soumission au Coran, retournent chez eux tout fiers de leur surnom de Hadschis!

Mais, messieurs, tout comme les Grecs alexandrins, les Arabes n'étaient pas seulement une race avide de trafic et de gain; ils étaient aussi une race amie des lettres, des sciences, et tout particulièrement de la géographie. Non-seulement certains pèlerins, comme cet Ibn Batouta qui à lui seul a parcouru plus de pays que Marco-Polo et Henri Barth réunis, non-seulement, dis-je, certains pèlerins, quand ils revenaient de leurs courses de vingt ou trente ans, les mettaient par écrit, et nous laissaient ces curieuses descriptions de voyages où l'Afrique n'est pas oubliée, mais encore, à la cour des princes, on favorisait, on provoquait la composition d'ouvrages systématiques de géographie, qui, appuyés sur les traductions des auteurs classiques, de Ptolémée surtout, les complètent et les rectifient. Parmi ces géographes de profession, il y en a deux, Edrisi au XIIe siècle et Léon l'Africain au XVIe, qui ont une importance capitale pour nous, parce que jusqu'à une époque fort récente, toute notre science de l'Afrique intérieure découlait d'eux, et que Mungo Park encore en était à se diriger principalement d'après leurs indications. Cependant, pour tout dire, la science géographique des Arabes présente de grandes lacunes, en Afrique surtout : ils notaient soigneusement les noms des villes et des contrées, les routes des caravanes et les détails de mœurs curieux, mais les plus grands problèmes de la géographie scientifique, ils les laissèrent non résolus. C'est ainsi qu'ils ont accepté la confusion du Niger et du Nil, ce legs fâcheux de l'antiquité, et il a fallu l'héroïsme de nos voyageurs contemporains pour réduire enfin à leur juste valeur certaines de leurs fables soudaniennes.

Il me reste, Messieurs, pour en finir avec les Arabes, à dire deux mots de leurs explorations maritimes pendant le moyen âge. Sur l'océan Atlantique, la mer Ténébreuse comme ils l'appelaient, ils n'ont pas été loin; ils ont été moins loin que les Carthaginois. Ils ne paraissent

pas en effet avoir dépassé le cap Noun, et l'expédition des Maghrurim, dont on a fait grand bruit, s'est, à mettre les choses au mieux, réduite à gagner un des archipels voisins de l'Afrique du Nord-Ouest. Mais, Messieurs, de l'autre côté de l'Afrique, sur l'océan Indien, il n'en fut pas de même. La, les marchands arabes ont trafiqué; là, les aventuriers arabes ont colonisé dans des proportions extrêmement considérables. Non-seulement les sambouques arabes allaient chercher de l'or jusqu'au delà de Sofala, mais des conquérants anonymes arrivèrent à fonder le long de la côte, depuis le cap Guardafui jusqu'à la hauteur de Madagascar, des villes nombreuses, riches et puissantes, au milieu des populations zindsche et cafres ou infidèles. Ce sont, Messieurs, ces villes avec leurs maisons brillantes et leurs toits plats, que Vasco de Gama, quand il eut fait enfin le tour de l'Afrique, a rencontrées sur sa route. C'est Magadoxo, Brawa, Mélinde, Mombaza, Zanzibar, Quiloa, Mozambique, Sofala, autant d'entrepôts de commerce, qui trafiquaient par terre avec l'intérieur de l'Afrique, et par mer avec la côte de Malabar. Non-seulement les marchands maures étaient, avant l'arrivée des Portugais, les grands facteurs du commerce sur les marchés de l'Indoustan, mais, dès lors comme aujourd'hui, on trouvait de nombreux banians ou marchands hindous dans les villes de la côte africaine ; ce fut un pilote indien qui conduisit Gama de Mélinde à Calicut. Les Arabes ont même colonisé Madagascar bien avant les Français. Jusque aujourd'hui le nom d'île de la Lune, Dschesira el Komr, qu'ils avaient donné à la grande île africaine, est resté à un petit groupe voisin qui nous appartient, l'archipel des Comores.

Étant donnée la timidité des Arabes sur l'océan Atlantique, il est tout naturel, messieurs, qu'ils aient continué à répéter les récits légendaires sur la difficulté de naviguer dans ces mers, que leur avait transmis l'antiquité. Ce qui l'est moins, c'est qu'eux, qui sont arrivés si loin au delà de l'équateur sur les côtes de l'Afrique baignées par l'océan Indien, ils n'aient pas pu se débarrasser d'une erreur capitale de Ptolémée. Il ne s'agissait plus, il est vrai, de cette théorie du géographe alexandrin dont je vous parlais tout à l'heure, et en vertu de laquelle l'Afrique était censée se relier à l'Inde ultérieure par un continent austral : celle-ci n'avait pu tenir à la longue en face des voyages faits par les Arabes jusqu'en Chine. On avait tout au plus, par toutes sortes de compromis, tâché de sauver la réputation du maître de la science. On avait inventé d'abord d'autres colonnes d'Hercule dans l'extrême Orient, qui, pareillement aux colonnes d'Hercule de l'extrême Occident, devaient ouvrir aux flots de l'Océan, cette autre Méditerranée, la mer des Indes. On s'était contenté ensuite de faire avancer démesurément vers l'est la pointe méridionale de l'Afrique, jusqu'au méridien de Sumatra ou à celui de Ceylan. Mais enfin, au XIVe et au XVe siècle, les géographes arabes, comme les scolastiques chrétiens, qui puisaient chez eux la majeure partie de leur science, affirmaient unanimement la possibilité maritime de contourner l'Afrique. Mais il y avait une théorie dans la géographie de Ptolémée, dont on ne s'était détaché ni chez les Arabes ni chez les scolastiques, et qui, au commencement du XVe siècle encore, paraissait exclure la mise en pratique de la circumnavigation du continent africain. Dans le voisinage de l'Équateur, enseignait-on, la terre était inhabitable et la mer innavigable à cause de la chaleur ; les zones brûlées, comme disait Ptolémée, présentaient des obstacles invincibles à toutes les tentatives humaines de les occuper ou même de les parcourir.

Je ne vois rien d'étonnant, Messieurs, à ce que Ptolémée ait enseigné cette erreur, qu'Aristote avait professée avant lui, mais ce qui m'étonne, c'est que les Arabes, qui avaient franchi l'Équateur, qui naviguaient jusqu'à Sofala, aient néanmoins continué à la propager. Nouvelle preuve que le *Magister dixit* est quelquefois plus puissant que l'expérience et le sens commun !

C'est dans cette théorie d'une zone torride, privée de végétation et d'habitants, que se trouvait à la fin du moyen âge le principal argument qu'on opposait à ceux qui osaient rêver de doubler l'Afrique, pour trouver la route maritime des Indes. Et cependant, Messieurs, cette route maritime des Indes devenait de plus en plus une nécessité sociale. Les prix fabuleux que les Vénitiens payaient à Alexandrie pour les épices de l'Orient, appauvrissaient outre mesure l'Europe. Elle se ruinait forcément si elle ne trouvait un chemin plus commode, plus direct, plus économique surtout. Les Portugais le trouvèrent dans les dernières années du XVe siècle, et leur découverte de la route directe des bords du Tage à la côte de Malabar, qui du même coup fixa définitivement les contours du continent africain, marque le commencement des temps modernes.

La gloire, messieurs, qui se rattache à cette phase décisive dans l'histoire de l'exploration de l'Afrique, appartient incontestablement aux Portugais. Ils ont eu, il est vrai, des précurseurs. Bien avant que leurs caravelles quittassent la baie de Sagres ou l'embouchure du Tage à la recherche de la pointe méridionale de l'Afrique, de hardis navigateurs italiens, français, espagnols, avaient poussé leurs reconnaissances dans cette partie de l'océan Atlantique qui baigne la côte nord-ouest du continent libyen. Je ne nommerai que les frères Vivaldi, des Génois, qui, vers la fin du XIIIe siècle, allèrent à la recherche du chemin maritime des Indes et ne revinrent pas, puis ce gentilhomme, notre compatriote, Jean de Béthencourt, qui, dans les îles Canaries, fonda une domination féodale au commencement du XVe siècle. Mais les Portugais eurent le mérite hors ligne de faire de l'exploration de l'Afrique leur affaire nationale. L'infant don Henrique le navigateur, qui suscita le mouvement de la découverte, puis Jean II et Emmanuel le Fortuné, les deux grands rois du Portugal, qui continuèrent et achevèrent son œuvre, s'étaient d'abord posé comme but d'affaiblir

par des conquêtes leurs ennemis musulmans d'Afrique. Bientôt vint se joindre à cette première idée le désir de s'enrichir par le commerce de la Guinée. En troisième lieu seulement, mais ce fut bientôt le but le plus considérable, et aussi quand on l'eut atteint, le but le plus fructueux, on songea à gagner, en contournant l'Afrique, le riche marché d'épices des Indes. Je ne saurais, en ce moment, même vous énumérer la longue série de ces expéditions portugaises, qui ont eu la bonne fortune d'être racontées par Joaõ de Barros et chantées par Camoens. Qu'il me suffise de dire que la persévérance la plus froide s'y allia à un enthousiasme digne des croisades; que la découverte marcha lentement d'abord, surtout aussi longtemps qu'on n'eut pas atteint, au sud du Sahara, les palmiers du cap Vert, qui devaient donner un si éclatant démenti à maître Ptolémée et à sa théorie des zones brûlées; qu'elle s'accéléra à mesure que les capitaines portugais s'habituèrent à naviguer dans ces mers si longtemps réputées inabordables; et qu'enfin, au bout d'un siècle d'efforts, depuis l'année 1415, où fut dépassé le cap Noun, jusqu'à l'année 1498, où Vasco de Gama, de l'autre côté du cap de Bonne-Espérance, gagna les villes arabes de la côte de Mozambique, le contour de l'Afrique se trouva complétement déterminé. Par suite de cette découverte, en vertu du droit du premier occupant (les païens et les musulmans n'avaient naturellement pas de droits), les rois de Portugal, qui se titraient seigneurs du commerce de l'Inde et de l'Éthiopie, se posèrent, avec l'approbation pontificale, comme les maîtres de toute l'énorme étendue de côtes africaines qu'ils avaient reconnue.

Mais, en face des richesses de l'Inde, l'or et les esclaves de l'Afrique ne venaient pour eux qu'en seconde ligne. Aussi les colonies portugaises de l'Afrique tombèrent-elles en décadence plus vite encore que celles de l'Indoustan, et si aujourd'hui encore le Portugal fait flotter son drapeau sur les côtes d'Angola et sur celles de Mozambique, du côté de l'océan Atlantique comme du côté de l'océan Indien, en réalité les nègres d'une part, et de l'autre les Arabes, ont à peu près repris leur indépendance.

En dehors de la circumnavigation de l'Afrique et de la première colonisation de ses côtes méridionales, les Portugais peuvent aussi revendiquer l'honneur d'avoir, pour la première fois, reconnu le massif alpestre de l'Abyssinie qui surplombe la mer Rouge et contient les sources orientales du Nil. Dans ce pays, le christianisme avait trouvé à s'établir dans le IVe siècle et s'était maintenu, quoique corrompu, contre toutes les attaques de l'Islam. Aussi, lorsque le moyen âge eut renoncé à trouver en Asie son fabuleux prêtre Jean, le roi-pontife au milieu des païens, il le transporta en Abyssinie et l'identifia avec le grand Négus, le roi des rois d'Éthiopie, dont une vague rumeur avait annoncé l'existence à l'Europe. Pendant que la découverte africaine suivait son cours, les Portugais eurent l'idée de s'adresser à lui pour avoir son alliance contre les Arabes, quand ils auraient réussi à pénétrer par mer dans l'océan Indien. Pero de Covilhaõ, dirigé vers lui par Jean II, au moment même où Diaz, le précurseur de Vasco de Gama, partait pour la découverte du cap de Bonne-Espérance, fut le premier d'une longue série d'ambassadeurs et de missionnaires portugais, qui établirent, pour un siècle ou deux, des relations assez intimes entre les deux empires et firent connaître à l'Europe étonnée cette Afrique chrétienne. Mais, en Éthiopie comme au Japon, les jésuites, après avoir été à plusieurs reprises sur le point de devenir les maîtres du pays, s'en firent expulser par leur prétention à tout dominer; les brebis du Habesch remercièrent Dieu dans leurs prières d'être délivrées des hyènes de l'Occident, et l'Abyssinie se referma pour les Européens jusqu'à ce qu'à la fin du dernier siècle James Bruce en rouvrît le chemin. Il a eu dans ce siècle des successeurs très-nombreux, français, anglais, allemands, et dans ce moment même, comme vous le savez, se prépare une grande exploration militaire du pays par une armée anglaise, qui doit mettre à la raison le tyran Théodoros.

Les Portugais furent suivis sur les côtes africaines par les autres nations maritimes de l'Europe; pour aujourd'hui cependant, messieurs, je me contenterai d'indiquer par un mot l'établissement des colonies anglaises, françaises et hollandaises en Sénégambie, en Guinée, à Madagascar, au Cap, en Algérie; je ne ferai que rappeler aussi la quasi renaissance de l'Égypte depuis Bonaparte et Mehemet-Ali, et ce canal interocéanique qu'un Français construit en ce moment dans des proportions tout autrement grandioses que celles du canal de Sésostris et de Nechao. Je voudrais employer le peu de temps qui me reste pour retracer à grands traits les découvertes capitales de ce siècle-ci dans l'intérieur du continent africain, et pour vous montrer comment, depuis les côtes dorénavant bien reconnues, en partie même occupées par les Européens, de hardis pionniers de la science ont pénétré de nos jours dans les vastes régions de l'Afrique intérieure, comment, s'ils ne les ont pas complétement fait disparaître, ils ont du moins singulièrement diminué les blancs énormes que présentaient nos cartes il y a soixante ans.

Il y a d'abord la région soudanienne, ouverte pour la première fois à la connaissance directe de l'Europe depuis l'année 1788, date mémorable de la fondation de la société pour l'exploration de l'Afrique intérieure à Londres. Il suffit de citer des noms comme ceux de Mungo Park, de Hugh Clapperton, de René Caillié, de Richard Lander, de Henri Barth, d'Édouard Vogel, de ce Gerhard Rohlfs, enfin, qui vient de revenir en Europe après avoir, pour la première fois, traversé, en un seul voyage, toute l'Afrique centrale, depuis les Syrtes jusqu'au golfe de Guinée, pour rappeler immédiatement, chez chaque ami de la géographie, une multitude de souvenirs héroïques: c'est le lac Tsad touché, le Niger reconnu, les villes demi-légendaires de Tombouctou et de Kouka

foulées par un pas européen; c'est, hélas! aussi la mort glorieuse de tant de nobles martyrs de la science! Mais je passe, je n'ai pas le temps de m'arrêter.

Plus loin, je trouve le plateau de l'Afrique australe, où les Portugais du XVIe siècle recherchèrent les mines d'or et d'argent du Monomotapa, par lequel les marchands indigènes, les Pombeiros, conduisirent sans doute plus d'une fois leurs caravanes d'esclaves, depuis l'océan Indien jusqu'à la côte de l'océan Atlantique, mais qui n'en resta pas moins une terre vierge pour la science, jusqu'à ce ministre écossais, David Livingstone, dont le nom domine tous les autres dans l'histoire de l'exploration moderne de l'Afrique. Une première fois, depuis les missions du Cap, il pénètre au cœur même du continent, au haut bassin du Zambèse, rabat sur l'océan Atlantique qu'il atteint à Loanda, et de là traverse l'Afrique australe dans toute sa largeur, jusqu'à ce que, à Quilimané, il atteigne l'océan Indien. Puis, dans deux expéditions nouvelles, il découvre, il explore ce grand lac Nyassa, parallèle à la côte de Mozambique, sur les bords duquel nous n'avons que trop de raisons pour croire qu'il a péri tout récemment.

Enfin, il y a en Afrique une troisième région de grandes découvertes contemporaines; c'est la vaste contrée d'où le Nil attire à lui, sur une largeur de quelques centaines de lieues, une multitude de cours d'eau qui forment un gigantesque éventail. Trouver la source du Nil fut, depuis la haute antiquité, le rêve de tous ceux qui s'intéressaient à la connaissance de notre terre, de ceux aussi qui voulaient frapper les imaginations des hommes par quelque exploit surhumain. Il n'y a pas jusqu'à Néron qui n'ait voulu résoudre le grand problème; mais les deux centurions qui, par ses ordres, remontèrent le cours du fleuve plus haut que personne avant eux, plus haut qu'aucun voyageur dans les dix-huit siècles qui ont suivi, s'arrêtèrent devant d'immenses marais, où ils crurent pouvoir fixer son origine. Grâce aux renseignements fournis par les indigènes aux négociants qui trafiquaient par mer avec la haute Éthiopie, Ptolémée émit, un siècle plus tard, une opinion qu'on sait aujourd'hui plus rapprochée de la vérité: il annonçait les vraies sources du Nil directement au sud, très-avant dans l'intérieur du continent, où les neiges et les eaux des hautes montagnes de la Lune se réunissaient en grands lacs avant que de former le fleuve.

Malheureusement on perdit de vue sur ce point le témoignage du géographe alexandrin, alors qu'on tenait si obstinément à certaines théories erronées qu'il avait imaginées, et le moyen âge, tant arabe que chrétien, reprit les vieilles fables sur les sources mystérieuses du Nil et son identité avec le Niger. Puis, lorsqu'au XVIIIe siècle les missionnaires jésuites, lorsqu'au XVIIIe James Bruce, eurent reconnu en Abyssinie la source du fleuve Bleu, la majeure partie du monde savant transféra à cette artère orientale du fleuve l'honneur d'être la maîtresse branche du système. Mais, il y a un quart de siècle environ, tout fut remis en question, lorsque sous l'influence de quelques Français, le vice-roi d'Égypte, Mehémet Ali, qui tenait à se faire, en Europe, un grand renom de protecteur de la science, fit explorer en trois expéditions successives, le bras occidental du Nil, le fleuve Blanc, qui, à Chartoum, joint ses ondes blanchâtres aux eaux azurées du Nil abyssinien. On arriva bien au sud de la région marécageuse du lac Nô, où sans doute s'étaient arrêtés les émissaires de Néron, jusqu'au delà du cinquième parallèle nord, où des bancs de roches mirent un terme à la navigation. L'opinion que le fleuve Blanc était le vrai Nil reprit dès lors généralement faveur; mais sa source restait toujours un mystère, et jusqu'à ces dernières années on ne parvint guère à dépasser Gondokoro, le point que n'avaient pu franchir les bâtiments égyptiens.

Il faut avouer, Messieurs, que les Européens qui y vinrent à la suite des Turcs, ne se conduisirent pas de façon à rendre faciles des explorations nouvelles. Je ne parle pas des missionnaires, ils ont noblement fait leur devoir, et presque tous sont morts au champ d'honneur; mais je parle de ces prétendus trafiquants en ivoire, négriers en réalité, qui ont déshonoré le nom chrétien dans ces contrées, et rendu presque impossibles les communications pacifiques. Aussi n'est-ce pas par Gondokoro que le grand problème, je n'ose dire encore des sources exactes, mais au moins de la nature du bassin supérieur du fleuve Blanc, a été enfin de nos jours résolu. C'est par la côte orientale de l'Afrique, c'est depuis Zanzibar, que Burton et Speke, puis Speke et Grant, ont pénétré dans ces régions vainement recherchées depuis des milliers d'années, où ils ont reconnu les grands lacs de Tanganjika et de Victoria Nyanza d'Ukerewe, dont le second du moins est très-probablement, pour ne pas dire certainement, le réservoir lacustre supérieur du fleuve Blanc. Obligés par les circonstances d'abandonner momentanément, dans leur marche au nord sur Gondokoro, le cours du fleuve qui se déverse du lac Victoria, Speke et Grant n'ont pu mettre hors de conteste son identité avec le fleuve Blanc, mais du moins l'ont-ils rendue extrêmement probable, et leur digne continuateur Samuel Baker, qui, lui, a pris comme point de départ Gondokoro, et qui, aux deux grands lacs précédemment découverts, en a ajouté un troisième, l'Albert Nyanza, n'a fait que donner plus de probabilité encore aux conclusions auxquelles ils étaient arrivés: l'artère principale du Nil découle, comme l'avait dit Ptolémée, de hautes montagnes, à travers de grands lacs, du cœur même du continent africain.

Je suis arrivé, messieurs, au bout de la tâche que je m'étais donnée pour aujourd'hui: j'ai mené jusqu'au moment présent cet aperçu sommaire de l'exploration du continent africain. Vous le voyez, dans le grand problème de l'Afrique, les inconnues commencent à se dégager peu à peu. Sans doute il faudra bien des années, des siècles encore, pour qu'on puisse cesser de répéter avec l'antiquité: *Ex Africa semper aliquid*

novi; mais tel que nous connaissons déjà le continent africain, depuis la pyramide de Chéops jusqu'au cap austral où Vasco de Gama brava les colères du géant Adamastor, et depuis les colonnes de l'Hercule tyrien jusqu'à la région du Zambèse, conquête de ce Livingstone de la mort duquel nous essayons de douter encore, il nous offrira, je pense, messieurs, un champ d'études plus que suffisamment vaste pour le cours de cette année.

AUGUSTE HIMLY.

BIBLIOGRAPHIE.

Études sur les barbares et le moyen âge, par M. LITTRÉ, de l'Institut. Paris, Didier, 1 vol. in-8.

Ce volume est un recueil d'articles qui ont vu le jour dans le *Journal des Savants* et dans quelques autres périodiques. Ces articles sont divers par les époques dont ils s'occupent; mais ils se lient par la méthode de l'auteur et par la connexité des sujets. Leur réunion forme donc un véritable ensemble, quoique M. Littré l'appelle par modestie un « demi-livre ». L'auteur y étudie successivement la chute de l'empire romain, la victoire du christianisme, le développement du monarchisme en Occident, l'influence du christianisme sur le moyen âge, celle, moins importante selon lui, de l'invasion germanique; l'état de la science en Occident du ve au xie siècle, avant l'introduction des livres arabes; il examine dans le détail différentes œuvres de notre ancienne littérature, la *Vie de saint Louis*, par le sire de Joinville, quelques poëmes d'aventure, quelques mystères; et il termine son volume par un tableau de la civilisation en France au xive siècle.

Ce qui fait l'attrait singulier des livres que M. Littré écrit pour le grand public, c'est que l'on voit dans son langage la réflexion et non la rhétorique, c'est que l'on sent que ses généralisations reposent sur des faits. Ailleurs on se défie des considérations générales; on craint qu'elles soient — comme le cas n'est point rare — inspirées par l'insuffisance ou par l'ignorance de l'auteur. Avec l'homme qui publie ce magnifique *Dictionnaire de la langue française* (et nous ne nommons qu'une de ses œuvres), on est rassuré. On trouverait peu d'hommes qui réunissent au même degré que M. Littré la connaissance infinie des détails et le don de la généralisation; qui, comme lui, soient érudits et écrivains. Ce qui augmente encore le respect pour le talent de M. Littré, c'est son impartialité. L'origine et le développement du christianisme ont inspiré à M. Littré quelques-unes des plus belles pages de ce volume. Bien qu'il ne fasse aucune concession sur les principes, il rend justice à toutes les formes que revêt successivement la civilisation, et le passé de l'humanité est pour lui, non l'objet de la polémique, mais la matière de l'histoire.

H. G.

Questions du temps et problèmes d'autrefois, par M. PHILARÈTE CHASLES, professeur au Collége de France.

Ce volume, richement imprimé, contient des pensées détachées sur l'histoire, la vie sociale et la littérature. C'est, pour ainsi dire, la quintessence des leçons faites par M. Philarète Chasles au Collége de France depuis 1841.

J. P. Pagès (de l'Ariége), notice sur sa vie et ses ouvrages, lue à l'Académie des sciences, inscriptions et belles-lettres de Toulouse, en la séance publique du 16 juin 1867, par M. A. F. GATIEN-ARNOULT, secrétaire perpétuel de l'Académie, ancien représentant du peuple.

BULLETIN DES COURS.

Enseignement supérieur (Cours annexes)

(Bâtiment de la Sorbonne, rue Gerson).

GRAMMAIRE ET PHILOLOGIE COMPARÉES. (Le jeudi, à deux heures.) — M. EICHOFF, ancien inspecteur d'académie, membre correspondant de l'Institut.

GRAMMAIRE HISTORIQUE DE LA LANGUE FRANÇAISE. (Le mardi et le vendredi, à onze heures.) — M. GASTON PARIS, docteur ès lettres.

LANGUES HÉBRAÏQUE ET CHALDAÏQUE. (Le mardi et le vendredi, à deux heures et demie.) — M. LATOUCHE, secrétaire adjoint de l'École des langues vivantes.

LITTÉRATURE ALLEMANDE. (Le mardi, à deux heures.) — M. BOSSERT, docteur ès lettres, exposera l'Histoire de la Littérature allemande jusqu'à Lessing.

LANGUE ET LITTÉRATURE PALIS ET HISTOIRE DU BOUDDHISME. (Le mercredi et le samedi, à trois heures.) — M. GRIMBLOT, ancien consul à Ceylan et en Birmanie.

Cercle agricole.

Vendredi 10 janvier. M. le docteur LE MAOUT : Des flatteurs de Louis XIV.

Vendredi 24 janvier. M. ÉMILE DESCHANEL (officier de l'Université) : La bataille d'HERNANI.

Vendredi 14 février. M. HENRI PRAT : HOFFMANN et son œuvre.

Vendredi 21 février. M. AUGUSTIN COCHIN (de l'Institut) : Les sociétés coopératives.

Vendredi 13 mars. M. HENRI PRAT : Étude sur ROYER-COLLARD.

Vendredi 20 mars. M. SIMONIN (ingénieur des mines) : Les prairies et les Indiens de l'Amérique du Nord (*Souvenirs de voyages*).

Vendredi 3 avril. M. ÉMILE DESCHANEL (officier de l'Université) : RABELAIS.

Vendredi 17 avril. M. SAINT-RENÉ TAILLANDIER (professeur à la Sorbonne) : Poëtes du xixe siècle. — Les œuvres d'AUGUSTE BARBIER.

M. Léon Feer recommencera son cours de sanskrit élémentaire à domicile (rue Monsieur-le-Prince, 25), le lundi 6 janvier prochain. Le cours durera six mois (janvier-juin), et se composera de deux leçons par semaine : l'une (le lundi, à huit heures et demie du soir) sera consacrée spécialement à l'explication minutieuse d'un texte; l'autre (le jeudi, à quatre heures et demie) le sera à un exposé méthodique de la grammaire.

Le texte expliqué sera choisi dans le premier livre de Manou.

Le propriétaire-gérant : GERMER BAILLIÈRE.

PARIS. — IMPRIMERIE DE E. MARTINET, RUE MIGNON, 2.

REVUE
DES
COURS LITTÉRAIRES
DE LA FRANCE ET DE L'ÉTRANGER

CINQUIÈME ANNÉE — NUMÉRO 6 — 11 JANVIER 1868

Paris, 10 janvier 1868.

La philosophie européenne cherche à prendre pied en Amérique. Une revue, *The Journal of speculative Philosophy*, vient de se fonder à Saint-Louis. C'est à la fois un recueil d'articles inédits et une sorte de bibliothèque qui donnera à ses lecteurs les classiques de la philosophie, par exemple la *Monadologie* de Leibnitz. Elle paraîtra irrégulièrement et donnera de quatre à huit numéros par an. Dans les trois premiers déjà publiés, la part faite à la philosophie allemande, et en particulier à l'école hégélienne, est énorme. En revanche, on n'y rencontre qu'un seul nom français, celui de M. Bénard, et encore à propos d'études sur Hégel. On pourrait souhaiter que les emprunts aux écrits de nos philosophes y fussent plus fréquents; mais ceux-ci ont peut-être le tort de n'être point assez hégéliens. Il serait curieux que la future école de philosophie américaine s'écartât à ce point de l'esprit anglais que de prendre pour maître et pour chef le plus allemand de tous les Allemands, Hégel.

M. Littré, dans la *Revue positive*, critique le célèbre ouvrage de Buckle, l'*Histoire de la civilisation en Angleterre*, encore trop peu connu en France. Voici comment M. de Tocqueville, dans sa correspondance (1), en signalait l'apparition : « Un livre vient de paraître qui a » élevé tout à coup son auteur à l'état de lion de pre- » mière taille; ce magnifique animal se nomme M. Buc- » kle. » De son côté, le savant professeur allemand, M. Droysen, proclame Buckle le fondateur de la *science historique*. M. Littré, qui revendique en lui un élève de l'école positiviste, l'accuse d'être à la fois libéral et conservateur; au contraire, M. de Tocqueville dit dans son court jugement : « Il est illibéral et passionnément antichrétien. » Cette contradiction s'explique par les points de vue différents de juges qui apprécient un auteur de « croyances intermédiaires ».

A propos de madame du Deffant, de madame de Choiseul et de leur cercle d'amis (2), M. Scherer a été amené à dire un mot sur la société du XVIIIe siècle tout entière :

« La duchesse de Grammont peut passer pour une image de ce XVIIIe siècle où elle a vécu, qui a réuni lui-même tous les contrastes, disons mieux, toutes les contradictions; siècle enthousiaste et incrédule, siècle naïf et corrompu, tour à tour repoussant et séducteur, dont on ne peut dire s'il a été plus grand ou plus petit, mais dont il faut dire, à notre éloge et à notre confusion, qu'il est le plus français de notre histoire. »

Nous nous permettrons de relever une petite distraction de M. Scherer. Dans l'un de ses deux articles, il désigne M. du Bucq comme un simple gentilhomme des environs de Chanteloup. C'était un fort gros personnage, premier commis de la marine, et grand ami de Diderot.

Revenons en Angleterre avec M. Demogeot. L'Angleterre va réformer ses écoles comme elle vient de réformer sa constitution, et M. Demogeot est sur le point de publier un rapport sur cette transformation intéressante. Chez nos voisins, l'organisation des colléges s'est maintenue par une tradition rigoureuse telle qu'elle était au moyen âge; c'est encore le même costume; c'est aussi la même règle de mettre les petits au service et à la discrétion des grands. De là des abus et des cruautés dont l'opinion publique s'est émue; de là une enquête et des projets de réforme qui se rapprochent du système français.

La *Correspondance de Berlin* énumère les professeurs de l'université de cette ville. La théologie en compte 18; le droit, 53; les lettres et sciences, 88; total : 186 professeurs dans une seule université.

Nos lecteurs se souviennent sans doute d'une étude sur *les Professeurs des universités allemandes*, par M. Élias Regnault. Sa mort inattendue nous fait perdre un ancien et savant collaborateur.

On nous demande le nom de la personne qui a appelé M. Thiers « le Béranger de l'histoire » dans un article de la *Revue d'Édimbourg*, qu'on a fort remarqué à Paris. Nous ne croyons pas être indiscrets en disant que cette personne, qui ne signe pas dans la *Revue d'Édimbourg*, écrit quelquefois dans un grand journal français sous le pseudonyme d'Horace de Lagardie.

L'Académie impériale de Reims a entendu, dans une de ses dernières séances, la lecture d'un mémoire de M. l'abbé Cerf sur *le Toucher des écrouelles par les rois de France*. D'après la *Revue des questions historiques*, le savant auteur de ce mémoire aurait prouvé que les guérisons royales s'opéraient, « non-seulement par la

(1) Lettre à M. G. de Beaumont, 21 mai 1858.
(2) *Temps* du 31 décembre 1867 et du 6 janvier 1868.

vertu du sacre et de l'onction faite avec le baume de la sainte Ampoule, mais surtout en vertu d'un privilége concédé à nos rois par saint Remi et confirmé par saint Marcoul». Nous ne pouvons, pour notre part, blâmer saint Marcoul d'avoir pensé que ce présent de saint Remi avait besoin de confirmation.

DE L'ÉTAT ACTUEL DE LA LITTÉRATURE FRANÇAISE (1).

La littérature classique est finie. Essentiellement aristocratique de sa nature, son temps est passé; par sa perfection même, et par la délicatesse de ses détails, elle n'est plus de notre époque. Les chefs-d'œuvre qu'elle a produits vivront à jamais ; il n'en paraîtra plus d'autres, à moins d'un de ces grands renouvellements du monde qui commencent par la barbarie pour revenir, après de longs siècles de ténèbres, à l'âge du goût privilégié et des littératures d'élite. Quand on parle de progrès, il faut s'entendre. Le progrès non interrompu en fait de littérature n'est qu'une chimère, si l'on s'imagine que les lettres peuvent croître et se développer indéfiniment par le goût, la politesse, le fini, et s'élever dans l'échelle du beau sans jamais retomber au-dessous de ce qu'elles étaient. Il y a toujours eu des siècles à part que l'on pourrait appeler les siècles heureux, tant ils ont été favorisés par une réunion de circonstances uniques. Ils s'éteignent, et le flambeau ne se rallume plus qu'à un long intervalle. La Grèce, cette mère féconde des lettres et des arts, n'a pas eu deux Homère, deux Platon, deux Phidias, quoiqu'elle ait produit plus d'une génération de poëtes, de philosophes et d'artistes, et qu'aucune nation n'ait gardé aussi longtemps qu'elle l'empire de l'esprit et du goût. Rome n'a pas eu deux Cicéron, deux Horace, deux Virgile. Michel-Ange, Raphaël, Le Tasse et l'Arioste sont restés uniques en Italie. La France a eu son siècle de Louis XIV, précédé, par un rare privilége, du siècle de la Renaissance et suivi du siècle de Montesquieu et de Voltaire. Trop de causes doivent concourir pour faire éclore ces âges d'or : une cour comme celle d'Auguste ou de Louis XIV, une démocratie comme celle d'Athènes, plus aristocrate par la finesse de ses organes et la délicatesse de son goût que l'aristocratie elle-même; une certaine fermentation dont le principe nous échappe et qui fait germer à la fois une moisson d'esprits du premier ordre dans tous les genres; du loisir pour attendre l'inspiration et ne travailler que sous son influence; un amour de l'art pur généralement répandu ; un désir de gloire, d'avenir, d'immortalité, que les besoins du présent n'étouffent pas sous la nécessité de percer, de se faire connaître et de vivre.

Et puis les grands sujets ne sont pas innombrables, les types s'épuisent; l'art même, qui les saisit et qui les fixe sous la forme la plus parfaite, les retranche du fonds commun ; ils n'appartiennent plus qu'à l'artiste dont le ciseau, la plume ou le pinceau les a réalisés. Phèdre n'est plus que la *Phèdre* de Racine. L'Avare, le Misanthrope, sont à Molière. Bien hardi qui essayerait de les lui prendre ! Le lieu commun sur la vanité du bonheur et des plaisirs de ce monde, de l'ambition, de la gloire, ne tentera plus que les sots après Bossuet. Refaites donc les oraisons funèbres de la veuve de Charles Ier, de la duchesse d'Orléans et du prince de Condé ! Voltaire, à lui seul, a dévoré ce qui aurait suffi à cent renommées. J. J. Rousseau, Bernardin de Saint-Pierre, Chateaubriand, ont ramassé les dernières gerbes et nous ont à peine laissé à glaner. Littérairement, la France est blasée, il ne lui reste qu'à jouir d'une fortune toute faite ; maussade bonheur ! Nous mettrions plutôt le feu à la maison, si c'était possible, pour avoir à la rebâtir.

Que faire? reproduire toujours les mêmes types en les affaiblissant de plus en plus? Et pour qui? Le monde a changé. Ce ne sont plus des salons, une cour, un public de cordons bleus, de financiers et de grandes dames, des coteries littéraires ou philosophiques, qu'il faut contenter; c'est la foule, un peuple de quarante millions d'hommes. Encore n'est-ce pas assez dire. La littérature française, à l'heure qu'il est, dessert la démocratie universelle. Nos romans et nos pièces de théâtre forment le goût et le cœur des dames de Bukarest et de Moscou, en attendant le jour, qui n'est peut-être pas très-éloigné, où l'on n'en voudra plus d'autres à la Chine et au Japon.

Que la littérature classique reste donc comme l'exemplaire éternel du beau dans l'art ! qu'elle soit la ressource et qu'elle fasse les délices de ces esprits qui ne goûtent que le parfait ! Tout y est durable et à l'épreuve du temps. Déjà la postérité l'a scellée de ses suffrages. Encore bien peu d'années, et ce sera une antiquité nouvelle pour les générations qui vont nous suivre. Le grec et le latin seront le partage des savants. L'homme bien élevé lira Corneille, La Fontaine, Racine et Molière, comme nos pères lisaient Homère, Horace et Virgile.

Une nouvelle littérature commence qui déjà remplace à peu près et bientôt remplacera entièrement l'âge classique, littérature appropriée à notre temps et à nos

---

(1) On sait qu'à l'occasion de l'Exposition universelle, M. le ministre de l'instruction publique a nommé des commissions chargées de rédiger des *Rapports* sur les progrès récents accomplis dans le domaine des lettres et des sciences.

La commission pour le *Rapport* sur la littérature française se compose de MM. Paul Féval, Éd. Thierry, Théophile Gautier, et de M. de Sacy, président.

Les *Rapports* de MM. Féval (sur le roman), Thierry (sur l'art dramatique), Gautier (sur la poésie), doivent paraître en un volume dont la publication est assez prochaine; ils seront précédés d'un *Discours* de M. de Sacy.

C'est un fragment de ce discours que nous avons le plaisir de mettre dès aujourd'hui sous les yeux de nos lecteurs. Nous en devons la communication anticipée à l'obligeance de M. de Sacy et de MM. Hachette, éditeurs de tous ces *Rapports*.

La *Revue des cours scientifiques* a publié de la même manière des morceaux importants des *Rapports* de MM. de Quatrefages (anthropologie) et Quet (magnétisme et électricité), quatrième année, pages 561 et 641 ; de MM. Claude Bernard (physiologie générale) et Béclard et Axenfeld (sciences médicales), dans les numéros des 7 et 14 décembre 1867, pages 1 et 17.

mœurs, expression de la démocratie, mobile comme elle, violente dans ses tableaux, hardie ou négligée dans les mots, plus soucieuse du succès actuel que de la renommée à venir, et se résignant de bonne grâce à vivre moins longtemps pourvu qu'elle vive davantage dans l'heure qui passe; féconde et inépuisable dans ses œuvres, capable de fournir à la consommation de tout un peuple, renouvelant sans cesse ses formes et essayant de toutes, voyant naître et mourir en un jour ses réputations les plus brillantes; mais aussi riche, plus riche peut-être en talents divers que tous les siècles qui l'ont précédée! C'est un admirateur passionné des classiques qui le pense et qui ose le dire. Prenez les plus connus de nos gens de lettres actuels et transportez-les dans le milieu où vivaient La Bruyère chez le prince de Conti, Racine à Versailles, Voltaire à Fernay; qu'ils respirent le même air, qu'ils soient accueillis et fêtés du même monde, vous verrez bien que ce n'est pas le talent qui manque et l'esprit qui a baissé. On n'a plus le temps de polir une phrase, de la tailler comme une pierre précieuse. On n'a pas dix ans devant soi pour produire et achever un petit volume. Chaque année, chaque mois doit suffire à son œuvre. On ne vit pas d'une pension de la cour ou des revenus d'un bénéfice. Le public est pressé, le consommateur exigeant; il lit, il ne relit pas. Le succès d'une pièce nouvelle a promptement besoin d'être rajeuni par un succès nouveau. La multitude a soif d'émotions et cherche avidement dans tout ce qui est neuf une sensation qu'elle n'ait pas encore éprouvée; par la force même des choses, l'art s'est transformé en une industrie, la première et la plus noble de toutes par son objet. A l'œuvre! la machine souffle, la roue tourne, à l'œuvre! A la vérité, ces tissus brillants se faneront vite; la trame en est légère et la couleur peu solide. Ces étoffes grossières ne résisteront pas longtemps à l'usage des corps nerveux auxquels elles sont destinées; si elles coûtent peu, elles ne dureront guère. En attendant, riches et pauvres auront eu ce qu'ils demandaient. Aujourd'hui est pourvu; demain suffira à sa peine.

Faut-il se plaindre de ce nouveau rôle de la littérature et lui en faire un crime? N'est-elle pas faite avant tout pour être de son temps? Elle recueillera moins de gloire, soit! N'aura-t-elle pas plus de services à rendre? Sont-ils si regrettables les siècles où la littérature n'était qu'un plaisir délicat, et les gens de lettres que les amuseurs du grand monde? Ne faut-il pas plutôt relever le littérature à ses propres yeux en lui montrant la grandeur de sa mission nouvelle? Le but qui lui est proposé, n'est-ce pas l'émancipation d'une race entière d'hommes qui ne comptaient pas jusqu'ici dans la civilisation? N'a-t-elle pas les derniers restes de la barbarie à dissiper et tout un monde d'âmes et d'esprits à affranchir de l'ignorance? Personnellement, l'écrivain y perdra peut-être; sa vie sera moins douce, sa renommée moins durable. Les œuvres individuelles périront, l'œuvre générale ne périra pas! L'élite des esprits sera moins brillante; mille et mille esprits sortiront de leur indigence intellectuelle et, dans ce genre aussi, la petite propriété, héritant de la grande, deviendra le plus ferme rempart de la société, qui n'est mise en péril que par ceux qui ne possèdent rien dans le champ des connaissances et des idées. Vos noms pourront être condamnés à l'oubli; un siècle plus heureux ne se souviendra pas de vos labeurs et de vos services; mais ce siècle, c'est vous qui l'aurez fait naître. Chaque pensée, chaque notion vraie est un grain que vous semez dans la plus fertile des terres; il ne croîtra pas pour quelques-uns seulement, il fructifiera pour tous et rapportera cent pour un.

Mais aussi est-il vrai qu'un mauvais livre aujourd'hui, un livre immoral, impie, antisocial, est cent fois plus que jadis une mauvaise action. Jamais la responsabilité des écrivains n'a été si grande. Un Crébillon le fils dans le dernier siècle, un Diderot, un Parny, pouvaient croire et se dire à eux-mêmes que ceux pour qui ils écrivaient n'avaient rien à perdre en les lisant. Voltaire lui-même, par la plus singulière des erreurs, a pensé toute sa vie et répète à chaque page de sa correspondance qu'un système philosophique, quelque monstrueux qu'il soit, est la chose du monde la plus innocente; selon lui, les spéculations d'un philosophe, loin de troubler l'ordre du monde, ne descendent pas seulement de sa mansarde au premier étage, et restent parfaitement inconnues de son quartier. C'est l'excuse dont il couvre les théories insensées d'un d'Holbach ou d'un Lamettrie, et avec laquelle il se rassurait peut-être lui-même. La méprise était énorme: la Révolution française ne l'a que trop prouvé. Pas un crime n'a été commis qui n'ait pris sa source dans une de ces théories, si inoffensives aux yeux de Voltaire. De malheureuses phrases contre les prêtres et les rois, sorties de la plume d'un rhéteur qui ne les destinait qu'à être applaudies dans un souper, vingt ans plus tard armaient des mains meurtrières. Le sang coulait à l'Abbaye, aux Carmes; les églises étaient fermées ou profanées, les prêtres massacrés ou en fuite, la royauté abolie; le roi portait sa tête sur l'échafaud. Ces grands seigneurs que charmaient les paradoxes de leurs sophistes n'avaient pas réfléchi qu'un peuple de domestiques, debout derrière leurs fauteuils, ne perdait rien de ce qui se disait à la table. Ces jolies dames n'avaient pas songé que ces romans et ces livres qu'elles laissaient traîner dans leurs boudoirs et sur leurs tables de nuit, leurs femmes de chambre les lisaient, et qu'en imitant leurs modes on se faisait une distinction d'imiter aussi leur hardiesse de sentiments et de mœurs. Rien de si contagieux que la pensée! Elle coule et se répand par mille canaux inconnus. Celui qui croit ne l'avoir confiée qu'à l'oreille de quelques amis la retrouve avec effroi dans son village: elle l'a devancé et l'attend à la porte de son château avec des faux et des torches. En France surtout, de la pensée à la parole, de la parole à l'action, à peine y a-t-il le temps qu'il faut à l'éclair pour fendre le ciel d'un bout de l'horizon à l'autre.

Que serait-ce aujourd'hui que les écrivains ne s'adressent plus à un petit nombre de lecteurs protégés du moins contre l'erreur par leurs intérêts, leurs lumières, par leur frivolité même, mais aux masses qu'enflamme aisément l'espoir d'un sort meilleur et qui prennent tout au sérieux? Si l'on parvient une fois à leur persuader qu'il n'y a ni Dieu, ni vie future, ni justice à venir, et que la jouissance de l'heure actuelle est tout, comment croire qu'elles n'exigeront pas leur part immédiate de cette jouissance et qu'on les arrêtera par un froid *ce n'est pas possible?* Quand elles auront brisé le joug de la foi, qui ne sera plus pour elle que le joug de la superstition, respecteront-elles davantage celui des lois? et quand elles ne verront plus dans la religion que l'intérêt des prêtres, seront-elles bien loin de ne voir, dans les maximes sociales les plus sacrées, que l'intérêt des riches, dans la morale qu'un frein ridicule à leurs plaisirs? Ah! si l'écrivain qui produit un livre licencieux et l'éditeur intéressé qui le répand pouvaient être témoins de tout ce que la lecture de ce livre enfante de dérèglements dans les imaginations, de désordres dans les familles, de malheurs et de crimes, leurs remords vengeraient suffisamment la justice: ils n'auraient pas besoin d'une autre punition.

Dieu merci, les livres qui s'adressent aux grossières passions sont rares aujourd'hui, plus rares, je le crois, que jadis. Aucun écrivain de quelque valeur ne voudrait se déshonorer en y attachant son nom. Mais d'autres livres, plus sérieux par le fond et par la forme, ne courent-ils pas le risque d'aboutir à des effets pareils? Pour établir ce que l'on croit une vérité, vérité de pure théorie souvent ou du moins toujours contestable, faut-il s'exposer à ébranler d'autres vérités qui sont le fondement même de l'ordre public et de la vie sociale? Un système n'intéresse guère le commun des hommes que par les conséquences morales et pratiques qu'ils en tirent; malheur à qui leur fournit, fût-ce sans le vouloir, un prétexte pour fermer l'oreille au cri de leur conscience et lâcher la bride à leurs désirs! Écrivains, qui êtes aujourd'hui à vous-mêmes votre police et votre censure, qu'un sentiment de délicatesse et d'honneur vous engage donc à redoubler de vigilance sur vos œuvres, à peser sévèrement tout ce qui sort de votre plume, à calculer d'avance le plus éloigné retentissement que peut avoir un mot malheureux, une erreur qu'accrédite le prestige du talent!

Pour la première fois, l'humanité a entrepris une grande et terrible expérience; la lutte est libre entre le bien et le mal, entre l'erreur et la vérité: expérience insensée, si ceux qui la tentent n'avaient pas une foi profonde dans l'ascendant victorieux du bien sur le mal, de la vérité sur l'erreur! Une lutte de ce genre a nécessairement ses alternatives. Quelquefois c'est le mal et l'erreur qui semblent tout près de l'emporter: on s'effraye, on se décourage, on se demande si ce que l'on avait cru un progrès n'est pas une décadence.

Ayons meilleur espoir. La décadence n'est qu'apparente, le progrès est réel. L'esprit humain est en travail..... Une ère nouvelle commence; je suis de ceux qui ont foi dans l'avenir.

S. DE SACY
(De l'Académie française.)

UNIVERSITÉ D'UTRECHT.

(CONFÉRENCES PUBLIQUES.)

M. SCHRŒDER VAN DER-KOLK (1).

L'existence indépendante de l'âme prouvée par les différents états de l'homme aux divers âges de sa vie.

Lorsque nous portons nos regards sur la nature, nous admirons la variété infinie de ses œuvres et cette harmonie qui partout fait apparaître le but; mais rien n'excite autant notre admiration que la somme de vie et de mouvement répandue dans le monde organique. Dans le règne végétal comme dans le règne animal, les formes disparaissent et se créent sans cesse; cependant l'ensemble persiste toujours sans que nous puissions apercevoir la puissance mystérieuse qui crée tout, qui conserve tout.

Si nous examinons un organisme isolé, si nous cherchons à déchiffrer le lien qui existe entre les appareils organiques et les manifestations de la vie, nous y retrouvons ce même ordre, cette même harmonie; nous voyons que partout, dans la création, les effets sont conformes aux causes, et que chaque partie du tout existe non-seulement pour elle-même, mais pour la conservation de l'organisme tout entier. Dans la plante comme dans l'animal, tout est conforme aux nécessités de l'existence, des habitudes et des besoins. Nulle part aucune omission; rien de superflu ou d'inutile; tout proclame le grand maître dont la perfection se reflète dans ses œuvres.

Si nous considérons maintenant l'homme, nous trouvons, à côté des influences corporelles et des forces nerveuses qui se manifestent dans son corps, une faculté nouvelle et supérieure, une intelligence que nous ne rencontrons nulle part à un si haut degré dans le reste de la nature vivante. Dans l'homme, nous trouvons le *moi* supérieur, l'esprit doué de jugement et de raison, qui étudie les merveilles de la nature et les comprend, calcule les effets et les causes, approfondit tous les secrets de

---

(1) M. Schrœder van der Kolk, mort il y a quelques années, était un des plus savants professeurs de l'Université d'Utrecht et un physiologiste d'une grande renommée. Il s'est beaucoup occupé de la question des rapports de l'âme et du corps, et l'a traitée dans une série de conférences récemment publiées en allemand par son fils. C'est la plus importante de ces conférences que nous donnons ici. On remarquera que le professeur hollandais établit la spiritualité de l'âme sur des observations physiologiques; c'est un médecin qui parle, et qui arrive par la méthode expérimentale aux mêmes conclusions que les psychologues.

l'univers et s'élève jusqu'au Créateur lui-même, dans lequel il admire la sagesse infinie et l'origine de toutes les œuvres de la création.

De tout temps on s'est appliqué à sonder la nature de ce principe supérieur, à étudier les liens qui existent entre l'âme et le corps. En général, on regarde l'âme comme un principe supérieur et indépendant, auquel le corps ne sert que temporairement de demeure et d'instrument. Cependant un certain nombre de savants de nos jours ne veulent voir dans l'âme que le résultat de forces qui sont particulières au corps animé et inhérentes à la matière, ou bien une force produite par les modifications des substances nerveuse et cérébrale. D'après Louis Fick, l'âme est le résultat de la réunion des courants nerveux principaux; par conséquent, elle est dépourvue de toute existence indépendante. D'après Fick l'âme et le corps font un seul et même tout; l'âme est une avec la matière, dont elle est le produit, et elle est aussi fugitive, aussi instable que les formes de la matière dont elle tire son origine.

L'âme et le corps réagissent harmoniquement l'un sur l'autre dans un but déterminé, il est impossible de le nier. Le corps agit sur l'intelligence et exerce une grande influence sur toutes les manifestations de notre principe supérieur; c'est un fait prouvé par l'expérience journalière. Les différences de caractères, les passions, les inclinations, et surtout la folie, en sont des exemples bien connus.

L'étude de la nature et l'examen de tous les phénomènes nous conduisent-ils réellement à affirmer que notre *moi* supérieur provient des forces corporelles les plus élevées et qu'il est le résultat d'une série d'actions chimiques? Une étude plus approfondie ne nous prouve-t-elle pas plutôt que l'âme n'est pas un produit direct du corps, mais que celui-ci n'est que l'instrument dont se sert notre âme, et que ce principe indépendant, dont la nature nous échappe, habite le corps, qui lui sert à accomplir ses destinées supérieures?

Je veux essayer d'ouvrir le livre de la nature et d'y chercher l'explication de ces graves questions, encore si mystérieuses; nous allons étudier l'homme dans les phases successives de son développement individuel, surprendre les premières manifestations de l'intelligence chez l'enfant, en suivre les transformations chez le jeune homme, l'épanouissement complet chez l'homme, enfin la maturité chez le vieillard. Nous verrons bien si notre *moi* supérieur, notre entendement, notre raison et notre vie morale sont des produits de forces matérielles. Ils devraient être évidemment aux différentes époques de la vie toujours proportionnels à ces forces, si le corps et l'âme étaient réellement une seule et même chose. En est-il ainsi? Examinons.

Dès son entrée dans ce monde, l'enfant reçoit des impressions qui le réveillent du sommeil où il a été jusque là plongé, à peu près complétement, à l'abri de toutes les influences extérieures. Ses sens ne sont pas encore développés au point de percevoir d'une manière exacte la nature de ces impressions; ses forces intellectuelles sont encore incapables de les distinguer : le nouveau-né éprouve des sensations, il ne perçoit pas.

La vie de l'âme chez l'enfant consiste, à l'origine, en une succession d'impressions. A cette première école, l'enfant apprend à distinguer les impressions les unes des autres; peu à peu il parvient à s'en faire une idée plus exacte. Les sensations le conduisent aux perceptions; elles offrent à l'esprit le premier aliment, les premiers matériaux sur lesquels s'exerce la pensée. L'enfant semble rester étranger à toutes les sensations autres que la faim ou la soif, à l'exception toutefois de la lumière, qui frappe ses yeux. Dans le sein de la mère, la nutrition se faisait d'une manière régulière, sans interruption aucune; maintenant la sensation désagréable de la faim ou de la soif le réveille de temps en temps de son sommeil bienfaisant et lui arrache un cri involontaire. Sa propre voix est pour lui une des premières perceptions. Comme la nature a pourvu à tout, les mouvements nécessaires à la succion se produisent d'eux-mêmes, sans exiger de la part de l'enfant la moindre réflexion ni la moindre volonté; chaque fois que ses lèvres touchent un objet étranger, elles se mettent à sucer; des nouveau-nés auxquels manque le cerveau sucent très-bien.

Mis à la mamelle, l'enfant y trouve la satisfaction de ses premiers besoins; c'est à la mamelle qu'il éprouve pour la première fois la sensation agréable que procure la satiété ou l'apaisement d'un besoin; c'est là qu'il ressent la première jouissance de la nouvelle vie dans laquelle il vient d'entrer. Le retour périodique de ce besoin et la douce satisfaction qui en suit l'apaisement donnent à cette perception plus de consistance qu'aux autres sensations plus fugitives. Lorsqu'il éprouve une sensation même étrangère à la faim et à la soif, il tourne sa petite bouche, comme pour recourir au sein maternel. Mais sa conscience encore confuse fait ainsi le premier pas vers l'émancipation de son intelligence; c'est le premier indice de la mémoire; l'enfant conserve un vague souvenir d'un premier contentement.

Les organes des sens sont encore incomplets, et ce n'est que peu à peu que l'enfant devient apte à percevoir des impressions variées. Celles qu'il reçoit sont modérées par un sommeil presque continu.

Dans les premiers jours, le nouveau-né paraît sourd ou au moins n'entend guère. La caisse du tympan est encore remplie de liquide que l'air ne paraît remplacer que très-lentement. La présence d'un liquide dans la caisse du tympan doit produire, chez l'enfant comme chez les personnes plus âgées, une surdité complète. Au bout de quelques semaines cependant, j'ai remarqué à plusieurs reprises que les enfants perçoivent de légers bruits. Toujours est-il que, dans les premiers temps, le bruit ne trouble pas le sommeil de l'enfant.

C'est à la vue que l'enfant doit ses premières perceptions; c'est par elle qu'il se met en communication avec

le monde extérieur. J'ai souvent observé que quelques heures à peine après la naissance, les yeux de l'enfant suivent les mouvements d'une lumière un peu éloignée. D'après Burdach, dont les remarquables observations me servent de guide, ce fait distingue l'enfant de tous les jeunes mammifères. La courbure très-prononcée du cristallin indique cependant que l'œil s'applique surtout sur les objets voisins. L'immobilité de l'œil dans les premiers jours et la présence de la membrane pupillaire, qui persiste dans certains cas, paraissent troubler la vue ; l'enfant se réjouit à la vue de la lumière, mais il ne voit pas encore nettement, il ne perçoit pas.

Au commencement, l'enfant suit des yeux la lumière, plus tard les objets éclairés éveillent dans son esprit une activité particulière ; la lumière produit sur lui une impression agréable, et dans l'obscurité il donne des témoignages de son mécontentement.

Sous l'influence de ces impressions sans cesse renouvelées, l'enfant acquiert, dès les premiers mois, une certaine connaissance des objets. Tout ce qui lui est inconnu paraît le contenter, et le premier sourire involontaire qui anime ses petites lèvres met en extase la mère attentive, qui épie et admire le rapide développement de son enfant chéri. Dans le troisième mois, il exprime déjà très-clairement son plaisir ou son mécontentement. Dans les premiers temps, dès qu'il avait faim, il se mettait à crier et ne cessait qu'au moment où, mis au sein de sa mère, il y trouvait la satisfaction de ses besoins ; à partir du troisième mois, il se tait dès qu'on le soulève pour le mettre au sein. Une expérience renouvelée lui a appris que la satisfaction ne se fera pas attendre. Il connaît maintenant les conséquences de ses pleurs, et il crie dans l'intention d'obtenir quelque chose. Ainsi se développe peu à peu l'activité spontanée de l'esprit; la mémoire croît et l'enfant témoigne sa volonté.

Considérons d'un peu plus près cette admirable série de manifestations. L'âme et le corps doivent être *un ;* l'âme n'est, dit-on, qu'une force nerveuse ou cérébrale : est-ce là une conséquence d'une observation impartiale de la nature? Chaque nerf, chaque partie du cerveau n'agit que d'après une impression reçue, et non par lui-même ; son action se fait toujours de la même manière. Chez l'enfant, au contraire, nous voyons un principe nouveau, un être ou une faculté agissant par elle-même, sortir pour ainsi dire du sommeil. A ce principe, nous reconnaissons une volonté libre, une conscience, ce qui n'a lieu pour aucune force nerveuse ; cet être agit sur le cerveau et sur la force nerveuse, reçoit des impressions et les perçoit, les conserve et les modifie, se les approprie et les émet de nouveau, sans cependant les réfléchir instantanément comme un miroir. Cet être agit d'après sa propre volonté et ne suit plus simplement une excitation extérieure. Je ne puis donc lire dans la nature cette identité de l'âme et du corps, j'y lis, au contraire, que l'âme est un principe indépendant appelé à un développement ultérieur.

Ainsi l'esprit de l'enfant subit d'une manière passive les impressions et ne leur oppose aucune action propre ; de même son esprit n'agit pas encore sur son corps. Les premiers mouvements se produisent involontairement et sans but ; l'enfant n'a pas encore l'intention de saisir quelque chose, il ne domine pas encore les mouvements de ses petits bras. Il porte de très-bonne heure ses petites mains à sa bouche. A partir du troisième mois, il cherche à saisir les objets ; bientôt il essayera de se tenir debout. Le toucher véritable n'arrive que plus tard ; il exige une plus grande activité de l'esprit et plus de réflexion. C'est une grande erreur de croire, avec certains auteurs, que l'enfant n'acquiert que par le toucher les premières notions de distance et de grandeur, en un mot, qu'il n'apprend à voir que par le toucher. L'enfant distingue des objets différemment éloignés longtemps avant de les comprendre et de les examiner ; il n'est pas encore capable des jugements que lui attribue la fantaisie de ces auteurs qui se figurent voir dans l'enfant un petit philosophe philosophant sur les propriétés des choses et tirant des conclusions.

Vers la fin du troisième mois, le développement suit une marche plus rapide ; l'attention devient plus soutenue ; l'imitation apparaît. J'ai vu des enfants de cet âge remuer un peu les lèvres pour imiter le bruit fait devant eux. Le changement rapide des objets qu'il a devant lui réjouit l'enfant, qui pousse alors des petits cris de joie. C'est en ce moment qu'apparaissent les premiers mouvements de colère, les premières passions, qu'il est si difficile de combattre plus tard ; l'enfant exprime clairement son mécontentement et sa colère ; il crie, il frappe de ses petits pieds et se démène autant que possible lorsqu'on le lave ; les différentes intonations de ses cris dépeignent ce qui se passe en lui. « Nul animal, dit Burdach, n'est aussi impatient, ne se démène avec autant d'impatience que l'homme dans les premiers jours de sa vie ; l'homme seul trouve trop étroites les bornes de sa vie, parce qu'il est doué d'une force supérieure, parce qu'il est appelé à la liberté. »

En même temps que les passions, se développent aussi le cœur et les sentiments. Dans les premiers temps, l'enfant est indifférent et inaccessible au plaisir. Ce sentiment ne s'éveille en lui qu'à la suite d'une série d'impressions agréables. D'abord les sensations analogues à celles qu'il éprouve à la vue d'objets brillants peuvent seules lui procurer du plaisir ; plus tard, la douce voix de sa mère le réjouit ; à partir du quatrième mois il pousse des cris de joie lorsqu'on lui parle doucement ou qu'il voit un visage ami. Peu à peu il ressent le besoin de goûter ce plaisir, il devient sociable et ne veut plus rester seul. Par l'habitude, commence à se développer son éducation. L'habitude journalière l'attache tout d'abord à sa mère, chez laquelle il trouve le repos et le contentement ; plus tard il s'attache aux

autres membres de la famille. Ce besoin de sociabilité est le premier germe de l'amour naissant de l'amour, et le plus noble sentiment de l'homme, l'amour, s'adresse ainsi en premier lieu à la mère, à la famille, plus tard à l'humanité tout entière. Ce sentiment est surtout provoqué par l'oreille, par le son de la voix humaine. Nous avons un exemple frappant de l'influence de l'ouïe sur ce sentiment dans les sourds-muets de naissance, d'ordinaire moins sociables et plus entêtés que les autres personnes; ils dominent bien moins facilement leurs passions que les aveugles-nés. La voix plaintive des malheureux nous émeut plus vivement que le spectacle de leur misère. L'ouïe agit plus puissamment sur nous et parle mieux au cœur, la vue agit davantage sur la raison.

Plus tard l'enfant distingue plus vite les objets inconnus de ce qu'il connaît déjà: il ouvre de gros yeux à l'approche d'un étranger, détourne la tête, se cache sur le cœur de sa mère, se met à pleurer. Un nouveau sentiment apparaît, la peur.

Il distingue maintenant ce qui lui est agréable et reconnaît ce qui mérite d'attirer son attention; il veut saisir les objets; dans ce désir se manifeste le premier besoin de posséder. L'enfant est encore complétement égoïste. L'idée que quelque chose puisse appartenir à un autre ne se développe que plus tard, à la suite de privations et de sacrifices; il faut pour cela qu'il surmonte ses désirs, qu'il se domine. Nous ne pouvons nous étonner de voir que l'enfant trouve une certaine répugnance à se priver de quelque chose, lorsque nous voyons tant d'hommes rester, à cet égard, des enfants toute leur vie.

Si l'on satisfait tous les désirs de l'enfant, s'il remarque qu'on remplit tous ses vœux, qu'on lui donne tout ce qu'il demande, il apprend de mieux en mieux à connaître la puissance de sa volonté, et par ses cris il sait se procurer tout ce qu'il ne peut prendre lui-même. Si, au contraire, on ne lui cède pas constamment, si de temps en temps il éprouve un refus, il apprend à dominer ses désirs et devient obéissant. Satisfaire immédiatement tous les désirs de l'enfant, c'est le rendre esclave de tous ses désirs; en lui donnant toujours raison, on le rend capricieux et entêté, et il n'apprend pas à se dominer.

L'entêtement de l'enfant nuit à son développement, et si la force des circonstances ne brise pas plus tard cette disposition, il risque fort de n'être jamais qu'un enfant gâté.

De mois en mois son activité intellectuelle s'accroît. Sa mémoire devient meilleure, il manifeste son plaisir à la vue d'objets qu'il a déjà vus; bientôt même il se rappelle des objets qu'il n'a plus sous les yeux, il lui devient possible de se les figurer, de les voir en imagination; son imagination s'éveille et se trahit par les rêves.

Dans le cinquième et dans le sixième mois, l'enfant commence à s'occuper des objets qu'il a sous la main, son esprit devient plus actif; il commence à jouer et cherche à comprendre ce qu'il voit. Ses désirs se manifestent par des sons déterminés, et dès le huitième mois il cherche à imiter les sons et les paroles: pour la première fois il ne se contente plus d'exprimer ses désirs par des sons, il cherche à rendre ses idées par des mots; il apprend les langues avec une facilité presque incompréhensible.

Remarquons cependant que l'enfant connaît la signification d'un certain nombre de mots avant de savoir les prononcer; c'est ainsi qu'il connaît les noms de ses parents. Nous sommes loin d'apprendre aussi facilement les langues étrangères dans un âge plus avancé; il nous faut un interprète, un maître, une grammaire, un dictionnaire. L'enfant apprend à parler sans tout cela. Il n'a ni dictionnaire ni interprète; certains noms se présentent plus souvent que d'autres et il les connaît mieux; mais souvent ces mots changent complétement de signification. Quelle attention ne lui faut-il pas pour comprendre les différentes acceptions de certains adjectifs qui qualifient souvent des objets complétement différents (*cher* enfant; cet habit est *cher*; *beau* temps; *beau* jouet; *beau* discours); quelle difficulté pour comprendre les mots abstraits qui désignent les idées de temps et d'espace, quelle pénétration pour se rendre compte des différents nombres, des différentes couleurs! Pourtant nous avons des exemples nombreux d'enfants apprenant en même temps deux ou plusieurs langues avec une facilité étonnante sous la direction de domestiques de différents pays.

L'enfant apprend avec une facilité merveilleuse, qui l'élève beaucoup au-dessus des animaux. Le perroquet apprend bien à prononcer quelques mots isolés, mais il n'en comprend pas la signification. On ne peut jamais apprendre à l'enfant que les noms des objets et des personnes; toutes les choses abstraites, les qualités particulières qui ne représentent pas directement l'objet, tout cela, l'esprit de l'enfant l'apprend par un travail propre, d'après une méthode inconnue.

Nous voyons par là comment le corps facilite l'éducation de l'esprit; il ne lui transmet pas simplement des sensations, des sons ou des mots, il possède en même temps la propriété de rendre les pensées par des sons et des mots, par le langage. L'esprit et la raison se développent par ce moyen. Le langage et la signification des mots rendent l'enfant plus attentif aux objets environnants, dont il apprend ainsi à connaître les propriétés. Les mots et les noms sont des signes intellectuels pour notre mémoire; le nom nous rappelle la chose. L'enfant n'apprend qu'en dernier lieu et très-difficilement les nombres; nous constatons de même que les peuples peu civilisés ont des systèmes numériques très-imparfaits. Si nous-mêmes, comme l'a fait remarquer avec raison M. Gerdy, nous essayons de compter le nombre d'ouvrages contenus dans notre bibliothèque sans faire usage des nombres, nous pouvons à peine arriver à dix sans nous embrouiller.

C'est le langage qui permet à l'homme de s'élever à un

si haut point au-dessus des animaux; c'est le langage qui lui permet de développer sa raison et ses facultés naturellement supérieures à celles des animaux; la raison se développe en même temps que le corps et par le corps. S'ensuit-il que nos facultés intellectuelles et nos pensées soient les produits de la matière et les manifestations des forces matérielles du corps, ou bien sont-elles les manifestations d'un principe particulier, au développement duquel le corps doit contribuer? En d'autres termes, l'esprit humain, comme l'esprit des animaux, n'existe-t-il qu'à cause du corps? ou bien le corps périssable existe-t-il pour l'esprit? Est-il, oui ou non, le serviteur terrestre destiné à prêter son concours au développement de l'esprit?

La parole, cette faculté incomparable de l'homme, ne tire pas du tout son origine de l'organisation du corps et de l'organe vocal, ainsi que Burdach le fait remarquer avec raison. Certains animaux peuvent imiter la parole, prononcer des mots, sans pour cela être doués du langage. Le sourd-muet, au contraire, se crée, à la place de la parole qui lui manque, un langage de signes qui n'existe chez aucun animal.

Le langage repose sur la faculté que possède l'homme de réunir dans une idée unique les caractères généraux des phénomènes, et sur sa tendance à figurer l'idée par des signes sensibles; la manière même dont ces signes sont reliés lui permet d'exprimer toutes ses pensées. Le langage n'est pas un don immédiat de la nature, mais bien une invention de l'esprit, car chaque peuple a sa langue propre; ce que l'homme possède naturellement, c'est la tendance au langage. Un enfant élevé au milieu d'enfants sourds et muets se créerait une langue propre. C'est ce que nous voyons chez les sourds-muets. Les sourds-muets aveugles de naissance apprennent à parler par le toucher et se développent complétement, quoique leur intelligence soit inaccessible à la plupart des sensations extérieures. L'intelligence et les sentiments ne sont donc pas les résultats des sensations; ils habitent le corps à l'état de principe indépendant.

Je ne puis m'empêcher de vous communiquer l'histoire vraiment touchante de Laura Bridgman, que Burdach nous raconte avec plusieurs autres histoires d'aveugles et de sourds-muets, dans ses «*Blicke ins Leben.*» Cette jeune fille, née dans l'Amérique du Nord, était aveugle et sourde-muette; elle n'avait pas d'odorat, et son goût était tellement faible qu'elle confondait presque toujours une infusion de rhubarbe avec une infusion de thé; malgré cela, son intelligence se développa et elle était douée de sentiments très-délicats. Elle avait huit ans en entrant dans l'institution des aveugles à Boston, en 1837; elle se sentit bientôt heureuse et se montra reconnaissante envers ses maîtres, parce qu'elle trouvait plus de nourriture intellectuelle dans l'institution que dans la maison paternelle, à Hanovre, dans l'Amérique du Nord. Six mois après son entrée dans l'institution, elle reçut la visite de sa mère: elle promena ses mains sur les habits et sur les mains de sa mère sans la reconnaître, elle la quitta ensuite, la prenant pour une personne étrangère. Le souvenir de la maison paternelle s'était affaibli au milieu du grand nombre d'objets et d'impressions qui avaient attiré son attention. Elle manifesta du plaisir en recevant un collier de perles qu'elle avait porté autrefois et fit comprendre à M. le docteur Howe, directeur de l'institution, que ce collier lui avait été donné pendant qu'elle était chez ses parents; mais elle repoussait toujours sa mère, qui voulait l'embrasser, et retournait auprès de ses condisciples. Sa mère, lui ayant fait parvenir un autre objet qu'elle avait connu dans la maison paternelle, elle devint très-attentive, examina l'objet de plus près et fit comprendre à M. Dowe que la dame qui le lui avait remis devait venir de Hanovre; elle en toléra quelques caresses, mais s'en éloigna bientôt avec indifférence. Quelques instants après, la pauvre mère affligée s'approcha de nouveau de la jeune aveugle; ce nouveau témoignage d'affection fit penser à celle-ci que cette personne ne pouvait pas lui être étrangère; elle recommença à lui toucher attentivement les mains, puis tout à coup pâlit et rougit tour à tour; l'espoir et le doute se combattaient dans son esprit. La mère l'attira vers elle et l'embrassa; le doute n'était plus possible; elle se jeta à son cou, et à partir de ce moment ne songea plus à s'éloigner; elle avait oublié camarades et jouets. Lorsque sa mère la quitta, cette pauvre jeune fille de neuf ans fit preuve de beaucoup d'intelligence, de réflexion et de cœur. Elle accompagna sa mère hors de l'institution en se serrant tout à fait contre elle; ensuite elle tâtonna tout autour d'elle pour reconnaître l'endroit où elle se trouvait. Reconnaissant une maîtresse chérie, elle s'attacha d'une main à celle-ci tout en serrant convulsivement sa mère de l'autre main; laissant enfin partir sa mère, elle se retourna et suivit en pleurant la maîtresse.

Cette preuve touchante des plus beaux sentiments, ce raisonnement chez un enfant si peu accessible aux impressions du dehors, ne sont-ce là que de simples manifestations d'une force matérielle, résultant d'une transformation de substances? Ne sommes-nous pas plutôt en présence d'un être indépendant, libre et se développant par lui-même, s'élevant par-dessus tous les obstacles, quoique l'imperfection de tous les organes de ses sens dépasse tout ce qu'il est possible de trouver chez un animal? Ce n'est pas le retour périodique des sensations, que nous ne ressentons presque plus à la fin, qui perfectionne nos organes, c'est au contraire l'attention spontanée que porte l'esprit à telle ou telle perception. L'aveugle-né possède un toucher plus délicat; qu'il recouvre la vue, et ce toucher perfectionné se perdra peu à peu, parce que l'attention de l'esprit se tournera davantage vers la vue. Ainsi, ce ne sont pas nos organes, mais bien l'esprit, agissant d'une manière toute spontanée, qui rend possibles des perceptions plus exactes.

Traduit, pour la *Revue des cours*, par E. FELTZ.

— La fin très-prochainement. —

SOIRÉES LITTÉRAIRES DE LA SORBONNE.

M. TALBOT (1).

Rieurs mélancoliques (Villon, Scarron, Molière).

Mesdames, messieurs,

Mieux vaut de ris que de larmes escrire
Pour ce que rire est le propre de l'homme.

C'est la devise inscrite par Rabelais au début de cet immense éclat de rire qui s'appelle *Gargantua* et *Pantagruel*.

Faut-il l'adopter sans réserve? Je ne le crois pas. On entendrait, comme un écho, retentir, à côté de cette joyeuse devise de la gaieté, cette parole douloureuse : « Toute créature gémit ». Et de fait nous sentons tous, nous savons tous combien est vraie la parole du poëte, que de la source même de notre joie surgit quelque chose d'amer, qui nous prend à la gorge, au milieu même des fleurs. Et Montaigne dit, en commentant Lucrèce, que nous ne goûtons rien de pur, et que notre extrême volupté a toujours quelque air de gémissement et de plainte. Seulement Montaigne se hâte d'ajouter que nous sentons au dedans de nous quelque ombre de friandise et de délicatesse, qui nous rit et nous flatte au giron même de la mélancolie.

Ne serait-ce pas, messieurs, ce propre de l'homme que nous n'avons pas trouvé dans Rabelais, ni dans la parole qui répondait à la sienne? Je le croirais volontiers. Descartes, dans son beau *Traité des passions*, qui est une analyse admirable du cœur humain, et qui a servi de modèle à Joubert et à M. de Laténa, Descartes dit que le rire de Démocrite et les pleurs d'Héraclite procèdent d'une seule et même cause, et Pascal répète la même chose après Descartes.

Or, quelle est la cause identique de deux sensations si différentes en apparence?

Voici ce que la psychologie et l'esthétique nous répondent. Tout fait, tout mot inattendu, instantané, qui étonne ou qui contrarie notre sensibilité, notre intelligence ou notre volonté, provoque en nous le rire ou les larmes. Ainsi une rupture d'équilibre ou l'affirmation simultanée de deux rapports nécessaires et contradictoires, voilà l'essence des larmes et du rire. Ce mélange contrasté, dont nous cherchons ici la cause, ne nous étonnons donc pas de le trouver dans un même esprit, dans un même cœur, puisque ces deux éléments, qui semblent, au premier abord, se combattre et s'exclure, forment le fond de l'âme humaine. Allons même plus loin, et disons qu'il n'y a de véritables âmes, de véritables œuvres de poëtes et d'artistes, que celles dans lesquelles se fondent ces deux éléments opposés.

Seulement, messieurs, n'appelons pas rieurs les amuseurs publics, les diseurs de bons mots ou de farces au gros sel, les baladins, les bouffons, les sottisiers de plume ou de langue, qui cherchent à provoquer un rire sans délicatesse, sans élévation, sans moralité, sans intention utile. A la vraie plaisanterie se mêle toujours quelque chose de sérieux. Celui qui plaisante ainsi se fait estimer. C'est une qualité d'honnête homme.

D'un autre côté, n'appelons pas mélancoliques les impatients, les furieux, les fielleux, les bilieux, les envieux, les hypocondres, les hypocrites, les hommes qui cherchent à déprécier leurs semblables parce qu'ils se prisent trop eux-mêmes. Ces hommes-là, on ne les aime pas, tandis qu'on aime les vrais mélancoliques. La vraie mélancolie, comme la vraie grandeur, n'a rien de convulsif ou de violent. Au contraire, elle est douce, tendre, humaine; elle pleure en souriant. Il faut en demander le secret à Socrate, à Virgile, à Dante, à Shakspeare, à Cervantès, à Callot, à Racine, à Mozart.

La liste serait longue, messieurs, en nous bornant même à la France, des poëtes ou des artistes qui nous offrent un modèle de ces âmes, qui, suivant un mot de lord Byron, oscillent comme un pendule entre le sourire et les larmes, ou bien qui goûtent, comme la Fontaine, les sombres douceurs d'un cœur mélancolique.

Nous nous sommes particulièrement borné à trois d'entre eux : Villon, Scarron et Molière; et nous avons choisi de préférence trois poëtes, parce que c'est dans le cœur des poëtes que vibre d'une manière plus vive et plus émouvante cette fibre, soit gaie, soit mélancolique, qui constitue le véritable fonds de la complexion intellectuelle et morale.

C'est Villon, en effet, dont la gaieté folle éclate en douloureux retours, en soupirs navrants, lorsqu'il est en face de la faim, de la misère, de la prison et du gibet.

C'est Scarron, dont la petillante gaieté triomphe par moment des atteintes violentes de la goutte, mais qui finit par céder à ses douloureuses angoisses.

Enfin, c'est Molière riant et faisant rire, lorsqu'il a la mort dans l'âme et que son cœur ne peut se déprendre d'une tendresse jalouse, incorrigible et désespérée.

Il y a même, et vous l'avez déjà saisie d'avance, une certaine gradation dans ce que j'appelle le rire de la mélancolie. Il commence à poindre avec Villon, il balbutie avec la langue française. Il a ensuite quelque chose de plus marqué et pour ainsi dire de strident dans Scarron; jusqu'à ce qu'il prenne sa forme définitive, artistique, morale et humaine dans Molière.

I

François Villon naquit à Paris en 1431, la même année que Jeanne d'Arc expiait, sur le vieux marché de Rouen, la gloire héroïque d'avoir délivré la France des Anglais. Il naquit dans la Cité. C'est un véritable enfant de Paris. Suivant une conjecture de M. A. Campaux, qui a écrit sur Villon une étude très-remarquable, son père était

(1) Voyez d'autres conférences de M. Talbot, sur *Térence*, dans notre troisième année, page 351, et sur *le Décor au théâtre*, dans notre quatrième année, page 151.

cordonnier; sa mère n'avait reçu aucune éducation et *oncques de lettres ne sut*, comme il le dit lui-même. Cependant c'était une excellente femme qu'il adorait, et dont le doux souvenir et la pieuse figure firent, vers la fin de sa vie, germer et se produire le singulier contraste que nous remarquons en lui.

Villon, enfant de Paris, né dans la Cité, était un gamin, suivant l'expression consacrée; vous retrouverez chez lui une sorte de mélange du Jehan Frollo de *Notre-Dame de Paris*, et du Gavroche des *Misérables*. C'est dire que la rue était son royaume, ou plutôt les trente-six rues de la Cité, dans lesquelles il pouvait promener ses gamineries, ses caprices et ses espiégleries.

Plus tard, l'écolier fait connaissance avec quelques jeunes gens et commence une existence qui peut s'appeler déjà la *Vie de Bohème*. Vous connaissez, au moins par ouï dire, le livre de Henri Mürger : eh bien! l'on trouverait dans les œuvres de Villon des physionomies semblables à celles de Schaunard, de Colline et de Marcel. Ce furent, en effet, des jeunes gens de cette espèce qui formèrent la compagnie de chaque jour de Villon. C'est avec eux qu'il organisa ce qu'ils appelèrent des *Repues franches*. Qu'est-ce qu'une repue franche? Voici comment nous pouvons la caractériser : M. Alexandre Dumas fils, dans l'une de ses meilleures pièces, appelle les affaires «l'argent des autres»; les *repues franches*, c'est la cuisine d'autrui; c'est l'art de manger, non pas seulement sans payer le garçon, mais en s'appropriant le fond même de la cuisine, la partie solide du déjeûner ou du dîner.

Ainsi Villon s'en va au matin de la vie, léger, insouciant, semblable, comme Rutebeuf et comme Clément Marot, à l'hirondelle, mais à l'hirondelle volante et voleuse, pillarde, gaillarde et bavarde, cherchant partout pâture pour son nid affamé. Ce nid, quel est-il? Quelquefois la paille de la rue du Fouarre, sous laquelle il cherche à échapper aux lanternes des soldats du guet. D'autres fois, quelque grenier de la rue de la Savaterie, où il avait l'habitude de se réfugier. C'est là qu'il cherche à donner abri à sa nichée. Et quelle est cette nichée? Les sept péchés capitaux, sauf peut-être l'avarice.

Régnier a dit de ces viveurs débraillés, sans soin du lendemain, qu'ils vont bizarrement en poste à l'hôpital. Villon ne veut pas aboutir à cette cruelle et douloureuse perspective. Il se raccroche aux branches de la vie et aux broches des rôtisseurs. Il se reprend aux espérances de la jeunesse et à la cuisine des taverniers. Aidé de ses amis Robert Vallée, Jacques Cordon, René de Montigny, Jehan Raguyer, Jehan Mautaint, Pierre Basannier, Noé de Jolys et Colin de Cayeux, dont il nous a conservé les noms, et dont il était le père nourricier, il fréquente tous les endroits où se trouvent les meilleures fritures, les œufs pochés, les tartes, les flans, les sauces et les broucts. Il connaît admirablement l'art d'accaparer, sans payer, du poisson, des tripes, du vin, du pain, du gibier, du fromage, et afin de mieux parvenir à ses fins, il met dans ses intérêts quelque gente personne de la Cité, la belle heaulmière, la gentille gantière, Blanche la savetière, la gente saulcissière, Guillemette la tapissière, Jehanneton la chaperonnière, et enfin Catherine la bouchère. Cette liste rappelle encore quelques personnages féminins de la *Vie de Bohême*, de Mürger. Pour plus de ressemblance, Villon s'éprend enfin d'un véritable amour : il aime sincèrement l'une d'elles, appelée Catherine de Vauzelles.

Au milieu de ces ébats on songeait peu à l'Université, à la Sorbonne, dont Villon entendait cependant quelquefois sonner la cloche; mais avant tout l'appétit était bon, et il fallait, comme le disaient ces joyeux viveurs, mettre en pratique la maxime : Il n'est trésor que de vivre à son aise. Seulement, quand l'estomac se resserre, la conscience s'élargit, et l'on a des démêlés avec la justice, qui n'entend pas raillerie et qu'on ne désarme pas toujours par de l'esprit ou par des vers.

Villon, épris de Catherine de Vauzelles, lui présente des hommages auxquels elle fait bon accueil. Puis, je ne sais par quel caprice de femme (les femmes ont de tout temps été capricieuses), elle fait la dédaigneuse et encourt ainsi la colère de Villon, qui se venge d'elle par quelque rondeau méchant, ou par quelque épigramme piquante. La belle se plaint à la justice, on met la main sur Villon, et il est condamné à un supplice assez peu agréable, celui du fouet, qui, selon toute probabilité, reçut son exécution. Corrigé dès lors de l'amour vrai, de l'amour pur et platonique, il s'écrie :

Pour ce aymez tant que vouldrez,
Suyvez assemblées et fêtes;
En la fin ja mieux n'en vaudrez;
Et sy n'y rompez que vos têtes.
Folles amours font les gens bêtes :
Salmon en idolatria,
Samson y perdit ses lunettes,
Bien heureux est qui rien n'y a !

Pendant quelque temps après ce supplice, on perd Villon de vue. Il dit bien dans son *Testament*, cet étrange recueil poétique où se mêlent à la fois, dans leur plus grande intensité, le rire et les larmes, il dit bien qu'il part pour Angers, mais tout porte à croire qu'il ne se rendit pas dans cette ville. Peut-être était-il resté à Paris ou du moins dans les environs; c'est là que, dans une espèce de rupture de ban, il apprit le parler *jobelin*, c'est-à-dire l'argot des voleurs, dont on trouve des traces dans ses poésies, au grand désespoir des savants. Nous retrouvons Villon plus tard, en 1457, jeté, je ne sais pour quel motif, dans la prison du Châtelet et mis à la question qui pouvait lui être la plus désagréable, à la question par l'eau. Grande tristesse, en effet, pour un buveur qui avait voué tant de fois à tous les diables

Les taverniers qui brouillent notre vin.

Mais ce qu'il y eut de plus lamentable, c'est que quelques-uns de ses compagnons furent condamnés à mort et que la sentence fut exécutée. Villon eut la douleur de

voir son ami, Colin de Cayeux, pendu au gibet de Montfaucon. Nous devons à ce triste événement l'une des plus belles pièces de vers qu'il ait écrites; mais, pour Villon, n'était-ce point un peu cher payer une si haute inspiration ? Il dit dans ces beaux vers, tout empreints de poésie réaliste, mais qui ont cependant trouvé grâce aux yeux du sévère Boileau, il dit, en faisant parler les cadavres suspendus au gibet :

La pluye nous a debuez et lavez,
Et le soleil dessechez et noirciz;
Pies, corbeaulx nous ont les yeux cavez,
Et arrachez la barbe et les sourcilz;
Jamais nul temps nous ne sommes rassiz;
Puis ça, puis là, comme le vent varie,
A son plaisir, sans cesser, nous charrie,
Plus becquetez d'oyseaulx que dez a couldre.
Hommes, icy n'usez de mocquerie,
Mais priez Dieu que tous nous veuille absoudre!

Suivant une conjecture de M. Campaux, Villon, qui pouvait avoir le même sort que ses compagnons, aurait été grâcié à l'occasion de la naissance d'une princesse, Marie d'Orléans, fille du poëte Charles d'Orléans.

Là se place sans doute la composition des deux *Testaments*, car on ne sait pas bien à quelle époque l'un et l'autre furent composés. Puis, de nouveau, on perd Villon de vue. Nous l'avons comparé à l'hirondelle; vous voyez que, en effet, il change souvent de climat.

Nous le retrouvons cependant, en 1461, dans la prison de Meung-sur-Loire, où il avait été jeté par l'évêque d'Orléans, Thibault d'Aussigny, qui n'était pas endurant, à ce qu'il paraît. On entend, du fond de sa prison, s'élever cette douloureuse clameur :

Le lesserez là, le pauvre Villon!

On ne l'y laissa point. Louis XI, à son avénement au trône, passant par la ville de Meung, fit grâce au poëte. Peut-être voulut-il par là récompenser le patriotisme de celui qui avait voué au diable, par les malédictions les plus vives, qui voudrait mal au royaume de France.

Il aimait son pays, il aimait sa mère, et nous verrons que ce sont là deux sentiments qui l'ont sauvé, non-seulement de la mauvaise fortune, mais de l'oubli. Nous entrons, en effet, dans une nouvelle phase de la vie de Villon. Peut-être que les *Repues franches* et que le grand et le petit *Testament* eussent permis à Villon de transmettre son nom à la postérité; mais quel jugement eût porté de lui l'histoire? Tandis que nous voyons maintenant s'opérer en lui une sorte de transformation qui, jusqu'à la fin de sa carrière, influe sur son caractère et le change complétement. C'est probablement vers cette époque que, faisant déjà ces retours sur lui-même, il s'écrie, en produisant ainsi un des plus beaux vers de la langue française :

Je ris en pleurs et attends sans espoir.

On voit aussi qu'il se cherche sans pouvoir se trouver, et il dit quelque part :

Je connais tout, fors que moi-même.

Puis il regrette de n'avoir pas étudié :

Bien scay si j'eusse estudié
On temps de ma jeunesse folle,
Et à bonnes meurs dédié,
J'eusse maison et couche molle!
Mais quoy, je fuyoye l'escolle,
Comme faict le mauvais enfant....
En escrivant ceste parolle,
A peu que le cueur ne me fend.

Il plaint le temps qu'il était en jeunesse. Il aurait voulu étudier, parvenir à la célébrité, à la réputation. Et pourtant, en dépit de ses faiblesses, il a en lui une telle puissance, une telle force, qu'il devient poëte en dépit de lui-même.

Et qui hante-t-il à cette époque? Quels sont les lieux où il promène ses regards mélancoliques? Ce sont les cimetières :

Quand je considère ces testes
Entassées en ces charniers,
Tous furent maistres des requestes
Ou tous de la chambre aux deniers,
Ou tous furent porte-paniers;
Autant puis l'ung que l'autre dire,
Car d'évesques ou lanterniers,
Je n'y congnois rien à redire.

Et icelles qui s'inclinoient
Unes contre autres en leurs vies;
Desquelles les unes regnoient,
Des autres craintes et servies:
Là les voy toutes assouvies
Ensemble en ung tas pesle mesle;
Seigneuries leur sont ravies;
Clerc ne maistre ne s'y appelle.

Or, sont-ilz mortz, Dieu ayt leurs âmes!
Quant est des corps, ils sont pourriz;
Ayent esté seigneurs ou dames,
Souef et tendrement nourriz
De cresme, fromentée ou riz,
Leurs os sont declinez en pouldre,
Auxquels ne chault d'esbat, ne riz....
Plaise au doulx Jesus les absouldre!

Nous voyons ici, messieurs, une sorte de pressentiment de l'idée qui grandira d'une manière si vive, si saisissante, fécondée par le génie de Shakspeare et qui se reproduira dans Victor Hugo. Voyez s'il n'y a pas une grande ressemblance entre le tableau tracé par Villon et la scène suivante de Shakspeare :

LE FOSSOYEUR. — Cette tête de mort, seigneur, était la tête d'Yorick, le fou du roi.

HAMLET. — Donne, que je la voie. Hélas! pauvre Yorick! Je l'ai connu, Horatio; c'était une mine inépuisable de bons mots, une imagination vive et féconde; il m'a mille fois porté sur son dos; et maintenant je ne puis y penser sans horreur, sans que mon cœur se soulève..... Où sont maintenant tes sarcasmes, tes saillies, tes chansons, tes éclairs de gaieté, qui faisaient rire aux éclats tous les convives? Quoi! pas un seul lazzi pour te moquer de la grimace que tu fais? Les joues toutes décharnées? Va en cet état dans le boudoir de l'une de nos beautés du jour; dis lui qu'elle a beau faire, dût-elle mettre un pouce de fard, il faudra qu'elle vienne à ce visage-là. Fais-la bien rire en lui disant cette parole.

Telles étaient les pensées qui préoccupaient Villon lorsqu'eut lieu sans doute un de ces incidents qui déterminent la situation morale d'un homme. Hégésippe Moreau, dans une pièce de vers qui présente beaucoup d'analogie avec un grand nombre de celles de Villon, parle du sentiment religieux qui vint tout à coup se ré-

veiller dans son âme, un soir, lorsqu'il entrait dans une église :

Ces mille souvenirs couraient dans ma mémoire,
Et je balbutiai : « Seigneur, faites-moi croire ! »
Quand soudain sur mon front passa ce vent glacé
Qui sur le front de Job autrefois a passé.
Le vent d'hiver pleura sous le parvis sonore
Et soudain je sentis que je gardais encore,
Dans le fond de mon cœur, de moi-même ignoré,
Un peu de vieille foi, parfum évaporé.

De même Villon, entrant dans une des paroisses de la Cité, dans la paroisse de Saint-Éloi, si vous voulez, entend chanter un jour le cantique de la mort : « Où est Hector de Troie très-courageux ? Où est le très-savant roi David ? Où est Salomon, le très-prudent ? Où sont Hélène et Paris au teint rosé ? »

Ubi Hector Trojæ fortissimus ?
Ubi David rex doctissimus ?
Ubi Salomon prudentissimus ?
Ubi Helena Parisque roseus ?

Et alors il lui vient à l'esprit l'idée de cette ballade, dont le refrain est connu de tous :

Dites-moi où n'en quel pays
Est Flora, la belle Romaine ;
Archipiada ne Thaïs,
Qui fut sa cousine germaine ;
Écho, parlant quand bruit on mène
Dessus rivière ou sur estan,
Qui beauté eut trop plus qu'humaine ;
Mais où sont les neiges d'antan ?

La royne blanche comme un lys,
Qui chantoit à voix de sirène,
Berte aux grains piés, Bietris, Alis,
Harembourges, qui tint le Maine,
Et Jehanne, la bonne Lorraine,
Qu'Anglais brûlèrent à Rouen,
Où sont-ils, vierge souveraine ?
Mais où sont les neiges d'antan ?

Puis sa voix s'élève, le ton grandit jusqu'à une hauteur toute philosophique ; tout meurt, les papes, les empereurs, tout disparaît de la scène du monde ;

Qui plus ? Où est le tiers Calixte,
Dernier décédé de ce nom,
Qui quatre ans tint le papaliste ?
Alphonse, le roi d'Arragon,
Le gracieux duc de Bourbon,
Et Arthur, le duc de Bretagne,
Et Charles Septième, le bon,
Mais où est le preux Charlemagne !

Et nous retrouvons encore ici Shakspeare développant et complétant la pensée de Villon :

Alexandre est mort : Alexandre a été enterré ; Alexandre est redevenu poussière ; la poussière est de la terre, de la terre on tire l'argile, et qui empêche que cette argile, dernière métamorphose d'Alexandre, ne soit employée à boucher un baril de bière ? L'impérial César, mort et devenu poussière, sert à boucher un trou et à intercepter le passage de l'air ; et cette argile, qui tenait l'univers dans la crainte, va calfeutrer un mur pour nous défendre de la bise.

Quant au style de Villon, on peut dire qu'il a déjà tous les mérites de la langue française : la clarté, la variété, la souplesse, la grandeur, la force, la puissance, et c'est par là que s'explique l'immense réputation dont il jouit et mérite de jouir à travers les âges. C'est l'accent du cœur, c'est ce mouvement de la sympathie qu passe de la personnalité dans l'humanité. La voix mélancolique et rieuse de l'écolier parisien devient, on peut le dire, une note du grand concert des âmes. L'art est là tout entier ; toutes les théories esthétiques viennent se fondre dans cette formule : la vérité communiquée par la sympathie ; aller de l'âme à l'âme par la nature et par la vérité.

Qu'est-ce, en effet, que la belle scène des adieux d'Hector et d'Andromaque, où l'on voit pour la première fois les larmes mêlées au sourire ? Un soldat, partant pour la bataille, embrassant sa femme, donnant un baiser à son enfant qui pleure dans les bras de sa nourrice. — Qu'est-ce que la Diane chasseresse du parc de Versailles ? Une jeune fille dorienne prenant sa course, aspirant déjà l'arome des forêts, avec quelque chose de fier et de sauvage dans le regard. — Qu'est-ce qu'une sainte famille de Raphaël ? Un charpentier, un ouvrier qui regarde sa femme allaitant son enfant. — Qu'est-ce que la prière de Moïse ? Quelques mesures de musique avec un passage du mineur en majeur. — Mais faites courir à travers ces images, ces conceptions, ces créations de la pensée un souffle, une inspiration artistique, et vous vous élevez alors jusqu'au divin, vous créez des types consacrés, vous produisez des chefs-d'œuvre immortels.

II

Maintenant franchissons, à la manière de Shakspeare, un intervalle de deux cents années, et arrivons à une société plus polie que celle dans laquelle nous venons de passer quelques instants. Suivons cette longue file de carosses et de chaises à porteur qui se dirigent vers le Marais et qui entrent dans la rue Neuve-Saint-Louis, du côté de la rue des Douze-Portes. Le Marais était appelé, à cette époque, l'île de Cythère de Paris, probablement à cause des hôtels qu'habitaient Ninon de Lenclos et Marion Delorme. Montons au troisième étage d'une de ces maisons et entrons dans une chambre tapissée de damas jaune, où se sont déjà rendus de nombreux visiteurs. Nous y verrons parmi les hommes : Sarrazin, Ménage, Segrais, Scudery, Lamothe-Le-Vayer fils, le peintre Mignard, le chevalier de Méré, Villars, père du maréchal, les trois Villarceaux, le duc de Vivonne, le marquis de Coligny, le maréchal d'Albret ; puis, parmi les dames : mesdames Fouquet, de la Sablière, de la Suze, de la Lude, d'Hautefort, d'Escars, de Sévigné ; un jour même la reine de Suède vint s'y asseoir.

Cette société faisait contre-poids à l'hôtel de Rambouillet, déjà connu et un peu trop déprécié dès cette époque pour la quintessence de ses manières et de son langage. On sentait le besoin qu'il y eût quelque part à Paris un salon dans lequel on conservât franchement et sincèrement quelque chose de la vieille gaieté gauloise. Nous sommes dans ce salon.

Au moment où toutes les personnes que nous venons

de citer sont réunies, une porte s'ouvre, et deux valets apportent une sorte de gros paquet replié sur lui-même. On le dépose sur une chaise grise, au milieu du salon. Ce quelque chose, ça parle, c'est un homme, c'est Scarron. Si nous lisons la peinture qu'il nous trace de lui-même, il n'y a pas de figure de Bamboccio qui puisse lui être comparée. Vous pouvez voir dans ses œuvres le portrait si bizarre de cet homme façonné en Z, avec des angles plus ou moins aigus, et d'une maigreur telle qu'il lui manque même, comme il le dit, de quoi s'asseoir.

Guindé tant bien que mal sur sa chaise, il jase et cause comme une pie borgne ; il déborde de gaieté, de joie pétulante et petillante. C'est l'esprit français incarné dans un corps bizarre, plaisant, mais en même temps douloureux à voir. C'est le père adoptif du burlesque, le seul genre de paternité peut-être qui lui fût possible. Singulier mélange ! Ce corps disjoint, ce raccourci, ce mannequin humain, est un des hommes les plus gais de son temps. Il a reçu cet héritage de l'Italie, il s'est emparé de l'esprit de Burchiello, de Berni, de Caporali, de Mauro, de Battista Lalli. Déjà Régnier s'en était servi avant lui, mais Scarron va plus loin et donne au burlesque sa franchise la plus complète, sa plus sémillante gaieté.

Qu'est-ce que le burlesque? Une sorte de trompe-l'œil de l'esprit et du style, qui consiste principalement à grandir ce qui est petit, à rapetiser ce qui est grand, et qui réalise cette espèce de mariage des deux éléments contraires dont nous avons parlé, cette rupture d'équilibre qui constitue le plaisant.

Il y a là, je le veux bien, une sorte de déviation de l'esprit, comme il y a dans Scarron une déviation de la taille; mais toujours est-il que c'est encore une des formes de l'esprit et qu'il ne faut pas la bannir d'une manière absolue. Pris à petite dose, le burlesque peut contre-balancer ce qu'il y a parfois d'exagéré, au XVIIe siècle, dans l'alignement des pensées et dans le trop grand apprêt du langage.

L'un des poëmes le plus burlesque, le plus risible, de Scarron, le *Typhon*, est une sorte de caricature mythologique, du genre de celles que nous avons vues revivre de nos jours et dont on a fait abus. Le *Typhon*, c'est l'Olympe en goguette. Jupiter est en train de boire; il devise gaiement avec les dieux qui l'entourent, comme dans Aristophane et dans Lucien, lorsqu'il lui arrive une grêle de quilles lancées par Typhon et par les Géants. Alors Jupin se fâche. Il s'émeut de grands débats suivis d'une lutte terrible, dans laquelle le géant Typhon finit par succomber.

Jupin leur fit prendre le saut,
Et contraignit de faire Gille
Le grand Typhon jusqu'en Sicile,
Où de dessous le mont Etna,
Pu sortir du depuis il n'a.

Il ne manque à cette poésie que la musique de M. Offenbach.

Cependant ce n'est pas par le *Typhon* que Scarron est resté le plus connu ; c'est plus particulièrement par son *Énéide travestie*, qui lui fit de son temps une grande réputation et de nombreux prosélytes. Racine lui-même la lisait en secret, comme il lisait, tout jeune, le roman de *Théagène* et de *Chariclée*. Seulement il défendait bien à Boileau de le dire à son fils.

Voici le commencement de l'*Énéide travestie*, tel que le débitait Scarron à l'auditoire que nous avons vu rassemblé chez lui :

Je, qui chantai jadis Typhon
D'un style qu'on trouve bouffon,
Aujourd'hui de ce style même,
Encor qu'à mon visage blême
Chacun ait raison de douter
Si je pourrai m'en acquitter
Avant que la mort, qui tout mine,
Me donne en proie à la vermine,
Je chante cet homme pieux, etc.

Et il continue ainsi à bouffonner sur le thème que lui fournit Virgile. En voici quelques exemples. Vos souvenirs classiques, messieurs, vous reviendront en mémoire; vous verrez sans peine en quoi consiste l'imitation burlesque de Scarron. Cependant craignez d'être déroutés, si vous pensez retrouver tout Virgile ; car un des moyens de rire pratiqués par les poëtes burlesques, c'est l'anachronisme, vous allez en juger :

Près du païs du roi d'Alger,
Que tua le bon roi Roger,
Une ville fort ancienne,
De fondation tyrienne,
Dessus le rivage africain,
Servait d'asyle à maint coquin.
Cette ville avait nom Carthage ;
D'où l'invention du potage,
Celle de durcir les œufs frais,
Pour les manger à peu de frais,
Choses autrefois peu connues,
Au grand bien de tous sont venues.
On la fait, mais je n'en crois rien,
Inventrice des gants de chien,
Et même des gants de Grenoble,
Cette nation fière et noble !

Passons de Carthage au cheval de Troie. Cette invention hippique a prêté singulièrement à la plaisanterie. Nous-mêmes, quand nous lisons dans Virgile la manière dont ce cheval est construit, nous avons grand'peine à comprendre comment cette machine a pu se faire; nous nous demandons si c'est arrivé :

. . . . . Nous eûmes la honte
De nous voir réduits aux abois
Par un simple cheval de bois.
Car il plut à la destinée
Qu'ils fissent une haquenée,
Si vous voulez cheval de pas,
(Lequel des deux n'importe pas).
Par ce prodigieux ouvrage
Ida perdit tout son ombrage.
. . . . . .
Aussi fut-ce un maître dada,
Aussi grand que le mont Ida.
Je ne sais comment diable ils firent;
Dans ce grand cheval ils bâtirent
Toutes sortes de logements.
. . . . . .

Puis de munitions et d'armes
Et de leurs plus hardis gendarmes,
Tous altérés de notre sang,
Ils remplirent le vaste flanc
De cette bête à large échine.
Que maudite soit la machine
Et le vilain qui l'inventa,
Et la femme qui l'allaita,
Et le mari de cette femme,
Et toute sa famille infâme,
Et pour n'en faire à tant de fois,
Les Grégeoises et les Grégeois !

Vous connaissez également, messieurs, la physionomie proverbiale que Scarron prête à Didon :

C'était une grosse dondon,
Grasse, vigoureuse et bien saine,
Un peu camuse à l'africaine,
Mais agréable au dernier point.

Cependant, au milieu des fanfares de ce burlesque, le bon sens français de Scarron trouve encore sa place, et il sait railler avec une finesse, dont il faut lui tenir compte et lui savoir gré, l'espèce de larmoiement perpétuel que Virgile prodigue à Énée :

Énée fit le Jérémie
Et mouilla sa face blêmie ;
Il pleurait en perfection
Et même sans affliction.

Mais parmi ces fous rires la goutte prenait souvent le dessus, et le rieur tournait fréquemment à la mélancolie. Luttant avec vigueur contre son ennemie, Scarron essaye toute sorte de remèdes. Il dit lui-même qu'il avale souvent plus d'opium que de viande, et qu'il a été réduit à prendre des bains de tripes, parce que les eaux de Bourbon n'ont pu faire le moindre effet sur sa constitution délabrée.

Enfin, il s'avise de faire un voyage en Amérique, et voici ce qu'il écrit à Sarrazin :

Voilà, notre très-cher ami, le plus spirituel de l'Europe, ce qui me fait fuir en Amérique. Je me suis mis pour mille écus dans la nouvelle compagnie des Indes, qui va faire une colonie à trois degrés de la ligne, sur les bords de l'Orillane et de l'Orénoque. Adieu, France ; adieu, Paris ; adieu, tigresses déguisées en anges ; adieu, Ménages, Sarrazins, Marignis. Je renonce aux vers burlesques, aux romans comiques et aux comédies, pour aller dans un pays où il n'y aura ni fous béats, ni filoux de dévotion, ni inquisition, ni hiver qui m'assassine, ni fluxion qui m'estropie, ni guerre qui me fasse mourir de faim.

Il n'alla pas en Amérique ; mais l'Amérique vint à lui.

Dans le voisinage de Scarron, rue des Tournelles, vivait avec sa mère une jeune fille que l'on appelait la jeune Indienne. Son nom était Françoise d'Aubigné. Elle était née protestante, dans la prison de Niort, et sa condition jusque-là n'avait pas été glorieuse. Chez mademoiselle de Neuillant, qui l'avait recueillie, la pauvre Françoise avait été gardeuse de dindons. Scarron eut l'idée de l'épouser. La première fois qu'il la vit, il trouva que sa robe était un peu courte ; puis, il s'habitua aux charmes de son esprit, aux grâces naturelles de sa personne. Ils échangèrent quelques lettres, et comme elle n'avait guère que treize ou quatorze ans, le mariage fut décidé pour deux ans plus tard. Enfin il l'épousa, et vous savez ce qu'il lui constitua pour douaire. Au moment où l'on dressait le contrat, on demanda à Scarron quelle était la dot de la nouvelle mariée. Scarron répondit fièrement : « L'immortalité ! Le nom des femmes de rois meurt avec elles, celui de la femme de Scarron vivra éternellement. »

Madame Scarron exerça une heureuse influence sur l'esprit de son mari. Il la consultait volontiers, et elle le dirigea bien. Elle mit à le conduire quelque chose de l'adresse mêlée de fermeté et de grandeur qu'elle déploya plus tard dans la conduite d'un autre. Aussi on voit à cette époque de la vie de Scarron s'opérer un changement dans sa manière d'être. Sa gaieté ne va point sans quelque cri de douleur.

..... Souvent, dit-il, on plaint mon infortune, mais jamais on ne la soulage ; cependant

Je vieillis, et, lorsque j'y songe,
Et qu'en ce penser je me plonge,
Mes maux passés et présents
Augmentent le froid de mes ans.

Quand je songe que j'ai été assez sain jusqu'à l'âge de vingt-sept ans pour avoir bu souvent à l'allemande ; que j'ai encore le dedans du corps si bon que je bois de toutes sortes de liqueurs et mange de toutes sortes de viandes...., que je n'ai point l'esprit faible, pédant, ni impertinent, que je suis sans ambition et sans avarice, et que, si le ciel m'eût laissé des jambes qui ont bien dansé, des mains qui ont su peindre et jouer du luth, et enfin un corps très-adroit ; que je pouvais mener une vie heureuse, quoique peut-être un peu obscure, je vous jure, mon cher ami, que, s'il m'était permis de me supprimer moi-même, il y a longtemps que je me serais empoisonné. Et ma foi ! il me faudra bien peut-être en venir là.

Le rieur est fini, et ici commence véritablement la carrière du mélancolique. Par instants nous retrouvons quelque lueur de gaieté :

Accablé d'ennuis et de maux
Sous qui ma constance succombe,
Et n'espérant plus qu'au repos
Qui se rencontre dans la tombe,
Je rêve incessamment pourquoi mon triste sort,
Par un long et barbare effort,
Depuis le jour fatal que le ciel m'a fait naître
A répandu sur moi tant de malheurs divers,
O grand Dieu ! ce pourrait bien être
A cause que je fais des vers.

Mais l'accent de la douleur est celui qui domine. Il dit à l'une de ses amies les plus intimes, madame de Hautefort :

Depuis que je ne vous ai vue,
J'ai mainte province courue,
Pour trouver quelque allégement,
Mais hélas ! toujours vainement :
Vainement je bats la campagne ;
Toujours ma douleur m'accompagne,
Toujours de ma douleur chargé
Je crie comme un enragé ;
Mais aussi ma philosophie
Souventefois me fortifie.

Il cherche aussi quelques consolations dans les pensées religieuses, et l'on cite de lui cette stance, fièrement tournée :

Bénissant ton saint nom, je fais ce que je dois ;
Tu fais ce que tu dois, exerçant ta justice ;
Mais augmente, Seigneur, ma constance et ma foi
Si tu veux croître mon supplice !

Enfin, à force de rire et même de ne plus rire, Scarron arrive au terme de sa carrière. Il meurt le 6 mai, ou, d'après une date plus exacte, déterminée récemment, le 14 octobre 1660.

On lui attribue cette épitaphe :

Celui qu'ici maintenant dort,
Fit plus de pitié que d'envie,
Et souffert mille fois la mort
Avant que de perdre la vie.

Passant, ne fais ici de bruit
Et garde bien qu'il ne s'éveille,
Car voici la première nuit
Que le pauvre Scarron sommeille.

On le laissa dormir, et surtout on se garda bien de le réveiller vingt-quatre ans après, lorsque, dans la nuit du 12 juin 1684, un mariage mystérieux unissait la veuve de l'homme le plus jovial qui eût été en France, avec un roi devenu le plus triste des monarques. Peut-être eût-il ri en voyant sa femme reine de France; mais je me demande s'il eût ri en assistant à la révocation de l'édit de Nantes.

III

Un grand historien, qui est aussi un grand artiste, a tracé de Molière un portrait qu'il convient de rappeler ici, parce qu'il concourt au but que nous nous sommes proposé. M. Michelet s'exprime ainsi :

Un portrait est au Louvre, un vigoureux tableau sans nom d'auteur. Il illumine la petite salle où il est, comme une flamme. L'artiste, un peintre secondaire peut-être, mais ce jour-là en face d'un tel original, s'est trouvé transformé. Ce visage est celui d'un grand révélateur, et non pas moins celui d'un créateur, dont tout regard était un jet de vie. La vigueur mâle y est incomparable, avec un grand fonds de bonté, de loyauté, d'honneur. Rien de plus franc, ni de plus net. La lèvre est sensuelle et le nez un peu gros. Trait bourgeois que le peintre a cru devoir ennoblir avec quelque peu de dentelle. A quoi bon ? On n'y songe pas ; l'intensité de vie qui est dans cet œil noir absorbe, et l'on ne voit rien autre. On en sent la chaleur, elle brûle à dix pas.

C'est le portrait de Molière. Comme il exprime bien le génie du poëte ! Comme il indique même quelque chose du caractère de l'homme, dont le fond est une bonté excessive, qui va jusqu'à mourir plutôt que d'enlever leur pain aux pauvres ouvriers qui vivent de son théâtre : particularité de la nature de Molière qui n'a peut-être pas été assez marquée dans tout ce que l'on a dit de lui. Cette bonté incomparable, on la voit éclater dans les moindres circonstances de la vie du grand poëte. Il avait une vive affection pour sa mère, et il eut la délicatesse, quoique son père n'eût plus consenti à le revoir depuis qu'il était acteur, de faire reconstruire à ses frais la maison paternelle tombant en ruines. On voit également qu'il s'était engagé par des signatures compromettantes, afin de ne pas nuire à l'industrie de ceux qu'il avait associés à sa fortune, c'est-à-dire aux comédiens de l'*Illustre théâtre*.

On raconte sur ce point une anecdote assez curieuse, que M. Sainte-Beuve, dans l'un de ses *Lundis*, emprunte au livre si intéressant de M. Eudore Soulié. Au mois d'août 1645, Molière fut appréhendé au corps et mis en prison au Châtelet, sur la requête d'un certain Antoine Fausser, éclaireur ou fournisseur de chandelles du théâtre, et auquel il était dû une somme de cent quarante-deux livres. Ce marchand n'était pas le seul poursuivant. Deux autres individus, un usurier nommé Pommier et un linger nommé Dubourg, s'étaient associés au premier créancier. Molière ne savait comment se tirer de ce mauvais pas, lorsque survint un honnête homme qui s'empressa de lui venir en aide. Cet honnête homme, qui s'appelait Léonard Aubry, paveur des bâtiments du roi, se porta caution pour trois cent vingt livres, et hâta ainsi la délivrance du pauvre Poquelin. Mais Poquelin n'eut ni repos ni trêve qu'il n'eût acquitté la dette qu'il avait contractée envers Léonard Aubry. Seulement les comédiens de Molière, qui adoraient leur chef, pleins de reconnaissance pour la bonté qu'il leur avait témoignée, s'engagèrent à rembourser avec lui la somme avancée par Léonard Aubry.

Mais où la bonté de Molière éclate surtout, c'est dans la circonstance douloureuse où il se rencontra, lorsque, épousant comme Scarron, quoique dans des conditions bien différentes, une jeune fille de beaucoup moins âgée que lui, il sentit dans son âme et dans son cœur s'éveiller cette jalousie tendre, dévouée, affectueuse, qui qui a fait le malheur de sa vie.

Plus on connaît Molière, dit Laharpe, plus on l'aime; plus on l'étudie, plus on l'admire. Et en effet, c'est en étudiant cette partie toute spéciale de son caractère qu'on voit toute l'étendue de son génie et toute la grandeur de son âme. On peut y suivre surtout cette sorte de progression esthétique qui est le caractère propre de tous les grands artistes. Ils imitent d'abord, puis ils perfectionnent, et puis enfin ils créent. Il en est ainsi de Molière. Il imite d'abord avec son esprit lorsqu'il peint sa passion jalouse; ensuite il perfectionne avec son génie, et il crée enfin avec son cœur. Cette progression se manifeste dans les trois pièces de Molière qui expriment le mieux sa jalousie, sa tendresse, son affection.

Dans la première, *Don Garcie de Navarre*, imitation des Italiens, Molière ne fait absolument qu'esquisser le caractère du jaloux au point de vue général et pour ainsi dire abstrait. Mais dans l'*École des femmes*, qui parut en 1662, on voit déjà la tendresse de Molière prendre de l'ombrage et concevoir des soupçons, justifiés bientôt par la conduite légère et coquette d'Armande Béjard. On sent que c'est sa propre âme que Molière met sur la scène. Enfin le *Misanthrope* vient compléter cette série graduée. C'est dans cette pièce que l'admirable poëte trouve les accents les plus vrais, les plus saisissants, les plus personnels. Nous ne suivrons pas, messieurs, cette progression. Vous avez lu, vous avez vu au théâtre toutes ces pièces. Je me contente donc de l'indiquer. Dans *Don Garcie de Navarre*, Elvire dit :

Un soupir, un regard, une simple rougeur,
Un silence est assez pour expliquer un cœur ;
Tout parle dans l'amour.

Et dans le *Misanthrope*, Alceste s'exprime ainsi :

... Un cœur bien épris veut qu'on soit tout à lui.

Mais c'est peine perdue : Molière s'adresse à une personne légère et coquette, qui n'a jamais compris ni la tendresse ni la délicatesse de Molière, que lui-même a représentées d'une manière si éloquente dans une de ses causeries avec son ami Chapelle. On y voit tout ce qu'il y a de douloureux et de généreux dans son âme. Il lui dit :

Mes bontés ne l'ont point changée. Je me suis donc déterminé à vivre avec elle comme si elle n'était point ma femme; mais si vous saviez ce que je souffre, vous auriez pitié de moi! Ma passion est venue à un tel point, qu'elle va jusqu'à entrer avec compassion dans ses intérêts, et, quand je considère combien il m'est impossible de vaincre ce que je sens pour elle, je me dis en même temps qu'elle a peut-être la même difficulté à détruire le penchant qu'elle a d'être coquette, et je me trouve plus de disposition à la plaindre qu'à la blâmer. Vous me direz peut-être qu'il faut être fidèle pour aimer de cette manière, mais, pour moi, je crois qu'il n'y a qu'une sorte d'amour, et que les gens qui n'ont point senti de semblables délicatesses n'ont jamais estimé véritablement. Quand je la vois, une émotion qu'on peut sentir, mais qu'on ne saurait exprimer, m'ôte l'usage de la réflexion. Je n'ai plus d'yeux pour ses défauts, il m'en reste seulement pour ce qu'elle a d'aimable.

Molière est là tout entier. C'est la clef, je ne dirai pas de *Don Garcie*, mais de l'*École des femmes* et du *Misanthrope*, mais de tout le théâtre de Molière. Il n'y a pas de commentaire qui vaille l'analyse qu'il fait ainsi lui-même de son propre cœur.

Voyant que ni la manière comique dont il a représenté sa tendresse dans l'*École des femmes*, ni la manière sérieuse dont il a usé dans le *Misanthrope* n'ont pu triompher des froideurs de sa femme, Molière essaye d'un dernier moyen : il cherche à l'entourer de luxe, de bien-être. Ainsi, pour procurer à sa femme tout le luxe possible, il quitte sa maison de la rue Saint-Thomas du Louvre pour aller habiter quelque temps rue Saint-Honoré, puis rue Richelieu, dans la maison d'un tailleur nommé René Baudellet. C'est là que Molière demeurait lorsque son cœur brisé fut désormais incapable de résister aux atteintes du mal moral dont il était consumé, en même temps que son corps souffrant s'affaissait sur lui-même.

Le grand comique avait eu toujours une santé très-faible; il ne vivait que de lait dans les dernières années de sa vie. Il cherchait néanmoins à s'étourdir sur sa situation. C'est la période de sa vie où il produit les pièces les plus joyeuses; mais elles viennent aboutir à la lugubre tragédie du *Malade imaginaire*. C'est en jouant cette pièce, comme vous le savez, que Molière se trouvait sur la scène au moment de *la Cérémonie*, et que, voulant prononcer le *Juro*, une espèce de hoquet convulsif s'empara de lui et l'empêcha de continuer. Grimarest, dans sa *Vie de Molière*, nous a laissé le récit de cette mort lamentable :

C'était le vendredi 17 février 1673. Molière, transporté du théâtre à sa demeure, resta assisté de deux sœurs religieuses (venues sans doute de Montargis), de celles qui viennent ordinairement à Paris quêter pendant le carême et auxquelles il donnait l'hospitalité. Elles lui donnèrent, à ce dernier moment de sa vie, tout le secours édifiant que l'on pouvait attendre de leur charité, et il leur fit paraître tous les sentiments d'un bon chrétien et toute la résignation qu'il devait à la volonté du Seigneur. Enfin il rendit l'esprit entre les bras de ces deux bonnes sœurs ; le sang qui sortait par sa bouche en abondance l'étouffa.

L'acteur avait demandé avec instance que des prêtres vinssent l'assister dans ses derniers moments. Deux refusèrent; un seul se présenta, mais trop tard. Mais on peut dire que le poëte avait mis sa conscience en règle et qu'il s'était acquitté de ce qu'il devait à la religion, puisqu'il est constaté d'une manière positive qu'il avait fait ses pâques au mois d'avril de l'année qui précéda sa mort.

Ainsi, messieurs, ne nous hâtons pas trop de condamner et encore moins de damner Molière. Ne répétons pas trop vite avec Bossuet, qui fit preuve en cette circonstance d'une cruelle intolérance : « Malheur à vous qui riez, car vous pleurerez! » Dieu seul peut savoir toutes les douleurs de Molière qui a tant fait rire ses contemporains et qui nous fait rire encore! Dieu seul peut savoir dans combien de larmes les rires du grand artiste ont été noyés!

TALBOT.

BULLETIN DES COURS.

Cours supérieurs pour les dames et jeunes filles

DEUXIÈME ANNÉE.

(16, rue d'Aguesseau.)

LITTÉRATURE (le mercredi, à quatre heures). — M. LABOULAYE, de l'Institut : Histoire de la littérature grecque.

LITTÉRATURE (le lundi, à trois heures). — M. EDMOND DE PRESSENSÉ : Histoire de la poésie au XIXe siècle (Gœthe, Byron, Lamartine, Victor Hugo, etc.).

LITTÉRATURE (le mercredi, à trois heures). — M. BERSIER : Histoire littéraire de la France (XVIIIe siècle).

HISTOIRE GÉNÉRALE (le vendredi, à deux heures et demie). — M. E. SAVOIS, professeur au lycée Charlemagne : Principaux événements de l'histoire de France; état social du pays depuis les grandes guerres contre les Anglais jusqu'au règne de Louis XIV.

PHYSIQUE (le vendredi, à quatre heures). — M. SCHUTZENBERGER, docteur ès sciences. Ce cours sera accompagné d'expériences.

HISTOIRE NATURELLE (le lundi, à quatre heures). — M. N.

— En attendant la prochaine ouverture de la neuvième année des Conférences parisiennes, M. Émile Deschanel, un de ceux qui ont le plus contribué à les fonder, continue sa propagande dans les départements, notamment à Strasbourg, Mulhouse, Thann, le Havre, Saint-Germain en Laye, Amiens, et dans une trentaine d'autres villes.

Le propriétaire-gérant : GERMER BAILLIÈRE.

PARIS. — IMPRIMERIE DE E. MARTINET, RUE MIGNON, 2.

REVUE
DES
COURS LITTÉRAIRES
DE LA FRANCE ET DE L'ÉTRANGER

CINQUIÈME ANNÉE — NUMÉRO 7 — 18 JANVIER 1868

Paris, 17 janvier 1868.

M. Victor de Laprade vient de publier un livre sur le *Sentiment de la nature chez les modernes*. C'est la suite de son volume sur *Sentiment de la nature avant le christianisme*. Veut-on savoir comment ce livre s'est fait?

Ainsi, commencé au milieu de l'enivrement des solitudes alpestres, dans la société des chênes et des bruyères, continué dans la conversation des grands morts sur les hauteurs de la poésie, ce livre s'est achevé aux pieds du Christ.

Aussi l'auteur traite-t-il avec une sympathie déclarée le moyen âge : « Le moyen âge n'a rien terminé dans » l'art, mais il a parachevé l'âme humaine dans le saint » et dans le chevalier. » En revanche, M. de Laprade est sévère pour la Renaissance : « Le premier pas fait vers » la dissolution des arts par la réhabilitation de la chair » est contemporain du premier coup porté à la domina- » tion du christianisme. » Quant à notre époque : « Nous » avons, dit-il, caractérisé notre temps du nom de la » musique, comme nous avons caractérisé les temps hel- » léniques du nom de la statuaire. Pourquoi ? C'est que » la musique est l'art sensuel par excellence. »

M. Jules Simon doit publier prochainement un volume qui sera comme sa profession de foi politique. En revanche, M. Veuillot nous promet une histoire de la *Seconde expédition romaine*.

Le rédacteur en chef de l'*Univers* s'est échauffé à l'endroit d'une conférence sur *le Sentiment de la nature dans Rousseau*, faite récemment à Pau, par M. Compayré, professeur de philosophie. Il trouve scandaleux qu'on prononce le nom de Rousseau devant un auditoire de jeunes filles. Trop de zèle ! L'imagination de M. Veuillot est si troublée par l'idée des cours institués pour les jeunes filles, qu'il en voit partout, même dans une conférence publique qui s'adressait aux gens du monde.

On dit que M. About part pour l'Égypte, où il passera quelques semaines, et qu'à son retour il écrira un livre sur *l'Égypte contemporaine*. On croit qu'à l'inverse de *la Grèce contemporaine*, où le gouvernement d'Athènes était si vivement raillé, le gouvernement égyptien trouvera, dans ce volume, plus d'éloges que de critiques.

D'autre part, M. Gérôme, le célèbre peintre du *Duel des pierrots*, qui, depuis quelques années, nous donne des scènes de la vie orientale, vient de partir pour le mont Sinaï.

On sait que le titre de secrétaire perpétuel de l'Académie des sciences conduit souvent à l'Académie française. Quel sera le successeur de M. Flourens? M. Coste, M. Dumas, ou M. Claude Bernard ? On pense que les plus grandes chances sont pour M. Dumas.

M. Littré continue la publication de son *Dictionnaire* avec une rapidité qui fait de plus en plus contraste avec celui de l'Académie. La dix-septième livraison, qui vient de paraître, termine le deuxième tiers de l'ouvrage entier.

Dans une des dernières séances de la Société de géographie, M. Georges Perrot, le voyageur de l'Asie Mineure et de la Crète, maintenant professeur sédentaire au lycée Louis-le-Grand, a savamment apprécié, à propos d'une nouvelle édition de Strabon, le mérite de ce géographe, « un des anciens qui ont le plus deviné et devancé » la critique moderne ». On peut donner pour preuve de la sagacité de Strabon sa description si connue de la Gaule et des Gaulois. Aujourd'hui encore les Français ressemblent beaucoup aux Gaulois de Strabon.

La *Revue des deux mondes*, qui publiait l'an dernier un roman de M. Octave Feuillet intitulé *Monsieur de Camors*, publie dans sa dernière livraison un article de M. Émile Montégut, intitulé également *Monsieur de Camors*. L'article est une appréciation du roman, très-bienveillante du reste, comme on pouvait s'y attendre. On voit que la *Revue des deux mondes* ne se contente pas d'offrir des romans à ses lecteurs ; elle tient aussi à leur dire le bien qu'ils en doivent penser.

Dans la séance de rentrée des facultés de Caen, M. A. Joly, professeur à la Faculté des lettres, a retracé la vie et apprécié les ouvrages d'un illustre Normand, le grand peintre Poussin. Le proposant pour modèle à nos artistes contemporains, il a rappelé la simplicité de sa vie, son désintéressement qu'on pourrait appeler le goût de la pauvreté, les inspirations élevées qu'il cherchait dans la lecture des grands poëtes, et aussi son indépendance à l'égard du patronage officiel. « Son génie, disait avec stupéfaction le surintendant des bâtiments de France,

veut agir si librement qu'on ne peut pas seulement lui indiquer ce que le génie du roi attend du sien. » Le génie du roi, c'est-à-dire le génie de Louis XIII !

Le nom de Poussin se trouve encore rappelé dans l'étude que M. Léon Lagrange, déjà connu par son livre sur *Joseph Vernet*, vient de publier sur *Pierre Pujet*. Cette consciencieuse étude, appuyée sur deux cents pièces pour la plupart inédites, nous fait suivre les vicissitudes de la vie du grand artiste, tour à tour peintre, sculpteur, décorateur de vaisseaux, architecte. Le « génie du roi » joue encore un rôle dans cette histoire. Voici en quels termes un échevin marseillais proposait Louis XIV pour modèle au « fameux ouvrier » dans un morceau d'éloquence officielle :

Que tous les peuples, que toute la postérité y remarque la majesté de Jupiter, la beauté d'Apollon, la fierté de Mars, et pour dire quelque chose de plus encore et en deux mots tout ce qui peut s'imaginer, qu'on reconnaisse Louis-le-Grand !

Dans une séance solennelle récemment tenue à Versailles par la Société des sciences morales, arts et belles-lettres de Seine-et-Oise, le président, M. Doublet, a fait un discours sur l'*Instruction populaire*. Quels livres mettre entre les mains du peuple ? Au gré de M. Doublet, il n'y faut mettre ni Rousseau, ni Voltaire, ni d'Alembert, ni Molière ; Bossuet lui-même, Racine et Corneille conviennent peu ; mieux vaudraient des livres composés exprès pour le peuple par M. Doublet et ses collègues, « Mettons-nous à l'œuvre ! » s'écrie-t-il. Ce qui nous fait craindre cependant que les ouvriers qui désirent accroître leur instruction littéraire ne s'obstinent à préférer les ouvrages de nos grands écrivains à ceux de MM. les membres de la Société des sciences morales, arts et lettres de Seine-et-Oise, sans même excepter ceux de leur honorable président, c'est le souvenir d'une anecdote racontée à Versailles même par M. Saint-Marc Girardin (1). En 1848, des ouvriers cherchaient un prêtre pour bénir un arbre de la liberté ; un vicaire se présente : « Non, non, dirent-ils, nous ne voulons pas de M. le vicaire ; il nous faut un vrai curé. »

COLLÉGE DE FRANCE.

HISTOIRE ET MORALE.

COURS DE M. ALFRED MAURY
(de l'Institut).

L'Allemagne depuis le traité de Westphalie jusqu'à nos jours.

I

CARACTÈRE DE LA CIVILISATION ALLEMANDE.

Nous allons maintenant (2) parler de l'Allemagne. Ce pays n'a cessé de grandir en puissance intellectuelle, et de se faire depuis deux siècles un rôle de plus en plus important dans le mouvement européen.

Cherchons d'abord quels sont les traits qui caractérisent la nation allemande ; en quoi l'Allemagne s'est-elle distinguée de la France et de l'Angleterre ?

Nous avons vu en France presque tous les progrès s'accomplir par l'initiative et sous la tutelle de la royauté. Sans doute, la France a fait usage de ses propres forces, mais c'est la protection qui les a mises en mouvement, qui a tout réglé, poussant souvent la réglementation au delà des bornes raisonnables. Une tendance toujours croissante vers le système centralisateur, tel est le cachet propre de la France. Grâce à son entourage, au prestige qu'elle exerçait, la royauté a donné à notre patrie une civilisation qui a sa physionomie particulière. Sans doute la France n'est restée étrangère, ni à la vie politique qui s'est épanouie en Angleterre, ni à la vie intellectuelle qui prédomine en Allemagne à un si haut degré. Mais les Français, longtemps traités en mineurs, ont pour ainsi dire abandonné à la royauté la gestion de leurs intérêts, de telle sorte que, dans l'ordre matériel économique, chez nous, c'est l'élément administratif qui a été prépondérant. Quant à l'élément intellectuel, il n'a obtenu qu'une part assez limitée ; car, avant 1789, la pensée n'a jamais été libre en France dans ses manifestations publiques, et la recherche de la vérité y a été constamment gênée par un pouvoir ombrageux. Le XVIe siècle avait fait sans doute un effort pour arriver à la conquérir, cette liberté de pensée, mais la défaite du protestantisme, liée à celle de la féodalité abattue par la royauté, et l'éclat auquel Louis XIV porta la puissance monarchique, ont arrêté ce premier mouvement. C'est dans un autre ordre de progrès que la France a pris la première place ; c'est par les mœurs, par le développement de l'esprit de sociabilité, qu'elle a conquis sa supériorité. Elle l'a due précisément à la protection de la royauté, à l'action d'une cour polie et élégante que tous les sujets tenaient pour un modèle. En sorte que l'on peut dire que, dans l'ancienne civilisation française, c'est l'élément moral qui a prévalu.

En Angleterre, la différence des mœurs entre les classes fut moins prononcée que chez nous, parce qu'elles étaient restées plus unies d'action et d'intérêts. On retrouvait jusqu'à un certain point, dans l'aristocratie, la grossièreté du bas peuple. Nulle part on ne rencontrait cette délicatesse et ce savoir-vivre, cette urbanité et ce bon goût qui se sont développés à la cour des rois et des grands de notre patrie, et qui ont réagi jusque sur la société bourgeoise, dont la vanité tenait à honneur d'imiter la noblesse. En revanche, les Anglais ont montré plus d'intelligence de leurs affaires. De là leur résistance et leur union contre les prétentions absolutistes des Tudors et des Stuarts. C'est dans l'ordre économique et politique qu'ils ont fait paraître leur force et leur sagesse. Les progrès, chez eux, ont été surtout dirigés

(1) Dans une conférence sur *le Choix des lectures populaires*, que la *Revue* a publiée (troisième année, page 331).

(2) Voyez un cours de M. Maury, sur *la Civilisation en France et en Angleterre*, dans notre troisième et notre quatrième année.

vers les intérêts matériels ; le génie commercial de la nation leur en faisait mieux comprendre l'importance, et l'on peut dire que la civilisation anglaise a été surtout politique et économique. Quoique la littérature et les sciences aient été cultivés chez eux avec succès, même avec éclat, c'est du côté pratique qu'elles se sont tournées de préférence. L'industrie les appela à son aide et stimula leurs efforts. Les pamphlets et les journaux firent de la littérature un instrument politique, alors que, chez nous, la culture des lettres et la philosophie n'étaient encore que le passe-temps des beaux esprits. Quant aux mœurs anglaises, elles étaient visiblement fort au-dessous de celles de la France. Au fanatisme brutal et aux passions désordonnées qui s'étaient fait jour pendant la lutte religieuse, avait succédé la dépravation, la licence du règne de Charles II. Noblesse et clergé participaient l'un et l'autre à ce relâchement déplorable, dont les écrits du XVIIIe siècle témoignent encore. Montesquieu, dans ses notes sur l'Angleterre, nous fait un triste tableau de la moralité des Anglais, qu'il avait été étudier chez eux, et la rudesse du peuple britannique se retrouvait, à divers degrés, dans toutes les classes, en même temps que l'absence de cette politesse et de cette douceur de mœurs dont les étrangers venaient au contraire chercher chez nous des modèles.

L'Allemagne était moins avancée que la France dans l'ordre moral, moins avancée que l'Angleterre dans l'ordre économique et politique. Les mœurs y avaient gardé la simplicité, mais aussi la rudesse des temps féodaux ; l'absence de vie politique, les longues guerres qui l'avaient déchirée, s'étaient opposées à ce que l'élément économique y prît un large développement ; le commerce, florissant au XVe siècle, s'était restreint et affaibli. Quand ce pays commença à jouir des bienfaits de la paix et de gouvernements plus réguliers, ce fut vers la culture de l'intelligence qu'il se porta ; culture plus théorique que pratique, culture désintéressée, qui tenait à la tournure spéculative de l'esprit germanique. Le triomphe du protestantisme avait affranchi la pensée sans donner pour cela la liberté politique. Ce fut conséquemment dans la voie intellectuelle que la civilisation allemande se dirigea. L'importance que la Réforme avait donnée aux discussions théologiques popularisa le goût des lettres savantes, de la philosophie et de l'érudition. On peut donc dire que la civilisation de l'Allemagne, aux deux siècles derniers, a été surtout intellectuelle.

Mais, pour mieux faire comprendre l'exactitude de cette appréciation, jetons un rapide coup d'œil sur l'époque antérieure à la Réforme.

Au XIVe siècle, l'empire d'Allemagne, après avoir représenté presque tout l'ancien empire d'Occident, vit son territoire se circonscrire et tendit à constituer un État purement allemand. A l'est, la frontière se resserra. La Pologne enleva la Prusse à l'ordre Teutonique ; le Dauphiné et la Provence furent définitivement perdus pour l'Empire. Sa suzeraineté sur la Savoie et la Suisse ne fut plus que nominale.

Plus tard, quand l'Allemagne rentra dans la voie des agrandissements, ce fut du côté des Slaves qu'elle se tourna pour les germaniser. Elle y réussit en partie. Ceux qu'elle ne put s'assimiler et qui gardèrent leur caractère national devinrent, pour la maison d'Autriche, une cause d'affaiblissement.

Les événements déplacèrent le centre de la puissance allemande et le portèrent au sud. C'était là que se rencontraient, au XVe siècle, les maisons les plus importantes de l'Allemagne. Dans la période précédente, il avait été à l'ouest, en Souabe et en Franconie ; antérieurement, il avait été au nord, dans la Saxe ; mais, au commencement du XVIe siècle, la prééminence appartint à l'Autriche.

Après la maison de Habsbourg, ce fut encore dans le sud et le sud-ouest que se trouva le centre d'action de la maison de Wittelsbach ou de Bavière, la plus ancienne et la plus illustre de l'Allemagne. Mais au XIIIe siècle, en 1255, le partage des États de cette maison en Palatinat du Rhin et Haute-Bavière d'une part, et Basse-Bavière d'autre part, avait amoindri son influence.

L'empereur Maximilien tendit à fortifier son pouvoir, à le centraliser, à atténuer la domination de ses vassaux. Il s'efforça de doter l'Allemagne d'une bonne administration, au milieu des guerres d'Italie et de France qui remplirent tout son règne ; pour parvenir à établir l'unité de la justice, il institua la *chambre impériale*, cour suprême, destinée à punir les violations de la paix publique, et qui devenait la cour d'appel des juridictions locales et particulières. Il divisa l'empire en dix cercles.

La Réforme vint déranger tous ces plans d'unification. Elle avait été préparée par la Renaissance, qui ne produisit, en France, qu'un mouvement artistique et littéraire, tandis qu'elle provoquait en Allemagne un mouvement plus profond, théologique et philosophique. D'ailleurs, c'était en Allemagne qu'avait été faite, en 1452, la découverte de l'imprimerie, qui fut le plus puissant levier de l'émancipation intellectuelle, et qui servit merveilleusement ces tendances d'affranchissement de la pensée. Un peu avant qu'éclatât la Réforme, les bourgeois et les paysans jouissaient d'une tranquillité relative, et, forts de l'agrandissement du pouvoir monarchique, ils se relevaient de l'abaissement où les avaient tenus ces nobles turbulents qui ne vivaient jadis que de violences et de pillage. Le bien-être s'était considérablement accru, grâce à la découverte de l'Amérique, et avec le bien-être étaient venus les développements de l'intelligence qui firent sentir le besoin de la liberté. En même temps que les princes allemands jetaient des regards de convoitise sur les biens du clergé, l'Église se déshonorait par ses désordres. Aussi Maximilien Ier était-il lui-même assez favorable à une réforme, mais il la voulait modérée ; il la comprenait dans des limites bien plus resser-

rées que celles qu'atteignit la réforme de Luther. On lui a même prêté l'intention de se faire élire pape.

Sa mort arrêta au sein du pouvoir suprême les plans de réforme religieuse, comme elle arrêta les plans d'unification politique. Charles-Quint, en réunissant sous son sceptre l'Espagne et l'Empire, dut s'écarter de la pensée de fonder une monarchie exclusivement germanique. Plus Espagnol qu'Allemand, il n'avait pas contre l'Église romaine les antipathies de son prédécesseur. Aussi, loin d'épouser la Réforme, s'en constitua-t-il l'adversaire décidé. Mais sa résistance ne put triompher d'un mouvement qui avait des racines plus fortes que sa propre domination. Une foule de princes allemands, désireux de s'approprier les biens d'un clergé puissant, dont l'autorité politique jalousait la leur, empressés à rechercher un appui contre l'empereur pour leur indépendance, menacée par l'autocratie de Charles-Quint comme elle l'avait été déjà par les projets de Maximilien, favorisèrent les novateurs. Ce fut un électeur de Saxe qui se fit le protecteur de la Réforme naissante, Frédéric le Sage, qui avait été pendant l'interrègne vicaire impérial. Un autre seigneur puissant, Franz de Sickingen, prit le premier les armes en faveur du protestantisme. Les paysans imitèrent les seigneurs et se révoltèrent ; de proche en proche, le mouvement gagna la presque totalité de l'Allemagne. Les ducs de Brunswick, de Mecklenbourg, de Poméranie, de Nuremberg, Francfort-sur-le-Mein, Strasbourg, Nordhausen, Magdebourg, Brunswick et Brême se séparèrent de l'Église romaine.

Un État tout entier, qui avait une origine presque ecclésiastique et où l'Allemagne avait porté sa domination et sa langue, la Prusse, jadis évangélisée par l'Ordre teutonique, passa au protestantisme et fut sécularisée. Cet événement exerça une influence considérable en faveur de la Réforme. Albert, prince de la maison de Brandebourg, élu grand-maître de l'Ordre teutonique en 1511, s'engagea avec chaleur dans la guerre que se faisaient les deux partis religieux en présence, et soutint une longue lutte contre Sigismond, roi de Pologne. Il fit ensuite sa paix avec ce prince, et, devenu luthérien, obtint l'investiture de la Prusse, érigée en duché séculier et héréditaire comme vassal de la Pologne.

Charles-Quint s'étant déclaré contre les protestants, ceux-ci durent chercher un chef parmi les princes qui avaient embrassé les idées nouvelles. Ce fut la maison de Saxe qui le leur fournit d'abord. La ligue formée par les États protestants de l'Allemagne contre Charles-Quint, l'*Union de Smalkade* (31 décembre 1530), presque dissoute en 1547 par la bataille de Mühlberg, se releva, grâce à la défection de Maurice de Saxe, alors électeur, et força Charles-Quint à signer la convention de Passau, en 1552. Après avoir combattu pour ce prince, qui l'avait fait électeur, Maurice de Saxe, se tournant contre lui, devint le chef du parti luthérien. La paix d'Augsbourg en 1555, ou *seconde paix de religion* entre les catholiques et les luthériens, signée par Charles-Quint, fut encore une conséquence de cette défection. Les protestants purent professer librement leur religion, conserver les biens ecclésiastiques qu'ils possédaient avant 1552, et entrer dans la chambre impériale. Telle fut la victoire de la liberté religieuse.

L'empereur, dont Maurice de Saxe avait causé la défaite, abdiqua peu après. Durant le laps de temps qui sépare la paix d'Augsbourg de la guerre de Trente ans, il y eut entre les deux partis comme une trêve; elle était due à la sagesse des empereurs. Ferdinand Ier et Maximilien II firent prévaloir, à l'égard des protestants, la modération et la tolérance. Sous Rodolphe II, prince irrésolu, inappliqué aux affaires et incapable de porter la couronne, sous Matthias, sous Ferdinand II, l'influence des jésuites provoqua les troubles qui amenèrent la guerre de Trente ans, laquelle devait finir par assurer aux réformés la liberté de conscience. Mais alors la maison de Saxe avait perdu l'hégémonie protestante qui lui avait été auparavant attribuée. Ce fut un monarque suédois, Gustave-Adolphe, qui la ressaisit, et, jusqu'à sa mort, il fut le véritable chef des réformés en Allemagne. L'intervention de ce prince d'une autre nationalité, dans la lutte des deux religions sur le territoire de l'empire, affaiblit momentanément la puissance du protestantisme en lui enlevant son caractère national et en le faisant l'auxiliaire de l'étranger.

Les électeurs de Saxe et de Brandebourg, quoique protestants, étaient en défiance contre Gustave-Adolphe et cherchaient à se rapprocher de l'empereur : nouvelle cause d'affaiblissement pour l'action politique du protestantisme. La France, pays catholique, prêtait aux protestants un appui intéressé et qui ne pouvait que tourner contre les intérêts germaniques. La guerre de Trente ans, si elle eut pour la Réforme l'avantage de faire accepter définitivement par l'Empire son existence légale, eut, en revanche, pour effet de consacrer ces divisions politiques multipliées dont la France comptait profiter et qui fortifiaient le régime féodal. En sorte que la Réforme, dont la tendance était de s'imposer à l'Allemagne tout entière et de la ramener à l'unité sous une foi nouvelle, ne réussit qu'à faire consacrer ses conquêtes partielles. Elle devint un élément profond de division, une cause toujours menaçante de dissolution pour l'Empire, déjà, en fait, démembré et désuni. C'est ce que devaient montrer les événements qui suivirent. Quand Louis XIV attaqua les Provinces-Unies, il gagna l'électeur de Cologne, il gagna l'évêque d'Osnabruck, celui de Munster et le duc de Brunswick-Lunebourg, et occupa Léopold en fomentant des troubles en Hongrie.

Par le traité de Westphalie, la France avait enfin mis entre elle et la maison d'Autriche une barrière que celle-ci ne devait plus franchir; ce n'était pas que la France eût diminué de beaucoup l'étendue de ses possessions territoriales, puisqu'elle ne lui avait enlevé que

l'Alsace; mais elle avait entouré l'Autriche d'une foule de petits souverains jaloux de leurs droits et toujours prêts à se liguer contre elle avec la France. La confédération rhénane, formée par Mazarin, fut un des premiers effets de cette politique. La France se ligua avec les électeurs ecclésiastiques, l'évêque de Munster, le comte palatin de Neubourg, la Suède, le duc de Brunswick-Lunebourg, le landgrave de Cassel. Les ducs de Wurtemberg et des Deux-Ponts et l'électeur de Brandebourg accédèrent plus tard à cette ligue, qui fut prorogée jusqu'au 15 août 1667. L'assemblée de l'Empire, après la paix de Westphalie, comprenait huit électeurs, soixante et onze princes de l'Église, cent familles princières, soixante et une villes de l'Empire, en tout deux cent quarante votes, trois cent soixante-dix États! En même temps que l'Allemagne voyait son unité de plus en plus disparaître, les anciens germes de liberté politique allaient se détruisant. Cette indépendance ne s'était jusqu'alors manifestée que dans des libertés urbaines. Il y avait des villes libres, autrement dites indépendantes ou impériales; d'autres, sujettes ou municipales; d'autres étaient à peu près dans la position des villes sujettes immédiates; les seigneurs souverains, afin d'accroître leur autorité, dirigèrent leurs efforts contre ces indépendances locales.

La guerre de Trente ans n'eut pas des conséquences moins fâcheuses sous le rapport économique : la richesse disparut de ces villes commerçantes de l'Allemagne, dont les simples bourgeois étaient jadis presque aussi opulents que des princes. Au XVIe siècle, on disait qu'un roi d'Écosse serait heureux d'être logé comme un bourgeois de Nuremberg. La décadence du commerce de Venise et l'essor que prit celui de l'Angleterre, de la Hollande et du Portugal, empêchèrent que l'Allemagne ne restât, comme au moyen âge, le centre du grand commerce européen. La guerre de Trente ans ajouta à ces causes d'appauvrissement tous les malheurs qu'apportent avec elles des luttes intestines prolongées pendant une série d'années. Les soldats avaient dévasté, désolé, épuisé l'Allemagne par des désordres incroyables. Gustave-Adolphe fut le seul qui maintint la discipline dans son armée; mais, dès la seconde année de la guerre, il fut obligé de recourir à une sévérité cruelle. Après sa mort, l'indiscipline se mit dans l'armée suédoise. A cette époque, toutes les troupes étaient composées de mercenaires, et souvent les généraux favorisaient les exactions des soldats, afin d'en attirer un plus grand nombre auprès d'eux. Ils ne les payaient pas; de là tous les excès auxquels se livrait la soldatesque; de là tant de pillages et les richesses amassées par les généraux. L'officier qui avait obtenu une terre en dotation se regardait comme un souverain placé au-dessus des lois; il ne payait aucun impôt et exigeait tout des paysans, selon son bon plaisir.

A ces souffrances se joignaient les disettes, les incendies. Le nombre de ceux qui mouraient littéralement de faim était alors si considérable qu'on vit des parents tuer leurs enfants pour n'avoir pas à les nourrir; qu'en plusieurs parties de l'Allemagne on mangea des souris, des chiens, de la chair humaine; que les cadavres suspendus à la potence ou jetés à la voirie furent enlevés et dévorés; qu'on dut mettre autour des cimetières des sentinelles pour empêcher que les cadavres ne fussent déterrés et dépecés. Il se forma des bandes qui chassaient l'homme comme une bête fauve en vue de se nourrir de sa chair!

Ajoutez à cela les épidémies qui suivirent la famine et la guerre, les atrocités commises par les Croates de l'armée impériale et par les Suédois. A la fin de la lutte, les Français eux-mêmes se livrèrent à tous les désordres et au pillage, surtout le corps de Guébriant, en 1642 et les années suivantes. En 1646, plus de cent soixante villages de la Bavière furent incendiés par les Français, et une fois le pays pillé et dévasté, on y vit se répandre des bandes de loups. Les campagnes et les villes étaient réduites au plus triste appauvrissement; des villages qui comptaient quatre cents habitants avant la guerre, n'en avaient plus après que vingt. Des terres qui avaient valu 2000 florins furent vendues pour 70. La Styrie ne conserva qu'un quart de sa population; celle d'Augsbourg tomba de quatre-vingt mille à dix-huit mille. Les dépouilles de l'Allemagne passèrent en partie aux Suédois. La misère ramena l'ignorance. Il n'était plus question ni d'écoles ni de professeurs; des curés se virent forcés de se faire cordonniers ou cuisiniers ambulants.

L'Allemagne, après la guerre de Trente ans, présentait donc partout le spectacle de la démoralisation et de la détresse. En même temps, l'étranger y fomentait des guerres nouvelles et mettait tout en œuvre pour empêcher le pays de se relever. Jusqu'alors les empereurs avaient toujours protégé les villes libres, mais les choses changèrent bien à cet égard. Les droits de Léopold Ier comme empereur (1658-1705) tendaient à n'être plus qu'honorifiques. Depuis la diète de Ratisbonne, en 1662, ce prince ne pouvait dissoudre la diète comme il le voulait. Les opérations de cette assemblée en devinrent plus lentes, et l'intervention des cours étrangères plus facile. Les évangéliques et les catholiques remplissaient la diète de leurs querelles. Chaque prince avait ses armées à lui et ses alliés particuliers.

Le commerce était affaibli, les villes libres avaient disparu, les petits États offraient peu de ressources. Comment l'Allemagne put-elle sortir d'un tel état d'abaissement et de misère? Ce fut par la culture de l'esprit. Dans ce pays, la société se releva par l'intelligence. Sans unité politique, sans force suffisante pour prendre rang dans l'ordre économique, l'Allemagne se tourna vers la seule voie qui ne lui fût pas fermée, vers les études et la science. Malgré les convulsions auxquelles elle avait été en proie, jamais l'esprit n'y avait sommeillé. Ajoutez à ces forces vives et naturelles que l'Allemagne s'est toujours senties, même au temps de ses plus cruelles épreuves, le sang français infusé dans le sang germanique a

partir du jour où l'intolérance de Louis XIV força, par la révocation de l'édit de Nantes, une partie considérable, industrieuse, éminemment intelligente de la population française, à chercher un refuge au delà du Rhin. L'Allemagne y gagna tout ce qu'y perdit la France. Voilà comment l'Allemagne fut conduite à devenir une puissance intellectuelle, et ce qui donna sa physionomie propre à la société germanique. Si c'est à la France que semble particulièrement appartenir le génie moral, si ce qui distingue l'Angleterre c'est l'esprit pratique, ce qui recommande au plus haut degré l'Allemagne c'est le génie scientifique et philosophique qui lui a rendu, après des jours de douleur, la grandeur et la force; qui lui a donné, dans l'ordre des choses de l'intelligence sérieuse une primauté qu'elle conserve encore aujourd'hui.

II

ATTITUDE ET PREMIERS PROGRÈS DE LA PRUSSE.

L'empereur d'Allemagne avait cessé de représenter le génie nouveau de la nation, ce génie protestant qui personnifiait l'indépendance de l'esprit germanique au XVIIe siècle. Ce fut à un petit prince, l'électeur de Brandebourg, que les événements préparèrent cet honneur.

L'Allemagne protestante était devenue l'adversaire de l'Allemagne catholique. Il fallait aux États réformés un chef et comme un *contre-empereur* : nul autre prince, au XVIIe siècle, ne pouvait, hors cet électeur, remplir un tel rôle.

La maison de Bavière quoiqu'elle eût vu ses États grandir, quoiqu'elle eût obtenu le Haut-Palatinat, quoiqu'elle se trouvât, par le rétablissement du droit de primogéniture, à l'abri des démembrements, ne pouvait aspirer à se mettre à la tête des petits États de l'Allemagne. D'ailleurs, la Bavière était demeurée catholique, et son prince l'était encore plus que son peuple. La Bavière était un des pays qui avaient eu le plus à souffrir, durant la dernière période de la guerre de Trente ans. Maximilien montrait la plus coupable indifférence pour les malheurs de son peuple. Ses États avaient été dévastés, dépeuplés au point que des bandes de loups les parcouraient librement, et lui, le principal auteur de la guerre, il se consolait, disait-il, par la pensée qu'il avait combattu pour la cause de Dieu, et fait disparaître de son duché tous les hérétiques; il se livrait au jeûne, aux mortifications, et à toutes les pratiques de la plus étroite bigoterie.

La maison palatine, bien qu'ayant recouvré la moitié de son héritage et la dignité électorale, avait perdu son ancienne influence, en laissant l'électeur de Saxe se mettre de nouveau à la tête des protestants. De plus, l'électeur palatin, Charles-Louis, cherchait un appui en France; comme ennemi de l'Autriche, qui avait fait le malheur de sa famille, il aurait été un bon chef d'une ligue contre elle; mais il se trouvait trop lié par la reconnaissance à Louis XIV.

Les branches collatérales de la même maison palatine avaient contracté des alliances qui unissaient leurs intérêts à ceux des maisons étrangères. Plusieurs de ses membres, comme le comte palatin de Neubourg, beau-père de Léopold, étaient, d'ailleurs, de zélés catholiques.

La maison de Saxe, longtemps à la tête des protestants, avait vu sa prépondérance singulièrement affaiblie par l'excessive division des États saxons entre les différents membres de la famille. La seule branche Albertine comptait onze lignes : Altenbourg, Weimar, Eisenach, Iéna, Gotha, Cobourg, etc. Depuis la mort de Jean-Georges, en 1656, la Saxe ne fit que diminuer d'importance, et Jean-Georges II en fut réduit à louvoyer entre l'Autriche et les États protestants.

Enfin, l'ancienne et illustre maison de Brunswick, qui prenait le pas après les électeurs et l'archiduc d'Autriche, était divisée en deux branches, dont l'une, Wolfenbuttel, était l'alliée de la France, et l'autre, Lunebourg, l'alliée de l'Autriche. La création de l'électorat de Hanovre en faveur d'Ernest-Auguste par Léopold acheva d'associer les intérêts d'une branche de la maison de Brunswick à ceux de l'Autriche.

Seul, l'électeur de Brandebourg, Frédéric-Guillaume, monté sur le trône en 1640, et dont les États n'avaient cessé de s'agrandir, était en mesure de prendre la direction du *contre-empire*.

Dans la guerre de Louis XIV contre les Pays-Bas, où tant de princes allemands se mirent du côté de la France, c'était finalement l'électeur de Brandebourg qui, en s'alliant à l'Espagne et à plusieurs États de l'Empire, avait sauvé les Provinces-Unies et une partie des provinces rhénanes. Devenu maître de la Prusse, il représentait une monarchie protestante, et il hérita de l'influence que les Suédois, défenseurs du protestantisme, avaient d'abord exercée sur l'Allemagne du Nord. Ceux-ci en se faisant, dans la campagne de 1675, les alliés de la France, avaient perdu la confiance des Allemands. Quand Turenne fut mort, l'électeur de Brandebourg demeura fidèle, au contraire, aux intérêts de l'Allemagne. Il ramena ses troupes, au milieu de l'hiver, pour défendre ses possessions; il surprit et battit les Suédois, reconquit sur eux Stettin et Stralsund; et, dans une campagne mémorable, faite en partie sur les glaces, chassa l'armée du comte de Horn, qui, par la Livonie, était entrée en Prusse et pouvait menacer Berlin. La paix de Nimègue, en 1678, consacra encore l'agrandissement des États du Brandebourg, en donnant à son électeur l'Ostfrise.

A ce moment, Léopold, ne consultant que les intérêts de sa propre puissance, travaillait contre ceux de l'Allemagne, se hâtait de conclure avec la France le traité de Nimègue sans le consentement des autres États germaniques, et appuyait Louis XIV, qui voulait faire rendre à ses alliés les Suédois ce qu'ils avaient perdu en Allemagne.

La France s'opposa avec énergie aux réclamations de la Prusse pour retenir la Poméranie. L'électeur, menacé d'une invasion des Français, fut contraint de signer, le 26 juin 1679, le traité de Saint-Germain-en-Laye, où il n'obtenait qu'une indemnité pécuniaire pour le dommage que lui avaient fait éprouver les troupes françaises, et par lequel il était obligé de renoncer, en faveur des Suédois, à ce qu'il avait pris sur eux.

Dans la guerre à laquelle donna lieu la succession d'Espagne, lorsque la France et l'Autriche furent en présence et que la rivalité des deux puissances eut atteint son plus haut degré, les princes allemands se montraient peu favorables à l'empereur. En effet, l'héritage de Charles II n'avait d'intérêt que pour la maison d'Autriche, non pour les puissances allemandes. L'érection du nouvel électorat de Hanovre avait d'ailleurs suscité des mécontents, froissé surtout les archevêques de Trèves et de Cologne et le comte Palatin; de là était née la ligue dite d'abord *Union de Ratisbonne*, puis *Alliance de Nuremberg*. Ces princes eurent le tort de faire appel à la Suède et à la France pour prêter main forte à l'exécution du traité de Westphalie. Un grand nombre de petits princes s'entendirent ainsi avec ceux qu'ils auraient dû regarder comme des ennemis. L'électeur de Brandebourg seul eut la sagesse de ne pas entrer dans cette ligue, qui échoua, comme tant d'autres ligues allemandes, par l'incertitude des vues, la lenteur des mesures, la mollesse dans l'action ; les événements marchèrent, les intérêts de chacun vinrent à se modifier; ce fut une entreprise non suivie d'effet. Une tentative ultérieure pour former entre l'Autriche et la France un tiers parti neutre échoua également. L'opiniâtreté allemande est connue ; si elle a ses avantages, elle ne laisse pas que d'avoir aussi ses inconvénients. Les alliances peuvent se comparer aux mariages, qui sont impossibles si l'on ne se fait pas de mutuelles concessions. En ce qui concerne les traités, comme ils se font en vue d'un danger présent, les concessions doivent être rapides. L'Allemagne est le pays des protocoles, des préliminaires interminables, et l'on en est encore au préalable que les faits que l'on voulait ainsi prévenir sont déjà accomplis.

Dans la guerre de la succession, la déplorable tendance des princes allemands à séparer leurs intérêts de ceux de l'Allemagne continue à se manifester. La maison de Bavière et les princes de Brunswick Wolfenbuttel se mirent du côté de la France et en reçurent des subsides. L'empereur avait besoin d'alliés : l'électeur Frédéric III, successeur du grand électeur Frédéric-Guillaume, mit comme condition de son alliance et de son appui d'être reconnu roi de Prusse par l'Empire, promit de donner dix mille hommes pour la guerre d'Espagne, et fit quelque autre concession.

C'est ainsi que l'électeur de Brandebourg, déjà reconnu comme roi de Prusse, par les Suédois en vertu du traité de Labiau, en 1656, puis par les Polonais, en vertu du traité de Welau, en 1657, prit place désormais parmi les rois de l'Europe, et devint pour l'Autriche, qui avait méconnu sur ce point les conseils du prince Eugène, le plus redoutable de ses rivaux. Ce fut le 16 novembre de l'année 1700, que fut signé à Vienne le traité dit *de la couronne*, par lequel Léopold reconnut Frédéric III comme roi de Prusse. Les autres puissances imitèrent cet exemple hormis la France et l'Espagne. Le pape Clément XI déplora cette reconnaissance qui élevait au nombre des rois un prince protestant. Frédéric III ne fut pas plus tôt reconnu qu'il se fit couronner à Kœnigsberg, en 1701.

Ainsi se trouva consommé le démembrement de l'Allemagne auquel avaient poussé les puissances extérieures, jalouses d'empêcher qu'elle ne revînt à cette unité politique, source de sa force et instrument de sa prospérité, à laquelle l'appelait l'unité de sa population. C'est qu'alors prévalait dans tous les cabinets un principe encore préconisé de nos jours par quelques-uns : diviser pour régner. Tel avait été le principe qui inspira le traité de Westphalie.

Est-il bien nécessaire d'en démontrer l'immoralité ? Quand l'heureux développement des relations internationales, quand les progrès dans la morale, dans le droit, dans la science, s'attachent surtout à abaisser les barrières qui séparent encore les peuples; lorsqu'il ne reste pas plus de séparation aujourd'hui entre les diverses nations qu'il n'y en avait jadis entre les provinces d'un même État, après dix-neuf siècles bientôt de christianisme, peut-on songer à continuer la politique machiavélique d'autrefois, à n'imiter de Louis XIV que ce qui le rapproche de Louis XI, à fonder le bien d'une nation sur le malheur de ses voisins? Les vérités morales du christianisme ne sont-elles applicables qu'aux individus? Faut-il croire qu'entre peuples il n'y a d'autre droit que la force, d'autre ciment que l'intérêt? Un cœur vraiment honnête se refuse à l'admettre. D'ailleurs, d'heureux symptômes annoncent que la scission existant entre la morale et la politique tend à s'effacer. Ne voyons-nous pas la politique se rapprocher tous les jours davantage des principes consacrés dans les transactions entre les personnes? Les progrès du droit des gens le démontrent avec évidence : les sentiments d'humanité, de justice, tendent, de plus en plus, à pénétrer dans les traités.

Au lieu de chercher la source du bien-être de notre pays dans l'abaissement, dans l'appauvrissement des nations qui l'entourent, on comprend aujourd'hui que la solidarité économique qui unit tous les intérêts européens exige la félicité et le bon gouvernement de chaque État. Au lieu de tenter réciproquement de nous nuire, travaillons à garantir à chaque nation son libre développement. L'Allemagne peut devenir une puissance une et forte, sans nous rien faire perdre à nous de notre force et de notre unité. Nous ne devons voir en elle qu'une émule ; elle cessera d'être notre ennemie le jour où elle comprendra que, loin de fomenter chez elle

la discorde, nous nous efforçons d'établir avec elle de loyales relations de voisinage et d'intérêts. Ce que je dis de l'Allemagne peut s'appliquer à tous les pays. Quand il n'y aura plus deux morales, on sera bien plus près d'une grande confédération des peuples.

UNIVERSITÉ D'UTRECHT.

(CONFÉRENCES PUBLIQUES.)

M. SCHRŒDER VAN DER KOLK (1).

L'existence indépendante de l'âme prouvée par les différents états de l'homme aux divers âges de sa vie.

En même temps que son esprit se développe, le corps de l'enfant se fortifie. Il dirige ses mouvements, apprend à se tenir debout et à marcher sans être soutenu. L'exercice journalier fortifie le corps, et cette nouvelle force agit sur l'esprit, dont le développement marche de pair.

Dans leurs jugements, les enfants, encore très-inexpérimentés, se placent toujours à leur point de vue borné. J'en ai souvent vu de trois, même quatre ans, fermer les yeux lorsqu'on les grondait, comme s'ils échappaient ainsi aux regards ; d'autres fois ils fermaient les yeux en plongeant la main dans un pot de confiture, persuadés que personne ne pouvait voir la petite gourmandise qu'ils ne voyaient pas eux-mêmes.

Mais je ne me suis que trop longtemps arrêté dans la chambre des enfants, ce théâtre où commence l'éducation de l'homme, où sont semées tant de graines qui germent pour produire des roses ou des épines.

L'enfant devient garçon et jeune homme. Chez aucun animal, la jeunesse et l'apprentissage ne durent aussi longtemps que chez l'homme, car celui-ci est obligé de tout apprendre et doit se préparer à une éducation supérieure. Bientôt la différence des deux sexes se fait sentir : le petit garçon, dans ses jeux plus rudes, exerce ses forces corporelles et veut se rendre indépendant; son esprit cherche à pénétrer plus profondément l'essence des choses; la petite fille, plus douce, dépasse le garçon dans le développement général, dans les sentiments du vrai, du bon et du beau. Sans vouloir insister davantage sur ce fait, je ferai remarquer combien l'influence du corps est grande sur le développement de l'esprit et des sentiments.

Déjà dans l'enfant et dans le petit garçon se dessinent les dispositions et le caractère qui se développeront chez le jeune homme. Le naturel, qui diffère d'un individu à l'autre, donne à chacun sa couleur particulière; plus tard il en résulte un tempérament personnel, et dans ce sens on peut bien dire que chaque enfant apporte en venant au monde ses dispositions propres. Souvent on entend des parents inexpérimentés s'exprimer d'une manière fort peu exacte sur ce sujet; ils voient dans le nouveau-né une feuille de papier blanc sur laquelle ils peuvent écrire ce que bon leur semble. En réalité, la nature a déjà tracé ses caractères sur cette feuille de papier et l'on peut s'estimer heureux lorsqu'on peut les améliorer tant soit peu, changer par ci par là une virgule, et surtout si l'on peut placer les points d'arrêt aux endroits convenables. Chaque âme peut être, à l'origine, semblable à toute autre, mais elle se comporte comme un œil, et le corps comme une lunette, à travers laquelle chacun perçoit ce qui se passe autour de lui avec des colorations, des grossissements et une exactitude variables; ou bien encore le corps est un instrument accordé d'une manière particulière, qui reçoit les impressions du monde extérieur avec tel ou tel ton spécial, avec plus ou moins d'intensité, ce qui produit une grande différence dans les sentiments.

Non-seulement l'esprit se forme au moyen du corps, mais il se modifie avec le développement individuel des organes et varie avec les différentes époques de la vie. Cependant le corps et l'éducation n'ont pas une influence exclusive sur l'esprit. Un enfant peut bien être gâté par une mauvaise éducation, mais la nature ne l'a pas abandonné complétement au bon plaisir de ses parents ; il n'est pas une masse d'argile dont ses parents peuvent à volonté faire un homme ou une bête sauvage. « La partie la plus noble, dit Burdach, l'imagination, l'élévation de l'âme, le feu du sentiment moral et l'amour ne s'apprennent pas; on ne peut que les développer ou les exciter. »

L'influence du corps sur l'âme se constate surtout chez le jeune homme, dont les forces corporelles s'approchent de plus en plus de leur suprême degré : le système musculaire s'est développé, le sang bouillonne dans les veines, l'esprit est plein de vivacité et de force, le courage naît, le caractère devient entreprenant. Les impressions ne sont plus aussi fugitives, la conscience s'éveille et, avec elle, la réflexion ; le jeune homme peut se former par ses propres forces; il n'apprend plus, il étudie, la curiosité devient un désir de s'instruire et ce qu'il a appris prend le caractère de la science. Le jeune homme cherche à s'instruire, à se former lui-même; il veut agir par lui-même et la maison paternelle lui devient trop étroite.

Si la circulation devient un peu trop rapide chez un jeune homme d'ailleurs calme et modeste, si sa vivacité, toujours prête à éclater, est éveillée, il perd tout empire sur ses sensations, qui débordent alors son intelligence ; le jeune homme redevient enfant. Ce développement des forces corporelles, cette activité de la circulation, cette rapidité de transformation de la matière l'ont-ils rendu plus raisonnable? Son jugement est-il plus droit, le sentiment moral s'est-il accru chez lui ? Ou plutôt ne ressemble-t-il pas à un fou, chez lequel des impressions corporelles plus violentes encore peuvent entraîner l'esprit dans l'orage des passions, mais dont la

(1) Suite et fin. — Voyez le numéro précédent.

guérison prouve plus tard que l'esprit n'était ni changé ni atrophié, mais agissait toujours selon sa propre activité. L'influence du corps et des désirs qui en proviennent se manifeste d'une manière particulière sur l'esprit de ces malheureux : un grand nombre se figurent être des personnes de distinction, des princes, des rois, des empereurs ou des millionnaires; d'autres se considèrent comme des criminels abandonnés de Dieu; je n'ai, au contraire, jamais rencontré de fou qui soit fier de sa grande vertu, de sa bravoure ou de son amour pour ses semblables.

Lorsqu'un jeune homme perd ses forces par suite d'une grande émission de sang ou d'une maladie, son courage et son désir d'agir ont disparu, mais sa raison persiste et son sentiment moral ne s'est pas éteint. La nature ne nous proclame-t-elle pas là, de la façon la plus évidente, que l'âme est un être particulier, qui dépend bien du corps, mais qui n'est pas un avec lui et qui ne disparaît pas avec lui?

La vigoureuse nature du jeune homme donne naissance à des sentiments nouveaux, à des impressions vivantes et fortes; les orages des passions, les désirs, étourdissent son esprit. C'est là le moment le plus important, mais aussi le plus dangereux de la vie; de ce combat entre l'âme et le corps dépend son avenir; le jeune homme peut se vaincre, lui et ses désirs, et devenir un homme par ses propres forces; mais il peut aussi succomber aux sensations qui l'attaquent, à ses passions et à ses inclinations, obéir à leurs lois et redevenir ainsi l'égal de l'enfant, en tombant dans l'ignorance, la débauche ou le crime. Heureusement il porte avec lui un génie bienfaisant, qui peut le diriger dans tous les détours de la vie et qui ne l'abandonne jamais, je veux parler de la conscience, de ce sentiment du devoir, du droit, de la vertu et de la religiosité, qui lui tend la palme de la victoire. Ce n'est là rien d'appris. Sans jamais avoir reçu les instructions de personne, le sourd-muet et même l'aveugle et sourd-muet de naissance sait, par un sentiment inné, distinguer le bien du mal, le juste de l'injuste.

L'enfant était égoïste au plus haut degré; le sentiment de sa force pousse le jeune homme à agir, non-seulement pour sa propre gloire, pour son honneur, mais aussi pour les autres; son cœur a des battements pour tout ce qui est grand et beau. Les impressions passagères et fugitives ne le contentent plus, il ne se suffit plus à lui-même, l'amour enflamme son cœur et l'imagination fait miroiter devant ses yeux un monde imaginaire qu'il ne connaît pas encore. Le contentement de l'enfance a disparu; le jeune homme reconnaît avec douleur que son individualité croissante ne lui procure pas le bonheur qu'il en attendait; un vague désir s'empare de lui et il détourne les yeux du présent, qui ne le satisfait pas, pour les porter vers l'avenir; de la réalité, pour les porter vers un monde idéal. Il vit en partie dans l'avenir, que son imagination vivante lui dépeint en couleurs charmantes. Il passe par son époque poétique.

Bientôt il quitte le royaume des rêves et de l'imagination pour rentrer dans la rude réalité. Mais ce passage ne se fait pas toujours sans secousses, sans une foule d'espérances déçues; il apprend combien certaines de ses idées étaient vaines et exagérées, et l'expérience, souvent pénible, de la vérité et de la réalité en fait un homme.

Dans ce combat, souvent très-rude, son tempérament, de plus en plus calme, le soutient. Il jouit encore de la plénitude de ses forces corporelles, elles sont même devenues plus puissantes, ses forces intellectuelles non plus ne sont pas émoussées; mais le sang ne circule plus avec la même rapidité et ne bouillonne plus dans ses veines; son caractère, moins perdu dans les nuages, résiste mieux aux sentiments, et la colère ne l'entraîne plus sans résistance comme autrefois. Le cerveau, l'outil de son esprit, est moins excité; il peut donc se livrer à un travail intellectuel plus calme, son imagination éclairée par l'expérience ne vole plus dans les nues. Il obéit à la voix de la raison, il apprécie mieux les choses, et comme il a appris à distinguer la réalité de l'apparence, il poursuit mieux le rapport de l'effet à la cause et calcule avec plus de précaution les conséquences de ses actes. Il apprend de mieux en mieux à se dominer; le bon sens et la raison prennent le dessus, il devient plus indépendant de lui-même; homme maintenant, il affronte les orages de la vie.

S'il sort victorieux de ce combat, il atteint la plénitude des qualités humaines. L'éducation, le jugement, la raison, le sentiment moral et religieux l'ont formé, l'expérience de la vie réelle l'a rendu sage; il a ainsi acquis la puissance de se dominer, il est mûr pour la liberté morale; en un mot, il est devenu homme. Celui-là seul qui sait se dominer est digne de ce nom.

L'homme n'a pas retrouvé précisément dans la réalité les rêves de sa jeunesse; mais, citoyen actif et utile de l'État, bon père, bon mari, il trouve la satisfaction de ses désirs et le bonheur en tâchant de bien mériter de l'État et des siens. Plus égoïste, le jeune homme vivait davantage pour lui-même; maintenant qu'il est homme, il consacre une partie de sa vie aux autres, il est heureux de les voir heureux. Cette noble jouissance le satisfait plus que le désir vague et incertain de la jeunesse avec toutes ses belles couleurs. Tiedge a dit avec beaucoup de vérité :

« Il n'y a qu'une joie sans tache : ce pain des âmes, cet avant-goût des félicités célestes, c'est le plaisir que procure le bonheur d'autrui. »

L'homme doit agir et travailler. Les soucis peuvent le tourmenter, mais il ne manque pas de mobiles qui le poussent à lutter avec patience contre les difficultés de la vie. Le commerce des hommes lui apprend à mieux juger ses semblables, en se plaçant à leur point de vue; il sait distinguer la vérité de l'apparence.

Je vous le demande encore une fois : cette transformation du corps et de l'âme dans l'âge mûr nous prouve-t-elle que l'âme et le corps sont une seule et même chose, que l'âme est le résultat des forces corporelles? Certes non! Comme tout à son but dans la création, l'âge mûr trouve dans le corps devenu plus calme le loisir et le pouvoir de tenir sa raison en bride. Le pouls de Napoléon Ier n'avait que quarante pulsations par minute dans les circonstances ordinaires de sa vie, c'est-à-dire presque moitié moins que celui d'un homme ordinaire. Certainement cette condition particulière de son corps contribua beaucoup au calme et au sang-froid que Napoléon montra dans les moments les plus graves de sa vie orageuse; mais refusera-t-on à Napoléon une rapide et puissante activité d'esprit! Chez lui cependant la circulation du sang était d'une singulière lenteur.

Sous le scapel ou sous le microscope de l'anatomiste, le cerveau d'un homme ne présente aucune différence avec celui d'un jeune homme ou même d'un enfant de dix à douze ans. Quelle différence, au contraire, dans l'intelligence! Si l'esprit n'est que le résultat de l'activité cérébrale, pourquoi l'adolescent, dont le cerveau est pourtant le siége de transformations moléculaires plus actives, ne jouit-il pas de toutes les qualités qui distinguent la raison de l'homme mûr? La nature ne nous montre-t-elle pas ici de la manière la plus évidente que notre esprit est un principe indépendant, une faculté propre qui se développe bien avec le corps et tend à le compléter, mais qui n'est pas *un* avec le corps?

Je passe enfin à la vieillesse. On se trompe, en général, quand on ne voit dans le vieillard qu'un homme usé, obtus, mou et froid. La vieillesse a ses misères, mais souvent ce sont les fruits amers de la vie passée. On ne peut dépeindre la vieillesse sous la figure d'un vieillard malade, pas plus qu'on ne saurait représenter la jeunesse sous les traits d'un jeune phthisique, sous prétexte que la phthisie se rencontre surtout parmi les jeunes gens. Considérons donc un vieillard bien portant, et demandons-nous quels sont les changements survenus dans l'organisation qui agissent d'une manière déterminante sur son esprit et son caractère? Burdach dit avec raison : « La vie, par sa nature même, est une manifestation harmonique de la force, et il n'existe point de maladie normale, c'est-à-dire attribuée par la nature à tel ou tel âge. » Les prétendues misères de la vieillesse sont le résultat d'une disposition sage et harmonique que je vais essayer de faire ressortir. Ce qui distingue le vieillard, c'est qu'il est moins influencé par le monde extérieur et agit moins au dehors.

Les modifications corporelles qui ont amené la vieillesse distinguent nettement le vieillard de l'homme mûr. Il n'a plus ni la vivacité du jeune homme, ni la force de l'homme mûr; les organes de ses sens sont émoussés; ses muscles se sont affaiblis; aussi les influences extérieures agissent-elles moins vivement sur lui; il ne peut et ne désire plus prendre part à la vie active du jeune homme, il cherche le silence et le repos.

A mesure que les battements du cœur se ralentissent et que l'énergie du système nerveux s'affaiblit, l'homme est moins sujet aux passions. Cicéron l'a déjà dit dans son traité *de la Vieillesse*, les désirs sont moins violents chez le vieillard, il est moins colère, moins passionné et se laisse moins facilement entraîner par l'imagination; la raison, plus froide et plus calme, et le jugement, mûri par l'expérience des années, prennent le dessus chez lui. Comme les organes des sens ont faibli, il s'attache moins aux choses extérieures. Sa mémoire pour les faits ordinaires de la vie diminue, mais il conserve toujours intact le souvenir de ses jeunes années; rarement on le voit s'attacher à quelque chose de nouveau; à l'automne de la vie, il préfère cueillir les fruits de son travail.

Au déclin de la vie, la circulation se ralentit, les forces diminuent, les nerfs s'émoussent, et cependant l'intelligence ne faiblit pas. Souvent les cheveux gris ombragent une intelligence brillante; de tout temps on a attribué à la vieillesse la sagesse et le jugement. On se tromperait beaucoup si l'on cherchait derrière les rides du visage et sous les cheveux gris les frimas d'un hiver rigoureux; il brûle encore en dedans, ce feu qui flamblait autrefois au dehors. Le *moi* supérieur ne se brise pas lorsque le corps devient roide et fragile.

Le vieillard sait par expérience combien tout est passager : aussi se rattache-t-il solidement à tout ce qui lui paraît fixe et durable; dans les dernières années de sa vie, le sentiment de la vérité et du devoir, de la vertu et de la religion, va croissant. Toujours est-il que si l'on excuse les fautes et la légèreté chez un jeune homme, si on les condamne chez l'homme mûr, chez le vieillard elles excitent le dégoût et le mépris.

Le vieillard prend part à une gaieté convenable au milieu de ses amis, mais en général il est sérieux, concentré en lui-même. Ses enfants sont devenus grands et indépendants; ils ont presque tous quitté la maison. La jeunesse aux manières vives et dégagées s'éloigne naturellement de lui et court après les distractions; ses amis sont presque tous morts, et la génération qui le suit sympathise moins avec lui, parce qu'elle a été élevée dans de nouvelles idées. Aussi le vieillard vit-il du passé et de l'avenir. Comme homme, il a rempli ses devoirs envers la société et les siens, il a vécu pour d'autres; arrivé à la fin de sa carrière, il vit pour lui-même, et son esprit, envisageant le passé, s'élance déjà vers la patrie future. Ainsi son organisation et les circonstances dans lesquelles le place la nature le conduisent à rassembler les enseignements de l'expérience et à s'en faire une dernière éducation.

Le but constant d'une vie bien employée est atteint; il a vaincu ses passions et jouit maintenant de sa victoire. Jetant les yeux sur sa vie passée, il se sent plein de reconnaissance envers l'Être souverainement bon qui l'a conduit au but, au milieu de tant de bienfaits.

La pensée de la fin voisine exalte ses sentiments religieux; il a la conviction que la voix intérieure qu'il n'a jamais complétement cessé d'entendre est réelle, et cette conviction lui fait envisager l'avenir avec calme et confiance. Le paganisme même nous en montre un exemple : Socrate boit la coupe empoisonnée, plein de confiance dans l'avenir.

Jugée de ce point de vue, la vieillesse véritable n'est pas une fin misérable, mais bien la couronne de la vie humaine; c'est la vieillesse qui donne à l'homme la véritable liberté, le rend maître et juge de lui-même, le fait obéir à la raison et au jugement, aux sentiments de morale et de religion. L'amour, la plus belle fleur de la vie humaine, ne vieillit pas chez le vieillard.

Le coup d'œil que nous venons de jeter sur le cours de la vie humaine nous a montré que le corps n'est qu'un moyen par lequel notre principe supérieur atteint son développement. Les modifications du corps aux différentes époques de la vie nous permettent d'accomplir nos destinées. Le corps vieillit, mais le développement de l'esprit ne s'arrête pas.

Jetons encore un coup d'œil sur le tableau du développement de l'esprit humain, et demandons-nous ensuite si l'âme et le corps ne font qu'un, si l'âme, produit changeant d'une force matérielle, n'a pas d'existence indépendante? J'admire le courage de ceux qui, convaincus de ces idées, peuvent avoir la moindre foi dans l'avenir. Ce courage me manque ; si vous m'enlevez les fondements, je ne vois plus où appuyer ma foi. La nature nous enseigne le contraire. Si la raison et le sentiment moral ne sont pas un principe indépendant, mais seulement des forces physiques vitales résultant des transformations de la matière, pourquoi sont-ils si faibles, pourquoi ne sont-ils même pas présents chez l'enfant, dans le corps duquel tout vit et travaille, dans lequel les transformations de la matière sont si énergiques? Comment expliquer alors que chez le vieillard, la raison, le jugement, le sentiment moral et religieux se développent à un haut degré, quoique les transformations de substances et toutes les forces corporelles ont faibli? Pourquoi l'âme est-elle donc empêchée dans ses actions, entraînée, lorsque le corps ou le cerveau sont surexcités, comme cela arrive dans la colère? Si l'âme était réellement le produit de manifestations corporelles, ne devrait-elle pas, en ce cas, devenir plus active? Si l'âme n'est pas indépendante des forces du corps, comment se fait-il que tout ce qu'elle s'est approprié, elle le conserve sans changement, malgré le jeu variable des forces corporelles?

N'est-ce pas tomber en une contradiction singulière que d'appeler indépendant, d'honorer comme tel, un homme qui résiste aux passions et aux désirs du corps et sait les vaincre, et de refuser le caractère d'indépendance au principe supérieur qui le rend capable de ce triomphe, qui lui donne les forces nécessaires pour s'élever au-dessus de ses instincts? Si l'âme n'était que le produit d'une force matérielle, ou bien, comme le veulent M. Fick et d'autres savants, si elle était le résultat des courants nerveux, l'effet combattrait la cause, le produit, la force même d'où il vient, ce qui me semble inadmissible. Si l'âme n'est qu'une force vitale plus ou moins active, toute responsabilité morale disparaît ; et cette voix intérieure, la conscience, que la nature a placée dans le cœur de l'homme, que nous trouvons chez tous les peuples de la terre sans la rencontrer chez aucun animal, ne serait plus qu'une illusion.

Observons le vieillard et nous trouverons chez lui ce sentiment inné de l'adoration de la divinité, que l'homme n'a pu apprendre de l'animal, dans son plus bel épanouissement, débarrassé des passions et des instincts; à ce sentiment inné s'en joint un autre également inné chez tous les hommes, la croyance en une vie ultérieure. La nature se moquerait-elle si cruellement de nous, implanterait-elle un mensonge dans nos cœurs?

L'observateur, me dira-t-on, ne connaît que la matière et les forces matérielles, qui pour lui sont une seule et même chose; pour lui l'immatériel n'existe pas, puisque toute activité provient de forces matérielles inhérentes à la matière. Mais qu'est-ce qui l'autorise à faire une telle hypothèse? Toute activité est-elle donc liée à notre grossière matière terrestre, ou bien la nature ne nous montre-elle pas encore ici des différences et des gradations? Quelle espèce de matière est donc l'éther lumineux, que la science elle-même est obligée d'admettre, et dont les vibrations parcourent des millions de lieues en une minute? On a beau se le figurer aussi dilué que possible : s'il était doué des propriétés de la matière, il éprouverait une certaine résistance à l'extrémité de l'atmosphère qui suit notre terre avec une grande rapidité, et il en résulterait indubitablement des courants d'air considérables, des orages violents. Cet éther lumineux n'appartient pas à notre globe seul, il appartient à l'univers entier. Pouvons-nous expliquer par les lois qui réagissent la matière pondérable les déviations considérables que subit l'aiguille aimantée, au même instant, en Asie, en Sibérie, en Europe, dans le nord de l'Amérique, et qui se produisent en même temps et en sens contraire au pôle Sud? Pouvons-nous expliquer par les phénomènes de la matière inerte les manifestations électriques qui, en moins d'une seconde, transmettent nos signaux à des distances considérables?

A mon avis, cette malencontreuse distinction entre le matériel et l'immatériel a singulièrement contribué à embrouiller nos idées sur ce sujet. Ne procéderions-nous pas plus sûrement en distinguant dans la nature ce qu'il nous est possible de percevoir par les sens de ce qui leur échappe? Qui nous donne le droit d'admettre que les limites de la nature ne dépassent pas celles de nos organes, et que dans ces régions inconnues de la nature ne se trouvent pas des principes indépendants, échappant à la perception, à la mesure et à la balance?

Je préfère regarder notre esprit comme un principe indépendant, échappant à nos organes et non soumis aux lois de la matière terrestre, plutôt que de sacrifier la loi que la nature a inscrite dans nos cœurs !

La science a admis comme certain que rien de matériel, rien d'*indépendant*, pas même le plus petit atome, ne peut disparaître de l'univers. Il faut donc que ce principe supérieur et indépendant soit aussi immortel.

Demandons-nous, pour terminer, si de pareilles propriétés ont pu être constatées pour notre âme? Permettez-moi de vous rapporter deux observations que j'ai eu occasion de faire, à des époques différentes, chez deux malades. Un matin, l'un de ces malades, tout consterné, me dit qu'il a appris, par une apparition qu'il ne pouvait s'expliquer, que son père était mort; une femme malade apprit de la même manière la mort de son mari. Aucun des deux malades n'avait connaissance de la maladie des personnes dont il s'agit. Trois jours après, on m'annonça la mort du père, qui était décédé dans une province éloignée; quant au mari, j'appris dès le lendemain qu'il était mort dans une ville voisine. Il est bien possible que ces deux morts aient eu lieu au même instant que les apparitions. Il faut évidemment, en pareil cas, être crédule ou même superstitieux; chaque fois que des personnes de bonne foi m'ont communiqué des événements de ce genre, je me suis borné à ne les pas contredire ouvertement, prenant pour règle de ne bâtir mon jugement que sur des faits que j'ai pu moi-même constater avec certitude. Admettre que dans ces deux cas (et dans d'autres que j'ai eu l'occasion d'observer), le hasard seul a produit ces coïncidences, me semble plus difficile que de croire que sous l'influence de certaines circonstances, notre esprit peut se mettre en communication avec des forces secrètes de la nature. Cette propriété l'élève au-dessus du temps et de l'espace, et certainement elle n'a pas été donnée à l'âme pour son existence terrestre.

Traduit pour la *Revue des cours* par E. FELTZ.

VARIÉTÉS.

Les langues d'utilité publique. — L'enseignement du russe.

A la Bibliothèque impériale on enseigne au point de vue pratique, « en vue de la politique et du commerce » (c'est l'affiche elle-même qui le déclare), les langues dites orientales : l'arabe vulgaire, le persan, le turc, le chinois (déjà représentés au Collége de France), l'arménien, le japonais, le grec moderne, l'hindoustani, le malais, l'arabe algérien. Ces langues, nous dit le programme, sont reconnues d'utilité publique; loin de moi l'idée de leur contester ce caractère ! La réunion de ces chaires forme un bel ensemble dont la France a droit d'être fière, surtout si l'on songe au mérite des professeurs qui les occupent. Je me permettrai néanmoins d'affirmer que cet ensemble est incomplet. De récents voyages ont appelé mon attention sur une lacune fort grave, que j'avais du reste depuis longtemps soupçonnée.

J'admets qu'on n'ait pas au Collége de France, à la Bibliothèque impériale ou ailleurs, de chaires pour les langues secondaires dont la famille est déjà largement représentée dans notre enseignement. Le portugais, par exemple, n'exige pas une bien grande peine de qui sait le latin ou l'espagnol. J'en dirai autant du valaque, un peu moins abordable, mais dont l'importance politique et commerciale est encore médiocre. Je passe également condamnation sur les langues scandinaves; elles ne sont guère parlées que par 7 ou 8 millions d'habitants, et l'on arrive aisément à s'en rendre maître en remontant de l'anglais au saxon et de l'allemand au gothique. Mais je demande : Comment se fait-il qu'ayant à Paris deux chaires de turc, nous n'en ayons pas une seule de *langue russe?*

Serait-ce par hasard que la Turquie pèse plus que la Russie dans la balance des destinées européennes? Ou serait-ce que l'idiome russe n'a aucune utilité au point de vue de la politique et du commerce? Je ne sais, en réalité, ce qu'on peut répondre. Peut-être dira-t-on qu'il est inutile d'étudier l'idiome de gens qui veulent bien nous faire l'honneur de parler le nôtre. Soit! mais s'ils s'expriment en français, soyez bien sûrs qu'ils n'en pensent pas moins en russe, et qu'ils ne vous disent que ce qu'il leur plaît de vous faire connaître. Je voudrais bien savoir si la *Gazette de Moscou*, l'*Invalide russe*, et tant d'autres journaux dont nous ne savons pas même les noms, sont rédigés en français (1)? Songe-t-on qu'ils trouvent de l'écho dans toute l'Europe slave, c'est-à-dire chez près de 80 millions d'hommes? Songe-t-on que le panslavisme et la question d'Orient...? Je ne veux pas, sur le terrain de la politique, m'aventurer plus loin que l'affiche de la Bibliothèque impériale. Je crois que pas un homme sensé n'hésitera à reconnaître que la Russie mérite d'être étudiée au moins autant que le Japon ou la Malaisie. Or, c'est un fait évident que personne ou presque personne ne la connaît chez nous. Il y a bientôt trente ans, M. de Custine parcourut la Russie *sans savoir un mot de russe*, causa avec quelques gentilshommes, et rapporta de son excursion une provision de *cancans* (qu'on me pardonne l'expression). Il en fit un recueil, y mêla quelques considérations politiques, et ce recueil devint le manuel de nos publicistes. Je ne sais ce que nous dirions d'un étranger qui s'aviserait d'écrire quatre volumes sur nous sans savoir un mot de français.

M. de Custine cependant, malgré sa frivolité, voyait bien où le bât nous blesse. « Les Russes, dit-il quelque part, ont beaucoup d'avantage sur nous; nous marchons

(1) Un télégramme de Berlin, publié le 17 décembre par les journaux de Paris, annonce que le ministère russe des affaires étrangères ne recevra désormais les documents diplomatiques que traduits en langue russe. — On sait quels efforts la Russie fait depuis quelque temps pour étouffer l'allemand dans ses provinces occidentales.

au grand jour, ils avancent à couvert. L'ignorance où ils nous laissent nous aveugle. » Il serait plus juste de dire : l'ignorance où nous restons par notre faute. Le livre de M. de Custine était-il bien propre à dissiper ces ténèbres? Qu'avons-nous appris depuis qu'il a paru? Étudier les mœurs des Esquimaux, c'est bien; connaître à fond le plus formidable des États européens, ce serait encore mieux. Un Russe bien connu, M. Herzen, disait l'autre jour (1) :

« On écrit des livres, des articles, des brochures en français, en anglais, en allemand; on prononce des discours, on fourbit des armes, et la seule chose qu'on omette..., est l'étude sérieuse de la Russie. On croit que si l'on plaint la Pologne, on connaît la Russie... En Occident, on ne connaît pas la Russie pour tout de bon. Les Polonais l'ignorent avec préméditation. »

Résumons-nous. La langue russe est parlée par 60 millions d'hommes; elle a autant de littérature et assurément plus d'avenir en Europe que le turc. Or, je le répète, le turc occupe deux chaires à Paris : le russe doit en avoir une.

Qu'on n'aille pas m'objecter que cette chaire existe déjà au Collége de France sous la rubrique : *Langue et littérature slave*. D'abord la langue slave n'existe pas plus que la langue germanique ou indo-européenne. Il y a une langue slave morte, le slave ecclésiastique, et quatre langues slaves vivantes : le tchèque, le polonais, le russe et le serbe (je ne parle pas des idiomes secondaires tels que le bulgare, le slovène, le lusacien, etc.). Si le professeur consacre une année à chacune d'entre elles, le russe ne reviendra que tous les quatre ans; d'ailleurs le Collége de France fait de la science et n'a rien à démêler avec la politique et le commerce. C'est donc à la Bibliothèque impériale que le russe a naturellement sa place.

Je ne suis pas exigeant et je ne réclame pas le même honneur pour le tchèque et le polonais. Je veux bien admettre que la Bohême et la Pologne n'ayant pas d'existence internationale, l'étude de leur langue est sans intérêt pratique (on pourrait en dire autant, il est vrai, de l'arménien, du malais et de l'hindoustani). Je passe condamnation sur leur langue; mais j'oserais réclamer pour le serbe, langue diplomatique des Slaves du Sud. J'ai dit dans un des derniers numéros de la *Revue* (2) quelle est l'importance de ce groupe trop peu étudié. La Serbie et le Montenegro sont des États petits sans doute, mais de grand avenir, avec lesquels la France entretient des relations diplomatiques. Nous avons des consulats dans d'autres pays slaves, en Bosnie, en Bulgarie, etc. Les Slaves sont plus nombreux dans l'empire ottoman que les Grecs et les Osmanlis. Leur nombre s'élève à environ 8 millions; chiffre formidable, si l'on pense qu'il peut être, à un moment donné, décuplé par la solidarité panslaviste. Peut-on les négliger? Serait-ce que chez eux on trouve des gens parlant le français comme en Russie? M. Blanqui l'économiste, chargé en 1841 d'une mission en Bulgarie, constatait les difficultés où le jetait sans cesse l'ignorance de la langue, et se plaignait amèrement du peu de services que pouvaient lui rendre nos agents diplomatiques, réduits à n'être que les secrétaires de leurs drogmans. Comme M. de Custine, M. Blanqui prêchait dans le désert. Tous nos progrès, depuis trente ans, se sont bornés, pour la Russie, à la traduction de quelques romans; pour la Serbie, à celle de quelques chansons serbes. C'est fort bien, mais il ne faut pas oublier que « ces chansons peuvent aujourd'hui ou demain avoir pour accompagnement la voix du canon ». Le mot vaut la peine d'être médité : il est d'un Slave qui compte parmi les plus grands écrivains de l'Italie moderne, Tommaseo.

LOUIS LEGER.

(1) Voyez le premier numéro du nouveau *Kolokol* (la Cloche), paraissant en français à Genève.

(2) Numéro du 7 décembre 1867.

Les Chants de l'Irlande rebelle.

Depuis quelque temps il nous arrive, de l'autre côté de la Manche, des télégrammes étranges. Le mur d'une prison a sauté, et les îles Britanniques sont comme secouées par l'explosion. Des hommes inconnus,

Qui n'ont point dit leurs noms, et qu'on n'a point revus,

ont pris d'assaut une tour gardée par deux carabiniers, et sur toute l'étendue du *Royaume* prétendu *Uni*, on consigne les troupes. Des pétards sont introduits dans les boîtes aux lettres, et les habitants d'Osborne offrent à la reine de s'organiser en volontaires pour veiller sur son auguste personne. On s'étonne de voir une crainte aussi profonde provoquée par des faits aussi insignifiants. La vérité, au fond de tout cela, c'est que l'âme de l'Irlande vit encore, et que l'Angleterre en a peur.

Sans étudier ici la question irlandaise, il peut être intéressant d'en suivre le reflet dans la littérature et dans la poésie. La littérature patriotique de l'Irlande est peu connue en Europe; elle ne l'est guère davantage en Angleterre. Un Anglais instruit connaît Moore et peut-être aussi Samuel Ferguson, parce qu'ils n'ont mis dans leurs vers aucune intention politique, et que la plupart de leurs ballades peuvent se lire sans que l'esprit soit ramené à l'antique discord entre l'Irlande et l'Angleterre. Mais les noms des Th. Davis, Ch. G. Duffy, etc., sont inconnus au public de la Grande-Bretagne. Bien que ces poëtes écrivent en anglais, devenu aujourd'hui la langue usuelle de l'Irlande, l'Angleterre ignore ces chants, qui rappellent à l'Irlande ses jours de gloire passée, *the days of old*, qui enracinent dans son cœur la foi patriotique, qui avivent sa haine du « Saxon, » qui l'excitent à chercher de nouveau fortune au jeu sanglant des insurrections. Ce n'est guère qu'en Irlande même que l'on ap-

prend à connaître ce que j'appellerai sa littérature rebelle.

Ce n'est pas d'aujourd'hui que l'Irlande est conquise, et ce n'est pas d'aujourd'hui non plus que ses poëtes lui rappellent son ancienne indépendance et excitent son courage vaincu. Les plus anciens de ces chants sont perdus ou enfouis dans de vieux manuscrits. Les premiers que nous rencontrons imprimés sont ce que l'on appelle les *Chants jacobites* (1), car l'Irlande a eu les siens comme l'Écosse. Quand les Stuarts perdirent l'affection du peuple anglais, l'Irlande joignit sa fortune à la leur, et plus d'un poëte populaire célébra leur cause. Le peuple se souvint longtemps de ces chants, qui remplissent des volumes. Quand le drapeau des Stuarts eut disparu avec eux, la muse populaire continua de chanter la patrie irlandaise, mais le plus souvent sous des allégories. Tantôt c'était une jeune fille persécutée, tantôt une vieille mendiante, tantôt une pauvre fleur des bois oubliée, une églantine foulée aux pieds.

La révolution française fit naître partout des sentiments d'espérance; dans la pensée des peuples, elle devait être la libératrice du monde. L'Irlande espéra son appui. Les *Irlandais-Unis* (c'est le nom que se donnaient les patriotes d'Irlande) avaient des émissaires à Paris. Un de leurs principaux chefs, Wolfe Tone, vit Carnot. Une flotte, qui portait Hoche, 15 000 hommes et 45 000 fusils, quitta Brest pour l'Irlande, le 16 décembre 1795. Entreprendre une pareille expédition en hiver était démence. La plus grande partie de la flotte fut dispersée par des vents contraires. Quelques vaisseaux arrivèrent jusqu'à la baie de Bantry, où ils croisèrent pendant huit jours, attendant Hoche. Ne le voyant point arriver, ils repartirent pour la France sans débarquer aucune troupe. L'occasion était perdue de délivrer l'Irlande du joug anglais. La chanson suivante montre de quels vœux on appelait les Français :

LA PAUVRE VIEILLE FEMME (2).

Oh! les Français sont en mer, — dit la pauvre vieille femme....

Oh! les Français sont dans la baie (3), — ils seront ici sans délai, — et la bannière orange (4) va déchoir, — dit la pauvre vieille femme.

CHŒUR. — Oh! les Français sont dans la baie, — ils seront ici au point du jour, — et la bannière orange va déchoir, — dit la pauvre vieille femme.

Et où auront-ils leur camp? — dit la pauvre vieille femme... — Au Curragh (5) de Kildare, — et nos gars y seront, — avec leurs piques en bon état, — dit la pauvre vieille femme.

CHŒUR. — Au Curragh de Kildare! — et nos gars y seront — et lord Édouard (6) avec eux, — dit la pauvre vieille femme..,

Et l'Irlande sera-t-elle libre? — dit la pauvre vieille femme. — Oui, l'Irlande doit être libre — du centre jusqu'à la mer, — et hourrah pour la liberté! — dit la pauvre vieille femme.

CHŒUR. — Oui, l'Irlande doit être libre — du centre jusqu'à la mer, — et hourrah pour la liberté! — dit la pauvre vieille femme.

Réduits à leur seules forces, les *Irlandais-Unis* ne désespérèrent pas. Ils avaient confiance dans leur union, dans leur courage :

Demandez à l'orgueilleux Saxon s'il prit plaisir à nos coups, — quand nous le rencontrâmes sur le champ de bataille de France, à Fontenoy. — Oh! nous nous lèverons pour le vert, mes gars! nous nous lèverons pour le vert! — Il est encore dans la poussière, proscrit, honni! — Mais nous avons des cœurs et des bras, mes gars, assez forts, je pense, — pour défendre et relever notre vert sans tache!

Des clubs, des sociétés secrètes, étendaient leurs ramifications par tout le pays. Dans les villes, on conspirait; dans les campagnes, les paysans se réunissaient de nuit pour s'exercer au maniement de la pique, la seule arme qui fût entre leurs mains. L'insurrection de 1798 éclata, qui présenta ce caractère, remarquable en Irlande, d'être faite en dehors de tout parti religieux. Protestants et catholiques marchèrent d'un commun accord. Mal conduits, mal armés, vendus par plusieurs traîtres, les *Irlandais-Unis* échouèrent dans leur courageuse entreprise. Comme la rébellion était étouffée dans les massacres et dans les incendies, 1100 soldats français, sous le commandement du général Humbert, débarquèrent à Killala (22 août 1798). C'était trop peu, et surtout c'était trop tard. Avant d'être accablé par le nombre, le général Humbert fit pourtant une brillante campagne; un de ces engagements est resté célèbre. Son armée était réduite au chiffre de 800 hommes; pour tous auxiliaires, il avait 1500 paysans irlandais, mal disciplinés, la plupart armés de piques. Avec ces faibles forces, il défit, à Castlebar, 6000 Anglais, commandés par le général Lake, et la déroute de ces derniers fut si complète, que cet engagement a reçu dans l'histoire d'Irlande le nom de « courses de Castlebar » (*the races of Castlebar*).

La paix était pour longtemps rétablie en Irlande dans les rues et dans les montagnes; elle ne l'était pas dans les cœurs. La mémoire des insurgés resta chère aux cœurs patriotes, et chaque Irlandais sait les noms des martyrs de cette époque : Robert Emmet (1), Wolfe Tone, lord Édouard Fitzgerald. Bien que Th. Moore fût plus poëte que patriote, ses beaux chants, où il ressuscitait de poétiques épisodes de l'ancienne histoire d'Irlande, furent adoptés par l'enthousiasme populaire, qui leur donna plus de portée que ne leur en donnait Moore lui-même. L'agitation dont O'Connell donna le signal fit vibrer de nouveau le patriotisme irlandais. O'Connell gagna la cause de l'émancipation des catholiques, et le peuple irlandais l'en récompensa par le titre de *libérateur*, sous lequel sa mémoire est encore vénérée dans la plus humble chaumière d'Irlande.

Mais les Irlandais désespérèrent bientôt d'arracher pa-

(1) On sait que le nom de *Jacobites* désigne les partisans des Stuarts dans l'histoire de l'Angleterre.

(2) Chanson composée sur le modèle d'une autre plus ancienne et connue de tout le monde, où « la pauvre vieille femme » personnifiait l'Irlande.

(3) La baie de Bantry, dans le sud de l'Irlande.

(4) L'orange est la couleur des ultra-protestants d'Irlande, appelés de là Orangistes (*Orangemen*), comme le vert est la couleur de l'Irlande.

(5) Immense plaine située au milieu de l'Irlande, près de Kildare.

(6) Lord Édouard Fitzgerald, un des chefs des *Irlandais-Unis*.

(1) Sur Robert Emmet, voyez le beau livre, non signé, de madame la comtesse d'Haussonville, 1 vol. in-12 (Michel Lévy).

citiquement d'autres réformes, et la pensée d'en appeler un jour aux armes germa dans les esprits. Un journal se fonda, organe de la Jeune Irlande, *la Nation*, feuille hebdomadaire, rédigée avec le plus grand talent. Chaque numéro contenait des poésies qui devinrent bientôt populaires.

Trop longtemps nous avons porté le joug servile, — trop longtemps la chaîne des esclaves, — trop longtemps parlé d'une voix timide, — et toujours parlé en vain. — Notre richesse a rempli le filet du pillard, — gorgé la bande saxonne ! — Oh ! mes amis, nous leur apprendrons un jour ce que peuvent des Irlandais !

Les meilleurs poëtes de l'Irlande lançaient dans ce journal de brûlantes inspirations. C'était, on peut le dire, un perpétuel appel à l'insurrection. Tantôt les poëtes chantaient la lutte de l'Irlande indépendante contre les envahisseurs danois et anglais, tantôt ils faisaient revivre les souvenirs de la glorieuse brigade irlandaise qui, au service des rois de France, pendant le cours du siècle dernier, mit souvent en fuite les bataillons anglais ; ils rappelaient les misères de l'Irlande sous le joug étranger, ils stigmatisaient les cruautés du Saxon vainqueur ; ils chantaient le Tyrol insurgé contre Napoléon sous l'héroïque André Hofer ; quelquefois, ils s'écriaient sans détour : « Irlandais, levez-vous, secouez vos chaînes ! »

Faites sentir au Saxon perfide
L'acier vengeur de l'Irlande !
Combattez pour votre pays !

Ces poésies devinrent bientôt populaires ; quelques-unes sont aujourd'hui les *Marseillaises* des Finnians (1), et j'en ai entendu chanter plus d'une dans les campagnes de la verte Erin, celle surtout dont je viens de citer trois vers. On voit qu'ils ne se caractérisent pas par l'amour de la domination anglaise.

Le résultat de ce mouvement des esprits fut l'impuissante tentative de 1848. Citons quelques strophes d'un beau chant écrit à la veille de cette révolution avortée :

LA MEMOIRE DES MORTS.

Qui craint de parler de 98 ? — qui rougit à ce nom ? — quand des lâches se rient du destin du patriote, — qui détourne la tête de honte ? — Il n'est qu'un misérable, qu'un esclave, — celui qui insulte ainsi son pays. — Mais un homme au cœur viril, comme vous, hommes, — remplira son verre avec nous....

Dans des jours sombres et mauvais, ils se levèrent — pour défendre leur terre natale. — Ils allumèrent ici une flamme vivante — à laquelle rien ne pourra résister. — Hélas ! la violence peut vaincre le droit ! — Ils tombèrent et passèrent. — Mais d'hommes au cœur viril, comme vous, hommes, — il y a foule ici aujourd'hui.

Ici est leur mémoire, puisse-t-elle être la lumière qui nous guide ! — Qu'elle nous anime à lutter pour la liberté, — qu'elle nous apprenne à être unis ! — Que la fortune soit bonne ou mauvaise, montrez-vous Irlandais, — bien que votre sort puisse être aussi triste que le leur, — et soyez des hommes au cœur viril, vous, hommes, — comme ceux de 98 !

Ce soulèvement de 1848, qui fut en Irlande le contre-coup de notre révolution, eut un caractère moins sérieux que l'insurrection de 1798. Il venait après une épouvantable famine, après une émigration de plusieurs années. Peu de sang fut répandu. Son seul résultat fut de faire transporter quelques hommes de cœur et de précipiter le mouvement de l'émigration en Amérique. C'est aux États-Unis que les Irlandais vont chercher une patrie libre, où ils puissent gagner leur vie en travaillant et conspirer contre l'Angleterre. *Gone with a vengeance !* a dit un poëte.

Un écrivain allemand, qui a publié un excellent livre sur l'histoire des Allemands aux États-Unis, M. François Lœher, prétendait que l'émigration irlandaise a modifié le caractère des colons anglo-saxons d'Amérique. Ce qui distingue l'Anglais de l'Américain, disait-il, c'est que l'Anglais est plus tenace et plus circonspect, l'Américain plus entreprenant. Il attribuait cette différence au sang celtique de l'émigration irlandaise. M. Lœher écrivait en 1846, et dans l'espace de ces vingt dernières années 1 500 000 Irlandais ont émigré aux États-Unis. Sans adopter entièrement l'opinion de M. Lœher, on peut dire que les Irlandais ont fourni un apport considérable à la colonisation américaine. Pendant longtemps, ils se fondirent avec la population des États-Unis, oubliant leur ancienne patrie pour la nouvelle. Les descendants de ces émigrants ne se reconnaissent guère plus aujourd'hui qu'au nom (Mac Clellan, Mac Culloch) (1) ou à l'histoire de leur famille. Le général Sherman est le petit-fils d'un Irlandais émigré de Kilkenny ; si le fameux général Sheridan est né en Amérique, son frère aîné a vu le jour en Irlande. Mais depuis une vingtaine d'années, depuis que l'émigration irlandaise a pris les proportions d'un exode, depuis que les proscriptions de 1848 ont envoyé en Amérique les chefs de la Jeune Irlande, les Irlandais d'Amérique se comptent, s'associent, s'appuient les uns sur les autres, et les générations qui émigrent aujourd'hui s'assimileront bien plus lentement que les précédentes. La tentative d'insurrection de 1867 a été dirigée par des Irlandais d'Amérique, et parmi ceux qui essayèrent de soulever le pays se trouvaient même quelques fils d'Irlandais nés en Amérique, qui voyaient pour la première fois le sol de leur « patrie ». Il est inutile de dire que la justice anglaise les a traités comme s'ils fussent nés en Irlande. Le sentiment qui les animait est assez bien exprimé dans la poésie suivante :

L'IRLANDO-AMÉRICAIN.

La libre Colombie m'a donné la naissance, — et mes pieds n'ont encore foulé que le sol d'Amérique ; — mais mon sang est aussi irlandais qu'il peut être, — et mon cœur est avec Érin, là-bas, par delà l'Océan....

On me dit qu'au combat on n'a pas renoncé, — que la brave vieille île tente un nouvel effort, — que, sa bannière au vent, elle appelle de sa harpe — et ses fils et *leurs* fils, des confins de la terre.

Eh bien ! j'ai un fusil dont la balle est sûre, — un cerveau qui peut

(1) Les Finnians, qui font aujourd'hui tant parler d'eux, ont emprunté leur nom à des héros légendaires de l'ancienne histoire d'Irlande.

(1) *Per* Mac *atque per* O, *veros cognoscis Hibernos ;*
His duobus demptis, nullus Hibernus adest,

dit un vieux distique devenu proverbial. *Mac* veut dire fils, et *O* descendant. Ce dernier mot est, étymologiquement, identique avec le grec ὠός.

dresser un plan, une main qui peut oser, — et à peine m'aura-t-on appelé, que je serai — au milieu des verts champs d'Érin, là-bas, par delà l'Océan.

Aujourd'hui, comme on sait, les Irlandais forment une petite république dans la grande république américaine. Ils ont leur président, leur sénat, leur milice qui parade en uniformes verts dans les rues de New-York, leurs journaux, leur littérature. Haïr l'Angleterre et organiser une vengeance est la meilleure partie de leur vie. Les Irlandais restés en Irlande sympathisent avec eux et appellent leur secours. La manifestation de 30 000 personnes qui, à Dublin, le 8 décembre 1867, rendait un hommage public à la mémoire des trois Finnians pendus à Manchester, se faisait précéder d'une bande d'enfants qui chantaient un air national américain. C'est vers la grande république de l'Ouest que la « pauvre vieille femme » légendaire tourne ses regards et envoie ses plaintes :

Il y a des vaisseaux en mer, — dit la pauvre vieille femme; — il y a de bons vaisseaux en mer, — dit la pauvre vieille femme. — Oh ! ils viennent sur l'Océan — d'un pays où tous sont libres, — et ce qu'ils apportent m'est cher, — dit la pauvre vieille femme.

Ils viennent du côté de l'ouest, — dit la pauvre vieille femme, — et le drapeau que nous aimons, — dit la pauvre vieille femme, — flotte avec orgueil au vent, — car ils l'ont cloué au mât. — Longue menace se réalise enfin, — dit la pauvre vieille femme.

.... La bonne vieille cause fut bannie, — dit la pauvre vieille femme, — grâce aux traîtres, grâce aux esclaves, — dit la pauvre vieille femme. — Alors au rivage étranger émigrèrent — de notre pays vérité et courage, — cœur chaud et main hardie, — dit la pauvre vieille femme.

Mais leur courage ne s'ébranla pas, — dit la pauvre vieille femme; — ces exilés prièrent et attendirent, — dit la pauvre vieille femme. — Car, bien que foulés aux pieds, — leur cause, ils le savaient, était juste, — et en Dieu ils avaient mis leur confiance, — dit la pauvre vieille femme.

Et, maintenant, si vous êtes des hommes, — dit la pauvre vieille femme; — maintenant, ils vont revenir, — dit la pauvre vieille femme, — avec des piques et des fusils en quantité, — et quand ils toucheront son rivage — l'Irlande sera libre pour toujours, — dit la pauvre vieille femme (1).

Terminons par ce proverbe, qui est sur les lèvres de tout Irlandais : *England's difficulty is Ireland's opportunity :* « L'embarras de l'Angleterre est l'occasion de l'Irlande. »

HENRI GAIDOZ.

(1) Cette poésie est de M. Charles Kickham, jeune poète d'un grand talent qui, impliqué, il y a deux ans, dans la conspiration finniane, est aujourd'hui forçat.

BIBLIOGRAPHIE.

Histoire de l'abbaye et du collége de Juilly, par M. CH. HAMEL. — Douniol, éditeur, 1868.

M. Hamel vient d'ajouter à l'histoire des études un chapitre intéressant. Entre tous les anciens colléges de l'Oratoire, celui de Juilly paraît avoir été le plus florissant. Fondé en 1638, il a pu traverser presque sans encombre, grâce à sa vieille renommée, les jours orageux de la révolution et survivre à l'Ordre même auquel il devait son origine. Ressuscité dans ces derniers temps, l'Oratoire a trouvé son vieux collége encore debout et prêt à recevoir les héritiers de ses anciens possesseurs.

Le premier règlement d'études donné au collége par le père de Condren, son fondateur, est remarquable à plusieurs égards si l'on se reporte au temps où il fut rédigé. Une place y est faite à l'histoire, notamment à l'histoire de France; et M. Hamel nous apprend même que l'enseignement historique fut toujours confié dans la maison de Juilly à un professeur spécial. Une part du temps des élèves est réservée à l'étude des sciences proprement dites. Enfin l'établissement dont il s'agit paraît avoir été le premier où la grammaire latine ait été enseignée en français. Les dates rapportées par M. Hamel prouvent, en effet, que c'est à Juilly et non à Port-Royal qu'il faut faire honneur de cette importante réforme.

Le livre de M. Hamel renferme encore plusieurs renseignements curieux au sujet des hommes célèbres qui ont habité Juilly ou l'ont visité. En voici un qui a son prix, car il concerne La Fontaine, qui eut un beau jour l'étrange idée de se faire oratorien. « On montre encore au second étage, à gauche, la chambre où, faisant de son temps les parts que l'on sait, il lisait plus volontiers Marot que Rodriguez, et la fenêtre du haut de laquelle il s'amusait à faire descendre, au bout d'une longue corde, sa barrette, toute remplie de mie de pain, jusque dans la basse-cour, pour attirer la volaille et rire tout à son aise des mœurs querelleuses et gloutonnes de « la gent qui porte la crête ».

Les biographes de Malebranche, de Richard Simon, de Lamennais, consulteront avec fruit l'ouvrage de M. Hamel. Le fac-simile photographique d'un manuscrit de Bossuet, manuscrit conservé à la bibliothèque du collége de Juilly et renfermant l'oraison funèbre de Henri de Gornet, n'est pas le moins précieux ornement de ce beau volume. Nous devons aussi à M. Hamel d'utiles indications relatives aux objets d'art que possède aujourd'hui encore la maison de Juilly. Au premier rang, il faut citer une statue du cardinal de Bérulle, attribuée par les uns à François Anguier, par les autres à Sarazin ; deux toiles de Vélasquez, certifiées telles par M. Ingres, dont M. Hamel reproduit une note manuscrite, et plusieurs portraits d'oratoriens, entre autres ceux de Malebranche, du père de La Tour, du P. Thomassin, du P. Gaichiès et du cardinal de Noailles.

Il faut pourtant signaler une lacune dans cette monographie faite avec tant de soin. L'auteur nous parle d'une bibliothèque de dix-huit mille volumes: un fonds aussi riche méritait quelque chose de plus que cette brève indication. Quand M. Hamel publiera une seconde édition de son livre, il y joindra sans doute, sinon un catalogue complet de la bliothèque de Juilly, du moins une notice des plus précieux ouvrages qu'elle renferme.

Le *Compte rendu* mensuel des travaux de l'Académie des sciences morales et politiques publie une intéressante « communication » de M. Perrens sur la *Négociation des mariages espagnols sous le règne de Henri IV et la régence de Marie de Medicis.*

Le propriétaire-gérant : GERMER BAILLIÈRE.

PARIS. — IMPRIMERIE DE E. MARTINET, RUE MIGNON, 2.

REVUE
DES
COURS LITTÉRAIRES
DE LA FRANCE ET DE L'ÉTRANGER

CINQUIÈME ANNÉE — NUMÉRO 8 — 25 JANVIER 1868

Paris, 24 janvier 1868.

Un certain nombre d'œuvres philosophiques viennent de paraître presque simultanément. A les prendre dans leur ensemble, ce qui frappe le plus, c'est la diversité des opinions et des points de vue sur les questions à l'ordre du jour. Ce n'est point pour une époque un symptôme de maturité, mais c'est peut-être un motif de légitimes espérances pour l'avenir.

La *Bibliothèque de philosophie contemporaine* vient de publier deux volumes. L'un est la *Physiologie des passions* du docteur Letourneau. Il s'inspire tout entier des doctrines positivistes; il se distingue par l'abondance des faits physiologiques que l'auteur a recueillis avec une sagace curiosité et par la fermeté singulière avec laquelle il pousse jusqu'au bout les conséquences de son système :

L'idée du bien et du juste innée ! rêverie dangereuse que personne n'oserait soutenir si, dès l'enfance, on ne l'inoculait à chacun, rêverie que tout démontre absurde... Non ! les notions du bon, du juste, ne sont point innées et flamboyantes dans le cerveau humain. Ce n'est qu'un fruit de l'éducation agissant sur l'individu et la série de ses ancêtres.

L'autre livre est de M. Laugel, que de profondes études mathématiques et littéraires avaient dès longtemps préparé à la spéculation avant que les loisirs d'un long séjour à l'étranger fissent de lui un philosophe. Après avoir étudié les *Problèmes de la nature et de la vie*, il aborde dans ce nouveau volume les *Problèmes de l'âme*. Échappant aux habitudes de rigoureux dogmatisme que les études mathématiques imposent d'ordinaire aux esprits qui les cultivent, il s'applique plus à poser les questions qu'à les résoudre. Il semble hésiter entre deux courants contraires : celui de la science moderne, qui l'entraîne du côté du positivisme ; et celui d'une spéculation généreuse et un peu mystique, qui le retient sur cette pente.

D'autre part, M. Caro, dans un livre intitulé le *Matérialisme et la science*, « essaye de démontrer que les » sciences positives, quels que soient d'ailleurs leurs » étonnants progrès et leurs ambitions plus grandes en» core, ne sont ni en droit de supprimer la métaphysi» que, ni en mesure de la remplacer. » D'autres philosophes, sans s'éloigner des idées de M. Caro, se montrent, dans leurs publications récentes, plus soucieux de s'initier à la science que de marquer la limite qui la sépare de la philosophie.

Dans la *Revue des deux mondes*, M. Janet étudie *Descartes et son génie*. Cette étude est plus désintéressée des questions du jour. M. Janet n'y touche que par points à la doctrine du philosophe ; il s'attache surtout à dégager de sa vie et de sa doctrine les traits saillants de son caractère. Voici comme il conclut :

Il y a dans Descartes de la sécheresse et une certaine stérilité ; mais ce qu'il possède au plus haut degré, c'est la force et le poids. Ses idées ont une plénitude, une intensité extraordinaires. Il n'a point de détails, et par là il est inférieur à Platon, à Aristote, à Leibnitz et à Kant ; mais ses fondements sont remarquables par la solidité, et tout l'édifice semble avoir quelque chose de cyclopéen.... C'est un créateur, un fondateur, et, pour le dire avec Hegel, c'est un héros.

M. Bouillier a repris en sous-œuvre son *Histoire de la philosophie cartésienne*, dont il vient de donner une troisième édition perfectionnée. M. Janet en a dit : « L'ou» vrage de M. Bouillier est un de ceux qui font le plus » d'honneur à l'érudition française en philosophie. C'est » un de nos livres que l'Allemagne connaît et estime le » plus. »

Enfin, dans la *Revue critique*, M. Thurot analyse avec une exactitude rigoureuse la psychologie de Herbart, qui se rapproche fort de celle de Condillac. Selon Herbart, toute notre activité intellectuelle sort des sensations ; mais il prétend déduire mathématiquement l'influence réciproque qu'elles exercent les unes sur les autres.

Comme nous l'avons déjà dit, M. Eugène Despois est sur le point de publier un volume dans lequel, sous le titre ironique de *Vandalisme révolutionnaire*, il rappelle les efforts tentés par les hommes de la Révolution en faveur des lettres, des sciences et des arts.

La plupart des écrivains spéciaux, dit-il, peu sympathiques à l'ère conventionnelle, qui ont étudié un point particulier de l'histoire des créations scientifiques d'alors, tout en déclarant que le vandalisme régnait partout ailleurs, sont obligés de convenir que le point unique dont ils s'occupent fait exception. Il suffirait donc de totaliser ces jugements particuliers pour obtenir une approbation générale tout à la fois fort compétente et peu suspecte. C'est ce que j'ai tâché de faire.

On verra dans ce livre que les décrets de la Convention ont été l'origine de presque toutes les institutions littéraires, scientifiques et artistiques de nos jours; et l'on aura souvent l'occasion de regretter avec l'auteur que

les plans de la Législative ou de la Convention aient été abandonnés ou altérés plus tard.

Un professeur d'histoire, M. Grancolas, publie une *Introduction à l'histoire contemporaine*. Il y a quelque audace à vouloir résumer en quelques pages toute l'histoire de l'humanité, et à se mettre ainsi en concurrence avec le souvenir des hommes de génie qui ont déjà tenté cette entreprise. Les sentiments de l'auteur sont, du reste, fort louables.

M. d'Haussonville publie en volume ses articles de la *Revue des deux mondes* sur l'*Église romaine et le premier Empire*.

Le discours de réception à l'Académie française de M. Jules Favre est terminé; mais on prétend qu'il rencontre dans la commission d'examen certaines difficultés qui seraient la source de négociations et de retards.

FACULTÉ DES LETTRES DE PARIS.

PHILOSOPHIE.

COURS DE M. CARO.

Le spiritualisme et la morale indépendante (1).

II

Il est deux classes de sciences qui méritent le nom de positives. Ce sont les sciences exactes, dont les résultats peuvent être établis par des déductions immédiates; et les sciences physiques naturelles, dont les découvertes sont indéfiniment vérifiables. Est-il besoin pour cultiver ces sciences d'avoir des opinions préalables sur l'origine et le caractère des idées métaphysiques qui sont impliquées dans leurs données, soit, par exemple, sur la nature et l'origine de l'idée de temps, de l'idée d'espace et de l'idée de nombre? Nullement. Rien de plus funeste même à la vraie science, vous dira-t-on, que ces systèmes préconçus dont le naturaliste et le physicien chercheraient à tout prix la confirmation dans leurs expériences. — Est-ce là l'idéal que doit aussi se proposer la science de la morale?

Tout d'abord, si l'on voulait soulever une discussion incidente, on pourrait demander aux partisans de la morale indépendante si c'est sur les sciences exactes ou sur les sciences physiques et naturelles qu'ils pensent se modeler. Car ils citent tour à tour la méthode et les procédés de ces deux ordres de sciences, quoique les différences soient grandes, comme chacun sait, entre les unes et les autres. Mais, en définitive, si l'on prend l'opinion prédominante de l'École, c'est aux sciences exactes surtout qu'elle fait allusion : être les géomètres de la justice, voilà la prétention la plus constante et la plus hautement proclamée de ses partisans. Il est, disent-ils, deux faits vérifiables : celui de la liberté humaine, et celui de la conscience universelle qui proclame le respect obligatoire de la liberté en autrui. Avec les déductions tirées des deux faits, nous construisons la morale.

Voilà donc le champ de la discussion bien marqué. La science de la morale peut-elle être assimilée à la géométrie? Eh bien! non, car elle en diffère radicalement : 1° par la nature de son objet; 2° par les caractères de l'évidence qu'elle comporte.

Assurément, rien de plus faux que cette opinion qui veut qu'on soit un bon métaphysicien pour être un bon géomètre. Avec la spécialité de ses données, la spécialité de sa méthode et de ses démonstrations, la spécialité des aptitudes qu'elle exige, la géométrie ne relève absolument que d'elle-même. Qu'importe au géomètre que l'étendue soit conçue *à priori* comme l'étendue intelligible de Malebranche, ou qu'elle ne soit due qu'à une abstraction pure et simple, opérée sur l'idée de corps? Il prend l'idée de l'étendue telle qu'elle se présente à première vue à toutes les intelligences, il en analyse les caractères, qu'il définit, et il en déduit les propriétés. Qu'on se représente ou qu'on explique comme on voudra la nature des choses, il n'a en face de lui qu'une notion abstraite et isolée; dès qu'il a tiré de cette notion, par voie d'identité, ce qu'elle contenait, sa tâche est finie, et rien ne pourra être changé à ses démonstrations.

Mais la morale, est-ce qu'elle a devant elle une notion abstraite, isolée, séparée de toute autre? Il s'en faut, car son objet est le plus multiple, le plus divers et le plus complexe de tous, puisque cet objet c'est l'homme même, dans les aspects changeants de son existence et dans la variété infinie de ses facultés. Ainsi comprise, la morale peut-elle être isolée des autres sciences philosophiques? Mais qu'est-ce donc que la philosophie? C'est précisément l'étude de l'homme, l'étude de ses facultés mêmes et de ses rapports complexes avec l'universalité des choses qui l'entourent. Ne serait-il donc pas contradictoire que la morale et la philosophie fussent séparés?

Mais pour le prouver plus en détail, la morale est-elle possible pour qui n'a pas étudié la raison, la raison qui, de l'aveu même des partisans de la nouvelle école, idéalise et généralise ce sentiment du respect de la liberté humaine, et rend ce respect nécessairement et absolument obligatoire? Si l'on ne veut pas se borner à une sèche nomenclature de préceptes stériles, à tout le moins faut-il expliquer sur quoi repose la nécessité et l'universalité d'une pareille obligation. Or, rechercher ce qu'il y a d'absolu, de supérieur à l'empirisme, d'antérieur à toute convention dans les préceptes de la morale, c'est ce qu'il est impossible de faire sans rechercher en même temps ce qu'il y a d'universel et de nécessaire dans les conceptions de l'humanité, en un mot sans aborder l'étude de la raison.

(1) Voyez le numero 4, page 58.

Mais de plus, la morale est-elle possible sans la connaissance de la volonté, de la volonté principe et racine du libre arbitre, raison d'être de ce fait dit primitif et tant invoqué, la personnalité humaine? Cette volonté d'ailleurs, est-ce qu'elle agit toute seule, dans son abstraction pure? Est-ce qu'elle ne rencontre pas tantôt des ennemis qu'elle combat, tantôt des auxiliaires qui la soutiennent? On ne sera jamais en mesure de donner à l'homme des préceptes de morale féconds et efficaces, si l'on ne connaît point ces auxiliaires et ces ennemis, en d'autres termes, si l'on s'interdit l'étude de la sensibilité, des penchants et des passions qui la constituent.

Ainsi donc, la morale se heurte partout à des questions philosophiques. Si elle s'en détourne, elle n'est plus cette science vivante et féconde dont on peut offrir cette définition : la science de la vie humaine prise dans sa réalité multiple et complexe, et vue dans son idéal. Voilà pourquoi toute théorie morale, se proclamât-elle indépendante, suppose toujours, au fond, des problèmes métaphysiques résolus d'avance, et dont la solution antérieure, alors même qu'on voudrait un instant l'oublier ou s'en désintéresser, détermine les tendances secrètes et les opinions actuelles du moraliste. Est-il néanmoins des problèmes métaphysiques que l'on n'a point abordés? La morale amènera invinciblement l'esprit à les poser et à les résoudre. Pour ce qui est de l'école discutée, la suite du cours le démontrera. Tout ce qu'il y a de vrai dans leur thèse vient d'opinions métaphysiques arrêtées et les suppose. Tout ce qu'il y a d'incomplet vient des lacunes que présente encore dans leurs esprits l'ensemble de leurs conceptions philosophiques.

Ils ont donc beau proclamer leur indépendance, rien ne saurait les soustraire à l'influence de ces sciences supérieures auxquelles ils sont liés par la nature des choses. Supposez une planète qui, prenant conscience d'elle-même, se dirait indépendante et libre dans le ciel, croirait déterminer à elle seule son cours et ses orbites, ne se doutant ni de l'existence et des lois des attractions qu'elle subit, ni du foyer puissant de ces attractions inconnues. Il n'en est pas autrement de la morale, car au centre même du système où elle se meut, dans son apparente autonomie, se place la métaphysique; pas plus que les autres sciences philosophiques, la morale n'échappe à son action.

Mais ce n'est pas seulement par la nature de son objet que la science de la morale diffère des sciences positives, c'est aussi par le genre de certitude qu'elle comporte.

Or dans les sciences exactes, qui sont parmi les sciences positives celles dont la morale indépendante veut être rapprochée, les vérités scientifiques ont trois caractères :

1° Une évidence indiscutable; 2° une immuable fixité; 3° une unité absolue d'interprétation pour les vérités déjà démontrées.

Sans doute, une science exacte a et aura toujours devant elle un inconnu immense, mais ce qu'elle a une fois conquis a ces trois caractères, et ne peut jamais les perdre.

Or, tel n'est pas le genre de certitude de la morale. Elle en a une assurément; et nous sommes aussi certains des vérités morales que des vérités géométriques. Nous le sommes plus encore, s'il est possible : car les vérités morales, nous les sentons, pour ainsi dire, plus près de nous que les vérités abstraites de la géométrie. Mais cette certitude a-t-elle les mêmes caractères? Telle est la question.

Si un géomètre doit nous démontrer un théorème, il nous l'expose, et tout est dit. D'après la manière dont vous avez compris, vous vous jugez vous-même. Ou, après avoir provisoirement suspendu votre adhésion, parce que vous ne saisissiez pas la suite et l'enchaînement des idées, vous voyez et par conséquent vous croyez : alors vous êtes un esprit doué d'aptitudes simplement ordinaires pour la science qu'on vous expose. Ou vous embrassez immédiatement la démonstration et les vérités qui s'y rattachent par une sorte d'intuition rapide et complète : alors vous êtes, pour ce qui concerne la géométrie, une intelligence de premier ordre. Ou enfin, vous ne comprenez absolument rien, et la vérité mathématique n'arrive pas jusqu'à votre intelligence : alors scientifiquement vous n'existez pas; et le géomètre ne se préoccupera pas de vous une seule minute : votre ignorance ou vos doutes n'auront pas à ses yeux la moindre valeur.

Revenons maintenant à la morale, et ne confondons pas la certitude pratique de la morale, quand il s'agit d'obéir aux ordres du devoir, avec l'évidence de la morale, considérée comme théorie.

Une première preuve à l'appui de la vérité proposée, c'est d'abord ce fait singulier des variations et des progrès de la morale à travers les âges. A coup sûr, la géométrie fait des progrès, mais qui consistent uniquement dans le nombre toujours croissant des théorèmes démontrés, non dans l'accroissement des lumières apportées à des démonstrations déjà faites. Archimède et Pythagore ne savaient sans doute pas autant de géométrie que les membres de notre Institut. Ce qu'ils savaient, ils le savaient aussi bien et de la même manière.

Mais tels ne sont pas les progrès de la morale. S'il est une question où le respect de la personnalité humaine ait dû imposer une solution unique, c'est certainement celle de l'esclavage, et pourtant l'humanité a-t-elle toujours aussi bien vu la vérité dans cette question capitale? Ne dites pas que le problème n'avait pas été posé : Aristote l'avait posé, et il l'avait résolu dans un sens contraire au nôtre. C'est l'honneur de chaque civilisation d'apporter à la morale une solution nouvelle, et l'on peut marquer les conquêtes incessantes de la raison pratique, changeant la haine antique de l'étranger contre le sentiment nouveau de l'humanité, ou condamnant le meurtre politique, quoique plusieurs puissent hésiter

encore par une sorte d'attendrissement, si l'on vient à leur citer Charlotte Corday.

Non-seulement la raison pratique résout dans un nouveau sens des problèmes où les générations précédentes avaient échoué, mais elle pose des problèmes nouveaux, ce qui est un progrès déjà ou tout au moins l'annonce d'un progrès futur. Qu'est-ce que l'individu et quels sont ses droits? nous demandons-nous aujourd'hui. Car il ne vit pas seul et isolé. Comment faire sa part exacte, sans briser aucun des liens qui le rattachent aux êtres qui l'entourent? Que doit-il être dans la famille? Et ici se dressent les questions si controversées encore de l'instruction obligatoire et de la faculté de tester. Que doit-il être dans l'État? Où s'arrêtent les droits de l'individu? Où commencent les devoirs et où s'arrêtent les droits du gouvernement? Que doit être enfin l'individu au sein de la démocratie? Ici encore des questions nouvelles viennent partager les intelligences. Certes, s'il est un principe démocratique, c'est celui des majorités. Mais voici qu'on vient nous dire: pour que la nation soit réellement représentée, faut-il se borner à une opinion unique? Ceux qui sont en dehors de cette opinion prédominante n'ont-ils pas cependant le même droit? Et n'y a-t-il pas lieu de recourir à ce que l'Angleterre essaye en ce moment même, la représentation des minorités?

Et maintenant, demandons-nous: si la science de la morale se composait uniquement d'une série de déductions géométriques, pourrions-nous nous expliquer non plus seulement ces variations et ces progrès, mais cette variété d'interprétations possibles de la vérité morale? Chacun de nous sait à quel point le raisonnement abstrait est hors de mise dans mainte situation où il ne saurait suffire à terminer nos douloureuses perplexités. Les vraies angoisses de la vie ne sont pas en effet dans les luttes du devoir contre la passion; elles sont dans les luttes du devoir contre le devoir, quand nous entendons dans notre conscience divisée une voix qui dit: Tu dois; et une autre qui dit: Tu ne dois pas.

Deux exemples pris dans la littérature contemporaine montreront ce que le cœur humain peut souffrir dans ces incertitudes de la conscience. Un drame récent mettait en scène un jeune homme riche, prêt à donner sa main à une jeune fille qu'il aimait. Il apprend tout à coup que l'homme qu'il croyait son père a été trompé, et qu'il n'est pas son fils selon la nature, bien qu'il le soit devant l'opinion publique et selon la loi. Que fera-t-il? Prendra-t-il sa part d'une fortune à laquelle il n'a pas droit? Ou, en l'abandonnant à d'autres, révélera-t-il la faute de sa mère, et renoncera-t-il au mariage dont cette fortune était la conditon et l'instrument? L'auteur du drame a choisi ce dernier parti. C'était son droit. Mais on pourrait dire à son héros: Prends garde, jeune stoïcien. Tu renonces à la fortune: tu le peux. Tu renonces au bonheur dont cette fortune était l'instrument: tu le peux encore, quoique tu brises aussi le bonheur d'une autre. Mais cette faute qui a été commise il y a vingt ans, qui te dit que ton père ne l'a pas connue et pardonnée? Qui te dit qu'elle n'a pas été expiée par le repentir et par les larmes? Prends garde d'arracher de ton cœur un sentiment profondément enraciné dans le cœur de l'humanité, la piété filiale, et de te faire le justicier de ta mère!

Plus récemment encore, un roman affectant çà et là les allures de la scène nous donnait des exemples de ces situations douloureuses où l'un combat, dans les rangs des siens, contre une patrie qu'il aime du fond du cœur, tandis que l'autre, obéissant aux ordres de la nation, gémit des excès qui souillent et compromettent sa cause. Eh bien! entre ces deux partis: se révolter contre sa patrie, ou la servir en la suivant jusqu'au bout dans ses crimes, qui se flattera de pouvoir choisir à coup sûr et sans hésiter?

Dans les temps de révolution, disait Royer-Collard, il est plus difficile de connaître son devoir que de le faire. Et en effet, dans de pareilles situations et avec de semblables alternatives, les déductions abstraites et géométriques sont impuissantes. Il y a un autre critérium de la moralité qu'il faut dès lors invoquer: c'est la droiture de l'intention, c'est la pureté de l'âme; à elle de décider souverainement du mérite de nos actions. Sinon, qui ne voit poindre une intolérance nouvelle? Car, remarquez-le: quand je ne comprends pas une vérité géométrique, nul n'en souffre que moi, qui me juge ainsi moi-même et confesse implicitement l'infirmité de mon intelligence. Mais si je puis priver la géométrie de mon adhésion aux vérités qu'elle enseigne, sans que la géométrie en pâtisse, je n'ai point le droit de priver la société de mon concours; et si ces moralistes s'attribuent la possession d'une vérité absolue et inflexible jusque dans les dernières applications de leurs principes, comment ne seraient-ils pas tentés de nous imposer, un jour ou l'autre, l'accomplissement de ces devoirs si certains? Et si vous n'étiez rassurés par l'état actuel de nos mœurs et par l'honnêteté de nos adversaires, ne leur diriez-vous pas: Prenez garde de vous faire les prêtres fanatiques de la liberté?

III

Autour des deux leçons précédentes se sont groupées un certain nombre d'objections, dont la plupart supposent des malentendus. Il est certainement impossible de se distraire à chaque pas de la suite d'idées qu'exige une exposition de cette nature, pour entrer dans le détail de ces objections quotidiennes. Qu'il suffise de les noter toutes au passage, pour en tenir compte dans la suite de nos démonstrations. Il en est deux cependant qui veulent une réponse immédiate avant de passer outre, car elles portent sur des points qui ont une certaine gravité.

La science du droit et du devoir, a-t-il été dit dans la leçon précédente, n'est pas assimilable aux sciences positives, comme la physique, et aux sciences d'une sim-

plicité plus idéale encore, comme les mathématiques. Elle s'occupe d'un objet mille fois plus complexe, et les vérités qu'elle découvre ont une certitude différente de la certitude qui s'attache aux vérités mathématiques. En vain cette proposition a-t-elle été bien soigneusement expliquée : on y a vu un demi-aveu de scepticisme. Que faire pourtant, sinon rappeler le passage où la certitude pratique de la morale, où l'évidence lumineuse du devoir, dans toutes les circonstances de la vie humaine, ont été expressément distinguées de la certitude scientifique de la morale? Bien plus, l'idée même du bien, l'idée du devoir, elle est plus près de nous, répétons-le, elle fait, pour ainsi dire, plus partie de nous-même et de la substance vivante de notre être que toutes les vérités géométriques. N'y touchons donc jamais. Mais les applications de cette idée ne sont-elles pas discutables et discutées? Les progrès incessants de la morale à travers les âges le démontrent, et néanmoins ce n'est pas douter des principes de la morale que d'essayer d'en dégager tous les jours des applications plus exactes et meilleures. Que ceci suffise donc pour répondre à une objection que l'esprit bien connu de ce cours eût dû prévenir, et dont la suite de cet enseignement achèvera de faire justice.

Qu'il soit permis toutefois de rapprocher cette opinion qu'on suspecte de ces quelques lignes, où elle se trouve clairement et fortement exprimée : « La science de la liberté ou la morale ne saurait être assimilée aux sciences de la nature, et par sa méthode et par son objet elle se rapprocherait plutôt de la mathématique, bien que son fondement ne lui permette pas la même rigueur. Le fondement de la morale n'est pas, comme celui de la mathématique, susceptible d'une détermination absolue. La liberté est la vie morale même, elle se sent, elle n'est pas une création de la raison, elle se conçoit, elle ne se définit pas. De là, la déduction morale ne saurait avoir ce caractère inflexible qui identifie la mathématique aux formes de la raison elle-même; mais sa certitude trouve dans la conscience une autre sorte de contrôle. »

Le passage que nous venons de citer est de l'un des maîtres de l'école nouvelle; or, nous n'allons même pas aussi loin. Il y a donc lieu d'espérer qu'il ne tiendra pas rigueur à une opinion dont plus que nous peut-être il doit avoir la responsabilité.

Nos adversaires se plaignent encore que nous reprochions à la morale indépendante de manquer de nouveauté. Un pareil reproche eût été peu séant. Qu'importe, en effet, qu'une idée soit vieille ou récente? Est-elle vraie ou est-elle fausse? Voilà ce que doit rechercher le philosophe. Mais si nous avons estimé que la morale indépendante, en s'affranchissant des dogmes révélés, n'avait fait que reproduire la thèse ancienne et connue de la morale naturelle, nous avons, au contraire, proclamé qu'en s'affranchissant de toute métaphysique elle soutenait une thèse nouvelle, et plus nouvelle que nos adversaires eux-mêmes ne l'avouent.

Revenons un instant sur cette question purement historique, puisque nous y sommes conviés. Kant est votre ancêtre, avez-vous dit. Eh bien! nous n'avons pas assez montré combien cette prétention est peu légitime. Ce que vous avez de commun avec Kant, ce sont quelques belles et simples formules empreintes d'un noble stoïcisme. Mais prenons vos deux méthodes, puisque la méthode a chez vous une importance capitale. Pour vous, il est d'abord un premier fait, un fait-principe dont vous déduisez toute la morale, c'est le fait de la liberté humaine. Or, cette liberté n'est pour Kant qu'un postulat logique. Tandis que vous avez une base expérimentale et empirique, Kant s'appuie sur une base rationnelle : le devoir, l'impératif catégorique. Ce n'est pas tout. Kant pose d'abord le devoir, et de l'idée que nos semblables ont nécessairement envers nous les devoirs que nous avons envers eux, il déduit l'idée de notre droit. Vous, au contraire, par une marche absolument inverse, c'est d'abord le droit que vous posez, et c'est par l'idée de la nécessité de respecter le droit en autrui que vous arrivez à la notion du devoir. Enfin, pour le philosophe allemand, l'idée religieuse est conçue comme indispensable pour constituer une sanction extérieure dont ne pourrait se passer la morale. Pour vous, au contraire, l'incertitude à l'égard de Dieu et de la vie future est l'indispensable condition du désintéressement et de la vertu.

Il n'y a donc de commun entre vous et Kant qu'un esprit général de vague stoïcisme, qui peut faire de votre école une école de virilité. Mais votre thèse ne remonte pas si haut; elle est plus nouvelle, et l'on peut s'étonner que vous ne reconnaissiez pas jusqu'ici votre prédécesseur immédiat, qui est Proudhon.

Dans le deuxième volume de son livre sur *la Révolution et l'Église*, pages 419, 427, 431 et suivantes, nous trouvons toute votre thèse exposée et soutenue jusque dans ses moindres détails. Que proclame-t-il, en effet? La nécessité absolue de refuser à la justice « tout protectorat transcendantal ». Point d'autre autorité, point d'autre majesté pour la couvrir que l'autorité et la majesté de l'homme lui-même. Elle n'a besoin de s'appuyer ni sur Dieu, ni même sur une idée. Écartons toute idée qui pourrait être comme je ne sais quel écho de la raison divine dans la raison humaine.

Puis il définit la justice : « la justice, c'est la faculté que nous avons de sentir notre propre dignité en autrui, c'est la liberté se saluant de personne à personne ». On prétend, dit-il, que rien d'humain ne m'oblige; c'est une erreur. La base de la morale est une base essentiellement humaine. Sentir en soi cette liberté « qui nie, subalternise et détruit tout ce qui lui est étranger »; la respecter d'abord en soi-même, la reconnaître et la respecter dans son semblable, encore une fois, voilà la justice. La justice, c'est donc la liberté se saluant de per-

sonne à personne. Et il ajoute en termes mystiques : « La justice est le pacte de la liberté ; elle est le sacrement social de la liberté » (3e volume, pages 41, 43).

Voilà bien la thèse de la morale indépendante. Ajoutons, du reste, si malheureusement il est nécessaire de le dire, que cette citation n'a point pour but de discréditer dans les esprits l'école que nous combattons. Il est des noms qui ont le prestige d'exciter, chez bien des gens, l'indignation ou une sorte de terreur. On le conçoit peut-être quand il s'agit de la politique, qui s'adresse aux intérêts et aux passions des hommes. La science ne s'adresse qu'aux esprits, et dans les théories qu'elle rencontre elle voit des idées, non des hommes.

Arrivons donc de nouveau au fond des idées, et reprenons la discussion commencée.

Si nous analysons les idées engagées dans la thèse de la morale indépendante, nous en trouvons trois capitales :

1° Un premier fait, la personnalité libre;

2° Ce fait généralisé, c'est-à-dire le respect de la personnalité et de la liberté en autrui;

3° La fin, inséparable de l'idée morale, et qui, selon nos adversaires, doit s'accomplir dans les bornes de la vie terrestre, dans la personnalité et dans l'existence actuelles.

Eh bien ! montrons que sur ces trois points tout ce que la nouvelle école a de vrai suppose des problèmes métaphysiques résolus; que tout ce qu'elle a de faux, au contraire, ou d'incomplet, suppose des problèmes métaphysiques évités ou éludés.

Nous nous bornerons aujourd'hui à l'examen du premier point.

Mais, d'abord, qu'est-ce donc que cette métaphysique dont on fait un épouvantail ? Ici il faut bien distinguer deux choses : veut-on parler d'un système métaphysique en particulier? ou veut-on parler de la métaphysique en général ?

Dans la première hypothèse, il est certain que la morale ne doit se lier à la destinée d'aucun système métaphysique particulier. Les systèmes naissent, grandissent et meurent. La morale doit subsister et, en fait, elle reste debout. Où en serait-elle s'il fallait, avant d'en aborder les principes, avoir choisi entre l'organisme, le vitalisme ou l'animisme? Et si le XVIIe siècle avait constitué une morale en la faisant reposer sur le système de Descartes, le XVIIIe n'aurait donc pas eu de morale, lui qui repoussait le système de Descartes? Non ! Les destinées de la morale ne dépendront jamais des destinées de tel ou tel système métaphysique.

Mais, en dehors et au-dessus des systèmes métaphysiques qui se succèdent les uns aux autres, il y a la métaphysique elle-même, qui est éternelle et qui ne change pas. Et ce n'est pas là une pure abstraction. Cette métaphysique, c'est l'ensemble des affirmations que porte spontanément l'humanité sur un certain nombre de problèmes. L'humanité distingue l'ordre naturel de l'ordre moral ; elle ne croit pas que les lois qui gouvernent le monde de l'étendue et président aux mouvements mécaniques de la matière soient les mêmes qui gouvernent le monde des esprits et président aux révolutions du monde moral. L'humanité distingue une volonté libre, principe de nos déterminations et de nos actes, de la force aveugle qui groupe les molécules de la matière et les disperse. Elle distingue les lois et les principes *à priori* affirmés par la raison, des lois empiriques résumant les faits découverts. Enfin, elle croit à une cause intelligente et morale de l'univers.

Voilà ce que l'on peut appeler l'immuable et éternelle métaphysique, qu'une loi secrète de l'humanité conserve malgré les efforts de ceux qui la nient, malgré la chute des systèmes qui aspirent à la représenter. Comment croire qu'elle n'existe pas, quand on voit ceux mêmes qui la méprisent et qui inscrivent, pour ainsi dire, sa condamnation au frontispice de leurs travaux, chercher, eux aussi, à dépasser la sphère de l'expérience et à saisir l'absolu ? Point de métaphysique, dites-vous ; plus de cette vague mélodie qui fut jadis murmurée sur le berceau de l'humanité, et que l'humanité emporte avec elle à travers les âges, comme l'enfant emporte à travers la vie les chants de sa nourrice. Mais, tournez la page ; que trouvez-vous ? L'atome est absolu ! La force est éternelle ! N'est-ce pas là un flagrant délit de métaphysique ? Est-il possible de s'élever davantage au-dessus des faits contingents de la réalité passagère? Peut-on mieux confesser l'existence de cette loi secrète, qui pousse l'humanité dans les régions de l'infini ? Mais cette métaphysique immuable, universelle, dont les propositions que nous venons de citer ne sont qu'une contrefaçon, si l'on ose dire, c'est à elle que vous, partisans de la morale indépendante, vous faites appel. Car c'est bien certainement l'un de ses principes que vous prenez pour le fondement de vos doctrines. C'est elle qui vous a donné ce fait-principe de la personnalité et de la liberté humaine, et qui fait ainsi de vous, malgré vous, des métaphysiciens et des spiritualistes.

Suivant l'école de la morale indépendante, qu'est-ce que la personnalité ? Quelles en sont les conditions et les caractères ? La personnalité humaine existe dès que l'homme, faisant un retour sur lui-même, échappe à la multiplicité et à la fugacité des sensations qu'il subit, mais qu'il connaît, dont il se distingue, qu'il analyse et qu'il groupe. L'homme est libre précisément en vertu de ce privilége de se placer en dehors de ses sensations, de les étudier et de les juger, pour ainsi dire. Il y a donc une opposition radicale et tranchée entre ces deux ordres : l'ordre naturel, dirigé par des lois fatales, et l'ordre moral, qui dépend tout entier de l'action et du conflit de causes libres.

Voilà l'opinion de l'école de la morale indépendante sur la personnalité et sur la volonté de l'homme. Quelle est, sur le même point, l'opinion de l'école matérialiste ?

Le matérialisme, qui se comprend lui-même, se réduit tout à cette proposition : point de distinction entre l'ordre naturel et l'ordre moral ; unité absolue de la nature, toujours et partout identique avec elle-même, sous l'apparente diversité des phénomènes qu'elle produit.

Pour le matérialiste, il n'y a qu'un seul fait élémentaire, le mouvement. Dans certaines combinaisons, le mouvement produit la vie. Dans des combinaisons plus extraordinaires encore, il produit la pensée. La volonté même n'est qu'un mouvement matériel, c'est une suite et une dépendance d'autres mouvements matériels.

Nul n'a plus clairement et plus ouvertement professé cette théorie que M. Moleschott. Prenez ses *Lettres sur la circulation de la vie* (1) ; qu'y trouvez-vous ? Il y a une impression produite sur les organes. Cette impression est conduite par les fibres sensitives de la périphérie au centre du système nerveux. Là elle communique une certaine excitation aux fibres motrices, et les fibres motrices communiquent le mouvement aux muscles, et alors les muscles agissent. Tantôt, l'impression portée jusqu'au cerveau a une certaine intensité ; alors elle est sentie, et le mouvement qu'elle produit par contre-coup est dit volontaire, car il est senti. Tantôt, l'impression n'arrive au cerveau que faiblement, le mouvement lui-même n'est point senti. C'est alors un mouvement réflexe.

Voilà ce que l'école matérialiste fait de la volonté. Eh bien ! où est donc cette prétendue indifférence, cette prétendue neutralité de l'école nouvelle entre le spiritualisme et le matérialisme ? Quoi qu'ils en disent, sur ce point, les partisans de la morale indépendante sont métaphysiciens et spiritualistes. De même que le fait de la liberté vient briser, pour ainsi dire, la trame de la nécessité physique et institue un ordre de choses nouveau, distinct de l'ordre naturel et supérieur à lui, de même qui affirme la liberté se met en opposition radicale, soit avec le positivisme, qui ne se préoccupe pas de l'ordre moral et qui le néglige, soit du matérialisme, qui n'en fait qu'une extension de l'ordre naturel. Ainsi, la métaphysique ne réside pas seulement dans la raison ; elle n'intéresse pas uniquement les spéculations de l'intelligence. La métaphysique se retrouve aussi dans la pratique, car la métaphysique c'est la liberté. Ne séparons donc point ces deux choses, où elle nous réunit en dépit de nos divergences : l'univers moral des âmes et la république des libres volontés.

Rédigé, avec l'approbation de M. Caro,
par Henri JOLY,
agrégé de philosophie.

— La suite très-prochainement. —

(1) Un volume de la *Bibliothèque de philosophie contemporaine*.

SOIRÉES LITTÉRAIRES DE LA SORBONNE.

M. CROUSLÉ.

La satire dans les fables de La Fontaine.

Moraliser est un goût et un talent de l'esprit français. De l'action de moraliser à celle d'écrire des satires, il n'y a pas loin chez nous. Le peuple français, le plus sociable des peuples, aime à observer dans la société les originaux, et d'une observation fine à une fine moquerie, il n'y a que la distance de la pensée à la parole.

Aussi notre littérature, dès les temps les plus anciens, est-elle singulièrement riche en écrits satiriques. Qui retrancherait de notre littérature du moyen âge, de celle du XVIe siècle, et même de celle du XVIIe, les moralistes et les écrivains plus ou moins satiriques, risquerait bien de nous ôter la meilleure part de nos trésors littéraires. Un écrivain aussi spirituel et brillant qu'érudit, M. Ch. Lenient, a écrit l'histoire de *la Satire en France*, au moyen âge et au XVIe siècle. On est obligé de chercher ce qu'il n'a pas compris dans son ouvrage. C'est que la satire n'est pas proprement un genre chez nous, c'est bien plutôt le tour de l'esprit français ; c'est l'esprit gaulois, — comme on se plaît à l'appeler, — qui se glisse partout. Certains genres lui sont spécialement consacrés, le sirvente, le tenson, les fabliaux, l'épopée ou roman satirique, la farce, la sottie. Mais il s'insinue bien ailleurs ; il pénètre jusque dans la chaire, jusque dans le sermon ; il se manifeste dans l'architecture religieuse et jusque dans les ornements dont la sculpture a couvert nos cathédrales.

Qu'est-ce que cet esprit satirique ? A proprement parler, c'est l'esprit bourgeois, très-tolérant dans la pratique, qui supporte longtemps des abus, même très-cruels, mais à la condition de pouvoir s'en moquer. « Qu'ils chantent, pourvu qu'ils payent », disait Mazarin. Nos pères ont beaucoup payé et beaucoup chanté. C'est là une grande partie de notre histoire.

Ainsi nos vieux poëtes, gens de la classe bourgeoise, souvent même gens d'Église, attaquent sans aucun scrupule tous les abus et s'en prennent sans crainte à tous les oppresseurs de leur temps. Ni les fleurs de lis de la royauté, ni la pourpre ecclésiastique, ni l'hermine du magistrat, ne peuvent leur imposer. Sous le costume et, s'il est permis de le dire, sous le masque, ils cherchent l'homme, l'homme qui se cache avec ses vices, ou tout au moins avec ses ridicules, sous l'appareil le plus fait pour inspirer le respect.

Cependant nos vieux poëtes, gens prudents et ingénieux, ne font pas des satires directes ; ils n'attaquent guère ni les institutions ni les personnes en face. C'est sous le voile de l'allégorie qu'ils lancent leurs malices. Il y a là un double avantage. Premièrement, cette forme est plus amusante ; des contes font passer des vérités. Secondement, si le pouvoir s'irrite, on lui répond :

« Pourquoi vous fâchez-vous? Ce sont des contes, des contes d'enfant; nous n'attaquons personne, il n'y a là que des généralités, et personne n'est obligé de s'y reconnaître. » D'ailleurs point d'aigreur, point d'emportement, plus de malice et de fine ironie que de colère.

Un de nos vieux trouvères, Rutebeuf, disait déjà avec vérité :

En moi n'a ne venin ne fiel.

Et c'est à peu près la devise de tous ces vieux satiriques de la langue française. On pourrait, ce semble, voir une sorte de résumé de leurs pensées et de leurs intentions dans une épigramme fort connue de Jean-Baptiste Rousseau, que je demande la permission de vous citer :

Ce monde-ci n'est qu'une œuvre comique,
Où chacun fait ses rôles différents.
Là, sur la scène, en habit dramatique,
Brillent prélats, ministres, conquérants.
Pour nous, vil peuple, assis aux derniers rangs,
Troupe futile et des grands rebutée,
Par nous d'en bas la pièce est écoutée.
Mais nous payons, utiles spectateurs;
Et quand la farce est mal représentée,
Pour notre argent nous sifflons les acteurs.

Puisqu'il se joue une comédie dans ce monde, il est naturel qu'il y ait quelqu'un qui l'écrive. Nos vieux poëtes l'ont essayé. De là ces grandes épopées satiriques, le *Roman du Renart*, avec ses vingt-huit branches; le *Roman de la Rose*, qui a moins de suites diverses, mais qui s'en dédommage par la longueur de chacune de ses parties. Il a manqué à ces gens de bon vouloir, non pas de l'esprit, non pas du savoir, mais une langue formée et qui pût durer. Malheureusement, il faut une certaine érudition pour pouvoir les lire, et encore n'est-on pas toujours payé de sa peine. Aussi cette grande comédie humaine, qui embrasse tous les vices, tous les travers de l'humanité, qui fait le portrait satirique des différentes classes d'hommes, avec leurs défauts et leurs erreurs, avec les abus qu'elles peuvent porter en elles, cette grande comédie n'est pas l'œuvre du moyen âge ni même du XVIe siècle; elle n'a été écrite enfin que par le fabuliste qui a pu dire, avec une légitime fierté, qu'il avait fait de son ouvrage

Une ample comédie à cent actes divers,
Et dont la scène est l'univers.

Il est à remarquer que, dès les plus anciens temps, entre les provinces de la vieille France, il y a une province qui se distingue par son esprit satirique : c'est la Champagne. Qui le croirait? Tout le monde connaît le proverbe : « Quatre-vingt-dix-neuf moutons.... » D'où vient-il? On serait bien tenté de croire qu'il naquit de la jalousie des provinces voisines, Picardie, Lorraine, Bourgogne. Peut-être aussi faut-il en chercher l'explication dans le caractère et dans l'esprit même de la Fontaine, le plus champenois des Champenois. Jamais homme d'esprit ne fut plus souvent taxé de bêtise que celui-là.

Madame de la Sablière, son amie, qui l'hébergea si longtemps, ayant un jour renvoyé tous ses domestiques, dit : « Je n'ai gardé que mes trois animaux, mon chien, mon chat et mon la Fontaine. »

Dans une maladie qui parut devoir l'emporter, sa garde-malade, vous le savez, voyant un jeune prêtre de la paroisse de Saint-Roch l'interroger avec un grand zèle sur l'état de sa conscience, arrête ce digne ecclésiastique : « Eh! mon Dieu, dit-elle, ne le tourmentez pas tant; il est plus bête que méchant. » Et elle ajoutait : « Dieu n'aura jamais le courage de le damner. »

Cette sorte de plaisanterie dure jusqu'au siècle suivant, où un autre homme d'esprit, Fontenelle, prétend que si notre grand fabuliste s'était mis au-dessous de Phèdre, c'était « par bêtise ».

Qu'est-ce donc que cette *bêtise* de La Fontaine? On l'appelle d'ordinaire le *bon homme*. C'est une manière plus polie de dire la même chose. Au moins, c'est ainsi que l'entendaient ses amis, qui s'égayaient beaucoup et souvent sans mesure, de sa simplicité et de ses absences. Eh bien! je crois qu'il leur rendait leurs malices, à sa manière. Il usait de sa distraction comme certaines personnes sourdes usent de leur surdité, n'entendant jamais ce qui leur est désagréable, bien qu'on le leur crie aux oreilles.

Ainsi, la Fontaine avait des distractions qu'on est bien tenté de prendre pour de fines moqueries. Un jour, il se trouvait dans une réunion de gens de lettres. Un frère de Boileau, qui était docteur de Sorbonne, s'était fort échauffé à faire l'éloge de saint Augustin. La Fontaine, qui ne paraissait pas avoir écouté la conversation, se tourne tout à coup vers le docteur et lui dit : « Croyez-vous que saint Augustin eût autant d'esprit que Rabelais? » Le docteur fut d'abord interdit; mais tout en cherchant sa réponse, il regarde la Fontaine de la tête aux pieds et lui dit : « Prenez garde, monsieur de la Fontaine, vous avez un de vos bas qui est à l'envers; » ce qui était vrai. Ce jour-là, les rieurs ne furent pas pour le *bon homme*.

J'ai parlé déjà de cet excellent prêtre, le P. Poujet, qui vint le visiter dans sa maladie. Comme cet honnête ecclésiastique commençait à lui parler de religion, la Fontaine tout à coup lui dit : « Je me suis mis depuis quelque temps à lire le Nouveau Testament; c'est un fort bon livre, oui, ma foi, c'est un fort bon livre! » Il est difficile de croire que si le confesseur avait pris au sérieux cette singulière sortie, il ne se fût pas rendu plus ridicule que la Fontaine.

Entre les distractions du *bon homme*, il y en a même quelques-unes qui semblent assez suspectes. Ainsi, Furetière, l'auteur du *Dictionnaire*, s'était attiré, par son caractère et par ses mœurs, une flétrissure terrible et des plus rares. Je veux dire l'exclusion de l'Académie française, dont il faisait partie. Le jour où l'on discuta sur cette mesure dans l'Académie, la Fontaine plaida très-chaudement pour Furetière; et quand on en vint aux

voix, il mit dans l'urne une boule qui le condamnait. Il prétendit que c'était par distraction. Il serait grave d'affirmer que cette distraction fût volontaire ; cependant, on serait bien tenté de le croire, s'il s'agissait de tout autre que la Fontaine, et surtout si l'on se souvient de certaine épigramme qu'il avait écrite contre ce même Furetière. Cet écrivain savant, mais pédant, se moquait beaucoup de l'ignorance de la Fontaine, qui avait occupé pendant vingt ans, — c'est-à-dire qui n'avait pas exercé du tout, suivant son caractère, — la charge de maître forestier, et qui ne savait pas quelle différence il y a entre bois de *grume* et bois de *marmenteau*. Voici comment la Fontaine lui répondit :

Toi qui crois tout savoir, merveilleux Furetière,
Qui décides toujours, et sur toute matière ;
Quand de tes chicanes outré,
Guilleragues t'eut rencontré,
Et, frappant sur ton dos comme sur une enclume,
Eut à coups de bâton secoué ton manteau,
Le bâton, dis-le-nous, était-ce bois de grume,
Ou bien du bois de marmenteau ?

L'épigramme est certainement bien appliquée, et je n'ai nulle envie de la reprocher à La Fontaine ; mais il me semble qu'elle suffit pour montrer que le *bon homme* n'était pas toujours bon. Et nous en trouverions bien, si nous le voulions, d'autres preuves ; par exemple, certaine satire contre Lulli, de qui la Fontaine avait à se plaindre, sans doute, mais à qui il a adressé, — je ne sais si ce sont des vérités, — en tout cas, de bien gros mots ; et même certaine épigramme contre Colbert, lancée après la mort du ministre ; ce qui est un peu moins glorieux que s'il avait eu le courage de l'attaquer de son vivant.

Je ne voudrais pas faire passer la Fontaine pour un méchant homme ; — mais il ne faut pas du moins qu'on s'imagine que sa bonhomie est inoffensive. Je crois en avoir dit assez pour expliquer comment cet homme, qu'on s'est plu à représenter avec une sorte de candeur enfantine, est en vérité un des plus malins esprits qui aient jamais écrit en vers dans la langue française. On ne sera donc pas surpris de trouver en lui le continuateur et comme le résumé de nos vieux satiriques. C'est ce que j'essayerai d'ailleurs de démontrer par quelques exemples.

Il y avait, dans les habitudes et les traditions de notre vieille poésie, certaines classes d'hommes, certains états, certaines conditions, qui se trouvaient comme forcément les objets des attaques de ces poëtes bourgeois, qui se vengeaient de payer, en riant de ceux qui les pressuraient.

A tout seigneur, tout honneur : commençons par la royauté.

Dans nos anciennes épopées satiriques, le roi est toujours représenté sous la figure d'un animal courageux, mais lourd et souvent dur. Sous le nom de *lion*, le roi est une sorte de chevalier à la manière des Valois, princes braves sur le champ de bataille, mais qui n'avaient guère d'autre vertu ; d'ailleurs paresseux, ignorants, voluptueux, fastueux. Il n'est pas étonnant qu'au temps des Valois la royauté ait été fort maltraitée par nos poëtes satiriques.

Jean de Meung, dans le *Roman de la Rose*, nous raconte l'origine de la royauté selon sa fantaisie malicieuse :

Ung grant vilain entr'eus eslurent.

C'est l'élection, vous le voyez, qui, selon lui, fit le premier roi : nous sommes dans le domaine de la poésie et non de l'histoire :

Ung grant vilain entr'eus eslurent,
Le plus ossu (1) de quan (2) qu'ils furent,
Le plus corsu (3) et le greignor (4).
Si le firent prince et seignor.
Cil jura qu'a droit les tiendroit (5)
Et que lor loges (6) deffendroit.

Il va sans dire que le roi n'a pas tenu son serment.

La Fontaine s'inspire de ces vieilles rancunes contre la royauté, rancunes inoffensives sans doute, mais qui ne s'effacent jamais. Il y a presque toujours, dans notre ancienne poésie, un accent de mécontentement dont nous retrouvons l'écho dans une fable, où la Fontaine représente les animaux occupés à se donner un roi pour remplacer le lion qui est mort (liv. VI, f. 6). On dépose sa couronne au milieu de l'assemblée et chacun l'essaye.

A pas un d'eux elle ne convenoit :
Plusieurs avoient la tête trop menue,
Aucuns trop grosse, aucuns même cornue ;

Le singe joue autour de la couronne, fait mille singeries,

Passe dedans ainsi qu'en un cerceau.
Aux animaux cela sembla si beau,
Qu'il fut élu.

Mais le renard est jaloux ; lui qui toujours, du vivant du roi, a trompé Sa Majesté, ne peut consentir à ce qu'un nouveau roi lui enlève la couronne, dont il se croit le plus digne ; il tend un piége au singe, qui va tout droit s'y jeter. Le renard, le voyant pris, lui adresse ces paroles d'un grand sens :

Prétendrois-tu nous gouverner encore,
Ne sachant pas te conduire toi-même ?

Et la conclusion de la Fontaine est celle-ci :

. . . . . Et l'on tomba d'accord
Qu'à peu de gens convient le diadème.

Grande vérité, sur laquelle, vous le voyez, la Fontaine a réfléchi après coup. Ainsi, il commence par suivre l'inspiration malicieuse, satirique des vieux poëtes ; puis, réflexion faite, comme il est très-sincère en tout et que

(1) De la plus forte charpente.
(2) Tant.
(3) Le plus corpulent.
(4) Le plus grand.
(5) Les gouvernerait selon le droit.
(6) Leurs maisons.

son esprit travaille toujours et cherche toujours le vrai, il se dit : « C'est une vieille fable, il n'y a là rien de vraisemblable »; et il conclut d'une manière inattendue.

Aussi le voyons-nous faire un bel éloge de la royauté dans une autre fable : *les Membres et l'estomac* (liv. III, f. 2). Cette fable est très-connue, mais peut-être connaît-on moins un passage d'un de nos vieux poëtes qui semble avoir inspiré certains vers de la Fontaine ; car il y a, dans notre vieille poésie, en quelque sorte deux courants, celui de la malice et celui de la raison, celui du mécontentement et celui de la justice. Tout dépend des temps et des règnes : ainsi, dans un vieux recueil qui date à peu près du temps de saint Louis, *le Castoiement d'un père à son fils*, nous lisons ce bel éloge du prince : « C'est lui, dit le poëte inconnu,

Qui fait la paix et tolt (1) la guerre,
Qui fait justice des larrons,
Des robéors (2) et des gloutons (3),
Qui mainstient la crestienté,
De qui nous somes tuit (4) sauvé.

La Fontaine, ce semble, malgré la perfection de son style, ne s'élève guère au-dessus de ce vieux poëte lorsqu'il écrit :

Ceci peut s'appliquer à la grandeur royale :
Elle reçoit et donne, et la chose est égale.
Tout travaille pour elle, et réciproquement
Tout tire d'elle l'aliment.
Elle fait subsister l'artisan de ses peines,
Enrichit le marchand, gage le magistrat,
Maintient le laboureur, donne paye au soldat,
Distribue en cent lieux ses grâces souveraines,
Entretient seule tout l'État.

Ce fut là une inspiration honnête, évidemment sincère, de la Fontaine, en présence de la personne de Louis XIV. Il était difficile, à ce moment-là, de penser que la royauté n'appartînt pas au plus digne. Cependant, ce n'est qu'une inspiration du moment; ne croyez pas qu'à l'ordinaire il dise du bien de la royauté. C'était une vieille tradition d'en médire. On la représente presque toujours sous la figure du lion, grand mangeur. Cela date de loin. Dans Homère déjà, le roi est appelé « mangeur de peuple », δημοβόρος βασιλεύς. Et chez Rabelais, le vrai maître de la Fontaine, qu'est-ce que le roi? C'est Grand'gousier, Gargantua, Pantagruel, tous personnages qui, de père en fils, deviennent de plus en plus grands et dont l'appétit croît de génération en génération.

Aussi la royauté est souvent, chez la Fontaine, le symbole de la force qui ne respecte aucun droit. De là viennent tant de maximes qu'on a reprochées à la Fontaine, comme celle-ci :

La raison du plus fort est toujours la meilleure ;

ou bien celle-ci :

. . . . . La raison,
C'est que je m'appelle lion :
A cela l'on n'a rien à dire.

ou encore :

Ce droit, vous le savez, c'est le droit du plus fort.

Aussi écoutez l'opinion politique de l'âne, c'est-à-dire du peuple. L'ennemi survient, tandis que le pauvre âne se réjouit à se gratter, à se rouler dans l'herbe. Son maître lui crie : « Fuyons! — Pourquoi? » reprend l'âne :

Me fera-t-on porter double bât, double charge?

— « Non, répond l'homme. — Fuyez donc, et me laissez paître », dit le baudet,

Notre ennemi, c'est notre maître :
Je vous le dis en bon françois.

Ainsi la Fontaine, au fond, n'aime pas l'autorité royale. Est-ce à dire qu'il aime le peuple? Encore moins. Il faut, pour être juste, se représenter le peuple de ce temps-là, qu'on ne connaissait guère que par des insurrections forcenées. Lorsque ces malheureuses victimes d'une oppression séculaire se soulevaient de désespoir, et qu'elles se ruaient sur les châteaux et les palais, pillant, incendiant, égorgeant, certainement il semblait qu'on eût affaire à des hordes de bêtes sauvages. On ne connaissait pas d'autre peuple que celui-là ; on ne cherchait pas à deviner ce qu'il peut y avoir de grand et de généreux dans le cœur du peuple. C'est la révolution française qui a révélé jusqu'où peut s'élever un peuple qui, seul, abandonné de ses anciens chefs, s'empare de la chose publique dans le danger de la patrie, écrase d'une main les factions intérieures, de l'autre repousse au loin l'ennemi étranger; et, au milieu d'une tempête qui semblait devoir l'engloutir, apparaît tout à coup aux yeux de l'univers étonné, confondu, avec toute la majesté des plus grands peuples de l'antiquité.

Ce peuple-là n'était pas plus connu de la Fontaine que de ses contemporains. Aussi notre fabuliste ne voit-il dans le peuple que cette bête à mille têtes dont parle Horace, avec autant d'opinions diverses qu'il y a de têtes, et avec à peu près autant d'opinions fausses qu'il s'y trouve de jugements divers. Il débute donc ainsi dans une de ses fables (liv. VIII, f. 26) :

Que j'ai toujours haï les pensées du vulgaire !
Qu'il me semble profane, injuste, et téméraire !

Il raconte ensuite l'histoire de Démocrite, un philosophe qui passa pour fou,—c'est souvent le sort des philosophes, — aux yeux de qui? du peuple d'Abdère. Il fallut un autre philosophe pour découvrir ce qu'il y avait de sens et d'esprit caché dans la tête de cet homme méprisé de la foule et qui la méprisait. Voici enfin la conclusion de la Fontaine :

Le récit précédent suffit
Pour montrer que le peuple est juge récusable.

(1) Supprime.
(2) Voleurs.
(3) Mangeurs de gens.
(4) Tous.

En quel sens est donc véritable
Ce que j'ai lu dans certain lieu,
Que sa voix est la voix de Dieu ?

La Fontaine ne peut se rendre à ce vieil axiome populaire : *Vox populi, vox Dei !* Aussi il conseille bien et dûment à la royauté de le tenir de court, de ne pas essayer des moyens de conciliation, de ne pas chercher à le persuader par des compliments et de bonnes raisons, mais d'employer la force (liv. X, f. 11).

O vous, pasteurs d'humains et non pas de brebis,
Rois qui croyez gagner par raison les esprits
D'une multitude étrangère,
Ce n'est jamais par là que l'on en vient à bout !
Il y faut une autre manière :
Servez-vous de vos rets; la puissance fait tout.

Cependant, si la Fontaine n'aimait pas le peuple à le prendre dans son ensemble, il avait une vive sympathie pour les petits pris séparément, surtout quand il les comparait aux grands. On n'a jamais, ce me semble, exprimé d'une manière plus touchante que la Fontaine la misère des paysans de ce temps-là. On cite souvent un passage de la Bruyère tellement connu que je ne le répéterai pas. (*De l'Homme*, CXXVIII.) Il nous peint, dans la campagne, certains animaux farouches, noirs, qui fouillent la terre avec une opiniâtreté invincible, et qui cependant, lorsqu'ils se lèvent sur leurs pieds, montrent une face humaine; « et, en effet, ils sont des hommes », dit-il. Cette peinture me paraît plus pleine d'amertume que de sympathie; tandis que La Fontaine, en nous peignant la misère du paysan, souffre évidemment pour lui. On se rappelle la fable de *La Mort et le bûcheron* (liv. I, f. 16); on a présente à l'esprit l'image de ce pauvre vieillard, qui, courbé sous le poids d'un fagot devenu trop lourd pour ses épaules, invoque la mort comme un remède à ses maux :

Enfin, n'en pouvant plus d'effort et de douleur,
Il met bas son fagot, il songe à son malheur.
Quel plaisir a-t-il eu depuis qu'il est au monde ?
En est-il un plus pauvre en la machine ronde ?
Point de pain quelquefois et jamais de repos :
Sa femme, ses enfants, les soldats, les impôts,
Les créanciers et la corvée
Lui font d'un malheureux la peinture achevée.

Il me semble que des sentiments si naturels et si touchants valent mieux qu'une satire.

Au reste, les *Fables* sont pleines de bons conseils à l'adresse des petits. Dans leurs rapports avec les grands, tous les préceptes de l'auteur se résument en ceci : Fuyez les grands; ne leur demandez rien; sachez vous passer d'eux; défiez-vous toujours d'eux; ne vous comparez pas à eux : il n'y a que mal à gagner pour les petits dans le commerce des grands.

En revanche, il se plaît beaucoup à faire la satire des courtisans, Voici le portrait qu'il trace de la cour en général (liv. VIII, f. 4) :

Je définis la cour, un pays où les gens,
Tristes, gais, prêts à tout, à tout indifférents,
Sont ce qu'il plaît au prince, ou, s'ils ne peuvent l'être,
Tâchent au moins de le paraître :
Peuple caméléon, peuple singe du maître;
On dirait qu'un esprit anime mille corps :
C'est bien là que les gens sont de simples ressorts.

Aussi, que de moqueries à l'adresse de la vanité des grands; sur la fausseté des apparences qu'on observe en eux, sur cette grandeur empruntée qui n'est souvent qu'un masque de théâtre ! La Fontaine est intarissable sur ce sujet.

Mais j'ai hâte de passer à d'autres points.

On est frappé de l'opiniâtreté avec laquelle nos vieux poëtes reviennent sur les abus qui s'étaient introduits dans l'Église. Remarquez que beaucoup d'entre eux sont gens d'Église; par conséquent, ils ne croyaient nuire ni à la religion, ni à rien de respectable en disant tout ce qu'ils pensaient, mais il paraît qu'ils en pensaient beaucoup. La Fontaine, tout naturellement, suit cette veine, et il serait facile de multiplier les exemples de ses malices à l'égard des personnes qui abusent des choses saintes, ou même qui, sans en abuser précisément, en font du moins un usage qui ne paraît pas se rattacher de près à la sainteté. Ainsi, les gens du moyen âge se plaignent fréquemment des progrès effrayants, selon eux, que faisaient tous les jours les ordres religieux. Rutebeuf s'écrie avec une sorte de terreur :

Tant d'ordres avons jà !
Ne sai qui les sonja.

Il leur fait une guerre sans relâche, particulièrement aux jacobins. Ceux-ci avaient trouvé moyen de s'introduire dans l'Université, qui cherchait en vain à défendre ses rangs. Enfin, par divers moyens, ils obtinrent de la libéralité de l'Université une église située rue des Grès, avec le droit d'y prêcher et d'y recevoir la sépulture, mais à la condition qu'ils n'élèveraient pas chaire contre chaire dans le sein même de l'Université. Les jacobins s'y prirent adroitement, ils n'élevèrent pas une chaire d'enseignement; mais de la chaire de prédication ils en firent peu à peu une d'enseignement; si bien que l'Université se vit abandonnée d'une partie de ses élèves. C'est à ce propos que Rutebeuf démasque leur habileté :

L'Université ne si membre (1),
Qu'ils ont mise du trot au pas.
Quar tel heberge on en la chambre,
Qui le seignor jete du cas (2).

C'est le sujet que la Fontaine nous a représenté dans la fable de *la Lice et sa compagne* (liv. II, f. 7) :

Laissez leur prendre un pied chez vous,
Ils en auront bientôt pris quatre.

Rutebeuf est encore plus malicieux à l'égard des *Béguines*, et certainement, avant les portraits satiriques de Rabelais et la comédie du *Tartuffe*, on n'a jamais rien

(1) Ne s'y fie.
(2) Jette dehors.

écrit dans notre langue de plus plaisant que cette description d'une béguine qui se fait un rôle de la piété et de la sainteté :

Sa parole est prophécie,
S'ele rit, c'est compaignie,
S'ele pleure, dévocion,
S'ele dort, elle est ravie,
S'ele songe, c'est vision,
S'ele ment, n'en créez mie.

La Fontaine, toujours suivant ce courant de raillerie, nous a tracé un portrait assez plaisant d'un ermite qui ne s'était pas retiré du monde pour se châtier lui-même : c'est ce rat qui s'était fait un si bon abri dans un fromage de Hollande (liv. VII, f. 3) :

Dieu prodigue ses biens
A ceux qui font vœu d'être siens.

On vient lui demander des secours pour la république en péril : « Ratapolis était bloquée » ; c'était le cas de faire un effort. Le rat répond par des paroles pleines de componction, mais en somme refuse le secours ; et la Fontaine, qui semble craindre d'avoir été trop hardi dans sa censure, demande à la fin :

Qui désigné-je, à votre avis,
Par ce rat si peu secourable ?
Un moine ? Non, mais un dervis :
Je suppose qu'un moine est toujours charitable.

Il était arrivé, du vivant de notre auteur, un événement assez étrange, dont madame de Sévigné nous fait le récit de la façon suivante :

M. de Boufflers a tué un homme après sa mort. Il était dans sa bière et en carrosse, on le menait à une lieue de Boufflers pour l'enterrer ; son curé était avec le corps. On verse ; la bière coupe le cou au pauvre curé.

Le récit de madame de Sévigné n'est pas très-charitable. Mais voyez celui de la Fontaine et examinez s'il y a, en effet, chez lui autre chose qu'un esprit de satire (liv. VII, f. 11) :

Un mort s'en alloit tristement
S'emparer de son dernier gîte ;
Un curé s'en alloit gaiement
Enterrer ce mort au plus vite.
Notre défunt était en carrosse porté,
Bien et dûment empaqueté,
Et vêtu d'une robe, hélas ! qu'on nomme bière,
Robe d'hiver, robe d'été,
Que les morts ne dépouillent guère.
Le pasteur étoit à côté,
Et récitoit, à l'ordinaire,
Maintes dévotes oraisons,
Et des psaumes et des leçons,
Et des versets et des répons :
Monsieur le mort, laissez-nous faire,
On vous en donnera de toutes les façons ;
Il ne s'agit que du salaire.
Messire Jean Chouart couvoit des yeux son mort,
Comme si l'on eût dû lui ravir ce trésor ;
Et des regards sembloit lui dire :
Monsieur le mort, j'aurai de vous
Tant en argent, et tant en cire,
Et tant en autres menus coûts.
Il fondoit là-dessus l'achat d'une feuillette
Du meilleur vin des environs.
Certaine nièce assez proprette
Et sa chambrière Pâquette
Devoient avoir des cotillons.
Sur cette agréable pensée,
Un heurt survient : adieu le char.
Voilà messire Jean Chouart
Qui du choc de son mort a la tête cassée.
Le paroissien en plomb entraîne son pasteur,
Notre curé suit son seigneur :
Tous deux s'en vont de compagnie.

Certainement, voilà une comédie très-plaisante, mais qui est bien inspirée du démon de la satire.

Après cet exemple, j'abrégerai ; je ne m'étendrai même pas sur un autre sujet, qui cependant revient partout, et chez nos vieux poëtes et chez la Fontaine : c'est la satire des femmes. Chez nos vieux poëtes, pourquoi ?... Ce sont des poëtes bourgeois. Pourquoi, en général, les bourgeois sont-ils plus disposés à faire la satire des femmes que les gens de la haute société ? Il y a là un mystère que je ne me charge pas d'éclaircir ; mais c'est un fait.

La Fontaine, donc, médit beaucoup des femmes. Pour lui, on peut bien en deviner la raison, ou plutôt on la sait de reste, pour lui comme pour d'autres. Ainsi déjà Rutebeuf se lamentait du malheur qu'il avait eu d'épouser une femme que personne n'estimait ni n'aimait excepté lui, et encore ne l'aimait-il pas beaucoup :

Tel fame ai prise,
Que nul fors moi n'aim ne prise,
Et s'estoit povre et entreprise
Quand je la pris.

Quant à la Fontaine, tout le monde connaît son histoire : il vécut avec sa femme le plus mal qu'il put, et la quitta le plus tôt qu'il put. Ses amis trouvaient sa situation, à mesure qu'elle se prolongeait, peu séante. On lui persuada un jour d'aller chercher un raccommodement avec sa femme ; il partit pour Château-Thierry, où elle demeurait. Il revint le lendemain ; on lui demanda : « Eh bien ! et votre femme ?... — Elle était à vêpres. » Il n'avait pas attendu qu'elle fût rentrée, il était retourné à Paris.

On n'est donc pas surpris de ces méchancetés qui sont partout dans ses écrits à l'adresse des femmes. Mais j'aime mieux vous citer de lui des vers écrits dans un autre sens. Car, s'il n'aimait pas les femmes en général, il en aimait un assez grand nombre en particulier ; et surtout jamais homme ne fut plus goûté des dames que la Fontaine. Il eut l'honneur et le plaisir d'être admis dans les sociétés les plus élégantes, auprès des femmes les plus brillantes par toute espèce de mérites que renfermait son siècle. Tout le monde connaît au moins madame de la Sablière ; mais que dire de la duchesse de Bouillon, une des nièces de Mazarin, et de sa sœur, la fameuse duchesse de Mazarin, qui fit tant d'efforts pour attirer la Fontaine en Angleterre, quand elle s'y fut réfugiée elle-même ; et de madame Harvey, et de madame d'Hervart, et des jeunes et des mûres, et de tant de fem-

mes d'esprit de tout âge? Pourvu qu'une femme eût de l'esprit, elle aimait la Fontaine, et pourvu qu'elle eût de la beauté, il l'aimait beaucoup.

Aussi, dans les *Fables* même, quelle chamante peinture du salon de madame de la Sablière (liv. X, f. 1) :

Le nectar, que l'on sert au maître du tonnerre,
Et dont nous enivrons tous les dieux de la terre,
C'est la louange, Iris. Vous ne la goûtez point;
D'autres propos chez vous récompensent ce point :
Propos, agréables commerces,
Où le hasard fournit cent matières diverses :
Jusque-là qu'en votre entretien
La bagatelle à part : le monde n'en croit rien.
Laissons le monde et sa croyance.
La bagatelle, la science,
Les chimères, le rien, tout est bon : je soutiens
Qu'il faut de tout aux entretiens :
C'est un parterre où Flore épand ses biens :
Sur différentes fleurs l'abeille s'y repose,
Et fait du miel de toute chose.

C'est là, en effet, un charmant nid pour un poëte. La Fontaine en jouit aussi longtemps qu'il le put, et ne partit que quand madame de la Sablière fut morte.

Il a donc payé son tribut de reconnaissance aux dames qui l'avaient si bien accueilli. Mais il n'était aimable qu'à condition qu'on ne lui parlât pas des devoirs du mariage. C'est bien à lui-même qu'il pense dans la fable du *Mal marié*, qui commence ainsi (liv. VII, f. 2) :

Que le bien soit toujours camarade du beau,
Dès demain, je chercherai femme...

Il oublie que le mal est déjà fait; mais il recommencerait volontiers, s'il y pouvait trouver tout ce qu'il désire :

Mais comme le divorce entre eux n'est pas nouveau,
Et que peu de beaux corps, hôtes d'une belle âme,
Assemblent l'un et l'autre point,
Ne trouvez pas mauvais que je ne cherche point.

Que de choses j'aurais à dire encore! Mais il faut se hâter. Je ne veux cependant pas passer sous silence les rancunes que lui inspire l'humeur chiche de la bourgeoisie à l'égard des poëtes. Il y en a un monument ineffaçable, c'est sa première fable, *la Cigale et la Fourmi*, fable qu'on a discutée dans tous les temps; on en a trouvé la morale mauvaise, on en a déclaré les sentiments durs, égoïstes. Eh! mon Dieu! d'abord il faudrait voir que c'est une ironie, comme tant d'autres propos de lui que j'ai cités; ensuite il faudrait se demander s'il n'y a pas là une vérité qui, dans sa tristesse, est plus intéressante, plus poétique, que des fictions qui satisfont davantage le cœur, mais qui ne sont pas la peinture de la réalité. Ainsi, la cigale est repoussée, quand vient l'hiver, par la fourmi, qui a amassé pendant l'été. Est-ce que ce n'est pas là l'histoire de la société? Est-ce que l'homme qui a passé sa vie à se priver pour économiser, à s'assurer une fortune pour ses vieux jours, ne voit pas avec une certaine mauvaise humeur venir à lui l'homme qu'il a vu partir en même temps que lui pour le voyage de la vie et qui, pendant ce temps, s'est amusé, sans plan, sans dessein, avec quelques talents plus ou moins heureux, plus ou moins complets; mais qui, le plus souvent, n'a su atteindre ni à la gloire, ni même à une réputation suffisante pour effacer son désordre? Et quand l'imprévoyant vient solliciter l'homme qui s'est privé pour se reposer un jour, l'autre est bien tenté de lui répondre par quelque amère raillerie. C'est ce que nous montre la Fontaine. — Sa fable n'est pas d'un bon exemple. — Mais est-ce que la comédie est ordinairement d'un bon exemple? Elle est la peinture de la réalité, la vive représentation de la nature humaine, mais non pas de la nature humaine vue par son beau côté.

Cependant, on a fait bien des fois des efforts pour retouche cette fable et la corriger. Entre tant de tentatives, je voudrais vous lire un essai qui est l'œuvre d'un homme de mérite, qui a disparu récemment de la scène du monde (1). Sa fable est certainement d'un cœur excellent et d'un bon esprit, et il s'y trouve de très-heureuses pensées. C'est pour ne pas laisser s'effacer entièrement la mémoire d'un homme de bien, que je voudrais un moment attirer votre attention sur un ouvrage qui n'est pas d'ailleurs indigne d'être comparé à celui de la Fontaine. L'auteur explique son dessein dans une sorte de préface.

Pardonne, la Fontaine, à ma témérité!
J'approuve sur un point la fourmi de ta fable :
Le sort de la cigale était bien mérité,
(Misère naît d'oisiveté);
Mais pour elle il fallait se montrer secourable.
Je vous le dis, en vérité :
Suivons la sainte loi de la fraternité :
Car chacun à son tour peut tomber misérable.

En effet, la cigale ayant été repoussée par la fourmi, le moment vient où la fourmi a besoin de la cigale, et implore son secours contre un insecte qui a envahi ses greniers :

Moi! lui dit la cigale, et parbleu, que m'importe
Qu'on pille votre magasin,
Qui s'est fermé pour moi tantôt, quand j'avais faim?
De moi que pouvez-vous attendre
Après votre inhumain refus?
Allez chercher pour vous défendre
Ceux que vous avez secourus!

La réplique est juste; et puisqu'il s'agit d'une personne qui pense que quand on a tout prévu pour soi, on a droit de se railler des imprévoyants, il est tout naturel que l'on retourne contre elle ses propres maximes. Cependant, la cigale est bonne; c'est une nature faible, mais bienveillante; cœur de poëte, sans rancune, comme sans prévoyance : elle se laisse toucher, elle vient au secours de la fourmi. Alors, la fourmi veut payer le secours, selon ses habitudes d'ordre : rien pour rien; recevant, payant. — Non pas, dit la cigale,

. . . . . J'ai fait ce que j'ai dû,
Je ne trafique pas d'un service rendu.

(1) M. Auguste Seminel, rédacteur en chef de *la Normandie agricole*, connu par des travaux estimés entre ceux des savants des départements.

. . . . . .
Quand il s'agit de bienfaisance,
Donner vaut mieux que recevoir,
Comme en fait de reconnaissance,
La mériter vaut mieux que la devoir.

La leçon mérite d'être recueillie. C'est un conseil généreux substitué à une triste vérité : si la vérité est plus piquante, le conseil est plus salutaire.

Je cherche maintenant un autre côté, en quelque sorte, de la figure de la Fontaine. La satire a toujours deux faces, l'une qui raille, et l'autre qui enseigne. Voyons donc quelle morale enseigne la Fontaine. Nous y reconnaîtrons les bonnes et aimables qualités de cet homme qui nous est apparu souvent sous un aspect assez peu gracieux.

La Fontaine est un moraliste épicurien, c'est-à-dire qu'il se place tout d'abord à l'antipode du stoïcisme. Cette philosophie retranche toutes les passions : la Fontaine la condamne dans la fable du *Philosophe scythe* (l. XII, f. 20). Vous connaissez le sujet de cette fable. Un philosophe, né en Scythie, rencontre en ses voyages

Un sage assez semblable au vieillard de Virgile,
Homme égalant les rois, homme approchant des dieux.

Ce sage est occupé à tailler ses arbres à fruits. Le Scythe lui demande pourquoi il maltraite ainsi « ces pauvres habitants ».

J'ôte le superflu, dit l'autre ; et l'abattant,
Le reste en profite d'autant.

Cette réponse est celle du philosophe épicurien, qui n'approuve pas toutes les passions, et qui s'efforce de retrancher toutes celles qui sont inutiles ou malfaisantes. Le sage coupe donc seulement les branches parasites. Mais le Scythe ne comprend pas la leçon ; il revient chez lui, et il abat dans son verger toutes les branches de ses arbres, sans distinction ; prescrit « un universel abattis ». Les arbres meurent ; et voici la conclusion qu'en tire la Fontaine :

. . . . . Ce Scythe exprime bien
Un indiscret stoïcien :
Celui-ci retranche de l'âme
Désirs et passions, le bon et le mauvais,
Jusqu'aux plus innocents souhaits.
Contre de telles gens, quant à moi, je réclame.
Ils ôtent à nos cœurs le principal ressort ;
Ils font cesser de vivre avant que l'on soit mort.

Quelles sont les passions que la Fontaine voudrait conserver, s'il était ce philosophe qui émonde ses arbres à fruits ? Une d'abord, à laquelle il a beaucoup sacrifié : c'est l'amour. Celle-là n'a pas besoin d'être enseignée : la Fontaine lui-même s'est un peu reproché, sur la fin de ses jours, d'y avoir trop cédé, ainsi qu'à l'amour de la gloire :

Car je n'ai pas vécu ; j'ai servi deux tyrans :
Un vain bruit et d'amour ont partagé mes ans.

Et, pour compléter sa confession, il ajoute :

Cent autres passions, des sages condamnées,
Ont pris comme à l'envi la fleur de mes années.
(*Disc. à madame de la Sablière.*)

Mais un sentiment a toujours vécu en lui, à son grand honneur, c'est l'amitié. L'amitié, c'est la gloire de la Fontaine. D'abord, si nous considérons l'amitié comme une vertu, la vertu des cœurs tendrement reconnaissants, c'est la seule peut-être, entre toutes celles qu'il a recommandées, qu'il ait pratiquée ; et il l'a pratiquée souvent avec courage. Tout le monde sait avec quelle fidélité il est resté attaché à Fouquet disgracié et poursuivi avec un acharnement impitoyable par le roi et par Colbert. Il alla même jusqu'à quitter Paris, — grand effort pour lui, — et à se confiner dans l'exil, à Limoges, pour ne pas quitter un oncle de sa femme, M. Jannart, ancien substitut et ami de Fouquet, dont il dut partager la disgrâce.

Un homme qui pratiquait si bien l'amitié était plus propre qu'aucun autre à en exprimer les charmes. Aussi les vers où il peint le mieux ce sentiment doivent-ils être présents à la mémoire de tous les gens de cœur :

Qu'un ami véritable est une douce chose !
Il cherche vos besoins au fond de votre cœur :
Il vous épargne la pudeur
De les lui découvrir vous-même :
Un songe, un rien, tout lui fait peur,
Quand il s'agit de ce qu'il aime.

La Fontaine ne veut d'aucun bien sans l'amitié, pas même de l'indépendance et du repos, qui lui paraissent d'ailleurs les plus grands de tous les biens.

Le repos ? Le repos, trésor si précieux,
Qu'on en faisait jadis le partage des dieux !

Il blâme sans cesse l'avarice, l'ambition qui lui paraissent contraires à cette quiétude de l'esprit, où il place le bonheur, et vante la médiocrité,

Mère du bon esprit, compagne du repos ;

aurea mediocritas, disait Horace ; c'est-à-dire la médiocrité qui est « d'or », comme on dit que, si le parler est d'argent, le silence est d'or. Cette douce médiocrité, pourquoi lui plaît-elle ? Sans doute, parce qu'elle renferme moins de soucis qu'aucune autre condition ; mais aussi, parce qu'on y peut jouir de l'amitié, que l'on ne trouve pas dans une fortune plus éclatante. Il aime passionnément la retraite, et cependant, sans amis, elle lui paraît perdre de son charme. Voyez son *Amateur des jardins* (l. XIII, f. 10) ; c'est un homme heureux au milieu des fleurs et des fruits qu'il cultive lui-même :

Il aimait les jardins, était prêtre de Flore ;
Il l'était de Pomone encore.

Cependant le poëte juge qu'il lui manquait quelque chose :

Ces deux emplois sont beaux ; mais je voudrais parmi
Quelque doux et discret ami.
Les jardins parlent peu, si ce n'est dans mon livre.

La Fontaine sait pourtant apprécier la retraite en véritable sage. C'est là seulement que l'homme peut rentrer en lui-même, s'étudier, et pratiquer le grand précepte de la sagesse antique : « Connais-toi toi-même ». C'est à

ce titre qu'il recommande à tous la retraite, au moins de temps en temps :

Ce n'est pas qu'un emploi ne doive être souffert,
Puisqu'on plaide et qu'on meurt, et qu'on devient malade,
Il faut des médecins, il faut des avocats.
Ces secours, grâce à Dieu, ne nous manqueront pas ;
Les honneurs et le gain, tout me le persuade.
Cependant on s'oublie en ces communs besoins.
O vous, dont le public emporte tous les soins,
Magistrats, princes et ministres.
Vous que doivent troubler mille accidents sinistres,
Que le malheur abat, que le bonheur corrompt,
Vous ne vous voyez point, vous ne voyez personne.
Si quelque bon moment à ces pensers vous donne,
Quelque flatteur vous interrompt.

C'est par ces idées que la Fontaine termine le recueil de ses *Fables :*

Cette leçon sera la fin de ces ouvrages :
Puisse-t-elle être utile aux siècles à venir !
Je la présente aux rois, je la propose aux sages :
Par où saurais-je mieux finir ?

Nous n'avons pu donner une idée complète de la morale de la Fontaine ; mais nous essayerons du moins d'en indiquer les traits principaux. Elle ne peut guère s'appliquer qu'à la classe moyenne, et elle recommande surtout la modération dans les désirs et la prudence dans la conduite.

Renoncer à l'ambition, à l'avarice ; se retirer dans la solitude, pour y vivre en s'étudiant soi-même : voilà les conseils que la Fontaine donne à tous ses amis, et qu'il a pratiqués autant qu'il est possible de les pratiquer. C'est qu'il a eu le bonheur, grâce à ses nombreux amis et protecteurs, qui l'ont toujours défrayé de tout, et l'ont même dispensé du soin de songer à sa personne ; il a eu, dis-je, le bonheur de jouir de toutes les facilités et de tous les loisirs de la vie. Vivre dans la retraite, en s'étudiant soi-même, avec d'aimables amis, c'est là, en effet, un genre de vie digne d'un sage et séduisant pour tous, mais peu accessible à la plupart des gens. Mais à côté de ce plan de vie un peu chimérique, on peut du moins s'en tracer un autre qui consiste à exclure toutes les passions violentes, à chercher à se faire aimer en se connaissant bien soi-même, et en connaissant bien les autres hommes. C'est là le profit que l'on peut tirer de l'étude des *Fables* de la Fontaine.

Ce n'est pas là la morale des héros et des saints ; c'est simplement la morale du sage selon le monde. Mais, comme il n'est pas donné à tous les hommes de jouer les grands rôles dans la société, ni d'atteindre à ces hautes vertus que l'on vante d'ailleurs beaucoup plus qu'on ne les pratique, c'est encore beaucoup que de former des hommes aimables.

L. Crouslé.

BIBLIOGRAPHIE.

Des lumières que la géologie peut jeter sur quelques points de l'histoire ancienne des Athéniens, par M. Albert Gaudry. — Savy, éditeur.

Cette brochure est extraite d'un ouvrage intitulé : *Animaux fossiles et géologie de l'Attique*, qu'annonce aujourd'hui même la *Revue des cours scientifiques*. On lira avec intérêt les considérations qui la terminent :

« Les montagnes de la Grèce, qui fournirent aux artistes des matériaux précieux, présentèrent encore à leur imagination des types d'une admirable beauté : « *Les rochers* (de l'Attique), a dit M. de Valon (1), *offrent à l'œil une suite de lignes harmonieuses, colorées selon l'éloignement de teintes plus ou moins foncées. La nature semble avoir taillé avec amour ce pays qui devait être le berceau des arts* ». Les soulèvements des temps géologiques ont donné naissance à de nombreux monticules qui ont formé des piédestaux naturels pour asseoir les temples ; c'est ainsi que le Parthénon et les autres monuments de l'Acropole d'Athènes sont construits sur un rocher à pic qui domine la ville ; les ruines de Rhamnus s'élèvent sur le rivage de la mer d'Eubée, et le temple de Sunium se dessine au sommet d'une haute falaise qui s'avance en pointe dans l'Archipel. Par leurs parois abruptes et irrégulières, les monticules contrastent avec la symétrie des colonnes doriques, ioniques ou corinthiennes qui les surmontent ; par leur élévation, ils compensent le peu de hauteur des temples grecs, qui semblent faire corps avec eux et en être le couronnement. Sans doute la Madeleine de Paris serait plus imposante, si elle était située, comme le Parthénon, sur une colline de marbre hardiment taillée. On aurait pu à Paris produire un grand effet, si au lieu d'abaisser le sol sur lequel on vient de construire l'église Saint-Augustin, on eût profité de la hauteur des tranchées pour bâtir à leur sommet un temple qui, par son style comme par sa position, eût rappelé les temples grecs.

» Les Athéniens n'ont pas seulement utilisé les mouvements du sol de leur ville pour placer les simulacres de la Divinité, mais encore, dit Pausanias, « *ils ont élevé des statues aux dieux sur les montagnes qui les entourent, savoir : celle de Minerve sur le mont Pentélique, celle de Jupiter Hymettien sur le mont Hymette où se trouvent aussi les autels de Jupiter Ombrius et d'Apollon Proopsius ; il y a sur le Parnès une statue de bronze de Jupiter Parnéthien* ». De l'ancienne tribune aux harangues, on voit l'ensemble de ces montagnes qui encadrent la ville d'Athènes ; les maisons sont dominées par le monticule de l'Acropole, renfermant le Parthénon avec tout ce que les Athéniens avaient de plus sacré ; près de là, il y a deux légères éminences, l'une où siégeait l'aréopage, l'autre que surmonte le temple de Thésée. Forcés par la nature des lieux d'avoir devant leurs regards les images des dieux et des héros, les citoyens devaient sentir se développer en eux un religieux patriotisme. Même aujourd'hui le voyageur ne monte pas les degrés de la tribune aux harangues d'où l'on découvre ce spectacle, sans que son cœur n'ait quelque battement pour la Grèce de Thémistocle et de Périclès ; c'est à cette tribune,

(1) *Une année dans le Levant*, in-8. Paris, 1846.

en face d'un pareil tableau, que Démosthènes devint orateur, et l'on indique à quelques pas de là le cachot où Socrate but la ciguë, martyr de ses convictions philosophiques.

» On s'étonne que le peuple de la terre que son génie entraînait davantage vers le spiritualisme ait été attaché si longtemps aux doctrines matérialistes, et ait consacré ces doctrines par la mort du divin maître de Platon. Ceci tient sans doute en partie à ce que la matière, en Orient, a dans ses apparences quelque chose de moins épais et, pour ainsi dire, de plus éthéré que dans les régions du Nord. Nos campagnes ont une riche végétation ; elles procurent à leurs habitants une vie confortable; toutefois jamais un peuple fin et spirituel comme le peuple athénien n'aurait imaginé d'en faire la demeure des dieux. La Grèce a un climat trop chaud, un sol trop aride pour donner aux hommes une douce existence; mais, aux heures où le soleil monte ou s'abaisse, alors que les premiers plans trop dénudés sont voilés dans la pénombre, et que les montagnes de marbre se parent de mille couleurs, les Grecs ont pu croire qu'ils contemplaient des tableaux trop magnifiques pour des yeux mortels, et ils ont jugé leur contrée digne d'avoir été le séjour des dieux. Ainsi la religion, comme le sentiment esthétique, subit l'influence de la disposition physique du pays. Les chaînes imposantes de l'Olympe furent réputées l'habitation de Jupiter. Apollon et les Muses furent placés sur l'Hélicon et le Parnasse, deux montagnes qui s'élèvent au-dessus de la terre autant que la poésie nous élève au-dessus du vulgaire; de leur sommet on embrasse Corinthe et son golfe, jeté entre le Péloponèse et l'Hellade : grâce, douceur, majesté, tout est réuni dans ce panorama. C'est au pied du Parnasse, dans les gorges sauvages de la Phocide, que les oracles étaient rendus; j'ai vu les places où se tenaient les pythies de Delphes et de Trophonius (1); le sombre aspect de ces lieux devait inspirer le respect et préparer les hommes à se mettre en communication avec les dieux. Dans les fertiles champs d'Eleusis, on adora Cérès, déesse de l'agriculture; et Minerve, personnification de la sagesse, régna dans la plaine d'Athènes, dont tous les détails sont si merveilleusement ordonnés. »

Le vrai Voltaire, l'homme et le penseur, par M. Édouard de Pompery. — Un vol. in-8°. — Agence générale de la librairie, 10, rue de la Bourse.

Le vrai Voltaire! Ce titre paraîtra sans doute hardi. Depuis un siècle on a tant parlé et écrit sur Voltaire, son œuvre a été si éprouvée par la critique et par le temps, sa vie a été si curieusement fouillée jusqu'en ses moindres détails, qu'il ne reste plus, croirait-on, rien de nouveau à dire sur Voltaire. M. Édouard de Pompery n'est pas de cet avis. Si nous connaissons beaucoup Voltaire, il nous montre que nous ne le connaissons pas tout entier. Ce qu'il y a de meilleur dans Voltaire, c'est l'homme; et c'est l'homme précisément que l'on a méconnu. La verve et l'ironie de l'écrivain, la gaieté toujours renaissante de son esprit, la vivacité de son humeur, font oublier ce qu'il y eut en lui de générosité, de dévouement et même de bonté. Pour n'être pas grave et mélancolique comme Rousseau, ni désintéressé comme Diderot, Voltaire n'a pas moins connu les plus nobles sentiments. Aussi, dans une carrière de soixante ans, malgré les dégoûts, les colères et les fautes, il n'a jamais cessé d'aimer l'humanité, de respecter la raison humaine, de souhaiter le bonheur des hommes et de lutter de toutes ses forces contre l'oppression et l'injustice. Tel est le vrai Voltaire. M. Édouard de Pompery, qui se reproche de l'avoir méconnu, écrit son livre en témoignage d'un pieux repentir. Ce livre n'est pas un panégyrique ; il ressemble plutôt au plaidoyer d'un avocat très-convaincu, qui, sans dissimuler des fautes trop évidentes, veut démontrer, pièces en mains, que Voltaire a été non-seulement l'homme de raison, mais encore l'homme de foi de son siècle. Le livre de M. Édouard de Pompery, livre de bonne foi, prouvera tout au moins que si l'on a dit beaucoup de mal de Voltaire, il n'est pas difficile aussi d'en dire beaucoup de bien.

Notions fondamentales d'économie politique, par M. E. Levasseur. — Hachette, 1867.

Cet opuscule est probablement l'exposition la plus succincte des principes de l'économie politique qui ait été publiée jusqu'ici. A ce titre, il peut être recommandé, non-seulement aux écoliers, pour lesquels il est fait, mais encore aux hommes du monde désireux d'acquérir en quelques heures les premières notions d'une science qu'il n'est plus guère permis aujourd'hui d'ignorer absolument. Le nom de M. Levasseur est d'ailleurs une garantie qu'on trouvera dans ce petit volume, avec la clarté qui est la qualité essentielle de ce genre d'écrits, la richesse d'idées et la solidité de doctrine qui caractérisent les plus humbles productions d'un vrai savant. Éd. T.

BULLETIN DES COURS.

Enseignement secondaire des filles.

(Mairie du Ier arrondissement, place Saint-Germain-l'Auxerrois.)

Littérature. — MM. Émile Chasles et Talbot.
Histoire. — M. L. Grégoire.
Beaux-arts. — M. Herst.
Mathématiques. — M. Broye.
Physique et chimie. — M. Boutet de Monvel.
Histoire naturelle. — Mademoiselle Magnand de Beaufort.
Economie domestique. — Madame Hippeau.
Les cours s'ouvriront le 27 janvier.

On travaille avec activité à l'aménagement de la nouvelle salle où se rouvriront les conférences de l'Athénée. L'inauguration est annoncée pour les premiers jours du mois de février. Il y aura très-prochainement une assemblée générale des actionnaires.

Le propriétaire-gérant : Germer Baillière.

PARIS. — IMPRIMERIE DE E. MARTINET, RUE MIGNON, 2.

(1) On a pensé qu'à Delphes des exhalaisons de gaz sortaient de l'intérieur du sol et avaient la propriété de causer chez les pythies des désordres physiques et intellectuels. Je n'ai rien observé dans le lieu où était le trépied de la pythie qui indique des exhalaisons de ce genre, et je n'ai point entendu dire que les gens du pays aient connaissance de quelque chose de semblable.

REVUE
DES
COURS LITTÉRAIRES
DE LA FRANCE ET DE L'ÉTRANGER

CINQUIÈME ANNÉE — NUMÉRO 9 — 1er FÉVRIER 1868

Paris, 31 janvier 1868.

C'est le 1er février que doit paraître la nouvelle œuvre de M. Michelet : *la Montagne*. Il ne faut pas se tromper sur le titre et attendre la description des scènes révolutionnaires. Ce livre est la suite de cette série d'ouvrages, tenant à la fois de l'histoire naturelle, de la peinture et de la physiologie, que M. Michelet a commencée avec l'*Oiseau* et qu'il semble continuer jusque dans les derniers volumes de son *Histoire de France*. Presque tous les journaux en ont cité des fragments. M. J. Claretie a recueilli ce mot de la bouche du maître : « Je vais pu- » blier *la Montagne* dans un temps où tout penche et » s'affaisse ; j'ai voulu remonter la pente et gagner les » sommets ». Il faut voir, sans doute, dans ce jeu de mots un peu solennel, l'expression d'un sentiment élevé, mais qui n'ouvre pas un grand jour sur le caractère de ce nouveau volume, et nous laisse, à cet égard, dans le nuage.

M. Mérimée, en deux *lundis* consécutifs (1), a tracé le portrait de Pouchkine, le grand poëte russe. Il le rapproche de lord Byron ; il compare leur sort, leur caractère, et il conclut : « Craints et gâtés par leurs contem- » porains, l'Anglais et le Russe, tour à tour méfiants et » téméraires, ont imposé leur génie et ont régné comme » des despotes pleins de mépris pour leurs sujets. » Quant au talent de Pouchkine, M. Mérimée y relève surtout le tact et la sobriété :

> Tout jeune, il sait commander à son imagination ; il se contient et se corrige. Ce n'est point Mazeppa lié sur le cheval sauvage, c'est un écuyer bien en selle, qui conduit sa monture là où il veut aller. Il me semble qu'aujourd'hui l'on méprise un peu trop le travail et qu'on n'estime que les génies primesautiers. Chez Pouchkine la verve ne fait pas défaut assurément, mais elle est accompagnée par un goût sévère et un désir de la perfection que le « travail de la lime » *limæ labor*, ne rebute pas.

Cette étude littéraire a fait sans doute diversion aux recherches historiques que M. Mérimée poursuit dans le *Journal des Savants* sur *Pierre le Grand*. La quatrième partie, qui a déjà paru, se termine par la prise d'Azof et par le triomphe barbare du vainqueur.

(1) *Moniteur* du 20 et du 27 janvier.

On sait que M. Mézières a récemment publié un volume sur *Pétrarque et son temps*. Ç'a été l'occasion pour Daniel Stern de faire ressortir le patriotisme du poëte italien (1). Pétrarque a peut-être eu plus d'amour pour l'Italie que pour Laure elle-même :

> La pénétrante suavité des horizons italiens embellis des splendeurs d'un art merveilleux a fait d'ailleurs de la terre italienne la plus belle des patries. Elle a été chérie comme une femme. Sur son sein, la gloire a semblé plus douce qu'en aucun autre lieu du monde ; elle a eu des accents d'amour, avec des sourires charmants et d'ineffables ivresses. Mais jamais cette gloire amoureuse, ou cet amour glorieux, particulier à la nation italienne, n'a rayonné d'un plus bel éclat que dans l'œuvre et la vie de Dante et de Pétrarque.

Dans le *Correspondant*, M. H. de la Villemarqué, sous ce titre : *La chevalerie et la poésie chevaleresque d'après Ampère*, revendique pour la race celtique, c'est-à-dire pour ses chers Bretons, l'invention de tous les poëmes qui composent la littérature du moyen âge :

> Les personnages les plus célèbres des romans en vers de la *Table ronde*... sont des créations celtiques... Ainsi, chose curieuse, un petit peuple obscur imposait ses héros à l'Europe ; tout dominé qu'il était d'un côté, il dominait d'un autre. Il prenait sa revanche dans le monde des rêves de ses défaites dans la réalité ; vassal et vaincu, il s'inféodait, en le charmant, son vainqueur et son suzerain.

Dans la même livraison on a été heureux de trouver un article de M. de Montalembert, qu'une cruelle maladie avait depuis longtemps condamné au silence. Ce sont quelques pages éloquentes sur un illustre proscrit, mort récemment, qui lui « apparut comme le spectre vivant de » la Pologne absente et enchaînée. Du sein de ce groupe » de proscrits et de vaincus se détachait, comme un » grand chêne frappé de la foudre au sein d'une forêt » incendiée, la noble figure du comte Ladislas Zamoiski. »

On voit depuis quelque temps, devant le nouveau guichet de l'Empereur aux Tuileries, deux lions sculptés par M. Barye, dont la présence renouvelle le souvenir de ces deux lions admirables placés autrefois près de la porte du Jardin des Tuileries, et ravive le regret de ne plus les y trouver. — Ces nouveaux lions ont un instant détourné M. Veuillot des controverses religieuses et politiques pour l'amener sur le terrain de l'art et de la littérature. Il n'y apporte pas moins de chaleur et d'emportement. « Le grand coupable de la statuaire à cette

(1) *Temps* des 24 et 26 janvier.

» époque (à la naissance du réalisme) fut David d'Angers, » esprit violent et borné. » M. Victor Hugo n'est pas plus épargné. Après avoir avancé que le type classique d'Hercule rabaisse l'idée qu'on doit se faire de la force, « qui est aussi une chose de Dieu », et l'avoir opposé au type de l'Apollon, victorieux sans effort, il conclut :

M. Hugo ressemble en laid à cet Hercule emphatique et énorme. Il s'amuse à porter des poids prodigieux, quelques-uns en carton ; il sue, s'allonge et souffle. C'est un Dieu cependant, le Dieu qui assomme les bœufs, et il a dans son temps écrasé dans la littérature beaucoup de lions et de tigres empaillés. Quant à cet Apollon élégant contre qui s'est tant excitée sa colère, il est toujours jeune et debout, et il prouve toujours que le beau n'est pas le laid.

C'est M. Crémieux, l'ancien ministre, qui doit faire le discours d'ouverture, dans la séance d'inauguration des conférences du boulevard des Capucines, dont la date est très-prochaine.

Le *Journal des Débats* a récemment publié une intéressante nouvelle, intitulée *Louise*, et signée « Genevray, » Nous croyons savoir que ce pseudonyme cache une femme, auteur d'un roman distingué, *Une cause secrète*, qui a obtenu un très-légitime succès il y a quelques années.

M. Laboulaye vient de terminer dans la *Revue nationale* son roman fantastique et politique, intitulé *le Prince caniche*. Il avait déjà écrit, comme on sait, *Paris en Amérique ;* la conclusion de son nouveau roman est, au contraire, l'Amérique à Paris.

BIBLIOTHÈQUE IMPÉRIALE.

ARCHÉOLOGIE.

COURS DE M. BEULÉ.

(de l'Institut).

La mort d'Auguste.

Messieurs,

Nous avons étudié (1) la célèbre figure d'Auguste, ce rusé tyran, selon l'expression de Montesquieu; nous avons complété l'histoire, qui n'est qu'une partie de la connaissance de l'antiquité, par l'archéologie, qui apporte à l'histoire le secours des monuments qui portent un témoignage irrécusable, celui des statues qui ont aussi leur langage et trahissent la physionomie morale, celui des médailles, des pierres gravées et des inscriptions, textes officiels dont la concision est pleine d'éloquence. L'art comme la littérature nous ont fourni des instruments de précision pour pénétrer le masque de l'empereur et réfuter la parole sonore des poëtes ou la complaisance crédule de certains historiens ; en dévoilant sa vie privée aussi bien que sa conscience, nous avons montré avec une satisfaction profonde, au nom de la vérité, au nom de la morale, au nom de la dignité humaine, les châtiments de cet homme qui s'est mis au-dessus des lois.

Mais cela ne suffit pas, messieurs. Dans les attentats contre le pays, il y a deux coupables : celui qui ose et ceux qui permettent, celui qui entreprend et ceux qui souffrent qu'on entreprenne contre les lois, celui qui usurpe et ceux qui abdiquent. Le peuple, en un mot, le peuple romain a été coupable envers la patrie comme envers lui-même, le jour où il s'est courbé sous le joug d'Auguste. A-t-il été puni, à son tour, et l'histoire a-t-elle consigné son châtiment? Ce n'est point là le but spécial de nos recherches, mais c'est ce qui ressortira énergiquement des faits eux-mêmes, à mesure que l'archéologie fera revivre devant vous la civilisation de l'empire : dans son miroir sincère, les faits seuls parleront.

Cependant, il faut le dire, la loi générale qui conduit la destinée des peuples n'inflige pas le châtiment sans répit ; il y a un délai, il y a des occasions de se repentir, il y a des jours favorables et comme un souffle passager, plus pur et plus libre, qui avertit un peuple, lui fait apparaître le devoir oublié et l'y rappelle.

Ce moment-là s'est présenté dans la vie du peuple romain avec de singulières facilités et une persistance évidente. Ce moment a été la vieillesse moribonde ou, pour employer le mot consacré, la décrépitude d'Auguste. Dans le déclin de cet homme redouté tout à la fois et enveloppé d'une fausse douceur, il y eut des promesses pour le peuple romain. Il y eut d'abord la satisfaction de toutes les ambitions du maître, apaisées par un règne de près de cinquante années; tous ses désirs étaient assouvis, toutes ses illusions détruites, et même le plaisir de conduire les hommes (si c'en est un) était épuisé par lui jusqu'à la lie. Ajoutez, non pas l'affaiblissement des facultés, mais l'affaiblissement de cette faculté spéciale qui fait le nerf et le secret du despote, je veux parler de la volonté. Depuis plusieurs années la volonté d'Auguste fléchissait ; il subissait l'empire de Livie et des familiers du palais; il était évident que l'heure des concessions était arrivée. Qu'a fait le peuple romain, légalement, honnêtement, au grand jour, par la voie droite, pour obtenir ces concessions? Rien! Qu'a-t-il revendiqué? qu'a-t-il reconquis? qu'a-t-il espéré? qu'a-t-il sollicité? Rien !

Il y avait un autre secours pour ceux qui attendaient un peu de modestie dans le commandement et une détente dans le pouvoir absolu ; il y avait les fautes commises par ce pouvoir lui-même. La fin du règne d'Auguste a été triste ; les conseillers et les généraux de sa jeunesse étaient morts ; sa dynastie avait été tranchée par des deuils répétés et implacables. Auguste restait seul avec des lumières affaiblies et des fautes dont il devenait seul responsable. Un type éloquent de ces désas-

(1) Voyez *Auguste, sa famille et ses amis.* — 1 vol. in-8, chez Michel Lévy, 2e édition, et *Revue des Cours* de l'an dernier, pages 130, 161, 177, 201, 225, 259, 273.

tres, c'est Varus et les légions romaines attirées dans un piége honteux et égorgées au delà du Rhin. Auguste se frappait la tête contre les murs de sa chambre, en criant : « Varus, Varus, rends-moi mes légions »! En même temps, messieurs, il aurait été logique, il aurait été patriotique que les citoyens romains se frappassent la tête contre les colonnes du Forum, en criant : « Auguste, Auguste, rends-nous, non pas nos concitoyens, dont les ossements blanchiront dans les forêts de la Germanie; rends-nous nos libertés, rends-nous notre participation aux affaires de l'État, rends-nous le droit de partager avec toi la responsabilité, le danger, l'effort, et les fautes, si les fautes sont une condition inévitable de la politique. » Le peuple romain a-t-il poussé ces cris ou fait retentir autour du Palatin ces nobles revendications? Non, il n'a pu ou n'a point osé; mais celui qui pesait d'un tel poids sur les âmes aurait dû y lire ou plutôt leur rappeler leur devoir et offrir ce qui n'était point demandé.

Quel beau rôle pour Auguste, messieurs, quelle gloire, quelle grandeur, quel prestige dans l'histoire, si, à la fin de son règne, après avoir triomphé des factions et de lui-même, il eût rendu au peuple romain la mesure de liberté que comportaient l'ordre, l'harmonie et l'intérêt même de la patrie ! Sylla abdiquait le lendemain de son massacre, plutôt par dégoût des hommes et du pouvoir, que par l'effet d'une politique justifiée par des réformes et un système. Mais quel exemple magnifique, inouï, incomparable dans les annales de l'humanité, si Auguste, après quarante-cinq ans de règne, était venu dire : « J'ai » frappé, j'ai été terrible, puis clément ; j'ai eu le pou- » voir, je l'ai exercé, je n'ai laissé aux magistratures » qu'une apparence : c'était pour vous sauver et vous ré- » générer. Vous versiez sur les champs de bataille et sur » le forum le sang que vos ennemis auraient dû répan- » dre : j'ai apaisé les guerres civiles. L'aristocratie cor- » rompue affichait une morgue insolente : je l'ai humi- » liée. Le peuple était animé par un esprit dangereux, » novateur, turbulent : j'ai apaisé le peuple en l'élevant. » Et maintenant que vous avez pris l'habitude d'être » unis, disciplinés, égaux sous le niveau de mon despo- » tisme, je vous rends la liberté, pour en faire une nou- » velle épreuve : peut-être en êtes-vous devenus dignes, » vous en jouirez après moi, et si elle dure, j'aurai eu la » gloire d'en être, à mon tour, le véritable fondateur. »

Auguste pouvait prendre cette résolution rare sans sacrifier aucun des intérêts qui lui étaient chers : il n'avait plus d'enfants, il allait transmettre son sceptre à qui? à un étranger, à Tibère, qui ne lui était rien par le sang, qu'il haïssait, qu'il se laissait imposer par Livie. Par conséquent le sacrifice était facile et l'héroïsme n'avait d'échéance que le lendemain de sa mort. Auguste, s'il eût terminé ainsi sa sanglante et longue comédie, serait resté un sujet d'admiration pour le monde; ses juges les plus sévères seraient désarmés et la postérité serait, pour ainsi dire, forcée de lui pardonner ses proscriptions et son hypocrisie, en faveur des derniers actes de sa vie et du souci généreux qu'il aurait eu de l'avenir de son peuple.

Mais cette pensée ne s'est même pas présentée à l'esprit d'Auguste. L'histoire est une indiscrète et les petits faits qu'elle consigne sont la manifestation affirmative ou négative de ce qui se passe dans l'intérieur d'une conscience, fût-elle tortueuse comme l'était celle d'Auguste.

Or, l'an 14 de l'ère chrétienne fut cette époque décisive où les destinées du peuple romain allaient se nouer ou se dénouer d'une façon irrévocable. Au mois d'août, après les chaleurs de la canicule, l'empereur fut atteint d'un dérangement d'entrailles qui l'affaiblissait peu à peu et qui s'ajoutait à cette maladie, souvent sans remède, qu'on appelle soixante-seize ans.

Il partit cependant, espérant que la fraîcheur de la mer, la brise salée, le mouvement du bâtiment, les distractions du voyage seraient un remède pour ses souffrances. Tibère, fils de Livie, devait aller en Illyrie pour apaiser une révolte. Auguste voulait l'accompagner jusqu'à l'extrémité de la Campanie.

Pendant plusieurs semaines, malgré l'état, non douloureux mais alarmant, de l'empereur, on ne songea qu'au plaisir, sans le moindre souci de l'avenir de Rome. Ainsi Auguste s'arrêta pendant quatre ou cinq jours à Caprée, cette île si grecque par la pureté de ses lignes et la beauté de ses rochers, mais que Tibère devait rendre un objet d'exécration. Auguste admira la nature, assista à des jeux, goûta les charmes du golfe de Naples; il avait appelé, dans son enchantement, Caprée l'*île de l'oisiveté*. Il passa à Pouzzoles, où je ne sais quelle fête fut improvisée par des voyageurs revenant d'Égypte ; il s'arrêta à Naples avec Tibère, au milieu des séductions de la voluptueuse Campanie. Mais quand il eut quitté Tibère à Bénévent, le mal s'aggrava et il fallut, au retour, s'arrêter à Nola, célèbre par ces beaux vases peints que se disputent nos Musées.

Le mois de septembre commençait et, pendant tout ce temps, que disait-on à Rome? Le peuple romain était en éveil : les oreilles étaient tendues vers le prince absent, de même que tous les yeux étaient fixés sur lui, lorsqu'il était présent. N'avait-on ni inquiétude, ni agitation, ni espoir? Non, rien de semblable ne faisait battre les cœurs. En effet, quelles étaient les forces sur lesquelles les citoyens amoureux d'un ordre plus stable et plus digne auraient pu s'appuyer?

Le sénat? Découronné pendant les guerres civiles, il avait perdu son énergie, son ardeur, sa foi; il avait fourni de bons administrateurs à Auguste ; mais il ne comptait plus d'hommes libres, il ne comptait que des intérêts insatiables et des dévouements sans pudeur. Toutes les fortunes des patriciens étaient compromises, depuis que les revenus qu'on tirait des provinces et la clientèle des nations étaient taries : le luxe s'était accru, les besoins étaient plus impérieux, la vie plus magni-

fique; les dons de l'empereur pouvaient seuls suffire à remplir des gouffres toujours ouverts.

L'ordre des chevaliers était-il plus fort? Ils étaient cinq mille, brillants le jour des grandes revues, avec leurs coursiers et leurs belles armes; ils voyaient leurs priviléges croître chaque jour; on les appelait la pépinière du sénat (*seminarium senatus*), ils étaient ambitieux; ils gouvernaient aussi des provinces. L'Égypte leur était réservée; pour toucher aux affaires publiques, à l'administration, aux finances, aux fermages, il fallait tout attendre et tout tenir de la faveur impériale.

Fallait-il s'adresser au peuple? En admettant qu'il y eût encore un peuple romain, ce peuple était voué au plaisir et à la paresse. Cent jours de fêtes et de jeux par an étaient sa première exigence; du pain non gagné par le travail et des congiaires prodigués à tout propos par l'empereur étaient sa seconde nécessité. Quand l'oisiveté est la reine d'une populace, elle bannit toute vertu politique. Celui-là est son maître qui la nourrit, l'amuse, la caresse et la joue. On reconnaissait à peine les vrais Romains dans cette foule composée d'affranchis, d'aventuriers, d'étrangers de tous pays; le costume lui-même s'était altéré et l'on ne voyait plus la toge blanche des anciens temps. L'empereur, quand il venait solliciter leurs suffrages, craignait de se salir contre des toges brunes ou grises, et il se plaignait de ne plus voir le costume national. Hélas! ce qui avait disparu plus complétement que leur costume, c'était la conscience des citoyens.

Les provinces de l'empire ont-elles gardé plus de ressort? Elles sont bien administrées, prospères; elles ne redoutent plus les exactions des Salluste ou des Verrès, parce que les gouverneurs sentent au-dessus d'eux un surveillant sans pitié. Mais les provinces n'ont que la vie administrative; elles végètent, elles ne s'intéressent en rien à la vie politique : le grand drame se passe à Rome; la province est à l'abri; obscure et tranquille, servile peut-être plus que la capitale parce qu'elle a besoin de faveurs, et que tout lui vient de celui à qui tout va. Un trait de l'exil de Tibère permet de mesurer ce qu'était déjà devenu l'esprit public. Tibère était à Rhodes, en disgrâce, sans espoir d'arriver à l'empire, menacé par les petits-fils d'Auguste, Caius et Lucius César : il vivait en simple particulier, vêtu à la grecque, craintif, humble et caché. Un jour, il projette de visiter les malades, et annonce ce projet. Le lendemain, il sort de chez lui et voit sous un portique malades et moribonds rassemblés par les magistrats qui les y avaient transportés au risque de les tuer. C'était pousser la bassesse jusqu'à la férocité.

L'esprit de la capitale valait-il mieux? Dans une grande capitale l'énergie de l'opinion supplée aux défaillances individuelles, et je ne sais quel courant imprévu ranime la flamme assoupie. L'esprit romain doit subsister à Rome; il existe encore dans quelques âmes vigoureuses; il fermente au sein d'une multitude prête à secouer son indolence. Mais, messieurs, l'esprit romain disparaissait à mesure que Rome était envahie par les étrangers. Rome était devenue le rendez-vous de tous les peuples du monde. L'Asie, l'Égypte, l'Afrique, les Gaules, l'Espagne, jusqu'aux provinces danubiennes, toutes les nations y versaient des flots de commerçants, de parvenus, de mercenaires, d'esclaves, d'affranchis, de beaux esprits, de précepteurs, d'intrigants, de gens de toute espèce qui venaient chercher la fortune ou le pain quotidien, la débauche ou même le crime. Ce qu'il y avait de plus rare dans Rome, c'était de vrais Romains. Or, une capitale qui devient cosmopolite perd l'esprit qui faisait sa puissance. Il n'y a plus d'esprit romain, il n'y a plus que l'esprit cosmopolite, indéfini, banal, cynique; Rome est devenu un centre pour l'univers, mais un centre de jouissance, de luxe, de plaisirs à tout prix. Ce grand esprit national, qui maintient un peuple et le fait respecter au dehors comme au dedans, doit disparaître quand sa capitale n'est plus à lui, quand elle devient l'auberge du genre humain. Rome ne peut donc réagir contre la province, elle en sera bientôt l'esclave, et c'est des extrémités du monde que lui viendront ses maîtres, à la tête des légions, à la tête des barbares.

Il restait une force peut-être qui pouvait n'appartenir à aucun parti, ne connaître ni l'intérêt, ni la crainte, ni la trahison, je veux parler de la jeunesse, la jeunesse, ce trésor qui renaît sans cesse, pour l'orgueil des nations prospères et l'espoir des nations opprimées, la jeunesse, qui n'a encore ni engagements ni remords, qui aime le bien, qui sent battre son cœur aux mots de patrie et de dévouement, qui a besoin d'air surtout pour respirer et pour vivre, et cet air, messieurs, c'est la liberté. Eh bien! la jeunesse romaine, elle est assidue dans les théâtres, dans les cirques, dans les bains publics, dans les mauvais lieux. Une littérature pleine de mollesse et d'adulation l'a corrompue dès que sa mémoire s'est ouverte; elle est amoureuse du plaisir, du luxe, des jouissances basses et matérielles, dont la fille et la petite-fille même de l'empereur ont donné l'exemple avec leur essaim d'adorateurs. La jeunesse! elle est positive, elle calcule avec un morceau de craie sur une ardoise dès qu'elle peut calculer, elle veut de l'or, elle veut les tristes honneurs qui ne procurent que la richesse, elle est pressée de parcourir le *cursus honorum*, c'est-à-dire le cours parfaitement gradué de l'avancement qui enchaîne toutes les carrières les unes aux autres par un lien unique et tout-puissant, la faveur du maître. La jeunesse! ne lui parlez plus des libertés et de la gloire austère de l'ancienne république, ce sont des souvenirs de cinquante ans! Deux générations ont passé en effaçant ce que ces souvenirs ont de vivifiant, et la volupté murmure en ricanant à l'oreille de ces efféminés tout ce qu'ils ont de ridicule. Un demi-siècle de tyrannie, c'est beaucoup; pour que l'indépendance d'un peuple ne soit pas étouffée à jamais par ce joug, il vaut mieux qu'il soit franc, dur et militaire.

Un despotisme audacieux et sincère comprime, incline les têtes jusqu'au sol, mais ne brise pas tous les ressorts d'un peuple, de sorte que lorsque la main qui le courbe est retirée par la mort, il peut se redresser et se reconquérir. Ce qui est fatal, c'est une domination hypocrite, qui laisse le nom et détruit le fond des choses, qui corrompt, amollit, énerve et abaisse les esprits, leur apprend le mensonge et la flatterie, les attache par un appât si puissant que la peur devient un moyen de gouvernement inutile, les endort dans les bras d'une administration qui ne satisfait que leurs besoins matériels, assure leur tranquillité dans les plaisirs, puis, les voyant asservis au luxe, à la cupidité et aux jouissances physiques, règne, comme Circé, sur un troupeau où Ulysse ne saurait lui-même reconnaître ses compagnons métamorphosés.

La jeunesse, je la comparerais volontiers à ce blé nouveau qui lève à l'automne et qui bientôt subira les froids de l'hiver. Voici un champ verdoyant; il est envahi tout d'un coup par une bande de chasseurs : hommes, chevaux, chiens, se précipitent, piétinent, reviennent, piétinent encore ; tout est haché, tout est broyé, il semble qu'il n'y ait plus qu'un désert et que le blé ait péri jusque dans son germe. Revenez au printemps suivant : tout a repoussé, les tiges sont plus fortes, les épis ont doublé de nombre, parce que l'air et le soleil n'ont jamais manqué, parce que la brise féconde a soufflé et rendu la séve aux racines enfouies dans le sol. Au contraire, qu'on jette sur ce champ florissant des herbes parasites, qu'on le couvre d'une litière de paille, qu'on étende soigneusement une couche de fumier, tout périt, tout est étouffé, et l'haleine du printemps ne fera jamais reverdir ces sillons, auxquels l'air a été intercepté trop longtemps. Ce que l'air est pour les plantes, messieurs, la liberté l'est pour la jeunesse.

Ah ! s'il y avait eu à Rome une force politique et surtout des hommes, que la partie était belle ! Et combien le peuple romain est sans excuse, devant la postérité comme devant lui-même, de ne pas avoir saisi l'occasion que la Providence lui présentait si facile ! Car il pouvait redevenir le maître de ses destinées sans révolte, sans violence, sans pacte rompu, sans sacrifice, loyalement, au grand jour !

Auguste se meurt, on le sait, cela est clair. Les bruits les plus émouvants arrivent sans cesse de Nola. Là-bas, bien loin de Rome, dans la Campanie, un vieillard expire, il est expiré déjà peut-être entre les mains d'une vieille femme. On assure même que Livie l'a empoisonné : elle a mandé Tibère ; mais Tibère est en Illyrie ; Germanicus, son neveu, est sur les bords du Rhin. Plusieurs jours s'écoulent. Voici des voyageurs ou de nouveaux messagers ; que disent-ils ? Livie est toujours à Nola; elle attend Tibère et cache la mort d'Auguste. Des soldats gardent soigneusement les abords de sa maison, impénétrable aux curieux. Tibère est arrivé : il hésite et se cache à son tour. Un centurion est parti pour l'île de Planasia; il va tuer Agrippa Posthumius, le dernier petit-fils d'Auguste. Il l'a tué, il est revenu, et Tibère commence à respirer.

Quel long drame, messieurs ! quelles angoisses, mais quels délais ! Quelle incertitude pour les Romains, mais quelle tentation ! Ce ne sont pas des heures, ce sont des jours; ce ne sont pas des jours, ce sont des semaines qui s'écoulent. Il n'en faut pas tant pour s'affranchir ou plutôt pour constater par un acte que la nation n'a plus de maître.

Que fait le sénat? rien. Que fait le peuple? rien. Que méditent-ils ? rien. Qu'espèrent-ils? rien. Ils attendent ; ils sont des spectateurs glacés de cette série de coups de dé où la fortune les joue.

Il est vrai qu'un membre de la famille de Pompée, Lucius Scribonius Libo, voudrait revendiquer l'héritage de son grand-oncle, et faire acclamer par les Romains un nom qui leur était cher. Mais les Romains hochent la tête, et Libo trouve si peu de crédit que Tibère le laissera deux ans au sénat sans le frapper.

Il est vrai que Clémens, un esclave dévoué du jeune Agrippa, parcourt la campagne, à la tête d'une bande assez nombreuse ; mais que pouvait une bande commandée par un esclave, sinon le livrer bientôt à Tibère ?

Il est vrai que plusieurs voix s'enhardissent jusqu'à prononcer le nom de Germanicus. Il est jeune, il est populaire, son père Drusus aimait la liberté, il l'aurait rendue aux Romains s'il avait vécu ; Germanicus ferait ce qu'avait promis son père. Vain leurre ! ce ne serait que changer de maître et Germanicus est sur le Rhin !

Ainsi le temps s'écoule, on n'agit point ; on ne délibère point ; on se regarde, comme le bétail sans berger; on se sent libre par le fait, esclave par la pensée. Le pouvoir absolu se retirait avec la vie d'un seul homme, qui en était l'incarnation. Cet homme avait attiré à lui toutes les forces de la république en respectant les apparences. La constitution subsistait, vide et bafouée, mais elle subsistait. Les magistrats n'étaient plus que des ombres, mais on pouvait rendre aussitôt à toutes ces magistratures le souffle et la vie. Les consuls étaient là, ils s'appelaient Sextus Pompeius et Sextus Apuléius ; selon les lois, l'un n'avait qu'à prendre la direction des affaires intérieures, l'autre le commandement des armées ; ils n'avaient qu'à rassembler le sénat, qui leur aurait répondu la célèbre formule : *Caveant Consules ;* ils n'avaient qu'à convoquer l'assemblée du peuple, le peuple aurait nommé ses tribuns, dont Auguste avait assumé les priviléges pour être inviolable et sacré. Ces deux actes suffisaient pour remettre en mouvement toutes les institutions maintenues et paralysées. Il n'y avait qu'à faire fonctionner tous les cadavres qui avaient gardé leur étiquette et qui n'étaient peut-être que des corps endormis. Il n'était nécessaire de rien entreprendre contre ces lois qu'Auguste avait feint de respecter, contre la personne de l'empereur, à qui l'on avait juré fidélité, puisque l'empereur était mort ; contre la dynastie, puis-

qu'il n'y avait point de dynastie, puisque les petits-fils d'Auguste étaient morts, puisque le pouvoir absolu était une dictature personnelle sans titre, une exception et non une institution. Rome, pour s'affranchir, n'avait qu'à se laisser vivre !

Quels obstacles, en effet? Une petite garnison à Rome avec un chef indécis? Le sénat, avec le prestige de son grand nom, aurait élevé la voix, et, devant le peuple réuni dans le forum, l'armée aurait obéi. Tibère à Nola? Il avait le courage militaire, il n'avait point le courage civique. Brave devant l'ennemi, il tremblait devant Auguste et devant les derniers courtisans. Sa lâcheté n'aurait point tenu contre l'attitude ferme d'une nation qui reprend tranquillement l'exercice de ses droits. Il aurait fait ce qu'il a fait ensuite pendant bien des jours par pure hypocrisie, alors qu'il déclarait ne vouloir rien tenir que du consentement des citoyens.

Voilà comment ces longs jours de répit, de tentations honnêtes et salutaires que la Providence présenta au peuple romain sont restés stériles, sans mouvement, sans agitation, sans battement de cœur. Tout était tari, tout avait été étouffé par l'intérêt, par les sentiments personnels, par le besoin des jouissances! Et voilà pourquoi Tibère a pu, sans danger et sans effort, poussé par la bassesse impatiente des Romains, s'emparer du pouvoir qu'on laissait à terre, le ramasser comme un centurion ramasse la pique ou le glaive d'un camarade tombé sur le champ de bataille.

Nous pouvons donc, messieurs, conduire les funérailles pompeuses et magnifiques d'Auguste. Ce ne sont pas seulement celles d'Auguste, ce sont celles de la liberté romaine morte à jamais, reniée par une race avilie et descendant dans le tombeau avec Auguste, ainsi qu'un trophée est enseveli avec le triomphateur qui l'a ravi.

Le corps fut porté jusqu'à Bovillæ, au douzième mille de Rome elle-même, par les magistrats des municipes qu'on traversait. La marche funèbre avait lieu pendant la nuit, à la lueur des torches; le jour, on déposait le corps dans un édifice public ou dans un temple. A Bovillæ, les chevaliers vinrent le chercher et le porter à leur tour sur leurs épaules jusqu'à Rome. Ils le déposèrent dans sa maison du Palatin. Pendant ce temps, les sénateurs avaient été convoqués. Tibère, s'asseyant parmi eux, ne trouva que des visages marqués du sceau de l'esclavage perpétuel. Tacite a fait une énergique peinture de cette scène. C'est un lugubre tableau d'histoire qui demanderait à un peintre une puissance psychologique égale à celle d'un philosophe, car il faudrait que les visages de ces tremblants adulateurs exprimassent la douleur d'avoir perdu Auguste, non celle de voir arriver Tibère, la joie de saluer un maître nouveau, non la joie d'avoir perdu l'ancien maître. Et Tibère, de son côté, si bien composé, si modeste, si désintéressé, si dévoué aux lois et au bien public, ne demandant qu'une seule prérogative, le droit de veiller aux derniers devoirs qu'on allait rendre à son père adoptif! En effet, la séance fut uniquement remplie par la lecture des dernières volontés ou des derniers écrits d'Auguste et par le règlement de ses funérailles. Les honneurs dépasseront non-seulement tout ce qu'on pouvait supposer dans un pays païen, mais tout ce qu'Auguste lui-même avait pu rêver. Ce fut la politique de Tibère d'accroître au profit de son prédécesseur un prestige qui rejaillissait tout entier sur le pouvoir dont il héritait, c'est-à-dire sur lui-même.

Auguste était un esprit prévoyant et étendu. Nous avons nié sa moralité et sa grandeur d'âme, mais nous n'avons contesté ni sa prudente politique ni sa déplorable habileté. Auguste avait prévu jusqu'au lendemain de sa mort et, se défiant du peuple, du sénat, de ses successeurs peut-être, il avait réglé tout ce qui devait précéder, accompagner et suivre ses funérailles. Tibère présenta au sénat cinq rouleaux (*volumina*) qui portaient inscrites les volontés ou les précautions d'Auguste. Vous ne vous étonnerez pas si cet homme, qui avait été si habile à composer sa vie, a pris soin de composer même sa mort.

Un écrit contenait l'énumération des armes et des richesses de l'empire; un autre des conseils pour ses successeurs; un troisième le règlement de ses funérailles. Ces trois documents sont perdus. Le quatrième était son testament privé, dont nous ne connaissons la teneur que très-sommairement; le cinquième son testament politique ou, pour parler exactement, le résumé de sa vie (*Res gestæ*).

Il laissait environ vingt-neuf millions de notre monnaie. C'est peu de chose, quand on a été le maître du monde; aussi Auguste ajoutait-il qu'il avait reçu jusqu'à huit cent millions légués par divers citoyens dans les vingt dernières années de son règne. Comment avait-il obtenu ces héritages innombrables, par quels moyens, au nom de quelles affections ou de quelles craintes? Sous les règnes suivants, nous l'apprendrons; sous Auguste, nous l'ignorons. On peut douter de l'origine attribuée par Auguste à cette somme immense; on ne peut douter du chiffre lui-même, qui dépasserait, si l'on tenait compte de la valeur comparative du numéraire, plusieurs milliards de notre temps. «Cet argent, dit Auguste, je l'ai » employé pour le bien de l'État. » Nous saurons par son testament politique ce qu'il entendait par le bien de l'État. Il laissait deux tiers de sa fortune à Tibère, un tiers à Livie. Il léguait huit millions au peuple romain, il ordonnait, en outre, de distribuer à ses gardes 200 francs par tête, aux soldats de la garnison de Rome 100 francs, à chaque soldat de chaque légion dans toutes les parties de l'empire, 60 francs. Ces sommes étaient toutes prêtes dans le Trésor.

Quant à l'acte qu'on appelle le testament politique d'Auguste et dont le titre véritable est *Res gestæ divi Augusti*, nous l'aurions perdu aussi sans une circonstance qui l'a fait retrouver gravé sur un monument de l'Asie. Ce résumé devait être gravé et l'a été sur deux tables de bronze placées à droite et à gauche, dans le vestibule de son mausolée. Ces tables ont disparu et le métal a été fondu sans doute.

Mais il y avait à Ancyre, capitale de la Galatie, des tribus gauloises établies depuis plusieurs siècles en Asie Mineure, à la suite d'une invasion. Ces Gaulois, dont les chefs s'appelaient alors Pylœménès, Albiorix, fils d'Atéporix, Amyntas, fils de Gæsétodiastes, professaient un culte particulier pour Auguste, soit qu'ils voulussent obtenir des grâces, soit qu'il y eût, dans le vieux caractère gaulois, un défaut qui a certainement disparu chez leurs descendants restés sur le sol français, je veux dire un naturel empressement à se faire courtisan et une tendance aimable à la servilité. Les Gaulois élevèrent donc un temple à Auguste. Ce temple existe encore, il est en marbre, nous l'avons décrit et analysé l'année dernière. Auguste mort, ils vinrent trouver Tibère et lui demandèrent de leur donner une copie de l'histoire d'Auguste écrite par lui-même, afin de la graver sur les murailles du temple; ce qui fut accordé et exécuté. C'est ainsi que le *Résumé de la vie d'Auguste* a été conservé, transcrit en deux langues, latine et grecque; c'est ainsi qu'il a pu être relevé d'abord d'une manière imparfaite par les voyageurs et récemment dans toute son étendue par un membre de l'École française d'Athènes, M. Perrot, qui avait une mission de l'empereur et qui a fait démolir et reconstruire les masures que les Turcs avaient adossées aux parois du temple.

Je ne vous parlerai que rapidement de ce texte mémorable, parce que l'année dernière nous l'avons commenté pendant une conférence entière (1). Vous vous rappelez d'abord, messieurs, qu'il était admirablement écrit. Auguste aimait les lettres, il était bon écrivain; quand on raconte de grandes choses et qu'on parle de haut à la face du genre humain, c'est avec un sentiment d'élévation matérielle qui donne au style le même caractère. Comme latinité, comme beau langage, cet écrit est donc un modèle; les expressions sont sobres, d'une concision énergique; beaucoup de choses sont dites en peu de mots; mais d'un bout à l'autre une seule personne paraît, domine, existe, c'est le *moi*.

Auguste a eu soin de raconter tout son règne, depuis les guerres civiles jusqu'à sa mort, car il a rédigé cet écrit à la fin de sa soixante-seizième année. Il se défiait de ceux qui l'entouraient, il prenait ses précautions contre l'histoire, il voulait imposer à la postérité elle-même le jugement qu'elle porterait sur lui.

Pendant tout son règne, lui seul a existé, lui seul a combattu, voyagé, vaincu, triomphé; c'est lui qui a été sur toutes les frontières, qui a remporté toutes les victoires; c'est lui qui a créé les routes, construit les monuments d'utilité publique; c'est lui qui a obtenu toutes les magistratures, lui qui les a exercées. En un mot, c'est le plus monstrueux exemple d'égoïsme que je connaisse, l'infatuation la plus éblouissante de personnalité. Il n'y a plus pour lui de contemporains, d'auxiliaires, de serviteurs, d'amis, de parents; Agrippa, qui a été le grand homme de l'empire et qui a fait Auguste, ne serait même pas nommé s'il ne fallait fixer la date d'un recensement. Mécène, Statilius Taurus, Balbus, sont supprimés; les généraux et les magistrats sont des ombres effacées; les consuls ne sont rappelés que pour marquer les années, selon l'usage romain. Auguste remplit tout, il est le sujet, il est le verbe, il est l'unique personnage qui ait joué un rôle et paru sur la scène. Il faut remonter aux inscriptions gravées par les pharaons d'Égypte ou les potentats de la haute Asie, qui conduisaient les hommes à coups de fouet, pour trouver une insolence aussi radieuse. Seulement le faste oriental est aggravé par l'inflexible précision de la langue latine, qui est d'airain. Ce qui intéresse surtout, ce sont les chiffres des dépenses faites par l'empereur, et c'est là que vous trouverez l'explication des 800 millions dont il était fait mention dans le testament privé; Auguste énumère avec une complaisance qui nous révèle le secret de sa domination, tout ce qu'il a donné de fêtes au peuple romain, de jeux, de spectacles, de courses : il raconte qu'il a fait combattre huit mille gladiateurs, qu'il a donné vingt-sept représentations d'amphithéâtre, vingt-six chasses, qu'il a fait tuer trois mille cinq cents bêtes féroces dans le cirque, en un mot ce sont des récits que surpassent seulement ceux du roi Sargon ou de Nabuchodonosor. Il a distribué 600 millions au peuple et aux vétérans, et il donne le chiffre de ceux qui ont reçu ces prodigieuses largesses : « Les distributions de blé et d'argent n'ont jamais at- » teint, dit-il, moins de 250 000 plébéiens, quelquefois » 320 000. » Chaque vétéran dans les colonies recevait des gratifications du même genre. « J'ai conduit dans » des colonies ou renvoyé dans leurs municipes plus de » 300 000 vétérans; à tous j'ai donné des terres achetées » par moi ou de l'argent pour en acheter. » — Plus loin : « J'ai payé pour mes colonies de vétérans 600 millions de » sesterces. »

Tous les monuments bâtis à cette époque, je vous ai nommé jadis la plupart de ceux qui les avaient construits; je vous ai dit avec quelles ressources et quelles dédicaces. Auguste s'en attribue tout l'honneur; il compte supprimer l'histoire ou être seul écouté par elle. De même qu'il n'a point de généraux, il n'a point d'administrateurs ni d'amis; il veut apparaître comme un colosse au milieu d'un désert, effaçant tout son siècle dans son ombre gigantesque.

C'est là un rare effort d'orgueil, mais au fond, c'est une singulière petitesse. Dans ce résumé si superbe et si injuste pour ses contemporains, surtout pour ceux qui l'avaient aidé, la fin trahit tout d'un coup la faiblesse de l'auteur. Le colosse se termine par des pieds d'argile. Tant d'enflure aboutit à une modération hypocrite et à une humilité qui fait reconnaître le disciple de Livie. Écoutez l'acteur consommé : « Maître de la république » par l'extinction des guerres civiles, je l'ai remise entre » les mains du sénat et du peuple romain. Pour ce bien-

(1) Voyez une leçon de M. Abel Desjardins sur le *Testament politique d'Auguste*, dans notre troisième année, page 402.

» fait, un sénatus-consulte m'a décerné le titre d'au-
» guste; ma porte a été ornée de lauriers et de couron-
» nes civiques, et une inscription sur un bouclier d'or a
» attesté ma valeur, ma clémence, ma sagesse et ma
» piété. Depuis lors, je l'ai emporté sur tous par le rang,
» *sans avoir en rien plus de puissance que ceux qui étaient*
» *mes collègues dans les différentes charges.* »

La chute est brusque, car on passe de l'arrogance sonore d'un potentat asiatique, qui ne sait plus si des hommes existent au-dessous de lui, à une modestie qui rivalise avec les vertus des futurs chrétiens. Tant de précautions préparent mal à tant d'imposture, si l'on ne démêle que cette fausse grandeur est un masque aussi bien que cette fausse bassesse.

Depuis l'ère chrétienne, trois représentants du pouvoir absolu ont commandé l'attention du monde et tous les trois nous ont légué des pensées suprêmes qu'on peut appeler des testaments politiques; je veux parler d'Auguste, de Napoléon Ier et de Louis XIV.

Comparez, messieurs, à l'insolente et inaltérable apologie d'un hypocrite sans scrupules, les agitations d'esprit et le drame moral du prisonnier de Sainte-Hélène. Il se confesse, il s'interroge, il s'accuse, il se justifie, il reprend sans cesse les actes de son passé et les problèmes de l'avenir. Il se met en face de ses fautes, il les discute, il s'inquiète des destinées du peuple qu'il a entraîné dans la ruine; il a besoin peut-être de tromper les autres, il a besoin aussi de se tromper lui-même. Cette torture, volontaire ou forcée, qui est consignée dans le *Mémorial de Sainte-Hélène*, ajoute à la grandeur du héros tombé et fait mieux comprendre combien les nations sont folles de se livrer à des rêveurs aussi terribles.

Louis XIV, à son tour, qui a ruiné la France par son luxe et attiré sur nos campagnes envahies de trop justes représailles, rentre en lui-même avant de mourir. Il fait venir le dauphin et lui adresse ces paroles :

« Mon enfant, j'ai trop aimé la guerre; ne m'imitez
» pas en cela, non plus que dans les trop grandes dé-
» penses que j'ai faites. *Prenez conseil en toutes choses;*
» soulagez vos peuples le plus tôt que vous le pourrez et
» faites ce que j'ai eu le malheur de ne pouvoir faire
» moi-même. »

Quand un souverain gâté par tant d'années de bonheur et de prospérité, infaillible par droit divin, s'accuse avec cette simplicité devant un tout petit enfant, ce jour-là, messieurs, il est plus grand qu'il ne l'a été dans les plus beaux jours de son règne. Ses conseils méritaient d'être gravés en lettres d'or au chevet du lit du dauphin, ils le furent, ils devraient l'être encore au chevet de tout prince qui ne veut oublier ni ses devoirs, ni l'infirmité humaine, ni le secret de la véritable grandeur d'âme, qui est de se défier de soi.

Le règne d'Auguste résumé par lui-même est précieux pour les historiens et pour les amateurs de la belle latinité; il ne fera point illusion à ceux qui savent et à ceux qui jugent. Il causera un certain plaisir littéraire et une indignation profonde, car le talent et l'imposture s'y combinent pour duper jusqu'aux générations les plus reculées.

Une fois ces actes lus, le cortége commença. On avait laissé pendant sept jours le corps exposé dans le vestibule de la maison palatine. On avait dressé un lit magnifique; mais ce n'était pas l'empereur qu'on y voyait étendu, c'était son image en cire, admirablement exécutée, et l'on avait mis le cadavre dans une sorte de tiroir ménagé dans l'épaisseur du lit et caché par des draperies.

On partit, on s'arrêta au forum pour entendre l'oraison funèbre que Tibère prononça. Dion Cassius a prétendu la transcrire; personne n'y est pris, car le discours de Dion Cassius est un discours de rhéteur, on y reconnaît manifestement son style. Le discours de Tibère est perdu. On s'engagea sur la voie flaminienne (*via recta*), qui est le Corso d'aujourd'hui; partout il y avait une abondance de soldats inusitée dans la ville de Rome. On s'étonnait; Tibère le sentit : « Je craignais, disait-il, que le peuple,
» dans son amour pour Auguste, ne voulût faire pour lui ce
» qu'il a fait pour César et brûler le corps dans le forum. »
Au fond, Tibère avait peur; Rome était pour lui un sujet de terreur qui ne disparut jamais; il avait pris ses précautions. On arriva ainsi auprès du Mausolée, c'est-à-dire dans le Corso moderne, à la hauteur de la *via dei Pontefici*, au-dessus de l'église de Saint-Charles.

Là, Auguste avait ménagé un terre-plain entouré d'une balustrade à l'extrémité du Champ de Mars; c'était l'emplacement des bûchers où l'on brûlait les morts de la famille impériale, qui allaient prendre place ensuite dans le Mausolée voisin du Tibre.

On avait dressé sur cet emplacement un bûcher gigantesque qui ressemblait à ces bûchers célèbres de la haute Asie, dont on a tant parlé, au bûcher d'Héphestion par exemple. Les architectes avaient savamment disposé des piles de bois de façon à former des étages, des vides, des arcades, des perspectives architecturales. L'ensemble était recouvert par des tentures magnifiques; on y avait ajouté des statues dorées, des tableaux, des peintures décoratives, des matières précieuses; en un mot, ce catafalque, destiné à périr, était d'une prodigieuse richesse.

On hissa le lit funèbre jusqu'au second étage. Les sénateurs avaient voulu le porter eux-mêmes sur leurs épaules chancelantes, afin de ne le point céder aux magistrats de la province et aux chevaliers, qui étaient allés le chercher à Bovillæ. Quarante centurions s'approchèrent et mirent le feu. Aussitôt que les flammes montèrent, on fit jouer quelque ingénieux mécanisme et on rendit la liberté à un aigle, caché d'avance au sommet du bûcher. Le peuple vit l'aigle s'élancer vers le ciel, et on lui certifia que c'était l'âme de l'empereur qu'il emportait vers l'Olympe, de même qu'il avait porté jadis à Jupiter le beau Ganymède.

C'était le signal de l'apothéose. Des honneurs divins furent décrétés. Un temple fut érigé à Rome en l'honneur

d'Auguste, il en fut voté dans toutes les parties de l'empire; un collége de prêtres fut fondé. Livie également se fit prêtresse du nouveau Dieu. En un mot, toute l'idolâtrie honteuse dont on était capable fut mise en jeu. Il se trouva un sénateur qui avait exercé la prêture, c'est-à-dire la seconde dignité de l'État, pour jurer par les serments les plus redoutables qu'il avait vu distinctement Auguste monter au ciel. Je ne sais si ce serment lui avait coûté beaucoup, mais il coûta à Livie 250 000 francs, qui furent comptés à ce visionnaire avisé. Il est bon de retenir le nom du misérable ; il s'appelait Numerius Atticus.

Pendant cinq jours, Livie resta pieds nus, en tunique, la ceinture dénouée, attendant que les cendres fussent refroidies; elle avait auprès d'elle les principaux chevaliers romains. Quand cet immense brasier fut refroidi, on retira les restes d'Auguste et on les porta dans son mausolée.

Ce mausolée, messieurs, Auguste l'avait bâti de son vivant. C'était un esprit prévoyant qui savait très-bien comment il faut fonder le pouvoir et frapper les masses par l'apparence. Il avait donc, à l'exemple des grands rois de l'Égypte qui ont fait les Pyramides, des souverains de la haute Asie et des satrapes de l'Asie Mineure, fait construire un immense monument qui s'élevait au-dessus de tous ceux de Rome, qui avait deux cents pieds de diamètre, et qui prit le nom de Mausolée, parce que le type des édifices de ce genre était le tombeau de Mausole, une des sept merveilles du monde.

J'ai décrit, l'année dernière, le tombeau d'Auguste, ses deux obélisques, ses trois étages, les arbres toujours verts qu'on avait plantés jusqu'au sommet, ses marbres, ses statues, sa magnificence, les quatorze chambres sépulcrales qu'Auguste avait lui-même en partie remplies de ceux qui lui était le plus chers. Mais ce qu'il faut redire, parce que la leçon est toujours salutaire, c'est le sort de ce superbe édifice, destiné à frapper d'admiration les âges futurs et à leur rappeler la grandeur matérielle d'un seul homme. En partie détruit, mutilé, noyé dans les constructions modernes qui s'y sont adossées, il échappe aux regards des voyageurs. Il faut le trouver avec peine en pénétrant dans le palais Coréa ou dans une cour de la via dei Pontefici. Tel touriste, qui connaît Rome à merveille, avoue n'avoir jamais vu le mausolée d'Auguste. Vous avez fait avec moi l'autopsie de ce colossal débris. Je vous ai conduits dans les écuries que les Romains modernes y ont taillées, dans les caves que les charcutiers et les fabricants de fromage s'y sont creusées, dans les puits perforés par les seigneurs du moyen âge, qui s'y préparaient à soutenir un siége, dans le cirque enfin qui s'est établi au sommet, sur la voûte effondrée, et où chaque été les baladins et les acteurs d'un théâtre diurne s'exercent tour à tour. Je ne vous ai pas caché que là se jouaient des farces (*tutta da ridere*) traduites du répertoire du théâtre du Palais-Royal, et que les applaudissements se mêlaient aux éclats de rire, à raison de huit baïoques par tête, jusqu'au coucher du soleil.

Vraiment, messieurs, la destinée a de singuliers retours et des ironies vengeresses. Ce qu'il y avait pour les Romains de plus sacré, c'était leur dernière demeure, le monument où les cendres de leur famille étaient recueillies. Et, comme par une tradition de respect, ce qui survit surtout aujourd'hui dans la campagne de Rome, ce qui attire d'innombrables visiteurs, ce sont les tombeaux. Le tombeau de Bibulus est à sa place, celui des Scipions est l'honneur du Vatican, celui de Cæcilia Métella est un point de vue merveilleux, celui des Nasons est cher à tous les peintres; nous allons en pèlerinage avec une sorte d'émotion pieuse sur cette longue voie Appia, qui est bordée de tombeaux la plupart obscurs; partout les ruines ont quelque prestige, le passé quelque éloquence, la mort quelque gravité. Eh bien ! le plus grand tombeau de Rome, le plus fastueux, celui qui devait dominer la ville, de même que l'empereur dominait tout par sa personnalité, qu'est-il devenu? Une chose sans nom, cachée, oubliée, délaissée, profanée, souillée par des usages vils et des industries grossières, profané surtout par les rires de la populace qui font retentir les caveaux funèbres convertis en écuries ou en celliers.

Ah ! messieurs, vous souvenez-vous du dernier mot d'Auguste expirant? Il se tourna vers ses amis : « Ai-je » bien joué mon rôle, leur dit-il, dans la comédie de la » vie? — Oui, » répondirent-ils : les amis d'un empereur répondent toujours oui. — « Alors, faites comme les spectateurs au théâtre : applaudissez ». La Providence s'est emparée de ce mot : elle l'a transformé en leçon sanglante, qui dure encore, qui se renouvelle tous les jours et qui nous permet de dire à notre tour : « Tu dois » être contente, âme du divin Auguste, quand tu planes » avec l'aigle de ton apothéose au-dessus du Tibre et du » Champ-de-Mars. La comédie continue, et rien n'est » plus gai que ton fastueux mausolée; les Romains » rient toujours, et piétinent, sans y penser, les cendres » que tu as laissées sur la terre ; leurs applaudissements » montent chaque jour jusqu'à ton Olympe, il est vrai » qu'ils ne s'adressent plus qu'à des acteurs de bas étage. » Si l'on ouvrait les flancs de ce monument méconnu, on » trouverait même d'assez beaux congiaires, amassés par » les charcutiers et presque dignes de ceux que tu dis- » tribuais à la multitude affamée. Tu t'es moqué de » tout ce qu'il y a de sacré ici-bas, et l'emblème de ta » dynastie sans lendemain, ce monument qui devait » presser le sol romain de son poids magnifique, il ne » subsiste que pour être un objet de mépris. Juste châ- » timent ! »

Mais, nous l'avons dit, messieurs, dans ce grand attentat contre la liberté et contre la patrie, il n'y a pas qu'un coupable : Auguste a eu pour complice le peuple romain, et cette complicité a été renouvelée librement aux pieds

d'un nouveau maître. De même que nous avons étudié les monuments du règne d'Auguste, nous étudierons les monuments des règnes de Tibère et de Caligula. Nous chercherons à travers toutes les manifestations de l'art et du génie d'une société, qu'elles s'appellent architecture, sculpture, peinture, gravure de pierres et de médailles, ou inscriptions, nous chercherons d'abord l'histoire de cet art, puis le caractère même des personnages qui ont exercé une influence directe, et nous trouverons malgré nous, dans l'éclat même des faits observés, la punition du peuple romain.

Cette punition, elle va revêtir deux formes, ou plutôt elle va apparaître dans les deux legs qu'Auguste fait aux Romains. Il leur lègue une personne et une chose, c'est-à-dire un successeur et une institution.

Le successeur, c'est Tibère, qu'il connaît, qu'il méprise, qu'il choisit peut-être afin de faire ressortir son propre règne par un odieux contraste et de forcer les regrets des Romains, mais surtout parce que Tibère a le secret de sa politique, parce qu'il est également l'élève de Livie, parce qu'il saura mieux que personne déduire des prémisses posées par son prédécesseur les plus rigoureuses conséquences.

L'institution, c'est l'empire, c'est-à-dire l'omnipotence d'un seul homme, sans appel, sans contrôle, sans autre règle que la satisfaction de tous ses caprices, de tous ses appétits, de toutes ses folies aux dépens de l'humanité. Le peuple romain saura ce qu'il en coûte pour avoir abandonné ses droits, et pour avoir refusé de les reprendre quand la fortune les lui offrait de nouveau. Il reconnaîtra trop tard que si le pouvoir absolu paraît quelquefois une nécessité, il est toujours un mal et ne doit jamais être un principe. Lorsque Tibère refusait l'empire et que les sénateurs se jetaient à ses genoux pour le forcer de l'accepter, il laissa échapper un mot à double sens qui doit être pour nous un éclair de sincérité : « Vous » ne savez pas quel monstre c'est que l'empire, *quanta* » *bellua esset imperium* » (1). Oui, c'était un monstre et ce monstre, après avoir dévoré les institutions sous Auguste, allait dévorer les citoyens sous Tibère, sous Caligula, sous Néron, et devait finir par se dévorer lui-même.

BEULÉ.

(1) « Adhortantes amicos increpans ut ignaros quanta bellua esset imperium. » (Suétone, *Vie de Tibère*, XXIV).

FACULTÉ DES LETTRES DE PARIS.

PHILOSOPHIE.

COURS DE M. CARO.

Le spiritualisme et la morale indépendante (1).

IV

Il y a trois idées capitales, nous l'avons vu, qui doivent se retrouver dans tout système de morale : 1° l'idée de la personne humaine ; 2° l'idée de la loi ; 3° l'idée de la sanction, signe de l'accomplissement de la fin de l'homme. La morale indépendante, pour se constituer, est obligée, quoiqu'elle en dise, de faire appel à une théorie métaphysique et spiritualiste de la personnalité humaine, et la manière dont elle résout cette première question condamne déjà son principe ; car, pour avoir le droit de proposer une règle des mœurs, pour appuyer les honnêtes et viriles maximes qui l'honorent, elle est contrainte de se mettre en flagrante opposition, soit avec les positivistes, soit surtout avec les matérialistes. Ainsi déjà s'évanouit son rêve d'indépendance à l'égard de toute doctrine philosophique.

Maintenant que fait-elle de la seconde idée, de l'idée de loi ? Comment explique-t-elle l'origine et les caractères de la loi morale ? Comment en explique-t-elle le caractère constitutif, qui est l'obligation ?

Les sectateurs de la morale indépendante, on le sait, font profession de se défier de la raison, telle que l'école spiritualiste la comprend. Toutes les conceptions qui ont une origine rationnelle, ils les rejettent. Le monde de l'infini et de l'absolu, ils le fuient ; ils craignent d'en voir descendre je ne sais quelle tyrannie mystique. Ils ne veulent rien accepter que de l'expérience, se flattent de créer une science de la morale qui, positive par le point de départ, déductive et logique par le procédé de démonstration, ne devra rien qu'à ces seuls éléments : des faits positifs et des vérités expérimentales.

Chose étrange ! quelques-uns d'entre eux se révoltent contre l'accusation d'empirisme. Elle les étonne ! Où trouver cependant l'empirisme, sinon dans toute école qui n'admet rien en dehors de l'expérience, et prétend se contenter des faits que l'expérience lui a donnés.

Mais d'abord, où sont ces faits, d'où sortira la loi morale ? L'école indépendante accepte la question, et elle nous dit : il y a deux faits d'expérience intérieure et psychologique : 1° le sentiment de ma liberté ; 2° la conscience morale qui proclame cette liberté sacrée et inviolable, et qui m'impose le respect de la liberté en moi et en autrui.

Que le sentiment de ma liberté soit un fait expérimental, on ne peut le contester. Mais que l'obligation de respecter cette liberté soit de même un fait pur et simple,

(1) Voyez les numéros 4 et 8, pages 58 et 121.

il faut, en vérité, pour le soutenir, un aveuglement systématique. A priori, la loi morale ne peut pas ne pas être autre chose qu'un fait ; et en second lieu, l'examen de la réalité met à nu l'élément rationnel qui en fait la force et la vertu. Nos adversaires eux-mêmes, pris en flagrant délit de métaphysique, nous serviront à l'établir.

Qu'est-ce, en effet, qu'une vérité expérimentale? Quelle autorité possède-t-elle? Une vérité expérimentale est un fait généralisé ; mais, en dernière analyse, c'est un fait, et un fait n'emporte jamais avec lui la démonstration et l'évidence de sa nécessité.

D'ailleurs, il y a ici un malentendu qui a pour cause une confusion de la langue, et qu'il faut essayer de faire cesser. Dans la langue, la loi est aussi bien l'ordre et la liaison des faits physiques que les axiomes et les principes métaphysiques. Il y a cependant une différence qu'il faut bien marquer entre la loi qui n'est qu'un fait et la loi qui est un principe.

Quand nous posons une loi physique après un certain nombre d'expériences, qui nous paraissent suffisantes, nous entendons que la succession invariable de deux faits est acquise pour nous; mais cette loi ainsi dégagée, elle est susceptible de rectifications indéfinies ; des généralisations ultérieures l'étendront après de nouvelles expériences. Et si nous prenons même la loi la plus générale qu'on puisse imaginer, la loi de l'attraction, elle ne fait qu'exprimer l'ordre constant de certains phénomènes.

Mais, si évident que soit pour nous cet ordre, nous conservons toujours la possibilité de concevoir le contraire, sans être absurdes. Qui prétendrait concevoir le contraire d'un principe de géométrie confesserait par là même sa folie. Qui conçoit le contraire d'une loi de physique bien établie se trompe, mais n'est pas absurde. Mettons en présence les tourbillons de Descartes et l'attraction newtonienne. Ici est une liaison réelle et bien constatée d'un certain nombre de faits. Là est une liaison chimérique imaginée entre ces faits. Mais le contraire de l'une comme de l'autre demeure concevable pour la raison.

Il n'en est pas de même des lois qui sont des principes. A elles appartient ce critérium de la vérité absolue et absolument invariable, dont plusieurs logiciens anglais font le caractère des vérités rationnelles et qu'ils nomment l'*inconcevabilité du contraire*. Or, telle apparaît à nos yeux la loi morale; et ce n'est pas sans péril qu'on essayerait de la faire descendre du monde des vérités rationnelles, c'est-à-dire des vérités immuables et éternelles, dans ce monde mobile où une expérience nouvelle peut étendre ou modifier une expérience précédente. La véritable loi morale ne recueille pas, fait par fait, l'expérience des siècles passés : peu importe, nous dit-elle, comment les hommes ont vécu ici ou là, dans un temps ou dans un autre : pour toi, voilà comment tu dois vivre !

Descendons de la théorie à l'exemple. Comment la morale indépendante explique-t-elle le passage du fait à la loi ? Dès que je me sens libre, dit-elle, je sens que je dois être libre et que tous les autres doivent l'être. Mais par quelle transformation magique voudra-t-on, d'un élément empirique, faire sortir un principe? Je *dois* être libre ? Mais n'est-ce pas là une loi se révélant dans un fait, et restant supérieure à lui ? Ne confondons donc pas l'occasion et le moment historique de l'apparition de la loi avec la loi même. L'homme, dites-vous, exige le respect de sa liberté, et par là il sent forcément que ce respect est dû aux autres ; mais cela même, qu'est-ce autre chose que la loi morale? Je me sens libre, voilà un fait. Je dois respecter et ma liberté et celle des autres; voilà une loi qui m'apparaît sans doute à propos du fait, mais qui m'apparaît avec des caractères qu'un fait, si généralisé qu'il soit, n'aura jamais. Ma liberté se protége, elle se défend contre les attaques extérieures, elle se développe et se fortifie. Je ne vois dans tout cela que le fait de l'instinct de conservation. Le sentiment de l'obligation qui m'est imposée de respecter la liberté d'autrui, apporte au contraire avec lui l'autorité d'une loi. Entre défendre ma liberté, parce que c'est un besoin de ma nature, et savoir qu'elle doit être respectée, il y a dans tout un abîme.

Ici, nous touchons de près au principe même au delà duquel il n'y a rien. Car si l'on demande : pourquoi devons-nous respecter la liberté ? On répondra : parce que cela est juste. Et si l'on presse encore la question et que l'on demande : pourquoi est-ce juste ? Il ne restera plus qu'une seule réponse à faire : cela est juste, parce que cela est conforme au bien, conforme à l'ordre. Il est impossible d'aller plus loin : et hors de là, pour essayer d'appuyer notre morale, nous ne trouvons plus qu'un fait tristement célèbre, la force.

Ce qui le prouve, c'est la manière dont l'un de nos adversaires a essayé d'expliquer l'origine de l'idée de justice. Les incidents de la polémique l'amenèrent un jour à prendre un périlleux engagement ; il promit de retracer, pour ainsi dire, l'histoire de l'idée, et il voulut, faisant cette idée la traduction d'un fait, montrer comment la liaison de l'idée et du fait s'était établie pour la première fois dans l'esprit et le cœur de l'humanité. Voici en peu de mots cette histoire morale, qui si elle était généralisée, serait le signal d'un trouble profond.

Au début de l'humanité, oui, cela est vrai, le respect de la liberté d'autrui est inconnu. L'individu n'a conscience que de sa propre liberté : il la défend et il l'étend; mais l'obligation ne va pas au delà de la personne individuelle. Ainsi chez un peuple sauvage, ni la femme ni l'enfant ne sont protégés ou même mieux respectés. Le plus fort seul domine, et se préoccupe uniquement d'affermir et de développer sa puissance.

Mais quand cette force se manifeste au dehors et se déploie, elle rencontre nécessairement d'autres forces et se heurte contre elles. Jusque-là, elle s'étalait impudemment et ne respectait qu'elle-même. Aujourd'hui qu'elle

a en face d'elle une force semblable à elle, un fait nouveau lui apparaît. Bientôt, la nécessité fait intervenir entre les deux forces une sorte de statut arbitral, un contrat réciproque qui assure désormais leur respect mutuel (1).

Telle est l'hypothèse de l'école indépendante. Quelles conséquences implique-t-elle? Malheureusement, rien n'est plus clair et plus facile à déduire. C'est que si par hasard la force qui un jour s'est trouvée prépondérante, n'avait point rencontré d'obstacles, toujours les forces inférieures auraient été opprimées : le droit et la justice n'auraient jamais apparu. Et comme l'histoire de l'humanité recommence en quelque sorte avec chaque individu, de même que le monde aurait dû se passer de justice jusqu'à ce que deux forces rivales se fussent tenues en échec ou heurtées l'une contre l'autre, de même chacun de nous ne pourrait attendre que de la lutte et que de sa propre défaite la révélation de la morale. Alors tant que nous sommes les plus forts, le droit est donc avec nous?

Qui acceptera de pareilles conclusions? Qui par conquent acceptera le principe qui les engendre? Non, l'origine du droit n'est pas dans cette espèce de choc violent, d'où sort non pas la justice, mais la crainte. Sans doute, il y a eu toujours et partout des représentants de ces deux races éternelles des Caïn et des Abel. Mais, selon vous, quand la victime résignée comme Abel, accepte la mort sans résistance, le meurtrier n'aurait donc point la conscience de son crime ; il n'aurait point la révélation de la justice. Qui ne voit, au contraire, que plus la faiblesse et la résignation de la victime accusent la violence et la brutalité d'une force supérieure, plus la laideur du forfait doit apparaître au meurtrier même? Caïn, et entendons par là le Caïn de tous les temps, fuit éperdu devant son crime : l'abus cruel qu'il a fait de sa puissance lui a plus clairement et plus fortement révélé la justice violée, que ne l'aurait fait la résistance égale ou victorieuse d'un ennemi. La justice, en effet, n'est point le respect ou plutôt la crainte de la force : c'est le respect de la faiblesse. Voilà sa véritable origine.

Mais le caractère de l'obligation morale n'est pas seulement de s'adresser à l'intelligence : elle gouverne aussi la pratique. Comment l'École indépendante explique-t-elle cette obligation?

(1) *La morale indépendante*, année 1866-67, page 45.

« Le sentiment de la dignité, de l'inviolabilité humaine dont la manifestation est le respect qu'exige l'homme en présence de l'homme, peut être et est même, au début, unilatéral. Il est certain, par exemple, que dans la famille sauvage, la personne de la femme et de l'enfant est peu ou point respectée ; le père exige le respect pour lui seul.

» Tant que l'homme, en effet, ne rencontre aucune opposition, il doit en être ainsi ; mais le jour où il trouve qui lui résiste et à qui répondre, le jour où il y a quelqu'un qui exige le même respect qu'il demande pour lui-même, et où il le trouve prêt à soutenir sa demande, au besoin par la force, il s'établit entre eux un statut arbitral, qui n'est autre chose qu'un contrat de réciprocité, et dont la clause est celle-ci : respecte-moi, si tu veux que je te respecte, respectons-nous mutuellement ; ils se sentent dès lors liés par ce contrat, c'est-à-dire obligés ; de là le droit et le devoir. »

Ici encore, nous retrouvons la même défiance contre toute idée qui nous dépasse. Une obligation imposée par un être supérieur à nous ressemblerait pour nos adversaires à une contrainte humiliante. L'obligation ne peut venir que de l'homme. L'homme seul a le droit de se l'imposer. Point de commandement sinon celui que nous nous adressons à nous-mêmes.

Cette théorie n'est autre chose que la négation complète des faits moraux qui constituent l'obligation, et elle est de plus une interprétation fausse de la docrine de Kant sur l'*Autonomie de la volonté*.

Que veut dire Kant quand il proclame cette autonomie? Il veut délivrer la volonté de tous les mobiles inférieurs qui l'embarrassent et la corrompent. Soustraite aux basses influences et aux suggestions avilissantes des passions impures, il veut la restituer libre et intacte à l'ordre moral. Là elle respire et se meut à son aise, parce que c'est son atmosphère véritable et que l'essence de la loi morale se confond, pour ainsi dire, avec l'essence de la volonté même.

Mais est-ce à dire qu'en affranchissant la volonté des tyrannies inférieures, il la livre seule à elle-même et ne lui impose aucune obligation? Mais de quel nom appelle-t-il la loi morale? Il est tellement convaincu du caractère impératif de la loi, qu'il prend ce caractère pour la loi même, et qu'il appelle celle-ci, l'impératif catégorique.

Or, est-ce là une servitude? Est-ce une contrainte humiliante? Est-ce une tyrannie mystique? Mais si cette loi a un caractère de nécessité, nous le savons, ce n'est point d'une nécessité physique qui rattache le fait à son antécédent immédiat; ce n'est point d'une nécessité logique qui enchaîne l'intelligence à l'axiome : c'est d'une nécessité purement morale qui s'adresse à la liberté en la respectant. Mais non-seulement elle la respecte : acceptée et obéie, elle l'agrandit et la relève, parce qu'elle l'arrache à l'empire de l'égoïsme et des sens.

Il y a donc une loi qui nous commande : ce n'est point la liberté seule qui lie la liberté. Quand je respecte la liberté d'autrui, ce qui m'oblige, je le sens, ce n'est point la liberté d'autrui pure et simple ; c'est le devoir que j'ai de la respecter.

Le droit et le devoir ont donc ainsi une même origine et une même date. Le droit, c'est la loi de justice se manifestant à l'occasion de ma liberté à moi : le devoir, c'est la loi de justice se manifestant à l'occasion de la liberté des autres. Mais c'est cette même loi qui oblige les deux volontés l'une à l'égard de l'autre. C'est l'idée de la justice qui fonde le respect réciproque de la liberté ; ce n'est point le respect réciproque, volontaire ou non de la liberté, qui fonde la justice. Sinon, la justice n'apparaît dans le monde que révélée par la crainte, sous la sanction de la force.

Résumons-nous maintenant. Les inductions métaphysiques s'élèvent de toutes parts. Je sens que si cette loi s'impose à moi, c'est qu'elle est vraie en dehors de moi,

Elle ne dépend pas de moi, c'est moi qui dépend d'elle. C'est en dehors de moi qu'elle a sa réalité, son principe et sa substance.

Le problème métaphysique ne peut donc plus être évité. Oui, en un sens, avons-nous dit, la science de l'éthique peut être abordée et commentée en dehors de toute donnée religieuse, positive ou non, sans concours préalable, ni de la théologie révélée ni de la théodicée rationnelle. Nous pouvons recueillir les impressions de la vie morale, constater que la raison commande à la volonté, conclure qu'il faut que la volonté lui obéisse.

Là, nous pouvons, si nous le voulons, nous borner; mais nous pouvons aussi nous sentir le droit et le devoir de monter plus haut, en allant jusqu'au bout de la raison; c'est alors que la théodicée apparaîtra.

Marquons bien toutefois la nature de ce dernier élément qui vient compléter pour nous la morale. Le théologien part de la révélation qu'il accepte, et de Dieu descend jusqu'à l'homme. Dieu a parlé, nous dit-il, voici ses commandements ; voici les devoirs qui en découlent. C'est donc de cette révélation que tout dépend pour lui ; c'est d'elle seule qu'il a tiré les prescriptions qu'il nous impose.

La philosophie, même quand elle aborde la science de Dieu, suit une marche absolument inverse. Elle cherche librement et à ses risques et périls, de quoi construire la science avec les données que lui auront fournies ses propres études. Son point de départ, c'est l'homme : elle commence donc par jeter sur la nature humaine un regard indépendant ; elle recueille tous les faits que la conscience lui donne ; elle ordonne ses faits, elle les classe, et elle en tire des inductions. Mais si dans la suite et la progression des idées qu'elle enchaîne, elle rencontre l'idée de Dieu, alors elle n'hésite pas, elle va jusqu'à lui.

Quel est ce Dieu, dira-t-on? Ah! proclamons-le, ce n'est pas un Dieu capricieux qui nous impose des commandements arbitraires. La philosophie n'introduit aucune tyrannie, elle les fuit, ou plutôt elle les combat toutes également. Mais si elle découvre dans la loi morale l'expression de la sagesse et la raison suprême, derrière cette sagesse et cette raison, c'est Dieu qu'elle pressent. Elle ne peut donc point s'arrêter avant d'être allée jusqu'à lui.

V

Après avoir établi comment les dogmes vrais et indiscutables de la morale indépendante supposent des problèmes métaphysiques résolus, et résolus dans le sens du spiritualisme, nous devons montrer comment ses lacunes supposent des problèmes métaphysiques éludés.

Nous allons donc résumer et présenter comme dans un tableau toutes ces lacunes. L'école indépendante, nous le verrons, les a si bien senties, qu'elle s'applique chaque jour à les remplir, et qu'elle le fait d'une manière inattendue par des transformations indéfinies de son principe et de sa formule. Aussi ne vous étonnerez-vous pas qu'à la fin nous puissions sur quelques points nous trouver d'accord avec elle : car elle introduit peu à peu dans sa doctrine une telle série d'amendements, que cette doctrine n'est, pour ainsi dire, plus reconnaissable.

Mais avant d'entrer dans le cœur de ce débat nouveau, il importe d'insister encore sur les points importants que nous avons traités dans la leçon précédente.

Comment naît la loi morale? Comment se révèle-t-elle? Quel est le principe de son autorité? Voilà les questions que nous avons posées. Nos adversaires ont répondu que dans la morale tout dérive d'un fait : nous nous sentons libres, disent-ils, nous nous sentons par là même l'obligation de respecter notre propre liberté, de la faire respecter, et de respecter celle de nos semblables.

Le défaut de cette explication, le voici : ou vous introduisez dans le fait un élément rationnel qui le surpasse, et qui apporte avec lui cette autorité que les faits ne comportent pas; ou bien vous réduisez la loi morale à un fait pur et simple. Acceptez-vous cette dernière hypothèse? La loi morale est alors complétement dénaturée.

Les faits physiques, sans doute, contiennent en eux-mêmes leurs lois. Pour dégager la loi d'un phénomène, vous analysez le phénomène ; si vous y constatez la liaison invariable de deux faits, dont l'un est l'antécédent, l'autre le conséquent, vous n'avez qu'à écarter l'accident et éliminer le fortuit ; vous prenez uniquement cette universalité, cette constance de la liaison, et vous l'établissez dans votre formule. La loi physique n'est pas autre chose : rigoureusement et à la lettre, elle est contenue dans les faits.

Mais quand il s'agit des actions humaines et de la morale, est-ce que vous vous bornez à dire : étant donnée telle circonstance, tel homme se conduit de telle façon à l'égard d'un autre? Non, vous dites : telle est la conduite qu'il *doit* tenir. Vous commandez aux faits, pour ainsi dire, vous les réglez par avance : vous n'attendez pas qu'ils se soient produits pour les constater, et pour dégager l'ordre de succession qui le lie.

Ainsi la morale indépendante dénature l'idée de la loi morale : dans cette confusion, elle a perdu de vue ce sentiment si admirablement analysé par Kant, et que Kant appelle le respect de la loi. Le fait du respect de la loi contient deux éléments : le premier est un attrait qui nous fait aimer la loi, c'est une inclination secrète qui nous porte à lui obéir; le second est un sentiment de déférence presque craintive, qui fait que l'idée de la violer nous trouble et nous cause une sorte de pudeur.

Mais ce respect d'où nous vient-il? Qui nous l'a suggéré? Sont-ce les faits qui nous l'inspirent? Le trouvons-nous autour de nous et dans l'histoire? En un mot, est-ce une loi toute semblable à celles que la réalité contient en elle-même, et qui ressortent à nos yeux de

l'examen de cette réalité? Non, par malheur. L'histoire est toute remplie des jeux sanglants de la force. A chaque page, le droit y est violé ; et la vie n'est souvent qu'une série de luttes, où le droit et la liberté cherchent à se faire respecter, sans pouvoir toujours y parvenir.

On pourrait donc tirer de là toute une démonstration morale. Et, en effet, si le respect de la loi n'était imposé à l'homme que par les faits, et non par une autorité supérieure, ce serait dès lors une crainte physique, un abaissement de la liberté devant la force. Pour lui restituer les caractères que nous lui reconnaissions avec Kant, il faut nécesairement lui attribuer une autre origine.

Mais ceci nous amène à nous demander : quelle est la signification de ce fait : la révélation de la loi morale dans l'homme? Vous voulez rester neutre, dites-vous, entre les systèmes philosophiques. Mais comment expliquer, sans s'élever au-dessus du fait même, cet accord, cette harmonie préétablie entre la raison et la volonté de l'homme, la première affranchissant la seconde, et l'arrachant à l'empire de l'instinct et de la fatalité organique, pour la faire entrer de l'ordre naturel dans l'ordre moral ; la seconde acceptant la souveraineté de la première, et recevant d'elle, en même temps que sa loi, sa grandeur et sa liberté ?

Nous avons déjà posé à la morale indépendante cette première question ; comment pouvez-vous prétendre à l'indifférence à l'endroit de toute doctrine métaphysique, et cependant affirmer la liberté?

Nous lui posons maintenant cette seconde question : Comment pouvez-vous prétendre encore à cette même indifférence, et cependant reconnaître un ordre moral supérieur à l'ordre naturel ?

Montrez-nous que la liberté n'est pas une rupture avec la suite et la nécessité des faits physiques, montrez-nous que peu importe à l'établissement de l'ordre moral qu'il y ait ou qu'il n'y ait pas autre chose que l'ordre naturel, et alors nous croirons à notre indépendance. Jusque-là, nous croirons que vous ne pouvez, vous-mêmes, constituer une morale, qu'en rompant avec le positivisme et avec les doctrines matérialistes.

Quoi qu'il en soit, nous savons quel est le principe de nos adversaires. Voyons s'il rend compte de la vie humaine tout entière. Voyons s'il est suffisant et complet. Et demandons-nous à quoi tient cette nécessité des amendements successifs qu'ils introduisent dans leur système, sinon à ce que les premiers ils en ont senti l'insuffisance.

La formule primordiale quelle était-elle? Prendre un fait positif, l'analyser, et en déduire tout l'ordre des droits et des devoirs. Ce fait positif, c'est la liberté qui, en prenant conscience d'elle-même, se déclare inviolable en soi et en autrui. Voilà bien un fait qui *commence* la morale, s'il ne l'achève et ne l'épuise. Mais de ce fait que peut-il sortir ? Le voici. La liberté, se reconnaissant elle-même, sent qu'elle doit se respecter en autrui... Mais déjà, vous introduisez, ici, nous l'avons vu, un élément rationnel. C'est une première transformation que vous faites subir aux faits. Car les faits sont loin de nous donner l'inviolabilité de la liberté, et vous, vous proclamez l'inviolabilité absolue de la liberté. L'histoire me dit : on ne la respecte pas toujours ; et vous, vous dites avec nous : tu dois toujours la respecter.

Mais acceptons cette première contradiction, et prenons le principe tel qu'il se présente à nous, amendé et déjà transformé. Une liberté se trouve placée en face d'une autre. Elle sent un obstacle, elle sent une force semblable à elle, qui exigera aussi qu'on la respecte. Elle cherche alors à se mettre d'accord avec elle. Ces deux libertés se disent donc l'une à l'autre : respecte-moi, je te respecterai. Et nous arrivons ainsi à ce que dans les sociétés on appelle le *droit*, qui n'est autre chose que l'accord de la liberté de chacun avec la liberté de tous. Ce respect, qui a pour condition la réciprocité, est exigible, et il implique par conséquent la possibilité d'une contrainte juridique. Qu'est-ce, en effet, que cette contrainte? Suivant la belle définition de Kant, c'est un obstacle élevé contre une liberté qui fait obstacle elle-même à la liberté des autres.

Une liberté envahissante arrête-t-elle le libre développement de ma liberté ? La société l'arrête elle-même, telle est la contrainte juridique impliquée par le droit.

C'est là sans doute une partie considérable de la morale. C'en est le fondement nécessaire : et rien ne saurait dispenser du droit, ni la vertu, ni le génie, ni l'héroïsme. Mais cette morale ne saurait aboutir qu'à une série de devoirs exigibles et positifs. Nos adversaires d'ailleurs reconnaissent bien ce caractère prohibitif de leur morale, puisque d'abord ils résument tout en ces deux mots : préserver de toute atteinte ses facultés, son bien, sa famille, son honneur, et ne porter aucune atteinte aux facultés, au bien, à sa famille, à l'honneur des autres.

Or, si une pareille formule explique parfaitement l'établissement du droit, si elle rend très-bien compte de ces premiers devoirs exigibles, prohibitifs, susceptibles de contrainte juridique, elle ne peut expliquer les devoirs d'une autre nature, que Kant appelle devoirs de vertu. Les premiers devoirs avaient pour objet l'accord de la liberté extérieure de chacun avec la liberté de tous : ils pouvaient donc sortir de la seule analyse du fait de la liberté. Les seconds ont pour objets des fins en vue desquels nous nous sentons le devoir et nous prenons le courage de sacrifier souvent nos passions et nos plaisirs. Ces fins, c'est d'abord la perfection de soi-même, c'est ensuite le bonheur des autres. Cultiver son intelligence et l'enrichir, épurer sa sensibilité, fortifier et affranchir sa volonté, mais aussi diminuer autour de soi la misère intellectuelle et la misère morale, voilà le double but qui s'offre à l'homme : voilà ce que Kant appelle et ce que nous appelons avec lui devoir de vertu.

Ici l'école indépendante nous arrête, et nous affirme qu'elle ne méconnaît point ces vertus. Elle se flatte même

de les faire sortir de ses principes. Car elle nous dit : le droit d'abord, mais le devoir ensuite. Commençons par assurer le respect de notre propre liberté. Respectons ensuite la liberté d'autrui. Et comme conséquence naturelle, cherchons à transformer toutes choses autour de nous, pour placer la personne humaine dans le meilleur milieu possible.

Rien de plus juste ni de meilleur que cette maxime. Mais n'est-ce point là quelque chose de surajouté ? N'y a-t-il pas un abîme infranchissable entre la première formule et la seconde ? Et la seconde n'est-elle pas visiblement un amendement destiné à compléter la première ? N'en donnons que les preuves les plus saillantes.

Respecter la liberté d'autrui en échange du respect qu'on obtient pour sa liberté propre, voilà un premier devoir; il est strict, il est exigible; il est soumis à la contrainte, on peut le fixer, et pour ainsi dire le mesurer avec exactitude et précision. Travailler à la transformation de toutes choses et améliorer les conditions sociales au milieu desquelles se meut et se développe la personne humaine, voilà un devoir nouveau; il est obligatoire, sans doute, en ce sens que la raison conçoit qu'elle ne peut, sans déchéance, se proposer d'autre but dans la vie; mais cette obligation n'est plus strictement déterminée; elle n'est plus exigible, elle n'est plus soumise à la contrainte ; dans aucun cas elle ne peut se définir et se mesurer.

La justice de réciprocité, le principe de la morale indépendante la contient donc; il ne contient pas la vertu. Dans les devoirs qui constituent cette seconde partie de la morale, nous ne voyons plus le respect mutuel de la liberté ; nous voyons l'expansion de la liberté qui, non-seulement ne tolère ni ne favorise aucune servitude, mais qui va chercher autour d'elle toute servitude pour la combattre, et, s'il se peut, la détruire. Or, il est évident que cette seconde justice ne découle point de la première; elle vient s'ajouter à elle et la compléter; elle n'en sort pas par une dérivation naturelle.

Ainsi, voilà déjà deux transformations que la morale indépendante fait subir à son principe. Elle doit tout déduire d'un fait positif; mais à ce fait positif, elle ajoute immédiatement un élément rationnel. Elle pose comme principe unique de nos devoirs le respect réciproque de la liberté; mais elle surajoute à cette justice négative quelque chose qui n'en peut point sortir, la vertu et son action.

Il faut convenir d'ailleurs que ces transformations, l'école les sent à bon droit nécessaires, et qu'elle ne fait qu'obéir à une inclination secrète, où la droiture des sentiments a fort heureusement plus de part que la logique. Car, étant donné le principe qu'elle a posé, ce ne sont plus seulement les devoirs de vertu qui lui échappent, c'est quelque chose de plus élevé, de plus rare encore que la vertu même. C'est la partie, non pas la plus nécessaire, mais la plus sublime de la morale. Cet élément nouveau, qui apparaît par intervalles dans la vie humaine, de quel nom faut-il l'appeler? Est-ce l'amour dans ses aspirations les plus ardentes et les plus pures, suivant les poëtes ? Est-ce la charité, selon le langage de l'Église ? Est-ce l'héroïsme, comme le désigne l'histoire ? Est-ce le dévouement, comme l'appelle l'humanité? Sous la diversité des noms, la chose est la même, et tous les siècles la saluent comme le dernier et le plus sublime effort de la vie morale. Jetons un instant les regards en arrière, et nous en verrons mieux la véritable place, dans cette ascension graduelle de la justice et de la vertu.

Se faire respecter et respecter autrui, voilà le fondement de la vie morale, voilà le devoir premier, voilà une obligation stricte, dont rien n'exempte, ni les services rendus à la patrie, ni la vertu, ni la sainteté, ni l'héroïsme, etc.

Travailler à son propre perfectionnement, travailler à l'amélioration du milieu historique et social de l'humanité, voilà une seconde obligation, mais qui n'est plus stricte comme la première ; c'est la vertu proprement dite.

Enfin, il est une vertu plus rare et plus haute, une vertu d'autant plus belle qu'elle n'est même plus obligatoire ; c'est le don de soi-même, don fait à l'humanité ou plutôt à l'ordre moral, à l'ordre moral dans l'humanité, et à l'humanité, soit dans l'un de ses membres souffrants, soit à l'une des collections qui la composent, la famille ou la patrie.

C'est ici surtout que nous devons dire à l'école indépendante : Que faites-vous de ce dernier élément de la vie morale et comment l'expliquez-vous? Cette question, disons-le, ne lui a pas non plus échappé, et elle a essayé d'y répondre.

Non, dit-elle, nous ne nions pas le dévouement, mais nous l'expliquons. Écartons d'abord tout ce qui n'est qu'un dévouement instinctif et en quelque sorte physiologique, pareil à l'instinct du chien de Terre-Neuve et de la poule, qui couve ses poussins. Le seul véritable dévouement, c'est celui qui est éclairé par la raison ; et alors il n'est que la justice portée à sa plus haute puissance. Dès là, il est encore obligatoire.

Telle est l'explication de nos adversaires. Avec elle, le caractère du dévouement s'évanouit ; car le trait caractéristique que toute l'humanité lui a reconnu, c'est précisément l'absence d'obligation.

On se plaît à citer, dites-vous, l'exemple de Belzunce portant ses soins et ses consolations aux pestiférés de Marseille ; Belzunce, ajoutez-vous, n'a fait que son devoir. Ici, sans doute, vous avez raison. L'évêque devait, s'il le fallait, mourir à son poste, comme le soldat doit mourir au sien. Mais prenons l'autre exemple que vous citez. Un médecin apprend que la peste a éclaté à cent lieues de Paris; aussitôt il part à l'appel du choléra, et il va offrir sa vie en échange de celles qu'il sauvera. Certes, jamais la conscience de l'humanité ne verra là une action obligatoire; le médecin a fait plus que son devoir,

et voilà précisément pourquoi son action s'appelle dévouement et héroïsme.

Cette confusion de l'école indépendante devait nécessairement engendrer d'autres paradoxes. Aussi trouvons-nous, dans ses manifestes, un anathème singulier contre une vertu que nous sommes habitués à respecter : la bonté. Défions-nous, dit-elle, de cette prétendue vertu, qui ne serait tout au plus qu'une qualité du cœur. La bonté, ce n'est souvent que la servilité et la faiblesse, et, qui pis est, la faiblesse prête à sacrifier la justice à je ne sais quelles sympathies instinctives! Ah! sans doute, si c'est là vraiment la bonté, défions-nous-en. Mais croyez-vous que cette bonté, qui produit, comme dit Bossuet, l'attrait des âmes, et qui est la conquête d'une raison virile sur les violences de la nature physique ou sur les emportements de l'orgueil et de l'égoïsme, croyez-vous que cette bonté soit incompatible avec l'énergie et avec le respect de la justice? Loin de là, la véritable bonté, c'est la disposition d'un être fort à incliner sa force devant la faiblesse.

Nous avons donc le droit de conclure : la morale indépendante ne peut établir son principe qu'en ajoutant un élément rationnel au fait positif qu'elle analyse. Mais ce principe même, elle le transforme et elle l'amende, pour combler les lacunes de sa doctrine. A lui seul, il ne pourrait nous donner que le premier degré de la vie morale : l'équité. Il ne saurait nous expliquer ni la vertu, qui est le second degré, ni le don de soi-même ou le dévouement, qui est le dernier. Nous ne trouvons donc point, dans l'école que nous combattons, ce que l'on doit trouver dans toute morale : un tableau fidèle et complet de la vie de l'humanité.

Rédigé, avec l'approbation de M. Caro,
par Henri Joly,
agrégé de philosophie.

BIBLIOGRAPHIE.

Grammaire historique de la langue française, par M. Aug. Brachet, 1 vol. in-12. — Paris, Hetzel.

Nous ne saurions trop recommander ce petit livre à nos lecteurs. Sous une forme abrégée, intéressante, et surtout très-claire, il contient les résultats essentiels de l'étude scientifique de notre langue, qui a fait de nos jours de si grands progrès. Il est triste de le dire, ces progrès sont surtout dus à des Allemands. En dédiant son livre à M. Diez, M. Brachet se reconnaît comme le disciple de ce grand érudit, le véritable fondateur de la philologie romane. Il indique aussi par là qu'il est parfaitement au courant des travaux germaniques ; il en a exprimé le suc pour les lecteurs français, et l'ordre et la simplicité de son exposition ont donné au sujet cette lucidité et cette évidence que demande notre esprit et dont se dispensent souvent nos doctes voisins. Il ne s'est pas borné, d'ailleurs, à ce rôle d'abréviateur intelligent ; il a ajouté plusieurs observations justes et neuves, et il a fait précéder la *Grammaire* proprement dite d'une *Introduction* extrêmement intéressante, comprenant surtout une *Histoire de la langue française*, que tout le monde lira avec autant de profit que de plaisir. — Le livre de M. Brachet ne permet plus d'ignorer l'histoire générale de notre langue et les lois fondamentales qui la régissent. Nous espérons qu'il exercera sur l'enseignement du français une heureuse influence, et nous ne doutons pas que nous n'ayons à la constater prochainement dans nos livres classiques. H. G.

Contes, par M. A. Schnéeganz, 1 vol. in-18. — Paris, Hetzel ; Strasbourg, Treuttel et Wurtz.

Ce sont des contes fantastiques que renferme ce petit volume. Rédacteur du *Courrier du Bas-Rhin*, et l'un des journalistes de province dont les articles sont le plus souvent remarqués à Paris, M. Schnéeganz prouve par là que la politique ne fait pas tort à son imagination. Ce qui domine dans ces récits de l'autre monde, c'est un idéalisme pénétrant, qui donne au style une vivacité étrange et remue profondément le lecteur.

Histoire de France populaire, depuis les temps les plus reculés jusqu'à nos jours, par M. Henri Martin. — 200 livraisons à 10 centimes ; 500 gravures par les meilleurs artistes. — Librairie Furne, Jouvet et Cie.

On peut dire que cette publication est le dernier mot de M. Henri Martin sur l'histoire de France, à laquelle il a consacré des recherches infatigables. Sa grande histoire s'adressait particulièrement au public lettré ; celle-ci profite de toutes les études qu'a faites depuis le savant écrivain, et qu'il condense en un style net, sobre, concis et clair, le vrai style qui convient quand on s'adresse au peuple avec un désir sincère et profond de l'instruire et de l'éclairer.

M. Matteucci vient de publier sur l'instruction publique en Italie deux volumes que nous signale un article de M. Fiorentino dans la *Nuova antologia* de Florence, une des meilleures revues étrangères.

Dans son trop court ministère, M. Matteucci s'était résolument attaqué à la plaie de l'Italie, l'ignorance. Multiplier les écoles primaires, restreindre au contraire le nombre des lycées et des universités pour en relever l'enseignement et le mettre mieux en rapport avec les besoins de l'esprit moderne, tel était le plan qu'il avait conçu, et qu'a fait échouer la coalition de la routine et des intérêts menacés. M. Matteucci, dit M. Fiorentino, fait observer avec raison que les progrès modernes ont apporté à la civilisation un nouvel élément, la méthode expérimentale, destinée non-seulement à satisfaire la curiosité par l'explication de quelques phénomènes naturels, mais à enfanter « la passion du vrai, qui n'est pas l'amour des vérités surnaturelles, mais la conception exacte et entière des grandes vérités naturelles ». Cette citation suffit à prouver que ces deux volumes méritent d'être médités ailleurs qu'en Italie.

Le propriétaire-gérant : Germer Baillière.

PARIS. — IMPRIMERIE DE E. MARTINET, RUE MIGNON, 2.

REVUE
DES
COURS LITTÉRAIRES
DE LA FRANCE ET DE L'ÉTRANGER

CINQUIÈME ANNÉE — NUMÉRO 10 — 8 FÉVRIER 1868

Paris, 7 février 1868.

C'est le samedi 15 février, à huit heures et demie, que doit être inaugurée la nouvelle salle de conférences, 39, boulevard des Capucines. Cette première séance sera remplie par un discours de M. Crémieux. L'ancien membre du gouvernement provisoire de 1848 se propose d'y traiter des conférences en général.

On annonce pour le 26 mars la réception du P. Gratry à l'Académie française. C'est M. Vitet qui doit lui répondre. Un mois après, M. Jules Favre sera reçu par M. de Rémusat.

La Société de linguistique de Paris a, dans sa dernière séance, renouvelé son bureau. M. Renan, président sortant, a été remplacé par M. Brunet de Presle (de l'Institut); MM. Oppert et Baudry ont été nommés vice-présidents; M. Bréal, secrétaire; M. Louis Léger, administrateur; M. Duchâteau, trésorier. — La commission de publication est composée de MM. Egger, Renan, Meyer, Gaston Paris et de Charencey.

L'Association pour l'encouragement des études grecques vient de décerner son prix annuel à notre collaborateur M. Édouard Tournier, pour son édition des *Tragédies de Sophocle*, texte grec, d'après les travaux les plus récents de la philologie, avec introduction, notes et commentaire, qui doit paraître prochainement dans la collection d'éditions savantes de la maison Hachette.

M. Egger a récemment publié, en la complétant, une traduction encore inédite de Pindare, par l'illustre J. F. Boissonade. M. Chassang, dans la *Revue contemporaine*, en a tiré de nombreuses citations qu'il accompagne de courts commentaires, afin de montrer Pindare dans son vrai jour aux Français qui l'admirent ou le raillent sans le connaître. Il ne veut pas que l'on voie en lui un moraliste sévère de l'école de Pythagore :

On peut trouver chez Pindare des indices de culture pythagoricienne, dans ses sentences, dans ses allégories, dans deux ou trois allusions à la métempsychose. Mais quant au caractère ascétique qui fait le fonds de la morale de Pythagore et de ses disciples, il n'y en a pas trait dans Pindare; il a pour cela trop vécu avec les muses et les grâces.

On assure que la *Revue moderne* passe des mains de M. Charles Dollfus, qui l'a fondée, entre celles de M. de Kératry, qui s'est fait connaître par ses articles sur le Mexique.

Dans le dernier numéro de cette *Revue*, M. Havet a repris ses études sur *le Christianisme et ses origines*. Il traite, dans ce nouveau chapitre, des Stoïques et d'Épicure. C'est un tableau de la civilisation de la Grèce sous les successeurs d'Alexandre. M. Havet ne trouve à leur comparer que les Césars romains. « C'est la même dureté, la même folie, le même besoin d'insulter en opprimant, comme pour donner à la domination un plus haut goût. Ce sont les mêmes apothéoses et, comme à Rome, l'insolence du maître ne vient pas à bout d'égaler la bassesse des sujets... »

Auparavant le savant écrivain avait parlé des « sept sages de la Grèce », — qui viennent de reparaître parmi nous.

Une revue allemande publie le discours prononcé par M. de Sybel à la réouverture des cours de l'université de Bonn, dont il a été nommé recteur. Il y trace les portraits de ses trois prédécesseurs dans la chaire d'histoire : Niebuhr, Lobell, Dahlmann, et à ce propos il a donné des détails significatifs sur l'histoire des provinces rhénanes depuis 1815.

M. Alphonse Esquiros, qui publie depuis quinze ans, dans la *Revue des deux mondes*, des articles sur *la Vie anglaise*, en est aujourd'hui au trente-sixième. Cette fois, il parle du barreau de Londres, dont les intérêts sont confiés à des sociétés qui ont reçu une sorte de consécration officielle. Les bâtiments qui relèvent de ces sociétés s'appellent *Inns of court*. C'est là que l'étudiant qui se destine au barreau doit être admis au sortir de ses études universitaires. Il doit y faire un stage de trois ans. Mais l'étude ne constitue qu'une partie de ses devoirs. Il doit aussi dîner un nombre de fois déterminé dans la grande salle commune (*Hall*) de l'établissement. C'est sur cette habitude que la magistrature anglaise compte le plus pour le maintien de ses vieilles traditions.

BIBLIOTHÈQUE IMPÉRIALE.

ARCHÉOLOGIE.

COURS DE M. BEULÉ

(de l'Institut).

La jeunesse de Tibère.

Je vous disais, il y a huit jours (1), que le pouvoir absolu pouvait paraître quelquefois une nécessité, mais qu'il était toujours un mal et qu'il ne serait jamais un principe.

Je me suis trompé : le pouvoir absolu est quelquefois un principe; c'est un principe de dissolution pour les sociétés, un principe de démoralisation pour les individus.

Tout axiome a besoin d'être démontré : la démonstration de celui-ci, malheureusement, n'est que trop facile. Pour ce qui regarde les sociétés, l'histoire s'est chargée de répondre, à différentes époques, et par des désastres. Pour ce qui touche les individus, nous avons devant nous, dans ce moment-ci, un exemple particulièrement mémorable, qui est complet et résout victorieusement le problème.

Je suppose, étant donné le pouvoir absolu, que, pour mesurer les effets qu'il produit sur un homme, vous choisissiez un prince d'une humeur bienveillante ou facile, d'un caractère débonnaire ou enjoué, d'un tempérament indolent ou voluptueux, il est évident que vous obtenez un règne assez tranquille, avec des ministres qui dominent et qui trompent, avec des maîtresses qui se succèdent et qui trompent aussi ; mais vous ne trouverez rien de saillant, si ce n'est l'avilissement de la nation, qui subit une série d'échecs et d'opprobres. Si, au contraire, vous prenez une nature exceptionnelle, tenant de la brute plus que de l'homme, avec des appétits grossiers, des instincts bas, une intelligence bornée, vous avez une bête féroce, enivrée aussitôt par le pouvoir, étrangère à l'humanité comme à la raison, telle que l'histoire de Rome en présente dès le premier siècle de l'empire.

Mais la question est posée d'une façon bien plus philosophique, j'ajouterai bien plus édifiante, si vous rencontrez un homme bien doué par la nature, d'une intelligence étendue, ferme, cultivée, issu d'une grande race, admirablement constitué d'esprit et de corps, d'un caractère froid et d'une santé inaltérable, soldat courageux, bon général, administrateur capable, bien entouré, soutenu par les conseils de la mère la plus habile et la plus rusée, favorisé souvent par la fortune, poussé sans effort vers les grandeurs, placé d'abord tout près du pouvoir absolu, y touchant, y renonçant, le reprenant dans son âge mûr et finissant, à cinquante-six ans, par dominer seul le monde; et si cet homme s'altère graduellement, s'affaisse, se transforme, au point de devenir un jour l'exécration de l'humanité, avouez, messieurs, que là l'exemple sera décisif, la démonstration suivie, développée, parfaite. Il faudra bien convenir que les passions excitées par le contact du pouvoir absolu, la crainte et l'envie, l'espoir sans bornes et les alarmes sans nom, tous les appétits provoqués ou contrariés, satisfaits ou dissimulés, la menace journalière de faveurs sans raison et de disgrâces sans appel, la nécessité de flatter et de mentir, le droit de tout oser à condition de tout feindre, l'immoralité d'un appât perpétuel, le mépris croissant pour ceux qui obéissent servilement et pour celui qui commande à de tels esclaves, l'enivrement de l'orgueil excité jusqu'au délire ou rabattu jusqu'au dégoût de soi-même, que toutes ces alternatives énervent l'âme, la troublent, la rendent frénétique, si bien qu'elle n'est plus maîtresse d'elle-même le jour où elle est appelée à gouverner le monde. Ce despote qui monte sur le trône n'est, en réalité, que le plus lamentable esclave.

Vous avez tous nommé Tibère, messieurs : c'est Tibère, en effet, que nous voulons observer aujourd'hui, moins au point de vue historique, sous lequel il est trop bien connu, qu'au point de vue psychologique. Il est vrai que ce mot est trop ambitieux; car, lorsque ses contemporains eux-mêmes n'ont pu réussir à pénétrer l'âme de Tibère, comment aurions-nous la prétention, nous postérité, d'être plus clairvoyants? A proprement parler, nous ferons une étude d'histoire naturelle; nous imiterons les savants auxquels on apporte un animal inconnu. Avant de le juger, ils l'observent, analysent ses formes, comparent ses éléments constitutifs et finissent par le disséquer; de sorte qu'après l'avoir décomposé, ils peuvent en faire ressortir les caractères principaux et le classer.

Pour Tibère, cette méthode empruntée à l'histoire naturelle est seule applicable : je ne vous promets pas toutefois de réussir, bien que je ne me laisse pas effrayer par les contradictions d'esprits très-distingués qui se sont efforcés de comprendre Tibère, et l'ont jugé de la façon la plus opposée.

Les uns n'ont vu qu'un hypocrite sanguinaire; les autres n'ont voulu voir qu'un homme d'État calomnié. Ces derniers ont dû commencer par affaiblir le témoignage de Tacite et de Suétone en disant : Tacite est un peintre qui charge sa palette et qui pousse tout au noir, il faut s'en défier; Suétone est un conteur qui recueille des anecdotes sans les discuter, un esprit superficiel, qui mérite peu de crédit. Mais on oublie deux choses que la vérité commande d'avoir toujours présentes à la mémoire et qui m'inspirent, je le déclare, un grand respect pour Tacite et une grande attention pour Suétone. On oublie que Tacite vivait peu d'années après Tibère, que ce fut un personnage officiel dont la carrière politique, commencée sous Vespasien, continuée sous Domitien, aboutit, sous Nerva, à la seconde dignité de

(1) Voyez le numéro précédent.

l'empire, c'est-à-dire au consulat. On oublie, d'autre part, que Suétone a été le secrétaire de l'empereur Adrien, qu'il a vécu dans le palais impérial, au cœur de la place, au milieu des archives les plus secrètes, qu'il a manié les lettres et les mémoires d'Auguste comme de Tibère, qu'il était à la source et qu'il a recueilli les souvenirs à peine refroidis, les tablettes des affranchis, les traditions toujours vivantes du Palatin. Nous devons traiter surtout Tacite avec respect, non-seulement parce que c'était un grand citoyen et une haute intelligence, mais parce qu'on sait qu'il a gardé une certaine réserve que lui imposait son caractère officiel. Il ne dit pas tout ce qu'il sait, et n'en mérite que mieux d'être cru pour tout ce qu'il dit.

L'histoire des jugements portés sur Tibère dans les temps modernes nous entraînerait hors de notre programme. Du reste, c'est dans ces quinze dernières années qu'on a essayé, en différents pays, de réhabiliter la mémoire de Tibère. On a fait ressortir, ce qui était facile, qu'il était brave de sa personne, qu'il a bien commandé les armées dans sa jeunesse, qu'il a habilement administré les provinces dans sa vieillesse, et que ses grandes qualités politiques devaient, non pas faire absoudre, mais couvrir d'un voile des vices secrets et quelques moments de cruauté. On a même allégué le danger des conspirations, l'habitude des combats de gladiateurs, qui accoutumaient tous les Romains à la vue du sang, et la fameuse doctrine du salut de l'État. Ces réhabilitations ont été tentées sans arrière-pensée comme sans flatterie. Si beaucoup de princes se sont laissé comparer à Auguste par leurs courtisans, il n'en est pas un qui accepterait d'être comparé à Tibère.

L'ouvrage où ce retour favorable se manifeste avec le plus de candeur a paru en Allemagne, c'est-à-dire dans le pays de la libre critique et des hypothèses hardies. M. Stahr raconte la vie de Tibère (1) avec autant de partialité que Plutarque en avait pour ses héros, et beaucoup plus de longueur. Il suffira, messieurs, de vous avertir que déjà Linguet avait fait, en très-bon français et à la grande indignation de la Harpe, une apologie de Tibère (2).

Pour moi, je vous adresserai simplement une prière, c'est de vouloir bien, pendant quelques heures (car il nous faudra plusieurs conférences pour traiter ce sujet), effacer de vos esprits toute espèce de souvenir, tout jugement ou préjugé, tout sentiment d'admiration ou de répulsion pour Tibère. Admettez qu'il vous soit complétement inconnu, comme j'ai essayé de me le persuader à moi-même avant de commencer mes recherches dans les historiens et sur les monuments, afin de rester indépendant et impartial. Laissez-moi diviser, pour la commodité de l'analyse, la vie de Tibère en plusieurs époques, et essayons de reconnaître quelle espèce d'être nous avons sous les yeux, si c'est un monstre à face humaine, un prince ordinaire, simplement perverti, ou un grand homme calomnié.

Nous commencerons par regarder de près sa jeunesse, c'est-à-dire l'âge où les instincts bons et mauvais se manifestent plus librement, et, afin de ne négliger aucun élément, nous imiterons les naturalistes, qui considèrent tout d'abord la famille du *sujet*, le type général expliquant parfois l'individu.

Tiberius Claudius Nero appartenait à la famille Claudia, l'une des plus illustres de Rome, qui portait plus haut que toute autre l'orgueil et la morgue du sang patricien. Il descendait d'Appius Claudius, venu des montagnes de la Sabine avec tous ses clients et qui, de très-bonne heure, avait commencé à maltraiter les plébéiens. Les Claudius naissaient sous un astre très-changeant; tour à tour un bon et un mauvais génie présidaient à leur naissance, de sorte qu'ils étaient tour à tour utiles ou funestes à leur patrie, ce qui est le propre des races violentes que l'ardeur de leur tempérament, combiné avec les circonstances, pousse toujours vers les extrêmes.

Ainsi Appius Claudius l'aveugle, par son grand caractère, son éloquence et son autorité, relève les esprits abattus des Romains défaits par Pyrrhus et prépare les triomphes futurs de la république; Appius Caudex, dans la première guerre punique, passe en Sicile, attaque et chasse les Carthaginois; Appius Claudius Nero attaque Asdrubal au moment où il cherchait à se joindre à son frère, le défait, le tue et jette sa tête dans le camp d'Annibal : voilà pour le bon génie.

D'un autre côté, la famille Claudia a produit le fameux décemvir, tyran de son pays, contempteur des lois qu'il avait promulguées, bourreau de la fille de Virginius; Appius surnommé Drusus, qui se dressait à lui-même des statues portant le diadème et qui armait ses clients pour asservir Rome; Appius *le Beau*, qui perdit sa flotte à Drépane par excès d'entêtement ou d'impiété, et conduisit à une défaite certaine les Romains démoralisés, parce qu'il avait fait jeter à la mer les poulets sacrés. La sœur de ce même Appius, passant en char dans les rues de Rome et ne pouvant avancer à cause de la foule, souhaitait à grands cris le retour de son frère à la vie et une nouvelle défaite, afin que le peuple décimé ne lui fermât plus le passage. Enfin, c'est un Clodius qui se fait adopter par un plébéien, brigue le tribunat, fait exiler Cicéron, remplit Rome de troubles et de sang, et à la tête de sa bande de coupe-jarrets va se faire tuer par Milon dans l'embuscade qu'il lui a tendue.

Vous le voyez, dans cette famille, tout est extrême. Mais excepté Clodius le tribun, tous avaient professé le plus absolu mépris pour le peuple, combattu ses droits, bâtonné quelquefois les tribuns, malgré leur caractère inviolable. De sorte que Tibère avait quelque chose de cette race vigoureuse, énergique, dure et d'un caractère

(1) *Tiberius*, in-8, Berlin, 1863.

(2) *Histoire des révolutions de l'empire romain*. — Voyez aussi la thèse latine de M. Duruy, *De Tiberio imperatore*, 1853.

âpre comme les montagnards de la Sabine. Dans toute famille, les membres ne sont pas également distingués ; il y a une loi de repos, quelques générations de transision entre les hommes éminents : comme pour les champs, il y a un temps de jachère. Le père de celui qui nous occupe aujourd'hui était né dans un de ces intervalles, en temps de jachère. Il s'appelait aussi Tiberius Claudius Nero. *Nero* était un mot sabin, qui voulait dire *brave :* on en avait fait un surnom, et de bonne heure on avait renoncé à celui de Lucius, parce que deux des ancêtres qui l'avaient porté avaient commis des meurtres ou exercé le brigandage sur les grands chemins. On peut donc, à la rudesse native des Claudius, ajouter une dose d'instinct sanguinaire.

Le père de Tibère, au contraire, était doux, sans éclat, et ne joua qu'un rôle médiocre. Le fait le plus saillant de sa vie, c'est, après s'être rangé dans le parti d'Antoine, d'avoir fait sa paix avec Octave en lui cédant sa femme. Il avait épousé la célèbre Livie, à peine âgée de quatorze ans. Elle lui avait donné un premier fils, Tibère, et elle était enceinte de six mois lorsque le triumvir la vit. Pour le terrible Octave, voir et désirer n'était qu'un; commander et être obéi était aussi certain. C'est ce que Tiberius Nero comprit parfaitement: il répudia Livie; les pontifes n'y trouvèrent point à redire, quoique la loi et la religion fussent également blessées par cette précipitation. Lorsque l'enfant, qui fut Drusus, naquit chez Octave, celui-ci le renvoya à son père, qui mourut quelques années plus tard.

Alors Livie, qui avait déjà établi son empire sur Auguste, fit amener ses deux enfants au Palatin. Tibère, âgé de neuf ans, était alors un petit prodige, car il prononça l'éloge funèbre de son père à la tribune du forum, devant la foule assemblée. Garantir qu'il eût écrit lui-même cet éloge serait au moins inutile, vous ne le croiriez pas : on l'avait composé pour lui. Mais paraître devant le public, prononcer le discours d'une voix soutenue, avoir la mémoire présente et le calme nécessaire, c'est déjà de la part d'un enfant de neuf ans un effort qui dépasse l'ordinaire. Toutefois, son enfance fut triste et sombre ; Suétone le dit et différentes raisons nous le font comprendre. D'abord, il avait vécu plusieurs années sans les soins et la tendresse de sa mère. Une fois dans la maison du Palatin, il ne fut pas beaucoup plus choyé. Livie, qui l'avait toujours préféré comme son aîné, et qui, n'ayant pas d'enfants d'Auguste, avait concentré sur lui toutes ses ambitions, Livie avait pour Tibère une attention vigilante, mais un œil sévère.

N'oubliez pas, messieurs, quel était le caractère de Livie. Son naturel était froid, ses mœurs rigides, sa vie austère et grave; elle avait autant d'empire sur elle-même que sur Auguste, mesurait ses paroles et ses gestes. Elle aimait Tibère, elle n'a même pas reculé pour lui devant le crime; mais si elle nourrissait sur lui de grandes pensées, elle n'avait ni cette bonté, ni ces caresses de toutes les heures qui font qu'un enfant grandit confiant et heureux.

Ensuite Auguste n'aimait point Tibère, tant à cause de son origine, qui réveillait une jalousie rétrospective et des souvenirs désobligeants, que par une répulsion naturelle : l'enfant lui déplaisait, et il préférait son frère Drusus. Dans son intérieur, Auguste avait l'humeur enjouée et caustique ; il fallait que tout sourit autour de lui. Or, Tibère avait une figure sérieuse, grave, et des traits rembrunis avant l'âge. Il faisait tache parmi les physionomies aimables de Drusus, de Marcellus, neveu et héritier présumé de l'empire, de Julie, fille de l'empereur, pleine de grâce et de beauté. Le mauvais vouloir d'Auguste se traduisait par des railleries qui blessaient l'orgueil de l'enfant, et par des mots mordants que les familiers répétaient et qui restaient. S'il raillait cruellement des amis tels que Mécène, Agrippa, Horace, il ne ménageait pas l'orphelin. C'était lui, sans doute, qui lui avait donné le surnom de *petit vieux* (πρεσβύτης) que les affranchis et même les esclaves ne se faisaient point faute de redire. Plus tard, quand Tibère, faisant ses premières armes contre les Cantabres, eut le malheur d'être un peu trop sensible au vin d'Espagne, Auguste ne l'oublia pas. Il prenait un malin plaisir à rappeler les quolibets des soldats qui avaient changé en surnoms bouffons les trois noms de Tibère : ils l'appelaient *Biberius* (*bibere*, boire), *Caldius* (vin chaud), *Mero* (*merum*, vin pur). Ces plaisanteries de la soldatesque, que je vous livre pour ce qu'elles valent, trouvaient un écho sur le Palatin.

Tibère avait trop d'orgueil pour ne pas souffrir, trop peu de grâce pour désarmer les rieurs; il se tenait à l'écart, plus concentré et plus morose. Les conseils de Livie, pleins de prudence et de finesse, mais plus faits pour un homme que pour un enfant, hâtaient la maturité d'un esprit sans jeunesse.

Tibère, cependant, était capable d'affection. Il s'attacha d'abord à Marcellus, son camarade de jeux, qui était du même âge, et à qui il faisait pendant les jours de cérémonies publiques. Auguste ne voulait point refuser cette satisfaction à Livie. Quand Auguste entrait solennellement sur un char de triomphe, on voyait à droite du char Marcellus, à gauche Tibère. Après la bataille d'Actium, par exemple, quand on célébrait par des jeux cette victoire d'où date l'ère de la servitude pour les Romains et de la gloire pour Auguste, ou quand on imitait les jeux troyens chantés par Virgile, une des troupes de cavaliers était commandée par Marcellus, l'autre par Tibère. Il y avait donc une sorte d'égalité extérieure, qui fut rompue, ainsi que l'intimité qui existait entre eux, par le mariage de Marcellus avec Julie. Du reste, peu de temps après, Marcellus mourait à dix-neuf ans.

Une autre affection plus durable fut Drusus, son frère. Comme si l'aîné avait puisé dans le sein de la mère toute l'âpreté et la violence de la race, le cadet n'avait pris que les qualités douces. Nous peindrons plus tard cette

nature généreuse, chère aux Romains, et qui avait inspiré un culte véritable à Tibère. Comme il faut, à une telle distance, mesurer les sentiments par des preuves et non par des suppositions, considérez la conduite de Tibère dans une circonstance douloureuse. Drusus, commandant une armée sur le Rhin, fut atteint d'une maladie mortelle. Tibère part aussitôt de Rome, franchissant les Alpes, les plaines, les fleuves, et faisant jusqu'à deux cents milles romains en un jour, c'est-à-dire plus de soixante-cinq lieues; il arrive à temps pour embrasser son frère et recevoir son dernier soupir. Sans songer à prendre le commandement, il repart, ramenant le corps à Rome et suivant à pied, pendant toute la route, le convoi funèbre. A Rome, il lui rend les derniers honneurs, prononce son éloge funèbre, à la même tribune où il avait prononcé celui de son père, et, quand tous ses devoirs sont remplis, mais alors seulement, il regagne la Germanie pour se mettre à la tête de l'armée.

A cette époque, Tibère n'avait pas d'intérêt à être hypocrite pour capter la bienveillance d'Auguste, car celui-ci se défiait de Drusus, qui passait pour regretter la république et sur qui les derniers amis de la liberté faisaient reposer leur espérance. Par conséquent, Tibère, en montrant une aussi vive douleur de la mort de son frère, obéissait à un sentiment vrai, et non au désir de plaire à l'empereur. Il eut d'autres amis, entre autres Massala Corvinus, qui lui enseigna l'histoire, les lettres et l'éloquence; Lucilius, qui fut sénateur; Séjan, qui méritera d'être peint à part; Flaccus, simple chevalier, qui devint préfet d'Égypte, survécut à Tibère, et seul peut-être des Romains le pleura sincèrement.

Il ne me paraît pas indifférent, messieurs, pour bien établir les premiers éléments de notre analyse, de constater que si Tibère eut une enfance sombre et triste, ce n'était point un monstre dès sa naissance, qu'il y avait dans son âme un côté plus tendre, le besoin de s'attacher, et une amitié capable, sinon d'expansion, du moins de fidélité.

Quant aux affections d'une autre nature, dont les femmes sont l'objet, vous me permettrez sur ce point de ne pas reculer devant une certaine précision. Tibère fut marié de bonne heure. La fille d'Agrippa n'avait qu'un an quand Livie la fit promettre à Tibère: Agrippa était le gendre d'Auguste et son successeur. Agrippina Vipsania (tel était le nom de la première femme de Tibère) était petite-fille d'Atticus, l'ami de Cicéron. Elle inspira à son mari un amour sincère et vécut avec lui en bonne intelligence. Il en eut deux enfants : le premier portait le nom de son oncle Drusus; quant au second, il n'était pas né lorsque Tibère fut soumis à l'épreuve qui avait été imposée à son père, Tiberius Nero, c'est-à-dire qu'il dut répudier sa femme en état de grossesse. Agrippa vint à mourir, et Auguste, qui sacrifiait sans relâche sa fille Julie à ses calculs dynastiques, et qui, dès qu'un gendre était moissonné, en choisissait un autre, sans reculer devant l'inceste, Auguste ordonna à Tibère de chasser Agrippine pour épouser Julie.

A cette époque, quand une femme était répudiée, ce qui était dans les mœurs de Rome, quand elle était répudiée grosse, ce qui était dans les mœurs impériales, il ne manquait point d'amateurs pour se charger de ce précieux dépôt. Asinius Gallus, fils d'Asinius Pollio, l'ami d'Auguste et le protecteur de Virgile, Asinius Gallus, courtisan hardi et spirituel, qui avait réponse à tout et qui n'était pas intimidé par une apparence d'opprobre, prit Agrippine. Il disait à l'oreille que l'enfant qui allait naître lui tenait de plus près qu'on ne le supposait, et que même Drusus, né le premier, avait avec lui un lien des plus étroits (1).

Si cet impudent disait vrai, Tibère aurait été trompé dès le commencement de son mariage, malheureux s'il s'en était aperçu, ridicule si les autres eussent été seuls à s'en apercevoir. On en serait alors à s'écrier, non plus « horrible Tibère », mais « pauvre Tibère » !

Pour moi, j'estime qu'Asinius Gallus était un menteur qui justifiait une bassesse par une calomnie, et qui faisait sa cour à Auguste aux dépens de Tibère, objet de l'aversion de l'empereur. Tibère, d'ailleurs, était-il repoussant? Cet intrus, tant raillé dans la maison du Palatin, était-il si mal fait de sa personne qu'une femme le vît avec déplaisir et sa femme avec dégoût? Avait-il dans l'esprit, dans les mœurs, dans l'extérieur quelque chose qui le rendît, dès sa jeunesse, intolérable? Il n'est point hors de propos d'esquisser son portrait et de décrire ses avantages physiques ou ses difformités, puisque le voilà en présence des femmes.

Écoutons d'abord Suétone, en ne le commentant qu'autant que cela sera nécessaire pour la clarté :

« Tibère était robuste, d'une certaine corpulence, » d'une taille au-dessus de l'ordinaire, bien proportionné » de la tête aux pieds. Ses épaules et sa poitrine étaient » larges; il avait une santé inaltérable, au point qu'à » partir de l'âge de trente ans il fut son seul médecin. » Sa main gauche était plus forte et plus agile que sa » main droite; les articulations en étaient si vigoureuses » et si bien nouées qu'il perçait une pomme verte avec » son doigt, et que, d'une chiquenaude, il pouvait blesser » la tête d'un enfant et même d'un adolescent. »

Nous voyons d'ici la charpente solide, les muscles puissants, la complexion sèche et à toute épreuve de ce descendant des montagnards de la Sabine. Suétone continue :

« Son teint était blanc, ses cheveux descendaient très- » bas sur l'occiput et couvraient une partie du cou, ce » qui était un signe de race. »

Non, c'était une mode : Auguste avait les cheveux ainsi plantés naturellement. Les Romains laissèrent pousser leurs cheveux et les firent tailler de façon à flatter Auguste; Tibère, fils adoptif de l'empereur, devait plus que personne chercher à lui ressembler.

(1) Dion Cassius, LVII, 2.

« Il avait le visage beau (*facie honesta*), mais couvert » parfois d'éruptions subites (*tumores*). Ses yeux étaient » très-grands; ils voyaient dans les ténèbres, au moment » où il s'éveillait. Peu à peu cette lucidité s'éteignait. » C'est un des traits distinctifs de la race féline, depuis le chat jusqu'au tigre.

« Il marchait le cou roide, un peu renversé; il avait » l'air sévère; il était taciturne d'habitude; il ne parlait » que rarement à ceux qui l'entouraient, et encore avec » lenteur, en gesticulant lourdement avec ses doigts. » Auguste ne laissait échapper aucun de ces défauts ou » de ces signes d'orgueil. Il essaya souvent de les atté- » nuer auprès du sénat et du peuple en disant que c'é- » taient des infirmités naturelles et non des vices de ca- » ractère. »

Il faut distinguer, dans ce portrait de Suétone, ce qui se rapporte uniquement à la maturité ou à la vieillesse de Tibère. Il est évident, par exemple, qu'Auguste ne chercha à justifier son beau-fils aux yeux des Romains qu'après qu'il l'eut adopté et quand il lui préparait l'accès de la toute-puissance. Il est probable aussi que ces pustules qui apparaissaient tout à coup sur la face se multiplièrent surtout dans les dernières années, quand l'habitude de la débauche eut enflammé et corrompu le sang naturellement âcre de Tibère.

Nous allons maintenant contrôler cette description ou plutôt la compléter par l'étude directe des images de Tibère. Les monuments anciens où il est représenté sont très-nombreux. Il serait impossible d'énumérer les belles médailles, les pierres gravées et les camées (Vienne et Paris possèdent les plus rares spécimens dans ce genre), les bustes et les statues qui sont parvenus jusqu'à nous. La plupart nous montrent Tibère jeune et divinisé; le cabinet des médailles de la Bibliothèque impériale possède un magnifique camée où il est ridé et vieux; nous le décrirons plus tard, ainsi que celui de la Sainte-Chapelle.

Il faut choisir; il faut choisir également parmi les statues de Rome ou de Paris, parmi les bustes du Louvre ou du cabinet des médailles, car ces représentations sont d'un mérite très-inégal et d'une vraisemblance très-diverse, non pas dans l'ensemble, mais dans les détails.

Pour retrouver le type personnel dans toute son exactitude, il faut éliminer trois séries d'images, à l'exécution desquelles a présidé une pensée préconçue : d'abord celles où, par flatterie, l'artiste s'est efforcé de faire ressembler Tibère à son prédécesseur, comme si l'adoption pénétrait, transformait, régénérait, comme si la volonté du maître avait autant de puissance que la transmission du sang; en second lieu, les représentations idéales, faites avec un grand soin par des artistes habiles qui ont voulu diviniser Tibère en lui donnant des traits plus purs, une beauté plus douce; enfin les monuments de moindre importance, qui ne ressemblent ni à Auguste ni à Tibère divinisé, et qui ne sont qu'une commémoration : ainsi, certaines monnaies frappées dans les villes les plus éloignées de l'empire, où des graveurs peu expérimentés copiaient maladroitement les types courants, certaines statues et certains bustes sculptés pour des colonies ou des municipes, ne méritent aucune confiance. Nous savons de nos jours ce que valent la plupart des portraits officiels des souverains, et surtout les copies dont on gratifie la province.

Quant aux monuments qui représentent Tibère vieux, ils sont très-rares; nous les réservons pour le moment où nous étudierons la vieillesse de Tibère, c'est-à-dire un personnage nouveau. Nous cherchons aujourd'hui Tibère dans la force de l'âge, encore jeune, encore beau.

Pour moi, messieurs, après avoir comparé les représentations les plus célèbres, je n'hésite pas à recommander avant tout à votre étude une tête magnifique, en bronze, qui est au cabinet des médailles, et qui a jadis appartenu au comte de Caylus. Ce bronze, célèbre au siècle dernier, est le monument le plus éloquent, le plus saisissant par son caractère de personnalité que je connaisse. On peut comparer le buste du Louvre, qui vient de la collection Borghèse; la statue du *Braccio nuovo*, qui a été trouvée auprès de Terracine : la tête du cabinet des médailles n'en ressort qu'avec plus d'éclat. On a devant soi, vivant, palpitant en quelque sorte, si jamais quelque chose a palpité chez Tibère, ce personnage impénétrable qui occupera éternellement les historiens et les philosophes. Le voilà dans sa force, après la trentième année, point flatté, muet, et se livrant à l'examen le plus pénétrant de quiconque voudra, hélas en vain! le pénétrer.

Je suis frappé d'abord par la proportion du crâne : il est bien fait, rond, d'une belle plénitude; on sent que l'intelligence y est à l'aise et que toutes les cases du cerveau sont heureusement distribuées. Le front est large plutôt qu'élevé, plus développé dans le sens horizontal que dans le sens vertical; les cheveux, coupés carrément, font une sorte de petite muraille qui diminue l'élévation du front. Mais une grande intelligence n'a pas pour condition nécessaire un front très-élevé. David d'Angers avait contribué à répandre par ses œuvres cette théorie, qui est réfutée par l'expérience. Les oreilles sont grandes, sans être mal faites; elles s'écartent de la tête, comme il n'est pas rare de le voir dans les bustes romains. Ce détail caractéristique prouve que l'artiste n'a pas cherché à altérer la nature et qu'il l'a acceptée dans sa vérité. Les yeux sont difficiles à apprécier, parce que ce sont des yeux d'argent ajustés dans l'orbite après la fonte. Ce blanc d'argent au milieu du bronze donne à l'ensemble de la physionomie un aspect un peu fantastique, un peu féroce; si cet effet répond plus qu'il ne convient à l'idée qu'on se fait des yeux de Tibère, il rappelle aussi la description de Suétone, qui prétend que ce prince voyait pendant quelques minutes dans les ténèbres. Les pommettes sont placées haut et donnent au développement des os maxillaires une grande

puissance; c'est là que réside ce sentiment de fierté, d'orgueil indomptable qu'on attribuait à la race des Claudius, et dont Tibère avait si largement hérité. Le nez est resté célèbre : c'est le type du nez aquilin ; aussi les graveurs de médailles ont-ils facilement saisi le profil, qui est tout à fait beau et remarquable. Quand notre buste est vu de face, le nez est moins bien modelé. La bouche est un peu aplatie, plus indécise qu'on ne le supposerait; elle n'a pas une expression franche, je dirais presque qu'elle est inerte et comme incapable de mouvement. On observe un certain empâtement dans les muscles qui l'encadrent, aussi bien que dans les muscles qui viennent former l'encadrement du menton; ils sont puissants, mais ils sont empâtés, ils n'ont pas cette souplesse, ce jeu qu'on remarque chez les hommes accoutumés au commandement ou à la parole. Nous savons, en effet, que Tibère n'avait point la parole facile. Quoiqu'il ait prononcé des discours en public, les expressions ne lui venaient pas aisément; il prononçait d'une manière lente, laborieuse : aussi Auguste, qui ne lui ménageait pas les railleries, s'écriait-il parfois : « Que je plains le peuple romain d'avoir à obéir à cette lourde mâchoire! »

Le buste accuse, en effet, une mâchoire lourde. Cette difficulté d'articuler obligeait Tibère à chercher ses mots et, pour faire prendre patience, le geste précédait chez lui le mot. De là une gesticulation désagréable, qui paraissait affectée et qui ne trahissait que le besoin de peindre avec la main l'idée ou la chose que la parole n'exprimait pas assez vite. Tibère avait à lutter non pas avec une difficulté intellectuelle, mais avec une difficulté matérielle. La conformation des muscles du bas de la figure nous explique cet embarras.

Le menton est puissant, sans être très-arrêté; de même que le front s'étend en largeur, de même l'extrémité du menton n'a pas ce modelé qu'on pourrait inscrire dans un ovale pur; elle est large plus que de juste. Enfin, un signe caractéristique, que l'on vérifiera encore mieux sur les camées et sur les médailles, c'est le rétrécissement du nez à son sommet: les cartilages des narines sont étroits, serrés, comme pincés entre les deux yeux, de sorte que la cavité des yeux paraît plus profonde et rappelle la physionomie de l'oiseau de proie, du vautour plutôt que de l'aigle. Ce trait curieux nous rappelle la figure de Livie, où nous reconnaissons dans l'agencement du nez et des yeux quelque analogie avec la chouette chère à Minerve et aux Athéniens. De même, la bouche de Tibère, gênée, contractée dans son expression naturelle, n'est pas sans parenté avec la bouche de Livie, si petite qu'elle n'avait presque point de lèvres; encore étaient-elles contractées par l'habitude de dissimuler. Du reste le camée qui est au Louvre (1), dans une vitrine de la salle des vases grecs, nous montre avec quelle facilité un artiste habile pouvait ramener le type de Tibère au type de Livie.

Tel était donc Tibère, d'après les historiens et d'après ses images les plus authentiques. Malgré les défauts, qui étaient plutôt dans l'expression que dans la construction, il ne devait inspirer à sa femme ni aversion ni dégoût. « Il était beau », dit Suétone, et les œuvres les plus diverses de l'art nous attestent qu'il était beau. S'il fallait encore un témoignage irrécusable, nous avons celui d'une femme qui s'y connaissait en beauté : je veux parler de Julie. Julie s'éprit de Tibère, du vivant d'Agrippa, son mari et beau-père de Tibère. Elle lui fit des avances ; sa passion se trahit même publiquement. Comment Tibère a-t-il accueilli ou repoussé ses avances, nous l'ignorons. Mais on conçoit que lorsque plus tard Agrippa mourut et qu'Auguste, pressé de choisir un nouveau gendre, consulta Julie, il n'éprouva aucune résistance : peut-être même Julie, d'accord avec Livie qui rapprochait son fils du trône à petit bruit, suggéra-t-elle cette pensée à Auguste.

Malgré toutes ces sollicitations, l'histoire dit que Tibère ne voulait point se séparer de sa chère Agrippine, qu'il résista autant qu'on pouvait résister à Auguste, et que, vaincu enfin, il ne répudia qu'avec une douleur profonde (*non sine magno angore animi*) sa jeune femme enceinte pour donner sa place à Julie.

De quelle nature était cet amour de Tibère pour Agrippina Vipsania? Était-ce la tendresse d'un mari? Était-ce l'amour plus sensuel d'un jeune homme dont la froideur extérieure cachait le tempérament, et qui devait rejeter tout voile et toute pudeur dans sa vieillesse? Deux faits permettent de trancher cette question. Le premier, c'est la conduite de Tibère envers Julie dès qu'il l'eut épousée; le second, c'est sa contenance dans une rencontre qu'il fit à l'improviste de sa première femme. Quoiqu'il eût pour Julie le plus parfait mépris, il s'éprit aussitôt de sa beauté ; quoiqu'il eût oublié Agrippine, il ne la revit pas sans une émotion qu'il est facile de caractériser. Dans une des promenades de Rome, il rencontra un jour Agrippine, relevée de ses couches, plus attrayante que jamais. Il la contempla avec des yeux tendres, tendus, gonflés (1), qui effrayèrent ceux qui l'accompagnaient. Auguste en fut averti et eut soin qu'Agrippine ne se trouvât jamais plus sur le passage de son gendre.

Peu de mots peignent beaucoup de choses : ce ne sont point des larmes qui jaillissent des yeux de Tibère à la vue de la compagne de sa jeunesse; il n'éprouve ni douleur ni regret; ses yeux s'enflent, se tendent, s'enflamment. Les sens parlent donc seuls; c'est le cheval qui hennit devant une belle cavale.

La passion subite de Tibère pour Julie, dès qu'elle lui appartient, est une autre preuve de l'ardeur secrète de

(1) Il représente deux profils de Tibère, jeune, idéalisé, et de Caligula ; il est gravé dans l'*Iconographie romaine*.

(1) « Oculis adeo contentis ac tumentibus. »

ce tempérament. Il connaissait Julie, ses mariages, ses enfants, ses amants, ses orgies, sa vie effrénée, et cependant il tomba sous le charme de cette belle créature, savante dans l'art de séduire. Il vécut avec elle pendant plus d'un an, non-seulement en intelligence parfaite, ce qui était facile, puisque les femmes galantes ont d'ordinaire l'humeur la plus aimable, mais dans un état de mutuel amour (*mutuo amore*), ce qui ne s'explique que par l'ardeur des sens.

Julie avait vingt-huit ans, elle était dans l'éclat de sa beauté; celui qu'elle allait fasciner pour peu de temps avait traversé une adolescence et une jeunesse tristes, retirées, sans scandale, et il n'avait pas trente et un ans. Aussi, dès que l'heure de la satiété fut arrivée, Tibère revint à un mépris d'autant plus implacable qu'il avait été plus faible contre les séductions de Julie. Il ne fit point d'éclat, il n'en avait plus le droit, et il fallait ménager le terrible Auguste; mais quand Julie eut mis au monde et perdu, à Aquilée, un fils qui ne vécut que quelques mois, tout fut terminé entre eux. Tibère, plein de mesure en public, la chassa de son lit et, dans le secret de sa maison, vécut avec elle comme avec une étrangère.

Julie recommença sa vie de désordres (1). Les mêmes débauchés l'entourèrent; Sempronius Gracchus était toujours son préféré, il l'excitait contre Tibère, il lui écrivait des lettres où il lui peignait son mari sous les traits les plus odieux ou les plus ridicules. Tibère supporta tout, cachant au fond de son âme la honte et de durables rancunes. Ce que le vertueux Agrippa avait supporté par crainte du maître et par amour du pouvoir, le faible Tibère le supporta à son tour. Le pouvoir était loin, malgré les promesses de Livie; mais Auguste était près et tout tremblait devant lui.

Tel fut Tibère pendant sa jeunesse et dans sa vie privée. Quels symptômes menaçants apparaissent? quels instincts coupables? quelles fautes commises? quels vices déclarés? On ne voit encore, pendant ses trente-cinq premières années, rien qui annonce une âme perverse et le goût du sang; rien ne laisse percer un méchant homme et un tyran.

Il est orgueilleux et dur, — tous ses ancêtres l'ont été; il est sombre, — son humeur naturelle devait s'aggraver dans la maison d'Auguste; il passe pour aimer le vin, — des excès passagers lui ont valu cette réputation, et sa conduite ne s'en est jamais ressentie; il aime les femmes, — jusqu'ici il n'a aimé que celles qui lui appartenaient légitimement; on pourra lui trouver d'autres défauts, — aucun ne trahit un monstre, et, s'il avait vécu sous la république, il aurait dépendu des circonstances qu'il inclinât vers le bon ou vers le mauvais génie des Claudius.

Mais il a vécu sous Auguste, auprès d'Auguste, dans son intimité, sous un joug plus particulier et plus dur. Là commencent ses souffrances et ses difformités morales. Enfant, il est en butte aux sarcasmes cruels d'un beau-père qui le hait; l'aversion qu'il ressent et qu'il faut cacher égale l'aversion qu'il inspire et qu'on ne lui cache pas. Adolescent, il est pénétré lentement par le poison de l'envie, au milieu de grandeurs qu'il touche, que sa mère lui montre et qui ne seront pas pour lui. Ceux qu'il aime sont moissonnés par la mort; la femme qu'il chérit est arrachée de ses bras par Auguste; son cœur est broyé comme sa volonté; le trouble des sens ne le console pas de l'opprobre que lui inflige Julie; le plus juste ressentiment doit être refoulé et soigneusement dissimulé; il faut qu'à la lâcheté s'ajoute l'hypocrisie. Que d'épreuves, messieurs! quelles tortures de tous les jours! quelle pression lente qui, peu à peu, incline une tête droite vers la terre et lui inflige un pli indélébile! Ajoutez les conseils de Livie, sa froide prévoyance, son machiavélisme, son parti pris de tout supporter pour l'avenir; ajoutez l'exemple d'Auguste, son immoralité, son hypocrisie et les malfaisantes leçons du contact journalier de sa politique comme de sa vie privée, et confessez que, pour résister à cette longue corruption et ne pas être avili par une telle servitude, il faut une nature au-dessus de l'ordinaire et une fierté native que trente ans de persécutions, mal déguisées sous les faveurs arrachées par Livie, n'ont pu abattre.

Pour énerver tout à fait l'âme de Tibère et le conduire au degré de bassesse qui engendre les tyrans, une suprême épreuve est nécessaire : après avoir connu la protection funeste du maître, il connaîtra ses rigueurs; après avoir gémi sous l'aile du pouvoir absolu, il tremblera loin de ce pouvoir, qui ne lui apparaîtra plus que comme un spectre terrible. Alors l'héritier des Claudius aura été anéanti avec les instincts altiers et la vigueur républicaine de sa race; il ne restera plus que le digne héritier d'Auguste.

BEULÉ.

(1) Voyez la leçon de M. Beulé sur *Julie* dans le volume de l'année dernière, p. 201.

FACULTÉ DES LETTRES DE PARIS.

PHILOSOPHIE.

COURS DE M. CARO.

Le spiritualisme et la morale indépendante (1).

V

L'école indépendante, avons-nous vu, ne peut tirer toute la morale de sa formule primitive, sans lui faire subir une série d'amendements et de transformations inattendues. Mais malgré ces amendements successifs, elle ne peut expliquer que la justice de réciprocité. Elle

(1) Suite et fin. — Voyez les numéros 4, 8 et 9, pages 58, 121 et 146.

n'explique ni la vertu, ni surtout ce qui est plus rare sans doute mais plus sublime, le don de soi-même, l'abnégation, le sacrifice. Et quand elle arrive à ces hauteurs du monde moral, elle en est réduite, si l'on ose dire, à un dilemme offensant pour la conscience de l'humanité : ou la négation du dévouement, réduit à un mouvement de la chair et du sang qui se troublent et qui s'émeuvent, ou le dévouement présenté comme une chose obligatoire, et comme la dernière et la plus haute expression de la justice.

Le système de la morale indépendante ne présente donc pas un tableau fidèle et complet de la vie morale. Il dénature et altère l'idée d'obligation. Car, ou il n'explique pas le caractère et l'origine de l'obligation, ou il place l'obligation là où elle n'est pas, amené par sa théorie du dévouement à créer, contre toute justice, un droit à l'assistance que nous ne pouvons pas accepter. Que j'aie le devoir d'assister celui qui souffre, rien de mieux; mais qu'on ait le droit d'exiger de moi l'assistance, c'est ce que personne n'acceptera. Et les sectateurs de la morale indépendante devraient l'accepter moins que personne, puisque leur premier principe est celui-ci : que la liberté de chacun se défende et se fasse respecter en respectant la liberté d'autrui. De ce principe tout négatif ne peut sortir encore une fois que la justice de l'équité, cette justice qui est ou qui n'est pas, qui n'a point différentes expressions plus hautes les unes que les autres, et qui est rigoureusement exigible, sous la garantie expresse de la contrainte juridique.

Arrivons maintenant à la dernière idée dont nous devons demander compte à la morale indépendante, l'idée de la sanction. Qu'est-ce que la sanction? Que signifie ce mot? Quels sont les faits qu'il désigne? La doctrine que nous combattons rend-elle suffisamment compte, non pas du mot, mais des faits?

Nos adversaires se prétendent les hommes du fait. Émules de la philosophie positive, ils veulent tirer des déductions logiques de faits constatés par l'expérience, et rien de plus. Nous avons donc tout au moins le droit de leur dire : si nous constatons des faits positifs en vous priant d'en tenir compte, ou expliquez-les, ou niez-les.

Or, voici un certain nombre de faits bien simples, comme tous les faits élémentaires, et que nous recueillons, pour ainsi dire, à la surface de l'expérience journalière et commune de chacun de nous.

Prenons un homme remplissant son devoir. Il est en paix avec lui-même, en paix avec les autres. Il a l'approbation de ceux qui le connaissent, il a celle de sa conscience. Enfin les conséquences de ses actions n'ont point tourné contre lui : il est heureux. Si je me trouve en présence de cette vie, que dirai-je, moi spectateur? Je dirai : tout cela est bien. Je dirai — remarquez ce mot, mot bien ordinaire, et qui vient à la bouche du premier venu, mais qui a un sens profondément philosophique, — je dirai : *tout cela est dans l'ordre.*

Je suppose au contraire que cet homme ait été méconnu, que son obéissance au devoir ait tourné contre lui, et qu'il souffre, je souffrirai moi-même de ce désaccord. Je dirai : cela est contre l'ordre ; je fais appel et me confie à une justice idéale, en vertu de laquelle, un jour ou l'autre, ce désordre accidentel sera réparé.

De même, si un homme qui a violé son devoir a su tellement tromper la justice de ses semblables, qu'il a reçu en quelque sorte une récompense de ses fautes, je serai encore troublé, révolté même; et ma conscience obstinée se refusera toujours à voir là autre chose qu'un accident : elle ne cessera de demander une réparation pour l'ordre violé.

Tirons maintenant les conséquences de ces faits. Quand je proclame ainsi qu'une chose est dans l'ordre ou n'y est pas, et que ce qui n'y est pas doit y rentrer, à qui fais-je appel? Est-ce à un Dieu vengeur? Non. Un Dieu qui se venge, un Dieu qui punit l'outrage fait à sa puissance, c'est là de l'anthropomorphisme, et nous le repoussons. Ce à quoi nous faisons appel, c'est l'ordre, qui, par la nature des choses, se répare, et dont le principe est la Raison divine, est Dieu même.

Pouquoi cela, dira-t-on? Tout simplement parce que cela est; parce que le sentiment d'une harmonie nécessaire entre la vertu et le bonheur est le sentiment dont l'humanité peut le moins se passer et se défaire. Si l'on nous pressait, nous serions sans doute comme ce père de la Compagnie de Jésus qui catéchisait un roi du Congo. Un beau jour, le sauvage, disputeur et sophiste inattendu, s'écria : Mais pourquoi tout cela? Pourquoi Dieu existe-t-il? Pourquoi existons-nous? Pourquoi y a-t-il quelque chose? Ici, bien certainement, nous serions aussi embarrassés que le missionnaire. Mais dès que les choses, dirons-nous, sont ce qu'elles sont, dès que l'humanité est ce qu'elle est, le sentiment dont nous parlons ne fait qu'un, pour ainsi dire, avec elle. Cette croyance est une des lois fondamentales de la raison humaine. Dès lors, qui ne serait frappé de cet accord? La croyance à l'ordre est une loi de ma raison. La prédominance de l'ordre est une loi de la nature des choses. L'ordre enfin est l'effet et par conséquent le signe de la puissance et de la raison divine. La raison divine s'identifie avec la raison des choses; et c'est en vertu de la même harmonie que la raison humaine pressent la raison des choses, et s'élève ainsi de la conception et de la connaissance de l'ordre jusqu'à son principe et à sa cause. Raison humaine, raison des choses et raison divine, voilà donc trois termes inséparables, voilà une harmonie indissoluble.

Dans la question qui nous occupe, cet accord nécessaire que proclame la conscience de chacun de nous, la philosophie n'a cessé de l'affirmer. Comme nous ne pouvons donner ici l'histoire de cette croyance, prenons la seulement dans Platon et dans Kant. N'est-ce point Platon qui, dans son *Gorgias*, démontrait si éloquemment et si fortement la nécessité de l'expiation, que, selon lui, le coupable même devait l'implorer

comme une médecine salutaire, et qu'après le malheur d'avoir commis une faute, il n'en était point de plus grand que de n'en pas être assez puni pour la réparer? Et Kant, que dit-il? Le souverain bien se compose de deux parties, dont l'une actuellement nous échappe. Eh bien! posons d'abord le principe, qui est l'acte vertueux. Quant à la conséquence, elle doit se produire infailliblement. Attendons-la de la vie à venir et de la justice de Dieu.

Ainsi donc l'idée de la sanction est liée à l'idée de l'ordre. Elle est liée par conséquent à l'idée de Dieu. Elle est liée à l'idée d'origine et à l'idée de fin. Quoi donc, en effet? Les choses ne changeront pas d'aspect selon que cette vie devra se suffire à elle-même, ou qu'elle sera une simple initiation à une vie plus complète et meilleure? Peu importe que je trouve en un Dieu personnel ma cause et ma fin, ou que je ne sois que l'effet du hasard, accident éphémère au sein de l'illusion infinie?

Ce sont là des lieux communs, dira-t-on. Nous n'acceptons pas ce mot quand il s'agit de la morale. Dilettantes de l'art et de la poésie, fuyez le lieu commun, quand il s'agit d'art et de poésie. Mais si vous touchez à la morale, gardez-vous bien de le proscrire : c'est le fondement immuable et nécessaire de la vie, conservez-le.

Mais les partisans de la morale indépendante, en repoussant l'idée de la sanction, nous ont donné leurs motifs. Ils n'en veulent point, disent-ils, pour plusieurs raisons. Tout d'abord, ils allèguent l'incertitude absolue de ces idées en métaphysique. L'idée de la fin, l'idée de la vie à venir, l'idée de Dieu, voilà autant d'idées dont nous ne pouvons constater la réalité en dehors de nous. Ces aspirations, il est vrai, sont naturelles à l'esprit humain. Sans doute, il est naturel à l'homme d'aspirer à « une justice générale et définitive qui répare tout ce que nos destinées comportent de douloureux et de stérile, toutes leurs misères, leurs impuissances et leurs avortements..... Il est naturel à l'homme de transporter dans l'infini des mondes l'infini du bien que sa conscience lui a révélé. » Cela est naturel, mais cela est extra-scientifique.

Voilà le premier motif de nos adversaires. A cela nous avons le droit de dire : Que faites-vous de cette aspiration naturelle et persistante? Cela est un fait, que vous ne pouvez point supprimer. Cela, dites-vous, est naturel. Mais pourquoi, sinon parce que la raison humaine est ainsi faite, et que les lois de la raison traduisent et expriment les lois mêmes des choses?

Mais ce n'est point là le seul motif qui porte la morale indépendante à repousser l'idée de la sanction. Du fait de ces aspirations, elle ne veut tirer aucune conséquence, parce que l'incertitude qu'elle signale est salutaire, et qu'elle est une condition nécessaire du désintéressement et de la vertu.

Ici est la citadelle la plus forte du système : et ici s'accuse encore cette honorable ressemblance avec le stoïcisme que nous avons déjà signalée.

D'ailleurs, il y a dans cette assertion une part de vérité. La vraie moralité ne dérive que de la raison pure et de la nécessité comprise et acceptée de l'ordre moral, sans mobile intéressé de crainte ou d'espérance. Mais cela est-il incompatible avec la foi religieuse ou avec les doctrines métaphysiques que nous professons? Deux souvenirs vont nous faciliter la réponse.

De tout temps, la morale catholique a distingué et scrupuleusement défini deux formes du repentir : la contrition, qui en est la forme la plus parfaite et qui naît en nous de l'amour de Dieu ou de la justice, car Dieu, pour le catholique, est le principe vivant de la justice; l'attrition, qui en est la forme, pour ainsi dire, inférieure et qui nous est inspirée par la crainte des châtiments éternels.

Prenons d'autre part le dogmatisme philosophique le plus pur, celui de Kant. Qui plus que lui exige le désintéressement de la vertu? Surveillez si bien, nous dit-il, vos déterminations morales, qu'il n'y entre à aucun degré la moindre considération de votre intérêt personnel, pas même le souci de la vie à venir, pas même le désir de mériter l'approbation de votre conscience. De là ce mot charmant d'un disciple illustre de Kant, qui raillait finement et doucement la pensée de son maître : « J'ai du plaisir à obliger mes amis, disait Schiller, cela m'inquiète; j'ai bien peur de n'être plus vertueux. »

Telles étaient les doctrines de Kant, et l'on sait néanmoins comment il revendiquait la sanction de la vie à venir comme l'indispensable complément de la morale. C'est qu'en effet, malgré la concession que nous avons faite, la sanction n'en demeure pas moins utile à trois points de vue :

1° Au point de vue de la vérité; car ce fait, s'il est vrai, complète l'idée que nous devons nous faire de la vie humaine : il lui donne son véritable sens, en lui indiquant son but et sa fin. Or, la vérité ne peut pas ne pas avoir une puissance bienfaisante, et nous ne saurions nous dispenser de la reconnaître et de la proclamer.

2° A l'homme vertueux lui-même, qui agit avec désintéressement, pourquoi interdiriez-vous de chercher quelles sont les perspectives de la vie humaine, et si elle a, oui ou non, l'infini pour horizon? « La morale, dites-vous, doit fonder le code des droits et des devoirs sur la dignité la plus haute. » Mais cette dignité, lui est-il indifférent que l'homme n'ait absolument son origine et sa fin que dans la matière, ou qu'il soit comme le collaborateur d'un ordre établi par une intelligence infinie? Autre chose est de trafiquer de sa vertu pour en retirer un bénéfice, autre chose est de s'entretenir dans la contemplation idéale de la hauteur de sa destinée. L'existence de la sanction qui nous montre Dieu associé à l'homme n'enlève point à celui-ci son désintéressement; elle relève encore et fortifie cette dignité dont vous parlez.

3° Enfin il est un dernier mérite que la sanction peut

avoir et qu'il ne faut point mépriser : c'est son efficacité sociale. La crainte et l'espérance, nous le voulons bien, ne font ni une moralité ni une vertu; mais autre chose est d'être vertueux, autre chose est de ne pas commettre de crime. Or, si l'idée de la sanction ne rend pas vertueux, elle peut arrêter du moins le bras d'un criminel. Ne sachez à celui-ci aucun gré de sa conversion intéressée et calculée, il n'en est pas moins vrai que la société saura gré à l'idée qui lui assure sa sécurité.

Voulons-nous dire par là qu'il faut assurer à tout prix l'ordre social? Loin de nous une pareille idée. Rien d'efficace ne saurait être fondé sur la chimère et sur le mensonge. Si nous nous plaisons à constater l'influence salutaire qu'exerce au profit de l'humanité l'idée de la sanction, c'est que nous croyons à la vérité profonde de cette idée, qui rattache l'homme à sa véritable origine et à sa véritable fin.

L'école de la morale indépendante admet toutefois une sanction. Mais fidèle sur ce point à son principe, elle ne veut pour sanction qu'un fait purement humain; et ce fait, c'est le sentiment de paix intérieure ou de malaise que nous éprouvons après avoir agi, et qui n'est qu'une suite de la dignité satisfaite ou blessée.

Cette sanction, nous l'avons reconnu nous-mêmes; elle est réelle, mais est-elle suffisante? Est-elle proportionnée, soit à la vertu, soit au crime? Chose bizarre, ce sont les consciences les plus délicates que cette sanction frappe sans pitié; ce sont les consciences endurcies qu'elle épargne le plus. C'est là où elle est le moins nécessaire qu'elle apparaît en quelque sorte avec toute son énergie et sa vertu. Là où elle devrait se faire sentir le plus vivement, elle est absente.

Acceptons-la, néanmoins. Si elle n'est pas suffisante, elle constitue déjà pour nous un enseignement précieux. Et que veut dire, en effet, ce retentissement dans nos consciences de l'ordre respecté ou violé? Qu'implique-t-il, sinon une harmonie préétablie entre les lois de l'ordre universel et les lois de ma sensibilité?

Mais nos adversaires ne voudront point tirer de pareilles conclusions. Ils ne sortent point de ce fait : la liberté se respectant elle-même et récompensant par cela seul, et se suffisant ainsi à elle-même. D'où venons-nous? où allons-nous? Peu importe. Nous existons, et, avec notre existence indépendante, nous sentons notre propre dignité. Tout est là, disent-ils, et cela seul nous importe.

Pour nous, nous l'avons déjà dit, ces doctrines ressemblent par bien des points au stoïcisme, et nous pensons que les représentants de l'école nouvelle se tiendront pour honorés de cette comparaison. Oui, l'école stoïcienne fut, à une certaine époque, l'inexpugnable et inviolable asile de la dignité humaine et de la vertu. Repliée sur elle-même, cette fière et farouche vertu n'attendait rien que d'elle-même; et nous nous plaisons à en saluer la grandeur austère et touchante dans ses héroïques représentants. Mais si nous arrivons, et l'histoire nous y conduit bien vite, aux derniers jours de l'école, qu'y a-t-il de plus triste que cette pensée s'isolant, se concentrant en elle seule, ne s'attachant à aucun principe extérieur à elle, ne voyant plus dans la vie humaine comme dans l'univers que des sujets de découragement? C'est plus que le désenchantement; c'est plus que la mélancolie et la tristesse; c'est presque le désespoir, amené par le sentiment d'une impuissance profonde et incurable. Ah! sans doute, nous admirons et nous vénérons d'autant plus les hommes d'élite qui ont su conserver leur âme libre et pure, et marcher droit dans cette nuit profonde après avoir perdu toute espérance. Mais de pareilles doctrines seraient dangereuses si elles aspiraient à gouverner l'humanité. Quelques âmes fortement trempées peuvent lutter contre le découragement et puiser même dans ces contemplations attristées quelque vertu qui les élève au-dessus des passions vulgaires; mais l'humanité qui agit, qui travaille, qui marche en avant, qui aspire à transformer tout autour d'elle, l'humanité ne s'accommoderait pas d'un pareil désenchantement ni d'une pareille incertitude. Elle veut savoir d'où elle vient et où elle va.

VII

Nous arrivons au terme de cette discussion, où nous avons soutenu, contre l'école de la morale indépendante, que la morale ne saurait être isolée de la métaphysique. Il est temps de nous résumer et de conclure.

Toutefois, il importe de fixer rigoureusement le sens d'un mot que nous avons employé sans en donner, pour la circonstance, une définition particulière, et que nos adversaires, à en juger par leur polémique la plus récente, paraissent entendre tout autrement qu'il l'a été dans la suite de ce cours. Qu'est-ce donc que la métaphysique? Qu'est-ce qui constitue pour nous la nature propre des recherches et des problèmes métaphysiques? Nous l'avons dit, la morale est comme enveloppée, non point par tel ou tel système métaphysique, mais par un ensemble de doctrines impliquant des problèmes métaphysiques franchement abordés, franchement résolus. Eh bien! quel est donc le point précis où ces questions s'imposent à la raison, et par là à la science humaine tout entière? Quelle est la nature de ces questions?

Les sectateurs de la morale indépendante présentent à leurs lecteurs une image de la métaphysique qui leur donnerait immédiatement gain de cause, si cette image était fidèle. A les en croire, le métaphysicien, c'est l'homme qui s'installe au sein de l'absolu, et qui là, gouvernant à sa fantaisie tout un monde d'abstractions réalisées, déduit de ses conceptions *à priori* le système entier des sciences humaines, imposant pour ainsi dire ses inflexibles déductions à la réalité, qu'il n'observe point et ne connaît point.

Nous serions ce métaphysicien si, comme un spino-

ziste, nous éliminions toute connaissance expérimentale, pour nous attacher à une seule idée conçue *à priori* l'idée de substance; si, faisant sortir de cette idée de substance l'idée d'attribut, de l'idée d'attribut l'idée de mode, et ainsi de suite, nous déduisions d'une conception rationnelle unique toute philosophie et toute science.

Nous pratiquerions encore cette même méthode depuis longtemps condamnée, si par exemple nous débutions par poser l'idée de la finalité; si, après avoir affirmé que tout a une fin et après avoir dit quelle est en général la fin, le but de toutes choses, nous cherchions à tout expliquer *à priori* en ramenant tout à cette même idée, depuis les phénomènes cosmiques et l'évolution de la vie dans les êtres organisés jusqu'aux moindres faits du monde moral.

Cette méthode, qui est la méthode transcendante, *à priori*, assurément nous ne la pratiquons guère, et ce n'est point là, tant s'en faut, la métaphysique telle que nous l'entendons.

La métaphysique, telle que nous l'entendons et telle que nous l'enseignons, s'accorde avec les scrupules les plus jaloux et avec les exigences les plus inflexibles de la méthode expérimentale. En effet, ce n'est autre chose que cet ordre de questions inévitables qui se posent à l'esprit humain là où se tait la science positive, là où s'arrêtent les moyens d'investigation qui constituent sa méthode. Ainsi, nous n'empiétons pas sur la science, nous la laissons souveraine maîtresse dans son domaine; quand elle parle, nous l'écoutons, et nous recueillons ses réponses. Mais quand elle cesse de nous parler, quand nous voyons que, sur un certain nombre de points, elle a provoqué ou surexcité en nous une curiosité qu'elle déclare ne vouloir ni ne pouvoir jamais satisfaire, c'est alors que nous, métaphysiciens, nous cherchons. Seulement, avouons-le, nous ne sommes point de ceux qui ne cherchent pas pour trouver; nous avons l'espérance de trouver, et nous croyons que si c'est une loi pour la raison humaine de chercher la vérité, c'est aussi une loi pour elle de la trouver tôt ou tard.

Examinons quelques-unes de ces questions, et montrons à quel point de la science elles se posent à nous.

Oui ou non, demanderons-nous à nos adversaires, la science humaine ne peut-elle avoir pour objet que des phénomènes et des rapports de phénomènes? Si vous le croyez, dites-le : mais alors nous savons quel nom vous devez porter. Ne le cachez pas, vous êtes des positivistes. Si vous croyez le contraire, alors abordez avec nous ces questions, qui commencent la métaphysique: Y a-t-il des êtres distincts des phénomènes? Y a-t-il des substances? Y a-t-il des causes distinctes des conditions d'existence des phénomènes? En un mot, sous les faits qui apparaissent et qui se succèdent, liés entre eux par des rapports mutuels, y a-t-il des substances et des causes? Voilà une première question métaphysique.

En voici une seconde. Le physiologiste étudie et définit les conditions physico-chimiques de la vie; mais la vie elle-même, qu'est-elle? Il est des savants qui, dans une ambition secrète et inavouée, caressent, dit-on, l'idée qu'ils mettront la main un jour ou l'autre sur le mystère de la vie. C'est une ambition que, dans l'état actuel de la science surtout, nous avons le droit d'appeler chimérique. Le plus illustre physiologiste de notre époque, M. Claude Bernard, reconnaît comme « une idée directrice de l'évolution vitale. » Mais cette idée, c'est déjà une *cause sourde*, qui ne répond plus à la question de l'expérimentateur. Aller à elle, c'est déjà faire de la métaphysique. Il y a là, dira-t-on, quelque chose d'irréductible : oui, mais à quoi? Aux expériences du physiologiste, aux faits et aux lois de la physique et de la chimie. En s'emparant de ce fait que vous déclarez irréductible pour vos procédés et vos méthodes, le métaphysicien ne s'inscrit pas en faux contre les découvertes scientifiques : il s'appuie sur elles, au contraire, mais il les continue.

La métaphysique apparaît donc là où se manifeste à l'esprit humain l'action d'une cause qu'on ne peut ni peser ni mesurer. Elle apparaît là où commence la pensée, là où nous trouvons une idée claire, concevant l'essence nécessaire d'une figure de géométrie, là où apparaît la liberté.

Les sectateurs de la morale indépendante disent : « Nous admettons la liberté, mais comme un fait, sans la rattacher à un *substratum* quelconque ; nous n'avons pas à nous demander si l'homme est esprit ou matière : nous constatons qu'il est libre, et cela nous suffit. » Mais, oui ou non, admettez-vous un ordre nouveau de phénomènes distincts des phénomènes matériels? Par cela seul que vous reconnaissez que l'homme est libre, vous sortez de cet ordre de faits, où voudraient nous enfermer certains représentants de la science positive; vous n'êtes donc plus avec eux : et ici encore vous abordez les questions métaphysiques.

C'est un autre problème et des plus grands, que celui des origines et des fins. Or, il est insoluble pour la science positive. Et cependant la science positive elle-même, oubliant et ses anathèmes et sa propre incompétence, l'aborde et le résout à sa façon. Que fait le matérialisme, quand il réduit l'origine et la fin de toutes choses à ces deux éléments: l'atome absolu mis en mouvement par une force éternelle? Il sort de son domaine et des conditions que lui impose la nature même de ses études. La science positive, qu'il a la prétention de représenter, ne se propose en effet que ce seul but: la connaissance de l'ordre de choses actuel. Le matérialisme résout donc à sa manière, en usurpant le patronage de la science, une question qui n'est pas de son ressort. Cette question, c'est à la métaphysique de l'aborder et d'essayer de la résoudre.

Nous voyons ainsi s'agrandir et se préciser tout à la fois le vrai domaine de la métaphysique. Ajoutons-y les idées mêmes de la raison. N'est-ce pas en effet toute une

métaphysique implicite que nous portons en germe dans chacune de ces idées nécessaires, universelles, que nous trouvons en nous et hors de nous, inscrites au fond de notre conscience et réalisées dans l'univers? Quand nous recueillons, soit du spectacle du monde, soit des enseignements intérieurs de la pensée, la révélation de ces idées maîtresses qui nous dominent dans la vie comme dans la science, nous nous surprenons à les appeler divines. Qu'est-ce à dire? Ont-elles donc une existence indépendante dans je ne sais quel ciel intelligible, d'où elles gouvernent les choses? Non. Ce sont les types immortels, ce sont les exemplaires vivants d'après lesquels a été conçu et réalisé l'ordre du monde, fragments épars et incomplétement saisis de la pensée de Dieu. Sans doute, nous ne pouvons pas toujours en retrouver ni la vérité ni la grandeur sous les faits relatifs et changeants qui les recouvrent; mais nous savons qu'elles forment un ensemble, que cet ensemble est la loi même de la création, et que, si nous ne connaissons que certains termes du problème, ce problème a sa solution dans la raison divine.

A cette théorie on fait une objection. Ces idées, nous dit-on, sans doute elles existent : nous les trouvons en nous-mêmes ; mais ce sont ou des généralisations de faits empiriques, ou des formes variées de la *catégorie de l'absolu*, c'est-à-dire des applications de cette loi inhérente à l'esprit humain et qui le force à remonter en tout jusqu'à l'affirmation de quelque chose d'absolu. C'est là une loi que nous pouvons bien constater et appliquer, puisque c'est une nécessité de la constitution actuelle de notre entendement. Mais réaliser cet absolu en dehors de nous, c'est là proprement de la métaphysique, et c'est là que commence la chimère.

Ceux qui nous font cette objection, on le voit, traitent les idées de la raison, en général, comme certains philosophes traitent l'idée de Dieu. L'idée de Dieu, nous disent ces derniers, nous ne la nions pas; tant s'en faut! C'est l'idée qui porte en elle tout ce qui relève et ennoblit l'humanité : l'idéal, la justice, etc.; mais nous ne voyons là que des conceptions de notre raison; elles n'ont de réalité qu'au sein de notre intelligence.

A ces philosophes, à ces savants, nous répondrons : Mais s'il est vrai, comme vous le proclamez vous-mêmes, que ma raison ne puisse opérer sans concevoir cet absolu, absolu de vérité, absolu de justice, qui donc a imposé cette forme et cette loi à ma raison? Kant, vous le savez, après avoir fait des idées de la raison pure autant de formes subjectives de notre entendement actuel, n'a pu se résigner à ce scepticisme en arrivant à la morale. Cette loi imposée à l'humanité et acceptée par elle, cet « infini de justice » dont vous parlez, l'ont conduit jusqu'à un infini réel, jusqu'à Dieu. Eh bien! nous acceptons cette idée de Kant, mais en l'élargissant, car nous ne pouvons séparer en deux notre intelligence. Nous croyons donc qu'il y a une solidarité profonde et une harmonie préétablie entre ces trois termes: la raison humaine, guidée par certaines prédispositions, éclairée par une lumière naturelle et déchiffrant, çà et là, l'ordre du monde, qu'elle sait, *à priori*, devoir être réalisé d'une manière ou d'une autre; cet ordre réclamé, pour ainsi dire, par notre raison et constaté par la science, servant d'intermédiaire entre l'homme et Dieu; l'homme, enfin, s'élevant jusqu'à la raison divine, voilà trois termes, encore une fois, que l'on ne peut pas séparer : ordre pressenti par la raison humaine, ordre réalisé dans le monde, ordre conçu et établi par la raison divine.

Tout cela, pour nous, est réellement absolu; tout cela est vrai, même en dehors des conditions actuelles où se meut notre intelligence imparfaite et éphémère. S'il est d'autres corps que ceux que la science nous a révélés, ils se meuvent, soyez-en sûrs, en vertu des mêmes attractions; s'il est d'autres esprits que les nôtres, ils n'ont ni une autre géométrie, ni une autre morale que la nôtre; nos vérités sont les leurs.

Ainsi, en définitive, la métaphysique a des questions à elle, qu'elle résout avec une méthode à elle, et elle trouve des vérités certaines; elle s'élève à la connaissance des causes qui ne peuvent se réduire au pur déterminisme des sciences positives, et à la connaissance des principes qui ne peuvent être expliqués par la généralisation des faits d'expérience.

Quelle est la conséquence de cette analyse, au point de vue qui nous occupe? C'est que la morale ne peut, comme nous l'avons démontré, se constituer en dehors des problèmes métaphysiques.

Nous avons accordé à la morale indépendante que certaines sciences pouvaient, à la vérité, se constituer à part, et se développer dans une pleine indépendance. Telles sont la géométrie, les sciences physiques et naturelles, et même quelques sciences morales comme l'économie politique et le droit positif, que nous n'avons pas besoin sans doute de distinguer ici de la morale proprement dite. Il peut y avoir, sans doute, une métaphysique de la géométrie, une métaphysique de la physique. Il y en a eu, ou du moins de louables essais ont été tentés dans cet ordre d'idées. Mais la géométrie et la physique, bien que suscitant dans les esprits certaines questions métaphysiques, ne traitent, pour leur compte, aucune question de cette nature, et elles peuvent se construire, en outre, sans le moindre mélange d'idées métaphysiques.

Mais pourquoi? Parce que ces sciences ne sont que des sciences de rapports. Les faits de la physique ne sont que les expressions diverses des rapports et des relations déterminées qui existent entre les corps. Un corps complétement isolé et sans rapports avec un autre, cela ne peut se concevoir, cela est absurde. Un corps fût-il considéré seul, il est au moins composé de deux molécules. Le phénomène qui se passera en lui résultera du rapport des deux molécules, et le physicien qui l'étudiera ne fera qu'enregistrer ce rapport même. Quant au mathé-

maticien, ce sont aussi des rapports qu'il étudie, non plus des rapports sensibles et palpables, mais des rapports conçus dans l'esprit entre les figures, les nombres et les lignes. Mais l'un et l'autre peuvent étudier et constater les rapports des choses sans se préoccuper en aucune façon de l'essence des choses, de leur origine et de leur fin.

La morale n'en est pas là. Vous ne pouvez dégager la loi des actions humaines sans connaître l'essence, l'origine et la fin de la nature humaine.

Et en effet, nous l'avons montré, vous ne pouvez constituer la science de la morale : 1° sans avoir analysé la liberté; 2° sans avoir analysé l'idée de la loi qui régit cette liberté; 3° sans avoir analysé les sanctions qui sont les signes de l'accomplissement de la loi. Toutes les questions qui s'imposent à nous dans cette triple étude, nous les avons indiquées, et nous avons essayé de faire voir comment on ne pouvait les écarter. L'homme est-il un pur accident éphémère au sein d'une illusion immense? est-il le résultat extraordinaire d'une combinaison imprévue d'atomes? Dites-nous-le; car, pour porter vaillamment le fardeau si lourd de la responsabilité, je tiens à le savoir. Le doute même, ne craignons pas de le dire, briserait les forces de l'humanité. L'humanité pratique le devoir; pour le pratiquer, elle lutte péniblement tous les jours, mais à une condition, c'est qu'elle ne consume pas son énergie dans une lutte stérile et sans objet, et que l'ordre moral à l'établissement duquel elle travaille soit une réalité. Or, il ne peut être une réalité que si tout peut se rattacher à une fin éternellement conçue par une suprême intelligence, fin à laquelle, dès son origine, le monde a été destiné.

On voit donc bien clairement comment l'idée de Dieu apparaît nécessairement dans la morale; on voit à quel point précis elle apparaît, et quel rôle nécessaire elle vient y jouer.

Nous ne partons point de Dieu pour venir à l'homme. Ce n'est point de l'idée de Dieu que nous tirons l'idée du devoir : nous partons de l'idée de l'homme et de l'idée du devoir pour nous élever jusqu'à Dieu.

Mais ici la morale, qu'on nous permette de le dire, s'humanise et s'attendrit. Ce n'est plus une voix abstraite et impersonnelle qui nous commande. L'amour de la justice se confond avec l'amour de Dieu. Nous ne perdons point notre énergie, et nous y gagnons quelque chose qui rend notre justice plus tendre; et ici disons, puisqu'on nous l'a demandé, ce que nous entendons par la justice.

La justice a plusieurs degrés. S'il s'agit de la justice d'équité et de réciprocité, nous dirons à la morale indépendante : Nous n'avons pas de formule nouvelle à vous donner, nous acceptons la vôtre, qui est celle de Kant, et nous n'avons rien à y changer. Mais s'il s'agit de la justice que, faute d'un mot meilleur, nous avons appelée la justice d'expansion, d'action, de coopération, où allons-nous en chercher le principe? Ce n'est plus seulement dans le fait positif que nous avons reconnu et analysé de concert avec vous; c'est dans ces conceptions métaphysiques que vous repoussez. A la hauteur où elles nous portent, mais là seulement, nous apercevons enfin l'étroite solidarité qui lie tous les membres de l'humanité, car tous les hommes ont une même origine et une même fin. La conscience de notre liberté individuelle, autonome, nous tient, pour ainsi dire, en respect l'un devant l'autre, parce que nous nous sentons armés l'un contre l'autre d'un droit inviolable. Cette solidarité seule nous rapproche et nous associe, et c'est elle qui apporte dans le monde moral cet élément nouveau, la fraternité. Nous concevons, en effet, comment nous devons tous travailler, en confondant nos efforts, à l'exécution d'un plan supérieur, éternellement conçu par une intelligence et une sagesse infinies. Nous savons que nous sommes tous ensemble les collaborateurs de l'ordre moral, et nous avons le courage de nous sacrifier, non pas à un homme, ou à une idée, mais à l'ordre moral lui-même, que la métaphysique nous révèle, en même temps qu'elle nous fait trouver en Dieu, qui en est le principe, notre origine commune et notre immortelle destinée.

Rédigé, avec l'approbation de M. Caro,
par Henri JOLY,
agrégé de philosophie.

VARIÉTÉS.

Un lycée de jeunes filles en Amérique.

John Bull et son cousin Jonathan sont gens pratiques. Chez eux, une idée nouvelle, une utopie, cherche à s'établir, non par des raisons, mais par des actes : si elle est emportée au vent de la vie, on n'en parle plus; mais si elle jette des racines et s'affirme par son application même, on est alors forcé de compter avec elle. La question des femmes en est un exemple. Chez nous, des philosophes viennent de temps à autre prêcher l'égalité des sexes devant la loi et devant le scrutin; on les laisse dire, on les plaisante, et le monde va son chemin. Chez les Anglo-Saxons, cette question est posée en fait, elle gagne chaque jour du terrain, et le sexe masculin pourrait bien un jour perdre l'hégémonie.

Les femmes, en effet, envahissent les fonctions réservées jusqu'ici aux hommes. Les *doctoresses* en médecine sont chose commune en Amérique, et elles commencent à s'implanter chez nos voisins d'outre-Manche. Une association existe à Londres, *Female Medical Association*, pour faciliter aux jeunes filles de la classe moyenne l'étude de la médecine; elle appelle et accélère le jour où la santé des femmes sera entre les mains de médecins de leur sexe. Ces Anglais sont étrangement scrupuleux! Voilà qui rendra désormais impossible l'intrigue de l'*Amour médecin*. Arnolphe, Bartholo et tous les jaloux de l'ancien répertoire seront contents. En Amérique, les femmes commencent à plaider, assurent quelques journaux. Si elles sortent de la vie domestique pour envahir des fonctions que remplissaient d'ordinaire des hommes, pourquoi n'auraient-

elles pas accès au scrutin, aussi bien que l'ouvrier, disent-elles en Angleterre, aussi bien que le nègre, disent-elles en Amérique? Une pétition, envoyée à la Chambre des Communes de Londres pour demander l'extension des droits politiques aux femmes, fut appuyée, le 20 mars 1867, par soixante-treize membres, parmi lesquels l'illustre philosophe M. Stuart Mill. Aux États-Unis d'Amérique, une Association qui compte dans son sein plusieurs sénateurs demande l'exercice des droits politiques pour la femme. Plus d'un membre de cette *American equal rights Association* n'a sans doute d'autre but que de contrebalancer le suffrage des nègres par celui des femmes; mais ces différentes tactiques se confondant, la cause qu'ils défendent pourra peut-être l'emporter. Il ne faudra pas trop nous en étonner. La femme américaine se mêle activement à la vie sociale. Nulle part la différence n'a été moins accentuée entre l'homme et la femme qu'aux États-Unis, et si jamais on arrive à supprimer les sexes, nous en recevrons la nouvelle par un télégramme de New-York.

Voici une autre preuve de cette émancipation du sexe féminin aux États-Unis : c'est la création d'un collége de jeunes filles dans l'État de New-York, s'il faut en croire le *Magazin für die Literatur des Auslandes* de Berlin. L'instruction des jeunes filles n'est certes pas négligée en Amérique. Dans les écoles du dimanche, nombre de jeunes filles répandent à leur tour l'instruction qu'elles ont reçue ; ce sont des faits que chacun sait, grâce au *Paris en Amérique* de M. Laboulaye. Mais ce que quelques-uns prétendent leur donner aujourd'hui, c'est une instruction qui ne le cède en rien à celle de leurs frères.

Un homme, du moins, s'est rencontré qui pensait ainsi ; il s'appelle Vassar, et a donné son nom au collége. Le *Collége Vassar* est situé près de New-York, à Poughkeepsie, sur l'Hudson ; il peut recevoir quatre cents pensionnaires; il contient non pas seulement laboratoires de chimie, galeries d'histoire naturelle, mais même observatoire et manége d'équitation. Le collége a son parc, son potager et fabrique son gaz. Une doctoresse en médecine est attachée à la maison. Cette fantaisie humanitaire a coûté à M. Vassar la bagatelle d'un demi-million de dollars.

Les jeunes filles ne sont pas reçues avant l'âge de quinze ans et elles doivent faire preuve de connaissances déjà acquises en arithmétique, géographie, histoire nationale et grammaire anglaise. Le cours est de quatre années, ainsi divisé :

Première année : Lecture de l'*Énéide* de Virgile, étude de la prosodie latine, géométrie, botanique, zoologie, langues vivantes.

Deuxième année : Lecture des discours de Cicéron et de Tite-Live, trigonométrie, physiologie, hygiène, histoire moderne.

Troisième année : Lecture d'Horace et de Tacite, astronomie, minéralogie, géologie, logique, dissertations.

Quatrième année : Théologie naturelle, preuves du christianisme.

Les jeunes filles qui ont suivi avec succès le cours entier reçoivent le grade de *bachelières*. A côté du cours régulier, des cours spéciaux sont faits pour celles qui désirent seulement compléter leur éducation sur un point ou sur un autre. Quarante professeurs, appartenant à l'un et à l'autre sexe, donnent l'enseignement et avaient, l'an dernier, trois cent quatre-vingt-six élèves.

Nous laissons au journal allemand que nous avons cité la responsabilité de ces détails. Pourtant, dans son développement hâtif et désordonné, la civilisation américaine nous a habitués à l'étrange. On pourrait dire aujourd'hui de l'Amérique ce que les anciens disaient de l'Afrique : *Ex America semper aliquid novi.* Et quand on voit les Yankees, poussés par l'amour de l'aventure, agités par la fièvre de la spéculation, vivre à la vapeur, on aurait lieu de s'étonner si leurs femmes restaient tranquilles, indifférentes, en dehors du mouvement rapide de la société du Nouveau Monde. La femme du Yankee doit être faite à son image. J'estime qu'on n'enviera guère à l'État de New-York son collége de Pougkeepsie, et que l'entreprise aurait chez nous peu de succès, dût M. Vassar mettre ses millions aux ordres de M. Pierre Leroux. M. Duruy est mieux inspiré quand il dit, — nous donnons le sens, sinon la teneur de ses paroles : — Laissez les roses aux rosiers et les filles à leurs mères !

HENRI GAIDOZ.

BULLETIN DES COURS.

Le XVIIIe siècle en Angleterre et en France.

Voici quelques extraits de la leçon par laquelle M. Émile Gebhart a ouvert son cours de littérature étrangère à la Faculté des lettres de Nancy :

Depuis l'avénement de Guillaume d'Orange, les lettres anglaises s'étaient engagées dans une voie nouvelle et originale. Elles y avancèrent résolûment et régulièrement, avec une logique spontanée et une inspiration dominante qui font l'unité de ce siècle littéraire. Malgré les différences des formes, du goût et du génie, il y a une parenté certaine entre Swift et Fiedling, entre Sterne et Addison, et toute cette littérature satirique, sentimentale et sceptique, aboutit naturellement à lord Byron, qui achève le XVIIIe siècle anglais, comme chez nous Alfred de Musset et Chateaubriand continuent Voltaire et J. J. Rousseau.

Il y a presque toujours, dans un siècle littéraire, quelque œuvre capitale où apparaissent, avec une plus vive saillie, les qualités et les défauts des esprits contemporains, et où se dévoile le sentiment particulier ou inconscient qu'une ou plusieurs générations d'écrivains se sont formé de la vie et de la société, de la dignité et de la vertu de leurs semblables. Cette œuvre n'a pas manqué à l'Angleterre du XVIIIe siècle. Ce sont les *Voyages de Gulliver*, caricature et diffamation de la nature humaine, effroyable démenti jeté à la *République* de Platon et aux rêveries généreuses de tous les sages qui ont cru à la justice et à la science, qui ont imaginé une constitution idéale de l'humanité et salué le règne à venir de la vérité et du droit. Jamais artiste ne s'est plus tristement complu et réjoui dans la laideur ; jamais moraliste n'a plus brutalement arraché nos illusions ni étalé à une lumière plus impitoyable les ridicules et les convoitises basses du troupeau humain, la méchanceté et les folies de ceux qui mènent le troupeau. A Lilliput, le roi prend pour ministres les plus habiles sauteurs de corde. A Laputa, s'il donne audience, on s'y présente en rampant sur le ventre et en léchant la poussière du parquet. « Il se persuade, dit Swift, que son trône ne peut subsister sans corruption, parce que cette humeur courageuse, indo-

cile et fière, que la vertu inspire à l'homme, est une entrave perpétuelle aux affaires publiques. » Les hommes, pour Swift, ne sont autres que ces horribles *Yahous*, qu'il peint plus difformes que les singes, qui s'étranglent entre eux pour une pierre brillante ou une vache morte, qui se vautrent dans la fange et se gorgent de chair pourrie.

La profonde poésie a manqué à tous les écrivains de ce grand siècle. Aussi l'Angleterre et l'Europe en accueillirent-elles avec admiration le réveil dans les vers splendides de lord Byron. On écouta longtemps cette mélodie mélancolique et railleuse où éclatait parfois la lamentation sinistre du désespoir. On savait bien que tous ces personnages, Childe-Harold, Don Juan, Lara, Manfred, étaient Byron lui-même. On s'étonnait de leur roideur, de leur orgueil, de leur ironie terrible et du mépris superbe qu'ils portaient à l'humanité. Il sembla que le soldat de Missolonghi, à qui répondaient déjà les voix de Lamartine, de Giacomo Leopardi et du jeune Henri Heine, avait été le précurseur d'une nouvelle ère poétique. Mais son école fut éphémère. Byron appartenait autant au passé qu'à l'avenir. Il n'ignorait pas les fortes affinités de son génie avec celui des écrivains éminents de l'Angleterre au XVIIIe siècle. « Je présume, écrivait-il, que je finirai comme Swift, c'est-à-dire que je mourrai d'abord par la tête... » Par la tête, vous entendez, et non par le cœur. « Ma joie, dit Manfred, était de regarder la fuite des feuilles mortes, lorsque les vents d'automne chantaient leur chant du soir; c'étaient là mes passe-temps, et surtout d'être seul; car si les créatures de l'espèce dont j'étais, avec dégoût d'en être, me croisaient dans mon sentier, je me sentais dégradé et retombé jusqu'à elles. » Ainsi pensait Childe-Harold, le héros préféré du poëte. « Harold, dit-il, s'était reconnu le plus impropre des hommes à vivre dans le troupeau des hommes..., incapable de plier ses pensées..., refusant de livrer le gouvernement de son esprit à des âmes contre lesquelles la sienne se révoltait, fier jusque dans un désespoir qui savait trouver une vie en lui-même, et respirer en dehors de l'humanité ! »

Ce mot sombre de lord Byron eût fait quelque scandale parmi nos grands écrivains français du XVIIIe siècle. Car rien ne fut plus contraire à leur nature que la rêverie égoïste et dédaigneuse. La misanthropie et la sauvagerie de Rousseau parurent singulières à ses contemporains. Ceux-ci, Voltaire et les encyclopédistes, affirmaient que la destination de l'homme est l'action. « L'homme, dit Voltaire, est né pour l'action, comme le feu tend en haut, la pierre en bas. N'être point occupé, ou ne pas exister, c'est même chose. » Et Vauvenargues : « Blâmer l'activité, c'est blâmer la nature...; agir n'est autre chose que produire : qui condamne l'activité condamne la fécondité. Chaque action est un nouvel être qui commence ce qui n'était pas. » Mais l'action, obligatoire, est libre à la fois. « La liberté dans l'homme, dit Voltaire, est la santé de l'âme. » « Au nom de l'humanité, écrivait-il à Frédéric, daignez penser que l'homme est libre. » Enfin l'action doit être bienfaisante. Vauvenargues déclare que l'homme, si malheureux qu'il soit, n'en ressent que mieux les maux de ses semblables, « comme si, dit-il, c'était sa faute qu'il y eût des hommes plus malheureux encore. Sa générosité s'accuse de tous les maux du genre humain ».

Voltaire protesta contre l'esclavage, dans ce temps où était morte de douleur la charmante Aïssé, que notre ambassadeur à Constantinople avait achetée en Orient et qu'il traita en esclave à Paris. Candide, arrivant à Surinam, rencontre un nègre étendu à terre ; il lui manquait la jambe gauche et la main droite. « Eh ! mon Dieu, lui dit Candide en hollandais, que fais-tu là, mon ami, dans l'état horrible où je te vois ? — J'attends mon maître, M. Vanderdendur, le fameux négociant, répondit le nègre. — Est-ce M. Venderdendur, dit Candide, qui t'a traité ainsi ? — Oui, monsieur, dit le nègre, c'est l'usage. On nous donne un caleçon de toile pour tout vêtement deux fois l'année. Quand nous travaillons aux sucreries et que la meule nous attrape le doigt, on nous coupe la main. Quand nous voulons nous enfuir, on nous coupe la jambe : je me suis trouvé dans les deux cas. C'est à ce prix que vous mangez du sucre en Europe. Cependant, lorsque ma mère me vendit dix écus patagons sur la côte de Guinée, elle me disait : « Mon cher enfant, bénis nos fétiches, adore-les toujours, ils te feront vivre heureux ; tu as l'honneur d'être esclave de nos seigneurs les blancs, et tu fais par là la fortune de ton père et de ta mère. » Hélas ! je ne sais pas si j'ai fait leur fortune, mais ils n'ont pas fait la mienne. Les chiens, les singes et les perroquets sont mille fois moins malheureux que nous... — Hélas ! dit Candide..., et il versait des larmes en regardant le nègre, et en pleurant il entra dans Surinam. »

Voltaire a protesté contre la guerre, tandis qu'un rêveur contemporain, le bon abbé de Saint-Pierre, écrivait son mémoire sur la *Paix perpétuelle*. « Nous n'allons jamais à la guerre, dit un quaker dans la première des *Lettres anglaises*, publiée en 1734 ; ce n'est pas que nous craignions la mort, mais c'est que nous ne sommes ni loups, ni tigres, ni dogues, mais hommes, mais chrétiens. Notre Dieu, qui nous a ordonné d'aimer nos ennemis et de souffrir sans murmure, ne veut pas que nous passions la mer pour aller égorger nos frères, parce que des meurtriers vêtus de rouge, coiffés d'un bonnet haut de deux pieds, enrôlent des citoyens en faisant du bruit avec deux petits bâtons sur une peau d'âne bien tendue. Et lorsque, après des batailles gagnées, tout Londres brille d'illuminations, que le ciel est enflammé de fusées, que l'air retentit du bruit des actions de grâces, des cloches, des orgues, des canons, nous gémissons en silence sur ces meurtres qui causent la publique allégresse. »

Au XVIIIe siècle, l'Angleterre a produit une enquête curieuse, souvent profonde, parfois malveillante, entreprise par des moralistes chagrins ou sceptiques, sur la nature humaine; mais la France a essayé l'effort le plus généreux pour soulever l'homme et l'améliorer en le rapprochant des deux objets les plus chers de son amour : la liberté et la justice.

Jeudi dernier, à l'Asile impérial de Vincennes, M. Henri de Lapommeraye, secrétaire de l'Association polytechnique, a fait une conférence sur *le Budget de l'État*.

Les assistants, au nombre de cinq cents, ont pris un vif intérêt à l'exposition de notre système financier, que M. de Lapommeraye a su rendre claire et saisissante. L'accueil fait par eux à un sujet aussi aride et aussi spécial prouve une fois de plus le désir réel qu'éprouve la classe ouvrière de s'éclairer sur les différents éléments de notre organisation sociale.

Le propriétaire-gérant : GERMER BAILLIÈRE.

PARIS. — IMPRIMERIE DE E. MARTINET, RUE MIGNON, 2.

REVUE
DES
COURS LITTÉRAIRES
DE LA FRANCE ET DE L'ÉTRANGER

CINQUIÈME ANNÉE — NUMÉRO 11 — 15 FÉVRIER 1868

Paris, 14 février 1868.

Dimanche dernier les actionnaires de la *Société des conférences* se sont réunis dans la salle qu'ils ont louée, boulevard des Capucines, 39. Ils ont d'abord exprimé le vœu que la Société fût, le plus tôt possible, définitivement constituée, et que chacun consacrât son zèle au placement des quelques actions qui n'ont pas encore été prises. Puis la discussion, ou pour mieux dire, la conversation s'est établie sur les moyens les plus propres à donner à cette œuvre honorable le succès et l'utilité qu'elle comporte. La conversation a été animée, et beaucoup d'idées heureuses et d'aperçus ingénieux s'entrecroisaient, exprimés avec chaleur et talent. Si toutes les conférences qui se tiendront dans ce local offrent autant d'intérêt par la variété des points de vue et la spirituelle vivacité des orateurs, elles seront certaines d'attirer un public sympathique et nombreux.

On nous assure que c'est lundi prochain, 17 février, à huit heures et demie, que M. Crémieux fera le discours d'ouverture.

M. Hauvette-Besnault ouvrira jeudi, 20 février, à midi et demi, un cours de sanscrit dans l'annexe de la Sorbonne, rue Gerson.

M. l'abbé Freppel a réuni en deux volumes les leçons qu'il a faites à la Sorbonne en 1866 et 1867 sur *Origène*. Un pareil sujet était fait pour tenter l'intelligence élevée du savant théologien.

M. Eugène Garcin vient de publier un fort volume sous ce titre : *Les Français du Nord et du Midi*. Il y étudie notre race, notre langue, les caractères et les variétés qui s'y rencontrent, et nul Français ne se plaindra de sa conclusion, qui n'est autre que ce jugement d'un ancien auteur : « Les Français ont le tout : les méridionaux sont boiteux d'un pied, les septentrionaux de l'autre; les Français, comme égaux, cheminent droit. »

M. G. Droz, l'auteur de *Monsieur, Madame et Bébé*, et de *Entre nous*, encouragé par le succès qu'il a rencontré dans la peinture de petites scènes détachées, s'est engagé dans un roman de longue haleine : *le Cahier bleu de mademoiselle Cibot*. La plus grave critique qu'on en puisse faire, c'est que la donnée rappelle d'une façon fâcheuse pour l'auteur celle de *Madame Bovary ;* mais dans le détail, M. J. Droz a conservé cette grâce naturelle unie à une naïveté recherchée qui le distingue. Il réussit surtout dans le genre aimable ; ce qu'il peint le mieux, ce sont les honnêtes gens heureux. Aussi quoique ces derniers ne paraissent que par épisode dans son roman, ils lui en ont inspiré les plus jolies pages.

Nous trouvons dans *le Figaro* une série d'articles tout pleins de respectueuse admiration, où M. Louis Ulbach rappelle les relations qu'il a eues et qu'il conserve encore avec M. de Lamartine. Il ne s'y occupe ni du poëte, ni du politique; il ne parle que de l'homme. Voici comme il le représente au physique :

> Lamartine, de haute taille, d'allure franche, ayant la grâce spontanée qui devance la réflexion, paraît, au premier abord, un de ces hommes faits pour rester debout et que le temps peut frapper en bas tout autour de l'écorce sans les atteindre au sommet. La première fois que je le vis, je me rappelai les vers du poëte latin, et je saluai un de ceux auxquels il a *été ordonné de regarder le ciel*. On ne comprend pas Lamartine la tête penchée, le front dans les mains, cherchant ses idées sur le papier ou dans les cendres de son foyer; il écrit comme il parle, sans s'incliner. L'âge, les douleurs, les misères, ont aminci ses joues, plissé ses lèvres; mais le front a gardé son équilibre et, jusqu'à la fin, restera perpendiculaire au ciel.

Le *Slavischer Centralblatt* que publie à Bautzen M. Schmaler, annonce que l'ouvrage de MM. Fricz et Louis Leger sur *la Bohême littéraire historique* vient d'être interdit dans tout l'empire autrichien.

Les archéologues continuent à chercher, publier et traduire les chants primitifs de toutes les nations. Ainsi, pour la seule langue bretonne, M. R. L. le Men vient de rééditer le *Catholicon de Jehan Lagadeuc ;* M. F. M. Luzel est sur le point de publier un recueil en deux volumes, intitulé *Gwerziou Breiz-Izel*. Le premier volume sera consacré aux *Gwerz* (chansons épiques, historiques, légendaires), et le second aux *Sônes* (chansons lyriques, chansons d'amour, rondes d'enfants).

De son côté, M. Léouzon-Leduc vient de traduire le poëme national de la Finlande, le *Kalevala*. Il y a une triste actualité dans la publication de cet ouvrage, qui nous reporte aux origines d'un peuple dont nous allons peut-être voir la fin. Quatre années d'absence complète de récolte l'ont jeté dans une si affreuse détresse, qu'il émigre en masse et que la Finlande va redevenir un désert.

COLLÉGE DE FRANCE.

DROIT DE LA NATURE ET DES GENS.

COURS DE M. AD. FRANCK
(de l'Institut).

Benjamin Constant.

A côté du nom de madame de Staël (1) se place naturellement celui de son ami, de son frère d'armes, de son compagnon d'exil et d'infortune, Benjamin Constant. Unis, de leur vivant, par les mêmes convictions, le même dévouement aux grands intérêts de la patrie et de la liberté et par les mêmes disgrâces, l'histoire ne peut les séparer. Une distance considérable les sépare pourtant dans l'estime et la reconnaissance publiques. Madame de Staël y tient le premier rang, tandis que la réputation de Benjamin Constant, souvent attaquée et discutée, est restée au moins équivoque. Le blâme et tout au moins le doute tiennent presque autant de place que l'éloge dans les jugements qui ont été portés sur son caractère et ses écrits. On lui accorde l'esprit, l'éloquence ; mais pour des motifs qui n'ont jamais été bien nettement articulés, on lui refuse la considération, sans laquelle il n'y a pas de renommée durable, sans laquelle surtout il n'y a pas de gloire.

De cette inégalité, de la défaveur dans laquelle est tombé Benjamin Constant, il y a trois causes différentes : la nature de ses œuvres, son caractère, la tournure de son esprit.

Ses œuvres, il ne faut pas les voir dans le livre de la *Religion*, qui ne satisfait pas plus la foi que le libre examen ; ni dans *Adolphe*, composition étrange qui, prise pour une confidence personnelle, a fourni des armes contre l'homme sans augmenter beaucoup la réputation de l'écrivain ; ni dans *Wallstein*, froide imitation qui n'a valu à l'auteur qu'un échec. La véritable œuvre de Benjamin Constant, celle où il a mis le meilleur de lui-même, ce sont ses écrits politiques, ses articles, ses brochures, ses discours, composés au jour le jour, dans l'action, dans le feu de la bataille. Ces sortes d'improvisations survivent difficilement aux circonstances qui les ont inspirées ; on les juge mal à distance ; pour en apprécier la valeur, il faut se reporter au temps où elles sont nées, se figurer l'état des esprits auxquels elles s'adressaient, les préjugés, les passions, les difficultés de toute nature que l'auteur a dû surmonter, et qu'il a pu ne pas toujours vaincre. Le caractère de Benjamin Constant a contribué plus encore que la nature de ses écrits à détourner de son nom la sympathie publique. Chez lui, l'homme privé n'est pas toujours à la hauteur de l'homme politique. Non pas qu'il faille le mettre au nombre de ces personnages méprisables qui déshonorent par leur conduite les maximes dont ils prennent la défense. Mais les témoignages contemporains, ceux mêmes de ses admirateurs, montrent dans sa vie privée des orages, des défaillances, d'humiliants besoins, qui écartent le respect. Enfin, son esprit conserva un tour ironique et railleur, un ton léger et sceptique, longtemps après qu'il eut abandonné les principes du scepticisme. Il affectait volontiers pour toutes choses une indifférence dédaigneuse qui l'a fait considérer comme un sophiste, comme un rhéteur courant après les succès de la parole par vanité, sans conviction, sans dévouement à la cause dont il prenait la défense. Il lui échappait, par exemple, de dire, après les débats les plus violents à la chambre des députés, ou après une conversation où il s'était échauffé jusqu'à l'éloquence : « Je suis furieux, j'enrage, mais cela m'est bien égal. »

Il y a là de quoi expliquer et justifier dans une certaine mesure la froideur et la sévérité qui ont succédé à l'enthousiasme dont Benjamin Constant fut l'objet de 1815 à 1830. Ce serait pourtant une rigueur sans excuse que celle que l'on déploierait contre la mémoire d'un homme qui a combattu, toute sa vie, pour la liberté. Ses écrits politiques, si loin que soient de nous les circonstances particulières auxquelles ils répondaient, peuvent aujourd'hui encore être lus avec intérêt et profit. Ils contiennent des principes applicables à toutes les situations, plus forts que les préjugés, les passions et les changements d'opinion. La liberté, qui les a inspirés de la première à la dernière ligne, est éternelle comme la vérité. Elle peut s'évanouir pour un temps au milieu des orages de la rue ou du tumulte des camps ; mais elle n'abdique jamais et reparaît au premier jour de calme, pour réclamer la consécration de ses droits.

Les services que lui a rendus Benjamin Constant ne pourraient suffire à effacer entièrement le souvenir de ses fautes, s'il en avait commis d'impardonnables. En dépit de la maxime qui veut que la vie privée soit murée, il ne dépend pas de nous d'ignorer ce que nous savons. Telle est l'infirmité de notre nature, que nous sommes atteints dans nos convictions les plus chères et que nous les sentons ébranlées, quand nous voyons les hommes qui en ont été les défenseurs se démentir dans une partie quelconque de leur vie. Il nous est impossible de nous habituer à diviser en deux parts l'existence d'un grand homme, l'une de solennelle mise en scène, l'autre d'étroits calculs privés. Nous ne croyons pas un avocat qui ne paraît pas se croire lui-même, et c'est assez pour nous mettre en doute des vérités les plus hautes et les plus assurées, que les inconséquences et les faiblesses d'un homme supérieur. La vie privée de Benjamin Constant présente heureusement, à côté de désordres qu'on ne peut nier, des exemples meilleurs, des vertus qui les rachètent : une rare fidélité à ses amis, un dévouement filial capable de très-grands sacrifices, une chaleur d'âme que rien n'effraye quand il s'agit d'empêcher une injustice. Wilfrid Régnault, accusé d'un assassinat qu'il n'avait pas commis, allait succomber

(1) Voyez le volume de l'an dernier, pages 109, 138, 167.

aux préventions de ses juges, quand Benjamin Constant souleva contre cette iniquité la presse et l'opinion publique et sauva l'innocent. Pour sa vie publique, elle n'offre pas de prise à la critique, du moins à la critique impartiale et équitable. Pendant un demi-siècle il a été fidèle à la même croyance, il a soutenu avec une constance inébranlable la même cause, celle de la liberté. Comment concilier cette solidité de principes avec cette disposition à l'ironie, au dénigrement, dont il ne se défit jamais ? Une observation morale explique cette contradiction. L'âme et l'intelligence ne sont pas toujours chez nous en parfaite harmonie. Telle vérité que l'intelligence n'accepte pas encore, qu'elle harcèle, qu'elle défie, s'impose à l'âme et la domine. Le septicisme de Benjamin Constant est tout extérieur; il ne réside que dans l'esprit, et l'esprit n'est que l'émanation la plus fugitive de l'intelligence. Sceptique par l'esprit, Benjamin Constant est convaincu par l'intelligence, et sa conviction a des racines dans son âme.

I

Benjamin Constant est né en 1767. Son père, J. Constant de Rebecque, Suisse de naissance et lieutenant-colonel d'un régiment suisse au service de la Hollande, était Français d'origine. Il descendait d'une famille protestante expatriée à la suite de la révocation de l'édit de Nantes. Ses ancêtres étaient possesseurs de la seigneurie de Rebecque dans l'Artois. Un capitaine Constant sauva la vie à Henri IV, à Coutras; soupçonné d'être l'âme d'une conspiration protestante, après l'abjuration du roi, il fut obligé de sortir de France. Benjamin Constant fit valoir ce souvenir quand il revendiqua le titre de citoyen français. Il perdit sa mère de bonne heure. Privé de ses caresses, la maison paternelle eut pour lui peu d'attraits. Son père lui faisait peur. Une anecdote de sa première jeunesse mérite d'être rapportée. Il habitait une maison de campagne près de Lausanne; il lui arrivait souvent de prendre parti contre de jeunes paysans, plus âgés et plus forts que lui, en faveur de la faiblesse opprimée : «Si tu veux, disait alors son père, toutes les fois que tu verras plusieurs hommes unis contre un seul, te faire le défenseur du plus faible, je te préviens que tu t'en trouveras mal. » Son instruction fut soignée. Son père l'amena en France, où il le présenta à Suard, puis à Bruxelles, où il le laissa avec son gouverneur. Benjamin envoya de Bruxelles à sa grand'mère une lettre charmante, où l'on trouve déjà les qualités et les défauts brillants de son rare esprit, la vivacité, la grâce, et un penchant marqué à la raillerie. Il avait alors douze ans.

Revenu près de son père, il obtint la permission de faire son tour d'Europe. Il visita successivement l'université d'Oxford, les universités allemandes, l'université d'Édimbourg, où il rencontra Ferguson, Dugald-Stewart. Il forma le projet de traduire en français le livre de Gibbon et celui de Gillies sur la Grèce. Il renonça bientôt à cette entreprise et publia seulement un *Essai sur les mœurs des temps héroïques de la Grèce*, son premier ouvrage. A l'âge de vingt ans il doutait de tout et poussait l'incrédulité jusqu'à l'athéisme. Dans ces dispositions, il forma le dessein d'écrire l'histoire de la religion, pour prouver la supériorité du paganisme sur la religion chrétienne. Pendant qu'il rassemblait les matériaux de son livre et qu'il travaillait à les mettre en œuvre, il revint à des idées plus saines. Quand l'ouvrage parut, il était devenu spiritualiste et déiste. Il rentra à Paris en 1786, et fut reçu chez Suard, dans la maison duquel il rencontra les derniers représentants de l'*Encyclopédie*. Il abusa des plaisirs et s'en lassa ; pour se tirer du désordre, dont il était fatigué, il résolut de prendre un parti héroïque; il songea à se marier, puis à partir immédiatement pour l'Amérique. Il croyait avoir trouvé la femme qui lui convenait; on la lui refusa. Il revint à ses projets de voyage et quitta Paris pour se rendre chez son père, qui le rappelait à grands cris en Hollande. La fantaisie lui vint de changer de route et de passer en Angleterre, presque sans argent. Il parcourut l'Angleterre et l'Écosse, vivant au jour le jour, en aventurier. A bout de ressources, il se résigna à s'ouvrir à son père, qui consentit à le libérer de ses dettes à la condition qu'il se rendrait à la cour de Brunswick pour y devenir chambellan de la duchesse. Il passa par la Suisse, et séjourna pendant deux mois à Colombin, dans le canton de Vaud, chez une femme qui lui portait une tendre affection et qui resta, tant qu'elle vécut, son amie et sa confidente. Cette liaison était probablement innocente, quoi qu'on en ait dit, car madame de Charrière avait vingt-cinq ans de plus que Benjamin Constant.

A Brunswick, la vie que ses fonctions l'obligeaient à mener fut peu de son goût. Il s'ennuyait dans cette *Béotie brunswikoise*, et se moquait dans ses lettres à madame de Charrière de la cour et de la ville. La duchesse remarqua qu'il usait fort mal de sa liberté, et voulut le marier avec une de ses dames d'honneur. Il se laissa faire, mais cette union contractée à la légère ne fut pas heureuse. « Voici en deux mots mon ménage, écrivait-il après deux ans de mariage : l'indifférence qui naît du mariage, la dépendance qui naît de la pauvreté. » Il s'était en effet appauvri volontairement. Son père, accusé de malversation par des officiers de son régiment, avait pris la fuite pour se dérober à l'infamie, à la persécution de ses ennemis; averti de cette catastrophe, Benjamin Constant était parti pour la Haye, et avait sauvé, en sacrifiant sa fortune, l'honneur de son nom. De là la pauvreté et la dépendance dont il se plaignait. La mésintelligence alla s'aggravant, elle fut bientôt publique au grand scandale de la cour. Le divorce fut prononcé, au mois de mars 1793, à la demande des deux époux. Benjamin Constant perdit sa charge et dut quitter Brunswick, où son hu-

meur satirique lui avait fait d'ailleurs un grand nombre d'ennemis. Il se retira à Lausanne, où il resta les yeux fixés sur la France, attendant, pour y entrer, un moment favorable. Il arriva à Paris en 1795. Il y retrouva madame de Staël, qu'il avait vue déjà à Coppet, et avec laquelle il se lia d'une étroite amitié. Le Directoire venait d'être installé; madame de Staël et Benjamin Constant prirent parti pour les Directeurs, à la condition qu'ils s'abstiendraient des coups d'État. Ils rencontrèrent, aux réunions de l'hôtel de Salm, un homme que madame de Staël avait obligé, M. de Talleyrand. C'est elle qui l'avait réconcilié avec le Directoire et l'avait fait nommer ministre des affaires étrangères. Il lui en marqua sa reconnaissance en la comprenant dans ses listes d'expulsion, après le coup d'État de fructidor. Un publiciste du temps avait écrit une apologie de la Terreur; Constant la réfuta. Le Directoire s'étant jeté dans les coups d'État, Benjamin Constant accepta celui du 18 brumaire, à la charge pour le premier consul de rester libéral. Il entra au tribunat, où il fit une honorable opposition à la politique envahissante du premier consul. Aussi fut-il du nombre des *éliminés;* il signa longtemps : *membre éliminé du tribunat.* Exilé, il voyagea à l'étranger, s'occupant de son livre de la *Religion.* En 1813, après Leipzig, Bernadotte vint le voir. Constant ne vit en lui qu'un intrigant, et lui refusa son appui. Rentré en France en 1814, il fit remarquer qu'une charte octroyée ne suffit pas à lier un peuple, et qu'un contrat n'engage qu'autant qu'il est des deux parts librement consenti, et il demanda sans succès que la charte fût soumise à l'acceptation du peuple. Durant les cent-jours, il accepta de Napoléon les fonctions de conseiller d'État et fut le principal rédacteur de l'*Acte additionnel*, la meilleure constitution que la France ait jamais eue. La seconde restauration l'exila. Il rentra en France en 1819; nommé député, il consacra son talent et sa vie à la défense de la liberté. Quand les ordonnances de juillet furent publiées, il était à la campagne, où le retenait une maladie; il revint en toute hâte à Paris, afin de signer la protestation des députés.

Il mourut en décembre 1830. Il avait, avant sa mort, accepté une somme considérable du roi Louis-Philippe : « A la condition, Sire, avait-il dit, que je garderai mon franc parler. — Je l'entends bien ainsi, avait répondu le roi en souriant. » C'est le seul acte de la vie politique de Benjamin Constant qui donne prise à la critique. Recevoir un présent d'un homme que l'on doit contrôler et juger, c'est aliéner son indépendance. Quand on la garderait intacte au fond du cœur, on n'aurait pas moins perdu la confiance publique. Il serait injuste de condamner toute la vie publique de Benjamin Constant pour cette seule faute; ce trait, qui la termine mal, n'empêche pas qu'elle ait été jusque-là pure et honorable et que Constant ait rendu d'éminents services à la cause de la liberté et du gouvernement constitutionnel.

II

Benjamin Constant n'est pas un théoricien, édifiant dans son cabinet un système idéal; c'est un politique militant, mêlé aux hommes et aux choses de son temps. Sa doctrine, formée au jour le jour, sous l'inspiration des événements, présente pourtant un tout indivisible, parce qu'elle découle tout entière d'un seul et même principe. Sans principe, en effet, il y a pas de politique digne de ce nom. Il n'est pas vrai que le seul juge de la conduite des peuples et des gouvernements soit le succès, et que tout ce que décide la fortune soit bien décidé. Une pareille doctrine livrerait les sociétés à tous les hasards et les endormirait dans un honteux fatalisme. La vérité est que la fortune reste subordonnée à la volonté des hommes, et que, malgré ses révoltes et ses résistances temporaires, elle finit par obéir à ceux qui ne s'abandonnent pas eux-mêmes et qui savent opposer à ses caprices de fermes principes et des desseins résolûment suivis.

Les principes politiques de Benjamin Constant sont épars dans une multitude d'articles, de discours, de pamphlets, où l'on peut les recueillir. Il a lui-même réuni, dans un cadre unique, le *Cours de politique constitutionnelle*, ces manifestations multiples de sa pensée. Composé dans les années 1818 et 1819, cet ouvrage est nécessairement incomplet; l'auteur, qui vécut jusqu'à la fin de 1830, n'y dit pas son dernier mot. Mais M. Laboulaye en a donné, en 1861, une nouvelle édition enrichie d'une introduction et de notes qui comblent toutes les lacunes, et qui, complétant Benjamin Constant par lui-même, permettent d'apprécier sa doctrine dans son ensemble.

La première question que se pose un publiciste, à quelque école qu'il appartienne, c'est celle de la souveraineté. Quelles en sont les sources et les limites? C'est la question fondamentale, et la solution qu'elle reçoit détermine le caractère du système tout entier. Ce que l'on peut penser des droits et des devoirs de la société, des droits et des devoirs de l'individu, des rapports et des obligations réciproques de la société et de l'individu, découle, comme une conséquence nécessaire, de la solution donnée à ce premier problème.

Malgré de Maistre et de Bonald et leurs ouvrages hostiles à la Révolution, Benjamin Constant ne prend pas la peine de réfuter les défenseurs du droit divin. Il les juge, dès lors, indignes de sa critique. Tous les sophismes, toutes les rêveries du mysticisme politique, tous les arguments en faveur de la théocratie et de la monarchie absolue s'évanouissent devant cet axiome que *l'homme est né libre.* Libre dans l'ordre moral, il doit l'être dans l'ordre civil et politique, la société n'étant que le milieu dans lequel se développent ses facultés. S'il est libre individuellement, ce que reconnaissent les partisans mêmes de la théocratie, puisque sans la liberté morale il n'y au-

rait pas de responsabilité, de quel droit contesterait-on la liberté aux sociétés humaines, aux nations? Il n'y a dans le monde que deux sortes de pouvoirs : les pouvoirs illégitimes, ce sont ceux qui reposent sur la force, quelque nom d'ailleurs qu'ils se donnent (la prétendue légitimité est le type de ces pouvoirs illégitimes), et les pouvoirs légitimes, qui dérivent de la libre acceptation des peuples. En d'autres termes, les nations, composées d'individus libres, sont libres; toute autorité qui s'impose à elles contre leur gré est tyrannique et usurpatrice. Il n'y a d'autorité légitime que celle qui vient d'elles et qu'elles ont volontairement déléguée. En elles réside la souveraineté incessible et inaliénable, et leurs gouvernants ne sont que leurs mandataires responsables.

Mais si la souveraineté nationale est la première condition de la liberté, elle n'est pas la liberté même. La reconnaissance abstraite du principe de la souveraineté nationale ne donne pas aux individus une somme plus ou moins grande de liberté. L'exagération de ce principe peut même être mortelle à la liberté; les démocraties ne voient pas toujours ce danger, et ne comprennent pas assez qu'elles cessent d'être libres quand elles deviennent tyranniques. En effet, un pouvoir sans limites, que ne borne et que ne contient aucun autre pouvoir, a nécessairement le double inconvénient d'écraser ceux sur qui il pèse et d'enivrer ceux qui l'exercent. Le dépositaire, quel qu'il soit, assemblée ou prince, d'une autorité sans contrôle, est voué à l'avance au vertige et à la folie. C'est trop attendre de la sagesse humaine que de la mettre aux prises avec les tentations de la toute-puissance, et d'espérer qu'elle y résiste. Et quelle consolation y a-t-il pour un peuple, accablé sous le despotisme d'un homme ou d'un corps politique, à savoir que ses maîtres tiennent de lui les pouvoirs dont ils lui font si lourdement sentir le poids? Ce n'est donc pas assez que les gouvernants aient reçu de la volonté nationale l'investiture de leur souveraineté pour que leur règne soit légitime. Il faut encore que cette souveraineté soit contenue dans de justes limites, c'est-à-dire que les pouvoirs des mandataires n'excèdent pas les droits des mandants. Une société ne peut, sans usurpation, conférer à ses chefs un pouvoir absolu, attendu qu'elle n'a elle-même sur ses membres qu'un pouvoir limité. Les minorités ne sont pas, comme on le croit trop souvent, à la discrétion des majorités. Au-dessus des droits des majorités subsistent les droits imprescriptibles de la nature humaine, que tous les hommes possèdent, que nul ne peut abdiquer et que l'ordre social doit développer au lieu de les anéantir. C'est le respect des droits individuels qui distingue le véritable libéralisme des théories révolutionnaires. Les révolutions, sans doute, peuvent être légitimes; elles sont parfois la seule ressource d'un peuple. Mais elles ne sont bonnes qu'à la condition de durer peu ; la force, qui les fait, doit céder la place au droit, l'émancipation accomplie. C'est une arme pour le combat et non un moyen de gouvernement. Le peuple qui devient tyran pour se consoler d'avoir été esclave ne fait que changer de servitude. La société n'est pas libre quand les individus ne le sont pas. L'intelligence et l'affirmation de ce principe fondamental est le trait caractéristique de la politique de Benjamin Constant. C'est par là qu'il se sépare à la fois des doctrines de l'antiquité et du *Contrat social*, et de celle des hommes qui ont conduit la Révolution.

Chez les anciens, la cité était tout et l'individu n'était rien. L'État disposait souverainement de la personne, des biens, de la vie, de la conscience des citoyens. Quand ce pouvoir sans bornes était exercé par un prince, il devenait un odieux esclavage, auquel personne n'échappait. Quand des mains d'un individu il passait dans celles de la société, la condition des hommes n'était pas meilleure. La république de Sparte, par exemple, n'était pas plus libre que les monarchies de l'Asie : le pouvoir y appartenait à tout le monde et la liberté à personne. De même à Rome : la société y était un camp soumis à la plus sévère discipline. Cette énergique concentration des forces nationales était, d'ailleurs, une nécessité du temps. L'état de guerre était alors l'état permanent. De peuple à peuple, de ville à ville, il y avait hostilité perpétuelle; les paix n'étaient que des trêves; la lutte recommençait sans cesse pour ne finir que par la ruine et l'anéantissement du plus faible des deux adversaires. De là la nécessité pour les sociétés d'être toujours en armes. Tous les citoyens étaient soldats, tous devaient à la patrie un double service, le service militaire et le service politique. Tous combattaient pour elle sur les champs de bataille et délibéraient sur ses affaires au forum. Le camp et la place publique les occupait tout entiers, le temps leur manquait pour cultiver la terre. Il fallait vivre pourtant. On fit des esclaves, qui furent chargés de travailler pour les citoyens et de nourrir la nation. On les prit chez les vaincus. L'établissement de l'esclavage imposa aux citoyens l'obligation de rester étroitement unis pour contenir cette population d'Ilotes, toujours prête à la rébellion. L'ennemi était dans la cité, il fallait veiller et se garder des surprises : nouvelle raison pour rester en armes et pour consacrer exclusivement ses bras et son intelligence à la défense de la patrie, sans cesse menacée au dedans et au dehors. Plus de famille. Le citoyen n'avait pas le temps de vivre dans sa maison; il devait craindre, d'ailleurs, de se laisser amollir et énerver par les affections domestiques. Ses enfants ne lui appartenaient pas, ils étaient à l'État, qui voyait en eux ses futurs défenseurs. La femme n'avait d'autre rôle que de mettre au monde les citoyens; on la tenait enfermée dans la maison pour que la race nationale restât pure. A Sparte, on lui donnait une éducation virile, on fortifiait ses membres délicats par la gymnastique, afin qu'elle mît au jour des enfants robustes, propres à devenir de vaillants soldats. Dans une société ainsi constituée, il n'y avait pas de place pour la liberté religieuse. Ce que nous appelons aujourd'hui la foi, c'est-à-dire la croyance pas-

sionnée à des vérités surnaturelles, l'anéantissement volontaire de la raison humaine devant l'infini, l'amour mystique de Dieu, tout ce qui, dans les religions modernes, prend le plus vivement les âmes, était inconnu de l'antiquité. La religion, chez les Grecs et chez les Romains, était une institution politique. Quelques philosophes adoraient en secret le Dieu unique et universel; les politiques ne connaissaient que les dieux de la patrie, les protecteurs du peuple, ses alliés contre les autres peuples et les autres dieux. Le respect des dieux nationaux était un des premiers devoirs du citoyen, non pas un devoir de conscience, un devoir envers lui-même, mais un devoir envers la cité. Insulter les dieux de la patrie, c'était une sorte de haute trahison. Quand les citoyens devinrent trop nombreux pour pouvoir prendre une part directe à la gestion des affaires publiques, on passa de la tyrannie collective à la tyrannie individuelle. Un homme, considéré comme la vivante incarnation du peuple entier, réunit dans ses mains tous les pouvoirs. C'est ainsi qu'à Rome la monarchie la plus absolue succéda au régime républicain. C'était à titre de représentant de la nation romaine que le prince réclamait et obtenait une obéissance sans bornes. Les hommes, en effet, n'acceptent jamais l'esclavage pour l'esclavage. Ce n'est qu'en faisant briller à leurs yeux quelque illusion décevante qu'on les décide à aliéner leur liberté.

Aux yeux des Romains, César n'était pas un homme; il était la personnification de la patrie. C'était sa propre image que le peuple adorait dans ses empereurs. Quand il les voyait poursuivre avec une rigueur implacable et punir du dernier supplice le crime imaginaire de lèse-majesté impériale, il croyait que c'était sa propre majesté qui était ainsi protégée; quand il les déifiait après leur mort, et quelquefois pendant leur vie, c'est à sa propre divinité qu'il pensait élever des autels. Jamais le principe de la souveraineté nationale ne reçut une plus honteuse application.

La doctrine de Rousseau conduit directement aux mêmes conséquences. La base de la politique du *Contrat social*, c'est encore, comme dans les cités antiques, la complète subordination du citoyen à l'État. Selon Rousseau, chaque associé remet entre les mains de la communauté sa personne, ses biens, sa famille; par l'abandon de tous les droits, de toutes les libertés individuelles, consenti par les citoyens au profit de la cité, on constitue le pouvoir social, que tous les associés sont appelés à exercer en commun, comme ils ont tous été appelés à le former. Le gouvernement représentatif lui paraît le premier degré de l'esclavage. On est libre le jour de l'élection; on est esclave le lendemain. Une nation n'est vraiment libre, à son avis, qu'à la condition de conserver en main l'administration de ses affaires, et de se gouverner directement. Il ne prend pas garde qu'une pareille constitution peut convenir à une ville, à un petit État, et qu'un grand peuple, disséminé sur un territoire, ne peut s'en accommoder. Son système est donc impraticable; ce n'est pas là son seul, ni même son plus grand défaut. Supposons-le réalisé, supposons les citoyens réunis pour décider en commun des affaires de la république. Quelle sera la condition de la minorité, en présence d'une majorité armée d'un pouvoir discrétionnaire sur les hommes et sur les choses? Car enfin rêver dans une assemblée humaine l'accord parfait des opinions et des intérêts, l'unanimité des votes, c'est une utopie. Il y a toujours une minorité dissidente, à laquelle la majorité fait la loi, en vertu du droit du plus fort. Chaque acte de la majorité est une atteinte à la liberté de la minorité. C'est par le sacrifice que font les minorités d'une portion de leur liberté, que l'ordre public peut être maintenu et que les sociétés peuvent subsister. Mais la société ne doit leur demander que les sacrifices nécessaires, tandis que Rousseau les réduit au plus complet asservissement. Et ce n'est pas tout encore. La liberté telle qu'il l'entend a pour conséquence véritable l'esclavage, tel qu'il existait dans les républiques de l'antiquité. Un peuple ne vit pas de politique; il faut labourer la terre, bâtir des maisons, fabriquer des tissus. Les citoyens, uniquement occupés de l'administration des affaires de la communauté, ne pourront vaquer à ces travaux nécessaires. Ils devront donc s'en décharger sur des esclaves. Oppression de la minorité, travail servile, c'est à ces résultats qu'aboutissent les théories du *Contrat social*.

Les républicains de 92 ne virent pas les dangers de ces utopies et crurent, après Rousseau, qu'une nation était libre par ce fait seul que tous les citoyens participaient à la souveraineté. Il était matériellement impossible, dans un pays de vingt-cinq millions d'hommes, que tous les citoyens concourussent personnellement à la gestion des affaires. Le peuple délégua ses pouvoirs illimités; ainsi s'établit la dictature révolutionnaire; ainsi une révolution, commencée au nom de la liberté, aboutit au plus odieux despotisme.

L'école libérale moderne a surabondamment réfuté les dangereuses doctrines du *Contrat social* et de 92. A Benjamin Constant revient l'honneur d'en avoir le premier démontré la fausseté. Il est bien vrai que l'autorité de l'État est constituée par l'abandon volontaire que font les citoyens d'une partie de leurs droits individuels à son profit. Mais l'erreur de Rousseau est d'avoir cru que l'abandon devait être complet, et que l'individu devait se perdre entièrement dans la communauté. On a vu de notre temps des sophistes proclamer solennellement l'existence d'un certain principe d'autorité, existant par lui-même, supérieur, ou tout au moins égal au principe de liberté. C'est une chimère qui, par bonheur, n'est pas très-dangereuse. En dépit des théoriciens du despotisme, il est évident pour tous les esprits éclairés, et il le sera bientôt pour tout le monde, que l'autorité ne peut s'appuyer que sur l'une ou sur l'autre de ces deux bases: le droit divin, ou le libre consentement du peuple; par conséquent, le droit divin écarté,

l'autorité cesse d'être un fait surnaturel, ayant en lui-même sa raison d'être, pour n'être plus qu'une manifestation et une garantie de la liberté individuelle. Benjamin Constant a démontré par des faits la supériorité de cette conception nouvelle en opposant aux conséquences des doctrines de l'antiquité et des utopies de Rousseau, les conséquences de ce progrès politique. Il a établi d'une façon invincible que le pouvoir social n'est créé que pour assurer la liberté de chacun et pour la mettre d'accord avec la liberté de tous; que c'est sa seule fonction légitime et que, s'il l'excède, il dégénère en tyrannie; que le peuple qui consent à se dessaisir d'une partie de ses droits pour s'assurer le libre et tranquille exercice de ceux qu'il conserve, doit tendre sans cesse à restreindre la part de liberté qu'il sacrifie au besoin de l'ordre, et que le progrès des sociétés est dans le développement continu de la liberté individuelle.

III

Le premier principe politique de Benjamin Constant est donc la reconnaissance de la souveraineté du peuple; de cette source émanent tous les pouvoirs, et les seuls pouvoirs légitimes sont ceux que les gouvernants tiennent de la volonté nationale sincèrement exprimée. Mais cette souveraineté nationale, origine de toute autorité, n'a pas sur les citoyens un pouvoir illimité et discrétionnaire. Elle trouve ses bornes dans les droits sacrés de l'individu. Les pouvoirs sociaux ne sont institués que pour la garantie et la défense des droits individuels; s'ils en gênent le libre développement, ils vont directement contre leur destination, et la société ne peut demander aux droits des individus que les sacrifices rigoureusement nécessaires à la liberté et à la sécurité générales.

Il reste à faire l'application de ces principes, et à passer de la théorie à la pratique, des doctrines spéculatives aux institutions positives. La souveraineté nationale n'est qu'une abstraction tant qu'il n'existe pas de pouvoirs régulièrement constitués pour la représenter et pour en exercer les attributions. Quels seront ces pouvoirs, à quelles conditions seront-ils légitimes? Il est évident que si la souveraineté nationale a des limites, les pouvoirs qui en sont l'expression ne peuvent pas être illimités. Le peuple ne peut déléguer une autorité plus grande que celle qui lui appartient. Partant il n'y a de pouvoirs légitimes que les pouvoirs bornés; qu'ils soient d'ailleurs aux mains d'un individu ou d'une assemblée, cela importe peu. Un pouvoir sans bornes, de quelque origine qu'il émane, la nation l'eût-elle cent fois acclamé, est illégitime et ne doit être considéré que comme une usurpation. Ce point établi, quels sont les pouvoirs bornés? Ce sont les pouvoirs divisés. Un pouvoir n'est borné qu'à la condition de trouver en face de lui un autre pouvoir qui lui fasse obstacle et qui le contienne. Une force ne peut être limitée que par une autre force : ce principe est vrai dans l'ordre moral, comme dans l'ordre physique. Un pouvoir ne se limite pas lui-même; il se développe et croît en se développant, jusqu'à ce qu'il rencontre un pouvoir également actif, qui lui fasse équilibre. Les différents pouvoirs, dans une société bien organisée, doivent donc se balancer et se servir réciproquement de freins et de régulateurs. Prétendre que la liberté et l'autorité doivent marcher parallèlement, sans se rencontrer jamais, c'est se payer et payer les autres de mots. Quelle est cette liberté sans action sur l'autorité? C'est une véritable servitude. Et cette autorité qui ne trouve hors d'elle-même ni contrôle ni limite, son vrai nom est l'absolutisme. Plus choquante peut-être encore, et plus contraire aux véritables principes, est l'opinion des politiques qui veulent que la vraie liberté procède de l'autorité. La liberté est un attribut essentiel de l'homme et des sociétés humaines; elle est antérieure et supérieure à l'autorité, qu'elle crée pour sa propre sûreté, et qu'elle constitue par l'abandon volontaire d'une partie de ses droits. C'est l'autorité, en un mot, qui procède de la liberté, qui tient d'elle son existence et son mandat, et qui, par conséquent, lui doit rester subordonnée.

De cette doctrine, qui est celle de Constant et de tous les amis de la liberté, découlent des conséquences dont il est facile de saisir l'enchaînement. Si les seuls pouvoirs légitimes sont les pouvoirs limités, et si les seuls pouvoirs limités sont les pouvoirs divisés, il est nécessaire que la loi consacre ce principe de la division des pouvoirs et prévienne les compétitions et les conflits en définissant expressément la compétence, la fonction et la limite de chacun des pouvoirs sociaux. La loi spéciale qui trace aux divers pouvoirs leurs attributions et qui en assure le jeu régulier, on l'appelle une constitution. Il n'y a pas de liberté sans constitution écrite ou non écrite. Existe-t-il une constitution que l'on doive considérer comme l'expression absolue, la formule immuable du droit? Évidemment non. Une constitution n'est jamais qu'un moyen et non un but. Le but commun auquel doive tendre toutes les institutions politiques, c'est la conservation et le développement de la liberté.

Toutes les constitutions fondées sur ce principe sont légitimes, chaque nation, chaque époque restant libre d'approprier la sienne à ses traditions, à ses mœurs, à ses goûts, à son tempérament et aux conditions particulières que lui ont faites les événements. Croire qu'il n'y ait qu'une forme légitime de gouvernement, c'est s'attacher à l'apparence, à l'extérieur des choses; la forme et le nom sont d'une bien petite importance en pareille matière; c'est le sens intime, l'esprit des institutions qu'il faut considérer pour en apprécier équitablement la légitimité. Il y a, remarque Constant, plus de distance de la monarchie absolue à la monarchie constitutionnelle, malgré la ressemblance du nom, que de la monarchie constitutionnelle à la république. Entre

les deux monarchies il y a une différence de principe; entre la royauté constitutionnelle et la république, il n'y a qu'une différence de nom. S'il n'existe pas, pour les constitutions, de type absolu, de modèle idéal, telle constitution sortie à tel moment donné du cerveau d'un homme d'État ou d'une assemblée politique, lors même qu'elle aurait été, à l'origine, parfaitement appropriée aux circonstances et aux nécessités du jour, pourra ne plus convenir à l'âge suivant. D'où il suit que toutes les constitutions doivent être déclarées perfectibles et rester ouvertes aux amendements indiqués par l'expérience et la pratique quotidienne. Enchaîner la volonté nationale par un contrat inflexible, c'est la mettre dans la nécessité de secouer violemment ce lien le jour où il lui paraîtra trop pesant et de s'en dégager par une révolution. La constitution anglaise peut être citée comme un modèle de constitution perfectible; elle est composée d'un ensemble de lois qui se modifient, se corrigent, et se succèdent, sans que l'ordre public soit troublé. La constitution française se reconnaît bien perfectible, mais elle se déclare indiscutable. Les perfectionnements qu'il peut être expédient d'y introduire ne peuvent être indiqués ni par la presse ni par les philosophes. Il n'en faut donc rien dire, si ce n'est qu'on regrette de n'en pas pouvoir parler.

Quoique Benjamin Constant affirme la perfectibilité des constitutions et que, par conséquent, il reconnaisse qu'il n'y en a pas de parfaites, il a pourtant un idéal qu'il propose comme le meilleur type constitutionnel que les hommes aient encore conçu : c'est la constitution anglaise. Au sommet, la royauté, renfermée dans le domaine inaccessible du respect et de l'amour de la nation, étrangère à la politique courante et chargée seulement, aux époques de crise et de trouble, de maintenir les différents pouvoirs dans leurs attributions respectives; au-dessous de la royauté, deux chambres, l'une élective pour représenter l'opinion publique et en manifester légalement les mouvements et les vicissitudes; l'autre héréditaire, pour représenter la stabilité et la durée; des ministres responsables pour l'expédition des affaires; un pouvoir judiciaire indépendant et inamovible. Il est impossible, malgré l'autorité de Benjamin Constant, d'accepter ces divisions comme essentielles, et la constitution dont elles sont la base comme absolument parfaite ou voisine de la perfection absolue. Les cinq pouvoirs que distingue Constant, royauté, chambre élective, chambre héréditaire, ministère responsable, magistrature inamovible, ne représentent pas les pouvoirs élémentaires dans lesquels se résout, en dernière analyse, la souveraineté. De ces pouvoirs primitifs, il n'y en a que trois, ceux qu'indique Montesquieu : le pouvoir législatif, le pouvoir exécutif et le pouvoir judiciaire.

Dans la constitution recommandée par Benjamin Constant, ces trois pouvoirs sont démembrés arbitrairement : la royauté, par exemple, participe du pouvoir exécutif et du pouvoir législatif; elle partage le pouvoir exécutif avec le ministère, le pouvoir législatif avec les deux chambres. Cette combinaison peut convenir à tel peuple, à tel siècle donnés; elle n'est pas assez simple ni assez conforme à l'essence des choses pour être présentée comme un type universel. Elle donne, par quelques points, prise à la critique. Qu'est-ce, par exemple, que la durée, et quel besoin y a-t-il qu'elle soit représentée dans les constitutions publiques par une chambre héréditaire? La durée n'est rien par elle-même. Il faut, en politique comme ailleurs, faire durer ce qui est bon et détruire ce qui est mauvais. Supposez une aristocratie despotique écrasant le pays. Sera-t-il si nécessaire d'en assurer la durée? Il est vrai que deux éléments différents interviennent et doivent intervenir dans la direction des sociétés : l'opinion présente, l'esprit du jour, et la tradition ou l'expérience du passé. Il est bon que la tradition éclaire l'opinion présente et la garde de ses propres entraînements. En face de la chambre élective, représentant l'esprit nouveau, il est sage d'établir une autre chambre, gardienne de la tradition nationale. Mais il ne faut pas que ce corps conservateur soit héréditaire, de peur qu'il ne devienne le représentant d'une caste, et qu'il ne conserve rien que les priviléges d'une minorité.

Benjamin Constant tombe dans une autre erreur. Il vivait dans un temps où le gouvernement constitutionnel naissait; quant au gouvernement républicain, la France ne l'avait connu que sous la forme de la dictature révolutionnaire. Cette expérience effraye Constant. Il craint le règne du peuple et veut faire de la propriété la base des droits électoraux. Voici le raisonnement sur lequel il fonde son opinion : si vous admettez au vote les citoyens qui ne possèdent rien, ou bien ils feront des lois spoliatrices et s'empareront du bien d'autrui, ou bien ils se laisseront asservir par un parti, ou bien encore ils seront à la discrétion du pouvoir. Il est certain, en effet, qu'une multitude ignorante et misérable, livrée à toutes les mauvaises passions qu'engendrent l'ignorance et la misère, pourra faire du droit de suffrage un mauvais usage; elle pourra s'en faire une arme contre la propriété; elle pourra, ce qui ne serait pas moins funeste, trafiquer de son vote et le vendre au plus offrant; elle pourra enfin céder à la pression gouvernementale, si redoutable aux faibles et aux petits. Est-ce une raison pour que la société soit autorisée à priver la majorité de ses membres de toute participation à la gestion des affaires communes? Est-ce une raison surtout pour qu'elle fasse des droits civiques le privilége de ceux qui possèdent? La propriété, qui s'acquiert de tant de façons, peut-elle être considérée comme une garantie d'intelligence et de vertu politiques? Et la pauvreté, d'autre part, est-elle une preuve péremptoire d'incapacité et d'improbité? Ce qui importe, sans doute, c'est que les électeurs aient assez de lumières pour discerner le véritable intérêt de la société et assez d'honnêteté civique

pour y conformer leur vote. Supposez que tous les citoyens soient en état de comprendre l'importance de la fonction électorale, qu'ils sachent tous lire et écrire leur bulletin, et qu'il soit, par conséquent, impossible de surprendre leur religion; supposez que, grâce à l'instruction obligatoire, ils aient tous part au pain de la pensée, et que les notions indispensables de la morale sociale et de l'économie politique soient entrées dans tous les esprits : quelle raison pourrez-vous alléguer pour restreindre le droit de suffrage? Ceux qui n'ont rien, dit Benjamin Constant, n'useront du droit de faire la loi que pour dépouiller ceux qui possèdent; c'est une erreur. S'ils savent ce que c'est que le capital, s'ils savent que sans lui tout s'arrête, ils se garderont d'y toucher et d'entraver la marche des industries qui les nourrissent. Craindrez-vous les factions? Quand un État est divisé en classes hostiles et inégales, il est à craindre, en effet, que la classe ignorante ne devienne la proie des classes ambitieuses. Mais quand la liberté est devenue le patrimoine commun, les hommes qui y ont une fois goûté ne sont pas disposés à s'inféoder à un parti et à s'enrégimenter au service d'un maître. Craindrez-vous enfin l'action administrative? Un peuple libre, élevé dans la pratique et l'amour de la liberté, repoussera la tutelle gouvernementale aussi énergiquement que celle des partis et saura maintenir son indépendance envers et contre tous. Les objections de Constant contre l'extension des droits du suffrage à l'universalité des citoyens n'ont donc pas de valeur absolue. On peut supposer tel état social, celui qui vient d'être décrit, où elles perdent toute valeur; et si un pareil état social se réalise rarement, il n'est pas moins vrai qu'il peut exister, et que toutes les sociétés doivent tendre de tout leur pouvoir à s'en rapprocher. Qu'est-ce, d'ailleurs, que la propriété, et quelle garantie pense-t-on y trouver? Le paysan, qui vit sur sa petite terre à peine suffisante à la nourriture de sa famille, sera-t-il plus intelligent et plus indépendant que le fermier aisé exploitant la propriété d'autrui? Le fermier le sera-t-il plus que l'ouvrier qui, ne possédant rien que ses bras et son intelligence, sait faire fructifier ce capital et répand autour de lui le bien-être? Dira-t-on que ceux qui possèdent sont plus intéressés que les autres citoyens à la bonne administration des affaires de l'État et au maintien de l'ordre public? Mais une société n'est pas une compagnie industrielle, et les citoyens ne sont pas des actionnaires. L'administration du fonds social n'est pas la seule fonction des gouvernements. Ils touchent à tout instant à des intérêts au moins égaux, sinon supérieurs, à ceux de la propriété. Le père de famille, par exemple, n'a-t-il pas un intérêt incontestable à ce que l'on ne dispose pas de ses enfants sans son aveu? Qu'il soit ou qu'il ne soit pas propriétaire, peu importe. L'impôt du sang n'est pas le moins lourd des impôts. Tous ceux qui le payent ont le droit d'être représentés dans les corps politiques appelés à le voter.

Benjamin Constant croit que l'indépendance du pouvoir judiciaire ne saurait être entourée de trop de garanties. Ce n'est pas assez, selon lui, que le juge ne puisse pas être destitué. Il faut éviter de le laisser aux prises avec le besoin et avec l'ambition. Des magistrats mal rétribués, obligés d'attendre et de solliciter du gouvernement une position meilleure, seront trop intéressés à le contenter, pour n'être pas suspects, en bien des cas, de partialité et de complaisance. Si l'on veut que la justice soit bien rendue, il faut assurer à la magistrature une situation honorable et digne; il faut la mettre au-dessus de la tentation. Cette réforme nécessaire a été accomplie chez nous, en partie du moins. Le nombre des cours de justice a été réduit, et le traitement des magistrats amélioré. Benjamin Constant veut encore que tous les dépositaires des pouvoirs publics, les magistrats comme les autres, soient responsables de leurs actes. Il veut que le juge qui a arbitrairement et sans cause suffisante accusé un innocent puisse être poursuivi, comme en Angleterre, et que par une équitable compensation le citoyen qui fait à un magistrat un procès injuste puisse être puni. Lorsqu'un agent de l'autorité, à quelque ordre qu'il appartienne, viole la loi qu'il est chargé de maintenir, Benjamin Constant veut que tous les citoyens aient un plein pouvoir de le dénoncer et de le poursuivre, sans être obligés de solliciter au préalable l'autorisation du conseil d'État. C'est à tort, en effet, que l'on assimile à la diffamation la dénonciation publique des actes d'un fonctionnaire. Non, sans doute, quand un homme a payé sa dette à la justice, il n'est pas permis de ruiner en un jour une vie de travail et de repentir, en ravivant malignement le souvenir d'une faute expiée; celui qui commet cette lâcheté est un diffamateur auquel la loi doit fermer la bouche. Tout autre est le cas du citoyen victime ou témoin d'un abus d'autorité. Il est de son devoir de dénoncer hautement l'illégalité, afin d'en prévenir le retour, tandis qu'il est illogique que le gouvernement, juge et partie dans sa propre cause, soit appelé à prononcer sur l'opportunité des plaintes provoquées par les actes de ses agents. Aussi Benjamin Constant avait-il fait insérer dans l'Acte additionnel la promesse que les fonctionnaires pourraient être poursuivis sans autorisation.

Si Benjamin Constant s'est trompé quelquefois, il a dit souvent la vérité. Si la constitution qu'il présente comme un modèle n'est pas à l'abri de toute critique, il faut se souvenir qu'il ne la donne pas pour parfaite, et qu'il la croit perfectible, comme toutes les institutions humaines. Il a fait mieux d'ailleurs que de proposer une forme plus ou moins parfaite de constitution : il a dressé la liste des droits que toutes les constitutions doivent garantir : liberté individuelle, droit d'être jugé par ses pairs, liberté industrielle, liberté religieuse, liberté de la propriété, liberté de la presse. Toutes ces libertés ne sont que des manifestations différentes de la liberté proprement dite, la liberté individuelle, qui comprend en elle

toutes les autres. Le droit d'être jugé par ses pairs, c'est la garantie de cette liberté; sans ce droit, nous pouvons craindre de tomber entre les mains d'hommes intéressés à nous condamner. Le jury, formé de citoyens pris au hasard dans la masse de la nation, représente la conscience publique; on ne peut craindre qu'il laisse le crime impuni, puisque le crime est pour lui un danger. La liberté de la propriété, Constant la fonde sur une convention sociale; il la reconnaît pourtant nécessaire au maintien de la liberté individuelle. La liberté industrielle en est une forme, une application particulière. Dès 1819, au temps où il écrivait son *Cours de politique constitutionnelle*, Benjamin Constant défendait le libre échange, la liberté commerciale, contre la protection, impôt levé sur la nation entière au profit de quelques particuliers. Il entend ici la liberté religieuse de la façon la plus large. Il comprend que toutes les religions ont des dogmes, des rites, une discipline, et que les empêcher de se manifester sous cette forme positive, c'est les anéantir. Il consent même à ce que l'État subventionne les religions dominantes, celles qui réunissent un assez grand nombre d'adeptes pour pouvoir être considérées comme des institutions d'intérêt social; mais il ajoute qu'il faut laisser aux autres une entière liberté : « J'admets que l'État entretienne à ses frais les grandes routes, à condition de ne pas gêner ceux qui préfèrent les sentiers ». Quant à la liberté de la presse, c'est la condition de toutes les autres libertés. Il est de droit naturel que les citoyens surveillent les fonctionnaires. Si la presse n'est pas libre, le contrôle collectif, le seul qui soit efficace, devient impossible, au grand préjudice du peuple et du gouvernement lui-même. Puisque la dernière victoire reste toujours, comme on dit, à l'opinion publique, les gouvernants ont un intérêt évident à la bien connaître, afin de ne pas se mettre en lutte avec elle sans le savoir et sans le vouloir ; or la presse en est la plus vive et la plus puissante expression.

L'idéal imparfait de Benjamin Constant se trouve ainsi corrigé par les principes qui le dominent. Son *Cours de politique constitutionnelle* est le manuel des peuples libres, et son nom devra à jamais être cité parmi les noms des grands hommes qui ont préparé le règne de la liberté et du droit.

BIBLIOTHÈQUE IMPÉRIALE.

ARCHÉOLOGIE.

COURS DE M. BEULÉ

de l'Institut.

Tibère à Rhodes (1).

Ce qui rend la physionomie morale de Tibère difficile à saisir, c'est l'état passif dans lequel il a passé la plus grande partie de sa vie. Une nature active, hardie, entreprenante, libre dans ses mouvements est trahie par une foule de symptômes qui sont inhérents à chacun de ses actes. Mais une nature condamnée dès l'enfance à un servage d'autant plus étroit qu'il est mieux déguisé, sous l'ombre étouffante du pouvoir absolu et sous l'œil d'un despote malveillant, reste enveloppée, incertaine et, sinon impénétrable, du moins singulièrement obscure pour la postérité.

Nous avons cependant démêlé dans Tibère une intelligence précoce, repliée sur elle-même et comme tortueuse, un esprit industrieux, sans imagination et par conséquent sans expansion, un orgueil concentré qu'envenimaient chaque jour de nouvelles blessures, des instincts bas et sensuels contenus par la crainte dans la limite des plaisirs légitimes, une susceptibilité morne, une dissimulation nécessaire, des affections rares, des rancunes à longue échéance, tout ce qui trahit l'état passif, tout ce qui convient à un étranger toléré dans la maison impériale et soumis au joug immédiat de son protecteur. Agrippa lui-même, le véritable fondateur de l'empire, le sauveur, l'ami, le gendre d'Auguste, l'avait connue cette dure servitude (*durum servitium*) d'Auguste. Mais pour l'enfant qu'il n'aimait point, pour le jeune homme à qui il témoignait son aversion, la servitude devenait d'autant plus implacable qu'elle était une vengeance du maître, vengeance déguisée sous des dehors plus doux, sous l'enjouement, sous les sarcasmes, et surtout sous une affectation de paternelle vigilance.

Ainsi s'élève tristement cet esprit où le bien natif et le mal déjà acquis s'associent dans une proportion indéterminée. Tibère est comme flottant entre le bien et le mal; les événements et les hasards de la vie décideront s'il inclinera vers le bon ou vers le mauvais génie qui, l'un et l'autre, ont sollicité tour à tour les Claudius.

Lorsque Tibère, comme tout jeune patricien, prit part aux affaires publiques, il y avait été préparé par trois maîtres. Le premier et le plus puissant était Livie, comparée quelquefois à Catherine de Médicis, mais bien supérieure à cette Italienne, qui n'a préparé que la ruine de sa famille; Livie, habile à tout supporter, à tout feindre, à tout sacrifier au triomphe de son plan et de sa race. Le second était Auguste lui-même, maître sans le savoir, d'autant plus efficace qu'il prêchait d'exemple et ne pouvait dérober à celui qui partageait tous les secrets du foyer cette politique bien définie dans l'histoire, à laquelle Machiavel, un autre Italien, devait donner son nom. Le troisième était Messala Corvinus, orateur, écrivain, historien, chargé spécialement de l'initier aux affaires publiques, aux lettres et à l'éloquence. Messala ne réussit qu'à demi. Nous avons dit comment la conformation physique de Tibère répondait à sa complexion morale, et comment l'empâtement de sa bouche avait dû être, autant que les entraves imposées à son jeune esprit, un obstacle au développement de son éloquence. Il parla cepen-

(1) Voyez dans le dernier numéro *la Jeunesse de Tibère*.

dant, et dans des circonstances mentionnées par l'histoire. Il défendit devant Auguste le roi Archélaüs, les habitants de Tralles, les Thessaliens ; il intercéda auprès du sénat en faveur de plusieurs villes de l'Asie Mineure, qui avaient été bouleversées par des tremblements de terre. Il ne suffisait pas de défendre ; sous l'empire comme sous la république, il fallait, pour ses premières armes, avoir attaqué. Il avait bien choisi sa victime. Vous reconnaissez les conseils de Livie, il avait accusé Fannius Cepion, impliqué dans la conspiration de Murena ; il l'avait fait condamner sans peine pour crime de lèse-majesté ; rapprochement sinistre, car Tibère le premier devait montrer aux Romains, quand il serait leur maître, la portée imprévue et terrible de la loi de majesté (*lex majestatis*).

Ces convenances remplies, il y avait une autre formalité. Il était bon de donner au peuple des jeux et des fêtes magnifiques afin de mériter ses suffrages ; l'empereur et Livie suffisaient assurément pour enlever les votes, mais le plaisir et la reconnaissance ne pouvaient qu'aider ce libre mouvement des consciences. Tibère donna des jeux ; sa mère et son beau-père en firent les frais ; on paya même jusqu'à 20000 francs par tête des gladiateurs vétérans pour qu'ils consentissent à rentrer dans l'arène.

Après de telles manifestations de patriotisme, tous les honneurs étaient acquis de droit. En effet, à dix-huit ans, Tibère est nommé questeur ; il est chargé de l'approvisionnement de Rome (*annona*) et de la visite des maisons de correction (*ergastula*), où des voyageurs arrêtés sur les grands chemins et des réfractaires qui ne voulaient point rejoindre les légions étaient mêlés aux esclaves que leurs maîtres faisaient châtier. On sait comment les jeunes princes s'acquittent d'ordinaire de ces sortes de tâches ou plutôt comment d'autres s'en acquittent pour eux.

Trois ans plus tard (733 de Rome), il est tribun militaire et fait ses premières armes contre les Cantabres en Espagne. L'année suivante, il est envoyé par Auguste dans l'extrême Orient afin d'établir Tigrane sur le trône d'Arménie ; mais le voyage était long de Rome en Arménie, et Tigrane régnait déjà paisiblement quand Tibère arriva ; il ne restait plus qu'à lui donner une sorte de consécration et la diplomatie devenait facile. En même temps, les Parthes trouvèrent opportun de rendre les aigles de Crassus, qui étaient en leur pouvoir depuis la défaite du riche et avide triumvir. A vingt-six ans, Tibère fut chargé de gouverner la Gaule ; il la gouverna pendant une année seulement : cela suffit pour que Nîmes, colonie impériale, Nîmes, qui professait la plus vive reconnaissance pour Agrippa, le traitât à la fois en beau-fils de l'empereur et en gendre d'Agrippa : on lui éleva des statues ; c'était s'y prendre de bonne heure, mais cet enthousiasme devait être aussi promptement calmé.

Bientôt, avec son frère Drusus, Tibère pénètre chez les Rhètes et les Vindéliciens révoltés (les Grisons) et, par des razzias semblables à celles que nous avons faites en Algérie, c'est-à-dire en surprenant le pays, en brûlant les villages et en enlevant les troupeaux, il amena ces peuples à faire leur soumission. En récompense, Livie le fit nommer consul à vingt-neuf ans.

La mort d'Agrippa, le mariage forcé de Tibère avec Julie, le rendent, sinon plus cher, du moins plus nécessaire à Auguste. Il conduit en bon général la guerre contre les Pannoniens et la guerre contre les Germains ; il reçoit comme récompense les insignes du triomphe et le consulat pour la seconde fois ; il se trouve, à trente-quatre ans, le personnage de l'empire le plus considérable après Auguste. Les conseils de Livie et le parti qu'elle sait tirer des événements, même contraires, lui font même déléguer par l'empereur une de ses prérogatives les plus précieuses, je veux dire la *puissance tribunitienne*. Il n'est pas inutile, messieurs, de vous faire sentir la gravité politique d'un tel acte.

Le tribunat était la magistrature populaire ; jadis elle rendait les défenseurs du peuple inviolables. Auguste, qui était pontife, imperator, consul, censeur, en accumulant sur sa tête toutes les fonctions de la république confisquée, n'avait eu garde d'oublier le tribunat. Il ne pouvait se faire élire tribun, n'étant point plébéien ; mais il avait inventé la *puissance tribunitienne*, qui lui était indéfiniment prorogée, qui rendait sa personne inviolable, sacrée, et qui lui donnait le droit d'empêcher que rien ne fût fait contre sa volonté, soit dans le sénat, soit dans les assemblées populaires.

Déléguer à Tibère, même pour cinq ans, une part de cette puissance tribunitienne, c'était le rendre inviolable lui-même, c'était accorder à l'ambitieuse Livie les gages les plus flatteurs et la confirmation de toutes ses espérances. Tibère touchait au pouvoir souverain de si près que le dernier pas semblait facile et le succès promis.

C'est à ce moment, messieurs, qu'un coup de théâtre vint renverser les projets de Livie, étonner le monde et changer la vie de Tibère. On apprit brusquement qu'il demandait à rentrer dans la vie privée, qu'il avait besoin de repos, qu'il était rassasié d'honneurs et qu'il voulait partir. On ne le crut pas d'abord : il avait une santé de fer, il arrivait à peine aux honneurs et il n'avait que trente-cinq ans.

Sa mère fit les instances les plus vives et descendit jusqu'aux prières. C'était sur lui que reposaient tous ses plans, il était son instrument, non averti peut-être, non complice, mais le seul instrument qui lui restât après Auguste. L'empereur, après avoir inutilement commandé, alla se plaindre dans le sénat, exprimant sa douleur et son indignation de se voir abandonné, trahi par celui qu'il avait choisi pour être un des soutiens de l'empire. Ces plaintes officielles restèrent sans succès.

Tibère fut inflexible. Il s'enferma dans sa maison, refusa toute nourriture pendant quatre jours, montra une ténacité qu'on ne soupçonnait pas encore en lui ; on vit qu'il se laisserait mourir si sa volonté n'était pas satisfaite. C'est un trait fréquent du caractère romain, dans

les époques de décadence; des citoyens qui ne savaient supporter ni les épreuves de la vie, ni le danger d'agir en hommes libres, ni la disgrâce d'un tyran, savaient très-bien mourir.

Il fallut céder. Tibère eut son congé; il quitta Rome, y laissa sa femme, son fils du premier lit, Drusus, et prit la route d'Ostie, accompagné d'un petit nombre d'amis qui le suivirent malgré lui. Il ne leur dit pas un mot pendant la route, s'embarqua sans répondre à leurs questions et à leurs adieux, en embrassa à peine un ou deux, froidement, en détournant les yeux, et la galère fit force de rames.

Qu'était-il donc arrivé, messieurs? Quelle est l'explication de ce coup de théâtre? Les Romains l'ont cherchée, les historiens en ont présenté plusieurs, qui sont évidemment les échos des bruits du temps. «Tibère est à » bout d'outrages,» disaient les uns; «Julie le déshonore » publiquement; il n'ose la répudier, par peur d'Auguste, » il ne peut se plaindre, parce qu'elle est la fille de l'em» pereur; cette situation lui est devenue tellement » odieuse, qu'il préfère quitter Rome. » Tibère supportait depuis quatre ans ce qu'Agrippa, un autre homme que Tibère, avait supporté lui-même; telle n'est pas la raison déterminante de sa conduite, ce ne peut être qu'une des raisons subsidiaires. Les esprits plus profonds, accoutumés à chercher dans l'âme humaine les replis de l'ambition, disaient: « Tibère se sent néces» saire; il est arrivé très-haut, il veut arriver plus haut » encore; il sait qu'auprès d'Auguste il a des rivaux » futurs, des rivaux tout prêts, les enfants d'Agrippa. » Lucius et Caïus ont été tous deux nommés Césars, c'est» à-dire héritiers présomptifs d'Auguste. Tibère, qui ne » veut pas laisser ces enfants prendre trop d'empire » sur leur aïeul, forcera la main à Auguste; il s'en va » comme le fit jadis Agrippa, qui se retira à Mitylène » pour céder la place à Marcellus, et qui deux ans après » revint plus puissant que jamais, adopté par l'empe» reur, héritier assuré du trône.»

Messieurs, que Tibère eût été capable de jouer un tel jeu, je le crois. Mais il est trop fin pour ne pas savoir que l'absence a ses dangers, que tout se remplace promptement dans une cour, que Caïus César a déjà quatorze ans, qu'il était ambitieux et entouré d'ambitieux. Non, Tibère a été poussé à cette démarche désespérée par un mobile plus puissant, aveugle, désespéré: par la peur. Il a eu peur, et derrière ce spectre de la peur, qui ébranle et précipite les résolutions, se sont rangés des motifs secondaires propres à confirmer la volonté première. Un court récit de ce qui s'était passé à Rome vous fera pénétrer dans cette âme façonnée par Auguste au servage et à la lâcheté.

Les deux fils de Julie, fêtés, adulés, gâtés, commençaient à se tout permettre. Un flot de courtisans grossissait autour d'eux; le peuple, toujours assuré qu'il ne manquera pas de maîtres, le peuple imbécile les acclamait sans cesse et les appelait *ses délices*. Leur âge tendre faisait trouver tous leurs caprices charmants, et l'on se déridait à voir ces frais visages à côté des figures compassées d'Auguste, de Tibère et de Livie. Caïus avait quatorze ans, Lucius onze, et ils s'enivraient facilement des applaudissements que la foule leur prodiguait dans les cirques, dans les assemblées, dans les promenades publiques. Un jour, au théâtre, Lucius demanda à grands cris aux citoyens de nommer son frère consul. Les citoyens, qui avaient pris l'habitude de ne rien refuser dans ce genre à Auguste, trouvèrent la prétention très-naturelle, et Auguste eut toutes les peines du monde à résister aux exigences du peuple romain. Il dut même céder, en promettant que Caïus serait consul à dix-huit ans, en lui conférant un sacerdoce, en le faisant entrer au sénat. Mais il ne céda pas sans ressentiment contre ses petits-fils, qui déchiraient ainsi tous ses voiles, montraient le néant de ses fictions politiques, jetaient un ridicule inévitable sur son système artificieux, et portaient atteinte à la toute-puissance de leur aïeul.

Livie partagea ce ressentiment; elle l'envenima; elle suggéra à son mari l'idée de retirer d'une main ce qu'il donnait de l'autre, ce qui est un des secrets d'un pouvoir absolu et jaloux. En même temps que les enfants d'Agrippa étaient admis dans la carrière politique d'une façon ridicule, le fils de Livie était rapproché d'Auguste d'une manière sérieuse: la puissance tribunitienne lui était conférée. Vous comprenez donc, messieurs, la situation de Tibère; il sent le piége, il voit le danger, il sait qu'il n'est pour Auguste qu'un contre-poids contre ses petits-fils. D'un autre côté, il entend dans Rome le déchaînement subit de la multitude qui adore ces jeunes princes, le déchaînement non moins violent des courtisans qui hâtent de leurs vœux l'aurore d'un nouveau règne toujours lucratif, le déchaînement des enfants d'Agrippa eux-mêmes, mal élevés, emportés, enflammés par leurs adulateurs. Alors Tibère, qui n'était point une âme généreuse, qui aurait montré de grandes qualités peut-être s'il eût vécu dans un autre temps, mais qui depuis vingt ans avait appris la soumission et la crainte, Tibère s'effraya; il douta de sa mère dont l'ambition était démesurée; il douta de lui-même; il vit les embûches, la vengeance, l'empire croissant des petits-fils sur un vieillard, la trahison probable d'Auguste, la colère du peuple, le ressentiment d'ambitieux sans scrupule, le poison peut-être.

Or, lorsqu'un homme intelligent, dans une telle situation, prend une décision suprême, il met dans la balance tous les motifs qui doivent préparer sa résolution. Ce n'est pas un seul motif qui fait pencher cette balance; s'il y en a un plus puissant que les autres, tous ont leur poids. C'est pourquoi les historiens romains, en expliquant diversement la volonté de Tibère, ont touché le vrai; mais ils se sont trompés en ne touchant qu'un seul point et en s'y arrêtant.

Ce qui domine tout, c'est la peur. Derrière la peur vinrent se grouper le désir de prouver à Auguste combien il lui était nécessaire, l'espoir d'être rappelé bientôt à cause de la disette d'hommes que le despotisme crée fatalement autour de lui, la joie d'être délivré de la honte et de Julie, le plaisir de respirer librement loin d'Auguste. Mais que ces raisons si diverses constituassent un plan politique, je ne puis le croire. Le jeu était trop incertain, Tibère se sentait trop haï; ce qu'il voyait clairement, guidé par l'instinct de la conservation et par cette seconde vue qui s'appelle la crainte, c'était la nécessité de fuir.

Il est vrai qu'il prend terre sur la côte de la Campanie, comme s'il attendait d'être rappelé. Auguste, dit on, est gravement malade : s'il allait mourir? Tibère, avec quelques légions, aurait facilement raison de deux enfants. La nouvelle est fausse : ses ennemis rient et prétendent avoir percé à jour ses projets. Il reprend la mer précipitamment, malgré la tempête, malgré la perspective d'une navigation périlleuse, car cet homme, qui n'avait aucun courage civique, avait le courage du soldat, et il se rend dans la retraite qu'il a choisie, à l'extrémité de la Méditerranée orientale, près des côtes de la Carie, dans l'île de Rhodes.

Quand il était revenu d'Arménie, voyage de sa jeunesse, il s'était arrêté à Rhodes et avait été séduit par la douceur du climat, par le charme des campagnes, où les roses le disputaient aux roses de Pæstum. La ville était magnifique ; Protogène l'avait parée de ses œuvres ; une école de sculpture célèbre l'avait remplie de marbres merveilleux ; le fameux colosse avait été renversé par un tremblement de terre, mais quatre-vingt-dix-neuf autres statues du soleil, colossales quoique plus petites, étaient encore debout. Les rhéteurs et les grammairiens y tenaient des écoles que l'on vantait : si Tibère goûtait peu les arts, il aimait les lettres. C'est à Rhodes qu'il s'établit.

Arrêtons-nous un instant, messieurs, et demandons-nous ce qu'aurait pensé de Tibère la postérité, si la tempête qui l'emportait vers une île lointaine avait submergé son navire. Quel crime avait-il commis jusque-là, dans l'ordre moral? De quel attentat était-il responsable dans l'ordre légal? Quelle faute grave lui reprocherait-on, si ce n'est la faiblesse qui le tenait asservi sous l'implacable Auguste et lui faisait répudier sa femme enceinte pour épouser la fille méprisée de l'empereur? Quel acte de cruauté l'avait trahi? Quel esclave avait-il fait torturer? Quel citoyen avait-il maltraité? Quelles violences lui reprochait-on? Quelles lois avait-il personnellement et volontairement enfreintes? L'histoire est muette; elle peut soupçonner ses tendances, blâmer certains côtés de son caractère, y démêler quelques instincts alarmants pour l'avenir, mais selon le frein, selon l'occurrence, tout pouvait tourner vers le bien comme vers le mal. Si Tibère était mort alors, à l'âge de trente-cinq ans, il aurait laissé une réputation à peu près semblable à celle de Drusus, son frère, qui s'était montré aussi un brave soldat, un bon général, un citoyen strictement honnête, supérieur parce qu'il regrettait la liberté et se montrait moins soumis à Auguste.

Si, au contraire, Tibère avait vécu sous l'ancienne république, d'abord il n'aurait point été forcé de s'exiler, parce qu'il n'aurait point été exposé à des caprices sans bornes, à des menaces sans scrupules, à des ambitions qui pouvaient tout oser. Il eût servi son pays par la voie droite, et si sa fortune se fût heurtée contre l'écueil souvent funeste à sa race, s'il eût dû s'éloigner, par violence ou par orgueil, il aurait pu se proposer pour exemple, soit Coriolan revenant sur Rome à la tête des Volsques, soit Camille attendant à Ardée l'occasion de rendre quelque service signalé à sa patrie. Il aurait eu devant lui la double voie que la mythologie plaçait devant les pas d'Hercule entrant dans la carrière; il aurait eu, à sa droite et à sa gauche, le bon et le mauvais génie des Claudius, qui avait tour à tour entraîné ses ancêtres. Sous Auguste, on n'était tenté d'imiter ni Camille ni Coriolan. Tibère, qui avait peu d'imagination, se contenta de copier Agrippa, son beau-père, qui, lui aussi, s'était retiré à Mitylène pendant deux ans, pour céder la place à Marcellus, et qui avait été récompensé de sa prudence par un retour triomphal et la succession de Marcellus.

Toutefois, si Tibère avait l'esprit peu inventif, il l'avait profond et pénétrant. Il ne devait pas ignorer que ce qu'il y a de plus maladroit en politique, c'est d'être un plagiaire. Les mêmes moyens réussissent avec des temps divers, parce que la sottise humaine est la même et parce que les peuples sont toujours dupes. Mais une seule génération ne supporte pas deux fois la même comédie ; elle se lasse, elle est avertie, elle siffle. Il en résulte que la fortune ne passe pas deux fois sur la même piste. Tibère n'ignorait pas qu'il serait étranglé entre les portes qu'Agrippa s'était vu ouvrir à deux battants. La crainte seule a pu lui faire commettre une telle faute : c'est cette faute qu'il va expier et qui pèsera sur le reste de sa vie d'un poids aussi lourd que l'éducation d'Auguste.

L'histoire de l'empire romain est l'histoire d'une série de personnalités. Un seul homme conduit le monde, pendant un an ou pendant vingt ans : de l'état moral de cet homme dépend le bonheur ou le malheur du monde. S'il est bon, s'il est maître de lui-même, l'humanité respire et ne craint plus que sa vieillesse ou son successeur ; s'il est méchant, si son intelligence est troublée, l'humanité traverse les jours les plus sombres et n'espère plus que sa mort. Dans l'étude d'une telle histoire, la psychologie doit donc jouer un grand rôle. Cette âme dont la mesure a été la mesure des destinées de l'univers, il faut que l'histoire la sonde et qu'elle l'explique, pour bien comprendre les actes extérieurs qui sont la manifestation de ses maladies ou de sa santé. C'est

un poëte de cour, c'est Horace lui-même qui l'a dit :

Quiquid *delirant* reges, plectuntur Achivi.

Étudier le règne de chaque tyran, c'est donc analyser sa folie.

Or, le grand peintre qui a jeté sur la figure de Tibère des ombres si terribles, Tacite, n'a point essayé d'en pénétrer la profondeur. Il lui a donné, par la magie du coloris, des proportions trop belles. Il ne l'a point mis aussi bas qu'il le mérite, à côté de la plupart des hommes, au-dessous de tous les gens de cœur, au simple niveau de ces prétendus monstres qui tremblent eux-mêmes autant qu'ils font trembler les autres.

Aucune analyse psychologique de Tibère n'a, selon moi, tenu assez de compte de son séjour à Rhodes (de trente-cinq à quarante-deux ans), séjour prolongé pendant huit années, dans l'âge où la maturité se prononce et imprime à chaque nature un sceau définitif, séjour plein d'oisiveté stérile, puis d'ennuis, enfin de vicissitudes et de terreur, qui réduisent cet orgueilleux sans grandeur à l'état moral le plus lamentable.

Pendant les premiers temps, tout alla bien. Tibère arrivait avec le prestige de l'empire ; il était gendre d'Auguste, fils de Livie, revêtu de la puissance tribunitienne, auréole politique qui n'agissait pas moins sur l'imagination des Grecs que les souvenirs récents d'Agrippa. D'ailleurs, le nouveau venu s'établit modestement, sans bruit, en particulier, accompagné de Lucilius, son ami; il a choisi une maison modeste, une villa sans luxe, et il se montre bon prince. D'un autre côté, Tibère jouit des plaisirs de la nouveauté ; il est libre, il respire, il rejette les soucis, il chante les douceurs de la vie privée; d'ailleurs les distractions abondent. Si loin que soit Rhodes, les vents sont malins, les pilotes fautifs, et il se trouve qu'à tout propos un navire s'égare et entre par mégarde dans le port de Rhodes. C'est un proconsul qui revient d'Asie, c'est un magistrat qui s'y rend, c'est un tribun militaire qui va prendre un commandement en Orient, ce sont des centurions qui reviennent en congé. La Grèce, l'Égypte, ont des navigateurs plus hardis qui avouent n'avoir prolongé leur voyage que pour saluer Tibère. On parle de Rome, des affaires publiques, des maladies nombreuses de l'empereur, de l'incapacité de ses petits-fils, de leurs excès prématurés, des campagnes de Tibère, des victoires passées, des espérances pour l'avenir. Tous les mouvements administratifs en Orient se résolvent aux pieds de Tibère. Jamais Rhodes n'a été visitée par tant de glorieux personnages. La retraite a donc ses compensations et les fonctionnaires prouvent à Tibère combien ils sont capables de fidélité à la disgrâce, quand la disgrâce est volontaire ou feinte, ou prête à se convertir en triomphe plus éclatant que jamais.

Il y eut même pour lui un jour de véritable joie, lorsqu'il apprit que Livie, n'ayant plus à ménager les intérêts d'un fils ingrat, avait cédé à un désir de vengeance longtemps contenu et qu'elle avait perdu Julie (1). Tibère se conduisit galamment : il écrivit à Auguste, moins pour implorer la grâce d'une femme qu'il exécrait que pour le supplier de lui laisser tous les présents qu'elle tenait de son mari. Il pensait faire sa cour à un père affligé; il saisissait une occasion d'entrer en correspondance avec l'empereur; mais il oubliait que le dernier lien qui l'unissait à l'empereur se trouvait rompu par l'exil de Julie.

Quant aux insulaires, ils ne sentaient pas encore diminuer leur respect, quoique Tibère affectât avec eux une parfaite égalité. Il se mêlait à leurs exercices dans les gymnases, fréquentait leurs écoles, écoutait les rhéteurs, applaudissait les sophistes; il *suivait des cours*, ce qui était de mode sous l'empire, comme dans toutes les époques d'inaction politique et d'éloquence baillonnée; mais il ne faut pas, messieurs, que cet exemple vous effraye : ce n'est point la profession d'auditeur qui fait les Tibère.

Il est vrai qu'il s'oublia un jour et laissa percer la griffe. Un sophiste, auquel il avait donné tort dans une discussion, quitta son adversaire pour se tourner contre lui et l'accabler d'invectives. Tibère ne souffla mot, sortit et, revenant avec des appariteurs, le fit conduire en prison, au nom de la puissance tribunitienne. On cessa de rire. En échange, les magistrats de l'île ayant fait brutalement rassembler devant sa porte les malades et les moribonds qu'il avait déclaré la veille vouloir visiter, Tibère se confondit en excuses et fit des frais d'humilité pour le plus petit comme pour le plus grand. L'équilibre était rétabli, avec une précaire popularité.

Au fond, Tibère languissait; il était gagné par l'ennui; il avait l'oreille tendue vers Rome; les nouvelles étaient plus rares, les visiteurs moins zélés; la cinquième année, au moment où expirait la puissance tribunitienne qui le faisait inviolable, l'exilé volontaire se sentit pris de quelque inquiétude.

Il écrivit à Auguste, pour lui avouer qu'il n'avait point eu, en quittant Rome malgré lui et malgré sa mère, d'autre but que de céder la place à Caïus et à Lucius ses petits-fils et d'éviter de leur porter ombrage. Maintenant qu'ils étaient établis solidement dans la seconde place de l'État, il demandait à revoir sa famille et ses amis.

La réponse fut aussi nette que cruelle. L'empereur lui déclarait « qu'il resterait à Rhodes et qu'il n'avait que » faire de revoir ceux qu'il avait si lestement quittés (2)». Aucune consolation, aucun dédommagement, aucune promesse ! La puissance tribunitienne n'était point prorogée et Livie avertissait son fils par le même courrier qu'elle avait obtenu à peine, pour le dérober au mépris

(1) Voyez une leçon de M. Beulé sur *Julie* (dans la *Revue* de l'an dernier, page 206) et son volume sur *Auguste, sa famille et ses amis* (chapitre IV).

(2) Etiam admonitus est dimitteret omnem curam suorum quos tam cupidè reliquisset (Suétone, *Vie de Tibère*, XI).

des sujets dont il allait redevenir l'égal, le titre de lieutenant d'Auguste, *legatus Augusti*.

Il ne vous paraît peut-être pas, au premier abord, messieurs, que cette réponse eut une grande gravité; détrompez-vous : le changement qui survient dans la situation de Tibère est complet, plein de dangers, terrible. Dans un monde constitué comme l'était le monde romain et si bien façonné à la servilité qu'il adorait ceux qui exerçaient le pouvoir à l'égal des dieux, une disgrâce valait une condamnation. Dès que le souverain retirait sa main protectrice, le favori tombait au-dessous des proscrits. Plus il était élevé, plus le précipice était profond sous ses pieds.

Tout changea à Rhodes. Ces magistrats qui jusque-là avaient accablé Tibère de leur empressement obséquieux, devinrent arrogants et ne signèrent même plus les lettres qu'ils lui adressaient. Le grammairien Diodore, dont il suivait le cours public tous les samedis, lui refusa une leçon particulière qu'il demandait, et lui fit répondre qu'il n'avait qu'à revenir dans sept jours. Les regards des passants avaient quelque chose de malin ; un sourire méprisant se dessinait sur les visages. Tibère en fut troublé et ce sentiment d'appréhension qu'il avait contracté dès ses plus tendres années auprès d'Auguste commença à faire battre son cœur. Par bonheur, voici Caïus, l'aîné des jeunes Césars, qui arrive en Orient; il s'est arrêté à Samos; il y tient sa cour. Tibère monte sur une galère, afin de rentrer en grâce; il se fait solliciteur, et vole vers les côtes d'une île éloignée, lui qui voyait jadis tant de Romains se précipiter vers Rhodes.

Hélas! Caïus lui fait un accueil glacial : Lollius, chevalier romain, l'homme de confiance d'Auguste et de Livie, le compagnon, nous dirions aujourd'hui le gouverneur du prince, l'a indisposé contre Tibère; Lollius est son ennemi, Lollius a juré sa perte. Tibère repart plein d'angoisses qu'une lettre d'Auguste qui l'attendait à Rhodes ne devait guère calmer : cette lettre lui reprochait de tenir des discours équivoques aux centurions, ses créatures, qui retournaient à l'armée d'Orient, et de es avoir pressentis sur les chances de révolution. Quelle lettre dut répondre Tibère ! quelles protestations ! quel feu ! quel désespoir ! Il réclame des surveillants, des gardiens, des espions : « Qu'on m'entoure, qu'on recueille toutes mes paroles, qu'on rende compte de » toutes mes actions. »

Aussitôt il quitte la ville; il renonce à ses promenades à ses exercices, à tout plaisir qui le rapproche des hommes. Plus de gymnase, plus de chasse, plus de chevaux; il quitte la toge et prend l'habit grec, pour perdre jusqu'à l'apparence d'un citoyen romain. Il devient, pour les habitants de l'île, qui savaient ce qui s'était passé à Samos, un objet d'aversion. On l'évite comme un pestiféré. Lui-même, sous l'impression de la lettre d'Auguste, fuit les regards, se retire dans l'intérieur de l'île, évite les ports et les plages accessibles, de peur qu'un centurion mal avisé ne veuille le voir et n'excite de nouveaux soupçons. Il avait tort, messieurs, et connaissait mal ses contemporains : désormais il était à l'abri de toutes les visites.

Sa terreur va s'accroître encore. Il apprend que les habitants de Nîmes, qui ont la tête vive, ont témoigné avec éclat leur hostilité contre lui. Les statues qu'ils lui ont élevées si vite, quand il n'avait que vingt-six ans, ils les ont jetées à terre plus vite encore, pour complaire aux fils d'Agrippa. Quels regrets devaient ressentir plus tard les imprudents Nîmois, et quelle armée de statues devait réparer cette défaillance imprudente, à force de prudence, de leur enthousiasme ! Tibère n'y voit que la haine de Caïus. En effet, il sait que dans un festin, les amis du prince se livrent aux plus atroces plaisanteries sur l'*exilé de Rhodes ;* un d'eux s'est même offert pour cingler vers Rhodes et rapporter la tête du proscrit.

Alors Tibère est livré à la folie la plus noire et aux tortures les plus pitoyables. Tout est menace, tout est danger; il se défie de ses amis, et des plus familiers; il fuit dans les lieux sauvages; il se cache dans les montagnes escarpées; il cherche les rochers inaccessibles qui bordent la mer. Un seul homme, Thrasyllus, a quelque accès auprès de lui; c'est un astrologue, un charlatan, qui ébranle encore son âme par des présages flatteurs, par des déceptions plus cruelles et par des promesses de grandeurs futures qui redoublent les angoisses présentes. Sa raison semble l'abandonner. « Un voyageur ! fuyons ; » un pâtre qui nous observe ! fuyons ; une galère qui fend » les flots ! fuyons..... Non. Qu'apporte-t-elle? Est-ce le » salut? est-ce la mort? Elle vient d'Italie : est-ce une » lettre? Elle vient d'Asie : est-ce un émissaire de Lol- » lius? Vient-on chercher la tête de l'exilé? »

Ce supplice, ou plutôt ce délire, a duré, non pas deux jours, non pas deux mois, mais près de deux ans. Pendant deux ans Tibère a envié la destinée du plus misérable des humains, et cette mort, qu'il se serait donnée volontairement si on ne l'avait point laissé partir de Rome, il la craint partout, partout il en voit le spectre. Il sent enfin, messieurs, le poids de ce pouvoir auquel il a prétendu se dérober. Il s'est soustrait à la main de l'empereur, et, par de simples représailles, la main de l'empereur s'est retirée de lui. Il n'en faut pas davantage : l'abîme s'est ouvert entre lui et ses semblables. Il n'a commis aucun crime; il est innocent; personne ne l'a condamné ; il y a une justice; il y a une police; il y a ce droit de vivre et de respirer que toute société garantit au dernier de ses membres ; les lois le protégeront; les magistrats prendront sa défense; les bons citoyens voleront à son secours. — Non; les lois se taisent quand l'empereur parle; les magistrats s'arrêtent dès qu'il se tait; les bons citoyens pâlissent dès qu'il menace. Hors la faveur, hors la loi ! La puissance infinie de Dieu s'est limitée elle-même par des lois générales qui conduisent le monde pendant l'éternité; le pouvoir absolu de l'homme sur l'homme n'a point de limites. Le petit oiseau, qui souffre de la rigueur des éléments, a des

abris tout préparés contre leur violence; les animaux qui se dévorent entre eux ont des moyens de se défendre : la Providence a toujours mis le remède auprès du mal. Mais pour celui que la faveur impériale a délaissé, il n'y a ni protection, ni remède. En vain il fuit comme l'animal poursuivi par une meute, en vain il se cache dans les antres comme la bête fauve traquée par une bande de chasseurs : il sait qu'il sera atteint, que tous les regards sont fixés sur lui, que tous les bras n'attendent qu'un signal, qu'il n'est déjà plus au nombre des vivants, puisque le soleil lui a retiré ses rayons.

Quelle leçon, messieurs! Quelle épreuve! Comme un esprit supérieur, capable de fierté et de dévouement, soutenu par des convictions fermes, animé par le sentiment du bien, consolé par le patriotisme, serait sorti d'une telle lutte retrempé à jamais et consacré par le sceau de la véritable grandeur! Comme il aurait rapporté à Rome une soif inextinguible de liberté, un trésor de pitié pour les victimes du caprice d'un seul, et je ne sais quelle tendresse inépuisable pour les proscrits!

Mais un esprit qui n'avait que des qualités de second ordre, dont l'orgueil natif, sa seule force, avait été transformé depuis vingt ans en humilité hypocrite et en bassesse, devait être broyé, énervé, rendu tout à la fois impuissant et frénétique par ce régime de volontaire terreur. Et lorsque Tibère reviendra à Rome, pour le malheur de Rome, ce ne sera plus un homme, ce sera un instrument assoupli par la peur. La lâcheté civique s'enveloppera d'hypocrisie; le souvenir des maux éprouvés s'aigrira et deviendra un désir d'en faire éprouver de semblables à ceux qui pâlissent; la crainte prolongée d'une mort violente l'aura rendu lui-même sanguinaire. Le précepteur de sa première jeunesse, Théodore de Gaddara, pourra s'écrier avec raison : « C'est une âme pétrie de boue et de sang. »

Ce n'est pas tout. Cette lâcheté, qui est devenue une maladie, l'état permanent de son âme, il faut encore qu'il vienne en donner à Rome le spectacle.

J'abrége le récit de son retour. Ses lettres apportaient de tels cris de désespoir que Livie, ou sentit quelque chose de cette tendresse maternelle que l'animal lui-même a pour ses petits, ou crut Tibère amené au point qu'elle souhaitait et mûr pour ses plans. Auguste avait remis entre les mains de Caïus César la destinée de Tibère; Caïus eut un dissentiment passager avec son confident Lollius; on en profita pour obtenir son aveu, et l'exilé put revenir. Cette ridicule intrigue devait avoir des conséquences fatales pour le genre humain : elle fondait définitivement l'empire.

La grâce avait une condition : Tibère ne devait prendre absolument aucune part aux affaires publiques. Grands dieux! qu'il en avait perdu l'envie! Il rentra, se dérobant aux regards comme il s'y était dérobé huit ans auparavant, évitant ses ennemis, évité avec plus de soin par ses amis, s'il lui restait des amis. Il ne s'occupa que de son fils Drusus, qu'il avait oublié et qui avait quatorze ans; il guida ses premières études de droit et d'éloquence, lui céda sa maison des *Carènes*, qui était trop voisine du Forum pour un suspect, et se retira dans les jardins de Mécène, sur l'Esquilin, à l'extrémité de la ville, dans un quartier presque désert. Là, il ne s'adonna plus qu'aux lettres et ne s'entoura que de grammairiens et de pédants. La philosophie peut compromettre, l'éloquence a ses entraînements; il fallait craindre d'éveiller le moindre soupçon : Tibère professa la passion la plus violente pour les fables et les apologues; on en riait dans Rome, mais Ésope était son dieu. Les grammairiens qu'il réunissait devaient apporter la même prudence dans leurs discussions. Le maître de la maison choisissait le thème et il leur proposait des questions de ce genre : « Comment s'appelait la mère d'Hécube ? » — Quel nom portait Achille quand il vivait déguisé » parmi les filles de Lycomède? — Quels vers chantaient » les Sirènes? »

Il est certain que des loisirs ainsi remplis ne devaient causer aucun ombrage. Mais les dangers s'acharnaient sur l'infortuné Tibère. Lucius, le plus jeune des deux Césars, meurt à Marseille d'un mal inconnu. Auguste est consterné; le peuple frémit; on parle de poison; Livie est accusée tout bas, bien bas; le nom de Tibère est accolé à celui de Livie. « Allons, âme déjà tremblante, payons d'audace! Que la peur soit notre inspiration et l'hypocrisie notre muse! Chantons ce lis sans tache séché dans sa fleur. Composons une pièce de vers élégiaques; qu'elle soit tendre, pathétique, qu'elle respire la douleur la moins contestable! La calomnie se taira; Auguste s'adoucira; ma mère sera seule accusée. » Et le malheureux écrivit cette élégie, qu'il eut soin de ne point tenir cachée.

Voilà, messieurs, où conduit la dégradation morale. Voilà ce que devient, à l'ombre du pouvoir absolu, celui qui, sous un gouvernement libre, aurait été un citoyen orgueilleux, utile, honoré. Le mépris de lui-même dépasse encore le mépris qu'il a pour les autres.

Quand il est relevé par un de ces coups du sort qu'il n'osait plus espérer, qu'il redoutait peut-être, il est trop tard. L'homme est anéanti en lui, il n'a plus d'autre morale que le silence, d'autre frein que la peur, d'autre politique et d'autre plan que l'hypocrisie. Il a abdiqué; il ne comprend que l'obéissance passive; comme il a tout subi, il est prêt à tout; il sera un jour le maître de Rome, mais il reste aujourd'hui le dernier des esclaves, moins qu'un esclave, un instrument sans pensée, sans geste, sans murmure, portant la marque indélébile de la terreur. L'*exilé de Rhodes* explique l'*exilé de Caprées*.

BEULÉ.

Le propriétaire-gérant : GERMER BAILLIÈRE.

PARIS. — IMPRIMERIE DE E. MARTINET, RUE MIGNON, 2.

REVUE
DES
COURS LITTÉRAIRES
DE LA FRANCE ET DE L'ÉTRANGER

CINQUIÈME ANNÉE NUMÉRO 12 22 FÉVRIER 1868

Paris, 21 février 1868.

L'*Histoire d'un paysan* (1789), la nouvelle œuvre de MM. Erckman et Chatrian, est encore un roman national. C'est toujours l'histoire racontée par un témoin obscur et naïf. Ce volume nous fait assister, du fond d'un village d'Alsace, à la période qui a précédé et voit commencer la révolution française. Le narrateur est un vieux paysan dont le petit-fils est à l'École polytechnique et la petite fille mariée à un inspecteur des forêts, mais qui se souvient des souffrances du peuple avant la Révolution et de ses misères sans espoir. Il décrit le mouvement de joie universel qui accueillit la convocation des états généraux. Puis vient un récit des premières journées de la Révolution, racontées par un paysan que ses concitoyens ont envoyé à l'Assemblée constituante. Le narrateur s'arrête à la veille de la prise de la Bastille; mais il continuera sans doute cette histoire populaire jusqu'au point où commence celle que raconte le *Conscrit de* 1813.

En même temps paraissent les *Cahiers des états généraux*, publiés par ordre du Corps législatif.

Le général de Moltke a fait rédiger sous sa direction une histoire de cette campagne de 1866 dont le succès, comme on sait, est dû en grande partie à l'habileté et à la hardiesse de ses combinaisons stratégiques. Cet ouvrage est traduit en français par un capitaine de notre armée et paraîtra par livraisons.

La même guerre fait l'objet d'un article de la *Revue des deux mondes*, intitulé *Un mot sur Sadowa*. On y admire, sur des questions militaires, la compétence aussi profonde qu'inattendue du fils de M. Buloz, qui l'a signé.

Dans la même livraison on trouve un article de M. Victor Cherbuliez sur *Lessing*. Il considère surtout en Lessing le polémiste religieux, mais sans perdre de vue l'homme. « Un jour, dit-il, la nature se piquant au jeu, » voulut prouver qu'avec le simple bon sens elle pouvait » faire un homme complet... Lessing trouva moyen » d'être poëte sans avoir connu la divine folie, philo- » sophe sans croire à la métaphysique, religieux sans » être chrétien. »

M. Jules Janin vante un nouveau roman: *La Plage d'Étretat*, par l'auteur de *Monsieur et mademoiselle Trois-Étoiles* (1). C'est une occasion pour le critique de parler d'Étretat, d'Alphonse Karr, « le Christophe Colomb de ces domaines »; et surtout de présenter au lecteur l'auteur anonyme : « Son père était un savant; son oncle » était un soldat qui faisait de charmantes comédies, la » grâce et l'honneur du Théâtre-Français; son frère est » un grand peintre, un digne élève de M. Ingres. Vous » auriez beau chercher, vous ne trouveriez pas dans la » famille un homme sans talent et sans esprit... » Quant à elle: « C'est une femme élégante et très-habile à péné- » trer le secret des cœurs malades. » M. Jules Janin n'a pu s'empêcher à la fin de nommer ceux qu'il avait d'ailleurs si clairement indiqués : « Que madame Guyet des » Fontaines, » s'écrie-t-il, « la nièce d'Alexandre Duval, » la sœur d'Amaury Duval, qui s'est trouvée à la hauteur » de toutes les fortunes, accepte ici les compliments sin- » cères et les louanges méritées de son fidèle ami ! »

M. Albert Rilliet a récemment publié à Genève une *Étude sur les origines de la confédération suisse, histoire et legendes*. A ce propos, M. E. Scherer reprend la question longtemps débattue de la légende de *Guillaume Tell* (2). Voici ses conclusions : « Ce qui achève d'établir le » caractère légendaire du récit traditionnel, c'est qu'on » peut le suivre, pour ainsi parler, en flagrant délit de » formation... Ce n'est qu'un siècle après Morgarten que » nous rencontrons quelque chose qui ressemble à la tra- » dition, et encore le renseignement est-il tout ce qu'il y » a de plus vague. »

A l'Académie française, les candidats pour le fauteuil de M. Ponsard sont MM. Théophile Gautier et Autran, et pour celui de M. Flourens, MM. Claude Bernard, Dumas et Bertrand.

C'est demain samedi que la section de philosophie de l'Académie des sciences morales et politiques doit présenter les candidats au fauteuil laissé vacant par M. Cousin. Le samedi suivant aura lieu la discussion des titres en comité secret, et enfin l'élection le samedi 7 mars.

(1) *Journal des Débats* du 17 février.
(2) *Temps* du 18 février.

Inauguration des conférences du boulevard des Capucines.

Mercredi dernier, l'institution déjà ancienne des conférences de la rue de la Paix et de l'Athénée s'établissait dans son nouveau domicile, boulevard des Capucines, et c'était M. Émile Deschanel qui inaugurait cette nouvelle série d'entretiens par une étude sur *Alfred de Musset* (*Premières poésies*).

Pour l'entendre et pour saluer la reprise de ces conférences, une assistance nombreuse remplissait la nouvelle salle. Cette salle est d'ailleurs bien appropriée à sa destination. C'est un salon assez grand pour contenir un auditoire nombreux, mais dont les proportions ne visent en aucune manière au monument. L'orateur a sous les yeux tous ses auditeurs; il est sûr d'en être entendu sans efforts; il n'a que faire de hausser la voix jusqu'à la fatiguer pour faire porter ses paroles; il lui suffit de parler naturellement, et par suite il peut conserver ce ton de familiarité et de conversation qui fait le charme de ces entretiens.

En quelques mots préliminaires, que nous allons citer tout à l'heure, M. Émile Deschanel a d'abord expliqué les espérances que ses collègues et lui-même fondent sur l'œuvre des conférences. Ils la considèrent comme une prédication laïque. C'était un aimable sujet de prédication qu'Alfred de Musset; l'orateur lui a donné une haute portée en faisant un éloquent éloge de la persévérance dans le travail, fondée sur la foi au bien, de la persévérance sans faiblesse et sans amertume, sans découragement et sans violence. Il venait de rappeler ce qu'elle a pu, depuis neuf ans, pour le développement et le succès continu des conférences; il pouvait montrer dans Musset le dommage que son absence peut porter aux beaux talents et aux belles qualités. Alfred de Musset est resté un grand poëte; mais il eût été bien plus grand s'il eût été soutenu par quelque foi vive et constante. L'indifférence et ce désintéressement de tout, qui amène bientôt le dégoût, ont usé son génie et ruiné son corps; il s'est diminué lui-même, et cette mort prématurée, qui fut un véritable suicide, n'est que le symbole désolant de l'affaissement où il avait laissé tomber son génie.

Cette thèse posée au début pouvait faire craindre aux fervents admirateurs de Musset que leur cher poëte ne trouve en M. Deschanel un critique impitoyable. Ils ont bien vite reconnu que M. Deschanel était un des leurs, et que s'il avait le courage de dompter ses sympathies, d'ouvrir les yeux sur les faiblesses d'Alfred de Musset, de regretter qu'il n'ait pas été tout ce qu'il pouvait être s'il eût voulu, il savait mieux que personne goûter et admirer tout ce que le poëte nous a laissé d'excellent.

M. Deschanel analyse par ordre chronologique les principales œuvres des *Premières poésies;* et, en même temps que par d'heureuses citations il rappelle à la mémoire des auditeurs les passages les plus brillants ou les plus touchants, il raconte à mesure l'histoire d'Alfred de Musset, et il rétablit ainsi le lien qui unit les œuvres du poëte à sa vie. Quelquefois même il anime ce récit de souvenirs personnels.

Ainsi, dans cette première période de la vie littéraire d'Alfred de Musset, la grande péripétie est sa rupture avec l'École romantique. Lorsqu'il avait été accueilli par le cénacle en 1827, à l'âge de dix-sept ans, il avait payé sa bienvenue par la lecture de *Don Paez*. La richesse exubérante des rimes, l'abondance de ces vers qu'on appelait *vers de couleur*, en particulier de celui-ci :

Un dragon jaune et vert, qui dormait dans du foin,

avaient soulevé un grand enthousiasme; mais lorsque dans la préface du *Spectacle dans un fauteuil* il rompit avec le romantisme, ses amis de la veille, dont les passions en poésie n'étaient pas médiocrement fougueuses, le traitèrent de renégat et d'apostat. En 1838, celui qui était considéré par les autres et par lui-même comme le chef de l'École, M. Victor Hugo, en conservait un souvenir encore amer et s'écriait en s'adressant à M Deschanel : « Je ne suis pas Alexandre; mais mes lieutenants » n'ont pas attendu ma mort pour se disputer mon em- » pire. » On comprend cependant que le rôle de lieutenant n'eût pas longtemps convenu à Musset.

Dans une prochaine conférence M. Deschanel parlera des *Dernières poésies* d'Alfred de Musset. Il montrera le poëte touché par une grande douleur et, sous cette inspiration qui ressemble fort à celle de la foi, trouvant des accents plus profonds et plus émouvants : « Car, comme » le dit M. Deschanel, si les hommes s'entendent par la » pensée, ils se répondent par la douleur. »

DISCOURS DE M. ÉMILE DESCHANEL.

Mesdames, Messieurs,

C'est une grande force que de bien savoir ce que l'on veut et d'y tendre sans cesse, d'un progrès continu, à travers les difficultés et les obstacles, par un effort égal et avec une inflexible douceur. C'est ainsi que procède la nature pour accomplir toutes ses œuvres; il est bon de la prendre pour modèle.

Ainsi font, par exemple, les plantes elles-mêmes : essayez de les retenir loin de la lumière, dont elles vivent; elles y reviennent, en se mouvant, comme des animaux, — la science nous l'atteste, — tournant ou surmontant tous les obstacles avec une puissance obstinée, qui ressemble à la volonté et qui a fait dire, non sans apparence, qu'elles aussi avaient une âme.

Ainsi font, à plus forte raison, les animaux, doués d'instinct et d'une demi-liberté.

Ainsi font, à plus forte raison encore, les êtres libres, les personnes, les peuples. En vain vous les liez, ils se délient; en vain vous les courbez, ils se relèvent; en

vain vous les tenez captifs : un jour, comme Samson, ils se dressent dans leur force, et ils emportent sur leur dos les portes mêmes de leur prison !

Où est la source de cette puissance? Elle est dans la volonté, dans la foi : il faut croire fermement à quelque chose et agir conformément à ce que l'on croit, sans se laisser détourner jamais par quelque difficulté, par quelque crainte que ce puisse être! C'est la condition de la durée et du succès. Sans la volonté persistante, les plus heureux desseins avortent misérablement; avec elle, au contraire, les germes les plus humbles se développent et fructifient.

Qu'est-ce, par exemple, que ces conférences, fondées il y a neuf ans, rue de la Paix, imitées depuis en beaucoup d'endroits? Ce sont d'humbles germes sans doute, mais qui déjà se sont développés au delà de toute espérance, et qui — j'en ai l'espoir et la conviction — se développeront de plus en plus; de sorte que les conférences, en se multipliant et en se propageant, deviendront (vous verrez cela!) une des formes les plus usuelles et les plus utiles de la liberté dans l'avenir.

Nous faisons avec la parole ce que le journal fait avec la plume. La conférence est donc, comme le journal, une des formes de la liberté, un des instruments du progrès.

C'est dans cette ferme conviction que, pour ma part, depuis seize ans, soit en France, soit à l'étranger, je fais des conférences, et que je les ai propagées déjà dans une quarantaine de villes. Vienne la loi qu'on nous promet, et, l'an prochain, j'en compterai une centaine, et ainsi de suite, d'année en année. Je ne parle que de ce qui me concerne; ajoutez-y, dans votre pensée, les efforts semblables de tous mes confrères sur toute la surface du pays, et voyez quel défrichement immense! que de moissons intellectuelles!

La conférence! savez-vous ce que c'est? Je vais vous dire son nom : c'est la prédication laïque, la prédication de la libre recherche, la prédication du libre examen; prédication familière, à l'usage des gens du monde, qui ne seraient point dupes de l'emphase; prédication sérieuse au fond, légère dans la forme, et agréable si elle peut; mais sachant bien ce qu'elle veut, et le suivant à travers tout avec une ténacité douce, sous les formes les plus diverses : littérature, science, voyages, art, industrie, agriculture, pisciculture.... que sais-je? car, comme le disait la Fontaine, « il faut de tout aux entretiens ». Tous les objets de la pensée, de la curiosité humaines, y sont étudiés, parcourus tour à tour, et cela par des esprits différents, dont chacun a ses procédés, sa forme à lui, sa physionomie, de sorte qu'il y en a pour tous les goûts, et que l'idée, qui, sous telle forme, n'est pas entrée dans l'esprit de l'auditeur, y pénétrera sous telle autre.

Tous ceux qui font ici des conférences ne se ressemblent que par un seul point : c'est que tous également cherchent la vérité,—sans intérêt, sans préjugé, sans avoir d'avance posé sur leurs yeux aucun bandeau d'orthodoxie, — n'étant pas de ces philosophes étranges qui débutent par faire une belle profession de foi officielle et orthodoxe, pour se mettre à couvert de tout orage, eux et leur position, et qui prétendent, après cela, enseigner la philosophie! la philosophie, qui est avant tout la recherche désintéressée, libre de toute entrave et de tout parti pris!... Eux des philosophes? eux des maîtres? allons donc! ce sont de plats valets. Ils se souviennent du mot de Figaro : « Médiocre et rampant, on arrive à tout. »

Pour nous, messieurs, nous sommes sincèrement attachés à la libre recherche : nous ne demandons pas à une doctrine si elle est bien portée ou mal portée, si elle est consolante ou désolante, avant de rechercher si elle est vraie; nous nous livrons à la critique des faits, quel qu'en doive être le résultat; ce résultat dût-il paraître triste, nous nous y résignons d'avance; mais non! la vérité n'est jamais triste pour de mâles esprits; l'illusion seule et la fausseté contristent ceux qui sont épris de la vérité avant toute chose! Et, fussent-ils sans espérance, ils sont sans crainte.

Continuons donc à défendre et à propager la libre recherche, le libre examen, par tous les moyens qui sont en notre pouvoir, — avec cette persévérance qui conquiert peu à peu pour alliés tous les esprits sincères, toutes les âmes honnêtes; et aussi, messieurs, avec cette modération qui est le vrai signe de la force et le vrai gage du succès.

Non que nous espérions, il s'en faut de beaucoup, contenter tout le monde! ce serait une folle utopie et un amour-propre insensé. Nous ne tenons à contenter que notre conscience d'abord, et ensuite les gens raisonnables, qui ordinairement sont indulgents : car toute l'indulgence qu'on n'a pas pour soi-même, on a coutume de l'avoir pour autrui; et, réciproquement, comme le dit notre bon Molière :

> Ceux de qui la conduite offre le plus à rire
> Sont toujours sur autrui les premiers à médire.

En général, ceux qui ne font rien ont pour unique occupation de critiquer ceux qui font quelque chose. Ce n'est pas à ceux-là du tout que nous souhaiterions de plaire. Ceux que nous voudrions surtout contenter, ce sont les généreux coopérateurs qui, avec tant d'empressement et même de spontanéité, se sont associés à nos efforts dans cette œuvre de lumière et de progrès. J'ai l'honneur de les remercier ici en mon nom et au nom de tous mes confrères. J'espère que le grain qu'ils ont semé d'une main libérale ne tombera ni sur la pierre ni dans les ronces, mais dans un bon terrain, déjà bien préparé, et que mes confrères et moi nous allons retourner encore vigoureusement.

Vous nous y encouragerez, mesdames et messieurs, par votre présence assidue. Faites-nous souvent regretter, comme ce soir, que cette nouvelle salle soit trop

étroite. Il n'y a de bonnes fêtes, vous le savez, que celles dans lesquelles on s'étouffe un peu.

Je compte que nos confrères de la presse nous prêteront le même appui dans l'avenir que dans le passé.

Et enfin, puisque nous faisons une œuvre de liberté et de fraternité, il est juste que tout le monde, en nous discutant librement, nous accueille fraternellement.

Mesdames et messieurs, j'ai voulu prendre pour sujet de mes deux premières conférences de cette année un poëte, un homme qui, lui aussi, est un exemple, mais un exemple en sens inverse, du principe que je viens de rappeler.

Sans la volonté, ai-je dit, et sans la foi, sans la conviction morale, les germes les plus heureux ne donnent qu'une partie des fruits espérés.

Certes, messieurs, Alfred de Musset est un poëte et un grand poëte; mais, à coup sûr, il eût été plus grand encore, s'il avait cru à quelque chose. Malheureusement lui-même, hélas! se vantait tristement de ne croire à rien.

Non que je veuille préconiser la poésie utilitaire ou polémiste; mais l'indifférence incurable diminue le génie et lui ôte son âme, outre qu'elle abaisse la vie à des désordres qui la tuent. C'est l'histoire d'Alfred de Musset. . . . . .

FACULTÉ DES LETTRES DE PARIS.

LITTÉRATURE GRECQUE.

COURS DE M. E. EGGER
(de l'Institut).

Leçon d'ouverture.

Messieurs,

Ceux d'entre vous qui ont suivi quelques-uns de mes cours précédents savent quelle est la méthode habituelle de cet enseignement. Ils savent que, chargé seul ici d'enseigner la langue et la littérature grecques, je me renferme presque sans réserve dans les limites de ce programme et me permets très-peu de digressions comparatives sur le domaine des autres littératures. Le champ des lettres grecques me semble assez vaste déjà, même à ne pas dépasser les périodes classiques. Je me réfère d'ailleurs bien volontiers au jugement de mes maîtres ou de mes collègues, soit dans la Faculté, soit au dehors, sur les points où les auteurs grecs se rapprochent de leurs imitateurs latins ou français. Les brillants et féconds aperçus de M. Villemain, dans un cours à jamais mémorable; plus près de nous dans vos souvenirs, les ingénieuses et aimables analyses de M. Saint-Marc Girardin; en dehors de l'enseignement public, les études approfondies de M. Patin sur le théâtre grec, et quelques excellents morceaux de M. Sainte-Beuve dans la collection si riche et si variée de ses portraits et de ses critiques littéraires, font que je me dispense volontiers de toute comparaison entre les auteurs grecs et les auteurs étrangers, sauf le cas où ces rapprochements me paraissent nécessaires pour mettre en un jour plus saisissant les caractères d'une œuvre antique. Cette année pourtant, je vais suivre une autre méthode, et la brièveté toujours un peu obscure du programme qui figure sur notre affiche commune me fait doublement un devoir de vous dire aujourd'hui pourquoi je me suis écarté de mes habitudes, qui sont devenues les vôtres.

Notre langue est toute pleine de mots grecs; notre littérature est tout imprégnée d'idées grecques. D'où vient cela, et comment tant de souvenirs et d'emprunts se mêlent-ils à l'incontestable originalité de notre génie? Ces questions valaient la peine d'un examen spécial, qui n'a jamais été régulièrement entrepris. Il y a quarante ans environ, l'Académie de Toulouse mettait au concours la question suivante : « A laquelle des deux littératures, grecque ou latine, la littérature française est-elle le plus redevable? » Les deux mémoires écrits et publiés en réponse à cette question, l'un surtout littéraire, par mon ancien collègue M. J. P. Charpentier (1). l'autre surtout érudit, par feu M. Berger de Xivrey (2), mon ancien confrère à l'Institut, laissent aujourd'hui beaucoup à désirer, chacun en son genre, ce qui n'étonnera personne, si l'on songe que les deux auteurs étaient fort jeunes l'un et l'autre quand ils entreprirent un si difficile travail. Il se trouve donc que notre sujet de cette année ne manque pas de nouveauté, au moins dans son ensemble. Même, si je me bornais à rassembler et à coordonner sous une seule vue tous les jugements des critiques modernes sur l'influence qu'ont exercée chez nous les modèles et les préceptes de la Grèce antique, un tel tableau ne manquerait déjà pas d'intérêt. Mais si nous cherchons, comme je me propose de le faire, à exposer ce que j'appellerais volontiers l'histoire des idées grecques dans notre pays; si nous retrouvons là, pour l'analyser et l'apprécier, un des éléments les plus anciens et les plus durables de notre génie national, une telle étude vous semblera peut-être encore plus opportune et originale. C'est ce que je vais essayer de vous faire voir, en vous signalant la variété des points de vue qu'elle nous présente, pour vous donner comme un avant-goût du sérieux plaisir de curiosité qu'elle nous peut promettre.

I

La plus superficielle attention nous montre, dans l'histoire de la littérature française, l'action exercée sur notre génie par les œuvres du génie grec. Cette action

---

(1) M. Charpentier l'a fait imprimer, en 1843, dans son *Histoire de la renaissance des lettres au* XVe *siècle*, t. II, p. 184 et suiv.

(2) *Recherches sur les sources de la littérature française*. Paris, 1829, in-8.

est tantôt directe et tantôt indirecte, tantôt simple et tantôt complexe; en tout cas, elle ne s'est jamais interrompue.

Maintes fois, depuis la Renaissance, elle est directe, quand nos écrivains remontent aux modèles grecs pour en faire passer dans notre langue l'idée principale, et, jusqu'à un certain point, la forme littéraire par une imitation plus ou moins intelligente, comme cela se voit dans quelques tragédies de Racine. Elle est indirecte, quand le modèle original n'a été étudié qu'à travers les imitations latines. Ainsi, la comédie française n'a guère pu se rattacher à la comédie d'Aristophane, trop inabordable à notre imitation dans sa liberté démocratique et dans l'audace de son langage; et quant à la comédie de Ménandre, si nous l'avons reproduite en quelque mesure, c'est grâce aux imitations latines de Plaute et de Térence. De même, l'ode pindarique nous a été moins connue par les odes de Pindare même que par les modèles lyriques d'Horace; le latin encore s'est interposé là, entre l'original grec et la copie française.

Quelquefois les modèles se sont imposés à l'admiration et à l'imitation par leur seule beauté, comme dans le genre lyrique et dans le genre pastoral. Mais souvent aussi, à cette autorité de l'exemple s'est jointe celle des préceptes. A cet égard, on ne saurait calculer l'influence persistante et par moments tyrannique qu'a exercée chez nous sur les plus féconds et les plus libres génies la *Poétique* d'Aristote. J'ai fait ici jadis (c'était l'année même de mes débuts dans cette Faculté) un examen spécial de la *Poétique*, et j'ai montré comment l'autorité de la *Logique* d'Aristote, s'étendant à son œuvre de critique, œuvre pourtant si imparfaite et si mutilée aujourd'hui, l'avait fait accepter comme le code suprême de l'épopée et de l'art dramatique. La domination de la *Poétique* d'Aristote a duré ainsi plus de deux siècles après la renaissance; elle a discipliné l'heureux et souple génie de Racine; elle a soumis à de véritables tortures le génie moins docile de Corneille; elle a trouvé Voltaire même obéissant et respectueux, malgré son habituelle pétulance, et c'est de nos jours à peine qu'elle a cédé devant une critique devenue plus large parce qu'elle était mieux éclairée par les leçons de l'histoire. Que de poëtes ont gémi sous le joug des trois fameuses unités prétendues aristotéliques; que de luttes l'esprit dramatique a soutenues contre les exigences d'une impérieuse théorie, rétrécie comme à plaisir par le pédantisme des commentateurs! C'est pis encore pour l'épopée, où Aristote avait donné si peu de préceptes. En Italie d'abord, puis en France, les deux pages de la *Poétique* sur ce sujet ont produit toute une législation dont la rédaction la plus minutieuse et la plus puérile est dans le célèbre livre du Père Le Bossu, et dont les règles sont devenues autant d'entraves à la liberté du génie épique, en même temps qu'elles ont produit maintes méprises de la critique sur les vrais caractères de l'épopée grecque et latine.

Enfin il est arrivé quelquefois qu'un mince ouvrage, venu à nous des temps classiques de la littérature grecque a fourni le sujet d'un chef-d'œuvre de la langue française : vous devinez que je parle de Théophraste, de ces vingt ou trente portraits, réduits et altérés souvent par de maladroites mutilations, et qui n'en ont pas moins inspiré, pour l'éternel honneur de notre langue, le chef-d'œuvre de la Bruyère.

Tous ces exemples frappent les yeux et montrent d'une manière éclatante comment nos écrivains se sont souvent faits les élèves des écrivains grecs, et cette tradition se marque quelquefois par des ouvrages de premier ordre jusqu'à la fin du XVIIIe siècle. C'est au temps de la Révolution française qu'André Chénier s'est montré sur tant de points l'imitateur heureux des écrivains grecs, dont l'esprit même avait, pour ainsi dire, passé dans le sien, s'y mêlant comme une seconde et naturelle inspiration.

II

Mais ce n'est pas là seulement, c'est dans l'éducation générale de l'esprit français que nous pouvons retrouver la trace des influences helléniques. Une fois ranimée par la Renaissance et propagée par l'imprimerie, l'étude du grec n'a plus cessé de tenir sa place dans l'enseignement scolaire en France. Elle y a eu ses vicissitudes, sans y jamais souffrir de véritables interruptions, et, durant les trois derniers siècles, elle a contribué plus ou moins activement à l'éducation de tous les Français qui se destinaient aux professions libérales. Il y a eu d'abord, au XVIe siècle, la période de l'érudition passionnée et parfois un peu aveugle; il y a eu, cent ans plus tard, l'école des hommes de goût, qui n'aimaient de l'antiquité que ses chefs-d'œuvre, n'en voulaient goûter que la fleur et les parfums les plus exquis; il y a eu les luttes du pédantisme contre le patriotisme dédaigneux qui ne comparait les anciens aux modernes que pour décerner à ceux-ci tous les avantages du savoir et du talent. Les méthodes ont varié de l'Université aux jésuites, et des jésuites aux oratoriens; mais enfin, à travers toutes ces alternatives, ces défaillances passagères et ces retours de passion, la langue et la littérature grecques n'ont pas cessé de préoccuper les esprits, de servir d'aliment à la curiosité, de présenter des modèles à l'émulation.

Bien plus, cette part des lettres grecques dans l'éducation générale de notre pays n'a pas cessé de s'accroître à travers nos révolutions, et malgré les distractions de tout genre que nous apportait le progrès rapide des sciences et de l'industrie, malgré une curiosité chaque jour croissante pour les productions des littératures étrangères. J'entends dire sans cesse que le grec s'en va et que son temps est fini.

Qui nous délivrera des Grecs et des Romains ?

Voilà un vers qui court le monde depuis soixante ans

bientôt, et je suis vraiment las, permettez-moi cet aveu, de l'entendre répéter. On oublie trop qu'il est de Berchoux, l'auteur du poëme sur la *Gastronomie*. Il est vraiment fâcheux de faire la guerre à Homère, à Sophocle et à Démosthène, au nom d'un auteur qui n'a jamais traité que de l'art de bien manger, de bien boire et de bien digérer, qui connaissait fort peu les Romains et les Grecs, et qui, pour le dire en passant, négligeait chez ces derniers toute une tradition de plaisanteries piquantes sur la gastronomie et la cuisine.

Mais pour revenir au sérieux, jamais peut-être nous n'avons été plus loin que nous le sommes aujourd'hui (et j'en félicite notre siècle) de rompre avec ces ennemis de M. Berchoux. Je puis, ce me semble, porter ici, sans être suspect de vanité, un témoignage tout personnel. M. le ministre de l'instruction publique m'a demandé naguère un rapport sur les progrès des études grecques en France depuis trente ou quarante ans, comme il a demandé à d'autres personnes, selon leur compétence, des rapports sur le progrès des autres études scientifiques ou littéraires. J'étais déjà persuadé que l'étude du grec ne déclinait pas depuis le temps où je l'avais appris au collége, et que mes excellents maîtres d'alors avaient laissé d'assez nombreux héritiers; mais, en rassemblant les notes sur lesquelles j'ai rédigé le rapport, d'ailleurs très-court, que le public pourra prochainement lire, j'ai constaté d'autant mieux que, loin de diminuer, le nombre s'est fort accru, au contraire, des hellénistes qui chez nous publient, commentent ou traduisent les auteurs grecs, des amateurs qui achètent leurs livres, des gens de toute classe qui les lisent et qui en profitent. Le XIXe siècle est certainement en progrès à cet égard sur les deux siècles qui l'ont précédé : il l'est pour l'abondance et la sûreté de l'érudition, il l'est aussi pour la justesse de la critique; car jamais l'antiquité grecque n'a été mieux comprise, mieux sentie, mieux interprétée qu'elle ne l'est de nos jours.

Mais voici une preuve plus récente encore de l'heureuse faveur dont elle jouit. Il y a cinq mois à peine, quelques hommes, qui n'étaient pas tous des professeurs ni des hellénistes de métier, ont eu l'idée de créer une Association pour l'encouragement des études grecques dans notre pays. Leur appel a été bien vite entendu, accueilli avec un remarquable zèle, et par les maîtres dans nos écoles et par les gens du monde. L'Association compte aujourd'hui près de cinq cents membres. Ce qui n'est pas moins remarquable, c'est que, sortie d'une initiative personnelle et indépendante, si elle a trouvé dans l'autorité supérieure un appui libéral et empressé (le ministre de l'instruction publique s'est aussitôt fait inscrire parmi les *membres donateurs*), elle a pu du moins se constituer toute seule et fonder, à l'aide de libres contributions, des prix destinés à soutenir le zèle des élèves dans nos lycées, comme celui des hellénistes de toute spécialité en dehors de l'enseignement.

N'est-ce pas là une preuve très-frappante du réveil d'activité qui a suivi l'affaiblissement des études helléniques dans les dernières années du XVIIIe siècle et les premières du XIXe?

Il y a, ce me semble, à cette perpétuité vivace des traditions grecques en France des raisons sérieuses et profondes. Ce n'est point là une affaire de routine : cette éducation de toute la jeunesse qui se destine aux professions libérales, cette préparation de tant de jeunes intelligences à l'aide des modèles et des préceptes de la Grèce antique n'a pu se propager et se soutenir chez nous que parce qu'elle développe dans les esprits et dans les âmes un fond d'idées et de sentiments qui nous est commun avec la race hellénique. Par leurs qualités, en effet, et par leurs défauts, les Français et les Grecs se ressemblent en bien des points, malgré la distance des temps et celle des lieux, et cette analogie profonde prédispose notre nation à rester en communion fidèle avec ces générations depuis si longtemps éteintes, mais qui nous ont laissé tant de monuments de leur fertile génie.

Il faut que je vous montre, par quelques traits au moins, comment se marquait dès l'antiquité le caractère de la race gauloise, de celle qui forme l'élément le plus ancien et le plus considérable de la nationalité française. Vous verrez par là combien nous sommes, en quelque sorte, la descendance morale de ces fiers Hellènes dont nous nous obstinons si justement à perpétuer parmi nous les souvenirs par l'enseignement de leur histoire et de leur langue, et par l'interprétation de leur littérature.

III

Il y a deux mille ans, le vieux Caton, l'historien et l'orateur que vous connaissez, disait de nos ancêtres les Gaulois, alors indépendants, alors voisins de Rome puisqu'ils occupaient la haute Italie : « Les Gaulois ont presque tous deux grandes passions, l'art militaire et le beau parler ». *Pleraque Gallia duas res industriosissime persequitur, rem militarem et argute loqui* (Caton, *Orig. II*, dans le grammairien Charisius, p. 180, édit. de Putsch). *Industriosissime*, remarquez, je vous prie, l'énergie de cet adverbe : c'était un mot rare, et voilà pourquoi il a été cité par le grammairien auquel nous devons de connaître ce mémorable jugement d'un grand homme.

Les Gaulois étaient donc d'abord de braves soldats, des hommes passionnés pour le métier de la guerre : c'est qu'ils aimaient leur patrie et qu'ils n'avaient pas peur de la mort. Horace le dit à Auguste, dans une des odes où il célèbre les victoires du jeune empereur (l. IV, XIV, 49-50) :

> Te non paventis funera Galliæ
> Duraque tellus audit Iberiæ;

et, un siècle plus tard, Lucain nous explique, en vers admirables (*Phars.*, l. I, 461-462), d'où venait chez les Gaulois ce mépris de la mort. S'il y avait parmi eux tant de guerriers tout prêts à se jeter sur le fer, *ruendi in*

ferrum mens prona viris, s'il y avait tant d'âmes ouvertes à la mort, *animæque capaces mortis*, c'est qu'on tenait pour lâche de préférer cette vie à une seconde vie dont on se croyait sûr quand on avait bien fait son devoir sur le champ de bataille :

..... Et ignarum redituræ parcere vitæ.

Et, comme l'héroïsme appelle naturellement la poésie qui en propage le souvenir, nous ne nous étonnerons pas qu'un auteur grec (Élien, *Var. hist.*, l. XII, c. XXIII) atteste chez les Gaulois l'existence d'une poésie toute militaire en l'honneur des soldats morts devant l'ennemi.

Or, ce courage, ces dévouements, ces nobles espérances d'une autre vie, et ces éloges du patriotisme courageux, tout cela est grec autant que gaulois. La Grèce a célébré sur tous les tons les glorieux morts de la guerre de Troye, ceux de Marathon, ceux de Salamine et de Platée. Athènes avait fait de ces éloges une solennité annuelle, et, pour ne citer qu'un exemple du lieu commun patriotique qu'a tant de fois renouvelé l'éloquence athénienne, rappelez-vous cette belle oraison funèbre retrouvée de nos jours, par un rare bonheur, sur un papyrus provenant d'Égypte, l'oraison que prononçait Hypéride en l'honneur des soldats morts en combattant sous la conduite de Léosthène, dans la guerre Lamiaque, contre les Macédoniens. Rappelez-vous cette belle page où les derniers défenseurs de l'indépendance hellénique sont représentés dans le voisinage de Marathon, au milieu des souvenirs et presque en présence des ombres de leurs nobles ancêtres, s'encourageant à défendre au péril de leur vie la libre constitution de leur patrie; puis, après le sacrifice de cette vie mortelle, entrant le front levé, dans la jeunesse et comme dans la verdeur de leur héroïsme, aux Champs-Élysées, où ils vont être accueillis par Miltiade et les braves d'autrefois, par Agamemnon et par les héros de ces fabuleuses aventures qui représentent de plus anciennes luttes contre la barbarie et le despotisme. Tout cela ne relève-t-il pas des mêmes inspirations, des mêmes sentiments que ceux qui animaient la poésie des bardes après une victoire des Gaulois sur leurs ennemis ?

La seconde passion de nos ancêtres, au dire du vieux Caton, c'est la passion de l'éloquence, et voici encore un Grec qui va commenter pour nous le témoignage de l'auteur latin. C'est le sophiste Lucien qui, au IIe siècle, voyageant à travers la Gaule, y rencontre quelque part une peinture représentant l'Hercule gaulois (n. LV dans le *Recueil des œuvres de Lucien*), et nous raconte comment un savant du pays, très-familier avec l'usage de la langue grecque, lui a expliqué cette image d'Hercule. Pour les Gaulois, le dieu de l'éloquence n'est pas l'Apollon jeune et beau, si poétiquement réalisé par la peinture et la sculpture helléniques; c'est un vieillard à cheveux blancs, au teint halé par le soleil, « comme serait celui d'un vieux marin »; il porte la peau du lion, le carquois suspendu à ses épaules, il tient une massue de la main droite, et, de la gauche, un arc tendu. Mais la massue et les flèches ne sont pas les vrais instruments de sa puissance : celle-ci est tout entière dans la séduction de sa parole. A l'extrémité de sa langue se rattachent des chaînes d'or et d'ambre, qui vont de là aux oreilles d'une foule de captifs volontaires, et ces captifs suivent avec plaisir le dieu qui les maîtrise. Voilà une image étrange assurément et qui ne devait avoir pour les yeux aucun attrait; mais, du moins, elle marque avec énergie l'autorité de l'éloquence sur ces âmes sensibles et ardentes, que nous avons vues tout à l'heure si faciles à émouvoir aux chants de leurs poëtes. Eh bien ! c'est encore un de ces traits où la peinture qui nous est faite du caractère gaulois répond merveilleusement au caractère des Hellènes. Horace nous le fait sentir dans l'heureuse précision de ces vers qui sont presque passés en proverbe et qui forment comme l'hommage des Romains à la Grèce en matière d'éloquence :

Graiis ingenium, Graiis dedit ore rotundo
Musa loqui (1)

Ore rotundo loqui nous rappelle les deux mots mêmes de Caton, et, quant à l'action de l'éloquence sur les âmes, les Grecs ont pour l'exprimer un mot qui semble résumer toute la description de l'Hercule gaulois dans Lucien, ψυχαγωγία, « la conduite ou l'entraînement des âmes. »

Mais achevons la citation d'Horace :

Præter laudem nullius avaris ;

elle va mettre en relief un nouveau trait de caractère qui rapproche les Grecs d'autrefois et les Français d'aujourd'hui. Les Hellènes étaient avant tout avides de ce bruit qu'on appelle la gloire ; ils la voulaient retentissante, ils la rêvaient prolongée à l'infini dans le temps et dans l'espace. C'est Eschine qui, lors de sa mémorable lutte contre Démosthène, s'écrie dans un accès d'enthousiasme, en rappelant les victoires d'Athènes sur les barbares : « Vraiment, nous autres Hellènes, nous avons vécu d'une vie plus qu'humaine, et le récit de nos actions fera l'éternel étonnement de la postérité. » (*Contre Ctésiphon*, § 132.) Et ce sentiment éclate d'une manière si vive dans leur histoire et dans leur littérature qu'il n'est pas besoin de vivre longtemps en leur familiarité pour l'y saisir.

Écoutez ce que disait madame de Staël après une rapide excursion à travers les monuments littéraires du temps de Périclès : « Toutes les institutions d'Athènes » excitaient l'émulation. Les Athéniens n'ont pas tou- » jours été libres; mais l'esprit d'encouragement n'a » pas cessé d'exercer parmi eux la plus grande force. » Aucune nation ne s'est jamais montrée plus sensible à » tous les talents distingués. Ce penchant à l'admiration » créait les chefs-d'œuvre qui la méritent. La Grèce, et

(1) *Ep. ad Pis.* v. 323.

» dans la Grèce l'Attique, était un petit pays civilisé au » milieu du monde encore barbare. Les Grecs étaient » peu nombreux, mais l'univers les regardait. Ils réunis- » saient le double avantage des petits États et des grands » théâtres : l'émulation qui naît de la certitude de se » faire connaître au milieu des siens et celle que doit » produire la possibilité d'une gloire sans borne. »

C'est à la fin du XVIIIe siècle que madame de Staël écrivait ces lignes comme brillantes d'un reflet du génie hellénique. Or, jamais le génie français, à son tour, ne déploya, plus qu'à cette époque, et sa confiance et son intempérante audace, jamais il ne se montra plus fièrement le représentant, le défenseur et le propagateur des idées qu'il tenait pour salutaires à toute l'humanité, jamais il n'affecta plus hautement la prétention de réformer tous les peuples, de leur donner l'exemple, de pratiquer à leur égard une politique d'affranchissement, ce que volontiers nous appelons aujourd'hui la politique désintéressée par excellence, la propagande des principes sans aucune vue d'ambition nationale. Assurément les horizons de la vie sociale se sont fort étendus depuis que la petite ville d'Athènes livrait au monde une expression si bruyante de ses idées et de ses nobles passions, et je ne comparerais pas volontiers l'œuvre de la Constituante de 89 avec les délibérations du sénat athénien ou de l'assemblée générale dont il préparait et dirigeait les travaux au temps de Périclès et de Démosthène : il y a cependant quelques idées profondément justes et vraies qui se retrouvent à cette distance chez les deux peuples. Il y en a une surtout dont les Grecs, avant nous, étaient fiers : c'est d'avoir fondé la liberté civile et politique. Leurs orateurs, leurs publicistes, leurs historiens, ont répété sur tous les tons et en toute occasion l'antithèse des sociétés asiatiques et de la société grecque : là, des despotes gouvernant des esclaves ou des sujets; ici, la loi obéie librement et avec intelligence par des citoyens, qui ne reconnaissent pas d'autre maître. Même à Sparte, ville gouvernée par des rois, soumise au régime d'une austère aristocratie, despotique envers les esclaves qui cultivaient son sol, envers les alliés qui subissaient sa tutelle, la loi avait pour image vivante le pouvoir des *éphores*, espèce de surveillants suprêmes qui représentaient, dans toute l'abstraction dont elle est susceptible, la justice publique et l'autorité d'une constitution qu'admiraient même les républicains d'Athènes. A cet égard, ce que les Athéniens pensaient du grand roi au temps de Marathon et de Salamine, ils le pensaient de Philippe et d'Alexandre au temps de Chéronée ; ils avaient la conscience d'avoir, pour la première fois, donné au monde le spectacle d'un peuple de citoyens qui, ne reconnaissant d'autre autorité que celle de la loi, cherchent à la réaliser de leur mieux dans le règlement de leur vie publique et de leur vie privée, l'améliorent, la réforment sans cesse, mais enfin la respectent toujours, même dans l'instabilité de ces réformes, dans l'agitation d'une existence troublée par bien des passions, d'une liberté sans cesse compromise et déshonorée par bien des vices.

Eh bien, messieurs, n'est-ce pas là aussi l'idéal que se propose, avant tout, l'Européen civilisé de notre Occident? N'est-ce pas celui que la Révolution française a proclamé en 1789, en résumant, dans la mémorable *Déclaration des droits de l'homme et du citoyen*, l'expérience des siècles passés et les plus sages théories de nos publicistes? S'il est une chose dont nous puissions être justement fiers, c'est de croire toujours à la vertu de ces principes, c'est de renouveler sans cesse, à travers toutes les déceptions que nos fautes entraînent, l'essai des gouvernements libres où l'autorité nationale, quelque nom qu'elle porte, tire toute sa force de son alliance avec la loi. La *Déclaration* d'août 1789, si claire et si généreuse, même en ce qu'elle a de trop abstrait pour être facilement réalisable au milieu d'une société aussi vieille que la nôtre, cette déclaration n'est, en définitive, autre chose qu'une idée grecque élargie, rajeunie, fécondée par l'esprit moderne. Ainsi, la plus grande, la plus hardie nouveauté de notre histoire se présente à nous comme le dernier anneau d'une chaîne qui remonte aux exemples et aux théories de l'hellénisme.

De toutes ces idées, messieurs, de toutes ces comparaisons, de tous ces rapprochements, il en est plusieurs qui n'appartiennent pas à l'objet spécial de notre cours et que je n'essayerai pas d'y faire entrer avec effort : mais, à nous renfermer même dans l'histoire du goût, dans les traditions de l'art et de la critique ; à ne toucher la philosophie et la politique que pour la part qu'elles ont dans les inspirations de la poésie et de l'éloquence, encore voyons-nous éclater sur bien des points l'intime ressemblance du génie grec avec le génie français. Cette ressemblance tient-elle uniquement à la parenté originelle des deux races? En quelle mesure tient-elle à la perpétuité d'une éducation commune, à la transmission quelquefois subtile, mais toujours appréciable, des idées et des formes de l'art? C'est ce qui, assurément, vaudra la peine d'être examiné ici en détail, et, pour saisir tout de suite votre sympathique et curieuse attention du problème complexe que je viens de poser, je traiterai devant vous, dans ma prochaine leçon, de l'introduction de l'hellénisme en Gaule et du rôle qu'il a pu jouer dans les premiers développements de la civilisation sur le sol où se sont mêlées tant de races, où se sont fondus tant d'éléments, pour produire l'unité de la nation et du génie français.

E. EGGER.

COLLÉGE DE FRANCE.

HISTOIRE ET MORALE.

COURS DE M. ALFRED MAURY
(de l'Institut).

L'Allemagne depuis le traité de Westphalie jusqu'à nos jours (1).

III

MOUVEMENTS RELIGIEUX FAVORABLES A L'UNITÉ NATIONALE.

Les efforts de Louis XIV pour diviser l'Allemagne n'avaient finalement abouti qu'à préparer l'agrandissement de la Prusse. D'autre part, son intolérance envers les réformés provoqua les représailles de la Prusse contre les catholiques et fournit à celle-ci l'occasion de prendre en main les intérêts protestants, d'accroître ainsi son influence sur l'Allemagne.

Les nombreux Français que chassa la révocation de l'édit de Nantes furent accueillis dans les États de Frédéric-Guillaume. Il étendit sur eux sa protection; il leur accorda même des priviléges plus considérables qu'à ses propres sujets ; il leur alloua des subventions pour établir des manufactures, paya leur clergé, les aida à fonder des écoles et des églises. Croyant le protestantisme menacé, il conclut, pour le défendre, un traité avec la Suède, auparavant son ennemie.

L'établissement des protestants français dans les États de la monarchie prussienne exerça d'autre part une influence heureuse sur l'esprit du luthéranisme. En effet, si le protestantisme, à ses débuts, était né de l'aversion éprouvée par des chrétiens sincères contre le formalisme qui tendait à se substituer à la pratique des vertus évangéliques, si les premiers réformateurs avaient sincèrement voulu ramener les hommes à l'esprit de l'Évangile, les discussions théologiques n'avaient pas tardé à entraîner les réformés dans une autre voie. Un dogmatisme intolérant, un opiniâtre esprit de controverse, tendaient à rendre stérile le sentiment religieux. L'acharnement des discussions théologiques remplit les cœurs de haines et réveilla cet esprit d'intolérance et ces prétentions à l'infaillibilité contre lesquelles les réformés avaient tout d'abord protesté. Cependant, quand la paix succéda aux luttes religieuses à main armée, certains hommes comprirent la nécessité de revenir au véritable esprit de l'Évangile. Une école, celle qu'on appela le *piétisme*, contribua beaucoup à cette heureuse révolution que favorisait encore le mélange forcé des calvinistes et des luthériens.

Le piétisme eut pour fondateur Philippe-Jacques Spener, né à Ribeauviller, dans la Haute-Alsace, en 1635, d'abord prédicateur à Strasbourg, ensuite ministre à Francfort. Il substitua aux subtilités dogmatiques que Luther avait fait prévaloir un système de christianisme pratique. Dès 1670, il fonda des réunions de prières appelées *Collegia pietatis*, d'où est venu le nom de *piétistes*. Dans ces réunions, on conversait sur des textes choisis de la Bible. Spener exposa ses idées dans ses *Piade sideria*, ouvrage destiné, selon lui, à compléter la réforme de Luther. Mais, malgré ses efforts pour éviter de constituer une secte à part, quoiqu'il n'eût d'autre désir que de faire pénétrer ses idées dans toutes les communions, ses disciples finirent par se constituer en une véritable secte. Dans ses sermons, il attaqua avec force l'immoralité qui prétendait se justifier par l'orthodoxie du *Credo*. L'électeur Jean-Georges III qui, sur ce point, n'était pas moins répréhensible que bon nombre de ses sujets, s'irrita de sa hardiesse et l'exila. Spener se rendit alors à Berlin.

Frédéric-Guillaume le nomma conseiller de consistoire et prêtre dans cette ville. De Berlin, Spener se rendit, en 1705, à Halle, où Franck et Thomassius, chassés par les exaltés de Leipzig, obtinrent des chaires sur sa recommandation.

Secourue par le courageux Thomassius, la haute école conservait une liberté d'enseignement que jusqu'alors les protestants n'avaient pas connue. D'un autre côté, la haine des universités de Saxe s'augmentait, et les professeurs protestants se trouvèrent aussi peu à peu divisés en deux camps, les piétistes et les orthodoxes, les Hallois et les Wittembergeois. Ceux-ci qui, pendant longtemps, ne voulurent pas attaquer cet homme modeste et pacifique, tombèrent à la fin avec une telle violence sur lui, et après sa mort, sur son nom, que cette ardeur haineuse ne fut nuisible qu'à eux-mêmes.

Spener reçut le titre de conseiller général de l'Église protestante. Deux ans avant sa mort, il eut cette satisfaction que la cour de Dresde, où il avait été auparavant méconnu comme confesseur, lui offrit ses anciennes places ; il refusa et mourut à Berlin.

C'est du piétisme qu'est sortie une des créations les plus vraiment chrétiennes de l'Allemagne protestante, celle des frères Moraves, sorte d'école monastique dont l'heureux tempérament réunit ce qu'il y a de plus pur et de plus moralisant dans les ordres religieux au principe de la réforme entendu et interprété avec l'esprit de Spener.

Les enseignements des Moraves exercèrent une utile influence sur ceux mêmes des réformés qui n'embrassaient pas leur genre de vie. Le grand Frédéric, frappé de la haute moralité de cette école, protégea les Moraves et reconnut leur institution comme Église indépendante.

La nouvelle école des piétistes fit donc une scission profonde avec le vieux luthéranisme, où persistait surtout la vieille école de Wittemberg. Dominant dans l'université de Halle, les piétistes ouvrirent la voie à une théologie plus large, qui renouvela en Allemagne l'esprit protestant. Les ouvrages de Spener, notamment ses *Considérations théologiques*, exercèrent une grande influence sur la direction nouvelle des études. Une plus large part fut faite à la théologie morale qui, jusqu'alors négligée par les docteurs de la réforme, n'était plus représentée,

(1) Voyez le numéro 7, page 106.

chez les catholiques, que par une casuistique subtile et ridicule. Dans ce mouvement des idées religieuses que Spener avait provoqué, se manifestait une tendance marquée à la conciliation. Leibnitz, élève de Thomassius, crut pouvoir aller plus loin et rêva la réconciliation entre les catholiques et les protestants. Ce grand homme avait dit que, dans les affaires de religion, il ne dépendait pas d'un juge infaillible, mais seulement d'une ferme et bonne volonté, d'être un membre bien croyant de l'Église. Cette pensée, Spener l'expliqua à sa manière, c'est-à-dire en homme timide, et qui à peine espère être écouté; mais son exemple prouva que les tentatives même irrésolues, d'un homme également savant et modeste, peuvent amener quelquefois les plus grands changements.

On s'était donc bien éloigné de l'intolérance des premiers luthériens. On cherchait à revenir à l'esprit de l'Évangile et l'on commençait à attacher moins d'importance à tel ou tel article de foi. C'est là qu'était, en effet, l'avenir du protestantisme. Il avait commencé par une lutte, par une protestation contre l'infaillibilité de la papauté; il fut amené graduellement à ne plus chercher, dans le christianisme, que les éternelles vérités morales qui font la force et la condition d'existence des sociétés modernes. Les divisions religieuses subsistèrent, mais un même esprit évangélique rallia dans une unité plus haute les écoles divergentes dont se composait le protestantisme. Ainsi, en même temps que se dessinaient les premiers linéaments d'un retour à l'unité nationale sous une autorité politique nouvelle, s'annonçaient les premiers symptômes d'un rapprochement entre les membres épars et divisés du protestantisme. L'Allemagne religieuse comme l'Allemagne politique tendait à un but commun.

J'ai montré que la révolution opérée par le piétisme ne fut ni générale ni complète. Le vieux luthéranisme conserva de nombreux et d'obstinés adhérents. Il se maintint jusqu'au jour où les idées de l'ancienne et de la nouvelle école finirent par se fusionner. Ce qui faisait la force du vieux luthéranisme, c'est qu'il était une sorte de protestantisme officiel; son *Credo* avait été adopté par les gouvernements allemands qui s'étaient convertis à la Réforme. Cette communion représentait ainsi le parti conservateur.

Pour la vieille école, Luther était une sorte d'autorité souveraine et infaillible; telle fut l'admiration fanatique qu'il inspira, que certains de ses partisans en vinrent à dire : « Si Jésus-Christ et Luther reparaissaient ici-» bas et enseignaient sur le même sujet, ce n'est pas le » Christ que nous irions entendre, mais Luther. » Les vieux luthériens tenaient pour hérétiques les autres chrétiens protestants; aussi ceux qui de nos jours encore demeurent fidèles à ces principes sont-ils pleins de ressentiment contre le roi de Prusse Frédéric-Guillaume III, qui a si fort avancé l'union des luthériens et des réformés, en adoptant une liturgie moins exclusive et empreinte d'un esprit plus évangélique.

Fanatisme contre le catholicisme, fanatisme pour Luther, fanatisme de réédification religieuse, dépassant parfois la fougue même du premier auteur de la Réforme, tels ont été les sentiments des vieux luthériens. Le majestueux cérémonial du catholicisme paraissait un paganisme à ces rigoristes, dont la haine contre l'Église romaine rappelait celle des premiers chrétiens contre le paganisme. Entre les questions qui préoccupaient davantage les vieux luthériens, était celle des sacrements; ils leur reconnaissaient une vertu intrinsèque plus grande que ne l'avait fait Luther lui-même. Ces opinions sont encore répandues dans le Mecklembourg et le Hanovre, où l'esprit conservateur religieux domina longtemps. Mais, dans la plus grande partie de l'Allemagne du Nord, sous l'influence piétiste, ces idées religieuses se modifièrent, un nouvel esprit s'étendit sur les pays germaniques, et malgré la diversité des croyances, il y créa l'unité; non une unité étroite de symbole, non une unité de *Credo*, mais une unité de sentiments religieux. Cette unité d'esprit évangélique passa de la spéculation dans la pratique, dans les mœurs. A côté des exagérations du vieux luthéranisme, se forma un parti plus large d'idées qui conçut le christianisme d'une manière moins dogmatique, et constitua, en réalité, l'esprit protestant de l'Allemagne. Cet esprit y devint la source de la vie intellectuelle; jouissant d'une liberté presque illimitée de la parole et de la presse, ses apôtres purent constituer comme une force irrésistible, en face du catholicisme un peu tiède de la Bavière et de l'ultramontanisme qui s'appuyait sur l'Autriche. Le protestantisme purement évangélique put réunir dans un accord de sentiments et de tendances, toutes les formes de l'élément religieux auxquelles la réforme avait donné naissance, depuis le mysticisme quasi-extatique, dont Jacob Bœhm fut l'apôtre, dès la fin du XVIe siècle, jusqu'au rationalisme, qui sert de trait d'union entre la philosophie libre et le christianisme. Malgré une extrême division dans la foi, la lutte soutenue longtemps par les protestants pour défendre leur indépendance religieuse leur donnait déjà d'ailleurs une communauté d'intérêts qui aida au rapprochement des sectes. Voilà comment l'esprit protestant pénétra profondément dans les institutions germaniques.

Quoique à bien des égards le protestantisme allemand se soit fort éloigné des principes de Luther, l'esprit du grand réformateur n'en a pas moins profondément pénétré dans la vie de tous. Cet esprit perce dans l'instruction des colléges et les leçons des universités. Partout la personne de Luther est populaire et vénérée; les moindres détails de sa vie sont offerts aux enfants dans leurs premiers essais de lecture. Ils savent, par une série d'enseignements répétés, qu'ils doivent à la Réforme les bienfaits dont ils jouissent; que cette école, cette instruction de famille, c'est à Luther qu'ils en ont l'obligation. Ces chants,

qui tiennent une si grande place dans la vie religieuse de l'Allemagne, ce culte intime, ces récits bibliques, c'est Luther qui les a popularisés. La liberté de conscience a développé en Allemagne, mieux que partout ailleurs, le sentiment de la responsabilité personnelle. Les parents savent que le soin d'élever chrétiennement leurs enfants n'est pas seulement dévolu aux professeurs, mais que les croyances et les sentiments ont pour école principale la famille. De là, chez nos voisins d'outre-Rhin, une éducation, une instruction religieuse qui fait au contraire généralement défaut parmi nous, où tant de gens n'ont su de la religion que ce qu'en dit le catéchisme qu'ils se hâtent d'oublier, où l'on est confondu de rencontrer tant d'esprits, à certains égards distingués, d'une ignorance absolue sur les choses religieuses et faisant consister la religion dans la profession apparente d'un culte dont ils ne savent ni l'histoire ni les principes.

La réforme de Luther se trouvait face à face à l'origine avec une aristocratie cléricale toute-puissante. La plupart des évêques allemands unissaient l'autorité politique à l'autorité religieuse. Fusion, ou plutôt confusion regrettable et pleine de dangers. Il n'est pas bon qu'il en soit ainsi ; car chaque fois qu'il y a conflit entre les deux intérêts ainsi confondus, c'est d'ordinaire le spirituel qui est sacrifié. Chez les évêques d'Allemagne, les intérêts visibles, palpables, du monde présent avaient toujours prévalu sur ceux de l'autre monde, sur les intérêts de la religion. Cet état de choses fut longtemps accepté ; car, il ne faut pas l'oublier, tant que l'Allemagne n'était pas sortie de cette grossièreté inhérente aux premiers temps féodaux, tant que l'autorité des seigneurs n'était qu'une capricieuse tyrannie, le pouvoir des princes ecclésiastiques semblait plus éclairé, leur joug était plus doux. Mais quand le progrès des mœurs eut introduit dans les États allemands laïques un gouvernement plus juste et plus régulier, on comprit le danger de réunir sur une même tête le pouvoir spirituel et le pouvoir temporel, et la popularité des princes ecclésiastiques déclina.

Nulle part, dans la chrétienté, le clergé n'avait été si richement doté des biens de ce monde. Ses chefs avaient armées et forteresses, et leur cour pouvait rivaliser d'éclat avec celle des papes eux-mêmes. Aujourd'hui, toute cette puissance est tombée ; l'archevêque de Cologne, autrefois archichancelier de l'Empire, le deuxième par le rang des princes électeurs, duc de Westphalie et d'Angorie, possesseur d'un immense territoire, de Cologne, d'Aix-la-Chapelle, l'antique métropole de l'Allemagne, etc., n'est plus maintenant qu'un fonctionnaire de la Prusse.

Les archevêques de Mayence, qui se trouvèrent souvent plus puissants que les papes, avaient joué en Allemagne le rôle de patriarches, surtout quand la France eut confisqué la papauté à son profit et la tint prisonnière dans Avignon. A leur autorité religieuse, ils joignaient la possession d'un vaste et riche territoire, qui élevait leur importance politique au-dessus de celle de presque tous les princes séculiers. L'un d'eux, Siegfrid, était représenté, sur son tombeau, entre les deux empereurs Henri Raspon et Guillaume de Hollande, la main placée sur leurs couronnes. Il faut voir aussi comme le fougueux Luther parle avec crainte et respect, dans le commencement de la lutte, au cardinal-archevêque de Mayence, de Magdebourg; comme l'éclat de cette Église nationale éblouit, étonne, intimide un homme pourtant si résolu et si audacieux.

L'égalité des deux confessions avait été écrite dans le traité de Westphalie; mais un principe fut en quelque sorte posé alors, qui, même dans les pays demeurés catholiques, affaiblit singulièrement la puissance cléricale ; c'est que les biens de l'Église, qui n'appartenaient à personne par droit héréditaire, serviraient à indemniser les princes dépossédés, ou à arrondir les États de ceux qu'avait favorisés la victoire.

La Suède eut les diocèses de Brême et de Verden ; ceux de Magdebourg, d'Halbertstadt, de Minden, de Cammin furent donnés à l'électeur de Brandebourg. Les évêchés de Ratzbourg et de Schwerin devinrent des fiefs du Mecklembourg. Les évêchés de Lubeck et d'Osnabruck ne furent pas, à la vérité, sécularisés, mais alternativement destinés à un évêque luthérien et à un évêque catholique. Enfin les commanderies de Malte, les abbayes, les bénéfices existant dans les pays protestants, furent donnés aux princes, aux seigneurs qu'il fallait indemniser des frais de la guerre; et les archevêques de Cologne et de Mayence, les évêques de Paderborn et de Munster, l'abbé de Fulde, durent se cotiser pour payer à la Hesse six cent mille écus.

Cependant l'Église catholique resta fort riche jusqu'aux dernières sécularisations opérées par la paix de Lunéville. Les électorats ecclésiastiques de Mayence, de Trèves, de Cologne perdirent sans doute presque toute influence politique et devinrent le jouet des princes séculiers, comme on le vit en 1673; mais enfin ils subsistèrent avec leurs biens.

D'autres évêchés, ceux de Hildeshein, de Paderborn, placés sous la souveraineté de l'Autriche, conservèrent une assez grande indépendance. Toutefois, la fin du XVIIIe et le commencement du XIXe siècle continuèrent à offrir le spectacle des principautés ecclésiastiques graduellement supprimées et réunies aux territoires des princes séculiers. L'esprit séculier faisait tous les jours des conquêtes en Allemagne.

La Réforme prévalut surtout dans l'Allemagne septentrionale, où Charlemagne avait établi des principautés ecclésiastiques ; c'est que dans le Nord dominait la race saxonne d'un caractère indépendant et tenace. Toutefois la question de race n'a pas seule joué un rôle dans l'établissement du protestantisme. La réforme ne fut pas seulement un fait religieux; les faits politiques y ont puissamment contribué ; mais ces faits eux-mêmes se lient à cette division ethnologique de l'Allemagne qui a

placé au nord les descendants des Saxons, et au sud un mélange de Celtes, de Slaves et d'Allemands.

Née dans la Saxe électorale, la réforme se propagea dans toutes les parties où se trouvaient les riches fondations religieuses de Charlemagne et de ses successeurs. Presque partout les sénats et les princes se mirent à la place des évêques et des abbés dépossédés. La Franconie, la Thuringe, la Westphalie, ces antiques duchés des Hohenstaufen et des Welf, avaient été partagés entre les abbés et les évêques. Beaucoup d'évêchés et d'abbayes formaient des États souverains, aussi riches, aussi étendus que ceux de plusieurs maisons princières qui, naguère encore, étaient souveraines en Allemagne. Aussi la réforme ne fut-elle pas moins qu'une profonde révolution sociale.

Dans l'Allemagne méridionale, la Réforme, loin d'être favorisée par les princes, rencontra, de leur part, une vive opposition. Cette région n'était pas, en effet, morcelée, comme le nord et l'ouest, entre une foule de petits princes portant la crosse et l'épée et jaloux les uns des autres. Là dominaient depuis des siècles les prudentes maisons de Hapsbourg et de Wittelsbach, dont les États formaient déjà presque des royaumes au sens moderne de ce nom.

En Bavière, comme en Autriche, la réforme était, sous le rapport politique, moins nécessaire que partout ailleurs, parce que le clergé, moins puissant et moins riche, était plus à l'abri des censures des réformateurs, de la haine du peuple et de la jalousie des grands (1).

Telles sont, en résumé, les causes qui ont assuré le triomphe du protestantisme dans une partie de l'Allemagne. Ce triomphe a brisé l'unité politique, elle y a substitué dans l'Allemagne du Nord et de l'Ouest l'unité religieuse. Cette unité créa dans les esprits une communauté d'aspirations, une similitude de génies qui prépara le retour à l'unité nationale. Longtemps cette unité nationale ne résida que dans l'intelligence, dans la langue qui est son expression; mais plus tard germa la pensée d'une idée plus étroite, d'une unité politique; et morcelée, divisée, l'Allemagne fut ramenée par la communauté des idées à concevoir le projet de se constituer en une seule nation.

ALFRED MAURY.

(1) Une partie des considérations présentées ici sont empruntées à un travail que M. Ph. Lebas a inséré dans son livre *sur l'Allemagne*, et dont l'auteur porte un nom que toute la France connaît.

ACADÉMIE DE GENÈVE.

MORALE.

COURS DE M. JULES BARNI (1).

Les femmes dans l'État.

En traitant des devoirs et des vertus du citoyen, je n'ai parlé jusqu'ici que des hommes; mais il y a une autre moitié de la société que je ne dois point oublier. Je voudrais donc, pour compléter ce sujet, vous parler maintenant des femmes et de leur rôle dans l'État.

Le rôle des femmes dans l'État! Mais, penseront peut-être certaines personnes, parmi mes auditeurs ou même parmi mes auditrices, les femmes n'ont point de rôle à remplir dans l'État. Leur fonction est de rester chez elles, sans s'occuper des affaires publiques, qui ne regardent que les hommes.

C'est là une assertion beaucoup trop absolue, dont ceux ou celles qui voudraient la soutenir n'aperçoivent sans doute pas toutes les conséquences, et que j'espère réfuter.

Mais quoi! me diraient peut-être encore ces mêmes personnes, allez-vous revendiquer pour les femmes le droit de voter dans les comices, d'être appelées elles-mêmes à prendre part aux assemblées politiques, de gouverner l'État?

Non, bien que ce droit ait été réclamé par des esprits éminents, tels que, en France, à l'époque de la Révolution, Condorcet (2), l'ami et le biographe de Voltaire et de Turgot; ou, en Angleterre, de nos jours mêmes, l'illustre économiste Stuart Mill (3), ce n'est pas là ce que je demande.

Non que je pense que les femmes ne puissent être à l'occasion très-capables de diriger les affaires publiques et de gouverner l'État. L'histoire est là pour prouver qu'elles ont souvent égalé, sinon surpassé, les hommes dans cette fonction, témoin Élisabeth d'Angleterre, Catherine de Russie, Marie-Thérèse d'Autriche, que ses sujets appelaient *notre roi*, et tant d'autres. Mais je crois qu'en général elles ont reçu de la nature un autre rôle à remplir dans la société, et que ce ne serait pas sans détriment pour nous autres hommes et pour elles-mêmes qu'elles seraient admises à voter et à se faire élire dans les corps politiques.

De deux choses l'une, en effet : Ou bien elles voteraient et pourraient être élues conjointement avec les hommes, et il en résulterait infailliblement une confu-

(1) Voyez d'autres leçons de Jules Barni sur *la Morale publique* (deuxième année, p. 342), et sur *Diderot* (troisième année, p. 777, 793, 836).

(2) Voyez dans les *Œuvres de Condorcet*, publiées par A. Condorcet, O'Connor et F. Arago, t. X, p. 122, l'article intitulé : *Sur l'admission des femmes au droit de cité* (3 juillet 1790).

(3) Voulant joindre la pratique à la théorie, M. Stuart Mill a récemment proposé à la Chambre des communes d'accorder aux femmes le droit électoral. Cette proposition, rejetée par 196 voix, a été votée par 73 (séance du 20 mai 1867).

sion où la dignité et le bonheur des femmes, et par suite la société elle-même, n'auraient qu'à perdre. Ou bien elles formeraient des assemblées séparées où elles seraient appelées à discuter, soit les intérêts généraux de la société, soit les intérêts particuliers de leur sexe; et il en résulterait une division et des conflits fâcheux là où doit régner l'union, l'harmonie, l'unité. Dans l'un et l'autre cas, il leur faudrait se mettre en avant, appeler les regards sur elles, jouer un rôle public, chose qui en général ne sied guère à leur nature et ne répond pas à leur vraie destination.

Je sais très-bien qu'elles ne sont pas moins intéressées que les hommes à la confection des lois, au gouvernement des affaires publiques, à l'administration de la justice; mais je pense, par les raisons mêmes que je viens d'indiquer, qu'il ne leur convient pas d'y participer directement, et qu'elles y ont leurs représentants ou leurs mandataires naturels dans leurs pères, leurs frères, leurs maris et leurs fils.

Je reconnais d'ailleurs qu'elles ont été jusqu'ici fort mal représentées par les hommes, que ceux-ci leur ont fait le plus souvent des lois injustes, qu'ils les ont constamment traitées en mineures; mais je ne crois pas que le remède à ce mal soit de les appeler à siéger avec nous ou à côté de nous dans les conseils de l'État. Réformons nos lois dans ce qu'elles ont d'injuste et de tyrannique à leur égard, de manière à ne plus laisser aux femmes aucun sujet de plainte légitime, et la question sera résolue.

Je pense, en un mot, que ces fonctions publiques : élire des représentants, discuter les lois, gouverner l'État, administrer la justice, doivent revenir exclusivement aux hommes, parce que la vie qui convient en général aux femmes n'est pas la vie publique, mais la vie privée, la vie intérieure, et que leur vraie place n'est pas au forum, mais au foyer domestique.

Vous voilà revenu à notre thèse, vont peut-être penser les personnes que je faisais parler tout à l'heure; la femme n'a donc point de rôle dans l'État. Je prétends, au contraire, malgré ce que je viens de dire, qu'elle en a un; et ce rôle, je vais essayer de le développer. Je ne crois pas qu'il soit bon que les femmes *se mêlent aux affaires publiques*, mais je crois qu'il est bon qu'elles *s'en mêlent*, qu'elles n'y restent pas indifférentes comme si ces affaires ne les regardaient nullement, mais qu'elles s'y intéressent, qu'elles s'en occupent autant qu'il est en elles, et qu'elles y portent une influence éclairée. Je ne crois pas qu'il soit bon qu'elles exercent des *droits politiques*, mais je pense qu'elles ont des *devoirs politiques* à remplir, et que les vertus civiques ne doivent pas leur être à elles-mêmes tout à fait étrangères. C'est ce que je voudrais vous faire bien comprendre.

La femme, comme l'homme, fait partie d'une société civile ou politique, en un mot d'un État; elle est donc citoyenne aussi : si le mot a été rendu ridicule par l'abus qu'on en a fait, la chose ne l'est pas et reste vraie. Qu'elle laisse à l'homme l'action extérieure et publique, fort bien; mais qu'elle ne se montre pas plus que nous indifférente en matière politique, car il s'agit là du droit, de la justice, du bien de la patrie et de l'humanité, c'est-à-dire de choses auxquelles nul être humain ne doit demeurer indifférent.

J'ai combattu cette indifférence comme un vice honteux et funeste chez les hommes; mais c'est aussi un vice, et un vice désastreux, chez les femmes. Quoi de plus favorable au despotisme? Je hais dans la bouche des hommes cette parole si commune en certains pays et à certaines époques : « Je ne me mêle pas de politique, cela ne me regarde pas »; je la blâme aussi dans la bouche des femmes, quoiqu'elle y semble moins déplacée. Ne dites donc pas non plus, mesdames, que cela ne vous regarde pas, comme si la politique était en dehors de la société dont vous faites partie, comme s'il ne s'agissait pas, indépendamment de vos propres droits et de vos propres intérêts, des droits et des intérêts de vos pères, de vos frères, de vos époux, de vos enfants, de vos concitoyens, comme s'il ne s'agissait pas du bien de votre patrie, comme s'il ne s'agissait pas en général de la justice et de l'humanité!

On a remarqué, je le sais, que l'affection des femmes s'attache plus volontiers à des objets particuliers qu'à des choses générales, ou qu'elle ne s'attache aux choses générales que par le moyen des objets particuliers; mais ici les objets particuliers de leurs affections sont dans une si intime dépendance des choses générales qu'elles ne sauraient les séparer impunément. Je n'admets pas, d'ailleurs, que les femmes soient radicalement incapables de s'élever et de s'attacher à des choses telles que le droit commun, la justice, la patrie, l'humanité, et l'histoire me fournirait assez d'exemples éclatants du contraire. Cette prétendue incapacité tient à un défaut d'éducation plutôt qu'à leur nature; la preuve, c'est que là où l'éducation a été mieux dirigée, ce défaut a disparu.

Je reconnais aussi (j'ai commencé par là) que c'est au foyer domestique qu'est le vrai rôle de la femme; mais ce rôle, qui est de *soutenir* son mari et d'*élever* ses enfants, elle ne le remplira pas dans toute son étendue, si elle reste indifférente aux choses politiques. Il faut qu'à l'égard de ces choses, comme de tout le reste, elle pense avec son mari, qu'elle l'éclaire et le guide au besoin, en tout cas qu'elle l'encourage dans la bonne voie; il faut qu'elle élève ses enfants de manière à en faire des *citoyens*, qu'elle s'applique à leur inculquer les vertus civiques et à les détourner des vices opposés à ces vertus. Or, comment ferait-elle tout cela, si elle ne s'intéressait aux choses publiques, et si elle n'offrait elle-même à son mari et à ses enfants, autant que cela convient à sa nature, le modèle vivant des vertus qu'exige la société politique pour réaliser l'idéal de la démocratie?

Reprenons donc ces vertus pour montrer comment elles s'appliquent aux femmes mêmes, comment celles-

ci doivent les pratiquer et donner par là à leur mari et à leurs enfants l'encouragement et le modèle qu'ils doivent attendre d'elles, mais comment c'est souvent le contraire qui a lieu.

La première de ces vertus est le culte de la liberté. Je ne saurais approuver ces paroles que Rousseau, dans la *Nouvelle Héloïse*, fait écrire par Julie : « J'avoue que la politique n'est guère du ressort des femmes... Son utilité est trop loin de moi pour me toucher beaucoup, et ses lumières sont trop sublimes pour frapper vivement mes yeux. Obligée d'aimer le gouvernement sous lequel le ciel m'a fait naître, je me soucie peu de savoir s'il en est de meilleurs. De quoi me servirait-il de les connaître avec si peu de pouvoir de les établir? et pourquoi contristerais-je mon âme à considérer de si grands maux où je ne peux rien, tant que j'en vois d'autres autour de moi qu'il m'est permis de soulager? » Ces paroles, érigées en théorie, prêcheraient aux femmes l'indifférence en matière politique, c'est-à-dire l'indifférence à l'égard de ces libertés publiques qui ne doivent pas leur être moins chères qu'à nous-mêmes, car il y va des droits et du bonheur de tous. Il n'est pas vrai, d'ailleurs, que les femmes soient aussi impuissantes à cet égard que Julie veut bien le dire; elles sont capables, au contraire, d'une très-grande influence; et, si cette influence est trop souvent mauvaise, elle pourrait aussi être bonne.

Les femmes n'ont point, en général, de goût pour la licence, et elles ont surtout horreur des désordres de la rue; mais elles subissent trop volontiers le despotisme et encouragent trop rarement leurs époux et leurs fils dans la résistance à la tyrannie. Elles sont trop rares les mères capables de dire à leurs fils ce que dit au sien la mère d'un de mes amis, en apprenant qu'il venait de briser sa carrière, — une carrière péniblement conquise et pleine d'avenir, — pour ne pas servir le despotisme triomphant : « Tu as bien fait, mon fils. » Trop souvent, au contraire, en pareil cas, ce sont des paroles de lâcheté qui sortent de la bouche des mères ou des épouses, et, à cet égard, la femme n'est que trop souvent la corruptrice de l'homme. Combien d'hommes, en effet, qui auraient voulu résister et tenir ferme, et qui ont cédé, poussés par leur mère ou leur femme! Loin de rendre plus facile aux hommes le courage civil, déjà si rare chez eux, elles s'appliquent à le leur rendre plus difficile encore, impossible même : comment renoncer à une place lucrative et affronter la gêne, quand on ne se sent pas soutenu dans sa maison? D'où vient cette pernicieuse faiblesse des femmes? Je croirais les calomnier en répétant ce qu'on a dit, qu'elles ont le *goût inné du despotisme;* mais, d'une part, elles sont plus effrayées que nous des agitations de la liberté et à plus forte raison des désordres de la licence populaire; et, d'autre part, le manque d'élévation d'esprit, les goûts frivoles, l'amour du luxe que développe en elles la fausse éducation qu'on leur donne, ne les disposent que trop en faveur de cette espèce de gouvernement. Quand j'entends dire que dans certains salons les femmes se montrent avec des robes qui ne coûtent pas moins de deux ou trois mille francs et qu'elles rougiraient de les porter deux fois de suite, je m'étonne moins des bassesses de leurs maris.

Il est juste d'ajouter que si les femmes font les hommes, les hommes aussi font les femmes. Relevons leur esprit, appliquons-nous à développer en elles des goûts moins frivoles, faisons en sorte qu'elles soient moins esclaves de leur luxe et de leurs caprices, et à leur tour elles nous soutiendront au lieu de nous décourager.

La seconde des grandes vertus du démocrate, c'est le respect de l'égalité civile et politique, qui n'est elle-même qu'un corollaire de l'égalité humaine. Cette vertu est encore plus difficile et plus rare chez la femme que la précédente. La femme a naturellement, comme on l'a remarqué, des goûts aristocratiques : elle ne consent pas aisément à voir des concitoyens, à plus forte raison des égaux dans les personnes qui sont moins favorisées qu'elle par la fortune. Elle aime d'ailleurs les distinctions extérieures, les priviléges, les titres, les décorations. Ce ne sont pas là des goûts favorables à la démocratie, dont la loi fondamentale est l'égalité. Aussi est-ce des femmes plus encore que des hommes que viennent les obstacles au rapprochement et à l'union des diverses classes de la société; elles maintiennent obstinément dans les mœurs les barrières que les lois démocratiques tendent à supprimer. C'est tout juste le contraire qu'elles devraient faire. On ne leur demande pas, — pas plus qu'on ne demande aux hommes, — de faire leur compagnie intime de personnes dont la fortune, l'éducation et les manières ne sont pas en harmonie avec les leurs, mais de ne pas les mépriser comme des créatures inférieures, car ces créatures peuvent leur être moralement très-supérieures; de les respecter, au contraire, comme leurs égales en tant que créatures humaines, particulièrement en tant que membres de la même société, et d'inculquer à leurs enfants, au lieu de cette sotte vanité qui fait en quelque sorte partie de l'éducation, le respect et la dignité de l'homme et du citoyen. On leur demande, au nom du même principe, de repousser tout privilége, de s'attacher, non aux distinctions extérieures, mais à celle du mérite, et d'inspirer ou d'entretenir ces sentiments autour d'elles.

C'est en ce sens que Rousseau entreprit de réformer l'éducation au XVIIIe siècle, dans ce temps où, suivant le témoignage de Turgot (1), la première leçon qu'on donnait aux enfants était de mépriser les domestiques, parce que les parents regardaient cela comme une vertu; il voulait préparer ainsi la société à l'avénement de la démocratie qu'il voyait poindre.

Mais si la femme favorisée de la fortune doit écarter de sa personne et chasser de sa maison cette vanité dédaigneuse qui est si contraire à l'esprit démocratique,

(1) *Lettre à madame de Graffigny.*

la femme pauvre ou moins heureuse doit aussi repousser cette envie qui n'est pas seulement un mauvais sentiment en soi, mais qui est un sentiment funeste à la démocratie. La différence des positions peut exciter une émulation légitime et salutaire; mais l'envie est toujours un sentiment détestable et malsain. Il y a d'ailleurs un bien par lequel chacun peut toujours se relever : c'est la moralité, devant laquelle tous les esprits doivent s'incliner. « Devant un grand, répétait Kant après Fontenelle (1), ma tête s'incline, mais mon esprit ne s'incline pas; il s'incline, au contraire, devant un honnête homme. » Il s'incline plus profondément encore, ajouterai-je, devant une honnête femme, parce que plus une créature est faible, plus son honnêteté a de prix.

Le respect de la loi et de la légalité est encore une vertu qui ne convient pas moins à la femme qu'à l'homme. Il est vrai qu'elle en comprend moins bien, en général, la nécessité : cela tient à la nature vive et prompte de son esprit, qui va droit à la chose même, sans s'arrêter aux formes; cela tient aussi à son défaut d'éducation politique; mais c'est une raison de plus pour nous appliquer à lui faire comprendre que, dans la société civile, il ne suffit pas qu'une chose soit juste en soi, mais qu'il faut encore qu'elle soit légale, et que la légalité, tout en garantissant en général le droit, peut parfois, dans les cas particuliers, non pas sans doute justifier, mais confirmer l'injustice. Elle a de la peine aussi à comprendre que le respect des décisions de la majorité soit un devoir des citoyens; il faut bien l'admettre pourtant, sous peine de livrer la société à l'anarchie.

J'arrive à la dernière grande vertu qu'exige le titre de citoyen : le patriotisme. C'est là une vertu que les femmes pratiquent moins malaisément, pourvu qu'une mauvaise éducation n'en étouffe pas le germe dans leur cœur. C'est que la patrie est quelque chose de concret et de vivant qui parle mieux à leur âme que le droit et la légalité. Aussi l'histoire est-elle remplie des exemples éclatants qu'elles ont donnés de cette vertu, dans les républiques de la Grèce, à Rome, au temps de la république, en France à l'époque de la Révolution, partout enfin où l'amour de la patrie n'a pas été refoulé par le despotisme.

Ai-je besoin, d'ailleurs, de l'ajouter? Le patriotisme qui sied à la femme n'est point cet amour farouche et artificiel qui va jusqu'à étouffer les sentiments les plus naturels et les plus légitimes. Ce n'est pas celui de cette femme de Sparte dont parle Rousseau dans l'*Émile* (liv. I) : « Une femme de Sparte avait cinq fils à l'armée, et attendait des nouvelles de la bataille. Un ilote arrive; elle lui en demande en tremblant : Vos cinq fils ont été tués. — Vil esclave, t'ai-je demandé cela? — Nous avons gagné la bataille! — La mère court au temple et rend grâces aux dieux. Voilà la citoyenne. » Oui, la citoyenne de Sparte, c'est-à-dire d'un État artificiellement organisé en vue de l'oppression et de la guerre, non la citoyenne de la démocratie moderne. Celle-ci pourra bien rendre grâces à Dieu de la victoire de son pays; elle ne craindra pas de pleurer la mort de ses enfants.

Cette sorte d'exagération du patriotisme n'est plus à craindre aujourd'hui : si Rousseau a tort de la prendre pour la mesure du civisme de la femme, il a raison de dire qu'elle n'est plus de notre temps. Mais il en est une autre qui n'est encore que trop commune chez les femmes, comme chez les hommes : je veux parler de ce patriotisme exclusif et barbare qui se fait comme un devoir de détester les peuples étrangers, qui prend plaisir à les dénigrer et à les railler, et qui, chose horrible à dire, mais trop fréquente, ne peut se satisfaire qu'au prix de leur sang. Ce genre de patriotisme, odieux chez les hommes, pour quiconque a des sentiments généreux et élevés, l'est encore plus chez les femmes, de qui l'on n'attend que bonté, douceur, humanité. Loin de le partager, elles doivent s'appliquer à l'épurer chez les hommes. Qu'elles rappellent à leurs époux, à leurs frères et à leurs fils, quand ils l'oublient (et ils ne sont que trop enclins à l'oublier), que le patriotisme est un vice et non une vertu, quand il étouffe en nous, à l'égard des autres hommes, le sentiment de la justice et celui de l'humanité.

Les aigreurs et les violences de l'esprit de parti sont aussi plus odieuses chez elles que chez nous. Quoi de plus révoltant que de voir la bouche d'une femme déchirer à belles dents ceux qui n'appartiennent pas au parti auquel elle est attachée, et souffler entre les hommes la haine et la discorde? Leur rôle ne doit-il pas être, au contraire, celui de consolatrices? Qu'elles s'appliquent à fermer les plaies du corps social, au lieu de les envenimer, et à rapprocher les citoyens, au lieu de les diviser; voilà la fonction qui leur convient dans la société. C'est dans cet esprit qu'elles doivent cultiver la flamme du patriotisme, et qu'elles pourront à leur tour revendiquer justement le titre de citoyennes, tout en laissant aux hommes l'exercice des droits politiques.

Si je fais bon marché pour les femmes des droits politiques, il n'en est pas de même des droits civils. Ici je trouve que nous sommes très-injustes envers elles, en refusant de les placer sur le pied de l'égalité et en les traitant en mineures, comme fait le Code civil français, qui est sans doute en partie l'œuvre de la Révolution, c'est-à-dire de la philosophie du XVIIIe siècle, mais qui, soit que les idées ne fussent pas encore assez avancées sur ce point, soit par l'effet de l'influence du premier Consul, lequel avait les femmes en fort médiocre estime (il ne les jugeait bonnes qu'à faire des enfants), consacre bien des injustices à leur égard. Non, ce Code civil que l'on regarde comme un chef-d'œuvre de sagesse et qu'une partie des peuples de l'Europe ont emprunté à la France, ce Code civil n'est pas juste à l'égard des femmes; et dire qu'une loi n'est pas juste à l'égard des

(1) *Critique de la raison pratique*, p. 253 de ma traduction.

femmes, c'est dire qu'elle n'est pas vraiment morale, car l'injustice est toujours une immoralité. Mais comme mes critiques et mes réclamations pourraient être taxées par quelques personnes de révolutionnaires, je veux me placer ici derrière l'autorité d'un membre de l'Académie française, l'auteur de l'*Histoire morale des femmes*, M. Legouvé. Je ne ferai guère, dans ce que je vais ajouter, que lui servir d'écho (1).

Non, le Code civil n'est pas juste lorsque, par son fameux article 213, il impose à la femme l'*obéissance* à son mari, comme si elle n'était pas une personne au même titre que son époux, et comme si elle ne devait pas entrer dans l'union conjugale sur le pied de la plus parfaite égalité.

Non, le Code civil n'est pas juste, quand il attribue exclusivement au mari, sous le régime de la communauté, l'administration des biens particuliers de la femme, quoiqu'il soit établi par l'expérience que les femmes sont tout aussi capables que les hommes d'administrer une maison et des biens.

Non, le Code civil n'est pas juste lorsqu'il punit sévèrement l'adultère de la femme, tandis qu'il n'a aucun châtiment pour celui du mari, à moins que celui-ci n'entretienne une concubine dans la maison commune, auquel cas il lui inflige..... une amende. Comme si l'adultère n'était pas également coupable et ne pouvait pas être également funeste des deux côtés !

Non, le Code civil n'est pas juste lorsqu'il attribue exclusivement au père l'autorité sur ses enfants, comme si cette autorité n'appartenait pas en commun aux deux parents.

Non, le Code civil n'est pas juste lorsque, plaçant les femmes sur le même rang que les interdits, les mineurs, les condamnés à une peine afflictive et infamante, les hommes d'une inconduite notoire, les gérants incapables ou infidèles, il exclut les femmes de certains actes civils, comme d'être témoins, etc.

C'est la même injustice que commet la loi quand elle exclut les femmes de certaines fonctions privées qui leur conviendraient parfaitement, comme l'exercice de la médecine (celle de leur sexe, bien entendu), ou quand elle les exclut de certaines fonctions publiques auxquelles elles sont pourtant parfaitement propres. « Comment, demande avec raison M. Legouvé (2), les femmes n'ont-elles aucune part ni à l'administration des bureaux de bienfaisance, ni à l'organisation des sociétés de secours mutuels, ni à la direction des hôpitaux, ni à l'inspection des prisons de femmes, ni à la tutelle des enfants trouvés ? » Laissons-leur faire au moins ce qu'elles feraient aussi bien, sinon mieux que nous. Leur interdire ces fonctions qui leur conviennent si admirablement, ce n'est pas seulement commettre une injustice à leur égard, c'est faire tort à la société tout entière.

(1) *La femme en France au* XIXe *siècle*. Paris, 1864.
(2) *Loc. cit.*, p. 62.

Toutes ces injustices viennent du préjugé qui fait de la femme un être inférieur à l'homme, préjugé que l'antiquité orientale, grecque et romaine, a transmis au moyen âge, que le moyen âge a encore développé (on discuta à cette époque, dans un concile, la question de savoir si la femme a une âme), et qu'il a transmis, avec tant d'autre, à l'âge moderne. Il appartient à notre siècle de compléter sur ce point l'œuvre du dix-huitième, en continuant de combattre le préjugé qui a donné naissance à tant d'injustices, et en les faisant disparaître elles-mêmes des codes de nos sociétés démocratiques.

JULES BARNI.

Les études philologiques se popularisent de jour en jour dans notre pays. Nous annoncions l'autre jour la *Grammaire historique de la langue française* de M. A. Brachet ; aujourd'hui paraît la première partie de la *Grammaire comparée des langues classiques* de M. E. Baudry. Nous recevons en même temps la leçon d'ouverture du cours que M. Gaston Paris professe à la Sorbonne (rue Gerson) sur *la Grammaire historique de la langue française*. Dans quelques jours paraîtra le premier fascicule des *Mémoires de la Société de linguistique de Paris*. Qu'on joigne à ces livres la *Revue de linguistique*, que publie tous les trois mois M. Chavée, et l'on verra que la philologie française est en pleine floraison.

Certaines gloses irlandaises, découvertes naguère à Nancy par M. d'Arbois de Jubainville qui en fait l'objet d'un travail dans la bibliothèque de l'École des chartes, ont été traduites pour la première fois par notre collaborateur M. H. Gaïdoz. Cette traduction, rédigée en anglais, ainsi que les corrections apportées par M. Gaïdoz au texte de M. de Jubainville, ont été communiquées à l'Académie royale d'Irlande, qui en a reconnu la justesse.

Conférences du boulevard des Capucines, n° 39

(à huit heures et demie).

Mercredi 26 février. — M. ÉMILE DESCHANEL : Alfred de Musset, ses dernières poésies.

Jeudi 27 février. — M. SAMSON : De l'amour dans le théâtre de Molière.

Vendredi 28 février. — Madame ERNST dira des fragments de Corneille et des poésies d'Alfred de Musset.

Samedi 29 février. — M. LÉON SAY : Les alliés à Paris en 1815; finances de la ville pendant l'occupation.

(1) Dans notre troisième année, pages 73 et 95.

Le propriétaire-gérant : GERMER BAILLIÈRE.

PARIS. — IMPRIMERIE DE E. MARTINET, RUE MIGNON, 2.

REVUE
DES
COURS LITTÉRAIRES
DE LA FRANCE ET DE L'ÉTRANGER

CINQUIÈME ANNÉE — NUMÉRO 13 — 29 FÉVRIER 1868

Paris, 28 février 1868.

Le haut enseignement vient encore d'être frappé dans la personne d'un maître qu'entourait l'estime universelle. M. Gandar, professeur d'éloquence française à la Faculté des lettres de Paris, a succombé samedi matin, 22 février, à une courte et terrible maladie. Quelques heures après, M. Saint-René Taillandier, informé de la douloureuse nouvelle au moment de commencer son cours, l'annonçait en ces termes à ses auditeurs :

Veuillez m'excuser, messieurs, si cette leçon ne répond qu'imparfaitement à votre attente. J'aurais mieux fait peut-être de ne pas monter aujourd'hui dans cette chaire, tant je suis peu sûr de dominer mon émotion. J'ai une douloureuse nouvelle à vous communiquer ; un des maîtres éminents de cette Faculté, un maître bien cher à tous ceux qui l'ont connu, — et l'entendre, c'était le connaître, car il mettait son cœur et son âme dans son enseignement, — M. Gandar, il y a quelques heures à peine, a rendu le dernier soupir. Épuisé rapidement par un mal qui s'attaquait aux sources mêmes, aux sources réparatrices de la vie, il vient de succomber... Au moment où m'arrive la funeste nouvelle, je me reprocherais, ou plutôt il me serait impossible de contenir devant vous les sentiments que j'éprouve. Dans cette chaire, où sa voix sérieuse et sympathique a été si souvent saluée de vos applaudissements, la première parole prononcée aujourd'hui doit être une parole de douleur, témoignage de notre affliction commune. Nous sommes tous frappés ensemble, maîtres et auditeurs, disciples et collègues. Enlevé dans la vigueur de l'âge, dans la maturité d'un talent d'écrivain si consciencieusement, si religieusement préparé, et à l'heure même où ce talent, aussi modeste que scrupuleux, se décidait enfin à déployer ses forces, quel vide M. Gandar va laisser parmi nous !... Mais je ne prétends pas tracer en ce moment l'éloge de celui que nous venons de perdre. On le fera un jour, cet éloge, on dira ce que furent chez M. Gandar et l'homme excellent et le maître irréprochable, on dira quelle était la pureté de son goût, l'élévation de ses principes, la droiture de son caractère, on parlera de ses admirables études sur la jeunesse de Bossuet ;... j'ai voulu seulement aujourd'hui vous annoncer le coup imprévu qui nous frappe et vous associer tous à notre deuil.

Presque en même temps que M. Gandar, mourait un professeur de l'École des chartes, M. Vallet (de Viriville), qui s'était fait connaître par un assez grand nombre de publications sur l'histoire et l'archéologie (1). Son principal ouvrage, l'*Histoire de Charles VII*, a obtenu, il y a quelques années, le grand prix Gobert à l'Académie des inscriptions et belles-lettres.

Il y a quelque temps déjà que le P. Gratry et M. Jules Favre ont été élus membres de l'Académie française, mais ils ne siégent pas encore. On annonce pour la fin du mois de mars la réception du P. Gratry, et pour la fin d'avril celle de M. Jules Favre.

La *Revue moderne*, devenue bi-mensuelle sous la direction de M. Kératry, publie son nouveau programme, beaucoup moins clair que long. Elle promet de ne pas « exiger que l'on parle ou que l'on écrive pour son cou- » vent, comme disait Montesquieu ».

La *Revue britannique* étudie les *Historical Characters* de sir Henri Bulwer, qui contiennent entre autres un chapitre sur M. de Talleyrand. Sir H. Bulwer n'est pas trop éloigné d'admettre la fameuse explication donnée par le vieux diplomate à ses défections successives :

J'ai toujours été fidèle aux personnes, aussi longtemps qu'elles ont obéi au sens commun.

M. Francisque Sarcey prend occasion de la première représentation de *Kean* pour relever avec verve quelques traits du caractère et du talent d'Alexandre Dumas :

Ce grand enfant, ce prodigieux gamin, a des coins dans l'esprit par où il rappelle le digne et illustre élève de Brard et Saint-Omer. Il est dupe de sa phrase ; et de même qu'il tire son mouchoir quand on lui bat des mains au théâtre, il s'attendrit volontiers sur ce qu'il écrit. Il y a du nègre dans cette nature exubérante. Il pleure aussi aisément et d'aussi bonne foi qu'il rit : il se laisse prendre aux verroteries du sentiment, au clinquant de la phrase, il se les passe au nez et aux oreilles avec force gestes d'admiration, et se retranche dans le sérieux d'une tirade philosophique avec autant de conviction et de contentement que Soulouque dans un vieux frac de général de division.

M. Gustave Flaubert va publier un nouveau volume intitulé *La tentation de saint Antoine*.

M. Ambroise Rendu fils publie les plaidoyers de son père, le célèbre avocat au conseil d'État et à la cour de cassation.

M. Gladstone, l'ancien chancelier de l'Échiquier d'Angleterre, termine, dit-on, un ouvrage sur la Grèce et la Phénicie. On sait qu'il a déjà publié une étude très-estimée sur *Homère et les temps homériques*, et prononcé, comme recteur de l'université d'Édimbourg, un grand discours sur *le rôle de l'ancienne Grèce dans l'histoire providentielle du monde*, que nous avons publié (1). M. Feyrnet rappelle à ce propos qu'on a coutume de dire de M. Gladstone, en Angleterre, « qu'il parle affaires comme une dixième muse ».

(1) Voyez notre première année, pages 575 et 682.

(1) Voyez notre troisième année, pages 73 et 95.

BIBLIOTHÈQUE IMPÉRIALE.

ARCHÉOLOGIE.

COURS DE M. BEULÉ
(de l'Institut).

L'adoption de Tibère.

Messieurs,

L'adoption de Tibère et la vieillesse d'Auguste comprennent un espace de dix années, époque curieuse, instructive, pleine de moralités, c'est-à-dire de leçons pour ceux qui subordonnent les faits à la morale. C'est une longue comédie jouée par trois acteurs de premier ordre : Livie, artiste consommée, supérieure à tous les rôles, qui s'élève sans effort jusqu'au drame et jusqu'à la trahison; Tibère, abaissé par son séjour à Rhodes, prêt à tout, résigné, indifférent, assoupli comme l'esclave du foyer; Auguste enfin, le maître satisfait et trompé, enjoué et exigeant, dissimulé et sans souci du lendemain, mélange de sarcasmes, d'aveuglement volontaire et d'égoïsme.

Certains esprits chagrins prétendent que les souverains se donnent parfois la comédie aux dépens des peuples. Avouez qu'il est bien juste, quand l'occasion s'en présente, que les peuples usent de représailles et se donnent la comédie aux dépens des maîtres du monde, surtout quand ils s'appellent Auguste, Tibère et Livie. Les anciens se vantaient de pénétrer les secrets des dieux : nous essayerons de pénétrer les secrets de l'empire.

La première en scène est la charmante et froide Livie, impénétrable comme la Destinée, les lèvres closes, l'âme pleine d'audace. Qu'a-t-elle fait, quelle trame a-t-elle ourdie pendant l'exil du fils ingrat qu'elle avait conduit au seuil du pouvoir suprême et qui a déjoué tous ses plans par la fuite? Sa colère, soigneusement contenue, n'a pas été sans porter ses fruits. Elle s'est vengée de Julie, dénoncée, démasquée, déportée, sans craindre de rompre le dernier lien qui unissait Tibère à Auguste. Elle a puni Tibère lui-même en l'abandonnant à son sort misérable et en restant sourde à ses cris. Ce fils, tant exalté et si peu aimé, n'avait de prix que comme instrument; il n'était que l'incarnation virile de l'ambition d'une femme : l'ambition morte, il était mort pour Livie. Cependant les années se sont écoulées, apportant chacune avec elles, sinon le repentir, du moins les réflexions. Auguste se fait vieux; il a soixante-trois ans, bientôt soixante-quatre, et sa santé, toujours délicate, est véritablement usée. Si son médecin avait rédigé le journal de ses maux, comme l'a fait le médecin de Louis XIV, il est certain que les infirmités du grand empereur formeraient une liste aussi longue et aussi peu édifiante que les infirmités du grand roi.

Ce que l'histoire a recueilli sur la santé d'Auguste suffit pour expliquer les inquiétudes croissantes de Livie. Il commençait à dormir en litière et même dans la rue, symptôme d'apoplexie. L'œil gauche s'était affaibli d'une façon telle qu'on pouvait craindre que le surveillant du monde ne devint aveugle. Des dartres âcres lui causaient des démangeaisons si vives qu'il se faisait sans cesse frotter avec un strigile, lame de cuivre creuse et recourbée munie d'une poignée, qui servait aux athlètes et aux baigneurs. Il avait la goutte aux mains, et, pour écrire, il était obligé de se fabriquer un doigtier avec de la corne; il avait la gravelle, des calculs, autre forme de la goutte. Il boitait de la hanche gauche, ce qui n'était que disgrâcieux; mais il avait des obstructions au foie, ce qui était plus grave. Enfin des infirmités diverses, périodiques, réglées, telles que fluxions, gonflement du diaphragme, alarmaient sans cesse ceux qui l'entouraient. Les soucis auxquels un souverain aussi absolu qu'Auguste est nécessairement en proie, le goût des femmes, assez effréné pour ressembler à de la débauche, avaient achevé d'user, au service de l'intelligence et des sens, des forces qui avaient toujours été médiocres. Ce double excès, qui n'est pas rare chez ceux qui peuvent tout se permettre, se paye de deux façons : tantôt aux dépens du cerveau affaibli, tantôt aux dépens du corps. L'heureux Auguste gardait sa lucidité d'esprit et n'était puni que par ses défaillances physiques.

Aussi que de soins avait pour lui la prudente Livie! De quelles précautions maternelles ne l'entourait-elle pas! Elle le faisait frotter d'huile devant le feu; elle le faisait laver à l'eau tiède sous un portique exposé au soleil; elle lui faisait apporter de l'eau de mer et, comme il était trop nerveux pour supporter un bain entier, il y trempait alternativement ses pieds et ses mains qu'il ne cessait d'agiter.

La nature n'en suivait pas moins son cours, et l'affaiblissement fut tel qu'Auguste dût renoncer à assister aux séances du sénat. Le sénat se réunissait cependant dans le temple d'Apollon Palatin, à quelques pas de la demeure d'Auguste. Il n'avait qu'à descendre les marches du péristyle, à traverser une plate-forme très-étroite, et il se trouvait dans le sénat. Le jour vint où il ne put même accomplir cet effort. Les pères conscrits avaient une condescendance infinie pour Auguste; ils choisirent dans leur sein vingt délégués, qui se réunissaient dans la chambre à coucher de l'empereur, autour de son lit, avec ses petits-fils et les consuls. Toutes les décisions de ce conseil avaient force de loi et régissaient l'empire.

C'est ainsi que, dans les dernières années de sa vie, Auguste gouvernait le monde sans sortir de son lit. Quelle admirable chose! quelle perfection de rouages! quelle machine savante que cette administration romaine! comme tout est bien engrené, bien agencé! comme l'huile rend souples toutes les articulations de ce mécanisme savant! Quoi! un vieillard impotent voit aboutir à son chevet les destinées de tous les hommes qui couvrent le monde civilisé! Qu'il fasse un geste,

(1) Voyez dans notre numéro 11, page 178, *Tibère à Rhodes*.

dise un mot, tout se meut de proche en proche, et jusqu'aux plus extrêmes frontières les Romains sont administrés, commandés, contenus, asservis ! Quelle docilité, d'autre part! quelle lassitude! quelle déchéance! Je songe à ces bateaux à vapeur naviguant sur une mer immense, tandis qu'un capitaine indolent les dirige, sans sortir de son hamac, à l'aide d'un conduit acoustique qui transmet ses ordres et donne l'impulsion. La machine fonctionne sans cesse, nuit et jour; le navire vogue, rien ne l'arrête, ni le vent ni la violence des flots ; rien ne l'arrête, mais il y a l'écueil que ne voit point le capitaine étendu dans sa cabine, l'écueil caché, l'écueil imprévu, l'écueil fatal sur lequel on peut se briser. Eh bien ! messieurs, ce danger dont Auguste n'a pas conscience, Livie le prévoit, elle le craint pour elle-même, elle y veille. Elle avait alors soixante et un ans, mais toute sa santé, toutes ses forces, toute son énergie, qu'une vie chaste et renfermée dans la maison du Palatin avait conservée, toute son ambition qui n'était pas encore assouvie : elle devait donc survivre à Auguste. Lui mort, que devenait-elle? que devenait l'empire? Passera-t-il dans les mains des deux Césars, fils d'Agrippa et de Julie? Ce sont des enfants, adonnés au plaisir, livrés aux flatteurs, énervés avant l'âge. S'ils sont incapables, l'empire est compromis, l'empire, ce chef-d'œuvre inachevé, qui n'a pas encore eu de lendemain et n'a pas reçu sa consécration définitive. S'ils sont capables, c'est Livie qui est compromise, perdue : car les fils de Julie rappellent leur mère, Julie règne et sa rivale prend sa place dans l'exil. Quelle alternative ! Et le danger approche, il est imminent ! « Oh ! ce Tibère ! Le lâche ! S'il » ne s'était pas dérobé à mes plans, il serait auprès de » moi, tout près du trône ! Que fait-il à Rhodes ? Qu'est-il » devenu, parmi ces Grecs dont il porte le costume? quel » est l'état de son âme? que vaut-il encore? qu'en peut-on » tirer? Voyons ses lettres, — voyons-le lui-même. Qu'il » revienne! Il le faut. — Enfin, il est revenu ! Le voici ! »

Si un observateur capable de pénétrer les âmes avait assisté à cette première entrevue de la mère et du fils, après huit ans de séparation, il aurait certes fait l'étude la plus dramatique, à travers les réticences, la dissimulation, les mensonges de ces deux êtres si semblables et si éloignés l'un de l'autre. Entre eux, il n'y avait jamais eu de tendresse ni d'expansion. Livie, qui était complaisante pour Auguste, affable pour tout le monde, doucereuse pour ceux qu'il fallait ménager, était sévère pour elle-même et n'était pas moins sévère pour son fils. Tibère, de son côté, toujours taciturne, revenait de l'exil plus taciturne encore, irrité contre sa mère, qui lui avait toujours inspiré une aversion dont les historiens nous ont transmis le souvenir et contre laquelle il nourrissait la défiance la plus légitime. Les mères ambitieuses, messieurs, ne se demandent pas assez souvent comment leurs fils jugent leur égoïsme. Ils savent bien vite qu'en les caressant, leurs mères caressent leurs propres projets, qu'en les embrassant, c'est leur ambition en chair et en os qu'elles embrassent, qu'en les étreignant avec passion, ce sont leurs rêves, leurs chimères, leur triomphe qu'elles croient étreindre.

Tibère avait trop connu le malheur pour conserver quelque illusion sur sa mère; mais, pour une âme sereine comme celle de Livie, les sentiments et la reconnaissance de Tibère ne comptent pas. Elle a de tout autres préoccupations. Elle voit entrer Tibère, et d'un coup d'œil, cette femme, accoutumée à tout pénétrer, les secrets d'État comme ceux des consciences, s'assure de la vérité. Elle reconnaît, sous une physionomie rassurante et sous l'aspect de la santé, une pâleur secrète, quelque chose d'énervé qui trahit l'affaissement intérieur; l'intelligence est intacte, mais l'âme brisée; la machine est parfaite, plus souple que par le passé, mais le ressort est détruit. C'est ce que demande Livie : « Le corps est bon, j'en » serai l'âme ; l'intelligence subsiste, je la mettrai en jeu; » la machine est excellente, j'en serai le moteur. » Et je suppose, messieurs, qu'en prenant congé de son fils, après une conversation que jamais personne ne saura, elle eut un imperceptible sourire, lueur intérieure qui éclairait les profondeurs les plus cachées, lueur prophétique qui lui montrait le but et le chemin, fût-ce à travers le crime ! Les anciens nous parlent d'une habile ouvrière que la mythologie a consacrée et qui s'appelait *Arachné*. Transformée en insecte, Arachné tisse ses toiles et tend assidûment ses filets : en vain le vent les déchire, en vain l'oiseau les emporte du bout de son aile, le matin avec l'aurore la toile est refaite, plus solide, mieux nouée, mieux suspendue. Qu'importe si les perles de la rosée s'y condensent et si les rayons du soleil levant s'y jouent avec des reflets de pourpre et d'émeraude? Qu'importe si la magicienne qui passe attache à ces couleurs diaprées une idée de sang et de poison? Le crime n'existe plus pour certaines âmes ; il s'appelle une nécessité. Quand on médite la conquête du monde, quelques têtes qu'il faut supprimer n'excitent pas plus d'émotion et de remords que les moucherons qui s'agitent expirants sur la toile d'Arachné. Ainsi s'explique la persistance inaltérable et la sérénité scélérate de Livie.

La question intéressante pour ceux qui étudient Tibère est celle-ci : Tibère a-t-il été le complice de sa mère? a-t-il conspiré avec elle contre les rejetons d'Auguste ?

Je suis convaincu que Tibère n'a pas été un complice, et cela pour trois raisons. D'abord c'était inutile : une femme comme Livie se suffit à elle-même, elle a ses créatures dans tout l'empire et dans tous les palais; elle dit un mot, exprime un désir, et ce qu'elle juge opportun est fait. Ensuite c'était incertain : car Tibère, exilé, toléré par pitié dans Rome, sans amis, sans puissance, caché dans un quartier perdu, ne pouvait être d'aucun secours. Enfin c'était dangereux : car Livie avait lu dans l'âme de son fils à quel degré de bassesse l'infortune l'avait réduit. Qui sait si, dans un excès de terreur, le malheureux n'aurait pas trahi involontairement sa mère? Qui sait si, pour se sauver, il ne se fût pas fait délateur?

Non, Tibère n'a pas été initié aux crimes de sa mère. Elle lui est trop supérieure pour le compromettre; elle est trop prudente pour se laisser compromettre par lui. Elle fait tout pour lui et pour elle, à son insu. Le rôle du fils qui est poussé par de tels moyens est tout tracé : il attend, se tait, juge et profite.

En effet, messieurs, comparez les dates. C'est l'an 755 de Rome, c'est-à-dire l'an II de l'ère chrétienne, que Tibère revient à Rome. La même année, au mois d'août, Lucius César meurt à Marseille d'un mal sans gravité, inconnu, mais qui l'emporte. L'année suivante, l'an III de l'ère chrétienne, Caïus César, son frère aîné, qui a vingt et un ans, est blessé en Asie par une flèche. La blessure est légère, les soldats en reçoivent tous les jours de pareilles, la flèche n'est point empoisonnée; mais Caïus languit, un mal inconnu l'envahit, et il meurt avant le printemps de l'année suivante, le 21 février de l'an IV de notre ère.

Cette coïncidence entre le retour de Tibère et la mort de deux princes dans la fleur de la jeunesse, les Romains l'avaient expliquée; ils avaient désigné les empoisonneurs, non par un cri (on ne criait point sous Auguste), mais par un murmure universel. Ces soupçons sont enregistrés par les historiens les plus graves, par Tacite, dans ses *Annales* (livre I, 3), par Dion Cassius (liv. LV, 11) et par un naturaliste dont le témoignage a d'autant plus de poids qu'il songeait moins à la politique, par Pline (*Hist. nat.*, VII, 46).

Il me semble, messieurs, que notre comédie tourne au drame et que nous nous laissons entraîner malgré nous à des réflexions sérieuses : nous avons tort, car tout se passe en famille. Pourquoi ressentirions-nous plus d'indignation que n'en a ressenti le divin Auguste? Le divin Auguste était âgé, affaibli plus qu'âgé, mais il avait une complexion morale tellement heureuse que tout glissait sur lui. Était-ce simplement ce sentiment d'indifférence que procure la succession des événements accumulés par une longue vie? Était-ce l'égoïsme bien naturel d'un homme pour qui les autres hommes ne sont rien? Ne serait-ce pas plutôt l'influence toujours croissante de Livie? Livie lui présente les choses sous un jour si doux, si vraisemblable, si charmant, qu'il se trouve consolé avant même d'avoir éprouvé la douleur. Ces jeunes princes auraient compromis l'empire, ils n'avaient point de vigueur, point de qualités morales, ils auraient été de frivoles débauchés, livrés au premier aventurier ou au dernier favori. Cette grande œuvre qu'Auguste et Livie avaient conçue en commun, ce monument qu'ils se flattent de rendre plus durable que l'airain, il aurait péri peut-être entre des mains indignes. Avant le bien de la famille, le bien public; avant la douleur privée, la raison d'État! Et comme la famille d'Auguste compte encore des rejetons, le bien public continue à l'emporter et la raison d'État à triompher.

Vous vous rappelez comment le troisième fils d'Agrippa et de Julie, Agrippa Posthumus, fut aussitôt déporté, comment la seconde Julie fut, à son tour, déportée. La seule Agrippine, dernière petite-fille d'Auguste, fut épargnée, parce qu'elle avait épousé Germanicus, petit-fils de Livie; elle était passée dans le camp de ses ennemis.

C'est ainsi, messieurs, que ces deux plans qui s'étaient développés l'un à côté de l'autre, et plus tard l'un contre l'autre, le plan d'Auguste et celui de Livie, arrivèrent à leur solution. Auguste voulait fonder la grandeur éternelle de sa race; Livie, étrangère et marâtre, fit disparaître, la destinée aidant et le crime suppléant la destinée, Livie fit disparaître toute la race d'Auguste. Lui-même achève de supprimer civilement ceux qui n'avaient pas péri, et qui n'avaient pas été ensevelis par ses propres mains dans son magnifique mausolée, de sorte que Tiberius Nero, ce faible défenseur du parti d'Antoine, quand il avait cédé sa femme grosse à Auguste, avait fait passer au foyer impérial une furie qui devait le dévaster, non pas une furie avec des serpents hérissés sur la tête et un visage grimaçant, mais une belle furie, comme l'art antique des époques raffinées, comme les graveurs de camées par exemple, savaient représenter Méduse, vierge égale à Vénus, avec des traits purs, une bouche souriante, des cheveux ondulés comme les flots de la mer, des ailes délicatement ajustées au-dessus de l'oreille, des yeux d'une limpidité implacable, et un charme auquel personne ne pouvait se dérober.

Il faut donc revenir au ton de la comédie : reprenons le genre familier, en faisant un peu d'histoire naturelle. Ce n'est pas toujours de bon goût, mais il y a de grandes autorités, la Bible, d'abord, qui nous montre Nabuchodonosor changé en bête et broutant de l'herbe, ensuite les fabulistes, qui lorsqu'ils veulent faire parler les rois et les grands de la terre, trouvent commode de leur substituer des animaux : Tibère lui-même était grand amateur de fables et ne jurait que par Ésope. Or, l'histoire naturelle nous apprend que la femelle d'un certain oiseau va, chaque printemps, pondre un œuf, pas plus d'un, dans le nid d'un oiseau d'une plus petite espèce. Ce récit a fait l'étonnement et le bonheur de notre jeunesse : c'est une de nos premières révélations scientifiques. Mais on ne pense jamais au père et à la mère de cette couvée ainsi augmentée, lorsqu'après quelques semaines ils se sont épuisés pour nourrir l'étranger qu'ils ont fait éclore. L'intru grossit vite, au milieu de ses frères beaucoup plus chétifs, et, comme le nid est étroit, il pousse à droite, un petit tombe; il pousse à gauche, un autre petit tombe encore, si bien que la couvée est morte de froid et de faim au pied de l'arbre, tandis que le fils unique prospère, remplit tout, absorbe tout. Mais quand les plumes lui sont poussées, quelle est l'impression du père adoptif qui n'a plus en face de lui que cet énorme monstre qui n'a rien de sa race, qu'il n'a point choisi, qu'il a subi, qui a éliminé tous les siens, et qui bientôt lui fait horreur. Tels durent être les sentiments d'Au-

guste quand il se trouva ainsi en présence de ce fils de Tiberius Nero qui ne lui était rien, qui lui avait inspiré l'aversion la plus déclarée dès son enfance, qui lui répugnait par son esprit autant que par son aspect peu gracieux, qu'il avait relégué aux frontières ou dans une île lointaine pendant presque toute sa vie, mais qui restait seul auprès de lui, qui remplaçait toute sa famille, et qu'il était forcé d'adopter, de ménager, de caresser par nécessité, au milieu de la disette d'hommes d'État, de généraux, d'administrateurs, c'est-à-dire du vide inévitable que le pouvoir absolu crée autour de lui.

C'est là, messieurs, que la comédie véritable commence, car il ne faut pas que nous prenions Auguste pour ce vieillard facile du théâtre moderne, que l'on trompe, et qui ne s'en aperçoit pas. Tibère payera cher, et il y est préparé, l'amitié d'Auguste. Je ne vous parle pas des courtisans ! Ces pauvres courtisans ! Vous vous figurez leur état, lorsque Tibère, le pestiféré, l'exilé de Rhodes, dont tout le monde aurait voulu jadis jeter la tête sur la table du joyeux Caïus, lorsque tout à coup Tibère est nommé César, revêtu de la puissance tribunitienne, adopté par l'empereur, appelé au gouvernement des provinces, préposé au commandement des armées. Je vous laisse le soin de tracer le tableau de cette évolution générale, qu'un chœur d'Aristophane n'aurait jamais exécuté avec autant de prestesse; votre expérience trouvera partout des éléments et des modèles. Je vous demande seulement un peu d'indulgence pour les infortunés habitants de Nîmes, nos ancêtres, qui avaient jeté bas si imprudemment les statues de Tibère, et qui auraient voulu les relever avec leurs ongles pour plus de célérité. Hélas ! Tibère était remonté au pinacle avant que les statues fussent replacées sur leurs piédestaux !

Quelle est l'attitude de Tibère, dans cette grandeur imprévue ? De quel visage accepte-t-il la fortune corrigée et prospère ? Est-il joyeux ? Se déride-t-il ? Est-il entraîné par une affection filiale et subite vers ce vieillard qui l'adopte et devient, selon la loi, son père ? Tout enfant, on l'appelait *le petit vieux ;* va-t-il, maintenant qu'il est au terme de sa maturité, jouer l'enfant soumis et respectueux. Oui certes, mais avec un stoïcisme sans plaisir et une défiance mêlée de terreur. L'expérience passée est toujours devant ses yeux comme une menace. Il quitte l'Esquilin pour rentrer dans le sénat et dans la maison du Palatin, avec l'indifférence qu'il avait montrée quand il était parti pour Rhodes et quand il en était revenu. A-t-il plus d'orgueil ? nul ne le voit. Cache-t-il des rancunes ? on s'en apercevra plus tard. Témoigne-t-il aux hommes le mépris qu'ils méritent ? il se tait, n'exprime rien, agit. Qui peut dire même qu'il a désiré ce pouvoir qui lui revient à l'improviste par le crime de sa mère, car il sait que c'est la servitude d'Auguste, la plus étroite et la plus inflexible de toutes les servitudes. Ses sentiments sont devenus impénétrables, car la dissimulation est son refuge et l'hypocrisie son salut. Il ne laisse voir qu'une grande énergie extérieure et la résolution de professer envers Auguste l'obéissance passive. L'obéissance passive, messieurs, est désormais l'explication de ses actes; il se montre aussi docile, aussi discipliné, aussi candidement soumis qu'un enfant de quinze ans; il ne veut user d'aucun droit, faire aucune donation, n'émanciper aucun esclave sans la permission d'Auguste. Si un ami du lendemain le couche sur son testament, il n'accepte le legs qu'à titre de *pécule* (c'était le nom qu'on donnait aux économies d'un esclave); ainsi le descendant de l'orgueilleuse famille Claudia se range dans la dépendance légale et subit l'adoption avec humilité. Il montre à Auguste, en toutes circonstances, non une tendresse que sa physionomie roide et peu mobile ne pouvait réussir à feindre, mais une abdication filiale et un anéantissement servile.

En même temps, il est le plus actif, le plus utile, le plus zélé des serviteurs. Il est infatigable et son corps est de fer. Il prend pour modèle Agrippa, ce type du fonctionnaire impérial ; s'il n'a pas les grandes qualités d'Agrippa, il résiste plus longtemps que lui au service d'Auguste. Il vole de Rome aux frontières et des frontières à Rome; il ne discute pas, il ne parle pas, il a rapporté d'Orient la formule à jamais consacrée autour des potentats asiatiques : « entendre, c'est obéir ». L'activité est pour lui la seule compensation de son abaissement volontaire : elle remplit sa vie, elle devient un besoin, elle le dérobe, par l'éloignement et les voyages, au contact le plus dur et le plus immédiat du joug.

Il est inutile de raconter ses campagnes contre les Germains, son expédition jusqu'à l'Elbe, la guerre contre les Marcomans, la soumission des Pannoniens et des Dalmates; selon son propre témoignage, recueilli par Tacite, il avait fait *neuf* fois le voyage de Rome au Rhin. Après la défaite de Varus, il y retourna pour relever le moral de l'armée, contenir les vainqueurs, rétablir la discipline parmi les vaincus. C'est alors que, pour la première fois, par une humilité nouvelle ou par défiance, il forma un conseil de guerre sans lequel il ne prenait et n'exécutait aucune résolution. Tant de modestie charmait Auguste en le rassurant. Aussi, à son retour, Tibère put-il célébrer le triomphe qui lui avait été accordé par l'empereur, et que le désastre de Varus avait forcé d'ajourner.

Monté sur un char manifique, à la tête de ses soldats, il arriva à la porte triomphale, où l'attendait son père, assis avec le sénat tout entier. Tibère, qui avait alors cinquante-quatre ou cinquante-cinq ans, descendit de son char, alla s'agenouiller devant Auguste et embrassa ses genoux, comme on embrassait ceux d'une divinité. L'empereur fut touché jusqu'au fond de l'âme d'une marque aussi publique d'abaissement, et Livie, qui l'avait conseillée, sans doute, en fit immortaliser le souvenir par un monument qui est arrivé jusqu'à nous. C'est un camée, qui, par sa grandeur matérielle, est le second

parmi les camées connus. Le sujet est le triomphe de Tibère.

Comment ce précieux objet était-il passé entre les mains des chevaliers de Saint-Jean-de-Jérusalem? On l'ignore. Les chevaliers de Saint-Jean le donnèrent à Philippe le Bel, qui en fit présent aux religieuses de la communauté de Poissy. Pendant les guerres de religion, l'abbaye de Poissy fut pillée et le camée disparut. Il se trouva plus tard offert par un marchand à l'empereur Rodolphe II, qui le paya douze mille ducats d'or (360 000 francs). C'est ainsi qu'il est venu au musée de Vienne. Ce camée est plus petit que celui de la Sainte-Chapelle : il a 19 centimètres de hauteur sur 23 centimètres de largeur; c'est une sardoine à deux couches.

L'artiste qui l'a taillé l'a divisé en deux zones : la zone supérieure, plus considérable, représente Auguste assis sur un trône, le torse nu comme Jupiter, le manteau drapé sur les genoux. Il tient de sa main droite le bâton augural, symbole du grand pontificat, de la main gauche le sceptre. Sous son siége est l'aigle, symbole de la toute-puissance, et qu'on appelle le roi des oiseaux, sans doute parce qu'il les dévore tous indistinctement. Au-dessus de sa tête, dans un cercle, brille le signe du *Capricorne* sous lequel il était né. A l'âge de dix-huit ans, quand il faisait ses études à Apollonie avec Agrippa, il avait été frappé de l'horoscope tiré par l'astrologue Diogène qui, dès qu'il avait dressé le thème de sa nativité, s'était jeté à ses pieds en l'adorant comme un Dieu. Auprès d'Auguste, la déesse Roma, Rome personnifiée, se reconnaît à son casque : elle est assise auprès de lui, et foule sous ses pieds des armes et des boucliers. Derrière le trône, Neptune et Cybèle couronnent Auguste, également victorieux sur terre et sur mer.

En avant du groupe ainsi composé, on voit un char dont les chevaux sont tenus par une Victoire ailée. De ce char descend un personnage dont la figure, quoique modelée sur une très-petite échelle, exprime un sentiment de vénération, j'allais dire de terreur religieuse. C'est Tibère qui contemple Auguste avec une crainte respectueuse; c'est Tibère qui descend de son char pour se jeter aux genoux d'Auguste. Dans la zone inférieure sont assis des captifs barbares, inclinés, les mains liées, tandis que des soldats romains érigent un trophée.

Tel est ce mémorable camée de Vienne qui rappelle une des scènes les plus douces et les plus agréables de la vieillesse d'Auguste, lorsqu'il vit l'humble Tibère, dont il avait toujours haï le caractère sombre et l'orgueil triste, renoncer en quelque sorte à sa gloire pour la déposer à ses pieds. Si ce n'est pas Livie qui fit graver ce monument, c'est elle assurément qui en a donné l'idée et qu'il faut supposer cachée derrière cette scène comme le *deus ex machina*.

Aux yeux des courtisans, les convenances officielles étaient donc parfaitement remplies. On ne pouvait imaginer un père plus heureux ni un fils plus soumis. Mais les Romains savaient que ces belles démonstrations n'étaient qu'un jeu. Vous-mêmes, messieurs, croyez-vous que deux hommes, tels qu'Auguste au déclin de sa carrière et Tibère dans sa maturité se soient épris d'une passion aussi touchante l'un pour l'autre, oubliant l'aversion secrète qui avait rempli toute leur vie? Qu'Auguste, par intérêt, par égoïsme, par l'influence de Livie, ait ménagé Tibère, qui lui était devenu nécessaire, et l'ait accepté alors qu'il ne lui restait plus d'autre choix, ce sont les pratiques ordinaires de la politique. Que Tibère n'ait eu pour Auguste, toujours sous l'inspiration de Livie, qu'une obéissance passive et un zèle de fonctionnaire, qu'il ait été silencieux, respectueux, servile, toujours prêt, toujours en action, d'autant plus satisfait qu'il est plus loin de Rome et d'Auguste, cela se conçoit également. Mais la tendresse hypocrite de ces deux natures répulsives n'était qu'un voile dont la postérité n'est pas dupe et dont les honnêtes gens ont le droit de rire.

Du reste, messieurs, nous avons des documents, nous avons des preuves ; les faits ont leur éloquence et l'histoire est parfois indiscrète. Les archives impériales du Palatin n'ont pas entièrement disparu ; quelques débris en sont venus jusqu'à nous.

Tibère, pendant sa longue expédition, écrivait à Auguste, il lui rendait compte de ses campagnes, et Auguste lui répondait. Plusieurs fragments de ces lettres d'Auguste ont été conservés. Tibère avait pris ce soin lui-même, non sans raison, car ce sont les lettres les plus affectueuses, les plus enjouées, les plus flatteuses pour Tibère, celles qui devaient confondre ceux qui osaient dire qu'il régnait malgré la volonté d'Auguste (*invito Augusto*), par le seul fait de Livie. Ces lettres étaient difficiles à déchiffrer. Auguste ne séparait point ses mots; quand il arrivait à la fin d'une ligne sans que le mot fût complet, au lieu d'en reporter la fin à la ligne suivante, il écrivait au-dessous et au-dessus des premières syllabes les syllabes qui complétaient le mot. En outre, il ne mettait point l'orthographe, et il était de l'avis de ceux qui assurent qu'on doit écrire comme on prononce (1). Il oubliait des syllabes, mettait *simus* pour *sumus*, *domos* pour *domus*, ce qui ne l'empêcha pas de destituer un personnage consulaire, comme ignorant et grossier, parce qu'il avait écrit *ixi* pour *ipsi*.

On remarque ensuite avec quelque étonnement qu'Auguste ne parle à Tibère que de choses frivoles, de ses plaisirs séniles, de sa santé, de sa tendresse. Est-ce affaiblissement? est-ce prudence? est-ce incurie? Il ne dit rien des affaires, il ne donne aucun conseil, il paraît aussi indifférent à ce qui se passe sur le Rhin ou sur l'Elbe qu'il veut que Tibère soit étranger à ce qui se passe dans Rome. Il est vrai qu'Auguste aimait beaucoup la paix; qu'il était incapable de soutenir les fatigues, par

(1) Orthographiam, id est formulam rationemque scribendi à grammaticis institutam, non adeo custodit, sed videtur eorum sequi potius opinionem qui perindè scribendum ac loquimur existimant (Suétone, XXXVIII).

délicatesse de constitution, et de conduire les armées, par insuffisance de génie ; qu'il mettait sa gloire à fermer le temple de Janus, quoique l'empire n'ait été qu'une série de guerres sans cesse renouvelées; qu'il n'avait pas fait d'expédition depuis l'âge de trente-neuf ans, étant tombé malade la veille d'attaquer les Cantabres, mais que ses généraux étaient toujours sous les armes : en un mot il était le héros de la paix. Du moins, avait-il le bon sens de ne point envoyer de plans à ses lieutenants, de ne pas les gêner par ses ordres et contre-ordres, de ne pas faire de stratégie à distance et par procuration. Il trouvait plus doux et moins compromettant de raconter ses pertes au jeu, ses prouesses au jeu de ballon, sa constance à pêcher à la ligne, ses parties de dés et même de noyaux avec des petits enfants, qui le récréaient par leur joli visage et leur gai babil (1). Il aimait surtout les petits Syriens et les petits Maures, et les faisait rechercher à tout prix.

Voici un premier fragment de lettre :

« J'ai soupé, mon Tibère, avec les mêmes personnes : » Vicinius et Silvius le père s'étaient joints à mes con- » vives. Nous avons joué hier et aujourd'hui avec une » passion de vieillards. A chaque coup de dé, celui qui » amenait le chien (l'as) ou le six payait un denier par » dé : le coup de Vénus raflait tout. »

Autre fragment : « Pour nous, mon Tibère (*mi Tiberi*) » nous avons passé agréablement les fêtes des Quinqua- » tries. Nous avons joué des journées entières et nous » avons chauffé le forum aleatorium (2). Ton frère jetait » les hauts cris, bien qu'au total il ait peu perdu et ré- » paré graduellement ses grosses pertes du début ! Pour » moi, j'ai perdu vingt mille sesterces, pour avoir été » d'une générosité effrénée, car j'en aurais gagné cin- » quante mille, si je m'étais fait payer exactement ou » n'avais pas donné aux uns et aux autres. Mais cela vaut » mieux : car ma bonté me fera porter aux nues. »

Une troisième lettre contient des compliments outrés et ironiques : « Adieu, mon très-doux Tibère (*jucundis- » sime*). Sois heureux dans tes entreprises, toi qui es » mon chef autant que celui de mes soldats. Par ma for- » tune, tu es le plus cher, le plus brave, le plus sage de » mes généraux. »

« ..... Et tes quartiers d'été ? Pour moi, mon Tibère, » au milieu de tant de difficultés et avec des troupes aussi » indolentes, j'estime que personne ne se serait conduit » avec autant de prudence que toi. Ceux mêmes qui » t'ont accompagné avouent qu'il faut t'appliquer ce » vers d'Ennius (3) : »

Un seul homme, en veillant, a sauvé l'Etat.

Il parle quelquefois de sa santé : « Il n'y a point de » Juif, mon Tibère, qui jeûne plus rigoureusement le » jour du Sabbat que je n'ai jeûné aujourd'hui. Ce n'est » qu'après la première heure de nuit et dans le bain que » j'ai mangé deux bouchées (*duas bucceas*), avant qu'on » me parfumât. » Mais il garde les tours les plus hyperboliques pour parler de la santé de Tibère : « Lorsqu'il » me survient quelque affaire qui demande l'attention ou » lorsque j'ai un chagrin, par ma foi, je regrette mon » Tibère, je pense à ces vers d'Homère :

» Avec un tel compagnon, nous sortirions tous les deux
» Même d'un bûcher enflammé, grâce à sa prudence.

» Lorsque j'apprends que tu t'affaiblis par l'excès du » travail, les dieux me perdent si mon corps ne frissonne » pas tout entier. Ménage-toi, je t'en supplie, car si nous » te savions malade, moi et ta mère, nous rendrions » l'âme, et le peuple romain tremblerait pour le salut de » l'empire. Ma santé n'est rien, c'est la tienne qui est » tout. Je supplie les dieux de te conserver à nous, de » veiller sur toi, et maintenant et toujours, s'ils aiment » encore le peuple romain. »

Vous savez, messieurs, comment les dieux ont exaucé ce dernier vœu et comment ils ont aimé le peuple romain. Mais n'est-il pas vrai qu'on est pris à l'ironie affectueuse et à la bonhomie caressante de ces lettres ? On dirait deux braves cœurs liés par la plus tendre amitié depuis leur enfance, et il faut un effort pour concevoir que c'est le terrible Auguste qui parle ainsi au terrible Tibère. C'étaient deux admirables acteurs, deux grands hypocrites, qui avaient besoin l'un de l'autre. Quand je relis ces trop courts fragments, ils me rappellent, malgré toute la gravité des personnages, une comédie allemande de Kotzebue, intitulée *Les farces d'un page* (*Pagenstreiche*). Un gentilhomme, qui a peur des revenants, passe la nuit dans son fauteuil, et il a persuadé à un valet, qui s'appelle Stiefel, de veiller avec lui dans un autre fauteuil, au coin d'un bon feu. Le valet s'endort sans cesse ; et, chaque fois qu'un craquement de la boiserie effraye le gentilhomme, celui-ci étend sa canne et laisse tomber affectueusement la lourde pomme d'or sur la tête du dormeur en s'écriant : « Stiefel, mon bon Stiefel, mon joli petit Stiefel. » Ainsi Auguste, qui n'a plus que le fils de Livie pour l'aider à soutenir le poids de l'empire qui fait fléchir ses mains vieillies, Auguste s'écrie : « Mon Tibère, mon doux Tibère, mon agréable petit Tibère (*jucundissime Tiberi*). »

Mais à côté des compliments, il y a les coups de massue : les faits matériels démentent les paroles doucereuses de l'empereur. D'abord, si Tibère lui a rendu de si grands services (et c'est la vérité), pourquoi ne pas les avoir mentionnés dans le testament politique qui retrace l'histoire de tout le règne ? Sur l'inscription d'Ancyre, Tibère n'est nommé qu'une fois, à propos d'un voyage assez ridicule qu'il a fait pour rétablir sur le trône d'Arménie Tigrane qui s'y était rétabli tout seul : Auguste a soin de citer alors Tibère, mais il ne le cite point quand il s'agit de la défaite des Germains, ou de la conquête de

(1) Suétone, LXXXIII.

(2) Locution familière qui équivaut à l'expression française : « Nous n'avons pas laissé refroidir le tapis. »

(3) Il le parodie, en substituant au mot *cunctando* le mot *vigilando* :

« Unus homo nobis *vigilando* restituit rem. »

l'Illyrie jusqu'au Danube, ou de la soumission des Pannoniens. Quand Auguste a écrit ce récit mémorable de son règne, il avait soixante-seize ans et son amour tardif pour Tibère devait être arrivé à son paroxysme.

Ensuite, si Tibère était tellement cher à Auguste, pourquoi celui-ci critiquait-il sa conversation, son style, ses expressions surannées et obscures (*exoletas reconditasque voces*)? Pourquoi, dès qu'il le voyait entrer, changeait-il de conversation? Pourquoi, s'il causait gaiement, chassait-il aussitôt toute gaieté? Pourquoi, lorsqu'il parlait de lui au peuple ou au sénat, ne manquait-il pas d'excuser son visage dur, son silence morose, son air hautain : « Ne » lui en veuillez pas », disait-il, « ce sont des défauts na- » turels où l'intention n'est pour rien. » Pourquoi Livie, confidente des pensées les plus secrètes de son mari, proclamait-elle plus tard qu'elle avait dû, pour faire arriver son fils à l'empire, triompher de la résistance opiniâtre et du mauvais vouloir d'Auguste? Pourquoi, lorsqu'une discussion s'élevait entre elle et Tibère empereur, allait-elle chercher dans sa cassette des lettres d'Auguste où il critiquait amèrement le caractère odieux de Tibère? Pourquoi Tibère en était-il mortellement offensé, lui qui avait été moins que personne dupe du jeu d'Auguste, mais qui craignait que sa mère ne montrât ces lettres et ne détruisît le prestige des lettres si tendres qu'il avait déposées dans la bibliothèque du Palatin?

Or, messieurs, deux mots conservés par l'histoire jettent un jour complet sur les sentiments véritables du maître. En se plaignant à Livie, il critiquait l'*âpreté* et l'*intolérance* de Tibère (*acerbitatem et intolerantiam*). Le mot latin *acerbitas* exprime la sensation désagréable que cause un fruit qui n'est pas mûr : c'est exactement le contraire du mot *jucundus* qui désigne ce qui est agréable au goût, un fruit mûr et savoureux, par exemple. Ainsi lorsque Auguste, qui trouvait son fils adoptif désagréable comme un fruit vert, le comparait dans sa correspondance à un fruit délicieux, *jucundissime Tiberi*, ou il mentait impudemment, ou il se moquait de lui.

Tibère savait ce qu'il en fallait croire, et lui aussi, tout en soutenant son rôle, nourrissait au fond du cœur le ressentiment le mieux contenu. Avant tout, il se parait de son zèle et prétextait les dangers de l'empire pour rester le plus longtemps possible éloigné de ce bon père. Sur dix années, il en passa huit à l'armée, gardant les frontières et se conciliant les soldats par son assiduité et ses soins. Auguste et Livie avaient beau le rappeler, il multipliait les prétextes pour rester aux extrémités de l'empire, loin du joug, loin des yeux trop clairvoyants, loin des humiliations publiques et secrètes. Dans son ardeur à fuir Rome, il se laissa même surprendre par la mort d'Auguste, faute qui lui aurait fait perdre l'empire sans l'énergie et l'audace de Livie.

A peine empereur, Tibère ne veut pas rentrer dans la demeure d'Auguste, qui ne lui rappelle que d'amers souvenirs. Avare et ennemi des constructions, il se fait cependant construire une autre maison à l'angle opposé du Palatin, afin de ne point habiter la même maison qu'Auguste. Les honneurs divins qu'il laisse rendre à son père adoptif fondent la tradition impériale, consacrent son successeur et jettent sur lui un reflet favorable. Il ne s'y oppose donc point, mais tout ce qui plus tard lui rappelle Auguste est importun, intolérable. Rien ne le blesse plus dans les actes officiels, que d'être appelé le *fils d'Auguste*, et Livie connaissait bien cette aversion quand elle se servait du nom d'Auguste comme d'un coup de fouet pour faire bondir et reculer l'âme ingrate et lâche de son fils.

Enfin, tandis que Rome, Livie, le sénat, les colonies, les villes grecques, les provinces les plus reculées de l'empire, élèvent des temples au nouveau dieu, Tibère est forcé de se charger aussi d'en élever un. Il le déclare ; il commence la construction, mais telle est l'ardeur de sa gratitude et de sa piété qu'après vingt-deux ans de règne le temple était inachevé, honteusement délaissé, dans un état de ruine précoce.

Vous comprenez donc, messieurs, quelle impatience du frein voilait l'obéissance passive, quelle haine cachait le respect officiel. Vous voyez aussi quel est l'état de l'âme trop comprimée de Tibère, quand il monte sur le trône. Sa force matérielle est retrempée, sa force morale est brisée ; il a déployé une grande activité extérieure, il a fait au dedans abnégation de sa liberté, de sa volonté, de sa pensée : il est passif. Il a pour Auguste la fidélité obligée du chien hargneux, de l'esclave menteur, de l'automate mû par la main de son possesseur. Livie n'a rien fait pour le redresser ou pour le soutenir contre la pression d'Auguste. Peut-être a-t-elle tout aggravé à dessein, sachant bien que l'instrument assoupli par Auguste ne sera qu'un instrument plus docile pour Livie. De même que le corps d'un enfant, ébranlé par des convulsions trop fortes, ne se remet jamais et demeure sujet au tremblement épileptique, de même la terreur profonde qui a courbé l'âme de l'exilé de Rhodes ne lui permettra jamais de se redresser. Si Auguste avait régné cent ans, Tibère aurait montré cent ans la même bassesse. La peur est le dernier mot de cette longue tragi-comédie que nous avons essayé de pénétrer, elle est le dernier mot de toute étude psychologique de Tibère : la peur domine tout, même l'ambition, et vous n'oublierez pas, en regardant les dernières années de Tibère, que si la peur fait les esclaves, la peur aussi fait les tyrans.

BEULÉ.

ÉCOLES DES LANGUES ORIENTALES.

LITTÉRATURE TIBÉTAINE.

M. LÉON FEER.

Les voyageurs au Tibet.

Les efforts qui ont été faits de tout temps pour faciliter et accroître les relations entre l'Europe et l'Asie sont aujourd'hui plus grands et surtout plus heureux que les jamais. La navigation autour de l'Afrique, inaugurée par les Phéniciens il y a vingt-quatre siècles, et devenue, grâce à Vasco de Gama, la route de l'Inde depuis près de quatre cents ans; le percement de l'isthme de Suez, réalisation si longtemps attendue du projet conçu, dès les temps des Pharaons d'Égypte, de mettre pour ainsi dire l'Europe en contact avec les rivages asiatiques; l'emploi multiplié de la vapeur et de l'électricité, — sont autant de faits qui permettent de suivre dans le cours de l'histoire et de contempler dans son développement actuel le progrès si ardemment et si constamment poursuivi de l'union commerciale de l'Orient et de l'Occident. Malgré leurs préjugés et leur inertie naturelle, les peuples de l'Asie, en partie, il est vrai, sous la pression de la force des armes, mais en partie aussi sous celle de la force des choses, et pour obéir à une nécessité plus puissante que d'aveugles résistances, secondent ce mouvement, ou du moins s'y laissent entraîner. Ils commencent à se familiariser avec nous, à parler nos langues, à s'informer de nos affaires, à rechercher l'accord que la différence des mœurs, des religions, peut permettre de reconnaître entre eux et nous. Nous avons eu un symptôme de cette tendance favorable dans la part prise par l'Orient à cette admirable Exposition où nous avons vu réunies, avec un ensemble et une profusion qui ne s'étaient point encore vus, les productions de tous les pays et de tous les âges. L'Inde propre, l'Inde transgangétique, la Chine et le Japon, ne nous ont pas seulement intéressés par la perfection ou par le caractère spécial des objets qu'ils ont exposés, ils ont de plus manifesté leur bonne volonté d'entrer dans le grand concert des peuples que la civilisation, à mesure qu'elle s'étend et se développe, augmente sans cesse en y englobant successivement toutes les races, et en leur faisant comprendre que chacun doit travailler à ses propres intérêts en servant les intérêts d'autrui.

Le Tibet est une des contrées qui sont restées le plus en dehors de ce mouvement qui réunit toutes les nations. Ce n'est pas qu'il y soit aussi étranger qu'on pourrait le croire : c'est lui qui, au moyen de ses chèvres, fournit la matière première de tous ces châles si admirés, dont plusieurs se confectionnent dans le pays même; en sorte qu'il lui revient une part importante dans le commerce du monde. Mais la dépendance dans laquelle il se trouve envers les deux pays dont il semble devoir être l'intermédiaire naturel, l'Inde et la Chine, lui ôte en quelque sorte son individualité, d'autant que l'isolement dans lequel il est retenu par des obstacles naturels qui en rendent l'accès difficile aux étrangers et ne laissent place qu'aux communications indispensables, le font apparaître comme une contrée cachée au reste de la terre. Sa situation géographique ne serait pourtant pas désavantageuse si la configuration du sol ne venait en neutraliser l'effet. Limitrophe de l'Inde, c'est-à-dire du pays qui a le plus fasciné l'imagination du monde, il en est séparé par le genre de barrières le plus redoutable que la nature ait élevé entre les sociétés d'hommes, une chaîne de montagnes, et encore celle qui renferme les points les plus élevés du globe. De tous les autres côtés, il est séparé du monde civilisé par d'affreux déserts, par des chaînes de montagnes, par des populations sauvages. Malgré des circonstances si défavorables, le Tibet n'a pas laissé que d'avoir son importance et d'exercer son attrait. Et ici je ne fais plus allusion à ces relations commerciales que rien n'empêche de se frayer leur chemin, puisque les Phéniciens pourvoyaient l'ancien monde des produits des contrées les plus lointaines et les plus inconnues : je ne parle pas non plus du grand rôle que le Tibet a joué dans l'histoire religieuse en devenant l'un des centres du bouddhisme : je n'insiste pas même sur l'influence qu'on serait en droit de lui attribuer sur la géographie ancienne et sur les traditions classiques, si, comme l'a prétendu un officier savant et distingué de l'armée anglaise, M. A. Cunningham, le nom du Caucase, cette chaîne de montagnes si célèbre par le supplice de Prométhée, devait s'expliquer par le tibétain. Je ne m'arrêterai point à défendre cette étymologie, aussi problématique et aussi plausible que beaucoup d'autres, et qui tendrait à identifier dans le passé la chaîne de montagnes la plus élevée du monde, selon les anciens, avec celle que les modernes ont reconnue comme renfermant les plus hautes sommités. J'ai en vue un autre point de l'histoire du Tibet et de l'histoire générale : les voyages dont ce pays a été l'objet et les intérêts divers qui y ont amené un certain nombre d'hommes, différant de caractère comme de projets. La simple curiosité et le goût des aventures ne paraissent pas avoir inspiré à beaucoup d'amateurs le désir de scruter les mystères de cette retraite impénétrable; mais la religion, la politique, la science, ont plus d'une fois, et non sans éclat, exploré le Tibet.

Le célèbre voyageur vénitien qui fit connaître l'Asie à l'Europe du moyen âge, et dont le livre, traduit dans les langues principales du temps, a eu une si grande influence sur les découvertes ultérieures, Marco Polo, n'a garde d'oublier le Tibet, ou Tebet, comme il l'appelle. Le tableau qu'il en trace n'est pas attrayant : un pays dévasté, infesté de bêtes sauvages, que les voyageurs sont obligés d'écarter en allumant de grands feux avec des bambous dont le pétillement est capable d'affoler ou même de faire mourir de terreur ceux qui n'en ont pas l'habitude ou ne prennent pas des précautions pour s'y

accoutumer doucement. Tel est le pays au physique, et au moral, un peuple adonné au pillage et au désordre des mœurs; car Marco Polo, sans décrire précisément la polyandrie, c'est-à-dire l'étrange coutume d'unir une seule femme à plusieurs maris, parle d'une autre pratique analogue, mais bien plus scandaleuse et plus révoltante encore. Ce qu'il dit du daim à musc, des paillettes d'or et des grands chiens répond bien aux données les plus récentes, et sa description, bien que fort incomplète, est en général exacte. Les discordances qu'elle présente avec les renseignements acquis depuis lui peuvent s'expliquer par les changements survenus dans les mœurs, et surtout par les circonstances dans lesquelles l'auteur a visité le pays. Les dévastations causées par la conquête mongole y avaient engendré la misère et provoqué sans doute des abus passagers, notamment le brigandage, favorisé, du reste, dans tous les temps par les vastes déserts qui forment une grande partie du pays.

La découverte de l'Inde n'amena pas immédiatement des visiteurs au Tibet; et il ne paraît pas que, pendant cinq quarts de siècle, personne ait songé à y pénétrer : ce fut seulement en 1624 qu'un jésuite portugais, le P. Antonio d'Andrada, osa le premier franchir la formidable barrière de l'Himalaya, et exécuta deux fois de suite, en 1624 et en 1625, ce périlleux passage.

Parti d'Agra, il se rendit, en passant par Delhy, à Çrinagar, non pas sans doute, comme on l'a cru, la ville de ce nom qui est la capitale du Kashmir, mais plutôt celle qui se trouve plus au sud-est, dans la province de Gerwal, au nord-est de Delhy. Après un mois et demi d'une marche pénible à travers des montagnes et des précipices, le long du Gange, qu'il traversa plusieurs fois sur un pont de neige, le voyageur arriva à Mana, dernier village de la province de Gerwal : là le roi de Çrinagar, qui plusieurs fois avait cherché à l'arrêter, envoya des officiers se saisir de sa personne; le P. d'Andrada s'empressa alors de partir sans attendre le moment favorable de la fonte des neiges, qui seul permet le passage des montagnes; il arriva jusqu'au lac d'où sortent les principales rivières du Tibet; mais là, épuisé de fatigue, les yeux éblouis par la neige, accompagné de guides qui ne pouvaient plus se diriger, il dut revenir sur ses pas et attendre à Mana, durant un mois et demi, la fonte des neiges. Se joignant alors à la première caravane qui passa de l'Inde au Tibet, il arriva à la ville qu'il appelle Caparangue, et qui ne peut être que Tchabrang sur le Satledge, et dont le roi, que le missionnaire qualifie constamment de « roi du Tibet », se montra fort débonnaire. Mais le P. d'Andrada ne put profiter longtemps de cette hospitalité : au bout de quelques jours, il repartit pour Agra.

Encouragé par un si bienveillant accueil (car le roi de Tchabrang lui avait permis de prêcher, de bâtir des églises, de s'abstenir de négoce, et avait même fait la promesse de ne pas prêter l'oreille aux insinuations des musulmans), le P. d'Andrada, envoyé d'ailleurs par ses supérieurs, retourna avec plusieurs collègues à Caparangue, et y séjourna longuement, s'entretenant avec le roi et disputant avec les lamas. Il eut dès l'abord des succès assez remarquables, et sa deuxième lettre, datée de Caparangue le 15 août 1626, se termine ainsi : « Le 11 avril, nous posâmes, en présence du roi et avec beaucoup de cérémonie, la première pierre de notre église de Caparangue. » Toutefois, il ne paraît pas que cette mission ait prospéré; il est certain qu'elle n'a laissé aucune trace. La fortune des jésuites a dû être aussi courte que brillante ; elle a suivi sans doute les agitations par lesquelles passait le pays. Le P. d'Andrada, en effet, sans être fort explicite, nous parle de difficultés qui assiégeaient le roi son protecteur, de guerres à soutenir, de révoltes à réprimer. Le Tibet était alors en travail pour l'établissement de la puissance temporelle du dalaï-lama. Il est donc possible que, dans de telles circonstances, un prince engagé dans ces débats ait pu, pour une raison ou pour une autre, appuyer des missionnaires chrétiens et donné à leur œuvre un concours éphémère.

Il est intéressant d'observer la différence de langage du P. Antonio d'Andrada et de Marco Polo au sujet des Tibétains. Le voyageur vénitien ne voit en eux que des idolâtres et des larrons; le jésuite portugais admire leur dévotion et semble tenté de les prendre pour des chrétiens. Les lamas détestaient les musulmans : c'était déjà une forte présomption en faveur de la pureté de leurs croyances; leurs pratiques religieuses semblaient différer moins que celles des autres peuples non chrétiens d'avec celles du catholicisme. Un examen superficiel, une connaissance imparfaite de la langue, peut-être une interprétation complaisante des lamas et les propres désirs du jésuite, lui firent découvrir dans le bouddhisme tibétain la Trinité, la Rédemption, l'Incarnation; des usages tels que la confession, l'emploi du chapelet, achevaient l'illusion, et l'on comprend que le P. d'Andrada ait cru pouvoir se flatter d'amener les Tibétains au christianisme; mais on comprend encore mieux que son espoir ait été déçu.

Le P. Antonio d'Andrada, qui mourut à Goa en 1634, n'était pas allé fort loin dans le Tibet, car sa capitale de Tchabrang est une ville de l'Himalaya et appartient à une province de la frontière indienne; il est vrai que, si l'on en croit Athanase Kircher, le P. d'Andrada serait allé fort loin dans les régions septentrionales; qu'il aurait même atteint la frontière chinoise. Mais aucun détail ne nous a été transmis sur ce prétendu voyage, et force nous est de nous en tenir aux lettres du P. d'Andrada, qui ne portent pas ses investigations au delà de Caparangue, où il semble avoir dû être fixé pour longtemps. Il parle seulement plusieurs fois d'un lieu qu'il appelle *Utsang*, ville d'*Utsang*, et même Université d'*Utsang*. Cette prétendue ville n'est autre chose que les deux provinces du Tibet propre, celle de *Ou* et celle de *Tsang*, que l'on réunit d'ordinaire, et où résident les deux

grands pontifes du Tibet. Tchabrang en est fort éloigné, et il ne paraît pas que le P. d'Andrada y soit allé; mais avant la fin du siècle, cette partie du Tibet était déjà sinon explorée, du moins parcourue.

En 1661, les pères Albert Dorville et Jean Gruber se rendirent de Peking, en Chine, à Agra dans l'Inde, en traversant la Tartarie, le Tibet et le Népal; ils passèrent par Lhassa, et recueillirent un certain nombre de détails, conformes en général à ce que nous ont fait connaître des observations plus récentes et plus sûres. Ils paraissent avoir été les premiers à entendre l'invocation tibétaine *Om! mani padmè houm* qui leur fit supposer l'existence d'une déesse Manipe; les premiers aussi à donner des détails sur la vénération dont le Grand Lama, alors revêtu depuis peu de sa toute-puissance, y est l'objet; ce sont eux en particulier qui ont fait connaître cette forme révoltante d'adoration, dont les adversaires de la superstition se sont tant égayés, mais dont les informations postérieures n'ont point, que nous sachions, établi l'authenticité. Dans un passage si rapide, ces religieux ne pouvaient du reste recueillir que des données très-incomplètes. Et il est toujours intéressant de voir que dans le cours du XVIIe siècle, le Tibet avait commencé d'être visité par les Européens, tant à l'est qu'à l'ouest.

Le XVIIIe siècle devait ajouter considérablement aux notions éparses recueillies dans le siècle précédent. En 1714, un jésuite italien, le P. Hippolyte Désideri, parti de Kashmir, pénétra dans le Tibet, et arriva à Ladak, la plus grande ville du Tibet occidental; il y fut bien accueilli par les autorités du pays, et protégé contre les insinuations perfides de ses ennemis naturels, les Musulmans; il se disposait à prêcher ouvertement le christianisme, quand, apprenant tout à coup l'existence d'un autre Tibet, qu'on appelait le Grand Tibet, il prit immédiatement le parti de s'y rendre. Parti de Ladak dans le mois d'août 1715, il arriva en mars 1716 à Lhassa; et c'est de cette capitale, résidence du Dalaï-Lama, qu'il a daté la lettre par laquelle il nous apprend son voyage. Cette lettre écrite moins d'un mois après son arrivée ne nous donne, et ne peut nous donner, aucun détail sur les particularités de son séjour, et sa mission ne paraît pas avoir eu d'autre effet que de préparer les voies à celle qui, pendant de longues années, fut dirigée à Lhassa par les pères capucins Orazio della Penna et Cassiano de Maura. Leur entreprise eut le sort de celles de leurs prédécesseurs; quand ils commencèrent à obtenir quelques avantages, les Lamas se soulevèrent contre eux et parvinrent à les expulser. L'histoire de leurs succès et de leurs revers nous est peu connue, mais l'épisode suivant, raconté par le père Georgi, peut servir à donner une idée de la persécution qui les atteignit. En 1742, à Lhassa, dix-sept néophytes qui se disposaient à célébrer la fête de la Pentecôte furent saisis par les magistrats et conduits sur les places publiques. Là, sommés de prononcer à haute voix et devant tous, l'invocation: *Om! mani padmê houm!* qui se retrouve sans cesse sur la bouche des Tibétains, ils s'y refusèrent obstinément. On les mit à la question, et on les condamna à une sorte d'exposition publique qui dura huit jours. Finalement, ne pouvant vaincre leur résistance, leurs persécuteurs les condamnèrent à mourir lentement dans la forteresse malsaine de Djikadjongar, lorsqu'une religieuse vénérée, intercédant pour eux, obtint leur grâce; on se borna donc à les faire flageller cruellement, après quoi on les laissa vivre dans l'opprobre.

Du reste les missionnaires capucins, outre l'œuvre de conversion qu'ils avaient entreprise, s'étaient noblement imposé une tâche scientifique. Ils firent des recherches sur l'état politique, la religion, l'histoire, la géographie et la langue du Tibet: Orazio della Penna consacra vingt-deux ans à l'étude du tibétain, sous la direction d'un savant Lama; Cassiano eut trois maîtres, mais la persécution lamaïque vint interrompre ses études. Il était temps que des notions exactes sur la langue tibétaine, puisées à la source même, vinssent donner une direction convenable aux efforts qu'on commençait à faire en Europe pour la connaître. Le XVIIIe siècle avait vu naître l'étude philologique du tibétain; disons à l'honneur de notre pays que ce fut en France, mais ne le disons pas trop haut; car ces premières manifestations furent inquiétantes pour la saine philologie et même pour le bon sens. Pierre le Grand avait envoyé en France et adressé à l'Académie des inscriptions, des feuillets couverts d'une écriture indéchiffrable, rapportés par les Russes d'une place de l'Asie centrale qu'ils avaient saccagée. Le savant Fourmont reconnut que les caractères étaient tibétains; c'était déjà un trait de génie; mais il fit plus, il interpréta le texte, et en donna une traduction latine absolument inintelligible. On comprend le danger qu'il y avait là, et de quelle utilité pouvaient être les travaux des capucins qui séjournaient à Lhassa, surtout en présence des théories de quelques savants de l'Europe qui attribuaient au Tibet dans l'histoire de la civilisation un rôle tout à fait extraordinaire. Comment les missionnaires s'acquittèrent-ils de la tâche qui leur était dévolue, et dont ils paraissent avoir, du reste, compris l'importance? N'hésitons pas à reconnaître que ce fut d'une manière fort insuffisante, soit par leur faute, soit par le malheur des circonstances. Le P. Orazio della Penna ne laissa qu'une notice sur le Tibet, précieuse assurément, exacte, instructive, mais fort courte. Les résultats des recherches des missionnaires furent, il est vrai, consignés dans un volumineux ouvrage; mais malheureusement, l'auteur de ce livre, le P. Georgi, se plut à noyer dans les divagations d'une érudition de mauvais aloi, dans des discussions théologiques déplacées, et dans une polémique ridicule contre l'histoire du manichéisme de Beausobre, les données instructives sur l'histoire, la religion, la géographie, la littérature auxquelles un exposé simple et clair eût donné tant de prix. L'ouvrage du P. Georgi contient d'excellents détails avec lesquels on aurait encore pu faire un bon livre si l'on eût

élagué tout le fatras de choses inutiles qui y sont accumulées; mais outre la répugnance qu'il éprouvait à étudier un pareil livre, le lecteur, encore trop peu instruit, manquait des lumières qui auraient pu le mettre en état de discerner le vrai du faux; en sorte que le P. Georgi a nui aux études tibétaines par son érudition indigeste bien plus qu'il ne les a favorisées par les renseignements exacts qu'il tenait des capucins. Du reste, le temps des études philologiques sérieuses approchait, mais n'était pas encore venu.

La fin du XVIIIe siècle fut signalée par plusieurs voyages au Tibet, mais d'un caractère tout autre que ceux dont nous avons parlé jusqu'à présent. L'élément ecclésiastique fait place à l'élément laïque; nous allons voir des hommes passer de l'Inde au Tibet, non plus au nom de l'intérêt religieux, mais au nom de l'intérêt politique et commercial. Un événement capital venait de s'accomplir dans l'Inde : après avoir été pendant presque tout le XVIIIe siècle, le champ de bataille des Anglais et des Français, ce pays était tombé sous la domination britannique. Grâce à l'activité qui distingue ordinairement les fondateurs d'un nouvel ordre de choses, mais surtout grâce aux qualités personnelles du premier gouverneur général, Warren Hastings, des relations diplomatiques suivies ne tardèrent pas à s'établir entre la puissance conquérante de l'Inde et les autorités des pays transhimalayens. Plusieurs ambassadeurs britanniques et indigènes furent envoyés au Tibet de 1774 à 1785. Le premier fut George Bogle. Une guerre survenue entre le gouvernement anglais et le Boutan, pays presque indépendant, mais Tibétain de mœurs, de religion et de langage, guerre dans laquelle le deuxième pontife du Tibet était intervenu d'une manière toute pacifique en vertu d'un droit de suzeraineté presque nominale sur le Boutan, fut la cause de cette ambassade. Après s'être arrêté à la cour du souverain du Boutan, Bogle se rendit au monastère de Tashilhounpo, dans la province de Tsang, auprès du Lama. Pendant un séjour de six mois, il s'attacha à gagner les bonnes grâces de ce personnage, et à jeter les bases d'une union commerciale entre les deux versants de l'Himalaya. A la suite de ces négociations, Bogle, retourné dans le Bengale, se disposait à partir pour la Chine, afin de sceller à Péking même, avec l'empereur et le Lama qui s'y trouvaient réunis, l'alliance préparée et déjà presque conclue à Tashilhounpo, quand la mort simultanée du Lama tibétain et de l'ambassadeur anglais vint interrompre cet arrangement. Bogle fut ainsi enlevé avant d'avoir pu achever son œuvre politique et donner une relation suivie de son voyage et des particularités qu'il avait pu observer dans le pays si peu connu des Lamas. Les courts fragments recueillis dans ses papiers rendent cette perte fort regrettable.

La brusque interruption des relations diplomatiques ne découragea pas le gouverneur Warren Hastings. A la première nouvelle que le Lama défunt était revenu à la vie, c'est-à-dire qu'un enfant choisi entre beaucoup d'autres, comme étant le Lama lui-même, avait été désigné pour lui succéder, Hastings résolut de le faire complimenter par un ambassadeur. Samuel Turner, choisi pour remplir cette singulière mission, suivit le même chemin que Bogle, se mit en rapport avec les autorités du Boutan, passa de là au Tibet, se rendit au monastère de Tashilhounpo où il fut témoin d'une importante cérémonie, l'installation solennelle du pontife dans sa résidence officielle. Après quoi il eut une audience de ce souverain de dix-huit mois, et s'acquitta auprès de lui de la mission qui lui avait été confié par le gouverneur anglais.

Samuel Turner avait, durant son voyage, recueilli des notes qui lui servirent à publier, dans la suite, outre son rapport officiel, un récit détaillé de son voyage, un de ceux qui font le mieux connaître le Tibet. Peu de temps après, un indigène, le moine indien Pouranghir, qui avait jadis accompagné Bogle, fut chargé à son tour d'une mission par le gouvernement britannique, et assista à l'intronisation du jeune Lama que Turner avait vu établir à Tashilhounpo. Les particularités du voyage de Pouranghir, complément de celui de Turner, ont été ajoutées par cet officier à la relation de son ambassade.

Politiquement, les résultats de ces ambassades ont été nuls : le rappel de Warren Hastings, les troubles du Népal survenus peu après, la guerre de ce pays avec le Tibet, puis avec la Chine, et par suite, la surveillance jalouse et inquiète exercée dès lors par le gouvernement chinois mirent fin aux relations diplomatiques et empêchèrent le développement des rapports commerciaux. Mais il avait été fait beaucoup pour la connaissance du Tibet : la relation de Turner, le rapport scientifique du chirurgien-naturaliste Saunders qui accompagnait l'ambassadeur, répandirent pour la première fois dans le public et popularisèrent des notions positives sur le pays, ses institutions politiques et religieuses, ses mœurs, ses productions. Il n'avait pas encore paru sur ce sujet de récit aussi complet, aussi clair, aussi accessible à tous, ni qui fût aussi propre à instruire le commun des lecteurs, en même temps qu'il offrait aux érudits et aux savants des renseignements indispensables.

Depuis 1786, il n'a plus été fait de voyages politiques au Tibet; le gouvernement anglais a seulement, à deux reprises, envoyé des ambassadeurs dans le Boutan. Mais, en revanche, de nombreuses explorations scientifiques et religieuses, poussées plus ou moins avant dans le Tibet pendant la première moitié du XIXe siècle, sont venues grossir la somme de nos connaissances; il importe de rappeler les principales.

L'un des voyageurs qui se sont le plus distingués par leur activité fut l'Anglais Moorcroft; il ne borna pas ses explorations au Tibet; car il parcourut aussi le Kashmir, le Kaboul, la Tartarie; il alla même jusqu'à Bokhara. Dans le Tibet, il ne visita guère que la partie occidentale, la plus rapprochée de l'Himalaya, le pays de Ladak. Il se fit surtout connaître par son exploration des bords

d'un lac célèbre dans les traditions bouddiques et d'une grande importance géographique, parce qu'il donne naissance à plusieurs des grands fleuves de l'Inde, le lac Mânasasarovara (lac de Mânasa) que les Tibétains appellent *Mapham* (invincible), et les Bouddhistes *anavatapta* (intarissable). On crut jadis que le Gange en découlait, et le père d'Andrada, qui cependant l'a vu, paraît autoriser cette fausse opinion. Il a été reconnu que le Gange prend sa source assez près du lac, et non dans le lac lui-même; mais que le Satledj, le grand fleuve du Tibet occidental et affluent considérable de l'Indus, en sort pour se diriger vers l'ouest, tandis que le Tsang-bo-Tchou, le principal cours d'eau du Tibet, en sort également, se dirigeant vers l'est pour rejoindre le Brahmaputra. On a constaté également que, près du lac Mânasasarovara, un peu à l'ouest, se trouve un autre lac appelé Lang par les Tibétains et Rakus par les Indiens; une communication, niée par Moorcroft, mais découverte depuis lui, existe entre les deux lacs; en sorte que le Satledj peut être considéré comme traversant le deuxième et sortant du premier qui se trouve ainsi envoyer dans deux directions opposées les deux grands cours d'eau qui arrosent le Tibet et les extrémités orientale et occidentale de l'Inde septentrionale.

Moorcroft recommença son voyage de Ladak; mais il périt assassiné sur la route de Balkh en 1825. Cependant l'abbé Huc prétend avoir recueilli à Lhassa des renseignements d'après lesquels Moorcroft, à l'époque même où l'on place sa mort en Tartarie, serait venu de Ladak à Lhassa, aurait séjourné douze ans dans la capitale du Tibet sous un déguisement kashmirien et musulman, puis aurait été assassiné dans la province de Ngari, en revenant de Lhassa à Ladak. Peut-être des renseignements ultérieurs obtenus à Lhassa nous aideront-ils à constater l'identité du personnage qu'on a fait passer pour Moorcroft auprès de l'abbé Huc. Mais, en attendant des informations plus précises, on ne peut que signaler son dire et la contradiction qu'il présente avec les renseignements fournis par les amis même de Moorcroft.

Mais, quelle que soit la valeur des résultats obtenus par Moorcroft dans ses voyages, il a rendu un plus grand service encore à la science par les conseils et la protection qu'il accorda à Csoma de Koïos, le fondateur des études tibétaines. Csoma était Hongrois; ayant entendu dire en Allemagne, dans une leçon d'histoire, que les Madgyars venaient d'Asie, il abandonna l'étude de la médecine qu'il avait entreprise pour aller chercher le berceau de sa race. Après avoir visité de nombreuses contrées sous le costume arménien, il arriva dans le Tibet occidental et y rencontra Moorcroft. Le voyageur anglais, qui regrettait d'ignorer le tibétain et de ne pouvoir ainsi se rendre compte d'une foule de particularités, engagea Csoma à étudier la langue des Lamas, et il lui facilita l'entrée des couvents bouddhiques en lui conciliant la faveur et lui assurant la protection des autorités de Ladak. Csoma se cloîtra donc pendant plusieurs années dans les monastères du Tibet occidental, notamment dans celui de Kanoum en Kanawer, où il resta quatre ans. Il en sortit avec des matériaux nombreux, qui lui servirent à composer plusieurs ouvrages fondamentaux pour l'étude de la langue et de la littérature tibétaines. Bien que Csoma doive être compté parmi les voyageurs les plus déterminés, il ne peut cependant pas passer pour un explorateur du Tibet au sens ordinaire; il n'y vécut guère qu'entre les murs des édifices monastiques; mais il en rapporta des trésors, et en donnant la clef de la langue tibétaine, en rendant accessible une littérature qui était restée avant lui à l'état de lettre morte, il fit plus pour la connaissance du Tibet que tous les autres voyageurs. Car que sait-on d'un peuple dont on ignore entièrement la langue et la littérature?

Pendant son séjour à Kanoum, Csoma y vit Jacquemont, qui voyageait dans l'Himalaya pour l'avancement des sciences naturelles. Malgré la vivacité de son esprit et sa remarquable facilité pour apprendre les langues, Victor Jacquemont n'avait point le sens philologique. Du reste, le ton plaisant et familier de ses lettres ne permet pas d'attacher à l'expression de sa pensée plus d'importance que n'en a une raillerie légère et spirituelle. Quant à sa mission, renfermée tout entière dans le domaine de l'histoire naturelle et restreinte à l'Himalaya, elle ne pouvait toucher que d'une manière indirecte aux études qui nous sont propres. Cependant ses excursions sur le territoire tibétain, cette promenade dans laquelle il fit, comme il le dit, la guerre à l'empereur de la Chine et put s'assurer par quels moyens on parviendrait le mieux à conquérir l'Asie et à devenir grand khan de Tartarie, n'intéressent pas seulement par le charme que l'auteur a donné à son récit; elles offrent des détails qui, sans être absolument nouveaux, ont leur place dans les renseignements fournis sur le Tibet et permettent d'en ranger le héros parmi les voyageurs qui ont visité la terre des Lamas.

En 1838, le Tibet occidental fut le théâtre d'une révolution importante. Les généraux de Ranjit-Singh, le fondateur de l'empire seikh dans le Pendjab, firent la conquête du pays de Ladak, et, depuis lors, ce pays, distrait de la domination chinoise, est sous la dépendance des rois de Kashmir; par suite de ce changement, quelques portions des provinces tibétaines de la frontière furent cédées au gouvernement britannique; et maintenant des missionnaires de l'institution des Frères Moraves y sont établis, travaillant à l'évangélisation des indigènes en même temps qu'à l'étude de la langue du pays; l'un d'eux, M. Jaeschke, s'est fait connaître par ses travaux philologiques. Depuis sa réunion au Kashmir, le Ladak a été visité, en 1852, par M. Alexandre Cunningham, qui a fait une étude approfondie sur l'état politique et religieux du pays, son histoire, ses productions naturelles et industrielles, ses ressources commerciales et les races qui l'habitent. Quelques années après, de

hardis voyageurs, les frères Schlagintweit, dont l'un a péri assassiné, ont visité toute la Tartarie, spécialement au point de vue des sciences naturelles, de la composition géologique du territoire, de la détermination astronomique des lieux, de la direction des routes; mais, en même temps, ils ont recueilli sur les noms des localités et sur les interprétations ou les légendes qui s'y rattachent les explications que leur fournissaient les savants les plus renommés du pays. Il est regrettable que leurs intéressantes explorations, limitées pour le Tibet à la région occidentale, n'aient point embrassé le Tibet oriental.

Ce Tibet oriental est, jusqu'à présent, la partie la moins connue et cependant celle qu'il nous importerait le plus de connaître. Pendant les quarante-cinq premières années de ce siècle, personne, que nous sachions, ne s'est avisé d'y aller; mais, en 1845, elle fut visitée par deux missionnaires français lazaristes, MM. Huc et Gabet. Partis de Pékin, ils traversèrent la Mongolie, parallèlement à la frontière chinoise, et pénétrèrent dans le Tibet par le nord-est, aux abords du lac Bleu (Koke-Naghor), suivant à peu près le même itinéraire que les pères Dorville et Gruber, en 1661, chemin que nul Européen ne paraît avoir suivi depuis ces voyageurs jusqu'à nos missionnaires. Peu de temps après leur entrée au Tibet, MM. Huc et Gabet arrivèrent au monastère de Kounboum ou des dix mille images, où les bouddhistes vénèrent l'arbre fameux né, il y a plus de quatre siècles, de la chevelure du réformateur tibétain Tsong-kha-pa, et dont chaque feuille, selon le dire des Lamas, porte l'empreinte d'une lettre de l'alphabet tibétain. L'abbé Huc prétend avoir vu l'arbre et avoir constaté la vérité du fait. Les missionnaires, se joignant ensuite à la caravane qui se rendait de Pékin à Lhassa, marchèrent dans la direction nord-est-sud-ouest, à travers des fleuves gelés, des montagnes couvertes de neige, par un froid glacial, auquel l'un d'eux faillit succomber, et arrivèrent enfin dans la capitale du Tibet. Leur séjour n'y fut pas long : promptement découverts et mandés devant les autorités, ils furent bien accueillis du gouvernement tibétain, qui parut prendre plaisir à leur conversation et se montrait disposé à les retenir près de lui ; mais le représentant de l'empereur de Chine décida leur expulsion; et, un mois après leur arrivée, ils furent renvoyés sans violence, mais sous bonne escorte, et reconduits jusqu'à Macao. Dans le retour, ils se rendirent de Lhassa à la frontière de Chine par la route de l'est, route déjà connue même en Europe par une notice chinoise sur le Tibet, qui a même été publiée, vers 1830, dans le *Journal asiatique de Paris*. L'abbé Huc la connaissait, il la cite souvent; il a pu en constater l'exactitude et comparer les détails qu'elle donne avec la nature des lieux.

Depuis le voyage des missionnaires lazaristes, plusieurs tentatives ont été faites pour pénétrer dans le Tibet, soit à l'est par la frontière chinoise, soit au sud-est par la frontière indienne. Le plus intéressant, mais le plus périlleux de ces itinéraires est celui du sud-est, dans lequel s'engagea le malheureux abbé Krick, avec plus de courage que de succès.

Un intérêt scientifique considérable se rattache au passage de l'Assam au Tibet par l'Himalaya; il s'agit, en effet, de reconnaître le cours du Brahmapoutra, de son affluent, le Tsang-bo-tchou, ou Dihong, fleuve du Tibet, et enfin de l'Iravati, fleuve de Birma, qu'on avait cru, à tort, être la continuation du Tsang-bo-tchou. Plusieurs officiers anglais, depuis la conquête de l'Assam, avaient tenté vainement d'explorer ces régions. Le voyage est hérissé d'obstacles; indépendamment de ces difficultés matérielles du trajet, les vallées sont occupées par des peuplades sauvages et intraitables, telles que les Abors et surtout les Michemis, à travers lesquelles il faut absolument passer, et aux violences desquelles il est presque impossible de se soustraire. L'abbé Krick, de la Société des Missions étrangères, supérieur de la mission du Tibet pour le sud, partit d'Assam en 1855, suivit le cours du Brahmapoutra, traversa les tribus des Michemis, échappa comme par miracle, grâce à sa présence d'esprit et à un heureux concours de circonstances, à la férocité de ces hôtes dangereux, et arriva enfin au Tibet. Il s'avança jusqu'à deux jours de marche de la frontière; mais, à la première bourgade où il arriva, le gouverneur lui fit subir un interrogatoire, à la suite duquel l'abbé Krick fut renvoyé du pays et obligé de reprendre le chemin par lequel il était venu, pour retourner en Assam.

Non découragé par cet insuccès, ou plutôt augurant bien de cette première tentative, dans laquelle il avait pu atteindre au Tibet, l'abbé Krick, après une excursion spéciale chez la principale tribu de cette portion de l'Himalaya, les Abors, tenta de nouveau de pénétrer dans le Tibet; mais il ne lui fut pas donné d'y arriver. Il tomba, dans le trajet, sous les coups des sauvages Michemis, qui, l'ayant laissé passer une première fois, se repentirent de cette générosité exceptionnelle et exécutèrent, au second voyage, les menaces dont l'infortuné prêtre avait été l'objet dans le premier.

En même temps que l'abbé Krick cherchait à entrer dans le Tibet par le sud-est, des missionnaires français établis en Chine, MM. Renou et Latry, après plusieurs tentatives d'exploration, s'installaient dans les portions du Tibet oriental voisines de la Chine. Ces missions n'ont pas pu durer : après quelques succès, au moins apparents, elles ont été désorganisées, dispersées, expulsées.

Ce résumé succinct donne une idée des difficultés qui ferment aux autres peuples l'accès du Tibet. Les obstacles matériels sont redoutables; ils n'ont jamais été absolument insurmontables, et l'industrie moderne a des ressources et des procédés à l'aide desquels elle peut franchir les plus formidables barrières. Nous perçons les Alpes : qui sait si nous ne percerons pas un jour l'Himalaya? En tout cas, il sera toujours possible d'y créer des routes commerciales du jour où toutes les

parties intéressées seront d'accord pour vouloir qu'il en existe. La vraie, la plus sérieuse difficulté réside dans la volonté des hommes, dans les antipathies de race, dans les intérêts opposés, ou plutôt et peut-être uniquement dans la défiance incurable de certains gouvernements soupçonneux attachés à des traditions surannées. A l'ouest, le régime oppressif et le monopole qui caractérisent le gouvernement kashmirien, à l'est, les susceptibilités ombrageuses du gouvernement chinois, de toutes parts, la crainte peut-être légitime de la puissance anglaise, s'opposent à ce que des relations commerciales étendues se développent librement entre les deux versants de l'Himalaya. En présence de cette résistance systématique, le gouvernement anglais, pour ne pas exciter de mécontentements, et retarder peut-être encore, par des complications nouvelles, la réalisation de ses vœux, est tenu à une grande réserve, et se voit contraint d'attendre des circonstances favorables.

Ces circonstances ne peuvent manquer de se produire; pendant près de quarante ans le gouvernement anglais de l'Inde a été en dissentiments perpétuels avec le Boutan au sujet des frontières ; ces dissentiments ont abouti, il y a trois ans, à une guerre qui aurait pu prendre de vastes proportions, si la modération du gouvernement anglais n'avait conjuré ce danger, et qui, sans avoir eu tous les résultats qu'on aurait pu espérer, a du moins préparé les voies à un meilleur avenir. Mais le calme rétabli un instant sur un point de l'Himalaya est aussitôt troublé sur un autre. Le Népal, autre avant-poste du Tibet dans l'Inde, va bientôt se trouver en lutte avec les autorités lamaïques, ou plutôt avec leur souverain, l'empereur de Chine : en effet, les dernières nouvelles de l'Inde nous apprennent que Djhang Bahadour, le chef du Népal, se dispose à envahir le Tibet. Cet incident, dont nous ne pouvons encore prévoir les conséquences, nous remet en mémoire quelques-uns des événements du passé. Lorsque, en 1793, les Gorkhas fondèrent, au Népal, l'empire dont il ne reste plus aujourd'hui que l'ombre, ils envahirent le Tibet, y causèrent de graves déprédations, et attirèrent sur leur propre pays les armes chinoises qui vinrent venger, dans les vallées de l'Himalaya, les violences commises sur le plateau du Tibet. C'est de ce temps que date cette garde vigilante des frontières si soigneusement faite par le gouvernement chinois. Aujourd'hui les rôles sont changés; la puissance népalaise n'est plus redoutable; depuis longtemps déjà, elle a cessé d'avoir une attitude aggressive. La provocation viendrait maintenant de la Chine; et c'est pour venger une insulte faite à Péking à l'envoyé népalais, que Djhang Bahadour, entrant à main armée sur la terre des Lamas, se disposerait à joindre ainsi son ennemi sans aller fort loin, pour obtenir par lui-même les réparations qu'il exige.

Nous ne savons pas ce que pourra être cette guerre, nous ne savons pas même si elle aura lieu. Mais si elle se fait, on peut avec raison présumer qu'il en résultera des changements importants dans la situation réciproque des deux versants de l'Himalaya; et si elle ne se fait pas, cet incident ne nous en montre pas moins la possibilité d'un conflit sérieux plus ou moins prochain sur les hauteurs de l'Himalaya, conflit dont les conséquences seraient très-probablement le développement pacifique de relations commerciales, d'une part entre les populations paisibles qui habitent au nord de l'Himalaya, et de l'autre entre les populations non moins paisibles qui habitent la plaine indienne, et leurs conquérants, ambitieux, il est vrai, et dominateurs, mais justes, pacifiques par caractère comme par intérêt, et plus jaloux d'accroître leurs richesses que de gaspiller leurs ressources en expéditions inutiles ou désastreuses. De quelque manière et en quelque temps que ce résultat s'opère, on peut être sûr qu'il s'accomplira. Le Tibet, ouvert quelque jour aux étrangers, sera probablement une des grandes routes commerciales de l'Asie.

Une marche incessante, irrésistible, tend de plus en plus à relier tous les peuples les uns aux autres. C'est là une de ces révolutions insensibles qu'aucune force, aucune volonté, aucune combinaison ne peut arrêter; la guerre aussi bien que les travaux de la paix concourent à ce but final, et contribuent à le rapprocher. L'Orient apprend à connaître une nouvelle puissance de concentration; il a bien été témoin, dans les temps anciens, de grandes conquêtes matérielles et morales; il a vu de ces forces armées qui inondent un pays pour n'y laisser que des ruines, de ces propagandes religieuses, accompagnant, comme pour l'Islamisme, la prise de possession du pays, ou s'étendant, comme pour le Bouddhisme, par la seule force de la persuasion, par la parole et l'autorité de l'exemple. Mais les empires fondés ainsi soudainement n'ont pas duré; les religions, soit guerroyantes, soit pacifiques, tout en répandant sur les peuples qui les ont respectivement adoptées une teinte uniforme, les ont laissés dans leur isolement, et n'ont point été une source féconde et permanente de relations internationales. L'invasion européenne (car elle mérite ce nom), en couvrant peu à peu toutes les contrées maritimes, secoue ces peuples de leur torpeur, leur démontre la nécessité de s'unir les uns aux autres en les forçant de s'unir à ces étrangers qu'ils auraient voulu repousser, de profiter plus qu'ils ne l'ont fait des ressources que leurs pays leur offrent, en un mot de donner un nouvel essor au commerce et à l'industrie. Le développement de l'activité nationale par une meilleure administration de ressources de chaque contrée, l'accroissement de la richesse publique, peuvent seuls faire pardonner l'immixtion peut-être nécessaire, en tout cas inévitable, mais assurément trop pressante, et non exempte de violence et d'usurpation, des Européens dans des contrées qui ne sont pas les leurs. Mais l'intérêt a une force de persuasion, une puissance propre, qui n'est certes pas à l'abri du reproche, qui peut même être nuisible, mais en général bienfaisante, et qui dans les

relations internationales, surtout pour le rapprochement des nations isolées les unes des autres, ou peu liées entre elles, a une importance capitale. Les premiers missionnaires se défendaient d'être des marchands, et le père Antonio d'Andrada, dans son traité avec le roi de Caparangue, posait comme condition qu'il ne serait pas tenu de faire le négoce. Les derniers missionnaires catholiques entrés au Tibet feignaient au contraire de venir comme des marchands; ils dissimulaient leur bréviaire par la balle du colporteur. Cette nécessité d'expédient est l'image de la condition nécessaire de l'accroissement de l'influence européenne et du progrès en Orient : c'est à l'ombre des relations commerciales et du développement de l'industrie que l'Europe pourra communiquer à l'Asie tout ce qu'elle regarde comme les éléments de la civilisation, comme les sources de l'élévation morale et matérielle de la prospérité des peuples.

LÉON FEER.

NÉCROLOGIE.

Eugène Gandar.

M. Eugène Gandar, professeur d'éloquence française à la Faculté des lettres de Paris, est mort samedi dernier, à l'âge de quarante-deux ans. Il appartenait à cette première génération de l'École française d'Athènes, à laquelle la Sorbonne doit également M. Mézières, l'École normale M. Jules Girard, l'Institut M. Lévêque et M. Beulé, l'École d'Athènes elle-même son directeur actuel, M. Burnouf. Il sortait de l'École normale et il venait de conquérir le premier rang à l'agrégation des lettres, lorsqu'il partit pour la Grèce, au commencement de 1848, il y a juste vingt ans. Un goût très-vif pour tous les arts, un jugement déjà mûr, une forte éducation classique, le préparaient à tout sentir et à tout comprendre dans la patrie d'Homère et de Phidias. Ses forces trahirent malheureusement son ardeur, et sa santé, éprouvée par le climat, le contraignit de hâter son retour en France, sans avoir réalisé tous ses projets d'études. Mais il n'a jamais pu se résigner à ne pas remplir jusqu'au bout un devoir qu'il s'était prescrit. Il reprit quelques années plus tard, voyageur volontaire, la route d'Athènes, et il en rapporta une nouvelle et riche moisson d'impressions et de souvenirs. Il avait été nommé, après son premier voyage, professeur de rhétorique au lycée de Metz, où il avait fait ses premières études. A la fin de 1855, il fut chargé du cours de littérature ancienne à la Faculté de Grenoble, et, au bout de quelques mois, appelé à inaugurer le cours de littérature étrangère à la Faculté de Caen. Il n'accepta pas sans hésitation cet enseignement nouveau pour lui : « Me voici encore une fois exilé d'Athènes », dit-il à ses auditeurs de Grenoble, en leur faisant ses adieux. Il fit de cet exil un voyage studieux et consciencieux à travers les chefs-d'œuvre poétiques de l'Italie, de l'Angleterre et de l'Allemagne, ne touchant à aucun sujet sans l'étudier à fond dans les textes mêmes et dans les travaux des biographes et des critiques nationaux. Un succès brillant et durable récompensa ses efforts. Ce succès, toutefois, loin de l'éblouir, lui semblait presque une infidélité à la vocation qu'il avait conçue pour lui dès le collége. Cette vocation, c'était l'étude spéciale de la littérature française. Même quand il avait recherché la familiarité du génie grec, il y avait vu surtout une initiation à l'intelligence du génie français. Il avait bien marqué cette préoccupation de son esprit quand, revenant pour la seconde fois de Grèce, il prit pour sujet de thèse : Ronsard, considéré comme imitateur d'Homère et de Pindare. Aussi fut-il heureux d'échanger en 1860 sa chaire de littérature étrangère pour une conférence supplémentaire de langue et de littérature française à l'École normale. L'année suivante, la suppléance de M. Nisard, dans la chaire d'éloquence française de la Sorbonne, lui ouvrait enfin sa véritable carrière. Son succès y fut assuré dès le début et sembla grandir tous les ans. Ses nombreux et sympathiques auditeurs se préparaient cette année à l'applaudir comme professeur titulaire, quand, par une de ces ironies trop communes dans la destinée humaine, la mort est venue le prendre au lendemain de sa nomination et sans qu'il ait pu en jouir.

Eugène Gandar laisse de remarquables travaux sur Homère et la Grèce contemporaine, sur Ronsard, sur Nicolas Poussin, sur Bossuet. Plusieurs morceaux inédits, recueillis par une main pieuse, ajouteront encore à sa renommée d'écrivain. Mais aucun de ses écrits, même son beau livre de *Bossuet orateur*, que l'Académie française a couronné, ne donnera la mesure complète de cet esprit délicat, dont la distinction naturelle recevait son cachet particulier d'une conscience rigide, très-ferme et en même temps très-bienveillante à l'égard des autres, très-exigeante pour lui-même. Il s'était consacré tout entier à ses leçons de la Sorbonne, et c'est là surtout qu'il faudrait le chercher, si la préparation scrupuleuse qu'il y apportait lui avait laissé le loisir de les rédiger pour le public du dehors. Il répugnait également à la science toute faite et à la science hâtive et conjecturale. Comme professeur et comme écrivain, il n'a jamais voulu produire que les résultats définitifs de ses recherches et de ses réflexions personnelles. Ses amis seuls savaient quelle masse énorme de lectures, quelle tension d'esprit, quelles insomnies lui coûtaient chacune de ses leçons. Ils savent aujourd'hui ce qu'elles leur ont coûté à eux-mêmes. L'excès du travail était devenu pour lui un besoin et un poison, dans toute la force du terme, comme pour d'autres l'abus des liqueurs fortes. Une âme austère, pour qui toute pensée prenait la forme d'un devoir, luttait chez lui contre une sensibilité presque féminine et, sous l'apparence de la santé, un tempérament débile. Ce contraste, qui prêtait un singulier charme à sa physionomie, a été l'honneur et le tourment de sa vie. Il n'a jamais failli à la lutte ; mais la lutte l'a brisé. Une âme noble trouve sa récompense dans la satisfaction du devoir accompli et dans la conscience du bien qu'elle a fait; mais elle n'en souffre que davantage, par l'effet de sa noblesse même, de laisser sa tâche inachevée. Nul, plus qu'Eugène Gandar, n'a connu cette amère souffrance. Aussi il nous est doux de penser, et c'était également sa consolation et sa foi philosophique, que tout n'est pas fini pour lui, et que, dans ce combat de l'âme contre le corps, qu'il a si vaillamment soutenu, le corps n'a pas eu le dessus pour toujours.

ÉMILE BEAUSSIRE.

Le propriétaire-gérant : GERMER BAILLIÈRE.

PARIS. — IMPRIMERIE DE E. MARTINET, RUE MIGNON, 2.

REVUE
DES
COURS LITTÉRAIRES
DE LA FRANCE ET DE L'ÉTRANGER

CINQUIÈME ANNÉE — NUMÉRO 14 — 7 MARS 1868

Paris, 6 mars 1868.

A l'Académie des inscriptions et belles-lettres, la succession de M. Cousin a été officiellement ouverte samedi dernier. La section de philosophie, dont M. Franck a été l'interprète éloquent, a présenté en première ligne M. Vacherot; en seconde ligne et *ex æquo* MM. Caro, Lemoine, Nourrisson; en troisième ligne M. Mallet. L'élection aura lieu demain samedi.

M. Michelet, dans son dernier volume intitulé : *la Montagne,* témoignait de ses aspirations à monter. Il reste fidèle à cette tendance en préparant un volume intitulé : *le Ciel.*

M. Sainte-Beuve, que la maladie avait réduit au silence, vient enfin de le rompre cette semaine dans le *Moniteur* et dans la *Revue des deux mondes*, à la fois.

Dans le *Moniteur*, prenant occasion des *Observations sur l'orthographe française*, publiées par M. Ambroise Firmin Didot, il s'occupe de la nouvelle édition du *Dictionnaire de l'Académie*, non pas du *Dictionnaire historique*, mais du *Dictionnaire de l'usage*, « dont l'Académie a décidé qu'elle allait donner une nouvelle édition, la » sixième, qui ne mettrait guère plus de trois années à » paraître. » M. Sainte-Beuve, comme il le dit lui-même, « en sa qualité d'ancien novateur et révolutionnaire ro» mantique qui est de temps en temps repris d'une » velléité de mouvement, a regretté dans ces derniers » mois de ne pouvoir aller soutenir à l'Académie la cause » de l'innovation ». D'ailleurs, dans le *post-scriptum*, il a la joie de nous annoncer que l'Académie vient d'admettre *Absolutisme* et admettra *Radicalisme*. « L'Académie, dit-il, est dans la bonne voie ».

Dans la *Revue des deux mondes*, M. Sainte-Beuve publie une longue étude sur *Camille Jordan et madame de Staël*, d'après des documents de famille recueillis et confiés à l'auteur par M. Arthur de Gravillon, petit-fils de Camille Jordan. On trouve à la fois dans cette étude l'histoire de l'homme, des vues sur l'histoire du temps, des détails nouveaux sur les rapports de Jordan avec madame de Staël, enfin les lettres inédites de madame de Staël à Jordan, qui ne paya pas toujours de retour sa vive affection. Après avoir retracé la vie de Camille Jordan, faisant sans cesse de l'opposition aux excès de tous les gouvernements, M. Sainte-Beuve conclut :

> En un mot, il resta toujours une âme neuve, qui se révoltait, qui éclatait, en présence du mal, du mensonge, de l'intrigue, de l'injustice. Cela étonnait un peu ses amis du monde et de salon, qui se demandaient comment un tel homme si doux pouvait trouver à la tribune des paroles souvent si âpres et si brûlantes.

De nos jours, on pourrait dire à peu près la même chose de M. Pelletan.

M. Saint-Marc Girardin s'est occupé (1) du livre de M. le marquis de Noailles sur *Henri de Valois et la Pologne en* 1572. Ce qui l'a le plus vivement frappé, c'est l'influence funeste que la Saint-Barthélemy a exercée par contre-coup sur les affaires de Pologne. C'est à cause de la Saint-Barthélemy que les Polonais ont rendu leur royauté élective. « La constitution », dit M. Saint-Marc Girardin, « que la Pologne se donna en 1572, pour se » défendre contre le roi qu'elle recevait, fut la cause de » sa ruine, deux siècles après; elle périt par ses dé» fiances érigées en institutions, et elle ne fut défiante » en 1572 que parce que son nouveau roi avait été un » des meurtriers de la Saint-Barthélemy. »

Dans le même journal, le nouveau livre de M. Franck, *Philosophie et religion*, a été apprécié par M. Ernest Bersot, qui expose à ce propos quelques idées personnelles sur le fonds même du sujet. Il insiste sur la distinction de deux philosophies, et il ne dissimule pas ses préférences pour celle qui est plutôt du moraliste:

> La philosophie sous un certain aspect est une science spéciale qui a sa méthode et sa langue spéciale ; sous un autre aspect, elle est simplement la raison naturelle cultivée ; elle est la doctrine sans nom qui circule à travers les doctrines religieuses, philosophiques, politiques d'un pays, qui empêche les esprits d'y entrer ou les en fait sortir ou les maintient s'ils y restent dans une certaine indépendance. Prise dans ce dernier sens, elle n'est pas si peu de chose. Or cette philosophie respirable ne naît pas de rien; elle est formée des pensées les plus justes des philosophes qui, étudiant l'homme, découvrent de mieux en mieux sa vraie nature, à laquelle toutes les doctrines et toutes les institutions doivent se conformer, sous peine d'être vaines.

Il conclut avec M. de Rémusat : « Le véritable intérêt » commun de la religion et de la philosophie, c'est l'in» dépendance. »

(1) *Débats* du 20 février.

FACULTÉ DES LETTRES DE PARIS.

ÉLOQUENCE FRANÇAISE.

COURS DE M. GANDAR (1).

Jeunesse de Diderot et de Rousseau. — Origine et commencement de leur amitié.

L'amitié qui unit Diderot et Rousseau pendant quinze ans (1741-1756), et le dissentiment profond qui les sépara après une si longue intimité, ont une grande importance dans notre histoire littéraire au XVIIIe siècle. Lorsque Diderot et Rousseau se rencontrèrent, ils n'avaient ni talent, ni réputation; lorsqu'ils se séparèrent, ils étaient déjà célèbres et leur rupture fut un événement public. On voit par là combien il importe de déterminer l'influence qu'ils eurent l'un sur l'autre dans le cours de leur intimité, et de découvrir les causes réelles de leur dissentiment.

I. — C'est en 1741, à son second voyage à Paris, que Rousseau connut Diderot. Dès lors jusqu'en 1756, à part dix-huit mois qu'il passa à Venise (1743-1744) et un très-court voyage à Genève en 1754, Rousseau vécut à Paris. Dans le même temps il avait connu Mably, Condillac, Marivaux; mais son ami, l'homme qui lui inspira la plus vive sympathie, fut Diderot. Le hasard les avait fait rencontrer; mais il y avait entre eux de si étranges affinités de destinée et de caractère qu'ils semblaient poussés l'un vers l'autre, comme la Boëtie et Montaigne, par « je ne sais quelle force inexplicable et fatale, médiatrice de leur union ». Aussi bien ils étaient du même âge: Rousseau né en 1712, Diderot en 1713; de même condition: Rousseau fils d'un horloger de Genève, Diderot fils d'un coutelier de Langres. Mais plus que l'âge et la condition, leur caractère ardent et passionné les rapprochait. Ils s'aimèrent enfin, non-seulement pour les idées et les sentiments qu'ils croyaient partager, mais surtout à cause de cette passion de l'indépendance personnelle qui était le fond intime et inaltérable de leur caractère. Cependant il ne faut pas oublier quelle influence avaient exercé sur l'un et l'autre la vie de famille, l'éducation et les épreuves de leur jeunesse. Il faut donc remonter dans leur passé, non pas pour en faire le récit, mais pour en marquer les suites dans les tendances de leurs sentiments et de leurs idées.

« Je coûtai la vie à ma mère, dit Rousseau, et ma naissance fut le premier de mes malheurs. » Le père ne put jamais se consoler. Jamais il n'embrassa son fils que l'enfant ne sentît à ses soupirs qu'un regret amer se mêlait à ses caresses. « Jean-Jacques, parlons de ta mère. — Eh bien, mon père, disait l'enfant, nous allons donc pleurer. — Ah! s'écriait le père en gémissant, rends-la-moi, console-moi d'elle, remplis le vide qu'elle a laissé dans mon âme! T'aimerais-je ainsi si tu n'étais que mon fils? » C'était le mari et non pas le père qui aimait. Un autre fils plus âgé de sept ans était négligé et maltraité. Il s'enfuit, et le père ne se soucia pas de le retrouver. « Et voilà comment Jean-Jacques demeura fils unique, soigné avec plus de sollicitude que les enfants des rois, idolatré, et (ce qui n'est guère vraisemblable) toujours traité en enfant chéri, mais jamais en enfant gâté. » Dès quatre ou cinq ans il sut lire, et lut avec son père tous les romans qu'avait laissés sa mère. Ils y passaient les nuits: et souvent le matin, entendant le bruit des hirondelles, le père disait tout honteux: « Allons-nous coucher, je suis plus enfant que toi. » Après les romans ils lurent ensemble toute sorte de livres, Plutarque, Bossuet, Fontenelle, la Bruyère, Ovide, sans esprit de suite, au hasard de la fantaisie, ou du premier livre venu. « Avant d'avoir rien conçu, Jean-Jacques avait tout senti. » Il s'était fait en lui un singulier mélange de notions bizarres et romanesques sur la vie humaine, de sentiments libres et républicains, d'idées confuses et incomprises sur toute chose. Et il n'avait encore que sept ans.

Puis tout à coup le père quitta Genève et laissa son fils en tutelle chez un oncle. Le père ne s'occupa plus de l'éducation de son fils, et l'oncle abandonna l'enfant à lui-même. A seize ans, sans consulter sa vocation, on plaça Jean-Jacques chez un greffier pour apprendre, disait l'oncle, l'utile métier de *grapignan*. De l'étude du greffier, il passa à la boutique d'un graveur, jeune homme rustre et violent, qui ne le fit pas « tomber de la sublimité de l'héroïsme », mais qui étouffa ce qu'il y avait en lui de bonté, de générosité et de délicatesse. Inquiet, mécontent, taciturne, dégoûté du travail, sans ami ni protecteur, la tête troublée par les privations et les mauvais traitements, il s'enfuit. Dans les *Confessions*, il compare à sa déplorable destinée celle qui l'attendait naturellement s'il était tombé entre les mains d'un meilleur maître. « J'aurais été, dit-il, bon chrétien, bon citoyen, bon père de famille, bon ami, bon ouvrier, bon homme en toutes choses. J'aurais aimé mon état, je

(1) Il avait été convenu entre M. Gandar et nous, au mois de novembre dernier, que la *Revue* publierait quelques-unes de ses leçons de cette année. M. Gandar préféra, à la reproduction sténographique, une rédaction d'ensemble embrassant ses cinq premières leçons sur la jeunesse de Diderot et de Rousseau. Il y a lieu de regretter aujourd'hui qu'il n'ait pas préféré la sténographie, dont l'emploi nous aurait permis de reproduire exactement, en même temps que les derniers aperçus littéraires qu'il lui a été donné d'exposer en public, la forme même dont son improvisation les avait revêtus, et de faire revivre un instant, dans sa physionomie tout entière, cet enseignement élevé, consciencieux et délicat, que la mort, hélas! vient de clore subitement (*). Du moins toutes les garanties d'exactitude se rencontrent dans le travail de M. Van den Berg, au sujet duquel M. Gandar a eu avec notre collaborateur plusieurs entretiens particuliers. Il lui a fourni beaucoup d'indications et de notes, et l'on peut dire que le travail que nous publions est le fruit d'une entente précise et détaillée entre M. Gandar et M. Van den Berg. Malheureusement M. Gandar, déjà saisi par le mal qui devait l'emporter, n'a pu revoir ce travail une fois rédigé, mais il avait une telle confiance dans le soin extrême que notre collaborateur y avait apporté, qu'il pria M. Jules Girard, son ami, d'y jeter un coup d'œil et de nous dire expressément qu'il en autorisait la publication.

(*Note de la direction.*)

(*) Nous avons publié, dans notre 2e année (page 233), une leçon de M. Gandar sur Montesquieu et les *Lettres persanes*, écrite tout entière de sa main.

l'aurais honoré peut-être, et après avoir passé une vie obscure et simple, mais paisible et douce, je serais mort paisiblement dans le sein des miens. » Mais qui devait-il accuser de son malheureux sort? Son oncle se mit lentement à sa poursuite; puis, apprenant que Jean-Jacques était à Annecy, il revint à Genève. Son père accourut à Annecy; mais comme Jean-Jacques venait de partir pour Turin, au lieu de l'atteindre comme il aurait pu facilement, étant à cheval et son fils à pied, il se contenta de pleurer son sort. « Il semblait, dit Rousseau, que mes proches conspirassent avec mon étoile pour me livrer au destin qui m'attendait. Mon frère s'était perdu par une semblable négligence, et si bien qu'on n'a jamais su ce qu'il était devenu. » Il revit plus tard son père après toute sorte d'aventures : ils pleurèrent ensemble, mais le père ne retint pas son fils. En vain Rousseau veut-il ne pas trop insister sur des souvenirs si douloureux; il en découvre encore trop pour que nous n'éprouvions pas une profonde pitié pour son abandon et son isolement. Mais le plus triste, c'est qu'il crut légitime la conduite de son père. Il se persuada, d'après l'exemple d'une personne qui lui devait tant d'affection, et qui l'avait peut-être sacrifié à de secrets motifs d'intérêts, « qu'il faut éviter les situations qui mettent nos devoirs en opposition avec nos intérêts ». Cette maxime est révoltante; mais il se persuada encore « qu'on peut devenir injuste et méchant dans le fait sans avoir cessé d'être juste et bon dans l'âme ». Le père et le fils devinrent étrangers l'un à l'autre, et, en même temps que le sens moral se pervertissait en Rousseau, il perdait aussi l'amour filial. Lorsque « son vertueux père mourut, il sentit moins cette perte qu'il ne l'aurait fait en d'autres temps ». Il l'appelait son « vertueux père » plutôt par une sorte de bienséance que par conviction; mais il n'avait pas le courage de s'avouer les torts d'un père qui avait abandonné ses deux enfants. Hélas! ce triste et déplorable exemple avait produit des fruits. Jean-Jacques avait été encore plus coupable que son père. Mieux eût valu que, ressentant l'indifférence de son père, il eût conclu, d'après l'expérience de sa jeunesse et le souvenir de ses misères, qu'un père se doit aux enfants qu'il a fait naître.

Telle ne fut pas la jeunesse de Diderot. Elle s'écoula dans une vie calme et saine, tantôt dans sa famille où tous s'aimaient tendrement, tantôt au collége sous la surveillance vigilante de son père. C'est une figure originale et tout à fait aimable que celle de ce coutelier, excellent homme de bien, « homme pieux, renommé dans sa province pour sa probité rigoureuse », sensible avec un sens droit, plein de tendresse, mais aussi de fermeté. Diderot fut son tourment, mais ne découragea pas, quoi qu'il fît, sa sollicitude. L'enfant ne voulut pas de l'outil : le père le plaça aussitôt chez les jésuites de Langres pour commencer ses études. A quatorze ans, les bons pères tentèrent de l'enrôler sans consentement du père : celui-ci, averti à temps, conduisit l'enfant à Paris au collége d'Harcourt, et ne retourna à Langres que bien assuré du contentement de son fils. A vingt ans, Diderot avait achevé ses études. On le plaça provisoirement chez un procureur. Diderot y passa deux ans à rêver et à lire. Le père, positif comme tout père de famille sensé et prévoyant, le somma de choisir un état honorable et utile. Médecin, procureur, avocat : que voulait-il être? On ne reculait devant aucun sacrifice. Diderot demanda du temps pour réfléchir, c'est-à-dire pour rêver encore et lire. A la fin il fallut s'expliquer. « L'état de médecin ne lui plaisait pas parce qu'il ne voulait tuer personne; celui de procureur était trop difficile à remplir délicatement; il choisirait volontiers la profession d'avocat, mais il avait une répugnance invincible à s'occuper des affaires d'autrui. — Mais que voulez-vous donc faire? — Ma foi, rien, dit-il, rien du tout. J'aime l'étude, je suis fort heureux, fort content. Je ne demande pas autre chose. »

Pour ramener son fils à un parti plus sage et plus prudent, le père supprima toute subvention. Diderot accepta sans amertume la rigueur paternelle. Chacun n'était-il pas dans son rôle? Le père voulait que son fils prît une profession, et le fils faisait courageusement l'épreuve de sa volonté et de sa vocation. Diderot eut des années très-dures et très-pénibles. Il connut la misère, la faim et presque le dénûment : mais sa bonne humeur surmonta tout. Il ne songeait qu'à satisfaire « la curiosité effrénée de son esprit ». Géométrie, langues, philosophie, littérature, il s'essayait à tout, au gré du hasard et de la fantaisie, sans s'arrêter à rien, sans projet ni ambition. Il vécut ainsi dix ans au jour le jour, sans se plaindre, sans se décourager, sans se dégoûter d'une si pénible indépendance. Et ne croyez pas que l'affection du père et du fils s'affaiblît. Si la sollicitude paternelle ne vainquit pas l'humeur indépendante de Diderot, elle ne se fatigua jamais de lui prodiguer conseils et exhortations pour le conduire à de plus sages pensées. De son côté, Diderot, sans rien céder de son goût et de sa vocation d'indépendance, n'en fut pas moins le fils le plus tendre et le plus confiant dans la bonté de son père. Il voulait être indépendant malgré son père, et, par une singulière contradiction, il se maria contre son gré. Mais marié, il ne put supporter l'idée que son père ne bénît pas la mère de son enfant. Il fit partir sa femme pour Langres. « Je vous l'envoie, écrivait-il à son père. Recevez-la ou renvoyez-la, mais je vous l'envoie. » La réconciliation fut aussitôt faite, et la jeune femme ne retourna que trois mois après chez son mari. L'amour filial de Diderot s'accrut à mesure qu'il s'avançait dans la vie. Lorsqu'il eut perdu son père, il se reprochait avec des paroles touchantes les inquiétudes qu'il lui avait causées par son caractère violent. De toutes les affections qu'il éprouva, ce fut la plus salutaire et la plus constante. « O mon amie! écrivait-il à mademoiselle Voland, quelle tâche mon père m'a imposée, si je veux jamais mériter les hommages qu'on rend à sa mémoire! » Un jour qu'il traversait les rues de Langres, un provincial l'arrêtant par

le bras lui dit : « Monsieur Diderot, vous êtes bon ; mais si vous croyez que vous vaudrez jamais votre père, vous vous trompez. » « Je ne sais, dit à ce propos Diderot, si les pères sont contents d'avoir des enfants qui vaillent mieux qu'eux ; mais je le fus, moi, de m'entendre dire que mon père valait mieux que moi. Je crois et je croirai, tant que je vivrai, que ce provincial m'a dit vrai. »

Longtemps après la mort de son père, en 1773, Diderot, déjà avancé en âge, écrivit l'*Entretien d'un père avec ses enfants*. C'est l'histoire simple et touchante de l'une des soirées qu'il passa près de son père avec son frère le chanoine et sa sœur, la dernière fois peut-être qu'ils se trouvèrent tous réunis au foyer de famille. La bonhomie du père, la physionomie de la maison, le va-et-vient des amis et connaissances, tout est saisi sur le fait. Diderot se met lui-même en scène, avec son air ardent et fou, mais d'une manière discrète et intéressante. On causait près du feu. Tout à coup le père parut préoccupé : « Je rêve, dit-il, que la réputation d'homme de bien, la plus désirable de toutes, a ses périls, même pour celui qui la mérite. » Puis, après une pose : « Le croiriez-vous mes enfants ? Une fois dans ma vie j'ai failli vous ruiner : oui, vous ruiner de fond en comble. »

Voici le fait. De pauvres gens, mendiant et errant sur les routes, vinrent le prier de faire l'inventaire d'un vieux curé, leur parent, mort récemment. M. Diderot n'eut garde de refuser à des pauvres un service qu'il rendait fréquemment aux riches. Il vit les biens et les estima à une centaine de mille francs : une fortune pour ces misérables ! Mais voici que dans un tas de paperasses abandonnées, M. Diderot trouve un testament du curé qui léguait tout son bien à un riche libraire de Paris. Le testament remontait à plus de vingt ans. Vous comprenez le chagrin et la pitié de M. Diderot, à voir l'héritage échapper à ceux qui en avaient si grand besoin. Il dépendait de lui de faire disparaître le testament. Vingt fois il l'approcha du feu ; mais aussitôt à la pitié succédait un sentiment de justice. Enfin, ne sachant que résoudre, après une nuit d'angoisses, le matin, au petit jour, il retourne à Langres et, sans entrer dans sa maison, il court consulter au séminaire un vieux prêtre, grand casuiste de la province et fort honnête homme. « Supprimez le testament, lui dit le prêtre, j'y consens, mais c'est à la condition de restituer au légataire universel la somme dont vous l'aurez privé, ni plus ni moins. » Mais le testament était si vieux, le légataire si riche, les héritiers naturels si pauvres ! « Il n'y a ni *si*, ni *mais* qui tienne : il n'est permis à personne d'enfreindre les lois, d'entrer dans la pensée des morts et de disposer du bien d'autrui. » A cette réponse, M. Diderot demeura stupéfait et tremblant en songeant à ce qui lui serait arrivé s'il n'avait pris conseil qu'après avoir détruit le testament. « Oh ! dit-il à ses enfants, j'aurais restitué, rien de plus sûr, et vous étiez ruinés. »

Diderot contesta aussitôt la décision du prêtre. « Il fallait écouter votre cœur, dit-il à son père ; la décision du prêtre ne prouve rien que l'autorité redoutable des opinions religieuses sur les têtes les mieux organisées et l'influence pernicieuse de lois injustes et de faux principes sur le bon sens et l'équité naturelle. — Mais, dit le père, si j'avais brûlé le testament, m'aurais-tu empêché de restituer ? — Non, mon père, car votre repos m'est plus cher que tous les biens du monde. » Après ce débat, comme on allait au lit, Diderot, en embrassant son père, lui dit tout bas : « Mon père, c'est qu'à la rigueur il n'y a point de lois pour le sage. Toutes étant sujettes à des exceptions, c'est à lui qu'il appartient de juger des cas où il faut s'y soumettre ou s'en affranchir. » A quoi le père répondit : « Je ne serais pas fâché qu'il y eût dans la ville un ou deux citoyens comme toi ; mais je n'y habiterais pas, s'ils pensaient tous de même. » C'est le dernier mot. Ce récit ne montre-t-il pas au vrai le caractère de ces honnêtes gens, la bonté du père, la générosité naturelle de Diderot ? Et la conclusion ne montre-t-elle pas chez le père un profond sentiment de justice, et chez le fils une modération bien touchante et bien inattendue ? Si le père accorde que le sage, sans violer les lois qui existent, aspire toujours à les rendre meilleures, le fils souffre sans contestation que la prudence impose des limites aux impatiences de la sagesse.

Ainsi Diderot et Rousseau avaient retenu de leur jeunesse des impressions fort différentes. Chez Rousseau le sentiment de la famille, ne se soutenant que par de lointains souvenirs d'enfance, se confondit avec la sensibilité maladive de son caractère ; chez Diderot le même sentiment, fortifié par un amour filial très-profond, fut, malgré les erreurs d'une vie ardente et passionnée, une vertu préservatrice. Rousseau, pour excuser ses fautes, imagina une manière de vertu qui serait indépendante du devoir ; Diderot, à quelque extrémité où l'entraînât l'audace de ses idées, ne laissa jamais se pervertir en lui l'idée du devoir, du dévouement et de la générosité. La conduite de Rousseau, indécise, mobile comme les variations de sa sensibilité, n'aboutit souvent qu'à des fautes et à des contradictions ; la vie de Diderot, malgré de fâcheux écarts, renferma de belles et admirables parties d'honnête homme, la générosité, la bonté, le désintéressement et le goût d'une vie simple et honorée. « Je définis, disait-il, la vertu : le goût de l'ordre dans les choses morales. » Ce goût de l'ordre ne manqua pas tout à fait dans les choses de sa vie privée.

Vers le même temps, Rousseau et Diderot s'engagèrent l'un et l'autre dans une liaison qui devait avoir la plus grande influence sur leur destinée. Rousseau connut Thérèse, et Diderot épousa une jeune fille pauvre qu'il aimait. On lit à ce propos, dans les *Confessions*, un passage qu'on voudrait bien effacer, tant il paraît indigne d'un honnête homme. « Diderot avait une Nannette, ainsi que j'avais une Thérèse : c'était entre nous une conformité de plus. » Mais, selon Rousseau, Thérèse avait un caractère doux et aimable, fait pour attacher

un honnête homme, tandis que la Nanette de Diderot, « pie-grièche et harengère », n'avait rien qui pût racheter sa mauvaise éducation. « Il l'épousa toutefois, ajoute Rousseau. Ce fut fort bien fait, s'il l'avait promis. Pour moi, qui n'avait rien promis de semblable, je ne me pressai pas de l'imiter. » N'est-il pas fort singulier que Rousseau fasse cet étrange rapprochement entre sa liaison avec une fille d'auberge, et le mariage de son ami avec une jeune fille pure et honorable? N'y a-t-il pas là un mauvais sentiment de rancune pour des froideurs très-justifiées si madame Diderot, qui eut souvent à se plaindre de son mari, crut que Rousseau le détournait de ses devoirs de famille? Enfin la malveillance ne touche-t-elle pas a la calomnie dans cette phrase : « Il l'épousa toutefois. Ce fut fort bien fait, s'il l'avait promis. » Mais Diderot a bien protégé celle qu'il épousa contre les injurieux soupçons de Jean-Jacques. Dans le *Père de famille*, Saint-Albin dit à son père en parlant de Sophie, comme Diderot eût parlé d'Annette Champion : « Elle est pauvre, elle est ignorée, elle habite un réduit obscur; mais c'est un ange, et ce réduit est le ciel. Je n'en descendis jamais sans être meilleur. Je ne vois rien dans ma vie dissipée et tumultueuse à comparer aux heures innocentes que j'y ai passées. Il faut que tout ce qui l'approche devienne honnête ou s'en éloigne. Elle m'a changé. »

Il avait raison. Il l'avait aimée d'un amour ingénu. Ce fut un roman, ou, si l'on veut, une touchante comédie que leurs amours. Mais rien ne méritait moins d'être comparé à la vulgaire histoire des amours de Rousseau. Après son mariage, Diderot éprouva le désenchantement de trouver en sa femme, dans la lassitude des premières tendresses, moins d'esprit qu'il n'aurait voulu. Il eut le tort de céder à deux passions fortes et profondes, l'une pour madame de Puisieux, femme d'un esprit supérieur et qui le trompa au bout de dix ans; l'autre pour mademoiselle Voland, qu'il aima plus de vingt ans et jusqu'à sa mort. Mais il estima toujours sa femme et vécut près d'elle. Les orages de sa vie privée n'en chassèrent pas toute affection et ne le dégoûtèrent jamais de son devoir de père. Rousseau, disons-le sans insister, abandonna ses cinq enfants « gaillardement, sans aucun scrupule, par expédient que lui permettait l'usage du pays » (*Confess.*, VII); Diderot n'eut qu'une fille et il l'aima passionnément. « Je suis fou à lier de ma fille. Si je perdais cette enfant, je crois que j'en périrais de douleur ». Il l'admirait; mais il fit de la meilleure grâce la part de la mère dans l'éducation de sa fille. « Quel chemin on ferait faire à cette tête si on l'osait »! mais il se garda bien d'oser, tant la tendresse l'avait rendu prudent. Pour cette enfant, il arrangea sa vie malgré son humeur. La grande affaire de sa vie fut de la voir grandir, de former son cœur et son esprit, et de l'établir convenablement. Il prévit, lui qui n'avait jamais rien prévu, le moment où il faudrait partager « sa petite fortune en deux ». La générosité délicate de Catherine II vint à son secours, et le cœur du père en fut comblé de joie. L'enfant devint madame de Vandeuil, qui ne fut pas ingrate, puisque dans ses *Mémoires*, encore tout animés du souffle et de l'esprit de Diderot, elle lui rendit cet indulgent et touchant témoignage, que, malgré les inégalités de son caractère et de sa conduite, « il était en somme, par la bonté de son cœur et par ses vertus comme par son génie, supérieur aux autres hommes ».

II. — Le temps devait accuser ces contrastes de sentiment et de conduite que nous avons indiqués chez Diderot et chez Rousseau. Dans ces premières années, la sympathie adoucissait ce que leur caractère avait d'incompatible, pour ne laisser en contact que les éléments favorables au développement de leur amitié. De même pour leurs idées : les tendances intimes de leur esprit, dont l'opposition devait se manifester dans la suite, se subordonnaient alors à leur haine commune contre les préjugés, les mœurs, les institutions, les disciplines politiques ou religieuses qui entravaient le libre élan de l'homme vers la nature, la justice et Dieu. Aussi leur intimité devint-elle plus étroite, surtout à partir de 1745, après le voyage de Rousseau à Venise. A mesure qu'ils croyaient mieux se connaître et mieux se comprendre, ils éprouvaient un plus vif besoin de se voir et d'échanger leurs idées. De là ces dîners de chaque semaine à l'hôtel du Panier-Fleuri au Palais-Royal. Diderot n'y manqua jamais, « lui qui manquait tous ses rendez-vous ». On comprend le vif attrait que ces réunions d'une après-midi offraient aux deux amis au moment où, après tant d'épreuves et d'émotions, leur esprit entrait dans sa plus grande force. Parler des souvenirs de leur enfance ou des aventures de leur jeunesse, des jours d'incertitude et de misère, des douleurs et des sacrifices dont ils avaient payé leur indépendance, telle était sans doute en leurs propos la part du passé. Mais à des souvenirs souvent douloureux, il s'en mêlait de plus agréables. Parmi tant d'aventures, Rousseau avait vu la Savoie et la Suisse, les montagnes et les lacs, Turin et la vallée du Pô entourée de la muraille des Alpes, et enfin Venise, les lagunes et la mer. Diderot, ami passionné mais comme désintéressé de la belle nature, l'avait rêvée sans rien faire pour en jouir. Il n'avait encore vu que les paysages sobres et limités de la vallée de la Seine et de la Marne. Il ne visita jamais ni l'Italie, ni la Suisse, ni même l'Angleterre, la patrie d'adoption de son génie. A grand'peine, en 1773, après bien des hésitations et des retards, il alla par reconnaissance rendre visite à Catherine II. Il vit alors la Hollande, les eaux et la mer qu'il ne connaissait encore que dans les tableaux de Vernet. Parti dans la vigueur de l'âge, au retour, après un an, il n'était plus qu'un vieillard. Son tempérament de bourgeois ne s'accommodait pas au mouvement des voyages. Par un singulier contraste, Rousseau, dont l'esprit était « lent à ébranler », avait l'humeur voyageuse, et Diderot, d'un esprit si prompt et d'une imagination si mobile, eut toujours des goûts fort sédentaires. Ainsi la

conversation de Rousseau, nourrie d'impressions, de souvenirs, de peintures vives et pittoresques de ce qu'il avait vu, donnait à Diderot les éléments qui manquaient à son expérience. C'est entre eux peut-être que furent esquissés d'abord tous ces tableaux frais et riants de la *Nouvelle Héloïse* et des *Confessions* qui, pour avoir été souvent imités, n'en conserveront pas moins toujours le charme de la nature comprise et sentie pour la première fois.

Mais il fallait aussi que l'avenir eût sa part. Diderot n'avait souhaité à Paris que l'indépendance, la joie de penser, de lire et de vivre sans souci. Tant qu'il vécut seul, la misère n'était qu'un ennui; après son mariage, il rougit de ne pas suffire aux charges de la maison. Il travailla pour les libraires. Traductions, paraphrases d'ouvrages anglais, livres de médecine ou de géométrie, rien ne le rebutait pourvu qu'il en tirât quelques centaines d'écus. A ce métier, l'ambition lui vint bientôt de faire mieux. De son côté, Rousseau avait longtemps poursuivi la réputation de musicien. Il était arrivé à Paris en 1741 avec une théorie de notation musicale en chiffres qui lui valut quelques compliments : ce fut tout. En 1745, il avait essayé de faire jouer un opéra : Rameau, qui était alors en possession de la faveur à la cour et à la ville, n'eut pas de peine à rendre inutile cette tentative de musique indépendante. Diderot et Rousseau cherchaient donc leur voie sans la découvrir, l'un vers les lettres, l'autre vers la musique. Ils s'éclairaient en échangeant leurs idées; car Rousseau avait assez de culture pour bien parler de littérature ou de philosophie, et Diderot, qui savait tout, parlait de théories musicales. Et pourtant, au contact d'un homme de lettres, Rousseau sentait s'éveiller en lui l'ambition littéraire. La première idée qui lui vint de là, fut de fonder un journal qui s'appellerait tout franc et tout net : *le Persifleur*. Ce titre est une révélation sur le tour ordinaire de leurs conversations dès qu'ils touchaient à certains sujets. Certes, la matière n'eût pas manqué à l'œuvre. Rousseau, de tempérament républicain, aurait persiflé pour sa part les institutions. Aussi bien il avait contre elles « un germe d'indignation » depuis qu'à Venise il avait sauvé peut-être les Bourbons de Naples, mais perdu sa place. Les deux amis avaient des droits égaux à se partager les mœurs du temps, les scandales et la tyrannie des préjugés, des opinions et de la mode; mais à coup sûr Diderot était déjà prêt à l'attaque de la routine dans les arts, des préjugés en philosophie, de la discipline et de l'intolérance en religion. Le projet pourtant n'eut pas de suite. A vrai dire, Diderot et Rousseau étaient trop sensibles et trop ardents pour soutenir le rôle de persifleurs. Le persiflage veut du sang-froid dans la passion, de la netteté dans les idées et de la clairvoyance dans l'attaque. Il n'y a peut-être que Jonathan Swift, au XVIIIe siècle, qui ait su manier cette force redoutable du persiflage.

Deux ouvrages, cités par Rousseau, établirent promptement la réputation de Diderot. En 1746, ses *Pensées philosophiques*, malgré la hardiesse des idées et la vigueur du style, furent attribuées à Voltaire et brûlées par arrêt du parlement. En 1749, la *Lettre sur les Aveugles* valut à Diderot sa détention à Vincennes. Ces deux ouvrages n'ont pas un égal mérite. Autant les *Pensées* sont écrites d'un style vif, brusque, plein de saillies, autant la *Lettre* est lente et embarrassée par de longues déductions. Les *Pensées* manifestent de vives et violentes impressions, tandis que la *Lettre* tend, par de longs détours, vers un but déjà entrevu et touché, mais non pas avoué. Ces deux ouvrages ont une grande importance dans les relations de Diderot et de Rousseau, parce qu'ils nous montrent ce qu'il y eut de commun entre eux à un certain moment, et aussi, dès 1749, à l'heure de leur plus grande intimité, l'origine de leur dissentiment.

Les *Pensées philosophiques* « ne sont pas un livre », mais vraiment des pensées nées du mouvement rapide d'une imagination ardente et jetées au hasard sur le papier. Elles ne constituent pas un système, mais elles indiquent les tendances très-claires de l'écrivain. Les questions de morale et de religion sont étroitement liées entre elles et résolues dans le même sens : Diderot demande à la nature la règle des mœurs et des croyances. L'ouvrage commence tout à coup par une apologie des passions. On ne saurait dire des passions ni trop de bien ni trop de mal; mais on ne les regarde jamais que du mauvais côté. Elles sont pourtant les forces vives de notre être. En voulant les détruire, on ne réussit qu'à les dénaturer ou à les pervertir. Réussirait-on à les étouffer, on étoufferait l'énergie de notre nature. Il n'y a que les grandes passions qui puissent élever l'âme. La raison nous éclaire et nous guide; mais c'est par la passion que nous sommes capables de générosité, d'amour et de vertu, et c'est aussi par elle que nous réalisons le beau dans les arts. Le comble de la folie serait donc de se proposer la ruine des passions. Sans elles, plus de grandeur dans la vie, plus d'excellence en poésie, en musique, en peinture; l'œuvre de l'humanité est détruite et tout retourne en enfance. Voilà le beau côté des passions, et l'apologie de Diderot ne manque ni d'éloquence ni de vérité. Mais il a senti trop vivement les passions et il en a trop vécu pour n'être pas porté à trop compter sur elles. L'intérêt qu'elles donnent à la vie lui fait oublier leurs excès. Il oublie trop que la passion est un mouvement aveugle qui nous pousse au mal comme au bien; qu'il faut la régler par la raison et même la contraindre par la volonté; que les meilleurs parmi les hommes, Diderot et Rousseau par exemple, s'ils ne soumettent au frein leurs passions, sont exposés à des entraînements singuliers et à d'étranges inégalités dans leur vie. Mais Diderot songe si peu à la règle et à la contrainte, qu'il s'imagine trouver dans le conflit des passions l'harmonie et l'équilibre de la nature humaine : « C'est un bonheur, dit-il, d'avoir des passions fortes. Établissez entre elles une juste harmonie, et n'appréhendez point de désordre. »

En religion, il n'est pas moins hardi : « Détruisez ces enceintes qui rétrécissent vos idées; élargissez Dieu,

s'écrie-t-il; voyez-le partout où il est, ou dites qu'il n'est pas. » Au moment où l'intolérance est armée des arrêts du conseil et des parlements, Diderot ose attaquer ouvertement toute religion positive qui veut s'imposer. Sa profession de foi catholique ne part pas d'une conviction très-ardente; il se garde bien d'expliquer sa foi, mais il définit très-nettement le scepticisme. « Le sceptique, dit-il, est un philosophe qui a douté de tout ce qu'il croit et qui croit ce qu'un usage légitime de sa raison et de ses sens lui a démontré vrai. » C'est en sceptique qu'il attaque toutes les religions positives dans leurs dogmes et dans leur discipline. Point de biais ni de détour. Il frappe hardiment, en homme qui sent sa force. Les arguments ne l'effrayent pas, et il les lance d'un style ferme et net. C'est un adversaire vigoureux et qui lutte à visage découvert. Mais, s'il est sceptique, il n'est pas athée. Il distingue trois classes d'athées : ceux qui pensent qu'il n'y a point de Dieu : ce sont les vrais athées; — ceux qui décident la question à croix ou pile : ce sont les athées sceptiques; — ceux qui voudraient qu'il n'y eût point de Dieu : ce sont les fanfarons du parti. « Je déteste, dit Diderot, les fanfarons : ils sont faux; je plains les vrais athées : toute consolation me semble morte pour eux; je prie Dieu pour les sceptiques : ils manquent de lumière. » Il déclare que les découvertes de la physique expérimentale ont renversé l'athéisme. « Le monde n'est plus un dieu; c'est une machine qui a ses roues, ses cordes, ses poulies, ses ressorts et ses poids. » La Divinité lui paraît aussi clairement dans l'aile d'un papillon ou dans l'œil d'un ciron que la faculté de penser dans les ouvrages de Newton : « Et songez, dit-il aux athées, que je ne vous objectais qu'une aile de papillon, qu'un œil de ciron, quand je pouvais vous écraser du poids de l'univers. » Enfin l'ouvrage qui avait commencé par l'apologie des passions se termine par l'apologie de la religion naturelle, fondée sur cette raison que si l'on demandait à ceux qui sont attachés aux religions positives quelle est la meilleure religion après celle qu'ils pratiquent, tous reconnaîtraient que c'est la religion naturelle : « Or ceux à qui l'on accorde la seconde place d'un consentement unanime et qui ne cèdent la première à personne méritent incontestablement celle-ci. »

Telle est, en 1746, la profession de foi de Diderot : il est déiste. Il semble qu'il ait alors un pressentiment de la profession du *Vicaire savoyard :* il se plaint qu'on parle trop tôt de Dieu aux enfants, et qu'on en mêle l'idée à toutes sortes de préjugés ridicules. Il voudrait que, pour mieux faire comprendre à un enfant l'idée de Dieu, on l'associât à tous les actes de sa vie, de telle façon qu'il pût dire, par exemple : « Nous étions quatre : Dieu, mon ami, mon gouverneur et moi. » Seize ans après, dans l'*Émile* (1762), Rousseau développera les mêmes idées avec une admirable éloquence. Mais alors Rousseau et Diderot ne seront plus amis. Le scepticisme de Diderot l'aura entraîné à cet athéisme qu'il jugeait de si haut en 1746; Rousseau sera resté au même point. Que dis-je? En 1760, dans le *Contrat social*, cet apôtre de la religion naturelle voudra que les croyances soient réglées par la loi et que le citoyen soit forcé, sous peine de mort, de reconnaître et de pratiquer la religion de l'État.

La *Lettre sur les Aveugles*, qui fit un si grand éclat, parut trois ans après les *Pensées*. Elle marque un très-grand progrès de Diderot dans le sens des idées qu'il a plus tard professées. A travers toute sorte de conjectures, d'hypothèses et de déductions, Diderot, sans l'avouer ouvertement, arrive à l'athéisme. La partie intéressante de l'ouvrage est l'entretien, imaginé par Diderot, que Saunderson, à ses derniers moments, aurait eu avec un ministre sur l'existence de Dieu. Saunderson, ami et élève de Newton, était aveugle-né; il réussit pourtant, par un usage fort ingénieux des autres sens et à l'aide d'une prodigieuse intelligence, non-seulement à professer les mathématiques avec un succès étonnant, mais à donner des leçons d'optique, à parler de la nature de la lumière et des couleurs, et à expliquer la théorie de la vision. Certes, s'il y a eu un homme dans le monde qui dût comprendre ce qu'il y a de divin dans l'intelligence, c'est celui-là qui suppléait par la force de la pensée à ce que ses organes avaient d'incomplet; cependant Diderot fait parler Saunderson en athée. « Si vous voulez que je croie en Dieu, lui fait-il dire, il faut que vous me le fassiez toucher. » A cela le ministre aurait pu répondre qu'un clairvoyant n'est pas plus avancé qu'un aveugle-né, puisqu'il peut dire : « Si vous voulez que je croie en Dieu, il faut que vous me le fassiez voir. » Saunderson met en doute l'harmonie du monde, qu'il ne voit pas. Il remonte à la naissance des choses et des temps et nous fait assister au débrouillement de la matière par une vitalité qui lui est propre. Il ne reconnaissait, en tout ce travail de la matière, aucun vestige d'un être intelligent et d'une sagesse supérieure. Les raisonnements que Diderot lui attribue n'étaient ni très-nouveaux, ni très-concluants; mais ils sont développés sur un ton d'enthousiasme qui ne laisse pas de doute sur l'intention de Diderot. Saunderson, il est vrai, meurt en s'écriant, après un accès de délire : « Dieu de Clarke et de Newton, prends pitié de moi! »

Voltaire ne se trompa pas sur la pensée secrète de Diderot. En le remerciant de lui avoir envoyé la *Lettre sur les Aveugles*, il lui disait : « Je me trompe peut-être, mais, à la place de Saunderson, j'aurais reconnu un être très-intelligent qui m'aurait donné tant de suppléments de la vue; et, en apervevant par la pensée des rapports infinis dans toutes les choses, j'aurais soupçonné un ouvrier infiniment habile. Il est fort impertinent de prétendre deviner ce qu'il est et pourquoi il a fait tout ce qui existe; mais il me paraît bien hardi de nier qu'il est. » L'objection si parfaitement sensée de Voltaire ne fit pas beaucoup d'impression sur Diderot : « Le sentiment de Saunderson, répliqua-t-il, n'est pas plus mon sentiment que le vôtre; mais ce pourrait bien être parce que je vois. »

Et il ajoutait : « Je crois en Dieu, quoique je vive très-bien avec les athées. » Après tout, pensait-il, c'est une chose indifférente de croire ou de ne pas croire en Dieu.

Rousseau, qui était moins tolérant et qui ne souffrait pas que, lui présent, on dit du mal de Dieu, ne comprit pas comme Voltaire les tendances de Diderot. L'amitié lui fit illusion à ce point que, longtemps après, il écrivait dans les *Confessions* que « la *Lettre sur les Aveugles* n'avait rien de répréhensible ». D'ailleurs une raison très-grave contribua surtout à tromper sa clairvoyance : Diderot avait été arrêté d'une façon brutale et conduit au donjon de Vincennes. Dès lors Rousseau ne s'inquiéta plus de la *Lettre* et ne songea qu'au sort de son ami : « Je le crus là pour le reste de sa vie. La tête faillit à m'en tourner. J'écrivis à madame de Pompadour pour la conjurer de le faire relâcher, ou de m'obtenir qu'on m'enfermât avec lui. Si cette détention eût duré quelque temps encore avec la même rigueur, je crois que je serais mort de désespoir au pied de ce malheureux donjon. »

L'année 1749 est une date mémorable dans l'histoire de notre littérature. La détention de Vincennes fut la crise décisive qui fit naître en un même moment le génie de Diderot et l'éloquence de Rousseau. C'est à Vincennes que Diderot prit le temps d'élaborer le plan du grand œuvre du XVIIIe siècle, l'*Encyclopédie ;* c'est à Vincennes que Rousseau trouva le langage ardent et passionné du *Discours sur les lettres et les arts*, qui, dès le premier jour, eut un si grand retentissement. L'année précédente, Montesquieu avait clos la première moitié du siècle par l'*Esprit des lois ;* et, dans le même temps, la glorieuse paix d'Aix-la-Chapelle rendait à la France la prépondérance dans le monde et donnait à ses idées une suprême influence sur les destinées de l'Europe; Voltaire allait se reposer et jouir de sa gloire près de Frédéric II; un esprit nouveau, une nouvelle génération pleine d'ardeur et de confiance dans ses forces, s'élevaient et aspiraient à réaliser en toutes choses d'éclatants et décisifs progrès. Les *Époques de la nature* de Buffon, le *Discours* de Rousseau, la *Préface de l'Encyclopédie*, en paraissant à de courts intervalles, devaient attester l'énergie de ce mouvement. Cependant le dissentiment inévitable de la foi et du scepticisme était déjà né d'une façon obscure entre Rousseau et Diderot. L'amitié pouvait le dissimuler, mais non pas l'étouffer. La rupture fut consommée entre eux précisément à l'heure où la guerre renaissait en Europe (1756). Ce fut une lutte longue et douloureuse dont ni l'un ni l'autre ne connurent peut-être le secret, ni ne surent écarter les griefs personnels qui obscurcissaient le débat. Madame de Vandeuil la résume dans les *Mémoires* de son père en disant : « Si quelqu'un peut deviner quelque chose de ce grimoire, c'est M. de Grimm; s'il n'en fait rien, personne n'expliquera jamais cette affaire. »

R. Van den Berg
(ancien élève de l'École normale).

BIBLIOTHÈQUE IMPÉRIALE.

ARCHÉOLOGIE.

COURS DE M. BEULÉ
(de l'Institut).

Le règne de Livie (1).

Lorsque Tibère reçut en Illyrie la nouvelle qu'Auguste était mort, il frémit, car le chemin était long jusqu'à Rome. Ce grand corps vigoureux, osseux, qui n'avait connu ni la maladie ni la fatigue, avait beau presser les chevaux, épuiser le bras des rameurs sur l'Adriatique, crever de nouveaux chevaux de Brindes à Nola, le temps le gagnait, le cadavre d'Auguste tombait en putréfaction, et une seule femme veillait, tenant les destinées de l'empire dans ses mains, Rome en échec, le monde en suspens.

Qui possédait la puissance à Nola? Livie. Qui commandait aux gardes serrés autour d'elle? Livie. Qui trompait les Romains par de fausses rumeurs, par des lueurs trompeuses, par des alternatives habilement ménagées de guérison et de rechutes? Livie. Et les jours s'écoulaient, des jours dont l'histoire n'a jamais su le compte. Mais vous en avez un indice certain dans ce retour triomphal où l'on portait sur un lit d'apparat un Auguste de cire, admirablement imité, tandis que le corps, scellé dans un triple coffre, était caché sous les draperies funèbres. Personne ne put mesurer la date de la mort à la décomposition du cadavre.

Pendant ces heures d'attente et de fièvre, Livie n'avait qu'une seule pensée : Tibère aura l'empire, moi j'aurai le pouvoir. — Mais Tibère avait dissimulé, lui aussi, son orgueil et son ambition, de sorte que les deux ennemis une fois en présence, un duel allait commencer, duel secret, sourd, ralenti par des intérêts communs, tempéré par la crainte encore plus que par le respect, plein de réserve commandée par le danger et d'éclats amortis aussitôt par la prudence, mélange d'ingratitude sans courage, de ressentiments contenus et de blessures cuisantes soigneusement déguisées. Dans une lutte semblable, Tibère était sûr d'être vaincu. Il était le fils de la mère la plus altière, la plus politique, la plus astucieuse. Il avait son sang, il était de son école : mais s'il avait les mêmes qualités, elles étaient amoindries, les mêmes défauts, ils étaient plus violents, les mêmes vices, ils étaient affaiblis et en quelque sorte énervés.

Livie avait pour génie natif la dissimulation; Tibère n'était dissimulé que par nécessité, pour subir les affronts et cacher sa lâcheté. Livie vivait dans une satisfaction inaltérable d'elle-même; Tibère n'avait qu'un orgueil toujours saignant et une susceptibilité toujours aigrie. La sérénité de Livie dissipait tous les obstacles et usait tous les hommes; l'humeur sombre de Tibère ne dévorait que lui-même. Livie avait un front d'airain et une suite de plans que rien ne déconcertait; Tibère n'était

(1) Voyez les numéros 9, 10, 11, 13, pages 138, 154, 178, 202.

que défiance, et ses défaillances tenaient de la peur. Livie était habile à conduire les hommes, et quels hommes! Tibère était maladroit, roide, emprunté, parce qu'il avait contracté l'habitude d'obéir. Livie n'avait ni remords, ni méchanceté, pour elle le crime était un moyen plus sûr qu'un autre et un chemin plus court; Tibère était sanguinaire par tempérament, mais contenu par la prudence, violent mais sans audace. Chez Livie l'ambition était vivace, croissante, inépuisable, c'était la santé de l'âme; chez Tibère, l'ambition était triste, intermittente, pleine de dégoûts, c'était une maladie. Ce qu'ils avaient de commun, c'étaient des rancunes ignorées et durables; ce qu'ils avaient de commun, c'était l'art de tout souffrir en vue de la domination, car c'est à eux qu'il faut appliquer le mot terrible de Tacite : *omnia serviliter pro dominatione;* ce qu'ils avaient de commun, c'était l'absence de scrupules, un mépris égal pour les hommes et le dédain le plus absolu pour tout ce que les hommes ont ici-bas de sacré.

Le corps offrait, dans sa conservation et ses apparences, la même inégalité. Livie, à soixante et onze ans, avait encore de la beauté et une expression calme, chaste, sourlante, que les années n'avaient point effacée. Certains camées la représentent dans sa maturité : le profil est toujours pur, le nez d'une belle courbe et aquilin; les lèvres sont moins acérées, plus souples que dans sa jeunesse, parce que le naturel est, pour les grands acteurs, le dernier mot de l'art. Elle a pris de l'embonpoint; le cou est puissant et solidement attaché; il a quelque chose de viril, car la tête qu'il supporte roule depuis un demi-siècle les fortes résolutions et les hautes pensées.

Au contraire, nous savons par les historiens que Tibère a vieilli plus vite, que son crâne s'est dénudé, que ses traits sont altérés par une décrépitude précoce, qu'il a des éruptions plus fréquentes, je ne sais quelle hideuse poussée de pustules, et même des ulcérations qui le forceront un jour à se cacher, symbole du flot d'âcreté morale et de fiel concentré qui lui monte au visage. Ainsi se réalise cette loi, si souvent observée, de la dégénérescence immédiate d'une race. L'humanité serait trop heureuse si aux génies bienfaisants succédaient des génies bienfaisants qui les surpassent; elle serait trop malheureuse et trop vite décimée, si à des monstres devaient succéder d'autres monstres plus funestes. Par conséquent, il faut presque se féliciter de ce que Livie ait été la digne mère d'un fils indigne d'elle.

Mais ce fils, Livie le connaît; elle lit dans les profondeurs de son âme; elle devine ses mobiles; elle joue avec ses mauvais sentiments; elle sait surtout qu'il a contracté envers elle une habitude invétérée d'obéissance, *inveteratum erga matrem obsequium.* Elle en profite immédiatement, sans questions, sans délais, sans discussions; elle agit comme un général avec son soldat. A peine Auguste est-il mort, qu'elle s'empare des rênes flottantes; à peine Tibère est-il arrivé, qu'elle lance vigoureusement le char dans la carrière et s'empresse de conduire l'empire à sa forme définitive.

Il est un acte que je n'ai fait que vous indiquer, mais qui a eu aux yeux des Romains une gravité singulière et, dans l'histoire, une singulière portée. Cet acte, c'est le testament privé d'Auguste. Par ce testament, Livie était son héritière, comme Tibère; elle était adoptée, comme Tibère; elle représentait le choix d'Auguste, comme Tibère. Si vous voulez mesurer l'importance de l'adoption dans la loi romaine, songez que l'empire s'est presque uniquement perpétué par l'adoption. Livie, adoptée par Auguste, n'était plus seulement sa femme et sa veuve, elle devenait sa fille, elle entrait dans la famille des Jules, elle prenait le nom d'*Augusta*, elle appartenait au sang de César, elle perdait le nom de Livie pour prendre celui de *Julia Augusta*. Tacite, l'écrivain qui respecte la légalité et toutes les convenances officielles, ne la désigne jamais autrement dans ses *Annales* que par le nom d'Augusta. Elle acquiert par là un double prestige, le prestige de cinquante années passses dans l'intimité et dans la confidence d'Auguste, le prestige d'une adoption qui l'égale à Tibère et semble commander aux Romains le même respect et la même obéissance. Ce n'est pas assez, Livie le comprend, et elle se ménage un troisième prestige qui rejaillira sur Tibère et sur ses successeurs, mais qui rejaillira surtout sur elle.

Il est assez difficile, messieurs, de vous définir ce nouvel élément d'influence, parce qu'il faut entrer dans une idée religieuse de l'antiquité qui, pour nous, n'a qu'un sens purement politique. Cependant, ce qui nous doit mettre à l'aise, c'est la conviction que Livie, quand elle inaugurait ce qu'on peut appeler le *fétichisme impérial*, avait bien plus une idée politique qu'une idée religieuse. En voulant qu'Auguste fût un dieu, que ce dieu pesât, même après sa mort, sur les cœurs et sur les consciences, Livie comprenait que cette puissance surhumaine et prolongée dans l'éternité allait accroître la puissance réelle des héritiers d'Auguste et consacrer ses plus indignes successeurs; elle savait comment on intimide les hommes et comment on leur impose à l'égal d'un dogme le principe même de leur servitude. D'abord, elle allait occuper les esprits, les concentrer par une série d'actes extérieurs sur un seul point, qui était toujours Auguste. Les prêtres, les poëtes, les artistes, les constructeurs et les ouvriers de toute sorte, la foule qui aime les cérémonies et les fêtes, tous étaient tenus en éveil par les consécrations incessantes de temples, de statues et d'autels. En second lieu, la divinité nouvelle proclamée fournissait les moyens assurés d'intimider la foule. La loi de *lèse-majesté*, créée jadis sous la république afin de réprimer les attentats contre la patrie et contre la liberté, devenait une arme terrible. Il n'y avait plus de liberté, il n'y avait plus de patrie, ou plutôt la patrie et la liberté étaient incarnées dans un seul homme : l'empereur. Cet empereur devenant en outre un dieu, le moindre doute était une impiété, le moindre

oubli un crime. La mort était trop douce pour punir la faute la plus innocente envers une idole qui n'était que la déification du pouvoir absolu. Plus le culte sera absurde, plus l'humanité sera avilie mais soumise; plus les châtiments seront odieux et violents, plus ils assureront la foi ou la peur, qui aide singulièrement à la foi. Des témérités de ce genre en politique n'admettent pas les demi-moyens. Livie, qui n'est pas sanguinaire, frappe, dès les premiers jours, à bon escient. Peu de temps après la mort d'Auguste, les legs aux citoyens romains n'étaient pas encore payés; un plaisant, voyant emporter un mort, s'écria du milieu de la foule : « Raconte au » divin Auguste que nous attendons toujours son ar- » gent. » On le saisit, on lui compta la somme qui lui revenait et on le tua, en l'exhortant à témoigner lui-même dans l'autre monde de l'exactitude du payement. Cet exemple de férocité *in animâ vili* n'était point inutile : il imprimait une salutaire terreur. La loi, du reste, avait une élasticité singulière et des retours imprévus, même contre les flatteurs. Malheur à ceux-là mêmes qui érigeaient dans leur maison une statue d'Auguste! Battre un esclave, changer de vêtement en présence du dieu méritait la mort; se baigner et garder au doigt une bague représentant Auguste, la mort; aller dans un mauvais lieu avec une pièce de monnaie portant l'effigie d'Auguste, la mort (1). Une telle rigueur était insensée, ridicule, exécrable, mais profondément politique. Livie et son fils n'ont eu besoin que de faire trois ou quatre exécutions de cette sorte : la consécration était définitive, et le retour à la clémence devenait facile.

Enfin, après avoir entraîné la foule par les fêtes et la nouveauté, intimidé les esprits sérieux, écrasé les frondeurs, Livie savait comment les mythes les plus puérils conduisent de la peur à l'habitude, de l'habitude au fanatisme. L'espèce humaine est un tel mélange de sottise et de bassesse, à certaines époques, qu'on voit se renouveler en politique l'enthousiasme aveugle de ces Indiens qui, pour mieux adorer le dieu qui passe sur son char, se font volontairement écraser sous les roues. Livie, en créant la légende d'Auguste et en comptant 250 000 francs au sénateur qui l'avait vu monter au ciel, préparait la servitude volontaire d'un peuple crédule et charmé, car l'astre dont elle dotait le ciel devait jeter sur ses successeurs tous ses reflets favorables. Établir solidement le fétichisme impérial, c'était fonder le droit divin de l'empire et ceindre l'auréole aux bêtes féroces aussi bien qu'aux idiots qui, jusqu'à la dernière génération, pourraient se rattacher à Auguste.

Comprenez-vous maintenant, messieurs, l'activité de cette femme supérieure, quand il s'agit de révéler pour la première fois ce dogme et d'organiser ce culte sur toute la surface du monde? Elle associe le sénat, toujours zélé, à ce grand dessein, et le sénat impose à tout l'empire la religion nouvelle. Elle se fait nommer grande prêtresse, pour avoir elle-même un caractère sacré et pour diriger le mouvement. Partout sont institués des colléges, c'est-à-dire des corporations en l'honneur d'Auguste. Que de compétitions! que d'intrigues! que de luttes pour avoir la gloire d'en faire partie, et pour ceindre la couronne de laurier que portent les prêtres et les prêtresses d'Auguste! Partout on élève des temples, non-seulement à Rome ou dans les environs de Rome, mais dans les colonies, dans la plupart des villes de la Grèce et sur les points les plus éloignés de l'empire. Que de lettres! que de courriers! que de délégués! que d'ambassades! Cette agitation, qui a rempli les premières années du règne de Tibère, donne à Livie une importance singulière : elle avait prévu ce résultat, elle en profita.

Il est facile de montrer que les historiens n'ont point assez fait ressortir le rôle politique et religieux de la veuve d'Auguste. Des monuments aussi nombreux qu'incontestables justifient nos inductions et complètent le récit des historiens. Il suffit de jeter un coup d'œil sur la numismatique de l'empire romain, à l'époque de la mort d'Auguste et au début du règne de Tibère, pour constater par des signes sensibles l'action multipliée de Livie et le succès qu'elle a obtenu. Et cependant, combien de types de monnaies n'ont jamais été retrouvés! combien de séries ont disparu! combien ont été détruites pour être refondues, enfouies dans le sol, rongées par le temps! Souvent un seul échantillon survit pour représenter les milliers de pièces semblables qui ont été frappées dans la même année. Il faut donc que l'imagination accroisse dans des proportions considérables l'abondance des monuments de ce genre qui subsistent. Pour un de retrouvé, il faut en admettre des centaines de perdus. Par exemple, lorsqu'on reconnaît sur les médailles de Smyrne et de Pergame un temple d'Auguste, figuré sur le revers, on sait bien que Pergame et Smyrne n'ont pas été les seules villes qui aient élevé des temples à Auguste ou même qui l'aient rappelé sur leurs monnaies. Mais quel est le personnage qui occupe la face? c'est Livie, tantôt avec Tibère, tantôt avec le sénat, personnifié sous les traits d'un homme imberbe, caractérisé par le laticlave et surtout par l'inscription. Un simple relevé vous épargnera une énumération détaillée qui n'aurait que peu d'intérêt, et vous permettra de mesurer l'étendue de l'influence de Livie et son ascendant sur les pays les plus reculés. Les monnaies qui représentent Livie avec Auguste ont été retrouvées jusqu'ici dans quatre colonies, parmi lesquelles Leptis et Palerme, et dans dix-neuf villes grecques. Les monnaies frappées à l'effigie de Livie et de Tibère réunis sont signalées dans quatre colonies, entre autres à Césarée et à Hippone, et dans neuf villes grecques : on peut citer Édesse, Mitylène, Pergame et y joindre les monnaies de la Thessalie et de la Judée à la même époque. Mais quand Livie est représentée seule, sans Auguste et sans Tibère, le nombre des types reconnus jusqu'ici est presque

(1) Suétone, *Vie de Tibère*, 58.

doublé. Elle est seule sur les monnaies de sept colonies, de Chypre, par exemple, de Césaraugusta, de Corinthe; elle est seule sur les monnaies de vingt-deux villes grecques, parmi lesquelles je nommerai Æzanis, Alabanda, Alexandrie d'Égypte, Amphipolis, Aphrodisias, Clazomène, Élée, les deux Magnésie, Milet, Pella, Sardes, Téos.

Ce droit régalien, cet honneur insigne de figurer seule sur les monnaies, ce n'est pas seulement dans les provinces que Livie l'obtient, mais à Rome même, en vertu de sénatus-consultes répétés. Les signes S. C. gravés au revers nous l'apprennent, tandis que sur la face brille la belle Livie, tantôt avec un diadème de Junon, tantôt avec le voile des prêtresses, combiné avec le diadème d'impératrice. Ici elle est assimilée à la *Justice*, là à la *Piété* (les inscriptions en font foi). Sur une troisième série elle s'appelle *Salus Augusta*. Par conséquent, messieurs, la numismatique confirme avec éclat le témoignage de l'histoire, qui cite seulement quelques-uns des honneurs accordés à Livie par le sénat. Ne vous étonnez donc plus si les sénateurs lui décernent des titres inconnus, s'ils la proclament mère de la patrie, *mater patriæ*. Elle a leur amour, elle rassure leur ambition, elle comprend leurs intérêts! Ils flattent aussi Tibère, mais ils s'en défient et ils le forceraient volontiers, ce malheureux Tibère, à quitter son nom! Ils proposent formellement qu'il porte le nom de *Livius*, et n'apparaisse que comme le *fils de Livie* (1)! Quant à Livie, elle s'appelle *Augusta;* elle porte le plus grand nom de l'univers; elle représente la tradition d'Auguste, sa volonté, sa pensée, sa puissance; elle tient dans ses mains les secrets et les faveurs; elle règne! Et, en effet, pendant les premières années, elle commande à Rome avec autant de majesté et d'assurance que Tibère a de dissimulation et de honte en exerçant le pouvoir. Tacite a peint l'humilité sombre, mais à demi-sincère, de ce lâche qui tremblait en saisissant la tyrannie. « Vous ne savez pas quel monstre c'est que l'empire! » s'écriait-il comme s'il allait être dévoré. — « Je tiens le loup par les oreilles » ajoutait-il, en confessant une frayeur que ce proverbe vulgaire rend grotesque, que les historiens estiment avoir été feinte et que, pour moi, je crois avoir été réelle : la vie antérieure de Tibère le prouve suffisamment.

Quant à Livie, elle ne connaît ni l'hésitation, ni les scrupules : elle désire le pouvoir avec audace, elle l'exerce avec sérénité, elle est impératrice bien plus que son fils n'est empereur. Lorsque les peuples et les villes écrivent à Rome, soit pour féliciter, soit pour demander une faveur, leurs lettres sont adressées à la fois à Livie et à Tibère. Ce n'est point une flatterie, c'est l'usage, car lorsque Tibère et Livie répondent, ils font aussi une réponse commune : leurs deux noms sont apposés au bas des actes. Un mot de Dion Cassius nous certifie que Livie ne bornait pas là ses prétentions.

(1) Tacite, I, 14. Dion Cassius dit Αἰούιος.

« Elle voulait, non pas un pouvoir égal, mais un pouvoir supérieur à celui de Tibère. » Mais, dira-t-on, ce féroce Tibère, qui a laissé une mémoire exécrée, comment était-il soumis à ce point à Livie et lui cédait-il une part de la puissance dont il s'est montré si jaloux? — La postérité a besoin de tout simplifier; écrasée par les traditions innombrables du passé, elle aime à ne pas compliquer sa tâche, à n'avoir sur chaque personnage qu'une idée nette et une formule simple de jugement. Il faut conserver, au contraire, une différence profonde entre Tibère maintenu par la crainte de sa mère, et Tibère affranchi de toute entrave par la mort de Livie. Ce dernier est le Tibère de l'histoire, de la poésie, de la légende, qui en fait un sujet d'horreur. C'est en effet le Tibère des dernières années. Il n'était pas meilleur, peut-être, quand il a commencé son règne, et son âme était pénétrée déjà de dégoût et de fiel; mais il était contenu par un frein solide, la peur de sa mère. Oui, il était rongé d'envie, oui, les honneurs décernés à cette femme lui paraissaient une atteinte à sa propre grandeur (1) : cependant il se tait, il dissimule, il subit. Pour écarter quelques priviléges que le sénat veut accorder à Augusta, il en est réduit à les refuser pour lui-même. Il ose à peine conseiller la modération, en affectant lui-même l'humilité la plus basse. Au fond, il sent combien elle lui est ou nécessaire ou redoutable, et trois sortes de motifs lui dictent cette conduite.

D'abord, il avait vécu longtemps hors de Rome, pendant huit ans d'exil et huit ans de campagnes presque consécutives; il ignorait les fils secrets et innombrables que Livie tenait dans sa main; il ne connaissait pas les hommes comme elle les connaissait par une pratique de cinquante années; il n'avait pas pénétré tout le machiavélisme et tous les détours du gouvernement d'Auguste comme Livie, qui en avait été l'âme : il avait donc besoin d'elle.

En second lieu, ils avaient quelques crimes indispensables à commettre ensemble. Il n'est pas de solidarité politique plus étroite qu'une complicité de ce genre! On avait bien fait tuer, le premier jour du règne, Agrippa Postumus, mais il fallait faire tuer Julie, exécrée par Livie encore plus que par Tibère; il fallait faire tuer Sempronius Gracchus, l'amant en titre de Julie, celui qui avait outragé Tibère dans des lettres qui, depuis quatorze ans, n'étaient point oubliées; il fallait faire périr Drusus Libo, descendant de Pompée, qui avait conspiré pendant que Tibère n'était point encore affermi; il fallait se défaire d'un faux Agrippa qui était à la tête d'une bande et pouvait soulever les campagnes; il fallait aussi s'unir contre le doux et populaire Germanicus, figure à part, que nous étudierons à son tour, et qui, au bout de cinq ans, devait succomber en déclarant lui-même qu'il mourait empoisonné par Pison, créature de Tibère, et par Plancine, amie de Livie. Il fallait encore que Pison fût trouvé mort

(1) *Anxius et muliebre fastigium in diminutionem sui accipiens.*

dans sa maison, que Calpurnius Piso, âme ferme et dangereuse à force d'indépendance, que Silanus, impliqué dans un procès injuste, eussent satisfait la vengeance de Tibère et de Livie. Mais vous avez là le relevé des seuls crimes importants commandés par Tibère et par Livie pendant les onze premières années de son règne. Le sang coulera à flots, les têtes illustres seront frappées journellement lorsque Séjan sera le maître de Rome, et quand Tibère se sera réfugié à Caprées; mais tant que Livie a vécu, elle a modéré son fils. Elle l'a retenu, elle ne lui a conseillé que les crimes utiles après les crimes nécessaires. Livie et Tibère, après avoir apuré leurs comptes de famille en faisant disparaître les parents qui les gênaient, et réglé quelques comptes particuliers en frappant des ennemis anciens ou bien choisis, s'interdirent le sang inutilement versé. Il y a une modération relative au début de ce pouvoir sans bornes.

Le troisième lien qui unissait le fils à la mère, c'était la difficulté de fonder d'une manière définitive le système politique d'Auguste, et de formuler tout ce qu'il avait laissé indécis et flottant. Soyez convaincus, messieurs, qu'il faut reconnaître la profondeur du génie de Livie dans les actes essentiels qui sont la base du gouvernement de Tibère. Ainsi, Livie avait rougi de voir jusqu'à la fin de son règne Auguste aller mendier les suffrages des citoyens pour ses candidats; cette comédie était devenue aussi inutile qu'indigne de la majesté de l'empereur : pourquoi supplier quand on n'a qu'à commander? Les comices furent supprimés et le peuple cessa de s'assembler au Champ-de-Mars pour faire des élections dérisoires. Il y eut quelques murmures dans la foule; mais le sénat ne cacha point sa joie sans bornes. « Quoi! plus de démarches, plus de candidatures, plus de ménagements envers les électeurs, plus de jeux, plus de spectacles, plus de dépenses ruineuses! Tout dépend d'un signe de tête de ceux qui gouvernent le monde! Livie désigne et Tibère nomme à toutes les fonctions! Livrons-nous à nos patriotiques transports! il ne reste plus même un simulacre de liberté! »

Ensuite, la loi de lèse-majesté fut étendue de l'ordre religieux à l'ordre politique, de la personne d'Auguste à la personne de ses successeurs et à tout ce qui touchait au souverain. Vous ne savez que trop, par l'histoire, quelle portée formidable cette loi a prise sous Tibère, et combien de sang elle a fait verser à la fin de son règne.

En troisième lieu, la délation fut érigée en moyen de gouvernement; elle ouvrit toutes les carrières, inspira l'éloquence, devint le but des ambitieux, l'école de la jeunesse romaine et l'opprobre de tout un peuple.

Enfin, on donna des appointements aux fonctionnaires et même aux consuls. Dans l'ancienne Rome, l'honneur de servir son pays était tel que non-seulement il ne rapportait aucun profit, mais qu'il fallait l'acheter aux dépens de sa fortune. Toutes les familles illustres ou honnêtes se dévouaient ainsi au bien public. Tibère, en salariant les magistratures, depuis la plus infime jusqu'à la plus élevée, en faisant des consuls eux-mêmes des mercenaires, changea les idées des Romains. Tous devenaient des salariés du fisc, des créatures de l'empereur.

La portée de ces diverses mesures fut profonde, funeste, et modifia en très-peu de temps la constitution de la société romaine. Partout je reconnais les conseils de Livie, sa merveilleuse pénétration, son expérience d'un demi-siècle, sa perfidie plus hardie et plus libre que ne l'avait été celle d'Auguste. Sous Auguste tout était resté flottant, provisoire, à l'état d'équivoque, avec ce mélange de grâce et d'abandon, de simplicité et d'hypocrisie, de fermeté implacable et de douceur enjouée qui caractérisait Auguste. Avec Tibère et Livie, tout se précise, tout prend sa forme. Les ombres s'évanouissent, les fictions disparaissent : l'empire est fait. On appelle Tibère un hypocrite! Il l'a été bien moins qu'Auguste, car il a violemment proclamé le despotisme et l'a constitué pour jamais.

Aussi Tibère commence-t-il à se sentir affermi sur le trône. Cinq ans se sont écoulés. Germanicus est mort et l'a délivré, ainsi que Livie, d'une appréhension constante; la multitude est soumise, les armées sont calmes, les frontières sûres, et il semble à Tibère qu'il a moins besoin de Livie. C'est alors que commence ce duel sourd, entre le fils ingrat et la mère impérieuse, qui faisait la chronique scandaleuse et la consolation stérile de Rome. En vain l'empereur engageait la grande Augusta à prendre du repos, elle se montrait infatigable. En vain il prêchait, par des insinuations un peu honteuses, la douceur de la vie privée; elle faisait semblant de ne pas entendre. Il osa même la prier une fois de ne plus se mêler des affaires publiques; on ne dit même pas qu'elle lui ait répondu, mais sa conduite répondait pour elle.

Les Romains répétaient avec un malin plaisir que l'empereur ne faisait rien sans consulter sa mère, et Tibère, pour déjouer leurs sarcasmes, évitait de visiter Livie et de s'entretenir publiquement avec elle : c'était Livie qui allait le trouver. S'il refusait un privilége, elle se l'arrogeait, un titre, elle se le faisait décerner; il était plus vite las de se défendre qu'elle de s'imposer. Tibère n'était point populaire, il était avare, roide, pédant, il n'aimait ni les plaisirs du théâtre, ni les largesses chères à la foule : Livie se montrait affable, souriante, jetait l'or à pleines mains, donnait des jeux magnifiques, dotait les jeunes filles pauvres. Tibère affectait de recevoir les sénateurs en corps, afin de leur éviter les ennuis de l'attente; Livie faisait mettre dans le journal de Rome (*diarium*), le *Moniteur* du temps, les noms de tous les magistrats et de tous les personnages qui venaient lui faire leur cour, opposant le long cortége de ses adulateurs à l'abandon apparent de Tibère.

Lorsque Tibère sortait, il ne voulait point se laisser accompagner : Livie avait soin de sortir toujours avec des sénateurs et des chevaliers, marchant à l'une et l'autre portière de sa litière. Lorsque Tibère, sous prétexte de modération, empêchait le sénat d'élever des statues à

sa mère, Livie élevait à Auguste une statue auprès du théâtre de Marcellus, et, sur un beau piédestal, gravait une dédicace où son propre nom précédait celui de son fils. Tibère était à l'abri de la présence de Livie dans les camps et dans le sénat; mais partout ailleurs elle était présente, toujours active, toujours inspirée; elle allait au feu comme un soldat. Ainsi, un incendie ayant éclaté auprès du temple de Vesta, elle passa la nuit au milieu des Vigiles et des citoyens, qu'elle encourageait par son énergie toute virile, au grand mécontentement de Tibère qui n'y était point. Quand il résistait à ses instances ou déclinait un conseil, elle lui rappelait froidement, sans colère, qu'elle seule l'avait tiré de l'obscurité, transporté de la demeure de Tiberius Nero au Palatin, promu aux honneurs en triomphant de l'aversion d'Auguste, poussé vers la puissance suprême, sauvé de l'exil de Rhodes, fait adopter par l'empereur malgré les obstacles, malgré lui-même, et qu'enfin, à Nola, c'était elle qui avait veillé et gagné l'empire. Ce qu'elle lui disait tout bas, elle avait le soin de le répéter très-haut en public, pour faire reculer une âme qu'elle savait blessée devant l'ascendant de son génie. Un jour elle voulut qu'un de ses affranchis fût inscrit parmi les chevaliers; Tibère refusait; elle insistait. « J'y consens, dit » Tibère, à la condition qu'on mettra sur le registre que » ce choix a été imposé par Augusta. » Livie fut offensée par cette menace, qui aurait fait rejaillir sur elle l'impopularité d'un tel acte, et, comme elle avait toujours des armes en réserve, elle tira de son sein quelques tablettes de cire déjà jaunies; c'était des lettres d'Auguste où il critiquait le caractère de Tibère et où il le peignait par des traits vrais, caustiques, sanglants. Jamais Tibère ne fut atteint plus cruellement que par cette révélation tardive, non dans sa sensibilité ou dans sa reconnaissance (il était édifié depuis longtemps sur la sincérité de l'affection d'Auguste), mais dans son orgueil : Livie était femme à montrer ces tablettes à toute la ville, de même qu'elle racontait partout ce qu'elle avait fait pour son fils. La réprobation posthume du divin fondateur de l'empire pouvait être exploitée contre lui et contre son pouvoir : au ridicule et à l'odieux s'ajoutait un certain danger.

Ainsi Livie jouait avec ce triste et impénétrable jaloux, qui n'avait le courage ni de secouer le joug ni de s'y résigner. Les faveurs, elle les arrachait; les injustices, elle les imposait; elle voulait satisfaire toute une cour d'ambitieux, de parvenus, de personnages illustres ou besoigneux, de gens riches mais amoureux des plaisirs, de femmes élégantes, qui voulaient aussi quelque part d'influence et qui la devaient à Livie. L'impératrice-mère avait l'art de mêler à sa cour les honnêtes femmes, par exemple Marcia, fille de Cremutius Cordus, les intrigantes, telles que Plancine, femme de Pison, ou Urgulania, type d'orgueil et d'insolence. Plancine est-elle accusée, elle la fait absoudre. Urgulania est-elle citée comme témoin par le préteur, on se rit de la citation; est-elle poursuivie, Livie lui conseille de se réfugier dans le palais de Tibère, et l'on envoie Tibère, à pied, en simple particulier, solliciter pour elle. Les favorites de Livie étaient une puissance avec laquelle il fallait compter. Implacable pour son fils, déraisonnable quelquefois dans ses exigences, Livie comptait sur le poids de ses conseils, de sa popularité et de son titre inviolable. de femme, fille et grande-prêtresse d'Auguste. Ce que la force n'enlevait pas, la ruse l'obtenait : Caligula, enfant terrible, appelait son aïeule *Ulysse en jupons;* mais il faut ajouter une sérénité qu'Homère n'a point toujours donnée à son héros.

On veut toujours appliquer la mesure de l'humanité à des personnages aussi fameux, qui se mettent au-dessus de toutes les lois humaines. Aussi les mères tendres se demanderont-elles si Livie n'a pas eu des moments de douleur, des retours pénibles sur elle-même, quand elle lisait dans l'âme de Tibère la noirceur et l'ingratitude, masquées par la peur et l'impuissance. Cette question n'aurait obtenu de Livie qu'un sourire de dédain. Elle était avant tout un grand artiste. Or le sculpteur qui a fait une statue ne s'en prend pas à sa statue, il n'a contre elle ni chagrin ni ressentiment si, en la remuant, il s'est écrasé le doigt. L'armurier qui a fait une épée bien tranchante ne s'indigne pas contre cette épée si elle le blesse le premier. L'alchimiste qui a fabriqué un poison subtil n'en veut pas à ce poison s'il est aussi dangereux pour son inventeur que pour les autres victimes. Tibère était pour Livie un instrument, ou, pour mieux dire, c'était son œuvre. Ce n'était plus le fils de sa chair et de son sang, car des ambitieuses de cette trempe oublient qu'elles ont une chair et un sang : c'était le fils de son intelligence. Elle avait tiré du néant, fait croître, protégé, sauvé, couronné ce triste personnage, auquel elle s'identifiait comme l'âme s'identifie au corps. Ce n'était pas Tibère, c'était son ambition matériellement palpable qui s'asseyait sur le trône auprès d'elle, c'était son pouvoir incarné dans un homme, puisqu'il fallait un homme, puisque les Romains n'auraient accepté ni une Didon ni une Sémiramis. Livie n'éprouvait donc ni douleur, ni ressentiment, ni désir de vengeance contre son œuvre : elle s'en servait et elle se tenait en garde. Quand l'instrument était rebelle, Livie, sans colère, sans se départir de sa redoutable sérénité, faisait ce que font les dompteurs de bêtes féroces quand ils veulent que le lion qui rugit ou le tigre qui va s'élancer reculent terrifiés, dociles, silencieux. Une verge de fer suffit, élégante, souple, arrondie, en apparence inoffensive; mais ce fer est chauffé à blanc et brûle tout ce qu'il touche. Telle Livie sait manier à propos une arme légère, charmante, mais qui fait frémir Tibère et le brûle jusqu'à la moelle : le nom d'Auguste. Parler d'Auguste, rappeler le souvenir d'Auguste, les bienfaits d'Auguste, l'aversion d'Auguste, les lettres d'Auguste, c'est imprimer au monstre qui veut se révolter la morsure aiguë du fer rougi.

C'est ainsi, messieurs, que cette vieille femme atteignit

l'âge de quatre-vingt-trois ans, intacte, redoutée, toujours égale à elle-même, doucement implacable, altière et calme, invulnérable et frappant à coup sûr, méprisant et servant tout à la fois un fils qui l'exècre. Ne croyez pas qu'elle mène une vie sombre, cachée, rongée par les regrets, l'ambition, les remords; sa vie est éclatante et magnifique. Tantôt elle habite le Palatin dans la nouvelle maison d'Auguste d'où Tibère avait fui : il s'était fait construire, à l'angle opposé du Palatin, une grande habitation, construction dont les restes subsistent, que M. Pietro Rosa promet de fouiller et de nous faire connaître un jour. Au-dessous de la façade qui regarde l'Aventin, on voit déjà reparaître l'escalier et les logements des gardes. Tantôt Livie habite une villa somptueuse, à deux lieues de Rome, sur les bords du Tibre, au delà du rocher des Nasous, tant vanté par les modernes, à l'endroit où le Tibre fait une courbe marquée et donne au paysage une animation et une harmonie qui ajoutent à sa grandeur. Les traces de la villa ont été signalées à Prima-Porta. On y a fouillé, il y a peu d'années, et l'on a découvert une salle décorée de peintures dans toute sa hauteur. Ces peintures représentent un bois qui couvre les parois, monte jusqu'au plafond ; des perdrix, des merles, des oiseaux plus petits sont perchés sur les branches ou nichés dans le feuillage; des fleurs se mêlent à la fraîcheur de la verdure. L'exactitude pittoresque, la proportion, l'importance, la conservation de ces peintures sont telles que plus d'un antiquaire les a attribuées à Ludius, le peintre célèbre qui avait inauguré sous Auguste ce genre de décoration. C'est à Prima-Porta également qu'a été découverte la statue d'Auguste, si belle et si caractéristique, qui orne le *Braccio nuovo*, que je vous ai décrite l'an dernier, et que Livie avait fait sculpter aussi par le plus habile artiste de son temps.

Dans ces résidences, l'impératrice avait une cour véritable, des amis nombreux, des poëtes, de vieux courtisans d'Auguste, des solliciteurs, des créatures, des flatteurs, des frondeurs même, qui n'épargnaient pas Tibère et dont les railleries contre le farouche ingrat n'étaient réprimées qu'à demi ou approuvées d'un demi-sourire. Il y avait, entre autres, un certain Fufius, qui avait infiniment d'esprit, dont on répétait les traits mordants et satiriques, qui était la bête noire de Tibère et que sa mère l'avait cependant contraint de nommer consul. A la fin des festins surtout, on ne se faisait point faute de s'égayer à mots couverts aux dépens de celui qui, à la cour d'Auguste, était déjà un plastron. Suétone nous a conservé quelques vers qui circulaient à cette époque, du vivant de sa mère; peut-être n'avaient-ils pas été ignorés des amis de Livie. Ceux-ci, par exemple : « Prince farouche » et cruel, faut-il tout dire en peu de mots? que je meure » si ta mère elle-même peut t'aimer! » La mère est donc vivante. Les vers suivants rappelaient à la fois l'exil de Rhodes terminé par Livie et les tendances sanguinaires de l'empereur contenues par elles : « Quiconque passe » de l'exil au trône régnera au milieu des flots de » sang. » On se moquait encore du goût de Tibère pour le vin. « Il dédaigne le vin parce qu'il a soif de sang; il » boit l'un aujourd'hui avec autant d'avidité qu'autrefois » il buvait l'autre. »

Ainsi, messieurs, la guerre était déclarée, et à mesure que les années s'écoulaient, Livie n'était pas plus douce pour son fils, ni Tibère moins exaspéré en secret contre sa mère. Je renonce à vous peindre, votre imagination suffira à cette tâche, les drames intérieurs que Tibère a dû subir pendant onze ans, ses projets, ses fausses résolutions, son découragement subit, sa dissimulation. Tentera-t-il un coup d'État contre sa mère? Elle serait plus forte que lui et plus populaire. L'exilera-t-il? Rome entière et les prétoriens eux-mêmes s'y opposeraient. Aura-t-il recours au poison, qui a fait disparaître devant lui toute la famille d'Auguste? Mais c'est elle qui est le grand maître dans l'art des poisons (*magister veneficiorum*); malheur à qui la provoquerait, et, du reste, Tibère n'a pas dans l'âme une telle scélératesse. Il faut encore deux étapes au pouvoir absolu pour conduire les princes au parricide.

Exaspéré, impatient, poussé à bout, quel parti prend Tibère? Il réunit tout son courage; il use de son grand moyen; il fait devant Livie ce qu'il a fait devant Auguste : il prend la fuite. Il quitte Rome trois ans avant la mort de sa mère. Il va d'abord errer dans la Campanie, en revient précipitamment, en apprenant que Livie est malade, la retrouve debout, repart pour jamais et va cacher à Caprées sa colère et sa honte. Mais comme il se vengera sur les amis de Livie et sur le cadavre de Livie elle-même quand elle sera morte! Il attendra, pour ordonner les funérailles, que le corps entre en décomposition; il n'y assistera point; il repoussera tous les honneurs et même la consécration que lui décernera le sénat; il laissera son testament sans effet, comme celui des condamnés; il persécutera ses amis, ses créatures, sans excepter le consulaire Fufius; il les exilera ou les ruinera successivement et n'oubliera pas ses exécuteurs testamentaires, qui n'auront pu rien exécuter. Il ne faut point, devant Livie, comparer Tibère au tigre altéré de sang, mais à la hyène qui rode dans l'ombre et n'ose se jeter que sur les cadavres.

L'impératrice est donc désormais seule à Rome, maîtresse du champ de bataille; elle pourrait dresser un trophée; le sénat, la foule, lui appartiennent, et Tibère, même de loin, subira encore son ascendant. En voici une preuve : l'empereur, qui détestait Agrippine, la veuve de Germanicus, avait écrit au sénat pour la dénoncer et la perdre. Cette lettre, comme toutes les lettres, passe par les mains de Livie, qui la garde, la tient secrète; elle déteste aussi Agrippine, mais elle sent le danger d'une attaque inopportune contre le parti puissant qui la soutient, et les machinations suprêmes ne seront ourdies contre la veuve de Germanicus qu'après la mort de Livie.

Séjan, dont la fortune commence et qui sera pendant

un temps l'arbitre des volontés de Tibère, Séjan est en relations intimes avec Livie. Elle le ménage parce qu'il la flatte ; elle ignore ses intrigues parce qu'elle vieillit, ou les lui pardonne parce qu'il a campé les prétoriens dans Rome comme une armée en pays conquis, et peut-être parce qu'elle savait qu'il faudrait toujours à Tibère un conseiller et un frein. Au moment de mourir, n'ayant point vu son fils depuis trois ans, Livie recommanda, dit-on, à Séjan, de faire périr les deux fils adultes d'Agrippine, qui pouvaient devenir un danger sérieux pour Tibère.

C'est ainsi que s'éteignit à quatre-vingt-six ans cette femme funeste à la famille d'Auguste, plus funeste à la chose publique. En rendant Auguste, je ne dirai pas meilleur, mais plus contenu et plus clément, en rendant Tibère, je ne dirai pas moins méchant, mais plus timoré et plus habile, elle a consolidé leur tyrannie et consacré leur autorité. C'est elle véritablement qui, par son action occulte sur Auguste et son influence déclarée sur Tibère, a contribué à ériger en système cette confiscation lente et progressive de toutes les forces d'un peuple au profit d'un seul homme. En fondant l'empire, elle a préparé l'impunité à toutes les folies et frayé la voie à tous les monstres qui ont succédé à son mari et à son fils. Elle a été leur génie, elle a été la furie de l'État.

Un monument magnifique rend palpable et en quelque sorte immortel ce rôle de Livie. Ce monument est le plus grand camée qui existe au monde. Pendant longtemps, au moyen âge, on croyait que ce camée représentait le triomphe de Joseph. On y a reconnu, depuis, le triomphe de Germanicus ; pour moi, je serais presque tenté d'y saluer le triomphe de Livie.

Voici, en peu de mots, l'histoire de ce camée.

Il avait été exécuté à Rome, probablement du temps de Caligula, qui y figure et qui avait pour son aïeule Livie un culte particulier. Il a été emporté à Byzance par Constantin ; il y est resté jusqu'au XIIIe siècle. En 1244, Baudouin II, empereur de Constantinople, le vendit à saint Louis pour gagner ses bonnes grâces. En 1379, Charles V en fit don à la Sainte-Chapelle, et c'est pour cela qu'on l'appelle communément le camée de la Sainte-Chapelle. On l'y exposait les jours de fête, parce que la piété publique y admirait Joseph et les personnages de l'Ancien Testament. Ce ne fut qu'en 1619 que le docteur Peiresc démontra que ce camée représentait, non pas la famille de Jacob, mais la famille d'Auguste. Enfin, en 1791, au moment de la Révolution, il fut transporté de la Sainte-Chapelle au cabinet des médailles de la Bibliothèque impériale, où il est aujourd'hui.

Cette merveilleuse sardoine a plus de 32 centimètres de hauteur ; elle est d'un seul morceau, elle compte cinq couches de couleur graduée. La composition est divisée en trois zones. La zone supérieure représente Jules César avec une couronne de laurier et un voile autour de la tête disposé comme le voile de Saturne, père des dieux. Au-dessous de César, un génie ailé conduit le cheval Pégase, qui enlève au ciel le divin Auguste : l'aigle n'est plus le symbole de l'apothéose, c'est Pégase, chargé jadis par le poëte Callimaque de porter aussi parmi les astres la chevelure de Bérénice. Du côté opposé, un guerrier avec son casque et son bouclier escalade l'Olympe : c'est Drusus, le frère de Tibère, mort en soldat sur les bords du Rhin. Tel est le ciel.

La seconde zone représente la terre. Sur un trône large, avec un seul escabeau, est assise une femme d'une grande beauté, dans un ajustement majestueux, tenant en mains des épis et une tête de pavot, attributs de Cérès. C'est Livie, assimilée à une déesse et attirant tous les regards. En effet, des médailles romaines nous la montrent ainsi en Cérès. A côté de Livie, sur le même trône, mais au second plan, est Tibère nu, à la façon de Jupiter, tenant de la main gauche un sceptre, de la main droite le bâton court des augures recourbé en forme de crosse. Les traits de Tibère reproduisent avec une incroyable fidélité ceux de sa mère : c'est le même profil, le même nez, la même expression ; les proportions sont semblables ; tout est copié ; il semble que l'artiste ait reçu l'ordre de répéter deux fois la même figure ; l'une n'est que le calque de l'autre ; Tibère n'est que l'ombre de Livie. Derrière le trône, Drusus, fils de Tibère, tient un trophée sur son épaule et lève un bras vers le ciel, comme pour marquer la place qu'une mort prématurée lui destine. Auprès de lui une femme est assise, une Muse, selon les uns, Livilla, femme de Drusus, selon les autres. En face de Livie et de Tibère, au contraire, un autre guerrier, qui est Germanicus, s'approche du trône. Une femme, derrière lui, met la main affectueusement et comme familièrement sur son casque : c'est la célèbre Agrippine. Livie a une couronne de laurier, Agrippine une couronne de laurier, Tibère une couronne de laurier, parce que tous les trois sont prêtres d'Auguste et que cette couronne est le symbole du sacerdoce. Derrière Germanicus, un enfant qui ressemble à un tout petit homme montre des traits déjà durs et accusés ; comme il porte de grandes bottes militaires, on devine Caligula, successeur de Tibère, qui s'est fait représenter à l'âge qu'il avait au moment du triomphe de son père Germanicus.

Enfin, dans la zone inférieure, des captifs, des barbares, des femmes qui pleurent, image simplifiée des peuples vaincus par Germanicus.

Ce camée, messieurs, est d'un style moins beau que le camée de Vienne, ce qui confirme l'idée qu'il date du règne de Caligula plutôt que du règne de Livie. Je vous disais tout à l'heure qu'on pourrait, par un effort facile d'imagination, appeler ce monument *le Triomphe de Livie;* elle triomphe en effet avec toute sa race ; elle règne, elle est entourée de ses fils, petit-fils, arrière-petit-fils, tandis que la famille d'Auguste a disparu. Auguste reste seul dans le ciel avec Jules César ; mais Octavie, Marcellus, Julie, Agrippa, tous leurs enfants, sont relégués dans l'obscurité du Tartare, c'est-à-dire dans l'éternel oubli.

O vanité de l'orgueil ! O mensonge des dynasties pompeusement fondées ! César et Auguste ont beau parcourir des yeux la terre, ils n'y voient plus trace de leur sang : c'est le sang de Tiberius Claudius Nero et de Livie qui s'est substitué par la violence et l'adoption. Mais que de crimes, que d'attentats qui font rougir l'humanité ! Quel déchaînement d'ambitions qui n'auraient pu même se développer chez un peuple libre ! Livie triomphe, disions-nous. Oui, mais le châtiment est assis derrière elle, car le meurtre engendre le meurtre, et sa race à son tour se déchire de ses propres mains. J'accepte ce tableau superbe, gravé sous les yeux d'un empereur et qui représente, sur une matière inaltérable, toute une famille dans sa gloire scélérate. Que sont-ils devenus à leur tour, tous ceux qui y figurent avec les attributs de la toute-puissance ou de la divinité ? Ce ciel qu'ils se réservent, qui les y expédie avant l'heure? Cette mort qui se convertit en apothéose ridicule, qui la précipite ? Les mains les plus proches, les plus chères, animées par les passions les plus exécrables. Laissons Jules César, dont dix-sept blessures sont cicatrisées par l'ambroisie, tandis que les plaies qu'il a faites à sa patrie sont toujours saignantes; laissons Auguste, à qui le Pégase d'Horace et de Virgile fait oublier les figues empoisonnées de la fidèle Livie ; restons sur la terre. Je vois Drusus, le fils de Tibère : quel est son sort? empoisonné par sa femme Livilla et par Séjan, qui a soumis l'âme de Livilla par l'adultère. Je vois Germanicus, adopté par Tibère, destiné aussi à l'empire : quel est son sort? empoisonné à la grande joie de Tibère, son oncle, et de Livie, son aïeule. Je vois Agrippine, cette matrone des anciens temps, belle, chaste, féconde, orgueilleuse: quel est son sort? proscrite par Tibère, l'œil crevé par le centurion qui la conduit et la frappe, morte de misère dans son île déserte. Que devient Livilla, veuve de Drusus? enfermée dans une chambre du Palatin par sa grand'mère et obtenant comme grâce de mourir de faim. Tibère lui-même, le chef-d'œuvre de Livie, quelle est sa mort? étouffé sous un monceau de couvertures par l'impatience de son neveu Caligula. Enfin Caligula, à son tour, comment finira-t-il ? Ah ! messieurs, jetez sur ce même camée un regard prophétique et vous distinguerez peut-être, au milieu des captifs qu'il enchaîne, le tribun militaire Chéréas, tenant l'épée qui doit égorger Caligula.

Ainsi, messieurs, tous ces illustres misérables, qui ont régné par la violence, le crime ou le poison, sont morts tous par le poison, le fer et la violence, victimes d'eux-mêmes, de leur ambition et de leurs passions déréglées. Une seule personne, une seule ! est morte de vieillesse, dans son lit, à quatre-vingt-six ans, toute-puissante, avec toute son intelligence et je ne sais quelle sérénité implacable qui atteste qu'elle n'a eu rien d'humain, qu'elle n'a partagé ni les sentiments du vulgaire ni les faiblesses des honnêtes gens, qu'elle n'a connu ni les lois ni les remords, qu'elle n'a été ni femme ni mère. Elle a été de marbre, et dans ce marbre a été taillée la statue de l'ambition ! Oui, elle est le génie de l'ambition, le génie fatal de Rome, le génie exécrable de l'empire, qu'elle a contribué autant qu'Auguste et plus que Tibère à fonder; oui, elle est le type de l'insolence tranquille et triomphante, sans croyance, sans amour, sans devoir, sans doctrine, sans excuse, n'ayant ni le respect de la patrie ni le sentiment du bien public, immense égoïsme qui a fait du peuple tout entier la proie de son mari et ensuite de son fils, à la condition que ce fils et ce mari fussent sa propre proie à elle-même. C'est elle surtout qui a constitué l'empire dans sa forme définitive et dans sa légalité détestable sous le règne de Tibère, parce qu'elle l'a fondé sur l'avilissement et la peur. Mais quel a été le premier avili ? Tibère. Quel a été le plus honteusement peureux? Tibère, son propre fils, qu'elle a contenu, assoupli, réfréné, raillé, chassé de Rome, dompté jusqu'au bout. N'admirez-vous pas comment le pouvoir le plus absolu rencontre des limites imprévues ? Heureux les pays où ces limites sont posées par une constitution librement consentie et honnêtement appliquée ! Tibère n'a connu d'autre barrière que la volonté de sa mère ; on peut dire que Livie était son régime constitutionnel. Elle l'a modéré à son gré, réglé à son heure, excité à propos, sans scrupules, sans patriotisme, sans morale, mais avec cette merveilleuse lucidité qui, dans la politique, est une arme terrible. On dit qu'il y a des poisons tellement âcres que le cristal le plus pur peut seul les contenir. Je crois qu'il y a de même des épreuves tellement amères et des humiliations qui agissent si violemment sur les hommes, qu'il n'y a que les âmes héroïques qui puissent les supporter. Tibère a connu, sous le joug d'Auguste et grâce à Livie, les affronts répétés, les blessures les plus sensibles, tout ce qui peut altérer une nature portée à la fois vers l'orgueil et vers la bassesse, tout ce qui la réduit aux ressentiments cachés, aux souvenirs pleins de fiel, à la dissimulation honteuse mais exaspérée : et ce n'est qu'à l'âge de soixante-dix ans que ce mineur est émancipé! Ce n'est qu'à l'âge de la décrépitude que cet esclave pourra se relever et devenir son maître comme il est le maître de l'empire! Alors malheur à Rome et aux Romains ! car ce vieillard a passé par toutes les extrémités pendant le drame intérieur qui a composé sa vie ; il a passé de l'arrogance à la servilité, des appétits excités à l'impuissance, de la faiblesse à la rage, de l'hypocrisie à la frénésie. Tout éclatera un jour, quand cet esclave lamentable se sentira affranchi. Il n'y a de modération pour un souverain que dans le respect des lois, de la dignité humaine et de sa propre conscience. Livie a été une digue pour Tibère, mais une digue purement physique ; elle n'a pas apaisé les flots, elle leur a fait obstacle; elle les a accumulés, fortifiés, refoulés, de sorte qu'ils grondent, prêts à s'élancer plus impétueux et plus terribles. BEULÉ.

Le propriétaire-gérant : GERMER BAILLIÈRE.

PARIS. — IMPRIMERIE DE E. MARTINET, RUE MIGNON, 2.

REVUE
DES
COURS LITTÉRAIRES
DE LA FRANCE ET DE L'ÉTRANGER

CINQUIÈME ANNÉE NUMÉRO 15 14 MARS 1868

Paris, 13 mars 1868.

On sait que dans sa séance de samedi dernier l'Académie des sciences morales et politiques a élu M. Vacherot. L'attention de tous ceux qui se préoccupent de philosophie ou de libre pensée était particulièrement excitée ; l'attente a été longue, et le résultat a produit une vive impression.

C'est M. Vacherot, on le sait, que la section de philosophie, après plusieurs séances remplies de discussions animées, avait présenté en première ligne au choix de l'Académie. Dans le sein de la section, une majorité de 4 voix contre 3 avait été acquise à cette candidature, chaleureusement soutenue par MM. Janet, Franck, de Rémusat et Ch. Lévêque, et combattue énergiquement par MM. le duc de Broglie, Barthélemy Saint-Hilaire et Lélut. On remarquera à ce propos que les professeurs de l'Université qui font partie de la section de philosophie de l'Académie des sciences morales, les représentants de la philosophie officielle, ceux qu'on pourrait appeler les spiritualistes de profession, et qui sont quelquefois accusés d'intolérance doctrinale, se sont tous trois prononcés pour M. Vacherot. Malgré les opinions hardies de ce philosophe, ils voyaient là une occasion de rendre hommage à la libre recherche et d'accueillir dans leur compagnie un homme dont les idées leur paraissent contestables, mais non la sincérité et le talent.

Dans la séance générale du 22 février, M. Franck, au nom de la section de la philosophie, lut son rapport à l'Académie. La discussion des titres s'ouvrit huit jours après, dans la séance du 29, sous la présidence de M. Renouard. Les membres qui y prirent part furent MM. Charles Lucas, Jules Simon, Charles Dupin, Paul Janet, Guizot, de Rémusat, Barthélemy Saint-Hilaire et Ch. Lévêque.

Voici, d'après les divers renseignements que nous avons pu réunir et coordonner, quelle aurait été la marche de cette discussion.

M. Charles Lucas (membre de la section de morale, promoteur de la réforme pénitentiaire) débuta en accusant M. Vacherot d'athéisme, de matérialisme, etc., et adjura ses collègues de ne point faire, en nommant M. Vacherot, une élection qui serait un « scandale ». Il alla même jusqu'à rappeler, avec un à-propos et un tact fort douteux, certaine condamnation politique subie, il y a quelque dix ans, par M. Vacherot ; mais ce souvenir malencontreux souleva les protestations de l'Académie et de M. Renouard, son président.

M. Jules Simon répondit avec chaleur et émotion à M. Lucas, pour justifier son ami du reproche de matérialisme et d'athéisme.

M. le baron Dupin se contenta d'insister sur les titres de M. Caro, un des candidats présentés en deuxième ligne par la section de philosophie.

En revanche, M. Janet rappela les titres de M. Vacherot. « Si, dit-il, M. Vacherot, après avoir écrit son *Histoire de l'École d'Alexandrie*, avait renoncé aux travaux philosophiques, il aurait déjà certainement été élu par l'Académie ; c'est parce qu'il a poursuivi, après la publication de ce livre aussi sage qu'estimé, ses études spéculatives en des voies plus scabreuses, que sa candidature rencontre des objections. Ne serait-ce point un spectacle singulier que de voir l'Académie refuser ses suffrages à un homme qui les a depuis longtemps mérités, pour ce motif qu'il ne s'est pas arrêté là, et que sa pensée en travail a continué ses consciencieuses méditations du côté où elle a cru apercevoir la vérité ? Ne serait-ce pas un étrange avertissement à donner aux candidats futurs que de les dégoûter, par l'échec de M. Vacherot, de toute recherche indépendante qui pourrait nuire aux titres qu'ils auraient précédemment acquis ? D'ailleurs, en métaphysique, les erreurs sont plus faciles qu'en toute autre matière, et M. Janet le prouva par la lecture d'une page de Fénelon, plus audacieuse que les pages les plus audacieuses de M. Vacherot. Il conclut en demandant qu'on ne compromît pas le crédit du spiritualisme sur l'opinion en lui imprimant un cachet d'intolérance.

Alors M. Guizot se leva et, selon son procédé ordinaire, fit un discours composé, dans la première moitié, de prémisses fort libérales, et, dans la seconde, de conclusions peu conformes aux prémisses. Il dit que précédemment il avait été disposé à soutenir la candidature de M. Vacherot, mais à la condition qu'elle eût pour compensation l'élection du P. Gratry ; qu'il avait cru alors s'apercevoir que l'Académie était peu disposée à

accueillir la candidature d'un prêtre, et qu'en conséquence il se refuse à une tolérance qui ne s'applique pas indistinctement à toutes les opinions. M. Guizot reconnaît, du reste, que M. Vacherot n'est ni matérialiste, ni positiviste, ni sceptique; mais nous vivons dans un temps où les recherches spéculatives ne restent pas dans le monde de la pensée et descendent immédiatement dans leurs conséquences pratiques. Il y a des idées dangereuses pour l'ordre social ; selon M. Guizot, celles de M. Vacherot sont de ce nombre, et c'est dans l'intérêt de la société que l'Académie doit leur refuser tout accueil. — Si nous poursuivions le raisonnement de M. Guizot, nous en conclurions que puisque ses efforts ont été vains et que M. Vacherot a été élu, la société, depuis samedi dernier, est ébranlée. Pour notre part, nous ne nous sommes pas encore aperçu de cet effet terrible, qu'avait prédit M. Guizot.

C'est M. de Rémusat qui se chargea de répondre. Les Académies, dit-il, ne sont pas des écoles, elles doivent être ouvertes à toutes les opinions. Par exemple, dans une science où les effets pratiques suivent de bien plus près les théories que dans la métaphysique, si un médecin avait une doctrine très-hardie, même dangereuse, il conviendrait peu, sans doute, de lui donner une chaire à l'École de médecine, mais l'Académie de médecine devrait le recevoir dans son sein, car une Académie doit admettre la diversité des théories. Au reste, on peut chercher des exemples sans sortir de l'Académie des sciences morales et politiques, qui s'est jadis honorée d'élire, parmi ses « associés étrangers », M. de Schelling, sans qu'elle crût pour cela accepter ses doctrines. Le panthéisme a d'ailleurs été professé par de grands génies. On reproche aux Académies de s'endormir, de se pétrifier dans la routine; cette tendance, il faut la combattre en adjoignant aux membres de la section de philosophie un éminent contradicteur.

A ce propos, M. de Rémusat, ce nous semble, aurait pu opposer à M. Guizot cette parole de M. Guizot : « Ce que j'aime le plus après la vérité, c'est la contradiction. »

Le discours de M. de Rémusat n'empêcha pas M. Barthélemy Saint-Hilaire de protester à son tour contre les doctrines de M. Vacherot, n'étant pas, dit-il, parvenu, pour sa part, à distinguer la différence qui les sépare de l'athéisme. Il ajouta qu'il était peu naturel de donner un panthéiste pour successeur à M. Cousin.

En réponse à cet argument, M. Ch. Lévêque cita une page éloquente de M. Vacherot, d'où il semble résulter que ce penseur, en poussant toujours plus loin le cours de ses profondes méditations, tendrait à se rapprocher peu à peu, par une sorte d'évolution, de la doctrine spiritualiste.

Personne ne prit la parole après M. Ch. Lévêque, et la discussion des titres fut close.

Samedi dernier, jour du vote, l'Académie était au grand complet. Les seuls académiciens qui manquaient à l'appel étaient, outre M. Duchâtel, décédé récemment, M. Michelet, à qui une maladie de sa femme n'avait pas permis de revenir tout exprès du Midi, et M. Ternaux, qui est malade.

Au premier tour, les dix-huit voix obtenues par M. Vacherot ont été, assure-t-on, les suivantes :

Section de philosophie. — MM. Franck, Paul Janet, Ch. Lévêque, de Rémusat.

Section de morale. — MM. Baudrillart, Bersot, Cormenin, Husson, Reybaud, Jules Simon.

Section de législation. — MM. Delangle, Ch. Giraud, Faustin Hélie.

Section d'économie politique. — MM. Michel Chevalier, de Lavergne, Passy.

Section d'histoire. — MM. Naudet, Thiers.

On remarquera que la section de morale presque entière a voté pour M. Vacherot.

Le même nombre de voix fut acquis à MM. Caro et Nourrisson; elles se partagèrent exactement; chacun d'eux eut neuf voix.

Voici les noms des académiciens qui votèrent, soit pour M. Caro, soit pour M. Nourrisson :

Section de philosophie. — MM. Barthélemy Saint-Hilaire, le duc de Broglie, Lélut.

Section de morale. — MM. Augustin Cochin, Charles Lucas.

Section de législation. — MM. Cauchy, Dumon, de Parieu, Renouard, Troplong.

Section d'économie politique. — MM. d'Audiffret, Charles Dupin, de Vuitry, Wolowski.

Section d'histoire. — MM. P. Clément, Guizot, Mignet, Amédée Thierry.

Au second tour, c'est M. Troplong, assure-t-on, qui reporta sa voix sur M. Vacherot, et décida son élection en donnant l'appoint juste qui était nécessaire pour lui faire atteindre la majorité absolue. Du reste, M. Troplong avait, dit-on, déclaré d'avance qu'il voterait au second tour pour le candidat qui aurait réuni au premier tour le plus grand nombre de voix.

On avait pensé que les partisans de MM. Caro et Nourrisson se fusionneraient au second tour au profit de l'un de ces deux candidats.

Il n'en a rien été. Un seul académicien a abandonné M. Caro au second tour pour M. Nourrisson. La raison en est peut-être que le premier scrutin, ayant donné à ces deux candidats un nombre égal de voix, n'avait pas tranché la question et indiqué lequel des deux devait hériter des voix de l'autre au second.

La nouvelle de l'élection de M. Vacherot a été généralement accueillie avec plaisir, nous dirons presque avec une sorte de joie. Les raisons qui ont déterminé le choix de l'Académie, telles qu'elles ressortent de la discussion qui avait eu lieu dans son sein huit jours auparavant, prouvent qu'elle est animée d'un esprit plus large et plus

véritablement libéral que telle autre Académie, sa voisine. Le public lui en tiendra grand compte; ajoutons qu'il a voulu voir dans cette élection un juste hommage rendu au caractère aussi ferme qu'élevé d'un homme qui a donné un noble et rare exemple en sacrifiant sa carrière à ses convictions.

— Nous croyons pouvoir mentionner une pétition couverte de nombreuses signatures et présentée au sénat, qui est dirigée contre la Faculté de médecine de Paris et les doctrines qui y sont professées, notamment par MM. Vulpian, Robin, Axenfeld, Béhier, G. Sée, Broca. Les pétitionnaires s'autorisent de différents passages des écrits de ces professeurs, signalés comme contraires aux doctrines spiritualistes, pour demander la liberté de l'enseignement médical.

E. Y.

BIBLIOTHÈQUE IMPÉRIALE.

ARCHÉOLOGIE.

COURS DE M. BEULÉ
(de l'Institut).

Le ministre Séjan (1).

Livie est morte, et vous allez dire sans doute : «Tibère » est libre, désormais il sera seul, nous le jugerons à » l'œuvre. » Ce serait une erreur, car la liberté dépend moins des situations que du caractère; or Tibère avait contracté l'habitude d'obéir.

On a découvert, sur le mur d'enceinte du temple de Delphes, une série d'inscriptions grecques qui sont les actes d'affranchissement d'esclaves rachetés au nom d'Apollon : un Grec était trop fin pour les vendre au dieu sans profit, et les pauvres esclaves s'engageaient parfois à servir successivement le maître, sa veuve, son fils aîné, jusqu'à une date reculée qui précédait à peine leur mort. Ainsi Tibère avait lui-même préparé à sa mère un successeur dans la personne de Séjan, de sorte qu'à la mort de Livie il n'eut qu'à changer de maître.

Le *critérium* suprême de l'incapacité morale d'un souverain, c'est d'abdiquer au profit d'un sujet, c'est de s'effacer volontairement derrière un aventurier plus hardi, c'est de ne point s'y connaître en hommes et de remettre le fardeau des affaires en des mains indignes. Le choix des hommes est difficile, quand ce n'est point l'opinion publique qui les choisit, parce qu'il faut être soi-même honnête pour être clairvoyant, et parce que c'est surtout sur le trône qu'il faut inspirer l'estime pour trouver de véritables amis.

Le pouvoir absolu expose celui qui l'exerce à contracter un tel mépris pour l'humanité qu'il ne trouve plus que des favoris et ne veut plus que des créatures. C'est, dans notre langue, un mot d'une singulière énergie, que ce nom de *créature*, peignant l'opération d'un despote qui de rien fait quelque chose et, prenant dans les derniers rangs de la société un homme sans moralité ou sans valeur, par sa seule volonté l'élève au-dessus de tous les autres. Il se complaît dans son œuvre, il s'y mire, et il lui semble que la bassesse de ceux qui l'entourent soit un piédestal propre à mieux faire ressortir sa personnelle grandeur. Tibère a subi cette loi générale, juste, fatale : Séjan a été sa créature et son ministre; c'est la figure de Séjan que nous voulons étudier.

Lucius Ælius Sejanus était fils d'un simple chevalier, qui s'appelait Seius Strabo. Il passa par adoption dans la famille Ælia, famille plébéienne. Il était de Vulsinies, c'est-à-dire d'origine étrusque : or, les Étrusques, après la conquête romaine, étaient en mauvais renom : amollis, complaisants, gourmands, voluptueux, avides d'argent, insensibles à la honte, ils exerçaient à Rome les plus lucratifs comme les plus vils métiers. Attaché d'abord à la suite du jeune Caïus César, Séjan, qui avait de la beauté, en avait fait trafic, à la façon antique, et s'était vendu au riche Apicius. Il remplissait donc de très-bonne heure ces conditions qu'Aristophane prétend être si favorables à ceux qui se destinent aux intrigues politiques, quand il dit que la débauche rend les reins souples, et que celui qui a appris à ne plus rougir est prêt à tout. La langue française exprime encore énergiquement la même idée par un seul mot, le mot *roué*. Qui ne sait de quoi les roués sont capables, dès qu'ils peuvent se glisser dans les affaires publiques? Séjan avait cette merveilleuse préparation; c'était un roué.

Le père, sous Auguste, était préfet du prétoire, position d'une importance très-secondaire à cette époque, et qui ressemblait à une fonction de haute police. Le fils, après la mort de Caïus César, avait cherché le soleil levant et s'était donné à Tibère. Il étudia ses goûts, son caractère, sa tristesse même, flatta son humeur sombre, partagea ses terreurs, feignit de conformer ses mœurs aux siennes, lui prodigua les conseils, d'autant mieux accueillis que Séjan conseillait toujours ce que Tibère désirait et n'osait avouer. Aussi s'ouvrit-il, selon l'expression de Tacite, « cette âme qui contre les autres » s'enveloppait de ténèbres et qui pour lui était sans dé» fense et sans voiles (1) ».

C'est vous dire que Tibère, à peine sur le trône, en fit son bras droit. Comment cet homme avait-il mérité une élévation subite? Avait-il rendu des services à l'État? Était-ce un général illustré par des victoires, un administrateur expérimenté, un magistrat éprouvé? Non, il avait captivé le maître, n'attendait rien que de la faveur, et, plein de mépris pour ses concitoyens et pour les lois, il était prêt à tout oser pour le servir. Quand les légions de Pannonie se révoltèrent, il accompagna le fils de Tibère,

(1) Voyez les numéros 9, 10, 11, 13 et 14, pages 138, 154, 178, 202 et 224.

(1) *Ut obscurum adversus alios sibi uni incautum intectumque efficeret.*

Drusus, trop jeune pour se passer de conseils ; une éclipse de lune habilement exploitée calma les soldats, et Séjan s'effaça derrière Drusus pour se faire mieux valoir auprès du reconnaissant Tibère : le prince eut l'honneur, Séjan le profit.

Tibère l'avait adjoint à Seius Strabo ; pour qu'il fût seul préfet du prétoire, il nomma Seius gouverneur de l'Égypte. Ce fut alors que Séjan, connaissant les plans de Livie, imagina de concentrer une puissance déjà redoutée des Romains et qu'on appelait les cohortes prétoriennes. C'est là le grand titre de Séjan, l'unique peut-être à la faveur inouïe de Tibère.

Sous la république, dans tous les camps, on appelait cohorte prétorienne la cohorte qui veillait autour du général et gardait l'espace de cent pieds carrés qui entourait la tente et qu'on appelait le prétoire. Lorsque Auguste eut pris le titre d'*imperator*, il avait droit à une cohorte prétorienne ; il en fit dix, composées de mille hommes chacune, et les tint près de Rome : c'étaient dix mille vétérans dévoués, éprouvés, résolus. Pour ne pas blesser les yeux des Romains, on les avait disséminés dans les environs de Rome ; ils étaient prêts au premier appel.

Séjan proposa de faire une armée apparente de ces cohortes et de les camper aux portes de Rome, ou, pour mieux dire, dans Rome. Il fit voir les avantages de la concentration, l'épouvante pour les ennemis de l'empereur, le silence des mécontents, le calme de la multitude, l'empressement infatigable du sénat. On choisit le Viminal, une des sept collines, pour y camper d'une façon permanente ceux qui devaient assurer la permanence de l'empire : les voyageurs visitent aujourd'hui encore ce camp trop célèbre, qui n'a plus changé de place, mais que l'on a englobé dans les fortifications lorsque plus tard, à l'approche des Barbares, on fortifia Rome.

Quand on sort par la *Porta-Pia* et qu'on tourne à droite, on voit un immense bastion de forme rectangulaire, qui s'adapte en saillie au système des fortifications de la ville ; c'est l'enveloppe du camp prétorien. A l'époque de Séjan, il n'y avait pas de fortifications, il avait seulement le fossé et le parapet. Si, rentrant dans Rome, vous vous dirigez vers les Thermes de Dioclétien et la gare des chemins de fer romains, vous suivez une avenue dont l'entrée est marquée par des pins au feuillage sombre, vous arrivez bientôt sur le terre-plein du bastion que je vous signalais : ce vaste espace rectangulaire, qui présente plusieurs hectares de superficie, n'est autre chose que le camp prétorien.

Dans l'angle de droite, qui regarde la campagne, des voûtes et des chemins de ronde font partie des fortifications plus récentes ; mais dans l'angle opposé, à gauche, des constructions d'une meilleure époque frappent les yeux. Des séries de chambres voûtées et adossées au mur extérieur comme les cellules d'une ruche portent des traces de peinture ; trois ou quatre couches de stuc superposées indiquent des restaurations successives. La caserne des prétoriens, à la villa Adrienne, peut guider sur ce point l'imagination des archéologues. Si l'on faisait des fouilles au milieu de cette enceinte, on trouverait certainement les quatre voies principales qui divisaient le camp et le coupaient à angle droit, le logement du général, l'endroit où il rendait la justice et où étaient déposées les enseignes, le temple et l'autel pour les sacrifices, le forum. On a déjà fait reparaître, en préparant les écuries pour les carabiniers du pape, une voie antique, dallée en blocs de lave, de forme polygonale, qui faisait le tour du camp.

Montez sur les créneaux et vous avez une vue admirable : la plaine de Rome s'étend sous vos pieds, à une grande profondeur. Les montagnes de la Sabine montrent leurs rochers arides et les tons délicats dont le soleil les a revêtus ; les oliviers marquent d'une ombre plus noire le pli des ravins. A droite, Tivoli et les déserts poétiques de la campagne de Rome ; à gauche, les sommets bleuâtres des montagnes qui s'étagent et se perdent dans le lointain. De leurs sommets vient un air plus vif, plus pur : on respire je ne sais quel souffle libre qui ranime l'éloquence du passé. Chaque vallée a été conquise par un peuple héroïque ; chaque colline rappelle une victoire ; chaque ruine porte un beau nom. De tous côtés apparaît le génie de Rome, sa gloire et une grandeur qui a marché à la conquête de l'Italie et du monde étapes par étapes, mille par mille, jour par jour, à force de sage politique, de sang versé, de sacrifices. Puissance merveilleuse des institutions et du patriotisme !

Tout à coup le clairon sonne : retournez-vous, vous n'avez plus sous les yeux que la triste arène du camp prétorien. Là fut l'arsenal le plus formidable du despotisme ; là fut ensevelie pour jamais la liberté romaine ; là fut une armée d'oppresseurs organisée dans la cité contre la cité ; là fut l'état de siége perpétuel, l'ennemi campé en face de citoyens désarmés ; là régnèrent insolemment l'oisiveté, la débauche, la cupidité, la rébellion mercenaire et la soumission plus mercenaire encore ; là on conspira contre les bons princes ; là on adora les images des plus mauvais ; là on mit le pouvoir à l'encan, jusqu'à ce que ce cancer établi au sein de Rome eût tout affaibli, tout détruit, tout dévoré. Le camp prétorien ! voilà le titre de Séjan à l'amitié de Tibère, à la haine des Romains et au mépris de la postérité.

« Séjan », dit Tacite, « avait un corps infatigable, une » âme audacieuse. Il était plein de précautions pour lui- » même, d'accusations contre les autres » (rien ne peut rendre l'énergie du latin, *adversùs alios criminator*), « mé- » lange d'adulation et d'orgueil, affectant la modestie » et dévoré d'ambition. » J'ajouterai qu'il était beau, sans scrupules, sans pudeur, qu'il s'était accommodé dès l'origine à toutes les idées, à tous les plans, à tous les vices de Tibère, et que, de bonne heure, grâce à l'invention sublime du camp prétorien, il était maître de la force réelle et des apparences de légalité, c'est-à-dire

de l'armée et du sénat. Car il ne faut pas oublier qu'aussitôt après l'établissement des cohortes prétoriennes sur le Viminal, le sénat fut invité à une revue solennelle, et que les manœuvres de ces vétérans formidables eurent un contre-coup sur les esprits inquiets des sénateurs : ils savaient désormais ce que c'était que la discipline; ils étaient prêts eux-mêmes aux plus difficiles et aux plus tristes exercices.

Non-seulement les prétoriens étaient dans la main de Séjan (il les flattait, les gorgeait, appelait chacun par son nom), mais à leur suite et sous leur protection s'organisait une autre armée de délateurs, de faux témoins, d'espions, de légistes, tournant effrontément les lois contre les citoyens en même temps que les prétoriens tournaient leurs glaives. Malheur aux époques de trouble et d'affaiblissement, quand ceux qui doivent protéger l'innocence l'accablent et n'étudient les lois que pour fournir des armes à l'injustice !

Par cette double pression, Séjan tenait en son pouvoir Rome entière, et il se montra d'autant plus acharné à une telle conquête que l'ambition croissait en lui et lui soufflait à l'oreille que tous ses crimes nuiraient à Tibère pour profiter un jour à lui-même. Il convoitait aussi la toute-puissance, et la contagion le gagnait. Pourquoi non? Où la force a triomphé, la force triomphera; la voie est ouverte; la patrie est à terre, saignante et à jamais violée; Séjan, dès l'aurore du despotisme, est le précurseur des ambitions effrénées qui vont donner l'assaut de toutes parts à l'empire.

Vous paraît-il intéressant, messieurs, de discerner le point juste où une telle ambition naît dans l'âme de cet Étrusque? L'histoire nous indique le moment où cet état vague qui s'appelle la cupidité, la soif du pouvoir, l'orgueil, la concupiscence, se précise, devient une volonté, conspire et passe aux actes. Il paraît que l'étincelle fut le désir de la vengeance et que le point de départ fut le crime.

Tibère avait un fils, Drusus, qui n'avait aucune des qualités de son père, mais tous ses mauvais instincts : violent, emporté, sensuel, amoureux du vin, de la bonne chère et du sang. Il contemplait les combats de gladiateurs avec une joie sauvage; ses yeux s'enflammaient et semblaient boire le sang qui coulait sur l'arène. On avait même appelé *Drusiennes* des épées tranchantes, nouvellement inventées, dont les coups étaient mortels. On croit avoir, au musée du Louvre, une statue de ce Drusus; c'est Visconti et après lui Mongez qui l'ont reconnu à cause d'une ressemblance marquée de ses traits avec les traits de Tibère et de Livie. A l'infériorité morale correspond l'infériorité physique : le front est moins large, moins intelligent; les sourcils sont plus accusés et plus durs; dans l'ensemble de la physionomie il y a quelque chose de bestial. Or, ce Drusus, dans un moment de colère, souffleta Séjan, plaisir délicieux peut-être, mais qu'il devait payer cher. Séjan ne dit mot, ensevelit l'outrage et chercha sa vengeance. En même temps surgit dans son âme la formule décisive de son ambition : faire disparaître un ennemi et usurper l'empire dont cet ennemi était l'héritier. Les deux idées sont sœurs.

Drusus avait épousé une fille de Germanicus nommée Livia, ou plutôt Livilla pour la distinguer de l'impératrice-mère. Livilla avait été laide dans sa jeunesse; en prenant des années elle était devenue d'une beauté remarquable, d'autant plus vaine de cette beauté que c'était pour elle une surprise, un don imprévu de la nature : Séjan la séduisit. Quand il l'eut subjuguée par l'adultère, il lui fit détester cette nature grossière à laquelle elle était enchaînée; il lui montra la mort du brutal Drusus, ses propres espérances, sa future grandeur, l'empire certain, un mariage qui lui rendait l'empire et, pour garantir ses promesses, il répudia Apicata, sa femme, dont il avait trois enfants. Le complot de Livilla et de Séjan est à différentes reprises raconté par Tacite, qui le peint en maître. Il suffit de rappeler qu'Eudémus, médecin de Livilla, et Lygdus, eunuque de confiance, versèrent à Drusus un poison lent dont les effets ressemblaient à ceux d'une maladie de langueur. Drusus mourut et sa mort n'excita point de soupçons. Ce ne fut que huit ans plus tard, après la mort de Séjan, que le crime fut connu de Tibère par les révélations d'Apicata. On ne s'aimait guère, du reste, dans la famille impériale : les devoirs qu'on s'y rendait le plus volontiers c'étaient les devoirs funèbres. Livie fut insensible à ce deuil, et Tibère ne voulut aucune suspension des affaires publiques; il souffrit impatiemment les doléances qu'on lui apportait de toutes les parties de l'empire. Il fit même, à ce sujet, une plaisanterie atroce. Les Troyens étant venus, après les délais inévitables d'un long voyage, exprimer la tristesse que leur inspirait la mort de Drusus, Tibère les interrompit, en leur faisant à son tour des condoléances sur la mort d'un illustre concitoyen qu'ils avaient eux-mêmes perdu et qui s'appelait Hector.

Ce premier pas fait, Séjan trouvait encore bien des obstacles. Il fallait d'abord endormir l'esprit pénétrant et merveilleusement habile de Livie; il fallait éloigner Tibère, profiter de son dégoût des affaires, qui devenait plus sensible avec les années, et de son mépris pour les hommes, qui allait croissant; il fallait faire briller à ses yeux le repos, une vie molle, des plaisirs inconnus, l'attrait de la paresse et de la volupté.

Vous savez comment Livie, sans le vouloir, contribua plus que personne à la réalisation de ce plan, quand son hostilité sourde contre son fils lui fit quitter Rome comme un vaincu qui déserte le champ de bataille. Trois ans avant la mort de Livie, Tibère promenait son indolence tardive dans les riches plaines de la Campanie, n'ayant point encore choisi son séjour; un accident, préparé peut-être, fournit à Séjan l'occasion de lui sauver la vie. Tibère était entré dans une grotte pour y goûter un peu de fraîcheur : tout à coup des pierres tombent, une roche paraît s'ébranler; Séjan la soutient, tandis que

Tibère se sauve et que plusieurs personnes de sa suite sont blessées. Les dieux ne pouvaient manifester leur faveur par un plus sensible miracle : Séjan était adoré des dieux. Dès lors, Tibère, fixé à Caprées, eut une confiance sans bornes dans Séjan.

La mort de Livie était impatiemment attendue par l'empereur et par son favori, mais avec des visées bien différentes. Aussitôt que la redoutable Augusta eut cessé de vivre, le déchaînement commença; de ce jour date le règne de Tibère tel qu'il est gravé dans la mémoire de la postérité, avec les crimes, les délations sans nombre, les artifices les plus honteux. Séjan, calomniateur toujours cru et flatteur perfide, rend les soupçons vraisemblables, les haines vivaces, les châtiments faciles. Tout ce qui l'offense est perdu, tout ce qui lui fait obstacle est un ennemi de l'empereur. Il frappe à coup sûr, embusqué derrière la loi de majesté, et obtient toujours l'assentiment de Tibère, qui mesure la chaleur du zèle à l'abondance du sang versé. Séjan pétrit à plaisir cette âme de boue et de sang qu'avait reconnue Théodore de Gaza, le vieux précepteur. Il frappe d'abord les amis de Germanicus et d'Agrippine, c'est-à-dire les esprits les plus fiers, les plus désintéressés, ce qu'on pourrait appeler le parti libéral du temps. Agrippine est exilée; deux de ses fils, assez âgés pour être pris pour chefs par les mécontents, sont l'un déporté dans une île, l'autre enfermé dans le Palatin, où l'attend le sort le plus lamentable. Les délateurs se multiplient, les procès surgissent de toutes parts. Les ennemis de Séjan disparaissent un à un, par l'ordre de Tibère, renseigné uniquement par Séjan, facile à duper dans son île, qui croit frapper ses propres ennemis.

Au milieu d'une cour vendue à Séjan, Tibère ne savait que par son fidèle ministre comment l'empire, sans cesse menacé, était sauvé chaque matin. Sa confiance croissait avec la puissance de Séjan. On a rarement vu un aveuglement aussi lugubre; c'est, je le disais en commençant, la marque flagrante de l'incapacité de Tibère. Chaque fois qu'il écrit au sénat, la lettre passe par les mains de Séjan ; il n'y a pas de termes assez élogieux pour son compagnon, son associé, *socius laborum*. Séjan a une fille; Tibère la marie, à la grande indignation de la multitude, qui chérissait le frère de Germanicus, au fils de Claude, son neveu, qui sera un jour empereur. Le feu éclate au théâtre de Pompée; Séjan fait éteindre l'incendie qui menaçait le quartier; le sénat vote à Séjan une statue d'or qui sera élevée dans le théâtre même. On attendait ce signal, et tous les Romains mettent un empressement singulier à élever des statues au favori. C'est un honneur dont on devrait être sobre, même envers les plus dignes; mais, dans les temps d'abaissement, on dresse volontiers des statues à des gens à qui, en des temps réguliers, on aurait justement dressé un gibet. Ces sortes d'hommages forcés sont un produit mixte de la faveur d'en haut et de la servilité d'en bas. Plus l'objet est médiocre, plus la soumission est méritoire, l'adoration édifiante, l'acte de dévoûment insigne. Ce n'est plus l'individu qu'on exalte, c'est l'instrument, c'est-à-dire la main qui se sert de cet instrument et qui, par son contact, le rend vénérable.

Tandis que les statues de Séjan se multipliaient, lui-même était l'objet d'adulations de toute sorte. Son *atrium* n'était plus assez grand pour contenir les chevaliers, les sénateurs et même les consuls, qui chaque matin venaient le saluer, comme de simples clients. L'affluence était telle qu'un jour le lit sur lequel il faisait asseoir les visiteurs se brisa, étant complétement usé. Cependant les délations continuaient toujours ; on incriminait les regards, les paroles, le silence même. Quant aux écrits, ils étaient exposés à des rigueurs particulières. On ne saurait trop sévir contre ceux qui osent attester publiquement et d'une façon durable ce qu'ils pensent; on ne saurait trop réprimer toute manifestation de la pensée propre à se communiquer. C'est ainsi que Lutorius Priscus est mis à mort pour avoir fait un poëme sur la mort de Drusus : c'était un maladroit qui avait manqué de précision et s'était trop hâté de lire ses vers, tandis que Drusus était seulement malade. Ælius Saturninus, plus audacieux, avait fait une satire ; on le fit monter au Capitole, non pour y ceindre la couronne de laurier, tant désirée par les poëtes de la Renaissance, mais pour être précipité de la roche Tarpéienne. Phèdre, le fabuliste, ne dut la vie qu'à sa position dans le palais où il était employé ; mais il perdit sa place et sa fortune parce que certaine fable avait déplu au favori, *le Mariage du soleil*, selon les uns, *les Grenouilles qui demandent un roi*, suivant les autres. Un tragique prêtait-il à Achille des imprécations trop vives contre Agamemnon, on criait à l'allusion, on le punissait de mort. Sous un ministre comme Séjan, il faut du courage pour être un écrivain honnête. Mais ce qui émut Rome entière, ce fut la persécution exercée contre le vénérable Cremutius Cordus, homme des anciens âges, dont Tacite a fait l'éloge le plus grave, qui était arrivé au déclin de sa vie et avait écrit sous Auguste des annales historiques dont Auguste avait entendu la lecture sans en être blessé. Mais Cremutius Cordus restait droit devant le favori et ne l'épargnait pas. Séjan fit rechercher son ouvrage, qui fut brûlé par l'ordre du préteur, parce qu'il y était dit « que Brutus et Cassius étaient les derniers des Romains ». Tous les manuscrits qu'on put trouver furent livrés aux flammes, mais, il faut ajouter, à l'honneur des petits-fils dégénérés de Brutus et de Cassius, que l'on cacha bien les manuscrits; on en refit même des copies avec tant d'ardeur, que les annales de Cremutius Cordus semblaient se multiplier avec la persécution. Dernière et inutile protestation d'un peuple qui ne tirait plus de la lecture de son histoire ni leçons, ni morale, ni courage ! Cremutius se laissa mourir de faim pour échapper lui-même à Séjan.

C'est ainsi que le silence se faisait dans Rome; c'est ainsi que Séjan protégeait les lettres et la liberté de penser. En échange, un Velleius, triste flatteur qui louait

Séjan et Tibère, un Valère Maxime, qui le surpassait en basses adulations, étaient encouragés, payés, protégés par Séjan; encore aujourd'hui leurs plats écrits sont traduits et étudiés par nos enfants, tandis que ceux de Cremutius Cordus sont à jamais perdus. Le temps est aveugle, comme la fortune.

Séjan avait soin d'écrire à Caprées tous ces actes, qui entretenaient à la fois chez Tibère des alarmes secrètes, l'aversion de Rome et des Romains, le plaisir de se venger sans peine, par l'entremise d'un ministre infatigable, une cruauté native qui se développait, la douceur de frapper sans être responsable et de laisser l'odieux des condamnations peser sur Séjan. Tibère en cela se trompait. Les créatures ne sont rien aux yeux de la justice des hommes : instruments aveugles et inspirés, elles laissent remonter la responsabilité tout entière jusqu'au maître qui les soutient au-dessus du néant. Séjan n'est point haï autant qu'il devrait l'être par la postérité; il excite presque la pitié, tandis que la mémoire de Tibère est sinistre et abhorrée.

Les marques non douteuses de la tendresse du maître et de son enchantement contribuent donc à l'exaltation du divin Séjan, qui est honoré à l'égal des dieux. Ses statues brillent, non plus seulement au théâtre de Pompée, mais sur les places publiques, dans les rues, dans les camps; on leur rend les mêmes honneurs, on leur offre les mêmes sacrifices qu'aux statues de l'empereur. Les tableaux représentent fraternellement réunis Tibère et son ministre. Lorsque Séjan rentre dans Rome, il reçoit les honneurs qui ne sont dus qu'à l'empereur. Le jour de sa naissance (*natalitia*) est fêté avec autant de pompe : on jure par sa fortune, *per fortunam Sejani*, plus volontiers que par celle de Tibère, *per fortunam Tiberii*, parce que Tibère est absent. Enfin on avait placé dans le théâtre deux trônes d'or, égaux en beauté : l'un restait vide, c'était celui de Tibère; l'autre était occupé par Séjan.

Tibère était parvenu à un tel degré d'aveuglement qu'il ne contractait pas la moindre jalousie. Cet esprit si ombrageux ne concevait aucun ombrage; il s'endormait dans une confiance profonde; il n'y avait de sa part ni arrière-pensée, ni hypocrisie; il aimait ce second lui-même, qui lui épargnait les ennuis extérieurs du pouvoir et lui en laissait les jouissances. Ses lettres sont pleines de tendresse; quand il parle de lui au sénat, il dit *meus Sejanus*, « mon Séjan », bien plus sincère en cela qu'Auguste quand il écrivait : *mi Tiberi*, « mon Tibère ». Il l'appelait aussi « mon collègue », comme s'il était associé à l'empire. Il fit plus; il dérogea à l'ancien ordre de choses auquel il affectait d'être scrupuleusement attaché, en nommant Séjan consul pour cinq années consécutives, quoique le consulat eût toujours été annuel.

La situation était donc unique, sans précédents; Séjan était un empereur non avoué, un César non classé. Un esprit modéré, même avec une ambition immodérée, aurait eu la prudence de s'arrêter, de jouir, de continuer à régner et d'attendre la mort de Tibère, qui était âgé de soixante-douze ans. Mais, messieurs, le crime serait trop commode s'il n'y avait pas le précipice au bout; l'ambition serait trop facile si l'aveuglement n'en était pas à la fois le danger et le châtiment.

Le vertige entraîne Séjan à son tour comme tous les parvenus qui n'ont pas mérité leur élévation. C'est un grain de sable qui va faire dévier ce char si magnifiquement lancé, ou plutôt c'est son premier forfait qui, par contre-coup, amènera sa première faute et bientôt sa perte.

Livilla, sa complice, qui attend le pouvoir, qui n'en jouit pas, qui veut recueillir le fruit d'un crime qui leur est commun, partager sa vie, sa demeure, les honneurs dont il est entouré, le somme de tenir sa promesse et le force d'écrire à Tibère pour lui demander sa main. Tacite nous donne la réponse de Tibère, mais il l'a faite si belle, si concise, qu'on y reconnaît le style du grand écrivain. L'empereur refuse, non pas en souverain blessé, qui interdit à un simple chevalier l'accès de la famille impériale; non, c'est par affection et par sagesse, c'est dans l'intérêt d'un ministre contre lequel il craint d'exciter la haine des Romains, l'envie du parti de Germanicus et d'Agrippine, justement déchaînés. Ses raisons sont celles d'un ami sensé, prévoyant, et non d'un maître qui tend un piége.

Un tel refus n'en fut pas moins sensible à Séjan, dont la démarche était publique et l'affront public. La colère commença à l'aveugler et à précipiter ses actes. La cruauté était un soulagement en même temps qu'un moyen d'aplanir la voie qu'il se traçait : il redoubla de cruauté. Le sénat avait une telle admiration pour les exercices des prétoriens qu'il suffisait de désigner une victime pour qu'elle fût aussitôt condamnée avec une apparence de légalité. L'accusation formulée, la mort était certaine; car souvent l'accusé, pour échapper au supplice, se donnait volontairement la mort. On obtenait à ce prix que les biens ne fussent pas confisqués, que les enfants ne fussent pas réduits à la misère, et le mourant couchait Tibère et Séjan sur son testament pour que le testament ne fût pas cassé. Le sort ne pouvait se jouer avec une ironie plus féroce du malheureux qu'il forçait de flatter ses bourreaux jusqu'au sein de la mort.

La nouvelle année commence par le trépas de Sabinus, personnage considérable qui criait aux Romains pendant qu'on le menait en prison : « Voyez, citoyens, ce que » Séjan vous réserve! Voilà sous quels auspices com- » mence l'année! » Ainsi l'indignation publique croissait, et les haines déguisées sous de pâles sourires s'accumulaient sur la tête de l'insolent favori. Sa grandeur était telle qu'il se croyait déjà empereur (αὐτόκρατωρ, dit Dion Cassius), qu'il ne parlait presque de Tibère qu'avec mépris (ἐν ὀλιγωρίᾳ), et que ses familiers ne l'appelaient plus

que *le seigneur de l'île* ou *le gouverneur de Caprées* (νησιάρχος).

En effet, Séjan avait pour lui l'armée, le sénat parce qu'il avait l'armée, le peuple parce qu'il le contenait à l'aide de l'armée et du sénat. Il avait Rome, il avait le sol italien, il avait Tibère, endormi, affaibli par les années et la débauche, confiné sur un rocher isolé, épié et trahi par une petite cour qui faisait connaître à Séjan tout ce qui se passait à Caprées, tandis que Tibère ne savait que par Séjan ce qui se passait à Rome. Jamais parvenu ne fut dans une situation aussi enivrante, jamais il ne fut plus près de la toute-puissance; il ne restait qu'à étendre la main et à faire le geste suprême.

C'est à ce moment qu'éclata le coup de foudre. Il partit du Palatin et, comme dans toutes les révolutions, par le côté le moins suspect, le plus imprévu. Ce fut une femme, depuis longtemps oubliée au sein d'une retraite profonde, qui prit la défense de Tibère ou plutôt de sa race qu'elle voyait ouvertement menacée. Ce fut Antonia, veuve du frère de Tibère, de ce Drusus qu'il avait aimé dans sa jeunesse et qui était mort à l'âge de trente et un ans. Vraie matrone des anciens temps, Antonia s'était retirée sur le Palatin, elle y avait vécu à côté de Livie, filant la laine et chaste. Les médailles que Claude, son fils, fit frapper en son honneur, quand il eut obtenu l'empire, nous montrent une figure d'un beau caractère; les joues sont saillantes, accentuées par une pommette haute, à la façon des femmes de Raphaël; le sourcil forme un encadrement noble, les cheveux sont abondants; c'est un vrai type de Romaine, avec une harmonie fière et tranquille.

Antonia avertit Tibère des projets de Séjan et, comme une lettre ne pouvait tout dire, elle lui expédia son affranchi Pallas, en qui Tibère avait autant de confiance qu'elle-même. Il faut, messieurs, que votre imagination se retrace un tableau que je renonce à peindre : la surprise de Tibère, son épouvante, sa douleur, le sentiment d'un péril immense et la rage d'avoir été déçu, l'instinct de la conservation et la soif de se venger, l'impuissance au milieu des apparences du plus absolu pouvoir et le réveil.

Qu'aurait fait alors une âme courageuse? Elle aurait couru à l'ennemi. Monter sur la flotte à Misène, remonter le Tibre et arriver à Rome était un triomphe certain. Descendre en Campanie, faire appel aux magistrats municipaux et aux vétérans d'Auguste, marcher sur Rome, était un moyen aussi sûr de perdre Séjan, que les prétoriens auraient vendu au même prix qu'ils le servaient. Tibère n'osa pas. Il aima mieux donner au monde ce spectacle curieux, unique dans l'histoire, d'un souverain conspirant contre son ministre : le souverain craintif et humble dans sa petite île; le ministre maître de la capitale, de l'armée et pour ainsi dire de l'empire; Séjan ceignant l'auréole, Tibère se cachant dans l'ombre. C'est Tibère qui joue le rôle du traître dans la sanglante comédie, et il déploie, dans cette longue conspiration, une patience, une hypocrisie, une adresse qui caractérisent un génie de second ordre. Pendant six mois il garde son secret, il continue à paraître dupe et à ourdir sa trame autour de sa proie : en cela, il se montre le digne fils de Livie. D'abord il attend que Séjan ne soit plus consul, parce que le consulat lui fournit des armes légales. Le terme arrivé, il désigne deux consuls, dont l'un était la créature de Séjan, l'autre son ennemi; c'était un Régulus, et Tibère comptait sur lui. En même temps, il fallait endormir à son tour la vigilance de Séjan ou le paralyser. Dans ce but, Tibère composait avec un soin infini des lettres admirables dont je voudrais pouvoir vous montrer un type : aucune n'a été conservée, mais soyez sûrs que le disciple d'Auguste et de Messala Corvinus a dû trouver un talent imprévu; le soin de défendre sa vie et de reconquérir l'empire inspirait sa muse. Ces lettres, tantôt excitaient l'ambition de Séjan, tantôt la refroidissaient. Un jour l'empereur se peignait moribond; un autre jour il était guéri et annonçait son départ pour Rome; un jour il accablait Séjan d'éloges et de caresses, un autre jour il le blâmait et critiquait tous ses actes; parfois il lui accordait les faveurs qu'il demandait pour ses amis, parfois il les refusait avec outrage. Le résultat de ces contradictions habilement balancées était de tenir l'esprit de Séjan en suspens, de le charmer et de l'effrayer, de le fatiguer par une perpétuelle incertitude, de l'engourdir et de produire cette torpeur dangereuse qu'on appelle l'indécision.

Le moment vint où Séjan eut peur et le laissa voir. Dès lors, avec un adversaire lâche comme Tibère, il était perdu. Ne retrouvant plus son Tibère, il voulut pousser une reconnaissance, se rendre à Caprées, dans l'antre du monstre, afin de rétablir son ascendant ébranlé. Il lui écrivit, en donnant un prétexte spécieux à son voyage. Tibère lui enjoignit de rester à Rome et, enhardi par la frayeur d'autrui, prépara les grands coups.

Il avait auprès de lui Caïus Caligula, fils de Germanicus et d'Agrippine. Il le détestait comme toute sa famille, mais il savait combien le sang de Germanicus était cher aux Romains. Pour séduire la multitude et la détacher de Séjan, il annonça officiellement qu'il choisissait pour son successeur Caligula. Ce fut, en effet, une joie universelle et une barrière infranchissable dressée devant Séjan. Le sénat, ensuite, avait besoin d'être averti et détourné de celui qu'il était accoutumé à considérer comme la source de toutes les faveurs. Des nuances suffisaient pour laisser deviner à ces avides adorateurs du soleil que le déclin arrivait. Tibère interdit de voter aucun honneur nouveau pour lui-même comme pour son ministre; au lieu de l'appeler dans ses lettres « mon Séjan, mon collègue », il ne le désigne plus que par son nom L. Ælius Sejanus. Il n'en fallait pas davantage pour que le flair subtil des courtisans reconnût la fausse piste et se tint en éveil.

Enfin l'heure décisive arriva. Quel drame ! quel enseignement ! Malheureusement le récit de ce drame, qui

avait été raconté par Tacite, est perdu avec une partie du cinquième livre de ses *Annales*. Il a été abrégé par Dion et nous le réduirons encore nous-mêmes à quelques traits.

Tibère donne ses instructions à Nævius Sertorius Macron, qu'il institue préfet du prétoire; il lui remet l'acte qui le fera reconnaître et une lettre pour le sénat, *longue et verbeuse*, selon l'expression de Juvénal. Macron arrive à Rome de nuit; il s'entend avec le consul Memmius Regulus, ennemi de Séjan; il prend toutes ses mesures avec Græcinus Laco, affranchi qui commandait les 7000 affranchis des sept cohortes de vigiles. Les vigiles, chargés de la police de la ville, étaient jaloux des prétoriens.

Au point du jour, le sénat se rassemble dans le temple d'Apollon sur le Palatin. Macron monte au Palatin; il y trouve Séjan, qui sait son arrivée et qui est inquiet de n'avoir pas de lettres; il le prend à part, lui montre ses tablettes cachetées pour le sénat et lui annonce que Tibère va lui conférer la puissance tribunitienne. C'était le déclarer inviolable, comme l'empereur, et, par le fait, l'associer à l'empire. Séjan, dont la joie rend le cœur léger, se précipite dans le temple, tandis que Macron se fait reconnaître de son escorte, promet aux prétoriens des largesses considérables au nom de Tibère qui veut récompenser leur fidélité, et les renvoie tous à leurs quartiers. Les vigiles prennent la place des prétoriens, entourent le temple où Macron pénètre pour remettre au sénat le message annoncé. Il sort aussitôt de l'assemblée, se rend au camp prétorien, afin de maintenir les soldats et d'empêcher toute sédition.

La lecture commence. Tibère, au début, parle de sujets divers, puis glisse un blâme contre Séjan; il revient à des questions indifférentes, puis formule une nouvelle plainte : un silence de mort règne dans l'assemblée. Séjan, accoutumé depuis six mois aux retours capricieux du style de Tibère, consolé par la conclusion de la lettre que Macron lui a révélée, n'écoute que d'une oreille distraite : il attend les mots de *puissance tribunitienne*. Tout d'un coup, Tibère ordonne l'arrestation de deux sénateurs amis de Séjan, attaque Séjan lui-même, demande qu'on le garde; enfin il se déclare en danger et supplie le sénat de l'envoyer chercher à Caprées par un des consuls avec des troupes.

L'attaque était si peu prévue que Séjan resta comme stupéfait : il ne comprit pas, il ne songea ni à s'élancer, ni à courir au camp prétorien, ni à faire appel au peuple, aux chevaliers, à ses amis. Tous les bancs s'étaient vidés peu à peu autour de lui, et quand il se retourna, il vit à ses côtés Laco, le chef des vigiles, qui était entré sans bruit. Il était prisonnier. Il n'entendit même pas le consul Régulus qui lui ordonna par trois fois de s'avancer, et qui dut le tirer de son abattement en le touchant à l'épaule. Aussitôt les sénateurs s'emportèrent en cris et en imprécations contre celui qu'ils adoraient la veille : l'humanité a vu plus d'une fois cette horrible palinodie des corps constitués qui prononcent une déchéance.

Séjan est conduit à la prison Mamertine, à travers une foule qui l'insulte; en vain il se voile avec le pan de sa toge, on le lui arrache pour le frapper au visage. Ces soufflets vengeurs durent faire apparaître devant lui l'ombre de Drusus. Sur son passage on renverse, on traîne, on brise ses propres statues; le marbre vole en pièces, le bronze est porté à la fournaise. Juvénal a peint cette scène pour la honte éternelle des Romains; mais c'est quand ils dressaient ces statues et quand ils leur offraient des sacrifices qu'ils se déshonoraient.

Enhardi par les violences de la multitude, le sénat a le courage d'ordonner la mort de Séjan. Son corps est jeté aux gémonies, livré pendant trois jours aux insultes des passants et jeté dans le Tibre. Ses enfants ont le même sort; sa fille est toute jeune et, comme la loi défendait de tuer une vierge, le bourreau la viole auprès de son frère, avant de les étrangler tous les deux. Apicata, la femme répudiée, écrit à Tibère pour dénoncer Livilla sa rivale et se donne la mort.

Telle est la fin de ce terrible duel où Séjan et Tibère sont également médiocres, également vils, également sanguinaires, également dupes. Deux personnalités étaient en jeu, sans moralité, sans utilité, sans autre but que la domination. Les Romains auraient contemplé l'un et l'autre aux gémonies avec la même joie : ils étaient pour Tibère contre Séjan comme ils auraient été pour Séjan contre Tibère, proie misérable du despote debout, insulteurs-nés du despote vaincu.

Ne me demandez point, messieurs, de vous faire connaître les traits de celui qui aurait usurpé l'empire s'il avait eu plus de résolution ou plus de génie. Les Romains se sont si bien associés à la vengeance de Tibère qu'ils n'ont laissé survivre ni un monument figuré, ni un camée, ni une pierre gravée. Il n'y avait point de médailles frappées en son honneur; quant aux statues, Juvénal l'a dit avec une absolue véracité, tout a été converti en pelles, pincettes, casseroles, poêles à frire; et les images de ce personnage vil ont été appropriées aux usages les plus vils. Tout ce qui reste de Séjan, c'est le souvenir de sa fortune, de ses crimes, de sa chute, et la réprobation trop mêlée de pitié de la postérité.

Il y a plusieurs espèces de ministres : les ministres qui se dévouent sans réserve à leur souverain, à sa grandeur, à sa gloire, à un principe dont il est le représentant, et qui s'honorent par leur désintéressement en mettant leur génie d'accord avec leur fidélité; les ministres des pays libres, qui ne se dévouent qu'à leur patrie, servent le souverain mais n'obéissent qu'aux lois, écoutent toujours l'opinion publique, qui leur donne la mesure des besoins de leurs concitoyens, représentent une idée et disparaissent dès que cette idée a conquis sa place, purs quand ils touchent aux affaires publiques, plus grands quand ils rentrent dans la vie privée; il y a enfin les ministres dont Séjan est le type.

Ceux-là n'aiment ni leur souverain ni leur pays; ils n'aiment qu'eux-mêmes. L'ambition est leur seule loi, la cupidité leur seule conscience; ils s'attachent au pouvoir comme les mains s'attachent à certaines machines électriques que l'on serre d'autant plus fort qu'elles causent plus de douleur; pour conserver ce pouvoir, ils se font les avocats de toutes les causes, les instruments de tous les plans, les oppresseurs de tous les droits; dans les temps de violence, quand les lois morales sont étouffées, ils ne reculeront pas devant les attentats les plus graves : Séjan n'a pas reculé devant le crime.

Ne me demandez donc point ma compassion pour ce coupable ministre, qui a perverti son bienfaiteur, qui s'est fait l'excitateur de ses mauvais instincts et le plus complaisant des bourreaux. Il a été puni justement, car il a créé des maux temporaires en arrachant à ses concitoyens leur fortune, leur liberté, leur vie, et consacré un mal durable par l'établissement du camp prétorien. En campant des ennemis perpétuels dans Rome, en tournant contre sa patrie les forces destinées à la défendre, en préparant à l'empire un sanctuaire néfaste, en donnant aux races futures cet exemple funeste d'oppression, Séjan a mérité l'horreur de la postérité. Il est donc juste que notre mépris tienne la balance égale entre le maître et le favori. Qu'ils se renversent! qu'ils se châtient l'un par l'autre! les honnêtes gens respirent et sont à demi consolés; la morale est, je ne dirai pas vengée, mais du moins elle cesse d'être foulée aux pieds par cette insolence suprême de la fortune qui s'appelle l'impunité.

BEULÉ.

VARIÉTÉS.

Le spiritualisme libéral.

Je l'avoue franchement, le spiritualisme me serait plus cher s'il n'était défendu que par des philosophes et par des arguments philosophiques. Je n'aime pas à lui voir pour alliées l'intolérance civile et l'intolérance religieuse. Alliance compromettante et pour lui-même et pour les intérêts plus ou moins respectables qui se couvrent de son nom. La Sorbonne et les parlements gardent, dans l'histoire, le ridicule et l'odieux de leurs décisions et de leurs arrêts en faveur de la philosophie d'Aristote. Aristote lui-même a expié, pendant plusieurs siècles, par les malédictions de tout esprit indépendant et novateur, cette orthodoxie d'emprunt qui en avait fait le soutien de tout l'ordre social, et ce n'est guère que de nos jours qu'il a retrouvé pleine justice parmi les savants et les philosophes. J'ai bien peur que notre spiritualisme ne passe par les mêmes épreuves. Il a pour lui la vérité, je le crois; mais quelle doctrine a jamais possédé la vérité absolue, la vérité sans mélange d'erreurs? Le spiritualisme de Descartes n'est pas celui de l'École. Le spiritualisme de Maine de Biran n'est pas celui de Descartes. Le spiritualisme actuel s'est déjà transformé et divisé sur plus d'un point parmi les disciples et les successeurs de MM. Cousin et Jouffroy. Qui sait si, dans un siècle ou deux, nos discussions sur la matière et l'esprit n'auront pas le sort des distinctions scolastiques, et si l'on ne rapprochera pas du fanatisme de l'ancien régime ces cris de douleur ou de colère qui dénoncent le matérialisme comme un péril social, ou qui font appel, pour en arrêter la contagion, à une nouvelle invasion des barbares?

Quelles que soient les destinées futures du spiritualisme, il n'est pas douteux qu'il ne doive une bonne partie de ses adversaires actuels au zèle que déploient en sa faveur, non pas ceux qui le défendent, mais ceux qui l'imposent. Comment se fait-il que la seule doctrine qui maintient fermement et sans équivoque le libre arbitre de l'homme soit repoussée par tant de libres esprits comme une doctrine de servitude? C'est qu'elle semble représenter, comme autrefois la philosophie d'Aristote, l'oppression de la pensée. On fait acte d'indépendance en professant le matérialisme, et l'on se sent plus libre en soumettant sa pensée aux lois aveugles de la matière qu'en la laissant sous le joug d'une orthodoxie intolérante.

Il n'en est pas, dira-t-on, du spiritualisme en général comme de ces théories de physique ou d'astronomie auxquelles il était absurde d'attacher le salut de la société : le matérialisme est la négation de toute morale. On confond le matérialisme théorique et le matérialisme pratique. Le premier ne nie pas les plus nobles sentiments de l'âme; il cherche seulement à les expliquer par le jeu des forces matérielles. Le second est l'abandon de l'âme aux instincts les plus grossiers; ce n'est pas une doctrine, mais un vice, et il n'est pas rare de le rencontrer chez les partisans les plus zélés du spiritualisme métaphysique ou religieux. Lors même qu'il y aurait un lien logique entre ces deux matérialismes, c'est méconnaître le cœur humain, c'est en même temps autoriser tous les procès de tendance que d'attribuer à la logique le gouvernement des âmes. On se plaint que nos médecins les plus éminents enseignent le pur matérialisme : quand la profession médicale a-t-elle été honorée par plus de désintéressement et de dévouement? On les accuse de corrompre l'esprit et le cœur de leurs élèves : quels exemples ont donnés, dans nos dernières épidémies, ces élèves en médecine infectés par le matérialisme? La jeunesse des écoles, tout le monde le sait, ne se pique pas d'une austère sagesse; mais je ne sache pas qu'on ait jamais signalé de plus regrettables écarts chez ceux qui croient faire montre de liberté d'esprit en se déclarant matérialistes que chez leurs camarades plus orthodoxes ou plus indifférents à toute doctrine philosophique.

Est-il vrai, d'ailleurs, que la morale, j'entends la morale pratique, soit une conséquence de tel ou tel prin-

cipe spéculatif? Toutes les religions reconnaissent une morale naturelle, indépendante de leurs dogmes, et si elles prétendent la compléter, elles sont si loin d'en rien retrancher qu'elles la prennent pour juge dans toutes leurs controverses. Quant aux philosophies, si elles se flattent d'éclairer et de diriger de haut les progrès de la moralité générale, elles n'espèrent pas sans doute que leurs théories deviennent la règle universelle et immédiate des actions humaines, et elles ne mettent pas en dehors de la morale toutes les consciences où ne sauraient pénétrer leurs enseignements. Il y a dans chaque conscience une lumière morale, qui n'est ni théologique ni philosophique, mais humaine. Il est surtout nécessaire d'en ranimer l'éclat dans un temps comme le nôtre, où toutes les opinions sont aux prises, où toutes les croyances chancellent et où la morale perdrait toute sa force, s'il n'y avait pour elle un terrain neutre et respecté de tous.

C'est l'œuvre qu'a tentée, dans ces dernières années, sous le nom de morale indépendante, une nouvelle école philosophique à laquelle n'ont manqué ni les dénonciations ni les anathèmes. Il me semble pourtant qu'une telle œuvre, prise en elle-même, ne blesse aucun principe et qu'elle ne mériterait que des sympathies si elle avait su se tenir en garde à son tour contre l'esprit d'exclusion et d'intolérance. Le seul droit qu'elle laisse aux théologiens et aux métaphysiciens, c'est celui de maintenir, en face d'elle, leur propre terrain. Qu'il y ait une morale naturelle, se révélant à toute conscience droite et éclairée, on ne saurait le contester. Mais ce ne serait plus que la morale d'une secte, non la morale du genre humain, si l'on prétendait exclure en son nom toute spéculation sur son origine et sur son principe, tout effort pour en développer et pour en étendre les préceptes, toute attente d'une autre sanction que l'approbation ou la désapprobation intérieure. Si tous les hommes ont une règle commune, ils ne sont pas taillés dans le même moule. Ils ont des besoins divers, au moral comme au physique : besoins de la raison, qui réclament des principes absolus; besoins du cœur, qui ne peuvent se renfermer dans des formules abstraites; besoins de l'imagination, si l'on veut, qui franchissent les bornes de cette vie et de ce monde. Si ces besoins se mettent en désaccord avec la morale universelle, il est juste qu'elle les condamne; mais s'ils s'appuient sur elle pour monter plus haut, s'ils la conservent tout entière en la dépassant, elle ne saurait les désavouer sans se mutiler elle-même.

Tel est le point de vue, à la fois très-habile et très-libéral, auquel s'est placé un des plus fermes défenseurs du spiritualisme, M. Caro, dans les remarquables leçons dont la *Revue des cours littéraires* a publié le résumé (1). M. Caro accepte sans réserve l'indépendance de la morale à l'égard des dogmes théologiques. Il accepte également sans réserve, au moins dans la pratique, l'indépendance de la morale à l'égard de la philosophie pure. Il s'approprie enfin, sans y rien changer et en se bornant à les compléter, les formules dans lesquelles se résume la nouvelle doctrine. Très-tolérant pour sa part, il ne veut combattre que l'intolérance. Il affirme les droits de la morale métaphysique, ou plutôt, telle qu'il l'entend, de la morale spiritualiste, et il s'attache à démontrer, non pas que c'est la règle nécessaire de toute conduite humaine, mais qu'il faut s'élever jusqu'à elle si l'on aspire à fonder une morale vraiment scientifique et vraiment progressive.

M. Caro ne s'est pas montré moins habile et moins libéral dans la nouvelle défense qu'il vient de publier du spiritualisme lui-même (1). Il répudie franchement et avec énergie tous les arguments d'autorité et de salut public au nom desquels on prétend proscrire le matérialisme. Il ne repousse pas moins formellement tout procès de tendance, toute réfutation d'une opinion philosophique par ses conséquences logiques. Il ne se place pas même au point de vue d'une doctrine arrêtée et inflexible. Il se borne à prouver que le matérialisme n'est qu'une hypothèse et qu'aucun des faits, aucune des théories scientifiques dont s'autorise cette hypothèse ne suffit à la justifier et à condamner l'opinion contraire. Il prend ainsi pour juge la science positive elle-même, lui laissant toute son indépendance et désavouant toute prétention de la régenter ou de la contrôler au nom d'un principe métaphysique. Tout ce que la science affirme ou conjecture, en vertu de l'expérience et dans les limites de l'expérience, obtient son adhésion ou son respect. Il ne rejette que les négations qui ont pour objet un ordre de faits étranger et inconnu à l'expérience physique. Il les rejette à la fois au nom de la science, à laquelle elles font violence, au nom de la métaphysique, dont elles envahissent le domaine en se refusant à sa lumière.

M. Caro distingue entre la science positive et les thèses philosophiques du positivisme et du matérialisme. A-t-il le droit d'invoquer à l'appui de cette distinction le témoignage des plus illustres savants, qui l'auraient ou nettement proclamée ou implicitement reconnue? C'est ce que je ne veux pas examiner. La distinction, fût-elle méconnue en fait par la plupart des savants, est incontestable en principe. Je crains seulement qu'on ne lui reproche de l'avoir exagérée en refusant, d'une manière absolue, à la science positive toute compétence à l'égard des questions d'origine. De telles questions ont souvent donné naissance aux plus belles théories scientifiques. Quand Cuvier reconstruit les premiers hôtes de la terre, quand Laplace nous fait assister à la formation des mondes, l'un et l'autre se placent

(1) Voyez les numéros des 28 décembre 1867 ; 25 janvier, 1er et 8 février 1868.

(1) *Le matérialisme et la science.* — Paris, Hachette, 1868. (Seconde édition.)

à l'origine des choses, et l'imagination s'effraye de ces milliers ou de ces millions de siècles au sein desquels ils se transportent. Mais comment ce passé indéfiniment reculé tombe-t-il sous la prise de la science? Par sa conformité avec les faits qui se manifestent à l'observation présente. L'animal antédiluvien se retrouve dans l'animal fossile, et l'animal fossile dans l'analogie de ses débris avec l'organisation générale des espèces actuelles. La nébuleuse d'où sont sortis le soleil et ses planètes n'était pas d'une autre nature que les nébuleuses qui contiennent encore des mondes en puissance. C'est ce qu'entend, au fond, M. Caro, quand il réduit la science à l'interprétation de l'état présent des choses, d'après les faits directement observables qui en sont la manifestation. Or, tous les faits que nous pouvons atteindre sont ou des transformations de matières ou des transformations de forces. Nulle observation positive n'a jamais surpris la naissance d'un seul atome de matière, la production d'une seule force simple. Faut-il donc en conclure avec le matérialisme que la matière et la force sont éternelles? Une telle conclusion dépasse évidemment toutes les expériences, toutes les analogies, toutes les inductions, toutes les hypothèses légitimes de la science. Elle introduit une idée métaphysique, l'idée d'éternité, et, si elle veut en justifier l'application, il faut qu'elle accepte le débat, non sur le terrain de la science, mais sur celui de la métaphysique elle-même.

La thèse de M. Caro est toute négative, et elle n'en est peut-être que plus forte. Il ne s'est pas proposé de prouver directement la vérité du spiritualisme, mais d'établir l'impuissance radicale du matérialisme. On peut regretter toutefois qu'il n'ait pas repris la question en elle-même et qu'il n'ait pas cherché à la rajeunir par une démonstration nouvelle, mieux en rapport que les preuves consacrées avec l'état actuel de la science de l'homme et de la science de la nature. L'œuvre est périlleuse, mais elle n'est pas au-dessus des forces de M. Caro, et tout l'invite à la tenter : ses brillantes qualités d'exposition et de discussion, sa vive et sûre intelligence des besoins intellectuels et moraux du temps présent, l'attention en quelque sorte passionnée avec laquelle il suit, depuis plusieurs années, le mouvement des théories scientifiques (1).

Ce rajeunissement du spiritualisme est d'ailleurs préparé par tous les derniers travaux de la philosophie contemporaine. Le temps n'est plus où l'on élevait une barrière infranchissable entre les deux vies dont se compose la vie humaine. Tandis que la physiologie s'intéresse de plus en plus aux phénomènes de la sensibilité, de l'intelligence et de la volonté, la psychologie a cessé d'isoler ces phénomènes de leurs conditions physiologiques. Elle a renoncé également à se renfermer dans l'étude de l'homme abstrait, de l'homme typique en quelque sorte; elle ne veut rester étrangère à aucune de ces manifestations si diverses de la nature humaine que ses deux jeunes sœurs, l'anthropologie et la philologie comparées, demandent aux débris des temps antéhistoriques, aux monuments de l'histoire, aux observations des voyageurs, à l'étude analytique des langues (1). Enfin, dans les questions de pure métaphysique, le spiritualisme n'en est plus à l'opposition cartésienne de la substance étendue et de la substance pensante. Parmi les formes qu'il a revêtues dans les siècles passés, il en est une qui, simplifiée, dégagée des hypothèses qui l'avaient compromise, tend à devenir classique dans la philosophie contemporaine : c'est le système des *monades* de Leibnitz (2). Or, quel est le fond de ce système? La parenté des esprits et des corps, les uns considérés comme des forces simples, les autres comme des combinaisons de forces simples.

Ce système a été renouvelé récemment dans un livre admirable par la beauté sévère de la forme autant que par la puissance de la conception : *De la science et de la nature, essai de philosophie première*, par M. Magy (3). C'est une œuvre d'un seul jet, sans chapitres, en quelque sorte sans alinéas, où un principe unique est présenté sous toutes ses faces et suivi dans toutes ses conséquences à la façon des systèmes antiques, mais où tous les développements ont la précision, la rigueur et la clarté de la science moderne. Ce livre a obtenu le plus haut suffrage auquel une œuvre littéraire puisse prétendre, celui de l'Académie française, qui lui a décerné une de ses couronnes. Je ne connais aucun philosophe qui n'en ait été vivement frappé, et si cette portion du public qui prend quelque intérêt aux travaux de ce genre l'a laissé passer inaperçu, rien n'atteste mieux la décadence où sont tombées parmi nous les études métaphysiques.

La théorie de M. Magy est loin d'être acceptée dans son ensemble par tous les spiritualistes, et elle est encore plus loin d'avoir gain de cause parmi les matérialistes. Ce n'est pas moins un fait bien remarquable que ces deux

(1) M. Caro lui-même s'est engagé à donner une satisfaction prochaine au regret que j'exprime en annonçant un grand ouvrage sur *Dieu et la nature*, dont la publication actuelle peut être considérée comme l'introduction.

(1) Voyez, parmi les publications de la *Bibliothèque de philosophie contemporaine*, les études dogmatiques et critiques de M. Saisset (*L'âme et la vie*) ; de M. Paul Janet (*Le matérialisme contemporain*, *La crise philosophique*, *Le cerveau et la pensée*) ; de M. Lévêque (*La science de l'invisible*) ; de M. Francisque Bouillier (*Le plaisir et la douleur*); de M. Albert Lemoine (*Le vitalisme et l'animisme de Stahl*, *La physionomie et la parole*). Je citerai également les ouvrages antérieurs de M. Lemoine : *Le sommeil*, *L'âme et le corps*, *L'aliéné devant la philosophie, la morale et la société*, et je regrette de ne pouvoir que mentionner un mémoire du même auteur sur la spiritualité de l'âme, lu à une des dernières séances de l'Académie des sciences morales, et où l'on retrouve, me dit-on, toutes les qualités de cet esprit observateur, qui sait rester classique en philosophie, en répudiant résolûment le convenu. — Voyez aussi, dans un autre ordre d'idées, les travaux des modernes animistes : *Du principe vital et de l'âme pensante*, par M. Bouillier ; *La vie dans l'homme*, par M. Tissot ; *De vitæ natura*, par M. Charles.

(2) Voyez l'Introduction aux *Œuvres philosophiques de Leibnitz*, par M. Paul Janet.

(3) Paris, Ladrange, 1865.

doctrines, qui depuis tant de siècles se disputent, non-seulement les intelligences, mais les âmes, ne se séparent plus, en quelque sorte, que dans l'interprétation d'une idée commune. Quel est, en effet, le principe fondamental du matérialisme contemporain? L'identité substantielle de la matière et de la force. Et quelle est, d'autre part, la thèse spiritualiste de M. Magy? Toutes nos connaissances se rapportent à deux idées : celle d'étendue et celle de force. Or, la première n'exprime que les conditions sans lesquelles nous ne pouvons concevoir le jeu des forces naturelles. Tout ce que nous connaissons de positif, depuis la cohésion qui unit entre elles les molécules d'un grain de sable jusqu'à la pensée qui embrasse et qui mesure tout le système du monde, se résout dans des actions, et tout être se conçoit ainsi comme actif, c'est-à-dire comme constitué par une force propre et essentielle. Où est la différence entre ces deux thèses? M. Magy, avec tous les spiritualistes, explique la conscience et la liberté par des forces simples et indivisibles. Suivant le matérialisme, toutes les forces primitives sont homogènes, et la vie intellectuelle n'est que le dernier résultat de leurs transformations et de leurs combinaisons successives. L'abîme subsiste; mais que faudrait-il pour le combler? Une définition exacte et rigoureuse de cette idée encore si obscure et si confuse de la force, vers laquelle convergent également le spiritualisme et le matérialisme.

Le spiritualisme n'a donc pas dit son dernier mot. Aussi, loin de maudire ses contradicteurs, il devrait presque les bénir de provoquer ses efforts et de le solliciter à de continuels progrès. La foi au progrès n'est pas nouvelle en philosophie; mais ç'a été rarement une foi active. La plupart veulent bien que l'humanité ait marché jusqu'à eux, mais ils arrêtent sa marche à leur système, ou du moins ils font de leur système le but unique et définitif vers lequel elle doit tendre. Le spiritualisme contemporain, il faut l'en féliciter, se dégage de plus en plus de ce dogmatisme outrecuidant. L'un de ses représentants les plus distingués, M. Bersot, lisait dernièrement, à l'Académie des sciences morales, un élégant mémoire, dans lequel il affirme le progrès, non-seulement de la philosophie, mais de la raison elle-même (1). Sans donner les mains au scepticisme absolu de l'école critique, il ne croit pas que quelques vérités communément admises par tous les hommes attestent l'existence d'une raison morale égale et parfaite chez tous les peuples, dans tous les temps, à tous les degrés de la civilisation. Il fait le bilan de tous les principes qui divisent encore aujourd'hui, non pas l'humanité dans son ensemble, mais les esprits cultivés au sein des sociétés les plus avancées. Et il ne s'agit pas seulement de principes spéculatifs, comme ceux du spiritualisme métaphysique, mais de ces principes de morale dont l'universalité et l'éternité sont le lieu commun du dogmatisme, et qu'il semble que la philosophie n'ait plus qu'à enregistrer.

M. Caro a repris le même bilan dans ses leçons sur la morale indépendante, et il a montré, avec une singulière éloquence, combien, sur les questions de droit et de devoir, l'accord est souvent difficile, non-seulement entre les consciences, mais au sein même de chaque conscience. On a crié au scepticisme. Mais quoi! Est-on sceptique quand on croit au progrès, c'est-à-dire à la vérité? La vérité, oui, dira-t-on, mais dans l'avenir, et dans un avenir qui se dérobe sans cesse, la vérité du *devenir*, non de la réalité. L'objection serait fondée si le progrès n'était qu'un mirage, non la prise de possession pas à pas, mais d'une façon assurée, d'un terrain solide. La conscience et la raison ne sont pas éclairées indistinctement par cette lumière invariable, universelle, impersonnelle, que supposent trop complaisamment les philosophes; mais elles ne sont pas non plus les jouets d'une lueur toujours fuyante. La somme des vérités acquises croît avec les siècles, avec les développements de la civilisation, avec l'élévation du niveau intellectuel et moral des sociétés et des individus. On peut croire qu'aucune des grandes questions de la métaphysique et de la morale n'est complétement et définitivement résolue, sans renoncer, sur ces questions, aux convictions raisonnées que l'on s'est faites, soit qu'elles gardent un caractère personnel, soit qu'on les partage avec une partie ou avec l'ensemble de l'humanité.

En ce qui touche proprement à la morale, il y a, pour les points qui restent douteux, une règle fixe, que tous les hommes peuvent appliquer et qui s'applique à tous les hommes : c'est l'idée même de la moralité, à savoir la conformité de l'action avec le commandement de la conscience. Règle mobile, dira-t-on encore, dans son universalité même, si la conscience ne tient pas partout le même langage. Mais qui voudrait lui substituer l'inflexibilité d'une formule invariable? Pourquoi l'ancienne critique, dans la littérature et dans l'histoire, nous paraît-elle si ridicule? C'est qu'elle n'avait qu'un idéal moral, au nom duquel elle jugeait les héros d'Homère, les contemporains de Périclès, les compagnons de Godefroy de Bouillon, d'après les maximes en honneur à la cour de Louis XIV ou dans les salons du XVIIIe siècle. Pourquoi, dans le présent comme dans le passé, jugeons-nous les hommes politiques, non d'après la moralité intrinsèque de leurs actes, mais d'après l'idée qu'ils nous donnent de leur sincérité ou de leur hypocrisie, de leur grandeur d'âme ou de leur bassesse? Est-ce donc qu'il y a deux morales, l'une pour la vie privée, l'autre pour la vie publique? Non; mais nous savons que le devoir politique ne se manifeste pas avec la même évidence que le devoir privé, et que des consciences également honnêtes, entièrement d'accord sur le second, se séparent souvent sans scrupule sur le premier. Pourquoi, enfin, s'il nous est permis de la considérer dans son principe incontesté,

(1) *De la raison progressive*, par M. Ernest Bersot (*Comptes rendus de l'Académie des sciences morales et politiques*, octobre 1867). Cette étude a paru également dans le *Journal des Débats* (numéros des 18 et 19 septembre 1867).

en laissant ses applications aux discussions des politiques et des légistes, pourquoi l'institution du jury? C'est qu'elle fait appel, non à une jurisprudence absolue, mais au bon sens de quelques hommes pris au hasard, qui ne consultent que leur conscience pour descendre dans la conscience même de l'accusé, et pour le condamner ou l'absoudre, d'après ce qu'il a pensé ou senti, plutôt que d'après ce qu'il a fait.

« Le destin est obscur, le devoir ne l'est point », dit un éloquent écrivain qui professe sur *les Problèmes de de l'âme* les idées les plus élevées sans les encadrer dans un spiritualisme formel (1). La pensée est belle, mais il faut bien l'entendre. Le devoir n'est jamais obscur, comme obligation générale d'obéir à la conscience en toute sincérité et en toute droiture. Mais il est bien souvent obscur dans ses déterminations particulières. Les âmes vulgaires ne voient point cette obscurité du devoir, parce que la conscience se réduit pour elles aux préjugés de leur éducation et de leur milieu social. Les âmes peu scrupuleuses s'en font un prétexte pour s'affranchir du devoir lui-même, ou pour l'interpréter d'après leurs passions ou leurs intérêts. Les âmes éclairées et délicates la reconnaissent avec angoisses, et, dans leurs efforts pour la dissiper, elles peuvent mériter une égale estime en suivant des voies opposées. Ces divergences des consciences sont surtout fréquentes dans les temps de révolution, où, comme le disait Royer-Collard, il est plus difficile de reconnaître son devoir que de le faire. Il faut les accepter avec respect et même avec reconnaissance, car c'est par elles que le progrès moral se fait jour dans les croyances et dans les institutions des peuples.

La foi au progrès, dans les questions de métaphysique et de morale, se traduit nécessairement par la tolérance, j'entends une tolérance efficace, qui, sans rien coûter à la fermeté des convictions, sache professer un respect sympathique pour toute recherche consciencieuse. Quiconque poursuit librement et de bonne foi la vérité est notre allié, lors même qu'il combat nos doctrines. La philosophie ne doit faire la guerre qu'à la routine et à l'intolérance.

ÉMILE BEAUSSIRE.

BIBLIOGRAPHIE.

L'Éducation, par M. EMMANUEL CHAUVET, professeur de philosophie à la Faculté des lettres de Rennes. — Paris, Durand et Pedone Lauriel.

La théorie de l'éducation a eu, l'an passé, les honneurs de notre enseignement public. On sait avec quel éclat M. Legouvé l'a exposée au Collége de France (2). Un professeur distingué de philosophie, M. Emmanuel Chauvet, en faisait, dans le même temps, le sujet de son cours à la Faculté des lettres de Rennes. Ses leçons viennent d'être publiées, comme celles de M. Legouvé : elles ne méritent pas moins d'être méditées par tous les pères de famille et par tous ceux qui se sont voués à la délicate mission d'élever la jeunesse.

M. Chauvet prend l'éducation avant la naissance même, lorsque l'enfant, dans le sein de sa mère, reçoit déjà des impressions d'où peuvent dépendre sa santé et son caractère pour toute sa vie. Il la suit à travers tous les âges, même au delà de la majorité légale, qu'il ne faut pas attendre pour faire faire au jeune homme l'apprentissage de la liberté, mais qui n'est jamais sans péril le signal d'une émancipation complète et sans réserve. Il la suit également dans les deux sexes, et, quoique laïque et universitaire, il ne craint pas de toucher à l'éducation des jeunes filles. Peut-être, il est vrai, a-t-il désarmé d'avance une censure redoutable par les éloges qu'il prodigue à Mgr Dupanloup et par les emprunts multipliés qu'il lui fait. Nous ne reprocherons à l'honorable professeur ni ces éloges ni ces emprunts. Si nous avons été froissé, avec tous les membres de l'Université, par une polémique sans équité comme sans mesure, nous savons reconnaître, dans les écrits de l'évêque d'Orléans sur l'éducation, des vues élevées et fécondes, qui ne perdraient rien à servir moins souvent de cadre à des insinuations odieuses et à des réclames trop peu déguisées. Il ne nous en coûte même pas de saluer, dans ses derniers pamphlets si pleins de fiel, un principe excellent : l'éducation des femmes par les femmes. C'est le vrai principe; mais pourquoi ceux qui s'en font aujourd'hui une arme de guerre ne l'ont-ils pas revendiqué, quand il a commencé à être violé, non pas par ces cours innocents où des jeunes filles élevées dans le monde sont réunies en grand nombre sous les yeux de leurs mères, mais par l'introduction de l'enseignement masculin dans les familles, dans les pensionnats et jusque dans ces maisons cloîtrées où la présence d'un homme est toujours un événement ?

L'abus est devenu si général qu'il serait impossible d'y remédier directement. Suffirait-il, en effet, de faire appel au zèle et au savoir des institutrices, quand on a détruit parmi elles toute émulation, quand on ne leur a plus laissé d'autre perspective que la demi-domesticité des éducations privées, les leçons au rabais et les emplois de sous-maîtresses ? Il faut que le remède sorte du mal lui-même ; il faut que l'enseignement masculin, loin de quitter la place, redouble d'efforts pour élever le niveau de l'instruction féminine et la mettre en état de se passer de son concours. Là est la vraie justification de cette institution nouvelle qui soulève tant de tempêtes.

Former des institutrices, ce n'est pas assez. Nous voudrions, pour les jeunes filles, non-seulement des cours privés ou publics faits par des maîtresses capables, mais des maisons d'éducation dignes de ce nom, qui offrissent aux familles les mêmes garanties qu'elles trouvent pour leurs fils dans les établissements universitaires. M. Chauvet traite sévèrement les pensionnats de demoiselles. Ses critiques ne sont que trop fondées pour le présent; mais a-t-il raison quand il préconise l'instruction domestique comme la seule forme légitime de l'éducation des femmes ? Il veut que le pensionnat soit la règle pour les garçons, et pour les filles l'exception, ou plutôt le pis-aller. Ainsi l'exige, suivant lui, la différence de vocation des deux sexes. Mais cette différence, que je n'entends pas nier, n'a rien à voir dans les arguments excellents par les-

(1) M. Auguste Laugel, *Les problèmes de l'âme*. (*Bibliothèque de philosophie contemporaine.*)

(2) Voyez la *Revue des cours* de l'an dernier.

quels il démontre lui-même les avantages de l'éducation commune, au triple point de vue du développement physique, de la culture intellectuelle et de la formation du caractère. La jeune fille n'a pas moins besoin que le jeune garçon d'être sollicitée aux exercices du corps et d'être arrachée, d'un autre côté, à une certaine indolence naturelle par la variété des enseignements et des maîtres. L'émulation, instinct éminemment féminin, n'a pas moins de prise et une prise moins heureuse sur son esprit. Enfin, il n'est pas moins bon pour elle d'être soustraite, pendant quelques années, à l'indulgence ou à la sévérité capricieuse de la famille, aux conversations mondaines, dont il est si difficile de la tenir à l'écart et qu'elle saisit toujours si avidement, et surtout à la contagion des préjugés et des passions mauvaises dont les familles les plus sages et les plus honnêtes ne sont pas exemptes. Elle est faite, dit-on, pour la vie d'intérieur. Sans doute; mais non pour l'intérieur dans lequel elle est née. Sa destinée est de changer de famille : il ne faut donc pas qu'elle prenne trop fortement l'empreinte d'un milieu unique et exclusif.

Les femmes sont naturellement aristocrates. Elles aiment les distinctions. Aussi beaucoup de mères répugnent à l'éducation commune pour leurs filles à cause du mélange, qu'aucun pensionnat ne saurait éviter, entre des enfants de naissance, de condition, d'éducation différente. Pour désarmer cette répugnance, certaines maisons, surtout les maisons religieuses, se font honneur auprès des familles des obstacles qu'elles apportent à l'intimité de leurs élèves. Elles proscrivent le tutoiement, elles surveillent et empêchent autant que possible les amitiés. Précautions heureusement impuissantes, que saura toujours déjouer l'abandon naturel de l'enfance. Il y a d'ailleurs une chose qu'on n'empêchera jamais dans une réunion d'enfants : c'est une influence réciproque, grâce à laquelle les uns prennent insensiblement de meilleures habitudes, les autres, sans compromettre sérieusement leur bonne éducation, perdent peu à peu leurs préjugés ou du moins en sentent le ridicule ; car les enfants sont impitoyables entre eux pour toute prétention mal placée. Pour nous, notre principale raison en faveur de l'éducation commune pour les jeunes filles est précisément ce mélange même qui la rend suspecte à tant de mères et cet esprit d'égalité qu'elle contribue à développer. Tout n'est pas mauvais dans les tendances aristocratiques des femmes. C'est quelquefois un utile contrepoids à l'influence exclusive du seul genre de distinction que semble comporter une société démocratique : la distinction des fortunes. Mais que de mal ces préjugés ne font-ils pas quand rien ne vient les combattre! Combien de jeunes filles vendues par leurs mères ou se vendant elles-mêmes pour un titre ou pour une particule souvent usurpée ! Combien d'hommes entraînés par la vanité de leurs femmes à renier leur famille, à rompre ou à laisser tomber d'honorables relations, à mettre une sourdine à leurs convictions les plus chères, pour ne pas déplaire à certains salons où ils ont la faiblesse de se laisser conduire !

Nous ne nous sommes attaché, dans le livre de M. Chauvet, qu'à la question brûlante de l'éducation des femmes. Nous aurions encore plus d'une réserve à exprimer sur les leçons consacrées, soit à l'éducation en général, soit à l'instruction des garçons ; mais quelques dissidences de détail n'ôtent rien à notre sympathie et à notre estime pour une foule de considérations judicieuses et élevées, où le cœur a autant de part que l'esprit, et qui atteignent souvent à la véritable éloquence. Nous ne saurions mieux louer cet excellent petit volume qu'en le rapprochant d'un autre cours sur un sujet analogue, professé aussi dans une faculté de province, il y a une douzaine d'années, et auquel on doit un des meilleurs livres de morale pratique qui aient paru de nos jours : *La famille*, par M. Paul Janet.

ÉMILE BEAUSSIRE.

Le Kalewala, épopée nationale de la Finlande et des peuples finnois, traduit de l'idiome originel, annoté et accompagné d'études historiques, mythologiques, philosophiques et littéraires, par M. L. LÉOUZON LE DUC. — Tome Ier, *l'Épopée*. — Paris, librairie internationale, 1868, in-8.

Kalewala est le nom de la grande épopée qui constitue une des œuvres les plus importantes de la littérature nationale de la Finlande. Recueillie sur les lèvres des rhapsodes populaires, elle fut publiée pour la première fois par M. Lönnrot en 1835. M. Léouzon Le Duc la traduisit en français dans son livre sur *la Finlande* (1845). Mais depuis lors de nouveaux fragments, qui avaient échappé aux premières recherches de M. Lönnrot, furent recueillis par différents littérateurs finlandais; on interrogea des régions encore inexplorées; la Société académique fondée à Helsingfors en 1831 encourageait et dirigeait tous ces Homérides. De ces matériaux M. Lönnrot tira une nouvelle édition du *Kalewala*, de beaucoup plus étendue que la première et qu'il publia en 1849. C'est la version que M. Léouzon Le Duc traduit dans le volume que nous avons sous les yeux.

Une épopée nationale et populaire ne s'analyse pas en quelques mots; car elle renferme tout à la fois la religion et l'histoire légendaire d'un peuple, elle en peint les mœurs, elle en révèle le caractère, elle en décrit les arts, elle en résume la civilisation. Qu'il nous suffise de dire ici que le suffrage unanime des principaux critiques des différents pays a placé le *Kalewala* parmi les épopées les plus remarquables que possède l'histoire des littératures. « Le savant Jacques Grimm y admirait la magnifique splendeur de la forme, la richesse inouïe des types, et ce sentiment de la nature à la fois si vif et si profond, que, selon lui, les poëmes indiens seuls peut-être en offriraient de comparable. »

La traduction du *Kalewala* occupe ce premier volume tout entier. Cette tâche ne pouvait être remplie avec plus de compétence que par M. Léouzon Le Duc, qui, dans une série de beaux livres, a puissamment contribué à faire connaître au public français les peuples et les littératures du nord de l'Europe. Sa connaissance des langues scandinaves et finnoises, les missions scientifiques en Suède et en Finlande dont il a été chargé à plusieurs reprises par le gouvernement français, sa qualité de membre de la Société académique d'Helsingfors, lui permettaient de mener à bien cette laborieuse entreprise. M. Léouzon Le Duc nous promet d'étudier dans un second volume l'histoire, la mythologie, la langue et la littérature des races finnoises. Ce petit coin de terre que l'on connaît si peu chez nous a une littérature assez florissante, poésie, théâtre, romans, journaux. On traduit même en finnois des chefs-d'œuvre de littératures étrangères; notre *Maître Pierre Pathelin* vient de l'être. La principale Revue de la Finlande, le *Kunkanslehti*, publiait récemment une étude sur *le Second empire français et sa lit-*

térature. Si les Finlandais s'occupent de nous et de notre littérature, nous devons être à notre tour curieux de les connaître, d'autant plus, hélas! que la famine menace de les disperser et d'effacer de la carte ce peuple intéressant.

H. G.

Une publication que nous mentionnions récemment à propos d'un article de M. Thurot sur *la Philosophie d'Herbart*, la *Revue critique* (1), tend à prendre une place honorable parmi les recueils érudits de notre pays. La *Revue critique* ne peut éveiller aucune jalousie chez les *Revues* déjà existantes, car le rôle qu'elle joue n'était tenu par aucune. Son but est de donner sur les livres nouveaux d'histoire, de philologie, d'archéologie, etc., des comptes rendus destinés, non à traiter un sujet à propos d'un livre, mais à renseigner le public sur la valeur réelle de l'ouvrage. Aussi la *Revue critique* n'est-elle qu'une réunion de spécialistes dont chacun a son département et parle avec compétence et autorité. C'est ainsi que dans les quatre volumes déjà parus et qui sont sous nos yeux, nous voyons des articles de MM. Thurot, G. Perrot, Tournier, sur la littérature et les antiquités grecques, Gaston Paris et Paul Meyer sur les littératures romanes, H. Gaidoz et d'Arbois de Jubainville sur les littératures celtiques, L. Leger sur les littératures slaves, C. de la Berge sur l'archéologie, Gide sur le droit romain, etc. On accuse quelquefois la *Revue critique* de signaler avec trop d'amertume les défauts d'un ouvrage ; mais il faut avouer que cette critique de combat est une réaction salutaire contre l'usage des compliments qui se glisse trop souvent dans la critique contemporaine. La *Revue critique* peut rendre des services à notre littérature en introduisant chez nous les méthodes et les résultats de l'érudition allemande. Nous lui souhaitons d'autant plus volontiers bonne chance que, comme on l'a vu par les noms que nous avons cités, quelques-uns de ses collaborateurs comptent parmi les nôtres.

BULLETIN DES COURS.

Le cours de M. Gaston Paris.

Dans sa leçon d'ouverture, récemment publiée (2), M. Gaston Paris a esquissé les traits principaux du cours de philologie qu'il fait rue Gerson, dans l'annexe de la Sorbonne, devant un auditoire studieux et assidu. Tout d'abord il se demande ce qu'il faut entendre par langue française. On ne peut la définir « la langue que parlent les Français », puisque en dehors de notre pays elle est celle que parlent les Belges, les Suisses, les Canadiens, puisque en France même plusieurs de nos provinces (Bretagne, pays Basque, Corse et Alsace) parlent une langue qui n'est pas la nôtre. Dans mainte autre province même, le peuple parle une langue différente, quoique parente, du français. — Le français est le latin populaire tel qu'il s'est modifié sur le sol de notre ancienne province appelée Ile-de-France.

« Le latin populaire, qui, en se modifiant diversement, est devenu les diverses langues romanes, se développa pendant mille ans avec d'autant plus de liberté, qu'il n'était pas contenu et sans cesse surveillé par une grammaire officielle réservée à la langue littéraire. Il en résulta un parler qui, dans toute l'étendue de l'empire romain, fut sans doute semblable dans son caractère général, mais qui dans les différentes régions se différencia rapidement. » Sur le sol des Gaules le latin populaire forma deux grands groupes de dialectes, désignés, d'après les formes d'affirmation qu'ils emploient, par les noms de *langue d'oc* et *langue d'oïl* ou plus tard *langue d'oui*. Ce dernier groupe se subdivisa à son tour en cinq dialectes: bourguignon, picard, normand, poitevin et français. Grâce à la prépondérance de la province où il se parlait, le dialecte de l'Ile-de-France prédomine sur les autres dès le XIIe siècle. Devenu à la fin du moyen âge langue littéraire et langue officielle, il a réduit les dialectes, jadis ses rivaux, à l'état de simples patois. C'est la langue dont M. G. Paris raconte le développement dans ses leçons.

Il expose en quelques pages les principales divisions d'une grammaire historique; il détermine la part que l'action des événements historiques a dans la formation d'une langue, en face de la force organique qui préside à sa croissance. L'intérêt qu'excite l'étude de la langue, cette forme visible et vivante de la pensée, lui inspire de belles paroles: « Aride au premier aspect, la grammaire historique n'en a pas moins, pour les esprits réfléchis, un attrait sérieux et puissant. L'obscurité étrange, et, comme tant d'autres, si facilement acceptée du vulgaire, qui enveloppe le langage, a quelque chose d'effrayant. Qu'est-ce que cette langue que nous parlons, dans laquelle nous pensons, dans laquelle nous vivons de notre plus belle vie, de notre vie intellectuelle et morale, que nous aimons, et qui nous est cependant si singulièrement étrangère? Chaque génération à son tour, en arrivant au jour de l'existence, s'en saisit, s'y suspend pour ainsi dire et la repasse ensuite à la génération suivante. Insoucieux, indifférents à tous ces mystères qui nous environnent, nous reprenons les vieux mots sur les lèvres de nos mères, nous les mêlons et les agitons sans cesse pendant notre courte vie, et nous ne leur demandons presque jamais les histoires qu'ils ont à nous dire, et d'où leur vient cette mystérieuse puissance de faire vivre notre pensée. » La leçon d'ouverture de M. Gaston Paris, à la fois claire et substantielle, montre parfaitement l'importance et l'intérêt de ces études, qui lui inspirent tant d'enthousiasme.

H. G.

M. Antonin Rondelet, professeur de Faculté, en mission spéciale, vient de faire à Saint-Quentin une série de conférences sur l'*Economie politique*.

Conférences du boulevard des Capucines, n° 39

(à huit heures et demie).

Lundi, 16 mars. — M. L. Simonin : *Les Conférences et les Conférenciers.*

Le propriétaire-gérant : Germer Baillière.

PARIS. — IMPRIMERIE DE E. MARTINET, RUE MIGNON, 2.

(1) *Revue critique d'histoire et de littérature*, paraît tous les samedis, par livraison de 16 pages in-8°, à la librairie Franck, 67, rue Richelieu.

(2) Librairie Franck.

REVUE
DES
COURS LITTÉRAIRES
DE LA FRANCE ET DE L'ÉTRANGER

CINQUIÈME ANNÉE — NUMÉRO 16 — 21 MARS 1868

Paris, 20 mars 1868.

La vie et les travaux de Victor Leclerc, le dernier et savant doyen de la Faculté des lettres de Paris, viennent de trouver un nouvel historien (1) dans M. Renan, son ami et son collaborateur à l'Institut pour l'*Histoire littéraire de la France*. Il raconte dans la *Revue des deux mondes* sa vie, si pleine, de professeur, d'érudit et de doyen. Il montre en lui la faculté de s'améliorer sans cesse et d'élargir ses idées chaque jour :

« Dans certaines questions, surtout en celles qui touchent à l'authenticité des ouvrages anciens, il n'abandonne jamais tout à fait les habitudes un peu confiantes de la vieille école; mais la bonne foi, l'amour de la vérité, l'amenèrent, en ces derniers temps, à rendre justice au génie critique de l'Allemagne et aux patientes recherches que les universités des pays germaniques ont portées dans toutes les branches du savoir. Ce fut surtout en trouvant les savants allemands si zélés pour notre vieille littérature du moyen âge, si empressés à reconnaître sa priorité, si dégagés de ces partis pris de vanité nationale qui l'avaient choqué chez les Italiens, chez les Espagnols, qu'il rendit les armes et reconnut la justesse de leurs méthodes. Cela était d'autant plus méritoire que les opinions universitaires étaient, si l'on ose ainsi dire, sa religion; les abondonner dut être pour lui le plus difficile des sacrifices : il le fit à la vérité. »

On trouve aussi, sur les études savantes en Allemagne et sur l'enseignement supérieur dans notre pays, notamment sur le Collége de France, des chapitres du plus haut intérêt dans le volume que M. Renan vient de publier sous le titre de *Questions contemporaines*. C'est un recueil d'articles composés à diverses époques et ayant trait à la politique générale, à l'instruction publique, à l'état moral et religieux de notre temps. M. Renan les a fait précéder d'une introduction dont nous citerons le passage suivant :

« Tant qu'on n'aura pas détruit en France cette fausse idée que l'éducation ne sert qu'en vue de la position sociale, que cultiver et instruire le pauvre, c'est faire naître en lui des besoins et une ambition impossibles à satisfaire, rien ne sera définitivement conquis. La force de l'instruction populaire en Allemagne vient de la force de l'enseignement supérieur en ce pays. C'est l'université qui fait l'école. L'instruction du peuple est un effet de la haute culture de certaines classes. Les pays qui, comme les États-Unis, ont créé un enseignement populaire considérable sans instruction supérieure sérieuse expieront longtemps encore cette faute par leur médiocrité intellectuelle, leur grossièreté de mœurs, leur esprit superficiel, leur manque d'intelligence générale. »

(1) Voyez, sur le même sujet, une lecture faite à l'Académie des Inscriptions et belles-lettres par M. Guigniaut dans notre troisième année, page 694.

L'érudition en général et aussi l'érudition française, dans le même numéro de la *Revue des deux mondes*, reçoivent un juste hommage de M. Alfred Maury, qui fait l'histoire des découvertes archéologiques récentes sur *Ninive et Babylone*. Les alphabets cunéiformes sont déchiffrés; la grammaire est presque reconstruite; les textes se comprennent. La Société asiatique de Londres a eu l'idée de mettre à l'épreuve la méthode de nos *assyriologues* en leur proposant séparément un même texte à traduire : la grande inscription de Teglat Phalasar. MM. Hincks, Rawlinson, Oppert, Fox Talbot, entrèrent en lice ou plutôt en loge; les quatre versions se trouvèrent sensiblement concordantes. L'épreuve a donc été pour les assyriologues un véritable triomphe.

M. François Ravaisson, conservateur-adjoint à la bibliothèque de l'Arsenal, a publié un nouveau volume sous le titre de : *Archives de la Bastille*. C'est un recueil de documents inédits, puisés à diverses sources, sur le procès de Fouquet, dont M. Maze faisait dernièrement le sujet d'une conférence à la Sorbonne. Un premier volume avait donné les détails sur l'arrestation du surintendant et sa translation de Nantes à Paris; celui-ci met en lumière tous les éléments et toutes les phases de son procès, ainsi que de ceux des traitants qui furent compromis avec lui. Les pièces, qui sont annoncées par une introduction et simplement classées par l'auteur, ne font pas une histoire à proprement parler, mais donnent de cette époque une image vivante. Il y a entre autres de curieux détails sur l'emprisonnement de Fouquet et le fort de Pignerolles, en Savoie, où il fut enfermé. L'architecte chargé de réparer ce logement en ruines écrivait à Colbert, en parlant des habitants : « Je n'ai jamais vu de si méchantes gens; si l'on avait guerre, le sieur Fouquet ne serait pas là en sûreté, le lieu n'étant fort, au milieu des bandits et du plus méchant peuple du monde. »

L'arrière-petit-fils du surintendant, l'aimable et excellent comte de Gisors, fils du maréchal de Belle-Isle, a fait le sujet d'un livre de M. Camille Rousset, l'historien de Louvois. M. Sainte-Beuve (1) a consacré au savant historien et à son « parfait, trop parfait héros », une étude piquante. Il rappelle d'abord, d'après

(1) *Moniteur du* 16 mars.

M. Rousset, les vicissitudes de sa famille, raconte son éducation, sa vie si courte et sa mort si précoce à Crefeld et il conclut :

« Qu'aurait été le comte de Gisors s'il avait vécu? quel rôle aurait-il tenu? quelle place dans les affaires? quelle influence eût-il exercé, le cas échéant, sur les futures destinées du pays? On l'ignore, on ne peut même le conjecturer. Cette parfaite culture à laquelle rien n'avait manqué et qui avait si bien réussi, ce respect absolu pour son père, cette soumission, cette juste égalité de sentiments en tout, ou cette réserve, qui était une vertu à son âge, ne laissent pas deviner quelle nature de génie particulière pouvait être en lui, et s'il avait du génie ou seulement un parfait mérite ; car quand on a tant de bon sens à vingt-cinq ans, aura-t-on du génie à cinquante ?

Madame Quinet prépare, dit-on, un volume intitulé : *Mémoires de l'exil.*

M. Albert de Broglie doit réunir sous ce titre : *La diplomatie et le droit nouveau*, deux articles sur la *Diplomatie du suffrage universel* et sur la *Diplomatie et les principes de la révolution française*, avec une préface qui en marque le lien.

Le premier volume d'une publication périodique, l'*Année philosophique*, vient de paraître. C'est une suite d'études critiques sur le mouvement des idées générales dans les divers ordres de connaissance. M. Ch. Renouvier marque et discute les tendances philosophiques de l'époque, dans une sérieuse introduction. MM. Pillon, Henneguy, René et Louis Ménard, Alfred Deberle, passent en revue les grandes doctrines de morale, d'esthétique, de linguistique et d'histoire, qui ont marqué dans ces derniers temps. Les principes du livre sont « ceux du » rationalisme critique, du criticisme dont Kant est le » père, mais du criticisme dégagé de ces impasses de la » raison qu'on appelle les antinomies kantiennes et de » ces idoles de la vieille métaphysique qu'on appelle » l'infini, l'absolu, la substance ». Les auteurs ne précisent guère davantage, mais on voit qu'ils se laissent surtout guider par un bon sens un peu sceptique dans le jugement des opinions qu'ils passent en revue.

M. Littré, dans la dernière livraison de la *Revue positive*, met en lumière la *Condition essentielle qui sépare la sociologie de la biologie*. Citons sur l'attrait que ces études sévères ont pour ceux qui les cultivent un mot qui échappe, pour ainsi dire, à M. Littré au milieu d'un développement abstrait : « Les lointaines méditations, qui s'élèvent de » hauteur en hauteur sur les degrés du savoir positif, sans » dommage pour la réalité qui les domine toujours, ont un » charme qui fait passer, comme un rapide moment, les » heures laborieuses à la lueur de la lampe nocturne. »

Un étudiant en médecine, M. Grenier, a fait une thèse sur *le Libre arbitre*, pour laquelle il a été reçu docteur. Les doctrines exprimées dans ce travail ont été dénoncées au Conseil académique, qui vient de se déclarer incompétent.

Le nombre des lycées en Italie avait été élevé à 88, chiffre supérieur à celui de la France, trop considérable pour le nombre des élèves, qui ne dépasse pas 3500 ou 4000. Ce chiffre va être réduit à 24, et ce premier élan du jeune État vers l'instruction a dû reculer devant les nécessités financières.—On trouve dans le *Moniteur* du 18 mars un long rapport de M. le ministre de l'instruction publique sur l'enseignement secondaire en France.

Molière est l'objet d'une sorte de renaissance en Allemagne. M. Henri Gaidoz, notre collaborateur, donne quelques exemples, dans la *Revue de l'instruction publique*, des altérations et des profanations qu'on osait se permettre jusque dans ces dernières années. Par exemple, chez un traducteur allemand, ce n'est plus un exempt, c'est un procureur au parlement qui vient arrêter Tartufe, et qui commence par lui débiter un long discours où il met en vers nombre de textes du Code et du Digeste. On dirait l'Intimé des *Plaideurs*.

La séance de réception du P. Gratry à l'Académie française aura lieu jeudi prochain.

CONFÉRENCES DU BOULEVARD DES CAPUCINES.

M. LÉON SAY.

Les alliés à Paris en 1814. — Finances de la ville pendant l'occupation.

Messieurs,

Je n'ai pas l'intention de vous faire un cours d'histoire politique, ni même un cours d'histoire militaire; mon cadre est plus étroit et je dois me borner à l'étude des événements municipaux. L'histoire que je veux faire, c'est l'histoire de l'administration de la ville de Paris pendant l'occupation des étrangers en 1814 et en 1815.

Je serai pourtant obligé de rappeler en peu de mots les événements politiques, lorsque ces événements auront exercé une influence quelconque sur l'état des finances de la cité.

Je compte vous retracer aujourd'hui l'histoire des entreprises, ou plutôt des combinaisons financières de la ville de Paris pendant la première occupation, c'est-à-dire pendant l'occupation de 1814. Dans une prochaine conférence, je ferai pour 1815 ce que je vais essayer de faire aujourd'hui pour 1814.

M. Frochot avait été le premier préfet de la Seine. Il en avait exercé les importantes fonctions pendant treize années de suite, depuis le 3 mars 1800 jusqu'au 23 décembre 1813 ; mais, à la suite de la conspiration Malet, il avait été destitué et remplacé par le comte de Chabrol. M. de Chabrol, second préfet de la Seine, était donc, en mars 1814, en possession de la première magistrature municipale de Paris depuis un peu plus de quinze mois.

On peut dire que l'histoire de la municipalité de Paris, à partir de 1800, se divise en trois périodes :

La première période comprend l'administration de M. Frochot, qui a duré treize ans.

La seconde période commence avec M. de Chabrol en 1814, et finit avec M. de Rambuteau en 1848.

Enfin la troisième période est la période actuelle, elle dure depuis vingt ans.

La première période a été consacrée à l'organisation. C'est M. Frochot qui a créé la plupart des services municipaux de Paris. C'était un administrateur très-honnête et en même temps très-habile, mais il avait des vues relativement étroites. On peut dire de lui qu'il était une sorte d'intendant, un intendant honnête et sûr, qui administrait avec un grand dévouement les affaires de son maître. Il considérait Paris comme une dépendance du palais des Tuileries, dépendance que le maître pouvait administrer, gérer, démolir, reconstruire, embellir même à son gré; mais il faisait tout cela fort honnêtement, fort habilement, avec une dose peu commune de scrupule, et comme il avait un grand esprit d'ordre, il a laissé une trace considérable dans l'organisation de tous les services municipaux.

La seconde période de l'administration municipale, période qui comprend les quinze années de la restauration et les dix-huit années du gouvernement de Juillet, peut être caractérisée par un souci beaucoup plus grand de l'intérêt des contribuables, par une véritable préoccupation de mettre d'accord l'intérêt collectif, c'est-à-dire l'intérêt de la cité, de la ville, avec l'intérêt individuel, c'est-à-dire l'intérêt des habitants, des contribuables.

Quant à la troisième période, je ne puis guère en aborder ici l'histoire pour plusieurs raisons que je me dispenserai d'énumérer, mais dont la meilleure est que je n'y suis pas autorisé. Je crois qu'il m'est cependant permis de dire que cette période pourrait être caractérisée par cette grande quantité de travaux de constructions et de démolitions qui se font depuis dix ans sous nos yeux. Si je l'osais, je pourrais peut-être bien vous dire en latin ce que j'en pense, parce que le latin dans les mots brave l'*autorité*. Un auteur des premiers siècles du christianisme, Lactance, disait, en parlant de Dioclétien, que cet empereur avait *quamdam ædificandi cupiditatem*, une sorte de cupidité de bâtir. L'amour de la bâtisse était chez lui si vif et si ardent qu'on pouvait dire que c'était un emportement des sens, une sorte de passion charnelle, une *cupidité*. Cet emportement, cette *cupidité* de Dioclétien est-elle devenue la passion d'un autre âge? Je vous laisse à en juger et je reviens à mon sujet et à l'année 1814.

Je ne vous raconterai pas l'histoire de la campagne de France, de cette campagne mémorable dont les événements sont, je pense, présents à votre mémoire. Vous connaissez tous les prodiges de génie de l'empereur Napoléon dans cette campagne et la conduite héroïque de l'armée qu'il avait sous ses ordres. Vous savez que, débordé par le nombre des ennemis, Napoléon crut devoir chercher à rallier les garnisons qui étaient demeurées dans les places fortes de la frontière, afin de manœuvrer ensuite avec des forces plus considérables sur les derrières de l'ennemi. Cette combinaison très-hardie, qui n'a malheureusement pas réussi, mais qui pouvait réussir, avait pour conséquence de découvrir Paris.

Paris aurait dû être, il est vrai (c'est du moins ce qui a été affirmé depuis par Napoléon lui-même, par des généraux, par des écrivains militaires et administratifs), Paris aurait dû être dans un état de défense supérieur à celui qui existait en réalité. Il y a eu, on n'en peut douter, de grandes négligences commises à cet égard, et ceux qui s'en sont rendus coupables méritent un blâme sévère; mais il est possible aussi qu'on ait exagéré, par esprit de parti, la possibilité d'organiser d'une manière efficace la défense de la capitale. Quoi qu'il en soit, Paris était assurément moins armé que Napoléon ne le pensait, et il n'y avait pas de troupes françaises entre les armées alliées campées à Châlons et la ville de Paris.

Le 28 mars 1814, les alliés firent leur entrée à Meaux et, sans coup férir, ils pouvaient, le même soir, s'emparer des barrières de Paris, qui n'étaient alors défendues par aucun corps d'armée; mais ils n'osèrent pas procéder avec autant de hardiesse, et leur hésitation permit aux maréchaux Marmont et Mortier d'arriver à temps sous les murs de la capitale. Tandis que les deux maréchaux faisaient entrer leurs troupes dans Paris et leur faisaient gravir cette série de collines qui entourent la ville du côté du nord, depuis Romainville jusqu'à Montmartre, les alliés arrivaient à leur tour de l'autre côté, au pied de ces mêmes collines.

Quand on apprit à Paris l'approche des ennemis, il se produisit, surtout dans la région gouvernementale, une émotion des plus vives, et l'on peut dire qu'en quelques heures le gouvernement fut désorganisé.

Le conseil des ministres, qui s'était réuni à la hâte, prit la résolution, sur le vu des ordres de l'Empereur produits par le roi Joseph, de faire partir pour Blois l'impératrice, le roi de Rome et les grands dignitaires.

C'était le 29 mars 1814 que cette résolution était prise, et c'est le 30 au matin que l'impératrice s'éloignait pour toujours avec son fils. A la suite de la cour, un grand nombre de familles émigrèrent également pour ne pas se trouver dans Paris au milieu d'une bataille qui paraissait imminente. Il y eut donc une grande foule de gens qui sortirent de Paris par les barrières du sud et de l'ouest. Au même instant, un grand nombre d'individus, formant un flot contraire fuyant devant les alliés, entraient dans Paris par les barrières opposées, c'est-à-dire par les barrières de Pantin et du Combat, ainsi que par toutes les autres barrières qui étaient au nord et au nord-est de Paris. Ces fuyards étaient pour la plupart des paysans qui avaient mis sur des charrettes leurs meubles, leurs outils, leurs provisions, et qui poussaient devant eux leurs vaches, leurs bœufs et leur bétail. Arrivés au mur d'enceinte, derrière lequel ils venaient chercher un abri, ils trouvèrent les préposés de l'octroi, et vous savez, messieurs, que l'octroi

n'est pas de facile composition. Ils furent donc obligés de se soumettre au payement des droits pour tout ce qu'ils avaient apporté et, comme ils n'avaient pas d'argent, ils furent victimes d'une spéculation qui s'organisa en quelques instants dans toutes les auberges et les cabarets de la banlieue. Les aubergistes prirent l'un l'âne, l'autre le veau, l'autre la vache, et payèrent, moyennant cet abandon, les droits qu'il fallait acquitter sur le reste. Une fois entrés, les paysans vinrent établir une sorte de camp sur la place de la Bastille et dans la rue Saint-Antoine. Ils y formèrent des groupes nombreux et passèrent la nuit à la belle étoile.

A ce moment, le combat s'engageait sur toute la ligne des hauteurs. Je ne vous décrirai pas cette suite d'engagements à laquelle on a donné le nom de bataille de Paris. Il se fit là des prodiges de valeur; mais ces prodiges étaient inutiles, il n'y avait pas moyen de résister. L'armée alliée était, dès les premières heures, très-considérable, et des corps nouveaux venaient à chaque instant en augmenter le nombre, de sorte que vers la fin du jour les Français furent débordés de toutes parts et durent reconnaître que la résistance était absolument impossible.

L'aspect de la capitale, pendant le combat, était différent suivant les quartiers. La canonnade ne s'entendait guère que du côté de l'est de Paris. Dans les faubourgs de cette partie de la ville, on voyait bien des groupes formés çà et là des ouvriers et de ces paysans réfugiés dont je vous ai parlé tout à l'heure. Il y avait également un certain nombre de curieux s'interrogeant les uns les autres pour avoir des nouvelles; mais dans les quartiers plus éloignés on ne voyait personne, et il régnait un silence de mort. Je ne crois pas que dans cette salle il y ait beaucoup de personnes ayant de leurs yeux vu Paris en 1814, mais il y en a certainement un certain nombre qui ont vu Paris pendant qu'on se battait dans les faubourgs. Ces personnes se rappellent sans doute cet aspect étrange qui fait qu'on se croit en pays étranger et qu'on ne se reconnaît plus dans les quartiers mêmes que l'on fréquente ordinairement le plus. C'est comme une suspension de la vie, comme un temps d'arrêt dans la marche du temps. On n'a plus le sentiment de l'heure, et quoique le soleil soit déjà haut sur l'horizon, on dirait une matinée d'été, alors que le jour paraît, tandis que les habitants sont encore plongés dans le sommeil.

Vers la fin de la journée le bruit de la bataille s'était rapproché du quartier où nous sommes en ce moment, et il arriva même qu'un boulet parti d'un canon pointé de Montmartre sur Paris vint tomber dans la rue Basse-du-Rempart, à deux pas de la salle dans laquelle je parle en ce moment.

Mais on apprit bientôt que le roi Joseph était parti, qu'il se repliait sur Blois et qu'il avait donné aux maréchaux l'autorisation de se mettre en rapport avec les généraux ennemis. Quelques heures plus tard, on sut que la capitulation avait été signée.

Il n'y avait plus à ce moment dans Paris d'autres autorités constituées que le préfet de la Seine et le conseil municipal.

Le quartier général de l'empereur Alexandre était à Bondy. M. de Chabrol et huit membres du conseil municipal s'y rendirent et demandèrent à être reçus par l'empereur de Russie. Ils furent admis immédiatement; il était six heures du matin; on était au 30 mars.

L'empereur Alexandre donna à M. de Chabrol et aux membres du conseil municipal deux assurances très-précieuses: la première, que les soldats ne seraient pas logés chez les habitants, mais bien dans les bâtiments publics, dans les casernes ou bien dans des baraques, et la seconde, que les ordres les plus sévères avaient été donnés pour le maintien de la discipline de l'armée.

M. de Chabrol et les délégués du conseil municipal rentrèrent aussitôt à Paris, et firent afficher immédiatement sur tous les murs de la ville une proclamation dont le but était de rassurer les habitants sur les dangers de l'occupation.

Quelques heures plus tard, les souverains faisaient leur entrée. Ils arrivaient par le faubourg Saint-Martin, précédés de toutes les trompettes de l'armée. En tête on voyait une escorte de cavalerie, commandée par le grand-duc Constantin, qui marchait sur quinze hommes de front; puis l'empereur Alexandre et le roi de Prusse à cheval et le prince de Schwarzemberg, qui représentait l'empereur d'Autriche resté en Champagne. Au milieu des aides-de-camp à cheval, en uniforme français, le colonel Fabvier, dont l'attitude était morne, suivait, sur l'ordre des maréchaux, les souverains pour constater l'exécution des termes de la capitulation. Enfin, derrière, sur trente hommes de front, s'avançaient les nombreuses colonnes de l'infanterie russe et autrichienne.

Au fur et à mesure que ces troupes défilaient dans la rue du faubourg Saint-Martin, il se formait alentour et sur les trottoirs une foule assez considérable dont l'attitude était hostile. Les officiers russes ont dit plus tard qu'ils n'avaient pas été sans inquiétude, et cette inquiétude était, il faut le dire, très-justifiée. On a beau être 50 000; le jour où l'on entre dans une ville de 700 000 âmes, on peut craindre que la ville en se resserrant ne vous écrase du coup. Et puis la moindre étincelle pouvait allumer un grave incendie, le moindre malentendu pouvait amener les événements les plus lamentables. Vous n'avez qu'à fouiller dans vos souvenirs pour trouver un fait analogue dans l'histoire de Paris. Vous vous rappelez sans doute qu'une foule hostile défilait, il y a vingt ans, devant un corps de troupe stationné à quelques pas de l'endroit où nous sommes en ce moment réunis. Un coup de pistolet partait le soir, on ne sait d'où; il y était immédiatement répondu par une décharge de mousquetons, et cette décharge devenait le signal d'une révolution. Dans la journée du 30 mars 1814, le moindre incident de ce genre, le moindre coup de pistolet aurait pu amener des représailles terribles et sanglantes de la part

de l'armée russe; il était possible de le craindre, on n'eut heureusement pas à le déplorer. Il y a mieux; au fur et à mesure que les troupes avançaient, la scène changeait et prenait un aspect plus pacifique.

Quand les troupes étrangères furent arrivées à la porte Saint-Martin, elles tournèrent à droite pour entrer sur le boulevard, et à partir de ce moment elles furent entourées par une foule dont l'attitude n'avait plus le même caractère d'hostilité. Il y eut même quelques cris de : *Vive Alexandre!* sur le boulevard Bonne-Nouvelle, et des acclamations assez vives aux environs de la rue Lafitte. En face de la rue de la Paix, un groupe de royalistes qui s'étaient donné rendez-vous sur ce point accueillit le passage des souverains par des cris de joie et des démonstrations bruyantes. Le défilé s'acheva donc au milieu du plus grand calme. Les troupes se dirigèrent sur les Champs-Élysées, les souverains se postèrent en face de l'Élysée et assistèrent au défilé qui dura pendant six heures de suite.

Le défilé terminé, l'empereur Alexandre se rendit chez le prince de Talleyrand, où des logements lui avaient été préparés, à l'hôtel Saint-Florentin, qui existe encore au coin de la rue Saint-Florentin et de la rue de Rivoli. Le roi de Prusse alla demeurer rue de Lille, le prince de Schwarzemberg rue de la Chaussée-d'Antin, et le général russe Sacken, nommé par les souverains gouverneur de Paris, au faubourg Saint-Honoré, dans l'hôtel Marbeuf. Quant aux autres officiers d'état-major, ils se répandirent dans les divers quartiers, mais toujours dans ces arrondissements-ci, et logèrent dans des hôtels meublés ou dans des bâtiments publics.

Vers les cinq heures et demie du soir la place du Palais-Royal ressemblait à un bivouac de cavalerie, parce que les officiers russes, pressés de faire connaissance avec les restaurateurs du Palais-Royal, s'étaient précipités de ce côté; on voyait leurs ordonnances tenant en laisse leurs chevaux et les attendant sur la place.

Nous nous arrêterons sur le seuil de l'hôtel Talleyrand. Je n'ai pas à vous raconter comment les destinées de la France y furent réglées, puisque nous ne nous occupons que des affaires municipales. Nous nous occupons de l'Hôtel de ville; c'est là qu'il fallait rendre des mesures pour loger et nourrir les troupes. Les troupes avaient bien apporté avec elles quelques provisions, mais ces provisions n'étaient pas suffisantes, et d'ailleurs les généraux ennemis voulaient puiser ailleurs que dans leurs magasins.

Les états-majors procédèrent d'une façon très-sommaire : le général de Sacken envoya tout simplement chez un restaurateur du faubourg Saint-Honoré demander ce dont il avait besoin, et prescrivit de présenter à l'Hôtel de ville la note de ses dépenses. Les autres généraux en firent autant.

J'ai retrouvé la note, l'*addition*, comme on dit aujourd'hui, du restaurateur qui, depuis le 31 mars jusqu'au 3 et 4 avril, avait servi la table du général Sacken, gouverneur de Paris, du prince Sherbatoff, son chef d'état-major, et d'autres officiers de sa maison. Le menu était assez respectable, et le total de la dépense s'élève à la somme de 8529 francs. J'y vois figurer à la date du 1er avril des bottes d'asperges et des perdreaux; pour les asperges, c'était peut-être un peu tôt, et pour les perdreaux un peu tard; en somme, ce menu étant convenable et le prix raisonnable, la note fut acquittée par le caissier municipal.

Mais on ne pouvait pas toujours procéder ainsi. Il fallait absolument qu'on réglât d'une manière très-nette et très-précise la façon dont les dépenses de nourriture de l'armée étrangère devaient être acquittées, et dès le lendemain on s'en occupa. C'était le 1er avril.

Le 1er avril, au matin, les habitants de Paris virent afficher sur les murs de Paris une proclamation du conseil municipal qui, devançant, pour me servir d'une expression devenue célèbre depuis, la justice du sénat, avait prononcé la déchéance de Napoléon et proclamé le rétablissement de la monarchie dans la personne de Louis XVIII.

Cette proclamation avait été rédigée par M. Bellard, avocat de grand talent, qui plus tard fut nommé avocat général et eut le triste honneur de requérir la peine de mort contre le maréchal Ney. Elle était signée par douze autres personnes, membres également du conseil municipal, parmi lesquelles figuraient le président et le secrétaire, de sorte que l'on peut dire avec raison que c'était bien la proclamation du conseil municipal de Paris. Ce conseil était le même que celui qui avait fonctionné sous l'empire. Il était composé de très-braves gens, ce qui ne veut pas dire que ces braves gens étaient les gens les plus braves du monde; car pendant à peu près dix ans, ils avaient gardé le silence le plus complet sur les actes du gouvernement qui leur déplaisaient le plus; ils avaient toujours approuvé toutes les mesures prises. Ils se contentaient d'être libéraux chez eux, au coin de leur feu, quand ils étaient bien sûrs que les portes étaient fermées et que les agents du duc de Rovigo ne pouvaient pas les entendre. C'est un fait qu'ils ont eu eux-mêmes la naïveté d'avouer dans la proclamation du 1er avril :

« Il n'est pas un d'entre nous qui, dans le secret de son cœur, ne le détestait comme un ennemi public, pas un qui, *dans ses plus intimes communications*, n'ait formé le vœu de voir arriver un terme à tant d'inutiles cruautés. »

Ainsi, quand ils parlaient chez eux, avec leurs amis, dans leurs *communications intimes*, ils étaient très-libéraux; mais au sein du conseil municipal ils approuvaient, sans mot dire, tout ce qu'on soumettait à leurs délibérations. Le 1er avril ils eurent la langue déliée. Cela rappelle l'histoire de Crésus, lors de la prise de Sardes. Quand les Perses entrèrent dans la ville, Crésus, accablé de honte et ne voulant plus défendre sa vie, attendait la mort en silence. Découvert par un soldat, il allait périr lorsque son fils, qui était muet de naissance,

fut saisi d'une telle émotion, que par un effort suprême il délia sa langue et s'écria : «Soldat, ne tue pas Crésus !»

Le conseil municipal de Paris a fait comme le fils de Crésus : de muet il devient éloquent ; il lance une proclamation violente et déclamatoire. Et ce n'est pas exagérer que dire que le conseil municipal de l'empire était absolument muet. M. Montamant, le secrétaire du conseil municipal, faisait quelques jours après, le 1er avril, le tableau suivant de la situation du conseil municipal pendant les quelques années qui avaient précédé :

« Vous savez, messieurs, qu'une partie des revenus de la ville étaient distraits du budget général pour composer un budget dit de l'extraordinaire, sur lequel vous n'étiez point appelés à délibérer. Ces revenus acquittaient des travaux extraordinaires ordonnés par le gouvernement et surveillés par le ministre de l'intérieur. Le chef de l'administration municipale et le conseil devenaient tout à fait étrangers à des opérations qui intéressaient essentiellement la ville de Paris. Ainsi donc, messieurs, aucune règle, point d'unité, aucun moyen de connaître les abus et d'en proposer la réforme ; aucune possibilité de s'opposer ou du moins de faire des représentations réfléchies sur des taxes ou des augmentations de droits établies par des décrets ou même par de simples arrêtés. »

Comment ! aurait-on pu répondre à M. Montamant et à ses collègues, vous n'aviez aucun moyen de connaître les abus, il n'y avait aucune règle, on faisait les affaires en dehors et au-dessus de vous, et il ne vient à l'esprit de personne d'entre vous de donner sa démission de membre du conseil municipal !

« Vous concevez, continue M. Montamant, ce qu'un pareil système a pu avoir de fâcheux pour les finances de la ville de Paris ; des embarras sans cesse renaissants, et des plaintes malheureusement trop fondées de la part, soit des créanciers de la Ville, soit des entrepreneurs qu'elle employait ; enfin nos fonctions, que des lois sages avaient établies pour l'avantage des administrés, devenues sans aucun objet ; voilà, messieurs, une partie des résultats que nous avions sans cesse sous les yeux et sur lesquels il ne nous était permis que de gémir. »

Ils gémissaient sans troubler le profond silence dans lequel ils supportaient de vivre. Eh bien ! c'est ce conseil municipal de l'empire, c'est un conseil animé de semblables sentiments, sentiments que j'approuve, mais dont l'expression est pour le moins étrange dans la bouche de ceux qui n'avaient jamais refusé leur vote ni fait attendre une protestation de dévouement, c'est ce même conseil municipal qui prononce le premier la déchéance, cette déchéance que le sénat ratifiera quelques jours plus tard. M. de Chabrol ne se laissa pas aller à de semblables exagérations. Il n'avait pas signé la proclamation ; tout entier à son devoir, travaillant du matin au soir et du soir au matin, il organisait sans relâche le service si difficile des réquisitions de l'ennemi et des subsistances.

On se trouvait en présence d'une armée très-disciplinée, il est vrai, commandée par l'empereur de Russie, qui lui-même était très-modéré, mais d'une armée qui se considérait comme ayant tous les droits du vainqueur et qui entendait, sinon en abuser, tout au moins en user. C'est ainsi que le gouverneur de Paris, a peine installé, jugea qu'il était simple et naturel d'envoyer chercher de l'argent à l'Hôtel-de-Ville pour payer ses différents fournisseurs. Il fit demander 50 000 francs au préfet de police pour les premiers besoins de sa maison.

Le préfet de police, qui n'avait pas 50 000 francs dans sa caisse, répondit, pour se tirer d'embarras, que les affaires d'argent n'étaient pas de sa compétence, et qu'on eût à s'adresser au préfet de la Seine.

Les perceptions de la ville s'étaient presque tout à fait arrêtées. Les revenus de Paris consistaient alors comme aujourd'hui, pour les trois quarts, dans les recettes de l'octroi, et au milieu du désordre général les produits de l'octroi avaient été réduits à presque rien. Le jour de l'entrée des alliés à Paris, il n'y avait que 100 000 francs dans la caisse municipale, et le gouverneur russe de Paris demandait qu'on lui envoyât 50 000 francs, c'est-à-dire la moitié de ce qu'il y avait en caisse.

Le préfet de la Seine, désirant gagner un peu de temps, répondit à la demande, quand elle lui parvint, qu'il allait s'occuper d'y faire droit, et qu'il ferait tout son possible pour satisfaire le général gouverneur militaire de Paris. Mais le général Sacken ne l'entendait pas ainsi, et voici la lettre qu'il fit écrire sur l'heure par son chef d'état-major, gouverneur des quatre premiers arrondissements de Paris :

« Dans le paragraphe premier de la lettre que j'ai eu l'honneur de vous adresser hier 4 du courant, j'ai cru vous avoir expliqué assez clairement que M. le baron Sacken m'avait ordonné de vous demander de suite une somme de 50 000 francs qui lui est nécessaire pour sa maison. »

Et le préfet de la Seine obligé, par les tristes circonstances où se trouvait la France, de prendre le ton d'un vaincu pour répondre à cette lettre écrite du ton d'un vainqueur, lui faisait la réponse suivante :

« Monsieur le comte, j'aurais souhaité que la situation de la caisse de la ville permît de remplir les intentions de M. le général Sacken, *dont vous avez pris la peine de m'informer* par votre lettre de ce matin, et de verser de suite la somme de 50 000 francs qui lui était nécessaire pour sa maison, mais il n'y a en ce moment que 100 000 francs dans la caisse et vous sentez, Monsieur le gouverneur, que dans les circonstances actuelles les besoins sont tels qu'il pourrait y avoir les plus grands inconvénients à en distraire 50 000 francs en une seule fois. Je vous prie, monsieur, de vouloir bien trouver bon que je vous adresse aujourd'hui un mandat de 25 000 francs seulement. Aussitôt que l'état des finances de la ville le permettra, je m'empresserai de compléter le versement ordonné par M. le baron Sacken. »

Mais le général Sacken ne se contenta pas de cet à compte. Il fit écrire une nouvelle lettre, et obligea le préfet à lui faire verser la totalité des 50 000 francs.

La caisse ne contenait, vous le voyez, que 100 000 francs ; dès le premier jour les vainqueurs en prennent la moitié, comment était-il donc possible de fournir aux dépenses de nourriture de l'armée d'occupation ?

L'armée, il faut le dire, n'était pas aussi nombreuse au commencement du mois d'avril qu'elle le fut à la fin ; mais pendant les sept à huit jours qui suivirent on vit arriver successivement de nouveaux corps qui prirent leurs cantonnements dans les environs de Paris. Toujours est-il que, pendant cette première semaine, l'administration municipale de Paris avait à nourrir 55 000 hommes et 26 000 chevaux. Il fallait donc trouver

des vivres pour ces 55 000 hommes, et du fourrage pour ces 26 000 chevaux.

On organisa alors un comité des subsistances composé de trois personnes, et l'on chargea ce comité de réunir et de distribuer les vivres conformément aux réquisitions des généraux alliés. A la tête de ce comité on mit un homme fort énergique et fort entendu qui s'appelait M. Vanderberg. Le comité trouva d'abord quelques vivres dans les magasins de l'armée. On avait en effet réuni, d'après les ordres de Napoléon, et c'était peut-être la seule précaution qu'on eût prise, un grand nombre de rations de pain dans la halle aux draps. M. Vanderberg commença donc par s'approprier ces rations de pain et certaines autres rations de vivres qui se trouvaient dans les magasins militaires. Mais ces provisions ne pouvaient pas le mener loin, et il fut obligé dès le premier jour de demander de l'argent à la ville.

Quelques rentrées permirent au caissier de la ville de verser entre les mains de M. Vanderberg 30 000 francs dans la matinée du 1er avril, 10 000 francs dans la soirée du même jour, 30 000 francs le 4 et 30 000 francs le 6 du même mois, ce qui faisait en tout 100 000 francs. Voilà le capital dont le comité des subsistances dut se contenter pour organiser un service chargé de nourrir une armée qui dépensait 80 000 francs par jour. La situation était donc extrêmement difficile. Le comité avait à se procurer de la viande et du fourrage, et il avait envoyé dans les villes environnantes, à Corbeil, à Meaux, à Pontoise, à Mantes, des agents chargés d'acheminer vers Paris tout ce qu'il était possible de se procurer. Puis il avait ordonné à ces mêmes agents de prendre les mesures nécessaires pour faire réparer certains ponts qui avaient été détruits, et pour faire disparaître les matériaux de ces ponts, qui, tombés dans les rivières, entravaient la navigation. Enfin, pour régler les achats, les agents du comité avaient été autorisés à payer les fournisseurs au moyen de bons tirés sur la caisse du comité, caisse vide à ce moment, mais qui pouvait être pleine lorsque les bons viendraient à présentation. En même temps, M. Vanderberg demandait au préfet de la Seine si, à défaut d'argent comptant, on ne pouvait pas lui remettre quelques valeurs de portefeuille à négocier.

On résolut alors, après avoir pris l'avis du conseil municipal, de créer pour un million de bons à deux mois d'échéance; ces deux millions devaient être divisés en mille coupures, c'est-à-dire en mille bons de 1000 francs chacun. On remit de la sorte à M. Vanderberg mille billets de 1000 francs remboursables dans l'espace de deux mois.

C'est avec ce premier million que le comité des subsistances pourvut à tout. On donna d'abord en payement aux fournisseurs un certain nombre de ces bons, on chercha ensuite à négocier les autres, ce qui n'était pas facile; mais enfin, grâce à ce procédé, on put établir le service et le faire fonctionner.

Ce n'était pas tout que de pourvoir aux premiers besoins, il fallait continuer à obéir aux réquisitions; il y avait chaque jour un grand nombre de rations à fournir; du 1er au 25 avril le comité a livré aux armées alliées 1 500 000 rations de pain, 1 700 000 rations d'eau-de-vie et 1 million de rations de viande. Aussi le million qu'avait fourni la ville en bons et les petites sommes qu'on avait pu y ajouter, tout cela fut-il bientôt épuisé. Il fallait trouver un moyen de sortir d'embarras d'une façon définitive. C'est alors que le conseil municipal se réunit, qu'on examina la quantité des besoins à satisfaire, qu'on supputa le nombre de jours que les armées alliées pouvaient encore rester à Paris, et qu'on demanda au ministère des finances l'autorisation de lever des impôts extraordinaires pour 5 millions de francs.

Au moment où Napoléon avait quitté Paris pour prendre le commandement de l'armée, il avait décrété des impôts extraordinaires extrêmement lourds pour subvenir aux dépenses de la guerre. Ce sont ces impôts au moyen desquels le conseil municipal demandait au nouveau gouvernement d'alimenter les caisses de la ville de Paris. Mais le gouvernement qui s'établissait alors et qui était représenté par le comte d'Artois, lieutenant général du royaume, ne voulait pas reconnaître les impositions extraordinaires de 1814 décrétées par Napoléon, impositions que les populations étaient disposées à ne pas acquitter. Le ministre des finances défendit donc au conseil municipal de lever ces taxes, et décida qu'elles étaient abolies.

On était au 18 avril, et le comité de subsistances venait de faire prévenir les membres du conseil municipal qu'il serait à bout de ressources le 20 avril, c'est-à-dire deux jours plus tard.

On voulut imaginer de nouveaux expédients. On réunit des banquiers à l'Hôtel de ville, mais on ne put tomber d'accord sur rien. C'est alors que l'on prit une résolution très-grave, très-hardie, mais dont les résultats furent très-heureux. On vota un emprunt forcé. Les emprunts forcés sont en quelque sorte des mesures révolutionnaires dont les inconvénients sont considérables. Ils ont entre autres inconvénients celui d'être d'une répartition très-arbitraire : on désigne le plus souvent un certain nombre de personnes, et sans autre forme de procès on taxe tel citoyen à telle somme et tel autre citoyen à telle autre somme, sans compter qu'en matière d'emprunts forcés, les prêteurs ne sont guère autorisés à compter sur le remboursement. Mais, comme il fallait pourvoir aux besoins de tous les jours, et que les commandants avaient menacé de prendre de force ce qu'on ne leur donnerait pas de bonne volonté et de s'emparer des provisions qu'ils trouveraient chez les particuliers, il fallut bien se résoudre. On prit un terme moyen qui était assez ingénieux et qui, en tout cas, atténuait beaucoup l'injustice ordinaire de ces sortes de mesures violentes. On résolut d'établir l'emprunt forcé en prenant pour base les cotes foncières, personnelles et mobilières, c'est-à-dire l'impôt direct. On mit sur l'imposition fon-

cière 25 centimes additionnels qui devaient produire 2 millions et demi de francs; puis un nombre beaucoup plus considérable de centimes sur la cotisation mobilière et personnelle pour obtenir 3 millions, ce qui devait donner en tout 5 millions de francs : c'était la somme qui paraissait suffisante pour faire face à tous les besoins. Mais vous n'ignorez pas la différence qui existe entre un emprunt librement consenti en temps de paix et un emprunt forcé décrété en temps de troubles; vous vous imaginez aisément combien il est difficile d'en faire opérer la rentrée dans les caisses publiques. Il fallait d'abord que la population acceptât de bonne grâce cette sorte de contribution et, que s'y étant soumise, elle fût en état de faire les versements exigés ; on ne demandait pas, il est vrai, la totalité des 5 millions à la fois, on ne demandait tout de suite que le quart, et le reste on le percevrait de mois en mois. Mais quand bien même on aurait pu supposer que le versement dût se faire très-régulièrement, il était impossible d'attendre pendant quatre mois la rentrée d'un argent nécessaire tout de suite. Il fallait donc chercher une combinaison qui permît de réaliser tout de suite des versements qu'on avait échelonnés sur quatre mois.

On appela les douze percepteurs de Paris, et on leur dit : Nous vous remettons un rôle de contribution ; nous vous autorisons à percevoir une contribution forcée de 5 millions de francs ; vous avez tous les pouvoirs nécessaires pour en faire opérer la rentrée; comme nous vous remettons des recouvrements à effectuer pour une valeur de 5 millions de francs, nous allons faire traite sur vous jusqu'à concurrence de ces 5 millions, et nous négocierons les traites dans le public. Les percepteurs furent très-étonnés de ce langage, et ils firent observer que si l'impôt ne rentrait pas en totalité ou en partie, ils se trouveraient, par le fait même de leur acceptation, responsables de 5 millions de francs ou de ce qui pourrait en manquer; ils refusèrent donc de signer les billets. Il est facile de comprendre leur hésitation, et le conseil municipal, après avoir entendu leurs raisons, dut les trouver assez bonnes.

Les négociations avec le ministre d'abord, avec les percepteurs ensuite, avaient employé beaucoup de temps, et le comité des subsistances avait épuisé toutes ses ressources. On fit de nouveaux bons, semblables aux bons de caisse qu'on avait créés au commencement du mois d'avril, et avec ces bons on paya quelques fournisseurs, ce qui permit de gagner encore quelques jours.

Dans l'intervalle on s'arrangea avec les percepteurs. On leur donna une première satisfaction en décidant que les effets souscrits par eux seraient formulés de façon que le remboursement ne pût en être poursuivi devant le tribunal de commerce, parce que les jugements du tribunal de commerce comportent une exécution beaucoup plus prompte que les jugements des tribunaux civils. On leur donna une autre satisfaction sur le montant des effets à souscrire : ils demandaient en effet, et avec raison, que, dans le règlement de 5 millions à mettre en recouvrement, on tînt compte des difficultés de la perception et des non-valeurs, et que l'on n'exigeât d'eux que ce qu'ils devaient encaisser en réalité ; on réduisit en conséquence à 4 millions de francs le montant des billets à souscrire. Il fut d'ailleurs expressément entendu que les percepteurs ne seraient, en aucun cas, responsables vis-à-vis de la ville, et que si, par impossible, ils étaient forcés de payer, ils auraient droit à une restitution intégrale par la caisse de la ville. L'affaire arrangée de cette manière, le caissier de la ville put faire état de 4 millions de francs en valeurs acceptées par les percepteurs, ce qui permit de doter le service des subsistances des fonds dont il avait besoin.

On remit au comité des subsistances pour 500 000 francs de ces bons, laquelle somme, jointe aux deux millions en bons de caisse fournis du 11 avril au 11 mai, rendit relativement facile le payement de tous les achats et le règlement de toutes les fournitures.

Quant au surplus des obligations des percepteurs, on les négocia, avec une perte plus ou moins considérable, dans les différentes maisons de banque de Paris. L'argent que l'on retira de cette négociation permit de rembourser les premiers bons de caisse remis dès les premiers jours d'avril au comité de subsistances et dont les échéances étaient arrivées.

En même temps, le préfet de la Seine faisait connaître à la population de Paris que le conseil municipal avait été dans l'obligation absolue de décréter un emprunt forcé, mais qu'on avait entouré cet emprunt des garanties les plus fortes, en engageant pour le remboursement des sommes versées les revenus de l'octroi et de la caisse de Poissy. Cette *cotisation municipale* — on avait évité de dire l'emprunt forcé — serait remboursée aussitôt que les finances de la ville le permettraient.

« La cotisation municipale, disait M. de Chabrol, destinée à payer les frais du séjour des troupes alliées, est un emprunt remboursable en quatre payements par la ville de Paris, sur les produits de l'octroi et de la caisse de Poissy spécialement affectés. Le mode de remboursement sera indiqué ultérieurement. C'est à regret que l'administration impose aux habitants de Paris cette nouvelle charge, mais il n'est sans doute aucun d'eux qui, en examinant avec impartialité la destination de l'emprunt, n'en sente lui-même la nécessité, n'en reconnaisse l'urgence, ne voie dans une répartition commune à tous et proportionnelle aux facultés de chacun le mode le plus uniforme, le plus égal, et par conséquent le plus juste. Il n'est aucun d'eux qui, se reportant à la journée du 31 mars, ne s'estime presque heureux de n'avoir qu'une simple avance à faire, et qui, d'après cette conviction, ne s'empresse de subvenir aux besoins du moment. »

En fait, les percepteurs purent faire rentrer assez exactement le montant de cet emprunt forcé, et ils eurent toujours en caisse de quoi faire face au remboursement des bons qu'on avait émis aux échéances suivantes :

2 000 000 francs au 30 juin,
1 000 000 francs au 31 juillet,
500 000 francs au 31 août,
500 000 francs au 30 septembre.

L'occupation cessa vers le commencement du mois de juin; l'empereur de Russie put partir pour l'Angleterre

le 2, et les troupes opérèrent leur mouvement de retraite vers la frontière. A ce moment, les recettes de la ville augmentèrent rapidement, et la cotisation municipale ayant été acquittée exactement, on eut de quoi faire face à toutes les échéances. La situation financière de la ville s'était tellement améliorée qu'on entrevoyait déjà la possibilité de rembourser très-aisément les contribuables-prêteurs sans éloigner, comme on aurait pu le craindre, les termes qu'on avait fixés lors du recouvrement de l'emprunt.

C'est alors qu'un membre de la chambre des députés, M. Casenave, fit une interpellation sur l'administration de Paris. Les interpellations étaient alors plus faciles qu'elles ne l'ont été à d'autres époques. M. Casenave demandait qu'on blâmât énergiquement le préfet de la Seine et le conseil municipal pour avoir levé arbitrairement et sans y être autorisés une contribution sur les habitants de la ville de Paris. La discussion fut très-vive, mais elle fut obscure. On ne sut pas très-bien distinguer les faits relatifs à l'administration de la ville de Paris des faits relatifs à l'administration d'autres communes de France, où des abus véritables avaient été commis. La chambre adopta les conclusions de M. Casenave et chargea une commission de faire une enquête. Cette discussion eut un retentissement très-grand parmi les Parisiens, et un grand nombre de personnes, ayant entendu dire que la légalité de la cotisation était mise en question, cessèrent de payer et se mirent en retard pour le dernier versement.

La situation était très-grave. Les bons remis au comité des subsistances et qu'il fallait acquitter n'étaient pas tous acquittés; il fallait faire face aux dernières échéances, et, pour y arriver, il fallait absolument faire rentrer les derniers fonds de la cotisation municipale. Le conseil municipal fut très-ému; il se réunit, délibéra et présenta des observations très-vives à la commission de la chambre. La défense du conseil municipal fut résumée par M. de Chabrol dans un mémoire qui fut distribué aux membres de la chambre des députés; elle parut péremptoire, et la commission, dans son rapport, rendit pleine justice à M. de Chabrol et au conseil municipal.

« L'intention de notre honorable collègue, M. Casenave, dont nous connaissons tous le zèle pour tout ce qui tient au bonheur de sa patrie, n'a pas été et n'a pu être, dit le rapport de la commission, d'inculper d'estimables administrateurs, dont le zèle désintéressé est notoire et dont le dévouement généreux mérite les plus grands éloges. Que les membres du conseil ne craignent ni blâme ni censure; la France reconnaissante n'oubliera jamais les services signalés que, lors des derniers événements, ils ont rendu à l'État; elle n'oubliera pas ce dévouement généreux de la garde nationale qui, dans des temps difficiles, a veillé à la tranquillité publique, à la sûreté de son prince. La chambre acquittera, au nom de la France, la dette de la reconnaissance en proclamant à cette tribune que dans ces derniers temps Paris a bien mérité de la patrie. »

Le rapport rappelait également que le conseil municipal avait délibéré sur la proposition de M. le préfet de la Seine, que la délibération du conseil avait été remise au ministre des finances et approuvée par lui, et qu'elle avait ensuite été soumise au comte d'Artois, qui l'avait également approuvée.

Il est très-vrai que la ville de Paris, représentée par son préfet et son conseil municipal, n'a pas le droit de contracter des emprunts sans y être autorisée par une loi, et que toutes les fois qu'elle fait une opération de crédit sur la simple autorisation du ministre elle outrepasse ses droits et commet une illégalité. Mais autant il est important de veiller à la stricte exécution de la loi dans les temps de calme et de paix, autant il eût été imprudent et même dangereux, au milieu de la crise que l'on traversait en 1814, de s'abstenir de toute opération financière, sous prétexte que l'autorisation de la chambre des députés était nécessaire, et que le vote de la loi devait précéder toute émission d'emprunt, sous quelque forme ou quelque dénomination que cet emprunt dût se produire. Le préfet de la Seine et le conseil municipal étaient parfaitement excusables d'avoir, en 1814, levé comme une contribution extraordinaire l'emprunt forcé dont il est question. En agissant de la sorte, l'administration municipale a prévenu de bien grands dommages et a épargné des sommes considérables aux contribuables; car si on ne leur avait pas fait payer ces 5 millions de cotisations municipales en argent, on leur aurait fait dépenser bien davantage en provisions de toutes sortes prises de force par les troupes alliées. Le lendemain du rapport de la commission, un ordre du jour favorable au conseil municipal de la ville était adopté par la chambre des députés, et le préfet publiait une circulaire dans laquelle il faisait savoir aux habitants de Paris que la chambre des députés avait trouvé parfaitement légale la contribution dont les derniers termes étaient en recouvrement. Le préfet rappelait en même temps aux habitants que cet emprunt forcé les avait préservés de très-grands malheurs, et il insistait auprès d'eux pour qu'ils fissent verser aussitôt que possible les fonds qui restaient dus sur les derniers termes de l'emprunt.

« La chambre, disait le préfet, a examiné les plaintes, et, dans sa séance du 22 octobre courant, considérant que la délibération prise par le conseil municipal de Paris a été dictée par la plus impérieuse nécessité, que les proportions dans les sacrifices exigés des citoyens ont été sagement combinées, que cette délibération a reçu la sanction de la seule autorité qui fût alors légalement établie, que dès lors rien ne peut en arrêter l'exécution, la chambre a passé à l'ordre du jour sur les réclamations qui lui avaient été adressées. »

A la suite de cette proclamation, les dernières rentrées ne se firent pas attendre, et ce qu'il y a peut-être de plus extraordinaire, c'est que le remboursement des avances fut effectué en réalité, quoique dans un délai plus long que celui qui avait été fixé à l'origine. Si une administration avait pu plaider les circonstances atténuantes pour ne pas remplir ses engagements, c'était à coup sûr l'administration de Paris, car l'état de ses finances avait encore à subir de rudes atteintes.

En effet, en 1815, un an après que la ville avait été forcée de dépenser les 5 millions dont je vais vous donner le compte, les alliés vinrent de nouveau camper

dans les murs de la capitale; ils y restèrent cinq mois, et montrèrent des exigences bien plus étendues qu'ils ne l'avaient fait en 1814, de sorte que les finances de la ville en furent ébranlées pour longtemps. Il est pourtant juste de dire que l'État vint au secours de la municipalité. Le conseil municipal obtint du Trésor le remboursement d'une partie des dépenses faites pendant l'occupation, et c'était de toute justice, car, il faut bien le dire, ces dépenses avaient été imposées à la ville de Paris parce que Paris était la capitale de la France. Paris avait souffert pour la France tout entière; il était donc naturel que tous les contribuables vinssent alléger les charges qui pesaient sur les finances de Paris. Dans les années qui suivirent la Restauration, le Trésor consentit à remettre à la ville de Paris des bons à longue échéance, il est vrai, mais qui furent en fin de compte payés, et qui firent rentrer la ville dans une portion des 5 millions de francs dépensés.

C'est à l'aide de ces allocations augmentées du produit de ses recettes ordinaires et extraordinaires, que la ville de Paris put rembourser effectivement la cotisation municipale de 1814; mais cette liquidation a duré très-longtemps, et jusqu'après 1830 on en trouve la trace dans les comptes annuels. Ce n'est qu'en 1831 ou 1832 que l'opération fut tout à fait terminée et la liquidation close.

La dépense avait été en tout d'environ 5 millions de francs : 4 millions dépensés par le comité des subsistances, et 1 million dépensé directement par la ville. Les dépenses directes de la ville consistaient dans le payement des frais faits dans les hôtels habités par les officiers. Tout le reste dut être porté au compte du comité des subsistances. Plus de la moitié de la dépense consistait en achats de fourrage. Vous devez comprendre combien devait être difficile et coûteux l'approvisionnement de fourrage pour 30 000 chevaux, surtout au mois d'avril et quand rien n'a été préparé à l'avance.

On dépensa :

Nourriture des chevaux	2 275 000 fr.
Grains et farines	864 000
Frais de transport et achats de légumes	174 000
Eau-de-vie et vin	154 000
Bois, charbon et autres fournitures	151 000
Viande	700 000

Le général prussien avait eu le soin de déterminer l'ordinaire de ses officiers. Le matin, une bouteille de vin de Bourgogne, le soir une autre bouteille, avec un plat chaud pour déjeuner, le bouilli, le rôti, un entremets et la salade pour dîner. Ce menu avait été rigoureusement observé pendant les premiers jours de l'occupation; mais vers la fin d'avril, il avait été remplacé par une allocation en argent de 5, 10, 15 ou 20 francs par jour et par tête d'officier, suivant le grade.

Après le départ des alliés, les finances se remirent peu à peu; mais toutes les prévisions furent de nouveau renversées par les événements de 1815. Dans une prochaine conférence, j'entrerai, pour 1815, dans des détails analogues à ceux que je vous ai fait connaître pour 1814. Vous verrez qu'au lieu de 5 millions, la ville de Paris a, cette fois, dépensé 45 millions. Cette dépense totale de 50 millions, à laquelle il a été fait face par des moyens de trésorerie que nous vous expliquerons, a pesé pendant très-longtemps sur les finances de la ville.

Il n'est pas inutile de vous faire remarquer à ce propos la différence profonde qui existe entre la manière dont sont compris aujourd'hui les devoirs de l'administration municipale et la manière dont ces mêmes devoirs étaient compris il y a cinquante ans. Si l'on fait l'histoire de la dette de la ville de Paris et que l'on remonte aux premières années de la Restauration, on voit que le noyau de cette dette provient de dépenses rendues nécessaires par des désastres. L'histoire de la dette, c'est l'histoire des malheurs de la ville; on emprunte parce qu'on ne peut pas faire autrement. Si, au contraire, on fait l'histoire de la dette à une période plus récente, on voit que cette histoire, au lieu d'être l'histoire des malheurs de la ville, semble être l'histoire de son bonheur. Aussitôt que la situation des finances devient plus prospère, on pense que c'est le moment de contracter de gros emprunts pour entreprendre des travaux qu'on appelle productifs. Si l'on recherche pour les lire les exposés de motifs des lois qui ont autorisé ces emprunts, on est surpris de voir que les dettes récentes ont leur point de départ dans la prospérité de plus en plus grande des finances municipales. Si l'on remonte à quarante et cinquante ans en arrière, on reconnaît, au contraire, en lisant l'exposé des motifs des lois d'autorisation d'emprunt, que les dettes n'ont été contractées qu'à la suite de malheurs, guerre ou famine. Le point de vue ou plutôt la conception des devoirs municipaux a été complétement changé. Jadis on ne comprenait pas l'intérêt de la cité comme étant distinct de l'intérêt individuel et comme lui étant opposé; l'intérêt de la ville était l'intérêt de tout le monde, tandis que plus tard il n'en a plus été de même. On a fait de la ville de Paris, non plus un être moral, mais un être réel, dont la fortune était à faire et pour lequel il y avait de bonnes opérations à entreprendre. On s'est dit alors qu'il fallait faire cette fortune, quand bien même, pour y arriver, on devrait imposer des sacrifices aux contribuables; on ne s'est pas ému de constituer, dans un grand nombre de cas, l'intérêt de la ville en opposition avec l'intérêt des particuliers. Ainsi la ville est devenue propriétaire d'une quantité considérable de terrains; sa fortune est donc d'autant plus grande que les terrains prennent une plus grande valeur. Mais pour les Parisiens, c'est autre chose, il faut avant tout être logés au meilleur marché possible, et c'est précisément le contraire qui arrive quand les terrains sont chers.

La conception actuelle de l'idée municipale est moins vraie, moins bonne au point de vue économique comme

au point de vue politique, que la conception de l'idée municipale au temps de M. de Chabrol; la suite de cette histoire vous le montrera avec plus d'évidence.

LÉON SAY.

COLLÉGE DE FRANCE.

HISTOIRE ET MORALE.

COURS DE M. ALFRED MAURY
(de l'Institut).

L'Allemagne depuis le traité de Westphalie jusqu'à nos jours (1).

IV

PREMIERS INDICES D'UNE LITTÉRATURE NATIONALE.

J'ai montré les faits politiques où se révélèrent, après les agitations produites en Allemagne par la Réforme, les symptômes d'un rapprochement dans la division, les marques d'un retour à l'unité. Nous trouverons de pareils symptômes, à la même époque, dans le mouvement intellectuel.

La Réforme avait eu pour premier résultat dans l'ordre intellectuel de faire prédominer la théologie, et de précipiter les esprits dans les subtilités. La réaction morale qui s'opéra ramena les esprits à la philosophie, par conséquent aux sciences qui n'étaient pas, à cette époque, aussi distinctes de la philosophie qu'elles le sont devenues depuis, à mesure qu'elles ont pris leur développement. Car alors la chimie n'était pas née; l'histoire naturelle, la physique, la physiologie, étaient dans l'enfance. Leibnitz personnifie ce mouvement qui remettait ainsi l'Allemagne en possession d'elle-même et de son génie propre, si heureusement doté du côté purement intellectuel.

Dans le premier âge de la Réforme, la philosophie avait appris, par l'exemple d'Érasme, maltraité des deux partis, qu'il lui convenait de se retirer prudemment d'un champ de bataille où les coups qu'échangeaient les adversaires la frappaient toujours avant de les atteindre. L'histoire attendait, pour paraître, des temps plus calmes, ou se travestissait en pamphlets pour servir les intérêts des uns ou des autres. Les arts enfin se retiraient d'un pays qui retournait à la barbarie et qui semblait livré désormais aux docteurs et aux soldats étrangers. La théologie régnait donc sans rivale, avec la science qui lui est la plus nécessaire, la philologie; et, grâce au sens mystique que Luther avait attaché à ces paroles : *Ceci est mon corps, et ceci est mon sang*, grâce à l'incompréhensible explication de son dogme obscur de la prédestination, la théologie protestante avait été jetée dans la voie des subtilités que Luther avait si vivement reprochées lui-même à la philosophie de l'École. Les querelles sur les *adiaphores* et le *synergisme* créèrent une nouvelle scolastique qui, sans l'intervention des princes temporels, intervention brutale et cependant heureuse pour les lettres, aurait continué le *siècle de fer* de la littérature allemande au delà du terme où il s'arrêta.

C'est une loi de ce monde que le bien sort du mal; tant de querelles, tant de discours n'eurent pas pour unique effet de fausser les esprits, d'étouffer les intelligences les plus élevées; l'esprit du peuple grandit et se fortifia par l'exercice de la pensée. L'instruction populaire, au moyen de sermons et de catéchismes, fit de notables progrès.

Après que l'éloquence, issue de la réformation, se fut éteinte dans un froid système de phrases et de mots, les prédicateurs, suivant l'exemple d'Arndt et de Spener, s'étudièrent à pénétrer dans les cœurs et à maîtriser les sentiments de leurs auditeurs, ainsi que le montre à Zurich, en 1665, J. J. Ulrich, sévère prédicateur qui cherchait à ébranler l'âme des pécheurs par le tableau des peines qui leur étaient destinées. Dans le même temps on remarqua, parmi les catholiques, Abraham de Santa-Clara, doué d'une éloquence pleine de force, d'une connaissance profonde des hommes, et d'une grande énergie à reprendre les vices et les folies de son époque.

La lecture de la Bible habitua les esprits à la méditation; l'essor intellectuel qui en résulta commença à réparer les maux que la guerre de Trente ans avait apportés à la vie de l'esprit comme à l'état économique en Allemagne, et sauva ce pays de la déchéance que semblait lui présager son affaiblissement. L'intelligence politique, l'intelligence militaire elle-même y participaient de l'abaissement où étaient tombés tous les esprits.

La défiance que l'Allemagne avait d'elle-même, son incurie pour sa propre gloire, sa coupable indifférence pour les intérêts généraux du pays, produisirent leurs effets dans les guerres qu'elle soutint, durant le long règne de Léopold Ier, contre les Turcs et contre la France: elle se contenta de fournir des soldats et des hommes, sans pouvoir à peine montrer un seul général doué de quelque talent militaire. Il fallut qu'un roi étranger, Sobieski, vint sauver Vienne, que des Italiens, des Anglais, des Français même, se missent à la tête des soldats allemands, pour leur faire remporter quelques victoires.

La langue elle-même reflétait cette décadence et trahissait la plus étrange confusion. L'influence étrangère y avait fait pénétrer des mots, des expressions, empruntés aux idiomes des peuples voisins. Aussi ne constituait-elle plus qu'une sorte de patois. Les savants écrivaient en latin. Dans les cours on tenait à honneur de parler français, et l'on sait que jusqu'au règne du grand Frédéric notre langue fut à peu près seule parlée à la cour

(1) Voyez les numéros 7 et 12, pages 105 et 193.

de Berlin. Aussi Voltaire, malgré son désir de tout savoir, ne montra-t-il qu'une médiocre curiosité d'approfondir un idiome que ne parlaient pas les gens bien élevés, et les papiers qui nous sont restés de lui montrent que, dans son projet d'apprendre l'allemand, il n'alla guère au delà des premiers éléments. Cette absence d'une langue acceptée par tous comme la forme la plus fidèle des pensées et des sentiments du pays n'était pas une des moindres causes qui empêchassent alors la formation d'une véritable nationalité allemande. Car, il faut le dire, il n'y a point de vraie nationalité sans une langue qui la caractérise. On est frères, en effet, encore plus par l'identité des idées et des sentiments que par la communauté du sang, et quand on parle le même idiome, on a nécessairement un ensemble d'opinions et d'habitudes communes, nées de la parité du langage.

Je viens de dire que la langue allemande, lors de la guerre de Trente ans, était redescendue presque au rang d'un patois. Jusqu'au commencement du XVIIIe siècle elle n'eut guère de littérature.

La poésie s'était évanouie au milieu des disputes et des guerres. Après avoir été chevaleresque au moyen âge, elle était devenue, entre les mains des *Meistersaenger*, plus morale, plus sérieuse, mais aussi plus terne et plus prosaïque. La Réforme acheva de détruire ce qui restait encore d'esprit poétique ; les bourgeois, qui, avant cette révolution, n'avaient rien de mieux à faire que de remplir leurs loisirs avec leurs *tablatures*, durent dès ce moment lire les pamphlets, suivre les controverses violentes des deux partis. Devant les clameurs scolastiques qui s'élevèrent d'une extrémité à l'autre de l'Allemagne, la pauvre poésie, déjà chétive et peu sûre d'elle-même, s'effraya et prit la fuite, ayant grand peur de se faire accuser d'hérésie.

Quand se manifesta un premier retour vers les lettres, tout esprit d'originalité s'était éteint et l'on n'eut d'autre pensée que d'imiter les auteurs étrangers, ceux de la France surtout. L'établissement des réfugiés français en Allemagne ne contribua pas peu à faire prendre dans ce pays nos chefs-d'œuvre pour modèles. Les protestants français avaient sur leurs hôtes une grande supériorité dans l'ordre intellectuel, dans le génie industriel et commercial : aussi avaient-ils trouvé un accueil empressé dans le Brandebourg, la Hesse, le Brunswick, le Meklembourg, la Souabe, et d'autres États de l'Allemagne. Ils cultivèrent les champs ravagés par tant de combats et contribuèrent à relever l'agriculture. Les progrès en furent rapides. Le cultivateur allemand est infatigable. Marlborough écrivait des rives du Danube à sa femme : « Ici les villages sont si riants et portent une telle empreinte de bien-être que tu aurais du plaisir à les voir. »

L'industrie participa aussi de cette heureuse impulsion. Si quelques villes, déjà riches, ne se relevèrent pas du coup qui les avait frappées, ce fait s'explique par les grands changements survenus dans la marche du commerce et par les divisions intérieures. Ulm avait perdu un grand nombre de familles ; Nuremberg avait vu émigrer une foule de ses artistes. Ce n'étaient là toutefois que des exceptions. Les villes appartenant aux princes régnants, celles qui leur servaient de résidence, n'en étaient que plus florissantes.

Mais revenons au mouvement intellectuel de l'Allemagne. La culture des lettres et des sciences s'annonça d'abord par la fondation de sociétés savantes. Ces sociétés, qui eurent leur origine en Italie, apparaissent dès le XVIe siècle dans le sud de l'Allemagne; elles étaient instituées surtout en vue du perfectionnement de la langue et de la culture de la poésie, les deux ressorts les plus puissants pour relever l'esprit d'une nation. Un peu plus tard, l'Allemagne du centre et celle du Nord en comptèrent aussi de célèbres. La *Société portant des fruits* ou l'*Ordre des palmiers couronnés*, à Weimar, s'était formée en 1617, et s'était dissoute en 1680, ainsi que la *Société de l'esprit allemand*, à Hambourg, en 1689. La *Société allemande* se forma à Leipzig en 1627, et reçut, en 1727, par les soins de Gottsched, une nouvelle impulsion. Elle était créée en vue de combattre les barbarismes, la phraséologie et les mots étrangers qui s'étaient introduits dans la langue ; mais au lieu de revenir à cette énergie et à cette originalité que lui avait données Luther, les nouveaux grammairiens lui communiquèrent, en la purifiant, une lourdeur dont elle ne s'est point encore complétement débarrassée.

En même temps que des sociétés littéraires se fondaient, on voyait naître aussi des académies purement scientifiques. Personne ne méritait plus que l'empereur Léopold la gloire de concourir à la prospérité de ces établissements. C'était le premier des princes et le plus savant. Il se déclara donc protecteur de l'*Academia leopoldina naturæ curiosorum*, fondée par J. Bausch en 1670, à Schweinfurth, et lui assura des priviléges en 1677. Il confirma, en outre, en 1687, la fondation du collége historique impérial, institué par Paolini pour publier la collection des *Histoires d'Allemagne*. Sa munificence contribua encore à la création du *Collegium artis consultorum*, que le célèbre Erhard Weigel établit à Nuremberg pour les artistes et les mathématiciens. Il fonda deux universités à Innspruck et à Breslau, et réorganisa celle d'Olmutz. Outre ces deux universités, l'Allemagne en possédait, au milieu du XVIIe siècle, jusqu'à trente-cinq. Le prince-évêque Melchior Otto créa à Bamberg une école de philosophie et de théologie, où l'on enseigna plus tard les autres sciences. Le grand électeur fonda l'université protestante de Diusbourg en 1655. Dix ans plus tard, une université luthérienne prit naissance à Kiew. Sous le roi de Prusse Frédéric Ier, celle de Halle devint un foyer de lumière. Six ans après, le même roi institua l'Académie des sciences de Berlin.

L'imitation servile de l'étranger ne pouvait durer toujours : Haller en Suisse, Hagedorn dans l'Allemagne du Nord, donnèrent une impulsion nouvelle à la littérature nationale. S'ils ne méritèrent pas encore le nom de

poëtes originaux, du moins ils firent effort pour entrer en des voies meilleures. Hagedorn était un esprit sage de l'école de Boileau, de Pope et d'Horace, qui n'a peut-être pas mérité le surnom de *poëte des grâces* que lui donnèrent ses contemporains, mais, de même que Haller, qui au titre de grand naturaliste voulut joindre celui de poëte, il tournait les yeux vers la cour de la reine Anne d'Angleterre ; aussi ce qui domine dans leurs ouvrages, c'est l'influence de la littérature anglaise, reflet elle-même de celle de la France. Toutefois, c'était un progrès que d'imiter l'Angleterre ; car c'était faire un pas vers la nationalité germanique.

La Suisse, qui avait déjà produit Haller, un des plus grands esprits des temps modernes, mais chez qui la poésie, assez élevée d'ailleurs et ferme dans l'expression, n'égale pas la hauteur du génie scientifique, vit peu à peu s'élever à Zurich une école qui ne resta pas sans influence sur la littérature allemande. Son chef fut Bodmer, qui, animé du désir énergique de pousser la littérature allemande dans la voie d'un développement original, s'efforça de la soustraire à toute influence étrangère et attira le premier l'attention sur les anciennes traditions germaniques. C'est de lui que date le retour de la poésie allemande aux traditions nationales. Mais Bodmer, doué d'une piété vive et sincère, tendit trop à donner à l'Allemagne une direction contemplative, vers laquelle elle était d'ailleurs poussée par son génie le plus intime.

Dans le même temps se formait à Leipzig, pour l'Allemagne du Nord, un autre centre d'activité littéraire, une autre école : c'était celle qui s'était formée sous la direction de Gottsched. Elle restait dans les voies de l'imitation française, surtout pour le théâtre ; toutefois elle ne préconisait pas une imitation servile et cherchait dans nos chefs-d'œuvre des préceptes de goût et les lois de la méthode plutôt que des modèles à traduire. Cette tentative fit disparaître les grossièretés dont les productions allemandes des vieux âges n'étaient pas exemptes ; en somme, elle était opposée à celle de l'école suisse, admiratrice un peu outrée des anciennes poésies germaniques. Aussi la lutte ne tarda-t-elle pas à éclater ; aucune ne remporta en fait la victoire ; les deux écoles y succombèrent ; mais le mouvement littéraire y gagna, car on prit de l'une et de l'autre ce qu'elles avaient de meilleur : de l'école de Zurich, le sentiment religieux et le goût des traditions nationales ; de l'école de Leipzig, la pureté et la mesure dans le style. Ainsi on voyait poindre l'ère d'une véritable littérature allemande.

V

PREMIERS AGRANDISSEMENTS DE LA MONARCHIE PRUSSIENNE.

De simple État allemand, la Prusse s'éleva graduellement à la hauteur d'une Allemagne nouvelle. Ce fut une Allemagne plus allemande que l'Allemagne autrichienne, une Allemagne protestante, un pays capable de rivaliser avec les autres nations européennes. Berlin qui, jusqu'à l'époque où nous sommes arrivés, avait eu des rues si encombrées de boue qu'il fallait contraindre les rouliers qui y apportaient des marchandises à charger en s'en retournant leurs voitures des immondices de la ville, Berlin, grâce à ce Frédéric III qui prit en montant sur le trône de Prusse le nom de Frédéric Ier, allait devenir, après Vienne, la première cité de l'Allemagne. Vienne s'était embellie sous les trois derniers empereurs, amis des beaux-arts, intelligents et connaisseurs, mais Vienne tendait à n'être plus la capitale de l'Allemagne transformée, et Berlin n'était plus seulement la métropole d'un électeur, c'était le centre autour duquel gravissaient de nombreux débris de l'antique empire germanique.

La Prusse eut l'heureuse fortune d'avoir pour premier roi un prince qui, sans être un grand homme, fit de grandes choses dans l'ordre intellectuel, grâce à l'ascendant qu'exerça sur lui sa jeune épouse, Sophie-Charlotte, princesse de Hanovre. Faisons rapidement connaître cette femme et le contraste qu'offrait son caractère avec celui de son époux.

Sophie-Charlotte eut le rare mérite d'avoir su conserver, au milieu des grandeurs, des adulations et de l'éclat d'une royauté nouvelle, la simplicité et la haute raison qui la distinguaient. Il est plus difficile, a dit Tacite, de supporter la bonne que la mauvaise fortune. Sophie-Charlotte, loin de se complaire dans cette pompe frivole que recherchait la vanité de son époux, préférait les entretiens de Leibnitz et les sérieuses méditations sur les grands problèmes de la vie.

« Je suis au désespoir, disait-elle un jour à l'une de ses femmes, d'aller jouer en Prusse la reine de théâtre vis-à-vis de mon Ésope. » Le surnom d'Ésope s'appliquait assez naturellement à ce Frédéric Ier, fort petit, contrefait, et dont l'air altier contrastait singulièrement avec l'ensemble de sa personne. «Ne croyez pas», écrivait la nouvelle reine à Leibnitz, « que je préfère ces gran- » deurs et ces couronnes dont on fait ici tant de cas » aux charmes des entretiens philosophiques que nous » avons eus à Charlottenbourg. »

Charlotte avait voyagé en Italie ; ses parents la montrèrent à Versailles ; sa beauté fit même impression sur Louis XIV qui, la jugeant digne d'occuper un jour le trône de France, la destina au duc de Bourgogne ; mais des considérations politiques empêchèrent ce mariage, malheureusement pour la France. Cette princesse introduisit à la cour de Prusse l'élégante politesse dont Versailles lui avait offert de si brillants modèles et répandit autour de sa personne l'amour des lettres, des sciences et des arts. Environnée de savants, nourrie de méditations profondes, Sophie Charlotte aimait tellement à remonter aux causes premières, que Leibnitz, pressé un jour par elle sur ce sujet, lui répondit : « Mais, madame,

» il n'y a pas moyen de vous contenter; vous voulez sa-
» voir le pourquoi du pourquoi. »

Quatre ans plus tard, en 1705, elle mourut à Hanovre, au sein de sa famille. Elle allait rendre le dernier soupir; on fondait en larmes auprès d'elle : « Ne me plaignez » pas », dit-elle à une de ses femmes, « car je vais à présent » satisfaire ma curiosité sur les principes des choses que » Leibnitz n'a jamais pu m'expliquer, sur l'espace, sur » l'infini, sur l'être et sur le néant; et je prépare au roi, » mon époux, le spectacle d'une pompe funèbre où il » aura une nouvelle occasion de déployer sa magnifi- » cence. » Les dernières paroles qu'elle prononça furent pour recommander à l'électeur, son frère, les savants qu'elle avait protégés et les arts dont elle avait toujours fait ses délices.

Telle fut la princesse qui provoqua en Prusse le réveil des sciences et des arts. C'est sur ses instances que Frédéric Ier fonda, en 1694, la célèbre université de Halle et, plus tard, la Société royale des sciences, présidée par Leibnitz. En 1695 il créa une académie de peinture et fit venir d'Italie les plâtres des meilleures statues. Il décora Berlin de plusieurs édifices remarquables, notamment d'une statue équestre du grand électeur. Sous son règne, les Leibnitz, les Wolf, les Otto de Guéricke, les Thomassius, attirèrent les regards du monde savant; Canitz se fit un nom dans la poésie, et Puffendorf dans le droit public.

Le jour où Frédéric s'était fait proclamer roi, il s'était affranchi du joug de la maison d'Autriche; avec la royauté commença une ère nouvelle pour la Prusse. L'ambition de ce prince ne s'arrêta point à la conquête d'une couronne; en diverses occasions il agrandit ses États. A la mort de Guillaume III, se portant héritier de la succession de Nassau-Orange, il prit possession du comté de Lingen, de la principauté de Meurs et de quelques autres domaines enclavés en divers États. Durant la guerre de 1707, le nouveau roi acheta le comté de Tecklenbourg en Westphalie, la prévôté de Quedlinbourg, le bailliage de Pétersberg; après la mort de la duchesse de Nemours, les États de Neuchâtel et de Valangin le préférèrent, comme héritier de la maison d'Orange, à ses compétiteurs de la maison de Longueville.

Quelques années plus tard, la paix d'Utrecht garantit à Frédéric cette acquisition, que le cabinet de Versailles reconnut, ainsi que sa nouvelle dignité, lors des négociations de Gertruydenberg.

Comme tous les petits États qu'entourent de grandes puissances, la Prusse eut plus d'une fois, sous ce règne, à conjurer d'imminents périls.

Frédéric se tira toujours heureusement de ces positions critiques. Dans la guerre qui déchira le nord, ce prince avait, d'une part, à ménager le redoutable Charles XII; de l'autre, la Pologne, le Danemark et Pierre le Grand; il sut marcher sain et sauf à travers tant d'écueils. La paix de son royaume ne fut même point troublée. Une entrevue eut lieu à Marienwerder entre le czar et lui. C'est là que le sauvage fondateur de Pétersbourg pria son hôte de vouloir bien faire décapiter sous ses yeux quelques Prussiens, pour voir comment s'y prenaient des bourreaux civilisés. Pierre eut beaucoup de peine à comprendre qu'une si mince bagatelle ne lui fût point accordée, et qu'il existât des lois capables de lui refuser la tête d'un homme.

Bien qu'indulgent par caractère, Frédéric Ier punissait quelquefois avec rigueur, surtout si le coupable avait blessé son amour-propre. Un alchimiste qui se faisait appeler le comte de Caïetano, l'ayant trompé, fut pendu, après une procédure assez expéditive, en habit de papier doré, à une potence également couverte de papier doré. Inconstant, soupçonneux, irascible, Frédéric était d'un accès peu facile. Zélé calviniste, il haïssait les catholiques, mais sans les opprimer. Il composa même un livre de prières que, pour son honneur, on n'imprima point. Ce fut environ une année avant de mourir qu'il vit naître ce petit-fils qui devait porter si loin la gloire de sa maison. Dans sa joie vaniteuse, il lui choisit pour parrains et pour marraines l'empereur Charles VI, le czar Pierre Ier, la république de Hollande et le canton de Berne. Ce même petit-fils est celui qui disait de son aïeul qu'il était « grand dans les petites choses et petit dans les grandes ».

La fin de Frédéric Ier fut aussi singulière que malheureuse. Après avoir perdu Élisabeth de Hesse-Cassel, sa première épouse, s'être remarié avec cette Sophie-Charlotte qui fut douée d'un esprit si philosophique, veuf de nouveau, il s'était uni à la princesse Louise de Mecklembourg. Une dévotion sombre, exagérée, altéra peu à peu les facultés intellectuelles de la reine et la fit tomber, à la fin, en de véritables accès de démence. Des soins officieux avaient caché ce triste spectacle aux yeux du roi. Il serait difficile à un particulier de ne pas s'apercevoir que sa femme est folle; mais aussi les souverains ne sont pas des particuliers. Frédéric ne connaissait donc point toute l'étendue du mal dont la reine était affligée. Un jour que, fatigué par suite de ses occupations royales, ou peut-être par d'autres causes, il s'était assoupi dans un fauteuil, la reine, trompant la surveillance de ses gardes, se précipita dans l'appartement du roi, à travers une porte de glace qu'elle brisa, non sans faire un fracas épouvantable : le monarque se réveille, aperçoit une femme aux cheveux épars, à demi-couverte de vêtements blancs, les mains sanglantes, et demeure pétrifié de stupeur. « J'ai vu la femme blanche, je n'en reviendrai pas », s'écria-t-il; la fièvre le prit, et il en mourut le 25 février 1713, dans sa cinquante-sixième année.

Chose curieuse, la première origine de la mort de Frédéric Ier, roi de Prusse, se trouve dans une affaire d'expropriation. Selon une tradition apportée de l'Asie et se rattachant à tout un ensemble de mythologie qui a laissé en Allemagne de nombreux vestiges, on voyait une femme blanche quand on était sur le point de mourir,

Cette tradition avait pris, en divers cantons, un caractère tout local. On la rattachait à de prétendus événements historiques, dont on assignait la date. Ainsi on disait que Joachim Ier, voulant agrandir son château de Berlin, ne s'était pas montré aussi sage que le fut plus tard le grand Frédéric, contrarié par le meunier de Sans-Souci. Joachim contraignit une vieille femme à lui vendre sa maison, dont elle ne voulait pas se défaire. Transportée de fureur, celle-ci lui déclara qu'elle serait, pour lui et pour ses descendants, une messagère de mort. Depuis lors, ce fut une croyance répandue dans la maison de Brandebourg que, lorsqu'un prince de cette famille allait mourir, il voyait la femme blanche. Frédéric, moins philosophe que sa seconde épouse, y croyait et il en est mort.

S'il y eut jamais un contraste frappant, c'est celui que nous offre le caractère de Frédéric Ier et celui de Frédéric-Guillaume Ier, son fils et son successeur.

Autant l'un s'était montré prodigue, autant l'autre apporta d'économie dans ses dépenses personnelles et dans toutes les branches de l'administration; autant le père avait encouragé les lettres, autant le fils affecta le mépris pour les poëtes et les savants. Wolf fut banni en 1723 parce que sa philosophie, disait-on au roi, offrait une excuse à la désertion. Ce prince, pour se moquer de l'Académie, lui donna pour directeur une espèce de bouffon, nommé Gundling. L'économie de Frédéric-Guillaume était sordide, sauf en un point; il ne comprenait qu'une espèce de luxe, celui des beaux hommes dans son armée. On assure qu'il alla jusqu'à supprimer son premier ministre pour s'épargner la douleur de lui compter son traitement; mais il eut des soldats bien exercés, un trésor bien fourni : d'où il résulta qu'avec un caractère à demi-sauvage, Frédéric-Guillaume contribua puissamment à la grandeur militaire de son pays; il mit de l'ordre dans les finances, et une armée de 72 000 hommes consolida le nouveau trône. La Prusse devint une véritable caserne; mais grâce à cette exagération de l'élément militaire, Stettin, le pays de Gueldre et de Kessel, le comté de Limbourg, reçurent les lois du monarque prussien, et la paix conclue avec Charles XII lui garantit la partie de la Poméranie située entre l'Oder et la Peene.

Chaque jour, le jeune royaume prenait de nouvelles forces. La Prusse fut traitée avec beaucoup d'égards dans les conférences d'Utrecht et de Rastadt, et les puissances du Nord recherchèrent l'alliance de son roi. Une convention avec la France lui assura la possession du duché de Berg, à l'exception de Dusseldorf et d'une banlieue le long du Rhin.

A l'intérieur, Frédéric-Guillaume organisa des colonies suisses, liégeoises et autres. Il encouragea l'agriculture et l'industrie. L'hôpital de la Charité, tout le quartier de la Frederikstadt, divers établissements utiles furent créés à Berlin, entre autres, en 1714, le *Lagerhaus*, magasin d'où l'on tirait, à titre d'avance, des laines pour les pauvres manufacturiers, qui se libéraient ensuite, peu à peu, avec leur industrie.

Dès l'année 1733, les manufactures du royaume étaient si florissantes qu'elles vendirent à l'étranger quatre mille pièces de drap de vingt-quatre aunes chacune. Bientôt la Prusse fournit l'Allemagne de galons, d'orfévrerie, de velours et de ces carrosses si renommés, de ces *berlines*, dont le nom indique l'origine.

Berlin finit par ressembler à un vaste arsenal où prospéraient tous les ouvriers que réclame le service d'une armée. Cette ville eut des moulins à poudre; Spandau, des ateliers de fourbisseurs; Neustadt, des usines pour le cuivre. Un jour les Berlinois refusèrent de recevoir un régiment en garnison : Frédéric-Guillaume Ier ne put leur pardonner cette aversion pour ce qu'il trouvait de plus magnifique sous le soleil; il fixa sa résidence à Postdam, qui n'était d'abord qu'un hameau de pêcheurs où le grand électeur avait fait construire une maison de campagne à la hollandaise; Postdam eut des armuriers. Cette ville ne cessa de s'embellir. Guillaume en convertit les jardins en une place d'armes et agrandit la ville en faisant tirer les rues au cordeau.

L'armée était la préoccupation constante de ce prince. S'agissait-il de ses troupes, nulle dépense ne l'arrêtait. Mais on retrouvait dans sa manière de contenter ses instincts militaires toute la bizarrerie de son caractère et toute l'âpreté de son commandement. Il serait long de dire tout ce qu'il fit pour son armée; entre autres institutions, il fonda une maison d'orphelins, propre à recevoir trois mille enfants de soldats. Je ne crains pas de dire qu'un pareil établissement, quelque reconnaissance que mérite le fondateur de nos Invalides, suppose dans ce roi singulier, plus encore que dans Louis XIV, une conception vraie, élevée, un sentiment à la fois profond et touchant des besoins intimes du soldat. Il est beau de dire au soldat, de lui prouver que la patrie le regarde, qu'elle n'abandonne pas dans ses vieux jours celui qui s'est fait mutiler pour elle; mais le bon sens suffit pour montrer qu'à ce compte le plus méritant n'est pas celui qui obtient le plus, et que celui qui, au lieu de perdre un bras ou une jambe, se sent emporter la tête par un boulet, est parfaitement désintéressé, au point de vue de la manière dont il passera ses derniers jours, dans la reconnaissance de sa patrie. Le soldat qui va au feu ne pense pas seulement qu'il peut perdre un membre, revenir mutilé, mais qu'il peut tomber et mourir. Quelles que soient les distractions du moment et l'entraînement de l'action, il est permis de croire qu'il pense aux siens, qui resteront sans appui, sans secours. Le soldat prussien, plus souvent marié que n'était alors le nôtre, y pensait surtout. Ce sont précisément ces cruelles angoisses, ces douleurs non écoutées, mais poignantes, qui donnent au dévouement, à l'héroïsme du soldat, tout son prix. Frédéric-Guillaume sut le comprendre, et je n'hésite pas à dire qu'il fit mieux encore

que Louis XIV, qu'il trouva la consolation la plus vraie, l'encouragement qui va le plus profondément au cœur, la récompense la plus positive et la plus noble de tous les sacrifices.

La mort d'Auguste Ier, électeur de Saxe et roi de Pologne, ranima tout d'un coup la guerre d'une extrémité à l'autre de l'Europe. L'empereur Charles VI ayant favorisé la nomination de Frédéric-Auguste, Louis XV se plaignit hautement de l'injure que lui faisait la cour impériale en repoussant son beau-père Stanislas Leczinski, et déclara la guerre, qui eut, comme toujours, les bords du Rhin et l'Italie pour théâtre. L'Autriche courait de plus en plus à sa ruine. La pragmatique sanction fut une nouvelle occasion d'affaiblissement pour l'Empire d'Allemagne. L'incroyable imprévoyance de Charles VI, plaçant la couronne impériale sur la tête d'une femme, rendait impossible toute espèce de retour à la suprématie réelle en Allemagne de l'Autriche. On sait que le pôle de la terre a ses oscillations, que les aimants ont leur renversement de pôles ; il en a été de même de l'Allemagne oscillant entre la vieille Autriche et la jeune Prusse, dont le souverain était le seul de tant de princes qui sût discerner le but qu'il fallait atteindre. C'est en vain que l'Autriche, de plus en plus affaiblie, cherchait à s'indemniser. Le partage de la Pologne ne servit, si l'on peut employer un mot indispensable ici, qu'à *dégermaniser* l'Autriche en augmentant dans son sein l'importance de l'élément slave et diminuant d'autant celle de l'élément germanique. Ce n'est point un accident, ce n'est point le génie du grand Frédéric qui seul a fait la grandeur de la Prusse ; il faut chercher dans un ordre d'idées plus élevé la véritable cause de cette prodigieuse prospérité.

Frédéric le Grand monta sur le trône en 1740, l'année où mourut Charles VI, avec lequel finit la ligne masculine de la maison d'Autriche. Quoique la pragmatique sanction eût été reconnue par toutes les puissances, la succession à l'Empire fut disputée par l'électeur de Bavière, l'électeur de Saxe, roi de Pologne, par le roi d'Espagne, par le roi de Sardaigne, enfin par le roi de Prusse ; tous réclamaient quelque part dans l'héritage, comme ayant été privés de quelque province par cette maison envahissante d'Autriche. Le roi de Prusse donna le signal de la guerre en entrant en Silésie. Les prétentions des princes alliés contre l'Autriche se perdaient dans un conflit de contradictions ; le roi de Prusse fut le seul à savoir précisément ce qu'il voulait, et il l'obtint.

L'État assez intelligent pour demander sa force morale aux idées nouvelles devait s'assurer l'héritage de l'Autriche. Cet État, ce fut la Prusse. Au milieu d'une multitude de petits États florissants, la Réforme apportait, avec son élément religieux, une cause nouvelle de division profonde ; toutefois la grande race germanique, tant fractionnée, avait conservé le sentiment de son unité. Mais celui qui aurait dû tout faire pour donner à l'Allemagne cette unité qui seule assure la puissance des nations, l'empereur d'Autriche, ne voulait ni ne pouvait rien. Les traités de Westphalie et d'Utrecht avaient donné satisfaction à une foule de prétentions jalouses, et, de même qu'on s'est attaché depuis à perpétuer les traités de 1815, on s'efforçait de maintenir ce qu'on regardait alors comme la grande charte européenne. Tous ces petits princes s'appuyaient, soit sur l'Autriche, soit sur l'étranger ; un seul pays, la Prusse, sut donner à l'Allemagne un point d'appui qui ne fût ni en dehors d'elle, ni dans une maison impuissante à représenter l'esprit nouveau. C'est ce qui explique le rapide développement de l'État prussien. Et nous, qui voyons grandir à nos portes une nation dont les destinées ont été préparées par l'histoire, fortifions-nous comme elle, en faisant comme elle ; en Allemagne, les dissensions ont cessé devant l'impérieuse nécessité de consolider, de défendre au besoin la grande patrie allemande ; tant de princes ont senti que leurs discordes n'avaient que trop duré, qu'il fallait sacrifier les petites rivalités, les prétentions mesquines, les jalousies, les haines, à l'unité qui assure la puissance ; notre unité à nous est faite et parfaite, nous n'avons qu'à la conserver et à la défendre. Imitons ce que font à nos frontières, au delà du Rhin, des peuples intelligents et sages : cherchons comme eux dans les progrès de l'esprit, dans le développement intellectuel et moral, les moyens de consolider notre grandeur.

ALFRED MAURY.

BULLETIN DES COURS.

Conférences du boulevard des Capucines, n° 39

(à huit heures et demie).

Lundi 23 mars. — M. DE TROGOFF : *La question du beau.*

Mardi 24. — M. H. CHAVEE : *La naissance, la vie et la mort des dieux.*

Mercredi 25. — M. ÉMILE DESCHANEL : *Le mal et le bien que l'on a dit des femmes* (suite).

Jeudi 26. — Mademoiselle MARIA DERAISMES : *Les positivistes.*

Vendredi 27. — M. SAMSON : *Rachel, ses rôles.*

Samedi 28. — M. FÉLIX HÉMENT : *La lumière ; réfractions et réflexions ; expériences variées à la lumière Drummond et à la lumière électrique.*

M. Jeannel, docteur ès lettres, a fait avec succès à Carcassonne, et doit refaire prochainement à Bordeaux, une conférence sur *la Morale de Molière.*

Le propriétaire-gérant : GERMER BAILLIÈRE.

PARIS. — IMPRIMERIE DE E. MARTINET, RUE MIGNON, 2.

REVUE
DES
COURS LITTÉRAIRES
DE LA FRANCE ET DE L'ÉTRANGER

CINQUIÈME ANNÉE NUMÉRO 17 28 MARS 1868

BIBLIOTHÈQUE IMPÉRIALE.

ARCHÉOLOGIE.

COURS DE M. BEULÉ (1)
(de l'Institut).

L'île de Caprées.

Une lassitude immense et un dégoût profond des hommes avaient pris Tibère. Il avait abandonné Rome à Livie et à Séjan, à Livie qui l'avait en quelque sorte chassé, mais qu'il savait digne de toute sa confiance, à Séjan, qu'il aimait avec cet aveuglement absolu qui fait les favoris. Séjan était pour lui ce qu'il avait été lui-même pour Auguste pendant les dix dernières années de son règne : un ministre qui ne discute pas, un esclave toujours prêt à agir, un ami qui ne connaît que l'obéissance passive.

Il partit pour la Campanie et bientôt pour Caprées, avec la joie d'un fonctionnaire qui a rempli sa carrière et qui cherche une retraite doucement occupée. La paresse, la soif des plaisirs qu'il faut cacher allaient partager son âme avec l'exercice d'un pouvoir lointain et dégagé de tout ennui. Dion Cassius fait sur Tibère une réflexion qui me paraît pleine de profondeur : « Cet em» pereur», dit-il, « était un composé de grandes qualités » et de grands vices ; il ne les a jamais montrés que sépa» rément, à tour de rôle, comme s'il les possédait seuls.» Cela est vrai, Tibère a montré ses qualités pendant la première partie de sa vie, parce qu'il était contenu par la peur ; en inclinant vers sa fin, il s'abandonne tout entier à ses vices, parce qu'il se sent libre et sans frein.

En face du golfe de Naples est une île trop célèbre et trop connue des voyageurs pour qu'il soit nécessaire de la décrire longuement : c'est Caprées. Cette île avait frappé Auguste dans la dernière navigation qu'il fit avec Tibère sur les côtes de l'Italie, et il l'avait acquise, par échange, des Napolitains ; il n'avait fait qu'y passer : Tibère en avait gardé un souvenir plus durable et la choisit pour sa retraite. L'accès en est difficile ; on ne peut l'aborder que d'un seul côté, par un escalier escarpé. Les rochers s'élèvent de toutes parts à une hauteur immense ; ils sont à pic, au-dessus d'une mer profonde, belle, dangereuse. Sur le plateau règne un air pur ; la vue embrasse un spectacle magnifique, le Vésuve et tout le golfe de Naples. La beauté du site et la noblesse des lignes rappellent la Grèce : on dirait une Cyclade arrachée du cercle divin de Délos. Tibère, également sensible au charme du climat, à la sécurité, aux souvenirs de Rhodes et de la Grèce, y fit construire douze villas dont on montre quelquefois les restes aux voyageurs sans les persuader, car les ruines qui subsistent à Caprées sont postérieures à Tibère ; c'est à peine si un escalier peut être attribué à son époque. Les douze villas portaient les noms des douze dieux. La plus grande, celle de Jupiter, était naturellement la demeure de l'empereur ; les autres étaient pour les vingt sénateurs qui formaient son conseil, pour ses gardes, ses amis, ses esclaves, pour le personnel et le matériel, chaque jour plus considérables, de ses débauches chaque jour croissantes.

Si Tibère, se retirant à Caprées, n'eût été qu'un simple particulier, il y aurait vécu dans la mollesse et l'obscurité ; il aurait grossi le troupeau d'Épicure sans devenir criminel. Mais il avait la toute-puissance et le droit de tout désirer. Ses désirs sans bornes rencontrèrent de toutes parts les limites que lui posait l'humanité : il attenta aux droits de l'humanité et fut entraîné à des atrocités.

Je passe, messieurs, sur la paresse, qui devient le génie familier de Tibère ; je passe sur le goût du vin, souvenir de ses premières campagnes, qui le reprend, le retient parfois à table deux nuits et deux jours, et lui fait nommer à une magistrature tel candidat qui a vidé d'un coup le vaste amphore que lui présentait l'empereur ; je passe aussi sur la niaiserie littéraire, compliquée de gourmandise, qui lui arrachait quatre-vingt mille francs à la lecture d'un dialogue entre la grive et le bec-figue, l'huître et le champignon, composé par Asellius Sabinus. Je voudrais passer aussi sous silence des plaisirs moins faciles à décrire. Les débauches de ce vieillard de soixante-dix ans sont demeurées fameuses, quoique l'historien ne puisse décrire, par respect pour lui-même, ce palais rempli de tableaux honteux, de sculptures lascives, de livres obscènes, ces

(1) Voyez les numéros 9, 10, 11, 13, 14 et 15, pages 138, 154, 178, 202, 224 et 235.

harems où des prostitutions raffinées ranimaient les sens éteints d'un vieillard, ces bois peuplés de malheureux et de malheureuses qui étaient contraints de parodier grossièrement la mythologie charmante des Grecs afin d'exciter les désirs d'un barbare. Je ne nommerai même qu'à regret un de ces individus qui sont le produit le plus abject des temps abjects, marchands de chair humaine, entremetteurs éhontés, opprobre du souverain qui les emploie, de la cour qui les envie et du pays qui les tolère : cet intendant des voluptés s'appelait Cesonius Priscus; il était chevalier romain; le misérable portait avec orgueil le titre officiel de préfet des plaisirs de Tibère (*à voluptatibus*), et de quels plaisirs ! La fortune se plaît à rejeter dans les plis de l'histoire tant de gens de bien qui méritaient d'être connus de la postérité, et elle nous inflige la honte de connaître et de prononcer le nom d'êtres qui devaient rester enfouis dans la fange !

Qu'il me suffise de vous dire, messieurs, que pendant ces années qui vont s'écouler à Caprées, les débauches de Tibère furent poussées jusqu'au délire : les attentats étaient de tous les jours; le crime devenait l'assaisonnement du plaisir. Les femmes de condition libre étaient poursuivies juridiquement, menacées de mort si elles ne cédaient point; c'est ainsi que fut accusée Mallonia, qui préféra se donner la mort. Les jeunes gens et les jeunes filles des plus nobles familles étaient l'objet de rapts continuels. Les esclaves et les affranchis de Tibère, qui servaient de pourvoyeurs à Cesonius Priscus, battaient la campagne et parcouraient les provinces. Aucun sexe n'était épargné; les enfants de l'âge le plus tendre étaient recherchés pour d'abominables usages, et l'on agissait, en cas de résistance des parents, comme dans une ville prise d'assaut ; le butin était ensuite amené à Caprées. Ce tissu d'horreurs est résumé en quelques mots par Suétone et par Tacite. Ne me demandez pas de vous traduire Suétone, même à mots couverts; les détails qu'il donne souillent l'imagination : ceux-là seuls ont le droit de les lire qui purifient cette lecture par la haine du despotisme et qui veulent savoir comment les prétendus maîtres du monde sont ravalés au-dessous de la bête par l'excès même de leur pouvoir. Il est plus facile de citer Tacite, dont la gravité élève les plus sales sujets. Je transcris la traduction de Burnouf :

« Ensuite, regagnant ses rochers, il cacha de nouveau » dans la solitude des mers des crimes et des dissolu- » tions dont il était honteux. L'ardeur de la débauche » l'emportait à ce point qu'à l'exemple des rois, il souil- » lait de ses caresses les jeunes hommes libres. Et ce » n'étaient pas seulement les grâces et la beauté du corps » qui allumaient ses désirs, il aimait à outrager dans » ceux-ci une enfance modeste, dans ceux-là les images » de leurs ancêtres. Alors furent inventés des noms aupa- » ravant inconnus, qui rappelaient des lieux obscènes » ou de lubriques raffinements. Des esclaves affidés lui » cherchaient, lui trouvaient des victimes, récompen- » sant la bonne volonté, effrayant la résistance; et si un » parent, un père défendait sa famille, ils exerçaient » sur elle la violence, le rapt, toutes les brutalités d'un » vainqueur sur ses captifs. »

Voilà ce que souffrait le peuple romain, que jadis le viol de Lucrèce, le rapt de Virginie, avaient suffi deux fois pour affranchir !

Mais, a-t-on dit, Suétone ment, Tacite ment, les satiriques qui ont fait allusion aux turpitudes de Tibère, les satiriques mentent. Certains apologistes sont capables de récuser les assertions les plus précises ou les plus unanimes. Eh bien! nous qui prétendons combattre ou justifier le témoignage écrit par le témoignage des monuments, nous avons des preuves palpables, matérielles, incontestables, qui confirment la véracité de Tacite, de Suétone et de leurs contemporains.

D'abord la langue latine offre des mots qui sont restés, des mots créés pour Tibère et par Tibère, par exemple le surnom de *Caprinus* que lui avait donné le peuple, ce qui indiquait, par une double équivoque, *l'habitant de Caprées* et les habitudes du *bouc* (je n'ai pas besoin de vous rappeler quel était, dans la mythologie, le rôle du bouc). D'autres mots, tels que *sellarii* et *spintriæ*, qui ne se peuvent traduire en français, rassurez-vous, avaient été inventés par Tibère lui-même pour désigner les complices de ses horreurs ou les victimes de ses débauches.

L'archéologie, à son tour, apporte des preuves accablantes. Des lampes de terre cuite, des bronzes, qui, par leur style, déclarent qu'ils sont de l'époque de Tibère, représentent ces sujets licencieux dont parle l'histoire. A Pompéi, sur la côte voisine, combien d'objets ont dû être cachés dans le musée secret ! Et soyez convaincus que l'influence de Caprées s'étendait sur la molle Campanie, où l'on s'efforçait d'imiter les mœurs de la cour avec d'autant plus de complaisance qu'on n'avait jamais eu une aversion marquée pour ces sortes de représentations.

Enfin, les grandes collections numismatiques contiennent des séries de médailles de bronze qu'on appelait ordinairement des *monnaies spintriennes* et qui sont plutôt des tessères, c'est-à-dire des marques de reconnaissance ou des billets d'entrée. Sur la face, ces tessères portent des sujets d'une licence telle qu'on ne peut les décrire. Sur le revers, des chiffres romains indiquent des séries de nombres jusqu'au chiffre XIX. La variété de ces types, qu'il faut bien regarder une fois dans sa vie pour vérifier l'histoire, est assez grande pour qu'on puisse en déterminer l'époque. S'il y en a quelques-uns qui, d'après leur style, peuvent remonter jusqu'à Auguste, la plupart portent le caractère des monnaies gravées sous Tibère. Il y en a même, et c'est la série la plus repoussante, où les numismatistes prétendent reconnaître avec certitude la ressemblance de Tibère.

Quel était l'usage de ces tessères? Étaient-elles distribuées à la foule les jours de représentations licencieuses? Étaient-elles destinées aux Atellanes? Donnaient-elles

accès dans les mauvais lieux? Étaient-ce des *tessères d'hospitalité* pour des maisons mal famées? De même qu'on donne aujourd'hui aux pauvres des bons de pain, de viande, de bois, donnait-on à la canaille romaine ces sortes de gages à échéance immédiate, les jours de largesses impériales? La moralité des empereurs pouvait aller jusque-là; ce qui est certain, c'est qu'ils ont fait frapper en incroyable abondance ces armes parlantes de la débauche.

Laissons, messieurs, ces tristes questions; cherchons plutôt comment il faut nous représenter, à cet âge avancé, celui que les Romains surnommaient le *Vieux bouc de Caprées*. Nous l'avons vu dans sa jeunesse, noble, beau et intelligent, montrant, malgré des signes qui alarmaient l'observateur, un type digne de Livie, digne des Claudius. Y a-t-il un monument qui puisse nous le faire entrevoir dans sa vieillesse? Si vous montez au cabinet des médailles, messieurs, et si vous vous arrêtez devant la vitrine qui contient les plus beaux camées de l'époque impériale, cherchez le numéro 211. Vous verrez une sardoine à trois couches, de 7 centimètres de hauteur sur 5 de largeur. C'est Tibère, Tibère vieux, Tibère avec une chevelure épaisse, que l'artiste avait inventée, qu'on avait peut-être adaptée à l'original de son vivant; cette chevelure est ombragée d'une couronne de chêne. Sur l'épaule est une égide avec ses écailles au tissu serré. Par conséquent Tibère était identifié avec Jupiter *Ægiochus*, c'est-à-dire à Jupiter armé de l'égide. La villa qu'il occupait ne s'appelait-elle pas *Maison de Jupiter?* Le profil est toujours beau, parce que les années ne modifient point la construction essentielle et la silhouette du visage; le nez est aquilin; on reconnaît Tibère. Mais le front est plissé et comme violent, le sourcil est accusé avec une dureté singulière, l'encadrement de l'œil a quelque chose de terrible. La bouche, les lèvres, le menton, sont gras, sensuels, épais, et tournent au type de Vitellius. Le cou est énorme, enflé par le vin, la bonne chère, et comme par un venin secret. Dans les proportions de cette tête, qui cependant a été faite par un très-habile artiste, il y a quelque chose d'énorme, de monstrueux et comme une impression de terreur à travers laquelle l'artiste a vu son modèle. Ajoutez que la sardoine est d'un ton bleuâtre qui donne un accent plus sombre au visage et qu'assombrit encore l'encadrement des cheveux et de l'égide, presque noirs; de cette qualité de la pierre résulte un effet dramatique qui imprime quelque chose de plus effrayant et de plus théâtral à cette image de Tibère.

Il est utile de se souvenir, néanmoins, que le graveur du camée a embelli son modèle, en l'idéalisant; il est utile de compléter ce portrait en y ajoutant, à l'aide de l'imagination, des yeux malades, rouges, irrités au point de voir clair dans les ténèbres, comme les yeux du tigre, une face couverte de tumeurs ou des feux de l'insomnie et de la débauche, des onguents, des emplâtres que l'empereur s'applique lui-même, étant son seul médecin, une calvitie qui avait été précoce et qu'avait dû précipiter ce monstrueux genre de vie. Tel était le voluptueux et galant Tibère! Tel était ce hideux vieillard, ce sultan qui a devancé certains sultans d'une civilisation plus moderne et qui, dans son harem de Caprées, se livrait à la mollesse et aux tardifs plaisirs, tandis que son grand vizir, Séjan, était maître de Rome, flattant ses passions, ses soupçons, ses instincts sanguinaires.

On se demande, il est vrai, comment cet abandon apparent et cette âcre décrépitude pouvaient le porter à la férocité. La mollesse énervée s'allie-t-elle donc avec le goût du sang? Malheureusement l'histoire ne répond que trop à nos doutes, à différentes époques et par des exemples répétés. Égorger et violer sont deux actes de puissance; détruire, ne pouvant créer, est une satisfaction égale pour les enfants qui manient leurs jouets et pour les tyrans qui se jouent de leur peuple. L'abus des femmes et le mépris des hommes conduisent également à la cruauté, parce que la cruauté est une excitation du système nerveux, une forme de la satiété du pouvoir, un piment pour les estomacs affadis.

D'ailleurs, pendant les premières années, le sang coulait hors de la vue; Rome était loin, et Séjan veillait. La cruauté avait quelque chose de régulier, d'organisé, de facile et de doux pour le despote. Un ordre partait; il n'y avait plus à s'inquiéter du procès, de la condamnation, de l'exécution : Séjan se chargeait du reste.

Le coup de foudre qui vint tirer Tibère de sa torpeur le replaça en face de la divinité qui avait régné tant d'années sur son âme : la terreur! La lettre d'Antonia, l'arrivée de Pallas, une dissimulation qu'il a fallu soutenir habilement pendant six mois, les appréhensions les plus poignantes, le désir de la vengeance le moins avoué, une conspiration perpétuelle, enfouie dans le secret, puis l'éclat et le départ de Macron pour Rome, voilà des émotions qui épuisent un vieillard et l'enflamment tour à tour, l'abattent et l'exaspèrent, le tuent ou le rendent furieux. Il faut aussi voir Tibère anxieux, dévoré, suspendu au-dessus de l'abîme, depuis le moment où Macron est allé jouer à Rome sa destinée. Elles ont porté de terribles fruits, ces heures d'attente fiévreuse passées sur le rocher le plus élevé de Caprées et comptées par les pulsations d'un cœur que la peur faisait battre éperdûment :—« Macron est-il arrivé à Rome? Que se passe-t-il au sénat?... Et Séjan?... Meurt-il? Triomphe-t-il? Marche-t-il sur Caprées? Les signaux convenus ne s'allument pas de proche en proche sur les collines? Serais-je perdu? La nuit s'écoule; l'aube blanchit l'horizon : point de signal? Le soleil monte à l'horizon; il redescend; il va se plonger dans les flots : point de signal? Faut-il fuir?»—Et Tibère regarde à ses pieds, au-dessous de l'escalier à pic, la galère amarrée qui va l'emporter dans quelque partie du monde ignorée pour chercher un refuge. Rhodes apparaît avec toutes ses terreurs rajeunies. De pareilles émotions, qui l'ont surpris au sein d'une vie tranquille, adonnée aux plaisirs,

ont un contre-coup violent. Même dans sa force, un homme à qui manquent le courage civil et la conviction en sortirait métamorphosé : c'est pour ce lamentable et sale vieillard le signal du déchaînement et l'éruption des passions les plus noires.

En outre, aussitôt après la nouvelle de la mort de Séjan, arrive la lettre d'Apicata, la femme répudiée de Séjan, qui révèle des crimes ignorés, qui raconte l'empoisonnement de Drusus, fils de Tibère, par Séjan et par Livilla. Une joie éphémère fait place à une fureur amère. Quoi ! lui, le profond, le dissimulé, le clairvoyant Tibère, il a été trompé comme un enfant ! Pendant huit ans il a été dupe de cet homme qu'il vient à peine d'égorger ! On lui a tué son fils et il n'a rien soupçonné ! A qui se fier désormais ? L'univers n'offre que trahisons, complots, ténèbres. Son âme fut en proie dès lors à des soupçons si cuisants et à une rage si atroce qu'il voulut répandre dans l'univers la terreur qui remplissait son âme. Pendant neuf mois, enfermé dans la *maison de Jupiter*, se comparant au dieu qui pèse dans sa balance la destinée des mortels, il se fit grand justicier; il prit son désir de vengeance pour un besoin de justice. Il étudia la vie, les actes, les paroles des principaux citoyens, les ramifications des familles, leurs liens, leurs intérêts, leur puissance ; il se mit à chercher des coupables avec le même zèle qu'un homme de bien investi de ce mandat par la société. Le problème était sans cesse tranché par le glaive et sans cesse renaissant ; à mesure qu'une victime tombait, une autre apparaissait. A la passion sanguinaire d'une telle poursuite, s'ajoutaient les délations. Le parti d'Agrippine chargeait les partisans de Séjan ; les anciens partisans de Séjan espéraient obtenir leur grâce en chargeant le parti d'Agrippine. A ce feu croisé, le sénat ajoutait son servile empressement et des condamnations précipitées. Perdu dans ce dédale, enivré et rendu presque fou par la recherche de crimes chimériques, Tibère tuait indistinctement ; plus il avançait dans cette voie sanglante, plus il rencontrait d'obscurité, semblable au mineur enfoui dans les profondeurs de la terre qui sonde en vain avec sa pioche les terrains qui le pressent ; il frappe en avant, à droite, en arrière ; il provoque de nouveaux éboulements ; il croit avancer vers la lumière ; mais les ténèbres sont toujours aussi épaisses et l'air va bientôt lui manquer.

Dion Cassius a résumé en quelques pages ces représailles qui sont restées pour la postérité la formule suprême du règne de Tibère. Tous les parents, tous les amis, toutes les créatures de Séjan, sont accusés, condamnés, exilés, tués. Les citoyens qui avaient été poursuivis par lui et absous par le sénat sont repris, sous prétexte qu'ils n'avaient échappé que par la protection de Séjan. La mort volontaire devient un châtiment trop doux : on bande les plaies des accusés qui se frappent, on les traîne palpitants et presque morts jusqu'à la prison pour les y achever ; dès lors leurs testaments sont nuls et leurs biens confisqués. Les prétoriens pillent et incendient au hasard dans Rome, pour témoigner leur repentir et leur fidélité ; le peuple massacre et pille pour se venger des amis de Séjan. Le Capitole voit sans cesse des innocents précipités de la roche Tapéienne. La prison Mamertine regorge : on la vide d'un seul coup, et les gémonies sont empestées par les cadavres en putréfaction que l'on jette dans le Tibre, tandis que les prétoriens montent la garde le long du fleuve, empêchant par leurs menaces de recueillir ces tristes restes pour leur rendre les derniers devoirs. Rome n'est que silence, solitude, terreur. Il ne s'écoule pas un jour sans supplice, dit l'historien, même les jours sacrés, même le premier jour de l'année. Les femmes et les enfants périssent avec les pères. Il est défendu de pleurer son fils sous peine de mort : la mère de Fufius Geminus en fournit la preuve.

Les flatteurs, pendant ce temps, pâles et livides, chantaient l'âge d'or ramené dans Rome, l'égalité reconquise, la paix rétablie, les citoyens délivrés du ministre oppresseur. Le sénat ne craignait pas de voter l'érection d'une statue de la *Liberté* au milieu du Forum : fiction odieuse et qui donne la mesure de l'avilissement des caractères.

Mais ce qui ne doit pas être une fiction pour Tibère, c'est la vue du sang : car Tibère, aujourd'hui, est bien le Tibère de la légende, le tyran cruel et sans pitié que, dès notre enfance, nous avons appris à maudire. On ne se trompe que de date, car c'est à Caprées seulement que le fils adoptif d'Auguste devient une bête féroce. Il faut que sa cruauté se repaisse, que sa vengeance se satisfasse, que ses yeux boivent le sang. Les barques arrivent chargées d'inculpés et de suspects ; Caprées a ses prisons, ses bourreaux et ses savantes tortures. Elle a aussi son Capitole, c'est-à-dire des rochers abrupts le long desquels roulent déchirés les misérables corps qu'achèveront à coups de rames les matelots qui les guettent sur des barques.

Tibère est aussi bon geôlier que Louis XI. Il fait la visite de ces prisons. Il reconnaît parfaitement chaque captif ; il sait mesurer les souffrances à ses ressentiments. Quand un prisonnier a pu se donner la mort, Tibère gémit : « Carvilius, s'écrie-t-il, m'est échappé ! » Quand les victimes lui demandent en grâce de leur donner le coup suprême : « Pas encore, répond-il, nous ne sommes » pas assez amis. » La soif du sang se développe ; le besoin de sensations violentes est de plus en plus nécessaire pour secouer la torpeur de ce voluptueux épuisé. Les soupçons s'ajoutent aux crimes, les insomnies aux craintes du jour, la terreur aux désirs de vengeance. Il consulte sans cesse les astres et les présages : tous ceux qui paraissent destinés à un sort trop brillant sont d'avance condamnés. Sa famille, ses amis, sont plus exposés que tous les autres. Néron, son neveu, exilé dans l'île Pontia, est forcé de se donner la mort ; Drusus, son neveu, meurt de faim dans les caves du Palatin. Déjà il ne reste plus que trois ou quatre membres du Conseil

privé, c'est-à-dire des vingt sénateurs qu'il avait lui-même choisis pour leur fidélité et qu'il frappe au moindre soupçon. Bien plus, il fait tuer les deux compagnons de sa jeunesse, qui l'avaient suivi à Rhodes pendant son exil de huit ans, sur le mont Esquilin pendant la disgrâce d'Auguste, à Caprées depuis trois ans, qui avaient partagé sa bonne comme sa mauvaise fortune : ils s'appelaient Vascularius Atticus et Julius Marinus.

En un mot, il arrive à cet état qu'on appelle la frénésie. Il a des tressaillements qui appartiennent moins à l'homme qu'à la bête fauve; seulement les bêtes fauves sont mieux averties par leur instinct qu'un tyran par ses nerfs irrités. Ainsi, l'orage le fait trembler : dès que les nuages s'amoncellent, il se couvre d'une couronne de lauriers, parce que le laurier écarte la foudre. Ainsi, voyant paraître à l'improviste devant lui un Rhodien dont il avait été l'hôte, il le fait saisir, torturer sans raison, puis tuer, pour effacer la trace d'une erreur trop tard reconnue. Ainsi, il fait saisir un pêcheur qui vient d'escalader les rochers pour lui offrir un énorme poisson; il a eu peur, mais il se venge en faisant frotter le visage du malheureux trop zélé avec son poisson, et quand ce vrai Napolitain se rajuste en se félicitant de n'avoir pas apporté en outre une grosse langouste qu'il a dans sa barque, Tibère envoie chercher la langouste pour lui déchirer la face avec la carapace. — Que dire encore? Si sa litière est arrêtée dans des buissons, il se précipite, terrasse le centurion prétorien qui éclaire sa promenade, et le laisse pour mort.

De tels actes sont d'un frénétique, d'un furieux ; on ne peut se dissimuler qu'un tel état est un trouble perpétuel d'esprit, traversé par des accès de folie. Tibère, du reste, avait eu comme un pressentiment de cette folie, qui n'est que l'effet de l'intempérance et d'une volonté sans frein. Lorsque le sénat avait voulu lui décerner le titre de « père de la patrie » (quel nom ! quel sénat !). Tibère leur répondit : « Je serai toujours semblable à moi-même et je ne chan- » gerai point de caractère tant que ma raison sera saine ; » mais prenez garde de vous enchaîner par les actes » d'un homme qu'un accident pourrait altérer. » Or, cet accident est venu, cette altération s'est produite, ce trouble de la raison qu'il avait pressenti dans les années meilleures s'est réalisé. Car l'habitude de la débauche, le goût du sang, la férocité subite et instinctive à la vue d'un obstacle, d'un objet indifférent, d'un homme inoffensif qui surgit devant vous, c'est la folie, c'est la pire des folies : la frénésie !

Il est si vrai qu'il a perdu tout gouvernement de lui-même, tout empire sur sa volonté, tout souvenir des qualités de sa jeunesse et des devoirs de sa maturité, qu'il devient incapable d'application. Ce bon général, cet administrateur exact, ce laborieux surveillant d'un réseau de fonctionnaires qui s'étend sur l'univers connu, il est livré à la paresse ; il renonce à la gestion des affaires ; il n'a plus même l'aptitude machinale au travail matériel que fait contracter l'habitude. Tacite le peint dans ses dernières années : « *Incertus animi, fesso corpore*, l'âme » indécise, le corps fatigué. » En effet, les sénateurs meurent, Tibère ne les remplace pas; les chevaliers meurent, Tibère ne les remplace pas ; les tribuns militaires meurent, et il laisse les légions sans chefs ; les gouverneurs de province meurent, et il laisse certaines provinces sans gouverneurs ; ou bien, s'il les nomme, il les fait venir auprès de lui et les retient jusqu'à l'expiration de leur mandat, tandis que des lieutenants obscurs administrent à leur place. L'Espagne et la Syrie restèrent plusieurs années de suite sans gouverneurs. En même temps les barbares insultent les frontières ; l'Arménie est ravagée par les Parthes, la Mésie par les Daces et les Sarmates ; la Gaule est livrée aux incursions des Germains. Suétone dit formellement que l'incurie de Tibère était devenue si profonde qu'il n'avait plus souci ni de l'honneur, ni des dangers du peuple romain (1).

En même temps il se sentait haï de tout le monde; la haine croissait et donnait du courage à ceux qui allaient mourir. Les condamnés marchaient au supplice en l'insultant. On composait des libelles, qui ne circulaient plus seulement dans Rome, mais qu'on faisait parvenir jusqu'à Tibère. Il en trouvait dans l'orchestre quand il allait au théâtre de Caprées, de Naples ou d'Atella. Les barbares l'insultaient par ambassadeurs ; les affronts lui arrivaient des frontières les plus éloignées. Il reçut une lettre du roi des Parthes, Artaban, qui acheva de l'exaspérer. Artaban lui reprochait ses débauches, sa lâcheté, ses crimes, ses parricides ; il lui rappelait qu'il était l'objet de l'exécration des Romains, l'engageait à se faire justice en mettant un terme, par une mort volontaire, aux maux de l'empire et à la haine de tous les citoyens.

En même temps qu'il se sentait haï, il haïssait l'humanité. Il répétait souvent un vers grec qui signifiait :

Puisse, après moi, la terre être embrasée !

Ceux des membres de sa famille qui subsistaient étaient pour lui un spectacle odieux où il cherchait la férocité naissante et ce que l'humanité a de plus laid. Un jour il fait approcher de lui son petit-fils Tiberius Gemellus, trop jeune pour régner, et il l'embrasse devant Caligula, son successeur désigné. Il guette et surprend dans l'œil de Caligula je ne sais quel éclair farouche, et lui dit froidement : « Tu le tueras, mais un autre » te tuera ! », résumant ainsi toute la philosophie de l'histoire de cette époque, et donnant le dernier mot de l'empire.

Inhumain, misanthrope, il ne se hait pas moins lui-même; il ne peut se contempler sans dégoût. Le remords, qu'on croit n'appartenir qu'aux consciences délicates n'épargne pas les plus illustres scélérats ; il prend une autre forme et se déguise sous la violence : le supplice n'en est que plus cruel. Tacite applique à Tibère cette

(1) Reipublicæ curam usque adeo abjecit... magno dedecore imperii, nec minori discrimine. (*Vie de Tibère*, 41.)

réflexion empruntée à un ancien sage : « Si l'on ouvrait » le cœur d'un tyran, on le verrait transpercé et ulcéré. » Autant un corps est déchiré par les coups du fouet, » autant une âme est déchirée par la cruauté, la débau- » che, l'injustice ! » Du reste, messieurs, voulez-vous l'aveu de Tibère lui-même ? Nous possédons le début d'une lettre qu'il écrivait au sénat et que voici :

« Que vous écrirai-je, Pères Conscrits ? Comment » écrirai-je ? Ou plutôt que ne vous écrirai-je pas dans » ces circonstances ? Si je le sais, que les dieux et les » déesses m'envoient une mort plus cruelle que celle qui » me dévore tous les jours ! »

O vérité magnifique et consolante ! O confession pleine de sincérité ! O morale vengée ! O triomphe des honnêtes gens ! Rome est sous les pieds de Tibère, mais, de son propre aveu, Tibère est le plus misérable des Romains ! Il est la terreur du genre humain, mais, personne, dans tout l'empire, n'est plus digne à la fois de mépris et de pitié !

Cette Rome, qu'il déteste, qu'il décime, qu'il redoute, il s'en est rapproché, au moment des représailles les plus actives contre le parti de Séjan. Le grand justicier de Caprées, voulant presser le zèle des consuls, les arrêts du sénat, le glaive de Macron et des bourreaux, avait pris terre en Campanie et s'était avancé sur Rome, sans faire plus d'une ou deux journées de marche ; ces démonstrations avaient suffi.

En outre, je ne sais quel mouvement secret le poussa deux fois vers la ville éternelle, avec le désir d'y entrer. La première fois, il monta sur une galère, franchit l'embouchure du Tibre à Ostie, puis, remontant les bords du fleuve, pleins d'émotions graves et tranquilles pour les voyageurs heureux ou pour les consciences honnêtes, il arriva au pied du Janicule. Je vous ai décrit jadis l'immense naumachie qu'Auguste avait fait creuser pour recevoir les eaux et montrer au peuple le spectacle d'un gigantesque combat naval, où 30 000 prisonniers de guerre, répartis sur deux flottes, s'étaient égorgés. Plus tard, Auguste avait converti cet espace en jardins, faciles à arroser, qu'on appelait les Jardins des Césars. Ils étaient dans le voisinage du palais actuel du Vatican. Tibère descendit, passa quelques heures dans ces jardins, remonta sur sa galère et retourna à Caprées. Il ne vit personne, personne ne l'avait vu, car il avait eu soin de faire échelonner sur l'une et l'autre rive du Tibre des prétoriens qui écartaient à coups de pique les curieux ou les passants.

La seconde fois (c'était peu de temps avant sa mort), il vint par terre, suivit la voie Appienne et arriva jusqu'au septième mille de Rome. Il s'arrêta sur ce magnifique plateau d'où le regard embrasse un des spectacles les plus tranquilles et les plus majestueux du monde : la plaine de Rome. Il vit les murs de Servius Tullius, les temples avec leurs frontons et leurs couleurs éclatantes, le Capitole et ses créneaux, tant de monuments magnifiques entassés sur les sept collines, le temple d'Apollon Palatin, qui lui indiquait la maison d'Auguste et sa propre maison. A peine eut-il contemplé la capitale du monde sans mot dire, que Tibère retourna sur ses pas, comme chassé par une force invincible. Ainsi cette ville, qu'il avait remplie de douleurs et de crimes, mettait en fuite, par sa seule vue, le lâche qui toute sa vie avait fui devant ceux qu'il redoutait, devant Auguste, devant Livie, devant Séjan, jusqu'à ce qu'il se confinât dans un antre comme une bête fauve ! Il eut peur, car un voile de sang et de deuil s'élevait entre lui et la ville éternelle ; il crut entendre le bruit des chaînes et le concert des malédictions que le vent apportait jusqu'à lui ; les Furies vengeresses torturaient son propre cœur, tandis que dans l'air lui apparaissait le spectre de la Patrie ensanglantée, se dressant pour confondre son bourreau.

L'âme troublée à jamais, Tibère veut regagner son repaire de Caprées : il n'y parviendra pas, la mort l'attend au cap Misène, dans la villa de Lucullus. Le préfet du prétoire Macron et Caligula sont avec lui ; ils hâteront ses derniers moments ; impatients d'en finir avec ce hideux moribond, ils l'étoufferont sous ses couvertures.

Mort digne de Tibère, messieurs, digne d'un frénétique ! On prétend que, dans des temps plus rapprochés de nous, une coutume barbare condamnait tout homme atteint d'hydrophobie à voir abréger violemment son agonie quand les accès de rage éclataient. L'étouffer sous un matelas était chose permise ; c'était un acte pieux que la famille croyait accomplir. Or, Tibère est mort comme s'il avait été mordu par un chien enragé ; Il a été étouffé par les siens, qui redoutaient sa terrible maladie. Cela était naturel, logique, car il avait contracté la rage la plus noire. Dans ses veines coulait le venin le plus terrible : la satiété et l'infatuation du pouvoir. Tout désirer avec des moyens chétifs, tout régler avec une raison étroite et aveuglée, s'égaler à Dieu avec des organes impuissants et une matière fragile, c'est le chemin assuré de la folie. La mesure, la stabilité, les limites posées par la justice, sont les bases de toute société. Il n'y a plus d'équilibre pour une société si l'individu est sans frein ; il n'y a plus de vertu pour l'individu si la société est sur lui sans puissance. Nous parlions d'une affreuse maladie : laissez-moi emprunter encore une comparaison familière à la médecine pour rendre mon idée plus sensible. Lorsqu'un médecin applique des ventouses, c'est-à-dire lorsqu'il retire à quelque partie du corps la pression de l'air, aussitôt cette partie du corps se tuméfie et s'emplit de pus. De même, l'âme à laquelle on retire l'atmosphère de l'opinion publique et la pression des lois s'enfle, se remplit d'orgueil, d'amertume, d'insolence, jusqu'à ce que l'abcès se forme et éclate.

Ne cherchez dans Tibère, comme on le fait quelquefois, ni un Louis XI, car Louis XI voulait l'unité de la France et l'affranchissement de la royauté, ni un Louis XV, car Louis XV était un voluptueux débon-

naire. Cherchez-y plutôt, et ce sera un éternel enseignement, cherchez-y la plus mémorable victime du pouvoir absolu. Tibère n'était point un monstre : Tibère était un homme comme nous, mieux doué que nous. Ce descendant des illustres Claudius, s'il avait vécu dans un temps régulier et dans un pays libre, aurait été contenu et par conséquent fort, utile et par conséquent heureux; il aurait laissé peut-être une gloire pure, comme la plupart de ses aïeux. Mais il est né et il a grandi dans un milieu malsain; entouré de détestables exemples, soumis à la contagion de la toute-puissance, il a connu tous les appétits, toutes les illégalités, toutes les passions; il a passé par la bassesse, la peur, le désespoir, la servitude volontaire, l'exil, avant qu'un brusque retour de la fortune le jetât sur le trône, avili et énervé, au milieu des dangers, des trahisons, des flatteries, des soupçons. De sorte qu'il a subi, pendant près d'un demi-siècle, une démoralisation lente qui l'a dégradé, ravalé au-dessous de la bête, conduit à la rage et à la frénésie. Le tyran justement exécré commence et finit à Caprées.

Tibère est donc, messieurs, une démonstration éloquente et formidable des périls du despotisme, pour les souverains aussi bien que pour les peuples; car les peuples n'ont pas le droit de demander à un prince d'être bon quand les institutions qui les régissent sont mauvaises. La fatalité qui pèse sur les héros de la tragédie grecque antique a pesé tous les jours plus lourdement sur Tibère : cette fatalité, c'est *l'héritage d'Auguste !*

BEULÉ.

CONFÉRENCES DU BOULEVARD DES CAPUCINES.

CONFÉRENCES DE M. LÉON SAY.

Les Alliés à Paris en 1815.

Samedi dernier (1) je me suis arrêté à la date du 22 octobre 1814; c'est à cette date que la chambre des députés avait adopté un ordre du jour motivé, approuvant toutes les mesures qui avaient été prises par M. de Chabrol et par le conseil municipal pendant l'occupation de 1814. Aujourd'hui, je vais reprendre mon récit à la date du 28 juin 1815, c'est-à-dire après un intervalle de huit mois.

Vous savez que je ne fais pas l'histoire politique de cette époque; si je la faisais, j'aurais beaucoup à vous dire sur les événements qui ont rempli ces huit mois. Un gouvernement s'est écroulé, celui de la première restauration; un autre s'est pour ainsi dire relevé, celui de l'empire, tentative vaine de conciliation entre le gouvernement militaire et la liberté.

Enfin le gouvernement des Cent Jours est, à son tour, tombé, ou plutôt il tombe au moment même où je reprends mon récit.

Je ne vous ferai pas non plus d'histoire militaire; je ne vous décrirai ni les efforts gigantesques, ni les fautes, ni les horreurs, ni les désastres de Waterloo. La bataille avait été livrée le 18 juin 1815, et, dix jours plus tard, les troupes étrangères étaient campées devant Paris.

Vous savez que l'empereur, laissant l'armée à la frontière, était rentré à Paris trois jours après la funeste journée et qu'il avait trouvé la chambre des députés très-agitée et très-hostile. Cette chambre était alors dirigée par un groupe d'hommes libéraux, à la tête desquels se trouvait le général Lafayette, qui voulaient organiser un gouvernement de paix et de liberté et mettre un terme aux abus du despotisme militaire. Ils croyaient que la personne de l'empereur était un obstacle à l'établissement du gouvernement libre qu'ils avaient l'ambition de fonder, et ils voulaient à tout prix obtenir de Napoléon une abdication dernière et définitive.

Vous connaissez cette histoire, fort triste d'ailleurs. Vous savez que la chambre, impatiente, voulait prononcer la déchéance, et que, lasse d'attendre, elle ne consentit à donner qu'une heure à l'empereur pour signer son abdication. Vous savez qu'il fut vaincu par les sollicitations de ceux qui l'entouraient. Un certain nombre de personnes qu'il croyait fidèles à sa personne l'assuraient que l'abdication était l'unique moyen de conserver la couronne à sa dynastie. Napoléon finit par le croire; il abdiqua et se retira à la Malmaison.

Cependant l'armée alliée se dirigeait à marches forcées vers Paris. La chambre avait nommé une commission de cinq membres avec mission de se rendre d'abord au quartier général des armées alliées et ensuite au quartier général des souverains, afin d'entamer des négociations pour la paix.

Au moment où cette commission quittait Paris, un nouveau gouvernement y avait été installé. C'était une commission exécutive, composée de cinq membres et présidée par Fouché, duc d'Otrante.

Fouché était donc le chef d'un gouvernement provisoire qui avait pour objet de combattre le maintien de la dynastie napoléonienne en même temps que le rétablissement du gouvernement des Bourbons, ce qui ne l'empêchait pas d'entamer tout de suite des négociations avec Wellington en vue de la réintégration de Louis XVIII et d'accepter quelques jours plus tard un portefeuille dans le ministère du roi restauré.

Les alliés s'avançaient sur Paris en deux colonnes, marchant avec une vitesse inégale. La première colonne était commandée par le maréchal Blücher, vieillard passionné et farouche, animé d'une haine ardente contre la France et désireux de venger sur les Français les souffrances que ses compatriotes avaient eu à subir pendant toute la durée des guerres de l'empire. La seconde colonne était commandée par Wellington et se composait des contingents anglais, hollandais, hanovriens, hessois.

Wellington était un homme froid. Il n'était peut-être pas exempt de passions; mais, plus calme que Blücher, il savait se modérer et cherchait à modérer les autres. Il

(1) Voyez, dans le numéro précédent, *les Alliés à Paris en 1814.*

était inflexible dans ses résolutions, et vous savez que ses compatriotes l'ont surnommé le *Duc de fer*, *iron Duke*. Il cherchait toujours à proportionner l'effort qu'il avait à faire au but qu'il s'était proposé; c'est ce qui fit qu'il joua constamment le rôle de modérateur pendant toute la campagne de 1815 et durant l'occupation, ce qui ne l'empêchait pas de nourrir, tout comme Blücher, des ressentiments très-vifs contre la France. Il voulait, il l'a écrit lui-même, donner une grande leçon de morale au peuple français. Il se souvenait, comme Blücher, des maux que nos armées avaient infligés à l'Allemagne; il en avait conservé une certaine colère, dont on trouve des traces nombreuses dans sa correspondance. J'ai cherché, en puisant dans cette correspondance, à réunir une certaine quantité de documents pour éclairer les faits dont j'aurai à vous entretenir ce soir. La correspondance de Wellington est très-étendue; elle a été recueillie par ses compatriotes et publiée dans une série de gros volumes in-quarto, dont une faible partie a été traduite en français. Beaucoup de ces lettres ont d'ailleurs été écrites en français, et vous pourrez juger par le style que si Wellington possédait admirablement notre langue il ne l'écrivait pas sans incorrection. Voici, par exemple, une lettre qu'il écrivait en français au général Vaubois, et dont je vous citerai les principaux passages, pour vous montrer combien Wellington entrait parfois dans les passions de Blücher :

« Le fait est, monsieur le général, que la France, en portant ses armes chez l'étranger, y a porté le malheur, la dévastation et la ruine : j'ai moi-même été témoin de la destruction des propriétés de provinces entières qui n'ont pas voulu se soumettre au joug du tyran, et qu'on avait été obligé d'abandonner en conséquence des opérations de la guerre. Malgré que la vengeance particulière ne doit jamais être le mobile de l'homme, et qu'elle ne l'est sûrement pas des souverains alliés, on ne peut guère s'attendre que des soldats, des hommes de la classe la plus pauvre et laborieuse de la société, ayant vu brûler, saccager et détruire leurs propriétés ou celles de leurs parents par les Français, auront grand égard pour les propriétés des Français quand, par suite des événements de la guerre, ils se trouvent en France... »

Bien que cette lettre soit assez rude, je ne veux pas diminuer outre mesure le rôle de modérateur que joua, en 1815, celui qui l'a écrite; vous verrez qu'il a toujours agi à Paris avec beaucoup de prudence, qu'il a ménagé les sentiments de la population, qu'il mérite d'être traité avec égard par les fils des Parisiens de 1815. Mais sa modération était calculée; il était inflexible et ne se laissait pas plus entraîner aux excès de clémence qu'aux excès de rigueur. On raconte que, vers la fin de sa carrière, ayant été chargé par le gouvernement anglais de réprimer les démonstrations chartistes, la reine lui aurait dit en sortant du conseil : « Évitez avant tout de verser le sang », et qu'il lui aurait répondu : « Que Votre Majesté se rassure, on ne versera que le sang nécessaire... » Wellington savait, en effet, au besoin prendre les mesures les plus énergiques, mais ne les prenait que si la nécessité l'ordonnait; il pouvait faire verser le sang, mais il ne versait que le sang nécessaire.

Quand, après Waterloo, Wellington vit Blücher décidé à marcher sur Paris, il prit le parti de le suivre, quoiqu'il pensât que la prudence commandait une marche plus lente et qu'il eût été d'avis d'attendre les autres corps d'armée, principalement celui du général de Vrede.

Blücher avait une journée d'avance sur lui et put, dès le 28 juin, faire occuper le Bourget par ses premières colonnes. En même temps, les troupes françaises commandées par Grouchy arrivaient à la même hauteur par une route parallèle. Le corps d'armée de Grouchy avait rallié un certain nombre de traînards ainsi que les débris d'autres corps d'armée. Le tout ensemble composait encore une armée assez respectable. Cette armée, reconstituée à la hâte et accablée de fatigue, arrivait donc sous Paris à peu près en même temps que l'armée de Blücher débouchait au Bourget.

L'armée de Grouchy, renforcée par des volontaires de Paris, des fédérés et des gardes nationaux, prit position sur les hauteurs de Montmartre, où elle trouva certains ouvrages de terre qu'on avait élevés depuis l'année précédente et qui rendaient la défense de Paris certainement beaucoup plus facile à ce moment qu'au mois d'avril 1814.

Le maréchal Blücher comprit que la situation n'était plus la même qu'en 1814 et qu'il était imprudent d'essayer d'enlever de vive force la position. Il fit donc un mouvement vers la droite, passa la Seine au Pecq et s'étendit sur les hauteurs qui bordent la rivière depuis Marly jusqu'au Plessis-Piquet. Un détachement de ses troupes occupa Versailles.

Je ne vous ferai pas le récit de ces opérations militaires. Vous vous rappelez le combat brillant de cavalerie du général Excelmans au Petit-Bicêtre, sur la route de Versailles à Choisy. Ce combat n'eut d'ailleurs aucun résultat, car l'armée de Blücher, très-fortement établie, ne pouvait pas être entamée par des troupes presque exclusivement composées de cavalerie.

Wellington, à quelques heures de là, et pour établir ses communications avec Blücher, passait la Seine à Argenteuil sur un pont jeté par ses pontonniers.

C'est le même jour que l'empereur Napoléon se décidait à partir pour Rochefort; on prétend même que, pendant qu'il était à la Malmaison, il faillit être enlevé par les premières colonnes de l'armée prussienne.

La défense de Paris avait été confiée au général Davout prince d'Eckmul, et pendant qu'il organisait la défense, la chambre des députés continuait à discuter son projet de constitution.

Il y avait donc entre la situation de Paris en 1815 et la situation de Paris en 1814 des différences très-profondes. Ainsi, par exemple, à l'extérieur de la ville, vous voyez que les troupes ennemies n'étaient pas postées de la même façon : elles occupaient en 1815 des positions bien plus sûres qu'en 1814; elles dominaient bien plus complétement la ville, puisque Paris n'est pas défendu du côté du sud, comme du côté du nord, par une suite de collines, ou du moins puisque les collines du sud, étant plus

éloignées de la ville, deviennent une facilité pour l'attaque, au lieu d'être une facilité pour la défense. A l'intérieur de la ville, il y avait un gouvernement organisé qui, pressentant les intentions de Wellington en faveur d'une restauration, voulait brusquer les choses et organiser un gouvernement national. C'était donc un gouvernement établi à renverser, tandis qu'en 1814 il n'y avait pas de gouvernement du tout, et que la seule autorité constituée au moment de l'arrivée des troupes alliées était représentée par le conseil municipal et par le préfet de la Seine. Il fallait compter en ce moment avec Fouché, président de la commission exécutive, avec Davout, ministre de la guerre, chargé de la défense de Paris, et avec la chambre des députés. Quant au préfet de la Seine, c'était M. de Bondy, qui avait remplacé M. de Chabrol pendant les Cent Jours et qui devait disparaître le 7 juillet pour rendre sa place à son prédécesseur.

Il était donc à craindre que Paris ne fût pris de vive force et ne pût obtenir les mêmes conditions qu'en 1814. On peut dire que c'est ce qui arriva en effet : Paris fut beaucoup plus conquis en 1815 qu'en 1814.

Le roi Louis XVIII s'était rapproché de Paris; son cabinet, constitué sous la présidence de M. de Talleyrand, s'était même déjà mis en rapport avec Fouché, sans que les collègues de Fouché s'en doutassent. L'accord entre Fouché et Talleyrand était fait lorsque la commission exécutive dut prendre un parti et décider si l'on se défendrait ou si l'on ne se défendrait pas. On réunit un conseil de gouvernement très-nombreux, composé des membres de la commission exécutive, de députés, de pairs, de généraux. Ce conseil, très-timide et très-incertain, croyait qu'il n'y avait de salut que dans une capitulation; néanmoins, ne voulant pas prendre une responsabilité si considérable, il se borna pour le moment à demander à un conseil de guerre de se prononcer sur la question militaire. Ce conseil de guerre, immédiatement réuni, décida que la lutte était impossible et qu'il était du devoir des autorités de demander une entrevue aux généraux alliés pour traiter de la reddition de la ville.

Un grand nombre d'écrivains ont prétendu que le prince d'Eckmul était dans une situation bien supérieure à celle de Mortier et de Marmont en 1814, et qu'il aurait pu tenter une résistance efficace. Nous n'avons pas à examiner si l'on eut raison de céder ou non, et nous devons nous borner à constater les faits. Le fait est que, le 3 juillet, les plénipotentiaires de Wellington et de Blücher et les plénipotentiaires de Fouché et du prince d'Eckmul se rendirent à Saint-Cloud pour s'entendre sur les conditions de la capitulation. Les plénipotentiaires français étaient M. Bignon, ministre des finances, M. Guilleminot, chef d'état-major du prince d'Eckmul, et M. de Bondy, préfet de la Seine.

C'est dans cette conférence de Saint-Cloud que la convention fut signée; on consentit à donner au traité le nom de convention militaire, quoique ce fut, en réalité, une capitulation.

Dans cette convention on stipula que les propriétés publiques et privées seraient respectées; mais on n'avait devant soi que Blücher et Wellington, et l'on ne pouvait pas, comme en 1814, compter sur l'empereur Alexandre pour faire exécuter le traité et en adoucir les effets. L'autorité était absolument concentrée entre les mains des généraux prussiens et anglais. Paris était à eux; ils étaient maîtres d'en disposer à leur gré.

Au moment de la signature, le représentant de Blücher fit des réserves à propos des musées. Les Prussiens prétendaient exercer le droit de reprendre dans les musées de Paris les tableaux et objets d'art qui avaient appartenu à la Prusse. Wellington, en présence de la réserve de Blücher, fit une réserve semblable au nom des autres puissances alliées, et vous savez que plus tard les tableaux et œuvres d'art furent effectivement enlevés de Paris et transportés dans les capitales étrangères. Enfin on devait, dès le lendemain, 4 juillet, livrer à l'armée ennemie Saint-Denis, Saint-Ouen, Clichy et Neuilly, et ce fut le lendemain, au moment où les alliés prirent possession de ces différents points et par la prise même de possession, que la population de Paris et que l'armée eurent connaissance de la capitulation.

Il y eut alors une agitation profonde parmi les soldats. L'émotion fut beaucoup moins grande dans la population civile : on s'imaginait que les choses se passeraient à peu près comme en 1814, et l'on en était médiocrement effrayé. Mais il n'en était pas de même de l'armée, et il se produisit dans ses rangs un soulèvement général. Pour donner plus de force à ce soulèvement, quelques individus poussèrent les soldats à réclamer l'arriéré de leur solde, c'était un embarras de plus pour Fouché; c'est alors que M. Lafitte, dont le patriotisme est si connu et qui a joué plus tard un si grand rôle dans notre histoire, consentit à prêter au gouvernement provisoire 2 millions de francs en numéraire; ces 2 millions furent distribués pour parfaire la solde due aux troupes. Vous savez que quelque temps après, je crois que c'est en 1816, cette distribution d'argent fut vivement blâmée à la chambre par quelques députés, et que Lafitte dut se défendre très-énergiquement, comme si au lieu d'avoir rendu service à son pays il avait voulu spéculer sur ses malheurs. Hâtons-nous de dire qu'il fut fait justice de cette singulière attaque, et que M. Lafitte eut tous les honneurs de la discussion.

Cette tentative d'insubordination vis-à-vis du gouvernement qui avait traité n'eut pas de suite, et l'armée française, en exécution de la capitulation, commença à se retirer par les barrières d'Enfer et du Maine sur la route d'Orléans. Le même jour, Montmartre et les collines les plus rapprochées de Paris, ainsi que les postes des barrières, étaient occupés par les alliés.

Le 6 devait avoir lieu l'entrée de l'armée ennemie; mais les troupes prussiennes n'étaient pas en mesure

de se mettre en marche. Blücher attendait un certain nombre de détachements restés en arrière. L'entrée ne s'effectua donc que le 7 juillet et par un côté opposé à celui par lequel elle s'était effectuée en 1814. Vous vous rappelez qu'en 1814 les troupes étaient arrivées par le faubourg Saint-Martin; en 1815, les troupes de Blücker, qui entrèrent seules à Paris, celles de Wellington étant restées en dehors, arrivèrent par la barrière d'Issy, et, après avoir traversé le Champ de Mars, suivirent les quais pour prendre position sur les ponts et les places publiques. Mais le spectacle qui s'offrit aux yeux de la population était bien différent de ce qu'il avait été l'année précédente. En 1814, c'était un cortége qui défilait, tandis qu'en 1815 c'était une armée qui prenait possession de ce qu'elle avait pris. Les troupes s'avançaient avec tout leur attirail de guerre, suivies de leurs canons, mèche allumée, et venaient se poster sur les différents points dont l'occupation pouvait les rendre maîtresses de la ville.

Un bataillon fut dirigé sur les Tuileries, où siégeait encore le gouvernement provisoire présidé par Fouché. L'officier prussien qui commandait entra dans le palais, pénétra jusque dans la chambre où était réunie la commission et la somma de se dissoudre. C'était une affaire convenue entre Blücher et Fouché, et la commission se sépara. La salle dans laquelle la chambre des députés tenait ses séances fut occupée de façon que les députés ne pussent plus s'y réunir. L'officier prussien qui avait signifié à la commission exécutive qu'elle eut à se dissoudre remit à Fouché un papier, contenant un ordre de Blücher de verser immédiatement entre ses mains 100 millions de francs comme réquisition de guerre, et de fournir à l'armée des effets d'habillement pour une valeur de 36 millions de francs. De sorte que la ville de Paris était sommée de remettre en vingt-quatre heures 136 millions de francs entre les mains des Prussiens. Vous voyez qu'on dépassait de beaucoup toutes les prétentions de 1814. Le général Sacken avait demandé 50 000 francs en 1814; le prince Blücher demandait 100 millions. On prétend que Fouché, après avoir pris des mains de l'officier prussien le papier qui contenait l'ordre de livrer les 100 millions, le posa sur la table en disant : « Nous lèguerons cette demande au bon roi Louis XVIII. » Le fait est-il exact? il est difficile de le savoir; toujours est-il que Fouché dînait le soir même chez Talleyrand, et qu'il était nommé le même jour ministre de la police du roi.

Au moment où le premier détachement de soldats prussiens se présentait aux Tuileries, un autre détachement arrivait devant l'Hôtel de ville même.

Le lendemain matin, le roi entrait à Paris. Il avait signé dans la soirée une ordonnance pour rétablir tous les fonctionnaires dans les places qu'ils occupaient au 20 mars précédent. D'un trait de plume, Louis XVIII supprimait le retour de l'île d'Elbe. M. de Chabrol reprit immédiatement ses fonctions de préfet de la Seine. Ce fut lui qui reçut le roi à son entrée par la barrière Saint-Denis, et qui, lui adressant un discours, commença par ces mots : « Cent jours se sont écoulés depuis que Votre Majesté..., » etc. Tel fut le baptême du gouvernement qui venait de tomber. L'histoire devait le connaître sous le nom de gouvernement des Cent-Jours. Du 20 mars au 8 juillet, il s'était en réalité écoulé cent dix jours.

Au moment où M. de Chabrol prenait possession des services municipaux à l'Hôtel de ville, il se trouvait en présence d'une garnison prussienne qui le sommait d'avoir à délivrer les 100 millions réclamés à la commission exécutive. Pour l'obliger à céder à cette réquisition, on le gardait à vue, on le menaçait, s'il ne s'exécutait pas promptement, de l'envoyer dans une forteresse prussienne avec un certain nombre de conseillers municipaux. Il ne faut pas croire que ce fût là une menace vaine, car on a vu, alors que Louis XVIII était réinstallé aux Tuileries, et tandis que les souverains étrangers, se disant les alliés du roi, étaient encore à Paris, on a vu trois préfets déportés en Prusse pour avoir refusé d'obéir à certaines réquisitions militaires. Ces trois préfets étaient le préfet du Loiret, parent de M. de Talleyrand; le préfet de la Sarthe, parent de M. Pasquier, et le préfet de l'Eure, gendre du chancelier Dambray.

Wellington, qui cherchait à modérer Blücher, réussit effectivement à empêcher la réquisition d'être exigée et le préfet de la Seine d'être déporté,—non pas qu'il ne fût capable d'ordonner des mesures analogues, comme on en peut juger par ce qui se passa à Pontoise. On trouve en effet dans la correspondance de Wellington cette lettre assez singulière :

« J'ai ordonné, écrivait Wellington en français à ce sous-préfet, qu'on vous fasse prisonnier, parce que, vous ayant envoyé une réquisition à Pontoise pour des vivres, vous avez répondu que vous ne les donneriez pas sans qu'on vous envoie une force militaire assez forte pour les prendre. Vous vous êtes donc mis dans le cas des militaires, et je vous fais prisonnier de guerre, et je vous envoie en Angleterre.

» Si je vous traitais comme l'usurpateur et ses adhérents ont traité les habitants des pays où ils ont fait la guerre, je vous ferais fusiller; mais comme vous vous êtes constitué guerrier, je vous fais prisonnier de guerre. »

Il faut ajouter cependant que le sous-préfet de Pontoise ne fut jamais envoyé en Angleterre, et que Wellington consentit à le considérer comme prisonnier sur parole. Il y a une différence bien sensible et très-remarquable entre la manière d'agir d'un commandant d'armée qui dépend d'un gouvernement libre et constitutionnel, et celle d'un commandant d'armée qui exerce son autorité au nom d'un souverain absolu. Wellington, par exemple, crut qu'il était prudent de s'excuser auprès de son gouvernement de la mesure qu'il avait prise contre le sous-préfet de Pontoise, et dans le recueil de sa correspondance on trouve un mémoire justificatif dans lequel il explique comment il s'était cru obligé de menacer ce sous-préfet. Blücher ne perdait pas son temps à écrire, pour le ministère et le public prussien, des mémoires justificatifs.

Si le vieux maréchal prussien tenait à ce que la contribution de 100 millions de francs fût effectivement

payée par la ville de Paris, c'est qu'il tenait à ce que les Parisiens souffrissent du séjour des alliés dans leurs murs. En 1814, l'empereur Alexandre avait promis à M. de Chabrol que les troupes ne seraient pas logées chez les particuliers, et il avait tenu parole. En 1815, au contraire, Blücher voulut que les troupes fussent logées chez les particuliers, quand bien même les casernes et les bâtiments publics devaient rester inoccupés. Ce n'était pas parce qu'il manquait de logements, c'était pour faire sentir aux Parisiens qu'ils étaient sous la main des Prussiens, que Blücher fit loger des soldats dans les maisons particulières, et c'était pour leur faire mieux sentir le poids de l'occupation qu'on exigeait des habitants non-seulement de loger mais aussi de nourrir leurs garnisaires.

Le gouverneur de Paris, le général Muffling, qui avait été choisi par Blücher et par Wellington, pour remplir les fonctions que le général russe Sacken avait remplies en 1814, avait dans un ordre du jour ordonné qu'on préparât pour les soldats prussiens, dans les maisons où ils logeraient, un lit convenable, composé d'un matelas, d'une couverture de laine, d'un oreiller et d'un traversin. Il avait également prescrit la nourriture, qui devait consister en deux livres de pain, une livre de viande, une bouteille de vin, avec du beurre, du riz, de l'eau-de-vie, du tabac, le tout de bonne qualité.

Mais ce n'était pas tout. Non-seulement Blücher voulait de l'argent, mais il voulait détruire un certain nombre de monuments. On apprit dans la soirée avec stupeur qu'il voulait faire sauter le pont d'Iéna. C'était un monument public, et la convention portait expressément que les monuments publics seraient respectés; mais Blücher considérait le pont d'Iéna comme un monument des victoires des Français en Allemagne, et c'est à ce titre qu'il voulut le détruire. Wellington s'opposa à cette nouvelle prétention de Blücher et lui écrivit plusieurs lettres à ce sujet. La première de ces lettres porte la date du 8 juillet, c'est-à-dire la date du lendemain même du jour de l'entrée des alliés dans Paris.

« Il m'est parvenu, écrit Wellington, dans la soirée et pendant la nuit plusieurs rapports, et quelques-uns de la part du gouvernement, relatifs aux travaux entrepris par ordre de Votre Altesse à l'un des ponts sur la Seine, et qu'on suppose que vous avez l'intention de détruire. Cette mesure devant causer certainement du trouble dans la ville, et les souverains, lorsqu'ils sont venus ici la première fois, ayant laissé subsister ces ponts, je prends la liberté de vous demander de différer la destruction de ce pont, au moins jusqu'à leur arrivée, ou, en tous cas, jusqu'à ce que j'aie le plaisir de vous voir demain matin. »

Wellington sentait bien que quoique l'armée alliée fût en force, et que des détachements nouveaux arrivassent tous les jours, il était dangereux d'irriter la population de Paris. Un soulèvement de la population, un combat engagé par les Parisiens pouvait amener des représailles sanglantes. Il est certain que les armées alliées seraient venues à bout d'un soulèvement populaire; mais si une bataille avait eu lieu, sous les yeux du roi Louis XVIII, entre les troupes étrangères se disant alliées du roi et les sujets français de ce même roi, l'établissement du nouveau gouvernement serait devenu beaucoup plus difficile. Or, Wellington désirait que le gouvernement du roi Louis XVIII se consolidât de façon à donner des garanties de paix au reste de l'Europe. Le lendemain, il écrivit donc encore à Blücher pour le dissuader de ses projets. Non-seulement il lui écrit, mais il lui parle et, après lui avoir parlé, il veut lui répéter par écrit ses raisons. Wellington, en effet, au moment où il écrit la lettre que je vais vous lire, venait de quitter le vieux maréchal; dans cette correspondance où il y a de tout, et où les Anglais ont réuni les moindres lignes échappées à la plume de Wellington, on trouve un petit billet à la date du 9 ainsi conçu : *Je vous attends ce soir chez Véry et nous passerons une bonne soirée.* Les deux généraux venaient donc de se quitter, ils avaient passé ensemble une bonne soirée; mais Wellington voulait qu'il restât une trace de ses efforts; il pensait qu'une lettre aurait encore plus de poids que des paroles.

Le roi, comme je vous l'ai dit, était déjà à Paris. Les Prussiens avaient établi sous les fenêtres du château, où le roi était réinstallé, un bivouac; ils étendaient leur linge sur les grilles de la cour, et avaient braqué des canons sur le pont Royal. Cette façon d'agir avait vivement blessé le roi, qui s'en était exprimé avec beaucoup de tristesse en présence de son entourage et même en présence des souverains. L'affaire du pont d'Iéna vint mettre le comble à son irritation. Wellington, dans sa lettre, parle à Blücher des sentiments du roi; vous verrez, du reste, tout à l'heure que le gouvernement du roi chercha directement à agir sur le maréchal prussien. Voici la lettre de Wellington :

« Les sujets sur lesquels lord Castlereagh et moi nous nous sommes entretenus ce matin avec Votre Altesse et le comte de Gneisenau, c'est-à-dire la destruction du pont d'Iéna, et la levée de la contribution de 100 millions de francs sur la ville de Paris, me semblent être si importants pour les alliés en général, que je ne puis négliger d'appeler de nouveau par écrit, sur cette affaire, l'attention de Votre Altesse.

» La destruction du pont d'Iéna est infiniment désagréable au roi et au peuple, et peut occasionner du trouble dans la ville. Ce n'est pas un acte purement militaire, c'est un acte qui se rattache à l'ensemble de nos opérations et qui a une importance politique. On ne veut détruire ce pont que parce qu'il est regardé comme un monument commémoratif de la bataille d'Iéna, et cela quoique le gouvernement ait consenti à en changer le nom. Si ce pont est un monument public, je vous prie de me permettre de vous faire observer que la destruction immédiate de ce monument est contraire à l'engagement pris envers les commissaires de l'armée française, lors de la négociation qui aboutit à la convention : engagement d'où il résulte que la question des monuments, les musées, etc., etc., serait réservée pour être soumise à la décision des souverains alliés. Tout ce que je vous demande, c'est que l'exécution des ordres donnés pour la destruction du pont soit différée jusqu'à l'arrivée des souverains ici; alors si l'on convient d'un commun accord que le pont doive être détruit, je n'aurai plus d'objections.

» Quant à la contribution mise sur la ville de Paris, je suis persuadé que Votre Altesse ne m'accusera pas de vouloir contester à l'armée prussienne le droit qu'elle a de retirer les avantages que lui ont acquis sa bravoure, ses efforts et les services qu'elle a rendus à la cause générale; mais il me semble que les alliés doivent s'opposer à ce qu'une seule nation de celles comprises dans l'alliance générale ait tous les profits résultant des opérations militaires. En supposant que les alliés fussent disposés à accorder ce point à l'armée prussienne, ils réclameront le droit d'examiner si la France doit ou non être appelée à faire

ce sacrifice pécuniaire, et s'il convient d'accorder un semblable avantage à l'armée prussienne.

» La levée et l'application de cette contribution doivent donc être soumises à l'examen et à la décision des alliés, et c'est en me mettant à ce point de vue que je supplie Votre Altesse de différer les mesures à prendre pour la levée de la contribution, jusqu'à l'arrivée des souverains.

» Depuis que j'ai eu le bonheur d'agir de concert avec Votre Altesse et la brave armée qu'elle commande, toutes les affaires ont été menées d'un commun accord et avec une telle entente qu'on en avait jamais vu de plus complète dans de semblables circonstances. L'intérêt général en a grandement profité. Ce que je demande aujourd'hui, ce n'est pas que vous renonciez à vos desseins, mais c'est que vous différiez d'un jour ou deux au plus, car il ne se passera pas plus de temps avant que les souverains n'arrivent. Ma demande ne peut être regardée comme déraisonnable; elle sera, je pense, accueillie en raison des motifs qui me la font faire. »

Vous voyez que les circonstances ont été sur le point de rompre cet accord des deux généraux, accord qui avait amené le succès de leurs opérations militaires.

En même temps le gouvernement français, par l'entremise du prince de Talleyrand, s'occupait vivement de la même affaire. Wellington avait raison de craindre le ressentiment de la population; on était extrêmement irrité de la dureté avec laquelle on était traité : les Prussiens accablaient les habitants de garnisaires dans le but de les molester; il y avait dans l'hôtel de M. Montalivet tant de soldats prussiens qu'on ne pouvait pas pénétrer dans la cour; on en voyait dans les escaliers, les antichambres, les couloirs. L'hôtel du maréchal Ney avait été absolument envahi, et les voitures même de la maréchale avaient été prises par les officiers pour leur service ou leur agrément. La plupart des personnes connues pour leur attachement à la dynastie impériale avaient été traitées avec la plus grande rigueur. Mais il ne faut pas croire que les autres aient été beaucoup plus ménagées; tout le monde en général avait eu grandement à souffrir.

M. Beugnot, dans les *Mémoires* si intéressants qu'il a laissés, a raconté d'une façon très-pittoresque l'histoire des négociations du gouvernement du roi avec Blücher, pour l'affaire du pont d'Iéna. Vous avez vu, par la lettre que je vous ai citée, que Wellington avait insisté très-vivement auprès de Blücher pour que ce pont ne fût pas détruit, et il est probable que c'est à Wellington que nous en devons la conservation. M. Beugnot présente les choses différemment. Il croit que c'est à ses instances et à celles du prince de Talleyrand que le pont d'Iéna dut d'être épargné. Il raconte qu'il était chez M. de Talleyrand quand on vint annoncer les préparatifs de Blücher, et qu'immédiatement il imagina de faire signer par le roi une ordonnance pour changer le nom du pont et d'un certain nombre d'autres monuments. Il proposait d'appeler le pont d'Iéna pont des Invalides, et celui d'Austerlitz pont du jardin du Roi, etc. Comme le soin de préparer cette ordonnance et de la faire signer par le roi avait pris un certain temps, Talleyrand pressait M. Beugnot d'aller trouver le maréchal Blücher : « Tandis que nous perdons le temps en allées et venues, le pont sautera! Annoncez-vous de la part du roi de France et comme son ministre; dites les choses les plus fortes sur le chagrin qu'il éprouve. — Voulez-vous, repartit Beugnot, que je dise que le roi va se faire porter de sa personne sur le pont, pour sauter de compagnie, si le maréchal ne se rend pas? — Non pas précisément, répondit Talleyrand, on ne nous croit pas faits pour un tel héroïsme, mais quelque chose de bon et de fort, vous entendez bien, quelque chose de fort. »

M. Beugnot se rendit donc à l'hôtel du maréchal; mais il ne le trouva pas. Il demanda alors à parler au chef d'état-major; il lui représenta combien la destruction du cette affaire du pont d'Iéna était une chose grave. L'officier répondit qu'il ne pouvait pas agir sans les ordres du maréchal; mais sur l'insistance de M. Beugnot, il consentit à ce qu'on allât le chercher. Blücher était dans une maison où il passait la plus grande partie de son temps depuis le jour de son arrivée à Paris : il était à la maison de jeu du Palais Royal, au fameux n° 113. C'est là qu'on était toujours sûr de le trouver, à ce que dit M. Beugnot, d'accord en cela avec d'autres historiens de cette époque. On alla donc chercher Blücher; on l'arracha à sa partie de 30 et 40, et on le ramena de très-mauvaise humeur à son hôtel, où l'attendait toujours M. Beugnot. Blücher parlait mal le français; M. Beugnot savait peu l'allemand. M. Beugnot lui exposa sa mission en français; Blücher l'écouta sans avoir l'air de le comprendre; mais enfin il consentit à ce qu'on lui demandait. M. Beugnot ne quitta l'hôtel de Blücher qu'après s'être assuré que l'ordre de suspendre les préparatifs était expédié. L'ordre fut donné effectivement peu d'instants après; mais il avait été arraché, j'ai tout lieu de le croire, beaucoup plus par les instances du duc de Wellington que par celles de M. Beugnot. Toujours est-il que le pont ne fut pas détruit.

M. Beugnot rendit compte à Talleyrand de l'heureux résultat de son intervention, ce qui mit le ministre en bonne humeur. S'adressant à M. Beugnot, il lui dit : « Puisque les choses se sont passées de la sorte, on pourrait tirer parti de votre idée de ce matin, que le roi avait menacé de se faire porter sur le pont pour sauter de compagnie. » On en tira parti, et, quelques jours plus tard, on put lire dans les journaux un article dans lequel on racontait que le roi avait menacé de se faire porter sur le pont pour sauter de compagnie, si le maréchal Blücher ne renonçait pas à le détruire. Ce n'est pas le seul mot que M. Beugnot ait prêté; vous connaissez celui qu'il a fait et qu'on a mis dans la bouche du comte d'Artois : « Il n'y a rien de changé en France, il n'y a qu'un Français de plus. » Quant au roi Louis XVIII, qui avait beaucoup d'esprit de répartie, on pouvait bien lui prêter des mots, s'il est vrai qu'on ne prête qu'aux riches. Quoi qu'il en soit, Louis XVIII se laissa complimenter sur son mot et sur son courage avec un sang-froid admirable, il avait peut-être fini par croire qu'il avait effectivement prononcé ces paroles.

Pour en revenir à la contribution des 100 millions

vous savez que Blücher céda encore, mais qu'il ne révoqua point l'ordre qu'il avait donné. En fait on n'exigea pas la somme.

La ville de Paris n'était pas quitte pour cela de bien des charges et des dépenses. Dans les premiers jours, ainsi que je vous l'ai dit, on avait fait nourrir les troupes alliées par les habitants, et ici je vous rappellerai la distinction qu'on a voulu établir depuis, entre la fortune municipale et la fortune des habitants. Si l'on avait eu en 1815 la même doctrine que de nos jours, il en serait résulté de très-grands malheurs. Il est certainement très-bon de prendre les intérêts de la fortune municipale, mais il est encore meilleur de prendre souci des intérêts des citoyens, quand les deux intérêts sont en concurrence. Il eût été évidemment plus commode à la ville de laisser la charge de la nourriture des troupes peser sur les particuliers; mais cette charge eût été plus onéreuse pour les habitants qu'elle ne pouvait l'être en définitive pour la ville, outre qu'elle n'eût pas été aussi également répartie. On insista, en conséquence, pour que la nourriture des troupes alliées ne demeurât pas à la charge des habitants, et l'administration municipale promit d'organiser un service qui pût répondre à tous les besoins.

On eut encore dans cette affaire à se louer de la conduite de Wellington, qui, dans cette circonstance comme dans les autres, se porta médiateur entre nos concitoyens et les généraux prussiens. La réputation que se fit par là le duc de Wellington se répandit à tel point qu'il fut considéré comme un arbitre naturel par des personnes dont les démêlés particuliers n'avaient rien à faire avec l'occupation. On avait dit que c'était Wellington qui était intervenu pour empêcher de lever la contribution de 100 millions, pour empêcher de détruire le pont d'Iéna, pour diminuer enfin les charges qui pesaient sur les habitants; et alors une dame, une grande dame, une princesse, dont je ne sais pas le nom, eut l'idée singulière d'écrire à Wellington pour lui demander d'être son médiateur et de la réconcilier avec son mari. Comme je vous l'ai dit, on a conservé les moindres billets adressés par Wellington, et je vous livre sa lettre à la princesse; elle est écrite en français dans l'original :

Madame la princesse,

J'ai reçu votre lettre, que j'ai lue avec la plus grande attention, et puisqu'il m'a paru qu'il s'agissait de quelque chose sur laquelle je ne pouvais pas convenablement parler directement avec le prince de ***, j'ai pris le parti de communiquer avec lui par le moyen d'un tiers.

Il paraît qu'il avait longtemps réfléchi sur la mesure qu'il vient d'adopter, et qu'il y est fermement décidé, et que rien ne peut l'en faire départir. C'est inutile que je vous donne les détails de tout ce qui m'a été dit sur ce sujet ni sur les raisons qui ont occasionné sa décision, qui me paraît irrévocable.

Je vous conseille très-fort de vous soumettre à ce qu'il désire. Ce n'est pas possible de forcer qui que ce soit de vivre avec soi, et la tentative vous occasionnerait des désagréments pires encore que le malheur même. Il faut donc vous résoudre à vivre loin de lui.

Telle est la dernière tentative de conciliation que fit Wellington à Paris, et vous voyez qu'il a échoué.

Dans les premiers jours de juillet, il y avait donc à pourvoir à la nourriture des troupes, et, pour y arriver, il fallait organiser, comme en 1814, une commission des subsistances. Cette commission eut pour chef la personne qui avait si bien dirigé le même service l'année précédente, M. Vanderberg. Je ne m'étendrai pas autant que la dernière fois sur les moyens employés par l'administration pour se procurer de l'argent, parce que ces moyens ont été les mêmes en 1815 qu'en 1814, avec cette différence qu'il fallait faire face en 1815 à bien d'autres dépenses qu'en 1814. On commença d'abord par payer les fournisseurs avec des bons sur le trésorier de la ville à deux mois d'échéance; au bout de peu de temps, on en était arrivé à un chiffre d'émission très-considérable. Vous verrez tout à l'heure comment on put faire circuler un aussi grand nombre de bons.

De même qu'en 1814, le conseil municipal s'était réuni et avait agité la question de savoir s'il n'y avait pas lieu de faire un emprunt forcé. En 1814, on avait eu recours à un emprunt de ce genre, parce qu'il fallait couvrir une dépense de 5 millions seulement; mais, en 1815, les dépenses étaient considérables; il était très-difficile de prévoir le terme de l'occupation, et, si l'on faisait un emprunt forcé, on devait le porter à une somme si forte qu'on n'aurait pas su comment en assurer le remboursement dans un court délai. Au lieu de décréter un emprunt forcé, on préféra lever une contribution extraordinaire qui pût servir à l'amortissement des premiers bons et qui permît d'ajourner les difficultés de la liquidation définitive.

Cette contribution extraordinaire fut de 9 millions de francs, et on la fit porter sur la quote foncière dans une proportion plus forte que sur la quote mobilière. C'était, comme en 1814, un certain nombre de centimes ajoutés à la contribution directe. Il résultait de cette combinaison que la contribution n'était pas payée par la population tout entière, mais par la portion la plus riche de la population. Le nombre des habitants soumis aux impositions directes n'était que de 87 000, tandis que le nombre total des habitants de Paris était de près de 700 000.

La contribution ne devait pas procurer l'argent nécessaire pour payer les fournitures de chaque jour; les rentrées qui en provenaient ne devaient servir qu'à solder les bons dont l'échéance était prochaine. Le préfet de la Seine fut donc absolument obligé d'imaginer autre chose. Il inventa une institution nouvelle, et son idée a fait depuis une fortune considérable. L'institution imaginée par M. de Chabrol est tombée dans un oubli si complet qu'on a considéré comme quelque chose d'absolument nouveau l'imitation qui en a été faite quarante-trois ans plus tard. M. de Chabrol, dans les premiers jours de juillet 1815, a institué une caisse spéciale chargée d'émettre des bons, absolument comme aujourd'hui la caisse des travaux de Paris. Les bons étaient, sur les ordres donnés par la préfecture de la Seine, émis par la caisse spéciale, qui avait été adjointe au Mont-de-Piété, dont le directeur était ainsi chargé d'une double fonction.

La création de cette caisse n'était pas légale. La ville de Paris, qui n'a du reste aujourd'hui, pas plus qu'elle ne l'avait alors, le droit de faire des emprunts sans y être autorisée par une loi, la ville de Paris n'avait pas le droit de créer une institution de crédit pour faire ce qui lui était interdit. M. de Chabrol a donc donné là un mauvais exemple, que ses successeurs, j'ai le regret de le dire, ont eu le tort de suivre depuis. M. de Chabrol a créé une caisse spéciale qu'il n'avait pas le droit de créer, et il a été obligé de solliciter, après l'avoir fait, un bill d'indemnité du ministre de l'intérieur. Mais il faut dire aussi qu'il avait de bonnes raisons à donner pour être sorti de la légalité. Il y avait force majeure; il fallait absolument se tirer d'une situation très-difficile, et dont on ne pouvait pas se tirer autrement. Il écrivit donc au ministre pour se disculper d'avoir imaginé la caisse des bons, et il le fit en termes tels qu'on put voir que son but n'avait pas été de se soustraire aux lois sur la comptabilité municipale. Voici cette lettre :

« Les principaux motifs qui m'ont paru nécessiter cette mesure se trouvent développés dans l'arrêté qui l'a consacrée ; mais en l'adoptant, Monseigneur, j'ai cru assurer un service impérieusement exigé et tout à fait extraordinaire, en même temps que le service déjà trop pénible de la caisse municipale, sans cependant altérer la responsabilité du receveur de la ville sous le rapport de l'emploi des deniers communaux.

» Je prie Votre Excellence de vouloir bien rester persuadée que mon but et mes intentions seront toujours de me conformer aux règlements sur la comptabilité municipale, et qu'en adoptant ces mesures d'exception je n'ai nullement pensé à soustraire les opérations de la caisse de la ville à la surveillance du ministre. »

Le grand danger de la création d'établissements semblables, c'est qu'on peut, par de semblables combinaisons, soustraire des opérations importantes à la surveillance ministérielle ou législative. Quand un préfet n'a pas le droit de faire certaines entreprises et qu'il crée à côté de l'administration régulière une institution de crédit, dont il rend une ville responsable, pour faire faire par les agents de cette institution les opérations qui lui sont défendues à lui-même, il se met évidemment en dehors de la loi. Aussi, M. de Chabrol, qui avait un grand scrupule de légalité, tout en s'excusant de son mieux, a-t-il bien soin de s'étendre sur ce qu'il n'avait pas l'intention de se soustraire aux règlements existant sur la comptabilité municipale. Les opérations de la caisse de M. de Chabrol ont été en effet réglées par une commission composée de gérants de la Banque de France, de la façon la plus claire et la plus complète.

Tandis que par la contribution de 9 millions dont nous avons parlé tout à l'heure, on se mettait en mesure de rembourser à leur échéance les 6 703 600 francs de bons payables sur la caisse de la ville, on émettait par l'intermédiaire de la caisse spéciale de M. Baron pour 27 626 000 francs de nouveaux bons. La ville de Paris avait donc créé, pendant le mois de juillet 1815, une dette flottante de 34 millions de francs, dont une partie pouvait être remboursée et dont l'autre devait être renouvelée pendant une période de temps assez longue. Si vous comparez le chiffre des ressources créées par la ville en 1815 à celui des ressources créées en 1814, vous voyez tout de suite dans quelle énorme proportion ce chiffre s'est accru. Le nombre de troupes à nourrir était en effet infiniment plus considérable en 1815 qu'en 1814. Il y avait 140 000 hommes et 50 000 chevaux.

Le service des réquisitions était extrêmement difficile. Les commissaires des armées alliées se plaignaient constamment et ne pouvaient être satisfaits, malgré les efforts constants de M. Vanderberg pour assurer le service avec le plus de régularité possible. Sous prétexte qu'ils n'avaient pas assez de fourrage pour leurs chevaux, les Anglais et les Prussiens avaient fauché en herbe la récolte des environs de Paris. Prétendant aussi que le pain, la viande et les autres provisions qu'on leur fournissait n'étaient pas de bonne qualité, les soldats revendaient ces provisions, sous prétexte qu'ils étaient obligés de s'en procurer de meilleures. C'était une plainte continuelle de M. de Chabrol à M. de Talleyrand, et des commandants alliés au même ministre. M. de Chabrol prétendait qu'on faisait des réquisitions plus considérables que le nécessaire, tandis que Wellington et Blücher prétendaient de leur côté qu'on ne satisfaisait jamais complétement aux demandes de l'armée. Le duc de Wellington alla même si loin qu'il demanda un jour la destitution de M. de Chabrol. M. de Chabrol, ainsi que je vous l'ai dit déjà, et vous l'avez vu vous-mêmes par sa conduite vis-à-vis de Blücher, était énergique et faisait son devoir. Il résistait de toutes ses forces aux exigences de Wellington et de Blücher, et bien que Wellington fût beaucoup plus patient que Blücher, vous verrez cependant qu'il s'exprime quelquefois très-vertement. Voici ce qu'il écrit à M. de Talleyrand le 24 août 1815 :

« J'ai eu l'honneur de recevoir la lettre de Votre Altesse contenant une lettre du 18 du préfet du département de la Seine. Cette lettre étant en original, je vous la renvoie. J'ai déjà reçu par une autre voie des plaintes que je suppose venir du même fonctionnaire en ce qui regarde la revente des articles de consommation délivrés aux troupes placées sous mes ordres. Ces plaintes étaient d'ailleurs, ainsi que j'en ai eu les preuves, ou sans fondement ou très-exagérées.

» Je n'ai d'ailleurs pas de doutes sur ce point que nos soldats, depuis qu'ils sont dans ce pays, ont vendu les mauvaises viandes qui leur ont été livrées par les fournisseurs français, afin de se procurer de la bonne viande ou quelque chose d'autre à manger. Mais ce fait, s'il est vrai, ne prouve en rien qu'on ait fait des fournitures de vivres au delà du nécessaire. Le rapport que je vous transmets du commissaire chargé de mes dépôts, et l'état des provisions délivrées par nos magasins sur celles venues des Pays-Bas à la suite de l'armée, et cela pour compléter les livraisons des fournisseurs français, prouveront de la façon la plus claire que la quantité des vivres fournis, quoique considérable, n'a jamais été à la hauteur de la demande ou des consommations véritables.

» Je préviens à cette occasion Votre Altesse que je compte exiger de M. de Chabrol qu'il prenne des mesures pour faire restituer aux magasins de l'armée les quantités de vivres qu'on a dû en tirer pour remplacer les fournitures insuffisantes faites par lui ou ses agents.

» Ce n'est pas non plus une preuve que les vivres demandées et fournies aient dépassé les quantités nécessaires à la consommation de l'armée, que d'établir l'accroissement de la dépense journalière portée de 97 500 fr. à 152 258 fr. par jour, ou de comparer la dépense de 578 598 fr. pour les avoines livrées à l'armée sous mes ordres, avec celle de 556 433 fr. pour les avoines livrées à l'armée prussienne.

» Le préfet de la Seine ne vous a pas fait savoir que pendant les premiers jours de l'occupation, les livraisons ont été très-insuffisantes. C'est ce qui résulte clairement de l'état annexé des vivres délivrés pour compléter les livraisons des fournisseurs français.

» Le préfet ayant négligé de nous faire délivrer du fourrage, c'est un

fait certain que les troupes ont dû faucher du fourrage encore sur pied, au grand préjudice des habitants que le gouvernement devra indemniser. Le préfet ignorait sans doute que l'armée, depuis le jour de son arrivée, s'est beaucoup accrue en nombre, que nombre d'hommes guéris de leurs blessures ont rejoint leurs corps, et que de nouveaux régiments sont arrivés, ce qui a augmenté le nombre des hommes d'un tiers depuis les premiers jours de juillet.

» Quand le préfet compare le montant des livraisons faites à l'armée sous mon commandement avec le montant des livraisons faites à l'armée prussienne, il ne considère pas que toute l'armée sous mes ordres est cantonnée à Paris et aux environs, tandis que presque toute l'armée prussienne, toute l'armée sauf la garde, est cantonnée dans les provinces situées sur la rive gauche de la Seine.

» Cela peut être désagréable pour le préfet et même pour la ville de Paris, qu'un corps si considérable de troupes soit réuni dans les environs, mais c'est une question qui regarde le gouvernement de Sa Majesté très-chrétienne et les souverains alliés, et non pas moi ou le préfet du département de la Seine.

» Ayant répondu d'une manière que je crois satisfaisante aux plaintes du préfet du département de la Seine, je prends à mon tour la liberté de me plaindre et j'ose vous prier de porter mes plaintes à Sa Majesté.

» Dans les circonstances dans lesquelles la France est placée, on admettra, j'espère, que c'est le devoir d'une personne qui occupe la position de préfet de la Seine, de faire tous les efforts en son pouvoir pour modérer les sentiments des habitants du pays, au lieu de les pousser à se plaindre de maux qu'il n'est possible ni de diminuer ni de prévenir.

» Je me plains donc et j'accuse le préfet du département de la Seine de parcourir le pays, et au lieu de remplir le devoir que je signale, d'exciter les populations à se plaindre en les exagérant, des maux dont sans aucun doute ils ont à souffrir, et je l'accuse ensuite de falsifier et d'exagérer les plaintes qu'il a tirées des habitants.

» Je prouverai la vérité de cette accusation à la satisfaction de Sa Majesté, quand elle le désirera, et je laisse à Sa Majesté le soin de juger si M. de Chabrol est bien la personne propre à remplir, pour le moment, la fonction dont il est revêtu. »

Heureusement Louis XVIII n'écouta pas ces plaintes, et M. de Chabrol, maintenu à la tête de l'administration de la ville de Paris, fut autorisé à résister aux prétentions exagérées de Wellington, comme il avait résisté à celles de Blücher.

Vous voyez, d'après cette lettre de Wellington, que l'occupation anglaise s'était substituée à l'occupation prussienne, et ce changement avait été considéré comme un adoucissement. Les officiers anglais étaient moins acerbes que les officiers prussiens, mais ils ne se gênaient pas davantage. Au théâtre, ils entraient dans les loges et prenaient la place des personnes qui y étaient installées. On s'en plaignit au préfet de police, et Wellington, à qui on transmit cette plainte, y répondit par la lettre suivante qu'il écrivit au duc de Duras, alors surintendant des théâtres :

« Si les officiers se mettent au théâtre dans les loges louées aux particuliers, ils ont tort et j'y mettrai ordre ; mais il faut que je vous fasse savoir qu'ils ne sont pas les seuls qui ont le tort. Beaucoup de personnes qui n'ont pas tant de raisons que les officiers anglais de se mettre dans les loges où ils peuvent trouver place se sont introduits dans ma loge à l'Opéra le jour que le roi y était. »

L'occupation touchait heureusement à son terme. Elle avait duré depuis le 8 juillet jusqu'au 2 novembre, 117 jours; et pendant ce temps elle avait coûté à la ville la somme de 44 700 000 francs.

Cette somme de 44 millions et demi, on se l'est procurée par l'émission de bons, par une contribution extraordinaire et par d'autres moyens dont j'aurai à vous entretenir tout à l'heure. Elle se divise, d'abord en dépenses de nourriture pour les hommes, ce sont les plus chères : rations de pain, de viande, vivres de campagne, vins et eaux-de-vie, etc., etc., pour 17 millions, et en dépenses de nourriture pour les chevaux, 12 millions. De même qu'en 1814, ce sont les réquisitions de fourrage qui avaient été le plus difficile à satisfaire.

De plus, comme en 1814, on dut rembourser les réquisitions directes faites pour la table des officiers supérieurs chez les restaurateurs. Il y a de ce chef 600 000 francs. On avait en outre été obligé de louer des hôtels meublés avec une certaine élégance pour loger un certain nombre d'officiers et de fournir la table des généraux, ci : 1 100 000 francs.

Pour les voitures et les chevaux (et les loueurs de voitures n'étaient pas aussi nombreux qu'aujourd'hui), 163 000 francs.

Enfin on remboursa le prix de certaines fournitures faites par les communes rurales; car les dépenses à supporter pour Paris comprenaient l'entretien des troupes cantonnées, non-seulement à Paris, mais dans les environs de la capitale.

Je vous ai dit qu'en 1814, une partie des dépenses de l'occupation avait été remboursée par l'État. La ville de Paris ne fut pourtant pas complétement indemnisée des 5 millions qu'elle avait déboursés en 1814, car on lui fit accepter en compensation une certaine dette de plus de 3 millions contractée vis-à-vis du domaine impérial, dette dont l'origine municipale n'était pas très-claire. En réalité, la ville fut un peu dupe du marché; mais, à tout prendre, elle rentra du moins dans une partie de ses avances. En 1815, rien de pareil, la totalité des 44 millions fut supportée jusqu'à la fin par la ville de Paris.

On y pourvut d'abord provisoirement par des bons sur la caisse Baron; mais comme il fallait y pourvoir définitivement, on demanda une autorisation régulière d'emprunter par une émission des rentes. La ville fut autorisée à émettre d'abord 1 million de rentes; quelques jours plus tard, 500 000 francs de rentes; cela faisait en tout 1 500 000 francs de rentes, 5 pour 100, à émettre. On ne put pas trouver d'acheteurs pour plus de 212 000 francs de rentes, et encore au cours de 60 francs 67 centimes, ce qui pour du 5 pour 100 faisait ressortir le taux de l'intérêt à 8 1/4 pour 100. Eu égard aux circonstances, je crois néanmoins que ce taux n'était pas exagéré. Les rentes émises furent divisées en inscriptions de 250 francs chacune, de façon que plus tard, quand les finances de la ville devinrent meilleures, on put rembourser les inscriptions en tirant au sort les numéros qu'elles portaient. Quelques années après on fit une nouvelle émission de 500 000 francs de rentes pour le canal de l'Ourcq. L'amortissement des 212 000 francs de rentes émises en 1815 se fit en même temps que l'amortissement des 500 000 francs de rentes émises pour le canal de l'Ourcq. Les tirages commencèrent en 1819 et ne furent terminés qu'en 1853.

Un second emprunt de 500 000 francs en capital fut conclu directement avec des banquiers sur dépôt de

rentes. Les autres rentes restèrent dans le portefeuille de la ville et ne purent pas être négociées. On fut donc obligé de chercher un autre moyen pour sortir d'embarras, et comme on ne pouvait en ce moment trouver de solution définitive, on résolut de maintenir une dette flottante en bons de la caisse Baron jusqu'au jour où l'on pourrait faire un emprunt à long terme. En effet, un peu plus tard, en 1817, on put négocier en obligations un emprunt de 31 millions de francs.

Cet emprunt fut couvert par les principales maisons de banque de la capitale. Dans le traité passé à cette occasion, on retrouve à peu près tous les noms des grandes maisons de banque qui existent encore aujourd'hui : Rothschild, André, Hentsch, Worms de Romilly, etc. Ces banquiers s'engagèrent à verser en dix-huit mois la totalité de la somme de 31 millions, qui devait leur être remboursée par tirages au sort en douze années.

De cette façon, au moyen du petit emprunt en rentes, du gros emprunt en obligations et de la contribution extraordinaire de 9 millions, on put éteindre en deux ans l'intégralité de la dette flottante. Il ne resta plus à la charge de la ville qu'une dette consolidée qui pesa longtemps sur les finances, mais qui fut amortie peu à peu.

Je vous ferai remarquer en terminant les différences très-sensibles qui se produisirent dans les négociations financières de la ville en 1814 et en 1815. Vous avez dû voir que je ne me suis pas autant étendu que dans ma dernière conférence sur les procédés employés pour faire entrer en 1815 l'argent dans les caisses de la ville. C'est que, quoique la somme nécessaire fût plus considérable, on avait trouvé plus facilement à sortir d'embarras en 1815 qu'en 1814. Il avait été plus aisé de réunir 33 millions en 1815 que 5 millions en 1814. La raison m'en paraît très-claire. En 1814, on sortait d'une période de silence absolu; on n'avait pas l'habitude de la publicité, on ne savait pas ce que l'avenir réservait à la France, et l'on pouvait craindre de tomber sous un gouvernement analogue à celui du premier empire, gouvernement secret et dans lequel la situation financière ne se traduisait au dehors que par des comptes très-incomplets, quand il y avait des comptes.

En 1815, c'était autre chose. Pendant les Cent Jours, pendant cette discussion de la chambre qui a précédé et suivi l'abdication de Napoléon, l'opinion publique s'était faite. Il était évident que la France voulait avoir un gouvernement libre, où l'opinion publique eût une influence prépondérante. Ce gouvernement libre, on l'a eu effectivement après des hésitations, des réactions violentes, il est vrai, mais on l'a eu dans ce qui importait le plus aux finances. Le crédit a été fondé par la libre discussion des affaires de finance et par la publicité des comptes. Du jour où le public a compris que les opérations de la ville de Paris, au lieu de rester secrètes, seraient exposées au grand jour de la publicité et sans réticence, de ce jour-là le crédit de la ville de Paris était fondé.

De plus, la Restauration a fait, au point de vue des finances de Paris, un acte important qui n'a pas été assez remarqué. Dans les premiers temps de son établissement, le gouvernement de la Restauration a fait rendre une loi qui obligeait les communes dont le revenu dépassait 100 000 francs à faire imprimer le budget de leurs recettes et de leurs dépenses. Le ministre recevait un certain nombre de ces budgets imprimés et les distribuait à différentes personnes. Ce n'était pas encore là une grande publicité; mais on peut dire qu'à cette époque, où le pays légal ne comprenait qu'une partie de la nation, cette publicité restreinte était analogue à ce que serait aujourd'hui une publicité complète. On tirait alors 3 ou 400 exemplaires des budgets; aujourd'hui, pour remplir les conditions d'une publicité véritable, il faudrait tirer 2 ou 3000 exemplaires et les mettre en vente chez tous les libraires.

Le public a donc été habitué à voir dans les petits volumes qu'on imprimait alors, et qui sont devenus de gros in-4°, le résumé des opérations financières de la ville de Paris. Ces résumés, on les savait scrupuleux. C'est là ce qui a établi le crédit de la ville; c'est sur cette assurance que tout serait publié, que le public a pris goût aux valeurs émises par l'administration municipale.

Le public était tellement persuadé, et il avait raison alors, que ces petits volumes imprimés contenaient toutes les affaires de la ville, qu'aujourd'hui encore, quand il lui arrive de feuilleter un de ces in-4° qui ont pour titre *Compte général des recettes et dépenses de la ville de Paris*, il se figure avoir entre les mains des comptes complets et par conséquent exacts. Il y a malheureusement une grande différence entre les in-4° publiés sous la Restauration et le gouvernement de Juillet et les gros volumes d'aujourd'hui. Les petits volumes qu'on publiait alors contenaient tout, tandis que les gros volumes qu'on publie aujourd'hui ne contiennent pas tout. Ils ne contiennent que la moitié des choses. C'est une addition dont on connaît un certain nombre de termes seulement et qu'il est en conséquence absolument impossible de vérifier. Quoi qu'il en soit, la Restauration a rendu un grand service à la ville de Paris en inaugurant la publicité des comptes. Cette publicité des comptes, il serait imprudent de ne pas la maintenir dans son intégrité.

Peut-être continuerai-je un jour cette histoire administrative de Paris et la pousserai-je beaucoup plus loin. Il ressortira certainement pour vous de l'étude que nous serons amenés à faire de l'administration de M. de Chabrol, que M. de Chabrol a eu plus de malheurs et qu'il a commis moins de fautes que ses successeurs; plus de malheurs que M. de Rambuteau, et moins de fautes que ceux qui sont venus après.

LÉON SAY.

Le propriétaire-gérant : GERMER BAILLIÈRE.

PARIS. — IMPRIMERIE DE E. MARTINET, RUE MIGNON, 2.

REVUE
DES
COURS LITTÉRAIRES
DE LA FRANCE ET DE L'ÉTRANGER

CINQUIÈME ANNÉE — NUMÉRO 18 — 4 AVRIL 1868

Paris, 3 avril 1868.

Depuis notre dernier numéro, où ce Bulletin hebdomadaire n'a pu trouver place, nous avons reçu nombre de lettres où s'exprime la crainte que nous n'insérions plus régulièrement, comme nous le faisons depuis quatre mois, cette sorte de *Premier Paris littéraire*. Nous n'avons aucune intention de supprimer ou de ne plus donner qu'irrégulièrement ce Bulletin, qui tient nos lecteurs au courant des événements littéraires de la semaine, et qui paraît être de leur goût. Si l'étendue de la leçon de M. Beulé et de la conférence de M. Léon Say, qui occupaient tout le numéro, nous a obligés de le supprimer la dernière fois, c'est là un cas accidentel et tout à fait exceptionnel.

Les deux événements littéraires de la semaine dernière ont été le rapport de M. Chaix d'Est-Ange sur les doctrines philosophiques qu'on a cru devoir dénoncer chez quelques professeurs de la Faculté de médecine de Paris, et le discours du P. Gratry à l'Académie française. Le rapport de M. Chaix d'Est-Ange a produit dans le monde médical une assez pénible sensation. Le discours de réception du P. Gratry a été l'objet, dans les journaux et les salons, de commentaires fort animés.

Laissons dans ce discours le côté littéraire. Ce chapelet de citations intercalées à chaque instant, est dans les habitudes de la chaire et a fait ressembler ce discours à un sermon; peu importe. Nous ne relèverons pas « le rire de Voltaire entre deux prières »; on pourrait mettre cela en tableau. Mais devant ce tableau, le spectateur ne se dirait-il pas : Sans le rire de Voltaire, où en serions-nous aujourd'hui? L'un de ces deux oratoriens qui encadrent Voltaire à l'Académie et « l'enferment » dans leurs prières, Massillon, eut la faiblesse de servir de parrain au méprisable Dubois, et de le faire monter sur le siége archiépiscopal de Fénelon par une ordination, pour ainsi dire, escamotée en se portant garant de la « pureté de ses mœurs ». Dans toute la vie de Voltaire, trouverait-on un trait de ce genre?

Quant à l'histoire, on ne l'a jamais vue plus étrangement travestie, et le discours du P. Gratry donne la plus singulière idée de la façon dont l'Oratoire restaure dans son sein les études historiques. Le P. Gratry rend hommage aux luttes du XVIIIe siècle en faveur de la justice et de l'humanité, mais que dire de cette remarque : « Même les *libertins* (prononcez libres penseurs) furent *forcés* de parler ainsi pour lui plaire? » Qui donc a pris au XVIIIe siècle l'initiative de ce généreux mouvement, dont le P. Gratry se félicite, sinon les libres penseurs et Voltaire en particulier?

Louis XVI, dans la bouche du P. Gratry, devient le « plus grand esprit », le « plus grand citoyen » de ces trois générations qui comptèrent Vauban, Fénelon, Montesquieu, Turgot, Malesherbes; Louis XVI « donna à sa patrie la liberté »; c'est lui qui a « introduit la liberté dans les deux mondes ». On croit rêver. Qui ne sait que Louis XVI eut une grande bonté d'âme, mais qu'il ne fut assez ferme ni pour retenir le pouvoir ni pour établir la liberté?

Allons toujours. En 1789, le P. Gratry représente « toute la France unie dans une même volonté, et tous les Français se soumettant au droit commun régénéré ». L'ordre du clergé était-il donc tellement disposé à se confondre avec le tiers état sur le terrain du droit commun? Alors pourquoi le serment du Jeu de paume?

Allons toujours. « Le mystère de la Révolution », selon le P. Gratry, c'est « l'asservissement de Paris à une poignée de brigands ». Le P. Gratry ajoute, sur la foi de M. de Barante, que les guerres de l'empire « ont été léguées par la Convention à la France ». Quoi donc? c'est la Convention qui a rompu le traité d'Amiens, conclu et rompu le traité de Tilsitt, entrepris la campagne de Russie? Le P. Gratry prévoit une époque où le rire « tombera ». Franchement, il y aurait dans quelques assertions de son discours de quoi faire renaître le rire de Voltaire.

Espérons que la vérité des faits sera plus respectée dans le volume que prépare le P. Gratry et dont la *Revue moderne* et le *Correspondant* ont déjà publié des extraits, sur *la Morale et la loi de l'histoire*. M. Vitet, dans sa réponse au P. Gratry, a insinué finement qu'il fallait attendre ce livre pour apprécier les opinions historiques du récipiendiaire, expédient spirituel, pour ne pas insister sur celles qu'il venait d'émettre. Au reste, la réponse du discours du P. Gratry se trouvait faite d'avance, de la façon la plus péremptoire et la plus indiscutable, dans le nouvel ouvrage de notre collaborateur M. Despois, le

Vandalisme révolutionnaire, qui vient de paraître dans la *Bibliothèque d'histoire contemporaine*, et sur lequel nous reviendrons.

En même temps, la *Bibliothèque de philosophie contemporaine* s'est enrichie d'un volume de M. Bersot (de l'Institut), intitulé *Libre philosophie*. M. Bersot, qu'on peut appeler un spiritualiste libéral, y considère l'état actuel de la philosophie et apporte dans ses jugements cette finesse et cette précision que goûtent fort les lecteurs du *Journal des Débats*. Nous nous contenterons de citer les dernières lignes de la préface :

« Philosophes, spiritualistes et libéraux, nous avons vu périr la liberté, la philosophie humiliée, le spiritualisme discrédité ; il y a eu de pénibles moments, lorsque, renonçant à tout pour nous-mêmes, à rien pour notre pays, nous interrogions nos enfants et qu'ils semblaient ne plus nous comprendre. Dieu merci, ces temps s'éloignent : la liberté revient, la philosophie revient aussi ; le spiritualisme reviendra. Qu'importe alors que nous ayons passé ! Nous aurons, du moins, passé avec honneur : nous aurons gardé la lampe à laquelle le feu se rallume, nous aurons été les témoins de la foi. Nous sommes ensevelis avant l'heure, par la rigueur du sort ; mais dans la terre et la nuit qui nous pressent, nous avons le visage tourné vers l'Orient. »

On annonce que M. Guizot va publier un volume de *Mélanges biographiques et littéraires*. Ce sont les articles sur M. de Barante, madame Récamier, la comtesse de Boigne, la princesse de Lieven, etc., que M. Guizot a publiés dans la *Revue des deux mondes*. En attendant, l'illustre écrivain continue à lire en divers endroits des fragments de son prochain volume de *Méditations chrétiennes*. On sait qu'il y a quelque temps, il en a lu à l'Académie des sciences morales un morceau où il soutenait qu'il n'y avait pas eu de morale avant le christianisme. « Et le *De Officiis ?* » objecta M. Troplong.

Dans le *Journal des Savants*, M. P. Mérimée termine l'histoire de la *Jeunesse de Pierre le Grand*. Il explique, sans essayer de le justifier, comment à la fin du XVIIe siècle, en Russie, un homme pouvait unir aux plus nobles et aux plus hautes aspirations une sorte de férocité qui, dans un autre temps et un autre pays, serait incompréhensible. L'exemple de la destinée du faux Démétrius avait dû donner à réfléchir à Pierre-le-Grand :

« Presque tous les princes savent bien l'histoire de leurs prédécesseurs, alors même qu'ils profitent mal de leurs exemples. Au commencement du siècle qui vit naître Pierre Ier, un imposteur s'était fait passer pour le tsaréwitch Démétrius, fils d'Ivan le Terrible. Après être parvenu, à force de courage et d'audace, à détrôner un despote habile et puissant, il se montra digne de régner. Il avait des vues élevées, il voulait reculer les frontières de la Russie vers le sud, et la civiliser en y introduisant les arts et les sciences de l'Occident. Il recherchait les étrangers instruits, il méprisait les préjugés populaires. Il essaya de réformer à la fois la religion et les mœurs. Parvenu au trône par la fraude et la violence, ce jeune homme de vingt-deux ans avait des sentiments d'humanité dignes d'un autre temps. On conspira contre lui, il se contenta d'effrayer les coupables, et après leur avoir montré qu'il pouvait faire tomber leurs têtes, il leur pardonna et leur rendit même ses bonnes grâces. Ceux qu'il avait épargnés s'y prirent mieux une seconde fois ; le faux Démétrius fut assassiné ; son corps, déchiqueté, fut brûlé sur la grande place de Moscou, et de ses cendres on bourra un canon qui le dispersa aux vents. Ce que l'imposteur avait voulu, Pierre le voulait aussi ; mais il s'était promis de ne s'abandonner jamais à la confiance ni à la pitié. »

M. Sainte-Beuve, qui était si malade il y a quelque temps, se porte assez bien aujourd'hui pour écrire à la fois dans le *Moniteur*, la *Revue des deux mondes* et le *Journal des Savants*. Dans ce dernier recueil il consacre une étude à Saint-Évremond, où il analyse avec finesse l'état d'esprit où restent les exilés :

« Les exilés gens d'esprit, écrivains, qui sortent de leur pays pour n'y plus rentrer, et qui vivent encore longtemps, représentent parfaitement l'état du goût et la façon, le ton de société ou de littérature qui régnaient au moment de leur sortie. Ils peuvent ensuite modifier, ou développer, ou mûrir, ou racornir leurs idées ; mais pour la forme, pour la mode et pour la coupe, si j'ose dire, on les reconnaît : ils ont une date, ils nous la donnent fixe et bien précise, celle de l'instant de leur départ. On garde la marque de l'endroit ou du point où l'on se détache de la souche. »

La livraison de février et mars du *Compte rendu des séances et travaux de l'Académie des sciences morales et politiques*, rédigé par M. Vergé, donne la suite d'un grand travail de M. Perrens sur *la Négociation des mariages espagnols sous Henri IV et la régence de Marie de Médicis*.

M. Passy a présenté à l'Académie des sciences morales la brochure de M. Francisque Mége sur *les Fondateurs du Journal des Débats*. MM. Gauthier de Biauzat et Huguet, députés du tiers état aux états généraux de 1789 pour la sénéchaussée de Clermont-Ferrand, envoyaient chaque jour à leurs commettants une lettre contenant le récit des événements qui s'accomplissaient à Versailles et à Paris. Ces comptes rendus étaient si recherchés à Clermont et l'on en faisait tant de copies que M. Gauthier de Biauzat prit le parti de les faire imprimer jour par jour. Ainsi naquit le *Journal des Débats et Décrets*, acquis plus tard par les frères Bertin. — C'est peut-être ce fait qui a donné à MM. Erckmann-Chatrian l'idée de mettre dans leur dernier roman, l'*Histoire d'un paysan*, une longue et charmante lettre d'un habitant de Phalsbourg, député aux états généraux, qui envoie de Versailles à ses concitoyens le récit détaillé des premières journées de la Révolution.

Nous avons vu avec plaisir M. Littré rendre hommage, dans le *Journal des Débats*, au mérite d'un jeune philologue, M. Braschet, qui vient de publier une *Grammaire historique de la langue française :*

« Quand on est vieux, dit-il, et près de quitter la carrière, il y a satisfaction à se tourner vers ceux qui viennent et à rendre bon témoignage à l'œuvre des jeunes gens. »

On a remarqué, dans l'avant-dernier numéro de la *Revue de l'Instruction publique*, une intéressante polémique entre M. Lenient et M. Goumy. L'un tient exclusivement pour les méthodes traditionnelles de l'enseignement français, par une admiration pour la France qui lui inspire quelque dédain pour l'Allemagne ; l'autre croit qu'il conviendrait d'emprunter quelque chose à la gravité, à la force profonde, à l'esprit d'érudition et de recherche de l'enseignement allemand, en même temps que nous empruntons à la Prusse le fusil de Sadowa. Dans ce débat sur une question si importante, les deux interlocuteurs ont rivalisé de talent et d'esprit.

ÉCOLE DES BEAUX-ARTS.

ESTHÉTIQUE ET HISTOIRE DE L'ART.

COURS DE M. H. TAINE.

Histoire de la peinture dans les Pays-Bas (1).

Messieurs,

Pendant les trois années précédentes, je vous ai exposé l'histoire de la peinture en Italie; je dois cette année vous présenter l'histoire de la peinture dans les Pays-Bas. Deux groupes de peuples ont été et sont les principaux ouvriers de la civilisation moderne : d'un côté, les peuples latins ou latinisés, Italiens, Français, Espagnols et Portugais; de l'autre, les peuples germaniques, Belges, Hollandais, Allemands, Danois, Suédois, Norvégiens, Anglais, Écossais, Américains. Dans le groupe des peuples latins, les Italiens sont, sans contredit, les meilleurs artistes; dans le groupe des peuples germaniques, sans contredit, ce sont les Flamands et les Hollandais. De sorte qu'en étudiant l'histoire de l'art chez ces deux peuples, nous étudions l'histoire de l'art moderne chez ses représentants les plus grands et les plus opposés.

Une œuvre aussi vaste et aussi diverse, une peinture qui dure près de quatre cents ans, un art qui compte tant de chefs-d'œuvre et imprime à toutes ses œuvres un caractère original et commun, est une œuvre nationale; partout elle se rattache à la vie nationale, et sa racine est dans le caractère national lui-même. Elle est une floraison préparée profondément et de loin par une lente élaboration de la séve, conformément à la structure acquise et à la nature primitive de la plante qui l'a portée. Selon notre méthode, nous allons d'abord étudier cette histoire intime et préalable qui explique l'histoire extérieure et finale. Je vous montrerai d'abord la graine, c'est-à-dire la race avec ses qualités fondamentales et indélébiles, telles qu'elles persistent à travers toutes les circonstances et dans tous les climats; ensuite la plante, c'est-à-dire le peuple lui-même avec ses qualités originelles, accrues ou limitées, en tout cas appliquées et transformées par son milieu et son histoire; enfin la fleur, c'est-à-dire l'art et notamment la peinture, à laquelle tout ce développement aboutit.

I

Les hommes qui habitent les Pays-Bas appartiennent pour la plupart à cette race qui envahit l'empire romain au ve siècle, et qui alors pour la première fois, à côté des nations latines, revendiqua sa place au soleil. En certaines contrées, dans la Gaule, l'Espagne et l'Italie, ils n'apportèrent que des chefs et un appoint à la population primitive. En d'autres contrées comme l'Angleterre et les Pays-Bas, ils chassèrent, détruisirent, remplacèrent les anciens habitants, et leur sang pur ou presque pur coule encore dans les veines des hommes qui aujourd'hui occupent le même sol. Pendant tout le moyen âge, les Pays-Bas s'appelaient la Basse-Allemagne. Les langues belge et hollandaise sont des dialectes de l'allemand, et sauf le district wallon où l'on parle un français gâté, elles sont l'idiome populaire de toute la contrée.

Considérons les traits communs de toute cette race germanique et les différences par lesquelles elle s'oppose aux peuples latins. Au physique, nous trouvons une chair plus blanche et plus molle, ordinairement des yeux bleus, souvent d'un bleu de faïence, ou pâles, plus pâles à mesure qu'on avance vers le nord, et parfois vitreux en Hollande, des cheveux d'un blond filasse et presque blanc chez les petits enfants; les anciens Romains s'en étonnaient déjà et disaient que chez les Germains les enfants avaient des cheveux de vieillards. Le teint est d'un rose charmant, infiniment délicat, chez les jeunes filles, vif et teinté de vermillon chez les jeunes hommes, et quelquefois même chez les gens âgés; mais d'ordinaire, dans la classe laborieuse et dans l'âge mûr, je l'ai trouvé blafard, couleur de navet, et en Hollande couleur de fromage et même de fromage gâté. Le corps est le plus souvent grand, mais charpenté à gros coups, ou rentassé, lourd et sans élégance. Pareillement les traits du visage sont volontiers irréguliers, surtout en Hollande, bosselés, avec des pommettes saillantes et des mâchoires marquées. En somme, la finesse et la noblesse sculpturales font défaut. Vous trouverez rarement des visages réguliers comme les jolies figures si nombreuses à Toulouse et à Bordeaux, comme les belles et fières têtes qui abondent dans la campagne de Florence et de Rome; vous trouverez bien plus fréquemment des traits exagérés, des assemblages incohérents de formes et de tons, des bouffissures étranges de chair, des caricatures naturelles. A les prendre pour des œuvres d'art, les figures vivantes témoignent d'une main alourdie et fantasque par leur dessin plus incorrect et plus mou.

Si maintenant nous observons ce corps en action, nous trouverons ses facultés et ses besoins animaux plus grossiers que chez les Latins; la matière et la masse y semblent prédominer sur le mouvement et sur l'âme; il est vorace et même carnassier. Comparez l'appétit d'un Anglais ou d'un Hollandais à celui d'un Français ou d'un Italien; que ceux d'entre vous qui ont visité le pays se rappellent les tables d'hôte et la quantité de nourriture, surtout de viande, qu'engloutit tranquillement et plusieurs fois par jour un habitant de Londres, de Rotterdam ou d'Anvers; dans les romans anglais, on déjeune toujours, et les héroïnes les plus sensibles, à la fin du troisième volume, ont consommé une infinité de tartines de

(1) Voyez des leçons de M. Taine : sur l'*Œuvre d'art* et sur *Léonard de Vinci*, dans notre deuxième année, pages 149, 168 et 423 ; sur l'*Italie au début du XVIe siècle* et sur la *Philosophie de l'art en Italie*, dans notre troisième année, pages 116, 414 et 437 ; sur *Titien* et sur l'*Idéal dans l'art*, dans notre quatrième année, pages 233, 353 et 371.

beurre, de tasses de thé, de morceaux de volaille et de sandwiches. Le climat y contribue ; sous la brume du nord, on ne se soutiendrait pas comme un paysan de race latine avec une écuelle de soupe ou avec un morceau de pain frotté d'ail, ou avec une demi-assiette de macaroni. — Par la même raison, le Germain aime les boissons fortes. Tacite l'avait déjà remarqué, et Ludovico Guicciardini, un témoin oculaire du XVIe siècle que je vous citerai plus d'une fois, dit en parlant des Belges et des Hollandais : « Presque tous sont enclins à l'ivrognerie, et » ils sont passionnés pour ce vice; ils se gorgent de bois- » son le soir et parfois dès le jour. » Aujourd'hui en Angleterre, en Amérique et, en Europe, dans la plupart des pays germaniques, l'intempérance est le défaut national; la moitié des suicides et des maladies mentales en proviennent. Même chez les gens raisonnables, même chez les gens de condition moyenne, le plaisir de boire est très-grand; en Allemagne et en Angleterre, ce n'est point un déshonneur, pour un homme bien élevé, s'il sort de table avec un commencement d'ivresse; même de temps en temps il s'enivre tout à fait; chez nous, au contraire, c'est une tache; en Italie, c'est une honte; en Espagne, au dernier siècle, le nom d'ivrogne était une injure qu'un duel ne suffisait pas à venger : elle provoquait un coup de couteau. Rien de tel en pays germanique. Là-dessus les brasseries si fréquentées et si nombreuses, les innombrables débits de boissons fortes et de bières de toute espèce témoignent du goût public. Entrez à Amsterdam dans une de ces petites boutiques garnies de tonneaux luisants, où l'on avale coup sur coup des petits verres d'eau-de-vie blanche, jaune, verte, brune, souvent rehaussée de piment et de poivre. Prenez place à neuf heures du soir dans une brasserie de Bruxelles, devant une de ces tables de bois brun autour desquelles circulent des marchands de crabes, de pains salés et d'œufs durs; voyez ces gens assis paisiblement, chacun pour soi, parfois deux à deux, mais le plus souvent en silence, fumant, mangeant, et buvant de grandes lampées de bière qu'ils réchauffent de temps en temps par un verre de liqueur forte; vous comprendrez par sympathie la grosse sensation de chaleur et de plénitude animale qu'ils savourent solitairement, sans mot dire, à mesure que la nourriture solide et la boisson surabondante renouvellent en eux la substance humaine, et que tout le corps participe au bien-être de l'estomac satisfait.

Il reste à montrer dans leurs dehors un dernier trait qui choque particulièrement les méridionaux, je veux dire la lenteur et la lourdeur de leurs impressions et de leurs mouvements. Un Toulousain, marchand de parapluies à Amsterdam, se jeta presque dans mes bras en m'entendant parler français, et pendant un quart d'heure je dus subir ses doléances. Pour un tempérament vif comme le sien, les gens du pays étaient intolérables : « roides, figés, sans émotion ni sentiment, insipides et ternes, de vrais navets, monsieur, de vrais navets » ! Et de fait son caquetage et son expansion faisaient contraste. Il semble, quand on leur parle, qu'ils ne comprennent pas de prime abord, ou que la machine expressive a besoin de temps pour se mettre en branle; on voit un concierge de musée, un domestique de place rester béant une minute avant de répondre. — Aux cafés, dans les wagons, le flegme et l'immobilité des traits sont frappants; ils n'éprouvent pas comme nous le besoin de se remuer, de causer; ils peuvent rester fixes pendant des heures entières en tête à tête avec leur pensée ou leur pipe. En soirée, à Amsterdam, des dames parées comme des châsses, immobiles dans leur fauteuil, semblaient des statues. En Belgique, en Allemagne, en Angleterre, les figures de paysans nous semblent inanimées, éteintes ou engourdies; un de mes amis, revenant de Berlin, me disait : Tous ces gens-là ont les yeux morts. Les jeunes filles elles-mêmes ont un air naïf et endormi; maintes fois je me suis arrêté aux vitres d'une boutique, regardant un visage rose, placide, candide, une madone du moyen âge occupée à faire des modes; c'est l'inverse dans notre midi et en Italie, où les yeux d'une grisette ont l'air de faire la conversation avec les chaises, faute de mieux, et où la pensée, au moment où elle éclôt, se traduit d'abord en gestes. Dans les pays germaniques, les canaux de la sensation et de l'expression semblent obstrués; tout ce qui est délicatesse, émotion et agilité d'action paraît impossible : un méridional crie à la gaucherie et à la maladresse; c'était le jugement spontané de tous nos Français dans les guerres de la Révolution et de l'Empire. A cet égard, la toilette et la démarche donnent les meilleurs indices, surtout si on les prend dans la classe moyenne ou inférieure. Comparez les grisettes de Rome et de Bologne, de Paris et de Toulouse auxgrandes poupées mécaniques que vous voyez à Hamptoncourt le dimanche, ballonnées et roides avec leurs écharpes violettes, leurs soies voyantes, leurs ceintures d'or et tout l'étalage d'un luxe emphatique. Je me rappelle en ce moment deux fêtes, l'une à Amsterdam où se pressaient les riches paysannes de la Frise, la tête encapuchonnée dans un bonnet tuyauté sur lequel un chapeau en façon de cabriolet se cabrait convulsivement, pendant que sur les tempes et le front deux plaques d'or, un fronton d'or, et des tire-bouchons d'or encadraient un visage blafard et mal venu; l'autre à Fribourg, en Brisgau, où des villageoises, plantées sur leurs pieds solides, restaient debout, le regard vague, exposées dans leur costume national : jupes noires, rouges, vertes, violettes, à plis roides comme ceux des statues gothiques, corsages boursouflés par devant et par derrière, manches rembourrées et massives en façon de gigots, tailles sanglées presque sous l'aisselle, cheveux jaunes et ternes retroussés durement et tirés vers le haut de la tête, chignons enfermés dans un béguin brodé d'or et d'argent, au-dessus duquel un chapeau d'homme dressait son tuyau couleur d'orange, couronnement hétéroclite d'un corps qui semblait taillé à coups de serpe, et suggérait vaguement l'idée d'un poteau peinturluré. —

Bref, dans cette race l'animal humain est plus tardif et plus grossier que dans l'autre; on est tenté de le juger inférieur si on le compare à l'Italien, au Français du midi, si sobres, si prompts d'esprit, qui, naturellement, savent parler, causer, mimer leur pensée, avoir du goût, atteindre à l'élégance, et qui sans effort, comme les Provençaux du XIIe siècle et les Florentins du XIVe, se trouvent cultivés, civilisés, achevés du premier coup.

Il ne faut pas s'en tenir à cette première vue; elle n'est qu'une face des choses : il y en a une autre qui l'accompagne comme le côté de la lumière accompagne le côté de l'ombre. Cette finesse et cette précocité naturelle aux peuples latins ont plusieurs suites mauvaises : elles leur donnent le besoin des sensations agréables; ils sont exigeants en fait de bonheur; il leur faut des plaisirs nombreux, variés, forts ou fins, l'amusement de la conversation, les douceurs de la politesse, les satisfactions de la vanité, les sensualités de l'amour, les jouissances de la nouveauté et de l'imprévu, les symétries harmonieuses des formes et des phrases; ils deviennent aisément réthoriciens, dilettantes, épicuriens, voluptueux, libertins, galants et mondains. En effet, c'est par ces vices que leur civilisation se corrompt ou finit; vous les trouverez au déclin de l'ancienne Grèce et de l'ancienne Rome, dans la Provence du XIIe siècle, dans l'Italie du XVIe, dans l'Espagne du XVIIe, dans la France du XVIIIe. Leur tempérament plus vite affiné les porte plus vite au raffinement. Ils veulent savourer des sensations exquises; ils ne peuvent se contenter de sensations ternes; ils sont comme des gens qui, habitués à manger des oranges, rejetteraient bien loin les carottes et les navets; et pourtant c'est de carottes, navets et autres légumes aussi insipides que se compose l'ordinaire de la vie. C'est en Italie qu'une grande dame disait en mangeant une glace délicieuse : « Quel dommage que ce ne soit pas un péché! » C'est en France qu'un grand seigneur disait, en parlant d'un roué diplomate : « Qui ne l'adorerait? il est si vicieux! » — D'autre part, leur vivacité d'impressions et leur promptitude à l'action les fait improvisateurs; ils sont trop vite et trop fort excités par le choc des choses, jusqu'à oublier le devoir et la raison, jusqu'aux coups de couteau en Italie et en Espagne, jusqu'aux coups de fusil en France, partant, médiocrement capables d'attente, de subordination, de régularité. Pour réussir dans la vie, il faut savoir patienter, s'ennuyer, défaire et refaire, recommencer et continuer sans que le flot de la colère ou l'élan de l'imagination vienne arrêter ou détourner l'effort quotidien. En somme, si l'on compare leurs facultés au train courant du monde, on le trouve trop mécanique, trop rude et trop monotone pour elles, et on les trouve trop vives, trop délicates et trop brillantes pour lui. Toujours, au bout de quelques siècles, ce désaccord se marque dans leur civilisation; ils demandent trop aux choses, et, par manque de conduite, ils n'atteignent pas même ce qu'ils pourraient obtenir.

Maintenant, supprimez ces dons heureux et, par contre-coup, ces inclinations fâcheuses; imaginez, sur ce corps lent et lourd des Germains, une tête bien organisée, une intelligence complète, et suivez les conséquences. Ayant des impressions moins vives, l'homme ainsi bâti sera plus rassis et plus réfléchi. Comme il a un besoin moindre des sensations agréables, il pourra, sans s'ennuyer, faire des choses ennuyeuses. Ses sens étant plus rudes, il préférera le fond à la forme et la vérité intime au décor extérieur. Comme il est moins prompt, il est moins sujet à l'impatience et aux éclats déraisonnables; il a l'esprit de suite, il peut persister dans des entreprises dont l'issue est à longue échéance. Bref, chez lui, l'intelligence est plus souveraine, parce que les tentations du dehors sont moindres et que les explosions du dedans sont rares : la raison gouverne mieux quand au dedans il y a moins de révoltes et quand au dehors il y a moins d'assauts. Considérez, en effet, les peuples germains aujourd'hui et dans tout le cours de leur histoire. En premier lieu, ce sont les plus grands travailleurs du monde; à cet égard, pour les choses de l'esprit, nul n'égale les Allemands : érudition, philosophie, connaissance des langues les plus rébarbatives, éditions, dictionnaires, collections, classifications, recherches de laboratoire; en toute science, ce qui est labeur ennuyeux et rebutant, mais préparatoire et nécessaire, leur appartient en propre; avec une patience et une abnégation admirables, ils taillent toutes les pierres de l'édifice moderne. Dans les choses de la matière, les Anglais, les Américains, les Hollandais, font la même œuvre. Je voudrais vous montrer un apprêteur d'étoffes ou un fileur anglais à l'ouvrage : c'est un automate parfait qui travaille tout le jour sans une minute de distraction, et la dixième heure aussi bien que la première. S'il est dans le même atelier que des ouvriers français, ceux-ci font un contraste frappant : ils ne savent pas s'astreindre à cette régularité de machine; ils sont plus vite inattentifs et las; partant, au bout de la journée, ils ont moins produit; au lieu de dix-huit cents broches, ils n'en mènent que douze cents. La capacité devient moindre encore lorsqu'on descend vers le midi : un Provençal, un Italien, a besoin de causer, de chanter, de danser; volontiers il flâne et se laisse vivre, et, à ce prix, il se résigne fort bien à n'avoir qu'un habit râpé. Là, l'oisiveté semble naturelle et même honorable. La *vie noble*, la paresse de l'homme qui, par point d'honneur, ne travaille pas, vit d'expédients et parfois de jeûne, a été le fléau de l'Espagne et de l'Italie pendant ces deux derniers siècles. Au contraire, aux mêmes époques, le Flamand, le Hollandais, l'Anglais, l'Allemand, ont mis leur gloire à se bien fournir de toutes les choses utiles; la répugnance instinctive qui porte l'homme ordinaire à fuir la peine, la vanité puérile qui porte l'homme cultivé à se distinguer du manœuvre, ont cédé devant leur bon sens et leur raison.

La même raison et le même bon sens fondent et maintin-

tiennent chez eux les diverses sortes de société, et d'abord la société conjugale. Vous savez que chez les peuples latins elle n'est pas fort respectée: en Italie, en Espagne, en France, le théâtre et le roman ont toujours eu pour principal sujet l'adultère ; à tout le moins la littérature y prend pour héros la passion et lui prodigue toutes ses sympathies en lui accordant tous les droits. Au contraire, en Angleterre, le roman est la peinture de l'amour honnête et la louange du mariage; la galanterie n'est pas honorable en Allemagne, même chez les étudiants. Dans les pays latins, elle est excusée, ou acceptée, ou parfois même approuvée. L'assujettissement du mariage et la monotonie du ménage y semblent pénibles. La séduction des sens y est trop pénétrante; les caprices de l'imagination y sont trop brusques; l'esprit s'y forge un rêve de délices, de transports et d'extases, ou tout au moins un roman de sensualité vive et variée; puis, à la première occasion, le flot accumulé déborde, renversant toutes les digues du devoir et de la loi. Considérez l'Espagne, l'Italie, la France au XVIe siècle; lisez les nouvelles de Bandello, les comédies de Lope, les récits de Brantôme, et écoutez en même temps les remarques que Guicciardini, un contemporain, fait sur les mœurs des Pays-Bas. « Ils ont l'adultère en horreur... Leurs femmes » sont extrêmement sages, et cependant on les laisse » très-libres. » Elles vont seules faire des visites et même des voyages sans qu'on parle mal d'elles; elles se suffisent pour se garder. D'ailleurs, ce sont des ménagères; elles aiment leur intérieur. Encore dernièrement, un Hollandais riche et noble me citait plusieurs jeunes femmes de sa famille qui n'avaient point voulu voir l'Exposition universelle et qui étaient restées au logis pendant que leurs maris et les frères venaient à Paris. Un naturel si calme et si sédentaire répand beaucoup de bonheur dans la vie domestique; dans le silence des curiosités et des convoitises, l'ascendant des idées pures est plus fort; comme on ne s'ennuie pas d'être toujours avec la même personne, le souvenir de la foi promise, le sentiment du devoir, le respect de soi-même, prévalent aisément contre des tentations qui triomphent ailleurs parce qu'elles sont plus fortes ailleurs. — J'en dirai autant des autres genres d'associations, surtout de l'association libre. Elle est fort difficile à pratiquer; pour que la machine fonctionne régulièrement et sans accrocs, il faut que les gens qui la composent aient des nerfs calmes et soient dominés par l'idée du but. On est tenu d'être patient dans un *meeting*, de se laisser contredire et même diffamer, d'attendre son tour pour répondre, de répondre avec modération, de subir vingt fois de suite le même raisonnement orné de chiffres et de documents positifs. Il ne faut pas jeter le journal quand la politique cesse d'être intéressante, s'en occuper pour le plaisir de discuter et de pérorer, faire des insurrections contre les chefs sitôt qu'ils déplaisent; c'est la mode en Espagne et ailleurs; et vous connaissez un pays où l'on a renversé le gouvernement parce qu'il était peu actif et que la nation « s'ennuyait ». Chez les peuples germaniques, on s'associe, non pour parler, mais pour agir; la politique est une affaire qu'il faut mener à bien, on y porte l'esprit des affaires; la parole n'est qu'un moyen; l'effet, même lointain, est le but. Ils se subordonnent à ce but, ils sont pleins de déférence pour les personnes qui le représentent. Chose unique! ici les gouvernés respectent les gouvernants; quand ceux-ci sont mauvais, on leur résiste, mais légalement, avec patience, et si les institutions sont défectueuses, on les redresse peu à peu, sans les casser. Les pays germaniques sont la patrie du gouvernement parlementaire et libre : vous le voyez établi aujourd'hui en Suède, en Norvége, en Angleterre, en Belgique, en Hollande, en Prusse, même en Autriche; les colons qui défrichent l'Australie et l'ouest de l'Amérique l'y implantent avec eux; si brutaux que soient ces nouveaux venus, il y prospère à l'instant et il y subsiste sans peine; il se rencontre aux origines mêmes de la Belgique et de la Hollande; les vieilles cités des Pays-Bas étaient des républiques, et se sont maintenues telles en dépit de leurs suzerains féodaux pendant tout le moyen âge. L'association libre s'y établit et s'y maintient sans effort et d'abord, la petite comme la grande et dans la grande.

Au XVIe siècle, nous trouvons dans chaque ville, et même dans chaque bourgade, des sociétés d'arquebusiers et de rhétoriciens; on en a compté plus de deux cents. Encore aujourd'hui, en Belgique, florissent une infinité d'associations pareilles : sociétés pour le tir de l'arc, pour le chant, pour les pigeons, pour les oiseaux chanteurs. En Hollande, des particuliers, volontairement unis, pourvoient à tous les services de charité publique. Agir en corps sans que personne opprime personne, voilà un talent tout germanique; c'est le même talent qui leur donne tant de prise sur la matière : s'accommoder par patience et réflexion aux lois de la nature physique et de la nature humaine, et, au lieu d'aller à l'encontre, en tirer profit.

Si maintenant de l'action nous passons à la spéculation, c'est-à-dire à la façon de concevoir et de figurer le monde, nous y trouverons encore l'empreinte de ce génie réfléchi et peu sensuel. Les peuples latins ont un goût très-vif pour le dehors et le décor des choses, pour la pompeuse représentation qui flatte les sens et la vanité, pour la régularité logique, la symétrie extérieure, la belle ordonnance, bref pour la forme. Au contraire, les peuples germaniques se sont plus volontiers attachés à l'être intime des choses, à la vérité elle-même, c'est-à-dire au fond. Leur instinct les pousse à ne pas se laisser séduire par l'apparence, à lever les voiles, à saisir la chose cachée, fût-elle répugnante et triste, à n'en retrancher ni dissimuler aucun détail, fût-il vulgaire et laid. Entre vingt œuvres de cet instinct, il y en a deux qui le mettent dans tout son jour, parce que l'opposition de la forme et du fond y est très-marquée : ce sont la littérature et la religion. Les littératures des peuples la-

tins sont classiques et se rattachent de près ou de loin à la poésie grecque, à l'éloquence romaine, à la renaissance italienne, au siècle de Louis XIV ; elles épurent et ennoblissent, elles embellissent et retranchent, elles ordonnent et proportionnent. Leur dernier chef-d'œuvre est le théâtre de Racine, le peintre des façons princières, des convenances de cour, des personnages mondains, des âmes cultivées, le maître du style oratoire, de la composition savante, de l'élégance littéraire. Au contraire, les littératures germaniques sont romantiques et ont pour première souche l'Edda et les vieilles *sagas* du nord; leur plus grand chef-d'œuvre est le théâtre de Shakspeare, c'est-à-dire la représentation crue et complète de la vie réelle avec tous ses détails atroces, ignobles et plats, avec tous ses instincts sublimes et brutaux, avec toute la saillie de toute la nature humaine, étalée aux regards dans un style tantôt familier jusqu'à la trivialité, tantôt poétique jusqu'au lyrisme, toujours affranchi de toute règle, incohérent, excessif, mais d'une puissance incomparable pour transporter dans les âmes toutes chaudes et toutes frémissantes la passion dont il est le cri. Pareillement, que l'on prenne la religion et qu'on la contemple au moment décisif où les peuples de l'Europe sont appelés à choisir leur croyance, c'est-à-dire au XVIe siècle : ceux qui ont lu les documents originaux savent de quoi alors il s'agissait, quelles préférences secrètes ont maintenu les uns dans l'ancienne voie et poussé les autres dans la nouvelle. Tous, jusqu'au dernier, les peuples latins sont restés catholiques ; ils n'ont point voulu sortir de leurs habitudes d'esprit; ils ont été fidèles à la tradition; ils sont demeurés soumis à l'autorité; ils ont été touchés par les dehors sensibles, par la pompe du culte, par la belle ordonnance de la hiérarchie ecclésiastique, par l'idée majestueuse de l'unité et de la perpétuité catholiques; ils ont attaché une importance capitale aux rites, aux œuvres extérieures, aux actes visibles par lesquels la piété se manifeste. Au contraire, presque toutes les nations germaniques sont devenues protestantes; si la Belgique, qui penchait vers la Réforme, y a été soustraite, c'est par la force, grâce aux victoires de Farnèse, à la mort et à la fuite de tant de familles protestantes et à une crise morale particulière, que vous verrez dans l'histoire de Rubens. Les autres peuples germains ont subordonné le culte extérieur au culte intime; ils ont fait consister le salut dans la conversion et l'émotion religieuse du cœur; ils ont fait fléchir l'autorité officielle de l'Église devant la conviction personnelle de l'individu; par cette prédominance du fond, la forme est devenue accessoire, et le culte, les pratiques, les rites, se sont réduits d'autant. Nous verrons tout à l'heure que dans les arts la même opposition d'instincts a produit un contraste analogue de goût et de style. En attendant, qu'il nous suffise de saisir les caractères fondamentaux qui distinguent les deux races. Si la seconde, comparée à la première, présente une forme moins sculpturale, des appétits plus grossiers et un tempérament plus engourdi, elle fournit, par le calme de ses nerfs et par la froideur de son sang, plus de prises à la pure intelligence; sa pensée, moins détournée du droit chemin par l'attrait du plaisir sensible, par les saccades de l'improvisation, par l'illusion de la beauté extérieure, sait mieux s'accommoder aux choses, tantôt pour les comprendre, tantôt pour les diriger.

II

Cette race ainsi douée a subi diverses empreintes, selon les divers milieux où elle a vécu. Semez plusieurs graines de la même espèce végétale en des sols et sous des températures différentes; laissez-les germer, grandir, fructifier, se reproduire indéfiniment chacune en son terrain; elles s'adapteront chacune à son terrain, et vous aurez plusieurs variétés de la même espèce, d'autant plus distinctes que les contrastes des divers climats seront plus forts. Telle est l'histoire de la race germanique aux Pays-Bas : dix siècles d'habitation ont fait leur œuvre; à la fin du moyen âge, nous rencontrons en elle, par-dessus le caractère inné, un caractère acquis.

Il nous faut donc observer le sol et le ciel; à défaut d'un voyage, jetez au moins les yeux sur une carte. Sauf le district montagneux du sud-est, les Pays-Bas sont une plaine détrempée; trois grands fleuves, la Meuse, le Rhin, l'Escaut, et plusieurs petits l'ont formée de leurs atterrissements. Ajoutez les affluents, les étangs, les marais nombreux; la contrée est un déversoir de grandes eaux, qui, en y arrivant, deviennent lentes ou demeurent stagnantes faute de pente. Creusez un trou n'importe en quel endroit, il vient de l'eau. Si vous regardez les paysages de Van der Neer, vous aurez une idée de ces vastes fleuves paresseux qui, aux approches de la mer, sont larges d'une lieue; ils dorment vautrés dans leur lit comme un énorme poisson visqueux et plat, et luisent blafards, vaseux, avec des tons d'écaille terne; souvent la plaine est plus basse qu'eux et ne se défend que par des levées de terre; on les sent qui vont déborder; de leur dos transpire une vapeur incessante, et la nuit, sous la lune, le brouillard épaissi enveloppe toute la campagne de son humidité bleuâtre. Suivez-les jusqu'à la mer : là, une seconde eau plus violente, soulevée tous les jours par les marées, achève l'œuvre de la première; l'océan du Nord est hostile à l'homme. Rappelez-vous l'*Estacade* de Ruysdaël et pensez aux tempêtes fréquentes qui lancent les vagues rousses et les monstrueuses lames d'écume sur la petite bande de terre plate déjà deminoyée par l'élargissement des fleuves. Une ceinture d'îles, quelques-unes grandes comme un demi-département, marque sur toute la côte cet engorgement des eaux fluviales et cet assaut des eaux marines, Walcheren, Beveland du Nord et Beveland du Sud, Tholen, Schouven, Vorn, Beyerland, Texel, Vlieland, d'autres encore. Parfois l'Océan entre et fait des mers intérieures, celle de Harlem, ou des golfes profonds, ceux du Zuy-

derzée. Si la Belgique est une alluvion étalée par les fleuves, la Hollande n'est qu'un tas de boue au milieu des eaux. Joignez à cette inclémence du sol la rigueur de la température, et vous serez tentés de conclure que le pays n'est pas fait pour l'homme, mais pour les échassiers et les castors.

Quand les premières tribus germaniques vinrent y camper, il était pire encore. Au temps de César et de Strabon, ce n'était qu'une forêt marécageuse; les voyageurs contaient qu'on pouvait aller d'arbre en arbre par toute la Hollande sans toucher terre. Les chênes déracinés qui tombaient dans les fleuves faisaient des radeaux, comme aujourd'hui sur le Mississippi, et venaient choquer les flottes romaines. Tous les ans le Wahal, la Meuse et l'Escaut débordaient et couvraient au loin le sol plat. Tous les ans les tempêtes de l'automne noyaient l'île des Bataves; en Hollande, la face des côtes changeait incessamment. La pluie était continuelle et le brouillard impénétrable comme dans l'Amérique russe; le jour ne durait que trois ou quatre heures. Une couche solide de glace couvrait le Rhin tous les ans. Toujours la civilisation, en défrichant le sol, adoucit la température; et la Hollande sauvage avait encore le climat de la Norvége. Quatre siècles après l'invasion, la Flandre s'appelait encore « la Forêt sans fin et sans miséricorde ». En 1197, le pays de Waes, qui est maintenant un potager, était inculte, et les moines y étaient assiégés par les loups. Au XIVe siècle, des troupeaux de chevaux sauvages erraient encore dans les forêts de la Hollande. La mer empiétait sur la terre. Gand était port de mer au IXe siècle, Thérouanne, Saint-Omer et Bruges au XIIe, Dam au XIIIe, l'Écluse au XIVe. Quand on regarde la Hollande sur les anciennes cartes, on ne la reconnaît plus (1). Aujourd'hui encore les habitants sont obligés de défendre le sol contre les fleuves et la mer. En Belgique, la lisière de l'Océan est plus basse que la marée haute, et les polders ainsi conquis étalent leurs vastes plaines argileuses, leur glèbe collante, teintée de reflets violâtres, entre des digues qui, même de nos jours, sont parfois rompues. En Hollande, le danger est encore plus grand et toute vie y semble précaire. Depuis treize siècles, on y compte en moyenne une grande inondation tous les sept ans, outre les petites. 100 000 personnes ont été noyées en 1230, 80 000 en 1287, 20 000 en 1470, 30 000 en 1570, 12 000 en 1717. En 1776, en 1808, en 1825, plus récemment encore, on a vu de pareils désastres. La baie de Dollart, large de 12 kilomètres et profonde de 35, le Zuyderzée, qui a 44 lieues carrées, sont des invasions de la mer au XIIIe siècle. Pour protéger la Frise il a fallu 22 lieues de pilotis enfoncés sur trois rangs, qui coûtent chacun 7 florins. Pour défendre la côte de Harlem, il a fallu une digue de granit de Norvége, longue de 8 kilomètres, haute de 40 pieds et qui s'enfonce de 200 pieds dans les vagues. Amsterdam, qui a 260 000 habitants, est tout entière bâtie sur des pilotis, qui parfois ont 30 pieds de long. Tous les emplacements des villes et des villages en Frise sont des constructions artificielles. On estime que les travaux de défense entre l'Escaut et la Dollart ont coûté sept milliards et demi. C'est à ce prix qu'on vit en Hollande; et quand de Harlem ou d'Amsterdam on a vu l'énorme houle jaunâtre clapoter et enserrer à perte de vue sa mince bordure de boue, on trouve qu'en jetant cette pâture au monstre, l'homme se sauve à bon marché (1).

Maintenant, imaginez dans ce marécage les anciennes tribus germaniques, pêcheurs et chasseurs errants sur des barques de cuir, vêtus d'un sayon de peau de phoque, et calculez, si vous pouvez, l'effort que ces barbares ont dû faire pour se fabriquer un sol habitable et se changer en un peuple civilisé. Des hommes d'un autre caractère n'y fussent pas parvenus; le milieu était trop mauvais. Dans des conditions analogues, les races inférieures du Canada et de l'Amérique russe sont restées sauvages; d'autres races bien douées, les Celtes de l'Irlande et de la haute Écosse, n'ont atteint qu'à des mœurs chevaleresques et à des légendes poétiques. Il fallait ici de bonnes têtes réfléchies, capables de subordonner la sensation à l'idée, de supporter patiemment l'ennui et la fatigue, de s'imposer des privations et du travail en vue d'un effet lointain, bref, une race germanique, j'entends des hommes faits pour s'associer, peiner, lutter, recommencer et améliorer sans cesse, endiguer les fleuves, arrêter la mer, dessécher le sol, profiter du vent, de l'eau, du terrain plat, de la boue argileuse, faire des canaux, des navires, des moulins, de la brique, du bétail, des industries, des échanges. Comme la difficulté était énorme, l'intelligence s'est employée tout entière à la vaincre; elle s'est tournée toute de ce côté; partant, elle s'est détournée du reste. Subsister, s'abriter, se vêtir, manger, se pourvoir contre le froid et l'humidité, s'approvisionner, s'enrichir, ils n'avaient point le temps de penser à autre chose; l'esprit est devenu tout positif et tout pratique. Impossible, en semblable pays, de rêver, de philosopher à l'allemande, de voyager parmi les chimères de la fantaisie et les systèmes de la métaphysique (2). On est tout de suite ramené sur terre; l'appel à l'action est trop universel, trop urgent et trop incessant; si l'on pense ici, c'est pour agir. Sous cette pression séculaire, le caractère se fait; ce qui était habitude devient instinct; la forme acquise par le père se trouve héréditaire chez l'enfant; travailleur, industriel, commerçant, homme d'affaires, homme de ménage, homme de bon sens et rien autre, il est de naissance et sans peine ce

(1) Michiels, *Histoire de la peinture flamande*, t. I, p. 230, et Schayes, *Les Pays-Bas avant et pendant la domination romaine*.

(1) Voyez Alph. Esquiros, *La Néerlande et la vie néerlandaise*, 2 vol. in-8°.

(2) Alfred Michiels, *Ibid.*, I, 238. Ce premier volume renferme plusieurs idées générales, toutes dignes d'attention.

que ses ancêtres, par nécessité et par contrainte, sont devenus (1).

D'autre part, cet esprit positif s'est trouvé calme. Comparé à d'autres nations dont la souche est la même et dont le génie n'est pas moins pratique, l'homme des Pays-Bas se montre mieux équilibré et plus capable d'être content. On ne voit point en lui les passions violentes, l'humeur militante, la volonté tendue, les instincts de bouledogue, l'orgueil grandiose et sombre que trois conquêtes à demeure et la survivance séculaire du conflit politique ont implantés chez les Anglais. On ne voit point en lui l'inquiétude et le besoin exagéré d'action que la sécheresse de l'air, les brusques alternatives du chaud et du froid, l'électricité surabondante ont implantés chez les Américains des États-Unis. Il vit dans un climat humide et uniforme, qui détend les nerfs, développe le tempérament lymphatique, modère les révoltes, les explosions et les fougues de l'âme, émousse l'âpreté des passions et tourne le caractère du côté de la sensualité et de la belle humeur. Vous avez déjà rencontré cet effet du climat quand nous avons comparé le génie et l'art des Vénitiens au génie et à l'art de Florence. Ici, d'ailleurs, les événements sont venus en aide au climat, et l'histoire a travaillé dans le même sens que la physiologie. Les hommes de ces pays n'ont point subi, comme leurs voisins d'outre-Manche, deux ou trois invasions, l'envahissement d'un peuple entier, Saxons, Danois, Normands, installé sur leurs terres; ils n'ont point recueilli l'héritage de haine que l'oppression, la résistance, l'acharnement, l'effort prolongé, la guerre ouverte et violente remplacée par la guerre sourde et légale, transmettent de génération en génération. Dès les plus anciens temps, on les rencontre occupés, comme au siècle de Pline, à faire du sel, « associés, selon leur vieil usage, pour mettre en » culture les terrains marécageux » (2), libres dans leurs ghildes, revendiquant leur indépendance, leur droit de justice, leurs priviléges immémoriaux, ayant pour affaire la grande pêche, le commerce et l'industrie, appelant leurs villes du nom de *ports*, bref tels que Guicciardini les trouve au XVIe siècle, « très-désireux de ga- » gner et attentifs à profiter », mais sans que ce besoin de pourvoir ait rien de fiévreux ni de déraisonnable. « Leur naturel est calme, et parfaitement rassis. Ils jouis- » sent prudemment et, selon l'occasion, de la fortune et » des autres choses mondaines, et ne se troublent pas » aisément, ce qui se voit d'abord à leurs discours et à » leurs physionomies. Ils ne sont point trop enclins à la » colère ni à l'orgueil, mais vivent entre eux en bonnes » gens, et surtout sont d'humeur gaie et joviale. » Selon lui, ils n'ont point l'ambition exigeante et vaste; beaucoup d'entre eux quittent de bonne heure les affaires, s'amusent à bâtir, à se donner du bon temps, à vivre. Toutes les circonstances physiques et morales, la géographie et la politique, le présent et le passé, ont concouru au même effet, c'est-à-dire au développement d'une faculté et d'un penchant au détriment des autres: habileté de conduite et sagesse de cœur, intelligence pratique et désirs bornés; ils savent améliorer le monde réel et, cela fait, ils ne cherchent rien au delà.

En effet, considérez leur œuvre : par sa perfection et ses lacunes, elle montre à la fois les limites et les puissances de leur esprit. La grande philosophie si naturelle en Allemagne, la grande poésie si florissante en Angleterre leur ont manqué. Ils ne savent pas oublier les choses sensibles et les intérêts positifs pour s'adonner à la spéculation pure, suivre les audaces de la logique, raffiner les délicatesses de l'analyse, s'enfoncer dans les profondeurs de l'abstraction. Ils ignorent ces agitations de l'âme, ces violences des sentiments comprimés, qui impriment au style un accent tragique, et cette fantaisie vagabonde, ces songes délicieux ou sublimes qui, par delà les vulgarités de la vie, ouvrent aux regards un nouvel univers. Chez eux, nul philosophe de la grande espèce; leur Spinoza est un Juif, élève de Descartes et des rabbins, solitaire, isolé, d'un autre génie et d'une autre race. Aucun de leurs livres n'est devenu européen, comme ceux de Burns, du Camoens, qui pourtant sont nés parmi des nations aussi petites. Un seul de leurs écrivains a été lu par tous les hommes de son siècle, Érasme, lettré délicat, mais qui écrivit en latin, et qui, par son éducation, ses goûts, son style, ses idées, se rattache à la famille des humanistes et des érudits de l'Italie. Les anciens poëtes hollandais, par exemple Jacob Cats, sont des moralistes graves, sensés, un peu longs, qui louent les joies d'intérieur et la vie de famille. Les poëtes flamands du XIVe siècle annoncent à leurs auditeurs qu'ils ne leur raconteront pas des fables chevaleresques, mais des histoires vraies, et ils mettent en vers des sentences pratiques ou des événements contemporains. Leurs chambres de rhétorique ont eu beau cultiver et mettre en scène la poésie, aucun talent n'a tiré de cette matière une grande et belle œuvre. Il leur vient des chroniqueurs comme Chatelain, des pamphlétaires comme Marnix de Sainte-Aldegonde; mais leur narration pâteuse est enflée; leur éloquence surchargée, brutale et crue, rappelle, sans l'égaler, la grosse couleur et la lourdeur énergique de leur peinture nationale. Aujourd'hui, leur littérature est presque nulle. Leur seul romancier, Conscience, quoique assez bon observateur, nous paraît bien pesant et bien vulgaire. Quand on va dans leur pays et qu'on lit leurs journaux, du moins ceux qui ne se fabriquent pas à Paris, il semble qu'on tombe en province et même plus bas. La polémique y est grossière, les fleurs de rhétorique y sont vieillies, la plaisanterie y est assénée, les traits d'esprit y sont émoussés; une grosse jovialité ou une grosse colère en font tous les frais; les caricatures elles-mêmes nous semblent balourdes. Si

(1) Prospère Lucas, *De l'Hérédité*, et Darwin, *De la sélection naturelle*.

(2) Moke, *Mœurs et usages des Belges*, 111, 113. Capitulaire du IXe siècle.

l'on cherche la part qu'ils ont dans le grand édifice de la pensée moderne, on trouve que patiemment, méthodiquement, en honnêtes et bons ouvriers, ils ont taillé quelques pierres. Ils peuvent citer une savante école de philologie à Leyde, des jurisconsultes comme Grotius, des naturalistes et médecins comme Swammerdam et Boerhaave, des physiciens comme Huyghens, des cosmographes comme Ortélius et Mercator, bref, un contingent d'hommes spéciaux et utiles, mais point de ces esprits créateurs qui ouvrent sur le monde de grandes vues originales et enchâssent leurs conceptions dans de belles formes capables d'un ascendant universel. Ils ont laissé aux nations voisines le rôle que remplissait Marie la contemplative aux pieds de Jésus; ils ont pris pour eux celui de Marthe; au XVIIe siècle, ils ont donné des chaires aux érudits protestants exilés de France, une patrie à la libre pensée persécutée dans toute l'Europe, des éditeurs à tous les livres de science et de polémique; plus tard ils ont fourni des imprimeurs à toute notre philosophie du XVIIIe siècle, enfin des libraires, des courtiers et même des contrefacteurs à toute la littérature moderne. De tout cela ils profitent; car ils savent les langues, ils lisent, et ils sont instruits; l'instruction est une acquisition et un approvisionnement qu'il est bon de faire comme les autres. Mais ils s'en tiennent là, et ni leurs œuvres anciennes ni leurs œuvres modernes ne manifestent le besoin et la faculté de contempler le monde abstrait par delà le monde sensible, et le monde imaginaire par delà le monde réel.

Au contraire, ils ont toujours excellé et ils excellent encore dans tous les arts que l'on nomme utiles. « Les » premiers entre les Transalpins, dit Guicciardini, ils » ont inventé les étoffes de laine. » Jusqu'en 1404 ils étaient seuls capables de les tisser et de les fabriquer; l'Angleterre leur fournissait la laine; les Anglais ne savaient encore qu'élever et tondre les moutons. A la fin du XVIe siècle, chose unique en Europe, « presque tous, » même les paysans, savent lire et écrire; la plupart ont » même des principes de grammaire. » Aussi trouvait-on des chambres de rhétorique, c'est-à-dire des sociétés d'éloquence et de représentations théâtrales jusque dans les bourgades. Ceci indique à quel point de perfection ils avaient conduit leur civilisation. « Ils ont », dit Guicciardini, « un talent et un bonheur particulier d'invention » prompte en fait de machines de toutes sortes, conve- » nables et ingénieuses pour faciliter, abréger et expé- » dier toutes les choses qu'ils font, même en matière de » cuisine. » A vrai dire ils sont, avec les Italiens, les premiers qui aient atteint en Europe la prospérité, la richesse, la sécurité, la liberté, le confortable et tous les biens qui nous semblent le propre de l'âge moderne. Au XIIIe siècle, Bruges valait Venise; au XVIe siècle, Anvers était la capitale industrielle et commerciale du Nord. Guicciardini ne peut se lasser de la louer, et il ne l'a vue qu'en pleine décadence, reconquise par le duc de Parme après le terrible siége de 1585. Au XVIIe siècle, la Hollande, qui reste libre, prend pour un siècle la place que tient l'Angleterre aujourd'hui dans le monde; la Flandre a beau retomber aux mains des Espagnols, être foulée par toutes les guerres de Louis XIV, être livrée à l'Autriche, servir de champ de bataille aux guerres de la révolution française, elle ne descend jamais au niveau de l'Italie ou de l'Espagne; la demi-prospérité qu'elle garde à travers les misères de l'invasion répétée et du despotisme maladroit, manifestent l'énergie de son bon sens vivace et la fécondité de son labeur assidu.

Aujourd'hui, de toutes les contrées de l'Europe, la Belgique est celle qui, à superficie égale, nourrit le plus d'habitants; elle en nourrit le double de la France, et le plus peuplé de nos départements, celui du Nord, est un morceau que Louis XIV en a détaché. Déjà, vers Lille, Douai, on voit s'étaler en cercle indéfini, jusqu'au bout de l'horizon, le grand potager plat, la terre fertile et profonde, diaprée de javelles pâles, de champs de pavots, de betteraves aux lourdes feuilles, grassement couvé par un ciel bas, tiède, où nagent les vapeurs. Entre Bruxelles et Malines commence la prairie universelle, çà et là rayée par une ligne de peupliers, coupée de fossés humides et de barrières où le bétail paît toute l'année, magasin inépuisable de fourrage, de lait, de fromage et de viande. Aux environs de Gand et de Bruges, le pays de Waes est « la terre classique de l'agriculture », nourrie d'engrais qu'on ramasse en tout pays, de fumier qu'on apporte de Zélande. Pareillement la Hollande n'est qu'un pâturage, culture naturelle qui, au lieu d'épuiser le sol, le renouvelle, fournit aux propriétaires les produits les plus amples, et prépare au consommateur les aliments les plus fortifiants. En Hollande, à Buicksloot, il y a des vachers millionnaires, et de tout temps, aux yeux d'un étranger, les Pays-Bas ont semblé la patrie de la bombance et de la mangeaille. Si de l'œuvre agricole vous reportez les yeux vers l'œuvre industrielle, vous rencontrez partout le même art d'exploiter et d'utiliser les choses. Pour eux les obstacles se sont changés en auxiliaires. Le sol était plat et trempé d'eau; ils en ont profité pour le couvrir de canaux et de chemins de fer; nulle part en Europe les voies de communication et de transport ne sont si nombreuses. Le bois leur manquait: ils ont creusé jusque dans les entrailles du sol, et les houillères de la Belgique sont aussi riches que celles de l'Angleterre. Les fleuves les gênaient par leurs débordements; les lacs intérieurs leur prenaient une portion de leur territoire: ils ont desséché les lacs, endigué les fleuves et profité des grasses alluvions, des lents dépôts de terre végétale que les eaux surabondantes ou stagnantes avaient étendus sur leur sol. Leurs canaux gelaient: avec leurs patins, ils font l'hiver cinq lieues à l'heure. La mer les menaçait: après l'avoir contenue, ils se sont servi d'elle pour aller commercer chez toutes les nations. Le vent courait sans obstacle sur leur contrée plate et sur leur océan houleux: ils l'ont employé à gonfler les voiles de leurs vaisseaux, à mouvoir les ailes de leurs moulins. En Hol-

lande, vous voyez à chaque pas quelqu'une de ces énormes bâtisses, haute de cent pieds, munie d'engrenages, de machines, de pompes, occupée à vider le trop plein des eaux, à scier des poutres, à fabriquer de l'huile. Du bateau à vapeur, en face d'Amsterdam, on voit s'étendre à perte de vue, une infinie toile d'araignée, une frange grêle, indistincte, compliquée, mats de navires, ailes de moulins, qui ceignent l'horizon de leurs raies innombrables. L'impression qu'on emporte est celle d'un pays transformé de fond en comble par la main et l'art de l'homme, parfois fabriqué de toutes pièces, jusqu'à devenir confortable et productif.

Entrons plus avant, approchons de l'homme, et voyons le premier de ses dehors, c'est-à-dire son habitation. Point de pierre dans ce pays; ils n'avaient qu'une terre collante, bonne pour empêtrer les pieds des hommes et des chevaux. Mais ils ont eu l'idée de la cuire, et de cette façon, la brique, la tuile, qui sont le s meilleures défenses contre l'humidité, se trouvent sous leur main. Vous voyez des bâtisses bien entendues et agréables d'aspect, des murs rouges, bruns, roses, couverts d'un enduit lustré, des façades blanches et vernissées, parfois ornées de fleurs et d'animaux sculptés, de médaillons, de colonnettes. Dans les vieilles villes, la maison a souvent sur la rue son pignon festonné d'arcades, de branchages, de bosselures, terminé par un oiseau, une pomme, un buste; elle n'est point, comme dans nos villes, une suite de sa voisine, un compartiment abstrait de la grande caserne, mais une chose à part, douée d'un caractère propre et personnel, à la fois intéressante et pittoresque. Rien de mieux tenu et de plus propre: à Douai, les plus pauvres, une fois par an, font blanchir leur maison, dehors et dedans, et il faut retenir six mois d'avance les vernisseurs. A Anvers, à Gand, à Bruges, surtout dans les petites villes, la plupart des façades semblent toujours peintes à neuf ou rafraîchies d'hier. De tous côtés on lave et l'on balaye. Quand on arrive en Hollande, le soin redouble et s'exagère. Dès cinq heures du matin, on voit des servantes lessiver les trottoirs. Aux environs d'Amsterdam, les villages semblent des décors d'opéra-comique, tant ils sont pimpants et bien époussetés. Il y a des étables de vaches dont le sol est un parquet; on n'y entre qu'avec des pantoufles ou des sabots disposés à l'entrée pour cet usage; une tache de boue ferait scandale, à plus forte raison une ordure; la queue des vaches est relevée avec une petite corde pour qu'elle ne se salisse pas. Défense aux voitures d'entrer dans le village; les trottoirs de briques et de faïence bleuâtre sont plus irréprochables qu'un vestibule chez nous. En automne, des enfants viennent ramasser les feuilles tombées dans les rues pour les mettre dans un trou. Partout, dans les petites chambres, qui semblent des cabines de navire, l'ordre et l'arrangement sont les mêmes que dans un navire. A Broeck, dit-on, dans chaque maison est une pièce principale où l'on entre qu'une fois par semaine, pour essuyer et frotter les meubles, et qu'on referme exactement aussitôt; dans un pays aussi humide, une tache devient tout de suite une moisissure malsaine. L'homme contraint à la propreté méticuleuse en contracte l'habitude, en éprouve le besoin, et à la fin en subit la tyrannie. Mais vous auriez plaisir à voir dans la moindre rue d'Amsterdam la plus humble boutique, ses tonneaux bruns, son comptoir immaculé, ses escabaux essuyés, chaque chose à sa place, l'étroit espace si bien utilisé, le savant et commode arrangement de tous les ustensiles. Guicciardini déjà remarquait que « leurs maisons et leurs habits sont propres, » beaux, bien arrangés, qu'ils ont quantité de meubles, » ustensiles, objets domestiques entretenus dans un ordre » et avec un éclat admirables, plus qu'en aucun pays. » Il faut voir le confortable des appartements, surtout dans les maisons bourgeoises: tapis, toiles cirées pour les parquets, cheminées économiques et chaudes de fer ou de faïence, triples rideaux aux fenêtres, vitres claires aux grands luisants noirs, vases de fleurs roses et de plantes vertes, quantité de brimborions qui indiquent les goûts sédentaires et rendent la vie agréable au logis, miroirs disposés pour réfléchir les passants et l'aspect changeant de la rue. Chaque détail montre un inconvénient auquel on a paré, un besoin qu'on a satisfait, un agrément qu'on s'est ménagé, un soin qu'on a pris, bref le règne universel de l'activité prévoyante et du bien-être minutieux.

En effet, l'homme est tel que l'indique son œuvre. Ainsi pourvu et ainsi disposé, il jouit et sait jouir. La terre plantureuse lui fournit la nourriture abondante, viande, poisson, légumes, bière, eau-de-vie; il mange, boit abondamment et, en Belgique du moins, l'appétit germanique en se raffinant sans s'amoindrir devient sensualité gastronomique. La cuisine y est savante, et parfaite jusque dans les tables d'hôte; ce sont, je crois, les meilleures de l'Europe. Il y a tel hôtel à Mons où le samedi les gens des petites villes voisines viennent exprès dîner pour faire un repas délicat. Le vin leur manque, mais ils l'importent d'Allemagne et de France, et se vantent d'avoir nos meilleurs crus; selon eux, nous ne traitons pas nos vins avec le respect qu'ils méritent; il faut être Belge pour les soigner et les savourer comme il convient. Il n'y a pas d'hôtel important qui n'en ait une provision variée et choisie; cet assortiment fait sa gloire et son achalandage; volontiers, en chemin de fer, la conversation roule sur les mérites de deux caves rivales. Tel négociant économe a dans ses celliers sablés douze mille bouteilles bien classées: c'est sa bibliothèque. Tel bourgmestre d'une petite ville hollandaise possède un tonneau de johannisberg authentique, récolté dans la bonne année, et ce tonneau ajoute à la considération de son maître. Là, un homme qui donne à dîner sait échelonner ses vins de façon à ne pas émousser le goût et à faire boire le plus possible. — Quant aux plaisirs de l'oreille et des yeux, ils les entendent aussi bien que ceux du palais et de l'estomac. Ils aiment d'instinct la

musique que nous ne goûtons que par éducation. Au XVIe siècle, ils sont les premiers dans cet art; Guicciardini dit que leurs chanteurs et leurs instrumentistes sont recherchés dans toutes les cours de la chrétienté; à l'étranger leurs professeurs font école et leurs compositions font loi. Encore aujourd'hui le grand don musical, l'aptitude à chanter en parties se rencontre jusque dans les gens du peuple; les mineurs des charbonnages font des sociétés chorales; j'ai entendu des ouvriers de Bruxelles et d'Anvers, des calfats et des matelots d'Amsterdam chanter en chœur et juste en travaillant ou en revenant le soir dans la rue. Il n'y a pas de grande ville belge où un carillon juché dans le beffroi ne vienne tous les quarts d'heure amuser l'artisan à son établi, le bourgeois dans sa boutique, par les étranges harmonies de ses sonorités métalliques. Pareillement leurs hôtels de ville, leurs façades de maison, même leurs anciens verres à boire, par leur ornementation compliquée, leurs lignes tortillées, leur invention originale et parfois fantasque, sont agréables aux yeux. Joignez à cela les tons francs ou bien composés des briques qui forment les murs, la richesse des teintes brunes et rouges relevées de blanc qui s'étalent sur les toits et sur les façades; certainement les villes des Pays-Bas sont en leur genre aussi pittoresques que celles de l'Italie. De tout temps ils ont aimé les kermesses, les fêtes de Gayant, les défilés de corporation, la parade et l'étalage des costumes et des étoffes; je vous montrerai la pompe tout italienne des entrées et des cérémonies au XVe et au XVIe siècle. Ils sont gourmets autant que gourmands en fait de bien-être, et, régulièrement, tranquillement, sans enthousiasme ni fièvre, ils recueillent toutes les harmonies agréables de saveurs, de sons, de couleurs et de formes qui naissent au milieu de leur prospérité et de leur abondance, comme des tulipes dans un terreau. Tout cela fait un bon sens un peu court et un bonheur un peu gros; un Français y bâillerait bien vite: il aurait tort; cette civilisation qui lui semble empâtée et vulgaire a un mérite unique: elle est saine; les hommes qui vivent ici ont le don qui nous manque le plus, la sagesse, et une récompense que nous ne méritons plus, le contentement.

III

Telle est en ce pays la plante humaine; il nous reste à voir l'art qui est sa fleur; seule entre toutes les tiges de la souche, cette plante a produit une fleur complète; la peinture qui se développe si heureusement et si naturellement dans les Pays-Bas avorte chez les autres nations germaniques, et la raison de ce beau privilége se trouve dans le caractère national que nous avons constaté.

Pour comprendre et aimer la peinture, il faut que l'œil soit sensible aux formes et aux couleurs, que, sans éducation ni apprentissage, il ait du plaisir à voir un ton près d'un ton, qu'il soit délicat en fait de sensations optiques; l'homme qui sera peintre doit être capable de s'oublier devant la riche consonnance d'un rouge et d'un vert, devant la dégradation d'une clarté qui s'obscurcit en se transformant, devant les nuances d'une soie ou d'un satin qui, selon ses cassures, ses enfoncements et ses distances, prend des reflets d'opale, de vagues miroitements lumineux, d'imperceptibles teintes bleuâtres. L'œil est un gourmet comme la bouche, et la peinture est un festin exquis qu'on lui sert. C'est pourquoi l'Allemagne et l'Angleterre n'ont point eu de grande peinture. — En Allemagne la domination trop forte des pures idées n'a pas laissé de place à la sensualité de l'œil. La première école, celle de Cologne, a peint non des corps, mais des âmes mystiques, pieuses et tendres. Le grand artiste allemand du XVIe siècle, Albert Durer, a beau connaître les maîtres italiens, il garde ses formes disgracieuses, ses plis anguleux, ses laides nudités, son coloris terne, ses figures sauvages, tristes ou mornes; la fantaisie étrange, le profond sentiment religieux, les vagues divinations philosophiques qui percent dans ses œuvres montrent un esprit à qui la forme ne suffit pas. Voyez au Louvre un petit Christ de Wohlgemuth, son maître, et une Ève de Lucas Cranach, son contemporain: vous sentirez que les hommes qui faisaient de tels groupes et de tels corps étaient nés pour la théologie, mais non pour la peinture. Aujourd'hui encore, c'est le dedans qu'ils estiment et goûtent, non le dehors; Cornélius et les maîtres de Munich considèrent l'idée comme principale et l'exécution comme secondaire; le maître conçoit, c'est l'élève qui peint; leur œuvre toute symbolique et philosophique a pour but d'attirer la réflexion du spectateur sur quelque grande vérité morale ou sociale. Pareillement Overbeck a pour but l'édification, et prêche l'ascétisme sentimental; pareillement encore, Knauss est si habile psychologue que ses tableaux sont des idylles ou des comédies. — Quant aux Anglais, jusqu'au XVIIIe siècle, ils ne font guère qu'importer chez eux des tableaux et des peintres étrangers. En ce pays le tempérament est trop militant, la volonté trop roidie, l'esprit trop utilitaire, l'homme trop endurci, trop *entraîné* et trop surmené, pour s'attarder et se délecter aux belles et fines nuances des contours et des couleurs. Leur peintre national, Hogarth, n'a fait que des caricatures morales. D'autres, comme Wilkie, se servent de leurs pinceaux pour rendre visibles des caractères et des sentiments; même dans le paysage c'est l'âme qu'ils peignent; les choses corporelles ne sont pour eux qu'un indice et une *suggestion*. Cela est visible, même dans leurs deux grands paysagistes Constable et Turner, et dans leurs deux grands portraitistes Gainsborough et Reynolds. Aujourd'hui enfin, leur coloris est d'une brutalité choquante, et leur dessin d'une minutie littérale. — Seuls, les Flamands et les Hollandais ont aimé les formes et les couleurs pour elles-mêmes; ce sentiment dure encore; le pittoresque de leurs villes et

l'agrément de leurs intérieurs en donnent la preuve, et l'an dernier, à l'Exposition universelle, vous avez pu voir que l'art véritable, la peinture exempte d'intentions philosophiques et de déviations littéraires, capable de manier la forme sans servilité et la couleur sans barbarismes, ne subsistait guère que chez eux et chez nous.

Grâce à ce don national, au XVe, au XVIe et au XVIIe siècle, quand les circonstances historiques sont devenues favorables, ils ont pu avoir, en face de l'Italie, une grande école de peinture. Mais comme ils étaient Germains, leur école a suivi la voie germanique. Ce qui distingue leur race des races classiques, c'est, comme vous l'avez vu, la préférence du fond à la forme, de la vérité vraie à la belle décoration, de la chose réelle, complexe, irrégulière, naturelle, à la chose arrangée, élaguée, épurée et transformée. Cet instinct, dont vous avez vu l'ascendant dans leur religion et leur littérature, a aussi dirigé leur art et notamment leur peinture. « La haute signification de l'école flamande » dit très-bien M. Waagen (1), « provient de ce que cette école, » libre de toute influence étrangère, nous révèle le con- » traste des sentiments de la race grecque et de la race » germaine, les deux têtes de colonne de la civilisation » dans le monde ancien et dans le monde moderne. » Tandis que les Grecs cherchaient à idéaliser non-seu- » lement les conceptions du monde idéal, mais jusqu'à » leurs portraits en simplifiant les formes et en accen- » tuant les traits les plus importants, les premiers Fla- » mands au contraire traduisirent en portraits les per- » sonnifications idéales de la Vierge, des apôtres, des » prophètes, des martyrs, et s'efforcèrent de représenter » d'une manière exacte les plus petits détails de la na- » ture. Tandis que les Grecs exprimaient les détails du » paysage, rivières, fontaines, arbres sous des formes » abstraites, les Flamands cherchaient à les rendre tels » qu'ils les avaient vus. En regard de l'idéal et de la » tendance des Grecs à tout personnifier, les Flamands » créèrent une école réaliste, une école de paysage. Sous » ce rapport, les Allemands d'abord, puis les Anglais les » ont suivis dans la carrière. » Parcourez dans un musée d'estampes toutes les œuvres d'origine germanique, depuis Albert Durer, Martin Schœnganer, les Van Eyck, Holbein et Lucas de Leyde, jusqu'à Rubens, Rembrandt, Paul Potter, Jean Steen et Hogarth : si vous avez l'imagination remplie par les nobles formes italiennes ou les élégantes formes françaises, vos yeux seront choqués; vous aurez peine à vous mettre au point de vue, vous croirez souvent que l'artiste vise au laid de parti pris. La vérité est qu'il n'est point rebuté par les trivialités et les irrégularités de la vie. Il ne comprend point naturellement les ordonnances symétriques, le mouvement zélé et calme, les belles proportions, la santé et l'agilité des membres nus. Quand les Flamands, au XVIe siècle, se sont mis à l'école des Italiens, ils n'ont réussi qu'à gâter leur style original. Pendant soixante-dix ans d'imitation patiente, ils ont mis au jour des avortons hybrides. Cette longue période d'insuccès, placée entre deux longues périodes d'excellence, témoigne des limites et de la puissance de leurs aptitudes originelles. Ils ne savaient pas simplifier la nature, ils avaient besoin de la reproduire tout entière. Ils ne la concentraient point dans le corps nu, ils donnaient une importance égale à toutes ses apparences (1), paysages, édifices, animaux, costumes, accessoires. Ils n'étaient pas capables de comprendre et d'aimer le corps idéal; ils étaient faits pour peindre et enforcir le corps réel.

Cela posé, on démêle aisément en quoi ils diffèrent des autres maîtres de la même race. Je vous ai décrit leur génie national, si raisonnable et si bien équilibré, exempt d'aspirations supérieures, borné au présent, disposé à jouir des choses. De tels artistes n'inventeront point les figures tristes, douloureusement rêveuses, accablées par le poids de la vie, obstinément résignées d'Albert Durer. Ils ne s'attacheront pas, comme les peintres mystiques de Cologne ou les peintres moralistes de l'Angleterre, à représenter des âmes ou des caractères; on ne sentira guère chez eux la disproportion de l'esprit et du corps. En pays fertile et riche, parmi des mœurs joviales, devant des figures pacifiques, bonasses ou florissantes, ils trouveront des modèles conformes à leur génie. Presque toujours ils peindront l'homme pourvu de bien-être et content de son sort. S'ils l'agrandissent, ce sera sans l'élever au-dessus de sa vie terrestre. L'école flamande du XVIIe siècle ne fait qu'élargir ses appétits, ses convoitises, sa force et sa joie. Le plus souvent ils le laisseront tel qu'il est : l'école hollandaise se borne à reproduire la quiétude de l'appartement bourgeois, le confortable de l'échoppe ou de la forme, les gaietés de la promenade et de la taverne, toutes les petites satisfactions de la vie paisible et réglée. Rien de plus convenable à la peinture; trop de pensée et d'émotion lui nuisent. De tels sujets conçus dans un tel esprit fournissent des œuvres d'une harmonie rare; les Grecs seuls et quelques grands artistes italiens en avaient donné l'exemple; à un étage inférieur, les peintres des Pays-Bas font comme eux : ils nous représentent l'homme complet dans son type, adapté aux choses, partant heureux sans effort.

Reste un point à considérer. Un des principaux mérites de cette peinture est l'excellence et la délicatesse du coloris. C'est que l'éducation de l'œil, en Flandre et

(1) *Manuel de l'histoire de la peinture*, tome I, page 79.

(1) A cet égard, le jugement de Michel-Ange est très-instructif : « En Flandre, disait-il, on peint de préférence ce qu'on appelle paysages et beaucoup de figures par-ci par-là.... Il n'y a là ni raison, ni art, point de proportion, point de symétrie, nul soin dans le choix, nulle grandeur.... Si je dis tant de mal de la peinture flamande, ce n'est pas qu'elle soit entièrement mauvaise, *mais elle veut rendre avec perfection tant de choses dont une seule suffirait pour son importance*, qu'elle n'en fait aucune *d'une manière satisfaisante*. » — On reconnaît le génie italien classique et *simpliste*.

en Hollande, a été particulière. Le pays est un delta humide comme celui du Pô, et Bruges, Gand, Anvers, Amsterdam, Rotterdam, La Haye, Utrecht, par leurs fleuves, leurs canaux, leur mer et leur atmosphère, ressemblent à Venise. Ici comme à Venise, la nature a fait l'homme coloriste. Remarquez l'aspect différent que revêtent les objets selon que vous êtes dans une contrée sèche, comme la Provence et les environs de Florence, ou dans une plaine humide comme les Pays-Bas. Dans la contrée sèche, la ligne prédomine et attire d'abord l'attention; les montagnes découpent sur le ciel des architectures étagées d'un style grand et noble, et tous les objets s'enlèvent en arêtes vives dans l'air limpide. Ici l'horizon plat n'a pas d'intérêt, et les contours des choses sont amollis, estompés, brouillés par la vapeur imperceptible qui nage éternellement dans l'air; ce qui prédomine, c'est la tache. Une vache qui paît, un toit au milieu d'un pré, un homme accoudé sur un parapet apparaît comme un ton parmi d'autres tons. L'objet émerge; il ne sort pas tout à coup de ses alentours, détaché à l'emporte-pièce; on est frappé par son modelé, c'est-à-dire par les différents degrés de clarté progressive et les diverses dégradations de couleur fondue qui changent sa teinte générale en un relief, et donnent aux yeux la sensation de son épaisseur (1). Il vous faudrait passer quelques jours dans le pays pour sentir cette subordination de la ligne à la tache. Des canaux, des fleuves, de la mer, de la terre abreuvée sort incessamment une vapeur bleuâtre ou grise, une buée universelle qui fait autour des objets une gaze moite, même dans les beaux jours. Au soir et au matin, des fumées rampantes, de blanches mousselines flottent demi-déchirées sur les prairies. Je suis resté bien des fois debout sur les quais de l'Escaut, regardant la grande eau blafarde, faiblement ridée, où nagent des carènes noirâtres. Le fleuve luit vaguement, et sur son ventre plat, la lumière trouble allume çà et là des reflets incertains. Sur tout le cercle de l'horizon, les nuages montent incessamment, et leur pâle couleur de plomb, leur file immobile fait penser à une armée de spectres: ce sont les spectres de la contrée humide, fantômes toujours renouvelés qui apportent la pluie éternelle. Du côté du couchant ils s'empourprent, et leur masse ventrue, toute treillissée d'or, rappelle les chapes damasquinées, les simarres de brocart, les soies ouvragées dont Jordaens et Rubens enveloppent leurs martyrs sanglants, leurs madones douloureuses. Tout en bas du ciel, le soleil semble une énorme braise qui s'éteint et fume. — Quand on arrive à Amsterdam ou à Ostende, l'impression s'approfondit encore; la mer et le ciel n'ont point de forme; le brouillard et les averses interposés ne laissent dans la mémoire que des couleurs. L'eau change de nuance à chaque demi-heure, tantôt lie de vin pâle, tantôt d'une blancheur crayeuse, tantôt jaunâtre comme un mortier détrempé, tantôt noire comme une suie fondue, parfois d'un violet lugubre zébré de larges tranchées verdâtres. Au bout de quelques jours, l'expérience est faite; une pareille nature ne laisse d'importance qu'aux nuances, aux contrastes, aux harmonies, bref aux valeurs des tons.

D'autre part ces tons sont pleins et riches. Un pays sec est terne d'aspect; la France du sud, toute la partie montagneuse de l'Italie, ne laissent à l'œil que la sensation d'un échiquier qui est jaunâtre. D'ailleurs tous les tons du sol et des maisons sont éteints par la splendeur prépondérante du ciel et par l'illumination universelle de l'air. A dire vrai, une ville du midi, un paysage de Provence et de Toscane n'est qu'un simple dessin; avec du papier blanc, du fusain et les couleurs débiles des crayons colorés, on peut l'exprimer tout entier. Au contraire, dans une contrée humide comme les Pays-Bas, la terre est verte, et quantité de taches vives diversifient l'uniformité de la prairie universelle; c'est tantôt la couleur noirâtre ou brune de la glèbe mouillée, tantôt le rouge intense des tuiles et des briques, tantôt le vernissage blanc ou rose des façades, tantôt la tache fauve des bestiaux accroupis, tantôt la moire luisante des canaux et des fleuves, et ces taches ne sont point amorties par la clarté trop forte du ciel. Tout au rebours du pays sec, ce n'est pas le ciel, c'est la terre dont ici la valeur est prépondérante. En Hollande surtout (1), pendant plusieurs mois « l'air n'a aucune transparence; une sorte de voile » opaque tendu entre le ciel et la terre intercepte tout » rayonnement... L'hiver, l'obscurité semble tomber d'en » haut. » Partant les riches couleurs dont sont revêtues les objets terrestres demeurent sans rivales. — Ajoutez à leur force, leur nuance et leur mobilité. En Italie un ton reste fixe; la lumière immuable du ciel le maintient pendant plusieurs heures et le même hier que demain. Vous le retrouverez, en revenant, tel que vous l'aviez posé il y a un mois sur votre palette. En Flandre, il varie nécessairement avec les variations de la lumière et de la vapeur ambiante. Ici encore, je voudrais vous conduire dans le pays, et vous laisser sentir par vous-mêmes la beauté originale des villes et du paysage. Le rouge des briques, le blanc luisant des façades, sont agréables à voir parce qu'ils sont adoucis par l'air grisâtre. Sur le fond émoussé du ciel s'allongent en files les toits aigus, écailleux, tous d'un brun intense, çà et là un chevet gothique, un beffroi gigantesque coiffé de

(1). W. Bürger, *Musées de la Hollande*, 206. « Ce qui frappe dans la beauté du Nord, c'est toujours le modelé et non les lignes. Dans le Nord, la forme ne s'accuse pas par le contour, mais par le relief. La nature pour s'exprimer ne se sert pas du dessin proprement dit. Si vous vous promenez une heure dans une ville d'Italie, vous rencontrez des femmes correctement découpées dont la structure générale rappelle la statuaire grecque, et dont le profil rappelle les camées grecs. Vous pourriez passer un an à Anvers sans apercevoir une forme qui donne l'idée de la traduire par un contour, mais bien par une saillie que la couleur seule peut modeler.... Les objets ne se présentent jamais en silhouette, mais en plein pour ainsi dire. »

(1) W. Bürger, *Ibid.*, 213.

clochetons ouvragés et d'animaux héraldiques. Souvent la bordure crénelée des cheminées et des faîtes se réfléchit en se lustrant dans un canal, dans un bras de fleuve. Hors des villes, comme dans les villes, tout est matière à tableau; on n'aurait qu'à copier. Le vert universel de la campagne n'est ni cru, ni monotone; il est nuancé par les divers degrés de maturité des feuillages et des herbes, par les diverses épaisseurs et les changements perpétuels de la buée et des nuages. Il a pour complément ou pour repoussoir la noirceur des nuées qui tout d'un coup fondent en ondées et en averses, la grisaille de la brume qui se déchire ou s'éparpille, le vague réseau bleuâtre qui enveloppe les lointains, les papillotements de la lumière arrêtée dans la vapeur qui s'envole, parfois le satin éblouissant d'un nuage immobile, ou quelque fente subite par laquelle perce l'azur. Un ciel aussi rempli, aussi mobile, aussi propre à accorder, varier et faire valoir les tons de la terre est une école de coloristes. Ici, comme à Venise, l'art a suivi la nature, et la main était forcément conduite par la sensation que l'œil recevait.

Mais si les analogies de climat ont donné à l'œil du Vénitien et de l'homme des Pays-Bas une éducation analogue, les différences de climat lui ont donné une éducation différente. Les Pays-Bas sont situés à trois cents lieues au nord de Venise. L'air y est plus froid, la pluie plus fréquente, le soleil plus souvent voilé. De là une gamme naturelle de couleurs qui a provoqué une gamme artificielle correspondante. La pleine lumière étant rare, les objets ne portent pas l'empreinte du soleil. Vous ne rencontrez point ces tons dorés, ces superbes rousseurs si fréquentes dans les monuments de l'Italie. La mer n'est point glauque, semblable à une soie, comme dans les lagunes de Venise. Les prairies et les arbres n'ont pas le ton solide et fort qu'on voit dans les verdures de Vérone et de Padoue. L'herbe est mollasse et pâle, l'eau blafarde ou charbonneuse, la chair blanche, tantôt rosée comme celle d'une fleur élevée à l'ombre, tantôt rougeaude lorsqu'elle a été exposée aux intempéries et enflée par la nourriture, plus souvent jaunâtre, flasque, parfois pâlotte, inanimée en Hollande et d'un ton de cire. Les tissus de l'être vivant, homme, animal ou plante, reçoivent trop d'eau et la cuisson du soleil leur manque. C'est pourquoi, si l'on compare les deux peintures, on y trouve une différence dans la teinte générale. Suivez dans un musée l'école vénitienne, puis l'école flamande; passez de Canaletto et Guardi à Ruysdaël, Paul Potter, Hobbema, Adrien Van den Velde, Teniers, Van Ostade; de Titien et Véronèse à Rubens, Van Dyck et Rembrandt, et consultez la sensation de vos yeux. Des premiers aux seconds, le coloris perd une portion de sa chaleur. Les tons ombrés, roussis, feuille-morte, disparaissent; on voit s'éteindre la fournaise ardente qui enveloppait les Assomptions; la chair prend une blancheur de lait ou de neige; la pourpre intense des draperies s'éclaircit, les soies plus pâles ont des reflets plus froids. Le brun intense qui imprégnait vaguement les feuillages, les puissantes rougeurs qui doraient les lointains ensoleillés, les tons de marbre veiné, d'améthyste et de saphir; dont les eaux resplendissaient, s'alanguissent pour faire faire place aux blancheurs mates des vapeurs épandues, aux clartés bleuâtres du crépuscule humide, aux reflets d'ardoise de la mer, aux tons bourbeux des fleuves, aux verdures pâlies des prés, à l'air grisâtre des intérieurs.

Entre ces tons nouveaux s'établit une harmonie nouvelle. — Tantôt la pleine lumière frappe les objets; ils n'y sont pas accoutumés; et la campagne verte, les toits rouges, les façades vernissées, les chairs satinées où le sang affleure ont alors un éclat extraordinaire. Ils étaient faits pour le demi-jour de la contrée septentrionale et humide; ils n'ont pas été transformés comme à Venise par la lente brûlure du soleil; sous cette irruption de la clarté, leurs tons deviennent trop vifs, presque crus; ils vibrent ensemble comme une sonnerie de clairons, et laissent dans l'âme et dans les sens une impression de joie énergique et bruyante. Tel est le coloris des peintres flamands qui aiment le plein jour; Rubens vous en fournira le meilleur exemple; si ses tableaux restaurés du Louvre nous représentent son œuvre telle qu'elle était au sortir de ses mains, on peut affirmer qu'il ne ménageait pas les yeux; en tous cas, son coloris n'a pas l'harmonie pleine et moelleuse des Vénitiens; les extrêmes les plus forts y sont rapprochés. La blancheur neigeuse des chairs, le rouge sanglant des draperies, le lustre éblouissant des soies ont toute leur force, et ne sont point reliés, tempérés, enveloppés comme à Venise, par cette teinte ambrée qui empêche les contrastes de se heurter et les effets d'être rudes. — Tantôt, au contraire, la lumière est terne ou presque nulle; c'est le cas le plus fréquent, surtout en Hollande; les objets sortent péniblement de l'ombre; ils se confondent presque avec leurs alentours; au soir, dans un cellier, sous la lampe, dans une chambre où glisse par une fenêtre un rayon mouvant, ils s'effacent et ne sont que des noirceurs plus intenses dans la noirceur universelle. L'œil est conduit à remarquer ces nuances de l'obscur, la vague traînée de jour qui se mêle à l'ombre, les restes de lumière accrochés aux derniers luisants des meubles, un reflet de glace verdâtre, une broderie, une perle, quelque paillette d'or égarée dans un collier. Devenu sensible à ces délicatesses, le peintre, au lieu de rapprocher les extrêmes de la gamme, n'en prend que le commencement; tout son tableau, sauf un point, est dans l'ombre; le concert qu'il nous donne est une sourdine continue, où parfois se fait un éclat. Il découvre ainsi des harmonies inconnues, toutes celles du clair-obscur, toutes celles du modelé, toutes celles de l'âme, harmonies pénétrantes, infinies; avec un barbouillage de jaune sale, de lie de vin, de gris brouillé, de noirceurs vagues çà et là piquées d'une tache vive, il parvient à remuer la partie la plus intime de notre être. En cela consiste la dernière des grandes inventions pit-

toresques; c'est par elle qu'aujourd'hui la peinture parle le mieux à l'âme moderne, et tel est le coloris que la lumière de la Hollande a fourni au génie de Rembrandt.

Vous avez vu la graine, la plante et la fleur. Une race d'un génie tout opposé à celui des peuples latins se fait après eux et à côté d'eux sa place dans le monde. Parmi les nombreuses nations de cette race, il en est une en qui son territoire et son climat spécial développent un caractère particulier qui la prédispose à l'art et à un certain genre d'art. La peinture y naît, dure, devient complète, et le milieu physique qui l'entoure, comme le génie national qui la fonde, lui donnent et lui imposent ses sujets, ses types et son coloris. Tels sont les préparatifs lointains, les causes profondes, les conditions générales qui ont alimenté cette séve, dirigé cette végétation et produit la floraison finale. Il ne nous reste plus qu'à exposer les circonstances historiques dont la diversité et la succession ont amené les phases successives et diverses de cette grande floraison.

H. Taine.

BIBLIOGRAPHIE.

Voyages et aventures en Irlande, par M. Emmanuel Domenech. 2 vol. in-12. Librairie Hetzel.

Comme je parcourais l'Irlande pendant l'été dernier, et explorais des parties de cette contrée où les touristes, et surtout les étrangers, s'aventurent rarement, il m'arriva plus d'une fois d'y rencontrer le souvenir de l'abbé Domenech. On me racontait l'ardeur que l'infatigable abbé montrait à fouiller le pays : il avait voulu courir à travers champs pour examiner tel *tumulus;* il s'était obstiné à grimper à tel rocher pour mieux embrasser le paysage; il n'était pierre dont il ne tînt à connaître l'histoire, légende qu'il ne couchât par écrit. Aussi, quand j'ai ouvert les deux volumes de l'abbé Domenech, savais-je d'avance qu'il avait consciencieusement visité le pays dont il parle dans ses *Voyages et aventures.*

M. Domenech décrit dans un style agréable et attachant les paysages variés que la nature présente en Irlande : lacs immenses et parsemés d'îles verdoyantes, gorges sauvages, tourbières incultes, côtes hérissées de rochers où vient se briser l'Atlantique. Il a assez bien saisi les traits du caractère irlandais, et ses descriptions sont généralement fidèles; mais je regrette qu'il ait donné une trop grande part aux légendes et aux récits. Passe encore pour les histoires de fées et de syrènes, le merveilleux est de tous les pays et garde partout son prestige et son attrait; mais M. Domenech a souvent emprunté des récits assez longs à l'histoire légendaire de l'Irlande. Or, dans ces récits il n'y a ni assez d'histoire pour instruire ni assez de légende pour amuser. M. Domenech ne manque presque jamais de dire qu'il les a tirés de « vieux manuscrits celtiques ». Mais il ne faudrait pas que le lecteur s'y trompât et crût que l'abbé Domenech a tiré le premier ces récits légendaires de l'oubli des bibliothèques, tandis qu'il les tient de récits oraux ou de traductions publiées en Irlande de la plupart de ces manuscrits. Il eût donné une preuve plus modeste, mais plus sûre, de quelque science en matière celtique s'il avait orthographié plus correctement les noms et les mots irlandais qu'il cite dans le cours de son ouvrage.

Enfin, au lieu d'encombrer son livre de pareils récits, M. Domenech eût mieux fait de donner une plus grande place à ce qu'il a vu et entendu lui-même. Ainsi, quand il décrit sa visite à Cong et à sa vieille abbaye, il pouvait ajouter un détail que n'omettent jamais les *ciceroni.* On montre une langue de terre qui s'avance dans le lac et où se voient quelques ruines : c'est de là que les moines pêchaient. Leurs lignes et leurs filets passaient à travers des trous pratiqués dans le mur. A l'extrémité, qui était retenue dans l'intérieur de la maison, était attachée une petite sonnette que la plus légère secousse mettait en branle. Un poisson tombait-il dans le filet ou mordait-il à l'hameçon, il se trouvait annoncer sa prise d'un coup de sonnette. Les moines avaient ainsi le profit de la pêche sans l'ennui de l'attente. Je ne garantis pas l'authenticité de la chose; mais que les moines aient inventé le procédé, ou les *ciceroni* l'histoire, elle fait dans l'un ou l'autre cas honneur au génie inventif des Irlandais, et il me semble qu'elle eût été à sa place dans des récits de voyage comme ceux de l'abbé Domenech. H. G.

BULLETIN DES COURS.

Cours de M. Hauvette-Besnault.

M. Hauvette-Besnault a réussi à attirer des auditeurs à son cours de sanscrit (1). Le lundi il explique un texte, et le jeudi il expose les éléments de la grammaire sanscrite. Ce dernier cours est plutôt une classe où chaque auditeur récite à son tour sa leçon. A voir des hommes d'un certain âge venir conjuger *bódhami*, je sais; *bódhasi*, tu sais; *bódhati*, il sait, etc.; on se rappelle involontairement le vieux Caton qui, après avoir longtemps combattu à Rome contre l'envahissement des lettres grecques, se décida sur la fin de sa vie à apprendre le grec. C'est surtout à la savante clarté qui préside à l'enseignement de M. Hauvette-Besnault qu'il faut attribuer ce succès des études sanscrites. H. G.

Conférences du boulevard des Capucines, n° 39

(à huit heures et demie).

Samedi 4 avril. — M. Gidel : *L'éducation des femmes.*

Lundi 6. — M. Ruffoni : *Dante, la Divine comédie.*

Mardi 7. — M. Chavée : *Le génie de la poésie hébraïque, Job.*

Mercredi 8. — M. Deschanel : *Hamlet.*

Jeudi 9. — Madame Maria Deraismes : *Les moralistes indépendants.*

Vendredi 10. — M. Alaux : *Henri Heine.*

(1) Dans les bâtiments annexes de la Sorbonne, rue Gerson.

Le propriétaire-gérant : Germer Baillière.

PARIS. — IMPRIMERIE DE E. MARTINET, RUE MIGNON, 2.

REVUE
DES
COURS LITTÉRAIRES
DE LA FRANCE ET DE L'ÉTRANGER

CINQUIÈME ANNÉE — NUMÉRO 19 — 11 AVRIL 1868

Paris, 10 avril 1868.

M. Émile Levasseur vient d'être élu membre de l'Académie des sciences morales et politiques, dans la section d'économie politique. C'est assurément un grand honneur pour l'Université, et qui prouve combien elle est riche en hommes de talent à tous ses degrés, qu'un professeur d'un lycée de Paris soit membre de l'Institut (1).

Devant la même Académie (2), M. Albert Lemoine, maître de conférences à l'École normale, a lu un mémoire sur la *Spiritualité de l'âme*. Il laisse de côté le point de vue de philosophie pure, où s'était cantonné Jouffroy, pour se mettre sur le terrain de la science moderne et lui montrer que si ses explications embrassent le monde physique, ses hypothèses ne sauraient atteindre le monde de l'âme, celui où l'on rencontre la distinction du bien et du mal :

« Eût-on démontré la formule célèbre : « Sans phosphore point de pensée », on rendrait compte tant bien que mal, grossièrement ou ingénieusement, du nombre des idées, de l'activité du cerveau, enfin de la quantité de la pensée par la quantité de la matière transformée en quantité de pensée équivalente, mais il n'y a ni soleil, ni phosphore, ni mouvement, ni matière qui puisse jamais expliquer la qualité, c'est-à-dire la vérité de la pensée. La matière se pèse, le mouvement se mesure ; la pensée et la vérité, qui en sont l'essence, échappent au mètre et à la balance. »

La même livraison contient une étude de M. Baudrillart sur *le Luxe au temps de Sylla*. La civilisation de Rome à cette époque fait précisément l'objet du sixième volume de la traduction française du grand ouvrage de Mommsen, entreprise par M. Alexandre, conseiller à la cour impériale. Ce volume vient de paraître ; il montre comment, sous le premier triumvirat, la république a tourné en monarchie militaire.

Ce n'est que sous les Antonins qu'on verra une tentative de retour vers les mœurs antiques et même vers le latin archaïque de Caton. M. G. Boissier nous raconte dans la *Revue des deux mondes* cet épisode de la Rome impériale :

« Lorsqu'on fut las d'imiter Cicéron, on remonta jusqu'à ses prédécesseurs. En choisissant les modèles un peu plus loin, on avait l'avantage qu'ils étaient moins connus, et qu'en imitant on pouvait avoir l'air de créer. C'était une bonne fortune précieuse pour des gens très-désireux de nouveautés et incapables d'en trouver. Voilà comment une manie d'archaïsme se répandit dans toute la littérature. Le vieux Caton redevint à la mode, les Gracques eurent comme un retour de jeunesse, et il fut de bon ton de préférer Ennius à Virgile, Fabius Pictor à Tite-Live. »

On trouve dans la même livraison une courte nouvelle de M. Tourguénef. Le lieutenant Vergounoff est le héros d'une aventure mystérieuse avec des Bohémiennes ; il y laisse la bourse ; il manque d'y laisser la vie ; mais il en rapporte une balafre à la tête et un récit curieux à répéter sans cesse à ses camarades de garnison. Vergounoff est sans doute le type russe du jeune officier suffisant et borné, confit dans l'orgueil de son uniforme et le respect du *décorum* militaire.

On estime le nombre des livres publiés en Angleterre, pendant l'année 1867, à 4144. Il n'y a pas eu moins de 150 poëmes ou drames. Les voyages sont représentés par le chiffre de 212. — Les livres de dévotion trouvent, au delà du détroit, beaucoup plus d'acheteurs que les autres ouvrages, sauf les romans, qui l'emportent en débit sur les sermons; encore faut-il se rappeler que par sa portée moralisante le roman anglais rivalise avec le sermon.

Le Père Gratry a fait paraître son livre sur *la Morale et la Loi de l'histoire*. Dans l'allure du style et le ton, l'auteur semble quelquefois se souvenir des *Paroles d'un croyant*, de Lamennais.

M. Bonnemère, l'auteur d'une *Histoire des paysans*, vient de publier un roman intitulé : *Louis Hubert*, qui se passe dans un petit village de la Vendée où l'on sent que l'auteur a beaucoup vécu et qu'il paraît connaître à fond. Une intrigue dramatique sert de prétexte et de lieu à une suite de scènes qui nous représentent au vif l'aspect du pays, les mœurs de ses habitants, et surtout cet ensemble de croyances et de traditions et cette influence du presbytère qui est encore aujourd'hui la marque particulière de la Vendée.

Une dame vient de mettre en vers l'Évangile. Elle s'est donné la peine d'orner de rimes le *Notre Père* et le sermon sur la montagne. L'éditeur dit que ce travail est

(1) Nous avons publié des conférences de M. Levasseur sur *les Découvertes récentes dans l'Afrique centrale* (deuxième année, page 47), sur *les Assignats* (troisième année, page 272), et sur *les Expositions de l'industrie* (quatrième année, p. 321).

(2) *Compte rendu*, par M. Vergé (livraisons de février et mars).

« remarquable tant par la concision que la précision ». Mettre l'Évangile en vers! L'idée est au moins étrange d'appliquer à ce texte sacré les *à peu près* inévitables d'une traduction versifiée.

COLLÉGE DE FRANCE.

LITTÉRATURES ÉTRANGÈRES COMPARÉES.

COURS DE M. PHILARÈTE CHASLES (1).

Du développement de la critique et du droit d'examen dans la littérature.

Nous étudions, messieurs, dans les publications modernes et contemporaines, un double mouvement contradictoire et opposé qui a lieu aujourd'hui en Europe : celui de la critique, de l'examen, de la libre discussion d'une part, et d'une autre celui de la compression, de la réglementation et de la censure des œuvres de l'esprit.

En Angleterre, le mouvement de liberté a pour organes principaux John Stuart Mill, Bright, et l'auteur nouveau des *Sæcularia*, et M. Burton, auteur d'un bon livre sur les *Questions de l'époque*.

En Allemagne, les représentants de la même théorie, c'est-à-dire de l'analyse et de la discussion libre, deviennent plus nombreux et plus puissants de jour en jour; ils ne font par là que suivre l'antique et essentielle tradition des races septentrionales, chez lesquelles le respect de l'activité libre sert, depuis Tacite et les premiers siècles chrétiens, de base fixe à la vie humaine. Je citerai Paul Heyse, Fritz Reuter, Anastanius Grün (prince d'Auersperg). D'ailleurs presque toutes les grandes intelligences septentrionales professent cette doctrine et lui sont attachées et dévouées.

Les nations latines ou néo-latines, toutes les races méridionales, dépositaires de la vieille civilisation, obéissent à un autre courant et suivent une impulsion différente. Nous étudierons leur situation actuelle à cet égard. En Espagne, en Italie et en France même, la lutte est engagée. Elle se dessine dans les ouvrages de Rosmini et de Jules Simon, de Mamiani et de Pelletan, d'Azeglio et de Renan; dans ceux de Guerra y Orbe, d'Amador de los Rios, et de leurs émules. La cause de l'analyse, celle de la discussion et de la science sont bien loin d'être victorieuses dans ces pays. En France nos derniers temps ont vu le libre examen, le droit de jugement individuel subir sinon des échecs, du moins des assauts ardents, furieux, prolongés.

Examinons un peu cette importante question.

La science est-elle l'ennemie naturelle de l'ordre, de la piété, de la religion, de la morale? Quels ont été jusqu'ici les résultats obtenus par les sévérités exercées contre la pensée? Où en sont les peuples qui ont embrassé soit l'un soit l'autre parti?

Qui ne compare pas ne sait rien. La raison qui est en nous s'assure de la réalité d'un objet, le rapproche d'un autre objet, en établit les proportions et les relations, et de ce rapprochement fait jaillir l'étincelle, la vérité. Cette étincelle est divine. Prétendre que la science combat Dieu, c'est donc affirmer une contradiction. Qu'étaient les premiers chrétiens? Des penseurs délivrés (1).

Jésus-Christ lui-même, au point de vue purement humain, n'était-il pas un savant? N'a-t-il point passé son temps à éclairer, éclaircir, élucider, comparer? Où voyez-vous dans ce céleste docteur le tyran capricieux, l'inquisiteur foudroyant, le furieux et l'orgueilleux despote? Je suis certain que si le doux et divin maître descendait sur terre, et s'il allait s'asseoir parmi nos législateurs, il ne se montrerait pas vengeur et terrible, mais conciliateur et indulgent. Il n'enverrait personne en prison et ne dérangerait dans leurs chaires ni le jeune et brillant ***, ni tel autre, ni aucun de nous. Sa loi est de développement par la fécondité, non d'écrasement et d'étouffement par la vengeance. Le christianisme accorde entre elles les facultés et ne les amoindrit pas, ou plutôt n'en détruit aucune. Jésus n'aurait point banni Paracelse ou flétri Galilée; — le fouet en main, il aurait chassé du temple les ennemis de la science et les moines qui ont flétri, humilié, exilé Galilée (2).

Qui n'est pas ami de la charité et de la lumière n'est pas chrétien. Pourquoi Julien l'Apostat s'est-il armé contre le christianisme d'une haine si violente? Parce que les moines voulaient croire à leur guise, les théologiens raisonner à leur gré, et que cela dérangeait l'empereur. Le monde moral qui s'élargissait alors allait bientôt dépasser et envahir le monde politique. Les martyrs chrétiens furent des martyrs de la liberté. Je regarde un savant, tel que Laplace ou Tycho-Brahé, comme possédant, alors même qu'il se croirait athée, une fraction importante du christianisme. L'intolérant et le bourreau, Torquemada ou Domitien, au contraire, sont des damnés, et l'antithèse du chrétien.

Je voudrais que l'on écrivît sous cette lumière l'histoire vraie du christianisme; celle par exemple des évêques antiques, tous conservateurs de l'indépendance et sauveurs des libertés, savants la plupart ou respectant les savants. Saint-Paul, à ce que la tradition prétend, pleurait sur le tombeau de Virgile. La vérité n'est-elle pas le but même de la vie? A moins que ce ne soit la force. Et si la force l'emporte, que devient le christianisme?

---

(1) Voyez des leçons de M. Philarète Chasles : sur *les Voyageurs anglais*, sur *le Mouvement de la littérature en Europe* et sur *la Littérature provençale*, dans notre première année, pages 4, 18, 214 et 245; sur *la Poésie valaque et la littérature roumaine*, dans notre troisième année, pages 473, 745; sur *Galilée*, dans notre quatrième année, page 307.

(1) Voyez Newman, *Apology*.

(2) Voyez, outre la leçon de M. Philarète Chasles indiquée plus haut, une conférence de M. Trouessart sur *le Procès de Galilée*, dans notre quatrième année, page 298.

Les hommes de guerre penchent pour la force; — c'est tout simple, c'est leur affaire. Mais les hommes de paix et de bonne volonté, de lumière et de vérité, les chrétiens penchent pour la science. Ils ne détruisent et n'inquiètent pas les chaires; là le professeur, éloigné de toute corruption et de toute intimidation, sans espoir d'avancement, sans crainte d'être frappé, apporte noblement au public assemblé le résultat de ses études, et dit ce qu'il croit vrai. Tibère et Domitien ne l'eussent pas souffert ou toléré. Ce qui décide la question en faveur de la science libre et de l'examen, c'est que tous les honnêtes princes les ont aimés.

Posez comme principe que toute vérité est destinée à vivre, tout mensonge à périr. L'imitation est un mensonge; voilà pourquoi les littératures d'imitation ne vivent pas. Les révolutions d'imitation et de copie ne vivent pas davantage. Est-il rien de plus burlesquement fragile que cette partie de la révolution française qui a singé et décalqué la Grèce, Rome, les consuls et les archontes? Certaines gens fabriquent même des antiquités et des portraits. «Je n'ai pas pu», dit Lenoir (1), celui qui a fondé le Musée des monuments historiques, « me procurer des types sûrs d'Héloïse et d'Abai» lard....; aussi le buste d'Héloïse, que l'on voit sur son » tombeau, est-il une figure de femme sculptée dans ce » temps-là, à laquelle j'ai fait mettre le masque d'Hé» loïse.» La belle vérité! Le beau portrait! Ce brave homme, dans son fanatisme sentimental, avait fabriqué une fausse Héloïse. Tout fanatique devient menteur. Au moins celui-ci avouait sa fraude. Il allait chercher un crâne, le remettait au sculpteur De Seine, lui indiquait les traits que devait avoir la fille de Fulbert, supposait et le front et le nez et la bouche probables de cette amante d'Abailard; De Seine sculptait de confiance. Voilà donc une Héloïse inventée. Ainsi de la république spartiate, inventée de nouveau par Saint-Just.

Pour atteindre le mensonge et le convaincre, il faut discuter, il faut critiquer. La vérité elle-même n'est pas toujours obtenue par les efforts les plus constants; le terrain est cependant déblayé, c'est beaucoup; les Descartes, les Michel Montaigne, les sceptiques mêmes, sont des balayeurs du mensonge. Ils précèdent, ouvrant les voies et le balai en main, l'établissement et la vérification du vrai, même des vérités physiques. En débarrassant la route et la désobstruant des préjugés et de l'autorité antérieure, ils rendent possible tout ce qui est excellent.

C'est l'absence de critique, amenant les ténèbres, qui fortifie l'erreur; c'est, au contraire, la critique qui, consacrant les faits, rend la foi valable. Comment se retrouverait-on sans critique, au milieu des falsifications modernes? L'industrie du XIXe siècle et son avidité pécuniaire se sont emparés de notre besoin actuel de vérité matérielle; beaucoup de personnes, comme le pauvre Lenoir, et moins innocemment que lui, ont fabriqué des bustes d'Héloïse. Les collectionneurs ont pullulé, et ils ont ainsi encouragé la fraude. Des fabriques de *sous d'or* de Clovis, des ateliers où se forgent les deniers de Hugues-Capet se sont ouverts. On a falsifié les vieilles monnaies et trouvé moyen de leur donner des exergues qui décuplaient leur valeur. Puis est arrivé le règne des autographes; chaque chiffon de papier, chaque signature, la vôtre, la mienne, ont été cotés plus ou moins cher. Sur la table du commissaire-priseur on a étalé impudemment et marchandé vos secrets, les miens, ceux de votre mère et de vos sœurs. Si vous avez un nom, votre signature vaut un écu; avec de la gloire vous en valez deux. Un poëte dit:

Foin de la délicatesse!
Ma foi, j'ai bien des regrets
Qu'une certaine maîtresse
M'ait fait brûler ses secrets!

Grâce à son nom très-connu,
Quel gain n'en fût revenu!
Notez que plusieurs amis
S'y trouvaient fort compromis.

Cette vente ignoble d'autographes de gens vivants, ces médailles controuvées ou fabriquées, appellent l'examen, suscitent la critique, provoquent la lumière et finissent par établir la vérité. Quoi que l'on fasse, elle triomphe. Pendant que les falsificateurs inventent de faux autographes, les sots et les stupides mutilent les livres ou interpolent les manuscrits. « *Cuando visitamos*, dit Amador de los Rios, *la Biblioteca de San-Lorenzo del Escorial..., encontramos en ella muchas ediciones de obras preciosas, impresas a fines del siglo XV y principios del XVI, impiamente mutiladas por la Inquisicion. Entre otras nos causò no pauco duelo la del* Cancionero da Hernando del Castillo *tan torpemente tratada, que da la mas pobre idea de los que se entretenian en semejantes proezas. Lo mismo nos ha succedido en otras bibliotecas* (1). » Raisonnablement parlé, monsieur l'Espagnol. C'est une impiété que de mutiler un livre, c'est un crime de le détruire.

Ne parlez pas de l'influence délétère des mauvais livres. Aristote a fait plus de bien que les romans sotadiques n'ont fait de mal; toutes les immondices littéraires étant destinées à périr sont neutralisées dans leur influence parles bons livres. C'est sous les yeux des cardinaux romains que les volumes les plus infâmes ont été publiés; mais qui les lit? Ni les sonnets luxurieux de l'homme d'Arezzo, ni les œuvres de Caporali ne sortent des profonds repaires où les curieux bibliophiles les cachent. Si la papauté a sauvé le monde, c'est par la lumière; si elle l'a conquis, c'est par la lumière. Si elle est destinée à le perdre et à perdre jamais son pouvoir, ce sera par les ténèbres. « Là où est l'esprit de Dieu, dit l'Apôtre, là est la liberté. » Et il n'y a pas de liberté sans lumière; pas de lumière sans discussion.

(1) Introduction de l'*Histoire du Musée*.

(1) *Estudios sobre los Indios de Espana*, p. 517.

J'ajoute encore que le mal provoque le bien, et que, sans l'extrême corruption de l'Italie littéraire aux xve et xvie siècles qui a produit les mauvais livres dont je parle, les mœurs de l'Église et celles de l'Europe se seraient difficilement épurées. Il a manqué, vers 1400, un grand pape qui donnât toute liberté à l'Église du midi; ses camériers l'auraient peut-être empoisonné; mais il aurait accompli une grande œuvre, conforme aux beaux antécédents de la papauté, tous libéraux. Depuis Grégoire III jusqu'à Adrien, les papes n'ont-ils pas associé leur cause à toutes les causes opprimées? Et qu'est-ce que leur lutte contre les empereurs grecs, sinon une prise d'armes de l'esprit contre la force, maîtresse du monde? L'esprit, la liberté et l'avenir ne se trouvaient pas du côté des empereurs, mais du côté des catholiques. Les « briseurs d'images (1) », les vrais fanatiques venaient de Byzance, où une administration merveilleuse, un mécanisme savant, un pouvoir incontesté, se combinaient avec une barbarie fondamentale, appuyée sur la prétention d'une infaillibilité exclusive.

Le dogmatisme à Byzance était immobile comme la tyrannie. A Rome, la foi était vivante et active comme la liberté. Au nom de l'administration et de la théorie, les « briseurs d'images » firent brûler toutes les peintures sur la place publique, cassèrent les statues les plus belles, les réduisirent en poudre et exilèrent, torturèrent ou massacrèrent ceux qui, au nom de la sainte liberté des sentiments et de la pensée, voulaient garder chez eux une image du Christ, une statue d'apôtre, un buste de la Vierge.

La critique n'existait pas chez les Byzantins; les exclusifs régnaient parmi eux comme dans toute l'Asie, qui n'a jamais connu la critique. La Grèce seule est sortie, par la critique, de ces détritus de civilisations sans vie où croupissent encore toutes les régions bouddhiques. La sainte vérité, avec Socrate, a peu à peu émergé du fond de ce grand puits obscur. La critique seule, c'est-à-dire la recherche de la vérité, a donné naissance à ces âmes et à ces esprits vigoureux et suaves, larges et fins, délicats et énergiques, humbles et fiers, capables d'aimer et de comprendre; dédaignant d'exercer la tyrannie et se refusant à subir l'esclavage. Le vrai savant est le produit de cette civilisation nouvelle. Il est fils du Nord et de l'Occident, c'est-à-dire des régions critiques; il est nécessairement modeste et même humble. « Il faut », dit très-bien le professeur Tyndall, « qu'il se soumette » d'abord à la loi de la nature, qu'il se prosterne devant » elle, qu'il l'adore et qu'il accepte ses révélations avec » une résignation absolue. »

C'est cette modestie du savant qui en fait un homme religieux malgré lui et comme à son insu. Tout préjugé doit quitter son esprit; toute préoccupation doit en être bannie; il faut qu'il purge son cœur et son intelligence, qu'il renonce à la tradition, abjure les idées non encore examinées et se refuse aux faits sans preuve. Ce renoncement est noble, il est douloureux; et tous les jours le vrai prêtre de la science l'exerce. On a vu Bacon se dépouiller de toute la science antique, Copernic abjurer Ptolémée, Galilée se garantir de Tycho-Brahé, et Foucault, le dernier prosélyte de cette religion de la science, proteste même contre Newton.

Humilité et audace font le vrai savant comme le vrai chrétien. Sans humilité le savant ne peut pas commencer son œuvre; il ne peut l'achever que par le courage le plus persévérant et le plus ferme. « En chimie » aujourd'hui, dit un Anglais, « les nouveaux composés que l'on découvre sont si nombreux qu'à peine le professeur, parqué » dans cette seule science (1), peut-il en retenir les détails » et en connaître exactement la constitution, les rapports » et les affinités. » L'électricité, la lumière, la chaleur, offrent un nombre prodigieux de phénomènes qu'il s'agit de classer, de comparer, d'analyser, de rapporter à leurs lois et à leurs causes. Les sciences organiques sont bien plus vastes et plus fécondes; les 320 000 espèces de plantes, les deux millions de formes diverses que renferme la zoologie, sont faites pour accabler l'intelligence. Comment donc le savant ne serait-il pas modeste? Et comment pourrait-il n'être pas brave, engagé comme il l'est dans son grand duel en faveur de la critique contre la superstition et le préjugé? S'il manquait de modestie et qu'il rentrât avec un orgueil stupide dans le préjugé et dans le dogme anticritique, il serait précisément le contraire du savant; il déserterait son camp pour passer à l'ennemi; il marcherait sous le drapeau hostile. Sans la critique, pas de science; sans la lumière, pas de critique; sans la modestie pas de lumière. Tout savant orgueilleux et ténébreux est un demi-savant. Tout prêtre dédaigneux de la critique est un demi-prêtre.

La France, vers 1860, a paru se lasser tout à coup de l'examen et de la discussion. Ce triste mouvement, que d'honnêtes gens avaient le tort de favoriser, mouvement contre l'enquête et la science, contre les journaux et les livres, mouvement qui date du règne même de Louis-Philippe, n'est pas autre chose que la réaction naturelle, mais douloureuse, de l'ignorance contre cette domination de la critique qui a commencé avec le xvie siècle et la découverte de l'imprimerie pour couronner enfin Voltaire et créer notre Révolution. J'ai vu s'annoncer et se développer, depuis 1848, ce mauvais instinct. Il est trop populaire maintenant, parce que la France est trop mal élevée. La colère contre M. Guizot est surtout née de son talent d'orateur, et le flot montant de la fureur vulgaire contre la critique et la discussion menacerait de submerger la raison humaine, si celle-ci n'était pas une force essentielle, indestructible, vivace, qui grandira de son côté, qui se préparera à la lutte, et qui la soutiendra pour en sortir plus tard victorieuse. Mais tout pays qui ne favorisera pas cet accroissement de la raison humaine, qui

1. *Histoire des Iconoclastes*, par J. Rauscher.

1) Faraday.

n'armera pas cet athlète contre la déraison, périra; c'est son sort. Il ne périra pas ostensiblement et ne s'abîmera pas tout à coup; sa destruction lente n'en sera pas moins réelle. L'Espagne aujourd'hui vit-elle? Depuis qu'elle a répudié la science, qu'est-elle devenue? Pour avoir sacrifié la critique à l'unité de doctrine et adopté une servitude complète de la pensée, jusqu'où est-elle descendue? Un voyageur américain, au commencement de ce siècle, trouve dans des cavernes plusieurs gens de lettres et savants qui ne pouvaient pas vivre à Madrid et à Séville. La société, endormie, n'avait plus besoin d'eux et ne voulait plus d'eux. « Le plus grand poëte espagnol » moderne », dit Ticknor, « Melendez Valdes, chassé » de son pays, est allé mourir de misère en France. » Quintana, héritier de la gloire littéraire de Valdes, a » été longtemps enfermé dans la citadelle de Pampe- » lune. Martinez de la Rosa, l'un des guides politiques » de sa nation, a subi la prison à Penon, sur la côte de » Barbarie. Moratin, exilé, languissait à Paris au mo- » ment même où ses ennemis s'amusaient de ses drames » à Madrid, les applaudissaient et les portaient aux nues. » Le duc de Rivas, qui, comme les vieux nobles des jours » les plus fiers de la monarchie, s'est également distingué » dans les armes, dans les lettres, dans la diplomatie et » dans le gouvernement de son pays, forcé à la retraite, » s'est renfermé dans ses vastes domaines d'Andalousie. » D'autres, moins remarquables, ont subi un sort non » moins rigoureux; et si Clemencin, Navarrete, Marina, » ont eu la permission de rester dans la capitale, d'où » leurs amis avaient été chassés, leur vie n'en a pas » moins été soumise à une cruelle surveillance et sujette » à mille angoisses. Même don Jose Antonio Condé, » érudit solitaire qui ne s'est guère occupé que de faits » et d'événements contemporains de la domination » arabe, ce modeste savant que l'on aurait pu croire à » l'abri des orages politiques et de leur turbulence, » après avoir consacré ses veilles à l'histoire de l'Espagne » arabe, a été jeté en exil, où il vit encore dans une ho- » norable et obscure pauvreté (1). » Voilà donc la guerre livrée à la science, la critique mise hors la loi, l'enquête en suspicion, la pensée frappée d'exil. La même chose était arrivée en Italie lorsque, par les mêmes motifs et sous la même influence, Campanella, Pallavicini, Galilée, et mille autres savants furent ou emprisonnés, ou exilés, ou brûlés, ou persécutés par l'ignorance et la terreur.

Ces persécutions sont, en général, imputées aux gouvernements par les historiens et par les peuples; mais c'est une accusation sans base. Élevez les peuples. L'ignorance des masses produit la servilité, et c'est toujours le petit nombre qui proteste seul contre les bourreaux. Les juges de Jésus, de Socrate ou de Galilée ont pour eux le populaire. Le petit nombre représente la critique; il réclame pour elle, et bien rarement il obtient justice. Quel Espagnol a pris parti en faveur de Melendez Valdes et de Condé? Quel Italien a protesté en faveur de Galilée? Le clergé vénitien lui-même, ayant Fra Paolo Sarpi (1) à sa tête, n'a pas bougé, n'a pas fait un effort pour délivrer Galilée, l'astronome et le physicien sublime. On parlait alors assez timidement, en France, de cette flagrante iniquité; les pays protestants en rejetaient la faute sur le Vatican. Dans la réalité, cette faute ou ce crime appartenaient à la vieille haine contre la critique, à la vieille envie, à la vieille ignorance. Daniel de Foë, mis plus tard au pilori par les protestants de Londres pour avoir dit la vérité morale, est la contre-partie de Galilée, emprisonné dans Arcetri par les Italiens pour avoir établi les lois de la vérité physique. L'un avait critiqué le pouvoir, l'autre avait renversé les vieux dogmes des astronomes en crédit. L'un et l'autre avaient déplu aux éternels ennemis du jugement libre, qui, dans tous les pays, sont nombreux, puissants, acharnés, et qui, à toutes les époques, reparaissent.

C'est par la critique qu'on les repousse et les combat. En vain essayerait-on de créer une civilisation sans critique; on ferait comme cet architecte qui voulait bâtir un édifice sans croisées, sans air et sans ouvertures. Créer un tombeau, comme a été l'Espagne pendant trois siècles, à quoi bon?

La ventilation, sans doute, permet à la bise d'entrer, et même à la foudre, à l'éclair, à l'orage, de dévaster nos intérieurs et de nous frapper de mort. La critique est la ventilation des sociétés. Elle donne passage à l'injustice, favorise la controverse, active la calomnie, enflamme les partis, mêle aux lumières les ténèbres, encourage la malveillance, excite la révolte et éveille partout de formidables bruits. Eh bien! après? L'humanité se passera-t-elle d'air et de jour? Voyez les nations qui ont accepté la ventilation de la critique et l'aération libre de la pensée : en sont-elles plus mal portantes? La Hollande, la Flandre, l'Angleterre et les États-Unis ne me semblent pas d'une bien maladive constitution, ni bien près de périr. L'élément de liberté n'est donc pas un élément destructeur, mais conservateur. M. de Montalembert, un des plus nobles esprits de cette époque, a sur ce sujet un très-beau passage et très-vrai. Il dit que l'Angleterre, « depuis deux » siècles, a été livrée à la critique la plus inexorable; que » la clinique de ses infirmités et la lessive de sa défroque » ont été faites au grand jour par ses pamphlétaires, ses » journalistes, ses orateurs; que tout succès y trouve » des censeurs injustes et malveillants »; et il ajoute, ce qui est encore très-vrai, « qu'elle n'y a rien perdu, qu'elle » y a gagné; que les colères de la tribune, le tumulte de » la place publique, les indiscrétions de la presse, n'ont » point diminué la force et le succès de la Grande-Bre- » tagne ». Contrairement à l'Espagne, elle résiste à l'unité, admet la variété, brave la logique idéale, se critique elle-même, se réforme, se corrige et avance.

(1) *History of Spanish literature*, t. I (VI-VII).

(1) Voyez A. Tronchet, *Fra Paolo*.

Aussi n'y a-t-il en Angleterre ni proscrits, ni exilés, ni persécutés, ni *fuorisciti* comme en Espagne et en Italie. Tennyson, Dickens, même Bright et Cobden n'ont jamais été bannis du sol anglais. En France, au contraire, en Italie et en Espagne, on n'a pas voulu admettre la discussion libre et la lutte critique. L'ignorance et l'absolu l'ont emporté. Les émigrations sont devenues de règle. Un écrivain italien a composé deux volumes avec la seule histoire des émigrants et des proscrits d'Italie : Dante, Machiavel, Campanella, Castracani, Cola da Rienzo, Visconti, M. di Lando, C. Medicis, les Strozzi, et, dans les temps modernes, Baretti, Mamiani et mille autres (1). Les plus grandes, les plus hautes, les plus belles intelligences ont fui le pays; et si l'on joint à ces noms les noms de Galilée, de Savonarole et des autres victimes, on jugera sévèrement, mais justement, de telles sociétés, celles qui ne peuvent supporter dans leur sein les esprits supérieurs et qui les exilent. Toujours ces esprits qui jugent, analysent, s'enquièrent et critiquent, déplaisent aux anticritiques. Malheureuses sociétés! elles s'asphyxient et se suicident misérablement!

L'Espagne, à cet égard, a été plus violente et plus absolue encore que l'Italie. Elle n'exilait pas seulement, elle tuait. Melendez Valdes, dont je parlais plus haut, est mort de faim, ne pouvant pas acheter de viande, et forcé de se nourrir de carottes et d'autres légumes. « Le » lieu de sa sépulture et sa mort », dit un auteur espagnol, « furent si obscurs que le duc de Frias et Juan Nicasio » Gallego le poëte, lorsqu'ils passèrent par Montpellier, » en 1828, eurent beaucoup de peine à y trouver les » vestiges de sa sépulture pour donner à ses restes les » honneurs et le monument convenables (2). »

C'est une vraie pitié de penser que les hommes les plus honorables pour l'humanité ont été ainsi traités pendant notre siècle et sous nos yeux.

Aimons donc avant tout la liberté de l'esprit, sa force expansive; et ne croyons pas que nous sauverons le monde par la destruction de tous ceux qui pensent autrement que nous.

Un autre Espagnol, contemporain de Charles-Quint et bon soldat, que le monarque comblait de faveurs, Hernando de Acuna, expose dans un sonnet très-éloquent sa théorie espagnole de l'unité; il ne veut tolérer au monde qu'un seul roi, une seule monarchie, un seul peuple et une seule volonté :

Un monarco, un imperio y una espada (3) !

Très-splendide rêve assurément et d'un effet merveilleux dans un sonnet. La nature et Dieu n'opèrent que par la variété, le contraste, la lutte et l'effort. Ils n'exécutent et n'accomplissent rien par la seule rigueur de la concentration, mais par l'expansion libre, la lutte des contraires, le développement des forces et la sympathie féconde.

En rétrécissant à l'infini son unité, en éliminant tout ce qui n'était pas elle, en se soustrayant à l'analyse, en s'efforçant de ne se repaître que de ses propres éléments, en se refusant à toute enquête, à toute discussion, à tout mouvement de l'esprit, la nation espagnole a renoncé au pouvoir, même à l'industrie et au commerce; car le propre de l'esprit est de tout aviver. La suite naturelle de sa torpeur est de tout assoupir. Même la richesse matérielle y succombe.

Dès le commencement du XVIIe siècle (1) on ne trouvait plus de boulangers à Madrid, et l'on se procurait difficilement à Séville et à Cordoue les objets de première nécessité. La Castille se dépeuplait à vue d'œil. Les peuples, surchargés d'impôts qu'il n'était point permis de contrôler et de critiquer, s'enfuyaient vers la Biscaye et la Navarre, contrées naturellement assez stériles, mais qui avaient gardé une ombre de libertés municipales. Voici un fait très-digne d'attention :

L'imprimerie avait tellement baissé en Espagne que même les soutiens et les apôtres de ce régime de l'unité théologique et de l'excessive concentration ne pouvaient plus se faire imprimer dans leur propre pays. Bien plus, l'Espagne, ne portant alors aucun intérêt à l'esprit, à la critique, à l'analyse, à la pensée, avait étendu jusqu'à ses théologiens et ses casuistes cette indifférence et ce dédain souverains. Escobar, dont tout le monde parlait alors en France et en Europe, n'était pas même connu en Espagne; c'était à Lyon qu'il était obligé de faire imprimer ses livres. Il y avait encore à Paris, à Londres, à Lyon, à Anvers, des libraires qui payaient leurs auteurs; mais à Rome, à Séville, à Cordoue, à Madrid, dans tous les pays de droit divin, de censure et de compression, les libraires ne payaient plus personne (2). « J'al- » lay », dit le conseiller du Parlement Boissel, « voir le » Père Escobar, que j'entretins longtems sur sa *Théologie* » *morale*, qui a fait tant de bruit. Il s'estonnoit qu'on » s'en formalisoit en France, disant que ce n'estoient pas » ses opinions qu'il avoit mises dans ce livre, mais celles » de tous les casuistes d'Espagne et d'Italie. Il me parut » un fort bonhomme, âgé environ de cinquante-quatre à » cinquante-cinq ans. Je disputay contre luy sur la » question de l'homicide et des autres qui sont dans les » *Lettres du provincial* (les *Provinciales* de Pascal), et il » ne me rendit point d'autre raison de ses maximes, si- » non qu'il y avoit des docteurs encores plus relaschez » que luy. Comme il n'avoit pas vu ces lettres dont je » viens de parler, je luy promys de lui en envoyer de » France, et de parler aux libraires de Lyon qui impri- » ment ses œuvres, et dont il n'estoit pas satisfait, car il » n'y a *point d'imprimeurs en Espagne assez forts pour en-* » *treprendre de grands ouvrages*, qu'ils envoyent tous im-

(1) C. Rusconi, *Le Emigrazione italiane*. Torino, 1854.
(2) *Semanario pintoresco*, 1839, p. 331, 333.
(3) *Poesias*. Madrid, 1804, 12mo, p. 214.

(1) *Voyages d'Larsens, de madame Daulnoy*, etc.
(2) 1669, *Journal du voyage d'Espagne*. (Billaine, p. 194.)

» primer à Lyon ou à Anvers. Il me dit qu'ils lui impri-
» moient huit tomes in-folio de sa *Théologie morale*, et
» que ce que l'on avoit vu n'étoit qu'une petite somme,
» qui ne contenoit pas ses opinions, mais celles des
» autres; qu'il avoit fait aussi six volumes sur la Sainte
» Écriture, et qu'il avoit fait marché à cent écus pour
» chaque volume. Je fus fort étonné que cet homme qui
» fait tant de bruit en France en fît si peu dans son pays,
» où à peine le connaît-on. »

Voilà le degré d'abaissement où l'Espagne, dès 1669, était tombée : destruction de la littérature, destruction du commerce. Elle obéissait à ses théologiens, et ne les lisait, ne les connaissait même pas. Elle ne pouvait plus même les imprimer et les payer.

Ces honnêtes Espagnols, très-nobles de cœur et très-ingénieux, suivaient les doctrines et obéissaient aux principes qui exilent la critique et condamnent l'examen. Je viens de dire où ils ont mené leur pays en émondant les branches parasites de la littérature, en réglementant la presse, en se renfermant dans l'unité théologique, en bannissant la fantaisie, en armant le pouvoir contre les dangers de l'esprit, en le prémunissant contre les hardiesses de la pensée libre, contre la contagion de l'irréligion et les excès de la controverse scientifique. Ils ont diminué la race, détruit la richesse, étouffé le développement moral, avili les âmes, multiplié les crimes, favorisé les vices, aveuglé les esprits, énervé les courages et tué le commerce. Est-ce là que l'on voudrait mener la France?

PHILARÈTE CHASLES.

COLLÉGE DE FRANCE.

HISTOIRE ET MORALE.

COURS DE M. ALFRED MAURY

(de l'Institut).

L'Allemagne depuis le traité de Westphalie jusqu'à nos jours (1).

VI.

LA PRUSSE SOUS LE GRAND FRÉDÉRIC.

Dès la guerre de la succession d'Autriche, on voyait poindre, dans l'attitude de la Prusse, des velléités de conquêtes. Frédéric II, vainqueur à Molwitz, avait déjà obtenu la Silésie.

L'Autriche échappa à un premier péril. Le traité d'Aix-la-Chapelle fut une première halte dans sa décadence. La Prusse fut affermie dans la possession de la Silésie, mais l'Autriche recouvra la dignité impériale. Cette paix changeait la face des affaires. La guerre de la succession d'Autriche, entreprise pour faire sortir la couronne impériale de cette maison et pour démembrer ses possessions, n'avait plus maintenant ni but ni raison. La France comprit le danger dont la Prusse la menaçait, et, démentant sa politique séculaire pour la première fois dans la guerre de Sept ans, elle se tourna vers l'Autriche. La Prusse eut ainsi contre elle l'Autriche liguée avec la Russie et la France.

L'orgueilleuse Marie-Thérèse avait consenti à faire des avances à madame de Pompadour, qui était alors la reine, disons mieux, le roi de France. Elle chercha à entraîner les autres États allemands contre la Prusse. La Saxe, qui se sentait menacée par celle-ci, se rapprochait de l'Autriche de plus en plus. Ainsi ce simple électorat de Brandebourg, qui avait si peu d'importance à l'époque du traité de Westphalie, allait, un siècle plus tard, susciter une coalition des trois plus puissantes monarchies de l'Europe, y tenir tête et en triompher.

Le grand Frédéric n'avait alors d'alliés que l'Angleterre, pour qui il défendait le Hanovre contre l'invasion de l'armée française. Pour l'Angleterre, l'Allemagne n'était qu'un pays travaillé par des divisions qui lui fournissaient des moyens d'avancer ses affaires aux dépens des peuples; un champ de bataille où elle avait beau jeu, en poussant les nations les unes contre les autres, pour les affaiblir par les coups qu'elles se portaient réciproquement, pour profiter de leurs préoccupations ou de leurs désastres, et saisir l'empire des mers. C'est la politique qu'imitera bientôt la Russie; quand elle voudra partager la Pologne et dépouiller la Turquie, elle excitera, elle aussi, des troubles sur le Rhin, et se mêlera de toutes les affaires de l'Allemagne. La guerre, qui devrait être la très-rare et suprême ressource des hommes, uniquement jaloux de faire triompher le droit et la justice, n'a été que trop souvent un amusement cruel d'hommes d'État prétendus habiles, ingénieux à créer, dans un pays paisible, inoffensif, désintéressé au point de vue des intérêts à débattre, des diversions qui ne profitent qu'aux parties belligérantes. La pauvre Allemagne, ce champ toujours ouvert aux armées de l'Europe, n'a souffert que trop et trop longtemps de ces guerres, auxquelles semblait la condamner sa position géographique au centre de tant d'ambitions; de là, chez elle, le besoin si naturel, si impérieux et si vif de s'unir pour se fortifier, pour se préserver.

Il ne faut pas s'étonner que la jalousie de l'Autriche ait pu armer l'Europe contre un souverain qui ne menaçait pas l'indépendance commune. Rien de moins populaire alors que Frédéric. Il était odieux à Marie-Thérèse; il était regardé avec défiance par la France, qu'il avait deux fois trompée avant la paix d'Aix-la-Chapelle; il était haï de Georges II, roi d'Angleterre, et de l'impératrice de Russie, que ses saillies avaient blessée. Quant au revirement qui tourna vers l'Autriche les sympathies de la France, il est facile de le comprendre. Marie-Thérèse défendait, avec toute l'énergie d'un homme et la tendresse passionnée d'une mère, ce qu'elle regardait comme l'héritage de ses enfants; elle était chère à ce

(1) Voyez les numéros 7, 12 et 16, pages 106, 193 et 250.

bon peuple autrichien, d'autant plus attaché à ses maîtres qu'il les voit plus malheureux. Toutefois, pour maîtriser l'Allemagne, il y avait dans la Prusse un élément d'unité bien autrement puissant que dans l'Autriche. C'est ce que le grand Frédéric ne fut pas long à démontrer.

En face des trois plus fortes puissances de l'Europe se trouvait donc Frédéric, appuyé, il est vrai, par l'Angleterre, qui luttait en même temps contre la France et contre l'Espagne. Frédéric et William Pitt, unis d'intérêts, conduisirent séparément la guerre continentale et la guerre maritime. Il n'est pas de mon sujet de célébrer ici, après tant d'autres, la supériorité de Frédéric, son génie militaire, la discipline de ses troupes, l'habileté de ses lieutenants. L'Autriche lui opposa, comme généraux, Brown, Daun, Loudon, et, comme négociateur, Kaunitz. Remarquons que la France, en attaquant l'Angleterre dans le Hanovre, força ce royaume et les États voisins à devenir le rempart de Frédéric; elle négligea d'ailleurs la guerre maritime. Quant au *pacte de famille*, il fut trop tardif pour être utile à la France.

Vainqueurs de la coalition à Rosbach et à Freyberg, les Prussiens n'eurent rien de plus pressé, alors comme en 1866, de faire payer aux vaincus les frais de la guerre. Kleist, à la tête de dix mille hussards, envahit le cercle de Franconie; Bamberg paya un million d'écus; Nuremberg, un million et demi, et dut donner, en outre, tout ce que son arsenal renfermait et douze canons qu'elle venait de faire fondre. Toutes les villes furent ainsi mises à contribution. Des détachements de hussards prussiens parcouraient le pays et se présentaient aux portes des villes; ils descendaient de cheval et se mettaient à forcer l'entrée, si les habitants paisibles ne s'empressaient de leur ouvrir les portes. Ce fut ainsi que les bourgeois de la république de Rothembourg, sur le Tauber, qui, à l'approche de vingt-cinq hussards, avaient garni leurs remparts pour les défendre contre l'ennemi, ne purent tenir à l'idée d'un assaut; l'épouvante s'empara d'eux; ils se soumirent à payer cent mille écus. L'effroi se répandit parmi les princes de l'Allemagne méridionale, mais nulle part le saisissement ne fut plus grand qu'à Ratisbonne.

Un jour, la ville apprend qu'on vient d'apercevoir dans la campagne un détachement de deux cents hussards prussiens; ils approchent. Comment se défendre? Deux cents hussards qui vont livrer un assaut! La population n'était que de vingt mille âmes. La ville n'osait respirer. Les ministres, qui y étaient assemblés, emballèrent leurs effets et les embarquèrent sur le Danube; la diète allait se dissoudre. Le ministre de Prusse, depuis sept ans l'objet de l'animosité des petits princes et de leurs représentants, se vit tout à coup recherché, fêté comme un protecteur; les magistrats lui envoyèrent une députation pour implorer, par son intermédiaire, le monarque irrité. Le ministre, qui était muni de pouvoirs étendus, envoya l'ordre aux hussards de s'éloigner.

Découragés par ces calamités, les États de l'Empire se plaignirent de l'Autriche, qui, selon l'usage, les abandonnait, et Frédéric ayant fait déclarer qu'il cesserait de traiter en ennemis les États qui rappelleraient leurs contingents, les défections éclatèrent aussitôt; au commencement de 1763, l'armée de la diète avait cessé d'exister. La même année fut signée, entre l'Autriche et la Prusse, la paix de Hubertsbourg, qui mit fin à la guerre de Sept ans.

L'Autriche, après ces sacrifices, se releva avec une nouvelle force et plus d'unité dans ses États. L'embarras de Marie-Thérèse réveilla dans le peuple quelque enthousiasme pour elle. Aimée de ses soldats, qui la regadaient comme leur mère, *mater castrorum*, cette excellente et pieuse reine attira sur sa maison une nouvelle estime en Allemagne et en Hongrie. C'est sous ce point de vue que la fin de cette époque peut s'appeler autrichienne.

Mais l'intérêt excité par Marie-Thérèse ne pouvait prévaloir contre la forte organisation de l'armée prussienne, qui avait lutté presque seule contre l'Autriche, la France et la Russie, qui était sûre du succès, qui tirait cinq coups par minute, tandis que les autres n'en tiraient guère plus en une heure. On expliquait, en ce temps-là, par ces cinq coups à la minute, les victoires de Frédéric le Grand. L'Allemagne, abandonnant l'Autriche qui l'abandonnait, se tourna du côté de la Prusse.

Portons notre attention sur l'homme qui joua un si grand rôle dans le dernier siècle et sur les moyens qu'il mit en œuvre pour fonder la grandeur de son pays.

Déjà Frédéric le Grand avait atteint sa seizième année, quand son père, au commencement de l'année 1728, lors d'une visite au roi de Pologne, électeur de Saxe, le conduisit à la cour de Dresde. Un monde nouveau se présenta alors, tout à coup, à la jeune et ardente imagination de Frédéric. Quel contraste avec l'âpre parcimonie de son père! A Berlin, une seule préoccupation dominait les esprits, le service de l'État; on y voyait un monarque sévère, des hommes sérieux comme la discipline qui les régissait, toujours occupés, et d'une économie rigide; des femmes modestes, vouées aux vertus domestiques, à la vie intérieure. Rien n'y était plus opposé que la cour de Dresde, où les femmes recevaient tant de compliments, et le reste; cour élégante, la plus brillante, la plus voluptueuse de l'Allemagne, peut-être même de l'Europe. L'exemple du prince encourageant la galanterie et les désordres, c'était, autour de lui un luxe asiatique. Les soins du gouvernement y obtenaient à peine quelques heures, sacrifiées à regret; on n'y songeait qu'à jouir, qu'à ruiner gaiement la fortune publique; une fête remplaçait une fête; les plaisirs se reproduisaient sous milles formes ingénieuses, car la satiété semblait le seul ennemi à redouter et à vaincre.

Un pareil spectacle devait faire d'autant plus d'impression sur le jeune Frédéric que celui qui l'offrait était plus séduisant. Auguste, à un esprit distingué, à quelque chose de chevaleresque répandu sur toute sa

personne, à l'air le plus noble, alliait des manières charmantes et le don d'enchanter tous ceux qui l'approchaient. Mais s'enivrer de volupté ne lui suffisait pas ; il voulait qu'on suivît son exemple : des mœurs pures lui semblaient un reproche tacite.

Frédéric, qui était encore sous la sévère discipline de son père, n'apprit à connaître cette cour que pour ne pas l'imiter. Il maintint dans ses États les habitudes d'ordre et d'économie si étrangers aux mœurs du monarque saxon.

Son armée et son trésor toujours bien fournis, tels furent les premiers soucis de Frédéric une fois monté sur le trône. Disons un mot de l'organisation de son armée, qui fut le principal levier de sa puissance.

Il voulait que les officiers fussent nobles, sauf dans les régiments d'artillerie, du génie et de garnison, les moins estimés des armées prussiennes. Le point d'honneur faisait aux nobles un devoir de ne servir que dans l'armée : Frédéric voulait les y utiliser, tandis qu'il permettait aux roturiers de s'employer dans toutes les carrières. D'ailleurs, embarrassé de ses nobles, il n'en fit presque pas de nouveaux, et montra même de la répugnance à admettre dans ses États des nobles étrangers. Mais si la naissance était un titre d'admission au rang d'officier, elle ne dispensait pas d'un rigoureux apprentissage. Dans la guerre de 1778, le fils aîné du duc de Saxe-Cobourg, capitaine au service de la Prusse, s'ennuyant de ce grade subalterne, sollicita de l'avancement : « Prince, lui répondit le roi, j'ai cru vous faire beaucoup d'honneur en vous nommant capitaine dans mon armée; si vous n'en jugez pas ainsi, vous êtes libre de vous retirer. »

Quel que fût l'éclat du nom, ou de la fortune, on devait passer par tous les grades à partir de celui de sous-officier. Un comte ayant demandé pour son fils un brevet d'officier, en considération de sa naissance : « Les jeunes comtes qui ne savent rien sont des ignorants en tout pays, lui dit le monarque. En Angleterre, le fils du roi commence par être matelot, sur un vaisseau, pour apprendre la manœuvre. Si, par miracle, un comte ignorant pouvait être bon à quelque chose, il faudrait qu'il ne s'en fît pas accroire sur ses titres et sur sa naissance, car ce ne sont que des sottises : tout dépend du mérite personnel. »

Durant ce long règne, il est sans exemple qu'un homme ait obtenu le titre d'officier sans en exercer les fonctions. Il fallait même une permission expresse du prince pour porter l'uniforme après avoir quitté le service. Le roi de Prusse connaissait assez les hommes pour savoir que l'enthousiasme les exalte un moment, mais que l'intérêt seul les attache. Il sut habituer ses jeunes officiers à attendre patiemment l'épaulette de capitaine commandant, par la certitude des avantages qu'elle procurait. Une fois qu'ils l'avaient obtenue, les mêmes considérations les attachaient à un grade qui, en temps de paix, rapportait de douze à quinze mille francs par an. Ce n'est pas que l'État leur allouât cette somme ; loin de là, chaque capitaine ne coûtait au trésor royal que quinze cents francs. Le surplus provenait de profits autorisés, tels que l'épargne d'une demi-aune de drap sur chaque uniforme ; celle des boutons, dont l'entretien était à la charge du soldat, et surtout de la paye des *Frey-Wœchter*, que touchait le capitaine durant leurs dix mois de congé. Il en revenait bien une part au roi, mais c'était la plus faible.

Un tiers de la compagnie au moins, quelquefois même la moitié, était en congé. Cet usage, si avantageux aux capitaines, convenait également au soldat, qui, rentré dans ses foyers, pouvait s'enrichir par son travail ; c'était un adoucissement aux rigoureuses exigences de la conscription. Un ordre formel défendait de faire monter la garde plus d'un jour sur trois. Le soldat trouvait du travail dans les fabriques royales.

Le mobile que Frédéric donna à ses troupes fut l'honneur. Depuis le feld-maréchal jusqu'au simple soldat, tout Prussien décoré de l'uniforme sentait qu'il avait l'honneur d'appartenir au premier corps de l'État. Tous étaient fiers des égards dont le roi les comblait ; ils oubliaient ainsi les rigueurs de la discipline.

Ces rigueurs étaient sans doute extrêmes et ont révolté bien des contemporains. On a surtout reproché à la discipline prussienne l'usage des coups de canne. C'était là, sans doute, un châtiment barbare, mais n'oublions pas que les mœurs étaient encore très-grossières et les châtiments corporels partout fort usités, dans les écoles comme dans l'armée.

Les militaires trouvaient d'ailleurs dans la considération dont ils étaient entourés une sorte de compensation aux brutalités dont ils étaient parfois victimes. L'armée avait le pas sur tous les autres services de l'État. Un ministre se serait bien gardé de refuser une audience au moindre lieutenant. Le comte de Schwerin, conseiller de légation, eut, dans une cérémonie publique, une dispute pour le rang avec un simple enseigne, qui ne voulut point lui céder le pas. Il porta sa plainte au roi, qui donna raison à l'enseigne. Le résultat fut qu'aussitôt le jeune neveu du comte alla signifier à son oncle qu'il voulait entrer dans l'armée, puisque le roi plaçait le militaire si fort au-dessus du civil. Ce système datait au reste de Frédéric-Guillaume ; son fils le trouva sans doute un peu exagéré, et chercha un juste milieu entre l'omnipotence militaire et le gouvernement purement civil, mais il maintint le principe qui n'a pas cessé depuis de faire la grandeur de l'armée en Prusse.

Le système de recrutement de l'armée acheva de donner à la nation prussienne un caractère tout militaire. L'armée se recrutait par deux voies : 1° Par le recrutement cantonal. Toute la monarchie était divisée en cantons ; dans chacun se levait un régiment. Chaque district, ou canton, était partagé en plusieurs lots ; chaque lot se rapportait à une compagnie, de telle sorte que chaque maison du pays appartenait à une compa-

gnie déterminée. Tous les garçons qui avaient l'âge et la taille devaient servir tant que l'on avait besoin d'eux. Il y avait toutefois des exemptions. — 2° Par les enrôlements volontaires. Des raccoleurs envoyés dans les villes impériales et sur les frontières de l'empire embauchaient des hommes. Les hommes ainsi recrutés étaient généralement des déserteurs, parmi lesquels on comptait beaucoup de Français. On les disséminait dans les régiments, où ils ne devaient jamais excéder le tiers des soldats nationaux.

C'est ainsi que s'organisa et s'entretint cette armée prussienne qui, dans la main d'un homme de génie, a tant fait pour le développement politique du peuple placé aujourd'hui à la tête de l'Allemagne. Frédéric, pour arriver à organiser sous toutes ses faces le régime nouveau, eut à lutter contre de nombreux obstacles; les commencements furent difficiles, mais, comme on l'a dit, il *voulait*, et c'est beaucoup que de savoir ce qu'on veut, et d'être capable de vouloir longtemps.

Frédéric mit au service de son génie la patience, la persévérance, l'ordre, l'économie, cette sagesse et cette force dans les petites choses qui assurent le succès dans les grandes, et si ce sont des circonstances indépendantes de sa volonté qui ont préparé l'agrandissement de la Prusse, il eut assurément le génie de les comprendre, de les saisir et de les féconder.

VII

JEUNESSE, ÉDUCATION, DÉBUTS DU GRAND FRÉDÉRIC.

J'ai maintenant à parler du développement intellectuel et moral de la Prusse. Après la paix de Hubertsbourg commence, pour ce pays, une ère nouvelle. Soigneux de guérir les blessures que la guerre avait faites à ses provinces, le grand Frédéric encouragea l'agriculture et l'industrie, et s'occupa activement de toutes les branches de l'administration. En même temps que la pomme de terre était cultivée pour la première fois, en même temps que le roi assurait ce bienfait à son peuple, il faisait fleurir tous les arts de la paix.

Il ne faut pas croire que la Prusse ne soit redevable à ce grand homme que de sa constitution politique, de sa force militaire; il a fondé de plus la grandeur intellectuelle et morale de sa patrie, et cela parce qu'aux débuts de sa vie et de son règne il s'éprit d'une vive prédilection pour la France; en sorte qu'il nous est impossible de raconter cette histoire d'un peuple régénéré par un homme de génie, sans éprouver quelque fierté nationale.

La prédilection du grand Frédéric pour les Français alla jusqu'à ce point que l'Allemagne put, avec raison, avec un amour-propre justement froissé, lui reprocher son engouement pour l'étranger. Peut-être méconnut-il un instant les ressources qu'il pouvait trouver, qu'il devait chercher chez les Allemands. La supériorité de notre patrie le frappait à ce point qu'il ne voyait pas les côtés par lesquels elle le cédait déjà à l'Allemagne. Au milieu de la guerre il montra autant d'égards pour les officiers français prisonniers que pour ses propres officiers; il voulait transporter Paris à Berlin, ce n'est pas assez dire, la France entière, avec ses institutions, ses mœurs et son esprit. C'est ainsi qu'il confia à Helvetius le soin d'établir des douanes à l'instar de celles de la France.

Frédéric le Grand n'était pas, comme le disait, avec colère, Frédéric-Guillaume, son père, un petit-maître, un bel esprit français, qui devait gâter sa besogne. L'histoire de ce grand homme a victorieusement réfuté une si fâcheuse prédiction. Elle est si connue qu'il serait superflu de la refaire; mais il est utile d'étudier, dans l'éducation du jeune Frédéric, les causes de cette grandeur qui a été si glorieusement bienfaisante pour son pays.

Le grand Frédéric fut élevé à la salutaire école du malheur. La fortune semblait lui sourire, mais son père se chargea de substituer aux séductions qui entourent d'ordinaire la jeunesse d'un prince héritier, la dure discipline d'un maître inexorable. Frédéric-Guillaume ne comprenait pas ce fils appelé à de si hautes destinées. Vivant dans une tabagie, entouré de généraux illettrés, ce monarque grossier, brutal, n'avait que de l'aversion pour les goûts littéraires du jeune prince. Il lui préférait son second fils, Auguste-Guillaume, dont il voulait faire son héritier. Heureusement pour la Prusse, Frédéric sut maintenir énergiquement son droit. Son père le traita comme un criminel pour avoir voulu fuir de Berlin; il le fit enfermer dans la citadelle de Custrin. Ce fut précisément cette première éducation, plus que sévère, ce traitement si dur, si sauvage, qui devint une des premières causes de la grandeur de Frédéric. Son caractère se retrempa par la cruauté même de son père; l'école de l'adversité fut pour lui la meilleure de toutes les épreuves. Il n'est bon, ni pour les particuliers, ni pour les princes, de se trouver, au début de la vie, la tête sur un moelleux oreiller; la prospérité vous amollit, et, si l'adversité arrive, elle vous saisit alors énervé et sans armes.

Le jeune Frédéric devait aussi à sa nature première une partie de ses qualités; son caractère était comme un composé de ceux de son père et de son grand-père; de façon que l'esprit militaire, l'esprit d'ordre et d'économie, les plus nobles aspirations de l'intelligence, le goût des lettres et des arts, la préoccupation du positif et du pratique, toutes les qualités en un mot qui étaient, en ce moment, particulièrement nécessaires au gouvernement de la Prusse, se trouvèrent incarnées en ce grand homme.

Frédéric-Guillaume n'était encore que prince royal, quand Marie-Dorothée de Hanovre, sa femme, donna à la Prusse Charles-Frédéric, si fameux depuis sous le nom de Frédéric II. Le roi, son aïeul, mourut treize mois après. A cette époque, malgré l'aversion de Frédé-

ric-Guillaume pour le faste, pour les beaux-arts, pour les modes étrangères, et surtout celles de France, Berlin possédait un nombre considérable d'étrangers instruits. Un grand nombre d'entre eux avaient cédé aux pressantes invitations du feu roi, jaloux de répandre sur son trône l'éclat des talents. D'autres étaient des réfugiés français, victimes de l'intolérance de leur roi, mais témoins et apôtres enthousiastes de la gloire littéraire de leur patrie.

Parmi ces derniers, plusieurs furent attachés à l'éducation du jeune prince. Il eut d'abord pour gouvernante madame du Val-de-Rocoules, femme d'un mérite éminent, qui avait déjà exercé la même charge, mais sans succès, auprès de Frédéric-Guillaume. Elle déposa dans l'esprit du fils le germe d'une vive et constante prédilection pour les chefs-d'œuvre de la France.

En beaucoup de points les femmes ont sur les hommes une supériorité marquée pour l'éducation; elles ont, non-seulement dans le cœur, mais dans l'intelligence, une délicatesse, un tact, une habileté à laquelle des hommes n'atteignent pas toujours; il y a des choses qu'elles expliquent à merveille, il en est d'autres qu'elles font à la fois mieux comprendre et plus vivement sentir; elles excellent à ennoblir l'âme et à former le caractère. Dans le nombre relativement restreint de vrais grands hommes dont l'histoire a conservé le souvenir, on en trouve beaucoup qui sont redevables de leur grandeur au mérite des mères qui les ont élevés.

Frédéric conserva toujours pour madame du Val-de-Rocoules la plus affectueuse reconnaissance. Chaque semaine, il allait passer une soirée chez elle, dans la compagnie d'hommes instruits qu'il choisissait ordinairemant lui-même, et qui presque tous appartenaient à la colonie française. Tant que vécut cette institutrice, il conserva cette habitude; il n'y manqua pas après être devenu roi. Madame de Rocoules, qui ne mourut qu'en 1741, eut la joie d'assister au début de ce règne glorieux.

Un réfugié français champenois, du Han, remplit auprès du jeune Frédéric, l'office de précepteur. Il avait servi quelque temps dans les troupes prussiennes; ce fut la considération déterminante qui fixa sur lui le choix de Frédéric-Guillaume et qui lui fit pardonner de n'être pas un ignorant. Du Han aimait beaucoup à contredire; on a voulu voir là l'origine de cet amour de dispute, de ce scepticisme, de cette humeur maligne et railleuse si fortement prononcée chez Frédéric. Mais ce prince avait de lui-même, dans son propre fonds, un ensemble de dispositions naturelles assez solidement trempées pour qu'il soit inutile d'expliquer un trait aussi saillant de son caractère par des influences extérieures trop secondaires. Quand on a le regard pénétrant, l'esprit élevé, que l'on est en position de voir de près de quelle manière une foule de gens manœuvrent au travers des intérêts généraux pour le plus grand profit de passions personnelles et d'intérêts très-particuliers, il y a des moment où, de cette hauteur, l'homme paraît si petit, pour ne pas dire plus, que l'on devient, comme malgré soi, méprisant et railleur. Il faut savoir quelque gré aux princes puissants qui, entre tant de moyens de vengeance, s'en tiennent à la raillerie. N'oublions pas non plus que, pour être assis sur le trône, on n'en est pas moins homme; on y éprouve de légitimes colères, des indignations que l'on pourrait chercher à satisfaire, des souffrances causées par les vices dont on est entouré; un souverain peut avoir ses douleurs, et sentir le besoin des consolations; faut-il lui interdire, en toute rigueur, ce que l'on passe aux simples mortels? La raillerie est un doux moyen de se consoler.

Le grand Frédéric révéla, dès sa jeunesse, par une foule de traits dans sa conduite, dans ses amusements, son goût pour la satire. Une troupe de singes qu'il aimait beaucoup étaient les complices de ses espièglerie. Chacun de ces animaux avait son titre: l'un était son chancelier; l'autre, son chambellan; celui-ci son conseiller intime; celui-là, son contrôleur des finances. « Ces messieurs, disait-il, représentent la cour de mon grand-père, Frédéric Ier. » Un jour, un de ces malicieux courtisans manquait dans la pièce où le jeune prince avait coutume de s'entretenir avec lui. Frédéric ouvre la porte de l'antichambre et se met à crier : « Monsieur le conseiller, monsieur le conseiller, où êtes-vous donc?» Or, juste au même moment, se trouvait là un grave personnage, un conseiller; non pas un singe, mais un homme grave, un vrai conseiller du roi de Prusse, qui attendait une audience. Cet homme important se croit appelé, et s'avance vers le fils de son souverain, tout en saluant jusqu'à terre; alors Frédéric de lui répondre par un franc éclat de rire : « Ce n'est pas vous que j'appelais, dit-il à cette figure déconcertée, c'est mon singe; mais entrez toujours, c'est la même chose. »

Un officier appelé Kenzel fut chargé d'apprendre l'exercice au prince, qui, dès l'âge de huit ans, reçut un petit arsenal fourni de toutes sortes d'armes proportionnées à ses forces. Peu après, Frédéric-Guillaume nomma son fils capitaine commandant du corps des cadets. Tous les jours, Frédéric dut répéter, avec ses petits soldats, les manœuvres auxquelles le roi exerçait ses géants.

A la discipline militaire se joignait la discipline religieuse, et il faut entendre ici le mot discipline dans son sens le plus rigoureux, le plus étroit; il ne s'agit nullement, en dépit de l'épithète, de choses qui préoccupent la pensée, qui agitent le cœur. Le bon Dieu que concevait Frédéric-Guillaume ressemblait fort à un colonel de régiment; les exercices de religion étaient à ses yeux des exercices qu'il fallait traiter comme ceux des troupes; les offices étaient pour lui du même ordre que les parades; il ne se préoccupait pas de ce qu'y faisait l'âme, pourvu que le corps y fût. Aux prêches, dans la pensée de Frédéric-Guillaume, on devait se rendre en tenue d'ordonnance, comme à l'appel nominal, et, quand on était à l'église, des factionnaires plantés aux portes

empêchaient les assistants de sortir. Au reste, Frédéric-Guillaume n'est pas mort sans laisser beaucoup de continuateurs de sa manière d'entendre la dévotion. Le jeune Frédéric ne pouvait puiser à cette école un grand sentiment religieux; mais il prit des habitudes de décence et de tenue qu'il conserva toute sa vie.

L'héritier du trône de Prusse fut habitué de bonne heure à une stricte économie. Le roi lui donnait, par an, pour toutes ses petites dépenses personnelles, 360 florins; la somme s'éleva peu à peu jusqu'à 600. Le tout n'était pas remis au jeune prince, qui devait rendre à ses précepteurs un compte détaillé de l'emploi qu'il faisait de sa pension. Ceux-ci, à la fin de chaque mois, en vérifiaient l'exactitude, et, à l'expiration de l'année, le roi lui-même examinait tous les mémoires, témoignant à son fils sa satisfaction quand il trouvait de l'argent de reste. Or, c'est ici qu'il faut remarquer le rare esprit d'économie du père, et admirer surtout l'héroïsme, on ne peut plus rare, du jeune prince! L'argent économisé rentrait en caisse; on le défalquait de la somme nécessaire pour le service de l'année qui allait s'ouvrir, et Frédéric n'en continuait pas moins à se priver pour voir, en réalité, réduire sa pension par des économies où tout était perdu pour lui, fors l'honneur.

Dans cette éducation les exercices du corps étaient particulièrement soignés. Frédéric y excellait. Pour les lettres et les sciences, il n'en était pas de même : ainsi l'avait ordonné Frédéric-Guillaume. Néanmoins, du Han lui enseigna l'histoire, la philosophie, la littérature française, et le major de Sonning, les mathématiques et l'art de la guerre.

En ce qui concerne les beaux-arts, il ne faudrait pas croire que le roi Frédéric-Guillaume y fut absolument étranger: il était amateur de musique, mais il ne comprenait que les fifres et les tambours. Le jeune prince, qui avait de la musique une idée plus élevée, se livra sur la flûte à des études solitaires d'abord, mais qui devinrent un beau jour des duos entre le fils du souverain et la fille d'un bourgeois. Frédéric-Guillaume ignorait cette extension qu'avaient prise les arts d'agrément dans l'éducation sévère à laquelle il présidait. Il n'était pas disposé à admettre la musique avec accompagnement. Sa première pensée, dès qu'il fut averti de la connaissance que son fils avait faite, c'est que la petite bourgeoise avait des vues sur la monarchie prussienne, et les duos furent supprimés. Mais, par un acte de plus odieuse tyrannie, il fit saisir cette jeune fille, et la pauvre enfant fut flagellée. Ce qui ne l'empêcha pas, plus tard, de trouver un mari. Frédéric, monté sur le trône, n'oublia pas la rigueur atroce qu'avait subie, à son occasion, la musicienne bourgeoise; il la fit rechercher, apprit qu'elle était mariée; il ne songea pas à recommencer les duos de sa jeunesse, mais fit tout ce qui convenait pour réparer à l'égard de cette intéressante femme les brutalités paternelles.

J'ai déjà parlé du voyage que Frédéric le Grand, jeune encore, fit à la cour du roi Auguste. Ce voyage eut, par un certain côté, une heureuse influence sur les destinées de la Prusse. Dresde, à cette époque, était l'Athènes de l'Allemagne; dans ce sanctuaire des lettres, des arts et de la philosophie, la lumière circulait à grands flots. Ce fut là, au milieu de cette fermentation intellectuelle, que le prince laissa éclater son esprit vif, pénétrant, avide de connaissances, ennemi de toute entrave.

Telle a été l'éducation de Frédéric. On ne s'étonnera pas alors qu'il ait débuté par un véritable engouement pour la France; nous aurions mauvaise grâce d'ailleurs à le lui reprocher. Ce n'est que vers le milieu de sa vie, que ce roi comprit que l'Allemagne, au lieu de copier l'étranger, pouvait tirer de son propre génie les éléments de sa grandeur morale et intellectuelle.

On a beaucoup parlé des rapports de Frédéric et de Voltaire et de leurs querelles. Disons seulement que Voltaire avait plus de philosophie dans l'esprit que dans le caractère. L'histoire de ses démêlés avec Frédéric montre que le beau rôle appartint au roi de Prusse.

Dans le palais de Sans-Souci, Voltaire trouvait enfin le bonheur, et presque la liberté. Là, tout entier aux lettres, et, sauf les deux heures consacrées à son royal hôte, maître absolu de son temps, il perfectionnait quelques-unes de ses tragédies, achevait le *Siècle de Louis XIV*, travaillait au poëme de *la Loi naturelle*, et coordonnait les immenses matériaux de son *Essai sur les mœurs et l'esprit des nations*, tandis que Frédéric, à quelques pas de lui, gouvernant ses États sans ministres, fortifiant ses armées, observant d'un œil attentif tous les cabinets de l'Europe, faisait des vers, composait de la musique, traitait des points de philosophie, et écrivait l'*Histoire de Brandebourg*.

Ces goûts littéraires, ces plaisirs de l'intelligence, toute la famille royale s'y associait avec enthousiasme. Plus d'une fois, en présence même de l'illustre poëte, ses tragédies furent représentées par les frères et sœurs du roi: *La mort de César*, *Brutus*, *Mahomet*, *Catilina*, étaient les pièces préférées; prédilection remarquable de la part d'une telle assemblée. Dans ces occasions, Voltaire, professeur improvisé de déclamation, enseignait tous les rôles, et, l'œil en feu, la voix tonnante, grondait sans pitié ses dociles acteurs.

Tant qu'aucun nuage ne troubla cette vie toute poétique, le palais de *Sans-souci* parut plutôt l'heureux asile des muses que la demeure d'un roi. Là s'agitaient les plus hautes questions de la morale, de la politique, de la littérature, des sciences et des arts; luttes brillantes entre les deux hommes les plus polis, les plus spirituels de leur temps. A ces doctes et joyeux soupers assistaient d'ordinaire Maupertuis, d'Argens, Algarotti, Pœlnitz. Dans ces combats de l'esprit, Frédéric, qui ne craignait point de rival, donnait un noble exemple aux rois : il abdiquait volontiers le rang suprême, sûr qu'il était de n'avoir rien à craindre tout en se laissant contredire; à défaut de son titre de roi, il lui restait son génie.

Un grand désir de connaître la vérité, avec le sentiment de tolérance que produit un pareil désir, tels sont les titres les plus incontestables de Frédéric le Grand à l'estime des philosophes et des sages.

Un autre souverain de l'Allemagne aussi a prouvé qu'il comprenait la raison, la dignité de la tolérance, qu'il savait apprécier l'indépendance philosophique ; c'est ce Joseph II qui, tout empereur qu'il était, disait à l'historien J. Schmidt : « N'épargnez personne, pas même Joseph II ; mes fautes et celles de mes ancêtres serviront à l'instruction de la postérité. » Combien, nous ne dirons pas de souverains, mais de simples particuliers, ne tiendraient pas à être pris au sérieux s'ils pouvaient prononcer de telles paroles !

Donc, à une époque où l'on persécutait les protestants en France, où le nom de Calas s'ajoutait au long martyrologe des victimes du fanatisme religieux, Frédéric accueillait les encyclopédistes, les mécontents de toute classe ; il offrait un asile à Postdam à J. J. Rousseau, il s'attachait à Helvetius, il prenait La Mettrie pour lecteur. Ce n'est pas à dire toutefois qu'il approuvât toutes leurs opinions, mais il voulait une complète liberté dans le domaine des choses de l'esprit.

En voyant ce roi donner asile à tant d'esprits indépendants, on ne pouvait manquer de le traiter d'indifférent, de sceptique, d'athée. Pourtant il donnait malignement à d'Alembert le surnom de *Diagoras,* par allusion à l'athée Diagoras de Melos ; il réfutait des écrits où l'on préconisait l'athéisme. Mais ses opinions en philosophie étaient flottantes comme celles de la plupart des beaux esprits de son temps. Sa devise : *Mon devoir est mon Dieu,* ne prouve pas précisément l'athéisme. Elle annonce une sorte de stoïcisme, mais un stoïcisme clairvoyant et mesuré, ennemi des exagérations, et il écrivait à Voltaire : « Nous connaissons les malheurs que le fanatisme religieux a causés ; prenez garde d'introduire le fanatisme dans la philosophie. »

Frédéric le Grand comprit, défendit, pratiqua, sauf pendant un instant d'entraînement en sens contraire, la véritable tolérance ; il répudia tous les fanatismes : le fanatisme religieux, le fanatisme politique, le fanatisme philosophique, celui-ci surtout. Il le montra dans sa conduite à l'égard de l'ordre des jésuites, qui fut bienveillante, sauf en ce qui touche un jésuite, qu'il fit pendre. Ceci mérite explication.

Avant l'apparition du livre de Febronius, la dissolution de l'ordre des jésuites fit perdre à la cour de Rome son principal appui. Ils furent chassés du Portugal, en 1759, et, quelques années après, de France, de Naples et de Parme. Dans l'Allemagne catholique, pays d'obéissance, ainsi qu'en Hongrie, en Russie et en Pologne, cet ordre s'était maintenu, quoique déchu de son ancienne puissance. Joseph II applaudit personnellement aux mesures des ministres français. Il se rappelait que déjà son grand-oncle Joseph Ier avait été sur le point, quand on voulut citer son confesseur à Rome, de renvoyer tous les jésuites de ses États, pour lui servir d'escorte. Marie-Thérèse gardait encore quelque prédilection pour la célèbre compagnie, dont son confesseur était membre. Clément XIII, étant en discussion avec les cours des Bourbons, avait sollicité l'intercession de Marie-Thérèse en faveur des jésuites ; mais plus tard, ayant eu des preuves positives que les secrets de sa confession avaient été divulgués à Rome, elle demanda elle-même leur suppression. La proscription s'étendit partout sur leurs têtes, quand Clément XIV les eut condamnés.

On se conduisit en Allemagne, contre les débris de cet ordre, comme jadis on l'avait fait à l'égard des templiers. Les jésuites protestèrent, en annonçant la chute de toute religion. Ils se fractionnèrent en Autriche comme en Bavière, leurs biens furent confisqués pour être employés à des établissements de charité ou d'instruction. Les établissements d'enseignement furent en Autriche, comme en Pologne, confiés aux piaristes.

Il n'y eut que le roi de Prusse qui ne reconnut pas la bulle de suppression. Il en défendit le promulgation en Silésie et dans le pays de Clèves, et il écrivit à l'abbé Colombine, son agent à Rome : « Dites à qui voudra l'entendre, quoique sans affectation et comme par occasion, que ma résolution est de conserver les jésuites, tels qu'ils sont aujourd'hui, dans mes États. Dans la paix de Breslau, j'ai garanti le *statu quo* pour la Silésie. Je n'ai jamais connu de meilleurs prêtres que les jésuites, sous beaucoup de rapports. Il faut ajouter à cela que, comme je me trouve dans la classe des hérétiques, le Saint-Père ne peut me dispenser ni de tenir ma parole ni d'exercer les devoirs d'un honnête homme et d'un roi. »

Frédéric le Grand ne se montra pas toujours, il est vrai, aussi bien porté pour les jésuites. Pendant la guerre de Sept ans, il avait pensé d'eux tout autrement : il était devenu si sévère pour leurs principes qu'il fit pendre le prêtre Faulhaber, à Glatz, pour avoir déclaré que la désertion d'une recrue n'était qu'un péché véniel ; ce fait se passa en 1757. C'était pourtant le même Frédéric qui, pressé par d'Alembert de se défier des jésuites, lui répondait si sagement qu'on doit pardonner à ceux qui nous ont offensés. Le démenti donné par un acte si rigoureux à la tolérance dont Frédéric le Grand faisait si hautement profession s'explique par l'antagonisme du penseur et du politique qu'on observait souvent en sa personne. Il fallait au politique, au roi, au souverain menacé, courant mille dangers, des soldats dont il fût assuré, qui ne l'abandonnassent pas dans une crise, et l'homme de guerre tenait énergiquement, non-seulement à réunir sous sa main des guerriers nombreux, mais aussi à avoir la certitude qu'aucun d'eux ne déserterait. De là une rigueur cruelle qui contraste avec la tolérance habituelle de l'homme.

Les idées françaises régnèrent exclusivement en Prusse durant une moitié du règne de Frédéric, mais le génie national finit par s'éveiller. Lessing commença la

réaction, sans toutefois se montrer injuste envers la France. En 1765, Nicolaï publia la *Bibliothèque générale de l'Allemagne*. Frédéric apprit à connaître les savants allemands; en 1757, il voulut engager Rabener à son service : celui-ci, avec une juste fierté, refusa d'être présenté au roi par d'Argens, un Français; il exigea que l'entretien qu'il aurait avec le roi se tînt en langue allemande, ce qui fut agréé. Gottsched fut plusieurs fois appelé chez Frédéric, qui le surnommait « le cygne saxon ». Gellert jouit de la protection royale, vit ses fables admirées. En 1762, l'historien Puttertin fut présenté à Frédéric, et celui-ci eut la gloire, après avoir admiré la littérature de la France, de comprendre combien il serait désirable de transporter dans la patrie allemande tout ce qu'on pourrait emprunter à la France, et de voir, sur ce sol frappé de stérilité par la guerre, l'arbre nouveau se couvrir de fleurs et de fruits.

Le rôle de l'historien n'est pas de fabriquer des idoles, de diviniser les grands hommes en dissimulant leurs faiblesses, leurs erreurs, leurs crimes, mais de les montrer tels qu'ils ont été, avec leurs vertus et leurs infirmités. Frédéric le Grand était homme et, comme tel, il eut ses faiblesses, ses vices, ses égarements, mais à côté de cela, et malgré cela, disons qu'il fut un grand capitaine, un grand politique, un caractère élevé, fortifié, ennobli, éclairé par l'expérience du malheur, par la philosophie, par le culte des lettres et des arts; il a rendu la Prusse grande par le génie militaire, grande par la situation politique qu'il lui a faite, grande par les sciences.

Au point de vue intellectuel et moral, il l'a rendue grande par la modération philosophique avec laquelle il l'a gouvernée. Au point de vue particulièrement politique, il a compris qu'il fallait la faire sortir de la vieille ornière des institutions féodales passées sans retour. Au point de vue religieux, philosophique et politique tout ensemble, Frédéric le Grand a compris qu'il fallait en finir avec toutes les superstitions, tous les fanatismes. Au point de vue des lettres et des arts, il a compris tout ce que pouvait donner l'esprit allemand, non-seulement par l'imitation de l'étranger, mais surtout par ses propres inspirations. Et ce prince, qui a fait de si grandes choses, ne les pas faites seulement parce que c'était un homme de génie, mais aussi parce qu'il était notre élève.

ALFRED MAURY.

VARIÉTÉS.

Le Vandalisme révolutionnaire (1).

Il est assez généralement admis, chez les nations civilisées, que le mensonge n'est pas nécessairement une vertu, et qu'en disant le contraire de ce que l'on pense ou en faisant le contraire de ce qu'on a promis, on s'expose à certaines épithètes désagréables. Il n'est pas même impossible de trouver des esprits exigeants et rigoureux qui, non contents de condamner la mauvaise foi manifeste, vont jusqu'à imposer aux gens la dure obligation de ne parler que de ce qu'ils savent et leur font un crime des calomnies dont ils se font innocemment les propagateurs. Si j'ai l'imprudence d'insinuer discrètement que M. *** est un voleur ou qu'il a tué son père, sans être à peu près sûr de mon fait, il y a beaucoup de probabilités qu'il se rencontrera des raffinés qui s'effaroucheront et qui me traiteront de calomniateur. Il n'est pas même impossible qu'on me traduise en police correctionnelle, sous prétexte d'attentat au mur de la vie privée, et qu'on me fasse condamner par des juges sans pitié, quand même je n'aurais eu, en calomniant M. ***, que des intentions honnêtes et pures, comme par exemple le désir de servir la bonne cause en noircissant le parti contraire. Notre délicatesse à cet égard est tellement vulnérable et exigeante qu'il ne nous suffit pas de mettre les vivants à l'abri des indiscrétions de cette nature, et que nous avons éprouvé le besoin de protéger les morts eux-mêmes, non-seulement contre les calomnies, mais même contre les révélations désobligeantes.

Cette susceptibilité féroce ne s'adoucit guère que sur un seul point : c'est quand il s'agit de la Révolution et des hommes qui y ont participé. A cet égard, tout est permis. Il ne serait pas prudent de contester le génie et les vertus de Napoléon le Grand, mais il n'y a aucune espèce de danger à proclamer que la Convention a été une assemblée d'assassins et de bêtes féroces, qui n'a eu d'autre but que de faire de la France un désert, ou du moins de la réduire à la civilisation des Peaux-Rouges et des cannibales.

C'était la doctrine du R. P. Lorriquet qui ne l'avait pas inventée. Elle a été soigneusement recueillie par de nombreux héritiers, qui la transmettront aux Lorriquets de l'avenir avec d'autant moins d'hésitation, qu'ils auront pour eux la tradition, le témoignage unanime de tous les historiens pieux et la propagande incessante de ces innombrables petits livres de morale sentimentale, qui se répandent, avec l'estampille du gouvernement et l'approbation de nos seigneurs les évêques, parmi les enfants des campagnes et des villes.

C'est contre cette manière de raconter l'histoire que prétend réagir M. Despois, avec son livre du *Vandalisme révolutionnaire*.

« La Convention nationale, dit-il dans son avant-propos, pour ses actes politiques, a été et devait être l'objet d'appréciations passionnées, de sévérités souvent contradictoires. Ce livre la montrera sur un terrain plus pacifique, où, sans le vouloir, tout le monde à peu près lui a rendu justice depuis 1795. Ici, les actes de la Convention, ce sont des fondations qui subsistent encore, qui flattent notre patriotisme et dont on peut oublier l'origine, mais non méconnaître la glorieuse utilité. Aussi, de tous les gouvernements si divers qui se sont succédé chez nous depuis la Révolution, tous sévères les uns pour les autres, plus sévères encore pour la révolution dont ils héritaient, il n'en est pas un

(1) *Le Vandalisme révolutionnaire, fondations littéraires, scientifiques et artistiques de la Convention*, par M. Eugène Despois; 1 vol. de la *Bibliothèque d'histoire contemporaine*.

seul qui n'ait porté témoignage en faveur de ces créations conventionnelles, soit en les maintenant, soit en se faisant gloire de les rétablir. Une approbation si peu suspecte de complaisance ne laisse rien à dire sur le mérite de ces fondations.

» Seulement il reste à établir celui des fondateurs. C'est ce que j'ai tâché de faire avec des dates, des textes, des documents : toutes choses indispensables en pareille matière. J'ai toujours signalé les sources où j'ai puisé mes renseignements ; je sais que bien des gens s'en dispensent ; mais c'est un privilége que je ne saurais me reconnaître, l'usage ne l'accordant guère qu'à ceux qui calomnient la Révolution. Ces indications permettront au lecteur de vérifier ou de rectifier ce que j'avance ; elles lui prouveront aussi que je n'ai rien négligé pour atteindre à la vérité et à la justice. »

Il me paraît impossible d'imaginer une démonstration plus concluante que la lecture de ce livre pour les hommes de bonne foi qui le liront sans autre parti pris que celui de se rendre à l'évidence. Pour ceux-là, quelque jugement qu'ils portent sur les actes politiques de la Convention, il ne pourra rester aucun doute sur le rôle éminemment civilisateur de cette grande assemblée. Mais combien y a-t-il d'hommes de bonne foi, c'est-à-dire qui aient l'intelligence assez ferme pour ne pas se laisser dominer par les intérêts, les rancunes et les préjugés de parti, assez haute pour savoir faire la part des entraînements, des illusions, des erreurs plus ou moins imposées par les circonstances présentes ou passées, assez éclairée enfin pour discerner dans l'œuvre totale ce qui appartient aux influences du dehors et aux passions du moment de ce qui révèle la pensée réelle et intime de la Convention, ce qui était transitoire de ce qui devait être durable ? Accusez le mal, c'est votre droit, mais au moins ne dénaturez pas le bien et surtout ne le confisquez pas à votre profit ! Si la Convention a fait ou laissé faire bien des actes qu'on ne saurait trop déplorer, il ne faut pas oublier qu'elle était placée dans des circonstances exceptionnelles bien faites pour exaspérer les passions des plus modérés, et qu'elle trouve là une excuse qui manque aux apologistes de la Saint-Barthélemy, de l'Inquisition et des dragonnades.

Mais il serait puéril de s'imaginer qu'on va convaincre avec des textes cette foule de déclamateurs sacrés et profanes qui vivent de phrases toutes faites et dont la seule excuse est précisément dans leur profonde ignorance des choses dont ils parlent. Ils ont été dressés à maudire la Révolution et ils restent fidèles à la leçon de leur enfance ; ils trompent à leur tour les naïfs, sans s'inquiéter autrement de savoir si eux-mêmes ont été trompés ou non. Ce sont des échos, des porte-voix, des colporteurs de calomnies, qui se plaisent d'autant plus à ce métier que la plupart n'ont pas même conscience de l'ignominie de leur rôle, que d'ailleurs il est lucratif, honoré dans certaines classes de la société, et ne donne aucune peine. On se passe de main en main les tirades obligées, les insinuations onctueuses ou les périodes véhémentes. Elles font toujours bon effet dans les salons, bien qu'un peu fripées. Les femmes et les niais les avalent avec une satisfaction que rien ne lasse. L'Académie française elle-même s'en délecte. N'avons-nous pas entendu, il y a quinze jours à peine, un prêtre de l'Oratoire signaler son entrée dans le docte corps par une diatribe bien sentie contre

Ces pelés, ces galeux de qui vient tout le mal,

comme s'il avait voulu démontrer l'opportunité du livre de M. Despois ? N'a-t-il pas, pour relever la saveur un peu épuisée de ce ragoût académique, rappelé à son auditoire émerveillé cette prodigieuse découverte de M. de Barante, à savoir que la France s'est sauvée de l'invasion *malgré la Convention*, et que celle-ci, loin d'avoir organisé la victoire, comme le prétend une opinion *étrange*, n'a su organiser que l'assassinat juridique ?

Ne savons-nous pas, grâce au même orateur, que c'est encore la Convention qui a fait les guerres de l'empire, que c'est elle dont l'ambition sauvage a fait exterminer deux cent mille Français en Espagne, quatre cent mille en Russie, trois cent mille en Allemagne pour aboutir aux invasions de 1814 et de 1815, et à Waterloo ? Napoléon, relevé des fonctions de lieutenant de Sa Majesté Louis XVIII, que lui avait conférées le Père Lorriquet, devient, de par l'autorité du Père Gratry, celui de la terrible assemblée, l'instrument docile de Danton et de Robespierre, le porte-glaive des fureurs et des ambitions conventionnelles, jusqu'au jour où la sainte Providence, fatiguée de sang répandu et de pays dévastés, venge l'Europe de ces égorgements et brise la *trop longue* puissance de la Montagne en reléguant à Sainte-Hélène le farouche exécuteur de ses hautes œuvres militaires.

Voilà comment on écrit l'histoire à l'Oratoire et à l'Académie française ; les belles dames, naturellement, trouvent cela superbe, et les naïfs s'extasient sur ce libéralisme effréné qui va jusqu'à soupçonner Louis XIV d'avoir quelque peu abusé de son pouvoir.

M. Despois l'entend autrement. Cet incorrigible entêté, qui croit toujours à la puissance de la vérité et de la raison, ne cache pas son dédain pour les poëtes de la haine et les *dilettanti* de la déclamation. Au lieu de faire des phrases, il accumule des faits ; il fouille les textes, les rapports officiels, les recueils de lois, et il en tire une histoire qui sans doute n'aura pas le mérite d'émouvoir les nerfs des lecteurs pieux aussi agréablement que les orgies dramatiques des grands orateurs de sacristie, mais qui en a un autre beaucoup plus rare, celui d'être honnête et sincère, comme tout ce qu'il a écrit jusqu'à ce jour, et, on peut l'affirmer sans crainte, comme tout ce qu'il écrira tant qu'il tiendra une plume. Il a toujours eu la faiblesse de croire que, pour juger les hommes et les choses, il n'est pas mauvais de les avoir d'abord étudiés, et que si l'imagination est excellente dans la poésie, elle n'est pas aussi indispensable dans l'histoire, surtout quand, sous prétexte de conciliation, on ne l'y fait intervenir que pour attiser des haines. Aussi son histoire du vandalisme révolutionnaire est-elle complétement dénuée de tout agrément de ce genre.

Il expose purement et simplement les faits avec les

preuves à l'appui, dans un style net et incisif dont il a le secret. Jamais il ne se laisse emporter, comme il arrive trop souvent, à répondre par l'exagération de l'éloge à l'exagération du dénigrement. Il évite jusqu'à l'apparence de la déclamation, comme pour se mieux distinguer de ses adversaires; sa reconnaissance pour la grande assemblée qui a tant fait pour l'organisation politique et civile de la France ne l'aveugle pas sur les fautes auxquelles elle s'est laissée entraîner par la violence de la lutte et par l'exemple des pouvoirs qui l'avaient précédée, et son approbation ne se traduit jamais par ces emportements d'enthousiasme qui sentent l'apothéose et trahissent la dévotion du fakir plus que l'indépendance du penseur. Si la Révolution marque pour lui l'avénement des peuples à la vie politique, si elle a introduit dans le monde la liberté et l'égalité, c'est-à-dire la justice et le droit, ce n'est pas pour lui une raison de se répandre à son égard en mystiques hyperboles et de la transformer en une religion nouvelle, comme l'ont fait quelques intelligences mal équilibrées, qui ne comprennent pas que le fétichisme s'accorde mal avec l'affranchissement de la pensée, avec la dignité de l'esprit moderne, et que ces exagérations hystériques ne peuvent que jeter le ridicule sur la cause qu'elles croient servir.

Nulle part non plus on ne trouve dans ce volume de ces invectives virulentes dont on a parfois abusé contre les calomniateurs de la Convention, faute de songer que ces calomnies, résultats naturels de l'ignorance et de la faiblesse d'esprit, méritent plus de dédain que de colère. Après avoir passé une partie de sa vie à étudier les choses et les hommes de la Révolution, M. Eugène Despois sait trop bien ce que valent les déclamateurs qui depuis soixante-dix ans s'appliquent à la noircir, pour avoir encore la naïveté de les prendre au sérieux. Au XVIe siècle, on pouvait encore, sans être un imbécile, croire que le soleil tournait autour de la terre immobile, mais cent ans après Galilée, il n'y avait plus que les ignorants et quelques prêtres qui crussent à l'immobilité de la terre. Il en est exactement de même pour la Révolution. On ne discute pas avec les gens qui, quatre-vingts ans après la Révolution, en sont encore à se demander quelle bien elle a fait.

Cependant l'auteur ne s'interdit pas l'ironie, quand il rencontre sur son chemin des facéties qui passent l'ordinaire (1), surtout quand elles se présentent avec ce ton de satisfaction tranchante qui convient si bien à la sottise illuminée par la grâce. Alors il ne se refuse pas le plaisir d'en rire un instant, mais il ne s'arrête pas aux simples calomnies courantes, et il se contente en général de les cingler en passant d'un mot ou d'un texte bien choisi.

Ce livre n'est donc pas, à proprement dire, une œuvre de polémique. C'est bien plutôt une œuvre d'histoire parfaitement sérieuse pour le ton et pour le fond. Mais le calme et la modération que s'impose l'écrivain n'empêchent pas de sentir sous sa phrase rapide un frémissement intérieur qui trahit la passion contenue. L'ironie que marque le titre et l'attitude discrètement militante de l'œuvre entière lui prêtent une saveur qui n'est pas ordinaire aux livres d'érudition historique.

En somme, malgré ses quatre cents pages, le *Vandalisme révolutionnaire* est infiniment plus facile à lire que le sermon académique du Père Gratry, et quoique l'auteur n'appartienne pas au *grand parti de l'âme de la France,* dont l'existence vient d'être révélée à l'univers, je suis convaincu que la France se reconnaîtra volontiers dans les sentiments et le langage de M. Despois.

EUGÈNE VÉRON.

(1) Par exemple, pages 272-273, à propos de l'ouvrage de M. de Laborde, directeur actuel des Archives, sur les *Archives de la France* : « L'auteur nous découvre la merveilleuse propriété que possèdent aujourd'hui encore les divers dépôts dont se composent les archives, celle de faire subir une *transformation matérielle* aux jeunes archivistes préposés à leur garde. Ceux qui surveillent les documents de l'ancien régime ne tardent pas à *engraisser;* tandis qu'on voit au contraire les malheureux parmi les hommes à la garde des cartons où sont renfermés les documents relatifs au tribunal révolutionnaire, devenir *hâves;* aussi est-on le plus obligé, pour les soustraire aux effets désastreux de cette vue insalubre, de les faire permuter avec leurs collègues chargés de fonctions plus saines et de les envoyer respirer à leur tour l'air que purifient les documents relatifs aux massacres de la Saint-Barthélemy et des Cévennes, aux exploits du *bon duc de Chaulnes* en Bretagne, etc. »

Le droit des femmes, par M. ALFRED ASSOLLANT. Un vol. in-18, Paris, librairie Anger, 48, rue Laffite.

« Réformez la loi civile, traitez la femme en égale de l'homme; elle a des devoirs égaux, donnez-lui des droits égaux : du même coup vous aurez épuré les mœurs, fondé la liberté, relevé la France. » Ainsi parle M. Assollant. La question de l'éducation et de l'instruction des femmes a été posée dernièrement; celle de leur position sociale se trouve posée du même coup. Nous n'avons pas besoin de recommander ce volume à nos lecteurs, ni surtout à nos lectrices. Il est écrit avec verve, avec vigueur, quelquefois avec éloquence, en un mot, avec le talent habituel de M. Assollant. Depuis l'*Histoire morale des femmes*, de M. Legouvé, aucun livre n'a mis autant en relief les points si délicats de cette question si grave. On peut trouver çà et là les réformes proposées par M. Assollant un peu bien hardies; mais encore est-il bon de les examiner : aujourd'hui il n'est plus d'homme sérieux qui ne doive peser sérieusement *le droit des femmes.*

La Société de linguistique vient de publier à la librairie Franck le premier fascicule de ses Mémoires. Outre les statuts de la Société, il renferme des travaux de M. Egger sur les réformes que subit actuellement la langue grecque, et de M. Meunier sur la déclinaison des pronoms latins, une dissertation de M. d'Arbois de Jubainville, etc. Ce volume se recommande de lui-même aux amis des études philologiques.

Le propriétaire-gérant : GERMER BAILLIÈRE.

PARIS — IMPRIMERIE DE E. MARTINET, RUE MIGNON, 2.

REVUE
DES
COURS LITTÉRAIRES
DE LA FRANCE ET DE L'ÉTRANGER

CINQUIÈME ANNÉE — NUMÉRO 20 — 18 AVRIL 1868

Paris, 17 avril 1868.

Les futurs historiens de notre siècle ne manqueront pas de matériaux. Chaque jour voit publier de nouveaux mémoires ou des correspondances inédites. Les mémoires de Malouet ont paru récemment. M. d'Alton Shée, ancien pair de France, raconte sa vie, d'un ton très-dégagé, dans la *Revue moderne*. Le même recueil a donné des lettres inédites de Benjamin Constant, accompagnées de commentaires et d'appréciations par M. Eugène Crépet. On continue à se demander si les mémoires de Talleyrand, maintenant que nous sommes arrivés à l'échéance indiquée par l'auteur, vont enfin voir le jour. Laissés d'abord à la duchesse de Dino, M. de Bacourt en a hérité et les a laissés à son tour à M. Paul Andral. De l'autre côté du détroit, madame Cobden se dispose, dit-on, à publier la correspondance de son mari; lord Brougham se prépare aussi à publier la sienne, ainsi que les principales lettres ayant un intérêt public qu'il a reçues durant sa longue existence et conservées avec soin; le nombre en est énorme, assure-t-on.

M. Alexandre Dumas fils publie une nouvelle édition de son *Théâtre;* chaque pièce est précédée d'une introduction où il justifie les tendances de son œuvre. Il y signale avec crudité, mais avec une indignation sincère, les plaies morales de notre temps. Quant au remède qu'il propose, il paraîtra sans doute plus héroïque et plus inattendu qu'efficace.

M. J. Barni vient de publier, dans la *Bibliothèque de philosophie contemporaine,* les leçons qu'il a professées à Genève pendant les années 1864 et 1865, sous ce titre : *la Morale dans la démocratie.* Son point de départ est dans la morale indépendante; il croit même que tout le monde en fait, comme M. Jourdain de la prose, sans le savoir. Fort de ce point d'appui, il passe en revue les diverses questions qui composent la morale appliquée. Il la prend dans la famille, dans l'atelier, devant la misère, dans l'État, dans les rapports des États entre eux. Il échappe au péril d'une semblable étude, qui menace toujours de tomber dans la casuistique, par la largeur qu'il donne aux questions, la rigueur philosophique avec laquelle il les résout, et une chaleur d'expressions qui donne véritablement à ces entretiens le caractère de sermons laïques. D'ailleurs cette morale démocratique, c'est après tout la pure morale, bonne en tous les pays, quelles que soient les institutions.

Évangile et liberté, tel est le titre d'un discours prononcé par M. Athanase Coquerel pour inaugurer les prédications qu'il est autorisé à faire boulevard Richard-Lenoir, n° 3. Ce discours vient d'être publié.

Dans l'*Artiste*, M. Théodore de Banville nous montre le célèbre bibliophile Brunet, mort récemment, et dont on vend la bibliothèque, renfermé tout entier dans son travail et n'ayant mis toute son ambition de vieillard qu'à achever une cinquième et meilleure édition de son livre unique, *le Manuel du libraire :*

« Cette joie enivrée, ce triomphe suprême, il plut en effet à Dieu de les lui accorder, et l'illustre vieillard eut l'intime et profonde satisfaction de savoir qu'il laissait à la France un livre indestructible. Mais une fois débarrassé de cette tâche qui avait vécu et grandi avec lui, il se trouva un peu étonné, embarrassé ici-bas, en plein désert, comme un soldat qui se sent mal à l'aise si on lui ôte le poids si lourd de ses armes. Quoi? plus de travail, plus de recherches, plus de labeur quotidien, plus de ces grands cris de joie lorsqu'on aperçoit enfin comme un éclair quelque vérité avidement poursuivie! A quatre-vingt-quatre ans, Ch. Brunet, toujours jeune, n'était pas fait à l'idée du repos et ne pouvait plus apprendre à se reposer, si bien que ni la lecture, ni la causerie, ni les affections fidèles qui l'entouraient ne purent le rattacher à cette vie, à cet enfer désormais vide, où il n'avait plus à rouler au haut de l'implacable colline son rocher de Sisyphe. Il est mort, non de vieillesse, non d'épuisement, non de maladie, mais de sa dernière édition achevée. »

Parmi les souvenirs de toute sorte qu'un page du tzar ramasse dans un article du *Correspondant*, et qui mettent en relief le caractère entier, indomptable et capricieux de ce ce despote, il en est un qui touche à la littérature :

« Au palais de l'Hermitage, l'empereur ordonnait à Pouchkine de mettre des devises au pied des portraits de tous les Romanoff. Arrivé à celui de Nicolas, Pouchkine s'arrête, le czar lui commande de continuer et de dire la vérité, sans crainte d'être inquiété. Pouchkine écrivit alors son fameux distique :

Des pieds à la tête la toile est admirable,
De la tête aux pieds le tzar est détestable.

» L'empereur ne dit rien, mais il ne pria plus jamais Pouchkine de lui composer des vers. »

SOIREÉS LITTÉRAIRES DE LA SORBONNE.

M. H. MAZE.

Le procès du surintendant Fouquet (1).

Le 5 septembre 1661, pendant un voyage de la cour de France en Bretagne, une étonnante nouvelle se répandit tout à coup ; l'un des plus puissants personnages du royaume, ancien procureur général au parlement de Paris, surintendant des finances et ministre d'État, Nicolas Fouquet, venait d'être arrêté à Nantes et emprisonné par ordre de Louis XIV.

La surprise fut universelle; le moins étonné ne parut pas être le surintendant lui-même : « J'avais cru, dit-il au moment de son arrestation, j'avais cru être mieux que personne dans l'esprit du roi. » Il y avait dans ces paroles ou un mensonge ou la trace d'illusions bien étranges : Fouquet était informé, nous en avons la preuve dans ses papiers, que depuis longtemps il avait rencontré près du cardinal Mazarin d'abord, puis près de Louis XIV, des juges sévères de son administration, de son ambition toujours inassouvie, de sa vie entière; il eût fallu que le surintendant se méconnût d'une façon bien étrange pour ne pas s'attendre quelque jour au coup qui le frappait.

I

Ce haut magistrat, sorti d'une famille de marchands, avait hérité de ses pères enrichis sur la mer, au lointain commerce des îles, je ne sais quoi de hardi et d'aventureux, une activité, une vivacité singulières, qui peut-être expliquent jusqu'au nom de Fouquet, *Foucquet*, le nom même du remuant et infatigable écureuil dans nos provinces de l'ouest. Le père, un honnête homme, tour à tour président d'un conseil des colonies, magistrat, même procureur général (le fait est curieux) d'une chambre de justice chargée, en 1631, de poursuivre les financiers, la mère, pieuse et simple, excellente femme, enfermée aux devoirs de la famille, semblaient avoir interrompu la tradition; par Fouquet, elle reprit avec éclat et se continua plus tard, non sans bonheur et sans un certain air de grandeur, dans les Belle-Isle.

Né de ces bourgeois arrivés par le travail à la fortune, par la fortune aux honneurs, et d'ambition d'autant plus tenace qu'elle était de plus fraîche date, Fouquet avait été lancé fort jeune encore dans la carrière des fonctions publiques. Maître des requêtes à vingt ans, puis intendant d'armée et de généralité, il était, à trente-cinq ans, procureur général du parlement de Paris. Dévoué à la cause royale pendant la Fronde et très-utile auxiliaire de Mazarin, défendant à la fois les intérêts de la cour et ceux du cardinal, on l'avait vu dénoncer au parlement la trahison du prince de Condé, donner au roi d'utiles avis sur ses rapports avec la magistrature, rallier par lui-même ou par son frère l'abbé, un intrigant très-corrompu, mais très-habile et très-hardi, des partisans au premier ministre, et même, un jour, empêcher la saisie des meubles du cardinal; d'ailleurs estimant ses services à leur prix, demandant pour lui-même, pour sa famille, écouté mais prétendant l'être davantage, même le prenant parfois d'assez haut quand on résistait à ses avis, et cherchant à se créer des appuis dans le conseil, à y faire entrer ses amis.

La Fronde à peine terminée, Fouquet avait réclamé une éclatante récompense; le procureur général avait voulu être aussi surintendant des finances et, le lendemain même de la mort de la Vieuville, sollicité très-vivement la charge la plus lucrative du royaume (1); il n'avait réussi qu'à moitié. Collègue de Servien, il avait impatiemment supporté le voisinage gênant de cet honnête homme, à plusieurs égards supérieur; en 1654, après une lutte assez vive, il avait obtenu un partage d'attributions et commencé à s'affranchir; en 1659, sa victoire avait été complète : il était resté seul chargé de la gestion des deniers publics.

Si envié, si disputé, le titre de surintendant donnait des pouvoirs immenses. Simple agent ordonnateur, le surintendant ne devait de comptes qu'au roi. Une sorte de contrôle semblait exister dans les registres de l'épargne et dans le registre des fonds, indiquant toutes recettes et dépenses, les premiers avec les ordonnances du surintendant, le second avec les raisons et motifs de ces ordonnances; mais ces registres étaient le plus souvent mal tenus par des officiers soumis à l'influence du surintendant, quoique nommés en principe par le roi. Aussi le désordre était immense; les titulaires de la charge pouvaient librement s'enrichir : les d'Émery, les Maisons, les d'Effiat, les Bullion, avaient donné de scandaleux exemples. Ces déplorables traditions s'étaient si bien enracinées que la situation de surintendant, de ministre des finances, passait alors pour fort agréable et non pour grave; Servien lui-même écrivait « qu'un homme qui n'est pas » capable de faire la charge de surintendant est indigne » pour jamais de toutes les grandes charges du royaume,

(1) Nous avons principalement consulté, parmi les mémoires, correspondances ou écrits du temps : le *Journal* d'Olivier Lefèvre d'Ormesson, les *Lettres* de madame de Sévigné, les *Mémoires* de Gourville, le *Journal de la chambre de justice* du greffier Foucault, les extraits des registres de la chambre de justice manuscrits à la Bibliothèque impériale, les papiers de la Cassette (2 vol. manuscrits du fond Baluze à la Bibliothèque impériale), les *Défenses* de Fouquet, les *Mémoires*, *Œuvres* et *Lettres* de Louis XIV; et parmi les travaux critiques modernes : l'*Histoire de Colbert et la Police sous Louis XIV* de l'infatigable M. Pierre Clément, les curieux *Mémoires sur Fouquet* de M. Chéruel, livre plein de recherches et d'intéressants détails où nous avons largement puisé, les *Mémoires sur madame de Sévigné* de Walkenaer, une des *Causeries du lundi* de M. Sainte-Beuve (t. V) où toutes les questions que soulève le procès de Fouquet sont au moins indiquées et parfois résolues, un excellent discours de M. de Royer (Cour de cassation 1856), l'*Histoire de France* de M. Henri Martin et celle de M. Michelet, les *Causeries d'un curieux* de M. Feuillet de Conches, les *Archives de la Bastille*, en cours de publication, par M. Fr. Ravaisson.

(1) Lettre du 2 janvier 1653 au cardinal Mazarin.

» où il faut nécessairement apporter plus de travail et » d'assiduité qu'en celle-là » (1).

Fouquet partageait et exagérait encore l'opinion de Servien. Entré en fonctions sans idées nouvelles, sans plan de réformes, il recommandait surtout au cardinal de « flatter les gens d'affaires au lieu de leur disputer » des intérêts et profits légitimes, de leur faire des gra- » tifications et indemnités de bonne foi quand ils avaient » secouru à propos », ajoutant que le « *principal secret*, » en un mot, était de leur donner à gagner (2)... » Cette théorie si nettement formulée ne devait être que trop bien appliquée : emprunter sans savoir quand ni comment l'on rendrait, grever l'avenir pour faire face tant bien que mal aux difficultés du présent, telle fut la base unique du système de Fouquet.

Donner à gagner aux financiers, aux maltôtiers, c'était, en ce temps-là, donner à gagner à tout le monde; car tout le monde faisait alors des affaires, le cardinal tout le premier.

Intelligent, actif, fécond en ressources, ne regardant pas aux moyens, Fouquet suffit aux besoins de l'intérieur et aux nécessités de la guerre avec l'Espagne. Constamment pressé, poursuivi par le cardinal aux abois, par ses agents, Fouquet se multipliait et satisfaisait non-seulement aux demandes de fonds pour les affaires publiques, mais à la cupidité personnelle du cardinal. Traitant, fermier d'impôts, fournisseur d'armées sous des noms supposés, le premier ministre amassait, aux dépens du Trésor, une immense fortune sévèrement administrée par son intendant Colbert, gardien vigilant des intérêts de son maître, commis obscur, qui avait aussi, politiquement parlant, sa fortune à faire et qui se renfermait dans les devoirs de son emploi subalterne, obéissant les yeux fermés, intrépide défenseur du cardinal, presque aussi ardent au service de Mazarin qu'il le sera plus tard au service du roi et de la France elle-même.

Pour que le premier ministre pût entasser millions sur millions, la connivence du surintendant était nécessaire. Fouquet se plaignait — mais, il est vrai, avant d'avoir obtenu sa charge,— de la mauvaise administration des finances; il disait qu'en « s'informant des moyens » de faire cesser les maux présents et d'en éviter de plus » grands à l'avenir » ; il avait « trouvé que le tout dépen- » dait de la volonté des surintendants » (3). Il le prouva, mais comment? en laissant faire le cardinal et en l'imitant de son mieux. A son tour traitant, fermier d'impôts, fournisseur d'armées, réalisant d'énormes bénéfices dans des opérations frauduleuses de tout genre, le surintendant put bientôt prêter au Trésor; il prêtait à des taux usuraires, 25, 30 pour 100, parfois davantage. Le taux légal n'étant que de 5,55 pour 100, il fallait, pour la régularité des comptes publics, enfler le chiffre d'émission de l'emprunt, porter sur les registres des sommes supérieures au capital emprunté, puis payer des rentes qui, en réalité, n'étaient pas dues, à l'occasion rembourser de l'argent que l'on n'avait jamais reçu. Ces curieuses opérations constituaient, aux dépens de l'État, des pertes qui s'élevèrent en une seule fois à six millions, scandale d'autant plus grand que souvent les prêts ne se faisaient même pas en argent. Fermier d'impôts et, comme tel, exigeant de bons deniers comptants, Fouquet ne versait guère au Trésor que du papier. Il rachetait à vil prix des billets de l'Épargne dépréciés, souvent sans aucune valeur, les réassignait sur des fonds sérieux en sa qualité de surintendant, et s'acquittait ainsi comme particulier avec le Trésor, gagnant le plus souvent 80, 90, 95 pour 100; enfin, pour être bien certain que de telles avances seraient dûment remboursées, Fouquet faisait verser les recettes publiques dans sa propre caisse; l'Épargne, comme on disait alors, avait lieu chez lui, procédé commode, expéditif et rassurant au suprême degré.

De tels exemples sont contagieux : autour du surintendant chacun faisait comme lui; ses amis, ses agents à tous les degrés pêchaient en eau trouble; Fouquet non-seulement n'y mettait pas obstacle (et comment l'eût-il pu?) mais souvent, dans ses marchés, stipulait pour ses commis et appliquait largement sa maxime que *le principal secret était de donner à gagner aux gens d'affaires.*

Que devenaient cependant ces millions accaparés avec une si audacieuse facilité? La famille profitait et dans de belles proportions. Un mari n'était pas difficile à trouver pour la fille aînée du surintendant avec 600 000 livres de dot et 600 000 livres de vieux billets réassignés au beau-père, un marquis, qui ne dédaignait pas ces roturiers enrichis. Les prétendants ne manquaient pas à la cadette; les plus grands seigneurs, les plus illustres enviaient pour leurs fils une telle union. De Lyonne, éminent ministre, mais joueur effréné, homme de plaisir, perdu de dettes, proposait pour gendre à Fouquet son propre fils, à condition que lui-même y trouvât son compte. Des frères de Fouquet, l'un obtenait un évêché, un autre un archevêché, un troisième était pourvu de riches abbayes, un quatrième épousait une d'Aumont et devenait premier écuyer de la grande écurie du roi. Le surintendant ne mettait pas plus de bornes à son ambition pour ses frères qu'à la sienne propre : de l'archevêque de Narbonne il pensait faire un archevêque de Paris, et il introduisait l'évêque d'Agde dans la chapelle royale comme aumônier du roi. Lui-même déployait un luxe éblouissant; son train de maison éclipsait tout ce qu'on avait vu jusqu'alors; en dix mois, plus de 300 000 livres passaient aux mains du maître-d'hôtel; un jour, un seul repas coûtait 120 000 livres. La manie, la fureur de bâtir s'emparait du dilapidateur; pour son château de Vaux, il faisait démolir, raser trois villages et jetait 9 millions; à Saint-Mandé, mêmes dépenses; l'Orient et l'Égypte contribuaient à orner cette somptueuse résidence.

(1) Lettre à un confident de Mazarin. — M. Chéruel, *Mémoires sur Fouquet*, t. I, chap. XIII.

(2) Défenses de M. Fouquet. — *Edit. à la Sphère*, 1665, t. II.

(3) Lettre du 2 janvier 1653 au cardinal Mazarin.

Les femmes avaient large part aux prodigalités du surintendant, qui n'était pas beau, mais « un surintendant n'est jamais laid » (1), et le vers charmant :

Jamais surintendant n'a trouvé de cruelles,

n'était alors du moins que trop vrai : les choses ont-elles changé depuis? — Plusieurs pourtant résistèrent, madame de Sévigné, par exemple, et madame Scarron, si injustement calomniée; mais Fouquet accompagnait sa galanterie de façons si généreuses qu'elles étaient presque toujours irrésistibles. Du haut en bas de l'échelle, à droite, à gauche, un peu partout sinon longtemps, ses hommages, fort bien accueillis, même enviés, étaient portés sans trêve ni merci. Cet inconstant, ce volage (auquel les femmes ont malgré tout encore plus donné qu'elles n'en ont reçu) ne savait pas s'arrêter dans sa route encombrée. Il allait, allait toujours sans compter, surtout sans se détourner, ou si parfois il faisait quelque halte, c'était pour enrôler dans sa police secrète, dans le gros bataillon, dans l'armée de ses affidés, les amies, les maîtresses d'un jour, les Duplessis-Bellière, les Trécesson, les Menneville, les du Fouilloux. Ardent au plaisir, il lui sacrifiait ses devoirs les plus sacrés, s'échappant parfois par ses escaliers dérobés aux heures des affaires ou des audiences, et ne reparaissant plus; mais on ne trouverait pas dans sa vie un seul exemple d'une passion vraie, soutenue, où le cœur ait sa forte part et dont le généreux emportement soit l'excuse : c'était un simple débauché qui, par son luxe et ses raffinements, semble même d'un autre temps, non sans esprit dans la débauche, qui se fût trouvé à l'aise, soixante années plus tard, au beau milieu de la Régence, et dont les fêtes galantes aux cabinets retirés de Vaux et de Saint-Mandé donnent comme un avant-goût des petites-maisons et des petits soupers de l'avenir.

Jusque-là Fouquet, aussi coupable que les plus coupables de ses prédécesseurs, ne l'était pas du moins davantage; mais il y a bien autre chose à signaler dans son administration et dans sa vie. Parti de si bas, monté si haut, ce fils des marchands nantais espérait monter encore : procureur général, surintendant, ministre d'État, il ambitionnait très-certainement au moins la place de principal ministre, avec un roi qu'il croyait encore enfant et une reine étrangère qu'il comptait dominer. Ce grand ambitieux paraissait pris de vertige ; comme son écureuil, il ne s'arrêtait plus; il comptait justifier sa devise; autour de son écureuil on lisait : *Quò non ascendet?* Où ne montera-t-il pas? Fouquet voulait être le maître, il préparait ses voies. Dans le clergé, la magistrature, l'armée, la marine, dans la cour surtout, il se créait de redoutables appuis. Par ses frères il agissait sur le clergé, caressant d'ailleurs les jésuites, les employant, méritant leur reconnaissance. Dans la magistrature de Paris et des provinces il avait des hommes à lui; il le croyait du moins et ne se trompait pas toujours : les Harlay, les Maupeou, les Chanut, les Miron, protestaient de leur dévouement; il avait su se concilier, en contribuant à son élévation, l'éminent Lamoignon. Il réservait pour un de ses gendres la charge de maître de camp général de la cavalerie en donnant à Bussy-Rabutin de quoi l'acheter. Une femme arrachait au capitaine général des galères de la Méditerranée sa démission pour que le gendre d'une intime amie de Fouquet, le marquis de Créqui, fut élevé à ce poste. Le fils de cette même amie, madame Duplessis-Bellière, devenait vice-amiral; un marin d'un talent reconnu, Guinan, entrait aussi dans les intérêts du surintendant. Sous son nom, sous des noms supposés, des noms de femmes en général, Fouquait achetait en même temps des propriétés considérables, des forteresses, des îles sur la côte, surtout dans l'ouest, dans cette Bretagne toujours indocile, Guérande, le Croisic, le mont Saint-Michel, Guingamp, Concarneau, le duché de Penthièvre, Belle-Isle, payée 1 million 300 000 livres. Les amis du surintendant parlaient de son « royaume de Bretagne ». Il s'était fait donner le titre de vice-roi d'Amérique et possédait aux Antilles Sainte-Lucie. Les représentants ou agents de la France au dehors, le chanoine Maucroix, par exemple, à Rome, devaient, sur ses propres instructions, travailler pour lui comme pour le roi et distribuer des pensions. Sur le simple bruit du mariage de Louis XIV avec Marguerite de Savoie, il envoyait à Turin mademoiselle de Trécesson, chargée de gagner la future reine de France, et l'émissaire (nous avons ses lettres) s'acquittait fort bien de sa mission. Dans la cour, il avait, peu s'en faut, acheté tout le monde directement ou indirectement, non-seulement les Guiche et les Vardes, mais les Larochefoucauld, les Marsillac, les Bournonville, les Fabert. D'autres, les Arnauld, par exemple, s'étaient laissé prendre à des façons obligeantes et empressées pour leurs protégés.

Par ses agents secrets, hommes ou femmes, Fouquet était informé des moindres nouvelles, des nouvelles du jour et de la nuit. Madame de Valentinois le rendait présent dans cette société de la comtesse de Soissons où le cardinal avait été fort assidu et où le roi paraissait se plaire à son tour. Il avait contracté et su garder avec Marie Mancini, qui faillit devenir reine de France, d'intimes relations, même après l'exil de la nièce de Mazarin. Bartet, un des secrétaires du cabinet du roi, le renseignait aussi; rien de ce qui se passait chez la reine-mère ne lui était caché; les Menneville, les du Fouilloux, d'autres filles d'honneur lui étaient vendues. Il avait fini par offrir, par faire accepter à Monsieur, à Madame, à Anne d'Autriche elle-même, de riches pensions, agissant sur le premier par le comte de Grave, séduisant Madame par l'éclat des fêtes et par des libéralités envers ses amis, disposant véritablement de la reine-mère par sa première femme de chambre, madame de

(1) M. Sainte-Beuve, *Causeries du lundi*, t. V. *Le surintendant Fouquet.*

Beauvais, par son chevalier d'honneur Brancas, par la mère de la Miséricorde, en qui elle avait toute confiance, et pénétrant jusque dans la conscience d'Anne, grâce à la faiblesse d'un confesseur. Elle paraissait effrayante et irrésistible, la puissance de cet homme qui, dans les mailles de ses filets dorés, enlaçait les plus hauts personnages, la cour, la famille royale, la royauté même, et semblait en état d'acheter la France, si la France eût été à vendre!

Quelques dépenses du surintendant étaient plus dignes d'éloges : je veux parler de ses libéralités pour les gens de lettres et les artistes. Corneille pensionné remerciait son bienfaiteur de lui avoir rendu

.....La main qui crayonna
L'âme du grand Pompée et l'esprit de Cinna.

Un moment découragé par le mauvais goût du temps, le poëte était ramené au théâtre et donnait entre autres pièces l'*Œdipe*, dont Fouquet avait indiqué le sujet. Thomas recevait aussi des encouragements; Pellisson devenait un des principaux commis de la surintendance et se voyait traité avec les égards dus à son talent : « M. Pel» lisson», écrivait Fouquet en 1659, « m'a fait l'honneur » de se donner à moi. » Molière travaillait pour les fêtes de Vaux; mademoiselle de Scudéry, Boisrobert, Hesnault, Brébeuf, Gombault, Loret, Scarron, devenaient, à des titres divers, les obligés de Fouquet. La Fontaine recevait 1000 francs par an, était l'hôte, l'ami du surintendant et de sa femme. On lui demandait quelques vers en échange de chaque quartier de pension; Pellisson délivrait les quittances en vers aussi. Le bonhomme se fatigua bien vite de composer à jour fixe; il n'était pas fort heureux dans ces petites pièces de circonstance; il ne le fut guère davantage dans le long poëme qu'il entreprit depuis, le *Songe de Vaux*, et la toute-puissance du surintendant ne paraît pas, à beaucoup près, l'avoir aussi bien inspiré que sa disgrâce; mais enfin il y avait là un commerce agréable, ingénieux, d'aimables jeux d'esprit.

D'autre part, le Poussin recevait à Rome les encouragements du ministre; les travaux de Lebrun aux salons de Vaux étaient largement récompensés; pour architectes, pour dessinateurs de ses jardins, Fouquet avait choisi les le Vau, les Lenôtre; ce délicat, ce fin, ce curieux esprit avait jusqu'à son «médecin de plaisir», Pecquet, qui l'entretenait aux heures perdues des progrès de la science.

Il faut louer ce goût pour les choses de l'esprit, sans oublier toutefois qu'un tel homme, avec son immense ambition, connaissait et estimait à leur prix le suffrage des lettrés et des artistes. Donnant au chanoine Maucroix, par la plume de Pellisson, ses instructions pour une mission à Rome, il recommandait à l'envoyé de contracter « des habitudes avec les peintres célèbres » comme le Poussin, le chevalier Bernin, le chevalier » del Pozzo et les autres curieux de ce pays-là, chez » qui les honnêtes gens s'assemblaient » (1). Comment n'eût-il pas pratiqué lui-même ce qu'il prescrivait à ses agents? Sans vouloir enlever à Fouquet ce je ne sais quoi de délicat, d'humain, au sens ancien du mot, qu'il avait certainement, cet ambitieux, qui cherchait à se faire cortége de tout, de tous et de toutes, se fût manqué à lui-même s'il n'eût essayé d'enchaîner à son char ceux qui, par excellence, donnent la réputation et la gloire. Il savait que ces lettrés, ces artistes, quand de hasard on sait leur donner, rendent au centuple et dans le présent et à jamais, car le souvenir du bienfaiteur et le génie de l'obligé montent, selon une magnifique expression, montent d'un vol égal à l'immortalité! En cela Fouquet ne s'est pas trompé; ce qui lui reste de meilleur devant la postérité, toujours et justement sensible au goût des choses de l'esprit, c'est encore cette bienveillance, à la fois délicate et habile, pour les souverains dispensateurs de la renommée.

II

Pourvu des charges les plus importantes, jouissant à la cour d'une toute-puissante influence, Fouquet, au comble des prospérités, rencontra dans un personnage longtemps obscur, dans un *domestique* du cardinal, comme on disait alors, un redoutable et ardent rival. Tour à tour au service de le Tellier et de Mazarin, Colbert s'était lentement élevé aux fonctions importantes, quoique très-modestes en apparence, d'intendant du cardinal. Il avait eu, dès 1650, avec Fouquet des relations agréables et même l'avait recommandé à le Tellier, son parent, jusqu'à écrire (lettre du 9 août) : « Je ne croirais » pas pouvoir payer en meilleure monnaie une partie de » tout ce que je vous dois qu'en vous acquérant une cen» taine d'amis de cette sorte, si j'étais assez honnête » homme pour cela. » Pendant les trois ou quatre années suivantes rien n'indique expressément qu'il y ait eu refroidissement entre Colbert et Fouquet; Colbert, à la vérité, était régulièrement de l'avis du cardinal sur les affaires d'argent ou autres traitées entre Mazarin et le surintendant (ce rôle était le seul qui pût convenir au commis du premier ministre); mais, expressément consulté sur le choix d'un surintendant et connaissant comme toute la cour les ambitions de Fouquet, on ne voit pas qu'il ait combattu, bien vivement du moins, sa candidature; trop prudent d'ailleurs pour se prononcer en pareille circonstance, il se bornait à donner des conseils généraux, conseils excellents : « Que Votre Émi» nence», disait-il, «se donne de garde de ceux qui sont » d'esprit à sacrifier et à donner beaucoup aux subal» ternes pour avoir plus de facilité de tromper le prin» cipal. C'est, en deux mots, le désordre du temps passé,

(1) Instructions au chanoine Maucroix. Recueil de pièces relatives à Fouquet. Bibliothèque de la Sorbonne H. L. f. 70.

» qui est celui de tous, qui peut apporter le plus de pré-
» judice aux affaires de Son Éminence et à l'État. » La lettre est du 4 janvier 1653. De tels avis forment un contraste éclatant avec ceux que Fouquet donnait exactement à la même époque, avec la théorie des profits légitimes pour les gens d'affaires.

Un observateur attentif, placé pour bien voir, eût pu pressentir dès cette époque une lutte entre deux hommes approchant l'un et l'autre le cardinal, de côtés différents mais de très-près, ardents, ambitieux, guidés par des principes si opposés. Toutefois, en 1653, cette lutte n'était pas encore commencée, et c'était avant la nomination de Fouquet à la surintendance que Colbert réclamait une réforme, se plaçait à un point de vue nouveau, élevé, celui même du futur ministre. S'il est difficile d'admettre que la jalousie soit restée étrangère à la rupture depuis si éclatante (c'est un tort aussi de croire ces grands hommes, même un Colbert, coulés au premier jour dans leur moule de bronze ou de granit), du moins doit-on convenir qu'il y avait chez Colbert autre chose et mieux. On le vit surtout en 1659; à cette date, témoin assidu et très-clairvoyant des dilapidations du surintendant, Colbert se décida à lancer contre lui un véritable acte d'accusation; il rédigea et remit à Mazarin, dans la confiance duquel il remplaçait peu à peu Fouquet, une sorte de réquisitoire très-vif, très-étendu, embrassant le passé et le présent, s'attaquant au chef et aux commis; mais, ce qui est capital à remarquer, il présentait le remède à côté du mal, montrait comment tant d'abus pourraient être corrigés, donnait, en un mot, un programme, un magnifique programme de réformes financières, sociales, commerciales. Ainsi, en dénonçant le surintendant, Colbert indiquait les moyens de rendre à la France sa prospérité (1). Ce n'était pas seulement un ambitieux vulgaire qui voulait en renverser un autre et occuper sa place; c'était un noble esprit et un grand cœur que tant de scandales irritaient, qui se sentait capable, l'avenir l'a prouvé, d'arracher son pays aux maltôtiers, aux dilapidateurs, de féconder un puissant terroir stérilisé par l'abus. Déjà mûr pour l'accomplissement de son œuvre, il s'indignait de s'y voir retardé; son intérêt personnel, sa fortune, étaient en jeu sans doute; mais combien veulent le pouvoir pour s'en servir comme fit Colbert? Et plût à Dieu que la France eût compté avant et depuis beaucoup d'ambitieux de cette sorte!

La police secrète de Fouquet était si active que le mémoire de Colbert lui fut bientôt connu. L'administrateur des postes de ce temps-là, un M. de Nouveau, était aussi vendu au surintendant. L'accusé fut ému : envoyer un de ses agents, Gourville, jusqu'à Saint-Jean-de-Luz, où le cardinal négociait la paix des Pyrénées, puis y aller en personne, un peu plus tard, faire présenter au premier ministre des comptes généraux que Gourville lui-même trouvait peu clairs, voilà certes des traits auxquels une conscience inquiète se trahissait. Fouquet sentait son crédit baisser, ses ennemis prendre de plus en plus d'ascendant sur Mazarin; il se troublait visiblement, était fort agité, malade. Une scène des plus violentes avec son propre frère l'avait vivement impressionné : en pleine antichambre du cardinal, l'abbé l'avait traité de voleur, lui reprochant ses dépenses pour les bâtiments, pour les femmes, l'accablant, l'écrasant à la porte du maître, qui eût pu tout entendre. Le cardinal, après avoir longtemps trafiqué pour son compte, par conséquent fermé les yeux sur les désordres de son entourage, finissait par désirer aussi des réformes. Il avait fait d'assez grandes choses au dehors pour en vouloir d'autres au dedans. Un moment il enleva à Fouquet le droit de passer seul les marchés; mais constamment absorbé par le soin de la politique étrangère, il ne put tenir ses résolutions. Plus réservé, plus froid avec le surintendant, il lui rendit cependant et lui laissa jusqu'à la fin toutes les prérogatives de sa charge; seulement, avant de mourir, il crut devoir avertir le jeune roi, et, dans des entretiens confidentiels à Vincennes (1), faisant connaître à Louis XIV les choses et les hommes, il dénonça les défauts et les qualités de Fouquet, recommandant de l'employer, mais aussi de le surveiller de très-près.

III

Louis XIV suivit à la lettre les conseils du cardinal : il se montra à la fois bienveillant, ferme et loyal envers le surintendant; il l'admit dans son conseil, lui troisième, avec Le Tellier et de Lyonne; mais en même temps il le priait de le tenir à l'avenir au courant des affaires et de ne jamais agir sans ordres. A cette condition, il continuerait à l'employer, lui donnerait sa confiance. Fouquet remercia, promit; la parole donnée fut-elle tenue? En aucune façon.

Le cardinal mourant avait également signalé au jeune roi, comme un agent des plus utiles, des plus habiles, son intendant : « Sire, je vous dois tout », aurait-il dit; « mais je crois m'acquitter en quelque manière en » vous donnant Colbert. » Louis XIV avait chargé Colbert de tenir un registre analogue à l'ancien registre des fonds, où dépenses et recettes pussent être promptement et souvent contrôlées par lui-même. Erreurs et fautes du surintendant apparurent bientôt avec la dernière évidence. Étonné, indigné, certainement excité par Colbert, Louis XIV conçut dès lors le projet de punir le coupable.

Entraîné par ses passions, aveuglé, ne pouvant plus s'arrêter en chemin, Fouquet ne prenait au sérieux ni le roi ni ses avertissements; il croyait que ce prince, jeune, ardent au plaisir, oublierait bientôt ses résolu-

(1) Bibliothèque impériale, t. XXXII, *Mélanges*, Colbert.

(1) Papiers de la cassette, fonds Baluze, Bibliothèque impériale, tome II.

tions et ses devoirs; il intriguait autour de la comtesse de Soissons, centre d'un cercle fort séduisant et fort corrompu, pour attirer Louis XIV dans quelque piége honteux, pour lui donner une de ses propres maîtresses, quelque femme perdue, grâce à laquelle il fût resté tout-puissant. Ce n'était pas seulement la personne du roi qui était en jeu à ce moment, c'était peut-être l'avenir de la France: un instinct supérieur, un sentiment très-net du bien préservèrent le jeune roi, d'ailleurs mis en défiance par Colbert. Pour Fouquet, on eût pu croire qu'il prenait à tâche de braver Louis XIV, quand on le voyait continuer ses fastueuses dépenses et donner à la cour elle-même des fêtes dont le luxe n'avait d'égal que l'insolence.

Telle fut, entre autres, la fameuse fête de Vaux, en août 1661. Au milieu des merveilles de Le Vau et de Le Nôtre, parmi ces bosquets enchantés, ces bassins de marbre, ces fontaines jaillissantes, ces chefs-d'œuvre de la sculpture, dans ce Versailles anticipé qui ne fut guère que reproduit plus tard par le roi (son commis ayant eu les primeurs), Louis XIV, toute la cour, furent reçus, promenés, servis dans l'argent et dans l'or; un service entier et trente-six douzaines d'assiettes d'or massif figurèrent sur ces tables dont Vatel avait réglé l'ordonnance, dans les merveilleuses salles où Lebrun, rivalisant avec le Primatice, comptait reproduire les splendeurs de Fontainebleau. Rien n'y manqua : ballet, feu d'artifice, spectacle. La poésie aussi avait son rôle : Molière donnait ses *Fâcheux*, avec un prologue, demandé par Fouquet lui-même à Pellisson, sur la justice du roi. Et partout, aux plafonds, aux murs, l'écureuil, avec la superbe devise grimpant autour du soleil même, du soleil de la royauté, jusqu'au-dessus de lui dans la salle des gardes. Ce jour-là, le vrai roi, c'était le maître de ce palais enchanté; sauf le titre, il avait tout. Conçoit-on la colère du jeune prince, qui voyait là passer et repasser sous ses yeux les millions de la France, et ce mot à sa mère : « Ah! madame, est-ce que nous ne ferons pas » rendre gorge à ces gens-là? »

On a parlé de rivalités personnelles entre Louis XIV et Fouquet; on a cru tout expliquer en citant la lettre fameuse et fort peu authentique (1), qui accuse Fouquet d'avoir voulu séduire une jeune fille aimée du roi; la fable absurde du portrait de la Vallière aux salons de Vaux n'est plus à démentir. Ce qu'il faut dire, c'est que si Fouquet, instruit, nous en avons la preuve (2), de la passion du roi, eût osé porter ses regards sur la Vallière, il eût poussé bien loin l'audace et deux fois justifié l'irritation du roi, dont il se serait fait le concurrent comme souverain et comme homme. Ce qui est plus probable et conforme à la tactique constamment suivie par Fouquet, c'est que, pouvant donner ce dont le roi manquait, l'argent, et prévoyant la haute fortune de la Vallière, le surintendant fit des offres de service, à coup sûr rejetées, peut-être mal comprises, et répétées ailleurs. Mais il faut, selon nous, s'élever au-dessus de ces questions au moins secondaires, et voir au cœur de Louis XIV ce qui y était certainement, ce qui primait tout le reste, une légitime indignation contre le commis infidèle, dissipateur effréné qui jetait au vent les millions de la France. Au moment où se donnait cette fête de Vaux, le roi manquait d'argent pour les réparations les plus nécessaires dans ses résidences et domaines. Cela ne serait rien encore; mais la France, dans quelle douloureuse situation ne se trouvait-elle pas? Poursuites, saisies, emprisonnements, condamnations aux galères, à mort, allaient se multipliant sans cesse avec les taxes. De 90 millions d'impôts, dont 32 seulement arrivaient au trésor, le reste étant dévoré par les gens d'affaires, 57 pesaient sur les classes pauvres et laborieuses. L'agriculture languissait : plus de bestiaux aux champs, plus d'instruments de labour aux mains du paysan; percepteurs et sergents des tailles enlèvent tout pour se payer; la rareté, la cherté des grains est effrayante, et cependant on augmente sans cesse les charges du pays. Les témoignages des contemporains sont unanimes; Gui-Patin jette ce cri de douleur : « Il semble que les gens de bien n'ont que faire » d'attendre du soulagement pour le pauvre peuple; on » minute de nouveaux impôts :

.....Omnia fatis
In pejus ruere et retro sublapsa referri.

» Enfin les pauvres gens meurent par toute la France » de maladie, de misère, d'oppression, de pauvreté, de » désespoir : *Eheu! nos miseros, o miseram Galliam!...* » (3 septembre 1661.)

Le premier président de Lamoignon dit que « les » peuples gémissent sous le poids de l'exacteur (1). » Les pauvres de Paris adressent au roi les plus émouvantes suppliques; du nord et du sud, de Normandie et de Provence, de Caen et de Marseille, arrivent des témoignages identiques; le centre de la France, la Touraine même n'est pas plus heureuse. Un médecin de Blois, M. Bellay, écrit au marquis de Sourdis que les paysans « manquent de pain, se jettent sur les charognes »; qu'on a trouvé « dans la paroisse de Cheverny un » homme, sa femme et son enfant », morts de faim. La pauvreté, dit-il, est telle qu'il y a eu « même un peu » d'orge en un bateau que l'on n'a pas acheté, manque » d'argent. Nos artisans meurent de faim, et le bourgeois » est si incommodé » qu'il ne peut leur venir en aide. Le vin, principale ressource du pays, « on ne le vend » plus, et l'on manque de chevaux pour l'enlever, à » cause des grandes impositions ». Ce médecin ajoute : « Je viens d'apprendre qu'on a trouvé un enfant à Che- » verny qui s'était déjà mangé une main (2). »

(1) *Mémoires* de Conrart, t. XI, in-folio, p. 152.
(2) Papiers de la cassette, t. II.

(1) Discours de décembre 1661.
(2) Lettre citée par M. Chéruel, *Mémoires sur Fouquet*, t. II, p. 329.

Telles étaient les souffrances de nos pères, tel est le déchirant tableau qu'il faut opposer à ce luxe insolent, à ces prodigalités scandaleuses; cet argent extorqué, arraché aux populations qui meurent de faim, c'est lui qui retombe, aux jardins de Vaux et de Saint-Mandé, parmi les marbres et les bronzes entassés, en intarissables cascades; c'est lui qui se transforme, pour la plus grande gloire du commis infidèle, en somptueux palais, en fêtes royales, en services d'or massif. Et devant ces misères de la patrie en détresse, nous détournerions nos regards pour les porter sympathiques et attendris sur un fripon plus ou moins aimable! et il faudrait oublier ces souffrances d'un peuple pour plaindre un séduisant ambitieux victime de la vanité et du plaisir! Non, non; autre est la mission de l'histoire, et quand de telles iniquités sont appelées à son tribunal, son devoir est d'en rechercher les causes, d'en atteindre les auteurs, si haut qu'ils soient placés, et de les flétrir à jamais, justement indignée, devant la postérité.

IV

Pour bien juger l'arrestation et le procès du surintendant il faut donc, selon nous, se placer en dehors et au-dessus des prétendues rancunes personnelles de Louis XIV, et même de l'hostilité particulière de Colbert : en dehors et au-dessus des unes et de l'autre, il y avait des raisons majeures, très-graves, toutes politiques, qui devaient amener la chute de Fouquet.

L'arrestation fut préparée de longue main. On ne pouvait, si peu de temps après une guerre civile, en grande partie excitée par la magistrature, faire arrêter sans péril le procureur-général du parlement de Paris; on l'amena à donner sa démission. Un futur chevalier de l'ordre, un premier ministre de l'avenir ne pouvait, ne devait pas garder de fonctions purement judiciaires : tel était le langage des agents de Colbert. D'ailleurs, le roi avait besoin d'argent : le surintendant serait fort agréable en offrant le prix de sa charge, somme insignifiante pour lui, un million. Aveuglé par l'ambition, croyant encore affermir son crédit, Fouquet vendit sa charge (juillet 1661) et remit au roi le million qu'il en tira; ses amis les plus intimes, ses conseillers les plus clairvoyants l'avaient inutilement averti (1).

Dépouillé de son caractère de magistrat, le surintendant était encore fort redoutable, grâce à son influence personnelle et à ses nombreux établissements dans l'ouest. Louis XIV était fort préoccupé de la puissance de Fouquet en Bretagne; Belle-Isle surtout l'inquiétait, non sans raison. Il dit un peu plus tard au premier président de Lamoignon : « Fouquet voulait se faire duc de » Bretagne et roi des îles adjacentes; il gagnait tout le » monde par ses profusions; je n'avais plus personne en » qui je pusse prendre confiance (1). »

Dans ces dispositions, le roi résolut de se rendre lui-même en Bretagne. Le prétexte du voyage était tout trouvé : les États de la province allaient se réunir, et Louis XIV avait à leur demander des sacrifices d'argent. Il partit, emmenant le surintendant. A Nantes, les dispositions, les précautions les plus minutieuses furent prises : avec Colbert, le seul Le Tellier fut dans la confidence, et encore peu de temps avant l'exécution. Toutes les instructions étaient données par le roi lui-même : il avait choisi le jour, l'heure, le lieu, l'agent principal, un sous-lieutenant des mousquetaires, d'Artagnan. Son inquiétude était si réelle que les compagnies des gardes avaient ordre de se tenir prêtes à marcher : il comptait les lancer au besoin sur Belle-Isle. Vingt notes manuscrites de Colbert, récemment retrouvées au château de Dampierre par M. Pierre Clément, ont de nouveau prouvé quelle importance le roi et son commis attachaient au projet. Les courriers devaient être arrêtés partout sur les chemins, et jusqu'à Saumur, pour empêcher la nouvelle de se répandre trop rapidement. Enfin Louis XIV coopéra directement à l'arrestation en retenant Fouquet auprès de lui jusqu'au moment convenu avec d'Artagnan (2). Gesvres, capitaine des gardes, ne se consolait pas qu'on lui eût préféré ce sous-lieutenant pour un si beau coup : « Pourquoi me déshonorer? criait-il à tue-tête dans l'anti- » chambre du roi, et de façon à être bien entendu; j'au- » rais arrêté mon père, à plus forte raison mon meilleur » ami. Le roi doute-t-il de moi? qu'il me fasse couper le » cou! » Mais Louis XIV avait voulu avoir son homme à lui; il voyait dans Fouquet, il l'a dit et répété maintes fois, un conspirateur, un adversaire de cette autorité qu'il entendait concentrer et conserver en lui seul, selon ses propres expressions.

Le surintendant ne fit aucune résistance, il n'y en avait pas de possible en présence du déploiement de forces ordonné par le roi; mais apercevant, au moment même où d'Artagnan l'arrêtait, une de ses créatures, le sieur Codur, Fouquet lui jeta à la hâte, en passant, ces mots : « A madame Duplessis-Bellière, à Saint-Mandé! » Quel sens pouvaient avoir ces paroles? On le sut bientôt.

Les perquisitions dans les diverses résidences du surintendant amenèrent la découverte d'un véritable plan de guerre civile, rédigé de la main de Fouquet, avec annotations, surcharges et ratures de diverses époques (3). Inquiet, dès 1657, de la conduite du cardinal envers lui, craignant d'être quelque jour arrêté, Fouquet avait cru devoir indiquer par écrit à ses amis, à sa famille, quels moyens devraient être employés pour obtenir sa mise en

(1) Papiers de la cassette, t. II.

(1) Arrêtés de M. le président Lamoignon, t. I, *Vie de M. de Lamoignon*, par Gaillard.

(2) *Œuvres* de Louis XIV, t. V; lettre à sa mère du 5 septembre 1661.

(3) Ce plan a été publié pour la première fois par M. Pierre Clément; introduction du t. II des *Lettres* de Colbert.

liberté : d'abord s'entendre, s'unir pour solliciter; si l'on n'obtient rien, exciter à la révolte les gouverneurs de plusieurs places fortes (il ne s'agit de rien moins que d'Amiens, d'Arras, de Calais, de Sédan, dont les Bouillon jadis s'étaient si bien servi; Ham, Concarneau, Belle-Isle, le Mont Saint-Michel, sont aussi nommés). Le clergé devra se remuer de son côté, demander, de concert avec la noblesse, des états généraux, tout au moins des conciles provinciaux. Enfin l'on ne négligera pas cette suprême ressource, l'appel à l'étranger, et Fouquet désigne les personnes à qui l'on s'en remettra sur ce point. On a parfois traité de légèretés et de folies ces projets du surintendant; c'est montrer, selon nous, une étrange indulgence. Dira-t-on qu'il ne savait pas ce qu'il faisait en provoquant l'intervention de l'étranger, ce magistrat si intelligent, si habile? Il était vraiment bien coupable, ce procureur-général, qui jadis, en plein parlement, avait dénoncé le prince de Condé lui-même traître à sa patrie, et qui maintenant était prêt à l'imiter!

La seconde partie du plan n'est pas moins curieuse : si la cour, non contente de tenir le surintendant en prison, le traduit devant un tribunal, on tâchera d'abord d'enlever toutes les pièces du procès et même le rapporteur; si l'on peut se saisir de quelque précieux otage, un membre du conseil, Le Tellier par exemple, on n'y manquera pas. On surprendra sur la Seine et autour du Havre le plus de vaisseaux possible; on les armera en corsaires, en brûlots. Les gouverneurs dévoués à Fouquet s'empareront des recettes publiques (les amis du surintendant devaient s'y entendre), intercepteront toutes communications avec la cour, soulèveront les populations. C'est une prise d'armes, une guerre civile ordonnée pour et par Fouquet. Rien n'y manque : les noms des hommes, des femmes sur lesquels compte le surintendant sont écrits en toutes lettres; chacun a son rôle. Plusieurs avaient prêté serment de servir Fouquet « sans » aucune réserve ni distinction de personne, de quelque » qualité et condition qu'ils pussent être »; de lui sacrifier leur vie contre tous ceux qu'il lui plairait, « sans en » excepter dans le monde un seul », ce sont les propres termes des engagements du président Maridor, du capitaine Deslandes (1), engagements qu'on pourrait croire datés du moyen âge, et tout féodaux. Si de tels projets, de tels actes, l'on rapproche ce que nous avons dit des relations de Fouquet, de leur étendue, de leur importance, de la puissance matérielle et morale du ministre, on sera peut-être mieux préparé à comprendre la conduite de Louis XIV et de Colbert. C'est au point de vue politique qu'il faut se placer pour bien l'apprécier. Si les faits ont été souvent ou dénaturés ou mal interprétés, c'est qu'on n'a vu qu'une affaire mesquine, personnelle, quelque chose comme une vengeance plus ou moins aisée dans la vigoureuse et légitime poursuite d'un coupable, d'un grand coupable.

Après l'arrestation, le roi montra le plus grand calme. Dans son langage à ses courtisans, dans la lettre qu'il écrivit aussitôt à sa mère (on admettra sans doute qu'il eût pu s'épancher avec elle), je ne vois rien qui se ressente de la passion satisfaite : « J'ai fait arrêter le surin- » tendant, dit-il à ceux qui l'entouraient; il est temps » que je fasse mes affaires moi-même. » Et à sa mère, après lui avoir exposé dans les plus grands détails (1) ce qui s'était passé : « .....J'ai déjà commencé à goûter le » plaisir qu'il y a de travailler soi-même aux finances, » ayant, dans le peu d'application que j'y ai donné cette » après-dînée, remarqué des choses importantes dans » lesquelles je ne voyais goutte, et l'on ne doit pas dou- » ter que je ne continue (2). » Louis XIV s'est également expliqué sur ce qu'on a appelé depuis sa dissimulation : « Vous pouvez juger, a-t-il dit dans ses *Mémoires* (3), » qu'à l'âge où j'étais, il fallait que ma raison fît beau- » coup d'efforts sur mes ressentiments pour agir avec » tant de retenue. » Mais il était nécessaire d'attendre que le surintendant eût versé au Trésor plusieurs sommes importantes dont on ne pouvait se passer; pour certaines opérations financières que nécessiterait un tel changement, surtout pour le renouvellement des baux, généralement désavantageux en été, il était préférable de patienter jusqu'à l'automne. La prétendue dissimulation de Louis XIV lui était imposée : ce jeune roi, ardent, impétueux, ne fit que s'y résigner. Il se sentait d'autant moins disposé à temporiser, que le secret était difficile à garder avec un homme « qui recevait des avis du dedans » et du dehors de l'État, et qui de soi-même devait tout » appréhender par le seul témoignage de sa con- » science (4). »

Expliquant dans un autre passage les mobiles de sa conduite, Louis XIV a dit encore qu'il avait d'abord voulu simplement écarter Fouquet des affaires; mais, « ayant depuis considéré que, de l'humeur inquiète » dont il était, il ne supporterait point ce changement » de fortune sans tenter quelque chose de nouveau, » je pensai qu'il était plus sûr de l'arrêter ». Démontrant la justice de ses ressentiments, rappelant que ses bontés n'avaient produit sur Fouquet aucun effet : « Il ne pouvait, ajoute-t-il, s'empêcher de continuer » ses dépenses excessives, de fortifier des places, d'or- » ner des palais, de former des cabales, et de mettre » sous le nom de ses amis des charges importantes qu'il » leur achetait à mes dépens, dans l'espoir de se rendre » bientôt l'arbitre de l'État. » Et encore : « La vue des » vastes établissements que cet homme avait projetés et » les insolentes acquisitions qu'il avait faites ne pou- » vaient faire qu'elles ne convainquissent mon esprit du

(1) P. Clément, *Police sous Louis XIV*. Didier, édition 1866.

(1) *Mémoires* de l'abbé de Choisy, p. 589, édition Michaud.
(2) *Œuvres* de Louis XIV, t. V.
(3) Édition Dreyss, t. II.
(4) *Mémoires* de Louis XIV, édition Dreyss, t. II.

» dérèglement de son ambition, et la calamité générale » de tous mes peuples sollicitait sans cesse ma justice » contre lui (1). »

Sans doute, ces *Mémoires* ont été écrits après coup, dans le calme, dans l'apaisement des passions; mais ces déclarations de Louis XIV sont en si complet accord avec les faits, avec le caractère du jeune roi, ambitieux de bien faire et de faire par lui-même, qu'il faut en tenir grand compte.

V

Fouquet arrêté, Louis XIV pouvait le faire juger sommairement par une de ces commissions de maîtres des requêtes en général ardents, ambitieux, qui n'épargnaient guère les accusés; il fit comparaître devant une chambre de justice analogue à celles que nos rois avaient plusieurs fois convoquées, composée de magistrats qui n'étaient pas tous, bien s'en faut, des courtisans ou des ennemis de Fouquet: près du chancelier Séguier, savant et habile, mais d'un caractère au moins faible; près de Pussort, une des lumières du grand conseil, mais oncle de Colbert; près de Denis Talon, en hostilité ouverte avec Fouquet; près de Voysin et de Poncet, dévoués à Colbert, siégeait dans cette commission un Lamoignon, dont il suffit de rappeler le nom, qui, de plus, était lié avec le surintendant et se trouvait même cité, invoqué dans le fameux projet; nous y voyons encore les présidents de Nesmond, de Pontchartrain, un Bernard de Rezé, un d'Ormesson, les Roquesante, les Regnard, les Brillac, les Catinat, les Fayet, les Mazeneau, caractères indépendants, d'une intégrité reconnue et qui éclata, une fois de plus, au procès.

La Chambre n'était pas non plus instituée pour juger le seul Fouquet: sur les propositions de Colbert lui-même elle devait rechercher, et sans aucune exception, tous les financiers prévaricateurs en remontant à l'année 1635. Le roi voulait à tout prix couper court à de trop longues et trop générales malversations. Vainement les maltôtiers crurent se racheter en offrant vingt millions comptant; malgré la pénurie du Trésor, Louis XIV refusa, résistant même à son conseil: « Il dit qu'il ne » pouvait pas s'empêcher d'entendre la voix de ses » peuples qui lui demandaient justice de toutes les vio- » lences, exactions et concussions qui avaient été com- » mises contre eux, et qu'il sacrifiait volontiers l'avan- » tage de 20 millions de livres à la satisfaction qu'il » recevrait de voir une fois, par la punition des coupa- » bles, ses sujets à couvert des violences qu'ils avaient » souffertes; qu'il fallait par des punitions purger le siè- » cle, convertir les esprits et leur faire prendre d'eux- » mêmes, pour l'avenir, une conduite directement con- » traire à celle qu'ils avaient tenue jusqu'à présent, afin » qu'il fût assuré que non-seulement pendant son règne, » mais même cent ans après, les gens de finance se con- » tentassent des gains honnêtes et légitimes qu'ils peuvent » faire... » (1) Telles furent, dit un magistrat éminent après avoir fait cette citation, telles furent... « les idées » d'austère administration, de protection publique, de » souveraine équité qui présidèrent à la création de la » chambre de justice de 1661 (2). »

Les magistrats prirent si bien au sérieux leur mission que pendant quatre mois ils siégèrent sans s'occuper du surintendant. Ce fut seulement au mois de mars 1662 qu'à la requête du procureur-général Denis Talon, le procès proprement dit de Fouquet commença. Ajoutons que le surintendant avait été constamment bien traité depuis son arrestation, soit pendant le voyage de Nantes à Paris, soit à Vincennes, où il fut d'abord enfermé; on lui avait laissé son médecin Pecquet, son valet de chambre, La Vallée, l'un et l'autre tout dévoués à leur maître, et qui figuraient au projet; on ne s'opposait pas à ce qu'il écrivît aux ministres, et il usait de cette liberté pour adresser à Le Tellier de longs mémoires où il plaidait, bien plus qu'autre chose, les circonstances atténuantes; enfin, la chambre de justice avait assigné à sa famille 30 000 livres de pension.

Le procès commencé, de graves irrégularités furent commises par Colbert et le roi lui-même. Convaincus de la culpabilité, évidente au reste, de l'accusé, dédaignant les formes lentes et régulières de la justice, emportés par leur passion de réformes et par un violent désir de donner à tous une grande leçon, le ministre et le souverain même eurent le tort d'intervenir dans une affaire qui ne regardait plus que les magistrats.

Dès le début, d'importants papiers furent soustraits à l'examen de la chambre de justice. La découverte au château de Saint-Mandé d'une mystérieuse cassette contenant de nombreuses lettres d'affaires ou d'intrigues, des rapports secrets, des billets de femmes surtout, avait produit un effrayant scandale (3); des personnages, de Lyonne, le chevalier de Grammont entre autres, des dames de la cour, plusieurs fort distinguées, se trouvaient compromises ou craignaient de l'être; qui n'avait pas eu de relations avec le surintendant? Et s'il lui avait plu de garder (comme cela se trouva, par exemple, pour madame Scarron, pour madame de Sévigné) les lettres même les plus innocentes, quelles conséquences ne pouvait-on pas en tirer?

Le roi commença par faire enlever un certain nombre de billets galants ou affectueux dont la disparition nuit encore à la complète justification de quelques personnes; puis, malgré la résistance des commissaires préposés à

(1) *Idem*. Voyez, pour ces diverses citations, p. 524 *et seq*.

(1) *Mémoires manuscrits de Colbert sur les finances*, Joubleau, t. II, p. 305. — P. Clément, p. 305. Cité par M. de Royer, discours de rentrée à la Cour de cassation, 1856.

(2) M. de Royer, même discours.

(3) Voyez Bibliothèque impériale, fond Baluze. Papiers de la cassette, 2 vol. C'est ce qui reste de la fameuse cassette.

l'inventaire (1), Colbert exigea que bon nombre de pièces relatives à l'administration de Mazarin et de Fouquet lui fussent remises. Ces pièces, dit justement M. Henri Martin, n'eussent certainement pas justifié le surintendant (2), mais l'irrégularité du procédé n'en est pas moins grave. Il était bien difficile sans doute de laisser même aux mains des magistrats des papiers relatifs aux plus graves et plus secrètes affaires d'État; mais alors il ne fallait pas demander un jugement, et le plus grand tort du roi fut peut-être de traduire devant une commission judiciaire un ministre dont la cause était forcément si complexe.

Colbert commit encore la faute de mêler au procès, et de fort près, un de ces agents subalternes qui le plus souvent compromettent ceux qu'ils croient servir : on le vit pour ce Berryer qui, pensant être agréable à son maître, et exerçant sur le procureur-général Denis Talon une certaine influence, obtint que la Chambre fît procéder à la vérification des registres de l'Épargne. Cette vérification entraîna d'interminables longueurs, créa des difficultés de tout genre, et Fouquet lui dut probablement son salut. Des inventaires rédigés par ce Berryer furent démontrés inexacts (3); la chambre dut censurer deux de ses membres, Pussort et Voysin, qui avaient signé les pièces falsifiées; plus tard, des interrogatoires furent aussi incomplétement enregistrés et donnèrent lieu à de vives réclamations.

Louis XIV et Colbert trouvant la Chambre trop lente, accusant de mauvaise volonté ou d'apathie plusieurs magistrats, remplacèrent tour à tour Lamoignon par Séguier (4), Denis Talon lui-même par Chamillart (5); d'autres changements encore eurent lieu dans le cours du procès. Tous les moyens, promesses et menaces, faveurs et châtiments, furent employés pour obtenir une prompte solution. Le roi, le ministre, mandaient les magistrats, les exhortaient, disaient qu'il y allait de la réputation du souverain. D'Ormesson, chargé de la vérification des registres de l'Épargne et qui procédait avec une lenteur toute parlementaire, se trouva littéralement assiégé; les plus grands efforts furent tentés auprès de ses amis, de son père, qui résista noblement, de lui-même. La perte de son intendance de Picardie ne produisit pas plus d'effet sur lui que les promesses.

Le président Pontchartrain fut de même et vainement sollicité; par ordre du roi, Claude Le Pelletier et Le Tellier s'employèrent auprès des juges. Louis XIV ne comprenait pas que tant de temps fût nécessaire pour terminer une affaire si claire; il en désirait la fin à tout prix; on lui prêtait des paroles rigoureuses, surtout celle-ci, qu'il « laisserait exécuter l'arrêt, quel qu'il fût (1) »; mais d'Ormesson rapporte d'autre part un trait qu'il trouve lui-même fort beau. S'entretenant un jour avec les commissaires de la Chambre, après avoir parlé fort sévèrement de Fouquet, tout à coup Louis XIV resta court; « il demeura quelque temps à songer et nous dit — c'est d'Ormesson qui parle — : « J'ai perdu ce que je vou- » lais dire. » Il songea encore assez de temps et, ne retrouvant point ce qu'il avait médité, il nous dit : « Cela est fâcheux, car en ces affaires il est bon de ne » rien dire que ce qu'on a pensé (2). »

Ainsi le roi, tout étonné et irrité qu'il pût être, ne se laissait pas cependant emporter, comme on l'a prétendu, au delà de toutes les bornes. Les procédés de la cour n'en sont pas moins regrettables. Ajoutons que si Louis XIV et son ministre eussent laissé suivre au procès son cours naturel, le surintendant eût été non-seulement déclaré coupable, comme il le fut en effet, mais condamné à une peine bien plus sévère. C'est l'opinion de juges très-compétents, entre autres de MM. Henri Martin et Pierre Clément.

Au début, l'irritation contre Fouquet était générale; la chambre de justice comme le public lui-même était unanime. On avait eu peine à calmer les populations sur la route, de Nantes à Paris; dans cette molle et bonne ville d'Angers, les habitants criaient aux mousquetaires : « Ne craignez pas qu'il échappe; si nous l'avions en nos » mains, nous le pendrions nous-mêmes. » A Tours et pendant tout le voyage, ce ne fut qu'un cri de colère, de malédiction contre le surintendant, auquel on attribuait la misère publique. Louis XIV a eu raison de dire que toute la France, persuadée aussi bien que lui « de la mauvaise conduite du surintendant, applaudit à sa chute (3). » Parmi les magistrats appelés à la chambre de justice il n'y en avait pas un qui ne fût convaincu de la culpabilité de Fouquet. D'Ormesson même, qui plus tard sauva très-probablement la vie de l'accusé, était d'abord fort animé contre lui. La famille du surintendant fut sur le point de le récuser; il n'était pas jusqu'à la mère de Fouquet, cette pieuse et simple femme, qui ne convint des torts de son fils : « Mon Dieu! s'était-elle écriée » en apprenant son arrestation, je vous ai toujours » demandé son salut; en voici le chemin. » Mais quand vinrent les coups d'autorité, les violences de la cour, l'opinion publique se modifia peu à peu, se retourna contre ceux qui voulaient arracher avant l'heure une condamnation certaine, mais qui enfin devait venir en son temps. Beaucoup de causes d'ailleurs influèrent sur les esprits et sur les cœurs.

La famille, les amis, les créatures de Fouquet, ne cessaient d'agir, soit publiquement, soit en secret. Frappés les uns et les autres dans le surintendant, atteints de près

(1) Rapport du conseiller d'État de la Fosse au chancelier Séguier, en date du 23 septembre 1651. Papiers de Séguier, Bibliothèque impériale.
(2) *Histoire de France*, t. XIV, édit. 1851.
(3) *Mémoires* d'Olivier Lefèvre d'Ormesson, t. II.
(4) 11 décembre 1662.
(5) 3 décembre 1663.

(1) Racine, *Fragments historiques*.
(2) D'Ormesson, t. II.
(3) *Mémoires*, t. II, édit. citée.

ou de loin par sa chute, ils mettaient tout en œuvre pour le sauver. Juges et rapporteurs étaient entourés, circonvenus; l'intègre d'Ormesson même se voyait accusé de partialité par son propre frère. Des démarches furent tentées près de Séguier, entre autres par les religieuses de la Visitation, liées avec madame de Sévigné. Les amies, les maîtresses de Fouquet, entretenaient la sympathie pour l'accusé; elles voulaient le revoir encore; elles se pressaient sur son passage, aux fenêtres des maisons voisines de sa prison; madame de Sévigné y alla masquée. La mère et la femme du surintendant ne cessaient de présenter des requêtes aux magistrats; leur douleur, la pureté et la simplicité de leur vie touchaient les âmes. Les gens de lettres (1), naguère protégés par Fouquet, plaidaient sa cause, mêlaient habilement son nom, son souvenir, à celui de Pellisson emprisonné, comme agent du surintendant, et à coup sûr innocent. Le roi ne devait pas garder longtemps rigueur à Pellisson, qui devint un des rédacteurs de ses *Mémoires*, mais il y avait là un prétexte heureux; on en tirait parti d'autant plus que Pellisson paraissait s'oublier lui-même pour défendre Fouquet. Il le défendait par des raisons bien faibles au fond, car son argumentation, dit excellemment M. Sainte-Beuve, « ne s'applique qu'à des irrégularités, » à des transactions utiles et indispensables, et non à des » dilapidations personnelles, profitables seulement à » ceux qui les commettaient, ruineuses à l'État » (2). Mais enfin la défense était généreuse, éloquente, se faisait lire.

Puis, tout le monde ou peu s'en faut se trouvait d'accord pour détester l'adversaire personnel de Fouquet, non comme tel, mais comme conseiller du roi et déjà très-puissant. Colbert s'était mis à l'œuvre et frappait, sapait sans relâche et partout. Les magistrats, Lamoignon lui-même, supportaient impatiemment l'abaissement du parlement comme corps politique et le retranchement d'augmentations de gages acquises à vil prix pendant la Fronde. Le clergé voyait un ennemi dans le ministre qui proposait de diminuer le nombre des fêtes religieuses et celui des monastères, voulait retarder l'âge des vœux ecclésiastiques, et supprimer l'usage très-répandu des dots à l'entrée au couvent. Les financiers se lamentaient sur la chute de l'aimable et facile surintendant; ils voyaient non sans terreur, à la tête de l'administration qui les faisait vivre, un homme si scrupuleux et si exact. Les courtisans s'étonnaient, s'irritaient de refus auxquels ils n'étaient guère accoutumés; il ne prenait même pas la peine de les renvoyer avec de bonnes paroles, ce contrôleur général « à la mine austère, à l'abord sauvage et négatif », cet homme de marbre, *vir marmoreus*, comme l'appelle Gui Patin, dur aux courtisans, avare des deniers de l'État, qui se montrait facile en affaires et prodigue seulement quand il s'agissait des intérêts ou de l'honneur de la France. — La postérité se souviendra toujours de ces lignes qu'il écrivait au roi lui-même, et elles suffiraient presque à la gloire d'un homme : « Il faut épargner cinq sols aux choses non » nécessaires et jeter les millions quand il s'agit de votre » gloire. Un repas inutile de 3000 livres me fait une » peine incroyable, et lorsqu'il est question de millions » d'or pour l'affaire de Pologne, je vendrais tout mon » bien, j'engagerais ma femme et mes enfants, et j'irais » à pied toute ma vie pour y fournir. »

Mais les accusations, les calomnies, les injures même, sont rarement épargnées par les contemporains aux réformateurs, quels qu'ils soient. Pamphlets, satires, couplets pleuvaient sur celui qui allait renouveler l'administration de la France, donner au commerce, à l'industrie, aux travaux publics, à la marine, une magnifique impulsion, créer tout un système colonial, réformer la législation, encourager à son tour et par de durables institutions les arts, les sciences, les lettres, enfin améliorer le sort du plus grand nombre, dégrever les roturiers de 22 millions de tailles, et cependant faire bénéficier chaque année l'État de 57 millions !

De son côté, Fouquet se défendait à merveille, récusant tour à tour la Chambre elle-même, puis certains magistrats, Pussort et Voysin, le procureur général Denis Talon et le greffier Foucault, enfin le chancelier; demandant l'autorisation de poursuivre Colbert pour l'enlèvement des papiers. Il avait refusé de répondre de vive voix aux premiers interrogatoires et entraîné ainsi la Chambre à d'interminables longueurs; on lui avait refusé communication de toutes les pièces (il y en avait cinquante mille), mais on lui accordait celles qu'il désignait spécialement. Il composait à la Bastille, faisait copier par son médecin Pecquet, recopiait de sa main « ses défenses », et, malgré la surveillance dont il était l'objet, donnait tout à imprimer au dehors; sa femme, sa mère, l'y aidaient. Il avait quatre presses à sa disposition. Une seule au faubourg Saint-Germain, vis-à-vis les Incurables, fut découverte et détruite; les trois autres au faubourg Saint-Antoine, à Montreuil, à Nogent-l'Artaud, marchaient sans relâche. Sous petit format et répandues à profusion, ces défenses circulaient, étaient lues avidement. La haine de Colbert aidant, et aussi la sympathie naturelle pour un accusé poursuivi avec passion, ces défenses habiles, éloquentes, étaient acceptées par le public, peu entendu à ces matières d'administration et de finances, comme de véritables justifications.

VI

La vérification des procès-verbaux de l'Épargne par d'Ormesson prouva jusqu'à l'évidence la culpabilité de Fouquet. Cette vérification terminée le 12 novembre 1664, l'interrogatoire commença; il eut lieu à l'Arsenal du 14 novembre au 20 décembre. Cet interrog

(1) Loret, Hesnaut, la Fontaine.
(2) *Causeries du lundi*, t. V, édit. 1853.

toire est connu de tous; il nous a été transmis par madame de Sévigné, et il nous montre que l'avantage resta presque constamment à l'accusé en face de juges qui ne savaient pas l'affaire. Séguier avait beau conférer chaque matin avec Berryer, Foucault et Chamillard; « M. le chancelier ne sait pas l'affaire », disait d'Ormesson, et ce mot était applicable à la plupart des magistrats; d'Ormesson et Pussort, seuls peut-être, doivent être exceptés. Le chancelier s'irritait, s'emportait; ce vieillard de soixante-quatorze ans, lassé aussi de la longueur de l'affaire, disant qu'elle durerait plus que lui, présidait les débats sans véritable impartialité, se perdait dans les détails, arrivait à des personnalités dangereuses même pour lui, donnant au surintendant l'occasion de rappeler que jadis il lui servait souvent ses appointements avant le temps, et un jour laissant mettre en cause et presque sur la sellette son propre gendre le duc de Sully. D'autres fois, fatigué, il paraissait sommeiller; Fouquet parlait toujours : « On se regar- » dait », dit madame de Sévigné, « et je pense que notre » ami en aurait ri s'il l'avait osé. » Souvent Pussort voulait presser Fouquet, insister sur des griefs que Séguier abandonnait, par exemple, sur les prêts usuraires faits à l'État; mais la nature violente de ce « fagot d'épines », comme dit Saint-Simon, se trahissait aux premiers mots : on n'écoutait pas Pussort; le chancelier passait outre. Quelle parole d'ailleurs que celle de l'accusé! Vive, colorée, entraînante, nous l'entendons encore; elle n'a pas figé dans ces lettres de Sévigné. Avec cela jamais de fatigue; une voix vibrante que trois et quatre heures de séance ne semblent pas lasser. Aussi il y allait pour lui de la vie : le procureur général Chamillart, qui s'était contenté de signer le réquisitoire de Talon, son prédécesseur, avait conclu à la mort et à restitution.

Le surintendant avait adopté un système de défense très-simple : il rejetait ses malversations sur les nécessités du temps, sur les besoins de l'État, sur les ordres verbaux du cardinal. On lui prouvait qu'il avait prélevé pour lui, pour ses parents, amis ou créatures, des pensions énormes sur la ferme des Gabelles, sur celle des Aides, sur le convoi de Bordeaux (120 000, 140 000, 110 000 livres) : il n'avait fait, disait-il, que se rembourser d'avances faites à l'État. Il ne pouvait établir de preuves. Il s'était adjugé, sous le nom de Duché, l'impôt du marc d'or payé par les magistrats en entrant en charge; de même pour les sucres et cires de Rouen. L'embarrassait-on un moment? se troublait-il lui-même? il se fâchait, s'emportait; madame de Sévigné en fut un jour tout effrayée; elle ne pouvait nier les fautes de son ami : « Il y a des parties glissantes », dit-elle. Sur la question des octrois et douanes parisis, fort embrouillée, Fouquet échappa, grâce à l'ignorance de Séguier. Pour les prêts supposés, un entre autres de 6 millions, faits à l'État, pour les billets dépréciés versés au trésor et réassignés par ordre et au profit du surintendant, Fouquet ne donnait aucune raison sérieuse; mais avec sa merveilleuse faconde il intéressait, émouvait. Ses dépenses inouïes, il n'essayait pas même de les justifier et répondait, avec la superbe du maître de Vaux, qu'il était bien permis de traiter ses amis, que lui, Fouquet, n'était pas de l'humeur de ces gens durs, incapables d'obliger personne, désignant nettement Colbert, qui, en effet et pour le bonheur de la France, se montrait moins facile, et moins obligeant. Le projet de résistance en cas de disgrâce, c'était une folie, une extravagance; on ne pouvait en tirer autre chose que de lui donner, comme il le disait lui-même, beaucoup de confusion (1). Extravagance et folie, en effet, mais non pas dans le sens où l'entendait Fouquet.

Extravagance et folie! Mais comment juger ainsi un plan de guerre civile dressé, écrit de la main d'un magistrat, d'un procureur général au parlement de Paris, repris, révisé, modifié, complété. Le plan est de 1657; en 1658, Belle-Isle, achetée 1 300 000 livres, y remplace Ham, propriété de l'abbé Fouquet, qui s'est brouillé avec son frère; de 1658 (2) aussi datent les engagements du capitaine Deslande et du président Maridor, engagements de servir Fouquet envers et contre tous, de quelque rang qu'ils puissent être; en 1658 et 1659 la correspondance du surintendant nous le montre achetant des navires, des canons, de la poudre, du biscuit, des chanvres, le tout pour Belle-Isle, centre de la résistance, et multipliant les réquisitions territoriales autour de cette forteresse; en 1660, le projet est communiqué par Fouquet à l'un de ses principaux agents. Gourville s'effraye, conseille à son maître de déchirer ce plan; le surintendant promet : le projet se retrouva tout entier derrière une glace, dans un cabinet secret de Saint-Mandé, à l'extrémité d'un long souterrain; c'est là que le découvrirent les commissaires chargés des perquisitions. Enfin, en 1661, arrivant à Nantes avec la cour, Fouquet avait choisi pour résidence une maison communiquant par un souterrain avec la Loire et d'où, prévenu à temps, il eût pu gagner Belle-Isle. On dira ce que l'on voudra d'un tel plan ainsi préparé, conduit et remanié par ce magistrat, ce ministre; pour moi, je n'hésite pas à dire qu'au lendemain de la Fronde surtout, l'auteur d'un tel projet se rendait gravement coupable et envers la France elle-même.

VII

Après une lutte des plus animées, Fouquet fut condamné au bannissement perpétuel et à la confiscation : c'étaient les conclusions de d'Ormesson. L'autre rapporteur, Sainte-Hélène, demandait la mort; il ne rallia à son opinion que huit voix et celle du chancelier; treize

(1) Madame de Sévigné. — Lettre du 4 décembre 1664.
(2) Juin et octobre.

magistrats s'étaient rangés à l'avis de d'Ormesson. La plupart des historiens qui ont étudié d'un peu près le procès de Fouquet, notamment Walkenaër, MM. Pierre Clément, Michelet, Henri Martin, inclinent à penser que la peine était relativement légère; nous le croyons aussi. Fouquet banni restait libre d'aller mener à l'étranger sa vie de plaisirs et d'intrigues; un tel homme se fût aisément reconstitué une fortune. Et cependant ses commis, les Gourville, les Bruant, étaient condamnés à mort, ceux-là du moins par contumace; d'autres agents secondaires et jusqu'à des sergents des tailles étaient bien et dûment exécutés.

Louis XIV et Colbert ne voulurent pas que la leçon fût à moitié donnée; le bannissement fut commué en détention perpétuelle. C'était certainement une aggravation, bien qu'au point de vue légal la peine de la détention fût alors inférieure de deux degrés à celle du bannissement (1). Pourtant les amis même les plus intimes de Fouquet s'estimèrent encore heureux qu'il eût échappé à la mort; madame de Sévigné la craignait; avant la condamnation, elle n'avait plus « qu'un petit brin d'espérance » qui « n'était pas assez grand pour la laisser dormir en repos » (2); « elle trouva l'arrêt admirable »; après l'aggravation, elle continua de se réjouir: « Ma joie est augmentée s'il se peut, et le pro- » cédé me fait mieux voir la grandeur de notre vic- » toire (3). »

Notre victoire! le mot mérite d'être retenu. C'était une victoire, en effet, victoire de l'opinion sur le pouvoir. La haine qu'on portait au gouvernement de Louis XIV et de Colbert finissait par transformer un grand coupable, maudit de tous au début du procès, en une sorte de victime. D'Ormesson, auquel ses conclusions valurent une véritable popularité, nous livre lui-même le secret de l'approbation générale pour l'arrêt de la Chambre; ce secret, ne prouve pas précisément en faveur des contemporains, dont le jugement est grave, mais qui ne voient pas toujours juste, même les plus éclairés; nous en avons eu de nos jours, dans des procès célèbres, de mémorables preuves: « La haine », dit-il, « que tout le monde a dans le cœur contre le » gouvernement présent est la véritable cause de » l'applaudissement général pour mon avis (4). » Elle était si forte, cette haine, qu'on alla jusqu'à accuser Louis XIV de vouloir empoisonner Fouquet, sur la simple nouvelle qu'on lui avait enlevé deux de ses serviteurs; madame de Sévigné rapporte le bruit; elle ajoute, il est vrai: « De telles vengeances rudes et basses ne sauraient » partir d'un cœur comme celui de notre maître; on » se sert de son nom et on le profane, comme vous » voyez. » On le profanait assurément, « mais en tout » temps, une des premières punitions que subissent » ceux qui tiennent le pouvoir quand ils s'écartent des » formes de la justice est d'être aussitôt jugés capables » des crimes les plus odieux » (1).

Telles étaient les préventions du public qu'on voulut voir un châtiment de Dieu dans la mort assez prompte de plusieurs juges, Sainte-Hélène, Ferriol, Hérault. On prétendit que le président de Nesmond avait, par testament, chargé ses héritiers de demander pardon pour lui aux Fouquet: il avait voté contre la récusation de Voysin et de Pussort. Sainte-Hélène lui-même passa pour s'être repenti de ses conclusions avant d'expirer.

Fouquet acheva sa vie à Pignerol, dans une captivité rigoureuse, encore signalée par quelques incidents romanesques, et d'ailleurs noblement supportée; absorbé par ses souvenirs, par la dévotion et par l'étude. Sa famille, longtemps écartée de lui, put le revoir dans ses derniers jours. Il mourut en 1680, oublié depuis longtemps, même de madame de Sévigné qui, depuis 1664, lui donne à peine dans ses lettres quelques souvenirs distraits et rapides (1). Son nom pourtant se retrouva mêlé à la scandaleuse affaire de la Brinvilliers. On a vainement essayé depuis de retrouver ses traits sous le fameux Masque de fer. Sa mère s'éteignit en 1681, toujours ferme et résignée; sa femme vécut jusqu'en 1716. Étrange destinée, une de ses filles, la marquise de Charost, se retrouva plus tard dans la société intime de Fénelon avec les filles même de Colbert, mesdames de Chevreuse et de Beauvilliers; les Belle-Isle, ces brillants, hardis et aventureux conseillers de Louis XV, étaient les petits-fils du surintendant.

Louis XIV ne parut pas pardonner aisément à la chambre de justice une sentence moins rigoureuse qu'il ne l'eût désiré; les d'Ormesson, les Pontchartrain, les Roquesante, d'autres encore, portèrent longtemps ou toujours la peine de leur vote. Le roi et Colbert n'avaient vu, ne virent jamais dans la conduite de la Chambre qu'une cabale de la magistrature; ils croyaient poursuivre dans les d'Ormesson, les Roquesante, les Pontchartrain, comme dans le surintendant lui-même, les suprêmes tentatives de résistance à l'autorité royale, les derniers vestiges de la Fronde.

On a beaucoup plaint le surintendant; on l'a plaint sur la foi de ses amis, de ses protégés, sur les lettres de Sévigné, sur les vers de la Fontaine; tout le monde sait par cœur et répète la charmante élégie aux *Nymphes de Vaux*. Ni Sévigné ni le poëte lui-même ne prétendaient pourtant défendre un innocent. On a retenu ce vers admirable:

Et c'est être innocent que d'être malheureux;

(1) Muyard de Vouglans, *Lois criminelles*, liv. II, tit. IV, chap. III, § 1, numéros 2 et 7, cité par M. de Royer, Discours de rentrée à la Cour de cassation, 1850.

(2) Lettre du 9 novembre 1664.

(3) Lettre du 20 décembre 1664. Voyez aussi Walckenaer, *Mémoires sur madame de Sévigné*, t. II; Paris, Didot, 1843.

(4) D'Ormesson, *Mémoires et Journal*, t. II, p. 283.

(1) Walckenaer, *Mém.*, t. II, p. 275.

(2) Lettres du 23 mars 1672 et du 3 avril 1680.

la Fontaine a dit aussi :

> Jamais un favori ne borne sa carrière ;
> Il ne regarde pas ce qu'il laisse en arrière,
> Et tout ce vain amour des grandeurs et du bruit
> Ne le saurait quitter qu'après l'avoir détruit ;

et le reste ; le poëte ne plaide guère que les circonstances atténuantes. Mais la postérité devait être sensible à ces accents du génie qui s'est deux fois immortalisé en se mettant au service du cœur. Puis, les femmes n'ont cessé de prodiguer leurs sympathies à celui qui les avait, je ne dis pas tant aimées, mais si vivement recherchées. Le grand charmeur que ce Fouquet ! il séduisait ses contemporaines ; il est encore aujourd'hui plaint, défendu par leurs petites-filles ; pour elles son procès dure toujours ; elles se chargent de le réviser à perpétuité et, malheureusement pour la vérité historique, elles ne le révisent guère qu'avec les pièces favorables à l'accusé, avec ces pages éloquentes de Sévigné, avec ces vers entraînants de la Fontaine.

Laissons à l'amitié, à l'éloquence, à la poésie, son langage ; mais qu'il soit permis à l'histoire de garder le sien ! On a trop oublié qu'à la cause du surintendant s'en trouvait mêlée une autre qui devait dominer la première de toute sa hauteur ; on ne se souvient pas assez qu'en face d'une victime de la vanité et du plaisir il y en avait une autre, innocente celle-là, bien intéressante, bien grande et bien infortunée : je veux dire la France elle-même ! Oui, elle souffrait cruellement, cette patrie, pour et par la race insolente, avide, insatiable des surintendants infidèles et des agents prévaricateurs à tous les degrés. Un homme se rencontra qui eut le courage d'attaquer des abus séculaires, qui voulut mettre dans nos finances la règle et l'économie à la place du désordre et de scandaleuses prodigalités ; Colbert crut que dans l'intérêt public un éclatant exemple devait être donné ; pour le donner, il fallut soutenir une lutte acharnée ; la grandeur du but, l'énergie, la ténacité de la résistance expliquent assez l'âpreté de la poursuite. Qu'on ne s'y trompe pas ; en 1661, Louis XIV et son ministre étaient de vrais révolutionnaires au sens élevé de ce mot, révolutionnaires pour le bien et dans l'intérêt du plus grand nombre. Ils ont assez expié depuis deux siècles leur dédain des formes de la justice ; l'histoire leur doit de rappeler que dans ce long combat, où tant de passions des deux parts se trouvèrent engagées, ils servaient au fond, avec la justice, la cause même de la patrie.

H. Maze.

VARIÉTÉS.

Le mouvement intellectuel en Serbie.

La Serbie a depuis quelque temps le privilége d'éveiller l'attention et même les alarmes de l'Europe. Les grandes puissances, tout en fabriquant nuit et jour à qui mieux mieux leurs fusils Chassepot, leurs carabines Snider, leurs mitrailleuses et autres instruments de massacre, jettent de temps en temps des regards inquiets vers ce petit État qui se permet d'imiter leur exemple. Quand on demande à la Serbie d'où lui vient cet amour subit du fusil à aiguille et même du canon rayé, elle déclare modestement qu'élevée depuis cinquante ans à l'école de la civilisation européenne, elle ne saurait rester étrangère à aucun progrès. Le ciel me préserve d'entrer dans des débats diplomatiques et de vouloir justifier la Serbie ! En ce qui me regarde, j'ai étudié cet intéressant pays au point de vue de son intelligence et non pas de ses armements.

Je n'oserais pas affirmer qu'à Belgrade ou à Semendria les armes le cèdent toujours à la toge et les lauriers de la guerre aux palmes de l'éloquence. Mais ce que je sais, ce que j'ai vu de mes yeux, c'est que la Serbie, dans la situation précaire et transitoire où l'a mise une diplomatie imprévoyante, ne néglige aucun des moyens qui peuvent élever moralement son peuple et lui donner rang parmi les nations européennes.

Je citerai d'abord quelques chiffres. J'ai sous les yeux la série des rapports présentés par le ministère de l'instruction publique aux diverses *skoupchtinas* (diètes nationales) depuis une douzaine d'années. Ces rapports constatent des progrès persévérants. Je n'ai pas besoin de rappeler qu'au début de ce siècle, lors de l'expulsion des Turcs, fort peu de Serbes laïques savaient lire et écrire ; c'est un fait bien connu que le dernier prince de Serbie, le père du souverain actuel, Miloch, ne savait même pas signer son nom. Or, dès 1856, je trouve en Serbie, pour une population d'environ 1 million d'âmes, 337 écoles avec 12 000 écoliers. En 1860, 359 écoles ; il y en a aujourd'hui 377, dont 35 pour les femmes. Le chiffre des écoliers s'élève à environ 20 000. L'instruction secondaire est représentée par 4 écoles techniques et 6 gymnases ; l'instruction supérieure, par un séminaire situé à Belgrade, où trente-cinq Serbes étrangers à la principauté reçoivent gratuitement l'éducation ecclésiastique, et par une académie comprenant des facultés de droit, de sciences et de philosophie. La médecine et la pharmacie s'étudient encore à l'étranger. Une commission spéciale veille à la publication de livres élémentaires pour les différents ordres d'enseignement.

J'ai visité quelques écoles de villages aux environs de Belgrade : elles étaient propres, bien tenues ; les écoliers serbes m'ont paru intelligents ; ils étudient surtout l'histoire nationale avec ardeur, et sont bien convaincus que Miloch était plus grand que Napoléon. A Belgrade, le plus beau monument de la ville, le seul peut-être, c'est l'Académie. Ce vaste édifice, qui a coûté plus de 2 millions, a été donné à la ville par un riche négociant, le capitaine Micha. Outre les salles des cours, il renferme une bibliothèque de 20 000 volumes, riche en manuscrits et en incunables, des collections d'histoire naturelle, un musée d'archéologie romaine et serbe qui mérite à tous égards l'attention des savants. Kragouïevats, la seconde ville de la Serbie, organise en ce moment une bibliothèque.

Une société particulière a fondé à Belgrade un riche cabinet de lecture où sont réunis les principaux journaux de l'Europe.

A côté d'imprimeries privées, l'État a une imprimerie nationale dont les travaux eussent certainement fait bonne figure à l'Exposition. Elle lui rapporte un revenu assez considérable. Mais il s'impose aussi de lourdes charges pour entretenir à l'étranger une quarantaine de jeunes gens qui étudient à ses frais les sciences naturelles, la médecine, la législation et même la philologie. Ils sont envoyés en Allemagne, en Suisse, en France, quelques-uns en Russie et à Constantinople. A leur retour, ces jeunes gens fournissent aux diverses administrations, à l'enseignement, à l'art médical, des sujets distingués qui bientôt permettront à la Serbie de ne plus rien emprunter aux autres nations.

L'institution scientifique la plus élevée en Serbie est la *Société savante* (*Uceno drustvo*) de Belgrade. Cette société fut fondée en 1841 par des professeurs de Kragouïevats, dans le but de développer les études philologiques, historiques, etc., *au point de vue de la Serbie* et *de la Slavie tout entière*. Transférée plus tard à Belgrade, elle a subi, sous les divers régimes qui se sont succédé en Serbie des modifications qui, du reste, n'ont rien changé à son but ni à ses travaux. Comme toutes les académies, elle se divise en diverses sections correspondant aux divers ordres de sciences. Il est regrettable que le gouvernement actuel, en remaniant ses statuts, se soit montré trop soucieux d'imiter certains États européens et n'ait pas assez respecté l'autonomie dont la Société jouissait en principe. Il se réserve la nomination des présidents de section ; il retranche de la Société les membres auxquels une condamnation pour délit politique a fait perdre l'*honneur* civil. Or, il y a à Belgrade comme ailleurs des citoyens qui, tout en perdant l'honneur civil, gardent cependant l'estime de leur pays. La Société reçoit de l'État une subvention annuelle de 500 ducats (environ 6000 francs). Elle a pour organe un recueil annuel, le *Glasnik*, qui paraît sans interruption depuis 1847. Je l'ai parcouru et j'y remarque un progrès constant, non-seulement dans l'exécution matérielle de ce volume, mais aussi dans la valeur des travaux qu'il renferme. Cette collection est indispensable à tous ceux qui s'occupent d'histoire et d'archéologie slaves.

Outre le *Glasnik*, la Société a publié divers ouvrages historiques et littéraires, parmi lesquels je remarque les *Acta Archivi veneti*, les monuments serbes de Raguse, recueillis par M. Medo Pucic dans les archives de cette ville. Récemment encore elle a édité un beau recueil de *Chants épiques* de la Bosnie et de l'Herzégovine.

Je ne puis entrer dans le détail bibliographique des ouvrages publiés par des particuliers ; leur nombre dépasse chaque année plusieurs centaines. Tous les genres sont représentés sur les catalogues des libraires de Belgrade, qui d'ailleurs s'approvisionnent aussi à Agram et à Novi-Sad (1) ; la presse compte une dizaine de journaux. Quatre, si je ne me trompe, paraissent trois fois par semaine. Malheureusement la censure existe encore et les journaux trop indépendants ont à subir des entraves qui, espérons-le, disparaîtront bientôt.

L'art dramatique n'est pas négligé en Serbie : une troupe s'est formée il y a quelque temps à Kragouïevats ; elle parcourt la principauté et joue des drames nationaux et étrangers, voire même des comédies françaises. La troupe croate d'Agram et la troupe serbe de Novi-Sad viennent quelquefois donner des représentations à Belgrade. J'ai vu jouer par les acteurs de Kragouïevats un drame national sur *la Délivrance de la Serbie*. Cela ne valait pas *les Perses* d'Eschyle ; la représentation se donnait dans un hangar, sur une scène improvisée ; mais le zèle des acteurs faisait oublier la simplicité de la mise en scène, et l'intérêt national du drame excitait dans l'auditoire des transports patriotiques auxquels il était difficile de rester indifférent. Bientôt, du reste, Belgrade aura, comme Agram, comme Novi-Sad, un théâtre définitif et une troupe sédentaire ; le prince vient de consacrer à cet objet une somme considérable, et les travaux vont immédiatement commencer. Espérons que la diplomatie européenne ne s'en inquiétera point.

Qu'elle ne prenne pas non plus trop d'ombrage d'une société qui se forme en ce moment à Belgrade sous ce titre : « Société d'archéologie pour l'étude de la Péninsule du Balkhan. » Dans un pays si riche en antiquités de toute sorte, une institution de ce genre peut rendre de véritables services si ses travaux sont bien dirigés.

Le mouvement littéraire serbe tel que nous venons de l'exposer rapidement reçoit une impulsion nouvelle du mouvement dont Agram et Novi-Sad sont le théâtre chez les Croates et chez les Serbes de Hongrie. Cette dernière ville, par ses journaux, par ses livres, son théâtre, sa société littéraire (*matiça*), à qui on doit d'excellentes publications, exerce sur Belgrade une heureuse et salutaire influence. Mais je ne veux pas sortir de la principauté actuelle ; les lignes précédentes suffisent à prouver que les *merveilles* du fusil Chassepot ne font pas oublier à la Serbie l'intérêt supérieur de son développement intellectuel.

LOUIS LEGER.

(1) Ville de 20 000 habitants, située sur le Danube. C'est le chef-lieu des Serbes de Hongrie. Son nom allemand est Neu-Satz.

BULLETIN DES COURS.

M. Hauvette-Besnault, agrégé de l'Université, reprendra son cours de sanscrit dans l'annexe de la Sorbonne, rue Gerson, le jeudi 23 avril, midi et demie, et le continuera les lundis et les jeudis suivants, à la même heure. La séance du jeudi sera consacrée particulièrement à l'exposition de la grammaire, et celle du lundi à l'explication des *Judische Spruche*, éd. Böhtlingk.

La Société de géographie tient ce soir, 17 avril, sa première assemblée générale de 1868, sous la présidence de M. de Chasseloup-Laubat. En voici le programme :

Allocution de M. le président. — Rapport de la commission des prix, par M. V. A. Malte-Brun, secrétaire général honoraire. — Nouvelles du voyage de M. Le Saint en Afrique, par M. Ferdinand de Lesseps.—Excursions en Nouvelle-Calédonie, par M. Garnier, ingénieur civil des mines. — Dix-neuf mois aux îles Auckland, par M. Raynal, naufragé du *Grafton*. — Excursion au Colorado, par M. L. Simonin, ingénieur civil.

Le propriétaire-gérant : GERMER BAILLIÈRE.

PARIS. — IMPRIMERIE DE E. MARTINET, RUE MIGNON, 2.

REVUE
DES
COURS LITTÉRAIRES
DE LA FRANCE ET DE L'ÉTRANGER

CINQUIÈME ANNÉE — NUMÉRO 21 — 25 AVRIL 1868

Paris, 24 avril 1868.

C'est hier que M. Jules Favre prononçait solennellement à l'Académie son discours de réception, devant une assistance qu'attiraient, outre le goût si répandu de ce genre de spectacles, le nom du récipiendaire, le nom de celui qui devait lui répondre, M. de Rémusat, et enfin la célébrité de l'homme dont on devait faire l'éloge. Le sujet, qui touchait aux questions de politique et de philosophie les plus agitées en ce moment, devait provoquer un contraste singulier entre cette séance et celle qui l'avait précédée pour la réception du P. Gratry. Le discours de M. Jules Favre est d'abord une éloquente profession de foi, où avec cette chaleur passionnée et soutenue qui le dispenserait de toutes les autres grâces du style, il proclame la nécessité de toutes les libertés et par conséquent de la liberté philosophique, en même temps que sa croyance profonde à la vérité et au triomphe du spiritualisme. Ce qu'il a vu surtout dans M. Cousin, c'est le philosophe qui a entraîné la jeunesse de son temps dans des voies nouvelles, et le professeur qui a revendiqué un jour les droits de la liberté de penser. On a été vivement frappé du magnifique hommage qu'il a rendu à son maître et collègue M. Berryer; et aussi, dans un tout autre ordre d'idées, du passage plein de délicatesse et de charme où il a apprécié les études de M. Cousin sur les femmes du XVIIe siècle.

M. de Rémusat, dans un discours dont le ton plus simple reste davantage dans les habitudes du genre, a tracé un tableau à la fois piquant et saisissant de la vie et du caractère de M. Cousin, qu'il avait rencontré comme collègue dans un ministère et dans deux académies. L'idée même de l'éloquence lui a servi d'heureuse transition pour arriver à parler de M. J. Favre. En rapprochant les deux noms de MM. Favre et Cousin, il s'est plu à montrer les rapports étroits qui unissent l'éloquence à la philosophie. Au milieu de ces sujets littéraires, apparaissent par instant les allusions contemporaines et l'apologie convaincue de deux époques récemment calomniées dans cette même salle, le XVIIIe siècle et la révolution française.

M. le ministre de l'instruction publique a prononcé samedi, pour clore les réunions des délégués des Sociétés savantes de France, un discours qui a fait quelque sensation. Il y répond aux accusations qui de différents côtés sont dirigées contre l'enseignement supérieur. On peut voir, par les citations suivantes, comment le ministre apprécie le conflit actuel :

> Il (le gouvernement) a une telle foi dans le triomphe nécessaire de la vérité qu'il ne redoute même pas l'erreur ; il croit tant à la puissance de la raison qu'il est convaincu que les bonnes causes n'ont rien à craindre des faux systèmes. C'est pourquoi il respecte la liberté philosophique, même dans ses écarts, tant que la loi commune ou les règlements particuliers à de grands corps n'en sont pas offensés.
>
> . . . . . .
>
> Mais parfois aussi ces vérités puissantes éblouissent le savant et l'aveuglent. Il oublie à quelles conditions sévères la nature livre ses secrets. Il quitte les voies étroites, mais sûres, de la méthode expérimentale ou géométrique, et il arrive à des affirmations qui cessent d'être légitimes, parce que ce ne sont plus l'expérience ou le calcul qui les fournissent. Alors la guerre s'allume entre les hommes de la foi et ceux de la science, sortis chacun du domaine qui leur est propre, et l'on entend les éclats retentissants de colères bruyantes et vaines.
>
> Tous ces bruits s'éteindront ; le temps en a fait taire bien d'autres. Vous le savez, messieurs, vous dont la plupart passent leur vie à étudier l'histoire des sociétés troublées autrefois des mêmes passions et qui ne sont plus qu'une poussière silencieuse. Déjà un écrivain qui a autorité en ces matières et qui sait regarder, sous les agitations de la surface, jusqu'au fond des choses, déclare, après une minutieuse enquête, que les doctrines spiritualistes gagnent du terrain dans la littérature philosophique, et j'ai le droit de dire qu'elles n'en perdent et qu'elles n'en perdront pas dans les écoles de l'État (1).
>
> Du reste, ces luttes devraient continuer, qu'il ne faudrait pas nous en plaindre. La rivalité aujourd'hui ne peut plus produire qu'une émulation féconde, et il ne doit pas déplaire, après tout le bruit fait par les *manieurs d'argent*, de voir les esprits s'éprendre, même avec passion, de ces graves problèmes.

Nous publions dans le numéro d'aujourd'hui un extrait du rapport de M. Ravaisson, sur les *Progrès de la philosophie*, auquel il vient d'être fait allusion.

Ce travail fait partie de la *Collection de rapports sur les progrès des lettres et des sciences pendant ces vingt dernières années.*

Le *Rapport sur les études historiques* a été publié en trois parties. C'est M. Geffroy, professeur à la Sorbonne, qui était chargé de passer en revue les travaux dont l'histoire ancienne a été l'objet; M. Zeller, maître des conférences à l'École normale, a fait le même travail pour le moyen âge, M. Thiénot, collègue de M. Zeller, pour l'histoire moderne. La méthode qui est commune aux trois rapports, et que d'ailleurs imposait le but proposé, consiste à passer en revue les diverses périodes de ces histoires, en indiquant les études récentes dont chacune de ces époques a été l'objet.

(1) M. Ravaisson, *La philosophie en France au XIXe siècle.*

M. Geffroy analyse et cite plus qu'il ne juge. C'est ainsi, par exemple, qu'il résout la question, vraiment délicate, de parler de l'*Histoire de César* dans un rapport officiel. En somme, il met en relief l'ardeur et la force de critique avec lesquelles l'histoire de Rome et de ses institutions républicaines ou impériales a été étudiée dans ces derniers temps. Il ne croit pas exagérer en disant, pour ce qui est des lettres et de l'histoire grecque, que nous assistons à une véritable renaissance des études helléniques.

M. Zeller regrette l'absence d'une *Histoire générale du moyen âge;* mais il reconnaît qu'on en a déjà préparé les éléments. Si l'histoire a « laissé les hautes visées philo- » sophiques, dans lesquelles elle s'était complu d'abord, » et les vastes desseins qu'elle avait entrepris de prime » saut », elle pénétra plus en détail dans l'étude des événements et des hommes en explorant « des champs » moins étendus et des territoires plus restreints ».

M. Thiénot, dans l'histoire moderne, sous une forme plus abondante arrive sur chacun des points de l'histoire à des conclusions plus dogmatiques. Il s'arrête au commencement de notre siècle avec les histoires de M. Thiers; car il croit que les époques plus récentes ne sont pas encore du domaine de l'histoire, et que si l'on peut en enseigner l'ensemble, les faits généraux et indiscutables, les livres étendus, ceux qui jugent chaque personnage dans les détails infinis de son rôle, n'ont pu encore être écrits avec l'impartialité et le calme qu'on apporte à l'étude des faits entièrement accomplis. « Le » domaine de l'histoire c'est le passé; le présent re- » vient à la politique, et l'avenir appartient à Dieu. »

Le *Rapport sur le progrès des lettres*, confié à MM. de Sacy, P. Féval, Théophile Gautier et Édouard Thierry, vient enfin de paraître. La tâche de chacun avait été limitée. A M. de Sacy était confiée l'*Introduction*, dont nous avons déjà cité un extrait et qui est la partie la plus remarquable de l'ouvrage. Les trois autres auteurs énumèrent avec éloge beaucoup de noms qu'ils n'osent guère rapprocher des grands noms des époques antérieures pour justifier le progrès qu'annonce officiellement le titre du rapport.

M. Havet publie, dans la *Revue contemporaine*, la suite de ses études sur les *Origines du christianisme*, qu'il publiait d'abord dans la *Revue moderne*, mais où il a cru ne plus pouvoir les faire figurer depuis la conversion de ce recueil. La même livraison contient un article, ou plutôt une improvisation écrite sur une question de jurisprudence qui touche à la politique du nouvel académicien M. J. Favre. Ces noms d'auteurs connus qui s'introduisent dans la *Revue contemporaine* semblent devoir lui imprimer une tendance nouvelle.

On sait que le R. P. Hyacinthe était allé prêcher le carême à Rome, à Saint-Louis-des-Français. Dans son dernier sermon, il a parlé de Mazzini en termes qui n'avaient rien d'hostile. Il avait beaucoup remarqué, en effet, une brochure littéraire publiée par Mazzini, il y a quelque temps, où le célèbre Italien déclarait que ce qui manquait surtout aux peuples modernes, c'était le sentiment religieux.

LA PHILOSOPHIE EN FRANCE AU XIXe SIÈCLE.

Matérialisme. — Idéalisme. — Spiritualisme.

Quand nous rentrons, comme on dit, en nous-mêmes, nous nous trouvons au milieu d'un monde de sensations, de sentiments, d'imaginations, d'idées, de désirs, de volontés, de souvenirs, mobile océan sans bornes et sans fond, qui pourtant est tout nôtre, qui pourtant n'est autre chose que nous-mêmes. Comment nôtre, comment nous-mêmes? Parce que à chaque moment et en chaque lieu de ce multiple tourbillon intérieur, nous formons de sa fuyante diversité des assemblages, des ensembles, dont le lien est une unité qui n'est autre que l'opération même par laquelle nous les formons.

Si, en effet, nous cherchons de quelle manière cette cause qui nous est nous-mêmes fait ce qu'elle fait, nous trouvons que son action consiste dans la détermination par la pensée d'un ordre ou d'une fin à laquelle concourent et s'ajustent des puissances inconnues qu'enveloppe, latentes, notre complexe individualité. Nous nous proposons tel objet, telle idée ou telle expression d'une idée : des profondeurs de la mémoire sort aussitôt tout ce qui peut y servir des trésors qu'elle contient. Nous voulons tel mouvement, et, sous l'influence médiatrice de l'imagination, qui traduit en quelque sorte dans le langage de la sensibilité les dictées de l'intelligence, du fond de notre être émergent des mouvements élémentaires dont le mouvement voulu est le terme et l'accomplissement. Ainsi arrivaient, à l'appel d'un chant, selon la fable antique, et s'arrangaient comme d'eux-mêmes, en murailles et en tours, de dociles matériaux.

Qu'est-ce que cette idée que notre pensée se propose, et qui appelle à soi comme du haut de sa perfection, nos puissances inférieures? C'est notre pensée même au point le plus élevé de réalité active où, dans telles et telles limites, elle puisse parvenir. Qu'est-ce que ces puissances qu'elle attire et qui trouvent en elle leur accomplissement, leur réalisation? Des idées aussi, des idées qui sont aussi nôtres, donc notre pensée encore, quoique dans un état où elle est comme hors d'elle-même et étrangère à elle-même.

D'après notre expérience, le ressort de toute la vie intérieure est donc la pensée ou action intellectuelle qui, d'un état de diffusion et de confusion où elle n'a en quelque sorte qu'une existence virtuelle, se rappelle, se ramène, par un mouvement continuel de recomposition dans l'unité de la conscience, à l'existence active, et d'un état de sommeil et de rêve remonte incessamment à l'état de veille. Si les pierres de la fable obéissent à

une mélodie qui les appelle, c'est qu'en ces pierres il y a quelque chose qui est mélodie aussi, quoique sourde et secrète, et que prononcée, exprimée, elle fait passer de la puissance à l'acte.

Il faut ajouter que si c'est la perfection relative de notre pensée qui est la cause de tout ce qui se passe en nous, cette perfection relative a elle-même sa cause, laquelle est la perfection absolue.

Notre personnalité, consistant dans notre volonté intelligente, est, dans l'ensemble de ce que nous sommes, un génie, selon l'expression antique, c'est-à-dire un principe générateur spécial, ou encore un dieu, un dieu particulier, dont l'empire a ses bornes; ce génie, ce dieu ne produit rien, ne peut rien que par la vertu supérieure, à laquelle il participe, du Dieu universel, qui est le bien absolu et l'amour infini. Et ce grand Dieu, selon une parole célèbre, n'est pas loin de nous. Mesure supérieure à laquelle nous comparons et mesurons nos conceptions, ou plutôt qui les mesure en nous, idée de nos idées, raison de notre raison, il nous est « plus intérieur que notre intérieur » ; « c'est en lui, par lui, que nous avons tout ce que nous avons de vie, de mouvement et d'existence ». Il est nous, pourrait-on dire, plus encore que nous ne le sommes, sans cesse et à mille égards étrangers à nous-mêmes.

Tandis que Malebranche a dit que nous voyons tout en Dieu, à l'exception de nous-mêmes, dont il pensait que nous n'avions qu'un obscur sentiment, peut-être faut-il dire que nous voyons tout en Dieu parce que c'est en lui seul que nous nous voyons.

En résumé, c'est par une opération synthétique qu'à l'aspect d'un fait nous ne le rapportons pas simplement à un fait qui le précède, nous ne le résolvons pas seulement en un fait plus général et plus simple, ce sont là les deux degrés de la détermination de ce qu'on appelle la cause physique, mais nous le rapportons à une véritable cause, c'est-à-dire à l'action d'une perfection supérieure.

Mais à cette opération synthétique, qui est spécialement, par opposition à l'analyse, la méthode philosophique, il y a un principe nécessaire. Ce principe est la méthode proprement dite, — si à une opération simple et indivisible on peut encore donner le nom de méthode, — de la haute philosophie, de la métaphysique : c'est la conscience immédiate, dans la réflexion sur nous-mêmes et, par nous-mêmes, sur l'absolu auquel nous participons, de la cause ou raison dernière.

Toute perspective est relative à un point, un seul point. Vue de partout ailleurs, elle n'offre que disproportions et discordances; vue de ce point, elle devient juste dans toutes ses parties, et présente un ensemble harmonique. On peut dire que la perspective universelle qui est le monde ou l'universelle harmonie, a pour point de vue, pour unique point de vue, l'infini ou l'absolu. L'absolu de la parfaite personnalité, qui est la sagesse et l'amour infinis, est le centre perspectif d'où se comprend le système que forme notre personnalité imparfaite, et par suite, celui que forme toute autre existence. Dieu sert à entendre l'âme, et l'âme la nature.

Cette constitution intime de notre être, qu'une conscience directe nous fait connaître, l'analogie nous la fait retrouver ailleurs, puis partout. C'est d'après ce type unique de l'organisme intérieur que nous concevons tout ce qu'on nomme êtres organisés, des choses qui ont en elles-mêmes, quelle que soit leur complexité, et plus manifeste par le contraste de cette complexité même, le principe et la fin de leurs mouvements, ou, pour mieux dire, une cause qui en est le principe par cela seul qu'elle en est la fin; des choses qui, comme Dieu, comme l'âme, quoique à un moindre degré, sont les causes d'elles-mêmes, des choses enfin qui sont plus ou moins l'analogue des personnes.

Si, après l'âme, nous considérons ce avec quoi elle est en rapport immédiat, c'est-à-dire l'organisme, nous voyons que la plus haute de ses fonctions et celle où il faut chercher peut-être la dernière explication de toutes les autres, c'est qu'il se meut lui-même. Comment mieux définir l'organisme, sinon en disant que c'est une machine qui se donne le mouvement?

Aristote déjà remarquait que le plus parfait des organismes, celui de l'homme, se distingue éminemment de tous les autres par la supériorité des mouvements volontaires et de leurs instruments. Cette fonction du mouvement spontané qui arrive ainsi, par-dessus toute autre, dans la plus parfaite des créatures, à la plus haute perfection, n'est-ce pas, sous des formes différentes et, à mesure qu'on descend dans l'échelle organique, plus confuses, la fonction universelle par laquelle s'accomplissent toutes les autres?

D'après les idées tout récemment exposées par M. Claude Bernard, et qui résument avec une clarté supérieure celles qu'il avait développées précédemment dans son *Introduction à la médecine expérimentale*, tous les phénomènes qui se passent dans les corps organisés se réduisent en eux-mêmes à des phénomènes physiques et chimiques, tout semblables à ceux que nous offrent des choses inorganiques, et que notre art peut reproduire. Ce qui est spécial, ce sont les appareils par lesquels s'accomplissent dans les vivants ces phénomènes, appareils dont nous ne pouvons comprendre la formation et que notre art est absolument impuissant à imiter. Ne pourrait-on ajouter que cette manière spéciale dont les phénomènes physico-chimiques s'accomplissent dans les vivants consiste en ce que ceux-ci, par des déterminations spontanées, en présence des milieux à la nature desquels ces déterminations sont relatives, donnent aux parties telles situations à la condition desquelles aussitôt tels et tels phénomènes physico-chimiques se produisent, et que par conséquent, comme les organismes dans leur ensemble peuvent être définis des machines qui se meuvent, chacun des organes dont ils se composent, à l'infini, peut être défini un instrument automatique spécial de mouvement? Ne peut-on dire de plus que ces machines

elles-mêmes, ces appareils spéciaux, produits d'un art qui nous passe, sont le résultat, sous la direction de cet art, d'un concours harmonique de mouvements élémentaires spontanés? Ne peut-on dire enfin que si nous ne pouvons comprendre comment se forment et se réparent les machines vivantes, ni en conséquence les imiter, c'est qu'elles sont le résultat de mouvements élémentaires spontanés, mais qui, échappant, comme l'a vu Stahl, à toutes conditions d'imagination, ne peuvent, en conséquence, être des objets de calcul et de raisonnement?

Et il en est de même, pourrait-on conjecturer encore, des mouvements intestins, imperceptibles, par lesquels se produit ce qu'on oserait appeler l'organisation des corps inorganiques, c'est-à-dire la cristallisation. Quant aux phénomènes physiques et chimiques, soit dans les corps organisés, soit dans les autres, c'est la tendance de la science actuelle de les réduire à des formes particulières de phénomènes mécaniques, à des combinaisons spéciales de mouvements, et, au lieu d'expliquer ces mouvements par des affinités ou attractions dont on ne saurait rendre compte que par des déterminations véritablement intentionnelles, toutes semblables à celles des êtres organisés, de les résoudre en de simples effets d'impulsions de corps ambiants, conformément aux principes généraux de la physique de Descartes et de Leibniz. Et quand on arrive à l'impulsion, au choc, et à la communication de mouvements qui en résulte, il semble, disait Cuvier, que tout soit expliqué, ce phénomène si simple, habitués que nous sommes à le rencontrer partout, paraissant s'expliquer suffisamment lui-même. Et il semble aussi, en conséquence, que ce soit la science même que cette théorie d'universel mécanisme, qui réduit toutes les fonctions des êtres plus ou moins organisés et tous les phénomènes physico-chimiques à la propagation des mouvements par le choc.

Ce phénomène si simple cependant se trouvera, si on le considère de près, renfermer encore lui-même ce qu'on voudrait qu'il servît à remplacer partout: la spontanéité.

Dans la communication du mouvement par le choc, il n'y a rien, semble-t-il, que de passif. Leibniz pourtant y a montré un fait de ressort ou d'élasticité, et ce fait ne se conçoit, ainsi qu'il l'a fait voir, qu'en imaginant, non pas que le mouvement du corps qui frappe y périt pour renaître en celui qui est frappé, mais que par une action et réaction mutuelles, le mouvement intestin dont les parties étaient antérieurement animées se transforme seulement en un mouvement de transport de l'ensemble et réciproquement. Or, si le mouvement dans le choc, au lieu de s'anéantir et de naître, se transforme seulement; si, en conséquence, à travers tant de rencontres, il subsiste toujours la même quantité de force, c'est que le corps, une fois animé d'un mouvement, s'y maintient. C'est là cette inertie que Kepler le premier introduisit dans la mécanique dont elle est devenue le premier principe, et dans laquelle Leibniz montra une tendance persistante, opposée assurément comme telle à la volonté, avec ses résolutions changeantes, et au fond pourtant de nature analogue. Ce qu'est dans l'âme la tendance innée à conserver l'action qui constitue son essence et, lorsqu'elle est troublée par des influences étrangères, à la rétablir, l'inertie, avec le ressort qui en est l'effet, l'est dans le corps.

Ainsi, en admettant même que les êtres vivants ne manifestent pas à ce titre spécial quelque chose d'analogue à cette âme qui, en nous, se connaît elle-même, et qu'on puisse les ramener à la condition des corps bruts; en admettant que de ceux-ci on doive, à plus forte raison, retrancher tout principe propre d'ordre et d'unité pour les réduire à de simples amas de particules matérielles tenues ensemble par le hasard des mouvements extérieurs, théorie qui est proprement celle du matérialisme, cependant, pour comprendre les lois que suit dans son mouvement la matière la plus brute, force est encore de joindre à l'idée de cette matière celle de quelque chose qui, sous la dénomination vague de force ou de puissance, par laquelle on la désigne d'ordinaire, n'en est pas moins un analogue et un dérivé de la volonté et de la pensée.

Il y a plus, et indépendamment des différentes lois de mouvement, l'idée seule du mouvement en général implique quelque autre chose que ce qu'il offre de matériel et d'externe. Descartes, qui a su si bien indiquer dans l'esprit la source où se puise l'idée de l'action, mais qui craignait par cela même d'en faire aucune part à la nature, Descartes définissait le mouvement par les seules relations successives des corps dans l'étendue. Leibniz a montré qu'on ne saurait assigner en quoi un corps en mouvement diffère, dans chacun des lieux qu'il occupe, de ce qu'il est au repos, si l'on n'ajoute qu'en chaque lieu qu'il occupe il tend à passer en un autre. Tout mouvement, au fond, est donc tendance. La tendance ou effort est, dit Leibniz, ce qu'il y a de réel dans le mouvement; tout le reste n'est que rapports. Les corps ne reçoivent donc des autres corps, dit-il aussi, que des limites ou des déterminations de leur tendance. La tendance même leur est innée avec sa primitive direction, et pour en trouver l'origine, il faut remonter jusqu'à la puissance qui les créa. C'est, dans le fond, la même démonstration par laquelle Aristote prouva jadis que, pour expliquer le mouvement, il faut remonter, en dehors de la succession des phénomènes, fût-elle éternelle, comme il le pensait, à un premier moteur qui n'est pas en mouvement lui-même, mais en une action immatérielle, de laquelle émane ce qui est en quelque sorte la source intérieure du mouvement. Tout se fait mécaniquement, disait l'auteur de l'*Harmonie préétablie*, et par là il entendait que chaque phénomène a dans un autre phénomène une raison déterminante; mais, ajoutait-il, le mécanisme même a un principe qui doit être cherché hors de la matière et que la métaphysique seule fait connaître.

Par là il entendait que si chaque mouvement a une condition physique dans un mouvement antérieur, il a

son principe effectif, sa cause dans une action qu'explique seule, en dernière analyse, la puissance du bien et du beau. « Les principes du mécanisme, dont les lois du mouvement sont les suites, ne sauraient, dit-il, être tirés de ce qui est purement passif, géométrique ou matériel, ni prouvés par les seuls axiomes de mathématiques. Pour justifier les règles dynamiques, il faut recourir à la métaphysique réelle et aux principes de convenance qui affectent les âmes et qui n'ont pas moins d'exactitude que ceux des géomètres. »

Et encore : « La source du mécanisme est la force primitive ; autrement dit, les lois du mouvement, selon lesquelles naissent de cette force les forces dérivées ou impétuosités, découlent de la perception du bien et du mal, ou de ce qui convient le mieux. Les causes efficientes dépendent ainsi des causes finales ; les choses spirituelles sont par nature antérieures aux matérielles, comme elles leur sont aussi antérieures dans l'ordre de la connaissance, puisque nous voyons l'âme, qui nous est intime, plus intérieurement que le corps, comme l'ont remarqué Platon et Descartes. » A ces deux noms, il aurait pu joindre celui d'Aristote. Peut-être aussi est-il permis d'aller au delà encore des termes de ce mémorable passage. Puisque les causes physiques ne sont pas des causes efficientes, mais seulement des conditions dont l'ordre de succession représente en sens inverse les degrés de perfection de la fin aux moyens, peut-être est-il permis de dire : les causes efficientes se réduisent aux causes finales.

De la sorte, comme l'a dit encore ce profond penseur que nous avons si souvent cité, « la liaison des causes avec les effets, bien loin de causer une fatalité insupportable, fournit plutôt un moyen de la lever. »

Tout a sa raison, a dit Leibniz. De là il suit que tout a sa nécessité. Et, en effet, sans nécessité, point de certitude ; sans certitude, point de science. Mais il y a deux sortes de nécessités : une nécessité absolue, qui est la nécessité logique, et une relative, qui est la nécessité morale et qui se concilie avec la liberté ; deux sortes de raisons, une de logique et une de convenance.

Il y a une nécessité absolue, c'est celle qui se ramène, en dernière analyse, à ce principe qu'une chose ne peut pas ne pas être ce qu'elle est, ou principe d'identité, d'où dérive cet autre, qui est le fondement de tout le raisonnement : que ce qui contient une chose contient aussi tout ce que cette chose contient. Remarquons que le raisonnement ne marche point, comme il semble, d'une manière progressive du simple au compliqué, mais au contraire, par régression, du compliqué au simple. Raisonner, c'est conclure d'une idée aux idées qu'elle contient, donc à des idées plus élémentaires sans lesquelles elle ne saurait être ; conséquence, c'est proprement condition. Remarquons, en second lieu, que cette nécessité qui résulte des rapports de contenance respective, et qui se trouve dans les idées comparées à cet égard les unes aux autres, c'est celle qui a lieu dans les mathématiques, lesquelles ne sont que la logique appliquée à la quantité.

Une autre sorte de nécessité est celle qui détermine à faire ce qu'on croit le meilleur ; cette nécessité n'exclut point, comme la première, la liberté : au contraire, elle l'implique. Le sage ne peut pas ne pas bien faire. En est-il moins libre ? C'est celui que les passions asservissent, c'est celui-là qui flotte incertain entre le bien et le mal. Le sage, en choisissant le bien, le choisit infailliblement, en même temps avec la volonté la plus libre. C'est peut-être que le bien, ou le beau, n'est en réalité autre chose que l'amour, qui est la volonté dans toute sa pureté, et que vouloir le vrai bien, c'est se vouloir soi-même.

« Il y a, dit Leibniz, de la géométrie partout et de la morale partout. » C'est-à-dire qu'il y a du géométrique jusque dans le moral et du moral jusque dans le géométrique. En effet, les choses morales, les choses de l'âme et de la volonté, en tant qu'il s'y rencontre des rapports d'identité et de différence, d'égalité et d'inégalité, sont sujettes à la nécessité géométrique ; et, d'autre part, si la géométrie est exclusive dans son développement, de toute nécessité purement morale, néanmoins, à en juger par les travaux où on l'a récemment le plus approfondie, elle semble avoir pour premier fondement des principes d'harmonie qu'on doit peut-être concevoir, ainsi que l'avait sans doute compris Descartes, qui faisait tout dépendre du libre décret de Dieu, comme l'expression sensible de l'absolue et infinie volonté. « On prétend, disait Aristote, que les mathématiques n'ont absolument rien de commun avec l'idée du bien. L'ordre, la proportion, la symétrie, ne sont-ce pas de très-grandes formes de beauté ? »

Quoique, l'ordre géométrique étant dans son ensemble l'opposé de l'ordre moral, la géométrie, prise d'un point de vue exclusif, puisse éloigner de la philosophie, ce n'est pas en vain que Platon avait voulu que le philosophe fût d'abord géomètre.

La nature, maintenant, n'est point, comme l'enseigne le matérialisme, toute géométrie, donc toute nécessité absolue ou fatalité. Il y entre du moral ; elle est comme mélangée de la nécessité absolue qui exclut la contingence et la volonté, et de la relative qui les implique. Ce n'est pas tout : le moral y est le principal. La nature, si l'on néglige les accidents qui troublent, dans une certaine mesure, son cours régulier, mais qui, approfondis, rentrent encore sous les mêmes lois, la nature offre partout un progrès constant du simple au compliqué, de l'imperfection à la perfection, d'une vie faible et obscure à une vie de plus en plus énergique, de plus en plus intelligible et intelligente tout ensemble. Chaque degré y est, de plus, une fin pour celui qui le précède, une condition, ou moyen, ou matière pour celui qui le suit. De là une nécessité absolue et une nécessité relative en deux sens inverses l'un de l'autre. Dans la logique il y a une nécessité absolue d'une proposition à ses con-

ditions; dans la nature, il y a une nécessité analogue d'une fin à ses moyens. La fin, en effet, entraîne les moyens. Au contraire, la fin ne s'impose qu'avec cette nécessité relative qui détermine la volonté. C'est pourquoi, d'une manière générale, aucun événement n'entraîne jamais, avec une nécessité absolue et géométrique, un événement subséquent; ce n'est qu'en un sens détourné et impropre qu'il en peut être donné pour la cause; il n'est jamais réellement qu'un des éléments, et l'élément négatif, d'une nécessité relative, de la nature de celle des motifs par lesquels notre libre arbitre se décide, nécessité morale qui n'empêche pas, qui implique, au contraire, que la cause qu'on dit qu'elle détermine se détermine par elle-même. C'est en se laissant abuser par une sorte de mirage qui renverse les apparences des objets que le matérialisme, au lieu de ne voir dans la nature la nécessité proprement dite que selon le sens inverse de sa marche, croit la voir dans le sens direct et selon l'ordre progressif du temps.

La fatalité en ce monde, du moins quant à son cours régulier, et l'accident mis à part, n'est donc que l'apparence; la spontanéité, la liberté est le vrai. Loin que tout se fasse par un mécanisme brut ou un pur hasard, tout se fait par le développement d'une tendance à la perfection, au bien, à la beauté, qui est dans les choses comme un ressort intérieur par lequel les pousse, comme un poids dont pèse en elles et par lequel les fait se mouvoir l'infini. Au lieu de subir un destin aveugle, tout obéit et obéit de bon gré à une toute divine Providence.....

FÉLIX RAVAISSON.

BIBLIOTHÈQUE IMPÉRIALE.

ARCHÉOLOGIE.

COURS DE M. BEULÉ (1)
(de l'Institut).

FIN DU COURS.

Caligula.

Messieurs,

Nous avons, comme il est naturel, des adversaires qui ne lisent ni sans attention ni sans protestation nos entretiens fidèlement recueillis par la sténographie; ils n'admettent pas que nos jugements sur Auguste et sur Tibère aient une portée plus générale; ils refusent à ces exemples particuliers la valeur d'une démonstration. «Votre sévérité » pour les deux premiers empereurs de Rome », disent-ils, « est injuste à la fois et d'une application purement » personnelle. Les fautes de ces deux grands hommes, en » admettant qu'ils aient pu commettre des fautes, prouvent quelque chose contre eux, mais ne prouvent rien » contre la théorie qu'ils représentent. L'infirmité humaine ne doit point être imputée à la majesté du pouvoir. Après tout Auguste n'est pas né dans la pourpre: il » est sorti des guerres civiles et des proscriptions. Tibère » n'est pas né dans la pourpre: il est un parvenu, un » intrus, soumis pendant cinquante ans à la pression mal- » veillante d'Auguste. Si l'adversité trempe, elle peut » aussi déformer. Ni l'une ni l'autre de ces âmes ne s'est » développée spontanément, dans le berceau charmant, » dans l'atmosphère sereine, dans les clartés vivifiantes » de la toute-puissance. »

L'histoire nous sert à souhait, messieurs, car elle présente un troisième empereur qui satisfait toutes les exigences du problème et remplit toutes les conditions.

Il est né dans la pourpre, il a grandi dans la pourpre, il a été élevé pour la pourpre, il s'appelle *Caïus César*, il est l'idole de la foule, le favori des soldats qui l'ont surnommé familièrement *la Petite-Botte*, *Caligula*.

De même que l'on recherche pour figurer dans les courses les races les plus généreuses de chevaux, de même que l'on veut, pour suivre les cerfs rapides, certaines races renommées de chiens, de même nous avons ici en fait de tyran tout ce qu'on peut souhaiter de plus noble comme origine; car Caligula descend du libéral Drusus et de l'adoré Germanicus, il est le fils de l'honnête Agrippine; le sang qui coule dans ses veines le destine à la vertu, à la popularité, à la gloire. Avant de monter sur le trône, il a passé par les mains les plus capables de le façonner. Tout petit, il est dans les camps, habillé en simple soldat, au milieu d'exemples journaliers de discipline, de devoir, de dévouement (1). Il est adopté par Tibère; l'adoption s'ajoute donc aux droits de sa naissance et il est appelé au trône par le libre choix d'un souverain qui ne l'aime pas. Jusqu'à l'âge de treize ans, il a reçu les leçons austères et pures de sa mère. Sa bisaïeule Livie l'a recueilli ensuite jusqu'à seize ans, et il a prononcé son éloge funèbre à la tribune, portant encore la bulle d'or et la robe prétexte. Sa grand'mère Antonia l'a entouré, aussitôt après la mort de Livie, des soins les plus doux et de la contagion d'une inaltérable bonté. Enfin, de dix-neuf à vingt-cinq ans, Antonia étant morte, Caïus est à Caprées, auprès de Tibère, qui ne l'a gâté ni par ses ménagements ni par sa tendresse. Dans ces conditions, Caligula se présente au peuple romain, qui lui-même est libre, car Tibère ne l'impose point comme son successeur. Par son testament il institue même pour héritier son petit-fils, Tiberius Gemellus, âgé de dix-sept ans; divers actes confirment la volonté de Tibère, mais le peuple romain ne reconnaît point ces actes: c'est Caligula qu'il veut, c'est le fils de Germanicus, l'unique rejeton de cette famille éminemment libé-

(1) Voyez les numéros 9, 10, 11, 13, 14, 15 et 17, pages 138, 154, 187, 202, 224, 235 et 265.

(1) Auguste, peu de mois avant sa mort, avait envoyé le petit Caïus, âgé de deux ans, à sa petite-fille Agrippine. Nous avons la lettre qu'il lui écrivait à ce sujet: « J'ai ordonné à Talaricus et à Asellius de te » conduire le petit Caïus sous la garde des Dieux. J'envoie avec eux » un de mes esclaves qui est médecin, et j'écris à Germanicus de le » garder s'il le veut. Porte-toi bien ma chère Agrippine, et tâche d'ar- » river en bonne santé auprès de ton mari. »

rale où le génie, la droiture, le désintéressement, l'humanité, le respect des lois, doivent nécessairement être héréditaires, et où la liberté compte autant de martyrs.

On ne résiste point à un pareil entraînement; l'expérience et l'histoire des temps divers montrent ce qu'il a d'irrésistible pour un peuple, ce qu'il a de fatal. N'allez pas dire, par exemple, aux Romains que des symptômes fâcheux semblent déconcerter de si belles espérances, ils ne vous croiront pas; que Caligula, encore enfant, a violé sa sœur Drusilla, et que sa grand'mère l'a surpris commettant l'inceste; ils glisseront sur cette erreur de jeunesse. N'allez pas dire que Tibère l'a rendu hypocrite et que ce jeune homme de vingt-cinq ans est déjà impénétrable : « Ce sera un cœur ferme, maître de lui et digne de conduire les hommes. » — Ne dites pas qu'il a appris sans tressaillir la mort misérable de sa mère, le meurtre de ses deux frères, qu'en vain les espions l'ont surveillé, qu'en vain les agents provocateurs ont essayé d'ouvrir son âme à la colère ou aux regrets, qu'il a été de marbre : « Il sera stoïque et au-dessus des atteintes de la fortune. » — Ne dites pas qu'il a le goût du sang, qu'il assistait avec plaisir aux tortures et aux supplices de Caprées, qu'il est un digne élève de Tibère : « Il sera brave, bon général, puisqu'il ne craint pas la vue du sang; il donnera souvent des combats de gladiateurs. » — Ne dites pas qu'il a la passion des chevaux, qu'il s'est fait cocher, qu'il chante, qu'il danse, qu'il a des goûts d'histrion : « Cher prince, il nous prodiguera ces courses, ces chasses, ces spectacles dont nous sommes si friands, et dont le chiche Tibère nous a trop longtemps privés. » — Ne dites pas que la nuit il court les mauvais lieux avec une perruque et un grand manteau : « Pauvre enfant, il est jeune, il jette sa gourme, Caprées est un séjour excitant, et les exemples de Tibère sont son excuse. » N'ajoutez pas que les courtisans l'ont déjà jugé, qu'on dit de lui à Caprées : « qu'on n'aura jamais vu de meilleur esclave et de pire maître »; que Tibère l'a pénétré, qu'il a deviné ses instincts sanguinaires, qu'il répète quelquefois ce mot : « Je laisserai vivre Caïus pour son malheur et le mal- » heur des autres; car j'élève un serpent pour le peuple » romain et un Phaéton pour l'univers (1). » Rien ne sera écouté par un peuple idolâtre. Vains bruits ! envie ! calomnie ! haines qui s'acharnent contre le fils de Germanicus ! — L'entraînement d'une nation est sans vergogne, quand elle veut satisfaire un besoin de fétichisme contenu pendant plusieurs générations. Il faut que cette nation joue sa fortune sur un coup de dé ! sa destinée sur une seule tête ! Le flot monte, il est irrésistible, il renverse les obstacles, il submerge tout, d'autant plus violent qu'il est irréfléchi, d'autant plus aveugle qu'il est averti : il faut que les anciens souvenirs accumulés et les rêves inassouvis aient leur jour de triomphe.

C'est ainsi que Caligula porté à la fois par la mémoire de son père, par celle de ses frères regardés comme des martyrs, par la passion des Romains, monte sur le trône avec un assentiment universel. Il est accepté, il est désiré, il est chéri à l'avance; il est le favori, il perd jusqu'à son nom, et la postérité elle-même a été forcée de consacrer ce surnom familier, cher, intime comme un surnom amoureux : *Caligula*.

Eh bien donc, l'an 37 de l'ère chrétienne, Caligula quitte Caprées et arrive à Rome avec le cadavre de Tibère étouffé par ses ordres et par les soins de Macron. Il est accueilli, depuis les rivages de la Campanie jusqu'à Rome, par des transports indicibles; les citoyens, les soldats, les femmes, les enfants, tous se précipitent au-devant de lui, comme on se précipitait jadis au-devant de Germanicus revenant en triomphateur des bords du Rhin. Ils l'appellent leur *astre*, leur *nourrisson*, leur *petit poulet*, leur *poupon*.

En vain les sénateurs veulent se rassembler pour délibérer; la curie est entourée, le sénat est envahi et ne peut qu'unir ses acclamations à celles de la multitude. On casse le testament de Tibère. On déclare que le jour de l'avénement tant désiré sera aussi heureux que le jour de la fondation de Rome; on célébrera la fête des *Palilia* comme on l'a célébrée pour l'anniversaire de Rome fondée.

Cette joie se communique au monde entier. Il faut lire le juif Philon pour se figurer comment de proche en proche se répand la nouvelle que Tibère est mort et Caligula proclamé. C'est une allégresse sans bornes dans toute l'étendue du monde connu. Les peuples alliés comme les peuples soumis, les citoyens comme les étrangers, les riches comme les pauvres, les maîtres comme les esclaves, sont dans un état de surexcitation et de liesse qui ressemble à de la folie. Il semble que l'âge d'or renaisse, que la liberté descende pour la première fois sur la terre. Partout fume l'encens; partout se renouvellent les sacrifices; on ne voit que festins et que fêtes. En trois mois, la statistique romaine constata qu'on avait immolé aux dieux cent soixante mille victimes en l'honneur de Caligula. Partout les fêtes semblaient perpétuelles, dans les stades, dans les théâtres, dans les cirques, dans les amphithéâtres. On peut dire que pendant huit mois le genre humain a été ivre. De même que, dans la vie privée, *la lune de miel* adoucit les âmes les plus rudes et les rend meilleures, de même, dans la vie politique, ce qu'on appelle le *joyeux avénement* attendrit les natures les plus féroces : elles sont désarmées pour un temps et deviennent inoffensives, parce qu'elles sont étonnées et comme étrangères à elles-mêmes.

Caligula subit ce tourbillon d'amour universel qui l'entourait, il n'eut besoin d'aucun effort pour être bon; il accorda tout ce qu'on demandait, parce qu'on ne demandait que des choses faciles. Il n'avait qu'à se laisser aller au mouvement réparateur qui suit un long règne et un règne exécré. Lui-même respirait après la mort de

(1) Phaéton, en conduisant le char du Soleil, avait embrasé la terre.

Tibère, dont il avait senti le joug à Caprées; le bonheur qu'il éprouvait rayonnait sur les autres. Du reste, il ne rencontrait point de résistance : tous l'adoraient, tous étaient à genoux devant lui; tous prévenaient ses désirs; il ne connaissait donc encore du pouvoir que la douceur de se le voir décerner, l'étourdissement d'être aimé et la satisfaction de régner sans effort comme sans obstacles.

Le trésor est plein, grâce à l'avarice de Tibère : il est donc facile de payer les legs de Tibère, ceux de Livie dont le testament a été considéré comme nul par son fils, et de distribuer soixante sesterces pour la coupe de la première barbe de Caligula, refusés alors par Tibère, avec quinze sesterces d'arrérages pour les intérêts à 5 pour 100 courant depuis cinq ans. Les bannis sont rappelés, les prisons sont ouvertes. Parmi les bannis, il y avait Agrippine et son fils Néron, je veux dire leurs cendres restées cachées dans les îles où ils avaient péri : l'empereur alla les chercher en grande pompe et les déposa pieusement dans le mausolée d'Auguste. Les persécuteurs de sa famille tremblaient, il fait brûler en plein forum les lettres et les manuscrits qui pouvaient les compromettre; à la vérité, il ne fait pas tout brûler et garde les plus précieux. Les impôts sont diminués, ce qui est plus aisé au commencement d'un règne qu'à la fin. Le sénat est honoré, écouté; Caligula jure de partager la puissance avec lui, il s'intitule son fils, son pupille. Le peuple recouvre ses élections et le droit de s'assembler; il est vrai que peu de temps après, la place des Septa, lieu des comices, était creusée, remplie d'eau et occupée par une magnifique galère.

Les écrits de Labienus, de Cremutius Cordus, de Cassius Severus, esprits indépendants des règnes précédents, cessent d'être interdits; les copies reparaissent et se multiplient librement; c'était, pour le temps, la liberté de la presse accordée par Caligula. Les inventeurs ou fauteurs de débauches, si célèbres sous Tibère, les corrupteurs de la jeunesse sont même bannis de Rome par l'ordre du nouvel empereur, quoiqu'en même temps il se livre à des désordres secrets qui bientôt altéreront profondément sa santé. Pendant huit mois l'opinion publique réclame et Caligula accorde des réformes qui réparent les maux du règne précédent et justifient la faveur publique.

Mais on se lasse de tout : les romanciers prétendent que la lune de miel n'a qu'un temps, l'histoire prouve que les émotions d'un joyeux avénement s'émoussent et sont de courte durée. Caligula tomba malade : sa maladie répandit le deuil dans l'univers. C'était à l'automne, dans la saison où les navigateurs et les trafiquants quittaient Ostie pour retourner sur les côtes les plus éloignées de la Méditerranée, avant le déchaînement des tempêtes. La nouvelle fut aussitôt répandue, et l'on vit autant de douleur qu'il y avait eu de joie. Le peuple passait la nuit autour du palais; plusieurs faisaient vœu de s'immoler pour le souverain ou de combattre dans le cirque, s'il était rétabli. Mais cette maladie, résultat de l'épuisement causé par des festins, par des bains pris hors de propos, par des habitudes de débauche qui allaient croissant, et surtout par la faiblesse native du tempérament, cette maladie rendit à Rome le vrai Caligula, celui que la mémoire des hommes a consacré, et qui s'était oublié dans le bien comme dans une ivresse passagère.

On a cru, messieurs, que Caligula était devenu fou subitement : d'autres ont pensé qu'un transport au cerveau l'avait métamorphosé en monstre. C'est l'opinion de Suétone, son biographe, qui a dû recueillir les principaux traits qu'il rapporte dans les mémoires d'Agrippine, sœur de Caligula, mémoires authentiques, où Tacite déclare avoir puisé. « Jusqu'ici, dit Suétone, j'ai parlé d'un prince; ce que je vais raconter est d'un monstre (1). »

Or, messieurs, j'ai assez de foi dans les lois générales de la nature, même de la nature humaine, pour ne pas admettre les monstres. Il ne faut prêter à l'homme ni l'infaillibilité d'un Dieu ni la férocité aveugle de la bête : sa place n'est ni si haut, ni si bas. Il faut imputer la plupart de ses fautes à la faiblesse des organes qui trahissent la volonté ou agissent sur elle et à un état de maladie physique qui crée une altération morale. C'est surtout dans certaines positions trop élevées, exceptionnelles, uniques, qu'éclatent des maladies qui sont difficiles à comprendre, que l'on confond avec la folie, qui ne sont pas la folie et qui méritent une étude attentive. Caligula était-il un fou? Était-il, au contraire, l'être le plus logique de son temps? Était-il trempé pour être un monstre ou bien était-il victime d'une situation trop enivrante pour son débile tempérament? Nous commencerons par observer ensemble les éléments principaux de ce type, heureusement assez rare dans l'histoire. Nous joindrons à l'analyse psychologique le portrait physique de ce jeune souverain qui n'avait pas vingt-six ans.

Sa taille était haute, son teint très-pâle; il avait les tempes creuses, les yeux enfoncés dans l'orbite, un front large et menaçant. Le corps était énorme, le cou menu, les jambes extrêmement grêles, défaut héréditaire : son père, Germanicus, avait eu aussi les jambes grêles et se les était fortifiées par un usage fréquent du cheval. Caligula avait peu de cheveux; le sommet de sa tête était absolument chauve, preuve de la pauvreté du sang. En revanche, il avait le corps tout velu, signe de la violence des appétits. C'est pour cela que plus tard on était déclaré criminel si l'on regardait Caligula d'une fenêtre ou du haut d'un portique, ou si l'on prononçait devant lui le mot de bouc ou de chèvre. Il était épileptique de naissance (il faut noter soigneusement ce détail); il avait des faiblesses subites qui l'empêchaient de marcher et même de se soutenir. Voilà donc des faiblesses organiques déclarées, une complexion toute

(1) Hactenus quasi de principe : reliqua ut de monstro narranda sunt.

particulière, qui produit une extrême sensibilité nerveuse, également avide de sensations violentes et incapable de les supporter. Ces sortes de natures ont besoin d'émotions et en souffrent ; elles cherchent les excitants et sont encore affaiblies par tout ce qui les excite.

Plus tard, l'éducation, la volonté et l'exercice de sa puissance ont modifié encore les dispositions naturelles. Caligula sent le trouble de sa santé, ou du moins l'action inévitable de la faiblesse corporelle sur la vigueur de l'âme. Il croit même, lui aussi, à une maladie mentale, et une fois il voulut se purger le cerveau, idée propre à la médecine antique. Césonia, sa quatrième femme, lui donna alors un philtre amoureux qui ne servit qu'à le rendre furieux, puis plus abattu.

Son visage était laid : il s'étudia à le rendre affreux, l'effroi qu'il voulait inspirer lui paraissant tenir lieu de beauté. Il apprenait devant le miroir à imposer à tous ses traits l'immobilité, à regarder fixement sans jamais abaisser ses paupières, semblable aux statues des divinités dont l'œil est une pierre transparente incrustée. Ses nuits n'étaient qu'une longue insomnie : il ne pouvait dormir plus de trois heures, et ces trois heures étaient traversées par des apparitions, par des rêves terribles ; il entendait la mer qui prenait une voix et conversait avec lui. Aussitôt il s'élançait de sa couche et se promenait sous de longs portiques, attendant et invoquant le jour.

Enfin, il avait des tressaillements, une irritabilité fiévreuse, cette inquiète mobilité de la bête fauve dans sa cage, de l'hyène et du chacal, par exemple. Il était sujet à ces terreurs paniques qui sont une révolte irréfléchie des sens. Le tonnerre le réduisait à se cacher sous un lit. L'Etna, qu'il vit de Messine s'enflammer un soir, lui fit quitter précipitamment la Sicile. Dans une expédition ridicule sur les bords du Rhin, se trouvant dans un chemin creux, la pensée lui vint que les ennemis pouvaient l'attaquer. Il prit la fuite, et comme les bagages de l'armée engagée sur le pont arrêtaient sa course, il se fit transporter de bras en bras par les goujats de l'armée au delà du pont et au delà du Rhin.

Tous ces détails, que le témoignage des auteurs anciens nous certifie, annoncent une nature débile et bizarre dont les souffrances doivent réagir violemment sur l'âme : mais ils n'annoncent point la folie.

Que nous apprennent, à leur tour, les monuments où le fils de Germanicus est figuré ? Sont-ils d'accord avec l'histoire ?

Les monuments les plus dignes de foi sont les médailles, et en voici la raison : c'est qu'étant donné ce personnage fort laid avec ses infirmités, l'art idéal des artistes gréco-romains a dû l'ennoblir plus que de juste. Du reste, Caligula ayant proclamé lui-même sa divinité, un Dieu inspire les artistes plus énergiquement qu'un simple mortel.

Les monnaies au contraire étaient sans importance, comme art, aux yeux des contemporains : l'effigie impériale n'était qu'une marque et qu'une garantie ; le sujet du revers n'était qu'une commémoration. Le graveur était moins tenu de plaire que le sculpteur ; il avait moins de talent ; il copiait plus naïvement la nature. Elles devraient avoir disparu ces monnaies frappées sous Caligula, car le sénat ordonna de les refondre après sa mort. On en fit fondre sans doute, mais il en est resté beaucoup, heureusement pour nos collections.

Les monnaies de bronze sont belles : il y a deux types du grand module ; tous les deux portent la tête de l'empereur avec cette légende dont je traduis les abréviations : « Caïus César, petit-fils du divin Auguste, Auguste » lui-même, pontife, investi pour la troisième fois de la » puissance tribunitienne, père de la patrie. » — Au revers de l'un, des soldats prétoriens sont debout, tenant des aigles, tandis que l'empereur leur adresse un discours du haut d'une estrade : l'inscription nous avertit que c'est une *allocution aux cohortes prétoriennes*, « *Adlocutio cohortium* ». C'est la première fois qu'on voit une médaille rappeler un tel fait et le sénat n'avait pas été consulté, puisque les deux lettres traditionnelles S. C. (*Senatus consulto*) manquent sur cette médaille. Aussi les contrefaçons du Padouan sont-elles aisées à reconnaître, précisément parce qu'il a ajouté les sigles S. C. qui manquent toujours sur les originaux. Le revers du second type représente les trois sœurs de Caligula avec leurs trois noms : *Drusilla*, *Julia-Livilla*, *Agrippina*. Elles sont assimilées à des divinités et portent trois cornes d'abondance ; mais l'une s'appuie sur un cippe, c'est la *Sécurité ;* l'autre renverse une patère, symbole du sacrifice, c'est la *Piété ;* la troisième tient un gouvernail, c'est la *Fortune*. On trouve encore la tête de Caligula sur des monnaies d'or fort belles qui, sur l'autre face, portent gravée la tête de sa mère Agrippine.

Les camées, plus que toute autre série de monuments, ont un caractère idéal qui ne doit rappeler que de très-loin le portrait tracé par Suétone. Le camée qui est au cabinet des médailles de Paris, et qui représente Caligula avec sa sœur Drusilla, a quelque chose de fin, de délicat, de charmant : le frère et la sœur se ressemblent absolument. Le camée qui est au Louvre, et qui réunit les deux profils de Tibère et de Caligula prête également à Caligula une beauté pure qui n'a rien de vraisemblable. On comprend que des objets ausssi précieux, faits par les ordres de l'empereur, destinés à prendre place dans sa collection du Palatin, devaient être exécutés avec un soin infini et une flatterie attentivement surveillée.

Au contraire, le camée du cabinet des médailles qui porte le numéro 218 est d'une sincérité piquante, parce qu'il n'est pas antique. Quelque habile artiste de la renaissance l'a fait d'après les monnaies de bronze ; il en reproduit le caractère : il reproduit aussi les trois sœurs de Caligula, copiées exactement d'après les monnaies, et les grave sous la tête de l'empereur. La nature du travail indique suffisamment l'époque de son exécution ; mais ce qui trahit surtout une main moderne, c'est le nom de CALIGULA ajouté par le graveur, qui ignorait

que jamais les Romains n'auraient pensé à désigner un empereur par son seul surnom, et que Caligula, du reste, aurait puni de mort celui qui aurait commis une telle inconvenance.

Quant au camée de la Sainte-Chapelle, il représente Caligula enfant, sans caractère particulier, si ce n'est la grosseur de la tête. De grandes bottes noires, semblables par la forme aux bottes de nos écuyers, mais d'une matière plus souple, s'adaptent exactement à ses jambes.

Enfin les statues de cet empereur sont rares, malgré le nombre prodigieux qu'il en avait fait faire, puisqu'il n'y avait ni une ville ni un temple où il ne fût adoré. Mais Claude donna l'ordre de les briser toutes ou de les fondre. Il reste cependant des bustes et des têtes rapportées. Ainsi la statue du Vatican est formée de deux parties : la tête de Caligula a été ajoutée sur les épaules d'un autre personnage. Le musée du Capitole n'a qu'un buste en basalte, auquel la couleur imprime quelque chose de plus sombre et de plus dramatique. Le Louvre a deux bustes : le plus récemment acquis vient de la collection Borghèse; il a été trouvé à Gabies en 1792.

Ces diverses sculptures rappellent, en les adoucissant, les traits de Caligula; elles indiquent des cheveux épais sur un crâne que l'on sait avoir été chauve; enfin elles n'ont pas l'expression et l'accent des médailles. On ne retrouve que sur les médailles le cou grêle dont parlent les auteurs, le modelé tremblant des joues, les saillies sans raison, l'absurdité des contractions musculaires, l'œil enfoncé et soupçonneux, la bouche serrée et comme épileptique, toute la finesse, en un mot, d'un sang appauvri, d'une nature maigre, hâve, épuisée. Mais il est juste d'ajouter que partout aussi perce l'intelligence. Ce corps malsain renfermait un esprit très-vif. La culture avait développé les dons naturels; l'imagination, emportée jusqu'au désordre, était féconde, inépuisable. Ses réparties étaient cruelles souvent, mais heureuses. Il avait le goût de l'éloquence; les idées et les mots lui venaient abondamment; son organe était sonore, sa prononciation excellente, surtout quand il était en colère. Il est vrai qu'il était imprudent de lutter avec lui : Sénèque s'y laissa prendre et aurait payé son succès de sa vie si une concubine de l'empereur ne lui eût fait croire qu'il était phthisique. Domitius Afer, ancien délateur, était plus avisé et obtenait sa grâce en tombant comme foudroyé par l'éloquence du maître. Enfin n'est-ce pas Caligula qui institua un concours à Lyon, dans lequel les auteurs de méchants écrits étaient condamnés à les effacer avec l'éponge et avec leur langue? Cet ami si éclairé des lettres se donnait en même temps pour un bon critique. Virgile ne lui semblait ni assez savant ni assez original, Tite-Live était verbeux et négligent. S'il ne fit pas détruire leurs manuscrits, il fit du moins ôter leurs bustes des bibliothèques publiques.

Tel est l'homme ou plutôt le jeune homme que les historiens ont considéré comme fou : les plus indulgents ont attribué à sa maladie le brusque changement qui s'est fait dans son caractère, et ils ont considéré la fin de son règne comme un perpétuel délire. Sa folie, disent-ils, était de se croire un dieu.

Je vous demande la permission, messieurs, non pas de soutenir un paradoxe, mais de me placer à un tout autre point de vue que le point de vue moderne. Je vous prierai même de faire un effort d'imagination et de vous pénétrer de l'esprit de l'antiquité. Transportez-vous au milieu d'une société païenne, afin de comprendre une religion polythéiste et la disposition de toute âme romaine qui voyait des dieux partout, qui donnait l'hospitalité à tous les cultes, qui divinisait tous les héros. Pour moi, la question se résume en ces termes : Caligula, en se déclarant dieu, était-il un insensé, ou n'était-il pas, au contraire, un être rigoureusement logique? Trahissait-il une altération mentale ou ne donnait-il pas, au contraire, une preuve admirable de lucidité, de raisonnement, de bon sens? Était-ce un despote frénétique ou un prince sincère et convaincu?

En vérité, étant donnée sa situation de maître du monde, il en tirait les conséquences; étant données sa puissance infinie et l'adoration infinie des hommes, il en cherchait l'explication et la formule. N'oubliez pas quelle est la popularité de ce chétif enfant depuis huit mois. L'univers entier est à ses genoux; la joie et la douleur qu'il inspire sont tour à tour sans bornes; la fumée des sacrifices monte sans cesse vers le ciel et l'on offre plus de victimes pour lui seul que pour tous les dieux de l'Olympe réunis. Dans son lit, pendant cette maladie qui le tient loin des regards, silencieux, livré à ses réflexions, un travail intérieur s'opère; tout se déduit et tout s'enchaîne; la lumière se fait. L'empereur promène sa pensée sur le monde et il ne voit qu'un concert immense d'actes d'adoration; il peut tout; il est tout; il est la source de tout; il a ramené l'âge d'or sur la terre, ce que les dieux n'ont pu faire depuis le grand Saturne. Il est donc l'égal des dieux; il est plus puissant que les autres dieux. N'est-il pas évident que les hommes ne sont pas de la même race et qu'ils diffèrent par la naissance? Les patriciens ne se croient-ils pas supérieurs aux plébéiens et d'un autre sang? De même les empereurs, qui sont destinés au ciel et à l'apothéose, sont semblables aux dieux et issus des dieux. Le berger qui conduit un troupeau de bœufs ou de moutons n'est pas de la même race que le troupeau qu'il conduit; pourquoi le pasteur d'un peuple ne serait-il pas d'une autre nature que son peuple? Or, quelle sera cette nature, si ce n'est une nature divine. « A chaque instant, » se dit Caligula, « on » vante mon génie, ma générosité, ma clémence, mes » bienfaits; celui qui a un pouvoir semblable ne peut » être un homme. La marque de la divinité, c'est la » toute-puissance : je suis tout-puissant, donc je suis un » dieu. Romulus, qui a régné sur Rome naissante, est un » dieu, César et Auguste reçoivent les honneurs divins,

» Alexandre s'est déclaré fils de Jupiter, ses succes-
» seurs ont été divinisés, les Ptolémées se déclaraient
» dieux de leur vivant, tous les héros grecs sont l'objet
» d'un culte, pourquoi donc attendrais-je ma mort pour
» voir proclamer ma divinité? N'est-il pas juste d'en jouir
» dès à présent? Les autres potentats, infatués d'eux-
» mêmes, ont pensé comme moi sans oser l'avouer. Je
» suis plus franc, je jette le masque, et toutes mes vo-
» lontés ont la valeur des lois qui régissent le monde. Je
» le dis, je le sens, je le prouve. » — Et la foi est chez lui si profonde qu'il ne reste plus qu'à formuler la religion.

Un pareil vertige n'est pas sans précédents, et les plus fameux héros n'en ont pas été exempts. De quel droit l'humanité proclame-t-elle sublimes ceux-ci, fou celui-là? Alexandre s'est cru dieu et personne ne l'a cru fou. Dans les temps modernes, des rois très-chrétiens ont été convaincus aussi qu'ils étaient des dieux, ils se sont considérés comme investis d'un droit divin, ils ont exercé la puissance avec une majesté qu'ils sentaient divine, ils se sont laissé revêtir par leurs artistes, par leurs poëtes, par leurs courtisans, des attributs de la divinité. Il n'est pas besoin de sortir de France pour retrouver ce fétichisme et cette adoration de soi-même. Louis XIV cependant n'a jamais passé pour fou. Caligula n'a rien éprouvé, rien fait, rien inventé de plus : seulement il vivait, non pas dans une société chrétienne, mais dans une société polythéiste, au milieu de prédécesseurs divinisés et adorés comme des idoles.

Dès lors Caligula agit avec une sincérité, une logique, une bonne foi parfaites. La religion qui se révèle à lui, il faut qu'elle devienne sensible par des actes, il faut la formuler. Avec une naïveté et une candeur qui sont bien d'un dieu descendu sur la terre, il commence par décréter qu'on lui bâtira un temple : on lui en élève cent. Il désire des statues : on lui dresse autant de statues que la main des sculpteurs et des statuaires suffit à en fabriquer. Il n'y a pas assez de temples du nouveau dieu, on met une statue dans chaque temple des anciennes divinités, et cela dans tout l'univers : il faut excepter les synagogues des Juifs.

C'est à cette occasion que Josèphe et Philon d'Alexandrie sont intéressants à lire, car ils racontent ce qui s'est passé, à Jérusalem d'abord, quand on a voulu forcer les Hébreux à introduire dans le Saint des Saints une image de Caligula, à Rome ensuite lorsque l'ambassade dont Philon d'Alexandrie faisait partie reçut audience de l'empereur. Les Juifs (1) furent les seuls dans tout l'empire qui n'adorèrent pas le nouveau dieu; mais partout ailleurs ses statues d'or, d'argent, de bronze, de marbre, etc., furent introduites dans les temples.

Une fois les statues en place, il faut des prêtres. Caligula veut créer des colléges de prêtres, et immédiatement les premiers citoyens achètent à beaux deniers comptants l'honneur de faire partie de ces colléges. Il faut aussi régler les sacrifices, établir des rites : ces rites sont institués avec assez de goût et les sacrifices sont bien choisis. Les victimes sont des oiseaux; à chaque jour de la semaine est attribuée une espèce différente; on immole tour à tour des flamants aux ailes rouges, des paons, des poules de Carthage, des poules d'Inde, des oies noires d'Égypte, des faisans.

En même temps l'empereur se fait élever une statue d'or que l'on habillait et déshabillait, comme les simulacres les plus vénérés de l'antiquité, et qui portait exactement le costume qu'il portait lui-même chaque jour.

Castor et Pollux avaient leur temple au-dessous de la maison de Tibère, qui était devenue celle de Caligula, et s'avançait à la fois vers le Forum et vers le Capitole. On ajouta à la hâte des constructions sur la pente du Palatin; on éleva d'immenses portiques qui vinrent rejoindre par derrière le temple, dont trois belles colonnes sont encore debout à l'extrémité du Forum. Castor et Pollux devinrent ainsi les portiers du nouveau dieu; leur temple devint le vestibule du palais. Quelquefois Caligula daignait prendre place en personne au milieu d'eux et recevoir les hommages du peuple. Ah! messieurs, quelles adorations, quelles prières, quels vœux, quelles extases, quelles offrandes! Jupiter n'était plus rien, Apollon chômait, Bacchus se morfondait, Diane était délaissée : aussi Caligula, par bonté d'âme, daigna-t-il de temps en temps prendre le costume de ces pauvres divinités; il apparaissait en Apollon, en Diane, en Jupiter; il prit même un jour les attributs et le costume de Vénus, d'une Vénus drapée sans doute. Enfin, consentant à traiter Jupiter en collègue, il ordonna à ses architectes de jeter un pont par-dessus le Forum et le temple d'Auguste, et, sur une longue série d'arcades, il arriva jusqu'au Capitole : c'est dans cette galerie qu'il se promenait la nuit pendant ses insomnies, rendant à Jupiter Capitolin des visites de bon voisin.

Ce culte ainsi institué, messieurs, fut consacré par l'assentiment général. Tout cela n'avait rien que de naturel, de spirituel même pour les Romains. Caligula se moque moins du genre humain qu'il ne se prend au sérieux lui-même; il fustige la bassesse d'un peuple entier, mais avec une conviction grave et sereine qui ne ressemble en rien à la folie.

(1) La relation de Philon contient les détails les plus curieux sur Caligula : elle le met en scène; elle a le parfum sincère de nos chroniques du moyen âge. On voit le despote dans les jardins de Mécène et de Lamia, faisant ouvrir toutes les portes, se promenant dans les divers pavillons, suivi par les Juifs tremblants, leur faisant une question, n'écoutant pas leur réponse, faisant fermer les fenêtres d'une salle vitrée, contemplant des tableaux anciens dans une galerie, demandant aux Hébreux pourquoi ils ne mangent pas de porc, et finissant par les congédier avec commisération : « Ils sont plus malheureux que coupables », dit-il, « de ne pas croire à ma divinité. » J'omets maints détails pittoresques. Ceux qui ne lisent pas le grec peuvent recourir à la traduction d'Arnault d'Andilly.

Non, s'il est permis de faire un reproche à ce grand artiste en divinité, c'est de manquer de goût quelquefois, par exemple quand il invite la lune à partager sa couche ou quand il fait enlever de Grèce une statue du Jupiter Olympien pour lui parler à l'oreille, écouter ses réponses et se fâcher en le menaçant de le renvoyer en Grèce, ou même quand il fait retentir un tonnerre artificiel pour répondre aux grondements du tonnerre céleste. En cela il manquait de tact. Mais, ces réserves faites, on ne peut manquer d'admirer combien cet esprit plein de logique et de philosophie avait merveilleusement compris ses contemporains. En effet, messieurs, quelle générosité de la part de Caligula! quelle condescendance magnanime! quelle commisération pleine de délicatesse! quel sentiment de la faiblesse humaine et quelle main secourable pour la tirer de son abaissement! Quoi! vous voulez vous avilir sans cesse par vos actes et par vos paroles? Eh bien, soit; abaissez-vous au moins devant un dieu. Vous voulez flatter, mentir, mendier à deux genoux? que ce soit aux pieds d'un dieu. Caligula, en s'exaltant, rehausse un peuple d'esclaves; il devient le bienfaiteur de l'humanité en la relevant à ses propres yeux; sa divinité est une excuse ou plutôt une justification morale de toutes les lâchetés politiques.

Ce dogme une fois établi, compris, accepté, tout le règne de Caligula s'explique; rien ne sera d'un fou, tout sera d'un logicien qui tire des déductions pratiques.

D'abord, puisqu'il est dieu, il n'y a plus de lois, plus d'obstacles, plus de morale. Quelles seront les lois? la volonté du dieu; quelle sera la règle? ses désirs; quelle sera la morale? ses caprices. Aussi a-t-il raison de décréter avant tout qu'il n'y a plus de jurisprudence. *La loi, c'est moi,* est une formule aussi juste que la formule moderne : *L'État, c'est moi.* Si l'on élève quelque réclamation au sujet des tarifs et des impôts, qui cessent eux-mêmes d'être déterminés, Caligula fait comme les dieux, qui condescendent à l'infirmité humaine, et répondent aux mortels qui les interrogent par des oracles que personne ne comprend. Il fait graver les tarifs nouveaux sur des tables de bronze, mais en caractères tellement fins qu'il est impossible d'en lire un seul mot.

Il est regrettable peut-être que cette divinité qui règne sur la terre soit composée de deux éléments : d'une âme divine, qui embrasse tout, et d'un corps, matière importune, qui a des appétits et des besoins. Toutefois, le raisonnement démontre aussitôt qu'un dieu étant infaillible, sa puissance et son intelligence doivent servir à la satisfaction de ses sens. Les amours de Jupiter et ses métamorphoses ont été chantées par les poëtes, admirées par les prêtres et consacrées par les artistes. Caligula aura ses amours, et c'est même par excès de scrupule, pour ne pas démoraliser ses sujets, qu'il contracte coup sur coup quatre mariages. Sa première femme est morte: il prend Orestilla, qu'il enlève à Pison et répudie; il épouse Lollia, qu'il fait venir, sur la foi de sa renommée de beauté, d'une province que son mari gouverne, et la renvoie peu après, avec défense de se remarier jamais. Césonia fut sa quatrième femme. Elle n'a ni jeunesse ni beauté; elle est déjà mère de trois filles, mais elle a une impudence inouïe, des secrets rares pour la débauche. Caligula l'emmène à cheval parmi ses soldats; il la montre nue à ses amis comme une nymphe de la mythologie. Césonia lui donna une fille, qui, toute petite, portait les ongles aux yeux des autres enfants. Caligula souriait et la reconnaissait pour sienne, comme le lion reconnaît ses lionceaux à la griffe.

Il donnait des fêtes auxquelles les principaux du sénat et de l'ordre des chevaliers assistaient avec leurs femmes. L'empereur choisissait la plus belle, disparaissait avec elle, la ramenait fort défaite et discourait avec son mari sur ses beautés les plus cachées. Ces martyrs bénévoles ne s'indignaient même pas si parfois le maître s'affublait de peaux de bête pour donner l'assaut à leurs femmes. Bacchus et ses satyres n'avaient point fait autrement dans les forêts de la Thrace!

Enfin, quand on est Dieu, il n'y a pas de famille : Rome ne s'étonnait donc point que Caligula vécût avec ses trois sœurs dans un état d'inceste perpétuel. Il avait commencé avec Drusilla, qu'il préféra tant qu'elle vécut; il lui adjoignit Julia Livilla et Agrippine. Jupiter n'avait-il pas épousé sa sœur Junon? Drusilla étant morte à vingt-deux ans, on lui rendit les honneurs divins : elle fut divinisée sous le nom de *Panthéa.*

Et ne croyez pas que cette intimité incestueuse fut dissimulée dans l'ombre du palais. Dans les cérémonies publiques, dans les festins donnés au nom de l'État, on voyait les trois sœurs couchées sur le lit de l'empereur, à ses pieds. Elles étaient mentionnées dans les actes des consuls; les magistrats et les fonctionnaires juraient par elles, et nous avons la formule officielle de leur serment : « Je n'ai rien de plus cher, ni mes enfants, ni » moi-même, que Caïus César et ses sœurs. »

Drusilla ne fut pas divinisée sous le manteau : les camées et les monnaies rendirent sa gloire publique. D'abord le beau Camée de la bibliothèque nous la montre de profil avec son frère, comme les sœurs des Ptolémées, exemple mémorable de l'inceste conseillé par la politique. La ville d'Apamée en Bithynie a frappé des médailles qui représentent Agrippine, mère de Caligula, et ses trois sœurs, avec cette inscription : *Diva Drusilla, Julia, Agrippina.* La ville de Milet montrait des monnaies avec une inscription du même genre. D'autres villes grecques, Mitylène, Pergame, Smyrne, ont fait frapper des pièces à l'effigie de la nouvelle déesse. J'ai déjà cité les grands bronzes qui circulaient dans Rome avec l'image des trois sœurs.

Cependant Agrippine et Julia Livilla déplurent à l'empereur; il voulut s'en défaire. Il avait commencé par les livrer à ses mignons et particulièrement à Æmilius Lépidus. Il aurait pu les faire tuer, mais, par respect pour le sang divin qu'il ne fallait pas habituer les mortels à voir répandre, il se contenta de les exiler dans l'île Pon-

tia et de publier leurs lettres scandaleuses, comme Auguste avait publié celles de Julie.

Il y avait en France, au siècle dernier, un très-beau camée représentant les trois sœurs de Caligula ; on y comptait six couches, une couche pour chaque visage et une couche pour le voile de chaque tête, car le voile des Vestales était l'attribut de ces chastes personnes ; ainsi l'avait ordonné l'empereur. Ce camée était dans la collection du duc d'Orléans ; il est aujourd'hui à Saint-Pétersbourg. Les traits des sœurs sont très-purs et se ressemblent de telle sorte qu'on ne saurait les distinguer : c'est donc une œuvre de convention.

Ainsi l'archéologie s'ajoute à l'histoire pour ne nous laisser aucun doute. Mais le peuple romain ? que pense-t-il de ces désordres ? Le peuple est en liesse et remplit les théâtres : il ne s'agit que de patriciennes ou des membres de la famille impériale.

Il n'y avait plus ni lois ni morale : il ne fallait pas non plus d'obstacles, car il convient que les dieux jouissent d'une entière sécurité. Jupiter avait fort mal traité son père Saturne et les Titans qui lui disputaient l'Olympe. La famille et ses liens n'existent donc plus. En conséquence, à peine relevé de maladie, Caligula décide que Tiberius Gemellus, petit-fils de Tibère, doit mourir. Il ne veut pas verser son sang ; le jeune homme est conduit dans une grande salle, entouré par les tribuns militaires et quelques centurions, et, devant ce cercle si propre à l'encourager, on lui signifie qu'il faut mourir. Le pauvre enfant, qui a dix-sept ans à peine, tend la gorge : non, il doit se tuer lui-même, et on lui présente une épée. Il ne sait même pas s'en servir ; on lui montre la place où il doit se frapper, sa main inexpérimentée s'y reprend à plusieurs fois avant d'atteindre le cœur.

Macron, préfet du prétoire, a assuré l'empire à Caligula, Ennia Nævia, sa femme, s'est donnée à lui la première. Leur affection même les rend importuns ; il faut aussi qu'ils se tuent. Silanus, beau-père de l'empereur, est un homme de bien qui se mêle de donner des conseils ; Caligula l'invite à se couper la gorge avec son rasoir. Enfin les imprudents qui ont offert leur vie comme rançon de la vie de l'empereur, les chaleureux amis qui ont promis aux dieux de combattre dans l'amphithéâtre, s'il guérissait, sont requis sérieusement d'exécuter leur vœu.

Mais le peuple, que dit-il de ces meurtres ? Le peuple est en liesse et remplit les théâtres : tout se passe en famille et les loups se dévorent entre eux.

La volupté et la cruauté se tiennent. Les despotes ont besoin d'agir dans la plénitude de leur puissance et de leurs caprices, et de se satisfaire sur les femmes par la violence, sur les hommes par le glaive. Les tortures, les supplices, sont des émotions vigoureuses et un remède contre l'ennui qui dévore une âme rassasiée de grandeurs. Par exemple, quand Caligula fait jeter à la mer quelques milliers de Campaniens, qui sont montés sur la digue de Baïa et les fait écarter à coups de piques, c'est par simple désœuvrement. Lorsque les bestiaires manquent, un jour de fête, et qu'il fait jeter aux bêtes quelques centaines de spectateurs, c'est par égards pour les plaisirs publics ; on a même eu soin de couper la langue à ces malheureux pour que leurs cris ne troublent point les jeux.

A chaque repas, matin et soir, Caligula faisait décapiter un prisonnier devant lui : cela le mettait en appétit, à condition que le centurion chargé de ce petit office fût assez habile pour trancher une tête d'un seul coup. Au contraire, quand Caligula faisait la débauche, il n'aimait pas la vue du sang : il faisait donner la question et torturer lentement ses victimes, en recommandant aux bourreaux de les faire bien souffrir. C'est ainsi que dans la haute Asie et dans l'Asie Mineure toutes les religions voluptueuses offrent un mélange atroce de sensualité et de férocité. C'est ainsi que les satrapes de l'antiquité, certains sultans et pachas des temps modernes ont allié la cruauté la plus effrénée à un état de débauche permanent.

Caligula, du reste, avait un ordre parfait, qui prouvait qu'il cédait non pas à un emportement, mais à un besoin réfléchi de décimer les hommes. Il avait deux registres qu'il appelait l'un le *glaive*, l'autre le *poignard*, et où étaient inscrits les noms des suspects ; tous les dix jours il apurait ses comptes. Celui qui portait ses registres s'appelait Protogène. Il était bien connu dans Rome et admirablement accueilli. Entrait-il dans le sénat, ses deux rouleaux sous le bras, tous les sénateurs lui prenaient la main avec une ardeur sans seconde. Un jour même Protogène, ayant regardé de travers Scribonius Proculeius et s'étant écrié : « Comment oses-tu me sa- » luer, toi qui es un ennemi de l'empereur ? » les voisins de Proculeius se jetèrent sur lui et le mirent en pièces. Vous voyez comment se faisait la police des assemblées dans cet heureux temps et combien Caligula avait raison de croire que les Romains étaient enchantés de sa façon d'administrer la justice. Du reste, il n'y avait plus de délateurs, plus de procès, plus de plaidoyers comme sous Tibère. Les choses se passaient avec simplicité : il suffisait d'un mot de l'empereur.

Rien n'était plus naturel : c'était l'exercice légitime d'une puissance surhumaine. Pour un dieu, la vie des hommes n'est rien, et quand il envoie la mort, les mortels doivent encore le bénir. Les épidémies qui ravagent le monde sont autrement funestes. Lorsque Apollon à l'arc d'argent décoche ses flèches sur les armées ou sur les villes, la peste et la famine moissonnent des populations entières. Un berger est-il un scélérat parce qu'il tond ses brebis, parce qu'il les vend, parce qu'il les écorche, parce qu'il les mange ? Le troupeau est fait pour être mangé, les hommes sont faits pour mourir, et Caligula, en se reportant aux idées des anciens, était un dieu plein de clémence, puisqu'il ne prélevait qu'une dîme légère et tuait à peine quelques Romains chaque jour. C'était donc pour lui une conviction tranquille, sereine, innocente, puisque l'univers est dans la main des

dieux. Ses paroles même trahissent la candeur d'une âme qui était pénétrée de son droit. « Souvenez-vous », disait-il aux Romains, « que tout m'est permis contre » tous. » Se trouve-il dîner entre deux consuls, il rit, et quand les consuls charmés lui demandent ce qui le fait rire : « Je songe, dit-il, que d'un signe de tête je puis » vous faire égorger tous les deux. » Quand il caresse une de ses femmes ou une de ses maîtresses, il ajoute avec grâce : « Dire que d'un mot je puis faire tomber » cette jolie tête. » Enfin, dans ses jours de grande colère, il souhaitait que le peuple romain n'eût qu'une seule tête, afin de la trancher d'un seul coup.

Mais le peuple, que disait-il? Le peuple était en liesse et remplissait les théâtres : les coups passaient par-dessus sa tête pour atteindre les nobles et les puissants. La foudre ne frappe que les grands chênes.

Il y avait cependant quelques embarras pour le divin empereur : le trésor n'était pas inépuisable. En un an, il avait dépensé cinq cent quarante millions que l'avarice de Tibère avait entassés, et cette somme représente plusieurs milliards de notre temps. Malgré sa puissance, le dieu n'avait pas les yeux assez pénétrants pour découvrir les trésors cachés dans les entrailles de la terre. D'autres moyens, par bonheur, étaient à sa portée, et ces moyens étaient simples à la fois et d'une logique irréprochable. Tous les hommes lui appartenaient, à plus forte raison leur fortune : il n'avait donc qu'à prendre. Cependant il avait le bon goût d'employer une foule de variantes pour s'emparer des biens de ses sujets. Tantôt il consentait à feindre un procès, tantôt il faisait tuer ceux qu'il voulait dépouiller, tantôt il se contentait d'une simple confiscation. Jouait-il aux dés avec les courtisans, il se levait pendant qu'ils continuaient la partie, se mettait sur le seuil du palais, notait quelques-uns des passants les plus riches, les faisait tuer et rentrait en disant : « Pendant que vous vous disputez quel- » ques sesterces, je viens de gagner deux millions. » Ou bien il transformait son palais en maison de prostitution, faisait construire des cellules décorées de peintures dignes de Caprées, les remplissait de femmes honnêtes et de jeunes gens libres qu'il faisait enlever, puis envoyait par toute la ville ses affranchis et ses esclaves inviter les citoyens à des plaisirs qu'il fallait payer chèrement. Une autre fois il faisait déclarer nuls tous les testaments sur lesquels il n'était point couché. Aussitôt les vieillards recommençaient leurs testaments et lui faisaient une large part. Dès lors il venait en aide aux lenteurs de la nature et envoyait à ses bienfaiteurs des petits gâteaux assaisonnés avec de la poudre de succession, c'est-à-dire avec du poison : on le savait et on les mangeait.

De temps en temps, il mettait en vente par voie d'enchères ses vieux chevaux de course, ses gladiateurs hors de service; il fallait que les plus riches citoyens de Rome accourussent à la vente, missent l'enchère, et malheur à qui s'endormait : tout mouvement de tête du dormeur devenait un signe d'assentiment pour le spirituel empereur qui présidait à la vente. Un sénateur se réveilla ainsi ayant enchéri, sans le savoir, jusqu'à la somme de deux millions pour treize gladiateurs éclopés.

Enfin Rome s'épuisait, et les caprices du dieu ne s'épuisaient pas. Il eut alors un trait de génie et montra de quelle utilité peut être la connaissance de l'histoire. Il se rappela que Jules-César avait administré la Gaule et qu'il en avait tiré des sommes immenses qui lui avaient servi à acheter la moitié de Rome avant d'asservir l'autre moitié. Caligula se rendit en Gaule et fit une aussi riche moisson. Il paraît que la Gaule a toujours eu le privilége de fournir des ressources sans bornes à des prodigalités sans bornes. Car l'empereur aurait pu se jeter aussi bien sur l'Afrique, l'Espagne ou la Syrie. Non, ce fut la Gaule qui l'attira; il employa les mêmes expédients avec la même bonhomie ; il inventa même un moyen nouveau. Il fit venir de Rome le mobilier des anciennes cours, celui d'Auguste et celui de Tibère, il vida le garde-meuble impérial et mit aux enchères tant de précieux souvenirs que les Gaulois ne pouvaient payer trop cher. Un siége, un vase, une arme, étaient mis à prix pour quarante ou cinquante mille sesterces.

Et le peuple romain, que pensait-il de ces exactions et de ces prodigalités? Le peuple riait : c'étaient les riches et les barbares qui payaient ; on le faisait jouir de toutes ces richesses.

Il est juste d'ajouter que Caligula avait une fécondité, des ressources d'imagination toutes particulières; c'était un homme de haute fantaisie, avec une tournure d'esprit piquante et des allures d'humoriste. Pour les modernes, il n'a rien de classique et l'on conçoit qu'il ait été le héros d'une tragédie romantique. Ainsi, quand il avait amassé de l'or, il aimait à le piétiner de ses pieds nus et à s'y rouler. Il se baignait dans les parfums les plus rares, dont chaque goutte valait son pesant d'or : il voulait des mets imités en or massif, il buvait des dissolutions de perles fines. Le juif Hérode Agrippa, qu'il avait connu dans sa jeunesse à Caprées, lui avait inspiré l'amour du luxe oriental. Il portait des bracelets, des robes de soie brodées et couvertes de pierreries : il y joignait quelquefois une cuirasse magnifique, la cuirasse d'Alexandre qu'il avait fait tirer de son tombeau. S'il se promenait en mer, c'était sur une galère de bois de cèdre, incrustée de pierres précieuses; les voiles étaient couvertes de peintures magnifiques, des vignes enlaçaient leurs festons en dessus du pont, des arbres y projetaient leur ombre, tandis que les danseurs et les musiciens égayaient le voyage : c'était le luxe de Cléopâtre.

Caligula avait le goût de construire, mais surtout de construire vite. Il fallait que les monuments s'élevassent à vue d'œil, autrement malheur aux entrepreneurs ! Bâtir et jouir sont synonymes pour un despote qui voudrait que le monument surgît en même temps que jaillit la pensée. La création instantanée est la maladie des créateurs qui savent que les jours leur sont comptés.

Parmi les grandes constructions qui étonnèrent le

monde et qui furent une œuvre d'imagination sublime, il y eut le pont de Baïa à Pouzzoles. Caligula voulut égaler, renouveler Xercès et chevaucher sur la mer. Il fit faire un pont de Baïa à Pouzzoles, qui avait trois mille six cents pas de longueur. Il prit tous les bâtiments qui transportaient les blés de la Sicile et de l'Égypte, les attacha deux par deux, les couvrit d'un plancher, et, par-dessus ce plancher, fit construire un revêtement de blocs de laves de forme polygonale, avec des trottoirs, de façon à faire croire au prolongement de la voie Appia.

Le pont fini, Caligula y passa le premier jour à cheval, avec une casaque dorée, une couronne de chêne, une hache, tout l'attirail d'un conquérant. — Le second jour, il triompha en char : ses amis et ses prétoriens conduisaient d'autres chars derrière lui. Cette procession avait un sens profond et philosophique : c'était une satire des grandes expéditions sur mer, et une démonstration ironique du néant de la gloire humaine.

Ce qu'il avait réalisé sur mer, il voulut le réaliser sur terre. C'est pour cela qu'il entreprit cette fameuse expédition contre les Germains, qui fit mettre sur pied tant de légions, et qui coûta des sommes immenses. On a pris Caligula pour un fou parce qu'il se contenta de les conduire au bord de l'Océan et de leur ordonner de remplir leurs casques de coquillages. On l'a cru fou parce qu'il revint à Rome en triomphateur, traînant derrière son char quelques Gaulois qu'il avait forcés de se déguiser en Germains. C'était un sage, qui parodiait les exploits des conquérants, raillait les expéditions lointaines, ruineuses, sans but, stériles, et donnait aux générations futures de salutaires leçons. Les générations futures n'en ont guère profité, car depuis Caligula on a fait plus d'une expédition du même genre.

Les honneurs civils étaient pour lui l'objet du même mépris, et, en qualité de Dieu qui doit corriger les hommes, il leur enseignait le néant des dignités, des magistratures, des frivoles distinctions. Il n'avait point d'autre but, lorsqu'il entourait de soins et d'honneurs son cheval Incitatus. Incitatus avait des gardes qui protégeaient son sommeil, il avait une maison montée, il donnait à dîner aux principaux de Rome, il allait être consul. Caligula l'avait annoncé, il l'aurait institué consul s'il avait vécu : on n'a pas assez compris ce spirituel moraliste qui démontrait si bien la vanité des grandeurs humaines.

Et le peuple romain, que disait-il? Le peuple riait et vivait en liesse. Le règne d'Auguste et surtout celui de Tibère n'avaient pas eu cette gaieté. Caligula était très-cher à la canaille. Il représentait la Fantaisie sur le trône : avec lui tout était imprévu, neuf, amusant. Ajoutons que ce Dieu bienfaisant avait une passion effrénée pour les jeux du cirque et les combats de l'amphithéâtre, qu'il était gladiateur, chanteur, danseur, cocher, qu'il avait tous les goûts d'un histrion. Il avait la passion des chevaux : il s'y connaissait ; il mangeait familièrement avec ses cochers, il couchait parfois dans leur écurie. Il avait pour confidents, pour amis, pour ministres, des acteurs en renom, un certain Apelle entre autres, qui égalait en impudence et en docilité les hommes d'État contemporains.

Tout cela était une fête de plus pour le peuple, qui était ravi, enivré. Jamais il n'avait vu un pareil souverain ; jamais les amphithéâtres, les cirques, les naumachies n'avaient été plus souvent ouverts aux spectateurs. De sorte qu'il n'y avait pas de raison pour que Caligula ne régnât jusqu'à la fin des siècles, et ne fît oublier le grand Auguste et même le populaire Ancus Martius.

Toute la politique de l'empereur est, en effet, suivie, logique, sincère. Tout se tient ; tout est d'une pièce ; tout se justifie par déduction. Caligula est l'enfant de la nature ou plutôt l'art ne fait qu'ajouter à un nature exquis. C'est le type du tyran dans toute sa pureté ! Quelle allure libre et nette ! quelle aisance ! quelle profondeur ! Rien ne l'arrête, rien ne l'embarrasse ; jamais il n'hésite. Sa conviction est inébranlable ; il n'est plus homme, il est Dieu et le monde n'est qu'un jouet dans sa main.

Cependant ce génie mal compris a failli un jour : il a commis une faute, une seule, mais capitale, et qu'il a payée cher.

Il y avait dans la garde prétorienne un vieux tribun militaire qui s'appelait Cassius Chéréa, et qui avait servi sous Germanicus : il était alors simple centurion et s'était frayé un chemin l'épée à la main à travers les légions révoltées. Chéréa avait une apparence chétive, une voix grêle et flûtée. L'empereur, chaque fois qu'il le voyait, se moquait de lui, feignait de ne point croire qu'il fût un homme, lui supposait des mœurs molles et efféminées. Il s'étudiait à lui donner un mot d'ordre qui fit rire les autres tribuns militaires, tel que Cupidon, Priape, Vénus, ou bien il lui présentait sa main à baiser avec un geste obscène. En même temps, le caustique empereur avait blessé un autre tribun qui s'appelait Cornelius Labienus.

Or, messieurs, c'était commettre la faute la plus grave que pût commettre un usurpateur militaire. Déchirer les lois, insulter la morale, mépriser la famille, c'est peu de chose à certaines époques ; mettre sous ses pieds le sénat, ne tenir aucun compte de l'ordre des chevaliers, dépouiller les riches, mépriser les pauvres et bafouer le genre humain, cela peut être encore sans danger, quand les hommes sont mûrs pour la servitude. Mais lorsqu'on n'existe que par la force, quand on ne règne que par la vertu des légions prétoriennes, insulter ceux qui sont dispositaires de cette force, braver le glaive qui est votre appui, tourner en plaisanterie et en satire ceux qui sont vos seuls amis, vos complices éprouvés, vos fauteurs payés et acquis, c'est tourner contre soi-même son principe, sa raison d'être ; pour un Dieu qui se croit infaillible, c'est commettre la faute la plus grossière, la plus absurde, la moins digne de par-

don, c'est courir à sa perte. Ce jour là, véritablement, Caligula était fou.

En effet, l'an 41 après Jésus-Christ, le 24 janvier, une heure après midi, dans un couloir du propre palais de Caligula, quand il n'y avait plus de blé dans les greniers que pour sept jours, Cheréa prouva à l'empereur, par trente blessures, d'abord qu'il n'était pas immortel, ensuite qu'il ne fallait pas plaisanter avec la garde prétorienne, et il l'envoya dans l'Olympe régler avec Jupiter la question de sa divinité et les querelles de préséance. Césonia, sa femme, fut tuée du même coup. Quant à la petite fille qui avait des ongles si tranchants, on lui brisa la tête contre une muraille.

En vérité, messieurs, ce fut dommage. Caligula n'avait que vingt-neuf ans, et il aurait été salutaire, instructif, édifiant, de savoir jusqu'où pouvait aller l'audace tranquille d'un admirable tyran, et surtout la patience d'un peuple si bien façonné au joug.

Voilà donc le fils du doux et charmant Germanicus ! voilà l'enfant de la fière et vertueuse Agrippine ! voilà le petit-fils de cette Antonia qui s'est enfermée pendant cinquante ans dans la retraite, le silence et la chasteté. voilà le petit-fils du grand et populaire Drusus, le restaurateur platonique ! Il semble que, dans les époques de décadence, la vertu elle-même ne soit qu'une amorce plus fatale, et que la popularité devienne un poison qui se tourne contre la patrie. C'est ce que Caligula vous apprend : son histoire est une leçon à la fois ridicule et terrible. Je vous laisse à vous-mêmes, messieurs, le soin d'en déduire les conclusions et d'en tirer la moralité.

BEULÉ.

FIN DU COURS.

BIBLIOGRAPHIE.

Grammaire comparée des langues classiques, contenant la théorie élémentaire de la formation des mots en sanscrit, en grec et en latin, avec références aux langues germaniques, par F. BAUDRY. Première partie : *Phonétique*. 1 vol. in-8°, Hachette.

L'importance que prend de nos jours la philologie comparée, par les éclaircissements qu'elle apporte à l'intelligence des langues classiques et par les faits nouveaux dont elle enrichit l'histoire, a fait songer M. Baudry à mettre entre les mains des lettrés français qui sont encore étrangers à ces études un livre plus élémentaire que la *Grammaire comparée* de M. Bopp.

En même temps que les langues classiques familières au public lettré, et qui sont la matière de notre enseignement, le livre de M. Baudry embrasse l'antique langue de l'Inde, le sanscrit, centre nécessaire de ces études. « L'auteur s'est proposé un triple but, nous dit-il : donner une base à la fois rationnelle et historique à la grammaire du grec et du latin ; esquisser l'origine étymologique des idiomes dont le français est principalement issu ; et enfin pénétrer, par une analyse un peu rigoureuse, dans l'organisation intime des langues et dans les lois de leur développement vital. » La phonétique, c'est-à-dire la théorie comparative des lettres, de leur persistance et de leurs permutations, occupe cette première partie. M. Baudry n'a pas seulement résumé les principaux travaux de la science allemande : sur différents points, il apporte le résultat de recherches neuves et originales. Nous espérons que les deux autres parties qui compléteront le livre de M. Baudry ne se feront pas trop longtemps attendre. Un des plus grands obstacles que rencontraient jusqu'ici en France les études de philologie comparée était l'absence de livres écrits dans notre langue ; il fallait se mettre à l'école de l'étranger. Des traductions comme celle de la *Grammaire comparée* de M. Bopp, des œuvres originales comme l'ouvrage de M. Baudry, facilitent désormais l'accès de cette science aux amis des hautes études. H. G.

BULLETIN DES COURS.

Cours de M. Bossert.

M. Bossert, qui professe dans les bâtiments annexes de la Sorbonne, rue Gerson, l'histoire de la littérature allemande au moyen âge, a décrit dans sa leçon d'ouverture (1) les caractères généraux de la littérature allemande. Tandis qu'en France un auteur dépend étroitement du public et de la critique, l'Allemagne a dû à l'esprit individuel de ses écrivains la variété de ses productions littéraires, et l'absence d'écoles a permis à l'originalité de se développer librement. Puis, la littérature allemande a eu de tout temps une tendance à l'universalité, c'est-à-dire à reproduire les traits les plus différents des temps passés ou des civilisations étrangères. Aussi la littérature des Allemands est-elle véritablement cosmopolite. Des traductions de génie ont fait de Shakspeare un poëte allemand. Depuis près d'un siècle ses œuvres sont plus souvent représentées, plus soigneusement étudiées et mieux connues en Allemagne qu'en Angleterre. Le moyen âge avec ses poëmes épiques et chevaleresques, l'Orient avec son lyrisme éclatant et son éloquence religieuse, la Grèce avec la pureté sculpturale de ses créations, ont également vécu d'une vie nouvelle dans la littérature allemande.

M. Bossert traite cette année de l'épopée allemande au moyen âge. La France a eu aussi, voilà bien des siècles, un brillant développement épique. Les peuples étrangers s'en inspiraient. Cinq siècles avant Voltaire, la littérature française a été universelle ; mais jusqu'ici cette vieille littérature de la France a été le domaine propre des savants, tandis qu'en Allemagne le génie intelligent d'érudits-poëtes a donné une nouvelle vie littéraire aux anciennes épopées des Riebelungen. Tous ces poëmes, anciens par l'époque de leur formation, sont redevenus nouveaux, et ils le méritent bien par la grandeur toujours imposante de leur inspiration. M. Bossert en fait avec talent ressortir les beautés. Avec un sujet aussi intéressant on est toujours sûr d'un nombreux auditoire. Son cours est un des plus suivis parmi ceux de la rue Gerson. Plus libérales que les salles de la Sorbonne, celles de la rue Gerson sont ouvertes aux dames, et il y en a bon nombre dans l'auditoire du jeune professeur de littérature allemande.

H. G.

(1) *Des caractères généraux de la littérature allemande*. Une brochure in-8. Librairie Franck.

Le propriétaire-gérant : GERMER BAILLIÈRE.

PARIS. — IMPRIMERIE DE E. MARTINET, RUE MIGNON, 2.

REVUE
DES
COURS LITTÉRAIRES
DE LA FRANCE ET DE L'ÉTRANGER

CINQUIÈME ANNÉE NUMÉRO 22 2 MAI 1868

Paris, 1er mai 1868.

On annonce pour la séance de jeudi 7 mai l'élection à l'Académie française des successeurs de MM. Ponsard et Flourens.

Sous ce titre : *Le spiritualisme et l'idéal dans l'art et la poésie des Grecs*, M. Chassang, maître de conférences à l'École normale, a réuni une série d'articles publiés en des recueils périodiques. Les nouvelles études de M. Chassang diffèrent de celles qu'il a faites auparavant sur *Apollonius de Tyanes* et les *Romanciers grecs*, et qui étaient plutôt des œuvres d'érudition, par un ton plus littéraire et un point de vue à la fois plus historique et plus philosophique.

La *Revue critique*, dans un article signé des initiales de ses trois directeurs, juge les *Rapports* dont nous parlions la semaine dernière avec l'amertume qui lui est familière. Elle regrette justement que le programme de ces rapports ait exclu de leurs cadres les travaux publiés hors de France.

« Ce serait tomber dans le lieu commun que d'insister sur le caractère universel, ou au moins cosmopolite de la science. Les progrès réalisés dans un pays ont pour point de départ des résultats qui peuvent avoir été acquis dans un autre. N'est-il pas évident, dès lors, que l'enchaînement logique de ces progrès successifs sera à tout instant interrompu, et que, par là, une justice égale ne sera pas rendue à chacun, si le rapporteur circonscrit le champ de son examen par des limites géographiques? »

Notre collaborateur M. L. Leger publie, dans la dernière livraison de la *Revue moderne*, une étude sur les Slaves en 1827, qu'il a appris à connaître en les visitant. Voici comment le président de l'Académie d'Agram, le savant historien Raczki, a résumé les aspirations de sa race :

« Malgré la différence des noms géographiques, malgré celle des alphabets, Serbes et Croates, nous nous sommes reconnus frères ; il n'y a plus ni fleuve ni montagne entre le Serbe, le Croate, le Slovène et le Bulgare. Nous avons fondé une littérature une et identique sur la base de la langue qui, des bords de l'Adriatique aux bouches du Danube, résonne sur les lèvres de plusieurs millions d'hommes. »

M. G. Perrot, qui a visité la Crète en qualité de membre de l'École française d'Athènes, raconte, dans la *Revue des deux mondes*, les mouvements dont cette île a été le théâtre en 1867 et 1868. Il commence par prémunir son lecteur contre les exagérations des rapports helléniques :

« Un Grec, qui causait avec un diplomate français, admettait sans se faire prier qu'il y avait là quelque exagération... — Mais alors, reprit son interlocuteur, pourquoi toutes ces inventions auxquelles personne ne croit plus? Pourquoi mentez-vous si effrontément? Qu'est-ce que vous y gagnez? — Monsieur le ministre, répartit le Grec en souriant, nous y gagnons bien cinq pour cent. »

M. d'Haussonville poursuit, dans la même livraison, ses études sur l'*Église romaine et le Premier empire*. Il en est arrivé à l'époque du divorce et de l'excommunication de Napoléon. Là, il se laisse aller à quelques sévérités pour Joséphine, qu'on traite d'ordinaire avec plus de pitié et de ménagements.

M. de Carné, dans le *Correspondant*, résume ces études de M. d'Haussonville, et promet de résumer successivement celles qui suivront. Cependant il n'est pas de tous points d'accord avec M. d'Haussonville, et c'est sur ces différences que, dans l'intérêt même de la discussion, on voudrait le voir insister davantage.

La *Revue nationale* cesse de paraître. On se rappelle que ce recueil, qui avait mérité l'estime du public éclairé, a publié, entre autres œuvres remarquables, *Paris en Amérique* et le *Prince Caniche*, de M. Laboulaye, et l'*Histoire de Napoléon Ier*, de M. Lanfrey, qui a si vivement frappé l'opinion publique par la nouveauté des informations et la sévère appréciation des événements.

On vient de publier à Londres les *Mémoires* du baron de Bunsen, qui fut ministre plénipotentiaire et envoyé extraordinaire de Frédéric-Guillaume IV à la cour de Saint-James, et un nouvel ouvrage intitulé : *Mental and Moral Science*, de M. Bain, un des émules de MM. Stuart Mill et Herbert Spencer dans le mouvement philosophique de l'Angleterre contemporaine.

A Londres aussi s'est vendu récemment un autographe de Bayard, pièce, à ce que l'on prétend, incontestée et unique.

M. Beulé doit reprendre son cours à la Bibliothèque impériale le mardi 5 mai, à deux heures. Il traitera de l'architecture sous Tibère et Caligula.

M. Saint-Marc Girardin va remonter dans sa chaire de la Sorbonne. Nous sommes heureux d'annoncer cette importante nouvelle.

SOIRÉES LITTÉRAIRES DE LA SORBONNE.

M. ZELLER.

François Ier et Marguerite de Navarre.

Mesdames, Messieurs,

En prenant pour sujet de cette conférence l'histoire du roi François Ier et de la reine de Navarre, du frère et de la sœur, j'ai eu égard à la composition mixte de cet auditoire, qui, depuis cinq ans bientôt, se presse sur ces bancs avec un zèle qui est à l'honneur de ceux qui écoutent aussi bien que de ceux qui parlent. A ce titre, j'ai pensé que l'étude précise, attentive, de l'intimité longue et presque inaltérable qui unit le frère et la sœur, de la part qu'ils prirent dans les grands événements, dans les vicissitudes, dans les élans et les chutes, dans les grandeurs et les misères de la politique, de la religion et des lettres au XVIe siècle, pourrait vous offrir quelque intérêt.

François Ier et Marguerite de Navarre étaient les enfants de Charles, duc d'Angoulême, le plus proche héritier de Louis XII, et de Louise de Savoie; le premier était né à Cognac, la seconde à Angoulême, dans les domaines paternels, Marguerite deux années avant François Ier. Mais ils furent surtout les enfants de Louise de Savoie, puisque celle-ci, veuve de bonne heure, leur donna comme cette seconde naissance de l'instruction et de l'éducation qui, en formant particulièrement l'esprit et le cœur, constituent le caractère.

Louise de Savoie, ayant perdu jeune un mari qu'elle n'avait guère aimé, était encore d'une beauté qui ne se refusait pas quelquefois à la galanterie, et d'une habileté qui ne reculait pas devant l'intrigue. Maîtresse d'elle-même, elle partagea son temps et son veuvage entre des distractions qui, pour avoir été tardives, ne perdirent rien en vivacité, et l'accomplissement rigoureux des devoirs qu'elle avait envers ses deux enfants. Après le maréchal de Gié, qui ne se contenta peut-être pas à la cour d'Angoulême du titre et des fonctions de précepteur, elle donna à son fils pour gouverneur et pour précepteur Arthur de Gouffier, seigneur de Boissi, qui avait la culture et l'expérience qu'on retire des lettres et des voyages. Celui-ci tenta d'initier l'intelligence vive et précoce de son élève à cette connaissance des affaires qui eût été plus heureuse pour lui sans doute si elle eût plus profondément pénétré. A Marguerite, sa fille, Louise attacha pour gouvernante une certaine dame de Châtillon, « très-exquise et vénérable personne, dit Brantôme, en laquelle toutes les vertus l'une à l'envi de l'autre semblaient s'être assemblées », et qui chercha en même temps à contenir l'esprit ardent, primesautier, de la jeune princesse, et à guider les dispositions tendres et mystiques de son cœur. Le frère et la sœur jouirent assez souvent des leçons des mêmes maîtres pour ce qu'on pouvait alors apprendre de latin, de grec, de théologie, d'histoire, à des enfants de naissance presque royale : communauté d'éducation qui développa, avec une amitié tendre et réciproque, entre le frère et la sœur, certaines similitudes de vues et de pensées qui formèrent pendant longtemps entre eux comme une union nouvelle!

Le jeune homme, sans cependant négliger ce qu'il pouvait goûter des lettres et des arts, se plut davantage aux exercices de la guerre et de la chasse, qui était alors la passion de tous les gentilshommes. La jeune Marguerite, au contraire, sans se refuser aussi à monter à cheval, à tirer quelquefois de l'arbalète, passe-temps alors en usage même chez les dames, montra un goût plus prononcé pour la théologie, qui fut toujours sa passion, et pour l'étude des lettres, dont elle profita davantage: elle put lire le latin d'Érasme, flaira le grec de Sophocle, et ne craignit pas même de se compromettre en se risquant jusqu'à déchiffrer l'hébreu.

Avec quels soins vigilants et avec quelle tendresse inquiète Louise de Savoie suivit, au milieu même des plaisirs, la croissance et l'éducation de ses deux enfants, et particulièrement de François, on peut s'en convaincre en lisant ses *Mémoires*. Elle y note avec une passion fortement accusée chaque espérance ou chaque crainte qui vient comme hâter ou retarder l'avénement de celui qu'elle appelait déjà son souverain, son roi. Est-il rétabli, après une maladie assez grave : « Dieu, dit-elle, le protecteur des pauvres veuves et des orphelins, n'a pas voulu m'enlever mon amour, sachant combien j'en serais restée infortunée. » Un fils naît-il sur le tard à Louis XII, mais pour mourir bientôt : « Il faillit retarder, ajoute-t-elle, l'exaltation de mon César; mais il y avait chez lui faute de vie. » Elle vise surtout à leur établissement pour assurer à elle-même et à sa famille l'héritage de Louis XII. Rien ne lui coûte : ni les flatteries pour le vieux et débonnaire roi, ni les bassesses même auprès de la reine Anne qui la détestait comme une reine peut détester une femme plus belle et une mère plus heureuse. Elle fait épouser à François la fille de Louis XII et d'Anne de Bretagne, Claude; et à Marguerite, le duc d'Alençon, le plus proche héritier du roi après les Angoulêmes. Elle tient déjà toutes les avenues du trône; elle en couvre les marches de sa famille, afin qu'il ne puisse lui échapper. Elle pousse un cri de joie quand elle apprend, le 1er janvier 1515, la mort de Louis XII et l'avénement de son fils : « Je dois beaucoup à Dieu, dit-elle, de m'avoir ainsi récompensée des inconvénients et des difficultés de mon jeune âge, car alors humilité m'a tenu compagnie, mais patience ne m'a jamais abandonnée. » J'admirerais volontiers ce dévouement, si je ne découvrais sous l'âpreté même de ces expressions plus d'amour-propre que d'amour maternel, et si je ne sentais que Louise de Savoie, en préparant l'avénement de son fils, rêve déjà son propre règne.

Avec François Ier montait, on peut le dire, sur le trône

de France, une royauté en trois personnes, « une trinité véritable, parfaite », ainsi que s'exprimait le cardinal Bibbiena : Louise de Savoie, son fils François et Marguerite sa fille, étaient les trois points de « ce triangle » uni par l'amitié, que Clément Marot lui-même a célébré dans ses vers.

Nous connaissons déjà la mère. François Ier était alors âgé de vingt et un ans; les portraits de cette époque, ceux de Clouet particulièrement, nous le représentent dans ses habits de brocart blanc et d'or, sous son large chapeau à plume blanche, avec une haute taille, une vigoureuse et vaillante encolure, le teint coloré, le front ombragé alors d'une longue chevelure noire, des yeux doux et pénétrants, un peu voilés. Comme il avait aimé dès sa jeunesse à être toujours le premier dans les lices, aux tournois, dans les plaisirs, il sembla qu'il voulût être tout de suite le premier parmi les rois. Affable et libéral, prodigue de belles et confiantes paroles, il songe dès les premiers jours à reconquérir le Milanais, perdu par Louis XII. « Foi de gentilhomme, dit-il aux ambassadeurs vénitiens en les embrassant, je serai au delà des Alpes, avec ma bonne armée, avant un an. » Et il ajoute encore devant eux dans une autre occasion : « Je veux vaincre ou mourir ! » C'est bien le roi des gentilshommes, celui dont la noblesse « s'éjouit » le plus le jour de son avénement.

Marguerite était, elle le disait elle-même, le petit point de cette trinité royale qui unissait la mère, le frère et la sœur. J'ajouterai qu'elle en était le point lumineux, brillant, le point qui échauffe et qui éclaire. Cette femme, « perle née, disait-on, de la conque de Vénus », que l'on aimait à appeler « la quatrième grâce » et « la dixième muse », les portraits que nous en avons, en la montrant fort ressemblante à François Ier, dont elle exagère même certains traits, ne nous la représentent point aussi belle qu'elle apparut aux contemporains. Il est probable qu'elle avait quelque chose de ce charme indéfinissable que la peinture ne rend pas toujours. Clément Marot nous parle de ses yeux doux, pénétrants, de son limpide regard, dans lequel il était si facile de pénétrer; et Sainte-Marthe, qui fit son oraison funèbre, nous rappelle « cette voix suave, sonore, qui allait chercher les tendres affections jusqu'au fond du cœur ». C'est Clément Marot qui nous l'a peut-être le mieux et le plus vivement dépeinte.

« Corps féminin, cœur viril et tête d'ange », nous dit-il. Sous une enveloppe, en effet, délicate, elle cachait un cœur résolu, ferme, dévoué, une raison capable de conseils constants, et ce que Rabelais appelle « un esprit abstrait, hardi, extatique, fréquentant les cieux », et cependant ayant toujours un goût aux affections de la terre. Et ce qui faisait d'elle justement le point lumineux, qui éclaire et qui échauffe, de cette trinité, c'est qu'elle mettait ce cœur, cette tête et cet esprit au service de ce frère qu'elle aimait, et dont elle fit toute sa vie, selon son expression à la fois forte et charmante, « son regard et sa fin ».

Ce royaume, qu'il avait reçu comme de magnifiques étrennes au 1er janvier 1515, cette affection de sa mère et de sa sœur, François Ier parut les payer d'une incomparable gloire le jour où sur le champ de bataille de Marignan il relevait la France que Louis XII, au dire de Louise de Savoie, avait laissé déchoir. Cette grande nouvelle arrive sur les bords de la Loire, à Amboise, où habitaient la mère et la sœur. Elles se précipitent seules à pied vers Notre-Dame des Fontaines, afin d'aller remercier Dieu. Elles courent ensuite jusqu'au midi, sur les bords de la Durance, afin de recevoir le « César victorieux, subjugateur des Helvètes. » Elles le ramènent à travers la ville de Lyon et la ville de Paris, sous les arcs de triomphe, au milieu des jeux, des lices, des tournois, sous les yeux d'une population ivre de joie, et l'entraînent enfin dans les grands bois et les douces vallées des bords de la Loire, que les Valois aimaient d'un amour de chasseur qui rappelle à un degré plus raffiné les rois de notre première race.

François Ier est alors vraiment roi; il est « hors de page ». Louise de Savoie avait accusé Louis XII, *le père du peuple*, de laisser aussi tomber le pouvoir entre ses mains. Le roi des gentilshommes le relève. C'est notre premier roi vraiment absolu; et la France le laisse faire, parce qu'elle contemple encore en lui avec complaisance la jeunesse et la victoire. A ses pieds est la noblesse; la bonne, honnête, dévouée et vieille chevalerie de Louis XII : les La Tremouille, les La Palice, les Bayard, qui se sont prodigués sur tous les champs de bataille; la jeune gentilhommerie, qui commence à poindre, plus ambitieuse, plus intéressée et déjà plus corrompue : le sombre connétable de Bourbon, de race et d'ambition royales; l'amiral Bonnivet, plus beau diseur qu'habile diplomate, et plus souvent heureux dans les boudoirs que sur les champs de bataille; enfin les compagnons d'enfance même de François Ier : Montmorency, Briant-Chabot, Fleuranges *l'adventureux*. A ses pieds est le clergé; car, grâce au récent *concordat*, il peut distribuer à son gré tous les bénéfices, archevêchés, évêchés, abbayes. Il paraît quelquefois à la cour accompagné d'une suite de vingt-deux cardinaux et d'évêques plus nombreux encore; il donnera même à des artistes des prébendes et des prieurés. A ses pieds, la magistrature, dont il donne le premier le triste exemple de vendre les dignités et charges à beaux deniers comptant; j'y vois Duprat, si arrogant et si servile; du Poyet, légiste si retors, et Olivier, plus vertueux, en attendant cependant la magistrature vraiment indépendante et sévère de Michel de l'Hôpital et d'Achille du Harlay. Enfin à ses pieds est la nation tout entière. Il confond le premier le trésor du roi avec celui du royaume, afin de pouvoir disposer de l'un et de l'autre. Il lève sur la nation, et même pour son usage particulier, triples tailles et taxes. Elle ne se montrera récalcitrante

qu'une fois, malgré des années malheureuses, à la Rochelle. Si l'on demande au roi ce que lui vaut telle province ou telle ville : « Ce que je veux », répond-il; et il dit en exprimant sa volonté : « tel est mon bon plaisir ». On l'appellera le premier du nom de *Majesté*.

François Ier règne non-seulement sur la France, mais un instant presque sur l'Europe. Ces Suisses, qu'il vient de dompter, il a acheté pour toujours, par la *paix perpétuelle*, leur bravoure vénale et leurs lances jusqu'à lui invincibles. Le pape Léon X, dont ce siècle prend le nom, met l'Église de France aux pieds de François Ier. Cette Italie qu'il vient de soumettre et qu'il admire, elle laisse emporter par son vainqueur ses chefs-d'œuvre, et emmener ses artistes pour bâtir et décorer ses nouveaux et gais palais, qui remplacent les vieilles et sombres tours. Le roi d'Angleterre, le jeune Henri VIII, se laisse éclipser par le luxe et vaincre à la lutte par la force physique du roi de France au camp du Drap d'or. Enfin, le petit-fils de Ferdinand le Catholique, le jeune Charles d'Autriche, implore humblement de François Ier, qu'il traite de père, la permission d'ajouter à l'Espagne le royaume de Naples, et ne laisse pas encore deviner en lui le futur et dangereux rival du roi de France, l'empereur Charles-Quint! Cette couronne impériale bientôt vacante, François la rêve déjà sur son jeune front. Les sept électeurs, les princes et les bonnes villes de l'Empire d'Allemagne, qu'il caresse de ses flatteries et corrompt déjà de son or, ne seront-ils pas trop heureux de le prendre pour chef contre le Turc maître déjà de l'Égypte et qui s'avance vers l'Europe, si Léon X réussit à faire prendre au sérieux la nouvelle croisade qu'il prêche? Le vieil empereur Maximilien, qui voyait déjà s'élever si haut un si jeune rival, caractérisait d'une façon originale et ironique le pouvoir des souverains de ce temps : « Moi, disait-il, l'empereur, je suis le roi des rois : en Allemagne, personne ne m'obéit. Charles d'Autriche, le roi d'Espagne, est le roi des hommes : quelquefois on lui résiste. François Ier est le roi des bêtes : tout le monde lui obéit. » Le roi des bêtes! non pas, mais le roi de la cour alors la plus policée, la plus brave et la plus docile, le roi de la nation la plus sujette et la plus obéissante, parce qu'alors la cour et la nation retrouvaient avec complaisance leur image même dans ce jeune vainqueur; à la stupéfaction de toute l'Europe spectatrice de cette union intime de la nation et de son chef, si nécessaire, dans les crises politiques, pour rendre la France maîtresse chez les autres ou, dans ses naturelles frontières, chez elle, inattaquable et indestructible.

C'est dans les premières années surtout de ce règne et comme au soleil de ces victoires italiennes, qui faisaient éclore en France un renouveau de l'esprit, des lettres et des arts, c'est là qu'il faut contempler d'abord François Ier et sa sœur Marguerite. Ils habitent avec la cour tantôt au Louvre, dont la vieille tour va disparaître pour faire place à une splendide demeure; tantôt à Fontainebleau, au milieu des vallées creuses ou des roches heurtées d'une vieille forêt; tantôt sur les bords de la molle et changeante Loire, dans le château de Chambord. C'est là que la royauté étale et promène d'abord sa jeunesse, ses plaisirs et son pouvoir, à l'air libre plutôt encore que dans la vieille et populeuse ville de Philippe-Auguste. Il faut voir, au commencement de l'année ou encore en octobre, le roi avec sa maison, la reine Claude, sa femme, Louise de Savoie, sa mère, et sa sœur Marguerite, chacune avec leur maison, s'abattre dans ces joyeuses résidences. La maison du roi, c'est le grand-maître d'hôtel, le chambellan, le grand-écuyer, le grand-bouteiller et leurs suites nombreuses; puis les serviteurs, c'est-à-dire les grands dignitaires, du royaume : le connétable, l'amiral, les maréchaux, les princes, ducs et gouverneurs de province avec leurs gentilshommes, etc. La maison de la reine, celle de la reine-mère, de Marguerite de Navarre, avec leurs officiers, sans être aussi nombreuses, pouvaient compter encore. Elles amenaient, depuis l'exemple donné par la reine Anne, grand nombre de dames et demoiselles d'honneur, car le roi disait « qu'une cour sans dames était comme une année sans printemps ou comme un printemps sans fleur ». La sévère reine Anne y avait mis une discipline morale que Louise de Savoie laissa beaucoup se relâcher. C'était là ce que Brantôme appelait un peu plus tard « la petite bande ». Avec les domestiques et les équipages, cette cour, qui se déplaçait souvent, formait comme une armée de six à huit mille personnes. Pour recevoir cette nombreuse et brillante compagnie, François Ier faisait continuer par un artiste italien, Serlio, le vieux rendez-vous de chasse de Fontainebleau; la cour du *Cheval blanc* et la cour des Fontaines s'y élevèrent bientôt au milieu des jardins, des bosquets, des eaux murmurantes, « toutes choses récréatives et plaisantes », et s'embellirent à l'intérieur des peintures du Primatice ou du Rosso. Pour elle, un artiste français, Pierre Nepveu, commençait, au milieu de la Sologne, Chambord, qu'on pouvait regarder à demi achevé « comme l'un des miracles du monde », et au pied duquel François Ier voulut un jour, comme par le caprice d'un roi d'Asie, faire passer la Loire elle-même. Autour de ces palais achevés ou en construction, dans ce que Brantôme appelle « un petit paradis en France », arrivaient, pour camper provisoirement, du fond de leurs provinces, grand nombre de petits gentilshommes ou hobereaux portant sur leurs épaules leurs moulins, leurs prés et leurs champs. Ils bâtissaient des villas, dressaient des tentes, créaient des villages pour jouir de ce grand spectacle, prendre part aux fêtes, voir le roi, et, s'il était possible, recueillir au milieu des plaisirs quelques-unes de ces places, dignités, pensions, qui rendaient si grand auprès du roi lui-même. Ils formaient la grande bande. C'est l'origine de la cour et des courtisans.

Là se célébraient, avec nombreux festins, banquets et tables, qui ont inspiré les peintures de Gargantua et de

Pantagruel, les joutes, tournois, lices et mascarades, les grandes chasses surtout, vrais plaisirs de roi et de gentilshommes au XVIe siècle. Un jour, le roi apprend qu'il s'est fait parmi ses anciens compagnons de jeunesse *un roi de la fève;* il veut assiéger par bravade ce rival nouveau, qui s'est fortifié avec quelques suivants dans sa tour. Il l'attaque avec d'autres gentilshommes : le jeu s'échauffe; on se donne de véritables coups; quelques-uns restent sur la place. Au moment où François Ier allait pénétrer dans le château, un imprudent lui jette sur la tête un brandon de feu : il tombe presque mort. Il s'en fallut de peu qu'il y eût péril de sa vie. Il ne lui en coûta que son élégante chevelure; car, de ce jour, pour cacher une cicatrice, il laissa croître sa barbe, fit raser ses cheveux; et c'est depuis que les sujets de François Ier, dont Maximilien nous parlait tout à l'heure d'une manière si irrévérencieuse, portèrent, par imitation du roi et peut-être des Italiens, alors en faveur, cheveux courts et barbe longue.

Un autre jour, c'était grande chasse dans les bois de Fontainebleau; le roi donne lui-même le signal. On s'élance hors du château, gentilshommes et gentilsfemmes à l'envi. François, toujours le premier, était suivi avec peine par quatre piqueurs; à quelque distance, on remarquait, à cheval aussi, la comtesse de Chateaubriand, qui voulait se tenir le plus près de son maître, et la sœur de François, Marguerite, qui était là plutôt pour tempérer que pour partager ces plaisirs dont le roi abusait. François poursuit la bête, la presse; elle se détourne tout à coup, arrive droit sur lui avec ses grands bois, l'enlève de sa selle et le renverse; mais elle roule aussi frappée à mort à ses pieds.

Le temps d'hiver ou des grandes chaleurs était celui du recueillement, des affaires politiques ou de la protection des lettres et des arts. C'était là la vie intime. Auprès du roi et à côté de la bonne reine Claude, de Louise de Savoie et de Marguerite de Navarre, la comtesse de Chateaubriand avait décidément pris sa place; et aucune de ces dames ne la lui contestait. Le roi conservait pour sa mère tous les respects d'un fils. Il ne l'abordait jamais que le chapeau à la main et presque un genou en terre, de même qu'en lui écrivant, il signait toujours « son fils dévoué ». On la craignait. Elle se vante, dans ses mémoires, d'avoir toujours « honorablement et amicalement traité sa bru ». « Chacun le sait, dit-elle, vérité le reconnaît, expérience le démontre, aussi fait publique renommée. » Je me défie de cet impérieux témoignage de belle-mère. Elle fut complaisante d'abord, puis tracassière à la belle duchesse de Chateaubriand, qui chercha bientôt à lui disputer la disposition des faveurs.

Mais le personnage le plus remarquable, le cœur, l'âme et l'esprit de la cour, c'était Marguerite. Dévouée et obéissante à Louise sa mère, compatissante à la reine Claude, qu'elle soignait dans ses nombreuses délivrances, indulgente et surveillante pour la belle maîtresse, elle se disait elle-même et était « plus que sœur » pour son roi, son frère et son Dieu ! L'histoire indiscrète et scandaleuse s'y est parfois étrangement trompée. Avec toutes ces qualités rares, qui la faisaient toute à tous, femme de son temps, dans la société de son temps, c'est-à-dire d'une allure légère, avec un esprit supérieur et un cœur ferme, fidèle à son premier mari, le duc d'Alençon, sans l'aimer beaucoup, et s'offensant plutôt des hommages des grands que de ceux des petits ! Le sombre connétable de Bourbon la rechercha sans exciter ses ombrages. Le fastueux Bonnivet s'avisa de lui adresser des hommages par trop téméraires. Il fut obligé de dérober quinze jours aux yeux indiscrets les marques de la punition infligée à son visage par ces mains royales, qui encourageaient plus volontiers les galanteries toutes poétiques de Clément Marot, « son frère en poésie ».

Les plus graves résolutions politiques furent souvent prises dans ce petit cercle, où apparaissait aussi la figure fine et résolue du chancelier Duprat. Là on fit un passe-droit au connétable de Bourbon en donnant, pour une campagne, le commandement de l'avant-garde au duc d'Alençon. Là, la comtesse de Chateaubriand poussa au commandement des armées d'Italie son frère Lautrec; et Louise de Savoie, pour le faire échouer, complota de retenir l'argent qui devait payer ses auxiliaires suisses. Là, Louise de Savoie encore gagna sur son fils d'intenter au connétable le procès qui devait, malgré les efforts de Marguerite pour le retenir, jeter ce tragique capitaine dans les bras d'un rival et d'un ennemi de François Ier.

Les lettres et les arts étaient plutôt le domaine où s'exerçait sur François Ier l'influence de Marguerite. La France, on le sait, se trouvait alors entre l'Italie, qui tournait au paganisme par l'étude des chefs-d'œuvre profanes des Grecs et des Latins, et l'Allemagne, qui tournait à une révolution religieuse en s'attachant aux livres saints et aux premiers Pères. Le célèbre Budé, le restaurateur en France des lettres grecques et latines; le vénérable Lefèvre d'Étaples, qui lisait à la fois Homère et saint Augustin, guidaient les esprits dans une voie plus large et à la fois nouvelle et chrétienne. François Ier et Marguerite s'intéressaient, dans leur mesure et selon leurs directions différentes, à ce renouvellement de l'esprit; François se faisait traduire et lire les historiens latins ou grecs, Tite-Live ou Thucydide; Marguerite ouvrait les *Épîtres de saint Paul* ou la *Cité de Dieu*, de l'évêque d'Hippone : préoccupations graves qui n'excluaient pas les élégants badinages de la poésie française rajeunie aussi par ce souffle du monde naissant qu'on appelle l'antiquité ! On voyait souvent le roi causer, pourvu que ce ne fût pas trop longtemps, avec le savant Duchatel, « le seul, dit-il, dont il n'eût pas épuisé en deux ans, à force de perquisitions, tout le savoir ». Marguerite entretenait avec l'évêque de Meaux, Brissonnet, qui faisait de son diocèse, ramené à une meilleure discipline, la critique des autres diocèses, une correspon-

dance mystique, qui dénotait les scrupuleuses inquiétudes de son esprit et de son cœur; et elle reprenait avec notre célèbre Amyot, qu'elle protégea, l'étude du grec, qui témoignait de son ardent désir de savoir. L'un et l'autre formaient le projet de créer à Paris un établissement nouveau pour l'enseignement et la diffusion de ces études à la mode. Ils avaient, à ce sujet, une correspondance avec le célèbre Érasme (de Rotterdam). Chemin faisant, et en compagnie d'un spirituel gentilhomme du nom de Berquin, ils trouvaient aussi matière à plaisanterie dans certains abus de l'Église ou certaines ignorances de cloître qui leur échappaient moins qu'à personne. Louise de Savoie remerciait un jour sa savante et téméraire fille de lui avoir appris à connaître « ces hypocrites noirs, blancs, gris, de toute couleur ». Téméraire en effet la belle Marguerite ! lorsqu'elle insinuait à son frère de favoriser dans toute l'Église de France ces retours à la discipline qui signalaient l'évêché de Meaux, ou lorsqu'elle s'aventurait à lui faire part de ses rêveries mystiques, objet de sa correspondance avec Brissonnet et écho affaibli des grands débats théologiques qui éclataient alors au delà du Rhin ! Mais le chancelier Duprat, chef de la magistrature française, qui devenait cardinal de Rome par ambition, apparaissait pour montrer toute l'imprudence de ces velléités; Louise de Savoie, qui prenait des années et de la dévotion, se rendait aux observations de l'homme d'État et de l'homme d'Église; et François, qui n'ouvrait pas volontiers l'oreille à la théologie, ramenait le plus souvent sa sœur à lui conter quelqu'un de ces contes qu'elle contait si bien et dont la causticité de nos ancêtres s'égayait si volontiers, même dans le plus haut monde.

Marguerite était avant tout bonne sœur; elle eût volontiers mieux aimé débiter une de ces homélies pieuses qu'elle versifiait dans le *Miroir de la pécheresse*. Mais elle se laissait persuader; et, puisant dans le répertoire déjà ancien des anecdotes de cour et de couvent que le XVIe siècle travaillait encore à enrichir, elle se mettait alors, avec un aimable et fin sourire, à rappeler « les bons tours que les hommes jouent aux pauvres femmes et ceux que les femmes rendent aux pauvres hommes », le tout cependant à bonne fin, puisqu'elle avait soin de couronner toujours ses récits un peu gaillards d'une moralité destinée à montrer qu'au bout de tous ces tours prêtés et rendus, il y avait beaucoup moins de joie que de douleur. On était en veine. Clément Marot, valet-de-chambre et poëte, paraissait, débitant ses rondeaux, ballades, virelets, épigrammes, à la satisfaction générale. Il chantait pour son maître, le *dieu Pan* de ce berger *Robin*, pour la reine Claude, pour la comtesse de Chateaubriand, pour Marguerite. Il chantait pour tout le monde, même pour lui, lorsqu'il avait besoin d'emprunter, à la condition de ne point rendre. Mais de toutes les personnes qui l'écoutaient, la reine Marguerite retenait le mieux ses gentillesses, puisqu'il la menaça un jour de ne plus l'appeler « sa sœur », comme il avait accoutumé, mais bien le « registre de ses vers ». Combien ses fêtes n'étaient-elles point relevées, quand arrivait tout à coup d'Italie l'une de ces belles commandes du roi, qu'on recevait presque avec des révérences et des cérémonies religieuses, comme la *sainte Famille*, le *saint Michel* de Raphaël ou, en l'honneur de la sœur du roi, une *sainte Marguerite*, qui n'était pas une galanterie fraternelle trop déplacée. Mais j'allais oublier, parmi les plaisirs du roi, un conte qui pourrait figurer dans les récits de sa sœur, lorsque François, grand chasseur, quittait la reine Claude et même la comtesse de Chateaubriand, pour s'échapper dans la petite bande dont nous parle Brantôme, s'égarer dans la grande et pousser même ses reconnaissances jusqu'aux limites les plus extrêmes de son royaume, non sans en rapporter parfois coups et blessures. Tel était son bon plaisir.

Avec quelle douloureuse surprise on tombe de cette gloire et de ces plaisirs sur le champ de bataille de Pavie. Au milieu des fêtes de la cour, de Fontainebleau et de Chambord, on avait préparé cet immense désastre. François Ier avait laissé, par la maladresse de Bonnivet, échapper la couronne impériale; Charles-Quint l'avait recueillie, et maintenant, maître des Pays-Bas, de l'Allemagne, du royaume de Naples et de l'Espagne, il tenait la France, selon l'expression d'un ambassadeur vénitien, « comme une colombe tremblante sous les serres de l'aigle ». Lautrec avait perdu l'Italie; Bonnivet ne l'avait point recouvrée; le connétable de Bourbon était passé à l'ennemi; il conduisait une armée en France. C'était le cas de « vaincre ou de mourir». Le roi partit en vrai chevalier, ayant au bras l'écharpe que lui avait brodée mademoiselle d'Heilly. Il fut fait prisonnier à Pavie au milieu de sa jeune noblesse, comme lui plus vaillante qu'habile. Cette terrible nouvelle arrive à Louise de Savoie et à sa fille Marguerite à Lyon, où elles étaient allées pour avoir plus tôt des nouvelles et diriger les secours dont le roi pourrait avoir besoin. « Tout est perdu, écrit le roi, sauf l'honneur et la vie, qui est sauve. » Telle qu'elle est, je ne trouve pas cette parole, écrite par un fils à sa mère, trop au-dessous de la situation, si l'on ne veut pas toujours obliger un personnage de l'histoire à poser en héros. Louise de Savoie reste un instant attérée. Deux jours après, le duc d'Alençon, le mari de Marguerite, qui avait fui le champ de bataille, vient confirmer la nouvelle, il ose se montrer, et il est accueilli de telle sorte par la mère et par la sœur, qu'il prend la fièvre, le lit et meurt. « Assurez-vous en votre mère », écrit Louise de Savoie à son fils; et Marguerite, plus courageuse encore, après la mort de son mari : «Passé les deux premiers jours, dit-elle, où la douleur m'a fait oublier toute raison, la reine votre mère ne m'a vu larme à l'œil ni le visage triste, car je me tiendrais trop malheureuse d'empêcher l'esprit de celle qui, tant que le jour et le soir durent, ne perd pas une minute pour vos affaires. »

Les femmes avaient perdu la France, elles la relèvent.

Louise de Savoie vient à Paris, s'empare du gouvernement, rassure les magistrats, groupe la noblesse autour d'elle, renoue au dehors toutes les alliances, et « madame Marguerite », nous dit Brantôme, « assiste fort madame sa mère à régir le royaume, à contenter les princes, les grands et à gagner la noblesse.» François Ier, rassuré, écrit de sa prison aux grands et au parlement une lettre plus digne de lui. « Soyez sûrs, dit-il, que, comme pour mon honneur et celui de ma maison, j'ai plutôt élu l'honnête prison que la honteuse fuite, il ne sera jamais dit que, si je n'ai été si heureux de faire bien à mon royaume, je y face mal pour envie d'être délivré, m'estimant bien heureux de rester en prison toute ma vie pour la liberté de mon pays. »

Mais il fallait chercher à tirer d'Espagne et de la prison, où il avait été transporté, à Madrid, ce roi qui manquait à son peuple. On avait envoyé à cet effet à Charles-Quint un certain nombre d'ambassadeurs et de plénipotentiaires, entre autre un président au parlement de Paris, Jean de Selve. Celui-ci, en présence de Charles-Quint et du grand conseil de l'Espagne, avait tenu un long discours où, rappelant des exemples tirés des Écritures saintes, de l'histoire de l'Assyrie, de l'Égypte, de la Grèce et de Rome, il avait tenté vainement de persuader à Charles-Quint qu'il était de sa noblesse et de sa générosité de délivrer la personne de François Ier, sans lui rien prendre de son royaume. Il fallait un diplomate plus habile. Louise de Savoie songea à Marguerite. Celle-ci part aussitôt pour l'Espagne, traverse le midi de la France, la Méditerranée, l'Espagne, trouvant que le vent n'enfle pas assez vite ses voiles, que sa litière ne bouge et retourne toujours en arrière. Au moment où elle arrive, François Ier était malade, il avait presque perdu connaissance. Elle fait dresser un autel dans la chambre du malade, se précipite à genoux, fait mettre à genoux ceux qui l'entouraient, reçoit la communion avec eux, et se penche sur le lit du malade; le roi, en écoutant cette voix suave et sonore qui réveillait les affections tendres au fond du cœur, reprend bientôt l'animation, la vie et la santé. Marguerite quitte alors seulement Madrid pour aller traiter à Tolède avec l'Empereur lui-même. On voulait lui faire perdre le temps avec les ministres et les diplomates. « Je ne suis point venue, dit-elle, faire ma cour aux grands d'Espagne, c'est l'Empereur que je veux voir. » Charles-Quint y consent enfin; il eût voulu la voir seule, car il était veuf aussi et il avait été question d'un mariage entre eux. Marguerite se rend à l'entretien, à la condition qu'une de ses dames reste à la porte. Combien est-il fâcheux que cette dame n'ait pu rien entendre dans l'intérêt de l'histoire. Marguerite cependant nous en dit assez, c'est elle qui écrit peu de temps après, découragée : « Ah ! si l'on savait ici ce que c'est que honneur et générosité, je ne me soucierais; mais c'est tout le contraire. »

Heureusement il y avait en Espagne une femme; c'était Éléonore, sœur de Charles-Quint, veuve du roi de Portugal. Elle s'intéressait comme toute l'Europe, comme les Espagnols eux-mêmes, au sort du roi gentilhomme. Un mariage entre elle et François pouvait aplanir bien des difficultés ! François Ier était depuis plusieurs années veuf de la bonne reine Claude « pour laquelle, dit-il, il aurait bien baillé sa vie, s'il avait pu l'arracher à la mort. » Il avait même exprimé avec générosité l'étonnement que les liens de cœur établis par le mariage fussent si difficiles à rompre. Marguerite qui n'obtenait de Charles-Quint que de gracieuses paroles auxquelles elle ne se laissait pas prendre, s'attacha à la reine Éléonore, parvint plus aisément à la persuader. Bon gré mal gré, Charles-Quint dut permettre à François et à Éléonore de se marier au château d'Ilescar. Il les sépara aussitôt il est vrai, tenant encore à la restitution pure et simple de la province de Bourgogne et à la remise des enfants de François comme otages. Néanmoins le principal était fait. Marguerite pouvait reprendre la route de France; la galanterie de Charles voulait la retenir encore, mais sa politique se refusait à prolonger son sauf-conduit. Marguerite, tantôt en litière, tantôt à cheval, au pas ou à la course, selon les alternatives d'amabilité ou de calcul de l'Empereur, gagna la frontière de France, et la passa, juste à temps, son sauf-conduit expiré, pour n'être pas retenue elle aussi prisonnière.

Marguerite avait peut-être donné à François Ier le meilleur conseil, en lui faisant rédiger et envoyer en France, pour le besoin, cet acte de renonciation du roi en faveur de ses enfants, qui n'aurait laissé entre les mains de Charles-Quint qu'un simple prisonnier. Ce fut peut-être Louise de Savoie qui, « par crainte de tomber en ennui et de ne plus pouvoir supporter le faix du royaume », le conjura de signer enfin la restitution de la Bourgogne, en renouvelant secrètement les protestations qu'il avait d'ailleurs faites déjà publiquement, par deux fois, contre toute condition arrachée par la contrainte et contraire à l'intégrité du royaume. François Ier revint ainsi au moins diminué comme gentilhomme, en France, quand il livra en la place de sa personne, sur la Bidassoa, les deux enfants que la reine Éléonore devait garder en Espagne, et s'élança sur un cheval qu'on lui tenait tout prêt en s'écriant : « Je suis encore roi ! »

Il semble, au premier abord, qu'il n'y ait presque rien de changé autour de François pendant la seconde moitié du règne. La France lui est aussi sujette qu'auparavant. La reine Éléonore, après avoir soigné avec affection les enfants de son mari, vient remplacer la reine Claude. Non moins résignée, elle prend possession du trône, mais non de son mari. La comtesse de Chateaubriand a cédé le cœur du roi à celle dont il portait l'écharpe à Pavie, et qui devient la duchesse d'Étampes, « la plus savante des belles et la plus belle des savantes », qui eut cependant sur lui une influence plus mauvaise encore

que la comtesse de Chateaubriand. La mère du roi, Louise de Savoie, va disparaître, brisant ce triangle parfait qui avait fait l'unité du commencement de ce règne; mais Marguerite reste toujours, à la fois sœur et sujette dévouée. François qui lui devait beaucoup, presque sa liberté, avait voulu la remarier. Après Charles-Quint, il avait pensé à lui donner pour époux Henri VIII. Comprenez-vous la reine Marguerite livrée à l'assassin de plusieurs de ses femmes? Heureusement la place était prise par Anne de Boleyn, qui avait été l'une des demoiselles d'honneur de Marguerite; et celle-ci d'ailleurs avait fait son choix. Parmi les princes ou gentilshommes qui s'étaient le mieux conduits et avaient été faits prisonniers avec François Ier à Pavie, se trouvait Henri d'Albret, roi de Navarre. C'est celui que Marguerite choisit et dont elle tient le nom, sous lequel elle est restée beaucoup plus célèbre, de Marguerite de Navarre.

Les ambassadeurs vénitiens nous attestent que Marguerite, dans cette partie du règne de François Ier, assista presque toujours à son petit conseil, à son conseil étroit, et, par conséquent, prit une grande part à la direction des affaires. Ces diplomates habiles le savaient et ne la négligeaient pas. Est-ce trop s'aventurer que de chercher à surprendre dans les tergiversations, dans les poussées en avant et les retours en arrière de la politique extérieure et intérieure de cette période du règne, la présence au conseil, sinon la lutte de deux intelligences, de deux manières de voir et de deux volontés, celle de François Ier et celle de Marguerite de Navarre? Et peut-on dire que l'intelligence ou la volonté qui l'a le plus souvent emporté ait toujours été la meilleure?

Il arrive assez souvent que les femmes dans les résolutions politiques à prendre, soit qu'elles cèdent plus à la passion, soit qu'elles se rendent moins à la froide raison, montrent plus de hardiesse, et respectent moins les opinions reçues que les hommes eux-mêmes. Nous savons que Louise de Savoie, fort dévote cependant, donna la première l'exemple hardi d'entrer en négociations avec la porte ottomane, et chercha, dans l'espoir de délivrer son fils, à faire une alliance secrète avec le Grand Seigneur. La passion qu'elle avait pour son fils emportait les autres considérations. C'est également l'intérêt que Marguerite de Navarre prenait à la gloire et à la puissance de son frère qui la porte à montrer à François que la révolution religieuse d'au delà du Rhin, en séparant de Rome une partie de l'Allemagne, pouvait ébranler la puissance de Charles-Quint, et que ces princes allemands, qu'on appelait déjà du nom de protestants, lui seraient, s'il voulait, d'un grand secours contre son rival. François Ier n'embrassa jamais sincèrement ni l'une ni l'autre politique. Il osa à peine, à la fin, montrer dans la Méditerranée les fleurs de lis à côté du croissant. Il ne tendit pas la main, comme le fit Henri II, son successeur, aux protestants d'Allemagne. Timide et timoré dans ses résolutions, voulant à la fois et ne voulant point, ne sachant jamais s'arrêter à l'un ou à l'autre parti, il perdit toujours les bénéfices d'une résolution définitive.

La conduite également hésitante de François Ier, au milieu de difficultés analogues à l'intérieur, n'eut pas peu d'influence sur ses résolutions à l'étranger. Déjà, pendant sa captivité, Louise de Savoie et le cardinal Duprat s'étaient effrayés des progrès des nouveautés littéraires et religieuses. L'évêque Brissonnet, devant les menaces du parlement, avait été obligé de rétracter quelques critiques hardies ou irrévérencieuses. Le gentilhomme Berquin et le poëte Marot avaient tâté de la prison où ils en avaient vu martyriser plus d'un, et où le poëte trouvait un véritable enfer. François et Marguerite, de retour, firent délivrer heureusement ces prisonniers; fidèles à leurs premières impressions, on les vit autoriser l'ouverture de quelques cours de langue grecque, latine ou hébraïque dans ce nouvel établissement qui devait devenir le célèbre Collége de France; Marguerite elle-même recommandait l'un des nouveaux professeurs qui avait été le sien, Paradis, pour la chaire d'hébreu. Un peu plus tard, cet enseignement devait être complété par la fondation de chaires de mathématiques, de langues orientales. Postel, un favori aussi de Marguerite, y prit place. Il ne tenait pas peut-être à la sœur du roi que son frère n'osât davantage.

En gagnant un peu d'âge, celle qui aimait passionnément les belles-lettres s'éprenait davantage des bonnes doctrines et des saintes Écritures; sans s'en rendre bien compte elle-même, elle allait d'une nouvelle façon de penser à une nouvelle manière de croire, et la liberté d'esprit la menait par une pente insensible à la liberté de la conscience. Il n'en fallait pas tant pour éveiller à Paris, et particulièrement dans le corps de l'Université, et dans la Sorbonne d'abord, des défiances et des craintes. A la tête de la Sorbonne se trouvait un syndic du nom de Béda « grand rabroueur et clabaudeur », disent ses ennemis, qui voulut aussitôt barrer le passage aux nouveaux professeurs et leur fit intenter procès devant le parlement parce qu'ils n'avaient pas la *licence*, la permission d'enseigner. Le parlement donna raison aux novateurs. Mais des imprudents se jetèrent à la traverse; on commit quelques excès. Le gentilhomme Berquin, qui n'en était pas coupable, les paya, fut brûlé, en place de Grève. Le syndic Béda reprit courage, et, allant directement à l'ennemi, s'en prit à Marguerite de Navarre. Il l'accuse pour son « Miroir de la pécheresse » où elle aurait péché par omission, oubliant de parler du purgatoire et de l'adoration des saints. Un évêque même, celui de Senlis, défendit son orthodoxie. Mais un principal du collége prend le parti du syndic, et, dans ses classes, par ses écoliers, fait représenter une comédie dans laquelle une Furie offrait une Bible à Marguerite de Navarre. Grande colère de François Ier! Il menace d'aller « saccager ces cuistres crasseux et ces téméraires de la Sorbonne! » Marguerite de Navarre se précipite à ses pieds et les sauve, moins Béda qui, un peu plus tard, pour une autre

cause, alla méditer sur la tolérance pendant deux ans au mont Saint-Michel.

On ne trouve François Ier qu'un seul moment sur le point de s'entendre avec les novateurs de l'Allemagne. Il fit même écrire par les frères du Bellays, qui appuyaient Marguerite, au réformateur adouci Melanchthon, pour qu'il vint en France. Mais un cardinal de l'Église de Rome le fit observer au roi : « Un changement de religion dans un État ne demande plus qu'un changement de prince ». Les passions s'en mêlèrent dès qu'on se trouva sur ce terrain glissant. Une statue de la Vierge fut renversée dans un carrefour de Paris; des placards incendiaires, hostiles au roi et au pape, furent affichés dans Paris et jusque dans les antichambres du roi à Blois. François revient tout à coup à Paris, ordonne la saisie et le jugement des audacieux, fait dresser des bûchers sur les six principales places, et va en personne avec sa cour, moins la reine Marguerite, sur des estrades élevés exprès, voir brûler ces malheureux, tandis que la bascule de l'estrapade tantôt les élève, tantôt les fait retomber dans les flammes pour que leur supplice dure plus longtemps. Le roi se rendit de là au parlement pour y prononcer un discours véhément contre les hérétiques; « s'il avait, dit-il, un membre de sa personne ou de sa famille atteint par l'hérésie, il en baillerait le sacrifice à Dieu », parole téméraire ! Un peu plus tard Montmorency, que Marguerite de Navarre avait protégé, qu'elle appelait son neveu et son fils, qui la traitait lui-même en retour de tante et de mère, maintenant connétable, et en faveur, dit au roi : « Vous poursuivez l'hérésie et elle est dans votre famille. C'est là qu'il faut la frapper. » — « Arrêtez, repart François Ier, pour celle-ci c'est autre chose; elle ne croira jamais que ce que je croirai et n'aura jamais une religion qui préjudicie à l'État. » Et, il avait raison, il connaissait le cœur de Marguerite. C'est elle qui disait : « Pour bien aimer Dieu, il faut avoir bien aimé une créature. » Et comme, dans sa religion, elle confondait volontiers son frère qu'elle appelait son Dieu avec Jésus qu'elle appelait son frère, François pouvait être assuré qu'elle ne faillirait jamais à cette religion, où elle confondait à la fois le roi, son frère et Dieu !

François Ier et Marguerite de Navarre n'en furent pas moins dès lors séparés. François Ier avait par ailleurs atteint profondément sa sœur dans ses affections les plus intimes. Elle avait eu de son mari, Henri de Navarre, une fille, la célèbre Jeanne d'Albret; et, c'était une de ses ambitions, devenue l'épouse d'Henri d'Albret, de lui faire rendre la partie espagnole du royaume de Navarre, qui avait été ravie à ses ancêtres. François Ier lui avait plusieurs fois promis son appui à ce sujet, bien que, dans ses traités avec Charles-Quint, il eût déclaré qu'il ne s'en inquiéterait jamais. Le roi de Navarre pouvait avoir l'idée de marier Jeanne d'Albret avec le fils de Charles-Quint, avec celui qui sera plus tard Philippe II. François Ier réclama, quand elle eut deux ans, la petite Jeanne, afin de l'élever lui-même à Plessis-lez-Tours, et de la marier à son gré. C'était de la politique. Marguerite réclama avec larmes et quitta la place pour se retirer le plus ordinairement dans son petit royaume de Navarre, de ce côté des Alpes, à Nérac ou à Pau, où elle tint désormais sa petite cour. Qui perdit le plus à la séparation ? C'est ce qu'on peut voir en suivant encore le frère pendant ces dernières années au Louvre ou à Chambord, et Marguerite à Nérac.

Le roi tient comme autrefois sa cour, ses chasses et ses fêtes; mais la joie s'en est allée avec les jeunes années; il ne poursuit plus le cerf avec la même vigueur, bien qu'il dise « que la chasse le guérit, et que encore dans son cercueil, il se fera porter à la chasse ». La politique non plus n'est pas fort heureuse. Les guerres sont mal faites et peu profitables. Les paix aussi sont très-peu avantageuses ; et, de côté et d'autre, tantôt à Paris, tantôt à Toulouse, les bûchers commencent à s'allumer, jusqu'au jour où l'arrêt du parlement d'Aix incendiera les villages des Vaudois et déchaînera contre ces malheureux les gens du roi. Enfin, autour de François Ier se nouent et se dénouent des intrigues aussi désastreuses qu'au commencement, et qui produisent à la cour de capricieuses révolutions de palais. La duchesse d'Étampes favorise l'amiral Briant-Chabot aux dépens du connétable de Montmorency. Celui-ci met de son côté le chancelier du Poyet, qui se vante d'avoir trouvé plus de cent chefs d'accusation pour faire condamner Briant-Chabot. L'amiral défie le magistrat qui accepte ce singulier cartel ; et, le roi, juge du camp, fait commencer la procédure à laquelle même il ne craint pas de mêler sa personne. Le procès commence. Le roi vient charger celui qui l'avait fidèlement servi ; Chabot est condamné, dépouillé de ses dignités, de ses biens, jusqu'à ce que la duchesse d'Étampes reprenant le dessus, fasse rappeler Briant-Chabot et jette en disgrâce Montmorency. Changez les noms des personnes et quelques circonstances, c'est la répétition des premières scènes du règne; le principal personnage, le roi, est le même et le gouvernement n'a pas changé.

La petite cour de Nérac auprès de la cour de François Ier était comme une abbaye de Thélème et plus louable que celle que rêve Rabelais. Marguerite de Navarre y faisait régner le bon vouloir et la liberté. Pour ne point se laisser oublier en France, elle fondait à Paris un hôpital pour les orphelins, le célèbre hôpital des Enfants Rouges ; elle en fondait encore un à Alençon, un autre à Mortagne, charitable toujours et partout. Mais elle gardait ses prédilections pour son petit royaume pyrénéen. Elle faisait venir des laboureurs du Berry pour peupler et défricher ses solitudes montagneuses. A Pau, elle construisait un beau château, qu'elle entourait de jardins. De Nérac elle faisait « le port et le refuge, ainsi qu'on le disait, de tous les désolés ». Là, en effet, selon l'expression d'un des écrivains du temps, « comme l'odeur du thym au milieu des déserts attire les abeilles, elle atti-

rait et retenait les plus aimables ou les plus libres esprits de l'Europe ». Gérard Roussel, son aumônier, un peu suspect d'hérésie, mais évêque d'Oloron, dînait à sa table, avec ses secrétaires et ses médecins. A sa table venaient s'asseoir son ancien poëte, Clément Marot, qui ne pouvait vivre ni à Paris, ni à Genève et Jean Calvin, qui ne distillait pas toujours le miel; Bonaventure Despériers même trouva grâce devant elle jusqu'au jour où elle crut devoir faire le sacrifice d'une amitié devenue dangereuse. Elle ne tenait pas à passer pour téméraire, mais à rester charitable, et elle lui fit encore passer sous main quelques secours.

Vêtue comme une simple demoiselle, et n'ayant de royal que sa bonté, c'est au milieu de cette compagnie qu'elle s'efforçait de donner dans sa maison l'exemple de vertus aimables. Elle y discutait des textes de l'Écriture, ajoutait quelques pages à son *Miroir de la pécheresse*, faisait représenter de graves *Mystères* ou des *Momeries et farces*, selon le temps. Lui soumettait-on quelque débat qui relevait plus tôt des anciennes cours d'amour ou du temps de sa jeunesse, elle disait :

Mes cinquante ans, ma vertu affaiblie,
Le temps passé, commandent que j'oublie
Pour mieux penser à la prochaine mort !

Et elle renvoyait le cas à son royal frère :

Il a aimé si fort, si bien et tant
Qu'il peut entendre,
Ce qu'il en est et la raison en rendre.

Marguerite se retrouve encore auprès de François Ier, quand il a besoin d'elle, et ce n'est pas une seule fois. Un grand événement, une grande douleur viennent-ils à éprouver ou affliger son frère, elle quitte sa cour de Nérac et reprend son poste de sœur du roi.

Charles-Quint, une seconde fois, envahit la Provence; Marguerite est avec Montmorency à Avignon, qui est devenu un camp de refuge. Elle va visiter à Valence le roi qui approche avec des secours. Elle-même amène le contingent de la Gascogne et du Béarn. « Elle regrette, dit-elle, de n'être qu'une femme »; mais elle promet de « rassembler une si grande bataille de priants devant Dieu, que celui dans les mains duquel est la victoire, devra la donner à son frère. » Après tout que pourrait-elle faire mieux que « de donner sa vie avec tant de personnes vertueuses »! Charles-Quint est repoussé; mais du côté du nord la France encore est menacée. Marguerite se transporte où est le péril. On la voit à Saint-Riquier, à Péronne. « Il serait temps, dit-elle, que les femmes devinssent hommes afin de rabaisser l'orgueil de ces téméraires ennemis », et il semble, en vérité, qu'elle communique son courage à ses pareilles. Au siége de Saint-Riquier, les femmes jettent de la poix et de l'eau bouillante du haut des murs sur l'ennemi, et plusieurs, déguisées en hommes, emportent des enseignes sur les impériaux qui prennent la fuite.

Marguerite revenait à Paris de cette campagne, quand elle apprend que sa fille Jeanne était malade. Elle se jette dans une litière. En chemin, elle la fait arrêter pour descendre dans une église. « Quelque chose me dit là, s'écrie-t-elle, au cœur que ma fille va mourir. » Elle entre dans l'église, s'y prosterne; y reste deux heures à verser des sanglots. Elle se relève : « Le Saint-Esprit m'assure, dit-elle, que ma fille est sauvée ». Arrivée à Plessis-lez-Tours; elle trouve toute la famille royale malade : la reine Éléonore, la Dauphine. Vraie sœur de charité, après s'être assurée que sa fille n'est plus en danger, elle reste auprès de la reine, auprès de la Dauphine, ne demandant point congé du roi, son frère, « toujours prête à livrer au vent la cendre de ses os, pour lui être utile; car elle n'y trouvera jamais ni difficulté, ni peine, mais bien plutôt consolation, repos et bonheur. » — « Bien qu'elle ait porté », dit-elle encore avec résignation, « plus que son faix de l'ennui commun à toute créature bien née, elle estimerait la fin de sa vie un paradis, si elle était seule encore à lui faire quelque service. » N'était-elle pas bien maintenant, comme l'emblème qu'elle avait pris, la pauvre fleur de souci, tournant autour du soleil qui le plus souvent ne s'en inquiète ?

Marguerite ne fut guère récompensée de tant de dévouement. Ce fut quelque temps après que François Ier, qui recherchait alors l'alliance du duc de Clèves, lui fit fiancer violemment, et malgré la volonté de ses parents, la petite Jeanne d'Albret. Agée de douze ans, la future mère de Henri IV n'alla à la cérémonie que bien fouettée par sa dame d'honneur, mais couverte d'or et de diamants. Marguerite réclama, protesta contre ce mariage qui ne devait point être définitif; mais, alors encore, et en proie à la plus vive douleur, elle écrit à François : « Contre vous, je ne veux de secours qu'en Dieu et en vous-même. » Nouvelle preuve et douloureuse de l'adoration que la sujette avait pour le roi et la sœur pour le frère !

Nous retrouvons deux fois encore ensemble et dans deux circonstances très-différentes François Ier et Marguerite. La première fois, c'était à Paris, à l'époque d'une dernière invasion de Charles-Quint en France. L'empereur était arrivé déjà jusque sur les bords de la Marne; il avait pris Château-Thierry, Saint-Dizier, avec la connivence peut-être de la duchesse d'Étampes, qui trompait le roi pour l'ambassadeur d'Espagne, Bossut de Longueval. Les Parisiens, voyant qu'une reconnaissance des Impériaux avait eu lieu jusque sous leurs murs, prenaient peur et commençaient déjà à déménager en s'embarquant sur la Seine. « Que je vous défende, au moins, de la peur, disait le roi, sinon du danger. » Puis, de retour dans son Louvre : « Ah ! s'écriait-il, Dieu, qui m'avais donné d'abord si généreusement mon royaume, tu me le fais payer bien cher ! » Mais il aperçoit Marguerite : « c'est toi, ma mignonne, lui dit-il, va, va-t-en bien vite prier à l'église et implorer Dieu que s'il veut protéger l'empereur à mes dépens, ce ne soit pas au moins devant la principale place de mon royaume ! » Marguerite ne paraissait-elle pas à son frère

même, comme on le disait, le *bon ange* de la famille des Valois?

La seconde fois et la dernière que le frère et la sœur se rencontrèrent, ce fut à Chambord. La mort s'approchait, le mal dont le roi souffrait le poursuivait de châteaux en châteaux. Il venait de perdre encore un de ses fils, le duc d'Orléans; il se savait peut-être trahi par la duchesse d'Étampes. On avait rapporté au roi les atrocités commises dans les vallées des Vaudois, à Mérindole et à Cabrières. Il avait besoin de consolation et de reconfort. Marguerite le retrouva bien changé, tel sans doute que nous le représentent quelques bustes postérieurs : le front déformé par les rides, les yeux à peine ouverts, le nez avec une cicatrice retombant sur les lèvres, la taille droite cependant encore, et, dit un Vénitien, dans les habits brodés et galonnés d'or dont il aimait à se parer, ayant toujours un air de Majesté. Si Marguerite de Navarre dans le même temps, si « la pécheresse » avait consenti à regarder dans son « miroir », elle eût trouvé dans son maintien et sur son visage, entre son corselet de velours noir montant jusqu'au cou et la cornette qui lui retombait sur le front, ce genre de beauté sévère qu'une bonne jeunesse et une conscience qui n'a rien à se reprocher assurent encore même à la vieillesse. Ils devisaient tous deux encore, par un jour d'hiver, en regardant, à travers les fenêtres, les grands bois dépouillés de feuilles et la nature dans son deuil blanc, semblable au deuil que portent les reines. Ils débattaient une des thèses qui avaient souvent distrait aussi leur jeunesse : de la supériorité de l'homme sur la femme ou de la femme sur l'homme. Après avoir quelque temps défendu son dire, François Ier, dit-on, détacha une bague de son doigt et écrivit sur l'une des vitres avec le diamant cette devise devenue plus tard célèbre :

Souvent femme varie,
Mal habil qui s'y fie.

Vraiment, roi François ! n'avez-vous pas craint que Triboulet, votre fou, qui parle quelquefois raison, ne s'adresse à vous et ne vous dise : « Oh roi ! si c'est l'ami de la comtesse de Chateaubriand, bientôt oubliée pour la duchesse d'Etampes, qui écrit cette devise, vous avez raison : ayant cherché la constance où elle n'est pas, vous avez rencontré ce que vous méritiez. Mais si le mari de la résignée Claude, morte de fatigues, et de cette Éléonore qui a élevé les enfants d'un roi qu'elle ne posséda jamais, est celui qui a écrit ces mots : oh roi ! vous êtes bien oublieux. Quoi ! le regard seul de cette sœur toujours aimante et dévouée, à laquelle vous avez ravi son enfant et qui est encore là près de vous, ne vous a pas arrêté ! vous êtes un égoïste et un ingrat ! Craignez que la France, qui est femme aussi, ne change votre devise et ne dise à son tour :

Souvent France varie,
Mal habil qui s'y fie.

« Quand vous étiez jeune, vainqueur, elle était à vos genoux; aujourd'hui que vous la défendez à peine, elle commence à se détourner de vous, roi fastueusement récrépit, galant vieillard ! Elle consent volontiers à reconnaître encore en vous le roi des gentilshommes. Mais le véritable roi de son cœur, elle l'attend déjà par delà les guerres civiles que vont faire naître vos fils ; et c'est à celui-là, malgré ses faiblesses relevées par un esprit plus ferme et par un cœur meilleur, qu'elle gardera son plus constant amour. »

Quand Marguerite de Navarre se retrouva deux mois après à Nérac, elle vit en songe son frère, pâle, mourant, qui l'appelait du doux nom de sœur. On lui avait caché sa mort; mais comme elle visitait un hôpital, elle vit une pauvre folle qui pleurait, disait-elle, sur son infortune. Comprenant tout, « sans faire œuvre de femme », dit son panégyriste, elle alla à l'église, remercia encore Dieu de cette épreuve dernière et, de ce moment, morte au monde et le monde mort en elle, ne pensa plus guère qu'à sa fin. On aimait à répéter qu'une femme aussi lui avait montré en songe une couronne de fleurs où manquait seulement une marguerite, en lui disant : « A bientôt »; et, quelque temps après, elle répondait à cet appel, ayant encore sur ses lèvres et au fond du cœur, malgré bien des mécomptes, les deux noms qui avaient eu les affections de toute sa vie : Jésus et son frère.

Je pourrais terminer là cette conférence, si je ne voulais me permettre encore la fantaisie d'exprimer un regret : celui que la nature n'ait point fait de Marguerite de Navarre François Ier et de François Ier Marguerite de Navarre. J'y suis invité par l'histoire elle-même. C'est la mère d'Henri d'Albret, Catherine de Foix, qui disait à son mari, Jean, qui avait perdu la Navarre : « Ah ! si j'avais été Jean et que tu eusses été Catherine, nous n'aurions pas perdu la Navarre. » J'y suis encore invité par la remarque d'un éminent critique : « J'ai toujours pensé, dit M. Sainte-Beuve, que les sœurs des grands hommes, quand la nature les a faites les dignes sœurs de leurs frères, leurs égales par l'esprit et par le cœur, se trouvent plutôt supérieures à d'autres égards. Elles se maintiennent plus aisément à la hauteur première. Le génie-femme sera et restera plus volontiers supérieur et meilleur, moralement et poétiquement. » François Ier et sa sœur Marguerite ne peuvent-ils pas être cités à l'appui de cette heureuse pensée?

Si François Ier eût été Marguerite de Navarre, la cour eût compté seulement encore une de plus de ces dames brillantes dont la gloire douteuse éclaire trop souvent des désastres certains. Si, au contraire, Marguerite avait été à la place de François Ier, elle eût mis peut-être, avec un cœur aussi vaillant, une intelligence plus ferme, une âme plus constante et un esprit plus élevé au service du gouvernement de la France. Et, avec ces qualités, qui sait si le roi n'eût pas su mieux allier l'amour des bonnes doctrines à celui des belles-lettres, inspirer au dedans et au dehors une confiance plus durable, et, en défendant aussi bien la France contre les étrangers, pré-

parer au dedans la liberté qu'elle commençait à désirer, la liberté de la conscience ! Mais, si l'utopie n'est pas de ce monde, la nature quelquefois prend de singulières revanches : ce sont les fils, les petits-fils de ce François Ier, qui ont failli perdre la France en la laissant tomber dans les guerres civiles et religieuses; et c'est justement le fils de Jeanne d'Albret, petit-fils de Marguerite de Navarre, qui a sauvé la France en assurant à tous ses sujets la tolérance et en relevant en Europe la France que les Valois avaient laissé déchoir ; grand roi et grand règne sur lesquels je vous promettrais volontiers pour une autre année, si l'on pouvait rien promettre à si long terme, une autre conférence.

ZELLER.

CONFÉRENCES DU BOULEVARD DES CAPUCINES.

M. L. SIMONIN.

Conférences et Conférenciers.

Je voudrais vous faire, mais sans prendre pour cela la robe du professeur, la théorie des conférences, des conférenciers et du public, esquisser en passant quelques types de conférenciers et vous parler *de visu* des conférences qui se font en Allemagne, en Angleterre et aux États-Unis.

Si nous voulons définir le mot de *conférence*, il nous suffira de recourir à l'étymologie. Il se compose de deux mots latins : *cum* et *ferre, porter* la parole *avec*. La conférence est donc un colloque. Souvent, en effet, elle a pris ce caractère d'un échange de réflexions et d'objections, d'une discussion entre plusieurs personnes, et je regrette qu'elle ne se présente pas ici sous cet aspect.

L'abbé Laurent, vicaire dans une église de Toulon, et qui n'était pas sans mérite, avait remarqué que pendant l'été, quand le temps était beau, le public ne venait pas à ses prônes ou bien y dormait. Il imagina de se donner pour antagoniste un de ses collègues, un *avocat du diable*, qui, pendant qu'il prêchait, avait pour mission de lui faire des objections. C'était un excellent moyen de tenir le public éveillé.

Nous devrions, nous aussi, faire des conférences de ce genre pour nous référer à l'étymologie du mot *conférence*, et aussi pour obtenir les bons effets du procédé de l'abbé Laurent.

En Amérique, en Angleterre, aux États-Unis, les conférenciers portent un autre nom. On les appelle des *lecturers*, comme qui dirait des *liseurs*, et, en effet, ils lisent. Très-habiles professeurs du reste, ils n'improvisent pas, dans la crainte de demeurer courts au milieu de leur leçon. C'est, à mon avis, une très-mauvaise façon de faire une conférence, à moins d'avoir le talent de M. Legouvé, qui lit comme on parle.

La conférence, selon moi, doit tenir le milieu entre la leçon et la causerie. Si le conférencier fait une leçon, il sera parfois ennuyeux, et le public lui fera défaut. Quand, au contraire, il prend le ton de la causerie, le public y trouve un certain attrait qui le captive et qui l'attache ; mais il faut que cette causerie ait le double caractère de la distinction et de l'élévation.

Il vous est sans doute arrivé dans un salon de faire cercle autour d'une personne qui prenait la parole et la gardait quelque temps. C'est un philosophe, un savant, un voyageur, un homme d'État, un artiste, un écrivain ; il parle sans s'être préparé sur un sujet qui lui est familier, sans prétention, sans affectation. Vous l'écoutez un quart d'heure, une demi-heure, quelquefois plus, avec un véritable plaisir. A mon sens, cet homme fait, à proprement parler, une conférence, et c'est ainsi que, dans cette enceinte et à cette place, nous devrions essayer de faire en quelque sorte des causeries élevées.

Nous en bannirions également l'éloquence. La conférence ne la supporte pas, si ce n'est par moments, quand l'éloquence vient du cœur et jette un cri en passant. L'art de la conférence n'est pas l'art oratoire; elle ne lui emprunte que quelques-uns de ses moyens, et, à plus forte raison, si nous bannissons l'éloquence, devons-nous bannir aussi le ton emphatique et prétentieux.

Remarquez, messieurs, que je ne parle ici qu'en thèse générale, et que je n'ai pas la prétention d'imposer des règles absolues. Chaque règle a ses exceptions, et tout conférencier est libre de donner à ses idées la forme qui lui convient. Mais, selon moi, je le répète, la meilleure forme, c'est la causerie, la causerie des gens bien élevés, des gens du monde dans un salon. On pourra la semer d'anecdotes intéressantes, cela ne fait jamais de mal ; on y mêlera même quelques traits d'esprit, quand on pourra; mais ce qu'il faut surtout, c'est établir entre le public et l'orateur cette sympathie, cette communion intime, ce fil électrique qui seul fait les bons conférenciers. Tant que le public ne s'est pas mis en communion avec l'orateur, tant que le conférencier n'est pas maître de son public, il n'y a pas de bonne conférence. Aussi un grand orateur, M. Berryer, disait un jour : « Ce n'est pas nous qui avons du talent, c'est l'auditoire ». Cela est vrai. C'est l'auditoire qui fait les bonnes conférences.

Quels sujets faut-il traiter dans les conférences? Il y en a qu'il faut écarter; d'autres, au contraire, ont le don de toujours intéresser le public. La littérature est de ce nombre. La littérature française, si riche et si variée ; la littérature ancienne, que nous savons si peu, parce que nous l'avons mal apprise au lycée ; la littérature étrangère, que nous ne connaissons pas en France, fournissent des sujets excellents. Puis viennent les sciences appliquées ; mais gardez-vous des formules trop abstraites. Pas d'x au tableau, pas d'équations, pas d'algèbre ; mais des démonstrations à la lumière électrique. Les sciences appliquées, qui ont fait les machines à vapeur, les chemins de fer, les bateaux à vapeur, le télégraphe électrique, tout le monde s'y intéresse aujourd'hui, tout le monde doit les connaître *peu ou prou*, et la preuve, c'est que l'autre jour, où l'on devait parler du soleil, tout le monde est accouru. C'est un signe du temps, nous devons faire des conférences sur les sciences appliquées.

Puis nous raconterons des voyages, et, ici encore, nous ferons usage de la lumière électrique.

Du reste, les voyages suivis sont des matières difficiles à traiter dans les conférences. Ces récits ont souvent quelque chose de monotone qui laisse le public froid. A la bonne heure, l'économie sociale, voilà une science qui intéresse et offre matière à de bonnes conférences, si toutefois le gouvernement le permet.

On pourrait appliquer au public le mot de Montaigne, et dire qu'il est *ondoyant et divers*. Tous les sujets ne lui conviennent pas également, et il faut les choisir selon le public auquel on s'adresse.

Les conférences, vous le savez, sont à la mode. On en fait partout. Il y a, aux environs de Paris, un Asile pour les ouvriers convalescents. On a eu l'heureuse idée de leur faire des conférences ; mais on a eu la malheureuse idée de prendre pour sujet de ces conférences l'économie politique, qui n'est guère divertissante. De sorte que ces pauvres ouvriers s'endorment quelquefois pendant que le professeur s'efforce de leur faire comprendre ses démonstrations. En fait de démonstrations, il vaudrait mieux leur montrer la lanterne magique, ou plutôt leur faire la biographie des ouvriers célèbres, leur raconter comment de rien ils sont arrivés à quelque chose, leur parler enfin de leurs intérêts, de leurs femmes, de leurs enfants, et alors ils écouteront et ils auront tous l'oreille tendue.

J'en ai fait un jour l'expérience. Il y a toujours moyen de s'entendre en prenant un biais. Je me suis dit : Je vais leur faire l'histoire du fer, c'est peut-être de l'économie politique, mais n'importe, je vais la leur faire de manière à être écouté. Ils m'écoutèrent en effet; je le voyais bien, un conférencier ne se trompe jamais là-dessus. Et pourquoi m'écoutaient-ils ? Parce qu'en leur parlant du fer, je traitais un sujet qui les intéressait. Ils étaient là réunis environ cinq cents, tous forgerons, serruriers, mécaniciens, tous sachant ce que c'est que le fer. Si je leur avais fait l'histoire de Socrate, de Platon ou de J. B. Say, ils ne m'auraient prêté aucune attention. Il faut donc choisir son sujet selon son public.

Le meilleur public, c'est celui qui vient de bonne volonté, sans que personne ne le force, tel que celui qui est devant moi. Ce n'est pas ici comme à l'Asile des convalescents, où il faut en quelque sorte purger sa maladie en assistant à des conférences... d'économie politique.

S'il y a des publics de qualités diverses, en revanche il y a beaucoup de mauvais conférenciers, beaucoup trop. J'en sais, pour ma part, qui ont fait pendant longtemps de très-mauvaises conférences, parce qu'ils confondaient la conférence avec une leçon. Ils apprenaient leur conférence par cœur ; ils se la récitaient à eux-mêmes en se promenant sur le boulevard, ou quand ils étaient assis dans leur fauteuil, ou couchés dans leur lit. Aujourd'hui ils improvisent ; c'est la bonne méthode. Libre de toute préoccupation, de tout arrangement préconçu, on se met en rapport avec son public et l'on vient lui dire spontanément, naturellement, ce que l'on sait.

> Ce que l'on conçoit bien s'énonce clairement,
> Et les mots pour le dire arrivent aisément.

Mais le public fait aussi les mauvaises conférences, selon les dispositions où il se trouve, soit qu'il n'écoute pas bien, soit qu'on lui donne autre chose que ce qu'il était venu chercher.

L'année dernière, comme on venait d'ouvrir l'Athénée, on vint me prier tout à coup d'y faire une conférence. « Mais pourquoi ? répondis-je, vous avez déjà M. Deschanel, est-ce que cela ne vous suffit pas? C'est un conférencier très-aimé et qui a le secret de faire résonner chez son public les cordes les plus vibrantes à propos de la littérature française, surtout à propos de la littérature contemporaine.—C'est vrai, mais nous voulons deux conférences dans la même soirée. — Deux instruments le même soir, dans le même endroit ! mais le public ne sera pas préparé ! » On insiste, je me laisse persuader et je prends pour sujet : *le Diamant*. C'est un sujet magnifique : le diamant, ce morceau de carbone pur, cette parure des dames, etc., etc., vous voyez d'ici tout mon arsenal. Je me rappelle qu'il me fut demandé si je brûlerais un diamant et que je répondis que si l'on m'en donnait un, je m'empresserais de le brûler pour prouver que tout s'en va en fumée.

J'avais préparé mon commencement, qui me semblait très-heureux; car tout conférencier doit au moins savoir son commencement. M. Deschanel venait de parler de Murger, de cette *Vie de Bohême* que vous connaissez tous. C'était mon tour, et le directeur me pousse sur le fauteuil encore chaud. En me voyant, le public semble se dire : D'où vient-il, celui-là ? que nous veut-il ? Nous sommes satisfaits, nous en avons assez. En présence de cet accueil, je fais une conférence absurde. Qui m'avait tué ? Le public, qui n'était pas avec moi et qui avait l'air de me dire : Un autre nous a parlé de littérature, nous a charmés; ce n'est pas le moment de venir nous entretenir du carbone et autres choses de ce genre.

Tout dernièrement, il s'agissait d'ouvrir la salle de conférences actuelle, celle où nous sommes en ce moment. M. Henry, qui a la main heureuse, avait décidé M. Crémieux à prononcer le discours d'ouverture. C'est un nom illustre, un nom libéral ; on comptait que le public affluerait pour l'entendre; mais, le jour venu, M. Crémieux annonce qu'il est malade et qu'il ne peut satisfaire à ses engagements. Voilà M. Henry dans la désolation; il aurait volontiers, comme les Juifs à Babylone, pendu sa harpe aux arbres du boulevard. J'étais présent et je dis : « Est-il donc si difficile de faire une conférence d'ouverture ? C'est un sujet superbe, je la ferai. Je suis inconnu, mais n'importe ! le sujet est beau, je dirai au public ce que nous voulons faire, quel est notre but, quelles sont nos espérances, et, Dieu aidant, la conférence sera bonne. » M. Henry me prend au mot, je m'engage, lorsqu'arrive un monsieur très-distingué, portant la rosette à sa boutonnière, ayant tout l'air d'un homme important. Il demande une place pour venir entendre M. Crémieux. On lui dit : « Ce n'est pas M. Crémieux qui doit parler, mais M. Simonin. » Il pivote sur ses talons et disparaît. Ah ! c'est là mon public ! m'écriai-je, je me dédis, je ne ferai pas la conférence d'ouverture ; car le public ferait comme ce beau monsieur de tout à l'heure, il s'en irait en voyant apparaître M. Simonin à la place de M. Crémieux. J'ai bien fait ; le public m'aurait fait une telle figure que j'aurais perdu l'usage de mes facultés, et je n'en ai pas beaucoup ; ma conférence n'aurait rien valu.

Quelques-uns d'entre vous ont peut-être assisté ici même à la lecture que j'ai faite de certains discours prononcés par les Peaux-Rouges, et ils ont pu voir avec quelle logique ces sauvages reprochent aux blancs de les dépouiller de leurs terrains sans les payer. On me demandait si j'étais allé chez les Peaux-Rouges. Je répondis affirmativement, et, à l'appui de mon assertion, je mis sous les yeux du public les différents objets que j'avais achetés chez ces peuplades. C'étaient des couteaux à scalper, des flèches, des casse-têtes et autres objets du même genre. Il ne manquait à ma collection que le calumet de paix, par la bonne raison que c'est un objet qui se prête, mais qui ne se donne pas. Du reste, un voyage chez les Peaux-Rouges n'est pas chose si extraordinaire et, comme disait un journal l'autre jour, on y va aujourd'hui comme aux buttes Chaumont.

Or, je me trouvais un soir chez un grand musicien. Il me pria de vouloir bien raconter quelque chose de mes voyages

à la société réunie dans ses salons. Je ne pus lui refuser, pensant qu'il était juste de payer d'une conférence le plaisir qu'il devait me procurer en me jouant des airs sur le piano. Je produisis donc mes discours des Peaux-Rouges; mais je m'aperçus bientôt que le public dormait. Pourquoi cela? Par la raison toute simple qu'il était venu pour entendre des airs de musique et non pas des discours de Peaux-Rouges. Ainsi, encore une fois, c'est le public et non le conférencier qui fait les bonnes conférences.

Jetons maintenant un coup d'œil sur l'histoire des conférences en général.

Commençons par la France, notre pays, et soyons chauvins même à propos de conférences.

Il y a trente ou trente-cinq ans, plus ou moins, à Paris ainsi qu'en province florissaient ce qu'on appelait des Athénées. Il y a encore à Marseille un établissement de ce nom. Il est vrai qu'aujourd'hui, au lieu d'y faire des conférences, on y joue (1). C'est là que les gros négociants viennent échanger leurs pièces de 20 francs sur le tapis vert. Les Athénées étaient, dans l'origine, des lieux de réunion pour entendre des conférences. Aussi, l'année dernière, quand il s'agit d'inaugurer la salle de M. Bischoffsheim, M. Yung proposa de faire renaître le nom d'Athénée.

Ces Athénées avaient fait leur tour de France et même d'Europe, et sont allés, en France du moins, où vont toutes choses, les feuilles de rose comme les feuilles de laurier. Il n'y a guère à Paris qu'un cercle, le Cercle agricole, qui ait conservé l'habitude des conférences depuis trente ou trente-cinq ans.

Il y a encore la grande Association polytechnique, que M. Perdonnet a si longtemps dirigée avec tant de zèle et d'ardeur. Mais ce qu'on y fait, ce sont plutôt des leçons publiques que des conférences.

C'est en 1860 que furent fondés les Entretiens et Lectures de la rue de la Paix par M. Leroy, ancien professeur de l'Université, par M. Lissagaray, un Toulousain, ami des conférences, qu'il avait vu fleurir aux États-Unis, et par M. Deschanel, qui leur prêta immédiatement son concours très-actif et très-dévoué.

Moi-même (je revenais alors de Californie, où j'avais vu des conférenciers à l'œuvre), j'avais trouvé ce mode d'enseignement excessivement heureux, et je désirais le voir se naturaliser dans mon pays. Un dimanche, comme je travaillais — car un conférencier travaille même le dimanche, — je reçus la visite de deux personnes qui, s'autorisant du nom de M. Charton, directeur du *Tour du monde*, me firent part de leur projet d'ouvrir des conférences. « Soyez les bienvenus, leur répondis-je, vous voulez faire des conférences, nous en ferons. » J'en fis et d'abord de très-mauvaises, car il est bien difficile d'en faire de bonnes, plus difficile qu'on ne croit. Essayez et vous verrez.

Vinrent ensuite les conférences de la salle Barthélemy, qui jetèrent tant d'éclat. Comme l'autorité a toujours l'œil ouvert sur tout ce qu'il y a de bon, elle établit des conférences à la Sorbonne. On y invita tous les hommes de bonne volonté du quartier, de ce quartier latin qui reste le centre, le chef-lieu de l'intelligence dans notre pays. Avec des fonds que les particuliers n'ont pas, on fit des démonstrations à la lumière électrique qui sont restées et resteront mémorables. Le public s'y porta avec un vif empressement. Ces grandes conférences de la Sorbonne, toujours vivantes, toujours suivies, font grand honneur au ministre actuel de l'instruction publique, qui les a fondées et défendues envers et contre tous.

Quant aux nôtres, celles du boulevard des Capucines, vous savez quelle route elles ont faite, et je crois que, s'il y avait encore des poëtes épiques, ils pourraient chanter l'odyssée de ces conférences. De la rue de la Paix elles sont allées rue Scribe, n° 5, puis à l'Athénée; aujourd'hui elles sont sur le boulevard, et j'espère qu'il faudra bientôt déloger d'ici, parce que, devant l'affluence du public, la salle deviendra, j'en suis sûr, trop petite. Alors M. Henry, directeur perpétuel de cette entreprise, reprendra sa route vers un autre local, où notre œuvre se continuera, sans jamais tomber ni mourir.

On fait aussi des conférences en province, dans les principales villes : à Marseille, à Bordeaux, à Lille, à Tours, à Lyon, dans les petites villes aussi. On y appelle même des conférenciers parisiens, quelques-uns appartenant à l'Université, la plupart attachés aux conférences libres d'abord fondées rue de la Paix. Enfin le mouvement est général, et nous devons nous en féliciter.

Personne ne vous force à venir. Si vous venez ici, c'est parce que vous le voulez bien, et si vous y venez, ce n'est pas précisément pour dormir, c'est pour écouter, pour apprendre quelque chose, si c'est possible. Mais il faut que cet enseignement soit agréable, il ne faut pas fatiguer le public en lui faisant une leçon. Là est l'écueil.

Je n'ai encore vu que deux conférenciers qui soient sortis triomphants de tous ces essais. L'un, disert, élégant, distingué, le conférencier des dames par excellence, traitant la littérature sur le ton qu'il faut prendre dans une conférence, ni trop haut ni trop bas; lisant comme il parle, c'est-à-dire très-bien; choisissant toujours son sujet avec soin; aimé du public, et justement aimé, parce qu'il satisfait à ses goûts les plus délicats (1). L'autre, que nous n'avons pas cette année, mais que nous avions l'année dernière, un peu rude et risqué de forme et de langage, mais convaincu; parlant tantôt bien, tantôt mal, de tout à propos de rien; suivi, écouté du public, qu'il heurtait quelquefois, mais qu'il intéressait toujours (2). Voilà les deux seuls véritables conférenciers qui se soient produits jusqu'à présent.

Vous voyez que ce n'est pas aussi facile qu'on le croit de faire des conférences. On nous disait dernièrement : Pourquoi n'appelez-vous pas les jeunes? Nous ne demandons pas mieux, et ils sont venus; mais ils s'en sont retournés où sont les neiges d'antan, comme dit le poëte. Il y a aussi des femmes qui ont essayé de faire des conférences, et, comme je ne vois pas beaucoup de dames ici, je me permettrai de dire un mot des *conférencières*.

Je ne voudrais certes pas que les femmes se bornassent à filer la quenouille, comme au temps de la reine Berthe; mais je ne sais pas si leur place est bien ici, dans une chaire, et s'il leur convient de prendre la parole en public. Si elles viennent parler à des hommes, elles devront prendre des sujets qui intéressent les hommes, et je réclame pour mon sexe le droit de parler des sujets qui peuvent l'intéresser; si, au con-

(1) On fait depuis quelques mois des conférences au cercle artistique de Marseille. (*Note de la direction.*)

(1) M. Deschanel.

(2) M. Sarcey. — Voyez les comptes rendus de ses conférences dans le volume de l'an dernier.

traire, elles viennent parler aux femmes, comme les femmes ne sont pas généralement en majorité dans nos réunions, je crois que ce n'est pas ici qu'elles doivent venir. Les femmes elles-mêmes condamnent les conférences faites par des femmes, elles préfèrent celles qui sont faites par des hommes. Elles ont une raison naturelle qui les trompe rarement. Mais les hommes y viennent, me dira-t-on. Je le crois bien : toutes les fois qu'une femme parlera, ils viendront. Les femmes qui parlent en public font de la toilette (nous mettons bien, nous autres hommes, un habit noir), et les hommes viennent voir la toilette qu'elles ont faite. Jusqu'à preuve du contraire, je maintiens que la place d'une femme, sauf quelques exceptions, n'est pas dans le fauteuil du conférencier. Je ne sais si vous êtes de mon avis; nous pourrions faire ici un essai à l'américaine en vous priant de lever la main ou plutôt de pousser un grognement de telle ou telle façon, selon que vous partagez ou non ma manière de voir. Je ne veux pas faire cette expérience; peut-être ne voudriez-vous pas condamner les femmes.

Remarquez bien cependant que je comprends et que j'admets fort bien les conférences faites par des femmes à des femmes. Je ne condamne pas l'enseignement secondaire que l'on donne aujourd'hui aux jeunes filles; j'ai applaudi des deux mains à l'entreprise de ce ministre libéral qui propage, malgré toutes les attaques, l'enseignement secondaire des femmes. L'idée qui l'anime est grande : il veut mettre la femme au niveau de l'homme. Il est philosophe, et il a remarqué qu'il n'y a pas d'égalité entre l'homme et la femme, parce que souvent la femme ne sait rien et que l'homme sait davantage. Il a donc voulu mettre entre les deux sexes une certaine égalité intellectuelle, et essayer d'arracher la femme aux corporations religieuses, où on les instruit peu, paraît-il, car la plupart des jeunes filles sont instruites chez les prêtres, et Dieu sait ce qu'elles en rapportent! Alors les évêques se sont mis en campagne; l'un d'eux a rappelé que Napoléon ne voulait pas qu'aux maisons de Saint-Denis et d'Écouen il y eût des jardiniers, et qu'il exigea qu'ils fussent remplacés par des jardinières. Mais, peut-on répondre, puisqu'il y a des confesseurs, pourquoi n'y aurait-il pas des jardiniers?

Je reviens à l'histoire des conférences. Si, en l'abordant, j'avais mis en pratique le vieil adage : *A tout seigneur tout honneur*, j'aurais dû commencer par parler du pays où les conférences ont commencé, c'est-à-dire de l'Angleterre. C'est là qu'elles sont nées, et c'est là que je vous invite à les aller voir; c'est là que toute une population, tout un monde empressé et attentif se porte sur les pas des conférenciers. Et cependant ils ne font pas les conférences aussi bien qu'en France; ils lisent la plupart du temps; mais il est vrai de dire qu'ils s'appellent Stuart Mill, Dickens, portent des noms connus dans les lettres, les arts et les sciences.

Un voyageur qui était monté sept ou huit fois au mont Blanc (c'était à l'époque où Saussure et Balmait y étaient seuls parvenus, aujourd'hui tout le monde y monte) eut l'idée d'aller en Angleterre raconter ses ascensions. Il en revint avec 100 000 francs. Si nous allions raconter par toute la France nos voyages aux montagnes Rocheuses, le colonel Heine et moi, nous en serions pour nos frais de chemin de fer. Il est vrai qu'en Angleterre l'instruction est très-répandue, et que les jeunes filles viennent entendre les conférences scientifiques, ce qu'elles ne font pas chez nous.

En Amérique vous retrouverez le même genre, mais avec plus d'animation et de verve. C'est là que les conférences se montrent dans tout leur épanouissement. Dickens y est allé lire, il y a trois mois, des chapitres de ses romans, il les a lus en public, et l'on a payé, pour l'entendre, jusqu'à 20, 25 et 30 dollars par place. N'importe à quel prix, on y est allé, et Dickens a rapporté 500 000 francs de ses pérégrinations à New-York, à Boston, etc.

Mais il y a aussi aux États-Unis des conférenciers qui improvisent. J'en ai rencontré un type des plus étranges et des plus curieux. Je ne sais, en vérité, quelle qualification lui donner. Il est en même temps banquier, orateur, journaliste, entrepreneur, et par-dessus le marché *fenian*. Il s'appelle Francis Train. Étant venu en Angleterre, en 1858, pour ses affaires industrielles, il fit des conférences et fut, par suite de ses opinions politiques, arrêté et mis en prison. Rendu à la liberté, il fut de nouveau arrêté, puis relâché encore, à la condition de quitter le sol de l'Angleterre. C'est à lui que lord Russell adressait ces mots : « Vous troublez le repos des prisonniers; de grâce, allez vous-en. »

C'est ce même M. Train, que j'ai rencontré récemment dans une de ces villes nouvelles qui se fondent si vite aux États-Unis, dans la ville de Chayennes, qui a poussé au mois de juillet dernier, et compte déjà 7 à 8000 habitants. J'ai vu M. Train improviser en public et parler en plein air, dans un local qui n'était ni clos ni couvert, comme le veut la loi nouvelle sur les réunions en France. Il aurait fallu pour cela construire une salle de conférences et c'eût été exiger beaucoup dans une ville qui commençait à naître, où les maisons étaient rares, et où l'on couchait jusqu'à 70 dans la même chambre d'hôtel. Faute d'un local spécial, on se réunit sur la place publique où chacun au moins peut trouver place. Et bien que l'auditoire fût composé en partie de désespérés, de mécontents, d'inquiets, de ces hommes de l'Ouest qui vont toujours en avant vers le désert, tous cependant étaient calmes, tranquilles, attentifs à la parole du conférencier, qui eut un succès immense. La séance terminée, tout le monde rentra chez soi, sans bruit, sans cris, paisiblement. Pourquoi n'en ferions-nous pas autant, quand un public si difficile et si rétif se conduit si bien? Mais, chez nous, il faut de la protection quand même.

M. Train parla de tout, et pendant deux heures (c'était un peu long) il aborda les sujets les plus divers. Il se présenta comme candidat à la présidence des États-Unis, et le public répondit : Oui; il parla ensuite en faveur de l'émancipation des femmes, et le public répondit : Non. Le lendemain je quittai Chayennes, et me trouvai avec M. Train dans le même wagon. Il me montra une lettre d'une dame qui s'était donné pour mission de traiter la question de l'émancipation des femmes; une association s'était formée sous ses auspices pour demander l'égalité des droits civils et politiques entre l'homme et la femme. Cette lettre était de madame Élisabeth Stanton, présidente du *Club féminin*, qui s'était portée *candidate* à la chambre des représentants des États-Unis. J'ai eu l'occasion depuis de voir madame Stanton, et je dois avouer qu'elle m'a presque converti à ses idées. J'ai fait 7 à 800 milles en chemin de fer avec elle. C'est une femme de beaucoup d'esprit, déjà d'un certain âge. Si je parle jamais des femmes américaines, je ferai son portrait plus au long. Elle m'avait exposé ses idées sur l'égalité de droits entre les deux sexes, quand je lui fis cette objection : « Mais comment pou-

vez-vous admettre une femme exerçant, par exemple, les fonctions de consul? Supposez que je me présente au consulat pour faire viser mon passe-port et que l'on me dise : Repassez dans quelques jours, madame la *consulesse* accouche. » A cela elle répondit : « Mais si votre consul a passé la nuit au jeu ou ailleurs, on vous répond très-bien qu'il dort, et en tout cas le chancelier est là pour signer. »

Madame Élisabeth Stanton et mademoiselle S. Anthony, toutes deux membres de l'*Association pour l'égalité des droits*, avaient pris M. Train pour avocat. Aussi l'appelle-t-on «l'Avocat des dames», ou bien encore « l'Homme le plus pressé des États-Unis», parce qu'il voyage toujours; il a encore une foule d'autres surnoms que je passe sous silence.

Voici la dépêche que ces dames lui avaient envoyée. Vous allez voir quel métier c'est que d'être conférencier aux États-Unis :

« Voulez-vous parler à Omaha le 19 novembre, à Desmoines le 21, à Chicago le 22, à Milvankee le 23, à Louisville le 27, à Cincinnati le 28, à Cleveland le 29, à Buffalo le 30, à Rochester le 2 décembre, à Syracuse le 3, à Albany le 4, à Springfield le 6, à Worcester le 7, à Boston le 9, à Hartford le 10, à Philadelphie le 12, à New-York le 14? »

C'est dix-huit lectures en vingt-cinq jours, et un voyage de plusieurs milliers de milles.

M. Train a tout accepté, et le 14, à l'heure dite, il était à New-York, et faisait sa dernière conférence sur l'émancipation des femmes. Voilà un conférencier! Une fois, il a fait mieux, il m'a dit avoir fait trente conférences en douze jours. Je me demande, vraiment, comment il n'y succombe pas.

Quant à mesdames Stanton et Antony, ce sont deux conférencières achevées; surtout madame Stanton, présidente du Club féminin, femme très-digne, très-bonne, d'une grande douceur, d'un caractère parfait, défendant ses droits sans animation, sans éclat, mais avec persévérance. Après les avoir entendues à Omaha, à Chicago, s'il m'avait fallu voter sur le droit électoral des femmes, je crois que je n'aurais pas hésité à le leur accorder.

Il y a, en Amérique, d'autres types de conférenciers non moins curieux que M. Train, et que rien ne saurait arrêter dans l'accomplissement de leur œuvre. Ainsi M. Greeley, directeur d'un des premiers journaux de New-York, et M. Colfax, président de la Chambre des députés à Washington, sont allés de New-York jusqu'en Californie, par terre, pour faire des conférences. Remarquez que la distance à parcourir est de 6000 kilomètres, et que le voyage se fait en diligence, à travers des montagnes escarpées, où les secousses et les cahots fatiguent horriblement le voyageur qui n'en a pas l'habitude; mais les Américains semblent nés pour ces sortes de voyages et les supportent parfaitement. Cependant M. Greeley craignait de ne pas arriver à temps, et, gourmandant son postillon, qui dans la Sierra-Nevada lui semblait aller trop doucement, lui criait : « Nous n'arriverons jamais! — Tenez-vouz bien, lui répondait celui-ci, nous arriverons à temps. » M. Greeley arriva en effet, Dieu sait après quels cahots! mais il oublia tout, et dans son contentement, il fit présent au postillon d'un vêtement neuf et, ajoutent quelques-uns, d'une montre sur laquelle il avait fait graver : « Tenez-vous bien, monsieur Greeley, nous arriverons à temps. »

Il me reste maintenant à dire un mot des conférenciers en Allemagne. Là aussi on fait des conférences en plein air. L'auditoire écoute en fumant la pipe et en buvant des pots de bière dans des jardins. Cela rappelle les frais jardins de l'Académie, où Platon s'entretenait avec ses disciples. En Allemagne, c'est le plus souvent un savant en *us*, qui vient traiter des questions que vous ne voudriez pas écouter. Il vous parlera, par exemple, de l'homme fossile pendant six leçons, et cela sans démonstrations à la lumière électrique. Cependant on y va, on l'écoute, on s'y plaît.

Je vous citerai M. Vogt. Pendant que M. Gervais discutait à Paris, à propos de l'homme fossile, les théories de M. Vogt, celui-ci se faisait bruyamment applaudir dans plusieurs villes de l'Allemagne du Nord : Leipzig, Dresde, Hambourg, Brunswick, Hanovre, Berlin. Il écrivait à M. de Mortillet, le 23 décembre dernier :

« Voici le résumé de mes travaux : Le mardi matin, j'allais de mon quartier général, Cologne, à Essen (deux heures trente minutes de chemin de fer); le soir, conférence d'une heure et demie. — Mercredi matin, de Essen à Elberfeld (deux heures); le soir, conférence. — Jeudi, de Elberfeld à Aix-la-Chapelle; le soir, conférence. — Vendredi, d'Aix-la-Chapelle à Crefeld; le soir, conférence. — Samedi, de Cerfeld à Cologne; le soir, conférence. — Enfin, je me reposais les dimanche et lundi. Ainsi, pendant six semaines, dans chaque semaine cinq conférences, et six en tout dans chaque ville. Première : *Introduction*. — Deuxième : *Epoque de l'ours*. — Troisième : *Époque du renne*. — Quatrième : *Palafittes*. — Cinquième : *Bronze*. — Sixième : *Conclusion*. Maintenant, trouvez-moi en France, dans un rayon de vingt lieues, cinq villes comme cela, et encore cinq autres qui me demandaient aussi le même *cycle* (les mêmes leçons, le même cours) : Bonn, Coblentz, Dusseldorf, Dortmund et Bacham, chacune fournissant au moins trois cents auditeurs à 3 thalers (11 francs 25) par abonnement! Que dites-vous de la vie scientifique et intellectuelle en Allemagne? »

Je dis, moi, que, pour rivaliser avec les Prussiens, il ne suffit pas des fusils Chassepot, mais qu'il faut répandre l'enseignement en France. Chez nous, depuis longues années, l'enseignement tombe, les caractères faiblissent, on ne prend plus de goût aux questions littéraires, scientifiques et intellectuelles. Est-ce que ce n'est pas une honte d'avoir, à Paris, un petit local comme celui-ci pour faire des conférences? Il faudrait qu'il fût dix fois, vingt fois plus grand; il faudrait que le public assiégeât nos portes.

En Allemagne, tout le monde est instruit. J'ai un Allemand pour domestique, et non-seulement il sait lire et écrire, mais il me disait dernièrement : « Chez nous, qui ne sait pas un peu de grec et de latin? » Nous sommes ici entre nous, et nous pouvons le dire : en France on est ignorant. Par conséquent les conférences répondent à un besoin; c'est l'enseignement propagé pour tous, propagé facilement, d'une façon agréable et sans pédanterie.

Je sais bien qu'il y a beaucoup de questions que nous ne pouvons traiter ici; mais dans la limite qui nous a été tracée il reste encore beaucoup de choses à dire, beaucoup de choses qui sont généralement ignorées. Élevons-nous tous, élevons-nous, dans le vrai sens du mot, par l'instruction. La France n'est pas à son rang, il lui faut marcher comme marchent l'Angleterre, l'Allemagne et les États-Unis.

Je crois que les conférences doivent être prises à ce point de vue.

Le public qui les suit est le meilleur public. Personne ne le force à venir. Aussi je vous dis : Merci à vous, qui êtes venus librement, parce que vous êtes des hommes de bonne volonté.

L. SIMONIN.

Le propriétaire-gérant : GERMER BAILLIÈRE.

PARIS. — IMPRIMERIE DE E. MARTINET, RUE MIGNON, 2.

REVUE
DES
COURS LITTÉRAIRES
DE LA FRANCE ET DE L'ÉTRANGER

CINQUIÈME ANNÉE NUMÉRO 23 9 MAI 1868

Paris, 8 mai 1868.

A l'heure où nous écrivons, M. Saint-Marc Girardin remonte dans sa chaire de poésie française à la Sorbonne. Bien que le jour et l'heure de sa première leçon aient été indiqués fort tard par un petit avis manuscrit collé sur une porte de la Sorbonne, l'affluence du public est tellement considérable que nombre de ceux qui sont venus ne peuvent trouver place dans le vaste amphithéâtre. En entrant, M. Saint-Marc Girardin a été accueilli par les applaudissements les plus vifs et les plus chaleureux. Il traitera des *Tragédies* de Voltaire.

M. Saint-René Taillandier, qui suppléait M. Saint-Marc Girardin depuis plusieurs années, vient d'être nommé professeur d'éloquence française à la Sorbonne, en remplacement de M. Gandar.

Les leçons de M. Beulé sur *Tibère* viennent d'être publiées en un volume, chez M. Michel Lévy, sous ce titre : *Tibère et l'héritage d'Auguste.*

Dans le dernier numéro de la *Revue des deux mondes*, nous trouvons un article de M. Beulé sur *Germanicus.* L'auteur y rencontrait cent occasions toutes naturelles de renvoyer le lecteur à ses leçons sur la famille d'Auguste, que nous avons publiées ; mais jamais, au grand jamais, la *Revue des deux mondes* n'a mentionné ni ne mentionnera la *Revue des cours.* Ainsi, dans la même livraison, Edgar Saveney (pseudonyme de M. Saigey, auteur de *la Physique moderne*, un volume de la *Bibliothèque de philosophie contemporaine*) expose les théories d'un savant étranger, M. Clausius, sur la chaleur, théories qu'il ne connaît évidemment que par la *Revue des cours scientifiques* ; il ne lui a pas été permis de dire où il les avait trouvées. Il y a quelque temps, M. Paul Janet, dans le même recueil, a discuté certaines idées de M. Vulpian, qu'il ne connaissait que par les leçons de ce professeur publiées dans la *Revue des cours ;* il a dû garder le même silence sur la source où il avait puisé. Il nous serait facile de multiplier ces exemples et de prouver, pièces en main, que, depuis trois ans, la *Revue des deux mondes* se fait en partie avec les ressources que lui fournit notre publication ; mais ce sont les services mêmes que nous lui rendons qui la décident à ne jamais nous citer. Il va sans dire que les honorables rédacteurs sont parfaitement innocents de ce silence systématique. Nous dédaignons de rendre la pareille à la *Revue des deux mondes*, méprisant, pour notre part, ces calculs mesquins et puériles d'une ombrageuse jalousie ; nous nous sentons plutôt fiers qu'offusqués des alarmes que le succès toujours croissant de notre publication fait concevoir à M. Buloz, et nous n'en continuerons pas moins à citer, à l'occasion, cette grosse *Revue*, qui se montre si effrayée de nos progrès et a tant peur d'y contribuer en révélant notre existence à ses lecteurs, comme si ses lecteurs l'ignoraient !

M. Vitet y apprécie le XIIIe siècle, à propos d'un savant travail de M. Natalis de Wailly sur les *Mémoires de Joinville.* Son admiration pour le XIIIe siècle va si loin qu'il le préfère au XVIIe. De même, M. J. J. Weiss, dans une spirituelle conférence sur *le sire de Joinville et le roi saint Louis*, que nous avons publiée (1), avait fait une vive et piquante comparaison entre le XIIIe siècle et l'époque actuelle, un peu au détriment de celle-ci.

Dans un article sur la *Vie américaine*, M. Émile Montégut fait remarquer que les institutions des États-Unis étaient appropriées au génie particulier de la race anglo-germanique. Cette constitution, dit-il, n'avait pas prévu que 4 millions d'hommes de race noire deviendraient citoyens des États-Unis et que 60 000 hommes de race jaune, précurseurs de milliers d'autres, viendraient y disputer aux hommes de race blanche le travail et le salaire. Il en conclut que de grands changements se produiront dans la constitution américaine et altéreront, détruiront peut-être, le mécanisme politique le plus ingénieux que l'on ait encore trouvé pour établir la liberté dans un vaste pays. Il nous souvient qu'il y a dix ans M. Montégut prévoyait déjà et annonçait la guerre de sécession ; tous ses jugements sur les États-Unis méritent l'attention du lecteur.

MM. Autran et Claude Bernard ont été élus membres de l'Académie française.

Nous avons eu la curiosité de chercher quelle était la part de l'histoire et de la littérature dans l'exposition de peinture de cette année. Il n'y manque pas de tableaux

(1) Troisième année, page 202.

qui représentent les faits contemporains; mais généralement, par le manque de caractère et de profondeur, ils rappellent trop les *manuels d'histoire contemporaine* à l'usage de nos lycées. Plus dramatique que toutes les récentes batailles sans cesse reproduites dans le style monotone de la peinture officielle, est un tableau de M. Winser : *Estafette* (autrichienne) *poursuivie* (par les Prussiens). En remontant à des temps moins rapprochés, on remarque tout d'abord la *Mort du maréchal Ney*, par M. Gérôme. C'est exactement la même composition que dans le tableau de la *Mort de César*, que M. Gérôme a exposé il y a quelques années. Le cadavre est sur le premier plan, seul, étendu la face contre terre; dans le fond, les meurtriers, tournant le dos et s'en allant. L'idée est peut-être belle; mais le défaut d'exécution est le même dans le second tableau que dans le premier : le sujet demanderait une toile de proportions plus vastes, surtout plus haute, avec plus d'air. On retrouve le maréchal Ney, découvrant sa poitrine devant les soldats qui vont le fusiller, dans l'exposition de sculpture : c'est une statue d'expression très-noble et très-ferme, par M. Jacquemard. Nous ne parlerons pas d'une *Arrestation de Charlotte Corday*. M. Mouillard a représenté, dans un tableau bien composé, l'*Arrestation de Robespierre*. Une assez belle tête de *Paysan breton jurant de venger la mort de son fils*, scène des guerres de Vendée, par M. Renault. Non loin de là, un *Louis XVII au Temple*, assez touchant, mais trop semblable à un enfant quelconque, couché sur un grabat et malheureux. On peut faire une observation analogue à propos d'un *Cromwell au lit de mort de sa fille*, et d'un *Charles VI distrait de sa folie par Odette et son fou*. Un coloris trop brillant gâte un peu le tableau, d'ailleurs bien composé, de M. Cabasson : *Mort d'Arthur de Bretagne, assassiné par Jean sans Terre*. Laissant de côté la *Jérusalem* de M. Gérôme, tableau qui n'atteint pas l'effet auquel il vise, arrêtons-nous devant le *Martyre de saint Jean le Précurseur*, par M. Glaize, dont l'impression est plus pénétrante et d'une plus haute portée philosophique. Nous ne donnerons pas le même éloge à M. Doerr pour son *Passage du Rubicon*, que César a franchi, paraît-il, à son de trompe. Nous ne croyons pas que ce violateur des lois de son pays ait éprouvé le besoin de faire tant de tapage au moment où il s'engageait dans cette sombre et coupable aventure.

Quant à la littérature, nous n'avons guère à signaler qu'un *Socrate s'exerçant à la patience*, joli tableau de M. Biennourry; un *Dante en prison*, une *Représentation d'un mystère au moyen âge*, tableau d'un effet peu saisissant, par M. Vallot; un *Molière* ayant devant lui tous les personnages de ses comédies, sujet déjà traité d'une manière plus ingénieuse et plus profonde, il y a quelques années, par M. Geffroy (de la Comédie-Française); enfin un *Cervantes concevant dans sa prison son Don Quichotte*. L'attitude du grand écrivain est peu motivée : don Quichotte lui apparaît, et Cervantes, penché en avant, semble vouloir le combattre et l'attaquer.

En somme, des tableaux qui offrent presque tous de l'intérêt et révèlent du savoir-faire, mais dans lesquels il est rare que le sujet soit assez approfondi.

COLLÉGE DE FRANCE.

COURS DE M. H. BAUDRILLART
(de l'Institut).

L'esprit de privilége sous la Restauration. — Le droit d'aînesse et la grande propriété.

I

Certaines questions économiques, abordées déjà à des époques antérieures, prirent sous la Restauration un caractère nouveau ; ce sont celles qui touchent à la querelle de la liberté et du privilége en matière d'agriculture, d'industrie et de commerce. Dès le XVIIIe siècle, Turgot avait posé le problème et l'avait résolu en faveur de la liberté, par la suppression des jurandes et des entraves qui gênaient le commerce des grains. Ses réformes avaient duré autant que son ministère. Vaincu et dépossédé une seconde fois par la Révolution, l'esprit de privilége releva la tête au retour des Bourbons. Les partisans de l'ancien régime espérèrent, avec l'aide de la monarchie restaurée, ressusciter le temps qu'ils regrettaient et rétablir à leur profit les anciennes inégalités. Toutes les libertés furent à la fois menacées, les libertés économiques comme les libertés politiques. C'est l'histoire de ce réveil et de ce suprême effort de l'esprit de privilége, de ses tentatives et de ses succès partiels en matière économique, que je voudrais vous retracer.

L'esprit de privilége en matière économique peut prendre trois formes principales, et se porter vers l'un ou l'autre de ces trois éléments de la richesse publique : la propriété foncière et l'agriculture, l'industrie, le commerce. Il convient, pour suivre l'ordre naturel, d'étudier d'abord celles des prétentions de l'esprit de privilége, sous la Restauration, qui menacèrent particulièrement la propriété foncière.

Deux partis se trouvaient en présence au lendemain de la chute de l'Empire : le parti des émigrés et celui des acquéreurs de biens nationaux. Les émigrés, rentrés en vainqueurs à la suite des armées étrangères, annonçaient hautement la prétention de se faire restituer leurs domaines confisqués et morcelés. En grand crédit auprès du roi, dont ils avaient partagé l'exil, tout-puissants sur l'esprit de son frère, le futur roi Charles X, ils regardaient un peu la France comme un pays conquis, ils se croyaient en état d'y parler en maîtres et de ressaisir, en dépit des détenteurs actuels, et leurs biens et leurs priviléges. Les acquéreurs de biens nationaux étaient, de leur côté, fermement résolus à ne pas se laisser dépouiller, après vingt ans de jouissance, de biens légalement

achetés. Ils formaient, en face de la contre-révolution, une sorte de parti conservateur et non point révolutionnaire, quoi que prétendissent les amis de l'ancien régime. Ils étaient trop intéressés au maintien du nouvel ordre de choses pour permettre qu'il y fût porté atteinte. La lutte qui ne pouvait manquer de s'engager entre ces intérêts contraires fut le point de départ de la querelle économique. Des deux côtés sans doute on apporta dans la discussion des préoccupations sociales et politiques d'une nature plus élevée, et ce serait faire injure aux grands esprits qui prirent part à ce débat que de le réduire aux proportions d'un simple procès en restitution de biens. Il arriva seulement, comme il arrive d'ordinaire, que de l'un et de l'autre côté les intérêts et les convictions s'associèrent et se prêtèrent un mutuel appui; de sorte que chacun des deux partis représenta à la fois une idée et un intérêt, qu'il ne fut pas toujours facile de distinguer.

Sur la question d'intérêt, on essaya d'une transaction qui parut devoir satisfaire également les deux parties. Les émigrés reçurent le fameux milliard d'indemnité, et les acquéreurs purent se croire assurés à ce prix contre toute réclamation ultérieure. Mais les partisans de l'ancien régime ne se tinrent pas pour contents. Ils ne pouvaient plus compter sur la restauration complète du passé, mais ils n'avaient perdu ni le désir ni l'espoir d'y ramener en partie la France par des voies détournées. Il fallait renoncer à déposséder les acquéreurs de biens nationaux, mais il était possible de faire peser sur eux tels ou tels impôts; on ne pouvait rendre à la noblesse ses anciens domaines, mais on pouvait la mettre en état de les reconstituer peu à peu. De ce côté se tournèrent les efforts du parti des émigrés. Ressusciter les priviléges de la grande propriété, tel fut le but de leur politique.

La question fut nettement posée en 1826, à la chambre des pairs, par la loi sur le droit d'aînesse. Jamais peut-être l'éloquence parlementaire ne s'éleva plus haut que dans cette discussion. Plusieurs des discours qui y furent prononcés sont à la fois des chefs-d'œuvre oratoires et d'excellents traités sur la matière. Ce sont des documents très-instructifs et des modèles qu'on ne saurait trop étudier. Mais pour bien apprécier les arguments énoncés dans l'un et l'autre sens, il faut s'être d'abord fait une idée des discussions engagées à la même époque sur la grande et la petite propriété. Les partisans du droit d'aînesse, en effet, faisaient grand bruit de l'intérêt de la grande propriété, hors de laquelle, à les entendre, il n'y a pas de salut pour l'agriculture. Leur argumentation en faveur du droit d'aînesse et des substitutions reposait presque tout entière sur la nécessité de reconstituer de grands domaines. La question économique précédait, en logique, et dominait la question politique.

Les grandes opinions gagnent à être représentées par de grands hommes, et il serait à souhaiter que, dans les luttes de la nature de celle dont on fait ici l'histoire, chaque parti se personnifiât dans un individu supérieur par le talent et le caractère, qui donnât aux convictions et aux prétentions du parti leur expression complète et les mît en pleine lumière; heureux l'historien quand il rencontre des Turgot, des Mirabeau! la tâche de l'histoire en devient plus facile en même temps que plus brillante. Ici, il faut le reconnaître, les grands hommes manquent; ce qui ne veut pas dire qu'il n'y ait pas des deux côtés, parmi les défenseurs et parmi les adversaires de la grande propriété, des écrivains fort distingués. Pourquoi ne le reconnaîtrais-je pas aussi? ce qui fait défaut dans l'un et dans l'autre camp, c'est la science précise, ce sont les connaissances spéciales. La question débattue est une question économique, et les publicistes engagés dans le débat ne sont pas des économistes; ils raisonnent plus qu'ils n'observent.

Parmi les partisans théoriques de la grande propriété, nous rencontrons M. de Bonald, philosophe catholique, qui mettait au service de la cause du passé un talent élevé, mêlé d'obscurités et de lumières. Ce publiciste, dont il serait facile de détacher des pages aussi sensées que fortes de style, qui se détachent sur un fond paradoxal, prenait sur les points les plus fondamentaux de la politique et de l'économie politique l'antipode des principes de 1789. L'auteur de la *Politique tirée de l'Écriture sainte*, le grand Bossuet, s'il fût revenu au monde, et qu'on lui eût raconté ce qui s'était passé en France depuis le grand roi, n'aurait pas tenu un autre langage. M. de Bonald allait même plus loin : il n'hésitait pas à condamner tout ce dont la civilisation moderne se fait honneur, et plaçait l'idéal des sociétés humaines dans le retour à la vie patriarcale. Il lança, sur la question du droit d'aînesse, un manifeste qui fut très-remarqué et qui méritait de l'être, quoiqu'il eût peu de valeur économique. D'après cet ouvrage, qui a pour titre : *De la famille industrielle, de la famille agricole et du droit d'aînesse*, l'agriculture est tout et l'industrie n'est rien. L'auteur ne demande pas que les hommes reviennent à la vie sauvage et désapprennent les arts industriels; c'eût été condamner la Bible et se rapprocher de J. J. Rousseau; mais il veut qu'ils ne retiennent de cette industrie, follement développée, selon lui, que ce qui est strictement nécessaire à leurs besoins; qu'ils rendent à l'agriculture tant de bras, tant d'intelligences tournés vers d'autres travaux, et qu'ils se rapprochent chaque jour davantage de la simplicité du temps d'Abraham. Tout au moins prendra-t-il, puisqu'il faut faire des concessions à l'esprit du temps, Sully pour modèle. Il est partisan d'une aristocratie agricole, exclusivement à l'industrie perfectionnée et au luxe. Ce n'est pas assez pour lui que la grande propriété domine, il ne veut pas de petites propriétés, et condamne toute division du sol comme un progrès de la démocratie.

On ne peut lire ce manifeste sans être frappé d'abord d'un singulier paralogisme. L'auteur ne voit de moralité que dans la vie agricole, de stabilité et de sécurité que

dans les conditions agricoles. Il faut donc, allez-vous dire, multiplier les familles rurales, et partant les petites propriétés. Voilà ce qu'indique la logique, et c'est justement le contraire que demande M. de Bonald.

En vérité, l'économie politique a du bon; elle fait obstacle à certaines conceptions *à priori*, d'une politique un peu creuse. On exalte la grande propriété, et l'on ne comprend pas que la grande propriété ne peut pas prospérer sans une grande industrie et un grand commerce. La grande agriculture, en effet, a besoin de grands capitaux, et les grands capitaux c'est l'industrie, c'est le commerce qui les créent. Ce n'est pas assez pour elle d'avoir des bras et des capitaux, il lui faut encore des débouchés : l'industrie et le commerce peuvent seuls les lui fournir. Il semble aux partisans de la grande propriété que l'agriculture puisse vivre d'une vie propre, qu'elle trouve en elle-même assez de ressources pour se soutenir et se développer sans aide ni secours étrangers, et que l'industrie et le commerce soient pour elle des concurrents, des ennemis, et non des auxiliaires. Cette doctrine erronée, qui ne tend à rien moins qu'à détruire la solidarité nationale et à créer dans la masse de la nation autant de classes, autant de petites nations en état de guerre perpétuelle les unes contre les autres, qu'il y a de conditions et de métiers, est le côté très-faible du livre de M. de Bonald.

Est-ce à dire que l'économie politique n'ait absolument rien à y approuver ? Ce qu'il y faut louer presque sans réserve, c'est la peinture énergique du paupérisme manufacturier et de la dissolution de la famille, conséquence déplorable de cette division du travail qui semble une des lois de l'industrie. Les maux signalés par M. de Bonald ne sont que trop réels; ils sont la préoccupation constante des économistes et des hommes d'État. Il faut pourtant observer que le remède à ces misères n'est pas dans l'extension sans limites de la grande propriété, qui ne peut au contraire que les aggraver en rejetant dans l'industrie les petits propriétaires dépossédés de leur domaine. A-t-on le droit d'oublier aussi que l'ouvrier des champs n'est pas dans une condition beaucoup plus fortunée ni plus sûre que l'ouvrier des manufactures, et qu'il y a un paupérisme agricole aussi bien qu'un paupérisme industriel? L'Angleterre en fait tous les jours la triste expérience; on ignore trop qu'elle compte plus de pauvres dans ses comtés agricoles que dans ses comtés manufacturiers.

Au fond, il y avait une forte part de déclamation dans les manifestes de l'école de la grande propriété. M. de Bonald et les hommes de son parti avaient conçu, toujours *à priori*, une certaine image séduisante de la vie des champs, et ne s'étaient pas assez inquiétés de comparer leur idéal à la réalité. Ils se représentaient la campagne comme le séjour de l'innocence, de la simplicité, des mœurs pures et de la vie facile; faute d'avoir observé les choses de près et d'avoir recueilli des données économiques précises, ils jugeaient un peu de la condition des paysans par les riantes descriptions qu'en ont faites les poëtes. Or, on sait si la réalité répond à ces idylles.

Il serait pourtant injuste de prétendre que les partisans de la grande propriété aient tout à fait méconnu l'autorité des faits et qu'ils n'aient jamais tenté d'appuyer leur argumentation sur des données réelles; mais ce fut fort imparfaitement. Il faut chercher leurs opinions économiques et les données sur lesquelles ils les appuient un peu partout, dans leurs discours et dans leurs écrits; elles n'ont été exposées nulle part avec suite et méthode; elles ne forment pas un corps de doctrine, une science, dans le vrai sens du mot : ce sont seulement quelques lieux communs d'expérience et d'observation, acceptés sans contrôle et souvent mal interprétés. De ces lieux communs, le plus commode et le plus largement exploité, c'est le parallèle agricole de la France et de l'Angleterre. Ce parallèle alimente presque à lui seul toute cette polémique; les deux partis y trouvent tour à tour des arguments à leur usage. Il n'y a pas de comparaison qui ait été plus souvent tentée et d'où l'on ait tiré des conclusions plus opposées; il n'y en a pas, par conséquent, qui soit moins probante et dont il faille plus se défier.

L'Angleterre doit sa prospérité agricole à la grande propriété : telle est la thèse favorite de l'école aristocratique sous la Restauration. En France, au contraire, sous le régime révolutionnaire du Code civil, le sol se réduit en poussière; le temps n'est pas éloigné où la bêche va partout remplacer la charrue. Aussi le rendement moyen de l'hectare a-t-il diminué dans notre pays, toujours selon la même école, d'une façon sensible depuis 1789. Le paysan est plus pauvre, plus mal nourri qu'avant la Révolution. On peut juger des deux systèmes par ces résultats : le pays par excellence de la grande culture, l'Angleterre, est dans l'abondance; la France, morcelée, s'épuise et meurt de misère. Voilà ce que l'école aristocratique ne cesse de répéter, ce que répète M. de Bonald comme M. de Villèle, ce que deux écrivains de mérite, MM. Monnier et Rubichon, ne devaient pas cesser de répéter, avec plus d'études d'ailleurs, dans des *Recherches sur l'agriculture en France et en Angleterre*, qui sont encore consultées.

Les partisans de la petite propriété essayaient de réfuter cette argumentation et n'y trouvaient pas dans les faits de réponse complétement satisfaisante. Aujourd'hui, grâce aux progrès de la science économique, il est facile de démontrer que le raisonnement de leurs adversaires péchait par la base, et reposait tout entier sur des assertions inexactes.

Ce n'est pas ici le lieu de reprendre dans le détail ce parallèle si souvent fait; il suffira d'en toucher rapidement quelques points et de faire voir comment il n'est besoin que de quelques chiffres exacts pour renverser toute une théorie chimérique. Il était faux d'abord que le sol de la France fût aussi divisé qu'on le prétendait. Aujour-

d'hui, après quarante nouvelles années du régime qui devait, disait-on, le pulvériser, il s'en faut de beaucoup qu'il soit dépecé en parcelles si menues, et l'on y compte encore plus de 50 000 propriétés dépassant 200 hectares. Il n'était pas vrai, d'autre part, que le sol de l'Angleterre fût exploité tout entier par la grande propriété. Les statistiques les plus authentiques démontrent que les grands domaines en occupent seulement le tiers; encore une portion notable de ce tiers, appartenant aux grands propriétaires, est-elle cultivée par de petits fermiers; de telle sorte que la grande propriété ne tient pas directement plus du quart des terres. Il y a sans doute des chiffres pour toutes les opinions; mais ceux-ci n'ont pas été contestés et ne peuvent pas l'être : ils sont extraits des actes publics et des documents officiels. Les défenseurs de la petite propriété, sous la Restauration, ne pouvaient pas les connaître.

En second lieu, il est de notoriété aujourd'hui, et la statistique a prouvé d'une façon irréfutable, que les plus grandes propriétés anglaises ne sont pas les plus prospères. Les domaines les mieux cultivés, ce sont les domaines d'une étendue moyenne; ce sont ceux-là qui rendent le plus et qui contribuent pour la meilleure part à la richesse agricole du pays.

(Ici M. Baudrillart entre dans quelques détails de chiffres sur l'état de la propriété foncière en Angleterre.)

Enfin, en ce qui touche la prétendue misère de la France, affamée par la petite propriété, la vérité est que la production agricole a triplé chez nous depuis 1789. Et c'est bien à la petite propriété que revient le principal honneur de cet amendement. La production de la petite propriété a augmenté du quadruple, et celle de la grande propriété de la moitié seulement. Il est très-vrai qu'il se produit parfois des morcellements regrettables et que les partages ont ruiné plus d'une culture florissante. L'état actuel de la propriété foncière en France n'est pas sans doute le meilleur qu'on puisse rêver. Si c'était le lieu, nous aurions ici tout un tableau à faire de ses imperfections et de ses lacunes. Il n'est pas moins certain que l'agriculture française a réalisé de grands progrès, et que les prophéties sinistres dont on voulait l'effrayer il y a quarante ans ont été hautement démenties.

Lorsqu'on arrive à l'argumentation des défenseurs de la petite propriété, on la trouve sinon toujours très-concluante comme données statistiques, du moins plus judicieuse et plus vraie, sauf la partie critique, qui, dans la grande propriété, ne voit que les mauvais côtés. L'impartialité manque. Une solidarité étroite unissait les défenseurs de la petite propriété aux économistes de 1789 et au parti libéral. La nation était de leur côté. Déclarer à un peuple émancipé qu'on se propose de reconstituer une grande aristocratie territoriale, et de restaurer par cette voie le passé avec lequel il a rompu, c'est un mauvais moyen de le séduire. On tenait un langage à la fois plus populaire et plus exact en montrant les vraies idées économiques intéressées au succès de la Révolution. Les amis de la grande propriété avaient pensé que les doctrines économiques pouvaient leur fournir quelques arguments utiles; mais l'économie politique n'était pour eux qu'un moyen, un expédient. L'intérêt dont ils étaient vraiment soucieux, c'était l'intérêt politique. Le parti libéral était, au contraire, porté instinctivement à invoquer l'économie politique, son alliée naturelle. M. de Sismondi soutient avec beaucoup d'étude et de talent la cause de la petite propriété, qu'il sait, lui du moins, plaider en économiste. Peut-être les meilleures pages qu'il a écrites roulent-elles sur ce sujet. Ses descriptions de l'agriculture en Italie ont à la fois de l'exactitude et du charme. Son beau travail contre les substitutions et leurs effets mérite une particulière attention. Mais c'était là une exception, et l'on peut dire qu'en général l'économie politique n'avait pas encore recueilli alors tous ces chiffres et ces documents positifs dont elle dispose aujourd'hui; elle se tenait trop dans les généralités.

Mettons en relief ces arguments généraux.

La petite propriété, disait-on avec raison, est cultivée avec un dévouement, un amour que n'inspireront jamais les grands domaines. Le maître se donne à elle avec passion; elle a toute son intelligence, toute son activité, toute sa vigilance, et l'on sait ce que vaut l'œil d'un maître. La petite propriété fertilise les rochers et fait cent autres miracles. C'était vrai; mais les capitaux de la grande propriété jouent aussi un rôle que rien ne remplace, et l'argument, qui prouve beaucoup en faveur de la petite propriété, ne prouve rien contre la grande.

Un des chefs du parti libéral, Benjamin Constant, faisait encore valoir à l'avantage de la petite propriété une considération politique fort importante, c'est que par elle s'accroît indéfiniment le nombre des citoyens intéressés au maintien du bon ordre; elle supprime la plèbe, détruit les rivalités et les haines sociales, rapproche les classes et fait de la nation un peuple d'amis et de frères; elle est la plus sûre garantie de la durée des sociétés. Rien n'est plus vrai encore. Le côté faible de Benjamin Constant et des défenseurs de la petite propriété, c'est la réfutation. Ils donnent de très-bonnes raisons à l'appui de leur opinion; mais ils laissent à peu près intactes les raisons avancées en faveur de l'opinion contraire.

(Ici M. Baudrillart analyse plusieurs chapitres de Benjamin Constant qui font l'éloge du morcellement indéfini.)

Il y avait des deux côtés un parti pris exclusif. Les uns voulaient que la grande propriété régnât sans partage, les autres la proscrivaient absolument; ceux-là ne faisaient même pas grâce à la moyenne propriété : ils voulaient le morcellement sans limites.

Les uns et les autres se trompaient; ils ignoraient ce que peut la liberté en matière économique. La science a depuis éclairé cette question longtemps obscure. Les

partisans de la grande propriété s'imaginaient que la liberté des transactions allait anéantir les grands domaines; leurs adversaires en jugeaient de même, mais avec satisfaction, et comptaient qu'elle livrerait le sol au morcellement le plus illimité. C'était méconnaître ce que la liberté économique a d'utile et de fécond. La liberté des transactions est un instrument de décomposition, mais elle est aussi un instrument de recomposition, et grâce à elle on voit tous les jours de grands domaines se reformer des débris de ceux qui disparaissent. Elle obéit aux calculs de l'intérêt privé; il s'établit ainsi une hiérarchie naturelle entre les diverses dimensions de propriétés. Les grandes fortunes se portent vers l'acquisition et le maintien des grandes propriétés, les petites fortunes vers le maintien et l'acquisition des petites. Il n'y a besoin d'aucun règlement pour assortir et approprier les domaines aux fortunes. Ce travail s'accomplit de lui-même et par la seule force des choses. Ici comme ailleurs, la liberté économique n'est pas seulement un moyen de travail et de richesse, c'est aussi un instrument d'ordre et d'équilibre. Bien des fois je vous l'ai montré pour les lois qui règlent les salaires et les profits; il en est de même pour la propriété du sol. Le monde social, le monde économique, ont, comme le monde physique, leurs lois et leurs harmonies, et les volontés des hommes n'ont pas été livrées au hasard.

II

Le 31 janvier 1826, Charles X ouvrit la seconde session parlementaire de son règne par un discours qui fut, en général, accueilli avec faveur. Après s'être félicité de la prospérité des finances publiques, le roi annonçait des dégrèvements d'impôts montant à 19 millions et la répartition prochaine de l'indemnité stipulée en faveur des colons de Saint-Domingue. Certains passages de la harangue royale parurent moins satisfaisants et excitèrent d'assez vives inquiétudes. Charles X signalait le morcellement progressif de la propriété foncière comme contraire au principe monarchique et se déclarait résolu à saisir les chambres de propositions propres à rétablir l'accord entre la loi civile et la loi politique.

Il est facile de comprendre l'impression fâcheuse que fit sur le pays cet article du programme du nouveau règne. De toutes les réformes et de toutes les innovations législatives, il n'y en a point qui intéressent plus directement l'universalité des citoyens que celles qui affectent l'ordre des successions. Il n'y en a pas qui soient plus suspectes au peuple et qui le trouvent plus défiant et plus ombrageux. Dans l'espèce, la loi existante, hautement blâmée par le roi, était une émanation des principes de 89. La nation la considérait comme le palladium de l'égalité civile et comme un des dons les plus précieux de la Révolution. C'était d'ailleurs une loi française par excellence, et vraiment conforme au génie national. Avant de figurer dans les codes, elle était depuis longtemps dans les mœurs. Dès le XVIe siècle, le partage égal des biens du père entre les enfants, sans distinction de sexe ou de primogéniture, était la pratique constante du tiers état. Et l'on venait parler à la France de renoncer à l'égalité à laquelle elle avait aspiré pendant des siècles, et dont elle était en possession depuis plus de trente ans ! On avouait le dessein de rétablir les priviléges, de créer de toutes pièces une aristocratie nouvelle, et de barrer la route à la démocratie. Le pays entier protestait à l'avance contre cette restauration d'un régime qu'il avait cru à jamais aboli (1).

Le projet de loi fut présenté le 10 février 1826 à la Chambre des pairs par le garde des sceaux, M. de Peyronnet. Il était ainsi conçu :

Art. 1er. Dans toute succession déférée à la ligne descendante et payant 300 francs d'impôt foncier, si le défunt n'a pas disposé de la quotité disponible, cette quotité sera attribuée à titre de préciput légal, au premier né des enfants mâles du propriétaire décédé.

Si le défunt a disposé d'une partie de la quotité disponible, le préciput légal se composera de la partie de cette quotité dont il n'aura pas disposé.

Le préciput légal sera prélevé sur les immeubles de la succession, et en cas d'insuffisance, sur les biens meubles.

Art. 2. Les dispositions des deux premiers paragraphes de l'article qui précède cesseront d'avoir leur effet lorsque le défunt en aura formellement exprimé la volonté, par acte entre-vifs ou par testament.

L'article 3 traitait des substitutions :

Art. 3. Les biens dont il est permis de disposer, aux termes des articles 913, 915 et 916 du Code civil, pourront être donnés en tout ou en partie, par acte entre-vifs ou testamentaire, avec la charge de les rendre à un ou plusieurs enfants du donataire, nés ou à naître, jusqu'au deuxième degré inclusivement.

Nous avons dit, dans la leçon précédente, à la suite de quelle admirable discussion ce projet fut rejeté par la Chambre des pairs. Plusieurs des discours prononcés dans le cours de ce débat sont des monuments d'intelligence et de savoir politiques. Ils ont leur place marquée dans l'histoire des doctrines économiques. La question y est exposée et discutée, les vrais principes dégagés, les conséquences déduites avec une force de raison et une autorité de langage qui ont été rarement égalées, même par les écrivains spéciaux. Tel de ces discours est un traité de la matière plus complet et plus instructif que les meilleurs chapitres des J. B. Say, des Ricardo et des autres économistes.

Le caractère essentiel du projet de loi, c'était la consécration de l'inégalité. Le père conservait sans doute le droit de rétablir l'égalité entre ses enfants; mais il fallait qu'il marquât sa volonté par un acte exprès. Toutes les fois que pour une cause ou pour une autre, volontairement ou involontairement, un père de famille mourait intestat, le premier-né bénéficiait, au détriment de ses cadets, de la quotité disponible. Tandis que, sous le régime du Code civil, le partage égal est le

(1) Voyez une conférence de M. Ad. Franck sur *le Droit de tester dans ses rapports avec les conditions de la société moderne*, dans notre troisième année, page 58.

droit général, la loi de 1826 érigeait en règle l'inégalité.

L'exposé des motifs, présenté par le garde des sceaux, faisait surtout valoir à l'appui du projet ministériel des considérations politiques. Il insistait sur la nécessité de fonder une grande aristocratie territoriale. La division et la mobilité de la propriété foncière étaient dénoncées comme contraires au principe du gouvernement monarchique. Le garde des sceaux, reprenant la thèse touchée déjà dans le discours du roi, expliquait comment la monarchie a besoin de s'appuyer sur une base fixe et durable, et d'avoir pour soutien une classe privilégiée et conservatrice. La grande propriété foncière offre seule à la royauté les garanties d'ordre et de stabilité qui lui sont nécessaires, tandis que la propriété mobilière, par ses agitations et ses fluctuations perpétuelles, est essentiellement favorable à la démocratie. De plus, dans un pays où le droit de suffrage et la participation aux affaires publiques sont attachés à la terre et réservés aux citoyens qui payent une cote foncière déterminée, le morcellement illimité des domaines doit avoir pour conséquence prochaine la décroissance rapide du nombre des électeurs et des éligibles. L'égalité des partages et le morcellement du sol, si l'on ne se hâtait d'y remédier, ruineraient dans sa base le gouvernement constitutionnel, en affaiblissant, jusqu'à la réduire à rien, la classe politique.

Les commissaires chargés de l'examen de la loi déposèrent leur rapport le 10 mars. Ils confirmaient l'argumentation du garde des sceaux et concluaient à l'adoption. Le rapporteur, M. de Malleville, renchérissait même sur la doctrine ministérielle et allait jusqu'à émettre une proposition singulièrement hardie. Il soutenait qu'en matière de succession l'autorité du législateur n'a pas de limites, et que s'il a le pouvoir d'établir l'égalité des partages, il peut aussi légitimement décréter l'inégalité. Il n'y a pas là de droit naturel qui s'impose et dont on soit obligé de tenir compte. C'est la loi qui fait le droit, et la seule considération dont elle ait à s'inquiéter, c'est l'intérêt social. Ainsi, en pleine Restauration, devant une chambre qui n'a jamais été accusée de tendances socialistes, le rapporteur d'une loi destinée à reconstituer l'aristocratie foncière énonçait, sans sourciller, une doctrine marquée au coin du socialisme, qui nie la propriété comme droit, et ne l'admet que comme fait. Il est curieux d'entendre, en 1826, un royaliste, un défenseur du privilége et de l'ancien régime, parler de la propriété comme en devait parler plus tard Proudhon, et dire : *En admettant le droit de propriété comme un droit naturel, il cesse à la mort.* L'abbé Raynal avait déjà affirmé que, quand l'homme meurt, son bien lui échappe et doit, selon la nature, faire retour, soit au premier occupant, soit à la société. Robespierre ne tenait pas un autre langage à la Convention. Il déclarait que, le propriétaire mort, la propriété créée et cultivée par ses soins n'appartient à personne, et que celui qui n'est plus que poussière n'a pas le pouvoir de régler la condition des survivants. Au reste, la maxime qui supprime l'individu et l'anéantit dans l'État est d'origine monarchique. Elle est conforme aux principes de droit public professés par le gouvernement de Louis XIV. Ne lit-on pas, dans le testament du roi, que les biens des sujets, comme leurs personnes, appartiennent au prince, et qu'il en peut disposer à sa fantaisie ? Ainsi l'entendait le rapporteur de la loi de 1826. L'État a un plein pouvoir sur l'ordre des successions ; il le règle à sa guise ; son droit est souverain, et les individus n'ont pas d'autres droits que ceux que l'État leur concède et reste maître de leur reprendre. Il va sans dire que l'étrange doctrine des orateurs ministériels fut énergiquement combattue par les orateurs opposants.

La commission avait tenté de fortifier de quelques considérations économiques cet argument politique ; elle n'avait guère réussi qu'à prouver combien cet ordre de questions lui était peu familier. Le rapport faisait de l'économie politique *à priori* et posait des principes sans s'inquiéter de les prouver.

Le morcellement du sol, y était-il dit, ne peut manquer d'avoir deux conséquences également funestes, qu'il importe de prévenir : d'une part, la terre réduite en parcelles sera mal cultivée et donnera chaque jour moins de fruits ; de l'autre, les nouvelles familles de petits propriétaires, créées à chaque génération par le partage du domaine paternel, iront se multipliant à l'infini ; de sorte que la population augmentera, à mesure que diminueront les subsistances, et qu'il arrivera un moment où la terre, ruinée par la petite culture, sera hors d'état de nourrir cette population toujours croissante. Ce ne sont pas les articles du Code civil relatifs à la quotité disponible, ajoutait le rapport, qui peuvent suffire à écarter ces dangers. L'expérience prouve qu'ils sont dans la pratique à peu près inutiles et de nul effet. Sur 1081 testaments exécutés à Paris dans le cours de l'année 1825, 147 seulement disposent de la quotité disponible, 59 au profit d'un ou de plusieurs enfants, et 88 au profit de personnes étrangères. La commission n'avait pas vu qu'elle fournissait aux adversaires du projet de loi un argument décisif. De l'aveu des partisans du privilége et de l'inégalité, le régime de l'égalité convenait si bien à la France, il avait si profondément pénétré dans ses mœurs, que sur 1081 pères de famille il s'en était à peine trouvé 147 qui consentissent à user de la faculté que leur laissait le Code d'y déroger partiellement. L'immense majorité des pères s'était nettement prononcée pour le partage égal et avait témoigné, par ses actes, de sa répugnance pour l'inégalité que l'on songeait à introduire dans la loi, non plus à titre d'exception facultative, mais comme règle générale. Quelle meilleure preuve de l'impopularité qui attendait le projet ministériel et de l'opposition passionnée qu'il allait soulever dans le pays ? Prétendre imposer à la France un régime qu'elle avait si hautement condamné, c'était méconnaître la puissance du sentiment public.

Le rapport prenait directement à partie les héritiers et les propriétaires. Il blâmait les uns de leur obstination à diviser des domaines déjà trop petits, et que le morcellement réduirait à rien. Il reprochait aux autres de vendre leurs biens aux bandes noires, et de hâter par ces trafics condamnables la ruine de la grande propriété. C'était blesser maladroitement ceux qu'il aurait fallu tâcher d'intéresser à la nouvelle loi.

La commission triomphait dans l'énumération des inconvénients de la petite culture. Elle en avait dressé la liste complète et détaillée. Insuffisance des capitaux, multiplicité des clôtures, procès de limites, etc., elle n'avait omis aucune des difficultés très-réelles contre lesquelles ont à lutter l'obstination et l'industrie des petits propriétaires ruraux. Mais elle s'était abusée sur la portée de ses critiques, et avait exagéré la gravité du mal. Il serait sérieux dans un pays où la petite propriété dominerait exclusivement. Il aurait fallu établir d'abord et prouver que la France en était arrivée là, ou qu'elle était en voie d'y arriver.

Il est vrai que, pour suppléer à la science économique indigène, on avait eu recours à l'étranger, et que l'on invoquait contre le morcellement territorial l'autorité des économistes anglais. M. de Peyronnet avait apporté à la tribune un texte de Malthus (1), qui produisit sur la chambre une impression profonde.

« On fait maintenant en France, » disait Malthus, « une » effrayante épreuve des effets que peut produire l'ex- » trême division des propriétés. La loi de succession, » dans ce pays, partage également les biens de toute na- » ture entre les enfants d'un même père, sans distinc- » tion de sexe et sans droit de primogéniture, et n'en » rend qu'une faible portion susceptible d'être léguée par » testament.... Si cette loi continue à régler, dans ce » royaume, la transmission des héritages, et si l'on » n'imagine aucun moyen de l'éluder, il y a tout lieu de » croire que le pays soumis à toutes ces habitudes sera, » au bout d'un siècle, aussi remarquable par son ex- » trême indigence que par l'extrême égalité des pro- » priétés. Il n'y aura plus guère d'autres personnes » riches que celles qui recevront un salaire du gouver- » nement. Dans cet état de choses, ne pouvant compter » sur l'influence naturelle de la propriété pour arrêter » tout à la fois le pouvoir de la couronne et la violence » du peuple, il est impossible de croire qu'un gouverne- » ment mixte, tel que celui qui vient d'être établi en » France, parvienne à se maintenir.... Un pays soumis à » la législation que nous venons de décrire semble être » la patrie naturelle du despotisme militaire. »

Ce passage de Malthus contient deux prophéties : l'une politique, sur laquelle nous n'avons pas à nous expliquer ; l'autre économique, qui a été démentie par les faits. Selon Malthus, l'égalité des partages devait ruiner la France. Les adversaires du projet de loi et des orateurs ministériels pouvaient tout aussi bien prédire qu'elle l'enrichirait ; il leur était facile de répondre à une prédiction par une autre prédiction ; mais quant à opposer à ces hypothèses des faits et des réalités, ils n'en avaient pas les moyens, faute de documents, d'observations et de calculs positifs. Aujourd'hui, des chiffres authentiques permettent, après une expérience de plus de quarante années, de dresser le bilan du régime égalitaire, et d'en apprécier les résultats certains. Or, en 1821, la propriété immobilière de la France représentait, d'après l'estimation officielle, un capital de 39 milliards, 514 millions ; en 1851, elle était évaluée à 83 milliards, 744 millions.

Il est vrai qu'une partie de cette plus-value n'est qu'apparente. En 1821, on arrivait aux 39 milliards en capitalisant le revenu net de la propriété foncière sur le pied de 4 pour 100 ; en 1851, la base de l'évaluation avait changé ; c'est en capitalisant le revenu sur le pied de 3 pour 100 qu'on obtenait les 83 milliards. Mais il est facile de corriger l'opération et de rétablir la concordance. En prenant pour le revenu de 1851, comme pour celui de 1821, le taux de 4 pour 100, on trouve encore un capital de plus de 66 milliards. La valeur de la propriété immobilière a donc augmenté en trente ans de 27 milliards, c'est-à-dire de 68 pour 100. Que reste-t-il, en présence de ces chiffres éloquents, des terreurs et des sophismes de 1826 ? Si l'on va plus loin, si l'on décompose ces 27 milliards, de façon à déterminer la part respective de la grande et de la petite propriété dans le progrès général, on arrive à un résultat bien plus favorable encore à la petite propriété, et l'on reconnaît que, si la valeur de la grande propriété s'est accrue de moitié, celle de la petite propriété a triplé et quadruplé.

(Ici M. Baudrillart explique comment Malthus, économiste éminent, a pu se tromper si complétement. Il montre comment Malthus a plus d'une fois, malgré son désir d'impartialité, servi les idées et la cause de l'aristocratie anglaise, et comment ses principes étaient une bonne fortune pour le parti aristocratique en France.)

Il est bon de retenir ces faits et de s'en bien pénétrer. On a pu, on peut tous les jours les oublier, mais on n'a pas essayé de les nier. Quand les relevés des cotes financières attesteraient çà et là des morcellements excessifs, la situation générale n'en reste pas moins assez satisfaisante et ne témoigne pas moins énergiquement en faveur du régime créé par le Code civil. Est-ce à dire que la loi actuelle des successions soit de tous points parfaite, et qu'on n'en puisse pas imaginer de meilleure ? N'y aurait-il pas lieu, par exemple, de remédier aux dangers du morcellement illimité en augmentant la quotité disponible ? Le débat reste ouvert, et il est permis, quand on possède déjà le bien, de chercher le mieux. Ce qu'il faut repousser, ce que démentent les faits et les données positives de la statistique, ce sont les attaques passionnées auxquelles la petite culture a été si souvent en butte, et les accusations radicales portées contre elle

(1) Malthus, *Principes d'économie politique dans leur application pratique.*

par les ennemis de l'égalité. Les économistes de 1826 ne pouvaient guère opposer aux orateurs ministériels que des raisonnements et des sentiments. Nous possédons aujourd'hui des arguments moins contestables, des chiffres; il convient d'en faire usage.

Il faut renoncer à entrer dans le détail des débats, et à analyser, les uns après les autres, les discours prononcés dans les deux chambres pour et contre le projet de loi; même en se réduisant aux arguments purement économiques, on excéderait encore de beaucoup les limites nécessaires de cette étude. La discussion fut longue, et comme il arrive, s'attarda quelquefois à des répétitons ou à des digressions oiseuses. Il suffira d'en marquer les principaux points et les grands résultats, et de les chercher dans les orateurs qui se firent surtout remarquer.

A l'ouverture de la discussion, le premier orateur qui prit la parole contre le projet de loi fut le comte Molé. C'est une remarque assez curieuse, à ce propos, que les adversaires les plus éloquents du droit d'aînesse à la chambre des pairs appartenaient, pour la plupart, à de vieilles familles de robe ou d'épée. Les Molé, les Pasquier, les de Broglie, oublièrent tout intérêt de caste et de parti pour ne considérer que l'intérêt général et public ; ils se prononcèrent, au nom de la justice et de la raison, contre la restauration des priviléges et des inégalités de l'ancien régime.

Parmi les opposants, quelques-uns demandaient la liberté absolue de tester. Ils supprimaient à la fois le droit de l'aîné et le droit des cadets, et voulaient que le père de famille restât maître de faire, à sa guise, un ou plusieurs héritiers, égaux ou inégaux. Mais ce n'était point là la question débattue : il s'agissait de savoir, non pas quelle liberté plus ou moins grande il convenait de laisser au père de famille, mais comment la loi, à son défaut, et quand il aurait refusé ou négligé de se prononcer, règlerait le partage de ses biens entre ses héritiers naturels.

Un discours vraiment politique fut celui que prononça, le 29 mars, un homme dont le nom tient une grande place dans nos annales parlementaires, le baron Pasquier. Arrivé à la vie politique à la fin du règne de Louis XVI, conseiller d'État sous l'Empire, ministre, puis membre de la chambre des pairs sous la Restauration, président de cette chambre pendant la monarchie de Juillet, M. Pasquier a pris part, pendant plus d'un demi-siècle, aux travaux de nos assemblées délibérantes. Il s'est mêlé à bien des débats, et a traité bien des questions diverses avec une raison élevée et savante. Ces qualités recommandent encore aujourd'hui à notre étude son discours sur la loi de primogéniture. Pas d'éloquence, à proprement parler, c'est-à-dire pas de grands traits oratoires ni de mouvements pathétiques ; aucune recherche de l'effet, aucun recours à cet art, dont on a tant abusé, d'aveugler les esprits en troublant les cœurs; mais, ce qui vaut mieux, une connaissance profonde de la matière, une raison droite et ferme, une argumentation serrée, un ton calme et grave.

Sur la question du morcellement, M. Pasquier se tient dans un juste milieu, entre les opinions extrêmes : il est favorable à la petite propriété, mais à la condition qu'elle ne supprime pas la moyenne culture. Il s'écarte également et de Benjamin Constant, qui défend le morcellement indéfini et qui ne croit pas que le sol puisse être trop divisé, et de l'exposé des motifs qui ne voit de salut que dans la reconstitution des grands domaines.

Le droit de succession est-il un droit naturel? En résolvant cette question dans le sens de l'affirmative, l'orateur se heurtait ici à une autorité plus imposante que celle du ministère ou de la commission, à l'autorité de Montesquieu. Formé à l'école du droit romain, qui ne veut point de bornes à la puissance paternelle, et à celle des jurisconsultes du XVIIe siècle, qui mettent l'individu dans la main de l'État, c'est-à-dire du prince, Montesquieu nie le droit de l'enfant sur l'héritage de son père. Le père seul et l'État ont des droits. Pour l'enfant, il ne lui est rien dû que la nourriture. Les législateurs de la Révolution, par esprit de réaction contre cette doctrine inhumaine, n'avaient pas cru pouvoir entourer de trop de garanties le droit des enfants. A leur tour, ils avaient manqué de mesure et d'équité; à une exagération ils avaient substitué l'exagération contraire; non contents d'affirmer et d'assurer les droits des enfants, ils avaient nié ceux du père de famille et lui avaient refusé toute liberté de tester. L'orateur de la Restauration, plus sage et plus juste, ne veut sacrifier ni l'enfant au père ni le père à l'enfant. Il admet et le droit de l'État et celui du père et celui de l'enfant, et s'applique à les concilier. Ces droits ne peuvent-ils pas se trouver en conflit? Si le père, par exemple, dispose de ses biens, que devront faire les enfants? Respecter la volonté paternelle formellement exprimée. Mais si, comme il arrive le plus souvent, le père n'a point exprimé de volonté, quelle sera la loi du partage? L'égalité, qui est de droit naturel. L'État ne peut pas, sans injustice, instituer de privilége. Le prétendu droit de primogéniture est un reste des coutumes féodales. Il a pu avoir sa raison, sa nécessité, dans un temps et dans une société où la terre était tout et l'homme rien. La société moderne le réprouve avec raison.

Aux prophéties alarmantes sur les dangers du morcellement, aux dissertations sur l'impuissance de la petite culture, dont on faisait tant de bruit, M. Pasquier opposait des arguments négligés par les orateurs qui avaient parlé avant lui. Cette petite culture qui doit ruiner la France, on la voit à l'œuvre, disait l'orateur, depuis un petit nombre d'années, il est vrai, mais l'expérience qui se poursuit témoigne jusqu'ici en sa faveur, et ceux qui la dénoncent comme un danger public ne produisent à l'appui de leur opinion que des raisonnements toujours contestables. La grande propriété, au contraire, n'en est plus à faire ses preuves : elle a une longue histoire, et

une histoire accablante. C'est elle, c'est le *latifundisme*, qui a dépeuplé et stérilisé l'Italie; c'est elle qui, au moyen âge et dans les temps modernes, a épuisé la Sicile, l'Italie, l'Espagne, l'Espagne surtout, que le régime des substitutions a réduite à la misère.

M. Pasquier ne laissa pas non plus passer sans protestation l'étrange doctrine émise par le rapporteur de la commission. Au dire de M. de Malleville, comme on l'a vu plus haut, le législateur ne doit compter qu'avec sa conscience. Souverain maître des biens des citoyens, il en dispose, au nom de l'État, comme il l'entend; c'est à lui seul qu'il appartient de régler, dans sa sagesse, l'ordre des successions, et le seul intérêt qu'il doive considérer, c'est l'intérêt social. M. Pasquier s'appliqua à réfuter ces maximes et on lui sut gré d'avoir revendiqué hautement les droits de l'individu. Il soutint, en outre, que le législateur n'a ni le droit ni le pouvoir de lutter contre les mœurs publiques, et que, quand une nation veut l'égalité, personne n'est autorisé à lui imposer le régime des priviléges.

Examinant toutes les conséquences de la nouvelle loi, M. Pasquier se demandait enfin ce qu'il adviendrait du rétablissement des substitutions et du droit de primogéniture dans une société qui avait fait de la cote foncière la mesure de la capacité politique. En créant des aînés, on allait, dans bien des cas, enlever aux cadets, avec une partie de l'héritage paternel, les droits attachés au cens électoral. C'était aggraver les inégalités déjà si pesantes du régime antérieur à la Révolution. Et ce droit d'aînesse, entraînant avec lui une telle prérogative, sur quelle base fragile prétendait-on l'appuyer? Sur une différence de quelques centimes en plus ou en moins dans la contribution foncière. Au-dessous de 300 francs, le partage égal; au-dessus, l'aînesse, le préciput, et par suite, bien souvent, l'électorat. Et le père de famille, auquel on daignait permettre de rétablir, par une disposition expresse, l'égalité entre ses enfants, n'ignorerait-il pas bien souvent en mourant s'il laissait un aîné au sens de la loi?

M. de Barante, après M. Pasquier, insista sur la question de droit social. Il contesta au législateur le droit de faire violence aux mœurs. M. de Peyronnet soutint la thèse contraire et prétendit qu'il appartenait à la loi de redresser l'opinion et de faire au besoin reculer une société qui s'égare.

Les considérations économiques jouèrent leur rôle dans toute cette discussion. Je les ai fait déjà passer sous vos yeux. Jamais mieux qu'alors on ne comprit qu'il est des moments où la tribune doit devenir une chaire d'enseignement public et où l'orateur politique doit se montrer tour à tour philosophe, jurisconsulte, économiste, où il ne peut pas borner son ambition à entraîner une chambre et à enlever un vote, et où il doit, pour être à la hauteur de sa mission, chercher avant tout à instruire ceux qui l'écoutent non-seulement dans les chambres, mais pour ainsi dire au dehors. C'est là son devoir, surtout dans les pays où le peuple n'a guère plus d'autre lecture sérieuse que celle des journaux et des débats législatifs.

H. Baudrillart.

FACULTÉ DES LETTRES DE DOUAI.

LITTÉRATURE ÉTRANGÈRE.

COURS DE M. K. HILLEBRAND.

Histoire du théâtre italien. — La politique dans les Mystères du XVe siècle. — Laurent de Médicis.

La *Rappresentazione*, — c'est le nom générique sous lequel on peut comprendre les productions italiennes semblables à ce qu'on appelait en France *mystères*, *miracles* et *moralités*, — la *Rappresentazione* italienne, dont les débuts remontent beaucoup moins haut que les origines du théâtre français, franchit avec une rapidité extrême les diverses phases que la France mit près de quatre siècles à parcourir.

Au commencement du XIVe siècle, nous lui voyons encore un caractère purement liturgique : on dirait de simples commentaires ou illustrations des actes du culte religieux. Mais bientôt l'intention morale prime le caractère sacré, pour faire place à son tour à l'élément tout à fait profane, satirique même. Dès le milieu du XVe siècle, ce théâtre populaire ne conserve plus guère de son origine que le choix des sujets, qui restent exclusivement sacrés. Dans la forme, l'octave élégante a pris la place du vers un peu inculte des premiers temps ; pour le fond, c'est l'esprit, ce sont les mœurs de l'Italie contemporaine que nous retrouvons sous le vêtement plus que transparent des noms, des costumes et des lieux de l'histoire sainte ou de la légende. Toutes les classes de la société italienne nous y apparaissent déjà, à peine déguisées, depuis le paysan et le petit bourgeois jusqu'aux princes et *condottieri*, depuis le médecin et le juge jusqu'au savant et à l'astrologue, depuis le mendiant jusqu'au grand seigneur et depuis la servante jusqu'aux souveraines. Il eût été étonnant que les événements et les doctrines politiques de l'histoire contemporaine n'eussent pas trouvé un écho dans ces spectacles populaires, et nous rencontrons, en effet, les traces visibles des uns et des autres : ce ne sont même pas moins que les grands noms de Laurent le Magnifique et de Jérôme Savonarole que nous rappelleront ces essais naïfs de comédie politique.

I

C'était, disait-on, la longue lutte entre la papauté et l'empire, entre les Guelfes et les Gibelins qui empêcha l'Italie du moyen âge d'arriver à la paix et à l'unité, et lorsqu'au commencement du XIVe siècle les prétentions impériales semblèrent à tout jamais enterrées dans la tombe d'Henri VII et que la translation du saint-siége à

Avignon eut délivré l'Italie du plus dangereux ennemi de son repos et de son unité, le moment paraissait venu pour la Péninsule, abandonnée à elle-même, de réaliser aussi ses désirs si longtemps nourris. Il n'en fut rien cependant. Les passions surexcitées par de si longues luttes ne purent se calmer du jour au lendemain; l'ambition des hommes politiques, les luttes d'influence au dedans des républiques, l'envie et la jalousie entre tous ces États qu'aucune solidarité de principe ni d'intérêt ne ralliait plus en face d'un ennemi commun, prolongèrent pendant plus d'un siècle encore les désordres et les souffrances, qui depuis si longtemps déchiraient l'Italie.

Ce n'est pas ici le lieu de vous raconter les rixes sanglantes dont les rues de Rome furent les témoins journaliers, les révolutions de palais qui désolaient Naples, les discordes intestines dont des villes comme Gênes, Milan, Venise même, furent les théâtres. Les efforts de Galéas Visconti pour assurer à Milan l'hégémonie de la Péninsule ne furent qu'éphémères; après sa mort, la division et les luttes reprirent de plus belle. C'est grâce à ces guerres, peu sanglantes à la vérité et purement stratégiques, pour ainsi dire, mais qui n'en inondaient pas moins ce malheureux pays de tous les maux que les armées de mercenaires traînent à leur suite, c'est grâce à la guerre que la *tyrannie*, dans le sens grec du mot, réussit à s'établir presque partout en Italie et à détruire, au profit de hardis *condottieri*, les gouvernements républicains qui avaient fait la gloire du moyen âge italien. C'est vers le milieu du XVe siècle que cette grande révolution eut lieu : elle coïncidait avec la fin tardive du schisme d'Occident, qui rétablit aussi dans l'Église le principe monarchique si fortement compromis par la Captivité de Babylone et les querelles des papes et des antipapes, des conciles et des anticonciles.

Ce ne furent pas toujours cependant ni partout d'heureux soldats qui s'emparèrent de la souveraineté, comme à Milan. Parmi des populations à grandes traditions politiques, à longues habitudes libérales et j'allais dire parlementaires, d'une haute culture intellectuelle, comme le fut la population de Florence, la *tyrannie* devait revêtir et revêtit un caractère différent, et pour ainsi dire bourgeois. Vous vous rappelez la constitution aristocratique de la patrie de Dante, ses révolutions de la fin du XIIIe siècle, qui substituèrent le règne de la haute bourgeoisie à celui de la noblesse d'épée; vous savez les longues luttes entre les Ricci et les Albizzi pendant tant d'années, enfin ce soulèvement des *Ciompi* qui mit un instant le pouvoir aux mains du bas peuple pour le laisser ensuite entre celles de la bourgeoisie, surtout de la petite bourgeoisie, si je puis appeler ainsi les *arti minori*. On peut dire que la démocratie ne fut complète et réelle à Florence qu'à partir de cette époque; et si dès ce moment nous voyons poindre le nom des Médicis avec ce Sylvestre qui joua un rôle si équivoque dans le mouvement de 1378, il ne faut voir là que la conséquence naturelle du régime démocratique, aussi inévitable dans les petits États que dans les grands, qui est d'aboutir forcément à la concentration de la puissance populaire entre les mains d'un seul, comme le prouvent non-seulement le simple bon sens, mais encore les exemples si éloquents d'Athènes et de Rome, de la Hollande et de la France.

Les historiens doctrinaires sont fort embarrassés quand ils se trouvent en face des Médicis, qu'ils ne savent trop comment classer et étiqueter dans leurs rayons et dans leurs systèmes : ce n'est ni le césarisme, ni la monarchie traditionnelle, ni la république, ni le régime constitutionnel; ce n'est point la confiscation des libertés publiques, puisqu'elles subsistèrent toujours, ni l'exploitation de la richesse populaire au profit d'un seul, puisque les premiers Médicis ne se servirent de leur immense fortune personnelle que pour combler Florence de leurs largesses; c'est simplement un phénomène, sinon unique, au moins très-rare dans l'histoire. C'est le gouvernement par l'influence personnelle, analogue à celui de Pisistrate et de Cypselos de Corinthe, ou mieux encore celui que Périclès exerça, la plupart du temps sans fonction officielle, sur le peuple d'Athènes. L'éloquence, des services rendus, une grande position de fortune et de naissance inspirent une confiance universelle; cette confiance universelle fait que tout le monde s'en remet tacitement à la direction d'un seul homme, sans qu'on puisse dire que cet homme ait usurpé le pouvoir. Je n'ai pas à examiner ici la valeur de ce genre de gouvernement : il peut donner et il a donné à Athènes comme à Florence plusieurs lustres de prospérité et de grandeur, mais dès qu'il a eu la prétention de se transmettre par héritage, ses inconvénients ressortirent d'une façon choquante et cruelle à la fois. Pour deux hommes d'un haut mérite, tels que Cosme et Laurent le Magnifique, la maison des Médicis compta vingt membres incapables ou corrompus, et pour trente ou quarante ans de bonheur, elle valut à Florence deux longs siècles de servitude et de décadence.

Le vrai grand homme de cette famille, le plus grand homme peut-être de l'Italie moderne, fut Laurent le Magnifique, celui même dont l'œuvre dramatique doit nous occuper aujourd'hui. Il fut, à vrai dire, le second fondateur de la dynastie. Formé à la politique par son aïeul qui, dès l'âge de seize ans, l'initia dans les secrets du gouvernement, il fut associé tout jeune encore à son père, dont la maladresse avait provoqué la conspiration des Pitti. Laurent en vint à bout malgré son extrême jeunesse, et en fut complimenté en termes fort flatteurs par le plus grand politique du temps, Ferdinand de Naples. Peu après, à peine âgé de vingt-deux ans, en 1470, il succéda à son père, car déjà on peut parler de succession, comme s'il s'agissait de princes. En effet, tout bourgeois qu'il affectât d'être, Laurent avait déjà reçu une éducation toute princière. Fils d'une des femmes les plus distinguées de cette Italie de la Renaissance

qui en compte un si grand nombre et qui n'avait pas encore appris à contester les grâces de leur sexe aux femmes d'une instruction supérieure, fils de Lucrezia Tornabuoni, il eut pour premier maître Gentilis, prêtre pur, honnête et, ce qui était plus rare encore au XVe siècle, profondément et sincèrement croyant. C'est à cette mère, dont on admirait le talent poétique, c'est à ce prêtre simple et dévoué que Laurent fut sans doute redevable de ce trait idéal et religieux que nous retrouvons dans tous ses actes et dans toutes ses œuvres ; cette aspiration aux choses élevées qui imprima à toute sa vie le sceau de noblesse que nous y admirons encore ; qui lui permit de rester croyant sans s'astreindre à une orthodoxie étroite et sans répudier les beautés de la philosophie antique, de se mêler à toutes les joies et à toutes les jouissances de la vie populaire tout en les ennoblissant toujours par le sens élevé qu'il savait y mettre. Rien ne fut épargné pour orner et pour cultiver son esprit, comme on avait tout fait pour développer les trésors de son âme. L'illustre Landino et le péripatéticien Argyropulo l'instruisirent dans les lettres latines et grecques, où il égala bientôt ses maîtres et sur lesquelles il devait exercer une influence si décisive et si puissante. En même temps il ne négligeait point, en vrai ancien qu'il était, le soin des avantages corporels : à la lutte et à la nage il cherchait son égal ; la chasse et le tournoi étaient ses exercices favoris ; on ne connaissait pas de cavalier plus élégant et plus intrépide. Quoique laid de figure, le feu de son regard et l'éloquence de sa parole fascinaient tous ceux qui pouvaient l'approcher, et l'on sait que tous les citoyens purent l'approcher partout et toujours.

Quand il prit entre les mains les rênes du gouvernement, il s'agissait avant tout de ramener à son parti les esprits aliénés par la conduite de son père ; il y réussit facilement, grâce à son affabilité, à sa libéralité, à sa supériorité d'esprit. Après avoir rétabli le calme à l'intérieur, il sauvegarda les intérêts de l'État à l'extérieur : Florence était menacée d'une ligue de presque tous les États importants de l'Italie ; sa ruine était certaine si elle engageait la lutte, à moins qu'elle n'acceptât le secours de l'étranger qui, dans la personne de Louis XI, lui offrit son aide. Laurent le repoussa sans hauteur, mais avec dignité : « Je ne sais pas encore, répondit-il, préférer mon intérêt au danger de l'Italie entière. A Dieu ne plaise que les rois de France songent jamais à essayer leurs forces dans ce pays ! C'en serait fait de l'Italie. » Il trouve un autre moyen de sauver l'indépendance de sa patrie, un moyen qui n'expose que lui : il a l'audace d'aller jusque dans le camp même de son plus dangereux ennemi et de le détourner par la persuasion de ses desseins menaçants.

Il ne se contente pas de ce succès, qui cependant avait été le salut de sa patrie ; il a l'ambition plus haute encore d'établir, à défaut de l'unité que les jalousies réciproques empêchent encore de naître, l'équilibre de l'Italie. Il réussit dans cette haute conception politique comme il avait réussi à sauver l'existence de Florence. Pendant les dix dernières années de son règne, aucune guerre ne désole la Péninsule, et c'est Florence qui, grâce à la supériorité de Laurent, est l'arbitre suprême des destinées de l'Italie. Cet équilibre était factice sans doute, comme le sont tous les équilibres qui exigent un tact, une vigilance incessante, une fermeté et en même temps une souplesse de main dans celui qui tient la balance, une application constante du *fortiter in re, suaviter in modo*, une capacité politique, en un mot, qui n'est pas donnée à tous et qui surtout ne fut point donnée à Pierre, fils de Laurent.

Pendant qu'il dirigeait ainsi avec une diplomatie consommée les affaires extérieures de son pays, Laurent ne négligea pas davantage les affaires intérieures et les siennes propres. Ces dernières étaient considérables, vous le savez ; car il se trouvait à la tête d'une fortune personnelle et d'une maison de commerce qui ressemblaient à peu de choses près à la situation financière qu'occupe aujourd'hui en Europe la maison Rothschild. Elle ne périclita pas dans les mains de Laurent, qui ne fit que se conformer aux errements de son aïeul en étudiant de plus en plus les relations commerciales, en intéressant à ses affaires par toute sorte d'entreprises nouvelles un nombre d'hommes toujours croissant et surtout en identifiant l'intérêt de la maison de Médicis avec celui de la ville de Florence, ce qui ne manqua pas de faire considérer par le peuple la prospérité de la maison de Médicis comme celle de Florence même. De plus, il acquit des terres et donna ainsi à sa famille des attaches et un poids qui avaient manqué à son grand-père, et qui l'avaient empêché de sortir de la modeste sphère du *popolano grasso* où il se confina toute sa vie. Aussi l'opposition fut-elle bientôt réduite ; c'est en vain que le complot des Pazzi éclata ; ce complot lui enleva son frère et associé de gouvernement, Julien, sans ébranler son autorité. Au premier moment, une vigueur de répression que nous trouverions excessive et presque sauvage avec nos mœurs actuelles, plus tard une tolérance absolue des opinions légalement émises, tolérance que certains d'entre nous traiteraient peut-être de licence, finirent par éteindre, sinon toutes les haines et toutes les envies, du moins toutes les résistances.

Ajoutez des moyens d'action tout moraux et de l'ordre le plus élevé : je veux parler du culte des lettres et des sciences, de l'éducation intellectuelle du peuple, car Laurent ne négligea pas plus les basses classes que les rangs élevés de la société dans son désir d'agrandir et d'ennoblir la civilisation de son pays. Le meilleur moyen à ses yeux, c'était de donner l'exemple, de prendre part, de s'intéresser lui-même aux efforts de son temps. Car c'est là un des traits les plus distinctifs de cette nature d'élite. Homme d'action qui cependant sait être contemplatif à ses heures, esprit pratique dans la vie et pourtant idéaliste dans ses aspirations, homme de plaisir et en même temps poëte mélancolique et rêveur, savant et guerrier, diplomate et commerçant, Laurent est une

nature antique dans la force du terme; nature entière, saine, et qui ne connaît pas encore notre division du travail, qui intellectuellement a réduit notre société moderne où matériellement elle a réduit notre population industrielle, à la destruction complète de l'harmonie et de l'équilibre de l'âme comme à la destruction de la beauté et de la symétrie du corps.

Vous savez ce que Laurent fit pour les lettres, les sciences, les arts; comment, abandonnant de bonne heure le péripatétisme que lui avait enseigné Argyropulo, il se dévoua au platonisme, dont le caractère idéal tranchait si singulièrement avec le pédantisme insupportable où les scolastiques avaient réduit la philosophie du Stagyrite; vous avez entendu parler de ces jardins de Ruccellai, de cette belle villa de Careggi où se rassemblaient les membres de cette académie platonicienne que Cosme avait déjà fondée, mais à laquelle Laurent communiqua une vie nouvelle; vous connaissez ces noms immortels de Marsile Ficin, d'Ange Politien, de Pic de la Mirandole, qui là se réunirent au grand homme d'État pour parler des problèmes éternels du genre humain et pour s'enivrer avec lui des rêves poétiques de Platon. Ai-je besoin de vous dire quel service ils rendirent à l'humanité, ces hommes qui affranchirent l'esprit des liens du scolasticisme où il se débattait; qui ouvrirent cet horizon nouveau où l'on entrevoyait, je le veux bien, plus d'utopies que de réalités, mais où l'humanité apprit de nouveau à deviner quelque chose de supérieur à nos instincts matériels, quelque chose de plus élevé que nos raisonnements logiques? Faut-il vous rappeler ce que Laurent fit pour le réveil des études anciennes; les sommes immenses qu'il prodigua pour faire rechercher, pour acquérir les manuscrits de l'antiquité, qu'il accumulait dans cette bibliothèque fondée par son aïeul, mais à laquelle les générations reconnaissantes ont donné le nom de Laurent? Qui a jamais pu en franchir le seuil sans une sorte de frisson respectueux, j'allais dire religieux; qui a jamais gravi ce bel escalier qui conduit à tous ces trésors, sans songer avec une profonde émotion à ce que durent ressentir les esprits des hommes lorsqu'après une longue nuit, où ils avaient perdu le souvenir de leurs ancêtres, ils se trouvèrent de nouveau dans l'auguste assemblée des hommes d'autrefois, quand de toutes parts la lumière éclatante de l'antiquité les inonda, quand ils retrouvèrent enfin « les titres de noblesse du genre humain » perdus depuis si longtemps!

Et les arts qui renaissaient ne rencontraient pas en Laurent un protecteur moins zélé, moins intelligent que les lettres: c'est lui qui réunit dans les jardins de Saint-Marc, aux lieux mêmes d'où allait sortir l'ennemi le plus implacable des Médicis et de la Renaissance — Jérôme Savonarole, — toutes les statues, tous les débris de l'antiquité qu'il put trouver, et que nous admirons aujourd'hui encore dans l'incomparable galerie des Offices; c'est lui, on peut le dire sans exagération, qui éveilla ainsi le génie du jeune Michel-Ange et le dirigea dès l'abord vers les modèles achevés de la sculpture classique.

Je m'oublie, messieurs, en parlant des services rendus par ce grand homme, services si souvent méconnus par l'étroit esprit de parti; et j'ai hâte d'arriver au poëte, qui devrait seul nous occuper, si dans une nature aussi admirablement équilibrée, dans une vie aussi une et aussi harmonieuse, dans une action aussi féconde et aussi spontanée, il était possible d'isoler, comme nous le faisons par l'analyse, les diverses qualités et les différentes activités.

K. HILLEBRAND.

— La fin très-prochainement. —

VARIÉTÉS.

Libre philosophie (1).

M. Ernest Bersot n'est pas seulement un esprit libéral, c'est un esprit libre; il a des convictions sans avoir de préjugés; il est de l'école de Voltaire, en professant la philosophie de Jean-Jacques; il n'aime aucune formule, pas même celles de ses propres opinions. Sa philosophie est une philosophie de l'âme, vivante, animée, pénétrante, agissante; il observe, il analyse, il s'émeut, il conclut en souriant; il n'est pas de ceux qui « doutent sans souffrir », comme il le dit lui-même si bien de la jeunesse actuelle, mais il sait douter; il n'est pas de ceux qui croient à l'aveugle, mais il sait croire; il appartient à cette race intraitable et bizarre qui aime les causes perdues, sans s'endormir toutefois ni s'aigrir en d'impuissants regrets; il est de ceux de qui Napoléon Ier disait un jour, en parlant à un général : « Général, vous êtes donc de ces imbéciles qui croient encore à la liberté! » M. Ernest Bersot croit à la liberté, au spiritualisme, à la poésie, à beaucoup de choses ridicules. De tout cela il parle avec aisance, liberté, naturel et fermeté; sans affecter la forme de la science, il fait penser. Une fine psychologie, une métaphysique solide et pleine de bons conseils, de très-justes et de très-fermes déclarations sur les rapports de la raison avec la foi, une morale sans lieux communs, un style excellent, voilà ce que le lecteur trouvera dans ce charmant petit ouvrage, qui contient plus de suc et de séve que beaucoup de gros.

Ceux qui savent l'histoire de la philosophie de notre siècle liront avec un vif plaisir le résumé si bref que M. Bersot fait de cette histoire en quelques pages. Ceux qui ont été mêlés à cette histoire, si peu que ce soit, retrouveront leurs propres souvenirs encore tout vivants dans cette esquisse fidèle et précise. Ceux qui ne savent rien de tout cela y apprendront beaucoup de choses

(1) Par M. Ernest Bersot (de l'Institut). Un volume de la *Bibliothèque de philosophie contemporaine.*

utiles pour comprendre et juger le temps présent. M. Bersot ramène cette histoire à une distinction ingénieuse. Il y a eu, dit-il, depuis la Restauration jusqu'à nos jours, deux philosophies : une philosophie du dedans, une philosophie du dehors; une philosophie d'école et une philosophie d'opinion. Or, ce que l'on appelle aujourd'hui le spiritualisme se trouve avoir passé par ces différents états, et avoir été successivement et quelquefois en même temps au dedans et au dehors. Sous la Restauration, c'est une philosophie du dehors: c'est l'opinion, c'est l'opposition. Sous le gouvernement de juillet, de 1830 à 1843, le spiritualisme est une philosophie du dedans : c'est l'enseignement, c'est le gouvernement. Attaqué alors par le parti ultramontain, sa cause s'identifie avec la philosophie du dehors; il tend de plus en plus à se confondre avec elle; il fonde la *Liberté de penser*. Plus tard une même réaction étouffe toute philosophie au dedans et au dehors; puis une grande opposition s'élève de toutes parts contre toute philosophie officielle, et le spiritualisme recule et fléchit un instant devant cette accusation. Mais il reprend ses forces; il aspire à être autre chose qu'une philosophie d'école; il veut être, il croit être une philosophie libre, telle est aujourd'hui la situation.

Mais, au fond, une philosophie d'enseignement peut-elle être une philosophie libre? Voilà la grave, la difficile question qui est soulevée par la situation que je viens de signaler? Dans l'enseignement, la philosophie n'est qu'une partie d'un tout; elle complète l'éducation générale; elle n'a pas pour objet spécial le développement philosophique. Comment pourrait-elle être elle-même tout entière? De plus, l'enseignement est ouvert à toutes les croyances. La philosophie doit n'attaquer aucune d'elles en particulier : son droit d'examen et de critique se trouve par là singulièrement limité; de plus, elle doit s'accorder avec toutes en général; et par là son terrain se trouve être, en quelque sorte, nécessairement celui de la religion naturelle. Là encore l'indépendance philosophique rencontre des limites indiquées par la nature des choses. Enfin elle s'adresse à des intelligences moyennes, qui n'ont pas toutes une vocation spéciale pour la philosophie pure; elle est obligée de s'accommoder à cette majorité d'esprits moyens, à se rendre accessible, populaire, et par conséquent à sacrifier plus ou moins le point de vue scientifique au point de vue pratique : nouvelles limites apportées à la liberté philosophique.

Ces difficultés sont particulièrement grandes en France, où la philosophie est entrée dans l'enseignement secondaire; mais il ne faut pas croire qu'elles n'existent pas ailleurs. En Allemagne, par exemple, nous sommes habitués à nous représenter la philosophie d'enseignement comme absolument libre; mais c'est une illusion; et là encore la philosophie, pour conserver son existence et sa liberté, a dû se mettre d'accord, selon le génie du pays, avec un certain ordre d'idées générales universellement admises. Aussi la philosophie d'université a-t-elle été attaquée en Allemagne par les libres penseurs avec autant de virulence que l'a pu être en France la philosophie dite officielle. On nous permettra de citer ici quelques lignes d'un pamphlet plein d'éloquence et de verve qui a été un événement en Allemagne, et qui y a déterminé une situation assez analogue à celle où nous sommes nous-mêmes aujourd'hui ; « Aussi longtemps que l'Église subsiste, on ne peut enseigner dans les Universités qu'une philosophie qui, obligée à de perpétuels égards envers la religion populaire, ne peut en être que la paraphrase. Pour ceux qui enseignent dans ces conditions, il ne reste rien autre chose que de chercher de nouveaux biais ou de nouvelles formes, sous lesquelles ils reproduisent, en l'affadissant et en l'habillant d'expressions abstraites, le contenu de la religion populaire, et c'est là ce qu'ils appellent philosophie... Cependant les philosophes d'université sont tout joyeux de la chose, car leur seul but sérieux est de s'acquérir avec honneur un bon revenu pour eux, leur femme et leurs enfants, et pour obtenir de la renommée dans le public... »

De qui parle Schopenhauer dans ces lignes amères? Serait-ce de quelque philosophe spiritualiste, comme il peut s'en trouver par hasard dans telle université allemande? Non, l'ennemi qu'il a en vue et qu'il accable partout de ses sarcasmes, c'est Hegel et son école. « Le professeur Hegel, dit-il, a trouvé cette heureuse expression : *La religion absolue*, grâce à laquelle il a atteint son but. Comme il connaissait bien son public! — D'autres brouillent ensemble la philosophie et la religion; ils en font un centaure, qu'ils appellent philosophie de la religion; ils s'efforcent de nous apprendre que la religion et la philosophie sont proprement la même chose, proposition qui paraît être vraie à peu près dans le même sens que cette parole de François Ier : *Ce que mon frère Charles veut, je le veux aussi*, — c'est-à-dire Milan. D'autres enfin ne font pas tant de détours, et ils nous parlent d'une philosophie chrétienne, comme qui dirait une arithmétique chrétienne, qui nous enseignerait que cinq est un nombre pair (1). »

On voit par ces paroles qu'en Allemagne comme en France, il y a eu une philosophie officielle, une philosophie d'État. Les conditions de l'accord ont sans doute été différentes; mais, au fond, la philosophie n'était indépendante que parce qu'elle avait pu se mettre d'accord, grâce à des combinaisons particulières, avec ce qu'exigeaient la religion et l'État. Le problème n'en subsistait pas moins, et la crise a éclaté également lorsqu'une certaine philosophie ayant dépassé les formules officielles a commencé à attaquer ce qu'elle avait jusque-là respecté et même paru justifier en l'expliquant.

Il y a donc ici une question générale d'un très-haut

(1) Schopenhauer, *Parerga et paralipomena*, t. I, pages 53, 55.

intérêt et qui mériterait d'être examinée en elle-même et dans toute sa profondeur : L'État peut-il et doit-il enseigner la philosophie? S'il le fait, dans quelle mesure peut-il et doit-il concilier les droits de la pure science avec les obligations pratiques de l'enseignement? S'il ne le fait pas, est-il bien certain que la science pure y gagnera? Si la philosophie d'enseignement a ses défauts, la philosophie d'opinion n'a-t-elle pas aussi les siens? L'opinion est-elle une bonne maîtresse en philosophie? Le public n'a-t-il pas aussi son joug? Le flux et reflux des passions auquel obéit toute opinion populaire n'a-t-il pas ses hasards, que l'on assimile tout à fait à tort avec les lois régulières d'un développement rigoureusement scientifique? Le désintéressement abstrait, qui est l'idéal de la science, ne paraît donc pas beaucoup plus garanti par le dehors que par le dedans.

La solution de ces diverses difficultés serait, je crois, dans la liberté de l'enseignement philosophique. Je ne verrais, pour ma part, aucun inconvénient à ce que toutes les grandes écoles philosophiques eussent toutes également leurs chaires. Sans doute, dans cette situation, on pourrait toujours reprocher à la philosophie de l'État d'être protégée; mais au moins elle n'aurait pas exclusivement la parole, et le droit étant égal de part et d'autre, elle ne serait pas suspecte d'être une philosophie imposée; elle gagnerait elle-même en liberté. La liberté étant de droit commun, et l'État n'étant pas responsable des opinions philosophiques, on ne serait plus étonné de le voir protéger à la fois ou du moins accepter des doctrines très-différentes. Il est donc très-désirable, non-seulement pour les doctrines du dehors, mais pour celles du dedans, qu'il n'y ait plus de philosophie officielle. Rien n'est plus funeste aux intérêts du spiritualisme que cette attache dont on abuse contre lui, et qui est une arme facile dont on se sert pour se dispenser de discuter.

Je jette un peu au hasard ces réflexions qui m'ont été suggérées par la distinction fine et juste de M. E. Bersot entre la philosophie du dedans et celle du dehors. Il est lui-même une preuve vivante que l'on peut conserver fidèlement au dehors les doctrines que l'on enseignait librement au dedans. Tout son livre témoigne d'un spiritualisme très-dégagé et très-peu officiel; ce spiritualisme est le nôtre et celui de tous les bons esprits.

Nous ne pouvons pas signaler tous les points où le livre de M. Bersot nous a donné à penser; nous indiquerons seulement, en finissant, comme digne d'être médité par les philosophes, le dernier chapitre, où il traite des rapports de la philosophie avec les sciences naturelles. Il nous dit avec esprit, en retournant un mot célèbre : « Philosophie, garde-toi de la physique! » Nous dirons plus volontiers : « Philosophie, étudie la physique! » M. Bersot pense que nous devons être désintéressés et dégagés dans les questions scientifiques. *Distinguo :* désintéressés, oui, dégagés, non. N'ayons pas de parti pris; c'est excellent. Mais ne nous fermons pas à ce monde admirable de découvertes que la science accumule depuis trois cents ans. Dans ma conviction, le renouvellement de la philosophie spiritualiste doit se faire par deux côtés à la fois : par l'étude approfondie des sciences de la nature, et, de l'autre, par l'étude de la philosophie allemande. Il me semble impossible que de ces deux sources librement et sincèrement consultées ne sortent pas pour notre philosophie des approfondissements, des éclaircissements, des rectifications, des développements qui lui donneront une forme nouvelle. C'est par là que le mouvement et le progrès peuvent avoir lieu. Ce qui a manqué surtout au spiritualisme, c'est une philosophie de la nature. Et comment pourrait-il avoir une philosophie naturelle, sans se préoccuper des sciences physiques?

M. Bersot nous dit : « Que la matière soit au fond un atome ou une force, qu'un corps diffère des autres essentiellement ou par accident, que la matière soit indifférente au mouvement et au repos, ou tende essentiellement à se mouvoir, que l'attraction soit une vertu active ou une impulsion mécanique, que l'affinité soit ou non un cas de l'attraction, et la vie un cas de l'affinité, que la vie renaisse sans fin d'elle-même ou qu'elle naisse nouvelle dans des circonstances déterminées, la philosophie est libre sur ces questions. » Libre, sans aucun doute; indifférente, non. Ces questions-là ne sont-elles pas celles que la philosophie a toujours agitées, et leur solution est-elle de si peu de valeur pour la métaphysique elle-même? Nous ne le pensons pas. M. Bersot paraît craindre surtout un parti pris des spiritualistes contre certaines hypothèses scientifiques; en quoi il a parfaitement raison. Mais les spiritualistes ont, à mon avis, le droit et le devoir de s'enquérir de l'état actuel de ces questions parmi les savants; et si surtout les doctrines adverses font valoir en leur faveur telles ou telles hypothèses comme des vérités démontrées, c'est le droit évident de la critique de rechercher si ce sont des vérités démontrées, ou seulement des spéculations hardies, mais provisoirement arbitraires. Le droit d'examen, il me semble, doit s'appliquer aussi bien à ce qui est nouveau qu'à ce qui est ancien; et les opinions scientifiques, tant qu'elles ne sont que des opinions, ne peuvent avoir le privilége de se soustraire à l'examen. On a souvent reproché aux spiritualistes de trop ignorer les sciences de la nature; quand ils se sont mis à les étudier, on leur a dit qu'ils se mêlaient de ce qui ne les regardait pas. Il faut prendre son parti de ces objections contradictoires :

On ne peut contenter tout le monde et son père.

Je ne veux pas terminer ces lignes sans indiquer un autre ouvrage de M. E. Bersot : *Morale et politique* qu'il vient de nous donner en même temps que celui auquel nous avons consacré cet article. Ici, ce n'est plus seulement le philosophe que nous avons devant nous, c'est le publiciste, le polémiste vif, net, alerte, qui, dans toutes les questions de liberté, est toujours présent sur

la brèche. Son libéralisme est de la même famille que son spiritualisme, et ils ont l'un et l'autre une même source : l'âme.

PAUL JANET
(de l'Institut).

BIBLIOGRAPHIE.

Tite-Live, traduit par M. GAUCHER; 4 vol. in-18 (Hachette).

M. Gaucher, professeur de rhétorique au lycée Bonaparte, a publié récemment une traduction nouvelle et complète de l'*Histoire romaine de Tite-Live*. Le travail que M. Gaucher avait entrepris était long et difficile. L'*Histoire de Tite-Live*, bien que nous n'en possédions plus que 34 livres sur 140 qui la composaient, est l'œuvre historique la plus vaste que l'antiquité nous ait léguée. La langue de Tite-Live est peut-être la plus belle dont un écrivain latin se soit servi, ample et abondante comme celle de Cicéron, brillante et forte comme celle de Salluste et de Tacite. On comprend donc quel est le vrai mérite d'un traducteur consciencieux qu'une œuvre si considérable n'a pas fatigué, qu'un style si parfait n'a pas découragé et qui a poursuivi d'un bout à l'autre la traduction des 34 livres de *Tite-Live*. La traduction de M. Gaucher, toujours fidèle et précise, conserve assez de force et de mouvement pour nous faire sentir la beauté de cette histoire, qui convenait à la majesté de la république romaine. Dans une notice courte, mais substantielle, M. Gaucher, en caractérisant l'œuvre du grand historien, le défend du reproche de n'avoir été qu'un orateur. S'il était nécessaire de définir Tite-Live dans une formule, il serait mieux de dire qu'il est poëte et que son histoire est plutôt une épopée qu'un plaidoyer. Mais M. Gaucher reconnaît volontiers que donner le nom d'orateur ou de poëte à Tite-Live, c'est diminuer l'historien. S'il n'a pas eu l'âpre passion de la vérité comme Thucydide, du moins il a tracé en Romain le tableau le plus vivant de ce grand peuple romain. Le travail de M. Gaucher est un véritable service qu'il rend à beaucoup de gens instruits que les difficultés de l'original pourraient embarrasser. Des sommaires très-exacts et une table analytique très-complète ajoutent encore au prix de la traduction de M. Gaucher.

BULLETIN DES COURS.

La liberté de penser et la philosophie dans les universités italiennes.

L'Italie nouvelle a eu le bon esprit de ne pas s'imposer la responsabilité d'une philosophie officielle. Les doctrines les plus opposées sont enseignées dans ses universités, et parfois côte à côte dans une même université. C'est ainsi que celle de Turin compte dans son sein M. Peyretti, qui professe la pure philosophie du *Syllabus*, et le célèbre matérialiste M. Moleschott, et qu'elle se fait également honneur, entre ces deux extrêmes, du spiritualisme rationaliste et libéral de M. Bertini. L'hégélianisme a son centre à Naples, où il est représenté avec éclat par MM. Spaventa et Véra. Il a jeté des rameaux à Bologne, où M. Fiorentino l'applique à l'histoire de la philosophie, et à Pavie, où il est enseigné par un disciple de M. Michelet, de Berlin. A Florence, M. Conti s'efforce de concilier les traditions catholiques avec la philosophie du sens commun et l'autorité théologique avec la liberté civile, et un ancien élève de l'École normale de France, M. Louis Ferri, professe librement et sans prétention à l'orthodoxie l'idéalisme spiritualiste qui est la tradition la plus constante de la philosophie italienne. Nous ne poursuivrons pas plus loin cette revue qui nous montrerait, dans les autres universités de la Péninsule et de la Sicile, la même liberté et la même variété de doctrines.

Grâce à cette indépendance de l'enseignement public et malgré la concurrence du mouvement politique, le mouvement philosophique est très-actif en Italie. Il a ses journaux spéciaux, *Il Gerdil*, *Il campo degli philosophi*, et il tient une grande place dans les revues politiques ou littéraires, la *Nuova Antologia*, la *Rivista Bolognese*, etc. C'est à un article très-intéressant et d'une pensée très-élevée de M. Louis Ferri, dans la *Nuova Antologia*, que nous avons emprunté le titre de cette note et la plupart des détails qu'elle renferme.

Enfin d'importants ouvrages ont paru en Italie dans ces dernières années. L'illustre émule de Rosmini et de Gioberti, le comte Mamiani, a exposé, sous le titre piquant de *Confessions d'un métaphysicien* (1), sa philosophie définitive. Nous recevons de Catane trois volumes de *Philosophie rationnelle* (2), dans lesquels le professeur Mungeri cherche à marier la méthode psychologique de la philosophie française avec la méthode ontologique, chère à la philosophie italienne. Un autre professeur sicilien, dont nous avons déjà signalé les précédents travaux (3), l'infatigable M. di Giovanni, nous fait connaître dans un nouveau volume (4) un certain nombre de disciples de Descartes, de Malebranche et de Leibnitz, qui ont fleuri en Italie au XVIIe et au XVIIIe siècle. Sauf Michel-Ange Fardella, ces philosophes avaient échappé au consciencieux historien de la philosophie cartésienne, M. Bouillier. Nous lui recommandons le livre de M. di Giovanni pour la quatrième et, nous l'espérons, très-prochaine édition de son savant ouvrage.

L'Italie ne se borne pas à philosopher pour elle-même. Elle tient à manifester au dehors sa renaissance philosophique, et, bien qu'elle murmure parfois contre l'influence française, c'est en France qu'elle aime surtout à trouver un écho de sa pensée. M. Véra continue à traduire Hégel en français et pour la France. Un de ses disciples, M. Mariano, a publié, dans la *Bibliothèque de philosophie contemporaine*, un volume sur la philosophie italienne (5). M. Ferri fait imprimer en ce moment à Paris deux volumes sur le même sujet, écrits également en français, mais à un autre point de vue. Nous souhaitons la bienvenue à ces publications, qui ne sont pas seulement un hommage rendu à la France, mais qui honorent au fond le patriotisme italien.

E. B.

(1) *Confessioni di un metafisico*. Firenze, Barbera, 1865, 2 vol.

(2) *Corso di lezioni di filosofia razionale ossia sistema psiche-antologico del professore P. Antonino Mongeri*. Catania, Galatola, 1865-1867.

(3) *Le mouvement philosophique en Sicile*. — *Revue des cours littéraires*, quatrième année, n°s 17 et 45.

(4) *Della filosofia moderna in Sicilia*, libri due di V. di Giovanni. Palermo, 1868.

(5) *La philosophie contemporaine en Italie*, essai de philosophie hégélienne, par Raphael Mariano.

Le propriétaire-gérant : GERMER BAILLIÈRE.

PARIS. — IMPRIMERIE DE E. MARTINET, RUE MIGNON, 2.

REVUE
DES
COURS LITTÉRAIRES
DE LA FRANCE ET DE L'ÉTRANGER

CINQUIÈME ANNÉE NUMÉRO 24 16 MAI 1868

Paris, 15 mai 1868.

Cette semaine est mort à Cannes, à l'âge de quatre-vingt-neuf ans, le célèbre lord Brougham, qui a figuré avec éclat comme orateur au parlement anglais pendant cinquante-sept ans. Le fait le plus marquant de sa longue existence politique, c'est la défense de la reine Caroline, dont il fut le conseil légal lorsque George IV voulut établir judiciairement la réalité d'un déshonneur qu'il n'avait que trop mérité par sa propre conduite.

On se rappelle que pendant les dernières années du règne de Charles III, la princesse de Galles, ayant eu à subir les plus mauvais traitements de la part de son mari, quitta l'Angleterre et alla voyager en Italie. La haine de son mari, devenu régent, la suivait dans son exil volontaire. Son nom fut par ordre du roi retranché des prières publiques. La princesse Charlotte, sa fille unique, mourut sans qu'elle fût informée de cette perte; elle n'apprit également que par hasard la mort du roi, son beau-père, arrivée le 29 janvier 1820.

A cette nouvelle, la jeune princesse résolut d'aller en Angleterre réclamer ses priviléges de reine; malheureusement sa conduite en Italie avait donné lieu à des accusations de la plus grande gravité. Sa liaison intime avec un laquais italien, nommé Bergami, était bien connue du ministère anglais, et de nombreux espions pouvaient donner les renseignements les plus compromettants.

Malgré cela, la jeune reine, par suite des conseils de lord Brougham, résista aux menaces du roi et persista dans son intention de revenir à Londres. Là elle dut subir, devant la chambre des lords, un procès scandaleux intenté par le roi son mari, qui demandait la nullité de son mariage pour cause d'indignité.

Le défenseur de la reine fut lord Brougham, qui prononça un plaidoyer devenu célèbre; mais devant l'évidence des faits, ni la popularité que lui avaient valu les longues persécutions du roi, ni la haine qu'inspirait son mari, ni le respect de la chambre des lords pour tout ce qui touche à la royauté, ni l'éloquence de son avocat, n'empêchèrent 97 membres de voter pour la culpabilité de la reine contre 108 qui la déclarèrent innocente. Une aussi faible majorité équivalait, devant l'opinion publique, à une condamnation. Son mariage ne fut pas annulé, mais elle vécut seule dans un quartier éloigné de Londres, et mourut peu de temps après.

L'abbé Bautain, qui occupa avec tant d'éclat la chaire de morale à la Faculté de théologie de Paris, a laissé en mourant, à M. l'abbé de Régny, chanoine honoraire de Verdun, le soin de publier les ouvrages entièrement terminés qui se trouvent dans ses papiers. Le premier, qui vient de paraître, est intitulé : *Les choses de l'autre monde, journal d'un philosophe*. C'est la soi-disant histoire d'un philosophe élevé dans le catholicisme, dont son esprit s'est un jour séparé sans que son cœur cessât d'y rester attaché, et qui, en dix mois, se démontre successivement à lui-même tous les dogmes qu'il avait d'abord rejetés. En dehors de ces discussions philosophiques, dont tout le monde ne saurait pas faire son profit, l'abbé Bautain enseigne et précise le rôle que doivent jouer dans les circonstances décisives de la vie toutes les femmes de la maison, la femme, la fille, jusqu'à la vieille servante, lorsqu'il s'agit de convertir les philosophes.

Viendront ensuite : un second volume intitulé *Idées et plans de méditations*, et deux volumes formant une partie complète et détachée de ses cours de Sorbonne : *La loi primitive de la religion*.

M. E. Miller (de l'Institut), bibliothécaire du Corps législatif, vient de publier des *Mélanges de littérature grecque* où se trouve le texte inédit d'un des nombreux ouvrages que Suétone avait publiés dans cette langue. Celui-ci, le seul que l'on connaisse, est un catalogue de toutes les injures dont les Grecs se servaient les uns envers les autres, avec indication de l'origine étymologique de chacune d'elles.

M. Alfred Maury, professeur au Collége de France, vient d'être nommé directeur général des Archives de l'empire.

Une dame (la vicomtesse de Vivens) publie un *Écrin littéraire et philosophique* dont les perles sont des poésies du maréchal Bugeaud et des pensées sentimentales de madame Lafarge.

Nous publierons samedi prochain la première leçon de M. Saint-Marc Girardin.

LA LIBERTÉ PHILOSOPHIQUE (1).

Parmi les Rapports sur les progrès des lettres et des sciences dont M. le ministre de l'instruction publique a ordonné la publication, celui de M. Ravaisson sur la philosophie du XIXe siècle était particulièrement l'objet d'une légitime attente. M. Ravaisson a remplacé M. Cousin, comme représentant de la philosophie, au conseil de l'instruction publique et à la présidence du bureau d'agrégation. Dans cette haute position officielle, il est resté un penseur solitaire, étranger à toute école et ne prétendant ni à inspirer directement l'enseignement philosophique ni à l'*administrer*. Il a mis la même réserve dans ses communications avec le public. De trop rares écrits, publiés à de longs intervalles, révèlent, avec une érudition vaste et solide, une pénétration extrême, une grande élévation de pensée et un style magistral; ils laissent, en même temps, pressentir un système original de métaphysique; mais ce système a toujours paru craindre de s'accuser trop fortement. On se demandait s'il allait enfin se livrer tout entier dans cet examen des doctrines philosophiques de notre temps dont M. Ravaisson avait consenti à se charger.

Le sujet même de ce Rapport est de ceux qui excitent aujourd'hui un intérêt général. On ne peut dire que la philosophie soit très-goûtée en France; mais il nous serait malaisé de nous en passer. Dans un temps où tous les principes sont mis en question, toutes les discussions prennent naturellement un caractère philosophique. Aussi la philosophie est partout aujourd'hui, dans les débats des Chambres, dans la polémique des journaux, dans les mandements des évêques, dans les romans et au théâtre. On lui fait appel, non-seulement pour ses applications aux questions de politique ou de morale pratique, mais pour ses théories métaphysiques elles-mêmes. La France a secoué et les autres nations de l'Europe sont à la veille de secouer à leur tour le joug d'une religion d'Etat; mais nulle part l'ordre politique ne s'est entièrement séparé de l'ordre religieux. Une certaine métaphysique, qui conserve du christianisme, au nom de la raison, tout ce qui n'est pas mystère et pur article de foi, est devenue en quelque sorte notre religion officielle. Or, cette métaphysique est loin d'être acceptée de tous les philosophes. Les principes de spiritualisme et de théisme qui la constituent sont plus que jamais ébranlés de nos jours. S'ils succombent, que devient l'ordre social? que devient également l'ordre moral? La morale s'est toujours enseignée et s'enseigne encore partout au nom de Dieu, comme un commandement divin, dest né à recevoir, dans une vie future, une sanction divine. Si Dieu et l'âme lui font défaut, y aura-t-il encore une morale et quelle en sera la base? Que deviennent enfin les religions elles-mêmes, dont les destinées ne laissent indifférents ni ceux qui les professent encore ni ceux qui en ont secoué le joug? Voilà les questions qui donnent, de nos jours, un caractère si passionné aux discussions métaphysiques sur Dieu et sur l'âme. Tous ceux qui pensent, tous ceux qui se préoccupent de l'avenir de l'ordre politique, de l'ordre moral, de l'ordre religieux, dans notre siècle et dans notre pays, se les poseront nécessairement, avec une sorte d'anxiété, en ouvrant le volume où un esprit élevé et impartial a résumé ces discussions et cherché à apprécier l'état de la philosophie contemporaine en France sur ces redoutables problèmes.

Le Rapport de M. Ravaisson justifie l'attente dont il était l'objet. Son système métaphysique s'y révèle d'une façon plus complète et plus précise que dans ses précédents écrits, et ce système lui sert de base, mais non de mesure, pour juger et pour apprécier, sans esprit d'exclusion, avec une entière indépendance de pensée, les principales doctrines philosophiques de notre siècle. Cet ouvrage aura un grand retentissement parmi les philosophes : sera-t-il aussi goûté parmi les gens du monde? M. Ravaisson est un maître en fait de style; mais c'est un maître austère. Il reproche à la philosophie contemporaine « de paraître souvent se préoccuper de la perfection littéraire plus que de l'exactitude scientifique ». Pour lui, il préfère, « sous des formes moins brillantes, s'il le fallait, un fond plus riche; moins de littérature et plus de doctrine »; ou, comme il le répète avec Leibnitz, « moins d'éloquence et plus de certitude ». Il a raison; mais notre éducation philosophique nous prépare-t-elle à entendre ce mâle langage? Nous sentons partout le besoin de la philosophie; mais, dès qu'elle se produit dans sa forme propre, dès qu'elle veut parler sa langue, elle nous met en fuite. Nous n'étudions la philosophie qu'au collége; or, ce qu'on apprend au collége est excellent comme culture générale et comme point de départ pour les études ultérieures, mais ne saurait donner la connaissance d'aucune science. En dehors de l'enseignement secondaire, la philosophie ne trouve nulle part des cours suivis, l'embrassant dans son ensemble, avec tous les développements nécessaires pour la faire pénétrer sérieusement et efficacement dans les âmes. Je n'en accuse pas les professeurs de nos Facultés. Ils tirent le meilleur parti des conditions qui leur sont faites. Des cours qui ne s'adressent qu'à des auditeurs bénévoles, intermittents, souvent très-médiocrement préparés, qui n'ont pas d'élèves, en un mot, et qui ne reçoivent pas la sanction d'examens, ne sont pas appelés à donner un enseignement complet : ils atteignent leur but quand ils sèment d'utiles vérités, en les rendant aussi attrayantes que le comporte la dignité de la science. Un enseignement complet et en même temps élevé suppose d'ailleurs un personnel qui manque aux Facultés françaises. Un professeur unique de philosophie

(1) *Recueil de Rapports sur les progrès des lettres et des sciences en France. — La philosophie en France au XIXe siècle*, par M. Félix Ravaisson, de l'Institut. — Voyez un extrait de ce *Rapport* dans notre numéro 21, p. 330.

(à Paris même, la Faculté des lettres ne possède qu'une chaire de philosophie pure) ne pourrait que reproduire l'enseignement élémentaire des colléges, s'il voulait embrasser la science tout entière; il fait mieux, pour ses auditeurs et pour la science elle-même, de s'attacher à quelques points et de les traiter à fond. Mais ces belles études, qui sont l'honneur de notre enseignement supérieur, ne nous font que plus regretter les lacunes inévitables auxquelles elles sont condamnées. Pour combler ces lacunes, on compterait en vain sur les livres. Les livres sérieux ne se produisent que là où l'enseignement les appelle et les éclaire. L'enseignement philosophique ne connaît en France que les leçons élémentaires et des études spéciales : la littérature philosophique se partage presque entièrement entre les manuels et les monographies.

Si l'imperfection de notre éducation philosophique n'avait pour effet que de nous détourner de la philosophie, beaucoup s'en consoleraient aisément; mais elle ne fait que livrer, sans préparation et sans défense, les jeunes esprits à toutes les doctrines qui se présentent sous une forme brillante ou ingénieuse, avec un air de nouveauté et l'attrait de l'indépendance. De là cette contagion de tant d'erreurs funestes, que l'on dénonce si amèrement. On en cherche souvent la cause dans l'affaiblissement des croyances religieuses, et l'on se flatte de tout sauver si l'on fait rentrer la foi dans les âmes. Je n'y veux pas contredire. Mais, après trois siècles de libre examen, la foi ne peut compter sur ses seules armes; il faut qu'elle persuade, et quand elle est ébranlée, non-seulement dans ses dogmes, mais dans les principes métaphysiques de ses dogmes, ce n'est pas la théologie, c'est la philosophie qui doit être son premier recours. Il n'y a donc de salut que dans un enseignement philosophique plus étendu et plus fort. Et je ne parle pas de telle ou telle philosophie, s'imposant comme seule orthodoxe; j'entends le meilleur fruit de la philosophie, l'esprit philosophique, l'habitude de réfléchir et de raisonner par soi-même et de ne céder qu'à l'évidence.

Un autre effet de notre ignorance, ce sont les formes violentes et hautaines que nous apportons dans nos discussions. La vraie science est indulgente. Elle sait au prix de quels combats s'acquiert la possession, même très-imparfaite, de la vérité; elle sait honorer jusque dans l'erreur l'effort consciencieux de l'intelligence. L'ignorance est intolérante. Elle s'enferme dans les opinions que le hasard lui a faites, et plus elle a été facile à convaincre, plus elle est portée à taxer d'absurdité ou de mauvaise foi les convictions rebelles. Or, sur les matières philosophiques, l'ignorance, ou si l'on veut, la demi-science est générale, même dans les plus hautes régions de notre société. Partout elle s'atteste par l'intolérance. Voyez ce fougueux publiciste, qui s'est donné pour mission de dénoncer les fausses doctrines. Il ne discute pas avec ceux qu'il censure. Il n'a pas besoin de s'éclairer, et il ne cherche pas à éclairer les autres; il ne songe qu'à effrayer ceux qui pensent comme lui. Ne lui parlez pas d'examiner une doctrine dans son ensemble, d'y faire la part de la vérité et de l'erreur, ou du moins de remonter jusqu'aux causes de l'erreur; il lui suffit de mettre bout à bout quelques propositions malsonnantes, extraites au hasard de divers ouvrages, et d'appeler sur elles l'indignation des honnêtes gens. Le procédé vous semble odieux : il a des imitateurs au sein des opinions qui se plaignent le plus haut d'en être victimes. Le matérialisme se croit dispensé de discuter avec le spiritualisme. Quiconque admet le surnaturel (et, sous le nom de surnaturel, on entend tout ce qui échappe à l'investigation sensible) est un hypocrite ou un imbécile. M. Jules Favre vient d'en faire la triste expérience. En vain s'est-il placé sur un *terrain dégagé* de toute orthodoxie officielle; ses amis matérialistes ou sceptiques lui défendent, au nom de la liberté des opinions, d'avoir une opinion philosophique; ils ne veulent voir dans son spiritualisme qu'un inexplicable aveuglement, ou plutôt, car on lui a fait cette injure, une façon de s'acquitter, aux dépens de ses principes, envers ses patrons académiques. Voilà comment se traitent les opinions contraires, et telle est la force de l'exemple que les esprits les plus éclairés se laissent parfois entraîner eux-mêmes à cette polémique passionnée, qui ne sait que condamner et flétrir. C'est ainsi que les cœurs s'aigrissent en même temps que les esprits se divisent. C'est ainsi que les rancunes s'amassent pour les jours de révolution ou de réaction, de *terreur rouge* ou de *terreur blanche*, et l'ardeur avec laquelle on se renvoie de part et d'autre le souvenir des outrages reçus et des persécutions subies laisse craindre que, si l'on n'a rien oublié, on n'ait aussi rien appris.

Avec de telles habitudes de polémique, je ne sais si nous saurons bien comprendre l'admirable sérénité du Rapport de M. Ravaisson. Sur ce théâtre de nos dissensions les plus violentes, M. Ravaisson distribue le blâme et l'éloge sans indignation comme sans enthousiasme, avec une bienveillance toujours égale, où l'on entrevoit à peine, par-ci par-là, une légère nuance de dédain. Organe officiel de la philosophie, il encourage les nouveautés et ne s'effraye pas des hardiesses. Une œuvre de jeune homme, signée d'un nom obscur, dont aucun critique autorisé n'a rendu compte et sur laquelle bien peu de philosophes ont daigné jeter les yeux (1), le frappe-t-elle par une certaine force de pensée et quelques vues originales, au milieu d'idées confuses et de digressions déclamatoires, il s'arrêtera à en donner l'analyse, avec une complaisance qu'il n'a pas toujours pour les écrivains les plus célèbres. Spiritualiste très-décidé, et professant pour la foi chrétienne plus que du respect, il cherche la vérité plutôt que l'erreur chez les dissidents du spiritualisme et du christianisme. Il prend, contre le

(1) L'*Ultimum organum*, de M. de Strada.

père Gratry, la défense de Hégel et des autres *sophistes*. Auguste Comte, Jean Reynaud, M. Littré, M. Renan, M. Taine, M. Vacherot, ne reçoivent de lui que des témoignages d'estime, même quand il combat quelques-unes de leurs théories. Il est surtout plein d'égards et il a même une sorte de prédilection pour les savants qui ont touché aux questions philosophiques, quelque position qu'ils aient prise, d'ailleurs, à l'égard du spiritualisme.

Le matérialisme des savants est une des formes de ce *péril social* qui enflamme le zèle de l'intolérance. Les plus modérés ne peuvent souffrir que l'enseignement public lui soit ouvert. Les plus violents ne veulent lui laisser aucun asile. Ils sont logiques. On ne gagne rien contre une doctrine tant qu'il lui reste les livres ; on ne fait que lui prêter l'attrait du fruit défendu. Mais le malheur est que la logique de l'intolérance ne peut rien sans les mœurs, et qu'eût-elle obtenu leur appui, elle sera toujours désarmée par leur inconséquence. Les mœurs peuvent laisser s'établir ou provoquer elles-mêmes, dans un jour de réaction, un régime de censure, d'inquisition, de persécution violente contre les livres et leurs auteurs : elles finissent toujours par passer du côté des idées proscrites. Les bûchers du moyen âge n'ont pas empêché, au moyen âge lui-même, de singulières hardiesses ; ils n'ont arrêté ni la Renaissance ni la Réforme. Le principe d'autorité, dans l'ordre spirituel comme dans l'ordre temporel, avait repris toute sa force, au siècle de Louis XIV : le grand roi vivait encore, quand Leibnitz prédisait le débordement universel du matérialisme et de l'athéisme, et cette prédiction était réalisée à la lettre bien avant que la Bastille fût tombée et quand la main du bourreau continuait encore à lacérer les livres.

Un libéralisme de fraîche date, acceptant et dépassant peut-être la tolérance de nos mœurs, réclame seulement le droit d'ouvrir des chaires libres à la science spiritualiste et chrétienne. Le principe est bon ; mais il faut qu'il soit appliqué dans toute son extension, au profit de toutes les doctrines, dans les écoles de l'État comme dans les écoles libres. Le premier titre pour enseigner, c'est, après la science, le zèle pour la science, la ferme résolution, non-seulement de ne dire que ce qu'on croit vrai, mais de dire tout ce qu'on croit vrai, dans la sphère de l'enseignement dont on est chargé. L'obligation de renfermer en soi-même quelques-unes des conquêtes de sa pensée est, pour un savant, la plus cruelle souffrance. Si une telle obligation peut avoir sa raison d'être sous un régime de monopole, elle doit disparaître sous un régime de liberté pour tous.

Des libéraux sincères croient tout concilier en garantissant aux sciences positives une entière liberté, pourvu qu'elles se tiennent à l'écart des questions métaphysiques. M. Ravaisson n'est pas de ces sages. Il croit que toutes les sciences, quelles que soient leurs limites propres, se rencontrent sur un terrain commun, qui est précisément l'ordre métaphysique. Aussi se plaît-il à interroger, sur les choses de l'âme et de la pensée, celles dont la matière semble l'unique domaine. L'universelle harmonie des choses se rit, en effet, de nos vaines démarcations. Quand vous auriez convaincu les médecins, par exemple, que l'homme vit de deux vies distinctes et irréductibles, ferez-vous que ces deux vies ne soient pas étroitement unies, et, comme dit Xavier de Maistre, *emboîtées* l'une dans l'autre ? Comprenez-vous une étude du cerveau qui ne soit pas une étude de ses fonctions, c'est-à-dire de l'intelligence, de la sensibilité et de la volonté ? L'observation des faits de conscience rentre si bien dans la médecine que c'est à elle seule, et non à la philosophie ou à la religion, que la justice humaine fait appel quand il s'agit d'apprécier l'état mental des personnes. Or, tout ce qu'embrasse une science lui est livré avec des chances d'erreur. La médecine se trompe sans cesse, l'humanité ne le sait que trop, sur les faits de la vie physique : pourquoi criez-vous au scandale parce qu'elle se trompe aussi sur les faits de la vie morale ? L'erreur dans le second cas a toujours des conséquences moins graves que dans le premier. Pour les maladies du corps, nous appartenons tout entiers à la médecine ; nous ne pouvons que choisir, souvent au hasard, entre ses interprètes et contrôler leurs dires les uns par les autres, si toutefois nous avons des doutes ou s'ils veulent bien en avoir eux-mêmes. Quand il s'agit de l'âme, les médecins ne sont que des témoins, non des arbitres ; leur décision seule, quoi qu'on en dise, ne fait pas un fou d'un homme sain d'esprit ; nous avons notre conscience pour nous éclairer et pour protester au besoin, et tout homme de bon sens, en nous interrogeant, en causant avec nous, peut aider à la découverte de la vérité. Il en est de même pour les théories générales. Les faux systèmes, en ce qui concerne le corps, ne peuvent guère se débattre qu'entre physiologistes ; mais, quand tous les physiologistes seraient d'accord pour nier le libre arbitre, il resterait à convaincre celles des autres sciences qui prétendent aussi à la connaissance de la vie morale, et, avant tout, il resterait à convaincre le premier juge, la conscience elle-même.

Laissons donc les sciences chercher librement la vérité dans tout ce qui est de leur domaine ; sachons profiter de leurs découvertes, et quant à leurs erreurs, comptons sur la discussion, comptons sur le progrès naturel des connaissances humaines pour en diminuer le nombre. — Mais, nous dit-on, il est telles erreurs qui sont de véritables poisons ; on prend des précautions contre le débit des substances qui peuvent tuer les corps : aura-t-on moins de souci de la vie de l'âme ? — La comparaison est aussi ancienne que l'intolérance ; elle a été cent fois réfutée, mieux que par des arguments, par les attentats contre la vérité dont elle a été le prétexte. Les poisons se reconnaissent à leurs effets, et si quelqu'un, après une expérience décisive, la déclarait douteuse, on lui fermerait la bouche en lui demandant s'il veut la re-

commencer sur lui-même. Trouverez-vous le même accord sur ce que vous appelez les poisons de l'âme? Qu'un matérialiste nie le mal dont il est infecté, c'est, dira-t-on, la preuve même des ravages que le poison a faits dans son âme. Eh bien ! voici un écrivain tellement jaloux de la pureté du spiritualisme qu'il ne veut voir que des demi-spiritualistes dans les philosophes contemporains qui le professent et qui le soutiennent avec le plus de sincérité et de zèle : que dira-t-il de ceux qui l'attaquent avec tant d'emportement et de hauteur? Il prend leur défense contre eux-mêmes. « Le matérialisme absolu, dit-il, n'a jamais existé et ne saurait exister. » Et ce paradoxe, M. Ravaisson le prouve, en montrant que le matérialisme, par cela seul qu'il prétend expliquer toutes les formes de la vie, même les plus complexes et les plus élevées, l'art, la poésie, la science, l'ordre moral, «sous ces puissantes influences ne subsiste guère fidèle à lui-même, mais, peu à peu modifié, altéré, se change en quelque doctrine différente, plus ou moins empreinte de spiritualisme. » Les positivistes, malgré leur neutralité apparente, se sont toujours montrés plus hostiles au spiritualisme qu'au matérialisme : on voit cependant Auguste Comte, à mesure qu'il s'élève dans la hiérarchie des êtres et des sciences, abandonner les explications purement mécaniques, c'est-à-dire purement matérielles, et il finit par déclarer, d'accord avec la métaphysique d'Aristote, que l'ordre supérieur explique seul l'ordre inférieur. Son disciple le plus fidèle, M. Littré, s'est converti aux causes finales. Quant aux matérialistes purs, « ni matière sans force, ni force sans matière, dit M. Büchner. Mais cette doctrine, ce n'est plus, à proprement parler, le matérialisme expliquant tout par la matière seule ». Enfin les savants mêmes qui veulent rester étrangers à la métaphysique et qui sont le moins suspects de tendresse pour elle viennent à leur insu, et quelquefois contre leur gré, porter témoignage, par quelques-unes de leurs expériences, en faveur du spiritualisme. Que M. Ravaisson, après M. Caro, se fasse un allié de M. Claude Bernard, nul ne s'en étonnera ; mais il s'appuie aussi sur M. Vulpian, sans lui lancer l'anathème pour sa négation du libre arbitre : « Un fait capital, établi surtout dans ces derniers temps par M. Vulpian, est venu ruiner par la base la théorie de la localisation exclusive des facultés : c'est ce fait que les diverses parties du cerveau peuvent se suppléer, et qu'il ne faut que très-peu d'une partie de la matière cérébrale pour remplir au besoin la totalité des fonctions.... C'est dire que ce n'est pas l'organe qui cause la fonction, mais que c'est la fonction, l'action, qui, sous certaines conditions physiques, s'assujettit et s'approprie l'organe. »

« C'est l'esprit seul qui explique tout », dit encore M. Ravaisson. Toutes les sciences, toutes les philosophies, dans leurs libres efforts pour comprendre l'ordre de la nature, affirment l'esprit, lors même qu'elles semblent le renier. Les systèmes les plus opposés ne diffèrent que par leur degré d'éloignement de ce foyer universel. Ils sont tous plus ou moins spiritualistes : nul ne l'est entièrement.

M. Ravaisson est sévère pour le spiritualisme contemporain, ou, comme il persiste à l'appeler, pour l'école éclectique. Il se fait honneur d'être resté étranger à cette école ; il ne rend à son chef qu'un hommage assez froid et plein de réserves, qui fait contraste avec la double apothéose de l'Académie française ; et, s'il est toujours bienveillant, parfois même très-sympathique, pour les trois générations de philosophes et de professeurs qui l'ont représentée jusqu'à nos jours, le jugement qu'il porte sur l'ensemble de leurs travaux et la place relativement restreinte qu'ils occupent dans son Rapport semblent témoigner d'une sorte de prévention. Je n'y veux pas d'autre explication que son culte même pour la cause qu'ils ont embrassée avec lui. On dirait qu'il leur en veut de n'avoir pas réalisé entièrement le spiritualisme qu'il a rêvé.

M. Ravaisson fait un double reproche à l'école éclectique. Son éclectisme n'a abouti qu'à d'estimables travaux, sans qu'elle en ait tiré, comme elle s'en était flattée, une philosophie définitive, réunissant et conciliant tous les systèmes. Sa méthode psychologique n'a su ni fonder sur une base solide la science de l'âme, ni trouver autre chose, en dehors de l'âme, qu'un vague idéal, qu'un disciple conséquent de M. Cousin, M. Vacherot, a pu très-logiquement dépouiller de toute réalité. Je ne sais ce qu'eût pensé M. Cousin de cette filiation entre sa méthode et des doctrines qui lui ont causé tant d'humeur. Sur le fond même des deux griefs de M. Ravaisson, j'avoue que je ne vois guère que des nuances entre lui et l'école dont il se sépare. Le nom d'éclectique a été abandonné par l'école de M. Cousin ; mais elle est restée fidèle, plus peut-être qu'elle ne croit elle-même, à la méthode que ce nom exprime. Si elle ne doit pas tout, elle doit assurément beaucoup, dans le développement de ses doctrines, à ces recherches historiques auxquelles M. Cousin a donné l'impulsion, mais dont il n'a pu profiter lui-même autant que ses continuateurs. Elle tend de plus en plus à réaliser cette synthèse de tous les systèmes, à laquelle nous convie M. Ravaisson quand il nous montre leur accord. Or, elle y tend précisément en suivant la double voie qu'il lui trace par son exemple et par ses préceptes : d'un côté, en s'appuyant sur une érudition exacte et puisée aux sources ; de l'autre en pratiquant franchement la méthode psychologique de Maine de Biran, c'est-à-dire une méthode qui saisit directement l'âme dans ses actes, et qui a la prétention de saisir en même temps et d'une même vue les êtres sur lesquels l'âme agit ou qui agissent sur elle : la nature et Dieu. — Cette autre méthode psychologique dont M. Ravaisson signale l'impuissance est celle des Écossais, qui se renfermaient dans la classification empirique des phénomènes de l'âme en faisant de tout le reste et de l'âme elle-même l'objet de croyances instinctives ou de conceptions vides. Cousin et Jouffroy l'avaient reçue de Royer-

Collard; mais le premier seul lui est resté fidèle, en la mêlant et quelquefois en la confondant avec la méthode de Maine de Biran. Jouffroy s'est résolûment rallié à cette dernière dans ce beau mémoire sur la *Distinction de la psychologie et de la physiologie* qui a couronné sa carrière philosophique. M. Ravaisson cite lui-même, comme ayant adopté en totalité ou en partie les idées de Biran, M. de Rémusat, M. Franck, Émile Saisset, Adolphe Garnier, M. Vacherot lui-même, dont l'idéalisme ne s'explique pas, par conséquent, par la psychologie écossaise. Enfin il se plaît à reconnaître que les deux professeurs qui occupent aujourd'hui à la Sorbonne les chaires de Cousin et de Jouffroy, M. Janet et M. Caro, sont entièrement *biraniens*. Voilà, ce me semble, d'accord avec M. Ravaisson, toute l'école éclectique, représentée par ses principaux chefs.

Si M. Ravaisson avait entendu les deux belles leçons dans lesquelles M. Janet a résumé, cette année même, le spiritualisme contemporain, en le rattachant aux principes de Maine de Biran, peut-être eût-il hésité à n'y voir encore qu'un demi-spiritualisme. Il y eût retrouvé des idées qui lui sont chères : l'esprit présent partout, expliquant toute vie, présidant à toute action, et se manifestant même dans la matière inerte, qui n'est que de l'*esprit éteint*. Il n'y eût pas rencontré, il est vrai, ce qui fait le fond propre et original de ce système de métaphysique dont l'exposition, ou pour mieux dire l'esquisse, forme la conclusion et la partie la plus remarquable de son Rapport. Je n'analyserai pas ces pages *sibyllines*, d'une concision et d'une subtilité extrêmes, et qu'anime en même temps un souffle tout poétique. M. Ravaisson s'élève à des hauteurs où la pensée la plus familiarisée avec les spéculations métaphysiques aura de la peine à le suivre. Si tel doit être le spiritualisme pur, je conviens que rien n'en approche dans la philosophie contemporaine, non qu'elle ait suivi des voies différentes, mais parce qu'elle a craint de se perdre en montant aussi haut. La nouvelle génération philosophique sera-t-elle moins circonspecte? Quelques symptômes permettent de le pressentir. M. Ravaisson aime à citer, à l'appui de ses idées les plus personnelles, un jeune professeur qui n'a encore presque rien écrit, mais dont l'enseignement, par le lieu où il est donné et par le talent avec lequel il est donné, exerce déjà et exercera de plus en plus une influence sensible sur la philosophie universitaire : M. Lachelier, maître de conférences à l'École normale. Peut-être, sous cette influence et sous celle de M. Ravaisson lui-même, allons-nous assister à la renaissance de la métaphysique, dans le sens le plus profond du mot. J'y applaudirais, pour ma part, sans réserve; car la métaphysique pure est loin d'avoir suivi les progrès de la psychologie dans notre spiritualisme, et l'on ne peut guère la louer que de sa prudence. Un peu de prudence n'est pas toutefois un mérite médiocre, et, sans vouloir décourager des tentatives plus hardies, sans prétendre surtout à porter un jugement définitif sur un système qui n'a pas encore reçu tout son développement, j'ai peur que la nouvelle métaphysique ne soit pas assez en garde contre les écueils qui ont été si funestes à l'ancienne. M. Ravaisson reproche à M. Cousin et à son école de s'être trop défiés du mysticisme; peut-être pèche-t-il lui-même par l'excès contraire. Or, le mysticisme est souvent bien près d'un certain panthéisme. Quand on me représente Dieu comme une volonté toujours en acte, n'ayant pas d'autre objet qu'elle-même, et produisant toutes choses en se limitant elle-même, je reconnais bien la personnalité divine, mais j'ai peine à retrouver la personnalité humaine.

Quelque jugement qu'on porte sur la métaphysique de M. Ravaisson, tous les philosophes, sans distinction, applaudiront à l'esprit libéral qui anime d'un bout à l'autre ce beau Rapport. C'est l'esprit même de la philosophie, et il n'est désavoué aujourd'hui par aucune école. Celles mêmes qui semblent tout soumettre à une fatalité aveugle ne sont pas les moins fermes dans l'affirmation du progrès intellectuel et moral, ni les moins ardentes à revendiquer la liberté de penser. M. Ravaisson y reconnaîtrait une des expressions de ce large spiritualisme dont il fait honneur à toutes les doctrines contemporaines. C'est aussi, suivant lui, l'esprit du christianisme. Le christianisme appelle l'affranchissement des âmes. Il ne s'est propagé que par la persuasion. Il ne s'est maintenu qu'en se développant progressivement. M. Ravaisson rappelle que la loi du *développement* est un des arguments du docteur Newman (il eût pu ajouter de Joseph de Maistre) en faveur des institutions catholiques, et il espère que le progrès deviendra un jour un des dogmes de l'Église. Il place enfin les idées de progrès et de liberté sous le patronage de nos traditions nationales. Nos ancêtres les Gaulois « représentaient leur dieu par excellence, symbole de leur génie, sous les traits d'un homme autour duquel on en voyait plusieurs autres enlacés de chaînes d'or qui partaient de sa bouche. C'était exprimer dans un langage muet que la plus grande force est la persuasion ».

Si le progrès et la liberté sont la foi commune de tous les philosophes, la foi légitime des chrétiens, la foi héréditaire des Français, d'où viennent donc nos divisions et nos luttes? C'est que les hommes ne sont pas de pures intelligences; c'est qu'ils ne sont pas séparés seulement par leurs doctrines. Entre les doctrines il n'y a le plus souvent que des querelles de mots ou des différences de degrés. Les caractères, les passions, les intérêts, voilà ce qui fait la vraie démarcation, voilà ce qui engendre, si l'on va au fond des choses, la distinction radicale du spiritualisme et du matérialisme. Le vrai spiritualisme, c'est l'amour de la vérité pour elle-même, la culture désintéressée de l'esprit, le respect de la pensée en soi-même et en autrui. Le vrai matérialisme, c'est la pensée subordonnée à l'intérêt, s'inspirant des passions, faisant appel à la force brutale. C'est là le matérialisme qui met la société en péril, qui empoisonne les âmes, qui assure

tous ces triomphes de la force sur le droit que flétrissait Royer-Collard. C'est l'ennemi qu'il faut combattre en nous-mêmes et hors de nous, si nous avons à cœur le salut de l'ordre moral. Nous portons tous au dedans de nous un matérialiste : il inspire parfois nos opinions, il inspire encore plus souvent le langage dont nous les couvrons et les actes qui les démentent sous prétexte de les soutenir. Nous trouvons également partout autour de nous des matérialistes, parmi les fauteurs comme parmi les adversaires de nos opinions, et les derniers ne sont pas pour nous les plus dangereux. Il y a beaucoup de spiritualistes parmi ceux qui font profession de matérialisme : combien de matérialistes parmi les spiritualistes et les dévots!

ÉMILE BEAUSSIRE.

FACULTÉ DES LETTRES DE PARIS.

ÉLOQUENCE FRANÇAISE.

COURS DE M. SAINT-RENÉ TAILLANDIER.

Leçon d'ouverture.

Messieurs,

Si j'avais besoin que mon ardeur fût ranimée par quelque circonstance imprévue, comment ne sentirais-je pas en moi une flamme nouvelle en m'asseyant aujourd'hui à cette place? Et, d'autre part, comment oserais-je m'y asseoir, si je ne comptais sur la sympathie dont vous m'avez donné tant de preuves depuis cinq ans? Un vote unanime de la Faculté des lettres, confirmé d'une seule voix par le Conseil académique, ratifié avec empressement par le grand-maître et proposé par lui à l'approbation de l'Empereur, vient de m'appeler à la chaire illustrée jadis par M. Villemain.

Que de choses pour moi dans ce peu de mots! quels motifs de joie et de crainte, d'enthousiasme et d'inquiétude! Et serait-on surpris de me voir tout ensemble ébloui et déconcerté, ébloui par les perspectives du domaine ouvert à mon activité studieuse, déconcerté par tous les souvenirs qu'il rappelle! Souffrez donc que je me mette immédiatement sous votre protection. Je dois, certes, la gratitude la plus vive aux maîtres éminents qui continuent si bien les traditions de cette compagnie et qui m'ont jugé digne d'être leur collègue; je me réjouis d'être l'obligé de ce conseil où siégent, à côté de nos anciens, les plus hauts dignitaires de l'administration, de la magistrature et de l'Église; enfin, je remplis un devoir cher à mon cœur en remerciant le ministre, si bon juge en fait de sérieux labeurs et d'intentions loyales; mais je leur demande la permission de vous associer à eux dans cette expression de ma reconnaissance. C'est vous qui avez soutenu mon zèle, vous qui avez consacré mes titres. On m'a dit, — je l'ai cru aisément, tant j'étais heureux de le croire, — on m'a dit que dans ces délibérations votre voix aussi a été entendue et que votre suffrage ne m'a pas fait défaut. La seule façon de m'acquitter dignement envers vous, comme aussi le meilleur moyen de me rassurer contre les périls de ma tâche, c'est de me maintenir toujours en communication de sentiments et de pensées avec ce grand auditoire.

Je commence dès aujourd'hui et, devinant ce que vous attendez de moi, j'ai résolu d'inaugurer cette prise de possession par un public hommage à ceux qui m'ont précédé dans cette chaire. Il y aura cinq ans bientôt, quand je fus appelé à suppléer M. Saint-Marc Girardin dans l'enseignement de la poésie française, j'exprimais, dès le début, l'émotion qui m'avait saisi; je me sentais reporté en arrière, je revoyais les jours où, simple auditeur, je venais assister aux leçons du maître, je revoyais la grande salle, la foule agitée, l'orateur salué par les bravos, j'entendais retentir la voix spirituelle, hardie, familière, éloquente, mettant tour à tour l'ironie ou la passion au service du bon sens et de la morale éternelle. C'était comme une vision que je n'aurais pu écarter, vision périlleuse, je le savais bien, et à laquelle pourtant je prenais le plaisir le plus vif, étant de ceux qui aiment à saluer leurs aînés, à entretenir les traditions fécondes, à rattacher leur anneau modeste aux diamants de la chaîne d'or. Je ferai de même aujourd'hui, car j'éprouve le même sentiment. Ne pensez-vous pas qu'une des plus fâcheuses dispositions de l'heure présente, c'est l'impatience de se marquer sa place, et, par suite de ces empressements indiscrets, un étrange oubli des hommes qui nous ont préparé la voie? On s'élance à l'étourdie, on s'éprend d'une idée qui semble neuve, et volontiers on croirait avoir découvert un monde; le plus souvent, dans ce système que l'on se glorifie d'avoir construit tout d'une pièce, ce qui est vrai, ce qui est juste et utile avait été mis en lumière par nos devanciers; nous y avons ajouté seulement l'exagération qui défigure les choses et les prétentions altières qui égarent les esprits. Combien d'outrecuidances eussent été rendues impossibles, combien de succès équivoques arrêtés dès le premier jour, si, à travers les soubresauts de nos sociétés fiévreuses, les mouvements d'idées avaient pu s'enchaîner les uns aux autres et les plus hardis nouveaux venus continuer régulièrement leurs aînés! La première leçon que je veux donner dans cette chaire, consacrée avant tout à ces traditions de loyauté, de droiture, de courage, qui sont l'âme de l'éloquence française, c'est la leçon du souvenir et du respect. Ou plutôt ce n'est pas une leçon, je ne fais que répondre à votre pensée. Vous aussi, à l'heure où je viens prendre possession de cette chaire, vous songez aux hommes éminents qui l'ont occupée tour à tour depuis un demi-siècle, et certainement je tromperais vos désirs comme je manquerais à ma conscience si, m'effaçant devant eux, je n'essayais d'ouvrir ce cours en reproduisant leur image.

Il y a une trentaine d'années, un homme qui unissait

alors une science précise à la plus poétique imagination, M. Michelet, suppléant M. Guizot, s'écriait ici même : « Elle en sait long cette vieille maison de Sorbonne! bien des siècles y ont vécu, tous y ont laissé quelque chose. » Sans étendre ainsi mon sujet, et en ne parlant que de la chaire d'éloquence française, je puis dire également : Elles en savent long, ces vieilles murailles! de 1815 à 1868, que de voix diverses ont frappé leurs échos! Telle est l'histoire dont je veux esquisser le programme et résumer les souvenirs. Notre temps, notre société, qui sera, vous le verrez par la suite, le but constant de mes études, en sera donc aussi le point de départ. L'histoire de chacune de nos chaires ne fournit-elle pas des matériaux à l'histoire de l'Université, et cette histoire elle-même ne tient-elle pas une grande place dans les destinées de l'esprit français au XIXe siècle?

L'empire venait de s'écrouler; la liberté seule pouvait relever la France. En échange de ce passé glorieux qu'elle a payé si cher, la nation, toujours pleine de séve, demande à la politique, aux lettres, aux arts, à tous les travaux de la pensée, les réparations qu'exige son honneur. Partout éclate la vie, partout s'épanouit l'espérance. C'est l'esprit de 89 qui circule de nouveau, plus grave, plus intelligent, averti et adouci par les épreuves, mais résolu à maintenir son droit. Malheur à la réaction qui prétendrait étouffer un tel essor! accru par son mouvement même et irrité de la résistance, l'élan de la pensée publique brisera bientôt l'obstacle, et les hommes qui avaient travaillé le plus loyalement à l'alliance de la liberté et de la vieille monarchie seront forcés d'applaudir à la chute d'un gouvernemeut aveugle. Voilà, ce me semble, en quelques traits, le résumé fidèle de cette période qui s'appelle la restauration.

Affirmer que la chaire d'éloquence française de la Faculté des lettres a eu son rôle actif dans cette histoire, ce serait exagérer une idée juste; il suffit de dire qu'elle a fidèlement reflété les plus belles, les plus généreuses émotions de la patrie pendant ces quinze années du drame public. D'abord, c'est l'espérance consolatrice. Quand la foi dans l'avenir peut seule nous empêcher de succomber aux tristesses du présent, quand le poëte surmonte sa patriotique douleur pour célébrer la sainte alliance des peuples, à l'heure où il faut en toutes choses, en religion, en politique, en littérature, reculer les frontières de la vieille France pour compenser la gloire des armes par les conquêtes de l'esprit, quelle est cette voix qui s'élève en Sorbonne, enseignant et déployant un art absolument nouveau? La chaire d'éloquence française, établie en 1815, a trouvé immédiatement l'orateur qui pouvait le mieux répondre à l'ardeur des intelligences. C'est un jeune maître de vingt-quatre ans. Nourri de fortes études, il a recueilli ce qu'il y a eu de meilleur dans la période qui précède. Chateaubriand, qu'il a lu avec passion, et dont il pourrait dire aussi comme plus tard Augustin Thierry, répétant les vers de Dante à Virgile :

Tu duca, tu signore, e tu maestro.

Chateaubriand lui a révélé la beauté rajeunie de la Grèce antique et du christianisme naissant : il a suivi Eudore dans les catacombes, comme il a suivi le poétique voyageur aux bords de l'Ilyssus. Avec madame de Staël, dont la libre éloquence fait battre son cœur, il s'est ouvert aux inspirations des grandes littératures européennes. De là, par des transformations rapides, et grâce à la fécondité d'une riche nature, de là est née cette critique originale qui, rompant avec les vieilles routines sans se perdre dans les témérités barbares, a remis du même coup les lettres françaises au niveau, que dis-je? au-dessus des progrès de l'Europe. Guillaume Schlegel, dans l'exaltation de son patriotisme, révolté au nom de la poésie européenne contre la longue domination de la France, convoque, pour ainsi dire, les plus audacieux génies du midi et du nord, Dante et Shakspeare, Calderon et Schiller, afin de leur sacrifier nos grands écrivains du XVIIe siècle; M. Villemain rendra justice à tous, à Dante, à Shakspeare, à Milton, à lord Byron, aux représentants les plus divers du grand art, et en faisant cela, il trouvera des arguments inattendus, des raisons toutes fraîches, toutes vives, pour rajeunir et renouveler l'admiration due à nos maîtres immortels. Le discours d'ouverture de 1824, — pourquoi faut-il que nous ne possédions pas des traces plus nombreuses de l'enseignement de M. Villemain en ses premières années? — ce discours de 1824, où il nous montre si bien que la littérature du siècle de Louis XIV, trop séparée de son temps et de son pays par une critique timide, était un produit spontané de notre sol, un monument indigène et national, ce discours, étincelant d'idées neuves, était une réponse péremptoire aux injustices de Schlegel et de son école. C'est ainsi que M. Villemain, mariant l'innovation généreuse à la tradition rajeunie, et retrouvant la vie du passé en même temps qu'il ouvrait les perspectives de l'avenir, répondait à ce sentiment, à ce besoin du pays que j'appelais l'espérance consolatrice.

Croyez-vous que cet enseignement ne répondît pas de même aux libérales émotions de la France, dans les heures de crise et de combat? Je me plaignais tout à l'heure du petit nombre de souvenirs écrits que nous ont laissés ces beaux jours; en voici un du moins que nous nous empresserons de recueillir. Réjouissez-vous, messieurs, je vous ramène en 1825; c'est M. Villemain lui-même que vous allez entendre. Ce chapitre de ses *Mémoires* est assurément un des épisodes les plus significatifs dans l'histoire de la nouvelle Sorbonne :

« Dans le temps où, un peu reposé de l'empire, la » France avait, depuis quelques années, retrouvé deux » tribunes politiques et des hommes de cœur et de ta- » lent pour y monter, un de ces hommes, le plus popu- » laire peut-être et certainement le plus agréable à l'es- » prit français par l'origine de sa renommée, les souve- » nirs de sa vie, la grâce loyale de son langage et tout » son aspect militaire et spirituel, le général Foy, étant » un jour apparemment fort de loisir, sans séance dans

» la chambre, sans réunion dans les bureaux, avait pris » la route du quartier latin. Il venait assister au cours » vulgairement appelé d'éloquence française, qui se fai- » sait dès lors à la Sorbonne et qui attirait grande » affluence, surtout pendant l'interruption temporaire » d'un célèbre enseignement de philosophie...

» La leçon commençait à peine, dans cet amphithéâ- » tre du concours général, dont les deux grandes tribu- » nes étaient ouvertes et remplies jusqu'au faîte comme » la salle. Soudainement, un immense cri est répété coup » sur coup : Place au général Foy ! vive le général Foy ! » La foule debout dans les corridors, se presse et se res- » serre ; la foule assise se lève pour saluer ; et entre deux » rangs épais qui se fendent à grand'peine, porté, sou- » tenu sur les bras, le général Foy arrive dans l'hémi- » cycle et est déposé sur le banc d'honneur, à la place » où siége, à certains jours solennels, M. le préfet de la » Seine, tout cela au milieu d'un tonnerre d'applaudis- » sements et d'acclamations.

» Le professeur, assez déconcerté de cet incident, je » m'en souviens, après quelques efforts inutiles pour » obtenir un moment de silence et apaiser cette tempête » d'enthousiasme, réussit enfin à dire, de manière à être » entendu : « Messieurs, ici nous ne devons applaudir » que les orateurs antiques, et nous n'avons de couronne » à décerner qu'à Démosthène. » Puis se raffermissant le » moins mal qu'il peut contre ce choc subit d'une popu- » larité si éclatante, dont la présence accablait la parole » pacifique de la Sorbonne en même temps qu'elle la » compromettait, il reprend son discours interrompu et » sa thèse du jour. Elle portait épisodiquement sur la » *Rhétorique* d'Aristote et sur les grands principes de » morale et d'art que l'élève indépendant de Platon et le » précepteur d'Alexandre avait recommandés à l'élo- » quence de tous les temps et, par conséquent, à la » nôtre. »

Ce sujet, qui devait paraître bien technique et bien froid, offrait encore des rapprochements expressifs, même en de tels moments et pour cette foule ardente. Comment, par exemple, l'auditoire de M. Villemain n'eût-il pas tressailli quand l'écrivain antique, parlant des mœurs et des caractères, c'est-à-dire de ce clavier vivant que doit faire vibrer la parole oratoire, s'écriait à propos de la jeunesse : « Chez les jeunes gens, l'avenir » est vaste, le passé fort court..., il leur semble qu'ils » n'ont à se souvenir de rien, mais qu'ils doivent espérer » tout...; ils sont sensibles à la honte, parce qu'ils ne » savent pas encore prendre pour belles les choses qui » ne le sont pas et qu'ils n'ont encore reçu que l'ensei- » gnement de la loi. Ils ont l'âme généreuse, car ils » n'ont pas encore été rapetissés par la vie...; ils aiment » mieux faire ce qui est beau que ce qui est utile ; car » ils vivent de sentiment plus que de raisonnement ; or » le raisonnement relève de l'intérêt, le sentiment ne » relève que du beau moral. » Ce chant de l'espérance, commenté par le jeune maître, comme il devait ravir ces âmes *que la vie n'avait pas encore rapetissées!* D'ailleurs, bien que le général Foy, avec « sa promptitude d'esprit, sa hauteur d'âme, sa merveille facilité à tout saisir », fût un auditeur redoutable, bien qu'il eût le droit d'éprouver « une impatience naturelle de toute lenteur et de toute faiblesse dans autrui », l'enthousiasme du jeune auditoire, sans parler de l'éloquence du maître, devait le disposer favorablement. Persuadé comme tant d'autres que la vieille monarchie essayerait de reprendre à la première occasion les concessions libérales à elle arrachées par l'esprit du temps, il aimait ces élans spontanés, ces manifestations irréprochables qui lui semblaient un avertissement pour le ministère et une garantie pour la liberté. « Il sortit donc, — je cite encore M. Villemain, — « il sortit donc de la Sorbonne » singulièrement satisfait et flatté de cette ovation acci- » dentelle que quinze cents jeunes gens, destinés pour » la plupart à recruter les professions savantes de la so- » ciété, avait improvisée pour lui autour d'une chaire qui, » toute scolastique et innocente qu'elle était, leur pa- » raissait en quelque sorte faire partie des habitudes lé- » gales et des mœurs nouvelles de la France. »

L'illustre écrivain rappelle alors l'émotion des esprits quand la nouvelle de l'incident se répandit par toute la France, les plaintes, les dénonciations des adversaires, ceux-ci demandant la destitution du professeur, ceux-là réclamant au moins des mesures qui rendissent impossible le retour de pareils scandales, la délibération du conseil des ministres, enfin l'attitude du grand-maître, le doux évêque d'Hermopolis, qui répondait aux personnes zélées avec autant d'esprit que de bonne grâce et de vrai libéralisme : « Le professeur d'éloquence fran- » çaise aurait bien mal fait son devoir si les jeunes gens » qui l'écoutaient, et qu'on ne pouvait pas empêcher de » lire les journaux monarchiques et libéraux, n'avaient » pas pris un goût très-vif pour la parole brillante du » général Foy. » Mais l'incident ne s'arrêta point là. Cette leçon, terminée au milieu d'une explosion d'enthousiasme, se continua par une conversation à huis clos entre le général et le jeune professeur. Ici encore, nous recueillerons des détails qui appartiennent à l'histoire de cette chaire. Vous venez d'entendre l'éloquent interprète des princes de la parole; voyez maintenant le général traçant le portrait des auditeurs, — de vos prédécesseurs, messieurs, et de vos aînés :

« Quel noble pays, » disait-il, « que cette terre qui don- » nait, il y a douze ans, de si vaillants conscrits pour les » champs de bataille d'Espagne ou de Russie, de si in- » telligents officiers après un an de Fontainebleau, et qui » aujourd'hui, sans que nous ayons de moins braves gens » dans nos armées de paix et de police monarchique au » dehors, peuple nos écoles d'une si brillante jeunesse ! » Avec quelle émotion je les voyais se lever, se pencher » de toutes parts vers moi ! Quels auditeurs ! combien » de bon sens et d'esprit dans leurs approbations et par- » fois dans leurs silences ! Il y aura là des gens qui vau-

» dront mieux que nous, déjà vieux ou demi-jeunes. » Quels avocats ! quels magistrats ! quels futurs députés » dans cette jeunesse ainsi nourrie de grec, de latin, » d'histoire, de droit public, à l'occasion du droit civil, » et tout entretenue d'Aristoste et de Bossuet ! Vous » faites bien de ne les occuper que de l'admiration des » grands écrivains. Comme disait l'empereur, « il n'y a » que les grands esprits qui forment les grandes na- » tions... » Que j'aime la jeunesse de vos écoles ! et que » ne deviendra pas ce pays lorsqu'il aura seulement, » par-dessus nos souvenirs de révolution et de gloire » militaire, vingt ou trente ans de bonne liberté consti- » tutionnelle ! Ce qui doit y préparer surtout, ce sont » les sérieuses, les opiniâtres études. Rien n'est meilleur » pour élever et discipliner l'âme. Voilà ce dont je sais » gré à votre Université. Je suis sûr que bien des jeunes » gens ne sortent de vos cours publics que pour aller » aux bibliothèques demander de vieux livres et s'y ac- » couder pour le reste du jour. C'est là où je les aime. » Il y a deux ans, à l'époque des escobarderies de Villèle » sur la loi électorale, j'étais désolé quand je voyais des » encombrements d'étudiants, qu'on appelait des émeu- » tes, entassés autour de la chambre et sur le pont de la » Concorde ; et j'étais impatienté plus que je ne puis le » dire le jour où Benjamin Constant faisait écho à ces » démonstrations et nous parlait de cette jeunesse *véné- » rable* que repoussaient assez brutalement les agents » de police. Ce sont là de ces ridicules de parti que je ne » subis pas et de ces vaines protestations que je déteste ; » mais qu'après de fortes études dans nos lycées, des » études concentrées et vigoureuses comme les voulait » l'Empereur, il y ait de grands cours publics librement » suivis où, pendant les trois ou quatre années des in- » scriptions de droit et de médecine et pendant le pre- » mier stage du barreau et parfois de la magistrature, » on se fortifie dans les connaissances générales de phi- » losophie, d'histoire et de lettres anciennes ou moder- » nes, cela me charme, cela me paraît la vie morale et » la perpétuité croissante d'un peuple. Dans nos temps » modernes, pour aimer la liberté et pour en bien user, » il faut beaucoup savoir, beaucoup comparer, beaucoup » juger (1). »

Noble et viril langage ! conseils de haute morale et de vrai patriotisme ! De telles paroles conviennent à tous les temps ; c'est à chacun de nous, maîtres et auditeurs, d'en faire loyalement son profit.

Vous voyez que, pendant l'interruption des cours de philosophie et d'histoire, la chaire d'éloquence française maintenait les traditions fortes, et que M. Villemain, en vue d'un temps meilleur, préparait l'auditoire des Cousin et des Guizot. Nous arrivons ici aux grands jours de la Sorbonne. Mais comment louer dignement ces leçons toujours lues, toujours admirées et, sous leur double forme, consacrées à jamais comme un livre classique ? Lorsque MM. Cousin et Guizot, remis en possession de leurs chaires, vinrent unir leur voix à celle de leur collègue, la faveur croissante de l'opinion, personne ne l'ignore, contraignit pour ainsi dire les trois maîtres de livrer immédiatement au public du dehors les paroles qui jaillissaient de leurs lèvres. Cette publicité s'empara de M. Villemain au milieu de son cours sur le XVIIIe siècle. La première partie manquait donc au tableau ; il la refit plus tard, il rédigea ses notes, il corrigea son œuvre et, gardant les qualités du langage d'action, il s'efforça d'y joindre la précision de la parole écrite. C'est ce que j'ai appelé la double forme de ces leçons, indiquant par là des différences à peine saisissables pour le lecteur le plus attentif, tant elles s'effacent et se confondent dans la perfection de l'ensemble.

Je me borne à parler ici du professeur, car il faut se restreindre dans les grands sujets, et, même en me traçant des limites, je sais malheureusement que je ne pourrai tout dire ; si cependant vous me permettez de suivre un instant M. Villemain à l'Académie, j'emprunterai à un de ses discours une parole qui s'applique parfaitement aux leçons dont je veux caractériser d'un trait la beauté originale. C'était au mois de décembre 1829. M. Villemain, directeur de l'illustre compagnie, était chargé de recevoir un poëte tragique, aujourd'hui fort oublié, qui succédait à un spirituel auteur de comédies. Comment éviter les débats si orageux alors que soulevait la rénovation du théâtre ? M. Villemain n'avait qu'à se souvenir des principes établis par lui dans son enseignement pour juger en deux mots les affirmations également intolérantes des écoles adverses. Les vicissitudes du goût, disait-il, qui amènent des changements de formes et de systèmes ne sont redoutables que pour l'écrivain dont l'inspiration est esclave des systèmes et des formes. Ce qui sort librement d'une émotion vraie est assuré d'une éternelle jeunesse. Condamner l'innovation, imposer l'innovation, deux erreurs également funestes à la liberté de l'art. L'innovation systématique n'est qu'une imitation déguisée, par conséquent une œuvre de copiste. Et résumant tout cela, il ajoutait : « Heureux les talents qui plaisent à plusieurs épo- » ques ! L'homme de goût et la foule admireront tou- » jours le génie qui éclate dans le drame majestueux et » passionné de nos grands poëtes. Si quelque chose » de plus libre répandu dans les esprits demande au- » jourd'hui des beautés nouvelles, la gloire de ces illus- » tres devanciers n'en souffre pas. Innover habilement, » ce serait encore suivre leur exemple. Tout grand ar- » tiste est novateur : le seul point, c'est d'innover par » la création et non par les systèmes. » M. Villemain, dans sa chaire d'éloquence, a été un de ces artistes novateurs, et je dirais que son chef-d'œuvre est le *Tableau du XVIIIe siècle* s'il n'avait couronné ses quinze années d'enseignement par le *Tableau du moyen âge*.

Le chef-d'œuvre complet, le signe éclatant du maître,

(1) Villemain, *Souvenirs contemporains d'histoire et de littérature*, 1 vol. in-8. Paris, 1854.

c'est l'union de ces deux livres. Ne les séparons pas. Ils sont le produit de la même méthode, une même inspiration les anime. Quelle richesse de savoir, quelle souplesse d'esprit étaient nécessaires pour apprécier, pour faire revivre devant la foule émue et chaque jour plus exigeante deux époques si profondément opposées! On vit alors la fécondité de cette critique qui, associant les productions littéraires aux événements de l'histoire, interrogeant dans les œuvres du bien-dire les témoins des âges disparus, devient impartiale comme la justice et dramatique comme la vie. Là, point de systèmes, point de formules arrêtées d'avance, mais un esprit alerte qui se porte de mille côtés, un goût délicat toujours en exercice, disons tout en deux mots, une création perpétuelle. De ces études, de ces rapprochements, de cette sympathie si vive pour toutes les manifestations de l'art, naît une philosophie du beau, qui, bien loin de s'emprisonner dans des règles inflexibles, demeure toujours ouverte. Je ne fais que répéter les paroles de M. Villemain: «Il y a,» disait-il, «dans tous les arts de l'esprit et » en particulier dans l'éloquence, quelque chose de trop » puissant et de trop libre pour s'assujettir aux systèmes » des rhéteurs. De même que, suivant la haute remar- » que de Buffon, pour bien connaître la nature, il ne suffit » pas d'apprendre les classifications des sciences et qu'il » faut la contempler elle-même dans son incalculable » richesse et sa perpétuelle activité; ainsi, pour conce- » voir le génie de l'éloquence dans toute son étendue, il » n'y a pas de division, fût-elle inventée par Aristote, il » n'y a pas de préceptes, fussent-ils donnés par Cicéron, » qui suffisent. Il faut éprouver au moins par l'imagi- » nation la force de tous les sentiments humains, » comparer les siècles divers et leurs inspirations domi- » nantes, étudier tous les efforts et tous les hasards du » talent.» Quelle est donc l'âme de cette philosophie de l'art? La liberté, la libre vie de l'humaine nature, le libre essor de ces forces que Dieu même a mises en nous et qui se renouvellent sous tant d'influences, sous tant d'aiguillons, à travers les vicissitudes des âges. On ne disait pas alors que l'artiste ou le penseur est le produit de la race et du sang, on ne décrivait pas chez lui la végétation de la plante humaine; au sommet de cette plante on ne montrait pas le génie apparaissant comme une fleur suivant les conditions du sol ou de la température; le monde de l'art, ce grand théâtre de la vie intellectuelle et morale, n'était pas transformé en laboratoire de chimie et en atelier de mécanique. Ces erreurs auxquelles des écrivains de nos jours, — et j'en parle, croyez-le bien, sans aucun autre sentiment que celui de la tristesse, car je compte parmi eux des confrères que j'honore, — ces erreurs auxquelles des écrivains célèbres prêtent l'appui d'un prestigieux talent, on ne soupçonnait pas alors qu'elles prétendraient se substituer aux vérités si belles, si fécondes du spiritualisme et de la liberté. Eh! mon Dieu! les influences de race, de pays, de condition sociale, l'influence des époques et des sociétés sur les talents les plus originaux, qui peut les méconnaître? C'est là une partie nécessaire de cette esthétique vivante à laquelle est attaché le nom de M. Villemain. Seulement, cette partie nécessaire n'est que le cadre du drame; au centre apparaît l'acteur, toujours libre, toujours responsable. Montrez-moi une production vraiment belle où n'éclate pas le travail de l'âme, l'effort du principe qui pense et qui veut. Quels que soient les caprices de l'inspiration et le bonheur des dons naturels, si nous rencontrons une œuvre qui nous émeut, c'est qu'il y a une âme derrière cette œuvre, et une âme qui a voulu parler à la nôtre. Penser et sentir ne suffisent pas, il faut avoir voulu. L'écrivain le plus éloquent est celui qui a voulu avec le plus de force et le mieux dirigé sa volonté. Cette volonté même, selon qu'elle s'élance ou qu'elle s'affaisse, est la mesure de ce que valent ses ouvrages. S'il nous frappe, c'est qu'il a voulu tantôt lutter contre lui-même, s'élever, se rendre meilleur,

> Et par un exercice,
> Cultivant sa vertu, déraciner son vice (1),

tantôt s'approprier librement les grands instincts de son siècle ou librement en repousser les influences pernicieuses. L'histoire des lettres, au point de vue le plus haut, est donc l'histoire de la liberté morale chez l'élite de la race humaine, en même temps qu'elle est le tableau des destinées de l'esprit public et des transformations sociales. De là l'intérêt de ces études où l'homme revit en face de son temps, de là aussi la souplesse, la variété, l'impartialité du peintre, impartialité qu'il ne faut pas confondre avec l'indifférence des raffinés, puisqu'elle suppose toujours un principe fixe au milieu des scènes changeantes de l'histoire.

Tel est l'idéal que M. Villemain ne perdait pas de vue dans ses courses à travers les siècles. C'est ainsi qu'après avoir si bien parlé de Montesquieu et de Voltaire, de Buffon et de Jean-Jacques Rousseau, des Chatam, des Pitt, des Fox, honneur du parlement anglais, et de notre Mirabeau, éclatant comme la foudre à la tribune de l'Assemblée constituante, il comprenait avec la même aisance, il nous rendait avec le même relief et Joinville et Froissart, et Dante et le Romancero. En des sujets si dissemblables, c'est l'homme toujours, — j'insiste, car il le faut, et je sais trop que de nos jours ce n'est pas là un lieu commun, — c'est l'homme libre et responsable qui est en scène. Un journal qui exprimait alors le génie de notre siècle en son premier essor, le *Globe* de M. Dubois, de M. Vitet, de M. de Rémusat, accueillait avec transport ces nouveautés hardies et Gœthe en sa retraite de Weimar les saluait d'un cri de joie. Dans ces cours de M. Villemain, comme dans les leçons de MM. Guizot et Cousin, ce n'était pas seulement l'éloquence et le savoir qui ravissaient tous les esprits d'élite; on sentait une force morale. Et c'est bien sous le coup de ces émo-

(1) Mathurin Régnier. *Satires*, XV.

tions viriles que M. Michelet, avant de suppléer M. Guizot dans la chaire d'histoire, écrivait ces paroles si bonnes à répéter aujourd'hui : « Avec le monde a commencé une guerre qui doit finir avec le monde et pas avant : celle de l'homme contre la nature, de l'esprit contre la matière, de la liberté contre la fatalité. L'histoire n'est pas autre chose que le récit de cette interminable lutte. Dans les dernières années, la fatalité semblaît prendre possession de la science comme du monde. Elle s'établissait paisiblement dans la philosophie et dans l'histoire. La liberté a réclamé dans la société; il est temps qu'elle réclame aussi dans la science. » L'auteur que je viens de citer parlait ainsi en 1831, et trois ans après, comme pour indiquer la source de ses inspirations spiritualistes, il disait à cette place même où il venait suppléer M. Guizot : « L'histoire, l'histoire de la philosophie, de la littérature, des événements politiques, avec quel éclat elle a été professée récemment dans cette chaire, la France ne l'oubliera jamais. »

Je me laisse entraîner, messieurs, au charme de ces souvenirs, je n'ai pas le courage d'écarter ces rapprochements, ces citations, ces promesses, auxquelles l'état présent des esprits ajoute un intérêt si vif; et cependant l'heure s'écoule, il faut achever mon tableau. Que de noms encore, que de nobles noms j'ai à grouper dans cette rapide histoire de la chaire d'éloquence française !

La révolution de 1830 devait enlever M. Villemain à ses paisibles succès pour lui en préparer d'autres sur une scène plus tumultueuse. La chambre des députés, la chambre des pairs, le gouvernement, réclamaient celui qui s'entretenait si bien de Démosthène avec le général Foy. Il fallait donc que l'illustre maître fût représenté à la Sorbonne par des suppléants dignes de lui. Si vous parcourez les pages de ce journal que je vous signalais tout à l'heure, si vous lisez dans le *Globe* les articles consacrés au mouvement d'études et de cours libres propagé par l'influence de la Sorbonne, vous y verrez qu'on remarquait beaucoup vers 1829 les leçons professées à la Société des bonnes lettres par un jeune professeur de l'Université. M. Patin, notre doyen aujourd'hui, parlant des tragiques grecs devant un auditoire de gens du monde, après les avoir commentés texte en main devant les élèves de l'École normale,—car c'est le privilége des esprits bien faits de satisfaire aux exigences les plus diverses, — M. Patin, dis-je, appliquait à l'étude d'Eschyle, de Sophocle, d'Euripide, la méthode de M. Villemain. La fleur du génie des Hellènes brillait déjà dans ses leçons exquises comme elle devait s'épanouir plus tard dans le beau livre que vous connaissez tous. M. Patin, le premier des suppléants du maître, était d'ailleurs désigné à son choix par toute une série de succès académiques, par son éloge de Bernardin de Saint-Pierre, couronné à Rouen dès 1816, par ses éloges de Lesage, de Jacques de Thou, de Bossuet, qui, de 1822 à 1827, avaient fait trois fois retentir son nom sous la coupole du palais Mazarin. Puis-je oublier enfin que celui dont nous parlons, collaborateur de M. Dubois, de M. Vitet, de M. de Rémusat, de M. Magnin, de M. Sainte-Beuve, de toute la jeune élite de 1828, était précisément chargé au journal *le Globe* de faire les comptes rendus des cours de M. Villemain, ces comptes rendus qui éveillaient à Weimar la curiosité du grand Gœthe? M. Patin resta chargé deux ans du cours d'éloquence, et ceux qui suivirent ses leçons se rappellent encore avec quel soin, quelle exactitude, quelle sûreté de goût il y exposait la transition si curieuse du XVIe au XVIIe siècle. Vous qui n'avez pu l'entendre, lisez dans ses *Mélanges de littérature ancienne et moderne* les deux discours par lesquels il a inauguré ces deux années, l'un sur le rôle de l'imitation dans le développement des littératures, l'autre qui forme une large introduction à l'histoire littéraire du siècle de Louis XIV; parmi les travaux de ce genre, il n'en est guère qui fassent plus d'honneur à l'école de M. Villemain.

Mais M. Patin ne devait que traverser nos domaines; la poésie latine l'attira bientôt, et s'il m'appartenait de vous dire ce que rappellent aux esprits délicats ces leçons pénétrantes, cette diction fine et pure, ce travail d'abeille, cet art de composer un miel de choix dans les prairies de Virgile, dans les jardins d'Horace, et jusques sur les âpres cimes de Lucrèce, je vous citerais les vers où un poëte de nos jours nous montre certain vieillard défiant, moqueur (qui sait? Voltaire peut-être), entrant par hasard à la Sorbonne et entendant parler de Catulle :

> L'honnête liberté de cet enseignement,
> Cette facilité de tourner décemment,
> D'affronter sans effroi, sans lâche complaisance,
> L'impureté latine et sa rude licence,
> Le frappent : rien qu'à voir le maître ainsi placé,
> Il sent qu'un changement sur le monde a passé (1).

Ce changement, amené par tant de causes et si heureusement dirigé par les maîtres auquels je rends hommage, il ne suffit pas d'en profiter, il faut le maintenir et fidèlement le transmettre à ceux qui nous suivent. Quand les principes les mieux assurés sont remis sans cesse en question, c'est beaucoup déjà de défendre les positions acquises. Nous avons vu des changements de front si singuliers, et il y en a tant qui retournent aux vieilles erreurs, croyant marcher en avant! Il restait fidèle aux principes qui ont nourri la généreuse adolescence de notre siècle l'homme excellent qui s'assit dans cette chaire après M. Villemain, après M. Patin, et qui, pendant plus de vingt années, porta le poids de cet héritage. Il n'est plus, hélas ! mais ses livres sont là, spirituels, savants, aimables, et chaque page nous parle de lui. Vous avez tous nommé M. Gérusez, l'homme de goût, l'homme de cœur, le classique libéral, esprit de race gauloise, caustique et généreux, dévoué à sa chaire,

(1) Sainte-Beuve, *Pensées d'août*.

amoureux du talent d'autrui, heureux du succès de ses élèves et insouciant du sien propre, enfin l'un de ces hommes aux mains desquels la chaîne des traditions salutaires ne peut être rompue.

Dans une chaire qui appartient depuis quarante ans à des principes si neufs, si larges, et appliqués par des talents divers avec une fidélité persévérante, ne pensez-vous pas qu'il y avait une certaine hardiesse à produire un nouvel enseignement? Si j'affirme que telle fut l'originalité de M. Nisard, nul d'entre vous ne sera disposé à me contredire. Quand l'écrivain, si alerte et si dégagé au début, dont on relira toujours les études sur les poëtes latins, quand l'auteur du hardi manifeste contre la littérature facile monta, en 1853, dans la tribune de M. Villemain, il avait été mêlé quelque temps aux polémiques de la presse, il y avait vu de près bien des misères, soupçonné bien des périls, il était convaincu enfin que les principes de la critique historique, appliqués à faux par des écrivains subalternes, menaçaient d'introduire chez nous une sorte de scepticisme littéraire. Il revint donc aux modèles du XVIIe siècle, aux maîtres de l'art grec et romain, s'appliquant à les replacer sur les hauteurs sacrées comme les types et les seuls types de la beauté immuable. C'était sa foi, c'était la foi de ses amis, et parmi eux, de ce noble, de ce courageux Armand Carrel dont il a si noblement, si courageusement raconté la vie et la mort. Je ne partage pas, est-il besoin de le dire? les alarmes de M. Nisard ; je crois que si la grande critique du XIXe siècle présente quelque péril, il faut regarder le péril en face, marcher à l'ennemi et le vaincre, sans retourner sur nos pas ; je crois que l'étude des littératures étrangères nous est indispensable ; je crois qu'il faut connaître nos voisins, nous enrichir en ce commerce d'idées, nous corriger peut-être, nous compléter au moins, et que, dans le mouvement des sociétés européennes, qui s'enferme en soi-même est vaincu d'avance. Voilà mes croyances littéraires et morales ; mais j'honore les convictions différentes de M. Nisard et le courage avec lequel il les a soutenues. La foi est toujours respectable ; c'est par ce courage de l'esprit que M. Nisard a mis sur cette chaire l'empreinte de ses doctrines. Son *Histoire de la littérature française* est un beau monument élevé à la gloire de notre XVIIe siècle. Vous y regrettez, dites-vous, une sévérité un peu décourageante ? Fortifiez-vous donc pour goûter plus utilement cette forte nourriture. Il est permis d'être exigeant, quand on place son idéal très-haut ; il est permis surtout d'être sévère pour les autres, quand on est si sévère pour soi-même. Esprit fin, fier, délicat, scrupuleux, M. Nisard a caché sous cette rigueur qu'on lui reproche une vive sympathie pour ses contemporains. « On ne m'accusera pas, » dit-il, « d'avoir estimé médiocre-» ment mon temps. Si l'on inventait pour le XVIIe siècle » un titre supérieur à celui de grand, je dirais volontiers » que les soixante premières années du XVIIe siècle sont » plus de la moitié d'un grand siècle. Je pourrais même » prédire à coup sûr que le nom lui en resterait, si l'es-» prit français resserrait son union, un moment relâ-» chée, avec les deux antiquités, ces deux immortelles » nourrices. C'est la meilleure éducation, même pour » l'originalité qui veut s'ouvrir d'autres voies. Là est la » force de l'esprit français, et la valeur de chaque esprit » sera toujours proportionnée à la part qu'il aura reçue » de la force commune. » Ainsi finit ce livre dont le dernier volume, c'est-à-dire les belles pages sur Rousseau, sur Voltaire, sur Chateaubriand et le XIXe siècle résument des leçons professées devant vous. M. Nisard a sa place distincte dans la tradition de cet enseignement.

Ai-je tout dit? Non, certes. Que M. Nisard me le pardonne. Au moment où je trace ces lignes, au moment où je rassemble, où je voudrais rassembler les traits d'une physionomie littéraire vraiment rare, je me rappelle que M. Nisard avait droit de compter sur une autre voix que la mienne, sur la voix d'un élève et d'un ami, pour apprécier plus complétement ses services. Pauvre Gandar! cher et malheureux collègue! Après M. Demogeot, dont nous revendiquons aussi le souvenir comme un honneur pour cette tribune, Gandar, invité à suppléer son ancien maître, avait immédiatement pris possession de la place. Cette chaire était à lui. Nul ne pouvait songer à la lui disputer. Il l'avait prise par son enseignement si net, si ferme, si exact, il y était appelé d'avance par vous-même, il y avait consacré son ardeur, il y avait usé sa vie..... Hélas ! vos yeux l'y cherchent encore ; et moi qui me réjouissais de lui être associé pour l'enseignement des lettres françaises, de me renfermer dans la poésie, tandis que l'éloquence serait demeurée son partage, me voici appelé à lui payer ce tribut des louanges funèbres à la place où retentissait encore, il y a quelques mois, au milieu de vos applaudissements, cette sérieuse et sympathique parole !

Vos souvenirs du moins resteront fidèles à notre ami, et ceux qui ne l'ont pas entendu le retrouveront dans ce livre excellent où il a raconté la jeunesse du plus grand de nos orateurs chrétiens. Avec quel soin religieux Gandar appliquait au texte des *Sermons* de Bossuet cette critique inaugurée par Victor Cousin dans l'étude des *Pensées* de Pascal ! Avec quelle patience il recomposait ces pages que des mains timides avaient défigurées ! Et comme l'auteur du *Panégyrique de saint Paul*, en dépit de la routine, profitait de cette restitution ! Quel plaisir d'assister aux coups d'essai d'un génie qui semblait avoir été dispensé des préparations laborieuses ! Quel plaisir et quelle surprise d'entendre une telle voix se dégager, de voir se déployer un tel vol ! Ainsi, la joie d'admirer les maîtres et le besoin d'y regarder de près, voilà le double caractère de l'enseignement de Gandar ; tel nous le voyons dans son ouvrage sur Bossuet, tel il s'est montré dans tous les sujets de ses cours, attentif, exact, amoureux du vrai, unissant une vive sensibilité littéraire à toute la rigueur de la science.

Voilà, messieurs, ce qu'a été de 1815 à 1868, c'est-à-

dire pendant plus d'un demi-siècle, la chaire d'éloquence française à la Faculté des lettres de Paris. Dans la libre variété des talents, le signe commun à tous les maîtres qui viennent de passer sous vos yeux, c'est un spiritualisme viril avec une foi simple et forte dans la mission sociale de notre littérature. Comment, en effet, enseigner l'histoire de l'éloquence française, si l'on se sépare de ce qui est l'âme de la France ?

A ce foyer fécond, nous aussi, mes chers auditeurs, nous resterons fidèles. Cette tradition sera notre force. Ai-je besoin de vous faire à ce sujet ma profession de foi ? Je ne suis pas un nouveau venu parmi vous. L'inspiration qui m'a soutenu dans l'enseignement de la poésie, cette vertu agissante, cette sympathie humaine, signes sacrés auxquels nos vrais poëtes se reconnaissent entre tous les poëtes de l'Europe, je la retrouve plus complète dans l'enseignement de l'éloquence. Nos poëtes sont bien grands ; nos orateurs, nos historiens, nos moralistes, nos publicistes, nos épistolaires, nos auteurs de mémoires nous ouvrent un domaine plus vaste encore ; et comme ils ont touché à tous les intérêts du monde moderne, ils nous fourniront des occasions sans nombre de défendre les principes qui nous sont chers. Quels principes ? Je les résume dans cette formule : le respect et l'amour de tout ce qui élève l'humanité. *Sursum corda*, dit admirablement le spiritualisme chrétien ; c'est notre devise ineffaçable. Juge des choses littéraires, voilà mon *criterium ;* historien des travaux de l'esprit et des méditations de l'âme, voilà ma religion et ma philosophie.

Quand M. Villemain renouvelait ici l'histoire des lettres, son ardeur conquérante, je vous le montrais tout à l'heure, répondait à l'ardeur des intelligences qui, tristes et humiliées dans le monde réel, aspiraient à des revanches dans le monde des idées. Quand ses continuateurs défendaient les principes du grand art au milieu de l'indiscipline qui suivit la victoire de 1830, ils répondaient aussi à un besoin du temps. Ne pensez-vous pas avec moi qu'il y a aujourd'hui des exigences d'un autre ordre ? N'êtes-vous pas frappés de voir les doctrines contraires que nous ont léguées cent années de discussions se livrer encore bataille et la société nouvelle, en proie à une sorte de fièvre, mettre en doute les principes qui ont fait sa grandeur ? Il serait beau d'interroger nos pères, de dresser l'inventaire de nos biens, de séparer le vrai du faux, de maintenir les vérités éternelles. C'est le conseil donné, il y a plus de quarante ans, par le maître qui a inauguré cette tribune. « Jamais », disait M. Villemain dans son discours d'ouverture de 1824, « jamais le monde moral n'offrit un plus grand » spectacle que de nos jours. On ne vit en aucun temps » de plus grands appareils de puissance et de force ma- » térielle ; et jamais les opinions, les idées ne comman- » dèrent avec tant d'empire. D'un bout de l'Europe à » l'autre, les hommes sont travaillés du besoin de se re- » faire des principes pour retrouver des appuis ; et les » erreurs du paradoxe, épuisées comme celles du pré- » jugé, poussent les esprits vers des vérités insurmonta- » bles, puisqu'elles ont survécu à tous les excès et à » toutes les tyrannies. En même temps sont tombées les » barrières qui séparaient les nations et les idées de » chaque peuple agissant sur tous les autres. Dans cette » communauté et, il faut le dire, dans cette instabilité » d'opinions, quel vaste champ serait ouvert à la raison » éloquente qui ferait le discernement de toutes les idées » que deux siècles ont jetées dans le monde, qui n'évi- » terait aucune lumière, ne craindrait aucune vérité ; » mais qui, sachant que jamais vérité ne s'est introduite » sans un cortége d'erreurs, mettrait son étude à faire » un choix et à poser des bornes au milieu de cet im- » mense et incertain héritage de l'intelligence euro- » péenne, pendant qu'elle est encore la dominatrice du » monde ! »

Je m'efforcerai, messieurs, de répondre à cet appel. Ainsi, à un demi-siècle de distance, le fondateur de nos traditions nous montre encore la route. L'illustre vieillard aura aujourd'hui mon dernier hommage comme il a eu le premier. Cette chaire, vous le voyez, est bien la chaire de M. Villemain. Et en parlant de la sorte, je n'offense point les hommes dont j'ai signalé les noms à votre reconnaissance. Tous, j'en suis sûr, ils me diraient volontiers ce qu'ils se sont dit à eux-mêmes en de pareils jours : Voilà le guide, voilà le modèle dont il faudrait retrouver les traces. *Vides quem sequi, cujus debeas implere vestigia* (1).

Mon dessein est d'entreprendre, non pas immédiatement, la critique des lettres françaises pendant ces cent années si remplies, si ardentes, si troublées, de 1748 à 1848, depuis les manifestes de Jean-Jacques Rousseau jusqu'à la veille de nos discussions présentes. On m'a autorisé, l'affiche vous l'a dit, à continuer pendant ce semestre d'été le sujet que j'ai déjà traité plus qu'à demi dans une autre chaire ; l'an prochain, à la rentrée des cours, nous commencerons l'étude dont M. Villemain nous a tracé le programme. Rousseau relevant et agitant un siècle que le scepticisme semble avoir épuisé, Voltaire lui-même transformé par cette prédication, l'esprit public à l'avénement de Louis XVI, Bernardin de Saint-Pierre, Beaumarchais, les commencements de Mirabeau, les approches de la révolution, la tribune de l'Assemblée constituante ; puis, après les hommes de la tempête, ceux qui veulent reconstruire un ordre nouveau, ici les derniers fils du XVIIIe siècle, Lakanal, Daunou, Marie-Joseph Chénier ; à l'extrémité opposée, Joseph de Maistre et son école ; au centre du combat, en plein feu, en pleine lumière, madame de Staël et Chateaubriand ; enfin la Restauration qui s'essaye, l'histoire et la poésie renouvelées en même temps que l'éloquence politique, le XIXe siècle acquérant la conscience de son génie et de sa mission avec les Guizot et les Augustin Thierry, les Cousin et les Jouffroy, au moment où les *Méditations* de

(1) Lettres de Pline le Jeune, VIII, 13. Pline à Genialis.

Lamartine ravissent des milliers d'âmes, au moment où retentissent ces nobles voix, M. de Serres et M. Lainé, Royer-Collard et le général Foy; quel drame, quel monde de sentiments et d'idées! Nous assisterons à ce concile des temps modernes. A défaut de la raison éloquente, je vous apporterai, j'ose le dire, la sincérité d'un cœur droit et d'une âme libérale. En dehors et au-dessus des partis, dans la sphère des idées, ne cherchant que le vrai, nous travaillerons à discerner ce qui est mort et ce qui doit vivre dans l'héritage de nos aïeux.

Il serait puéril de nous dissimuler que notre société démocratique, malgré toute sa puissance, est exposée à de graves périls. Un poëte, dans une fiction hardie, s'adressant à un conquérant enivré de sa force, prédit et explique sa chute par cette accusation amère :

> Tu méprisas toujours, comme une arme émoussée,
> Le seul glaive qui dure, esprit, âme, pensée.

Bien des symptômes nous conseillent de nous appliquer cet avertissement à nous-mêmes. Si la démocratie du XIXe siècle en venait un jour à mépriser ces choses, esprit, âme, pensée, c'est-à-dire le seul glaive qui dure, désarmée en face des ennemis qui la pressent, elle serait condamnée sous une forme ou sous une autre à d'inévitables servitudes; c'est donc sauver le présent et l'avenir que de rattacher la société moderne aux croyances qui font la noblesse de l'homme. N'est-ce pas là un sujet digne de vous, digne de cette chaire et du beau nom qui la décore : *Éloquence française*? Je me confie, messieurs, dans la vertu de ces problèmes, j'espère en votre sympathique assistance; comptez, en retour, sur la loyauté de mes efforts. Ce sera désormais la préoccupation constante de ma vie que les traditions dont je viens de vous rappeler les titres n'aient pas trop à souffrir entre mes mains.

SAINT-RENÉ TAILLANDIER.

BIBLIOGRAPHIE.

Pétrarque, étude d'après de nouveaux documents, par M. A. MÉZIÈRES, professeur de littérature étrangère à la Faculté des lettres de Paris. — Paris, Didier, 1867.

Je suppose que, de nos jours, on vît un prêtre poursuivre de ses invectives et de ses satires, en vers et en prose, la cour pontificale et les cardinaux, applaudir à une tentative révolutionnaire pour rétablir à Rome la république, et, dans l'exaltation de son zèle démocratique, provoquer à l'extermination du patriciat romain : quels cris d'indignation ne retentiraient pas dans les chaires et dans toute la presse catholique! Quel déchaînement de mandements, de lettres pastorales, de brochures sur tous les tons contre l'impie, le renégat, le contempteur de Dieu et des hommes et contre tous ses fauteurs déclarés ou supposés! Quelle ardeur à le démasquer, à fouiller dans sa vie privée et dans ses mœurs, pour l'accabler à la fois sous le poids du scandale privé et du scandale public! Et quels accents de triomphe, mal déguisés sous les gémissements et sous les protestations d'une sainte douleur, s'il se trouvait que ce membre indigne de l'Église fût l'auteur de poésies galantes à l'adresse d'une femme mariée et le père de deux bâtards élevés et reconnus par lui! Les plus vives sympathies pour l'homme politique, l'admiration la plus profonde pour le génie de l'écrivain auraient peine à résister à cette accumulation de griefs, et l'opinion la plus favorable songerait moins sans doute à soutenir l'objet de tant d'anathèmes qu'à s'élever, au nom de la modération et de la charité chrétienne, contre l'acharnement de ses accusateurs.

Ce double scandale, qui mettrait à l'épreuve notre tolérance contemporaine, a été donné en Italie, au XIVe siècle, par un prêtre illustre, qui a vécu et qui est mort entouré de l'estime et de l'admiration universelles, au sein du clergé comme parmi les laïques. « Son nom était si grand, si populaire dans toute l'Europe, que, le même jour, il recevait de l'Université de Paris et du sénat de Rome l'offre d'une couronne poétique qu'aucune de ces deux villes n'avait encore accordée à personne. En même temps les plus grands princes se disputaient l'honneur de le recevoir, et les gens du peuple l'entouraient, partout où il résidait, d'une respectueuse vénération. Quatre papes, Clément VI, Innocent VI, Urbain V, Grégoire IX, voulaient l'attacher à leur personne; deux rois de France, Jean-le-Bon et Charles V, le suppliaient de vivre à leur cour; le roi Robert de Naples regrettait de ne pouvoir le couronner de sa main au Capitole; les princes italiens les plus puissants, les Visconti, les Carrare, les Gonzague, le retenaient auprès d'eux; dans une cérémonie publique, l'aristocratie de Venise lui décernait la place d'honneur, à la droite du doge, et le sénat de la même ville décidait par un décret qu'il n'y avait, ni dans le présent, ni dans le passé, aucun philosophe, aucun poëte chrétien, qui pût lui être comparé (1). »

Y avait-il donc, au temps de Pétrarque, dans la société civile et dans l'Église elle-même, plus de tolérance, plus de liberté que de nos jours? Non, mais des mœurs différentes en fait de tolérance et de liberté. Sur les doctrines, une orthodoxie inflexible, avec la sanction du bûcher; sur toutes les matières étrangères à la foi, une licence d'opinions et de langage qui pouvait tout se permettre impunément et sans scandale, même dans la bouche et sous la plume d'un prêtre, même à l'égard de l'autorité religieuse et du chef suprême de l'Église; dans les mœurs enfin, un relâchement général, qui fournissait un thème inépuisable aux censures amères des uns et aux railleries piquantes des autres, mais qui ne déshonorait personne. Aujourd'hui, l'orthodoxie n'est plus qu'une affaire d'opinion; aussi, forcée de renoncer à ses garanties matérielles, elle n'en est devenue que plus jalouse; ceux qui la professent ou qui la représentent forment un parti compacte, où toutes les dissidences tendent à s'effacer et, quand elles subsistent, ne s'accusent plus que par des nuances, et dont les chefs ou les meneurs s'assurent par tous les moyens d'une obéissance passive à leurs décisions et d'un respect aveugle pour leurs personnes. Et ce n'est pas seulement la société religieuse, ce sont toutes les opinions, politiques, économiques, philosophiques, qui se sont constituées peu à peu à l'état de partis, très-exigeants à l'égard de leurs membres, très-exclusifs à l'égard des partis rivaux. De là toutes sortes d'orthodoxies, plus ou moins intolérantes, et dont l'intolérance est acceptée par l'opinion publique elle-même, au nom des convenances. C'est presque une monstruosité qu'un

(1) M. Mézières, *Pétrarque*, pages 377-378.

catholique et surtout un prêtre hostile au pouvoir temporel du pape, un partisan du gouvernement qui blâme hautement sa politique, un démocrate qui admire ou qui regrette quelques-unes des institutions de l'ancien régime, un universitaire qui réclame la liberté d'enseignement, un magistrat ou un officier qui ne craint pas de signaler des taches dans notre magistrature ou dans notre armée. De là aussi, sous la pression de l'esprit de parti et de l'esprit de corps, une crainte du scandale, qui se fait sentir inégalement, suivant les situations ou les professions, mais dont l'effet général est certainement de mettre un frein, sinon au désordre lui-même, du moins à la publicité du désordre. Malheur à celui que ce frein n'a pas arrêté, si l'animosité ou les rancunes d'un parti sont intéressées à venger sur lui les droits de la morale !

Si nos mœurs ne sont plus celles du XIVe siècle, nous sommes loin aussi de ces royautés intellectuelles de la Renaissance italienne, que Pétrarque a inaugurées. Le nom de Renaissance, dans le reste de l'Europe, ne rappelle que le XVIe siècle : il désigne, en Italie, une période de plus de trois siècles, dont tous les caractères apparaissent déjà dans Pétrarque. Le chantre de Laure est le premier, et non le moins illustre, entre ces beaux esprits, amoureux de l'antiquité classique, dont ils s'efforcent de retrouver les débris épars et de faire passer le génie dans leurs œuvres ; payens par leurs goûts, par leur imagination, par l'indépendance de leur pensée et même par leur idéal pratique, sous les formes convenues et généralement sincères du christianisme orthodoxe ; platoniciens en philosophie et pleins de dédain pour le jargon scolastique ; apportant enfin, dans tous leurs ouvrages, une science souvent indigeste, mais qui n'étouffe pas, même dans les travaux de pure érudition, l'originalité et la verve. Il est également le premier de ces lettrés qui, par les lettres seules, s'emparent de la faveur publique et voient les princes eux-mêmes se faire leurs courtisans. Épuisée par cent ans de luttes, l'Italie, au XIIIe siècle, ne s'est affranchie de la domination étrangère que pour tomber sous le joug d'une foule de petits tyrans, qui, en lui assurant le repos de la servitude, s'appliquent à lui faire perdre tout esprit militaire, toute énergie morale, tout patriotisme actif. Elle ne garde sa vitalité que pour les œuvres de l'esprit ; mais là, elle la garde tout entière, et elle en impose le respect à ses maîtres. Les plus méprisables honorent les écrivains et les artistes ; ils font tout pour les attirer et pour les retenir ; ils se plient à toutes leurs fantaisies et ils supportent toutes leurs audaces, même leurs imprécations contre la tyrannie, même leurs plus fiers appels à la liberté et à l'unité de la patrie. Les mêmes accents patriotiques retentissent à travers toute la littérature italienne, et, s'ils ont été impuissants à secouer la torpeur de la nation, ils y ont entretenu une tradition non interrompue de regrets et d'espérances, qui, après dix siècles d'oppression, s'est retrouvée intacte et pleine de vie, quand a sonné l'heure du réveil et de l'affranchissement.

N'exagérons pas toutefois l'indépendance politique des lettrés de la Renaissance et la tolérance des tyrans italiens. Le temps n'est plus où un Dante soutenait de sa personne, dans les luttes des partis et sur les champs de bataille, les principes auxquels il a élevé un monument dans ses vers. Les écrivains ne sont désormais que des écrivains et, si libre que soit leur langage, ils ne se piquent pas d'y conformer leur conduite. Ils se laisseront peut-être entraîner dans une conspiration, comme Machiavel ou Alamanni ; ils pourront, comme Pétrarque lui-même, applaudir de loin à un essai de révolution ; mais ce sont des imprudences passagères. S'ils célèbrent la liberté au milieu des cours, ils ne peuvent se passer du séjour des cours, et les plus indépendants ne laissent pas de payer par des complaisances ou des flatteries l'hospitalité et les faveurs princières qu'ils acceptent. Nul n'a été plus amer que Pétrarque dans ses satires des cours italiennes, ecclésiastiques et séculières ; nul n'a été plus éloquent dans ses exhortations à ses compatriotes pour montrer, par d'énergiques efforts,

« Che l'antico valore
Nell' italici cor non è ancor morto,

que l'antique valeur n'est pas encore morte dans les cœurs italiens. » Mais il n'en a pas moins été le commensal et le courtisan des plus affreux tyrans de son temps.

Dans les plus belles œuvres de la renaissance italienne, qu'elles célèbrent la patrie, la religion ou l'amour, on sent quelque chose de factice ; une imagination spirituelle, échauffée par les souvenirs de l'antiquité, y a souvent plus de part qu'une émotion sincère et une conviction sérieuse. Le genre même de poésie auquel Pétrarque a donné son nom, et que lui ont emprunté la plupart des poëtes de la Renaissance, rappelle plutôt les combinaisons d'un art subtil que la libre inspiration du génie. Aussi rien de plus curieux et de plus triste tout ensemble que de voir un Michel-Ange ou un Shakespeare se débattre dans les mailles de ses *rigoureuses lois*. Pétrarque y est plus à son aise ; mais Pétrarque a bien de l'esprit.

Par ses défauts comme par ses qualités, Pétrarque représente une des grandes époques de l'histoire de l'Italie, ou pour mieux dire, de l'histoire moderne. Si, comme homme et comme poëte, il est très-inférieur à Dante, son influence a été bien plus complète et bien plus durable. Cette influence n'a pas toujours été salutaire, et ce n'est pas sans raison que Manin le considérait comme un corrupteur. Nul n'a plus contribué à développer dans les âmes italiennes cette sensibilité et ce patriotisme de paroles, qui ne sont ni la sensibilité du cœur ni le patriotisme de l'action. La liberté légale, lors même qu'elle provoque dans les mœurs une réaction d'intolérance, vaut encore mieux en somme, pour former les caractères, que cette liberté sans garanties et parfois sans frein, qui, au temps de la Renaissance, fleurissait à l'ombre du despotisme politique et religieux. Il n'en faut pas moins admirer dans Pétrarque, si nous le jugeons avec les idées et les mœurs de son siècle, non-seulement un brillant génie, mais une belle âme et une noble vie. On peut lui reprocher des faiblesses et des fautes, mais rien de bas. Le roman encore obscur de ses amours, son rôle politique, toujours inspiré, malgré plus d'une contradiction, par de généreux sentiments, son zèle infatigable pour les lettres, l'importance et la variété de ses travaux, parmi lesquels la poésie n'a été pour lui qu'un délassement, tout concourt à faire de sa biographie une des plus attachantes de l'histoire littéraire. M. Mézières a fait de cette biographie une œuvre historique, dans le sens le plus complet, où revit tout le siècle de Pétrarque, et où le passé de l'Italie jette de nouvelles lumières sur ses destinées actuelles. Ce beau livre s'ajoute dignement à cette série d'excellents ouvrages qui, dans ces dernières années, ont honoré la faculté des lettres de Paris.

ÉMILE BEAUSSIRE.

Le propriétaire-gérant : GERMER BAILLIÈRE.

PARIS. — IMPRIMERIE DE E. MARTINET, RUE MIGNON, 2.

REVUE
DES
COURS LITTÉRAIRES
DE LA FRANCE ET DE L'ÉTRANGER

CINQUIÈME ANNÉE NUMÉRO 25 23 MAI 1868

Paris, 22 mai 1868.

Mardi dernier a eu lieu à la mairie du XIe arrondissement l'inauguration de Conférences populaires, fondées par une association de négociants, de savants et de gens de lettres, grâce à l'initiative de M. Armand Hayem, sous la présidence honoraire de M. Franck (de l'Institut). Dans une chaleureuse allocution, M. Franck a expliqué aux nombreux ouvriers accourus à cette séance d'ouverture le but de cette œuvre. « Il n'y a plus aujourd'hui », a dit l'éloqent orateur, « d'aristocratie de naissance ni de fortune ; nous aspirons à supprimer l'aristocratie de l'intelligence, à établir un niveau uniforme de lumière entre toutes les classes. »

On vient de traduire un des principaux ouvrages de Mittermaier, le savant professeur qu'a récemment perdu l'Université de Heidelberg et dont nous avons parlé au mois de décembre dernier (1) : le *Traité de la procédure criminelle en Angleterre, en Écosse et dans l'Amérique du Nord*. L'auteur y étudie avec un grand détail et avec une grande admiration l'institution du jury.

« Sans savoir lire ni écrire, le peuple a ses chants, ses légendes, ses poëmes... A côté de la poésie officielle, il y a une poésie cachée; avant l'art réfléchi, il y a un art spontané; sous l'idéal des grands esprits, il existe un idéal populaire qui naît sans leur concours et s'enfante de lui-même, si j'ose dire, dans l'âme du peuple. » Ainsi s'exprime M. Schuré, l'auteur d'une *Histoire de la chanson populaire en Allemagne*, où se trouvent réunies les fleurs les plus colorées de la poésie populaire d'outre-Rhin.

Sous ce titre : *Agnès Sorel et Charles VII*, M. Steenackers nous donne l'histoire de toute la partie du XVe siècle à laquelle appartiennent ces deux noms. Ce n'est pas la simple monographie d'une dame célèbre; les premiers chapitres sont une étude générale sur les mœurs du temps, remplie de faits curieux, et où l'érudition ne pèche que par l'excès de détail. L'auteur ne dissimule pas ses sympathies pour Agnès Sorel, dont il fait en quelque sorte l'ange gardien de Charles VII, qui n'en était pas digne.

Charles VII qui, déjà parvenu à l'âge de trente ans, n'avait rien compris ni à sa situation ni à ses devoirs et semblait dévoué à une éternelle médiocrité, se révèle tout à coup et comme par enchantement. Quel est le secret d'une telle métamorphose ? On peut l'expliquer par le progrès de l'âge, par l'expérience acquise, par l'influence même des hommes nouveaux qui remplace celle de ministres incapables et pervers... Mais les mauvaises parties du caractère du roi, qui se sont tenues voilées pendant vingt ans, reparaissent ensuite tout à coup ; et nous voyons les hommes qui ont rendu les plus grands services, les Jacques Cœur, les Pierre de Brézé, les Richemont, pervertis ou disgraciés aussitôt après la mort d'Agnès Sorel.

Entre autres détails d'érudition piquants, M. Steenackers nous rapporte, d'après le P. Daniel, quels personnages représentaient les figures du jeu symbolique du piquet. Parmi les dames, par exemple, *Pallas*, déesse de la guerre, représentait Jeanne Darc; *Argine*, anagramme de *regina*, la reine Marie d'Anjou ; *Rachel*, dame célèbre par sa beauté dans l'Ancien Testament, la *dame de Beauté*, Agnès Sorel ; et *Judith*, pour des raisons trop longues à énumérer, Isabeau de Bavière. La Hire, donné son nom à un des valets.

On a beaucoup remarqué, dans la *Revue des deux mondes*, un article sur l'*Église d'Irlande* que M. Xavier Reymond a signé.

Dans la dernière livraison de la *Revue positive*, M. E. Littré consacre une étude curieuse au talent stratégique de Napoléon Ier. Il ne le conteste pas, mais il le restreint. Grand général pour combiner une attaque, Napoléon n'aurait jamais suffi à la tâche difficile de la guerre défensive. Chaque fois que la disproportion évidente des forces de l'ennemi avec les siennes l'a mis dans l'impossibilité de prendre heureusement l'offensive, il n'aurait fait que hâter, par des combinaisons trop hardies, la catastrophe qu'un peu de prudence eût pu retarder, sinon conjurer.

M. Charles Dollfus publie un volume d'études philosophiques, sous ce titre : *De la nature humaine*. Cet ouvrage aborde tour à tour tous les problèmes philosophiques. Il est suivi de quelques pensées détachées, parmi lesquelles nous relevons celle-ci :

Le rêve est l'élément de la jeunesse, l'action celui de la virilité. Qui ne peut plus rêver doit agir.

M. Dollfus est un homme mûr, qui a su rester jeune.

(1) N° 3, p. 51, article de M. Louis Koch.

FACULTÉ DES LETTRES DE PARIS.

POÉSIE FRANÇAISE.

COURS DE M. SAINT-MARC GIRARDIN
(de l'Académie française).

I

Voltaire.

Messieurs,

Je suis profondément touché, je suis presque troublé de l'accueil que vous voulez bien me faire. Vous renouvelez en moi des souvenirs qui me sont bien doux et bien honorables, et vous en ajoutez un que je n'oublierai jamais.

Messieurs, en reprenant momentanément possession de cette chaire, j'ai voulu remplir en quelque sorte l'entr'acte qui se faisait entre diverses suppléances. Peut-être aussi ai-je voulu, avant de prendre définitivement congé, essayer encore une fois ce qui me reste de forces. Si j'ai changé l'heure que j'avais annoncée d'abord pour mon cours, c'est que quelques lettres bienveillantes m'ont reproché l'isolement matinal que je semblais vouloir donner à mon cours. Était-ce de ma part diminution de confiance ou d'indépendance? Je n'ai jamais, grâce à Dieu, ni affecté ni caché mes convictions, ni mes sentiments, ni autrefois ni aujourd'hui. J'avoue même que l'expérience que les années m'ont donnée n'a fait qu'ajouter à la persistance de mes opinions, et en même temps à la fermeté de mes espérances.

Le sujet qui occupera nos entretiens sera très-simple. Depuis plus de trente ans, beaucoup de livres ont été publiés sur Voltaire, beaucoup de portions inédites de sa correspondance sont venues à la lumière; il m'a semblé qu'il serait utile, curieux peut-être de résumer ce que les publications nouvelles ont pu ajouter à ce que nous savions déjà sur lui.

C'est là le sujet qui nous occupera pendant ce semestre.

Voulant parler de Voltaire, je me souviens, et vous me permettrez, messieurs, de commencer souvent mes phrases de cette manière, c'est le privilége ou le défaut des vieillards, — je me souviens donc que lorsqu'en 1833, je commençai à m'occuper du XVIIIe siècle et par conséquent de Voltaire, — je lus pour préface un de ses contes intitulé : *La vision de Babouc.* Voici ce que c'était que Babouc. Il fut chargé par l'ange Ithuriel qui avait, dit Voltaire, le département de la Haute-Asie, de faire une enquête sur l'état moral de Persépolis.

Y avait-il dans Persépolis plus de bien que de mal, plus de mal que de bien? Babouc fit son enquête.

Le premier jour, décidément il fallait exterminer Persépolis, il y avait trop de scandale, trop de vices, trop d'immoralités; exterminons Persépolis !

Le second jour,... on pourrait bien épargner Persépolis; il y a beaucoup de talents, beaucoup de mérites et même assez de vertus. Pendant plusieurs jours, l'enquête va ainsi flottant du bien au mal et de la ruine à la conservation. Il fallait cependant conclure, et voici comment Babouc conclut :

« Babouc, tout Scythe et tout envoyé qu'il était d'un génie, s'aperçut qu'il s'affectionnait de plus en plus à la ville, dont le peuple était poli, doux et bienfaisant, quoique léger, médisant et plein de vanité. — Il craignait que Persépolis ne fut condamnée, il craignait même le compte qu'il allait rendre.

» Voici comment il s'y prit pour rendre ce compte. Il fit faire par le meilleur fondeur de la ville une petite statue composée de tous les métaux, des pierres les plus précieuses et les plus viles, il l'apporta à Ithuriel. « Cas- » serez-vous, dit-il, cette jolie statue parce que tout n'y » est pas or et diamants?» Ithuriel entendit à demi-mot, et il résolut de ne pas même songer à corriger Persépolis et de laisser aller le monde comme il va. « Car, » dit-il, si tout n'est pas bien, tout est passable. » On laissa donc subsister Persépolis! Et Babouc fut bien loin de s'en plaindre, comme Jonas, qui se fâcha de ce qu'on ne détruisait pas Ninive; mais quand on a été trois jours dans le corps d'une baleine, on n'est pas de si bonne humeur que quand on a été à l'Opéra, à la comédie, et qu'on a soupé en bonne compagnie. »

Messieurs, l'apologue de Babouc est, suivant moi, l'emblème le plus expressif et le plus vrai de Voltaire, de son génie et de son œuvre. Il est là tout entier.

Je prendrai aujourd'hui pour guide un livre publié l'année dernière, *la Jeunesse de Voltaire*, par M. Desnoiresterres.

La première difficulté, quand on veut parler de la correspondance de Voltaire, c'est l'accumulation des matériaux. Voltaire disait à Fermont, à la date du 24 juillet 1734 : « Je n'irai pas plus loin. Car voilà, mon cher ami, » la trentième lettre que j'écris aujourd'hui. » Et de ces trente lettres, nous n'en connaissons que deux. Ainsi nous sommes en face d'une correspondance infinie, inépuisable et qui s'accroît sans cesse par des publications nouvelles.

Quel est le caractère de ces publications? que nous apprennent-elles de nouveau?

Beaucoup de lettres inédites de Voltaire ont été publiées, et cependant nous n'avons fait jusqu'ici aucune découverte nouvelle dans son caractère et dans son génie. Sa correspondance nouvelle nous l'a montré tel que nous le connaissions par sa correspondance ancienne. Qu'on lise seulement deux ou trois volumes de ses lettres ou qu'on lise tout entière la nombreuse correspondance que nous avons déjà, qu'on lise celle qui pourra être publiée plus tard, Voltaire ne change pas. il est toujours le même par le caractère; toujours nouveau par l'agrément de la forme.

Il n'y a pas, dit-on, de héros pour son valet de chambre. Eh bien, un auteur qui résiste à la publication de

sa correspondance, si infinie et si intarissable qu'elle soit, un auteur qui garde son caractère, son originalité, ses qualités, les bonnes comme les mauvaises, voilà vraiment quelque chose de grand et de nouveau. Voltaire ne perd pas une de ses mauvaises qualités, je puis vous l'assurer; il n'en gagne pas non plus de bonnes. Cette persistance de caractère en bien et en mal est la véritable originalité de Voltaire.

Lorsque je prends, par exemple, la correspondance de Rousseau, eh bien, j'y apprends beaucoup sur Rousseau. Non, le Rousseau de la correspondance n'est pas, et je m'en félicite pour Rousseau lui-même, tel que nous le trouvons dans ses ouvrages; il vaut mieux, il a quelque chose de plus simple, de plus naturel, de plus vrai, de plus sympathique. Je sens l'homme de plus près; ce n'est pas l'écrivain, l'orateur, l'homme qui se prépare, qui se pose, qui se drape, non, c'est l'homme tel qu'il est, et j'apprends à l'estimer et à l'aimer davantage, à le blâmer souvent aussi davantage. Enfin la correspondance de Rousseau ajoute quelque chose à ce que nous savons de Rousseau.

Prendrai-je la correspondance de Mirabeau avec le comte de Lamarck, correspondance publiée il y a une quinzaine d'années par M. de Bacourt? C'est un nouveau Mirabeau qui apparaît. Ce n'est plus le tribun fougueux, terrible, qui est prêt à tout précipiter et à tout perdre; non, il y a là un nouveau génie que nous découvrons, un génie qui aime la liberté et qui, chose admirable en 1789 et 1790, en sait les conditions.

Prendrai-je de notre temps un homme d'une grande et originale pensée, M. de Maistres, l'auteur des *Soirées de Saint-Pétersbourg?* Dans ses dernières correspondances qui ont été publiées, cet homme si singulier, si paradoxal, qui semble toujours montrer l'âge d'or dans le passé et l'âge de fer dans le présent et dans l'avenir, a presque changé d'opinion, de caractère. Ce n'est plus le même visage, la même physionomie, c'est un homme qui appartient aux temps nouveaux; sa gloire, au moment même où nous parlons, est près de changer de parti.

Ainsi donc, de tous les côtés, quand il y a des révélations nouvelles, quand la correspondance des hommes supérieurs est mise sous les yeux de la postérité, la postérité change d'avis, et elle a souvent raison, elle change d'avis tantôt en bien, tantôt en mal. Ici, permettez-moi de parler un instant pour moi seul, si vous voulez. — Je crois, grâce à Dieu, avoir été honnête homme. Je ne voudrais pas cependant que ma correspondance privée fût tout entière, à un jour donné, publiée et livrée à la curiosité universelle. — Il serait possible, par exemple, que je me fusse parfois moqué de mes amis, cela arrive très-souvent; — que quelquefois même j'eusse fait l'éloge de personnes dont j'aurai fait plus tard la satire. — Oui! tout cela est possible, et je ne parle que de moi, messieurs, parce que je suis poli. En vérité, je ne connais qu'une aventure de ce genre dans l'histoire qui ait tourné à l'honneur de ceux contre qui elle a été faite. Oui! il y a eu, en 1848, une famille qui habitait un palais. Le palais a été un jour envahi par l'émotion populaire. Les lettres de cette famille ont été prises, lues par tous les yeux, partout publiées. Ces correspondances royales ouvertes inopinément, ont réfuté les calomnies vulgaires; la publicité qu'on espérait faire subir comme une injure a écrasé la diffamation.

Les discussions sur Voltaire commencent dès son premier jour. Ainsi, ç'a été et c'est encore aujourd'hui une question controversée de savoir quelle est la véritable date de la naissance de Voltaire. Selon les dernières et les plus attentives recherches, la naissance de Voltaire est du 22 février 1694. Presque partout cependant, cette naissance est reportée au 22 novembre de la même année. Comment se fait-il qu'on ne puisse pas se fixer sur une chose si simple que la naissance de Voltaire? Messieurs, c'est un peu la faute de Voltaire, qui en a commis tant d'autres. Il avait ceci de curieux, c'est que quand il était vieux, il se vieillissait; et quand il était jeune, il se rajeunissait. Jeune, il se disait né le 21 novembre 1694; vieux, il se disait né le 20 février 1694. Pourquoi cela? Exposé à bien des attaques, à bien des périls, quand il était jeune, il lui semblait commode de se faire moins âgé qu'il n'était, afin qu'on dît: Que voulez-vous! il est si jeune, il faut lui pardonner, il se corrigera! Au contraire, quand il était vieux et téméraire encore, il se vieillissait afin qu'on dît: Ce pauvre vieillard, il est mourant, il a encore quelques jours à vivre tout au plus; pourquoi le tourmenter, pourquoi empoisonner ses derniers jours?

Peut-être me demanderez-vous quel est mon avis sur cette date controversée. Quant à moi, d'après les recherches que j'ai pu faire, d'après ce que j'ai pu lire, j'ai toujours été persuadé qu'il était né le 20 février 1694.

Son père était notaire à Paris. C'était un de ces bourgeois de Paris dont vous ne me demanderez pas de faire le portrait, car, pour faire le portrait d'un bourgeois de Paris, il faudrait que le vieux Paris et la vieille bourgeoisie n'eussent pas disparu dans l'abîme du temps ou des démolitions. La bourgeoisie parisienne était et est encore, s'il en reste, judicieuse et lettrée; entendons-nous, elle n'écrivait pas, mais elle aimait les lettres, elle aimait les délassements qu'elles procurent. S'il y a dans l'auditoire des personnes ayant mon âge et par conséquent ayant aussi mes souvenirs, elles se rappelleront que dans leurs familles elles entendaient souvent des citations de notre théâtre, de Corneille, de Racine, de Voltaire. Le père de Voltaire, M. Arouet, était un de ces bourgeois, non pas lettrés, mais aimant les lettres, en ayant le goût et en faisant son plaisir.

Voltaire fut élevé au collége Louis-le-Grand par les jésuites et il a gardé beaucoup de bons sentiments d'une part pour ses camarades, et de l'autre pour ses maîtres. C'est quelque chose de particulier dans cet esprit si vif, si moqueur, si mobile, que de voir combien les souve-

nir du collége lui ont toujours été doux et agréables. Lorsqu'il est vieux, s'il retrouve quelques-uns de ses anciens camarades, il aime à correspondre avec eux, et, entendons-le bien, non pas seulement quand ils sont présidents au parlement de Paris ou au parlement de Dijon, hommes importants dans le monde, ministres des affaires étrangères ou de la guerre : ceux-là, il est trop poli pour les négliger; mais les autres, ceux à qui la fortune a été moins heureuse, ceux qui sont restés en arrière de tous, ceux-là il a pour eux les bons sentiments, les égards et même les secours offerts, il faut le dire, de la manière la plus généreuse, la plus noble et la plus délicate.

Je prendrai pour modèle de sa correspondance avec ses anciens camarades de collége celle qu'il a eue avec le président du parlement de Dijon, M. Fiot de la Marche. Ces lettres ont été publiées en 1858, dans le livre intitulé : *Voltaire et le président des Brosses*. Nous reviendrons sur cette publication.

Voltaire avait acheté des terres au président des Brosses. C'étaient deux hommes d'esprit que Voltaire et le président Des Brosses; aussi se sont-ils beaucoup disputés, et pour des choses qui n'en valaient pas la peine. Ainsi, dans le procès que Voltaire poursuivait contre le président des Brosses avec un acharnement prodigieux, et dans lequel ce dernier déploya un esprit presque égal à celui de son adversaire, il s'agissait de deux ou trois cordes de bois coupées indûment dans une forêt que Voltaire prétendait lui appartenir tout entière. Au contraire, avec M. Fiot de la Marche, Voltaire était dans les termes les plus affectueux. M. de la Marche cependant, dans une lettre de 1760 ou 1761, avait comparé Voltaire à Fontenelle. J'ai l'honneur de voir beaucoup de jeunes gens qui m'écoutent; je me permettrai de leur donner de temps en temps quelques conseils salutaires. Pour le moment, je leur dirai : Lorsque vous aurez affaire à quelqu'un ayant une réputation, une renommée, une gloire, ne le comparez jamais à personne qu'à lui-même; sans cela vous vous en ferez un ennemi. M. de la Marche, se souvenant de la familiarité du collége, avait comparé Voltaire à Fontenelle. De fait, Fontenelle avait été le grand homme du commencement du XVIIIe siècle. M. de la Marche, qui vivait en province, croyait faire plaisir à Voltaire en le comparant à Fontenelle.

Voltaire lui répond :

« Vous voyez combien je suis éloigné en tout de ce » très-bel esprit que vous voulez que je prenne pour » modèle. Donnez-moi donc son cœur insensible, donnez-moi son indifférence pour tout ce qui n'était pas » l'art de montrer de l'esprit et de le faire valoir; faites-moi renaître Normand. Je suis bien loin d'être dans » sa position. Jugez-en par ce petit brinborion que » je vous envoye (défense de Voltaire contre une attaque de Fréron), vous verrez qu'il n'est pas question » de défendre des *Lettres du chevalier d'Hare*.... ou » des églogues et des dialogues dans lesquels les morts » font des pointes. Il s'agit des plus détestables calomnies; il s'agit de parer des coups mortels. Qui défend » ses vers et sa prose est un sot; qui ne détruit pas la » calomnie est un lâche. »

Autre citation, que je tiens à faire pour vous montrer le ton de cette correspondance :

« On dit que vous bâtissez à la ville et à la campagne. » Je m'avise d'en faire autant dans ma chaumière; mais » le bonheur n'est pas dans ces occupations; il est dans » la santé, *valeor possessor oportet;* le maître de l'univers » serait très-malheureux s'il digérait mal. Tout dépend » de nos cinq sens; tout le reste est bien peu de chose. » A quoi sert le plus bel aspect du monde, quand on » devient quinze-vingt? et qu'importent les perdrix » quand on ne peut pas les manger? Dieu merci, vous » avez un bon estomac comme un bon esprit. Jouissez » de ces deux pièces essentielles à la machine, vivez » heureux, vivez longtemps et conservez-moi vos bontés.

» Le presque aveugle, VOLTAIRE. »

Enfin une dernière citation. (Je me laisserai souvent aller, je dois l'avouer, à citer des passages de ces lettres si vives, si pleines d'esprit, surtout de bon sens, et d'un bon sens si bien exprimé, la saillie accompagnant toujours la raison. C'est là le suprême mérite de Voltaire.)

« Mon cher et respectable magistrat, je ne vous écris » jamais, parce qu'ayant enterré ma vieillesse et mes » maladies dans une retraite profonde, je n'aurais à vous » parler que de mon tendre attachement, dont vous ne » doutez pas; mais j'ai appris dans mes déserts que vous » avez été très-malade, il y a deux mois, dans votre beau » château de la Marche. M. d'Argental ne m'en avait rien » dit. Le danger que vous avez couru rompt mon silence » et me ranime. Je suis tout étonné d'être en vie; mais » je veux que vous viviez. Je suis un peu votre aîné, et je » n'ai pas votre vigoureuse constitution. C'est à vous » qu'il appartient d'étendre votre belle carrière. Je sais » que votre philosophie nous fait regarder la fin de la vie » avec la résignation qui doit nous soumettre aux lois » de la nature; mais enfin vous ne pouvez vous empêcher d'aimer une vie dans laquelle vous n'avez donné » que des exemples de vertu.

» Pour moi, je crois avec votre ami Pont de Veyle qu'il » faut s'amuser jusqu'au dernier moment. Avez-vous » encore vos artistes auprès de vous?... Je voudrais qu'à » votre recommandation ils me dessinassent et me gravassent une planche assez bizarre destinée à un petit in-8°. » Il s'agit de représenter trois aveugles qui cherchent à » tâtons un âne qui s'enfuit. C'est l'emblème de tous les » philosophes qui courent après la vérité. Je me tiens » pour un des plus aveugles, et j'ai toujours couru après » mon âne. C'est donc mon portrait que je vous demande, ne me le refusez pas, et aimez toujours le plus

» vieux, le plus tendre et le plus respectueux de vos » anciens camarades ».

Voilà, messieurs, le modèle du vrai style épistolaire!

Après avoir parlé de ses relations avec ses camarades, disons un mot de celles qu'il avait conservées avec ses professeurs. Élevé par les jésuites, il avait toujours gardé un très-bon souvenir de ses anciens maîtres.

En 1746, il écrivait une lettre au Père de Latour :

« J'ai été élevé, dit-il, pendant sept ans, chez des » hommes qui se donnent des peines gratuites et infa- » tigables à former l'esprit et les mœurs de la jeunesse. » Depuis quand veut-on que l'on soit sans reconnais- » sance pour ses maîtres? Quoi! il sera dans la nature » de l'homme de revoir avec plaisir une maison où l'on » est né, un village où l'on a été nourri par une femme » mercenaire, et il ne serait pas dans notre cœur d'aimer » ceux qui ont pris un soin généreux de nos premières » années? Si des jésuites ont un procès au Malabar avec » un capucin pour des choses dont je n'ai point connais- » sance, que m'importe, est-ce une raison pour moi » d'être ingrat envers ceux qui m'ont inspiré le goût des » belles-lettres et des sentiments qui feront jusqu'au tom- » beau la consolation de ma vie... Rien n'effacera dans » mon cœur la mémoire du père Porée qui est également » cher à tous ceux qui ont étudié sous lui. Jamais homme » ne rendit l'étude et la vertu plus aimables. Les heures » de ses leçons étaient pour nous des heures délicieuses, » et j'aurais voulu qu'il eût été établi dans Paris, comme » dans Athènes, qu'on pût assister à tout âge à de telles » leçons : je serais revenu souvent les entendre. J'ai eu » le bonheur d'être formé par plus d'un jésuite du carac- » tère du père Porée et je sais qu'il a des successeurs » dignes de lui. Enfin, pendant les sept années que j'ai » vécu dans leur maison, qu'ai-je vu chez eux? la vie la » plus laborieuse, la plus frugale, la plus réglée, toutes » leurs heures partagées entre les soins qu'ils nous don- » naient et les exercices de leur profession austère. J'en » atteste des milliers d'hommes élevés par eux comme » moi; il n'y en aura pas un seul qui puisse me dé- » mentir. » (*Lettre de Voltaire au père de Latour*, 7 février 1746.)

Après avoir lu cette lettre, j'ai eu quelque curiosité. D'abord, je me suis demandé si, au moment où Voltaire écrivait cette lettre, il avait besoin d'être particulièrement poli avec ses anciens maîtres? Il n'en avait pas absolument besoin; mais cela pouvait ne pas lui être inutile. Il était depuis 1745 en correspondance, et j'allais presque dire en coquetterie réciproque avec le pape Benoît XIV. Il lui avait dédié, après en avoir obtenu la permission, sa tragédie de *Mahomet*; le pape, en 1746, lui envoyait des médailles bénites, ce que Voltaire racontait à tout le monde pour montrer qu'étant bon catholique, puisqu'il était ami du pape, Louis XV ne pouvait plus s'opposer à ce qu'il entrât à l'Académie française. Dans cette situation, une correspondance amicale avec les jésuites, ses anciens maîtres, était tout à fait de saison.

Voltaire avait deux qualités, l'une que je prise peu, l'autre que je recommande beaucoup : il avait le savoir-vivre, et c'est celle-là que je recommande; mais il avait aussi le savoir-faire. La lettre que vous venez d'entendre tient le juste milieu entre le savoir-vivre et le savoir-faire, elle participe des deux.

Ma curiosité a été plus loin; je me suis dit que j'aimerais à connaître la réponse du Père de Latour. On ne comprend bien, en effet, une correspondance que quand on lit les lettres des deux personnes qui échangent leurs pensées. Mais où trouver cette lettre? J'ai cherché et j'ai trouvé. Je suis peut-être un peu trop infatué de la découverte que j'ai faite; mais surtout, messieurs, il faut que je vous dise où je l'ai faite, car cela m'amène à vous parler d'un des traits les plus curieux de l'histoire du XVIIIe siècle.

De 1728 à 1780, par conséquent pendant cinquante ans et plus, il y a eu un journal qui a été publié en contrebande. Malgré l'autorité, malgré la police, malgré toutes les recherches qu'on a pu faire, les imprimeurs, les compositeurs, les auteurs de ce journal, sont restés inconnus, et il a duré ainsi pendant cinquante ans. Ce journal s'appelait les *Nouvelles ecclésiastiques*. Quels étaient les hommes qui le publiaient? C'étaient, dit-on, les jansénistes qui ont ainsi désespéré l'autorité pendant cinquante ans. Je pense cependant qu'à force de se désespérer elle avait fini par s'y habituer.

Voulez-vous savoir, puisque j'ai parlé des recherches qui se faisaient pour découvrir les *Nouvelles ecclésiastiques*, comment la police procédait au XVIIIe siècle? Écoutez le petit récit d'une de ces perquisitions.

« Au mois de mai 1746, sur une dénonciation par la- » quelle un des ouvriers de Doury, nommé Leroux, était » accusé d'imprimer les *Nouvelles ecclésiastiques*, les sa- » tellites de la police allèrent fondre sur lui pendant qu'il » était à son travail. Ce fut d'abord une première tenta- » tive inutile. On conduisit ensuite cet ouvrier rue Pou- » pée, chez son oncle, où il couchait. Là on redoubla » d'attention. Les perquisitions furent des plus sérieuses, » et, comme si l'oncle et le neveu avaient pu loger dans » leurs poches ce que l'on cherchait, c'est-à-dire le vo- » lume in-quarto des *Nouvelles ecclésiastiques*, on y fouilla » très-rigoureusement, ainsi que dans tout ce qui pouvait » être susceptible de quelques recherches. Un coffre ap- » partenant à l'oncle offrit à la cupidité des perquisiteurs » un spectacle fort flatteur : ce n'était pas une imprime- » rie ou des imprimés, mais un sac d'argent. Grandes » et sérieuses questions sur cette découverte. Réponse » très-simple de la part du sieur Leroux : cet argent était » le fruit de ses travaux, et il ne devait rien à personne. » Mais quoi! s'en ira-t-on sans rien emporter? On n'em- » porte pas cependant l'argent, mais on n'emporte pas » non plus le numéro des *Nouvelles ecclésiastiques*.

Eh bien, c'est peut-être dans ce numéro qu'on a tant cherché (1) que j'ai trouvé la réponse du Père de Latour, et je puis vous assurer que cette réponse est aussi polie, aussi bienveillante, aussi conciliante qu'était la lettre de Voltaire. Nous n'en pouvons donc tirer qu'un témoignage de bon accord réciproque; mais ce bon accord de Voltaire et du Père de Latour étonne et irrite les *Nouvelles ecclésiastiques :*

« Qui ne connaîtrait le Père de Latour et Voltaire que » par leurs lettres réciproques, les croirait parfaitement » d'accord; ils ne le sont cependant que par le langage : » le Père de Latour ne pense pas comme Voltaire en » matière de religion; mais, dans le combat contre la vé- » rité, un intérêt commun réunit le Pharisien et le Sa- » ducéen. »

Et plus loin :

« Le Père de Latour, flatté, devient le panégyriste de » son interlocuteur, jusqu'à vouloir nous faire trouver » dans Voltaire autant de zèle que d'onction. De l'onc- » tion dans Voltaire! Ces deux mots sont-ils faits l'un » pour l'autre? »

Dès l'âge de douze ans, Voltaire composait des tragédies. Il en a fait une intitulée : *Amulius et Numitor*, empruntée, comme vous le voyez, aux premiers chapitres de Tite-Live. Il l'avait brûlée; mais, comme il en avait donné autrefois une copie à Thiriot, on l'a retrouvée. En voici quelques vers :

ROMULUS (à Faustus qu'il croit encore son père).

Notre innocence en vain par l'envie opprimée,
Seigneur, par nos exploits n'est que trop confirmée ;
Et pour Amulius des services si grands...

FAUSTUS.

Je sers les rois, mon fils, et non pas les tyrans ;
Ce n'est pas avec vous que je dois me contraindre ;
Tout est prêt d'éclater ; il n'est plus temps de feindre :
Vous pouvez de mon sort parer les rudes coups ;
Mon innocence enfin ne dépend que de vous.
Parlez, vous sentez-vous cette vertu suprême
Qui nous fait immoler tout jusques à nous-même ?

ROMULUS.

Seigneur, si jeune encor je sais mal imiter
Vos vertus, qu'aujourd'hui l'envie ose insulter ;
Mais s'il faut dans mon sang laver la calomnie,
Je préfère du moins votre gloire à ma vie ;
Parlez, je promets tout, bien sûr que de ma foi
Vous ne demanderez rien d'indigne de moi.

Vous voyez que dès l'âge de douze ans, l'auteur d'*Amulius et Numitor* ressemblait à l'auteur d'*Œdipe*, et prêtait sa philosophie à ses héros.

L'enfance de Voltaire a eu sa légende, qui serait longue et peu utile à raconter. Il y a cependant une scène avec son père que je suis tenté de citer.

Il n'y avait guère d'accord entre Voltaire et son père. Différences de goût, d'idées, de mœurs, d'habitudes, ou plutôt et pour tout dire en un mot, différence d'âge. Le père était impatient et grondeur; le fils était dissipé et disposé à la licence, qu'il appelait du grand nom de liberté et peut-être de philosophie. Le père ne concevait pas que son fils se permît tout, et le fils ne concevait pas davantage que son père lui refusât quelque chose. Ce ménage difficile faisait que M. Arouet le père n'était pas toujours de bonne humeur. Un jour il se fâcha vivement contre son fils, et se fâcha aussi par contre-coup (il était à sa maison de campagne de Châtenay) contre son jardinier. La scène fut violente; Voltaire, qui était présent n'était pas fâché de prendre son père en flagrant délit d'impatience et de gronderie. Il prétend même, dans ses *Mémoires*, qu'il recueillit un des mots de son père au jardinier, le porta au Théâtre-Français, le confia à l'acteur qui jouait le rôle du *Grondeur* dans la pièce de ce nom par Bruyeis, et s'arrangea de manière que son père vînt assister à cette représentation du *Grondeur*. M. Arouet trouva que le caractère du grondeur n'avait jamais été mieux joué que ce soir-là et ne reconnut pas son mot.

J'ai voulu savoir quel était le mot que Voltaire avait placé dans la scène du *Grondeur*. Le grondeur, qui s'appelle *M. Grichard*, se dispute avec son valet, et la scène est piquante et gaie, parce que le maître voulant à toute force gronder le valet, lui demande s'il a fait les mille et une commissions dont il l'a chargé : et ceci? et cela? Le domestique a tout fait et bien fait. Que dire donc et sur quoi gronder? Grichard, exaspéré de n'avoir rien à dire, met à la porte son domestique comme un homme avec lequel il n'y a rien à faire : « Va-t-en, coquin, lui dit-il en finissant, je souhaite que tu trouves ailleurs un un maître aussi patient que moi !... » Ce dernier mot est le mot de M. Arouet, qui acheva ce soir-là le caractère du *Grondeur* en ne s'y reconnaissant pas.

En finissant avec ces anecdotes, il m'est impossible de ne pas faire une réflexion sur la destinée de M. Arouet père, et je suis sûr que cette réflexion trouvera souvent et à des degrés différents son application dans le monde. Savez-vous de quoi je plains les pères, le voici : Voyez ce pauvre M. Arouet, cet honnête notaire auquel je me suis affectionné. Il a pour fils Voltaire. Dieu sait de quelles anecdotes ce fils est le héros, Dieu sait quels tracas ces anecdotes donnent au père ! Mais enfin, un jour Arouet a été Voltaire, un jour la gloire est venue visiter cet intérieur domestique, un jour le père aurait pu voir son vieux front s'illuminer de gloire en songeant qu'il était le père de Voltaire, oui ! mais il était mort auparavant ! Et voilà comme les choses se passent ! Les pères, messieurs, sont bien malheureux ; ils assistent aux effervescences du jeune Augustin, ils ne voient pas les repentirs et la sainteté de saint Augustin. C'est en cela que je les plains. Pour tant d'affection et de dévoûment, il leur est dû une récompense. La récompense, ce serait de vivre jusqu'à ce que la gloire des fils vînt racheter les erreurs de leur jeunesse; la récompense, ce serait que les pères pussent assister à

(1) *Nouvelles ecclésiastiques*, 1er mai 1746.

tout ce que les fils recueillent plus tard d'estime et d'honneur. Dépêchez-vous donc, jeunes gens, de bien vivre et bien faire, afin de reporter vos couronnes sur le front et non sur la tombe de vos pères!

Voltaire, dans sa jeunesse, a eu souvent des démêlés avec l'autorité. Quand il y avait une satire qui courait dans Paris, c'était lui qu'on accusait de l'avoir faite. Une pièce violente avait paru : *Les j'ai vu.* On crut qu'elle était de Voltaire et le régent, le duc d'Orléans, contre lequel était dirigée cette violente et affreuse satire que Voltaire n'avait pas faite et qu'il était trop spirituel à la fois et trop juste pour avoir faite, le duc d'Orléans rencontrant Voltaire dans le jardin du Palais-Royal, l'appela et lui dit : « Eh bien, M. Arouet », — car il y avait dans le cercle de cet ancien monde une familiarité piquante qui n'excluait pourtant pas la dureté des dénouements, comme vous allez le voir, — « eh bien, M. Arouet, *vous avez vu* bien des choses. Je » suis obligé cependant de vous faire voir quelque chose » que vous n'avez pas vu encore. — Et quoi donc, mon» seigneur? — La Bastille. — Ah! monseigneur, je la » tiens pour vue. » Et dès le lendemain il était conduit à la Bastille. Vous savez les vers charmants où il a raconté son voyage :

> Fallut partir, je fus bientôt conduit
> En coche clos vers le royal réduit
> Que près Saint-Paul ont vu bâtir nos pères.

Lorsque parurent les *Philippiques* de Lagrange-Chancel, Voltaire fut encore soupçonné. Selon M. Desnoiresterres, ce n'est pas pour les *Philippiques* qu'il allait être mis une seconde fois à la Bastille, mais pour un autre pamphlet qui commençait par quelques vers latins, et avait pour titre *Puero regnante.* J'étais très-curieux de retrouver le *Puero regnante ;* j'y ai réussi. un de nos littérateurs les plus savants, M. Léouzon-Leduc, qui, dans un voyage à Saint-Pétersbourg, a découvert ce pamphlet à la bibliothèque de l'Ermitage, l'a copié et l'a fait imprimer. En vérité, si pour pareille chose on était mis à la Bastille, la Bastille était facile à s'ouvrir. Le pamphlet n'était pas de Voltaire. Ce sont de mauvais vers latins sans malice, sans esprit, sans grâce. Cette fois la découverte de l'erreur prévint à temps l'ordre d'emprisonnement.

Ce fut au moment où Voltaire allait être mis cette seconde fois à la Bastille, qu'il obtint que son *Œdipe* fût représenté. Grand et subit changement de fortune. Le succès de l'*Œdipe* fut tel que le régent s'adoucissant, fit venir Voltaire, le loua et lui annonça qu'il lui accordait une pension. « Monseigneur », répondit Voltaire, » je vous remercie de vouloir bien songer à ma nour» riture; mais je vous prie, dorénavant, de ne plus vous » occuper de mon logement. »

C'est ici, messieurs, que je veux m'arrêter dans mes récits de la jeunesse de Voltaire. Voltaire vient d'avoir un grand succès, un de ces succès qui, dans la vie des hommes, tirent une ligne entre l'homme de la veille et l'homme du jour. Il n'est plus le satirique de salon qu'on met à la Bastille, sans y faire attention, comme on met un enfant mutin en pénitence. C'est un grand poëte; il a réussi, mot magique. Hier encore, tout le monde savait son esprit; aujourd'hui tout le monde sait son succès. Quelle grandeur nouvelle et charmante d'être et de paraître tout ce qu'hier encore seulement on pouvait être, mais ce qu'on n'était pas. Le succès réussit partout; mais nulle part il ne réussit mieux qu'en France.

Voltaire a mieux fait que de réussir, il avait mérité son succès en soutenant les luttes de sa jeunesse, celles même qu'il s'attirait par ses défauts; il a continué à le mériter par les luttes de sa vie où il a eu raison. Le mérite de Voltaire, à travers les luttes de sa jeunesse et de sa vie, est d'être toujours resté fidèle au bon goût et au bon sens. Jeune, il n'a pas trahi ses amitiés de l'ancienne cour, et cependant il était le chef et le docteur de l'école nouvelle, il avait des principes nouveaux et des affections anciennes. C'est là ce qui fait son originalité.

Il y avait, avant lui, et dans l'ancienne cour même, bien des docteurs d'incrédulité insouciante; c'était la revanche immodérée du despotisme politique et ecclésiastique. Mais, avant lui, dans cette ancienne cour, parmi les courtisans de Louis XIV, parmi même les plus lassés de son despotisme, parmi les plus injustes envers cette vieillesse accablée de tant de calamités, où était le respect de la justice et de l'humanité comme Voltaire l'a eu toujours? — Voyez la défense de Calas, voyez la défense de tous les persécutés. Où était au XVIIe siècle le goût de la liberté, même de la liberté politique, comme Voltaire l'a prêché dans ses lettres sur l'Angleterre? Où était enfin le bon sens et le bon goût français appliqué au gouvernement de la société, comme Voltaire l'a sans cesse réclamé et a fini par l'imposer. Où était l'impartialité dans l'histoire? Le plus grand défenseur de Louis XIV, le plus utile, le plus habile, le plus vrai, le plus sincère surtout, est Voltaire. Et non-seulement il lui a été donné de défendre Louis XIV; il lui a été donné une consolation et une revanche plus grandes que celles-là : il a défendu même le régent, malgré les rancunes qu'avait dû lui inspirer la Bastille, il a défendu celui qui l'avait persécuté. Ce sont là les consolations et les revanches qui plaisent le mieux aux honnêtes gens.

Voilà ce que j'appelle l'unité du caractère de Voltaire. Je sais les mauvaises pierres que Babouc a pu mêler à la statue, je ne fais pas de cette statue un fétiche que je veuille adorer, à Dieu ne plaise! mais, comme Ithuriel, je me garde bien de la vouloir casser. Je sais quelles ont été les petites passions de l'homme, quelles ont été ses erreurs; mais, messieurs, souvenez-vous de l'humanité aimée et défendue sans affectation et sans déclamation; de la liberté défendue sans colère et sans envie; de la vérité dans l'histoire, cherchée sans malveil-

lance et sans misanthropie; voilà ce que j'appelle l'unité du caractère de Voltaire! C'est ce que j'aime, ce que j'estime, c'est ce que je me propose de rechercher dans les publications de Voltaire qui feront l'objet de mes entretiens.

SAINT-MARC GIRARDIN.

COLLÉGE DE FRANCE.

HISTOIRE DE L'ÉCONOMIE POLITIQUE.

COURS DE M. H. BAUDRILLART
(de l'Institut).

L'esprit de privilége sous la Restauration. — Le droit d'aînesse et la grande propriété (1).

III

Pendant qu'à la chambre des pairs les voix les plus autorisées combattaient le rétablissement du droit d'aînesse, dans tout le pays le projet de loi soulevait d'énergiques protestations. La France entière intervenait dans le débat, et faisait éclater sa volonté de ne pas se laisser soumettre de nouveau au régime de l'inégalité et du privilége. Quoique nous soyons loin aujourd'hui de cette agitation, il nous est facile de la comprendre. Une nation peut, à de certaines époques, sous l'empire d'une nécessité passagère, faire bon marché de ses droits purement politiques; mais il n'est pas de gouvernement, si fort et si absolu qu'il soit, qui puisse impunément porter la main sur les institutions civiles d'un grand peuple et changer brusquement les conditions de sa vie sociale.

J'ajoute que de toutes les institutions civiles d'un pays il n'y en a pas qui tiennent plus au fond même des mœurs que celles qui règlent les successions. Bonne ou mauvaise, conforme ou non à l'équité et au droit naturel, il suffit qu'une loi de succession ait pour elle l'autorité de la tradition pour qu'il devienne très-difficile d'y rien changer. On n'y peut toucher, même pour l'amender, sans alarmer une foule d'intérêts, sans provoquer des mécontentements et des résistances. C'est ainsi que les lois les plus iniques, celles qui nous semblent à distance et en théorie les moins supportables, ont paru, à leur heure, profondément populaires, et ont pu être défendues par ceux même qu'elles lésaient. On y était accoutumé; elles n'avaient que des effets prévus, acceptés à l'avance. En Angleterre, par exemple, le droit d'aînesse, au temps même où il s'exerçait dans sa plus grande rigueur, ne soulevait aucune protestation, tant les esprits y étaient faits, et les substitutions sont si bien admises par les mœurs que personne ne songe à en blâmer l'usage ni l'abus; le droit particulier et bizarre des *minorats* a été pratiqué à son tour sur certains points du royaume; et, d'autre part, la loi égalitaire de Gavelkind est, dans plusieurs possessions anglaises, la règle incontestée des partages. Droit d'aînesse, majorats, minorats, substitutions, partage égal, le régime le plus populaire est toujours celui qu'une longue pratique a consacré, dont tous les ressorts et tous les rouages sont connus et aisément maniés, qui ne surprend personne et ne dérange aucune combinaison, aucun calcul d'avenir; et le plus impopulaire, celui qui vient interrompre brusquement le cours prévu des choses, bouleverser l'ordre établi, fût-ce pour établir un ordre meilleur, troubler les consciences, et remettre en question des droits qui ont pu se croire à jamais assurés.

La loi de 1826, qu'elle fût juste ou injuste en théorie, avait, dans la pratique, ce vice capital, d'être une loi nouvelle, dans une matière où la nouveauté est toujours mal vue, et d'être en désaccord avec les mœurs publiques. Ce vice si grave, personne ne pensait à le nier. Les plus chauds partisans de la loi le reconnaissaient sans difficulté; ils allaient jusqu'à le donner pour un argument en faveur du projet ministériel. Plus la France se montrait attachée au régime révolutionnaire des partages égaux, plus il était urgent, selon les auteurs du projet, de lui imposer, de par la loi, l'inégalité; et, puisqu'elle s'égarait, il était du devoir du législateur de la ramener et de la retenir, même malgré elle, dans la bonne voie. Ce raisonnement du garde des sceaux prouve du moins, s'il ne prouve que cela, l'extrême répugnance du pays pour le rétablissement du droit d'aînesse, répugnance attestée d'ailleurs par une multitude d'écrits, de discours, de brochures. La voix publique était unanime : dans la rue, dans les salons, à l'atelier, à la campagne comme à la ville, c'était un concert de plaintes et de critiques. Un seul journal recevait plus de mille protestations, émanant, les unes de citoyens obscurs, les autres de familles connues. Les publications succédaient aux publications; parmi les plus remarquées, il faut citer la brochure de M. Persil, *sur le droit d'aînesse et les substitutions;* celle de M. Duvergier de Hauranne, *sur l'égalité des partages.* M. Dupin *aîné* écrivait, *sur les origines féodales du droit d'aînesse*, un traité savant qu'il dédiait à ses deux frères. Le comte Siméon, qui prit la parole à la chambre contre le projet, donnait également au public un traité scientifique de la matière. Le cri de réprobation était universel.

Si les lois de successions sont les dernières auxquelles un peuple reste attaché, s'il n'en est pas sur lesquelles il veille avec un soin plus jaloux, il n'en est pas non plus qui intéressent plus directement la richesse nationale, et dont l'altération soit, au point de vue économique, d'une plus grande conséquence. Ce n'est donc pas assez de savoir que la loi de 1826 était en contradiction avec les mœurs et le sentiment public, il faut encore, pour bien l'apprécier, considérer si elle s'accordait mieux avec les principes de l'économie politique.

Les lois de succession ont, en effet, sur le développe-

(1) Suite et fin. — Voyez le numéro 25, p. 392.

ment de la richesse publique une double influence. Selon qu'elles sont conçues dans un esprit plus ou moins libéral et équitable, elles concentrent ou disséminent plus ou moins la propriété d'une part, et, de l'autre, elles encouragent plus ou moins les efforts des travailleurs. Elles agissent ainsi à la fois sur la distribution du capital, terres ou biens meubles, et sur les dispositions morales, sur l'activité, sur la prévoyance des producteurs. Quand on a examiné si le morcellement des domaines favorise ou gêne la mise en valeur du sol, il reste à considérer s'il augmente ou diminue la valeur de l'homme. La famille n'est pas seulement un fait moral et social, c'est encore un fait économique. C'est une association naturelle d'intérêts et d'efforts, un ressort de travail et d'épargne. Les dispositions législatives qui en modifient la constitution en modifient également, soit en bien, soit en mal, la puissance productrice. Ainsi, par exemple, le dévouement des associés à la chose commune varie, leur ardeur au travail est stimulée ou ralentie, selon qu'ils sont appelés par la loi à participer plus ou moins largement aux fruits du travail collectif. Les lois de succession dotent donc les États d'instruments de production plus ou moins parfaits, et par là elles sont du ressort de l'économie politique. Le garde des sceaux et le rapporteur de la commission, M. de Peyronnet et M. de Maleville, l'avaient bien compris : ils avaient invoqué en faveur du projet des considérations économiques; leur tort n'était pas de négliger le côté économique de la question, mais de le traiter suivant les préjugés et les doctrines de leur parti.

La loi de 1826 n'était pas seulement en opposition manifeste avec le sentiment public, elle n'avait pas même le mérite de satisfaire entièrement la fraction réactionnaire de la chambre. Elle n'était, aux yeux des incorrigibles défenseurs de l'ancien régime, qu'une mesure transitoire, qu'un premier pas dans une voie où ils comptaient bien ne pas permettre au gouvernement de s'arrêter. Ils la trouvaient trop timide; ils lui reprochaient de n'établir qu'un droit d'aînesse facultatif, et de laisser au père de famille la liberté de faire ou de ne pas faire un aîné. Ils craignaient, songeant à l'état des mœurs et aux racines qu'avaient jetées dans le pays les maximes et les principes égalitaires, que les pères ne se fissent scrupule d'enrichir leurs aînés au détriment des cadets, et n'usassent trop souvent de la faculté d'ordonner par leur testament le partage égal. La loi n'imposait pas à la France le régime du droit d'aînesse; elle en faisait bien la règle générale, mais non pas la règle universelle; elle autorisait, selon ces amis intraitables du droit de primogéniture, les exceptions avec une regrettable facilité. Le projet, disaient-ils, valait mieux que le Code civil, mais il était loin encore de réaliser tout le bien possible et de remédier à tous les maux. Ainsi pensaient un grand nombre de pairs, ainsi s'exprimaient les orateurs les plus fougueux du parti. M. de la Bourdonnaie demandait que le droit d'aînesse devînt obligatoire et que le préciput légal de l'aîné fût augmenté. « La loi, disait M. de Rougé, commence la marche vers le bien; la substitution perpétuelle de la totalité des biens irait seule au vrai but. » Il n'y a pas, en effet, de moyen plus sûr de prévenir le morcellement des héritages. Avec le droit de substitution à l'infini, le père de famille peut réserver la propriété de son fonds à son cinquième, à son dixième descendant; il peut franchir les générations et les siècles, aller saisir, aux limites du temps, un héritier problématique, et éterniser ainsi dans sa famille un domaine inaliénable. L'héritage se trouvant intact de main en main, sans qu'aucun des détenteurs successifs en puisse rien distraire, même pour établir ses enfants, même pour payer ses dettes, chacun à son tour use du revenu sans toucher au principal; on est possesseur, et non propriétaire. Le vrai, l'unique propriétaire est un être de raison, une personne idéale qui pourra bien n'arriver jamais à l'existence réelle, et dont cependant les droits sont scrupuleusement réservés, au détriment des fils, des frères et des créanciers de ses ancêtres. On voit aisément toutes les conséquences de ce droit de substitution perpétuelle, dont les ultra-royalistes de 1826 rêvaient la résurrection. C'est le régime auquel est encore soumise l'Irlande. L'Angleterre le subit aussi, mais avec des tempéraments qui en atténuent les excès.

La loi de 1826 contenait donc deux dispositions bien distinctes : elle établissait, d'une part, un droit d'aînesse restreint et facultatif; de l'autre, un droit de substitution également facultatif, et à un seul degré. Ainsi limité, le droit de substitution ne fut pas aussi énergiquement combattu que le droit d'aînesse. Quoique les trois articles de la loi fussent inspirés par un même esprit, tendissent à la même fin politique, la reconstitution d'une puissante aristocratie territoriale, un certain nombre d'orateurs acceptèrent le troisième article, après avoir rejeté les deux autres. Un des plus habiles financiers de la Restauration, le comte Roy, tout en reconnaissant les inconvénients réels des substitutions, avouait que le désir de conserver les biens dans les familles est louable quand il est contenu dans de justes limites, et que la faculté laissée au père de substituer une partie de sa fortune donne la satisfaction la plus convenable à ce désir légitime. En général, cependant, on accepta ou l'on repoussa la loi en bloc, la substitution avec le droit d'aînesse.

Parmi les adversaires du projet ministériel, nous avons déjà cité MM. Molé, Pasquier, de Barante, de Broglie. Nous avons remarqué aussi que, tandis que les représentants des plus vieilles familles combattaient une loi qu'ils auraient dû soutenir, s'ils n'avaient préféré l'esprit d'équité à l'esprit de caste, de petits gentilshommes de campagne pensaient faire leurs preuves de noblesse en la défendant avec acharnement. Lorsque des hommes de bonne foi, comme M. de Peyronnet et M. de Maleville, s'appuyant du nom de Montesquieu, venaient déclarer à la chambre

que le droit de succession est un pur effet de la loi civile, et que le législateur reste maître de l'étendre ou de le restreindre selon son bon plaisir, la France sut gré aux opposants d'avoir victorieusement réfuté ce sophisme et d'avoir marqué à l'autorité des législateurs sa véritable limite, le droit naturel, antérieur et supérieur à toutes les lois écrites. L'aînesse a eu sa raison d'être au temps de la féodalité. Quand le fief était chargé d'un service, il fallait que le possesseur fût en état de le remplir. Le privilége de l'aîné n'était pas gratuit : il succédait à la fois aux biens de son père et à ses obligations envers le roi. Le domaine passait dans ses mains avec les servitudes dont il était le prix et la condition. La nécessité militaire primait le droit. Mais une pareille dérogation à la loi naturelle serait, dans la société moderne, sans raison et sans excuse. Tous les enfants légitimes d'un même père sont égaux selon la nature, et le premier devoir du législateur est de garantir à tous les citoyens la pleine jouissance de leurs droits naturels. C'est là le véritable office de la loi. Toutes les fois qu'elle viole l'égalité et la liberté, elle dévie et se fausse.

Ces principes furent plus d'une fois proclamés devant la chambre des pairs, dans le cours de la session de 1826, par les opposants. Ce qui manque dans cette longue et mémorable discussion, ce sont, d'un côté comme de l'autre, ainsi qu'il a déjà été dit, les chiffres et les données précises de la statistique et de l'économie politique. Les discours des ministres sont pleins des plus funestes présages; ils annoncent la ruine et la misère universelles, conséquences prochaines et inévitables, à leur avis, du morcellement illimité. Leurs contradicteurs démentent ces prophéties alarmistes. Mais ils ne font guère qu'opposer des affirmations à des affirmations. Ils ont raison contre le ministère, mais ils ne prouvent pas, d'une façon péremptoire, qu'ils aient raison. Était-il vrai que le régime du Code civil morcelât le sol à l'infini? était-il vrai que les progrès du morcellement missent en péril l'agriculture française? C'étaient là, je vous l'ai déjà fait observer, des points de fait qui ne pouvaient pas être jugés à priori. La statistique, qui seule aurait été capable de fournir une réponse positive à ces deux questions, n'avait pas encore recueilli les données dont elle dispose aujourd'hui.

Un des défenseurs les plus éminents du projet de loi, M. de Villèle, ministre des finances et président du conseil, avait bien vu tout le parti que l'on pouvait tirer de la statistique dans un semblable débat. Il chercha à s'assurer cette alliée et à mettre les chiffres de son parti. Il en produisit de frappants. Mais ce n'est pas assez qu'un chiffre soit éloquent, il faut encore qu'il soit exact. La statistique a des complaisances, elle a surtout des illusions. Elle fournit des arguments à toutes les opinions, et rien n'est plus facile souvent que de lui faire dire, de la meilleure foi du monde, ce qu'on souhaite qu'elle dise. Au reste, celle de M. de Villèle n'était pas absolument illusoire; les chiffres qu'elle avançait ne manquaient ni de réalité ni de signification.

Le nombre des propriétés payant moins de 20 francs d'impôt s'était, disait-il, considérablement augmenté de 1815 à 1826. Le relevé des cotes foncières attestait qu'il s'élevait en 1815 à 116 433, et en 1826 à 133 903. Ainsi, dans cette courte période de onze années, le morcellement avait créé 17 470 nouvelles parcelles. C'était avec cette rapidité que les partages égaux institués par le Code civil dépeçaient la France! Ne semblait-il pas qu'un pareil régime dût, dans un avenir prochain, réduire le sol en poussière?

M. de Villèle était un esprit trop net et trop pénétrant pour s'abuser sur la portée de ses propres calculs. Il en sentait bien le côté faible. Il pouvait lui convenir de laisser les gens de son parti exagérer les dangers du morcellement, et en tracer en toute sincérité un tableau aussi chimérique qu'effrayant; mais il ne donnait pas, pour son propre compte, dans ces déclamations hyperboliques. Après avoir posé les chiffres qui ont été cités, il avouait qu'il ne fallait pas les prendre dans toute leur rigueur, qu'il y avait lieu d'en rabattre quelque chose, et que le Code civil n'avait pas fait tant de mal qu'on le disait. Langage qui scandalisa les *ultra!* M. de Villèle était un modéré parmi les *ultra;* en politique, il y a toujours quelqu'un à qui on paraît aller trop à droite ou trop à gauche.

En effet, s'il y avait, en 1826, 17 470 cotes foncières inférieures à 20 francs de plus qu'en 1815, cela ne prouvait pas qu'il y eût 17 470 nouveaux petits propriétaires. Une propriété peut se composer de plusieurs morceaux de terre situés en des endroits différents, et, par suite, donner lieu à plusieurs cotes. On sait aujourd'hui de façon certaine que le nombre des cotes dépasse sensiblement celui des propriétés. M. de Villèle indiquait ce qui a été depuis démontré par des calculs exacts. Il comprenait d'ailleurs que le nombre des cotes ne peut cependant pas augmenter d'une façon notable, sans que celui des propriétés augmente aussi, dans une certaine mesure. Il est évident qu'il y a entre les deux chiffres une relation naturelle, et que, dans l'espèce, il ne s'était pas établi 17 000 nouvelles petites cotes, sans qu'il se formât, d'autre part, un nombre considérable de nouvelles petites propriétés. Mais si l'on ne pouvait nier que le morcellement eût fait, de 1815 à 1826, d'assez grands progrès, fallait-il en chercher la cause dans la seule loi de succession. Et d'abord les progrès réels de la division du sol répondaient-ils toujours à l'apparence? N'était-on pas exposé, en bien des cas, à prendre pour nouveaux des faits qui n'étaient que nouvellement constatés? M. de Villèle prévoyait toutes ces objections, et ne songeait pas à en dissimuler la gravité :

« On aura sans doute remarqué », disait-il, « l'augmen-
» tation considérable du nombre des cotes dans cet in-
» tervalle (de 1815 à 1826), mais on ne saurait en induire
» la preuve d'une division des terres dans cette propor-

» tion; cette augmentation pouvait avoir plusieurs causes » indépendantes du morcellement, et entre autres le » perfectionnement des rôles, la confection des cadas- » tres dans plusieurs communes, la restitution des biens » confisqués, la nécessité de justifier de l'impôt pour » être admis à l'élection, et la multiplicité des construc- » tions nouvelles établies depuis quelques années. »

Puis il ajoutait, avec une franchise méritoire : « Au » milieu de ces causes diverses de variations, il est diffi- » cile de rien saisir d'assez précis pour servir de base à » l'importante mesure sur laquelle la chambre est ap- » pelée à délibérer. »

C'était faire bon marché de l'argument tiré des dangers du morcellement.

« Heureusement », reprenait l'orateur, « heureuse- » ment que le projet s'appuie sur des fondements plus » solides, et que des considérations d'un bien autre » ordre se présentent pour former la conviction de la » Chambre... On voudrait savoir cependant quelle peut » être, en définitive, l'influence de la loi d'égalité des » partages. Pour apprécier cette influence, peut-être » suffirait-il de se rappeler dans quel esprit et au milieu » de quelles circonstances cette loi a été faite. »

M. de Villèle faisait ainsi au Code civil un procès de tendance. Il abandonnait ici les arguments économiques, et réduisait son plaidoyer pour le droit d'aînesse à ces deux points d'une importance toute politique : dangers des progrès du morcellement et de la démocratie, dans l'avenir, et, pour le présent, nécessité de reconstituer une aristocratie.

Le discours du président du conseil est aujourd'hui trop peu étudié. Les historiens de la Restauration ont presque entièrement négligé ces débats économiques; il faut aller en chercher dans les colonnes du *Moniteur* le compte rendu officiel. Quand c'est M. de Villèle qui parle, on peut prendre cette peine sans regret; elle est bien payée par l'intérêt et par le profit de la lecture. Il y a dans son discours sur le droit d'aînesse, des observations et des raisonnements qui méritent que l'on s'y arrête.

La petite propriété, dit-il, par exemple, a fait du bien; il ne peut pas être question de l'abolir. Mais la grande propriété, dont on ne saurait nier les avantages et les ressources particulières, ne tient pas en France la place qu'elle devrait tenir, pour le bien général. Il est à craindre qu'elle ne soit réduite encore, de jour en jour, par le partage des héritages. Une fois détruite, elle ne se reformera jamais. Il faut donc aviser, et la préserver, par des prescriptions législatives, d'un morcellement, qui sera sans remède, quand il aura été une fois accompli. « Si les fortunes se recomposent, il n'en est pas de » même des propriétés. On peut bien diviser la terre, » mais il est impossible de la réunir quand elle a été » divisée. »

L'assertion n'est pas exacte, et les faits la démentent tous les jours. Mais M. de Villèle tire une fausse conclusion d'une prémisse incontestable. « L'homme s'at- » tache naturellement au sol qu'il a acheté ou recueilli » dans la succession de ses pères. Plus son héritage est » petit, et plus il tient quelquefois à le conserver. Vous » le couvririez d'or que vous n'en obtiendriez pas la » possession. »

Ce dont il fallait s'inquiéter, selon lui, ce n'était donc pas de restaurer le passé, mais de préserver l'avenir. Il trouvait le présent, sinon parfait, du moins supportable. La nouvelle loi devait immobiliser cet état moyen, assurer à la France un avenir qui valût au moins le présent, et s'il était possible, favoriser la reconstitution de quelques grandes propriétés :

« Pendant le cours de la Révolution », disait-il, « les » propriétés du clergé et des anciennes corporations » ont été vendues et sont passées entre les mains de » 666 000 acquéreurs; 440 000 particuliers ont acheté » les biens de 27 000 familles d'émigrés; ceux des » communes ont fait l'objet de 110 000 ventes; enfin » 110 000 hectares de biens domaniaux ont été vendus » depuis la Restauration. C'est-à-dire qu'en résultat, par » l'effet de toutes ces ventes, 1 220 000 propriétaires nou- » veaux ont succédé à 30 000 anciens propriétaires, sans » parler des acquéreurs de 100 000 hectares de bois, et » des décisions ultérieures que des successions et de » nouvelles ventes ont pu amener. On jugera sans doute » que, dans cet état, ce n'est pas une concentration trop » grande que nous avons à redouter; la division a pro- » duit tout l'effet qu'on pouvait désirer. La France a sans » contredit assez de petites propriétés; elle a assez de » propriétés moyennes; peut-être quelques grandes pro- » priétés lui seraient nécessaires. »

Il faut remarquer la modération de ce langage. Les chiffres avancés par M. de Villèle semblent d'ailleurs être concluants; on n'y peut rien objecter, sinon un autre chiffre qu'il ne connaissait pas et auquel j'ai déjà fait allusion. La France compte aujourd'hui, après de nouveaux partages et de nouveaux morcellements, plus de 50 000 propriétaires possédant au moins 300 hectares, c'est-à-dire plus de 50 000 grands propriétaires. N'est-ce pas un chiffre imposant, et peut-on dire qu'elle soit dépourvue de grandes cultures? Et si l'on veut admettre, qu'en 1826, il y avait lieu de s'inquiéter de la trop grande division du sol, le projet de loi présenté par les ministres était-il bien fait pour y remédier? M. de Villèle reprochait aux pères de famille de ne pas user de la faculté que leur avait laissé le Code civil, et de projeter trop rarement de la quotité disponible. Il ne prenait pas garde qu'il n'y avait pas de meilleur argument contre le droit d'aînesse facultatif. L'égalité des partages avait si bien pénétré dans les mœurs, que les pères la portaient volontairement au delà des exigences de la loi. Pouvait-on espérer qu'ils fussent convertis tout d'un coup à l'inégalité par la seule vertu d'un article de loi, non obligatoire? Et puisqu'on leur laissait en somme, comme par le passé, le choix entre l'égalité et l'inéga-

lité, n'était-il pas évident qu'ils continueraient en général à choisir l'égalité, sans s'inquiéter beaucoup des préférences de la loi pour le régime contraire?

Un des membres les plus éminents de la Chambre, M. de Montalembert, invoqua, en faveur du droit d'aînesse, des arguments qui ne devaient pas être du goût des ministres. La grande propriété territoriale peut seule, disait-il, constituer l'aristocratie, et sans aristocratie, c'en serait bientôt fait des libertés publiques. Elle en est la gardienne et la protectrice naturelle. L'assertion peut être discutée; elle était sincère de la part de l'illustre pair de France. Il rêvait une aristocratie puissante, comme l'aristocratie anglaise, une classe privilégiée, une caste politique, capable de résister à la fois à la démocratie et à la royauté, et de représenter, entre ces deux forces souvent aveugles, la raison, le droit et la tradition.

« Chose incompréhensible », disait-il, « nous voulons » des libertés, des institutions, des garanties, des limites » au pouvoir ministériel, et nous conservons bien soi- » gneusement une législation qui établit parmi nous une » immense quantité de petits propriétaires, bien indi- » gents, bien exclusivement occupés de leurs nécessités » domestiques..... Ignorons-nous donc qu'un peuple » courbé sous les exigences du morcellement illimité, » disséminé, éparpillé sur des morceaux de terre, n'est » et ne peut être que la propriété des agents du fisc et » des fonctionnaires salariés? Si ce peuple a des droits, » s'il a des institutions, ce sont des simulacres, car il ne » peut ni exercer les uns, ni conserver les autres.

» Pensez-vous », ajoutait-il, « que dans les discours » des nobles pairs qui défendent l'égalité des partages, » on ne pouvait pas trouver d'excellents conseils pour un » prince absolu. Ne pourrait-on pas lui dire : — Si vous » voulez régner arbitrairement et n'avoir d'autre limite » à votre autorité que celle de votre volonté, encouragez » le morcellement illimité du sol, détruisez toutes les » grandes fortunes territoriales, toutes les influences » locales, toutes les existences indépendantes; ayez soin » qu'il n'y ait de notabilités politiques, entre votre trône » et votre peuple, que celles qui se rattachent aux di- » gnités de votre cour et qui sont révocables à votre bon » plaisir..... N'oubliez pas que c'est par la subdivision » des grandes propriétés que vous parviendrez à ne faire » de votre peuple qu'une grande et inerte agglomération » d'individus isolés les uns des autres, sans consistance, » sans influence, sans confiance réciproque, sans esprit » national, sans moyen de se réunir et de s'entendre, et » par conséquent sans intérêt pour la chose publique. » Alors vous gouvernerez par ordonnances, selon votre » bon plaisir, et si l'excès du mal vient à occasionner » quelque mouvement de rébellion, les baïonnettes sont » là pour vous tranquilliser. »

Ce langage ne manquait pas de hardiesse, dans la bouche d'un royaliste. La liberté que revendiquait M. de Montalembert, et qu'il voulait placer sous la protection de l'aristocratie reconstituée, n'était pas sans doute la liberté démocratique, à laquelle aspirent les sociétés modernes. La masse de la nation n'avait pas, au fond, un bien grand intérêt à ce que la puissance fût partagée entre le roi et l'aristocratie, au lieu d'appartenir au roi seul, comme sous l'ancien régime. Les paroles de l'éminent orateur ne respiraient pas moins une généreuse et rare indépendance. La noblesse n'avait pas, en général, de véritable ambition politique. Elle était surtout avide d'emplois, de pensions, de dignités, peu curieuse du pouvoir réel, attendant tout du bon plaisir royal, et fort peu disposée à se brouiller avec la royauté, source des faveurs et des grâces, pour la gloire platonique de faire les affaires du peuple. Quand M. de Montalembert venait parler de libertés, de garanties, de gouvernement constitutionnel, de limites au pouvoir ministériel, peu s'en fallait qu'il n'eût l'air d'un factieux et d'un révolutionnaire.

Les discours de MM. de Villèle et de Montalembert appelèrent à la tribune un orateur qui, par sa naissance, semblait plus autorisé que personne à souhaiter le rétablissement du droit d'aînesse, M. le duc de Broglie. Bien que l'illustre orateur survive encore comme un témoin de ces grands débats, il me semble que son discours peut être traité comme un monument historique. Ces temps déjà éloignés par la date sont si loin surtout au point de vue politique ! Combien la face du monde n'a-t-elle pas changé ! Je n'établis aucun rapprochement, aucune comparaison pour ou contre le temps présent; je constate seulement que c'est comme un autre monde; oui, la Restauration appartient à l'histoire; aussi je n'éprouve à vous entretenir de ces choses ni scrupule ni embarras, tant dans ce siècle rapide le temps se hâte de vieillir tout, tout, messieurs, excepté certaines thèses, excepté certaines vérités qui ne vieillissent pas! M. le duc de Broglie était alors un des plus jeunes pairs de France. Il n'en était pourtant déjà plus à faire ses preuves d'opposition à l'esprit de réaction : témoin l'attitude qu'il avait prise à son entrée même dans l'illustre assemblée, lors du procès de Ney. — Le noble pair s'éleva contre le droit d'aînesse avec une éloquence qui a rarement été égalée. On retrouve dans son discours les arguments déjà produits par M. Pasquier; mais le raisonnement ici est plus serré, le langage plus précis et plus fin; des arguments nouveaux viennent confirmer les arguments connus, et un ton soutenu d'ironie grave donne à l'argumentation un relief et une vigueur des plus remarquables.

Après avoir rappelé et démontré que la loi d'égalité n'est pas d'origine révolutionnaire, et qu'elle était traditionnelle dans le tiers état plusieurs siècles avant de passer dans nos codes, le duc de Broglie demandait à l'histoire les effets réels et éprouvés de cette primogéniture, où l'on voulait voir le salut de la grande propriété et de l'aristocratie. L'intérêt de la grande culture d'une part, de l'autre la nécessité d'assurer à la classe politique, à l'aristocratie, des électeurs à 300 francs avec une certaine stabilité, c'étaient là les deux principaux moyens des

défenseurs de la loi. Voulez-vous sauver l'agriculture de la ruine, et la classe électorale de la dissolution, disaient-ils, prenez notre projet. M. de Broglie prouva qu'il n'y a aucune solidarité entre le droit d'aînesse et le maintien de l'aristocratie et de la grande propriété. Il cita les exemples des républiques aristocratiques de Gênes et de Venise, des villes libres d'Allemagne, et les montra ruinées par l'aînesse et les substitutions.

Ce n'était pas certes qu'il rêvât l'égalité absolue des conditions, comme l'entendent certains esprits chimériques. Mais l'inégalité, qui est dans la nature des choses, n'a pas besoin d'être encore aggravée par la loi; si on la suppose nécessaire à l'ordre public, on n'a pas à s'inquiéter pour cela de lui donner des garanties légales; elle sait assez se garantir et se protéger elle-même. Dans une société qui laisse suivre aux choses leur marche naturelle, ce n'est pas l'aristocratie qui court jamais le danger d'être opprimée.

« Faire des lois pour aider les riches à demeurer » riches, » disait M. de Broglie, « pour empêcher les pau- » vres de cesser de l'être, en vérité, c'est prendre trop » de soin, c'est voler au secours du plus fort. Je conce- » vrais bien plutôt un législateur qui fît le contraire. » Le grand Frédéric avait coutume de dire : « Soignez les » petits écus, les louis se gardent tout seuls. » « C'est un » axiome fort sage et dont la discussion actuelle peut » faire son profit. »

Et pour prouver, par des faits, que les aristocraties se conservent bien sans le secours des lois, qu'elles ont en elles-mêmes un principe de résistance et de durée qui les maintient, même quand les lois et les circonstances leur sont le plus hostiles, M. de Broglie prenait les listes électorales et faisait voir qu'elles étaient composées pour plus des deux tiers des membres de l'ancienne noblesse, dans les campagnes, et de ceux de l'ancienne bourgeoisie, dans les villes. Ainsi la Révolution elle-même n'avait pas réussi à modifier d'une façon notable l'ancien ordre social, et les familles se retrouvaient, pour la plupart, au sortir de cette crise sans exemple, dans leur condition antérieure.

En théorie, M. de Broglie se disait partisan de la grande culture. Il avouait même que la petite culture possède une trop grande part du sol de la France, et qu'elle n'en tire pas tout ce qu'elle peut donner. Mais il attribuait cette infériorité de l'agriculture française à l'insuffisance des capitaux et des lumières, bien plus qu'à la loi de succession et qu'à l'égalité des partages. Prenant à son tour l'exemple, si souvent allégué, de l'Angleterre, il montrait que la prospérité incontestable de l'agriculture de ce grand pays n'a pas pour cause principale la concentration des propriétés, puisque les propriétés les plus concentrées n'y sont pas les plus prospères, et que l'usage des substitutions y diminue de jour en jour, tandis que la production agricole va toujours croissant. Il en cherchait la véritable explication, là où elle se trouve, dans la situation économique de l'Angleterre, dans l'abondance des capitaux, des lumières, des débouchés et de l'instruction professionnelle. Les lois de succession peuvent bien faciliter ou entraver le morcellement de la propriété; mais elles sont sans action sur la culture proprement dite. Qui dit grande propriété ne dit pas nécessairement pour cela grande culture. Le sol de l'Irlande est plus concentré que ne l'a jamais été celui de l'Angleterre; les propriétés y sont immenses, et la culture petite, de la façon la plus désastreuse. Ces grands domaines, subdivisés en un nombre infini de petites fermes, sont cultivés à la bêche et ne nourrissent même pas le colon. La grande propriété a pour conséquences extrêmes, on l'oublie trop souvent, le latifundisme de l'Italie impériale, ou la petite culture impuissante et misérable de l'Irlande.

La grande propriété a besoin surtout, pour devenir la grande culture, de capitaux et de bonnes méthodes. Les lois d'aînesse et les substitutions ne lui donneront jamais ni l'intelligence ni l'argent. Elles pourront déposséder les petits propriétaires, en admettant qu'elles deviennent obligatoires, ou que l'esprit public, par un retour invraisemblable, les adopte et en étende spontanément l'action. Quel bien en résultera-t-il pour la fortune nationale? Des mains du paysan, la terre passera dans celles d'un petit nombre de demi-seigneurs égoïstes et frivoles. Le maître viendra dissiper à Paris le produit de ses domaines; il ne leur demandera rien que de subvenir à ses besoins et à ses plaisirs; plus ils seront étendus, moins il s'inquiétera de les bien cultiver; à quoi bon prendre de la peine pour accroître un revenu déjà suffisant? De son côté, le cultivateur mercenaire, sorte de serf attaché à la glèbe, ignorant, et privé de cette ardeur clairvoyante que l'esprit de propriété excite et entretient, s'enfoncera dans une grossière indifférence. La terre négligée se lassera de produire, le rendement agricole décroîtra tous les ans, et la richesse publique diminuera dans la même proportion.

Voici encore une remarque bien frappante : je la soumets à votre attention. La loi d'aînesse, selon l'orateur, devait se tourner absolument contre son but. Elle devait, selon lui, aggraver le morcellement au lieu d'y remédier. Et comment? Plus elle augmente la part de l'aîné, plus elle restreint celles des cadets; plus elle crée, par conséquent, de minimes parcelles. Elle va ainsi contre son objet. Prenons pour exemple une famille de six enfants. L'aîné reçoit un sixième des biens paternels, plus un quart à titre de préciput, en tout cinq douzièmes soustraits ainsi au morcellement. Les sept autres douzièmes sont divisés en cinq portions plus petites que celles qu'aurait produites un partage égal entre les six frères. Chacun des cinq cadets hérite d'environ un huitième du domaine morcelé; le Code civil lui en allouerait un sixième. En quoi cet arrangement sert-il les intérêts de la grande culture? Son résultat le plus clair, c'est la dissolution de la famille. C'est l'effet ordinaire des priviléges d'inspirer de l'orgueil aux

privilégiés, et de l'envie aux non-privilégiés. Est-il sage, est-il moral d'introduire dans les familles cette cause de division, d'établir une hiérarchie arbitraire entre des enfants qui se sentent égaux, et de créer l'antagonisme des intérêts là où la nature a voulu faire régner la concorde et l'affection la plus étroite ?

J'abrége, messieurs. Vous avez l'esprit et le sens de ce discours, et le caractère général de cette grande discussion dont j'ai mis en relief surtout les côtés économiques, conformément au titre de ce cours, sans oublier pourtant les aspects sociaux et politiques de cette question si vaste et si compliquée.

D'autres orateurs parlèrent encore pour et contre le projet, sans produire de raisons nouvelles. La discussion se termina par le rejet des deux premiers articles de la loi. 120 voix contre 94 se prononcèrent contre le droit d'aînesse. La substitution à un degré fut admise. L'opinion publique attendait avec anxiété le résultat de ces longs débats. La nouvelle de l'échec du projet de loi fut accueillie à Paris et dans les provinces avec des transports de joie. On alluma des feux, on illumina aux cris : *Vive la chambre des pairs!* Le gouvernement apprit qu'on ne change pas à coups de décrets les mœurs d'un peuple, que les institutions économiques, comme les institutions politiques, sont l'œuvre du temps et des événements, et qu'il ne suffit pas d'un article de loi pour rompre la chaîne de ses plus chères traditions; il apprit enfin qu'on n'impose pas du jour au lendemain l'inégalité à une nation qui a fait une révolution pour conquérir l'égalité, et qui en jouit depuis trente ans.

H. BAUDRILLART.

FACULTÉ DES LETTRES DE CAEN.

LITTÉRATURE ÉTRANGÈRE.

COURS DE M. ALEXANDRE BUCHNER.

La littérature aux États-Unis.

Si une littérature pouvait naître dans un pays par cela seul qu'il s'y rencontre des sujets propres à inspirer le poëte et à faire penser le philosophe, les Américains auraient eu la leur depuis longtemps.

Aujourd'hui, sans doute, du haut des falaises de notre côte, nous apercevons la fumée des puissants paquebots du Havre qui, dans une dizaine de jours, déposeront leurs voyageurs dans un pays où ils retrouveront le luxe le plus raffiné des capitales de l'Europe : mais transportez-vous en arrière de deux siècles, et vous serez témoins des hardis exploits des premiers navigateurs qui explorèrent ces côtes, et des souffrances inouïes que les premiers colons y endurèrent. Par sa richesse même, la nature leur oppose des obstacles presque infranchissables, et derrière les arbres gigantesques de la forêt vierge, sur les bords du torrent impétueux, l'Indien les attend, plus féroce et plus rusé que la bête sauvage. Leur prospérité ne naîtra que peu à peu, et bientôt la mère-patrie leur en demandera la meilleure part. Et comment vivent-ils entre eux, dans ce milieu où le puritain exilé coudoie le voleur déporté, où le péril transforme en héros l'aventurier vulgaire et le pirate sanguinaire?

Que de thèmes poétiques déjà dans ce premier tableau !

Les écrivains anglais ne sont pas restés insensibles à ce spectacle. Nous ne mentionnons en passant que l'auteur du *Robinson*, de Foë qui, dans certaines parties de son excellent roman *Colonel Jack*, transporte le lecteur dans les plantations naissantes de la Virginie.

Néanmoins les commencements de la littérature américaine se ressentent peu de cette abondance de sujets poétiques. Il ne faut pas voir dans ce fait la preuve d'un manque d'indépendance littéraire, mais seulement l'effet de l'austérité puritaine et des préoccupations matérielles et pressantes qui pesaient sur tout le monde. D'ailleurs il y a une loi esthétique qui veut que l'artiste puisse se placer à une certaine distance de l'objet qu'il se propose de traiter; les Américains vivaient trop au milieu même des événements les plus féconds en inspirations artistiques. Il est vrai que le poëte lyrique peut être contemporain des faits qu'il chante; mais le poëte épique en est presque toujours séparé par le temps; et, quant au théâtre, l'histoire littéraire montre qu'il naît ordinairement de la combinaison de certains éléments déjà exploités et transformés par les genres lyrique et épique.

Chétive et tardive dans sa naissance, la littérature américaine ne se relèvera qu'en partie sous le coup de l'impulsion donnée par sa lutte contre l'Angleterre. Nous ne voulons pas dire que cette lutte n'a pas trouvé son Tyrtée; mais il est naturel que dans ce pays, où l'intérêt politique prime tous les autres, l'orateur et le publiciste aient eu le pas sur le poëte et le romancier.

L'éloquence doit être un produit naturel chez des populations qui, dès le principe, étaient appelées à se gouverner elles-mêmes. L'autorité des rois d'Angleterre s'exerça d'une manière trop capricieuse et trop inconséquente sur leurs sujets transatlantiques, pour pouvoir les empêcher de s'accoutumer tout de suite à des formes démocratiques. De bonne heure, les différentes provinces eurent leurs congrès, qui devinrent en même temps le berceau de l'esprit libéral et des orateurs futurs.

L'indépendance proclamée, la parole eut souvent autant de poids que l'épée, et dès lors nous trouvons un grand nombre d'hommes de talent qui s'adonnent à la discussion des affaires publiques. De tout temps les factions se sont combattues avec fureur en Amérique. Le lendemain déjà de la crise déterminant l'indépendance, voit se dessiner les deux grands partis des fédéralistes ou centralisateurs dont le premier chef fut Washington; et des antifédéralistes ou partisans de l'autonomie des États individuels, à la tête desquels se placera Jefferson. Bientôt cet antagonisme se compliquera de la dispute entre les États libres et les États à esclaves, qui a trouvé de nos jours une solution sanglante.

Tous ces problèmes, nous les verrons discutés par des hommes tels qu'Adams, Clay, Webster, Calhoun, et par cette grande illustration de la chaire évangélique en Amérique, par Channing.

A côté des orateurs et d'aussi bonne heure qu'eux, nous verrons paraître les *Essayistes* et les *Polygraphes*, auxquels nous aurons à associer les *Historiens*.

Répandre des connaissances utiles par toutes les voies pos-

sibles, c'est là le grand mot d'ordre des écrivains de ce genre, et, chose curieuse, il n'y a presque pas un seul auteur américain, dans les autres genres, qui n'ait cherché à porter son tribut de ce côté. Aussi leur nombre est-il grand, et leur longue série s'inaugure-t-elle du nom glorieux de *Benjamin Franklin*, auquel le peuple a appliqué le sobriquet patriarcal de *Old Ben*. De notre temps, nous rencontrons parmi eux des penseurs et des critiques du premier ordre, comme Émerson, Everett, Tuckerman, Tyler, Ticknor et autres.

Enfin les historiens ! Et d'abord peuvent-ils en avoir, ces gens égoïstes qui ne vivent que pour accaparer le bénéfice du moment ? qui essayeront un jour d'absorber le reste du monde dans leur agglomération gigantesque ? Il faudra bien en convenir quand nous verrons les Américains à l'œuvre pour décrire, non-seulement leur propre passé, mais aussi celui des peuples européens.

Bancroft célèbre la naissance des États-Unis ; Marshall la vie de Washington ; Irving, retraçant les détails de la découverte de l'Amérique, est conduit par ses études à ramener ses regards vers l'Europe et surtout vers l'Espagne ; Stiles, après avoir séjourné longtemps en Autriche, rapporte de Vienne un ouvrage excellent sur les nombreux mouvements révolutionnaires qui, en 1848 et en 1849, agitèrent la Hongrie, la Lombardie, la Bohême et l'Autriche allemande ; enfin Prescott sacrifie sa vue à l'étude du règne de Ferdinand et d'Isabelle, et couronne cet ouvrage par l'histoire des conquêtes du Mexique et du Pérou.

Quant à la littérature de goût, son développement est beaucoup moins rapide que celui de la prose historique et oratoire, et l'influence européenne s'y fait sentir plus longtemps.

Pendant les premiers lustres de notre siècle, on ne connaissait, en Europe, que l'existence politique de l'Amérique du Nord, vaste agglomération d'États, séparée de l'Angleterre à la suite d'une lutte sanglante et soucieuse seulement de se maintenir dans son indépendance. Des écrivains anglais, ayant parcouru les États-Unis, y constatèrent un commencement de littérature ; mais ce ne fut que pour y déverser un blâme abondant. S'il y avait un certain fonds de malveillance dans ces critiques, il ne faut pas méconnaître non plus qu'elles furent proférées à un moment où les principaux titres littéraires des Anglo-américains n'existaient pas encore. L'indépendance intellectuelle des Anglo-américains s'affirme de plus en plus et leur gloire littéraire sort du voile qui l'obscurcissait. A nos doutes, ils répondent par les noms des poëtes lyriques et épiques Bryant, Poe, Dana, Longfellow ; des romanciers W. Irving, F. Cooper, Hawthorne et de tant autres.

Il est vrai que les premiers de ces poëtes puisent quelquefois leurs inspirations dans les œuvres de l'école anglaise, dite du Lac, qui est représentée surtout par Wordsworth, Coleridge, Southey et Wilson ; cependant ils ne manquent pas d'originalité jusque dans leurs imitations. Il est vrai aussi que Poe et Longfellow montrent plus d'une fois qu'ils connaissent très-bien les romantiques allemands ; mais il faut du courage pour rivaliser avec Hoffmann dans le genre fantastique, et un grand talent pour donner, dans l'Évangéline, le pendant d'*Hermann et Dorothée*. Cooper et Washington Irving ont été nommés, avec raison, le Walter Scott et le Dickens de l'Amérique, et si ce pays attend encore son Balzac et son Sterne, le Canadien Halliburton, observateur et *humouriste* de première force, a montré qu'on peut avoir quelques-unes des qualités de l'un et de l'autre. Ce sont ses *Excursions de l'horloger Sam Slick à travers les États-Unis* qu'il faut lire pour se convaincre que les Anglo-Américains ont réellement ce caractère national qu'on leur refuse si volontiers.

Un phénomène à part, c'est le contre-coup que l'Allemagne qui, par l'émigration, influe si fort sur l'Amérique, en a reçu de son côté. Deux romanciers allemands d'un grand talent, Sealsfield et Gerstaecker, ont décrit de main de maître la vie américaine dans des ouvrages publiés en Allemagne avec le plus grand succès.

Mais ce qu'il faut remarquer surtout, c'est le rôle intéressant que jouent les femmes dans la littérature américaine.

Des femmes auteurs ! nous dira-t-on. Il y en a eu toujours et il y en aura partout ! Mais, ajouterons-nous, pas dans la proportion extraordinaire dans laquelle elles paraissent au delà de l'océan Atlantique.

Hâtons-nous de dire que pour ce qui est du beau sexe, la quantité ne nuit que rarement à la qualité. Arrivé à ce chapitre, nous aurons à faire d'abord la connaissance d'un certain nombre de bons poëtes lyriques, comme Élisabeth Oakes, Françoise Osgood, Lydia Sigourney et Hanna Gould. Parmi les épiques, Mary Brooks, plus généralement connue sous le nom de *Maria del Occidente*, tiendra un bon rang. C'est aussi aux femmes auteurs que le théâtre américain, si pauvre qu'il soit, devra quelques-uns de ses premiers essais. Mais c'est dans le roman que leur action s'est manifestée avec le plus d'éclat.

Il y a sept ans à peine que l'Europe fut effrayée par la nouvelle que la guerre civile allait ravager un pays dont la prospérité future semblait affronter tous les doutes. A l'exception des hommes politiques, personne n'aurait rien compris à cette catastrophe soudaine, si quelques années auparavant, un roman d'une célébrité et d'une popularité exceptionnelles n'avait signalé à l'attention du public européen, la grande plaie toujours entr'ouverte des États-Unis, l'esclavage. Ce fut la *Case de l'oncle Tom*, roman de madame Harriet Beecher Stowe, femme auteur dont la renommée a presque égalé celles de madame de Staël et de George Sand.

Un autre roman d'une grande portée sociale et d'un succès immense qui a paru depuis est également dû à la plume d'une femme. C'est l'*Allumeur de réverbères, the Lamplighter*, de Mrz. Cumming, qui date de 1854.

Tout à l'heure, nous faisions allusion à la pauvreté relative du théâtre américain. En effet, quand nous pensons à la richesse des nations européennes dans les genres scéniques, nous devons, au premier abord, nous étonner et même éprouver une sorte de pitié, en essayant en vain d'opposer à nos longues séries de noms glorieux, un seul génie dramatique, appartenant aux États-Unis.

Bien que stérile dans le résultat, la recherche des causes qui ont, jusqu'à nos jours, empêché les Anglo-Américains d'avoir un théâtre national, ne laisse pas que d'offrir des détails instructifs et curieux.

Dans les premiers temps, c'est la dispersion des colonies naissantes sur une étendue de sol immense ; c'est l'absence d'un centre naturel et de tout loisir ; c'est l'inquiétude constante, causée par des luttes de toute espèce ; c'est enfin le sombre fanatisme de l'esprit puritain, ennemi acharné de toute distraction mondaine, — qui empêchent l'art dramatique de naître.

Plus tard, nous aurons à constater des obstacles de nature

esthétique, et la considération que la concurrence du théâtre européen, déjà tout formé et facilement transporté aux États-Unis, a dû décourager complétement leurs propres auteurs dramatiques. Le caractère industriel que la spéculation des entrepreneurs de représentations théâtrales imprima à ces dernières leur fut nuisible aussi et empêcha les écrivains dramatiques de pratiquer des notions justes au sujet de leur art. Tout art a besoin d'un fond matériel, sur lequel il s'exerce. Au statuaire, il faut le marbre ou le bronze. Le peintre a sa toile et ses couleurs. L'instrument du poëte et de l'écrivain, c'est la langue, et, plus qu'on ne croit, le sort d'une littérature entière dépend, à certains moments, de l'existence et de la perfection plus ou moins grande de cet instrument.

Au premier abord, cette question peut paraître superflue ici, puisque tout le monde sait que les États-Unis ont leur langue, l'anglais, qu'on y parle universellement et que leurs auteurs écrivent dans la mesure de leur talent. Mais ici, nous rencontrons les objections de certains critiques anglais qui leur refusent le véritable usage de cette langue.

Nous ne signalons en ce moment que leur objection principale, celle qui porte sur le fait, qu'un trop grand nombre d'étrangers aurait pris place parmi les colons d'origine anglaise.

En réalité, il n'est pas de pays au monde dont la population soit composée d'éléments aussi hétérogènes que celle des États-Unis. Incontestablement le fond est anglais; mais les premiers colons de New-York furent des Hollandais, et dans quelques villages éloignés de cet État, le hollandais était, il y a peu de temps encore, la langue d'un grand nombre des habitants. Des Hollandais et des Suédois furent les premiers colons des États du Delaware et du New-Jersey; la Pennsylvanie fut colonisée par des quakers anglais, suivis par des Allemands, dont les descendants forment encore une classe nombreuse de la population actuelle. Un nombre considérable de huguenots trouvèrent un refuge dans la Caroline, que Coligny nomma ainsi en l'honneur de Charles IX. La Louisiane, à l'époque où les États-Unis en firent l'acquisition, était habitée principalement par des familles françaises. Le Texas et la Californie sont encore, jusqu'à un certain point, espagnols, et le dernier de ces États renferme plus de 23 000 Chinois. Les Mormons de l'Utah sont un composé de toutes les nations.

A la fin de 1858, le total des étrangers arrivés aux États-Unis depuis 1784 était de 5 millions, dont la bonne moitié Anglais et Irlandais. Le reste se divisait de la manière suivante : Allemands, 1 600 000 ; Français, 200 000 ; Scandinaves, 50 000 ; Chinois, 50 000 ; Suisses, 40 000 ; habitants des Antilles, 36 000 ; Hollandais, 18 000 ; Mexicains, 16 000 ; Italiens, 8000 ; Belges, 7000 ; Américains du Sud, 5500 ; Portugais et Espagnols, 3300 ; Russes, 1000.

Comment la confusion dans les termes, la corruption de la prononciation et toute l'influence fâcheuse des idiomes étrangers ne seraient-elles pas inévitables dans des conditions pareilles ?

La langue des Anglo-Américains a dû réellement souffrir de cet état des choses. Cependant les inconvénients qui en résultèrent se firent sentir plutôt dans le langage des classes inférieures et moyennes et dans les parties vulgaires de la littérature journalière, que dans les écrits des auteurs qui se respectent. Chez ces derniers, les abus de langage qu'on appelle des *americanisms* sont rares, ou bien ils ont leurs bonnes raisons d'être. L'Amérique a ses *puristes* aussi bien que l'Angleterre, et les critiques de ce dernier pays admettent eux-mêmes que personne n'a jamais mieux écrit l'anglais que l'Américain Washington Irving. En 1834, les États-Unis virent paraître 26 ouvrages américains contre 200 réimpressions d'auteurs anglais ; mais en 1852 il y eut 600 ouvrages américains contre 250 ouvrages anglais.

En 1750, les colonies anglaises de l'Amérique du Nord avaient environ 20 feuilles périodiques ; en 1855, les États-Unis en comptaient 3000, aujourd'hui il y en a 4000. Pendant le courant de l'année 1860, on a tiré environ 1000 millions de numéros de journaux, ce qui donne la proportion de 34,36 pour chaque individu de la population blanche. En plus, on reçoit un très-grand nombre de journaux étrangers. Les grandes Revues européennes sont lues avidement et souvent réimprimées aux États-Unis. (Suivent des détails statistiques sur l'état de l'instruction publique.)

Comment concevoir que des talents littéraires ne viennent à naître et à se former parmi tant de millions d'hommes, désireux et capables d'apprendre ? Et les bons sujets à traiter leur feront-ils défaut chez eux ? La nature grandiose et infiniment variée de l'Amérique du Nord, le sort aventureux de ses premiers colons, les luttes contre les Indiens, le contre-coup des crises religieuses et politiques de la mère-patrie, le mélange même des arrivants et leurs souvenirs lointains de l'origine européenne, les souffrances de la race noire, concentrées dans le fléau de l'esclavage, les combats des colonies entre elles et leur lutte contre l'Angleterre, l'extension vers les régions incultes de l'ouest, où le chasseur et le chercheur d'or, le *squatter* et le *trapper*, ces pionniers de la civilisation, courent des dangers inouïs ; enfin les catastrophes des dernières années, tous ces faits ne sont-ils pas là pour nourrir l'imagination du poëte et la pensée de l'écrivain ?

Qu'il y ait, dans les résultats littéraires obtenus jusqu'à nos jours, un défaut d'unité et de proportion ; que la littérature de l'Amérique pèche par l'absence presque totale d'un genre important et par sa dépendance partielle de l'étranger ; il faut convenir néanmoins qu'elle a un beau commencement qui donne la garantie d'un avenir prospère.

A. Buchner.

AVIS.

Les abonnés dont l'époque de renouvellement échoit à la fin de mai, et qui désirent à cette occasion changer les conditions de leur souscription et profiter des avantages que leur présente, soit l'abonnement d'un an, s'ils ne sont abonnés qu'au semestre, soit la souscription aux deux *Revues des cours littéraires* et *scientifiques*, sont priés d'avertir immédiatement M. Germer Baillière, en lui envoyant un mandat sur la poste ou des timbres-poste.

Les abonnés qui, d'ici à la fin de mai, n'auront fait parvenir aucun avis au bureau de la *Revue*, seront considérés comme désirant continuer leur abonnement dans les mêmes conditions. En conséquence, ils recevront par l'entremise des porteurs, soit à Paris, soit dans les départements, une quittance analogue à celle qui leur a été déjà remise lors de leur première souscription.

Le propriétaire-gérant : Germer Baillière.

PARIS. — IMPRIMERIE DE E. MARTINET, RUE MIGNON, 2.

REVUE
DES
COURS LITTÉRAIRES
DE LA FRANCE ET DE L'ÉTRANGER

CINQUIÈME ANNÉE — NUMÉRO 26 — 30 MAI 1868

Paris, 29 mai 1868.

M. Mérimée a consacré, dans le *Moniteur*, une étude au romancier russe, aujourd'hui popularisé en France, M. Ivan Tourguenef. Il montre par quel esprit de précision et d'exactitude M. Tourguenef donne la vie et la réalité aux personnages de sa conception. A cet égard, il est souvent amené à le rapprocher de Shakespeare :

« Pourquoi Hamlet est-il gros et manque-t-il d'haleine? Faut-il croire avec un ingénieux professeur allemand que Hamlet, étant incertain dans ses résolutions, ne pouvait avoir qu'un tempérament lymphatique, *ergo* une disposition à l'embonpoint. Mais Shakespeare n'avait pas lu Cabanis, et j'aimerais mieux supposer qu'en représentant ainsi le prince de Danemark, il pensait à l'acteur qui devait en jouer le rôle, s'il ne me semblait encore plus probable que le poëte avait devant lui un fantôme de son imagination qui se dessinait « aux yeux de l'esprit » (*in the mind'eye*) nettement et d'une manière complète. Des souvenirs, des associations d'idées dont on ne peut se rendre compte, obsèdent involontairement celui qui a l'habitude d'étudier la nature. Dans ses fictions, il embrasse d'un seul coup d'œil une foule de détails unis par quelque lien mystérieux, qu'il sent, mais qu'il ne pourrait peut-être pas expliquer. Remarquons encore que la ressemblance, que la vie dans un portrait tient souvent à un détail. Je me souviens d'avoir entendu professer cette théorie à sir Thomas Lawrence, assurément un des plus grands peintres de portraits de ce siècle. Il disait : « Choisissez un trait dans la figure de votre modèle, copiez-le fidèlement, servilement même ; vous pouvez ensuite embellir tous les autres. Vous aurez fait un portrait ressemblant, et le modèle sera satisfait. » Peintre de la plus belle aristocratie de l'Europe, Lawrence avait grand soin de choisir le trait à copier servilement. M. I. Tourguenef n'est pas plus courtisan qu'un photographe et n'a aucune de ces faiblesses ordinaires aux romanciers pour les enfants de leur imagination. »

Notre collaborateur, M. Émile Beaussire, a publié dans la dernière livraison de la *Revue moderne* une étude sur *Dante et ses nouveaux commentateurs*. M. Beaussire s'attache surtout à faire ressortir le rôle de prophète que Dante s'attribuait de bonne foi dans l'ordre politique et dans l'ordre religieux. Il voit dans Béatrix la personnification de l'inspiration prophétique.

« L'allégorie de Béatrix se rattache ainsi, non-seulement à la mission particulière de Dante, mais à la tradition universelle des poëtes. Tout poëte représente son inspiration sous les traits d'une femme, qu'il appelle sa Muse. Quand l'inspiration est artificielle, ce n'est qu'un lieu commun : le génie peut revêtir ce lieu commun des couleurs de la vie. Notre dernier poëte, — on peut le nommer après Dante ; car lui aussi répétait sincèrement ce que lui dictait le maître intérieur, et sans viser au rôle de prophète, il savait s'élever au sentiment religieux, — le chantre des *Nuits* fait aussi parler sa Muse, et lorsqu'il lui laisse son nom banal, il en fait autre chose qu'une froide allégorie. »

Et M. Beaussire cite de beaux vers de la *Nuit de mai* : « N'y a-t-il pas là, ajoute-t-il, dans notre XIXe siècle, une image affaiblie, mais vivante encore, de la Béatrix symbolique de l'Alighieri? »

La vente de la bibliothèque du célèbre bibliophile Brunet, qui a eu lieu la semaine dernière aux enchères publiques, s'est élevée à la somme de 305 500 francs. Un livret de sept feuillets s'est vendu 1400 francs. Le titre de cet exemplaire, d'ailleurs unique, est : *Épître envoyée au Tigre de France*, sans lieu ni date. En 1560, un libraire, chez lequel on en trouva quelques exemplaires, fut pendu par arrêt du parlement de Paris.

Le dernier livre de M. Gustave Droz, *Le Cahier bleu de mademoiselle Cibot*, vient d'être traduit en hollandais.

Pendant les jours troublés du Directoire, M. de Talleyrand avait recueilli une jeune créole, madame Grand, qui devint plus tard madame de Talleyrand. La *Revue britannique* publie la lettre dans laquelle le diplomate, s'adressant à Barras, repousse les soupçons de conspiration qu'on avait fait planer sur sa protégée :

« Citoyen directeur,

» On vient d'arrêter madame Grand comme conspiratrice. C'est la personne d'Europe la plus incapable de se mêler d'aucune affaire. C'est une Indienne bien belle, bien paresseuse, la plus désoccupée de toutes les femmes que j'ai jamais rencontrées. Je vous demande intérêt pour elle. Je suis sûr qu'on ne lui trouvera pas l'ombre de prétexte pour ne pas terminer cette petite affaire, à laquelle je serais fâché qu'on mît de l'éclat. Je l'aime — et je vous atteste à vous, d'homme à homme — que de sa vie elle ne s'est mêlée et n'est en état de se mêler d'aucune affaire. C'est une véritable Indienne, et vous savez à quel degré cette espèce de femme est loin de toute intrigue.

» Salut et attachement. »

Ce péril fut aisément écarté. Il fut plus difficile, un peu plus tard, de se débarrasser de M. Grand. Napoléon exigea que les rapports de l'ancien évêque d'Autun avec madame Grand fussent régularisés; il fallait donc que M. Grand consentît au divorce. Ce fut la république hollandaise qui en paya les frais. On lui donna une place à Batavia. Comme la France était alors en guerre avec l'Angleterre, le sort de M. Grand, parti pour Batavia, tint durant plusieurs mois sa femme dans la plus cruelle anxiété; elle tremblait à l'idée que les croisières anglaises pourraient lui barrer le chemin... et le forcer de rentrer en France.

Nous publierons, très-prochainement, la deuxième leçon de M. Saint-Marc Girardin, ainsi que les suivantes.

SOIRÉES LITTÉRAIRES DE LA SORBONNE.

M. JULES DUVAL.

Le premier âge des colonies françaises.

Mesdames, Messieurs,

Je viens vous entretenir des origines et du premier âge des colonies françaises, souvenirs un peu effacés de notre histoire nationale, qu'il me paraît utile de rappeler au patriotisme de notre époque. L'an dernier, vous voulûtes bien témoigner, par votre attentive bienveillance, que vous preniez intérêt à cet ordre d'études (1), quelque sévère qu'il paraisse. J'ose espérer cette année la même sympathie pour le sujet, la même indulgence pour l'orateur.

Pour embrasser dans sa généralité le cadre des premiers temps de la colonisation française, je vous ferai assister tour à tour à ses débuts en Afrique, en Amérique, dans l'océan Indien, et la montrerai sous ses différents caractères : commerciale en Afrique, agricole dans le nord de l'Amérique, réunissant les deux types dans les Antilles et dans la mer des Indes. Vous reconnaîtrez aussi en elle, suivant les époques, les influences qui se succédèrent dans notre histoire générale : l'initiative privée, du XIVe au XVIe siècle, avant le triomphe de la centralisation monarchique; dans l'âge suivant, la patriotique ambition de François Ier et de Henri IV; enfin, sous Louis XIII, le génie puissant et clairvoyant de Richelieu, après lequel les colonies furent abandonnées à leurs propres forces sous Mazarin. Nous arriverons ainsi au ministère de Colbert, qui ouvre aux colonies françaises une ère nouvelle, leur second âge.

I. — 1364-1523.

La côte occidentale d'Afrique fut le premier théâtre de nos tentatives de commerce lointain et de colonisation.

Remontez par la pensée le cours des âges, et transportez-vous au milieu du XIVe siècle. Le roi Charles V, qui devait mériter le surnom de *sage*, vient de monter sur le trône, disposé à demander à la politique et aux arts de la paix la restauration de la fortune de la France, épuisée par une longue période de guerres étrangères et civiles. Dès ce temps, les esprits, en quête d'aventures et de richesses, commençaient à tourner leurs regards vers les voyages par mer. Les croisades avaient révélé l'Orient à l'Europe. Les récits de Marco Polo avaient retenti en Occident. De nouveaux instruments nautiques, la boussole et l'astrolabe, rassuraient les navigateurs. La connaissance de la sphéricité de la planète renaissait et faisait pressentir le prolongement des terres vers le nord et le sud. Dès le XIVe siècle, le monde inconnu, mystérieux encore, se rapprochait, s'éclairait, et ce qu'on en découvrait peu à peu tentait la cupidité autant que la curiosité.

On voyait les cités libres de Venise, de Gênes, de Pise, de Florence, s'enrichir à l'aide des comptoirs qu'elles avaient fondés sur tout le littoral africain et asiatique, depuis l'Égypte jusqu'à la mer Noire. De ces postes commerciaux, leurs agents entraient en relations avec les marchands arabes, qui communiquaient, par des voies diverses, avec l'extrême Orient. Ainsi parvenaient en Europe les épices, les soieries, les tapis, les pierreries, les parfums, les armes, et autres produits des régions lointaines, fréquentées par les seuls musulmans. Par le transport, l'entrepôt et la vente, ces marchandises acquéraient un prix élevé qui faisait la fortune et la puissance des républiques italiennes; mais ce haut prix excitait en même temps, chez les autres peuples d'Europe, l'ardent désir de se soustraire au joug onéreux du monopole italien et musulman, en abordant directement les pays, connus à peine de nom seulement, d'où provenaient tant de trésors.

Entre les peuples chez qui fermentait ce désir d'atteindre par des voies nouvelles, l'Inde, la Chine (Cathay), le Japon (Zipangu), se plaçaient au premier rang les Normands, qui avaient hérité de leurs pères, les aventureux coureurs des mers scandinaves, le génie de la navigation, l'amour des richesses, et, suivant l'occasion, l'habileté du commerce ou l'audace des combats. Une prière qu'on leur attribuait peignait bien leur caractère : « Mon Dieu » ! s'écriaient-ils dans leur oraison quotidienne, « nous ne vous demandons pas du bien, enseignez-nous » seulement où il y en a ! » A la tête de ces populations entreprenantes, courageuses, prêtes à affronter les hasards, familières avec les périls de la mer, qui se sentaient à l'étroit dans le cercle de leurs courses habituelles, et tournaient avec avidité leurs regards vers les horizons reculés et mystérieux, la renommée citait les enfants de Dieppe, alors la plus florissante ville des rivages normands. Cette place, qui compta au moyen âge jusqu'à 60 000 habitants (1), était un port de pêche et un entrepôt de commerce où s'entretenait, au récit des événements de mer et au spectacle des richesses accumulées, la passion des voyages, sans qu'aucun danger effrayât les imaginations. Nulle autre part en France ne brillait au même degré le génie maritime, qui fut, sur le seuil du monde moderne, un des traits du génie national. Au premier apaisement des troubles civils, à la première lueur de sécurité sur les mers, les Dieppois sentirent se réveiller en eux l'esprit des grandes entreprises, et la côte d'Afrique, alors devinée plutôt que connue, parut promettre un riche butin à leurs recherches. Dans cette pensée, plusieurs marchands de Dieppe

(1) Voyez une conférence sur l'*Intendant Poivre ou la France dans l'extrême Orient*, dans le volume de l'an dernier, page 410. — Voyez aussi dans le même volume des conférences de M. Duval sur *les Grands voyageurs contemporains*, *le docteur Barth*, *Livingstone*, pages 449, 469.

(1) Vitet, *Histoire de Dieppe*.

résolurent d'armer quelque navire pour cette destination.

Ce fut au mois de septembre 1364, date mémorable dans nos annales coloniales et maritimes, que deux navires de 100 tonneaux chacun appareillèrent du port de Dieppe, ayant pour capitaine « Jehan le Roanois, homme de grant renom en la terre de Normandie ». Cinglant au sud vers l'Afrique, bientôt ils se trouvèrent au delà du pays des Maures, par le travers du Sahara, à la hauteur du cap Bojador. Ce cap redouté, les marins normands le franchirent et s'avancèrent dans l'Océan inconnu, effrayant, le *mare tenebrosum*, terreur des imaginations. Bientôt ils dépassèrent le tropique du Cancer, abordèrent la région du Sénégal, doublèrent le cap Vert, et, suivant de près le littoral, ils atteignirent la côte des Graines, le long du golfe de Guinée. Le commerce étant leur but, ils s'établirent en marchands, étalant leurs marchandises sur le pont de leurs navires ou à terre, dressant quelques cases pour tout abri, en y joignant une église pour eux-mêmes et pour les naturels, dont la conversion au christianisme s'associait toujours en ce temps aux spéculations du commerce. Entrant en rapports d'amitié avec les noirs, ils échangèrent contre les mille petits objets de troque chers aux sauvages de plus solides richesses : une sorte de poivre (malaguette), la poudre d'or, le morfil ou ivoire en dents. Les deux navires reprirent le chemin de France, chargés de marchandises, dont la vente leur rapporta de grands profits. Encouragées par ce premier succès, les expéditions se renouvelèrent les années suivantes, assez nombreuses pendant vingt ans (jusqu'en 1383), puis devinrent de plus en plus rares, et finirent, paraît-il, vers 1410, époque où recommencèrent les guerres qui détruisirent toute sûreté sur mer comme sur terre. Durant ces longues et fréquentes explorations, les Normands consacrèrent leurs comptoirs, suivant l'usage de tous les voyageurs, par les doux noms du pays natal : *Petit-Dieppe*, *Petit-Rouen*, *Petit-Germentruville* et *Petit-Paris*. Ils bâtirent les forts de Cormentin, d'Akra, d'El-Mina, dans les ruines desquels on a plus tard, comme dans la langue et les souvenirs des naturels, retrouvé des vestiges d'origine française (1).

Un épisode plein d'intérêt, qui se rattache à ces expéditions, a été conservé par une chronique récemment mise au jour (2). Au retour d'un de ses voyages, en 1379, Jehan le Roanois fut présenté au roi Charles V qui se trouvait alors à Dieppe, et qui, informé de ses prouesses, avait témoigné le désir de le voir, avec ses compagnons d'aventures. Entouré de ses barons et damoiselles, le roi écouta ses récits avec une vive curiosité, nomma Jehan *amiral* de la marine royale, alors naissante, combla l'équipage de présents, et salua la compagnie à son départ de ces paroles d'adieu : « Beaux sires Preunautz, Dieu vous maintienne tous! » *Preu-Nautz*, c'est-à-dire *preux nautonniers*, une glorieuse qualification qui, par ordre du roi, resta à Jehan et à sa postérité, mais défigurée sous le nom moins chevaleresque de *Pruneau* et *Prunot*.

Au début du XVe siècle (1402) se place une entreprise accomplie par des Français au profit d'un souverain étranger. Depuis plus de quatre cents ans, les îles Canaries sont une des plus belles colonies, et maintenant une des provinces de l'Espagne. A qui cette nation en doit-elle la conquête et la première colonisation? Au Normand Jean de Bethencourt, qui, aidé du Gascon Gadifet de la Salle, l'un et l'autre suivis de bandes de gentilshommes et manants de leurs provinces, et partant de la Rochelle, prirent possession de l'archipel en conquérants et s'y établirent en colons. Avec d'autres rois que Charles VI et Charles VII, le royaume de France se fût accru de ce riant archipel, les *îles Fortunées* de l'antiquité.

Plus d'un demi-siècle s'écoule, rempli par les violences de la guerre civile et étrangère, lorsque, sous Louis XI, le triomphe de la royauté sur la féodalité et sur les factions, dû à la ruse et à la force, rendit au pays quelque calme, et permit aux Normands de reprendre avec sécurité la route de l'Afrique. Ils trouvèrent leurs comptoirs de Guinée en ruines, et les Portugais maîtres des meilleures positions. Ils ne purent y reprendre place qu'après eux et avec moins de profit que dans la période où ils étaient seuls traitants. Fidèles aux traditions de leurs aïeux, les Français de cette seconde période, en abordant des terres et des races de l'Afrique, se signalèrent par leur humanité envers les naturels, comme plus tard firent leurs compatriotes en Amérique et en Asie. Loin de réduire les Africains en captivité, nos ancêtres fondaient sur la justice et sur la paix leurs opérations de commerce : aussi leur nom reste-t-il populaire et notre influence incontestée sur la côte d'Afrique depuis cinq siècles.

Cependant la fin du XVe siècle, — un siècle illustré déjà par la découverte de l'imprimerie, — avait été signalée par les plus grands événements géographiques des temps modernes : le cap de Bonne-Espérance doublé par Barthélemy Diaz (1486) et par Vasco de Gama (1497), qui

(1) Parmi les navires qui prirent part à ces expéditions, et dont le nom a été conservé par les chroniqueurs, on cite : *Notre-Dame de Bon Voyage la Vierge, Saint-Nicolas, l'Espérance.*

(2) Par M. Pierre Margry, dans les *Navigations françaises et la Renaissance maritime du XIVe au XVIe siècle*. In-18. Paris, 1867, Tross. — Nous devons dire que l'authenticité de cette chronique, déjà contestée lors de notre conférence, a été depuis lors incriminée avec une nouvelle insistance par les savants anglais et portugais. Sans entrer dans ce débat, il suffit à la vérité historique, qui réclame la priorité des découvertes sur la côte de Guinée en l'honneur des Normands, de pouvoir invoquer l'autorité de M. d'Avezac, qui a longuement et définitivement établi cette thèse, avec sa science si érudite, contre M. de Santarem. — Voyez son mémoire : *Notice des découvertes faites au moyen âge dans l'océan Atlantique antérieurement aux grandes explorations portugaises du XVe siècle*, suivi de la *Notice sur la première expédition de Bethencourt aux Canaries*. In-8°. Paris, 1845 et 1846, Fain et Thunot.

aborda par mer l'Afrique orientale et l'Inde; l'Amérique, découverte par Christophe Colomb (1492) et les *conquistadores*. Deux mondes nouveaux, l'un à l'Orient, l'autre à l'Occident, qui semblaient sortir des flots, enflammaient les ambitions par des perspectives merveilleuses de richesse, de domination, d'apostolat chrétien. Les marins français ne pouvaient résister à ces nouvelles amorces : aussi voit-on les diverses provinces maritimes s'engager dans ces courses lointaines toujours avec ardeur, parfois avec succès. Je ne puis qu'indiquer, dans l'ordre chronologique, celles de ces expéditions dont l'histoire a conservé le souvenir.

La première est celle du capitaine Cousin, du port de Dieppe, qui, dès l'année 1488, au lendemain du retour de Barthélemy Diaz, aurait, d'après les instructions d'un savant, prêtre et mathématicien dieppois, Descaliers, pris la route de l'Afrique, mais aurait été porté par les courants sur les côtes du Brésil; puis, dans un second voyage (1490?), aurait devancé Vasco de Gama dans son itinéraire vers le cap de Bonne-Espérance et l'Inde. La tradition de ce double voyage n'est éclairée que par des indices trop vagues pour en faire apprécier la direction et les résultats; tout se réduit à des probabilités et conjectures.

Vers la même époque (de 1480 à 1510), on trouve les Basques pêchant la baleine dans le golfe de Gascogne, et la poursuivant jusque dans les hautes latitudes de l'océan Atlantique, ce qui les amène à découvrir le banc et l'île de Terre-Neuve, où ils installent la pêche de la morue, qui n'a cessé d'y prospérer depuis lors. Des marins bretons et normands s'y portent de leur côté, d'après le témoignage des chroniques et des noms des lieux.

En 1503, des négociants de Rouen arment un navire qu'ils confient au capitaine Paulmier de Gonneville, du port de Honfleur, pour aller à la découverte des terres australes. Et longtemps on a cru qu'il avait, en effet, exécuté son projet, dont les résultats avaient été perdus, parce que Gonneville fut pris à son retour par les Anglais en vue des côtes de la Normandie; mais d'une révision plus attentive (1) de son procès-verbal du voyage, dressé en 1505, il résulte que la terre abordée par Gonneville était, suivant toute vraisemblance, le Brésil plutôt que Madagascar ou quelque île australe. Un voyage hardi, en pays nouveau, n'en avait pas moins été accompli par des Français, toutefois sans établissement durable qui le rendît plus fructueux que celui de Cousin. L'expérience nautique y avait gagné, non le commerce ni la colonisation. Comme témoignage vivant de sa véracité, Gonneville avait ramené le jeune fils d'un roi sauvage. Ne pouvant tenir sa promesse de le ramener dans sa patrie, le loyal marin le maria à sa propre fille, et lui donna son nom et sa fortune. Dans la postérité issue de ce mariage, on compte l'abbé Binot Paulmier de Gonneville, qui revendiqua, dans un mémoire publié en 1658, l'honneur de sa double origine.

(1) Voyez M. Margry, en ses *Navigations françaises*.

L'heureux retour de Gonneville ne fut pas sans doute étranger à un second voyage maritime exécuté vers 1506 par un autre marin de Honfleur, appelé Jean Denis. Servi par un pilote, dont le nom a été conservé, Camart, de Rouen (ou *Canart*), il franchit l'océan Atlantique, se dirigeant vers Terre-Neuve; il avança jusqu'aux bouches du Saint-Laurent, dont il traça une carte partielle, premier jalon qui devait guider plus tard les explorateurs du fleuve.

Deux ans ne s'étaient pas écoulés que le capitaine Thomas Aubert, de Dieppe, partait de cette ville sur le navire *la Pensée*, armé par Jean Ango, le père de celui qui devait jeter tant d'éclat sur ce nom. Il se dirigea vers Terre-Neuve, emmenant avec lui un premier groupe de colons normands, et remonta le Saint-Laurent jusqu'à 80 lieues.

L'élan était donné en Normandie. Dix ans après, en 1518, ou peut-être quelques années plus tard, une expédition pareille fut renouvelée par le baron de Léris (ou Léry) et de Saint-Just, vicomte de Guen, porté vers les grandes entreprises de navigation et de colonisation par l'esprit de son pays et de son temps. Bien approvisionné de bestiaux, bien accompagné d'hommes, il fit voile vers les mêmes latitudes, et atteignit l'île de Sable, au voisinage du continent américain (Nouvelle-Écosse), en face des pêcheries bretonnes. Mais, privé par la longueur et les fatigues du voyage des ressources nécessaires pour aller plus loin, il dut jeter sur cette terre aride les animaux qu'il avait destinés à l'agriculture. Abandonnés à la vie sauvage, ils se multiplièrent, et longtemps après devinrent une ressource inespérée pour d'autres Français qu'une fortune de mer devait un jour condamner à séjourner cinq ans au même lieu dans un déplorable abandon (1).

II. — 1523-1554.

Jusqu'à l'époque où nous sommes parvenus, les provinces et leurs habitants avaient librement poursuivi leurs projets de commerce extérieur, de navigation et de colonisation, sans que la royauté y intervînt. Chaque province agissait pour elle-même, chaque armateur, seul ou en compagnie d'associés, pour son propre compte et à son gré. Tout entiers à la lutte contre l'étranger ou contre les grands vassaux de la couronne, occupés de constituer l'unité nationale pour mieux affermir leur pouvoir, les rois n'avaient pas eu le temps de songer à la politique extérieure et économique de la France. Au dehors de nos frontières, ils n'avaient poursuivi que les conquêtes de la guerre, comme Charles VIII et Louis XII en Italie; ils avaient ignoré ou méconnu celles de la paix. Sans qu'ils y prissent garde, le pape Alexandre VI,

(1) D'Avezac, édition du *Second voyage de Cartier*, t. II.

par une bulle de démarcation (1493), avait partagé le monde nouveau, qui se découvrait à l'orient et à l'occident, entre l'Espagne et le Portugal (1). Fils aînés de l'Église, les rois de France s'étaient laissés silencieusement déposséder par une puissance qui confondait indûment le temporel et le spirituel au profit de leurs frères cadets.

François Ier fut le premier de nos rois qui, tout accablé qu'il fût par les soins de ses luttes contre Charles-Quint, prit souci des envahissements des Portugais et des Espagnols en dehors de l'Europe. Il appréciait les choses de la mer, la création du Havre l'atteste; mais désirant éviter tout conflit avec les Portugais et les Espagnols, il tourna ses vues vers le Nord. Dès l'année 1523, il mit aux ordres du Florentin Verazzano, qui avait déjà fréquenté les Dieppois, quatre navires pour aller à la découverte d'un passage d'Europe en Chine par le nord-ouest, — problème géographique et nautique qui était un des principaux mobiles de l'ambition maritime, — avec le pouvoir de prendre possession des terres que l'on découvrirait. Une tempête ayant arrêté et dispersé ses navires dans les eaux d'Europe, Verazzano ne put partir que l'année suivante, avec un seul navire. Il atteignit la terre d'Amérique vers le 34e degré de latitude, au nord de la Floride, et la remonta jusqu'au 50e degré. Il reconnut les bouches du Saint-Laurent et l'île de Terre-Neuve. Il prit possession pour le roi de toute la côte des États-Unis actuels, depuis la Caroline du Sud jusqu'au Maine inclusivement, et en outre de l'Acadie et du cap Breton. A cette vaste étendue de pays il donna le nom de Nouvelle-France.

De retour en France, au mois de juillet 1524, Verazzano rendit compte de ses découvertes au roi, qui l'encouragea à un troisième voyage, lequel lui fut fatal.

Ce ne fut que dix ans après que François Ier put reprendre ses projets de lointaine colonisation. « Eh quoi ! disait-il plaisamment, le roi d'Espagne et le roi de Portugal partagent tranquillement entre eux toute l'Amérique, sans souffrir que j'y prenne part comme leur frère. Je voudrais bien voir l'article du testament d'Adam qui leur lègue ce vaste héritage (2). » Cette fois, son choix tomba sur un jeune marin de Saint-Malo qui fut plus heureux et sans doute aussi plus habile que ses devanciers. Sur les traces de Verazzano, et sans se laisser décourager par sa triste fin, Jacques Cartier, dans un premier voyage exécuté en 1534, atteignit l'île de Terre-Neuve, pénétra dans le détroit de Belle-Isle, longea la côte du Labrador, reconnut le groupe de la Madeleine, mouilla dans la baie des Chaleurs et dans celle de Gaspé, aux abords des bouches du Saint-Laurent. Il rentra en France, heureux et fier de ses exploits, qui furent appréciés à leur valeur par ses concitoyens, par le roi, par les grands-officiers de la couronne, le vice-amiral Charles de Mouy, sieur de la Meilleraye, le grand-amiral Philippe de Chabot. Avec de nouveaux concours et d'amples approvisionnements, il reprend l'année suivante la même voie à la tête de trois navires (1), et, s'engageant directement dans le grand fleuve, il en reconnaît les bords, les îles, les écueils, remonte jusqu'au village d'Hochelaga, sur l'emplacement duquel s'éleva plus tard Montréal, et revient en France au mois de juillet 1536, riche de précieuses informations, mais non sans de cruelles épreuves subies par lui-même et par son équipage. Il avait découvert le Canada et ouvert aux explorateurs l'immense pays qui s'étend depuis la vallée du Saint-Laurent jusqu'à la baie d'Hudson, depuis l'Atlantique jusqu'au Pacifique, région baignée par cette suite de grands lacs qui en font un des plus beaux bassins hydrographiques du globe.

Sur le rapport de Jacques Cartier, François Ier décida l'établissement dans ces lieux d'une colonie dont il confia le gouvernement, avec le titre de vice-roi, à un gentilhomme picard, François de la Roque, sieur de Roberval (2). Muni de ses instructions, Cartier repartit, en 1541, pour un troisième voyage, où il consolida et développa ses entreprises antérieures. Bientôt il rentra en France (3), où il acheva ses jours à une date inconnue. La justice de l'histoire honore en lui non-seulement le *découvreur* du Canada, mais le promoteur, sinon le fondateur même de la colonisation canadienne. Aussi la ville de Saint-Malo, qui l'a vu naître, a-t-elle été bien inspirée en célébrant il y a quelques années, dans une fête locale, sa glorieuse mémoire. La France entière doit s'associer à cet hommage, car Jacques Cartier, en ouvrant dans cette région de l'Amérique septentrionale des voies tout à fait nouvelles et destinées à un avenir si fécond, a valu au drapeau de sa patrie un honneur impérissable.

Dans son retour en France, Cartier fut rencontré, au havre de Saint-Jean de Terre-Neuve, par Roberval, qui, de sa personne, conduisait au Canada un noyau de colons et de soldats pour lesquels il construisit le poste de *France-Roy*, bientôt abandonné.

Dans ce voyage, Roberval avait emmené comme maître-pilote un marin de la Saintonge, Jean Alphonse, que Rabelais cite comme un maître dans son art, et qui mérite d'être rappelé à côté de celui de tous ces Français entreprenants, car il explora les parages de Terre-Neuve et du Saint-Laurent sur un parcours de 230 lieues, reconnut et releva la côte du Labrador, dressa un routier qui décrit la navigation depuis l'entrée du détroit de Belle-Isle jusqu'à Québec et Hochelaga, concourant par

(1) La ligne de démarcation passait par le milieu entre les Açores et les îles du cap Vert; mais, dans la suite, elle fut reculée de 370 lieues à l'ouest (Charlevoix, *Histoire de la Nouvelle-France.*)

(2) Raynal, tome VII, page 15, édition de 1780.

(1) La *Grande-Hermine*, la *Petite-Hermine*, l'*Émerillon*

(2) Les lettres patentes du 15 janvier 1540 attribuent à Roberval les titres de vice-roi, amiral, lieutenant général en Canada, Hochelaga, Saquenay, Terre-Neuve, Belle-Ile, Carpont, Labrador, la Grande-Baie et Baccalaos.

(3) Quelques indices existent en faveur d'un quatrième voyage qu'il aurait accompli en 1543 et 1544.

ce travail au succès des navigations et colonisations ultérieures.

Pendant que la royauté témoignait par ses actes d'une juste, quoique tardive intelligence de la carrière nouvelle qui s'ouvrait devant les peuples modernes, l'initiative privée, qui la première avait ouvert la voie, ne faiblissait pas. C'est sous le règne de François Ier que Jean Ango, de Dieppe, fils du marchand que nous avons déjà nommé, devint célèbre et puissant par ses armements, par ses heureuses et lointaines expéditions, par sa splendide opulence. Bien que le détail des courses où il engagea avec tant d'éclat le pavillon de la France et la fortune de sa maison manque à notre histoire maritime, il en reste un témoignage non douteux, outre les chroniques du temps, dans un curieux monument que contient l'église Saint-Jacques, à Dieppe : c'est une suite de bas-reliefs sculptés en pierre qui retracent les caractères des pays que visitaient les capitaines d'Ango, des épisodes de leurs aventures, des traits de mœurs locales. D'habiles juges y ont reconnu les contrées et les habitants de l'Afrique, de l'Asie, de l'Amérique (1). Ango avait atteint un tel degré de confiance en lui-même qu'il entreprit de venger, avec ses seules forces, l'injure que lui avait faite la marine du Portugal, en saisissant l'un de ses navires dans la mer des Indes. Sans demander ni permission ni appui au roi, il lança contre Lisbonne une flotte de dix-sept vaisseaux, et traita de puissance à puissance avec Jean II, roi de Portugal.

Bien que Jean Ango, ébloui par la richesse et les honneurs, ait commis dans sa vieillesse des fautes qui le ruinèrent, la chambre de commerce de Dieppe, justement fière d'un si vaillant ancêtre, le Jacques Cœur du XVIe siècle, chargea l'abbé Cochet, l'un des plus savants antiquaires de cette Normandie qui en possède tant, de retrouver ses restes, que l'on savait ensevelis dans l'église Saint-Jacques. La mission fut heureusement remplie : le cercueil fut retrouvé le 28 septembre 1859, et une solennité locale rappela aux habitants de Dieppe une mémoire qui marque le plus beau temps de leur histoire.

C'est probablement à Jean Ango qu'appartenait un navire français que des indices certains nous montrent dans les eaux de Canton en 1521, sans aucun détail qui permette d'en apprécier le port d'armement et la destination; et trois autres navires portant même pavillon, qui sillonnaient en 1527 les mers de l'Inde, touchant à Madagascar, à Diu, à Sumatra. C'est Jean Ango certainement qui envoya vers les îles à épices l'un de ses pilotes, Jean Parmentier, dont le navire atteignit Sumatra (1529), agrandissant à la fois le domaine de la géographie et affirmant la liberté des mers. Par là, de simples particuliers se montraient plus résolus que François Ier, dont Pierre Crignon, le compagnon et l'historien de Parmentier, signalait en ces termes la politique réservée : « Il est fort heureux pour ce peuple (le Portugal) que le » roi François Ier use à leur égard de tant de bonté et de » courtoisie, car s'il voulait lâcher tant soit peu la bride » aux négociants français, en moins de quatre à cinq ans » ceux-ci lui auraient conquis l'amitié et assuré l'obéis- » sance des peuples des nouvelles terres, et cela sans » employer d'autres armes que la persuasion et les bons » procédés. » Les égards de François Ier envers les Portugais tenaient sans doute à ce qu'il leur empruntait de l'argent. Quant aux paroles de Pierre Crignon, elles reflètent le génie humain et sociable de la France, assuré de lui-même, qui fut en tout temps un de nos meilleurs ressorts de commerce et de colonisation.

Ajoutons, pour en finir avec le règne de François Ier et montrer en même temps toute la vigueur de l'initiative provinciale, que Rouen rivalisait avec Dieppe, car, vers l'année 1535, une compagnie de marchands de cette ville tentait d'établir un commerce régulier avec la Chine, abordée déjà depuis plusieurs années (1517?) par la marine française.

III. — (1554-1598).

Sous les successeurs de François Ier, l'action de la royauté, en fait de colonies, dut s'effacer devant les préoccupations des guerres civiles; mais la religion, qui en fut le principal prétexte fournit à l'esprit d'immigration et de colonisation un élément nouveau que l'amiral de Coligny comprit avec la clairvoyance d'un zélé protestant, et qu'il employa avec la résolution d'un homme d'État. Il réussit même à obtenir le concours de Henri II ; malheureusement les hommes capables et dignes d'accomplir ses judicieux et patriotiques desseins firent défaut au célèbre amiral.

Une première fois, en 1555, il envoya Nicolas Durand, seigneur de Villegagnon, fonder au Brésil une colonie protestante. Celui-ci s'établit, en effet, dans une île, à l'embouchure du Rio-Janeiro, sur une terre qu'il appela la *France antarctique ;* mais il mécontenta ses compagnons par ses rigueurs et l'établissement déclina bientôt. Sa foi protestante était d'ailleurs justement suspecte, car à son retour (1558) il s'engagea dans une vive polémique contre Calvin, et représenta pendant quelque temps, auprès de la cour de France, l'ordre de Malte, auquel il avait appartenu avant de suivre Coligny. Un mot de Montaigne a contribué à sauver de l'oubli le nom de Villegagnon (1). Une ode latine de la Boétie montre quelles espérances fondaient sur lui les amis de la Réforme : le jeune poëte, qui n'était pas éloigné de le suivre, le félicita

Providisse novum populis fugientibus orbem (2).

(1) Voyez une gravure qui le représente dans les *Navigations françaises* de M. Margry, avec ses commentaires, qu'avait précédé celui de M. Vitet dans son *Histoire de Dieppe*, le premier qui ait découvert le vrai sens de cette page monumentale.

(1) Essais; liv. I, chap. 30, *Des cannibales.*
(2) *Œuvres complètes*, éd. Feugère; épître à Belot et Montaigne

Ce nouveau monde ne s'ouvrit pas cette fois aux réfugiés protestants ; et, une seconde tentative, renouvelée par l'amiral sous Charles IX, ne fut pas plus heureuse. En 1562, Jean Ribaud, capitaine protestant du port de Dieppe, ayant reçu les instructions de Coligny, se dirigea sur la Floride, où il aborda par la latitude de Saint-Augustin; remontant vers le nord, il reconnut la rivière de May, aujourd'hui nommée Saint-Jean, et continua sa course jusqu'à Port-Royal, qu'il prit pour l'embouchure d'un grand fleuve. Charmé de la beauté du lieu, il y bâtit un petit fort auquel il donna, en l'honneur de Charles IX, le nom de Charlesfort. Y laissant une trentaine d'hommes, il retourna en France chercher d'autres colons et de nouveaux secours qu'il ne put obtenir, ce qui ne l'empêcha pas d'aller, quelque temps après, reprendre son œuvre.

Dans l'intervalle, René de Laudonnière, envoyé par Coligny, l'avait remplacé, et il avait bâti, en 1564, sur la rivière de May, une forteresse qu'il nomma, comme hommage au roi de France, la *Caroline*, un nom qui est passé au pays entier. Les hommes qu'il y établit, ayant été massacrés (1565) par les Espagnols, déjà maîtres de la Floride, ils furent vengés l'année suivante par le gentilhomme gascon Dominique de Gourgues, dans des circonstances qui, des deux côtés, témoignent de la violence des mœurs et des haines. Les Espagnols avaient pendu les Français avec cette inscription : « Ainsi traités, non pas comme Français, mais comme hérétiques et ennemis de Dieu. » Gourgues pendit les Espagnols avec cette inscription : « Non comme Espagnols, ni comme mariniers, mais comme traîtres, voleurs et meurtriers.»

De ces tristes époques un témoignage plus louable de notre esprit colonisateur a survécu. Dès l'année 1561, deux marchands de Marseille, Thomas Linche et Carlin Didier, agissant en vertu d'une convention avec les tribus kabyles et d'un privilége de Soliman II, fondèrent sur la côte d'Afrique, sous le nom de *Bastion de France* qui leur rappelait les *bastides* de Provence, un comptoir pour le commerce des grains et des laines avec les indigènes. D'autres comptoirs furent successivement établis au Cap Roux, à Bone, Collo, Djidjelli, Bougie ; en 1594 le siége des établissements fut transféré à La Calle, et le poste resta pendant plus de deux cent trente ans le centre principal de nos transactions avec la régence barbaresque. Ce fut une fourniture de blés conclue en ce lieu qui donna naissance au conflit avec le dey d'Alger, d'où sortit, en 1827, le blocus, et en 1830 la conquête de cette ville. Un lien direct rattache donc notre colonie africaine avec la création des deux négociants marseillais, vieille aujourd'hui de trois siècles révolus.

Normands, Bretons et Basques n'étaient pas moins attentifs que les Provençaux à conserver, à travers les guerres civiles, leurs pratiques de pêche, de navigation et de commerce. Vers 1578, on comptait jusqu'à cent cinquante navires dans les eaux de Terre-Neuve, pêchant la morue et aussi la baleine aux embouchures du Saint-Laurent. Les équipages remontaient le fleuve jusqu'à Tadoussac, pour traiter des pelleteries.

Concurremment avec eux, deux neveux et héritiers de Jacques Cartier, Lajaunaye-Chaton et Jacques Noël, se livraient au même trafic : se prévalant des services de leur oncle, ils obtinrent en 1588 des lettres patentes de Henri III, qui leur en conféraient le monopole, bientôt révoqué pourtant sur les instances et les menaces des armateurs de Saint-Malo.

Quoique presque tous avortés ou éphémères, ces nombreux essais de colonisation, échelonnés depuis Charles V jusqu'au dernier des Valois, établissent la chaîne non interrompue des traditions, et ils ont d'ailleurs une valeur historique comme voyages de découverte et de navigation, comme entreprises de commerce par mer et sur terre. Durant ces deux siècles le pavillon français porté par la marine marchande, le plus souvent seule, quelquefois avec le concours de la royauté, a reconnu la côte occidentale d'Afrique, depuis le Sénégal jusqu'au golfe de Guinée ; il s'est montré à Madagascar, dans l'Inde, dans les îles de la Sonde, dans les eaux de la Chine. Du côté de l'Occident il a flotté au Brésil, à la Floride, à la Caroline, sur toute la côte des futurs États-Unis, sur le banc et dans les baies de l'île de Terre-Neuve, ainsi que des îles environnantes ; il a reconnu les côtes du Labrador et celles de l'Acadie, le golfe et les bouches du Saint-Laurent, dont le cours a été remonté jusqu'au de là de Hochelaga (Montréal). Des comptoirs, des postes, des chapelles, ont été construits ; quelques colons installés, sinon fixés à demeure ; les pays étudiés, les naturels abordés, et souvent gagnés à notre amitié par des échanges et des alliances. Ces préludes permettront à la France de prendre sa part sérieuse du commerce et de la possession du Nouveau Monde, dès que la paix rétablie par les armes, le génie et le cœur de Henri IV, rouvrira les mers à la navigation, les terres à la colonisation. De longs retards seront réparés.

C'est le spectacle plein d'intérêt auquel nous allons assister, sous le règne du prince qui, bien mieux que son petit-fils Louis XIV, mérita le surnom de grand roi.

IV. — (1598-1642).

Au début de l'année 1598, l'année même où fut signé à Vervins le traité de paix entre Henri IV et Philippe II, un gentilhomme breton, Troïlus du Mesgouez, marquis de la Roche, obtint de Henri IV le renouvellement d'une concession privilégiée qui lui avait été faite vingt ans auparavant (1578) par Henri III, et qui, calquée sur celle de François Ier en faveur de Roberval, l'investissait du titre de gouverneur, lieutenant général et vice-roi « ès-dites terres neuves et pays occupés par gens barbares qu'il conquestera » avec tous les pouvoirs nécessaires pour fonder des établissements à terre. La Roche débarqua les cinquante colons qu'il emmenait avec lui sur l'île de Sable, comptant les y rejoindre ; ces malheureux, aban-

donnés pendant cinq ans, vécurent de la chair des troupeaux que le comte de Léris y avait déposés, quatre-vingts ans auparavant, et qui s'y étaient multipliés. Le chef de l'expédition continua sa route vers la terre ferme, et n'ayant pu à son retour toucher à l'île de Sable, il rentra en France, d'où il fit envoyer un navire à la délivrance de ses compagnons (1).

Sans plus de suite l'Inde fut visitée par les navires d'une compagnie de Rouen (1603), et la Guyane par la Ravardière sur les ordres de Henri IV (1604). Cette même année cependant, les Français formèrent des établissements fixes dans l'île de Terrre-Neuve.

Ce succès racheta l'échec du marquis de La Roche, et l'Amérique du Nord continua de susciter des projets où l'esprit de liberté et l'esprit de monopole se disputaient la prééminence. Les marchands de Saint-Malo, de la Rochelle, de Rouen, revendiquaient la liberté; mais l'impuissance, déjà tant de fois constatée, des entreprises individuelles, plaidait en faveur des compagnies, qui elles-mêmes fondaient leur prospérité sur des priviléges restrictifs du droit commun. La lutte se prolongea avec des chances contraires sous le règne de Henri IV, qui inclinait vers des compagnies, pareilles à celles qui à la même époque se constituaient en Angleterre (1600), et en Hollande (1602) (2), et en institua même quelques-unes.

A mesure que j'avance dans cette rapide esquisse, les faits se multiplient, et je ne puis plus que nommer les Français qui, après le marquis de la Roche, poursuivirent ses projets : les uns comme chefs, Chauvin, de Chates, de Monts; les autres comme principaux auxiliaires, Pontgravé, Poutrincourt, Lescarbot, Samuel de Champlain. Je ne m'arrête que sur ce dernier personnage, en qui se résume avec éclat la colonisation du Canada pendant trente ans. Gentilhomme né au Brouage, en Saintonge, Champlain avait fait un premier voyage aux Indes occidentales, lorsqu'il consentit à lier sa fortune à celle du commandeur de Chates, puis à celle de de Monts. En 1605, il suivit ce dernier en Acadie, où il aida Poutrincourt dans la fondation de Port-Royal, aujourd'hui Annapolis, le premier établissement durable formé par des Français dans le nord de l'Amérique, et le plus ancien du continent après Saint-Augustin. Cette ville devint le centre de notre colonie acadienne, qui fut pendant un siècle et demi le sujet de contestations toujours renaissantes entre la France et l'Angleterre. Séparée de la France par le sort des armes, l'Acadie, devenue la Nouvelle-Écosse, conserve encore au fond de ses baies et de ses forêts, même au cœur de ses villes, de nombreux vestiges de l'origine française d'une partie de la population ; et ce n'a pas été sans quelque surprise que les Anglais ont vu l'an dernier un *Moniteur acadien*, en langue française, surgir du sein d'un village pour unir par un lien commun tous les rejetons de la même souche.

Mais c'est le Canada qui devient, dès le règne de Henri IV, le principal théâtre de la colonisation française et de la gloire de Champlain. En 1608, lors de son second voyage, il fonda la ville de Québec, l'une des plus prospères et des plus célèbres de l'Amérique, et qui est restée la capitale du Canada jusqu'en ces dernières années, où elle a été dépossédée par Ottawa, bâtie sur une rivière découverte par Champlain (1). Navigateur intrépide, Champlain remonte le fleuve Saint-Laurent et atteint les lacs Ontario et Huron, explore le pays en tous les sens, en dresse la carte, en observe les produits, en étudie les ressources, noue avec les sauvages des alliances qu'il maintient fidèlement en temps de paix et de guerre. Au milieu de ses courses incessantes, il se montre habile administrateur. Longtemps investi du seul titre de lieutenant des vice-rois et gouverneurs (2), il donne à la colonie de sages règlements, dirige ses employés et coopérateurs, contrôle leurs actes, apaise leurs conflits, soutient et contient les Jésuites; vingt fois il traverse l'Océan pour recruter en France et ramener en Amérique des hommes, des vivres, des plantes, de l'argent. Par ses instances il conserve à la Nouvelle-France la faveur du roi, lui attire celle de puissants seigneurs, sans perdre le concours des marchands et des ordres religieux. Il emmène sa femme avec lui et son exemple entraîne l'imitation de beaucoup de familles. Lorsque Québec, attaqué par les Anglais, est obligé de capituler (1629), il vient plaider auprès du roi Louis XIII et de Richelieu la cause de la colonie, qui est celle du devoir et de l'honneur de la France, et il obtint que la restitution du Canada soit stipulée dans le traité de Saint-Germain (1632). Il revient enfin mourir (1635) dans la patrie d'adoption qu'il a aimée et servie de toutes ses forces pendant un tiers de siècle, léguant à la postérité l'exemple d'une vie sans tâche et d'une création durable. L'expérience lui a donné raison contre Sully qui avait méconnu la valeur du Canada, comme fit plus tard Voltaire. « Je mets au nombre des choses faites contre mon opinion, disait ce ministre, la colonie qui fut envoyée cette année au Canada. Il n'y a aucune sorte de richesse à espérer de tous les pays du Nouveau Monde qui sont au delà du quarantième degré de latitude. » Or, au delà du quarantième degré se trouvent toute la Nouvelle-Angleterre, qui est la tête et le cœur des États-Unis, le Canada et toute l'Amérique britannique, des pays peuplés de dix millions d'habitants, faisant des travaux et des échanges annuels pour des

(1) Quelques historiens (Ferland, *Histoire du Canada*) font remonter cette expédition à l'année 1578, date de la première commission de La Roche, obtenue de Henri III. — Nous nous en sommes tenus à l'opinion courante.

(2) Les célèbres Compagnies des Indes orientales.

(1) Mais, par suite de l'établissement de la confédération canadienne, Québec resta la capitale du bas Canada.

(2) Comte de Soissons, prince de Condé, duc de Montmorency, duc de Ventadour.

centaines de millions. L'homme d'État, qui proclamait que « labourage et pâturage sont les seules mamelles de l'État » méconnaissait l'industrie et le commerce, la marine et la colonisation. Sur ces points comme sur bien d'autres, la supériorité du génie était du côté de Henri IV, qui apprécia et soutint toujours l'entreprise de Champlain, dans la pensée duquel les colonies devaient former de jeunes et complètes sociétés pouvant se nourrir et se défendre par elles-mêmes. Longtemps ignoré, le tombeau de ce fondateur de la nationalité canadienne a été découvert, il y a deux ans à Québec, et cet événement a réveillé, à travers de vives polémiques, la reconnaissance publique, toujours fidèle à sa mémoire. Le contre-coup s'en est fait sentir dans le département de la Charente-Inférieure, dont le conseil général a décidé qu'une inscription serait gravée dans le port de Brouage, pour rappeler la naissance en ce lieu de l'illustre colonisateur. Mais ce n'est pas assez pour acquitter la dette de la France, que Samuel de Champlain honora dans le Nouveau Monde par son talent, son caractère, son œuvre.

Si j'ajoute que, sur la terre où il fonda Québec, où il établit une poignée de colons, vivent aujourd'hui heureux et libres, quoique à l'abri d'un autre drapeau que celui de la France, plus de trois millions d'hommes, dont près de la moitié conservent le pieux souvenir, la langue, la foi, les lois mêmes de la mère-patrie dont ils sont issus, vous proclamerez avec moi que Samuel de Champlain oublié, presque inconnu en France, brièvement mentionné dans les histoires, est un de ces personnages éminents qui ont droit à une statue, comme hommage de la patrie reconnaissante.

Nous avons vu Champlain et Richelieu s'unir pour faire rendre le Canada à la France : leurs noms se retrouvent unis aussi dans la colonie, où le lac Champlain verse ses eaux dans la rivière de Richelieu, qui les apporte au fleuve Saint-Laurent. En ceci, la langue de la géographie n'a fait que consacrer les souvenirs de l'histoire.

Pour ne pas rompre l'unité si remarquable de la vie de Champlain, nous avons dépassé le règne de Henri IV; nous rentrerons dans l'ordre chronologique des événements en retraçant les phases successives de la colonisation française depuis l'assassinat de ce prince jusqu'au système colonial inauguré par Colbert.

Pendant la minorité de Louis XIII, et même après sa majorité nominale, jusqu'à ce que Richelieu prenne en main la haute direction de la politique, les compagnies et les entreprises se renouvellent avec un succès médiocre, mais avec une persistance qui atteste ce qu'il y avait de profond et de vivace dans ce courant d'expansion lointaine. Mentionnons seulement celle de Riezilly qui, en 1612, renouvela la tentative de fonder une colonie dans le Maragnon ou Amazone, au Brésil.

Dès que Richelieu eut pénétré dans le conseil du roi, il comprit aussitôt que la France ne peut prendre, à la tête des nations chrétiennes, le rang qui lui appartient, si elle leur abandonne les profits du commerce maritime et l'honneur de la colonisation.

Pour se rendre maître de la mer, disait-il, il faut voir comme nos voisins s'y gouvernent, faire de grandes compagnies, obliger les marchands d'y entrer, leur donner de grands priviléges comme ils font ; faute de ces compagnies, et pour ce que chaque petit marchand trafique à part de son bien, et partant, pour la plupart, en des petits vaisseaux est assez mal équipés, ils sont la proie des princes, nos alliés, parce qu'ils n'ont pas les reins assez forts, comme aurait une grande compagnie.

Les noms de Jacques Cœur et de Jean Ango réclament contre cette théorie de l'impuissance des individus, et Richelieu lui-même, comme François Ier et Henri IV, eut bien plutôt à sanctionner l'initiative des particuliers qu'à y suppléer; mais il scella par des faveurs l'alliance de l'État et des citoyens, indispensable surtout dans les entreprises de commerce extérieur et de colonisation. Dans les vingt années de son ministère, on compte un nombre presque égal d'associations entre lesquelles il partagea le monde et les affaires, en les gratifiant de priviléges, dont quelques-uns étaient un louable retour au droit commun, dont plusieurs au contraire étaient des monopoles jaloux et exclusifs qui glissaient des germes de ruine sous des apparences de force. La multiplicité même et la rapide succession de ces compagnies accusaient l'impuissance de la protection monarchique, car elles héritaient l'une de l'autre (1). Sans prétendre juger incidemment un système qui a joué un grand rôle dans l'histoire économique des temps modernes, qu'il nous soit permis de constater en passant que l'industrie de la grande pêche, par une heureuse et unique exception, est toujours restée libre, et que seule elle a prospéré presque sans interruption depuis le XVIe siècle. Quoi qu'il en soit, voici quelles étaient les principales faveurs octroyées par Richelieu dans les chartes des compagnies.

Privilége de la navigation ;
Monopole perpétuel ou temporaire du commerce ;
Participation de la noblesse sans dérogation ;
Anoblissement d'un certain nombre des associés ;
Concours pécuniaire de la cour, du cardinal lui-même ;
Protection par escadre royale ; don de quelques navires ;
Droit de maîtrise en France à tout ouvrier qui aurait séjourné pendant six ans dans les colonies ;
Levée forcée des mendiants et vagabonds ; recrutement parmi les condamnés ;
Franchise d'impôts dans les ports et villes des compagnies.

A ces avantages s'ajoutait d'ordinaire la souveraineté des pays qui seraient colonisés, sans autre réserve en faveur de la royauté que le droit de nommer les vice-rois ou gouverneurs. Parfois Richelieu se mettait lui-même à la tête des compagnies pour les fortifier de son imposant patronage ; il y entrait toujours comme associé.

Par un contraste bien digne de remarque avec le système colonial que Colbert fit prévaloir, les compagnies

(1) Nous renonçons à en donner la liste qui serait trop longue.

constituées par Richelieu admettaient les étrangers (1). — Les produits naturels et manufacturés des colonies étaient reçus dans les ports de France, en retour de la libre entrée que la France ménageait à ses propres marchandises. Les descendants des colons français et les sauvages convertis au christianisme « étaient tenus pour naturels » français, et comme tels pourraient venir habiter en » France quand bon leur semblerait, et y acquérir, tes- » ter, succéder, accepter donations et legs, tout ainsi » que les vrais régnicoles et Français, sans être tenus de » prendre aucune lettre de déclaration ni de naturalisa- » tion ».

Sur ces deux derniers points, la politique de la France a reculé, et ce n'est pas un des moins singuliers enseignements de l'histoire, que nous ayons, aujourd'hui encore, à prendre de Richelieu des leçons de liberté civile dans le gouvernement de nos colonies. — Mais nous avons le dessus pour la liberté religieuse : Richelieu renouvela la faute, déjà commise avant lui, de fermer les colonies aux protestants français, qui auraient, en s'y réfugiant, dégagé la France d'un ferment de discorde, et devancé l'exemple à jamais mémorable des puritains d'Angleterre et d'Écosse.

Au règne ministériel du cardinal se rapporte la première origine ou la consolidation de la plupart de nos établissements lointains. En ce temps, la compagnie de la côte occidentale d'Afrique, protégée par une escadre du maréchal de Rasilly, fonde Saint-Louis du Sénégal (1626), que suivent bientôt d'autres comptoirs dans l'intérieur et le long du littoral africain.

La compagnie de la Guyane envoie vers ce pays diverses expéditions (1625-1637), dont la plus importante est commandée par Legrand; Cayenne est bâtie. Cette contrée reçoit le nom de *France équinoxiale.*

Dans la mer des Antilles, Belain d'Esnambuc prend possession de Saint-Christophe (1625), et quelques années après, de la Martinique et de la Dominique (1635), pendant que ses compagnons d'aventures, L'Olive et Duplessis, plantent le drapeau de la France à la Guadeloupe (1635), et que son neveu Duparquet occupe les îles de Sainte-Lucie, Grenade, les Grenadines (1637), que Levasseur s'établit à La Tortue et Saint-Domingue (1641), centres de colonisation agricole, dont le tabac, le coton, le sucre, le café, tiendront lieu de l'or et de l'argent que fournissent à l'Espagne les colonies.

Dans la mer des Indes, divers marins (Gobert, Pronis, Flacourt) reprenant les projets des compagnies rouennaises sous Henri IV et Louis XIII, reconnaissent l'une des îles Mascareignes (1637, 1642), et la grande île de Madagascar, où ils atterrissent (1642).

Rappelons enfin la restitution du Canada (1632) sur les instances de Champlain, fermement appuyées par Richelieu, qui peut bien, — il est permis de le supposer sans faire tort à son génie, — dans ses plans pour la grandeur extérieure de la France, s'inspirer des exemples et des lumières du fondateur de Québec.

Ainsi, lorsque le célèbre cardinal descendit dans la tombe, le 4 décembre 1642, la devise inscrite sur les galères royales : *Florent etiam lilia ponto*, était justifiée; avec la marine réorganisée, il léguait à la France un système colonial visant à fonder sur les divers continents et hémisphères de jeunes sociétés, images de la France, munies de tous leurs moyens d'existence et de progrès; système déjà ébauché dans la plupart des contrées où se portait l'ambition européenne : la mer des Antilles, la Terre-Ferme sous la zone torride, le nord de l'Amérique, l'Afrique occidentale, l'océan Indien. En ces divers parages, des comptoirs dressés, des villes naissantes, des groupes de marins et de soldats, de colons et de prêtres, formaient des centres de commerce et de population, d'agriculture et de missions. La vraie politique coloniale de la France, — celle qui aime les colonies pour elles-mêmes, qui en recherche la prospérité et non l'égoïste exploitation, — était instituée dans les esprits et inaugurée dans les faits; il ne restait qu'à la développer.

V. — (1643-1664.)

Louis XIII ayant suivi de près son ministre au tombeau (1643), la régente Anne d'Autriche livra le pouvoir à Mazarin, qui, tout entier absorbé par les luttes intérieures de la Fronde ou ses affaires diplomatiques en Europe, négligea les colonies. Ce ne fut pas un malheur sans compensation : les peuples gagnent quelquefois à ce que les gouvernements ne s'occupent pas trop de leur bien-être. Livrés à leurs propres ressources, nos établissements durent redoubler d'efforts pour se raffermir; en luttant contre l'abandon et l'isolement, ils se fortifièrent. Au Canada surtout, qui était déjà en voie de progrès, on vit ce que peut la puissance de l'initiative privée; ce pays grandit rapidement par un triple concours : celui des femmes, des prêtres, des colons.

Je soupçonne les femmes de nos jours de s'occuper peu de colonisation; au XVIIe siècle, il en était autrement. Un grand nombre, appartenant à tous les rangs de la société, depuis la plus haute noblesse jusqu'au peuple, brillent dans les annales canadiennes par leur zèle de recrutement, leurs sacrifices pécuniaires et personnels, leurs fondations pieuses. Il est tel couvent, telle église, qu'elles ont créé et doté, qui dure encore.

Les membres du clergé, — et particulièrement les ordres des Récollets et des Jésuites, — ne se dévouèrent pas avec une moindre ardeur à une œuvre qui enflammait leur patriotisme autant que leur foi, et ravivée par le voisinage de la colonisation anglaise et protestante qui se développait au sud du Saint-Laurent. Par leur apostolat, par leurs services civils et politiques, plus d'une fois par leur martyre, les religieux acquirent un

(1) Ainsi, en tête des associés de la *Nacelle de Saint-Pierre fleurdelisée*, figurent Nicolas de Witte, natif d'Alemar en Hollande, et Francisco Billotty, de Bruxelles.

ascendant qui s'est conservé jusqu'à nos jours, et en fait encore aujourd'hui les plus fermes champions des traditions françaises.

Enfin les colons, en majorité originaires des provinces du nord et de l'ouest (Picardie, Normandie, Bretagne, Perche, Maine, Anjou, Poitou, Saintonge), et mêlés de quelques émigrants de l'Ile-de-France, étaient recrutés parmi les familles honnêtes : c'était l'élite des cadets de la noblesse et de la bourgeoisie, suivie de paysans et d'ouvriers, engagés à un service temporaire, qui transportait au delà de l'Océan les mœurs de la province et le travail des champs ou des métiers. Là où manquaient des filles de famille, de jeunes orphelines, soigneusement choisies parmi celles qui étaient confiées à la charité religieuse, conduites en Amérique, devenaient les épouses des laborieux pionniers. Ainsi grandirent, dans la pratique des vertus et du travail, ces générations expatriées. Les éléments impurs qui ont peuplé tant d'autres colonies, sans qu'il y ait toujours à le regretter, furent exclus du Canada; le peu qui s'y glissa disparut dans l'honnêteté des masses. Les meilleures coutumes de la France furent implantées sur les bords du Saint-Laurent, mais accompagnées des formes politiques qui déjà chancelaient en France sous les coups de Richelieu et de Mazarin : les seigneuries, fâcheux obstacle à l'établissement du régime municipal, qui est la vraie base de toute colonie.

Sous une autre forme, le même principe prévalut aux Antilles : là, les seigneurs acquirent des compagnies, la propriété et à peu près la souveraineté des colonies, avec le consentement de Mazarin, heureux de se débarrasser de ce souci lointain et sans profit immédiat. De grands personnages, comme Fouquet, trouvèrent l'art d'y achever de grandes fortunes commencées sous Richelieu. De cet abandon les colonies souffrirent, mais sans décliner.

C'est alors qu'Ogeron de la Bouère put préparer la destinée si longtemps brillante de Saint-Domingue.

De la même époque date l'essor des Antilles, déjà possédées, et l'occupation première de plusieurs autres : Marie-Galante, les Saintes, Saint-Martin, Saint-Barthélemy. La Guyane reçut plusieurs convois de colons. La mer intérieure du nord de l'Amérique, qui reçut le nom de baie d'Hudson, fut reconnue par le Français Bourdon.

Enfin, dans l'océan Indien, une île jusqu'alors inhabitée, et dédaignée par les Portugais qui l'avaient découverte, recevait, avec le nom de Bourbon (1649), un premier noyau de colons, chargés d'y cultiver les produits qui convenaient au sol et au climat, pour en approvisionner les navires faisant route sur l'Inde ou en revenant.

On le voit donc, quoique délaissés par la mère-patrie, les germes de colonisation semés par des mains françaises sur les divers points du globe y grandissaient, lorsque la mort de Mazarin et l'accord de Louis XIV avec Colbert firent prévaloir en toute chose la prépondérance directe et absolue de la royauté. Alors s'ouvrit, pour nos possessions lointaines, un second âge caractérisé par le régime que l'on appela le *pacte colonial*, et qui, ébranlé de siècle en siècle, n'est pas encore tout à fait rompu.

Je m'arrête au seuil de cette ère nouvelle (1). Il suffit à mon dessein d'avoir rempli à grands traits le cadre que je m'étais proposé, en retraçant les origines de la colonisation française, en montrant quelle part en revient aux citoyens avant même les ministres et les rois, à qui l'on a coutume d'en faire honneur. *La plupart* des colonies furent données à la monarchie par le commerce, la marine et la noblesse de province. Pour raviver ces souvenirs éteints, j'ai dû réveiller bien des noms obscurs, ensevelis dans la poussière de l'histoire et qui ne rappellent rien à votre mémoire ni à votre imagination : je le savais d'avance, mais j'ai voulu faire acte de justice reconnaissante et intéresser votre patriotisme. Je serai satisfait si, convaincus de la vérité de mes récits, vous vous associez à mes revendications. Quelque riche que soit la France en gloires nationales, elle ne doit en dédaigner aucune.

JULES DUVAL,
directeur de l'*Économiste français*.

FACULTÉ DES LETTRES DE DOUAI.

LITTÉRATURE ÉTRANGÈRE.

COURS DE M. K. HILLEBRAND.

Histoire du théâtre italien. — La politique dans les Mystères du XVe siècle. — Laurent de Médicis (2).

II

La poésie de Laurent est importante à plus d'un titre, par sa valeur propre, par l'influence qu'elle a exercée sur la littérature italienne du siècle suivant, par l'action qu'elle eut sur les contemporains et sur les Florentins en particulier. Sans doute Laurent n'est point un poëte de premier ordre, — l'inspiration de ses poésies n'est pas assez originale, sa création n'est pas assez puissante, la composition de ses œuvres n'est pas assez achevée pour le placer si haut; — mais Laurent est sans contredit sur le premier rang parmi les poëtes du second ordre; et je ne sais même pas si je ne fais pas trop d'honneur à nos Malherbe et à nos J. B. Rousseau en les plaçant si près du poëte florentin. Sous le rapport du style, si un étranger peut se permettre de juger de ces choses délicates, Laurent me semble même au-dessus de tous les poëtes du XVe siècle, si j'en excepte Ange Politien et que je compte l'Arioste parmi les hommes du siècle suivant. Ce qui caractérise le style, comme aussi la conception poétique de Laurent, c'est l'union de la plus charmante

(1) On pourra en suivre les phases ultérieures dans mon livre intitulé : *Les colonies et la politique coloniale de la France* (Arthus Bertrand).

(2) Suite et fin. — Voyez le numéro 23 (9 mai), page 370.

simplicité avec la plus exquise élégance; c'est un élan qui nous emporte sans jamais nous conduire jusqu'aux nues, et un naturel populaire qui ne dégénère pas en vulgarité et n'effleure jamais la boue. Il semble que vous retrouvez jusque dans sa poésie ce caractère fondamental de sa politique : élever le peuple jusqu'à lui, poursuivre des buts élevés, confier la direction des affaires aux esprits les plus cultivés, mais rajeunir, retremper sans cesse l'action comme l'art à la source de toute force, à l'atmosphère populaire, à la publicité, à l'opinion, à l'inspiration nationale en un mot. De là l'influence immense de cette poésie, — qui pourtant ne s'est guère élevée au-dessus de la poésie de genre, — sur la marche et le développement de la poésie italienne au siècle suivant.

Ce qui caractérise la grande poésie italienne, n'est-ce pas en effet d'être classique sans imiter servilement les anciens, de savoir *sur des pensers nouveaux* faire *des vers antiques*, de chanter les héros du moyen âge avec la mesure et le goût naturels, spontanés, nullement voulus des anciens? Eh bien, cette qualité maîtresse de la poésie des premières années du *Cinquecento*, nous la trouvons déjà chez Laurent : il n'imite point les classiques, il en est pénétré; il ne choisit point des sujets pris dans l'antiquité; les sujets contemporains, il les envisage avec les yeux ouverts et naïfs des anciens; il ne scande pas péniblement des hexamètres modernes, mais l'octave de Pulci acquiert sous sa main la pureté et l'harmonie des vers de Virgile et de Tibulle. Ce n'est pas autrement que Goethe a composé son poëme bourgeois d'*Hermann et Dorothée*, où le monde moderne est vu et rendu par un génie hellénique. Plût à Dieu que Laurent eût fait pour le théâtre ce qu'il a fait pour les autres genres, et que l'Arioste eût pu écrire ses comédies, comme il a écrit son *Roland*, dans l'esprit antique, sans préoccupation de l'antiquité! Peut-être le théâtre italien, étouffé dès le lendemain de sa naissance, par l'imitation des modèles anciens, ne le céderait-il pas plus que les autres genres poétiques de ce peuple si richement doué aux littératures étrangères (1).

J'ai dit que l'action de la poésie de Laurent sur ses contemporains ne fut pas moindre que celle qu'elle exerça sur le siècle suivant. Laurent, en effet, en renouvelant tous les genres poétiques, ne se proposait pas seulement un but littéraire; il poursuivait aussi un but politique ou plutôt social. De même que par ses collections, ses galeries, ses bibliothèques, ses réunions académiques, il agissait sur les esprits d'élite et sur les hautes classes de la société dont il ennoblit ainsi les mœurs sans les assombrir; de même il voulait agir sur le petit peuple, l'amuser et l'instruire, le distraire et l'élever, lui alléger le fardeau du jour, polir ses mœurs, lui offrir des spectacles et des plaisirs qui non-seulement rassérénassent sa vie, qui encore lui donnassent à penser. C'est ainsi que nous le voyons se mêler lui-même et mêler ses fils aux mascarades, aux cortéges, aux cavalcades, aux ballets qu'il organise avec un luxe et un goût qui font de tous ces spectacles autant de jouissances d'art; mais en même temps il n'épargne rien pour que les fêtes de l'Église, les processions du clergé, les représentations sacrées, s'exécutent avec toute la pompe et toute la solennité que les imaginations du midi demandent aux manifestations extérieures de la religion. On parle beaucoup de ses *canti carnascialeschi* pour les accuser d'immoralité, sans songer qu'après tout Laurent ne pouvait pas n'être pas de son temps; que les contemporains de Pulci n'avaient guère coutume de rire du bout des lèvres, comme les gens bien élevés de notre vertueux siècle qui savourent Rabelais dans leur cabinet, sauf à crier en public contre les « ordures du curé de Meudon »; que la verve aristophanesque n'exclut pas la santé morale; qu'enfin Laurent a su toucher à plus d'une corde et que, s'il a composé ces joyeux refrains qui tant vous scandalisent, il a écrit aussi des *laudi spirituali* qui appartiennent à ce que la poésie sacrée de tous les peuples a produit de plus pur et de plus élevé.

Ces deux faces de son génie, nous les retrouvons d'ailleurs partout, et pour ma part, je suis loin de lui faire un reproche de cette souplesse de talent, de cette ouverture d'esprit qui lui fit tout comprendre et tout aimer. Rien de plus gai, de plus spirituellement enjoué que cette charmante satire contre l'ivrognerie de ses Florentins, les *Beoni*, voyage poétique dont le cadre et les tercets évoquent, en l'égayant le souvenir de l'*Enfer* de Dante; rien de plus noble, de plus pur, de plus idéal, pour tout dire, que ce poëme didactique de l'*Altercazione* où il engage avec un campagnard et avec son ami, le platonicien Marsile Ficin, une discussion sur le vrai bonheur. Ici comme dans la satire, c'est un poëme d'occasion : comme chez les anciens, sa poésie est toujours inspirée par la réalité; elle n'est jamais une froide amplification sur un thème convenu. Ne savons-nous pas qu'il éprouvait réellement le besoin d'aller de temps en temps se reposer du tumulte des affaires, en se retirant à la campagne? Et je ne doute pas que la conversation platonicienne ainsi poétisée avait eu lieu réellement (1). La ravissante idylle de la *Nencia da Barberino*, qui raconte des amours champêtres avec un vigoureux réalisme et en un style naïf et presque satirique, a eu certes un motif aussi réel que le récit humoristique de la *Chasse au faucon* ou que

(1) Ce qui prouve que cette tendance n'était pas seulement instinctive chez Laurent, mais très voulue et très-réfléchie, c'est son remarquable travail en prose : *Epistola al signor Federigo*, qui peut être considéré comme le premier essai de critique littéraire en Italie, et où Laurent prend la défense des formes modernes et de la langue vulgaire.

(1) « Quand mon âme est troublée, écrit-il un jour dans une lettre qui rappelle à beaucoup de titres la poésie de l'*Altercazione* et qui est adressée à Marsile Ficin lui-même, quand mon âme est troublée par le tumulte des affaires publiques, quand mes oreilles sont étourdies des cris des citoyens agités, comment pourrais-je supporter tant de fatigues si je ne trouvais dans la science le moyen de calmer mon âme? »

l'inimitable allégorie de sa chère Ambra, petite île au milieu de l'Ombrone, retraite favorite du grand homme, quand il fuyait le bruit de la ville, hermitage pittoresque que le torrent débordé venait de lui ravir, et que le poëte, personnifiant tout, à la façon des anciens, compare à une nymphe bien-aimée enlevée à son amant par le dieu jaloux de la rivière.

Vous parlerai-je, messieurs, de ce qu'il y a de plus personnel dans son œuvre poétique, de ses divins sonnets à Lucrezia de' Donati? Il est vrai qu'il ne nous a pas dit où et quand il l'a connue :

Il tempo e'l luogo non convien ch'io canti ;
Ché dov'é si bel sole é sempre giorno,
E paradiso ov'é si bella donna ;

mais les savants sont indiscrets et ils ont appris le nom de cette belle que Laurent aima à vingt ans, et à laquelle il dédia non-seulement des sonnets, mais encore le commentaire de ses sonnets; car à l'exemple de Dante, il nous a expliqué la naissance de ces petites fleurs toutes charmantes. Leur naissance, qui commença sur la tombe de Simonetta, la maîtresse de son frère Julien, ne fut pas moins étrange que celle des chants de la *Vita nuova*.

Je n'ai pas le temps, de vous raconter les circonstances, ni de vous exposer les théories platoniciennes de Laurent Médicis sur l'amour, qui, selon lui, consiste à désirer le beau (*appetito di bellezza*) et à fuir le laid, ni de vous citer sa défense contre ceux qui l'accusent de « perdre son temps à composer et à commenter des passions amoureuses qui ne sont dignes ni des fatigues, ni du temps d'un homme qui a tant et de si hautes occupations »; ni enfin de vous traduire un de ces sonnets que les Italiens mettent naturellement bien au-dessous de ceux de Pétrarque, parce que pour eux le premier mérite de la poésie est l'harmonie musicale de la forme, mais que je mettrais bien au-dessus des poëmes du chantre de Laure s'il était permis de préférer la poésie sentie, passionnée et spontanée d'un adolescent vraiment épris à la versification savante, limée, correcte mais souvent froide, d'un amant dont la tête était certainement plus échauffée que le cœur; je ne puis m'appesantir, dis-je, sur le mérite de cette poésie lyrique qui me semble si parfaite, parce qu'il faut bien, messieurs, que j'aborde enfin le véritable objet de cette leçon, la comédie populaire, la *rappresentazione* politique que nous a laissée Laurent de Médicis, l'œuvre la plus imparfaite peut-être du grand homme d'État, mais celle qui montre le mieux de quelle façon il entendait à la fois instruire et distraire le peuple florentin, comment il savait rester fidèle aux traditions populaires, tout en évoquant les souvenirs de l'antiquité, enfin et surtout comment son génie, toujours retrempé par le courant national et religieux, sut élever ses compatriotes aux conceptions les plus hautes et les plus pures de l'art de gouverner les hommes.

III

Les soucis, les travaux incessants, la maladie enfin avaient vieilli Laurent avant l'âge; persuadé de la nécessité où était Florence d'être dirigée par une main vigoureuse et virile, il songeait de bonne heure à abdiquer entre les mains de son fils Pierre : les craintes que l'inconsistance de ce jeune homme lui inspiraient l'empêchèrent seules de mettre son projet à exécution, et une mort prématurée, — vous savez qu'il mourut à quarante-quatre ans, — ne transmit que trop tôt le gouvernement à ce Pierre de Médicis qui ne dut le garder que si peu de temps. C'est dans un de ces moments de fatigue, où il ressentait déjà les atteintes de la maladie qui devait l'emporter bientôt, que Laurent semble avoir composé la *Rappresentazione di San Giovanni e Paolo*, où nous rencontrons tant d'allusions à sa situation personnelle et à celle de sa famille.

Ce fut dans les dernières années de sa vie, en tout cas, qu'elle fut jouée, à l'occasion du mariage de sa fille Maddalena avec Franceschetto Cibo, le fils d'Innocent VIII. Vous voyez, messieurs, le chemin qu'avait fait cette famille bourgeoise des Médicis, depuis les premières années de Cosme. Les fils de Laurent, les frères de la fiancée qui appartenaient à la compagnie de Saint-Jean, cette sorte de troupe d'amateurs dont je vous ai parlé, jouaient eux-mêmes des rôles dans cette pièce. On a même prétendu, — à tort selon moi, — que Laurent lui-même avait représenté le personnage de Constantin. Rien en effet ne serait plus touchant et plus pathétique que de se représenter, par l'imagination, Laurent sous les traits du vieil empereur qui abdique et donnant à Pierre et à Jean — depuis deux ans déjà cardinal, malgré son extrême jeunesse, et destiné à devenir un jour Léon X, — de sages conseils politiques. Malheureusement cette hypothèse est toute gratuite, car la troupe se composait exclusivement d'adolescents de treize à seize ans, et certes Laurent n'eût pas voulu, par sa présence seule et la maturité de son âge, troubler la joie de ces jeunes gens. Du reste, quand même nous ne saurions pas d'ailleurs que c'étaient des enfants qui jouaient, l'*Angelo annunziatore* nous le dirait dans le prologue :

La compagnia del nostro san Giovanni
Fa questa festa : e siam pur *giovanetti* ;
Pero scusate i *nostri teneri anni*,
Se i versi non son buoni ovver ben detti ;
Né sanno de' signor vestire i panni,
O vecchi o donne esprimer, *fanciulletti* ;
Puramente faremo e con amore :
Sopportate l'*età* di qualche errore.

On peut imaginer la splendeur de la mise en scène en pareille occasion. Je vous ai dit comment pour les Italiens ces spectacles étaient toujours en même temps une sorte de tableaux vivants, des plaisirs pour les yeux aussi bien que des jouissances de l'esprit. Laurent, si prodigue de ses richesses, le jour où il mariait sa fille au fils

du souverain-pontife, n'aura pas manqué de frapper l'imagination des spectateurs par le luxe et la somptuosité des décors et des costumes. La pièce, d'ailleurs, s'y prêtait singulièrement; ces solennelles cérémonies de conseils et d'abdications, ces deux batailles livrées sur la scène même, ces couronnements d'empereurs: tout devait être prétexte à magnificence et à prodigalité.

Quant à la valeur littéraire, au mérite dramatique surtout de cette pièce, ils ne sont que médiocres. Laurent voulut évidemment ne pas s'écarter de la forme traditionnelle et populaire de la *Rappresentazione :* de là point de division en actes, nul souci de la vraisemblance, mépris absolu de la chronologie, absence complète des trois unités, voire même de l'unité dramatique comme on la trouve déjà cinq siècles auparavant dans le *Gallicanus* d'Hroswitha, qui traite le même sujet ou du moins une partie du même sujet. On y cherchera en vain aussi le dessin, déjà assez ferme, des caractères qui distingue la pièce latine du xe siècle; mais on aurait tort ici de comparer ce qui ne se compare point. La religieuse de Gandersheim voulut faire un drame, Laurent ne se proposait que de donner une suite de tableaux; Hroswitha s'appliqua à donner à son œuvre la forme classique et régulière des pièces de Térence, elle ne choisit qu'un épisode du sujet et put ainsi lui donner l'unité et l'intérêt dramatique : le père de Léon X n'avait évidemment d'autre idée que de présenter à ses fils et à son peuple un spectacle instructif, une série de conseils et d'enseignements mis en scène et en action. La nonne allemande a fait un *Gallicanus;* le politique italien a fait une histoire dialoguée de l'établissement du christianisme. Tel est en effet le nom qu'il conviendrait de donner à cette pièce bien plutôt que le nom tout accidentel de *Saint-Jean et Paul*, deux eunuques de Constantin qui ne jouent qu'un rôle très-secondaire et presque de confidents dans la pièce. Tous les modes de l'introduction de la religion chrétienne, la conversion par les armes, par mesure politique, par la persuasion, par le miracle, par le martyre, se trouvent réunis dans cet étrange mystère, et l'on aurait tort d'y chercher ce qui ne pouvait y être.

Pourtant il y a d'autres mérites littéraires qu'on ne saurait contester à la pièce de Laurent : je veux dire l'élévation presque constante de la pensée, la grâce des images et des sentiments, et surtout la naïve simplicité du style. On dirait un Filippino Lippi avec sa perspective encore imparfaite, et sa composition un peu maladroite, unies au plus charmant réalisme toscan dans le détail et dans les figures, avec son mélange de naturel et d'art, de foi et d'enjouement, de grâce surtout et de vigueur. La joie de Constance guérie de la lèpre, les paroles tendres, soumises et inquiètes qu'elle adresse à son père, le retour mélancolique de Julien l'Apostat sur la grandeur passée de Rome, la grandeur d'âme de Gallicanus se soumettant aux ordres de son empereur, sont autant de beautés poétiques du premier ordre, sous le rapport de l'inspiration aussi bien que du style, et elles n'auront certes pas manqué sur l'auditoire l'effet d'émotion qu'elles étaient destinées à produire.

(Ici M. Hillebrand analyse la pièce et traduit les passages les plus remarquables et les plus curieux.)

Vous le voyez, messieurs, les préceptes politiques se rencontrent à chaque pas dans cette pièce singulière, et presque toujours ce sont des allusions à l'état de Florence et à la situation de la famille de Médicis, malgré l'époque présumée de l'action. N'est-ce pas aux dangers d'un partage du pouvoir entre ses fils que songe l'auteur, quand il fait dire à Constantin le Jeune :

« Notre père veut qu'un seul lui succède dans le gouvernement; car s'il n'était concentré et consolidé dans les mains d'un seul, il n'y aurait plus unité, ce qui souvent est occasion de malheur pour un État. »

N'est-ce pas un appel à la concorde entre les frères, à l'appui mutuel que doivent se prêter les membres de la famille, quand le nouvel empereur ajoute :

« L'amour fraternel qui a toujours existé entre nous subsistera toujours, rien n'y sera changé. Si la fortune me donne une position plus élevée, nous sommes cependant enfants d'un même père et d'une même mère. »

Quand il confie à ses frères des postes importants :

« En tout endroit il faut avoir des siens; ils ont plus de zèle et ils sont plus sûrs. »

Et enfin lorsqu'il perd ses deux frères sur le champ de bataille, n'est-ce pas un retour à la mort de Julien qui fait dire au *Consolatore :*

« O maître, quand la tête souffre, tous les autres membres du corps en pâtissent. Il ne faut point si vite perdre courage, — tout n'est peut-être pas malheur dans cette infortune. Qui sait ce qui est le mieux ? Souvent la discorde naît entre frères; peut-être la fortune vous les a-t-elle enlevés afin que ce que tu partageais avec eux te reste à toi seul. »

Et que pensez-vous de cette réponse du prince : « Eh bien, oui :

Co'vivi i vivi, i morti sien co'morti ?

N'est-ce pas une maxime à la Machiavel, que cette pensée de Julien l'Apostat :

« Que vaut un souverain qui n'est pas obéi de ses sujets, et surtout au commencement de son règne ? Car c'est dans les quatre premiers jours que le chef d'un gouvernement fait son affaire, et il faut maintenir le respect de la souveraineté, fût-ce par les peines et par les supplices.... car c'est la considération (*reputazion*) qui maintient les gouvernements. »

N'est-ce pas encore le secrétaire de la république de Florence qui semble parler, quand Julien déclare que :

« Celui qui gouverne un empire et porte une couronne sur sa tête sans être entouré de respect, est comme s'il ne régnait pas ; car il n'est pas comme un personnage privé : le vrai souverain représente le tout. Il n'est plus souverain celui qui renonce aux soucis pour s'adonner au plaisir et amasser des richesses, et c'est le peuple entier qui souffre de ces accaparements, de cette insousiance, de cette oisiveté. — S'il a de grands revenus, ils lui sont donnés pour les dépenser avec libéralité et discernement; qu'il fasse en sorte que le peuple n'ait rien à souffrir des ennemis, qu'il entretienne une armée. Si le grain est cher, qu'il intervienne afin que le peuple (*brigata*) ne meure de faim ; qu'il vienne au secours des pauvres ; enfin en aucun cas, ce ne saurait être un bien d'amonceler l'argent. — La souveraineté, la fortune de l'État n'est nullement sienne, elle appartient au peuple entier; et bien que tout semble appartenir au chef, il n'en est ni le possesseur, ni même l'usufruitier ; mais en réalité, il n'en est que le dispensateur : de tant de fatigues, il [illegible] d'autre fruit que l'honneur, l'honneur qui fait paraître vil tout le reste, l'honneur qui est le prix le plus beau pour une âme haute et noble (*al core alto e gentile*). — Le stimulant de l'honneur me pousse tou-

jours; la flamme de la gloire est toujours brûlante, c'est elle qui donne des éperons au cheval qui court déjà; c'est lui qui me fait tenter une nouvelle et grande entreprise... »

Je n'en finirais pas, si je vous citais toutes les sentences politiques que l'auteur met dans la bouche de Gallicanus, du roi des Daces et de tant d'autres personnages; celles qu'il prête à Constantin lui-même sont, sans contredit, celles qui frappent le plus; la scène de l'abdication et les paroles du vieil empereur sont évidemment le cœur de toute la pièce, et contiennent la pensée intime de Laurent. Permettez-moi de vous lire encore ces cinq octaves, quoiqu'elles doivent tout perdre dans la prose de ma traduction, tout comme celles que je viens de vous lire :

« O Constantin, ô Constance, ô Constant, ô mes fils, héritiers de mon grand empire; vous voyez mes membres tremblants, ma tête blanchie, mes pieds mal assurés. Cet âge où je suis parvenu avec tant de fatigues veut que je lui accorde quelque repos; un vieillard d'ailleurs, pour dire la vérité, ne saurait bien suffire aux fatigues du gouvernement. — C'est pourquoi, si je restais sur ce trône, ce serait un ennui pour moi, un malheur pour le peuple; mon âge exige le repos, le peuple un maître; et je ne me trompe pas trop sur moi-même. Mais celui de vous qui sera héritier du royaume sache que le pouvoir n'est autre chose que tourment, fatigue incessante du corps et de l'esprit, et que le gouvernement n'est point chose douce, comme il paraît au dehors. — Sachez que celui qui veut gouverner le peuple doit penser à l'intérêt général; et celui qui veut corriger les défauts d'autrui doit d'abord s'efforcer à ne pas mal agir lui-même; car l'exemple est d'une grande influence sur le peuple, et ce que fait le souverain, le grand nombre l'imite bientôt; car c'est sur le souverain que tous les yeux sont tournés — Qu'il ne pense point à son avantage ou à son plaisir personnel, mais au bien universel et de chacun; il faut qu'il ait toujours les yeux ouverts, car les autres dorment avec les yeux de ce seul; et qu'on voie qu'il tient bien la balance de la justice, qu'il est aussi éloigné de l'avarice que de la prodigalité : qu'il soit affable, doux et bon toujours : car le maître doit être le serviteur des serviteurs. — Avec bien des efforts, j'ai érigé cet empire; tous les jours quelque nouvel obstacle venant à la traverse : aujourd'hui je remets au fourreau cette épée victorieuse, pour ne plus tenter davantage la fortune qui ne reste jamais fixée dans un même sens (*concetto*); celui qui cherche beaucoup trouve des choses étranges (*diversi*) parfois : vous aussi, vous éprouverez combien d'ennuis et de douleurs donne le pouvoir dont vous avez si grand désir. »

Ce ne sont pas là des lieux communs, messieurs, ce furent bien là les principes généreux et élevés qui guidèrent Laurent pendant tout son règne, et il semble que nous lisons là son testament politique. Ce n'étaient pas non plus, hélas! de vaines doléances, ce furent de trop réels pressentiments. Deux ans à peine s'étaient écoulés depuis la représentation de *San Giovanni e Paolo*, que la mort frappa dans toute la force de l'âge ce « héros bourgeois», — c'est le nom que lui donne Gœthe, — et mit un terme à cette belle et riante phase de l'histoire florentine. « Si Laurent avait pu vivre plus longtemps, — je continue toujours à citer le poëte allemand, — et que l'état de choses fondé par lui et ses agents eût pu se développer graduellement, l'histoire de Florence présenterait un des phénomènes les plus beaux de l'histoire universelle; mais il est dit, paraît-il, que nous ne devons que bien rarement, dans le cours des choses terrestres, voir l'accomplissement de tout le beau possible. »

C'en était fini de la joyeuse et noble Florence du xve siècle, déjà nous voyons au lit de mort du Périclès moderne « un monstre fantastique, grimaçant, le moine Savonarole, faire une opposition ingrate, hargneuse, terrible, à cette vie grande, belle et sereine, et troubler, en vrai moine, la sérénité, héréditaire dans la maison de Médicis, de l'heure mortelle ». Nous verrons si ces dures paroles du grand artiste allemand sont justifiées, et ce que pense du célèbre moine la voix de l'histoire, ce qu'en pense la voix populaire que nous entendons dans les *Rappresentazioni*. Ce qui est certain, c'est que la mort prématurée de Laurent, suivie de si près de la fin plus précoce encore du jeune Pic de la Mirandole, de celle de ses amis Ange Politien et Marsile Ficin, de celle enfin d'Ermolao Barbaro et de Bojardo, fut comme le glas funèbre de ce riant printemps de la Renaissance, fauché dans sa fleur et qu'allait suivre l'âge pédant de la froide imitation, l'époque douloureuse de l'oppression cléricale et de la domination étrangère. On dirait que le grand initiateur eût pressenti la brièveté de sa propre vie et la fin simultanée de cette belle adolescence de l'histoire moderne, quand il chantait ces joyeux vers de carnaval que le peuple toscan répète encore sans en comprendre la portée mélancolique :

Quant' é bella giovinezza,
Che si fugge tuttavia !
Chi vuol esser lieto, sia :
Di doman non c'è certezza.

K. Hillebrand.

BIBLIOGRAPHIE.

Manuel d'histoire ancienne de l'Orient jusqu'aux guerres médiques, par M. François Lenormant, sous-bibliothécaire de l'Institut. Tome 1er : *Israélites*, — *Égyptiens*, — *Assyriens*. 1 vol. in-12. Librairie A. Lévy fils.

M. François Lenormant, qui porte dignement un nom illustre dans l'érudition française, s'efforce dans ce livre de mettre à la portée du public français et de faire pénétrer dans l'enseignement le résultat des grandes découvertes de la science moderne sur les anciennes civilisations de l'Orient.

Grâce aux travaux combinés des archéologues et des philologues, nous connaissons aujourd'hui l'histoire de l'Égypte et de l'Assyrie aussi bien que celle des peuples classiques, mieux que ne la connurent les historiens d'Athènes et de Rome. Et pourtant c'est dans les récits incomplets et erronés de ces derniers que puisent la plupart de nos manuels d'histoire. « Les récits d'Hérodote et de Diodore de Sicile sur l'Égypte et l'Assyrie ne sont pas plus une histoire réelle que ne le serait pour notre pays celle qui supprimerait l'invasion des Barbares, la féodalité, la Renaissance; qui ferait de Philippe-Auguste le prédécesseur de Charlemagne, de Napoléon le fils de Louis XIV, et qui expliquerait les embarras financiers de Philippe le Bel par le contre-coup de la bataille de Pavie. » Il faut l'avouer, l'histoire primitive de l'Orient, cette histoire si prodigieusement renouvelée depuis un demi-siècle, est encore ignorée dans nos livres classiques. On ne saurait donc trop remercier M. Fr. Lenormant d'avoir comblé cette lacune par un excellent ouvrage de vulgarisation. L'autorité que M. Lenormant s'est acquise dans le monde de l'érudition dit assez haut que nous avons ici un livre fait sur les sources mêmes, et non une compilation de seconde main. Nous adresserons pourtant une lé-

gère critique à l'auteur de ce livre. Suivant, comme il le fait, les récits de la Bible, il eût dû donner à la première partie de ce livre le titre d'*Histoire sainte* et non d'*Histoire des Israélites*. Le lecteur serait ainsi averti qu'il s'agit là, non de données positives de l'histoire, mais de faits révélés que sa foi doit accepter sans contrôle. Après la Bible, M. Lenormant cherche l'origine de la diversité des idiomes humains dans la confusion des langues de Babel. Les hommes de ce temps-là construisaient une tour immense qui menaçait de faire un trou dans le ciel. « Mais Dieu, dit M. Lenormant, châtia leur orgueil en confondant leur langage; ne pouvant plus s'entendre les uns les autres, ils furent obligés de se disperser, chaque famille ou groupe de familles emportant avec elle le langage distinct qu'elle parla dès lors, et d'où sont provenus les idiomes que la science classe aujourd'hui d'après leurs analogies. » Il nous semble qu'on pourrait expliquer autrement les récits de la Bible sur la tour de Babel. Pour nous, nous y verrions volontiers un essai de *collége international*, comme on veut en créer de nos jours. Mais l'enseignement du collége international de Babel embrassant trop de langues, le désordre s'y mit bientôt. L'entreprise tomba, et la mémoire des hommes en conserva le souvenir sous le nom de *confusion des langues*. En cet endroit de la Bible, ne vaut-il pas mieux préférer le sens figuré au sens littéral? H. G.

Recueil de Rapports sur les progrès des lettres et des sciences en France. — Progrès des études relatives à l'Égypte et à l'Orient. Paris, Hachette, 1 vol. grand in-8°.

Nous avons à plusieurs reprises donné des extraits de ces Rapports, dont l'ensemble vraiment encyclopédique constitue une publication des plus intéressantes. Le volume que nous avons aujourd'hui sous les yeux témoigne des immenses progrès que notre siècle a faits dans l'ordre historique. La découverte de la civilisation égyptienne a été un des étonnements de ce siècle. L'honneur en revient à la France, grâce à Champollion et ses dignes continuateurs, MM. Mariette et de Rougé. Avec leur histoire, on a également retrouvé la religion et la littérature des Égyptiens. Cette littérature était des plus variées, car on a exhumé jusqu'à un roman, l'*Histoire de deux frères*, que M. de Rougé a publié et traduit.

On a longtemps attribué aux Phéniciens l'invention de cet alphabet, image admirable de la parole, qui a été adopté par tous les peuples civilisés de l'Orient et de l'Occident, et qui, de transformation en transformation, est devenu celui dont nous nous servons : or, il semble résulter des savantes recherches de M. de Rougé que cet alphabet a été pris par les Phéniciens aux habitants de l'ancienne Égypte.

Les autres Rapports que renferme ce volume traitent des différentes branches des études orientales. Celui qui est intitulé : *Exposé historique du déchiffrement des écritures cunéiformes*, raconte la découverte d'une autre civilisation oubliée. Par les recherches de MM. de Saulcy et Oppert la France a joué une grande part dans cette conquête de la science moderne. On lira aussi avec intérêt les Rapports qui ont trait aux littératures arabe, persane, chinoise, sanscrite, etc. Comme il s'agissait ici d'études spéciales, il a fallu confier ces Rapports à des spécialistes. Parlant de leurs propres travaux en même temps que de ceux de leurs émules, ils n'ont pas toujours montré une impartialité scientifique assez grande : c'est ainsi que M. Stanislas Julien, après avoir dénombré non pas seulement ses publications, mais encore ses œuvres inédites, n'a pas même nommé M. Pauthier. Sans doute le savant professeur du Collége de France porte un jugement défavorable sur les œuvres de M. Pauthier; les longues polémiques que ces deux sinologues ont eues ensemble permettent de le penser; mais plus d'un lecteur se rappellera involontairement un vers fameux d'Hésiode : « Le potier porte envie au potier, et le poëte au poëte. » H. G.

BULLETIN DES COURS.

M. L. Léouzon-Leduc a fait au boulevard des Capucines une intéressante conférence sur le *Kalevala*, épopée nationale de la Finlande et des peuples finnois (1). Le sujet est des plus neufs et des plus attrayants. M. Léouzon-Leduc, qui tout récemment avait révélé à la France cette merveilleuse épopée, en a raconté l'histoire et défini le caractère et la haute portée morale et littéraire. Il a insisté, à l'aide de citations nombreuses, sur le rôle curieux qu'y jouent les femmes, les héros et les dieux.

— La première assemblée générale annuelle de la *Ligue internationale et permanente de la paix* aura lieu le lundi 8 juin 1868, à deux heures et demie, dans la salle Herz, rue de la Victoire, n° 48. Elle sera présidée par M. Jean Dollfus, maire de Mulhouse.

Ouverture de la séance par le président.

Lecture du rapport du trésorier.

Compte rendu des travaux de la première année; exposé de la situation matérielle et morale de l'œuvre, par M. Frédéric Passy, secrétaire général.

Coup d'œil sur l'économie de la guerre et l'économie de la paix, par M. Michel Chevalier.

Les Origines de la Ligue de la paix, aperçu des travaux antérieurs des Amis de la paix, par M. Auguste Visschers, président du congrès de la paix de Bruxelles.

Allocutions par MM. Isidor, grand rabbin du consistoire israélite, et Martin Paschoud, pasteur de l'Église réformée de Paris, membres du comité.

AVIS.

Les abonnés dont l'époque de renouvellement échoit à la fin de mai, et qui désirent à cette occasion changer les conditions de leur souscription et profiter des avantages que leur présente, soit l'abonnement d'un an, s'ils ne sont abonnés qu'au semestre, soit la souscription aux deux *Revues des cours littéraires* et *scientifiques*, sont priés d'avertir immédiatement M. Germer Baillière, en lui envoyant un mandat sur la poste ou des timbres-poste.

Les abonnés qui, d'ici à la fin de mai, n'auront fait parvenir aucun avis au bureau de la *Revue*, seront considérés comme désirant continuer leur abonnement dans les mêmes conditions. En conséquence, ils recevront par l'entremise des porteurs, soit à Paris, soit dans les départements, une quittance analogue à celle qui leur a été déjà remise lors de leur première souscription.

---

(1) Voyez la *Revue des cours littéraires* du 14 mars 1868.

Le propriétaire-gérant : GERMER BAILLIÈRE.

PARIS. — IMPRIMERIE DE E. MARTINET, RUE MIGNON, 2.

REVUE
DES
COURS LITTÉRAIRES
DE LA FRANCE ET DE L'ÉTRANGER

CINQUIÈME ANNÉE NUMÉRO 27 6 JUIN 1868

Paris, 5 juin 1868.

Dans le dernier *Compte rendu des séances de l'Académie des sciences morales et politiques,* publié par M. Charles Vergé, nous trouvons l'analyse faite par M. Franck de l'ouvrage de Grotius sur *le Droit de la guerre et de la paix.*

« Jusqu'à lui, dit M. Franck, la science du droit public n'avait produit, chez les modernes, que des efforts isolés et confus. Machiavel a relevé l'idée de nationalité ; Bodin, à l'idée de nationalité, a ajouté celle du droit ; mais le droit, pour lui, ne s'étend guère au delà des frontières de chaque État, et n'obtient son entière confiance que lorsqu'il est attesté par l'histoire. Grotius a réuni tous ces principes, sinon dans un même système, du moins dans une même doctrine, et, non content d'appliquer l'idée du droit à l'ordre politique comme aux relations de la vie privée, il l'érige en règle de conduite pour les nations dans les rapports qu'elles ont entre elles pendant la guerre comme pendant la paix ; il en fait le fondement de la société universelle du genre humain. »

Voilà le temps qu'il a fallu pour que cette vérité fût acceptée dans la théorie ; combien lui en faudra-t-il pour qu'elle entre dans la pratique?

Dans la même livraison, M. E. Cauchy, à propos de l'*Histoire de la littérature latine* de Cantu, dont l'auteur avait fait hommage à l'Académie, réclame contre la tendance qui voudrait substituer dans l'éducation de la jeunesse l'étude du grec à celle du latin :

« Au sortir du collége, sera-ce donc dans les lois de Lycurgue et de Solon qu'on leur enseignera la science du droit, ce résumé pratique des études, qui imprimera son cachet sur toute leur vie ? Sera-ce dans la version des Septante que l'Église leur fera chanter les louanges du Dieu des chrétiens? Et lorsqu'enfin, comme délassement au sérieux des affaires, il nous arrivera de ressaisir parfois un vieux luth pour essayer d'en tirer quelques sons, qui ne nous trouverait insensés d'oser toucher à la lyre de Pindare, quand c'est déjà une entreprise téméraire d'invoquer, à l'exemple de nos pères, la muse de Tibulle ou d'Horace ? »

Mais qui parle de chanter ? S'il ne s'agit que de pincer un vieux luth, autant vaut un luth grec que latin.

Deux volumes auxquels les lecteurs ne manqueront pas ont paru récemment, *les Lettres d'un passant,* par M. Arthur de Boissieu, et *les Signes du temps*, par M. H. Rochefort. Le volume de M. H. Rochefort est la troisième série de ces chroniques qui ont obtenu un si vif succès dans le *Figaro.* Les *Lettres d'un passant*, qui ont paru dans la *Gazette de France*, sont le premier essai d'un écrivain distingué. M. Arthur de Boissien et M. Rochefort diffèrent d'opinion, de goût et de style ; mais ils se rencontrent en ceci qu'étant gentilshommes, ils se plaisent à écrire de fort spirituelles chroniques. La chronique d'aujourd'hui nous tient lieu des salons d'autrefois. C'était le privilége des salons d'avoir des opinions libres : la chronique, à force d'art et d'esprit, l'a reconquis. C'était le plaisir de la conversation des salons de savoir tout dire et tout faire entendre à propos : la chronique l'a renouvelé. C'était le bon goût de la société des salons que chacun fût soi : la chronique le maintient. C'était enfin le charme des salons qu'on y parlât bien : la chronique sait encore parler français. Mais les salons échappaient rarement au péril de se resserrer en coteries : la chronique est libre et indépendante en se maintenant dans le mouvement des événements qui passent, des idées qui changent et des opinions qui se transforment. Les salons n'étaient ouverts qu'à un petit nombre : la chronique disperse son esprit et son ironie sur tous. Enfin les salons n'ont laissé qu'un souvenir : la chronique, qui sait durer en volumes, vivra plus longtemps.

M. de Pontmartin, continuant à suivre l'exemple de M. Sainte-Beuve, vient de publier un volume de *Nouveaux samedis.* Il ne faut pas s'attendre à y rencontrer la mesure si délicate et si exacte que le maître sait tenir dans toutes ses appréciations. M. de Pontmartin apporte toujours des opinions à arêtes vives, qu'il défend d'ailleurs avec verve et esprit ; quelquefois, pour réveiller l'intérêt du lecteur, il ne craint pas de recourir à des traits d'un goût douteux. Par exemple, à propos des leçons de M. Beulé, il établit une comparaison suivie entre la vie du fondateur de l'empire romain et celle d'un spéculateur moderne ; et pour soutenir la double symétrie de ce double développement, il ne trouve rien de mieux à opposer à la bataille d'Actium que ces luttes de l'agiotage qu'il appelle des « batailles d'*Acti-ons* ». M. Pontmartin est, dit-on, avec M. d'Haussonville, de ceux que l'Académie française a l'intention d'élire aux prochaines vacances ; pour un futur académicien, ce trait-là est risqué.

Cette année, dans la *Revue des deux mondes,* la critique du *Salon*, qu'on s'était habitué à voir faite par M. Maxime du Camp, a été confiée à M. Edmond About. Le successeur de M. du Camp se montre trop bienveil-

lant peut-être pour les œuvres prises individuellement; puis, quand il embrasse d'un coup d'œil l'ensemble de l'exposition et le caractère général de l'art français en 1868, sa conclusion est trop sévère :

« En résumé, l'architecture française en 1868 est moins un art qu'un système d'imitations éclectiques. La peinture incline à vue d'œil vers la production industrielle. Les sculpteurs seuls suivent avec constance et désintéressement la tradition des maîtres; mais on n'a pas encore vu poindre, même en sculpture, un style qui caractérise le temps présent. »

Dans la même livraison, George Sand publie des *Lettres d'un voyageur sur la botanique*. L'aimable et grand écrivain y révèle et analyse les plaisirs que donne cette étude, les soins qu'elle exige et les passions qu'elle peut inspirer à une âme naturellement vive. Mais, en botanique comme en toutes choses, il a horreur des conventions sociales et des développements artificiels. Même dans son amour, qui veut qu'on épargne les plantes comme des êtres beaux et peut-être sensibles, il distingue celles qui sont restées dignes de ce respect par leur chaste et fière réserve, et celles qui ont cessé de le mériter par leur servilité envers l'homme.

« La plante est entrée, comme l'animal, dans l'économie sociale et domestique. Elle s'y est transformée comme lui, elle est devenue monstre ou merveille, au gré de nos besoins ou de nos fantaisies. Elle y prend des habitudes de docilité et, si l'on peut dire ainsi, de servilité qui établissent entre elle et sa nature primitive un véritable divorce. Je ne m'intéresse pas moralement au chou pommé et aux citrouilles ventrues que l'on égorge et que l'on mange. Ces esclaves ont engraissé à notre service et pour notre usage. Les fleurs de nos serres ont consenti à vivre en captivité pour nous plaire, pour orner nos demeures et réjouir nos yeux. Elles paraissent fières de leur sort, vaines de nos hommages et avides de nos soins. Nous ne remarquons guère celles qui protestent et dégénèrent. Celles-ci, les indépendantes, qui ne se plient pas à nos exigences, sont celles justement qui m'intéressent et que j'appellerais volontiers les libres, les vrais et dignes enfants de la nature. »

Aujourd'hui même, à l'*Institution royale de la Grande-Bretagne*, sir Samuel Baker fait une lecture sur l'*Abyssinie*.

On nous assure que dans une des églises du quartier latin, très-voisine de la Sorbonne, le curé, lors de la célébration de la première communion, a jugé à propos de mettre en garde les jeunes communiantes contre les dangers de l'instruction laïque des filles, organisée par « Satan, devenu ministre de l'instruction publique ».

FACULTÉ DES LETTRES DE PARIS.

POÉSIE FRANÇAISE.

COURS DE M. SAINT-MARC GIRARDIN
(de l'Académie française).

II

La Henriade.

Je me suis demandé, après notre dernier entretien (1), ce que nous penserions d'un écrivain qui, racontant la vie d'un grand peintre, d'un grand artiste, recueillerait avec attention toutes les anecdotes, toutes les légendes même qui se raconteraient sur son personnage, qui parlerait de tout enfin, excepté des tableaux qu'il a peints, s'il s'agit d'un peintre, et si c'est un sculpteur, des statues qu'il a laissées.

C'est là ce qui nous arriverait si je suivais exactement le plan que j'ai indiqué. Grâce à Dieu, les programmes et les manifestes sont faits pour qu'on y déroge.

Je modifierai donc mon plan sans cependant l'abandonner; je tâcherai de faire que les anecdotes n'étouffent pas l'histoire, que l'homme ne nous empêche pas de voir et de connaître l'auteur. Je continuerai à chercher dans les publications faites depuis trente ans ce qui peut nous éclairer sur l'esprit de Voltaire; mais je chercherai en même temps à caractériser ses ouvrages. Seulement, je le ferai très-rapidement. Ainsi, aujourd'hui, je compte parler de la *Henriade*, de *Zaïre*, et de la pièce intitulée : *les Vous et les Tu;* — de la *Henriade*, c'est-à-dire de sa plus grande entreprise poétique, je ne dis pas son plus grand succès; de *Zaïre*, sa plus touchante tragédie, et enfin des *Vous et des Tu*, qui sont un des chefs-d'œuvre de la poésie légère.

Tous les ouvrages de Voltaire ont en quelque sorte une histoire avant leur naissance et leur publication. Les ouvrages des autres écrivains naissent seulement le jour où ils arrivent au public; alors on les connaît, on les apprécie, on les juge. Pour Voltaire, c'est autre chose : avant que ses ouvrages ne paraissent, ce sont des bruits, des conversations; le gouvernement s'inquiète, la police s'alarme. Aura-t-il ou n'aura-t-il pas le privilége d'imprimer? sera-t-il forcé de publier son ouvrage à la Haye, ou pourra-t-il le faire imprimer à Paris? De là, je le répète, mille entretiens, mille bruits, mille anecdotes : c'est ce que j'appelle l'histoire qui précède, en quelque sorte, la naissance et la publication de l'ouvrage.

Ainsi, quand Voltaire, s'inspirant de la conversation de M. de Caumartin, conçut l'idée de la *Henriade*, il ne croyait pas qu'un jour son poëme, faute de pouvoir être imprimé à Paris, devrait être publié à Londres par contrebande.

Je parle de la conversation de M. de Caumartin, parce qu'elle a eu sur Voltaire une grande influence. M. de Caumartin était un homme qui avait pris une part considérable au gouvernement sous Louis XIV. Son père, mort en 1687, avait eu également beaucoup de part au gouvernement sous Mazarin, et même sous Richelieu. De là une grande connaissance de tout ce qui avait rapport à notre histoire depuis près d'un siècle. Voltaire, dans cette conversation, puisait les notions les plus exactes et les plus vraies sur l'histoire qu'il devait un jour écrire et sur le poëme qu'il voulait faire. On s'étonne quelquefois de la sûreté de ses informations; on se demande comment il a pu avoir de son temps des renseignements si exacts, si vrais, des notions si justes sur le gouvernement, sur les événements, sur les circonstances,

(1) Voyez cette leçon dans notre numéro 25, page 394.

sur les caractères, sur les hommes du siècle qui a précédé le sien. Ses conversations avec les hommes de l'ancienne cour l'avaient éclairé sur ce que de nos jours nous obtenons à peine à force d'érudition. On publie aujourd'hui de gros volumes de la correspondance administrative de Colbert, qui sont les plus intéressants et les plus curieux du monde; ces gros volumes sont en quelque sorte résumés en quelques mots dans le *Siècle de Louis XIV*. D'où vient chez Voltaire cette sûreté d'informations? Je le répète, de la conversation des hommes de l'ancienne cour. Voltaire est l'homme qui a donné le plus au présent et à l'avenir, en empruntant le plus au passé.

En entendant M. de Caumartin parler sans cesse, d'après les conversations de son père, de Henri IV et de Sully, Voltaire prit l'idée de faire un poëme de la restauration de la France sous Henri IV, et de donner à la France la gloire qu'elle n'avait pas encore, la gloire d'un poëme épique, entreprise très-souvent tentée au XVIIe siècle, et toujours tentée en vain. Il voulait d'abord dédier ce poëme à Louis XV, et nous avons encore la dédicace qu'il avait préparée. Comment se fit-il que cette dédicace n'arriva pas à son adresse? On s'inquiéta des libertés et des témérités philosophiques qui pourraient se rencontrer dans le poëme. La cour aurait dû bénir Voltaire de l'idée toute nationale et toute monarchique de son poëme; elle aima mieux le craindre, le soupçonner, s'en défier; et il fut entendu d'avance que la *Henriade* ne pourrait pas être imprimée à Paris. Le roi Louis XV, y perdit naturellement la dédicace de Voltaire, qui fut adressée à la reine d'Angleterre par un juste dépit du poëte, et acceptée par l'Angleterre pour profiter, à son ordinaire, d'une maladresse du gouvernement français.

Une fois les alarmes éveillées sur la *Henriade*, qu'arriva-t-il? Dès qu'il fut décidé que la *Henriade* ne pourrait être publiée à Paris, tous les salons eurent une envie extrême d'avoir des lectures de la *Henriade*. Partout s'envoyaient des invitations avec ces mots : « M. de Voltaire lira un chant de la *Henriade*. » Entendre quelque chose qui ne pourra être imprimé qu'en contrebande, chose charmante! De là nécessairement une vogue considérable pour l'ouvrage avant même sa publication; de là aussi l'accroissement des alarmes de l'autorité.

C'est dans une de ces lectures faites dans les salons que la *Henriade* manqua, dit-on, de périr.

Voltaire, dans ces lectures, demandait toujours qu'on voulût bien lui faire des critiques, lui dire ce qu'on pensait de son poëme. Une des personnes présentes eut la mauvaise idée de le prendre au mot. Voltaire naturellement s'impatienta, et, s'écriant : « Allons, je vois que mon poëme n'est bon qu'à brûler », il jeta son manuscrit dans la cheminée. Il y avait là le président Henault, qui se précipita et retira le poëme du feu. Il y brûla une très-belle paire de manchettes; mais il n'y eut que cela de brûlé. Jusqu'à la fin de sa vie, le président Henault rappela à Voltaire qu'il avait sauvé son poëme du feu; Voltaire ne manquait pas de le remercier chaque fois; mais je suis, quant à moi, persuadé qu'il y avait plusieurs copies, et que, par conséquent, la *Henriade* ne courait aucun risque.

Échappée au feu, la *Henriade* fut publiée en Angleterre. Ainsi persécutée en quelque sorte avant sa naissance, elle méritait d'être un chef-d'œuvre. Voici ce qu'en dit Voltaire :

> Après Milton, après le Tasse,
> Parler de moi serait trop fort,
> Et j'attendrai que je sois mort
> Pour connaître quelle est ma place.

Messieurs, je suis persuadé que c'est une très-grande maladresse dans ce monde, — hélas! c'est une maladresse dont il faut prendre son parti, — que c'est, dis-je, une très-grande maladresse pour un auteur que de mourir. J'ai vu de mon temps bien des auteurs et d'illustres auteurs qui sont morts; ils y ont presque tous perdu. Est-ce leur faute, est-ce la faute du public? Quand l'auteur est là, vivant, agissant, naturellement zélé pour sa gloire, il aide à l'entretenir, à l'élever. Quand il est mort, sa réputation est comme un enfant qui a perdu son père et qui est livré trop tôt aux expériences de la vie. N'est-ce pas à ce moment que le public devrait intervenir avec une pieuse sollicitude pour protéger ces gloires en péril? N'est-ce pas à ce moment qu'il devrait se faire le tuteur des grands noms qu'a délaissés la vie? Non! le public est insouciant et oublieux; il va aux funérailles de ses favoris défunts; il donne à ce qu'il a aimé un dernier jour d'éclat et d'admiration; puis il retourne à ses affaires, au sortir de l'enterrement, laissant les réputations se tirer d'affaire comme elles pourront. Alors commence entre ces veuves désolées et la postérité un dialogue triste et sévère. La critique s'en mêle par esprit de justice ou de malice. Que de points d'interrogation ne met-elle pas là où les contemporains avaient mis des points d'admiration! Alors se fait le triage dans les ouvrages des grands écrivains. Qu'est-ce qui vivra? qu'est-ce qui mourra? Il y a dans les cimetières de l'Allemagne ce qu'on appelle la chambre des morts, où les morts sont déposés pendant un certain temps avant d'être enterrés, et cela pour éviter de cruelles erreurs. Il y a aussi, après la mort des grands écrivains, une sorte de station, d'examen pour leur gloire. C'est dans cette station que les écrits du mort s'examinent et se jugent; les uns s'enterrent définitivement, les autres rentrent dans le monde pour y vivre.

Que d'exemples je pourrais citer! D'où vient que l'illustre défenseur de la religion réhabilitée devant le monde par la littérature, après avoir été plus grandement encore réhabilitée dans l'histoire par la persécution; d'où vient que l'éloquent champion de la royauté et de la liberté, le plus admirable journaliste de notre siècle, et dont quelques pages, écrites le soir pour être lues et oubliées le lendemain matin, méritent de rester

comme des pages immortelles d'histoire et de morale; d'où vient que la gloire de M. de Chateaubriand qui, au sortir de la vie, semblait prendre sa course vers la postérité d'un air si vif et si sûr, d'où vient qu'elle semble s'être arrêtée dans son essor? Elle est dans cette station dont je viens de parler. Elle attend le triage qui se fait, dans les ouvrages de M. de Chateaubriand, entre ce qui doit vivre et ce qui doit mourir. Ne nous étonnons donc pas des moments de langueur qui se rencontrent dans la gloire de la *Henriade* et des tragédies de Voltaire. La postérité est en train de faire son triage.

M. de Chateaubriand a parlé de la *Henriade* dans son *Génie du christianisme*. Le jugement qu'il en porte est curieux, tant il est timide et circonspect, j'allais presque dire embarrassé. Placé entre les deux siècles, le XVIIIe qui finissait et le XIXe qui commençait; appartenant par son génie, par son caractère, par ses sentiments, au XIXe, ou plutôt étant un de ceux qui ont dirigé les commencements de notre siècle, M. de Chateaubriand parle de la *Henriade*, je le répète, avec une sorte de timidité. Il n'ose la blâmer complétement, et il ose encore moins l'approuver : il dit le bien, il dit le mal; il hésite; et je devrais moi-même, après avoir pris ce grand exemple de la difficulté de juger la *Henriade*, hésiter sur le jugement que j'en dois porter devant vous.

Il y a deux sortes de poëmes épiques. Il y a ce qu'on appelle l'épopée naturelle et l'épopée littéraire. Rien, selon moi, n'est si différent que l'épopée littéraire et l'épopée naturelle. L'épopée naturelle, c'est l'*Iliade*, c'est l'*Odyssée*, c'est la *Chanson de Roland*, ce sont les *Niebelungen* de l'Allemagne, ce sont les *chansons de gestes*. Comment l'épopée naturelle se fait-elle? Est-elle l'enfantement d'un auteur, d'un homme? Non. Elle a un autre mode de création. Elle naît en quelque sorte du sein même des peuples. Quand on regarde comment se sont faites, soit l'*Iliade*, soit l'*Odyssée*, — laissant de côté la question de l'existence d'Homère, — soit la *Chanson de Roland ;* quand on voit de quelle manière instinctive s'est élevée dans l'imagination du peuple l'épopée naturelle, on commence à comprendre ce que c'est que l'imagination populaire trop négligée, peut-être trop dédaignée par nous, à cause de notre éducation, de nos études essentiellement littéraires. Si l'on avait dit aux rapsodes, aux chanteurs qui ont fait l'*Iliade :* « Vous faites un grand et magnifique poëme, qui vivra jusque dans la postérité la plus reculée », ils auraient été fort étonnés. Non ! il y a tels ou tels événements, tels ou tels personnages héroïques, qui frappent l'imagination, on s'en entretient, on en cause; on en fait des récits vrais ou faux. La poésie, qui n'est que la forme la plus élevée de l'imagination humaine, vient s'emparer de la pensée qui s'est formée ainsi dans l'âme de chacun; elle lui donne une nouvelle forme, un nouvel aspect. Le poëme se trouve fait sans que personne sache qui l'a fait. On a dit avec raison, qu'il y avait une statue admirable dans chaque bloc de marbre; l'œuvre, c'est d'en tirer la statue. Comment l'en faire sortir? quel est le ciseau qui sera assez habile et assez hardi pour tirer la statue du marbre où elle repose encore inconnue à tout le monde? Dans tous les grands événements, dans toutes les grandes crises de l'humanité, dans toutes les grandes et bizarres fortunes qui traversent le monde, il y a aussi un poëme épique : cette épopée, comment la faire sortir? Ce qui la fera sortir, ce ne sera pas le génie d'un statuaire ni d'un poëte, ce sera l'imagination populaire.

Ah ! messieurs, songez un instant à la grandeur et à la difficulté de l'œuvre ! penser qu'il y a peut-être dans les cent volumes in-folio du *Moniteur*, penser qu'il y a une épopée ! Comment la dégager de cette formidable enveloppe? Il n'y a que l'imagination du peuple qui puisse suffire à ce travail d'Hercule : oui, c'est le peuple seul, cet Hercule poëte, qui n'a, sachons-le bien, toute son imagination que lorsqu'il n'a pas encore toute sa civilisation, c'est le peuple seul qui crée les grandes épopées, à la condition de ne pas savoir comment.

J'aime et j'admire l'épopée naturelle; et, sans vouloir mêler le jargon de notre temps à ces considérations toutes littéraires, je l'aime parce que l'imagination populaire est essentiellement libre et démocratique. Je laisse de côté cette opinion très-répandue que pour avoir des Virgile il faut des Auguste, que pour avoir des Horace il faut des Mécène. D'abord, sans vouloir pousser ma pensée trop loin, je dirai que si c'est à ce prix-là que nous avons eu ou Virgile ou Horace, nous les avons payés tout leur prix. Je le déclare, j'aime à penser qu'à certains moments, chez certains peuples, sous l'éclat de je ne sais quel soleil, ou bien au milieu de je ne sais quelles crises d'événements, au milieu de la fermentation de tous les cœurs, de l'élévation subite de toutes les âmes, partout, dans les campagnes, à travers les champs, au milieu des occupations de la journée, au milieu du travail qui remplit la vie de l'homme qui l'anime, qui le console; j'aime à penser qu'il se fait une poésie populaire, qui n'est à personne et à tout le monde; qu'il y a une sorte de cristallisation qui se fait des pensées les plus élevées, des sentiments les plus nobles, les plus purs et les plus délicats, qui leur donne une forme plus grande et plus belle, qui produit d'admirables figures, capables de charmer tous les yeux; et que de siècle en siècle, de génération en génération, se transmettent ainsi les grandes pensées de l'imagination populaire sous des images et des figures qui ne périront pas, figures plus immortelles et plus merveilleuses que toutes celles que peut créer l'épopée littéraire.

Je le répète, ma préférence est pour l'épopée naturelle, mais je ne suis pas injuste pour l'épopée littéraire. L'*Énéide* est une épopée littéraire, et rassurez-vous, messieurs, je ne veux pas gâter les derniers jours de mon professorat en blasphémant contre l'*Énéide*. Si donc il y a dans cette enceinte quelques-uns de mes confrères du professorat, s'il y a des bacheliers ès lettres qui aient entretenu un commerce plus ou moins as-

sidu et plus ou moins obligatoire avec Virgile, je ne veux pas leur déplaire, je ne veux pas les affliger, mais ce n'est pas ma faute si je suis forcé de dire que dans l'épopée littéraire tout est un peu convenu d'avance. Chaque événement et chaque personnage de l'épopée est réglé sur un modèle arrêté. Jamais je n'ai essayé de faire aucune épopée; mais je ne serai démenti de personne si je dis que dans toute épopée littéraire, il doit, comme dans l'*Énéide*, y avoir au commencement un naufrage qui, au lieu de disperser, réunit les personnages destinés à jouer un rôle dans l'épopée. Il doit y avoir, en outre, comme dans le Tasse, des jardins enchantés dans lesquels le héros oublie sa vertu et se laisse aller à des séductions qu'il aurait pu prévoir d'avance, s'il avait su un peu mieux de quoi se compose une épopée. Quand j'ouvre la *Henriade*, je vois Henri IV qui, allant en Angleterre, ne manque pas d'avoir son naufrage. Il s'arrête dans l'île de Jersey, que beaucoup d'entre vous peut-être connaissent et qui n'a rien d'effrayant, et là,

Non loin de ce rivage, un bois sombre et tranquille
Sous des ombrages frais présente un doux asile;
Un rocher, qui le cache à la fureur des flots,
Défend aux aquilons d'en troubler le repos;
Une grotte est auprès, dont la simple structure
Doit tous ses ornements aux mains de la nature.
Un vieillard vénérable avait, loin de la cour,
Cherché la douce paix dans cet obscur séjour;
Aux humains inconnu, libre d'inquiétude,
C'est là que de lui-même il faisait son étude;
C'est là qu'il regrettait ses inutiles jours
Plongés dans les plaisirs, perdus dans les amours.
Sur l'émail de ces prés, au bord de ces fontaines,
Il foulait à ses pieds les passions humaines;
Tranquille, il attendait qu'au gré de ses souhaits
La mort vînt à son Dieu le rejoindre à jamais;
Ce Dieu, qu'il adorait, prit soin de sa vieillesse :
Il fit dans son désert descendre la sagesse,
Et prodigue envers lui de ses trésors divins,
Il ouvrit à ses yeux le livre des destins.

(*Henriade*, chant I.)

Puisque je suis en train de médire du poëme épique littéraire, j'ajoute que, dans l'*Alaric* de Scudéri, il y a aussi un naufrage et qu'Alaric, jeté aussi dans une île, rencontre aussi un vieillard qui habite une grotte. Cette grotte a quelque chose de particulier et dont je fais, quant à moi, beaucoup de cas. J'ai, dit le vieillard à Alaric :

J'ai pour me divertir dans cette roche affreuse
Une bibliothèque et superbe et nombreuse.
Venez la voir, seigneur; ces livres ont des voix,
Et ces grands conseillers ne flattent pas les rois.

J'ai parlé des jardins enchantés qui ne peuvent pas manquer de se rencontrer dans le poëme épique. Voltaire a placé ses jardins enchantés dans le département de l'Eure, et Henri IV va s'y entretenir avec la belle Gabrielle. Je les retrouve également dans *Alaric :*

Alaric se réveille au bruit d'une harmonie
Dont l'extrême douceur a de la tyrannie,
De mille et mille oiseaux la voix incomparable
Fait retentir les bois d'un concert agréable,
Et leur diversité compose une douceur
Qui passe dans l'oreille et de l'oreille au cœur,....
. . . . . Et, dans ce beau séjour,
Il n'est rien qui ne donne et qui n'ait de l'amour.

Avec la différence de l'élégance, qui n'abandonne jamais Voltaire, la description des jardins du département de l'Eure ressemble à celle des jardins où se perd Alaric.

...A l'amour tout miracle est possible, —
Il enchante ces lieux par un charme invincible;
Des myrtes enlacés, que d'un prodigue sein
La terre obéissante a fait naître soudain,
Dans les lieux d'alentour étendent leur feuillage :
A peine a-t-on passé sous le fatal ombrage,
Par des liens secrets on se sent arrêter;
On s'y plaît, on s'y trouble, on ne peut les quitter.
On voit fuir sous cette ombre une onde enchanteresse;
Les amants fortunés, pleins d'une douce ivresse,
Y boivent à longs traits l'oubli de leur devoir.
L'amour dans tous ces lieux fait sentir son pouvoir :
Tout y paraît changé, tous les cœurs y soupirent,
Tous sont empoisonnés du charme qu'ils respirent;
Tout y parle d'amour : les oiseaux dans les champs
Redoublent leurs baisers, leurs caresses, leurs chants.

(*Henriade*, chant IX.)

Ne croyez pas cependant que le merveilleux dans Voltaire soit toujours froid et languissant. Le merveilleux est quelquefois naturel et vraisemblable. J'en citerai un exemple : c'est l'apparition de saint Louis à Henri IV au moment de l'assaut de Paris.

Je vais vous lire ces vers, messieurs; je désire voir l'effet qu'ils produiront sur vous. On les admirait autrefois; selon moi, ils méritent encore d'être admirés, vous en jugerez, vous êtes la postérité :

Henri ne les voit point; son vol impétueux
Poursuivait l'ennemi, fuyant devant ses yeux;
Sa victoire l'enflamme, et sa valeur l'emporte,
Il franchit les faubourgs, il s'avance à la porte :
Compagnons, apportez et le fer et les feux;
Venez, venez, montez sur ces murs orgueilleux.
Comme il parlait ainsi, du profond d'une nue,
Un fantôme éclatant se présente à sa vue :
Son corps majestueux, maître des éléments,
Descendait vers Bourbon sur les ailes des vents;
De la divinité les vives étincelles
Étalaient sur son front des beautés immortelles;
Ses yeux semblaient remplis de tendresse et d'horreur :
Arrête, cria-t-il, trop malheureux vainqueur!
Tu vas abandonner aux flammes, au pillage,
De cent rois tes aïeux l'immortel héritage,
Ravager ton pays, mes temples, tes trésors,
Égorger tes sujets, et régner sur des morts.
Arrête!... A ces accents plus forts que le tonnerre,
Le soldat s'épouvante, il embrasse la terre;
Il quitte le pillage. Henri, plein de l'ardeur
Que le combat encore enflammait dans son cœur,
Semblable à l'Océan qui s'apaise et qui gronde :
« O fatal habitant de l'invisible monde!
Que viens-tu m'annoncer dans ce séjour d'horreur? »
Alors il entendit ces mots pleins de douceur :
« Je suis cet heureux roi que la France révère,
Le père des Bourbons, ton protecteur, ton père;
Ce Louis qui jadis combattit comme toi,
Ce Louis dont ton cœur a négligé la foi,
Ce Louis qui te plains, qui t'admire et qui t'aime.
Dieu sur son trône un jour te conduira lui-même;
Dans Paris, ô mon fils! tu rentreras vainqueur,
Pour prix de ta clémence, et non de ta valeur. »

(*Henriade*, chant VI.)

Eh bien! je remercie la postérité du suffrage qu'elle vient de donner.

Oui, ces vers m'émeuvent. Pourquoi? C'est que le merveilleux y procède d'une grande émotion naturelle. Quand le merveilleux vient de la rhétorique, quand le merveilleux est une figure que chaque poëte reproduit l'un après l'autre, j'en fais peu de cas; mais quand les âmes sont profondément ébranlées, quand les cœurs sont fortement émus, alors le merveilleux vient naturellement se placer dans le poëme. Qu'y a-t-il de plus naturel que l'émotion de Henri IV au moment où, déjà sur la brèche, prêt à emporter Paris, il s'arrête épouvanté du sac de Paris, épouvanté du massacre qui va se faire, de tant de victimes innocentes. Cette grande émotion devient pour lui l'apparition de son plus grand et de son plus pieux ancêtre. Ce qui fait que j'entre aisément dans l'émotion de Henri IV et dans le merveilleux de Voltaire, c'est qu'en vérité, disons-le, les villes ne sont pas seulement des pierres qu'on assemble et qu'on entasse les unes sur les autres; elles sont plus que cela, elles sont un des symboles de l'humanité active et vivante. Il n'y a pas une ville, prenez celle que vous voudrez, il n'y a pas une ville qui ne témoigne du pénible et glorieux labeur de l'humanité. Que de joies et de douleurs humaines, que de passions elle a vues! Que de vies d'hier et d'aujourd'hui palpitent sous ces pierres!

Oui, c'est là ce qui fait que les villes sont quelque chose. Les pierres dont elles sont construites, nous le savons, on les met, on les ôte, on les arrange, on les dérange, cela n'est rien, c'est la décoration, et la décoration change sans cesse; mais le drame de l'humanité vit dans toutes les villes, et même dans leurs ruines, tant qu'il y a une pierre debout. Il n'y a pas de pauvre voyageur passant près des lieux où fut Troie qui ne répète encore : *C'est là qu'était Troie.* Il n'y a personne qui, entrant dans Rome, ne soit pénétré du sentiment de l'antiquité, c'est-à-dire de l'humanité active et pensante, qui lui arrive de tous les côtés, antiquité païenne et antiquité chrétienne, antiquité héroïque et libre, antiquité misérable et servile. Grands et tristes souvenirs qui pressent l'homme de toutes parts, qui lui font sentir qu'il n'est pas seul au monde et qu'il a derrière lui comme devant lui de nombreuses générations auxquelles il se rattache par les liens les plus naturels et les plus vivaces.

C'est là, messieurs, ce qui fait la majesté des villes; ce sont les temples de l'humanité; ce sont des lieux sacrés, occupés par de nobles et pieux sentiments; et quand ces villes traversent des crises fatales, quand elles sont sur le point de périr, sachez-le bien, toutes les âmes sont émues, même celles de leurs vainqueurs. Scipion Émilien pleurait sur la ruine de Carthage qu'il voyait s'accomplir sous ses yeux; il pleurait, et pourquoi? Parce que sa grande âme était émue par cette grande catastrophe. Il était ému par ce sentiment de la communauté humaine qui agit sur tous les cœurs humains.

Je voudrais arriver à quelques exemples bien simples qui montreraient ce que c'est que la force, la grandeur, la vivacité des souvenirs, des émotions, et, pourquoi ne me servirais-je pas du mot qui me vient? la grandeur des apparitions qui se font dans les âmes humaines.

Il faut que vous me permettiez ici quelques mots de souvenir. Un des plus chers amis que j'aie perdu, le docteur Gans, grand jurisconsulte allemand, qui aimait beaucoup la France, venait souvent à Paris. Il a écrit d'une manière charmante les souvenirs de ses séjours à Paris; il avait la joie et l'honneur d'y voir souvent mon maître, mon ami, M. Cousin. S'il y a eu de notre temps un homme capable, oui, je me servirai de cette expression, un homme capable de faire revivre pour ainsi dire les hommes et les choses du passé, qui ait eu une baguette magique avec laquelle il évoquait les grands souvenirs, les grands personnages, et les présentait devant vos yeux plus vivants et plus visibles que s'il les faisait revivre par le crayon ou par le pinceau, cet homme-là a été M. Cousin. M. Cousin conduisait M. Gans et lui montrait Paris, le menant de rue en rue, évoquant les grands souvenirs de la Révolution : ici tel homme, là tel événement. Un jour, les deux promeneurs visitaient le faubourg Saint-Antoine, et, traversant je ne sais combien de petites rues, ils arrivèrent à ce grand vide que la colère populaire a fait là où était la Bastille, et alors M. Cousin, avec cette voix que j'entends encore, arrêtant M. Gans : « Saluez, Gans, voilà le 14 juillet 1789. »

Oui, c'était vraiment l'apparition du 14 juillet! les apparitions ne sont pas autre chose que cette émotion vive et profonde entre deux grandes âmes qui se communiquent leurs sentiments. Le sentiment alors se dresse devant les yeux comme une véritable apparition. C'est là la théorie des apparitions, c'est là la théorie du vrai merveilleux poétique.

SAINT-MARC GIRARDIN.

COLLÉGE DE FRANCE.

HISTOIRE ET MORALE.

COURS DE M. ALFRED MAURY

(de l'Institut).

L'Allemagne depuis le traité de Westphalie jusqu'à nos jours.

VIII

PREMIERS EFFORTS D'UN RETOUR A L'UNITÉ DANS L'EMPIRE D'ALLEMAGNE.

J'ai montré dans les leçons précédentes (1) l'ensemble de circonstances qui amenaient la Prusse à exercer de plus en plus la prépondérance dans les affaires de l'Allemagne. Jetons aujourd'hui un coup d'œil sur l'empire d'Autriche, et voyons pourquoi, ni Marie-Thérèse, ni

(1) Voyez les numéros 7, 12, 16 et 19, pages 106, 193, 259 et 303.

Joseph II ne pouvaient marcher à la tête de l'Allemagne régénérée.

Marie-Thérèse mourut le 29 septembre 1780, âgée de soixante-quatre ans, après un règne de quarante ans, laissant le souvenir de ses vertus et d'un gouvernement paternel, mais n'ayant d'aucune manière représenté l'esprit nouveau; car elle demeura fermement attachée aux vieux principes de la monarchie absolue et de l'intolérance catholique. Elle reprend le titre de Majesté apostolique, que le pape Sylvestre II avait conféré à saint Étienne, premier roi de Hongrie. Dès le commencement de son règne, elle forme le projet de bannir les juifs de ses États; mais elle en est dissuadée par divers souverains, notamment par le pape et le roi de Pologne. Elle montre toujours une tendance marquée à persécuter les protestants. Toutefois ses rares qualités personnelles rachetaient en bien des points ce qu'il pouvait y avoir de fâcheux dans les principes qu'elle devait à son éducation, et elle rencontra, même chez ses adversaires les plus décidés, le respect et l'estime. Le grand Frédéric écrivait, en 1781, à d'Alembert : « J'ai fait la » guerre à Marie-Thérèse, mais je n'ai jamais été son en» nemi. »

Ce fut en 1765, à la mort de François Ier, que son fils, Joseph II, qu'il avait fait élire roi des Romains, fut proclamé empereur. De la succession paternelle, ce prince n'eut que le comté de Falkenstein. Il avait alors quarante ans. Sa mère se l'associa dans le gouvernement des États héréditaires, mais ne lui laissa, comme à son père, qu'une autorité purement nominale. Joseph II était libéral, novateur à certains égards; il avait des talents naturels; et pourtant il n'était pas non plus l'empereur qu'il aurait fallu à l'Allemagne nouvelle. Son éducation incomplète lui avait laissé un caractère obstiné, il montrait peu de goût pour la littérature et les arts, en si grand honneur chez les peuples allemands. Quant à son opposition au clergé, elle n'excluait pas chez lui des habitudes de despotisme et d'intolérance. Le long règne de Joseph II, comme empereur, fut surtout marqué par des règlements d'administration intérieure relatifs à la visitation de la chambre impériale, à l'établissement de sénats permanents dans la même chambre, aux discussions soulevées par l'ouvrage pseudonyme de Febronius sur la suprématie papale, etc. Toute son activité se porta presque exclusivement vers les réformes par lesquelles il s'efforça de faire pénétrer dans ses États l'esprit nouveau que la philosophie avait fait prévaloir. Sans doute, il lutta souvent avec raison contre la domination cléricale et les prétentions des évêques au temporel; mais, souverain d'un pays catholique, il ne pouvait adopter des principes aussi larges et d'une tolérance aussi impartiale que ceux que suivait Frédéric, roi d'un pays protestant. En étudiant ses actes, on reconnaît qu'il fut moins préoccupé d'établir la liberté religieuse que de combattre l'influence ecclésiastique devenue excessive sous le gouvernement de Marie-Thérèse, et malgré ses prétentions de philosophe, des intentions purement politiques furent son principal mobile.

Pour bien comprendre la situation où se trouvaient les monarques autrichiens, nous devons examiner quelle était alors la constitution de cette Allemagne, dont les parties disjointes cherchaient à s'agréger autour d'un centre déplacé.

L'empire germanique n'avait plus, en réalité, qu'une existence nominale, et ne subsistait plus que dans quelques lambeaux d'institutions unitaires : la présence d'un conseil de l'Empire à Vienne, qui demeurait toujours la ville la plus importante de l'Allemagne; — la réunion de la diète à Ratisbonne, composée, non plus comme autrefois, des princes de l'Empire, mais seulement de leurs envoyés; — la chambre aulique de Wetzlar, tribunal suprême, qui ne fut toutefois jamais complétement organisé; — enfin l'élection à Francfort de l'Empereur. Mais tout cela ne constituait plus que de simples formalités, et l'indépendance respective des différents États de l'Allemagne avait, en réalité, anéanti l'existence de l'Empire. L'élection de François Ier et la présence de Marie-Thérèse à Francfort provoquèrent sans doute des manifestations, mais ce ne furent là que des fêtes de famille.

Au reste, l'esprit fédéral avait jeté en Allemagne de profondes racines. Il aurait été impossible d'arriver à la parfaite unité, à une centralisation complète. Jadis, toutes les fois que l'empereur avait voulu dépasser les limites imposées à sa puissance, il avait rencontré des résistances énergiques, et cette tendance fédérale n'avait pas peu contribué à assurer en Allemagne le triomphe des idées d'indépendance et de liberté!

Le traité de Westphalie donna sans doute à l'empire germanique une constitution qui avait de graves inconvénients; mais cette constitution, en divisant ce corps immense qu'on appelait l'Empire en une foule de petites souverainetés particulières, valut à la nation allemande, à quelques exceptions près, un siècle et demi de liberté civile et d'administration douce et modérée.

De cela seul que trente millions de sujets se trouvèrent répartis sous un assez grand nombre de princes indépendants les uns des autres et dont l'autorité, sans bornes en apparence, était limitée de fait par la petitesse de leurs possessions, il résulta, pour ces trente millions d'hommes, une existence ordinairement paisible, une assez grande sécurité, une liberté d'opinions presque complète. L'exiguïté du territoire balançait la toute-puissance du souverain, car il était si facile, pour peu qu'on fût tracassé sur un point, d'aller chercher la tranquillité à quelques pas plus loin! Chaque prince avait d'ailleurs, en raison même du peu d'étendue de son territoire, un intérêt d'amour-propre au moins à relever par le chiffre de sa population ce qu'il y avait de trop modeste au point de vue de l'espace occupé. Ces souverains absolus étaient donc généralement de

bons princes, pratiquant le gouvernement paternel, administrant d'autant mieux que leur centralisation ne pouvait pas avoir de grands inconvénients. En somme, la partie éclairée de la société put se livrer à la culture des lettres, au perfectionnement des arts, à la recherche de la vérité. On vit en Allemagne s'élever un grand nombre de petites Athènes, d'écoles, d'universités; au lieu d'un centre unique resplendissant de lumière, on vit comme une multitude d'étoiles répandant sur tous les points les rayonnements de l'intelligence. Il n'est pas étonnant, telle ayant été l'influence de la guerre de Trente ans, que les historiens et les poëtes de l'Allemagne l'aient prise pour sujet favori de leurs travaux, qu'ils se soient plu à retracer pour la génération nouvelle, sous mille formes diverses, l'héroïque énergie que déployèrent alors leurs ancêtres.

Si le morcellement de l'Empire en une foule de petits États indépendants de fait contribua puissamment au développement intellectuel et au progrès du bien-être dans l'Allemagne, il avait le grand inconvénient pour ce pays d'en affaiblir, d'en annuler même la prépondérance politique. Une confédération puissante, qui tout en conservant les habitudes de division constituât cependant une unité politique, pouvait seule faire disparaître les inconvénients d'un tel état de choses. La Prusse le comprit et chercha à grouper autour d'elle les petits États, dont elle essaya de former une ligue à la tête de laquelle elle se serait placée.

Les idées d'agrandissement manifestées par la maison d'Autriche provoquèrent pour ainsi dire l'exécution de ce plan. La monarchie autrichienne renfermait dans son sein trop d'éléments étrangers pour que les peuples de race germanique pussent se grouper autour d'elle. C'était la Prusse qui devait rallier ceux-ci. Frédéric s'efforça de populariser l'idée d'une ligue prussienne. Jean de Müller, alors au service de l'électeur de Mayence, reçut de Berlin la mission d'écrire l'histoire de la ligue des princes. L'électeur de Bavière étant mort sans enfants, l'empereur d'Allemagne avait conçu le projet de s'emparer d'une partie de ses États. Le roi de Prusse s'y était opposé et avait contraint Marie-Thérèse à la paix de Teschen, le 3 mai 1779. Le travail demandé à Jean de Müller ne manquait donc pas d'opportunité. Son tableau, rédigé avec une rare connaissance de la constitution de l'Empire et du caractère des associations, s'arrête aux espérances que donnait le gouvernement de Frédéric le Grand. Deux ans après la mort de ce prince, le comte de Goërtz fit à la diète des propositions pour l'agrandissement de la Ligue. La Suisse et la Sardaigne y paraissaient favorables. Le duc de Weimar et l'archichancelier montrèrent surtout la plus grande ardeur; quant aux deux cours électorales de Hanovre et de Saxe, c'étaient elles qui avaient signé les premières le traité de la Ligue; mais, séduites par l'Autriche, elles y firent ensuite la plus vive opposition.

Jean de Müller, dans son ouvrage intitulé : *Espérances de l'Allemagne au sujet de la Ligue*, fut le premier qui exprima publiquement et avec énergie la douleur des Allemands de voir la Ligue, au lieu de travailler aux réformes que réclamait la constitution de l'Allemagne, ne s'occuper que de mesures insignifiantes qui ôtaient tout espoir d'un avenir politique meilleur.

Les causes de cet insuccès tenaient non-seulement à la politique égoïste de quelques États, mais encore à ce que tous ne voyaient pas bien clairement les avantages de la Ligue. On ne la considérait que comme passagère, quoiqu'elle eût un autre but que de mettre des bornes à la puissance de l'Autriche; on n'y voyait qu'une union particulière comme celles qui s'étaient formées jadis en Allemagne.

Cependant cette Ligue avait deux tendances que les petits États devaient admettre dans leur politique : l'une, c'était de réunir leurs forces contre les deux plus puissantes maisons de l'Allemagne, en se laissant conduire par la seconde puissance contre la plus formidable; l'autre, c'était de s'associer pour se défendre contre l'étranger. Kaunitz paraissait goûter cette dernière idée, mais, en réalité, il tenait surtout à combattre l'influence prussienne. Cependant, comme la ligue des princes a été l'œuvre de la Prusse et que le patriotisme allemand en pressentit le véritable caractère, elle devait tôt ou tard prendre la seconde direction.

Les avantages de cette fédération ne doivent pas toutefois en faire oublier les graves inconvénients politiques et surtout économiques. L'Allemagne ne s'en aperçut que trop après la guerre de Sept ans, quand, ayant joui pendant un pareil nombre d'années des douceurs de la paix, alors que les agitations religieuses et politiques se calmaient, elle fut frappée d'un nouveau fléau, la disette (1770).

Le mal commença par la mauvaise récolte, s'accrut par le défaut de précautions et se consomma par l'avarice des particuliers et les fausses mesures des gouvernements. Il en devait être ainsi dans un empire qui comptait tant de maîtres. Chaque pays, chaque terre seigneuriale ne songeait qu'à soi, ne prenait aucun souci du bien général. Ce fut l'objet des premières discussions de la Diète, mais le mal avait déjà fait trop de progrès. Les douanes de Bavière exposèrent la ville de Ratisbonne aux dangers de la famine. On vit les députés de l'Empire traités, au sein de l'Allemagne, comme des assiégés; la Diète allait mourir de faim. Elle réclama. Les ordonnances de l'empereur pour lever les douanes de Bavière n'amenèrent aucun résultat. Une commission spéciale (1771) fut chargée de faire un rapport sur les approvisionnements de la ville. Rassurons-nous, la Diète ne mourut pas de faim; la Diète s'approvisionna; mais quant à prendre des mesures générales, on n'y songea pas. Et cependant, il n'y eut pas alors un seul auteur qui ne formulât son système d'économie politique, au moins pour l'avenir. On tomba toutefois d'accord sur la suppression de toutes les barrières doua-

nières en Allemagne et sur la nécessité du libre commerce des céréales.

La famine avait été terrible. Dans plusieurs contrées, on en fut réduit à faire de la farine avec l'écorce des arbres. Il s'ensuivit des maladies contagieuses. Beaucoup de malheureux cherchèrent leur salut en émigrant dans des pays plus sagement gouvernés. Ce fléau fit les affaires de la Prusse.

L'empereur Joseph visita ses États héréditaires pour procurer des secours. Mais il ne put empêcher que vingt mille paysans de Bohême émigrassent en Prusse. Un nombre égal quitta les plaines de la Saxe. Il y eut en Saxe et surtout dans les montagnes du Harz cent mille morts; on en compta, dans la Bohême, cent quatre-vingt mille. On émigra par bandes, par foules, dans les fertiles pays du Rhin, du Palatinat, du Wurtemberg, du Mecklembourg, en Pologne; ce fut surtout en Prusse que l'on chercha un refuge. Frédéric avait fait remplir les magasins militaires pour un an; il les ouvrit au peuple et fournit des semences. La sagesse de ses mesures excita une admiration générale. La famine passa, mais les vices de l'organisation de l'Allemagne restèrent : on ne tarda pas à les signaler de toutes parts.

Ce n'était pas Joseph II qui aurait pu les faire disparaître. Sans doute il partagea les vues libérales de son temps, mais avec moins de largeur que le grand Frédéric; j'ai dit pourquoi. Il chercha à imiter la simplicité, la libéralité du roi de Prusse; assez philosophe pour ne pas être ébloui par l'éclat de sa couronne; pas assez homme d'État pour comprendre ce qui pouvait régénérer l'Allemagne. Chez Frédéric, le roi n'avait pas effacé le philosophe; le philosophe n'avait pas supprimé le roi. Il n'avait pris de la royauté que le fardeau, et semblait vouloir se dérober aux grandeurs, dont tant de souverains d'alors s'enivraient volontiers. Ce fut en 1748 que Frédéric commença d'habiter le palais si célèbre depuis, non par le luxe d'une cour brillante, mais par le génie du maître et la simplicité de ses mœurs. Laissant le monarque à Berlin, le sage venait à *Sans-Souci* goûter un repos actif et digne de lui. Point d'appareil militaire autour de sa paisible retraite. Le soir seulement, un caporal et quatre grenadiers venaient, de Postdam, pour la garde du château pendant la nuit, et s'en retournaient, le matin, entre quatre et cinq heures. Là, entouré de quelques amis et de livres, il trouvait, au sein des lettres, un docte délassement et des jouissances dont la nation n'eut jamais à gémir. Frédéric, à la différence de Joseph II, avait la passion de l'étude et par là il représentait bien la docte Allemagne.

Dès sa jeunesse, Frédéric avait fait deux parts dans ses livres : ceux qu'il voulait étudier sérieusement, et ceux qu'il n'entendait que parcourir. Il s'était composé cinq bibliothèques, toutes semblables : l'une, à Postdam; l'autre, à Sans-Souci; la troisième, à Berlin; la quatrième, à Charlottenbourg; la cinquième, à Breslau. Il lui suffisait, en fermant un livre, de noter la page; et, à son arrivée dans une autre résidence, il continuait ses lectures, comme si rien ne les eût interrompues. Dans le catalogue très-court de ces bibliothèques, on voit la prédilection du roi pour les historiens et les philosophes, tant anciens que modernes. Naturellement les meilleurs ouvrages sur la guerre y figuraient.

Ce serait omettre un des plus beaux titres de la gloire de Frédéric que de ne point rappeler ici combien la presse fut libre sous le gouvernement de ce prince absolu. Vainement les plaintes obstinées de quelques fonctionnaires, qui avaient des raisons de trouver la publicité importune, lui arrachèrent-elles une ordonnance pour la censure des livres à imprimer ; il se plaisait lui-même à en voir violer les dispositions. Un libraire, condamné par infraction, réclamait-il près de lui, il était toujours déchargé de l'amende, et souvent, dans sa réponse, le roi ajoutait ces mots : *J'entends que la presse soit libre*. Quelles que fussent ses opinions particulières, Frédéric s'était fait une loi de respecter les opinions d'autrui. Le défaut d'entente suspendit dans la seconde moitié du XVIIIe siècle le retour graduel à l'unité germanique. A part de légères modifications dans la constitution de l'Empire, et d'interminables discussions dans le sein de la Diète, l'Empire ne fut troublé, en vingt-cinq ans, que par la courte guerre suscitée par la succession de Bavière, en 1778. C'est en vain que Joseph II s'efforça d'agrandir l'Autriche. L'agrandissement de la Prusse le contraignit de se restreindre au simple agrandissement des États héréditaires de sa maison. Après avoir convoité la Bavière, il tourna ses vues vers la Turquie, mais ses difficultés avec la Hollande, avec les Pays-Bas, arrêtèrent ses projets ambitieux. Ce fut alors qu'il se porta tout entier vers les réformes intérieures dont j'ai déjà parlé, et qu'il déclara au clergé une guerre plus vive que jamais.

Environ trente-six mille moines et religieuses furent sécularisés et pensionnés. Il défendit d'envoyer de l'argent à Rome et de solliciter des dispenses, si ce n'est sans rien payer. Un édit de tolérance fut publié pour étendre les priviléges religieux des protestants et des Grecs-unis. Il voulut que le nonce du pape ne fût plus traité que comme un ambassadeur politique. Le prince de Kaunitz, ce ministre qui partageait les idées du XVIIIe siècle, appuya énergiquement les réformes de Joseph II. Le 30 octobre 1781, un décret supprima ceux des ordres monastiques qui n'étaient pas institués en vue de l'enseignement, du soin des malades et de la confession. Environ sept cents couvents furent supprimés. Et le grand Frédéric ne manqua pas de faire remarquer qu'on avait surtout supprimé les plus riches. Tous les couvents de femmes disparurent, à l'exception de ceux des Ursulines et des dames de la Visitation, qui s'occupaient de l'éducation de la jeunesse. Les couvents supprimés furent transformés en hôpitaux, en maisons d'instruction, en casernes pour les troupes. Ce zèle qui mérita à Joseph, de la part de Frédéric le surnom de *mon frère le*

sacristain, alarma si vivement le Saint-Père, qu'il entreprit, en 1782, son mémorable voyage à Vienne et à Munich.

Il convenait aux vues politiques de Joseph II, aussi bien qu'à ses réformes religieuses, de rendre indépendants du pape les évêques de ses États héréditaires, et même, s'il était possible, ceux de toute l'Allemagne. Il enjoignit donc aux premiers de n'accepter aucune bulle pontificale qui ne leur aurait pas été transmise par le gouvernement, et ne porterait pas les mots *placitum regium* (sous le bon plaisir royal). Défense fut faite aux ordres religieux d'obéir à leurs généraux établis à Rome; ils furent soumis à la juridiction des évêques. Toute dispense dut être demandée aux évêques, et non plus au nonce; tout appel des tribunaux ecclésiastiques du pays à celui du nonce ou du Saint-Père fut interdit. En même temps, Joseph II érigea lui-même quelques évêchés, en réunit d'autres, et réduisit les revenus des plus riches.

Ce mouvement contre le clergé dans les pays catholiques de l'Allemagne, et notamment en Autriche, datait d'un demi-siècle; il s'était préparé dès le règne de Marie-Thérèse. L'attaque avait été commencée par le Hollandais van Espen, né en 1646, mort en 1728, dans son *Jus ecclesiasticum*, imprimé à Cologne, en 1702. Il se rapprochait du système épiscopal plus qu'aucun écrivain allemand n'avait encore osé le faire depuis le Concile de Trente. Quelques années plus tard, van Houtheim, vicaire de l'archevêque de Trèves, développa la même thèse dans un ouvrage *Sur l'état de l'Église et la puissance légitime du pontife de Rome*. Les publicistes profitèrent des travaux des théologiens; et sous le règne même de Marie-Thérèse, des écrivains du midi de l'Allemagne parlèrent dans le sens d'Espen et de Houtheim. Aussi, quand Joseph II commença ses réformes, surtout celles qui avaient pour but de limiter les droits du pape, l'opinion publique se prononça-t-elle pour lui, non-seulement dans la partie éclairée de son clergé, mais encore dans la plus grande partie des catholiques allemands.

Les quatre archevêques de Mayence, de Trèves, de Cologne et de Salzbourg secondèrent les plans de Joseph, et, en 1786, dans les célèbres ponctuations d'Ems, combattirent toutes les prétentions pontificales. Mais les évêques allemands préférait voir s'accroître les droits de la cour de Rome, éloignée et peu dangereuse, plutôt que de tomber sous la juridiction immédiate, absolue et sans contrôle de leurs archevêques, arrêtèrent l'exécution de ces plans; la révolte des Pays-Bas autrichiens modifia les idées réformatrices de Joseph; les dispositions de la cour de Bavière, contraires à toute innovation, surtout l'importance des événements politiques qui se préparaient, firent échouer toutes les réformes, et il n'y eut plus de préoccupation que pour les intérêts purement temporels. L'Autriche s'isola de plus en plus du mouvement germanique qui se concentra dans le nord de l'ancien Empire.

Rappelons que ce fut sous le règne de Marie-Thérèse et de Joseph II que fut accompli l'acte le plus inique de la diplomatie moderne. Le 12 février 1772, la Russie et la Prusse conclurent un traité, auquel l'Autriche accéda quelques mois plus tard, et dont le résultat fut le premier démembrement de la Pologne. Trois armées, chacune de dix mille hommes, occupèrent simultanément les provinces que leurs souverains respectifs s'étaient attribuées; puis les trois généraux sommèrent la diète polonaise de sanctionner, par un décret, cette odieuse usurpation. Abandonnée de tous les États européens, même de la France où régnait encore le gendre de Stanislas, qui sans doute, lui déjà, trouvait la Pologne trop loin, la diète se soumit. La Russie obtint, pour sa part, un accroissement de quinze cent mille sujets; l'Autriche, de deux millions cinq cent mille, et la Prusse, de huit cent soixante mille. Vingt ans plus tard, ce qui subsistait encore, sous le nom de royaume de Pologne, avec une liberté dérisoire, fut partagé entre les trois puissances; et, cette fois, la Russie prit pour elle presque tout.

Cet attentat, couronné par le succès, en montrant les dangers des Confédérations, ne fit que fortifier en Allemagne le désir de l'unité. Mais les guerres de la Révolution et de l'Empire en abaissant l'Allemagne arrêtèrent le développement des idées unitaires qui germaient dans les esprits et dont la Prusse songeait à profiter. Après 1815 le triomphe de cette puissance lui rendit une prépondérance qui devait lui assurer plus tard une suprématie que Joseph II avait laissé définitivement échapper à l'Autriche. La confédération germanique constitua le squelette de l'Empire dont les tronçons avaient été momentanément dispersés; la vie et l'unité rentraient par degrés dans ce grand corps qui avait été abattu, non anéanti.

ALFRED MAURY.

COLLÉGE DE FRANCE.

DROIT DE LA NATURE ET DES GENS.

COURS DE M. AD. FRANCK

(de l'Institut.)

Idées de Benjamin Constant sur la religion (1).

Rien de plus affligeant que le divorce qu'on aperçoit dans certaines âmes entre la religion et la liberté. Il n'est pas de religion sans liberté et pas de liberté sans religion. Toutes les doctrines qui anéantissent dans l'homme la foi

(1) Cette leçon et la suivante, sur le même sujet, que nous publierons prochainement, ont été faites et recueillies antérieurement aux attaques dont M. Franck a été l'objet de la part de l'auteur de la pétition adressée au Sénat contre la Faculté de médecine de Paris. On sait combien la fausseté en a été facilement démontrée par M. Franck d'abord, dans la réponse qu'il y a faite, ensuite par M. Charles Robert devant le Sénat. Cette démonstration, les deux leçons qu'on va lire l'achèveraient, s'il en était besoin.

Voyez, sur les *Idées politiques de Benjamin Constant*, le n° 11, p. 170.

à l'infini, à l'existence de l'être parfait, à l'immortalité de l'âme, détruisent en même temps chez lui le respect du droit et le sentiment du devoir : elles donnent l'empire du monde à la force. Or la force et la liberté, l'arbitraire et le droit sont deux termes inconciliables. Au contraire, le sentiment religieux, qui, dans son sens véritable, est le commerce de l'âme avec l'infini, un effort pour s'affranchir des liens terrestres et pour s'élever vers le bien idéal, est aussi l'auxiliaire indispensable de la liberté.

Cependant Benjamin Constant n'a pas toujours su les concilier ensemble dans son esprit, et longtemps même il en a méconnu la solidarité ; il a fallu, pour l'éclairer, le raisonnement, l'expérience et le temps. C'est par la liberté qu'il est sorti de l'incrédulité et du scepticisme, comme on peut le voir dans l'ouvrage auquel il a donné ce titre : *La religion considérée dans sa source, dans ses formes et dans ses développements.*

Ce livre important a été l'œuvre de sa vie presque entière. Dès sa première jeunesse, quoique athée, il y pensait déjà : il l'acheva en 1839, peu de temps avant sa mort, à une époque où il rendait sincèrement hommage à l'Être qui est l'objet du culte et de l'adoration des hommes. Quoique l'étendue de l'ouvrage soit considérable, et qu'il soit rempli de faits et de recherches d'érudition, il frappa peu les esprits quand il parut : on avait alors d'autres préoccupations. Nous ne devons pourtant pas le négliger, car il tiendra toujours une grande place dans l'histoire de la critique religieuse.

Benjamin Constant, en étudiant les rapports de la religion et de l'État, a touché à l'un des points les plus délicats du droit naturel ; mais avant d'examiner la façon dont il a traité ce sujet, il faut connaître sa doctrine religieuse en elle-même. Exposons-la donc dans son unité, dans son développement logique ; nous la jugerons ensuite au point de vue religieux et au point de vue du droit civil, ou plutôt du droit naturel.

L'œuvre de Benjamin Constant eut pour premier résultat d'appeler l'attention publique, détournée par d'autres objets, sur le rôle que la religion a rempli dans l'histoire de l'humanité ; sur les relations qui existent entre les institutions religieuses et les institutions politiques. Il commence par établir que ces rapports sont incontestables, que toutes les sociétés se sont développées sous l'influence religieuse, que la religion est la source de tous les grands mouvements de la pensée, et qu'on y doit chercher l'origine du sentiment de la liberté. Quand l'homme, en effet, au lieu de lever les yeux au ciel, les tient abaissés sur la terre, qu'il s'y croit attaché par le lien fatal de sa nature ainsi que les autres créatures vivantes qui s'agitent autour de lui, il n'a plus de raison de croire à sa supériorité, à sa dignité ; il n'a plus de droits à revendiquer.

Ainsi l'auteur, dans sa préface, montre que l'apparition du christianisme et la diffusion de la foi, opérée par les apôtres et leurs disciples, a ramené dans le monde la liberté expirante et fait des hommes libres : « Le » monde était peuplé d'esclaves, exploitant la servitude » ou la subissant. Les chrétiens parurent : ils placèrent » leur point d'appui hors de l'égoïsme. Ils ne disputè- » rent point l'univers matériel, que la force matérielle » tenait enchaîné. Ils ne tuèrent point, ils moururent, » et ce fut en mourant qu'ils triomphèrent. »

Il est bon de rappeler ces paroles, car les historiens et les critiques de Benjamin Constant sont trop portés à ne voir en lui que l'héritier des philosophes du XVIIIe siècle et l'ennemi de la religion. La pensée religieuse a été, au contraire, le couronnement de toutes ses théories en faveur de la liberté. Pour lui, la religion est un fait universel, indestructible, un des principes constitutifs de notre nature, qui s'impose à notre âme, façonne et gouverne notre esprit bien longtemps avant qu'il connaisse l'usage du raisonnement philosophique. Tous nous subissons l'influence de ce principe ; jeunes ou vieux, libres ou esclaves, transportés de joie ou accablés de tristesse, nous éprouvons un besoin irrésistible de nous élever vers l'être infini que nous entrevoyons à travers les splendeurs de ce monde et de qui émane tout amour désintéressé, tout sentiment général comme toute intelligence. Telle est la profession de foi de Benjamin Constant.

Considérée comme un fait naturel, comme un principe de notre âme, la religion a besoin de se manifester au dehors. Tout ce qui appartient à la vie morale se manifeste dans le monde visible. Il n'en peut être autrement du sentiment religieux, plus général, plus naturel, plus énergique que toutes les passions. Nous avons besoin d'en apercevoir autour de nous l'expression : de là viennent ces formes si nombreuses et si variées, ces pratiques, ces cérémonies, ces dogmes dont la diversité est presque infinie. Il y a donc deux choses à considérer dans la religion : un fond universel, un sentiment indestructible, qui fait de la religion une partie essentielle de notre être, et une forme extérieure, variable et changeante, qui n'est que la manifestation du principe vivant renfermé dans toutes les âmes. La forme est perfectible, comme le milieu même où elle se produit. Elle est l'expression du degré de culture, de lumière, de civilisation, auquel les hommes sont arrivés ; elle reflète aussi les caractères des nations et des races. Quant au sentiment religieux lui-même, bien qu'il se développe peu à peu, comme toutes les facultés humaines, comme la volonté, comme la raison, il ne change pas de nature ni d'essence.

Quelles conséquences peut-on tirer de cette distinction ? La première, c'est qu'il y a non-seulement une erreur, mais une impiété véritable à confondre la forme variable et le fond éternel, à imputer à la religion les erreurs et les fautes des hommes, qui trop souvent couvrent d'un voile pieux leurs passions et leurs vices. Non-seulement la religion et le culte sont deux choses distinctes :

elles sont quelquefois tout à fait opposées. Aussi ne faut-il pas s'étonner si le fond éternel cherche à détruire, à certaines époques, une forme vieillie qui n'est plus appropriée aux besoins et aux lumières de l'esprit humain. Le sentiment religieux alors peut prendre l'apparence de l'incrédulité. On accuse de doute et d'impiété ceux à qui répugnent des dogmes et un culte qui ne satisfont pas leur conscience religieuse devenue plus délicate et plus éclairée.

Il est vrai que souvent aussi les formes dont le temps est passé ont à combattre une véritable incrédulité dont les causes sont faciles à distinguer. Un grand nombre d'esprits prennent au sérieux les défenseurs de la forme vieillie, quand ils soutiennent que cette forme est la religion même, qu'on n'en saurait trouver une meilleure, qu'elle atteint la perfection. Abusés par ces assertions hardies, ils en concluent que la religion elle-même est un rêve, un amas de contradictions; alors ils attaquent indistinctement la forme et le fond, qu'on leur a présentés comme inséparables, et en détruisant l'une croient aussi détruire l'autre. Mais les esprits plus pénétrants et plus attentifs ne tombent pas dans cette erreur.

D'ailleurs, même aux époques où l'incrédulité l'emporte, l'homme éprouve un tel besoin de croire à quelque chose de surhumain et de mystérieux qu'il tombe, pour satisfaire ce penchant invincible, dans une foule de superstitions. Ainsi, l'époque où le monde romain hésitait, sans convictions solides, entre le paganisme en ruines et le christianisme naissant, présenta le spectacle d'une irréligion et d'une superstition également misérables.

Ce fut le règne des charlatans, des astrologues, des mages, de toutes les superstitions orientales. La femme d'un empereur avait alors, dans son oratoire, à côté des bustes de Jésus-Christ et de Moïse celui d'Apollonius de Tyane. Benjamin Constant aurait pu apporter à l'appui de ses idées des faits plus récents et signaler, dans la seconde moitié de ce XVIIIe siècle si fameux par ses hardiesses et ses hostilités contre la religion, une foule de croyances mystiques. C'est à ce moment qu'on vit paraître sur tous les points de l'Europe des initiateurs et des hiérophantes de toute espèce : Cagliostro à Lyon, Mesmer à Paris, Martinez Pascalis à Bordeaux, Boehm à Strasbourg, Swedemborg en Suède, Lavater en Suisse. En 93 même, au fort de la terreur, Catherine Théot fit de Robespierre l'élu de Dieu, et ne tarda pas à expier sa folie sur l'échafaud, où périt en même temps son étrange prophète. Benjamin Constant a donc raison. La pensée du divin est indestructible dans le cœur de l'homme : chassez la religion, elle revient sous une forme amoindrie.

Aussi a-t-elle régné de tout temps dans le monde sous des formes diverses. Mais, quelle que soit la différence des dogmes, des symboles et des cultes, les religions peuvent se ramener à un petit nombre de types principaux qui correspondent aux degrés successifs de la pensée humaine. Le plus haut degré n'est pas la perfection, car, selon Benjamin Constant, la perfectibilité de l'homme est infinie.

Cette réduction des religions à quelques types et cette correspondance entre les religions successives et les développements de la civilisation et de la pensée humaine sont une des idées les plus profondes de Benjamin Constant. Il admet cinq grandes formes religieuses.

Tout d'abord l'homme, grossier et sauvage, adore la nature : mais il est encore incapable de s'élever à la conception de la nature universelle : il n'est frappé que par les objets qui sont voisins de lui et ne franchit pas les limites de son horizon. Les objets de son culte sont ceux dont il se sert, ceux qu'il aime, ceux qu'il redoute; un arbre, un rocher, une montagne, un fleuve, une bête féroce, ou même quelque partie de sa dépouille. L'espérance et la crainte dictent surtout ses hommages. Tel est le fétichisme.

Le second degré est le sabéisme, où l'homme, s'élevant au-dessus des besoins et des étroites pensées de chaque jour, honore certains objets plus grands, plus beaux, plus brillants, la lune, le soleil, les astres et le ciel où ils se meuvent. Ces objets lui paraissent recéler un degré de perfection supérieur à ce qu'il trouve sur la terre. Déjà son intelligence possède une vague notion de l'univers.

Ensuite il arrive à concevoir, sous les objets que lui montre la nature, les forces qui l'animent, qui se meuvent dans son sein, qui donnent à toutes choses le mouvement ou la vie. Sous les éléments il devine les lois auxquelles ils obéissent et en fait des puissances pourvues d'une existence personnelle et indépendante. Il remarque la pensée qui préside à la production et à la conservation des espèces. Il divinise ces forces et ces intelligences et constitue le polythéisme. Peu à peu il arrive à comprendre l'ordre moral et le fait entrer à son tour dans la conception de ses divinités. Il leur prête toutes les qualités qu'il trouve en lui-même, toutes les perfections dont il a l'idée. Ainsi le polythéisme se transforme et prend un caractère déjà philosophique; il étudie les problèmes de notre nature, de notre fin, de notre destinée. Tel fut le polythéisme des Grecs quand l'art eut idéalisé la forme de leurs dieux et que leurs philosophes eurent jeté sur tant de grandes questions des lumières dont nous profitons encore.

Le quatrième degré est la religion métaphysique, qui néglige la nature, détourne son attention du monde physique, tient ses regards fixés sur l'être divin lui-même, étudie ses attributs, et les détermine et les définit dans le dogme.

Enfin vient le règne de la libre conscience. C'est la cinquième forme de la religion. Elle écarte toutes les formes qui l'ont successivement précédée : elle déclare même qu'une forme quelconque sera toujours incom-

plète et transitoire; elle se rapproche toujours du divin idéal.

Le livre dans lequel Benjamin Constant a marqué ces cinq phases du développement religieux de l'humanité, ne les traite pas toutes d'une façon aussi complète. Il n'y a guère que les trois premiers degrés, fétichisme, sabéisme et polythéisme et le dernier, la libre conscience, dont l'auteur ait parlé avec franchise. Quant à la quatrième période, il n'en parle que d'une manière incomplète et déguisée. Et voici pourquoi. Tandis que Benjamin Constant composait son ouvrage, une réaction religieuse se produisit plus violente que sincère. Elle fut l'œuvre de la Restauration qui aurait pu rendre de grands services à la France et à l'Europe, si la puissance politique n'avait voulu s'appuyer sur la religion pour ramener les ténèbres et le despotisme. Benjamin Constant n'eut pas le courage de braver ouvertement cette réaction. Il prit donc un détour pour parler de la religion métaphysique sur laquelle il n'osait s'exprimer librement, et l'attaqua sous un autre nom, celui de polythéisme oriental. Tout ce qu'il dit de ce polythéisme s'applique, ainsi qu'il est facile de le reconnaître, à la religion catholique, qu'il voulait voir disparaître pour faire place à la religion individuelle de la conscience.

Revenons rapidement sur chacune des parties de ce livre. Le fétichisme est la religion du sauvage; mais, pour Benjamin Constant, l'état sauvage n'est pas le commencement de la société humaine; il est plutôt une décadence. Quoi qu'il en soit, il nous présente la religion à son degré le plus infime et les facultés humaines dans leur plus complet abaissement, quoique déjà il laissa percer quelquelques lueurs de vérité religieuse. Tout en se prosternant devant ses fétiches, le sauvage croit à un grand esprit plus puissant que ses divinités familières et qui exerce sur elles une certaine domination. Cette pensée est plus prononcée dans le sabéisme. A chaque corps céleste les hommes attribuent une âme immortelle, et placent cette armée divine sous les ordres d'un seul chef. De là même, dit-on, vient l'expression biblique de Dieu des armées, qu'on interprète d'ordinaire dans un tout autre sens. Les corps célestes, soldats disciplinés du maître suprême, ont donné lieu au contre-sens où l'on tombe quand, au lieu d'attribuer au maître de l'univers des pensées de miséricorde et de charité, on invoque sa puissance contre des ennemis qui sont nos semblables, quelquefois nos coreligionnaires, et qu'on rend Dieu complice des jeux de l'ambition et de l'égoïsme.

Si nous passons au polythéisme, nous trouvons chez Benjamin Constant une érudition étonnante pour son temps, quoi qu'on l'ait aujourd'hui bien dépassée. Il remonte à l'origine du polythéisme, va dans l'Inde, en Égypte, en Chaldée, pour en chercher les premiers rudiments. Il nous montre des pensées grossières, des idoles monstrueuses. Quelle distance de ce polythéisme naissant à celui des Grecs dont la pensée est souvent si élevée! Chez eux la sagesse incorruptible, inaccessible à nos passions, se personnifie dans Minerve; et s'ils connaissent la Vénus populaire, ils savent aussi rendre un hommage plus pur à la Vénus céleste, Vénus Uranie. La même supériorité se manifeste dans la beauté vraiment surhumaine qu'ils donnent à leurs dieux. Plus de monstres aux cent jambes et aux cent bras! nous voyons à leur place des statues qui réalisaient les types les plus nobles et les plus purs que pût concevoir l'imagination d'un peuple artiste, des Apollon du Belvédère, des Vénus de Milo. Le génie grec convertit en or tout ce qu'il touche : où il trouve la laideur il met la beauté, et remplace par une religion digne de l'esprit un culte grossier qui ne parlait qu'aux sens. Par la beauté plastique, le polythéisme grec est conduit à la beauté morale. Au-dessus des lois physiques qui commandent à la nature, les Grecs conçoivent un ordre moral; au-dessus des êtres imparfaits et des phénomènes changeants de ce monde, les idées indestructibles du beau et du juste. Qui donc a fait subir cette transformation aux vieilles croyances? A qui doit-on ce progrès merveilleux? Aux grands poëtes et aux grands philosophes. Homère, Hésiode, Eschyle, Sophocle, ont élevé et ennobli l'imagination humaine. Les problèmes métaphysiques les plus graves ont été soulevés par de grands penseurs, les Parménides, les Socrate, les Platon, premiers prêtres de la religion future de l'humanité; objets du respect et de la vénération de la génération actuelle. Et si le polythéisme grec a pu atteindre à ce degré de grandeur et de beauté, de pureté morale et de perfection métaphysique, c'est qu'on ne connaissait pas en Grèce la servitude du dogme; c'est que les prêtres y étaient sans pouvoir, et que l'esprit humain suivait son cours. Aussi, de degré en degré, il put s'élever aux sublimes hauteurs de la conscience, de l'idéal, de la vérité.

Mais, en face du polythéisme grec restait le polythéisme oriental, et l'on a vu quelle est, en prononçant ce nom, la véritable pensée de Benjamin Constant. Dans cette forme de la religion, nous trouvons des dogmes immuables, des symboles descendus du ciel et auxquels l'homme ne peut rien changer. Ils sont placés sous la garde d'un sacerdoce qui se recrute de lui-même, qui forme un corps puissant, qui a ses intérêts propres, étrangers à ceux des autres hommes et travaille à servir ces intérêts sans tenir compte des vœux et des besoins de la société, qui veut avant tout dominer, et par conséquent arrête tout progrès, repousse toute nouveauté, tremblant de perdre sa puissance. Sa divinité est inaccessible à l'intelligence humaine. On ignore quelles vues elle a sur les hommes et ce qu'elle exige d'eux. Il faudra donc, pour la servir comme elle veut être servie, s'adresser à ses prêtres, seuls interprètes de sa volonté, et se courber sous leurs arrêts. Ils deviendront ainsi les maîtres absolus de la pensée humaine. Grâce à cette obscurité impénétrable, grâce à ce nuage terrible au sein duquel ils cachent leur divinité invisible, ils commanderont les sacrifices, effrayeront les volontés et les imagi-

nations, abaisseront leurs adversaires, puniront leurs ennemis. Un des premiers dogmes qu'enseigne ce sacerdoce, c'est que la divinité est implacable, altérée de vengeance. Dieu punit sur toute la race humaine un vieux crime commis par le premier homme. Sa rancune éternelle exige d'éternelles expiations. Aussi demande-t-il aux hommes des actes d'obéissance, de contrition, d'humiliation, et comme il est invisible, devant qui les hommes devront-ils s'humilier? Devant le prêtre, seul juge de la pénitence. Le prêtre est donc par là encore le maître absolu de la société; particuliers et souverains, il tient tout le monde sous sa main. Enfin, pour mettre le dernier sceau à la servitude des hommes on imposera silence à la conscience comme à la raison et à l'imagination; on dira que nous sommes, par nos seules lumières, incapables de connaître la différence du bien et du mal, que notre nature est avilie, corrompue, que ce n'est pas la conscience qu'il faut consulter, mais une loi descendue du ciel, et la morale du prêtre se trouvera, toutes les fois que l'intérêt du sacerdoce l'exigera, en contradiction avec la morale naturelle. Ainsi seront rivées les chaînes de l'humanité qu'on s'efforcera d'accabler sous un despotisme sans trêve et sans fin. Tel est le tableau que Benjamin Constant trace du polythéisme oriental.

Évidemment il dirigeait ses coups contre un autre ennemi que ce polythéisme métaphysique que nous ne trouvons nulle part. C'est la religion catholique qu'il attaquait et dont il était l'adversaire à double titre, comme philosophe et comme protestant. Mais comment cette Église puissante, qui avait combiné avec tant d'art ses moyens de domination, verra-t-elle les hommes lui échapper? Comment parviendront-ils à la cinquième période de la religion, avenir définitif de l'humanité?

On a beau charger d'entraves l'esprit humain et s'emparer de toutes ses facultés. La nature, plus forte que tous les despotismes, proteste; la conscience se réveille. Les hommes, en qui l'on peut obscurcir, mais non effacer l'idée du bien et du mal, comparent le prétendu devoir qu'on veut leur imposer avec celui que proclame la conscience. Dès lors des opinions indépendantes, des pensées de liberté s'infiltrent peu à peu, minent l'édifice, en chassent insensiblement l'esprit; bientôt il n'en reste que les murailles qui croulent enfin et laissent la conscience debout dans sa liberté. Voilà comment cette Église perd peu à peu sa foi, son âme, sa vie, et ne conserve plus que l'appareil extérieur de sa puissance. Quand une religion en est là, elle est perdue; car elle est obligée de faire appel à l'autorité de l'État, et quand l'État intervient dans de pareilles questions, il se perd lui-même. La protestation de la liberté, qui ne s'est pas arrêtée devant la religion, ne reculera pas devant les hommes.

La liberté brisera donc cette double servitude. Alors aucune forme religieuse ne sera plus imposée. Chacune obéira à une voix intérieure, à un sentiment libre. La religion de chacun sera d'obéir à sa conscience; il n'y aura donc plus ni culte extérieur, ni sacerdoce, car chacun aura dans sa conscience son temple et son prêtre.

Cette conclusion de l'ouvrage ne manque ni de grandeur ni de poésie. Le système de Benjamin Constant se développe avec une grande puissance de logique et s'appuie sur un grand appareil d'érudition: il a des côtés séduisants, faits pour charmer bien des intelligences et bien des âmes. Cependant une question se présente que nous aurons à résoudre. Cette religion si libre fait-elle aussi leur part aux diverses croyances, aux diverses formes religieuses? Convertie en faits par la destruction des cultes positifs, n'est-elle pas elle-même une entrave et un scandale pour les âmes? Il faudra donc examiner si l'abandon de toute forme est aussi salutaire qu'on le dit à la religion et à la liberté.

AD. FRANCK.

VARIÉTÉS.

Le pluriel, le singulier, et le panslavisme.

M. Casimir Delamarre, membre de la commission centrale de la Société de géographie de Paris et de la Société des économistes, vient de publier chez Dentu une brochure dont le titre est un peu... je n'ose dire singulier: « *Un pluriel pour un singulier, et le panslavisme est détruit dans son principe.* Lettre à MM. les ministres et commissaires du gouvernement chargés de la défense du budget, et à MM. les députés au Corps législatif. » Il y a, dit M. Delamarre, au Collége de France une chaire dite de langue et de littérature slave. Or, il n'y a point de langue slave, mais bien des langues slaves (1): le polonais, le russe, le bohême, le serbe, etc. Le singulier jusqu'ici employé par l'affiche officielle est une erreur votée en 1840 par la chambre des députés, et que celle de 1868 doit rectifier. Nous sommes complétement d'accord avec M. Delamarre sur ce point; s'il faut une loi pour voter les trois *s* qu'il réclame, nous la sollicitons avec lui, et nous applaudirons de grand cœur le député assez hardi pour la proposer. Si une affiche du Collége de France annonçait que le professeur de chimie traitera des quatre elements, Dieu sait quelles tempêtes cette hérésie soulèverait. Ne tolérons pas pour la linguistique et l'histoire ce qui nous révolterait dans les sciences naturelles. Au surplus, l'idée de M. Delamarre n'est pas nouvelle: l'infatigable apôtre de la doctrine du touranisme moscovite, M. Duchinski, avait, il y a bientôt deux ans, sollicité la Société de linguistique d'intervenir auprès du ministre pour réclamer de lui le pluriel en question. La Société avait cru devoir voter l'ordre du jour. M. Delamarre ne fait que reprendre aujourd'hui les idées du savant Polonais que nos lecteurs connaissent (2). Par exemple, M. Delamarre (ou plutôt M. Duchinski, dont il n'est que l'écho) s'abuse singulièrement sur les conséquences de la réforme ortho-

(1) C'est ce que nous avons eu l'honneur de dire ici même dans le numéro du 17 janvier 1868, où nous reclamions pour la langue russe une chaire spéciale.

(2) Voyez les leçons de M. Duchinski, analysées par M. Élias Regnault, dans notre 1re année, pages 195, 209, etc.

graphique qu'il a, je le dis encore, raison de réclamer. Trois *s* de plus, s'écrie-t-il, et le panslavisme est détruit dans son principe! Le panslavisme est une doctrine russe qui s'est développée grâce aux affiches subversives du Collége de France. Je ne puis exposer ici les causes politiques du panslavisme; mais je puis apprendre à M. Delamarre que le panslavisme littéraire, l'idée d'une grande langue slave, est bien antérieure à la chaire de Mickiewicz. Les Slaves n'ont pas attendu la loi de 1840 pour constater leur solidarité. La célèbre brochure de Kollar, sur la mutualité slave (*Wechselseitigkeit*), est de 1837. Son grand poëme panslave, *la Fille de la Gloire* (*Slavy Deera*), est de 1821. Ni M. Cousin, qui a proposé le singulier à la chambre de 1840, ni la Russie n'ont rien à voir dans ces deux œuvres. Il y a plus : l'idée de l'unité slave se retrouve non-seulement chez les premiers chroniqueurs : Nestor en Russie, Dalemil en Bohême, etc., mais encore chez les hommes d'État, les grammairiens et les historiens slaves, depuis le XIIIe siècle jusqu'à nos jours. Qu'on me permette quelques citations.

Au XIIIe siècle, Cunégonde, femme du roi de Bohême Premysl-Ottokar, se plaint dans une lettre des mauvais traitements que les moines allemands font subir aux moines tchèques et polonais. Elle les appelle *linguæ slavicæ fratres*.

Au XIVe, l'empereur Charles IV, roi de Bohême, et Tchèque par sa mère, écrit au tsar de Serbie, Douchan, et lui rappelle qu'ils parlent tous deux la même langue slave (*nobilis slavici idiomatis participatio*).

En 1466, des députés polonais viennent trouver Georges Podiebrad pour lui conseiller de faire la paix avec les seigneurs tchèques, dans l'intérêt de *leur langue commune*.

En 1587, le protestant Slovène Bohoritz publie à Wittemberg une grammaire *slavicæ linguæ*, où il déclare à diverses reprises que les Slaves sont ὁμογλῶττοι.

Vers la même époque, Blahoslav, dans sa grammaire bohême, traite les langues slaves de dialectes.

En 1601, Orbinio publie à Pesaro un volume in-quarto intitulé : *Il regno dei slavi*. « La langue slave (*la lingua slava*), dit-il, s'étend de la mer Caspienne jusqu'à la Saxe, et de l'Adriatique à la Baltique. Dans tous ces lieux se trouve la nation slave. »

Un peu plus tard, l'abbé Gradi de Raguso publie un *Discorso sopra i popoli di lingua slava*.

On trouvera un texte analogue dans la dissertation de Babbinus (XVIIIe siècle), *Pro lingua slavonica*, et dans la *Vie de saint Benoît*, publiée en 1784 à Raguse par l'écrivain dalmate Georgic.

Je me contente de ces textes; mais j'en pourrais donner encore quelques-uns. Comme on le voit, les ordonnances de Louis-Philippe et les ukases de Nicolas n'ont pas dans l'idée du panslavisme une part aussi large que le veut M. Delamarre. Il est fâcheux de gâter une réclamation *très-juste* par des exagérations déplorables. Que M. Delamarre se défie de certaines assertions, comme celle qu'il émet ou plutôt qu'il répète sur le touranisme de la langue et de la littérature russes. J'ai dans ma bibliothèque Derjavine et Karamsine, Pouchkine et Gogol; je viens de lire la dernière nouvelle de M. Tourgueneff. Je ne sais pas si l'aimable romancier est Indo-Européen (ce dont, du reste, je me soucie assez peu); mais j'ose affirmer qu'il est tout aussi Européen que vous et moi.

L. LEGER.

BIBLIOGRAPHIE.

Questions du temps et problèmes d'autrefois. Pensées sur l'histoire, la vie sociale, la littérature, par M. PHILARÈTE CHASLES.

Un critique qui aime à caractériser d'un mot les hommes et les choses, qui excelle à saisir et à mettre en relief le trait propre et saillant d'un talent ou d'une œuvre, a très-justement défini M. Philarète Chasles un pionnier littéraire. Par tempérament et par choix, M. Chasles est en effet un explorateur. Sa vie littéraire n'a été jusqu'à ce jour qu'un voyage, ou plutôt qu'une suite ininterrompue d'excursions en tous sens et en tous pays. Il est allé partout, et ne s'est fixé nulle part. Les observations innombrables qu'il a recueillies sur son chemin ont été livrées au public, au jour le jour, dans des livres et des articles de journaux qu'il serait difficile de compter, et surtout dans ses conversations capricieuses du Collége de France. Mais quelque goût que l'on ait pour les aventures, il arrive un moment où l'on sent le besoin de rester chez soi, où, ayant tout vu et tout étudié, on est pris de la curiosité de se connaître soi-même, où, après avoir visité le monde entier, on songe à faire une promenade autour de sa propre maison. Le nouvel ouvrage de M. Philarète Chasles est comme son examen de conscience, le bilan de ses opinions et de ses connaissances, l'essence, ou, si l'on veut, la quintessence de son esprit. Le pionnier a déposé la hache, le fusil et la boussole, il s'est enfermé dans son cabinet, et, vidant devant lui cette *gibecière de la mémoire* où il avait entassé, au hasard de la prise, observations, impressions et jugements, il s'est mis à faire la revue de ses richesses et à les classer. Il s'est demandé ce qu'il avait appris de Dieu, de la nature, de l'homme, des forces mystérieuses qui travaillent et transforment les sociétés, et des lois qui en règlent l'incessante évolution. Les réponses à tant de questions épineuses, questions philosophiques, questions sociales, historiques, littéraires, questions morales, questions d'art, sont résumées en quelques centaines d'aphorismes. Ce ne sont que des solutions; l'énoncé des problèmes est ailleurs, dans toute l'œuvre de M. Philarète Chasles, aussi bien que l'examen des faits et la discussion des arguments pour et contre. On n'a ici que des conclusions. Au lecteur de remonter aux prémisses et de renouer la chaîne des raisonnements et des déductions. C'est un des mérites de ce livre de provoquer à chaque ligne la réflexion et le commentaire et de donner beaucoup à penser. E. R.

La Toscane et la mer Tyrrhénienne, par M. L. SIMONIN. — Challamel aîné, libraire-éditeur.

Un écrivain bien connu des lecteurs de la *Revue*, M. Simonin, a réuni en un joli volume des notes et des souvenirs de voyage fort intéressants, et, ce qu'il n'est pas inutile de remarquer quand il s'agit de voyages d'outre-monts, pleins de faits nouveaux et de détails inédits.

L'Italie est la terre classique des touristes. Tous les oisifs des deux mondes l'ont parcourue de l'un à l'autre bout; on composerait une bibliothèque des livres où sont énumérées et décrites par le menu les beautés pittoresques de son sol et de son climat, et les richesses artistiques de ses palais, de ses églises et de ses musées. Cela n'empêche pas qu'en dehors de l'itinéraire traditionnel et des stations recommandées par

les *Guides*, ce pays privilégié ne soit encore très-mal connu et très-digne d'être mieux étudié. Qui se doute, par exemple, à l'exception des gens du métier, qu'il y ait, dans la partie la plus désolée de la Toscane, dans cette Maremme qui n'a pas toujours été comme aujourd'hui malsaine et déserte, des richesses minérales inépuisables, mines de cuivre, de fer, de plomb argentifère, exploitées il y a trois mille ans par les Étrusques, alunières, salines, houillères, sans compter les *soffioni* de Monte-Rotondo, si riches en acide borique, et les albâtres de Volterra? On sait généralement que les marbres blancs de Carrare sont les plus beaux du monde ; mais qui a pris la peine d'aller visiter les carrières d'où on les extrait, les ateliers, où les blocs sortant de la montagne sont débités à la scie, les *études* de sculpteurs, où l'on en tire sur place dieux, tables et cuvettes, et les carrières rivales de Seravezza, de l'Altissimo (celle-ci découverte par Michel-Ange), et tout ce coin si curieux du littoral tyrrhénien entre Gênes et Pise, dont le commerce des marbres a de tout temps fait la fortune? En face, c'est la reine de l'archipel toscan, l'île d'Elbe, avec ses gisements de minerais de fer dont l'homme ne trouvera pas la fin, ses granits, ses marbres veinés, ses jaspes, ses cristaux et ses gemmes, tourmalines, émeraudes, aigues-marines, grenats. C'est une charmante promenade qu'une excursion dans ces belles contrées en compagnie de M. Simonin. On ne peut souhaiter un meilleur guide. Il s'intitule modestement *mineur* ; lisez *ingénieur des mines*. La science ne lui manque donc pas. Il a le mérite assez rare de n'en pas faire d'étalage inutile, et ce qu'il en mêle à ses descriptions est assez habilement présenté pour que les plus ignorants l'entendent sans peine et se réjouissent de s'instruire à peu de frais.

M. Simonin est aussi un peu archéologue : quand il rencontre sur sa route quelques antiquités étrusques ou romaines, il en sait parler avec compétence. Il va même les chercher à Arezzo, l'ancien Arretium, où l'on se souvient encore de Trasimène ; à Chiusi, Clusium des Romains, la puissante Camars des Étrusques, aujourd'hui *la ville des tombeaux*, le paradis terrestre des antiquaires, qui fouillent sans cesse ni relâche ses hypogées contemporains de Porsenna et ses catacombes chrétiennes, et qui en ont tiré déjà assez d'urnes, de sarcophages, de vases rouges et noirs, de bronzes, de bijoux, pour enrichir plusieurs Campana.

Le journal de voyage de M. Simonin, écrit d'un style simple, dégagé, rapide, se lit, comme il a été composé, sans effort et sans fatigue. Il a cet avantage sur ces prétendus chefs-d'œuvre de prose descriptive qu'on ne peut regarder qu'avec des lunettes bleues. Il n'éblouit pas, mais il ne donne pas la migraine.

E. R.

La Mère chez certains peuples de l'antiquité, par M. Giraud-Teulon fils.

Dans cette étude, brochure de trois à quatre feuilles, l'auteur expose la théorie d'un savant allemand, M. Bachefus, sur un point fort obscur de l'origine des sociétés. Des phénomènes étranges signalent dans un très-ancien passé une phase de civilisation presque effacée, et dont les lois organiques furent en contradiction complète avec celles qui régissent aujourd'hui l'humanité. Leur caractéristique, faite au premier abord pour surprendre, aurait été la possession par la femme, à titre de mère, des droits civils qui appartiennent à l'homme depuis un temps immémorial. L'étude de ces sociétés, détruites partout par le temps et la conquête, à l'aube des temps historiques, offre un intérêt saisissant : on y sent pour ainsi dire le souffle mystérieux des origines de l'humanité. Dans ce rapide exposé, sans répudier la hardiesse des conceptions de l'auteur, M. Giraud-Teulon a su réduire dans de justes limites ce qu'elles avaient de trop général et en quelque sorte d'absolu, en attribuant, au moyen d'observations nouvelles, la valeur philosophique et historique de ces anomalies au développement d'une même et seule race.

Commentaires de la vie, par M. Laurent Pichat. — Lemerre, éditeur.

Ce qu'il y a de moins bon dans le livre de M. Laurent Pichat, c'est le titre, qui ne laisse guère deviner ce qu'on va trouver dans le volume. Ces *Commentaires de la vie* sont simplement des nouvelles, de petits romans, on peut dire de petits poëmes, dont le caractère commun est une certaine sentimentalité noble et délicate, sans fadeur, relevée par endroits d'un grain de fantaisie. M. Laurent Pichat, et c'est tant mieux pour nous comme pour lui, n'est pas un réaliste ; il ne s'est pas voué à la tâche écœurante de peindre, trait pour trait, les laideurs et les misères de la vie courante ; c'est pour cela que ce nom de *Commentaires*, qui fait naître dans l'esprit l'idée d'une narration scrupuleusement exacte, convient mal à ses récits. Un *Conte de fée*, *les Deux momies*, les deux meilleurs morceaux du volume, ne sont pas des histoires ; ce sont des rêves, rêves d'amour et de dévouement, fictions idéales où l'esprit et le cœur, pourvu du moins qu'ils ne soient pas trop gâtés, prennent cent fois plus de plaisir qu'à ces plates copies des plus sottes et des plus méprisables réalités dont le roman contemporain est si prodigue. Un souffle de passion chaste, désintéressée, héroïque, court à travers ces pages. C'est une rare fortune que de rencontrer en ce temps d'extravagances et de brutalités un livre qui touche le cœur sans chatouiller les sens et qui flatte l'imagination sans révolter la raison, un écrivain qui ne confonde pas, selon la mode du jour, l'amour avec le libertinage, la grossièreté avec la force, un romancier enfin qui soit doublé d'un poëte. M. Laurent Pichat pense en poëte, et c'est en poëte aussi qu'il écrit. A l'abondance, à l'éclat, à la justesse des images, à la variété et à la souplesse des tours, à la netteté de l'expression, on reconnaît un esprit rompu à cette rude et salutaire gymnastique du vers.

AVIS.

Les abonnés dont l'époque de renouvellement échoit à la fin de mai, et qui désirent à cette occasion changer les conditions de leur souscription et profiter des avantages que leur présente, soit l'abonnement d'un an, s'ils ne sont abonnés qu'au semestre, soit la souscription aux deux *Revues des cours littéraires* et *scientifiques*, sont priés d'avertir immédiatement M. Germer Baillière, en lui envoyant un mandat sur la poste ou des timbres-poste.

Les abonnés qui, d'ici à la fin de mai, n'auront fait parvenir aucun avis au bureau de la *Revue*, seront considérés comme désirant continuer leur abonnement dans les mêmes conditions. En conséquence, ils recevront par l'entremise des porteurs, soit à Paris, soit dans les départements, une quittance analogue à celle qui leur a été déjà remise lors de leur première souscription.

Le propriétaire-gérant : Germer Baillière.

PARIS. — IMPRIMERIE DE E. MARTINET, RUE MIGNON, 2.

REVUE
DES
COURS LITTÉRAIRES
DE LA FRANCE ET DE L'ÉTRANGER

CINQUIÈME ANNÉE — NUMÉRO 28 — 13 JUIN 1868

Paris, 12 juin 1868.

Le *Recueil des Rapports sur l'état des lettres et les progrès des sciences en France* vient de s'enrichir d'une nouvelle série fort remarquable en un seul volume sur les diverses branches de l'étude de l'antiquité classique, c'est-à-dire du monde grec et romain, sur celle du moyen âge, sur la philologie celtique et la numismatique.

M. Guigniaut, dans un *Avant-propos* de quelques pages, résume les conclusions de ces divers rapports :

« Il faut avouer, dit-il, que si nous avons nos avantages sous certains rapports, si nous possédons nos qualités propres d'intelligence et de mise en œuvre, nous sommes encore en arrière de l'Allemagne dans nos établissements d'instruction publique pour la généralité comme pour la solidité du savoir philologique. »

M. Guigniaut voudrait qu'on remédiât à cette infériorité, dont les conséquences l'inquiètent :

« L'autorité universitaire, avec les éléments dont elle dispose, peut, par une impulsion forte et soutenue, rendre aux études philologiques l'importance qu'elles ont eue jadis parmi nous et qui n'a été sans influence ni sur la formation régulière de notre langue, ni sur le développement harmonieux de notre littérature nationale. Elles contribueraient aujourd'hui à les préserver l'une et l'autre de l'invasion illimitée de la fantaisie, qui n'est pas plus l'originalité que la liberté sans règle n'est la liberté vraie. »

M. Egger, qui a rédigé le *Rapport sur les études de langue et de littérature grecques*, signale comme prochain le triomphe de la prononciation grecque moderne dans les études classiques (1) :

« Les rapports de plus en plus fréquents entre la France et l'Orient grec donnent à ces sortes de recherches (sur les dialectes) un surcroît d'intérêt ; ils tendent à rapprocher l'enseignement du grec ancien et celui du grec moderne. Ils font sentir plus vivement que jamais le besoin de revenir aux usages qu'a interrompus, à partir du XVIe siècle, la malencontreuse réforme de la prononciation par les disciples d'Érasme. Aujourd'hui que la prononciation hellénique de l'Orient est pratiquée dans tous les cours d'enseignement supérieur, il était opportun de se demander si l'enseignement secondaire ne devrait pas revenir aussi à la pratique de la prononciation seule usitée en Orient, même pour le grec ancien, seule appuyée, malgré d'inévitables changements, sur une tradition vraiment nationale. Consultée en 1864 sur cette question délicate, l'Académie des Inscriptions s'est prononcée en faveur d'une contre-réforme à laquelle d'ailleurs les Hellènes nous convient de leurs vœux les plus ardents. »

Dans son très-court et très-substantiel rapport sur *les Lettres latines*, dont le plan s'accorde d'une manière sagement concertée avec celui de M. Egger, M. Boissier, qui constate avec regret le déclin de la philologie, sait gré à l'enseignement des Facultés d'en avoir conservé la tradition :

« L'enseignement de la littérature latine, dit-il, n'a jamais cessé d'être florissant dans nos Facultés des lettres. Seulement, il s'est renouvelé comme tout le reste, et il lui a fallu s'accommoder au goût nouveau du public ; d'uniquement littéraire qu'il avait été jusqu'ici, il est souvent devenu historique. Au lieu de se contenter d'expliquer et de commenter l'écrivain, de l'étudier seulement en lui-même, on a voulu mieux connaître les incidents de sa vie, les circonstances au milieu desquelles il avait grandi, les gens qui l'avaient entouré et les influences qui avaient pu modifier son talent, on a cherché à savoir ce qu'il avait reçu de son époque et ce qu'il lui avait donné. Cette méthode nouvelle, que M. Villemain avait appliquée avec tant d'éclat à l'étude de la littérature française, a rajeuni l'enseignement de la littérature latine. Les cours ont été plus régulièrement suivis et plusieurs d'entre eux ont attiré la foule. »

Les études relatives au moyen âge ont été partagées entre M. Léopold Delisle pour l'histoire, et M. Guessard, aidé de ses élèves et de ses disciples MM. Paul Meyer et Gaston Paris, pour la littérature. M. Léopold Delisle s'est renfermé dans l'énumération presque sèche de toutes les publications qui ont trait à l'histoire de cette longue période. M. Guessard termine son Rapport par des accents d'orgueil patriotique à propos de la gloire littéraire de la France au moyen âge :

« Il est temps que la France apprenne à connaître et à aimer un passé qui est une part notable de sa vieille gloire. En regardant derrière nous le chemin parcouru depuis le commencement de ce siècle, nous sommes pleins de confiance dans l'avenir, et nous enregistrons sans hésiter la découverte, si l'on peut ainsi dire, et la prise de possession, accomplie sous nos yeux, de ces régions dont on avait oublié la route, comme une des plus belles et des plus durables conquêtes de la science moderne. Grâce à elle, nous constatons chaque jour, avec une légitime fierté, que notre littérature a été la mère et la reine de toutes celles des nations voisines. Nous l'avions oublié ainsi qu'elles-mêmes, et nous nous regardions volontiers comme les débiteurs de ceux qui nous ont fait tant d'emprunts. La France, en possession au moyen âge d'une suprématie littéraire incontestée, avait perdu ses titres : l'érudition de nos jours les a retrouvés. »

Enfin deux courts rapports terminent ce volume : l'un de M. d'Arbois de Jubainville sur la *Philologie celtique*, science récemment constituée, puisqu'elle n'a débuté qu'en 1837 par la *Vie de sainte Nonne*, publiée par Le Gonidec; l'autre, sur la *Numismatique gauloise et française*, par M. Anatole de Barthélemy.

Ce n'est pas seulement en France que l'administration de l'instruction publique provoque des Rapports de ce

(1) Voyez, sur cette question, deux leçons de MM. Egger dans notre deuxième année, pages 143, 261.

genre. En Italie, le ministre de l'instruction publique, M. Broglio, s'occupe de substituer la langue littéraire aux dialectes locaux, qui tiennent encore, comme on sait, une grande place dans la vie et la littérature populaires. Une commission a été nommée à cet effet sous la présidence de Manzoni. L'illustre et vénérable écrivain, qui doit être presque nonagénaire, vient d'adresser au ministre un Rapport publié par la plupart des journaux italiens.

Il vient de paraître en Angleterre un livre intéressant sur l'histoire contemporaine ; il est intitulé : *Essais politiques sur l'état de l'Europe depuis* 1814 *jusqu'en* 1867, par George Herbert, comte Münster.

Dans le *Moniteur* de lundi dernier, M. Sainte-Beuve trace avec une sorte d'enthousiasme le portrait du bon général de cavalerie :

« Toujours alerte, infatigable, se montrer partout, paraître et disparaître, se diviser, se rejoindre, se multiplier comme par enchantement à la tête d'une vaillante élite, simuler le nombre, décupler le chiffre par la qualité et la vélocité, en couvrant les siens, en les éclairant ; tromper l'ennemi, lui donner le change, lui faire craindre un piége, lui faire croire qu'on est appuyé ; dans les retraites profiter des moindres replis, d'un ruisseau, d'un mur, du moindre obstacle, pour le chicaner, pour le retarder, « pour l'obliger à mettre trois ou quatre heures à faire une lieue de chemin ; » victorieux, le soir ou le lendemain des grandes journées, fondre et donner sans répit, à bride abattue, s'imposer à force d'assurance, et avec une poignée de braves ramener des colonnes entières d'infanterie, les ramener prisonnières ; à chaque instant, à nouveaux frais, sur un échiquier nouveau, proportionner son jeu à l'action voulue, y faire des prodiges de coup d'œil, d'adresse, de tactique, non moins que d'élan et d'intrépidité. Si tel est le rôle d'un parfait officier de cavalerie légère, nul n'y surpassa Franceschi. »

En effet, cette effusion d'admiration enthousiaste pour les généraux de cavalerie coule de la plume de M. Sainte-Beuve à propos du général Franceschi, qui abandonna par patriotisme la sculpture, où il avait trouvé ses premiers succès, pour devenir un des plus brillants officiers des armées de la République et de l'Empire. Après avoir participé avec éclat aux plus glorieux succès de cette époque, il tomba victime obscure et sacrifiée de la malheureuse expédition d'Espagne.

COLLÉGE DE FRANCE.

DROIT DE LA NATURE ET DES GENS.

COURS DE M. AD. FRANCK

(de l'Institut).

Idées de Benjamin Constant sur la religion (1).

Les conclusions du livre de Benjamin Constant sur la *Religion* ne sont pas de nature à satisfaire les esprits vraiment épris de la liberté. Le dernier mot de ce système, c'est l'intolérance, et s'il devait jamais passer de la spéculation philosophique dans la réalité, il aboutirait logiquement à la tyrannie et à la persécution. Selon Benjamin Constant, les sociétés humaines doivent choisir entre ces deux états extrêmes : ou le régime théocratique dans toute sa rigueur, l'obéissance aveugle à une religion précise, immuable, s'imposant au besoin par la force, et fermant violemment la bouche à ses contradicteurs ; ou l'indépendance absolue des esprits en matière de religion, c'est-à-dire l'absence de dogmes, de cultes, de sacerdoce, de croyances positives et de cérémonies publiques. A son avis, toute religion organisée, toute communion de fidèles, est de sa nature, et par une nécessité inévitable, tyrannique et oppressive. Une société ne peut par conséquent être libre tant qu'elle entretient dans son sein ou qu'elle y laisse subsister des associations ambitieuses et usurpatrices ; ce qui revient à faire de la proscription des religions la première condition de la liberté religieuse.

Il ne faut pas en effet se laisser abuser par les mots. Interdire les dogmes positifs et les sacerdoces organisés, c'est interdire toutes les religions. Qu'est-ce qu'une religion vague et indécise, sans symbole, sans culte commun, sans interprètes autorisés par la confiance des adeptes ? Qu'est-ce qu'une religion individuelle et indépendante, pour parler comme Benjamin Constant ? Le protestantisme libéral d'aujourd'hui répond assez exactement à ce programme. Il reconnaît à tous les fidèles le droit d'accepter ou de rejeter les dogmes que leur raison approuve ou condamne. Sauf le nom de chrétiens, qu'ils continuent à conserver, et un certain respect de l'Ecriture, respect tempéré par la libre critique et la libre interprétation des textes, aucun lien ne rattache les uns aux autres les membres de cette prétendue communion. Ils s'accordent à tirer leurs croyances d'une même source, les deux *Testaments ;* mais chacun d'eux lit et entend les livres sacrés à sa manière, sans autre guide que sa conscience et sa raison, et détermine, par la conviction individuelle, les limites de sa foi et les règles de son culte. Ce pêle-mêle d'opinions particulières, souvent contradictoires, ne peut pas s'appeler une religion. Tout au plus sera-ce un système de philosophie religieuse. Sans aucun doute, la philosophie peut suffire à contenter quelques esprits d'élite. Mais si l'on veut réduire la religion à n'être qu'un système philosophique, encore faut-il que ce système repose sur des principes définis, et non sur un sentiment vague de l'infini, de l'absolu, sur une religiosité fugitive et variable. Il faut que ce système même ait des dogmes, si peu nombreux qu'ils soient ; il faut qu'il présente quelques points fixes et sûrs où les esprits puissent se prendre. Et d'ailleurs, un système philosophique, si clair, si substantiel, si précis qu'il puisse être, ne sera jamais une religion. Les religions se distinguent des philosophies par des différences essentielles. Les systèmes philosophiques se donnent franchement pour l'œuvre des hommes, et sont obligés de reconnaître et de respecter dans les systèmes opposés des manifestations différentes, mais également légitimes, de la raison et de la conscience humaines. Ils sont tous égaux par leur origine,

(1) Suite et fin. — Voyez le numéro précédent.

et ne peuvent revendiquer les uns à l'égard des autres d'autre supériorité que celle qui se prouve par la libre discussion. Les religions, au contraire, se prétendent émanées d'une source plus sublime ; elles descendent du ciel, elles sont des révélations de l'intelligence et de la volonté divines ; à ce titre, elles refusent de se soumettre au contrôle de notre faible raison et veulent s'imposer. Les philosophies sont nécessairement perfectibles et changeantes comme tous les ouvrages des hommes ; les religions, étant d'institution divine, se disent parfaites et immuables, comme leur auteur ; et, pour garder leur pureté originelle, elles créent ici-bas une autorité qui participe, par délégation, de l'infaillibilité de Dieu, et à qui elles s'en remettent du soin d'écarter d'elles tout mélange funeste.

Cela ne veut pas dire qu'en réalité elles résistent invinciblement à l'action du milieu dans lequel elles sont jetées, et qu'elles demeurent seules inébranlables tandis que tout marche et se transforme autour d'elles. L'histoire est là pour prouver qu'elles suivent le courant général des choses humaines, et qu'elles se modifient, dans la suite des temps, avec les esprits auxquels elles s'adressent et qu'elles veulent tenir dans leur dépendance. Mais elles n'avouent pas ces transformations qu'elles subissent malgré elles, et c'est leur prétention à l'immutabilité qui les distingue des philosophies. Il en est qui ne semblent pas exclure complétement le raisonnement et la discussion. Les communions protestantes, même les plus dogmatiques, font une certaine part à la raison humaine et lui accordent d'assez grandes libertés. C'est qu'en effet il était impossible de rejeter une autorité bien des fois séculaire pour la remplacer par une autre autorité nouvelle, sans prestige et sans sanction. Il fallut remonter à la source même de la révélation, et déclarer que le fidèle, mis en présence de la parole de Dieu, est capable de la comprendre sans intermédiaire, par les seules lumières de son esprit et, selon certaines sectes, par l'effet d'une grâce individuelle. Le prêtre ne fut plus qu'un conseil, un guide, à la direction duquel le chrétien reste libre de se soustraire ou de se soumettre, selon l'inspiration de sa conscience. Ainsi l'esprit humain s'efforça de concilier la foi avec le libre examen, en attribuant l'autorité religieuse, non plus aux décisions d'un sacerdoce, mais à des textes obscurs et sujets à controverses. Cela n'empêcha pas chaque communion de marquer dès le premier jour des limites à la libre interprétation, et de déclarer jusqu'où l'on pouvait aller sans se séparer d'elle, à quel point précis on sortait de son sein et du cercle où elle entendait renfermer ses adeptes. Si l'on nie la prédestination, on n'est plus calviniste ; si l'on rejette la communion sous les deux espèces, on n'est pas luthérien ; si l'on n'accepte pas tous les articles de la confession d'Augsbourg, on se sépare de l'Église qui en a fait son symbole. Si l'on repousse tous les dogmes et toutes les autorités, on n'est plus d'aucune Église, ni d'aucune religion ; on est philosophe. Une croyance qui a pour seul fondement et pour seule règle la raison humaine n'est pas une religion ; c'est une philosophie. Philosophie ou religion, il va sans dire que tout homme est, de droit naturel, libre de professer sa croyance, d'en entretenir ceux qui la partagent, de l'enseigner à ceux qui l'ignorent, et de discuter les croyances contraires ; mais il ne faut pas se donner pour l'apôtre d'une religion quand on prêche une philosophie.

L'exemple qui précède est tiré des sectes chrétiennes. Les religions antiques en fourniraient d'aussi concluantes. Elles avaient aussi leurs points de foi réservés, leurs dogmes constitutifs. Chez les Grecs, où pourtant les poëtes et les philosophes semblent avoir bien librement commenté, développé, altéré les mythes primitifs, il y avait des limites que devaient respecter la fantaisie et la raison individuelles. Quand Anaxagore déclarait que le soleil était un corps enflammé, aussi grand que le Péloponèse, il savait qu'il s'exposait à la prison pour presque tout le reste de sa vie ; et lorsque Socrate enseignait à ses disciples l'existence d'un dieu unique et immatériel et d'une loi morale supérieure aux caprices des Olympiens, supérieure au Destin lui-même, il fournissait une arme terrible au premier envieux, au premier fanatique qui voudraient le perdre : il attaquait les dogmes fondamentaux de la religion de sa patrie.

Benjamin Constant, en soutenant que les religions organisées sont nécessairement intolérantes, et en proposant aux sociétés cette alternative : ou vous exclurez de votre sein les religions dogmatiques, ou vous vous résignerez au despotisme théocratique ; ou vous proscrirez toutes les religions, ou vous cesserez d'être libres ; ou la liberté sans la religion, ou la religion sans la liberté, il faut choisir ; Benjamin Constant, en tenant ce langage, aboutit implicitement à cette conclusion : une société éclairée interdira à ses membres la liberté religieuse, par amour de la liberté.

Est-ce là une doctrine qui puisse se soutenir ? Et si des esprits supérieurs se contentent d'une foi philosophique, d'une croyance abstraite, sont-ils en droit pour cela d'interdire les pratiques positives et les formes extérieures de la religion à ceux qui ne veulent pas ou ne peuvent pas s'en passer ? Il n'est pas vrai que la religion et la liberté ne puissent se concilier, et qu'il faille nécessairement choisir entre l'une et l'autre. Elles se développent simultanément et sans contradiction. Elles sont également nécessaires aux hommes ; que l'on étouffe l'une ou l'autre, l'humanité souffre également. Tous les efforts tentés pour substituer la servitude à la liberté demeurent stériles. Ils peuvent avoir un succès passager ; mais la liberté un moment comprimée se relève plus vivace et plus vigoureuse. Il en arrive de même de la religion. La violence ne peut rien contre elle ; les persécutions n'ont jamais servi qu'à provoquer une irrésistible explosion de la foi.

Le vrai philosophe comprend et admet les religions comme les philosophies. C'est mal connaître les hommes

que de croire qu'ils puissent aisément se passer d'institutions religieuses, et que la seule raison leur puisse tenir lieu de tout, de foi, de morale, de direction intérieure. Des esprits d'élite peuvent trouver dans des spéculations abstraites une solution satisfaisante du problème de la destinée humaine et de bonnes règles de conduite. Mais ceux qui n'ont ni le loisir qu'il faut pour s'engager dans ces méditations ardues, ni la force d'esprit nécessaire pour les mener à bonne fin, ont besoin qu'on leur en présente les résultats en un petit nombre de principes nets et précis. Une philosophie, un système humain et se donnant pour tel, discutable et sans cesse discuté, n'offre pas une prise suffisante à ces esprits avides de certitude et de stabilité. On a souvent répété que la religion est bonne pour le peuple; il ne s'agit pas ici du peuple, et les classifications sociales n'ont rien à voir en cette matière. Combien, parmi les esprits dits cultivés, à les prendre aux premiers rangs des classes que l'on appelle éclairées, combien en rencontre-t-on qui soient capables de chercher en eux-mêmes la règle de leur vie et de leur pensée, le frein de leurs appétits et de leurs passions, la consolation de leurs déceptions et de leurs souffrances? Ils sont, pour la plupart, trop occupés de leurs affaires terrestres, trop attachés à la poursuite de l'argent, de l'honneur, des plaisirs, pour faire sur eux-mêmes ce retour difficile, et pour tirer de leur propre fonds les principes dont ils ont besoin. Ce qu'ils demandent, ce sont des affirmations toutes faites, qu'ils puissent répéter en chœur, des symboles autour desquels ils puissent se grouper; et cela même, que la philosophie pourrait, à la rigueur, leur donner, ne leur suffit pas. Les enseignements de la philosophie s'adressent à la seule raison; mais la foule de tout rang et de tout état, c'est par les sens et par l'imagination qu'elle se laisse gouverner. Il lui faut des cérémonies, des réunions imposantes, des monuments somptueux des lumières, des multitudes prosternées; il faut que du haut d'une chaire une voix solennelle lui explique avec autorité les mystères de sa destinée, et lui dicte ses devoirs. C'est à ce besoin universel que répondent les religions positives. Le philosophe qui ne sait pas reconnaître cette nécessité de la nature humaine, ou qui n'en veut pas tenir compte, est un rêveur. La raison veut que l'on prenne les hommes comme ils sont, avec leur imagination, avec les besoins de leur cœur, avec leurs erreurs même, quand elles leur sont douces et salutaires. Les religions, en un mot, jouent un trop grand rôle dans l'histoire de l'humanité et dans l'histoire individuelle de chacun de nous, pour que l'on puisse songer sérieusement, avec Benjamin Constant, à les bannir des sociétés modernes, sous le prétexte qu'elles inquiètent et menacent la liberté. Ce serait une barbarie que de l'entreprendre, et l'on n'y réussirait pas.

Mais, dira-t-on, la liberté est à ce prix. Les religions, se regardant comme immuables et infaillibles, ne peuvent avoir qu'un invincible mépris pour la raison humaine, qui les contredit si souvent. Elles se persuadent qu'elles portent en elles le salut de l'humanité, qu'il ne peut y avoir, en dehors de leurs enseignements, que folie, immoralité et misère, et que leur règne importe au bonheur du monde. Elles sont donc nécessairement tentées d'établir ici-bas leur autorité, d'abord par la persuasion, puis par la force, si la persuasion échoue, et de sauver les hommes malgré eux. Elles sont ainsi intolérantes par nature, presque par devoir, et elles en viennent logiquement à considérer les cachots, les bûchers, comme des moyens extrêmes mais légitimes de conversion et de propagande. — Oui, sans doute, toutes les religions sont intolérantes. Convaincues qu'elles possèdent la vérité, et qu'elles tiennent de Dieu la mission de la répandre, elles ne voient et ne peuvent voir dans les opinions contraires qu'erreur et que mensonge. On ne peut pas exiger qu'elles aient en égale estime la vérité et l'erreur. Mais leur intolérance va-t-elle nécessairement jusqu'à la persécution? Il est bon de s'entendre sur les différentes acceptions de ce mot d'intolérance. L'intolérance en action, la persécution, est un crime; les fanatiques qui y tombent sont les moins religieux des hommes, puisqu'ils violent la première loi de toutes les religions, qui est l'amour du prochain. Moins odieuse que l'intolérance en action, l'intolérance du cœur, celle qui nous inspire le mépris et la haine de quiconque ne croit pas ce que nous croyons est encore un vice de l'âme. Le seul sentiment que puisse éprouver un homme vraiment religieux pour son frère égaré, c'est la compassion et le désir de le tirer de son erreur par la persuasion. La possession de la vérité ne lui donne pas d'orgueil; elle lui impose au contraire un surcroît de charité et de miséricorde, une tendresse d'autant plus vive pour les autres hommes, qu'il les voit engagés plus avant dans des erreurs périlleuses. Il existe une troisième espèce d'intolérance, l'intolérance de la pensée, qui n'est autre chose que l'amour de la vérité et la haine de l'erreur; c'est le principe le plus fécond de notre activité morale. Toute conviction sincère est inévitablement accompagnée d'intolérance à l'égard de la pensée contraire. La philosophie, la politique spéculative, sont en ce sens intolérantes comme les religions. Le philosophe spiritualiste, convaincu que le panthéisme, le matérialisme, le scepticisme, sont des doctrines erronées, est intolérant pour des systèmes qu'il trouve dangereux; il les combat de tout son pouvoir. Cette intolérance s'étend-elle jusqu'aux personnes? Non, sans doute; c'est là ce qui la distingue de la persécution et de l'intolérance du cœur. Tous les jours, dans la pratique de la vie, on rencontre des hommes qui, avec des principes opposés à ceux que nous considérons comme les fondements de la morale, donnent l'exemple de la vie la plus pure et de la moralité la plus scrupuleuse. Peut-on leur refuser le respect qu'ils méritent? Et faut-il, d'autre part, parce qu'un homme est à l'abri de tout reproche, am-

nistier le système qu'il professe, si ce système est en lui-même mauvais?

Le véritable philosophe distingue avec soin les hommes de leurs doctrines. Il juge des hommes par leurs actes, et des doctrines par leurs conséquences logiques. Il combat les doctrines sans cesser d'estimer et d'aimer les hommes. Et ce qu'il appelle combattre les doctrines, ce n'est pas les étouffer. Il laisse à toutes les opinions la faculté de se manifester librement, convaincu que la vérité ne peut que gagner à la discussion, que l'erreur soutient mal la pleine lumière, et qu'il lui suffit le plus souvent de se montrer à découvert, pour perdre tout son prestige.

Pourquoi n'en serait-il pas de même des religions? Pourquoi des hommes appartenant à des croyances différentes ne se respecteraient-ils pas réciproquement sous un régime d'égalité et de liberté? On a longtemps confondu deux choses profondément distinctes par leur nature, la religion et l'État, le sacerdoce et l'empire. On disait : de même que le corps doit obéissance à l'âme, et l'âme à Dieu, l'État doit obéissance à l'Église qui représente Dieu. L'État mettait son bras au service de la religion, qui, en retour, le soutenait de son autorité morale, sacrait les princes et les déclarait les élus de Dieu et les dépositaires de son pouvoir. Aujourd'hui que l'État s'est émancipé, il est de l'intérêt de l'Église de se séparer de lui, et de sortir d'une dépendance sans compensation. Mais en demandant la liberté pour elle-même, elle est obligée de la demander pour tout le monde. La distinction qu'elle aime à faire entre la liberté de la vérité et la liberté de l'erreur n'est qu'un sophisme. Le parti le plus nombreux croit toujours posséder seul la vérité et prétend imposer silence à l'erreur, c'est-à-dire au parti le plus faible. Il est temps de comprendre la vanité des prétentions qui s'appuient sur un titre aussi fragile, et de ne plus faire dépendre la vérité religieuse du va-et-vient d'une majorité.

On oppose aux religions positives une dernière objection. Elles ne se contentent pas, dit-on, d'être intolérantes par la pensée; il y en a qui disent : «Hors de moi, pas de salut», et qui menacent leurs adversaires de châtiments éternels. Mais c'est là une conséquence nécessaire de l'intolérance de la pensée. Si je crois que l'âme, après cette vie, est d'autant plus près du bonheur éternel, qu'elle a été ici-bas plus près de la vérité, je devrai croire aussi qu'elle ne peut se sauver que dans la religion, qui est l'expression de cette vérité, et qu'on se perd quand on s'en écarte. On a très-justement comparé le prêtre à un médecin. Qu'un malade refuse de suivre les prescriptions de la médecine, le médecin lui met devant les yeux le tableau effrayant des maux auxquels il s'expose. Il les lui prédit, mais il ne les lui donne pas. Pourvu qu'il n'appelle pas à son aide la force publique et qu'il n'impose pas ses remèdes d'autorité, il ne fait rien que de légitime. Il en doit être de même du prêtre. Il donne des conseils, il montre le péril que l'on court à ne pas les suivre. S'il s'en tient là, il est injuste de prétendre qu'il ait attenté à la liberté de celui qu'il veut sauver.

C'est donc mal comprendre et mal aimer la liberté que de croire qu'elle ne puisse subsister que par la ruine des religions positives. C'est la calomnier et la compromettre que d'avancer une pareille déclaration. Benjamin Constant, persuadé que la religion et la liberté sont inconciliables, veut que l'on sacrifie les religions pour garder la liberté. Mais on pourrait retourner l'argument contre la liberté, et la proscrire à son tour, au nom de l'intérêt religieux. Il n'y a peut-être pas une liberté que l'on ne puisse arriver à rendre suspecte par un raisonnement analogue. Il faut donc protester hautement contre ce sophisme, et s'efforcer de conserver toutes les libertés, au lieu de les exclure l'une par l'autre.

AD. FRANCK.

FACULTÉ DES LETTRES DE POITIERS.

LITTÉRATURE ÉTRANGÈRE.

COURS DE M. ÉMILE GRUCKER.

La littérature allemande au XVIIIe siècle. — Influence de la littérature française. — Rôle de Lessing.

Messieurs,

En prenant pour sujet de mes leçons la littérature allemande du XVIIIe siècle, j'aurai à vous parler sans cesse de littérature française, sans sortir de mon sujet et de mon cadre. En voyageant en Allemagne, nous ne quitterons pour ainsi dire pas la France. En effet, l'histoire de la littérature allemande pendant la plus grande partie du XVIIIe siècle n'est que l'histoire de l'action qu'ont exercée sur le génie de l'Allemagne, successivement ou simultanément, les littératures modernes et particulièrement la littérature française.

L'Allemagne est arrivée à la possession d'une littérature nationale, non par le développement naturel des germes de poésie et de culture littéraire qu'elle renfermait en elle, mais d'abord par une assimilation laborieuse et factice d'éléments étrangers qui s'imposaient à elle, et ensuite par une réaction vigoureuse contre les modèles dont l'imitation servile menaçait d'étouffer son originalité et d'énerver sa force créatrice. C'est par la servitude qu'elle est arrivée à la liberté; c'est à l'école de l'étranger qu'elle a appris à se connaître elle-même. Dans cette lente et pénible éclosion du génie allemand, la France joue un rôle prépondérant. Nous la voyons admirée, imitée, d'abord dans ses écrivains les moins purs, ensuite dans ses œuvres les plus achevées, mais sans intelligence et sans goût; vivement combattue par le réformateur littéraire de l'Allemagne, par Lessing, mais dont l'hostilité est une preuve de la puissance de cette in-

fluence qu'il subissait lui-même en la combattant. Enfin, quand le génie de l'Allemagne, maître de lui-même, n'est plus enchaîné à l'interprétation servile des modèles et peut les suivre librement, nous voyons la poésie allemande s'inspirer de préférence du génie anglais, plus conforme à sa propre nature.

Le rôle de la France n'est pas terminé pour cela. Lessing n'est pas parvenu à expulser de l'Allemagne Corneille, Racine, Voltaire et Molière. Les deux plus grands poëtes de l'Allemagne, Schiller et Gœthe, les aiment, les étudient et les imitent. Mais c'est surtout par ses idées philosophiques, par ses théories généreuses de réforme sociale et de liberté politique, que la France continue d'exercer une action puissante sur l'esprit de l'Allemagne. Le bon sens hardi et railleur de Voltaire provoque l'esprit de recherche et d'examen, et contribue au progrès de la philosophie *de l'émancipation et des lumières*, conduite par Nicolaï. C'est de Rousseau que procède l'école du sentiment ; il est le maître de Jacobi. Kant, Schiller, se nourrissent de ses doctrines. Lessing lui-même attaque la tragédie française avec des armes empruntées en grande partie à Diderot.

I

C'est à la fin du XVIIe siècle, à l'époque où toutes les grandes nations sont dans le plein épanouissement de leur puissance politique et de leur vie littéraire, que l'Allemagne essaye de retrouver son génie et de créer une littérature nationale. A ce moment, l'état de l'Allemagne est déplorable. Au dehors, sa puissance est abattue à la suite de la guerre de Trente ans et de la paix qui la termine. Sa prospérité, sa richesse, sont détruites; elle est morcelée en petites principautés hostiles ou rivales, opprimée par des princes qui trouvent dans le pouvoir despotique un dédommagement à leur abaissement au dehors. Le lien de l'esprit national et d'une langue commune n'unit pas cette société ainsi divisée. La noblesse et les princes soumis à l'ascendant de la politique française, éblouis par le prestige de Louis XIV, ont les yeux fixés sur la cour de Versailles, dont ils essayent d'imiter la pompeuse étiquette, les mœurs élégantes et même les vices et les scandales. La langue française devient la leur; ils dédaignent la langue nationale, ils rougissent d'être Allemands. D'un autre côté, les savants, les lettrés, les gens d'étude et d'Église, sont tout aussi étrangers à l'esprit et à la langue de leur patrie. Le pédantisme de l'érudition, le culte superstitieux qu'ils vouent à l'antiquité classique, les isole de leur temps et de leur pays. Ils vivent avec les anciens, ils s'en approprient, sinon l'esprit et le génie, au moins la langue, qui devient leur langue habituelle. C'est dans l'idiome de Cicéron qu'ils écrivent, qu'ils enseignent, qu'ils défendent et propagent leur foi religieuse. Entre ces deux sociétés étrangères l'une à l'autre et qui n'avaient de commun que le dédain de la langue nationale, que pouvait devenir celle-ci ? Réduite à l'usage vulgaire de la vie de tous les jours, elle avait perdu peu à peu la force, la couleur, la séve qu'elle possédait autrefois. La poésie si riche et si originale du moyen âge n'avait laissé aucune trace dans le souvenir du peuple allemand. Il n'en reste, à cette époque, qu'un faible écho dans les légendes, les chants, les farces populaires. Ce n'est que dans les cantiques religieux, d'un sentiment si profond et si vrai, d'un accent si pénétrant, qu'on retrouve encore la vraie langue et le véritable esprit allemand.

Il y avait là sans doute une source précieuse d'inspiration originale et de poésie nationale. Plus tard, quand la littérature allemande comprit où était sa force et son salut, elle y revint avec bonheur pour s'y retremper; mais à l'époque où nous sommes, pour tirer la langue allemande du discrédit où elle était tombée et pour en faire l'interprète de la pensée nationale, Martin Opitz, qu'on appelle le père de la littérature allemande moderne, ne crut mieux faire que de la mettre à l'école de l'antiquité et de la France.

Cette imitation, qui aurait pu être féconde si elle avait été intelligente, ne fut qu'une assimilation mécanique en quelque sorte et forcée, qui énerva l'esprit allemand au lieu de le fortifier. Ce n'est pas le génie des écrivains de l'antiquité et de la France qu'on essayait de s'assimiler, mais les formes de style et de langage, les tournures et les mots. En outre, les écrivains qu'Opitz et son école admiraient et essayaient laborieusement de faire passer dans la langue allemande, ces écrivains n'étaient point des modèles achevés.

Ce qu'on imitait dans les auteurs anciens, c'était le style, et l'on s'attachait de préférence à ceux dont les beautés plus saillantes se laissent plus facilement imiter : Ovide, Lucain, Sénèque, Stace, Claudien. On imitait en allemand leur style, on reproduisait leurs images, leurs tours de phrase, leurs épithètes, tout comme on le faisait en latin. La France, de son côté, n'en était pas encore à son grand siècle, et ne pouvait offrir à l'admiration trop docile de l'Allemagne que les poëmes de Dubartas, les tragédies de Jodelle, les romans de mademoiselle de Scudéry, les pastorales d'Honoré d'Urfé, c'est-à-dire encore des imitations de l'antiquité ou de la renaissance italienne, et c'étaient ces imitations qu'essayait d'imiter l'Allemagne.

Sans doute la langue allemande, en se pliant laborieusement à ces formes étrangères, en se soumettant aux lois de la prosodie antique, de l'alexandrin français, y gagna de la souplesse, du nombre, de l'élégance et de la facilité; elle commença à se débarrasser de sa rudesse et de sa lourdeur; mais elle perdit aussi, il faut le dire, un peu de sa force, de son naturel. En somme, cette première tentative de littérature nationale, dont il faut faire honneur à Opitz, n'aboutit qu'à une littérature de pastiche et de fabrique, savante mais artificielle, sans substance, sans force, sans originalité.

Les défauts de l'école d'Opitz se retrouvent dans celle

qui lui succède, dans la seconde école de Silésie, avec plus d'exagération encore et sans les qualités qui les atténuent. Opitz avait de la mesure, de la simplicité, le sentiment de la correction et de la pureté du langage; dans les drames de Gryphius il y a de l'invention, de l'éloquence ; dans plus d'un passage des poésies lyriques de Paul Fleming on sent une émotion vraie. Mais dans les tragédies de Lohenstein et de Hoffmanswaldau nul goût, nulle mesure. A l'imitation des poëtes latins de second ordre et des écrivains français les moins purs du XVIe siècle vient s'ajouter l'imitation de la fadeur italienne et de l'emphase espagnole. Tous les excès de l'affectation et du bel esprit avec la lourdeur et la rudesse germanique : c'est une barbarie raffinée ; c'est à la fois l'enfance et la décadence de la poésie.

D'Opitz à ses successeurs il n'y a donc aucun progrès, et il ne pouvait y en avoir. Une fois entrée dans cette voie d'imitation artificielle et de plagiat, la poésie devait nécessairement se dégrader de plus en plus et se perdre dans de puériles extravagances.

Une tentative plus sérieuse pour épurer la langue et constituer une littérature nationale, une réaction contre le mauvais goût et l'école de Silésie, fut essayée par Gottsched. Gottsched est un écrivain médiocre et sec, un critique étroit et pédant. Malgré cela, malgré le ridicule de sa vanité et de ses hautes prétentions, il sut grouper autour de lui de nombreux et fervents disciples, et pendant longtemps il régenta despotiquement la littérature allemande. Gottsched n'a aucune des grandes qualités de l'écrivain, mais il a le respect et l'amour de la langue nationale, il a souci de sa dignité et de sa pureté. Seulement il ignore que c'est la pensée personnelle du poëte, le développement de la vie intime et du génie propre d'une nation qui forment, assouplissent, enrichissent une langue. C'est de l'intérieur et non du dehors que lui arrive la séve qui la nourrit. Comme ses prédécesseurs, il espère trouver dans l'imitation étrangère, et surtout dans l'imitation de la France, ce qui manque à l'Allemagne. Sous ce rapport, son école ne marque aucun progrès sur l'école de Silésie, mais elle lui est supérieure par le choix des modèles. Ce ne sont plus les écrivains maniérés et prétentieux de la renaissance italienne ou française, ni les poëtes de la décadence latine, ce sont les classiques du XVIIe siècle, c'est Corneille, Boileau, Racine, Molière, Voltaire, que Gottsched traduit, imite, fait traduire par ses disciples et même par sa femme, qui partage ses travaux et sa gloire.

Le théâtre surtout préoccupa Gottsched. Le critique correct et puriste était frappé surtout de la grossièreté, de la licence, de l'ignorance des lois et des règles dramatiques, qui déshonoraient la scène allemande. En introduisant les classiques français sur la scène et dans la littérature allemandes, il y introduisit en même temps la dignité, la mesure, le bon sens, le respect des convenances, l'art de la composition et du style. Il eut tort sans doute de trop s'irriter contre la farce populaire et son immortel représentant Hanswurst, qu'il fit brûler solennellement sur le théâtre. Il ne comprit pas que dans ces farces, grossières sans doute et licencieuses, il y avait du vrai comique, de la franche gaieté et les éléments d'un théâtre national. Ses imitations pâles et souvent infidèles de Corneille, de Racine et de Boileau, et ses propres pièces, froides, régulières, correctement ennuyeuses, sont un progrès cependant sur les tragédies barbares et puériles de Lohenstein et de Hoffmanswaldau. Elles formèrent le goût du public et des auteurs et ouvrirent la voie aux poëtes nationaux.

Sous ce rapport, l'imitation même servile des œuvres françaises, qui blessa plus tard si vivement le patriotisme littéraire de l'Allemagne et provoqua la critique passionnée et souvent injuste de Lessing, n'a pas été sans utilité pour les progrès et l'avenir de la littérature allemande. En tout cas, ce n'est pas la faute de nos auteurs classiques si leurs maladroits imitateurs n'ont su prendre de leurs œuvres que la forme extérieure, et s'ils n'ont pu saisir la noblesse et la grâce, l'exquise beauté et la passion contenue qui se dérobent sous ces allures un peu solennelles, sous cet art savant et régulier.

Gottsched d'ailleurs ne faisait que suivre l'exemple et subir le goût de son époque. Les lettres, les idées, les mœurs, la langue de la France, régnaient en Allemagne ; elles s'étaient en quelque sorte installées officiellement à la cour de Berlin dans la personne de Voltaire. C'est aux écrivains français que Frédéric le Grand prodiguait les encouragements et les faveurs qu'il refusait aux écrivains allemands. Le seul moyen peut-être d'habituer peu à peu le public à goûter la langue et la littérature nationale était de la présenter sous le costume français.

Ce qui a fait plus de tort peut-être à la littérature allemande que l'imitation française, dont Gottsched donna l'exemple, c'est sa théorie poétique, qu'il n'a pas imitée des Français, mais qu'il a trouvée en lui-même. Comme tous les esprits étroits et pédants, Gottsched s'attache à la forme plus qu'au fond, à la lettre plus qu'à l'esprit. La poésie pour lui, c'est l'art poétique ; elle est toute dans les règles, j'allais dire dans les recettes de style, de composition, de versification, que l'expérience a recueillies dans l'étude des grands écrivains.

Parmi ces règles auxquelles Gottsched attache une si grande importance et auxquelles il suppose une si merveilleuse efficacité, il ne distingue pas celles qui sont nécessaires, absolues, vraies en elles-mêmes, et celles qui n'ont pour elles que l'autorité de l'usage et de la tradition. Toutes sont également sacrées pour lui ; il les impose despotiquement comme un code, presque comme une consigne. Tout le mérite du poëte est de s'y soumettre docilement. Ainsi entendue, la poésie n'est plus l'œuvre libre et spontanée de l'âme, inspirée par la divine beauté ; c'est une industrie qui peut s'enseigner et s'apprendre, qui est à la portée de tous et qui n'exige, pour qu'on y réussisse, que du bon sens et de l'application.

Une pareille poésie, toute de forme et d'artifice, n'était capable de rien de grand et d'élevé. Faute de sujets sérieux, elle était réduite aux jeux d'esprit, aux artifices de description, aux tours de force. Les genres secondaires, l'épître, la fable, le sonnet, l'épithalame, la poésie de circonstance, fleurissaient alors. La poésie était un divertissement, un art d'agrément, à l'usage des gens du monde et de la bonne compagnie. Ou bien encore, pour se faire accepter des gens sérieux et positifs, elle en était réduite à se faire l'humble servante de la science, l'auxiliaire de la propagande philosophique et utilitaire qui se faisait alors en Allemagne. Elle revêtait de ses ornements artificiels les découvertes de la physique et de l'industrie, les maximes de morale philosophique et de sagesse pratique. Isolée de la vie commune et nationale, sans action sur le sentiment populaire, réduite à chercher ses modèles et ses inspirations au dehors, emprisonnée dans une poésie étroite et mesquine: tel est l'état de la poésie allemande vers le milieu du XVIIIe siècle. Elle est étrangère dans sa propre patrie, esclave dans son propre domaine. Ce qui lui manquait, la conscience d'elle-même, de ses droits et de ses devoirs, c'est Lessing qui le lui donnera.

II

La régénération littéraire, l'émancipation intellectuelle du génie allemand, la création d'une littérature vraiment nationale, s'inspirant à la fois du sentiment populaire et des grands modèles antiques et modernes librement acceptés, telle a été l'œuvre immortelle de Lessing. C'est le but qu'il a poursuivi avec une inébranlable constance, à travers les vicissitudes d'une vie aventureuse, troublée par des luttes mesquines, attristée par de cruelles épreuves et par d'amères douleurs. Il a mis au service de cette cause, qu'il n'a gagnée définitivement qu'après de longues luttes, toutes les ressources d'une puissante intelligence et d'un grand caractère: une infatigable curiosité de science et de recherche, un incomparable talent de discussion et de polémique, un esprit aiguisé d'ironie, armé de science, à la fois lucide et profond, un besoin insatiable de penser, d'exercer son intelligence à la poursuite de la vérité, qui lui faisait préférer les nobles fatigues de la recherche à la joie tranquille de la possession.

Lessing a opéré cette réforme à la fois par ses théories littéraires et ses œuvres poétiques. La faculté critique, loin de nuire chez lui au talent poétique, l'éclaire et le fortifie. Il est le plus grand écrivain de son temps et un des plus grands critiques de tous les temps. A chaque campagne qu'il entreprend contre les idées qu'il veut détruire correspond à point une œuvre destinée à donner raison à ses principes.

Il ne faut pas oublier cependant qu'au moment même où parut Lessing les esprits étaient préparés. L'autorité de Gottsched avait été ébranlée déjà par l'école des Suisses, représentée par Bodmer et par Breitinger. Cette école opposait à la poétique étroite et formaliste de Gottsched une poétique plus large et plus libre. Ils plaçaient la poésie dans le sentiment, dans l'inspiration plutôt que dans le bon sens et dans la scrupuleuse application des règles prescrites. Des œuvres plus libres, plus élevées, plus personnelles, étaient sorties de cette école, à laquelle se rattachent, de plus loin il est vrai, deux génies poétiques très-différents, mais également originaux, animés de l'esprit nouveau, plus Allemands que les autres: Wieland et Klopstock. Mais ces tentatives étaient incomplètes et par plus d'un côté tenaient encore aux idées et aux erreurs dominantes. A Lessing était réservée la tâche et la gloire d'accomplir la révolution littéraire qui se préparait.

Le principe fondamental de la critique de Lessing, le résultat le plus précieux de la révolution qu'il a faite, c'est l'importance et l'excellence qu'il revendique, dans la production littéraire, pour la pensée, pour l'idée, sacrifiée complétement par Gottsched à la phrase et au style.

Cette littérature parasite et artificielle n'écrivait et ne pensait que par autrui. Le poëte n'exprimait pas ce qu'il avait vu, senti, pensé, mais ce qu'il avait lu et retenu de ses lectures. Pour Lessing, au contraire, c'est la pensée intime, personnelle, sortie du cœur et du cerveau de l'écrivain, qui donne à son œuvre sa valeur et sa force. Il détourne les poëtes de cette imitation servile et stérile des modèles pour les mettre en face d'eux-mêmes, en face de leur âme émue par le spectacle de la nature et de la vie, et non pas en face de leur mémoire remplie de phrases, de tournures et d'images. Non pas que Lessing repousse l'étude des modèles: quoiqu'il ait fait une guerre acharnée et souvent injuste au théâtre français, qu'il rend solidaire de l'engoûment irréfléchi de Gottsched et de son école, c'est lui cependant qui a ramené ses contemporains au sentiment vrai, à l'étude intelligente de l'antiquité, et qui les a poussés du côté de Shakspeare et de la littérature anglaise. Mais il n'entend pas qu'on s'attache seulement à copier le style, la forme extérieure de ces grands modèles; il veut qu'on les saisisse dans leur âme, dans le secret intime de leur génie créateur. Que le poëte soit lui-même, qu'il pense, qu'il sente par lui-même, qu'il soit présent avec toute son âme au moment où il écrit: il n'aura plus besoin de détacher péniblement la forme d'une pensée étrangère pour l'adapter à la sienne.

Cette forme, la pensée l'a créée elle-même par sa vertu propre, et cette forme lui appartient comme le corps appartient à l'âme et ne peut être remplacée par aucune autre. Que le poëte soit donc homme avant tout et qu'il s'intéresse à tout ce qui est de l'homme, qu'il vive de la vie de tous, qu'il mette son âme en communication avec toutes les grandes pensées, tous les grands intérêts de l'humanité: il aura du même coup trouvé et sa langue et son style.

Ainsi entendue, la littérature est véritablement ce

qu'elle doit être, l'expression la plus pure et la plus vraie de l'esprit d'un homme et d'une nation. Lessing a placé la littérature au cœur même du peuple allemand et lui a imposé la noble tâche de donner une forme impérissable à ses sentiments, à ses croyances, à ses idées, à tous les mouvements de sa vie morale. Telle que Lessing l'a faite, la littérature n'est plus le pâle reflet des littératures étrangères; ce n'est plus une plante exotique entretenue à grands frais par une culture artificielle et destinée à n'être qu'un objet d'ornement et de luxe; c'est un arbre vigoureux, planté solidement dans le sol de la patrie, et qui lui rend en feuillage épais et en fruits savoureux la séve qu'il en reçoit.

En demandant à la poésie de servir les intérêts de l'humanité et de la nation, Lessing n'entend pas cependant la mettre au service d'aucune puissance. L'art doit être libre, ne relever que de lui-même, n'obéir qu'à lui-même : c'est un second point très-important de la réforme de Lessing. Il proscrit sévèrement la poésie didactique et utilitaire dont on faisait abus alors. La poésie est un art, et l'art ne se propose pas d'instruire; son objet unique est la beauté. Mais, par une conséquence nécessaire et par l'effet de l'intime solidarité qui unit la beauté et la vérité, il se trouve que l'art exprime la plus haute vérité, mais à sa manière, par les moyens qui lui sont propres, et sans autre souci que de rester fidèle à lui-même.

Lessing ne se contente pas de réclamer pour la poésie l'indépendance qui appartient à l'art : il proclame la poésie le premier des arts. Il la distingue sévèrement de la peinture, dont elle aimait, à cette époque, à usurper les attributions et à employer les procédés, à son grand désavantage, car elle était toujours vaincue dans cette lutte trop inégale. Il circonscrit donc le domaine de la poésie, assez vaste encore, et augmente sa puissance en la limitant. Il l'applique tout entière à l'objet qui lui est propre, et cet objet n'est pas, comme le croyaient faussement les poëtes à la mode, la description des formes visibles dans l'espace, mais l'expression de l'action, c'est-à-dire des mouvements successifs de la pensée, de l'imagination, de la passion, de tous les phénomènes de la vie intérieure.

Si l'action est l'essence de la poésie, la forme poétique la plus pure est celle qui donnera le plus de place à l'action : ce sera la poésie dramatique. Le théâtre, qui se trouve être, par l'influence qu'il exerce sur le public et par celle qu'il en reçoit, l'expression la plus élevée du génie poétique et de la vie morale d'un peuple, se trouve être aussi le premier des genres littéraires, de par les lois éternelles de l'art. Lessing, en tournant du côté du théâtre tous ses efforts de régénération littéraire, se trouve d'accord avec les faits et avec les principes.

Enfin, pour rendre à la poésie toute sa liberté, afin de lui rendre toute sa force, Lessing la débarrasse de ce réseau de préceptes et de règles sous lesquels Gottsched l'avait comme étouffée. Mais il ne croirait pas l'avoir rétablie dans ses droits et dans sa dignité s'il la laissait sans lois et sans règles. Seulement il veut que ces règles et ces lois soient fondées sur la nature des choses et non pas uniquement sur l'usage et la tradition. Ainsi, lorsqu'il s'occupe d'affranchir le théâtre allemand de la poétique étroite et tyrannique de Gottsched, c'est le maître immortel de la critique et du théâtre, Aristote, qu'il appelle à son aide, et s'il attaque nos poëtes tragiques, ce n'est pas parce qu'ils se sont docilement soumis à Aristote, mais parce qu'ils se sont trompés, selon lui, sur le véritable sens de ses théories.

Lessing a donc été à la fois le libérateur et le législateur de la littérature allemande, et s'il l'a délivrée du joug de la routine et de la convention, c'est pour la placer aussitôt sous l'autorité indiscutable des principes éternels du beau et de l'art, saisis par l'intuition spontanée du génie avant d'être formulés par la critique. Ces règles ne détruisent ni n'entravent la libre originalité du génie poétique. En leur obéissant, le poëte obéit à une nécessité intérieure, à une sorte de conscience intime; il suit sa propre nature; il reste lui-même, car ces règles sont en lui, elles sont le génie même.

Aussi, pour être juste envers les grands poëtes, faut-il les étudier en eux-mêmes, dans le libre développement de leur individualité. Il faut se garder de leur appliquer la même mesure, de les comparer à un type unique et convenu; car leurs œuvres, pour s'écarter parfois de règles et des types établis, n'en sont pas moins conformes aux principes absolus de la beauté, aux lois éternelles de l'art. Lessing a fait pour la poésie ce que Kant plus tard fit pour la morale, en établissant que la vraie liberté et la vraie vertu ne consistent pas dans l'aveugle obéissance aux jugements de l'opinion, à la lettre écrite de la loi, mais dans la soumission volontaire au principe supérieur et absolu du devoir, qui est en nous, qui est la meilleure partie, la partie divine de notre nature.

Ces principes féconds, proclamés par Lessing, ont produit la grande et classique période qui s'ouvre après lui, l'âge d'or de la littérature allemande. Libre à la fois et discipliné, ayant la conscience de ses droits et de ses devoirs, ne relevant plus que de lui-même, mais se rattachant en même temps aux grands modèles et aux grandes traditions de l'antiquité, le génie allemand, après de grands efforts, après un pénible apprentissage, déploie tout à coup et dans toutes les directions une puissance et une fécondité merveilleuses, et dans moins d'un demi-siècle, comme pour réparer le temps perdu, produit une exubérante moisson de poésie, d'art, de science et de philosophie, dont aucune littérature peut-être, dans un si court espace, n'a égalé la richesse et la variété.

III

Toute cette époque est pénétrée de l'esprit de Lessing; toutes les grandes œuvres dans tous les genres portent en quelque sorte la marque de son génie. L'esprit allemand s'est reconnu en lui comme dans son image la plus fidèle et la plus pure.

En effet, le trait le plus saillant que nous offre la littérature allemande de cette époque est précisément celui qui nous a frappés chez Lessing : l'alliance de deux facultés qui d'ordinaire s'excluent ou du moins se font tort l'une à l'autre, la puissance d'abstraction philosophique et le don de création poétique. Grâce à cette double aptitude, nous voyons, chose rare jusque-là dans l'histoire littéraire, la science, la philosophie, la critique et la poésie se développer parallèlement avec une puissance égale et un égal succès. La nature, l'histoire, les arts, les monuments, les langues, les religions, tous les faits du monde physique et du monde moral, tout ce que la pensée peut embrasser dans le temps et dans l'espace, a été étudié, analysé, commenté, rattaché à ses principes et à ses lois. Avec une patience et une pénétration sans exemple jusqu'alors et par un effort d'abstraction plus puissant encore, dépassant les spéculations les plus hardies de l'antiquité, la philosophie allemande, dans une évolution de systèmes dont on peut contester les résultats, mais dont on ne peut méconnaître l'élévation et la profondeur, a essayé de déduire, par la seule puissance de la pensée pure, l'ordre, l'enchaînement, les rapports nécessaires des choses.

En même temps que le génie critique de l'Allemagne réduisait en quelque sorte en système et en formule toute réalité vivante, la poésie, de son côté, puisant à toutes les sources, s'inspirant tour à tour de l'histoire, de la nature, du foyer domestique, de la vie intime, de l'âme, s'épanouissait en une riche floraison d'œuvres puissantes et gracieuses, graves et légères, familières et grandioses. Cette tendance mystique et panthéiste, propre à l'Allemagne, ce sens profond de la nature et de la vie qui l'anime, dangereux sans doute pour la spéculation philosophique, prête à sa poésie un charme de mystère et de profondeur infinie, une puissance d'émotion et de rêverie, qu'on ne rencontre au même degré dans aucune littérature.

Et ce n'est pas seulement aux sources vives de la réalité que s'est inspirée la poésie allemande. Tous les trésors que la science et l'érudition allemande ont accumulés lui ont profité. Elle a su s'assimiler avec une facilité et une souplesse étonnantes les richesses poétiques de l'antiquité, de l'Orient, du Nord. Toutes les formes poétiques de tous les peuples, de toutes les époques, revivent dans la littérature allemande, sans que cette assimilation ait énervé l'originalité du génie allemand, ni altéré l'admirable flexibilité de sa langue.

Mais, il faut le dire, cette hardiesse de spéculation et de critique, cette exubérance de poésie, n'ont pas été sans excès et sans abus. Le besoin de tout savoir et de tout comprendre, de soumettre toute chose à l'unité arbitraire d'un système, a enfanté bien des erreurs et bien des chimères. La philosophie allemande trop souvent veut expliquer l'inexplicable. Elle aime les aventures; les ténèbres ne lui font pas peur; l'évidence n'est pas toujours pour elle le signe de la vérité. Absorbée dans la pensée pure, elle perd facilement de vue la réalité ; à force de réflexion sur la vie, elle oublie de vivre. L'âme vivante et le Dieu vivant s'évaporent en abstractions dans le creuset de ses subtiles analyses.

La poésie, de son côté, mais dans un sens contraire, a été entraînée sur la même pente. Tandis que la philosophie essayait d'expliquer l'inexplicable, elle tentait de réaliser l'invraisemblable, de donner une forme et un corps aux rêves les plus étranges, aux chimères les plus extravagantes d'une imagination maladivement surexcitée. Elle a enfanté ainsi tout un monde de créations bizarres, fantastiques et monstrueuses ; ou bien, se faisant l'humble servante de la philosophie, elle a voulu donner la couleur et la vie aux conceptions les plus vagues, aux plus subtiles abstractions de la métaphysique. Elle est devenue froidement symbolique. Les autres arts, oublieux de leur véritable force, l'ont suivie dans cette voie, et nous avons vu les efforts impuissants de la peinture érudite et philophique de l'école de Munich et les inextricables complications de la musique de l'avenir. Un seul poëte, par un privilége unique dans l'histoire des lettres, a su unir harmonieusement et conserver intactes l'aptitude de la réflexion, de l'observation scientifique et la fraîcheur, la puissance de l'inspiration poétique ; ce poëte, c'est Gœthe.

Ces excès et ces défauts du génie allemand ne tiennent pas seulement à sa nature propre et à son tempérament, mais aux circonstances au milieu desquelles la littérature allemande s'est développée. Elle s'est développée en pleine liberté, en pleine indépendance, par l'effort isolé et individuel des écrivains plutôt que par l'action collective de la société et de l'esprit public. Les écrivains et les penseurs allemands se forment dans la solitude. Leur talent, nourri par la contemplation, la méditation et l'étude, doit peu au commerce du monde, à la conversation et aux salons. La liberté de l'écrivain n'a pas pour contre-poids et pour correctif le jugement et le goût du public. Il se fait lui-même et se donne tel qu'il est, à ses risques et périls. Il ne reçoit guère du milieu social dans lequel il vit une éducation qui corrige les excès et réprime les écarts de sa nature individuelle, qui le ramène sans cesse à l'équilibre, à la mesure, au vrai sentiment des choses ; qui lui impose la clarté de l'expression et la justesse de l'idée, non-seulement comme une obligation envers lui-même et envers la vérité, mais aussi comme un devoir de respect et de bienséance envers les autres.

En indiquant ce qui manque au génie allemand, j'ai

esquissé sans le vouloir quelques traits de l'esprit français. Ce qui distingue, en effet, l'esprit français, est-il besoin de le dire ici? c'est précisément cette heureuse moyenne, ce parfait équilibre de raison et d'imagination, de bon sens et d'enthousiasme, ce sentiment exquis de la mesure et de la proportion, cette répugnance pour le vague et l'obscur, cette aptitude à s'assimiler dans les idées étrangères ce qu'elles ont de vrai et de juste, à rejeter ce qu'elles ont de faux et d'exagéré, à les transformer enfin en monnaie courante à l'usage et au profit de tous. Ces précieuses qualités font de l'esprit français le meilleur instrument de critique, la pierre de touche la plus sûre des idées et des œuvres littéraires.

ÉMILE GRUCKER.

VARIÉTÉS.

Une visite à Port-Royal avec M. Sainte-Beuve.

Je viens d'achever une longue, studieuse et dévorante lecture qui vous prend par l'imagination et par le cœur : le *Port-Royal* de M. Sainte-Beuve. C'est là une vraie campagne de touriste ou de pèlerin à travers le XVIIe siècle, une excursion, ou, si l'on veut, une reclusion littéraire durant laquelle on serait capable d'oublier tout le reste, et le roman nouveau de madame Sand, et le drame palpitant de M. Augier; tant ces vénérables ruines vous occupent et vous captivent! M. Sainte-Beuve est un terrible séducteur : non-seulement il a en lui la fièvre de la curiosité passionnée et discursive, mais il vous la communique. Avec lui, on est tenté de relire pour la centième fois la douzième ou la seizième *Provinciale;* de remuer les in-folios poudreux d'Arnauld, ces foudres éteintes depuis deux siècles; de savourer, en compagnie de madame de Sévigné, quelque *bon potage* de Nicole, un peu refroidi de nos jours : et c'est ainsi que de lecture en lecture j'ai passé toute une saison, un trimestre complet, sans jeûne et sans pénitence, à Port-Royal.

L'auteur lui-même nous avait donné l'exemple. Plus de dix-huit mois avant cette cruelle maladie qui a si fort inquiété ses amis et ses lecteurs, il s'était condamné à la retraite et à la diète presque absolue de tout autre travail, pour se consacrer tout entier à ses chers solitaires, à cette troisième et suprême édition qu'il regardait comme son *grand testament* d'historien et de critique. L'œuvre achevée, remaniée, complétée, prête à paraître devant la postérité, il a pu s'écrier enfin, lui aussi : *Exegi monumentum!* C'est un monument, en effet, mais d'une espèce et d'une structure particulières. M. Sainte-Beuve hésite à employer le grand mot d'*architecture* en parlant de son œuvre, et, selon nous, il a raison. Il est moins architecte qu'admirable peintre de portraits, causeur, promeneur, fantaisiste, et toujours poëte, quoi qu'il en ait. Son *Port-Royal* n'est point un édifice construit d'après les règles de l'architecture mathématique, telle que l'entendaient les Brunelleschi, les Palladio, les Michel-Ange, avec des arêtes nettement tracées, des lignes sévères et magistrales : c'est bien plutôt un labyrinthe aux détours sinueux, ondoyants et entrecoupés comme celui de Dédale; quelque chose qui rappelle les jardins d'Armide ou les caprices de l'architecture gothique, avec ses appendices et ses annexes. Ces notes multiples placées à la fin de chaque volume ont un peu l'air de ces constructions parasites qui s'accrochaient autour des vieilles cathédrales, abritant la petite industrie et le petit commerce. Entrez, vous y trouverez des gens de second et de troisième ordre, comme le P. Labbé, le P. Rapin, le P. Vavasseur; parfois aussi des grands seigneurs, comme le cardinal de Retz, avec lequel vous ferez plus ample connaissance.

Dans la composition et dans le style, M. Sainte-Beuve se plaît aux *surcroissances* et même parfois aux enluminures, comme cet aimable François de Sales dont il nous a tracé un portrait si velouté, si moelleux et si délicat; il a des échappées et des boutades comme Montaigne, cet autre ami qu'il a retrouvé aux environs de Port-Royal, et qu'il enterre si gaiement, après avoir convié Fontenelle, Voltaire, Montesquieu et bien d'autres à ses charmantes funérailles. Il aime, lui aussi, les routes *gazonnées et doux fleurantes*, les quarts d'heure de pause et de babil, les intervalles de délassement, comme il les appelle, où il s'amuse volontiers à cueillir des pâquerettes. Qui songerait à s'en plaindre, quand la guirlande est si jolie? Oserait-on lui reprocher de s'arrêter devant la tombe de ce petit ange jardinier, de cet enfant béni auquel le bon M. Hamon tresse une si gracieuse couronne? puis de nous montrer en face la mère indienne berçant son enfant mort aux bras des forêts en fleurs, dans l'*Atala* de Chateaubriand, avec une note émue et tendre de Victor Hugo dans le lointain, et des anges de Raphaël planant au-dessus pour compléter le tableau? Qu'il y ait là des surcharges, des fleurs à profusion, des anachronismes apparents plutôt que réels, peu m'importe!

...Manibus date lilia plenis.

Je ne m'en plaindrai pas. Et d'ailleurs, quelle vie, quel souffle, quelle émotion sincère circule dans cette œuvre aux contours flottants, aux horizons infinis!

M. Sainte-Beuve possède un don précieux et rare, qui tient chez lui à l'indépendance de l'esprit et à la richesse de l'imagination : le don de la *sympathie*. Il sait vivre avec et parmi les hommes de tous les temps. Ses ennemis lui ont reproché parfois cette faculté d'assimilation qui le rend capable d'accepter ou du moins de comprendre toutes les théories et tous les régimes, et l'ont qualifié d'un mot plus sévère. Pourtant, qu'on ne s'y trompe pas. Chez lui, l'indifférence pour les doctrines absolues n'aboutit point seulement à une sorte d'équité

froide, égoïste et calme : elle s'associe souvent à la passion que lui inspire une belle œuvre ou une belle âme. Une fois entré à Port-Royal, il est devenu non plus seulement l'ami, mais l'homme de la maison; il en a partagé les joies, les tristesses, les angoisses, les indignations. Lui, l'avocat de la libre pensée, l'élève et l'héritier de Montaigne, il comprend ces rudes ascètes du désert, avec leur zèle impitoyable et leur foi intolérante; il a senti passer en lui les grandes âmes de Saint-Cyran, de la mère Angélique, d'Arnauld, de Pascal, etc. Écho fidèle et miroir réflecteur, il a fait revivre devant nous toutes ces ombres et tout ce passé. Un jour, dans un moment d'ivresse, après avoir tiré de la poussière et vu marcher devant lui tant de personnages évanouis, M. Michelet, parlant de lui-même et marquant fièrement sa place parmi les historiens du temps, s'écriait : « Je suis la résurrection! » M. Sainte-Beuve est trop prudent, trop discret et trop désabusé de toutes les ivresses pour réclamer ouvertement un pareil titre; et cependant, lui aussi, dans son genre, est un grand évocateur des ombres. Nous mettons au défi tous les *médiums* de faire sentir, penser et parler devant nous ces nobles âmes de Port-Royal comme l'a fait l'éminent critique historien. C'est à ses facultés poétiques qu'il a dû cette merveilleuse puissance de résurrection; c'est par elles qu'il a introduit dans l'histoire littéraire l'intérêt dramatique et retrouvé ce don magique qu'Horace enviait au poëte de théâtre :

....Falsis terroribus implet,
Ut magus, et modo me Thebis, modo ponit Athenis.

M. Sainte-Beuve est magicien jusqu'au bout : il ne se contente pas de replacer tous ces personnages dans le monde où ils ont vécu, il les fait converser avec les grandes âmes et les grands esprits des temps anciens et nouveaux. A première vue, l'aspect de Port-Royal semble, il faut l'avouer, un peu sombre, triste et monotone; mais rassurez-vous, cette petite Thébaïde de Chevreuse a ses mirages et ses ravissements. Bien qu'on soit au cloître, les portes n'y sont guère plus fermées qu'à Thélème : on entre et l'on sort à volonté. Les fenêtres n'y sont non plus grillées, mais ouvertes de tous côtés au levant et au couchant. De la chambre de Saint-Cyran ou de Sacy, de la cellule de la mère Angélique, la vue plonge jusque dans le cabinet de Balzac ou dans le salon de l'hôtel de Rambouillet, sur le théâtre de Corneille, de Molière, de Racine, à travers tout le XVIIe siècle, et bien au delà, si loin, si loin qu'on découvre à l'horizon de grandes ombres qui se projettent jusque sur le temps présent : Bernardin de Saint-Pierre, Joseph de Maistre, Bonald, Lamennais, Lamartine, et beaucoup d'autres, passent là, entrevus et salués à distance, comme dans la revue d'Anchise au sixième livre de l'*Énéide :*

Illustres animas *magnumque* in nomen ituras.

Dans ce cadre immense et libre qu'il s'est ouvert autour de Port-Royal, M. Sainte-Beuve a pu faire entrer sans violence et sans désaccord, au gré de sa fantaisie, tel épisode ou tel portrait supplémentaire. A chaque édition nouvelle est venu s'ajouter une part de butin. L'auteur a le droit de répéter avec Montaigne, son maître : « Mon livre est toujours un, sauf qu'à mesure qu'on se met à le renouveler, afin que l'acheteur ne s'en aille les mains du tout vuides je me donne loi d'y attacher quelque *emblème supernuméraire.* » C'est ainsi que des morceaux tout neufs, de véritables trouvailles, ont pu être enchâssés et superposés comme autant de perles ou d'émaux dans cet écrin déjà si rempli. La Hollande, cette grande arche des réfugiés pour les livres et les hommes au XVIIe siècle, lui a fourni de précieux documents sur Racine, Arnauld, Nicole, et d'autres plus obscurs. Comme on ne prête qu'aux riches, M. Sainte-Beuve a recueilli de toutes mains.

J'en lis qui sont du Nord et qui sont du Midi.

M. de Chantelauze a ouvert pour lui ses trésors biographiques sur le cardinal de Retz. Les rares et derniers amis de Port-Royal lui ont confié tout leur reliquaire de famille. Où pourrait-on mieux placer son bien que sous cette main habile et industrieuse qui en tire un si bon parti? M. Sainte-Beuve a embrassé tous les tenants et les aboutissants de son sujet, ascendants, descendants et collatéraux de Port-Royal jusqu'au douzième degré. Qui donc oserait désirer davantage?... Mais à force de nous prodiguer ses richesses, il nous a rendus exigeants.

Au risque de passer pour téméraire, nous permettra-t-il de lui signaler, nous n'osons dire deux lacunes, mais deux points restés dans l'ombre? En parlant de la réforme morale et religieuse tentée à Port-Royal, de ce retour aux premiers siècles du christianisme, comment n'a-t-il pas rappelé cette société chrétienne de l'Aventin dont M. Amédée Thierry nous a retracé l'histoire, dans son intéressante étude sur saint Jérôme? N'est-ce pas là, sinon le berceau, au moins l'image anticipée, le prototype de Port-Royal? Que d'analogies saisissantes à première vue! Des deux côtés même héroïsme, même trempe de caractères, mêmes physionomies, mêmes luttes, mêmes efforts surhumains, même immolation des joies les plus innocentes et des plus légitimes tendresses. Saint Jérôme a fourni à M. Sainte-Beuve le sujet d'un beau parallèle avec Le Maître; mais comme directeur de consciences, comme apôtre militant, n'a-t-il pas aussi plus d'un trait commun avec Saint-Cyran : la fougue impérieuse, la fière indépendance, le tempérament d'athlète? D'autres rapprochements se présentent : la riche patricienne Paula, rompant toutes les attaches de la patrie, de la famille, de l'amour maternel, pour suivre saint Jérôme dans la grotte de Bethléem, ne ressemble-t-elle pas à la sœur Angélique s'échappant de la maison paternelle pour vivre dans la solitude de Chevreuse? La descendante des Scipion trace ici la route à la fille des Arnauld. La scène de l'embarquement à Ostie, en face d'une famille éplorée, du petit Toxotius, enfant de huit

ans, tendant en vain les bras à sa mère qui l'abandonne, est à coup sûr aussi dramatique, aussi poignante que cette fameuse *scène du guichet* entre le père indigné et la fille évanouie dans le parloir de Port-Royal. La fille de Paula, Eustochium, la vierge héroïque à laquelle saint Jérôme adresse ses lettres les plus tendres, ses confidences les plus amères sur les désordres de l'Église, ne revit-elle pas et par le nom et par l'esprit dans cette sœur Eustochie de Brégy, l'héroïne obstinée de la Grâce, dont sa mère disait en plaisantant : « J'ai une fille qui ne relève que de Dieu et de son épée. » Rufin, le moine intrigant et délateur acharné à la poursuite de saint Jérôme; Jean, l'évêque de Jérusalem, type de l'épiscopat ambitieux et politique, jaloux de son autorité plus encore que du salut ou de la paix de l'Église, ne semblent-ils pas déjà les précurseurs du P. Garasse, du P. Nouet, du P. Annat, des archevêques tels que de Gondi, Hardouin de Péréfixe, Harlai de Champvalon? L'altière Mélanie, la rivale de Paula et la complice de Rufin, mêlant à l'héroïsme et à la science tout l'orgueil de la race, se retrouve aussi dans cette superbe madame de Rantzau, luthérienne convertie, gardant sous le voile de la religieuse ses grandes allures de maréchale, prêcheuse éloquente et rude joûteuse en théologie, capable de tenir tête à tous les Arnauld. Nous ne faisons qu'esquisser ici faiblement au crayon ce que le pinceau de M. Sainte-Beuve eût revêtu de bien autres couleurs.

Enfin il est dans l'histoire de Port-Royal une page navrante, douloureuse entre toutes : nous voulons parler de la conversion ou plutôt de l'enlèvement de mademoiselle de Roannez. M. Havet lui a consacré un des chapitres les plus judicieux et les plus touchants de sa fine et pénétrante étude sur les *Pensées* de Pascal (1). Comment et pourquoi M. Sainte-Beuve, qui n'ignore rien, a-t-il laissé dans l'ombre cet épisode si dramatique? Est-ce donc là un de ces endroits dont parle madame de Sévigné, « qui font trembler, que tout le monde évite, qui font qu'on tire les rideaux, qu'on passe des éponges » ? M. Sainte-Beuve est trop franc, trop ouvert de tous côtés, pour user de rideaux ou d'éponges, même en faveur de ses amis. Aurait-il été avec Pascal moins hardi que Bossuet avec Condé? Quoi qu'il en soit, l'omission nous a paru singulière et regrettable, surtout parce qu'elle nous a privés d'un chapitre qui n'eût pas été sans doute un des moins pathétiques de tout l'ouvrage.

Cette conspiration qui a pour but d'enlever une fille à sa mère, après lui avoir déjà pris son fils, ourdie à Port-Royal, conduite et poursuivie à outrance par Pascal sous le toit de la famille dont il était l'hôte et l'ami, nous offre un exemple de ce qu'on a nommé parfois, non sans raison, le *zèle farouche* du jansénisme. Turenne, l'honnête homme, devenait atroce en accomplissant la dévastation du Palatinat. La conquête des âmes est parfois aussi impitoyable. La pieuse compagnie, déclarant « que le mariage est un état inférieur et bas, et que les parents, faute de pouvoir faire hommage à Dieu de leur chasteté, doivent lui offrir celle de leurs enfants », nous rappelle ces pères carthaginois dont parlait le chef des Arnauld dans son plaidoyer contre les jésuites. Pascal est l'agent principal de ce complot; il emploie, pour sauver une âme et la conquérir à Dieu, toute l'habileté dont le diable userait pour la damner. Malgré l'indignité du rapprochement, on songe à Faust et à Marguerite. L'apôtre séducteur ou ravisseur (lui-même ne craint pas d'employer ce nom) fait le siége de cette âme, un siége en règle, comme celui dont il trace le plan dans le *Discours sur les passions de l'amour*. Il la cerne, l'enveloppe, l'assaille par l'amour-propre, la terreur, la tendresse, les citations de l'Écriture, les récits de miracles, les vues anticipées du paradis et de l'enfer. Il y joint la théorie du martyre, de la lutte et du détachement : « Jésus-Christ est venu apporter le couteau, et non pas la paix. » Pascal est à la fois ici amant et bourreau : amant de la Grâce, bourreau de la chair et des affections terrestres. Pour le comprendre, il faut se reporter au temps, dans ce milieu d'exaltation héroïque où l'on met sa gloire à rompre les attaches les plus légitimes, *à faire enrager la nature*, selon l'énergique expression de la mère Angélique. Mais, en somme, rien de plus triste que le martyre de cette pauvre demoiselle immolée, torturée par de très-honnêtes gens, comme Pascal, Singlin, Arnauld, de Sacy. Entre toutes les opérations de la chirurgie par la tenaille ou le forceps, en est-il une aussi atroce que cette mutilation d'un cœur dans lequel on étouffe le sentiment filial, la tendresse conjugale et maternelle déposée en germe chez toutes les femmes, pour y implanter l'insensibilité stoïque et l'égoïste isolement d'un être qui vit pour soi, tout occupé de son salut, seul face à face avec Dieu. « Nous sommes plaisants de nous reposer dans la société de nos semblables, misérables comme nous, impuissants comme nous. Ils ne nous aideront pas à mourir; on mourra seul. Il faut donc faire comme si l'on était seul. »

Devant ces étreintes terribles, cette éloquence enflammée de Pascal, que pouvait une âme faible, timide, effarée? Rien que succomber, se rendre, suivre en aveugle. Ainsi fit mademoiselle de Roannez. Un jour, elle quitta furtivement la douce maison de ses pères, non sans larmes et sans remords, pour aller s'enfermer à Port-Royal. La mère, indignée, folle de douleur, obtint une lettre de cachet pour arracher sa fille aux mains des ravisseurs. Tant que Pascal vécut, le charme ou l'exaltation dura : mademoiselle de Roannez continua de vivre en religieuse dans sa famille. Puis vint la période de langueur et d'affaissement naturel après la lutte; on en profita pour la forcer à devenir duchesse de La Feuillade. Mais elle arrivait au mariage résignée comme une victime, sans amour, sans élan, épuisée de

(1) Deuxième édition; librairie Delagrave.

corps et d'esprit par ces combats terribles, ces fièvres et ces exaltations sous lesquelles Pascal lui-même succombait à trente-neuf ans. L'apôtre brûlant et fanatique avait consumé de son feu et à demi tué sa catéchumène.

Rien de plus étrange que cette correspondance où le *moi*, effacé, dissimulé sous le mot vague de *la personne dont il s'agit* et sous le *on* janséniste, perce et éclate en traits si vifs et si poignants. Figurez-vous dans un monde idéal et supérieur Roméo et Juliette s'entretenant de la grâce, de l'amour divin, des joies de la pénitence, du bonheur de la mort, et s'acheminant ainsi au tombeau les mains jointes, les yeux tournés vers le ciel! Pascal, épris de cette âme qu'il veut mener à Dieu, s'écrie avec Polyeucte :

> Mon Dieu ! de tes bontés il faut que je l'obtienne,
> Elle a trop de vertus pour n'être pas *chrétienne*.

C'est-à-dire *janséniste*. Depuis les premiers siècles du christianisme, le monde n'avait rien vu de semblable. Encore la conquête des âmes n'a-t-elle pas toujours, même alors, ce caractère de fougue et d'âpreté. Comparez aux rudesses chagrines, aux menaces et aux terreurs de Port-Royal la gracieuse légende de l'évêque Césaire venant demander à Clémence de lui donner sa blanche colombe, c'est-à-dire sa fille, qui devint sainte Rusticule : l'évêque nous paraît ici bien autrement doux et humain que Pascal, Arnauld ou M. Singlin.

Cette belle histoire de Port-Royal, si vive, si éclatante au début, irait s'éteignant dans les teintes grises et monotones du déclin, entre le charivari donné au bon du Guet et l'abominable violation des sépultures au Désert, entre une furie de carnaval et une scène de charnier, si l'artiste, par un merveilleux effet de perspective, n'avait su faire briller à travers ces brumes un reflet de la gloire de Racine, un rayon éblouissant d'*Esther* et d'*Athalie*. En fermant le livre avec lui, en jetant un dernier regard sur les ruines de cette sainte maison, on arrive à se demander ce qui a manqué à Port-Royal pour durer, pour jouer un plus grand rôle et tenir une plus large place, digne à la fois de son génie et de ses vertus.

Il faut bien l'avouer, toute cette généreuse famille des Arnauld, comparable à celle des Fabius de l'ancienne Rome, dépense un héroïsme admirable dans de chétifs et misérables combats. Ce qui lui a manqué par-dessus tout, c'est un théâtre vraiment à sa mesure. Le grand avocat Le Maître, parlant, au milieu du silence de la nuit, en face de quelques solitaires et de quelques religieuses, avec une éloquence qui eût suffi pour réveiller les échos du Forum, pour enlever la multitude sur les places d'Antioche ou d'Alexandrie, nous représente bien ces forces et ces vertus consumées en pure perte dans cette étroite enceinte, où elles ne trouvent pas à se déployer. La parole d'Arnauld, sa puissante dialectique, ses éclairs et ses foudres, demeurent amortis et étouffés dans une petite salle de Sorbonne. Qu'en sortira-t-il? Une tempête d'école, qui aboutit à l'*Arrêt burlesque* de Boileau. Pascal lui-même se trouve au début emprisonné dans cette mince et inextricable question de la *grâce suffisante* et du *pouvoir prochain*. Heureusement, il finit par briser ces fils d'araignées, il sort de cette étroite arène par la force de son génie et la véhémence de sa passion, pour transporter la guerre sur le terrain de la morale universelle. Mais supposez d'autres luttes : donnez à Arnauld pour théâtre une de ces grandes assemblées chrétiennes comme le concile de Nicée, d'Antioche ou de Trente; ouvrez-lui les états généraux ou l'Assemblée constituante, et demandez-vous quel effet eût produit cette voix du grand athlète janséniste. Mêlez Pascal aux luttes du XVIe siècle, à ces batailles de géants où toutes les hautes questions religieuses, politiques, sont agitées et se heurtent confusément dans la mêlée, et demandez-vous ce qu'eût été cette âme de feu au milieu d'une telle fournaise. Quels éclairs de raison souveraine, quels torrents d'éloquence enflammée, quelles ironies foudroyantes, et peut-être aussi quelles témérités inouïes il aurait mêlées à ces problèmes de la liberté, de la souveraineté populaire, du droit d'insurrection, etc. Qu'on se le représente une heure contemporain de La Boëtie, d'Hotman, de Languet, d'Henri Estienne, de Michel Hurault, quand viennent à éclater le *Contr'un*, les *Vindiciæ contra tyrannos*, l'*Anti-Espagnol*, l'*Avertissement aux catholiques*, la *Ménippée*. Il a bien gardé encore du XVIe siècle la fièvre militante; mais l'âge *héroïque* est passé, nous entrons dans l'âge *humain*. Nous avons parlé jusqu'ici des hommes, et que dire des femmes, plus admirables, plus héroïques encore : des deux Angélique, vraies sœurs de Pauline et de Cornélie? Que dire de Jacqueline Pascal, à l'esprit aussi élevé, à l'âme peut-être plus virile que son frère?

La persécution elle-même n'est point à la hauteur de leur héroïsme. De quoi s'agit-il, en effet? De mesquines vexations, de petites vengeances, d'emprisonnements passagers, de coups d'épingle, quand la victime tendrait si volontiers la gorge au coutelas ou à la hache. On est tout prêt pour le martyre; mais le bourreau ne vient pas. Le chancelier Séguier, les archevêques de Péréfixe et de Champvallon ne ressemblent pas assez à Néron et à Dioclétien. Le plus grand supplice imposé à ces âmes chrétiennes est la privation des secours spirituels. Encore ont-elles toujours la ressource, comme dit la mère Angélique de Saint-Jean, de s'adresser directement à Dieu, en s'écriant : *Adjutor in tribulationibus*. On s'exalte naïvement, on se monte l'imagination. Quand l'archevêque arrive à Port-Royal, accompagné d'officiers de justice et d'archers, *cum gladiis et fustibus*, la sœur Angélique de Saint-Jean ne songe, dit-elle, qu'à la *Passion*, *et à s'unir à Jésus-Christ*. Le roseau, la couronne d'épines, les soufflets et les crachats de la soldatesque ne l'effrayeraient point; mais il faut se borner à une brutale question du lieutenant civil lui demandant son nom, et à cette fière réponse de la sœur : « C'est presque confesser le nom de Dieu que de confesser le mien quand on veut le désho-

norer à cause de lui ». Toutes ces bonnes religieuses ont soif du martyre comme Polyeucte :

Mais dans le ciel déjà la palme est préparée.

La sœur Angélique entonne dans son cœur l'hymne triomphale au moment où elle se voit brutalement enlevée, la nuit, en carrosse avec trois de ses compagnes : « J'étais si fort remplie de l'admiration de la conduite de Dieu sur nous, de nous avoir rendues dignes de souffrir un *tel opprobre* et un si *extraordinaire traitement* pour sa vérité, que je ne pus faire autre chose que de lui chanter dans mon cœur des cantiques et des hymnes, entre autres celle de la dédicace : *Urbs Jerusalem beata,* imaginant que nous étions des pierres vivantes que l'on transportait pour les aller poser dans l'édifice spirituel de cette ville sainte ». L'exaltation croissant, on comprend qu'on arrive plus tard aux *Convulsionnaires.* Jansénius et Saint-Cyran ont versé à ces imaginations féminines l'élixir enivrant de la *Grâce :* ils n'ont pas assez prévu

...Furens quid femina possit.

La vie spéculative a été, pour les femmes surtout, un des écueils de Port-Royal. On a beau s'imposer des travaux manuels, la contemplation et la méditation, c'est-à-dire l'extase et le repliement intérieur dominent toujours. La *Folle du logis* se met bientôt en branle : la lecture de Jansénius, de saint Augustin, des vies des saints et des miracles attisent le feu. De là, des orages et des bouleversements, des chimères de conscience, des terreurs et des visions. Ce qui manque à ces grandes âmes si fortes et si pures, c'est l'assiette, la modération, l'*entre-deux :* elles vont au delà.

Cet *entre-deux,* M. Sainte-Beuve a su le trouver, et c'est pourquoi, malgré ses sympathies très-avouées pour ceux qu'il a le droit d'appeler *nos amis,* il est resté dans la justice et la vérité. Une telle œuvre honore non-seulement l'écrivain, mais l'époque où elle est née. Nous ne sommes pas, à coup sûr, un admirateur aveugle ni un flatteur du temps présent; nous savons tout ce qui lui manque de nerf, de convictions profondes, d'esprit de sacrifice et de véritable détachement, tout ce qu'il donne à l'intérêt, à la vanité, aux petites parties honteuses et basses de notre être. M. Sainte-Beuve lui-même, au terme de ce voyage, s'est arrêté au pied de la croix, sans trop s'incliner, il est vrai, pour nous faire de son impénitence et de ses faiblesses un aveu qui est un acte de franchise et d'humilité philosophique. Du moins sera-t-on forcé de reconnaître à l'auteur et à son temps une intelligence du passé, une largeur de vues, une équité d'appréciation, une sympathie généreuse qu'on eût demandée vainement aux esprits les plus indépendants du siècle dernier, à Condorcet ou à Voltaire. C'est là, dira-t-on, un avantage chèrement payé, la rançon de notre tiédeur et de notre indifférence. Qu'importe ! gardons-le précieusement, si en nous rendant plus équitable envers les morts, il nous apprend à mieux juger les vivants.

C. Lenient.

BIBLIOGRAPHIE.

Avant le jour, poésies par M. Laurent Pichat. — Lemerre, éditeur.

La *Revue* s'occupe rarement de poésie ; ce n'est pas son affaire, et elle laisse volontiers à d'autres le soin d'annoncer les précieux chefs-d'œuvre de versification qui font la gloire de la nouvelle école pratique. Mais elle aime à déroger à ses habitudes quand il s'agit de recommander à ses lecteurs une œuvre d'un mérite plus solide. C'est, sans contredit, un agréable talent que celui de nos ciseleurs de strophes. Par malheur, par bonheur plutôt, tout le monde n'a pas le goût de cet art aimable. M. Laurent Pichat en connaît tous les secrets aussi bien que personne ; il est rompu aux difficultés du métier; il sait développer un rhythme, apparier des rimes avec autant de sûreté et d'aisance qu'aucun des raffinés du *Parnasse* ou du *Parnassiculet.* Il sait, de plus, et c'est aujourd'hui une originalité, penser et sentir en poëte. Il ne se pique pas d'être un *impassible;* bien loin de là, le meilleur de son talent est fait de passion. L'amour de la liberté, l'horreur de toutes les violences, le mépris de toutes les lâchetés, une pitié passionnée pour toutes les victimes, voilà les sources vives qui alimentent sa veine et qui lui ont fourni ses meilleurs chants.

Histoire du Lied, ou la Chanson populaire en Allemagne, avec une centaine de traductions en vers et sept mélodies, par M. Édouard Schuré. — Un vol. in-12. Librairie internationale.

L'Allemagne possède une magnifique littérature populaire, et ses plus grands poëtes n'ont pas dédaigné de s'y inspirer. Les plus belles poésies des Gœthe, des Schiller, des Uhland, etc., sont accessibles au peuple, comprises et aimées de lui; car ces poëtes s'étaient d'abord mis à l'école du lyrisme populaire.

Ce sont choses qu'il est difficile à comprendre dans notre pays, où la poésie populaire a presque disparu devant le dédain des lettrés. Nous avons une littérature savante, accessible à quiconque « a fait ses classes »; et le peuple de nos grandes villes ne connaît guère d'autre poésie que d'ignobles refrains en *langue verte.* Dans quelques provinces plus éloignées du mouvement général, la poésie populaire a subsisté, en Bretagne par exemple; ailleurs, comme en Provence, sous l'influence d'un grand poëte, Mistral, elle tend à revivre. M. Schuré recherche dans sa conclusion ce qui manque à la poésie lyrique en France, et il dit excellemment : « Le salut de la poésie lyrique est dans trois choses : renaissance du génie provincial, étude de la poésie primitive chez tous les peuples, alliance sérieuse de la poésie et de la musique. » Ce sont bien là, en effet, les conditions du retour à la vraie poésie, et ce sont, à part peut-être la renaissance du génie provincial, qui s'efface de plus en plus, les règles que devra suivre la poésie lyrique de notre pays, quand, dans notre siècle de démocratie, elle se souciera de devenir, elle aussi, démocratique.

Ces idées peuvent paraître chimériques en France ; la lecture du livre de M. Schuré montrera, par l'exemple de l'Al-

lemagne, combien elles sont vraies. Il a fort bien exposé le développement de la poésie populaire en Allemagne, montré son importance dans la littérature allemande, son influence sur les poëtes qui ont essayé de régler sur elle leur inspiration. Quant aux beautés de cette poésie, il ne s'est pas contenté de les louer, il les a fait sentir au lecteur français dans un grand nombre de traductions fort réussies et où il s'est étudié à garder le rhythme de l'original. Quelques morceaux de musique joints au volume permettent d'accompagner quelques pièces de la mélodie originale. Nous avons été heureux d'y retrouver, dans notre langue et sous une forme tout à fait poétique, quelques-uns des morceaux les plus célèbres de la poésie allemande, tels que le fameux *Choral* de Luther, qu'on a justement appelé la Marseillaise du protestantisme, la *Lorelei*, de H. Heine, les plus beaux chants de Gœthe, quelques-uns de la guerre d'Indépendance (1813).

BULLETIN DES COURS.

Des négociants, des ouvriers, des savants et des gens de lettres ont organisé des conférences à la mairie du XIe arrondissement. Elles offrent ce caractère particulier que des ouvriers y prennent la parole, y traitent des intérêts sociaux et économiques de la classe laborieuse. Elles ont lieu trois fois par semaine. Voici le discours prononcé par M. Ad. Franck, président honoraire, dans la séance d'inauguration :

Messieurs,

Les conférences que nous avons l'honneur d'ouvrir aujourd'hui avec l'autorisation de M. le ministre de l'instruction publique ont reçu le nom de *Conférences du travail*. C'est vous dire quel en sera l'esprit et quel en est le but. Les hommes de cœur et de talent qui, sans autre impulsion que le désir d'être utiles, ont bien voulu se charger de cette tâche, se proposent, non de distraire quelques oisifs par des causeries frivoles, des anecdotes douteuses ou d'irritants paradoxes, mais d'offrir aux intéressantes populations de ce laborieux quartier une instruction saine, solide, pratique avant tout, et capable, en les délassant de la fatigue du jour, de leur rendre plus profitables et plus attrayantes les occupations du lendemain. Aussi vous entendrez des industriels, des commerçants, des artistes, des ouvriers, des hommes exercés dans toutes les professions et sortis de tous les rangs de la société, qui viendront vous faire part des fruits de leur expérience et de leurs études, vous initier aux connaissances, aux procédés par lesquels ils se sont fait un nom, une position, une place respectable au milieu de leurs concitoyens. Les savants de profession qui se trouvent parmi eux, et il n'en manque pas, je le dis avec un sentiment d'orgueil pour la science, se feront une loi de descendre des hauteurs de l'abstraction pour vous entretenir uniquement de ce qui peut vous intéresser ou vous servir.

J'éprouve une véritable satisfaction et je me sens profondément honoré d'être appelé à présider l'inauguration de ces séances. C'est que j'y vois autre chose encore qu'une tentative généreuse et utile. Je crois y reconnaître, sous sa forme la plus noble et la plus élevée, le grand principe de la fraternité humaine. Tendre la main vers son frère quand on le voit fléchir sous le poids de la fatigue, de la souffrance ou du malheur, c'est sans doute mettre en pratique le précepte qui nous commande de nous aimer les uns les autres comme les enfants d'une même famille. Mais l'accomplissement de ce devoir, quelque chaleur d'âme qu'on puisse y apporter, laisse pourtant subsister un intervalle entre celui qui donne et celui qui reçoit. La jouissance n'est pas égale, et, par là même, les rangs ne sont point égaux pour les deux. Mais la différence de celui qui parle et de celui qui écoute s'évanouit dans la pensée, dans la connaissance qui leur devient commune. Une vérité importante, une idée profonde ou juste, une fois mise en circulation, fait de tous ceux qui la comprennent, l'acceptent, en font la règle de leur vie, une seule âme et une seule intelligence. L'union que nous devons chercher à établir entre nous ne saurait aller plus loin.

Cette jouissance en commun des trésors de l'esprit contient la réalisation d'une idée vainement poursuivie par d'autres moyens : celle de la communauté des biens. Les biens intellectuels, c'est-à-dire l'instruction, la vérité, sont sont les seuls que nous puissions posséder tous ensemble sans qu'il en résulte aucun danger pour la paix publique et sans que l'activité dont ils sont le résultat en soit diminuée ou affaiblie. Par conséquent, rien de plus démocratique que le partage et la propagation des lumières ; car la vraie démocratie n'est pas cette force aveugle et jalouse qui cherche à abaisser les grands au niveau des petits ; c'est une puissance pleine de lumière et d'amour, qui n'est satisfaite que lorsqu'elle a élevé les petits, c'est-à-dire les faibles, les ignorants, les abandonnés, au faîte de toutes les grandeurs, de celles que chacun de nous porte en lui et qu'il fait sortir de lui-même par la culture et par le travail.

D'ailleurs, telle est la condition qui a été faite par les progrès de la science et de l'industrie à la société dans laquelle nous vivons, que le travail du corps est désormais inséparable de la culture de l'esprit. L'œuvre de la matière et de la force rentrant de plus en plus dans les attributions des machines, l'homme ne gardera ou n'acquerra tout son prix que par le rôle qu'il fera jouer à son intelligence. Qui oserait s'en plaindre ? C'est grâce à cette loi que la distance diminuera chaque jour entre l'ouvrier et l'industriel, entre l'artiste et l'artisan, entre le palais de l'Institut et le plus modeste atelier. Il me semble que je viens de franchir à l'instant même le pont qui unit ces deux pôles de l'activité humaine.

Messieurs, encore un mot avant de finir. Je manquerais à mes plus chères convictions si je ne le disais pas. L'intelligence est sans doute une des facultés les plus nobles et les plus précieuses que le Créateur ait accordées à l'homme ; mais que peut l'intelligence sans la force de la volonté ? et qu'est-ce que la force de la volonté sinon l'art de se commander à soi-même, c'est-à-dire la force du caractère ? Si nous voulons élever notre pensée, et par la pensée ennoblir et féconder notre travail, commençons par donner une règle à notre vie et un frein à nos passions ; commençons par conquérir le respect de nous-mêmes. Ce sera un sûr moyen d'obtenir celui de nos semblables. Moralité, instruction, travail : dans ces trois mots se trouve renfermée toute notre destinée et la destinée même de la société.

Le propriétaire-gérant : GERMER BAILLIÈRE.

PARIS. — IMPRIMERIE DE E. MARTINET, RUE MIGNON, 2.

REVUE
DES
COURS LITTÉRAIRES
DE LA FRANCE ET DE L'ÉTRANGER

CINQUIÈME ANNÉE NUMÉRO 29 20 JUIN 1868

Paris, 19 juin 1868.

M. Vacherot publie dans la *Revue des deux mondes*, à propos du *Rapport sur les progrès de la philosophie*, de M. Ravaisson, une étude sur la *Situation philosophique en France*. Le titre même indique que l'auteur obéissait en l'écrivant aux mêmes préoccupations que M. Janet, lorsqu'il publiait récemment son livre sur la *Crise philosophique*. Tous ceux en effet qui s'intéressent au mouvement des idées reconnaissent qu'aujourd'hui la pensée philosophique entre dans cet état de recherche et d'inquiétude active qui précède d'ordinaire l'enfantement de nouvelles doctrines. Aussi les philosophes, au lieu de rester enfermés dans des discussions ou des recherches de détail, en sortent maintenant pour s'efforcer presque uniquement de déterminer la voie nouvelle où la philosophie doit entrer, et d'y entraîner avec eux les esprits. M. Vacherot, qui, dans la libre allure de sa réflexion personnelle, s'est toujours maintenu indépendant de toute école, ne pouvait manquer d'intervenir à son tour dans le débat.

Il accepte, comme tous les autres philosophes, les termes du problème, tels qu'ils se présentent actuellement, c'est-à-dire dans les rapports de la science positive et de la spéculation philosophique. Après s'être développées d'une manière distincte et indépendante, ces deux formes de l'activité intellectuelle de l'homme en sont venues nécessairement à se rencontrer; de cette rencontre doit naître ou une harmonie ou un conflit. On a commencé par le conflit; l'effort de la philosophie contemporaine tend précisément à le remplacer par l'harmonie. Telle est aussi l'ambition de M. Vacherot.

Pour lui, la cause de cette lutte entre le spiritualisme né de la philosophie et le matérialisme sorti de la science, c'est cette tendance de l'esprit humain qui, une fois livré à l'étude d'une question, est porté à traiter toutes les autres par la même méthode, au moyen des mêmes instruments; en un mot, à les expliquer toutes par les mêmes principes. Ainsi, « tandis que le matérialisme ramène toute réalité, même la pensée, à un mouvement simple de la matière, le spiritualisme ramène toute réalité, même le mouvement le plus simple, à la pensée; en sorte que si la formule du premier est que la pensée n'est qu'un *maximum* du mouvement, la formule du second (avec Leibnitz et M. Ravaisson) est que le mouvement n'est que le *minimum* de la pensée ».

Cette subordination d'un ordre de faits à l'autre est insupportable à M. Vacherot; c'est de cette confusion que naissent, suivant lui, l'obscurité et la contradiction des doctrines. Pour les concilier, il faudrait mieux dire pour supprimer le conflit, il suffirait de séparer radicalement ces deux ordres de connaissance, en ne les distinguant pas seulement par leur forme ou par leur degré de perfection, mais par leur nature et leur origine. L'un est donné par l'expérience, l'autre est créé par la pensée; l'un a son fondement dans le monde extérieur, l'autre dans l'activité intellectuelle; l'un n'est que le reflet de la réalité matérielle, l'autre n'a de réalité que dans la conscience de la pensée. Restant ainsi séparés par un abîme, ils ne courent pas risque de se heurter. Le conflit est donc supprimé.

Mais ne peut-on pas se demander si ce conflit théorique supprimé ne laisse pas dans l'homme, suspendu ainsi entre deux mondes, la dualité et la lutte de leurs principes inconciliables? Et ainsi scindée en deux tronçons sans lien, que devient la pensée humaine, dont le mouvement spontané se porte nécessairement vers l'unité? Ce dont on ne saurait douter, c'est de la hauteur des vues et de l'excellence de la forme que l'on trouve dans cette étude de M. Vacherot.

On y a beaucoup remarqué le noble hommage que rend M. Vacherot à la mémoire de Victor Cousin, dont il avait eu dans ces dernières années à subir les défiances, et dont on invoquait naguère le souvenir pour lui fermer les portes de l'Académie des sciences morales et politiques. Il réclame contre la brièveté dédaigneuse du *Rapport sur les progrès de la philosophie* à l'égard de M. Cousin, et rappelle ce jugement de Jouffroy :

Jouffroy nous disait un jour, en convenant des lacunes de l'enseignement philosophique du maître : « On pourra juger diversement sa doc- » trine, nul ne contestera son œuvre de moteur et d'inspirateur. » Et développant cette thèse avec cette hauteur et cette sérénité d'esprit qui lui étaient propres, il la résumait dans une formule métaphysique que nous n'avons point oubliée : « Celui-là est une cause ». C'est en effet à ce point de vue qu'il faut se placer pour juger l'œuvre de cet homme vraiment extraordinaire.

Réparation à la *Revue des deux mondes*. Nous faisions remarquer dernièrement qu'elle ne souffrait jamais qu'un de ses rédacteurs citât la *Revue des cours*. M. Vacherot a signalé, à propos du Rapport de M. Ravaisson, l'article « aussi bien pensé que bien écrit » de M. Beaussire qui a paru dans notre numéro du 16 mai, et la direction de la *Revue des deux mondes* a laissé passer cette mention.

M. Guizot vient de publier le troisième volume de ses *Méditations chrétiennes*. Il y met, dit-il, le christianisme en contact avec les idées et les forces qui lui semblent le plus contraires : la *liberté*, la *morale indépendante*, la *science*, et il s'efforce de montrer que son accord avec elles est naturel et même nécessaire. M. Guizot a encore su trouver, pour terminer sa préface, ces accents touchants dans leur sévérité qui lui sont familiers, lorsqu'il fait retour sur sa propre destinée :

J'ai beaucoup vu et un peu agi dans ma longue vie. J'ai pris part aux affaires du monde. Je l'ai quitté et ne fais plus que le contempler. Depuis vingt ans, j'essaye mon tombeau. J'y suis descendu vivant et n'ai point tenté d'en sortir. J'ai à la fois l'expérience et le détachement. S'il m'était donné d'être encore de quelque service pour les deux grandes causes qui, à mes yeux, n'en font qu'une, la cause de la foi chrétienne dans les âmes et celle de la liberté politique dans mon pays, j'attendrais avec reconnaissance, au sein de mon repos, cette aurore du jour éternel que « les insensés appellent la mort », dit Pétrarque :

« *Quel che morir chiaman gli sciocchi* ».

La dernière livraison de l'*Artiste* renferme quelques pages inédites d'Eugène Delacroix sur *l'Idéal et le Réalisme*. Le grand artiste, que l'on connaissait déjà comme grand écrivain, y expose la manière dont le peintre compose ses œuvres :

... De là la nécessité de ne prendre du modèle que ce qui sert à expliquer, à corroborer l'idée. Imaginer une composition, c'est combiner les éléments d'objets que l'on connaît, que l'on a vus, avec d'autres qui tiennent à l'intérieur même, à l'âme de l'artiste. Beaucoup d'artistes, au contraire, composent avec le modele sous les yeux; ils ôtent, ils retranchent peut-être ou ils ajoutent, mais ils partent toujours de cet objet étranger à eux-mêmes, le modele extérieur. Cette manière de procéder explique l'étonnante sécheresse de certaines compositions.

C'est, on le voit, la condamnation du réalisme. Du reste, M. Delacroix, chaque fois qu'il prenait la plume, soutenait les idées classiques les plus pures, quoiqu'on ait fait de lui le chef de la peinture romantique. En littérature, c'était Racine qui obtenait sa plus haute admiration.

Outre la fameuse pétition Leopold Giraud et la récente attaque contre la bibliothèque populaire d'Oullins, ville trop voisine de Saint-Étienne, d'autres pétitions dans le même sens sont présentées au Sénat : deux s'élèvent contre les tendances de l'enseignement public ou demandent que l'État encourage par des récompenses pécuniaires les sentiments orthodoxes des bons auteurs; une troisième réclame contre l'enseignement libre-échangiste de l'économie politique en France. Les chaires de mathématique et d'algèbre se trouvent comme presque les seules qui n'aient point été jusqu'à présent attaquées devant le Sénat.

Les *Plaidoyers de Philippe Dupin* viennent d'être publiés par son fils. On sait que M. Philippe Dupin fut un des grands avocats de notre temps. Il excellait surtout dans la réplique finale; à ce moment décisif, il déployait une chaleur et un pathétique extraordinaires, qui lui faisaient le plus souvent gagner sa cause. Malheureusement il avait un travers, plus commun alors qu'aujourd'hui parmi les avocats : il affectait de faire croire que pour lui l'éloquence n'était qu'un jeu, et se vantait de savoir convaincre les juges sans être dupe lui-même de ses paroles émouvantes. Un jour un mari plaidait en séparation contre sa femme, pour cause d'inconduite; M. Philippe Dupin, avocat de la dame, trace, à la dernière réplique, une image si attendrissante de cet ange de vertu assis au foyer domestique que des larmes coulent sur les joues des juges et des assistants. En se rasseyant, M. Philippe Dupin dit à demi-voix à son voisin, qui pleurait : « Je crois décidément que c'est une... sau- » teuse ».

Une autre fois, il venait de plaider avec la même chaleur contre Me Plocque sur une question d'intérêt public, relative à la garde nationale. En sortant il rencontra dans la cour un de ses amis : « Voulez-vous savoir quelle » est mon opinion? — Je la connais, je viens de vous » entendre, et j'ai été transporté par ces accents patrio- » tiques qui... — Oui, mais ce n'est plus mon opinion, » j'en ai changé. — Alors, vous avez pris celle de votre » adversaire, Me Plocque; c'est à choisir, car je ne vois » pas qu'il puisse y en avoir une troisième. — Si, il y » en a une, qui est maintenant la mienne, c'est que je » m'en... *fiche*. »

INSTITUTION ROYALE DE LA GRANDE-BRETAGNE.

(LECTURES DU VENDREDI SOIR.)

RÉVÉREND M. W. MAYOW.

Hamlet.

Ce que je veux dire ici tout d'abord, c'est que, si la plupart des autres pièces de Shakespeare surpassent considérablement celles de tout autre poëte, *Hamlet* en particulier est, par sa conception, bien au-dessus de tout autre ouvrage. Dans la *Tempête*, dans le *Rêve d'une nuit d'été*, dans *Macbeth*, nous trouvons la conception la plus merveilleuse des sentiments et de la nature d'êtres spirituels, surnaturels, transportés dans ce monde terrestre et y jouant un rôle. Cet élément ne manque pas dans *Hamlet*. L'Ombre y paraît et parle comme on peut supposer qu'un esprit sans corps parlerait; mais, après tout, la merveille des merveilles, dans cette pièce, consiste, non dans ses éléments surnaturels, mais dans ses éléments naturels. Hamlet lui-même en est la création admirable.

Quelques personnes trouveront peut-être qu'on mérite plus d'admiration quand on semble connaître et peindre

d'après nature des êtres immatériels; pour moi, je ne suis pas de cet avis, du moins quand c'est un caractère comme celui d'Hamlet qu'on met dans l'autre plateau de la balance. Il nous est d'ailleurs plus facile de juger de la vérité de la peinture quand il s'agit d'hommes que lorsqu'il s'agit d'esprits. Dans l'exemple qui nous occupe, nous admettons qu'Hamlet est peint avec cette vérité scrupuleuse; et pourtant nous reconnaissons qu'une telle nature n'aurait jamais pu être conçue si Shakespeare ne l'avait représentée et ne lui avait donné la vie. Nous voyons, croyons et savons que tout, dans Hamlet, est conforme à la nature, à la nature la plus élevée dans l'ordre moral, intellectuel, physique même, si je ne me trompe. Nous voyons toutes ces perfections, combinées de la façon la plus étonnante, mises à la plus rude épreuve, donner tous leurs résultats, si bien que nous reconnaissons que ce serait une hérésie philosophique des plus complètes que de mettre en doute sur un seul point la vérité et le naturel de ce caractère; et pourtant ce caractère est si difficile à pénétrer qu'il n'y a pas, à ce qu'il semble, deux personnes d'accord sur les sentiments d'Hamlet, ses motifs, ses pensées, ses actions, ni sur la véritable explication qu'on en peut donner.

Maintenant qu'il est debout devant vous, vous reconnaissez qu'il peut y avoir, qu'il y a, qu'il y a eu un tel homme (c'est un homme véritable, qui n'a rien de monstrueux, pas même ses perfections); mais reconnaissez aussi que si Shakespeare ne lui avait pas, nouveau Prométhée, donné l'existence, cet homme n'aurait jamais existé.

Selon moi, voici *à peu près* ce que le grand poëte voulait représenter : un homme du rang le plus élevé et en même temps de la plus haute intelligence. Sa beauté est parfaite, son organisation d'une délicatesse extrême, sa piété naturelle, profonde. Il réunit les sentiments les plus exquis de l'humanité à l'esprit le plus cultivé, également exercé dans la réflexion, le raisonnement, la répartie (Hamlet est en effet, sans nulle exception, l'esprit le plus vif qu'on ait jamais représenté). Cet homme se trouve aux prises avec les plus rudes épreuves : premièrement, la mort de son père; secondement, le mariage incestueux de sa mère avec son oncle; troisièmement, et c'est la plus terrible de toutes, la révélation du meurtre de son père et du nom de son meurtrier, et la mission vengeresse que lui confie l'Ombre, qui ne semble avoir reçu la permission de reparaître sur la terre que pour lui révéler ce mystère et lui imposer ce devoir. Tout cela le tourmente d'une façon inexprimable, l'accable si l'on veut, mais sans déranger sa raison (car je ne saurais admettre qu'il soit fou); de sorte qu'il est dans la plus cruelle perplexité. Toutes ces difficultés, la finesse même de ses facultés et la perfection de son organisation intellectuelle et morale ne font que les accroître, parce que de tous côtés il voit, vers quelque parti qu'il penche, des objections, des arguments, des dangers possibles et même des péchés qu'une intelligence plus grossière, un cœur moins délicat, une sensibilité moins prompte ou une conscience moins active n'auraient jamais vus ni sentis. Ainsi l'équilibre même de ses qualités et la perfection de ses facultés le tiennent suspendu dans l'inaction, et, comme il le dit lui-même :

« Ainsi la conscience fait des lâches de nous tous ; et ainsi les couleurs naturelles de la résolution sont ternies et s'effacent sous la pâleur de la méditation ; et les entreprises énergiques, les grands projets, devant cette pensée de la mort, changent de cours et perdent le nom d'action. »

Ajoutez à cela son amour passionné, tendre et sincère, pour l'aimable et belle Ophélie; et quelle nouvelle source de tortures c'est pour lui! comme les cordes de son cœur se brisent quand il se voit obligé de compter cet attachement parmi « les vains et vulgaires souvenirs » qui ne doivent plus avoir de place dans sa vie ou dans ses pensées! Est-il donc étonnant que sa raison résiste péniblement à tous ces assauts (bien qu'elle n'y succombe jamais, je le maintiens)? Faut-il s'étonner que des yeux peu pénétrants ne voient rien autre chose en lui qu'une incompréhensible irrésolution?

Même après avoir confirmé la révélation de l'Ombre par la pièce qu'il fait jouer aux comédiens, même après avoir eu cette preuve de la culpabilité du roi, Hamlet abhorre encore sa tâche; et ce trait de son caractère suffit à nous expliquer la scène terrible où, trouvant le roi en prières, il refuse de le tuer, sous prétexte que ce serait alors « loyer et salaire, non vengeance ». Le docteur Johnson prétend que « ce discours où Hamlet, représenté comme un homme vertueux, ne se contente pas de verser sang pour sang, mais cherche la damnation pour l'homme qu'il veut punir, est trop horrible pour être lu ou prononcé ». Mais on peut interpréter cette scène d'une façon toute différente et y voir un des exemples les plus merveilleux du génie de Shakespeare. Ici le poëte nous fait pénétrer dans les profondeurs de l'âme d'Hamlet. Hamlet trouve le roi seul, complétement sans défense devant lui; aucun obstacle possible ne l'empêche de frapper. Comme il le dit : *Maintenant je puis le faire;* mais il n'en a pas la volonté. Arrivé au moment d'agir, il a horreur de son action. La pièce qu'il a fait jouer a eu beau le convaincre du crime du roi, sa première répugnance, son horreur, subsistent encore. Et pourtant quel prétexte pourra-t-il trouver maintenant pour ne pas accomplir sa mission? Ici sa vive intelligence court au seul obstacle, à la seule objection possible : c'est qu'en frappant ainsi le roi tandis qu'il est en prières, ce serait l'envoyer au ciel, non le punir. Il a trouvé une raison de différer sa vengeance, c'est assez. Il laisse échapper le roi, et tout ce qui suit dans son discours, en développant avec une effrayante précision le motif qu'il a pris pour l'épargner, n'est qu'une preuve, non de la perversité de son cœur et de sa nature, mais de cette fertilité inépuisable d'imagination, de cette puissance de raisonnement qui lui permettent de donner en un moment à tout ce qui peut avoir l'air d'une raison une expression parfaite, aussi bien que la vraisemblance

la plus complète et l'apparence la plus plausible. Cette explication, elle est aussi parfaitement d'accord avec la catastrophe finale. En effet, au dernier moment, même après avoir eu bien des preuves nouvelles de la scélératesse du roi, il agit plutôt dans un moment d'excitation et d'emportement que par raison et de propos délibéré.

Passons à la question de la folie d'Hamlet. Est-elle réelle ou simulée? ou bien est-elle simulée d'abord, mais pour se transformer ensuite, malgré lui, en un véritable dérangement d'esprit, sans même qu'il en ait conscience, ainsi que semblent le croire plusieurs grands critiques, le docteur Conolly par exemple, et Coleridge lui-même jusqu'à un certain point? C'est une opinion que je ne puis admettre un instant. Je ne crois pas qu'Hamlet soit fou à aucun degré, dans aucune mesure. Il est tourmenté, fatigué, abattu, plein d'angoisse, accablé par tout ce qu'il a à souffrir et à faire; mais il n'y a rien qui prouve, soit dans l'intention de Shakespeare, soit dans la conduite même d'Hamlet, aucun désordre dans sa raison, aucun nuage qui obscurcisse son intelligence, aucune illusion dont il soit abusé. Quelle est, où est cette illusion? Assurément on ne peut trouver une preuve d'égarement dans ce fait qu'il voit l'Ombre et reçoit d'elle sa mission. C'est là une donnée première, et tout le monde doit l'accorder à l'auteur; d'ailleurs, ceux mêmes dont la raison n'est nullement mise en doute voient et entendent l'Ombre ainsi qu'Hamlet. Examinez avec attention la conduite du prince relativement aux personnes, aux choses, aux circonstances qui l'entourent, on ne peut trouver un seul point où il soit le jouet d'aucune illusion.

Mais, outre cette preuve négative, il y a plusieurs preuves positives de son bon sens. Sans parler de ses entretiens avec Horatio, Rosencrantz et Guildenstiern, avec les comédiens et les fossoyeurs, j'attire votre attention sur ses monologues : voyez comme il passe rapidement d'un désordre apparent d'idées aux preuves les plus frappantes de jugement, aux saines appréciations sur toutes choses dès qu'il est seul. Alors il redevient lui-même et se montre à la hauteur de toute pensée, de toute circonstance. Et ce ne sont pas seulement des intervalles lucides : il est si bien maître de lui-même que, par sa seule volonté, en toutes circonstances, en un instant, il revient à ce que les partisans de sa folie sont obligés d'appeler des intervalles lucides. Entre un grand nombre d'exemples de ce genre, je remarque particulièrement les quelques mots qu'il prononce dès que les acteurs l'ont quitté après qu'il a conçu la première idée de les faire jouer. A peine sont-ils partis qu'il dit : « *Maintenant je suis seul.* » Ces quatre mots paraissent une preuve irréfutable de bon sens. « *Maintenant je suis seul* », c'est-à-dire je suis libre de cette contrainte; je sais tout ce que j'ai fait, et maintenant je puis détendre mon âme, m'entretenir avec elle et lui demander : Pourquoi suis-je si lent à accomplir mon devoir? ou bien : Faut-il encore quelques précautions? Dois-je m'assurer par une nouvelle épreuve de la vérité du récit de l'Ombre avant de me résoudre irrévocablement à exécuter ses ordres?

Citons encore la scène du cabinet entre Hamlet et sa mère :

> Du délire!
> Mon pouls, comme le vôtre, bat régulièrement la mesure :
> C'est la musique de la santé.
> .....Interrogez-moi sur ce que j'ai dit,
> Et je redirai tout mot pour mot, tandis que la folie
> S'égarerait capricieusement.

Shakespeare a certainement voulu faire donner là au prince une preuve de bon sens, et s'il en est ainsi, je soutiendrai avec lui que cette preuve est « concluante ».

L'argument capital de ceux qui soutiennent la théorie de la folie, c'est la conduite, cruelle selon eux, que tient Hamlet à l'égard d'Ophélie, et que sa folie seule peut expliquer, c'est-à-dire que le seul moyen de l'excuser comme honnête homme, c'est de le considérer comme un fou. Mais on ne doit pas oublier tout d'abord que le prince tient beaucoup à faire dire et à faire croire qu'il est insensé. C'est une partie de son plan, et sa conversation avec Ophélie est un moyen sûr de donner du crédit à un pareil bruit. En second lieu, on doit considérer qu'il est déterminé à rompre avec toute pensée d'amour (combien cette résolution lui est pénible, c'est ce que montre la scène suivante), et pourtant il sent qu'il serait plus cruel d'abandonner simplement Ophélie sans raison que d'agir ainsi qu'il agit, tandis que, d'un autre côté, il lui est impossible d'expliquer sa conduite. Or, le caractère de dureté et de sarcasme qu'il donne à sa folie simulée, caractère capable de révolter l'esprit de la jeune fille et presque de lui rendre la présence du prince pénible, pourrait bien entrer dans les motifs de la conduite qu'il tient envers elle. Troisièmement, une grande partie de son entretien avec elle et la sévérité excessive de ses réflexions sur les femmes (*Au couvent! allez au couvent!* etc.) peuvent être fort naturellement imputées à l'amertume accablante des pensées éveillées chez lui, non par Ophélie, mais par sa mère, et à la honte que l'infidélité de la reine lui semble avoir jeté sur tout le sexe féminin. Tout ceci ne me paraît être qu'un résultat de la subtilité et de la tournure métaphysique de son esprit dès qu'une fois, poussé par les motifs que nous avons indiqués, il lui a lâché les rênes avec l'intention de paraître fou, et qu'il n'essaye pas de cacher le dégoût dont l'a rempli la conduite de sa mère. Ah! il me serait trop pénible de penser que cette imagination si vive, cet esprit si agile, cette sagacité sans rivale, cette incroyable pénétration, cette philosophie profonde, ce goût si pur, ces sarcasmes si mordants, ces réparties si promptes, ces expressions inimitables, cette merveilleuse éloquence, cette conscience délicate, cette tendresse de cœur, cet héroïque empire sur soi-même; que toutes ces perfections sont uniquement les effets d'une raison troublée, d'un esprit bouleversé, ou du moins s'associent à la folie, au lieu d'être les traits dont le grand poëte qui

seul pouvait concevoir et exécuter une semblable peinture s'est servi pour nous représenter l'intelligence la plus complète dont les hommes aient jamais eu le spectacle!

Hamlet a droit à cet éloge : rien n'égale la vivacité prodigieuse de son esprit, la souplesse, la puissance de son intelligence. C'est pourquoi ce rôle est si difficile à comprendre, et par suite à jouer. Remarquons que tout l'intéresse, qu'il voit tout, sait tout, comprend tout, pèse et juge tout, et cela du premier coup d'œil; qu'il est capable d'exceller en tout. Il est si bien préparé, si accompli en tout, et comme instinctivement il entre si facilement dans toutes sortes d'idées, que, sous le fardeau même de sa terrible tâche, il conserve cette propriété de sa nature. Bien qu'il la domine quand il est seul avec lui-même, elle éclate sans cesse dans ses relations avec les autres. Voyez-le dans sa conversation avec Horatio, Polonius, Rosencrantz et Guildenstiern; dans les conseils qu'il donne aux acteurs, dans la composition de la scène qu'il fait représenter, dans sa causerie avec les fossoyeurs, dans tout ce qu'il fait et dans tout ce qu'il dit, et même dans cette explosion triomphante et vraie et pathétique, malgré le pathos emphatique qu'il déclame, lorsqu'à la fin de la pièce, voyant le roi partir brusquement, « effrayé par un feu follet », il s'écrie :

Que le daim blessé aille pleurer sa défaite,
Que le cerf vigoureux prenne ses ébats;
Car les uns doivent veiller, les autres doivent dormir :
Ainsi va le monde !

Tant de qualités sont au nombre des raisons pour lesquelles il est si difficile et presque impossible de jouer Hamlet d'une manière satisfaisante. Perdu dans cette forêt si touffue, l'acteur est trop porté à y pratiquer des éclaircies. Il veut simplifier le rôle, incapable qu'il est de concilier l'intérêt qu'Hamlet, grâce à l'activité de son esprit, prend à toutes choses, avec l'intérêt plus puissant que lui inspire sa principale tâche, sa mission. L'imagination d'Hamlet est si fertile, son esprit si prompt, son intelligence si souple, l'intérêt qu'il prend à tout ce qu'il touche si vif, que cette direction unique et puissante que l'acteur lui donne vers l'accomplissement de sa mission vengeresse est en quelque façon contraire aux dispositions naturelles du personnage, à une sorte de mobilité, de versatilité intellectuelle qui fait partie de son être, et qu'il est très-malaisé de rendre. Ainsi on a dit que jamais acteur n'avait pu donner l'intonation juste à ces mots : « Bien dit, vieille taupe; travailles-tu si vite sous terre? » de manière à faire sentir l'insouciance et la légèreté de la phrase, le tour de pensée qui s'y marque, et en même temps le sincère et profond respect pour son père, qui fait une partie essentielle et nécessaire du caractère d'Hamlet.

Hamlet a un esprit si étendu, si divers, il réunit si bien en lui seul l'intelligence, la sensibilité, les idées de tous les autres hommes, et nous en avons si bien conscience sans nous en apercevoir (si l'on peut s'exprimer ainsi), qu'une foule de discours prononcés par d'autres personnages nous sembleraient naturels dans sa bouche. Ainsi, prenez dans les autres pièces les paroles que Shakespeare met dans la bouche de ses autres personnages, et vous reconnaîtrez qu'Hamlet aurait pu les prononcer, non pas toutes, mais presque toutes; qu'elles seraient en parfaite harmonie avec son caractère, quoiqu'elles soient si variées et de genres si différents.

Et cela est d'autant plus remarquable, que, la plupart du temps, le langage des personnages de Shakespeare est tout à fait caractéristique et personnel. On ne peut mettre indifféremment un passage dans la bouche de tel ou tel de ses personnages; en règle générale, celui seul qui le prononce pouvait le prononcer.

Prenez ces vers :

Oh ! si un homme pouvait connaître
La fin des affaires de ce jour avant qu'elle fût arrivée !
Mais le jour finira, c'est assez,
Et alors la fin est connue.

De qui sont ces paroles? Peut-être tout homme rempli d'inquiétude et d'angoisse par l'attente de quelque grand événement pourrait prononcer les deux premiers vers :

Oh ! si un homme pouvait connaître
La fin des affaires de ce jour avant qu'elle fût arrivée !

Mais le caractère des mots suivants est particulier : la philosophie presque stoïque, la résignation calme à ce qui doit arriver, le tour même de la phrase, — non pas *la fin sera connue*, mais *la fin est connue*, — nous indique que ces mots ont dû être prononcés par un certain homme, par Brutus avant la bataille de Philippes. Et pourtant, Hamlet aurait pu les prononcer et exprimer exactement les mêmes sentiments. Et quel autre que lui semble capable de dire ces vers majestueux où Prospero décrit la chute et le bouleversement de la terre et de tout ce qu'elle porte?

Nos divertissements sont maintenant terminés; nos acteurs,
Ainsi que je vous en avais prévenus, étaient de purs esprits, et
Se sont évanouis dans l'air, dans l'air transparent;
Et, comme l'édifice sans fondement de cette vision,
Les tours couronnées de nuages, les superbes palais,
Les temples majestueux, le vaste globe lui-même,
Oui, avec tout ce qui l'enrichit, se dissiperont;
Et comme ce décor illusoire qui vient de disparaître,
Ne laisseront pas la moindre trace après eux. Nous sommes de cette matière
Dont les rêves sont faits, et notre chétive existence
Est entourée d'un sommeil.

Et pourtant Hamlet aurait pu tenir ce discours de point en point sans cesser un instant d'être lui-même. De même l'exclamation de Trinculo, qui se tapit sous l'épais manteau de Caliban pour éviter l'orage :

Le malheur fait connaître à l'homme d'étranges compagnons de lit;

et presque tout l'esprit et l'imagination de Mercutio, et les rêveries philosophiques du mélancolique Jacques, et le langage amoureux d'Orlando, ou le douloureux soupir qui s'échappe des lèvres de Rosalinde, ou les réflexions morales du seigneur dans *Tout est bien qui finit bien*, ou toute cette admirable conversation d'Henri V

avec ses soldats dans la nuit qui précède la bataille d'Azincourt, ou mille autres exemples d'esprit, de philosophie, de sarcasme, de narration, de description, de sentiment, qui pourraient être attribués à Hamlet, tandis que la réciproque est presque impossible, car il n'y a aucun personnage dans toutes les pièces de Shakespeare qui puisse soutenir un moment le rôle d'Hamlet ou s'approprier sans effort son langage.

Ainsi, dans cette pièce, je crois que nous avons le chef-d'œuvre de toute composition humaine. Regardez la poésie comme le plus élevé de tous les arts, la poésie dramatique comme le genre de poésie le plus élevé, la tragédie comme la plus haute expression du drame, Shakespeare comme le plus grand des auteurs tragiques: *Hamlet* est comme le point culminant, le couronnement de ses tragédies.

Traduit pour la *Revue des cours* par ***.

SOCIÉTÉ DE GÉOGRAPHIE DE PARIS.

(SÉANCE PUBLIQUE).

M. JULES GARNIER

(ingénieur).

La Nouvelle-Calédonie.

Ce fut en 1774 que le capitaine Cook découvrit la Nouvelle-Calédonie, une des plus grandes îles de l'océan Pacifique. N'oublions pas, cependant, de rappeler que le célèbre navigateur anglais fit cette importante découverte, exactement dans les parages où Bougainville, quelques années auparavant, avait signalé l'existence probable d'une terre (1); cette observation, qui rattache un nom français à la découverte de cette contrée, aujourd'hui française, ne saurait rien enlever à la gloire du célèbre marin anglais, pas plus qu'elle n'ajoute beaucoup à l'illustration de Bougainville.

Avec une habileté et une hardiesse dont la simplicité de sa relation rehausse encore la valeur, le capitaine Cook franchit bientôt la ligne des récifs qui entourent l'île et vint mouiller devant la tribu de Balade, sur la côte nord-ouest de la Nouvelle-Calédonie.

Pour faire mieux ressortir le mérite de cet atterrissage immédiat, à travers la ceinture de bancs de coraux et d'écueils sans nombre qui hérissent les rivages de cette île, il suffira, je pense, de vous rappeler que quelques années plus tard, un marin français, d'Entrecasteaux, faisant avec ses deux navires le tour de la Nouvelle-Calédonie, chercha vainement à traverser la dangereuse barrière des récifs; cette opération lui parut même si difficile, qu'il crut pouvoir avancer que le seul point de cette terre où l'atterrissage fût possible, était précisément celui où Cook avait, de prime abord, conduit ses vaisseaux. Quel éloge plus éclatant pouvait-on rendre à l'habileté de ce navigateur, et ce n'est point, messieurs, porter atteinte à notre amour-propre national, que de rendre une fois de plus hommage à l'un des marins dont s'honore une nation, émule de la nôtre dans le champ des explorations maritimes; l'infortuné capitaine anglais ne devait-il pas bientôt payer sa gloire de son sang, et terminer sur les rivages lointains d'une île obscure cette existence qu'il avait dévouée avec tant de bonheur au progrès de la science qui nous réunit en ce jour!

Si d'Entrecasteaux, malgré ses recherches, ne réussit pas à trouver un seul autre passage à travers cette ligne de récifs, c'est qu'en effet l'entreprise était bien périlleuse, et puis ce marin était envoyé à la recherche de l'infortuné La Pérouse, qui avait dû se perdre au milieu de récifs semblables; il semblait aussi prévoir la férocité, nous pourrions même dire la voracité des habitants de la Nouvelle-Calédonie; un naufrage eût donc été pour tous la mort, et quelle sépulture!

L'attention de l'Europe était alors tournée vers ces courageux explorateurs qui, sur leurs navires, avaient à se tenir en garde contre les innombrables récifs de la *mer de Corail*, et, à terre, contre des hommes plus dangereux encore: la France ne porte-t-elle pas toujours le deuil de La Pérouse et de ses compagnons, l'Angleterre celui de Cook. Cette pensée soulève dans mon esprit, entre le siècle dernier et le nôtre, un rapprochement que je ne saurais passer sous silence: aujourd'hui, bien qu'il y ait encore beaucoup à y étudier, ce n'est plus la mer du Sud qui attire nos regards, nous voulons soulever un voile plus épais, celui qui couvre le pôle Nord lui-même; déjà cette entreprise, hardie entre toutes, compte ses martyrs; en Angleterre, sir John Franklin et ses compagnons; en France, Belot.

La science a déjà payé aussi cher que pour la conquête de la mer du Sud. Mais espérons, messieurs, que ces sacrifices seront les derniers et que l'honneur de la réussite sera réservé à un Français, à notre courageux collègue, M. Gustave Lambert.

Rien n'est imposant et terrible à la fois comme le spectacle dont est frappé le navigateur qui s'approche des côtes de la Nouvelle-Calédonie: devant lui se présente une barrière sans fin, sur laquelle les innombrables lames de l'océan Indien semblent accourir rapides, silencieuses, gigantesques, béliers puissants qui, néanmoins, se brisent contre cette digue, œuvre d'animalcules infiniment petits; mais les chocs sont terribles, la vague se déchire et s'élève dans les airs en mille gouttelettes qui retombent sous la forme d'une écume éblouissante, et l'on entend un bruit éternel, sourd comme un tonnerre lointain qui, la nuit, éveille l'attention du pilote. Si cette digue madréporique était continue, il serait naturellement impossible d'atterrir; mais, de distance en distance, elle est coupée par des canaux plus ou moins longs, larges et tortueux, qui prennent le nom de *passes*;

(1) *Voyage de Bougainville autour du monde*, page 160, volume II de la 2e édition in-8.

ces ouvertures correspondent ordinairement à l'embouchure d'une rivière un peu importante, dont le courant et les eaux plus douces, se prolongeant à une certaine distance dans la mer, sont les deux causes qui paraissent avoir suffi pour rompre la continuité de cette barrière en s'opposant à la vie, aux travaux des infatigables zoophytes qui élèvent ces murailles sous-marines.

Depuis l'année 1854, date de la prise de possession de la Nouvelle-Calédonie par la France, les ingénieurs hydrographes et les officiers de la station navale travaillèrent avec ardeur à la carte marine de ces parages dangereux: parmi ceux qui ont le plus fait avancer cette tâche périlleuse, il faut citer: MM. Bouquet de la Grye, ingénieur-hydrographe, Chambeyron, Moziman et Banaré, lieutenants de vaisseau. Ce dernier, qui fut longtemps mon compagnon de travail, m'annonçait dernièrement une nouvelle que la Société de géographie accueillera certainement avec plaisir, c'est que ce grand travail de l'hydrographie de l'île sera bientôt publié.

La Nouvelle-Calédonie est située entre les 20° 10′ et 22° 25′ de latitude sud et entre les 161° 35′ et 164° 35′ de longitude est du méridien de Paris; sa longueur est de soixante-quinze lieues marines environ et sa largeur moyenne de treize; elle est orientée du nord-ouest au sud-est; les contours de l'île présentent de nombreuses et profondes découpures qui sont autant d'abris pour les navires. A part une ou deux plaines de peu d'importance, l'île n'est qu'une succession de montagnes aux formes, aux directions, aux altitudes irrégulières; le plus haut sommet mesuré est le pic Humboldt; il a 1650 mètres (1).

Malgré un assez grand nombre de marais, le climat de cette colonie est des plus sains et des plus tempérés; il me suffira de dire qu'à Nouméa, la capitale, le thermomètre ne descend pas au-dessous de 15 degrés centigrades et ne monte pas au-dessus de 30 degrés centigrades.

L'histoire naturelle de la Nouvelle-Calédonie a déjà été l'objet d'études considérables auxquelles se rattachent les noms de MM. Vieillard et Desplanches, chirurgiens de la marine; Montrouzier, missionnaire apostolique, et Jouan, capitaine de frégate; encouragé par les nombreuses et intéressantes plantes nouvelles qu'il a reçues de ces pays, le Muséum d'histoire naturelle de Paris a pris la résolution d'y envoyer un de ses naturalistes les plus intrépides, qui est en même temps notre collègue, M. Balansa.

La zoologie est aussi fort variée, quoique les seuls mammifères que nous eussions trouvés dans l'île fussent des chauves-souris, dont une est immense et mesure près de 1 mètre d'envergure; cette absence de mammifères vient à l'appui de l'opinion qui veut que ces îles aient été submergées depuis la création de cette classe d'êtres.

Les oiseaux présentent d'assez nombreuses espèces, mais leur plumage n'a pas les brillantes couleurs que l'on s'attendrait à rencontrer sous ces latitudes élevées.

Je signalerai toutefois dans notre colonie un oiseau particulier et intéressant que l'on rencontre le long des cours d'eau, qu'il traverse avec facilité, quoique ses pattes ne soient point palmées: c'est le *Kagou* des indigènes; nom expressif, tiré du cri de l'animal, que les naturalistes ont cependant cru devoir transformer en celui de *Rhinochetos jubatus*; ce bipède est de la grosseur d'une poule, mais bien plus allongé, il est habillé de gris et de roux; une longue huppe orne sa tête; ses ailes sont impuissantes à le soutenir dans les airs, et lorsqu'il se voit menacé d'un danger auquel il ne peut plus se dérober par la fuite, il les déploie au-dessus de sa tête, qu'il cache ainsi à la manière de l'autruche, avec laquelle il a du reste plusieurs autres points de ressemblance.

J'ai essayé de rapporter quatre de ces intéressants oiseaux; mais pendant les mois qu'il me fallait pour opérer mon retour en France, ces pauvres animaux, mal logés, mal nourris, moururent l'un après l'autre. Nous ne possédons encore dans nos jardins zoologiques aucun de ces curieux oiseaux, particuliers cependant à une de nos colonies; aussi ai-je été très-surpris d'en voir une paire au Musée zoologique de Londres et à celui d'Amsterdam (1).

Je n'entreprendrai pas de parler des hôtes de la mer qu'abritent les immenses cavernes des édifices sous-marins du corail; l'étude de ce monde varié à l'infini userait l'existence de tous les naturalistes de l'Europe. Je signalerai cependant la propriété vénéneuse de la chair de certains poissons, qui a déjà causé la mort de bon nombre d'Européens.

J'arrive maintenant à la géologie dont l'étude m'avait été confiée par M. le marquis de Chasseloup-Laubat, alors ministre de la marine et des colonies, et notre très-honorable président aujourd'hui.

La constitution du sol de cette colonie présente des éléments très-remarquables; j'y ai trouvé du cuivre, du fer, du chrome, du nickel, de l'or même; mais tous ces métaux, si j'en excepte le fer et le chrome, n'offrent pas de mines immédiatement exploitables; cependant, tout ferait présumer qu'un jour on découvrira de riches gisements de quelques-uns des métaux que j'ai cités.

Il n'en est malheureusement pas de même pour la houille, j'ai suivi et exploré avec soin les terrains où se montrent les couches du précieux minéral et j'ai reconnu avec regret qu'elles n'occupent dans l'île qu'une

(1) Sur ces hauteurs, où les brises de la mer, saturées d'humidité, éprouvent un grand refroidissement, les pluies sont à peu près journalières; de là, de nombreux cours d'eau qui n'arrivent à la mer qu'après mille détours dans des vallées encaissées où règne une éternelle fraîcheur, une végétation puissante et variée; les rivages de l'Océan sont ordinairement couverts de cocotiers et de plantations nombreuses.

(1) Pour plus de détails sur le Kagou, voyez le *Voyage à la Nouvelle-Calédonie*, par M. Jules Garnier, dans le journal *le Tour du monde*, 8e année, p. 182, 183.

très-faible surface; de plus, le combustible est peu abondant et de qualité très-inférieure.

Les roches sédimentaires de la Nouvelle-Calédonie semblent presque toutes contemporaines de nos plus anciennes formations de l'Europe. Ce sont des mica-schistes comme ceux de la Bretagne et du Limousin; des calcaires, des conglomérats dans lesquels on trouve l'*Orthisina anomala*, coquille qui, à la même époque, abondait dans certaines contrées, aujourd'hui glacées, de la Russie.

D'autres fossiles identiques ou très-voisins de ceux de l'Europe semblent nous dénoncer encore le trias, l'infralias, le lias, le néocomien et enfin le quaternaire (1). Dans cette terre lointaine se trouve donc représentée la plus grande partie de l'échelle géologique, par laquelle la science a pu diviser l'âge de notre planète en périodes successives.

Il en est de même en ce qui concerne les matériaux éruptifs qui sont surtout des granits, des porphyres, des serpentines, des diorites et des euphotides; ces dernières roches surtout offrent le plus grand nombre des particularités de celles que l'on rencontre chez nous dans les Vosges et dans le Var, ainsi que j'ai pu le constater surtout par la comparaison de mes propres observations avec celles de notre savant collègue, M. Delesse. C'est dans cette classe de roches que l'on rencontre la belle pierre de jade, que les indigènes savaient travailler pour en faire des perles et surtout de grandes haches de sacrifices, qui leur servaient à découper les cadavres de leurs ennemis morts; j'ai pu découvrir le gisement de ce jade et en rapporter en France quelques blocs, dont un assez volumineux, qui figurait avec ma collection minéralogique à l'Exposition universelle dernière; j'ai l'espoir que cette pierre, remarquablement belle quand elle est polie, attirera un jour l'attention du gouvernement, et qu'on songera à l'utiliser dans la construction de nos monuments.

Mais si, pendant la plus grande partie de la vie de la terre, les modifications successives de son enveloppe pierreuse, les habitants, les plantes qu'elle supportait, semblent avoir été les mêmes dans ces régions éloignées qu'en Europe il n'en était plus ainsi, alors que l'homme civilisé y apparut. Comme nous l'avons dit, il trouva une faune, une flore, un climat bien différents des nôtres; le roi de cette création, l'homme lui-même, y possède des mœurs étranges.

Le Néo-Calédonien est resté nu sous son chaud soleil; sa peau est d'un brun rougeâtre; sa chevelure abondante et frisée s'épanouit en éventail autour de sa tête, qui semble alors monstrueuse; ses traits sont grossiers; son buste seul attire l'attention par la perfection des formes; ils sont beaux comme l'antique », me disait un peintre auquel je montrais des photographies de ces enfants de la nature. Cependant on peut leur reprocher d'avoir les jambes un peu grêles et les pieds énormes; c'est peut-être à cela qu'ils doivent la facilité, inconnue parmi nous, avec laquelle ils se meuvent dans l'eau et qui me porterait à croire que leur densité est moindre que la nôtre.

Ce peuple vit de pêche et de culture, des fruits et des racines que la nature lui donne; il lui est si facile de vivre sans rien faire qu'il en profite, et le jeu et la guerre occupent presque tout son temps. Aussitôt que la femme s'aperçoit qu'elle est mère, elle se retire dans un lieu particulier dont l'abord est interdit aux hommes; là, avec ses compagnes elle attend, non-seulement sa délivrance, mais encore que son enfant n'ait plus besoin de son lait.

Lorsqu'il vient au monde, on le plonge dans les eaux d'un ruisseau voisin ou dans celles de la mer; son père, le prenant ensuite un instant dans ses bras, le reconnaît ainsi pour le sien; l'ablution que l'on fait subir à ce petit être attire à peine sur son visage une légère grimace, et je n'ai jamais, du reste, entendu aucun d'eux pousser ces cris éperdus dont les enfants européens sont prodigues; il est vrai que le nouveau-né, dans ces régions tempérées, n'est pas emprisonné dans des langes et qu'il reçoit cette éducation naturelle dont parle Jean-Jacques Rousseau dans son *Émile*.

Le jeune Mélanésien est précoce, il se roule toute la journée sur un tapis d'herbe fine et touffue; bientôt il se hasarde assez avant sur le rivage pour permettre à la vague de venir caresser son petit corps entièrement nu; quelquefois une lame plus forte le renverse et le roule un instant sur le sable, mais le petit amphibie saura bien se tirer d'affaire; on en est si sûr que personne ne se dérange pour venir à son aide. L'allaitement ne cesse que fort tard; l'enfant, si c'est un garçon, s'empresse bientôt d'abandonner la société sédentaire des femmes; il part dès l'aube avec ses compagnons : on le rencontre jouant ou rôdant partout, dans la forêt, dans les ruisseaux, sur les rivages de la mer; le soir, il rentre au logis bien affamé, car il n'a mangé que des fruits et quelques racines, et c'est avec délice qu'il prend sa place autour de la grande marmite de terre toute remplie de poissons et de racines diverses que l'on a fait bouillir pêle-mêle; c'est là le menu, ordinairement abondant, des repas du soir, qui sont les seuls sérieux.

Lorsque le garçon a sept ou huit ans, on le revêt d'un costume dont une feuille et un bout de liane font tous les frais; déjà son instruction est avancée, il sait lancer la sagaie et manier la fronde, il suit les hommes à la pêche, etc.; il grandit ainsi rapidement, puis, vers quinze, seize ou dix-sept ans, son corps s'est développé, ses muscles font saillie, sa barbe apparaît, et s'il est estimé, soit par sa naissance, soit par sa supériorité physique, son adresse à la pêche ou quelque haut fait à la guerre, il n'essuyera point de refus en demandant au chef la jeune fille qui lui plaît. La cérémonie du mariage est simple;

(1) Pour plus de détails sur la géologie, voyez : *Ressources minérales de la Nouvelle-Calédonie* par M. Jules Garnier. Dunod, Paris, 1867.

un repas plus copieux que d'ordinaire, quelques échanges d'étoffes d'écorce d'arbre ou de bracelets de coquillage, des cadeaux aux parents de la fille, et tout est dit.

S'agit-il d'un fils de chef, les choses se passent différemment; car, dès son enfance, on a eu soin de le fiancer avec une jeune fille de son rang, prise presque toujours dans une tribu voisine et amie : les noces sont alors accompagnées de longs festins et de réjouissances dans toute la tribu.

Ceux que la nature n'a favorisés ni sous le rapport de la naissance, ni sous celui des qualités physiques, ont beaucoup de peine à trouver une compagne, et Dieu sait quelles mégères les malheureux sont quelquefois contraints d'épouser !

Vous voyez, messieurs, qu'en cette matière les sauvages procèdent à peu près comme les civilisés.

La jeune fille est élevée avec les femmes, elle apprend à faire des filets, à tresser des corbeilles, elle va sur les récifs chercher des coquillages comestibles; aussitôt mariée, elle fait la cuisine et assiste l'homme dans les travaux de la terre; son existence est plus pénible, car elle est en quelque sorte la servante de son mari. Une des particularités de la vie conjugale, c'est que les hommes et les femmes ne dorment point sous le même toit.

Les chefs et les principaux de la tribu ont ordinairement plusieurs femmes, mais c'est moins par amour pour elles que pour être mieux servis.

Comme on le voit, la femme est mise au second plan dans la société néo-calédonienne; mais on a exagéré beaucoup les mauvais traitements dont elles sont l'objet, elles semblent très-satisfaites de leur sort et se consolent de ne pas prendre part aux discours et aux danses des hommes en discourant et dansant entre elles.

Une des plus bizarres interdictions dont soit frappée la femme est celle d'aller en pirogue; il est vrai qu'elle est ainsi dispensée d'accompagner les hommes aux travaux de la pêche qui sont des plus pénibles; ceux-ci vont souvent très-loin du rivage, et s'il advient des vents contraires, qui empêchent le retour de leurs lourdes pirogues, les pêcheurs doivent attendre sur quelque îlot de sable, sans abri et presque sans vivres.

La loi salique est naturellement ici en vigueur, et cette indifférence pour la femme se poursuit jusque dans la mort, car on ne fait qu'une cérémonie insignifiante, même aux funérailles de l'épouse d'un chef.

Il existe cependant une classe de femmes qui sort un peu de la loi commune, ce sont les matrones, ou plutôt les sorcières, qui passent pour conjurer les maladies; mais ces êtres monstrueux méritent-ils le nom de femmes?

Faut-il attribuer à la nature ou à la condition dégradée dans laquelle on place la femme, le peu de charmes que présentent ces créatures? On a de la peine à penser que ce sont elles qui donnent le jour à ces hommes aux proportions si pures; elles ont cependant un moment d'éclat, c'est celui où la jeune fille devient femme; mais cette beauté éphémère disparaît bientôt, et je renonce à décrire la laideur qui la remplace.

Ce peuple croit à des divinités supérieures, à l'existence de l'âme et à une autre vie. Il connaît le cours des astres au moyen desquels il mesure le temps. Ils connaissent aussi l'année lunaire, bien qu'ils ne retiennent jamais leur âge et ne sachent guère compter au-dessus de vingt. En médecine et en chirurgie, ils ne sont pas très-ignorants, ils se purgent, se saignent et se remettent avec beaucoup d'adresse les membres brisés ou démis.

Mais ils n'ont aucune idée sur leur origine; ils bornaient le monde à leur horizon; cependant, je considère comme très-probable qu'avant notre arrivée, le hasard devait leur fournir parfois des indices sur l'existence, par delà les mers, d'êtres intelligents; n'ont-ils pas dû, en effet, voir s'échouer sur leurs rivages des débris de navires que le caprice des vents et des flots leur apportait, après les avoir ballottés pendant de longues années?

A la vue de ces pièces de bois reliées par une matière qui leur était inconnue, le fer, ils devaient être aussi étonnés que le furent chez nous les premiers témoins de la chute des aérolithes. Les mieux avisés s'empressèrent de soumettre ces épaves à l'analyse chimique la plus simple et la plus naturelle; ils placèrent ces débris sur un brasier (1) et reconnurent bientôt que la substance dure inflexible qui les reliait, le fer en un mot, sous l'action du feu, se contentait d'absorber une très-grande quantité de chaleur, au point de pouvoir alors pénétrer dans le bois en y faisant un trou, propriété précieuse pour un peuple constructeur de bateaux; aussi, dès lors, conservèrent-ils avec le plus grand soin dans les tribus ces tiges de fer pour les utiliser, en les faisant rougir au feu, à percer les trous des coutures de leurs pirogues.

Cook rapporte que les premiers insulaires qui montèrent à bord s'émerveillaient surtout en voyant les chevilles de fer fixées aux bâtiments; de grands clous leur faisaient plus de plaisir que des verroteries et même des haches; n'est-il pas évident qu'ils agissaient ainsi parce qu'ils connaissaient l'utilité de ces morceaux de fer et qu'ils ignoraient encore celle des haches. Cook observa cependant, ce qui aurait dû le mettre sur la voie de la vérité, que les trous de couture des pirogues étaient percés au moyen du feu; il ne put pas voir l'instrument dont ils se servaient dans ce but.

Lorsque nous arrivions dans une de ces tribus qui n'avaient sur les blancs que des données confuses, femmes et enfants disparaissaient dans les bois; les guerriers, peints en noir, immobiles et silencieux, rappelaient les sénateurs romains sur leurs chaises curules, mais nous étions en trop petit nombre pour qu'un de

(1) Un jour un insulaire, voulant se rendre compte si différents fils qu'on lui montrait provenaient d'une substance végétale ou animale, les enflamma, et, flairant l'odeur qui se dégageait par la combustion, prononça sans hésiter et avec précision sur la nature première de ces fils.

mes hommes osât, comme le fit son ancêtre, à Rome, tirer la barbe d'un de ces farouches sauvages. Groupés devant la case du chef, ils attendaient; les regards et les gestes de quelques-uns annonçaient une défiance extrême et peu de bonne volonté à notre égard. Je m'empressais de combattre ces sentiments en expliquant au chef l'objet de ma mission toute pacifique, en l'assurant ensuite de notre respect pour lui et pour tout ce qu'il possédait; je terminais mon discours, en partie mimé, par quelques cadeaux qui déridaient tous ces visages contractés par la défiance; des cris perçants rappelaient les fugitifs qui, n'osant pas d'abord s'approcher, montraient seulement leurs figures curieuses à travers les éclaircies de la verdure qui nous environnait; enfin, toute crainte disparaissait, et, pendant tout notre séjour, nous étions escortés par une foule nombreuse qui se disputait le plaisir de nous guider et de satisfaire à nos plus petits désirs; leur curiosité et leur envie de nous mieux connaître se traduisaient souvent par des indiscrétions que je ne retracerai pas et qui soulevaient parmi mes hommes des rires inextinguibles.

Mais ces entrevues ne ressemblent pas toujours à une idylle, et chaque fois que je m'avançais ainsi avec ma petite troupe jusque chez les habitants du centre de l'île, je ne laissais pas que d'éprouver une certaine inquiétude. Qu'il me suffise de vous dire, messieurs, pour ma justification, qu'un jour sur la côte occidentale, où nous étions cependant un nombre assez respectable avec deux bâtiments de l'État, les cinq marins français qui composaient l'équipage du plus petit des navires furent subitement assaillis, tués et emportés à terre pour être dévorés, sans que nous, qui étions dans le voisinage, nous nous fussions aperçus de rien. Le lendemain matin, il s'en fallut de bien peu que six de nos compagnons et moi-même, qui ignorions encore l'événement, perdissions la vie dans cette tribu : nous étions à terre et fûmes entourés par une bande de cinq ou six cents de ces forcenés; malgré notre inquiétude, nous pûmes conserver tout notre calme, qui est aussi une arme contre ce genre de bêtes féroces; peu à peu, nous opérâmes notre retraite, échangeant avec eux quelques paroles parlementaires dans leur langue, dont heureusement je possédais quelques mots. Nous regagnâmes ainsi le rivage et nos compagnons.

Quant aux marins qui, moins heureux que nous, avaient été massacrés, nous retrouvâmes plus tard, dans les villages de ce territoire, leurs ossements à demi calcinés, leurs crânes brisés ou fendus; ces tristes débris étaient élevés au sommet de longues perches pour narguer nos soldats, qui, certes, n'avaient pas besoin de ce stimulant pour venger leurs infortunés compatriotes.

Comme tous les peuples primitifs, qui n'ont qu'eux-mêmes pour terme de comparaison, les Néo-Calédoniens éprouvent un grand embarras à comprendre notre organisation. Les armes et la nourriture attirent d'abord leur attention : les premières, ils en saisissaient bientôt la puissance lorsqu'ils en voyaient jaillir comme l'éclair et la foudre, et que l'animal désigné tombait mort, bien que sans blessures très-apparentes; quant à notre nourriture, il leur était difficile de deviner à quelle race d'animaux pouvait appartenir la viande salée ou fumée qui composait nos provisions. A l'heure de nos repas, les hommes assis autour de nous discutaient vivement cette question. Aussitôt qu'un os était jeté on s'en emparait, on en étudiait la forme, et les plus experts s'étonnaient d'y trouver de la différence avec leurs propres ossements; ils en concluaient que nous n'étions probablement pas charpentés comme eux, mais il ne venait pas un seul instant à l'esprit de ces gens, qui n'avaient jamais vu que des poissons et des oiseaux, que des os aussi gros appartinssent à un animal autre que l'homme.

Ceux mêmes qui avaient vu des porcs de la Nouvelle-Calédonie étaient induits en erreur, car cette race s'y est abâtardie et ne fournit que des sujets de petite taille, dont les os, par suite, sont loin d'approcher de ceux des porcs de l'Europe.

A ce sujet, on lit dans le voyage de Cook, que ces insulaires, voyant des matelots ronger des os de bœuf, causèrent vivement entre eux, puis parurent très-mal à l'aise, très-effrayés et s'éloignèrent. Forster, l'optimiste narrateur de l'expédition, en conclut que les naturels agissaient ainsi par dégoût pour une race qui mangeait ses semblables! Mais n'est-il pas bien plus probable qu'à la vue de ces énormes os de bœuf les sauvages tirèrent la conclusion qu'il existait quelque part des hommes gigantesques et que nous étions assez puissants pour nous en rendre maîtres et conserver leurs chairs afin de nous nourrir pendant nos longues excursions. Ne rions pas de la méprise de ces Océaniens, nous qui, à une époque encore si rapprochée, allions tous visiter les gigantesques ossements d'un animal fossile que nous croyions être les débris du géant Teutobocchus!

Je me résumerai sur la Nouvelle-Calédonie en disant que le gouvernement de l'Empereur a eu une heureuse inspiration en en faisant une de ses colonies; nos émigrants trouvent là un sol vaste et des plus fertiles, un climat agréable et très-salubre. Aussi les générations futures, riches et nombreuses sur ces terres favorisées d'un éternel printemps, s'étonneront qu'il fut une époque où le vieux monde, au ciel souvent brumeux, aux rudes hivers, faisait de leur charmant séjour le lieu d'exil de ses plus grands criminels. Mais il y a encore beaucoup à faire d'ici là; néanmoins, les farouches insulaires commencent à se laisser emporter par le courant civilisateur; beaucoup d'entre eux ont non-seulement renoncé à la lutte, mais sont devenus de précieux auxiliaires dans les travaux des champs, de la pêche et de la navigation; aussi je ne doute pas que, sous une administration sage, équitable et bienveillante, cette jeune colonie du Pacifique ne soit bientôt une des plus productives et une des plus florissantes pour la France.

JULES GARNIER.

UNIVERSITÉ DE HEIDELBERG.

M. HELMHOLTZ.

Histoire de la musique (1).

Une combinaison de sons simultanés peut être plus ou moins dure qu'une autre; cela ne dépend que de la structure anatomique de l'oreille, et non de mobiles psychologiques. Mais le degré de dureté que l'auditeur consent à tolérer, comme un moyen d'expression musicale, dépend du goût et de l'habitude; aussi la limite séparative entre les consonnances et les dissonances a-t-elle beaucoup varié. De même aussi les gammes, les modes et les modulations ont subi de nombreuses modifications, et cela, non-seulement chez les peuples incultes ou sauvages, mais même dans les périodes historiques et chez les nations où la civilisation humaine s'est épanouie dans toute sa fleur.

Il en résulte, et cette proposition n'est pas toujours prise en considération par les théoriciens et les historiens actuels de la musique, il en résulte, dis-je, *que le système des gammes, des modes et de leur enchaînement harmonique, ne repose pas sur des lois naturelles invariables, mais qu'il est, au contraire, la conséquence de principes esthétiques qui ont varié avec le développement progressif de l'humanité, et qui varieront encore.*

Il ne s'ensuit pas que le choix des éléments de la technique musicale soit purement arbitraire, et qu'ils ne puissent pas se déduire d'une loi plus générale. Au contraire, les règles de chaque style artistique forment un tout bien coordonné, surtout quand le style dont il s'agit est parvenu à un riche et complet développement. Ce n'est pas que les artistes édifient sciemment, et d'après un procédé logique, un système analogue de règles artistiques; il se développe, au contraire, par de longs tâtonnements, par le jeu de l'imagination, quand l'artiste conçoit ou exécute ses œuvres tantôt d'une manière, tantôt d'une autre, et qu'il arrive peu à peu, à force de chercher, à obtenir ce qui le satisfait le mieux. Mais la science peut cependant s'efforcer de déterminer les mobiles, psychologiques ou techniques, qui ont agi dans cette recherche de l'artiste. Les mobiles psychologiques tombent dans le domaine de l'esthétique scientifique, les mobiles techniques dans celui de la science. Quand on a défini d'une manière précise le but que poursuivent les artistes dans un style donné, ainsi que la direction principale de la route parcourue par eux, on peut déterminer ensuite plus ou moins exactement pourquoi ils ont été forcés de suivre telle ou telle règle, d'adopter tel ou tel moyen technique. La théorie musicale notamment, où des activités physiologiques particulières de l'oreille, non immédiatement accessibles à l'observation consciente, jouent un grand rôle, offre aux investigations esthétiques un champ vaste et fécond, pour déterminer le caractère de nécessité des règles techniques qui président à chaque direction particulière prise par l'art dans ses développements successifs.

Néanmoins, la définition du but principal poursuivi par chaque école artistique, et du principe fondamental de chaque style, n'est pas une question qui rentre dans les attributions de la science; elle doit, au contraire, être résolue au moyen des résultats des recherches historiques et esthétiques.

La comparaison avec l'architecture, qui, comme la musique, a pris des directions essentiellement différentes les unes des autres, permettra de rendre la chose plus claire. Dans leurs temples de pierre, les Grecs imitaient les constructions primitives en bois; c'était là le principe fondamental de leur architecture. On reconnaît encore nettement, dans toute la structure et la disposition des ornements, cette imitation de la construction en bois. La position verticale des colonnes servant de support, et celle ordinairement horizontale de l'entablement, obligeaient toutes les parties secondaires à se disposer surtout suivant des lignes verticales ou horizontales. Des édifices de ce genre, dont les dimensions intérieures étaient naturellement très-limitées par la longueur des poutres ou des blocs de pierre en usage, suffisaient aux exigences du culte religieux des Grecs, dont les actes principaux s'accomplissaient en plein air. Les anciens Italiens (Étrusques), au contraire, découvrirent le principe de la voûte formée de pierres taillées en forme de coin. Cette invention, dans le domaine technique, permettait de couvrir, au moyen de voûtes, des édifices beaucoup plus vastes que ne pouvaient le faire les Grecs, avec leurs poutres de bois. Parmi ces constructions voûtées, on sait que les basiliques ont joué un grand rôle dans le développement ultérieur de l'architecture. Avec la voûte, l'arc en plein cintre fait son entrée dans l'art *roman* (*byzantin*), et forme le motif principal de la disposition et de l'ornementation générale. Les colonnes se transformèrent en piliers supportant un poids plus fort, auxquels vinrent se joindre, au moment de l'épanouissement complet de ce style, des colonnes de dimensions très-restreintes, et qui, à demi encastrées dans la masse du pilier, contribuaient à l'ornementation en prolongeant jusqu'en bas les arêtes de la voûte qui rayonnaient de l'extrémité supérieure du pilier vers la toiture.

Dans la voûte, les pierres taillées en forme de coin pressent les unes contre les autres; mais, comme la pression s'exerce régulièrement vers l'intérieur sur toutes, chacune d'elles empêche, en réalité, les autres

(1) On sait que M. Helmholtz a fait de très-importantes et très-curieuses découvertes sur les causes physiologiques de l'harmonie musicale. Il les a expliquées dans une célèbre conférence, que la *Revue des cours scientifiques* a publiée (quatrième année, page [illegible]). M. Auguste Laugel les a exposées à son tour et discutées dans un volume de la *Bibliothèque de philosophie contemporaine : La voix, l'ouïe et la musique*. La librairie Victor Masson met en vente aujourd'hui un fort volume de l'illustre professeur de l'Université de Heidelberg sur le même sujet : *Théorie physiologique de la musique*, auquel nous empruntons le morceau qu'on va lire.

de tomber. La pression la plus forte, celle qu'il est le plus difficile de maintenir, est exercée par les pierres formant les portions horizontales de la voûte, qui ne trouvent plus ou presque plus de point d'appui dans les voussoirs voisins, et qui ne se maintiennent que grâce à leur forme particulière, et à l'épaisseur plus grande de leur partie supérieure. Aussi, dans les voûtes très-grandes, est-ce la portion horizontale centrale qui offre le plus de dangers, celle qui entraîne tout dans sa chute au moindre retrait des pierres voisines. Comme les édifices religieux du moyen âge prenaient des dimensions toujours plus considérables, on imagina de supprimer entièrement la portion moyenne horizontale de la voûte, et d'en prolonger les parties latérales, sous une moindre inclinaison, jusqu'à leur rencontre suivant une ogive.

A partir de ce moment, ce fut l'ogive qui domina comme principe. L'édifice s'entoura extérieurement de contre-forts. Ces derniers, ainsi que l'ogive, qui envahissait tout, donnaient naissance à des formes anguleuses; les églises étaient énormes à l'intérieur. Les deux choses correspondaient au sentiment énergique des peuples du Nord; peut-être même ces formes élancées, surmontées des richesses de couleur et d'ornementation auxquelles se prêtent avec une logique admirable les dômes gothiques, servaient-elles précisément à rehausser encore l'impression de la force et de la puissance.

Nous voyons donc ici comment les inventions techniques, surgissant en face de difficultés sans cesse grandissantes, ont donné successivement naissance aux trois principes de style tout à fait différents : de la ligne droite horizontale, du plein cintre, et de l'ogive; et comment, à chaque modification du plan général de la construction, toutes les parties secondaires se sont successivement modifiées jusque dans leurs plus petits détails d'ornementation. Aussi ne peut-on comprendre les règles techniques particulières de chaque construction qu'en remontant au principe général qui régit l'ensemble. Bien que le style gothique ait donné naissance aux formes architecturales les plus riches, les plus logiques, les plus puissantes, les plus saisissantes, à peu près comme notre système musical moderne par rapport aux précédents, il ne viendra cependant à l'idée de personne de prétendre que l'ogive soit la forme naturelle et primitive de toute beauté architectonique, et qu'elle doive être employée partout. On sait bien aujourd'hui qu'il est absurde, au point de vue de l'art, de percer des fenêtres gothiques dans un édifice en forme de temple grec; de même, tout le monde peut malheureusement voir dans la plupart de nos églises gothiques combien les petites chapelles construites à la Renaissance, dans le style grec ou roman, jurent avec l'ensemble de la construction.

Pas plus que l'ogive gothique, nous ne devons considérer notre gamme majeure comme un *produit de la nature;* ou, du moins, cela n'est admissible qu'en tant que toutes deux sont la conséquence nécessaire et naturelle du principe de style librement adopté. Et, si nous ne pouvons ajouter des ornements gothiques à un temple grec, nous ne pouvons pas davantage embellir les morceaux écrits dans les modes du plain-chant, en altérant les sons de manière à les faire rentrer dans notre gamme majeure ou notre gamme mineure. Jusqu'ici cependant, cette manière de comprendre le développement historique de l'art a fait encore peu de progrès chez nos musiciens, et même chez les historiens de la musique. Ils jugent, la plupart du temps, l'ancienne musique d'après les règles de l'harmonie moderne, et inclinent à considérer toute infraction à ces dernières comme une simple maladresse des anciens, ou comme l'erreur d'un goût barbare.

Avant donc d'arriver à la construction des gammes et des règles de l'enchaînement harmonique, nous devons chercher à déterminer les principes du style, au moins dans les phases principales du développement de l'art musical. Pour l'objet qui nous occupe, nous pouvons distinguer trois périodes principales :

1° La *musique homophone* (à une seule partie) de l'antiquité, à laquelle se rattache la musique encore actuellement en usage chez les peuples orientaux et asiatiques.

2° La *musique polyphone* du moyen âge; elle admet plusieurs parties, mais sans attacher encore aucune importance à la signification individuelle des accords musicaux; son règne s'étend du Xe au XVIIe siècle, époque à laquelle elle se change en

3° La musique *harmonique* ou *moderne*, caractérisée par l'importance que prend l'harmonie considérée en elle-même. Ses origines commencent au XVIe siècle.

(Après avoir expliqué ce qu'étaient la musique homophone et la musique polyphone, M. Helmholtz passe à la musique moderne.)

Ce qui caractérise la musique harmonique moderne, c'est que l'harmonie prend une importance, une valeur propres pour l'expression et la cohésion artistique des morceaux. Elle est donc revenue au principe qu'on avait cherché à développer, sans pouvoir y réussir, dans l'ancienne diaphonie d'Hucbald et de Franco de Cologne. Des causes extérieures de plusieurs natures poussaient à cette transformation de la musique. Au premier rang, il faut ranger les exigences des chants du culte protestant. Il rentrait dans le principe du protestantisme que l'assemblée des fidèles dût elle-même exécuter les airs religieux; or, on ne pouvait songer à lui faire exécuter, dans toute leur complication, les difficultés rhythmiques de la polyphonie néerlandaise. D'un autre côté, les chefs de la nouvelle confession, Luther à leur tête, étaient trop pénétrés de la puissance et de l'importance de la musique pour vouloir la ramener à la simplicité trop nue du chant homophone. Il en résulta, pour les compositeurs protestants, la nécessité d'écrire des *chorals* harmonisés avec simplicité, où toutes les voix se mouvaient simultanément. Or, jusque-là, les imitations en canon des mêmes phrases mélodiques étaient réparties entre les différentes voix, et ce sont elles qui avaient

principalement assuré à l'ensemble un cachet d'unité. Il fallait donc chercher dans les sons eux-mêmes un nouveau principe d'affinité, et on le trouva dans une relation plus étroite avec une tonique prépondérante. La solution du problème fut facilitée par ce fait que les chants sacrés protestants furent en grande partie adaptés à des airs populaires déjà connus, et, comme on l'a déjà remarqué plus haut, les mélodies populaires d'origine germanique ou celtique trahissaient un sentiment plus accentué de la tonalité, telle que nous l'entendons, que la musique des peuples du Midi. Aussi, dans les chants sacrés protestants du XVIe siècle, le système d'harmonie du mode ionique, de notre gamme majeure, est-il déjà développé d'une manière assez correcte, à tel point que, même aujourd'hui, nous ne trouvons dans ces *chorals* rien qui choque notre sentimeut musical, bien qu'un grand nombre de découvertes ultérieures destinées à désigner plus clairement la tonique, comme, par exemple, les accords de septième, y fassent encore défaut. En revanche, il s'écoula beaucoup plus de temps avant que les autres modes du plain-chant, dont l'harmonie était beaucoup plus incertaine, se fondissent dans notre gamme mineure. A cette époque, la musique sacrée des protestants agit énergiquement sur les âmes des contemporains; cette action est attestée partout dans les termes les plus chaleureux, en sorte qu'on ne peut douter que l'impression produite par cette musique n'ait été, par elle-même, quelque chose de tout à fait nouveau, d'une puissance particulière.

Dans l'Église catholique romaine aussi, on réclamait une réforme du chant religieux. Les errements de l'art polyphone détruisaient le sens des mots, les rendaient inintelligibles, et il était difficile à un auditeur non exercé, souvent même à un auditeur instruit et habitué, de débrouiller le chaos des parties. A la suite des délibérations du concile de Trente, et sur l'ordre du pape Pie IV, Palestrina accomplit cette simplification et cette réforme du chant religieux; par la beauté simple de ses œuvres on dit qu'il a empêché le chant à plusieurs parties de disparaître complétement de la liturgie romaine. Palestrina, qui écrivait pour des choristes exercés, ne renonça pas entièrement aux combinaisons vocales compliquées de la musique polyphone; mais, par des repos, par une distribution convenablement choisie, il sut coordonner aussi bien l'ensemble des sons que celui des voix, qui sont souvent réparties entre plusieurs chœurs distincts. Assez souvent aussi les voix chantent en chœur les unes à côté des autres, en formant surtout alors des accords consonnants. Il rendit ainsi ses phrases plus claires, plus intelligibles, et, en général, extraordinairement harmonieuses. Mais la différence entre les modes du plain-chant et les gammes modernes appropriées au travail harmonique n'apparaît nulle part d'une manière aussi frappante que dans Palestrina et dans les compositeurs italiens de son temps, parmi lesquels il faut encore citer surtout le Vénitien J. Gabrieli. Palestrina était élève de Claude Goudimel, un huguenot tué à Lyon à la Saint-Barthélemy, qui avait harmonisé les psaumes français; ces morceaux ne s'écartent pas beaucoup des procédés harmoniques modernes, surtout ceux écrits en majeur. Les airs de ces psaumes étaient tirés, ou au moins imités de mélodies populaires. Par conséquent, Palestrina connaissait, par son maître, ce système de composition; mais il avait affaire à des thèmes tirés du *Cantus firmus* grégorien, écrits dans les modes du plain-chant, et dont le caractère devait rester invariable, même dans les phrases qu'il inventait ou modifiait lui-même. Ces modes réclamaient un système d'harmonie tout autre, qui nous semble très-étrange. A l'appui de cette assertion, je vais me borner à citer ici le début du *Stabat mater* à huit voix.

Nous trouvons ici au début d'un morceau, c'est-à-dire à l'endroit où nous demanderions une indication précise de la tonalité, une série d'accords empruntés aux différents tons de *la* majeur à *fa* majeur, se succédant les uns aux autres sans raison apparente, contrairement à toutes nos règles de modulation. Et comment pourrait-on, sans connaître le plain-chant, déterminer, d'après

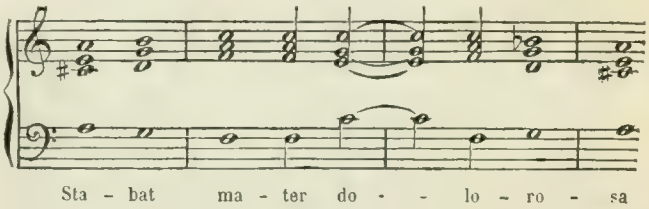

ce commencement, quelle est la tonique de ce morceau? C'est le *ré* qui paraît jouer ce rôle à la fin de la première strophe; la tonique *ré* explique aussi le changement d'*ut* en *ut* ♯ dans les premiers accords, et la mélodie principale, exécutée par le ténor, permet de reconnaître le *ré* pour tonique au commencement. Seulement, au huitième temps de la phrase, apparaît un accord de *ré* mineur, qu'un compositeur moderne aurait dû placer sur le premier temps fort de la première mesure.

Cet exemple montre très-nettement, dans ses traits caractéristiques, la différence essentielle qui existait entre tout le système du plain-chant et nos gammes modernes, car nous pouvons admettre comme certain, pour des maîtres comme Palestrina, que leur manière d'harmoniser reposait sur un sentiment juste de l'essence propre de chaque mode, et ne doit pas être attribuée au caprice ou à l'ignorance, d'autant que les progrès réalisés à la même époque dans les chants sacrés du protestantisme ne pouvaient leur être inconnus.

Mais l'apparition des traits essentiels de la forme musicale actuelle date à peine de deux cents ans dans la pratique des compositeurs; le nouveau principe trouve pour la première fois son expression théorique dans Rameau, au commencement du siècle dernier. Au point de vue historique, c'est donc tout à fait un produit du monde moderne, limité aux peuples germains, romains, celtiques et slaves.

Le principe fondamental du développement de la musique moderne consiste, à notre avis, dans les conditions suivantes : *La masse tout entière des sons et des transitions harmoniques doit présenter une affinité étroite et toujours nettement appréciable, avec une tonique librement choisie, qui doit être à la fois le point de départ et le point d'arrivée de tout l'ensemble des sons.*

Le monde ancien a développé ce principe dans la musique homophone, le monde moderne dans la musique harmonique. Mais, comme on le voit, c'est là un principe esthétique, non emprunté aux fatalités naturelles.

Il ne faut pas attribuer à une loi inflexible la naissance de principes esthétiques fondamentaux de ce genre ; ce sont, au contraire, les produits du génie de l'invention, comme nous l'avons vu précédemment à propos des principes de style en architecture.

VARIÉTÉS.

Histoire gouvernementale de l'Angleterre depuis 1770 jusqu'à 1830, par sir Cornewall Lewis, chancelier de l'Échiquier sous le ministère Palmerston. Traduit de l'anglais et précédé de la Vie de l'auteur par M. Mervoyer. — Paris, Germer Baillière, 1 vol. in-8°.

Ce titre, peut-être très-clair pour des Anglais, est un peu vague pour le lecteur français qui n'a pas présentes à l'esprit les différences constitutionnelles qui distinguent les gouvernements des deux pays. Le traducteur aura reculé devant la longueur d'un titre tel que celui-ci : « Histoire des cabinets qui se sont succédé dans le gouvernement de l'Angleterre », et il a peut-être eu raison ; d'autant plus que ce titre si long n'aurait pas encore tout compris. Cependant je crois qu'avant tout, le devoir d'une traduction est d'être claire. D'ailleurs on aurait pu abréger et dire simplement : « Histoire du gouvernement en Angleterre », ce qui n'eût pas été plus long que le titre adopté et eût peut-être été plus intelligible.

L'auteur, dont le nom est peu connu en France, a joui dans son pays d'une très-grande considération. Il y a été tour à tour chancelier de l'Échiquier, ministre de l'intérieur, ministre de la guerre, et dans chacune de ces situations il a mérité l'estime et la reconnaissance de ses concitoyens.

Malgré le soin avec lequel il s'acquittait de ses fonctions politiques, il ne s'y absorbait pas au point de ne plus trouver de temps pour des études d'une nature toute différente, sur la philosophie, l'histoire, la littérature et jusqu'à l'astronomie ancienne. Même dans ce partage entre la politique et l'étude, ce n'est pas toujours la politique qui l'emporte. En 1853, on lui offrit le gouvernement de Bombay : il le refusa pour ne pas quitter la direction de la *Revue d'Édimbourg*. Deux ans plus tard, en 1855, quand lord Palmerston l'appela au poste de chancelier de l'Échiquier, il voulut refuser encore ; mais bientôt il se demanda si ce refus serait honorable, si, dans la position où se trouvait le gouvernement, on ne le prendrait pas pour une lâcheté. « Je vis, dit-il, le pape mis en enfer par Dante :

> Gardai, et vidi l'ombra di colui
> Che fece per viltade il gran rifiuto.

et j'acceptai. »

Il était difficile de trouver un homme mieux qualifié que sir Cornewall Lewis pour écrire l'histoire du gouvernement d'Angleterre. Aussi ce tableau, tracé à grands traits, est-il des plus intéressants. La période même qu'il a choisie (1770-1830) contribue beaucoup par son caractère propre à augmenter cet intérêt. Ce n'est pas qu'il faille chercher dans ce travail une histoire complète et détaillée de la nation anglaise ; dans le cadre déterminé qu'avait adopté l'auteur, il n'avait à se préoccuper que des questions qui ont influé sur la composition des cabinets qui se sont succédé depuis 1770. Mais on comprend qu'une pareille influence n'a dû naturellement appartenir qu'aux questions principales de la politique intérieure et extérieure, et que, par conséquent, cette histoire est beaucoup moins spéciale que le titre ne le ferait supposer au premier aspect.

L'auteur, en effet, ne se contente pas de nous découvrir le dessous des cartes, de nous introduire dans les coulisses de la politique militante, de nous dévoiler les intrigues des partis et les manœuvres des ambitieux. Son esprit est trop sérieux pour se borner à ces détails intimes, qui pourraient suffire à la verve et à l'honneur d'un satirique, et auxquels un Français n'aurait guère manqué de donner la première place dans son exposition. Sir Cornewall Lewis songe moins à amuser qu'à instruire. Il ne se refuse pas, quand son sujet l'y amène, le plaisir de rapporter des anecdotes réjouissantes et de semer çà et là des observations piquantes sur le caractère des personnages qu'il met en scène ; mais il n'attache pas à tout cela plus d'importance qu'il ne faut, et il ne s'amuse pas à fournir des arguments aux partisans de cette théorie si répandue dans nos histoires, qui consiste à chercher aux grands faits les causes les plus imperceptibles. On comprend que cette recherche de la finesse puisse avoir quelque charme pour des gens habitués comme nous à mettre partout la fantaisie à la place de l'observation, jusque dans les sciences naturelles, et d'ailleurs accoutumés par une longue soumission au pouvoir absolu à voir les intérêts les plus considérables subordonnés aux caprices individuels les plus imprévus et les plus insensés. Mais en Angleterre, la longue pratique des affaires publiques, l'expérience de la vie politique, l'habitude séculaire de voir toutes les questions se débattre au grand jour dans les meetings, dans les chambres et dans la presse, les restrictions croissantes apportées depuis quatre-vingts ans à l'action du pouvoir personnel, au profit des représentants de la nation, jusqu'à faire de l'Angleterre une véritable république ; tout cela a fini par donner à l'esprit anglais un sérieux qui le préserve de prendre les

apparences pour les réalités et d'accorder aux accidents et aux questions de personnes plus d'attention qu'ils n'en méritent. Aussi nos graves voisins sont-ils, en général, assez disposés à traiter de frivolité cet esprit frondeur et sarcastique dont nous faisons vanité, et qui n'est, à le bien prendre, que le résultat de notre longue habitude de considérer toutes choses par le petit côté, comme il est naturel chez un peuple qui n'a presque jamais eu d'autre liberté que celle de rire des sottises de ses maîtres et chez qui le sentiment de la vie politique et des intérêts généraux commence à peine à germer.

Il y a quatre grandes questions qui dominent toute l'histoire gouvernementale de l'Angleterre depuis 1770 jusqu'à 1830 : la question d'Amérique, la lutte de l'Angleterre et de la France, la question catholique et l'accroissement progressif de la puissance parlementaire aux dépens de la prérogative royale.

Les deux premières n'ont plus guère qu'un intérêt rétrospectif, puisque l'une a reçu sa solution par la reconnaissance de l'affranchissement définitif des États-Unis en 1783, et l'autre par le renversement du premier empire et la double invasion de la France en 1814 et 1815. Mais elles occupent, dans le livre de sir Cornewall Lewis, une place proportionnée à l'importance qu'elles ont eue dans le passé, et elles portent avec elles des enseignements que l'habile politique en a dégagés avec une vigueur et une netteté des plus remarquables. D'ailleurs, si les faits de ces deux époques appartiennent à l'histoire du passé, les observations qu'ils suggèrent à l'écrivain n'ont rien perdu de leur actualité, et le lecteur francais peut encore méditer avec fruit le jugement qu'il porte sur M. Thiers et son héros.

Les deux autres questions sont encore loin d'être épuisées, et des événements récents, l'explosion du fénianisme et l'extension du droit de suffrage, ont singulièrement ravivé l'intérêt qu'elles excitaient déjà à l'époque où ce livre fut écrit.

L'Irlande a toujours été une cause d'embarras pour le gouvernement anglais, par suite de la différence de religion, qui ne permet pas aux haines de s'éteindre. L'intolérance anglicane n'a pu pardonner aux Irlandais leur papisme, et cela a suffi pour qu'on crût tout simple de les écraser sous une oppression sans merci. D'un autre côté, chez les Irlandais opprimés, la haine de l'anglicanisme a exalté le fanatisme catholique et entretenu dans les cœurs l'espérance d'échapper un jour à des maîtres détestés. Tous les politiques intelligents de l'Angleterre ont essayé de remédier à cette situation et de réconcilier les deux populations, en supprimant les distinctions humiliantes et les lois d'exclusion inspirées dès le commencement aux vainqueurs par le désir de maintenir les vaincus sous un joug de fer. Ces tentatives, si elles avaient réussi, auraient épargné au gouvernement anglais bien des soucis, et à la malheureuse Irlande bien des souffrances et bien du sang répandu. L'intérêt qu'ont les deux parties à faire cesser une situation si douloureuse semble tellement manifeste qu'on s'étonne de la voir se prolonger indéfiniment au milieu des conspirations, des soulèvements, des répressions furieuses. Cet entêtement dans l'oppression et dans l'absurde n'aurait rien d'étonnant dans une tête d'autocrate, habitué de naissance et d'éducation à prendre ses fantaisies pour des nécessités politiques, à mesurer son pouvoir au nombre d'hommes qu'il peut tyranniser ; mais la chose paraît plus singulière de la part d'un peuple intelligent comme celui de l'Angleterre, à qui son bon sens pratique aurait dû depuis longtemps faire comprendre que des divergences religieuses n'autorisent pas une pareille tyrannie, et qu'une population opprimée, loin d'ajouter à sa force, est pour elle une cause permanente d'affaiblissement et de danger.

Malheureusement la passion religieuse est une de celles dont il n'a pas su se délivrer, et elle l'a toujours aveuglé au point de lui faire oublier les plus simples notions de justice et les règles les plus élémentaires du bon sens politique. C'est cette passion, jointe à d'autres causes secondaires, qui a entretenu si longtemps l'opinion publique dans cette illusion funeste que la compression et la violence pourraient triompher du patriotisme irlandais, et qui, en prêtant son appui aux égoïsmes de toute nature qui s'agitaient autour de cette question, a paralysé tous les efforts des hommes sérieux pour améliorer les rapports de l'Angleterre et de l'Irlande. Pitt lui-même, malgré tout son prestige, ne put réussir à triompher de ces préjugés, et il dut se retirer devant le mauvais vouloir du roi George III, soutenu par la coalition du fanatisme, de la sottise et de la cupidité.

Les concessions que les Irlandais ont arrachées depuis cette époque ne sont pas suffisantes pour rétablir la confiance et pour sauver l'Irlande de la misère produite par une oppression séculaire. Sir Cornewall Lewis, quoique mort avant la dernière explosion du fénianisme, juge en véritable politique cette situation, et il n'hésite pas à déclarer que cette oppression de l'Irlande crée pour l'Angleterre un danger permanent, qui ne peut être conjuré que par l'abandon de toute prétention à traiter l'île sœur en pays conquis. Il est trop Anglais pour demander qu'on rende à l'Irlande son indépendance ; mais il pense, et je crois qu'il a raison, que les sentiments hostiles s'éteindraient bien vite si le gouvernement anglais pouvait se décider à lui laisser toutes les libertés compatibles avec l'union politique.

C'est, en effet, ce que l'on tente en ce moment, mais il est à craindre qu'on ne le fasse pas encore avec assez de résolution et de franchise pour couper court à toutes les difficultés en supprimant toutes les causes de souffrances et de mécontentement. On sera bien forcé d'y arriver un jour ou l'autre ; mais toutes les tyrannies ont cet orgueil et cette faiblesse de ne consentir à lâcher prise que quand il leur est impossible de résister plus longtemps, et c'est pour cela que le plus souvent elles ne

recueillent aucun fruit de leurs concessions tardives.

Mais, au milieu de ces questions diverses, il y a un grand fait qui domine toute l'histoire politique de l'Angleterre depuis 1770 : c'est la lutte du parlement et de la monarchie, qui se poursuit opiniâtrément dans le même sens pendant tout le règne de George III.

George III était un homme sans intelligence politique, uniquement préoccupé de questions d'étiquette et de prérogative monarchique. Il ne permettait pas même à ses ministres de s'asseoir quand ils venaient travailler avec lui. Le biographe de lord Eldon raconte que, dans une de ses maladies, il se plaignit à lord Eldon qu'un homme au service d'un de ses médecins l'aurait renversé. « Quand je me relevai, ajouta le roi, je dis que mon pied avait glissé. C'est à cela que j'attribuai ma chute. Je ne pouvais pas convenablement admettre que le roi eût été renversé par quelqu'un. »

On conçoit qu'un pareil homme fût peu disposé à souffrir la contradiction. Aussi prétendait-il imposer à ses ministres, au parlement et au pays la plus docile obéissance à ses volontés les moins raisonnables, et jamais il ne pardonnait à qui avait osé lui résister une fois. Cette monomanie monarchique se manifesta surtout à l'occasion de la guerre d'Amérique. Dans une lettre du 16 mars 1778, il écrivait à lord North : « J'ajouterai seulement, pour mettre sous vos yeux mes plus intimes pensées, qu'*aucun avantage pour le pays*, qu'aucun danger pour moi ne saurait me résoudre à m'adresser à lord Chatham ou à toute autre branche de l'Opposition. A vous parler franchement, j'aimerais mieux perdre la couronne que de souffrir l'ignominie de me plier à leurs volontés. » Le jour suivant, il lui écrivait encore : « Nulle considération au monde ne me fera céder à l'Opposition... Tant qu'il y aura dans le royaume dix hommes pour me soutenir, je ne me livrerai pas à l'esclavage. J'y risquerai plutôt ma couronne. Il est impossible que la nation ne me soutienne pas. Si elle ne le fait pas, elle aura un autre roi; car je ne prêterai jamais les mains à ce qui doit me rendre misérable jusqu'à la dernière heure de ma vie. » Lord North qui, dès cette époque, avait renoncé à toute espérance de comprimer la révolte de l'Amérique, et qui, en conséquence, n'aurait pas dû se faire l'instrument d'une politique qu'il désapprouvait, n'osa pas s'exposer à perdre sa position en déclarant franchement au roi ses véritables sentiments. Aussi est-ce sur lui qu'il convient de faire peser la responsabilité du sang inutilement répandu depuis cette époque; car s'il avait refusé de suivre George III dans la voie où il s'entêtait, il est bien certain que le roi, impuissant à constituer un ministère, aurait été forcé de céder au vœu général. Il n'eut pas même la satisfaction d'épargner à la royauté l'humiliation d'une défaite. Au contraire, il la rendit d'autant plus éclatante que les esprits, irrités d'une résistance insensée, se trouvèrent moins disposés aux ménagements. Le 6 avril 1780, la chambre des Communes, après un débat animé, adopta la fameuse motion de Dunning, déclarant que « l'influence de la couronne s'est accrue, s'accroît et doit être diminuée ». Le roi, qui avait affirmé à plusieurs reprises qu'il ne céderait jamais, qu'il renoncerait plutôt à la couronne et retournerait en Hanovre, qui, même une fois, fit donner l'ordre de préparer le yacht royal pour le transporter sur le continent, se ravisa au dernier moment et se résigna à subir sa déchéance.

Lord North fut forcé de quitter le ministère le 20 mars 1782. Dès lors, la guerre avec l'Amérique pouvait être considérée comme terminée; mais celle de la royauté avec le parlement continua. Cette lutte n'avait alors aucun caractère démocratique. Les whighs étaient au moins aussi aristocrates que les torys; la seule différence était que les torys reconnaissaient la supériorité du roi, tandis que les whighs voulaient constituer un parti parlementaire, indépendant de l'influence personnelle du roi. Ce sont eux qui ont enlevé à la royauté les moyens de corruption dont elle disposait par les *bourgs pourris*, et qui ont fait prévaloir ce principe, désormais reconnu en Angleterre, que le choix des ministres appartient au parlement. A la couronne reste le privilége plus nominal que réel de leur donner l'investiture.

Les accès de folie qui suspendirent à plusieurs reprises l'exercice du pouvoir de George III et l'impopularité méritée de son fils, qui fut chargé, en qualité de régent, de remplir les interrègnes, donnèrent aux whighs des facilités qu'ils mirent à profit. Lorsque mourut George III, le 29 janvier 1820, la révolution parlementaire était depuis longtemps accomplie. La maxime, que le roi règne et ne gouverne pas, est dès lors devenue la pierre angulaire du gouvernement de l'Angleterre. Désormais, à considérer les choses dans leur réalité plutôt que dans leur apparence, on peut dire que le gouvernement anglais est un gouvernement républicain avec une étiquette royaliste.

Ce qu'il y a de plus curieux et ce qui peint bien les habitudes de l'esprit à la fois formaliste et pratique de l'Angleterre, c'est que cette révolution si importante s'est faite sans changer un seul texte de loi. Nulle part dans la constitution n'est inscrit le principe qui domine désormais les rapports de la couronne et du parlement. Mais vienne un roi qui se prévale de cette absence de textes pour revendiquer le droit de nommer et de maintenir des ministres contrairement à la volonté du parlement, ou je me trompe fort, ou cette prétention pourrait bien décider les Anglais à tirer la conséquence logique du principe qu'ils ont posé et à supprimer un fantôme de pouvoir royal, qu'ils sont disposés à respecter tant qu'il ne les gêne pas, mais auquel ils sont bien certainement décidés à ne sacrifier aucune de leurs conquêtes politiques.

EUGÈNE VÉRON.

Le propriétaire-gérant : GERMER BAILLIÈRE.

PARIS. — IMPRIMERIE DE E. MARTINET, RUE MIGNON, 2.

REVUE
DES
COURS LITTÉRAIRES
DE LA FRANCE ET DE L'ÉTRANGER

CINQUIÈME ANNÉE — NUMÉRO 30 — 27 JUIN 1868

Paris, 26 juin 1868.

La Société de géographie publie dans son dernier *Bulletin* le compte rendu de l'assemblée générale du 27 avril 1868, que présidait M. de Chasseloup-Laubat. Les progrès de la science générale de la géographie pendant l'année 1867 y sont résumés dans le rapport de M. Ch. Maunoir, secrétaire général de la Société, qui passe en revue tous les éclaircissements que la géographie a obtenus sur certains points restés nécessairement en blanc sur les cartes, ou dont les déterminations étaient soupçonnées d'erreur. On ne peut s'empêcher de regretter que la France, qui se tient au premier rang pour la géographie de précision et la perfection de ses cartes géographiques, ne figure que pour un contingent inférieur à celui de l'Angleterre, de l'Allemagne et de la Russie, pour les recherches aventureuses dans les pays encore inexplorés de l'Afrique ou de l'Asie. Cependant, en ce qui concerne l'Afrique, les tentatives des voyageurs français commencent à se succéder rapidement. Après M. Duveyrier fils, après M. Mage, c'est maintenant M. Le Saint. Il s'est lancé dans la direction des sources du Nil. M. de Lesseps a pu donner de ses nouvelles à l'assemblée en produisant une lettre de MM. Poncet, négociants français établis à l'ouest du haut fleuve Blanc, qui ont vu M. Lesaint. Ils ont, en outre, envoyé à la Société une carte de la région située au delà du pays des Niam-Niam (1), sur le Baboura, qui semble devoir être à l'avenir le point de départ des voyageurs, particulièrement des Français, qui voudront s'enfoncer au cœur du continent africain.

On trouvera encore quelque satisfaction pour l'amour-propre national dans le récit du naufrage de la goëlette *Grafton*, aux îles Auckland, et du séjour forcé de dix-huit mois qu'y supportèrent les naufragés. C'est M. Raynal, un Français, qui par son courage et son habileté, leur rendit la vie possible sur ces îles désertes, par des procédés dignes de Robinson; enfin, sur un bateau consolidé par ses soins, il alla leur chercher du secours jusque dans la Nouvelle-Zélande.

Seul, dit-il, parmi mes compagnons d'infortune, j'avais, durant plusieurs années, pris une longue leçon à cette rude école d'aventures que l'on fait sur les placers aurifères de l'Australie, où à chaque instant de sa vie de pionnier, l'homme est exposé et souvent contraint à employer pour se tirer d'embarras tous les moyens que lui suggère son esprit plus ou moins inventif. Dans ces conditions, rendu modeste par la puissance même des éléments qui lui sont contraires et par la grandeur de cette nature vierge encore, il acquiert, en revanche, une virile confiance en lui-même. Il envisage alors avec calme les phases prospères ou adverses de son existence. J'eus lieu de me féliciter, après notre naufrage, d'avoir passé par ces épreuves.

M. Jules Garnier a lu aussi dans cette séance son étude sur la *Nouvelle-Calédonie*, que nos lecteurs ont trouvée dans notre dernier numéro.

M. Hillebrand, dans la *Revue moderne*, et M. Boissier, dans la *Revue des deux mondes*, se sont rencontrés pour traiter de la réforme de l'enseignement supérieur. Tous les deux sont d'accord pour demander la liberté de l'enseignement supérieur, entendue dans un sens franchement libéral :

Ce qui est certain dans tous les cas, dit M. Boissier, ce qu'on peut affirmer hautement, c'est que l'Université n'est pas contraire à la liberté de l'enseignement supérieur. Il ne faut pas qu'il y ait de malentendu possible, et il est de son honneur qu'on sache ce qu'elle pense. Si quelqu'un refuse en ce moment de rendre l'enseignement libre, c'est le gouvernement; il lui paraît dangereux de donner la parole à toutes les opinions religieuses et sociales, de leur permettre de se formuler, de se répandre au grand jour, d'essayer sur la jeunesse et l'âge mûr l'attrait des théories nouvelles et des systèmes aventureux. On peut trouver sans doute qu'il a tort, qu'imposer silence aux opinions n'est pas le moyen de les désarmer, que l'obscurité convient aux idées déraisonnables comme à certaines plantes malsaines, et les aide à se propager; mais, je le répète, c'est lui, c'est lui seul qui résiste. L'opposition qu'il fait à la liberté de l'enseignement supérieur est toute politique; l'Université n'est pour rien dans ses résistances... Elle sait aujourd'hui par expérience que le privilége est toujours une cause de faiblesse, et que ce qui réussit le mieux à tout le monde, c'est le régime de l'égalité. Elle fait donc les vœux les plus sincères pour le succès de M. Léopold Giraud et de ses pétitions; elle désire avec plus d'ardeur encore que M. de Ségur d'Aguesseau et ses amis qu'on laisse se produire dans des cours libres toutes les doctrines sociales et religieuses; elle souhaite que les efforts de MM. les cardinaux et les évêques nous obtiennent la création d'écoles indépendantes où MM. Renan et Littré pourront enfin exposer librement leurs opinions; elle accueillera la liberté avec transport, de quelque main qu'elle vienne. Les universités nouvelles seront les bienvenues à côté de ses Facultés, aussi bien celles qui enseigneront la géologie selon la Bible et le système du monde avant Copernic, que celles qui essayeront de répandre les principes de Darwin et d'Auguste Comte. Elle applaudira à leur succès au lieu d'en être jalouse, et ne sera occupée qu'à redoubler de travail pour ne pas faire trop mauvaise figure à côté d'elles.

Une étude à la fois enthousiaste et précise sur l'*Admi-*

(1) Voyez, sur tous ces pays, des conférences de M. Guillaume Lejean dans notre deuxième année, et de sir Samuel Baker dans la troisième.

nistration municipale de Londres, par M. Rodolphe Gneist, député au parlement du Nord, vient de paraître simultanément dans la *Revue moderne* et en volume. Cette étude fournit un point de comparaison pour juger l'administration municipale de Paris, dont on se préoccupe tant en ce moment.

On annonce que M. Quinet, dans sa retraite de Suisse, prépare un nouvel ouvrage intitulé : *la Création*.

Madame Louise Collet, dont la muse avait gardé le silence depuis quelques années, commence une série de publications poétiques intitulées : *la Satire du siècle*. La première vient de paraître : *Paris matière*. L'auteur commence et finit ses vers fougueux en se tournant vers le poëte de Jersey comme les Orientaux se tournent vers l'Orient, pour adorer.

L'*Athenæum* de Londres apprécie le nouveau journal hebdomadaire *la Lanterne* et son unique rédacteur, M. Rochefort. Il y a quelque intérêt de curiosité à lire ce jugement qui nous revient d'outre-Manche sur une publication dont le tour est essentiellement parisien :

Parmi les satiriques du second empire, Henri Rochefort a l'aiguillon le plus acéré, celui dont la piqûre est la plus profonde. Son arme est froide et étincelante. Il est sans pitié et communique à son lecteur le plaisir qu'il éprouve lui-même à se servir du couteau à scalper. Il se délecte dans des phrases qui ravalent l'uniforme d'un diplomate à la livrée d'un laquais et qui mettent une princesse au niveau d'une chiffonnière. Il se complaît à découvrir des mobiles bas dans ce que le monde aveuglé est convenu d'appeler une noble action.

Rochefort dédaigne d'avoir un plan. C'est un tirailleur, ce n'est point un général. Il atteint quelquefois à côté du but..... Le défaut de bienveillance aiguise son style, et chez lui le style c'est l'homme. Il doit d'abord se montrer brillant, il verra ensuite s'il peut être juste, mais il ne peut jamais être généreux.

FACULTÉ DES LETTRES DE PARIS.

POÉSIE FRANÇAISE.

COURS DE M. SAINT-MARC GIRARDIN
(de l'Académie française).

La Henriade. — Zaïre. — Les Vous et les Tu (1).

Nous avons commencé l'étude de la *Henriade* de Voltaire, et nous l'avons examinée sous trois rapports. Quel usage Voltaire dans la *Henriade* a-t-il fait du merveilleux? Comment dans la *Henriade* s'est-il servi de l'histoire, et comment l'a-t-il en quelque sorte traduite et représentée? Comment enfin s'est-il servi de la philosophie?

Avant de traiter du merveilleux dans Voltaire, nous avons essayé de faire ce que j'appelle la théorie même du merveilleux. Le merveilleux s'explique littérairement, par les mouvements de l'âme humaine. Il y a, en effet, telle émotion profonde et vive, qui fait croire à l'âme humaine qu'elle entre dans des sphères plus élevées que celles qu'elle habite ordinairement. C'est là le principe du merveilleux littéraire.

(1) Voyez les numéros 25 et 27, pages 394 et 426.

Arrivés à l'histoire, je vous ai lu la mort de Coligny, telle qu'elle est racontée dans la *Henriade*. Le récit est touchant, les vers sont beaux; mais plus propres peut-être à la poésie dramatique qu'à la poésie épique, surtout si nous jugeons ce morceau au point de vue de l'épopée naturelle. Prenons aujourd'hui quelques autres passages du même genre, et, par exemple, la mort du roi Charles IX deux ans après la Saint-Barthélemy :

Le chagrin vint flétrir la fleur de ses beaux jours ;
Une langueur mortelle en abrégea le cours :
Dieu, déployant sur lui sa vengeance sévère
Marqua ce roi mourant du sceau de sa colère,
Et par son châtiment voulut épouvanter
Quiconque à l'avenir oserait l'imiter.
Je le vis expirant. Cette image effrayante
A mes yeux attendris semble encore présente.
Son sang à gros bouillons de son corps élancé
Vengeait le sang français par ses ordres versé ;
Il se sentait frappé d'une main invisible,
Et le peuple étonné de cette fin terrible
Plaignit un roi si jeune et sitôt moissonné,
Un roi par les méchants dans le crime entraîné,
Et dont le repentir promettait à la France
D'un empire plus doux quelque faible espérance.

(*La Henriade*, chant III.)

Voilà certainement une mort admirablement racontée. Le tableau est sous nos yeux. Ce mérite de la peinture historique est encore plus frappant dans le récit de la mort du duc de Guise à Blois. Henri IV raconte les barricades qui chassèrent Henri III de Paris. Guise conduisait tout.

Si Guise eût dit un mot, Valois était sans vie ;
Mais lorsque d'un coup d'œil il pouvait l'accabler
Il parut satisfait de l'avoir fait trembler,
Et des mutins lui-même arrêtant la poursuite
Lui laissa, par pitié, le pouvoir de la fuite.
Enfin Guise attenta, quel que fût son projet
Trop peu pour un tyran, mais trop pour un sujet ;
Quiconque a pu forcer son monarque à le craindre
A tout à redouter, s'il ne veut tout enfreindre.
Guise en ses grands desseins, dès ce jour affermi
Vit qu'il n'était plus temps d'offenser à demi ;
Et qu'élevé si haut, mais sur un précipice,
S'il ne montait au trône, il marchait au supplice.
Enfin, maître absolu d'un peuple révolté,
Le cœur plein d'espérance et de témérité,
Appuyé des Romains, secouru des Ibères,
Adoré des Français, secondé de ses frères,
Ce sujet orgueilleux crut ramener ces temps
Ou de nos premiers rois les lâches descendants,
Déchus presqu'en naissant de leur pouvoir suprême,
Sous un froc odieux cachaient leur diadème,
Et dans l'ombre d'un cloître en secret gémissants
Abandonnaient l'empire aux mains de leurs tyrans.

(*Henriade*, chant III.)

Les états de Blois s'ouvrent :

Au milieu des états, Guise avec arrogance
De son prince offensé vint braver la présence,
S'assit auprès du trône, et sûr de ses projets
Crut dans ces députés voir autant de sujets.
Déjà leur troupe indigne, à son tyran vendue,
Allait mettre en ses mains la puissance absolue,
Lorsque, las de le craindre et las de l'épargner,
Valois voulut enfin se venger et régner.
Son rival chaque jour, soigneux de lui déplaire,
Dédaigneux ennemi, méprisait sa colère,
Ne soupçonnant pas même en ce prince irrité
Pour un assassinat assez de fermeté.

Son destin l'aveuglait : son heure était venue ;
Le roi le fit lui-même immoler à sa vue ;
De cent coups de poignards indignement percé,
Son orgueil en mourant ne fut point abaissé,
Et ce front que Valois craignait encor peut-être,
Tout pâle et tout sanglant, semblait braver son maître.
C'est ainsi que mourut ce sujet tout-puissant ;
De vices, de vertus assemblage éclatant.
Le roi, dont il ravit l'autorité suprême,
Le souffrit lâchement et s'en vengea de même.

(*Henriade*, chant III.

L'histoire n'a donc pas été défigurée par la *Henriade*. La terrible grandeur des événements et des caractères s'est conservée dans les vers du poëte.

J'ai cette opinion que les contemporains non-seulement savent mieux l'histoire de leur temps que ceux qui viennent après eux, mais que de plus il n'y a qu'eux qui puissent en ressentir et en transmettre l'émotion. Si vous parcourez avec un peu d'attention les écrits d'un temps, vous y trouverez l'histoire du temps, et même si vous voulez, selon la mauvaise habitude de notre jargon moderne, un poëme plus vivant et plus ardent que les poëmes que peut faire plus tard la postérité. Cette histoire ou ce poëme, plein de passions contemporaines, ne contiendra pas la vérité, mais il aura la vie ; il palpitera encore du mouvement des générations qui ont péri. Il n'aura pas l'impartialité que demandent les philosophes ; il aura les couleurs et les gestes que demandent les peintres. Ce ne sera point un jugement, ce sera un tableau.

Ce sont ces tableaux que j'aime à chercher dans les vieux auteurs. Voyez, par exemple, comment Agrippa d'Aubigné, ce poëte incorrect et sublime, a ressenti et reproduit l'émotion des terribles catastrophes du XVIe siècle. Je tire un résumé de quelques passages des *Satyres tragiques* d'un *Tableau de la littérature au XVIe siècle :*

« D'Aubigné n'est point un satirique qui se moque des vices contemporains : c'est un prophète accusateur. Vainement il a voulu comme Jonas, se dérober à sa terrible mission : Dieu l'a tiré du milieu des batailles et des persécutions ; Dieu l'a pris pour son interprète et son vengeur. Honte aux poëtes dont la langue n'ose pas porter

« Cet épineux fardeau qu'on nomme vérité. »

C'est à lui, dût-il y périr, d'annoncer les jugements de Dieu. Voici le jour suprême ! Voici les martyrs et les persécuteurs ! Venez, saintes victimes, réunissez vos cendres jetées au vent et que Dieu n'a pas laissées stériles ! L'air « les a répandues par toute la France, comme des semences de foi et d'enthousiasme ». Ailleurs, ces tombeaux de marbre qui se brisent, ces chapelles qui s'écroulent, et leur pavé qui s'entr'ouvre, c'est la cour des Valois qui sort du sépulcre, bourreaux, mignons, pêle-mêle confondus. Voyez comme ils cherchent à se cacher, comme ils « essayent de joncher encore de fleurs leurs palais teints de sang » ! Mais les fleurs se sèchent et l'odeur du sang s'exhale. Voyez comme ils font taire ces instruments homicides qui mêlaient leurs concerts aux hurlements de la Saint-Barthélemy ! Vains efforts ! chaque élément, avant de rentrer au chaos, vient déposer contre les persécuteurs de la foi. Pourquoi, dira le fer, m'avez-vous fait servir à vos vengeances ?

. . . . . Pourquoi, diront les eaux,
Changeâtes-vous en sang l'aspect de nos ruisseaux ?

En vain pour échapper à Dieu, ils appellent la mort. « A ce dernier des jours, la mort elle-même est morte ; plus de poignard qui tue, plus de poison qui détruise, plus de peste qui prenne pitié de leur désespoir ; et quand ils invoquent l'enfer, il ne trouvent dans l'enfer meme

« Que l'éternelle soif de l'impossible mort. »

Nous avons vu comment Voltaire s'est servi de l'histoire. Il n'en a point diminué la grandeur, mais il n'en a point égalé l'énergie contemporaine.

Il faut aussi dire un mot de l'usage que Voltaire a fait de la philosophie dans la *Henriade*. Qu'est-ce que c'est que cette philosophie ? Grand admirateur du système de Newton qu'il venait d'étudier en Angleterre, Voltaire a pensé que le voyage fait par Henri IV dans le ciel, sous la conduite de saint Louis, était une excellente occasion d'exposer le nouveau système du monde. De là ces vers :

Dans le centre éclatant de ces orbes immenses
Qui n'ont pu nous cacher leur marche et leurs distances, etc.

Je me souviens qu'au collége, autrefois, on nous faisait apprendre ce morceau ; peut-être est-ce à cause de ces souvenirs scolaires que ces vers ont encore pour moi une harmonie et un charme tout particuliers. Je ne peux pas cependant ne pas me demander si ces abstractions plus ou moins scientifiques, qui avaient alors, dit-on, le mérite d'être conformes à la théorie de Newton, encore peu connue en France, sont véritablement propres à la poésie, et si les beautés exactes de la science valent les fictions de la poésie.

Disons-le encore un coup, en finissant cet examen de la *Henriade :* ce qui nuit à ce poëme, c'est l'usage que Voltaire a fait du merveilleux littéraire, de ce merveilleux de collége que je ne veux pas blâmer tout à fait, mais qui a eu le tort, selon moi, de vouloir remplacer le véritable merveilleux, et qui substitue la rhétorique aux illusions de l'épopée naturelle. Ce merveilleux d'école employé par un poëte incrédule, dans un siècle incrédule, a répandu sur tout le poëme une sorte de langueur et de froideur qui, à mesure que les ans se sont écoulés, à mesure que les passions du temps se sont amorties, s'est fait plus vivement sentir. Voltaire le sentait lui-même ; et de là une sorte de mauvaise humeur contre le merveilleux naturel qu'il n'avait pu ni employer, parce que son génie, son siècle, ne s'y prêtaient pas ; ni remplacer, parce que les figures de la rhétorique n'ont jamais fait illusion à personne. Comme le faux merveilleux ne lui avait pas donné ce qu'il en avait espéré, il se prit de colère contre le vrai et le grand merveilleux.

A quoi, en effet, attribuer, hélas ! le second poëme de Voltaire, sinon à cette mauvaise humeur contre le grand merveilleux ? Il y a dans notre histoire une jeune fille héroïque qui représente à la fois, par une sorte d'harmonie admirable, le peuple et le merveilleux. Le peuple, oui ! C'est vraiment une fille du peuple que cette paysanne de Domremy qui, voyant partout le ravage et la désolation, la France n'ayant plus de force, la lassitude du pays commencée et redoublée par ses chefs, s'est sentie inspirée et affermie là où les autres se trouvaient découragés et affaiblis. Elle a écouté les voix de douleurs qui sortaient du sol national, en proie à l'étranger. Elle les a élevées vers Dieu par sa prière, et elle a pris au ciel les sentiments que

la terre ne savait plus enfanter, le courage et l'indignation patriotiques. Elle a eu la première dans notre pays la vision de la France, non plus divisée et morcelée féodalement, mais réunie et sauvée par un grand sentiment national. De cette vision, elle a fait sa foi et son miracle, elle en a soufflé l'espérance dans l'âme ranimée du pays; elle s'est fait croire, parce qu'elle croyait. La Pucelle, je jette exprès le mot en défi aux risées de Voltaire, a enfanté la patrie française.

Ah! quel grand et national merveilleux, dix fois plus vivant, dix fois plus intéressant que tous les merveilleux païens.... J'exprime mal ce que je veux dire, mais je suis persuadé que vous sentez tout ce qu'il y a à la fois de grand et d'inattendu dans cet héroïsme patriotique qui créait des miracles de courage et d'enthousiasme, au nom d'une patrie qui n'existait pas encore. Pourquoi donc Voltaire n'a-t-il pas compris la grandeur de ce merveilleux? Pourquoi, dans cette vision, a-t-il trouvé un sujet de dérisions misérables? Est-ce qu'il n'était pas juste que la sainte mémoire de cette fille du peuple s'élevât en quelque sorte dans notre littérature comme dans notre histoire, et qu'elle l'agrandît et l'honorât comme elle a agrandi et honoré notre histoire! Songez-y, la délivrance de la France s'accomplissant par l'âme d'une jeune fille, et d'une jeune fille qui couronne l'œuvre de sa vie par le martyre, afin que rien ne manque à sa mission de rédemptrice, cette sainte image n'a rien dit à Voltaire. Cette grande figure et cette grande idée ne l'ont pas averti qu'il fallait chercher le merveilleux dans le sanctuaire d'une âme profondément émue par les malheurs de la patrie (1).

L'association des idées se fait par les différences comme par les ressemblances. C'est pour cela sans doute qu'à travers la mauvaise humeur qu'il m'est impossible de ne pas avoir contre Voltaire, il m'arrive un souvenir singulier et inattendu. M. de Lamartine raconte quelque part que les premiers vers qui aient retenti à son oreille comme un encouragement à parler la langue divine, ce furent ceux de Voltaire. M. de Lamartine et Voltaire! les deux pôles opposés du monde poétique! Que voulez-vous? L'étincelle électrique parcourt en un instant d'immenses distances; mais jamais l'étincelle poétique n'a parcouru un plus grand intervalle que celui qui sépare le génie de Voltaire et le génie de M. de Lamartine. Je sais bien ce qui, pour M. de Lamartine, a prêté aux vers de Voltaire la force et la vertu de l'inspiration. Dans son enfance, le soir, son père, grand admirateur de Voltaire, en lisait les tragédies ou la *Henriade*, les lisait avec émotion, avec enthousiasme; l'enfant qui écoutait, s'inspirait de la voix paternelle; il sentait qu'il était, lui aussi, un poëte, qu'il pouvait, lui aussi, faire retentir la lyre, lui faire rendre des accents, sinon plus vifs et plus ingénieux, du moins plus élevés, plus pieux, plus attendrissants. Qu'est-ce donc, messieurs, que l'inspiration, si elle se fait aussi bien par les contrastes que par les ressemblances? Il y a là de quoi déconcerter tous les critiques, tous les commentateurs, tous les professeurs de poésie! Quel singulier mélange, en effet, que celui de ces deux esprits, de ces deux âmes, de ces deux natures, Voltaire et M. de Lamartine! Y a-t-il donc des germes de poésie partout répandus dans l'atmosphère du monde intellectuel, et suffit-il de la plus légère secousse, de la plus simple émotion pour déterminer entre ces germes errants au hasard de mystérieuses rencontres, qui font que du poëte le plus moqueur et le plus spirituel naît tout à coup l'inspiration originelle du poëte le plus ému et le plus élevé? Il y a là, je le répète, pour la critique, des avertissements de doute et de scrupule.

Je passe à la tragédie de *Zaïre*.

Il n'y a pas de plus gracieuse apparition que la première idée d'un ouvrage dans l'esprit de son auteur. Nous parlions la dernière fois d'apparitions: en voici une que je signale avec d'autant plus de confiance à votre attention que tous, qui que nous soyons, jeunes ou vieux, nous l'avons eue dans notre vie. Oui, nous avons tous eu, dans notre vie, l'apparition d'un ouvrage, d'un poëme, d'une tragédie quelconque, qui tout à coup s'est dévoilée à nos regards, non pas *manifesto in lumine*, cette première apparition ne comporte pas la pleine lumière, elle la fuit.

Aut videt, aut vidisse putat per nubila lunam.

Elle aime le demi-jour. C'est dans ce demi-jour que nous avons vu tous je ne sais combien de beaux ouvrages, de beaux romans, de beaux poëmes, de beaux traités de philosophie et de politique, de belles leçons, que sais-je, toutes sortes de choses merveilleuses qui nous manquaient, qui nous manqueront peut-être toujours; mais combien ces premières apparitions ont été charmantes et gracieuses! combien la première fois que s'est dévoilée à nos regards une de ces héroïnes merveilleuses, filles de notre imagination, nous avons été ravis, charmés, entraînés! Ce sont ces sentiments-là que je rencontre dans la correspondance de Voltaire annonçant à ses amis qu'il vient de trouver *Zaïre*.

Une de ses tragédies, *Ériphyle*, était tombée; il était

(1) Si nous en croyons les mémoires sur Voltaire de Longchamps et Vagnières, publiés en 1826, Voltaire, vers 1730, se trouvant à souper chez le duc de Richelieu, on vint à parler de Chapelain; on convint que rien n'était plus ridicule que la très-indigeste épopée du grand Chapelain, et l'on fit la politesse à Voltaire de lui dire qu'il se fût autrement tiré de la même besogne. Voltaire répondit qu'il ne le pensait pas, que trop de circonstances triviales se pressaient dans cet épisode de nos guerres civiles, et qu'il n'y avait rien de moins épique qu'une fille d'auberge sortant du cabaret pour périr sur un bûcher. Cette histoire, selon lui, n'était propre qu'à inspirer une muse plaisante, badine et quelque peu égrillarde, comme celle qui avait dicté l'*Orlando furioso*. Sur cela, M. de Richelieu lui dit de tenter l'aventure, et tous les convives se joignirent à lui pour déterminer le chantre de Henri, qui s'en défendit d'abord, et finit par se laisser convaincre. Il se mit au travail avec sa verve habituelle, et quelque temps après les quatre premiers chants étaient ébauchés. (*Voltaire à Cirey*, par M. Gust. Desnoiresterres, 1868, page 55.)

troublé, triste, et il pensa que ce qu'il y avait de mieux pour se consoler c'était de faire une autre tragédie.

« Afin, dit-il, de pouvoir revoir mon ouvrage avec moins d'amour-propre et de me donner le temps de l'oublier, j'en ai vite commencé un autre, et j'ai pris une ferme résolution de ne jeter les yeux sur *Ériphyle* que quand la nouvelle tragédie sera achevée. Celle-ci sera faite pour le cœur autant qu'*Ériphyle* était faite pour l'imagination ; la scène sera dans un lieu bien singulier, l'action se passera entre des Turcs et des chrétiens. Je peindrai leurs mœurs autant qu'il me sera possible, et je tâcherai de jeter dans cet ouvrage tout ce que la religion chrétienne semble avoir de plus poétique et de plus intéressant, et tout ce que l'amour a de plus tendre et de plus cruel. »

Et plus loin :

« J'ai cru que le meilleur moyen d'oublier la tragédie d'*Ériphyle* était d'en faire une autre. Tout le monde me reproche ici que je ne mets point d'amour dans mes pièces. Ils en auront cette fois-ci, je vous jure, et ce ne sera pas de la galanterie. Je veux qu'il n'y ait rien de si turc, de si chrétien, de si amoureux, de si tendre, de si furieux, que ce que je versifie à présent pour leur plaire. J'ai déjà l'honneur d'en avoir fait un acte ; ou je me trompe fort, ou ce sera la pièce la plus singulière que nous ayons au théâtre...

» ...Les noms de Montmorency, de Saint-Louis, de Saladin, de Jésus et de Mahomet s'y trouveront. On y parlera de la Seine et du Jourdain, de Paris et de Jérusalem. On aimera, on baptisera, on tuera, et je vous enverrai l'esquisse dès qu'elle sera brochée. »

Quelques jours se passent ; la tragédie est faite :

« Elle ne m'a coûté que vingt-deux jours. Jamais je n'ai travaillé avec tant de vitesse. Le sujet m'entraînait, et la pièce se faisait toute seule. J'ai enfin osé traiter l'amour, mais ce n'est pas l'amour galant et français ; mon amoureux est le plus passionné, le plus fier, le plus tendre, le plus généreux, le plus justement jaloux, le plus cruel et le plus malheureux de tous les hommes. J'ai enfin tâché de peindre ce que j'avais depuis si longtemps dans la tête, les mœurs turques opposées aux mœurs chrétiennes, et de joindre dans un même tableau ce que notre religion peut avoir de plus imposant et même de plus tendre avec ce que l'amour a de plus touchant et de plus furieux. »

Voilà, messieurs, ce que j'appelle la première apparition de la tragédie de *Zaïre*.

Après cette première vision qui est toujours charmante et délicieuse, il y a quelque chose de plus charmant encore et plus délicieux, c'est le succès ! Le succès de l'œuvre, c'est-à-dire, messieurs, l'accomplissement de toutes les espérances d'un auteur ! La voilà donc, cette héroïne qui, depuis vingt-deux jours, habitait mon esprit, dont je ne pouvais me séparer un instant, que je revoyais à chaque moment de la journée, la voilà ! Je ne m'étais pas trompé, elle est aussi belle, aussi gracieuse, aussi touchante que je l'avais crue ! Voyez, tout le public est de mon avis.

« Mes chers et aimables critiques (Voltaire écrit à M. de Cideville et à M. Formont), je voudrais que vous puissiez être témoins du succès de *Zaïre*, vous verriez que vos avis ne m'ont pas été inutiles, et qu'il y en a peu dont je n'aie profité.

» Jamais pièce ne fut si bien jouée que *Zaïre* à la quatrième représentation. Je vous souhaitais bien là : vous auriez vu que le public ne hait pas votre ami. Je parus dans une loge, et tout le parterre me battit des mains. Je rougissais, je me cachais, mais je serais un fripon si je ne vous avouais que j'ai été sensiblement touché. Il est doux de ne pas être honni dans son pays ; je suis sûr que vous m'en aimerez davantage. »

Eh bien ! messieurs, cette pièce, si admirablement évoquée, avec des paroles si vives et si gracieuses, cette pièce si bien applaudie par le public, voyons, qu'a-t-elle gardé pour nous ? Je ne veux pas faire l'analyse de *Zaïre*, je veux cependant en faire quelques citations. Je me contenterai de deux : l'une, comme le dit Voltaire dans ses lettres, « exprimant ce que la religion chrétienne a de » plus pathétique et de plus touchant », l'autre « ce que » l'amour a de plus tendre et de plus cruel ».

Je prends d'abord la scène entre Lusignan et ses enfants. Lusignan a retrouvé ses enfants : c'est Nérestan et Zaïre ; mais à peine a-t-il retrouvé sa fille, qu'un doute cruel s'élève dans son esprit : est-elle chrétienne ?

ZAIRE.

Je ne puis vous tromper, sous les lois d'Orosmane,
Punissez votre fille.... elle était musulmane.

LUSIGNAN.

Que la foudre en éclats ne tombe que sur moi !
Ah ! mon fils ! à ces mots j'eusse expiré sans toi.
Mon Dieu ! j'ai combattu soixante ans pour ta gloire,
J'ai vu tomber ton temple et périr ta mémoire ;
Dans un cachot affreux abandonné vingt ans,
Mes larmes t'imploraient pour mes tristes enfants,
Et lorsque ma famille est par toi réunie,
Quand je trouve une fille, elle est ton ennemie !
Je suis bien malheureux !.... C'est ton père, c'est moi,
C'est ma seule prison qui t'a ravi ta foi.
Ma fille ! tendre objet de mes premières peines,
Songe au moins, songe au sang qui coule dans tes veines.
C'est le sang de vingt rois, tous chrétiens comme moi ;
C'est le sang des héros, défenseurs de ma loi ;
C'est le sang des martyrs.... Oh ! fille encor trop chère !
Connais-tu ton destin ? sais-tu quelle est ta mère ?
Sais-tu bien qu'à l'instant que son flanc mit au jour
Ce triste et dernier fruit d'un malheureux amour,
Je la vis massacrer par la main forcenée,
Par la main des brigands à qui tu t'es donnée ?
Tes frères, ces martyrs égorgés à mes yeux,
T'ouvrent leurs bras sanglants tendus du haut des cieux.
Ton Dieu que tu trahis, ton Dieu que tu blasphèmes,
Pour toi, pour l'univers, est mort en ces lieux mêmes,
En ces lieux où mon bras le servit tant de fois,
En ces lieux où son sang te parle par ma voix.
Vois ces murs, vois ce temple envahi par tes maîtres :
Tout annonce le Dieu qu'ont vengé tes ancêtres.
Tourne les yeux, sa tombe est près de ce palais ;
C'est ici la montagne où, lavant nos forfaits,
Il voulut expirer sous les coups de l'impie,
C'est là que de sa tombe il rappela sa vie !
Tu ne saurais marcher dans cet auguste lieu,
Tu n'y peux faire un pas sans y trouver ton Dieu ;
Et tu n'y peux rester sans renier ton père,
Ton honneur qui te parle et ton Dieu qui t'éclaire.
Je te vois dans mes bras et pleurer et frémir,
Sur ton front pâlissant Dieu met le repentir ;
Je vois la vérité dans ton cœur descendue ;
Je retrouve ma fille après l'avoir perdue,
Et je reprends ma gloire et ma félicité
En dérobant mon sang à l'infidélité !

(*Silence.*)

La première expérience sur « ce que la foi a de plus pathétique et de plus touchant » a réussi médiocrement. Faisons la seconde sur « ce que l'amour a de plus tendre et de plus cruel ».

Orosmane est étonné des doutes, des scrupules qui arrêtent Zaïre ; pourquoi lui demande-t-elle encore de retarder le jour de leur hyménée ?

Quel caprice étonnant que je ne conçois pas !
Vous m'aimez ? Eh ! pourquoi vous forcez-vous, cruelle,
A déchirer le cœur d'un amant si fidèle ?
Je me connaissais mal ; oui, dans mon désespoir,
J'avais cru sur mon cœur avoir plus de pouvoir.

Va, mon cœur est bien loin d'un pouvoir si funeste ;
Zaïre, que jamais la vengeance céleste
Ne donne à ton amant, enchaîné sous ta loi,
La force d'oublier l'amour qu'il a pour toi !
Qui? moi? que sur mon trône une autre fût placée !
Non, je n'en eus jamais la fatale pensée.
Pardonne à mon courroux, à mes sens interdits ;
Ces dédains affectés et si bien démentis,
C'est le seul déplaisir que jamais dans ta vie
Le ciel aura voulu que ta tendresse essuie.
Je t'aimerai toujours !.... Mais d'où vient que ton cœur
En partageant mes feux différait mon bonheur?
Parle ! Était-ce un caprice? est-ce crainte d'un maître,
D'un soudan, qui pour toi veut renoncer à l'être?
Serait-ce un artifice? Épargne-toi ce soin ;
L'art n'est pas fait pour toi, tu n'en as pas besoin.
Qu'il ne souille jamais le saint nœud qui nous lie !
L'art le plus innocent tient de la perfidie.
Je n'en connus jamais, et mes sens déchirés,
Pleins d'un amour si vrai....

ZAIRE.

Vous me désespérez.

(*Silence.*)

Je suis forcé de dire que je suis trompé dans mon espoir. J'espérais plus d'émotion. D'où vient, messieurs, que vous n'êtes pas plus touchés? Assurément ce n'est pas votre faute. Vous ne pouvez pas vous tromper; vous êtes le public. Quoi! cette charmante tragédie où l'on devait s'aimer, se baptiser, se tuer, où il devait y avoir ce que l'amour a de plus tendre et de plus cruel, ce que la religion a de plus poétique et de plus touchant, quoi! rien? Ce grand succès de 1732, ce parterre qui applaudissait, cet auteur qui se cachait dans une loge où il avait eu soin de paraître..., rien? A quoi donc attribuer l'impartialité singulière que vous venez de témoigner? Quant à moi, je ne puis l'attribuer qu'à une seule cause, c'est que je n'ai pas pu vous lire la pièce tout entière. Rassurez-vous, je n'ai pas l'intention de le faire. Ce qui, en même temps, ajoute à mon étonnement, à mon instruction, à mon expérience, c'est que je vois dans les mémoires du temps que jamais pièce ne fût jouée avec plus d'enthousiasme et n'excita partout plus d'émotion, plus de pitié que *Zaïre*. Non-seulement il en fut ainsi en France; la pièce traversa la Manche; elle fut traduite et jouée en Angleterre. Je trouve, messieurs, quelques détails singuliers et curieux sur le succès de *Zaïre* en Angleterre, dans le *Pour et le contre*, ouvrage périodique rédigé par l'abbé Prévost et où il y a sur l'Angleterre, au commencement du XVIIIe siècle, des renseignements très-intéressants.

Voici ce que je lis sur *Zaïre* :

« M. Bond, homme d'esprit et d'excellent goût, célèbre surtout par sa passion pour le théâtre, avait pris une inclination particulière pour la *Zaïre* de M. de Voltaire; et ne se contentant point de la sçavoir par cœur en françois, il avait engagé un des meilleurs poëtes de Londres à la traduire dans la langue du païs. Son dessein était de la faire representer sur le théâtre de Drury-Lane. Il employa pendant plus de deux ans tous ses soins et ceux de ses amis pour la faire accepter aux directeurs de ce théâtre ; mais on ne sait pour quelles raisons ils s'obstinèrent à la rejeter, ni pourquoi elle a été annoncée vingt fois depuis deux ans sans qu'on tût plus avancé dans l'exécution. Enfin, M. Bond, n'espérant plus de la faire paraître sur un théâtre régulier, prit le parti de la représenter lui-même avec quelques amateurs... »

C'est bien anglais cela, de ne pas s'arrêter devant un obstacle administratif et de faire par soi-même ce qu'on ne peut pas faire par l'autorité supérieure.

« M. Bond prit donc le parti de la faire représenter dans une grande salle de concerts, dont on obtient l'usage en la louant aussi cher pour une soirée qu'un autre bâtiment serait loué pour une année entière. Les roles furent distribuez, et toute la ville avertie de l'entreprise qu'on avait formée pour lui plaire. M. Bond, qui n'avait pas moins de soixante ans, choisit le rôle de Lusignan comme le plus convenable à ses talents et à son âge. Il n'épargna ni soins ni dépenses pour se mettre en état de le jouer avec distinction, et l'on ajoute, à l'honneur de sa générosité et de son désintéressement, qu'il abandonna tout le profit du spectacle au poëte traducteur de la pièce.

» Le jour arrivé, jamais assemblée n'avait été si brillante et si nombreuse. Le premier acte s'exécute avec l'applaudissement de tous les spectateurs. On attendait Lusignan; il paraît, et tous les cœurs commencent à s'émouvoir à la seule vue de ce prince vénérable ; mais l'aspect de M. Bond l'était plus que tous les autres ensemble. Il se livre tellement à la force de son imagination et à l'impétuosité de ses sentiments que, se trouvant trop faible pour soutenir tant d'agitation, il tombe sans connaissance au moment qu'il reconnaît sa fille. »

(*On rit.*)

Attendez! attendez!

« On se figura d'abord que c'était un évanouissement contrefait, et tout le monde admirait l'art avec lequel il imitait la nature. Cependant la longueur de cette situation commençait à fatiguer les spectateurs. »

(*Nouveaux rires.*)

Attendez! attendez! point d'impatience française.

« ...Châtillon, Zaïre et Nérestan l'avertirent qu'il était temps de la finir. Il ouvre un moment les yeux; mais, les fermant aussitôt, il tombe de son fauteuil sans prononcer une parole ; il étend les bras, et ce mouvement fut le dernier de sa vie. »

Il faut continuer, messieurs; nous sommes en Angleterre, et vous allez voir jusqu'où va la persévérance britannique :

« Le spectacle ayant été interrompu par un accident si funeste, on ne laissa point de promettre à l'assemblée qu'il serait renouvelé le lendemain. La foule y fut prodigieuse. Un intime ami de M. Bond, qui faisait le rôle d'Osmin, se chargea de celui de Lusignan et commença la pièce par un prologue qui convenait aux circonstances. »

Ce prologue, permettez-moi de vous en lire quelque chose :

« Celui auquel j'entreprends de succéder, quoique je reconnaisse mes talents bien inférieurs aux siens, vous fut enlevé hier au milieu des applaudissements dont vous récompensiez son mérite et son zèle. Il voulait vous plaire, il n'a mal réussi que pour lui-même. J'aurais à craindre le même destin si le seul zèle pouvait m'y exposer. Mais il faut des talents qui me manquent pour être capable d'une fin si glorieuse. Étrange effet! c'est ma faiblesse même qui me sauvera. Il fallait être aussi fort que M. Bond pour s'affaiblir jusqu'au point que vous avez vu, aussi plein de vie et de sentiment, pour perdre si promptement l'un et l'autre. »

On dit que Voltaire, qui jouait souvent *Zaïre* à Cirey, chez madame Duchâtelet, s'y était réservé le rôle de Lusignan, et qu'il le jouait avec une sorte de frénésie, c'est le mot de madame Duchâtelet. Voilà la frénésie de Voltaire bien surpassée. Mais que direz-vous aussi de la réserve de sentiments et d'émotion que vous avez montrée tout à l'heure? Qu'est-ce donc que l'émotion littéraire? qu'est-ce donc que la gloire? de qui, de quoi dépend-elle? quels changements invisibles font que ce qui passionnait un temps laisse froid un autre temps? mystères que je laisse deviner à la critique et que je ne me

charge pas de découvrir, incertain que je suis entre le le goût du XVIIIe siècle et celui du XIXe, le vôtre, le bon par conséquent; sauf le jugement que portera le XXe siècle, à qui j'en appelle.

J'ai hâte de passer au troisième sujet qui doit nous occuper : je veux vous lire ce que je regarde comme le chef-d'œuve de la poésie légère, la pièce connue sous le noms *Des vous et des tu*. Je l'ai copiée afin de pouvoir y faire quelques suppressions indispensables; car les citations que je lis devant vous sont faites, pour parler l'ancien langage, *ad usum Delphini*.

Voici l'occasion de cette pièce : Voltaire revenait d'Angleterre; il avait, avant de partir, aimé mademoiselle de Livry qui, pendant son absence, s'était mariée et était devenue marquise. Voltaire, arrivant d'Angleterre, lui porta son poëme de la *Henriade*. Le suisse de la marquise de Gouvernet refusa la porte au poëme et au poëte. Il fit, pour se venger, les vers suivants, à la fois pleins de tendresse et de malice :

Philis, qu'est devenu ce temps
Où dans un fiacre promenée,
Sans laquais, sans ajustements,
De tes grâces seules ornée,
Contente d'un mauvais soupé
Que tu changeais en ambroisie,
Tu te livrais dans ta folie
A l'amant heureux et trompé
Qui t'avait consacré sa vie?
. . . . . .
Ah! madame, que votre vie,
D'honneurs aujourd'hui si remplie,
Diffère de ces doux instants!
Ce large suisse à cheveux blancs,
Qui ment sans cesse à votre porte,
Philis, est l'image du temps :
On dirait qu'il chasse l'escorte
Des tendres amours et des ris.
Sous vos magnifiques lambris
Ces enfants tremblent de paraître;
Hélas! je les ai vus jadis
Entrer chez toi par la fenêtre
Et se jouer dans ton taudis.
. . . . . .
Non, madame, tous ces tapis
Qu'à tissus la Savonnerie,
Ceux que les Persans ont ourdis,
Et toute votre orfévrerie,
Et ces plats si chers que Germain
A gravés de sa main divine,
Et ces cabinets où Martin
A surpassé l'art de la Chine,
Vos vases japonais et blancs,
Toutes ces fragiles merveilles,
Ces deux lustres de diamants
Qui pendent à vos deux oreilles,
Ces riches carcans, ces colliers
Et cette pompe enchanteresse
Ne valent pas un des baisers
Que tu donnais dans ta jeunesse.

Nous sommes en 1733, Voltaire a trente-neuf ans. Il est l'auteur de la *Henriade*, très-admirée alors et persécutée. Il est l'auteur de *Zaïre*, qui avait grand succès en 1732. Il est le roi de la poésie légère; il est temps de le suivre dans le séjour qu'il va faire au château de Cirey.

SAINT-MARC GIRARDIN.

FACULTÉ DES LETTRES DE PARIS.

HISTOIRE DE LA PHILOSOPHIE.

COURS DE M. PAUL JANET
(de l'Institut.)

Ame des bêtes.

La question de l'âme humaine, déjà si difficile par elle-même, se trouve étroitement liée à une autre question plus difficile encore et qui, de quelque manière qu'on la veuille résoudre, jette sur la première beaucoup de trouble et d'obscurité : c'est celle de l'âme des bêtes.

En effet, si les phénomènes produits dans l'homme par la sensibilité, la volonté, la pensée, nous amènent à distinguer en lui un principe matériel et un principe immatériel, il y a, sous beaucoup de rapports, une telle analogie entre l'homme et l'animal, tant d'actes, dans les bêtes aussi, semblent dériver de la sensibilité, de la passion, de la volonté même et d'une sorte de raison, qu'on se trouve entraîné à reconnaître, en elles comme en nous, deux principes distincts. Or une pareille hypothèse cause au métaphysicien bien de l'embarras. Une difficulté qu'elle entraîne tout d'abord et qui a particulièrement frappé le XVIIe siècle, c'est que, si les bêtes ont une âme immatérielle et indivisible comme la nôtre, elle doit être par là même, comme la nôtre, immortelle. Or il est bien difficile de concevoir l'immortalité de l'âme chez les animaux.

Une autre cause de doute est la souffrance chez les bêtes. S'ils souffrent comme les hommes, de quelle façon expliquerons-nous chez eux l'origine du mal? On en a donné, pour l'homme, différentes explications : le mal, selon les uns, est une épreuve nécessaire; selon les autres, qui croient à la métempsychose, c'est le châtiment de fautes commises dans une vie antérieure; enfin c'est l'expiation par laquelle il se relève d'une chute primitive. On ne peut guère donner pour l'animal de pareilles explications. Malebranche disait, en parlant des bêtes : « Ont-elles mangé du foin défendu! »

Ajoutons à cela que le sens commun semble répugner à admettre une âme, principe si élevé, dans les bêtes. S'il en est, en effet, quelques-unes qui se rapprochent de nous dans l'échelle animale, nous arrivons, en la descendant, à des êtres tels que l'huître, l'éponge, les polypes, qui paraissent à peine doués de vie. Leur reconnaîtrons-nous une âme aussi, ou bien, si nous la leur refusons, à quel degré de l'échelle commenceront nos refus?

Il est une autre difficulté qui n'existait pas pour le XVIIe siècle et qui est devenue de plus en plus grave. On sait à présent qu'un grand nombre d'animaux inférieurs sont divisibles. Leur corps, partagé en deux ou plusieurs parties, loin de périr, donne souvent naissance à autant d'animaux nouveaux qu'il y a de fragments.

Quelques-uns se reproduisent naturellement de cette façon, en se dédoublant. On peut détacher des autres des boutures qui se développent et possèdent une vie indépendante et complète. Si l'animal est divisible, l'âme est donc divisible aussi, puisqu'elle se partage entre plusieurs corps. Ainsi serait détruit l'un des principaux caractères de l'âme, à savoir l'unité, dont on se sert pour en démontrer la nature et la destinée.

Pour trancher toutes ces difficultés, Descartes a proposé une opinion toute nouvelle; du moins, si elle avait été exprimée avant lui, il lui a donné une précision et une importance qu'elle n'avait jamais reçues. Cette opinion, éminemment cartésienne, et qui eut dans toute la philosophie du XVIIe siècle un grand retentissement, est celle de l'automatisme. Les bêtes, suivant cette hypothèse, sont de pures machines.

Avant d'aborder l'examen des objections qu'une idée si hardie a soulevées, déterminons le sens exact de la théorie de Descartes. Suivant quelques écrivains récents, on aurait exagéré la portée des termes dont s'est servi Descartes et on lui aurait prêté une pensée qui n'est pas tout à fait la sienne. Ainsi M. Flourens, dans son traité *De l'instinct et de l'intelligence des animaux* (p. 22), dit que Descartes n'a pas admis cette théorie dans toute sa rigueur, que ses opinions, à cet égard, ont été un peu flottantes, et il lui attribue une sorte d'automatisme mixte analogue à celui que conçoit Buffon. Dans certains passages, l'automatisme est pris dans son sens absolu; mais dans d'autres il n'en est pas de même. M. Flourens, invoque surtout ce passage d'une lettre où Descartes dit : « Il faut pourtant remarquer que je parle de la pen» sée, non de la vie ou du sentiment, car je n'ôte la vie » à aucun animal... Je ne leur refuse pas même le sen» timent autant qu'il dépend des organes du corps. Ainsi » mon opinion n'est pas si cruelle aux animaux. » Ces paroles sont remarquables, et semblent trancher la question. Descartes n'ôte aux animaux ni la vie ni le sentiment, il ne leur ôte que la pensée. Ses automates seraient donc des animaux qui vivent, des animaux qui sentent; en d'autres termes, ce ne seraient pas des automates.

M. Cousin est du même avis que M. Flourens, dans ses *Fragments philosophiques*, à propos d'une lettre adressée par Pélisson à Leibnitz au sujet de l'automatisme, il s'exprime ainsi : « Le mot *machine*, qui a tant choqué, » appliqué à l'animal, n'est dans la langue de Descartes, » comme dans celle de Pascal et de Port-Royal, que » l'opposé de la réflexion et de la volonté; en sorte » qu'à un point de vue l'animal le plus doué de vie et » de sentiment n'est encore qu'une admirable machine » devant l'homme pensant et libre. » — Si l'on admettait ces interprétations, il n'y aurait plus besoin de s'occuper de l'automatisme cartésien. Ce ne serait plus guère qu'une opinion semblable à l'opinion vulgaire et qui ne choquerait point le sentiment commun. Cependant il resterait encore à examiner si cet automatisme était conforme à l'opinion alors reçue dans les écoles, qui reconnaissait à l'animal une âme sensitive, d'un degré inférieur, ou si Descartes admettait que la sensation et la passion peuvent être des phénomènes purement matériels. Or, en acceptant l'une ou l'autre de ces opinions, Descartes ferait une concession énorme à ses adversaires. Ces interprétations altèrent donc la doctrine cartésienne en même temps qu'elles lui ôtent son originalité ; aussi sont-elles, à notre avis, mal fondées. M. Cousin ne donne à l'appui de la sienne aucune raison tirée des textes du philosophe, mais seulement une raison de langue et de style. Le sens qu'il donne au mot de machine est sans doute celui qu'il a dans les écrits de Pascal. Là, l'automate est cette partie de l'âme qui est liée au corps, qui dépend de lui, qui agit sous l'impulsion aveugle de l'habitude, de la routine, enfin, suivant l'expression vulgaire elle-même, d'une manière mécanique. Mais que Descartes ait pris le mot de machine dans ce sens, c'est ce que rien ne prouve dans les textes.

Il reste cependant le passage cité par M. Flourens, qui semble donner tort à l'opinion commune sur l'automatisme.

Malheureusement M. Flourens, pour rendre ce passage favorable à son interprétation, en a supprimé certaines parties qui lui rendent tout à fait, quand on les rétablit, le sens généralement adopté. Ainsi Descartes, après ces mots, « *je n'ôte la vie à aucun animal* », ajoute ceux-ci, qui sont bien explicites, « ne la faisant consis» ter que dans la seule chaleur du cœur ». Il est aisé de voir qu'il n'y a rien là qui ne s'accorde parfaitement avec le pur automatisme. Lorsque Descartes dit quelques lignes plus loin qu'il ne refuse pas aux animaux le sentiment, en tant qu'il dépend des organes du corps, il ne voit dans le sentiment qu'un mouvement de parties matérielles auquel ne se joint ni pensée ni conscience, et c'est ce que montrent clairement quelques mots qui ont encore été supprimés par M. Flourens dans la phrase suivante. Il borne, en effet, sa citation à ces mots : « Ainsi mon opinion n'est pas si cruelle aux ani» maux », tandis que Descartes continue : « n'est pas si » cruelle aux animaux qu'elle est favorable aux hommes, » je dis à ceux qui ne sont point attachés aux rêveries de » Pythagore, puisqu'elle les garantit du soupçon même » du crime quand ils mangent ou tuent les animaux ». Nous pouvons manger les animaux sans crime s'ils ne sentent pas et ne souffrent pas, et, par conséquent, celui qui montre que les bêtes sont des machines justifie les hommes. Voilà ce qu'a voulu dire Descartes dans ce passage dont le vrai sens reparaît dès qu'on le rétablit dans son entier.

D'ailleurs tout le XVIIe siècle a pris l'automatisme dans le sens absolu qu'on lui attribue en général. Contentons-nous ici de citer Bossuet, qui connaissait parfaitement la philosophie de Descartes.

En abordant cette question de l'instinct des bêtes, il expose deux hypothèses contraires : l'une, qui est celle

de l'école, celle des thomistes, que Bossuet avait apprise de ses maîtres, et qui veut que l'instinct soit un sentiment; — « la seconde n'y reconnaît, dit-il, qu'un » mouvement semblable à celui des cordages et des » machines. Ce dernier sentiment est presque né de » nos jours. Car, quoique Diogène le Cynique eût dit, » au rapport de Plutarque, que les bêtes ne sentaient » pas, à cause de la grossièreté de leurs organes, il n'a- » vait point eu de sectateurs. Du temps de nos pères, » un médecin espagnol (1) a enseigné la même doctrine » au siècle passé, sans être suivi, à ce qu'il paraît, par » qui que ce soit. Mais, depuis peu, M. Descartes a » donné un peu plus de vogue à cette opinion qu'il a » aussi expliquée par de meilleurs principes que les au- » tres... Il dit donc que les mouvements des animaux » ne sont pas administrés par les sensations, et qu'il » suffit pour les expliquer, de supposer seulement l'or- » ganisation des parties, l'impression des objets sur le » cerveau et la direction des esprits pour faire jouer » les muscles. C'est en cela que consiste l'instinct selon » cette opinion; et ce ne sera autre chose que cette » force mouvante par laquelle les muscles sont ébranlés » et agités. »

Mais c'est à Descartes lui-même qu'il faut demander son opinion, après avoir réfuté ces explications qui la détruisent en voulant l'adoucir et la rendre plus acceptable. Il s'est exprimé sur ce sujet avec netteté dans une page capitale de son *Discours de la méthode* (part. V). Il y montre que si une machine très-artistement construite reproduisait la figure d'un animal sans raison, ses organes et ses mouvements, nous n'aurions aucun moyen de la distinguer de l'animal même, que l'animal, par conséquent, peut donc s'expliquer tout entier par la mécanique. Mais si ces machines avaient notre ressemblance, « nous » aurions toujours deux moyens très-certains pour recon- » naître qu'elles ne seraient point pour cela de vrais hom- » mes; dont le premier est que jamais elles ne pourraient » user de paroles ni d'autres signes en les composant, » comme nous faisons pour déclarer aux autres nos pen- » sées ». Ainsi on peut concevoir une machine qui puisse proférer certaines paroles suivant qu'on la touchera à tel ou tel endroit, et avoir ainsi en certains cas une apparence de raison; mais elle ne pourra jamais répondre à toutes sortes de questions, ni combiner les signes qu'elle est en état de produire pour les accommoder aux idées qu'on exprime devant elle. Or c'est là ce qui nous fait reconnaître que les hommes sont doués de raison. Nous avons conscience de notre pensée et des rapports qui l'unissent aux signes par lesquels nous l'exprimons : aussi, quand nous entendons les autres répondre à nos pensées, nous concluons qu'il y a chez eux un semblable rapport entre le langage et sa cause, c'est-à-dire qu'ils sont doués comme nous de raison. « Le second moyen est que, » bien qu'elles fissent plusieurs choses aussi bien et » peut-être mieux qu'aucun de nous, elles manque- » raient infailliblement en quelques autres, par les- » quelles on découvrirait qu'elles n'agiraient point par » connaissance, mais seulement par la disposition de » leurs organes; car, au lieu que la raison est un instru- » ment universel qui peut servir en toutes sortes de ren- » contres, ces organes ont besoin de quelque particu- » lière disposition pour chaque action particulière. D'où » vient qu'il est moralement impossible qu'il y en ait » assez de divers en une machine pour la faire agir en » toutes les occurrences de même façon que notre rai- » son nous fait agir ». En effet, le nombre des circonstances auxquelles notre raison doit faire face est infini; une machine ne saurait renfermer un nombre infini d'organes. Par là Descartes répondait d'avance à cette vive attaque de Voltaire : — Vous n'êtes vous-même qu'une montre à répétition par rapport à un tourne-broche. — Voilà, selon Descartes, la différence entre l'homme et la bête. Tout homme, et même le moins intelligent, peut arranger quelques paroles pour rendre des pensées; aucun animal ne peut le faire, bien que quelques-uns ne manquent pas d'organes pour parler ainsi que nous. « Et ceci ne témoigne pas seulement que les » bêtes ont moins de raison que les hommes, mais » qu'elles n'en ont point du tout, car on voit qu'il n'en » faut que fort peu pour savoir parler.... Et on ne doit » pas confondre les paroles avec les mouvements natu- » rels qui témoignent les passions, et peuvent être imi- » tés par des machines aussi bien que par les animaux; » ni penser, comme quelques anciens, que les bêtes par- » lent, mais que nous n'entendons pas leur langage. Car, » s'il était vrai, puisqu'elles ont plusieurs organes qui se » rapportent aux nôtres, elles pourraient tout aussi bien » se faire entendre à nous qu'à leurs semblables. » La perfection même avec laquelle elles exécutent certains ouvrages est une preuve qu'elles n'ont point d'intelligence, car elles emploieraient cette intelligence dans toutes leurs actions et en auraient plus qu'aucun de nous. Mais il y a quelques actions seulement pour lesquelles leurs organes ont été disposés, comme les ressorts d'une horloge pour marquer le temps, ce qu'elle fait plus exactement que l'homme ne le pourrait avec toute son intelligence.

Voilà donc l'automate cartésien. Il ne peut y avoir là-dessus le moindre doute. C'est un automate tout matériel, composé uniquement de ressorts et de parties fort artistement agencés, mais qu'aucune intelligence ne dirige. Il n'a pas d'âme, pas de sensations, pas de passions. Toutes ses actions peuvent être expliquées par des mouvements mécaniques. Cette doctrine, qui choquait si fort les opinions reçues et la vraisemblance, devait être vivement contredite. Elle a soulevé deux objections principales, l'une d'Arnauld, l'autre de Gassendi.

(1) Ce médecin espagnol s'appelait Gomezius Pereyra. Il a composé un ouvrage fort curieux intitulé *Antoniana Margarita*, où il s'efforce d'établir que les bêtes n'ont point d'âme.

Celle d'Arnauld montre qu'il avait peu réfléchi sur l'organisation des corps. Ses études, dirigées sur des sujets bien différents, n'avaient pas porté sur la physique et l'anatomie; et il a peine à croire qu'un mécanisme, si parfait qu'il soit, puisse produire les mouvements que nous voyons dans les bêtes. — « Car, dit-il, cela semble » incroyable d'abord qu'il se puisse faire, sans le ministère » d'aucune âme, que la lumière, par exemple, qui se ré- » fléchit du corps d'un loup dans les yeux d'une brebis, » remue tellement les petits filets de ses nerfs optiques, » qu'en vertu de ce mouvement qui va jusqu'au cerveau, » les esprits animaux soient répandus dans les nerfs en la » manière qui est requise pour faire que cette brebis » prenne la fuite. » Ce qui paraît incroyable à Arnauld est pourtant ce qui se passe dans la réalité. Qu'on admette ou non l'âme de la brebis, il n'en est pas moins vrai que l'impression de la lumière sur l'œil est transmise au cerveau par le nerf optique, qu'à la suite de cette transmission le cerveau ébranle les nerfs moteurs qui eux-mêmes mettent en mouvement les membres et par suite le corps tout entier. Ces opérations corporelles et matérielles sont nécessaires, que l'animal ait une intelligence ou n'en ait pas. Aussi Descartes répond-il avec raison que, même dans l'homme, les organes doivent être disposés de manière à rendre l'acte matériel possible : il faut toujours un mécanisme, à moins qu'on ne suppose le corps affranchi des lois du monde physique. Il y a même chez nous des mouvements indépendants de l'esprit, comme les battements du cœur, la digestion, la nutrition et beaucoup d'autres encore que l'esprit ne peut produire ni empêcher. Il y a aussi des mouvements qui dépendent de la volonté, mais qui peuvent s'opérer sans son intervention. Est-ce toujours par suite d'une pensée que nous portons brusquement nos mains en avant dans une chute, que nous respirons, que nous mettons nos organes dans les situations nécessaires pour parler, pour chanter. Dans ces circonstances nous agissons nous-mêmes mécaniquement; rien ne nous empêche donc de supposer que les animaux agissent toujours ainsi, puisque nous ne remarquons en eux que ces sortes de mouvements.

Les deux seuls signes auxquels on puisse reconnaître avec certitude qu'un être est doué de raison sont donc ceux que Descartes avait indiqués dans sa *Méthode*, savoir la facilité de combiner les éléments du langage pour exprimer des idées indéfiniment variées, et celle d'agir conformément à toutes les diverses circonstances. Tous les autres phénomènes peuvent se produire sans la pensée; si donc nous ne trouvons aucun de ces deux caractères dans les actions des animaux, il est parfaitement inutile de dire qu'ils ont une âme. Descartes ne prétend pas démontrer qu'ils n'en ont pas; mais il affirme que rien ne nous oblige à admettre qu'ils en aient.

Le point important du débat a donc été très-bien déterminé par Descartes. Toutes les actions des animaux sont-elles du genre de celles qui chez nous sont automatiques, ou y en a-t-il dans le nombre qui supposent la raison? Voilà la vraie question. Gassendi en approche dans son objection, et pourtant il ne s'y renferme pas encore assez rigoureusement. Il ne distingue pas bien ce qui doit s'attribuer à l'instinct et ce qui ne peut provenir que de l'intelligence; il fait encore cette confusion qui de tout temps a ajouté aux difficultés du problème. Cependant il est nécessaire de s'en affranchir, car les ouvrages les plus complexes et les plus parfaits des animaux ne prouveront rien en faveur de leur âme, si l'on peut les rapporter à l'instinct. Ce n'est donc que l'observation des faits et l'étude des mœurs des animaux qui pourront résoudre la question. Nous avons besoin ici d'employer l'expérience plus que le raisonnement.

Vous prétendez, dit Gassendi, que les actions des sens ou ces mouvements qui sont appelés les passions de l'âme sont produits dans les bêtes par une impulsion aveugle des esprits animaux, et non pas dans les hommes. Mais quand un chien, tenté par un morceau de viande, y court et le happe; quand, menacé d'une pierre, il prend la fuite, toutes ces choses se font de la même façon chez lui que dans l'homme. Vous dites encore que le chien jappe et aboie par une pure impulsion et non point par un choix prémédité, ainsi que parle l'homme; mais n'y a-t-il pas lieu de croire que l'homme parle par une pareille impulsion? — Ici, Gassendi n'est pas tout à fait dans la question, car il choisit précisément pour exemples des actions qui pourraient s'expliquer exclusivement par la mécanique; et quand il demande si ce n'est pas une impulsion aveugle qui fait parler l'homme, il ne fait pas une distinction nécessaire. Oui, lui dira Descartes, la parole est quelquefois mécanique, et alors elle ressemble en cela aux cris des animaux; mais les cris des animaux sont toujours produits par cette impulsion dont vous parlez, les paroles des hommes quelquefois seulement. — Gassendi serre la question de plus près dans l'exemple suivant. : « Et de vrai » j'ai vu un chien qui tempérait et ajustait tellement sa » voix avec le son d'une trompette, qu'il en imitait tous » les tons et changements, quelque subits et imprévus » qu'ils pussent être, et quoique le maître les élevât et » abaissât d'une cadence tantôt lente et tantôt redoublée, » sans aucun ordre et à sa fantaisie. » — En effet, il ne s'agit pas ici d'un son uniforme ni de cris arrachés par une sensation vive, mais de changements de voix variés et libres qui supposent choix et volonté de la part du chien et qui n'avaient pu être prévus dans la construction de ses organes comme une des opérations qu'ils devaient exécuter. — Gassendi ajoute plus loin : « Vous dites » que les bêtes ne parlent point; mais quoiqu'elles ne » parlent pas à la façon des hommes (aussi ne le sont- » elles pas), elles parlent toutefois à la leur, et poussent » des voix qui leur sont propres, et dont elles se servent » comme nous nous servons des nôtres. » Ici s'écarte encore du véritable terrain de la discussion, puisque Descartes n'a pas nié qu'un certain langage pût être mécanique, comme celui d'une poupée construite

avec beaucoup d'industrie qui prononcerait certaines paroles quand on la toucherait en certains endroits. C'est ainsi qu'il explique les cris des animaux qui répondent toujours, selon lui, à leurs besoins et à leurs mouvements corporels, et ne ressemblent en rien, par exemple, au langage d'un homme qui, consultant et ordonnant ses souvenirs, raconte une histoire ou fait des observations sur ce qu'on vient de lui dire. Pour trancher la question, il faudrait donc faire la *psychologie* des animaux pour voir si, dans quelques cir- constances particulières, ils n'ont pas un langage analogue à celui de l'homme.

Descartes ne se donne pas la peine de réfuter directement Gassendi; il se contente de revenir à la distinction qu'il a établie entre les actes mécaniques et ceux qui supposent nécessairement une intelligence. Mais on trouve dans sa correspondance une lettre où il essaye de réfuter l'opinion de Montaigne sur les animaux qui est la même que celle de Gassendi. En voici quelques passages : « Pour » ce qui est de l'entendement ou de la pensée que Mon- » taigne et quelques autres attribuent aux bêtes, je ne puis » être de leur avis... j'avoue qu'il y a des animaux plus forts » que nous, et crois qu'il y en peut aussi avoir qui aient » des ruses naturelles capables de tromper les hommes » les plus fins; mais je considère qu'ils ne nous imitent ou » surpassent qu'en celles de nos actions qui ne sont point » conduites par notre pensée. » Il tourne toujours dans le même cercle; c'est une simple affirmation qu'il oppose à ses adversaires; la question, ainsi envisagée, devient une que tion de fait que l'observation seule peut résoudre. Descartes cependant, après avoir nettement exprimé son opinion, semble faire quelques concessions dans le passage suivant : « On peut seulement dire que, » bien que les bêtes ne fassent aucune action qui nous » assure qu'elles pensent, toutefois, à cause que les or- » ganes de leurs corps ne sont pas fort différents des » nôtres, on peut conjecturer qu'il y a quelque pensée » jointe à ces organes, ainsi que nous expérimentons en » nous, bien que la leur soit beaucoup moins parfaite : à » quoi je n'ai rien à répondre, sinon que, si elles pen- » saient ainsi que nous, elles auraient une âme immor- » telle aussi bien que nous; ce qui n'est pas vraisem- » blable, à cause qu'il n'y a point de raison pour le » croire de quelques animaux sans le croire de tous, et » qu'il y en a plusieurs de trop imparfaits pour pouvoir » croire cela d'eux, comme sont les huîtres, les épon- » ges, etc. » Ainsi, pour résumer l'opinion de Descartes, aucune des actions des animaux ne nous prouve qu'ils pensent; la seule ressemblance de leurs organes avec les nôtres peut le faire conjecturer; mais alors il faudrait accorder que leurs âmes sont immortelles, ce qui est bien difficile.

La question a été bien des fois agitée après lui, et il serait impossible de résumer ici ces longues discussions. Voici du moins une liste des auteurs qui y prirent part dans le XVIIe siècle et jusqu'au milieu du XVIIIe siècle (1).

OUVRAGES POUR L'AUTOMATISME (plus ou moins).

Huet, *Histoire critique de l'âme des bêtes*. Amsterd., 1749, 2 vol. in-8.
Le P. Parlies, *Discours sur la connaissance des bêtes*. Paris, 1672.
Willis, *De animâ brutorum*. Londres, 1672. 1 vol. in-12.
Ant. Legrand, *De carentiâ sensus et cognitionis in brutis*.
Geulinx, *Brutum Cartesianum*. 1688. Ouvr. posth.
Dilly, *Traité de la connaissance des bêtes*. Lyon, 1678.
Cordemoy, *Lettre au P. Cassard de la compagnie de Jésus*.
Ambrosius Victor, *De animâ brutorum*, dans la *Philosophia christiana*.
Essai sur les caractères distinctifs de l'homme et des animaux brutes. 1771.
L'abbé Joannet, *Les bêtes mieux connues*. Paris, 1770. 2 vol in-12.

CONTRE L'AUTOMATISME.

Le P. Daniel, *Hist. du voyage autour du monde*.
La Chambre, *Disc. de l'amitié et de la haine qui se trouvent entre les animaux*. Paris, 1667. In-8.
Le même, *Traité de la connaissance des animaux*. Paris, 1662. In-4.
Sbaragli, de Bologne, *Entelechia, seu anima sensitiva brutorum demonstrata contra Cartesium*. 1716. In-4.
Boullier, *Essai philosophique sur l'âme des bêtes*. Amsterd., 1737 (2e édition).
Marfouage de Beaumont, *Apologie des bêtes*, en vers. Paris, 1732.
Le P. Bougeaut, *Amusement philosophique sur l'âme des bêtes*. — Il y soutient que les bêtes sont des diables.

Dans le sein du cartésianisme même, il y eut division sur cette question obscure. Malebranche, s'il faut en croire Fontenelle, y croyait si fermement qu'il frappait sa chienne sans scrupule, en disant : « Eh quoi ! ne sa- » vez-vous pas que cela ne sent point? » A Port-Royal, on ne faisait plus une affaire d'abattre un chien. On lui donnait fort indifféremment des coups de bâton. On disait que c'étaient des « horloges ». D'un autre côté, Régis, Fénelon, Fontenelle, le P. André, sont en suspens à l'égard de l'automatisme. Il eut contre lui madame de Sévigné, Pellisson, et enfin la Fontaine, dont nous allons rapporter l'opinion pour terminer cette controverse :

Mais que répondra-t-on à ce que je vais dire?
Deux rats cherchaient leur vie : ils trouvèrent un œuf.
Le dîner suffisait à gens de cette espèce;
Il n'était pas besoin qu'ils trouvassent un bœuf.
Pleins d'appétit et d'allégresse,
Ils allaient de leur œuf manger chacun sa part,
Quand un quidam parut : c'était maître Renard,
Rencontre incommode et fâcheuse;
Car comment sauver l'œuf? Le bien empaqueter,
Puis des pieds de devant ensemble le porter,
Ou le rouler, ou le traîner,
C'était chose impossible autant que hasardeuse.
Nécessité l'ingénieuse
Leur fournit une invention.
Comme ils pouvaient gagner leur habitation,
L'écornifleur étant à demi-quart de lieue,
L'un se mit sur le dos, prit l'œuf entre ses bras,
Puis, malgré quelques heurts et quelques mauvais pas,
L'autre le traîna par la queue.
Qu'on m'aille soutenir, après un tel récit,
Que les bêtes n'ont pas d'esprit!

Pour moi, si j'en étais le maître,
Je leur en donnerais aussi bien qu'aux enfants.
Ceux-ci pensent-ils pas dès leurs plus jeunes ans?
Quelqu'un peut donc penser ne se pouvant connaître.
Par un exemple tout égal,
J'attribuerais à l'animal,

(1) Voyez, sur ce sujet, un excellent et savant chapitre de M. Fr. Bouillier, dans son *Histoire de la philosophie cartesienne*.

Non point une raison selon notre manière,
Mais beaucoup plus aussi qu'un aveugle ressort.
Je subtiliserais un morceau de matière
Que l'on ne pourrait plus comprendre sans effort,
Quintessence d'atome, extrait de la lumière,
Je ne sais quoi plus vif et plus mobile encor
Que le feu : car enfin, si le bois fait la flamme,
La flamme, en s'épurant, peut-elle pas de l'âme
Nous donner quelque idée, et sort-il pas de l'or
Des entrailles du plomb? Je rendrais mon ouvrage
Capable de sentir, juger, rien davantage,
Et juger imparfaitement,
Sans qu'un singe jamais fît le moindre argument.
A l'égard de nous autres hommes,
Je ferais notre lot infiniment plus fort;
Nous aurions un double trésor :
L'un, cette âme pareil'e en tous tant que nous sommes,
Sages, fous, enfants, idiots,
Hôtes de l'univers sous le nom d'animaux :
L'autre, encore une autre âme, entre nous et les anges
Commune en un certain degré;
Et ce trésor à part créé
Suivrait parmi les airs les célestes phalanges,
Entrerait dans un point sans en être pressé,
Ne finirait jamais quoique ayant commencé;
Choses réelles quoique étranges.
Tant que l'enfance durerait,
Cette fille du ciel en nous ne paraîtrait
Qu'une tendre et faible lumière.
L'organe étant plus fort, la raison percerait
Les ténèbres de la matière,
Qui toujours envelopperait
L'autre âme imparfaite et grossière.

(La Fontaine, livre X, f. 1.)

Rédigé, avec l'approbation de M. P. Janet, par L. T.

FACULTÉ DES LETTRES DE DIJON.

LITTÉRATURE COMPARÉE.

COURS DE M. BŒNLŒW.

De la loi de réaction dans l'histoire et dans les lettres.

I

« La civilisation suit le cours du soleil en se dirigeant de l'orient à l'occident ». C'est là un axiome bien connu formulé pour la première fois, si nous ne nous trompons, par Herder, répété depuis par Hegel et son école et reçu aujourd'hui au nombre des vérités banales. A première vue il captive l'attention, et si l'on consent à l'entendre *cum grano salis*, comme on dit, il pourra résister même à un examen sérieux. Il paraît certain que les populations de l'Asie et de l'Égypte ont émergé les premières des brouillards dont les débuts de notre race sont enveloppés; puis vient la Grèce, éclairée des vagues lueurs du mythe, jeune de génie et d'immortalité, mais mûrissant tardivement pour la prose de la vie et de l'histoire. Rome, Carthage, l'Espagne, les Gaules, marquent une étape nouvelle dans notre voyage vers l'ouest; leurs plus anciens souvenirs ont déjà je ne sais quoi de moderne, de familier, qui nous conduit insensiblement jusqu'au seuil du moyen âge. Mais si l'Europe est le nouveau monde de l'antiquité, à la découverte de l'Amérique elle commencera à son tour à passer au second plan; elle fera elle-même désormais partie de l'*ancien* continent; de nos jours d'intrépides navigateurs ont abordé à la terre des antipodes : l'Océanie a été révélée à nos regards étonnés. L'humanité après la constatation des lieux, a pris possession du globe comme de sa maison propre, et elle a rejoint, pour la première fois, son point de départ.

Jusque-là tout va bien, et ce coup d'œil rapide jeté sur les deux hémisphères pourra nous satisfaire peut-être et même nous charmer. Mais en y regardant de près, nous serons obligés de faire quelques réserves. Nous savons de source à peu près certaine (1) que les premiers colons chinois qui sont allés s'établir dans la vallée du fleuve Jaune venaient de l'ouest, puisqu'ils étaient descendus des degrés inférieurs du Kuen-loun. Ce fait serait arrivé, nous dit-on, antérieurement à l'an 2700 avant J. C. Ils sont venus de l'ouest aussi, c'est-à-dire des bords de l'Indus, pour émigrer à l'est, ces Aryas qui ont occupé la presqu'île du Gange, et fondé avec les empires des Kurus et des Pandus la religion de Brahma. Mais bien avant tous ces événements, et avant qu'on ne vît surgir les centres antiques de Babel et de Ninive, s'était élevé sur les bords du Nil le puissant royaume des Pharaons (vers 3600 avant J. C.). Ses obélisques et ses pyramides, les images de ses souverains, ses inscriptions hiéroglyphiques, nous fournissent les documents d'une civilisation avancée à une époque où le reste de la terre n'était encore parcouru que par des tribus sauvages. D'où que soient venus les premiers habitants de la biblique Mizraïm, des montagnes de la Lune, ou même de l'Asie, comme aucuns l'estiment, on ne saurait nier que l'action de leur culture primordiale ne se soit propagée surtout du sud au nord, et ne se soit fait sentir surtout aux Hyksos du désert, aux Phéniciens de la Palestine (Sidon et Tyr datent de 3000 et de 2700 av. J. C.), et enfin jusqu'à Babylone et aux parties nord de l'Asie Mineure.

Si la véritable patrie des Sémites était réellement l'Arabie, comme nous le croyons, si leurs premiers ancêtres avaient été cantonnés sur les sommets du Nedjd, leur mouvement expansif a dû pareillement se diriger du sud au nord, avec une inflexion toutefois très-prononcée vers l'ouest (on n'a qu'à se souvenir des descendants de Lud, les Lydiens). En effet, nous les voyons s'avancer à travers la Palestine, la Syrie et la Mésopotamie, en colonnes de moins en moins serrées jusqu'au pied du Caucase, où leurs migrations s'arrêtent et commencent à refluer vers le midi. A l'est, ils ont été contenus de tout temps par les vastes établissements des Aryas, qu'ils ont pu soumettre quelquefois, mais jamais anéantir.

En somme, le mouvement des peuples semble de temps en temps suivre la direction du nord au sud;

(1) Éd. Biot, *Constitution politique de la Chine au XIIe siècle*, pages 5 et 6.

mais en l'examinant attentivement on verra qu'il est presque toujours accompagné d'une forte oscillation vers l'ouest, comme, par exemple, dans l'invasion de l'Italie et des provinces romaines par les Germains, ou dans l'introduction par les Sémites de l'islamisme au sein des tribus les plus occidentales de l'Afrique.

On le voit, l'axiome que nous avons posé au commencement de notre étude n'a rien d'absolu. La colonne de feu qui précède les races dans leur marche vers l'ouest lointain a ses hésitations et ses caprices. Le mouvement de l'orient à l'occident a heurté et croisé un mouvement plus ancien qui cheminait du sud au nord. Ne cherchons pas dans les lois qui gouvernent l'histoire des peuples et de ces créations plus immatérielles que nous appelons les littératures, la précision que réclament les théorèmes des géomètres. La vie des nations comme celle des individus n'est-elle pas tout *organique?* c'est-à-dire que, supérieure aux mécanismes de l'intelligence humaine, elle se présente à nous comme le jeu des forces les plus diverses et la combinaison de principes souvent opposés.

II

Cette marche qui, à la considérer dans son ensemble, paraît entraîner notre race vers l'occident, peut être comparée au flux suivi régulièrement d'un reflux en sens contraire; seulement l'effort de celui-ci ne saurait égaler pendant longtemps la puissance du premier. Ainsi tous les peuples, après avoir imprimé une vive impulsion à ceux qui étaient appelés à leur succéder dans la carrière de la civilisation, après avoir dépensé dans leur politique, leur religion, leurs institutions, dans les arts, les lettres et les sciences, tout ce que la nature et la Providence leur avaient donné de vigueur et de génie, reçoivent à leur tour le contre-coup du mouvement qu'ils ont propagé, du choc électrique qu'ils ont communiqué à leurs voisins. Nous ne voyons pas qu'une seule des nations qui ont marqué dans les annales du globe ou de l'intelligence humaine ait échappé à cette loi, qui est une des premières que reconnaisse la physique.

Pour ne parler d'abord que de l'histoire, qui ignore que la Chine fut envahie et soumise plus d'une fois par des races moins éclairées, mais plus énergiques que celle qui habitait son propre sol, et qui s'était énervée au sein du luxe et d'une corruption précoce? Combien de fois l'Inde ne fut-elle pas conquise par les peuples de l'occident? La Perse, à son tour, a été la proie de conquérants étrangers, venus de l'ouest, d'Alexandre, des Califes. L'Asie Mineure a été colonisée d'abord, puis conquise par les Grecs et plus tard par les Romains. Faut-il rappeler ces grands soulèvements de peuples qui indiquent une réaction si acharnée de l'occident tout entier en armes contre l'orient et la suprématie que si souvent il affectait? La guerre de Troie, à quelques proportions qu'on la réduise, n'en est que le faible prélude. Mais les guerres des Grecs contre les Perses, continuées jusqu'à l'expédition d'Alexandre, les conquêtes des Romains à l'est de l'Italie (Philippe III, Persée, Antiochus, Mithridate), puis surtout les croisades, les guerres de l'empire, ne peuvent-elles pas être considérées comme autant d'efforts tentés par les peuples pour rendre sous une forme modifiée ou pour imposer aux nations qui les avaient précédés les institutions, les lois, les principes et souvent la religion et la langue dont jadis elles avaient semé les germes chez eux?

La même loi de réaction ne peut manquer de se manifester dans le travail incessant de l'esprit humain, dans le domaine de la religion, des arts et des lettres. Lao-Tseu, dans son livre sur la *Raison impersonnelle* (Tao), semble déjà inspiré des doctrines contemplatives qui de tout temps ont prédominé dans l'Indoustan, et cependant il était contemporain de Confucius et son aîné! Ce ne fut que cinq ou six siècles plus tard, l'an 56 de notre ère, que la religion de Bouddha fut introduite officiellement dans la Chine et que bon nombre d'ouvrages bouddhiques furent traduits en chinois (1). Quant à l'Inde elle-même, qui a conservé presque intacte jusqu'à nos jours sa civilisation primitive, elle ne subit pas l'influence de la doctrine dualiste que Zerdusht avait opposée dans l'antique Bactriane au système du brahmanisme; mais elle se modifia au contact des Grecs, une des premières branches qui se fussent détachées du grand tronc des Aryâs, et avec lesquels durant douze à quinze siècles ils n'avaient entretenu aucun rapport. A partir d'Alexandre ces rapports se rétablirent, des royaumes grecs se fondèrent (2), renversés seulement 126 ans av. J. C. par l'invasion des Yueti (3).

Déjà le roi *Tshandraguptas* (305 av. J. C.) avait demandé un sage grec à Antiochus, roi de Syrie. Plus tard les sciences, et notamment l'astronomie, les arts plastiques et surtout celui de battre monnaie, enfin la littérature (dans le domaine de la poésie dramatique) ne purent plus se soustraire aux effets produits sur leur immobilité par la supériorité du génie grec (4). Dans les temps modernes, avant les Anglais, ce furent particulièrement les musulmans qui modifièrent d'une manière violente la langue et les lettres des pays conquis par eux. L'arabe, le persan, les poésies et contes écrits dans ces deux langues se mêlèrent aux langues, aux écrits indigènes, et le résultat de ce mélange furent l'hindoustani et le dakhni, et les poëtes et auteurs qui ont illustré ces nouveaux idiomes (5).

(1) Pauthier, *Chine ancienne*, page 256.

(2) Benfey, *Indien*, dans le recueil d'Ersch et Gruber, page 75 et suivante.

(3) Les *Yue-ti*, probablement les Gètes ou Goths, poussés en avant par les Hiong-nou, donnèrent le branle à la grande migration des peuples. Presque deux siècles auparavant ils étaient en conflit avec les Chinois, qui les mentionnent comme établis près du grand mur.

(4) *L'Inde, ibid.*, page 82.

(5) *L'Inde, ibid.*, page 180. Comparez aussi la *Littérature hindoustane* de M. Garcin de Tassy.

Le grand empire des Perses, après avoir mis fin à la prépondérance des puissances sémitiques dans l'Asie, a subi à plusieurs reprises l'influence des lettres, légendes et religions de ces races vaincues. Quoique l'antique génie de la Bactriane ait triomphé finalement de toutes les révolutions et de toutes les conquêtes, quoique ses traditions primitives vivent encore dans le Shahnameh de Ferdusi, quoique la grammaire persane montre encore aujourd'hui dans ses traits principaux une physionomie tout indo-européenne, on peut affirmer cependant que dans aucun autre pays du globe ne s'est opérée une fusion plus complète entre les deux grandes civilisations si profondément distinctes fondées par les Araméens et les Japhétides.

Les effets de la doctrine chrétienne et de l'esprit hébraïque qui animait ses ardents apôtres ne furent pas les seuls que les lettres grecques eussent ressentis : le langage et les livres des Romains, maîtres maintenant de la Grèce entière, réagirent aussi d'assez bonne heure sur elles et troublèrent la pureté proverbiale de cette source de toute poésie classique. Nous ne parlons pas seulement des auteurs grecs qui, écrivant l'histoire de Rome, se coloraient naturellement de quelques reflets de l'esprit romain. Mais il faut se rappeler qu'à Byzance, seconde capitale du vaste empire, les Grecs s'enorgueillissaient eux-mêmes du nom de Romains. Les Romains véritables, après avoir imposé par la force et la ruse leur langue et leurs lois à une si grande partie du globe, virent à leur tour leur langue, dégénérée de son antique simplicité, se diversifier à l'infini par l'intervention toujours plus fréquente, dans les affaires de l'État, des Barbares, qui pouvaient bien apprendre la langue des vainqueurs, mais non sans y introduire les tournures fantasques et la rouille grossière de leurs idiomes naturels. Les Africains et les Gaulois sont peut-être ceux qui ont le plus contribué à cette décadence précoce du latin ; on prétend aussi reconnaître dans les œuvres d'écrivains célèbres nés en Espagne et même dans le nord de l'Italie les traces de leur origine étrangère.

Les lettres italiennes, dont la brillante aurore avait réveillé l'esprit des nations européennes de sa léthargie, éprouvèrent, après avoir touché au zénith, le contre-coup de l'impulsion qu'elles avaient imprimée à celles des peuples voisins. Toutes les nations s'efforcèrent chacune à son tour de rendre à l'Italie ce qu'elle leur avait prêté de séve et de force, et de retarder ainsi sa décadence imminente. Ce fut d'abord le drame espagnol qui s'implanta sur les théâtres du pays ; puis l'école française du XVIIe siècle commença à régner dans les académies et dans la haute société. Même les œuvres des Allemands et des Anglais des derniers temps ne laissèrent pas de ranimer d'un dernier souffle de vie le génie presque expirant de l'Italie.

L'Espagne, quand eut passé l'âge d'or de sa poésie dramatique, subit le joug de la critique et de la littérature françaises, qu'elle avait puissamment contribué à développer et à enrichir ; et il n'y a qu'un petit nombre d'années que des tendances plus nationales semblent vouloir prédominer de nouveau.

Lorsque le mouvement littéraire qui avait jeté tant d'éclat sous Louis XIV se fut ralenti, la France tenta de renouveler sa séve intellectuelle par l'étude et quelquefois par l'imitation des grands modèles anglais. Les chefs-d'œuvre de la Muse allemande vinrent ensuite retremper une imagination dont le goût affadi ne se plaisait plus que dans la reproduction des mêmes images, des scènes et des situations d'un autre temps, et donnèrent naissance à l'école romantique. L'Angleterre subit pendant tout un siècle le joug de l'esprit français, et ne le secoua que grâce au souffle nouveau, qui changea tout à coup la face des lettres allemandes, et des livres et de l'opinion publique transformée passa quelques années plus tard dans les lois et les institutions. L'Allemagne, venue la dernière dans la glorieuse carrière des arts et des lettres, vit son époque classique se terminer bien rapidement ; car, malgré la flexibilité de sa langue et l'espèce d'irritation nerveuse, avec laquelle elle s'appropria toutes les productions de l'étranger, aucun nouveau principe, aucune tendance venue de dehors n'a réussi jusqu'à présent, au milieu de la stérilité dont notre époque semble frappée, à subjuguer l'esprit des rares auteurs qui s'élèvent encore de temps en temps ; à moins qu'on ne vienne nous citer l'influence des poésies de Byron et de la jeune France, écho d'un écho du romantisme allemand retournant à sa source avec les traits chargés et grimaçants que l'imitation prête si souvent à ses modèles.

III

La plupart des littératures du moyen âge peuvent être considérées comme des restes encore animés d'une civilisation qui a survécu à elle-même ou comme de vagues ébauches d'une civilisation à venir. Les lettres arabes ne paraissent pas être susceptibles de se régénérer par une réaction salutaire des productions de l'Europe. D'ailleurs la poésie fastueuse et ampoulée de ce peuple s'accorderait difficilement de la marche compassée et presque modeste de celle des nations chrétiennes, qui paraît à leur imagination ardente décolorée et incapable de planer dans les régions supérieures. Seulement à la fin du premier siècle de l'hégire, lorsque la langue arabe s'était déjà répandue dans bien des pays, le cinquième calife, Ali, fils d'Abu Taleb, ordonna à Abul Eswi il Duli (1), pour empêcher une décadence précoce, de fixer les règles de la grammaire arabe en les ramenant à des principes certains. Abul Eswi n'acheva pas son œuvre ; il eut plusieurs successeurs dont Saibûyah (mort en 796) fut le plus célèbre. Malheureusement ces hommes prirent pour modèles les grammairiens grecs et imposèrent à l'arabe les règles d'une langue étrangère et d'un génie

(1) Mithridate I, page 384.

tout à fait différent. Ils introduisirent entre autres des signes de cas grecs et fondèrent ainsi la langue appelée langue du Coran ou des chantres, que les Arabes eux-mêmes n'apprennent à l'école qu'après de longues études. Cet idiome est l'arabe *savant*. Il va sans dire qu'il ne put empêcher une foule de dialectes de naître et de se développer. Avec la chute du califat, les lettres arabes déclinèrent rapidement, et sous l'empire des Osmanlis et avec la rudesse tatare reparut l'ancienne barbarie. En somme, on peut dire que les Arabes se sont approprié une partie de la science des Grecs; mais si l'étude des écrits de ces derniers augmenta le fonds de leur savoir, elle ne changea rien à la forme de leur poésie tout orientale.

Mais le peuple de l'orient dont le génie avait le plus profondément pénétré dans l'esprit des nations européennes, et qui, par contre, devait se teindre de tous les reflets que projetait sur lui la civilisation occidentale, ce furent assurément les Juifs. Éparpillés sur le globe entier, ils reçurent partout l'empreinte du pays qu'ils habitaient, en conservant en même temps jeune et vivace leur séve orientale. Revêches aux innovations religieuses et barricadés dans leurs lois et usages antiques contre la marche victorieuse du christianisme, ils n'en suivirent pas moins à leur façon, et quelquefois comme malgré eux, le mouvement ascendant de l'humanité. Stationnaires d'une part et fidèles à la langue de leurs pères, ils la perpétuaient au milieu des idiomes naissants de l'Europe chrétienne, comme la « *gent savante* » s'honorait de perpétuer celle de la vieille Rome, comme le Brahmane de l'Inde parlait et écrivait, parle et écrit toujours son sanscrit, la langue sacrée et parfaite, au sein d'une population chez laquelle l'instrument de la pensée s'est déjà plusieurs fois renouvelé. Mais d'un autre côté, ils s'assimilèrent avec talent et bonheur la langue et la littérature des peuples avec lesquels ils entretenaient d'intimes rapports, témoins dans les temps anciens Philon et Flavien Josèphe, dont le style grec, quoique fortement modifié par le génie hébraïque, fait honneur à la souplesse de leur esprit. Plus tard, et aussi souvent que les intervalles des persécutions le permettaient, nous voyons s'élever parmi les Juifs des hommes considérables écrivant en hébreu, en espagnol, en arabe, surtout des ouvrages scientifiques sur la médecine, les mathématiques, la théologie, etc. On vit fleurir toute une littérature posthume chez un peuple qui avait cessé d'en être un, dans les cours lettrées et tolérantes des califes et des rois mahométans de l'Espagne. Lorsque les pénibles arguties de la scolastique remplissaient de leur bruit tout l'occident, les juifs qui vivaient dans la même atmosphère que les chrétiens opposèrent à ces débuts embrouillés de la science moderne leur science rabbinique et talmudique, tout aussi subtile et souvent tout aussi déraisonnable. Chassés de la péninsule ibérique par les cruautés de la Santa Hermandad et réfugiés dans la libre Hollande, ils prirent une part assez vive au mouvement philosophique qui ébranla le XVIIe et le XVIIIe siècle (1). C'est ici qu'un des leurs, disciple de Descartes, créa avec une logique inflexible, aidé des seules données de la raison, ce système redoutable et non refuté encore qui forma la base sur laquelle on vit les philosophes allemands de nos jours échafauder les étages multiples de leur hardi et nuageux mysticisme. Mais c'est surtout à la révolution de 1789 que sont dus la dernière efflorescence intellectuelle et le dernier réveil de l'imagination de cette race indomptée que dix-huit siècles de souffrances, de luttes et d'exil n'avaient pu ni décourager ni même priver de son originalité. Les arts, les lettres et les sciences s'illustrèrent à la fois de ces noms que depuis longtemps on n'avait plus entendu prononcer dans les hautes régions de la société, et dont le son accusait hautement l'origine biblique. Journalistes, professeurs, auteurs, artistes, dans les rivalités honorables de l'industrie, dans les luttes paisibles de la tribune comme au champ d'honneur, nous les voyons paraître partout où il y avait une place laissée à leur activité ou à leur talent, et couvrir d'une nouvelle gloire et leur propre nation et la nation avec laquelle ils s'étaient identifiés. En Allemagne surtout, patrie ingrate, ils s'étaient associés au mouvement qui régénéra la littérature de ce pays (Mendelsohn), alourdie par l'imitation de modèles étrangers; et quand eut passé l'époque classique, ce fut de leurs rangs que sortirent ceux qui par la tournure particulière de leur esprit mobile, par des images neuves et singulières, par ce mélange de réflexion et de poésie, de tendresse et de raison, d'exaltation et de sarcasme si propre aux Orientaux (2), retrempèrent une dernière fois cette littérature et en empêchèrent le trop rapide déclin.

IV

Si les considérations que nous venons de présenter et les exemples cités à l'appui sont justes, il faudra en conclure que rien n'est erroné comme cet axiome vulgaire que l'action est égale à la réaction et réciproquement. Il est évident pour tout le monde, et il reste établi par ce que nous savons *jusqu'à présent* de l'histoire de l'esprit humain, qu'en général c'est l'action qui l'emporte. Nous l'avons vue constamment, et malgré quelques apparences contraires, poursuivre sa marche ascensionnelle. L'histoire, la littérature, se composent de deux mouvements qui se combattent et qui, néanmoins, combinés, forment la marche régulière de tout organisme. Le premier est le mouvement révolutionnaire (action), dont le propre est de trop précipiter sa marche, de faire fleurir, pour ainsi dire, tous les arbres à la fois. Précocité et impuissance en seraient les conséquences inévitables s'il n'était pas ralenti, enrayé par le mouvement en sens contraire qui tend incessamment à rejoindre le point de départ. Si les deux mouvements se faisaient exactement équilibre, il

(1) Voyez, sur la discussion d'Orobio et de Limborch, Hallam, vol. IV, page 95.

(2) Gœthe, *Commentaire sur son divan oriental et occidental.*

y aurait stagnation absolue : or la vie organique consiste dans la lutte de deux mouvements et dans la prédominance de l'un d'eux. Lorsque c'est l'action qui a le dessus et que l'organisme poursuit encore sa carrière ascendante, ce mouvement s'appelle progrès. Lorsque le point culminant est dépassé et que le progrès n'est plus possible, le beau rôle revient souvent à la *réaction*, qui a pour mission de conserver intactes, *autant que faire se peut*, les grandes traditions des ancêtres, d'empêcher que l'art ne se dégrade par d'imprudentes innovations étrangères à l'esprit national.

Cette lutte est vieille comme le monde et ne cessera qu'avec lui. Homère déjà se plaignait de l'impétuosité avec laquelle la jeunesse de son temps s'élançait à la recherche du nouveau, puisque c'était toujours la plus récente chanson (νεωτάτη) qui était écoutée de préférence (1). Platon (2) rapporte qu'à son époque les vieillards seuls aimaient encore les longs récits de l'épopée et faisaient cercle autour des auteurs attardés qui marchaient encore sur les traces désormais délaissées d'Homère et des poëtes cycliques. Encore un pas, et les esprits les plus éclairés, les plus judicieux, pourront hésiter entre les mâles accents d'Aristophane, qui célébrait la mesure, la simplicité, l'esprit religieux et grave des anciens Athéniens, et ses nobles adversaires Socrate et Euripide, apôtres d'un progrès funeste à tant d'égards au principe national, mais dont l'un fut proclamé le plus sage des mortels par l'oracle de Delphes, l'autre le plus tragique des poëtes par le prince des critiques. Cette dernière et suprême mêlée fut précisément le triomphe de la muse grecque : un instant la languette s'arrêta immobile entre les deux plateaux de la balance, puis elle s'inclina fatalement du côté où la poussa le destin. Aristophane lui-même se soumit à ses arrêts et confessa hautement par ses dernières productions, si différentes de celles de son jeune âge, la défaite de son école.

Faut-il parler maintenant d'un événement de nos jours ? Qui ignore les effets salutaires obtenus par la guerre que les partisans du système classique ont faite aux exagérations des romantiques ? Assurément ces derniers menaçaient non-seulement l'existence de la littérature, mais jusqu'à celle de la grammaire et de la langue françaises. Il ne faudrait cependant pas leur refuser le droit de cité dans le domaine des lettres. Comme ils *produisent*, ils satisfont ainsi au besoin du nouveau qui tourmente sans relâche l'humanité.

Une des réactions les plus glorieuses fut assurément celle qui ramena récemment les esprits les plus distingués de l'Angleterre à la lecture et à l'étude des anciens chefs-d'œuvre de la nation. L'esprit saxon s'y retrempa comme dans une source de Jouvence. Quant aux Danois et aux Suédois, ils semblent avoir puisé dans l'amour avec lequel ils cultivent les *kaempeviser* et les *sagas* de l'Islande, l'énergie indispensable pour fonder une littérature moderne et populaire. On le voit aisément, les lettres comme les peuples en général, reculent quelquefois pour avancer encore.

Mais les deux mouvements de recul les plus glorieux dont les temps modernes aient été témoins sont la Réforme et la Renaissance. Leur nom même indique le redressement de ce qui menaçait de se déformer prématurément, la résurrection de ce qui semblait pour toujours scellé dans la nuit des tombeaux. C'est Athènes et Rome tout entières qui reprennent possession du monde en secouant la couche de poussière dont les a couvertes une conquête brutale, en faisant éclater à des yeux étonnés les belles lignes de leurs chefs-d'œuvre mutilés, et à des oreilles charmées les harmonieuses inspirations de leurs poëtes et de leurs penseurs. Elles firent honte ainsi aux peuples de l'Europe de leur ignorance et de leur grossièreté.

C'est la primitive Église ensuite qui rappelle à un clergé corrompu et à une société glissant sur la pente d'un ignoble matérialisme la pratique austère de toutes les vertus dont le fondateur avait donné l'exemple, d'une vie pure et pauvre, d'une foi humble, ardente et sincère, et de cette libre recherche dans le domaine du dogme qui avait fait jadis la gloire de la religion nouvelle. Schisme regrettable, s'écrieront les uns ; mouvement admirable, répondrions-nous sanshésiter, s'il avait eu la charité pour compagne.

Quoi qu'il en soit, Renaissance et Réforme ne paraissent pas près du terme de leur durée ; nous respirons, pour ainsi dire, dans leur atmosphère ; leur action se prolongera sans doute encore pendant une série de générations dans le temps et dans l'espace.

Ne pourrait-on pas dire que la civilisation, avant de prendre son dernier élan, ait voulu se retremper à ses deux sources éternelles : celle du beau, auquel le génie de la Grèce préside ; celle du bien, qu'a fait jaillir l'esprit hébraïque ; et que leurs eaux confondues nous conduiront un jour, nous pouvons du moins l'espérer, à ces régions lumineuses où habite le *vrai?*

Un mot encore sur la loi de réaction, qui peut être considérée comme le reflux plus faible du mouvement qui emporte irrésistiblement le genre humain de l'est à l'ouest. Comme ce mouvement n'a pas encore cessé, comme il n'a pas encore terminé sa révolution et ne commence pas encore à revenir sur lui-même, on en peut induire avec une extrême vraisemblance que jusqu'à présent au moins l'humanité n'est pas encore entrée dans la période de son déclin. Du moment où ce déclin se sera déclaré, il ne faudra pas s'étonner si le rapport qui existe entre les deux mouvements s'intervertit, ou par intervalles ou pour toujours.

L. Bœnlœw.

(1) *Odyssée*, I, v. 351.
(2) *Lois*, II, page 658.

Le propriétaire-gérant : Germer Baillière.

PARIS. — IMPRIMERIE DE E. MARTINET, RUE MIGNON, 2.

REVUE
DES
COURS LITTÉRAIRES
DE LA FRANCE ET DE L'ÉTRANGER

CINQUIÈME ANNÉE — NUMÉRO 31 — 4 JUILLET 1868

Paris, 3 juillet 1868.

La semaine dernière, M. Louis Legrand, avocat, soutenait devant la Faculté des lettres de Paris des thèses de doctorat. Son sujet, pour la thèse française, était *Sénac de Meilhan et l'intendance du Hainaut et du Cambrésis sous Louis XVI*. Sénac de Meilhan, qu'on connaît plutôt comme un émule moins spirituel de Duclos pour les notes qu'il avait prises et les jugements qu'il avait portés au jour le jour sur ses contemporains, est considéré par M. Louis Legrand comme administrateur. C'est une de ces études dont MM. de Tocqueville et Laboulaye ont donné l'exemple, l'un pour la généralité de Tours dans son livre : *L'ancien régime et la Révolution;* l'autre sur l'intendant Foucault dans son cours sur l'*Administration française sous Louis XVI* (1).

Dans la *Revue des deux mondes*, M. Ch. Lévêque, toujours fidèle aux doctrines qui l'ont amené si souvent à prendre part aux controverses sur l'art, étudie l'*Œuvre païenne de Raphaël.*

« La forme humaine, drapée ou nue, mais principalement nue, est le langage le plus expressif de la peinture. Les maîtres des maîtres sont ceux qui parlent le mieux cet idiome exquis. Raphaël l'a manié avec une supériorité incomparable. Dans ses tableaux païens, on l'a vu, la nudité est belle et naïve. Ses personnages nus n'ont jamais l'air déshabillé ; on dirait qu'ils n'ont jamais senti ni la pression d'une ceinture, ni le poids d'un vêtement. Ils ignorent qu'aucun voile ne les couvre ; ils ne désirent pas d'être regardés, ne craignent pas de l'être, ils ne savent pas qu'on les voit. De là, dans les figures féminines, une suave innocence, plus divine même que la pudeur, et dans ses images d'hommes, une décence naturelle, inconsciente, pleine d'héroïque noblesse. Cette divination d'un état d'indépendance physique que l'humanité ne connut à ce point en aucun temps ni en aucun pays, pas même dans la Grèce antique, est à coup sûr une faculté essentiellement personnelle. »

M. Albert Réville, dans la même livraison, publie une étude sur *le Drame religieux du moyen âge jusqu'à nos jours*. Il en montre l'origine et les transformations. Mais le fait piquant et peu connu sur lequel il insiste justement, c'est le goût persistant de certaines contrées, comme la Bavière et le Tyrol, pour les *mystères*. La petite ville d'Oberammergau se croit obligée, par un vœu qui l'avait délivrée d'une épidémie, de donner tous les dix ans une représentation de ce genre. On a voulu vainement rompre cette tradition; il a fallu la rétablir en 1811, et c'est à peine si l'on a pu supprimer les scènes que la délicatesse plus raffinée de notre temps n'est plus capable de supporter.

A côté de cette étude intéressante, nous remarquons un article où M. Othenin d'Haussonville résume la biographie du célèbre historien américain William Prescott. C'est une vie pleine d'instruction morale que celle de cet homme, se jetant par vocation dans les études littéraires et historiques, privé dès le commencement même de sa carrière de l'usage presque complet de la vue, trouvant de quoi y suppléer dans le dévouement de sa sœur et de sa femme; et enfin, par un prodigieux effort de volonté, qui rappelle celui d'Augustin Thierry, conservant dans sa mémoire ce qu'il ne pouvait confier au papier.

M. Edmond About vient de publier un ouvrage d'un genre nouveau pour lui : *L'ABC du travailleur*. Il avait déjà montré, dans le livre sur le *Progrès*, qu'il prétendait ne pas rester étranger aux questions politiques et sociales de notre temps. C'est un livre de pure économie politique, entrepris sur la demande de « nombreux amis » que M. About possède « dans la classe ouvrière » et destiné surtout à éclairer les ouvriers sur les questions qui les touchent de plus près. L'auteur a su y conserver cette forme légère et lucide qui donne du charme aux plus arides sujets et qui fait supporter les vérités les plus sévères. Le mérite de ce livre, c'est de ne reculer ni devant les uns ni devant les autres, et d'être écrit pour instruire et non pour flatter ses lecteurs.

L'Académie de Macon avait ouvert un concours sur les *Systèmes philosophiques contemporains dans leurs rapports avec la morale*. Le résultat n'a pas été fort heureux, à ce qu'il paraît, au point de vue du nombre et du mérite des concurrents. Mais ce concours a donné l'occasion au président de l'Académie, M. de Parseval Grandmaison, de passer en revue et de combattre les idées de MM. Vacherot, Renan, Taine, Littré, en s'appuyant sur celles de MM. Dupanloup, Guizot, Caro, Franck, P. Janet, Nourrisson, et... Rouher.

M. Ulbach vient de publier une brochure intitulée : *Rapport sur les rapporteurs de M. Duruy*.

(1) Voyez, dans notre 2e année, p. 585 et suiv.

COLLÉGE DE FRANCE.

LÉGISLATION COMPARÉE.

COURS DE M. ED. LABOULAYE
(de l'Institut).

Les approches de la Révolution (1).

I

LA LIBERTÉ DE CONSCIENCE EN 1787.

Le 19 novembre 1787, le garde des sceaux Lamoignon présenta au parlement deux édits : l'un qui créait de nouveaux emprunts, et qui fut très-mal accueilli; l'autre qui reconnaissait aux non-catholiques une existence légale et leur rendait l'état civil. Ce second édit est indiqué en passant par les historiens de la Révolution; il a été jeté dans l'ombre par les décrets de la Constituante, qui ont assuré aux protestants l'égalité civile et politique, et qui, autant que la chose était possible, ont effacé et réparé les violences de Louis XIV. Mais pour nous, qui nous occupons surtout de l'histoire des institutions, il est bon d'étudier de près l'édit de Louis XVI, et pour plusieurs raisons. Il a été inspiré par Malesherbes, par Turgot, par Voltaire. Tout imparfait qu'il soit, il fait honneur au roi, et il nous donne la mesure des réformes qu'on pouvait attendre si la Révolution n'eût point éclaté. Il nous permet aussi d'exposer sans déclamation, et les lois à la main, quelle était la situation des protestants en France depuis la révocation de l'édit de Nantes, c'est-à-dire depuis le mois d'octobre 1685. C'est une des pages les plus tristes de notre histoire; mais il n'en est point qui nous donne une plus utile leçon.

On sait qu'au mois d'avril 1598, Henri IV, enfin maître de son royaume, donna l'édit de Nantes, pour établir entre tous ses sujets la paix religieuse. Sur l'intention de l'édit, le roi s'explique dans le plus noble langage :

« Maintenant qu'il plaît à Dieu commencer à nous faire jouir de quelque meilleur repos, nous avons estimé ne le pouvoir mieux employer qu'à vacquer à ce qui peut concerner la gloire de son saint nom et service, et à *pourvoir qu'il puisse être adoré et prié par tous nos sujets*, et, s'il ne lui a plu permettre que ce soit pour encore en une même forme de religion, *que ce soit au moins d'une même intention*, et avec telle règle qu'il n'y ait point pour cela de trouble ou de tumulte entre eux, et que nous et ce royaume puissions toujours mériter et conserver le titre glorieux de très-chrétien; et par même moyen éviter la cause du mal et trouble qui peut avenir sur le fait de la religion, *qui est toujours le plus glissant et pénétrant de tous les autres.* »

L'édit de Nantes n'établissait rien moins que l'égalité; il assurait simplement aux protestants l'existence de leur culte dans les lieux où il était établi en 1596 et 1597; il interdisait tout exercice de religion à la cour, à Paris, à cinq lieues autour de Paris (Charenton était une exception gracieuse accordée par l'article 10 de l'édit de 1577). C'était une tolérance légale, ce n'était point la liberté.

Je ne ferai pas l'histoire des protestants sous le règne de Louis XIII; je dirai seulement qu'après le siége de la Rochelle, la force politique des huguenots fut brisée; il y eut en France des protestants, comme il y en a aujourd'hui, il n'y eut plus de parti formant un État dans l'État.

Cela suffisait à Mazarin, qui se déclarait satisfait du *petit troupeau;* cela ne suffisait pas à Louis XIV, qui considérait comme une gloire d'anéantir l'hérésie et de rétablir l'unité catholique. Il y travailla pendant longues années, retirant peu à peu les concessions faites aux protestants par son aïeul, et enfin, en l'année 1685, il jugea que le moment était venu d'abolir jusqu'au nom protestant dans son empire.

Pour justifier cette violence, on n'a pas manqué de raisons; il y a toujours des sophistes au service de tous les despotes. Mais Louis XIV a pris soin de les confondre lui-même. Rien n'est plus instructif que le préambule de l'édit qui révoque l'édit de Nantes. Ce n'est pas par motif politique, c'est par simple raison religieuse que Louis XIV manque aux promesses de son aïeul.

Louis XIV déclare que si Louis XIII n'a pu réunir à l'Église *ceux qui s'en étaient si facilement éloignés,* les guerres avec les étrangers en sont la cause. C'est aussi ce qui l'a empêché d'agir plus tôt.

« Depuis 1635 jusqu'à la trêve conclue en l'année 1684 avec les princes de l'Europe, le royaume ayant été peu de temps sans agitation, il n'a pas été possible de faire autre chose pour l'avantage de la religion que de diminuer le nombre des exercices de la R. P. R. (religion prétendue réformée) par l'interdiction de ceux qui se sont trouvés établis au préjudice de la disposition des édits, et par la suppression des chambres mi-parties, *dont l'érection n'avait été faite que par provision.*

» Dieu ayant enfin permis que *nos peuples jouissent d'un parfait repos*, et que nous-même, n'étant pas occupé du soin de les protéger contre nos ennemis, ayons pu profiter de cette trêve que nous avons facilitée, à l'effet de donner notre entière application à rechercher les moyens de parvenir au succès du dessein de notre dit père, *dans lequel nous sommes entré dès notre avénement à la couronne;*

» Nous voyons présentement, avec la juste reconnaissance que nous devons à Dieu, que *nos soins ont eu la fin que nous nous sommes proposée*, puisque la meilleure et la plus grande partie de nos sujets de ladite R. P. R. ont embrassé la catholique; et d'autant qu'au moyen de ce, l'exécution de l'édit de Nantes, etc., *demeure inutile*, nous avons jugé que nous ne pouvions rien faire de

(1) Voyez les cours précédents de M. Laboulaye sur l'Administration française sous Louis XVI, dans nos deuxième, troisième et quatrième années, ainsi que dans le numéro 2 de cette année, page 22.

mieux pour effacer entièrement la mémoire des troubles, de la confusion et des maux que le progrès de cette fausse religion a causés dans notre royaume..., que de révoquer entièrement ledit édit de Nantes... et tout ce qui a été fait depuis en faveur de ladite religion. »

L'édit de Louis XIV a onze articles.

Le premier supprime l'édit de Nantes, et les autres édits et arrêts favorables à la R. P. R., et en conséquence ordonne *que tous les temples soient incessamment démolis.*

Le second et le troisième défendent toute espèce d'assemblée religieuse, *en aucun lieu ou maison particulière.*

Le quatrième enjoint à tous les ministres qui ne se convertissent pas de sortir du royaume dans la quinzaine de la publication de l'édit, avec défense de prêcher durant cette quinzaine, le tout *sous peine de galères.*

Le cinquième et sixième offrent des exemptions, des priviléges et des pensions aux ministres qui se convertiront.

Le septième défend *les écoles particulières* pour l'instruction des enfants de ladite R. P. R., et *toutes les choses généralement quelconques qui peuvent marquer une concession, quelle que ce puisse être, en faveur de ladite religion.*

« Art. 8. A l'égard des enfants qui naîtront de ceux de ladite R. P. R., voulons qu'ils soient dorénavant baptisés par les curés des paroisses..., *et seront ensuite les enfants élevés en la religion catholique, apostolique et romaine; à quoi nous enjoignons bien expressément aux juges des lieux de tenir la main.* »

L'article 9, *pour user de clémence*, ordonne aux réformés qui sont sortis du royaume d'y rentrer dans les quatre mois, sous peine de confiscation de tous leurs biens.

L'article 10, qui ne parle pas de clémence, est ainsi conçu : « Faisons très-expresses et itératives défenses à tous nos sujets de la R. P. R. de sortir, eux, leurs femmes et leurs enfants, de notre royaume, ni d'y transporter leurs biens et effets, sous peine, pour les hommes, des galères, et de confiscation de corps et de biens pour les femmes. »

Enfin l'article 11 décide que les P. R. pourront, en attendant qu'il plaise à Dieu les éclairer comme les autres, demeurer dans le royaume, y continuer leur commerce, et jouir de leurs biens, *à condition de ne point faire d'exercice ni de s'assembler* sous prétexte de prières ou de culte, sous les peines ci-dessus de corps et de biens.

Je ne veux pas rappeler comment l'édit de 1685 fut exécuté; je n'ai point de goût pour remuer cette lie; je renvoie les curieux aux mémoires de Nicolas Foucault, intendant du Poitou, mémoires publiés en 1862 dans la *Collection des documents inédits* par M. Baudry. Les aveux de ce zélé serviteur du pouvoir n'apprennent que trop comment les dragonnades, les galères et l'exil *dépeuplaient les provinces*, en ne laissant ni paix ni trêve à ceux qui, suivant un mot de Louvois, voulaient avoir *la sotte gloire* de demeurer les derniers dans une religion *qui déplaisait à Sa Majesté.*

Je dirai seulement (ce qui est moins connu) que la déclaration de 1724, rendue sous la minorité de Louis XV, renchérit sur la dureté des lois pénales de Louis XIV; qu'en 1745 le parlement de Grenoble, l'un des plus cruels pour les protestants, fit exécuter deux ministres, Ranc et Roger; qu'en 1746 le même parlement condamna deux cents individus, les hommes aux galères, les femmes à la réclusion, comme atteints et convaincus d'*avoir assisté au prêche, participé à la cène, ou fait baptiser leurs enfants par des ministres.* J'ajouterai enfin qu'en 1762 le ministre La Rochette fut pendu à Toulouse pour avoir prêché, baptisé, fait des mariages et donné la Cène au désert. Trois jeunes gentilshommes verriers, nommés Grenier, dont le plus âgé n'avait que vingt-deux ans, furent mis en jugement pour avoir essayé de délivrer le ministre, et furent pendus avec lui.

Laissons maintenant ces horreurs, et voyons quelle était la situation légale des protestants en France depuis l'édit de 1685.

Légalement il n'y avait plus de protestants, les ordonnances n'en connaissaient plus. Aujourd'hui une pareille ignorance serait sans inconvénients civils : la société et le gouvernement sont laïcs; les individus ont une religion, l'État n'en a point. Il n'en était pas ainsi au temps de Louis XIV : la France était un gouvernement catholique, l'état civil était entre les mains du clergé. C'est lui qui, sur ses registres, inscrivait les naissances, les mariages, les décès; c'est lui qui mariait et qui enterrait. Louis XIV, il est vrai, par un arrêt du conseil du 15 septembre 1685, avait permis aux protestants de se marier devant un officier de justice; mais on avait révoqué cet arrêt pour forcer les huguenots à rentrer dans le sein de l'Église. Il en résultait que, pour avoir rang d'enfant légitime, pour se marier et pour obtenir une sépulture, il fallait que le protestant se fît catholique. Il ne pouvait faire acte de la vie civile sans abjurer.

Placés entre leur intérêt le plus légitime et leur conscience, beaucoup de protestants n'hésitaient pas : ils se mariaient *au Désert*, ils faisaient baptiser leurs enfants *au Désert.* Il en résultait que, légalement, ils vivaient en concubinage, et que légalement leurs enfants étaient bâtards. On conçoit quel trouble cela jetait dans la famille et la société. Le nombre des protestants était considérable : on l'évaluait à 3 millions, dont 60 000 à Paris, et l'on calculait sur 100 000 mariages. Je crois qu'on se trompait au moins de moitié, sinon des deux tiers; mais n'eussent-ils été qu'un million, on voit quel désordre l'État jetait dans la société, sous prétexte de favoriser la religion.

Pour y remédier, certains parlements, se fondant sur une loi romaine, qui, en fait de mariage et de paternité, consacre la possession d'État par cinq ans de possession

paisible, repoussaient après cet intervalle de temps les demandes des collatéraux, qui contestaient le mariage ou l'arguaient de nullité. Il y avait même, vers la fin du siècle, une consultation des avocats du parlement de Provence qui établissait cette doctrine. Elle était signée du grand nom de Portalis. Mais il fallait toujours cette possession de cinq années sans trouble, et de plus il fallait ne jamais avouer qu'on s'était marié suivant le rite protestant; sans cela on était condamné par son propre aveu. La jurisprudence secondait ainsi le subterfuge tandis que la loi favorisait l'iniquité.

Dès le règne de Louis XV, on se préoccupa de cette fausse situation. Louis XV était trop dévôt pour reconnaître aucun droit aux protestants; mais il n'avait pas de goût pour les mesures violentes. Son fils, le dauphin, père de Louis XVI, meilleur chrétien que Louis XV, n'était pas plus cruel, et à la demande trop zélée d'un évêque, il avait répondu par des paroles qui retentirent dans toute la France et feront un éternel honneur à sa mémoire : *Ah! ne persécutons pas.* On dit même qu'il avait conçu l'idée de séculariser l'état civil, et de confier, comme cela a lieu aujourd'hui, la tenue des registres à des magistrats.

D'un autre côté, l'administration, déjà plus puissante que la royauté, voyait dans les protestants, tous livrés au commerce, une source de richesse pour l'État, et elle n'épousait point les haines religieuses. Aussi voit-on en 1751 un intendant, sans doute autorisé par les ministres, consulter deux évêques, l'évêque d'Alais et l'évêque d'Agen, pour savoir ce qu'on pourrait faire afin d'empêcher les assemblées au Désert et les mariages clandestins.

La réponse des deux prélats est remarquable. L'évêque d'Alais, dont la lettre est imprimée, reconnaît que, sur *deux cents protestants qui se marient en face d'Église, il n'y en a peut-être pas deux qui persévèrent à vivre dans la religion catholique.* Le seul remède qu'il trouve pour éviter ce perpétuel sacrilége, c'est de donner une nouvelle déclaration royale qui défende à l'avenir aux protestants de se marier au Désert, *sous des peines très-sévères, et sous la condition d'être jugés,* sans forme ni figure de procès, *par le commandant de la province, et en son absence par l'intendant.* O charité chrétienne, qu'êtes-vous devenue?

L'évêque d'Agen est plus humain. Dans une lettre au contrôleur général, datée du 6 mai 1751, il avoue sans détour « que tous les moyens employés jusqu'ici pour la conversion des protestants sont épuisés; qu'après la continuité et l'universalité des abus passés, il n'est plus possible de les admettre, et encore moins de les forcer à la réception des sacrements; que leur endurcissement est confirmé pour toujours, et que ce serait s'abuser soi-même que de vouloir encore tenter leur conversion. Enfin que le seul moyen d'arrêter les maux de l'Église et de l'État, *est de se défaire pour jamais de cette espèce d'hérétiques obstinés, et de leur ouvrir les portes du royaume* ».

Cet avis tranché n'était pas du goût de Louis XV. L'émigration protestante avait enrichi l'Angleterre et la Prusse; en ce moment même il y avait un courant considérable d'émigrants pour les colonies anglaises de l'Amérique (1); et d'un autre côté, les rapports des intendants ne constataient que trop ce qu'avaient perdu en commerce, en industrie, en affaires maritimes, les généralités de Rouen, de Caen, de Poitou, de Bordeaux, de Touraine. L'esprit des évêques n'était plus l'esprit du gouvernement; il était encore moins celui de la société, encore bien que l'opinion générale ne fut pas favorable aux protestants. On était las de la persécution, et convaincu de son impuissance.

Ce fut alors que parut à Cologne, en 1753, un pamphlet intitulé l'*Accord parfait* qui demandait la tolérance, suivi bientôt d'un écrit que je suppose d'origine administrative, et dont le titre explique l'esprit : *Mémoire théologique et politique, au sujet des mariages clandestins des protestants de France, où l'on fait voir qu'il est de l'intérêt de l'Église et de l'État de faire cesser ces sortes de mariage, en établissant pour les protestants une nouvelle forme de se marier, qui ne blesse point leur conscience, et qui n'intéresse point celle des évêques et des curés.*

La forme proposée est empruntée des usages de la Hollande en ce qui concerne les catholiques. Là-bas le problème était retourné, les catholiques n'étant que tolérés. En Hollande on publiait les bans civilement, et on faisait le mariage devant un magistrat. Il est remarquable que cette forme est celle qu'adopta l'édit de 1787, et que de là elle a passé dans nos lois le jour où la Constituante a sécularisé l'état civil.

Ces deux ouvrages causèrent une certaine émotion; on y répondit. J'ai entre les mains une de ces réponses, elle est intitulée : *Dissertation sur la tolérance des protestants en France*, 1756. Ce petit livre est curieux; il nous donne une mesure exacte des opinions du clergé à cette date.

« Le plan de l'*Accord parfait*, dit l'auteur de la *Dissertation*, est fou et extravagant. L'auteur entreprend d'y prouver trois choses. La première que la tolérance, telle qu'il l'entend, c'est-à-dire la liberté de toutes les sectes, est commandée tout à la fois par la Raison, par l'Écriture et par la Tradition. La seconde, que les protestants méritent cette tolérance à cause de la nature de leurs dogmes, de la pureté de leur morale, du caractère de leurs premiers docteurs, et de leur fidélité dans tous les temps. La troisième enfin que la nécessité de l'État demande le rétablissement de l'édit de Nantes. Les trois parties dont tout cet ouvrage est composé *sont autant de faussetés manifestes* ».

Que penserait cet excellent homme s'il revenait aujourd'hui au monde? Toutes ces faussetés sont des vérités, passées en axiomes dans notre législation. La folie du dernier siècle est la sagesse d'aujourd'hui; la sagesse d'aujourd'hui pourra bien être la folie du siècle pro-

(1) Trente mille réfugiés par an, Allemands ou Français.

chain ; c'est de quoi nous donner à tous de la modestie.

Quant au second ouvrage notre auteur le trouva *plus supportable*. La demande n'est pas aussi *évidemment injuste*, et l'auteur affecte d'être *catholique sans scrupule*.

« Mais *ce bon huguenot déguisé ne peut tromper que les simples* », et comme notre théologien n'est pas simple, il annonce qu'il prouvera aisément : « *que le roi n'est pas obligé et ne peut même en conscience accorder la tolérance aux protestants*, et qu'il peut refuser la nouvelle forme de se marier qu'ils demandent, *sans blesser ni la religion, ni l'État, ni l'humanité.* »

Il termine sa préface en disant :

« Je ne me flatte pourtant pas de faire revenir les protestants de l'erreur où ils sont au sujet de la tolérance. *C'est leur système favori et dont ils voudraient presque nous faire un article de foi.* Mais j'aurai toujours l'avantage de convaincre les catholiques, que l'esprit de persécution que tous ces petits auteurs huguenots nous reprochent, *est une manifeste calomnie*, et que les lois pénales contre les hérétiques, *lorsqu'elles sont bien dirigées*, sont non seulement permises, mais encore absolument *nécessaires.* »

Si je cite ces pages, ce n'est pas pour ressusciter et flétrir quelque pamphlétaire inconnu. Non, ces doctrines sont celles que le clergé en corps a soutenues jusqu'à la révolution. C'est contre elles que Louis XVI luttait en 1787 ; elles appartiennent à l'histoire, et il est bon de les exposer au grand jour pour que nous sachions quel est le prix de cette liberté religieuse que nos pères nous ont conquise en 1789.

A chaque assemblée de clergé, en 1750, 1755, 1760, 1765 et 1770, on adresse au roi des remontrances pour qu'il fasse exécuter dans toute leur rigueur les lois contre les protestants. En 1772, les évêques assemblés extraordinairement dénoncent au roi les réunions au Désert : « L'hérésie, disent-ils, marche le front levé, et le crime se présente avec autant d'impunité que de scandale. » Le crime, c'était d'adorer Dieu d'une autre façon que les catholiques.

Quand Louis XVI monta sur le trône, M. de Malesherbes et Turgot lui demandèrent de modifier la formule du serment du sacre, par lequel le roi promettait d'*exterminer les hérétiques ;* Louis XVI refusa, par respect pour la tradition. On prétend qu'il prêta le serment si bas qu'on ne l'entendit point.

Ce serment encouragea le clergé, et dans des remontrances prononcées par Loménie de Brienne, ainsi que dans un mémoire joint à ces remontrances, on poussait le roi à la persécution. Et cette voix qui appelait la vengeance sur les hérétiques, c'était celle d'un homme que Louis XVI ne voulut pas nommer archevêque de Paris, parce que, disait-il, « il faut au moins qu'un archevêque de Paris croie en Dieu ».

Tandis que le clergé persistait dans cette opposition radicale aux protestants, Turgot rêvait de faire la grande réparation qui honora l'Assemblée constituante ; il voulait rappeler tous les fils de proscrits. Malesherbes, non moins humain, rédigeait ses *Mémoires sur l'état civil des protestants* qui furent publiés en 1785 et 1786. De son côté, Rulhière publiait en deux volumes ses *Éclaircissements historiques sur les causes de la révocation de l'édit de Nantes, et sur l'état des protestants en France depuis le règne de Louis XIV.* Cet écrit était fait sur les pièces mêmes que lui avait fournies le gouvernement.

A l'assemblée des notables, Lafayette, toujours prêt à défendre la cause des proscrits, appela l'attention de son bureau, présidé par le comte d'Artois, sur l'état des protestants. Il fut secondé par un homme dont le nom est resté cher à l'Église de France, l'évêque de Langres, neveu de Malesherbe, devenu plus tard le cardinal de la Luzerne. M. de la Luzerne soutint les principes de charité et de tolérance qui avaient été défendus jadis par Fénelon.

Enfin, et comme indice du terrain que gagnait l'humanité, disons qu'au parlement, dès le commencement de 1787, un des plus vertueux magistrats et des plus rigides, Robert de Saint-Vincent, appela l'attention de sa compagnie sur les lois relatives aux protestants, et obtint qu'elle arrêtât de s'en occuper.

Nous voici arrivés à la veille de l'édit 1787. Ce voyage dans le passé était nécessaire pour vous faire comprendre l'esprit et la portée de la nouvelle loi.

Aujourd'hui elle nous paraît bien insuffisante ; il avait fallu cependant un grand effort chez Louis XVI pour rompre avec la tradition de son aïeul et de son bisaïeul, et de cet effort il est juste de lui tenir compte en voyant quels obstacles on dressait autour de lui.

Comment se fait-il que le clergé s'entêtât à demander l'exclusion civile des protestants, c'est ce que nous verrons tout à l'heure. Derrière les passions religieuses il y a toujours une idée qui les explique, et si la persécution a cédé en Europe, c'est que les idées ont changé. Ce changement est pour le philosophe la plus intéressante des études.

Je ferai ici une réflexion. Ce n'est pas volontiers que je remue ce passé pénible. Mais ou l'histoire n'est rien, ou elle est le tribunal qui, sans passion et sans faiblesse, juge les fautes et les erreurs d'autrefois. Rien n'est plus facile que d'être homme de parti ; il n'y a pas besoin pour cela de longues études ; il suffit d'excuser et d'affaiblir les fautes des siens, de grossir et d'accuser les fautes de ses adversaires. Mais condamner le mal partout où on le trouve, s'élever au-dessus des erreurs ou des crimes d'autrefois, c'est chose plus difficile, car il faut étudier scrupuleusement les faits, et c'est chose plus dangereuse, car le passé tient souvent au présent par mille liens visibles ou cachés. Les partis se transforment plus qu'ils ne meurent, et ils n'aiment point la lumière. Mais le premier devoir du juge, c'est d'oublier les bruits du dehors. Pour lui, il n'y a que des justiciables, quel que soit leur nom et leur rang. Quand on excuse une fois la souveraineté du but, on est désarmé à jamais. Vauban

a eu le courage de demander le rétablissement de l'édit de Nantes, Fénelon, Fléchier, ont parlé de tolérance, l'historien les louera ; mais avec non moins de justice il condamnera Bossuet se faisant l'apôtre de la persécution. C'est en agissant ainsi qu'on a le droit d'être écouté et de condamner la violence, quelque nom qu'elle se donne et de quelque manteau qu'elle essaye de couvrir ses mains tachées de sang.

L'édit, présenté au parlement le 19 novembre 1787, était une réparation des plus modestes. Il se bornait à reconnaître aux non-catholiques le droit de se marier sans abjurer, et leur assurait ce que la simple humanité ne peut refuser, même à des étrangers, un état civil.

C'en fut assez cependant pour exciter la passion regieuse. Une dame appartenant à une famille illustre, famille connue par ses sentiments modérés, la maréchale de Noailles, fit distribuer un écrit violent (1) rédigé par l'abbé Lenfant, qui, de persécuteur en 1787, devint persécuté en 1792, et fut assassiné le 2 septembre 1792. Au parlement, on discuta avec vivacité. D'Esprémesnil, outré en toutes choses, et non-seulement catholique, mais illuminé, se prononça avec véhémence contre tout changement, et levant la main vers le Christ, qui était placé dans la salle : *Voulez-vous*, s'écria-t-il, *voulez-vous le crucifier une seconde fois.* Il fut réfuté par le duc de Luynes et le duc de Mortemart; la majorité du parlement, et une majorité considérable était favorable à l'édit.

Néanmoins, les choses ne se passèrent pas aussi simplement qu'on le croirait à lire les histoires de la Révolution; il est bon de se faire une juste idée de ce qu'était le libéralisme religieux du parlement en 1788. On y verra qu'il ne dépassait pas les limites de la tolérance la plus étroite.

Le 18 janvier 1788, le parlement arrêta de faire au roi des remontrances sur l'édit, tout en déclarant qu'il était prêt à l'enregistrer, *et que la religion et l'humanité se réunissaient pour demander la révocation des lois données dans le siècle dernier et dans le commencement de celui-ci.* Quelques-unes de ces remontrances ne touchaient qu'à des détails de rédaction ou à des questions de formes; d'autres avaient une plus grande portée ; les unes et les autres furent adoptées par le roi.

Parmi ces dernières, il faut citer celles où l'on suppliait Louis XVI d'ajouter une disposition expressive par laquelle les non-catholiques seraient exclus de toutes les places de judicature, de toutes les fonctions municipales et de tout ce qui touche à l'instruction publique.

Le parlement demandait en outre, qu'on ne séparât pas le baptême et la preuve de la naissance, le baptême étant un *sacrement de nécessité absolue.* Libre au protestant de faire baptiser son enfant comme il voudrait, mais il fallait qu'en déclarant la naissance, il déclarât que l'enfant avait été baptisé, à moins qu'il n'appartînt à une secte qui rejetât le baptême, auquel cas il fallait en faire une déclaration expresse, que le juge du lieu insérait dans l'acte de naissance de l'enfant.

Ces exigences avaient pour objet de faire connaître les sectes qui existaient dans le royaume et d'empêcher qu'un catholique pût échapper à l'obligation de faire baptiser ses enfants.

Je relève enfin le passage suivant qui donne le ton des esprits :

« Plusieurs articles de l'édit, ainsi que le préambule, indiquent que les non-catholiques n'auront aucun culte public. Cette intention, *également sage et religieuse*, demande cependant à être expliquée d'une manière plus positive. C'est ce que Votre Majesté est suppliée de faire en assurant par l'article Ier à la seule religion catholique l'exercice du culte public. »

Le 27 janvier, Louis XVI répondit à ces remontrances, mais pour indiquer combien il était d'accord avec le parlement. Il disait que, dans son édit, « tout se bornait à donner un état civil à ceux qui ne professaient pas la véritable religion... Qu'avant la révocation de l'édit de Nantes, les protestants avaient une existence religieuse, mais que l'édit nouveau ne leur en donnait aucune, *et que les protestants n'y étaient pas même nommés* ». En effet, il n'est question que des *non-catholiques*, terme vague qui exprime un fait et ne reconnaît pas un droit. Du reste, le roi donnait satisfaction aux demandes du parlement, qui, le surlendemain, vota l'enregistrement à la majorité de 96 voix contre 17. Sept conseillers et trois évêques s'étaient retirés dans la délibération.

Le préambule de l'édit contenait une condamnation expresse de Louis XIV. Quel que soit le respect de Louis XVI pour son grand-aïeul, au fond il y confesse publiquement que Louis XIV s'est trompé, que la force a été impuissante, et que si l'on n'avait pas tourné la loi, l'émigration aurait pris un courant plus fort. La révocation de l'édit de Nantes n'a donc servi qu'à infliger à des innocents un siècle de persécution et de servitude, à appauvrir l'Etat et à compromettre la religion. C'est là un aveu dont la véracité n'est pas suspecte et que l'histoire a droit de recueillir.

L'édit nous donne une preuve de plus de la bonté de Louis XVI, de l'horreur qu'il avait pour la violence, de l'amour qu'il portait à ses sujets. Catholique fervent et habitué à voir dans l'union de l'Église et de l'État la force et le salut de la monarchie, il fallait chez lui un certain effort pour reconnaître qu'il y avait des non-catholiques dans son royaume, et que ces hommes avaient des *droits naturels*, si petits qu'ils fussent. En ce point, rendons justice au roi.

Mais, en même temps, il faut avouer que ce que le roi et le parlement accordaient aux non-catholiques était bien loin de la liberté et de l'égalité religieuse. Et le détail de l'édit en dira plus long sur ce point

(1) L'écrit est intitulé : *Discours à lire au conseil du roi par un ministre patriote, etc.*

que toutes nos paroles. Non-seulement les non-catholiques ne peuvent *faire corps*, c'est-à-dire se former en société religieuse, non-seulement ils n'ont pas de culte public, non-seulement il est défendu aux pasteurs d'avoir un habit particulier, mais il est dit expressément que les non-catholiques contribueront à toutes les dépenses du culte catholique; et ce qui est plus pénible et sent la persécution, c'est qu'à leur mort il sera défendu de les exposer sous leur porte, suivant l'usage, ou de les accompagner en chantant des prières ou en les récitant à haute voix. Le protestant est un *paria;* tout ce qu'on lui garantit, c'est un terrain décent et séparé dans le cimetière, c'est-à-dire qu'on l'ensevelira comme un criminel ou un pestiféré.

Disons donc que Louis XVI faisait un pas en avant et accordait la tolérance, mais ajoutons que l'Assemblée constituante a seule eu l'honneur de reconnaître à tous les citoyens le droit d'adorer Dieu chacun suivant sa conscience, et qu'ainsi il est vrai de dire que la liberté religieuse est un principe de 89 et une conquête de la Révolution. Dans cette espèce de bilan que nous dressons, et où nous essayons de faire le compte du bien et du mal et d'être juste avec tous les partis, conservons donc la liberté religieuse à l'avoir de la Constituante. C'est peut-être le plus grand bienfait que nous lui devons.

Maintenant, pour être justes avec tout le monde, pour ne pas condamner le passé, en vertu de sentiments et d'idées que le passé n'a pas connus, cherchons comment l'idée de tolérance est entrée dans le monde moderne et comment elle a tiré après elle l'idée de liberté.

Bossuet, faisant, au mois de janvier 1686, l'oraison funèbre du chancelier Michel Letellier, ne peut contenir sa joie en songeant à l'édit de 1685 qui vient de révoquer l'édit de Nantes. Il éclate en transports, il appelle à lui toutes les ressources de sa prodigieuse éloquence pour féliciter le nouveau Constantin, le nouveau Théodose, le nouveau Charlemagne, qui vient d'*exterminer les hérétiques*.

Bossuet, dira-t-on, est un évêque; on ne peut pas lui demander d'être favorable à la liberté religieuse. Non, sans doute, mais Bossuet est un grand esprit, et l'on peut se demander comment il en est venu à célébrer la persécution, et quelle persécution!

Mais Bossuet ne parle pas seulement au nom des évêques, il nous présente le premier personnage civil de l'État, le chancelier Letellier, recevant l'ordre de dresser l'édit de 1685 et voici ce qu'il nous dit; je craindrais d'affaiblir ses paroles :

« Quand le *sage* chancelier reçut l'ordre de dresser ce *pieux* édit qui donna le dernier coup à l'hérésie, il avait déjà ressenti l'atteinte de la maladie dont il est mort... [Mais] Dieu lui réservait l'accomplissement du grand ouvrage de la religion, et il dit, en scellant cette révocation du fameux édit de Nantes, qu'après ce triomphe de la foi, et un si beau monument de la piété du roi, il ne se souciait plus de finir ses jours. C'est la dernière parole qu'il ait prononcée dans la fonction de sa charge, parole digne de couronner un si glorieux ministère. En effet, la mort se déclare; on ne tente plus de remèdes contre ses funestes attaques; dix jours entiers il la considère avec un visage assuré; tranquille, toujours assis... La mort lui fut nuit et jour toujours présente; car il ne connaissait plus le sommeil, et la froide main de la mort pouvait seule lui clore les yeux. *Je suis en faction*, disait-il... [Il disait encore] que depuis quarante-deux ans qu'il servait le roi, il avait la consolation de ne lui avoir jamais donné de conseil que selon sa conscience, et, dans un si long ministère, *de n'avoir jamais souffert une injustice qu'il pût empêcher*... Enfin, prêt à rendre l'âme: « je rends grâces à Dieu, dit-il, de voir défaillir mon corps devant mon esprit »... et ravi de pouvoir pousser ses reconnaissances jusqu'au dernier soupir, il commença l'hymne des divines miséricordes : *Misericordias Domini in æternum cantabo*. Il expira en disant ces mots, et il continue avec les anges le cantique sacré. »

N'y a-t-il pas de quoi frémir quand on voit finir avec cette sérénité un homme qui, revenu de toute ambition humaine, signe d'une main mourante la mort, la ruine, l'exil de plus d'un million de ses concitoyens. Et cet homme se félicite de sa justice, et il bénit la miséricorde du Seigneur. C'est un fanatique, dira-t-on; je l'accorde, mais la question n'avance pas. Qu'est-ce qu'un fanatique? Ce n'est pas un fou, c'est un homme qui se trompe et qui met ses vertus ou ses vices au service d'une idée fausse. Quelle était l'idée fausse qui égarait un Letellier et un Bossuet?

Il faut le reconnaître, Bossuet et Letellier sont ici les défenseurs de la tradition. Fénelon, écrivant à Jacques II : « Accordez à tous la tolérance, *non pas en approuvant tout comme indifférent*, mais en souffrant avec patience ce que Dieu souffre », raisonne plus en politique qu'en théologien. Bossuet, ce qui est moins connu, a fait comme Fénelon. En 1693, il donna une consultation à Jacques II, à qui l'on demandait, dans son exil et pour le ramener au trône, de déclarer qu'il respecterait la religion anglicane, qu'il ne violerait pas le serment de *l'est*, et qu'il n'en dispenserait pas. Bossuet reconnaît qu'*un roi ne peut rien sur les consciences*, et que les rois de France pouvaient maintenir l'édit de Nantes sans cesser d'être bons catholiques. « On n'a pas cru, dit-il, que leur conscience fût intéressée dans ces concessions, tant qu'elles ont été jugées nécessaires pour le repos public, parce que c'était ce repos et non pas la religion prétendue réformée qui en était le motif. » Mais Bossuet ni Fénelon ne reconnaissent pour cela l'égalité de droit entre les différentes religions. Ni l'un ni l'autre n'auraient admis que dans un pays entièrement catholique, on laissât introduire un culte nouveau. Sur quel principe, sur quelle idée, appuyaient-ils cette résistance? C'est ce qu'il est bon d'étudier.

L'idée dominante au moyen âge, c'est que l'unité de

sentiments et de croyances est nécessaire à la sûreté des empires. *Une foi, une loi, un roi,* c'est la devise de tous nos vieux jurisconsultes; il leur faut l'unité religieuse, législative et politique. Ce ne sont pas seulement les peuples du moyen âge qui ont cette conviction, c'est celle de l'antiquité grecque et romaine, c'est celle du peuple juif, c'est celle des musulmans. L'unité est considérée comme la garantie de la paix publique et comme la marque de la vérité. Cette même idée règne aujourd'hui dans un grand nombre d'esprits, et chez des gens qui ne sont nullement persécuteurs. Combien d'âmes honnêtes regrettent que la réforme ait déchiré la tunique sans couture de Jésus-Christ; combien de gens regrettent qu'aujourd'hui, en France, on ne soit pas animé des mêmes convictions et regardent la division d'opinions comme la cause de tous nos malheurs!

Assurément, si pour une opinion la preuve de la vérité est dans le consentement général, l'opinion qui demande l'unité a pour elle le nombre, comme elle a pour elle le passé.

Cependant il est remarquable qu'en dehors de la religion, cette opinion a perdu beaucoup de terrain. Aujourd'hui on comprend qu'un pays peut vivre tranquille quoi qu'il y ait une diversité infinie dans les opinions politiques, scientifiques, historiques, économiques, etc. D'où vient ce changement?

D'une nouvelle conception de la vérité. Nous avons une philosophie qui n'est plus celle de nos pères. Nous ne considérons plus la vérité comme quelque chose d'extérieur, d'objectif, comme une loi que l'autorité impose à notre esprit. Nous distinguons. La vérité est sans doute quelque chose qui subsiste par soi-même; mais, pour nous, elle n'existe que dans la mesure où nous la recevons, comme la lumière n'existe que pour nos yeux. Et cette mesure varie suivant la portée et le développement de chaque esprit. Nous ne confondons pas la loi et la vérité. Nous demandons l'obéissance à la loi, parce que cette obéissance est quelque chose d'extérieur, une soumission de notre volonté; nous ne demandons pas qu'on reçoive une vérité que l'esprit repousse, car cette réception est une impossibilité. On force un homme à obéir, on ne peut pas le forcer à croire.

Loin donc d'imposer la vérité, nous laissons à chacun une entière liberté de la rechercher et de la professer; nous voyons une loi divine dans cette diversité des esprits, qui est la condition même du progrès, et au lieu de poursuivre une uniformité mécanique, extérieure, nous poursuivons l'unité par la variété. Notre idéal c'est l'harmonie.

L'Église catholique n'a jamais compris la vérité de cette façon. La vérité pour elle a été révélée par Dieu même, et remise à l'Église qui en a la garde. Cette vérité est absolue, la même aujourd'hui qu'hier. Le fidèle n'a qu'à l'accepter et à se soumettre; il doit faire taire les révoltes de son esprit et de son cœur. « Être disposé à croire ce que croit l'Église, dit Bossuet, c'est expressément renoncer à ses sentiments, s'ils sont contraires à ceux de l'Église, ce qui emporte un renoncement à toute erreur qu'elle a condamnée. » — Mais quoi, peut-on faire taire sa raison? — « Oui, dit Bossuet, il faut croire avec les catholiques, que jamais on ne tâche et l'on ne s'efforce comme il faut, jusqu'à ce qu'on en vienne enfin, par ses efforts, *à soumettre de bonne foi* son jugement à celui de l'Église. »

La vérité ainsi entendue, n'est pas la vérité telle que nous l'entendons au sens subjectif. C'est une loi. Bossuet l'a senti; pour lui l'Écriture est une loi infaillible, expliquée et appliquée par un juge infaillible qui est l'Église. Ce qui, pour le dire en passant, explique comment il est chimérique de croire que l'Église catholique admettra jamais la liberté religieuse, théologiquement parlant. Ce serait son abdication. Les premiers protestants admettaient aussi que l'Écriture était une *loi infaillible*, mais ils établissaient juge l'individu et non pas l'Église, bien convaincus du reste que tous les esprits verraient la même chose dans l'Écriture, qu'ils croyaient évidente par elle-même. Et c'est pourquoi ils furent aussi intolérants que les catholiques, et pourquoi ils regardèrent comme des rebelles ceux qui ne pensaient pas comme eux.

Ce furent les indépendants, les sociniens et les quakers qui, les premiers, réclamèrent la liberté religieuse; ils la demandèrent parce qu'ils avaient abandonné le principe catholique et lui avaient substitué le principe individuel.

« Le fondement de notre religion protestante, écrivait Milton en 1659 dans son *Traité du pouvoir civil dans les choses religieuses, montrant qu'aucune puissance sur la terre n'a le droit d'employer la contrainte en matière de religion*, c'est que nous n'avons d'autre règle divine, d'autre autorité extérieure que la sainte Écriture, *et point d'autre autorité intérieure que l'illumination du Saint-Esprit.* Et comme les Écritures ne peuvent être entendues sans cette divine illumination, *que personne ne peut être sûr de la posséder en tout temps, et qu'on peut encore moins être sûr qu'elle est toujours en autrui*, il en résulte qu'aucun homme, qu'aucun corps ne peut être juge en matière de religion, et *qu'on ne peut décider que par soi-même.* »

Cette opinion révoltait Bossuet; et d'un autre côté Jurien, son adversaire, n'osait guère la défendre; il repoussait comme une injure le titre de *chef des tolérants* tandis que Bossuet, pour le confondre, prétendait *lui faire avaler tout le poison de la tolérance;* mais aujourd'hui la pensée de Milton a triomphé non-seulement chez les protestants, mais dans le monde entier, et même chez les catholiques. Non point que les catholiques aient renoncé à leur dogme fondamental, l'infaillibilité de l'Église, mais ils en sont venus à reconnaître que la foi est chose individuelle, un don de Dieu, et *qu'on ne peut forcer personne à croire.* On peut plaindre celui qui se trompe, on ne peut pas le condamner. Des théologiens imbus du

passé peuvent continuer à soutenir la doctrine que l'Église étant la verité et tout le reste étant l'erreur, l'Église a le droit d'être acceptée partout et le devoir de ne souffrir personne quand elle est la plus forte, mais aujourd'hui ce principe excessif perd chaque jour le peu de terrain qui lui reste; car si les catholiques admettent que l'Église seule possède la vérité, ils n'admettent plus que l'ignorance ou l'erreur soient des crimes; ils reconnaissent tout au moins que l'autorité civile n'a plus d'action en pareil cas, parce qu'elle est incompétente, et que la conscience ne relève que de Dieu.

Il s'est donc fait un changement dans l'esprit humain, c'est ce qu'il est important de noter. Avec une ardeur généreuse, Voltaire protestait contre l'intolérance et demandait qu'on n'égorgeât pas, qu'on n'emprisonnât pas, qu'on ne chassât pas des hommes qui, malgré leurs erreurs, étaient des frères; mais les conclusions de Voltaire n'allaient pas plus loin que la tolérance, ou si l'on veut l'indifférence de l'État. Qu'on ne s'occupât plus des querelles religieuses, c'était toute son ambition. Libre ensuite aux Églises de s'excommunier mutuellement.

Aujourd'hui on va plus loin. On ne demande plus seulement la liberté religieuse, au nom de la paix publique, au nom de l'humanité, on la demande au nom du respect que chaque homme doit avoir pour son semblable, au nom du droit de chaque conscience. Ce n'est plus de l'indifférence, c'est de la justice, c'est le sentiment de l'égalité. Aussi n'est-ce plus la tolérance qu'on réclame, c'est la parfaite liberté, c'est la séparation de l'Église et de l'État. La religion rentre dans le domaine de la conscience, dont elle n'aurait jamais dû sortir, elle échappe à la dangereuse protection, comme à la terrible inimitié de l'État.

Nous voici bien loin de l'édit de 1788, et cependant il n'y a pas encore un siècle qu'on l'acceptait comme un bienfait. C'est que les idées ont marché et qu'une révolution s'est faite dans l'esprit humain. Ces révolutions, voilà notre étude. L'histoire enregistre les faits, elle sait et elle dit ce qui se passe dans les assemblées, dans la rue, sur les champs de bataille. Mais les événements ne sont que la floraison des idées. Ce qu'il est important de connaître, ce sont ces idées elles-mêmes, c'est d'en saisir le premier germe, c'est d'en suivre le développement. C'est là la véritable philosophie, la véritable politique, celle qui, en connaissant la raison des choses peut conclure à coup sûr. Quand le laboureur confie le grain au sillon, il peut annoncer la moisson; quand l'observateur a suivi quelque temps une idée nouvelle, il peut, avec non moins de sûreté, prédire ce qu'elle deviendra; le présent lui annonce l'avenir.

ED. LABOULAYE.

FACULTÉ D'AIX.

LITTÉRATURE FRANÇAISE.

COURS DE M. H. REYNALD.

Les correspondants de Voltaire. — Bolingbroke.

La correspondance de Voltaire ne nous donne pas seulement l'histoire du mouvement littéraire et philosophique du XVIIIe siècle; c'est comme un tableau animé et vivant où viennent figurer tour à tour les personnages les plus considérables de cette époque, tous ceux qui de près ou de loin ont été mêlés aux luttes et aux travaux d'où est sortie la société nouvelle. Aussi rencontrons-nous dans ce recueil, à côté d'écrivains déjà oubliés de leur vivant, des ministres puissants, des souverains qui ont laissé un nom dans l'histoire. C'est Thiriot, l'abbé Chaulieu, l'abbé Desfontaines, à côté de d'Alembert, de Vauvenargues, de Turgot; c'est encore le duc de Richelieu, mademoiselle Gaussin, Frédéric II et l'impératrice Catherine ; le siècle vit là tout entier.

De cette vaste galerie, nous voudrions détacher aujourd'hui le portrait d'un homme qui a exercé une certaine influence sur Voltaire, qui a surtout pour nous l'avantage de représenter fidèlement un des côtés de l'esprit philosophique, ce scepticisme léger et grossier tout à la fois, qui détruit les anciennes croyances sans avoir rien à leur substituer. Tel est, en effet, le caractère de la philosophie qu'apportait en France, dans les premières années du XVIIIe siècle, l'ancien ministre de la reine Anne, le vicomte de Bolingbroke. Voltaire le connut de bonne heure et en fut charmé. Voici ce qu'il écrit à Thiriot, le 2 janvier 1722 : « Il faut que je vous fasse part de l'enchantement où je suis du voyage que j'ai fait à la Source, chez milord Bolingbroke et chez madame de Villette. J'ai trouvé dans cet illustre Anglais toute l'érudition de son pays, et toute la politesse du nôtre... Cet homme, qui a passé toute sa vie dans les plaisirs et dans les affaires, a trouvé pourtant le moyen de tout apprendre et de tout retenir. Il sait l'histoire des anciens Égyptiens comme celle d'Angleterre, il possède Virgile comme Milton ; il aime la poésie anglaise, la française, l'italienne, mais il les aime différemment parce qu'il discerne parfaitement leurs différents génies. » Un peu plus tard, Voltaire, guéri de la petite vérole, se réjouit d'être rendu à ses amis, et il adresse à Bolingbroke ces vers où la poésie manque peut-être un peu trop :

Et toi, cher Bolingbrok, héros qui d'Apollon
As reçu plus d'une couronne,
Qui réunis en ta personne
L'éloquence de Cicéron,
L'intrépidité de Caton,
L'esprit de Mécénas, l'agrément de Pétrone,
Enfin donc je respire, et respire pour toi ;
Je pourrai désormais te parler et t'entendre.

Ce langage nous indique une certaine intimité, et si le nom de Bolingbroke ne revient pas souvent dans

la correspondance de Voltaire, il n'en est pas moins vrai que ses opinions furent toujours présentes à l'esprit du philosophe français. Il alla même, bien des années plus tard, jusqu'à développer sous le nom de Bolingbroke des opinions qui lui étaient personnelles, par exemple lorsqu'il prétendait expliquer et commenter des livres que Bolingbroke n'a jamais écrits. Voltaire, d'ailleurs, quand il fut forcé de se réfugier en Angleterre, y rencontra Bolingbroke, et quoique nous sachions peu de chose de son séjour en ce pays, nous retrouvons partout dans les *Lettres anglaises* le souvenir et l'influence des amis de Bolingbroke. C'est par lui que Voltaire put connaître Pope, Swift, Arbuthnot, tous ceux enfin qui se piquaient également d'élégance, de littérature et d'incrédulité. Bolingbroke appartient donc à l'histoire de Voltaire et de la philosophie française du siècle.

Sa vie est d'ailleurs curieuse, et mérite d'être racontée (1). Henry Saint-John, né à Battersea, en 1678, appartenait à une des plus anciennes familles d'Angleterre; un de ses ancêtres assistait à la bataille d'Hastings. Marié de bonne heure avec une riche héritière qui lui apporta 40000 livres sterling, il remplaça son père au parlement en 1700. Il entrait à la chambre des communes en même temps qu'un de ses rivaux du collége d'Éton, aussi lourd qu'il était lui-même brillant, Robert Walpole, destiné pourtant à l'effacer à force de persévérance et de résolution. Saint-John débuta avec le plus grand éclat. Son éloquence, dont il ne reste aucun monument, avait produit une telle impression que Pitt, devant qui l'on regrettait un jour les chefs-d'œuvre dévorés par le temps, les tragédies d'Eschyle et l'histoire de Tite-Live, déplorait par-dessus tout la perte des discours de Bolingbroke. Aussi dès l'avénement de la reine Anne, il devient un des chefs du parti tory. C'est lui qui avec Harley dirige la majorité dans une politique assez difficile à expliquer. La reine Anne, qui succédait à Guillaume III, n'avait pas la même sympathie pour la révolution de 1688. Elle penchait pour les doctrines de la haute Église, l'obéissance passive, et ne pensait pas sans remords aux exilés de Saint-Germain. Elle obéissait d'ailleurs à un sentiment naturel à tous les princes, qui leur fait tenir pour suspecte en bien des points la politique de leurs prédécesseurs. Les whigs, en outre, avaient le désavantage d'être au pouvoir depuis longtemps; c'était là autant de raison pour changer de système. Mais il fallait en même temps ménager l'opinion publique, qui soutenait toujours avec ardeur la guerre contre la France et la succession protestante. Les torys, en arrivant au pouvoir, durent d'abord dissimuler leurs projets; ils continuèrent donc la guerre et accordèrent avec de vives félicitations le titre de duc à Marlborough, protégé par l'éclat de ses victoires, protégé surtout par l'étroite amitié de sa femme avec la reine. On sait que pour bannir toute étiquette de cette liaison, où la domination n'appartenait pas à la souveraine, il avait été convenu entre la reine Anne et la duchesse de Marlborough qu'elles remplaceraient leurs titres ordinaires par les deux noms bourgeois de mistress Morley et mistress Freeman. Forcés de céder sur ce point, les torys voulurent au moins donner satisfaction à l'Église en proposant un bill contre les dissidents. Voici de quoi il s'agissait. Les partisans de l'Église officielle exigeaient des fonctionnaires publics un serment de la plus rigoureuse orthodoxie. Quelques dissidents, peu scrupuleux, prêtèrent le serment, sans s'inquiéter beaucoup des dogmes auxquels ils donnaient ainsi leur adhésion, et mirent leur conscience d'accord avec leurs intérêts, en revenant à leurs anciennes croyances dès qu'ils avaient obtenu la place qu'ils désiraient. L'opinion publique avait peu à peu accepté ce singulier subterfuge; ceux qui l'employaient étaient appelés les *conformistes occasionnels*. C'est contre eux qu'était dirigé le nouveau projet de loi. Il fut soutenu par Harley, un indifférent, et par Bolingbroke, un incrédule. Celui-ci professait, en effet, le scepticisme le plus hardi. Il se rattachait au groupe de seigneurs, qui, continuant la tradition de la cour de Charles II, se faisaient un honneur de leur libertinage, et affectaient la plus grande indifférence en religion aussi bien qu'en politique. Mais il vivait à une de ces heures équivoques où les partis n'ayant plus de principes assurés, et n'osant ou ne pouvant point exprimer tout haut leurs pensées, ont recours à ces alliances menteuses qui consacrent le triomphe de l'hypocrite. La question de la haute Église était si exclusivement politique que les évêques votèrent contre le bill, présenté au parlement par Saint-John, défendu dans la presse par Swift, l'auteur du *Conte du tonneau*, accusé de n'être pas chrétien. Ce bill agita profondément l'opinion; la cour l'appuyait; les passions religieuses s'en emparèrent; à la suite du clergé, les femmes se jetèrent dans la dispute, et, selon l'expression de Swift, les chats eux-mêmes en devinrent plus querelleurs. Il fut cependant repoussé plusieurs fois de suite, et ce fut un échec pour les ministres qui l'avaient présenté. Grâce à la guerre, les whigs rentrèrent peu à peu dans le cabinet, et Saint-John dut se retirer.

Une intrigue le ramena bientôt au pouvoir. La duchesse de Marlborough était dure pour la reine comme pour tout le monde. Avide, impérieuse, elle résistait pourtant à toutes les haines. Malheureusement elle fit une bonne action; elle s'intéressa à une de ses parentes, Abigail Hill, plus connue sous le nom de mistress puis de lady Masham, qui lui devait tout, et qui la trahit. Par elle, Harley put communiquer avec la reine, et renverser le ministère whig, qu'il fut appelé à remplacer, Bolingbroke revint au pouvoir avec Harley; son rôle n'était pas moins important; chargé des affaires étrangères, il avait à préparer la paix avec la France, et à écarter, s'il était possible, l'électeur de Hanovre du trône

(1) Sur Bolingbroke, consulter le beau livre de M. de Rémusat, *Études sur l'Angleterre au XVIII*e *siècle*.

d'Angleterre. Il réussit au moins dans le premier de ces projets ; il négocia longuement et finit par conclure la paix d'Utrecht. Peut-être serait-il également parvenu à ouvrir les chemins de l'Angleterre au fils de Jacques II, sans la mort subite de la reine. Tout était prêt ; on n'avait plus besoin que de quelques jours, on le croyait du moins, quand une attaque mit Anne en danger. Le surlendemain, il fut évident qu'elle allait mourir, les whigs se présentèrent aussitôt au conseil privé, et firent nommer aux fonctions de lord trésorier le duc de Shrewsbury partisan de la révolution et de l'électeur de Hanovre. Le 1er août, George s'était proclamé sans opposition.

Menacé par les whigs qui l'accusaient de trahison, Bolingbroke fut précipité du ministère dans l'exil. Tandis que Harley, plus courageux ou plus habile, se laissait enfermer à la tour de Londres, Bolingbroke quittait l'Angleterre et venait s'établir en France. Il vécut quelque temps dans le Dauphiné, attiré sans doute de ce côté par le voisinage de madame de Tencin, puis sur des nouvelles venues d'Angleterre, avec cette crédulité qui est l'éternelle maladie des exilés, il se laissa entraîner à la cour du prétendant. C'était donner raison à ses adversaires qui lui reprochaient d'avoir, sous la reine Anne, conspiré contre la succession de Hanovre, et il ne tarda pas à s'en repentir. Il trouvait là en effet, avec d'incroyables illusions, les mêmes intrigues, les mêmes jalousies qu'à Londres, et pis encore, car les passions humaines, subsistant partout avec une égale violence, nous paraissent surtout misérables quand leur objet est petit.

Heureusement pour Bolingbroke, il put quitter bientôt la cour du prétendant. Il se chargea des négociations à poursuivre auprès de la cour de France, et revint à Paris en qualité d'ambassadeur de Jacques III, situation au moins singulière pour l'homme qui, un an auparavant, était plus sérieusement ministre de la reine Anne. Il se résigna pourtant à ces fonctions, et servit son nouveau parti avec fidélité jusqu'en 1717, époque où le traité signé par le régent annonça aux jacobites qu'ils ne devaient plus compter sur le secours de la France. Ils se séparèrent alors, non sans échange d'amères récriminations, comme c'est l'usage entre conspirateurs qui n'ont pas réussi. Bolingbroke fut le plus maltraité pour deux raisons ; c'était le dernier transfuge, et il était toujours resté raisonnable.

Également attaqué par les deux partis qu'il avait successivement servis, repoussé et calomnié par les jacobites, frappé en Angleterre par un *bill d'attainder*, Bolingbroke oublia la politique dans l'étude des lettres et dans les distractions que lui offrait la société élégante de Paris. Dès 1717, il était très-lié avec madame de Vilette. Cette femme avait été dans sa jeunesse l'héroïne d'une singulière aventure. Épris de sa beauté, le fils du marquis de Vilette avait voulu l'épouser ; il la présenta à son père, qui, charmé à son tour, sans se laisser effrayer par une différence de quarante-trois ans, lui offrit sa main et l'emporta sur son fils. Veuve en 1707, madame de Vilette plut à Bolingbroke, qui l'aima bientôt assez pour en être jaloux et le laisser voir. Un jour, à dîner, irrité de l'attention que madame de Vilette accordait à un Écossais, Bolingbroke se leva brusquement, et renversa la table ; il fallut les raccommoder. Quoique songeant déjà à rentrer en Angleterre, où il cherchait à se ménager des appuis auprès du roi, Bolingbroke vivait alors beaucoup au milieu de ce monde, à la fois léger et hardi, qui préludait par les désordres de la régence à des nouveautés plus sérieuses. Soit à Paris, soit dans sa propriété de la Source, où nous le trouvons établi dès 1720, à la suite de son mariage avec madame de Vilette, il lit beaucoup, et compose lui-même des mémoires justificatifs, ou des réflexions sur l'exil. « Ce lieu commun de morale stoïcienne, dit très-bien son meilleur historien M. de Rémusat, est d'un esprit élevé, médiocrement riche en idées, qui s'est fait un bon style académique, correct et soutenu, orné et élégant, mais sans aucune qualité supérieure. » Ce sont les pensées de Sénèque avec la vie d'Alcibiade ou plutôt de Pétrone. Nous le voyons occupé des premières œuvres de Voltaire, qu'il ne connaissait pas encore (1719), mais surtout lié avec l'abbé Alary, homme d'un esprit ouvert à toutes les nouveautés, qui devait, en 1723, fonder le club de l'Entresol. Ce nom même, emprunté à l'Angleterre, suffirait pour attester l'influence de Bolingbroke dans cette assemblée, où l'on se réunissait pour lire les journaux, parler politique et entendre les mémoires de d'Argenson ou de l'abbé Saint-Pierre, assemblée qui, malgré son innocence et son obscurité, n'excita pas moins les défiances du cardinal Fleury, et fut brusquement dispersée.

Ces occupations ne pouvaient suffire à l'activité de Bolingbroke. Il ne perdait pas de vue l'Angleterre, où il obtint enfin de rentrer, en 1723, à la condition de ne recouvrer ni ses titres ni sa fortune. Cette promesse, arrachée au roi par la duchesse de Kendal, avait coûté à Bolingbroke 11 000 livres sterling. Walpole, qui n'avait osé s'opposer au retour de Bolingbroke, eut soin de lui faire comprendre qu'il n'obtiendrait rien de plus, et l'ancien ministre, quoi qu'il pût faire, se vit bientôt réduit à ne s'occuper que de littérature dans la société de Pope et de Gay, qui lui dédia ses fables. Aimant mieux être philosophe en France qu'en Angleterre, il revint bientôt à Paris, et nous apprenons par une lettre de lui à l'évêque de Pouilly que, dans une discussion contre un athée, il a soutenu que Dieu existe et que le monde a eu un commencement. Mais s'il admet ces deux vérités, Bolingbroke ne va guère plus loin : ennemi de toute religion positive, niant même le sentiment religieux, c'est un libre penseur, dans toute la force du mot, tel qu'on l'entendait alors.

En 1725, le bill d'*attainder* qui frappait Bolingbroke fut enfin révoqué par ordre du roi, et sur les instances de Walpole, qui se montra généreux envers son ancien

rival, quand il eut acquis la certitude de n'avoir pas à le craindre; il avait la parole du roi que Bolingbroke ne pourrait jamais rentrer dans la vie publique. Il y parut d'abord assez résigné; il acheta une maison de campagne, écrivit sur sa porte le vers d'Horace :

Satis beatus ruris honoribus,

et se mit à philosopher avec Pope, Swift, Arbuthnot, et le reste de ses amis. Ainsi se forma une société d'hommes spirituels, élégants, sceptiques, qui accueillit Voltaire chassé de France par un odieux outrage, et qui lui parut la véritable image de l'Angleterre. C'est, en effet, l'esprit de ces personnages qui respire dans les *Lettres anglaises*. Sur presque tous les points, Voltaire adopte leurs opinions et leurs préjugés. S'il leur doit une véritable sympathie pour les institutions anglaises, s'il apprend à aimer de plus en plus la liberté de penser, qu'il ne sépare pas de la liberté de parler et de la liberté d'écrire, il se trompe complétement avec Bolingbroke et ses amis sur les sentiments religieux de l'Angleterre. De toutes les sectes qui vivent en ce moment sur le sol anglais, il ne saisit que les apparences extérieures et les côtés ridicules; il ne voit pas ce qui se passe au fond des âmes; il ne comprend pas le travail mystérieux qui s'accomplit dans cette nation sensée et vigoureuse, qui se reconstitue lentement après l'heureuse révolution de 1688, et, par le rétablissement d'une croyance solide, arrive peu à peu à la véritable grandeur, celle qui a pour fondement la vertu et la liberté; le scepticisme n'était alors qu'à la surface. Ce spectacle sera mieux compris par un autre voyageur, qui visitera l'Angleterre quelque temps après, par l'auteur de l'*Esprit des lois*.

Montesquieu nous ramène à Bolingbroke. Bientôt fatigué de sa retraite et toujours soutenu par de nouvelles espérances, celui-ci était rentré dans la vie active, et, banni du parlement, avait essayé d'attaquer le ministère par un journal qu'il dirigeait avec le concours des ennemis de Walpole. Il écrivait dans l'*Artisan* (*the Craftsman*) avec beaucoup d'ardeur et de succès, quand le roi mourut. Ce fut pour les adversaires du ministre un moment de joie et d'espérance. Mais George II, comme il arrive souvent, ne voulut pas acquitter les engagements du prince de Galles; il oublia ses anciens amis et garda Walpole, qui avait eu d'ailleurs le bon esprit de s'attacher à la reine et de s'appuyer sur elle. Bolingbroke et ses amis avaient au contraire commis la faute de s'adresser à la maîtresse du roi, lady Suffolk, qui n'avait que les apparences du pouvoir, tandis que la reine savait, en s'effaçant, garder la véritable autorité. Un jour vint pourtant où Bolingbroke crut avoir trouvé le moyen de renverser Walpole : c'est à propos du port de Dunkerque. Bolingbroke avait fait constater par son secrétaire que les travaux de démolition n'étaient pas exécutés, et il en fit un sujet d'accusation que Wyndham se chargea de porter au parlement. L'attaque était bien calculée, car on sait à quel point le patriotisme anglais est susceptible, surtout quand il s'agit de la France. Walpole se défendit avec vigueur, allant droit à l'ennemi véritable, et passant par-dessus Windham pour attaquer Bolingbroke lui-même. Montesquieu assistait à cette séance, et nous avons son compte rendu : « J'allai avant-hier au parlement, à la chambre basse; on y traita l'affaire de Dunkerque. Je n'ai jamais vu un si grand feu; la séance dura depuis une heure après midi jusqu'à trois heures après minuit. Là les Français furent bien mal menés; je remarquai jusqu'où va l'affreuse jalousie qui est entre les deux nations. M. Walpole attaqua Bolingbroke de la façon la plus cruelle, et dit qu'il avait mené toute cette intrigue. Le chevalier de Wyndham le défendit. M. Walpole raconta en faveur de Bolingbroke l'histoire du paysan qui, passant avec sa femme sous un arbre, trouva qu'un homme pendu respirait encore. Il le détacha et le porta chez lui; il revint. Ils trouvèrent le lendemain que cet homme leur avait volé leurs fourchettes. Ils dirent : Il ne faut pas s'opposer au cours de la justice; il le faut rapporter où nous l'avons pris. » Walpole eut la majorité, et de cette campagne il ne résulta pour Bolingbroke que la menace d'un nouvel exil. Quelque temps après, il repartit pour la France, et s'établit en Touraine, partageant son temps entre l'étude et la chasse. Il s'occupait alors d'un traité de métaphysique dont on peut juger les tendances par l'*Essai sur l'homme* de Pope. On sait que le poëte se contenta de mettre en vers les idées du philosophe. L'ouvrage fit scandale, et Pope était assez embarrassé de ses attaques, quand Warburton vint à son secours, et lui prouva qu'il était au fond plus religieux qu'il ne s'en était douté. Ainsi couvert du bouclier de la foi, Pope accepta cette explication inattendue, ce qui le brouilla quelque temps avec Bolingbroke. Toute trace de ce dissentiment avait disparu, quand Pope mourut; Bolingbroke l'assista à ses derniers moments, et en reçut des marques de tendresse auxquelles Pope n'avait habitué personne.

La chute de Walpole avait en effet ramené Bolingbroke en Angleterre; mais elle ne devait pas lui profiter. Pulteney oublia son ancien allié, qui se rejeta inutilement dans les intrigues d'une politique sans grandeur, jusqu'au jour où la mort du prince Frédéric lui enleva ses dernières espérances. A partir de cette époque, il se contenta du rôle qu'il aurait pu prendre beaucoup plus tôt, celui d'un homme éminent qui, retiré de la lutte, assiste aux événements pour les juger et jouit de la gloire que donnent les lettres. Cicéron, dans l'antiquité, lui offrait cet exemple, suivi de nos jours avec tant de dignité par des hommes plus grands et plus purs que Bolingbroke. Il vécut ainsi entouré d'hommages, admiré comme écrivain par les plus brillants représentants des générations nouvelles, et, quand il mourut, on put croire qu'il était enfin consolé.

Malheureusement, un nouvel échec lui était réservé après sa mort. C'est seulement alors qu'un de ses secrétaires dut publier ses œuvres philosophiques : c'étaient

cinq pompeux in-quarto qui n'eurent qu'un succès de scandale. Le grand jury songea d'abord à les poursuivre; mais l'indifférence plus cruelle du public les laissa tomber dans un abandon d'où une persécution seule aurait pu les tirer. Ils firent un tort considérable à sa mémoire. On connaît le mot de Johnson : « Bolingbroke est un coquin et un lâche; il a passé sa vie à charger un fusil contre le christianisme, et, comme il a eu peur d'entendre la détonation, il a laissé une demi-couronne à un Écossais affamé, qu'il a chargé de faire feu après sa mort. » Horace Walpole n'est pas moins cruel : « Du temps qu'il trahissait et outrageait tout homme qui s'était fié à lui, ou qui lui avait pardonné, ou qui l'avait obligé, il était un héros, un patriote, un philosophe et le plus grand génie de son siècle. Du moment que ses *Craftsmen* contre Moïse et saint Paul ont été publiés, nous avons découvert que c'était le plus méchant homme et le plus méchant écrivain du monde. « Qu'y a-t-il donc dans ces ouvrages? La théorie de l'incrédulité, telle que l'avaient professée les esprits élégants à la cour de Charles II, telle que l'admirait Voltaire, mais que ne pouvait supporter et applaudir la société plus sérieuse du XVIIIe siècle en Angleterre. Bolingbroke, comme l'a très-bien remarqué M. de Rémusat, n'est pas arrivé à la véritable grandeur. « Il est toujours heureux, ajoute-t-il, que la grandeur réelle manque là où ne sont ni la bonté ni la vertu. »

Voltaire paraît avoir eu des relations avec lui surtout pendant sa jeunesse; il n'en a pas moins subi son influence pendant presque toute sa vie; il lui a emprunté ce ton de légèreté appliqué à des matières qui exigent un langage plus sérieux. Bolingbroke a surtout contribué à lui donner une fausse idée de l'Angleterre, lui faisant prendre pour la nation même une société particulière et un peu superficielle. C'est à cause de lui et de ses amis que Voltaire s'est trompé, dans la mesure où Voltaire pouvait se tromper.

HERMILE REYNALD.

CONFÉRENCES DU BOULEVARD DES CAPUCINES.

M. PHILARÈTE CHASLES.

A propos des Préfaces de M. Alexandre Dumas fils.

... On fait trop de bruit autour des *Émancipées* de mon temps, *las Amancebadas*, comme on les nommait vers 1550 en Espagne. Y a-t-il là quelque chose de neuf ou d'étonnant? C'est une dépravation, certes. Mais n'est-ce pas la situation la plus simple et la plus antique? Toutes les femmes sauvages se vendent pour un collier. Pendant que les maris et les pères sauvages tuent, massacrent, dérobent tout ce qu'ils trouvent et sont assassins et voleurs par essence et nature, leurs femmes et leurs sœurs marchent dans la voie parallèle. Elles ne reçoivent la chasteté que de la civilisation. A l'origine des sociétés le vol règne avec la prostitution. Je ne vois donc pas qu'il faille être surpris de ce qui se passe; ce qu'on nomme *demi-monde*, les femmes de plaisir, ou plutôt « de peine », qui se vantent d'être vénales, ne doivent pas nous émerveiller. Nous revenons à l'état sauvage, voilà tout.

Mais on a récemment donné à la courtisane une sorte de rang, d'autorité et de puissance, ou du moins de suprématie. Voilà le vrai danger. La barbarie est ainsi couronnée; et la société qui fait arborer la barbarie par la femme porte une double infamie. Il y a eu, sous Marozia, une époque où Rome papale vivait ainsi; c'était la plus dépravée des époques. Non-seulement le vice représenté par la femme déshonore une société, mais toute société qui permet aux femmes de prendre le pas sur les hommes est flétrie; elle s'efféminé; c'est pis qu'un suicide. « L'homme », dit à ce propos un étrange Allemand, « est une valeur numérique qui a besoin de la femme » pour se décupler; la force de la femme ne consiste » que dans cette faculté d'amplification et d'accroissement qui développe l'homme et la famille; si l'homme » est seul, il n'est que 1; joignez-le à la femme, vous » avez la famille; il devient comme 10. Il se décuple. » Mais ne vous avisez pas de placer la femme plus haut » que l'homme. En renversant l'ordre des deux valeurs, » l'une qui existe par elle-même (*l'homme*), l'autre qui » ne vit que pour multiplier (*la femme*), vous les diminuez » l'un par l'autre. Alors, au lieu de DIX, — 10, — vous » aurez un *dixième*, — 0,1. » Le raffinement faux qui diminue la société produit des *dixièmes* de mâles. La civilisation vraie, au contraire, créant la famille, décuple le *mâle*.

Toutes les femmes de Rome déchue et de Byzance amoindrie valent au moins dix fois plus que les hommes qui les entourent. Mais combien la société elle-même y perd! Lorsque les robustes et molles Romaines, couvertes de draperies pourpres, brodées d'or et semées de pierreries, se faisaient porter par leurs eunuques dans les rues de Rome (1), quelle triste et misérable humanité virile les environnait! Qu'était-ce que Bélisaire auprès des Eudoxie, des Pulchérie et de leurs contemporaines, qui appelaient et attiraient les barbares et les invitaient à détruire la vieille civilisation!

Il y a deux sources de désordre : l'empire désordonné de la femme sur l'homme et l'empire désordonné de l'homme sur la femme. Le commencement des sociétés est signalé par le premier de ces abus, et la fin par le second. Les sociétés débutent par l'esclavage du faible, qui alors est « la femme »; elles finissent par la subordination du mâle qui, étant devenu le plus faible, tombe en servitude et obéit à la femme. Car c'est au milieu seulement de l'existence des peuples que se produit un beau et rare phénomène, la solution partielle du problème,

(1) *Saint Jérôme*. Épître 26 (*Ad Pammachium*).

le gouvernement avec moins de servitude, la liberté avec moins de licence, le mariage avec plus d'amour, l'amour avec moins d'égarements. Et c'est là tout ce que l'on peut espérer de mieux ou de moins mal pour notre pauvre race humaine.

Aussi, que de sottises n'a-t-on pas débitées sur les femmes et à propos des femmes! Quel amas de folies s'est accumulé sur cette matière! Les théologiens n'ont pas tort de dire que l'on déraisonne toujours à ce propos. Le XVIIIe siècle a raffolé d'érotisme à leur sujet; nous avons déraisonné en leur attribuant le rôle des hommes.

« Faites-vous donc tout de suite *capitaines de vaisseau* », leur disait en se moquant Marguerite Fuller.

C'est précisément ce qu'elles ne doivent et ne peuvent pas être.

Elles sont magnétiques, électriques, toutes-puissantes par reflet et réfraction; ce qui ne veut pas dire que pour cela elles soient inférieures. Mais l'homme n'a aucun droit de les blâmer quand elles se dépravent; car c'est lui qui les dépravé. C'est lui qui, multipliant les maîtresses, leur dit: « *Je compare.* — Ah! répond sa compagne, vous *comparez!* je vous imite! » — Dans bien des familles (même en province), l'exemple donné par le père et la mère instruit étrangement les jeunes filles; les journaux, la musique, les confesseurs, les conversations, achèvent l'œuvre; dès le plus tendre germe, l'innocence est desséchée par les lectures, les récits, les anecdotes, les observations secrètes. Croyez-vous que la femme ne soit faite ni pour voir ni pour entendre? Croyez-vous que cette âme féminine, si souple et si perméable, si électrique et si vive, va s'élever d'un bond au-dessus de toutes les vertus, qui vous manquent à vous autres hommes; et dont, sous ses yeux même, vous vous passez très-bien. Dans sa nature propre et essentielle, elle est imitatrice. Il lui faut un modèle, un amour, une attache, un appui, un tuteur. La plante à séve abondante et amoureuse du soleil n'est pas moins vivace ou moins belle, parce qu'il lui faut enlacer autour du chêne ou de l'orme ses longues tresses ondoyantes, ses vrilles tenaces et captives, et les enroulements de ses grappes transparentes. Dès que son appui est ruineux, elle tombe. Si elle en manque, elle rampe à terre et ne produit point de bons fruits. Si elle veut elle-même fournir un appui au lieu de le recevoir, elle devient l'affreuse matrone peinte du XIXe siècle, — celle que saint Jérôme a déjà connue au Ve, — le faux mâle, hermaphrodite épouvantable. Incapable de se soutenir, elle prétend soutenir l'homme déchu et dégradé. Ce sont deux faiblesses contre nature et deux dépravations qui s'entre-détruisent, au lieu de deux puissances qui devraient se prêter appui.

Ceux qui émancipent la femme, comme ceux qui émancipent les peuples, ont raison, pourvu que la femme et le peuple soient de force à être libres. Que la femme se délivre des servitudes de l'âme, du corps, de l'esprit. Que les peuples vivent physiquement, moralement, intellectuellement, dans la liberté; rien de mieux. D'abord faites les *majeurs*. Le fou, l'enfant, le criminel, abusent de la liberté. La femme dépravée et la masse, en dépravant leurs maîtres, se vengent de la servitude subie. On parle des femmes vénales; si elles avaient le temps ou l'esprit de répondre, elles diraient: « Je me venge. La » société féminine, l'armée féminine à laquelle j'appar- » tiens est misérablement traitée. Il n'y a ni mariage, ni » honneur, ni avenir, ni esprit, ni bons métiers pour qui » n'a pas d'argent. Celle même qui en a reçu de sa fa- » mille, étant une sorte d'esclave, est exposée à bien » des dangers. Nous sommes en France à peu près » cent mille femmes en surplus des hommes. Les idiotes » et les sottes tombent dans l'abîme que vous avez nommé » *prostitution*. Les moins stupides font comme les ban- » dits et livrent à l'état social une guerre à mort. Nous » dupons le vieillard; nous saignons l'étranger. Nous » mettons des lisières aux petits jeunes gens. Nous leur » faisons aliéner leurs biens, et nous leur confisquons » les propriétés de leurs ancêtres. Ah! vous nous refusez » du pain! Ah! vous nous refusez l'honneur! Eh bien, » nous vous volerons vos millions, mes bons petits! »

Telle est la réelle et cruelle position de la femme dans les pays mal civilisés. Comme le peuple, à force d'être opprimée, elle devient inexorable; il y a donc entre l'émancipation des femmes et la révolution française une affinité considérable et profonde. Le fort écrasera-t-il le faible? Telle est la question. Pourquoi si peu de métiers pour la femme? pourquoi des mariages si tardifs, si peu satisfaisants et tout à fait voués à l'argent? Pourquoi un si grand nombre de célibataires, que l'armée, la cupidité, le vice, le plaisir, l'habitude, l'état ecclésiastique même, arrachent à la famille? Vous parlez de la vie de la famille? Mais c'est vous-même qui l'anéantissez. Il n'y a pas de famille pour ce colonel, ce lieutenant, ce marin, ce curé, ce vicaire, ce moine; même pour ce banquier de vingt à quarante ans, qui ne songera, quand l'âge sera venu, qu'à épauler d'un nouveau milliard ou d'un million nouveau le million ou le milliard conquis pendant son célibat.

Ce sont tous de très-honnêtes gens; mais ils nuisent à la société; ils détruisent la famille.

Je vous répète que vous la détruisez, la famille. Déclamez contre les courtisanes tant que vous voudrez; c'est vous qui fabriquez leurs vices. Elles font avec préméditation et volontairement ce que la société très-involontairement leur ordonne. Au lieu de subir la vénalité et d'être vendues, elles se vendent elles-mêmes. C'est très-mal sans doute et très-honteux. Mais vous, messieurs, vous qui les blâmez, vous qui leur riez au nez, êtes-vous vendus ou à vendre?

Le commerce des femmes est abominable. Transformant l'être moral en un corps qui s'achète et dont on trafique, il se pratique dans toute l'Asie. C'est le plus fort qui tient ce marché, marché de brebis ou de moutons. Comme l'habitude de l'oppression détruit le progrès, comme tout État où l'être fort écrase l'être faible

marche à sa perte, il en résulte pour l'Orient une diminution effroyable de ses forces morales, c'est-à-dire de sa grandeur et de son autorité. Plus de famille. La polygamie restreint l'influence des mères. La valeur virile diminue au lieu de s'accroître comme elle doit le faire par l'adjonction des puissances féminines. Une partie de la décadence méridionale est due à ces causes. Le commerce des femmes esclaves, vendues par les Levantins, a fourni longtemps toute la domesticité de Marseille, de Toulouse et de la Provence entière. Sur cent esclaves que l'Europe chrétienne achetait dans les bazars musulmans, on comptait *soixante-quinze* femmes. Il y a dans Molière des traces de ces mœurs.

Si l'intelligence et les arts ont fait peu de progrès chez les Orientaux, il faut attribuer en grande partie cet effet déplorable à l'influence servile des femmes achetées et esclaves. Quelle action utile peut exercer la Circassienne ou la Mongole, la femme noire d'Éthiopie ou la bayadère de l'Inde qui, vendue à dix ans, sans éducation morale, sans conscience propre, sans personnalité, sans responsabilité, vient nicher et couver dans la cage d'or d'un sultan ou d'un effendi?

Dès qu'une individualité humaine est sacrifiée, elle punit l'humanité tout entière. C'est la société qui souffre de la diminution de l'individu. La femme devenue vénale, perdant l'amour, s'empare de la haine et s'en sert. Elle redevient un bandit féminin, qui en haine de la société se venge. Instruisez, élevez, ennoblissez; faites donc des familles, faites des ouvriers honnêtes. Le bandit et la courtisane deviendront rares ou « disparaîtront ».

PHILARÈTE CHASLES.

VARIÉTÉS.

Le spiritualisme et l'idéal dans l'art et la poésie des Grecs. par M. CHASSANG. — Didier, 1868.

Il n'est pas de lieu commun plus rebattu que l'opposition du spiritualisme chrétien et du matérialisme païen. C'est une arme à deux tranchants, à l'usage des adversaires comme des défenseurs du christianisme. Le paganisme, disent les uns, était la religion de la chair : le christianisme a fondé le règne de l'esprit. — Ce prétendu règne de l'esprit, disent les autres, n'est que la compression de la nature humaine ; il méconnaît le but de la vie, qui est la vie elle-même ; l'humanité était plus sage et plus heureuse quand elle savait adorer dans ses dieux l'image embellie de ce corps dont le développement et le bien-être sont sa véritable destinée, et la personnification de cette nature extérieure d'où lui viennent tous ses biens et tous ses maux. — Le livre que vient de publier M. Chassang fait justice de ce lieu commun. Il tend à prouver que l'antiquité païenne a connu et professé le plus pur spiritualisme, non-seulement sous la forme d'une théorie philosophique, mais comme une doctrine populaire, inspirant les croyances et les mœurs, et se retrouvant dans les créations les plus célèbres de la poésie et des arts. Je crois cette thèse parfaitement solide. Ni le spiritualisme ni même le monothéisme n'ont été introduits dans le monde par la religion chrétienne. Tous les païens éclairés reconnaissaient un Dieu suprême et ne le confondaient pas avec ses représentations matérielles, et d'un autre côté combien de chrétiens peu éclairés ne s'élèvent pas au-dessus de l'idolâtrie et même du fétichisme ! La vraie différence entre les deux religions est dans la façon dont elles conçoivent la nature humaine : là comme bonne, ici comme mauvaise; là comme pouvant réaliser par elle-même le beau et le bien, ici comme vouée au vice et à la misère, si elle ne reçoit pas un secours extérieur et surnaturel. C'est ce qu'expriment au fond les termes de *chair* et d'*esprit* dans le langage chrétien. La chair, c'est à la fois l'âme et le corps, dans l'état de péché ; l'esprit, c'est également le corps et l'âme, affranchis l'un et l'autre, par la grâce, de la souillure originelle. Aussi le Dieu des chrétiens se revêt d'un corps, et l'immortalité qu'il promet a pour condition la résurrection des corps. Ce n'est pas assurément la négation, mais ce n'est pas non plus la consécration du spiritualisme.

Le spiritualisme est de tous les temps : en est-il pour cela plus respectable, comme paraît le croire M. Chassang ? Les matérialistes lui diront que toutes les superstitions se donnent la main ; que la science positive ne date que d'hier, et qu'elle est destinée à bannir pour jamais ces entités vides, adorées sous le nom de substances spirituelles par les théologiens et les métaphysiciens anciens et modernes. Or, lui-même semble leur donner raison, dès sa première *étude*, quand il expose le développement du spiritualisme populaire, en Grèce et à Rome. Ce spiritualisme populaire n'est qu'un tissu de superstitions, qui sont loin d'avoir disparu avec le paganisme. M. Chassang en suit la trace jusqu'à nos jours, non-seulement dans les imaginations sans culture, mais dans les intelligences les plus éclairées et qui se piquent de la philosophie la plus profonde. Ne serait-ce pas que ces inventions grossières ou raffinées sont le fruit naturel du spiritualisme ?

M. Chassang n'admettrait pas une telle conclusion. Il fait honneur au spiritualisme de l'idéal et de l'élévation morale qu'il admire dans les plus belles œuvres de l'art et de la poésie des Grecs. Je partage son culte pour ces deux formes de la perfection classique; mais je ne suis pas aussi sûr qu'elles soient nécessairement liées à telle ou telle doctrine métaphysique ou religieuse. Il cite lui-même quelques lignes du matérialiste Diderot, où respire un idéalisme tout platonicien. L'idéalisme peut donc s'accommoder du matérialisme. Le même Diderot a été, je crois, un plus honnête homme que Voltaire, de même que Voltaire était incomparablement un plus honnête homme que Rousseau. Or, Rousseau est plus spiritualiste que Voltaire, et Voltaire lui-même est plus spiritualiste que Diderot. Le sentiment moral, aussi bien que le sentiment esthétique, n'est donc pas inséparable de la croyance en Dieu et dans la spiritualité de l'âme.

Je demande pardon à M. Chassang de ces chicanes. Je suis aussi zélé que lui pour le spiritualisme ; mais je n'aime pas à voir mêler à une question de pure métaphysique des questions d'art et de morale pratique et des arguments d'autorité. Il me semble qu'une telle confusion n'est propre qu'à diviser les esprits, sans profit pour la vérité. Or, s'il est une région sereine qui doive rester étrangère à nos querelles philosophiques ou théologiques, n'est-ce pas celle de l'art grec ? Dante aimait à se représenter une Athènes céleste, dans laquelle les stoïciens, les péripatéticiens et les épicuriens n'auraient plus qu'un même vouloir, *in un volere concordevolmente concor-*

rono (1) : matérialistes ou spiritualistes, n'ayons aussi qu'un même vouloir, celui d'admirer le beau sous toutes ses formes, quand nous entrons dans l'Athènes terrestre, dans l'Athènes de Phidias, de Sophocle et de Platon.

C'est, au fond, ce que fait M. Chassang, et si le spiritualiste armé en guerre paraît un peu trop dans son introduction, les études qui suivent ne nous montrent plus qu'un pur Athénien, digne de s'asseoir au banquet d'Agathon, entre ces deux ennemis, réconciliés dans l'amour du beau : Aristophane et Socrate. Gœthe ne voyait qu'une illusion dans le regret que nous éprouvons de ne pas être en réalité des habitants d'Athènes ou de Rome. « C'est seulement dans l'éloignement, disait-il, dégagée de tout ce qu'elle avait de commun, c'est seulement comme passé que l'antiquité doit nous apparaître » (2). M. Chassang a ce sentiment délicat du génie grec, qui le saisit, mieux peut-être que n'eût pu faire un contemporain de Périclès, dans tous les traits qui lui sont propres, dans tout ce qui le distingue de l'esprit moderne, et qui se le rend présent et en quelque sorte familier, sans lui ôter la majesté du lointain et de l'antiquité. Rien de plus fin et de mieux senti que les deux études sur *la Caricature et le grotesque dans la poésie et l'art des Grecs*, et sur *la Mise en scène dans le théâtre grec*. Toutefois, je préfère encore, comme ayant un caractère plus personnel, les chapitres sur Hélène et sur Pindare. M. Chassang s'est pris de passion pour Hélène comme le docteur Faust, ou comme M. Cousin pour madame de Longueville. Il recherche ses portraits à travers tous les poëtes et dans toutes les œuvres d'art que l'antiquité nous a laissées ou dans lesquelles les modernes n'ont pas craint de toucher au type le plus parfait de la beauté hellénique. Il traite rudement ceux qui sont restés trop au-dessous d'un tel modèle, et il châtierait volontiers comme des sacriléges ceux qui ont osé en faire la caricature sur notre théâtre. Il est amoureux de la beauté d'Hélène ; il n'est pas moins amoureux de son âme. Mais il fait mieux que l'aimer : il sait comprendre cette création merveilleuse du génie d'Homère, la plus complexe, et, comme il le dit très-bien, la plus naturelle parmi toutes les âmes de femmes que nous offre la poésie antique. Un amour illégitime, où il entre plus de résignation que de passion ; une grâce pudique et une dignité vraie, sans fierté et sans coquetterie, vis-à-vis de son ravisseur ; un partage naïf entre d'anciens liens, qu'elle regrette toujours, et ses nouveaux devoirs envers la famille et la patrie de Pâris ; point de colère contre ceux qui l'outragent, mais une reconnaissance profonde pour Priam et pour Hector, les seuls qui lui témoignent de l'affection et des égards ; des remords qui s'expriment avec une brutalité tout antique et qui n'en sont que plus touchants, mais où se montre plutôt la honte de sa situation et le regret des maux dont elle est la cause que le repentir d'une vie réellement coupable ; nul embarras enfin dès qu'elle a repris sa place honorée au foyer de son premier époux : voilà Hélène telle que pouvaient la faire les mœurs primitives de la Grèce et telle que nous la rend l'analyse pénétrante de M. Chassang.

Je veux pourtant faire un reproche à cette belle étude. Tout y est excellent quand l'auteur se renferme dans la peinture d'Hélène ; mais je ne saurais goûter le rapprochement ou plutôt le contraste qu'il établit entre Hélène et Béatrice, considérées l'une et l'autre comme la personnification de la beauté idéale, la première selon les anciens, la seconde selon le spiritualisme et le christianisme. Il n'y a aucun rapport entre ces deux créations, dont l'une est bien, je le veux, l'expression la plus pure de la beauté plastique et de la beauté morale dans l'art chrétien, mais dont l'autre n'a jamais passé, même chez les anciens, pour épuiser toutes les formes de l'idéal. Que M. Chassang oppose Béatrice à la Minerve d'Homère et de Phidias, à la bonne heure ; quant à Hélène, s'il nous faut à toute force un parallèle, elle ne peut rappeler qu'une des belles pécheresses de la poésie moderne : Françoise de Rimini ou, mieux encore, cette naïve et touchante Marguerite, qu'elle remplace dans le cœur du Faust de Gœthe.

Ce rapprochement, à mes yeux peu heureux et, dans tous les cas, peu favorable à la thèse même de M. Chassang, prouve du moins sa parfaite bonne foi. Il ne se laisse jamais entraîner à surfaire le spiritualisme et la moralité de l'art antique. S'il est un poëte grec dont on ait exalté l'élévation morale et religieuse, c'est Pindare. Les critiques les plus exercés sont tombés sur ce point dans des exagérations qui cachent souvent d'assez étranges méprises (1). M. Chassang reste dans le vrai et dans la juste mesure. Il refuse de voir dans Pindare le conseiller toujours désintéressé et courageux des princes. C'est un poëte courtisan, qui se fait payer de ses éloges, à l'exemple de tous ses rivaux, sans se dissimuler ce qu'il y a de peu noble dans ce trafic. Il met beaucoup de grâce dans ses demandes d'argent, et si ses louanges sont vénales, elles n'ont du moins pour objet que ce qui est vraiment louable. Sa morale est pure ; elle est souvent élevée, mais elle n'a rien d'austère. « Il y a plus de rapports qu'on ne le croit communément entre Pindare et Anacréon ; sans doute, le poëte dorien a une inspiration bien plus haute que celui de la voluptueuse Ionie ; mais c'est un Grec aussi, et comme tout Grec, il a un idéal de vie aimable et riant. Il chante l'amour, il chante le vin, il chante le plaisir :

N'effacez pas le plaisir de la vie, s'écrie-t-il ; car la douce joie est pour l'homme le plus grand de tous les biens (2). »

Ce n'est pas assurément le dernier mot de la sagesse, même de la sagesse païenne. C'est cependant une partie de la sagesse, et plus d'un moraliste, rationaliste ou chrétien, fera bien de méditer le précepte de Pindare. Tel est le caractère de l'art antique. Son inspiration est plus ou moins élevée ; mais elle est toujours humaine. On n'apprend bien à la goûter et à la mettre à profit que si l'on se dégage de toute préoccupation spéculative pour ne cueillir que les fruits d'or de l'arbre de la vie, qui, suivant Gœthe, est toujours vert, tandis que toute théorie est grise et terne :

Grau, theurer Freund, ist alle Theorie,
Und grün des Lebens goldner Baum (3).

ÉMILE BEAUSSIRE.

(1) *Convito*, trattato III.
(2) Werke, XXX : *Winkelmann*.

(1) M. Chassang, en relevant ces exagérations et ces méprises, s'est surtout égayé aux dépens de la critique conjecturale de l'Allemagne. Me permettra-t-il de lui indiquer, sur la quatrième *Pythique*, dont il a fait une étude spéciale, un commentaire allemand, de tout point irréprochable, avec lequel il s'est rencontré dans la plupart de ses appréciations ? Ce commentaire est l'œuvre de l'illustre Guillaume de Humboldt, et accompagne, dans le second volume de ses œuvres complètes, la traduction en vers de l'ode épique de Pindare.

(2) *Le spiritualisme et l'idéal dans l'art et la poésie des Grecs*, page 356.

(3) *Faust*, erster Theil.

Le propriétaire-gérant : GERMER BAILLIÈRE.

PARIS. — IMPRIMERIE DE E. MARTINET, RUE MIGNON, 2.

REVUE
DES
COURS LITTÉRAIRES
DE LA FRANCE ET DE L'ÉTRANGER

CINQUIÈME ANNÉE NUMÉRO 32 11 JUILLET 1868

Paris, 10 juillet 1868.

Le deuxième et le troisième volume du *Théâtre* de M. Alexandre Dumas fils viennent de paraître. On se rappelle que les préfaces contenues dans le premier volume étaient consacrées à discuter le rôle de la femme dans la société, surtout à notre époque, et l'on a trouvé dans notre dernière livraison ce qu'a dit de ce rôle M. Philarète Chasles, précisément à l'occasion de ces préfaces. Celles du second et du troisième volume ne sont pas moins curieuses. M. Dumas fils les écrit « pour causer, dans une époque où la causerie tend à disparaître, de choses qui lui semblent encore, pour quelques esprits, aussi intéressantes que les affaires ou la politique. C'est aussi un peu pour donner à ceux qui viendront après nous une notion aussi exacte que possible du va-et-vient de notre siècle bizarre, si curieux, si inquiet, si sceptique, si crédule, si nerveux, si exagéré, si sentimental, si révolutionnaire et si bon enfant.»

Ainsi ce sont des causeries, adressées parfois à un ami, qui servent simplement d'entr'actes sérieux entre deux pièces de théâtre qui se suivent. Les sujets les plus divers y sont traités : ici l'auteur prêche avec éloquence en faveur des théories sociales qui lui sont chères ; là il gourmande avec une sorte de lyrisme le siècle pour son indifférence et son ingratitude envers les «grands hommes», George Sand, Alexandre Dumas père et Lamartine ; plus loin il expose avec une grave autorité ce qu'il considère comme les conditions nécessaires du genre dramatique ; il y fait la part du génie et de l'habileté : « Pour être un maître dans cet art, il faut être un malin dans ce métier. » Il raconte même dans des pages exquises les premières aventures de cœur de sa jeunesse ; le souvenir de ses amis vivants ou morts, les sentiments que lui inspirent ses contemporains, ses rivaux même au théâtre, tout y trouve sa place, jusqu'à son opinion personnelle sur lui-même :

« Je ne suis ni dieu, ni apôtre, ni philosophe, ni bateleur. Je suis quelqu'un qui passe, qui regarde, qui voit, qui sent, qui réfléchit, qui espère, et qui dit ou écrit ce qui le frappe dans la forme la plus claire, la plus rapide, la plus propre à ce qu'il veut dire. Si le style n'est pas toujours d'une correction irréprochable, la pensée est toujours d'une sincérité parfaite, car j'aimerais mieux labourer l'arpent de terre que le travail m'a donné que d'imprimer un mot que je ne penserais pas.»

Cette sincérité clairvoyante ne l'embarrasse qu'envers lui-même : forcé de se reconnaître un rare mérite, dédaigneux de la modestie, mais en même temps fort ennemi, comme il le dit lui-même, du *moi* de Montaigne et de Rousseau, il se tire d'affaire en se maintenant au premier plan, mais en se couvrant de son père.

Galilée, sa condamnation, son abjuration, son *internement* dans la villa d'Arietri, près Florence, ont été récemment l'objet de controverses très-animées. Un nouvel écrivain, M. Th. H. Martin, vient de se montrer de nouveau dans une arène où il s'est déjà signalé par son ardeur, toutes les fois que certaines questions qui touchent à l'histoire religieuse autant qu'à l'histoire politique ont été soulevées. Il veut innocenter à la fois Urbain VIII, qui condamna ou fit condamner Galilée, et le philosophe lui-même, qui, comme on sait, se mit à genoux, déclara que la terre ne tourne pas et promit de livrer à l'inquisition ceux qui soutiendraient une autre opinion. C'est la congrégation de l'Index qui seule aurait condamné Galilée ; à tort sans doute ; mais elle n'engage ni le pape, ni l'Église, ni la catholicité. Quant à la préface placée en tête des *Dialogues*, où Galilée désavoue sa propre doctrine, elle lui a été imposée ; et se la laisser imposer était, non une faiblesse, mais une habileté concertée entre lui et le maître du Sacré Palais, son ami.

Voilà les conclusions que M. Th. H. Martin oppose au témoignage de Mallet du Pan (audacieux protestant, méchant protestant, calomniateur), à celui de M. Biot (esprit léger), et surtout à celui de M. Philarète Chasles romancier et caricaturiste), qui le premier a fait ressortir et jaillir cette étrange procédure de la nécessité des mœurs contemporaines, de la servitude des temps, du ramollissement des âmes, de la duplicité universelle, enfin de la vie sociale tout entière, telle qu'elle était en Italie (1). A ces autorités, faut-il préférer celle de M. Th. H. Martin? La passion compromet son impartialité, et il nous serait facile de montrer qu'elle le fait tomber dans de graves méprises, notamment sur ce que M. Philarète Chasles dit et pense de Galilée.

M. Prévost-Paradol, vient de publier un volume intitulé : *La France nouvelle.*

(1) Voyez une leçon de M. Philarète Chasles sur *Galilée* dans notre quatrième année, page 307.

FACULTÉ DES LETTRES DE PARIS.

HISTOIRE DE LA PHILOSOPHIE.

COURS DE M. PAUL JANET
(de l'Institut).

Preuves de l'existence de Dieu, d'après Descartes.

I

L'IDÉE DE DIEU.

Descartes a donné trois preuves de l'existence de Dieu; du moins on a l'habitude d'en distinguer trois, quoique la seconde ne soit guère que la première présentée sous une autre forme.

Cette première est la seule qui, à proprement parler, appartienne à Descartes. La voici : nous avons l'idée de Dieu, c'est-à-dire d'une substance infinie, de l'être infini et parfait. Cette proposition, que Descartes tient pour accordée, est la base de sa démonstration.

Mais cette idée représente-t-elle quelque chose de réel? Nous pouvons, en effet, concevoir des êtres qui n'existent pas, ou qui n'existent que dans notre esprit; n'avons-nous pas l'idée d'un centaure, de Pégase? Ici Descartes introduit ce principe qui lui est propre : Toute idée suppose une cause qui ait au moins autant de réalité formelle que l'idée contient de réalité objective; c'est-à-dire une idée, comme tout au monde, doit avoir une cause.

On peut la considérer à deux points de vue : d'abord comme phénomène de notre esprit; à ce point de vue c'est dans notre esprit qu'est la cause de nos idées; elles sont produites par sa puissance. Mais on peut aussi considérer dans les idées ce qu'elles représentent. Elles sont bien loin d'être toutes semblables et reproduisent au contraire un nombre infini d'objets variés. Les objets, à ce point de vue, sont donc la cause qui fait naître les idées dans notre esprit, et qui leur communique plus ou moins de caractères. Ainsi l'idée d'*homme* contient plus de caractères que celle de *pierre*. Outre les attributs de la matière brute, qui sont dans la pierre, l'homme a de plus ceux de la matière organisée, vivante, gouvernée par une âme. Ce sont là autant de réalités dans l'homme dont on trouve l'image dans l'idée d'homme. On peut dire que l'idée d'homme a plus de réalité que celle de pierre, et cela parce qu'il y a plus de réalité dans la cause de cette idée.

Les attributs, dans la cause de l'idée, sont les modes, les formes de cette cause, c'est pourquoi Descartes appelle cette réalité *formelle*. Dans l'idée, ce qu'il entend par réalité *objective*, c'est ce que nous pourrions appeler réalité représentative. On comprend maintenant ce qu'il veut dire en affirmant que toute réalité représentative dans l'idée indique au moins autant de réalité formelle dans sa cause.

S'il en est ainsi, la cause de l'idée de Dieu doit renfermer formellement tout ce que l'idée de Dieu contient par représentation. En effet, quel autre moyen aurions-nous d'expliquer cette idée et ce qu'elle renferme? Pour ces êtres d'imagination dont nous parlions tout à l'heure, un centaure, Pégase, différents êtres réels nous en ont fourni les éléments que nous n'avons eu qu'à rassembler dans notre esprit pour y former une image fantastique; mais quelles causes finies ont pu nous fournir ce qu'il y a d'infini dans l'idée de Dieu? Nulle juxtaposition de parties limitées ne peut produire un tout infini. Cependant cet infini objectif que renferme l'idée a besoin d'une cause, et cette cause ne peut être qu'infinie aussi. L'être infini, par cela seul que j'en ai l'idée, doit donc nécessairement exister. Le vers fameux :

Si Dieu n'existait pas, il faudrait l'inventer,

n'a plus de sens, car on ne pourrait inventer Dieu s'il n'existait pas.

Voyons maintenant les objections.

Premièrement, on nie que nous ayons l'idée de Dieu comme l'entend Descartes, c'est-à-dire l'idée de l'être infini, infiniment parfait. Hobbes et Gassendi le nient; non qu'ils nient Dieu; mais ils soutiennent que nous croyons à son existence sans avoir de lui ce qu'on peut appeler à juste titre une idée. C'est un acte de foi; ce n'est pas une connaissance claire et distincte.

Lorsque je pense à un homme, dit Hobbes, je me représente une image composée de couleur et de figure et que j'appelle l'idée de cet homme; mais quand il s'agit de Dieu nous n'en avons aucune image, aucune idée, et nous nous égarons si nous l'imaginons sous des formes sensibles. Nous sommes à son égard comme un aveugle à l'égard du feu. Il en sent la chaleur, reconnaît qu'il y a quelque chose par quoi il est échauffé et, entendant que cela s'appelle du feu, conclut qu'il y a du feu. De même l'homme, voyant qu'il doit y avoir quelque cause de ses images ou idées, conclut qu'il y a un Être éternel qui existe; et néanmoins il n'a point d'idée qu'il puisse dire être celle de cet Être éternel; mais il nomme du nom de Dieu cette chose que sa foi ou sa raison lui persuade. En somme, Hobbes, confondant l'idée avec l'image, affirme que toutes les idées viennent des sens et par conséquent que nous ne pouvons pas concevoir Dieu, mais seulement y croire.

Descartes reconnaît que nous ne pouvons nous faire une image de Dieu; mais il affirme que nous pouvons concevoir des choses non sensibles, en d'autres termes qu'on peut avoir une idée d'une chose sans en avoir une image. Ainsi des deux côtés la discussion se borne à des affirmations sans que la question soit bien élucidée ni par l'un ni par l'autre adversaire.

Caterus, savant et solide théologien hollandais, répond à Descartes à propos de l'idée d'infini :

« Que veut dire cette commune maxime, laquelle est » reçue d'un chacun : L'infini, en tant qu'infini, est in- » connu? Si je pense à un chiliogone, je n'imagine et ne

» connais pas ce chiliogone..... comment est-ce que je » connaîtrais distinctement et non confusément l'Être » infini, en tant qu'infini ? »

Gassendi, de son côté, soutient que l'idée de l'infini est en soi incompréhensible pour nous, et ne voit dans l'idée vague d'être parfait qu'un amas de certaines perfections remarquées en quelques hommes ou en d'autres créatures. Si vous conceviez Dieu tel qu'il est, dit-il à Descartes, vous auriez raison de croire que vous avez été instruit et enseigné de Dieu même. Mais vous n'avez pas l'idée de la substance infinie, qui n'est en vous que de nom seulement et « en la manière que les hommes » peuvent comprendre l'infini, qui est en effet de ne pas » le comprendre ; de sorte qu'il n'est pas nécessaire » qu'une telle idée soit émanée d'une substance infinie, » puisqu'elle peut être formée en joignant et amplifiant » les perfections que l'esprit humain est capable de con- » cevoir..... Vous ne concevez l'infini que par la seule » négation du fini....; vous dites qu'il n'importe pas que » vous ne puissiez comprendre l'infini...., mais qu'il » suffit que vous en conceviez quelque peu de chose » afin qu'il soit vrai de dire que vous en avez une idée » très-vraie, très-claire et très-distincte. Tant s'en faut. » — Ce n'est pas là avoir une vraie idée de l'infini, à moins que ce ne soit avoir une véritable idée de quelqu'un que de voir seulement l'extrémité de ses cheveux.

La difficulté était de montrer que nous pouvons avoir une idée claire d'un objet qui cependant est incompréhensible. C'est ce que Descartes essaye de faire en répondant que l'incompréhensibilité même est contenue dans l'idée d'infini et que cependant nous avons une idée de l'infini qui ne représente pas seulement une de ses parties, mais qui le représente tout entier. C'est ainsi que celui qui n'est pas versé dans la géométrie ne laisse pas d'avoir l'idée du triangle, et de tout le triangle, lorsqu'il le conçoit comme une figure composée de trois lignes, bien qu'il n'en connaisse pas les autres propriétés comme un géomètre. De même, quand je ne saurais de Dieu que ceci, qu'il est substance infinie et parfaite, j'aurais une idée claire et distincte de Dieu. Or, je conçois cet être souverainement parfait, sans limites. Car il n'en a réellement aucune, et ce n'est pas en reculant successivement ses limites que j'arrive à le concevoir. — Descartes avait déjà, dans ses *Méditations*, adressé cette réponse à ses adversaires et montré que l'accumulation des qualités et des perfections partielles ne peut expliquer la perfection absolue.

Gassendi a soutenu que cette idée que nous croyons avoir n'est qu'un écho des discours que nous avons entendu tenir, de la tradition, des livres. Elle est apprise, non innée, ni formée spontanément dans notre intelligence ; il n'y a donc pas besoin de supposer que l'Être infini lui-même l'a mise en nous.

Mais, peut-on lui répondre, ceux de qui nous l'avons reçue, d'où la tenaient-ils eux-mêmes ? Vous ne faites que reculer la difficulté. Il faut bien arriver à quelqu'un qui a conçu cette idée et ne l'a pas reçue. Cela suffit pour que nous ayons à en expliquer l'origine et pour que nous lui assignions comme cause l'existence même de l'Être parfait.

L'existence de l'idée de Dieu dans nos esprits et la clarté de cette idée étant admises, quelles en sont les conséquences ? Peut-on admettre cette autre proposition, que la cause de l'idée doit renfermer au moins autant de réalité formelle qu'il y a dans l'idée même de réalité objective ?

On oppose à cette affirmation plusieurs arguments. « D'abord, dit-on, ne voyons-nous pas tous les jours que » les mouches et plusieurs autres animaux, comme les » plantes, sont produits par le soleil, la pluie et la terre, » dans lesquels il n'y a point de vie comme en ces ani- » maux, laquelle vie est plus noble qu'aucun degré pu- » rement corporel, d'où il arrive que l'effet tire quelque » réalité de sa cause, qui néanmoins n'était pas dans cette » cause. »

Descartes ne réfute pas cette objection en niant les générations spontanées, auxquelles il semble croire lui-même, mais il répond que les animaux ne renferment aucune perfection qui ne se rencontre aussi dans les corps inanimés, ou que s'ils en ont d'autres elles leur viennent d'ailleurs, et que le soleil, la pluie et la terre, ne sont pas les causes totales de ces animaux.

Mais, ajoutent ses adversaires, la cause n'est pas nécessairement semblable à son effet et l'on ne saurait conclure de l'un à l'autre. Par exemple, la maison a pour cause l'architecte ; toutefois l'architecte ne lui ressemble en rien ; il ne lui donne pas du sien ; mais il emprunte ailleurs les éléments dont il la construit.

Il ne s'agit pas de cela, répond Descartes, mais de savoir si la cause a plus de réalité que l'effet, et non si elle lui ressemble. Or, dans l'exemple même que vous citez, il y a plus de réalité dans l'architecte que dans la maison, puisqu'il a, outre la réalité matérielle, la réalité spirituelle.

Voici une dernière objection. Un effet actuel n'a pas toujours besoin, pour être expliqué, d'une cause actuelle ; mais un effet en acte peut s'expliquer par une cause en puissance. Ainsi l'architecte, quand il construit, n'a certainement pas une maison réelle dans l'esprit : elle n'est en lui qu'en puissance. N'en est-il pas de même de l'homme ? La perfection est contenue chez lui en puissance, puisque, par exemple, ses facultés se perfectionnent chaque jour sans jamais pour cela arriver à une perfection actuelle et réelle. C'est de cette perfection en puissance, dit Gassendi, que l'homme tire l'idée d'une perfection en acte.

— Cela ne peut avoir lieu, répond Descartes, que si la cause productrice est supérieure à la cause en acte. Ainsi l'intelligence de l'architecte, bien qu'elle ne renferme qu'en puissance la maison qu'il construit, est supérieure à l'œuvre qu'elle produit. Mais s'il s'agit de perfection absolue, il est clair qu'elle ne peut être le produit de ce

qui est imparfait, mais que l'inverse seul est vrai.

L'objection qui suit ne porte plus sur ce principe général que tout effet suppose dans sa cause au moins autant de réalité qu'il en renferme lui-même, mais sur cette application particulière que Descartes en fait, à savoir que l'idée est un effet et que la réalité objective, c'est-à-dire représentative, de l'idée est due à une réalité formelle dans l'objet. Cela, dit Gassendi, semble devoir être entendu plutôt de la cause matérielle que de la cause efficiente, car celle-ci est extérieure à son effet.

Descartes répond que ce n'est point la matière dont une chose est faite qui lui donne sa perfection, mais la cause efficiente qui se sert de cette matière pour produire un effet. Il faut donc que cette perfection de l'effet soit dans la cause efficiente et non dans la cause matérielle.

Caterus fait une objection d'un autre ordre en disant que « la réalité objective d'une idée n'est rien de réel et par conséquent n'a pas besoin d'être expliquée ». Selon lui, l'idée n'est qu'une manière d'être de l'entendement qui ne suppose même pas nécessairement un objet. Caterus n'avait pas saisi le point important. Sans doute, que l'objet soit conçu ou non par l'esprit, cela n'est rien pour lui; mais il ne serait pas conçu s'il n'était pas. Il est donc très-juste de dire que l'objet est cause de l'idée, quoiqu'il n'y ait, entre l'idée et l'objet, qu'un rapport non matériel.

« Ainsi », dit Descartes, «si quelqu'un a dans l'esprit » l'idée de quelque machine, on peut avec raison de- » mander quelle est la cause de cette idée ; et celui-là ne » satisferait pas qui dirait que cette idée, hors de l'enten- » dement, n'est rien, et partant qu'elle ne peut être cau- » sée, mais seulement conçue : car on ne demande ici » rien autre chose, sinon quelle est la cause pourquoi » elle est conçue. » On demande ainsi d'où vient que l'esprit imagine dans cette machine telle disposition plutôt que telle autre. Et l'on peut assigner diverses causes à ces dispositions contenues dans l'idée que j'ai de cette machine; — « car ou c'est quelque réelle et semblable » machine qu'on aura vue auparavant... ou une grande » connaissance de la mécanique... ou une grande subti- » lité d'esprit. » Et il faut remarquer que tout ce qui n'est qu'objectivement dans cette idée doit être formellement dans sa cause, quelle que puisse être cette cause.

De même, pourquoi ai-je l'idée de l'Être parfait, et par conséquent de toutes les perfections? Il faut qu'il y ait quelque part une cause qui contienne formellement toutes les perfections dont j'ai l'idée, et cette cause, substance souverainement infinie et parfaite, c'est Dieu.

II

LA CRÉATION CONTINUELLE.

Descartes, en donnant sa seconde preuve de l'existence de Dieu, l'a présentée comme une modification de la première plutôt que comme une preuve vraiment distincte. Cependant on a coutume de l'examiner à part. Elle a soulevé aussi des objections qui n'avaient pas été faites à la première ; il faut donc ici la considérer à son tour.

La première partait de l'idée de Dieu être infini et parfait; Descartes demandait la cause de la perfection renfermée dans cette idée et ne la trouvait que dans l'existence même de l'Être parfait.

La seconde preuve part de l'existence personnelle : « Je veux ici passer outre et considérer si moi-même, » qui ai cette idée de Dieu, je pourrais être au cas qu'il » n'y eût point de Dieu... Or, si j'étais indépendamment » de tout autre, et moi-même auteur de mon être, je ne » douterais d'aucune chose, je ne concevrais aucun dé- » sir ; car je me serais donné moi-même toutes les per- » fections dont j'ai en moi quelque idée, et ainsi je serais » Dieu... Il est certain qu'il a été beaucoup plus difficile » que moi, c'est-à-dire une chose ou substance qui pense, » sois sorti du néant, qu'il ne me serait d'acquérir les » lumières et les connaissances...., qui ne sont que les » accidents de cette substance. » — Je suis; je suis un être pensant, ayant l'idée de certaines lumières, de certaines perfections, et, pour mieux dire, de la perfection. Or, si je m'étais donné l'existence à moi-même, je me serais donné en même temps cette perfection dont j'ai l'idée, car assurément cela est moins difficile que de se tirer du néant. Je ne suis donc pas par moi-même.

Descartes poursuit son argumentation. Il ne s'agit pas seulement pour lui de savoir comment nous avons commencé d'être, mais comment nous continuons d'être : « Tout le temps de ma vie peut être divisé en une infi- » nité de parties, chacune desquelles ne dépend en au- » cune façon des autres; et ainsi, de ce qu'un peu aupa- » ravant j'ai été, il ne s'ensuit pas que je doive mainte- » nant être, si ce n'est qu'en ce moment quelque chose » me produise et me crée pour ainsi dire de rechef, c'est- » à-dire me conserve... En effet, il est bien clair qu'une » substance, pour être conservée dans tous les moments » qu'elle dure, a besoin du même pouvoir et de la même » action qui serait nécessaire pour la créer...., en sorte » que la conservation et la création ne diffèrent qu'en » notre façon de penser... Si une telle puissance résidait » en moi, certes je devrais à tout le moins en avoir con- » naissance. » Cela en effet est vraisemblable, et il est difficile de ne pas l'accorder quand on a reconnu que la création et la conservation ne sont qu'une même chose. — « Quelle que soit enfin la cause de mon être, il faut » avouer qu'elle est aussi une chose qui pense, et qu'elle » a en soi toutes les perfections dont j'ai l'idée. » Nous le voyons revenir ici à l'argument sur lequel est fondée sa première preuve. Seulement il n'est employé ici que pour fortifier la conclusion, et pour marquer les attributs de cette cause par laquelle le philosophe a montré que nous existons. Il ajoute enfin, pour prévenir une objection qu'on lui pourrait faire si l'on n'avait pas bien suivi

sa démonstration : « Et il est très-manifeste qu'il ne » peut pas y avoir de progrès à l'infini, ou qu'il ne s'agit » pas tant ici de la cause qui m'a produit autrefois que » de celle qui me conserve présentement. » Nous verrons tout à l'heure l'importance de cette remarque.

Trois contradicteurs se sont élevés contre cette argumentation et l'ont attaquée par des raisons solides et subtiles en même temps. Nous exposerons séparément ces trois discussions, assez distinctes l'une de l'autre; nous commencerons par les objections de Caterus pour passer à celles d'Arnauld et finir par celles de Gassendi.

Caterus adresse d'abord à Descartes une observation plutôt qu'une objection, et donne à son adversaire l'occasion de développer sa pensée. Cette preuve, dit-il, n'est pas très-originale; depuis longtemps elle est en usage dans les écoles. Ce n'est au fond que la preuve de la cause efficiente. Elle se trouve dans saint Thomas, qui lui-même l'avait empruntée d'Aristote. Tout objet suppose une cause; le monde existe, il lui en faut une, et l'on ne peut chercher à l'infini la cause de cette cause, et ainsi de suite, car ce progrès à l'infini serait absurde : il faut donc s'arrêter à une cause antérieure à toutes les autres, et cette cause première, c'est Dieu. Cette preuve si connue ne diffère de la vôtre qu'en ce que vous partez de l'existence personnelle au lieu de prendre celle du monde pour point de départ. Et en choisissant l'homme, être intelligent pourvu de certaines idées, en vous engageant à expliquer Dieu comme cause de nos idées, vous compliquez l'argumentation plutôt que vous ne la complétez.

Il y a ici, on le voit, deux remarques différentes : l'une porte sur le peu d'originalité de la preuve, l'autre sur la complication qui lui ôte de sa simplicité.

Descartes explique d'abord la différence entre son argument et celui de saint Thomas, puis il la justifie. Il montre que son argument ne prend pas pour point d'appui l'existence du monde matériel, mais celle de l'être pensant, et que cela est d'une grande importance.

« Je n'ai point tiré, dit-il, mon argument des choses » sensibles, partie à cause que j'ai pensé que l'existence » de Dieu était plus évidente qu'aucune chose sensible, » et partie aussi pour ce que je ne voyais pas que cette » suite de causes me pût conduire ailleurs qu'à me faire » connaître l'imperfection de mon esprit en ce que » je ne puis comprendre comment une infinité de telles » causes ont tellement succédé les unes aux autres » de toute éternité qu'il n'y en ait point eu de première. » Car certainement, de ce que je ne puis comprendre cela, » il ne s'ensuit pas qu'il y en doive avoir une première. »

C'est donc pour éviter de demander un postulat sans évidence qu'il a cherché, non point la cause qui nous produit, mais celle qui nous conserve. Il faut en effet, pour expliquer cet effet actuel, une cause également actuelle. Il n'est plus permis de fuir à l'infini, de cause en cause, comme on pouvait faire pour échapper à l'ancienne preuve.

« Outre cela, ajoute-t-il, je n'ai pas tant cherché quelle » est la cause de mon être en tant que je suis composé » de corps et d'âme, mais seulement et précisément en » tant que je suis une chose qui pense..... et qui, entre » plusieurs autres pensées, reconnais avoir en moi l'idée » d'un Être souverainement parfait; car c'est de cela seul » que dépend la force de ma démonstration : 1° parce » cette idée me fait connaître ce que c'est que Dieu; » 2° parce que c'est cette même idée qui me donne oc- » casion d'examiner si je suis par moi-même ou par au- » trui; 3° c'est elle qui m'apprend que, non-seulement il » y a une cause de moi-même, mais de plus que cette » même cause contient toute sorte de perfections et par- » tant qu'elle est Dieu. »

Descartes a donc bien répondu aux premières observations de Caterus et prouvé l'originalité ainsi que les avantages particuliers de sa démonstration.

Son adversaire entre alors dans l'examen de la preuve elle-même pour en toucher, dans ses objections, un des points les plus délicats et les plus importants.

Descartes disait : — « Je pense, donc je suis, voire » même je suis l'esprit même et la pensée. Or, cette pen- » sée et cet esprit, ou il est par lui-même, ou il est par » autrui. Si par autrui, celui-là enfin par qui est-il? S'il » est par soi, donc il est Dieu; car ce qui est par soi se » sera aisément donné toutes choses. » Caterus n'admet pas cette conclusion, et, pour la combattre, examine ce que veut dire cette expression : *être par soi*. Elle peut avoir deux sens différents, l'un négatif, l'autre positif. Dans le premier, elle signifie qu'une chose se donne vraiment l'être à elle-même. Alors en effet, si par un choix prévu et prémédité elle se donnait tout ce qu'elle voudrait, sans doute elle se donnerait toutes choses, et partant elle serait Dieu. Quand on emploie l'expression dans le sens négatif, elle signifie seulement qu'une chose n'est pas par autrui. Or, c'est dans ce sens que tout le monde l'emploie; comment supposer en effet qu'une chose non existante se donne à elle-même l'existence? Ne dites donc plus que l'être qui est par soi se sera aisément donné toutes choses, car il n'est pas par soi comme par une cause, et il ne lui a pas été possible, avant d'être, de prévoir ce qu'il serait. Votre raisonnement ressemble à celui de Suarez. Ce théologien espagnol disait : « Toute limitation vient d'une cause; car une chose est finie ou limitée, ou parce que la cause ne lui a pu donner rien de plus grand et de plus parfait, ou parce qu'elle ne l'a pas voulu; si donc quelque chose est par soi-même et non par une cause, aucune de ces deux raisons d'imperfection ne subsiste, et il est vrai de dire qu'elle est infinie et non limitée. » — Malheureusement être par soi signifie n'être pas par autrui : cette limitation ou imperfection de la chose qui est ainsi peut venir de ses principes internes et constituants, c'est-à-dire de la forme même de son essence, qui n'est pas nécessairement infinie.

L'objection repose, on le voit, sur l'interprétation du terme *par soi*. Si on le prend dans le sens de : *non par*

autrui, — l'existence par soi n'est pas une preuve de perfection, et par suite l'imperfection d'un être ne prouve pas qu'il ne soit pas par soi. De mon imperfection je ne puis donc conclure que j'ai une cause qui est elle-même parfaite.

Descartes réfute Caterus en admettant tout d'abord ce que son adversaire croyait inadmissible, savoir que l'expression *par soi* est prise au sens positif. Quand il dit que Dieu est par soi, il veut bien dire que Dieu est à lui-même sa cause efficiente, et il est de toute nécessité qu'on l'admette. En effet, notre raison nous apprend que toute chose a une cause. Il faut donc qu'elle ait cette cause ou hors de soi ou en soi. Si, quand nous disons que Dieu est par soi, nous entendions qu'il n'est pas par autrui, mais qu'il n'est pas non plus sa cause à lui-même, nous admettrions donc qu'il existe un être sans cause. Or, si nous l'admettons pour Dieu, nous pouvons aussi l'admettre pour d'autres êtres : le principe une fois nié, il n'en coûte guère plus de le nier davantage. Mais si j'admets que Dieu est par soi, ne puis-je pas admettre aussi que je suis par moi? Non, car en ce cas je me serais donné les perfections dont j'ai l'idée.

Ainsi, de ce que je suis imparfait, il s'ensuit que je n'existe pas par moi-même, mais par un autre. Et l'on ne peut dire que cet autre est par un autre et remonter ainsi à l'infini, car il ne s'agit pas ici du passé non plus que de l'avenir, il s'agit du présent et de la cause par laquelle j'existe et me conserve actuellement.

Caterus réfuté, Arnauld se présente. Il prend cette proposition de Descartes que « Dieu fait en quelque façon la même chose à l'égard de soi-même que la cause efficiente à l'égard de son effet»; il la trouve un peu hardie et ne la croit pas véritable. Il reconnaît que si nous étions par nous-mêmes ce devrait être positivement; mais il nie qu'on puisse dire la même chose de Dieu: il trouve même une contradiction manifeste dans cette idée qu'une chose soit par soi positivement et comme par une cause. Il voudrait donc transformer ainsi l'argument de Descartes : « Pour être par moi-même, je devrais être par moi positivement et comme par une cause: or cela est une absurdité, donc il est impossible que je sois par moi-même. » En effet, je devrais être positivement, car me conservant actuellement, il faut que j'aie en moi quelque puissance réelle et positive qui me conserve, que j'aie en moi la cause efficiente de ma conservation, ce qui est la même chose que de dire la cause de ma création.

Il prouve ensuite qu'une chose ne peut être sa cause à elle-même. N'est-il pas évident, en effet, qu'une chose ne peut dépendre de soi comme un effet d'une cause ni recevoir l'être de soi? De plus, entre la cause et l'effet, il y a un rapport mutuel. Or, pour qu'il y ait rapport, il faut qu'il y ait deux choses. Il ne peut y avoir rapport entre une chose et elle-même. Pour qu'une chose se donnât l'être, il faudrait qu'elle fût avant d'avoir reçu l'existence. Comment pourrait-elle se donner l'être si elle ne l'a pas? Il y a donc contradiction à dire qu'une chose est à elle-même la cause de son existence.

Ceci est encore plus manifeste quand il s'agit de Dieu.

Dans l'idée d'un être infini, l'infinité de sa durée est aussi contenue. On ne peut le concevoir existant un moment sans le concevoir comme existant toujours. Il n'y a donc pas à demander pourquoi il persévère dans l'être.

De plus, nous avons vu que Dieu ne peut s'être produit lui-même, ce qui ne se peut concevoir, car il aurait été avant que d'être; donc, si nous disons que Dieu est par soi positivement, nous ne pouvons entendre par là autre chose, sinon qu'il se conserve lui-même. Mais qu'est-ce que la conservation, sinon la reproduction continuelle d'une chose? Or, cette idée ne convient pas mieux à l'Être infini que l'idée de sa production.

Enfin on ne demande point la cause efficiente d'une chose à raison de son essence, mais à raison de son existence seulement. Ainsi on ne demande point a un mathématicien pourquoi le triangle a ses trois angles égaux à deux angles droits; il répondrait que telle est la nature immuable et éternelle du triangle. Or, on ne peut demander davantage pourquoi Dieu est, puisque l'existence est l'essence même de l'Être infini. Sa nature est d'être.

Vous dites : « Si je pensais qu'aucune chose ne pût être à soi-même sa cause efficiente, je n'en viendrais jamais à une cause première, car, quelque cause qui se présentât à moi, j'en chercherais la cause en dehors d'elle-même et me trouverais condamné au progrès à l'infini. » Au contraire, si je pensais qu'il fallût rechercher la cause efficiente de toute chose, j'aurais dans l'esprit de chercher une cause différente de cette chose et par conséquent je chercherais la cause de Dieu même hors de Dieu.

Descartes admet l'argumentation d'Arnauld. « Je puis » facilement admettre», dit-il, « tout ce que M. Arnauld » apporte pour prouver que Dieu n'est pas la cause effi- » ciente de soi-même et qu'il ne se conserve pas par » aucune influence positive ou bien par une continuelle » reproduction de soi-même. Mais il ne niera pas aussi, » comme j'espère, que cette immensité de puissance » qui fait que Dieu n'a pas besoin de cause pour exister » est en lui une chose positive, et que dans toutes les » autres choses on ne peut rien concevoir de semblable » qui soit positif, à raison de quoi elles n'aient pas besoin » de cause efficiente pour exister. »

Ainsi Descartes ne veut pas prendre l'expression *par soi* dans le sens négatif ; il ne veut pas dire non plus rigoureusement que Dieu ait sa cause efficiente en lui-même. Il veut qu'entre les deux termes de cette alternative, n'être pas à soi-même sa cause efficiente et être par soi-même sa cause efficiente, il y ait quelque chose qui n'est ni l'un ni l'autre. Ce milieu, qui permet d'échapper à l'alternative, n'est autre chose que l'identité de l'essence et de l'existence dans l'être nécessaire. Sans doute dire d'un être que l'existence est son essence ce

n'est pas tout à fait la même chose que de dire qu'il a sa cause efficiente en lui-même; mais il y a si peu de différence qu'on se peut servir de ce dernier terme et de l'idée qu'il représente, au lieu d'employer le premier. C'est ainsi que les géomètres, pour démontrer certaines propriétés du cercle, l'assimilent à un polygone d'un nombre infini de côtés et affirme du cercle ce qu'ils ont reconnu être vrai de ce polygone, bien qu'il y ait toujours entre eux quelque différence. Je pense, dit Descartes, « qu'il est manifeste à tout le monde que la con-» sidération de la cause efficiente est le premier et le » principal moyen, pour ne pas dire l'unique, que nous » ayons de prouver l'existence de Dieu. Or, nous ne » pouvons nous en servir si nous ne donnons licence à » notre esprit de rechercher les causes efficientes de » toutes les choses qui sont au monde, sans en excepter » Dieu même. » Et pour pouvoir démontrer son existence nous dirons par analogie qu'il a sa cause efficiente en lui-même, bien que nous entendions seulement par là que l'existence est renfermée dans son essence.

Passons au troisième contradicteur, à celui qui nous intéresse le plus par la finesse et la subtilité de ces objections. Sans doute elles n'ont point la même profondeur métaphysique que celles qui viennent d'être exposées. Gassendi représente le plus souvent, en face des démonstrations méthodiques et géométriques de Descartes, l'avocat du sens commun. Mais bien que ce sens commun ne pénètre guère au fond des choses, il est cependant assez aiguisé et assez vigoureux pour donner quelquefois de l'embarras au philosophe.

L'argument cartésien suppose comme admis que la conservation n'est qu'une sorte de création continuelle, et qu'il faut par conséquent, pour expliquer que notre existence se prolonge, donner à ce fait une cause actuelle. C'est ce que Gassendi n'admet pas. Il est bien vrai, selon lui, que certains effets, pour continuer de se produire et n'être pas à tout moment anéantis, ont besoin de la présence et de l'activité continuelle de la cause qui leur a donné le premier être. Telle est la lumière du soleil, qui serait anéantie si le soleil cessait d'exister. Encore pourrait-on dire que les effets de ce genre ne sont point les mêmes ; mais ce sont des effets de même nature qui se succèdent imperceptiblement, comme les eaux d'un fleuve, par exemple, tandis que le *moi* subsiste réellement. « Mais nous voyons d'autres effets qui per-» sévèrent dans l'être non-seulement lorsque la cause » qui les a produits n'agit plus, mais aussi lors même » qu'elle est tout à fait corrompue et anéantie. Et de ce » genre sont toutes les choses que nous voyons dont les » causes ne subsistent plus, desquelles il est inutile de » faire ici le dénombrement ; il suffit seulement que vous » soyez l'une d'entre elles, quelle que puisse être la » cause de votre être. » Conclusion : votre existence actuelle ne prouve pas plus une cause actuelle de votre être, que l'existence d'un édifice ne prouve l'existence actuelle de l'architecte qui l'a construit.

« Vous niez », répond Descartes d'un ton railleur, « une » chose que tous les métaphysiciens affirment comme » très-manifeste, mais à laquelle les personnes peu let-» trées ne pensent pas très-souvent parce qu'elles por-» tent seulement leurs pensées sur ces causes qu'on » appelle en l'école *secundum fieri*, c'est-à-dire de qui les » effets dépendent quant à leur production, et non pas » sur les causes *secundum esse*, c'est-à-dire de qui les » effets dépendent quant à leur subsistance et continua-» tion dans l'être. » Ainsi l'architecte est une cause du premier genre pour la maison ; le soleil une cause du second genre, cause nécessaire d'existence pour la lumière, et de même le créateur pour la créature.

Gassendi poursuit. — Les parties de votre vie, dites-vous, ne dépendent pas les unes des autres, et par conséquent de ce que j'existe à présent il ne s'ensuit pas que j'existerai le moment d'après, et il faut expliquer cette continuation de mon existence. Mais cette dépendance ou indépendance des parties du temps n'a rien à voir avec votre propre existence, et ne l'intéresse pas plus que le flux et le reflux continuel des eaux ne contribue à la production ou continuation d'une roche qu'elles arrosent. Vous dites en outre que c'est une chose manifeste que la création et la conservation sont la même chose, que nous cesserions d'être si nous n'étions conservés par une cause extérieure qui agit constamment. Je ne vois point que cela soit manifeste. Il y a au contraire en vous certaine vertu qui vous assure que vous persévérez dans l'être, non pas, il est vrai, nécessairement, car cette vertu ne va pas jusqu'à éloigner de vous toute cause corruptrice, mais du moins tant qu'une cause de destruction n'interviendra pas avec trop de puissance.

Nous sommes placés ici entre deux points de vue, deux idées différentes de l'être. L'une, celle de Gassendi, affirme dans l'être une tendance à subsister par cela seul qu'il existe ; l'autre le regarde comme incapable de subsister un instant sans l'intervention d'une puissance extérieure. Pour Descartes, c'est attribuer à la créature la perfection du créateur que de prétendre qu'elle puisse persévérer dans l'être indépendamment de lui. Il faudrait, pour décider cette question, s'enfoncer dans les dernières difficultés de la métaphysique et étudier avec rigueur l'idée même d'être ou de substance. Leibnitz, examinant plus tard cette idée, a reproché aux cartésiens leur conception de l'être, qui ôte à la substance toute réalité propre et n'en fait qu'un effet prolongé, un acte de la puissance créatrice. En effet, de ce que la substance créée n'existe pas par elle-même, il ne s'ensuit pas qu'elle soit privée de toute vertu propre. Elle peut avoir reçu, en même temps que l'existence, la force d'y persévérer. L'un et l'autre point de vue a ses dangers. Si l'on pense que la créature peut exister indépendamment de Dieu, on se laissera peut-être entraîner à l'idée qu'elle a pu naître aussi sans lui. D'un autre côté, si elle n'est qu'un miracle perpétuel, qu'un acte de la puissance divine, on arrivera facilement à dire qu'elle

n'existe point réellement et que le monde créé n'est qu'un monde d'apparences.

Gassendi cherche ensuite à montrer que l'idée de Dieu, c'est-à-dire de l'Être infini et parfait, peut fort bien n'avoir pas été mise en nous par l'Être parfait lui-même, mais avoir été tirée par nous des différents objets où nous avons reconnu quelques perfections. « Ayant contemplé » et admiré séparément ces diverses perfections, vous » avez pris occasion de penser que cette chose-là serait » heureuse en qui elles se rencontreraient toutes jointes » ensemble. Vous savez comment les poëtes nous décri- » vent la Pandore. » Ils disent que les dieux la comblèrent de tous les dons. C'est ainsi, par une accumulation de perfections particulières rattachées dans notre esprit à un seul être, que nous avons formé en nous l'idée d'être infini, usant du même procédé par lequel on forme aussi l'idée d'une république parfaite, d'un orateur accompli. Pour traduire l'hypothèse de Gassendi dans le langage de nos jours, l'idée de Dieu n'est peut-être qu'un idéal, figure imposante et vague qui n'existe que dans notre cerveau et à laquelle nous attribuons tous ce que nous concevons de grand et de beau.

Descartes lui répond ainsi : « Je soutiens que cette » vertu-là d'augmenter et d'accroître les perfections hu- » maines jusqu'à un tel point qu'elles ne soient plus » humaines, mais infiniment relevées au-dessus de l'état » et condition des hommes, ne pourrait être en nous si » nous n'avions un Dieu pour auteur de notre être. »

Autre difficulté. Vous prétendez, dit Gassendi, que l'idée de l'être infini est complète, que nous ne pouvons rien y ajouter ni en rien ôter. Cependant vous avez commencé par avoir de Dieu une idée bien imparfaite : elle s'est développée à mesure que votre intelligence grandissait, et ce même développement se retrouve dans l'humanité tout entière, dans laquelle l'idée de la Divinité, après avoir commencé par les notions les plus confuses et les plus grossières, se perfectionne à mesure que les connaissances de l'homme augmentent.

A cette observation Descartes oppose deux considérations : la première, c'est que les hommes ont eu des idées de Dieu qui n'en étaient pas. On ne peut donc dire que ces idées se soient modifiées; c'est l'idée du vrai Dieu qui a remplacé celles des fausses divinités. Secondement, nous avons une idée de Dieu très-claire et complète, bien que nous n'ayons pas la connaissance de tous ses attributs. Ainsi, pour avoir une idée complète du triangle, il suffit de savoir qu'il est formé de trois droites qui se coupent. Nous ne connaissons pas pour cela toutes les propriétés du triangle, et cependant elles se déduisent toutes de son idée, c'est-à-dire de sa définition. De même nous pouvons entrer plus avant dans la connaissance des attributs de Dieu; mais nous avons de lui une idée complète quand nous savons qu'il est l'être infiniment parfait. L'idée ne progresse donc pas, bien que la connaissance progresse.

Enfin Gassendi reproche à Descartes d'avoir dit qu'il est croyable que Dieu nous a faits à son image : « Oui, » par la lumière de la foi; mais comment cela peut-il se » concevoir par raison naturelle, si vous ne supposez » que Dieu a la forme d'un homme? Au contraire l'ou- » vrage n'est jamais semblable à l'ouvrier..... en sorte » que vous ne pouvez pas dire que vous ayez plus ressem- » blance avec lui qu'une maison en a avec un maçon. »

Il n'est pas nécessaire, dit Descartes, que l'image ressemble en tout à la chose; il suffit qu'elle lui ressemble en quelque degré. Or l'homme ressemble à Dieu par cette admirable faculté de penser, quelque imparfaite qu'elle soit d'ailleurs en comparaison de l'intelligence divine. Vous comparez la création de Dieu au travail d'un architecte qui construit une maison; pourquoi ne pas la comparer à un père dont nous sommes les fils? Sans doute ni l'une ni l'autre comparaison n'est exacte; mais cependant la seconde nous donne une idée moins imparfaite que la première de la création.

Soit; mais l'argument est bien peu solide pour nous permettre de conclure, sur une ressemblance si lointaine, de la nature humaine à la nature du Créateur.

Rédigé, avec l'approbation de M. P. Janet, par L. T.

COLLÉGE DE FRANCE.

LÉGISLATION COMPARÉE.

COURS DE M. ED. LABOULAYE
(de l'Institut).

Les approches de la Révolution (1).

II

LA LIBERTÉ INDIVIDUELLE EN 1787.

L'exil du duc d'Orléans, l'enlèvement de MM. Fréteau de Saint-Just et Sabatier de Cabre, ces mesures qui avaient suivi la séance royale du 19 novembre 1787 (2) eurent le plus mauvais effet. On avait voulu faire de la force et effrayer les meneurs qui avaient poussé en avant un prince du sang; mais ni Louis XVI, ni Brienne n'étaient assez résolus et assez fermes pour persister dans cette voie, et d'ailleurs, pour agir de la sorte contre le parlement, il aurait fallu s'appuyer sur l'opinion : on l'avait contre soi.

Ce ne fut pas seulement le parlement de Paris qui protesta, ce furent tous les parlements de province. L'agitation vint d'en haut. Au nom de la justice violée, des magistrats, conservateurs nés de l'ordre public, attaquèrent les lettres de cachet et réclamèrent la liberté individuelle comme un droit naturel de tous les hommes, comme le bien propre des Français.

Ces nombreuses remontrances sont à peine indiquées par les historiens; ils ont hâte d'arriver à la Révolution.

---

(1) Voyez le dernier numéro.
(2) Voyez le numéro 2 de cette année, page 22.

Pour nous, au contraire, nous croyons utile de nous y arrêter, non-seulement parce que ces remontrances du parlement ont singulièrement agité les esprits en 1787 et 1788, mais encore parce que ces pièces sont curieuses à plus d'un titre. Elles nous montrent ce qu'était la vieille liberté française. Aujourd'hui, on ne trouverait pas un corps constitué qui osât parler avec autant d'énergie. Il est vrai qu'il n'en est aucun qui ait la parfaite indépendance des magistrats du parlement. Maîtres de leurs charges comme d'une propriété, ces juges inamovibles n'avaient rien à craindre ni rien à espérer du pouvoir.

C'est le 20 novembre que les ordres du roi avaient été exécutés. En même temps et afin d'éviter que la noblesse française prît fait et cause pour un prince du sang, le roi fit adresser aux pairs une lettre par laquelle, tout en déclarant qu'il *n'entendait porter aucun préjudice aux droits de la pairie*, il leur enjoignait *de s'abstenir d'aller au parlement jusqu'à ce que Sa Majesté leur eût fait connaître ses intentions contraires.*

Les pairs obéirent aux ordres du roi; mais il y en eut dix-sept (1) qui adressèrent à Louis XVI une *représentation* pour réclamer le droit que Louis XV leur avait reconnu, en 1758, de prendre leurs places au parlement *toutes les fois qu'ils le voudraient.*

Le droit était incontestable; aussi, le 7 décembre, la défense fut-elle retirée. On avait raison de ne pas persister dans une interdiction injuste; mais, en voyant le roi céder et toujours céder, les esprits s'échauffaient; les magistrats ne mettaient plus de bornes à leurs prétentions.

Le parlement de Paris, qui, dès le 22 novembre, avait adressé au roi une *supplication* menaçante, et qui, le 26, avait reçu de Louis XVI une réponse douce dans la forme, mais qui maintenait l'exil du duc d'Orléans et l'éloignement des deux magistrats, le parlement revint à la charge le 8 décembre, non plus par une *supplication*, mais par des *représentations* rédigées en assemblée générale, *les princes et pairs y séant.*

Le parlement se plaignait hautement de ce qu'on eût arrêté deux magistrats, deux citoyens, sans jugement.

« Ce n'est point une grâce que votre parlement revient solliciter, disait-il, il revient, Sire, vous demander justice.

» La justice a des règles indépendantes des volontés humaines, et les rois mêmes y sont assujettis. Henri IV reconnaissait qu'il avait deux souverains : DIEU ET LA LOI. »

Toute la pièce est écrite sur ce ton, le parlement y rappelle fièrement que les lois *placent la sûreté personnelle à la tête de toutes les propriétés*, et que ces lois fondamentales on ne peut les violer, « suivant les magnifiques expressions de M. Bossuet, sans ébranler les fondements de la terre, *et préparer la chute des empires.* »

A ces représentations le roi fit une réponse dilatoire : « *Je ferai connaître mes intentions à mon parlement* »; mais la cour continua la délibération à un jour prochain, chargeant son premier président de continuer à employer ses bons offices auprès du roi.

En même temps les cours de province s'associèrent à la résistance du parlement de Paris.

Le parlement de Bordeaux, exilé à Libourne, écrivit au parlement de Paris pour se joindre à lui; le parlement du Dauphiné arrêta, le 20 décembre 1787, de *très-humbles et très-respectueuses remontrances*, où l'on citait au roi ce que Henri IV, Bossuet, Massillon, d'Aguesseau, Montesquieu, ont dit de plus beau en l'honneur de la justice et des magistrats; le parlement ne craignait pas d'ajouter, à l'adresse des ministres et du roi, cette phrase sévère :

« Que ne peut l'intrigue même auprès du meilleur des rois? La candeur de votre âme, Sire, l'excellence de votre cœur, incapable de défiance, vous exposent à des surprises pratiquées avec cette adresse qui n'est connue qu'à la cour des princes, et que la plus haute sagesse ne saurait quelquefois écarter. »

Il fallait arrêter un mouvement qui allait emporter toute la France. Le 27 décembre, le roi répondit aux représentations du 8 qu'il les avait lues avec attention, et qu'il n'avait rien de plus à dire que ce qu'on avait déjà entendu. Il ajouta : « Mon parlement ne doit pas solliciter de ma justice ce qu'il ne doit attendre que de ma bonté. »

Cette réponse fut loin de satisfaire le parlement. Les paroles de Louis XVI étaient la confirmation et la justification des lettres de cachet. Dès le 4 janvier, le parlement prit un arrêté pour déclarer qu'il ne pouvait ni ne devait recourir à la bonté des rois pour obtenir la liberté de M. le duc d'Orléans et de MM. Fréteau et Sabatier; qu'une pareille démarche serait contraire aux principes essentiels de l'ordre public; que la monarchie dégénérait en despotisme, puisqu'il était vrai que les ministres, abusant de l'autorité du roi, disposaient des personnes par lettres de cachet; que faire dépendre la révocation de pareils ordres de la bonté du roi, c'était établir en principe l'usage des lettres de cachet; qu'un tel principe ne tendait à rien de moins qu'à la subversion des lois les plus sacrées de la monarchie.

En conséquence, la cour chargea des commissaires de rédiger de nouvelles représentations et de très-humbles et très-respectueuses remontrances sur les lettres de cachet, afin de supplier le roi d'accorder à tous les Français *la sécurité qui leur est due par le gouvernement comme elle leur est promise par les lois.*

Ces représentations furent votées et adressées au roi le 9 janvier.

Le parlement y rappelle que *la bienfaisance des rois,*

(1) L'évêque comte de Beauvais, les ducs de Sully, Luynes, Brissac, Fronsac, Mortemart, Noailles, Aumont, Charost, Saint-Cloud, d'Harcourt, Fitz-James, Villars-Brancas, d'Aiguillon, Duras, Praslin, la Rochefoucauld.

c'est la justice; ce n'est donc pas à la bonté du roi qu'il s'adresse; c'est un droit qu'il réclame, ce n'est pas une faveur qu'il sollicite.

Louis XVI, je le crois, était fort disposé à faire grâce, mais, à ce refus de ses bontés, à cette demande de justice, à ces menaces peu déguisées, il répondit avec une certaine sévérité, le 17 février 1788 :

« J'ai bien voulu et je veux bien encore aujourd'hui recevoir les instances de mon parlement pour le rappel de deux magistrats que j'ai punis; je ne juge pas à propos d'y déférer.

» D'ailleurs, la manière dont elles ont été conçues n'est pas faite pour mériter mon indulgence.

» ...La liberté légitime de mes sujets m'est aussi chère qu'à eux-mêmes.

» Mais je ne souffrirai pas que mon parlement s'élève contre l'exercice d'un pouvoir *que l'intérêt des familles et la tranquillité de l'État réclament souvent*, que des magistrats eux-mêmes ne cessent d'invoquer, et dont j'ai la douce satisfaction de penser que j'ai usé avec plus de modération qu'aucun de mes prédécesseurs.

» Les expressions de votre arrêté du 4 janvier sont indiscrètes;... je les supprime de vos registres comme contraires au respect et à la soumission dont mon parlement doit l'exemple.

» Je lui défends d'y donner aucune suite et d'en prendre à l'avenir de pareilles. »

Défense bien inutile, car, le lendemain même, la cour, délibérant sur le récit fait par M. le premier président et « pénétrée de la nécessité de maintenir les véri- » tables principes qui seuls peuvent assurer l'ordre légal » de la monarchie et la liberté individuelle des citoyens », arrêtait qu'il serait fait au roi de très-humbles et très-respectueuses remontrances sur sa réponse, auxquelles seraient jointes les remontrances arrêtées précédemment sur l'usage des lettres de cachet.

Ce fut seulement le 11 mars 1788 que le parlement arrêta ses remontrances sur l'usage des lettres de cachet. C'est une des pièces les plus importantes de notre histoire, à la fin du XVIIIe siècle. Le parlement y parle avec une fermeté qu'aucune assemblée populaire n'a dépassée.

« Sire,

» Le devoir de votre parlement est de veiller sans cesse sur les besoins des peuples et les droits des souverains : les peuples peuvent être égarés par des factieux; les rois ne sont que trop exposés à des surprises : il parle aux rois de liberté, aux peuples de soumission; il rend cette soumission honorable par ses exemples; il rend l'autorité solide par ses principes. Rallier, en un mot, la puissance publique à la justice, la liberté publique à la fidélité, telle est, Sire, la fonction essentielle de votre parlement, tel fut toujours, dans les temps difficiles, le but et le prix de son zèle.

» Toujours pénétré des mêmes sentiments, toujours jaloux de mériter la bienveillance de nos rois, et d'assurer la liberté de nos concitoyens..., nous venons, Sire, invoquer votre justice, votre sagesse et votre humanité contre l'usage des lettres de cachet.

» A ce terrible mot, tous les cœurs se resserrent, toutes les idées se troublent. Saisi d'effroi, on hésite, on se regarde, on craint de s'expliquer; et le peuple, en silence, ose à peine élever sa pensée vers ce pouvoir inconcevable qui dispose des hommes sans les juger, sans les entendre; qui les plonge et les retient à son gré dans d'épaisses ténèbres, où trop souvent ne pénètre pas plus la lumière du jour que le regard des lois, le cri de la nature et la voix de l'amitié; vers ce pouvoir *dont le mystère est l'âme et dont la force est le seul titre*, vers ce pouvoir qu'exercent impunément des ministres, des commis, des agents de police; vers ce pouvoir enfin qui, depuis le ministre jusqu'au dernier des instruments de la police, établit sur nos têtes une longue chaîne d'oppressions formidables devant lesquelles toutes les lois de la nature et de l'État doivent rester muettes.

» Non, Sire, les lois de la nature et les lois de l'État ne reprocheront pas à votre parlement, *loi vivante aux pieds du trône*, un coupable silence.

» L'homme est né libre, et son bonheur dépend de la justice. *La liberté est un droit imprescriptible.* Elle consiste à pouvoir vivre suivant les lois. *La justice est un devoir universel*, et ce devoir est antérieur aux lois elles-mêmes, qui le supposent et doivent le diriger, mais ne peuvent jamais en dispenser ni les rois, ni les sujets.

» Justice et liberté! voilà, Sire, le principe et le but de toute société; voilà les fondements inébranlables de toute puissance, et tel est, pour la félicité du genre humain, l'admirable rapport de ces deux biens, qu'il n'est point sans eux de raisonnable autorité, ni de solide obéissance.

» L'usage des lettres de cachet renverse toutes ces idées. Par lui, la justice n'est plus qu'une chimère; par lui, la liberté n'est plus qu'un mot.

» Il blesse la raison, il est contraire aux ordonnances; et les motifs dont on voudrait l'autoriser ne sont que des prétextes démentis par les exemples.

» Il blesse la raison s'il répugne évidemment à la nature de l'homme,... aux premières notions de la morale. Or, tels sont les caractères essentiels des lettres de cachet.

» La nature de l'homme n'est pas d'être indépendant. Pour lui, l'indépendance est un état de guerre; la ruse ou la force y dominent tour à tour, et la justice, dénuée de sanction, y manque de pouvoir. La nature de l'homme est donc de s'unir à ses semblables et de vivre en société, assujetti à des conventions générales, c'est-à-dire à des lois. *Mais des conventions qui l'assujettiraient sans le protéger ne seraient plus des lois, ce seraient des fers. La force peut les imposer, la faiblesse ou la folie peuvent les porter; mais la force n'oblige pas, et la faiblesse ou la folie ne peuvent s'engager. Toute soumission légitime est volontaire dans son principe;* un citoyen coupable a consenti

d'avance à l'arrêt qui le condamne. Des hommes qui diraient à d'autres hommes : Exercez sur nous un pouvoir arbitraire; nous consentons que les tribunaux soient impuissants et que les lois soient inutiles; sur un mot de votre bouche, sur un écrit de votre main, nous consentons à perdre nos biens, la liberté, nos femmes, nos enfants, jusqu'au droit de nous défendre;... des hommes, disons-nous, qui tiendraient ce langage seraient sans doute des insensés... L'usage des lettres de cachet répugne donc à la nature de l'homme, considéré et comme être raisonnable et comme être sociable.

» ... Les ordonnances ne sont pas moins contraires aux lettres de cachet que les principes. Dans tous les temps, l'ambition, la vengeance, la flatterie et la cupidité, en un mot, les passions les plus violentes, les passions les plus abjectes, ont assiégé le trône; mais aussi, dans tous les temps, les lois ont averti les souverains et défendu les peuples, sinon avec un égal succès, du moins avec une égale énergie; et cette lutte continuelle du pouvoir arbitraire contre la liberté n'a pas empêché la liberté de prévaloir dans l'esprit des peuples et dans celui des rois... C'est une maxime de notre monarchie, que nul citoyen ne peut être constitué prisonnier sans un décret du juge. Tous les rois des deux premières races l'ont reconnue. Hugues Capet l'a trouvée en montant sur le trône. Toutes les ordonnances du royaume, sous la troisième race, l'ont confirmée...; enfin l'ordonnance de 1670 a mis le sceau à cette maxime, en exigeant que *les prisonniers pour crimes soient interrogés dans les vingt-quatre heures après l'emprisonnement;* disposition impuissante, précaution dérisoire, tant que l'usage des lettres de cachet subsistera.

» ...Par quelle fatalité cet usage s'est-il introduit et conservé dans vos États? Que des hommes jaloux d'un pouvoir passager, mais personnel, que d'avides courtisans, fermant les yeux sur l'avenir, colorent cet usage des spécieux motifs de la sûreté publique ou de l'honneur des familles, votre parlement, Sire, n'en est point étonné; l'esprit de servitude marche à la suite de l'ambition et de la cupidité. Mais qu'il se trouve quelques citoyens assez aveugles pour ne pas voir dans chaque lettre de cachet qu'ils demandent ou qu'ils excusent, l'*effroyable danger qui les menace eux-mêmes*, voilà ce qui nous étonne, voilà ce qui nous afflige.

» L'intérêt de la paresse, de l'humeur ou du ressentiment des personnes en place ne fait pas la sûreté publique. La sûreté publique a deux bases certaines : la terreur des méchants et le repos de l'innocence; la terreur des méchants, plus ils ont de crédit; le repos de l'innocence, plus elle a de faiblesse.

» L'usage des lettres de cachet a précisément pour but et pour effet de rassurer le crime puissant et d'intimider la faible innocence.

» Où ne règne pas la sécurité individuelle, la sécurité publique est un bien imaginaire; où subsiste l'usage des lettres de cachet, la sécurité individuelle ne règne pas; la sécurité publique est donc un bien imaginaire là où subsiste l'usage des lettres de cachet.

» ...Que n'est-il possible à Votre Majesté d'entrer dans le détail de ces rapports, fabriqués par des commis, sur des mémoires toujours secrets, sur des informations toujours clandestines? Que ne peut-elle interroger toutes ces victimes du pouvoir arbitraire, confinées, oubliées dans ces prisons impénétrables où règnent l'injustice et le silence!... Bientôt, Sire, vous seriez convaincu que l'intrigue, l'avidité, le jalousie du pouvoir, la soif de la vengeance, la crainte ou la haine de la justice, l'humeur, la simple convenance d'un homme en crédit, président tour à tour à la distribution des lettres de cachet. Vous sauriez à quels tourments sont condamnés des malheureux pour qui le jour se lève sans espérance, pour qui la nuit revient sans le repos. Horrible incertitude! abandon pire que la mort! Et c'est au nom du roi! Vous le sauriez, Sire; vous seriez effrayé du sort de vos sujets; vous gémiriez sur la condition des meilleurs princes, et Votre Majesté se hâterait d'éteindre ces foudres invisibles qui frappent la justice, en tombant sur l'innocence, et la frappent encore en tombant sur des coupables. »

Voilà, certes, une énergique revendication de la liberté française; on est ému par ce fier langage, on oublie un moment que le parlement n'est devenu si sensible à l'arbitraire que le jour où une lettre de cachet a frappé deux conseillers et un prince du sang.

Mais alors même qu'on trouverait qu'il était excessif d'adresser de pareilles remontrances à Louis XVI qui, certes, n'avait rien d'un tyran, il faudrait reconnaître que ce procès fait à la vieille monarchie était légitime; elle n'était autre chose qu'un arbitraire sans limites. Les mœurs étaient douces, peu de gens étaient arrêtés, mais tous étaient menacés, aucun n'était libre. De là cette absence d'esprit politique, cette insouciance des affaires publiques, cette ignorance et cette légèreté qu'on a reproché justement aux Français. La vieille monarchie a payé cher la mauvaise éducation qu'elle a donnée à ses sujets; le parlement aussi a expié par sa destruction le tort qu'il avait eu de s'occuper trop peu des libertés publiques; mais que ceci ne nous rende pas injuste pour les principes qu'il a proclamés dans ses derniers jours; n'oublions pas que ce sont les magistrats les plus considérables de l'ancienne France qui, éclairés par leur expérience personnelle, énonçaient devant le roi cette maxime que j'emprunte à leurs remontrances, et qu'on ferait bien de graver dans toutes les assemblées politiques et dans tous les prétoires de justice :

« La liberté n'est pas un privilége; c'est un droit; et respecter ce droit est le devoir de tous les gouvernements. »

Le parlement de Paris ne nous eût-il laissé que cette phrase, c'en serait assez pour honorer sa mémoire et accepter le glorieux héritage qu'il nous a légué en mourant.

Le roi répondit le 16 mars avec une aigreur mal dissimulée :

« Je vous avais défendu de donner aucune suite à vos représentations du 9 janvier; ce n'est pas en contrevenant à mes ordres que vous obtiendrez le retour des magistrats que j'ai cru devoir punir.

» Je n'ai rien à ajouter à ma dernière réponse.

» Mon parlement doit s'en reposer, *avec respect et dans le silence*, sur ma sagesse.

» Je vous défends de nouveau de donner aucune suite à vos délibérations sur ce sujet. »

Cette réponse, arrêtée en conseil, était malheureuse et maladroite. On faisait maintenir et célébrer les lettres de cachet par un roi honnête et bon, qui se glorifiait avec raison d'en avoir fait un usage plus modéré qu'aucun de ses devanciers, et qui ne s'en était servi que pour obliger (à tort, selon moi) quelques familles.

En outre, on oubliait que les idées avaient marché en France. Les maximes du gouvernement paternel avaient fait leur temps. En 1788, pas plus qu'aujourd'hui, on n'admettait que la justice dût plier devant le prétendu honneur des familles réclamant l'impunité de quelques scélérats. Qu'était-ce que la tranquillité de l'État, si elle n'était pas fondée sur le respect de la justice et des lois?

En même temps qu'il répondait au parlement avec plus de mauvaise humeur que de fermeté, Louis XVI cédait, suivant son usage. Le duc d'Orléans, qui supportait son éloignement de Paris avec une impatience sans dignité, eut la permission de se rapprocher; l'emprisonnement de Sabatier et de Frétau fut changé en exil. On voulait mettre de la modération dans l'exercice d'un pouvoir irrégulier, comme si la modération rendait l'arbitraire moins odieux! Tout au contraire, elle le rend plus apparent, en faisant voir que ceux-là mêmes qui l'exercent en rougissent, et n'ont même pas l'excuse de la bonne foi.

L'exemple du parlement de Paris fut aussitôt suivi par les parlements de province. C'était à qui ferait l'éducation du public en protestant contre les lettres de cachet. Plusieurs cours, allant plus loin que celle de Paris, refusaient la prorogation du second vingtième et s'opposaient à l'établissement des assemblées provinciales. Le roi répondait sévèrement à ces remontrances, les parlements protestaient avec une nouvelle énergie; ils se sentaient portés par l'opinion. Les commandants militaires entraient au parlement pour faire transcrire les ordres du roi sur les registres de la cour; mais aussitôt les magistrats disparaissaient et laissaient le chef de la force publique en tête à tête avec le premier président et le greffier. La loi enregistrée, le commandant sorti, les magistrats accouraient pour déclarer l'enregistrement nul et de nul effet, et pour protester de nouveau contre la perception de l'impôt ou l'établissement des assemblées provinciales. De part et d'autre, c'était la guerre, guerre de mots sans doute, mais qui ébranlait tous les esprits. Il y avait dans le royaume deux autorités qui se paralysaient mutuellement. C'était l'anarchie, et la plus redoutable de toutes, car elle exclut le remède: l'anarchie des pouvoirs publics.

Ed. Laboulaye.

CONFÉRENCES PUBLIQUES DE BERLIN.

M. TWESTEN
(député à la Chambre législative de Prusse).

Machiavel.

I

Il n'est plus besoin aujourd'hui, pour retracer l'histoire de Machiavel et donner une idée de son rôle politique, d'exhumer des documents inédits, de puiser à des sources restées secrètes. Les matériaux s'étalent avec abondance à la lumière. La biographie de Machiavel est connue dans tous ses détails. Ses œuvres, ses lettres, sont imprimées. Personne ne s'est ouvert aux contemporains comme à la postérité avec plus de franchise, avec moins de réserve. Mais il est peu d'hommes de génie qui aient suscité des jugements plus contradictoires. Depuis trois siècles, philosophes et historiens, hommes d'État mêlés aux agitations de la vie publique, théoriciens politiques étrangers aux affaires, se sont prononcés sur Machiavel. La liste des écrits de longue haleine dont il fut l'objet remplirait des feuilles entières, pour ne rien dire des allusions rapides lancées en passant à l'illustre Florentin. Il n'est personne qui se soit occupé de politique, depuis trois cents ans, sans avoir fixé un regard curieux sur cette étonnante figure.

Le seul mot de machiavélisme éveille dans l'esprit l'idée d'une politique ambitieuse, égoïste, arbitraire, d'un système de ruse et de violence. Il suffit d'évoquer le nom de Machiavel pour qu'il entraîne aussitôt, comme un cortége inévitable, certains principes dont Machiavel n'est même pas l'auteur et qui sentent seulement son école. *Divide et impera, fac et excusa, oderint dum metuant;* où le remède est sans vigueur, le fer réussit à guérir; et si le fer ne suffit pas, recourez au feu. A son nom on rattache fatalement la théorie du serment violé sous prétexte que les circonstances font un devoir d'y manquer. On résume en un mot sa doctrine : La fin justifie les moyens, quels qu'ils soient. Il ne parle nulle part du juste et de l'injuste, du bien et du mal, au sens moral; il recherche avec une froide indifférence l'utilité que peut offrir le crime, ses effets et ses suites, et tout cela, comme s'il était entièrement dénué de conscience. Un de ses chapitres traite de ceux qui arrivent au pouvoir par le crime, un autre examine les cas où il est utile de ruiner un pays. Le faible est méprisable et sans honneur; le fort, celui que couronne le succès, peut mépriser les reproches. On a beau faire observer que Machiavel ne recommande pas le crime, qu'il se borne à dire : Voulez-vous atteindre tel but? si vous vous trouvez dans telle situation ou telle autre, voici ce que vous avez à faire. Les

critiques n'en sont pas moins fondées : Machiavel donne des conseils qui répugnent à tous les principes du droit et de la morale, et l'on a eu raison de dire qu'il parlait de la dissimulation, de la trahison, du meurtre, sur un ton que ne se permettrait pas vis-à-vis de ses complices le plus corrompu des scélérats. Et pourtant, à n'en pas douter, Machiavel était un honnête citoyen, un partisan ardent de la liberté ; il était honoré de ses contemporains, non pas seulement pour les hautes et brillantes qualités de son esprit, mais aussi pour l'élévation de ses sentiments et la sévérité de sa conscience.

Ces contradictions, ces inconséquences, ont égaré et comme étourdi ses juges. Spinosa le regarde comme un sage, plein de pénétration, dévoué à la liberté, et ne sait pas dans quelle intention il a pu écrire le *Prince*. Rousseau et Alfieri ont soutenu l'opinion, que Machiavel, pour défendre les intérêts de la liberté politique, aurait écrit une satire et tracé sous le couvert de conseils perfides le sinistre tableau des dangers et des hontes du despotisme. C'est là une théorie tout à fait erronée. Ses lettres, ses rapports d'ambassade, tous ses écrits politiques, offrent le même caractère que le livre fameux du *Prince*. Partout nous retrouvons cette analyse sagace des motifs, cette froide observation des faits accomplis, ce calme à envisager les conséquences qu'ils entraînent. De même que dans ses traités politiques il invoque l'histoire et ses exemples à l'appui de ses doctrines politiques sans aucune préoccupation morale, de même dans ses rapports d'ambassade il se montre observateur imperturbable des événements et des caractères. Ainsi, dans son mémoire sur le meurtre des Vitelli et des Orsini, accompli par César Borgia, il expose avec une froideur glaciale les préparatifs et l'exécution de ce forfait.

Ses adversaires, — et la majorité du public est de leur côté, — nous le représentent comme un type d'impudence; ils font de lui l'auteur et le vulgarisateur de doctrines odieuses, le valet de la tyrannie et le théoricien du crime. Plusieurs d'entre eux se sont amusés à faire peser sur lui et ses maximes la responsabilité de certains méfaits commis par les générations nouvelles, comme si avant lui l'histoire de l'humanité avait été plus pure. Et ceux-là qui, dans la pratique, se sont conformés à ses leçons, n'ont pas été les moins ardents à condamner, à maudire ses doctrines. Dans leurs rangs prend place Frédéric le Grand. Sans doute ses théories politiques offrent avec celles de Machiavel le même rapport que les monarchies modernes avec les principautés italiennes du XVe siècle. La royauté n'avait plus besoin d'usurper, à l'intérieur du moins; elle n'était plus condamnée à recourir aux moyens des petits tyrans. Frédéric II partageait aussi, et sans arrière-pensée, la théorie moderne qui fait tenir aux rois leur puissance de la grâce du peuple. Mais son *Anti-Machiavel* est une œuvre de jeunesse qui ne va pas droit au cœur de la question, n'en embrasse pas l'ensemble, et n'attaque les idées de l'adversaire que dans leur généralité, avec des phrases banales de philosophie humanitaire.

D'autres ont vu en lui le champion dévoué de l'unité et de la liberté de l'Italie et, se plaçant à ce point de vue, ils ont fermé les yeux sur les vices incontestables de son œuvre. Il compte parmi ses défenseurs des hommes d'une moralité sévère et stoïque. Karl Friedrich von Moser, l'un des hommes d'État les plus éclairés, les plus austères de l'Allemagne au siècle dernier, cite quelque part ce passage de Machiavel : « Si le christianisme n'avait fait naître de temps à autres des saints pour montrer, par leur exemple, à l'humanité ce que doit être un vrai chrétien, la religion chrétienne aurait depuis longtemps succombé », et il ajoute à l'adresse de ceux qui regardent Machiavel comme un ennemi juré de la religion et de la morale : « *Sancte Machiavelli, ora pro nobis* ». Et Fichte, qu'on ne soupçonnera pas de légèreté morale, composa en son honneur une apologie en règle, où il parle avec vénération de cette « ombre auguste et sainte ». Il était surtout sensible, à cette époque où l'Allemagne languissait asservie, au zèle ardent de Machiavel pour l'affranchissement de sa patrie. « Machiavel a des torts, — ainsi parle Robert Mohl, — mais on en a plus encore envers lui. »

Aujourd'hui, nous avons l'habitude d'étudier les personnages historiques dans leurs rapports avec leurs contemporains, en les replaçant dans leur milieu, dans leur entourage. Notre idéal moderne, en morale, en religion, en politique, ne peut pas avoir été celui des siècles passés. L'humanité a marché depuis sur la voie du progrès. Aussi ce serait une souveraine injustice que de fixer les yeux sur cet idéal, tel que les développements de la civilisation nous l'ont fait, quand il s'agit de juger un homme qui avait ses racines dans une société toute différente. Personne aujourd'hui n'aurait le droit d'invoquer, pour justifier une expédition barbare, les mesures cruelles du roi David, mais le roi David doit rester à l'abri des reproches et des injures que s'attirerait aujourd'hui un général qui voudrait autoriser ses cruautés par un exemple si antique.

C'est à ce point de vue que s'est placé Macaulay dans un de ses brillants *Essais :* il a pensé qu'on ne pouvait comprendre et juger Machiavel que par la société qui l'entourait (1). Il nous montre comment les principes du Florentin, comment les conséquences qu'il en tire sont en étroit rapport avec les conceptions politiques de ses contemporains, comment elles trouvaient écho chez le public comme chez ceux qui dirigeaient les affaires, comment elles n'offensaient personne alors, et ne rencontrèrent que plus tard, hors de l'Italie d'abord, des blâmes et des attaques. Les écrits de Machiavel étaient imprimés au Vatican avec le privilége du pape, et si trente ans après sa mort ils furent mis à l'index, la

(1) Voyez sur l'état des caractères et des esprits en Italie à cette époque deux leçons de M. Taine, dans notre troisième année, p. 116 et 415.

faute n'en fut pas au défaut de sentiment moral que nous y trouvons aujourd'hui, mais bien à certaines remarques qui s'y trouvaient çà et là sur l'Église, et aux insinuations qu'il se permettait contre le pouvoir temporel. Ce qui creuse encore davantage l'abîme qui nous sépare de cette époque, c'est une révolution que les idées politiques ont subie depuis lors. Du temps de Machiavel comme dans l'antiquité classique, la morale était partout subordonnée à la politique. Les hommes d'État n'avaient rien à démêler avec la morale vulgaire; ils vivaient en dehors, au-dessus d'elle. Le christianisme au moyen âge avait fait faire de grands progrès à la morale privée, mais n'avait exercé sur la politique qu'une influence indirecte en modifiant peu à peu la vie sociale. C'est à l'âge moderne que revient l'honneur d'avoir soumis la politique elle-même aux principes inviolables du droit, de l'honneur, de l'humanité. Quant à l'immoralité politique, Macaulay relève avec raison, comme un trait caractéristique de l'Italie à la fin du moyen âge, l'indulgence qu'on y avait pour le calcul et la ruse, pour la parole violée, pour la trahison, tandis que dans les États du Nord on pardonnait volontiers à des actes de violence passionnée, des éclats de haine et de rancune brutales, et l'on prenait pour de l'héroïsme l'audace et la valeur mise au service du crime. L'Italien ne pouvait concevoir qu'il y eût quelque honte à tromper l'adversaire, à le faire tomber dans un piége, quand son voisin du Nord ne se faisait aucun scrupule de le frapper en face.

Machiavel assista et prit part à l'une des plus tristes évolutions qu'ait traversées l'Italie. Depuis qu'avaient cessé les invasions des empereurs et que les Italiens étaient redevenus leurs maîtres, ce peuple si heureusement doué avait atteint un niveau de culture vraiment extraordinaire. Dans tous les domaines de l'activité humaine, l'Italie avait avancé d'un pas rapide et marchait à la tête des nations de l'Occident. Les grandes villes du nord et du centre étaient le siége d'un mouvement intellectuel qui n'avait pas eu son pareil depuis les jours heureux de la Grèce antique. Mais les sciences, les arts, étaient l'objet d'un culte trop exclusif; on avait déposé les armes avant l'heure, plus tôt que ne le permettait la situation de l'Europe. Les guerres continuelles qui, en l'absence de tout lien politique, éclataient entre ces principautés rivales, étaient confiées à des mercenaires. Plus de citoyen qui se dévouât, comme jadis, avec une opiniâtre valeur, à la lutte des partis. Les vertus guerrières, la discipline et la persévérance s'étaient perdues, et lorsqu'à la fin du xve siècle les étrangers firent irruption en Italie, l'Italie manquait absolument d'unité, de force, pour résister à l'ennemi. Espagnols, Français, Allemands se disputaient l'empire sur le sol italien, conquéraient ou perdaient tour à tour tantôt un duché, tantôt un autre, et portaient dans leurs ravages une cruauté qui rappelait les jours les plus tristes des invasions barbares.

II

Machiavel était né en 1469, d'une ancienne famille de Florence, mais plus ancienne que riche. Sa jeunesse s'écoula pendant la période brillante de Laurent de Médicis, qui vit encore, entouré d'une poétique auréole, dans les souvenirs de l'Italie. Puis quand éclata la tempête de l'invasion étrangère, Florence traversa les années orageuses où Savonarole tenta ses réformes théocratiques. Machiavel s'arrête à maintes reprises dans ses œuvres devant la ravissante et merveilleuse figure de ce moine inspiré. Il le compare à Moïse, le fondateur de la théocratie hébraïque, et quand il recherche les raisons de sa chute, il les trouve « dans l'impuissance où fut le prophète florentin de se procurer une force matérielle». Savonarole, dit-il, prêchait contre les sages du monde qui résistaient à ses plans; Moïse les tuait et réussissait. Lorsque Savonarole eut succombé, et que l'ancienne constitution républicaine fut rétablie, Machiavel entra dans la carrière politique. Il fut délégué en ambassade auprès du pape, auprès de l'empereur, auprès du roi de France, et dans ses missions auprès des républiques italiennes il fit connaissance avec César Borgia. Ses rapports sur l'état politique de l'Allemagne et de la France se distinguent par un rare talent d'observation, de clarté dans l'exposition, d'exactitude. Ils rappellent les rapports d'ambassade des Vénitiens qui sont devenus, grâce à M. Ranke, l'une des sources principales de l'histoire moderne.

Cependant son activité politique ne lui eût pas fait une large place dans la mémoire des hommes. Éloigné des affaires publiques, il devint un écrivain classique, et qui le demeurera à jamais. En 1512, les Médicis sont rétablis sur leur trône à la suite d'une révolution. Machiavel est remercié, mis en prison et au pilori sous prétexte de conspiration contre le cardinal Jean de Médicis, — qui devint pape sous le nom de Léon X, — puis banni pour un temps de la ville. Il peint à son ami Vettori, avec une émotion touchante, la vie qu'il mène aux champs dans sa misérable demeure; il lui raconte comment, dans son isolement, dans son désespoir, il est réduit à visiter l'auberge de village, à s'entretenir avec les voyageurs ou à jouer au trictrac avec les meuniers et les bouchers, puis comment, au contact des œuvres antiques et dans le commerce avec les écrivains de la Grèce et de Rome, il renaît à la vie. C'est alors qu'il se réconcilia avec les Médicis, réconciliation que lui reprochèrent vivement les républicains ses anciens amis. Toutefois, il sut conserver son indépendance et sa liberté d'allure. Consulté par les Médicis et par les papes, encouragé par eux à entreprendre l'histoire de Florence, il n'obtint pourtant pas de leur faveur l'occasion de reprendre une part active aux affaires de son pays. Il dut se contenter d'initier par des leçons qui sont devenues plus tard des livres, les jeunes gens des grandes familles aux secrets de

l'art militaire et de la politique. En 1527 il mourut, et deux siècles après sa mort on lui éleva un monument au milieu des grandeurs éteintes de Florence, à Santa-Croce, entre Dante et Michel-Ange.

Pendant sa vie, il fut connu pour être un homme d'un immense savoir et d'un rare esprit; son œuvre capitale, *le Prince*, ne se répandit qu'après sa mort. Il a écrit des poésies et des comédies; l'une d'elles, *la Mandragore*, mérite d'être mise au rang des meilleures comédies de tous les âges. Léon X y trouvait un extrême plaisir; elle n'est pas faite, je dois l'avouer, pour un public féminin. Son histoire de Florence, la première histoire classique des temps modernes, raconte sous une forme brillante, qui fait impression, les évolutions politiques dont Florence fut le théâtre pendant le XIVe et le XVe siècle. Elle est écrite dans le style des historiens de l'antiquité. Le livre qui y traite de l'art militaire et d'autres considérations qui reviennent fréquemment dans ses autres œuvres insistent avec vigueur sur la nécessité de former une armée nationale, de la soumettre à une discipline rigoureuse, de l'assouplir par un système d'exercices réguliers, de lui donner de solides armures. Depuis les victoires des Suisses sur les cavaliers d'Autriche et de Bourgogne, on avait reconnu que la force des armées consiste en une infanterie bien organisée. Les meilleures troupes d'alors étaient d'une part les Suisses ou les lansquenets allemands, de l'autre l'infanterie espagnole formée par Gonzalve de Cordoue, « le grand capitaine », armée comme les légions romaines de l'épée et du bouclier. C'était d'après ce modèle que Machiavel voulait réformer l'armée italienne et la préparer à la lutte contre l'étranger. Dans ses entretiens sur la première *Décade* de Tite-Live, il rattache des considérations politiques aux récits d'histoire romaine. Là il montre la voie suivie par un peuple ambitieux, dans *le Prince* celle que l'homme ambitieux doit suivre. Ce dernier livre fait époque dans les annales de l'humanité.

III

Il veut montrer les choses « comme elles sont en réalité, non comme la foule se les imagine ». Puisées dans l'observation de son temps et de son pays, ses doctrines et ses conclusions ne répondent, il est vrai, qu'aux circonstances particulières qui les ont dictées, et il faut se garder d'y voir une théorie trop générale. Mais on y trouve nombre d'observations, de détails pleins de sagacité et d'expérience qui sont confirmés par l'histoire de tous les temps et sont toujours d'une application infaillible. La théorie est d'accord avec la pratique des siècles et ces préceptes sont si vivants qu'on en voit pour ainsi dire la mise en œuvre dans les évolutions de l'histoire. S'il faut recourir à des actes de violence, de cruauté, exécutez-les d'une fois, non lentement, un à un. Les hommes se consolent plutôt de la mort de leurs proches que de la perte de leurs biens. Voilà des conseils jetés comme en passant; on sait de quelle importance il fut dans nos révolutions modernes d'y manquer ou de les suivre. Si l'on s'était rappelé à Vienne ce que dit Machiavel de la portée des alliances, ce qu'il dit des amitiés d'hier qui seront les haines de demain, le comte de Reichberg n'aurait peut-être pas entrepris avec le comte de Bismarck l'expédition du Schleswig-Holstein. Il n'est pas vrai non plus de dire que Machiavel ne juge les actes que d'après leurs résultats extérieurs ou qu'il ne fixe son regard que sur un but immédiat. Il veut fonder la puissance de l'État sur des bases solides et durables, et il distingue fort bien la part qui revient à la fortune dans le succès d'une entreprise, et celle qui revient à la prudence, au calcul.

Mais ce ne sont pas les détails qui ont donné à ses écrits politiques leur véritable valeur. Bien que ces livres n'affectent pas une composition systématique et soient dénués de la forme scientifique qu'affecterait un traité de politique moderne, ils ont assis sur des fondements tout nouveaux la science politique.

D'abord, Machiavel était entièrement affranchi des entraves de la scolastique, il avait secoué le joug de la théologie comme celui de la métaphysique. Semblable aux philosophes naturalistes de l'Italie ou à Bacon, il bâtit son système sur des principes qui sont à lui, et cela, d'après les règles des sciences exactes. Pour la première fois depuis Aristote, un homme se livre à la recherche des lois qui régissent les événements de l'histoire, des liens qui enchaînent les phénomènes multiples de la vie politique. De même que l'astronome ne demande pas d'où vient le premier mouvement de la matière, d'où naît la matière elle-même, mais cherche à établir les lois de ce mouvement, de même Machiavel prend l'État et ses formes comme des phénomènes, et il s'efforce de découvrir les lois constantes, immuables, qui les régissent. Sans doute les connaissances historiques étaient de son temps fort insuffisantes et l'observation était exclusive; il n'y avait pas encore de philosophie de l'histoire, la croyance au progrès n'était pas née; une induction trop hardie tirait volontiers de quelques faits de détail des principes trop généraux. Mais les défauts de l'application n'affaiblissent pas la justesse et la portée de la méthode. Enfin, si Machiavel ne considère que les causes et les effets politiques, s'il n'apprécie pas en elles-mêmes la religion, la morale, la culture intellectuelle, s'il ne les envisage que comme des moyens, des instruments de politique, c'est qu'il procède absolument comme le physicien ou le chimiste qui cherche à préserver son expérience de toute influence étrangère. Mais, en isolant ainsi la politique, Machiavel en vient à ne plus compter pour rien le droit et la morale, et pour comble, il aboutit dans ses calculs même à une fausse solution, car après tout on ne peut pas traiter les hommes et les nations comme de purs instruments.

Ce qui communiqua à ses œuvres leur influence et leur action, ce fut cette conception tout antique qui fait

de l'État la fin de tout développement humain. Rempli des idées de l'antiquité classique, qui pénétraient alors l'Europe entière, Machiavel soutient avec éclat les théories politiques de la Grèce et de Rome. Dans l'État, au sens antique, l'individu ne comptait qu'à titre de partie, de membre de la commune; c'était un instrument inerte. L'État était tout-puissant chez les Grecs, l'individu s'y subordonnait et son droit consistait en une participation idéale à l'activité de l'État. Cette participation même, toute chétive qu'elle fût, ne subsistait pas sous le régime absolu des petites principautés; mais le principe qu'elles avaient conservé, c'est que les lois ne sont pas faites pour le bien des individus, c'est que l'État, dans son abstraction, est la fin de toute politique. Ce ne fut que plus tard qu'on découvrit que l'État n'avait d'autre mission que de fortifier l'individu par l'association.

C'est d'ailleurs grâce à cette conception de l'État que s'accomplit la transition de la féodalité à la monarchie absolue. L'absolutisme était alors le progrès politique par où passaient toutes les nations de l'Europe. Le *Prince* de Machiavel est, d'après l'expression de Léo, l'analyse organique du despotisme. Il revendiquait les droits des monarchies et des nationalités vis-à-vis de l'Église et de la féodalité du moyen âge expirant. C'est par là que Machiavel est un des fondateurs de l'ordre nouveau, qu'il se range à côté des grands artistes, des grands penseurs du XVIe siècle, à côté de Christophe Colomb et de Luther. Son œuvre est entrée dans la substance de l'humanité moderne. On la traduisit dans toutes les langues de l'Europe; les princes, les hommes d'État, Charles V et Richelieu, Henri IV et Sixte V en firent l'objet d'une patiente étude. Les États modernes, leur constitution, sortirent de la monarchie, qui mit fin à la féodalité. C'est dans la personne des princes que se concentra la vie politique qui s'était éteinte dans les peuples. Mais si les anciennes puissances, l'Église et l'aristocratie féodale, furent étouffées par la violence et sans qu'on respectât en rien leurs droits séculaires, les princes surent ménager les intérêts et les idées de l'âge nouveau. Quant à cet absolutisme oppressif, conservateur en dépit de tout, qui étouffe la vie de l'esprit et les aspirations de la pensée, ce n'est pas celui-là que prêche Machiavel, ce n'est pas celui-là qu'on pratiquait de son temps. Sans doute toute puissance absolue risque de devenir sa fin à elle-même; et cette tendance se manifeste çà et là dans *le Prince*; ainsi il recommande de veiller au bien-être du peuple, de favoriser l'industrie et l'agriculture, non pas pour le bien du peuple lui-même, mais pour la sécurité de l'État.

Ces conseils, qui tiennent peu de compte de l'individu, ont leur raison d'être dans les agitations de l'Italie, qui résistait à l'organisation rigoureuse dont les États voisins lui donnaient l'exemple. En Allemagne, en France, en Espagne, le gouvernement avait déjà quelques garanties. En Italie ces garanties n'existaient pas, et si Machiavel, quand il s'agit d'une loi à établir, d'une mesure à prendre, part de ce principe que l'homme est méchant, ce n'est pas une opinion qui lui soit personnelle, le moyen âge chrétien tout entier la partageait et croyait que la mission de l'État est d'imposer une contrainte salutaire à l'homme déchu.

Ainsi affermi, le maître fondera une puissance nationale : voilà la fin qu'il propose aux princes ses contemporains et, pour y arriver, il demande une armée forte et fidèle. Les armées permanentes sont devenues le plus sûr appui de la monarchie, l'instrument nécessaire à la formation des grands États. C'est avec elles que la royauté, devenue maîtresse, a substitué l'œuvre de l'État au morcellement des principautés rivales. Le défaut des organisations militaires avait fait de l'Italie la proie des étrangers. Un prince puissant, une armée solide, devaient rendre à l'Italie son prestige et sa force.

Plein de ces idées, de ces patriotiques espérances, Machiavel en avait attaché la réalisation au règne de César Borgia. Le *Prince* s'adresse au maître de Florence, et dans la péroraison pathétique qui le termine, Machiavel implore César, il le supplie de mettre un terme aux misères de la patrie, de secouer le joug de l'étranger, de s'acquérir une gloire immortelle en rappelant l'Italie à la vie, et ce n'est pas là une prière isolée, jetée à la légère et comme en passant; non! Cette pensée venait sans cesse dans ses œuvres, elle en est l'âme.

Plus de trois siècles se sont écoulés avant que les rêves de Machiavel se soient accomplis; le dernier obstacle qu'ils aient rencontré, c'est la puissance temporelle du pape, dont il dit qu'elle ne fut jamais assez forte pour établir l'unité, mais toujours assez forte pour l'empêcher. En 1827, Macaulay disait de Machiavel qu'on s'approcherait de sa tombe avec plus de vénération quand ses rêves ne seraient plus une lettre morte. Aujourd'hui le but est atteint. La nationalité italienne se développe comme la nationalité allemande, et c'est avec une admiration mêlée de respect qu'on relit les vérités profondes, confirmées par les évolutions des siècles, que le grand Italien avait proclamées. Les théories politiques et morales ont bien changé depuis Machiavel. L'État et le gouvernement sont faits pour les peuples, l'homme ne doit pas être un instrument passif au service d'intérêts qui lui sont étrangers; ce sont là des principes qui ont fait depuis Machiavel leur chemin dans le monde. Mais on ne peut demander à personne de dépouiller complétement les idées, les préjugés de son époque. Machiavel a des torts peut-être, mais ne peut-on pas lui appliquer ces paroles que prête un de nos poëtes au héros qui succombe :

> Il est une chose qui rachète bien des erreurs et dont la postérité nous tient compte; c'est une mort glorieuse au service et pour la défense de la patrie en danger.

Oui, pardonnons ses torts à Machiavel en faveur des généreux efforts qu'il a tentés pour assurer la grandeur et la gloire de son pays.

Traduit, avec l'autorisation de M. Twesten, par H. Dietz.

Le propriétaire-gérant : Germer Baillière.

PARIS. — IMPRIMERIE DE E. MARTINET, RUE MIGNON, 2.

REVUE
DES
COURS LITTÉRAIRES
DE LA FRANCE ET DE L'ÉTRANGER

CINQUIÈME ANNÉE — NUMÉRO 33 — 18 JUILLET 1868

Paris, 17 juillet 1868.

M. Viennet, qui vient de mourir, était le doyen d'âge de l'Académie française. Il y a quelques années, M. Viennet, qui aimait fort le monde et fréquentait les meilleurs salons de Paris, où il se rendait et d'où il revenait, malgré son âge déjà bien avancé, à pied et, par les plus grands froids, sans manteau, prenait part à une conversation où l'on s'entretenait de la fausse nouvelle qui avait couru de la mort d'un homme de lettres. « Je voudrais, dit-il, que pareille chose m'arrivât; je ne serais pas fâché de savoir ainsi ce qu'on dira de moi le lendemain de ma mort. — Il ne faut pas être trop curieux », lui répondit en souriant M. Théophile Gauthier. Malgré ce qui pouvait entrer d'ironie dans cette répartie du romantique chevelu, de l'ancien général en chef de la *bataille* d'*Hernani*, nous pensons que la mémoire de M. Viennet n'a rien à perdre à sa mort. C'est qu'il y avait un homme en lui, plus intéressant peut-être et à coup sûr plus original que l'écrivain. Art de l'épigramme, bonhomie et courage civil : ce dernier amant de genres surannés, qui desservait avec ferveur l'autel abandonné de la tragédie et du poëme épique ; satirique concis et piquant dans ses fables, où, à la différence de la Fontaine, chaque mot, chaque détail préparait et aiguisait à l'avance le trait final, M. Viennet représentait parmi nous, avec une fermeté de caractère qui devrait être de tous les temps, un certain tour de l'esprit français, qui datait du premier Empire et vient peut-être de disparaître avec lui.

M. Patin a su peindre heureusement la physionomie de M. Viennet dans le discours qu'il a, au nom de l'Académie française, prononcé sur sa tombe. C'était le meilleur moyen d'accroître les regrets des assistants.

« Entre son caractère et son talent il y a eu l'accord si profitable aux œuvres, qui les marque d'un caractère individuel et original. Cette honnête indépendance d'opinion, cette parfaite sincérité dont il se piquait de faire preuve en toute matière et en toute occasion, sans souci des conséquences, avec une franchise de langage approchant quelquefois de la rudesse, mais dont un tour spirituel tempérait les plus vives saillies, elles ont trouvé leur heureuse expression dans celle de ses poésies que lui a inspirées le spectacle des mouvements politiques et des mœurs de son temps.

» .... Ce ne peut être impunément que l'on s'arroge le droit d'être envers et contre tous, y compris son parti et ses amis, de sa propre opinion. M. Viennet le savait et s'y résignait ; il l'éprouva plus que personne, mais sans surprise et sans trouble...

» Il concentra sur sa personne des attaques de toute sorte, auxquelles il tint tête intrépidement...

» On le retrouve aux prises avec des adversaires passionnés que lui ont fait son attachement, hautement proclamé, aux doctrines classiques, l'excès de ses dédains pour les nouveautés hardies qu'elles condamnent ou paraissent condamner; ceux qu'il a contestés le contestent à leur tour, mais sans ébranler sa foi en ses principes et en lui-même ; ils ne font que l'animer à de nouveaux efforts pour ressaisir la popularité littéraire qui lui échappe en même temps que la popularité politique.

» C'est un des curieux accidents de sa vie, que, comme ces spéculateurs habiles que des revers n'étonnent pas et qui savent refaire plus d'une fois leur fortune, il ait lui-même plus d'une fois renouvelé sa gloire poétique, compromise par les violences de la dispute. Il l'a fait victorieusement par des productions dont le mérite et le succès, également incontestables, ont ramené et pour toujours le public sous sa loi. On comprend que je veux parler de ses épîtres, qu'il est permis d'appeler, d'après lui-même, ses satires et ses fables.

» Les premières, qui ont chacune leur date, et qui, de 1803 à 1858, embrassent une période de cinquante-cinq années, sont comme une chronique enjouée et mordante, pleine de sel, d'esprit, souvent même d'éclat, de nos travers politiques, moraux et littéraires pendant un demi-siècle.

» Dans ses fables, autres satires, dont l'invention ingénieuse et le tour spirituel rappellent sans désavantage les apologues d'Arnault et qui le plaçent au même rang parmi les dignes héritiers de la Fontaine, ne se réfléchit point d'une manière moins piquante sa personnalité. On l'a bien pu bien voir aux lectures animées qu'a faites M. Viennet d'un assez grand nombre de ces pièces dans les séances publiques de l'Institut. C'était avec la personne de l'auteur autant qu'avec son œuvre, c'était avec toutes deux à la fois que sympathisaient les auditeurs charmés... »

C'est seulement, disait-il, vers l'âge de quatre-vingt-dix ans qu'il avait commencé à « sentir qu'il n'était plus jeune ». Il ne le sentit pas longtemps; la vieillesse de ce nonagénaire a été courte. Le doyen d'âge de l'Académie française est maintenant M. le général de division Philippe de Ségur, âgé de quatre-vingt-huit ans. MM. le duc de Broglie et Lebrun ont quatre-vingt-trois ans. M. Guizot, on le sait, est dans sa quatre-vingt et unième année. MM. Villemain, Lamartine et Berryer ont soixante-dix-huit ans. On se rappelle que M. Pasquier, le doyen d'âge avant M. Viennet, est mort à quatre-vingt-seize ans. Aujourd'hui l'Académie ne compte plus de nonagénaire dans son sein : il lui arrive rarement d'être si jeune.

La commission de colportage vient de refuser l'estampille au nouvel ouvrage de M. Émile Deschanel, intitulé : *A bâtons rompus, variétés morales et littéraires*, livre composé d'articles qui avaient paru dans le *Journal des Débats*.

COLLÉGE DE FRANCE.

HISTOIRE ET MORALE.

COURS DE M. ALFRED MAURY.

(de l'Institut).

La France au XVIIIe siècle.

I

SON ÉTAT RELIGIEUX.

Un point qui nous a occupé dans les leçons précédentes (1), l'influence de la philosophie et des lettres françaises sur l'Allemagne, me ramène à parler du mouvement philosophique et intellectuel en France au siècle dernier.

Quel était alors, dans notre pays, l'état religieux ?

Je laisse provisoirement de côté les protestants, qui, depuis la révocation de l'édit de Nantes, ne comptaient plus, n'avaient plus d'existence légale. En dehors des protestants, la France comptait quatre partis religieux.

D'abord, ce qu'on peut appeler le parti religieux officiel, qui s'appuyait sur la Déclaration de 1682, sorte de charte des libertés de l'Église gallicane que Bossuet avait rédigée. Ce parti admettait un compromis entre la puissance royale et la puissance pontificale. Ses principes reposaient essentiellement sur la modération; mais l'esprit de conciliation dont il se donnait comme animé, au lieu d'introduire l'apaisement dans les luttes, ne fit souvent qu'irriter davantage les adversaires.

Venait ensuite le parti ultramontain, qui avait pour adhérents les jésuites et comptait dans ses rangs quelques membres du clergé régulier et un certain nombre d'évêques.

Tandis que les ultramontains travaillaient en France à soumettre le gouvernement de l'Église à l'autorité absolue du pape, les jansénistes s'efforçaient de pousser le catholicisme dans un gallicanisme plus radical que celui qu'avait accepté l'État. Le parlement de Paris, et en général la magistrature, les soutenait.

Une des causes qui enlevèrent au parti gallican modéré son autorité, et qui atténuèrent l'influence que lui prêtait l'appui du gouvernement, c'est que les ecclésiastiques qui s'en étaient constitués les champions n'avaient ni les vertus, ni la foi vive et dévouée de ceux qui appartenaient aux deux partis extrêmes. Cela tenait à ce qu'à cette époque le gouvernement ne se préoccupait guère des vertus de ceux qu'il voulait élever aux plus hautes dignités ecclésiastiques, et la malignité ne se fit pas faute de signaler les vices et les travers de plusieurs de ces prélats. Lorsque l'archevêque de Vienne fut créé cardinal d'Auvergne, des vers satiriques circulèrent sur son compte. Au mois de janvier 1738, le cardinal, invité par le Dauphin à faire la prière, donna un curieux spectacle d'édification : ce prince de l'Église savait son *Pater* médiocrement, l'*Ave* encore moins, et confondait le *Credo* avec le *Confiteor*. L'archevêque d'Embrun, le cardinal de Tencin, alors un des hommes influents du parti gouvernemental, nous fournit encore un type moins flatté du clergé officiel. C'était un esprit mondain, un simoniaque, et de plus un fort mauvais théologien. Les ultramontains, au contraire, pouvaient opposer à ces prêtres relâchés des hommes d'une vertu austère et quelques théologiens habiles. — Une autre cause de faiblesse pour le parti officiel, c'est qu'il se montrait tout aussi intolérant à l'égard de ses adversaires que les ultramontains, tout aussi persécuteur que ceux-ci auraient pu l'être s'ils avaient eu le pouvoir. C'était surtout contre les jansénistes qu'il exerça ses rigueurs, car Louis XIV, gallican avec Bossuet, incline visiblement, dans les derniers temps de sa vie, vers les doctrines ultramontaines. D'ailleurs, les mêmes raisons qui lui faisaient chérir les libertés gallicanes, c'est-à-dire l'affranchissement du pouvoir civil à l'égard de Rome, devaient lui donner peu de sympathie pour les jansénistes, beaucoup trop indépendants dans leurs principes. De là une véritable persécution contre eux. Les cinq propositions de Jansénius avaient été condamnées en 1657 par le pape Alexandre VII ; plusieurs fois, Louis XIV avait déféré les opinions des jansénistes à la cour de Rome; mais ceux-ci refusaient de se soumettre. Port-Royal des Champs fut détruit en 1709. L'histoire si douloureusement intéressante, non-seulement des incroyables tracasseries, mais des persécutions exercées contre de pauvres religieuses, a été racontée par Racine. On s'étonne de ce qui a pu se passer, au nom de la religion, non pas au moyen âge, mais dans la seconde moitié du XVIIe siècle, par l'ordre du roi de France ou avec son consentement, à Paris même. On alla jusqu'à déterrer les corps qui étaient dans l'église de Port-Royal des Champs. L'agitation dans les esprits dura longtemps. Un livre du P. Quesnel l'irrita encore. Cent et une de ses propositions furent condamnées à Rome par la bulle *Unigenitus*, que le roi imposa en 1712 à tout le clergé de France. Les opposants, ceux qui en appelèrent du pape au futur concile général, furent disgraciés, punis de l'exil, de la prison, en butte à mille rigueurs. L'Université était à la tête des appelants. Le gouvernement tenait à faire revenir sur une pareille résolution un corps qui mettait ainsi la considération dont il jouissait au service des jansénistes. Le cardinal de Tencin et le cardinal Fleury pressèrent les professeurs d'accepter la bulle. Les ministres offrirent à tous les membres de l'Université âgés de moins de trente ans le droit de voter, à condition que leur avis serait celui du gouvernement. Ces jeunes gens consentirent, et c'est ainsi que l'acceptation de la bulle fut votée par l'Université. Les professeurs réputés jansénistes furent persécutés. Peu après ce vote, les meilleurs furent chassés de leurs chaires et, par arrêt du conseil, décla-

(1) Voyez ces leçons dans les n°s 7, 12, 16, 19 et 27, pages 106, 193, 259, 303 et 430.

rés incapables de posséder aucune place ni fonction de leur grade. Des lettres de cachet en exilèrent trois, entre autres celui qui avait essayé de défendre le vénérable Rollin contre les insultes de jeunes gens qui méconnaissaient les services rendus par lui.

Aux violences contre l'Université se joignait la violence des évêques, dans leurs mandements, contre la magistrature. L'archevêque d'Aix, Forbin-Janson, en terminait un par ces vers :

Thémis, j'implore ta vengeance
Contre ce rebelle troupeau.
N'en connais-tu pas l'arrogance?
Mais non, je ne vois plus dans tes mains la balance ;
Pourquoi, devant tes yeux, gardes-tu ton bandeau?

Ce fut surtout à partir de 1730 que la lutte éclata, lutte d'évêques et de conseillers au parlement, lutte de mandements et d'arrêts. J'ai montré, dans le cours de l'an dernier (1), que le parlement n'avait pas qualité pour représenter la nation. Mais c'était le seul corps qui fût assez fort pour résister à l'arbitraire du pouvoir et qui fût assez indépendant pour l'oser. Il avait recueilli, il s'était approprié l'héritage des états généraux, et, dans sa lutte contre l'absolutisme, s'il montra parfois des vues étroites et arriérées, il eut au moins le mérite de défendre en bien des points le principe de la légalité. On doit lui reprocher de s'être montré, dans ses discussions avec l'épiscopat, plus animé du désir d'abaisser l'autorité des évêques au profit de la sienne propre, que de défendre les principes du gallicanisme, qui était alors la constitution religieuse de la France.

Ces luttes, ces querelles, ces violences, devaient avoir et eurent pour effet de dégoûter les esprits des questions religieuses, et de préparer le scepticisme du XVIIIe siècle.

La lutte entre le parlement et le clergé ultramontain fut surtout très-vive sous le ministère Fleury. Le parlement avait admis un appel comme d'abus contre un mandement de l'archevêque de Paris. M. de Vintimille, mécontent d'une décision qui arrêtait la publication de son mandement, adressa une requête au grand Conseil (2), où il soutint qu'un évêque a le droit de rendre des décrets sur la religion et de les faire exécuter sans le concours du pouvoir temporel. Quarante avocats signèrent un mémoire en sens contraire. L'archevêque de Paris condamna ce mémoire, comme renfermant des principes faux, pernicieux, destructifs de la puissance ecclésiastique, enfin comme entachés d'hérésie. Le conseil du roi permit à M. de Vintimille de répandre son mandement; les avocats s'émurent d'une décision qui condamnait quarante d'entre eux comme hérétiques; ils se sentaient soutenus par les magistrats. L'ordre des avocats fut convoqué; on les vit, au nombre de trois cents, traverser processionnellement les rues de Paris pour se rendre au parquet du parlement et chez le premier président, où ils demandèrent la suppression du mémoire de l'archevêque. Afin d'appuyer leur réclamation, les avocats déclarèrent qu'ils s'abstiendraient de plaider et qu'ils cesseraient leurs fonctions en août 1731. Il y eut plusieurs avocats d'exilés. Sur ces entrefaites, la lutte s'établit avec un nouvel évêque. Le parlement appela à sa barre l'évêque de Laon, M. de Lafare, qui avait attaqué directement le parlement, et un avocat-général, Gilbert de Voisins.

Pour faire cesser ces difficultés, les ministres condamnèrent M. de Lafare et supprimèrent son mandement. Le parlement, s'imaginant pouvoir, par un arrêt, contenir les évêques, précisa, par sa déclaration de septembre 1731, les limites entre la puissance ecclésiastique et la puissance civile.

« La puissance temporelle », y disaient-ils, « vient di-
» rectement de Dieu; elle a seule la juridiction extérieure
» qui peut contraindre les sujets du roi. Il n'appartient
» pas aux ministres de l'Église de lui fixer des limites.
» Les canons de l'Église ne sont des lois qu'après l'ap-
» probation du souverain, et ses ministres sont compta-
» bles au roi et à la cour de ce qui peut blesser les lois
» de l'État. »

A peine l'arrêt était-il rédigé qu'on en informa l'archevêque de Paris, alors en conférence avec l'archevêque de Sens et d'autres évêques. Ces prélats, sur-le-champ, partent pour Versailles, et annoncent aux ministres ce qui se passe. Le conseil d'État se réunit à la hâte, délibère, discute, et, le 9 septembre, deux jours après la délibération des magistrats de Paris, un huissier du conseil leur porte un arrêt, rendu le même jour que celui de la cour, par lequel le conseil du roi cassait la décision du parlement et ordonnait qu'elle serait rayée et biffée sur ses registres. Le parlement manifesta hautement son opposition, et le cardinal Fleury dut faire des concessions aux avocats, tout en exigeant d'eux les premières démarches de soumission.

Défense fut faite par le roi au parlement de s'occuper des affaires religieuses, ce qui amena des scènes tumultueuses. Le roi, voulant y mettre un terme, manda à Compiègne une députation du parlement; il la reçut de la manière la plus hautaine, et lui signifia d'un ton impérieux sa volonté, fermant la bouche au premier président par ces mots : « Taisez-vous! » Il ordonna même de lacérer le mémoire que lui avait remis respectueusement un des plus courageux parlementaires, l'abbé Pucelle. Celui-ci et son collègue Titon payèrent de leur liberté la hardiesse qu'ils avaient montrée.

Cet acte violent d'autorité causa dans Paris une vive agitation. Le parlement se vit réduit, pour toute résistance, à cesser ses fonctions et à suspendre ainsi le cours de la justice. Il les reprit cependant bientôt, non sans que cet acte de condescendance soulevât, chez les esprits emportés, une vive indignation. C'est alors qu'on

(1) Voyez notre quatrième année.
(2) Voyez sur le grand Conseil, sa composition et ses attributions, le cours de M. Laboulaye (dans notre deuxième année).

reprit la question d'appel comme d'abus contre le mandement de M. de Vintimille, mesure qui provoqua de nouvelles scènes tumultueuses au sein de la cour. Cependant le pouvoir redoutait l'opinion publique, qui s'était assez généralement prononcée en faveur des parlementaires; les ministres jugèrent à propos de mander encore une fois près du roi les représentants de ce grand corps judiciaire. Le monarque les reçut à Compiègne avec sa hauteur accoutumée, et leur enjoignit de reprendre leurs fonctions, ajoutant qu'il voulait bien différer encore les effets de sa colère. Le gouvernement n'atteignit pas son but. Les conseillers, exaspérés, donnèrent leur démission en masse. La grand'chambre seule essaya de continuer à siéger. Le public, qui animait les magistrats à la résistance, s'y opposa; cependant, sous la pression du pouvoir, les conseillers reprirent leur service. Appelés, le 18 août 1732, devant le roi, ils s'entendirent signifier une déclaration qui resserrait dans des bornes étroites leur droit de remontrance, et prenait sur les appels comme d'abus des dispositions qui leur en enlevaient l'initiative. Le parlement recourut alors à son moyen habituel : le cours de la justice fut de nouveau suspendu, ce qui amena le lit de justice du 3 septembre 1732. La résistance obstinée du parlement poussa enfin le pouvoir à des mesures plus violentes. Cent trente-neuf conseillers furent exilés. Cet exil ne fut pas de longue durée. L'héroïsme des parlementaires était à bout; le pouvoir, de son côté, avait hâte de voir cesser la lutte, et, le 1er décembre 1732, le premier président alla faire au roi un discours plein de soumission, qui fut reçu avec plus de bienveillance.

L'énoncé de tous ces faits montre combien la résistance du parlement fut vive et avec quelle ténacité il maintenait la prétention de veiller à ce que les doctrines ultramontaines ne prissent pas chez nous le dessus.

Les jansénistes, de leur côté, donnaient l'exemple d'une résistance aussi courageuse à la persécution exercée contre eux. Ce fut pendant la querelle du parlement et de l'archevêque de Paris qu'un parti donna au cardinal Fleury le conseil de reprendre les mesures violentes contre les jansénistes, de faire enlever le tombeau du diacre Pâris, d'emprisonner ou d'exiler quatorze cents personnes, au nombre desquelles figuraient une foule de seigneurs de la cour, des curés et même quelques ministres.

L'évêque de Laon avait déjà exilé onze curés jansénistes et huit chanoines de sa cathédrale. Le curé Gourmond, de Gien, fut arrêté et transféré dans un couvent de cordeliers, à cause de ses déclamations contre la bulle et le gouvernement. Des prêtres de la communauté de l'église collégiale de Saint-Benoît furent relégués à l'abbaye de Saint-Josse-sur-Mer, pour avoir osé soutenir que la bulle était contraire à l'Écriture Sainte et aux traditions. Sur toute la surface de la France, une foule d'ecclésiastiques, éloignés des lieux où ils avaient toujours résidé, subissaient pour cause de doctrine les peines réservées aux prêtres coupables de mauvaises mœurs.

L'arrestation de l'abbé Bécheran, qui s'était distingué parmi les convulsionnaires au tombeau du diacre Pâris, fit d'autant plus de bruit qu'elle coïncida avec un procès qui appelait déjà l'attention sur l'église Saint-Médard. Chargé de soutenir la cause des marguilliers de cette paroisse contre leur curé, l'avocat Aubry traça un parallèle entre ce dernier et son prédécesseur : « Le nouveau curé » se plaint », s'écria-t-il, « que les marguilliers ne l'aiment » pas; comment l'aimeraient-ils? il a chassé un vicaire » qui était fort honnête homme, et en a placé un autre » qui n'est pas tout à fait de même; le premier titre de » ses faits est dans les registres du parlement. » Et, après avoir produit un arrêt qui condamnait le nouveau vicaire pour fait de calomnie : « On dira peut-être », poursuivit-il, « qu'il a été réhabilité; mais, messieurs, sa » réhabilitation est l'acceptation de la bulle. Il ne s'est » même pas corrigé; car depuis », ajouta-t-il en faisant allusion aux sermons que ce vicaire prononçait contre le diacre Pâris, « il s'est déchaîné contre les vivants et » les morts. »

Une semblable révélation ne pouvait que fortifier l'opinion publique dans son hostilité contre les molinistes. L'anniversaire de la mort du diacre, en attirant une foule nombreuse dans l'église Saint-Médard, avait réveillé le fanatisme janséniste, et le mandement de l'archevêque, qui, deux jours après le 3 mai, condamna les *Nouvelles ecclésiastiques*, journal clandestin, mit de plus en plus en lumière les dissentiments intérieurs du clergé français.

Vingt et un curés de Paris écrivirent à l'archevêque qu'ils condamnaient comme lui les *Nouvelles ecclésiastiques*, mais qu'ils ne publieraient pas son mandement à cause de certains principes qui y étaient énoncés. Provoqué par les mandements de plusieurs prélats, du cardinal de Bissy entre autres, qui osa soutenir que les évêques ne relevaient que de Dieu pour tout ce qui touchait à leur autorité, soit spirituelle, soit temporelle, — le parlement de Paris se décida à traiter cette question au point de vue civil. Aussitôt les ministres mandèrent à Compiègne le premier président et le procureur-général, et, s'appuyant sur un arrêt qui évoquait au conseil d'État tout ce qui concernait la bulle et les miracles, ils défendirent de délibérer sur ce sujet.

Le refus de quelques curés, qui, pour ne pas publier le mandement de l'archevêque, alléguaient qu'il y était parlé de la bulle *Unigenitus* comme d'un décret apostolique rendu par l'Église, les avait conduits devant le tribunal de l'official, et ils avaient reçu l'ordre d'obéir; mais les avocats les plus renommés, qui appartenaient à l'opinion janséniste, s'étaient joints à leur confrère Aubry pour prendre la défense de ces ecclésiastiques. Les paroissiens soutenaient ardemment leurs curés; aussi, lorsque, le dimanche 11 mai, le nouveau curé de Saint-Jacques du Haut-Pas, après avoir fait l'éloge de son prédécesseur et parlé du devoir de l'obéissance, voulut lire le mandement de l'archevêque, éclata-t-il un tumulte

effroyable. Les auditeurs se levèrent en masse et sortirent de l'église au nombre de plus de deux mille. De pareilles scènes se renouvelèrent dans plusieurs églises.

L'exaltation devenait contagieuse et le délire s'emparait des têtes. Les convulsionnaires expulsés de Saint-Médard continuent dans l'intérieur des maisons le spectacle qu'ils donnaient d'abord dans l'église. Les femmes se distinguaient surtout parmi les convulsionnaires; on en voyait se soumettre à de cruels supplices. Elles se laissaient fouler aux pieds, comprimer violemment certaines parties du corps, serrer la gorge pendant qu'on chantait des psaumes. D'autres prophétisaient. Les tortures subies par ces insensés s'appelaient *secours*, en leur langue. On distinguait les grands et les petits. Les *sœurs*, comme elles se nommaient, se *secouraient* à coups de bûches, de chenets, de barres de fer sur l'estomac. La sœur Salamandre se couchait sur un brasier ardent et se faisait tomber sur la poitrine une lourde pierre suspendue à une corde enroulée autour d'une poulie. Hommes et femmes crucifiés recevaient des coups d'épée dans le côté. On compta à Paris, en 1737, plus de six cents filles réclamant ces *secours*. Les convulsionnaires mêlaient à ces démonstrations fanatiques des imprécations contre les jésuites, des prières spéciales, des hymnes et des litanies en l'honneur du diacre Pâris. On alla jusqu'à administrer un baptême spécial qui s'appelait le *baptême de la perfection*. Les *secouristes* formèrent une nouvelle secte. Un prêtre, du nom de Vaillant, se donna pour le prophète Élie; on l'enferma à la Bastille. Il n'était question, chez les convulsionnaires, que de guérisons miraculeuses. Les prisons, tant à Paris que dans les provinces, se remplirent de ces malheureux.

Le parlement condamnait ces folies honteuses, mais il en ménageait les auteurs. C'était un triste spectacle, et déplorable à double titre, que le dévouement, le zèle fanatique de ces persécutés. Cette exaltation ébranla les têtes, et un grand nombre de maladies mentales se déclarèrent dans le clergé. Les uns tenaient les convulsions pour l'œuvre du diable, les autres pour celle de Dieu. Parmi les évêques, les uns soutenaient dans leurs mandements, les convulsionnaires et les appelants, les autres les condamnaient. Carré de Montgeron, conseiller au parlement, fit un livre où il raconta sa conversion opérée par les miracles du diacre Pâris, et l'offrit à Louis XV. Un conseiller au parlement en était venu là!

Louis XV, espérait-il, se laisserait toucher par la grâce divine. Ce qui donnait lieu à cette illusion de Carré de Montgeron, c'est qu'il y avait chez le roi une étrange association de dévotion et de libertinage. Ne voit-on pas Louis XV refusant de prendre médecine pour ne pas rompre le jeûne? L'amant de madame de Pompadour et de tant d'autres avait des scrupules! Le parti religieux du gouvernement se ressentait plus ou moins du spectacle édifiant que donnait le maître. Les conflits ne s'arrêtèrent pas au sein de l'Église, ils suscitèrent des conflits au dehors. Le fils naturel du Régent, M. de Saint-Albin, archevêque de Cambrai, avait exalté dans un mandement la puissance des papes; ce fut le sujet d'un conflit de juridiction entre le parlement, qui condamnait ce mandement, et le grand-conseil, favorable à M. de Saint-Albin, et qui ne voulait pas que le mandement fût supprimé.

Il y avait certes dans ces disputes, considérées, soit en elles-mêmes, soit dans leurs causes, soit dans leurs dernières conséquences, de quoi provoquer les réflexions des philosophes, suggérer, sur les inconvénients du dogmatisme, des pensées plus ou moins hardies, et faire chérir une indifférence religieuse qui aurait au moins pour effet d'assurer la paix et la concorde parmi les hommes. Quelles furent les conclusions des philosophes? C'est ce que nous allons voir.

II

LE MOUVEMENT PHILOSOPHIQUE.

J'ai dit que la France au XVIIIe siècle était, au point de vue religieux, divisée en quatre partis : les molinistes, ou ultramontains; les jansénistes, dont j'ai rappelé la lutte acharnée; deux partis extrêmes, entre lesquels tentait vainement de s'interposer le gallicanisme officiel. Parlons maintenant du quatrième parti, celui des philosophes ou libres penseurs, qui comptait surtout des adhérents parmi les écrivains, et qu'ont représenté sous des nuances diverses Voltaire, Montesquieu, Jean-Jacques Rousseau, et les encyclopédistes.

Voltaire fut le plus hardi, et c'est lui qui le premier, au milieu du combat que se livraient les deux partis ultramontain et janséniste, arbora le drapeau du scepticisme religieux.

Vous savez à quelles circonstances fut due l'apparition de l'incrédulité religieuse en Angleterre; des causes analogues la propagèrent en France. Les disputes et les subtilités religieuses avaient déconsidéré la théologie; elles en avaient dégoûté ceux qui n'auraient voulu trouver dans l'enseignement chrétien que des principes simples de morale et de piété. Le relâchement dans les mœurs qui avait marqué le règne de Charles II se manifesta chez nous sous la Régence, et contribua à faire trouver trop lourdes les chaînes de la foi.

On sait d'ailleurs que c'est à l'école des philosophes anglais que Voltaire puisa surtout son incrédulité. Il trouva pour la répandre en France le terrain parfaitement préparé.

De retour à Paris, en 1729, il lança, au milieu de la querelle des jansénistes, des molinistes et du parlement, un pamphlet intitulé : *Sottises des deux parts*.

« Sottise des deux parts est, comme on sait », y disait-il, « la devise de toutes les querelles. Je ne parle pas de » celles qui ont fait verser le sang..... Je ne veux ici que » me faire, pour mon édification particulière, un petit » mémoire instructif des belles choses qui ont partagé

» les esprits de nos aïeux ». Il continuait sur ce ton de raillerie, en rappelant la dispute des *Stercorites* et celle de la version mosarabique.

« Vers le temps du brave Occam et de l'intrépide » Scott, il s'éleva une dispute bien plus sérieuse, dans » laquelle les révérends pères cordeliers entraînèrent le » monde chrétien. C'était pour savoir si leur potage leur » appartenait en propre, ou s'ils n'en étaient que les » usufruitiers. La forme du capuchon et la largeur de la » manche furent encore les sujets de cette guerre sa- » crée..... Il y eut trois ou quatre cordeliers de brûlés » comme hérétiques. Cela est un peu fort; mais, après » tout, cette affaire n'ayant pas ébranlé de trônes ni » ruiné de provinces, on peut la mettre au rang des » sottises possibles.

» Il y en a eu toujours de cette espèce; la plupart sont » tombées dans le plus profond oubli, et, de quatre ou » cinq cents sectes qui ont paru, il ne reste dans la mé- » moire des hommes que celles qui ont produit ou » d'extrêmes désordres ou d'extrêmes ridicules.

» Un jour, en dînant chez une dame hollandaise, je » fus charitablement averti par un des convives de pren- » dre bien garde à moi, et de ne pas m'aviser de louer » Voëtius. — Je n'ai nulle envie, lui dis-je, de dire ni » bien ni mal de votre Voëtius; mais pourquoi me don- » nez-vous cet avis? — C'est que madame est coccéienne, » me dit mon voisin. — Hélas! très-volontiers, lui dis-je. » — Il m'ajouta qu'il y avait encore quatre coccéiennes » en Hollande, et que c'était grand dommage que l'es- » pèce périt. — Un temps viendra où les jansénistes, » qui ont fait tant de bruit parmi nous, et qui sont igno- » rés partout ailleurs, auront le sort des coccéiens..... » Les sectes vieillissent comme les hommes..... Ce sont » des maladies épidémiques qui passent comme la suette » et la coqueluche. Il n'est plus question des pieuses » rêveries de madame Guyon. Ce n'est plus le livre inin- » telligible des *Maximes des saints* qu'on lit, c'est *Télé-* » *maque*..... Dans toute la dispute sur ce qu'on appelait » le quiétisme, il n'y a eu de bon que l'ancien conte ré- » chauffé de la bonne femme qui apportait un réchaud » pour brûler le paradis et une cruche d'eau pour » éteindre le feu de l'enfer, afin qu'on ne servît plus » Dieu par espérance ni par crainte (1). Je remarquerai » seulement la singularité de ce procès : c'est que les » jésuites, qui étaient tant accusés en France par les jan- » sénistes d'avoir été fondés par saint Ignace exprès » pour détruire l'amour de Dieu, sollicitèrent vivement » à Rome en faveur de l'amour pur de M. de Cam- » brai..... L'amour pur, pour lequel les jésuites s'étaient » donné tant de mouvement, fut condamné à Rome, et » ils passèrent toujours, à Paris, pour ne pas vouloir » qu'on aimât Dieu..... Cette opinion était tellement en- » racinée dans les esprits, que lorsqu'on s'avisa de ven- » dre dans Paris, il y a quelques années, une taille-douce » représentant N. S. Jésus-Christ habillé en jésuite, un » plaisant (c'était apparemment le loustic du parti jan- » séniste) mit ces vers au bas de l'estampe :

« Admirez l'artifice extrême
» De ces pères ingénieux :
» Ils vous ont habillé comme eux
» De peur qu'on ne vous aime. »

Voltaire, par ce spirituel persiflage, irrita profondément les deux partis, et, sans l'intervention du maréchal de Villars, il aurait pu se voir forcé de reprendre le chemin de l'exil.

Au reste, il n'avait pas attendu son retour en France pour lancer le premier manifeste de l'école philosophique à la tête de laquelle il devait se placer. Dès 1726, il écrivait en Angleterre les *Lettres philosophiques*. Elles parurent, pour la première fois, traduites en anglais. Sur cette traduction il en fut fait une française fort altérée, ce qui décida Voltaire à en donner une nouvelle à Rouen, en 1730. Autre édition en juin 1734; l'auteur fut condamné par le parlement et dut prendre la fuite.

Je viens de dire que le terrain était parfaitement préparé pour assurer le succès d'attaques aussi hardies. Le relâchement des mœurs dans le clergé en avait singulièrement ébranlé l'autorité, et les ecclésiastiques, en devenant trop hommes du monde, avaient presque complétement perdu de vue les principes évangéliques. Voilà ce qui nous explique le peu de respect qu'eut dès sa première jeunesse Voltaire pour la religion, quoiqu'il eût fait ses études chez les jésuites et eût eu pour maître en rhétorique le P. Porée. Il avait été introduit près de la fameuse Ninon de Lenclos par l'abbé de Châteauneuf, qui vivait avec elle. La lecture des sceptiques anglais, Herbert de Cherbury, Tindal, Toland, Shamftembury et autres, acheva d'ébranler une foi déjà bien douteuse. Le relâchement dans les mœurs, qui avait commencé sous la Régence, se continua sous le gouvernement de Louis XV, dont la conduite scandaleuse exerçait à cet égard une influence incontestable.

Cette licence était au reste une réaction contre le bigotisme étroit qui avait prévalu à la cour dans les dernières années du règne de Louis XIV. Ce n'est pas que sous le grand roi devenu dévot la cour fût devenue un modèle; mais les désordres s'y dissimulaient d'autant plus aisément que le respect presque religieux qu'on avait pour le souverain empêchait les regards indiscrets de pénétrer dans le secret de ce qui se faisait à Versailles. A l'époque de la Régence, la démoralisation se montra plus au grand jour, et bien des anecdotes du temps prouvent à la fois et le relâchement des mœurs à la cour et le malin empressement avec lequel le public racontait ces scandales des grands, qui se dépouillaient à ses yeux de leur prestige. Citons quelques faits :

Les Parisiens apprirent sans étonnement que la femme du premier président Portail, étant tombée malade de la petite vérole, son amant s'était empressé d'aller lui pro-

(1) Voyez sur ce point une conférence de M. J. J. Weiss sur *Joinville et saint Louis*, dans notre troisième année, page 295.

diguer ses soins dans la demeure conjugale, où il était mort victime de son dévouement. Le « Dieu de la bonne compagnie », tel était le surnom qu'on donnait à l'évêque de Luçon, avait succombé à une indigestion de brochet entre les bras de la marquise de Rouvray. Les promeneurs des Tuileries, après s'être écartés avec respect devant les princesses de Condé, n'hésitèrent pas à rendre, en riant, le même honneur à mademoiselle Quoniam. Le frère des princesses de Condé venait en effet, disait-on, de faire présent de cette belle personne à son neveu, le prince de Conti, nouvel époux de mademoiselle d'Orléans. Un jour, au grand désappointement du public, disparut la brillante et célèbre danseuse Camargo, et c'était un Condé, comte abbé de Clermont, qui l'avait enlevée. A la cour, comme à la ville, il n'était question que d'anecdotes de ce genre.

Madame de Polignac en était venue à courir les cabarets avec des soldats aux gardes et des laquais, après avoir été ouvertement la maîtresse de l'ambassadeur turc. Madame de Rothembourg et la duchesse de Vaujours se prêtèrent, en riant, au camp de Compiègne, à une odieuse comédie, en se laissant marier avec le duc de Biron et M. de Bissy par un de leurs amis, déguisé en grand-prêtre. Le duc de Vaujours, très-indulgent pour les désordres de sa femme, avait célébré ses propres vices dans des vers aussi piquants que ceux du duc de Nivernais sur les aventures secrètes d'une princesse de Condé, mademoiselle de Charolais. Les conversations reflétaient cette licence, et elles étaient généralement empreintes de la liberté la plus crue; l'intérieur même de la reine, dont la vie sévère et presque monacale aurait dû la mettre à l'abri de tant de quolibets déplacés, n'échappait pas toujours à des propos qui dépassaient les bornes de la gaieté et de la médisance.

Voilà le milieu dans lequel les philosophes du XVIIIe siècle ont vécu et pensé. Quelle que fût la réaction de leurs idées contre le régime sous lequel la France était alors courbée, ils ne purent échapper à l'influence d'une telle démoralisation. Leur caractère, moins vigoureusement trempé que leur intelligence, céda à la contagion de l'exemple, et le désir de se faire lire, de se populariser, les conduisit à transiger avec la corruption du temps. Ce ne sont point eux qui l'ont amenée, mais ils lui ont payé tristement leur tribut. D'ailleurs la morale, dénaturée par une étroite bigoterie et dépouillée de son caractère élevé, ne s'offrait plus aux esprits superficiels et frivoles comme le résumé des lois sans lesquelles la société ne saurait subsister, mais comme un amas de préjugés ridicules et sans valeur. La plupart des philosophes du XVIIIe siècle ne surent pas distinguer entre le rigorisme étroit et l'honnêteté sincère et éclairée des sentiments et de la conduite. S'affranchissant du joug imposé à leur raison, à leur bon sens, par une casuistique que réprouvait la philosophie, ils s'affranchirent du même coup de l'observation de plusieurs des lois essentielles de la morale chrétienne. Enivrés de la liberté de penser et de tout dire, dont ils savouraient les douceurs grâce à la protection de l'opinion contre le pouvoir, ils tombèrent dans la licence et ne comprirent pas que, pour régénérer un peuple, il faut fortifier le sentiment du devoir sous toutes ses formes.

Sans doute les Français ont, par caractère, besoin d'une gaieté, d'un enjouement dont l'école de Voltaire a été l'heureuse interprète. Une morale chagrine est antipathique à nos mœurs; elle frapperait de stérilité nos plus heureux dons, et les philosophes du XVIIIe siècle ont eu le droit de réclamer pour leurs compatriotes le droit de rire et de s'amuser; mais il faut convenir que cette revendication de l'esprit gaulois a dépassé les bornes, et qu'au lieu de s'en tenir à une aimable liberté, on s'est jeté dans la licence. Mais il est dans la nature humaine de ne pouvoir opérer une transformation sans exagérer les formes nouvelles qu'on substitue à des formes surannées. On ne pouvait reconquérir la liberté sans dépasser le but, et de même que, lors de l'avénement du christianisme, l'établissement de la plus pure morale a donné lieu aux excès de l'ascétisme et à l'oubli des devoirs sociaux, la conquête de la liberté intellectuelle au XVIIIe siècle a enfanté momentanément la licence. On peut à cet égard rappeler les réflexions de Voltaire au sujet de la liberté politique.

Dans ses *Lettres philosophiques*, Voltaire, après une rapide comparaison de Rome avec l'Angleterre, signalait ce fait, que « le fruit des guerres civiles de Rome a été » l'esclavage, et celui des troubles d'Angleterre la liberté. » — La nation anglaise, ajoutait-il, est la seule qui soit » parvenue à régler le pouvoir des rois en leur résistant, » et qui, d'efforts en efforts, ait enfin établi ce gouvernement sage où le prince, tout-puissant pour faire le » bien, a les mains liées pour faire le mal; où les seigneurs sont grands, sans insolence et sans vassaux, et » où le peuple partage le gouvernement sans confusion. » — Il en a coûté, sans doute, pour établir la liberté en » Angleterre; c'est dans des mers de sang qu'on a noyé » l'idole du pouvoir despotique; mais les Anglais ne » croient pas avoir acheté trop cher leurs lois. Les autres nations n'ont pas eu moins de troubles, n'ont pas » versé moins de sang qu'eux; mais ce sang qu'elles ont » répandu pour la cause de leur liberté n'a fait que » cimenter leur servitude. »

Montesquieu, qui publia ses *Lettres persanes* vers la fin de la Régence, en 1721, sut se défendre des excès de ses prédécesseurs. Dans cette fine critique des préjugés de son temps et de son pays, il ne dépassa pas les bornes qu'on doit imposer à la plaisanterie et à la raillerie. Ce grand publiciste est celui chez lequel on trouve la plus heureuse alliance de l'esprit philosophique et de la conscience des vrais besoins de la société.

Montesquieu avait parcouru les divers États de l'Europe, s'entretenant, à Vienne, avec le prince Eugène; à Venise, avec l'Écossais Law, et se liant d'amitié, à Rome, avec le cardinal Corsini, qui devait, peu de temps après,

ceindre la tiare pontificale sous le nom de Clément XII. L'Académie française l'avait admis dans son sein en 1728, et l'année suivante, en 1729, il s'était embarqué à La Haye, sur le yacht de lord Chesterfield, pour aller examiner de près, comme il le dit lui-même, le peuple le plus libre du monde, parce que son prince n'a le pouvoir de faire aucun tort imaginable à qui que ce soit, vu que son pouvoir est contrôlé et borné.

En 1734 parurent, en Hollande, ses *Considérations sur les causes de la grandeur des Romains et leur décadence.* Cet ouvrage, qui eut presque coup sur coup deux éditions, fut réimprimé en 1748, et, à partir de 1755, il ne cessa pas de se republier de loin en loin. Avec Montesquieu, les Français apprirent à penser gravement sur des matières graves. Un horizon nouveau s'ouvrit pour eux, par l'étude d'un peuple qui avait passé de la liberté au despotisme, de la grandeur à l'abjection.

Enfin, dans l'*Esprit des lois*, Montesquieu, par l'étude comparative et historique des institutions politiques, montra à ses compatriotes les moyens d'allier, dans l'État, l'ordre et la liberté. Plus retenu que Voltaire, qui était moins préoccupé d'édifier que de détruire, animé d'un sage esprit de tolérance et d'impartialité, il fit sentir aux Français les vices du régime sous lequel ils vivaient, et leur indiqua comment on y pouvait remédier. Dédaignant ces moyens faciles de combattre les idées dominantes que fournissaient le sarcasme et le ridicule, il prépara par de fortes méditations cette école de publicistes et de jurisconsultes auxquels on doit la meilleure part des bienfaits de la révolution de 1789.

Plus jeune que Voltaire de seize ans, que Montesquieu de quarante-quatre, Rousseau, moins audacieux que le premier dans ses attaques contre les croyances religieuses, dépassa de beaucoup le second en hardiesse dans ses visées politiques. Il soumit, dans le *Discours sur l'inégalité des conditions*, les principes fondamentaux de la société à une critique injuste et malveillante; il attaqua avec aigreur et avec une verve digne d'une meilleure cause la propriété, la distinction des rangs, et atteignit d'un seul bond les bornes extrêmes de la démocratie la plus radicale. Peu après vint le *Contrat social.* Il y cherche dans la nature de l'homme et de la société les principes des gouvernements et des lois, en partant de la supposition gratuite et fausse d'un contrat que rien ne prouve, mais semant ses théories paradoxales d'observations judicieuses et de vues pratiques, affirmant de plus le principe de la souveraineté du peuple. Les changements radicaux que Rousseau proposa à la société, il sentit la nécessité d'y préparer les hommes par un système entièrement nouveau d'éducation auquel on peut faire les mêmes reproches qu'à son *Contrat social.* Tel fut l'objet de son *Émile*, qui fut, en 1762, par arrêt du parlement, condamné à être brûlé, et où les idées fausses sont si nombreuses qu'elles y étouffent souvent un fond de vérité. Rousseau, frappé des maux et des injustices qu'une inégalité factice introduit dans la société, se montra injuste envers la société même, qu'il ne voyait et ne comprenait qu'enveloppée de ces iniquités. Mais ce qui reste de vrai dans les écrits de Rousseau, ce sont ses éloquentes réclamations en faveur de l'égalité. Ainsi que beaucoup d'utopistes, il apercevait des principes dont l'application était réservée à l'avenir, mais dont il croyait la réalisation immédiatement possible; il voulut appliquer des idées qui, pour passer dans le domaine des faits, ont besoin du travail des siècles. Ce fut là sa grande erreur; et comme la société ne pouvait se prêter à ses réformes radicales et immédiates, il la prit en aversion. Il devint le chef d'une école qui crut qu'on pouvait, d'un coup, refaire l'édifice social; qu'on ramènerait le genre humain à la vertu et au bonheur en le dépouillant des conquêtes de la richesse, de l'intelligence, du goût et de toutes les facultés qui nous distinguent du sauvage. Cette école tenta, en 1793, de ramener de force la nation à ces formes de la nature où Jean-Jacques voyait la source de toutes les vertus. Elle échoua, elle devait échouer. Sa tentative coûta bien du sang et des larmes, et ce principe de la démocratie et de l'égalité dont Jean-Jacques avait été l'apôtre n'aboutit qu'à la plus détestable tyrannie.

L'influence exercée par les encyclopédistes a été moins puissante que celle des écrivains que je viens de nommer. Le grand mérite de cette école a été de populariser des connaissances scientifiques qui n'étaient auparavant que le privilége d'un petit nombre d'hommes spéciaux, et de les vivifier par une pensée philosophique. L'homme ne tire pas seulement de la culture de son intelligence des moyens plus perfectionnés de satisfaire ses besoins, d'améliorer son sort matériel; il trouve encore dans la culture des sciences une force pour son esprit et la source de la véritable philosophie. Mais, pour doter l'homme de ces avantages, les sciences ne veulent pas être étudiées isolément, comme un métier, comme une profession. Il faut en saisir l'enchaînement et l'ensemble. Car c'est la comparaison des résultats de toutes les connaissances humaines qui étend l'horizon de nos jugements et donne à notre critique une base sûre. C'est la gloire des encyclopédistes (1) d'avoir ainsi compris les sciences, d'en avoir composé un faisceau où la raison puise ses meilleures armes, et où le progrès peut choisir ses plus solides éléments. La culture des sciences fut poursuivie avec éclat pendant le XVIIIe siècle. Tandis que les mathématiques, l'astronomie, la médecine, marchaient de découvertes en découvertes, la physique sortait du domaine des théories métaphysiques pour entrer dans celui de l'expérimentation; la chimie se fondait; l'histoire naturelle, réduite auparavant à une simple collection de faits, commençait à devenir une philosophie de la nature. On s'aperçut que l'observation et l'expérience allaient fournir le moyen d'arriver à la vérité. C'est à ce

(1) Voyez sur *Rousseau et les encyclopédistes* une conférence de M. Paul Albert (troisième année, page 297.)

moment que les encyclopédistes comprirent l'utilité qu'il y aurait, pour l'éducation du genre humain, à présenter dans un même ensemble toutes ces connaissances encore bien imparfaites sans doute, mais dont la lumière, comparée aux ténèbres du moyen âge, paraissait éblouissante. Deux génies, en qui l'étendue du savoir s'alliait, chez l'un, à la profondeur des conceptions géométriques, chez l'autre, à l'originalité et à la verve d'une inépuisable imagination, d'Alembert et Diderot, se mirent à la tête de cette œuvre gigantesque; elle n'a été qu'une ébauche, mais une ébauche tracée par une main puissante.

Ainsi, dans ce grand mouvement du XVIIIe siècle, chacun des hommes qui en ont été les initiateurs a fourni une tâche différente, et apporté sa part propre au progrès des idées et des institutions. Voltaire a réclamé les droits de la raison contre l'intolérance et le fanatisme, soutenu ceux de la pensée libre contre les défenseurs du système qui l'enchaîne et la bâillonne; Montesquieu a nettement indiqué les droits respectifs des gouvernants et des citoyens; Rousseau a ramené les idées vers ce grand principe de la justice qui s'appelle, sous sa forme politique, l'égalité, et a ouvert la porte à la démocratie. Enfin, les encyclopédistes ont achevé de dégoûter les intelligences de ces études scolastiques qui mettent des principes métaphysiques à la place des vérités d'expérience et d'observation. Ils ont fait sortir les esprits de leur isolement relatif en rapprochant des connaissances qui demeuraient auparavant étrangères et comme hostiles.

Voilà, en résumé, quelle fut l'œuvre de l'école philosophique : elle a fondé définitivement le règne de la critique libre; se plaçant entre les partis religieux, toujours injustes, toujours intolérants les uns à l'égard des autres, elle a fait pénétrer dans nos mœurs et nos habitudes le grand principe de la liberté de conscience et de discussion que nous avons ensuite inscrit dans nos lois.

III

INFLUENCE MORALE DE LA PHILOSOPHIE

Nous avons dit que les écrivains français du XVIIIe siècle n'avaient point échappé à la triste influence du relâchement des mœurs; mais, en faisant la part des justes reproches qu'on leur doit adresser, il faut aussi reconnaître les services qu'ils ont rendus aux progrès de la raison et à la cause de la liberté. Le grand mouvement d'idées qui s'accomplit au XVIIIe siècle a inauguré des principes auparavant méconnus, ou qui n'avaient été qu'entrevus par quelques esprits isolés. Ce progrès ne fut pas dû, comme la plupart de ceux qu'avait vu le siècle précédent, à l'initiative du pouvoir. Les principes nouveaux avaient germé au sein de la conscience publique, où les philosophes ont été les chercher, et dont ils se sont faits les éloquents interprètes. La paresse, l'insouciance de Louis XV abandonnait la direction des affaires à ses créatures et à ses favoris, aux créatures et aux favoris de ses maîtresses, et le gouvernement se traînait dans la voie ouverte par Louis XIV sans avoir la gloire et le génie pour se justifier. Cette abdication partielle du pouvoir favorisa l'émancipation de l'intelligence. Les écrivains, en perdant le patronage éclairé du roi, conquirent leur indépendance, et la liberté trouva son compte à l'abaissement du gouvernement royal.

Forts de l'apathie du maître, les ministres, nommés par des intrigues de cour, devenaient de plus en plus puissants, à ce point que le roi, incapable de leur résister en face, se trouva souvent réduit à travailler en secret contre eux. Celui qui sut s'affranchir le plus de la puissance du maître fut incontestablement le duc de Choiseul.

Au-dessous d'eux, dans ce monde d'employés qui, sans être à beaucoup près aussi considérable qu'aujourd'hui, tendait cependant à se grossir, les idées nouvelles commençaient à avoir accès, et les hommes d'administration, grâce aux rouages dont ils étaient les ressorts, ramenaient dans leur dépendance toute une classe de grands dont le crédit avait été jadis omnipotent.

Quant aux philosophes et à toute cette classe d'esprits livrés aux travaux de la pure intelligence, leur activité, ne pouvant s'exercer dans les affaires, s'épanouissait tout entière dans le domaine des idées, et là ils ne trouvaient rien qui leur fit obstacle ; ils échappaient au contrôle de la pratique et ne se préoccupaient point des mille difficultés qui entravent, éclairent, corrigent nos vues quand il s'agit d'administrer des intérêts existants. L'activité des philosophes n'était donc que le plein essor donné à une intelligence, à une imagination que rien ne réglait : de là toutes ces utopies, si nombreuses au XVIIIe siècle, où le faux, le dangereux, l'injuste, s'alliaient au vrai, à l'utile et au juste; car l'utopie conçue par un esprit fécond et généreux renferme presque toujours un germe de possible ; elle va au-devant de ce qui est praticable, et d'ordinaire son plus grand tort est de devancer de plusieurs siècles les idées et les institutions.

L'utopie a d'ailleurs cet avantage, de nous arracher aux préjugés et à la routine, en nous ouvrant des horizons nouveaux; tel été surtout le caractère des théories hasardées du XVIIIe siècle. Mais ce que ces théories eurent de dangereux, c'est qu'elles se produisirent comme susceptibles d'être immédiatement réalisées. Leurs auteurs ne tinrent pas compte de la nécessité, pour assurer ce progrès, de n'accomplir les changements que lentement et graduellement, et cette erreur du XVIIIe siècle est devenue la faute capitale de la révolution française. Nourris dans les doctrines des philosophes, les régénérateurs de la France crurent à la possibilité de tout refaire en quelques années et de s'affranchir de la tradition, c'est-à-dire de la nécessité du temps, à laquelle nous voyons qu'obéit la nature physique elle-même.

Aussi la révolution française, fille de la philosophie du

XVIIIe siècle, a-t-elle plutôt posé des principes qu'elle n'a élevé un édifice nouveau. Ce sont ces principes qui l'ont immortalisée; ils peuvent se résumer en trois mots : humanité, justice et liberté.

Les deux premiers de ces principes avaient été sans doute prêchés par l'Évangile, et le christianisme en fit pénétrer l'influence dans les mœurs, mais en une foule de points la société chrétienne était demeurée barbare; un étrange compromis s'était opéré entre la religion et les abus de la force. La plus criante inégalité subsistait dans la manière dont étaient traités les hommes des classes inférieures et ceux des classes élevées. La législation pénale demeurait empreinte d'habitudes de férocité et de tyrannie, ainsi qu'en témoigne hautement l'existence prolongée de la torture et des supplices. On en pourrait citer bien des preuves; bornons-nous à quelques-unes. Un homme que les tribunaux déclareraient aujourd'hui aliéné, Damien, tenta le 9 mars 1757 de frapper Louis XV à Versailles, avec un couteau qu'il ne put tenir et qui lui glissa des mains. Ce fou, qu'il aurait fallu plaindre et se borner à renfermer, fut traité comme le dernier des scélérats, et l'on s'épuisa sur son robuste corps en tortures les plus cruelles. Les chevaux ne mirent pas moins de cinquante minutes à écarteler le malheureux, dont la vigueur inépuisable ne servait qu'à prolonger l'affreuse agonie. Lutte épouvantable, hideuse, que termina le bourreau en coupant les jointures que les chevaux ne parvenaient pas à déchirer.

Et ce n'était pas toujours un malfaiteur, un meurtrier, auquel étaient infligés de si horribles supplices; nous en avons la preuve par Jean Calas. Et ces atrocités, le peuple n'en était pas l'auteur: Damien avait été jugé par la grand'chambre du parlement, assisté de la chambre des pairs. Ce qui nous révolte aujourd'hui était approuvé, accepté des meilleurs esprits d'alors, des plus haut placés et des plus sages. Ce ne furent pas les ministres, de l'Évangile qui rappelèrent alors les sociétés chrétiennes au principe de l'humanité dans les lois, ce furent les philosophes.

Il en fut de même pour la justice. Celui qui protesta avec le plus d'énergie contre l'inégalité choquante admise jusque-là entre les hommes, c'est encore un philosophe, Jean-Jacques Rousseau. Les idées des philosophes passèrent peu à peu dans le domaine de la pratique, d'où elles n'auraient pas pu sortir tout d'abord, les hommes du gouvernement ayant été gangrenés par les détestables traditions dont ils étaient héritiers.

Le cardinal de Fleury demanda un jour à l'aumônier des prisons quelle était la principale cause des vices, des crimes qui amenaient l'incarcération de tous ces misérables. Le confesseur de tant d'hommes perdus n'hésita pas à répondre que c'était le manque d'argent. — Mais de ce manque d'argent, quelle est la cause principale? — Réponse : Les maisons de jeux. Voilà donc le ministre averti par un homme compétent, que son caractère et ses fonctions mettaient à même de recevoir des confidences précieuses. Son témoignage aurait dû être décisif pour amener une réforme : on ne tenta pourtant pas de l'opérer. En 1738, les maisons de jeux jouissaient de la plus grande prospérité, aux dépens de la morale publique et de la tranquillité, de l'honneur des familles. Les ducs de Carignan et de Gèvres en étaient propriétaires. Sans doute, ces grands personnages ne géraient pas eux-mêmes leur tripot; des gens qui se respectent ne dérogent pas ainsi : ces ducs pleins d'une fierté délicate avaient cédé la ferme des jeux à bail au directeur de l'Opéra, de telle sorte qu'ils conciliaient à la fois la dignité de leur rang et l'intérêt non moins respectable de leur coffre-fort. Le crédit de ces grands personnages suffisait pour qu'on laissât ouverte la plaie sur laquelle un ministre honnête homme avait mis le doigt.

C'étaient des intérêts particuliers, des gens en faveur que l'on trouvait partout, faisant obstacle aux réformes les plus urgentes.

Les philosophes, les écrivains, en appelèrent alors aux principes. Ils éveillèrent l'attention publique sur cette inégalité révoltante, et préparèrent ainsi la réforme des lois pénales, en réformant d'abord les idées et les mœurs. Qu'on ne l'oublie pas, ce ne sont pas les lois qui constituent les bonnes mœurs; où la moralité fait défaut, les meilleures lois sont impuissantes; ce sont les bonnes mœurs qui amènent les bonnes lois. Et il importe, pour être juste envers la philosophie du siècle dernier, pour bien comprendre l'étendue du service rendu par elle à la société, de se rappeler à quel point avant eux ces principes étaient méconnus. Il y eut un temps, par exemple, et ce temps a duré des siècles, où non-seulement l'inégale répartition de l'impôt était un fait consenti par les esprits les plus sérieux et les plus honnêtes, mais où l'on ne trouvait rien à redire à une justice qui épuisait ses rigueurs sur les faibles en ménageant les forts; le fer rouge, la question, le pillage du pauvre peuple ne choquaient pas. Nous sommes devenus plus délicats depuis Louis XVI, qui abolit la torture. Nous n'admettons pas publiquement des voleries, des malversations impunies; nous ne comprenons plus cette facilité déplorable de Louis XV, qui signait des *acquits au comptant*. L'ordre, la régularité, la sagesse, la douceur dans les mœurs, les sentiments d'humanité et de justice nous ont tellement pénétrés qu'ils sont devenus, pour ainsi dire, de droit commun. Ce qui nous distingue du XVIIIe siècle, et qui l'ont précédé, ces sentiments éminemment civilisateurs et ce progrès, nous les devons en grande partie à la philosophie.

Les droits de l'humanité n'étaient pas plus sauvegardés que la liberté personnelle; les lettres de cachet en sont l'irrécusable preuve. Toutefois, il faut reconnaître que l'on a exagéré l'odieux de ce moyen arbitraire à l'aide duquel on asssurait souvent la punition d'un coupable en sauvant l'honneur d'une famille. Mais ce qui doit en faire condamner l'emploi, c'est qu'elles frappaient dans l'ombre et ne laissaient point au prévenu les moyens

de se défendre. Il ne saurait y avoir de sécurité pour l'innocence et de fondement pour la justice en l'absence de la publicité et d'un débat contradictoire. D'ailleurs les exemples ne manquent pas pour nous montrer à quels abus, à quelles monstruosités ces lettres de cachet ouvraient la porte. Des pères, des maris, des parents, qui avaient du crédit, obtenaient sans difficulté l'incarcération de leurs enfants, de leurs femmes, de leurs proches.

Le président de la cour des Aides, Le Camus, avait un frère, abbé, qui lui réclamait sa part de l'héritage paternel. Une lettre de cachet obtenue par le président eut pour effet d'envoyer aux îles Sainte-Marguerite ce frère importun, dont le revenu fut fixé à une pension de 650 livres. Dans les familles haut placées, voulait-on empêcher des parents de contracter des unions jugées peu convenables, on recourait aux lettres de cachet.

En somme, au siècle dernier, on peut dire que l'inégalité était partout, ce qui consacrait l'injustice. On ne doit donc pas s'étonnner que la France, en présence de ces abus, ait été prise comme d'un délire d'égalité et l'ait voulu pousser jusqu'à l'absurde. C'est ce besoin d'égalité qui amena l'invention du terrible instrument de supplice dont l'usage fut si funeste pendant nos fureurs révolutionnaires. L'inégalité du châtiment pour les mêmes crimes était révoltante : on voulut la faire disparaître par l'établissement d'un genre de mort commun à tous les criminels, et bientôt on ne comprit plus d'autre moyen de niveler les hommes.

Les persécutés devinrent des persécuteurs furieux, acharnés; ainsi firent les chrétiens, d'abord victimes et devenus plus tard bourreaux. Mais de même que le fanatisme des inquisiteurs ne saurait nous faire oublier les bienfaits du christianisme, le fanatisme révolutionnaire ne peut nous faire méconnaître ce qu'il y eut de bienfaisant dans la proclamation des principes dont on fit en 1793 et 1794 une si étrange application.

Sans doute, au milieu de ces fureurs, les passions personnelles les plus coupables jouèrent un rôle notable et agirent sous le couvert du patriotisme et des vertus républicaines, mais il est impossible de ne pas reconnaître que ce qui domina, ce fut l'exaltation, poussée jusqu'à la fureur, des sentiments de réprobation que le régime du privilége avait soulevés. Il faut toutefois s'entendre sur ce mot de privilége, car tous les priviléges ne sont pas injustes et illégitimes; ils ne le deviennent que quand ceux qui en sont revêtus ne remplissent pas les devoirs que l'obtention de ces priviléges leur crée. Le privilége est en effet dans le principe une juste rémunération, une compensation légitime, exceptionnelle, de certaines charges imposées exceptionnellement aussi. Surcroît de services rendus, surcroît de récompense en considération de ces services. J'ai, messieurs, l'honneur enviable, l'honneur qui m'est cher, de parler ici au Collége de France, devant vous. C'est un privilége, car tous ne jouissent pas de cet avantage. Mais je ne l'ai qu'à la condition de me rendre digne en travaillant, en préparant convenablement mes leçons, de l'honneur de vous instruire. Il est évident que celui qui, en retour d'un privilége, n'apporte à la société aucun service rendu dans le passé ou dans le présent, en est abusivement investi. Comprend-on, par exemple, des pensionnaires de l'État qui n'ont aucun service à produire pour titre de cette pension, ou encore des pensions payées à ceux qui n'en ont aucun besoin, qui jouissent de grandes ressources, quand les frais de ces pensions sont faites par de pauvres contribuables travaillant à la sueur de leur front, et souvent privés du strict nécessaire? Le peuple français finit par confondre les priviléges avec les abus qu'on en faisait. Toutefois, il faut le reconnaître, ceux mêmes qui se sont élevés avec le plus de force contre l'abus des priviléges ont souvent joui de ce qu'ils condamnaient. Heureux l'homme dont la parole et la conduite, dont les discours et les mœurs sont toujours conformes! Quelle autorité, quelle force n'apporte-t-il pas au principe qu'il défend! Je l'ai rappelé tout à l'heure, Voltaire et les autres grands penseurs ses contemporains n'ont pas su se préserver de la dépravation répandue partout autour d'eux; mais ce reproche ne porte que sur les personnes et ne saurait infirmer les principes. La force d'une vérité ne dépend pas de ce que fait ou ne fait pas celui qui la proclame, elle réside avant tout dans cette vérité même, et ce qu'il y a de grandeur et de puissance dans un principe vrai, c'est qu'il finit par éclater forcément en dépit de tous les obstacles. Ainsi, en résumé, je dirai que le principal titre d'honneur de la philosophie du XVIIIe siècle, c'est d'avoir hâté l'émancipation intellectuelle de la France et suscité le mouvement économique d'où est sorti l'ordre administratif nouveau. L'apparation des doctrines de l'économie politique est en effet étroitement liée aux théories nouvelles que produisait la philosophie. Les économistes furent conduits, comme les philosophes, par le principe abstrait de la justice, du droit et de l'utile. Ce sont eux qui ont éclairci la question vitale des dépenses productives et improductives, des agents utiles et superflus.

La tolérance religieuse, qui n'est qu'une application du principe de la justice, pénétra dans les lois grâce aux efforts des philosophes. Ce ne fut qu'en 1787 que les protestants recouvrèrent leurs droits civils; persécutés, exilés, proscrits, ces trois mots résument l'histoire de leurs malheurs (1). La persécution, déjà si odieuse au moment de la révocation de l'édit de Nantes, prenait un caractère plus odieux encore au XVIIIe siècle. Qu'est-ce qui a donné aux persécutions contre les chrétiens son plus odieux caractère? c'est que ceux qui se faisaient leurs bourreaux ne croyaient généralement pas aux divinités qu'on les voulait contraindre à adorer. Les

(1) Voyez une leçon de M. Laboulaye dans le numéro 31, page 490.

persécutions religieuses s'expliquent, sans se justifier, dans un temps où la foi est vive et sincère; elles prennent un caractère plus révoltant quand la foi s'est éteinte. Les persécutions contre les protestants sous Louis XV ne se justifiaient même pas par l'intolérance, plus ou moins excusable, dans un persécuteur convaincu de la vérité de sa foi; car nous avons vu quel était au XVIIIe siècle le relâchement des mœurs au sein même du clergé. Et cependant les édits de Louis XIV avaient toujours leur cours. De temps en temps, quelque pasteur était arrêté ou pendu, des dénonciations signalaient au gouvernement les biens de quelques religionnaires fugitifs, oubliés par le fisc. Des curés des Cévennes, mécontents de ce qu'on ne poursuivait pas avec assez de vigueur les protestants, rédigèrent un mémoire pour le cardinal Fleury. Ils s'y plaignaient de ce que les enfants des protestants désertaient leurs écoles, qu'on ne leur présentait pas les nouveau-nés pour les baptiser, et que les prédicants faisaient force mariages. Souvent c'étaient les curés eux-mêmes qui refusaient de bénir les unions parce que l'on voyait des protestants, après s'être fait instruire six mois dans le catholicisme et avoir fait célébrer leur mariage, retourner ensuite au protestantisme. L'intendant qui envoya ce mémoire au cardinal reconnaissait que les protestants étaient plus agités que de coutume, sans qu'on eût pourtant à leur reprocher aucun acte de révolte. On donnait des récompenses pour la capture des prédicants. Fleury publia une déclaration pour annoncer aux protestants qu'on userait toujours, à leur égard, de la même sévérité. Les évêques du Languedoc approuvèrent les vues du cardinal. On exigea pour tout mariage un certificat de catholicité délivré par le curé et visé par l'évêque. Défense fut faite aux notaires de dresser un contrat de mariage sans la présentation de ce certificat. Les évêques ne trouvaient rien d'exagéré dans la peine de mort prononcée contre des prédicants qui avaient célébré des mariages. On décréta celle des galères pour le mari, de la détention perpétuelle pour la femme et pour les témoins, avec confiscation de leurs biens. L'évêque de Montpellier insistait pour que les enfants nés de telles unions fussent déclarés illégitimes. On enlevait les enfants aux familles protestantes; on mettait de force les filles au couvent. Les tribunaux se faisaient les complices de ces violences. On sait la sévérité extrême déployée dans l'affaire du chevalier de la Barre par le parlement. Ce fut en 1762 qu'un marchand de Toulouse, l'infortuné Jean Calas, subit le supplice de la roue, en châtiment d'un crime imaginaire; on prétendait qu'il était l'assassin de son fils, qu'il l'avait étranglé parce que ce jeune homme voulait se faire catholique. Une commission, nommée en 1765, déclara l'innocence du père de famille supplicié.

Louis XVI, monté sur le trône à vingt ans, comprenait quelles réformes étaient nécessaires, impérieusement réclamées par la justice. Il voulut s'entourer d'honnêtes gens et y travailler. Mais l'opinion publique, à la pression de laquelle son cœur bon céda aisément, c'étaient les philosophes qui l'avaient faite!

Humanité, justice, tolérance, trois principes qui, en dernière analyse, n'en font qu'un, dont le vrai nom est la justice, voilà le bienfait inappréciable que nous devons à la philosophie du XVIIIe siècle. Depuis que ce principe a fait, sous ces auspices, son entrée dans le monde, il s'est développé, il a grandi; ce qui n'était d'abord que le privilége d'un petit nombre s'est étendu peu à peu à la masse entière de la nation. Devant la justice il n'y a plus ni rangs, ni castes, ni diversité d'origines. Le droit est devenu le même pour tous les citoyens. L'application de ce principe ne doit pas s'arrêter là. Il y a aussi un devoir de justice entre les nations. Ainsi l'ont montré les progrès du droit public. Autrefois chaque peuple, uniquement occupé de ses intérêts propres, ne songeait qu'à soi et érigeait l'égoïsme en vertu, c'est là encore malheureusement la doctrine de certains politiques et de certaines nations. Les peuples apprennent aujourd'hui, comme jadis l'ont fait les membres de notre nation, qu'ils sont solidaires, que la prospérité de chacun d'eux est intéressée à celle de ses voisins, et que le droit d'autrui, nation aussi bien qu'individu, veut être respecté. Les nations tendent à n'être plus que des émules, elles deviennent moins ennemies, et cette belle application du principe évangélique que promet l'avenir aux nations, c'est encore la philosophie, ce sont les penseurs utopistes du XVIIIe siècle qui l'ont préparée!

ALFRED MAURY.

VARIÉTÉS.

La vérité sur l'instruction primaire en Prusse.

I

Quand on nous dit que les pays les plus instruits sont les plus libres, les plus libéraux et en même temps les plus heureux, on est, sans contredit, dans le vrai. Lorsqu'on nous engage à imiter ces pays, on a parfaitement raison, et nous applaudissons. Si l'on nous dit encore : « La Prusse est un pays où l'instruction est en moyenne plus répandue qu'en France et vous feriez bien de suivre son exemple », nous ne contestons point, ou plutôt nous ne discutons point. L'émulation est un sentiment si profitable au progrès et au bien-être des nations, qu'il peut être utile de confesser franchement son infériorité, même quand on se l'exagère.

Mais que l'on vienne soutenir que les Prussiens sont le peuple le plus éclairé de l'Allemagne; qu'ils marchent à la tête de la civilisation allemande et qu'ils recueillent aujourd'hui les fruits de leur culture intellectuelle : ici nous protestons contre un hommage qu'on rend à la Prusse et qui revient à d'autres.

Nous voulons montrer, — et cela à l'aide des données les plus positives de la statistique, puisque nous empruntons nos chiffres aux rapports officiels des statisticiens prussiens eux-

mêmes,—que la Prusse, en ce qui concerne particulièrement l'enseignement primaire, est, en réalité, très-inférieure aux autres pays de l'Allemagne (à l'exception toutefois du Mecklembourg).

S'il en est ainsi, il est clair que toutes les conclusions politiques que l'on tire de l'excellence des écoles primaires en Prusse ne sont point fondées.

Diverses causes politiques ont retardé ou entravé en Prusse les heureuses influences que l'esprit de la Réforme, devenu l'esprit national de l'Allemagne, a exercées sur le développement de l'instruction populaire, même en des pays catholiques, la Bavière, par exemple (dont les habitants sont pour les deux tiers catholiques).

Une de ces causes est d'abord que la Prusse n'est pas une nation originairement germanique. Malgré tous les efforts que fait ce pays depuis près de cent ans pour germaniser, par tous les moyens licites ou illicites, ses provinces polonaises, et pour anéantir, selon ses forces, la nationalité de ce peuple, il se trouve encore actuellement dans l'État prussien 426 730 enfants parlant des idiomes slaves contre 2 509 480 qui parlent l'allemand. En d'autres termes, en Prusse, le nombre des enfants qui ne parlent pas allemand est au nombre de ceux qui se servent de cette langue comme 1 est à 5,88.

La Prusse a toujours été un État militaire, c'est-à-dire plus préoccupé de son développement extérieur que de sa grandeur intellectuelle.

D'où vient donc que l'on regarde universellement la Prusse comme un pays si libéral et si éclairé? C'est qu'en général on connaît fort peu et fort mal l'Allemagne. La Prusse, le plus grand, le plus puissant des États allemands, a seule absorbé l'attention avant même qu'elle eût absorbé tous ses voisins. De la Prusse elle-même on ne voit guère que Berlin; on en juge d'après ce qu'en disent les Prussiens, qui n'en disent pas de mal. On est ébloui par le mouvement scientifique qui se produit dans cette université dont on parlait à peine il y a quelques années. Nous pourrions faire remarquer que cet éclat tout récent, effet naturel des tendances centralisatrices du gouvernement, est dû en grande partie à l'initiative de savants formés dans les autres universités de l'Allemagne. Mais ce qui nous occupe, ce n'est pas Berlin, ce sont les provinces; ce ne sont pas les universités, c'est l'instruction populaire.

II

Demandons à la statistique si la supériorité des écoles primaires en Prusse a pu être l'originé de ce qu'on veut bien appeler les progrès de l'Allemagne?

Qu'on nous permette d'abord de reproduire ici, pour les compléter, quelques renseignements que nous avons insérés dans un article qui doit paraître dans un autre recueil (1). Nous y citons ce passage d'un rapport officiel (2) sur les écoles de la haute Silésie :

« Un grand nombre de communes manquent complétement » d'écoles. Les enfants de ces communes sont obligés de par- » courir par tous les temps des distances très-considérables » pour venir prendre part aux bienfaits de l'instruction... » Au point de vue du bâtiment et de l'hygiène, ces établisse- » ments sont si défectueux qu'il n'est pas rare que l'enseigement et la santé des enfants en souffrent. Bien des maisons d'école n'ont point de sous-sol, et le plancher en est si » délabré qu'il est impossible de prémunir les élèves contre » les émanations malsaines et l'humidité du sol. Les mu- » railles de ces édifices suintent des gouttes d'eau à la hau- » teur de plus d'un pied, etc... »

Voilà pour les maisons d'école.

Nous citons encore les chiffres suivants, qui nous édifient sur l'instruction obligatoire telle qu'elle est pratiquée en Prusse :

De 1859 à 1861, parmi les hommes détenus dans les prisons et maisons de correction, le nombre de ceux qui ne savaient ni lire ni écrire était de 13,3 pour 100; ne savaient pas écrire 18,4 pour 100. Les femmes enfermées dans les maisons de répression et ne sachant ni lire ni écrire étaient au nombre de 25 pour 100.

D'après des rapports de statistique publiés en 1861 par le ministère des cultes à Berlin, le nombre des enfants aptes à l'école et pourtant privés de toute espèce d'instruction, était :

Pour la régence de Bromberg	33 ½	pour 100.
Pour celle de Kœnigsberg	32	—
— — Marienwerder	29 ¼	—
— — Danzig	22 ¾	—
— — Gumbinnen	22	—
— — Posen	21 ¼	—
— — Kœslin	20 ¾	—
— — Stralsund	19 ¼	—
— — Trèves	19 ¼	—
— — Erfurt	7 ¼	—
— — Magdebourg	6 ¾	—

Il faut avant tout, quand on examine l'instruction primaire en Prusse, faire une distinction entre les provinces primitivement prussiennes, comme celles qui précèdent, et les provinces allemandes conquises par la Prusse.

Ainsi, dans la province qui n'a été que depuis 1848 annexée à la Prusse et qui, par conséquent, n'est admise que depuis peu de temps à participer aux bienfaits du régime scolaire prussien, nous voulons dire la province de Hohenzollern-Sigmaringen, le nombre des enfants qui n'allaient pas à l'école n'était que de 1,8 pour 100.

Cette moyenne de 1 à 2 pour 100 suivant les pays est celle qui est admise généralement pour la plupart des États de l'Allemagne, et ce sont ces États qui, en matière d'instruction primaire, méritent l'éloge qu'on accorde si gratuitement à la Prusse.

En tout cas, les autres pays allemands ne présentent pas cette inégalité d'instruction selon les provinces; ils sont aussi avancés que les provinces allemandes de la Prusse; la moyenne est donc au désavantage de celle-ci.

III

Maintenant, quelle est la valeur de l'enseignement dans les écoles primaires prussiennes? La qualité remplace-t-elle du moins la quantité? Pour qui a observé les écoles primaires de la Prusse, surtout celles de la campagne, la réponse n'est pas douteuse. Si les écoles ont eu quelque part aux progrès militaires de la Prusse, c'est bien par l'esprit de leurs règlements,

(1) Dans la *Revue politique*.
(2) *Amtsblatt d'Oppeln* du 12 janvier 1866.

assez mal famés en Allemagne et bien faits pour implanter dans les jeunes âmes le germe d'une obéissance passive à toute espèce d'autorité. Ce sont là de vrais règlements de caserne, et si le but final de l'instruction populaire est de former de bons soldats, si l'école primaire doit être une école militaire par anticipation, celles de la Prusse n'ont point d'égales. Rien de libéral dans cette éducation toute militaire, dans cette discipline rigide et formaliste, dans cet esprit étroit où l'on a soin de retenir les maîtres eux-mêmes; il leur est défendu de lire les classiques allemands.

Mais comme, après tout, on peut juger diversement ces règlements, il est un autre moyen d'apprécier, et cela par des chiffres l'état de l'instruction primaire en Prusse. La valeur de l'école est en raison directe de celle du maître, et la valeur du maître dépend de la situation qu'on lui fait. Les bons maîtres ne briguent pas les mauvaises positions, surtout lorsqu'il leur est facile d'en trouver, sans sortir de chez eux, qui soient dignes de leur talent et de leurs fonctions. Ils entrent peu dans une carrière où les attendent les privations et la pauvreté, presque la misère.

Eh bien! à la chambre des députés prussiens il fut constaté, dans la session de 1865, que dans beaucoup de contrées du royaume le revenu des maîtres d'école n'égalait pas celui des ouvriers maçons, des ouvriers de fabrique, ni même des manœuvres. Consultez encore les rapports de statistique qui, l'année dernière même, ont été publiés par les soins du ministère prussien : vous y verrez que les rétributions des maîtres d'école de campagne étaient réparties ainsi qu'il suit dans le royaume de Prusse, où la vie est pourtant bien plus chère que dans aucun pays de l'Allemagne :

1778 chaires d'instituteurs étaient payées chacune de 50 à 100 thalers (de 187 fr. 50 c. à 375 fr.) par an;

7851 places étaient occupées par des maîtres qui touchaient entre 100 et 150 thalers (entre 375 fr. et 562 fr. 50 c.);

A 8328 chaires était affecté un traitement de 150 à 200 thalers (562 fr. 50 à 750 fr.);

3772 chaires seulement étaient payées sur le pied de 200 à 250 thalers (de 750 fr. à 937 fr. 50 c.);

Un traitement de 250 à 300 thalers (937 fr. 50 c. à 1125 fr.) n'était accordé qu'à 1929 maîtres.

A partir de ce chiffre, les traitements un peu plus élevés peuvent être regardés comme de très-rares exceptions.

Prenons pour exemple deux provinces en particulier. La Poméranie possède 1820 instituteurs de campagne qui touchent moins de 150 thalers (562 fr. 50 c.) et 1036 seulement qui sont un peu mieux rétribués.

La province de Prusse proprement dite (Prusse orientale et occidentale) possède 2790 écoles de campagne dont les maîtres reçoivent moins de 150 thalers; 1951 seulement sont un peu mieux payés.

En résumé, le nombre des instituteurs de campagne prussiens qui touchent 200 thalers (750 fr.) ou plus s'élève à 7840 seulement, tandis que le nombre de ceux qui ont moins de 200 thalers s'élève à 17 957.

Nous n'avons parlé que des instituteurs de la campagne. Peut-être que dans les villes, qui sont, après tout, le vrai théâtre où la Prusse peut déployer toute son intelligence, nous trouverons des appointements sérieux?

Si l'on songe que dans les villes la vie est bien plus coûteuse qu'à la campagne, on pourra se faire une idée de la situation des maîtres d'école dans les villes de Prusse, quand on saura que presque la moitié d'entre eux touche moins de 250 thalers (937 fr. 50 c.).

Voici du reste les chiffres exacts : 5045 maîtres d'école des villes touchent moins de 250 thalers, tandis que 5452 d'entre eux ont un traitement plus élevé.

Si l'on prend ensemble la ville et la campagne, le traitement moyen d'un maître d'école primaire dans la province de Prusse proprement dite est simplement de 187 thalers (701 fr. 25 c.); dans le grand-duché de Posen, il est de 176 thalers (669 fr.); en Poméranie, de 185 thalers (693 fr. 75 c.).

On peut se figurer la valeur que doivent avoir des maîtres ainsi rétribués.

Il n'est pas un seul autre État allemand où ces fonctionnaires soient laissés dans une aussi pauvre situation, bien que la vie soit beaucoup moins chère dans ces États.

Nous lisons dans ces mêmes statistiques, publiées par le ministère prussien, que beaucoup de postes de maîtres d'école sont constamment occupés par des gens qui n'ont pas été préparés à ces fonctions dans les établissements prussiens répondant à nos écoles normales (*Schullehrerseminarien*), et qui, par suite, ne possèdent même pas la modique somme de connaissances que l'on peut acquérir dans ces établissements, auxquels, pour le dire en passant, nous doutons que nos écoles normales primaires aient rien à envier.

Du reste, ici encore, il existe une grande différence entre les diverses provinces de l'État prussien, selon qu'elles sont prussiennes ou allemandes d'origine.

En somme, et pour résumer notre jugement sur les écoles prussiennes, les provinces qui n'ont été incorporées à la Prusse en totalité ou en partie que depuis cinquante et quelques années se trouvent, pour l'instruction populaire, presque à la hauteur du reste de l'Allemagne, parce que, longtemps indépendantes de la Prusse, ces provinces ont pu se développer spontanément dans le sens du génie germanique, qui est le leur. La Prusse, lors de sa prise de possession de ces provinces, les a trouvées déjà cultivées et instruites. Au contraire, les provinces qui appartiennent à la Prusse depuis cent ou deux cents ans, et où la Prusse a dû se charger de créer et d'organiser l'enseignement du peuple, sont dans un état de grande infériorité.

Tout le monde sait que les pays qui ont produit le plus grand nombre de grands esprits en Allemagne et qui se sont rendus célèbres depuis des siècles par leur instruction publique, par leurs écoles élémentaires, sont le Wurtemberg et la Saxe : le Wurtemberg qui, pour 19 920 kilomètres carrés d'étendue et un million et demi d'habitants, compte plus de 3500 écoles élémentaires et écoles de métier; la Saxe qui, pour deux millions d'habitants, possède 3600 instituteurs donnant l'instruction primaire à plus de 330 000 enfants, sans parler des écoles de perfectionnement, des écoles du dimanche, ni des écoles du peuple d'un degré un peu plus élevé.

Mais, pour se convaincre que le progrès par l'instruction vient de l'Allemagne qui n'est pas prussienne d'origine, il n'est pas besoin de recourir à ces pays justement illustres. Parcourez le Hanovre, la Bavière, les anciennes villes libres, les duchés, comme le duché de Saxe-Weimar, ce foyer intellectuel de l'Allemagne à toutes les époques, ou le duché de Saxe-Altenbourg, où les premiers meubles qui frappent les yeux dans la maison de chaque fermier sont une bonne bibliothèque et un piano : partout vous pourrez dire sans exa-

gération ce que l'on répète, par suite d'une étrange confusion, en parlant de la Prusse : Il n'y a pas un homme, un seul paysan, même dans le plus petit village, qui ne sache lire et écrire.

Il est incontestable que dans aucun pays allemand on ne consacre aussi peu de ressources à l'enseignement primaire, et que dans aucun la culture intellectuelle ne se trouve aussi négligée que dans les provinces de l'est de la Prusse : en Silésie, en Poméranie, Posen et Prusse proprement dite, c'est-à-dire dans la plus grande partie du royaume de Prusse.

Or, ce sont précisément ces provinces qui sont les plus royalistes d'opinion et qui constituent un élément très-considérable de l'armée. Il faut nécessairement tenir compte de ces provinces pour juger de l'instruction primaire de la Prusse.

Et pourtant, malgré la triste situation où l'on voit les écoles et les instituteurs de la campagne dans ce pays, voici qu'on retranche encore des sommes allouées à l'institution primaire 56 385 thalers (211 442 fr.) !

Ils seront mieux employés à l'accroissement des forces militaires de la Prusse.

IV

On se demandera naturellement comment il s'est fait que l'instruction du peuple, si répandue dans les provinces annexées à la Prusse depuis le commencement du siècle, soit restée si arriérée dans les anciennes provinces de l'État de Frédéric le Grand. Il y a d'autant plus lieu de s'en étonner que, pendant la longue période de paix dont on a joui sous Frédéric-Guillaume III, des efforts très-sérieux avaient été faits, — on ne saurait le méconnaître, — pour améliorer l'enseignement primaire.

La réponse à cette question est que, depuis plus d'un demi-siècle, toutes les forces vives de la nation ont été concentrées sur un seul objet : la prépondérance militaire. L'armée absorbait à elle seule toutes les préoccupations du gouvernement et les principales ressources du pays.

D'un autre côté, ce n'est pas en un quart de siècle, période pendant laquelle on s'occupa un peu plus des écoles, qu'on eût pu réparer les négligences précédentes, ni en prévenir le retour.

Que se passait-il donc en Prusse, pendant que dans tous les autres États de l'Allemagne s'accomplissait, après la guerre de Trente ans (1648), la renaissance des écoles populaires ?

Le Grand Électeur (1640-1688) commença par entretenir à grands frais une armée permanente de mercenaires. De tous les revenus de son État, que l'énorme oppression qu'il faisait peser sur le million et demi de ses sujets appauvris faisait monter à deux millions un quart de thalers (8 437 500 fr.), plus de la moitié était consacrée à l'entretien de l'armée permanente.

Son fils et successeur, décoré du titre de roi de Prusse (1688-1713), se montre encore plus ingénieux que son père à lever des impôts sur tous les besoins de la vie; mais les revenus assez considérables de l'État furent dévorés par lui dans les plaisirs et le luxe, qu'il croyait indispensables à l'éclat de sa nouvelle cour de roi. Cet électeur-roi n'a absolument rien fait pour les écoles du peuple. Quelques-uns ont vu en lui un ami des sciences et des arts parce qu'il fonda dans sa capitale une École de princes (*Fürstenschule*) qui coûta de grandes sommes payées par ses sujets, et où les fils de princes et de comtes étrangers, ainsi que ceux des seigneurs, ses vassaux, furent élevés gratuitement. Son intention était par là d'attirer et de retenir à Berlin les princes étrangers et d'accroître ainsi son influence en Allemagne.

Son fils, qui lui succéda (1713-1740) et que l'histoire a caractérisé par les surnoms de roi-soldat, roi-caporal, roi-sergent, fut le plus grand prodigue pour ce qui touchait à l'armée. On sait qu'il fut un ennemi personnel et hautement déclaré de toute civilisation, regrettant amèrement l'argent qui n'était pas dévoré par la soldatesque. En fait d'éducation, il n'admettait qu'une seule chose, la gymnastique : selon lui, toute la culture humaine se bornait aux exercices du corps. Il couvrit la Prusse de casernes et la transforma en un vaste camp, dans lequel il rassemblait à grands frais les plus beaux hommes de tous les pays, prenant plaisir à diriger lui-même leurs manœuvres. Il entretenait des émissaires chargés de recruter ces hommes qu'il achetait souvent au prix de 2000 écus. Ce fut certes sans le concours de bonnes écoles primaires qu'il annexa à ses États une partie de la Poméranie. De tous les rois de Prusse, c'est Frédéric-Guillaume Ier qui, sans contredit, a le mieux préparé son pays aux triomphes militaires par lesquels il s'est signalé depuis, et c'est cet ennemi des écoles qui, par son administration, a rendu possible la gloire militaire de son successeur.

En voici des preuves positives :

Sous le règne de ce prince, avec une population de deux millions et quart, on eut sur pied une armée de 80 000 à 90 000 hommes.

Des 5 977 000 thalers (22 413 750 fr.) auxquels s'élevaient les revenus de l'État prussien tout entier, il consacra à l'entretien de l'armée permanente 5 millions de thalers (18 750 000 fr.).

Pour satisfaire aux autres besoins de l'État, il ne restait donc que la septième partie de tous les revenus, et une bonne partie de ce septième demeura enfouie dans les trésors de ce prince avare et prodigue tout à la fois.

On sait qu'il laissa à son successeur cette seule maxime de gouvernement : « Tiens avant tout à avoir une bonne armée et beaucoup d'argent ; car de là seulement dépendent la gloire et la sûreté du prince. »

C'est de lui que Voltaire a dit : « Frédéric-Guillaume Ier fut le plus riche prince de son temps, et il eut les plus pauvres sujets de son temps ! »

Ce qu'il y a de vraiment bizarre, c'est qu'il eut réellement l'intention d'introduire dans ses États l'instruction du peuple, et publia à ce sujet des ordonnances très-sévères. Seulement il ne voulut pas donner l'argent nécessaire à l'organisation des écoles, et ses malheureux sujets ne pouvaient même point parvenir à mettre de côté les deux *Dreier* (6 centimes et demi en tout) que d'après ses ordonnances ils devaient payer chaque semaine comme impôt d'école pour leurs enfants. Aussi de ce beau projet il ne sortit rien, et les écoles furent réduites à néant.

Quant à des maîtres, il ne fallait pas y penser. Des ouvriers inhabiles ou en détresse d'argent firent irrégulièrement la classe dans les écoles. Des lettres patentes du roi, en date du 10 novembre 1722, portaient expressément que les tailleurs, les tisserands, les forgerons, les charrons et les menuisiers

seraient seuls autorisés à remplir les fonctions d'instituteurs, « parce que seuls ils possédaient la qualité nécessaire ».

En tout, le roi Frédéric-Guillaume Ier dépensa pendant toute la durée de son règne, pour les écoles primaires de la Prusse et de la Lithuanie, 50 000 thalers (187 000 francs), tandis que son régiment des gardes du corps, sa « *garde de géants* », à Potsdam, lui a coûté plus de 12 millions de thalers (45 millions de francs). Par conséquent un seul régiment de soldats de luxe a coûté vingt-quatre fois autant que tout l'enseignement primaire de tout le royaume sous ce règne !

On aurait pu attendre de Frédéric le Grand (1740-1786) qu'il prît quelque souci des écoles primaires puisqu'en 1770 il avait publié ses *Lettres sur l'éducation*, où il avait émis des réflexions très-sensées sur l'instruction du peuple. C'est, en effet, à ce prince philosophe qu'on attribue, par une erreur universellement répandue, le développement de l'instruction en Allemagne. Voyons donc ce qu'il fit réellement en faveur des écoles. Car de ce qu'il attira à sa cour Voltaire, Diderot, d'Alembert, etc.; de ce qu'il écrivit tous ses ouvrages en français et de ce qu'il s'occupa personnellement de philosophie pendant la dizaine d'années où il ne fut pas engagé en de sanglantes guerres, on ne peut sérieusement conclure qu'il s'intéressa beaucoup à la prospérité des écoles primaires.

En 1763, le roi fit venir de la Saxe, comme une grande rareté, huit maîtres d'école, dont quatre furent placés dans la Marche de Brandebourg et quatre en Poméranie. En 1768, il se fit rédiger un rapport sur la situation de l'enseignement primaire dans ses États. Les conclusions de ce rapport montraient que dans la Marche de Brandebourg, il y avait cinq cents places de maîtres d'école dont le traitement était de 10 thalers (37 fr. 50) par an, et même quelques-unes au-dessous. Ce rapport effraya le roi; il vit que l'élévation du niveau de l'instruction coûterait cher, et il trouva dans ses guerres un moyen plus sûr de mériter le titre de *Grand* et d'arriver à la popularité qu'en s'occupant de l'éducation d'un peuple dont il méprisait même profondément la langue. Tout espoir de voir les écoles se relever et s'améliorer avait disparu lorsque le roi, en 1779, ordonna que les soldats et les sous-officiers devenus impropres au service militaire fussent chargés des fonctions d'instituteurs.

Comment eût-il été possible d'entreprendre quoi que ce fût de sérieux en dehors des intérêts militaires, quand sur une population de 6 à 7 millions d'âmes on entretenait une armée permanente de 200 000 hommes, quand sur les 20 millions de thalers (75 millions de francs) qui formaient les revenus de l'État, 13 millions de thalers (48 750 000 francs) étaient consacrés à l'armée; quand enfin les 7 millions de thalers qui restaient (26 250 000 francs) passaient en grande partie dans le Trésor royal en prévision de guerres futures?

Le successeur de Frédéric le Grand, Frédéric-Guillaume II (1786-1797), était un grand dissipateur. Une partie des finances de l'État servit à satisfaire ses caprices ou ses passions. Il passait son temps dans des désordres honteux et sacrifiait à ses maîtresses les hommes de talent, ministres ou généraux, qui eussent pu le servir. En dehors de ces plaisirs, il ne s'intéressa jamais à rien, si ce n'est aux rêveries des *Illuminés*, qui le rendirent ridicule. Aussi, sous ce roi justement méprisé, la Prusse subit un véritable abaissement.

Il est clair que de tels précédents rendaient bien difficile l'œuvre de régénération des écoles qu'entreprit Frédéric-Guillaume III (1797-1840), le plus éclairé et le plus actif de tous les rois de Prusse. Les écoles prussiennes ne pouvaient s'élever au niveau des écoles des pays allemands, où, depuis la fin de la guerre de Trente ans, l'instruction avait pu se répandre et se développer d'une manière continue, sous l'influence de princes qui, ne pouvant viser à la gloire militaire, cherchaient à s'illustrer par des conquêtes intellectuelles.

Si l'on veut savoir ce que devint l'instruction populaire sous les deux fils de ce roi, on en peut juger par tout ce qui précède sur l'état actuel des écoles primaires en Prusse.

Sous le roi actuel les esprits ont eu, comme on sait, bien d'autres préoccupations que celles de l'intelligence. Nous l'avons dit, on vient de diminuer le budget de l'instruction primaire, et c'est ainsi que la Prusse justifie tous les éloges qu'elle s'est donnés ou laissé donner, comme étant, pour l'instruction, à la tête de l'Allemagne, où elle occupe, sous ce rapport, presque le dernier rang !

LOUIS KOCH.

BULLETIN.

Un genre de littérature devenu tout à fait de mode, ce sont les biographies de famille, par lesquelles les survivants se consolent de leurs pertes en initiant le lecteur à l'intimité de la personne qu'ils regrettent. Madame de Lafayette avait fixé dans quelques pages écrites lors de sa captivité le souvenir de sa mère la duchesse d'Ayen; madame de Lasteyrie a raconté à son tour la vie, la captivité et la mort de sa mère, madame de Lafayette. Ces deux monuments intimes d'une famille célèbre viennent d'être publiés ensemble.

A la dernière séance de la Société de linguistique, M. H. Gaidoz a lu un mémoire intitulé : *Le Mythe de Gargantua*. On croit généralement que ce type est tout entier une création de Rabelais, mais il résulte des recherches de notre collaborateur que la légende de Gargantua existait bien longtemps avant Rabelais, non-seulement en France, mais aussi en Grande-Bretagne. M. Gaidoz l'a prouvé par des textes précis; il a en outre montré que Gargantua est le dévelppement populaire de l'Hercule Gaulois, et il a donné de fortes raisons de croire que ce dernier était (comme il est admis pour l'Hercule Grec) une personnification du Soleil. Il est curieux de suivre dans l'ombre du moyen âge les transformations que subit la religion des Gaulois nos ancêtres quand elle fut vaincue par la religion chrétienne. Réfugiée au fond des campagnes, elle continua de vivre dans les croyances naïves du peuple. Les superstitions de nos provinces, les histoires de géants, de fées, etc., n'ont pas d'autre origine.

Le propriétaire-gérant : GERMER BAILLIÈRE.

PARIS. — IMPRIMERIE DE E. MARTINET, RUE MIGNON, 2.

REVUE
DES
COURS LITTÉRAIRES
DE LA FRANCE ET DE L'ÉTRANGER

CINQUIÈME ANNÉE — NUMÉRO 34 — 25 JUILLET 1868

Paris, 24 juillet 1868.

Dans un article sur *la Théologie catholique*, publié par la *Revue des deux mondes*, M. Vacherot trace d'une main aussi précise que délicate une série de portraits de nos théologiens et prédicateurs les plus connus. L'archevêque de Paris fait « de beaux mandements où il parle philosophie, morale, même politique, à la grande satisfaction des catholiques amis du progrès, des philosophes éclectiques, des partisans de la démocratie césarienne. Il n'y a que la cour de Rome et les libres penseurs qui ne goûtent pas ces homélies... Le christianisme s'y abrite habilement sous le prestige du spiritualisme; l'autorité du dogme, que Bossuet aimait tant à montrer, s'y efface devant la beauté morale et la nécessité sociale de la doctrine catholique. » Le père Hyacinthe « développe la même thèse avec un grand éclat d'imagination, avec une certaine puissance de logique et aussi parfois avec certains élans de fougue libérale et démocratique qui seraient peut-être moins du goût de ses patrons ». L'évêque d'Orléans « attaque beaucoup plus qu'il ne défend... Il délaisse l'exégèse pour l'apologie et surtout pour la polémique. » L'abbé Bautain était « plus moraliste que théologien... La critique religieuse, allemande ou française, semble avoir été le moindre de ses soucis. » Le père Gratry, au contraire, « est plutôt un théologien qu'un moraliste. . Mais son acharnement est étrange à poursuivre sous un titre injurieux (celui de sophiste) une école et une méthode qu'il entend mal (celle de Hegel). » L'abbé Maret est « encore plus un philosophe qu'un théologien. Il défend le spiritualisme plutôt que la théologie catholique; il réfute le panthéisme et l'athéisme plutôt que l'exégèse allemande ou française ». Vient enfin « le plus grand par le cœur, le Père Lacordaire, le plus libéral de tous, à tel point qu'il en arrive parfois à bénir la révolution philosophique qui donna la liberté au monde moderne... Son esprit n'était pas tout à fait aussi sûr que son cœur. »

Après cette revue de nos principaux théologiens, empreinte de modération autant que de finesse, — et pour quelques-uns d'entre eux, c'était là, sans qu'il s'en vante, pratiquer publiquement le pardon des injures, — M. Vacherot se résume ainsi : « Ils défendent presque tous leur foi au nom des principes philosophiques, sociaux, politiques, abandonnant à leurs adversaires la science des textes et la discussion du dogme... On laisse l'exégèse de Strauss pour entreprendre le matérialisme et le panthéisme... Pendant que la critique demande ses comptes à la théologie, celle-ci invite le peuple à monter au Capitole pour y rendre grâce aux dieux des grands services rendus par le christianisme au monde. »

Nous relevons, dans la même livraison, un mot charmant de George Sand : « Je ne saurais me plaindre du sort, j'y aurais mauvaise grâce, du moment que la faculté d'aimer et d'admirer ne s'est point amoindrie en moi dans mon combat avec la vie. »

M. Léonce de Lavergne, dans le *Correspondant*, à propos de *M. Guizot biographe*, nous montre en l'illustre écrivain un côté peu connu et qui ne s'ouvre sans doute qu'à ses amis. « M. Guizot, qui a tous les talents, avait en lui l'étoffe d'un satirique. Nul ne voit d'un coup d'œil plus perçant les faiblesses et les ridicules; mais la nécessité de ménager tous les amours-propres dans la vie politique lui a appris de bonne heure à se surveiller; il a mis sous clef cette partie de son esprit et n'en laisse échapper que quelques traits émoussés avec soin. »

Sous ce titre : *L'Instruction supérieure devant le Sénat*, on vient de publier l'ensemble des discussions qui ont si fortement passionné l'attention publique il y a quelque temps. Le recueil de ces discussions et des pièces qui les complètent est précédé d'une assez longue préface, dans laquelle, sous une forme brillante et spirituelle, se trouvent expliqués et appréciés les événements et les hommes qui ont préparé la mésaventure de cette fameuse pétition Giraud. L'allure de cette préface se rapproche quelquefois de celle du pamphlet; mais le pamphlet est un genre toujours français et une arme de bonne guerre dans la politique, lorsqu'on s'en sert loyalement.

La nouvelle de la mort de M. Le Saint, le courageux officier français qui était allé explorer les régions du Nil supérieur, est malheureusement confirmée. On craignait pour lui les attaques des indigènes : c'est le climat qui l'a tué.

FACULTÉ DES LETTRES.

LITTÉRATURE GRECQUE.

COURS DE M. EGGER
(de l'Institut).

Des études grecques en France au XVIIe et au XVIIIe siècle.

On ne quitte pas sans regret cette active et féconde période du XVIe siècle où tant de nobles esprits s'animent au renouvellement de la pensée humaine sous l'inspiration de l'antiquité, où se fondent pour si longtemps en notre pays les traditions d'un savoir solide et d'une critique destinée aux plus rapides progrès. C'est vraiment l'âge des efforts héroïques et des grands caractères. La vivacité des luttes religieuses et politiques allume et entretient l'amour de l'érudition. Les violences même de l'esprit de parti ajoutent au lustre de la science en l'exposant au martyre : Ramus et Brisson seraient moins grands à nos yeux s'ils n'étaient morts assassinés ; Henri Estienne, mourant à l'hôpital de Lyon, nous touche d'une pitié qui s'ajoute pour lui à notre reconnaissance.

Il ne faudrait pourtant pas que cet émouvant spectacle fît tort au siècle qui va s'ouvrir, et qui, dans l'ordre des études grecques, ne manque ni d'activité utile ni de cette espèce de génie que demande la bonne érudition.

L'année 1598 est mémorable à bien des titres en notre histoire. Après trente-cinq ans de guerres civiles qui avaient en partie ruiné les écoles et dispersé les écoliers avec les maîtres, elle a vu signer l'édit de Nantes et le traité de Verdun ; elle a vu mourir Henri Estienne ; elle a vu achever une grande réforme des règlements universitaires, réforme que semble avoir dictée l'esprit même de ce célèbre helléniste. Dans le nouveau règlement, qui fut promulgué en 1600, les études grecques ont une large place : Homère, Hésiode, Théocrite, les dialogues de Platon, les discours de Démosthène et de Lysias, enfin les *Hymnes* de Pindare sont recommandés aux maîtres et aux élèves. Dans les classes de philosophie Aristote reste l'auteur par excellence : l'obstination de la scolastique maintenait sur les programmes l'*Organon*, l'*Éthique*, la *Physique*, la *Métaphysique*, auxquels s'ajoutaient les *Éléments d'Euclide ;* autant de livres qui, du reste, pouvaient n'être expliqués dans ces classes que d'après des traductions latines. Le prince qui promulgua la réforme de 1598, s'il n'était pas nourri aux lettres grecques, n'y était pas non plus étranger, aimant et lisant beaucoup Plutarque, comme faisait Montaigne, dans la traduction d'Amyot ; agréant, en 1604, la dédicace d'une traduction en vers de l'*Odyssée*, par S. Certon. Son fils, Louis XIII, devait faire davantage. Dès 1612, on voit qu'il apprenait le grec, jusqu'à pouvoir traduire les *Préceptes* d'Agapetus à Justinien, ouvrage qui paraît avoir été alors un livre classique. La même année, sur le conseil d'un de ses précepteurs, le sieur Flurance Rivault, qui certainement était helléniste et mathématicien, la reine-mère fondait pour les jeunes gentilshommes et pages une Académie où cette jeunesse devait s'entretenir aux lettres et aux bonnes mœurs. C'était un peu moins que l'Académie essayée, en 1570, par Baïf et ses amis, puisque c'était, à vrai dire, une école ; mais cette école comprenait quelques exercices de littérature « en latin, en italien et en espagnol ». Le discours d'ouverture, prononcé au Louvre, le 6 mai 1612, débute par une longue citation grecque de Plutarque, que l'orateur commente ensuite d'une façon assez pédantesque. Le grec, si bien venu à la cour, devait l'être à plus forte raison dans les auditoires universitaires. Sous la date de cette même année 1612, je lis dans l'*Histoire de l'Université* qu'à l'occasion de la création d'une chaire pour les cas de conscience, des pièces de vers grecs furent lues en plein collége de Sorbonne. Nous en avons un autre témoignage plus explicite encore dans cinq discours en grec, prononcés de 1621 à 1625, par un professeur que le roi pensionnait généreusement, Bertrand de Mérigon. L'éloge du roi, de la reine mère, de leur piété, de leur amour pour la France, de leur générosité envers les lettres, banalités que l'on retrouve dans toutes les langues, chez les panégyristes de ce temps, sont relevées là par un style clair et agréable ; et ce qui étonne surtout, c'est que l'auteur paraît avoir compté sur un auditoire assez nombreux, notamment au collége du Plessis, où fut prononcé le discours de 1623. Celui de 1622 le fut dans l'église des Franciscains, à la messe qu'on y célébrait *en grec*, le 5 avril de chaque année : nouvelle preuve de l'usage public d'une langue qu'on pourrait croire renfermée alors dans l'enceinte des classes. Mérigon nomme quelques-uns des amateurs de la langue grecque parmi ses protecteurs et ses amis, entre autres Yvon Duchat, natif de Troyes, qui avait publié en grec un abrégé de l'*Histoire des croisades* d'après Guillaume de Tyr et un autre chroniqueur de ce temps.

La mention des croisades nous rappelle qu'en 1638 Simon Portius dédiait au cardinal de Richelieu sa *Grammaire romaïque*, dont la dédicace est en romaïque. Voilà donc le grec sous ses deux formes, savante et populaire, également accrédité à la cour de Louis XIII et de son puissant ministre. Le grec moderne ne devait pas être oublié dans le siècle suivant, car en 1709 j'en vois publier à Paris une autre grammaire rédigée en trois langues : le français, le latin et l'italien.

La tradition des Badé, des Turnèbe, des Estienne, n'est donc pas interrompue au XVIIe siècle. Elle se prolongera par la prose et les vers grecs du P. Pétau, de Daniel Huet, de Boivin le cadet, de La Monnoye, de quelques autres qui peut-être nous échappent, jusqu'au milieu du XVIIIe siècle. Encore ne parlé-je point des innombrables épigrammes laudatives que, depuis la Renaissance, il était d'usage de placer en tête de toutes les éditions savantes et de tous les ouvrages d'érudition. Le plan

d'études que je vois recommandé, en 1657, par Nicolas Mercier, professeur au collége de Navarre, comprend encore, à côté des auteurs latins, bon nombre d'auteurs grecs et qui ne sont pas des plus faciles. Par exemple, pour la rhétorique :

Nec satis Ausonios fuerit legisse poetas,
Græca pari studio sed didicisse juvat.
Ecquis enim ignaris Argivæ pervia linguæ
Doctorum credat scripta patere virum?
Cuncta fere e Graiis veteres hausere Quirites
Quum foret eloquio Cecropis ora potens;

dit-il en vers médiocres, mais que la bonne intention de l'auteur peut excuser auprès de nous. Et là-dessus, il conseille d'étudier dans leur langue originale et de traduire souvent en latin Démosthène, Plutarque, Hérodote, la *Cyropédie* de Xénophon ; puis, parmi les poëtes, Aristophane, Homère, Euripide et Pindare. Pour les préceptes de la rhétorique, il veut qu'on suive Aristote et Cicéron, chacun dans sa langue :

Dux sit Aristoteles græce Ciceroque latine :
Rhetoricam melius nemo docere potest.

Voilà le programme d'un maître qui ne ménage pas la besogne à ses écoliers. Parmi les compliments en vers qui, selon l'usage du temps, précèdent ce petit poëme didactique, j'en trouve un qui est en vers grecs.

Il n'est donc pas tout à fait exact de dire avec M. Sainte-Beuve que les études helléniques fussent alors déchues. Elles commencèrent, en effet, à déchoir sur la fin du siècle. Guyot, dans la préface d'un des manuels élémentaires de Port-Royal, faisait déjà remarquer « qu'on négligeait un peu trop l'étude du grec dans les colléges». M. Sainte-Beuve remarque qu'il en est très-peu question dans le règlement des études imprimé au tome XLI des *Œuvres* d'Arnaud, et qui paraît être de la seconde moitié du XVIIe siècle. C'est alors que le sage Fleury écrivait, au chapitre XV de son excellent *Traité du choix et de la méthode des études* : « On propose à la plupart des écoliers d'apprendre le grec, quelques-uns s'y attachent et continuent de l'apprendre, d'autres y renoncent ; mais le plus grand nombre est de ceux qui en apprennent assez pour avoir un prétexte de dire tout le reste de leur vie que le grec s'oublie facilement.» Encore faut-il remarquer que des classes de rhétorique où l'on pratiquait les *chries* de Quintilien et les *Progymnasmata* d'Aphthonius demandaient des professeurs assez exercés au maniement de la langue grecque. Dans le chapitre XXXIV, sur les études ecclésiastiques, Fleury n'oublie pas de demander que les jeunes clercs, outre le latin, sachent aussi « le grec, pour entendre les Pères et les Conciles »; il voudrait même qu'on y joignît l'hébreu, si cela était possible sans perdre trop de temps, et je retrouve ce vœu en faveur de la langue hébraïque dans les *Avis chrétiens et moraux* pour l'instruction des enfants, par le chanoine Claude Joly, qui écrivait en 1675, c'est-à-dire vers le temps où Fleury esquissait pour la première fois son estimable traité.

Rollin, qui signale aussi, au commencement du XVIIIe siècle, l'utilité de l'étude du grec pour les théologiens, en constate, hélas ! l'affaiblissement dans les écoles universitaires. La faute n'en était pas seulement aux maîtres ; elle tenait au dédain et à la négligence des familles. « La plupart des pères regardent comme absolument perdu le temps qu'on oblige leurs enfants de donner à cette étude, et ils sont bien aises de leur épargner un travail qu'ils croient également pénible et infructueux. Ils avaient, disent-ils, appris aussi le grec dans leur jeunesse, et ils n'en ont rien retenu. C'est le langage ordinaire, qui marque assez qu'on n'en a point oublié. » Ne croyez-vous pas entendre les plaintes que répètent trop souvent les pères d'aujourd'hui et leurs complaisants interprètes parmi nos journalistes ? Et pourtant, ainsi que le montre Rollin, avec son autorité douce et persuasive, « de toutes les études qui se font dans les colléges, celle-ci est la plus facile, la plus courte, celle dont le succès est le plus assuré et où j'ai toujours vu réussir presque tous ceux qui s'y sont appliqués.... Une heure seule consacrée régulièrement chaque jour à ce travail met les jeunes gens qui ont quelque esprit en état d'entendre très-raisonnablement cette langue au sortir des études. On en voit dans plusieurs colléges répondre publiquement, en rhétorique, les uns sur un grand nombre de harangues de Démosthène, les autres sur cinq ou six *Vies* de Plutarque, quelques-uns sur l'*Iliade* ou sur l'*Odyssée* d'Homère, et quelquefois sur l'une et l'autre ensemble.» De nos jours même, on n'oserait guère en demander davantage. Rollin ajoute : « La coutume qui s'était introduite dans les colléges de faire consister toute cette étude dans les thèmes grecs avait donné lieu sans doute au dégoût et à l'aversion générale pour le grec qui y régnait autrefois. » Encore un avis et un renseignement précieux pour nous à recueillir. Sur le détail des études grecques, depuis l'écriture même et les accents jusqu'à la traduction en français et aux exercices d'étymologie, Rollin se montre plein d'une judicieuse sollicitude, et il résume le plus heureusement du monde toute sa méthode en quelques lignes : « Je voudrais que les yeux, les oreilles, la langue, la main, la mémoire, l'esprit, que tout conduisît les jeunes gens à l'intelligence du grec. » Et certes, il le comprenait bien lui-même : il a rempli son livre de fines remarques sur ces divers sujets et de jugements exquis sur les principaux auteurs classiques. Mais à sa manière de parler des dialectes, à son opinion sur la prononciation dite érasmienne qu'il croit avoir été « employée de tout temps dans l'Université », on voit bien qu'il n'est plus de la grande école des hellénistes. La liste des auteurs qu'il propose de faire étudier prouve qu'il n'osait pas demander à ses écoliers ce que leur demandait le règlement de 1598. Rollin commence par l'*Évangile* de saint Luc et les *Actes des apôtres ;* il continue par Lucien, Hérodote et Xénophon ; il conseille d'expliquer quelques chants d'Homère, quelques biographies de Plutarque et quel-

ques discours de Démosthène; mais il ne demande rien ni de Platon, ni d'Aristote, ni des tragiques, ni d'Aristophane, encore moins de Pindare.

On était plus exigeant au commencement du XVIIe siècle; mais, si l'on avait alors plus d'ambition, peut-être manquait-on de méthode pour atteindre sûrement au but qu'on se proposait. Surtout on négligeait trop la langue française. Le règlement de 1598 veut que tous les exercices aient lieu en latin, et que les élèves, en classe, n'emploient pas d'autre langue. Fleury et Rollin réclament contre cet abus. Les maîtres des Petites écoles de Port-Royal l'avaient proscrit avant eux, et c'est ici le moment de noter quels progrès ces excellents maîtres, soit par leur pratique journalière, soit par leurs livres, accomplirent alors dans l'enseignement de la jeunesse. Là-dessus un savant chapitre de M. Sainte-Beuve me dispense d'entrer dans un long détail, et je suis heureux d'y renvoyer. Ces pages sont écrites avec exactitude quant aux faits, et, quant au jugement, avec un sentiment délicat, presque paternel, de l'enfance et de ses besoins.

Je n'ai d'ailleurs à m'occuper ici que de la partie grecque des études. A cet égard, la *Nouvelle méthode*, publiée en 1655, le *Jardin des racines*, publié en 1657, enfin la *Grammaire générale et raisonnée* (1660), marquent un notable progrès sur les livres antérieurs. Les quatrains barbares que Lancelot mêle aux règles en prose dans ses *Méthodes*, et les vers non moins barbares dont il remplit les Décades, ont bien passé de mode aujourd'hui; mais alors, c'était déjà quelque chose d'y employer la langue française au lieu du latin; c'était quelque chose d'avoir exposé plus complétement les déclinaisons et les conjugaisons, d'avoir mieux expliqué les règles de la syntaxe, d'avoir facilité, par un choix des mots les plus utiles, l'effort de mémoire nécessaire aux écoliers pour apprendre le vocabulaire d'une langue morte. La méthode étymologique de Port-Royal n'était d'ailleurs pas irréprochable. Lancelot se trompait en rattachant directement au grec bien des mots devenus latins dès l'antiquité avant d'avoir passé dans notre langue; il se trompait en amusant les jeunes esprits à des étymologies *par allusion*. Ces erreurs générales, que le P. Labbé relevait justement dans son petit livre « contre les abus de la secte des hellénistes », Lancelot, dans la seconde édition des *Racines*, en 1664, les défend avec beaucoup d'esprit et de malice; mais avec moins d'esprit le P. Labbé avait pourtant raison contre ses adversaires.

Les jésuites, auxquels appartenait ce savant homme, doivent être aussi comptés parmi les actifs promoteurs des études grecques en France. Il suffit de rappeler Jouvancy, René Rapin et plus tard Brumoy, pour marquer une tradition de zèle et de savoir qui honore singulièrement la Compagnie de Jésus. Si elle tournait l'éducation à une certaine mollesse, si elle y portait quelques-unes des tolérances que lui reprocha si amèrement et si spirituellement l'immortel avocat de Port-Royal, on ne peut néanmoins que la louer d'avoir développé chez les jeunes gens un certain goût d'élégance, un sentiment fin des beautés littéraires. La déclamation et les jeux d'esprit tenaient peut-être trop de place dans cette discipline des jésuites; mais ces agréments de la pédagogie avaient sur le beau monde une prise que n'avait point l'enseignement plus austère des Petites écoles; de sorte que, pour leur part et à leur manière, les jésuites ont contribué, comme les jansénistes, à faire aimer chez nous les lettres grecques. C'est un mérite qu'on ne peut leur refuser sans injustice.

Bien plus, les études récentes qu'on a faites sur ce sujet semblent établir que les études grecques s'affaiblirent moins rapidement chez les jésuites que dans l'Université. Grâce à leur indépendance du pouvoir royal, les Pères de la Compagnie de Jésus subissaient moins les variations des programmes universitaires, la confiance des familles leur permettant de rester fidèles à des exercices que compromettaient ailleurs les inconstances de la mode et du goût public. C'est ainsi qu'on les voit, dans leur établissement de Quimper, maintenir en plein XVIIIe siècle l'étude du grec, qu'abandonnaient autour d'eux tant d'autres établissements. On imprimait même dans cette petite ville des livres grecs à l'usage de leur collége. Aussi l'expulsion des Jésuites, en 1763, eut-elle pour effet un très-notable affaiblissement des études grecques en France. L'Université se trouva hors d'état de fournir des maîtres pour remplacer ceux dont se trouvait privée la jeunesse de nos écoles. De là bien des réformes proposées ou essayées, entre autres le *concours d'agrégation*, dont on trouve l'histoire instructive dans les ouvrages du célèbre président Rolland.

Les corporations non vouées à l'enseignement ne rendirent pas pour cela de moins insignes services à l'étude du grec en France. Les belles éditions des Pères de l'Église par les bénédictins sont des œuvres d'un labeur immense, où la critique aujourd'hui trouve beaucoup à reprendre pour le détail, mais qui n'en ont pas moins servi à faire revivre dans son naturel et dans son éclat l'éloquence des saint Chrysostome et des saint Basile. Il en faut dire autant de ces nombreuses éditions, dites *Éditions du Louvre*, qui reproduisent avec plus d'exactitude ou publient pour la première fois, avec des traductions latines et des commentaires, les volumineux monuments, soit profanes, soit religieux, de l'histoire byzantine. Sur ce terrain, le XVIe siècle avait laissé beaucoup à faire; nos savants n'ont pas manqué à leur tâche, et ils l'ont généralement remplie avec succès. Il faudrait aussi, pour être juste, mentionner ici bien des éditions, souvent très-laborieuses, qui sortirent des presses de nos imprimeurs provinciaux, comme l'*Origène* de Daniel Huet, imprimé à Rouen, en 1668, en deux volumes in-folio; il faudrait mentionner quelques publications isolées, mais considérables, comme celle des *Fragments des historiens grecs*, par Henri de Valois. Déjà on n'en était plus à publier seulement les ouvrages ou les livres parvenus complets

jusqu'à nous ; on glanait dans un champ où la moisson commençait à s'épuiser. Des extraits, des pages isolées de Polybe, de Diodore ou de Denys d'Halicarnasse semblaient valoir la peine qu'on les remît au jour et qu'on les rapprochât des textes déjà publiés.

Les particuliers et les ministres de nos rois, à l'exemple de leurs maîtres, s'étaient pris d'une vive émulation pour la recherche des manuscrits. A lui seul, le savant Peiresc, qu'on a justement nommé « le pourvoyeur de la république des lettres », avait formé une riche collection de manuscrits grecs, d'inscriptions et de médailles. Son active correspondance répandait et entretenait non-seulement en France, mais à l'étranger, le goût de ces nobles études. Ses papiers sont une mine qui, encore aujourd'hui, semble inépuisable aux philologues. Après lui, Mazarin et Colbert enrichissaient le fond grec de notre Bibliothèque royale, dont on peut apprécier l'importance au commencement du XVIIIe siècle par le bel ouvrage de Montfaucon, et qui devait s'enrichir encore dans la suite par mainte acquisition précieuse.

De bonne heure ces publications, devenues fort nombreuses, avaient suggéré l'idée d'un journal critique où elles pussent être examinées au fur et à mesure de leur apparition : ce fut là l'origine du *Journal des savants*, qui commença de paraître en 1665 pour ne plus guère s'interrompre que pendant la période révolutionnaire, à la fin du XVIIIe siècle ; ce fut aussi l'origine du *Journal* de Trévoux, fondé par les jésuites en 1701, et qui dura jusqu'en 1783 : deux publications assurément fort inégales de valeur, mais qui, chacune en leur genre, à travers des vicissitudes de rédaction plus ou moins érudite, ont toujours exercé sur l'esprit public une active et salutaire influence. On lit peu aujourd'hui ces vieux recueils, parce que le style en est d'ordinaire peu attrayant et parce que les renseignements ou les doctrines qu'on y trouve ont depuis longtemps passé dans d'autres écrits qui sont plus à notre portée et à notre usage ; mais ces inévitables effets du temps et des progrès de la science ne doivent pas nous faire oublier ce que nous devons aux laborieux écrivains dont les controverses et les critiques remplirent alors tant de volumes et obtinrent tant de faveur dans le public.

Il est d'ailleurs plus intéressant, et il n'est pas moins juste d'étudier dans le XVIIe siècle et dans le XVIIIe la formation et le progrès des institutions académiques, ainsi que l'influence que les académies ont exercée sur le goût public en matière de littérature ancienne.

Certes, l'Académie française, soit dans l'intention des premiers littérateurs qui la constituèrent, soit dans les desseins de Richelieu son premier Protecteur, n'était pas destinée à promouvoir l'érudition française. On y voyait avant tout une réunion de beaux esprits, d'élégants écrivains, de critiques pleins de goût, tous également jaloux de perfectionner la langue française et de l'honorer par leurs écrits. Et néanmoins, dès sa création, l'Académie française témoigne de l'étroite alliance qui unit chez nous les belles lettres et la science de l'antiquité. Nous avons la liste des premiers mémoires qui, en 1635, furent lus dans les réunions de la Compagnie : j'y remarque le mémoire de Bachet de Méziriac sur ou plutôt contre la traduction de Plutarque par Amyot. Méziriac prétendait y avoir compté jusqu'à deux mille contre-sens ; c'était beaucoup dire, et Amyot est sorti avec honneur du contrôle d'une critique moins partiale, mais une compagnie qui s'intéressait à de telles discussions prenait au sérieux la partie scientifique de ses devoirs. A la même date appartient le *Discours de l'éloquence et de l'imitation des anciens*, par G. Colletet, où, après un portrait piquant de l'imitateur servile dans la personne du *cicéronien*, on lit cette page vraiment louable pour le bon sens, malgré la pompe encore un peu affectée du style :

« Ce n'est donc pas cette sévère et ridicule imitation que je propose ; celle que je désire n'a pas pour objet un seul auteur, mais bien tout ce que la nature et l'art ont répandu de rare et de beau dans leurs divers ouvrages. Les trois Grâces ont autrefois animé trois corps différents, et n'ont jamais éclaté dans un seul corps. Et comme on dit que Zeuxis, pour peindre la beauté d'Hélène, choisit les plus belles filles de la Grèce, et qu'empruntant d'elles ce qu'elles avaient de plus parfait, il en forma un tableau si accompli, que l'on le jugea digne d'être mis au plus bel endroit du temple de Junon ; ainsi, pour parvenir au suprême degré de la vraie éloquence et mériter l'honneur d'être mis au plus superbe et plus précieux endroit du temple de Mémoire, il est à propos de consulter les divers monuments de tous ces grands génies de l'antiquité. Il faut les imiter de telle façon que l'on ne soit pas le simple écho de leurs paroles ; il faut concevoir les choses du même air qu'ils les eussent conçues et rechercher dans sa langue, comme ils faisaient dans la leur, des termes capables d'une haute et magnifique expression. Ce qui arrivera sans doute, si, à leur exemple, on vient à se former ces rares et sublimes idées qui ne tombent point sous les sens, puisqu'il n'y a que le seul esprit qui en soit capable, et qui sont comme les naturels et vivants portraits de toutes les choses du monde.

» Mais pour faire éclore ces nobles productions, il faut ressembler aux abeilles, qui de l'émail et de l'âme des fleurs composent si bien leur miel, que l'on n'y remarque plus rien des choses qui l'ont formé. Je veux dire que l'on doit tellement considérer ces grands ornements des belles-lettres, que les connaissances que nous tenons d'eux ne paraissent point empruntées. Il faut les suivre pour les atteindre, et les atteindre pour les devancer ; car il n'est pas si difficile de devancer ceux que nous avons atteints comme d'atteindre ceux que nous voulons imiter. Il faut enrichir la pauvreté de notre langue de l'abondance de la leur, émailler notre fonds de leurs agréables diversités, échauffer notre sang de leur feu,

régler notre économie sur la leur, et nous approprier si bien ce qu'ils ont de plus rare, que leur bel art ne soit plus en nous que l'effet d'une excellente nature. »

Dès les premiers temps aussi, des traducteurs plus ou moins habiles figurent sur la liste de l'Académie française : Méziriac d'abord, puisque nous venons de le nommer, qui traduisait et commentait avec érudition les *Héroïdes* d'Ovide ; du Ryer, médiocre traducteur d'Hérodote qu'il ne lisait guère que dans la version latine de Valla ; Perrault d'Ablancourt, dont M. Boissonade appréciait le Lucien français comme une sorte de chef-d'œuvre pour la langue et le tour général du style ; Tourreil, dont on a beaucoup exagéré les défauts et chez qui plus d'un traducteur moderne de Démosthène aurait bien pu étudier avec fruit les meilleures formes de notre langue, avant de lutter avec les beautés incomparables de l'orateur athénien ; Boileau Despréaux, auteur de la version, si longtemps unique dans notre langue, du traité de Longin sur *le Sublime ;* plus tard Dacier, traducteur de la *Poétique* d'Aristote ; Boivin le cadet, auteur d'une version des *Oiseaux* d'Aristophane dont on lit encore aujourd'hui quelques pages avec profit et plaisir. Voilà bien des noms qui rappellent autant d'efforts sérieux et divers pour continuer l'œuvre du XVIe siècle en propageant chez nous, dans la société cultivée, le goût et l'intelligence de la littérature grecque.

La séance académique du 15 juin 1683 offre, à cet égard, un instructif rapprochement. Le directeur de la Compagnie était alors Charpentier, auteur demeuré obscur d'une traduction de la *Cyropédie* de Xénophon ; le récipiendaire était la Bruyère, auteur du petit volume publié en 1688, sous ce titre modeste : « *Les Caractères de Théophraste, traduits du grec avec les Caractères ou les mœurs de ce siècle.* » On peut douter si Bossuet écrivant le *Discours sur l'histoire universelle* avait devant les yeux l'ouvrage latin de Paul Orose ; on ne peut méconnaître dans le chef-d'œuvre du moraliste français l'imitation du moraliste grec. Jamais il ne fut plus vrai que pour la Bruyère de dire que la littérature grecque apportait à la nôtre le germe d'une composition où l'imitation n'ôtait rien à l'originalité. Vingt pages d'heureuses et piquantes descriptions morales, échappées, en fort mauvais état, aux ravages du temps, passaient d'abord dans notre langue et y servaient d'introduction au chef-d'œuvre qu'elles avaient inspiré. Le *Discours sur Théophraste* et les *Caractères* de la Bruyère sont pleins de souvenirs de l'antiquité classique, de fins aperçus et de justes critiques sur les auteurs grecs comme sur les latins. Du XVIe au XVIIe siècle, quel progrès dans le goût et dans l'art d'imiter ! La Bruyère se fait Grec pour comprendre Théophraste et pour nous le rendre en notre langue ; mais il garde dans ce commerce, il y développe les plus heureuses facultés de son propre génie. Moraliste avant tout, écrivain français jusqu'à l'excellence, on aime à le voir recommander « l'étude des textes » comme « le chemin le plus court, le plus sûr et le plus agréable pour tout genre d'érudition » ; sage précepte que le siècle suivant devait un peu oublier et qu'il est toujours opportun de rappeler au nôtre.

L'influence de ces fortes études se fait sentir, plus qu'on ne paraît le croire, dans le travail même auquel l'Académie fut de bonne heure attachée, celui d'une sorte de législation de la langue et du goût. Messieurs les Quarante n'ont jamais publié la *Grammaire*, la *Rhétorique* et la *Poétique* qui étaient dans leurs projets, mais leur *Dictionnaire*, rédigé lentement de 1640 à 1694, porte l'empreinte des méthodes sévères qu'avait enseignées la vieille école de nos hellénistes. Chose singulière, et qu'on oublie volontiers, la première édition du *Dictionnaire de l'Académie* est faite en partie sur le plan du *Thesaurus linguæ Græcæ* d'Henri Estienne ; comme dans le *Thesaurus*, les mots y sont rangés par ordre de racine, ce qui supposait beaucoup d'attention à leur étymologie ; et, bien qu'en matière d'étymologie la critique de Ménage et de ses confrères laissât beaucoup à désirer, c'était déjà une chose fort honorable d'avoir préféré un plan scientifique au classement par ordre alphabétique, que les gens du monde devaient trouver plus commode. L'Académie en cela ne flattait pas les salons ; elle songeait avant tout aux esprits sérieux, en traitant la langue française comme une langue savante.

Peut-être même a-t-elle poussé trop loin cette préférence. En général, et tout en admirant cet effort méritoire de l'érudition appliquée à notre langue, je ne sais si la rédaction même d'un pareil dictionnaire n'implique pas une certaine méprise et n'a pas eu quelques conséquences fâcheuses. On était alors trop préoccupé de constituer l'Académie en tribunal suprême pour tout ce qui tenait à l'usage de la langue française. Le besoin de discipline et d'uniformité, que tout contribuait alors à entretenir et à satisfaire dans la France monarchique, tendait à exagérer les droits de l'élégante compagnie. On s'habituait de plus en plus à lui demander des théories et des décisions autant que des exemples ; et elle, à son tour, elle s'accoutumait à considérer le langage comme un ensemble de formes créées avec réflexion et toujours soumises à la volonté des gens de savoir et de goût, comme un domaine dont les limites pouvaient être géométriquement déterminées et fixées par des arrêts officiels. Dieu me garde de rien exagérer, mais je ne sais si, même sans le vouloir, on n'oubliait pas un peu, dans ce travail, les justes libertés de l'usage ; je ne sais si l'on ne tendait pas trop à immobiliser ce qui de sa nature doit être en un perpétuel mouvement. *Sermonis usus semper in motu*, avait dit Varron, le premier grammairien de Rome : dresser une liste des écrivains modèles, choisir surtout dans leurs livres les mots et les tours qui devaient désormais servir d'exemples, c'était, quoique l'on s'en défendît, arrêter ce mouvement de l'usage ; c'était assimiler en quelque mesure une langue vivante à une langue morte. L'esprit public alors ne demandait pas mieux que d'accepter cette loi rigoureuse ; mais notre

langue en a souffert. Au XVIe siècle, elle était plus libre, plus ouverte à l'invention; elle s'enrichissait plus facilement de toutes les heureuses innovations qu'un Rabelais, un Amyot, un Henri Estienne, pouvaient produire, selon les progrès de la pensée et suivant les caprices de leur génie. Depuis que nous avons un Dictionnaire de l'Académie, on s'est habitué à tenir pour seuls légitimes les mots qui s'y trouvent consignés. Le néologisme n'est plus un droit dont l'exercice dépende du goût et de l'esprit de chacun : c'est presque une faveur qu'il faut obtenir, une licence qu'il faut se faire pardonner. L'Académie une fois constituée comme une sorte de bureau de l'état civil pour tous les mots français, un mot nouveau ne peut circuler honnêtement qu'après y avoir obtenu son inscription régulière. Aussi, dès que le fameux dictionnaire fut annoncé, les réclamations éclatèrent. La Mothe le Vayer, en 1638, dans ses *Considérations sur l'éloquence française,* se plaint des entraves que le purisme lui veut imposer; dès la même année court par le monde un malin badinage de Saint-Évremond et de ses amis, la comédie des *Académistes*, publiée en 1650, où les prétentions de l'Académie sont finement raillées par la bouche de ceux que semblait menacer cette autorité nouvelle. En ce même temps (1649 et 1650), on voit paraître le *Parnasse alarmé* ou la *Requête des dictionnaires,* ingénieuse satire en petits vers où s'expriment d'une façon quelquefois piquante les réclamations de la langue française contre la tyrannie qu'elle allait bientôt subir. La requête ne fut guère écoutée; mais les alarmes du Parnasse n'étaient point vaines. Témoin les plaintes qui se renouvellent plus tard sous tant de formes contre l'appauvrissement de notre langue. C'est la Bruyère, c'est Fénelon, qui regrettent les entraves imposées à l'usage et qui recommandent bien des mots, bien des expressions ainsi condamnés à l'oubli. Voltaire donnera bientôt une forme plus vive et moins respectueuse à ces réclamations de l'esprit français pour les libertés de son langage. Ce n'est pas ici le lieu d'insister sur des considérations d'un caractère si délicat. Au moins m'était-il permis de constater en passant quelle influence l'étude des langues anciennes avait exercée sur le mouvement de la nôtre et comment l'uniformité des méthodes appliquées au français, comme au grec et au latin, en avait, à quelques égards, gêné le développement.

Quelle que soit la part d'érudition hellénique qui se mêla aux travaux de l'Académie française, la Commission des médailles, tirée du sein même de cette Académie, et qu'on appela d'abord « la petite Académie pour les médailles et devises de Sa Majesté », et plus tard (à partir de 1701), « l'Académie des inscriptions et belles-lettres », exerça une bien plus active influence sur le progrès de l'hellénisme en notre pays. De bonne heure cette Académie s'attribua tous les travaux qui ont pour objet les langues anciennes, les mœurs et les monuments de l'antiquité classique. On n'a qu'à ouvrir les premiers volumes de ses *Mémoires* (1717 et années suivantes) pour voir avec quelle rapidité l'érudition se développa au sein de la docte compagnie, se posa des questions, se créa des méthodes pour les résoudre. Il n'est guère de sujet relatif à la langue, à la religion, aux institutions et à la littérature de la Grèce, qui n'ait été là discuté, avec plus ou moins de profondeur sans doute, mais avec une finesse et une élégance d'esprit toutes françaises. Quelque puérilité se mêle à cette curiosité habituellement sérieuse. Quand Jacques Hardion raconte l'histoire du berger Daphnis, quand Étienne Morin recherche gravement « pourquoi les cygnes, qui chantaient autrefois si bien, chantent aujourd'hui si mal », on croit reconnaître dans l'Académie quelque souvenir des salons et des boudoirs du grand monde. Des questions de ce genre semblent avoir été posées par quelque belle dame de la cour à un des habitués des soirées élégantes. Mais ces gracieuses futilités tiennent peu de place dans les travaux de l'Académie, et il est juste de reconnaître que la science même gagnait quelque chose à ce commerce habituel avec les gens du monde : en cherchant à se rendre aimable, ou, tout au moins, en se mettant à la portée de tous les esprits curieux, elle quittait les allures pédantesques du XVIe siècle. Quelle différence entre les lourds pamphlets latins d'un Saumaise et ces Mémoires en français où les Vertot, les Souchay, les Boivin, les Fraguier, traitaient avec aisance, avec clarté, avec bon goût les sujets les plus divers d'érudition et de littérature ! Il y avait là le témoignage d'un progrès véritable dans l'esprit de la nation. Attendez quelques années encore et, sans rien perdre de ses bonnes manières, la science académique gagnera en force et en solidité. Fréret, dont l'admirable critique éclairait un si vaste savoir, saura être à la fois un historien profond et un très-correct écrivain, un maître dans l'art de chercher et dans l'art d'exprimer clairement les résultats de ses recherches.

Malgré quelque mélange d'éléments moins purs, la collection des Mémoires de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, depuis 1717 jusqu'en 1793, est donc un des plus beaux et des plus riches monuments de la science française. Elle représente chez nous un effort singulièrement fécond et heureux pour pénétrer le génie du monde ancien et pour en faire passer dans notre civilisation la plus pure substance. Les travaux de cette compagnie se sont fort étendus dans la seconde période de son existence et jusqu'à nos jours. Un monde nouveau s'est ouvert à ses recherches par l'étude du sanscrit et du zend, par le déchiffrement des hiéroglyphes égyptiens et des écritures assyriennes, par le renouvellement des méthodes appliquées à la science des religions, par le progrès des découvertes en épigraphie et en archéologie. D'autre part, la simple traduction des textes classiques de l'ancienne littérature grecque et les discussions de pure théorie sur la poétique ont paru à nos académiciens une occupation moins utile, et elles n'ont plus de place comme autrefois dans le recueil de

leurs Mémoires. Mais ces extensions et ces restrictions diverses témoignent également du progrès des lettres savantes en notre pays et de la judicieuse activité avec laquelle s'y associe depuis deux siècles une compagnie éminemment française par l'esprit et le savoir. Il m'est, je crois, permis de lui rendre cet hommage sans que mes sentiments personnels le rendent suspect de complaisance ou d'exagération.

E. EGGER.

COLLÉGE DE FRANCE.

LÉGISLATION COMPARÉE.

COURS DE M. ED. LABOULAYE

(de l'Institut).

Les approches de la Révolution (1).

III

LE DÉFICIT ET LES EMPRUNTS EN 1788.

Au milieu de toutes ces agitations, Brienne, le principal ministre, était tombé malade (déc. 1787). La colère brûlait son sang, déjà vicié par une vie peu sévère, et deux passions lui faisaient oublier toute mesure, la cupidité et la vengeance. M. de Luynes, archevêque de Sens, mourut : il se fit donner cette riche dépouille à ajouter à tant d'autres. Lorsqu'il quitta le ministère, ses revenus en bénéfices étaient de *six cent soixante-dix-huit mille livres*. Une seule coupe de bois, dans une de ses abbayes, lui rapporta 900 000 livres. Dans un moment où la pénurie du Trésor était extrême, cette opulence scandaleuse était peu faite pour donner au principal ministre la popularité dont il avait grand besoin.

Mais s'il était avide, il n'était pas moins ambitieux et vindicatif. Le parlement le gênait, il voulait le briser. Dans sa fatuité, il s'imaginait que rien n'empêchait d'annuler l'édit de rappel des parlements et de ramener la France au régime de Maupeou. Son conseil et son ami, le garde des sceaux Lamoignon, qui ne détestait pas moins les parlements, mais qui avait plus de sens que l'archevêque, approuva l'idée, mais rejeta le moyen. Révoquer l'édit de rappel, c'était encore une fois donner en spectacle la faiblesse du roi; c'était de plus réveiller le souvenir d'une mesure impopulaire, et que l'opinion avait blâmée. Tout autre moyen serait préférable, par cela seul qu'il aurait l'avantage de la nouveauté.

D'ailleurs, suivant Lamoignon, il était facile de surpasser Maupeou, qui n'avait pris qu'une demi-mesure. Avec le temps, ce nouveau parlement aurait repris les prétentions de l'ancien; les mêmes prérogatives lui eussent donné la même ambition. Il fallait porter un coup décisif, et anéantir ce pouvoir qui tenait en échec la royauté.

Ces vues séduisirent l'archevêque de Sens; Lamoignon fut chargé de préparer une réforme radicale.

S'il est un pays où il soit sage de gouverner au grand jour, c'est la France. Rien n'y réussit moins que le mystère, car personne n'y sait garder un secret. A Paris comme à Versailles, on sut bientôt qu'il se tramait quelque chose. Le parlement, qui se sentait menacé, ne pensa plus qu'à embarrasser le ministère et le gouvernement. Des deux côtés, avec une égale passion, avec une imprudence égale, on jouait le sort de la monarchie.

En mars 1788, le contrôleur général Lambert avait publié l'état des finances. Les réductions ne s'élevaient pas à 40 millions, comme Brienne l'avait trop légèrement promis, mais seulement à 19 millions; les bonifications montaient à 9 millions. En suspendant l'amortissement, on se trouvait en face d'un déficit réel de 160 millions. Il fallait donc recourir à l'emprunt ou à l'impôt, mais des deux côtés on se heurtait contre l'opposition du parlement, et il s'agissait de la tourner.

Pour l'emprunt, on se croyait hors d'affaire. Le premier emprunt pour 1788 (l'emprunt de 120 millions que le roi avait fait enregistrer d'autorité dans la séance du 19 novembre 1787) commençait à se remplir; le parlement voulut effrayer le crédit et forcer le gouvernement à céder en lui ôtant toute ressource. Tel fut l'objet des fameuses remontrances du 11 avril 1788.

C'est contre la séance royale du 19 novembre 1787, c'est contre l'enregistrement forcé de l'emprunt que le parlement proteste, avec une extrême vivacité.

« Sire,

» La liberté publique attaquée dans son principe, le despotisme substitué à la loi de l'État, la magistrature enfin réduite à n'être plus que l'instrument du pouvoir arbitraire : tels sont les grands et douloureux objets qui ramènent votre parlement aux pieds du trône.

» *Sujets fidèles, magistrats prévoyants,* ce n'est pas sans regret que nous traitons ouvertement des questions si délicates. Tranquilles dans l'enceinte où des lois fondamentales, consacrées par le serment du roi, nous garantissent la liberté de nos suffrages *et celle de nos personnes*, nous tâchons d'accorder le zèle de la justice avec l'amour de la paix. *Mais au dehors veille l'intrigue, au dehors l'ambition a besoin d'aliments.* L'autorité des lois, la sagesse des magistrats, sont des obstacles à leurs desseins: *il faut les renverser, il faut briser les portes du sanctuaire*, dénaturer les plus pures intentions et corrompre les plus saintes maximes. C'est en vain que les peuples, c'est en vain que les rois ont le même intérêt, *les peuples à respecter l'autorité, les rois à maintenir la liberté*, c'est en vain que la magistrature tire elle-même toute sa force de cet heureux concert, *on trompe les peuples, on égare les rois, on décrie les magistrats. Que ne peut-on aussi les réduire au silence!* Il faut du moins rendre, s'il est pos-

(1) Voyez les numéros 31 et 32, pages 490 et 512.

sible, leur suffrage illusoire et leur voix impuissante. Ainsi raisonnent, Sire, l'intrigue et l'ambition. Les sophismes les plus captieux, *les conseils les plus violents ne coûtent rien à qui fonde sa gloire et sa sûreté sur la destruction des lois.* Dans cette extrémité, la force paraît un droit, l'artifice est un besoin, le prestige tient lieu de vérité, et le respect apparent des formes nationales n'est plus qu'un moyen d'en imposer à la nation. »

Après ce préambule, ou plutôt cette dénonciation, le parlement revint à la séance du 19 novembre, « cette auguste séance, qui devait, en rapprochant la vérité du trône, préparer les moyens de raffermir à jamais dans le royaume *la liberté par la raison et le crédit par la liberté;* il proteste contre le procédé du garde des sceaux, qui n'a point recueilli les voix; il proteste contre la suppression sur les registres de l'arrêté que le parlement a pris au sortir de la séance royale du 19, « suppression arbitraire qui ressemble moins à la réparation d'une erreur qu'à la violation d'un dépôt; » et enfin il réitère ses protestations contre l'illégalité de l'emprunt.

« L'intention du parlement, dit-il, n'est pas que la confiance des prêteurs soit trompée. Il est possible d'assurer leur créance. A la vérité, le moyen n'en est plus dans les mains de votre parlement. Mais il reste aux prêteurs une ressource dans l'assemblée des états généraux. »

Après ces réflexions peu rassurantes pour les prêteurs, qui étaient payés en France pour être défiants, ou plutôt qui étaient défiants parce qu'ils étaient rarement payés, le parlement, toujours soucieux de ses prérogatives, revendique son droit de suffrage quand le roi est présent au parlement.

« *La seule volonté du roi n'est pas une loi complète;* la simple expression de cette volonté n'est pas une forme nationale. Il faut que cette volonté, pour être obligatoire, soit publiée légalement; il faut, pour qu'elle soit publiée légalement, qu'elle ait été librement vérifiée. Telle est, Sire, la constitution française; elle est née avec la monarchie. »

Je ne suivrai pas le parlement dans ses recherches historiques. C'est du Mably tout pur. Les champs de mars, les placités généraux, les cours des premiers Capétiens sont transformés en parlements du XVIIIe siècle, et la liberté y déborde. Certes, nous connaissons la fameuse phrase d'un capitulaire qui déclare que : *Lex fit consensu populi et constitutione regis;* mais c'est singulièrement abuser de l'érudition que de chercher là les origines du parlement. Il a été un dédoublement du Conseil du roi, il n'a jamais été l'émancipation ni la représentation du pays.

Le parlement était, au contraire, dans le vrai quand il faisait remarquer que le *droit de vérification* était devenu une partie du droit public français, et que, dans les circonstances les plus difficiles, les rois s'étaient volontiers appuyés sur les magistrats et avaient su fortifier leur pouvoir en le modérant.

« A Dieu ne plaise, ajoutait le parlement, que ces principes portent jamais atteinte au pouvoir législatif de Votre Majesté! Le droit de vérifier les lois n'est pas celui de les faire; mais si l'autorité qui fait la loi pouvait encore suppléer ou gêner la vérification, celle-ci n'étant plus qu'une précaution dérisoire ou qu'une vaine formalité, *la volonté de l'homme pourrait remplacer la volonté publique, et l'État tomberait sous la main du despotisme.* »

Rien de plus sage que ces paroles; la loi doit être la volonté publique, autrement elle n'est que le caprice d'un homme et ne sert qu'à des intérêts particuliers; mais si le parlement avait raison *politiquement*, il avait tort *historiquement* parlant. En lui répondant, Louis XVI défendit les vieilles maximes de Richelieu et de Louis XIV, sans s'apercevoir qu'eût-on pour soi tout le passé, on n'en est pas plus fort quand les idées et les besoins ont changé; le passé est mort, et la vieillesse d'une erreur ou d'un abus n'en est pas la justification.

La réponse du roi est du 17 avril 1788; c'est la revendication du droit absolu de la monarchie, la paraphrase de l'adage : *Si veut le roi, si veut la loi.*

» *Si la pluralité dans mes cours forçait ma volonté, la monarchie ne serait plus qu'une aristocratie de magistrats* aussi contraire aux droits et aux intérêts de la nation qu'à ceux de la souveraineté. »

Maxime fort juste, mais à une condition, c'est que la nation soit représentée. Autrement l'aristocratie parlementaire, en bridant le despotisme, est une garantie qui, sans être bien forte, vaut cependant mieux que le bon plaisir.

Cette réponse n'intimida nullement le parlement; on ne craignait plus le roi. Plus que jamais inquiet des bruits qui couraient dans le public et qui annonçaient un coup d'État contre la magistrature, le parlement imagina une nouvelle aggression. Malgré les remontrances, l'emprunt se remplissait; le parlement voulut atteindre l'impôt, garantie de l'emprunt.

Le 29 avril 1788, un jeune conseiller, à qui cette invention et quelques jours de persécution valurent une popularité passagère, Goislard de Montsabert, dénonça au parlement, *toutes les chambres assemblées, les pairs y séant*, les abus notoires qui accompagnaient la perception du second vingtième, perception consentie par le parlement à son retour de Troyes.

L'impôt du vingtième était, suivant le parlement, un impôt de répartition; en d'autres termes, le chiffre en était fixe et ne pouvait être augmenté arbitrairement. Suivant les ministres, l'impôt du vingtième était un impôt proportionnel; chacun devait payer le vingtième de son revenu. Dans ce système, l'impôt augmentait avec la richesse générale. Pour atteindre cet accroissement de revenu, le ministère faisait faire une vérification par des contrôleurs des vingtièmes, ce que nous appellerions aujourd'hui un recensement général. Il espérait que ce remaniement de l'impôt lui donnerait au delà

des vingt-quatre millions qu'il avait attendus de la subvention territoriale. Tel est l'abus que dénonçait le conseiller Goislard.

La prétention du parlement, il faut le reconnaître, était conforme à ses déclarations précédentes. Il avait toujours soutenu la fixité du chiffre de l'impôt. En 1778, il avait consenti à une plus égale répartition de cette charge, et c'est pour cela qu'il avait enregistré l'édit qui créait des assemblées provinciales; mais, en même temps, il avait maintenu le principe du chiffre fixe. Et il faut dire qu'avec un gouvernement sans publicité, sans budget, sans contrôle, c'était le seul moyen d'empêcher l'abus de l'impôt.

Deux passages de ces remontrances de 1778 que le parlement fit réimprimer en 1788 vous donneront une idée de cette vieille liberté que la royauté de Louis XIV avait pu obscurcir, mais qui vivait encore dans les souvenirs du peuple et sur les registres du parlement :

« La proportion progressive est un principe désavoué par la loi, par la justice et par la saine politique :

» Par la saine politique, à l'égard des campagnes, où l'on verrait bientôt l'agriculture abandonnée et le fonds manquer au subside si c'était une maxime d'État que le fisc dût entrer en compte et se mettre en partage des fruits progressifs de l'industrie du propriétaire (1) ;

» Par la justice, qui ne permet pas que les subsides aient pour base les revenus des contribuables, mais les besoins réels et prouvés de l'État; autrement, Sire, Votre Majesté serait formellement copropriétaire des biens de ses sujets; et votre parlement présume que l'administration sera toujours trop éclairée sur l'intérêt de vos finances, inséparable de celui de vos sujets, pour établir cette copropriété, destructive de tous deux.

» Enfin, par la loi, qui déclare définitifs en 1742 les rôles de 1741, les confirme en 1749, les fixe en 1763, les maintient en 1767 et 1768, s'y réfère en 1771. »

Vous remarquerez ce principe que la seule base, nous dirions aujourd'hui la seule légitimité de l'impôt, c'est le besoin réel et prouvé de l'État. Rendre l'impôt proportionnel, disait le parlement de Normandie le 6 février 1788, « ce serait faire naître le besoin de l'impôt, au lieu que l'impôt ne doit exister que pour le besoin. » Ou, comme le dit encore plus vivement le parlement de Paris, ce serait donner au roi la copropriété de tous les biens de ses sujets. Là est le danger de tous les impôts proportionnels et de tous les impôts indirects; on calcule la dépense sur l'impôt, et non pas l'impôt sur la dépense. Aussi la dépense grandit-elle toujours et ne s'arrête-t-elle jamais.

Le second principe que soutient le parlement n'est pas moins remarquable; c'est qu'on doit croire le contribuable sur sa déclaration :

« Depuis 1710 jusqu'en 1771, on voit les vingtièmes *demandés* par Louis XIV, par le feu roi, et toujours demandés *comme secours extraordinaires;* rien ne ressent même la contrainte.

» Sire, les qualités de secours extraordinaire, de don gratuit, sont essentielles au dixième; *la liberté des déclarations, qui paraît extraordinaire si l'on ne pense qu'au recouvrement, ne l'est pas pour qui s'occupe de la Constitution.*

» Tout propriétaire a droit d'accorder les subsides ou par lui-même ou par ses représentants. S'il n'use pas de ce droit en corps de nation, il faut bien y revenir individuellement; *autrement il n'est plus maître de sa chose, il n'est plus tranquille propriétaire;* la confiance aux déclarations personnelles est donc la seule indemnité *du droit que la nation n'a pas exercé, mais n'a pu perdre, d'accorder et répartir elle-même les vingtièmes.*

» *Le seul moyen* de rendre les impôts légitimes est *d'écouter la nation.* Au défaut de la nation, le seul moyen de les rendre supportables est d'écouter les individus, en sorte que la déférence aux déclarations soit du moins une image, un vestige, un dédommagement *conservatoire du droit naturel...* Ces maximes données par la raison, recueillies par les lois, conservées par les faits, ont régné, Sire, pendant soixante années. Depuis 1771, on s'en écarte absolument; aussi le royaume est inondé d'abus et retentit de plaintes; aussi toutes les élections sont-elles ravagées par des hommes sans frein, comme sans titres, qui sont, aux yeux de la justice, des concussionnaires. »

En écoutant ces paroles, on se demande si l'on est en France ou en Angleterre? Le principe qui affirme que si le citoyen est taxé sans son aveu, il n'est plus maître de sa chose, il n'est plus tranquille propriétaire, n'est-il donc pas une conquête de la Révolution? Pas le moins du monde; il date du droit féodal, ou plutôt du droit germanique. Le baron féodal, comme le chef germain, est seigneur de sa chose; nul ne peut y toucher sans l'aveu du maître. Il n'y a que le vilain qui, n'étant pas propriétaire, est taillable à merci et à miséricorde.

Ce sont là les vieux principes français; la trace en est restée jusque sous la monarchie absolue. La taille, levée sur les vilains, est restée jusqu'à la fin un impôt arbitraire; mais l'impôt sur la propriété libre ne pouvait être légitimement consenti que par les états généraux, représentants de la nation. C'était là l'antique doctrine, encore bien que les rois passassent souvent par-dessus les maximes féodales, quand ils avaient besoin d'argent.

Plus d'une fois aussi le parlement avait été leur complice; mais, en 1788 comme en 1778, porté par un souffle de liberté, il revenait à ses anciens souvenirs.

En défendant les droits du peuple et l'antique constitution française, le parlement citait ses anciennes remontrances; il aurait pu citer également les édits et les ordonnances de nos rois, qui reconnaissaient, comme Philippe le Bel, « que la dernière subvention que les

(1) Le parlement prétendait que le propriétaire versait 10 *sous* dans les coffres du roi, par lui ou par son fermier, sur 18, non compris les charges foncières, réparation, droits d'aide, etc. (*Recueil des arrêtés*, etc. Londres, 1788, p. 14). Ce chiffre n'est-il pas fort exagéré?

peuples nous ont faite, ils nous l'ont faite de pure grâce, sans qu'ils fussent tenus qu'en grâce »; jamais les belles paroles n'ont manqué dans la vieille France, surtout quand on avait besoin d'argent; mais si le principe n'était pas contestable, il n'était pas moins certain que depuis François Ier et surtout depuis Louis XIV on ne s'était fait faute d'imposer le peuple sans son aveu. Sur ce point, le doute n'est pas possible, le fait crève les yeux dans notre histoire, et il a été confessé avec une grande ingénuité par M. de Monthion dans son célèbre *Rapport fait à S. M. Louis XVIII* en 1796. Dans cette apologie de la vieille constitution française, telle qu'il l'a rêvée, admirable et libérale, institution qui a un défaut, c'est qu'elle n'a jamais existé, M. de Monthion est obligé de reconnaître que, depuis Louis XIV, les impôts avaient pris une *excroissance* prodigieuse et irrégulière, et que les droits des citoyens étaient *tombés en désuétude;* en d'autres termes la royauté, après avoir abattu toutes les barrières qui la gênaient, en était arrivée à disposer du bien des peuples sans leur aveu.

A la veille de la Révolution, il y avait donc en présence plus d'éléments politiques qu'on ne le suppose communément.

Il y avait la vieille monarchie absolu, qui vivait d'abus et d'arbitraire.

Il y avait le parlement, les hommes de loi et une partie considérable de la nation, qui réclamaient les vieilles libertés de la France.

Il y avait enfin un parti philosophique, qui n'avait que du dédain pour le passé et n'invoquait que la raison.

Mais la raison en chaque siècle n'est pas une force indépendante du milieu où elle agit; nous recevons de nos pères, de nos maîtres et de nos études, les idées qui nous dirigent, et que nous ne modifions jamais qu'à grand'peine et fort légèrement.

La plupart de nos philosophes avaient reçu leurs idées d'Angleterre. Locke était leur prophète. Mais Locke lui-même avait pris ses idées à la tradition anglaise, c'est-à-dire qu'il avait adopté la conception féodale de l'indépendance de la propriété et du vote de l'impôt par celui qui le paye.

Entre les parlements et les philosophes, qui devaient mutuellement s'excommunier, il y avait donc beaucoup plus de ressemblance qu'ils ne l'imaginaient; ce qui les séparait, c'était une commune ignorance. A rechercher l'origine de leurs convictions, ils se seraient rencontrés sur le même terrain. Tous les partis y eussent gagné, et la liberté n'en eût pas moins profité que les partis.

Pour combien de gens, en effet, la liberté est-elle une étrangère, une parvenue, je ne sais quelle divinité malfaisante dont on ne peut trop se défier ! Hélas ! si l'on voulait fouiller notre histoire, on verrait qu'elle est plus française et plus noble que nos rois, car elle existait avant eux sur le sol de notre pays. Ce n'est pas une étrangère, elle est venue avec les Germains; ce n'est pas une parvenue, car, au contraire, on l'a dépouillée; c'est la vieille France, dont le nom veut dire franchise, c'est-à-dire liberté.

Voilà ce que ne devrait pas oublier un parti qui, par respect de la tradition, s'éloigne souvent de la liberté. Cette tradition est moderne, c'est une tradition de violence et d'usurpation. Au-dessous de cette couche récente, si l'on fouille le sol, on arrive à la liberté. Elle était le privilége du noble, je l'avoue, mais était-ce une raison pour l'étouffer sous le despotisme des lois et de l'administration romaine, comme l'ont fait nos rois? N'eût-il pas été plus heureux pour tous que peuple, nobles et roi s'associassent comme en Angleterre, et que sans révolution, par un effort commun, ils eussent fait du privilége de quelques hommes le droit de toute une nation? Nous n'aurions pas eu l'égalité, nous dit une certaine école qui date de Richelieu; tout au contraire, nous aurions eu l'égalité véritable, celle que je définis : une commune et égale liberté.

IV

ARRESTATION DE D'ESPRÉMESNIL.

On a vu comment le parlement essaya de paralyser le gouvernement en attaquant l'emprunt et l'impôt comme illégaux et nuls; les prêteurs étaient inquiets, les contrôleurs des vingtièmes craignaient d'être pris au corps, les sujets ne se souciaient pas de payer un impôt qu'on n'avait pas le droit d'exiger, le parlement forçait ainsi l'explosion qui devait l'emporter.

Tout annonçait, du reste, que l'orage était prêt d'éclater; c'est même ce qui explique la vivacité du parlement. Malgré le silence qu'affectaient Brienne et Lamoignon, on savait que les ministres faisaient des préparatifs mystérieux. A Versailles, les ouvriers de l'imprimerie royale étaient gardés à vue; tous les commandants de province avaient reçu l'ordre de se rendre à leur poste; on avait envoyé des conseillers d'État et des maîtres des requêtes dans les villes de parlement; on expédiait des dépêches qui devaient être ouvertes le 8 mai partout et en même temps. Le coup d'État était imminent.

Un conseiller au parlement qui, par sa fermeté, sa décision, son ardeur, devait jouer un rôle dans la Révolution, Duport, rassemblait chez lui les hommes qui s'inquiétaient des affaires publiques. Parmi les conseillers figuraient Duval d'Esprémesnil, Saint-Vincent et quelques jeunes gens dont on retrouve les noms sous la République, l'Empire ou la Restauration, M. de Semonville, Morel de Vindé, l'abbé Louis. Avec eux se réunissaient de grands seigneurs et des membres de la noblesse qui allaient marquer aux états généraux, le duc de la Rochefoucauld, le duc de Luynes, le jeune duc d'Aiguillon, l'évêque d'Autun, Talleyrand, qui déjà intriguait après la fortune, le marquis de Lafayette, qui

ne rêvait que la liberté, et le disciple fervent de Turgot, le marquis de Condorcet.

Tandis qu'on s'agitait dans cette réunion, d'Esprémesnil apporta, dit-on, les édits qui devaient briser le parlement. Un ouvrier de l'imprimerie royale en avait caché un exemplaire dans une boule de terre glaise et le livrait à d'Esprémesnil.

En face du danger, on résolut de prévenir le ministère, de dévoiler au public le complot de Brienne et de Lamoignon, et de le flétrir par un arrêt solennel. Si l'on succombait, du moins ferait-on entendre une dernière fois aux Français la voix de la magistrature; et, si je puis me servir de cette expression, on n'amènerait pas son pavillon, on ferait sauter le navire, dût-on faire sauter la royauté avec soi.

Le samedi, 3 mai 1788, les chambres s'assemblèrent; les pairs y siégeaient. D'Esprémesnil prit la parole, non pour faire un discours, mais pour prier le premier président « de vouloir bien mettre en délibération ce qu'il convenait de faire, sur l'état où se trouvait la chose publique, et sur les malheurs qui menaçaient la magistrature (1). »

« La matière mise en délibération :

» La Cour, etc.,

» Considérant que les entreprises des ministres sur la magistrature ont évidemment pour cause le parti qu'a pris la Cour de résister à deux impôts désastreux (2), de se reconnaître incompétente en matière de subsides, de solliciter la convocation des états généraux et de réclamer la liberté individuelle des citoyens....;

» Considérant enfin que le système *de la seule volonté*, clairement exposé dans les différentes réponses surprises au seigneur roi, annonce, de la part des ministres, le funeste projet d'anéantir la monarchie, et ne laisse à la nation d'autres ressources qu'une déclaration précise par la Cour des maximes qu'elle est chargée de maintenir et des sentiments qu'elle ne cessera pas de professer :

» Déclare que la France est une monarchie gouvernée par le roi, SUIVANT LES LOIS;

» Que de ces lois, plusieurs qui sont fondamentales embrassent et consacrent :

» Le droit de la Maison régnante au trône....;

» Le droit de la nation d'accorder librement les subsides par l'organe des états généraux, régulièrement convoqués et composés;

» Les coutumes et les capitulations des provinces;

» L'inamovibilité des magistrats;

» Le droit des Cours de vérifier dans chaque province les volontés du roi et de n'en ordonner l'enregistrement qu'autant qu'elles sont conformes aux lois constitutives de la province, ainsi qu'aux lois fondamentales de l'État;

» Le droit de chaque citoyen de n'être jamais traduit en aucune manière par-devant d'autres que ses juges naturels, qui sont ceux que la loi lui désigne;

» Et le droit *sans lequel tous les autres sont inutiles*, celui de n'être arrêté par quelque ordre que ce soit, que pour être remis sans délai entre les mains de juges compétents;

» Proteste ladite Cour contre toute atteinte qui serait portée aux principes ci-dessus exprimés.

» Déclare *unanimement* qu'elle ne peut, en aucun cas, s'en écarter; que ces principes, également certains, obligent tous les membres de la Cour et sont compris dans leur serment..., et que, dans le cas où la force, en dispersant la Cour, la réduirait à l'impuissance de maintenir par elle-même les principes contenus au présent arrêté, ladite Cour déclare qu'elle en remet dès à présent le dépôt inviolable entre les mains du roi, de son auguste famille, des pairs du royaume, *des états généraux et de chacun des ordres, réunis ou séparés, qui forment la nation* » ;

Toutes les voix consacrèrent le mot *unanimement*, qui est en italique dans la pièce imprimée; ce serment servit de prélude à celui du Jeu de paume, qui eut lieu onze mois plus tard, comme la déclaration elle-même servit de précédent à la Déclaration des droits.

Ce testament de notre ancienne magistrature n'est pas moins remarquable par ce qu'il ne dit pas que par ce qu'il dit. On y revendique énergiquement le droit de liberté individuelle et le vote de l'impôt, mais c'est tout. Le parlement, qui parle de son droit d'enregistrement, oublie le pouvoir législatif des états généraux. La liberté politique est absente de ce programme. Il exprime bien ce qu'aurait dû être la liberté française sous l'ancienne monarchie, il ne dit rien des besoins nouveaux, des idées nouvelles qui agitaient la France de 1788 et qui allaient bientôt lui faire demander une part dans le gouvernement.

Le même jour, à la même séance, le parlement arrêta des itératives remontrances sur la séance royale et sur la réponse du roi. C'est encore une de ces pièces que les historiens de la Révolution ont négligé, et qui ont cependant une grande importance. En un temps où la presse n'existait pas, de pareilles accusations contre le gouvernement étaient un événement, elles instruisaient la nation et, à tort ou à raison, la passionnaient. Là est la clef de la Révolution. Quand l'Assemblée nationale, quand le pays tout entier s'élève contre les abus et les dilapidations de l'ancien régime, on ne doit jamais oublier qu'on marche sur les pas du parlement. Que ce soit un éloge ou un reproche, il faut dire que c'est le parlement qui a tué moralement la vieille royauté. Voici les principaux passages de ces remontrances, qu'à juger par le style j'attribuerais à d'Esprémesnil :

(1) Je copie le récit officiel contenu dans le *Recueil des arrêtes, remontrances, etc.* Londres, 1788, pages 59 et suivantes.

(2) La subvention territoriale et le timbre.

« Sire,

» La réponse de Votre Majesté du 17 de ce mois est affligeante; mais le courage de votre parlement n'en est point abattu. L'excès du despotisme était l'unique ressource des ennemis de la nation et de la vérité; ils n'ont pas craint de l'employer; leur succès est le présage des plus grands maux. Les prévenir, s'il est possible, sera jusqu'au dernier moment l'objet du zèle de votre parlement; par son silence, il trahirait les plus chers intérêts de Votre Majesté en livrant le royaume à toutes les invasions du pouvoir arbitraire. Telle, en effet, serait la conséquence des maximes surprises à Votre Majesté. *Si vos ministres les faisaient prévaloir, nos rois ne seraient pas des monarques, mais des despotes;* ils ne régneraient plus par la loi, mais par la force, sur des esclaves substitués à des sujets.

» La marche des ministres ambitieux est toujours la même : *étendre leur pouvoir sous le nom du roi, voilà leur but :* calomnier la magistrature, voilà leur moyen. Fidèles à cette ancienne et funeste méthode, ils nous imputent le projet insensé d'établir dans le royaume une aristocratie de magistrats. Mais quel moment ont-ils choisi pour cette imputation? Celui ou votre parlement, *éclairé par les faits et revenant sur ses pas,* prouve qu'il est plus attaché aux droits de la nation qu'à ses propres exemples.

» La constitution française paraissait oubliée; on traitait de chimère l'assemblée des états généraux; Richelieu et ses cruautés, Louis XIV et sa gloire, la Régence et ses désordres, les ministres du feu roi et leur insensibilité, semblaient avoir pour jamais effacé des esprits et des cœurs jusqu'au nom de la nation. Tous les états par où passent les peuples pour arriver à l'abandon d'eux-mêmes : terreur, enthousiasme, corruption, indifférence, le ministère n'avait rien négligé pour y laisser tomber la nation française. *Mais il restait le parlement;* on le croyait frappé d'une léthargie en apparence universelle; on se trompait. Averti tout à coup de l'état des finances, forcé de s'expliquer sur deux édits désastreux, il s'inquiète, il cesse de se faire illusion; il juge de l'avenir par le passé; *il ne voit pour la nation qu'une ressource : la nation elle-même.* Bientôt, après de mûres et sages réflexions, il se décide, il donne à l'univers l'exemple inouï d'un corps antique, d'un corps accrédité, tenant aux racines de l'État, qui remet de lui-même à ses concitoyens un grand pouvoir, *dont il usait pour eux, depuis un siècle, mais sans leur consentement exprès.* Un prompt succès répond à son courage : le 6 juillet, il exprime le vœu des états généraux; le 19 septembre, il déclare formellement sa propre incompétence; le 19 novembre, Votre Majesté annonce elle-même les états généraux; le surlendemain, elle les promet, elle en fixe le terme, *sa parole est sacrée.* Qu'on trouve sur la terre, qu'on cherche dans l'histoire un seul empire où le roi et la nation aient fait aussi paisiblement d'aussi grands pas en aussi peu de temps, *le roi vers la justice et la nation vers la liberté.* Les états généraux seront donc assemblés! *Les états généraux rentreront dans leur droit!* Nous pouvons le demander à vos ministres : à qui le roi doit-il ce grand dessein? à qui la nation doit-elle ce grand bienfait? Et vos ministres osent nous accuser auprès des peuples, auprès du roi, d'aspirer au pouvoir aristocratique! On n'avait pas songé à nous faire ce reproche en 1697, quand votre parlement enregistrait la capitation; en 1710, quand il enregistrait le dixième; depuis 1710 jusqu'en 1782, quand il en consentait la prorogation, ou même l'accroissement, par le moyen d'un troisième vingtième. Quel est donc ce nouveau zèle? Les ministres ne doutent pas de nos pouvoirs, les ministres rendent justice à nos bonnes intentions, *tant qu'ils espèrent abuser de nos suffrages pour accabler la nation d'emprunts ou d'impôts, et ne voient plus en nous que d'ambitieux aristocrates, quand nous refusons de favoriser ou de partager leur despotisme.*

» *Non, Sire, point d'aristocratie en France, mais point de despotisme.* Telle est la Constitution, tel est aussi le vœu de votre parlement et l'intérêt de Votre Majesté.

» Qu'on admette un moment les maximes surprises à Votre Majesté : Dira-t-on que le roi n'abusera jamais du droit qu'on lui suppose? Qu'il sera toujours juste? Que ses lois et ses arrêts respecteront toujours les droits de tous, depuis son fils aîné jusqu'au dernier de ses sujets? Votre parlement, Sire, sera forcé de répondre que la supposition est impossible, que *les rois sont hommes, qu'il n'est pas d'homme infaillible;* et c'est précisément parce qu'il n'est pas donné aux rois d'être toujours en garde contre l'erreur ou la séduction; c'est pour ne pas abandonner la nation aux malheureux effets des volontés surprises, que la Constitution exige, en matière de lois, la vérification des cours, en matière de subsides, l'octroi préalable des états généraux, pour être sûr que la volonté du roi sera conforme à la justice, et ses demandes aux besoins de l'État ».

Les remontrances finissaient par ce fier et noble langage :

« Pour votre parlement, ses principes, ou plutôt, Sire, ceux de l'État qui lui sont confiés, sont immuables; il n'est pas en son pouvoir de changer de conduite. Quelquefois les magistrats sont appelés à s'immoler aux lois; mais telle est leur honorable et périlleuse condition qu'*ils doivent cesser d'être avant que la nation cesse d'être libre* ».

Dès le lendemain, un arrêt du conseil cassa cet arrêté, ainsi que celui qui avait été rendu contre les contrôleurs des vingtièmes. Le même jour, l'ordre fut donné d'arrêter Duval d'Esprémesnil et Goislard de Montsabert.

Depuis longtemps les ministres voulaient se venger de d'Esprémesnil, qu'ils regardaient comme l'instigateur de la résistance; mais le roi, qui avait conçu de l'estime pour ce magistrat, s'était opposé à toute me-

sure violente. S'il céda, c'est qu'il était fort irrité qu'on eût violé les secrets de l'État.

Avertis mystérieusement par un secrétaire d'État qui blâmait la conduite du ministre principal, les deux conseillers évitèrent les agents de la prévôté et se réfugièrent au palais le 5 mai; les magistrats et les pairs s'y réunirent aussitôt.

On commença le séance comme l'eût fait le sénat de Rome dans ses beaux jours. D'Esprémesnil prit la parole pour dénoncer une falsification de l'arrêté du 3 mai, où les mots : *les entreprises des ministres sur la magistrature*, avaient été remplacés par les mots : *les entreprises de Sa Majesté sur la magistrature*. C'était une faute typographique, les ministres n'y étaient pour rien. Néanmoins, sur les conclusions conformes de l'avocat général Séguier, un arrêt, rédigé par d'Esprémesnil, ordonna que « ledit imprimé serait lacéré et brûlé au bas du grand escalier du palais par l'exécuteur de la haute justice, comme contenant *une falsification insidieuse*, contraire au respect dû au roi, et faite à dessein d'imputer à la Cour des sentiments et des expressions incompatibles avec le profond respect pour la personne sacrée du roi, dont la Cour ne s'écartera jamais et ne cessera de donner l'exemple aux autres citoyens, *en quelque extrémité qu'elle se trouve réduite*. Ordonne, en outre, la Cour, que le présent arrêté sera publié, audience tenante, et porté au roi par M. le premier président. »

Une fois ce témoignage de respect donné au roi, les deux conseillers rendirent compte au parlement des tentatives faites la nuit précédente pour les enlever de leur maison. Sur quoi la Cour prit l'arrêté suivant :

« Considérant que les ministres, loin d'être ramenés aux principes de la monarchie par les démarches de la Cour, toujours légales et toujours respectueuses envers le roi, ne s'occupent, au contraire, qu'à déployer toutes les ressources du despotisme, qu'ils s'efforcent de substituer aux lois ;

» Que les ministres viennent d'attenter à la liberté de deux magistrats de la Cour dont tout le crime est d'avoir uni leur zèle à celui de la compagnie pour défendre les droits les plus sacrés de la nation... ;

» La Cour a mis et met MM. Duval, Goislard et tous les autres magistrats et citoyens sous la sauvegarde du roi et de la loi ;

» Et cependant a arrêté que M. le président (1), deux de MM. les présidents (2) et quatre de MM. les conseillers (3) se transporteront sur-le-champ à Versailles, à l'effet de représenter au roi l'excès de malheurs qui menacent la nation et le supplier d'écouter dans sa sagesse d'autres conseils que ceux qui sont prêts d'entraîner l'autorité légitime et la liberté publique dans un abîme, *dont il deviendrait* peut-être impossible au zèle des magistrats de les tirer. »

La Cour arrêta, en outre, qu'elle attendrait, *sans déplacer*, le retour de M. le président et des députés.

La foule s'accumula dans la grand'chambre. Vers les onze heures du soir, les gardes-françaises, précédés de sapeurs et la baïonnette au bout du fusil, s'emparèrent de toutes les avenues du palais, et investirent la grand' chambre.

La Cour ayant voulu délibérer sur cet événement, la présence des étrangers gênait la délibération. On agita la question de savoir si l'on pouvait, en pareil cas, se mettre au-dessus des règles. « Messieurs, dit le président de Gourgues qui tenait l'audience, *voulez-vous innover contre les formes anciennes?* » On fit retirer les étrangers par la petite porte qui conduisait à la buvette; ils se réfugièrent dans la chambre Saint-Louis, où ils restèrent consignés jusqu'au lendemain matin.

On se préparait à délibérer, lorsque le capitaine d'Agoust demanda à entrer seul dans la grand'chambre comme porteur des ordres du roi. Introduit avec le cérémonial ordinaire, la vue des cent vingt magistrats, des pairs, des maréchaux de France, des prélats, le troubla au premier moment, et il lut d'une voix altérée un ordre du roi adressé non pas au parlement, mais à lui-même, et ainsi conçu :

« J'ordonne au sieur d'Agoust, capitaine de mes gardes françaises, de se rendre au palais à la tête de six compagnies, d'en occuper toutes les avenues et d'arrêter dans la grand'chambre de mon parlement, ou partout ailleurs, MM. Duval et Goislard, conseillers, pour les remettre entre les mains des officiers de la prévôté de l'Hôtel.

» *Signé :* LOUIS. »

Lecture faite de cet ordre, le capitaine d'Agoust se leva et somma le président de lui remettre ces deux messieurs.

M. de Gourgues répondit qu'il fallait que la cour délibérât sur cet ordre, que tel était, dans tous les temps et dans tous les cas, l'usage de la compagnie.

« Messieurs, répondit d'Agoust, je ne connais pas vos formes, moi. L'ordre, comme vous le voyez, m'ordonne d'arrêter *sur-le-champ* MM. Duval et Goislard dans la chambre; ainsi vous voudrez bien me les indiquer. »

On lui fit observer que l'ordre ne portait pas *sur-le-champ*, et, par conséquent, qu'on pouvait délibérer; il répondit que *ses ordres verbaux portaient que telle était l'intention du roi.*

Le duc de Luynes prit la parole et dit : « *J'observe à M. d'Agoust qu'il n'est pas revêtu de son hausse-col.* » Sur quoi le capitaine tira de sa poche son hausse-col et le fit voir.

Mais, quoiqu'il eût toute la décision d'un soldat, il était fort embarrassé, car il ne connaissait pas ceux qu'il devait arrêter. M. le duc de Prasiin, témoin de cet embarras,

(1) D'Aligre.
(2) MM. d'Ormesson et Saron, les deux plus anciens.
(3) MM. d'Aumecourt, Robert de Saint-Vincent, Barbier et d'Ingreville.

lui dit : « Monsieur d'Agoust, lorsqu'on se charge d'ordres semblables, on doit les prendre assez clairs pour n'être pas embarrassé dans leur exécution. Si vous avez cru pouvoir vous en charger, vous n'avez pas imaginé que nous vous livrerions deux membres de la Cour. Si vous ne les connaissez pas, ce ne sera pas nous certainement qui vous les feront connaître. »

Au même moment, on cria par acclamation : « Nous sommes tous MM. Duval et Goislard; si vous prétendez les enlever, enlevez-nous tous. »

Le capitaine demanda que le président lui signât le refus de lui remettre les deux membres qu'il était chargé d'arrêter; on lui répondit que, le refus étant général, tous étaient prêts à signer. Devant cette opposition, d'Agoust se retira. Il était deux heures et demie du matin.

Vers trois heures, la députation revint de Versailles; le roi avait refusé de la recevoir, *attendu qu'il n'en avait pas été prévenu en la forme ordinaire.*

On décida qu'on enverrait aussitôt les gens du roi à Versailles, « à l'effet de savoir le jour, l'heure et le lieu auxquels il plairait au roi de recevoir les supplications de son parlement », et que la Cour attendrait *en silence* leur retour et les événements.

Mais les gens du roi étaient consignés dans leur parquet, comme les magistrats dans la grand'chambre; la nouvelle députation ne put partir.

Vers les neuf heures du matin, on fit passer aux pairs des lettres de cachet, datées de la veille, et qui les invitaient à ne pas se rendre au parlement, *vu les circonstances.* En même temps, le capitaine d'Agoust leur fit savoir qu'ils étaient libres de sortir de l'assemblée. Mais, après s'être consultés, les pairs décidèrent qu'ils resteraient.

A onze heures du matin se renouvela la scène de la nuit. Cent soixante magistrats étaient assis sur les fleurs de lis quand le capitaine entra dans la grand'chambre et s'avança *presque au milieu de ce parquet que les princes du sang royal et les présidents ont seuls le droit de traverser lorsque la cour est séante.* Il fit lecture de l'ordre d'arrestation et enjoignit par trois fois Duval d'Esprémesnil et Goislard de Montsabert de le suivre; chacun garda le silence.

D'Agoust, irrité, fit alors entrer un sieur Larcher, exempt de robe courte (1), l'amena à la barre et lui dit : « Je vous enjoins, de la part du roi, de me dire si MM. Duval et Goislard sont ici présents, et de me les indiquer. »

Quoiqu'il eût tout à craindre de sa désobéissance, le pauvre exempt se souvint que, dans un rang infime, il avait l'honneur de servir le parlement. Il déclara qu'il ne voyait pas ces deux magistrats, et d'Agoust le fit retirer.

« *J'interpelle la cour,* dit alors le capitaine en s'adressant au premier président, de me désigner ces messieurs.»

(1) C'était un corps militaire attaché au service des tribunaux de Paris.

Cette interpellation faite à la cour des pairs par un simple capitaine excita un frémissement d'indignation, mais on ne répondit pas.

« Puisque personne ne répond, dit d'Agoust, je vais me retirer pour rendre compte de ce refus. »

On sentit que cette scène ne pouvait se prolonger plus longtemps. Le capitaine fut rappelé ; d'Esprémesnil, assis et couvert, prit la parole :

« Je suis, dit-il, l'un des magistrats que vous cherchez. La loi me défend, à ce titre, d'obéir aux lettres closes, aux ordres surpris au souverain : c'est pour obéir à la loi que je ne me suis pas nommé jusqu'à ce moment. Je sens qu'il est temps enfin de consommer le sacrifice de ma personne, que j'ai juré de lui faire au pied des saints autels. Je vous somme donc de me déclarer si, dans le cas où je ne vous suivrais pas volontairement, vous avez l'ordre de m'arracher par la force de la place que j'occupe en ce moment.

— *Le roi vous en donne le choix*, répondit d'Agoust avec assurance.

— Lorsque vous en aurez tenté les moyens, répliqua le magistrat, je verrai ce qu'il me conviendra de faire.

D'Agoust répondit qu'il allait faire entrer les gardes.

— C'en est assez, dit d'Esprémesnil. Pour ne pas exposer la cour des pairs, le temple de la justice, le sanctuaire des lois à une plus grande profanation, je cède à la force.

Puis, se levant de son siége et se découvrant, il s'adressa au premier président pour protester contre la violence qui lui était faite et pour déclarer que jamais « les promesses, les menaces, les tourments, *la mort même*, ne lui feraient abandonner les principes de la compagnie, et qu'il ne se permettrait jamais aucune démarche qui ne fût digne d'un magistrat et d'un membre de la cour des pairs ».

Il dit, et après avoir salué profondément le premier président, il descendit les marches du tribunal; tous ses confrères se jetèrent sur lui pour l'embrasser; le procureur général, Joly de Fleury, s'évanouit. Puis d'Esprémesnil, marchant d'un pas ferme et avec une sérénité stoïque, fut conduit entre deux haies de baïonnettes jusqu'à une voiture qui l'attendait dans la cour neuve pour le mener aux îles Sainte-Marguerite.

Une heure et demie plus tard, le capitaine d'Agoust rentra dans la grand'chambre et déclara qu'il venait pour arrêter M. Goislard.

Les mêmes scènes se renouvelèrent, et le jeune conseiller fut envoyé à Pierre Encise.

Avant d'emmener son prisonnier, d'Agoust déclara que la Cour était libre, qu'il allait faire retirer ses gardes, mais que l'intention du roi était que les portes du palais restassent fermées et gardées après la séance.

Il y avait trente heures que les magistrats étaient enfermés et gardés à vue; mais, malgré leur fatigue et leur émotion, ils restèrent réunis *pour déposer le dernier soupir de la liberté mourante* dans un arrêté où le parlement

se plaignait « de l'enlèvement de deux magistrats, *arrachés avec violence du sanctuaire de la justice et des lois, au milieu de gens armés qui ont violé l'asile de la liberté publique* ». Le parlement décidait, en outre, l'envoi d'une députation au roi « pour le supplier de rendre à leurs fonctions des magistrats aussi utiles au roi par leur mérite *que par leur attachement à la défense des maximes du royaume* ».

« Ainsi, dit la relation que nous avons suivie, ainsi se termina cet acte *terrible* du despotisme *le plus absolu*. Les nations étrangères, les siècles à venir, refuseront de croire les détails que nous venons de tracer d'une manière faible et bien au-dessous de la réalité. On n'imaginera jamais, etc. »

Hélas! les siècles à venir en ont vu bien d'autres, et nous, qui avons traversé tant d'épreuves, nous sommes tentés de sourire au récit des souffrances de ces prisonniers qu'on emmène poliment en poste dans un exil qui ne doit pas durer. Nous ne croyons ni au despotisme de Louis XVI, ni à la cruauté de ses ministres.

Et cependant c'était là un coup d'État qui devait être fatal à la monarchie; non pas seulement parce qu'en agitant l'opinion et en faisant de d'Esprémesnil un héros on soulevait toute la France contre les projets ministériels, mais encore par une raison plus profonde et que n'ont pas vue des gens qui se croient plus grands politiques que Brienne ou Lamoignon.

Ce qui fait vivre un gouvernement, ce n'est pas la force réelle, la force matérielle, autrement il n'y aurait ici-bas d'autre puissance que celle des soldats. Ce qui fait vivre les gouvernements, c'est le respect; non pas seulement le respect du public pour l'autorité, mais le respect de l'autorité pour les institutions.

Qu'est-ce qui fait la force des lois, la force des magistrats? C'est, d'une part, que la puissance publique est à leur service pour contraindre les citoyens à l'obéissance, et que, d'autre part, la puissance publique respecte ce papier fragile et ces quelques hommes qui parlent au nom de la justice et des lois.

Mais ce respect est aussi le fondement de l'autorité. Si le prince a droit à l'obéissance, ce n'est pas parce qu'il a la force en main, c'est parce que lui aussi s'incline devant la loi et devant la justice; il a droit d'exiger que tous suivent son exemple et fassent ce qu'il fait. Mais s'il viole la loi, s'il foule aux pieds la justice, que peut-il exiger des peuples? Il a déchiré lui-même le titre qui fait la légitimité de son pouvoir.

C'est ce que sentaient nos anciens rois, et c'est pour cela qu'avec tous ses défauts la vieille monarchie était respectée et aimée. Absolue en théorie, elle ne l'était pas en fait. Jamais nos rois n'invoquaient la force comme fondement de leur autorité. C'est la loi, c'est la coutume qu'ils appelaient à leur aide, alors même qu'ils en abusaient. On traitait avec le parlement tout en se querellant avec lui, et, de son côté, le parlement avait peu de goût pour une résistance excessive. Des deux côtés, on se taquinait, on n'en venait pas aux mains. Une modération, un respect mutuels faisaient le salut du roi et du parlement.

En 1788, au contraire, chacun d'eux pousse son droit à l'extrême; le parlement accule la royauté entre un coup d'État et l'obligation de céder; la monarchie, de son côté, veut en finir avec des censeurs incommodes. Mais le parlement anéanti, la monarchie n'existait plus. Il n'y avait plus en présence qu'un gouvernement faible avec des prétentions au despotisme, et un peuple qui, surexcité par toutes ces discussions, allait paraître sur la scène avec une force irrésistible. C'est au moment où elle avait le plus besoin de se couvrir que la royauté abattait son dernier rempart. Grande leçon, trop souvent perdue, et qui nous fait mieux comprendre le génie de Montesquieu quand, résumant ses études, il faisait de la modération *la vertu du législateur*.

ÉD. LABOULAYE.

BIBLIOGRAPHIE.

Histoire de l'invasion de 1814 dans la Haute-Marne, par M. F. STEENACKERS.

Ce volume de M. Steenackers n'est qu'un fragment d'un grand ouvrage qu'il publiera, en collaboration avec M. Alp. Feillet, sur *l'Invasion de* 1814 *et de* 1815. M. Steenackers suit la méthode qui a valu à M. Feillet un si légitime succès pour son livre sur *la Misère au temps de la Fronde*. Le talent de l'auteur ne consiste pas à dissimuler sous de brillantes couleurs les calamités de l'invasion, l'horreur de la guerre et les souffrances du peuple. L'histoire devient une sorte de procès-verbal où chaque circonstance s'appuie sur le témoignage des contemporains, où chaque détail est emprunté aux documents du temps. Rien n'est plus satisfaisant. M. Thiers nous a raconté la lutte de Napoléon contre l'Europe, et dans cette lutte Napoléon remplit tout le tableau. Des écrivains d'un véritable talent ont essayé de peindre, sous forme de roman, les misères de l'invasion. On peut dire que ni l'histoire de M. Thiers, ni le roman le plus patriotique, n'offrent rien de plus intéressant que l'ouvrage de M. Steenackers. Aussi bien ce livre n'est pas fait pour l'art, mais pour l'enseignement. L'auteur, en l'écrivant, a cédé à une pensée spontanée et vraiment patriotique. Il achevait deux ouvrages d'un grand intérêt, son *Histoire des ordres de chevalerie en France* et son volume si curieux sur *Agnès Sorel*, quand on apprit les grands événements de l'Allemagne. La bataille de Sadowa s'était livrée en juin; M. Steenackers commença son volume en septembre 1866.

Le propriétaire-gérant : GERMER BAILLIÈRE.

PARIS. — IMPRIMERIE DE E. MARTINET, RUE MIGNON, 2.

REVUE
DES
COURS LITTÉRAIRES
DE LA FRANCE ET DE L'ÉTRANGER

CINQUIÈME ANNÉE NUMÉRO 35 1er AOUT 1868

Paris, 31 juillet 1868.

M. Sainte-Beuve a consacré une série de trois *lundis* à apprécier le constituant Malouet, à propos de la publication récente de ses *Mémoires* qu'a faite son petit-fils. Il met en relief le développement de ce « droit et judicieux esprit ». Il le prend dans sa jeunesse, tantôt entraîné par une vocation passagère à se revêtir de l'habit religieux, tantôt accordant à la poésie le tribut ordinaire d'une tragédie, *la Mort d'Achille*. Il le suit dans ses voyages en Guyane et à Saint-Domingue, dans son intendance de Toulon, et enfin dans sa carrière politique, depuis le moment où il entre à l'Assemblée constituante comme député de Riom jusqu'au jour où s'arrêtent ses mémoires, lors de sa rentrée en France, après sa longue émigration d'Angleterre.

Ce serait déjà une œuvre pleine d'intérêt que l'histoire d'une vie si agitée et si également partagée entre les deux régimes que sépare la Révolution. M. Sainte-Beuve, comme toujours, a fait plus. S'intéressant au mouvement de l'époque où a vécu son héros, il se laisse aller à une foule de courtes et saisissantes digressions, tantôt traçant sur le vif le portrait d'un personnage, tantôt décrivant l'effet d'une scène; or la vie si agitée de Malouet, qui avait rencontré tant d'hommes, visité tant de pays et traversé tant d'événements, fournissait à M. Sainte-Beuve une belle occasion d'entasser une foule de charmants épisodes ou d'ingénieuses considérations historiques.

Ainsi M. Sainte-Beuve, embrassant la Révolution tout entière dans une sorte d'« aperçu et de résumé total », passe en revue les diverses générations politiques qui se sont succédé dans le cours de la Révolution, « qui chacune ont eu leur raison d'être et jusqu'à un certain point leur légitimité » : les constituants, « tous ceux qui ont voulu sincèrement à un certain jour l'alliance de la royauté et de la liberté » (c'est la classe à laquelle appartient Malouet); les Girondins, « les hommes du second moment, la plupart provinciaux, s'échauffant et s'enflammant à mesure que les premiers se refroidissaient »; les montagnards, « ne songeant, dans l'établissement de leur terrible dictature temporaire, qu'à la défense du territoire et au salut de la Révolution »; les hommes de l'an III, « hommes fermes, modérés, honorables, qui ont essayé de fonder l'ordre et le régime républicain, en dépit des réactions »; ceux de 1797 ou de la veille de fructidor, « un peu prématurés d'action et d'initiative, qui voulaient bien peut-être du régime légalement institué, mais qui le voulaient avec une justice de plus en plus étendue et sans des lois d'exception »; enfin ceux de la dernière heure du Directoire, « qui en étaient las avec la France entière ».

Plus loin vient une petite question littéraire : c'est peut-être dans un souvenir du voyage de Malouet à la Guyane que Chateaubriand aurait puisé l'idée d'un de ses personnages; Jacques des Sauts, vieux soldat de Malplaquet, resté fidèle au souvenir de Louis XIV après une longue vie passée dans l'Oyapock, aurait fourni le type de Chactas.

L'abbé Raynal occupe aussi une grande place dans cette étude, car c'est lui qui fut destiné à jouer le principal rôle dans la scène capitale de la vie politique de Malouet, celle où devaient le conduire ses convictions et aussi ses illusions politiques, celle qui acheva de le compromettre et le condamna à l'émigration. Malouet voulait donner un successeur à Mirabeau, il pensa à Raynal. Quel rapport, même lointain et accidentel, pouvait-il y avoir entre un tel homme et Mirabeau? M. Sainte-Beuve ne peut l'expliquer, sinon par ce fait que ce contemporain de Voltaire, de Montesquieu et de Rousseau profitait de l'honneur devenu rare d'appartenir comme écrivain à cette génération : « L'abbé Raynal était devenu un homme de génie à l'ancienneté en héritant successivement des morts, et par le mouvement naturel de la tontine des réputations, un homme de génie par survivance. » Malouet complota de lui faire écrire une lettre de remontrances concertée avec lui, dans laquelle il blâmerait l'Assemblée de ses excès, de ses fautes, en faisant lui-même amende honorable de quelques-uns de ses écarts. L'Assemblée, qui s'attendait à tout autre chose de la part de l'abbé Raynal, accueillit cette lettre d'abord avec stupéfaction, puis avec indignation, enfin avec indifférence. Ce fut, comme on le dit alors, *un coup d'épée dans l'eau*.

Quant à Malouet, il suffit, pour l'apprécier, de voir comment « il est caractérisé par d'autres en termes pi-

quants, selon leur point de vue. D'Esprémesnil le surnommait l'*hérétique à bonnes intentions;* Mirabeau disait de lui, en lui appliquant ce que Plutarque a dit d'un ancien : qu'il *tenait de bons propos mal à propos.* Un royaliste violent, un esprit étroit et systématique, M. Ferrand, le prenait sur un autre ton, et il alla jusqu'à imprimer dans une brochure de 93 « que Malouet méritait d'*être pendu,* » *bien qu'il fût un honnête homme* ».

Les *Luttes actuelles de la philosophie et de la science positive,* qui ont déjà rencontré tant d'historiens impartiaux, ont fait l'objet, dans l'avant-dernière livraison du *Correspondant,* d'une étude de M. le docteur Chauffard. M. Vacherot avait essayé de trouver une solution dogmatique qui pût concilier la science et la philosophie; M. le docteur Chauffard croit cet accord naturel et ne voit de cause à leur conflit qu'un malheureux et passager égarement des esprits. Son but est de résumer en quelques pages substantielles les réponses que le spiritualisme a faites par l'organe de ses représentants les mieux accrédités, MM. Janet, Caro, etc., aux objections plus ou moins solides, plus ou moins ingénieuses du matérialisme et du positivisme. Il ne doute pas, d'ailleurs, du triomphe des idées qui ont toujours fait la force et la gloire de l'esprit humain, et il voit déjà son espoir réalisé à distance dans les États-Unis d'Amérique, « terre féconde, aussi favorable à la vérité qu'à la liberté ». Il cite à ce propos M. Agassiz, le célèbre professeur de l'Université américaine de Cambridge, et invoque son témoignage qu'il tire d'une leçon importante publiée par la *Revue des cours scientifiques* (1).

M. Adolphe Perraud l'oratorien, qui professe à la Faculté de théologie de Paris le cours d'histoire ecclésiastique, publie, dans la dernière livraison du *Correspondant,* sa profession de foi sur l'*Impartialité historique surtout en matière d'histoire religieuse.* Elle ne rappelle en rien le fameux système du P. Loriquet. Le jeune prédicateur, dans sa foi virile, ne redoute point les lumières de l'histoire pour l'Église. Il l'accepte de toutes mains, pourvu qu'elle soit sincère et impartiale; il va même, ce qui scandalisera peut-être l'orthodoxie exclusive, jusqu'à applaudir aux derniers travaux historiques que consacrent à l'établissement de la Réforme les savants protestants de l'Allemagne.

On assure que l'Académie française décernera le prix d'éloquence, dont le sujet était, cette année, *Rousseau,* à M. Gidel, dont nos lecteurs ont eu maintes occasions d'apprécier le talent (2).

L'Académie française doit couronner aussi M. George Perrot pour son étude sur le *Droit public et privé d'Athènes,* et M. Louis Audiat pour un ouvrage sur *Bernard Palissy,* où se trouvent les deux conférences sur le même sujet que nous avons publiées (1).

La statue de Palissy va être inaugurée à Saintes, le 2 août.

Le célèbre romancier anglais Thackeray a fait, quelque temps avant sa mort, dans les principales villes d'Angleterre et des États-Unis, une série de conférences humoristiques sous ce titre : *Le quatre George, étude sur la cour et la société anglaises de* 1714 *à* 1830. Elles eurent un succès prodigieux; on y retrouve le talent de l'illustre écrivain, et aussi ce défaut de composition qui entasse trop facilement dans le même cadre les amas de détail et les digressions. Nous croyons faire plaisir à nos lecteurs en leur donnant successivement la traduction de ces quatre conférences, dégagées de ce qu'elles contiennent de trop luxuriant.

(1) N° 22 de cette année, page 345.

(2) Nous avons publié des conférences de M. Gidel sur *La comédie et les mœurs au XVIIIe siècle* (3e année, p. 591), *Bourgeois et gentilshommes au XVIIe siècle; Saint-Évremond et Hortense de Mazarin à Londres* (4e année, pp. 81 et 562).

FACULTÉ DES LETTRES DE PARIS.

POÉSIE FRANÇAISE.

COURS DE M. SAINT-MARC GIRARDIN
(de l'Académie française).

Voltaire. — Sa fortune. — Sa politique.

En finissant notre dernier entretien (2), j'ai dit un mot de la fortune de Voltaire. Il a eu, en effet, une très-grande fortune, et cette grande fortune il l'avait faite spirituellement, honnêtement et hardiment. Chacun de ces trois mots a son explication.

La première question que je me suis posée est une question un peu naïve. Je me suis demandé pourquoi Voltaire avait voulu être riche. Évidemment, personne ne serait embarrassé de faire la réponse, s'il s'agissait de la faire pour soi-même; mais enfin pourquoi Voltaire a-t-il voulu être riche?

Ce fut d'une part, selon moi, une sorte de gageure d'homme d'esprit qui s'impatiente de voir les sots devenir riches si aisément; c'était, d'un autre côté, une sorte de vocation que son temps lui faisait.

Voltaire dit quelque part dans une de ses lettres que sous un gouvernement obéré, il n'y a qu'à lire avec attention les arrêts du conseil, c'est-à-dire les décrets, les ordonnances, pour trouver mille moyens de faire fortune. Voici ses propres paroles : « Pour faire sa fortune » dans ce pays-ci, il n'y a qu'à lire les arrêts du con- » seil; il est rare qu'en fait de finances les ministres ne » soient pas forcés de faire des arrangements dont les » particuliers profitent. »

Voilà donc le secret de la fortune de Voltaire : d'une

(1) Deuxième année, pages 785, 825.

(2) Voyez le numéro 30, page 474. — Voyez aussi les numéros 25 et 27, pages 394 et 426.

part, il a rencontré, pendant sa jeunesse, un gouvernement obéré, le gouvernement de la fin du règne de Louis XIV et celui de la régence; d'une autre, il a lu avec une attention spirituelle et judicieuse les arrêts du conseil; enfin, voyant que les sots faisaient de grandes fortunes, il s'est piqué au jeu pour les gens d'esprit. Il a résolu de devenir riche pour réhabiliter du même coup les gens d'esprit et la richesse, les gens d'esprit en montrant qu'avec le quart de l'esprit qu'il fallait pour les lettres, ils pourraient, s'ils le voulaient, faire de grandes fortunes; la richesse en montrant qu'elle ne tue pas l'esprit, ou plutôt qu'elle ne tue que l'esprit de ceux qui n'en ont pas assez pour se bien servir de leur fortune.

Si maintenant je voulais parler des tentations et des occasions que son temps lui donnait de faire fortune, j'aurais à mettre sous vos yeux je ne sais combien de récits curieux et piquants. J'aime mieux prendre mes preuves dans le théâtre du temps. Lisez, par exemple, *Turcaret*, qui est de 1709. Voltaire alors avait quinze ans. Avant *Turcaret*, lisez dans le théâtre de la Foire en 1687 : *Arlequin banqueroutier*, petite pièce extrêmement spirituelle, qu'il me serait impossible de lire tout entière, de peur de rencontrer sur ma route des vices de 1687 et de 1709 arriérés et demeurés jusqu'en notre temps. Quand on lit *Turcaret*, quand on lit *Arlequin banqueroutier*, la première réflexion qui vient est celle-ci : Bon Dieu, que de traitants, que de maltôtiers! quel incroyable fourmillement de l'or et de l'argent voulant sans cesse passer d'une poche dans l'autre! et dans cette cohue des manieurs d'argent, que de métamorphoses morales! quels changements de caractères! Tout cela avait lieu même avant le système de Law. On s'imagine que c'est le système de Law qui a introduit le chaos tumultueux des fortunes; non! Law n'est pour rien dans le désordre des esprits et des sentiments de son temps. Avant lui tout cela a existé. La fin du règne de Louis XIV est sous ce rapport véritablement désolante. Le gouvernement toujours obéré, toujours aux expédients, forcé sans cesse d'emprunter, empruntant chaque jour à plus gros intérêts! Puis les emprunts, les affaires, les spéculations, les spéculateurs; que sais-je? Ah! messieurs, qu'il soit bien entendu que nous ne parlons que de nos trisaïeux, de nos quadrisaïeux, que nous ne parlons que du passé. Seulement, je ne peux pas empêcher que vous ne remarquiez, — j'aime mieux prendre des mots empruntés à la langue religieuse, — que vous remarquiez que les péchés capitaux, et par conséquent l'avarice et la cupidité, sont les plus vieilles dynasties qui existent en ce monde. Elles sont de tous les temps. Elles sont à la fois impérissables et renaissantes. Quelle durée dans le passé et dans l'avenir!

La fin du règne de Louis XIV avait vu quelques-uns des pires effets du mauvais état des finances : les spéculations appelant de tous côtés la convoitise malavisée de ceux qui aiment les gros intérêts, ne pensant pas que plus les intérêts sont gros, plus le capital devient petit; le capital qui jusque-là était resté à peu près immobilisé, le capital héréditaire et patrimonial, remué, agité, vivifié, circulant avec une liberté fébrile, visitant tantôt l'un tantôt l'autre et ne se fixant nulle part; tout se mobilisant, les fonds de terre, les maisons; et de même que tout se mobilisait dans la propriété, tout se confondait et s'aplatissait sous le niveau insolent de l'or.

Voulez-vous des exemples? J'en ai de deux sortes : d'une part, les capitaux se transformant en actions; d'autre part, les rangs se confondant de la manière du monde la plus singulière. Je prends d'abord la confusion des rangs dans l'*Arlequin banqueroutier* de 1687. M. Persillet vient consulter Arlequin et lui demander son avis sur la bonne direction de sa fortune. Arlequin lui représente qu'un bon père de famille n'est un bon directeur de sa fortune que s'il sait attirer à lui celle des autres. — Mais comment exercer cette salutaire attraction? — Un bon père de famille doit, s'il veut rehausser la condition de sa famille, faire au moins une fois en sa vie ce qui ne s'appelle pas une banqueroute, ce qui ne s'appelle pas une faillite, mais un emprunt sans remboursement ni amortissement possible. M. Persillet, qui veut être bon père de famille, se résout à suivre les conseils d'Arlequin et se retire; Arlequin le reconduit jusqu'à la porte, et comme M. Persillet, en homme qui était disposé à faire banqueroute, avait une nombreuse livrée et qu'il avait laissé à la porte deux laquais galonnés, Arlequin ne manque pas de leur faire de profondes salutations. Laissez donc, dit M. Persillet, ce sont mes laquais. — Oui, aujourd'hui! mais demain ils peuvent être grands seigneurs, on ne sait pas ce qui peut arriver.

Maintenant passons aux actions et aux actionnaires. Arlequin a mis en actions une entreprise considérable, la conduite de la rivière d'Ourcq jusqu'à Paris. Les actionnaires affolés accourent de tous côtés; on ne peut pas avoir d'actions, par conséquent tout le monde en veut; Arlequin reçoit les actionnaires empressés, tumultueux, qui demandent à grands cris les précieux papiers; quoiqu'il n'y en ait plus, il en donne encore. Quand les actionnaires sont partis, un des confidents d'Arlequin lui dit : Il y a quelque chose que je ne comprends pas bien. Pourquoi donc tous ces messieurs qui viennent ainsi vous demander des actions sont-ils vêtus de noir? — C'est, dit Arlequin, qu'ils portent d'avance le deuil de leur argent!

Vous voyez, messieurs, qu'avec les allures du temps, Voltaire dut comprendre fort vite que s'il ne faisait pas d'affaires, il risquerait de passer pour un sot, ou pour un insouciant. Il fit donc des affaires, je le répète, hardiment, spirituellement, honnêtement; hardiment surtout. Je prends, à ce propos, quelques passages de sa correspondance.

M. François, ancien conseiller d'État, a publié, en 1858, deux volumes de lettres inédites de Voltaire. Je

trouve dans la préface, écrite par un ami de M. François, le passage suivant :

« En 1718, au commencement de cette correspondance, Voltaire est fort occupé de deux soins importants, son poëme épique de la *Henriade* et sa fortune à faire. Il avait compris que pour être tout à fait indépendant comme homme de lettres, il fallait qu'il fût riche, et il s'y employait avec cette activité qu'il mettait à tout. La fortune n'était pas pour lui un but, c'était un moyen. C'était le temps de la Régence et des affaires. Il fit des affaires et il mit son esprit à en faire de bonnes. Du reste, les affaires de ce temps-là se faisaient comme se font, dit-on, celles de nos jours. Un homme qui avait du crédit ou de l'entregent obtenait le privilége d'une affaire, nous dirions maintenant la concession d'une entreprise ; puis il cherchait des capitalistes ; il en trouvait et tâchait de se faire une belle part dans les bénéfices de l'affaire. L'homme de crédit et d'entregent était Voltaire, par exemple, qui savait fort bien défendre ses intérêts avec les traitants. Il avait avec les grands seigneurs de la finance la même aisance familière et leste qu'il avait avec les grands seigneurs de la cour. « Vous me mandez, écrit-il à la présidente de Bernières, que si je ne suis pas à Paris aujourd'hui jeudi la chose est manquée pour moi. Dites à vos messieurs qu'elle ne sera manquée que pour eux, que c'est à moi qu'on a promis le privilége, et que quand je l'aurai une fois je choisirai la compagnie qu'il me plaira. » Ne croyez pas que tout en faisant ses affaires, il interrompe la *Henriade* et ses tragédies ; il mène tout à la fois, et, même en habile homme, il fait servir ses vers à ses affaires. Il charge son ami Thiériot « de faire copier les six premiers chants de son poëme pour le Régent ». C'est par là qu'il veut plaire au maître, parce que le maître accorde les priviléges. Plaisirs, affaires, poëmes, tragédies, il suffit à tout en même temps.

Ce soin des affaires et de la fortune au milieu des occupations littéraires n'est pas quelque chose de particulier à Voltaire. Je lisais dernièrement la correspondance de J. B. Rousseau, c'est-à-dire du poëte qui semble le plus occupé de rime et de prosodie ou de tracasseries littéraires. Rousseau réfugié à Bruxelles après l'arrêt du parlement qui le bannissait de France, Rousseau fait des affaires : « J'ai mis 1200 livres dans la compagnie d'Ostende, écrit-il en 1729 à M. Boissette, et ce capital monte aujourd'hui, toutes dettes payées, à 52 000 livres ». Ne voilà-t-il pas une belle prime ? Malheureusement les choses changent. En 1731, la compagnie d'Ostende est abolie, et J. B. Rousseau écrit à son ami : « Au lieu de cinq à six mille florins de revenus sur lesquels je pouvais raisonnablement compter, je serai trop heureux si je puis sauver de mon débris 14 ou 1500 florins de rente viagère, pourvu encore que mes créanciers ne me forcent point un de ces jours à vendre à perte mes actions pour le payement de 14 500 florins que je leur dois. L'espérance qu'on avait d'un meilleur sort les avait fait monter fort haut et j'aurais pu, par la vente de dix, affranchir les vingt autres ». Je recommande toutes ces expressions qui sont passées dans la langue de notre époque. « J'aurais pu par la vente de dix affranchir les vingt autres, je ne l'ai point fait et j'aurais eu tort de le faire si les choses avaient été comme tout le monde le croyait et devait le croire. C'est mon étoile, et si Dieu ne veut pas que je sois heureux, à la bonne heure, pourvu qu'il me donne la force d'être sage. » Est-ce la lettre d'un poëte ou d'un agent de change que je viens de citer ? Il y a de quoi s'y tromper. Qu'on n'accuse donc pas Voltaire d'avoir fait des affaires tout en faisant un poëme et des tragédies, puisque le grand lyrique, comme le disaient de J. B. Rousseau les ennemis de Voltaire, depuis que Rousseau et Voltaire s'étaient brouillés, puisque le grand lyrique, à côté de ses odes sacrées, spéculait sur les actions de la compagnie des Indes, et transformait une somme de 1200 francs en un capital de 52 000 livres.

Jusqu'à la fin de sa vie, Voltaire s'est occupé d'affaires, et n'a pas cru déroger à sa condition d'homme d'esprit, de grand poëte et de grand écrivain, en appliquant une partie de son esprit au soin de sa fortune. « Vous savez combien je suis flatté de vous voir réussir dans tout ce que vous entreprenez, écrit-il à M. Tronchin, le banquier, en 1758 ; nous avons déjà l'emprunt de six millions ; mais je ne dis à personne que vous êtes chargé de cette grande affaire ; c'est un triomphe qui ne sera pas longtemps ignoré. M. Delabat, notre ami, prétend qu'il sera difficile aux Génois de fournir tout d'un coup cette somme ; et peut-être la Suisse, toute Suisse qu'elle est, serait-elle en état de donner ce que les Génois n'auront pas de prêt. En ce cas, je pourrais, en qualité de Suisse, mettre mon denier de la veuve dans cette grande offrande, s'il y a place dans le tronc. »

Ainsi, messieurs, le temps se prêtait évidemment à l'esprit de spéculation, et Voltaire n'a fait que suivre le mouvement général de son siècle en s'appliquant au soin de ses affaires. Grand changement, après tout, qui s'est fait au XVIIIe siècle dans la littérature et dans la société, par l'exemple de Voltaire. Au XVIIe siècle, les hommes de lettres sont aux gages des grands seigneurs. Voltaire change tout cela. Au lieu d'être le pensionnaire des grands seigneurs, il devient leur créancier, et leur prête son argent.

Il y a dans la vie de Voltaire à ce moment une grande et triste aventure, celle du chevalier de Rohan. Cette aventure, qui le fait entrer une seconde fois à la Bastille, l'en fait sortir pour aller en Angleterre. C'est alors qu'il écrit ses *Lettres anglaises*, un de ses ouvrages les plus curieux et les plus piquants, et qui sera aujourd'hui surtout le sujet de notre entretien.

C'était en 1725, à l'Opéra. Voltaire venait de changer de nom, et au lieu de s'appeler M. Arouet, il avait pris le nom de Voltaire. Le chevalier de Rohan, le rencontrant, lui dit : — Mons Arouet, décidément comment vous appelez-vous, mons Arouet ou mons de Voltaire ? — Monsieur le chevalier de Rohan, répondit Voltaire, j'aime encore mieux faire mon nom que de traîner le mien ! Le chevalier de Rohan pensa que la réplique à faire à cette parole de Voltaire était de lui faire donner des coups de bâton, selon l'ancien et insolent usage des hommes de cour contre les hommes d'esprit. Un jour que Voltaire dînait chez M. de Sully, on vint le prévenir que quelqu'un en voiture l'attendait à la porte de l'hôtel. Il sort, arrive près de la voiture et se présente à la portière. On le prend par le col de l'habit, et le chevalier de Rohan donne ordre aux satellites qu'il avait apostés d'administrer des coups de bâton à Voltaire : « Frappez, » frappez ! » dit-il, « seulement épargnez la tête, il peut en » sortir encore quelque chose de bon. » Voltaire fut donc bâtonné, et le chevalier de Rohan ne manqua pas de raconter de côté et d'autre que, quant à lui, il commandait le travail : c'était son expression. Voltaire furieux rentra chez M. de Sully, et lui demanda de prendre fait et cause pour lui, car c'était dans son hôtel et au mépris en quelque sorte de l'hospitalité qu'il y trouvait qu'il avait été ainsi injurié et bâtonné. M. de Sully réflé-

chit que la famille de Rohan était une famille puissante; il aima mieux se mettre à l'écart, et laisser à Voltaire le soin de sa vengeance. Voltaire, pendant plus de trois mois, fréquenta les salles d'escrime, apprenant à défendre son corps, voulant exposer sa vie et réparer son honneur. M. de Rohan se refusa à lui donner aucune satisfaction, et comme il craignait en même temps que Voltaire voulût se servir contre lui du même procédé qu'il avait employé, il se plaignit aux ministres de la peur qu'il avait. On trouva que le meilleur moyen d'empêcher Voltaire de rendre à M. de Rohan périls pour périls ou affronts pour affronts, c'était de mettre Voltaire à la Bastille.

J'avoue que lorsque je lis cette étrange aventure et que je vois que, même de notre temps, il y a des panégyristes de Voltaire qui trouvent à propos de discuter si Voltaire avait un véritable courage ou s'il n'avait qu'un courage nerveux, je n'entre pas beaucoup dans la délicatesse de cette distinction. Voltaire battu avait raison de vouloir réparer son honneur de la manière qu'il pouvait et avec le courage qu'il avait, nerveux ou sanguin, peu importe. Lorsque, de son côté, l'autorité inventait cette singulière manière d'empêcher la rencontre des deux parties, qui consistait à en mettre une seule à la Bastille, je trouve qu'elle ne prenait pas la meilleure mesure ni la plus juste. Mes sentiments libéraux vont jusque-là. Il n'y eut, et j'avoue que j'ai plaisir à citer ce fait, il n'y eut à cette époque, il n'y eut qu'un seul homme qui prit parti pour Voltaire. C'est le duc de Villars.

Je lisais, il y a quelque temps, dans Saint-Simon le récit que celui-ci fait de la bataille de Denain, de cette bataille restauratrice de la France, et qui a sauvé la monarchie. Saint-Simon conteste que la bataille ait été gagnée par Villars. Je lisais avec quelque attention cette controverse, semblable à toutes celles qui s'engagent d'ordinaire à la suite des batailles. Mais quand j'ai eu lu dans les mémoires de Villars ce qu'il dit de l'aventure de Voltaire, je n'ai plus hésité un seul instant, et, quant à moi, je suis prêt à jurer qu'il n'y a que le duc de Villars qui a pu gagner la bataille de Denain. Quand on a ce sentiment de l'honneur et de la justice, quand on se sent blessé lorsqu'un seul de ses concitoyens, fût-ce un poëte, fût-ce un écrivain, fût-ce un homme de lettres, est outragé; quand on se sent blessé comme si on l'était soi-même ou que ce fût quelqu'un de sa propre famille, certes alors on a les grandes qualités qui, sur les champs de bataille, deviennent de ces qualités de génie qui relèvent la fortune des empires.

Lisons donc, messieurs, le récit de Villars :

« Le chevalier était fort incommodé d'une chute qui ne lui permettait pas d'être spadassin. Il prit le parti de faire donner en plein jour des coups de bâton à Voltaire, lequel, au lieu de prendre la voie de la justice, estima la vengeance plus noble par les armes. On prétend qu'il la chercha avec soin, trop indiscrètement. Le cardinal de Rohan demanda à M. le duc de le faire mettre à la Bastille; l'ordre en fut donné, exécuté; et le malheureux poëte, après avoir été battu, fut emprisonné. Le public, disposé à tout blâmer, trouva, pour cette fois avec raison, que tout le monde avait tort : Voltaire d'avoir offensé le chevalier de Rohan; celui-ci d'avoir osé commettre un crime digne de mort, en faisant battre un citoyen; le gouvernement de n'avoir pas puni une mauvaise action, et d'avoir fait mettre le battu à la Bastille, pour tranquilliser le batteur. »

Voilà donc Voltaire à la Bastille, mais quelque épais que fussent les murs de la Bastille, l'opinion publique, le cri de la conscience populaire finit cependant par traverser ces épaisses murailles. Le gouvernement était embarrassé d'une injustice aussi flagrante, et il jugea qu'il fallait délivrer Voltaire, mais en l'exilant. On chargea un exempt de police de l'en faire sortir et de le conduire jusqu'à Calais où il devait s'embarquer pour aller à Londres.

Admirable invention de l'autorité et qui explique tout. Non! jamais je n'aurais, quant à moi, imaginé une meilleure préparation pour le voyage de Voltaire en Angleterre, dans un pays de liberté et d'institutions libres; jamais je n'aurais inventé un meilleur noviciat que celui de la Bastille. Voltaire arrive donc à Calais avec son agent de police, l'y laisse, passe la mer, et entre dans le pays de la liberté en sortant de prison.

En Angleterre, il s'occupa de tout à la fois, du gouvernement, des sectes religieuses, de la littérature, des finances, du commerce; et c'est de ses observations sur les diverses parties de la société anglaise, que se composent ces lettres qu'il a appelées les *Lettres anglaises* ou les *Lettres philosophiques*. Ces lettres anglaises ou philosophiques sont en quelque sorte le manifeste politique de Voltaire. Si vous voulez chercher où est la vraie politique de Voltaire, où sont ses véritables sentiments, prenez les *Lettres anglaises*.

Ici, je suis forcé de faire une petite observation sur les diverses éditions de Voltaire.

Vous ne trouverez pas les *Lettres anglaises* dans toutes les éditions de Voltaire, et particulièrement vous ne les trouverez pas dans l'édition de Kehl. Les éditeurs et Voltaire lui-même, dit-on, par des raisons plus ou moins bonnes, ont détruit l'unité des *Lettres anglaises*, et les ont répandues, soit dans le *Dictionnaire philosophique*, soit dans les *Mélanges de philosophie et de morale*. Cependant il n'y a pas d'ouvrage, selon moi, qui, dans notre histoire politique et littéraire du XVIIIe siècle, ait plus d'importance et plus d'à-propos.

Je veux, dès le commencement, expliquer quel est le mérite et quelle était l'opportunité de ces lettres. C'est le contraste entre la France de 1726 et l'Angleterre de 1726 qui fait leur mérite. Aussi suis-je ici fort à mon aise pour les examiner avec vous. En effet, ce que nous allons lire est la glorification de l'Angleterre libre et la condamnation de la France asservie. Il y a donc un contraste complet; mais, grâce à Dieu, ce contraste, dans la suite des temps et des révolutions, a disparu. Je souffrirais si, par exemple, en lisant ces let-

tres, je me sentais encore en 1726, et si chaque trait, devenant un contraste, était en même temps une accusation contre mon pays. Mais ne craignez rien ! il y a quelques grandes dates qui ont retenti dans notre histoire depuis l'époque de Voltaire, 1789, 1791, 1830, et le contraste aujourd'hui ne m'embarrasse plus. Toutes les fois que le contraste sera entre le passé et le passé, c'est-à-dire entre la France en 1726 et l'Angleterre en 1726, je m'exprimerai le plus librement du monde, sans hésitation et sans arrière-pensée. Mais s'il y a, par hasard, dans les citations que je fais, quelques passages où le contraste a oublié de disparaître et de s'effacer, et cela par notre faute, alors je me tairai. Nous voilà donc bien préparés et bien avertis; je commence.

Jean-Jacques Rousseau a dit quelque part en parlant de Voltaire : « Le pauvre homme n'entend rien » à la politique, et cela me fait pitié de voir comme » il en parle. » Quant à la politique de théorie, Rousseau a raison. Voltaire n'est pas un homme de théorie. Si Jean-Jacques Rousseau croit que la politique consiste à se faire le législateur d'un pays, à lui donner un contrat social, à faire sortir de son propre génie toute une législation, quitte ensuite à la docilité du peuple à se soumettre à l'autorité de ce législateur souverain, et souverain au nom de son génie, ah ! cette politique qui vise à la révélation et à la dictature ne ressemble en rien à la politique de Voltaire. Si, au contraire, messieurs, vous cherchez la politique dans l'expérience des faits, si en étudiant l'histoire des peuples vous trouvez que chaque peuple a, à travers ses erreurs et ses passions, des maximes de sagesse et de bon sens qui font sa condition d'être dans le monde, si de ces maximes d'expérience vous croyez qu'on peut faire un véritable code politique sans déclamation, sans prétention, si c'est là pour vous la bonne et la vraie politique, prenez, messieurs, ce petit livre, les *Lettres anglaises*, c'est la politique de Voltaire.

Je lis dans la huitième lettre :

« La nation anglaise est la seule de la terre qui soit parvenue à régler le pouvoir des rois en leur résistant, et qui, d'efforts en efforts, ait enfin établi ce gouvernement sage où le prince, tout-puissant pour faire le bien, a les mains liées pour faire le mal. »

Plus loin :

« Il en a coûté, sans doute, pour établir la liberté en Angleterre; c'est dans des mers de sang qu'on a noyé l'idole du pouvoir despotique ; mais les Anglais ne croient point avoir acheté trop cher de bonnes lois. Les autres nations n'ont pas eu moins de troubles, n'ont pas versé moins de sang qu'eux ; mais ce sang qu'elles ont répandu pour la cause de leur liberté n'a fait que cimenter leur servitude. »

J'aime à songer que ces paroles sont tombées un jour comme un coup de foudre, mais de foudre qui éclaire, au milieu du palais de Versailles. Songez à l'effet qu'elles durent produire en 1726 ! Un roi qui ne l'est que pour le bien et qui ne l'est pas pour le mal, c'est-à-dire pour l'abus, pour la faveur, pour la grâce et la disgrâce, un roi qui prend ses ministres dans la chambre des Lords ou des Communes et non dans les antichambres de sa favorite : quel contraste entre l'Angleterre et la France ! Et comme il importait que la France ne le vît et ne le sentît pas ! Rassurez-vous, messieurs, l'autorité veillait, elle prit ses mesures; le parlement, je dis le parlement judiciaire, s'est assemblé; les *Lettres philosophiques* ont été condamnées comme un ouvrage dangereux et elles ont été brûlées, — j'ai ici le procès-verbal, — au pied du grand escalier du Palais, oui, au pied du grand escalier du Palais, que montent tous les jours, j'imagine, nos jeunes avocats. C'est là aussi qu'ont été brûlés l'*Émile* et tant d'autres livres. Qui sait si, lorsqu'ils montent cet escalier, les cendres fécondes de ces livres ne viennent pas encore tourbillonner autour de la tête de nos jeunes légistes et leur apprendre ce qu'était le passé et ce que ne doit pas être l'avenir !

Autre réflexion sur ces troubles sanglants qui, ailleurs qu'en Angleterre, n'ont servi qu'à créer l'anarchie et la servitude, cette fatale et inévitable revanche de l'anarchie. Serait-il donc vrai, messieurs, que notre histoire ne soit qu'une longue et triste erreur? Serait-il vrai que nous nous soyons toujours agités comme des enfants, agités dans nos chaînes, nous égratignant, nous blessant, voyant couler notre sang, et de ce sang qui coulait ne tirant pas le salutaire enseignement qu'il faut surtout souhaiter à tout peuple qui traverse les épreuves de l'histoire : l'espérance et l'expérience, les deux vertus qui vont si bien l'une avec l'autre, l'expérience qui fait reconnaître le mal et l'espérance qui achemine au bien?

J'aime surtout à lire les *Lettres anglaises* quand elles ne m'offrent pas un contraste qui blesse mon amour-propre patriotique : voyons, par exemple, la lettre neuvième sur la société et le gouvernement.

« Vous n'entendez point ici parler de haute, moyenne et basse justice, ni du droit de chasser sur la terre d'un citoyen, lequel n'a pas la liberté de tirer un coup de fusil sur son propre champ.

» Un homme, parce qu'il est noble, ou parce qu'il est prêtre, n'est point exempt de payer certaines taxes ; tous les impôts sont réglés par la chambre des Communes, qui, n'étant que la seconde par son rang, est la première par son crédit.

» Le paysan n'a point les pieds meurtris par des sabots, il mange du pain blanc, il est bien vêtu, il ne craint point d'augmenter le nombre de ses bestiaux ni de couvrir son toit de tuiles, de peur que l'on ne hausse ses impôts l'année d'après. Il y a ici beaucoup de paysans qui ont environ 200 000 francs de biens et qui ne dédaignent pas à continuer de cultiver la terre qui les a enrichis et dans laquelle ils vivent libres. »

Nous avons tous du plaisir à entendre cette oraison funèbre du passé en France. Oui, en 1726, c'était bien la France que Voltaire accablait du contraste qu'il y avait alors entre le paysan français et le paysan anglais, contraste disparu, grâce à Dieu, et disparu avec tout son attirail de fiscalités tyranniques ! Non, bourgeois ou paysan, chacun de nous n'a plus à sa porte son seigneur ou plutôt son percepteur et cent petits tyran-

neaux. Non, tout cela a disparu; il s'est fait un grand progrès : chaque groupe social a maintenant dans son sein son administrateur, son maire, son préfet, son sous-préfet, grand progrès d'avoir ainsi substitué l'État au pouvoir du seigneur; au moins c'est l'État qui est près de moi, qui m'avertit de la manière dont je dois me conduire, ce que je dois voter, ce que je dois penser. Applaudissons de bon cœur à ce premier progrès, à la substitution du pouvoir administratif représentant l'État au pouvoir féodal. Mais, à côté de ce premier progrès, j'en imagine un autre, que je souhaite ardemment. Quel est-il donc? Quoi! le seigneur tombé, et l'État s'élevant à la place du seigneur, ce n'est pas assez! Non, un autre progrès peut-être, ce serait que l'État disparût à son tour dans ses fonctionnaires inférieurs comme ont disparu les seigneurs, qu'après la féodalité abolie et détruite l'administration et ce qu'on appelle la bureaucraite se corrigeât elle-même à son tour, qu'elle s'amendât, si bien que, les progrès s'enchaînant les uns aux autres, l'individu, campagnard ou citadin, d'abord délivré de la fiscalité féodale, qui n'était plus elle-même dans les derniers temps qu'un régime administratif onéreux et tracassier, sentît s'effacer à son tour la tutelle administrative de la bureaucratie et reprît l'habitude de la liberté et de l'indépendance privée.

Tout cela, messieurs, n'a rien évidemment qui puisse blesser le temps actuel, nous ne parlons que du passé que nous blâmons et de l'avenir que nous espérons.

Il y a d'autres progrès encore espérés par Voltaire :

« Il a été un temps en France, dit-il dans sa lettre vingtième, où les beaux-arts étaient cultivés par les premiers de l'État. Les courtisans surtout s'en mêlaient, malgré la dissipation, le goût des riens, la passion pour l'intrigue, toutes divinités du pays.

» Il me paraît qu'on est actuellement à la cour dans un tout autre goût que celui des lettres; peut-être dans peu de temps la mode de penser reviendra-t-elle : un roi n'a qu'à vouloir; on fait de cette nation-ci tout ce qu'on veut. En Angleterre communément on pense, et les lettres y sont plus en honneur qu'en France. Cet avantage est une suite nécessaire de la forme de leur gouvernement. Il y a à Londres environ huit cents personnes qui ont le droit de parler en public et de soutenir les intérêts de la nation. Environ cinq ou six mille prétendent au même honneur à leur tour. Tout le reste s'érige en juge de ceux-ci, et chacun peut faire imprimer ce qu'il pense sur les affaires publiques; ainsi toute la nation est dans la nécessité de s'instruire.

» On n'entend parler que des gouvernements d'Athènes et de Rome; il faut bien, malgré qu'on en ait, lire les auteurs qui en ont traité. Cette étude nous conduit naturellement aux belles-lettres. En général, les hommes ont l'esprit de leur état. Pourquoi d'ordinaire nos magistrats, nos avocats, nos médecins et beaucoup d'ecclésiastiques ont-ils plus de lettres, de goût et d'esprit, que l'on n'en trouve dans toutes les autres professions? C'est que réellement leur état est d'avoir l'esprit cultivé, comme celui d'un marchand est de connaître son négoce. »

Ainsi ce qui fait la supériorité de l'Angleterre, c'est que tout le monde s'y occupe des affaires publiques, les uns parce que c'est leur devoir, étant membres du parlement, les autres parce que c'est leur goût et qu'ils espèrent devenir membres du parlement, et qu'enfin, s'ils n'ont pas la tribune, ils ont la liberté de la presse, à l'aide de laquelle ils peuvent exposer leurs opinions. Chacun s'occupe donc des affaires publiques, et chacun est forcé de réfléchir, de penser. Or, la supériorité, en dernière analyse, appartient dans chaque pays à ceux dont l'état est de penser, de réfléchir. Et ce qui fait la supériorité des professions dans un État fait aussi la supériorité des nations dans le monde.

Lisez donc les *Lettres anglaises* de Voltaire; c'est là le véritable manifeste de sa politique et du gouvernement qu'il voulait. En même temps, songez que ce sont là les maximes d'État de tous les gouvernements européens à l'heure qu'il est. Les uns y sont arrivés, les autres y marchent nécessairement, comme vers le but où ils seront traînés, malgré eux, s'ils n'y vont pas de bonne humeur.

SAINT-MARC GIRARDIN.

FACULTÉ DES LETTRES DE PARIS.

HISTOIRE DE LA PHILOSOPHIE.

COURS DE M. PAUL JANET
(de l'Institut).

Preuves de l'existence de Dieu, d'après Descartes (1).

III

DISCUSSION ÉPISODIQUE SUR LA CRÉATION CONTINUÉE.

Maintenant, si nous voulons juger l'hypothèse cartésienne de la création continuée, il faut d'abord nous rappeler un principe invoqué par Descartes et contesté par Gassendi, à savoir que la conservation des êtres créés n'étant qu'une création continuée, il est nécessaire d'expliquer non-seulement comment la créature a reçu l'existence, mais aussi comment elle la conserve. Ce principe n'est pas particulier à la doctrine cartésienne; elle s'en sert parce qu'elle l'a généralement trouvé admis avant elle par les scolastiques.

En exposant l'argumentation de Descartes et les objections de Gassendi, et en mettant leurs hypothèses contraires en regard, j'ai dit qu'il y a un danger à craindre dans l'une et dans l'autre. Si, avec le second de ces philosophes, on admet que la substance créée possède une énergie propre qui la fait persévérer dans l'être, on peut être tenté de la croire trop indépendante du Créateur. Si l'on accepte la proposition du premier, la créature se réduira peut-être à n'être plus qu'un acte du Créateur, et sa conservation une succession de miracles.

Ces idées et ces expressions ont provoqué des objections.

Le mot de miracle surtout, un peu trop fort sans doute pour la pensée qu'il exprimait, mais justifié cependant

(1) Voyez le numéro 32, page 506.

par l'emploi qu'en a fait Leibnitz en attaquant cette partie de la doctrine cartésienne, a éveillé les scrupules. On a dit que la critique qu'il renferme n'était pas fondée, qu'il n'y a, dans le fait d'une création continuée, nul miracle, et que d'ailleurs il paraît bien évident que la conservation ne se distingue pas de la création, puisque Dieu, étant éternel, n'agit point succcessivement comme les hommes, mais éternellement, que par conséquent la création, éternelle chez lui comme tous ses actes, se confond avec la conservation des choses créées.

C'est à cette objection que je répondrai aujourd'hui, et c'est cette question de la création continuée, ou de l'identité de l'acte créateur et de l'acte conservateur, que nous allons étudier ensemble.

Pour savoir si la proposition de Descartes est vraie, il faut examiner les données du problème et savoir d'où l'on part. Le terrain sur lequel les cartésiens s'appuient est la doctrine de la création. Ils la supposent admise. Mais encore faut-il analyser cette idée de création : le mot, en effet, peut recevoir deux sens différents, un sens large, et par cela même vague, un sens étroit et précis. Dans la première signification, on désigne par création l'acte, quel qu'il soit, par lequel le fini sort de l'infini. Cet acte de la puissance créatrice, on n'en présuppose pas, on n'en cherche pas la nature. Si l'on veut donner au mot son sens précis, il est difficile de le faire positivement; on ne peut guère lui donner qu'une précision en quelque sorte négative, c'est-à-dire qu'on exclura toutes les hypothèses contraires à cette idée que le monde a été tiré du néant. Car nous faire comprendre comment il en a été tiré, c'est une chose impossible. Nulle part l'expérience ne nous montre un être sortant du néant; tous les exemples de causalité finie que nous voyons ne nous peuvent représenter l'action de la causalité infinie. On précisera donc l'idée de création en montrant ce qu'elle n'est pas plutôt qu'en montrant ce qu'elle est.

Deux hypothèses surtout qui lui sont tout à fait contraires devront être exclues. La première est celle du dualisme, qui suppose une matière préexistante, éternelle comme Dieu, non point produite par lui, mais seulement modifiée et ordonnée par la puissance et la sagesse divines. C'est sous cette forme que la plupart des philosophes anciens se sont représenté la naissance du monde. Platon même, celui d'entre eux qui se rapproche le plus à ce sujet des idées chrétiennes, ne considère Dieu que comme un architecte, un ouvrier, et pour employer son expression, un *démiurge*. Or la création *ex nihilo* n'admet aucune matière préexistante, coéternelle à Dieu.

Elle exclut aussi complétement l'hypothèse panthéistique, suivant laquelle les êtres divers, dont l'ensemble compose le monde, ne seraient que la substance même de Dieu se transformant et se modifiant à l'infini.

La substance des choses n'est ni une matière existant par elle-même indépendamment de Dieu, ni la substance divine apparaissant dans des manifestations infiniment variées. Elle n'a commencé d'exister que par l'acte divin : elle n'a rien qu'elle ne doive à Dieu. Voilà ce qui est renfermé dans le dogme de la création; toute doctrine qui prendra la création pour point de départ devra admettre ces propositions et ne pourra, sans se contredire elle-même et se détruire, retomber dans les hypothèses exclues.

Maintenant que cette idée de création a été analysée et précisée autant que possible, examinons les considérations sur lesquelles on s'appuie pour affirmer que la conservation n'est qu'une création continuée ou que, pour l'Être infini, créer et conserver ne sont qu'un acte identique.

On nous dit d'abord que Dieu étant éternel, tout acte divin est éternel, par conséquent unique, car s'il y avait deux ou plusieurs actes successifs, évidemment ils ne seraient pas éternels. Pour bien apprécier l'objection, il faut se rendre compte exactement de ce qu'on entend en métaphysique par le mot éternel quand on l'applique à Dieu. Ce n'est plus l'éternité comme on l'entend quand on parle de tout autre objet, et qui implique seulement que cet objet n'a ni commencement ni fin. L'éternité divine implique la permanence absolue, l'immutabilité absolue. Elle supprime le temps et ses divisions. Dans l'être fini il y a durée et succession, par conséquent présent, avenir et passé; dans l'être infini, il n'y a pas de succession, point de passé, point d'avenir, rien qu'un immuable présent. Dieu n'agit donc point dans le temps, car l'Être infini rentrerait alors dans la manière d'être de la créature finie; on pourrait, en lui, distinguer des moments, marquer des limites, des divisions, des parties. Tout acte de Dieu est donc un présent absolu; il ne comporte pas de commencement ni de fin, ni de succession; il est unique, immuable, indivisible.

Or, si telle est la nature de l'action divine, l'acte qui m'a créé produit éternellement son effet; le monde entier, comme moi, est toujours sous l'empire de l'acte qui l'a fait exister une première fois. Il n'y a donc pas à supposer que Dieu recommence sans cesse à créer les êtres, ni qu'il a besoin d'actes continuels pour les conserver. Tel est le fondement sur lequel repose la doctrine de la création continuée.

Pour répondre à ce raisonnement, je ferai remarquer d'abord que l'acte créateur peut et doit être considéré à deux points de vue; car il ne faut pas seulement le considérer dans le Créateur, mais aussi dans la créature. Cette distinction est impliquée dans l'idée même de création, qui suppose l'être infini donnant l'existence et un être fini qui la reçoit. Il y a là un certain dualisme; non pas dans le sens des anciens qui mettent une matière éternelle en face de Dieu éternel, et la rendent indépendante de lui, en cela du moins qu'elle existe sans lui; mais dans un sens plus restreint, qui admet que le monde, une fois produit, est distinct de Dieu. Si l'on se refusait à admettre cette existence distincte du monde,

on retomberait immédiatement dans le panthéisme. Il y a sans doute des difficultés à comprendre comment quelque chose peut exister en dehors de Dieu qui est infini, et que rien par conséquent ne doit limiter. Mais cela est donné dans l'hypothèse même dont nous parlons.

Si donc la créature est distincte du Créateur; si elle n'est ni infinie, ni éternelle comme lui, nous ne devons ni ne pouvons lui appliquer ce qui n'est vrai que de l'Être infini.

Parce que Dieu est parfait, que tout ce qui émane de lui doit être parfait, sans quoi l'acte divin serait entaché d'imperfection, s'ensuit-il que la créature, considérée hors de Dieu et en elle-même, sera parfaite? Non assurément, car, par hypothèse même, toute chose créée est imparfaite, quand ce ne serait qu'en cela même qu'elle est créée et doit l'existence à autrui.

L'acte créateur est absolu : pourtant le monde créé n'est pas absolu, autrement il serait Dieu lui-même ou une matière absolue coexistante à Dieu et indépendante de lui.

Il est donc nécessaire de reconnaître que de l'Être absolu et de l'acte créateur naissent des choses relatives. Ainsi, quoique l'acte créateur soit un, le monde n'est pas un. De même l'acte créateur est éternel en Dieu, car on ne peut se représenter Dieu agissant à tel et tel moment donné, n'agissant pas à tel autre. Il agit éternellement. Mais s'ensuit-il, parce que la création a toujours été dans sa volonté, que les créatures aient toujours existé? Non assurément. On conçoit même que Dieu ait éternellement voulu un monde ayant un commencement. Il peut avoir prononcé un *fiat* éternel, marquant de toute éternité au monde certaines limites de durée. Sans doute il est aussi difficile de comprendre le monde commençant que de le concevoir sans commencement; mais ce qui est certain, c'est qu'on ne peut conclure de l'essence de l'Être créateur à la nature du monde créé.

Appliquons au cas particulier dont nous nous occupons ces remarques générales. On nous dit : la créature ne peut se conserver elle-même. Chaque moment de son existence n'est qu'un effet de l'acte initial, qui n'a pas besoin de se renouveler, puisqu'il est permanent. Mais il n'est nullement nécessaire de supposer cet effet continuel de l'acte créateur, car Dieu peut avoir éternellement voulu que la créature, après avoir commencé, continuât d'exister par elle-même ou plutôt par une certaine énergie d'existence qu'il aura mise en elle. Nous essayerons même de montrer tout à l'heure que telle a été sa volonté, et qu'on ne peut le nier sans détruire par cela seul la conception de la création.

Mais, poursuit-on, dire que la créature continue ainsi d'exister par une force intérieure, n'est-ce pas dire qu'elle devient indépendante du Créateur?

Qu'entendez-vous par ces mots : être indépendante du Créateur?

Vous ne pouvez nous reprocher de dire par là qu'elle peut exister sans le Créateur, puisque cette force même en vertu de laquelle elle subsiste ne lui vient que de la puissance qui l'a créée. Si c'est une difficulté que d'admettre une certaine indépendance de la créature, elle est inhérente à la doctrine même de la création, puisque créer c'est produire une chose qui existe par elle-même et non dans l'être qui l'a créé; autrement elle se confondrait avec lui et n'aurait pas d'existence véritable.

Descartes, ici, précise l'objection. Si la créature, dit-il, se conserve par sa propre efficacité, Dieu ne pourra donc plus l'anéantir; car il faudrait que Dieu voulût et produisît cet anéantissement. Or un acte de Dieu ne peut aboutir au néant.

Cet axiome de la scolastique, dont nous n'avons pas à discuter la valeur, n'est pas applicable ici. En effet, la volonté créatrice, en décrétant le commencement de l'être, peut en même temps décréter sa fin. Il est même certain, d'après la nature des actes divins, qu'elle décrète le tout simultanément, puisqu'il n'y a point de succession en Dieu. Ce qu'il décide, ce n'est pas le commencement, puis la fin de l'être, c'est l'être même avec sa durée et ses limites.

Il est donc facile d'échapper à cette objection de Descartes. On pourrait même y répondre d'une autre façon. Dieu ne peut-il pas avoir voulu que le monde, une fois créé, eût une existence sans fin? Sans doute nous voyons les êtres particuliers périr sans cesse; mais la matière qui les composait subsiste. Il n'est pas impossible que la matière soit impérissable, tandis que les êtres divers, dont nous voyons la fin, ne sont que ses formes changeantes.

Pour nous résumer, nous avons vu, dans les observations que nous réfutons, trois affirmations dont aucune ne résiste à l'examen. La première, suivant laquelle la création est un acte éternel, conclut à tort de la création considérée en Dieu à la création considérée dans le monde. En second lieu, dire que la créature, si elle avait une vertu propre d'existence, serait indépendante de Dieu, porte contre la création même, qui a pour but de produire quelque chose qui est distinct de Dieu. Enfin le principe scolastique qu'un acte de Dieu ne peut avoir pour objet le néant ne s'applique pas à la question.

Si maintenant, passant de la défensive à l'offensive, nous examinons la doctrine de la création continuée, nous reconnaîtrons qu'elle détruit implicitement celle de la création, ou que ceux qui la soutiennent ne se rendent pas un compte exact de ce qu'ils disent.

En effet, l'acte créateur n'implique pas seulement la création de la substance, mais aussi de ses attributs et de ses modes. Ainsi, quand Dieu crée un corps, il crée en même temps ses attributs, l'étendue par exemple, et les modes de cette étendue; c'est-à-dire que l'étendue de ce corps sera limitée par une forme ronde ou carrée, ou autre, mais déterminée. De même, si Dieu crée un homme, il crée aussi par le même acte son attribut, l'intelligence, et même les attributs de la matière dont il

est formé. Il le crée dans un état ou un mode particulier, dormant ou éveillé, assis ou couché, etc. Il est impossible de comprendre autrement la création et de concevoir l'être créé sans ses attributs et ses modes. Or, tout cela, au moment de l'acte créateur, n'est qu'en Dieu; autrement, si cela existait indépendamment de Dieu, ne fût-ce qu'un instant, la créature, pendant cet instant, aurait existé par quelque énergie résidant en elle. Au second moment de sa durée, puisqu'il faut bien admettre dans l'être créé des moments successifs, cet être sera encore créé une fois tout entier avec ses attributs et ses modes, et ainsi dans tous les moments de sa durée. L'homme, par exemple, sera créé successivement endormi, éveillé, assis, debout, immobile ou en mouvement, et tout en lui n'est jamais rien autre chose qu'en Dieu, c'est-à-dire un acte de Dieu, un phénomène de l'existence divine, de sorte que la créature est complétement supprimée; il ne reste rien que le Créateur et ses actes. Telle est l'objection que Leibnitz adresse sans cesse aux partisans de la création continuée. Il leur prouve ainsi clairement ou que la substance créée doit avoir en elle une certaine vertu de subsister en dehors de Dieu et sans son intervention incessante, ou qu'elle n'a plus aucune réalité, et que son existence apparente n'est que la suite ininterrompue des actes de la divinité; c'est-à-dire que la substance créée et Dieu ne sont qu'un, ce qui est un pur panthéisme.

On ne peut dire que Dieu crée l'être sans créer l'activité de l'être, et que c'est cette activité même qui établit la différence de l'être créé et de Dieu. Ce serait dire, sans le savoir, que la création n'est pas continue, puisqu'il y aurait alors nécessairement, comme il a été dit plus haut, deux moments distincts : l'un, dans lequel l'être serait créé; l'autre, dans lequel il agirait hors de Dieu et, par conséquent, subsisterait sans création. Nous sommes donc réduits à ce dilemme : ou l'être créé est quelque chose, et par cela seul il continue d'exister, ne serait-ce qu'un instant, ou il ne dure pas un instant en dehors de l'acte créateur, et alors il n'est rien. Il n'y a que Dieu, la substance universelle.

Je reviens maintenant à l'objection que j'avais déjà exprimée dans la dernière leçon, en disant que l'hypothèse de la création continuée admet un miracle perpétuel. Cette expression, quelque forte qu'elle soit, peut se justifier. Tantôt, en effet, on entend par miracle une suspension des lois de la nature; on suppose que Dieu a donné des lois au monde, et que, dans un cas particulier, sa volonté les enfreint. Tantôt on prend le mot dans le sens plus général d'intervention immédiate de la cause souveraine, que cette intervention soit ou non en contradiction avec des lois fixes. Ainsi, si l'on n'admet pas de loi de la nature, tous les phénomènes ne sont plus que des actes de Dieu, et l'on peut dire que l'existence du monde n'est qu'une série de miracles. C'est la conclusion où arrivent nécessairement les partisans de la création continuée.

Or, un des principes de la science moderne est de ne recourir que le moins possible à la cause suprême quand il s'agit d'expliquer la nature. La science philosophique suit ce principe comme les autres sciences.

Sans doute il faut faire une part au surnaturel. Toute hypothèse sur l'origine des choses est forcée de l'admettre. Les théories les plus subtiles et les plus hardies ne peuvent s'y dérober. Qu'est-ce, en effet, que ces forces de la nature par lesquelles nous expliquons scientifiquement les phénomènes? Ce sont celles que nous voyons actuellement à l'œuvre, que l'observation et l'expérience nous font connaître, et ce que nous ne pouvons expliquer par ces forces devient, par cela même, surnaturel. Or, nous ne pouvons, à l'aide de ce que nous voyons, expliquer l'origine des choses. Nous ne les connaissons qu'existantes, et nulle expérience ne nous peut révéler leur naissance. Le surnaturel est donc nécessaire dans la science.

Admettons un instant, avec les adversaires les plus déterminés, que le monde se suffise à lui-même sans qu'une cause extérieure le crée et l'organise; mais encore faut-il alors reconnaître que le monde n'a pas commencé, et cela même est une chose surnaturelle, puisqu'il n'est rien dans la nature qui n'ait son commencement et sa cause.

Pour échapper à cette incompréhensibilité d'un monde ne commençant pas, dira-t-on qu'il a commencé en sortant du néant, et cela sans l'intervention d'un Dieu? c'est plus incompréhensible encore. On ne peut donc échapper au surnaturel; toute hypothèse sur l'origine des choses l'implique. On ne peut même l'éviter en se contentant, comme certains philosophes, d'étudier les choses sans chercher à en pénétrer l'origine. On ne peut s'empêcher de se poser à soi-même ce problème difficile, ou de l'entendre poser par d'autres. Et quand même on parviendrait à en tenir sa pensée complétement éloignée, déclarer ainsi qu'il est insoluble, c'est avouer que les lois de la nature ne peuvent expliquer la nature, c'est reconnaître tacitement le surnaturel.

Voilà ce qui justifie les métaphysiciens de leurs tentatives pour expliquer l'origine des choses. Ils sentent comme les autres la difficulté du problème; mais ils comprennent aussi qu'il s'impose à notre intelligence et ne désespèrent pas, sinon de le résoudre complétement, du moins de donner, en l'éclaircissant, une demi-satisfaction à la curiosité humaine.

Admettons donc le surnaturel; mais ne multiplions pas les miracles. Si, une fois la création supposée, nous pouvons concevoir le monde existant à l'aide des forces qui ont été mises en lui, des lois qui lui ont été données, ne faisons pas intervenir sans cesse la cause souveraine, ou bientôt tout s'évanouira et il ne restera plus qu'elle. Nous tomberons ou dans le mysticisme, qui ne voit que Dieu partout, ou dans le panthéisme, qui en est bien près, et qui ne voit partout qu'une même substance dans laquelle Dieu et la nature ne se distinguent pas.

Telles sont les raisons pour lesquelles je pense, avec Leibnitz, qu'on ne doit pas admettre la doctrine cartésienne de la création continuée, mais qu'il faut, après avoir admis la création, reconnaître que la créature continue à subsister en vertu d'une certaine énergie mise en elle par l'acte créateur. J'accorde, en considérant la création en Dieu, que l'acte par lequel il la produit est éternel, qu'il donne à la fois l'existence et en assure la conservation, qu'il projette même sur la succession de mes modes une influence incompréhensible, et enfin qu'il y a dans mes propres actions quelque chose du concours divin; mais je ne puis reconnaître que l'acte par lequel je continue d'être soit de même nature que celui par lequel j'ai commencé. Toute théorie qui nie cette doctrine aboutit inévitablement au panthéisme.

Rédigé, avec l'approbation de M. P. Janet, par L. T.

CONFÉRENCES ANGLAISES ET AMÉRICAINES.

M. THACKERAY.

Les quatre George.

I

GEORGE Ier (1714-1727).

Les relations de voyage du siècle dernier donnent une triste idée de ce qu'était alors l'Europe. Des plaines désolées, un pays ruiné, des fermes à demi brûlées et des paysans tremblants serrant leurs maigres récoltes; des bandes de soldats errants, la baïonnette au bout du fusil, et les caporaux derrière eux, avec la canne ou le martinet pour les ramener à la caserne. Monseigneur passe dans son carrosse doré, enfonçant dans les ornières et jurant après son postillon qui ne le ramène pas assez vite à son château. A l'écart des bruits et du tumulte de la ville, est l'énorme palais du prince, bâti de marbre, doré, hideux, monstrueux; un épais rideau d'arbres dérobe à la vue la campagne désolée. C'est là que réside le prince et sa cour; les jardins sont tirés au cordeau; l'eau jaillit des fontaines; tout proche est la forêt où le paysan en guenilles rabat le gibier auquel il lui est défendu de toucher sous peine de mort. La chasse galante glisse comme une ombre dans la forêt; le prince galope en tête, sonnant du cor, suivi des seigneurs et des dames de sa cour en costumes de chasse. On sonne l'hallali, on force le cerf, puis le grand veneur lui donne le coup de grâce au milieu des fanfares. Enfin, on retourne au château, et le noble voyageur, le baron de Polnitz ou le comte de Kœnigsmark, ou le chevalier de Seingalt, voit la brillante cavalcade passer dans les avenues du bois, et, de retour à son hôtel, il se hâte d'envoyer son nom au grand maréchal du palais. Il revêt alors son habit de cour à la dernière mode de Paris, est introduit par le chambellan, fait la révérence au noble prince et à la gracieuse princesse, est présenté aux dames de la cour et aux principaux seigneurs, et enfin prend place à une banque au pharaon où il gagne ou perd mille louis dans sa soirée. Si nous sommes dans une cour allemande, de nombreuses libations viennent compléter le tableau; mais que la scène se passe en Allemagne, en France ou en Espagne, si vous percez l'épais rideau de bois qui vous dérobe la vue de la campagne, vous n'apercevrez partout que la misère. La faim règne dans les pauvres villages où l'agriculture ne rend pas ses frais; les bœufs décharnés peuvent à peine labourer la terre; les paysans tremblants rentrent en hâte leurs maigres moissons. Ernest-Auguste, duc de Brunswick-Lunebourg, électeur de Hanovre, est gros et gras sur son trône; il peut tuer un bœuf d'un coup de poing et presque le manger; sa maîtresse, Aurore de Kœnigsmark, est la plus charmante et la plus spirituelle des femmes; ses diamants sont les plus gros et les plus brillants du monde, et ses fêtes sont aussi splendides que celles de Versailles. Quant à Louis le Grand, c'est plus qu'un mortel. Levez respectueusement les yeux et contemplez-le, orné de sa sublime perruque, lançant une œillade à mademoiselle de Fontanges ou à madame de Montespan, quand il passe dans la grande galerie où attendent Villars et Vendôme, Berwick, Bossuet et Massillon. Une cour peut-elle offrir plus de splendeurs, de plus nobles seigneurs ou de plus galants chevaliers, des dames plus aimables? Peut-on voir un plus grand monarque, ou un être plus misérable que le paysan affamé son sujet? Il ne faut point séparer ces deux types, si l'on veut apprécier à sa juste valeur l'ancienne société. Rappelons-nous la gloire et la chevalerie de cette époque, la grâce et la beauté des dames, la splendeur de cette cour où régnait la politesse la plus exquise, la galante courtoisie de Fontenoy, la noble constance du vieux roi de Villars, son général, équipant sa dernière armée avec les derniers écus du trésor royal et marchant à la rencontre de l'ennemi pour vaincre ou mourir à Denain. Mais derrière cette royale splendeur se cache une nation asservie et ruinée, un peuple dépouillé de ses droits, une société en dissolution; l'humanité et la justice sont foulées aux pieds; le commerce est presque détruit. Que de taches enfin à cette splendeur royale! Que de bassesses, de crimes, de hontes! C'est devant une courtisane que se prosternent les plus nobles gentilshommes, les plus orgueilleuses dames de la cour; c'est la dépouille d'une malheureuse province que le prince jette en diamants autour du cou de neige de sa maîtresse. Dans la première moitié du XVIIIe siècle, il en est de même dans toute l'Europe. La Saxe est un désert aussi bien que l'Artois ou la Picardie, et Versailles est plus grand mais non pire que Herrenhausen.

Ce fut le premier Électeur de Hanovre qui contracta l'heureux mariage par lequel sa maison obtint le trône d'Angleterre. Deux ans après l'exécution de Charles Ier, sa nièce Sophie épousa Ernest-Auguste de Brunswick et

apporta la réversion à la couronne des trois royaumes dans son maigre trousseau.

Une nièce de l'électrice Sophie, à qui on avait fait changer de religion et épouser le duc d'Orléans, frère du roi de France ; une femme dont le cœur était toujours avec ses bons amis les Allemands, pendant que sa personne était confinée à Paris, à Marly ou à Versailles, nous a laissé dans sa volumineuse correspondance imprimée, partie en allemand, partie en français, des détails sur l'Électrice et sur son fils George. Cette nièce, Élisabeth-Charlotte, était à Osnabrück quand George y naquit en 1660. Elle manqua recevoir le fouet pour avoir gêné le cérémonial de ce jour mémorable. Elle semble n'avoir jamais aimé George, ni lorsqu'il était enfant, ni plus tard. Elle le représente comme odieusement dur, froid et silencieux. Ce ne devait pas être, en effet, un joyeux prince comme son père, mais un prince prudent, tranquille, égoïste, marchant droit devant lui, s'occupant de ses affaires, et comprenant ses intérêts d'une façon remarquable.

Du temps de son père, et à la tête de huit ou dix mille Hanovriens, George servit l'empereur sur le Danube contre les Turcs, au siége de Vienne, en Italie et sur le Rhin. Quand il succéda à l'électorat, il conduisit ses affaires avec prudence et habileté. Il était très-aimé en Hanovre. Il n'était point sentimental ; cependant il montra une véritable affliction de quitter son peuple, qui, de son côté, le recevait toujours avec des transports de joie quand il revenait en Hanovre. Il fit preuve d'une froideur et d'une prudence peu communes en prenant possession de son nouveau royaume, ne trahissant aucun orgueil, paraissant raisonnablement douter s'il ne serait pas renvoyé quelque jour, ayant l'air enfin de se regarder plutôt comme un locataire que comme un maître dans le palais de Saint-James et d'Hampton-Court. Il laissa, il est vrai, les Allemands qui étaient à sa suite piller ce qu'ils purent des richesses de l'Angleterre ; mais qu'attendre d'un prince habitué à vendre ses sujets sans scrupule ? Il montra, ce me semble, une grande finesse, une grande prudence et une grande modération dans sa conduite. Le protestant allemand fut un roi plus économe, meilleur et plus tendre pour ses sujets que le catholique Stuart sur le trône duquel il s'assit, et si loyal envers l'Angleterre qu'il la laissa se gouverner elle-même.

J'ai visité l'humble berceau de notre George. La ville où il naquit est encore à peu près la même que lors de son départ. Les jardins et les pavillons d'Herrenhausen sont à peine changés depuis le jour où l'électrice Sophie y fit sa dernière promenade, précédant de quelques semaines seulement dans la tombe la fille de Jacques II (1), dont la mort ouvrit aux Stuarts-Brunswick le chemin au trône d'Angleterre.

Les deux premiers George et leur père Ernest-Auguste avaient des idées vraiment royales sur le mariage, et Louis XIV et Charles II n'avaient pas plus de prétentions à Versailles ou à Saint-James que ces sultans allemands dans leur petite ville, sur les bords de la Leine. On peut voir à Herrenhausen le théâtre rustique où les Platen jouèrent la comédie devant l'Électeur et ses fils. Ce sont dans les parcs les mêmes statues de faunes et de dryades souriant et jouant de la flûte, comme aux jours où des nymphes fardées les couronnaient de fleurs, conduisaient sous les berceaux des boucs aux cornes dorées, paraissaient comme à l'Opéra en Dianes ou en Minerves, et débitaient aux princes, à leur retour de la chasse, des compliments allégoriques.

L'Europe présentait alors une curieuse situation morale et politique. Le triomphe du principe monarchique avait amené d'étranges conséquences. La féodalité était vaincue. La noblesse, dans sa lutte avec la royauté, avait presque succombé, et le roi pouvait dire : « l'État c'est moi ». C'était presque un dieu. Les plus nobles, les plus anciennes familles se faisaient une gloire de lui donner des courtisans. Qui aurait l'honneur d'éclairer le roi à son coucher, ou de lui offrir ses vêtements à son lever? Les mémoires français du XVIIe siècle sont pleins de querelles sur de pareils sujets. La tradition n'en est pas encore perdue en Europe. Ceux d'entre nous qui assistèrent au pompeux spectacle de l'ouverture du palais de Cristal, à Londres, ont pu voir deux nobles lords, grands officiers de la couronne et de la plus haute noblesse, en habits brodés, la poitrine chamarrée de crachats et la baguette à la main, marcher à reculons l'espace d'un mille, en tête du cortége. Quels sentiments doivent nous inspirer ces cérémonies d'un autre âge, l'étonnement ou la colère, le mépris ou l'indignation? Le bonnet de Gessler est au bout de la pique : le saluerons-nous avec respect, lèverons-nous les épaules de pitié, ou refuserons-nous fièrement d'obéir à des ordres ridicules? Je ne veux attaquer personne ; mais ce bonnet de Gessler flotte encore en Europe sur plus d'une place publique, et plus d'un grand personnage s'agenouille devant lui.

Remplacez par les grandes et gauches statues allemandes les marbres de Versailles ; mettez à Herrenhausen les pièces d'eau de Marly, sur les tables les pâtisseries allemandes au lieu de la cuisine française ; imaginez le jeune de Kielmansegg dansant avec la comtesse de Kammer Junker Quirini, ou chantant une romance française avec l'accent germanique le plus déplorable, enfin une image grossière de Versailles, telle est la cour de Hanovre. « Je suis arrivée au pays de beauté », écrit Marie Wortley, du Hanovre, en 1716, « toutes les femmes ont littéralement des joues de rose, des fronts et des cous de neige, des sourcils de jais, une chevelure d'ébène. Ces perfections ne les quittent plus qu'à la mort et font un assez bel effet aux lumières ; mais on pourrait souhaiter plus de variété. Elles se ressemblent toutes comme les personnages de madame Salmon, et l'on tremble de les voir fondre lorsqu'elles s'approchent

(1) La reine Anne, à qui George Ier succéda en 1714.

du feu. » La spirituelle Marie nous dépeint ainsi le sérail de George Ier à Hanovre, un an après son avénement au trône d'Angleterre. C'était le temps des fêtes et des exploits. Elle y vit aussi George II. « Je puis vous dire sans flatterie ni partialité », écrit-elle, « que notre jeune prince est aussi accompli qu'il est possible de l'être à son âge ; il a un air vif et éveillé et une physionomie si ouverte qu'il n'aurait pas besoin de sa haute naissance pour charmer. » Les portraits des princes, à cette époque, se ressemblent tous ; il était alors de mode d'être ébloui à leur aspect et de ne pouvoir résister au feu de leurs regards.

Dans l'année 1700, le petit duc de Glocester, le dernier des enfants de la malheureuse reine Anne, mourut, et les rejetons de la ligne directe de Hanovre furent appelés au trône d'Angleterre. L'électrice Sophie fut déclarée la plus proche héritière du trône ; George-Louis fut créé duc de Cambridge ; l'Angleterre envoya des députations en Allemagne ; mais la reine Anne, dont le tendre cœur était tout entier aux exilés de la cour de Saint-Germain, ne put prendre sur elle de permettre à son cousin l'électeur, duc de Cambridge, de venir lui présenter ses devoirs ni de siéger à la chambre des pairs. Si la reine eût vécu un mois de plus ; si les tories anglais eussent été aussi audacieux et résolus qu'ils étaient rusés et artificieux ; si le fils de Jacques II, que la nation aimait et plaignait, eût été à la hauteur des circonstances, jamais George-Louis de Hanovre n'eût parlé allemand dans la chapelle royale de Saint-James.

Quand la couronne d'Angleterre passa sur la tête de George-Louis de Hanovre, il ne se montra pas empressé de la prendre. Il attendit quelque temps, prit un affectueux congé de ses chers Hanovriens, et partit tranquillement pour prendre possession « du trône de ses ancêtres », suivant l'expression dont il se servit dans son discours d'ouverture du parlement. Il amena avec lui une troupe d'Allemands dont il aimait la société, et qui ne quittèrent plus sa royale personne. Il fit venir aussi ses deux favorites, mesdames de Kielmansegg et de Schulenberg, qu'il créa respectivement comtesse de Darlington et duchesse de Kendal. Ces deux dames aimaient le Hanovre avec passion, et ne voulaient d'abord pas le quitter ; mais l'une d'elles s'étant décidée à suivre son royal amant, la jalousie fit également partir l'autre. L'humeur railleuse du peuple anglais s'égaya sur leur personne ; il appela l'une *le mât de cocagne*, à cause de sa maigreur, et l'embonpoint de l'autre lui valut le nom d'*éléphant*. La personne du roi, les courtisans qui formaient sa suite, la manière dont il reçut les nobles Anglais qui venaient lui souhaiter la bienvenue, excitèrent aussi la satire. Les bons bourgeois de Londres se pressaient sur la jetée de Greenwich en criant hourrah pour le roi George. Vraiment, j'ai peine à garder mon sérieux, et le rire me prend en pensant à l'absurdité de cette entrée triomphale.

Nous voici tous à genoux. Voici l'archevêque de Canterbury à la tête de son Église, Kielmansegg et Schulenberg avec leurs joues roses derrière le défenseur de la foi. Voici milord duc de Marlborough qui s'agenouille aussi ; Marlborough, le plus grand guerrier de tous les temps, traître au roi Jacques II, à la reine Anne, trahissant l'Angleterre pour la France, l'Électeur pour le prétendant, le prétendant pour l'Électeur ; voici milords Oxford et Bolingbroke, le dernier venant de supplanter le premier, et ne demandant qu'un mois de répit pour installer le roi Jacques à Westminster. Les gentilshommes whigs font leurs saluts et leurs révérences avec le décorum et le cérémonial voulus ; mais le rusé et hypocrite monarque sait le cas que l'on doit faire de leurs serments de fidélité. « Fidélité, pense-t-il, à mon égard, cela est absurde. N'y a-t-il pas cinquante héritiers plus proches que moi au trône d'Angleterre ? Je ne suis pour les whigs qu'un instrument. Vous, tories, vous me haïssez ; vous, archevêque, souriant à genoux et marmottant des prières au ciel, vous savez que je me soucie fort peu de vos trente-neuf articles et que je n'entends rien à vos stupides sermons. Vous, milords Bolingbroke et Oxford, vous conspiriez contre moi il y a un mois, et vous, duc de Marlborough, vous me trahiriez comme un autre, si vous y trouviez votre avantage. Venez, ma bonne Mélusine, et vous, ma douce Sophie, retirons-nous dans nos appartements ; qu'on nous apporte des huîtres et du vin du Rhin ; jouissons de notre mieux, et laissons ces bavards et ces menteurs d'Anglais crier, se battre et mentir tant qu'il leur plaira ! »

Si Swift n'avait pas été lié avec les hommes d'État du parti vaincu, quelle satire fine et originale ne nous eût-il pas laissée du sauve-qui-peut général des membres du parti tory ! Quel silence parmi ces nobles personnages ! Quelle bassesse dans la chambre des lords et dans la chambre des communes ! Quel cérémonial pour recevoir le roi George !

Bolingbroke, dans son dernier dicsours à la chambre des Lords, signala cette conduite honteuse ; mais le vote de la chambre lui donna tort. Les mauvais jours avaient commencé pour lui. Il crut prudent de s'esquiver et de sauver sa tête de la bagarre. L'insouciant et léger Oxford eut plus de courage et attendit tranquillement la tempête. Il fut, pour un temps, mis à la Tour avec Prior ; mais tous deux eurent le bonheur de se tirer la vie sauve de cette dangereuse passe. Atterbury courut encore de plus grands dangers ; mais le temps des exécutions sanglantes était passé. Quatre personnes seulement furent exécutées à Londres pour la rébellion de 1715, et vingt-deux dans le Lancashire. Plus de mille rebelles, pris les armes à la main, se rendirent à discrétion, et obtinrent de la clémence royale d'être transportés dans les colonies d'Amérique.

Il est curieux de songer aux suites qu'aurait pu avoir cette révolte. Nous savons comment les gentilshommes écossais révoltés se rendirent à l'appel de leur chef, lord Mar, et se rallièrent à Bremar autour du malheureux drapeau des Stuarts. Mar, avec huit mille hommes,

contre quinze cents qui lui étaient opposés, aurait pu rejeter l'ennemi derrière la Tweed et s'emparer de toute l'Écosse; mais le général du Prétendant ne sut pas saisir l'occasion. Le château d'Édimbourg serait tombé aux mains du roi Jacques, si les soldats qui devaient donner l'assaut ne s'étaient arrêtés à la taverne à boire à sa santé et n'étaient pas arrivés deux heures trop tard au rendez-vous sous les murs du château.

La ville était assez sympathique aux assaillants, et le projet d'attaque semble y avoir été connu. Lord Mahon prétend tenir de Sinclair qu'un gentilhomme, désintéressé dans la question, lui aurait dit avoir soupé, le soir même de l'attaque, dans une auberge où une vingtaine d'assaillants buvaient, et, suivant l'expression de l'aubergiste, *se poudraient la tête* pour se préparer à escalader le château. Sans cette perte de temps, le château d'Édimbourg, la ville et toute l'Écosse tombaient au pouvoir du roi Jacques. Le nord de l'Angleterre se soulevait et marchait sur Londres sous la conduite de Barneth Heath. Wyndham était prêt dans le comté de Worcester, et Vivian dans le comté de Cornouailles. L'électeur de Hanovre et sa laide maîtresse serraient leur vaisselle plate, leurs bijoux, peut-être aussi les diamants de la couronne d'Angleterre, et prenaient la route d'Harwich et de Hollande pour rejoindre leur vieille Allemagne. Le roi Jacques arrivait à Douvres aux applaudissements de la multitude; les acclamations du peuple, le grondement du canon, l'accompagnaient à son débarquement sur la jetée; le duc de Marlborough versait des pleurs de joie, et les évêques s'agenouillaient avec respect. Au bout de peu d'années on eût dit la messe à Saint-Paul, on eût chanté vêpres et matines au monastère d'York, et le docteur Swift eût cédé sa stalle et son doyenné de Saint-Patrick au père Dominique de Salamanque. Tous ces changements étaient possibles alors, et voilà où nous en serions sans doute arrivés sans cette pincée de poudre, ce *pulveris exigui jactu* dont ne purent se passer les conspirateurs écossais.

Nous avons accompagné le roi George jusqu'à la Cité, et, si nous voulons avoir une idée de la Cité à cette époque, nous en trouvons dans Hogarth, ainsi que dans les livres contemporains, une peinture animée. Notre cher vieux *Spectateur* se promène en souriant dans les rues, dont il décrit les emblèmes sans nombre avec une gaieté charmante. « Nos rues, dit-il, sont pleines de sangliers bleus, de cygnes noirs, de lions rouges, sans parler des cochons volants, des hérissons armés et autres bêtes plus extraordinaires que toutes celles des déserts de l'Afrique. » Voici la tête du lion dans la bouche duquel on met les lettres adressées au *Spectateur*, et la maison d'un banquier a pour enseigne la besace que le fondateur de la *Compagnie des Indes* portait quand il vint à Londres simple garçon de ferme. Le révérend Dean est dans la rue précédé de son laquais qui lui fait faire place. Mistriss Dinah se rend à la chapelle suivie de son valet de pied portant son livre de prières. On entend les cris des marchands ambulants, ces cris que j'entendais dans mon enfance et dont plusieurs ont cessé depuis. Les *beaux* encombrent les cafés, la tabatière à la main; on aperçoit de temps à autre leurs perruques à travers les rideaux de damas rouge. Saccharina sourit à sa croisée, sous laquelle des officiers crient et se battent. Ce sont messieurs les officiers aux gardes en habits de velours rouge à parements bleus, dorés sur toutes les coutures; messieurs les grenadiers à cheval, aux chapeaux de drap bleu de ciel avec torsades brodées d'or et d'argent; les hallebardiers avec leurs longs habits rouges, tels qu'ils étaient du temps de Henri VIII, leurs fraises et leurs toques de velours uni. Peut-être allons-nous rencontrer Sa Majesté elle-même allant à Saint-James. Quand le roi se rend au Parlement, il est dans son carrosse à huit chevaux, entouré de ses gardes et des grands officiers de sa couronne. Autrement il ne se sert que d'une chaise à porteurs, précédée de six valets de pied et six gardes à pied de chaque côté de la chaise. Les officiers de service suivent dans leurs voitures, et le cortége s'achemine lentement vers sa destination.

Le *Spectateur* et le *Babillard* sont pleins de curieux aperçus sur la vie de Londres à cette époque. Ils peuvent nous servir de guide à l'Opéra, à la Comédie, aux marionnettes, aux ventes aux enchères, aux combats de coqs. Nous pouvons prendre le bateau aux escaliers du Temple, et accompagner sir Roger de Coverley et le *Spectateur* lui-même au jardin d'hiver, qui s'appellera le Wauxhall quelques années après, quand il sera orné des peintures d'Hogarth. Voulez-vous remonter ensemble le passé, nous rencontrons M. Addison, non pas le très-honorable Joseph Addison esquire, secrétaire d'État du roi George Ier, mais le charmant peintre des mœurs contemporaines, le plus joyeux compagnon du monde quand il est en bonne humeur. Il est agréable de s'enfermer un instant avec lui et de s'attabler devant un bol de punch, en compagnie de sir Richard Steele, qui vient d'être fait chevalier par le roi George, et à qui il arrivera souvent de ne pouvoir payer son écot. Mais nous ne suivrons pas l'honorable secrétaire d'État dans ses bureaux de White-Hall; nous retomberions dans la politique, et notre affaire, c'est le plaisir, c'est la ville, ce sont les cafés, les spectacles, la promenade.

Les étrangers peuvent aussi nous renseigner sur la vie de Londres à cette époque, et le baron de Polnitz nous servira de cicerone. « Un homme d'esprit, dit-il, ou un vrai gentilhomme ne seront jamais en peine de leur temps à Londres, et voici la vie de ce dernier. Il se lève tard, endosse son frac, et, laissant son épée chez lui, il prend sa canne et va se promener. C'est le plus souvent au Parc qu'il se dirige, parce que c'est le rendez-vous des gens de qualité. Le Parc est ce que sont les Tuileries à Paris, avec une certaine beauté simple qui ne peut se décrire. La grande allée s'appelle le Mail, et est pleine de monde toute la journée, mais plus particulièrement le matin et le soir, quand Leurs Majestés s'y

promènent avec la famille royale, suivies seulement de quelques gardes à pied, ce qui n'interrompt pas la promenade publique. Les dames et les messieurs sont revêtus de riches habits, car les Anglais, qui, il y a vingt ans, laissaient à l'armée les ornements d'or et d'argent, sont maintenant brodés et galonnés sur toutes les coutures comme les Français. Je parle des gens de qualité. Le bourgeois se contente d'avoir de beau linge, un habit, un chapeau et une perruque propres. Tout le monde est bien vêtu, et les mendiants eux-mêmes n'y ont pas une si pauvre mine qu'ailleurs. » Après avoir fait sa promenade du matin, notre élégant rentre s'habille et va flâner dans les cafés fréquentés par les gens de sa connaissance. « Car le café ou le cercle est un besoin pour l'Anglais; il y va causer d'affaires et de nouvelles, lire les journaux. Quelquefois il s'assied et regarde ses voisins sans dire mot. Heureux effet du caractère national, car, s'ils étaient aussi bavards que les autres peuples, les cafés seraient intolérables et l'on ne s'y entendrait plus. Le café de Saint-James street, où je vais chaque matin passer une heure ou deux, est si plein qu'on peut à peine s'y retourner. »

Si délicieux que fût le séjour de Londres à cette époque, le roi George aimait à en sortir le plus qu'il pouvait, et quand il y était, il passait tout son temps avec ses Allemands. Pareils à Blücher, qui, cent ans plus tard, regardant Londres du haut de Saint-Paul, s'écriait en soupirant : « Quelle riche proie ! » les favorites, les courtisans, les cuisiniers, les intendants, jusqu'aux nègres Mustapha et Mahomet, tous ces avides Allemands se gorgeaient de nos richesses. « Prenez ce que vous pourrez », était la maxime du vieux monarque. Ce n'était certes pas un glorieux monarque, ni un protecteur éclairé des beaux-arts, mais il n'était pas hypocrite, pas haineux, pas extravagant. Quoique habitué au despotisme en Hanovre, il usa du pouvoir avec modération. Son dessein était de laisser l'Angleterre se gouverner elle-même le plus possible, et d'y résider le moins possible. Son cœur était en Hanovre. Quand il tomba malade en Hollande, lors de son dernier voyage, il passa sa tête livide par la portière de la voiture en murmurant : « Osnabruck ! » Il avait plus de cinquante ans lorsqu'il vint en Angleterre. Il fut acclamé par la partie sage de la nation, dont il servait les vues, mais il fut toujours un étranger pour le peuple, qui tournait en dérision ses mœurs germaniques. Il prit notre accueil pour ce qu'il valait, nous vola le plus d'argent qu'il put et nous sauva du papisme et de l'anarchie. Pour ma part, j'eusse été de son parti. Tout cynique et égoïste qu'il était, il valait mieux qu'un roi qu'on nous eût envoyé de Saint-Germain avec le grand cordon de France dans sa poche et un essaim de jésuites derrière lui.

Les destinées sont censées s'occuper des grands personnages, et le roi George eut ses prophéties comme les autres. Il parut frappé de la prédiction qu'il mourrait peu après sa femme, et, en effet, il ne lui survécut pas longtemps. Il avait promis, paraît-il, à une de ses maîtresses de la revenir voir après sa mort, et la duchesse de Kendal ayant, à cette époque, aperçu un corbeau voltigeant à la croisée de son château de Twickenham, se plut à se persuader que l'âme de son royal amant lui apparaissait sous cette forme, et ordonna qu'on prît soin de ce sombre visiteur. Touchante imagination !

Les temps sont loin, en Angleterre, de ce culte étrange de la majesté royale, quand les prêtres flattaient le prince dans le temple même de la divinité, que la servilité passait pour le plus noble des devoirs, que la jeunesse et la beauté se disputaient la faveur royale, et qu'il n'était point honteux d'être la maîtresse du roi. Une morale et des mœurs plus sévères à la cour et dans le peuple sont au nombre des inestimables bienfaits de la liberté que George Ier nous a conquise et assurée. Il est resté fidèle au pacte qu'il avait fait avec le peuple anglais, et s'il n'a pas été plus exempt qu'un autre des vices de son époque, nous lui devons au moins de la reconnaissance pour avoir sauvegardé et nous avoir transmis intactes nos libertés. A l'air pur de la liberté, les palais et les chaumières se sont purifiés, et la vérité, à laquelle chacun de nous a droit, et qui juge sans faiblesse les plus grands personnages, nous commande de ne parler de ceux de cette époque qu'avec respect et reconnaissance. Il y a des taches dans le portrait de George Ier et des côtés que nous ne pouvons admirer; mais on y voit briller la justice, le courage et la modération, et nous devons reconnaître ces qualités en terminant ce tableau.

Traduit par M. Lefoyer.

BIBLIOGRAPHIE.

Les Mystiques espagnols, par M. Paul Rousselot. — Paris, Didier.

L'Espagne, sous la maison d'Autriche, a été, pendant plus d'un siècle, la plus puissante nation du monde. Maîtresse d'une grande partie de l'Europe par sa domination directe ou par son influence, elle s'était approprié toutes les découvertes et toutes les conquêtes qui avaient ouvert au génie européen un nouveau continent, et qui avaient reculé jusqu'au cap de Bonne-Espérance et jusqu'au grand océan les limites de l'ancien. La gloire des arts et des lettres venait encore rehausser sa grandeur politique. C'est le siècle de Velasquez et de Murillo, de Lope de Vega, de Cervantes, de Calderon, enfin de ces illustres mystiques, Louis de Léon, sainte Thérèse, saint Jean-de-la-Croix, que M. Paul Rousselot a pris pour sujet de son intéressante étude. On sait avec quelle rapidité s'écroula ce prodigieux édifice et quelle décadence a suivi. Le génie espagnol, tel que l'avaient formé sept siècles de luttes, sur le sol national, contre une race et une croyance ennemies, se sentit dévoyé quand il fut appelé à dépenser son énergie au dehors. Il déploya partout ses héroïques et brillantes qualités, et tous les lieux où il a dominé quelque temps ont gardé son empreinte : notre Franche-Comté aussi bien que le Mexique ; mais toutes ses créations ont paru tout de suite frappées de stérilité, et, dans l'Espagne

même, ses plus glorieux efforts étaient déjà un aveu d'impuissance. Tandis que les soldats espagnols signalent leur valeur sur tous les champs de bataille de la Flandre, de l'Allemagne et de l'Italie ; tandis que des aventuriers espagnols fondent des empires au delà des deux océans, les peintres et les poëtes, même sur des sujets étrangers, ne s'inspirent que des mœurs nationales, dont le meilleur se consume désormais dans les ardeurs extatiques ou fanatiques de la foi, dans l'exagération de l'honneur privé et dans les chimères de l'enthousiasme chevaleresque. La vogue est aux romans de chevalerie, c'est-à-dire à des fictions qui ne sont qu'une image menteuse des luttes héroïques du moyen âge. Il s'agit toujours, pour les chevaliers errants, de combattre les Sarrasins et les Infidèles ; mais l'œuvre est finie, et l'imagination des romanciers ne met plus à la place que de vaines prouesses. Le bon sens de Cervantes a tué sous le ridicule cette littérature noblement frivole ; mais il laisse Don Quichotte, guéri de ses illusions, avec le sentiment d'une vie sans but. C'est ce même sentiment qui précipite quelques âmes d'élite dans le mysticisme.

M. Rousselot distingue avec raison le mysticisme espagnol du quiétisme et de toutes les doctrines qui tendent à détruire la personnalité humaine. Il y reconnaît un libre et énergique effort pour arracher l'âme aux passions et aux intérêts mondains sans l'absorber dans une contemplation inerte. C'est une lutte active contre les ennemis intérieurs, analogue aux luttes d'autrefois contre les mécréants qui tenaient la patrie asservie. L'esprit chevaleresque y trouve un aliment et une diversion efficace. Sainte Thérèse s'était nourrie dans son enfance des romans de chevalerie ; elle ne les a pas oubliés quand elle décrit ce *château intérieur* dont l'âme pieuse doit faire la conquête sur elle-même. Mais, tout vivant qu'il est, ce mysticisme n'est que la vie du cloître ; il ne pouvait ranimer la vie nationale et la sauver de la décadence.

L'Espagne, au XVIe siècle, n'a pas entièrement échappé à l'invasion du protestantisme. M. Rousselot, sans prendre parti contre la Réforme, croit qu'elle ne pouvait porter de fruits sur le sol espagnol, et il fait honneur aux mystiques d'avoir contribué, plus sûrement que l'inquisition, à l'écarter de leur pays. Chez un peuple généreux, l'intolérance aurait tout compromis, si la foi n'avait été entretenue et vivifiée par quelques écrivains, dont le zèle était pur de toute violence. L'explication est ingénieuse et je voudrais la croire vraie. La persécution est toujours détestable et elle profite rarement aux causes qu'elle prétend soutenir. Mais ici la persécution n'était pas seulement le fait d'une institution odieuse ; elle avait l'appui des traditions et des mœurs. Un peuple dont les guerres nationales avaient toujours été des guerres religieuses ne séparait pas le patriotisme d'une implacable férocité à l'égard de tous les ennemis de la foi. De là les violences sans cesse renouvelées contre les Juifs, et, après leur soumission, contre les Maures. De là les facilités que rencontraient les procès d'hérésie, soit contre les nouveaux convertis appartenant aux races infidèles, soit contre les *vieux chrétiens* eux-mêmes. De là la faveur avec laquelle étaient accueillies les sentences les plus cruelles de l'Inquisition. Les *auto-da-fé* étaient les spectacles les plus populaires. Les écrivains qui ont le plus honoré le catholicisme espagnol n'ont pas échappé aux défiances et aux rigueurs du Saint-Office. Or M. Rousselot, en racontant ces persécutions, ne dit pas qu'elles aient excité l'indignation du peuple, qui devait plus tard rendre un culte à quelques-unes de ces pieuses victimes de l'intolérance, quand l'Église eut proclamé officiellement leur sainteté.

M. Rousselot reconnaît, d'ailleurs, que le catholicisme n'a jamais couru de sérieux dangers en Espagne. Il avait moins besoin d'être défendu contre l'hérésie que d'être soustrait aux causes d'affaiblissement qu'il portait dans son propre sein. Il était également faussé et par le fanatisme de l'Inquisition et par le formalisme mondain des jésuites. Les seules œuvres vraiment vivantes qu'il ait inspirées sont celles de sainte Thérèse et de ses émules. M. Rousselot n'exagère rien quand il glorifie à ce titre le rôle des grands mystiques du XVIe siècle. Mais une nation ne vit pas seulement par la foi, à moins que la foi ne soit au service d'une grande cause nationale, appropriée à son génie. Or, c'est ce qui a toujours manqué à l'Espagne depuis la fin du XVe siècle. Elle ne s'est réveillée que lorsqu'elle a eu à lutter, de 1808 à 1814, contre l'invasion étrangère. Elle a retrouvé alors l'héroïsme d'autrefois, parce qu'il avait le même aliment.

Nous nous sommes attaché surtout, dans le livre de M. Rousselot, aux considérations historiques. Elles y tiennent une grande place, sans empiéter sur le sujet principal, qui est le tableau de la littérature mystique en Espagne, au XVIe et au commencement du XVIIe siècles. Ce tableau, par lui-même, par les développements consciencieux et élégants que l'auteur lui a donnés, ainsi que par l'esprit élevé et libéral qu'il y a apporté, présente un grand intérêt. Parmi les écrivains dont il raconte la vie et dont il analyse les œuvres, deux ou trois comptent parmi les plus beaux génies, non-seulement de l'Espagne, mais de l'Europe moderne. Nous recommandons ce remarquable ouvrage à tous ceux qui aiment les études sérieuses, et qui savent surtout les goûter quand elles ont pour objet de grands écrivains, et quand elles éclairent l'histoire des idées et les destinées des peuples. E. B.

Nous donnions, voilà bientôt deux ans (1), des fragments d'un cours professé à Berlin par M. Steinthal sur la *Poésie épique*. Ce cours vient de paraître entier dans une revue que dirige M. Steinthal (2). L'importance que les grandes créations nationales telles que l'*Iliade*, les *Niebelungen*, la *Chanson de Roland*, le *Kalewala*, etc., ont dans l'histoire littéraire, explique l'intérêt d'un pareil travail. M. Steinthal n'étudie pas ces épopées en elles-mêmes, mais il recherche les lois qui ont présidé à leur développement ; il les suit dans leurs germes, dans leur croissance, dans leur floraison, pour employer des expressions chères à M. Taine. Bien des préjugés sont encore en vogue sur la formation des épopées ; on parle volontiers de « têtes épiques » et de têtes qui ne le sont pas (nous Français, par exemple, dit-on). Mais la poésie épique est chose impersonnelle, produit spontané de l'imagination d'une race encore jeune. Dans quelles circonstances, sous l'empire de quelles lois psychologiques s'exhale-t-elle de l'âme des peuples ? C'est ce que M. Steinthal nous semble avoir parfaitement établi dans ce travail auquel nous renvoyons les personnes curieuses de ce que M. Steinthal appelle la *Psychologie des peuples*, c'est-à-dire l'étude des nations considérées comme individus.

(1) *Revue* du 15 septembre 1866.

(2) *Zeitschrift fur Volkerpsychologie und Sprachirrissenschaft*, tome V.

Le propriétaire-gérant : GERMER BAILLIÈRE.

PARIS. — IMPRIMERIE DE E. MARTINET, RUE MIGNON, 2.

REVUE
DES
COURS LITTÉRAIRES
DE LA FRANCE ET DE L'ÉTRANGER

CINQUIÈME ANNÉE — NUMÉRO 36 — 8 AOUT 1868

Paris, 7 août 1868.

M. le commandeur Nigra, ambassadeur d'Italie à Paris, était déjà connu dans le monde lettré par un remarquable *Recueil des chants populaires du Piémont*. Il va prochainement publier d'anciens textes irlandais, d'après un manuscrit du VIIIe siècle conservé dans la bibliothèque de Turin, et nous tenons d'une personne compétente que cette publication rangera M. Nigra parmi les représentants les plus distingués de la philologie celtique. Il est intéressant de voir des hommes que leurs fonctions politiques semblent devoir absorber se livrer aux recherches de l'érudition, non en amateurs, mais en savants, à l'exemple de Guillaume de Humboldt ou du baron de Bunsen.

M. L. Vitet, dans une étude sur Clément Marot, publiée par la *Revue des deux mondes*, rétablit la biographie du poëte qui eut « le don de comprendre ou plutôt de deviner le génie de la langue française et de savoir la défendre aussi bien contre le pédantisme scolastique des vieux débris du XVe siècle, que contre l'autre pédantisme pseudo-classique du XVIe siècle, représenté par la Pléiade. » Mais si M. Vitet explique et confirme la gloire littéraire du poëte, il est forcé de reconnaître, avec M. d'Héricault, le dernier éditeur de Marot, que si Marot « eut le cœur pris assez longtemps par un objet mystérieux, peut-être de haut parage, et à coup sûr du nom de Diane », la chronologie s'oppose à ce que cette Diane fût la duchesse de Valentinois, comme les biographes de Marot se plaisent à l'insinuer, car celle-ci était encore, à cette époque, un astre inconnu à la cour.

M. Sainte-Beuve vient de publier le dixième volume de ses *Nouveaux lundis*. C'est le recueil de ses articles publiés successivement jusqu'au commencement de 1867. Le volume se termine par un appendice où l'auteur rend hommage à la mémoire, restée chère à son cœur, de madame de Boignes. Il regrette qu'on ait publié d'elle des romans posthumes qui ne peuvent donner qu'une idée fausse de la valeur de son esprit; il regrette aussi que M. Guizot se soit chargé de tracer son portrait; car « l'âpre champion des doctrinaires », par « ses procédés politiques », par « les formes personnelles de son *moi* », par son inimitié avec M. Pasquier, qui était l'ami particulier de madame de Boignes, inspirait à cette dame plus d'éloignement que de sympathie.

M. Desdouit, dans un livre intitulé : *De la liberté et des lois de la nature*, passe en revue et discute les principaux systèmes du déterminisme allemand, depuis Leibnitz jusqu'à Hegel, et combat avec chaleur les doctrines positivistes qui, de leur côté, ont nié la liberté.

Sous ce titre qui sent son XVIIIe siècle : *Le Diable au café*, le journal *l'Artiste* a publié récemment un opuscule inédit de Diderot, dont il n'indique pas la provenance; on y retrouve tellement accusée la manière du maître que cela sent presque le pastiche. Du reste, ces pages paradoxales et spirituelles sont charmantes et dignes de Diderot. C'est au café Procope; Diderot rencontre Satan, qui nie plus encore que le XVIIIe siècle n'a coutume de nier. Diderot lui oppose ses espérances pour l'avenir de l'humanité; mais voici en quoi elles consistent : « Que notre sang serve d'engrais à la moisson future! il faut que la guerre se poursuive tant qu'il y aura des tyrans et des esclaves, et bienheureux ceux qui pourront briser les dernières chaînes et brûler le dernier trône! » Ce dernier trait de violence contre les rois est relevé par le Diable, qui propose au moins une exception en faveur des rois philosophes. L'inflexible Diderot répond : « Je ne veux pas plus des rois philosophes que des autres; ils ont des successeurs, et Commode me dégoûterait de Marc-Aurèle. »

Dans la même livraison, M. Émile Ollivier a consacré une respectueuse étude de quelques pages à M. de Lamartine. Voici comment il juge son éloquence politique, que mieux que personne il était en mesure d'apprécier :

« Lamartine charmait par la sérénité grandiose de ses pensées et par les splendeurs poétiques de l'imagination. Solennel plutôt qu'ému, grave plutôt que pathétique, il s'avançait avec une majesté qui eût été monotone s'il n'avait mis dans la pensée le mouvement qui manquait à son action oratoire un peu uniforme. En lui, comme dans Crassus, le célèbre orateur de Rome, l'effort était dans l'âme, non dans la voix : *Animi magna, vocis parva contentio*. Aussi ces harangues n'ont-elles rien à redouter du temps; elles lui résisteront, et la postérité ne se lassera pas de puiser dans ces chefs-d'œuvre : elle y trouvera le bon sens élevé jusqu'au lyrisme. »

Jusqu'à présent, les travaux de l'École française d'Athènes n'étaient que communiqués à l'Institut ou arrivaient séparément à la publicité. Le premier numéro

d'une publication périodique destinée à les recueillir vient de paraître sous le titre de : *Bulletin de l'École française d'Athènes.*

Les comptes rendus et mémoires du *Congrès celtique international* qui s'est tenu, en octobre dernier, à Saint-Brieuc, viennent d'être publiés avec les poésies (françaises, bretonnes, galloises) qui y furent récitées et les cantates qui y furent exécutées. Parmi ces mémoires qui traitent d'archéologie, d'histoire, de littérature, etc., nous retrouvons des travaux de MM. Henri Martin et de la Villemarqué dont cette *Revue* a eu la primeur (1). Dans les comptes rendus proprement dits, on a publié bon nombre de discours de circonstance prononcés, soit par des membres du congrès, soit par les personnages officiels du département : préfet, maire, magistrats, etc. Nous devons avouer que le style de certains de ces discours nous a paru plutôt provincial que celtique ou français; mais l'enthousiasme a été grand, si grand qu'un insulaire de l'autre côté de la Manche, un archéologue cornouaillais, M. Lukis, s'est écrié au banquet du 19 octobre : « Mon cœur n'est plus à moi, il est à vous ! »

Le congrès celtique devait se réunir cette année à Brest; nous apprenons qu'il est ajourné.

Sir John Lubbock, le savant auteur de l'*Homme avant l'histoire*, a été élu président du congrès anglais pour l'archéologie préhistorique.

M. Horace Greeley, l'éditeur du fameux journal *la Tribune* de New-York, vient de publier une *Histoire du conflit américain*, et il en a envoyé cent exemplaires pour être distribués gratuitement aux bibliothèques publiques les plus fréquentées de Grande-Bretagne et d'Irlande. Par cet acte de générosité, l'intention de M. Greeley est (nous citons ses paroles) « de fournir au peuple des Iles Britanniques, par l'intermédiaire de leurs bibliothèques les plus populaires, le moyen de connaître les causes, la nature et les incidents de notre lutte ». L'ouvrage de M. Greeley se compose de deux grands volumes contenant 1430 pages et 222 illustrations.

Le poëte américain Longfellow rencontre en Angleterre l'accueil le plus brillant; la Reine a tenu à le recevoir et à le complimenter. C'est sur le continent qu'il doit passer l'automne et l'hiver.

Les manuscrits de Walter Scott viennent d'être vendus aux enchères. Le produit total de la vente a été de 1073 livres sterling (27 000 francs environ).

Notre prochain numéro paraîtra le vendredi 14, à cause de la fête du 15 août.

(1) Voyez dans le volume de l'an dernier : *De l'origine des monuments celtiques*, par M. Henri Martin page 785 ; *Les Bretons d'Angleterre et de France*, par M. de la Villemarqué, page 801.

CONFÉRENCES ANGLAISES ET AMÉRICAINES.

M. THACKERAY.

Les quatre George (1).

II

GEORGE II (1727-1760).

Le 14 juin 1727, dans l'après-midi, on eût pu voir deux cavaliers galoper le long de la route qui conduit de Chelsea à Richmond. Le premier, chaussé de bottes à genouillères suivant la mode du temps, était un gros gaillard à la mine réjouie, et, à la façon dont il maniait son cheval, on pouvait voir que c'était tout à la fois un hardi et un excellent cavalier. En effet, il aimait le sport avec passion, et, dans les plaisirs du Norfolkshire, personne ne poursuivait le cerf avec plus d'ardeur ou ne lançait mieux les chiens sur la piste du renard.

Arrivé au château de Richmond, il demanda à voir le maître de la maison. Il lui fut répondu que le maître, faisant sa sieste après son dîner, n'était visible pour personne, quelque importante affaire qu'on eût à lui communiquer. Malgré cette défense, le susdit personnage ouvrit la porte de la chambre où dormait, étendu sur un lit, un homme de petite stature, et, arrivé devant le lit, il s'agenouilla.

Le dormeur s'éveilla, et, avec un accent germanique très-prononcé et force jurements, demanda qui avait l'audace de le déranger.

— Je suis sir Robert Walpole, répartit l'étranger, et j'ai l'honneur d'apprendre à Votre Majesté que le roi votre père est mort à Osnabrück, samedi dernier.

— Impudent menteur ! grommela George II.

Mais sir Robert Walpole ayant fourni les preuves de ce qu'il avançait, George se mit en devoir de prendre possession de son nouveau royaume sur lequel il devait régner trente-trois ans.

On peut voir dans les historiens le cas que fit George II du testament de son père, son caractère violent, sa prompte et rapide réconciliation avec le hardi ministre qu'il détestait du temps de son père, mais à la prudence et à la fidélité duquel il dut la prospérité de son royaume pendant quinze ans. Sans Robert Walpole, nous aurions eu à redouter de nouveau les tentatives du prétendant, nous aurions eu des guerres que la nation n'était alors ni assez forte ni assez unie pour supporter. Sans la résolution et la courageuse résistance de Robert Walpole, George eût peut-être essayer d'importer en Angleterre le régime despotique du Hanovre, et nous aurions eu des révoltes, des commotions, un gouvernement tyrannique au lieu d'un quart de siècle de paix, de liberté et de prospérité matérielle telle qu'on n'en avait pas encore vu. En religion c'était un vrai païen, et ses sarcasmes

(1) Voyez le numéro précédent.

n'épargnaient pas plus l'Église anglicane que l'Église catholique. Au reste, il menait joyeuse vie et ne quittait guère la table que pour la chasse. Il s'occupait aussi peu des lettres que son prédécesseur et n'avait guère meilleure opinion des hommes. La chambre était vénale, mais nous conservions nos libertés ; le monarque était incrédule, mais cela empêchait le parti prêtre de dominer. Les prêtres anglais étaient aussi faux et aussi dangereux que les catholiques ; il les chassa les uns et les autres. Il ne donna pas aux Anglais la gloire des conquêtes, mais il leur donna la paix, le repos, la liberté et la prospérité.

Les quatre George d'Angleterre n'eurent point des vues bien grandioses, et je crois que cela fut heureux pour la nation. Mais ce qui fut surtout heureux pour elle, c'est que leur amour pour le Hanovre leur fit laisser l'Angleterre se gouverner elle-même. Nos malheurs commencèrent quand nous eûmes un roi qui, né en Angleterre, se glorifia du nom d'Anglais et prétendit gouverner le pays. Il n'était pas plus né pour cela que son père et son grand-père, qui eurent le bon sens de n'y point prétendre et de laisser la nation chercher elle-même sa voie. L'Angleterre se relevait alors de ses longues convulsions. L'esprit de fidélité chevaleresque à la royauté avait disparu ; les questions religieuses ne préoccupaient plus les esprits, et à l'avénement de George III, le prétendant, Charles-Édouard, mourait en Italie sans postérité.

George II était un petit homme à l'esprit borné. Mylord Hervey nous le peint comme fort sentimental. Il ne l'était probablement qu'avec la reine son épouse et ses chers Allemands, car avec nous, Anglais, il ne fut jamais familier. On l'a accusé d'avarice, bien qu'il ait laissé peu de fortune à sa mort. Il n'était pas connaisseur en beaux-arts, mais n'y avait aucune prétention. Il n'était pas plus hypocrite en matière de religion que son père. Il avait une médiocre opinion des hommes, mais pouvait-il en être autrement? Une triste expérience des hommes et des choses l'avait rendu sceptique. « Il est sauvage, mais brave », disait son père en parlant de lui ; et, en effet, il avait vaillamment combattu sous Eugène et Marlborough. Il s'était particulièrement distingué à Oudenarde. Il provoqua en duel le roi de Prusse qu'il détestait, et la rencontre aurait eu lieu sans les représentations qu'on fit aux deux souverains sur le ridicule d'un pareil procédé entre deux têtes couronnées. A Dettingen, son cheval pensa l'emporter dans les rangs ennemis ; il s'en rendit maître à grand'peine, et, mettant pied à terre, il alla se placer à la tête de son infanterie, qu'il animait de son courage. Il ne fut pas un moment effrayé des progrès du prétendant et n'en interrompit ni ses affaires ni ses plaisirs. Il se montrait en public avec l'habit qu'il portait à Oudenarde, et le peuple souriait avec respect en contemplant ce vêtement usé, car la bravoure ne passe pas de mode.

Dans sa vie privée il se montrait digne de l'auteur de ses jours. Les détails dans lesquels nous sommes entrés à cet égard, en parlant de George Ier, nous dispensent de décrire le harem allemand de George II. Il épousa, en 1705, une princesse remarquable par sa beauté, d'un esprit cultivé et d'un caractère charmant ; une de ces femmes qui sont une bénédiction de Dieu pour un prince. Elle l'aima et lui fut fidèle toute sa vie, et lui, de son côté, malgré sa grossière nature, l'aima jusqu'au dernier moment.

On doit dire, à l'honneur de Caroline d'Anspach, que, dans un temps où les princes allemands se souciaient aussi peu de changer de religion que de forme de coiffure, elle refusa d'abjurer le protestantisme, bien qu'on fît briller à ses yeux, pour prix de son abjuration, un mariage avec un archiduc, futur empereur d'Autriche. Ses parents, protestants de Berlin, furent révoltés de ce refus ; ils essayèrent de la convertir, et lui dépêchèrent à cet effet un certain père Urbain, habile jésuite et grand convertisseur. Mais elle mit en déroute le jésuite, refusa Charles VI, et épousa le petit prince électoral qu'elle aima de toute son âme jusqu'à la fin de ses jours et pour lequel elle épuisa tous les genres de sacrifices.

Quand George Ier fit son premier voyage en Hanovre, son fils, prince de Galles, fut nommé régent pendant son absence. Mais ce fut pour la première et la dernière fois, le père et le fils n'ayant pas tardé à se brouiller. A la suite de cette scène, qui eut lieu au baptême du second fils du prince de Galles, celui-ci et sa femme furent exilés de Saint-James et on leur enleva leurs enfants par ordre du chef de la famille.

Ainsi chassés de la maison du roi, le prince et la princesse se retirèrent à leur maison de campagne de Leicester Fields, où, dit Walpole, tout ce qu'il y avait de jeune et d'élégant dans le parti nouveau vint leur faire la cour. On y voyait les Hervey, les Chesterfield, M. Pope, le misanthrope doyen de Saint-Patrick, et toute une volée de belles jeunes femmes qui venaient prendre leurs ébats sur les vertes pelouses du parc de Richmond. On y voyait la Lepell, que les ballades ont rendue célèbre ; la spirituelle Marie Bellenden, qui repoussait toutes les tentatives du prince de Galles et lui jetait sa bourse au nez en lui disant qu'elle était fatiguée de le voir compter ses guinées.

Ce n'était pas un monarque bien imposant que ce George II ; il est toujours quelque peu ridicule, même à Dettingue, où il se battit si vaillamment, et dans les caricatures contemporaines il figure toujours au premier rang. Je ne veux pas rapporter ce qu'en dit Walpole, car ses lettres charmantes sont dans les mains de tout le monde. Il n'y a pas de lecture plus agréable. Ce ne sont que concerts, bals, parties de chasse ou de plaisir, brillants équipages, diamants splendides, tels qu'on n'en vit jamais dans aucune cour. Hervey, qui va devenir notre plus grande autorité, est un esprit plus sombre que Walpole. Ses descriptions ont quelque chose d'effrayant. Quand ses héritiers publièrent ses mémoires, on

vit, comme dans un autre Pompéi, se dérouler devant nous le siècle passé, ses modes, ses plaisirs, ses jeux, ses lieux de débauche. On aurait besoin d'un guide pour se promener à travers ces débris d'un monde disparu, on aimerait à avoir un ami pour vous conduire au milieu de cette société égoïste et dissipée. J'ai cherché à découvrir, dans les historiens et les chroniqueurs du temps, quelque bonne âme au milieu de cette cour; à trouver, au milieu de ces égoïstes courtisans, de cette cour dissolue, quelqu'un qui méritât d'être aimé et estimé. Voici cet orgueilleux petit sultan, George II; lord Chesterfield avec son dos voûté et ses épais sourcils; John Hervey avec son glacial sourire et sa figure de fantôme; je les déteste. Voici Hoadley, rampant d'un évêché à un autre; plus loin le petit M. Pope de Twickenham avec son ami le doyen de Saint-Patrick vêtu de sa soutane neuve. Il se confond en génuflexions, mais des éclairs de rage jaillissent de ses noirs sourcils et un sourire haineux et méprisant erre sur ses lèvres. Nous attacherons-nous à de telles gens? On peut admirer dans Pope son génie, son esprit, sa grandeur d'âme, sa sensibilité; mais soyez sûr qu'au moindre manque de respect, au moindre soupçon de raillerie, soit réelle, soit imaginaire, il se tournerait contre vous et vous poignarderait au besoin. Nous fierons-nous à la reine? Elle n'est pas de notre classe; sa position l'isole pour ainsi dire du reste du monde.

Cette impénétrable femme a pour son mari un amour dont on a peine à se rendre compte. Abandon, mépris, chagrin, il n'est sorte d'épreuves qu'elle ne brave pour lui rester fidèle. Que le monde périsse, pourvu que son mari soit sauvé! Elle aime ses enfants en tendre mère, et cependant elle les mettrait en pièces pour complaire à son mari. Au moindre signe du roi, elle accourt en souriant quoique triste, se promène avec lui quoique fatiguée, sourit à ses grossières plaisanteries quoique le chagrin soit dans son cœur. Son dévouement à son mari a quelque chose qui tient du prodige. Quel charme possède donc ce petit homme? Qu'y a-t-il de merveilleux dans ces lettres de trente pages qu'il lui écrit quand il est loin d'elle, comme il en écrit à ses maîtresses en Hanovre quand il est à Londres avec sa femme? Comment Caroline, la princesse la plus aimable et la plus accomplie de l'Allemagne, qui vient de refuser un empereur, peut-elle accepter pour son mari un petit prince rougeaud et à la mine étonnée? Pourquoi, à sa dernière heure, l'aime-t-elle tant encore? Elle l'a aimé jusqu'à abréger ses jours pour lui. Affligée de la goutte, elle trempait ses pieds dans l'eau froide pour aller se promener avec lui.

Les yeux déjà voilés par la mort et se tordant sous l'étreinte de la douleur, elle trouvait encore un sourire et un mot d'amour pour son maître. On connaît l'étrange scène qui se passa à ce lit de mort : cette femme conjurant le vieux roi de se remarier, et celui-ci lui répondant d'une voix entrecoupée par les larmes : « Non, non, j'aurai des maîtresses. » On ne peut imaginer de plus lugubre farce. En lisant ce récit dans Hervey, les réflexions les plus tristes vous assiégent. On ne peut s'empêcher de songer à la manière dont Dieu a réparti entre ses créatures l'amour, les peines et les récompenses. Dans cette peinture, l'horrible le dispute au grotesque, et ce sombre tableau laisse dans l'âme une impression plus terrible que les plus tristes pages de Swift ou que les plus cruelles ironies de Fielding.

Oui, où chercherons-nous une bonne âme et un cœur pur pour nous servir de guide à travers ce monde de courtisans égoïstes et sans convictions? La faveur royale est le seul moyen d'avancement pour les courtisans et pour le clergé. Quelle merveille que le clergé soit corrompu et indifférent au milieu d'une indifférence et d'une corruption pareilles, que le scepticisme et la dissolution augmentent, que Whitfield prêche dans le désert, et que Wesley soit obligé de se retirer sur la montagne! L'épouvante me saisit quand je passe en revue cette société, ce roi sans foi, ces courtisans, ces politiques, ces évêques, ce vice éhonté et triomphant. Où trouver un honnête homme dans cette cour, une femme dont la conduite soit sans tache? L'air qu'on y respire est empoisonné.

Dans toute la cour de George et de Caroline, je ne trouve que lady Suffolk avec qui j'aimerais à m'entretenir. Son caractère offre des côtés véritablement charmants et originaux. Les femmes mêmes étaient d'accord pour l'admirer et l'aimer. La duchesse de Queensbery rend témoignage à ses aimables qualités. Les demoiselles d'honneur, les dames de la cour s'accordent à faire son éloge, et on se la dispute à la cour et dans la province.

C'était une joyeuse réunion que celle de ces demoiselles d'honneur. Pope nous les fait connaître dans une lettre plaisante. « J'allais », dit-il, « à Hampton-Court » par la rivière, lorsque je rencontrai le prince suivi de » ses demoiselles d'honneur, toutes à cheval, revenant » de la chasse. Mistress Bellenden et mistress Lepell me » prirent sous leur protection et m'offrirent à dîner. » Nous convînmes tous que la vie des filles d'honneur » était des plus misérables, et souhaitâmes que celles » qui leur portaient envie pussent en tâter. Manger le » matin du jambon de Westphalie, galoper à travers » haies et fossés sur des haquenées d'emprunt, rentrer » au palais avec la fièvre au plus fort de la chaleur, et, » ce qui est pis, souvent avec une raie rouge sur le front, » tout cela peut sans doute former d'excellentes épouses » pour des chasseurs, mais est un passe-temps fort peu » agréable. Après s'être essuyé le visage, il faut aller ba- » varder une heure et prendre froid dans les apparte- » ments de la princesse, ensuite aller dîner avec ou sans » appétit, puis, jusqu'à minuit, travailler, causer ou » passer le temps comme on peut. Non, il n'y a pas » d'existence cachée au fond du comté de Galles qui ne » soit préférable à une pareille vie. »

L'Angleterre de ce temps-là était plus gaie, je pense,

que celle de nos jours. Grands et petits s'amusaient à qui mieux mieux. A voir la vie des hommes d'État et des personnes de condition de cette époque se passer tout entière à boire, à souper, à jouer aux cartes, on se demande où ils prenaient le temps qu'ils consacraient à leurs affaires. Ils connaissaient une foule de jeux dont nous n'avons conservé que la paume et le cricket. Dans les vieilles gravures qui représentent le parc de Saint-James, on voit encore dans la grande avenue le jeu de paume réservé à la cour. Figurez-vous aujourd'hui le parc de Saint-James disposé de la sorte et lord John Russell renvoyant la paume à lord Palmerston! Ces divertissements appartiennent au passé, et l'on n'en trouve plus de trace que dans les vieux romans, les vieilles ballades, ou dans les colonnes de quelque vieux journal.

A cette époque, on habitait la province toute l'année. On aimait à se réunir et l'on se contentait des plus simples plaisirs. Chaque ville avait sa fête, chaque village sa veillée. Les luttes au bâton, les farces de revenants, les mâts de cocagne, les danses moresques, sont célébrés par tous les poëtes du temps. Les jeunes filles luttant de vitesse à la course dans le plus léger appareil, et la bonne bourgeoisie et les braves ministres n'éprouvaient nulle honte à les regarder. Des montreurs d'ours parcouraient le pays avec la flûte et le tambourin. Des musiciens ambulants étaient répandus dans la campagne, et à leurs airs connus tout le monde accourait. Les amoureux qui voulaient régaler leurs maîtresses les faisaient appeler. Quand le beau Fielding, un gentilhomme accompli, courtisait la femme qu'il épousa dans la suite, il fit venir à souper de la taverne la plus proche pour elle et sa compagne, après quoi il envoya chercher le violon. Il me semble les voir tous les trois dans une grande chambre lambrissée de Covent-Garden ou de Soho, éclairée par deux ou trois chandelles dans de grands chandeliers d'argent, quelques grappes de raisin et une bouteille de vin de Florence sur la table, et l'honnête violon jouant de vieux airs sur un ton mineur un peu mélancolique, pendant que le beau Fielding fait danser chacune de ces dames l'une après l'autre.

Les héritiers des grandes familles, les jeunes nobles, avec leurs gouverneurs, faisaient un voyage sur le continent. Les railleurs les plaisantaient à leur retour sur leurs habitudes françaises ou italiennes. Mais la majeure partie de la nation ne quittait pas le pays. Le gentilhomme campagnard n'avait souvent pas fait vingt milles hors de chez lui. Ceux qui étaient sortis de chez eux étaient allés aux eaux, à Harrogate, à Scarborough, à Bath ou à Epsom. Les lettres du temps sont pleines du détail de la vie des eaux. Gay nous parle des bals de Tunbridge, des soirées que les dames s'offraient entre elles et de celles que les cavaliers leur rendaient à leur tour. On y prenait le thé et l'on y faisait de la musique. Une de ces dames préférait l'ale. « Nous avons ici », écrit Gay, « une dame fort singulière. Quand ses pareilles de-» mandent à leur mari un équipage ou un train de mai-» son, celle-ci, qui n'a que dix-sept ans et 30 000 livres » sterling de fortune, borne tous ses désirs à un pot de » bonne ale. Quand ses amis, dans l'intérêt de sa taille » ou de son teint, veulent l'en détourner, elle leur ré-» pond avec la plus grande sincérité, qu'en gâtant sa » taille ou son teint, elle ne perdra jamais qu'un mari, » et que l'ale est sa seule passion. »

Chaque ville de province avait sa salle d'assemblée, dans quelque grande halle couverte de mousse, ou dans quelque hôtel abandonné comme on en voit encore dans certaines villes de province. York, à l'époque des assises et pendant l'hiver, donnait asile à la société aristocratique des villes du Nord. Shrewbury était célèbre par ses fêtes. A Newmarket il y avait également nombreuse société, bien que peu choisie. « Dans le Cheshire », écrit une des demoiselles d'honneur de la reine Caroline, « nous nous réunissons au petit salon avant neuf heures, » nous déjeunons en flânant jusqu'à midi, puis nous » montons nous habiller dans nos chambres; après quoi » la cloche nous appelle au salon d'honneur orné de » trophées d'armes, de flèches empoisonnées, d'armures » anciennes et des étriers du roi Charles Ier pris à la ba-» taille d'Edgehill ; puis viennent le dîner, le bal et le » souper. »

On y voyait miss Chudleig, qui venait de quitter son mari et qui était en quête d'un autre. On y voyait aussi Walpole malade, sombre, prétentieux et affecté dans sa mise, pétillant d'esprit, plein de sensibilité, cœur tendre, généreux et loyal pour ses amis. Enfin, on voyait de temps à autre une chaise à porteurs descendre lentement Milsom street, et un vieillard maigre, osseux, passer à travers la croisée sa figure fine et énergique ; et la foule saluait avec respect en murmurant : « C'est lui ! c'est M. Pitt, le grand orateur de la chambre des Communes ! » Mais voici que les cloches sonnent à toute volée, et en chemin nous rencontrons l'ami Tobie Smollet, ce bourru bienfaisant, au bras de l'acteur James O'Quin, qui nous dit que les cloches sonnent en l'honneur de M. Bullock, le riche éleveur de bestiaux, qui vient d'arriver pour prendre les eaux.

N'oublions pas le jeu et les cartes, puisque nous cherchons à retracer la vie de cette époque. Le jeu n'est presque plus de mode chez nous, mais il était encore fort en usage il y a soixante ans en province, et il y a cent ans c'était le passe-temps favori et universel. « Le jeu est tellement à la mode », écrit lord Seymour, auteur d'une Académie des jeux, « que celui qui, dans une société choisie, ne connaîtrait pas les jeux en vogue, passerait pour un mal élevé qui mérite à peine qu'on lui parle. » Il y avait des cartes partout, et lire en société était regardé comme un manque d'éducation. « Il ne faut pas de livres dans un salon », disaient les dames. On détestait les livres, on les jalousait en quelque sorte George. Il entrait en fureur à leur aspect, et la reine, sa femme, qui aimait la lecture, devait satisfaire ce goût en secret. Les cartes étaient la ressource

suprême et universelle. On y passait les jours et les nuits. « Ne parlez pas de livres », disait la vieille duchesse de Marlborough, les seuls livres que je connaisse ce sont les hommes et les cartes. « L'excellent sir Roger de Coverley envoyait à la Noël à ses fermiers un chapelet de boudins et un paquet de jeux de cartes, et le *Spectateur* admire sa noble générosité. Une grande dame de l'époque disait que les cartes avaient sauvé l'honneur de bien des femmes. Le vieux Johnson regrettait de ne pas savoir y jouer. « C'est un charmant passe-temps », disait-il, « il engendre la politesse et la sociabilité.» David Hume n'allait jamais se coucher sans avoir fait son whist. Walpole, dans une de ses lettres, fait l'éloge des cartes avec transport. « J'instituerai l'ordre du valet de trèfle », s'écrie-t-il, « en reconnaissance du salut de la charmante duchesse de Grafton. » La duchesse, lors de son séjour à Rome, avait renoncé en faveur des cartes au concert d'un cardinal, et bien lui en prit, car, pendant le concert, le plancher s'écroula et tous les monsignori furent précipités dans la cave. Le clergé non conformiste lui-même ne voyait pas cette coutume d'un mauvais œil. « Je ne pense pas », écrit l'un d'eux « que l'honnête Martin Luther commît un péché en jouant une heure ou deux au trictrac après son dîner pour délasser son esprit et faciliter sa digestion. » Quant aux membres de l'Église anglicane, ils jouaient tous, évêques et prêtres. Le jour des Rois, la cour se mettait au jeu en grande cérémonie. « Ce jourd'hui, jour de l'Épiphanie, Sa Majesté, le prince de Galles, les princesses royales, les chevaliers de l'ordre des Jarretière, du Chardon, du Bain, en grand costume, se sont rendus à la chapelle royale précédés par les hérauts. Le duc de Manchester portait l'épée royale. Le roi et le prince de Galles ont successivement offert l'encens et la myrrhe, comme c'est la coutume à pareil jour. Le soir, Leurs Majestés ont joué aux dés au bénéfice du premier portier de la cour. Le roi a gagné six cents guinées; la reine, trois cent soixante ; la princesse Amélie, vingt; la princesse Caroline, dix; le duc de Grafton et le duc de Pormort, plusieurs milliers. »

Ces fêtes splendides n'empêchaient pas que la vie qu'on menait à la cour ne fût fort ennuyeuse. « Je ne » vous ennuierai pas », écrit lord Hervey à lady Sundon, « du détail de nos occupations à Hampton-Court. Il n'y » a pas de cheval de moulin qui tourne dans un cercle » plus uniforme; de sorte qu'avec l'aide d'un almanach » pour le jour de la semaine et d'une montre pour l'heure » du jour, vous pouvez vous rendre par vous-même et » sans autre information un compte exact de ce qui se » passe à la cour. La promenade en carrosse, le lever » du roi et les audiences remplissent la matinée. Le soir, » le roi joue aux cartes ou au trictrac, la reine au quadrille avec les princesses royales et les dames de la » cour. Le duc de Grafton prend sa dose de loto comme » un soporifique et s'endort comme d'habitude entre la » princesse Amélie et la princesse Caroline. Lord Grantham rôde de chambre en chambre comme un spectre » muet et se promène sans but. Enfin le roi se lève, la » poule finit, et chacun se retire. Leurs Majestés, avec » lady Charlotte et lord Liffort, mylord Grantham avec » lady Francis et M. Clark; les uns vont souper, les » autres se coucher, et c'est ainsi que se passent les » journées depuis le matin jusqu'au soir. »

L'amour du roi pour le Hanovre donnait lieu à toutes sortes de plaisanteries, car la choucroute et les saucisses ont toujours été un objet de ridicule pour les Anglais. Le peuple chantait dans les rues des chansons dans lesquelles il se moquait des Allemands. On voyait aux étalages des boutiques d'énormes saucisses que l'on supposait devoir faire les délices des princes allemands. Mais ils nous le rendaient bien. Le roi George nous regarda toujours comme un peuple de malotrus; il ne voulut même jamais reconnaître la supériorité de notre noblesse, de nos chevaux et de notre *roast beef*.

Rien n'était changé à la cour pendant le séjour du roi en Hanovre. Il y avait le même cérémonial, la même étiquette, les mêmes réceptions tous les samedis, et, lorsqu'en 1729 il fit une absence de deux ans, les Anglais ne s'en aperçurent même pas.

Le vieux païen tint la promesse qu'il avait faite à sa femme mourante. Lady Yarmouth devint la favorite et fut traitée en Hanovre avec le plus grand respect, tandis qu'au contraire elle se vit abandonnée de tous à son retour en Angleterre. En 1740, les deux filles du roi, Anna, princesse d'Orange, et Marie de Hesse-Cassel, furent rejoindre leur père à la cour de Hanovre avec leurs maris. Cela donna à la cour de Herrenhausen une animation extraordinaire. Le roi donna plusieurs fêtes en l'honneur de ses augustes hôtes, entre autres un magnifique bal masqué. Le parc était illuminé avec des verres de couleur. Presque toutes les dames avaient des dominos blancs, et, ainsi costumées, elles ressemblaient, dit un chroniqueur du temps, à des ombres errantes dans les Champs-Élysées. On servit le souper sur trois grandes tables, et le roi parut fort gai. Après le souper, on reprit la danse, qui ne finit qu'à cinq heures du matin. Quelques jours après, il y eut un autre bal dans la salle de l'Opéra. Le roi était déguisé en sultan turc et portait à son turban une magnifique agrafe de diamants; lady Yarmouth était en sultane; la princesse de Hesse portait un costume qui lui allait à ravir. C'est ainsi que le vieux roi cherchait à charmer ses ennuis et à oublier celle qui l'avait précédé dans la tombe.

Il faut lui rendre cette justice, qu'il fit toujours les plus grands éloges de sa femme. Il disait souvent qu'il n'avait point connu de femme qui fût digne de nouer les cordons de ses souliers. Il pleurait des heures entières en silence devant son portrait, après quoi il allait retrouver la comtesse de Yarmouth ou madame de Walmoden.

Le 25 octobre 1760, un page, qui apportait au monarque le chocolat qu'il avait l'habitude de prendre tous les matins, le trouva étendu sans vie sur le parquet. Il

était alors dans la soixante-dix-septième année de son âge et la trente-quatrième de son règne. On fut chercher madame de Walmoden; mais elle ne put le ranimer. Le roi était mort. Un prêtre anglais fit sur lui ces vers qui peuvent également faire rire ou pleurer :

« Il put voir à ses pieds expirer les factions et régner » sans conteste sur l'Angleterre. Il se vit renaître dans » ses enfants, qui marchaient glorieusement sur ses » traces. Il ne pouvait plus attendre de bonheur sur » cette terre; le ciel le réclamait. »

S'il eût été bon, s'il eût été juste, s'il eût mené une vie pure et réglée, le poëte aurait-il pu dire davantage? Qu'est-ce que ce prêtre qui vient pleurer sur ce tombeau avec madame de Walmoden et réclamer le ciel pour ce vieux pécheur, pour ce roi sans dignité, sans moralité, sans esprit, qui donna à sa cour le plus mauvais exemple, qui, dans sa jeunesse, dans sa virilité, dans sa vieillesse, fut grossier, bas et sensuel? Puis M. Porteus, qui fut depuis monseigneur Porteus, viendra dire que la terre n'était pas digne de lui et que sa place véritable était dans le ciel! Le même prêtre qui verse des pleurs sur la tombe de George II porte la mitre sous le règne de George III. Ses jugements en politique me semblent être de la force de ses poésies et de ses sermons.

Traduit par M. LEFOYER.

COLLÉGE DE FRANCE.

LÉGISLATION COMPARÉE.

COURS DE M. ED. LABOULAYE

(de l'Institut).

Les approches de la Révolution (1).

V

EFFERVESCENCE GÉNÉRALE EN 1788.

C'était le 6 mai que Duval d'Esprémesnil et Goislard de Montsabert avaient été arrêtés; le lendemain le parlement fut convoqué pour assister au lit de justice que le roi comptait tenir à Versailles le jeudi 8, jour marqué pour annoncer d'un même coup par toute la France les grandes réformes arrêtées par Brienne, ce qu'on appela un moment *la Révolution du 8 mai*.

Le parlement prit aussitôt un arrêté qui fut prononcé le lendemain devant le roi, en son lit de justice, par le premier président.

La Cour protestait à l'avance contre l'*innovation totale dans la constitution de la monarchie* dont elle se sentait menacée. Elle déclarait que « *la nation française n'adopterait jamais le despotisme* qu'on voulait remettre entre les mains du roi, et que jamais aucun membre du parlement ne prendrait part dans aucun corps qui ne serait pas la Cour elle-même, composée des mêmes personnages et revêtue des mêmes droits.

« Nous nous garderons bien, Sire (disait encore le parlement), de détailler dans ce mémoire tous les malheurs particuliers qui nous affligent; nous nous contenterons de vous exprimer *avec la plus respectueuse fermeté* que les lois fondamentales de votre royaume sont *inébranlables*, que votre autorité ne peut être aimée qu'autant qu'elle sera tempérée par la justice et la conservation des formes anciennes; que la réclamation de votre parlement pour que les impôts soient délibérés et consentis par la nation assemblée en états généraux, régulièrement convoqués et composés, ne doit pas être le motif de l'innovation illégale dont la magistrature entière est menacée. »

C'est ainsi que le parlement essayait de lier sa cause à celle des états généraux et de la nation.

Le discours du roi fut sévère; il s'éleva contre les *écarts* du parlement de Paris, contre les entreprises des parlements de province, trop fidèles imitateurs de la première cour du royaume.

« Il en résulte, disait le roi, que des lois intéressantes et désirées ne sont pas généralement exécutées, que le crédit s'altère, que la justice est interrompue ou suspendue, qu'enfin la tranquillité publique pourrait être ébranlée.

» Je dois à mes peuples, je dois à mes successeurs d'arrêter de pareils écarts. J'aurais pu les réprimer, j'aime mieux en prévenir les effets.

» Je ne veux point détruire mes parlements, mais les ramener à leur devoir et à leur institution.

» Je veux convertir un moment de crise en une époque salutaire pour mes sujets;

» Commencer la réformation de l'ordre judiciaire par celle des tribunaux qui doit en être la base;

» Procurer aux justiciables une justice plus prompte et moins dispendieuse,

» Confier de nouveau à la nation l'exercice de ses droits légitimes, *qui doivent toujours se concilier avec les miens.*

» Je veux surtout mettre dans toutes les parties de la monarchie cette *unité* de vues et cet ensemble sans lequel un grand royaume est affaibli par le nombre même et l'étendue de ses provinces.

» L'ordre que je veux établir n'est pas nouveau. Le parlement était unique quand Philippe le Bel le rendit sédentaire à Paris. *Il faut à un grand État un seul roi, une seule loi, un seul enregistrement;*

» Des tribunaux d'un ressort peu étendu, chargés de juger le plus grand nombre des procès;

» Des parlements auxquels les plus importants seront réservés;

» Une cour unique, dépositaire des lois communes à tout le royaume et chargée de leur enregistrement;

» Enfin des états généraux, assemblés non une fois, mais toutes les fois que les besoins de l'État l'exigeront.

(1) Voyez les numéros 31, 32 et 34, pages 490, 512 et 544.

» Telle est la *Restauration* que mon amour pour mes sujets a préparée et consacre aujourd'hui pour leur bonheur.

» Mon unique but sera toujours de les rendre heureux.»

Établir l'unité d'administration et de justice en prenant exemple du passé, telle était donc la pensée du roi ou de ses ministres. Cette façon de raisonner était dans les idées du temps ; il semblait que le passé fût un trésor de sagesse ; mais, dans le cas présent, il était trop évident que ce qu'on demandait au passé, c'était un moyen de détruire le parlement et qu'au fond on faisait, non pas une restauration, mais un coup d'État.

En même temps, il faut remarquer qu'en promettant les états généraux *toutes les fois que le besoin de l'État l'exigerait*, on espérait conquérir l'opinion et la tourner contre le parlement, sans beaucoup engager l'avenir, car le roi restait seul maître de convoquer les états généraux.

Après que le roi eut fini son discours, le garde des sceaux Lamoignon fit un pompeux éloge des lits de justice et de leurs bienfaits, puis il lut six édits, que le roi faisait enregistrer sans discussion et de sa seule autorité. De ces six édits, cinq avaient pour objet d'annuler le parlement.

Quand le chancelier Maupeou avait brisé la magistrature en 1771, il avait eu soin d'accompagner cet acte violent de plusieurs améliorations de détail. Lamoignon et Brienne suivaient cet exemple sans comprendre qu'on ne conquiert pas l'opinion par de pareils moyens. Bon pour Ésaü de vendre son droit d'aînesse contre un plat de lentilles, un peuple est plus défiant; il regarde moins au présent qu'à la main qui le lui offre, et c'est de la main qu'il se défie. *Timeo Danaos et dona ferentes*, était la devise de la France en 1788.

Voyons ce qu'étaient ces édits et ce qu'ils contenaient de bien et de mal.

Le premier édit intitulé : *Ordonnance concernant l'administration de la justice*, avait pour objet de remédier à la trop grande étendue du ressort et de la compétence des parlements. Entre ces cours et les tribunaux inférieurs ou présidiaux qui jugeaient sans appel jusqu'à concurrence de quatre mille livres de principal, l'édit plaçait quarante-sept tribunaux intermédiaires sous le nom de *grands baillages*.

Les grands baillages devaient juger en dernier ressort les affaires civiles dont le chiffre principal n'excédait pas vingt mille livres, somme assez considérable pour attribuer à cette juridiction la plus grande partie des procès civils.

En outre, les grands baillages jugeaient en première instance et en appel toutes les causes criminelles, excepté celles où l'accusé était noble ou ecclésiastique. Il y avait à peine une cause semblable en dix ans. Le parlement n'était plus que le tribunal des privilégiés. Ou, à envisager la chose par un autre côté, comme firent les trois ordres du Dauphiné : « La vie, l'honneur, la propriété du tiers état, ne paraissaient plus des objets dignes des cours souveraines, auxquelles on ne réservait que les procès des riches et les crimes des privilégiés. »

Quel que fût l'avantage de rapprocher la justice civile des justiciables, il était trop évident qu'on s'était moins occupé de favoriser les plaideurs que de dépouiller les magistrats qui rendaient la justice. Un second édit ne laissait pas de doute sur ce point. Le parlement ne devait plus être composé à l'avenir que d'une grande chambre, une chambre de Tournelle et une seule chambre des enquêtes, en tout soixante-sept magistrats. C'était une diminution qui montait presque aux deux tiers.

Il est vrai que l'édit qui prononçait la réduction déclarait, en même temps, qu'on rembourserait au magistrat son office, et que l'argent était prêt. Mais ce n'en était pas moins une violation flagrante de la loi d'inamovibilité, telle que l'entendaient nos pères. « Supprimer un office, disait l'avocat général Séguier, c'est destituer l'officier titulaire lorsqu'on l'enlève à ses fonctions. » C'était en même temps donner toute facilité au ministère de composer et recomposer à son gré le parlement.

Un autre édit supprimait les tribunaux d'exception : bureaux de finances, chambre du domaine et du trésor, juridictions des traites, des greniers à sel, des eaux et forêts, élections. « Pour simplifier l'administration de la justice, disait le garde des sceaux, l'unité des tribunaux répondra désormais à l'unité des lois, et il suffit sans doute d'énoncer ce nouveau bienfait du roi pour en manifester l'utilité. »

C'était une bonne mesure. On prétendit qu'elle était calculée pour forcer les titulaires de ces places supprimées à entrer dans les grands baillages. On ne voulait pas se trouver au dépourvu comme l'avait été Maupeou. Le calcul me paraît trop subtil pour être vrai ; on ne voit pas que dans notre ancienne monarchie une place vacante ait jamais manqué de candidats.

Le quatrième édit introduisait d'utiles réformes dans l'*ordonnance criminelle*. On sait combien la réforme des lois pénales occupa les esprits à la fin du XVIIIe siècle. Montesquieu avait ouvert la route où l'avait suivi Beccaria, dont le petit traité *Dei delitti e delle pene* fait date dans l'histoire du droit criminel. Voltaire, qu'on trouvait toujours sur la brèche, avait poussé dans cette voie tous les jeunes esprits. Servan, Lacretelle l'aîné, Brissot-Warville, Valazé, s'étaient fait un nom en protestant contre la cruauté des lois pénales, le président Dupaty venait d'arracher trois hommes à la roue, Robespierre écrivait contre la peine de mort, Marat, l'ami du peuple, préparait son *Plan de législation criminelle*. Sur ce point, sauf quelques magistrats attardés, tels que Muyard de Vouglans, tout le monde était d'accord. Malesherbes avait étudié de près cette question, Lamoignon partageait les opinions de Malesherbes, et l'on était toujours sûr d'avoir Louis XVI avec soi quand on parlait d'humanité.

Les dispositions de l'édit étaient bonnes, et elles ont passé dans les lois modernes.

On imposait aux juges l'obligation d'énoncer et de qualifier le crime dont l'accusé était convaincu. « Le roi a pensé, disait Lamoignon, que toute condamnation solennelle qui met la peine à côté du délit devait montrer le délit à côté de la peine. » Cette réforme n'était que trop nécessaire. N'avait-on pas vu Lally condamné à mort *pour les cas résultant du procès*, c'est-à-dire pour une réunion de prétendus délits dont pas un, pris séparément, n'entraînait la peine de mort?

L'édit donnait un conseil au prévenu, et supprimait l'usage d'interroger les accusés sur la sellette. « Cette formalité, disait le ministre, est devenue une véritable flétrissure pour les accusés. *Cependant le ministère public est leur partie et non pas leur juge* (1). Il ne doit pas avoir le droit de leur imprimer avant le jugement une tache déshonorante par le seul énoncé de son opinion, qui n'obtient pas toujours la sanction de la justice. *Si l'accusé est coupable, l'humanité défend de le troubler, et s'il est innocent, la justice ne permet pas de le flétrir.*

Nobles paroles, et qui ont plus de portée que ne leur en donnait le garde des sceaux! La vieille procédure, empruntée au despotisme romain par les Valois, et qui fait le fonds de l'ordonnance de 1670, présume le crime et traite l'accusé comme un coupable; la loi anglaise reste dans le doute et en fait profiter l'accusé; elle lui reconnaît tous les droits d'un citoyen *integri status*. C'est ce qu'avaient fait également les lois criminelles de la Révolution; c'est ce qu'a oublié le code de 1810, retour fâcheux à un système qui n'est plus de notre temps.

Ce n'est pas tout. L'édit abolissait la *question préalable*, torture avant la mort, à quoi on soumettait le condamné pour lui faire avouer ses complices. Déjà, en 1780, Louis XVI avait aboli la *question préparatoire* qui se donnait à un innocent.

L'édit ordonnait, en outre, qu'en toute condamnation non capitale la majorité fût de deux voix au moins, et qu'elle fût de trois voix quand on prononçait le dernier supplice.

Il voulait encore qu'il y eût un mois de surséance avant l'exécution des condamnations capitales, à moins qu'il ne s'agit d'émeute ou de rébellion. Dans notre ancienne législation, le pourvoi en cassation n'était pas suspensif; il était arrivé plus d'une fois qu'on avait cassé l'arrêt de mort quand le condamné était déjà exécuté.

Contre cette disposition humaine, M. l'avocat général Séguier fit une objection singulière. Il allégua « le désespoir des malheureux condamnés qui resteront un mois entier entre la vie et la mort ». C'était de la sensibilité mal placée.

Enfin l'édit annonçait que l'ordonnance criminelle serait révisée dans des vues d'humanité et de justice, et que des indemnités seraient accordées aux accusés reconnus innocents; belle, mais difficile réforme, qui n'est pas encore entrée dans nos lois.

Vous voyez ce que faisait Louis XVI et quelle est la part qui lui appartient dans cette rénovation du droit criminel. Il n'y a là cependant ni la publicité de l'instruction, ni celle des séances, ni la défense orale, ni le jury : la Constituante devait aller bien plus loin que la royauté. Mais c'était le premier pas, et un pas considérable. Honneur au prince qui rompait avec la barbarie et la férocité de la législation monarchique !

L'édit fut reçu en silence. Non pas qu'au parlement on fût insensible à cette réforme, mais on n'y voyait qu'une façon de couvrir des projets peu avouables. Il ne faut pas vendre une réforme au pays; il faut la faire quand elle est juste, sans calcul, sans arrière-pensée.

Au fond, toutes ces mesures libérales n'étaient qu'une belle tapisserie pour faire passer l'édit qui frappait le parlement dans sa puissance politique et le réduisait au rang de simple tribunal.

Pour établir l'unité de législation, pour empêcher les parlements de s'opposer aux lois les plus utiles, telles que la liberté du commerce des grains, l'abolition de la corvée, les assemblées provinciales, pour donner des juges aux magistrats eux-mêmes quand ils désobéiraient aux ordonnances, et enfin pour faire enregistrer l'impôt que les parlements se reconnaissaient incompétents à vérifier, l'édit établissait une cour plénière, désormais commune à tout le royaume.

Cette cour devait être composée du chancelier ou garde des sceaux, de la grand'chambre du parlement de Paris, dans laquelle prenaient séance les princes du sang et les pairs du royaume, des principaux officiers de la cour et de l'État au nombre de seize (1), de quatre évêques ou archevêques, de dix conseillers d'État ou maîtres des requêtes, d'un membre de chaque parlement de province, de deux membres de la cour des aides et de deux membres de la chambre des comptes de Paris.

A cette cour, nommée par le roi et inamovible, on donnait l'enregistrement des lois générales et celui de l'impôt. Les ordonnances locales seraient enregistrées dans le parlement et dans l'un des grands baillages de la province. Quant à l'impôt, le droit d'enregistrement n'était que provisoire, le roi annonçait toujours la convocation des états généraux, mais sans en fixer le terme, et en se réservant le droit de contracter tout emprunt

(1) *Partie*, dans la langue du droit, est synonyme d'adversaire. Chimène dit à Rodrigue :

Va, je suis ta *partie* et non pas ton bourreau.

(*Le Cid.*)

(1) Grand aumônier, grand-maître de la maison du roi, grand chambellan, grand écuyer, deux maréchaux, deux lieutenants généraux, quatre chevaliers des ordres du roi, quatre personnes qualifiées sans compter le capitaine des gardes lorsqu'il accompagnait le roi.

qui n'exigerait pas l'établissement d'une contribution nouvelle.

On reconnaissait à la cour plénière le droit de faire des remontrances; mais c'était un droit nominal et stérile, car on avait eu soin d'éviter un refus d'enregistrement. Il ne fallait pas une grande perspicacité pour sentir qu'une cour nommée à vie et qui s'appuierait à un moment donné sur l'opinion, deviendrait en peu de temps un pouvoir législatif. C'est ce que les ministres ne voulaient pas. Aussi était-il dit que lorsque la cour plénière jugerait à propos de faire des remontrances, quatre de ses membres seraient appelés au conseil pour les discuter, *afin que la détermination du roi sur ces remontrances fût prise avec une plus grande connaissance de cause.*

Et un autre article réglant le rang dans lequel siégerait chaque membre de la cour, faisait une distinction entre les séances ordinaires et celles où le roi tiendrait un lit de justice ; c'est-à-dire qu'on établissait, à l'avance, le moyen de tourner toute opposition. On donnait d'une main, on retirait de l'autre; on rusait avec l'opinion, triste politique qui n'a jamais réussi; car c'est surtout en pareil cas qu'il est vrai de dire qu'il y a quelqu'un qui a plus d'esprit que Voltaire, et que ce quelqu'un est tout le monde. On ne trompe pas longtemps un peuple sur ses intérêts et ses droits.

En même temps qu'il frappait le parlement, alors à l'apogée de sa popularité, l'édit inquiétait l'opinion au sujet des états généraux, que la nation attendait avec impatience. On y lisait bien que l'approbation des états généraux serait nécessaire à l'établissement *définitif* de l'impôt; mais rien n'annonçait que ces états seraient assemblés dans un temps déterminé ni que leur retour serait périodique. On n'ignorait pas non plus que depuis deux siècles on avait des impôts qui, pour n'être pas *définitifs*, n'en duraient pas moins toujours.

La rédaction de l'édit ajoutait encore à ces inquiétudes. Il y était dit que « l'enregistrement des impôts en cour plénière n'aurait qu'un effet *provisoire* jusqu'à l'assemblée des états généraux, que nous convoquerons pour, *sur leur délibération*, être *statué définitivement* par nous ». C'était la vieille doctrine de l'omnipotence monarchique; peut-être avait-on pour soi la tradition; mais, en 1788, la France voulait autre chose; elle ne comprenait pas que l'impôt refusé par les délégués de la nation pût être définitivement établi par le roi.

Cette méconnaissance des besoins du temps et des droits du pays avait fait prendre aux ministres une décision ridicule. Pour dissimuler une innovation qui changeait les formes de la législation et violait les traités et les capitulations des provinces, ils avaient regardé comme un trait d'habileté d'annoncer, non pas l'établissement, mais le *rétablissement* de la cour plénière. Ils faisaient dire au roi que deux sortes d'assemblée appartenaient à la constitution primitive de la monarchie : c'étaient, d'une part, les états généraux et, d'autre part, la cour plénière, d'où était sorti le parlement, qui n'en était qu'un démembrement. Historiquement, le fait pouvait se défendre ; il est certain que le parlement était un démembrement du conseil ou de la cour du roi; mais il y avait quatre siècles et demi pour le moins que la séparation avait eu lieu, et depuis lors que de révolutions dans le gouvernement français. Imaginez-vous qu'on rétablisse aujourd'hui une ordonnance de Charles VI ou de Charles VII, et qu'on appelle cela faire revivre l'ancienne constitution de la monarchie? Que serait-ce, sinon une révolution et la pire de toutes, une révolution à reculons? Car enfin, quand on innove, on peut rencontrer une institution qui vivra; mais que peut-on prendre au passé, sinon une institution morte?

Cette évocation d'un passé lointain déroutait tout le monde. On savait à peu près ce qu'étaient les états généraux, quoiqu'on n'en eût pas tenu depuis cent soixante-quatorze ans; mais personne, et je parle des plus savants, ne savait au juste ce que c'était que cette cour plénière, cet élément constitutif de la monarchie qui s'était éclipsé depuis plus de quatre cents ans sans laisser de traces. Ce fut le dictionnaire à la main qu'on chercha ce qu'était la cour plénière ; voici la définition qu'on en trouva dans le Dictionnaire de Trévoux :

« Cour plénière. On appelle ainsi les magnifiques assemblées que nos anciens rois faisaient à Noël et à Pâques ou à l'occasion d'un mariage, ou d'un autre sujet de joie extraordinaire, tantôt dans leur palais, tantôt dans quelque grande ville, quelquefois en pleine campagne, toujours en un lieu commode pour y loger les grands seigneurs (1). »

La définition était juste, mais elle était peu faite pour commander le respect, et pour recommander au public cette singulière restauration d'un corps politique qui n'avait jamais existé.

Le lit de justice finit par la lecture d'une déclaration qui mettait les parlements en vacances, c'est-à-dire qui les suspendait jusqu'à ce que les tribunaux inférieurs fussent installés dans leur ressort, et qui défendait aux magistrats de s'assembler et de délibérer sur aucune affaire publique ou particulière, sous peine de nullité des délibérations et de désobéissance envers le roi.

Deux ans plus tard, Mirabeau devait se servir de ce précédent, non plus pour réduire les parlements, mais pour les anéantir.

Au sortir de la réunion, les magistrats se divisèrent; ceux qui devaient faire partie de la cour plénière avaient reçu l'ordre de rester à Versailles, les autres coururent à Paris, au palais de justice, qu'ils trouvèrent changé en corps-de-garde. Des deux côtés on protesta.

A Versailles, dès le jour même, messieurs de la grand'chambre, réunis, non pas au Jeu de paume, mais dans une chambre d'auberge, écrivirent au roi une lettre

(1) « Tenir cour plénière, faire bonne chère. »
(*Dictionnaire de l'Académie*, au mot *Cour*.)

dans laquelle ils disaient que « *consternés des innovations destructives de la constitution de la monarchie*, ils se déclaraient dans l'impossibilité absolue d'accepter aucune des fonctions que leur attribuaient les édits qu'on avait lus en lit de justice ». Le lendemain, ils rédigèrent une nouvelle protestation dans le même sens, protestation signée de tous les membres de la grand'chambre et de MM. d'Aguesseau et de la Michodière, conseillers d'honneur. D'Aguesseau était le gendre de Lamoignon.

Le ministère avait résolu de passer outre, on fit tenir au roi une séance d'ouverture pour installer la cour plénière, et on lui fit prononcer un petit discours où il disait : « Vous avez entendu hier mes volontés, et je vous ai rassemblés pour vous dire que je persisterai toujours dans l'exécution d'un plan qui a pour but l'ordre général de mon royaume et le bonheur de mes sujets. »

Le parlement ne croyait guère à cette ferme volonté qui ne devait jamais varier. Après la séance, messieurs de la grand'chambre signèrent une nouvelle protestation pour déclarer *unanimement* qu'ils n'accepteraient aucune fonction nouvelle et qu'ils persisteraient jusqu'*au dernier soupir* dans les arrêtés pris précédemment et dans les principes qui y étaient contenus. Supprimés ou non supprimés, tous les magistrats des enquêtes et des requêtes écrivirent le même jour et dans le même sens au garde des sceaux.

La justice était interrompue, et cette interruption dura cinq mois.

Nous verrons quelle agitation les édits amenèrent dans la province ; à Paris, le trouble fut grand. De toutes parts on écrivit brochure sur brochure, et l'on commença à discuter très-vivement les prétentions de la royauté absolue. Ce fut un déluge de pamphlets, on sent que l'orage approche et qu'on est à la veille de 1789.

Et, comme à Paris on rit toujours, on vit bientôt paraître une comédie des plus violentes, où la reine n'était pas plus épargnée que les ministres. Le titre de cette pièce, qui a été conservée par les amateurs, en dit long : *La cour plénière, héroï-tragi-comédie, jouée par une société d'amateurs dans un château aux environs de Versailles, à Bêville, et se trouve à Paris, chez la veuve Liberté, à l'enseigne de la Révolution*, avec cette épigraphe :

La chétive pécore
S'enfla si bien qu'elle creva.

De toute cette politique ministérielle, je voudrais tirer une conclusion.

Quand on parle de justice ou de vérité, il y a toujours des gens qui se croient habiles en déclarant que tout cela est admirable en théorie, mais entièrement inapplicable. Ce sont de grands mots répétés par des rêveurs, et qui font très-bien dans un sermon ou dans un discours d'opposition, mais on ne mène pas les hommes de cette façon ; le peuple est un troupeau qu'on ne conduit qu'à force d'habileté. Je me sers du mot le plus honnête.

Qu'est-ce donc que la vérité et que la justice? La vérité n'est-elle pas ce que l'esprit de l'homme accepte le plus aisément? La justice n'est-elle pas le respect des droits de tous, le ménagement de tous les intérêts légitimes? N'est-il donc pas sûr qu'en les défendant, on doit avoir pour soi le grand nombre, sinon la presque totalité de la nation? En revanche, n'est-il pas vrai qu'en rusant, en mentant, on peut servir les intérêts d'une coterie, mais non pas s'attacher le pays, et que, tout au contraire, on court le risque d'irriter et de révolter l'opinion?

Ceci n'est pas de la théorie, c'est de l'expérience, c'est tout ce qu'il y a de plus pratique et de plus positif. Je n'insiste pas sur ce que la justice et la vérité ont en soi de grand, d'admirable, de divin; cela est bon pour expliquer le dévouement et le sacrifice de l'individu, je m'en tiens à ces grosses vérités, à ce calcul certain qui frappe l'esprit le plus vulgaire. N'est-il pas vrai que la vérité, la justice, comprennent, embrassent l'intérêt du plus grand nombre, et que par conséquent tout gouvernement qui veut vivre doit lier sa cause à celle de la justice et de la vérité? Aveugle qui ne le voit pas!

Comment donc cependant trouve-t-on des Brienne et des Lamoignon? C'est que ces hommes s'appuient sur des courtisans, ne songent qu'à l'heure présente, et, au fond, n'ont d'autre idée que celle de plaire au maître, ou à ceux qui conduisent le maître. Voilà pourquoi l'histoire les méprise, et elle a raison. Mais il ne suffit pas de les mépriser, il faut montrer encore l'impuissance et le danger de ces petits moyens. La cour plénière ne fit illusion à personne ; mais à qui servit-elle? Ce ne fut ni à Louis XVI qu'on avait trompé, ni à la cour, ni aux ministres. On irrita la nation, et l'on se perdit. C'est l'éternelle leçon des événements. Regardez-les de près, jour par jour, il semble que l'habileté soit reine du monde; regardez-les à quelque distance, songez au lendemain, et vous verrez que la vraie politique n'a rien de commun avec la ruse, et que l'habileté suprême, chez un homme d'État, c'est la simplicité des moyens, la droiture des intentions, la sincérité des actions, et pour tout dire en un mot : l'honnêteté.

Les ministres ne s'étaient point trop effrayés de la résistance du parlement de Paris ; ils y avaient compté. Mais ils espéraient qu'en faisant enregistrer le même jour et dans toutes les provinces les édits du 8 mai, ils étoufferaient toute opposition ; ils espéraient aussi que la création des grands baillages leur donnerait les villes qui pouvaient en profiter, et qu'on viendrait aisément à bout d'un mécontentement passager.

Ils se trompaient du tout au tout, la résistance fut universelle. Ce ne furent pas seulement les parlements qui protestèrent comme au temps de Louis XV, le pays tout entier s'associa à cette opposition. C'était un esprit nouveau qui paraissait, l'esprit de révolution. Mal disposée pour les ministres, la noblesse de province se rangea du côté du parlement ; le clergé oublia de vieilles querelles ; la bourgeoisie s'effraya de cette Cour Plénière

qui disposerait de la fortune et de la liberté publique, et qui n'était composée que de courtisans. La jeunesse et les avocats, deux corps toujours ouverts aux idées nouvelles, prirent feu pour les magistrats, le peuple parut sur la scène. L'armée était incertaine et troublée ; les officiers étaient de la noblesse, le soldat était du peuple. Il y avait partout ce sourd mécontentement, cette agitation qui précède les grands événements ; mais, dans notre vieille monarchie, si longtemps épargnée par l'orage, on ne connaissait rien à ces sombres présages; personne ne croyait à l'incendie, chacun jouait avec le feu.

En même temps la justice s'arrêtait, le Châtelet de Paris protestait par un arrêté du 18 mai 1788, son exemple était suivi par un grand nombre de tribunaux inférieurs. Les avocats ne se présentaient point, les parties défendaient à leurs procureurs de plaider pour elles, la justice était en interdit.

Bientôt on apprit que des troubles éclataient dans les villes de parlement. Il y en eut dans le Languedoc, dans la Provence, dans le Roussillon, dans le Béarn, où l'on porta comme une relique le berceau de Henri IV, en réclamant le maintien des priviléges de la province. Mais ce fut en Bretagne et en Dauphiné que se passèrent les événements les plus considérables.

A Rennes, où l'on se souvenait toujours que l'union de la Bretagne et de la France s'était faite librement, où tous les deux ans le contrat d'union était renouvelé entre le commissaire du roi et les états, le procureur général syndic des états, M. de Botherel, suivi de gentilshommes bretons, devança au parlement les commissaires du roi, et déposa au nom de la province, une protestation contre tout acte qui ne serait pas enregistré librement.

Les commissaires du roi étaient le comte de Thiard, gouverneur de la province et l'intendant Bertrand de Molleville. Le gouverneur avait défendu aux troupes de faire usage de leurs armes, il se laissa insulter par la foule à la sortie du parlement. Ce n'était pas le moyen de diminuer l'agitation. Poussé par les têtes ardentes le parlement ne se contenta pas de protester; peu s'en fallut qu'il ne décrétât d'arrestation les commissaires du roi. En même temps il ordonna que sa protestation fût répandue par toute la Bretagne.

Les commissaires royaux étaient porteurs de lettres de cachet en blanc, ils en usèrent et dans la nuit même les magistrats furent exilés. La commission intermédiaire des états, qui, légalement représentait la province, rédigea une adresse au roi pour soutenir et réclamer les priviléges de la Bretagne. En même temps elle demanda aux évêques d'ordonner les prières d'usage dans les calamités publiques ; moyen sûr d'émouvoir les esprits. Les nobles qui se trouvaient à Rennes signèrent une déclaration conçue en ces termes : « Nous, membres de la noblesse de Bretagne, déclarons infâmes ceux qui pourraient accepter quelque place, soit dans la nouvelle administration de la justice, soit dans l'administration des états, qui ne serait pas avouée par les lois et constitutions de la province. » Cent trente gentilshommes portèrent cette déclaration au comte de Thiard. Malgré sa défense, ils se réunirent et cette fois en nombre beaucoup plus considérable, rédigèrent une dénonciation contre les ministres, et envoyèrent à Paris douze députés chargés de remettre cette protestation au roi. MM. de Brienne et Lamoignon firent mettre ces douze téméraires à la Bastille ; ils ne se souciaient pas qu'on inquiétât le roi !

Aussitôt la nouvelle reçue en Bretagne, on envoya une députation plus considérable pour réclamer la mise en liberté des prisonniers.

Le roi reçut cette députation à Versailles, le 10 juin 1788; il lui parla sévèrement en se plaignant du procureur-général syndic, et de la commission intermédiaire des états, du parlement et des gentilshommes bretons.

« C'est, dit-il, par des représentations mesurées et fondées sur des raisons qu'on doit recourir à ma justice et à ma bonté. Tout autre moyen est réprouvé par les lois, et contraire à la fidélité qui m'est due.

» Si j'ai pu suspendre les effets de mon mécontentement, mandez à vos concitoyens que l'indulgence des rois doit avoir pour terme le moment où l'ordre public commencerait à en souffrir. »

La résistance de la Bretagne était celle d'une province qui défend ses antiques priviléges, c'était un mouvement provincial et féodal; il en fut tout autrement en Dauphiné. Le mouvement y fut national et donna le branle à la révolution.

Convoqué par le gouverneur de la province, le duc de Clermont-Tonnerre, pour le 10 mai, le parlement de Grenoble se réunit le 9 pour faire une déclaration de droits semblable à celle que le parlement de Paris avait faite le 3 mai. Il y disait « tenir pour maximes constitutionnelles qu'il ne pouvait être levé d'impôts que de l'octroi et du consentement de la nation, représentée par ses députés librement élus et légalement convoqués; qu'aucun citoyen ne pouvait ni ne devait être jugé que par des juges compétents, et suivant les formes prescrites par les ordonnances, sans qu'on pût provisoirement lui ravir la liberté, si ce n'est à la charge de le remettre dans un bref délai entre les mains et au pouvoir de ses juges; et qu'aucune loi ne pouvait être mise à exécution qu'après vérification, enregistrement et publication en la manière accoutumée ». La cour protestait par avance contre tout ce qui adviendrait de contraire à ces maximes; elle déclarait nulle et illégale toute transcription faite contre les formes reçues; elle faisait défense à toute personne d'exécuter les lois ainsi transcrites, *à peine d'être poursuivies extraordinairement*, c'est-à-dire, criminellement; et enfin elle n'hésitait pas à proclamer publiquement que tout officier du parlement, qui, trahissant son serment, entrerait dans une nouvelle organisation judiciaire, serait *réputé traître à la patrie*.

Le lendemain, le duc de Clermont-Tonnerre assisté de l'intendant de la province, M. Caze de la Bove, vint au parlement, avec un grand appareil de forces militaires; il fit lire les édits par le greffier, et lut lui-même aux magistrats une lettre close qui leur enjoignait d'enregistrer sans délibérer. A cette lecture, tous les magistrats fidèles aux ordonnances qui leur défendaient d'obtempérer aux lettres closes (*Ordonnance* de Moulins, art. 81), se levèrent et se retirèrent dans une des chambres du palais pour renouveler leur protestation.

Quelques jours plus tard paraissait sans nom d'auteur ni d'imprimeur un petit écrit intitulé : *Esprit des édits enregistrés militairement à Grenoble, le* 10 *mai* 1788.

Dans ces pages, écrites avec une chaleur toute juvénile, on faisait une critique amère de tous les édits proposés au lit de justice. On n'y distinguait point le bien du mal, c'est l'usage ordinaire de l'opposition; mais ce qui faisait le mérite de cet écrit, c'est qu'on y faisait appel au clergé, à la noblesse, au peuple, pour que toutes les classes s'unissent afin de demander la liberté comme le droit commun des Français. Cet appel se ressent un peu du ton sentimental qui était alors à la mode; mais on y entend une voix honnête, on y reconnaît une âme généreuse. Aussi cette brochure eut-elle un succès prodigieux. On en rechercha l'auteur : c'était un avocat de vingt-sept ans; son nom était Barnave.

Quelques jours plus tard, l'émeute commençait. L'attitude prise par le parlement de Grenoble avait blessé le ministère; des lettres de cachet notifiées à chacun des magistrats les exilaient dans leurs terres. Le peuple s'opposa à leur départ; les soldats furent assaillis à coups de tuiles, le commandant arrêté, le parlement ramené de force; la sédition triomphait. Dans cette émeute, qui eut lieu le 8 juin 1788, et qui prit le nom de *Journée des tuiles,* fut versé le premier sang qui coula au nom de la liberté.

Cependant la brochure de Barnave produisait ses fruits. De toutes parts on voulait s'unir pour résister aux ministres, et aussi pour assurer la paix publique. Le conseil général et les trois ordres de la ville de Grenoble se réunirent le 14 juin, et, avec une décision que peut-être le parlement n'aurait pas eue, l'assemblée invita de sa seule autorité les trois ordres de la province à s'assembler, le 24 juillet suivant, dans l'antique château de Vizille, ancienne résidence du dauphin, *pour délibérer ultérieurement sur les droits et les intérêts de la province, et pour réunir leurs supplications auprès de Sa Majesté.*

Brienne avait fait remplacer le duc de Clermont-Tonnerre par le maréchal de Vaux, dont la sévérité était connue. Mais, quoiqu'il eût vingt mille hommes sous les armes, le nouveau gouverneur sentit qu'il ne pourrait empêcher cette réunion. Tout ce qu'il fit fut de prendre des mesures de précaution fort inutiles; on était dans un de ces moments d'accord et d'enthousiasme qui annoncent le réveil de la liberté. Beaux jours s'ils n'avaient pas trop souvent un terrible lendemain!

Six cents délégués des trois ordres assistèrent à cette réunion, dont Barnave faisait partie. L'assemblée commença par se constituer en décidant que le président serait pris dans l'un des deux premiers ordres, et le secrétaire dans le tiers état. Le comte de Morges fut nommé président. On choisit pour secrétaire le juge royal de Grenoble, l'ami et l'émule de Barnave, le jeune Mounier.

L'assemblée, procédant au nom des trois ordres *délibérant en commun*, fit aussi sa *déclaration de droits.*

Elle établit qu'un des priviléges les plus précieux des habitants du Dauphiné était de s'assembler pour délibérer sur les affaires publiques, privilége anéanti par les nouveaux édits;

Qu'aux états généraux, il appartenait de régler la mesure des impôts;

Que nul ne pouvait être privé de sa liberté, hors le cas où il était accusé d'un délit prévu par les lois, et ne pouvait être jugé que dans les formes qu'elles prescrivent;

Que les lettres de cachet et les ordres arbitraires étaient *des actes de violence*, des attentats contre la sûreté publique, et qu'*on ne saurait les respecter sans mépriser les lois ;*

Que c'était un devoir pour les trois ordres de prendre la défense de ceux que leur zèle pour la patrie avait dévoués aux persécutions des ministres.

Ces principes proclamés, l'assemblée protesta contre les nouveaux édits, qui ne pouvaient lier son obéissance, parce qu'ils renversaient la constitution du royaume, et que leur enregistrement était illégal.

Elle arrêta en outre qu'elle adresserait de très-humbles remontrances au roi pour le supplier de retirer les édits, de rétablir le parlement, et de convoquer les états généraux et les états de la province;

Que, dans les états de la province, *les députés du tiers seraient en nombre égal à celui des deux premiers ordres réunis;*

Que les trois ordres du Dauphiné ne sépareraient jamais leur cause de celle des autres provinces; qu'en soutenant leurs droits particuliers ils n'abandonneraient jamais ceux de la nation.

Enfin l'assemblée s'ajourna au 1er septembre pour délibérer ultérieurement.

Telle fut cette célèbre assemblée de Vizille, dont les délibérations excitèrent le plus vif enthousiasme par toute la France. Ils avaient trouvé le mot de la situation, ils avaient eu le courage de le dire. La France se reconnaissait elle-même, elle voulait l'*unité par la liberté.*

Au milieu de cette confusion universelle, le roi, las des affaires publiques, semblait tout ignorer. Il passait son temps à chasser. De temps en temps on lui faisait connaître à demi l'état des choses. On l'effrayait sur le danger de céder. On le conduisait par la faiblesse aux résolutions les plus hardies. Des arrêts du conseil cas-

saient et supprimaient les protestations des parlements; mais c'était un pauvre moyen d'action quand on avait contre soi l'opinion.

Quant à Brienne, toujours important et stérile, il disait : *J'ai tout prévu, même la guerre civile,* parole d'un sot qui veut se donner l'air d'un homme d'État. Aux gouverneurs, aux intendants qui demandaient des instructions, il répondait : *Le roi sera obéi, le roi doit se faire obéir.* Et cependant l'agitation grandissait.

Le baron de Breteuil, qui dirigeait la police, sentit à la fois le danger de la situation et l'incapacité du ministre : il donna sa démission.

Au milieu de cette effervescence, les finances étaient dans un état déplorable. Brienne crut avoir trouvé un moyen de salut : il convoqua une assemblée extraordinaire du clergé et lui demanda ce qu'on appelait un secours. L'archevêque de Sens se rappelait l'assemblée des notables et l'influence qu'il avait exercé sur le clergé; il n'ignorait pas combien le clergé, jaloux de ses priviléges, avait peur des états généraux; il supposait donc qu'il trouverait là un appui. D'ailleurs, le sacrifice qu'il demandait n'était pas considérable, et l'on pouvait l'obtenir aux dépens des moines, qui avaient des adversaires nombreux et peu de défenseurs.

Une fois le clergé réuni, l'archevêque s'aperçut combien il s'était trompé. On le traitait comme il avait traité Calonne. L'opinion publique pressait les prélats, et comme en ce moment elle les soutenait dans la défense de leurs priviléges, ils se laissaient volontiers porter par le flot de la popularité. Brienne insista beaucoup pour que le clergé se prononçât en faveur des édits; on fit la sourde oreille. Il lui fallut réduire ses prétentions financières : il se borna à demander 1 800 000 livres pour l'année courante et autant pour 1789; encore joignit-il à sa demande la promesse du roi, qu'on respecterait les formes d'administration, auxquelles le clergé tenait plus qu'à l'argent, car ces formes consacraient l'indépendance politique de l'Église.

Tout fut inutile. Les remontrances que le clergé présenta le 15 juin 1788 n'avaient rien de la véhémence parlementaire; mais elles n'étaient pas moins accablantes pour le ministre :

« Sire, lorsque le premier corps de l'État se trouve le seul qui puisse élever la voix, que le cri public le sollicite de porter les vœux de tous les autres au pied de votre trône, que l'intérêt général et son zèle pour votre service le commandent, il n'est plus glorieux de parler, il est honteux de se taire. Notre silence serait un crime dont la nation et la postérité ne voudraient jamais nous absoudre. »

Après ce fier préambule, l'Assemblée déclarait que « le peuple français n'est point imposable à volonté, que la propriété est un droit inviolable et sacré, et que, *comme le prouvent les annales du monde,* c'est par le désordre des finances et la misère publique que les cœurs se refroidissent et que les trônes s'ébranlent. »

En outre, l'assemblée s'élevait avec force contre la cour plénière, qui déssaisissait le clergé de ses droits non moins que le reste de la nation.

La péroraison faisait appel au cœur du roi.

« Le clergé de France vous tend, Sire, des mains suppliantes, et il est si beau de voir la force et la puissance céder à la prière !... La gloire de Votre Majesté n'est pas d'être roi de France, mais d'être roi des Français, et le cœur de vos sujets est le plus beau de vos domaines. »

En même temps le clergé, fort attentif au maintien de ses priviléges, présentait d'autres remontrances pour combattre le droit prétendu de soumettre à l'impôt les propriétés de l'Église.

En ceci, disons, pour être juste, que ce que poursuivait le clergé n'était pas tant l'immunité que la complète indépendance de ses domaines. La question pour lui était moins financière que politique.

Le public fit peu d'attention à ces remontrances, il ne vit qu'une chose, c'est que le clergé se joignait à l'opposition générale et refusait au ministre les 1 800 000 livres dont le trésor royal avait besoin. Tous les partis se réunissaient pour monter à l'assaut du pouvoir; c'est le lendemain de la victoire qu'on devait se diviser.

Poussé à bout par la pénurie du trésor, Brienne, à l'exemple de Calonne, voulut frapper un grand coup et conquérir l'opinion. Un arrêt du 8 août 1786 annonça que les états généraux s'assembleraient le 1er mai 1788 et que le rétablissement de la cour plénière serait suspendu jusqu'à cette époque. Il y avait juste trois mois que Louis XVI avait tenu à Versailles la première et l'unique séance de la cour plénière pour déclarer qu'*il persisterait toujours* dans l'exécution d'un plan qui avait pour but l'ordre général du royaume et le bonheur des sujets. Il était difficile de découvrir plus maladroitement et d'affaiblir davantage la royauté.

En attendant le 1er mai 1789, on vécut d'expédients. Brienne prit non-seulement le peu qu'on trouva dans les caisses de l'État, mais encore il porta la main sur des caisses particulières, sur des dépôts sacrés : la caisse des Invalides, les recettes d'une loterie de bienfaisance. Un arrêt du conseil du 16 août 1788 annonça que jusqu'au 31 décembre 1789 les payements de l'État se feraient partie en argent, partie en billets portant intérêt. C'était le papier-monnaie, c'est-à-dire le commencement de la banqueroute. On se porta en foule à la caisse d'escompte, c'était la Banque de France de ce temps-là. Un arrêt du conseil du 18 août suspendit les payements en espèces et donna cours forcé aux billets. Ce fut une panique générale; les gens pratiques, c'est-à-dire ceux qui ne remontent aux principes que lorsqu'ils souffrent des conséquences, s'aperçurent alors que les affaires commerciales et la prospérité d'un pays tiennent toujours à la politique et ne furent pas ceux qui crièrent le moins haut.

L'archevêque, qui se cramponnait au pouvoir, imagina de proposer à Necker la place de contrôleur général. La proposition n'était pas acceptable. Necker sen-

tait que Brienne était perdu, il sentait aussi qu'on viendrait forcément à lui et qu'il était le maître de la situation. Il répondit que son dévouement ne pourrait être utile qu'autant qu'il aurait seul la direction des finances avec l'autorité nécessaire sur toutes les branches d'administration qui s'y rapportent. En deux mots, au ministre principal, qui lui demandait son concours, il répondait en lui demandant sa place.

Malgré ce refus, Brienne persistait encore à rester aux affaires. La reine le soutenait avec cet entêtement que tant de gens, les femmes surtout (et combien d'hommes qui sont femmes en ce point), prennent pour de la force. Céder à la magistrature, à la noblesse, au clergé, c'était abaisser et compromettre la royauté. Une intrigue de cour amena enfin la chute de Brienne. Madame de Polignac, jalouse de l'empire que Brienne exerçait sur la reine, anima contre lui le comte d'Artois, qui ne pardonnait pas à l'archevêque d'avoir fait tomber Calonne. A la suite d'une explication des plus vives, Brienne se sentit perdu; il donna sa démission, en se présentant au roi comme une victime volontaire, et lui déclara que Necker était l'homme nécessaire, le seul qui pût rétablir les finances.

C'est le 24 août 1781 que Brienne fut disgracié; ce fut une joie universelle à Paris et dans les provinces. A Grenoble, par exemple, l'ivresse fut si grande qu'on illumina en plein midi. A Paris, dès le jour même, on promena un mannequin vêtu d'une robe d'évêque, faite en partie de papier, par allusion aux billets à cours forcé; une procédure burlesque condamna au feu ce mannequin, qui fut brûlé sur le Pont-Neuf, au pied de la statue de Henri IV.

Le lendemain, les mêmes scènes recommençaient, quand le guet chargea la foule sur la place Dauphine. Plusieurs personnes furent tuées; le peuple, furieux, se jeta sur les soldats, les désarma et courut à la place de Grève, où des troupes, rangées en bataille, tirèrent sur la foule, tuèrent un certain nombre d'émeutiers et dispersèrent le reste.

Dans la province on n'eut pas de pareilles scènes à déplorer.

Partout on célébrait les vertus du roi, les grâces de la reine; mais l'enthousiasme se dissipa très-vite quand on sut à quel prix l'archevêque avait vendu sa retraite. En se retirant, il obtenait le chapeau de cardinal, on donnait en outre la coadjutorerie de Sens, un des plus riches siéges de France, à son neveu, l'abbé de Loménie, qui avait à peine trente ans. Un autre de ses neveux obtenait un régiment, sa nièce une place auprès de la reine, son frère restait ministre de la guerre. Cette scandaleuse avidité fit le plus grand tort à la reine qui s'entourait de pareils protégés; on vit dans ces faveurs un défi jeté à l'opinion publique; au fond, il n'y avait qu'excès de faiblesse chez la reine aussi bien que chez le roi.

Dans la suite de sa vie, Brienne montra quelle était la faiblesse de son caractère. C'est là, je crois, le plus grand reproche qu'on puisse justement lui adresser.

Ce fut le seul archevêque qui prêta serment à la constitution civile du clergé. Sur cent trente et un évêques, il n'y en eut que quatre qui suivirent son exemple : l'évêque d'Autun (Talleyrand), l'évêque de Lydda (Gobel), l'évêque d'Orléans (Jarente) et l'évêque de Viviers. Le 23 février 1791, Pie VI adressa un bref au cardinal pour le blâmer d'avoir déshonoré la pourpre romaine en prêtant le serment civique (1) et en l'exécutant par la destruction du chapitre et l'usurpation d'un diocèse étranger.

Pour excuser sa conduite, le cardinal avait écrit au pape qu'il avait prêté serment non pas pour approuver la constitution civile dans toutes ses parties, mais pour conserver l'administration de son diocèse et éviter à l'Église des maux plus grands.

Le pape lui répond avec une juste sévérité : « Alléguer pour couvrir votre faute que votre serment a été purement extérieur, que c'est la bouche et non le cœur qui l'a prononcé, c'est avoir recours à une excuse aussi fausse qu'indécente; c'est s'autoriser de la pernicieuse morale d'un soi-disant philosophe, qui a imaginé ce subterfuge tout à fait indigne, je ne dis pas de la sainteté du serment, mais de la probité naturelle d'un honnête homme. Et toutes les fois que cette doctrine a été publiée, l'Église n'a jamais manqué de la proscrire et de la condamner. »

A ce bref qui le condamnait, Loménie de Brienne répondit en renvoyant au pape et sur-le-champ sa barrette de cardinal. De son côté, dans un consistoire tenu au Quirinal le 26 septembre 1791, Pie VI raconta toute la vie de Brienne; on y voit un homme qui a une ambition extrême, jointe à une grande médiocrité d'esprit. Le pape le représente s'élevant, par la faveur des princes et du pape, au siége de Condom, à celui de Toulouse, à celui de Sens et enfin au cardinalat; il rappelle avec quel zèle Brienne avait, dans les assemblées du clergé, dénoncé, en 1762, le *Contrat social* et demandé qu'on réprimât la *licence effrénée de la presse;* comment, en 1765, il avait demandé l'exécution de l'édit de 1724 contre les protestants et s'était élevé contre le *tolérantisme;* comment, en 1770, il avait dénoncé les livres impies et les empiétements des parlements sur la juridiction ecclésiastique; et comment enfin, en 1772, il s'était opposé à ce qu'on affaiblît les biens du clergé destinés à l'entretien des pauvres, c'est-à-dire à ce qu'on les soumît à l'impôt.

« Mais, ajoute le pape, une fois ministre et archevêque de Sens, tout a changé; la tolérance a reparu, il a formé des plans qui ont causé à la religion et à l'État un mal immense; tombé du pouvoir, obligé de se réfugier à Nice, nommé cardinal malgré notre répugnance, il est resté à Sens, en 1790, pour s'y glorifier d'avoir été un des promoteurs de la révolution; un peu plus tard, il a

(1) Non majus dedecus purpuræ inferre potuisti quam emittendo civicum sacramentum, etc. (*Brefs et instructions*, p. 94.)

écrit au pape qu'il fallait accepter la constitution civile, s'il ne voulait pas voir le schisme et le presbytérianisme s'élever sur les ruines du dogme catholique; enfin il a prêté le serment civique, exécuté la constitution et renvoyé la barrette. »

A la suite de ce récit, Pie VI déclara Loménie déchu du cardinalat.

Resté à Sens évêque constitutionnel, Loménie se présenta sans succès aux élections de l'Assemblée législative et vint y voter en bonnet rouge, mais sans se faire illusion sur le sort qui le menaçait. Arrêté en 1794 et jeté dans les prisons de Paris, il emportait avec lui ce poison que Cabanis avait donné aussi à Condorcet, et qui servit à tous deux. Il avait soixante-sept ans, quand il échappa ainsi par une mort volontaire à l'échafaud où toute sa famille allait mourir.

Sa mort même ne désarma pas la haine de ceux que son apostasie avait désolés, et voici ce qu'en 1796 on mettait à Rome dans les notes d'un recueil publié par ordre de Pie VI :

« Ingrat envers son roi, Loménie avait appris à la révolution à l'être pour lui-même... Il devait échapper au bourreau, mais non à la disgrâce et à l'infamie... Il est trop vrai que l'archevêque de Sens se donna la mort à lui-même. Il devait finir comme Judas, l'apôtre qui avait vécu comme lui, et le plus vil des hommes devait avoir, pour trancher le cours de sa honteuse vie, la main du plus infâme bourreau. »

Soyons plus charitables. Quand on voit cette triste fin, on ne doit plus écouter la passion, il y a place pour la pitié. Loménie ne fut pas un méchant homme; une immense vanité, une extrême faiblesse, firent sa ruine. Son exemple prouve une fois de plus qu'un homme sans caractère et sans principes est un de ces aveugles dont parle l'Écriture; il va se jeter dans l'abîme en y entraînant avec lui ceux qui ne voient point que l'énergie des convictions et l'honnêteté du caractère sont, en politique, et pour les princes comme pour les peuples, les vraies conditions de la force et de la sécurité.

ÉD. LABOULAYE.

BIBLIOGRAPHIE.

Esquisses psychologiques. De la faculté de croire, par M. EMMANUEL CHAUVET, professeur de philosophie à la Faculté des lettres de Caen. Durand, 1868.

La métaphysique simplifiée et agrandie, ou Méditations sur les principes de la philosophie, par M. CHARLES CHARAUX, professeur de philosophie au lycée de Bar-le-Duc. Eugène Belin, 1868.

De la vérité, par M. J. B. DE SÉVELINGES. Roanne, Sauzun, 1868.

La faculté de croire a presque toujours été négligée par les philosophes. Il semble qu'elle appartienne exclusivement à l'ordre religieux. Aussi, quand M. Jules Favre, dans son discours de réception à l'Académie française, a demandé que la France redevînt libre et croyante, beaucoup se sont figurés que l'illustre orateur voulait nous replacer sous le joug de la théologie. C'est assez d'être libre, s'est-on écrié, comme si une nation pouvait se maintenir libre sans croire au moins à la liberté. La croyance est pour l'esprit la prise de possession de tout principe, quelle qu'en soit la nature ou l'origine; elle est la fin de toute connaissance, le fruit de toute démonstration digne de ce nom. Les philosophes le reconnaissent quand ils attachent tant d'importance à la question logique de la certitude. La certitude n'est en effet que la forme la plus parfaite de la croyance. Mais avant d'établir en logicien les conditions de la certitude, il faut avoir étudié en psychologue la faculté qui tend à les réaliser, c'est-à-dire la faculté de croire. Tel est l'objet que s'est proposé M. Chauvet dans des pages substantielles qui comblent une lacune de la plupart des traités de psychologie. Il restitue à la faculté qu'il étudie son caractère général, et il la considère dans toutes ses manifestations et tous ses degrés, depuis le doute jusqu'à la certitude pleine et entière. Il s'attache particulièrement à l'opinion, la forme la plus ordinaire de la croyance, et, en lui faisant dans les jugements humains une place très-large, mais non exclusive, il sait éviter le double écueil du scepticisme et du dogmatisme.

La *Métaphysique simplifiée et agrandie* de M. Charaux, et l'essai de M. de Sévelinges sur *la vérité*, se rapportent également à la faculté de croire. Mais ces deux philosophes ne se bornent pas à une simple étude psychologique, ils embrassent tous les principes qui, suivant eux, doivent être l'objet de nos croyances. M. de Sévelinges descend même aux applications, et, après avoir réfuté le matérialisme et le panthéisme, il s'en prend au socialisme. Quinze pages, très-remplies, il est vrai, chez M. Charaux, cent deux pages chez M. de Sévelinges, c'est bien peu pour traiter tant et de si hautes questions, sans cesse débattues, depuis qu'il y a des philosophes, et sur lesquelles l'accord ne paraît pas près de se faire entre les esprits. Aussi je trouve dans ces opuscules plus d'affirmations que de raisons. Ce sont des professions de foi qui feront estimer leurs auteurs de tous ceux qui pensent comme eux, mais qui ne convaincront personne. Je regrette d'autant plus cette forme sèche et sentencieuse que les deux écrivains font preuve d'un véritable esprit métaphysique. Ils ont l'intelligence des problèmes, et les solutions qu'ils en donnent, toutes sages qu'elles sont, n'ont rien de banal. Qu'ils développent donc ces germes d'idées et qu'ils en fassent sortir des ouvrages complets, dignes des sujets qu'ils ont voulu traiter. Je ne connais pas d'autre écrit de M. de Sévelinges; mais j'ai lu de M. Charaux un excellent livre sur la *Méthode morale* (1), qui atteste, bien que trop court encore à mon gré, le talent de développer uni à la faculté de penser par soi-même. Il y a là plus qu'une promesse, et l'on peut sans crainte demander à l'honorable professeur de Bar-le-Duc un traité de métaphysique, *simplifiée* s'il le veut, mais justement *agrandie*. E. B.

(1) *De la méthode morale, ou de l'amour et de la vertu comme éléments nécessaires de toute vraie philosophie.* Paris, E. Belin, 1866.

Le propriétaire-gérant : GERMER BAILLIÈRE.

PARIS. — IMPRIMERIE DE E. MARTINET, RUE MIGNON, 2.

REVUE
DES
COURS LITTÉRAIRES
DE LA FRANCE ET DE L'ÉTRANGER

CINQUIÈME ANNÉE NUMÉRO 37 15 AOUT 1868

Paris, 14 août 1868.

L'*Association pour l'encouragement des études grecques en France* ne pouvait rester indifférente aux discussions que l'enseignement du grec dans les lycées soulève à cette heure. Elle a consacré plusieurs séances spéciales à étudier les réformes que l'on pourrait introduire et les traditions qu'il serait urgent de conserver; son président, M. Egger, a recueilli et résumé les résolutions prises par l'assemblée et les principales opinions qui se sont produites dans le cours des débats. Ces *Observations* viennent de paraître en brochure. L'Association craint que « si le grec n'est plus présenté que comme un noble » luxe, qu'on peut se donner ou se refuser, sans préju- » dice pour l'obtention des grades universitaires, les en- » fants et les familles ne résisteront guère à la tentation » de s'en affranchir. » D'autre part, elle croit « qu'il ne » faut pas attacher trop longtemps les commençants à » l'étude de la grammaire, mais les mettre le plus tôt » possible aux prises avec les textes des écrivains clas- » siques. »

M. Marc-Monnier, dans un livre d'érudition sérieuse et de forme très-littéraire, recherche dans le passé les *Aïeux de Figaro*. Il ne croit pas ce type exclusivement propre aux Français du XVIIIe siècle. Il en retrouve partout les traces depuis que l'esprit s'est trouvé aux prises avec la misère et qu'il s'est trouvé un poëte pour saisir le côté comique de cette triste lutte. Aussi l'auteur s'aperçoit à la fin qu'en prétendant faire l'histoire des ancêtres de Figaro, il a fait un peu l'histoire du peuple et l'histoire de la comédie.

La *Revue bibliographique* annonce que le ministre de l'instruction publique en Hongrie, baron Eotvos, a découvert en Pologne l'Histoire de Hongrie qu'Étienne Bathory fit écrire, en 1543, par François Farkas, ainsi qu'une foule de documents inédits, que le légat du pape envoya, en 1489, à Rome, sur la cour de Hongrie.

M. K. Hillebrand vient de publier, en un premier volume d'*Études historiques et littéraires*, les diverses leçons qu'il a prononcées et les divers articles qu'il a publiés sur l'Italie; quelques-unes de ces leçons ont paru pour la première fois dans la *Revue*.

Il est rare de trouver en désaccord M. de Laprade et M. de Falloux. Cependant la dernière livraison du *Correspondant* contient une réponse de M. de Falloux à M. de Laprade, qui a pris plusieurs fois pour thèse ce principe que la musique « a en elle un élément tout physi- » que, une sorte d'électricité qui s'adresse au fluide ner- » veux indépendamment de toute action sur l'intelli- » gence et sur le cœur. » M. de Falloux proteste et assure que « la musique n'est pas la complice naturelle » du despotisme et le délassement corrupteur des peu- » ples corrompus. »

Ce n'est pas moi, dit-il, qui ai voulu faire ainsi de la musique le corollaire inséparable du développement historique ou politique des nations; mais si nous avions à vider le débat sur ce terrain et poursuivre parallèlement l'histoire de la musique et l'histoire de la civilisation, je ne craindrais pas le débat. Aisément on découvrirait que les peuples, les gouvernements, les institutions les plus fidèles au christianisme, se montraient en même temps les plus favorables à la musique religieuse et populaire.

Nous préférons le discours que M. le ministre de l'instruction publique vient de prononcer à la distribution des prix du concours général, à celui dans lequel il nous exhortait récemment à revenir aux raffinements littéraires des Précieuses et au culte de la muse de la tragédie. Pendant que le professeur de rhétorique de Versailles prononçait le discours d'usage devant tant de hauts dignitaires, de littérateurs et de savants éminents, le roulement du tambour a, comme on sait, brusquement interrompu cette fête littéraire et scientifique. Qu'était-ce? C'était le maréchal Canrobert qui arrivait tardivement. La cérémonie a été suspendue jusqu'à ce que ce bruit eût cessé. C'était pourtant le cas pour M. le maréchal de se rappeler, s'il l'a jamais su, le distique de Cicéron : *Cedant arma togæ*, et de ne pas troubler l'attention d'un pareil auditoire par un tapage aussi inopportun. Rien ne pouvait contredire plus manifestement les paroles que M. le ministre allait prononcer sur les égards qui sont dus aux études littéraires et scientifiques. « L'empereur, a dit M. Duruy, couvre de sa protection la science et l'Université. » M. le maréchal Canrobert les couvre de la voix du tambour; mais nous nous refusons, quant à nous, à voir dans cet incident un signe, une image de l'état où se trouve aujourd'hui la société française.

SOIRÉES LITTÉRAIRES DE LA VILLE D'AGEN.

M. DE TRÉVERRET.

Les Contes de fées.

Mesdames, messieurs,

Il était une fois un homme très-aimable et très-spirituel qu'on appelait Charles Perrault; l'idée lui vint, en son vieil âge, de faire un livre avec les *Contes de fées*, et, depuis ce temps-là (voilà bientôt deux cents ans), c'est lui qui enseigne à nos enfants toutes ces merveilleuses aventures. Mais il y avait déjà longtemps, bien longtemps, que les enfants, par tout pays, les entendaient raconter. Qu'apprenait-on aux jeunes Grecs, et plus tard aux jeunes Romains? les poëtes d'Homère, où nous voyons Minerve, la fée de la Sagesse, changer, d'un coup de baguette, les habits du roi Ulysse en vilains haillons de mendiant, et, d'un autre coup, les rendre plus brillants que les astres. Là aussi la fée Circé, fille du Soleil, hérisse en rudes soies les beaux cheveux des guerriers grecs, allonge en hures leurs fiers visages, et chasse ces malheureux vers l'étable à pourceaux. Et l'ogre Polyphème n'accueille-t-il pas avec une joie sauvage, dans la caverne de l'Etna, les naufragés dont la chair va lui servir à varier ses festins?

Les contes arabes offrent souvent le même tissu brodé de cent façons diverses par une fantaisie inépuisable. Simbad, le marin des *Mille et une nuits*, rencontre aussi son mangeur d'hommes dans je ne sais quelle île de l'océan Indien, et le calife Haroun-Al-Raschid accorde leur grâce aux criminels qui l'amusent le mieux en lui parlant des fées et des génies. Et dans notre Occident, au moyen âge, d'interminables poëmes nous déroulent les exploits des chevaliers de la Table-Ronde, protégés par l'enchanteur Merlin, époux de la fée Viviane. De royales familles se faisaient gloire de descendre des fées: Mélusine était la mère des comtes de Lusignan, rois de Chypre et de Jérusalem; et les paysans du Poitou vous diront que, le jour où le dernier de cette race monta sur l'échafaud révolutionnaire, la fée, qui continuait à hanter le vieux manoir, poussa des cris affreux, des cris à réveiller les morts, des cris de Mélusine enfin.

Cette fée, mère et protectrice d'une famille, avait, comme vous le voyez, longtemps vécu; elle appartenait en effet à la classe supérieure des fées; elle était immortelle. Viviane, au contraire, n'était qu'une femme très-versée dans la magie et capable d'étonner le monde par ses prodiges, mais destinée comme nous à voir son dernier jour. A travers les inventions si variées des poëtes du moyen âge, cette distinction se maintient entre les fées de race divine et celles qu'un pouvoir acquis et passager élève au-dessus des autres femmes, mais n'exempte point de la mort. Aujourd'hui encore (de bons témoins nous l'assurent), les fées immortelles trouvent des croyants qui les honorent. Dans certains villages des Pyrénées, on regarde chacun des pics et des vallons environnants comme le domaine d'une fée; à certains jours, un repas se prépare en l'honneur des *Dames* de la montagne; on les supplie de défendre les troupeaux qui errent à travers leur empire, de retenir l'avalanche, d'enchaîner l'ouragan, et de répandre leurs dons sur les enfants qui naissent dans les cabanes des pâtres.

Et là-dessus les savants disputent, armés d'arguments et d'opiniâtreté. Quelle est, demandent-ils, la nation qui a créé cette croyance et peuplé le monde de ces petites divinités? Les uns rappellent qu'on a trouvé en France, en Espagne, en Italie, des inscriptions latines en l'honneur des déesses qui règlent nos destins: *Fatis* ou même *Fatabus;* et pour eux, les fées diffèrent peu des Kères grecques et des Parques romaines. D'autres disent: «Ce sont nos pères les Gaulois qui, au bord des sources, au fond des forêts, derrière les dolmens gigantesques, sauvages monuments de la religion celtique, ont cru voir folâtrer les fées capricieuses, sourire les fées bienfaisantes et briller le regard terrible des vieilles et méchantes fées.» D'autres veulent que les fées nous soient venues de l'Orient au siècle des Croisades; quelques-uns soutiennent que les Germains, si disposés à adorer dans la femme l'esprit de prophétie et le don des miracles, ont divinisé le sexe en la personne des fées.

Messieurs, parmi ces doctes disputeurs, aucun n'a pleinement tort, aucun n'a pleinement raison. Tous les peuples, sans s'être entendus, ont inventé les fées, chacun à sa manière. L'instinct d'un monde supérieur, le besoin d'expliquer les événements de la vie, le désir de se confier à des protecteurs surnaturels, voilà le germe déposé dans tous les hommes, et d'où est sorti, de toutes parts, l'arbre de la féerie. Tandis que, sur les cimes les plus incultes des Alpes, le sapin étendait ses sombres rameaux, les plaines de Norvége, si éloignées des Alpes, se revêtaient d'une semblable parure. Il en est de même dans l'ordre intellectuel: des créations pareilles peuvent naître simultanément à des distances infinies; l'enfant de Rome, celui de la Gaule et celui de la Perse, à la même heure, entendaient raconter les étonnants effets du pouvoir des nymphes, des péris et des fées. Peu à peu, on se connut davantage, les peuples, avec leurs marchandises, échangèrent leurs idées; tenant en main le glaive, la croix ou le coran, ils se visitèrent, s'établirent les uns chez les autres, combinèrent de mille manières leurs inventions réciproques; et c'est ainsi qu'un conte breton se greffa plus d'une fois sur un conte oriental.

Tout à l'heure je vous parlais de ces grands poëmes pleins de féerie, qui embrassent toutes les croyances, toute la vie d'un peuple à une certaine époque, l'*Iliade* et l'*Odyssée* d'Homère, et deux mille ans après les romans de chevalerie. A côté de ces ouvrages si étendus, il naissait une foule de petits récits, également merveilleux, mais étrangers à l'histoire; il y était question souvent de princes et de rois; mais ces princes et ces rois n'avaient jamais vécu. Quelquefois un crime énorme, commis dans un canton, y faisait éclore une légende; au XVe siècle,

par exemple, on voyait pendre à Nantes un sire de Laval, maréchal de Retz, grand égorgeur de femmes et d'enfants, et surnommé Barbe-Bleue; aussitot on mêlait à son histoire un grain de sorcellerie, une clef enchantée; puis on oubliait le vrai nom du personnage, et dans toutes les mémoires son surnom restait seul, objet d'épouvante et d'horreur.

De temps à autre, on écrivait ces récits, et d'ingénieux fabliaux couraient le monde, étendant ou modifiant l'idée première. Toutes les grand'mères, toutes les bonnes et les nourrices savaient ces belles histoires, parfois pour les avoir lues dans de petites brochures bleues, colportées de foire en foire (d'où est venu le nom proverbial de *contes bleus*); le plus souvent, pour les avoir ouïes sur les genoux de leurs propres grand'mères ou de leurs nourrices. Voyez entrer dans la chambre du Malade imaginaire sa petite-fille Louison, que Molière nous peint si espiègle, si avancée. Le malade l'interroge sur la conduite de sa grande sœur: « Dites-moi tout ce que vous savez », fait-il d'un ton sévère. Et la fillette, qui a vu se passer dans la maison certaines petites choses capables de fâcher papa, lui répond avec une malicieuse candeur: « Je vous » dirai, si vous voulez, le conte de *Peau d'âne*, qu'on m'a » appris depuis peu. » Quand Molière écrivait ce dialogue, Perrault n'avait pas commencé son livre, et j'imagine qu'on ne laissait pas lire aux enfants les fabliaux, souvent un peu libres, de la Bibliothèque bleue. Louison ne connaît donc *Peau d'âne* que par le récit de sa bonne ou de sa gouvernante, et vingt ans plus tard, Perrault lui-même, essayant de mettre cette histoire en vers, nous dira dans sa préface que, tous les jours, gouvernantes et grand'mères en amusaient les enfants.

Vous pensez bien, messieurs, que les curieux et les érudits ont voulu retrouver l'origine de chaque conte; et voilà encore un beau sujet de dispute. L'un attribue *Peau d'Ane* à Bonaventure Despériers, conteur français du XVIe siècle; un autre dit: « Remontez plus haut; *Peau d'Ane* est une légende irlandaise ». Il y a tantôt quarante-deux ans, on fit quelque bruit, en France, autour d'un vieux recueil en patois napolitain ayant pour titre: *Le Pentamerone, ou les cinq journées, conte des contes, écrit pour l'amusement des enfants, par le cavalier Jean-Baptiste Basile, comte de Torone.* On y lut avec surprise *la Belle au bois dormant*, *le Chat botté*, *Cendrillon.* « Voilà, s'écria-t-on, le nid d'où Perrault a tiré ces jolis oiseaux; plus de doute; le *Pentamerone*, étant de 1637, a dû venir à Paris, dans ces salons du XVIIe siècle où toutes les grandes dames et les gens un peu instruits se piquaient de parler et d'écrire l'italien. » Aujourd'hui on doute fort de cette origine *incontestable*, et l'on dit avec assez de sens: Si le *Pentamerone*, rédigé dans la langue des *lazzaroni*, est à peine intelligible à Rome et à Florence, il n'a pas dû faire les délices des salons de Paris. Personne, d'ailleurs, parmi les contemporains de Perrault, ne nous en a parlé; il vaut mieux croire que ces trois contes se répétaient d'un bout de l'Europe à l'autre, et que Perrault les avait pris en France, où tout le monde pouvait les trouver.

Même incertitude sur les autres récits. Dernièrement encore on m'écrivait de Paris qu'un savant bibliothécaire n'admettait pas, comme type primitif de Barbe-Bleue, le terrible maréchal de Retz, mais un autre Breton, le comte Camor, qui vivait six cents ans plus tôt. Ici, messieurs, comme pour l'origine de la féerie, tout le monde a un peu raison et un peu tort.

Rappelez-vous ce qu'un de mes collègues vous disait des sources du Nil. En les cherchant, on trouve un grand lac qu'un Anglais a nommé le Victoria Nyanza. Le fleuve en sort, il est vrai, mais il vient de plus loin. On marche encore, et l'on arrive à un autre lac que l'Anglais a décoré du nom de Prince-Albert. Dans cette magnifique nappe d'eau, plusieurs torrents courent se jeter; lequel faut-il suivre pour arriver à la source du Nil? Tous, du reste, semblent descendre d'une chaîne de montagnes qu'on aperçoit à l'horizon, et que l'on n'a pas encore abordée. On sait presque où est cette source, mais enfin on ne l'a pas vue. Telle est, messieurs, la recherche de l'origine des contes. De fabliau en fabliau, on arrive à la montagne énorme et mystérieuse, au peuple, du sein duquel s'est échappé ce grand fleuve de fictions.

Or, à la fin du XVIIe siècle, ces récits de bonne vieille, ces contes de *Ma Mère l'Oie*, comme on les appelait, attirèrent l'attention de la plus haute société, qui s'en fit un divertissement de salon. Ces sortes de jeu, à l'époque dont je parle, étaient plus féconds que vous ne pensez. Du temps de la Fronde, on s'était amusé à écrire des maximes; un chef-d'œuvre en était sorti: les *Maximes* de la Rochefoucauld (1665); plus tard, on fit des portraits, et nous avons eu la Bruyère (1687).

Dans les dernières années, on écrivit avec soin les contes de *Ma Mère l'Oie*, et celui qui excella en ce genre fut Charles Perrault, que je vous ferais connaître intimement si ses contes étaient, comme les fables de La Fontaine, l'œuvre de toute sa vie, le fruit de toutes ses études et de toutes ses pensées.

Né à Paris en 1628, il aima de bonne heure les lettres et les cultiva selon la mode du temps: le burlesque faisait fureur; il donna dans le burlesque, et, gaîment sacrilége, il parodia le plus beau chant de Virgile. Quelques années après il devint, sous le ministre Colbert, premier commis de la surintendance des bâtiments du roi, et il aida son frère Claude à élever la grandiose colonnade du Louvre. Entré à l'Académie française en 1671, il y porta son esprit novateur et agréablement inquiet. Si les séances de réception sont publiques, c'est à lui qu'on en doit la première idée. Mais ne s'avisa-t-il pas un jour de dire, en pleine Académie, malgré les sourires moqueurs de Racine et les murmures de Boileau, que le siècle de Louis XIV était le plus beau des siècles, et qu'en toutes choses il avait vaincu l'antiquité? Puis il soutint cette opinion dans quatre volumes, où quelques bonnes vérités viennent se heurter contre de grosses bévues. C'est là que l'église du Val-de-Grâce, avec son dôme bas et trapu,

est déclarée supérieure à tous les temples de la Grèce ; c'est là que l'ennuyeuse mademoiselle de Scudéri est comparée sérieusement au grand Homère. Perrault, avouons-le, n'est pas *enthousiaste*, mais *entiché* de son siècle.

Quand la mode d'écrire les contes de fées s'établit dans les salons, il la suivit avec plus de plaisir encore, et surtout avec plus de réflexion qu'il n'avait suivi celle du burlesque; cette fois même, ainsi que le remarque M. Sainte-Beuve, il se donna un démenti : ces contes ne dataient pas de Louis XIV ; Perrault, quoi qu'il eût dit contre les anciens, sortait de son siècle et allait puiser à une source antique. Du reste, il n'est ni le premier ni le seul qui ait bien fait de se démentir; c'est souvent à de telles inconséquences que la postérité doit des chefs-d'œuvre. Et ne vous étonnez pas si je place en ce haut rang les *Contes de ma mère l'Oye, histoires du temps passé*, publiés en 1697 sous le nom du petit Perrault, âgé de dix ans. Ce sont des chefs-d'œuvre, et voici pourquoi : tout ce qu'il y a d'intérêt et de vie dans l'invention populaire y subsiste, et l'élégance du grand monde y brille sans jamais nuire à la simplicité.

Entendez-vous le petit Chaperon-Rouge heurtant à la porte de sa Mère-Grand? « Toc, toc. — Tire la chevillette, la bobinette cherra. » Est-il rien de plus rustique ? N'est-ce pas là notre vieille langue française, plus vivace dans les campagnes du Nord que dans les villes? N'est-ce pas enfin le procédé naïf des conteurs de veillées, qui peignent les choses par elles-mêmes, et qui, pour mieux se faire comprendre, frapperont du doigt sur le manteau de la cheminée, « toc, toc » ?

Et l'étonnement de la petite fille à côté du loup ne grandit-il pas d'une manière effrayante dans ces questions uniformes, sans recherche, sans souci des répétitions de mots : « Ma mère-grand, que vous avez de grands bras ! — C'est pour mieux t'embrasser, ma fille. — Ma mère-grand, que vous avez de grandes jambes ! — C'est pour mieux courir, mon enfant. — Ma mère-grand, que vous avez de grands yeux ! — C'est pour mieux te voir, mon enfant. — Ma mère-grand, que vous avez de grandes dents ! — C'est pour mieux te manger.... — Et en disant ces mots, ce méchant loup se jeta sur le petit Chaperon-Rouge, et le mangea. »

Avant que le loup n'ait dévoré la fillette, ne la voyons-nous pas enveloppée de ses affreuses caresses ? Et quand le crime est accompli, pas une parole de plus: il faut que le petit auditoire emporte tout entière la terreur des mauvaises rencontres; et que pourrait-on ajouter, d'ailleurs, sans affaiblir ce mot épouvantable : il la *mangea !*

Rappelez-vous maintenant les propos de Riquet à la Houppe et de la belle Princesse; voilà qui est élégant, et finement discuté ! Tous, il est vrai, comprennent ce langage ; mais il n'y a que le beau monde qui parle ainsi. Et que voulez-vous? Prince et princesse, en galant tête-à-tête, doivent faire un gentil assaut d'esprit et d'éloquence ; le naturel du Chaperon-Rouge serait ici fort peu naturel ; et nul, mieux que Perrault dans ses *Contes*, n'a su mettre chaque chose à sa place.

Lorsque Cendrillon paraît au bal du Roi, l'émotion qu'elle répand autour d'elle est dépeinte avec un charme infini. Le ton est d'abord sérieux, comme l'est toujours la première impression d'une beauté modeste ; bientôt il devient enjoué ; car la gaieté, surtout en France, suit la grâce de fort près, et nous voyons passer devant nos yeux un petit trait d'innocente satire ; pendant quelques instants, une lueur naissante d'amour vient éclairer le tableau ; mais le conteur, n'oubliant pas à quel âge il prétend s'adresser, nous ramène vers les idées qui sourient toujours à la gourmandise enfantine. Et quoi de plus juste, en vérité? Cendrillon a été bien sage; elle a joliment dansé quand on l'en a priée; le fils du Roi est content d'elle ; il faut bien qu'il lui donne du bonbon.

« Elle promit à sa marraine qu'elle ne manquerait pas de sortir du bal avant minuit. Elle part, ne se sentant pas de joie. Le fils du roi, qu'on alla avertir qu'il venait d'arriver une grande princesse qu'on ne connaissait point, courut la recevoir. Il lui donna la main à la descente du carrosse, et la mena dans la salle où était la compagnie. Il se fit alors un grand silence ; on cessa de danser, et les violons ne jouèrent plus, tant on était attentif à contempler les grandes beautés de cette inconnue ! On n'entendait qu'un bruit confus : « Ah ! qu'elle est belle ! » Le roi même, tout vieux qu'il était, ne laissait pas de la regarder, et de dire tout bas à la reine qu'il y avait longtemps qu'il n'avait vu une si belle et si aimable personne. Toutes les dames étaient attentives à considérer sa coiffure et ses habits, pour en avoir, dès le lendemain, de semblables, pourvu qu'il se trouvât des étoffes assez belles et des ouvriers assez habiles. Le fils du roi la mit à la place la plus honorable, et ensuite la prit pour la mener danser. Elle dansa avec tant de grâce, qu'on l'admira encore davantage. On apporta une fort belle collation, dont le prince ne mangea point, tant il était occupé à la considérer ! Elle alla s'asseoir auprès de ses sœurs, et leur fit mille honnêtetés ; elle leur fit part des oranges et des citrons que le prince lui avait donnés, ce qui les étonna fort, car elles ne la connaissaient point. »

Cette plume délicate, qui fond si bien toutes les nuances pour ébranler doucement notre imagination, saura peindre, s'il le faut, une situation tragique, un combat entre la terreur et l'espérance. Ici encore, Perrault suivra de très-près la forme populaire et traditionnelle du récit ; la scène sera saisissante, mais simple et même naïve : au bas d'un escalier, Barbe-Bleue avec son grand couteau ; au premier étage, la pauvre femme, que le monstre appelle à grands cris ; et sur la tour, la bonne sœur Anne, sentinelle alarmée que la victime interroge sans cesse. Chose curieuse ! ces cris, ces questions, ces réponses varient à peine. Un mot de plus, un mot de moins dans la bouche de la sœur Anne ; un rayon d'espoir qui brille aux yeux de la condamnée ; un redoublement de fureur chez son bourreau : voilà ce qui suffit pour faire naître, pour entretenir, pour redoubler l'émotion.

« Lorsqu'elle fut seule, elle appela sa sœur, et lui dit : « Ma sœur Anne (car elle s'appelait ainsi), monte, je te prie, sur le haut de la tour, pour voir si mes frères ne viennent point ; ils m'ont promis qu'ils

me viendraient voir aujourd'hui, et, si tu les vois, fais leur signe de se hâter. » La sœur Anne monta sur le haut de la tour, et la pauvre affligée lui criait de temps en temps : « Anne, ma sœur Anne, ne vois-tu rien venir ? » Et la sœur Anne lui répondait : « Je ne vois rien que le soleil qui poudroie et l'herbe qui verdoie. »

» Cependant la Barbe-Bleue, tenant un grand coutelas à la main, criait de toute sa force : « Descends vite, ou je monterai là-haut. » — Encore un moment, s'il vous plaît, lui répondit sa femme ; et aussitôt elle criait tout bas : « Anne, ma sœur Anne, ne vois-tu rien venir ? » Et la sœur Anne répondait : « Je ne vois rien que le soleil qui poudroie et l'herbe qui verdoie. — Descends donc vite, criait la Barbe-Bleue, ou je monterai là-haut. — Je m'en vais, répondit la femme ; et puis elle criait : « Anne, ma sœur Anne, ne vois-tu rien venir ? » — Je vois, répondit la sœur Anne, une grosse poussière qui vient de ce côté-ci. — Sont-ce mes frères ? — Hélas ! non, ma sœur. Je vois un troupeau de moutons. — Descends donc vite, criait la Barbe-Bleue, ou je monterai là-haut. — Encore un petit moment, répondait sa femme ; et puis elle criait : « Anne, ma sœur Anne, ne vois-tu rien venir ? — Je vois deux cavaliers qui viennent de ce côté ; mais ils sont bien loin encore. Dieu soit loué ! s'écria-t-elle un moment après, ce sont mes frères ; je leur fais signe tant que je puis de se hâter. » La Barbe-Bleue se mit à crier si fort, que toute la maison en trembla. La pauvre femme descendit et alla se jeter à ses pieds, tout éplorée et tout échevelée. « Cela ne sert de rien, dit la Barbe-Bleue, il faut mourir. » Puis, la prenant d'une main par les cheveux, et de l'autre levant le coutelas en l'air, il allait lui abattre la tête. La pauvre femme, se tournant vers lui et le regardant avec des yeux mourants, le pria de lui donner un petit moment pour se recueillir. « Non, non, dit-il ; recommande-toi bien à Dieu », et levant son bras... Dans ce moment, on heurta si fort à la porte que la Barbe-Bleue s'arrêta tout court. On ouvrit, et aussitôt on vit entrer deux cavaliers qui, mettant l'épée à la main, coururent droit à la Barbe-Bleue. »

Nous respirons enfin, ou plutôt les enfants respirent ; car pour nous, qui savons le dénoûment depuis longues années, nous nous plaisons à le voir amener si bien, mais nous n'en sommes pas inquiets. Chemin faisant, d'ailleurs, l'auteur a gentiment plaisanté sur les belles fêtes que donnait ce vilain homme et qui rendaient sa barbe moins effrayante aux demoiselles ; sur la curiosité de la jeune femme, sur l'innocente hypocrisie avec laquelle elle veut faire accroire à son terrible maître qu'elle est bien aise de son retour. Nous prévoyons donc que tout finira bien, et que si l'on a peur, cela durera fort peu. Notre esprit s'égaye de ces petites malices qui nous rappellent, à nous, le train du monde, et qui n'empêchent pas nos enfants d'être émus.

De tous les récits de Perrault, celui où la vie est peinte avec le plus de vérité, où la fable même devient presque croyable à force de détails précis, c'est peut-être le *Petit Poucet*. En dédiant son livre à la princesse Élisabeth-Charlotte d'Orléans, il lui avait dit : « Il est vrai que ces contes donnent une image de ce qui se passe dans les moindres familles où la louable impatience d'instruire les enfants fait imaginer des histoires dépourvues de raison, pour s'accommoder à ces mêmes enfants qui n'en ont pas encore ; mais à qui convient-il mieux de connaître comment vivent les peuples qu'aux personnes que le ciel destine à les conduire ? »

Eh bien ! le *Petit Poucet* pouvait apprendre aux princes, mieux que tout autre conte, ce que c'était que vivre de misère. Qui ne plaindrait le bûcheron et la bûcheronne accablés de leurs sept enfants, venus si vite ! Et quand ils s'avisent de les perdre, ils sont si à bout de ressources, ils en montrent tant de regret qu'on n'a guère le courage de les blâmer. Voyez ensuite comme ils reprennent à la vie aussitôt qu'un peu d'argent leur tombe du ciel, et comme ils se remettent à aimer leurs marmots, comme ils les rappellent et leur font fête !

« Dans le moment que le bûcheron et la bûcheronne arrivèrent chez eux, le seigneur du village leur envoya dix écus qu'il leur devait il y avait longtemps et dont ils n'espéraient plus rien. Cela leur redonna la vie ; car les pauvres gens mouraient de faim. Le bûcheron envoya sur l'heure sa femme à la boucherie. Comme il y avait longtemps qu'ils n'avaient mangé, elle acheta trois fois plus de viande qu'il n'en fallait pour le souper de trois personnes. Lorsqu'ils furent rassasiés, la bûcheronne dit : « Hélas ! où sont maintenant nos pauvres enfants ? Ils feraient bonne chère de ce qui nous reste là. Mais aussi, Guillaume, c'est toi qui les as voulu perdre ; j'avais bien dit que nous nous en repentirions. Que font-ils maintenant dans cette forêt ? Hélas ! mon Dieu ! les loups les ont peut-être déjà mangés ! Tu es bien inhumain d'avoir perdu ainsi tes enfants ! » Le bûcheron s'impatienta à la fin, car elle redit plus de vingt fois qu'il s'en repentirait et qu'elle l'avait bien dit. Il la menaça de la battre si elle ne se taisait. Ce n'est pas que le bûcheron ne fût peut-être encore plus fâché que sa femme ; mais c'est qu'elle lui rompait la tête... La bûcheronne était tout en pleurs. « Hélas ! où sont maintenant mes enfants, mes pauvres enfants ? » Elle le dit une fois si haut, que les enfants, qui étaient à la porte, l'ayant entendue, se mirent à crier tous ensemble : « Nous voilà ! nous voilà ! » Elle courut vite leur ouvrir la porte, et leur dit en les embrassant : « Que je suis aise de vous revoir, mes chers enfants ! Vous êtes bien las, vous avez bien faim ; et toi, Pierrot, comme te voilà crotté ! Viens que je te débarbouille. » Ce Pierrot était son fils aîné, qu'elle aimait plus que tous les autres, parce qu'il était un peu rousseau et qu'elle était un peu rousse. — Ils se mirent à table, et mangèrent d'un appétit qui faisait plaisir au père et à la mère, à qui ils racontaient la peur qu'ils avaient eue dans la forêt, en parlant presque tous ensemble. Ces bonnes gens étaient ravis de revoir leurs enfants avec eux, et cette joie dura tant que les dix écus durèrent. Mais lorsque l'argent fut dépensé, ils retombèrent dans leur premier chagrin, et résolurent de les perdre encore. »

Tout cela est si vrai que l'on croit y être ; et l'on sourit pourtant : la juste mesure est si bien observée ! les détails amusants sont ramenés si à propos ! Perrault, parmi les causes de misère, n'oublie pas ce seigneur de village qui faisait si fort attendre au bûcheron le payement des dix écus ; mais il en parle sans invectives, sans aigreur. Tel est le ton général du siècle de Louis XIV ; on ne prétendait pas alors que tout fût pour le mieux en ce monde, mais on n'avait pas encore la fièvre de corriger les abus. C'était peut-être un tort d'être si calme ; bon moyen, toutefois, pour conserver dans les lettres la gaieté française, pour faire des contes amusants et des comédies vraiment comiques.

Ce qui nous frappe encore dans le Petit Poucet, n'est-ce point ce caractère si bien tracé ? Les grands capitaines que nous vante l'histoire ne sont pas plus vigi-

lants, plus prêts à tout, plus féconds en stratagèmes. Et néanmoins le Petit Poucet n'est point un chevalier sans peur, et pour être habile il ne cesse pas d'être enfant : il tremble comme ses frères dans la forêt; mais il surmonte sa frayeur afin de répondre à la femme de l'ogre, et son discours est, ma foi, des plus gentils, des plus propres à toucher la bonne dame : « Hélas! madame, que ferons-nous? Il est bien sûr que les loups de la forêt ne manqueront pas de nous manger cette nuit si vous ne voulez pas nous retirer chez vous; et cela étant, nous aimons mieux que ce soit monsieur qui nous mange; peut-être qu'il aura pitié de nous si vous voulez bien l'en prier. »

L'ogre n'est pas moins vivement dessiné : son avidité prodigieuse paraît dans ses moindres gestes; il ne vit que pour flairer, égorger, dévorer la chair fraîche; une fois admis qu'on puisse être ogre, on ne saurait l'être plus à fond et plus naturellement.

« L'ogre demanda d'abord si le souper était prêt, et si l'on avait tiré du vin, et aussitôt il se mit à table. Le mouton était encore tout sanglant, mais il ne lui en sembla que meilleur. Il flairait à droite et à gauche, disant qu'il sentait la chair fraîche. « Il faut, lui dit sa femme, que ce soit ce veau que je viens d'habiller, que vous sentiez. — Je sens la chair fraîche, te dis-je encore une fois, reprit l'ogre en regardant sa femme de travers; il y a ici quelque chose que je n'entends pas. » En disant ces mots, il se leva de table et alla droit au lit (sous lequel étaient cachés le Petit Poucet et ses frères). « Ah! dit-il, voilà donc comme tu veux me tromper, maudite femme! Je ne sais à quoi il tient que je ne te mange aussi; bien t'en prend d'être une vieille bête. Voilà du gibier qui me vient bien à propos pour traiter trois ogres de mes amis, qui doivent me venir voir ces jours-ci. » Il les tira de dessous le lit l'un après l'autre. Les pauvres enfants se mirent à genoux; mais ils avaient affaire au plus cruel de tous les ogres, qui, bien loin d'avoir de la pitié, les dévorait déjà des yeux et disait à sa femme que ce seraient là de friands morceaux lorsqu'elle leur aurait fait une bonne sauce. Il alla prendre un grand couteau, et, en s'approchant de ces pauvres enfants, il l'aiguisait sur une longue pierre qu'il tenait à sa main gauche. Il en avait déjà empoigné un, lorsque sa femme lui dit : « Que voulez-vous faire à l'heure qu'il est? N'aurez-vous pas assez de temps demain? — Tais-toi, reprit l'ogre, ils en seront plus mortifiés. — Mais vous avez encore tant de viande, reprit sa femme; voilà un veau, deux moutons et la moitié d'un cochon. — Tu as raison, dit l'ogre : donne-leur bien à souper, afin qu'ils ne maigrissent pas, et va les coucher. »

Le Petit-Poucet charmera toujours l'enfant, plein d'admiration pour un héros de son âge; il intéressera l'homme fait par cette peinture des sentiments de famille aux prises avec la pauvreté; mais quel rêve de l'adolescence surpassa jamais en éclat et en grâce l'image enchanteresse de la *Belle au bois dormant?* Comme on sent que cette jeune fille, au moment même où elle s'évanouit, est réservée au bonheur!

« Le roi fit mettre la princesse dans le plus bel appartement du palais, sur un lit en broderies d'or et d'argent. On eût dit d'un ange, tant elle était belle; car son évanouissement n'avait point ôté les couleurs vives de son teint; ses joues étaient incarnates et ses lèvres comme du corail; elle avait seulement les yeux fermés; mais on l'entendait respirer doucement, ce qui faisait voir qu'elle n'était pas morte. »

Et quand le prince entre dans la forêt et dans le château, comme tout favorise cette marche aventureuse, et pourtant paisible, vers le paradis terrestre!

« Il traverse plusieurs chambres pleines de gentilshommes et de dames dormant tous, les uns debout, les autres assis. Il entra dans une chambre toute dorée, et il vit, sur un lit dont les rideaux étaient ouverts de tous côtés, le plus beau spectacle qu'il eût jamais vu : une princesse qui paraissait avoir quinze ou seize ans et dont l'éclat resplendissant avait quelque chose de lumineux et de divin. Il s'approcha en tremblant et en admirant, et se mit à genoux auprès d'elle. »

Avec un pareil style, messieurs, avec un si brillant coloris, que ne rendrait-on pas agréable? Mais les contes de fées doivent encore leur charme à d'autres causes. Ils tiennent par plusieurs points au fond invariable de notre nature. Ce que tous les siècles ont souhaité, ce que tous les siècles souhaiteront, dans l'ordre moral et dans l'ordre physique, le conte le réalise à notre imagination ravie. Vous redressez les torts, ô fées justicières! et sans nous dispenser de l'épreuve, vous en faites sortir, dès cette vie, la récompense des bons et la punition des méchants. Vous produisez au grand jour la charmante enfant que ses sœurs orgueilleuses reléguaient dans les cendres du foyer, et vous la conduisez jusqu'à ce trône où nulle n'est plus digne de s'asseoir. Vous remettez l'ordre dans notre chaos, et ce que la nature sépare trop souvent, vous l'unissez. Le plus spirituel des princes, Riquet à la Houppe, épousera la plus belle des princesses, et grâce au pouvoir dont vous les avez doués, ils se devront mutuellement les avantages qui leur manquaient; laideur et beauté, esprit et sottise ne seront pas, cette fois, enchaînés l'un à l'autre; tout, dans ces deux êtres qui s'aiment, deviendra spirituel et beau.

Une des souffrances de l'homme et le plus vif aiguillon de son industrie, c'est la faiblesse de son corps, ce sont les limites étroites où son action physique est renfermée. Son cœur et son esprit embrassent le monde entier, mais ses pieds le traînent lentement sur ce globe; il sait que la terre n'est qu'un point dans l'espace; mais, pour faire le tour de ce point, que de fatigues il lui faut braver! Encore un regret que le conte de fées console; l'homme s'y contemple, pendant quelques instants, aussi fort, aussi agile, aussi vite satisfait qu'il le souhaite. Aujourd'hui, je l'avoue, le rêve commence à se réaliser; le genre humain met ses bottes de sept lieues; grâce aux chemins de fer, il n'y a plus de Pyrénées ni de mont Cenis, et quand un roi veut savoir des nouvelles de son armée, il n'y envoie pas le Petit-Poucet avec la magique chaussure dérobée à l'ogre; il fait parler le télégraphe. Ce qu'on rêve depuis si longtemps, on n'en jouit que depuis hier! Courage, cependant; puisque les rêves du passé sont devenus l'histoire du présent, rêvons encore et travaillons; les rêves d'aujourd'hui seront l'histoire de l'avenir. Aussi bien nous n'avons pas encore accompli tout ce qu'imaginaient nos pères; nous nous élevons dans l'air, comme leurs fées; mais nous ne savons pas encore diriger comme elles nos chars volants.

Du reste, ce qu'il importe le plus de diriger, c'est notre vie; et je vous montrerai bientôt que les contes de fées peuvent nous y aider par d'utiles conseils.

Mais vous comprenez déjà l'attrait qu'ils offrent à l'imagination, et combien ils sont capables de tenter les plus beaux talents. Tandis que Perrault charmait les salons par ses récits, la littérature féerique épanouissait autour de lui toutes ses fleurs. Fénelon, pour instruire le petit fils d'un roi, ne dédaignait pas d'appeler à son aide les prodiges de la baguette, et c'est vraiment une jolie chose de voir la même plume peindre en traits sublimes la grandeur de Dieu, et raconter à un enfant l'histoire d'une vieille reine et d'une jeune paysanne. Aujourd'hui encore, l'*Oiseau bleu*, la *Biche au bois*, la *Belle aux cheveux d'or*, par madame d'Aulnay, se lisent avec un vif plaisir. Les aventures s'y multiplient beaucoup plus que dans Perrault; mais le but moral nous échappe bien souvent, et l'auteur semble rire la première des merveilles qu'elle prodigue.

Plus grave et plus jalouse d'instruire, madame Leprince de Beaumont, en 1745, orna son *Magasin des enfants* de contes très-ingénieux et dont la morale est aussi claire, aussi précise que celles des fables de Florian. Vous souvenez-vous, messieurs, du prince Chéri? la fée Candide, gracieuse personnification de la conscience, lui donne une bague merveilleuse qui lui piquera le doigt à chacune de ses fautes. Vous rappelez-vous le prince Désir, qui ne peut épouser sa princesse avant d'avoir vaincu son amour-propre et confesser qu'il a le nez trop long? Connaissez-vous surtout *la Belle et la Bête*, touchante histoire qui vous montre le charme irrésistible de la grâce innocente surpassé, comme il devrait toujours l'être, par le pouvoir encore plus divin de la bonté?

Voltaire lui-même, qui ne croyait pas plus aux fées qu'à bien d'autres choses, s'est amusé à les faire intervenir dans ses spirituelles fictions; et comme ses amis les géomètres et les encyclopédises, armés de leurs scalpels et de leurs compas, voulaient chasser du domaine littéraire ce qu'ils appelaient les restes des superstitions antiques, il écrivit, pour défendre les fées, de jolis vers relevés d'une pointe de satire :

O l'heureux temps que celui de ces fables,
Des bons démons, des eprits familiers,
Des farfadets aux mortels secourables !
On écoutait tous ces faits admirables
Dans son château, près d'un large foyer.
Le père et l'oncle, et la mère et la fille
Ouvraient l'oreille à monsieur l'aumônier
Qui leur faisait des contes de sorcier.
On a banni les démons et les fées ;
Sous la raison les grâces étouffées
Livrent nos cœurs à l'insipidité,
Le raisonner tristement s'accrédite,
On court, hélas ! après la vérité ;
Ah! croyez-moi, l'erreur a son mérite.

Voltaire, vous le voyez, est de l'avis du bon La Fontaine, qui nous disait, avec moins de malice :

Si Peau-d'Ane m'était conté,
J'y prendrais un plaisir extrême.

Ainsi pensait encore notre contemporain, Charles Nodier. Infatigable érudit, pour qui notre vieille langue n'avait plus de mystères, poëte aimable, toujours prêt à se jouer en de charmants caprices, il sut se créer un style d'une antique et délicieuse naïveté, puis il en revêtit de jolies petites merveilles, écloses tout entières de sa fantaisie. Qui n'admire et ne pleure le chien de Brisquet, victime de son dévouement? Qui ne partage les joies nuptiales des deux nains bienfaisants, Trésor des Fèves et Fleur des Pois ? Qui ne se plaît à leur voir parcourir leurs domaines dans une housse de fèves, artistement ouvrée, et traînée par deux grillons? Puis quand la fatigue les prend, ils s'endorment sous une branche de pois de senteur, que les petits génies des fleurs viennent courber au-dessus de leurs têtes.

Mais de tous les conteurs féeriques, celui auquel on revient le plus fidèlement, c'est Charles Perrault; ses formes souvent ingénues, la simplicité de ses récits, qui ne s'allongent et ne se compliquent jamais comme des romans, gravent son œuvre dans toutes les jeunes mémoires. Aussi, quelques censeurs chagrins, ou, si vous le voulez, sévères, ont-ils redouté son influence: « Perrault, nous disent-ils, est un menteur, et pourquoi peupler de mensonges le cerveau des enfants? Pourquoi les effrayer d'ogres et de Barbes-Bleues? Pourquoi leur faire accroire qu'une bonne fée peut changer une citrouille en carrosse, et des vêtements de bure en robes de brocart? Et cette morale, ajoute-t-on, combien elle est mondaine! Le comble du bonheur, pour une héroïne de Perrault, c'est d'éblouir la cour dans un bal et d'épouser le fils du roi. Quels rêves d'ambition dangereux naîtront de pareilles fictions ! Et ces feux-follets d'amour qu'on voit voltiger dans les contes, faut-il les faire briller aux yeux des enfants? Ne sauront-ils pas assez tôt qu'un beau prince, à regarder Cendrillon, peut perdre l'appétit? Ne laissez pas ces livres en de trop jeunes mains; ce ne sont pas des livres enfantins, ce ne sont pas même des livres innocents. »

Discuterai-je devant vous, messieurs, chacun de ces reproches? Mais vous avez déjà senti le grand défaut de tels raisonnements. On dirait, à entendre certaines personnes, que les *Contes de Fées* sont le seul ouvrage avec lequel on veuille élever l'enfance! Comme si jamais homme de bon sens avait songé à la nourrir de ces gâteaux légers, sans y mêler des viandes plus solides, des breuvages plus généreux! Vous demandez pour l'enfant une morale fondée sur des récits véridiques ; mais ne la trouvera-t-il pas dans ce recueil de beaux exemples qu'on a nommé la *Morale en action*? Vous désirez surtout qu'il connaisse ses immortelles destinées : le catéchisme les lui révélera. S'il fallait sacrifier quelques-uns de ces

livres, je commencerais, sans doute, par exclure les *Contes de Fées;* mais, croyez-moi, ne sacrifions rien, n'envions pas à nos enfants ces plaisirs de l'imagination. Attachons-nous seulement à les rendre pour eux innocents et utiles, et le moyen n'est pas difficile à trouver; nos bons aïeux nous l'ont appris.

Chez eux, je vous l'ai déjà dit, ce n'était pas un livre qui contait *Barbe-Bleue* et *Cendrillon;* c'était la grand'mère assise au coin du feu. Et qui doute que la grand'mère n'eût mille secrets pour conter avec charme et avec fruit, pour dissiper les vaines terreurs et ramener le rire sur les lèvres? Suivant l'âge et le caractère de ses auditeurs, elle glissait sur quelques détails et faisait durer bien longtemps certaines scènes, et quand on lui demandait: «Grand'mère, que veut dire cette histoire?» elle ouvrait les trésors de sa sagesse et en tirait de précieuses leçons. Faut-il qu'un livre, si joli qu'il soit, dispense les parents de cette tâche, et rompe ce doux commerce d'amusement et d'instruction entre l'enfance et l'âge mûr? Non, telle ne fut pas l'intention de Perrault lui-même; excellent père, tout dévoué à l'éducation de sa famille, il avait trop bien senti le bonheur de conter à des enfants pour vouloir en priver ceux qui viendraient après lui.

Relisons donc Perrault avec nos fils et nos filles; cédons lui souvent la parole, puisqu'il conte si bien et dans une langue si française et si pure; mais soyons toujours là pour tenir les rênes de ces jeunes esprits. Étudions leur portée, leurs penchants, leurs besoins, et sur cette connaissance réglons nos petits commentaires. Relire Perrault dans notre siècle, c'est, dès l'âge de trente ans, un passe-temps délicieux : au sortir du lycée, on n'y comprend rien, parce qu'on rejette alors la simplicité de l'enfance, et qu'on se plaît aux violentes secousses. Mais quand on s'est brûlé la gorge avec l'absinthe et l'alcool versés par les romanciers modernes, on est heureux de rafraîchir ses lèvres à cette source limpide, et bientôt on se réjouit de trouver en d'ingénieux mensonges plus de vérité et surtout plus de vertu que dans ces tableaux de mœurs exagérés et monstrueux. L'expérience, enfin, apporte, même aux plus heureux d'entre nous, tant de désillusions, que nous aimons parfois à nous tenir à quelque distance du réel, à placer entre le monde et nous la féerie, voile riant et gracieux, qui permet aux enfants d'*entrevoir* la vie sans péril, et à nous de la revoir sans tristesse et sans courroux.

Oui, la *revoir*, car ces contes, si pleins de prodiges impossibles, sont bien *vrais* à leur manière. Entre les images qu'ils nous présentent et ce qui se passe chaque jour parmi nous on aperçoit souvent une frappante ressemblance. N'allez pas me dire qu'une fée ne changera jamais en vipères et en crapauds nos méchantes ou grossières paroles ; si mes yeux ne voient pas une telle métamorphose, mon esprit la verra toujours. Hélas ! il paraît qu'on oublie aisément cette ingénieuse allégorie, puisque, dans de brillantes sociétés, les plus jolies bouches laissent échapper en souriant l'odieuse vipère de la médisance; puisque mesdemoiselles Benoîton, qui valent chacune deux cent mille francs, s'amusent à faire tomber de leurs lèvres roses tous les crapauds de la langue des faubourgs.

Les moindres circonstances de ces merveilleux récits peuvent porter avec elles leur enseignement. Vous croyez, jeunes femmes, qu'on a inventé *Barbe-Bleue* seulement pour vous apprendre qu'en mariage richesse et bonheur sont deux? Lisez cette histoire dans Perrault, et vous y trouverez autre chose encore : vous y verrez ce qu'il en coûte d'être curieuse; vous y verrez aussi que, jusqu'au dernier moment et jusque sous le glaive, il ne faut pas dire adieu à l'espérance.

— Jolies enfants, n'imitez pas Chaperon-Rouge, n'écoutez pas le loup, ne causez pas avec lui; si vous avez eu le malheur de lui parler, hâtez-vous d'arriver avant lui chez mère-grand; s'il vous y a devancées, reconnaissez-le à sa grosse voix, et n'entrez pas, de grâce, ou demeurez tout près du seuil.

— Que de fois, en regardant à l'origine de certaines fortunes et de certaines réputations, me suis-je souvenu du Chat-Botté! A quoi ce marchand doit-il tant de commandes et de pratiques? Au babil persuasif, aux mousseuses réclames de son commis-voyageur. D'où vient que le public n'ose bâiller lorsque telle actrice est en scène? Ah! c'est qu'elle a pour elle deux ou trois feuilletonnistes, Chats-Bottés alertes et possesseurs de bonnes griffes, qui courent devant son carrosse en criant que mademoiselle *** est l'honneur du théâtre moderne. Tandis que, dans les bureaux de ce banquier, un honnête employé, laborieux et rustaud, aligne les comptes, mène les affaires, et tous les jours, comme le baudet du père de Peau-d'Ane, fait de l'or pour son patron, les Chats-Bottés de toute espèce s'agitent et prêtent leur savoir-faire à ceux qui n'en ont pas. Heureux s'ils trouvent chez leurs maîtres la même reconnaissance que le chat de Perrault a trouvée chez le sien! Vous savez, en effet, que ce chat devint grand seigneur et ne courut plus après les souris que pour se divertir. L'auteur napolitain du *Pentamerone* nous le représentait, au contraire, fort mal récompensé.

Mais notre Perrault aime à conclure doucement, sans laisser dans les âmes le moindre levain d'amertume et de misanthropie. Lorsque les premiers conteurs ont imaginé des actes d'ingratitude ou même des succès mal acquis, il les corrige ou même les dément avec grâce. Il ne veut pas croire, par exemple, que le Petit-Poucet ait volé les trésors de l'ogre à sa veuve; il aime mieux penser que le rusé vainqueur du géant a gagné sa fortune à faire le métier de courrier. Il prétend le tenir de gens qui ont bu et mangé dans la maison du bûcheron : osez donc contredire ces authentiques témoignages!

Ici, messieurs, vous me demanderez peut-être si le premier auteur de chaque conte voulait moraliser comme Perrault. Je l'ignore, mais qu'importe? La leçon est sor-

tie de la narration même. Un ogre désarmé par un enfant, voilà ce que le premier inventeur du Petit-Poucet a trouvé drôle et digne d'être conté ; mais pour le conter avec intérêt il a dû nécessairement vous peindre la faiblesse avisée qui, profitant du sommeil de la force brutale, l'anéantit sans violence et sans bruit. Il ne voulait peut-être pas vous instruire, mais, sans le vouloir, il l'a fait, et maintenant on peut dire, avec madame Ségalas, l'aimable poëte des *Enfantines :*

Perrault, c'est la morale en lumineux habits,
Aux couleurs du soleil, du temps et de la lune.
. . . . . .
Vois le Petit-Poucet, ver luisant, charmant nain,
De l'ogre dévorant vainqueur fragile et fin.
Au réseau d'une trame habilement tissue
Plus d'un pied de géant s'est pris, et mainte fois
On a vu les plus forts soumis aux plus adroits,
Car souvent un filet vaut mieux qu'une massue.

Si l'on avait demandé à celui qui créa Cendrillon pourquoi elle ne pouvait rester au bal après minuit sans perdre sa magnificence, il eût répondu peut-être : « Parce que les œuvres de féerie ne durent pas. » Dans un temps où l'on croyait à la féerie, on pouvait se contenter de cette raison ; mais qui m'empêchera d'en trouver une plus profonde et de dire : « Il ne faut pas briller trop longtemps ; ne rassassions pas le monde de notre beauté ; au premier éblouissement succéderait la critique, à la critique la satire, et notre éclat pâlirait et notre pourpre montrerait la corde. »

Un des attraits du conte de fées, c'est quelquefois la rêverie où il nous plonge ; dans ces charmantes fantaisies, comme dans les nuages qui volent sur nos têtes, nous pouvons, à notre gré, voir bien des figures diverses ; à côté du riant édifice construit par l'imagination de nos pères, chacun peut s'amuser à bâtir le sien. J'achevais de lire la *Belle au bois dormant ;* quelqu'un vint me conter qu'une jeune femme, mariée depuis peu, se repentait fort d'avoir choisi trop vite. Ah! pensais-je alors, combien de larmes elle se fût épargnée si elle avait pu dire à son cœur : Dors en paix jusqu'au jour où une sympathie, à la fois profonde et involontaire, te désignera celui que ton bon génie t'a destiné. Mais ce doux sommeil, qui pourtant n'est pas la mort, effraye nos âmes inquiètes ; à quinze ans, on saisit d'une main étourdie et curieuse le fuseau de la vie ; on veut le débrouiller soi-même et le débrouiller à l'instant, et le fuseau se change parfois en un poignard qui nous laisse une éternelle blessure.

Ce n'est pas toujours, il est vrai, notre précipitation qui nous perd ; nous n'allons pas toujours au-devant de notre infortune, quelquefois le malheur vient à nous ; la passion et l'injustice d'autrui osent troubler notre repos. Apprenons de Peau-d'Ane ce que nous devons alors au soin de notre bonheur et à la vertu. Oui, vous à qui on propose, comme à Peau-d'Ane, de profaner en vous la beauté ou le talent, ces dons sacrés, repoussez d'abord l'attaque avec douceur et même avec adresse ; si l'on insiste, s'il vous faut choisir entre la honte et le malheur, rompez tout vos liens et choisissez de souffrir, mais ne dites pas : Tout est fini pour moi ; ne vous déshabituez pas d'être belle ou d'avoir de l'esprit ; seule dans votre chambrette, reprenez parfois la parure et les plaisirs des jours prospères ; tenez-vous prête à rayonner de nouveau quand la fortune vous rappellera ; couvrez-vous de la peau d'âne, mais ne vous y ensevelissez pas. Dès que vous verrez poindre à l'horizon l'aurore du bonheur renaissant, ne vous manquez pas à vous-même, point de rancune contre ce monde qui vous a bannie et qui revient à vous ; pétrissez avec un soin joyeux le gâteau qu'on vous demande, et cachez-y la bague qui vous fera reconnaître.

O bague de Peau-d'Ane, fine émeraude montée sur un jonc d'or, image des grâces brillantes, des talents délicats, dans combien d'ouvrages charmants ne t'avons-nous pas rencontrée? Horace t'a laissée tomber dans ses odes, la Fontaine t'a mêlée à ses fables, Henri IV à ses lettres, Sainte-Beuve à ses lundis, Jasmin à ses souvenirs. O bague de Peau-d'Ane, tu n'as jamais orné mon doigt ; mais si j'avais su quelle est la fée qui te prête à ses favoris, je serais allé aujourd'hui la voir et lui aurais dit : « Pour parler dignement de Perrault et de vous, bonne fée, une heure seulement prêtez-moi la bague enchantée ! »

De Tréverret.

COLLÉGE DE FRANCE.

HISTOIRE ET MORALE.

COURS DE M. ALFRED MAURY.

(de l'Institut).

La France au XVIIIe siècle (1).

IV

DÉVELOPPEMENT ET PROGRÈS DES SCIENCES.

Le tableau que je vous ai présenté du développement intellectuel et moral qu'a provoqué en France la philosophie du XVIIIe siècle resterait incomplet si je ne m'occupais que des ouvrages purement philosophiques. Et comme l'importance que prit la philosophie tient en partie au rôle que l'étude des lois de la nature allait être appelée à jouer, je dois vous parler du mouvement scientifique, de la marche des sciences à cette époque, considérées dans leurs rapports avec les progrès de l'esprit humain.

Sans doute les sciences physiques et mathématiques avaient déjà accompli de grands progrès avant le

(1) Voyez le n° 33, page 522.

XVIIIe siècle; de puissants génies y avaient marqué leur trace : en Pologne, un Copernic; en Danemark, un Tycho-Brahé; en Angleterre, un Harvey et un Boyle; en Italie, un Galilée; en France, un Descartes, un Fermat, un Pascal; en Hollande, un Huyghens; mais l'étude des sciences, limitée à un petit nombre d'intelligences d'élite, demeurait étrangère au grand public, et la majorité des esprits, même cultivés, se traînait dans les voies d'une scolastique surannée. L'observation manquait encore de critique, l'expérimentation n'était qu'à ses débuts. Dans le domaine scientifique, on restait trop attaché à la spéculation, une théologie étroite asservissait les idées, la métaphysique arrêtait le développement des méthodes.

Au XVIIIe siècle, la science entre en pleine possession de ses procédés; elle s'affranchit des entraves qui comprimaient son essor, et, donnant la main à la philosophie rationnelle, elle ne s'occupe plus que de l'étude des faits, dont elle poursuit la constatation par l'expérience, les déductions par la logique ou le calcul, la généralisation par l'induction.

L'astronomie avait devancé les autres sciences dans cette voie féconde; aidée de la géométrie, qu'elle avait vu grandir dans la sphère de la pure abstraction, elle se développa plus librement, non cependant sans avoir à lutter avec les préjugés. La découverte des télescopes lui fournisssait les moyens de mieux connaître les phénomènes. Mais les autres sciences étaient beaucoup moins avancées et quelques-unes tout à fait dans l'enfance. Entêtés de certaines théories métaphysiques, en partie léguées par l'antiquité, les physiciens, les chimistes, les naturalistes, les médecins, s'égaraient encore dans le dédale des faits, dont ils étaient inhabiles à saisir l'enchaînement et les détails.

La méthode scientifique, une fois comprise et popularisée, porta rapidement ses fruits, et la culture des sciences prit, à la fin du XVIIe siècle, grâce à Bacon, en Angleterre, au XVIIIe siècle en France, une extension et une importance qui leur conquit, dans le mouvement intellectuel, une place de plus en plus élevée.

Toutefois il ne suffisait pas, pour en assurer les fruits, de donner à la culture des sciences un sol plus ferme et mieux préparé, il fallait en faire pénétrer les résultats dans tous les esprits et montrer au public la puissance démonstrative que les nouvelles méthodes scientifiques portaient dans leur sein. La philosophie se chargea, souvent avec succès, parfois aussi avec inexpérience, de l'accomplissement d'une tâche aussi nouvelle. Voltaire s'efforça de rendre accessible au public la physique de Newton, aidé de madame du Châtelet, plus géomètre que lui, et qui, elle aussi, de son côté, tentait de faire comprendre quelques-unes des conceptions mathématiques de cet immortel génie. Fontenelle, dans ses *Éloges* et dans quelques-uns de ses écrits, familiarisait les gens du monde avec des connaissances qui auparavant étaient pour eux lettres closes. D'Alembert, dans ses *Éléments de philosophie*, résumait pour les gens du monde ceux des principes de la géométrie et de la mécanique qui sont susceptibles d'être compris sans l'intervention de l'analyse. Enfin Buffon, par son style élégant et magnifique, intéressait à l'histoire des animaux et aux premières recherches de la géologie et de la physiologie comparées un public auparavant indifférent à ces diverses branches de la science de la nature. A côté de ces maîtres, des professeurs plus modestes ouvraient des cours et composaient des livres élémentaires. Le public était ainsi graduellement initié à des faits qui naguère restaient du ressort exclusif de quelques hommes spéciaux.

Les encyclopédistes, en popularisant les sciences, montrèrent les liens qui les rattachent toutes ensemble, et l'on commença à comprendre le rôle immense qui les attendait dans l'avenir. Le mouvement scientifique est un mouvement sans fin; chaque action, dans ce vaste système, provoque, en se développant, une action nouvelle et jusque-là inconnue qui, se développant à son tour, suscite à la lumière d'autres germes inconnus et féconds, et ainsi de suite; les sciences engendrent les sciences et ainsi s'élargit et se complète la connaissance des lois de la nature, fondement de toutes nos connaissances. Tout, non-seulement dans la vie matérielle, dans l'industrie, les arts, mais encore dans la sphère intellectuelle et morale, système, doctrine économique, philosophique et même religieuse, tout se ramène nécessairement à la science de la nature et y rentre. Cette conception du seul véritable et solide fondement de la science appartient surtout à la philosophie du XVIIIe siècle, et c'est un des bienfaits dont nous lui sommes redevables.

Veut-on se faire une idée de l'immense développement des sciences physiques depuis Louis XIV jusqu'à nos jours? que l'on se reporte au plan de travail pour la physique, proposé à l'Académie des sciences par Perrault en 1667. On y verra qu'on ignorait alors tout ce qui touche à l'organisation et à la nature différente des plantes et des animaux. L'étude de l'anatomie comparée, de l'organographie et de la physiologie végétales, de la chimie, se poursuivait alors sans méthode sérieuse et comme à tâtons. Et l'Académie des sciences, qu'était-elle à son début? Une simple commission scientifique, dans une position dépendante, animée sans doute des meilleures intentions, travaillant avec une conscience irréprochable, une honnêteté parfaite, mais dont l'action fort circonscrite n'exerçait aucune influence sur le pouvoir dont elle sollicitait humblement les faveurs. Aujourd'hui, l'Académie des sciences n'a plus besoin de faveurs, elle est consultée avec respect par le pouvoir, qui comprend tout ce qu'il lui doit; les progrès qu'ont faits les théories de la chaleur, de la lumière, de l'électricité, du magnétisme, de l'analyse chimique, les travaux consignés dans ses mémoires, voilà ses protecteurs. Toutefois ces progrès ne s'accomplirent pas sans de violentes luttes qui eurent l'avantage de fortifier et d'aguerrir les intelligences.

Ce fut pendant la première moitié du XVIIIe siècle que la vieille école algébrique et le cartésianisme se livrèrent leurs derniers combats. Après avoir combattu Descartes au nom de la scolastique, les jésuites se firent une arme de sa doctrine contre la géométrie et la physique de Newton. La résistance se prolongea pendant un demi-siècle. La France avait été la patrie de Descartes; nombre de savants tenaient à honneur de ne pas déserter sa doctrine. L'Académie des sciences comptait plusieurs disciples de Rohault. Régis, instruit à son école, s'en prenait à tout ce qui pouvait mettre en péril la philosophie cartésienne.

L'appui d'un illustre mathématicien de Bâle, Jean Bernoulli, qui appartenait comme associé à l'Académie des sciences, accroissait la confiance et entretenait la ténacité des partisans des tourbillons. Le newtonianisme régnait déjà en Hollande; il rencontrait en Allemagne une foule de prosélytes; il florissait dans les écoles de Saint-Pétersbourg, grâce à Bulfinger, et la France s'entêtait encore à enseigner les chimères de Descartes.

Des travaux destinés à défendre sa physique recevaient de l'Académie des récompenses. En 1726, elle couronnait le mémoire du P. Mazières, membre de l'Oratoire, la grande pépinière des cartésiens, mémoire intitulé : *Traité des petits tourbillons de la matière subtile*, où l'auteur prétendait démontrer, par les seuls effets du choc, que l'univers est rempli d'une matière fluide très-agitée et composée d'une infinité de tourbillons, de figures sphériques, qui produisent tous les ressorts de la nature. Quatre ans après, le prix était adjugé à de *Nouvelles pensées*, de Jean Bernoulli, *sur le système de M. Descartes et la manière d'en déduire les orbites et les aphélies des planètes*. En 1736, Cassini de Thury s'efforçait de concilier, dans un mémoire présenté à l'Académie, les lois de Kepler avec l'hypothèse des tourbillons. Le secrétaire perpétuel, Fontenelle, appuyait cette résistance par sa parole et ses écrits, et trouvait plus d'un écho dans les deux académies savantes de Paris. En 1763, Le Beau, secrétaire perpétuel de l'Académie des inscriptions, faisant l'éloge de Camille Falconnet, disait de cet érudit et de Fontenelle : « Ce » sont deux vieillards aguerris et encore pleins de vi» gueur, qui s'enferment dans les tourbillons de Des» cartes comme dans une place assiégée, la défendant » avec courage et intelligence contre les assauts d'une » jeunesse impétueuse. »

Le vieux Mairan, qui succéda à Fontenelle dans les fonctions de secrétaire perpétuel et mourut comme lui presque centenaire, soutint au sein de la compagnie une lutte suprême pour la physique cartésienne. « Quelle que soit » la destinée des tourbillons», écrivait-il en 1742, « c'est » une très-grande et très-belle théorie qui mérite qu'on » fasse les derniers efforts pour la maintenir et pour la » délivrer des objections pressantes dont les parti» sans du vide tâchent, depuis plus de cinquante ans, » de l'accabler. » — Contraint de rappeler les difficultés que soulevait l'hypothèse cartésienne, il ne craint pas d'avancer que le système newtonien en soulève de bien plus grandes. « Le système opposé, qui fait mouvoir les » corps célestes dans un vide immense comme livrés à » eux-mêmes ou retenus dans leurs sphères par une » métaphysique inconnue, et dont il est impossible de » se faire une idée, n'a-t-il point aussi ses difficultés, et » peut-être plus accablantes ? » Mairan s'exprimait ainsi en faisant l'éloge de l'abbé Privat de Molières, un des plus implacables ennemis du newtonianisme.

Cet élève de Malebranche, oratorien comme lui, remplit, de 1721 à 1736, les séances de l'Académie de ses lectures, véritables réclames cartésiennes. L'abbé Sigorgne, professeur au collége du Plessis, ne s'effraya pas d'un si bouillant adversaire, en possession d'une chaire au Collége royal. Sans avoir l'autorité que donnait le titre d'académicien, il eut le courage de bannir des écoles de l'Université la physique de Descartes. L'abbé de Molières mourut en protestant contre cette innovation inouïe, laissant à l'abbé de Launay le soin de poursuivre une lutte qui allait bientôt devenir impossible. Les tourbillons de l'abbé de Molières, imités de ceux de Malebranche plus encore que de ceux de Descartes, disparurent, entraînés par cet autre tourbillon supérieur à tous ceux qu'il avait enfantés, par le tourbillon de l'esprit humain. L'Église rendit les armes et, malgré les efforts du *Journal de Trévoux*, elle consentit à professer ce que l'hérétique Newton avait découvert.

Le cardinal de Polignac, membre honoraire de l'Académie, donna l'exemple de la défection dans le camp cartésien, et fit réussir, pour la première fois en France, en se procurant à grands frais les prismes les plus parfaits, les belles expériences de Newton sur la lumière. Buffon donna au cartésianisme les derniers coups; Clairaut avait un instant soulevé des doutes en annonçant à l'Académie, en 1747, que, d'après ses calculs, des inégalités de la lune semblaient en désaccord avec la loi de la gravitation. Buffon ne se laissa point ébranler et maintint l'universalité du principe qui allait devenir le fondement de toute la théorie de la terre.

Entre les sciences naturelles, la botanique est une de celles dont le développement fut le plus rapide. Quoique Tournefort fût, sous plusieurs rapports, inférieur à ses devanciers, quoiqu'il eût examiné avec moins de soin qu'eux la composition des fruits et des graines, quoiqu'il ait méconnu la sexualité dans les plantes, la clarté et le naturel de sa méthode lui acquirent une grande influence et contribuèrent singulièrement aux progrès de la science des végétaux parmi nous. Il avait donné des noms déterminés aux genres, dont les noms anciens n'étaient encore que vagues, ou que des définitions servaient auparavant à désigner; mais sa terminologie ne s'était pas étendue jusqu'aux espèces. Ce progrès permit surtout de dresser ce qu'on appela des *flores*, c'est-à-dire des descriptions systématiques et bien coordonnées de tous les végétaux d'un pays.

Sébastien Vaillant, son élève, appliqua les principes

de son maître dans le *Botanicon parisiense*, publié à Leyde en 1727. Toutefois, suivant les progrès qu'avait faits la botanique, Vaillant ne partagea pas les préjugés de Tournefort contre la sexualité des végétaux, et dans une dissertation qui parut en 1718 et obtint un légitime succès, il acheva de démontrer l'existence des sexes dans les plantes. Il venait d'être élu à l'Académie des sciences, où il faisait ainsi pénétrer les doctrines novatrices, longtemps repoussées par les botanistes français. Son livre laissait loin derrière lui les essais imparfaits de Marchand et de Dodart et répandait parmi les gens du monde le goût des fleurs, qu'il leur permettait de mieux connaître.

Quand, peu d'années après, les idées de Linné commencèrent à se naturaliser parmi nous, deux autres botanistes, correspondants de l'Académie, Fabrégon et Dalibard, refirent la flore parisienne d'après le système du grand naturaliste suédois. La présence de Linné à Paris, où il vint en 1738, avait converti à sa doctrine ceux qui s'en étaient montrés d'abord les plus éloignés. L'illustre botaniste avait trouvé chez les Jussieu, qui le menèrent herboriser à Fontainebleau et jusqu'en Bourgogne, un accueil enthousiaste. On le pressait de se fixer en France; Louis XV lui proposait une pension. Linné refusa tout, et l'Académie dut se contenter de le compter plus tard parmi ses associés étrangers.

Cette popularité croissante de l'étude des fleurs amena en Europe la création de jardins botaniques, dont le goût se répandit d'Angleterre sur le continent; on vit bientôt des souverains, François Ier, Marie-Thérèse, l'impératrice de Russie, Élisabeth, le roi d'Angleterre, George III, l'encourager par une protection spéciale. Le jardin du Roi, à Paris, prit une extension considérable. Simplement destiné dans le principe à la culture des plantes médicales, sorte d'annexe de la Faculté placé sous la direction du premier médecin du roi, il devint, grâce à du Fay, un établissement vraiment scientifique. Ce savant, curieux de toutes les choses de la nature, fut nommé directeur de ce jardin, dont la surintendance, confiée successivement à Fagon et à Chirac, avait été supprimée. Abandonné à l'administration d'un médecin homme de cour, le jardin des Plantes avait fini par n'être plus qu'une ferme à pensions et qu'un moyen de distribuer des faveurs.

Du Fay, homme répandu, qui avait su se ménager les bonnes grâces des ministres sans cesser d'être un vrai savant, visita les jardins d'Hampton-Court, de Chelsea, d'Eltham, en Angleterre, en Hollande, celui de Leyde, où se forma le grand Boerhaave; il rapporta de ses voyages des plans et des idées qu'il ne tarda pas à mettre à exécution. L'établissement, élargi et renouvelé, porta ses fruits. C'est là que Vaillant comprit les erreurs de son maître; c'est là que grandit la famille des Jussieu, qui, pendant plus d'un siècle, personnifia chez nous la botanique, et que l'on serait tenté de ranger parmi ces familles végétales dont l'un de ses membres, Bernard, établit l'existence, et son neveu, Antoine-Laurent, nous a tracé le tableau.

Le chef de cette dynastie, Antoine de Jussieu, né à Lyon en 1686, avait remplacé comme professeur de botanique, au Jardin du roi, Danty d'Isnard, le successeur immédiat de Tournefort. C'était à l'école de ces deux maîtres qu'il s'était formé, après avoir herborisé dans une grande partie de la France. Il fut admis à l'Académie en 1715, et il y lut des mémoires sur divers genres de plantes encore inconnues, comme l'avait fait Danty d'Isnard son prédécesseur. Dix ans après, son frère, Bernard, entrait dans la savante compagnie. Déjà, en 1722, il avait remplacé Vaillant au Jardin du roi. Il préluda aussi, par des travaux de détails, à la grande œuvre d'ensemble dont l'idée lui appartient, la répartition des plantes par familles naturelles.

En 1729, Bernard de Jussieu signalait la nécessité d'introduire dans les cryptogames, dont l'étude ne datait guère que de la publication de Dillenius, faite en 1717, un système de classification reposant sur les analogies d'organisation, et montrait, dans un mémoire lu à l'Académie, que les champignons se rattachent aux lichens. Du Fay, qui, depuis qu'on lui avait confié la direction du Jardin du roi, s'était fait botaniste, lisait, en 1736, à la même compagnie, un mémoire sur la sensitive, et commençait, dans les serres qu'il avait fait construire et qui gardent encore son nom, une suite d'observations plus ingénieuses que fécondes, par lesquelles il s'initiait à une science où il n'a guère laissé de traces.

Les botanistes, à mesure qu'ils étudiaient, comprenaient davantage combien il importe de connaître les organes des plantes pour en fixer la classification. L'organographie et la physiologie végétales prenaient, dans les travaux de l'Académie, une extension qui ne devait faire que s'accroître. A la fin de la première moitié du XVIIIe siècle, un membre de cette compagnie, Guettard, lisait des observations ingénieuses sur les glandes et les poils des végétaux, sur leur transpiration insensible et sur les plantes parasites. Mais le véritable représentant de la physiologie végétale fut, à cette époque, Duhamel du Monceau, un des hommes qui ont le plus honoré les sciences au siècle dernier; ses travaux, suivant la remarque de M. Chevreul, réunissent presque tous le mérite de la science abstraite à l'avantage de la science appliquée.

Duhamel du Monceau a embrassé dans ses recherches toutes les branches de l'étude des végétaux et de leurs produits pour les appliquer au perfectionnement de l'agriculture et de l'industrie. Il faisait d'intéressantes observations sur la propriété qu'a la garance de teindre les os en rouge, que M. Flourens a complétées de nos jours; il vérifiait de mille manières ce fait capital pour la sylviculture, que l'accroissement du tronc et de la racine, dans les plantes vivaces ordinaires, s'opère par des couches de fibres ligneuses qui se développent et s'interposent à l'extérieur, entre le vieux bois et l'écorce. Une

autre fois il faisait l'anatomie de la poire ou décrivait la curieuse végétation parasite du gui.

S'efforçant de saisir les relations qui lient l'état de l'atmosphère aux vicissitudes de la végétation, il observa pendant plus de dix années, tant à sa campagne qu'en différents autres lieux voisins de la capitale, les altérations météorologiques et en dressa de consciencieux tableaux. Il avait surtout en vue de rechercher l'influence de l'état atmosphérique sur la croissance des plantes, question sur laquelle l'Académie appelait, dès 1729, son attention, en le chargeant d'étudier le phénomène du prompt accroissement des végétaux dans les temps de pluie. Duhamel du Monceau fut un des types les plus accomplis de l'agronome savant, et ses travaux élevèrent l'économie rurale, longtemps dominée dans notre pays par la routine et l'empirisme, à la hauteur qui lui a valu de constituer une des sections de la nouvelle Académie des sciences.

Ses connaissances pratiques, il les faisait servir à mille questions d'intérêt public. Il s'occupa de la culture des céréales et de la meilleure manière de conserver les grains ; il fut le premier en France à répandre la pomme de terre; il étudia les engrais. Mais c'est surtout dans la sylviculture qu'il a marqué sa place, et son *Traité des arbres* est resté classique.

Le roi voulait le donner pour successeur à du Fay dans la direction du jardin des Plantes; malheureusement, au moment où celui-ci sentit sa fin approcher, Duhamel du Monceau était en Angleterre, occupé à faire des expériences sur les bois de construction. En vain les Jussieu plaidèrent sa cause ; le chimiste Hellot persuada à du Fay d'oublier les petites inimitiés qui s'étaient élevées entre lui et Buffon et de le désigner en mourant au choix du roi. Duhamel du Monceau fut donc écarté par un rival qui devait bientôt l'éclipser. Buffon aussi tenta, bien qu'avec moins de suite et de pénétration, des expériences sur la force des bois et traita, à propos du rétablissement des forêts, d'une question de cette sylviculture dont son concurrent embrassait toutes les branches.

Nommé, pour le consoler de son échec, inspecteur général de la marine, Duhamel du Monceau porta dès lors surtout son attention sur ce qui touche à la connaissance des bois. Sa *Physique des arbres*, publiée à la fin de sa carrière, prouve avec quel soin et quelle sagacité il avait observé la vie végétale, qui n'avait été en France l'objet que de travaux isolés.

Le mouvement scientifique ne fit que s'accélérer pendant la seconde moitié du siècle; des découvertes importantes étendirent le champ des sciences physiques et mathématiques, au point d'en faire un vaste empire, ayant une multitude de provinces et de gouvernements, qui produisaient chacun ses fruits spéciaux; presque tous les ans, l'esprit humain entrait en possession de vérités nouvelles. Des branches de nos connaissances qui n'étaient auparavant qu'en bourgeon devinrent alors de magnifiques rameaux, bientôt ramifiés à leur tour. Rien, dans la nature, n'échappa aux investigations, quoiqu'elles fussent parfois insuffisantes ou maladroites. Le calcul s'étendit à tout ce qu'il pouvait embrasser ; l'expérience s'installa où l'on avait supposé que l'expérimentation ne pouvait atteindre.

La philosophie est avant tout une méthode. Quel en est le principe? Le libre examen, c'est-à-dire la recherche de la vérité par l'observation, avec la liberté pour la raison de ne recevoir comme vérité que ce qu'elle a observé ou logiquement conclu des faits observés. Voilà le fondement de la science, proclamé par Bacon, par Descartes; quoique ni l'un ni l'autre de ces deux grands génies ne se soient montrés toujours fidèles à leur principe dans les détails de leur doctrine, c'est à eux qu'appartient l'honneur d'avoir placé sur l'observation des faits les assises de toute science, et c'est au XVIIIe siècle que revient l'impérissable gloire d'avoir fait retentir avec autant d'autorité que de courage et de persévérance ce grand principe de la nécessité de l'examen pour arriver à la vérité.

Le XVIIIe siècle n'est pas tout entier dans cet esprit léger, railleur, dans lequel quelques gens le voient exclusivement. Que les frivolités, les bagatelles, les petits vers, les petites malices, y aient tenu une notable place, cela est incontestable. Mais qui pourrait méconnaître les services signalés, immenses, que la philosophie a rendus à l'intelligence humaine, et n'y eût-il que celui d'avoir atténué la sévérité de la science, d'avoir élevé graduellement les intelligences de tout un peuple aux plus austères conceptions, qui pourrait dire que le sérieux a manqué au XVIIIe siècle? J'ai parlé du progrès des sciences, mais ce n'étaient pas seulement les sciences, c'était l'intelligence nationale, c'étaient tous les esprits qui se fortifiaient, se développaient, s'élevaient, et cela parce que la philosophie était moins une doctrine qu'une méthode, un instrument qu'on s'efforcait de mettre à la portée de tous. Esprit d'examen, esprit de liberté, et en même temps de rapprochement, voilà ce qui caractérise le XVIIIe siècle, et, dans le XVIIIe siècle, le gigantesque monument qui en est comme le glorieux résumé, l'*Encyclopédie*.

Pélisson avait eu l'idée d'une encyclopédie, idée qui ne put être mise à exécution, par suite de la mort de Fouquet. L'entreprise de Diderot et de d'Alembert était la plus vaste qu'on eût encore conçue. Elle eut à surmonter des obstacles de toute espèce de la part du clergé, des ministres, du parlement. Mais, les encyclopédistes protégés par Voltaire, le grand Frédéric et Catherine II, obtinrent enfin la protection du duc de Choiseul et de Malesherbes. L'ouvrage parut, de 1750 à 1772, en 28 volumes in-folio, sous ce titre : *Encyclopédie ou Dictionnaire raisonné des sciences, des arts et des métiers, par une société de gens de lettres, mise en ordre par Diderot, et, pour les mathématiques, par d'Alembert.* Il faut joindre à ces 28 volumes 2 volumes de table, et 5 de supplément.

Le succès de cet ouvrage fut immense. Une contrefa-

çon parut à Genève, où l'on fit bientôt une nouvelle édition en 39 volumes in-quarto, en 1777. Une autre édition parut à Lausanne en 1778, 36 volumes grand in-8°. Deux avaient déjà été publiées, l'une à Livourne en 1770, et l'autre, à Lucques, en 1771. Enfin, de 1770 à 1780, Felice donna à Yverdon une refonte de cet ouvrage, en y ajoutant des articles dont quelques-uns avaient pour auteurs Euler, Lalande et Haller.

Une fois l'essor donné aux encyclopédies, elles se propagèrent, on en fit, on en contrefit; elles étaient loin, on le comprend, d'avoir toutes la même valeur. Il y a des œuvres qu'on peut refaire; d'autres qui ne se refont pas. En 1782 commença la publication de l'*Encyclopédie méthodique*, faite par le libraire Pankoucke, et qui est la collection la plus vaste qui ait jamais paru, puisqu'elle forme 166 volumes in-4°, et que la publication s'en est continuée de 1782 à 1832. Les plus illustres savants du temps y ont travaillé. Depuis, les encyclopédies ont abondé en France, en Angleterre, en Allemagne. Au reste, c'est en Angleterre que les encyclopédistes paraissent avoir puisé l'idée de leur ouvrage, notamment dans la publication faite à Londres, en 1728, par Chamberg, sous le titre de *Dictionnaire des arts et des sciences*, 2 vol. in-folio. L'Angleterre avait été, on peut le dire, le berceau de la plupart des conceptions de la philosophie au XVIIIe siècle.

Comment mesurer l'étendue du mouvement intellectuel imprimé par l'esprit du XVIIIe siècle aux sciences comme à la philosophie proprement dite, aux arts comme aux sciences, à l'agriculture, à l'industrie, au commerce? Comment en calculer les conséquences diverses, innombrables, au point de vue de liberté politique, au point de vue des personnes, de la dignité des professions particulières? De quelque côté qu'on se tourne pour considérer comme au hasard le passé et le présent, quelle différence frappe nos regards! Cette différence, c'est en grande partie un bienfait du XVIIIe siècle.

Que fait-on aujourd'hui, par exemple, pour la répartition de l'impôt? Vous savez tout ce que comportait d'intolérable iniquité, sous l'ancien régime, le système de l'impôt : aujourd'hui, c'est le cadastre qui sert à le fixer, à le répartir, et le cadastre est une invention des économistes, et ces économistes étaient des philosophes. Voilà donc, grâce au XVIIIe siècle, les savants consultés pour des mesures d'ordre politique.

Autrefois, qu'était-ce qu'un savant? Quel cas faisaient de lui ceux qui portaient l'épée et qui tenaient à honneur, à privilége, de ne pas savoir écrire? Autrefois il y avait des pédants de collége, des ecclésiastiques à robe courte, sans caractère public; on ne leur demandait pas leur avis, ils ne comptaient guère dans l'État. Aujourd'hui les savants sont des hommes d'État, des conseillers que l'État interroge; l'Académie des sciences se voit non-seulement considérée, mais sans cesse consultée. L'émancipation des intelligences n'a pas été seulement la liberté de penser publiquement reconnue, mais le rehaussement dans l'estime publique, le respect assuré désormais, la dignité constatée, proclamée bien haut, de toutes les personnes, de toutes les professions que la pensée recommande et qui la glorifient. Il ne faut pas croire que tout date de 1789, de l'Assemblée constituante; cette Assemblée elle-même, où se pressaient tant d'hommes supérieurs, n'est pas venue sans préparation à la lumière; elle ne s'est pas faite spontanément et toute seule; un demi-siècle de labeurs obstinés, profonds, d'études sérieuses, il n'a pas fallu moins d'un demi-siècle pour ce prodigieux enfantement, dont l'honneur appartient aux philosophes du XVIIIe siècle.

Jusqu'à eux, ce vieux préjugé qui représente le travail comme une œuvre servile, comme une abjection, gardait beaucoup de force. La science en fit justice et releva non-seulement les conditions qui se vouent au culte théorique de la vérité abstraite, mais tous les arts, toutes les professions manuelles, tous les métiers, De là le magnifique essor donné, non-seulement aux élucubrations plus ou moins spéculatives de l'intelligence, mais à l'industrie et au commerce; de là la dignité reconnue des commerçants et des industriels. Des hommes comme un Réaumur, un Duhamel, ne se trouvaient pas humiliés d'appliquer leurs efforts à des sujets qui choquèrent longtemps la délicatesse superbe d'une société vaniteuse, méprisant presque toutes les professions, parce qu'elle méprisait le travail. La trace des vieux préjugés à l'endroit des professions dites honorables et dites viles n'a point encore complétement disparu; mais laissons faire au temps. Entre le jardinier, le pharmacien d'aujourd'hui et le jardinier, l'apothicaire du moyen âge, quelle différence! Entre les pompes d'autrefois, les fêtes des seigneurs et, si vous voulez, les camps de Drap d'or des souverains, entre ces exhibitions princières et les expositions universelles de nos artistes, de nos artisans, qui attirent les peuples de tous les points du monde, quelle différence, quel progrès! Je viens de dire artistes, artisans, je me trompe : il n'y a plus d'artisans; l'artisan d'hier est un artiste le lendemain, parce que l'activité de la pensée libre ne s'arrête pas, parce que la science, la vraie science ne connaît pas le repos, parce que, dans l'ardente recherche du mieux, la science se substitue de plus en plus à la routine; parce que c'est toujours l'intelligence, c'est-à-dire ce qu'il y a de plus noble dans notre nature, qui s'applique aux objets les plus divers, et ce qui nous paraissait la plus humble, la plus vile des professions, s'ennoblit par la science, qui lui communique ses méthodes. C'est ainsi que la profession la plus modeste devient un art, tout aussi digne d'occuper les moments de l'homme instruit et intelligent que ces arts libéraux dans lesquels on faisait consister originairement toute la noblesse de l'esprit. Voilà comment l'imagier du moyen âge est devenu le sculpteur, confrère à l'Institut de l'orateur et du poëte; comment le forgeron et le taillandier sont devenus le mécanicien, l'opticien, qui demande aux mathématiques le secret des perfectionne-

ments que peuvent recevoir ses produits; voilà comment de simples métiers d'artisans d'autrefois se sont déjà élevés à la hauteur d'arts véritablement libéraux. C'est là la voie qui conduit à l'égalité, non cette égalité brutale qu'imposait par la guillotine la populace de 1793, mais cette égalité qui appelle, en les élevant, toutes les intelligences à se partager les différentes branches de l'activité humaine, toutes également dignes d'estime et de considération, parce que toutes contribuent au bien-être et au progrès social.

ALFRED MAURY.

VARIÉTÉS.

Un mot sur la question de l'enseignement supérieur.

I

Les attaques dirigées il y a quelque temps contre la Faculté de médecine ont déjà rendu maints services, non pas peut-être ceux qu'elles prétendaient rendre, mais d'autres qui méritent bien aussi quelque reconnaissance. Elles ont fait éclater la force des principes sur lesquels repose la science moderne; elles ont permis à des maîtres autorisés de revendiquer les droits de la libre recherche, et, — ce qui a bien son importance, — elles ont tourné l'attention publique vers les questions du haut enseignement. Depuis longtemps on éprouvait le besoin d'une réforme, mais sans trop se rendre compte des raisons qui l'imposaient, du caractère qu'elle devait prendre. Il semble aujourd'hui qu'on voie plus clair en ces matières, et la lumière qui s'est faite naguère sur l'enseignement des sciences naturelles a comme jeté quelques reflets sur l'enseignement des lettres elles-mêmes. Dans le monde des sciences physiques, que de découvertes, que de progrès depuis cinquante ans! et quel esprit tout nouveau! N'en serait-il pas de même dans d'autres domaines? L'esprit humain serait-il resté stationnaire dans sa manière d'étudier l'antiquité, de comprendre et d'écrire l'histoire, de poser et de résoudre les problèmes de la philosophie? et si, là comme ailleurs, une révolution s'est opérée, d'où vient que pas une modification ne se soit faite dans l'organisation, dans les habitudes, dans les programmes mêmes de nos Facultés des lettres? Sans doute, la question s'est posée depuis des années dans les conseils du haut enseignement et sollicite vivement l'attention du ministre qui y préside; mais, si je ne me trompe, elle ne préoccupait pas au même point qu'aujourd'hui l'esprit public, et l'intérêt plus général qu'elle excite, elle le doit à la clarté qui a rejailli sur elle des discussions récentes.

Il en devait arriver ainsi : la physiologie ne pouvait pas proclamer avec énergie sa méthode sans marquer du même coup, par quelques traits, la méthode nouvelle qui s'est imposée au critique, au philosophe, à l'historien. Les *lettres*, depuis cinquante ans, sont devenues des sciences aussi. La tradition du langage, qu'il est impossible de secouer, creuse malheureusement comme un abîme entre les enseignements divers que se partagent nos différentes Facultés; mais aujourd'hui l'esprit en devrait être le même, la méthode y devrait être commune. Entre Bœch, reconstruisant, grâce à l'étude patiente de textes mutilés, toute l'économie politique des Athéniens, et Cuvier retrouvant, grâce à des débris épars, l'organisme des races disparues; entre Darwin qui nous raconte la lutte des espèces, et nos historiens qui, forts de l'observation et de l'expérience, nous montrent les nations intelligentes et éclairées absorbant peu à peu ou s'assimilant les races affaiblies, il y a plus d'affinités que de différences. Tout est observation aujourd'hui et analyse, et le temps n'est plus des développements oratoires, des considérations générales, des causeries aussi pleines d'agréments que vides d'érudition sérieuse, des fleurs que répandait sur la route de la science l'enseignement des jésuites. Une muse fort sévère a succédé aux grâces d'autrefois, et, bien que son inspiration se soit glissée déjà dans nos Facultés des lettres, elle y attend cependant encore un sanctuaire mieux fait pour elle. Dans cette retraite, d'ailleurs, quelque austère qu'on la fasse, l'esprit et l'agrément du bien dire trouveront toujours quelque place. Chez nous, la science ne prend pas aisément des airs farouches; elle ne se perd pas non plus facilement dans l'étude aride des phénomènes isolés, elle les groupe avec harmonie, et remonte avec une sorte d'impatience à la loi qui les gouverne.

Ce sont là des raisons de plus pour autoriser une réforme énergique. Pourquoi ne pas goûter du régime allemand, lorsque notre tempérament même, lorsque nos traditions nous mettent à l'abri des excès qui seuls pourraient nous le rendre suspect?

II

Si, dans le domaine de la théorie, tout le monde est d'accord, il n'en est pas de même dans celui de la pratique. A quel moyen recourir pour faire entrer largement l'esprit nouveau, la méthode nouvelle dans nos Facultés, pour y faire prévaloir en un mot la philologie (1) sur la littérature telle que l'entendait l'ancienne Université? Question fort délicate, à laquelle il sera peut-être plus aisé de répondre en la ramenant aux deux éléments dont se compose toute question d'enseignement : les maîtres et les élèves.

Le plus grand embarras, on l'a dit, n'est pas du côté des maîtres. La plupart d'entre eux souffrent fort vivement des

(1) Je prends le mot au sens allemand, qui n'a pas encore assez fait son chemin parmi nous, et j'entends par là l'étude des sociétés antiques ou modernes dans toutes leurs manifestations, grâce aux textes interprétés avec rigueur et commentés avec discrétion.

conditions d'enseignement qui leur sont faites par l'organisation actuelle, et la liste serait longue de ceux qui, en dehors de leur cours, s'occupent de sciences fort sévères et ne réservent à leurs auditeurs que les résultats de leurs recherches, au lieu de les y faire collaborer en quelque sorte et de leur enseigner leur méthode. Ceux-là, la réforme les trouverait tout préparés, ils seraient capables et heureux de l'appliquer aussitôt qu'on la décréterait. Les autres seraient bien forcés d'imprimer à leur enseignement un caractère nouveau. C'est l'élève qui fait le maître, on en ferait une fois de plus l'expérience. Enfin, — on l'a fort ingénieusement proposé, — aussi longtemps que nous serons dans une période de transition, que la réforme ne sera pas arrivée à pleine maturité, notre ministre obtiendra peut-être de la chambre une subvention qui lui permette d'envoyer aux Universités d'outre-Rhin, peut-être même d'outre-Manche, de jeunes professeurs qui en rapportent les habitudes, les méthodes, et les concilient avec les exigences de notre caractère.

Il en faut tenir compte, en effet, de ce caractère, et c'est même là, à le bien prendre, le fond et l'âme même de la question que nous agitons. Le caractère national permet-il d'espérer un public sérieux pour nos seize Facultés des lettres réformées dans le sens que réclament les partisans des fortes études? Les maîtres seraient là; mais les élèves, les étudiants de philologie, viendront-ils partout en nombre suffisant? Qu'on ne dise pas qu'il suffit de deux ou trois auditeurs pour qu'un enseignement porte ses fruits. Il faut aux leçons du maître ce complément efficace qui naît de la réunion d'un grand nombre d'élèves, de l'échange d'idées qui se fait entre eux, des oppositions mêmes qui se forment entre les esprits. Supprimez ce commerce et ce mouvement des opinions, l'enseignement manquera de chaleur et de fécondité. Or, on a quelque lieu de croire qu'en conservant trop de Facultés, les élèves y feront défaut. Dans les remarquables articles que soulevaient récemment ces graves sujets, on n'a peut-être pas assez insisté sur ce point, qui nous semble capital. On a proposé divers moyens de grouper dans nos chefs-lieux d'académie des maîtres répétiteurs, candidats à la licence ou même à l'agrégation, d'organiser ainsi des sortes d'écoles normales libres, de former un noyau d'auditeurs. Je me défie quelque peu de ces étudiants nommés d'office, et d'ailleurs on n'arriverait pas ainsi à former un vrai public. Il nous faut, en France surtout, un milieu et comme une foule qui nous porte. L'Allemand sait dès l'Université s'isoler quelquefois, s'enfermer en lui-même; nous avons besoin de secousses, de cette animation que communique le voisin, et plus nous avons de voisins, mieux nous réussissons à dompter la nonchalance naturelle. Aussi faudrait-il prendre peut-être un parti fort violent et auquel il coûtera sans doute de se résigner : il faudrait fondre en six ou sept Universités les seize Facultés que nous possédons; on créerait ainsi des centres puissants, de vrais foyers de vie savante. Rapprochées, réunies dans la même ville, toutes les sciences se prêteraient un mutuel secours. Chacune d'elles serait même représentée par plusieurs professeurs, et, comme il arrive en Allemagne, un jeune homme que la réputation d'un seul maître n'eût pas suffi à attirer dans une ville y viendra s'il est séduit par plusieurs noms autorisés. J'entrevois même des conséquences plus lointaines et plus profondes : ces Universités, devenues fort importantes par la réunion d'hommes considérables et appartenant à tous les domaines de l'activité humaine, contribueraient peut-être d'une façon efficace à l'œuvre de décentralisation. Aujourd'hui la vie n'est nulle part en province : les villes qu'on déposséderait perdraient bien peu de chose; celles qu'on enrichirait de chaires nouvelles gagneraient beaucoup; et qui sait? le mouvement, une fois rendu à quelques centres privilégiés, se propagerait peut-être graduellement, et l'on reviendrait un jour aux seize Facultés, mais florissantes alors, et aussi riches en étudiants de lettres ou, comme on dira sans doute, en philologues, qu'elles en sont pauvres aujourd'hui.

H. DIETZ.

BIBLIOGRAPHIE.

Lieu et époque de naissance du cardinal du Perron, par M. L. QUÉNAULT, membre correspondant de l'Académie de Caen.

Les biographes du cardinal du Perron s'accordaient à le faire naître en 1555, à Saint-Lô, quand la découverte d'une antique pièce de procédure vint récemment troubler leur accord et ébranler l'opinion établie. Une note, écrite au bas d'un procès-verbal des officiers de la haute justice de la Haye-du-Puits, désigne en termes exprès, comme le lieu de la naissance du cardinal, le château du Perron de Montgardon. Voilà qui ne laissait pas que d'être embarrassant. Ceux qui tenaient pour Saint-Lô avaient pour eux l'épitaphe même du cardinal : mais, d'autre part, un procès-verbal de la haute justice n'est pas un document à dédaigner. De ces deux pièces, presque également officielles, l'épitaphe et le procès-verbal, laquelle faut-il croire, et de quel côté est la vérité? Elle n'est, selon M. Quénault, ni de l'un ni de l'autre côté. Le cardinal n'est pas né en 1555, mais en 1559, puisqu'il avait vingt-sept ans lorsqu'il prononça, en 1586, l'oraison funèbre de Ronsard. Il n'a pas pu naître à Saint-Lô, il n'a pas pu davantage naître au Perron de Montgardon, puisqu'à cette date de 1559 ses parents étaient en Suisse. Engagés dans la religion réformée, ils avaient dû aller se marier en pays protestant, à Genève, d'où ils étaient passés à Berne. Ils ne rentrèrent en France qu'après le colloque de Poissy, qui eut lieu en 1561, deux ans après la naissance du futur cardinal. C'est donc à Berne qu'il est né. Il n'y a pas de vérités inutiles, et tous les amis des études historiques sauront gré à M. Quénault d'avoir mis celle-ci en évidence.

Le propriétaire-gérant : GERMER BAILLIÈRE.

PARIS. — IMPRIMERIE DE E. MARTINET, RUE MIGNON, 2.

REVUE
DES
COURS LITTÉRAIRES
DE LA FRANCE ET DE L'ÉTRANGER

CINQUIÈME ANNÉE NUMÉRO 38 22 AOUT 1868

Paris, 21 août 1868.

M. Duruy, on le sait, a conçu le projet de créer une *École pratique des hautes études.* La *Revue des cours scientifiques* a, dans son dernier numéro, apprécié ce qui, dans le plan de M. le ministre, concerne les sciences. Quant à la partie qui regarde les lettres, nous n'en dirons qu'un mot, en négligeant les détails et nous mettant à un point de vue général.

M. H. Dietz, dans notre dernier numéro, a indiqué ce qui paraît manquer à l'enseignement français. L'Allemagne nous devance dans les voies de l'érudition, non que la France ne puisse compter des érudits de premier ordre, mais ils sont peu nombreux; ils se forment, pour ainsi dire, d'eux-mêmes, tandis qu'en Allemagne l'enseignement littéraire des universités est presque exclusivement dirigé de façon à faire des érudits ou, comme dit M. Dietz, des *philologues.* Comment rivaliser avec l'Allemagne sur ce point? M. Dietz croit que, par un remaniement de nos Facultés, on arriverait à les rendre peu à peu aussi riches en étudiants philologues qu'elles en sont pauvres aujourd'hui. Ne nous faisons pas d'illusions. Dans notre société, bien rares sont les jeunes gens qui n'ont pas à s'occuper exclusivement d'entrer dans une carrière, dans une profession. On aura beau faire, on ne trouvera guère de philologues que ceux qui visent à une carrière où la philologie peut être utile, et, en dehors du professorat et des fonctions de bibliothécaire et d'archiviste, combien y a-t-il de carrières de ce genre?

Aussi M. le ministre veut-il créer une institution spéciale, destinée à faire des savants. Il entend la créer de toutes pièces, sans rien emprunter à ce qui existe, un peu comme Jupiter, en se frappant la tête, en a fait sortir Minerve tout armée. Nous pensons, quant à nous, qu'il vaudrait mieux utiliser d'abord ce que l'on a.

Tout homme du monde dira : Je croyais que cette institution existait et s'appelait l'École normale. De là sortent des jeunes gens dont beaucoup prennent un rang distingué, non-seulement dans la littérature, mais dans l'érudition. Voilà un établissement productif, qui donne des signes incontestables de vitalité; voilà un centre, un foyer, que, semble-t-il, il suffit d'entretenir en l'agrandissant, si l'on veut.

Malheureusement, la nécessité de se préparer à la licence retient trop longtemps les élèves de l'École normale dans des études qui se distinguent peu des devoirs qu'ils faisaient en rhétorique. C'est une prolongation des exercices du lycée. Mais on pourrait faire ce que demandait naguère M. Boissier : exiger des candidats à l'École normale le diplôme de licencié. Alors on aurait du temps pour leur faire autant d'érudition qu'on voudrait, et ils y seraient tout disposés. On pourrait aussi accroître le nombre des élèves en accroissant le nombre des issues et en faisant de l'École une préparation à toutes les carrières qui demandent de l'érudition (places de bibliothécaire, etc.).

L'objection, c'est qu'ainsi on réclamerait d'eux un trop grand, un trop long effort pour être aptes à entrer à l'École. Mais on pourrait faire, dans les grands lycées, une classe spéciale pour les vétérans de rhétorique, qui y entreraient après leur philosophie et munis du grade de bacheliers. Dans l'état actuel, la moitié de la seconde année de rhétorique est rendue inutile (à l'âge où l'on apprend si facilement !) par le temps que le professeur est obligé d'employer à enseigner aux nouveaux ce que savent les vétérans. Il n'y a pas de doute qu'une classe spéciale de vétérans, pouvant, du reste, comme par le passé, lutter avec les nouveaux au concours général, pourrait rendre ces élèves parfaitement capables de passer avec succès les examens de la licence. Cette barrière préalablement franchie, ils feraient à l'École ces études nouvelles et plus profondes dont on regrette l'absence dans notre système scolaire, et cette lacune serait comblée.

Dans le conseil de l'*École pratique des hautes études*, on remarque que le ministre a fait entrer les secrétaires perpétuels de l'Institut, excepté ceux de l'Académie des sciences morales et de l'Académie des beaux-arts. Bien que le programme de l'École future embrasse les divers genres d'histoire et spécialement l'archéologie, le conseil ne comptera dans son sein ni M. Mignet ni M. Beulé.

M. Thiers prépare, dit-on, en ce moment une *Histoire de la Restauration* pour faire suite à l'*Histoire du Consulat et de l'Empire* et qui formerait dix volumes.

M. Havet vient de commencer la publication d'une nouvelle série d'études sur les *Origines du christia-*

nisme. La *Revue moderne* avait publié les premières; mais, depuis son changement de direction, M. Havet les donne à la *Revue contemporaine*. Après avoir suivi le développement religieux et philosophique de l'esprit grec depuis les temps primitifs de la civilisation hellénique jusqu'à l'époque alexandrine, il passe de la Grèce à Rome, embrasse d'un coup d'œil rapide les premiers siècles de la république et insiste sur le mouvement philosophique dont Cicéron est à la fois le plus actif et le plus grand représentant. Mais parler des Romains, c'est pour M. Havet une occasion de les mettre en contraste avec les Grecs et de rendre encore une fois hommage au génie heureux et pacifique de la Grèce :

Comment méconnaître ce que l'esprit grec avait fait tout seul longtemps avant Alexandre, sans empire, sans chemins, sans légions, à travers les barrières de toute espèce et les guerres sans cesse renaissantes sur tous les points de la terre? La Grèce libre avait jeté de tous côtés des colonies par lesquelles elle aurait peu à peu conquis le monde; seulement cette conquête pacifique voulait du temps, et il manqua à la Grèce. Elle ne put pénétrer chez les étrangers que par la mer; il semble, suivant l'expression de Cicéron, qu'une portion détachée de ses rivages était venue former une bordure aux pays barbares. Les Macédoniens et surtout les Romains pénétrèrent dans l'intérieur des terres et tracèrent partout des voies. Mais je ne dirai pas pour cela que l'éducation du genre humain ait été une consigne militaire. Est-ce que Rome n'aurait pas subi l'ascendant de la Grèce quand la Grèce n'aurait pas été écrasée par Rome? Carthage elle-même ne s'en serait-elle pas laissé pénétrer? Si l'immense servitude établie par les Romains a eu quelque action bienfaisante sur la conscience humaine, c'et surtout la même que la servitude macédonienne avait pu avoir déjà : de rendre plus nécessaire aux âmes gênées la liberté intérieure et de leur donner la soif de la justice absente.

Les hommes de la Révolution, comme l'avait déjà indiqué M. Despois dans son *Vandalisme révolutionnaire* s'étaient vivement préoccupés de la question de l'enseignement public. Dans la *Revue moderne*, M. Jules Simon étudie l'*Esprit de la Révolution sur l'instruction populaire* d'après les rapports de Talleyrand et de Condorcet. Avant la Révolution, « la France offrait le spectacle » d'un peuple asservi à une minorité lettrée, élégante et » oisive. — Les deux grands caractères de la Révolution » dans la pensée de ses premiers auteurs étaient de ren- » dre la France démocratique et laïque. » Cette étude montre comment ils espéraient arriver à leur but.

Madame E. Quinet publie en ce moment, comme nous l'avions annoncé il y a quelque temps déjà, ses *Mémoires d'exil*. Son intention est surtout de rendre hommage à ses compagnons d'exil; mais ce qui frappe, c'est le caractère de fermeté résignée et d'espérance inaltérable qui respire dans le livre et qui explique le rôle dévoué et persévérant de l'auteur.

INSTITUT DE FRANCE

(SÉANCE ANNUELLE DES CINQ ACADÉMIES).

M. HAURÉAU

De l'Académie des inscriptions et belles-lettres).

Histoire d'un avertissement au lecteur.

Jacques Lelong, de l'Oratoire, bibliothécaire de la maison principale de son ordre, était mort le 13 août 1721. Il avait modestement composé de gros catalogues. Le plus estimable était sa *Bibliothèque sacrée;* le plus utile, sa *Bibliothèque historique de la France*, publiée dans le cours de l'année 1719, en un volume in-folio. Jacques Lelong eut la douce satisfaction, avant de mourir, de voir sa *Bibliothèque historique* déjà recherchée par tous les savants. On y signalait pourtant bien des imperfections et bien des lacunes. Aussi on parla peu de temps après de la corriger et de l'augmenter. Ce fut un des grands desseins de Pierre Desmolets, que les oratoriens de Paris appelèrent ensuite au gouvernement de leur bibliothèque; mais ce laborieux compilateur avait depuis vingt ans déjà cessé d'écrire, quand il cessa de vivre, le 26 avril 1760, étant presque nonagénaire.

Or, tandis que le P. Desmolets s'éteignait lentement à Paris, dans un repos forcé, la *Bibliothèque historique* avait un zélé continuateur dans la ville de Dijon, un laïque, Charles-Marie Fevret, sieur de Fontette, conseiller au parlement de Bourgogne. Ce magistrat éclairé, instruit et riche, possesseur de livres et de manuscrits nombreux, descendait de l'illustre auteur du *Traité de l'abus*. Il avait un beau nom et le portait bien. On doit louer sa scrupuleuse intégrité; on doit même lui faire un crime de son indépendance.

Mais cette indépendance, quelle qu'elle fût, n'était pas encore réputée séditieuse en l'année 1764, quand il écrivait à toutes les académies, à toutes les sociétés littéraires du royaume, leur communiquant son projet et sollicitant leur concours. Aussi, vers le même temps, sans la moindre défiance, le contrôleur général des finances, Clément de Laverdy, chargeait-il ses intendants, au nom du roi, d'accélérer dans toutes les provinces l'envoi des notices et des documents déjà réclamés par le sieur de Fontette; aussi de toutes parts, avec la même sécurité, les savants les plus étrangers aux partis politiques, Goujet de Paris, Schœpflin de Strasbourg, Saas de Rouen, Droz de Besançon, Jousse d'Orléans, Vincent de Metz, pour n'en pas nommer d'autres, faisaient-il bientôt parvenir à Dijon, par les mains officielles, le précieux tribut de leur collaboration officiellement sollicitée.

Imprimé par Jean-Thomas Hérissant, imprimeur ordinaire du roi, de sa maison, de son cabinet, de ses bâtiments, de ses académies et de ses manufactures, le premier volume de la nouvelle *Bibliothèque historique* fut présenté par l'auteur au roi Louis XV, le 17 janvier 1768. Il présenta de même le deuxième volume le 18 novembre 1769, et, tout le peuple, alors nombreux, des lettrés ayant accueilli cette savante publication avec la plus grande faveur, le roi, pour témoigner à l'auteur sa reconnaissance personnelle, le gratifia d'une pension de 1200 livres en l'année 1770. L'année suivante, l'Académie des inscriptions l'admit au nombre de ses associés libres.

Ainsi tous les hommages, tous les honneurs, tous les titres auxquels avait pu prétendre le continuateur de la *Bibliothèque historique*, Fevret de Fontette les avait obte-

nus sans brigue, et sans aucune de ces contestations qui sont les orages de notre vie studieuse, quand il mourut à son tour, le 16 février 1772, son troisième volume n'étant pas encore tout à fait achevé.

Mais aussitôt après sa mort les contestations s'élevèrent. Elles vinrent d'un censeur. En l'année 1772, il y avait en France cent vingt censeurs préposés à la surveillance de la république des lettres. Leurs noms, pour la plupart obscurs, se lisent dans l'*Almanach royal* de cette année. Ils étaient répandus partout, et divisés, comme une armée, en brigades : outre la brigade de la théologie, il y avait celle de la jurisprudence, celle de l'histoire naturelle et celle de la géographie ; il y avait même la brigade de la chirurgie et celle des mathématiques. La ville de Dijon, plus suspecte, il paraît, que beaucoup d'autres, comme étant le siége d'un parlement, et, en conséquence, plus attentivement protégée contre la contagion des mauvaises doctrines, la ville de Dijon ne possédait pas moins de deux censeurs royaux, spécialement employés au contrôle des ouvrages concernant les belles-lettres et l'histoire.

Nous n'avons à nommer ici que l'un de ces deux censeurs, l'abbé Philippe-Louis Joly, chanoine de la Chapelle aux Riches, auteur de divers écrits qui ne sont pas tous, dit-on, à dédaigner. Cet abbé Philippe Joly, dès le 12 mars 1772, adressait au chancelier, le chancelier Maupeou, une longue lettre dont il faut faire connaître quelques fragments :

« Monseigneur, » écrivait-il, « je viens de parcourir les » deux premiers volumes de la *Bibliothèque historique de* » *la France*, publiés en 1768 et en 1769, par M. de Fon- » tette. Tant que ce magistrat a vécu je me suis fait un » devoir de ne point toucher à son livre, parce que nos » sentiments n'étaient pas les mêmes sur des matières » très-importantes. Puisque Dieu en a disposé et qu'on » ne doit aux morts que la vérité, je dirai librement qu'il » me paraît applaudir à des maximes très-dangereuses. » Les louanges qu'il donne à plusieurs livres où ces » maximes se trouvent répandues peuvent engager un » grand nombre de lecteurs, qui ne sont pas sur leurs » gardes, à avaler le poison qu'elles contiennent, dont » ils se défieront d'autant moins qu'il leur est présenté » dans un ouvrage revêtu du sceau de l'autorité et par » une main amie : *Vox quidem Jacob est, sed manus sunt* » *Esaü*. Tout le monde est instruit, d'après les nouvelles » publiques, que l'auteur a été présenté au roi, et qu'il a » eu l'honneur d'offrir un exemplaire de son livre. On » sait d'ailleurs que Sa Majesté a fait une partie des » frais de l'impression. Combien ne doit-il pas paraître » étonnant que l'argent du roi ait été employé à com- » battre son autorité ! Je suis en état de prouver invinci- » blement ce que j'avance. Parmi une multitude d'exem- » ples que j'en pourrais citer je me borne à deux, que » vous pourrez lire, Monseigneur, dans la feuille ci- » jointe. L'unique remède à un inconvénient aussi con- » sidérable serait, à mon avis, de mettre en tête du troi- » sième volume, qui s'imprime actuellement, des re- » marques qui combattraient ces principes. On pourrait » les intituler : *Observations d'un citoyen* (ou *d'un homme* » *de lettres*) *sur les deux premiers volumes de cet ouvrage*. »

L'abbé Joly proposait ensuite, par surcroît de zèle, de rédiger lui-même ces *Observations*. « Peut-être, » disait-il, « ne serait-ce pas à moi une trop grande présomption » d'oser me flatter que je n'en serais pas tout à fait in- » capable. Il y a plus de trente-cinq ans que j'étudie » notre droit public et notre histoire. » Il terminait par ces mots :

« Ou votre approbation, monseigneur, si je suis assez » heureux pour l'obtenir, m'encouragera, ou le silence » de Votre Grandeur ne pourra me dérober la satisfac- » tion de vous avoir déchargé ma conscience et de » m'être acquitté du devoir d'un bon citoyen. C'est » presque l'unique récompense que j'en aie reçue pen- » dant le cours d'une assez longue vie, et je puis m'ap- » pliquer hardiment, monseigneur, ce vers d'Hippolyte » dans la tragédie de *Phèdre :*

Le jour n'est pas plus pur que le fond de mon cœur (1). »

Cette dernière citation était peut-être banale : un homme expérimenté comme le chancelier Maupeou ne devait pas, en effet, ignorer qu'une telle pureté de cœur est la vertu commune de tout censeur royal. Mais l'abbé Joly, si peu récompensé durant le cours d'une vie déjà longue, pouvait se flatter avec tristesse d'avoir toujours été le plus désintéressé des gens de sa profession et de l'être encore. A sa lettre il joignait, il est vrai, ce *post-scriptum :* « *P.-S.* Il y a longtemps que je travaille à un » ouvrage qui aura pour titre : *la Vie, l'esprit et les* » *maximes du cardinal de Retz*. Il y en a d'excellentes, et » je réfute de mon mieux celles qui m'ont paru dange- » reuses. Cet ouvrage serait terminé si j'avais trouvé ici » les secours qu'on ne rencontre que dans la capitale. » Oserai-je, monseigneur, rappeler à Votre Grandeur » qu'il y a vingt-quatre ans que je suis honoré du titre » infructueux qui est après ma signature ?... Le très- » humble et très-obéissant serviteur, Joly, censeur » royal. » Ainsi, puisqu'il parlait pour être compris, et qu'on ne peut ne pas le comprendre, notre abbé demandait au chancelier, comme prix mérité de sa dénonciation, un titre, un emploi fructueux ; mais c'était, on le voit, après vingt-quatre ans de services gratuits, et, d'ailleurs, il montrait bien toute la pureté de son cœur lorsqu'il ne voulait pas cet emploi dans une autre ville que Paris : il ne lui conviendrait pas, en effet, d'échanger son canonicat de la Chapelle aux Riches contre un semblable bénéfice, ou même contre une dignité plus fructueuse dans le chapitre de Paris, s'il pouvait terminer à Dijon, ou partout ailleurs que dans la capitale, ses extraits des *Mémoires du cardinal de Retz*.

(1) Cette lettre et la plupart des autres pièces sur lesquelles nous rédigeons cette notice se trouvent dans un volume manuscrit de la Bibliothèque impériale, n° 10485 du Fonds français.

Voilà le dénonciateur; voici maintenant les deux assertions contraires à l'autorité du roi que l'abbé Joly avait découvertes dans les deux premiers volumes de la nouvelle *Bibliothèque historique* et qu'il signalait au chancelier dans la feuille jointe à son épître.

Au tome deuxième, page 772, au sujet de la *Grande monarchie de France* de Claude de Seissel, Fevret de Fontette s'exprime ainsi : « L'auteur avance que l'état de ce » royaume est mixte et que le roi est dans une sorte de » dépendance du parlement. » Fevret de Fontette, qu'on le remarque, énonce cette opinion comme singulière ; il ne la défend pas. Joly reconnaît même que le nouvel éditeur de la *Bibliothèque historique* n'a pas de son chef attribué cette opinion à Claude de Seissel ; il répète simplement ce qu'ont dit du même livre Jacques Lelong, Lenglet-Dufresnoy, les continuateurs de Moréri et les auteurs de l'*Encyclopédie*. La gravité du délit est néanmoins manifeste. On ne doit pas écrire que dans l'opinion de Claude de Seissel, évêque de Marseille, secrétaire du roi Louis XII, écrivain d'un si grand poids et politique d'un si grand renom, l'autorité du parlement tempère en France l'autorité du roi. D'ailleurs Joly vient de relire la *Grande monarchie de France*, et ce que tout le monde y a vu n'y est pas; il l'affirme. Tel est donc le premier délit. Le second est plus grave encore. A la page 544 du même tome, parlant de l'écrit du frondeur Claude Joly qui a pour titre : *Recueil de maximes véritables pour l'institution du roi*, Fevret de Fontette recommande cet ouvrage. « On y trouve, dit-il, une discussion » hardie, mais non pas outrée, des droits du roi et des » droits du peuple. » Cette locution « droit du peuple » exaspère notre censeur. Il met en note : « Le peuple n'a » d'autre droit que d'être gouverné. » Fevret de Fontette ajoute : « On y trouve encore (dans le même livre) plu» sieurs autres choses qui valent la peine d'être lues, et » il serait à souhaiter, pour le bien des peuples, que les » rois en fissent leur étude. » — « Pourquoi », s'écrie le censeur indigné, « ne souhaite-t-il pas aussi que les peu» ples en mettent les maximes en pratique? Si cet éloge » est juste, il faut que le roi descende de son trône, ou, » du moins, qu'il y fasse asseoir avec lui le parlement. »

Ainsi, dans les deux volumes publiés de la nouvelle *Bibliothèque historique*, l'un de 926 pages, à deux colonnes, in-folio, l'autre de 892 pages, un censeur oisif a découvert, après une attentive recherche, deux paragraphes ou coupables ou suspects. Voilà tout l'objet de sa dénonciation.

Nous croyons que cette dénonciation eût été, quelques années auparavant, froidement accueillie. Si la presse ne jouissait pas, quelques années auparavant, d'une plus grande liberté, elle était du moins traité avec plus de tolérance. Mais, le 12 mars de l'année 1772, on était au lendemain d'un coup d'État. Le chancelier Maupeou ayant récemment, comme on dit, sauvé la société, le pays était encore en proie aux agitations que provoquent toujours ces subites violences, et l'on jugeait en conséquence nécessaire de surveiller rigoureusement les écrits qui pouvaient conseiller des résistances, exprimer des regrets, ou fournir des arguments quelconques à la protestation permanente des mécontents.

Louis Bachaumont écrivait alors dans ses *Mémoires :* « Le système du gouvernement actuel est d'étendre le despotisme sur les esprits, en nous replongeant doucement dans les heureuses ténèbres dont nous sommes sortis pour notre malheur (1). » C'est pourquoi l'archevêque de Paris, Christophe de Beaumont, jaloux de contribuer pour sa part au succès du système, dénonçait au conseil du roi comme tissu d'impiétés l'*Éloge de Fénelon*, par la Harpe, que venait de couronner l'Académie française, et obtenait un arrêt qui supprimait ce discours. Au jugement de l'archevêque de Paris il s'agissait d'abord, pour notre bonheur, d'étouffer la voix des philosophes.

Cette société, qu'ils s'employaient à guérir, avait tant de maladies et repoussait tous les remèdes avec une si fâcheuse indocilité !

De son côté le chancelier Maupeou portait toute son attention sur les parlementaires. S'il ne devait plus être permis de parler de la religion avec irrévérence, il ne pouvait l'être davantage de déconsidérer la monarchie en subordonnant le plein exercice de son bon plaisir au contrôle factieux des parlements. Les livres anciens qui contiennent quelques propositions dangereuses ne seront pas, dans les circonstances présentes, traités avec beaucoup plus d'indulgence que les nouveaux. Aux auteurs, aux éditeurs, aux colporteurs des nouveaux la prison, le For l'Évêque ou la Bastille. Quant aux anciens il sera, du moins, interdit de les vendre. Dès le 4 janvier 1771, le syndic des libraires de Paris écrivait à tous ses confrères :

« Monsieur, vous êtes averti de la part de vos syndics » et adjoints, suivant les ordres qu'ils ont reçus de » M. de Sartine, de n'imprimer ou faire imprimer à l'ave» nir aucun catalogue, ou notice de livres au rabais, sans » préalablement avoir communiqué la copie manuscrite » à la chambre syndicale, pour pouvoir être revêtue en» suite des approbation et permission nécessaires (2). »

Ces catalogues de livres au rabais indiquaient une foule d'écrits publiés au temps des derniers troubles, et la censure devait en supprimer même les titres.

Or on ne pouvait pas encore, au mois de mars 1772, négliger les devoirs de cette minutieuse surveillance, puisque rien n'était affermi, puisque le calme n'était pas revenu dans les esprits accoutumés à trop de licence, puisqu'au mépris du roi, de sa maîtresse, de son chancelier et de sa police, les philosophes interdits et parlementaires exilés agissaient, écrivaient encore et menaçaient encore et l'autel et le trône.

Ayant donc reçu la dénonciation du sieur Joly, le

(1) *Mémoires secrets*, t. VI, p. 21.
(2) Biblioth. impér., manuscrits d'Anisson-Duperron, t. X, fol. 13.

chancelier la communiqua sur-le-champ au lieutenant-général de la police, Gabriel de Sartine, comte d'Alby. Celui-ci répond au chancelier le 21 mars :

« Monseigneur, j'ai l'honneur de vous renvoyer le » mémoire de M. Joly sur l'ouvrage intitulé : *Bibliothè-* » *historique de la France*. Ses observations sont très-ju- » dicieuses et personne n'est plus en état que lui d'y » faire les corrections nécessaires : aussi je pense qu'il » est très-à-propos de l'en charger. Pour me conformer » à vos intentions, je vais donner des ordres pour que » les derniers volumes ne paraissent point sans l'appro- » bation de M. Joly, dès que je connaîtrai l'impri- » meur. »

Nouvelle lettre du chancelier, à la date du 25 mars : il fait lui-même connaître l'imprimeur au lieutenant de police et ordonne de suspendre immédiatement l'impression du troisième volume. Pour le reste, ce sera comme M. de Sartine l'a décidé : l'abbé Joly fera sur les deux premiers volumes des remarques critiques qui seront placées à la tête du troisième, et les derniers ne paraîtront qu'après avoir obtenu son approbation.

Le 28 mars, Hérissant était appelé devant le lieutenant de police. C'était un des notables de sa corporation, un vieillard de bonne renommée, qui n'avait pas eu certainement l'intention de conspirer contre le repos de l'État, à l'exemple des Segault, des Gauguery et de tant d'autres libraires condamnés et supprimés dans les derniers temps. Il n'avait péché que par ignorance. On voulait donc le traiter avec douceur ; mais on ne pouvait laisser librement circuler le livre par lui publié qui contenait des doctrines si perverses. M. de Sartine lui dit à quelles conditions sa faute lui serait pardonnée. Il ne s'agit ni d'un procès, ni d'une suppression de privilége ; il s'agit simplement de laisser faire le censeur Joly, qui rectifiera tout ce qui doit être rectifié.

Nous avons la réponse écrite d'Hérissant aux injonctions verbales du lieutenant de police. Le tome troisième de la *Bibliothèque historique* va paraître, la publication en est partout annoncée comme très-prochaine, en France et à l'étranger ; M. le chancelier devrait donc permettre l'ajournement au quatrième tome de toutes les corrections qui seront jugées nécessaires. Elles ne peuvent être nombreuses, l'ouvrage ayant été censuré dès l'année 1767 par le plus judicieux et le plus compétent des censeurs, M. Capperonnier, un des gardes de la Bibliothèque du roi. M. le chancelier ne peut douter ni de sa clairvoyance, ni de son zèle. S'il a par mégarde approuvé quelques erreurs, qu'on l'excuse en considérant l'étendue de l'ouvrage. D'ailleurs on n'en signale que deux. Faut-il, pour ces deux erreurs, infliger à M. Capperonnier l'injure publique d'un retrait de confiance ? Ne vaut-il pas mieux le charger lui-même de corriger, outre les erreurs signalées, celles qu'un nouvel examen lui fera découvrir ? Pour répondre en cela mieux que personne au désir de M. le chancelier, il n'aura qu'à se placer au point de vue des faits accomplis depuis l'année 1767.

Ces observations d'Hérissant furent transmises au chancelier par le lieutenant de police, le 31 mars. On s'agitait, on se pressait, comme si la dénonciation venue de Dijon avait tout à coup révélé quelque mine pratiquée sous les marches du trône. Le lieutenant de police, n'osant prendre sur lui-même de modifier en quelque chose la décision du chancelier, lui renvoie promptement toute l'affaire. C'est le chancelier qu'il faut fléchir.

Depuis la mort de Fevret de Fontette, un savant modeste et non pensionné, Jean-Louis Barbeau de la Bruyère, avait été chargé de surveiller l'impression de l'ouvrage. Informé de ce qui se passe, il demande au chancelier une audience et l'obtient. Sa démarche n'est pas fière, et son langage, le jour de l'entrevue, ne l'est pas davantage. Il propose de lui-même, sur-le-champ, toutes les corrections que l'on exige. Un *Avertissement au lecteur*, mis à la tête du troisième volume, désavouera tout ce qu'il y a de séditieux dans le deuxième. L'éditeur de la *Bibliothèque historique* est aux ordres du chancelier, et il ne demande qu'une grâce : cette grâce est de ne point avoir affaire au censeur de Dijon. Hérissant, qui l'avait accompagné fait la même prière.

Sur ce point le chancelier cède, et, le 8 avril, il écrit au lieutenant de police : « J'ai vu l'éditeur de l'ouvrage » ayant pour titre *Bibliothèque historique de la France*. Je » suis convenu avec lui, en présence de l'imprimeur Hé- » rissant, qu'il mettrait, à la tête du troisième volume, » un Avertissement capable de corriger les erreurs prin- » cipales que ce volume et les deux précédents peuvent » renfermer ; et, à la faveur de cette précaution, vous » voudrez bien lever la défense de continuer l'impression » du troisième volume. »

L'épreuve de l'Avertissement est envoyée, le 11 avril, au chancelier. On n'a rien négligé pour le satisfaire. Cependant, l'épreuve lue, la satisfaction du chancelier n'est pas complète. On avoue les erreurs, mais on les excuse, et, pour les excuser, on donne des explications superflues. Le chancelier abrége lui-même l'Avertissement et lui donne, comme il convient, la précision d'un désaveu. A ses principes de gouvernement il veut une soumission prosternée.

C'est donc l'Avertissement amendé par le chancelier qui précède le troisième volume de la *Bibliothèque historique*. De celui qu'avait rédigé Barbeau de la Bruyère, il n'existe que l'épreuve mise au rebut.

Ce n'est pas tout ; quelques traits manquent encore à ce tableau de mœurs. La publication du troisième volume ayant été quelque temps différée, on voulut du moins dissimuler au public la cause de ce retard, et sur le titre de ce volume on mit la fausse date de 1771. Ainsi la suspension administrative du mois de mars et la négociation difficile du mois d'avril 1772 ne laissaient trace que dans les cartons de la chancellerie, et le public devait croire que Fevret de Fontette avait lui-même,

avant de mourir, rétracté ses erreurs. Que cet homme de bien soit disculpé! Aurait-il eu, vivant, le courage de la résistance? Nous l'ignorons; mais, toutefois, nous faisons remarquer que la fausse date le calomnie, et qu'il est mort fidèle à la cause des parlements.

Enfin, pour ce qui regarde le censeur Philippe-Louis Joly, il nous reste à dire que sa dénonciation si opportune ne lui fut, hélas! aucunement profitable. Quand le pauvre homme mourut, le 27 août 1782, il habitait encore sa ville de Dijon, et son livre sur la *Vie, l'esprit et les maximes du cardinal de Retz*, s'il a pu l'achever loin de la capitale, n'a jamais été publié.

HAURÉAU.

CONFÉRENCES ANGLAISES ET AMÉRICAINES.

M. THACKERAY.

Les quatre George (1).

III

GEORGE III (1760-1820).

Il nous faut parcourir soixante années en autant de minutes. La liste seule des personnages marquants de cette époque absorberait notre temps sans nous permettre aucun commentaire. L'Angleterre voit se révolter contre elle ses colonies d'Amérique; elle est battue et forcée de subir la séparation. Elle ressent le contrecoup de la révolution française, puis entreprend contre Napoléon cette lutte gigantesque qui est pour elle une question de vie ou de mort; enfin elle cherche à respirer et à se remettre après ce suprême effort. La vieille société aristocratique va faire place à un monde nouveau; des générations d'hommes d'État s'élèvent et disparaissent; Pitt suit Chatham dans la tombe; les exploits de Rodney et de Wolfe sont éclipsés par ceux de Nelson et de Wellington; les vieux poëtes du temps de la reine Anne sont morts et ont fait place à d'autres; Johnson est remplacé par Walter-Scott et Byron; Garrick étonne le monde par son prodigieux génie dramatique, et Kean, à sa première apparition sur la scène, conquiert les sympathies du public anglais. On invente la vapeur; on décapite les rois, on les bannit, on les dépose, on les restaure; Napoléon n'est qu'un épisode dans l'histoire, et George III survit à tous ces changements. Il accompagne son peuple à travers toutes ces révolutions de la pensée, des gouvernements, des sociétés; il reste au milieu du monde moderne comme un débris du passé.

Enfant, je revenais des Indes en Angleterre sous la conduite d'un domestique nègre. Notre vaisseau fit relâche à une île où mon Mentor me fit descendre, et, après une course assez longue dans les collines et les rochers, nous atteignîmes une propriété enclose, dans laquelle un homme se promenait. « C'est lui »! me dit mon conducteur; « c'est Bonaparte! Il mange trois moutons à son déjeûner, et tous les petits enfants qui lui tombent sous la main! » Ce pauvre esclave de Calcutta n'était pas le seul habitant des possessions anglaises de l'Inde qui eût une pareille frayeur de l'*Ogre de Corse*.

Je me vois encore à Londres, suivi du même domestique, regardant à travers les grilles de Carlton-House le palais du prince-régent. Je vois encore les gardes se promener à pas lents devant la façade du château. Où est maintenant ce château? où est la sentinelle qui présentait les armes à l'entrée et à la sortie du carrosse royal? Tout cela n'existe plus. Le carrosse et son hôte son partis pour le royaume de Pluton; les grands-gardes sont descendus au séjour des ténèbres et l'écho de leurs tambours s'est évanoui. Une centaine de petits polissons prennent leurs ébats sur l'emplacement du palais.

Je pense que le type de l'ancien noble a presque disparu de la surface de la terre comme le castor d'Amérique. Le temps qui le produisait est passé et ne peut plus revenir. Le peuple n'obéirait plus sans murmurer comme jadis; les parasites ne sont plus aussi rampants; les enfants ne demandent plus à genoux la bénédiction de leurs parents; les domestiques ne disent plus à chaque instant « Votre Honneur », ou « Votre Excellence »; les marchands ne mettent plus le chapeau bas pour voir passer en carrosse leurs nobles débiteurs; les auteurs ne consentent plus à attendre des heures entière dans l'antichambre des grands seigneurs, tenant à la main leur ouvrage orné d'une pompeuse dédicace, dans l'espoir d'un secours de quelques guinées. Dans ce bon vieux temps, les sous-secrétaires de Pitt n'osaient s'asseoir en présence du secrétaire principal; mais Pitt, à son tour, s'agenouillait, malgré sa goutte, devant George II; lord Chatham fondait en larmes de joie et de reconnaissance quand George III lui adressait une parole bienveillante, tant était imposante la majesté royale, tant était grande la distinction des rangs! Quels rires n'aurait pas provoqués parmi nous lord Palmerston s'agenouillant devant la souveraine, ou fondant en larmes à un compliment que lui adresserait la reine Victoria!

A l'avénement de George III, les patriciens étaient encore dans tout l'éclat de leur puissance. On reconnaissait leur supériorité, dont ils ne permettaient pas qu'on doutât. Non-seulement les titres nobiliaires, les majorats, les siéges à la chambre des pairs étaient héréditaires, mais encore les siéges à la chambre des communes. L'État disposait d'une multitude de places et de pensions que des membres de la chambre des lords n'avaient pas honte de recevoir. Fox entra au parlement à vingt ans; Pitt, aussitôt qu'il eut l'âge requis; son père avait fait de même. C'était le bon temps pour les patriciens. Ne les blâmons pas trop d'en avoir profité, et d'avoir joui autant qu'il leur était possible de la gloire politique et des plaisirs du monde.

---

(1) Voyez le numéro précédent.

Les *Lettres à Selwyn* nous font faire connaissance avec la fine fleur de la gentilhommerie de l'époque et nous permettent d'observer un type que les romanciers du temps n'ont fait qu'effleurer. Jusqu'à Smollett, jusqu'à Fielding même, un lord était un lord, c'est-à-dire un personnage magnifiquement vêtu, avec un ruban bleu et une étoile sur la poitrine, et promené dans sa chaise à porteurs aux yeux des manants ébahis. Richardson, dont la naissance était inférieure à celle de Smollet et de Fielding, convenait de son ignorance des mœurs de l'aristocratie. Il pria donc mistress Donnellan, qui avait vécu dans le grand monde, d'examiner un volume de *Grandisson* et de lui signaler les erreurs qu'elle pourrait y remarquer. Mistress Donnellan nota tant de fautes, que Richardson changea de couleur et ferma le livre en disant qu'il vaudrait mieux le jeter au feu. Nous trouvons dans Selwyn les portraits originaux des gens à la mode sous George III. Nous pouvons les accompagner au club, voyager avec eux à travers l'Europe, les suivre dans leur vie publique et dans leur vie privée, à la ville et à la campagne. Les voici tous : les esprits forts et les prodigues, les uns endurcis dans le vice, les autres s'y laissant aller à regret, les belles dames, les parasites, les humbles chapelains, les vaillants capitaines. Ces gracieuses créatures que nous aimons à contempler dans les tableaux de Reynolds et qui semblent encore sourire avec calme dans leurs cadres, ces nobles gentilshommes qui nous faisaient l'honneur de nous gouverner, qui héritaient également d'un comté et d'un siége au parlement et jouissaient à leur aise de leurs priviléges, qui glissaient avec tant d'élégance dans leurs jabots les brevets des pensions que leur servait le ministre, nous les retrouvons tous dans ces lettres; nous y voyons leurs mœurs, leurs amours, leurs querelles, leurs intrigues, leurs dettes, leurs duels, leurs divorces.

Selwyn avait pour chapelain un certain parasite du nom de Warner, type tel que ni Plaute, ni Ben Johnson, ni Hogarth, n'en ont jamais tracé de pareil. Il s'est peint lui-même dans ses lettres, et nous a laissé de lui et de ses acolytes un portrait qui n'est pas médiocrement curieux. Ce digne ecclésiastique prend soin de nous avertir qu'il ne croit pas à sa religion, sans être pour cela, ajoute-t-il, aussi coquin qu'un avocat. Il remplit tous les messages de Selwyn, quels qu'ils soient. Il possède son Rabelais et son Horace sur le bout du doigt. C'est un gai et bruyant convive, complaisant parfois jusqu'à la bassesse, mais ce n'est pas un homme dangereux. La corruption était-elle donc dans l'air à cette époque, pour qu'un roi jeune, d'une vie et d'une piété exemplaires, eût une des cours les plus dissolues que ce pays ait jamais vues? L'immoralité de George II portait ses fruits jusque dans les premières années du règne de son successeur; tandis que la vie exemplaire de George III, sa modération, sa frugale simplicité, sa justice, n'ont pas peu contribué, à mon sens, à relever la moralité de la nation.

Le plus intéressant des correspondants de Selwyn, après Warner, est le comte de Carlisle, qui fut vice-roi d'Irlande, après avoir été trésorier de la maison du roi, et, en 1778, chargé de pleins pouvoirs pour traiter, délibérer et aviser aux meilleurs moyens d'apaiser la révolte des États-Unis d'Amérique. Cet excellent lord Carlisle fut un de ces gentilshommes qui ruina à peu près l'extravagante prodigalité qui était de mode à cette époque en Angleterre. La folie était alors à son comble dans ce beau pays, d'où elle s'est répandue sur toute l'Europe après la paix. La France cherche à imiter l'Angleterre et lui emprunte ses courses de chevaux. L'Angleterre fait venir à grands frais de Rome et de Florence des marbres et des tableaux; elle se ruine à bâtir des musées et des palais magnifiques pour les y loger; elle va chercher dans tous les théâtres de l'Europe les chanteuses et les danseuses en renom; c'était avec elles que messieurs les lords dépensaient leurs immenses revenus, pendant que leurs femmes et leurs enfants languissaient abandonnés dans les parcs et les châteaux déserts.

Telle était la vie de la haute société de Londres à cette époque. Au-dessous s'agitait le demi-monde, plus extravagant encore dans sa poursuite insensée du plaisir. Les bals, le jeu, les soupers, les concerts, l'occupaient tout entier. Il retrouvait le grand monde aux endroits publics, aux ranelaghs, aux vauxhalls, aux redoutes, dont nos romanciers nous parlent si souvent. Là les deux camps rivalisaient de luxe, d'élégance et de beauté, et l'avantage restait souvent au demi-monde. Par exemple, quand la fameuse miss Gunning, sous le nom de lady Coventry, visita Paris où elle espérait que sa beauté ferait la même sensation qu'en Angleterre, elle se trouva éclipsée par une dame anglaise qui avait alors le privilége de captiver tous les regards des Parisiens. Une certaine mistriss Pitt, qui occupait une loge vis-à-vis celle de la comtesse, était si remarquablement belle, que le parterre lui décerna tout d'une voix la palme de la beauté, et la pauvre comtesse quitta Paris le lendemain, le cœur gonflé de colère. Elle mourut peu après d'une maladie de poitrine, accélérée, dit-on, par le rouge et le blanc dont elle se peignait le visage, défaut commun à toutes les femmes de cette époque. Pauvre société, fardée dans ses fêtes, dans ses plaisirs, dans ses amours!

Quant au comte de Carlisle, malgré sa prodigalité et sa faiblesse, malgré sa passion effrénée pour le jeu, c'était un galant homme. Il s'était marié à vingt et un ans, et, au milieu même de ses dissipations, il ne cessa de chérir sa femme et ses enfants. Possesseur d'une grande fortune et livré de bonne heure à lui-même au milieu d'une cour dissolue, il s'était laissé emporter par le torrent, mais l'amour qu'il avait pour sa femme et ses enfants l'arracha enfin à cette vie pour laquelle il n'était pas fait. A son départ pour l'Amérique, il versa un torrent de larmes quand il fallut se séparer d'eux. « Je suis content, écrit-il à George Selwyn, que vous n'ayez pas assisté à mon départ. Je n'ai senti qu'au dernier moment

combien cette séparation m'était pénible.» Les deux époux sont réunis maintenant. Ils sont partis tous deux pour ce séjour d'où l'on ne revient pas, laissant derrière eux un héritier de leur nom qui se fait aimer partout où il est connu, et des filles qui occupent en Angleterre de hautes positions, quelques-unes renommées pour leur beauté, toutes pour leur vie sans tache et leurs vertus domestiques.

Un autre des correspondants de Selwyn est le comte de March, depuis duc de Queensberry, dont la vie s'est prolongée jusqu'à notre siècle, et qui, comte ou duc, jeune homme ou vieux barbon, n'eût fait l'ornement d'aucune société. Toutes les chroniques du temps ont laissé de lui des portraits affreux. Elles le peignent passant sa vie à boire, à jouer, à intriguer, et aussi méchant et endurci dans le mal dans sa vieillesse qu'il l'avait été dans tout le feu de la jeunesse et des passions. On montre encore dans Piccadilly une maison aux fenêtres de laquelle s'asseyait le vieux don Juan, et d'où il s'amusait à lorgner les femmes qui passaient.

Quant à George Selwyn, paresseux, apathique, il avait pourtant du bon, et il convient de le reconnaître : « J'ai perdu mon vieil ami George Selwyn », écrit Walpole à miss Berry; « je l'aimais sincèrement, non-seulement à cause de son esprit qui est infini, mais pour les bonnes qualités de son cœur ». Je suis heureux pour ma part que ce buveur d'ale et mangeur de gâteaux ait été si bon ami, si généreux, si digne de confiance. « Je suis à Spa »; lui écrit Carlisle ; « là je me lève à six heures, je » joue au *cricket* dans l'après-midi et je danse le soir, si » bien que j'ai peine à gagner mon lit à onze heures. Et » vous, quelle vie menez-vous? Vous vous levez à neuf » heures, restez en robe de chambre jusqu'à midi, de » là vous descendez chez White, vous demeurez cinq » heures à table, puis vous vous endormez jusqu'au sou- » per, après quoi l'estomac garni de trois pintes de Bor- » deaux, vous vous faites ramener chez vous en chaise à » porteurs, par deux malheureux à qui vous donnez un » shilling pour vous porter l'espace de trois milles. » Quelquefois, au lieu de s'endormir chez White, George Selwyn descendait à la chambre des communes où il allait ronfler à côté de lord North. Il représenta Glocester pendant longtemps, et avait un bourg qui lui était dévoué, Ludgershall, et pour lequel il siégeait quand on lui contestait Glocester et qu'il ne voulait pas prendre la peine de répondre à ces contestations. « J'ai donné pour instruction à ces gens-là de voter pour lord Melbourne et pour moi », écrit-il au premier ministre lord North dont il était l'ami, et qui était aussi engourdi, aussi spirituel, aussi excellent homme que George Selwyn lui-même.

Si nous étions tentés de reprocher à ces princes, à ces courtisans, à ces grands seigneurs, leur paresse, leur dissipation, leurs débauches, qu'un peu de réflexion nous rende indulgents pour les faiblesses d'autrui, et nous fasse souvenir que, nous aussi, nous serions probablement indolents et voluptueux, si rien ne nous forçait au travail, et si à notre pente naturelle vers les plaisirs venaient s'ajouter les tentations d'une grande fortune à dépenser. Que pouvait faire un noble lord possesseur d'une belle fortune, sinon dépenser somptueusement ses revenus? Devait-il se condamner à ne point sortir de son château et de son parc? Et combien y en avait-il à qui était à charge cette obligation de garder son rang et de mener grand train, cette oisiveté à laquelle les condamnait leur position ! Mieux eût valu pour eux le pupitre d'un clerc, ou le comptoir d'un commis, position mille fois préférable pour être heureux, instruit, occupé, à l'abri des tentations de l'oisiveté. Il y a quelques années à peine, la profession des armes était la seule que les nobles pussent embrasser. L'Église, le barreau, la médecine, la littérature, les arts, le commerce, étaient au-dessous d'eux. C'est la classe moyenne qui a sauvé l'Angleterre ; c'est cette bourgeoisie instruite et occupée, qui n'était point aux gages de lord North ; ce bas clergé à qui aucun espoir d'avancement n'eût fait oublier sa dignité; ces commerçants s'élevant par leur travail jusqu'à l'opulence; ces artistes poursuivant leur noble vocation ; ces gens de lettres se livrant à leurs paisibles études : voilà les hommes que nous ne devrons jamais oublier. Que les grands seigneurs et les courtisans paraissent petits à côté d'eux ! Que les querelles de cour offrent peu d'intérêt à côté du charmant bavardage de notre cher Johnson ! Qu'est la plus brillante réception à Windsor comparée à une soirée au club en compagnie de Percy, de Langton et de Goldsmith? Et ils étaient aussi bons que sages et spirituels, ces excellents amis du temps passé. Ils n'étaient ni usés par la débauche, ni amollis par le luxe. Ils accomplissaient leur tâche quotidienne, puis se livraient au repos ou à leurs innocents plaisirs. C'était le plus souvent un échange amical de leurs pensées; ils n'étaient point prudes, mais on n'avait point à rougir de leurs entretiens; ils étaient gais, mais leurs repas ne dégénéraient pas en querelles. Oui, j'aurais voulu passer une soirée avec eux à la *Tête noire*, bien que de mauvaises nouvelles arrivassent d'Amérique et que Johnson s'emportât en imprécations contre les rebelles. J'aurais aimé à m'asseoir entre lui et Goldy, et à écouter Burke, le plus beau parleur du monde, à voir Garrick entrer comme une bombe avec une anecdote nouvelle. J'aime ces hommes non-seulement à cause de leur esprit, mais à cause de leur bonté. Je suis attendri quand je songe que Burke, rentrant un soir chez lui, la tête pleine des nobles soucis qui l'agitaient, et ayant rencontré une pauvre femme dans la misère et l'abandon, touché des pleurs qu'il lui vit répandre, la recueillit sous son toit et n'eut point de cesse qu'il ne l'eût rétablie dans le chemin du travail et de la vertu. Beaux gentilshommes, qu'êtes-vous auprès de ces nobles cœurs ! qu'êtes-vous auprès de ce pauvre Levett dont la mort a inspiré à Johnson ces vers si touchants :

« Éprouvé par une année de cruelles souffrances, Le-

vett est descendu dans la tombe ; obligeant, bon, sincère, il était l'ami de ceux même qui n'ont pas d'amis.

» Bien connu sous le toit des pauvres, il était toujours à leur chevet, là où gémissaient l'angoisse et la souffrance, là où le désespoir se retirait pour mourir.

» Il ne restait sourd à l'appel de personne, il recevait le plus humble salaire, et subvenait à ses modestes besoins par son travail de chaque jour.

» Il marchait ainsi dans l'étroit sentier du devoir, sans s'arrêter, sans faiblir, et sans doute le divin Maître aura trouvé qu'il avait dignement rempli sa tâche. »

Johnson, à mon sens, a fait plus pour la monarchie que tout le banc des évêques, que Pitt, que North, que Burke lui-même. Johnson avait l'oreille de la nation ; son immense autorité la réconcilia avec la royauté et la fit rougir de son irréligion. Le peuple se ralliait au roi lorsqu'il voyait la bonne opinion qu'avait de lui son poëte favori. Johnson était regardé comme un oracle, et l'oracle s'était prononcé pour l'Église et pour le roi. Et quel excellent homme que ce Johnson ! Ami de tous les plaisirs, ennemi de tous les vices, mais plein d'indulgence pour les pécheurs. « Amusez-vous, jeunes gens, disait-il, je veux être de tous vos plaisirs », et il courait chercher son vieil habit dans sa garde-robe, et suivait ses jeunes amis à Covent-Garden. Quand il allait au théâtre de Garrick, où il avait ses entrées, les acteurs le saluaient lorsqu'ils paraissaient sur la scène. Oui, c'était un excellent homme, plein de gaieté, de sagesse et d'indulgence.

George III et la reine, sa femme, résidaient dans une villa élégante, mais sans prétention, située sur l'emplacement de l'immense édifice qui sert maintenant de demeure à la reine Victoria. La mère du roi (1) avait sa résidence à Carlton-House, que les gravures contemporaines nous représentent comme un paradis, avec son parc, ses vertes pelouses, ses massifs d'arbres, ses statues dans le goût antique. Elle allait les admirer avec lord Bute et y tenait quelquefois conseil ; on y prenait le thé sous les arbres verts, avec ce noble gentilhomme. Bute était de la part du peuple anglais l'objet d'une haine dont l'histoire de ce pays offre peu d'exemples. Il était l'objet des attaques de tous les partis. Wilkes aiguisait contre lui sa plume envenimée, Churchill lui décochait ses mordants sarcasmes, le peuple l'accueillait avec des huées et faisait des feux de joie de ses emblèmes en l'accablant des noms les plus odieux. On les accusait de toutes sortes de crimes, lui et la princesse douairière, qui, j'ose le dire, valait pour le moins autant que son entourage. Chatham envenimait encore les sentiments du peuple anglais à son égard. Il dénonçait à la chambre des lords « cette secrète influence, plus grande encore que celle du trône, qui accusait et entravait toute espèce d'administration ». Les pamphlets les plus furieux se faisaient l'écho de ces accusations. « En jugement la mère du roi » ! était écrit sur tous les murs, nous dit Walpole. Qu'avait-elle donc fait ? Qu'avait fait Frédéric, prince de Galles, père de George, pour avoir été ainsi en horreur à George II, son père, et pour que George III, son fils, n'ait jamais prononcé son nom ? N'insultons pas à sa mémoire, mais cherchons l'explication de cette antipathie dans la complainte que l'on fit peu après sa mort :

« Ci-gît Frédéric qui hier était en vie, aujourd'hui il est mort. Si c'eût été son père qui fût mort, je l'aurais préféré. Si c'eût été son frère, autant celui-là qu'un autre. Si c'eût été sa sœur, nous ne l'aurions pas regrettée. Si toute la génération était morte, tant mieux pour la nation. Mais ce n'était que Frédéric qui était vivant et qui est mort. »

Sa veuve, restée seule avec ses huit enfants, se réconcilia avec George II, et gagna la confiance et l'affection du vieillard. C'était une femme rusée, dure, impérieuse, à l'esprit étroit. Elle éleva ses enfants d'après ses idées, leur tenant toujours la bride serrée. Elle avait d'étonnants préjugés et de singulières bigoteries. Elle disait de son fils aîné que c'était un bon garçon, mais qu'il avait l'esprit un peu épais. Le gros duc de Cumberland, son oncle, ayant un jour tiré son sabre pour l'amuser, l'enfant recula en pâlissant. Le prince éprouva un saisissement : « Que lui a-t-on dit de moi » ? demanda-t-il.

George III hérita des préjugés et des superstitions de sa mère en même temps que de la courageuse obstination de sa race ; mais, tandis que ses ancêtres avaient été libres penseurs, George fut un ferme croyant et le soutien de l'Église, dont il était le défenseur officiel. Comme tous les faibles, il n'aimait pas les hommes supérieurs. Il ne pouvait souffrir Fox, ni Reynolds, ni Nelson, ni Chatham, ni Burke ; il entrait en fureur quand on lui parlait d'innovations et suspectait les innovateurs. Il aimait les médiocrités ; Benjamin West était son peintre favori, Beattie son poëte. Vers la fin de sa vie, le roi se plaignait avec amertume que son éducation avait été négligée. Ce garçon épais avait été élevé par des esprits étroits. Les plus habiles maîtres du monde eussent eu de la peine à développer cette faible intelligence, mais ils auraient pu éclairer son goût et lui inspirer des sentiments élevés.

Livré à ses seules ressources, il puisa ses admirations où il put. Il n'y a guère de doute qu'une lettre écrite par la jeune princesse Charlotte de Mecklembourg-Strélitz, lettre qui contenait les plus faibles lieux communs sur les horreurs de la guerre et les douceurs de la paix, n'ait été le motif qui l'ait déterminé à offrir sa main à la jeune princesse.

Je passe sous silence l'histoire de ses jeunes amours avec Anna Lightfoot, la quakeresse, avec laquelle on prétendit qu'il s'était marié (bien que je ne sache pas que personne ait jamais vu ce mariage sur aucun registre), ou avec Sarah Lennox, brune piquante dont la beauté avait séduit Walpole, et qui avait coutume d'attendre le

(1) La femme de Frédéric, père de George III et fils de George II, qui mourut sans monter sur le trône.

prince sous les verts ombrages de Holland-House. Il soupirait et se consumait pour elle; cependant il eut le courage de la fuir. On voit encore à Holland-House son portrait, un des chefs-d'œuvre de Reynolds, une toile digne du Titien. Elle est représentée accoudée à une des fenêtres du château, tenant à la main un oiseau qu'elle montre au jeune Charles Fox, son neveu. Mais l'oiseau royal s'était échappé de ses mains. Elle eut l'humiliation de figurer comme demoiselle d'honneur au mariage de sa rivale. Elle est morte de nos jours, dans un âge avancé, après avoir donné le jour à l'héroïque Napier.

On raconte que la jeune princesse, auteur de la lettre sur les horreurs de la guerre, — une bien belle lettre sans un seul pâté, et qui lui valut une récompense plus belle que celle des héroïnes du *Magasin des enfants*, — était un jour à jouer avec ses compagnes dans le parc de Strélitz, et que la conversation de ses demoiselles étant tombée, — chose étrange, — sur leurs futurs époux : «Qui voudra d'une pauvre petite princesse comme moi»? aurait dit Charlotte à son ami Ida de Bulow, lorsqu'au même instant retentit la trompe du courrier. «Princesse, répondit la jeune Ida, voici venir votre fiancé.» La chose était comme elle l'avait dite. Le courrier apportait une lettre du très-magnifique roi d'Angleterre, contenant à peu près ces paroles : «Princesse, vous m'avez écrit une lettre si belle, et qui fait tant d'honneur à votre cœur et à votre esprit, que je ne puis mieux faire que de vous offrir la moitié de ma couronne et vous prier d'être à jamais la fidèle épouse de votre humble serviteur, GEORGE.» Je vous laisse à penser si elle sauta de joie, fit à la hâte ses préparatifs de départ, et prit sa course pour son nouveau royaume dans un superbe yacht où l'on avait mis un clavecin pour elle. Elle était escortée par la flotte royale toute pavoisée de drapeaux et de banderolles. Madame Averbach fit pour elle, à cette occasion, une ode que l'on peut lire encore aujourd'hui dans le *Gentleman's Magazine*, et dont voici un échantillon :

«Son gracieux navire fend la plaine liquide, suivi d'une troupe de nymphes empressées de rendre hommage à leur souveraine. Europe, portée par Jupiter au rivage de Crète, n'attirait pas plus les regards, n'était pas l'objet de plus de respects.»

Le mariage suivit de près le débarquement de la princesse, et pendant longtemps ce fut le couple le plus simple et le plus uni que l'on pût voir. On raconte que le roi recula d'un pas en apercevant sa pauvre petite fiancée; quoi qu'il en soit, il fut pour elle un loyal et fidèle mari, comme elle fut une loyale et fidèle épouse. Les plaisirs les plus simples étaient pour eux pleins de charmes : de petites contredanses ou une douzaine de couples étaient invités, et où le roi dansait pendant trois heures sur le même air; après quoi on allait se coucher sans souper, au grand déplaisir de toute la cour. Le lendemain on se levait de bonne heure, et le soir c'étaient les mêmes divertissements; quelquefois la reine prenait l'épinette, dont elle jouait assez bien, au dire d'Haydn, ou le roi lui lisait quelques pages du *Spectateur* ou un des sermons d'Ogden. O Arcadie! ô mœurs patriarcales! Le samedi il y avait réception à la cour. Mais le roi n'aimait pas ces réceptions, pas plus que les autres plaisirs profanes. Cependant il n'était pas ennemi des divertissements, mais il fallait que ces divertissements méritassent son approbation. Il protégeait les beaux-arts à sa manière; il était affable envers les artistes et plein de considération pour leur noble profession.

Il voulut un jour établir un nouvel ordre de chevalerie qu'il eût appelé l'*Ordre de Minerve*, pour les hommes de lettres et de sciences; les membres de l'ordre eussent pris rang après les chevaliers du Bain, et eussent porté un ruban jaune-paille avec une étoile à seize pointes. Mais ce projet occasionna tant de querelles entre les gens de lettre sur le mérite respectif des prétendants à la décoration, qu'on fut obligé de l'abandonner, et Minerve et son ordre durent aller chercher fortune ailleurs.

Il s'opposa à ce que l'on mît des tableaux dans la cathédrale de Saint-Paul, en disant que c'était une pratique du papisme : aussi les plus grossières sculptures païennes décorent-elles aujourd'hui encore cet édifice. Toutefois nous devons nous féliciter qu'on n'y ait pas mis de tableaux, car la peinture était en décadence complète à la fin du siècle dernier, et il vaut encore mieux, quand nous levons les yeux, voir les murs blanchis à la chaux que les sombres tableaux d'Opie ou les monstres hideux de Fuseli.

Il y avait un jour dans l'année que George attendait avec anxiété, le jour où la cathédrale de Saint-Paul présente le plus beau spectacle du monde, où cinq mille jeunes enfants, aux joues roses, aux voix fraîches, entonnent l'hymne qui fait palpiter tous les cœurs d'orgueil et de joie. J'ai assisté, dans le cours de ma vie, à bien des spectacles grandioses; j'ai vu des couronnements, les splendeurs de Paris, l'ouverture du palais de cristal, les pompes de Saint-Pierre de Rome, les processions de cardinaux aux longues robes rouges; j'ai entendu les voix vibrantes des *soprani* italiens: mais je pense qu'il n'y a pas au monde un spectacle comparable à celui que présente la fête de charité des enfants à Londres. Ce ne sont pas des Anglais, ce sont des anges (1). Quand on voit cette multitude de jeunes têtes, quand on entend ces voix fraîches et sonores, on croit voir et entendre des chœurs de chérubins. Le roi aima toujours beaucoup la musique d'église, dont il était bon juge, et dans laquelle il se plaisait à faire quelquefois lui-même sa partie. On raconte à ce sujet bien des anecdotes. Quand il fut devenu vieux et aveugle, il faisait exécuter le plus souvent l'opéra de *Samson*, et les morceaux qu'il préférait étaient ceux qui racontaient sa cécité, sa captivité, ses malheurs. Il battait la mesure avec sa baguette quand on chantait l'hymne national dans la chapelle royale.

(1) Ce jeu de mots est en latin dans le texte : *Non Angli, sed angeli.*

Si un des pages se permettait de causer ou d'être inattentif, un petit coup de la même baguette le faisait rentrer dans le silence. Le théâtre faisait également les délices du roi. Les évêques et son clergé l'y suivaient, ne trouvant pas honteux d'être vus partout en compagnie d'un si excellent homme. Les tragédies de Shakspeare n'étaient point son fait, mais il adorait les pantomimes, et, quand le *clown* avalait une carotte ou une tige de chou, il poussait de tels éclats de rire, que l'aimable princesse sa compagne le suppliait, en rougissant, de se contenir. Tant qu'il conserva sa raison, les farces et les pantomimes, même les plus simples, lui firent le plus grand plaisir.

Quelque chose me touche profondément dans la vie de George III. Tant que sa mère vécut, c'est-à-dire pendant les douze ans qui suivirent son mariage, il resta comme un grand garçon timide et embarrassé sous la tutelle de cette mère sévère. C'était une femme habile, cruelle, habituée à dominer. Elle vivait seule et retirée dans son intérieur, soupçonnant tous ceux qui approchaient son fils. Voyant un jour le petit duc de Glocester triste et silencieux, elle lui demanda d'une voix sévère la cause de son silence. « Je pense », répondit le pauvre enfant. « Et que pensez-vous? » reprit la mère. « Je pense que si jamais j'ai un fils, je ne le rendrai pas malheureux comme vous le faites. » Les autres fils étaient furieux de ce régime; George seul s'était soumis. Chaque matin, lui et sa femme rendaient visite à la princesse douairière à Carlton-House. Elle était dès lors atteinte de la maladie de larynx dont elle mourut; mais elle persista à sortir jusqu'au dernier jour pour montrer qu'elle vivait encore. La nuit qui précéda sa mort, elle causa comme d'habitude avec son fils et sa bru, fut se coucher, et on la trouva morte le lendemain matin. « George, sois un roi digne de ce nom! » furent les dernières paroles qu'elle put dire à son fils, et l'homme honnête et simple, mais borné et entêté que nous connaissons, commença en effet, de ce jour, à être roi.

Il fit de son mieux, travailla dans la mesure de son intelligence, s'efforça de pratiquer les vertus qu'on lui avait apprises, et d'acquérir les connaissances qui étaient à sa portée. Il était, par exemple, très-fort en géographie et toujours occupé à dresser des cartes. Il connaissait la généalogie de toute sa noblesse et les anecdotes concernant chaque famille, et il devait en savoir de bonnes. Il savait par cœur l'*Annuaire militaire*, la couleur des parements, le nombre exact des boutons, des galons et des aiguillettes de chaque uniforme, la forme des chapeaux, la coupe des habits et des guêtres de toute son armée. Il connaissait le personnel des universités, savait quels docteurs inclinaient vers le socinianisme, et quels étaient les vrais soutiens de l'Église anglicane; il possédait à fond l'étiquette de la cour de son père et de son grand-père, et les plus petites particularités concernant la routine des ministères, secrétariats, ambassades, audiences; il savait le nom du plus petit page de ses antichambres, comme des derniers garçons de cuisine ou d'écurie. Cette portion des devoirs d'un roi, qu'il était capable de remplir, il la remplit avec conscience. Mais, quant à cette mission délicate et presque divine, la plus belle qu'il soit donné à un mortel d'accomplir, celle de servir de guide à son peuple, de diriger sa conscience, d'obtenir sa soumission, de lui faire embrasser la cause de votre honneur et de votre dignité comme la sienne propre, de lui dire : « Tu auras tel peuple pour allié, tel autre pour ennemi », une telle mission était au-dessus de ses forces, et nous ne devons pas être surpris qu'il ait été, par moments, accablé sous le poids de la tâche que lui imposait la destinée.

Toutefois il déploya du courage dans certaines occasions. C'est lui qui, soutenu par le peuple, déclara la guerre à l'Amérique; c'est avec l'assentiment du peuple qu'il refusa les concessions demandées par les catholiques romains, et, dans les deux cas, il eut contre lui l'aristocratie. Il montra une opiniâtreté calme mais invincible, et une résolution qui étonne quand on songe à son caractère, employant tantôt les prières, tantôt les menaces, tantôt la dissimulation. Sa fermeté ne put jamais être abattue. Il écrasa le ministère North et triompha de l'opiniâtreté du jeune Pitt; la maladie même ne lui ôta pas son énergie.

Quand il eut recouvré la raison, il reprit les plans que sa maladie seule avait interrompus. A peine délivré de la camisole de la force, il reprit la plume et le cours de ses travaux habituels. Hélas! ce sont toujours ceux qui se sont cru une mission divine à remplir qui ont le plus tyrannisé le monde. C'est en vertu de ce principe commode que le dey d'Alger coupait les têtes de ses sujets, que le moine Dominique brûlait les juifs en présence de Sa Majesté Catholique, et que les archevêques de Tolède et de Salamanque répondaient *Amen*. C'est la folie de s'ériger en juge souverain de ses semblables, qui alluma les bûchers des protestants, qui fit perdre et mettre en pièces les jésuites à Smithfield, et brûler à Valence les personnes accusées de magie.

Pour en revenir à George, il détestait les Américains, et sa haine suffit pour lui faire croire qu'il avait d'honnêtes raisons pour les opprimer.

Dans l'appendice de l'essai biographique sur lord North, écrit par lord Brougham, sont quelques notes de la main du roi, qui nous font admirablement connaître l'état de son esprit. « L'époque actuelle, est-il dit dans une de ces notes, réclame le concours actif de tous ceux qui veulent prévenir l'anarchie. Je n'ai qu'un désir, la prospérité de mon royaume; c'est pourquoi j'ai les yeux ouverts sur tous ceux qui ont de mauvaises intentions, à quelque rang de la société qu'ils appartiennent ». C'est ainsi qu'il raisonnait. « Je ne veux que le bien de mon pays; donc tous ceux qui ne pensent pas comme moi sont des traîtres et des scélérats. » Rappelons-nous toutefois qu'il se croyait chargé d'une mission divine, que son intelligence était faible et son éducation imparfaite; que

cette même destinée aveugle qui lui avait mis une couronne sur le front, qui l'avait fait bon père, époux fidèle, homme honnête et courageux, l'avait également doué d'une intelligence épaisse, d'une volonté obstinée et d'une raison sujette à des éclipses soudaines. Il était le père de son peuple, mais il crut devoir réduire par la force ses enfants révoltés ; il était le défenseur de la foi protestante, et il aurait plutôt porté sa tête sur le billot que de donner aux catholiques une part quelconque au gouvernement de l'État. Eh quoi ! pensez-vous qu'il n'y ait plus de bigots au monde pour conseiller aux rois cette politique rétrograde? Quant à la guerre contre l'Amérique, sans doute elle était populaire en Angleterre. En 1775, le vote en faveur de la guerre avait réuni 304 voix contre 105 dans la chambre des communes et 104 voix contre 29 dans la chambre des lords. Mais la révocation de l'édit de Nantes avait été populaire en France, ainsi que la Saint-Barthélemy, et l'inquisition était encore extrêmement populaire en Espagne au siècle dernier.

Mais les guerres et les révolutions sont du domaine de la politique, et je ne puis avoir la prétention de passer en revue, dans une heure de causerie, les grands événements de ce long règne, ni les hommes d'État ou les orateurs qui l'ont illustré. Revenons à notre modeste rôle de conteur.

Voyons la reine, entourée de gros garçons et des belles filles qu'elle avait eus de son fidèle George. Les filles, d'après le tableau que nous en a laissé miss Burney, étaient jolies, distinguées, bonnes, aimables et gracieuses envers tous ceux qui les servaient. Elles avaient chacune leurs talents particuliers. L'une dessinait admirablement ; l'autre jouait parfaitement du piano ; toutes travaillaient prodigieusement et meublaient de leurs tapisseries tous les appartements du palais, jeunes Pénélopes toujours souriantes et l'aiguille à la main. Si nous voulons nous faire une idée de la société de cette époque, représentons-nous un groupe de femmes coiffées de grands chapeaux, vêtues d'étroits corsages, de larges jupes, travaillant à l'aiguille, pendant que l'une d'elles, ou quelque gentilhomme coiffé d'une perruque à queue, lit un roman à la compagnie. Regardez à travers les jalousies d'Olney-Cottage, et vous y verrez mistriss Unwin et lady Hesketh, ces nobles ladies, ces douces et pieuses femmes, en compagnie de William Cowper, ce délicieux bel esprit, ce timide piétiste, ce gentilhomme raffiné, qui lit à ces dames les *Aventures de Jonathan Wild* (1). Quel changement dans nos mœurs et dans nos amusements depuis cette époque !

La maison du roi George était le modèle de celle du gentilhomme anglais. On s'y levait de bonne heure ; on y était bon, charitable, frugal et d'une régularité monotone. Les jeunes princes ne purent tenir à l'uniformité de cette vie bourgeoise. Le lever, la promenade, les repas, étaient à intervalles marqués. Tous les jours se ressemblaient. Chaque soir, à la même heure, le roi embrassait ses filles sur leurs joues roses, les princesses baisaient la main de leur mère, et madame Thielke apportait au roi son bonnet de nuit. Chaque soir également, à la même heure, les gentilshommes de service et les dames d'honneur prenaient leur repas et babillaient en prenant leur thé. Le roi jouait au trictrac ou avait un concert ; les gentilshommes bâillaient à se démancher la mâchoire dans l'antichambre. Quelquefois la famille royale se promenait dans le parc de Windsor, le roi tenant sa chère petite princesse Amélie par la main ; la foule s'amassait aux grilles du parc ; les écoliers d'Eton, quittant leurs jeux, essayaient de se faire jour au milieu des spectateurs, et, le concert fini, le roi ne manquait jamais d'ôter son énorme chapeau à cornes, de saluer, et de remercier ses musiciens.

On ne peut imaginer d'intérieur plus tranquille ni de vie plus prosaïque que celle du roi à Kew ou à Windsor. Le roi montait à cheval chaque jour, quelque temps qu'il fît, montrait sa face réjouie dans tous les *cottages* à dix lieues à la ronde, et conversait familièrement avec les fermiers, les garçons de ferme et les servantes en train de faire le pudding. Le peuple a conservé son souvenir et ne tarit pas en anecdotes sur son compte.

Rien de plus vulgaire que ces anecdotes. Quand Aroun-al-Raschid visitait incognito un de ses sujets, ce dernier était sûr de recevoir des marques de la munificence du calife. George ne montrait pas cette prodigalité royale. Il donnait parfois quelques guinées ; parfois il fouillait dans ses poches et se trouvait sans argent ; il faisait aux paysans mille questions, les interrogeait sur le nombre de leurs enfants, sur leur récolte de blé ou d'avoine, sur les impôts qu'ils payaient ; puis il repartait au galop. Un jour il prit dans une ferme, en l'absence du fermier, un jambon qui lui parut appétissant, et laissa sur la table cinq guinées enfermées dans du papier, avec cette suscription de sa main royale : « Cinq guinées pour acheter un garde-manger. » Cela n'était pas magnifique, mais cela était suffisant et digne d'un roi économe comme George. Un autre jour, se promenant avec la reine, ils rencontrèrent un petit garçon, et ils aimaient tous deux beaucoup les enfants. « Quel est ton papa, mon enfant ? » demanda le roi en lui donnant une petite tape sur la joue. « C'est le garde du roi », reprit l'enfant. « Eh bien donc, mets-toi à genoux et baise la main de la reine. » Mais le petit innocent déclina la proposition. « Non, dit-il, je ne veux pas m'agenouiller, parce que je salirais ma culotte neuve. » Le roi aurait dû le décorer sur-le-champ pour son économie.

Ces simples histoires amusaient beaucoup nos pères ; ces plaisanteries sans malice les réjouissaient ; ils aimaient ce monarque sans façons qui visitait les plus humbles chaumières, méprisait la cuisine française et ne vivait que de bœuf et de mouton, en véritable Anglais qu'il était. Vous connaissez sans doute ce fameux portrait que

(1) Roman de Fielding.

nous en a laissé Gibray? Le roi est en uniforme, son vieil uniforme de Windsor, et porte une perruque à queue. Il ressemble au roi de Brobdingnag, tenant Gulliver dans sa main gauche pendant que sa main droite est armée d'une lorgnette avec laquelle il examine le pygmée. Nos ancêtres se plaisaient à faire de George III le type d'un grand roi et de Napoléon un petit Gulliver. Cet orgueil insensé était absurde; nous nous rabaissions nous-mêmes en niant la valeur du terrible adversaire contre qui nous soutenions une lutte acharnée; toutes les armes nous étaient bonnes contre lui, les lâches invectives comme la fermeté la plus héroïque. Il n'y avait pas de mensonges qu'on ne nous fît croire sur Napoléon, pas d'accusation que nos aveugles préventions n'acceptassent avec empressement. J'ai eu un instant la pensée de réunir tous les absurdes mensonges débités contre nous par des écrivains français de cette époque, et tous ceux que nous répandions sur la France à notre tour : c'eût été un étrange répertoire de la folie des deux nations.

Leurs Majestés étaient de la plus grande affabilité avec tout le monde. Elles rendaient visite aux grands seigneurs dans leurs châteaux, et ne dédaignaient pas de partager la modeste collation que leur offraient leurs plus humbles sujets. Les grands seigneurs dépensaient des sommes énormes pour recevoir leurs souverains. Comme faveur spéciale, le roi et la reine consentaient quelquefois à servir de parrain et de marraine aux enfants de la noblesse. Lady Salisbury fut honorée de cette faveur en 1786, et lady Chesterfield en 1802. Le *Journal de la cour* rapporte comment sa seigneurie reçut Leurs Majestés, « vêtue d'une robe de satin blanc ornée de dentelles, couchée sur un lit d'apparat de satin cramoisi, garni d'une courte-pointe de satin blanc ». L'enfant fut présenté par la nourrice à la marquise de Bath, qui devait remplir l'office de gouvernante. Celle-ci le passa à la reine, et l'enfant fut ondoyé par l'archevêque de Norwich, qui officiait. La cérémonie achevée, le duc de Chesterfield, à genoux, offrit à la reine un verre de vin chaud sur un coussin de velours cramoisi.

Des accidents survenaient parfois dans ces cérémonies à genuflexions. Bubb Dodington, qui fut plus tard lord Nelcombe, homme gros et court, à ce que nous raconte Cumberland, eut à s'agenouiller un jour en grand costume; mais il était si gros et si serré dans ses habits d'apparat, qu'il ne put jamais se relever et qu'on fut obligé de venir à son secours. Une autre fois, c'est un maire de campagne qui vient faire sa harangue au lord-duc, et qui reste debout, son compliment à la main. « A genoux, monsieur ! » crie mylord-duc. L'autre conservant la même posture : « A genoux ! » crie mylord-duc d'une voix furieuse. « Mais, mylord », dit alors le maire en montrant sa jambe de bois, « vous voyez bien que je ne le puis pas. »

Le journal et les lettres de miss Burney contiennent, sur la vie du roi et de la bonne reine Charlotte, des détails que leur minutie rend parfois fastidieux. Le roi se levait tous les matins à six heures et restait deux heures dans son cabinet. Il ne voulut jamais de tapis dans sa chambre, trouvant cela trop efféminé. A huit heures, le roi et la famille royale se rendaient à la chapelle du château. On n'illuminait point sur leur passage; la chapelle était quelquefois à peine éclairée; les princesses, les dames d'honneur, les gentilshommes de service suivaient en grognant, car, quelque temps qu'il fît, froid ou chaud, pluie ou vent, jour ou non, George était à sa place à la chapelle, répondant *Amen* à son chapelain.

Le caractère de la reine est également représenté au naturel dans le journal de miss Burney. C'était une femme bonne, pleine de dignité à l'occasion, simple dans sa vie privée; elle avait suffisamment de lecture pour l'époque et avait sur les livres d'ingénieux aperçus; économe, mais juste; généralement bonne envers ses domestiques; mais intraitable sur l'étiquette, désolée quand ses gens tombaient malades à son service. Elle donnait à la pauvre miss Burney la plus maigre pitance, et lui faisait mener une vie qui certainement abrégea ses jours. Elle crut toute sa vie lui faire le plus grand honneur, en lui faisant abandonner son indépendance, sa position, sa fortune, pour venir traîner à la cour une vie de langueur et d'ennui. Pour la reine seule cette vie n'était point monotone. Eût-elle été demoiselle d'honneur au lieu d'être la reine, sa vie eût été la même et elle n'eût point failli à ses devoirs.

Elle n'avait point de faiblesse, et ne pouvait en passer aux autres. Sa vie était sans reproches, et elle avait pour les méchants ces haines vigoureuses de la vertu sûre d'elle-même. Elle dut avoir de terribles épreuves à supporter, non-seulement de la part de ses enfants, mais de la part de son mari, dans ces longs jours dont elle a emporté avec elle le secret dans la tombe, quand le roi, privé de raison, ne voyait autour de lui qu'embûches, trahison et persécutions. Il lui fallait sourire au chevet de ce malheureux et être attentive à ses moindres besoins. Elle supporta ces épreuves avec courage, comme elle eût voulu que les autres les supportassent à sa place. Au baptême d'un de ses enfants, la personne qui tenait l'enfant parut fatiguée et mal à l'aise, et la princesse de Galles demanda pour elle la permission de s'asseoir. « Qu'elle reste debout », dit la reine, en secouant d'un petit coup sec le tabac qui était sur sa manchette. Pour elle, elle serait restée debout jusqu'à ce que l'enfant eût eu de la barbe au menton. Brave petite reine, mais dure et impérieuse. Je ne m'étonne pas que ses fils se soient révoltés contre elle.

La figure la plus sympathique de cette nombreuse famille qui se groupe autour de George et de la reine est celle de la princesse Amélie, la bien-aimée de son père, touchante par sa beauté, sa douceur, sa mort prématurée et la tendresse excessive que son père avait pour elle. C'était sa fille chérie, son enfant bien-aimée par-dessus tous les autres. Quant à ses fils, c'était le duc d'York qu'il préférait.

Miss Burney nous fait un récit touchant du séjour du roi à Weymouth et de son impatience d'avoir auprès de lui ce fils chéri. Mais ce prince trouvait la demeure de son père trop petite pour lui; si bien que le vieux roi avait fait construire à la hâte un palais à côté du sien pour y loger son cher Frédéric. Le roi, qui depuis quelques jours ne parlait plus d'autre chose que de la prochaine arrivée de son fils, n'eut d'yeux que pour lui pendant qu'il était là, et n'adressa la parole à aucune autre personne. Le prince, attendu avec tant d'impatience, ne séjourna à Weymouth qu'une nuit. Il avait affaire à Londres le lendemain, disait-il. La sombre austérité de la cour du vieux roi épouvantait le duc d'York et les autres joyeux fils de George III. Ils scandalisaient les pages et les dames d'honneur, et effarouchaient le cercle timide des jeunes princesses par leurs voix sonores et leurs expressions grossières. Le roi jouissait en vérité bien peu de la société de ses fils.

Mais la petite Amélie était son enfant préférée, et c'est un agréable tableau pour reposer la vue que celle de ce vieux père tenant sur ses genoux cette jeune fille au gracieux sourire et au babil enfantin. Nous trouvons dans miss Burney des peintures de cette vie de famille, qu'il faudrait être bien endurcis pour ne pas goûter. Elle nous dépeint ainsi une promenade de la famille royale dans le parc de Windsor après dîner. « C'était véritablement, » dit-elle, une charmante procession. La petite princesse, » qui venait d'avoir trois ans, marchait seule en tête, » toute fière qu'on la regardât, et regardant à son tour » tout le monde avec curiosité, car la foule se rangeait » respectueusement pour laisser passer la famille royale. » Le roi et la reine suivaient, ravis du bonheur de leur » chère enfant. Puis venaient la princesse royale, appuyée » au bras de lady Élisabeth Waldegrane, la princesse Au- » gusta donnant la main à la duchesse d'Ancastre, et la » princesse Élisabeth à lady Charlotte Bertie. Enfin, le » général Bude, le duc de Montague et le major Prince, » aide de camp du roi, fermaient la marche. » On croit assister à cette promenade de la famille royale, on entend les airs nationaux joués par la musique militaire; le soleil éclaire de ses derniers rayons cette scène touchante; les créneaux du château de Windsor, les avenues du parc, les vertes pelouses, se détachent sur le ciel empourpré; l'étendard royal laisse flotter ses plis sur la haute tour; et le vieux monarque achève sa promenade, suivi de sa famille, précédé par sa charmante enfant qui distribue à la foule émue ses innocents sourires.

Plus tard, la jeune princesse cultiva la poésie, et on lui attribue ces stances plaintives, plus touchantes que bien des poëmes renommés :

« Dans ma jeunesse insouciante, je ne songeais qu'à » la danse et aux plaisirs; fière de ma beauté et de mon » indépendance, je n'avais nul souci, nulle tristesse, et » je me figurais, dans mon ravissement, que l'univers » était fait pour moi. Mais quand vint l'heure des épreu- » ves, quand la maladie eut abattu mon faible corps, » quand le temps des plaisirs se fut écoulé pour toujours » et qu'il n'y eut plus pour moi ni chants ni danse, alors » je songeai combien il eût été triste que ce monde n'eût » été fait que pour moi. »

Elle fut enlevée au monde peu de temps après, mais non sans avoir vu son malheureux père entièrement privé de sa raison, livré à des soins mercenaires et ne pouvant plus prendre aucune part au gouvernement de l'État. A partir du mois de novembre 1810, George III cessa de régner.

Les détails de sa maladie sont connus de tous. L'histoire n'offre pas de plus sombre tableau que celui de ce vieux roi, aveugle et privé de sa raison, errant à travers les appartements de son palais désert, haranguant des parlements imaginaires, passant la revue de troupes fantastiques et croyant tenir sa cour comme par le passé! A sa cécité vint bientôt se joindre une surdité complète. La raison, la lumière du jour, le son de la voix humaine, toutes les joies de ce monde lui furent enlevées. Il n'eut plus que de rares intervalles lucides. C'est dans un de ces intervalles de lucidité que la reine, entrant pour voir comment il se portait, le trouva chantant un hymne religieux et s'accompagnant lui-même sur le clavecin. Quand il eut fini, il s'agenouilla et pria à haute voix pour la reine, pour sa famille, pour la nation, et enfin pour lui-même, priant Dieu d'éloigner de lui ce calice d'amertumes ou de lui donner la force nécessaire pour supporter son sort avec résignation. Alors les sanglots le suffoquèrent, et il fut pris d'un nouvel accès de folie.

Quelles réflexions doit nous inspirer l'histoire de ce monarque! Quels termes pourraient ajouter au simple récit des faits! Ils sont trop imposants pour nous tirer des larmes. La pensée d'une telle infortune nous fait songer à notre misère, et nous fait voir que nous sommes comme des jouets entre les mains de Celui qui règne sur les rois et de qui relèvent les empires et les républiques; qui dispense où il lui plaît la vie, la mort, la victoire ou le bonheur. « O mes frères, dirai-je aux Américains, ô camarades, serrons-nous la main en signe de deuil sur le cercueil de ce roi, et faisons trêve à nos dissentiments! » Il est là, celui devant qui s'agenouillaient les plus orgueilleux, et il a été plus humilié que les plus humbles; il est mort, et ses millions ne l'ont pu sauver. Il a été, de son vivant même, déchu de son trône; le malheur l'a accablé; ses enfants se sont révoltés contre lui; le soutien de sa vieillesse, sa fille chérie, est morte avant le temps. En vain, comme le roi Lear, penchait-il sa tête blanchie sur les lèvres inanimées de sa fille; en vain lui criait-il de l'attendre un moment pour faire ensemble ce suprême voyage!

« Ne troublons point son fantôme, laissons-le passer. Ce serait lui vouloir du mal que de chercher à le retenir plus longtemps étendu sur la roue de ce monde barbare (1)! »

Silence! que la haine et la colère se taisent devant ce

(1) Shakspeare, *Le roi Lear*.

tombeau! Sonnez, trompettes, une marche funèbre, et abaissons le rideau sur cette douloureuse et sombre tragédie.

Traduit par M. LEFOYER.

VARIÉTÉS.

Récentes publications italiennes.

L'un des plus éminents penseurs de l'Italie actuelle, M. Pasquale Villari, a réuni en un volume des *Essais d'histoire, de critique et de politique* (1), dont quelques-uns ne sont que des écrits de circonstance, mais dont plusieurs méritent de survivre aux occasions qui les ont fait naître. Nous ne nous arrêterons pas aux articles de critique, d'ailleurs très-remarquables, sur le *Savonarole* de M. Perrens, sur le *Voyage en Italie* de M. Taine, sur la *Liberté* de M. Stuart Mill, non plus qu'aux biographies de Filangieri et de Beccaria; mais nous aurions regret à ne pas signaler les touchantes notices sur Luigi la Vista et sur Marguerite Fuller Ossoli. Ces noms sont ceux de deux martyrs de l'indépendance italienne. Le premier promettait à l'Italie un écrivain distingué, quand il fut tué sur les barricades de Naples en 1848. La seconde, après s'être associée avec un actif dévouement à toutes les péripéties de la révolution romaine en 1848 et 1849, est morte dans un naufrage avec son mari, le comte Ossoli, et leur enfant, au moment où elle allait toucher, pour lui demander un asile, le libre sol des États-Unis, sa patrie d'origine. Ces deux nobles vies, si tôt et si cruellement brisées, sont racontées par M. Villari simplement, sans déclamation, avec l'émotion sincère et communicative du patriotisme et de l'amitié.

Dans ses articles de politique, M. Villari dit franchement la vérité à son pays. Il ne voit de salut pour l'Italie que si elle fait d'énergiques efforts pour s'affranchir de l'ignorance, si elle ne souffre pas plus longtemps que, sur vingt-cinq millions d'habitants, les illettrés ou, comme il le dit, les *analphabeti*, comptent pour dix-sept millions (2).

Le morceau le plus important du volume est l'*Essai sur la philosophie positive et la méthode historique*. M. Villari est un positiviste mitigé, comme M. Stuart Mill. Il croit que les sciences morales, comme les sciences physiques, après avoir passé par le mode *théologique* et le mode *métaphysique* et n'y avoir trouvé que des systèmes flottants et contradictoires, doivent, si elles veulent se constituer et assurer leur progrès, entrer résolûment dans le mode *positif*. Toutefois, par une inconséquence que lui ont reprochée les purs disciples de Comte (3), et dont je lui sais gré pour ma part, il laisse à la métaphysique une place légitime, bien que de plus en plus restreinte; il en fait l'asile de toutes ces hautes questions sur lesquelles la curiosité humaine sera toujours en éveil, quoiqu'elles échappent à une solution positive. Mais de deux choses l'une : ou ces questions sont insolubles et alors il faut proscrire des recherches stériles, ou elles peuvent conduire à la vérité et l'on n'a plus le droit de faire de la science positive toute la science.

J'aimerais à discuter les idées de M. Villari sur *Dante et les origines de la littérature italienne*, sur *Galilée, Bacon et la méthode expérimentale*, sur *la Civilisation latine et la civilisation germanique*. Sur des sujets si rebattus, il sait être lui-même par l'exactitude de son érudition et par la netteté et l'indépendance de ses jugements. Peut-être n'est-il pas assez impartial quand il apprécie, sans la nier, mais en la restreignant outre mesure, l'influence de nos troubadours et de nos trouvères sur la poésie italienne, et quand il rabaisse la gloire de Bacon au profit de celle de Galilée. Je lui reprocherai aussi, dans son ingénieux parallèle entre la race allemande et les races latines, non pas de trop donner aux dernières, par excès de patriotisme, mais d'exagérer des distinctions dont une certaine critique a trop abusé de nos jours. Les races jouent dans l'histoire un rôle incontestable, mais elles ne sont jamais tellement pures et tellement opposées dans leurs caractères que tout puisse s'expliquer par elles.

La théorie des races reçoit en ce moment un singulier démenti par la facilité avec laquelle la philosophie allemande s'est introduite en Italie. C'est comme une nouvelle invasion de la *tedesca rabbia*, non plus sur le sol, mais dans ce qui semblait devoir lui être le plus antipathique, dans les esprits. Les philosophes italiens se partagent désormais en hégéliens purs, en hégéliens tempérés ou éclectiques et en adversaires de l'hégélianisme, et les derniers, par la vivacité même de leurs plaintes, ne sont pas ceux qui attestent le moins fortement le progrès des idées germaniques au sein de la race latine par excellence. Tandis que les envahisseurs gagnent tous les jours du terrain, les derniers survivants de la génération qu'ont illustrée les Rosmini, les Gioberti, les Ventura, et que représente à peu près seul aujourd'hui M. Mamiani, disparaissent peu à peu. Un récent écrit de M. di Giovanni (1) nous fait connaître l'un des plus estimables, d'Acquisto, mort, il y a deux ans, archevêque de Monreale, en Sicile. C'était un de ces *ontologistes* à la façon de Malebranche, comme il en reste encore beaucoup dans le clergé italien et quelques-uns dans le clergé français, sans action sur la société laïque, et, dans l'Église elle-même, objets de défiances qui se sont traduites plus d'une fois par des censures. Il faudrait, je crois, une philosophie plus vivante et plus libre pour lutter avec succès contre ces nouveaux *barbares*, qui, suivant le biographe de d'Acquisto, « menacent de détruire non des

(1) *Saggi di storia, di critica e di politica*, per Pasquale Villari. Firenze, 1868.

(2) Je ne veux pas quitter ce sujet de l'enseignement sans payer un tribut de regrets au savant illustre que l'Italie vient de perdre, M. Matteucci. Aucun des ministres de l'instruction publique qui se sont succédé, trop rapidement hélas! dans le nouveau royaume, n'a plus fait pour y relever les études.

(3) *Revue de philosophie positive*, septembre-octobre 1867.

(1) *D'Acquisto e la filosofia della creazione in Sicilia*, per Vincenzio di Giovanni. Firenze, 1868.

murailles, des arcs de triomphe et des colonnes, mais les souvenirs et les habitudes propres de la pensée italienne, les sentiments et les vertus qui font la vraie nationalité des peuples ».

Est-il vrai d'ailleurs que l'Italie abdique sa nationalité intellectuelle en se mettant à l'école de l'Allemagne? Les hégéliens éclectiques, M. Spaventa à leur tête, ne l'entendent pas ainsi; ils prétendent concilier les doctrines importées du dehors avec les traditions de la philosophie nationale. Suivant M. Spaventa, la philosophie moderne a reçu au XVIIIe siècle une double impulsion : sur les bords du golfe de Naples et sur ceux du golfe de Dantzig; elle procède à la fois de Vico et de Kant (1). C'est dans le même esprit qu'un des écrivains les plus féconds de ce groupe, la marquise Marianna Florenzi Waddington, se plaît à rapprocher, au point de vue philosophique, les deux chefs-d'œuvre de la poésie italienne et de la poésie allemande, la *Divine comédie* et *Faust*, comme l'a fait parmi nous, vers le même temps, une autre plume féminine, dans ces beaux dialogues où revit, par le nom comme par l'inspiration, la Diotime de Platon (2). Des rapprochements du même genre entre la doctrine hégélienne et les idées de tous les grands penseurs italiens, depuis Dante jusqu'à Gioberti, se retrouvent dans une série de petits écrits où madame Florenzi a entrepris de résumer tout l'ensemble de cette doctrine : la logique, la philosophie de la nature, la philosophie de l'esprit (3). Elle cherche également à marier l'idéalisme hégélien et le spiritualisme chrétien, en traitant, avec une entière indépendance, ces périlleuses questions, que Hegel avait laissées dans l'ombre et sur lesquelles ses disciples se sont divisés après sa mort : la nature du Christ, la personnalité de Dieu, l'immortalité de l'âme. Elle admet le Christ historique, mais elle interprète sa divinité comme l'expression d'une incarnation générale, destinée à se réaliser, non dans un individu distinct, mais dans l'humanité, et qui n'est que l'identité de l'esprit individuel et de l'esprit absolu : « Cette identité, la science la démontre, la conscience chrétienne la sent et y croit (4). » C'est parfaitement hégélien, mais je doute que ce soit clair, je ne dis pas seulement pour la conscience chrétienne, mais pour la conscience naturelle de l'homme.

Dans son *Essai sur l'immortalité de l'âme* (5), madame Florenzi refuse de s'appuyer sur la sanction de la morale. Elle ne veut pas d'une morale fille de l'espérance et de la crainte. L'immortalité n'est pas pour elle un moyen détourné et surnaturel de répartir équitablement les châtiments et les récompenses : c'est la condition même de la vie de l'esprit. Aussi en fait-elle « la prérogative exclusive » de ceux qui savent s'élever à la vie de l'esprit. « Ceux parmi les hommes qui ne refont pas leur être et qui s'en tiennent à l'animalité sont soumis au même sort que les animaux. » C'est dans le même sens que M. Renan ne voit pas de raison pour qu'un Papou soit immortel. Je n'ai jamais pu goûter cette immortalité aristocratique. Je n'en rends pas moins justice aux efforts de madame Florenzi pour interpréter l'hégélianisme dans le sens le plus spiritualiste et le plus élevé. J'aime d'ailleurs à voir la pensée philosophique se déployer en toute liberté dans un pays où elle a été si longtemps étouffée par l'intolérance.

ÉM. BEAUSSIRE.

(1) M. Spaventa a développé ce parallèle entre Vico et Kant dans un récent article de la *Rivista Bolognese : Positivismo, Paolottismo, Razionalismo*. (Maggio, 1868.)

(2) *Dante, il poeta del pensiero*, per la marchesa Marianna Florenzi Waddington. — *Le cap Plouha, dialogues sur Dante et Gœthe*, par Daniel Stern. On sait que le principal interlocuteur de ces dialogues porte le nom de Diotime, emprunté au *Banquet* de Platon.

(3) *Saggi di psicologia e di logica*, 1864; *Saggio sulla natura*, 1866; *Saggio sulla filosofia della spirito*, 1867. Firenze, successori Le Monnier.

(4) *Saggio sulla filosofia dello spirito*, page 71. — Madame Florenzi a traité les mêmes points, avec plus de développements, dans un appendice à sa traduction de dix-huit discours du professeur Hamberger sur la philosophie de la religion d'après les principes de Schelling. Firenze, 1864.

(5) *Della immortalità dell'anima umana*. Firenze, 1868, successori Le Monnier.

Académie française.

PRIX DE POÉSIE A DÉCERNER EN 1869. — Sujet au choix des auteurs. Le nombre des vers ne doit pas excéder celui de deux cents.

PRIX D'ÉLOQUENCE POUR 1870. — L'Académie propose pour sujet du prix d'éloquence à décerner en 1870 : *l'Éloge historique de Sully, considéré comme homme public et comme écrivain.*

PRIX DE L'OUVRAGE LE PLUS UTILE AUX MŒURS. — Ce prix peut être accordé à tout ouvrage publié par un Français, *dans le cours des années* 1867 *et* 1868, et recommandable par un caractère d'élévation morale et d'utilité publique.

PRIX FONDÉS PAR FEU M. LE BARON GOBERT. — A partir du 1er janvier 1869, l'Académie s'occupera de l'examen annuel relatif aux prix fondés par feu M. le baron Gobert pour *le morceau le plus éloquent d'histoire de France* et pour *celui dont le mérite en approchera le plus.*

L'Académie comprendra dans cet examen les ouvrages *nouveaux* sur l'histoire de France, qui auront paru depuis le 1er janvier 1868.

PRIX FONDÉ PAR FEU M. LE COMTE DE MAILLÉ-LATOUR-LANDRY. — Ce prix sera, dans les conditions de la fondation, décerné par l'Académie, en 1870, à l'écrivain dont le talent, déjà remarquable, méritera d'être encouragé à suivre la carrière des lettres.

PRIX FONDÉ PAR FEU M. BORDIN. — La fondation annuelle de *trois mille francs* instituée par feu M. Bordin sera spécialement consacrée à encourager la haute littérature.

En 1869, l'Académie statuera par l'examen comparatif des ouvrages imprimés dans les deux années précédentes.

PRIX FONDÉ PAR FEU M. ACHILLE-EDMOND HALPHEN. — L'Académie décernera pour la quatrième fois, en 1869, le prix triennal de *quinze cents francs*, fondé par feu M. Achille-Edmond Halphen, et se composant des arrérages de trois années d'une rente de *cinq cents francs*, pour être attribué à l'auteur de l'ouvrage que, selon les termes de l'acte de fondation, *l'Académie jugera à la fois le plus remarquable, au point de vue littéraire historique, et le plus digne, au point de vue moral.*

PRIX THIERS. — En 1871, le prix triennal de *trois mille francs* fondé par M. Thiers, sera décerné à l'ouvrage d'histoire, publié dans les trois années antérieures au 1er janvier 1871, que l'Académie jugerait le plus digne de cette distinction.

Le propriétaire-gérant : GERMER BAILLIÈRE.

PARIS. — IMPRIMERIE DE E. MARTINET, RUE MIGNON, 2.

REVUE
DES
COURS LITTÉRAIRES
DE LA FRANCE ET DE L'ÉTRANGER

CINQUIÈME ANNÉE — NUMÉRO 39 — 29 AOUT 1868

Paris, 28 août 1868.

On vient de retrouver le contrat de mariage de La Fontaine. Il résulte de ce document que Jean de La Fontaine était le fils unique de Charles de La Fontaine, capitaine des chasses et maître particulier des eaux et forêts aux bailliage et prévôté de Château-Thierry.

Marie Héricart, que le jeune fabuliste épousa le 10 novembre 1647, était fille d'un conseiller du roi et lieutenant criminel à la Ferté-Milon. Elle reçut de son aïeul paternel, en avancement d'hoiries, la somme de 20 000 livres, et de sa mère 10 000 livres en héritage ou rentes; sur cette somme, 10 000 livres devaient entrer dans la communauté et le reste appartenir en propre à la future épouse et aux siens.

On voit que la famille avait pris des précautions contre l'insouciance du bon La Fontaine qui, volontiers, comme on sait,

Mangeait son fonds avec son revenu.

De son côté, La Fontaine apporta en mariage, outre les biens provenant de la succession de sa mère, une charge de maître particulier des eaux et forêts, plus une somme de 10 000 livres, dont la moitié devait entrer dans la communauté.

Sous ce titre : *Cyrille et Méthode*, étude historique sur la conversion des Slaves au christianisme, notre collaborateur, M. Louis Leger, publie à la librairie Franck un volume qu'il a présenté comme thèse à la Sorbonne et qui lui a valu le titre de docteur ès lettres. C'est la première fois, à notre connaissance, qu'une thèse relative à l'histoire des Slaves est soumise à la Faculté de Paris. Par ses voyages et par ses études, M. Leger s'est acquis, sur des matières aussi neuves, une compétence spéciale. D'ailleurs, en dehors de son intérêt historique, le livre de M. Leger a le mérite d'arriver à propos, dans un temps où la lutte de l'élément slave et de l'élément germanique préoccupe à bon droit l'Europe.

Cette lutte, que l'on croit née d'hier, dure depuis dix siècles, et l'apostolat de *Cyrille et de Méthode* en est un des plus curieux épisodes. M. Leger montre bien l'importance de son sujet quand il dit dans la conclusion :

« Il y a dans la vie de *Cyrille et de Méthode* autre chose que l'histoire de deux prêtres, d'une liturgie et d'un alphabet. »

Et dans la préface du livre :

« C'est un cadre où viennent naturellement se grouper dans un ensemble harmonieux les notions fondamentales sur l'histoire primitive des Slaves, le tableau de leurs rapports avec les peuples voisins, celui de leurs luttes pour l'indépendance politique et religieuse, et le développement originaire de leur littérature et de leur liturgie. . . . . .

» Quiconque s'est un peu occupé de l'histoire des Slaves, quiconque a voyagé chez eux, sait qu'on retrouve toujours Cyrille et Méthode planant pour ainsi dire au-dessus des origines slaves. Sauf peut-être dans la Pologne, dominée depuis si longtemps par les influences occidentales, dans tous les pays slaves, à Agram comme à Prague, à Belgrade comme à Moscou, Cyrille et Méthode sont considérés comme des patrons nationaux. Les savants écrivent leur histoire, le peuple les vénère, les Églises orthodoxe et catholique se disputent l'honneur de les avoir produits, les politiques évoquent leur souvenir et voient en eux le symbole de cette unité morale qu'ils rêvent pour leur race. L'étendard de Cyrille et de Méthode flottait à Prague en 1848, lors du congrès slave ; il brillait encore au congrès slave de Moscou en 1867. »

Le goût de l'inédit et l'amour du XVIIIe siècle sont toujours en honneur dans l'*Artiste*. Aussi publie-t-il une saynète inédite qui fut représentée dans le salon de madame du Deffant, et qui n'était autre chose que l'apothéose de Pont-de-Veyle, l'homme à la mode par excellence, qui passait pour un modèle accompli de toutes les qualités qui font l'*honnête homme*. La pièce n'a rien de bien intéressant, mais elle nous fait connaître cette troupe de salon qu'avait formée madame du Deffant, qui avait pris le nom de *troupe des Porcherons*, dont le succès provoqua enfin force imitations plus ou moins heureuses et, par suite, les rivalités les plus orageuses. Ce retour sur le passé est d'autant plus curieux que le goût du théâtre de salon est revenu triomphant parmi nous.

— Nous n'avons pas à craindre que le goût des recherches d'histoire et d'archéologie s'affaiblisse longtemps en France. Il n'y a pas de société savante qui ne renferme dans son sein quelque membre fort instruit ou fort curieux de l'histoire des monuments du pays. Ces travaux méritent d'être connus, non-seulement des érudits, mais de tous ceux qui attachent quelque prix à une histoire plus précise de notre pays. Ainsi nous citerons deux études sur *les guerres de religion* et sur *les Troubles de la Fronde en Bourbonnais*, par M. Ernest Bouchard. Ces travaux se recommandent par une connaissance exacte des faits, par des détails fort curieux et par un récit aussi clair que judicieux. C'est assez dire, pour louer l'auteur de ces deux opuscules, qu'il a obtenu l'approbation et les encouragements de MM. Ch. de Rémusat, Henri Martin et Michelet.

INSTITUT DE FRANCE

SÉANCE ANNUELLE DES CINQ ACADÉMIES.

M. EMILE LEVASSEUR

de l'Académie des sciences morales et politiques).

Le marquis d'Argenson.

Vers la fin de novembre 1744, le roi nommait secrétaire d'État au département des affaires étrangères le marquis d'Argenson, frère aîné du comte d'Argenson, qui occupait depuis deux ans le ministère de la guerre, et fils de Marc-René le Voyer d'Argenson, qui avait été lieutenant de police sous Louis XIV, et garde des sceaux pendant la Régence.

La France était alors engagée dans la guerre de la succession d'Autriche. Après avoir débuté par une brillante campagne en Bohême, elle avait vu son armée se fondre dans une retraite héroïque, mais désastreuse, les ennemis menacer sa frontière, et, à la coalition qui s'était nouée contre elle, elle n'opposait que l'alliance de la Prusse, qui l'avait déjà une fois abandonnée, et celle de l'Espagne, qui lui prêtait un médiocre appui et prétendait tirer de grands profits de son intervention. La situation eût paru difficile à tout homme d'État; elle l'était surtout pour le nouveau ministre, qui professait hautement l'amour de la paix et qui était loin d'avoir l'esprit assez délié pour se mouvoir sans embarras au milieu des intrigues compliquées de la diplomatie. D'Argenson tenta de rattacher à la cause française le roi de Sardaigne en lui offrant la meilleure partie du Milanais; mais l'Espagne, qui convoitait le duché tout entier pour un de ses infants, contrecarra son dessein; le traité de Turin, que Voltaire nommait pompeusement « le plus beau projet, le plus utile depuis cinq cents ans », fut rompu avant d'être signé, et d'Argenson ne réussit qu'à se rendre odieux à la cour de l'Escurial.

Il ne fut guère plus en crédit à Versailles. On y tenait en fort médiocre estime un homme qui n'était doué d'aucune des qualités de parade propres à séduire dans le monde, qui ne possédait ni l'esprit d'intrigue, ni la grâce persuasive, ni l'autorité de la parole, et qui n'avait pas la fatuité de trancher d'un mot les questions qu'il ne connaissait pas. Il n'aimait pas les ministres ses collègues, et les ministres ne l'aimaient pas. Depuis les dernières années de Fleury, ceux-ci avaient l'habitude de se réunir chez le cardinal de Tencin avant de se rendre au conseil du roi. D'Argenson nous apprend lui-même qu'il ne brillait pas dans ces réunions préparatoires. « Depuis que le maréchal de Noailles eut obtenu, dit-il, une place au conseil d'État, les comités devinrent la chose du monde la plus ennuyeuse; on n'y avait pas eu moyen d'en tenir; le maréchal s'y prenait aux cris avec tout ce qui lui disputait quelque chose; il frappait des pieds, il faisait voler son chapeau dans la chambre; il changeait de principe à chaque séance. M. de Maurepas glapissait, riait de tout et donnait ses épigrammes pour des maximes d'État indubitables. Le cardinal de Tencin recourait à Moreri à chaque notion des plus communes qu'il ignorait, ce qui revenait souvent. Pour le malheureux secrétaire d'État des affaires étrangères, s'il n'avait pas de si bons poumons qu'eux, et s'il manquait de leur effronterie, il restait à peine le greffier de leurs sottises. » Aussi le secrétaire des affaires étrangères représenta-t-il si bien au roi l'inconvenance de ce concert préalable, que les comités furent interdits. Les ministres ne le lui pardonnèrent pas; et le marquis, haï de l'Espagne, moqué des courtisans, mal vu de ses collègues, n'ayant pour appui que la volonté molle et capricieuse du roi, succomba promptement : le 10 janvier 1747, il reçut, de la main même de Louis XV, son « congé ».

Son ministère avait duré environ deux ans, sans éclat. Sa chute n'excita aucun regret public. La ville, écho de la cour, en plaisanta. « On dit généralement, écrivait l'avocat Barbier, que les affaires dont était chargé le marquis d'Argenson lui étaient véritablement étrangères. » Versailles, pour le distinguer de son frère, l'appela d'*Argenson la Bête*, et le nom lui est resté.

La ville et la cour l'ont mal connu et mal jugé. La postérité a été longtemps sans reviser l'arrêt des contemporains, et, malgré la publication posthume des *Considérations sur le gouvernement de la France* (1), qui révélait un esprit original et profond, elle l'a laissé près d'un siècle sous le coup du surnom dont on l'avait accablé.

La gravure a multiplié les images de son frère, le comte d'Argenson, qui fut un des oracles de la cour, qui resta quatorze ans ministre de la guerre, et passa le reste de sa vie à pleurer sa puissance évanouie. En les voyant, on sent le courtisan qui veut et qui sait plaire, qui a modelé son allure et jusqu'aux traits de son visage sur ceux du maître; mais on y chercherait vainement, sous une grâce un peu vulgaire, l'empreinte d'un caractère énergique. Du marquis d'Argenson, nous n'avons qu'un portrait; il est tout autre : les traits fortement marqués, le front élevé, les yeux grands et fixes, les lèvres minces, l'aspect sévère, tout dénote un homme qui pense plus qu'il ne se communique.

Il a essayé de se peindre lui-même dans ses Mémoires : « J'ai de l'imagination, l'esprit vif..., je suis naturellement fort gai, aisé à gêner, timide et craintif, étant peu sanguin. » Il se flattait sans doute en s'attribuant une vivacité que personne ne lui a reconnue. Mais sa timidité était bien réelle; elle fut peut-être le plus grand obstacle à ses succès dans le monde, et ce n'est pas sans un dépit mal déguisé qu'il explique lui-même, durant

(1) Publ. à Amsterdam en 1764, réédité avec plus de soin en 1784. — En 1785, furent édités par son fils, le marquis de Paulmy, les *Essais dans le goût de cour de Montaigne*, puis réédités avec des modifications en 1787 sous le titre de *Loisirs d'un Ministre d'État*, et, en 1825, sous le titre de *Mémoires*.

son ministère, comment la nature lui avait refusé « ce qu'on appelle le ton, cette espèce d'impudence qui ne doute de rien et qui ne permet pas la réplique, même à son maître ». « L'homme de génie, a-t-il soin d'ajouter, s'occupe continuellement de réflexions enchaînées les unes aux autres ; il est simple et droit ; il néglige les détails de l'intrigue et en méprise la servitude habituelle. » (*Mém.*, IV, 132, 133.)

Par l'homme de génie, c'est lui-même qu'il désignait. Il s'attribue plus que nous ne pouvons lui accorder ; il n'avait pas les dons du génie, mais il avait ceux d'un esprit supérieur, aimant le bien, et dégagé de la plupart des préjugés de son temps et de sa caste. Ce n'est pas non plus, à proprement parler, un écrivain, et il serait imprudent de le comparer avec Saint-Simon, son contemporain : le rapprochement l'écraserait. Néanmoins sa phrase, jetée sans apprêt au courant de sa pensée, est souvent semée de mots vifs, piquants, qui peignent d'un trait. Sa tournure d'esprit a, comme sa conduite, des bizarreries qui étonnent. Il fuit le tumulte de la cour et va rarement à Versailles ; mais il ne sait pas goûter le calme de la vie de famille, et il vit séparé de sa femme. Il n'a pas les mœurs d'un libertin ; mais il a horreur des liens matrimoniaux. « Je tranche net, dit-il, que le mariage devrait être défendu par de bonnes lois, que je méprise et que je fuis tous gens mariés, » et il consent seulement, « en attendant mieux », à le laisser subsister « dans la canaille et parmi les protestants ». Il déteste le luxe et se pique d'avoir beaucoup d'ordre. Cependant il reconnaît qu'il s'est endetté de 200 000 francs, et, en faisant cet aveu, il ajoute avec un visible contentement d'une si économique gestion de sa fortune : « Il ne faut pas avoir été fol ni imprudent. »

Tel fut l'homme. Ni les singularités de sa vie, ni les projets avortés de son ministère, ne lui auraient mérité une place particulière dans les souvenirs de l'histoire ; ses Mémoires même ne l'auraient pas élevé au-dessus de la foule des chroniqueurs ; ce sont ses vues ingénieuses sur le gouvernement des sociétés humaines, sa critique profonde des abus et ses plans hardis de réforme dans l'administration française, qui l'ont distingué aux yeux de la postérité ; si elle s'inquiète aujourd'hui de savoir quel fut l'homme d'État et quel est l'écrivain, c'est surtout parce que le penseur excite sa légitime curiosité.

D'Argenson avait été introduit de bonne heure dans une société d'hommes distingués qui faisaient des grands sujets de la politique leur principale étude, et dont la conversation avait tourné de ce côté son esprit, naturellement porté vers la méditation philosophique. Cette société était le club de l'Entresol, que M. Janet a justement nommé « le berceau de l'Académie des sciences morales et politiques » (1). D'Argenson y avait rencontré, à côté de l'abbé Alary, qui présidait, lord Bolingbroke, qui apportait son esprit indépendant et sa profonde connaissance des institutions anglaises, le bon abbé de Saint-Pierre, qui unissait tant de vues généreuses à des projets chimériques, et qui remplissait, pour ainsi dire, le club de son intarissable fécondité. D'Argenson en avait été un des membres les plus assidus ; il faisait, toutes les semaines, un extrait de la *Gazette de Hollande*, qu'il lisait le samedi, à chaque séance, et qui servait de texte à une longue discussion sur les événements du jour ; il avait été chargé, en outre, de préparer une histoire du droit ecclésiastique, dont il a, en effet, écrit quelques fragments, et il avait amassé, durant plusieurs années d'une conversation agréable autant qu'instructive, les matériaux dont il devait composer plus tard son livre des *Considérations sur le gouvernement ancien et présent de la France, comparé avec celui des autres États* (1).

Les réunions de l'Entresol, qui avaient eu le tort de porter ombrage au cardinal de Fleury, en mêlant les débats de la politique contemporaine aux pures spéculations de la science, furent interdites en 1731. L'esprit qui les avait animées ne s'éteignit pas. Il avait déjà inspiré quelques-uns des penseurs du XVIIe siècle, tels que Vauban et Fénelon ; il se répandit au XVIIIe et suscita une foule de génies hardis qui portèrent leur examen sur l'organisation des sociétés, cherchant, avec une ardeur passionnée, à en pénétrer les secrets et à démasquer les abus du temps présent, s'efforçant de remonter, les uns, à la lumière de l'histoire, les autres, sur la foi hasardeuse de l'hypothèse, jusqu'aux origines de la civilisation, étudiant, ceux-ci, le droit politique et les conditions du pacte qui unit entre eux les membres d'une même nation, ceux-là, la législation civile et les moyens propres à la mettre en harmonie avec le respect dû aux personnes et aux propriétés, d'autres, la nature de la richesse qui nourrit les peuples et qui contribue à les rendre meilleurs en les rendant plus heureux. Tous, avec des succès très-divers, mais avec un égal et commun amour de l'humanité, poursuivirent la réalisation de la justice sur la terre, et la plupart comprirent qu'ils ne l'atteindraient qu'en faisant consacrer le principe de l'égalité dans les institutions civiles et de la liberté dans les institutions politiques.

Celles de la France, sous Louis XV, n'étaient pas de nature à les contenter. Le grand roi, qui avait eu les honneurs et les profits de la royauté absolue, avait légué à son successeur, avec ses traditions administratives qui furent respectueusement conservées, une nation épuisée par le poids des dernières guerres, des ruines commerciales sur lesquelles le système de Law avait amoncelé d'autres ruines et que le travail n'avait pas encore toutes réparées sous le ministère pacifique de Fleury, de lourdes dettes, une très-grande et préjudiciable inégalité en matière d'impôt, des priviléges de

(1) Voyez le discours de M. Janet intitulé : *Une Académie politique sous le cardinal Fleury*, dans la deuxième année de la *Revue des cours littéraires*, p. 681.

(1) Il paraît l'avoir composé dès l'année 1733.

tout genre, la fortune des particuliers gênée dans son essor par des règlements trop étroits, la fortune publique mal administrée, faute de contrôle. D'Argenson, dans ses mémoires, nous fournit un exemple piquant de cette déplorable administration. Lorsque Marie Leczinska, appelée à être reine de France, se rendit, avec un bien mince équipage pourtant, d'Alsace à Paris, il fallut, « les chevaux du cortége étant sur les dents », mettre en réquisition, à dix lieues à la ronde, sur tout le parcours, les chevaux des paysans pour tirer les bagages ; on en mettait dix là où deux auraient suffi, et les pauvres bêtes, qu'on gardait trois jours sans leur donner à manger, étaient exténuées. L'état des routes en était la principale cause. « On avait, écrit d'Argenson, fait marcher le paysan pour accommoder les chemins où la reine devait passer, et ils n'en étaient que pires, au point que Sa Majesté pensa se noyer ; on la retirait de son carrosse à force de bras, comme on pouvait ; dans plusieurs gîtes, elle et sa suite nageaient dans l'eau qui se répandait partout, et cela malgré les soins raffinés qu'y avait donnés un ministère tyrannique. » (*Mém.*, I, 53.) Il est juste d'ajouter qu'à cette époque, Orry n'était pas encore contrôleur-général.

De tous les vices de notre système politique, le plus détestable, aux yeux de d'Argenson, c'était le despotisme administratif, pénétrant partout, prétendant régler tout, partant de la cour qui circonvenait le roi et s'abattant sur les provinces, les villes et les paroisses, à l'aide d'une nuée d'officiers publics de tout ordre et de tout rang, étouffant l'activité libre des citoyens par une centralisation exagérée, et ne permettant néanmoins aucune communication directe entre le souverain et ses sujets.

Il se proposait de faire tomber toutes ces barrières, et de ne laisser plus en présence que le peuple et le prince, le peuple très-libre pour agir, et le prince tout-puissant pour conduire la liberté vers le bien. « C'est une erreur, dit-il, de désirer une puissance intermédiaire entre la puissance publique et le peuple ; il ne devrait y avoir que le protecteur et le protégé ; le premier empêche l'anarchie, le second jouit des lois et vit dans le bon ordre ; l'intelligence des particuliers fait le reste. » (*Mém.*, IV, 141. Voy. *Considérations*, p. 171.)

La première condition, c'est que tous les citoyens soient égaux. D'Argenson n'hésite pas ; le droit féodal, qu'il définit « la loi du plus fort » (*Cons.*, p. 126), lui est profondément antipathique ; noble, il demande l'abolition de tous les priviléges aristocratiques (*Cons.*, p. 236, 276) ; aîné de famille, la suppression du droit d'aînesse, des substitutions et la liberté de tester ; magistrat, la réforme de la vénalité et des tribunaux.

Imaginez la France divisée en une centaine de « départements » ayant à peu près même étendue et même population, les départements en « districts », les districts en arrondissements, villes et bourgs (*Pensées*, n° 395) ; à la tête des bourgs et arrondissements, mettez des administrateurs municipaux nommés parmi les habitants du lieu, « par voie du scrutin » (*Cons.*, p. 199), rendant leurs comptes non plus à l'intendant de la province, mais aux administrateurs qui leur succèdent (*Pensées*, n° 460) ; dans chaque district, une assemblée des délégués des bourgs, villes et arrondissements (*Cons.*, p. 201) ; dans chaque province ou département, des états provinciaux, se composant presque uniquement de membres élus par les assemblées de district, sans distinction de clergé et de noblesse (*Cons.*, p. 203), recevant notification de la somme annuelle qu'ils ont à payer au roi, la répartissant, d'après un cadastre, entre les districts qui se chargeraient, à leur tour, de la sous-répartition entre les municipalités, donnant leur avis sur les règlements de police intérieure, adressant des vœux au prince, s'imposant eux-mêmes pour les besoins particuliers du département et nommant une « commission intermédiaire » (*Cons.*, p. 211) pour surveiller, dans l'intervalle des sessions, la perception et le maniement des deniers publics ; placez, au chef-lieu de chaque département, un intendant chargé de l'administration politique et financière, un évêque, un commandant militaire, un parlement (*Pensées*, n° 363) composé de juges inamovibles, recevant un traitement et rendant gratuitement la justice ; au-dessous, dans les principaux bourgs, des présidiaux ou tribunaux de première instance, vous aurez une idée des formes administratives qu'il aurait voulu substituer au régime des priviléges et des bureaux, afin de faire entrer la nation dans les voies de son système démocratique. Il observe avec justesse que le patriotisme s'y retremperait, chaque citoyen devant s'intéresser davantage à la chose publique à laquelle il participerait par les administrations municipales et par les assemblées. Il est profondément convaincu que ce système serait seul capable de régénérer la France, et, pour marquer l'importance qu'il y attache, il a le soin de noter au bas de son manuscrit : « Je mets bien ceci au nombre des articles que j'exécuterai si je suis jamais premier ministre » (*Pensées*, n° 363). Il ne fut que ministre des affaires étrangères, et il n'exécuta rien ; il ne paraît même n'avoir fait aucune ouverture à ce sujet dans le Conseil. Il était déjà difficile, en 1740, de dresser un pareil plan par écrit, mais bien plus difficile d'accomplir la révolution.

Néanmoins, n'est-il pas remarquable de voir, dès la première moitié du XVIIIe siècle, un gentilhomme esquisser à l'avance nos cadres administratifs, tels à peu près que la Révolution les a tracés, leur donner déjà plusieurs des noms qu'ils devaient porter, et faire de la vie communale le fondement de la liberté politique ?

Le côté faible de son système est dans l'accord de la liberté démocratique avec le pouvoir monarchique. D'Argenson aime son roi ; il vénère la royauté. Il ne conçoit pas que le souverain puisse vouloir le mal, ni que sa volonté puisse rencontrer un obstacle ; c'est pourquoi il blâme sévèrement le rôle de critique que se sont

arrogés les parlements en France, et paraît goûter fort médiocrement les institutions anglaises. L'esprit de contradiction l'embarrasse. Par exemple, il voudrait, en matière religieuse, la suppression des édits sur les protestants, l'institution de prêtres « très-savants en moral et infatigables à la représenter », une grande tolérance pour tous les actes, mais une interdiction absolue de parler sur le dogme. On rédigera, dit-il, un petit catéchisme officiel, très-court, très-peu compliqué, et qui en demandera davantage « sera châtié » (*Pensées*, n° 58). En matière politique, il dit bien : « à l'égard de la nation, le roi n'est qu'un homme d'affaires »; mais il dit aussi : « à l'égard des particuliers, le roi est un Dieu » (*Pensées*, n° 404), et il a le soin de placer toujours son roi en face des particuliers et de « corps de peuple extrêmement subdivisés », jamais en face de la nation, n'aimant pas, « tout bien considéré, ces consultations, ni aucune assemblée des états généraux; car cela n'imite point le gouvernement de Dieu, qui ne consulte point les hommes sur les opérations générales » (*Pensées*, n° 533).

Il se proposait de prendre pour épigraphe de ses *Considérations* ces deux vers de Racine :

> Que, dans le cours d'un règne florissant,
> Rome soit toujours libre et César tout-puissant.

C'est là son idéal; mais, tout intelligent qu'il est, il ne s'aperçoit pas que cet idéal est une chimère aussi bien que sa tolérance de tout faire à la condition de ne rien dire. Entre les divers organes du corps social, l'harmonie doit nécessairement régner comme entre les organes du corps humain, sous peine de destruction; de même qu'une liberté parlementaire qui ne s'appuierait pas sur la liberté civile et communale serait sans solidité, de même la liberté démocratique qui ne serait pas défendue par un système général de libertés politiques serait sans résistance contre les empiétements du pouvoir, et se verrait exposée à être promptement envahie par le retour de tous les abus que déplorait d'Argenson.

D'Argenson est au nombre des partisans les plus décidés de la liberté. Il raille souvent le privilége. Paraphrasant un passage de Lucien, il raconte que Ménippe, admis un jour, au pied du trône de Jupiter, à l'honneur d'écouter les prières des hommes qui montaient de la terre avec la fumée de l'encens jusqu'au céleste séjour, entendit un héritier qui suppliait le père des dieux et des hommes de faire mourir promptement celui dont il devait recueillir le bien, un général qui l'invoquait pour obtenir la destruction de l'armée ennemie, un plaideur qui le priait de lui faire gagner un procès de mitoyenneté, deux pilotes qui, cinglant vers des ports différents, lui demandaient de faire souffler, l'un Borée, l'autre le Notus; mais le père des dieux et des hommes demeurait sourd à toutes les demandes qu'il n'aurait pu exaucer sans nuire à d'autres mortels. Ainsi font les gens de commerce, qui sont infatigables à réclamer des priviléges dans le but de vendre seuls ou de vendre plus cher leurs marchandises à leurs concitoyens; mais le roi, qui est le père de tous ses sujets, doit demeurer sourd à d'injustes prétentions.

Dans le cours de ses méditations, il a abordé un grand nombre de questions économiques, et, sur presque toutes, il a porté un jugement d'une droiture d'esprit remarquable pour son temps. Il apprend qu'on va faire un emprunt de 60 millions sous forme de loterie; il se fâche : « Les passions nuisibles en sont les ressorts, et, certes, il est mal au modérateur du gouvernement d'exciter ainsi les passions dangereuses aux sujets » (*Mém.*, VI, 392).

Une guerre coloniale est sur le point d'éclater. « Les colonies coûtent beaucoup, dit-il, et je vous demande de quoi elles profitent à un État? » Il leur applique le distique de Virgile : « *Sic vos non vobis :* voilà comme elles sont à l'égard de l'Europe », et il prévoit qu'un jour elles se sépareront de leur tyrannique maîtresse, celles d'Angleterre en premier lieu, celles d'Espagne ensuite (*Pensées*, n° 345).

« Un autre grand événement à arriver sur la terre ronde, le voici : les Anglais ont en Amérique septentrionale des domaines, grands, forts, riches, bien policés; ils ont en leur nouvelle Angleterre un parlement, des gouverneurs, troupes, habitans blancs à foison, richesses, lois et marine, qui pis est.

» Je dis qu'un beau matin, ces dominations peuvent se séparer de l'Angleterre, se soulever et s'ériger en république indépendante, comme les états généraux ont fait à l'égard de l'Espagne; déjà tout y tend... » (*Pensées*, n° 155.)

Il écrivait ces mots vers 1732; cinquante ans après, l'événement était accompli (1).

Je ne m'arrête pas à des prédictions qui ne sont que des coïncidences fortuites, telles que celles où il annonce qu'on ira quelque jour « dans une ville peuplée et policée de Californie, comme on va par le coche de Meaux », ou que Paris agrandi aura « le bois de Boulogne pour campagne » (2). Mais voici du moins une pensée dans laquelle on ne saurait méconnaître une vue raisonnée et judicieuse de l'avenir : « Comptera-t-on pour rien les précieux avantages qu'il y aurait à faire un beau canal de communication de la mer du Levant avec la mer Rouge, et que ce canal appartînt en commun à tout le monde chrétien? Quelle épargne pour les mar-

(1) Il n'est pas le seul à avoir fait cette prédiction : le marquis de Mirabeau la faisait aussi, en 1755, dans l'*Ami des hommes*. Voyez le discours de M. Léonce de Lavergne sur *Le marquis de Mirabeau* dans la *Revue des cours littéraires*, n° du 4 janvier 1863, p. 74.

(2) *Mém.*, Introd., I, VI. Il parle souvent de l'enchérissement des loyers à Paris. « L'on voit avec étonnement que chaque année les loyers des maisons de Paris augmentent de prix, d'abord dans les quartiers Saint-Germain, Richelieu, Saint-Honoré, maintenant même dans les quartiers du Marais et de l'Université. Tout le monde veut gagner Paris de plus en plus. » *Mém.*, VIII, 377 (année 1754). Voyez aussi VI, 384.

chands et quel bon marché pour les marchandises, si l'on ne faisait plus le tour de l'Afrique avec tant de périls et de dépenses? » (*Pensées*, 366.)

Il ne faut pas s'exagérer la portée de ce don de prophétie. Dans la multitude des pensées que d'Argenson ne prend pas toujours la peine de mûrir suffisamment, le vrai et le faux, le possible, l'impossible et le contradictoire se mêlent et se heurtent. Par exemple, l'ennemi du mariage propose de frapper d'un impôt spécial les célibataires, et l'ami de la liberté voudrait que l'Académie des sciences fît un règlement pour fixer les heures des repas et la durée de la journée; pour sa part, il estime que cette durée devrait être de dix-huit heures, partagées en trois parties : la première pour les audiences et les courses, la seconde pour le travail du cabinet, la troisième pour les délassements. Ce ne serait, il est vrai, qu'une « loi invitatoire »; mais il ne doute pas du succès, et il est ravi de l'effet : « Toute une ville aurait l'air de règle qu'a un couvent... » (*Pensées*, n° 429.)

Quoi qu'il en soit, d'Argenson fut incontestablement un esprit original. Comment se fait-il qu'il ait été si peu récompensé par la gloire, et que, cent ans après sa mort, il ait fallu de notre temps presque exhumer de l'oubli, je ne dis pas son nom, mais l'esprit de ses travaux? C'est que d'Argenson fut un penseur solitaire, ne publiant rien, se communiquant peu, et ayant, par suite, exercé peu d'influence sur la société du XVIIIe siècle. Il est juste d'ajouter : c'est que dans cet esprit il y eut des lueurs brillantes plutôt qu'un foyer lumineux. Il a indiqué plus que développé de grands principes. Il a été incomplet : son système démocratique, remarquable dans les détails, ruine par l'absolutisme royal la liberté qu'il prétend édifier par l'organisation communale; ses idées économiques, si nettes sur les manufactures et sur le commerce, semblent ne s'être jamais portées sur les corps de métiers et ne s'être pas élevées jusqu'à une théorie générale de la liberté du travail. Avec de pareils défauts, un penseur ne fait pas école; il peut être un précurseur, il n'est pas un maître de la science.

La correspondance de Voltaire a plus contribué que les pensées du marquis, et peut-être même plus que les actes du comte, à rendre populaire le nom de d'Argenson. Volaire s'était trouvé, au collége Louis le Grand, le condisciple du marquis et il était resté l'ami des deux frères. Il les a célébrés dans ses écrits, et c'est par leur crédit qu'il a obtenu la place de gentilhomme ordinaire, celle d'historiographe, un appui à la cour et de grands profits dans les affaires de finances; ce fut un échange de services dans lequel l'homme de lettres sut très-bien faire sa part. « Je suis né, leur écrivait-il, pour être vexé par les Desfontaines, les Rigoley, les Mannory, et protégé par les d'Argenson. » (Lettre du 17 juin 1747.)

On sait que le marquis lui avait envoyé, du camp même de Fontenoy, un récit de la bataille à laquelle il venait d'assister, et que c'est sur ce récit que Voltaire composa son poëme. Quelques années auparavant, il lui avait communiqué le manuscrit de ses *Considérations;* Voltaire l'avait lu, médité et en faisait un grand et sincère éloge. « Je trouve toutes mes idées dans votre ouvrage », écrivait-il alors; et plus tard, parcourant la Hollande dont il admirait l'organisation politique : « Il est tout municipal, lui disait-il, et voilà ce que vous aimez. »

Voltaire excellait à flatter adroitement ceux dont il voulait se concilier les bonnes grâces. Pendant que son principal protecteur était ministre des affaires étrangères, il lui parle sans cesse de la paix, de la bienheureuse paix : il savait que ce mot sonnait bien aux oreilles du marquis. « On dit, ajoutait-il, que je suis bon citoyen. Comment ne le serais-je pas? Il y a quarante ans que je vous aime. » Il y avait certes assez longtemps pour qu'il connût bien ses sentiments, et quand, dans une autre lettre, il lui écrivait : « Souvenez-vous, monseigneur, que vous ne pensiez pas à être ministre quand je vous disais qu'il fallait que vous le fussiez pour le bien public », il savait probablement qu'il était cette fois plus agréable que véridique. Car d'Argenson se croyait et se disait volontiers appelé à faire de grandes choses, parce qu'en effet il nourrissait beaucoup de pensées grandes et justes, et le ministère a été le rêve de toute sa vie, non pas le ministère des affaires étrangères, entravé par les tracasseries de la cour et par l'opposition de ses collègues, mais le rang suprême de premier ministre avec plein pouvoir d'agir. Depuis le temps où il remettait des mémoires diplomatiques à Chauvelin jusqu'à ses derniers jours, il ne cessa de faire des projets dans cette vue, et il prépara même des discours confidentiels qu'il aurait, le cas échéant, adressés au roi; un des premiers aurait eu pour texte et pour conclusion ces mots : « Sire, ne bâtissez plus. »

Son espérance devait être déçue. D'Argenson n'avait pas de parti à la cour qui, pour diverses raisons, l'aurait nommé volontiers, avec le malicieux duc de Richelieu, « secrétaire d'État de la république de Platon », mais jamais du royaume de France, et où lui-même cachait peu son dédain pour les courtisans vieillis et toujours légers qui y donnaient le ton et qu'il qualifiait de « vieux papillons enfarinés de politique ». Il en conçut un certain dépit, mais qui n'alla pas jusqu'à altérer son humeur et sa santé; et, plus sage que son frère, il sut trouver un refuge et une consolation dans le culte des lettres et dans les travaux de l'Académie des inscriptions et belles-lettres dont il était membre depuis 1733. « Il vécut paisiblement, dit Grimm, tantôt à Paris, tantôt à la campagne, partageant son loisir entre ses amis et le commerce des gens de lettres qu'il chérissait et qui étaient reçus chez lui avec de grandes marques de considération; car, sous le règne des d'Argenson, ce n'était pas encore la mode de haïr les philosophes. » (*Corr. de Grimm*, mars 1765.)

« J'ai tendrement regretté le marquis d'Argenson, no-

tre vieux camarade, écrit Voltaire en février 1757, un mois après sa mort. Il était philosophe, et, à Versailles, on l'appelait d'Argenson la Bête. » La postérité, mieux éclairée et plus impartiale que Versailles, dira comme Voltaire : C'est un philosophe, philosophe réformateur, qui, un des premiers dans le XVIIIe siècle, mérite d'être compté parmi les précurseurs de la science économique et de la Révolution française.

E. LEVASSEUR.

COLLÉGE DE FRANCE.

HISTOIRE ET MORALE.

COURS DE M. ALFRED MAURY,

de l'Institut.

La France au XVIIIe siècle (1).

V

L'ART ET L'INDUSTRIE.

La fin du règne de Louis XIV fut une époque de décadence pour l'industrie et le commerce. Quelles causes contribuèrent à les relever, quelles phases diverses a traversées le luxe, comment s'est-il transformé, quels avantages, quels inconvénients ont accompagné cette transformation, quels rapports l'histoire nous montre-t-elle entre le luxe et l'industrie, entre l'industrie et le bien-être des personnes qui en jouissent, ou dont le travail le procure, ce sont toutes ces questions intéressantes que je me propose d'étudier aujourd'hui.

Le grandiose, tel était le caractère du luxe sous Louis XIV; ce qui domina sous Louis XV, c'est l'élégance, la grâce, la coquetterie, et en même temps apparaît le confortable, inconnu auparavant. Les grands appartements étaient plus majestueux que commodes; les petits conviennent mieux au bien-être, aux plaisirs. A la grande littérature et aux grands appartements, succédèrent, sous Louis XV, les petits appartements et les petites poésies. Tout se tient. L'industrie se ressentit de ce changement qui pénétra dans les besoins, dans les habitudes de la vie réelle ; elle y perdit, elle y gagna plus qu'elle n'y perdit. Ce qui importe avant tout ici, c'est de constater la loi qui peut se dégager des faits.

L'industrie et le commerce ne jouirent pas, sous le règne de Louis XV, d'une prospérité sans mélange; car les événements et les fautes de la politique, les règlements et les fausses mesures d'économie l'entravèrent souvent. Toutefois, l'industrie et le commerce firent de notables progrès, et quand éclata la révolution française, alors que des idées économiques plus saines tendaient à prévaloir, la France avait déjà un vaste marché et de nombreuses fabriques. De plus, le luxe de l'ameublement et de la parure s'était généralisé et répandu, et il en était résulté pour notre industrie de notables progrès. Les objets de consommation ordinaire et générale furent fabriqués avec plus d'élégance; tout ce qui tient à la décoration s'étendit à un plus grand nombre d'objets, pour la satisfaction d'un plus grand nombre de consommateurs. Le luxe, que l'on me passe cette expression, se démocratisa. Il y eut sans doute à cela des inconvénients. Toutes les fois que le luxe se répand des hautes classes dans les classes moyennes, il perd quelque chose de sa grandeur. C'est une loi générale; car elle s'applique aussi à ce que nous pouvons appeler le luxe des intelligences. Aujourd'hui les hommes de génie transcendant, les conceptions d'une puissance extraordinaire, sont très-rares; mais on peut affirmer, en revanche, qu'il y a moins de médiocrité générale dans les esprits. Nous avons donc quelque raison de nous consoler. Le grandiose d'ailleurs ne ne suffit d'aucune manière aux créations, quelles qu'elles soient, de l'activité humaine; ce qui importe plus, c'est l'appropriation de ses pensées ou de son industrie aux besoins du plus grand nombre.

Ainsi que l'a remarqué M. Émile Levasseur, dans son excellente *Histoire des classes ouvrières*, que je prendrai souvent pour guide, ce qui frappe, sous Louis XIV, c'est encore la grossièreté du travail dans les objets ordinaires de consommation; la solidité n'y fait pas défaut, mais on n'y trouve ni le fini, ni l'élégance. On sent que l'industrie tâtonne et n'est pas encore maîtresse d'elle-même, que la pauvreté est encore extrême, et le sentiment du beau peu développé. L'époque qui suivit Colbert fut critique pour l'industrie. Les règlements devinrent plus tyranniques. A la mort de Louis XIV, il n'y avait, pour ainsi dire, pas une corporation qui ne fût ruinée. Les derniers offices des jurés héréditaires ne disparurent qu'en 1738. Il ne faut pas oublier la révocation de l'édit de Nantes, féconde en tristes effets. L'Angleterre, la Hollande, la Prusse, recueillirent nos ouvriers, que les efforts de Louis XIV furent impuissants à retenir. Cette époque vit la décadence et la ruine du commerce extérieur.

Sous Louis XV, l'industrie ne servit plus seulement, comme autrefois, les besoins du petit nombre. La bourgeoisie et le peuple voulurent, eux aussi, avoir leur luxe. On nous permettra de ne tenir aucun compte ici des déclamations éternelles des personnes attardées à rêver des lois somptuaires; il vaut beaucoup mieux considérer quelle fut l'action de ce luxe tant de fois maudit sur l'industrie encore jeune. La fabrication du temps de Louis XV dut s'attacher à faire moins bien, à meilleur compte.

Le système de Law introduisit l'usage du crédit, et servit par là les premiers besoins de l'industrie qui tendait à se développer. On a abusé des principes de Law, parce qu'on ne voyait pas dans quelles limites il convenait de

(1) Voyez les numéros 33 et 37, pages 522 et 593.

les appliquer. Il est arrivé ici ce qui s'est passé pour d'autres créations économiques. Ce qui est certain, c'est que, grâce à lui, l'industrie se releva, se développa lentement, en même temps que le luxe continuait à s'étendre. L'industrie demeura assurée du débit des objets de consommation usuelle.

Les fabriques, elles, ne furent pas entraînées dans la chute de Law. La France jouissait alors d'une paix qui fut à peine interrompue, pendant près de trente années, par des discussions de cabinet et par quelques victoires faciles. Malgré les droits de joyeux avénement et le cinquantième, le poids des impôts ne se faisait pas trop lourdement sentir.

Ce dont les industriels avaient surtout besoin c'était de liberté. A une époque, et cette époque était passée, où le luxe était l'apanage du petit nombre, l'industrie possédait peu de débouchés, et ceux-ci pouvaient être d'ailleurs fermés d'un instant à l'autre par des troubles, des guerres; on conçoit alors la nécessité des priviléges. Mais quand le luxe se fut étendu, quand l'industrie, débordée par les demandes, montra que les privilégiés étaient insuffisants pour les satisfaire, on sentit qu'il fallait rendre le commerce libre, que là était non-seulement le droit, la dignité, mais le véritable intérêt de l'industrie. Ce principe de la liberté de l'industrie et du commerce est aujourd'hui environné de tant de lumière que nous pouvons être tentés, confondant les époques, d'oublier ce qu'il a fallu de perspicacité, d'énergie, de convictions, de courage persévérant à ceux qui furent les premiers à le revendiquer. Les philosophes du XVIIIe siècle, en se chargeant de cette tâche, montrèrent autant d'audace que de perspicacité, ne l'oublions pas. Nous leur devons la liberté de conscience, la liberté de penser, la liberté de critique, la liberté politique, et cette liberté de commerce qui n'est pas la moins précieuse de toutes.

Durant toute cette période, et même après la mort de Fleury, pendant la guerre de la succession d'Autriche, plus coûteuse que les précédentes, mais encore illustrée par de brillants succès, les manufactures travaillèrent sans relâche et s'enrichirent. La production augmentait d'une manière sensible. Le nombre des pièces de rouenneries, visitées au bureau de Rouen, fut de 107 164, en 1732; de 181 337, en 1736; de 213 717, en 1739; de 245 688, en 1744; de 369 889, en 1749; les autres manufactures faisaient des progrès à peu près semblables, et tous ces produits trouvaient un écoulement facile.

Autant qu'on peut en juger par les statistiques de cette époque, souvent contradictoires et toujours inexactes, le commerce extérieur qui, en 1716, était tombé à 212 millions, dont 94 à l'importation, et 118 à l'exportation, semble s'être déjà relevé à 313 millions en 1731, et avait atteint, en 1750, 669 millions, dont 412 à l'importation, et 257, à l'exportation.

La compagnie des Indes, qui avait survécu au naufrage du système de Law, cherchait à soutenir ses opérations commerciales, et même à les étendre. En 1716, elle n'importait guère en France que 6 millions de marchandises, et n'en exportait qu'une valeur moitié moindre. En 1720, ses importations montaient à 12 millions, et ses exportations à 9; en 1742, les unes à 13 millions, les autres à 10. Si elle ne réussit pas mieux, la faute en était alors moins à la situation générale du commerce français qu'aux vices particuliers de son administration. Les profits diminuèrent, et les directeurs s'obstinaient à donner toujours le même dividende, afin de faire illusion : ce n'était pas le moyen de prospérer.

Les colonies se peuplaient. Il y avait cent mille Indiens à Pondichéry. La Martinique, qui n'avait que quinze mille nègres cultivateurs en 1700, en comptait soixante-douze mille en 1736. Cette augmentation était due à la liberté de la vente des sucres, que Law avait substituée, dans les Antilles, au régime de la domination exclusive de la métropole. Enfin, le commerce français qui, en 1715, n'occupait que trois cents vaisseaux marchands, en possédait dix-huit cents au commencement de la guerre de la succession d'Autriche.

Ainsi, à part quelques souffrances, locales ou temporaires, le commerce intérieur et extérieur trouvait, en France, au XVIIIe siècle, un champ de plus en plus vaste pour ses opérations. Le bien-être des classes moyennes en éprouva l'heureuse influence. C'était là un progrès. Toutefois, une bonne partie de la nation française ne participait pas à ces avantages. La condition des ouvriers, comme celle des paysans, était, en beaucoup de provinces, déplorable. Nous en avons la preuve dans les événements qui se passèrent à Lyon en 1739, et dont l'histoire nous montre tout ce qu'il subsistait encore d'inégalité, d'injustice dans la répartition des profits que faisaient notre industrie et notre commerce.

La fabrique de Lyon occupait 50 000 ouvriers. C'était le règlement de 1667 qui la régissait encore en 1737. On distinguait à Lyon, dans la population industrielle, trois catégories :

Compagnons ou ouvriers à façon, cinq mille (5000).

Maîtres ouvriers, possédant plusieurs métiers, travaillant pour leur propre compte, ou pour le compte d'un négociant, huit cents (800).

Marchands, quatre-vingts (80).

Les deux premières catégories constituaient la petite fabrique.

Pour être reçu ouvrier à façon, maître ouvrier, marchand, il fallait payer des droits. Un arrêté du 8 mai 1731, venu de Paris, réduisit à deux les catégories de la fabrique lyonnaise. Les ouvriers travaillant chez eux, pour leur compte, ne pouvaient avoir plus de deux métiers. Il leur était défendu d'affermer des apprentis et d'avoir des compagnons. Les chefs d'atelier furent limités à quatre métiers. Cette nouvelle législation ruinait la petite fabrique et souleva des réclamations. En 1737, on fit droit aux plaintes des ouvriers, on adopta un règle-

ment plus sage. Mais, en 1739, on revint à l'ancien système. Une députation fut envoyée à Paris; on ne fit pas droit aux réclamations des ouvriers.

Voici un budget qui prouvera combien il est vrai de dire que leurs réclamations n'étaient que trop fondées.

Budget d'une famille d'ouvriers lyonnais, en 1744 (1).

On suppose un ménage d'ouvriers en soie, où il y a trois métiers chargés, le premier, d'un taffetas d'Angleterre; le second, d'un taffetas noir lustré, de 80 portées; le troisième, d'un taffetas noir lustré, de 90 portées. On suppose la femme constamment occupée à un des métiers, ce qui n'est pas ordinaire, vu les soins du ménage et de l'atelier, et autres détails domestiques. On suppose l'existence de trois enfants en bas âge, dont l'un encore chez le père nourricier. On suppose qu'il n'y a qu'un seul domestique pour le dehors, pour faire les cannettes et dévider. On suppose enfin un travail continuel, sans accident ni maladie. L'année est réduite à 296 jours ouvrables, déduction faite de 52 dimanches et 17 fêtes; ces 296 jours, à raison de 2 aunes 3/4 par jour, sur chaque métier (journée d'un bon ouvrier), donnent 814 aunes, qui se réduisent, à cause de 15 jours perdus par suites des couches de la femme, à 800 aunes par métier.

Chapitre I. *Recettes.* — L'ensemble représentait 1800 fr. De plus, on y trouve la preuve que l'on fabriquait, avec un métier de taffetas d'Angleterre, l'aune à 14 sous. On en faisait 800 pièces par an, ce qui représentait 560 fr. Les recettes des trois métiers formaient donc 1800 fr., moins 20 fr.

Chapitre II. *Dépenses.* — L'ensemble représentait 2048 livres 12 sous. Donc la dépense excédait la recette de 248 livres 12 sous. C'était à la fois la dépense de l'ouvrier et celle du compagnon. Le pain était alors à 2 sous la livre; le vin, on en comptait une pinte par jour, à 6 sous; la viande, à 6 sous. On comprenait dans les dépenses tous les frais de pliage, tordage, montage et autres; l'entretien de la femme et des enfants, et un habillement complet de l'homme, pour 80 livres, lequel devait durer huit ans, ce qui faisait 10 livres par an, et un chapeau de 6 livres pour trois ans, ce qui faisait 2 livres par an.

Tel était donc le budget d'un ménage d'ouvrier; le déficit était évident. Aussi, en août 1744, les ouvriers lyonnais réclamèrent-ils une augmentation qui fut promise, puis refusée. Il en résulta une émeute à laquelle prirent part les ouvriers en taffetas et en satin, les teinturiers, les charpentiers, les fabricants de bas, etc. M. de Lautrec, entré à Lyon, prit des mesures violentes contre les coupables. On dut revenir au règlement antérieur qui avait été établi, en 1737, pour les ouvriers en soie, et en 1716, pour les ouvriers teinturiers. En effet, on avait donné en 1737 satisfaction à la petite fabrique; mais, en 1739, on s'était départi de cette mesure, précisément dans un moment où les ouvriers étaient sans travail et sans pain. Les chômages étaient trop nombreux. Les vers si connus de la fable du *Savetier et du Financier* :

> On nous ruine en fêtes :
> L'une fait tort à l'autre ; et monsieur le curé
> De quelque nouveau saint charge toujours son prône,

n'étaient que l'expression de la stricte réalité. Les classes ouvrières en souffraient. A Metz, l'évêque de la Feuillade dut ramener les fêtes de cent à trente, et M. de Saint-Simon à douze, malgré l'opposition de son chapitre.

En général, le clergé et la magistrature étaient peu favorables à l'industrie. M. Jobez a dit, dans son excellente *Histoire de Louis XV*, à laquelle j'emprunte ces détails : « Le clergé qui, encore aujourd'hui, ne se rend pas un compte parfaitement exact de l'influence heureuse de l'aisance générale sur la dignité de l'homme, le clergé qui, encore aujourd'hui, redoute les vices engendrés par le luxe plus qu'il n'apprécie la mâle indépendance enfantée par le développement du travail, le clergé s'opposa aux justes et sages réformes de l'évêque de Metz. M. de Saint-Simon fut contraint de lutter à la fois contre son chapitre et contre les fonctionnaires de la province. Dans l'impossibilité où il était de trouver un point d'appui chez ses diocésains, qui n'avaient aucun moyen de faire prévaloir leur volonté, M. de Saint-Simon fut obligé de s'adresser au pouvoir central. Soustraits par leur éloignement aux vanités et aux influences locales qui pervertissent trop souvent le jugement et l'esprit d'équité chez les employés de la province, les bureaux de Versailles donnèrent raison à l'évêque, et des lettres patentes assurèrent l'exécution des mesures utiles qu'il avait arrêtées ».

Ces réflexions de l'auteur de *La France sous Louis XV* sont très-judicieuses. C'était M. de Saint-Simon qui avait fait abolir quelques-unes des entraves mises à la liberté du travail. Mais les employés de Versailles repoussaient les légitimes réclamations des ouvriers lyonnais, et c'est à l'occasion des événements qui amenèrent l'émeute que nous venons de rappeler, que les ouvriers soumirent comme pièce à l'appui de leurs réclamations au prévôt des marchands ce budget d'un ménage d'ouvriers composé de trois enfants, du père et de la mère, ceux-ci occupés sans relâche, à faire battre toute l'année, sauf les dimanches et fêtes, un métier pendant quinze heures par jour.

Le contrôleur général Orry avait reçu à Versailles une députation en nombre égal de marchands et de maîtres ouvriers; mais Orry s'était contenté, après l'avoir entendue, de renvoyer l'affaire à ses bureaux, qui en revinrent purement et simplement au règlement de 1731.

Les choses sont bien changées aujourd'hui. Autrefois, c'était par des rigueurs que l'on répondait trop souvent aux plus justes réclamations des ouvriers. L'ouvrier mécontent paraissait un émeutier, un séditieux. Aujourd'hui les sentiments d'humanité ont pris la place des

(1) *Archives historiques et statistiques du département du Rhône.*

idées étroites et des dispositions rigoureuses, cruelles, des anciens temps, et ce triomphe des idées de l'humanité est dû à la philosophie du XVIIIe siècle. Un homme dont l'industrie devient inutile parce qu'il s'est produit dans les sciences, dans les arts, de grandes modifications, ne saurait être renvoyé sans indemnité. Le travailleur qui vit de ses bras est exposé à des dangers qui ne doivent pas nous trouver indifférents. Je ne prétends pas, bien entendu, encourager ici la prétention de l'ouvrier qui soutient que l'État est tenu d'assurer son travail. Dans un État libre et commerçant, il faut s'attendre à subir les inconvénients aussi bien que les avantages de la liberté. C'est un combat où le plus fort a la prépondérance. Chacun pour soi, et Dieu pour tous. Mais est-ce à dire maintenant que la liberté commerciale, la concurrence que rien ne gêne soit le remède souverain de tous les maux de la société? A côté de la liberté commerciale et de la concurrence, il y a l'humanité. Si, dans une foule immense, remuante, impétueuse, un être faible, une femme, un vieillard, un enfant vient à choir, faut-il, sans que rien vous arrête, sans que rien vous inquiète, vous trouble, passer sur le corps d'un malheureux qu'on étouffe, qu'on écrase? N'y a-t-il rien alors qui parle au cœur plus haut et plus impérieusement que le désir d'arriver? Si la liberté est belle, n'est-ce pas parce qu'elle aide au plein épanouissement de l'intelligence et du cœur de l'homme, de son âme, de l'homme tout entier? Qu'est-ce que l'homme pour qui l'homme est indifférent? Qu'est-ce que l'homme sans cette affection spontanée, mutuelle, qui constitue et cimente l'humanité? Et combien importe-t-il, précisément parce que la concurrence est bonne et légitime, que la compassion pour la faiblesse ou le courage malheureux conserve tous ses droits, toute son énergie. Le champ de bataille de l'industrie a, lui aussi, ses blessés. Sachons les secourir. Que les secours leur viennent de l'initiative de l'État ou de l'initiative personnelle, peu importe, pourvu que la charité s'exerce, et pourvu aussi qu'elle ne s'exerce pas contre la liberté.

Ce fut sous le ministère de Turgot que la liberté triompha. Il y avait alors entre les principes économiques et le principe de la charité un antagonisme qui menaçait la société dans la liberté nécessaire au commerce et à l'industrie, et dans cette charité encore plus nécessaire au bonheur de tous. Un compromis se fit entre les deux principes. Grâce aux efforts de Turgot, on trouva de ces moyens termes dont l'Angleterre sait faire usage avec tant de sagesse. Sans doute l'État est le patron de l'ouvrier, mais dans une certaine mesure. L'Assemblée constituante abolit les priviléges. La résistance des privilégiés fut énergique. « Détruire les maîtrises, disait M. de Sartines, c'est livrer la France aux Anglais. » Remarquons ici comment procèdent les vaines inquiétudes, les préjugés, les erreurs, de quelque côté qu'on les rencontre. Quand les premières machines firent leur apparition, les ouvriers s'émurent; c'était leur pain qu'on leur enlevait; le travail des bras devenait inutile, les classes ouvrières le croyaient, et les progrès des machines les remplissaient d'épouvante. Vaucanson, inspecteur des manufactures de soie, fut poursuivi à Lyon, à coups de pierre, par les ouvriers. On sait les combats que Watt eut à soutenir. Et nous voyons aujourd'hui quels services les machines et la vapeur rendent tous les jours, non-seulement à la société en général, mais aux ouvriers. De son côté, M. de Sartines, dans un intérêt général, croyait que la destruction des maîtrises, c'était la France livrée aux Anglais. Tant que le progrès inhérent à la nature même de l'esprit humain amènera des transformations nécessaires dans la société, il faut s'attendre à voir saluer par des réclamations, des récriminations, des appréhensions de ce genre le plus heureux développement de l'activité humaine. En ce qui concerne la destruction des maîtrises, l'épreuve est faite depuis longtemps déjà. Eh bien? la France est-elle livrée aux Anglais? Nous ne ferons pas d'autre réponse aux Sartines d'aujourd'hui.

En résumé la France marchait par l'avénement graduel de la liberté à une ère de grande prospérité commerciale et industrielle; rien n'aurait arrêté ce progrès, si du sein du mouvement des idées qui l'avait suscité, ne s'était élevé un tourbillon qui balaya momentanément ce qui avait été créé. La crise révolutionnaire, le régime de la Terreur, ramenèrent la France à une détresse contre laquelle elle travaillait depuis un demi-siècle à se défendre. Mais cette crise heureusement n'affaiblit pas notre pays qui retrouva toutes ses forces productives dès que le génie de Napoléon Ier lui eut rendu l'ordre et la bonne administration.

ALFRED MAURY.

CONFÉRENCES ANGLAISES ET AMÉRICAINES.

M. THACKERAY.

Les quatre George (1).

IV

GEORGE IV (1820-1830).

Dans l'intéressante *Vie de lord Eldon* par Twiss, nous lisons comment, à la mort du duc d'York, le vieux chancelier devint possesseur d'une boucle des cheveux du prince défunt, à l'authenticité de laquelle il attachait tant de prix, que lady Eldon, sa femme, la partagea entre ses enfants qui la portèrent toute leur vie comme un précieux souvenir. Quand George IV débarqua à Édimbourg, un homme qui certes le valait bien, sir Walter Scott, et qui était venu à bord du yacht royal pour le recevoir, emporta chez lui le verre dans lequel le monarque avait bu, en jurant de le conserver comme un héritage sacré dans sa famille. Si nous revoyions cette relique mainte-

(1) Voyez les numéros 35, 36 et 38, pages 563, 570 et 606.

nant à Abbotsford, pourrions-nous nous empêcher de sourire? George IV dort depuis trente ans dans la tombe; qui de nous ne s'étonne aujourd'hui qu'on ait pu jamais le respecter, l'admirer et l'accueillir avec enthousiasme?

Il semble à première vue bien facile d'esquisser son portrait. Voici son habit, son crachat, sa perruque, son sourire niais ; avec une ardoise et un morceau de craie, je puis tracer de lui un portrait suffisamment ressemblant. Et cependant, après avoir lu sur lui des milliers de volumes, d'articles de journaux, de revues, l'avoir suivi aux bals, aux banquets, aux courses de chevaux, vous ne trouverez jamais qu'un monarque insignifiant et sans caractère. Son père et son grand-père furent des hommes; on sait ce qu'ils valaient, ce qu'ils étaient capables de faire dans des circonstances données, et qu'à l'occasion ils savaient se battre en braves soldats. Ils aimaient leurs amis, haïssaient leurs ennemis, avaient chacun leur personnalité. George IV au contraire n'a point de caractère propre; je ne sache pas qu'il ait jamais professé ouvertement une opinion. Les documents qu'on a publiés sous son nom sont apocryphes ; les lettres qu'on lui attribue sont l'œuvre d'un commis de librairie ou de quelque malheureux auteur sans ouvrage. George ne faisait qu'y mettre son nom. Son maître de danse dont il était l'émule, qu'il surpassait même ; le perruquier qui frisait son toupet, le tailleur qui coupait ses habits, constituaient son individualité : derrière il n'y avait rien. La postérité n'a-t-elle donc rien de mieux à faire que de démailloter et de disséquer cette vieille momie ? J'ai eu jadis cette fantaisie ; j'aurais honte à présent de poursuivre plus longtemps un si triste gibier.

Le 12 août 1762, quarante-sept ans après l'avénement de la maison de Brunswick au trône d'Angleterre, les cloches sonnaient à toute volée dans la ville de Londres, et annonçaient au peuple que George III venait d'avoir un héritier. Cinq jours après, le roi adressait à la chancellerie des lettres patentes créant Son Altesse Royale prince de la Grande-Bretagne, prince de Brunswick-Lunebourg, duc de Cornouailles et de Rothsay, comte de Carrick, baron de Renfrew, lord des îles, grand intendant d'Écosse, prince de Galles et comte de Chester.

Tout le monde voulut voir l'enfant bien-aimé, et derrière les grilles dorées du parc de Saint-James, dans un berceau surmonté de plumes d'autruche, le royal enfant fut exposé aux yeux charmés de ses vassaux. Parmi les objets qui lui furent envoyés comme hommage à sa souveraineté, figure un arc indien avec ses flèches, présent de ses fidèles sujets de New-York. Ce jouet faisait les délices de l'enfant. Un vieux courtisan de la cour de son grand-père et de son aïeul, soucieux même dans sa vieillesse d'être bien en cour, jouait avec lui et faisait semblant d'être tué quand le jeune prince l'attrapait avec sa flèche, puis il se relevait et se laissait tomber de nouveau au grand bonheur de l'enfant. C'est ainsi qu'il était adulé dès le berceau, et que l'on se prosternait à ses pieds avant même qu'il pût les mouvoir.

Il existe un joli portrait du prince royal, alors enfant, endormi sur les genoux de sa mère qui met un doigt sur sa bouche comme pour prier que l'on respecte le sommeil de l'enfant. Depuis ce jour jusqu'à son décès, arrivé soixante-huit ans après, je ne sache pas qu'il y ait un homme au monde dont on ait fait plus souvent le portrait, en toute sorte d'uniformes ou de costumes de cour, en longue perruque poudrée ou à la Titus, avec ou sans queue, en chapeau à cornes, en uniforme de colonel de dragons, de feld-maréchal, en costume écossais avec la dague et la claymore (une étrange figure), en frac à brandebourgs et à fourrures, avec une culotte courte et des bas de soie, en perruques de toutes formes et de toutes couleurs, enfin dans son costume de couronnement, qui lui plaisait tant qu'il en fit distribuer des copies à toutes les cours d'Europe et à toutes les ambassades anglaises, aux nombreux clubs de la capitale, aux hôtels des principales villes d'Angleterre, ainsi qu'à ses amis particuliers. Je me souviens que, dans mon enfance, il n'y avait guère de salle à manger qui n'eût ce portrait.

On s'accordait à reconnaître le charme et l'élégance de ses manières, et il faut croire qu'il avait un grand pouvoir de fascination. Lui et le frère du roi de France, le comte d'Artois, un charmant jeune prince qui dansait délicieusement sur la corde roide, — plus tard un vieillard chancelant réduit à demander au successeur de George IV l'hospitalité dans le palais de Marie-Stuart, — se disputaient le titre de premier gentilhomme de l'Europe. En Angleterre naturellement nous donnions la palme à notre gentilhomme. Jusqu'à la mort de George, ce titre ne lui fut pas contesté, ou les récalcitrants furent traités de traîtres et de rebelles. L'autre jour, je lisais la réimpression des *Nuits* de Christophe North. Les nouvelles de la santé du roi sont en majuscules dans l'ouvrage de ce brave Écossais. On croirait qu'il s'agit d'un sage, d'un héros, d'un homme d'État, du modèle des rois et des hommes. Walter Scott aussi fut un zélé champion du roi. Il rallia au roi toute l'Écosse, mit sa fidélité à la mode, et frappa de tous côtés avec sa claymore sur les ennemis du prince. Les Brunswick n'eurent pas de plus zélés défenseurs que ces deux bourgeois jacobites, Samuel Johnson, le fils du libraire de Lichfield, et Walter Scott, le fils du jurisconsulte d'Édimbourg.

La nature et les circonstances s'étaient réunies pour gâter le jeune prince. La tristesse mortelle de la cour de son père, ses stupides amusements, ses occupations routinières, sa vie monotone, eussent fait fuir un prince moins écervelé que George IV. Les princes décampaient au plus vite de ce palais de l'*Ennui* où le vieux George passait son temps à étiqueter ses livres et à faire de la musique, pendant que la reine Charlotte partageait le sien entre sa tabatière et sa tapisserie.

Notre héros signala son entrée dans le monde par un trait digne de lui et qui faisait présager ses exploits futurs. Il inventa une nouvelle boucle pour les souliers. Elle

avait un pouce de long sur cinq de large et couvrait le cou-de-pied presque entièrement. Charmante invention! aussi utile que le prince sur le pied duquel elle brillait. Au premier bal de la cour auquel il assista, nous voyons qu'il portait un habit de satin rose avec manchettes blanches et un gilet de satin blanc orné de paillettes de différentes couleurs. Son chapeau à cornes, d'un style militaire tout nouveau, était orné de deux rangées de perles d'acier au nombre de cinq mille, avec une ganse et un gland de même métal. Quel charmant prince ce devait faire! Si ces détails vous paraissent puérils, songez que c'étaient les grands incidents de son existence. Ses biographes prétendent qu'il eut d'abord le projet d'encourager les lettres, les arts, les sciences, de rassembler chez lui les savants et les hommes de lettres, et de fonder des prix pour l'encouragement de la géographie, de l'astronomie et de la botanique. Mais il n'était pas fait pour ces études. Les maîtres de ballet, les cuisiniers français, les jockeys, les bouffons, les procureurs, les tailleurs, les boxeurs, les maîtres d'escrime, les marchands de curiosités et de bijoux, voilà quels étaient ses vrais compagnons.

Il voulut d'abord se lier d'amitié avec Pitt, Burke et Sheridan. Mais comment ces homme auraient-ils pu lier une amitié sérieuse avec cet esprit léger? Il pouvait à la vérité raisonner sur le jeu avec Fox ou sur les vins avec Sheridan, mais leur intimité finissait là. Cet homme frivole ne pouvait devenir le chef de Burke et de Fox! Quelles pouvaient être, sur la constitution, sur le bill des Indes ou sur l'émancipation des catholiques, les opinions de cet homme dont les plus graves préoccupations se concentraient sur la coupe d'un habit ou sur l'assaisonnement d'une volaille?

L'amitié entre le prince et les chefs whigs était impossible. Le respect qu'ils lui témoignaient était simulé, et, s'il rompit le premier ce semblant d'amitié, nous ne pouvons l'en blâmer. Ses compagnons naturels étaient les dandys et les parasites. Il se fatigua bientôt de ses compagnons de plaisir, et nous le vîmes alors en compagnie de quelques loustics, officiers aux gardes, dont les railleries réveillaient son esprit blasé. Un héritier du trône peut-il avoir de véritables amis? Il a des flatteurs, d'ambitieux parasites qui l'obsèdent, mais la véritable amitié lui est inconnue.

Les femmes, je suppose, étaient aussi fausses que les hommes dans leurs relations avec lui. Jouerons-nous le rôle de Leporello, et publierons-nous le catalogue des conquêtes de ce royal don Juan? Dirons-nous les noms des favorites auxquelles il a jeté le mouchoir? Quelle utilité de savoir comment Perdita fut assiégée, conquise, abandonnée et remplacée? On a vu des débauchés et des volages depuis que le monde est monde. Celui-ci a eu plus d'occasions que d'autres, et ceci doit être dit à sa décharge.

Ce fut un malheur pour lui d'être ainsi flatté et choyé par les hommes et par les femmes. Doué d'une jolie figure, d'une voix agréable, héritier du trône, il était recherché de tous. La vanité, le désœuvrement, achevèrent de l'entraîner sur la voie glissante des plaisirs. Les allées ombreuses des jardins de Kew l'entendirent plus d'une fois, par un beau clair de lune, fredonner la romance du jour sur les bords de la Tamise au bras d'une jeune beauté, pendant qu'un Leporello quelconque faisait le guet pour qu'on ne vînt point troubler le concert.

C'était alors la mode de chanter après les repas. Les chœurs retentissaient partout en Angleterre, tantôt folâtres, tantôt grossiers, mais toujours occasionnant une consommation prodigieuse de liquide.

« La muse de l'amour, pour essayer ses ailes, n'a pas » besoin de prendre un prodigieux essor; il lui suffit de » voltiger autour de la coupe et d'y tremper ses lèvres, » comme l'hirondelle qui effleure la surface d'un lac. »

Ainsi chantait Morris dans une de ses odes anacréontiques auxquelles le prince avait l'habitude de faire chorus, et dont le refrain ordinaire correspondait à celui-ci :

Ne laisse jamais dans ta main
Ton verre ni vide ni plein.

La table du prince, au reste, était faite pour tenter les honnêtes gens. Scott, le loyal Écossais, le vrai royaliste, le plus agréable conteur de son temps, y répandait avec profusion le trésor de ses anecdotes et de ses histoires du temps passé. Grattan y versait les flots de son éloquence brûlante et imagée. Moore, qui devait plus tard attaquer le roi avec tant d'amertume, était alors son compagnon fidèle, et composait pour lui ses plus jolies romances. Ne nous étonnons donc pas si le séjour à table se prolongeait, et si le sommelier se lassait à déboucher les bouteilles. Rappelons-nous surtout quels étaient les usages du temps, et que Pitt, le grand Pitt, allant à la chambre des communes, après avoir bu chez lui une bouteille de porto, entrait avec Dundas chez Bellamy, où ils s'attablaient de nouveau.

On peut parcourir des volumes d'anecdotes sur le prince, on n'en trouvera guère plus d'une demi-douzaine dignes d'être rapportées. Il se montre partout indolent, voluptueux, facile à vivre. Le trait qui lui fait le plus d'honneur peut-être est son humanité. Quand il n'était encore que régent du royaume, il s'enquérait avec soin des exécutions capitales, cherchait à trouver quelque chose en faveur des condamnés, et à faire commuer, s'il le pouvait, la sentence.

Une fois, ayant entendu dire que la famille d'un jeune officier était dans la plus grande misère, il s'empressa de lui faire parvenir sept ou huit cents guinées sans trahir son incognito. Il envoya également des secours à Sheridan, et lui en aurait envoyé davantage si la mort ne fût venue briser la carrière de cet homme de génie.

Il y a en outre de gracieuses lettres de lui à ses amis, lettres pleines d'affection et de sensibilité. Mais il était inconstant dans ses amitiés comme dans ses amours. Il

était gracieux et aimable avec eux un jour, le lendemain il les quittait et allait à d'autres. De même pour ses maîtresses. Aujourd'hui amoureux fou de Perdita, demain il passait à côté d'elle sans la regarder. Lundi au mieux avec Brummel, mardi il ne se souvenait plus de lui; il le volait au jeu tout en tenant entre ses doigts la tabatière que lui avait donnée ce pauvre dandy. Il le vit plus tard, dans son abandon et sa détresse, alors que le malheureux, ruiné, lui envoya une autre tabatière pleine de tabac choisi, comme pour se rappeler à lui et implorer son secours. Le roi refusa de reconnaître son ancien compagnon de plaisir, son rival, son maître.

Des traits de bonté envers une femme de chambre, de générosité envers un domestique, des observations critiques sur la manière la plus noble de faire la révérence, voilà ce qu'on trouve de mieux dans sa vie. C'était le temps cependant des grandes guerres de l'Empire, des combats de géants. Chaque jour une bataille était gagnée ou perdue par nos braves troupes. Des drapeaux salis par la poudre et déchirés par la mitraille étaient arrachés des mains d'un ennemi héroïque et gisaient à nos pieds; lui, cependant, assis sur son trône, distribuait aux plus méritants les récompenses de la valeur. Comme l'acteur Elliston, qui, à force de représenter les rois, s'imagina vraiment être roi, George IV entendit tellement parler de guerre, décora tant d'officiers et de soldats, usa tant d'habits rouges, de chapeaux à cornes et de plumes de coq, qu'il s'imagina avoir fait maintes campagnes et avoir conduit, sous le nom du général Brock, la charge terrible de la légion belge à Waterloo.

On se demande comment la haute société a pu le supporter. Le supporterions-nous aujourd'hui ? Il s'est opéré une silencieuse transformation dans les mœurs qui a mis entre nous et le commencement de ce siècle un intervalle immense. Les hommes eux-mêmes sont changés. Je vois nombre de vieux gentilshommes de manières parfaites. Leur vénérable tête est blanchie par l'âge; ils mènent une vie tranquille, ne s'occupant que de l'éducation de leurs enfants, qu'ils aiment avec passion. Je les regarde, et je songe avec étonnement à ce qu'ils étaient jadis. Tel de ces excellents pères de famille, quand il était au 10e hussards, et qu'il dînait à la table du prince, roulait sous la table tous les soirs. Tous les soirs cet autre s'accoudait à une table de jeu. Si, dans l'entraînement du jeu ou de l'ivresse, l'un de ces messieurs disait à son voisin un mot trop vif, un duel s'ensuivait infailliblement. Un gentilhomme d'alors s'abaissait jusqu'à donner le bras à un boxeur; il lui gardait son habit pendant le combat et l'encourageait de ses hourras et de ses bravos. Il prenait un suprême plaisir à mettre habit bas et à faire le coup de poing avec un matelot. Un autre passait la nuit au poste. Cet autre, enfin, qui nous paraît si recherché dans ses manières, et si poli quand il se trouve dans un salon avec des dames, s'il reprenait les manières et les habitudes de sa jeunesse, jurerait à vous faire dresser les cheveux sur la tête.

C'était l'usage alors, et l'on jurait terriblement avec le duc d'York devant Valenciennes, ou à Carlton-House à table ou au jeu. Lisez les lettres de Byron. Le jeune homme est si habitué aux jurons qu'il s'en trouve même dans ses lettres et qu'il jure par écrit.

Lisez le récit qu'il fait de la vie des étudiants de l'université de Cambridge, où se trouvait un professeur «qui parlait le grec comme un Ilote ivre», et dont les excès surpassaient même ceux de ses élèves. Lisez dans Mathews la description de sa vie de jeune châtelain à Newsted, où travesti en moine, lui et ses amis, il passait la nuit à boire et à chanter des chansons impies.

Les mémoires du temps nous montrent Pitt en partie de plaisir avec le lord chancelier et le lord trésorier de la marine, et revenant à Londres à cheval après avoir dîné à Addiscombe. Les trois cavaliers, ayant trouvé la barrière ouverte, l'enfilèrent au galop sans souci des droits de péage. Le garde-barrière, les prenant pour des voleurs, leur tira un coup de fusil qui heureusement n'atteignit personne. Un poëte fit sur cette aventure les vers suivants :

« Comme Pitt errait le soir dans la campagne, la rai-
» son noyée dans le champagne de Jenkinson, une main
» grossière, dont heureusement pour nous le ciel dé-
» tourna les coups, faillit tuer un ministre en croyant
» tirer sur un voleur. »

Voici donc le trésorier de la marine, le lord chancelier et le lord premier ministre en flagrant délit d'escapade.

Dans les mémoires d'Eldon, publiés à cette époque, nous voyons que le barreau aimait le vin pour le moins autant que les dossiers.

« Un jour, en Lancastre, raconte Scott, nous trouvâmes le pauvre Boswell étendu dans la rue dans un état complet d'ivresse. Nous le fîmes ramasser et porter à l'auberge où nous payâmes sa dépense et celle de son clerc (le barreau était large à cette époque), et le lendemain, à son réveil, nous lui envoyâmes une assignation pour venir justifier de son droit de se coucher dans la rue. La formule à discuter était celle-ci : *Quare adhæsit pavimento : Pourquoi était-il couché sur le pavé?* Nous l'avertîmes, en outre, que, le juge étant fortement indisposé contre lui, il devait faire tous ses efforts pour justifier son droit et ses prétentions. Boswell envoya chercher chez tous les *attorneys* du pays un livre où il put élucider la question, mais ce fut en vain. Toutefois, encore étourdi par les fumées du vin, il fit comme il put un mémoire sur cette question, en développant certains motifs que nous lui avions indiqués sommairement par dérision. Arrivé à l'audience, il se met à lire sa requête. Le juge est ébahi ainsi que l'auditoire. — Qu'est cela? dit le juge; je n'ouïs jamais parler de cette question. Qu'est-ce qui est étendu sur le pavé, et de quoi s'agit-il?

Est-il quelqu'un de vous, messieurs, qui puisse m'expliquer cette énigme?

» — A cette question, le barreau tout entier partit d'un immense éclat de rire. Enfin l'un de nous prit la parole et dit : « Milord, maître Boswell a passé la nuit dernière couché sur le pavé. Il n'y a pas eu moyen de l'en arracher pendant quelque temps. Enfin, après un peu de résistance, on l'a relevé et porté dans son lit. Mais il prétendait avoir le droit de rester couché dans la rue, et c'est ce droit qu'il soutient aujourd'hui devant vous. »

Nos pères aimaient beaucoup ces plaisanteries.

Quand l'évêque de Lincoln quitta le doyenné de Saint-Paul, il demanda à un de ses amis, homme savant, du nom de William Hay, comment il devait s'y prendre pour transporter un excellent bordeaux, dont le transport exigeait les plus grandes précautions. — Mon ami, lui dit Hay, combien de bouteilles avez-vous de cet excellent vin? — Environ six douzaines, répondit l'évêque. — Eh bien! dit l'autre, n'ayez point d'inquiétude. Vous n'avez qu'à m'inviter six fois à dîner, et je vous le transporterai fort bien moi-même.

Ils buvaient sans doute comme des Gargantuas.

Toutefois cette plaisanterie était moins sombre que celle de Thelwal, orateur anglais, qui dans l'effervescence produite en Angleterre par la Révolution française, s'écria, en décapitant une bouteille de porter : « C'est ainsi que l'on devrait traiter tous les rois! »

Passons maintenant à de plus grands personnages. Nous trouverons un tableau de la vie de la cour dans les timides mémoires de miss Burney. Le ton élevé, les manières violentes, la démarche bruyante et les jurons des jeunes princes effrayaient, paraît-il, la tranquille cour de Windsor et remuaient les tasses à thé jusque sur leurs plateaux.

Les clubs les plus en vogue à cette époque étaient ceux d'Arthur, d'Almack, de Bootle et de White. Partout on jouait, et les gentilshommes ruinés et les sénateurs dont la fortune avait subi quelque atteinte venaient y plumer les novices. Charles Fox, un joueur effréné, perdit un jour 200 000 livres sterling. Gibbon nous dit qu'il passa un jour vingt-deux heures au jeu et perdit 500 livres en une heure. Ce joueur acharné prétendait qu'après gagner, le plus grand plaisir était de perdre. Que d'heures, que de nuits perdues! J'allais dire aussi que de santé et de tranquillité! Mais j'oublie qu'il supportait ses pertes très-philosophiquement. Après une nuit passée au jeu et des pertes considérables, on le trouvait tranquillement assis sur un sofa à lire une églogue de Virgile.

Le prince et Fox avaient depuis longtemps abandonné les cartes, que les dandys continuaient à jouer. Byron, Brummel, combien de victimes du jeu pourrais-je mentionner!

En 1827 eut lieu un scandale qui pensa tuer le jeu en Angleterre. Un pair du royaume fut surpris trichant au whist, et faisant ce qu'on appelle *sauter la coupe*. On fit ce qu'on put pour éviter un esclandre. Des lettres anonymes l'avertirent que son manége était découvert. Tout fut inutile; cette habitude était plus forte que lui. Quand l'infamie de milord fut divulguée, les tables de jeu perdirent, pour ainsi dire, toute leur splendeur. Des juifs et des escrocs continuèrent à rôder dans les clubs ou aux courses de chevaux et à tenter les novices avec leurs cartes graisseuses; mais le jeu était mort, ses fidèles dispersés et ses autels tombaient en ruine.

Il y avait un autre amusement fort populaire en Angleterre à cette époque : je veux parler des assauts de boxe, de ces luttes à coups de poing qui étaient encore fort à la mode dans ma jeunesse. Le prince avait été d'abord grand protecteur de ces sortes de divertissements, comme son grand-oncle Cumberland l'avait été avant lui; mais, ayant vu tuer à Brighton un des combattants, il fit une pension à la veuve, et déclara qu'il n'assisterait plus à aucune lutte de ce genre. Il ne cessa cependant jamais de considérer la boxe comme un exercice éminemment anglais et national, et qui, à ce titre, ne devait pas être supprimé. Il avait dans son cabinet le portrait des lutteurs qui s'étaient fait un nom par leur courage et leur habileté, et quand il y avait eu un assaut remarquable il aimait à s'en faire lire le compte rendu, et à savoir comment Cribb avait poché l'œil à Molyneux, ou comment Jack Randall avait *tombé le Coq hardi*.

Il excellait à conduire, et fit un jour le trajet de Brighton à Carlton-House, environ cinquante-six milles, en quatre heures et demie. Ce genre de sport était également fort à la mode. Où est-il passé maintenant? En Amérique, je suppose. Que sont devenus tous ces amusements de notre jeunesse? Le jeu n'est plus en usage que dans les tripots, et il n'y a plus que la canaille qui boxe. On aperçoit de temps à autre, dans les parcs qui avoisinent Londres, un attelage à quatre chevaux conduits par un gentleman, mais ce genre de plaisir lui-même ne tardera pas à disparaître. Il se fait vieux, il était à la mode en 1825. Attelage et conducteur toucheront, avant qu'il soit peu, aux rives du Styx, où le bac les transportera rejoindre les gais compagnons de George IV, ce héros de la table, de la boxe et du jeu.

La bravoure des Brunswick en général et celle de George IV en particulier n'a jamais été mise en doute par les écrivains anglais; cependant je suis encore à me demander sur quoi ils se fondent pour reconnaître à George IV cette qualité. Couché toute sa vie sur la plume, gras, paresseux, occupé uniquement à boire et à manger, son éducation fut loin d'être aussi martiale que celle de ses pères. Ses ancêtres avaient vu la guerre, commandé des armées et bravé la mort en face. Son père avait combattu le luxe et la mollesse et avait réformé sa cour. Mais George IV ne sut jamais résister à aucune tentation, n'éprouva pas un désir qu'il ne satisfît, et, s'il eut jamais de l'énergie, il la dépensa en plaisirs et en folies. Quelle vigueur ne se fût énervée dans

une pareille vie, une vie que ne releva jamais aucune action d'éclat, une Capoue sans fin, suite non interrompue de fêtes, de festins, de divertissements de toute espèce?

George III, pressé par la question catholique et le bill des Indes, menace de se retirer en Hanovre plutôt que de céder, et il l'eût fait comme il le disait. Mais, avant de céder, il était déterminé à renvoyer ses ministres et à dissoudre le Parlement. Il le fit et triompha. Le moment vint où George IV fut à son tour assiégé par les réclamations des catholiques. Le prudent Peel était passé de leur côté, le vieux Wellington avait fait de même, et Peel nous dit dans ses mémoires quelle fut la conduite du roi. Il refusa d'abord de se soumettre, sur quoi Peel et le duc donnèrent leur démission, qui fut acceptée par le roi. Il fit à ces deux gentilshommes l'honneur de les embrasser lorsqu'ils prirent congé de lui. Quand ils furent partis, il les envoya chercher avec une lettre qui les suppliait de garder leurs portefeuilles, et qui les autorisait à suivre leur ligne de conduite. Le roi eut alors avec lord Eldon une conférence qui est relatée tout au long dans les mémoires de ce dernier. Il lui jura n'avoir pas eu d'entrevue avec les nouveaux catholiques convertis, le trompa indignement, pleura, sanglota et finalement se jeta à son cou et l'embrassa. Lord Eldon joignit alors ses larmes aux siennes. Attitude digne d'un roi et du premier ministre d'une grande nation! L'héritier du trône de George III n'avait pas hérité de son courage et de son énergie.

Il épousa, vous le savez, sa cousine, une princesse de Brunswick, aux blonds cheveux, aux yeux bleus. Ce fut la trop fameuse reine Caroline.

Je ne vous raconterai pas les scandales de sa vie, ni ses pérégrinations sur le continent. Je pense que l'histoire impartiale doit lui pardonner. Elle fut poussée à bout par les insultes et les outrages que lui prodigua son mari, lui, le premier gentilhomme de l'Europe! Je ne sache pas que l'on puisse faire une satire plus amère de la société anglaise à cette époque que de dire qu'elle a pu admirer George IV.

Grâce à Dieu, nous avons aujourd'hui des gentilshommes plus dignes de ce nom. Pour ne citer que mes confrères les gens de lettres, quel cœur plus noble, quelle vie plus exemplaire que celle de sir Walter Scott! quel homme plus estimable que Robert Southey! On peut être en désaccord avec lui sur la politique, on peut même souhaiter que les opinions politiques qu'il a émises restent dans l'oubli où elles sont tombées, mais sa mémoire doit lui survivre comme devrait survivre celle de tout homme de bien.

Robert Peel voulut faire de lui un baronnet. Le poëte refusa noblement cette distinction.

Un autre noble cœur, c'est Collingwood. On peut trouver sans doute de plus grand héros, mais on aurait de la peine à trouver un plus grand caractère, une vie plus belle et plus consacrée au devoir. Son héroïsme fait battre encore tous les cœurs anglais. On ne peut lire sans émotion le récit de la victoire qui l'a immortalisé ainsi que Nelson. Ils étaient tous deux aussi grands par le cœur que par le courage. « Mon cher Collingwood, lui » écrit Nelson, nous ne pouvons être jaloux l'un de » l'autre, puisque nous n'avons tous deux qu'un même » désir, battre l'ennemi et procurer à notre pays une » paix glorieuse. » A Trafalgar, comme le vaisseau *le Souverain* faisait force de voiles pour joindre les flottes combinées de France et d'Espagne, Nelson dit au capitaine Blackwood : « Regardez avec quelle ardeur » Collingwood va au feu. Je voudrais être à sa place. » Leurs cœurs battaient à l'unisson, car au même moment, Collingwood s'écriait : « Que ne donnerait pas Nelson » pour être ici ! »

Pourquoi ne donnerions-nous pas une place ici à Reginald Heber, à cet excellent prêtre, ce charmant poëte, cet homme accompli? Il était adoré dans sa paroisse. C'était le conseiller du peuple dans ses doutes, son soutien dans l'adversité. C'était lui qu'on voyait soigner les malades au péril de sa propre vie, soutenir les désespérés, apaiser les différends, faire l'aumône aux malheureux.

En 1784, notre héros, le premier gentilhomme de l'Europe, entrant dans sa vingt et unième année, avait inauguré son séjour à Carlton-House par un bal offert à la noblesse et à la haute bourgeoisie du pays. Il portait, sans doute, cet habit de satin rose dont nous avons parlé plus haut. La fête avait eu lieu le 10 février 1784, et l'on en trouve tous les détails dans l'*European Magazine* du mois de mars 1784. Jamais on ne vit plus de luxe et de splendeur.

Dans le *Gentleman's Magazine* du même mois de mars de la même année 1784, est le compte rendu d'une fête d'une autre espèce, dans laquelle un gentilhomme d'origine anglaise jouait également le rôle principal. Voici en quels termes ce journal rapporte cette cérémonie :

« Par ordre du président, Son Excellence le commandant en chef a été admis à l'audience publique du Congrès. Il s'assit, et le président, après un moment de silence, lui fit savoir que l'assemblée des États-Unis était prête à recevoir les communications qu'il avait à lu faire. Il se leva alors et parla en ces termes :

« Monsieur le président, les grands événements d'où » dépendait la fin de ma mission s'étant accomplis, je » me présente devant le Congrès à l'effet de lui remettre » le pouvoir qu'il m'avait confié, et de lui demander la » permission de me retirer du service de mon pays.

» Heureux de pouvoir affirmer de nouveau notre indé» pendance et notre souveraineté, je résigne les fonc» tions que j'avais acceptées avec défiance de mes forces, » mais avec confiance dans la justice de notre cause, la » puissance de la nation et la divine Providence. Je ter» mine ma vie politique en recommandant les intérêts » de notre cher pays à la protection du Dieu tout-puis» sant, et ceux qui sont à la tête du gouvernement du

» pays à sa sainte garde. Ayant rempli la mission qui » m'était confiée, je me retire du théâtre du monde, et, » adressant un affectueux adieu aux membres de cette » auguste assemblée, sous les ordres de qui j'ai servi si » longtemps, je leur offre ma démission de tous les em- » plois de ma vie publique. » A quoi le président répliqua :

« Monsieur, vous avez défendu le drapeau de la liberté » dans le nouveau monde; vous avez donné une utile le- » çon aux oppresseurs et aux opprimés; vous emportez » avec vous les bénédictions de vos concitoyens : votre » gloire ne finira pas avec votre carrière militaire, elle » sera transmise à la postérité la plus éloignée. »

Quel était le plus beau spectacle à contempler : le bal d'ouverture du prince George à Londres, ou la démission de Washington? Quel est le héros dont l'histoire livrera le nom à l'admiration de la postérité? Ici un prince frivole, doré et galonné sur toutes les coutures et ne rêvant que fêtes et plaisirs; là un héros remettant son glaive dans le fourreau après avoir assuré l'indépendance de son pays et donné le salutaire exemple d'une vie sans tache, d'une probité irréprochable, d'un courage à toute épreuve. Qui des deux mérite le mieux le nom de gentilhomme, sinon celui dont les vues élevées, la vie pure, l'honneur intègre, ont conquis l'estime de ses concitoyens? Aimer sa patrie, jouir avec modération de la prospérité, supporter l'adversité avec courage, et, dans toutes les circonstances de sa vie, combattre pour la vérité et la justice, voilà ce qui constitue le vrai gentilhomme. Qu'on nous montre l'homme doué de ces nobles qualités, et nous le saluerons du nom de gentilhomme, quel que soit son rang; si nous les trouvons dans un prince, il peut être assuré de notre amour et de notre fidélité.

Traduit par M. LEFOYER.

BULLETIN DES COURS.

Conférences du boulevard des Capucines.

Nous avons sous les yeux une des conférences que mademoiselle Maria Deraismes a faites dans la salle du boulevard des Capucines. La jeune *conférencière* y aborde les plus hautes questions philosophiques; à propos de la morale indépendante, elle se demande s'il est rationnel et conforme à la justice absolue que le juste n'ait pour toute récompense que la conscience du devoir accompli :

« Personne ne peut se passer de justice, car si quelqu'un pouvait s'en passer, toute l'humanité pourrait s'en passer aussi; la justice alors n'aurait plus sa raison d'être, elle ne serait pas une loi fondamentale, essentielle, nécessaire. Nul ne peut se priver de justice, nul ne peut en avoir le droit. Même si, pour être juste envers autrui, on est obligé d'être injuste envers soi même, si pour pratiquer ce bien envers quelqu'un on s'occasionne du dommage et du mal, on n'a point servi la cause de la justice; l'injustice règne, elle a eu sa part; vous l'avez changée de direction, il est vrai, vous l'avez attirée sur vous pour en préserver un autre, mais elle a toujours eu sa victime; que ce soit vous, que ce soit Pierre, que ce soit Paul, peu importe! il y a là une victime, et elle a le droit de se plaindre. Vous dites à cela : les choses se passent ainsi dans votre société parce que vos lois sont défectueuses, vos institutions mauvaises.... Je suppose qu'il n'y ait point d'injustice sociale, ce qui est absurde, eh bien! on reste encore sous le coup des injustices naturelles.... L'excellence de vos lois et de vos institutions ne peut rien contre cette inégalité naturelle et ce partage inique. C'est pourquoi l'homme a toujours conçu la pensée d'une justice absolue, et cette conception n'est pas seulement intéressée, égoïste, elle est avant tout rationnelle; car, je le répète, si la justice n'est pas absolue, elle n'est point. Aussi toutes les doctrines ont-elles toujours affirmé une justice parfaite, tantôt immédiate, tantôt ultérieure.

» Socrate disait à ses disciples : « Si je ne croyais trouver dans une autre vie un Dieu juste et bon et des hommes meilleurs que ceux que j'ai coudoyés ici-bas, je serais injuste de ne pas regretter de mourir. » Pesez bien cette parole : *je serais injuste de ne pas regretter de mourir*. — En effet, Socrate a trop de bon sens, trop de tact, trop de sincérité pour préférer une chose pire à une chose meilleure. Infiniment raisonnable, toutes ses pensées se justifient par des raisons.

» Il est certain que le juste qui souffre ne peut se sentir heureux; car on n'est pas heureux par le seul fait qu'on est juste. Si l'homme désire la justice pour autrui, il la désire au moins autant pour lui-même. Pourquoi chercherait-il à la procurer aux autres, s'il en faisait fi en ce qui le concerne? Toute l'humanité se lèverait en ce moment pour assurer que le juste est heureux lors même qu'on ne lui rend pas la justice, je dirais à l'humanité entière qu'elle en a menti; qu'elle s'insurge contre le bon sens et la logique. L'acceptation d'un fait n'en change pas la nature : l'injustice reste l'injustice, quelle que soit votre manière de la subir et de vous y résigner.

» L'idée de justice sous-entend un être intelligent qui la rend, un être intelligent qui l'obtient. On n'imagine pas, sans tomber dans l'absurde, qu'une force inconsciente administre la justice, puisque cette dernière, pour s'exercer, réclame l'examen, la comparaison, le jugement, trois opérations de l'esprit.

» Mais, dans l'humanité, celui qui rend la justice l'exige aussi pour lui-même; la justice humaine devient alors un échange, une réciprocité. Malheureusement, la justice humaine, bien que mutuellement exercée, n'est que relative, partant de là incomplète, défectueuse; il faut donc recourir à une justice absolue, qui redresse la justice humaine et la complète. »

Le propriétaire-gérant : GERMER BAILLIÈRE.

PARIS. — IMPRIMERIE DE E. MARTINET, RUE MIGNON, 2.

REVUE
DES
COURS LITTÉRAIRES
DE LA FRANCE ET DE L'ÉTRANGER

CINQUIÈME ANNÉE — NUMÉRO 40 — 5 SEPTEMBRE 1868

Paris, 4 septembre 1868.

M. Rodolphe Reuss, professeur au gymnase protestant de Strasbourg, a publié récemment une nouvelle édition, revue et augmentée, de son livre sur *la Destruction du protestantisme en Bohême.* C'est l'un des épisodes les plus sanglants de la guerre de Trente ans. Il suffit de dire qu'il a fallu deux cents ans pour que la Bohême recouvrât une partie de la population qui fut alors exterminée par les armées de Ferdinand II et par les bûchers de l'Inquisition. Le fanatisme s'attaqua avec autant d'ardeur à la littérature nationale du pays qu'à l'hérésie. Les commissaires autrichiens détruisirent tout ce qu'ils purent découvrir de bibles et de livres en langue tchèque. On anéantit la plupart des bibliothèques. Un jésuite se vantait d'avoir brûlé à lui seul plus de 60 000 volumes. Une foule de seigneurs s'empressèrent, en abjurant, de faire disparaître tout ce qu'ils possédaient de livres nationaux. Aussi rien n'est plus rare aujourd'hui en Bohême qu'un manuscrit ou un livre tchèque antérieur à la guerre de Trente ans. Le livre de M. Reuss, écrit avec une grande impartialité à l'égard des Habsbourg, bien qu'il soit protestant, est un excellent modèle de recherche exacte et précise et d'exposition claire et méthodique.

M. Eug. Ténot avait publié, il y a quelques années, sur l'état de *la Province en décembre* 1851, un livre où se trouvaient résumés et classés tous les documents officiels sur cette question, de manière à former un tableau historique exact et précis de l'état de la France à ce moment, Paris excepté. Il vient de faire paraître *Paris en décembre* 1851. C'est la première partie de l'œuvre, qui paraît après la seconde. On y retrouve les mêmes qualités de précision dans la recherche des faits, de modération dans la forme de l'exposition; mais le sujet l'emporte en intérêt, puisque c'est l'histoire même de cette révolution, prise depuis ses origines et ses préparatifs les plus éloignés jusqu'à son entier achèvement. L'auteur pouvait faire un livre de polémique, il a su rester historien et se contente de laisser parler les faits.

M. Huillard-Bréholles a consacré au duc de Luynes, dont les lettres et les arts devront conserver longtemps le reconnaissant souvenir, une notice aussi sincère qu'intéressante où il raconte la vie de l'homme politique et du protecteur éclairé. Il annonce que le mémoire sur les anciennes cités de la mer Morte, dont le duc était allé chercher les matériaux sur les lieux mêmes, et qu'il avait à peu près terminé lors de sa mort, sera prochainement publié. C'est M. de Vogué qui s'est chargé de ce soin.

Il n'est pas inutile de lire *les Recherches sur l'art de parvenir.* Le livre vient à propos, puisqu'il est de la main d'un contemporain. Jamais en un autre temps cette matière ne fut plus riche à exploiter; jamais on ne fut plus avide de découvrir les causes du succès, ou plus prêt à employer toutes les recettes honnêtes ou non pour arriver au but. Notre contemporain n'avait donc qu'à regarder pour voir et qu'à voir pour observer. Mais à quoi bon? Son ouvrage est un gros livre si nous comptons les pages; il est trop court si nous songeons au sujet. Ce qui fait l'art de parvenir est si complexe que notre contemporain n'a fait que l'effleurer. Il est bien obligé de l'avouer. Après avoir fait la théorie de l'art, étudié le pouvoir et l'ambition, le crédit, la faveur et la célébrité, il faut qu'il affronte ce qu'on appelle la fortune et les affaires. C'est là le point délicat. C'est là qu'il faut expliquer comment le sot réussit où l'homme d'esprit a échoué, ou comment un honnête homme n'arrive au but qu'au prix de son honnêteté, comment enfin s'enroule en tant de détours compliqués et imprévus le fil de notre destinée. Notre contemporain nous donnera-t-il donc le secret de la fortune? Il nous répond par des hiéroglyphes. Fort bien. Au point de vue de l'art de parvenir, notre contemporain ne nous donne ni recette, ni règle; il a raison : cet art-là ne s'enseigne pas. Chacun l'apprend de lui-même et des circonstances. Mais si cet art ne s'enseigne pas, il est prudent d'en étudier ce qu'on peut. Ceux qui liront le livre de notre contemporain ne perdront donc pas tout à fait leur temps, s'ils ont besoin qu'un auteur leur explique en un gros volume ce qu'il est si intéressant de surprendre dans la réalité.

Sous ce titre : *Marie-Amélie de Bourbon*, vient de paraître un volume contenant des notes biographiques sur l'ancienne reine des Français et un certain nombre de lettres inédites. Voici une de ces lettres, adressée par

la reine Marie-Amélie à M. Victor Hugo, lors de la mort de sa fille :

« Le malheur qui vient de vous frapper d'une manière si cruelle m'a vivement touchée, monsieur. Je veux vous exprimer la part que j'y prends avec la France entière, et particulièrement au souvenir des témoignages de sympathie que vous m'avez donnés lors des cruelles épreuves qui m'ont frappée moi-même.

» Lorsque.... on traverse l'école de la douleur on la comprend dans toutes ses faces, et l'on partage les souffrances de ceux que le ciel initie à l'épreuve avec une sympathie bien plus vive qu'on ne l'eût fait dans les jours heureux.

» Laissez-moi vous dire, monsieur, combien votre chagrin, combien celui de madame Hugo m'afflige, et recevez en même temps les vœux que je forme pour que la consolation d'en haut ne vous manque pas, la seule qu'acceptent de pareilles douleurs.

» Croyez à l'expression de mes sentiments de haute estime,

» MARIE-AMÉLIE. »

CONCOURS DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE.

(PRIX D'ÉLOQUENCE.)

M. CH. GIDEL (1).

Jean-Jacques Rousseau.

Jean-Jacques Rousseau fut un homme singulier dans son temps. Il avait reçu du ciel l'originalité de l'esprit : le succès de ses ouvrages, le bruit, les malheurs, ont renforcé ce don de la nature et l'ont poussé jusqu'au délire. *Barbarus his ego sum, quia non intelligor illis,* c'est l'épigraphe de son premier écrit; il disait dans l'un de ses derniers : « Je ne suis fait comme aucun de ceux que j'ai vus; j'ose croire n'être fait comme aucun de ceux qui existent. » Cette prétention domine sa vie et l'explique. Parmi ses contemporains, il eut sur la morale, sur la politique, sur la religion, des idées qu'il soutint seul contre tous. Rien ne convenait mieux à son caractère que cette lutte passionnée. Il y trouvait tout à la fois satisfaction pour son orgueil et pour son cœur. Ami de la vertu bien plus que vertueux, il se plut toujours à la défendre; ennemi des grands et des philosophes, il ne se plut pas moins à les censurer. Sa conduite et ses ouvrages n'ont été qu'une suite de défis portés à la société où il vivait.

Déjà le XVIIIe siècle en est au milieu de son cours. Il a produit la plupart de ses œuvres les plus célèbres. Buffon, Montesquieu, Voltaire, ont donné leurs écrits les plus illustres et assuré le triomphe des idées nouvelles. Les nobles traditions du passé ont cédé la place à des opinions énoncées et soutenues par les novateurs avec autant de génie qu'elles étaient combattues avec ardeur dans le camp opposé. La France entière se remplit du bruit de ces discussions, s'intéresse à ces querelles, applaudit aux hardiesses des philosophes. Les gens de lettres ont pris tout à coup dans l'État une place considérable; ils n'ont pas le pouvoir eux-mêmes, mais du moins ils approchent de ceux qui le tiennent dans leurs mains, ils les conseillent, ils les flattent, ils les amusent, ils comptent sur leur appui, si jamais quelque retour soudain de l'opinion faisait éclater la persécution contre eux.

Aux années de frivolité qui ont suivi la mort de Louis XIV a succédé une révolution subite dans les esprits. On entend parler de liberté politique chez un peuple où le pouvoir n'est tempéré que par des épigrammes et des chansons; de liberté civile, là où les lettres de cachet peuvent en une nuit remplir les prisons de la Bastille; de philosophie enfin dans les boudoirs et les toilettes accoutumés aux vers de Gentil-Bernard. C'est un engouement universel. Le théâtre retentit de maximes oubliées depuis longtemps; les sentiments y sont encore vus avec plaisir, mais on les goûte davantage si les déclamations et les sentences philosophiques les relèvent. Les Anglais, jusqu'alors peu connus, sont devenus nos modèles. Publicistes, poëtes, écrivains dans tous les genres, célèbrent leurs institutions et les leur envient pour la France.

A voir tous ces écrits nouveaux, on croirait que nos auteurs ont pris du jour au lendemain des âmes d'hommes libres, des mœurs de citoyens. Il n'en est rien encore. Toutefois, les intelligences se sont élevées; elles ont secoué l'habitude des vains amusements et désormais visent plus haut. La science les attire. On peut dire que les esprits s'enivrent de ses enseignements. Dans la nouveauté de ces transports, ils ont des élancements d'enthousiasme qui tiennent du vertige. Chez plusieurs, la tête s'égare dans un délire continuel. Ils ne souffrent pas que désormais rien leur soit interdit ou fermé dans la carrière des connaissances humaines. Tous les abîmes vont être sondés; tous les secrets dévoilés. Jamais l'orgueil des hommes ne parut plus triomphant sur la terre qu'il a maintenant la confiance de soumettre à ses lois; jamais il n'eut d'espérances plus superbes pour l'avenir, de mépris plus insultant pour le passé. Sous le nom de préjugés, il abhorre les doctrines d'autrefois. Les liens les plus sacrés, il les brise et s'en fait un jeu. Tout doit passer au creuset de la raison dès lors épurée. L'édifice des sciences jeté à bas va se relever sur des assises nouvelles. On y travaille de toutes parts. Chacun y prête son bras, chacun y reçoit sa tâche, se discipline sous un chef, obéit à ses ordres. C'est une légion d'ouvriers ardents à leur ouvrage, épris de l'objet qu'ils poursuivent, et cet objet, vraiment digne d'enflammer leur zèle, c'est, à leurs yeux, le bonheur du monde. Il n'est rien qu'ils ne promettent, rien qui ne soit accessible à leurs efforts, et l'outil universel dont ils disposent, ce sont les sciences et les arts.

Or, voilà qu'au milieu de cet enivrement d'illusions et d'espérances, une voix s'élève pour condamner les

---

(1) Voyez des conférences de M. Gidel sur *la Comédie et les mœurs au XVIIIe siècle*, dans notre troisième année, p. 591 ; sur les *Bourgeois et gentilshommes au XVIIe siècle*, dans notre quatrième année, p. 81 ; sur *Hortense de Mazarin et Saint-Évremond*, même année, p. 561 ; sur les *Avocats, procureurs et gens de robe au XVIIe siècle*, dans le numéro 4 de cette année, page 60.

sciences et les arts, et désabuser les hommes de l'estime qu'ils leur accordent dans une funeste prévention. C'est au nom de la vertu oubliée ou méprisée que l'orateur a pris la parole. Sur une question proposée par une Académie de province, il fait le procès à son siècle, à la dépravation dont il voit l'affligeant spectacle, aux sophismes qui s'accréditent de toutes parts. Ses contemporains s'enorgueillissent des progrès qu'ils ont faits; il leur en étale la vanité. Qu'ont-ils gagné par leurs longues études dont ils puissent être si fiers? un goût délicat et fin, une politesse d'autant plus aimable qu'elle affecte moins de se montrer, des manières naturelles et pourtant prévenantes, l'art de plaire réduit en principes, une trompeuse uniformité jetée comme un voile sur tous les caractères! Que les lettres, les sciences et les arts revendiquent ces titres à notre admiration! soit. Mais est-ce ainsi qu'on devient gens de bien? Les soupçons, les ombrages, les craintes, la froideur, la réserve, la haine, la trahison, se cachent sous cette urbanité si vantée. Qu'on ne s'en étonne point. Jamais de plus salutaires résultats n'ont suivi la pratique des arts, la culture des sciences et des lettres. « On a vu la vertu s'enfuir à mesure que leur lumière s'élevait sur notre horizon, et le même phénomène s'est observé dans tous les temps et dans tous les lieux. »

Mêlant avec adresse les notions de l'histoire à ses raisonnements, l'orateur montre l'Égypte, la Grèce, Rome, saines et fortes dans leur ignorance, avilies et vaincues le lendemain du jour où elles se sont fait un nom dans les lettres. Que n'ont-elles conservé leur première rusticité! elles auraient conservé en même temps l'innocence des mœurs! Fabricius, revenu à la lumière, n'aurait point eu à rougir de ses descendants; et, chez nous, si nous étions restés fidèles au vœu de la nature, Louis XII, Henri IV, sortis de leur tombeau, ne chercheraient pas en vain leurs sujets dans les Français amollis et dégénérés. Où sont aujourd'hui les vertus de nos pères? Cessez donc de vanter vos sciences. « Corruptrices dans leurs effets, vaines dans leur objet, elles ne sont qu'un triste monument de votre dégradation. Elles étendent des guirlandes de fleurs sur les fers dont vous êtes chargés, étouffent en vous le sentiment de cette liberté originelle pour laquelle vous sembliez être nés, vous font aimer l'esclavage et forment de vous ce qu'on appelle un peuple policé! Que vos cœurs mieux instruits redemandent au ciel la pauvreté et l'ignorance! »

Ainsi parlait l'auteur du *Discours sur les sciences et les arts.* Peu soucieux de plaire aux beaux esprits et aux gens à la mode, il heurtait de front ce qui faisait en son temps l'admiration des hommes. Son invective éloquente et chaleureuse n'en avait que plus de succès. Plus les opinions qu'il exprimait étaient contraires à l'opinion publique, plus la curiosité était vive; plus l'audace de l'orateur donnait d'attrait à son diatribe. On eût dit le Scythe Anacharsis jetant le défi à la société d'Athènes, et, au milieu des chefs-d'œuvre des arts, osant vanter les rustiques vertus cultivées dans les déserts de sa patrie. Était-ce calcul artificieux, était-ce indignation sincère d'un cœur vraiment ami du bien? Chacun voulait s'en convaincre par la lecture de ses discours, et la renommée portait par delà les nues le nom d'un écrivain hier encore ignoré.

« Ce barbare éloquent », cet âpre ennemi du luxe, ce détracteur de la philosophie, ce farouche défenseur de l'austérité républicaine, c'était Jean-Jacques Rousseau, citoyen de Genève.

Ce succès imprévu, qui faisait tressaillir les cercles élégants de Paris et troublait un instant la conscience publique, révélait au XVIIIe siècle l'existence d'un écrivain original et puissant. Son genre de style, son ton de moraliste, sa vie passée que l'on commençait à connaître, le soudain éclat qui se répandait sur lui, tout paraissait étrange et neuf dans sa personne. Il semblait être tout autre que ses contemporains. Son âme avait l'air de sortir d'un autre moule que celle des hommes de talent qui applaudissaient à son langage sans partager ses jugements. Quelle que soit l'impétueuse vigueur du génie, d'ordinaire il n'arrive pas du premier bond à la hauteur où plus tard on l'admire. Comme le soleil, il s'annonce avant de paraître; il est précédé des lueurs blanchissantes du matin, puis l'horizon s'inonde de ses feux. Jean-Jacques a caché ses premiers travaux. Longtemps il s'est exercé dans des méditations solitaires. Ceux qui l'ont jugé avec le plus de faveur ne l'ont trouvé ni sans esprit, ni sans agrément; les autres ont passé (1) comme devant un de ces hommes vulgaires que le sort n'appelle point à jouer un rôle brillant dans le monde. De longues années, il a senti germer dans la profondeur de son âme les sentiments et les pensées qui s'y développaient en silence, et, quand l'heure est venue de les laisser éclore, il a étonné son siècle par l'éruption subite et glorieuse d'un talent qui semblait tenir de l'inspiration plutôt que du travail.

Jean-Jacques avait alors quarante ans. C'eût été pour un autre athlète entrer bien tard dans la carrière. Mais il y paraissait armé de toutes pièces, maître de toutes ses ressources, affermi par de nombreuses épreuves. Dès les premiers jours de son adolescence il s'était mis aux prises avec la nécessité, près de succomber vingt fois sous ses rudes étreintes. On sait combien ses voies avaient été tortueuses et diverses. Dans l'indépendance où s'était complu son génie vagabond, il n'était point de condition qu'il n'eût appris à connaître sans se fixer jamais dans aucune.

Comme il avait erré trente ans et plus au gré d'une imagination sans frein, sous combien de faces n'avait-il pas entrevu la vie? Il dut à ces expériences douloureuses, trop souvent renouvelées, l'avantage d'apprendre à

(1) M. d'Aubonne l'avait pris, jeune encore, pour un homme très-borné; il conseillait d'en faire un curé de campagne.

penser sans maître, de consulter sa raison, d'entendre parler sa conscience. Son âme y avait contracté une vigueur de sentiments, son esprit une originalité de conception que la discipline des colléges n'eût certes jamais pu lui donner. De là, au milieu des hommes, les traits qui le distinguent, les singularités qui le mettent à part du troupeau docile de ceux qui l'entourent; de là cette indomptable personnalité, cette humeur particulière, ce ressort qui l'anime dans ses plus noires folies comme dans ses plus sublimes élans. A ce point de vue et dans la société où il vit, il a pu dire avec fierté : je ne sais pas s'il existe un autre homme comme moi.

Que d'inconvénients toutefois compensèrent pour lui ces avantages! Naturellement rebelle au devoir, aucune main ne prit soin de l'assouplir à ce joug. Une imagination exaltée, un sang enflammé dès l'enfance des ardeurs de la sensualité, le menèrent à travers les projets, les aventures, les rêves et les chimères sans trêve ni repos. Il l'a dit lui-même, ses premières années s'écoulèrent tantôt dans des sublimités héroïques, tantôt dans les polissonneries d'un vaurien. L'abus précoce de sa liberté eut bientôt altéré la délicatesse de son âme. Sa volonté resta sans force, étouffée par une irrémédiable indolence. Le sentiment prit sur lui tout l'empire qui devait revenir à la raison; des illusions charmantes, mais funestes, offusquèrent dans son cerveau les notions du juste et du vrai. A l'âge où les passions agitent le plus le cœur de l'homme, il rencontra, pour tempérer ces mouvements tumultueux redoublés encore chez lui par la fougue de ses propres penchants, non pas un maître rigide, un conseiller sévère, mais une femme belle et tendre, épicurienne et dévote, lectrice assidue de Saint-Évremond, pénitente d'un évêque, digne successeur de saint François de Sales.

Ame molle, esprit orné, bienveillant et facile, accessible à toutes les séductions, abandonnée à tous ses instincts, sans dignité, sans retenue, dénuée de ce sentiment que Ninon appelait l'honneur des femmes, la tête toujours remplie de plans, d'entreprises, de tentatives et d'essais, un peu médecin, vivant d'aumône, libérale envers tous les aventuriers, dépouillée par eux, chargée de dettes, madame de Warens n'était pas le précepteur qui convenait à Jean-Jacques. En vain dans des pages d'une beauté décevante, il a répandu le plus aimable coloris sur les jours passés aux Charmettes; la raison du lecteur, un instant fascinée, échappe vite par un effort au charme pernicieux de ces dangereux tableaux. Le sens moral se révolte, il s'irrite et s'attriste de voir un nom qui commande le respect mêlé à des scènes que n'excusent ni le talent de l'écrivain, ni le naïf abandon de l'héroïne.

Quelles leçons pour un jeune homme de dix-huit ans! Sous l'influence de cette Calypso nouvelle, l'âme de Rousseau s'énerva davantage; l'idée du devoir s'obscurcit de plus en plus dans sa tête; il prit la fatale habitude de le sacrifier au plaisir. Il devait payer plus tard de cruels remords ces doux entraînements de la jeunesse; mais toutes les amertumes d'une âme navrée au souvenir de ses fautes ne sauraient expier les défaillances de la volonté à l'heure où il faut qu'elle se trempe et s'affermisse dans l'action.

Encore si l'esprit était demeuré droit! Mais le moyen que la raison fût souveraine, où régnait une imagination presque toujours emportée hors des sphères assignées à l'homme? Des romans avaient commencé de l'enivrer, des histoires voisines de la fiction en avaient augmenté les transports. Plutarque et d'Urfé, les Paladins et les grands citoyens de Sparte ou de Rome avaient conspiré ensemble pour remplir cette jeune tête des récits des plus belles actions et des plus grandes vertus. Il avait tout senti à l'âge où l'on s'exerce à peine à penser. Longtemps ces visions de son enfance l'ont obsédé d'un fol enthousiasme. Peut-être y aurait-il trouvé plus tôt le principe d'inspirations généreuses, s'il était demeuré assez longtemps soumis à la sage direction d'un maître. Mais sa destinée devait être si différente de ses rêves! Le hasard des circonstances, les caprices de sa volonté, le jettent tour à tour dans les conditions les plus opposées à celles qu'attendait son orgueil ou que lui promettait sa naissance. Apprenti horloger, laquais, séminariste, précepteur, compositeur et professeur de musique, virtuose téméraire, secrétaire d'ambassade, scribe, homme de lettres, nulle part il n'est à sa place jusqu'à son célèbre discours.

Son instruction reprise et quittée plusieurs fois, toujours délaissée, se fait sans suite et sans plan. Incertain dans le choix des méthodes, il en tente plusieurs sans en tirer grand profit. Il acquiert lentement, et à bâtons rompus, les connaissances dont il a successivement besoin. Était-ce là le mal? Non, sans doute. Son génie doit suppléer à tout. Il sait peu, il réfléchira beaucoup et découvrira des régions inconnues avant lui. Mais ce qu'il y a de pire, c'est que dans ces luttes journalières avec toutes sortes d'obstacles, un violent dépit l'anime et l'aveugle contre l'ordre social, dont le mécanisme implacable le repousse et le blesse.

Ses fautes commencent à porter leurs fruits : Jean-Jacques les trouve âcres et rebutants. Loin de s'en prendre à lui-même, il rejette sur les autres les causes de son chagrin et de ses ennuis. Comme si la société pouvait soustraire chacun de nous à l'inévitable responsabilité de ses actes, il lui reproche ses malheurs. Il ne se dit pas qu'il a méprisé ses lois, qu'en aucune circonstance il n'a voulu accepter les charges qu'elle fait peser sur les autres, et il s'étonne de la trouver moins douce et moins indulgente que dans les romans, ses anciennes lectures.

On voit l'ingratitude dont il apporta les germes en naissant grandir et s'envenimer dans son cœur. La sotte brutalité d'un ambassadeur qu'il a trop bien servi, un déni de justice qu'il exagère jusqu'à l'énormité, lui font fermer les yeux aux bienfaits dont ses protecteurs et ses

amis ont pour ainsi dire marqué chacun de ses jours. Son talent inquiet, trop lent à se manifester, le fatigue de tous les dégoûts d'un mécontentement intérieur. Il sent combien il est au-dessus de ceux qui le priment, il est seul à le savoir, et ne s'en peut consoler. Les humiliations de son orgueil, tant de fois rabaissé, les mortifications de son amour-propre jamais satisfait, le remplissent de fiel et d'aigreur. Déjà, avant d'être connu, il parle d'ennemis qui lui ont fait du mal. Il entrevoit le plaisir prochain de la vengeance. Il écrit, et veut se faire de sa plume une arme pour punir et frapper. Une haine vive contre l'ordre établi fermente et bouillonne dans son âme : il invoque la colère pour exciter son talent et suppléer à ce qui lui en manque. Déjà, il se dit au fond de lui-même : « Je hais les grands, je hais leur état, leur dureté, leurs préjugés, leur politesse et tous leurs vices; et je les haïrais bien davantage si je les méprisais moins ! » Jean-Jacques a senti le souffle de l'indignation, il n'est plus à lui, il est tout à ce sentiment qui l'enlève.

C'est avec ces dispositions qu'il entre dans la célébrité. C'est là que commence cette période d'effervescence qu'il a appelée un enivrement de vertu, qui dura dix années, où l'on vit se succéder les uns aux autres ses plus grands ouvrages et ses plus étranges bizarreries. Son âme, en qui l'habitude des vices n'a point étouffé toutes les semences d'une heureuse nature, s'enflamme tout à coup d'amour pour le bien.

Jusque-là ses principes n'ont guère passé dans sa conduite : il a suivi les exemples de ses amis, pratiqué leurs maximes plutôt que les siennes. Les sophismes, les illusions des cœurs dépravés ont eu sur lui plus d'empire que la voix de l'honnête. Il s'en est tenu à des méditations sublimes sur la sainteté des devoirs sans se soucier de les mettre en pratique, il les a même outragés. Son égoïsme lui a fait commettre de tristes actions dont les aveux publics et ses remords éloquemment décrits perpétueront le souvenir. Mais tout à coup son cœur paraît se changer. Il se réforme. Il dit adieu à la frivolité des manières, à l'élégance du costume, aux liaisons du monde, aux sociétés tumultueuses. Plus de politesse et de compliments ; une sauvage brusquerie les remplace. Plus d'épée, plus de petits soupers, plus de linge fin : retiré dans un galetas, il copie de la musique, gagne chaque jour les quarante sous nécessaires à son chétif entretien. C'est un Timon qui s'élève dans Paris : le XVIIIe siècle a trouvé son censeur. Le voilà prêt à dénoncer tous les vices, à décrier tous les abus.

Son tempérament ardent, bilieux, facile à s'affecter et sensible à l'excès à tout ce qui l'affecte, sa véhémence qui toujours l'entraîne au delà du but, son amour-propre avivé, exalté par la comparaison de lui-même à ceux qui l'entourent, la fureur de se singulariser, ses longs efforts pour sortir d'un état d'opprobre et de misère, sa mauvaise santé, son funeste penchant à la misanthropie : tout le porte à maudire cette société qu'il estimait si peu et dont il cherchait inutilement à rompre les liens.

La Harpe a dit de Rousseau un mot plein de justesse : « S'échauffer, pour lui s'était se convaincre. » Rien n'était plus facile que de s'échauffer à cet homme, qu'un feu dévorant consuma toute sa vie, dont le sang allumé petillait au moindre mouvement. Aussi, de toutes ces ardeurs, de tous ces transports, de ces élancements de l'imagination, de ces déchirements du cœur, de ces passions bonnes et mauvaises, il se forma, chez cet écrivain, un zèle plus violent qu'éclairé, une éloquence plus pathétique que saine, un mélange d'erreur et de raison, une hauteur de dédain, une force de paradoxe qui rendent le lecteur perplexe en ses jugements et le laisseraient indécis entre l'éloge et le blâme, s'il ne fallait, chez un écrivain, mettre bien au-dessus du talent d'écrire le mérite de n'exprimer que des idées justes, que des sentiments vrais, de n'enseigner enfin que d'innocentes doctrines.

Dans son discours sur *les sciences et les arts*, Rousseau développait une de ces opinions hasardées qu'un talent prestigieux peut rendre victorieuses un instant. Dire que les lettres, les sciences et les arts sont enfants du luxe, de la politesse et des loisirs ; qu'ils n'apparaissent et ne fleurissent que dans les sociétés déjà amollies par la prospérité, c'est énoncer un fait confirmé par l'histoire et que personne ne conteste. Mais s'écrier aussitôt que ces mêmes arts sont les instruments de la corruption et de la débauche ; qu'auprès d'eux l'honnêteté devient impossible ; que les mœurs en sont infectées comme d'un poison pernicieux, c'est abuser des paroles et s'engouer follement d'un vain idéal d'innocence, mis au milieu de la rusticité. Que les âmes se dépravent dans l'abondance des biens et la facilité de la vie, c'est une loi des sociétés humaines : les sciences et les lettres se ressentent elles-mêmes de cette influence, mais elles la combattent. Elles ont, elles aussi, leur jeunesse et leur temps de pureté morale. Si elles ne peuvent pas arrêter les vices et les vaincre, du moins elles protestent contre eux ; et, longtemps après que les vertus ont cessé d'être pratiquées, elles font encore vibrer en leur faveur la voix de la conscience humaine.

Non certes, ni Eschyle, ni Sophocle, ni Cicéron, n'ont été les corrupteurs de leur patrie. Bossuet en jugeait mieux, quand il admirait ce que les philosophes et les poëtes firent pour la liberté de la Grèce ; quand il trouvait dans les poëmes d'Homère la source du courage qui triomphait des Perses aux Thermopyles. Athènes est tombée, mais elle a laissé après elle les œuvres de ses orateurs, de ses écrivains, de ses artistes, pour enseigner et charmer les hommes ; Sparte, tant vantée par Jean-Jacques, n'a pas vécu plus longtemps que sa rivale et sa mémoire obscurcie n'offre plus aux rhéteurs que la ressource d'exagérer le panégyrique de ses orgueilleuses vertus.

Mais il plaisait à l'humeur de Rousseau d'outrer les idées les plus sensées, et de rajeunir par l'excès du pa-

radoxe des lieux communs souvent agités avant lui.

Ainsi nous allons le voir dans un nouveau discours *sur l'origine de l'inégalité parmi les hommes*, pousser hors des bornes de la vérité des raisonnements inspirés par l'horreur des vices de son temps. Certes son émotion peut être sincère, son indignation n'est sans doute pas jouée; mais le plaisir qu'il éprouve à humilier ses contemporains l'échauffe à tel point, qu'il fait de la société le plus affreux tableau. Il ne voit plus chez l'homme civilisé que fol orgueil, vaine admiration de lui-même, sentiments et besoins factices, préjugés contraires au bonheur et à la vertu. Les instincts naturels de pitié et de sympathie chassés de tous les cœurs ont fait place aux concurrences jalouses, aux rivalités envieuses, aux attaques violentes. Tous les hommes, suivant lui, dans nos sociétés naissent ennemis par nécessité, fourbes par intérêt. Il ne s'arrête pas aux frivoles démonstrations de bienveillance qui masquent le fond des cœurs, il arrache le voile et met à nu les plaies qui les dévorent. Tous ces maux sont-ils la condition de notre nature? Non, ils naissent en foule de notre civilisation. Nous étions faits pour vivre exempts de ces misères, mais notre volonté dépravée nous a jetés dans ces abîmes de tourments, et ce n'est pas sans peine que nous sommes parvenus à nous rendre si malheureux. Puis, détournant de ces funestes peintures son imagination attristée, il va chercher ailleurs l'idéal de l'innocence et de la simplicité. L'histoire ne saurait l'arrêter, les annales des peuples ne lui offrent que des témoignages incertains ou des tableaux déjà assombris par des tentatives de progrès. Il remonte jusque dans un âge chimérique où l'homme naturel, à peine arraché à sa condition primitive, s'animait à l'impulsion de la perfectibilité, et, cessant d'être un animal errant dans les forêts, sans industrie, sans parole, sans domicile, sans guerre et sans liaisons, sans nul besoin de ses semblables, comme sans nul désir de leur nuire, tenait un juste milieu entre l'indolence de ce premier état et la pétulante activité de notre amour-propre. « Telle était, dit-il, la véritable jeunesse du monde, telle dut être l'époque la plus heureuse du genre humain; tous les progrès ultérieurs ont été, en apparence, autant de pas vers la perfection de l'individu, et, en effet, vers la décrépitude de l'espèce. »

Montrer à la société qui s'amusait *du mondain* l'exemple des sauvages comme un précieux modèle à suivre; conseiller à des philosophes enthousiasmés de tous les progrès de la raison la stupidité des Caraïbes comme la source du bonheur; rappeler les courtisans, les beaux esprits à l'antique et première innocence, les inviter à aller perdre dans les bois la vue et la mémoire des crimes de leurs contemporains, sans craindre d'avilir leur espèce en renonçant à leurs lumières pour renoncer à leurs vices, c'était dans un anathème éloquent piquer la curiosité des lecteurs, provoquer des contradictions sans persuader les âmes.

Plus original dans son style que dans ses conceptions, Rousseau reprenait les rêves de tous les moralistes et de tous les poëtes. La lassitude et les dégoûts, les crimes et les forfaits inséparables des époques de corruption, ont toujours porté les hommes à chercher, bien loin en arrière, des temps de simplicité originelle et de tranquille bonheur. Ainsi les Grecs avaient leur Atlantide; ainsi Horace vantait les Scythes aux courtisans d'Auguste; ainsi Tacite décrivait les mœurs des Germains dans la Rome impériale.

S'animant chaque jour davantage à ce rôle de censeur, Jean-Jacques ne cesse de poursuivre de ses ardentes invectives, la corruption du siècle et la méchanceté de ses contemporains. Il a rompu avec les philosophes; irrité contre eux, il saisit toutes les occasions de les combattre. Ce n'était pas assez d'avoir décrié en général la civilisation moderne, s'il ne l'atteignait dans l'un de ses préjugés les plus chers.

Tout le XVIIIe siècle s'était passionné pour le théâtre dont il prétendait faire une école de bonne mœurs et de vertu. Voltaire n'hésitait pas à substituer les enseignements de la scène à ceux de l'Église. Il attribuait à ses pièces le don de corriger les cœurs vicieux, et il se plaisait à citer les nombreuses conversions dont son *Enfant prodigue* avait étonné Paris. Les miracles de la grâce n'étaient plus réservés aux homélies des prédicateurs; les auteurs dramatiques devenaient, eux aussi, des apôtres, et le monde pouvait se régénérer par leurs soins. Établir un théâtre en quelque lieu, c'était travailler à y perfectionner la morale, et l'*Encyclopédie* demandait pour Genève la faveur de cette institution.

Jean-Jacques prend aussitôt la plume. C'est par amour de la justice et de la vérité, de l'humanité et de la patrie, qu'il s'apprête à mettre ses concitoyens en garde contre le danger dont on les menace. La *Lettre à d'Alembert* apprit aux Génevois ce qu'ils devaient attendre du fatal présent qu'on leur destinait. Le siècle en fut surpris comme d'un nouveau scandale. On s'était habitué à voir des théologiens, des sermonnaires, des évêques, condamner avec force ces frivoles et pernicieux amusements; mais qui pouvait croire qu'un écrivain dont les premiers talents avaient été consacrés au théâtre, qu'un homme encore dans les voies du monde, prît plaisir à flétrir nos plus belles œuvres dramatiques et l'une des plus nobles distractions de l'esprit? Peu importe à Rousseau l'opinion publique? Il ne craint pas de renouveler les attaques de Bossuet et de Fénelon contre Molière. Aussi vif que le premier, moins discret que le second de ces écrivains, il accuse l'auteur du *Misanthrope* d'avoir voulu égayer le parterre aux dépens de la vertu. En vain il reconnaît avec franchise ce qu'il y a d'élevé, de grand, de sincère, dans l'âme d'Alceste; en vain il fait, en un style admirable, l'éloge de cette pièce : il veut condamner le théâtre, et au risque de se contredire lui-même en exagérant ses critiques, il conclut que la scène n'est qu'une école de mauvaises mœurs. D'abord il ne

s'agissait que de Genève, mais bientôt le point de vue a changé : le citoyen a fait place au prédicateur.

Jamais le théâtre ne fut plus vivement attaqué. Jamais raisonnements plus captieux ne furent employés contre lui. La séduction des passions amoureuses rendue plus irrésistible par l'énergie des vers et la pompe de la représentation ; la mollesse qui se répand dans les cœurs, les désordres des actrices, leur empire sur la jeunesse ; tous ces dangers trop réels du théâtre sont exposés avec la sévérité d'un directeur de conscience et l'art accompli d'un grand écrivain. Ne cherchez pas dans cette lettre ces jugements tempérés, ces ménagements imposés par le scrupuleux examen des inconvénients et des avantages qui se balancent presque toujours dans les établissements humains. Rousseau va droit devant lui avec une impitoyable logique, avec une amère satisfaction. Il prodigue les sarcasmes les plus cuisants, il s'en réjouit, et ce plaisir augmente la chaleur dont sa tête s'enflamme. Écrite de verve, dans un moment d'exaltation due autant à la haine de ses ennemis qu'à l'amour de la vertu, cette œuvre en porte partout les traces. Le mouvement du style y est rapide ; la phrase colorée y marche débarrassée de son emphase ordinaire. Les opinions y sont exprimées d'un ton fier, hautain et tranchant. Les concessions que l'auteur fait parfois à ses adversaires ne sont qu'un artifice de raillerie froide et incisive. Qu'on souffre les théâtres dans les grandes villes pour détourner des hommes oisifs et corrompus d'amusements conformes à leurs inclinations vicieuses : les empêcher de s'occuper, c'est les empêcher de mal faire ; qu'ils servent en certains lieux à attirer les étrangers, à augmenter la circulation des espèces, à exciter les artistes, à varier les modes, à distraire le peuple de ses misères, à lui faire oublier ses chefs en voyant ses baladins ; mais qu'on les éloigne de Genève, où les citoyens laborieux, vigilants, ne savent point tourner la sagesse en ridicule, substituer un jargon de théâtre à la pratique des vertus, où, grâces à Dieu, les citoyens ne sont point encore de beaux esprits, les mères de famille des petites-maîtresses, et les filles des amoureuses de comédie.

L'occasion était trop belle d'humilier Paris en exaltant Genève. Rousseau n'a eu garde de la laisser échapper. Ici la véritable intention de l'orateur éclate, la société des grandes villes, la vie qu'on y mène : voilà son objet. Le reste n'était qu'un prétexte. Dans des pages d'une simplicité qui paraît naïve, il fait contraster les innocentes occupations des *Montagnons*, les habitudes viriles de ses compatriotes avec les plaisirs corrupteurs des théâtres, les conversions des citoyens, où de patriotiques pensées s'expriment en un langage sérieux, avec les entretiens maniérés des caillettes auxquels s'abaissent les élégants causeurs des salons parisiens ; les jeux simples des jeunes gens de Genève avec la vie indolente et lâche des agréables que rassemblent en leur appartement comme en un sérail les grandes dames de Paris. Avec quelle verve satirique ne nous représente-t-il pas ces mêmes hommes qui, « toujours contraints dans ces prisons volontaires, se lèvent, se rassoient, vont et viennent sans cesse à la cheminée, à la fenêtre, prennent et posent cent fois un écran, feuillettent des livres, parcourent des tableaux, tournent, pirouettent par la chambre, tandis que l'idole, étendue sans mouvement dans sa chaise longue, n'a d'actif que les yeux et la langue ! » Il ne s'en cache point, il préfère à ces réunions corruptrices, où l'esprit de galanterie étouffe à la fois le génie et l'amour, les *cercles* génevois. On y joue, on y boit, on y fume, on y passe les nuits, on s'y enivre, mais jamais peuple n'a péri par l'excès du vin, tous périssent par les désordres des femmes.

Aussi les femmes ont-elles grande part à ses censures. Mettant à profit son expérience personnelle, sans descendre toutefois à la médisance ou à la satire particulière, il les châtie rudement. Il leur fait cruellement expier ses illusions, ses dégoûts, ses propres faiblesses. Comme il regrette que ces pleureuses des premières loges, gâtées par les romans et par le théâtre, aient oublié les vertus de leur sexe ! Tandis que la nature les avait faites pour vivre loin des hommes, elles se mêlent à eux, prennent leurs vices et leur enlèvent à eux-mêmes jusqu'aux derniers restes du courage et de la fierté. Ils ne sont plus que des êtres efféminés ; quant à elles, on chercherait en vain dans leurs âmes la timidité, la pudeur et la modestie. « Où trouverait-on encore ce spectacle aussi touchant que respectable d'une mère de famille entourée de ses enfants, réglant les travaux de ses domestiques, procurant à son mari une vie heureuse et gouvernant sagement sa maison ? »

Non certes, ces satires enflammées ne sont pas d'une âme insensible aux charmes de la vertu. L'horreur des vices y respire dans toute sa force, il y circule une haine vigoureuse du mal, signe éclatant de la sincérité de l'auteur. Un charlatan n'aurait pu si longtemps et si bien soutenir le même ton.

Ne cherchons pas si le moraliste a toute l'autorité que réclame son rôle. Oublions les jugements outrés de Jean-Jacques sur Molière ; ne supprimons point les spectacles pour les remplacer par des *cercles*, où l'on s'enivre, ou par des jeux à la spartiate ; rendons hommage à ce qu'il y a de noble et de généreux dans les représentations du théâtre, sans jamais vouloir en faire une école de morale, mais rendons aussi justice à cette voix franche de Rousseau qui flétrit sans crainte les désordres de son temps. Voudrait-on dire que dans son noir chagrin il charge les traits des tableaux qu'il nous offre ? l'histoire est là pour nous répondre : il n'y a rien que de vrai dans ces pages. Mille témoins se lèveraient au besoin pour confirmer ses accusations. Les lettres, les mémoires, les arts, le théâtre lui-même, attestent à quel point les hommes dégradés avaient besoin alors d'être rappelés à la pratique des devoirs les plus ordinaires de la vie. Cette lettre n'est peut-être pas d'un esprit bien judicieux, mais elle part d'un cœur où vivent d'honnêtes sentiments.

C'est de la même inspiration que vient le roman de la *Nouvelle Héloïse*. Cette œuvre, aussi compliquée que le génie même de son auteur, en est pour ainsi dire la fidèle image. On y trouve rassemblés les qualités et les défauts de cette étonnante nature. Les pensées les plus salutaires, les tableaux les plus dangereux, l'exaltation du sentiment et la solidité de la raison; des jugements dictés par le bon sens, des opinions inspirées par une sorte de folie; l'emphase et la simplicité; la haine des hommes et l'adoration des beautés de la nature : voilà ce que le lecteur y rencontre tour à tour. Il y entend les héros disserter sans fin, les héroïnes parler sans délicatesse de leurs sens, prêcher contre les lois et les préjugés de la société. Mais, s'il s'étonne d'abord que l'auteur conseille l'amour aux filles, il se rassure quand il le voit d'autant plus empressé d'imposer la réserve aux femmes. S'il est scandalisé que la plus sage des mortelle commette une faute, la fin de l'ouvrage en excuse le commencement à ses yeux. Comment ne pas se réconcilier avec l'auteur quand il nous montre la chute réparée par les vertus de la vie domestique, lorsque la chaste épouse, la femme sensée, la digne mère de famille font oublier la coupable amante? A mesure qu'on relit davantage ce roman, on en saisit mieux le but et la portée. Les invraisemblances s'effacent, les faux raisonnements s'oublient, et l'on retrouve sous la variété des discussions l'unique principe de l'auteur, qu'il faut tout ramener à la nature.

Ce n'était pas la nouveauté la moins étrange que Jean-Jacques osât présenter aux lecteurs du XVIIIe siècle des gentilshommes de campagne. Éloigner de son livre les gens du bel air, les femmes à la mode, les grands, les militaires, c'était agir tout à l'opposé des romanciers, ses contemporains. Intéresser à des provinciaux, vanter la simplicité des goûts rustiques, exalter les sentiments religieux, c'était condamner le raffinement des villes, l'appareil du luxe et de la morale épicurienne. Rousseau, plus hardi à mesure qu'il devient plus célèbre et qu'il s'aigrit davantage, ne garde plus de ménagements avec la société parisienne. Il la prend à partie. Ce sont ses anciens amis, les grands seigneurs, les gens de lettres surtout qu'il attaque. Il faut voir avec quelle vivacité il en renouvelle la satire. S'il n'a aucune peine à vanter les amitiés, les prévenances, les mille soins officieux qui semblent voler au-devant de l'étranger, s'il célèbre l'instruction, les lumières, le ton exquis des conversations qui se tiennent dans les belles assemblées; il en épargne d'autant moins les maximes, les préjugés, les sophismes qui y règnent. Nulle indépendance d'esprit dans tous ces brillants causeurs; chacun parle selon les sentiments de sa coterie, de ses amis, des femmes qu'il voit, des auteurs qu'il connaît. Chaque société a ses règles, ses jugements, ses principes qui ne sont point admis ailleurs. Partout ce n'est dans les mêmes auteurs que contradiction, opposition dont personne ne se scandalise, indifférence pour le bon, le mauvais, le beau, le laid, la vérité, la vertu, qui semblent n'avoir qu'une existence locale et circonscrite.

Ces reproches francs et forts, sans nuire à la fortune de l'ouvrage, en firent moins le succès que les sentiments qui le remplissent. On était charmé, les femmes surtout, de voir un écrivain passionné pour elles faire parler enfin à l'amour ce langage pathétique. Le libertinage, les raisonnements d'une sèche métaphysique, l'aridité des jeux d'esprit, avaient fait leur temps. La sensibilité revenait dans la littérature. Certains morceaux déplaisaient moins par leur déclamation qu'on n'aurait pu le penser. On voulait y voir le ton naturel de l'âme quand elle est touchée du délire des passions. Ce que l'expression de ces transports avait parfois de hasardé, de violent, même d'impur, n'était pas pour déplaire à des cœurs longtemps amusés par des peintures licencieuses. Le courant de sensualité qui circulait en France depuis le début du siècle était loin d'être épuisé. Rousseau plus que personne s'y était abandonné. C'était, chez lui, un système, « l'homme sensuel, disait-il, est l'homme de la nature ».

On sait, par ses révélations, l'état surprenant où il s'était placé lui-même en écrivant les aventures de ses deux amants. Des souvenirs délicieux excitaient son imagination. Les visions que son cœur évoquait et que son pinceau embellissait d'un coloris si habilement nuancé, l'amour tardif, mais foudroyant qui l'avait envahi dans sa solitude, les orages qui en étaient sortis, tout cela se sentait dans son œuvre. Sans qu'on en fût averti, on retrouvait des êtres vivants sous ses personnages. Sa principale héroïne surtout bouleversait les têtes. Beaucoup de femmes voulurent s'y reconnaître (1), et Jean-Jacques eut à défendre sa chimère contre des tentatives d'usurpation indiscrète. Il se rencontra plus de Julies que n'aurait voulu Rousseau. Elles lui écrivaient comme à un autre Saint-Preux; paresseux au commerce des lettres et déjà ombrageux, il prenait en dépit ces liaisons inespérées. Fallait-il que cet assemblage de vertus si tendrement formé par l'auteur eût d'exemplaires par le monde ! Le solitaire de Montmorency ne comptait guère trouver tant de justes au milieu de la dépravation du temps.

Quoi qu'il en soit de ces déceptions bizarres d'un auteur qui vise à l'originalité, le succès du roman continuait. La beauté du style, en certaines parties écrites avec plus de délicatesse et d'élégance, dépassait tout ce qu'il avait donné jusque-là; on y voyait des tableaux riants des montagnes de la Suisse, des détails remplis de charme sur la vie des champs. Les peintures neuves encore des jardins, des lacs et des bocages; cette ivresse continuelle d'une imagination vive ayant conservé tout le feu de la jeunesse, offraient une suite d'enchantements aux lecteurs. Depuis *Zaïre* les cœurs n'avaient pas été si doucement émus; jamais larmes si délicieuses n'avaient

(1) Entre autres madame de La Tour de Franqueville, elle avait même sa Claire.

été versées. Les femmes étaient subjuguées, les jeunes gens étaient conquis, toute une génération passait du côté de Rousseau.

CH. GIDEL.

— La fin au prochain numéro. —

INSTITUTION ROYALE DE LA GRANDE-BRETAGNE.

(LECTURES DU VENDREDI SOIR).

SIR SAMUEL W. BAKER (1).

L'Abyssinie.

Il y a des contrées peu connues qui ne sortent de leur obscurité que si des événements imprévus les signalent à l'attention du monde civilisé. Ainsi, on savait l'existence de l'Abyssinie, mais bien peu de chose de plus, jusqu'au moment où la captivité de quelques sujets anglais retenus prisonniers par le roi de ce sauvage pays attira sur lui les yeux de toute l'Europe.

Nous devons admettre néanmoins qu'un grand intérêt s'attache à ce pays singulier, naguère ignoré, mais qu'habitent des races diverses, dont l'origine est à la fois incertaine et mystérieuse, et qui, pendant une période de près de 1600 ans, a gardé intacte sa foi dans le Christ, bien que pressé de tous côtés par les ennemis de sa religion. C'est le seul point du vaste continent de l'Afrique où le christianisme ait solidement pris racine.

Dans les étroites limites d'une conférence je ne pourrai qu'essayer de résumer le passé et le présent de l'Abyssinie, livrant son avenir incertain aux conjectures de ceux qui prévoient son annexion à un empire mahométan.

Pour être bref, je me propose de diviser cette description de l'Abyssinie en quatre parties séparées : la première traitera de sa position géographique, les suivantes de sa formation géologique, de ses productions naturelles, des animaux qui l'habitent, de son histoire ancienne, et je terminerai par la « difficulté abyssinienne » et la mort de Théodore.

Position géographique. — Les frontières de l'Abyssinie, comme celles de toute contrée sauvage, sont très-mal définies, mais on peut admettre qu'elles sont comprises entre le 9e et le 15e degré de latitude nord, et entre le 35e et le 42e degré de longitude est.

Bien que ce pays renferme les principaux cours d'eau qui produisent le débordement périodique du Nil, il n'y a pas une seule rivière navigable dans tout l'empire; aussi l'Abyssinie devra-t-elle toujours lutter contre la difficulté des transports.

Avec une étendue considérable de côtes maritimes, l'Abyssinie n'a jamais déployé un seul pavillon sur la mer Rouge.

Cette apathie apparente est le résultat de difficultés géographiques. La nature du pays s'oppose à tout développement tant que ce pays restera dans les mains des barbares.

Le rivage bas et sablonneux, qui faisait autrefois partie du lit de la mer Rouge, manque d'eau et, de plus, est brûlé la moitié de l'année par une chaleur intense. Les montagnes de l'Abyssinie surgissent brusquement de cette plaine unie et forment une masse extraordinaire de plateaux, de pics et de rocs aplatis au sommet, qui s'élèvent à des hauteurs variant de 6000 à 14000 pieds. Ces inégalités d'altitude amènent plusieurs séries de températures : ainsi le thermomètre, qui se maintient à 31 degrés (cent.) à l'ombre sur le bord de la mer, s'abaisse beaucoup au-dessous du point de congélation dans les localités élevées, et certaines vallées malsaines sont entourées de hauts plateaux qui peuvent compter parmi les plus beaux climats du monde.

Cette diversité de climats et de sols produit une variété de végétation des plus intéressantes ; dans les basses terres croissent toutes les plantes des tropiques, tandis qu'à chaque degré de hauteur apparaissent les richesses des latitudes correspondantes ; ainsi nous parcourons tous les échelons merveilleux du monde végétal, depuis le millet et les palmiers de la vallée jusqu'à l'orge et au pin des plateaux et des pics élevés.

L'effet naturel d'une masse montagneuse aussi énorme que l'Abyssinie, c'est d'attirer la pluie ; ainsi, outre l'avantage d'un beau climat, elle a celui d'une irrigation abondante ; de fortes rosées rafraîchissent le sol pendant la saison sèche, et les nombreux ruisseaux qui descendent des montagnes l'arrosent facilement. Au mois d'avril, le temps commence à changer et de grands orages éclatent sur les hauteurs ; en mai, ils deviennent plus fréquents. Le lit d'insignifiants ruisseaux se transforme, après chaque ondée, en torrents mugissants ; enfin, le mois de juin inaugure la saison des pluies par la terrible magnificence de ses tonnerres et de ses nuées de pourpre. Les montagnes, qui dans la saison sèche étaient silencieuses, maintenant tremblent et résonnent sous le poids des déluges qui éclatent le long de leurs flancs dévastés ; ces masses liquides, descendant avec impétuosité du haut pays, interceptent les défilés profonds qui servent de route entre l'Abyssinie supérieure et les basses terres et coupent toute communication entre les diverses parties de la contrée. Les nombreux torrents qui découlent ainsi d'un même centre se réunissent plus tard en deux grandes rivières allant au nord-ouest, le Nil bleu et l'Atbara. C'était le 22 juin que je vis le flot terrible envahir le lit sablonneux et desséché de ce dernier cours d'eau, et, quoique pas un nuage n'obscurcît l'éclat du ciel, je compris que les pluies tombaient en Abyssinie ; il est constaté que ces pluies sont la cause de l'inondation périodique de la Basse-Égypte.

---

(1) Voyez une conférence de sir Samuel Baker sur *les Sources du Nil*, dans notre troisième année, page 217, et le discours prononcé par le célèbre voyageur devant la Société de géographie de Paris, qui lui a décerné la grande médaille d'or pour sa découverte du *lac Albert*, dans notre quatrième année, page 340.

Après avoir esquissé les effets du système montagneux de l'Abyssinie, nous en chercherons maintenant la cause en jetant un coup d'œil sur les principaux traits géologiques de ce pays.

La plupart des roches sont de formation plutonienne, et le soulèvement général de la masse est le résultat d'éruptions volcaniques. C'est ainsi que nous retrouvons, à plusieurs milliers de pieds au-dessus de l'Océan, des quantités de coraux et de coquilles fossiles qui formaient autrefois le lit de la mer. Sur un autre point nous voyons des couches de grès non-seulement soulevées, mais traversées par les masses de basalte qui ont formé les pics les plus aigus ; dans la partie sud, au contraire, la même force qui ailleurs causait un soulèvement a causé ici une dépression comme le lac salé d'Assal (vu pour la première fois par Harris, dans sa mission à Shoa), qui est de 570 pieds au-dessous du niveau de la mer. Sans aucun doute, à l'époque des grands bouleversements volcaniques, une certaine étendue de mer a dû être enfermée et retenue par l'exhaussement du rivage et la dépression de l'intérieur. Ensuite est venue l'évaporation, qui a produit les plaines de sel si fréquentes dans cette partie de l'Abyssinie. Les naturels du pays taillent ce sel en menus morceaux, et dans certains endroits ils s'en servent comme de monnaie.

Minéraux. — La minéralogie du pays n'a jamais été scientifiquement étudiée, mais on sait que le sol est riche en fer et en cuivre, et qu'il possède, mais en plus petite quantité, de l'or, de l'antimoine et du plomb. Sur un point, on a découvert du charbon de terre affleurant le versant de la montagne, en veines que l'on dit épaisses de dix à quinze pieds. C'est avec ce combustible que Théodore fondait le fer et coulait le mortier-monstre qui devait terrifier les Anglais. Sur les confins de l'Abyssinie, à Fazoclé, les Égyptiens ont exploité des mines d'or pendant longtemps, et sans aucun doute une exploration scientifique du pays amènerait la découverte de richesses minérales importantes. J'ai reconnu moi-même, dans la partie de l'Abyssinie occupée par Mek Nimmur, la présence d'une grande quantité de cuivre que les gens du pays ne soupçonnaient même pas, et de morceaux énormes de sanguine et de cornaline. Le minerai de cuivre est tellement répandu partout, dans le district dont je parle, que les ruisseaux qui serpentent à travers les rochers en sont empoisonnés, et que tous les animaux qui s'y désaltèrent en souffrent au point d'être réduits à l'état de squelettes vivants.

Comme le système de montagnes est généralement de nature basaltique et que le basalte se décompose rapidement sous l'action de pluies violentes et de chaleurs intenses, les extrémités des pics affectent les formes les plus bizarres ; dans certains endroits les côtés sont tombés en bloc, laissant une table cubique à mille pieds au-dessus de la plaine ; dans d'autres, l'écroulement est plus complet, les débris du sommet sont venus élargir la base, laissant une pyramide aiguë comme un témoin reconnaissable au milieu du chaos des roches éboulées. Tout sommet largement aplati, qui domine le reste du pays et dont les flancs forment des précipices inaccessibles, est occupé, comme une *amba* ou forteresse, par quelque chef réfractaire, qui trouve dans ce nid d'aigle un refuge pour lui et les siens lorsque l'ennemi le poursuit de trop près.

Fertilité. — Bien que pendant la saison sèche l'aspect du pays montagneux soit aride et brûlé, le sol des vallées et des plateaux est très-fertile et formé d'une désagrégation des roches volcaniques, résultat du lavage des flancs de la montagne. Pendant les pluies, une riche végétation recouvre les pentes escarpées de ces mêmes montagnes et, dans les cantons habités, nourrit un nombreux bétail; dans ceux qui le sont moins, elle attire les animaux sauvages qui constituent la faune de l'Abyssinie : l'éléphant, le rhinocéros, le buffle, des antilopes de diverses espèces, la girafe, le lion, le léopard, la hyène, l'hippopotame, le babouin et des singes de toutes sortes, etc. Le pays entier est peuplé d'innombrables oiseaux, tels que la grande et la petite outarde, la poule de Guinée, le francolin et d'autres variétés de perdrix, le tétras et l'oie, et le canard, et une série d'espèces rares, longue à ravir l'ornithologiste.

Dans la tribu des insectes, les espèces les plus importantes sont l'abeille et le taon ou *seroot*, qui chasse tous les animaux domestiques des basses terres durant la saison des pluies.

Je crois que cet insecte (le seroot) est le même que celui dont il est question dans la plaie des mouches envoyée aux Égyptiens par Moïse. Il est fait allusion à cette mouche dans un passage d'Isaïe, chap. VII, v. 18 : « Et il arrivera qu'en ce jour-là l'Éternel appellera les mouches qui sont au bout des fleuves d'Égypte. » Cet insecte redoutable apparaît en juin, au commencement de la saison des pluies ; il éclôt de l'œuf déposé dans le sol l'année précédente, et son arrivée est le signal de l'émigration des hommes et des troupeaux vers des lieux plus secs ou plus élevés que les riches vallées du pays inférieur.

L'abeille est la bénédiction de l'Abyssinie ; les trous de rocher et les arbres creux regorgent de miel sauvage, depuis décembre jusqu'en avril. La cire est une des exportations principales du pays, et l'hydromel ou *techt* y est la boisson générale. C'est un mélange de cinq parties d'eau contre une de miel, parfumé d'herbes du pays et fermenté. On le rend alcoolique par l'infusion de certaines feuilles que les Abyssins appellent *jershoa*.

Le café est le principal article d'exportation de l'Abyssinie ; cette précieuse denrée est naturelle au sol, et prospère avec peu de culture. Si l'Abyssinie était au pouvoir des Européens, elle deviendrait sans aucun doute un des plus importants producteurs de café, car la qualité du sol, le climat et la vaste étendue des pentes montagneuses sont particulièrement propres à ce genre de

culture. A présent, le grand marché est à Gellabât, plus connu sous le nom de Malemma ; là, des marchands abyssins apportent le café et l'échangent contre du coton d'excellente qualité que récoltent les Tokhoris, habitants de cette région. La partie montagneuse de l'Abyssinie est peu favorable à la culture du coton, mais il y a au nord une grande province, en partie déserte à cause du peu de sûreté qu'offre le voisinage de la frontière égyptienne, et qui convient parfaitement aux plantations de cotonnier. Ce beau pays est d'environ 2500 pieds au-dessus du niveau de la mer, à la base d'une chaîne de montagnes à pic, d'où il s'abaisse vers le nord-ouest en versant toutes ses eaux dans l'Atbara. C'est à travers ce pays fertile, mais abandonné, que les grands tributaires abyssiniens du Nil creusent impétueusement leur lit. Le Takazzie ou Settite, l'Angrab, le Salaam et d'autres de moindre volume s'échappent des sombres gorges de la montagne en masses imposantes qui, longtemps resserrées par des murs de rocher ou d'étroits précipices, se sont frayé, avec d'autant plus de force, de larges routes à travers ce riche terrain ; telle est l'origine des profondes vallées d'environ deux milles de large au milieu desquelles, à 200 pieds du niveau général du pays, ces rivières superbes coulent chargées du limon qui plus tard fécondera le delta du Nil.

Bien que cette région offre tous les avantages désirables pour la culture du coton, elle est presque inhabitée et ne peut acquérir aucune valeur tant que les Égyptiens laisseront leur frontière indécise, et que l'Abyssinie n'aura pas une forme de gouvernement plus stable et plus civilisée.

En résumant les traits géographiques de l'Abyssinie, nous trouvons qu'elle possède presque toutes les variétés de climat et de sol ; qu'elle est riche en minéraux, qu'elle a du charbon, mais que les moyens de transport y sont difficiles à créer en l'absence de routes et de rivières navigables. Elle produit une race de chevaux et des mules d'allure très-vive, ainsi qu'une très-bonne qualité de bétail.

Avec de tels avantages naturels, il paraît surprenant que l'Abyssinie soit restée si stationnaire au point de vue de la civilisation ; cette inertie doit être attribuée aux difficultés de sa position. Le pays est montagneux et entouré d'ennemis dont la religion est différente et leur fait considérer les Abyssins comme des chiens de chrétiens qu'il faut chasser ou convertir au mahométisme. Privée de la côte maritime, qui est revendiquée par l'Égypte, et n'ayant d'autre défense que les difficultés d'approche que présentent ses montagnes, l'Abyssinie a maintenu son indépendance grâce à son isolement. Elle a été retranchée du monde depuis bien longtemps, aussi est-elle restée de quelques siècles en arrière du monde.

Les races d'hommes qui vivent dans un long isolement s'attachent opiniâtrément à leurs traditions et à leurs anciennes coutumes : aussi les Abyssins, enfermés dans leurs montagnes, sont-ils étroitement conservateurs et tiennent-ils à leur foi avec une extrême fermeté.

Selon les traditions de ce peuple, l'origine de la race abyssinienne se rattacherait au peuple juif. Bien que cette assertion soit difficile à prouver, on ne peut guère douter que les Israélites n'aient émigré en nombre considérable à des époques très-reculées. Il est certain que, sous le règne de Salomon, la mer Rouge était sillonnée par les flottes des Juifs, et que les côtes étaient soigneusement explorées pour recueillir les substances précieuses qui pouvaient enrichir le trésor royal. On lit au Ier livre des *Rois*, chap. IX, v. 26 : « Le roi Salomon équipa aussi une flotte à Hétsjou-Guéber, qui était près d'Éloth, sur le rivage de la mer Rouge, au pays d'Édom. » Nous trouvons encore chap. X, v. 22 : « Car le roi avait sur la mer la flotte de Tarsis, avec la flotte d'Hiram ; et tous les trois ans, une fois, la flotte de Tarsis venait, qui apportait de l'or, de l'argent, de l'ivoire, des singes et des paons. » Il y avait donc deux flottes distinctes dans la mer Rouge, « la flotte d'Hiram » et « la flotte de Tarsis » ; cette dernière revenait seulement tous les trois ans de quelque voyage éloigné, probablement de l'île de Ceylan et de l'Inde, tandis que celle d'Hiram commerçait avec Ophir et le long de la côte orientale d'Afrique.

Il est donc vraisemblable que des colonies juives s'établirent là, comme le rapportent les traditions des Abyssins, et que les nouveaux venus se marièrent avec les indigènes. Ceux-ci devaient être originairement de purs Gallas, soit idolâtres, soit privés de toute religion ; même à présent, les Gallas sont si étroitement alliés aux Abyssins, qu'on les en distingue difficilement ; ces deux races paraissent appartenir au type caucasien, et sont totalement différentes de toutes les autres races du continent africain ; les hommes ont de beaux traits, le teint d'un brun sombre et les cheveux lisses ; les femmes, surtout les Gallas, sont remarquables par une délicatesse de traits qui est au moins égale à celle des Européennes.

Une preuve encore de l'origine juive des Abyssins, c'est leur étroite observance des anciennes lois d'Israël ; ils pratiquent la circoncision, admettent la polygamie, et le Code pénal des Juifs, si dur et si cruel, est en pleine vigueur chez eux.

Pour les anciens, le nom d'Éthiopie avait certainement un sens étendu que ne déterminait aucune limite fixe ; cependant on ne peut pas douter qu'il ne désigne l'Abyssinie dans beaucoup d'endroits de l'Ancien Testament. A cette époque l'Abyssinie comprenait le cours entier du Nil bleu et celui de l'Atbara qui appartient maintenant à l'Égypte. Nous trouvons dans Isaïe, au sujet de ce pays, de nombreuses allusions sur lesquelles on ne peut se méprendre (chap. XVIII, v. 1 et 2) : « Malheur au pays qui fait ombre avec ses ailes, qui est au delà du fleuve d'Éthiopie ! qui envoie par mer des ambassadeurs dans des vaisseaux de jonc sur les eaux ! »

En hébreu et en arabe, le même mot signifie la mer, ou bien une large rivière, ou bien encore une nappe

d'eau; ainsi, dans le verset cité, la « mer » c'est le Nil, et même aujourd'hui les Abyssins n'emploient pas d'autres vaisseaux que des bottes de joncs liées ensemble en forme de canot, qui sont « les vaisseaux de joncs sur les eaux ».

Et encore dans Isaïe, chap. XIX, v. 5 : « Les eaux de la mer manqueront, et le fleuve séchera et tarira, et l'on fera détourner les fleuves; les ruisseaux des digues s'abaisseront et se sécheront; les roseaux et les joncs seront coupés. »

Le mot « mer » est employé là dans le même sens que précédemment, et signifie le lac, — plus probablement le lac Tana en Éthiopie (Abyssinie), qui alimente le Nil bleu. La prophétie : « on fera détourner les fleuves », s'explique par les traditions abyssiniennes d'après lesquelles, lors des anciennes guerres entre ce pays et l'Égypte, les Abyssins détournèrent le cours de plusieurs grandes rivières, loin du Nil et ruinèrent l'Égypte en empêchant l'innondation annuelle. On peut se demander si, au temps de Joseph, les sept années de famine dont souffrit l'Égypte ne furent pas causées par un détournement semblable des affluents du Nil en Abyssinie.

L'abaissement soudain des eaux du Nil, qui affligea l'Égypte comme une plaie, au temps de Moïse, n'était-il pas également le résultat de manœuvres hostiles des Éthiopiens aux sources mêmes du fleuve?

A cette époque, l'Éthiopie était une puissance qui avait complétement envahi et vaincu l'Égypte; nous n'apercevons dans l'Ancien Testament que l'esquisse de certains événements, mais nous sommes redevables à l'historien Josèphe d'un récit détaillé de la vie de Moïse, qu'il avait puisée dans des livres perdus depuis ou détruits dans l'incendie de la Bibliothèque d'Alexandrie. Il nous dit qu'après la défaite de l'Égypte par les Éthiopiens, Moïse fut choisi pour conduire les forces égyptiennes contre l'ennemi. Heureux dans chaque bataille, il acquit un grand renom et, à la tête de l'armée de Pharaon, non-seulement il chassa les Éthiopiens de l'Égypte, mais il les poursuivit sur leur propre territoire et atteignit leur capitale, Saaba ou Soba, sur les bords du Nil bleu, à moins de 12 milles de l'endroit où s'élève maintenant Kartoum, vers 15° 26′ de latitude nord. Cette grande ville d'Éthiopie, protégée par le Nil bleu d'un côté, et par le Nil blanc à quelques milles en arrière, fut assiégée par Moïse et aurait été enlevée d'assaut si la fille du roi d'Éthiopie ne s'était éprise du chef israélite sur le bruit de sa renommée et de son extérieur remarquable. Sa passion devint si vive qu'elle fit offrir par un messager de livrer la citadelle de son père si le général voulait partager son amour. Sa proposition fut agréée, les portes furent ouvertes, la cité de Soba fut prise, et Moïse retourna en Égypte victorieux avec son épouse éthiopienne. Tout ce que la Bible nous apprend de cette femme est contenu dans le livre des *Nombres*, chap. XII, v. 1 : « Alors Marie et Aaron parlèrent contre Moïse, à l'occasion de la femme qu'il avait prise, parce que cette femme était Éthiopienne. »

Salomon, sous son règne, fut visité, nous dit la Bible, par la grande reine du Sud, la reine de Sceba. Il est écrit au premier livre des *Rois* : « Or, le roi Salomon aima plusieurs femmes étrangères, outre la fille de Pharaon, savoir : des Moabites, des Hammonites, des Iduméennes, des Sidoniennes et des Héthiennes...; et il eut sept cents femmes princesses et trois cents concubines, et ses femmes détournèrent son cœur. »

De même que la fille du roi de Saaba s'était éprise de Moïse sur sa réputation, il semble, d'après la tradition abyssinienne, que la reine de Sceba, reine peut-être de cette capitale de l'Éthiopie, Saaba, ait eu à satisfaire plus qu'une curiosité féminine en faisant son long voyage vers Salomon. C'est la prétention actuelle de l'Abyssinie que la longue suite de ses empereurs descend directement de Menilek, le fils de Salomon et de la reine de Sceba.

On a de fortes présomptions pour croire que la capitale de l'Éthiopie (Saaba) était le pays de cette reine aussi célèbre que mystérieuse. Au deuxième livre des *Paralipomènes*, chap. IX, ses offrandes sont ainsi décrites : « Et elle donna au roi cent vingt talents d'or et une grande abondance d'épices et de pierres précieuses; et jamais il n'y eut depuis à Jérusalem de telles épices que celles que la reine de Sceba donna au roi Salomon. »

La nature des présents que la reine apportait peut nous aider à déterminer le pays d'où elle venait : premièrement, c'est de l'or; non-seulement l'or existe dans toute l'Abyssinie, mais aujourd'hui même le gouvernement égyptien exploite des mines d'or à Fazoclé, sur le Nil bleu, la rivière même qui passe à Saaba, capitale supposée de l'illustre admiratrice de Salomon.

Secondement, les épices : je crois que sous le nom général d'épices, l'auteur sacré désigne la plus belle gomme arabique qui existe, attendu que le présent de la reine était évidemment un objet rare; il est dit avec insistance : « jamais il n'y eut depuis à Jérusalem de telles épices »; or, le district de Kordofan, à peu de journées de marche de la ville de Saaba, est renommé pour la qualité supérieure de la gomme arabique que fournissent ses acacias.

Troisièmement, les pierres précieuses. Les anciens estimaient beaucoup la topaze; dans le livre de Job, nous trouvons un mot sur cette pierre qui éclaire d'une manière curieuse notre théorie sur l'identité de Sceba et de Saaba en Éthiopie. Au chap. XXVIII, v. 19, on lit : « La topaze d'Éthiopie n'approchera pas de son prix. » Ainsi tous les présents offerts à Salomon par la reine étaient des produits naturels de l'Éthiopie, c'est-à-dire de l'Abyssinie, l'or, les épices et les pierres précieuses.

Un pays aussi important que l'Éthiopie, et qui avait, à un certain moment, conquis l'Égypte, devait être en communication régulière avec cette puissance, soit par la voie du Nil, soit par les routes habituelles aux cara-

vanes; ainsi donc la renommée d'un monarque aussi glorieux que Salomon n'avait pas dû tarder à parvenir jusqu'à la grande reine.

Admettons avec la tradition que Menilek, le fils de Salomon et de la reine de Sceba, ait été le premier de cette lignée royale qui depuis a gouverné le pays, et considérons attentivement les paroles que la reine adressait à Salomon en prenant congé de lui pour retourner en Éthiopie ; elle disait : « Béni soit l'Éternel, ton Dieu, qui t'a eu pour agréable, pour te mettre sur ton trône, afin que tu sois roi pour l'Éternel ton Dieu ! C'est parce que ton Dieu aime Israël pour le faire subsister à jamais, qu'il t'a établi roi sur eux, afin que tu rendes le droit et la justice. » C'est ainsi qu'environ 986 ans avant J. C. la croyance au vrai Dieu pénétra chez les païens d'Éthiopie, au retour de leur reine qui avait entendu Salomon et avait été convertie par sa sagesse; c'est ainsi que la législation des Israélites fut adoptée dans ce pays dont David avait déjà prophétisé (Ps. LXVIII, v. 32) : « De grands seigneurs viendront d'Égypte, Cus (l'Éthiopie) se hâtera d'étendre ses mains vers Dieu. »

Nous avons donc tout lieu de croire qu'à partir de ce moment des colonies juives s'établirent en Abyssinie. Mais quittons cette haute antiquité, et arrivons à l'époque plus intéressante où le christianisme fit son apparition dans ce pays.

Les *Actes des apôtres*, chap. VIII, nous font un récit pittoresque de la conversion au christianisme du trésorier de la reine d'Éthiopie, que l'on suppose avoir introduit sa foi nouvelle dans son pays à son retour.

« 26. Et un ange du Seigneur parla à Philippe, et lui dit : — Lève-toi et va vers le côté du midi, sur le chemin qui descend de Jérusalem à Gaza la déserte.

» Et il se leva et s'en alla. Or, un Éthiopien, eunuque, qui était un puissant seigneur à la cour de Candace, reine d'Éthiopie, surintendant de tous ses trésors, était venu à Jérusalem pour adorer Dieu.

» Comme il s'en retournait, étant assis dans son chariot, il lisait le prophète Isaïe.

» Alors l'Esprit dit à Philippe : — Approche-toi, et joins ce chariot.

» Et Philippe accourut, et entendit qu'il lisait le prophète Isaïe; et il lui dit : — Entends-tu bien ce que tu lis?

» Il lui répondit : — Et comment le pourrais-je entendre, si quelqu'un ne me guide? Et il pria Philippe de monter et de s'asseoir auprès de lui.

» Or, le passage de l'Écriture, qu'il lisait, était celui-ci : — Il a été mené comme une brebis à la boucherie; et de même qu'un agneau muet devant celui qui le tond, il n'a pas ouvert la bouche.

» Alors l'eunuque prit la parole et dit à Philippe : — Je te prie, de qui le prophète dit-il cela ? est-ce de lui-même, ou de quelque autre ?

» Là-dessus Philippe, prenant la parole, et commençant par cet endroit de l'Écriture, il lui annonça Jésus.

» Et comme ils allaient par le chemin, ils arrivèrent à un endroit où il y avait de l'eau ; et l'eunuque dit : — Voici de l'eau ; qu'est-ce qui empêche que je ne sois baptisé ?

» Et Philippe lui dit : — Si tu crois de tout ton cœur, cela t'est permis. Et l'eunuque, répondant, dit : — Je crois que Jésus-Christ est le fils de Dieu.

» Et il commanda qu'on arrêtât le chariot ; et ils descendirent tous deux dans l'eau, Philippe et l'eunuque, et Philippe le baptisa. »

De nos jours encore, les Abyssins baptisent par immersion : ainsi donc, les premières semences de christianisme furent apportées par l'eunuque, lorsqu'il revint en Éthiopie, mais la conversion générale de tout le pays n'eut guère lieu qu'en 340, par les soins de Frumentius, qui y introduisit la liturgie cophte d'Alexandrie; depuis cette époque jusqu'à présent, l'Abyssinie est restée comme un rameau de cette Église et reconnaît la juridiction du patriarche cophte.

Dans le court espace d'une conférence, je ne puis qu'indiquer les principaux événements qui signalent l'histoire d'Éthiopie. Nous avons dit l'origine de sa foi religieuse, nous passerons sur l'établissement de colonies grecques et sur la fondation d'Axum par les Ptolémées, pour mentionner tout de suite, au XVe siècle, la mission des Juifs portugais, qui fomentèrent l'anarchie dans tout le pays et furent expulsés en 1632, et puis encore les empiétements perpétuels des Gallas mahométans. Tous les efforts pour changer la foi primitive de l'Abyssinie ont échoué jusqu'à nos jours. En 1829, notre Société de l'Église missionnaire envoya dans ce pays les évêques Gobert et Kluger, et leur voyage fut absolument infructueux. Nous touchons maintenant aux événements qui nous intéressent le plus comme avant-coureurs de la « *difficulté* abyssinienne ». De même que l'histoire juive, celle de l'Abyssinie est marquée par de continuelles effusions de sang; d'une part, la descendance de Salomon était une cause de perpétuelle anarchie, un usurpateur en renversait un autre sous prétexte d'une origine plus pure et plus directe; de l'autre, les guerres étaient conduites avec une cruauté révoltante. En même temps, les hostilités mutuelles que constatent les anciennes histoires d'Égypte et d'Éthiopie se perpétuaient avec une ardeur qu'entretenait et même avivait le fanatisme de croyances adverses, le vieux christianisme abyssin et l'islamisme de l'Égypte.

Dans l'espace de ces vingt dernières années, les Égyptiens ont étendu leurs conquêtes vers le sud au point d'absorber des territoires qui faisaient autrefois partie de l'Éthiopie, et, sans aucun respect pour la frontière de leur voisin, ils ont entretenu une guerre perpétuelle sur ce point mal défendu. Ils ont fait des incursions fréquentes sur le territoire abyssinien, pillant les villages et enlevant les jeunes filles pour fournir aux harems des riches Égyptiens. Le vaste et fertile espace de terre que j'ai déjà décrit est inhabité, en raison du peu de sécu-

rité qu'il offre pour les biens et pour la vie, et les Abyssins se sont retirés entre leurs murailles naturelles, les montagnes. En outre, les hostilités des deux pays ont rendu presque impossible le pèlerinage à Jérusalem, auquel les Abyssins attachent une extrême importance depuis une très-haute antiquité, et de plus ils ont perdu leur rivage maritime, que l'Égypte s'est annexé.

Sous l'empire de ces circonstances malheureuses, l'Abyssinie a cherché la protection de l'Angleterre comme celle d'une amie puissante et chrétienne.

Dans l'année 1848, lorsque Ras-Ali était roi d'Abyssinie, M. Plowden, qui, pendant quelques années, avait résidé comme voyageur dans ce pays, fut nommé consul d'Angleterre par lord Palmerston. Cette nomination d'un consul dans l'intérieur d'un pays sauvage, où son caractère pouvait être méconnu, fut une première faute et une grande faute.

En 1853, parut sur la frontière du Sennaar un compétiteur au trône d'Abyssinie en la personne d'un certain Kasai de Kwora, qui se déclara légitime héritier du trône comme descendant de Menilek, fils de Salomon ; cet homme réunissait une somme de courage et d'intelligence peu commune qui lui procura promptement une influence extraordinaire ; ses succès furent si constants et si rapides, qu'ils inspirèrent un respect superstitieux à ses ennemis. Livrer bataille à Théodore Kasai, c'était aller au-devant de la défaite. Ras-Ali fut détrôné et, en 1855, Théodore se fit couronner par l'Aboona comme Roi des rois d'Éthiopie (1).

A cette époque résidait dans le pays un hardi voyageur anglais nommé Bell ; c'était lui qui, le premier, avait entraîné notre compatriote, M. Plowden, à visiter l'Abyssinie, où ces deux hommes distingués jouèrent un rôle remarquable, et où ils moururent de la main des ennemis de Théodore, non sans avoir exercé sur lui l'influence la plus utile. M. Bell, qui avait le commandement en chef de ses troupes, tomba sur le champ de bataille après de grands exploits, et M. Plowden, consul d'Angleterre en Abyssinie depuis 1848, fut attaqué sur une route et tué par les partisans de Négousée, l'ennemi de Théodore. Ce triste événement arriva en février 1860, et Théodore vengea la mort de son ami par l'exécution de Négousée et de quantité des siens.

A cette époque, Théodore était un sincère ami des Anglais, et l'on pouvait croire que ceux-ci le payaient de retour, car le gouvernement de Sa Majesté avait, en 1849, entamé des négociations avec l'Abyssinie et s'était même entremis pour protéger les Abyssins contre les attaques des Égyptiens ; voyez la dépêche suivante de lord Clarendon, alors secrétaire d'État pour les affaires étrangères, au consul général d'Égypte, datée du 30 juin 1854 :

« Vous notifierez clairement au Pacha que le gouvernement de Sa Majesté n'approuvera aucun empiétement d'autorité, quel qu'il soit, de la part de la Porte ou de la sienne propre, sur le territoire indépendant de l'Abyssinie ; et que le gouvernement de Sa Majesté veillera sur les intérêts des chrétiens dans ce pays et ne permettra pas qu'ils soient maltraités ou opprimés par leurs voisins musulmans. »

Plein de confiance dans l'amitié de l'Angleterre et d'admiration pour ces dignes représentants du peuple anglais, Plowden et Bell, qu'il écoutait volontiers, Théodore, prince vraiment extraordinaire par sa capacité intellectuelle et sa rare énergie, conçut un vaste plan de régénération pour son pays, et résolut de faire remonter l'Éthiopie au rang qu'elle avait occupé jadis parmi les empires d'Orient.

Il est très-intéressant de se rendre compte des grandes vues de cet homme remarquable, à cette première période de sa carrière, avant que ses plans aient été traversés, avant que son âme ait été aigrie et désespérée par des révoltes constantes, par l'ingratitude et la trahison, avant qu'il se fût convaincu de l'infériorité des Abyssins, ses instruments obligés pour la tâche difficile qu'il voulait accomplir.

Dans un ouvrage intéressant publié par le frère du consul Plowden, nous avons le plaisir de lire un manuscrit que celui-ci avait écrit en Abyssinie à l'époque de sa plus grande intimité avec le roi et lorsqu'il partageait toutes ses idées. Il écrit, page 455 : « Le roi Théodore est jeune, adroit à tous les exercices virils, d'une physionomie remarquable, très-poli et très-gracieux quand on lui plaît, et surtout doué de beaucoup de tact et de finesse.

» Il se croit destiné à restaurer les antiques gloires de l'empire éthiopien et à faire de grandes conquêtes ; il est d'une énergie indomptable au moral comme au physique, et sa bravoure personnelle est sans bornes.

» Sa colère est terrible quand on l'a provoquée, et fait trembler tout le monde autour de lui, mais il n'en conserve pas moins une entière possession de lui-même. Infatigable pour les affaires, il prend peu de repos, soit la nuit, soit le jour ; ses idées et son langage sont clairs et précis ; l'hésitation lui est inconnue et il n'a ni conseillers ni intermédiaires.

» Il aime la magnificence et reçoit avec grande pompe, même en campagne ; il est impitoyable dans les châtiments (rigueur très-nécessaire pour réprimer les brigandages dans un pays sauvage comme l'Abyssinie). Il salue ses moindres sujets avec courtoisie ; il est sincèrement religieux quoique son zèle soit parfois malentendu ; il sait reconnaître avec franchise et bonne grâce une faute commise dans un moment de colère envers le moindre de ses serviteurs.

» Il est généreux à l'excès et méprise les richesses, n'estimant et ne désirant que des munitions et du matériel de guerre pour ses soldats. Jusqu'ici il a usé de la plus grande clémence envers les vaincus, les traitant

(1) Voyez, sur l'*Abyssinie et le roi Théodore*, une conférence de M. Guillaume Lejean, dans notre deuxième année, page 242.

plutôt comme des amis que comme des ennemis ; sa foi est quelque chose d'extraordinaire : « Sans le Christ », dit-il, « je ne suis rien ; s'il veut se servir de moi pour » régénérer ce royaume déchu, qui pourra m'arrêter ? »

« Les mauvais côtés de son caractère sont les emportements violents auxquels il se livre de temps à autre, l'orgueil indomptable avec lequel il soutient son droit royal et divin, et son zèle fanatique pour la religion.

» Marié devant l'Église et d'une régularité de mœurs parfaite, il a ordonné ou persuadé à tous ceux qui lui sont attachés de suivre cet exemple ; il garde une grande réserve dans ses manières comme dans son langage, et il espère amener toutes les classes de la nation à faire de même.

» Il a substitué les lettres aux messages oraux ; après avoir lu l'histoire des Jésuites en Abyssinie, il a décidé qu'aucun prêtre catholique romain n'entrerait dans ses États. Il permet cependant aux étrangers le libre exercice de leur religion, mais il défend toute prédication contraire aux doctrines de l'Église cophte.

» Il est particulièrement jaloux de ses droits souverains et voit de mauvais œil ce qui pourrait leur porter atteinte. Il désire envoyer, dans un bref délai, des ambassades aux grandes puissances européennes et traiter avec elles sur un pied d'égalité.

» Sans doute, quelques-unes de ses idées sont imparfaites, d'autres impraticables ; mais un homme qui s'est élevé au-dessus des ténèbres et de l'ignorance abyssinienne sans assistance et sans conseil, qui a fait tant de choses et qui poursuit de si vastes desseins, ne peut pas être et n'est pas un homme ordinaire. »

Dans ses entretiens intimes avec M. Plowden, le caractère de Théodore se manifeste de la manière la plus intéressante.

Il disait un jour : « Bell et vous, vous êtes les seuls qui m'aimiez. Les Abyssins sont gouvernés par la volonté de Dieu et j'ai encore beaucoup à faire. Si je mourais cette nuit (le choléra sévissait alors), ou si l'on me jetait dans un couvent, qu'est-ce que cela prouverait, sinon que Dieu ne veut plus de moi pour cette œuvre !

» Si vous me donniez cette chambre pleine d'or, quel usage en ferais-je ? Je souhaite posséder la sagesse et l'intelligence afin de gouverner ce peuple dans la justice et d'établir l'ordre dans mon pays. Dieu m'a donné ce trône, à moi qui n'étais qu'un mendiant ; qu'il me donne encore la sagesse et l'intelligence ! »

Une autre fois, comme il allait partir pour une campagne et que M. Plowden refusait ses dons, il lui disait : « Mon pays veut que j'exerce l'hospitalité ; je dois laver les pieds des étrangers ! Par la puissance de qui reposé-je maintenant sous un toit et ne suis-je pas dans le désert ? Je ne vous offre ni vêtements ni salaire, je ne vous offre que le pain et l'eau, vous devez les accepter. Je sais que vous avez des richesses que je ne possède pas ; aussi n'est-ce qu'un prêt et vous me le rendrez plus tard en bons offices. » Je lui répondis : « Je ne suis rien, ma reine seule peut vous être utile. » Il reprit : « Écoutez ! sans la permission de Dieu tous les rois de la terre ne pourraient prévaloir contre moi et je ne les crains pas ; mais votre reine, une chrétienne, vous a envoyé vers moi, et la foi nous unit ; le Christ veut notre amitié. Dieu se sert peut-être de cette voie pour me montrer le bien. »

M. Plowden ajoute : « Alors il me prit à part et m'offrit mille dollars pour me mettre à même de vivre confortablement en son absence, ce que je refusai. » Me saisissant alors la main, il dit : « Tous les hommes sont mortels ; si quelque malheur m'arrivait, protégez mon fils. Écrivez à vos compatriotes, dites-leur que vous aviez un ami qui vous aimait tous et qui voulait vous envoyer une ambassade pour réclamer votre amitié et vous demander de soutenir son fils. » J'y consentis. Il me dit encore : « Je vous aime et je me fie à vous, adieu. »

Ces extraits des conversations de Théodore avec M. Plowden montrent la vivacité des sentiments du roi et témoigne en même temps de la discrétion et du jugement avec lequel notre consul se conduisait. Il fit sagement de refuser les dons du roi et de maintenir ainsi la dignité de son gouvernement et sa complète indépendance personnelle, ce qui n'empêcha jamais ses relations avec Théodore d'être sur le pied de la plus chaude amitié.

Maintenant la scène change. Les ennemis de Théodore ont tué ses amis de cœur, les deux Anglais Bell et Plowden ; il est privé désormais de ces deux sincères conseillers, près de qui il trouvait toujours un conseil judicieux, toujours accueilli avec pleine confiance ; dès lors le caractère de Théodore s'altère de plus en plus, selon le cours des événements ; les rebelles l'assaillent de tous côtés, les missionnaires européens lui créent des embarras ; les Égyptiens ravagent sa frontière et, sur ces entrefaites, un nouveau consul, M. Caméron, est accrédité près de lui par l'Angleterre, à la place de Plowden.

Théodore avait eu l'assurance des bons sentiments de l'Angleterre, il ambitionnait d'envoyer une ambassade à la reine, notre gouvernement lui refusa cette faveur ; il pria alors M. Caméron de transmettre de sa part une lettre pressante à Sa Majesté ; celui-ci y consentit ; la lettre fut envoyée, et Théodore en attendit la réponse avec anxiété.

Cependant les Égyptiens continuaient de dévaster ses frontières. L'Angleterre, comme nous l'avons déjà dit, s'était entremise pour protéger l'Abyssinie contre les agressions étrangères, mais elle n'accordait aucune assistance effective. Le consul anglais, M. Caméron, passa en Égypte et demeura longtemps chez les ennemis de l'Abyssinie. Le roi devint soupçonneux ; où étaient Plowden et Bell, les chers amis d'autrefois, si sûrs et si fidèles ?

Des mois s'écoulèrent. M. Caméron revint en Abyssinie, mais la reine n'envoyait pas de réponse. De nouvelles insurrections éclatèrent à l'intérieur du pays ; constamment harcelé par les Égyptiens d'une part, de

l'autre par les Gallas; de plus, ayant sur les bras les révoltes de ses vassaux, Théodore fut saisi d'une profonde douleur ; il vit avec une amertume extrême s'évanouir toutes ses espérances de régénération pour l'Éthiopie, rêves favoris de sa jeunesse. Désappointé, déçu, obsédé, il crut entrevoir enfin toute la vérité : l'Angleterre l'avait abandonné ! le pays auquel il s'était fié n'avait pas même daigné notifier sa lettre à la reine ! Était-ce possible ? ou plutôt, cette lettre avait-elle jamais été transmise, et Caméron ne l'avait-il pas trompé ? Ce soupçon lui faisait perdre la tête ; Caméron avait visité les Égyptiens ses ennemis, donc, lui aussi, il pouvait bien être son ennemi.

Trois années s'écoulèrent; le Roi des rois d'Éthiopie n'était plus le Théodore d'autrefois, du temps où il s'appuyait sur les fidèles conseillers Bell et Plowden. Sa nature irritée jusqu'au désespoir avait perdu toute sa douceur native ; il ne lui restait plus qu'un courage indomptable et la fierté chevaleresque du monarque.

Pourtant, que devenait cette lettre importante sur laquelle il avait concentré tant d'espérances ? Elle restait parfaitement ignorée dans quelque casier poudreux du Foreign-Office, tandis que notre consul soupçonné était dans les chaînes en Abyssinie.

Il est pénible de suivre les phases successives de la « difficulté abyssinienne ».

M. Rassan alla en Abyssinie comme envoyé anglais. En même temps, la tyrannie et les soupçons du roi s'étaient accrus ; il avait emprisonné tous les Européens.

La mission de M. Rassan échoua ; l'étiquette orientale de l'échange des présents fut horriblement violée. Les membres de la mission de M. Rassan allèrent partager la captivité de leurs compatriotes.

L'Angleterre était insultée. Le bruit se répandait en Égypte et dans l'Inde qu'un consul et un envoyé anglais étaient chargés de fers. Nous nous résolûmes à la guerre.

Les événements de cette guerre sont trop connus pour que nous les redisions ici. Depuis Annibal, qui dirigea une armée et des éléphants à travers les Alpes, on n'avait rien vu de pareil à la marche dans les montagnes accomplie par sir Robert Napier ; avec une habileté et une prudence sans égale dans les temps modernes, il a taillé une route de 400 milles dans les Alpes abyssiniennes, il a battu l'ennemi, il a délivré les prisonniers.

Ainsi finit le drame abyssinien, ainsi s'évanouirent les projets de régénération et de grandeur que l'orgueilleux Théodore avait conçus. Malgré toutes ses fautes, ce prince était d'un caractère remarquable, fidèle à la mémoire de ses premiers amis, les Anglais Bell et Plowden ; il n'a jamais versé une seule goutte de sang anglais, il n'a pas fait tomber la tête d'un seul Européen. Il nous a rendu nos captifs sains et saufs, et même en parfaite santé. Son armée l'abandonna et livra la clef de sa position. Trop brave pour céder, trop fier pour aller grossir le triomphe de son vainqueur, il se résolut à mourir comme il avait vécu, en Roi des rois d'Éthiopie. Avec un petit nombre de soldats dévoués, il soutint en face l'assaut furieux des Anglais. Ses braves compagnons périrent, écrasés par des forces supérieures. Quant au grand Théodore, il finit sa carrière comme Saül, qui se jeta sur son épée lorsque la bataille tourna contre lui : il se tira un coup de pistolet dans la tête. On a constaté depuis que l'arme dont il se servit était un cadeau de Sa Majesté la reine d'Angleterre.

Ainsi passa cet homme extraordinaire. De ses cruautés nous ne dirons rien ; ce n'était guère autre chose que la répétition des événements sanglants qui ont toujours souillé l'histoire d'Abyssinie. Quelque horribles qu'elles fussent, elles l'étaient moins que ces tueries en masse commises par Moïse, Josué et les grands héros de l'histoire juive, qui passent en Abyssinie pour des modèles de vertu; elles n'étaient pas beaucoup plus révoltantes que les actes de notre reine Marie commis dans notre propre pays.

Le roc de Magdala est la pierre funéraire qui recouvre les restes de Théodore, roi d'Éthiopie. C'est aussi un monument impérissable, non-seulement de la bravoure des Anglais et de leur esprit d'entreprise, mais aussi de leur justice et de leur modération. Bien différentes de ces guerres sauvages qui marchent dans le sang et dévastent des pays entiers, pas un seul acte d'injustice ne nous a été imputé dans toute cette longue et difficile marche, et l'Angleterre s'est retirée de l'Abyssinie, respectée par les barbares et honorée par le monde civilisé.

En terminant ce discours, je ne puis m'empêcher de rappeler ces pathétiques adieux adressés par Théodore à son ami Plowden en se séparant de lui : « Écrivez à vos compatriotes ; dites-leur que vous aviez un ami qui vous aimait tous, qui voulait vous envoyer une ambassade pour réclamer votre amitié et vous demander de soutenir son fils. » Et encore cette dernière parole de Théodore : « Je vous aime et me fie à vous, adieu ! »

Tous les Anglais doivent être heureux de penser que cette confiance n'a pas été méconnue. Théodore était alors notre ami ; bien qu'il soit mort notre ennemi, ses vœux n'en ont pas moins été respectés. Sir Robert Napier, en annonçant la mort de la reine épouse de Théodore, a demandé que son fils orphelin, un enfant, fût conduit à Bombay pour y être soigneusement élevé sous la protection de notre drapeau. Ainsi le descendant de Salomon et de la reine de Sceba, civilisé par nos lois, formé par la douceur de l'Évangile, pourra quelque jour, dans l'avenir, s'asseoir sur le trône de son père et poursuivre ses plans grandioses pour la régénération de l'Abyssinie.

— Traduit pour la *Revue des cours* par ***. —

Le propriétaire-gérant : GERMER BAILLIÈRE.

PARIS. — IMPRIMERIE DE E. MARTINET, RUE MIGNON, 2.

REVUE
DES
COURS LITTÉRAIRES
DE LA FRANCE ET DE L'ÉTRANGER

CINQUIÈME ANNÉE NUMÉRO 41 12 SEPTEMBRE 1868

Paris, 11 septembre 1868.

On a vivement remarqué, dans le dernier numéro de la *Revue des deux mondes*, une très-curieuse et très-intéressante étude de M. Sainte-Beuve sur J. J. Ampère « ce littérateur polygraphe et complexe, cet esprit trois fois distingué, dont la valeur individuelle est si intimement liée aux maîtres, aux amis, à toute la génération qu'il représente et à l'ensemble du mouvement intellectuel de son temps ».

En 1827, Ampère, déjà connu parmi les rédacteurs du *Globe*, visita Gœthe à Weimar. « On aurait été aux voix dans les rangs du *Globe* pour élire un envoyé littéraire auprès de Gœthe que l'on n'aurait pu tomber plus juste ni mieux choisir. » M. Sainte-Beuve le prouve en esquissant d'un trait vif et rapide tous ces jeunes gens de 1827 qui sont devenus depuis célèbres, et dont Gœthe admirait dès lors la sagesse, la modération et le haut développement. Il écarte tout d'abord le « glorieux trio de Sorbonne, MM. Cousin, Villemain, Guizot. Ils étaient les princes de l'esprit, et l'on n'envoie pas de princes pour ambassadeurs ». Mais, après eux, on pouvait choisir parmi les plus qualifiés pour représenter la nouvelle littérature près de Gœthe : M. Dubois, le fondateur et directeur du *Globe ;* M. Mérimée, M. Vitet ou M. Jouffroy. Mais si M. Dubois eût sans doute étonné Gœthe par « sa conversation pleine de verve, de saillies, de jets et d'efforts souvent heureux, de vues parfois lucides et perçantes », Gœthe pourtant, « l'homme calme et supérieur, du haut de son approbation bienveillante, aurait souri en trouvant bien de l'inachevé, du heurté, du saccadé, un peu de crise de nerfs dans toute cette ambition généreuse, et plus de commencements que de suite ». — M. Mérimée eût été un représentant bien choisi de l'esprit et de l'art nouveau, « mais un représentant tout individuel, offrant en soi une forme déjà parfaite, un moule exact aux arêtes vives, un profil de bronze, artiste à la fois charmant et sévère, osant beaucoup, disant peu, et s'abstenant volontiers des échappées au dehors, des vues critiques conjecturales et des idées innombrables qui traversaient l'air en ce temps-là ». — « M. Vitet, l'homme de l'art, des beaux-arts, le passionné visiteur des cathédrales des bords du Rhin, eût été des mieux choisis ; mais je ne sais quoi de discret et d'un peu retenu dans le courant de l'entretien familier n'eût point valu peut-être, pour un commerce d'aussi courte durée, l'entrain, l'abandon et la rapidité d'Ampère ». — A plus forte raison il n'eût point fallu songer à Jouffroy, « l'homme des hautes pensées, le théoricien au front contemplatif, à la parole magistrale, et dont la chaleur d'âme, avant de se révéler, se cachait quelque temps sous un aspect d'élévation et de froideur ».

M. Sainte-Beuve n'oublie pas M. de Rémusat, ni M. Duvergier de Hauranne, ni M. Duchâtel.—M. de Rémusat, « le premier des amateurs en tout, » eût plu à Gœthe « par une richesse d'idées et une subtilité déliée voisines de la sienne ». Mais peut-être n'eût-il pas assez laissé sentir, comme Ampère, « la pointe et la célérité française persistant jusque dans ses enrichissements nouveaux ». M. Duvergier de Hauranne, « esprit pénétrant, exact, acéré », était plus fait pour représenter le *Globe* en Angleterre, à Abbotsford, auprès de Walter Scott, qu'en Allemagne, à Weimar, auprès de Gœthe. M. Duchâtel eût été un « actif, alerte et délibéré causeur », mais un peu trop préoccupé déjà de questions économiques et politiques. Quant à M. Pierre Leroux, qu'il faut bien placer ici à son rang, bien qu'il ne jouât encore qu'un rôle secondaire au *Globe*, si on se le figure à Weimar, « cet esprit des plus idéalistes eût paru trop porter, comme on dit, l'eau à la rivière, le fleuve à la mer, l'Allemagne dans l'Allemagne ».

Après tous ces hommes distingués, la riche rédaction du *Globe* avait encore d'autres collaborateurs, « distingués à leur manière, mais d'une distinction plus spéciale et plus confinée, à qui pareille mission de représenter les idées nouvelles n'eût point convenu ». Ainsi, Charles Magnin, « littérateur casanier, esprit tout français, qui ne s'émancipait que la plume à la main, peu à peu et par degrés ». Ainsi, M. Patin, « esprit délicat, connaissant mieux que personne l'antiquité grecque, acceptant les progrès modernes sans les devancer ». Ainsi, Damiron, « l'intègre et laborieux Damiron, qui n'eût de tout temps d'autre défaut que de rester un esprit disciple, trop soumis à ses amis et à ceux qu'il considérait comme ses maîtres ».

Entre tous ces esprits de si grand mérite, Ampère « se trouvait tout naturellement le meilleur représentant de son groupe au dehors, le plus approprié, le mieux désigné, le mieux causant, sinon le plus éloquent ».

Il faut regretter qu'Ampère, malgré « cette facilité multiple dont il disposait, » n'ait point su se fixer, s'établir dans un domaine, et « prendre possession hautement d'un vaste sujet circonscrit, où il aurait dressé son monument ». Il en eut pourtant l'occasion. En 1833, il monta dans la chaire de littérature française au Collége de France. Il lui fut donné, pendant des années, de parcourir en entier plusieurs fois toutes les périodes, tous les stades de notre histoire littéraire, depuis ses origines latines jusqu'au XVIIIe siècle. » De tout ce travail qui, malgré quelques infidélités, absorba vingt ans de la vie d'Ampère, il ne reste qu'une sorte d'introduction en trois volumes : *l'Histoire littéraire de la France avant le XIIe siècle*. L'ouvrage n'eut pas de succès et Ampère se découragea. M. Sainte-Beuve le regrette vivement. « Ces discours d'Ampère, je les ai entendus, dit-il; ces leçons, je les ai suivies avec tout un fidèle auditoire pendant des années. Il n'aurait eu qu'à écrire ensuite, à recueillir, à revoir, à corriger, à compléter, pour faire passer ce travail de l'état de leçons à celui de livre ». Ce regret si vif, exprimé avec émotion, la *Revue des cours littéraires* l'épargnera à ceux qui, dans l'avenir, voudront retrouver quelque chose du meilleur de ce que les maîtres d'aujourd'hui auront dit et professé.

En toute cette étude si délicate, si fine, il ne faut regretter que certaines intentions peu favorables à Victor Le Clerc. M. Sainte-Beuve ne paraît pas trop satisfait des éloges qu'on a accordés à son *Discours sur les lettres au XIVe siècle;* ce discours n'est pas tout ce qu'a fait Victor Le Clerc. Il ne faut pas oublier avec quelle ardeur cet esprit, tout nourri de l'antiquité classique, se porta à l'étude du moyen âge, et avec quel patriotisme il collabora à l'*Histoire littéraire de la France*, publiée par l'Académie des inscriptions et belles-lettres. « Il s'y trouva tout à coup, a dit M. Renan, critique excellent. » Aussi bien ce discours, cet « appliqué et patient discours » reste au moins une œuvre achevée. Cette œuvre manquera à la réputation d'Ampère. Il ne laisse derrière lui que le souvenir d'un voyageur aimable et érudit, d'un curieux et, pour ses amis, d'un incomparable causeur.

— Signalons dans les derniers numéros du *Journal de Paris* des articles de fine critique de M. Claveau sur madame de Sévigné, et de M. Sarcey sur les *Maximes* de la Rochefoucauld.

ACADÉMIE DE MÉDECINE.

SÉANCE PUBLIQUE.

M. DUBOIS, D'AMIENS (1)

(Secrétaire perpétuel).

Recherches historiques et médicales sur les incidents du meurtre de Jules César.

Vous trouverez sans doute avec moi que ce sujet rentre pleinement dans nos attributions : le médecin n'est-il pas le véritable historien de la mort? N'est-ce pas à lui qu'il appartient de rechercher comment et par quelles portes, pour ainsi dire, la vie peut s'échapper et s'évanouir? Et pour peu que le médecin soit philosophe, ne doit-il pas aussi nous montrer quels sont les divers états de l'intelligence humaine à cette heure fatale? Il y a donc là, pour lui, comme un double sujet d'études : il a, d'une part, à constater quelles sont ces profondes altérations d'organes qui ne leur permettent plus de retenir la vie; et, d'autre part, comment il se fait que tel homme ne voit dans la mort qu'une sorte de refuge dans lequel il se précipite, au dire de Montaigne, comme en une profondeur muette et obscure, pleine d'indolence et d'insensibilité, tandis que tel autre recule épouvanté :

> Devant ce vaste abîme il se jette en arrière,
> Ressaisit l'existence et s'attache à la terre.

Même pour le médecin habitué à ces sortes de scènes, il n'est pas de spectacle plus émouvant que celui de cette lutte suprême. Et si cet homme qui va mourir a été dans le monde un grand personnage; si, par le hasard de sa naissance ou par de grandes actions, il s'est trouvé au premier rang de ses contemporains, ce spectacle n'est-il pas plus saisissant encore?

Sans doute, et comme l'a dit un vieux poëte, en parlant des rois :

> Ils sont ce que nous sommes,
> Véritablement hommes,
> Et meurent comme nous.

Ces puissants de la terre meurent, en effet, comme nous, mais lorsque parmi eux il se trouve quelques-uns de ces hommes qui ont occupé le monde pendant toute leur vie, nous voulons savoir comment ils ont fini, comment ils ont soutenu ce dernier assaut qui devait les emporter.....

Aucune dissidence, aucun doute même ne saurait s'élever sur le meurtre de Jules César accompli en plein sénat; mais il n'en est pas de même des incidents particuliers qui s'y rattachent. Ainsi, on n'est nullement d'accord sur le nombre des blessures faites au dictateur, ni sur les parties du corps qui en ont été le siége, ni sur la direction et la profondeur de ces blessures, leur degré de léthalité, ni comment elles se sont succédé, quels ont été les auteurs de chacune d'elles, etc., etc., toutes

(1) Voyez de M. Dubois (d'Amiens) une lecture *sur la Guillotine et la Révolution française*, dans notre troisième année, p. 761.

circonstances que nous allons chercher à élucider en contrôlant les historiens les uns par les autres.

Ces historiens seront pour nous au nombre de cinq, à savoir : Dion Cassius, Appien, Suétone, Plutarque et Nicolas de Damas. Nous commencerons par celui qui se trouve le plus distant de l'époque à laquelle se sont accomplis les faits, pour finir par celui qui s'en trouve le plus rapproché et qui mérite le plus de confiance.

Dion Cassius, si nous en croyons Voltaire, ne devrait pas même nous arrêter. Voltaire ne voit en lui qu'un vil Grec, un vil écrivain, un vil flatteur et un vil ennemi de Cicéron. On ne saurait cependant le passer sous silence : quoi qu'en dise Voltaire, Dion avait puisé aux bonnes sources ; il avait commencé à réunir les matériaux de son histoire vers l'an 201, il y mit la dernière main en 222.

Appien, il est vrai, nous offre beaucoup plus de garanties. C'est encore un historien grec, mais impartial, grave et scrupuleux ; on suppose que son histoire a été composée de 140 à 160. Sans avoir été un personnage politique, Appien a dû se trouver bien informé de beaucoup de faits ; il était attaché à la surintendance des affaires domestiques auprès des empereurs.

Mais c'est surtout Suétone qui nous fournira de nombreux renseignements. Il serait difficile d'assigner l'époque à laquelle il a composé son *Histoire des douze Césars*, on sait seulement que, né vers l'an 70, il vivait encore en 121. Comme historien, il est bien au-dessous de Tacite ; il n'a ni sa concision, ni sa profondeur, ni son sens moral, mais il sait bien ce qu'il raconte, ne témoignant, il est vrai, ni approbation, ni blâme, mais il abonde en détails et n'omet rien, aussi bien sur la mort que sur la vie des empereurs,

Nous aurons également beaucoup à prendre dans Plutarque, c'est le grand biographe des temps antiques, mais il a les défauts de ses qualités ; c'est avant tout un rhéteur, et Paul-Louis Courier l'a parfaitement jugé en disant qu'il aurait volontiers fait gagner à Pompée la bataille de Pharsale, si cela avait pu arrondir tant soit peu sa phrase ; ajoutez qu'il accueille tout sans examen, prodigue d'ornements, de phrases à effet, il en abuse jusque dans le récit de la mort de César. Heureusement, nous aurons pour le contrôler un historien bien moins élégant, bien moins pompeux, mais plus ami de la vérité ; nous voulons parler de Nicolas de Damas, contemporain de Jules César et admis plus tard dans la familiarité de l'empereur Auguste. C'est dans un des fragments récemment découverts (1) dans la bibliothèque de l'Escurial que cet historien raconte tous les incidents de la mort de César, fragments hors de prix, car, comme le dit son savant éditeur, ils nous montrent dans Nicolas de Damas un historien qui, au don de l'éloquence, unit la connaissance des hommes et des affaires.

César venait d'atteindre sa cinquante-sixième année lorsque se forma la conjuration qui devait mettre fin à ses jours. Sa santé n'était plus ce qu'elle avait été en d'autres temps ; tant qu'il avait été à la tête des légions, elle s'était maintenue forte et vigoureuse, il supportait impunément les plus grandes fatigues, marchant à pied au milieu des soldats, la tête découverte, et cela par le soleil le plus ardent comme par les froids les plus rigoureux, ne se laissant arrêter par aucun obstacle, traverversant les fleuves à la nage à défaut de ponts ou de barques.

Telle était, il est vrai, la coutume des généraux, chez les Romains ; on sait que le dictateur lui-même marchait à pied à la tête des légions. César était, en outre, d'une grande sobriété, il mangeait de tout indifféremment ; ses ennemis eux-mêmes ne pouvaient lui refuser cette vertu ; aussi Caton disait-il que César avait conspiré à jeun la perte de la république ; mais sa santé avait fini par s'altérer dans le repos et à mesure que les années s'avançaient. Il lui arrivait parfois de perdre tout à coup connaissance. On rapporte que déjà, à l'époque où il commandait les armées, il avait été atteint à deux reprises différentes d'attaques d'épilepsie ; la première fois en Espagne devant Cordoue ; la seconde en Afrique, avant de livrer bataille devant Thapsis.

Ces attaques, du reste, ne s'étaient point renouvelées, mais il lui était resté une tendance à éprouver des vertiges assez inquiétants. Maintenant faudrait-il, comme le veulent quelques historiens, attribuer à certains dérangements de sa santé une part dans les causes qui firent éclater le complot tramé contre lui ? Ceci demande quelques explications. Presque tous les historiens s'accordent à dire que ce qui mit le comble à l'indignation du Sénat et du peuple romain contre César, c'est qu'au moment où le Sénat venait dans le temple de Vénus lui conférer de nouveaux honneurs, il n'avait pas même daigné se lever, ce qui fut considéré, disent-ils, comme un affront fait au Sénat et au peuple. Mais, pourquoi César est-il ainsi resté assis dans cette circonstance ? Si l'on en croit Plutarque, le dictateur s'était lui-même aperçu qu'on regardait cela comme une marque de dédain, et, une fois rentré chez lui, il avait cherché à s'excuser sur sa maladie ordinaire, c'est-à-dire sur ces vertiges qui ôtent à ceux qui en sont attaqués l'usage de leurs sens, surtout, dit Plutarque, quand ils parlent debout devant une grande assemblée, saisis qu'ils sont alors d'un tremblement général et d'éblouissements qui les privent de toute connaissance.

Nous verrons tout à l'heure que les témoignages de quelques médecins confirmaient cette explication ; mais Plutarque ne s'en trouve pas satisfait, il en croit plutôt les ennemis de César, qui prétendaient que si le dictateur ne s'était point levé de son siége à l'approche du Sénat, c'est que ses flatteurs l'en avaient dissuadé. Oubliez-vous, lui avaient-ils dit, que vous êtes César ; ces honneurs ne vous sont-ils pas dus ? Suétone partage cette

(1) C'est en 1849 que M. E. Miller a découvert ce fragment, que M. F. Didot s'est empressé de traduire.

opinion. « Ce qui excita, dit-il, contre César une haine implacable, c'est qu'il reçut assis, dans le temple de Vénus, le Sénat qui venait en corps lui soumettre des décrets honorifiques: quelques-uns croient que Cornelius Balbus le retint comme il allait se lever, d'autres ajoutent que non-seulement il ne se leva point, mais qu'il regarda de mauvais œil Trebatius, qui l'avertissait de se lever.

Je reviens à Plutarque. Il est évident qu'ici le choix de cet historien ne pouvait être douteux. Entre l'allégation d'une maladie, d'une infirmité, et la supposition d'un cortége de flatteurs cherchant à influencer César, il devait adopter de préférence cette dernière version comme bien plus digne de l'histoire et de César lui-même. Mais si cette excuse, tirée d'un état maladif, lui répugnait comme historien, nous allons voir que Dion Cassius ne partageait nullement ces scrupules. Celui-ci, après avoir dit à son tour que César était resté assis dans le temple de Vénus, à l'approche du Sénat, ajoute sans plus de façon que s'il ne s'était point levé c'est qu'il avait été pris d'un certain flux de ventre, assez inquiétant dans cette circonstance. Mais Dion ne s'en tient point là; et le sceptique auteur du *Dictionnaire historique et critique*, Bayle, va bien plus loin : il semble se complaire en un pareil sujet. Dion mentionne le fait, sans trop y croire, Bayle le regarde comme très-probable. Dion se borne à dire que ce flux de ventre (je cite la traduction de Bayle) fit craindre à César de mettre à bout la *faculté rétentrice* en se levant; que cette excuse, du reste, ne fut pas admise, car on savait, dit-il, que, peu après, César s'était retiré à pied chez lui, de sorte qu'on attribua à son orgueil la posture qu'il avait gardée.

Bayle reprend donc et nous dit qu'on ne voulut point croire que César s'était tenu assis de peur que ce flux de ventre ne lui jouât quelque mauvais tour; et comme il n'a pas les scrupules des grands historiens, il commente Dion à sa manière. Cette raison, dit-il, ne me semble pas fondée; de ce que César s'en retourna à pied chez lui, il ne s'ensuit pas qu'il n'ait pu sentir des tranchées violentes au moment où le Sénat approchait; un flux de ventre, ajoute-t-il, n'est pas toujours également opportun. Il faut convenir qu'ici Bayle a parfaitement raison, et, de plus, nous allons le voir déduire de sa remarque, à la vérité un peu familière, une grande moralité :

Si cette excuse alléguée par César, reprend-il, était bien fondée, nous aurions un grand sujet d'admirer la bizarrerie des événements, nous pourrions dire que les plus considérables et les plus funestes sont liés à des vétilles, et que les ressorts les plus chétifs leur donnent quelquefois le branle. Ainsi, César eût hâté sa ruine pour n'avoir pas su se mettre dans une posture de civilité, à cause de certain petit désordre, etc., etc.

On trouvera peut-être que Bayle aurait pu se dispenser d'entrer dans de pareils détails et se montrer un peu moins réaliste. Mais c'est à la forme qu'il faut ici s'en prendre plutôt qu'au fond des choses. On l'a dit avec raison, le style peut tout idéaliser, tout ennoblir : Pascal n'a-t-il pas dit à peu près la même chose en parlant de Cromwell dont les grands et formidables desseins se trouvèrent également tout à coup arrêtés par un tout petit désordre survenu dans sa santé? Cromwell, dit-il, allait ravager toute la chrétienté, sans un petit grain de sable qui se mit dans son uretère... Rome même allait trembler, mais ce petit gravier s'étant mis là, il en est mort, etc.

Quant à César, on peut conserver quelque doute sur la part qu'on doit attribuer à telles ou telles circonstances : mais l'explication la plus vraisemblable est, après tout, celle qu'il a donnée lui-même, à savoir, l'appréhension d'être pris de vertiges en se levant de son siége. Ajoutons que cette excuse doit paraître d'autant plus satisfaisante qu'elle concorde avec le récit de Nicolas de Damas au sujet de la catastrophe des ides de mars; quand vint, en effet, cette fameuse journée, on cherchait à dissuader César d'aller au Sénat. « Ses amis », dit l'historien de Damas, « influencés par quelques mauvais » présages, voulurent l'en empêcher, et ses médecins » eux-mêmes, inquiets des vertiges dont il était quel- » quefois tourmenté et qui venaient de le saisir de nou- » veau, cherchaient aussi à l'en dissuader. Mais la fata- » lité est toute-puissante : César se rendit au Sénat. »

Entrons-y donc avec lui, et voyons comment les choses vont se passer.....

Les conjurés sont déjà groupés autour de César et pour motiver cet empressement, ils joignent leurs prières et leurs sollicitations à celles de Tullius Cimber qui, se tenant devant César, lui demandait le rappel de son frère; Suétone nous les représente dans la même situation, pressés autour de César comme pour lui rendre hommage.....

C'est alors que l'action s'engage. Tullius Cimber, qui serrait César de plus près, saisit résolûment le bord de sa robe et la lui arrache de dessus les épaules, comme pour montrer l'endroit où l'on devait le frapper; c'était le signal convenu, tous les historiens sont d'accord sur ce point. Cimber, dit Appien, saisit César par sa robe de pourpre, et l'attirant à lui, il mit son cou à nu, et en donnant ainsi aux conjurés le signal convenu, il maintint la victime. C'est ce que dit aussi Suétone en parlant de Cimber. Nicolas de Damas confirme également cette version avec sa clarté ordinaire : « Tullius Cimber », dit-il, « s'avance le premier; arrivé près de César qui tenait » ses mains sous sa robe, il le saisit par ce vêtement, » et, avec une audace toujours croissante, il l'empêche » de se servir des bras et d'être maître de ses mouve- » ments »....

Nicolas de Damas nous dit que Servilius Casca frappa le premier, et cela en levant son fer au-dessus de l'épaule gauche; il voulait frapper César au cou, mais, dans son trouble, sa main s'égara; César se leva pour se défendre

et alors Casca, dans son agitation, appela son frère en langue grecque.....

Suivant Appien, le second coup fut porté par un conjuré qu'il ne nomme pas, mais qui frappa César en pleine poitrine, du côté opposé à celui qui venait déjà d'être atteint, d'où une blessure très-grave, sur laquelle nous aurons tout à l'heure à revenir. Suétone mentionne aussi cette seconde blessure, mais il ne nous en fait pas non plus connaître l'auteur; il nous dit seulement que, au moment où César se levait pour résister à ses assassins, il fut arrêté par cette seconde blessure. C'est donc encore à l'historien de Damas qu'il faut recourir pour être bien renseigné sur ce point : « A moi, mon frère, s'était écrié Casca, en frappant César d'une main mal assurée. Docile à la voix de son frère, reprend notre historien, celui-ci enfonce son fer dans le côté de César. »

A partir de ce moment, le tumulte et la confusion furent tels qu'il devint impossible de distinguer d'où venaient les coups qui étaient portés au malheureux dictateur et quelles étaient les parties du corps qui étaient atteintes. Chaque historien raconte à sa manière cet empressement à frapper César, qui non-seulement ne pouvait plus se défendre, mais encore qui gisait sur le sol au pied de la statue de Pompée..... Il s'agit d'expliquer cet empressement des conjurés, on pourrait dire cet acharnement des conjurés à frapper un homme qui ne donnait plus signe de vie. « Chacun, dit Plutarque, voulait avoir part à ce meurtre, et goûter, pour ainsi dire, à ce sang comme aux libations d'un sacrifice. » Puis arrive la statue de Pompée qui semble présider à cette vengeance de son ennemi, etc. Mais le Damascène, loin de se jeter dans toutes ces comparaisons, nous montre César tombant devant la statue de Pompée, puis il nous dit « qu'il n'y eut pas un seul conjuré qui, pour paraître avoir participé au meurtre de César, n'enfonçât son fer dans ce corps inanimé jusqu'à ce qu'il eût rendu l'âme par ses trente-cinq blessures. » Ce qu'on traduirait aujourd'hui en disant que chaque conjuré, en frappant ce cadavre, cherchait à se créer des titres.

Ainsi, César tomba frappé, non de vingt-trois blessures, comme l'ont dit la plupart des historiens, mais de trente-cinq, ce qui se conçoit parfaitement lorsqu'on se rappelle que les conjurés étaient au nombre de plus de soixante, et qu'il y avait entre eux une sorte d'émulation à le frapper alors même qu'il avait cessé de vivre.....

Le sénat et les assistants avaient pris la fuite en voyant tomber César, et cela malgré les protestations de Brutus qui, après le meurtre, avait cherché à les rassurer; l'épouvante avait gagné la ville tout entière. Quant au corps de César, dit le Damascène, il gisait tout souillé de sang à l'endroit où il était tombé..... Il restait là étendu et sans que personne osât s'arrêter près de lui. Enfin, dit Suétone, trois esclaves, *tres servuli*, le rapportèrent dans sa maison sur une litière d'où pendait un de ses bras.....

Le cadavre rapporté dans son domicile, un médecin vint le visiter, et, chose surprenante, des vingt-trois ou trente-cinq blessures qu'il avait reçues, une seule fut trouvée mortelle par ce médecin, désigné sous le nom d'Antistius..... Ainsi, cette blessure, la seule qui fût mortelle, était la seconde que César avait reçue et qui avait porté en pleine poitrine, ce qui s'accorde parfaitement avec ce que nous avons trouvé dans le récit du meurtre. Nous avons vu, en effet, que cette seconde blessure, faite par le frère de Servilius Casca, avait porté en pleine poitrine, et cela en même temps que Cassius frappait César à travers la figure; nous avons vu aussi dans Suétone que cette seconde blessure avait été tellement grave qu'elle avait arrêté César cherchant à se défendre. Quant à cette circonstance que, sur vingt-trois ou même trente-cinq blessures, une seule avait pu causer la mort, il n'y a pas lieu de s'en étonner; à l'exception des premiers coups portés directement et avec préméditation, les conjurés avaient chargé César presque tous à la fois et comme au hasard, les uns le frappant à travers le visage, les autres en pleine poitrine, d'autres frappant jusqu'à leurs complices; c'était, nous l'avons vu, à qui frapperait le dictateur, sans s'inquiéter des parties du corps qu'ils pourraient atteindre. Pressé ainsi de toutes parts, César se trouvait, en quelque sorte, protégé par cette cohue d'agresseurs.

Il faut ensuite tenir compte de la nature des armes en usage dans l'antiquité. L'épée romaine, car il s'agit ici d'épées et non de poignards; l'épée romaine, dis-je, était courte et large, elle n'était pas, à beaucoup près, aussi meurtrière que la baïonnette de nos soldats. Nos chirurgiens militaires savent que si les armes dites blanches causent beaucoup de blessures, ces blessures sont assez rarement mortelles, surtout quand elles résultent de coups de sabre ou de lance. Tel soldat tombe criblé, en quelque sorte, de blessures après une charge de cavalerie, et pas une n'est mortelle.....

Suétone nous dit que, sauf un gémissement arraché par le premier coup d'épée, il ne proféra pas une parole; Suétone ne regarde même pas comme suffisamment prouvée son exclamation à la vue de son fils adoptif parmi les meurtriers. Il se borne à dire que quelques-uns ont prétendu qu'à la vue de Marcus Brutus s'avançant vers lui, il se serait écrié : « Et toi aussi, toi ! mon fils ! » Ainsi Suétone n'affirme rien, tandis que Plutarque donne le fait comme certain. Quant au Damascène, il n'en parle même pas, il signale la présence des deux Brutus, dont l'un, Decimus, porta un coup d'épée à son ancien général, et dont l'autre, Marcus, est lui-même blessé à la main par la maladresse d'un des conjurés. Il pourrait donc se faire que cet incident ait été introduit dans le récit de la mort de César comme un de ces ornements dont les historiens grecs ne se faisaient pas faute.....

CONCOURS DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE.

(PRIX D'ÉLOQUENCE.)

M. CH. GIDEL.

Jean-Jacques Rousseau (1).

Il était beau d'avoir remué les âmes par l'image de sentiments purs, tendres et honnêtes; Jean-Jacques concevait une gloire plus grande encore : celle de les changer tout à fait. S'emparer de l'esprit et du jugement de l'enfant, fermer de bonne heure tous les accès par où s'y introduisent les préjugés et les vices de l'ordre social, garder intactes l'innocence et la bonté de la nature, telles furent les préoccupations de Rousseau quand il écrivit *Émile*. Cette œuvre était pour ainsi dire le couronnement de ses doctrines. Encouragé par le succès, il s'est avancé chaque jour davantage dans sa voie. On l'a vu d'année en année s'affermir dans ce ton de moraliste qu'il prend définitivement alors. C'était là que devaient aboutir toutes ses invectives contre la société. Si tout est bien sortant des mains de l'auteur de la nature, si tout dégénère entre les mains de l'homme, il faut qu'on redresse ses erreurs sur l'éducation, il faut qu'on rende à la nature son action bienfaisante sur l'enfant. L'homme est gâté, il faut le refaire. Il faut atteindre l'âme dans sa simplicité originelle. Qu'on la préserve des vicieuses influences d'une instruction corruptrice, et la terre va voir refleurir des vertus dont le souvenir est oublié depuis que d'insensés instituteurs ont mis leur ouvrage à la place de celui du Créateur.

Chaque siècle, sur ce grave problème, a eu ses idées particulières. Le moyen âge travaillait à faire des logiciens disputeurs et subtils. L'homme le plus estimable d'en ce temps était le docteur le mieux fourni d'arguments et de mots. Rabelais détruisit cette opinion. Il rappela ses contemporains à l'expérience, à l'étude raisonnable des faits, et, sous l'active impulsion de Pancratès, son élève laissa bientôt derrière lui les prodiges des anciennes écoles. Montaigne, à son tour, décrédita l'abus du savoir, le pédantisme de la science et le vain babil des classes. Il réclama contre la sévérité des maîtres, il tenta de briser les verges en leurs mains; il disait : « Combien leurs classes seraient plus décemment jonchées de fleurs et de feuillées que de tronçons d'osier sanglants. » Au XVIIIe siècle, la scolastique n'était pas encore abattue, Port-Royal en acheva la défaite, et la cour mit au-dessus du mérite acquis dans les colléges le titre et les qualités exquises de l'honnête homme. Jean-Jacques, au XVIIIe siècle, veut faire un homme, et, pour ne pas courir après des chimères, il entend suivre la nature, qui fait tout pour le mieux.

C'était le projet d'une âme fière. « Pour former l'homme de la nature, disait l'auteur, il ne s'agit pas [illegible] et de le reléguer au fond des bois; mais il suffit qu'enfermé dans le tourbillon social, il ne s'y laisse entraîner ni par les passions, ni par les opinions des hommes; qu'il voie par ses yeux, qu'il sente par son cœur; qu'aucune autorité ne le gouverne, hors celle de sa propre raison. » Il ajoute encore : « En sortant de mes mains, il ne sera, j'en conviens, ni magistrat, ni soldat, ni prêtre, il sera premièrement homme. Tout ce qu'un homme doit être, il saura l'être au besoin, tout aussi bien que qui que ce soit; et la fortune aura beau le changer de place, il sera toujours à la sienne. » Le philosophe, qui sentait arriver l'état de crise et le siècle des révolutions, songeait à prémunir son élève contre la mobilité des choses humaines. Ce n'est pas aux pauvres qu'il s'adresse, la misère et la nécessité leur rendent l'éducation inutile : celle de leur état est forcée; c'est aux riches, dont il veut combattre l'avilissement et la mollesse. C'est là le fond du livre : la satire des grands.

Comme les anciens, Rousseau a fait une large part au développement du corps et des organes. Il ne cède pas à l'impatience des précepteurs ordinaires; il prend même le contre-pied de l'usage, sûr de bien faire. Il ne veut que gagner du temps; il empêche les habitudes de naître, il écarte les vices de cette jeune âme : c'est l'éducation négative. Quand la curiosité s'anime, les études commencent. Le temps marche, l'adolescent devient jeune homme. La sensation seule a régné d'abord, la raison s'est ensuite levée, c'est maintenant le sentiment qui va éclore. Les instincts bienveillants, l'amour proprement dit, l'amitié, l'amour de l'humanité, peuplent désormais cette âme vide et insensible. Pour ce moment redoutable, le précepteur a réservé ce qui peut séduire un jeune cœur. Tout lui est encore nouveau dans le monde de l'esprit. L'histoire, la poésie, la morale, les langues, les études du bien et du beau, et, par-dessus tout, la révélation de Dieu, vont satisfaire ses aspirations.

L'homme est formé, il lui faut une compagne. Sophie seule sera digne de partager ses destinées. Sortie des mains de Rousseau, cette jeune femme ne ressemble point à celles qu'on rencontre dans les *coteries* et dans les cercles. Élevée par sa mère et sur le plan tracé par la nature elle-même, Sophie laisse aux hommes la recherche des vérités abstraites, les généralités des sciences; ses études sont toutes pratiques. Elle a été formée sur ce principe que les choses du génie appartiennent à l'homme, et que les femmes sont les meilleurs juges des choses de goût. Elle sait observer, tandis qu'Émile saura raisonner, et de ce concours de talents divers, dans l'union qu'ils doivent contracter ensemble, résultera la lumière la plus claire et la science la plus complète que l'esprit humain puisse acquérir. Ainsi, dans ce mariage, réglé par les harmonies de la nature plus que par les conventions de la société, l'homme et la femme se donnent une aide mutuelle, chacun suit l'impulsion de l'autre, chacun obéit, et tous les deux sont maîtres.

(1) [illegible] — Voyez le dernier numéro.

Si l'on voulait prendre *Émile* comme un système d'éducation immédiatement applicable dans toutes ses parties, on irait contre l'intention de Jean-Jacques. Il se proposait d'y tracer un idéal auquel chacun pouvait viser, mais il n'espérait pas que toutes ses idées fussent mises en pratique; il ne l'aurait peut-être pas voulu, tant il prit soin de décourager ceux qui s'empressèrent de les suivre. Ne lui faisons donc pas le reproche d'avoir donné, comme un législateur inconsidéré, un code de lois d'une exécution impossible. Là, sans doute, n'était pas sa plus lourde faute. C'en est une bien plus grave de laisser si peu de liberté à son élève. Tout cet arrangement factice de scènes, de coups de théâtre, de piperies ne pourra pas échapper longtemps à la sagacité d'un enfant qui, dans son maître, ne verra bientôt plus qu'un jongleur. L'emploi de ces procédés trop ingénieux ne saurait convenir à un observateur qui connaît les enfants. C'est avec plus de diversité que se fait cette œuvre de l'éducation, et le meilleur des systèmes est de n'en point appliquer un bâti d'avance.

Le conseil est sans doute excellent de n'enseigner rien aux enfants qui excède la portée de leur esprit, mais l'ordre indiqué par Rousseau pour le développement des facultés intellectuelles est-il bien celui de la nature? N'y a-t-il pas au fond de la théorie de Jean-Jacques une erreur qui tient à la doctrine sensualiste de son temps? Son élève, comme la statue de Condillac, acquiert ses idées à mesure que ses sens s'éveillent, l'expérience les met en jeu et la notion entre à sa suite dans l'esprit. Dans cet ordre, si rigoureusement concerté, Émile peut attendre longtemps la révélation de Dieu. Ses conceptions marchent lentement, il gravit de degré en degré les marches du sanctuaire, et les voiles ne tombent devant ses yeux qu'au moment où s'achèvent pour lui les longues séries de déductions et de conséquences qui l'élèvent jusqu'à l'idée de cause suprême et de principe.

Mais l'âme des enfants n'est point un clavier muet dont chaque note ne doit vibrer qu'à son tour. L'activité propre de l'esprit, l'expérience, y font résonner de bonne heure et ensemble des accents très-nombreux et très-variés. Quelle que soit d'abord la confusion des idées qui s'y pressent, quelle que soit la sublimité des notions qui s'imposent à cet être dans sa faiblesse, il n'est pas fait pour rester dans une ignorance stupide des vérités premières qui sont le fond de l'entendement. Il n'en raisonnera pas comme un métaphysicien, mais qu'importe? l'âge et la science sauront le redresser. L'idée de Dieu offusquée par les nuages de son cerveau en sortira rayonnante et pure. Mieux vaut le préparer à corriger des notions erronées que d'attendre l'âge des orages pour lui mettre en main la boussole, qu'il repoussera peut-être en se jetant sur les écueils où sa passion l'entraîne.

« J'ai fait, disait Rousseau à M. de Beaumont, dans *Émile*, un traité sur la bonté originelle de l'homme. » C'était l'illusion de Rousseau : « tout est bien sortant des mains de l'auteur de la nature. » Mais le cœur n'est ni tout bon ni tout mauvais, il est facile au bien comme au mal. Non, les instincts naturels, pris seuls pour guides, ne nous mènent pas à la perfection; Jean-Jacques en est l'exemple. Heureux s'ils ne nous entraînent pas aux plus coupables égarements. La société n'est pas seule comptable de nos fautes. Elle nous offre sans doute plus de facilité à les commettre, elle nous donne plus de moyens de les excuser ou de les cacher; mais soyons sincères, rentrons en nous-mêmes, écoutons la voix de notre conscience et jugeons-nous sans partialité. C'est en notre volonté que réside le principe du mal; c'est elle qui peut, sagement dirigée, nous porter au bien et nous y maintenir. Est-elle naturellement droite? Oui, chez les uns; non, chez le plus grand nombre. Elle est surtout infirme, chancelante, sujette à défaillir. C'est elle qui réclame dès notre enfance les soins d'un précepteur intègre, ni complaisant, ni flatteur. Abandonnée à elle-même, elle dévie du bon chemin; elle fait le mal ou néglige le bien. Elle a besoin des conseils de la raison et de toutes ses lumières. Chez les enfants, il faut la plier à l'honnête. S'ils n'ont pas déjà en eux tous les défauts des hommes, ils en portent tous les germes; c'est alors qu'il faut les atteindre, c'est alors qu'il faut les étouffer dans ces jeunes âmes.

On relèverait dans *Émile* bien d'autres jugements trop sévères, bien d'autres opinions exagérées contre les lois civiles et la société; mais c'est assez longtemps blâmer les parties faibles d'un livre où Jean-Jacques, au dire de ses ennemis mêmes, « a mis le plus de véritable éloquence et de bonne philosophie ». Que d'observations fines sur les enfants! quelle tendresse pour eux, quelle sollicitude pour leurs premières années, pour leurs plaisirs! On n'aurait jamais attendu des pages si touchantes d'un homme qui méconnut si publiquement ses devoirs paternels. Peut-être le remords et la honte, en remuant fortement son cœur, ont-ils répandu sur tout cet ouvrage la vive émotion d'un repentir tardif, mais sincère? Le monde n'oubliera plus ses salutaires conseils. Les mères se font, depuis *Émile*, un bonheur d'allaiter elles-mêmes leurs enfants. S'il en était encore qui, méprisant le premier de tous les devoirs, par frivolité ou par amour du plaisir, n'eussent point de regret à confier leurs enfants à des femmes mercenaires, elles entendraient autour d'elles retentir, pour leur punition, les paroles de Jean-Jacques « contre ces douces mères qui se livrent gaiement aux amusements de la ville ». Qui ne sait où en était la famille dans le grand monde au temps de Rousseau? Ni madame d'Épinay, ni madame d'Houdetot n'étaient les seules qu'on pût blâmer. Plus d'union dans les ménages, plus de confiance dans les époux; plus d'estime pour des liens que l'ambition ou les convenances formaient le plus souvent. On eût rougi de paraître aimer sa femme, de se montrer avec elle; c'eût été un ridicule bourgeois de respecter la foi conjugale :

c'était le préjugé à la mode. Jean-Jacques osa le premier s'élever contre ces folles opinions ; il tira contre elle du fond de son cœur les plus pathétiques exhortations. Combien on fut surpris d'entendre ces paroles : « Que les mères daignent nourrir leurs enfants, les mœurs vont se réformer d'elles-mêmes, les sentiments de la nature se réveiller dans les cœurs ; l'État va se repeupler. L'attrait de la vie domestique est le meilleur contre-poison des mauvaises mœurs. Le tracas des enfants, qu'on croit importun, devient agréable ; il rend le père et la mère plus nécessaires, plus chers l'un à l'autre. Quand la famille est vivante et animée, les soins domestiques font la plus chère occupation de la femme, le plus doux amusement du mari. Qu'une fois les femmes redeviennent mères, bientôt les hommes redeviendront pères et maris. »

Il était bien temps que ce cri, sorti des entrailles d'un orateur éloquent, vînt retentir au cœur d'une société corrompue. La sécheresse de la philosophie ne tint pas contre la voix de la nature. On l'avait oubliée depuis longtemps, on lui trouva des charmes inconnus ; on se prit à l'aimer comme une nouveauté. Chaque famille voulut avoir son Émile ou sa Sophie. L'éducation des enfants en fut changée ; ils durent au moraliste le bonheur de leurs premières années. L'histoire atteste ce grand triomphe de Rousseau. Elle signale, à partir de ce moment, le retour du sérieux dans les mœurs. Le siècle s'améliore sur sa fin, des pensées graves le préoccupent, des idées de justice et d'égalité fermentent dans les têtes. Qui pourrait dire ce que la lecture de Rousseau a mis d'énergie et de force au cœur des héros ou des martyrs d'une révolution qu'il avait annoncée ?

Tel fut le rôle de Jean-Jacques comme moraliste, telle fut sa puissance. Son sentiment ébranla des préjugés victorieux depuis longtemps. Il rappela ses contemporains aux inspirations de la nature. Avocat véhément de la vertu, il protesta contre le débordement des mœurs.

C'est une chose étrange. Rousseau ne s'est jamais asservi à aucun devoir ; il n'a jamais goûté le plaisir généreux d'un sacrifice ou d'un effort. Il a eu ce grand vide et ce grand défaut de son âme. On le croirait impropre à comprendre et à juger la vie qui tire de là son prix le meilleur, et pourtant il a eu sur son temps une prodigieuse influence. Ses paradoxes, ses erreurs, ses satires, ont remué l'âme humaine jusque dans ses profondeurs. Sa vive imagination a tout fait. La solitude, la colère, l'admiration des anciens, l'enthousiasme de l'honnête dans une société corrompue, l'ont exalté jusqu'à ce qu'il appelle lui-même la folie de la vertu. Ainsi échauffée, elle a su donner à ses chimères l'apparence de la vérité. Elle a fait sentir aux âmes, même les moins généreuses, quelle force on peut trouver en soi quand on veut être sincèrement vertueux.

Les hommes en furent étonnés d'abord, puis ravis ; c'est la partie de son œuvre la plus glorieuse et à tout prendre la plus pure.

On ne saurait en dire autant de ses idées en politique. Il n'y avait pas longtemps qu'il était mort, lorsque quelques-unes d'entre elles commencèrent à prévaloir, et la première application qui s'en fit par des sectaires aveuglés fut loin de les justifier. Depuis, nous avons plus d'une fois entendu prononcer le nom de Rousseau à des époques d'agitation et de trouble.

Quoique certains partis aient dépassé ses hardiesses et perverti ses principes, il n'en reste pas moins pour eux le patron de leurs doctrines et le plus grand défenseur de leurs utopies. C'est à lui en effet que nous devons ce mépris des institutions sociales dont nos classes inférieures sont travaillées, ces chimères d'égalité dont elles caressent en secret, ou poursuivent par la violence la réalisation trompeuse ; l'excitation du pauvre contre le riche, vieille sans doute autant que le monde, mais ranimée par sa fougueuse éloquence. Jean-Jacques s'est corrigé lui-même de plusieurs de ses excès ; après avoir lâché la bride à sa mauvaise humeur, il est revenu sur ses pas. Le bon sens l'a ramené à des jugements plus modérés, mais parmi ses lecteurs bien peu acceptent ces amendements d'une raison égarée. Bien peu sont disposés à admettre les tempéraments qui mitigent ses premières idées : leur plairait-il autant moins irascible et moins impétueux ?

Presque toutes les erreurs de Rousseau en politique viennent d'une fausse manière de concevoir la société. Bien loin d'y voir l'union nécessaire des hommes dans une institution qui dérive de leur nature, il n'y veut reconnaître qu'un pacte volontaire, qu'une association faite au nom de leurs intérêts. De même que dans la famille les enfants restent groupés autour des parents tant que leurs besoins les y retiennent, de même, après avoir sacrifié d'abord leur indépendance originelle pour mettre fin aux violences que le droit de la force et celui du premier occupant avaient fait déborder sur la terre, les hommes sont convenus de ce malheureux accord, fondement de la société civile. Tel fut suivant Jean-Jacques le funeste principe des cités et des États. Tel fut le premier signe de la décrépitude parmi les hommes. Alors on s'avise d'enclore un terrain et de dire : « Ceci est à moi » et voilà la propriété établie. L'industrie, les arts, naissent, se perfectionnent et perdent le genre humain. L'égalité naturelle s'efface, la richesse en fait disparaître les dernières traces, l'oppression en découle ; le despotisme lève sa tête hideuse sur un peuple d'esclaves.

Que Rousseau, dans cette histoire conjecturale des sociétés, déploie une grande vigueur de raisonnement, beaucoup d'imagination et de verve dans le style, personne ne saurait le nier. Mais, hélas ! le pernicieux effet de son talent n'en est que plus certain. On se laisse facilement séduire à la rigueur apparente d'un sophisme si fortement déduit. Qui voudrait respecter des institutions sociales dont l'origine, dont les progrès ont formé les

chaînes qui écrasent notre liberté naturelle ? Oui, sans doute, si Jean-Jacques a raison, tous les gouvernements sont odieux, les lois sont les instruments de notre servitude, l'homme n'a qu'à briser son joug pour se remettre dans la dignité qu'il tenait de Dieu lui-même. Mais le sens commun reprend vite ses droits et dit au philosophe : « Vous abusez le monde d'un faux rêve d'indépendance. L'homme n'est pas à certain jour entré en société avec ses semblables ; il y a toujours vécu, car il ne peut naître, il ne peut vivre autrement. Tout à l'heure, vous lui vantiez la vie du sauvage comme l'idéal du bonheur ; vous le condamniez à l'innocence des brutes, maintenant vous lui faites regretter la vie du pasteur ; bientôt vous allez reconnaître que la société est naturelle à l'espèce humaine, comme la décrépitude à l'individu, et qu'il faut des arts, des lois, des gouvernements aux peuples comme il faut des béquilles aux vieillards. Pourquoi ne pas avouer dès l'abord que la société est d'institution divine, que les abus qui s'y engendrent n'en détruisent pas la sainteté, que l'homme est vicieux parce que sa volonté est libre, et qu'il ne doit maudire ses progrès que s'il se sépare de la nature et de Dieu ? »

Ce qui choquait le plus Rousseau dans le spectacle des injustices sociales, c'était la grande inégalité des fortunes entre le pauvre et le riche. Ce sentiment datait chez lui de son premier voyage en France. Il avait été frappé de la misère de nos paysans comparée à la condition de ceux de Genève. Cette impression n'avait fait que s'accroître par les affronts qu'il avait endurés lui-même dans les souffrances de sa longue pauvreté. On sent bouillonner l'indignation de son âme chaque fois qu'il touche à cette plaie. L'état de notre société d'ailleurs était bien fait pour entretenir en lui ce chagrin ; l'inégalité des citoyens entre eux était devenue si monstrueuse que l'on comprend la colère du philosophe quand il l'envisage. Presque tous les avantages pour les puissants et pour les riches, tous les emplois lucratifs remplis par eux seuls, toutes les grâces, toutes les exceptions réservées pour eux seuls, l'autorité publique toute en leur faveur ; d'autre part, le pauvre qui obtient justice avec plus de peine qu'un autre n'obtiendrait grâce, le pauvre qu'on préfère pour les corvées à faire, pour les milices à tirer, qui succombe sous la charge dont son voisin plus riche a le crédit de se faire exempter : c'étaient là les criants abus d'une société corrompue par les priviléges. Rousseau avait raison de protester au nom de l'humanité et de la justice ; mais n'allait-il pas trop loin quand il résumait en quatre mots le pacte social des deux états ? « Vous avez besoin de moi, car je suis riche et vous êtes pauvre ; faisons donc un accord entre nous. Je permettrai que vous ayez l'honneur de me servir, à condition que vous me donnerez le peu qui vous reste pour la peine que je prendrai de vous commander. » Établir la société sur cette proposition fausse et mauvaise en elle-même, c'est appeler les pauvres à la révolte ; c'est leur mettre au cœur, contre toute institution civile, cette haine farouche dont les derniers ferments n'ont point encore cessé de menacer en France la paix publique ; c'est forcer la portée d'un fait dont les causes ne sont pas toutes dans l'iniquité des conventions sociales.

Pourquoi Rousseau ne tiendrait-il pas compte de la volonté des hommes ? C'est à elle qu'il faut rapporter le plus souvent les actions qui les élèvent à l'aisance ou les plongent dans la misère. La communauté des citoyens n'est pas coupable des désordres de chacun de ses membres. Même sous l'ancien régime, dans notre pays, l'activité, l'économie, la tempérance, l'application au travail, recevaient leur récompense. N'est-ce pas une loi de justice qu'à chacun revienne le fruit de ses œuvres ? Mais Jean-Jacques, à son ordinaire, outrait les sentiments d'une colère généreuse. L'inégalité des rangs était choquante, injuste ; il la rendait odieuse. Les désordres de la société venaient de loin, ils avaient pour principes des abus confirmés par l'usage ; le philosophe les faisait sortir de l'essence propre des choses, il les imputait à la société elle-même, et semblait prendre plaisir à désespérer les hommes en les chargeant de maux inévitables. Sans doute, il obéissait aux secrètes suggestions de sa misanthropie, il satisfaisait sa haine contre les grands, aux dépens de la vérité. Nous ne pouvons oublier en effet que, rendant compte à madame de Warens des articles qu'il prépare pour le *grand Dictionnaire des arts et des sciences*, il écrivait : « La bile me donne des forces ; la colère suffit et vaut un Apollon. Je bouquine, j'apprends le grec ; chacun a ses armes. Au lieu de faire des chansons à mes ennemis, je leur fais des articles de dictionnaire : l'un vaudra bien l'autre et durera plus longtemps. » Malheureuses dispositions pour traiter les questions sociales et se faire le vengeur des opprimés !

Quoique Rousseau considère la propriété comme le vrai fondement de la société, quoiqu'il affirme, en plusieurs passages, que le droit de propriété est le plus sacré de tous les droits des citoyens, et plus important à certains égards que la liberté même, il ne l'a pas assez solidement établi. Telle phrase mal comprise, mal interprétée, a donné lieu aux déclamations antisociales dont notre temps a été épouvanté. Il touche presque à la vérité quand il fonde ce droit sur une occupation primitive et sur le travail. Mais il n'a pas assez vu que la personne est la propriété primitive et originelle, la racine et le modèle de toutes les autres ; que de la sainteté et de l'inviolabilité de la personne découlent la sainteté et l'inviolabilité de la propriété.

Du reste, quel que soit le désir de Jean-Jacques de rendre les fortunes égales pour supprimer la misère, il croirait injuste d'enlever leurs trésors à ceux qui les possèdent ; mais il voudrait un gouvernement qui se fît une de ses plus importantes affaires d'ôter à tous les moyens d'en accumuler. Qu'on ne bâtisse plus d'hôpitaux pour les pauvres, dit-il ; mais qu'on empêche les citoyens de le devenir ; qu'on ne favorise plus les arts d'agrément et de pure industrie aux dépens des métiers

utiles et pénibles; qu'on ne sacrifie plus l'agriculture au commerce; le peuple est foulé, qu'on allége ses charges en établissant de fortes taxes sur les livrées, sur les équipages, sur les glaces, sur les lustres, sur les jardins, sur les hôtels, sur les étoffes et la dorure, sur les ameublements et les spectacles. Voilà le riche respecté dans ses biens, mais vexé sans relâche dans l'usage qu'il en peut faire. Le voilà, comme dans Athènes, sujet aux lourdes contributions, aux impôts arbitraires, demandant bientôt la grâce d'échanger ses biens incommodes contre la nonchalante pauvreté des matelots du Pirée. On le taxe sur le superflu, dont il use. « Celui qui n'a que le simple nécessaire ne doit rien payer du tout; la taxe de celui qui a du superflu peut aller au besoin jusqu'à la concurrence de tout ce qui excède son nécessaire. » A quelle odieuse tyrannie les sujets de Rousseau ne seront-ils pas soumis? Les enquêtes, les violences, l'oppression, vont sortir comme un noir essaim de cette législation funeste. Nous préserve le ciel d'une pareille cité! Mieux vaudrait retourner à l'état du sauvage errant dans les forêts sans intelligence et sans voix!

Les vérités restent quelquefois stériles, les erreurs, au contraire, germent vite et portent leurs fruits. Robespierre dans la *Déclaration des droits*, proposée à la Convention, mais heureusement repoussée, définissait la propriété, « le droit de jouir de la portion des biens que nous garantit la loi ». La théorie de l'impôt progressif compte encore bien des partisans. C'est également sous l'autorité de Jean-Jacques que s'abritent les démagogues qui réclamaient naguère le droit à l'assistance. L'instituteur d'Émile ne disait-il pas à son élève : « Quand les pauvres ont bien voulu qu'il y eût des riches, les riches ont promis de nourrir tous ceux qui n'auraient de quoi vivre, ni par leur bien ni par leur travail ? »

Rousseau n'a rien compris aux destinées des nations modernes. Il n'a pas vu que le libre développement de leur activité devait en être le premier principe. L'expansion sans limite des forces de la nature humaine, le génie de l'industrie, du commerce prenant son essor sans entraves, le travail indépendant créant la richesse, étaient des spectacles réservés à notre temps; il n'en a pas entrevu la grandeur. Il croyait pouvoir enchaîner les citoyens à l'égalité en les condamnant à la médiocrité de la fortune qu'il appelait la véritable force des États. Comme un grand ministre du temps passé, comme Sully, il n'eût voulu favoriser que l'agriculture, attacher l'homme aux travaux de la campagne, l'éloigner des villes, abîmes dévorants où il voyait s'engloutir la santé, les bonnes mœurs et la simplicité des paysans. Tout n'était pas faux dans ces vues, et notre temps partage sur plus d'un point les regrets du philosophe; mais Rousseau n'envisageait que la moitié des faits. La vie d'un peuple comme celui de la France n'est point aussi uniforme que celle des habitants de Genève ou de Sparte. Raisonneur absolu, il n'a jamais su concilier les oppositions dont le jeu varié complique tout en ce monde. Son idéal était mal choisi; l'application qu'il en voulait faire ne pouvait que contrarier les instincts de ses contemporains : il leur fermait tout horizon un peu étendu. En les maintenant dans le cercle trop étroit des cités anciennes, il les remettait lui-même au maillot, après avoir brisé ces entraves gothiques de l'enfance.

Né dans une petite république nourri de la lecture de Plutarque, Jean-Jacques ne voyait rien au-dessus de la sagesse des législateurs de l'histoire ancienne : Lycurgue et Solon, Romulus et Numa lui semblaient avoir résolu tous les problèmes de la vie civile et de l'éducation publique. Rien ne le touchait tant que les vertus austères des républicains les plus rigides. Socrate, à ses yeux, était bien au-dessous de Caton. Le plus grand des philosophes ne valait pas le citoyen intègre qui entre César et Pompée semblait un dieu parmi les mortels. Il se complaisait dans la méditation de ces gouvernements fortunés où les philosophes donnaient des lois aux peuples, et n'employaient leur autorité qu'à les rendre sages et heureux. De là, dit-il, tant de lois somptuaires, tant de règlements sur les mœurs, tant de maximes publiques admises ou rejetées avec le plus grand soin. Des éphores, des censeurs occupés sans relâche à châtier, à contenir les citoyens, des législateurs inspirés du ciel, Moïse ou Calvin, voilà ce qu'il aime, voilà ce qu'il propose au monde; c'est-à-dire, l'imitation d'un petit canton de la Suisse. Il laissait peu de liberté à son Émile, il en laisse moins encore à ses sujets : il les surcharge de restrictions, il les accable de liens, et lui qui jamais n'en put supporter aucun, il les redouble sur les autres pour les punir sans doute de ses propres écarts.

Ne demandez pas ce que devient le citoyen au milieu de ces chaînes qui le garrottent, ne cherchez pas quel usage il peut faire de sa liberté! Rousseau n'en a point de souci. Il le noie au milieu de tout, il l'absorbe dans l'État. Quelle contradiction! Voyez Jean-Jacques dans sa vie privée : qui fut jamais plus jaloux de sa liberté? il lui a tout immolé. La reconnaissance et l'amitié, les devoirs du citoyen et ceux du père, il les a rejetés loin de lui comme des jougs tyranniques, et quand il fonde sa cité idéale tous ses soins tendent à dépouiller l'homme de ce même bien. En effet, toute la doctrine du *Contrat social*, la voici : l'individu absorbé par l'État. Les clauses du pacte social qu'il imagine se réduisent à une seule : « l'aliénation totale de chaque association avec tous ses droits à la communauté. » Rien n'est moins équivoque : devant la volonté générale, il n'existe plus de volonté particulière. La patrie peut demander au citoyen le sacrifice de ses affections, de ses biens, de sa vie.

Mais on m'objecte : le philosophe reconnaît que l'homme a des droits au-dessus du pouvoir de la société; que les lois éternelles de la conscience priment les lois du corps politique; on me cite d'éloquentes et judicieuses paroles où il nie que la société puisse immoler un innocent pour le salut de la multitude, où il réfute Helvétius affirmant que tout devient légitime et même

vertueux pour le salut public : sans doute. Cependant, que ces réserves sont peu de choses ; que ces barrières sont fragiles, que ces distinctions sont vaines ! Il ne reste plus de refuge aux droits de la personne humaine, quand la volonté générale et non pas la justice fait la sainteté des lois, quand cette volonté est déclarée infaillible et toujours droite ; quand enfin la majorité peut suspendre ces droits dans les cas extrêmes où la patrie est menacée. Qu'est-ce en définitive que cette volonté générale, mise au-dessus de la justice ? C'est le nombre, c'est la force, c'est le despotisme de tous sur chacun. C'est la tyrannie la plus exécrable, puisque la responsabilité des actes ne pèse plus sur personne, et qu'on ne peut dire à personne, comme le prophète au roi coupable : *tu es ille vir*.

On se demande comment Rousseau en est venu à ces extravagances, comment, passionné pour la liberté, adversaire implacable du matérialisme, il se trouve d'accord avec Hobbes, le défenseur le plus audacieux de la tyrannie. C'est pour avoir partagé l'erreur de presque tous les publicistes du XVIIIe siècle ; c'est pour s'être égaré dans les conjectures d'une hypothèse fausse et avoir imaginé un état primitif où l'homme, s'étant soustrait aux lois de la nature, entre nu et désarmé dans l'ordre social (1) ; c'est pour avoir méconnu la nécessité de la société et l'avoir formée à l'aide d'un contrat dont le principe est l'abandon par chacun et par tous de leurs forces, de leurs droits individuels au profit de la communauté ! Qu'importe que Rousseau ait substitué l'homme naturel à ce que ses contemporains appelaient l'état de nature ! Il n'en devait pas moins aboutir à une cité où l'individu subit un pouvoir arbitraire et se voit dépouillé de tous ses droits. Il ne lui en reste pas un seul, pas même le plus sacré de tous, la liberté de conscience. Au nom de l'État, Jean-Jacques Rousseau impose à ses citoyens un symbole, et il n'a pas craint d'écrire ces tristes paroles : « Il y a une profession de foi purement civile dont il appartient au souverain de fixer les articles, non pas précisément comme dogme de religion, mais comme sentiments de sociabilité, sans lesquels il est impossible d'être bon citoyen ni sujet fidèle. Sans pouvoir obliger personne à les croire, il peut bannir de l'État quiconque ne les croit pas ; il peut le bannir, non comme impie, mais comme insociable, comme incapable d'aimer sincèrement les lois, la justice, et d'immoler au besoin sa vie à son devoir. Que si quelqu'un, après avoir reconnu publiquement ces mêmes dogmes, se conduit comme ne les croyant pas, qu'il soit puni de mort, il a commis le plus grand des crimes, il a menti devant les lois. »

Voilà, on ose le dire, la plus funeste erreur de Rousseau. Dans les souvenirs funèbres de la révolution, on voit ce sanglant édit contre les citoyens rebelles à la religion d'État exécuté sans pitié sur les partisans les plus exaltés du philosophe. Qu'eût dit Jean-Jacques, s'il eût vu Anacharsis Clootz et Chaumette traînés à l'échafaud pour avoir méprisé l'ordre de la Convention, décrétant l'existence de l'Être-Suprême ? Il eût frémi d'horreur en déchirant ces pages malheureuses. Il se fût repenti d'avoir donné de nouvelles armes à la folie des hommes !

Ce n'est pas à Montesquieu que l'on peut faire de semblables reproches. L'*Esprit des lois* rapproché du *Contrat social* montre bien toute la différence de ces deux esprits supérieurs. D'un génie plus étendu et plus ferme, façonné par de longues études, instruit par la comparaison des gouvernements de l'Europe, réglé par le bon sens, contenu par la prudence, Montesquieu a répandu dans le monde des principes nouveaux et durables qui sont la gloire de l'esprit humain et de la France. Rome dans l'antiquité, l'Angleterre dans les temps modernes, voilà les modèles qu'il admire. C'est là qu'il se plaît à reconnaître l'heureux accord de l'esprit démocratique sagement tempéré par la résistance salutaire de l'aristocratie. Il voit dans cette alliance le gage assuré de la liberté, le seul bien enviable aux citoyens comme aux États. Fidèle aux traditions de notre pays, scrupuleux observateur des habitudes des peuples, il ne se perd pas dans les nuages d'une métaphysique obscure ; toujours modéré, s'il commet des erreurs, elles n'ont rien d'extravagant et de bizarre.

Rousseau constamment exagéré dans ses opinions refuse à la France le nom de nation ; s'il l'accorde à l'Angleterre, ce n'est qu'au moment même des élections où le peuple exerce sa souveraineté déléguée, suivant lui, trop tôt à ses représentants. Tout chez Jean-Jacques tend à niveler les hommes. L'égalité est sa chimère ; et, par une de ces contradictions ordinaires à ce génie déréglé, il ne recule pas devant le maintien de l'esclavage après l'avoir tant de fois proclamé illégitime. Les législateurs éclairés invoquent le nom de Montesquieu, les foules ameutées celui de Rousseau. L'un est le langage de la raison sévère et froide, l'autre celui de la passion tumultueuse. Tous deux cependant ont laissé les traces durables de leur influence dans nos constitutions modernes où l'égalité devant la loi est devenue le premier principe de la liberté.

Un jour, en présence de Rousseau, des femmes du monde et des gens de lettres parlaient de Dieu pour s'en moquer ; il se leva et menaça de sortir si ces propos continuaient. On se tut devant lui. C'était rendre hommage à la sincérité d'un sentiment qui dans son cœur n'eut jamais rien d'affecté. En effet Jean-Jacques, adversaire de l'irréligion s'est fait au XVIIIe siècle, une place à part entre les philosophes, et cette place n'est pas sans gloire. Il a osé proclamer hautement sa foi religieuse en face de ses amis presque tous athées ou matérialistes. La postérité lui sait gré de cet acte de courage, et elle le plaint des persécutions qui en furent la suite. Ce sera l'éternel honneur de son nom d'avoir protesté contre les doctrines qui niaient l'existence de Dieu, la spiritualité

(1) Voyez M. Victor Cousin, *Histoire de la philosophie sensualiste au XVIIIe siècle*.

de l'âme, la liberté morale, la distinction du bien et du mal. Le siècle avait poussé jusqu'à la fureur la folie de l'impiété. Rousseau osa opposer une digue à ce torrent de blasphèmes; il entreprit de ramener l'homme à la vraie connaissance de lui-même. Ses efforts ne furent pas tout à fait malheureux. A sa voix dont les accents n'avaient jamais été plus animés et plus forts, la conscience publique se réveilla. De l'incrédulité on revint au *Déisme*. Notre temps lui doit peut-être cette renaissance éclatante du spiritualisme dont les œuvres ont instruit, charmé et purifié les premières années du XIXe siècle.

Au moment où Jean-Jacques entrait en lice contre ses anciens amis, la philosophie sensualiste régnait partout en Europe. En France, elle nous était venue avec la connaissance de quelques systèmes anglais, et s'était acclimatée sans peine au milieu d'une société mondaine et voluptueuse (1).

Déjà au XVIIe siècle elle avait essayé de prendre racine parmi nous, mais le cartésianisme avait bientôt condamné à l'oubli l'épicurisme de Gassendi. Depuis, les mœurs étaient bien changées. Locke remplaçait Descartes.

Des écrivains d'un esprit souple, facile et prompt, répandent sa doctrine, l'exagèrent, lui donnent une force toujours croissante. Son empire s'étend sur tout; à tout elle imprime son caractère, à la morale, aux arts, à la littérature, à la politique.

Condillac, tout en démontrant l'existence de Dieu, la liberté, la spiritualité de l'âme, fonde la philosophie de la sensation. Helvetius, plus téméraire, mais plus conséquent, proclame les résultats que ses maîtres n'avaient pas entrevus. « Il nie ouvertement la puissance de l'esprit en expliquant la supériorité de l'intelligence humaine par un accident de l'organisation physique; il nie la liberté en faisant des passions le fond et la source de l'activité; il nie la vertu en réduisant tout motif d'action à l'intérêt.» Diderot, dans ses déclamations, semble vouloir élever l'homme, comme il veut *élargir Dieu*, mais il ne fait après tout qu'avilir la nature humaine en ne lui donnant d'autres mobiles de ses actes que l'intérêt ou la crainte.

Au-dessus d'eux, pour les exciter, souvent pour les contenir et comme pour faire contraste avec Rousseau, Voltaire, dont on a pu dire qu'il fut le roi du XVIIIe siècle. C'est lui, qui, le premier, a rapporté d'Angleterre la physique de Newton, la philosophie de Locke, l'amour de la liberté, le besoin de penser sur toutes sortes de choses sans contrainte, et de dire sans danger tout ce qu'il pensait. Esprit net plutôt que sublime, homme de sens plus que d'imagination, de raison plus que de sentiment, il hait les hypothèses, la métaphysique et les spéculations. Vif, insinuant, badin, frivole même, il emploie tous les tons pour donner à sa voix plus de portée et d'empire. Flatteur avec les rois, souple avec les grands, dont il fait servir la faveur et le pouvoir au triomphe de la justice, ardent contre ses ennemis, il aime la gloire, il s'irrite du blâme, il s'épouvante du ridicule, et le manie lui-même comme une arme empoisonnée contre ceux qui l'attaquent. La bonté est le fond de son âme, mais sa vanité, facile à s'aigrir, l'emporte souvent hors de toute raison. Pour la moindre piqûre il est aux champs. Défenseur éloquent de Dieu dans plusieurs de ses écrits, son amère raillerie en obscurcit parfois l'idée. Il semble souvent se faire un jeu cruel d'abattre l'homme, et cependant il célèbre partout avec chaleur les vertus utiles à l'humanité, à qui son bon sens a rendu d'inestimables services.

Voilà les hommes avec qui Rousseau engageait ce duel redoutable où il laissa sa tranquillité et sa raison. Vingt fois avant de rompre ouvertement avec eux, il avait combattu leurs doctrines pour ainsi dire à armes courtoises; mais voyant l'orgueilleux despotisme de leur philosophie répandre partout un esprit cruel et méchant, effacer dans les cœurs les plus saintes, les plus indispensables notions du devoir, il ne se contint plus, il leur déclara la guerre. Il les trouvait insolents dans leur triomphe, tranchants dans leur dogmatisme, il osa le leur dire. Il les compara à des charlatans plus soucieux de leurs intérêts que de la vérité. Il les accusa, en laissant l'empire absolu de l'homme à ses sens, et en bornant tout à la jouissance de cette courte vie, de rendre le siècle où ils régnaient aussi méprisable que malheureux. Il adjura ces prédicateurs d'une philosophie si chère aux riches et aux heureux qui font leur paradis en ce monde, de laisser aux infortunés l'espérance et les consolations d'une vie future. Il voulut savoir d'eux ce qu'ils avaient fait de ces sentiments innés que la nature a gravés dans tous les cœurs pour encourager l'homme à la vertu. Il leur montra partout l'impiété, le libertinage sans crainte et sans honte; une jeunesse sans discipline, des femmes sans mœurs, des peuples sans foi, des rois sans loi, funestes effets de leurs nouvelles instructions. Enfin il consacra pour ainsi dire ces éloquentes invectives par l'admirable *Profession de foi du vicaire Savoyard*, où les philosophes surpris entendirent Jean-Jacques, dans un langage simple et majestueux, parler de l'âme, de la liberté, de la vertu, de Dieu, avec une auguste sérénité. On eût dit le divin Orphée chantant les premiers hymnes et enseignant aux hommes le culte des dieux.

Cette déclaration de spiritualisme ameuta contre lui les matérialistes et les athées; ce christianisme indécis, hétérodoxe, fut condamné par l'archevêque de Paris; le livre d'*Émile* fut brûlé par ordre du parlement, et les protestants de Genève bannirent de sa patrie Rousseau qui n'eut plus sur la terre un seul jour de bonheur. Châtiment rigoureux des contradictions que son esprit ne sut pas éviter! Protestant, il admet à peine la divinité de Jésus-Christ, il rejette les miracles et la tradi-

(1) Voyez M. Victor Cousin, ouvrage déjà cité.

tion; philosophe, il semble décrier la philosophie et reconnaître la nécessité de la révélation. Au fond, Rousseau n'avait d'autre foi que cette religion naturelle qu'il eut l'honneur de défendre malgré les sarcasmes ou les menaces de tous ses ennemis conjurés contre lui. Il la croyait capable de satisfaire à elle seule l'instinct religieux qui sollicite nos âmes. Par elle, il s'élevait au-dessus de la vanité des opinions humaines, il s'abandonnait plein de confiance au Dieu clément et bon, source de justice et de vérité, et lui disait : « Le suprême vœu de mon cœur est que ta volonté soit faite. En y joignant la mienne, je fais ce que tu fais, j'asquiesce à ta bonté, je crois partager d'avance la suprême félicité qui en est le prix ».

A partir de ce moment, l'imagination de Jean-Jacques, obsédée des plus noires visions, s'égare. Il ne voit plus autour de lui qu'une vaste intrigue dont tous les hommes sont complices. Partout des piéges, des embûches, une génération tout entière instruite à le haïr, à l'outrager. Il lui semble que cette œuvre de ténèbres d'une exécution lente et graduée s'avance avec précaution et méthode. Elle enlace le malheureux, dont l'innocence va succomber sous l'imposture de ses ennemis. Il faut lire ses *Dialogues* pour comprendre les angoisses de cette âme torturée par les soupçons. On se figure à peine une telle folie. Jamais on ne vit pareil spectacle d'un homme ingénieux à se déchirer de ses propres mains, haïssant tout le monde, se défiant de tous les humains et désespérant ses meilleurs amis par la noirceur de ses inquiétudes et l'aigreur de sa misanthropie (1).

Triste spectacle, bien propre à dissiper les fumées de l'orgueil qu'inspirent les talents, c'est au milieu de l'effervescence de ces sombres transports que la plume de Rousseau a laissé échapper ses pages les plus parfaites! Obligé de se défendre, il a produit des chefs-d'œuvre de discussion où la vigueur du raisonnement se trouve jointe à la verve du style. On n'oubliera jamais ses *Confessions*, objet éternel de jugements divers, où le lecteur, en condamnant les fautes d'un égoïsme outré, admire le mérite d'une exécution aussi neuve que variée; ses lettres à M. de Malesherbes, où il rend compte sans apprêt de sa conduite, et explique ingénûment son caractère. On relira toujours avec les mêmes enchantements de l'âme ses *Promenades*, où il sonde son cœur purifié à la coupelle de l'adversité, où tant de pureté morale s'allie à tant de beauté littéraire.

Original dans toutes ses œuvres, Jean-Jacques a créé dans notre pays un genre nouveau de littérature. Le premier, il a décrit le charme séducteur de *ces rêveries* « confuses mais délicieuses, qui, sans avoir aucun objet bien déterminé ni constant, ne laissaient pas d'être à son gré cent fois préférables à tout ce qu'il avait trouvé de plus doux dans ce qu'on appelle les plaisirs de la vie ».

Autre mérite non moins rare, Jean-Jacques nous a rappelés à la contemplation des eaux, des champs, des prairies, des forêts. Il nous a remis devant les yeux, avec quelle éloquence! l'or des genêts et la pourpre des bruyères; il a fait passer jusqu'à nos cœurs le sentiment d'admiration dont le luxe de la nature enchantait son âme. Après l'allée de saules, dans la *Princesse de Clèves*, après les paysages dont la Fontaine a embelli ses œuvres diverses, après les riants tableaux que madame de Sévigné a quelquefois tracés sans effort dans ses lettres, c'était une nouveauté de voir la riche imagination de cet écrivain intéresser les lecteurs à la description d'une volière, d'un réservoir pour les poissons. Bien loin de garder ses couleurs pour les grandes scènes de la création, il ne les refuse à aucun des petits objets qui l'ont ému. Les vignes, les vergers, les gras pâturages ombragés de bosquets et bordés d'arbrisseaux, dont le bord des eaux entretient la fraîcheur, des danses rustiques au temps des vendanges, la brunelle, le persicaire, l'ortie, la balsamine, le gramen des prés, la mousse des bois, un moulin qui tourne, un bateau qui passe, un bouvier qui laboure, des joueurs de boule et de battoir, la rivière qui court, l'oiseau qui vole, attachent ses regards; les peintures qu'il en a faites nous touchent encore. Cette passion suspendait, comme un charme, ses plus noirs accès de défiance. Il voulut connaître, il aima l'auteur de *Paul et Virginie* sur une lettre où celui-ci, parti des Antilles, au printemps, comptait retrouver en France cette même saison et s'en faisait une joie. C'est lui qui nous a instruits à voir la nature. Mais ce spectacle aurait pour nous moins de charmes, s'il ne nous eût appris en même temps à y reconnaître les soins de la mère commune qui se plaît à parer le séjour de ses enfants. Il a fait d'illustres disciples, Bernardin de Saint-Pierre et Chateaubriand. Des prosateurs, des poëtes qui vivent encore semblent avoir ajouté à sa palette des couleurs plus vives sans avoir pu toutefois égaler en ce genre sa candeur et sa sincérité.

Que dire de son style et de sa langue? On ne veut point dissimuler ses défauts : trop souvent il est emphatique et déclamateur, il prodigue l'apostrophe, il abuse de la prosopée, règle mal son élan, et s'élève trop haut; souvent encore il est tendu, gêné, on sent le long travail et les insomnies douloureuses qui ont préparé ses plus célèbres morceaux. Né dans un pays étranger, il manque parfois de souplesse, de nonchalance et d'abandon. Il emprunte aux sciences des images, des comparaisons forcées qui choquaient d'Alembert lui-même. Mais, après ces aveux, on ne pourrait assez louer cette prose ferme, brillante et sonore, cette harmonie mâle et pleine, ces mots heureux, ces traits vifs, ces tours origi-

(1) Rulhières avait recherché Rousseau, et il en avait obtenu un accueil assez bienveillant. Un matin Jean-Jacques le reçoit d'un air d'humeur très-marqué, il continue froidement de copier de la musique, puis, tout à coup, il dit au visiteur assis au coin du feu : « M. de Rulhières, vous venez savoir ce qu'il y a dans mon pot, eh bien! je satisferai votre curiosité, il y a deux livres de viande, une carotte et un oignon piqué de gérofle. » Rulhières, quoique assez prompt à la répartie, fut un peu étourdi, et cessa bientôt ses visites.

(*Mém. de l'abbé Morellet.*)

naux, cette verve, cette chaleur, cette éloquence souveraine qui naît sur ses lèvres, échauffe son lecteur, le séduit, le fascine. « Mes manuscrits, a-t-il dit lui-même, raturés, barbouillés, mêlés, indéchiffrables, attestent la peine qu'ils m'ont coûtée. » Le plus souvent le lecteur jouit de cette peine sans l'avoir éprouvée, sans l'avoir soupçonnée même. Quels soins pour trouver une nuance plus délicate, pour rendre l'expression plus vive, la phrase plus rapide ; pour abaisser le ton, pour l'adoucir, pour éviter la monotonie du grand style, ou relever toute une page par une réflexion morose à dessein, par un trait de satire (1).

Jean-Jacques a fait une révolution dans la langue française ; il y a mis le travail continu. Le style du XVIIe siècle, plus sobre, plus délié, plus conforme à notre génie, n'a pas cet élan soutenu, cette trame solide. Il se joue souvent dans l'abandon et même dans une aimable négligence. Il connaît l'art, a dit M. Cousin, sans le pousser jusqu'au raffinement et la naïveté subsiste à côté de la grandeur. Voltaire en a conservé l'usage en lui donnant plus de rapidité, en faisant briller partout l'éclair de sa malice. Rousseau, moins spirituel, mais plus éloquent, porte en tous ses écrits la véhémence d'un orateur. Il en a l'autorité. Toutes les fois qu'il rencontre les grandes idées et les grands sentiments, il s'élève au pathétique, au sublime. Nul n'a jamais raisonné comme lui, sa dialectique est irrésistible. Il donne à l'erreur toutes les apparences de la vérité ; la vérité prend sous sa plume un air de majesté religieuse. Tous ses mots alors, suivant l'expression de Joubert, ont des entrailles. Ils ont un charme, une pénétrante douceur, une puissante énergie qui va jusqu'à l'âme. C'est un vin généreux dont la raison s'enivre. Il a trouvé le secret d'un coloris inconnu avant lui. Il a pris à Montaigne, il le savait presque par cœur, ces expressions de chair et de sang où la vie palpite. Son esprit voluptueux a fait le reste. On ne saurait le lire longtemps sans en être troublé. Il y a des âges qui doivent s'en garder comme de la flamme.

La langue d'autrefois, si chaste, si délicatement prudente, paraît auprès de la sienne d'une excessive timidité. Il en a élargi le domaine; des mots qu'on avait tenus écartés y sont entrés et y triomphent. Une plus grande hardiesse dans les idées demandait moins de scrupule dans le choix des termes. Avec cela, un art prestigieux de les placer, un soin infini pour en varier les combinaisons, en suspendre, en précipiter le cours. Tout y est réglé, le poids, la mesure, le nombre exact : c'est un chef-d'œuvre d'industrie.

Tel fut Rousseau. Il fit autour de lui une impression vive et forte. Son humeur, son éloquence, ses idées, tout était original et singulier. La seconde moitié du XVIIIe siècle en fut surprise et charmée. Son influence ne devait pas périr avec lui. Jean-Jacques a séduit notre siècle par ses défauts autant que par ses qualités. Nous avons accepté ses théories avec plus de confiance qu'il n'en avait lui-même en elles. « Je crains toujours de pécher par le fond, » disait-il à Hume dans un moment de confidence. Il a eu des admirateurs passionnés qui n'ont pas éprouvé cette crainte ; il a rencontré aussi de violents adversaires. N'importe, nous lui devons beaucoup. S'il a parfois donné aux passions un air de hauteur et de dignité, s'il a couvert les vices de noms spécieux, il a fait passer dans nos mœurs et dans nos lois des idées d'égalité et de justice ; il a détruit la sotte impiété et longtemps contenu le matérialisme. Dans la littérature, il a fait jaillir des sources nouvelles, il a relevé la médiocrité de la vie bourgeoise en embellissant de ses couleurs des conditions et des objets qu'on avait jusque-là regardés comme indignes d'être montrés. Depuis Rousseau on ne rougit plus de parler de l'atelier ou de la boutique, des jeux d'un apprenti ou de la misère d'un valet. C'est par là surtout qu'il a charmé notre temps. Les imitateurs ne lui ont pas manqué, trop fidèles peut-être à le suivre dans tous ses écarts. Ses *Confessions* ont fait école; il faut y rapporter tous ses écrits, où le prétexte de se montrer tel qu'on est offre à l'auteur l'occasion de se flatter, et d'embellir ses défauts. Les lecteurs ont pris chez lui le goût de ces confidences indiscrètes où l'on veut trouver la vérité même au prix du scandale. Homme étonnant qu'on ne saurait louer ou blâmer tout à fait, qu'il faut souvent, dans la même page, admirer, plaindre et combattre.

CH. GIDEL.

(1) Voyez dans M. V. Cousin, ce qu'il dit des manuscrits de J. J. Rousseau.

VARIÉTÉS.

De quelques récentes publications philologiques.

Avec tout le monde, nous confondons ici sous une même appellation deux choses assez différentes. Le nom de *philologie* est commun aujourd'hui à deux sciences, dont l'une est très-ancienne, l'autre toute nouvelle. L'une (c'est l'ancienne) s'applique à une langue considérée isolément, ou même à une seule époque, à un seul monument de cette langue; elle restitue les textes et les interprète ; elle nous rend contemporains et compatriotes des orateurs et des poëtes du temps passé; elle s'efforce de nous faire lire leurs œuvres telles qu'elles ont dû être à l'origine et de nous expliquer ce que leur style a de plus obscur pour nous. L'autre, qui ne date guère que d'une cinquantaine d'années, et dont M. Bopp est le fondateur, s'occupe de la comparaison des langues de même famille, recherche ce qu'il y a de commun, soit dans leur lexique, soit dans leurs procédés grammaticaux, étend par là le domaine de l'étymologie scientifique, et éclaire en passant les origines des races, des religions, de la civilisation, à des profondeurs où l'histoire proprement dite est inhabile à pénétrer.

Il est certain que cette dernière étude a quelque

chose de plus séduisant pour l'imagination, si l'on fait même abstraction du charme de la nouveauté, que l'étude patiente de l'atticisme de Xénophon ou de la métrique de Plaute. Aussi ne doit-on pas s'étonner que la grammaire comparée puisse revendiquer à peu près seule l'honneur de la renaissance philologique qui commence à se manifester dans notre pays. Ajoutons qu'il nous est plus facile de nous initier aux procédés d'une science nouvelle que d'atteindre d'abord au niveau où un siècle de persévérantes études a porté la philologie classique chez nos voisins les Allemands.

D'ailleurs, en linguistique même, nous sommes réduits à passer par l'école des maîtres d'outre-Rhin, si nous voulons devenir maîtres à notre tour. C'est ce qu'a bien compris M. Baudry, auteur d'une *Grammaire comparée*, dont la première partie, la seule publiée, a déjà été louée ici comme elle mérite de l'être. Son livre sera le résumé des travaux les plus récents, aussi bien que de ceux qui ont fondé la science. Dans son premier fascicule, qui concerne exclusivement la phonétique, l'auteur fait preuve non-seulement d'une compétence suffisamment établie d'ailleurs, mais encore de ce talent d'exposition à défaut duquel les livres sérieux ont bien de la peine à faire leur chemin parmi nous. Aux vérités démontrées, aux théories généralement admises, dont l'intérêt est souvent renouvelé, pour ceux qui les connaissent, par un rare bonheur d'expression, l'auteur sait ajouter à propos des idées qui lui sont personnelles et dont quelques-unes pourront bien passer de son livre dans le domaine commun. Par exemple, il explique fort bien, en profitant, il est vrai, de certaines vues de M. Benloew, par suite de quelle confusion de termes les voyelles suivies de deux consonnes sont réputées longues en grec et en latin, tandis qu'elles sont brèves en réalité, aussi bien en grec et en latin qu'en français. En pareil cas, il n'y a pas allongement de voyelle, mais allongement ou plutôt duplication de syllabe par l'insertion d'un son intermédiaire, tel que notre *e* muet entre les deux consonnes rapprochées. Cet exemple suffit à montrer que le livre de M. Baudry sera utile même aux purs humanistes, à ceux du moins qui ne refusent pas à la science moderne le droit de substituer ses explications aux formules surannées de la routine.

La Société de linguistique de Paris, qui vient de publier la première livraison de ses *Mémoires*, s'honore aussi, c'est M. Renan qui lui rendait naguère ce témoignage, de marcher dans la voie frayée par M. Bopp. Cette livraison s'est fait attendre longtemps, et les amis de la linguistique la trouveront certainement trop courte. Doit-on reprocher à la savante Société de s'être montrée trop sévère pour elle-même et de n'avoir voulu mettre sous les yeux du public que celles de ses productions qui flattaient le plus son orgueil maternel? Tel qu'il est, ce volume ne pouvait manquer d'être favorablement accueilli, même à l'étranger, et il a été loué en effet jusque dans les journaux d'Amérique. La Société s'interdit sagement de toucher à la question de l'origine du langage; par là, elle prévient mainte divagation, et se montre bien déterminée à garantir ses discussions de l'invasion du bavardage. La philologie positive offre d'ailleurs assez de questions générales propres à tempérer l'aridité des recherches de détail. C'est ainsi que, à côté d'un travail très-substantiel et très-approfondi de M. Francis Meunier sur les génitifs latins en *ius*, d'un mémoire de M. d'Arbois de Jubainville sur le verbe breton *kaout*, d'une note de M. Morvat sur les noms propres latins en *atius*, d'une nouvelle étymologie du mot français *fade*, rattaché par M. Gaston Pâris au latin *vapidus*, la Société de linguistique publie un discours de M. Bréal sur l'état actuel de la linguistique indo-européenne, et un travail de M. Egger sur les efforts que font les Grecs de nos jours pour rapprocher leur idiome du grec classique. Les conclusions de M. Egger ne plairont pas à tous les philhellènes. S'il faut désespérer de rendre à la langue grecque les qualités essentielles qu'elle a perdues, il lui sera difficile de jouer jamais en Orient ce rôle de langue internationale qui a jadis appartenu au latin dans la partie occidentale de l'Europe. On doit le regretter pour la Grèce, et peut-être pour l'Europe elle-même. Mais l'histoire paraît confirmer l'opinion de M. Egger, et il est à craindre qu'il n'ait raison.

Les mémoires contenus dans le volume dont nous parlons concernent exclusivement les langues indo-européennes. On pourra s'en étonner. D'abord il n'y a aucune raison pour exclure les idiomes sémitiques du domaine de la science fondée par M. Bopp, puisqu'ils sont assez bien connus pour être régulièrement comparés. En ce qui regarde les langues touraniennes et toutes ces langues non classées qu'on a coutume d'y rattacher, à défaut d'autre appellation, tout est à faire, ou peu s'en faut. Mais ce n'est pas sans doute un motif suffisant pour qu'une Société de linguistique les néglige systématiquement. Apparemment nos philologues s'effrayent de ce que de pareilles recherches ont d'aventureux; ils sont choqués de ne pas retrouver la méthode de leur illustre patron dans les procédés d'investigation qu'on est forcé d'appliquer à l'étude des langues de l'Afrique ou du nouveau continent. Mais cette différence est nécessaire et tient à la nature même des choses. M. Bopp a frayé une route que ses continuateurs doivent suivre sous peine de s'égarer. Mais il est ailleurs des régions inconnues, dont la science ne prendra jamais possession, si les investigateurs qui s'y hasardent n'apportent à leur exploration encore plus de hardiesse que de prudence. Pourquoi la Société de linguistique ne créerait-elle pas dans son sein une section spécialement destinée à l'étude de ces langues que les philologues n'ont pas encore réussi à classer, et auxquelles, par conséquent, la *Grammaire comparée* n'a pu jusqu'ici appliquer ses instruments de précision?

M. Max Müller tient certes un des premiers rangs parmi les continuateurs de M. Bopp. Pourtant, dans ses écrits populaires, si bien traduits par MM. G. Harris et

G. Perrot, dans ses *Leçons sur la science du langage*, dans ses *Nouvelles leçons* sur le même sujet (1), il n'a pas cru devoir se renfermer dans les bornes de la linguistique indo-européenne, bien que cette partie de la science soit depuis longtemps l'objet presque exclusif de ses études. Ces ouvrages sont, à coup sûr, les meilleurs qu'on puisse recommander à quiconque voudra se faire une idée de la diversité des langues, des groupes qu'elles forment et de la façon dont elles se distribuent sur notre globe. On apprend la linguistique en lisant M. Max Müller aussi agréablement et plus facilement encore qu'on apprenait autrefois l'astronomie en écoutant Arago.

Tous les ouvrages que nous venons d'annoncer sont assurés de trouver en France, s'ils ne les ont trouvés déjà, un bon nombre de juges sérieux et d'appréciateurs équitables : nous n'oserions promettre le même succès à ceux dont il nous reste à parler. Cependant, tant qu'on lira les chefs-d'œuvre de l'antiquité, on aimera à les lire dans des textes purs ; et les hommes de goût qui font profession de les admirer doivent peut-être quelque reconnaissance et quelque estime aux travailleurs qui s'efforcent d'en corriger les fautes ou d'en éclaircir les obscurités.

M. Charles Prince est de ceux qui pensent qu'il n'est pas indifférent de rendre un beau vers à Eschyle, surtout quand on substitue ce beau vers à une platitude ou à une absurdité. Ses *Études exégétiques et critiques sur la tragédie des Perses* (Paris, Delagrave) renferment la substance d'un cours professé au Gymnase de Neuchâtel. Un ouvrage de ce genre ne comporte pas une analyse suivie. Il faudrait nécessairement, pour en faire apprécier la valeur, entrer dans maint détail que beaucoup de personnes trouveraient fort aride. On peut même douter qu'un enseignement pareil à celui dont ce livre donne l'idée fût accueilli avec faveur par les plus sérieux de nos étudiants, fût-ce même à la Sorbonne ou au Collége de France. Ce qui est certain, c'est que cette publication assigne à son auteur une place tout à fait élevée, nous regrettons de ne pouvoir dire parmi les philologues français, du moins parmi les philologues qui font usage de notre langue. Nous comptons peu d'hellénistes comparables à M. Prince pour la solidité du savoir, la finesse et la sûreté de la critique, la justesse des interprétations.

M. Henri Weil est Français, au moins par adoption, bien qu'il porte un nom allemand. On vante en France, plus qu'on ne la connaît, son édition d'Eschyle, qui, publiée en Allemagne, y a obtenu un légitime succès. Les *Sept tragédies d'Euripide*, qu'il a tout récemment publiées dans la collection Hachette, ajouteront certainement à sa réputation, surtout de ce côté du Rhin. Ce nouveau travail a d'abord sur celui que nous venons de rappeler un avantage auquel peu de personnes seront insensibles, même parmi les lettrés, c'est d'être rédigé en français. En second lieu, les procédés de la critique moderne, qui, appliqués à un texte aussi profondément altéré que celui d'Eschyle, peuvent surprendre et effrayer, par l'imprévu des résultats, les lecteurs mal initiés à la méthode philologique, paraissent nécessairement moins hardis lorsqu'on les fait servir à une restitution plus facile. Ce n'est pas que le texte d'Euripide même ne fût défiguré en maint endroit par des fautes bien grossières. M. Weil en a signalé et corrigé un grand nombre qui avaient échappé à la sagacité des précédents éditeurs. Sans doute il en reste encore ; M. Weil n'a pu tout faire : mais ce qu'il a fait est vraiment digne d'admiration. Nous n'avons pu terminer, à beaucoup près, hélas ! la lecture de ce beau travail. Quelques centaines de vers d'*Hippolyte*, voilà tout ce que nous en connaissons. Mais nous ne croyons pas avoir rencontré dans ces premières pages ni une explication ni une correction qui ne nous ait pleinement satisfait, et quiconque a examiné un peu sérieusement quelques éditions d'auteurs anciens sait qu'il en est bien peu dont la lecture fasse éprouver ce contentement sans mélange. L'édition de M. Weil est certainement l'ouvrage de philologie critique le plus remarquable qui ait paru en France depuis bien longtemps. Besançon peut s'enorgueillir de posséder un helléniste que plus d'une grande capitale aurait sujet de lui envier. On parle, à ce qu'il paraît, dans le monde officiel, de relever en France l'enseignement philologique. Personne ne serait plus capable de présider à cette renaissance que M. Weil ; personne n'apporterait à la direction de ces études, dont la tradition a besoin d'être renouée, plus de science, de goût, de méthode, ni d'autre part, plus de zèle et de désintéressement.

M. Charles Chappuis, professeur de philosophie dans la même Faculté où M. Weil enseigne la littérature ancienne, joint à une connaissance approfondie de la philosophie antique une aptitude remarquable aux recherches d'érudition. Le monde savant lui doit déjà, outre une thèse excellente sur Antisthène, et plusieurs mémoires sur le passage des Alpes par Annibal, un recueil des sentences de Varron (ou attribuées à Varron), dont une traduction, faite avec un grand soin, augmente encore la valeur. En dernier lieu, M. Chappuis vient de faire paraître à la librairie Hachette une nouvelle série de fragments du même auteur, comprenant tout ce qui nous reste des trois ouvrages, aujourd'hui perdus, que l'antiquité connaissait sous les titres de *Logistorici*, *Hebdomades*, et *De forma philosophiæ*.

La publication de M. Chappuis appartient à cette catégorie de travaux fort utiles qui n'intéresse qu'un public très-peu nombreux. Espérons que les encouragements ne manqueront pas à une entreprise dont l'achèvement ferait certainement honneur à l'érudition française.

ÉD. TOURNIER.

(1) Nous avons publié plusieurs de ces leçons dans notre première et dans notre troisième année.

Le propriétaire-gérant : GERMER BAILLIÈRE.

PARIS. — IMPRIMERIE DE E. MARTINET, RUE MIGNON, 2.

REVUE
DES
COURS LITTÉRAIRES
DE LA FRANCE ET DE L'ÉTRANGER

CINQUIÈME ANNÉE NUMÉRO 42 19 SEPTEMBRE 1868

Paris, 18 septembre 1868.

Du troisième volume des *Dépêches, correspondances et mémoires* du duc de Wellington, publié à Londres par son fils, nous ne dirons rien, sinon que les trente dernières pages offrent plus d'intérêt que les quelques centaines qui précèdent. On y trouve un fort curieux mémoire sur l'expédition de Russie. Le duc y juge tout du plus mauvais côté, sans dissimuler le sentiment de rivalité mesquine et ridicule qui l'animait contre Napoléon.

— La *Revue des deux mondes* du 15 septembre contient plusieurs articles d'un haut intérêt, parmi lesquels nous signalerons, outre l'article de M. Guizot, une étude de M. Léonce de Lavergne sur *Madame de Lafayette*. Rien de plus poignant que madame de Lafayette voyant monter sur l'échafaud sa grand'mère, sa mère et sa sœur, croyant y monter elle-même le lendemain, sachant ses enfants ruinés par la confiscation, et apprenant dans le même moment que son mari, fait prisonnier par les Autrichiens, était jeté dans la forteresse d'Olmütz.

— L'avant-dernier numéro de la *Revue moderne* renferme plusieurs articles intéressants. Nous y remarquons surtout le *Journal de captivité* de M. Émile Andrioli sur sa déportation de Pologne en Sibérie, 1863-1867. L'auteur donne les plus curieux détails sur la correspondance cryptographique imaginée par les prisonniers polonais pour éviter les contradictions et les malentendus dans leurs interrogatoires. — M. James Hamilton, un Anglais qui écrit notre langue avec autant d'aisance que de correction, raconte sa visite à l'Ammonium d'Alexandre. Ce voyageur croit pouvoir affirmer positivement, d'après les ruines qu'il a visitées et d'après les indications des anciens auteurs grecs, que le village d'Aghamis, près de Sionah, dans le désert Lybique, à l'ouest de l'Égypte, est l'acropole des Ammoniens, dans laquelle était situé le fameux oracle de Jupiter Ammon. Il est regrettable que le hardi voyageur n'ait pas pu relever les inscriptions hiéroglyphiques dont il a constaté l'existence. On en tirerait sans doute des renseignements intéressants sur l'une des parties les plus obscures de l'histoire.

— Les antipathies d'esprit ne sont pas moins profondes que les antipathies de caractère, de tempérament et de profession. Dans l'article sur Ampère dont nous avons déjà parlé, M. Sainte-Beuve a pris occasion de se juger lui-même et de juger M. Nisard. Dans son *Histoire de la littérature française*, M. Nisard s'était aussi jugé lui-même et avait jugé M. Sainte-Beuve. Il peut être intéressant de mettre en face les uns des autres ces quatre jugements. Les deux critiques peuvent se rendre justice réciproquement, mais il y a antagonisme véritable entre leurs deux natures d'esprit. Voici comment M. Sainte-Beuve définit son propre talent : Il n'a été d'abord « qu'un critique tout biographique et anecdotique ». Il a depuis « étendu sa manière jusqu'à s'en faire une méthode. Il a étudié l'histoire littéraire par individus qu'il rapportait ensuite à des groupes ». Que pense M. Nisard de cette sorte de critique ? « Elle s'occupe plus de la chronique des lettres que de leur histoire, et elle fait plus de portraits que de tableaux. Le portrait, dans la diversité infinie de ses nuances, voilà où elle excelle. La pénétration qui ne craint pas d'être subtile, la sensibilité, la raison, pourvu qu'elle ne sente pas l'école, le caprice même à l'occasion, le fini du détail, l'image transportée de la poésie dans la prose, telles en sont les qualités éminentes. En lisant certaines *causeries* sur des lettrés illustres, on pense à Plutarque et on le retrouve. » Quant à M. Nisard, « son défaut de génie » pour ce genre de critique lui en fait préférer un autre. La sienne « se rapproche plutôt d'un traité ; elle a la prétention de régler les plaisirs de l'esprit, de soustraire les ouvrages à la tyrannie du *chacun son goût*, d'être une science plus jalouse de conduire l'esprit que de lui plaire. Elle s'est fait un idéal de l'esprit humain dans les livres ; elle s'en est fait un du génie particulier de la France et un autre de sa langue ; elle met chaque auteur et chaque livre en regard de ce triple idéal. Elle note ce qui s'en rapproche : voilà le bon ; ce qui s'en éloigne : voilà le mauvais. » Et c'est précisément ce qui provoque l'antipathie de M. Sainte-Beuve. Il reconnaît que l'*Histoire de la littérature française* de M. Nisard « est debout et fait de loin fort bonne figure dans sa tour carrée. » Mais il ne peut pas admettre cette prétention « d'un esprit didactique, dogmatique, un peu aride », qui veut « fonder et asseoir

toute la littérature française sur elle-même ou sur une base purement classique et la circonscrire avec une muraille quasi de la Chine alentour ». Il reconnaît « ce qu'a de ferme et d'ingénieux une idée dominante poursuivie pendant quatre volumes et poussée vigoureusement à son terme ». « Mais, dit-il, je me sens choqué, sinon dans ma science, du moins dans mon simple bon sens, d'une telle unité artificielle obtenue à tout prix. Quand la nature est pleine de variétés et de mondes divers, et qu'il y a une infinité de formes de talent, pourquoi n'admettre et ne préférer qu'un seul patron? Pourquoi cette construction tout en l'honneur de l'esprit français et, dans l'esprit français, tout en l'honneur du XVIIe siècle et, dans le XVIIe siècle, tout en l'honneur de deux ou trois noms superlativement célébrés ou glorifiés? Pourquoi substituer des combinaisons d'école ou de cabinet à l'ensemble du mouvement naturel des choses? » Voilà probablement le dernier mot entre l'auteur des *Causeries* et l'auteur de l'*Histoire de la littérature française*.

SOIRÉES LITTÉRAIRES DE COLMAR.

M. ALFRED RAMBAUD.

Louis XV et la diplomatie secrète.

Un roi s'est rencontré qui, pendant tout son règne, usa ce qu'il avait d'intelligence à la plus singulière entreprise : dérober ses démarches à ceux qu'il appelait dans ses conseils, faire de la politique à l'insu de ses ministres, trouver de l'argent à l'insu de ses trésoriers, envoyer des lettres à l'insu de ses directeurs des postes. Les hommes qu'il employa à ce ministère occulte furent persécutés des ministres du roi, bannis, emprisonnés; lui-même signa contre ces agents fidèles des ordres d'exil et d'arrestation, et, par une autre bizarrerie, même dans leur exil, continua à réclamer leurs services. On pourrait songer à quelque roi constitutionnel d'Angleterre, esclave sur son trône de son ministère et de son parlement : c'est de Louis XV qu'il s'agit, de Louis XV, qui, avec son prédécesseur Louis XIV, apparaît dans l'histoire comme l'autocrate par excellence, l'État personnifié, l'idéal du monarque absolu.

I

Deux sortes de personnes paraissaient avoir sa confiance : ses favorites, ses ministres, ceux-ci créatures de celles-là.

Louis XV n'avait pas l'inconstance de Henri IV et de Louis XIV. Les favorites de Louis XV ne passèrent pas du trône à la Bastille, au couvent, à l'oubli, comme les d'Entraigues, les la Vallière, les Fontanges. Sous Louis XV, l'emploi, fort envié des plus grandes dames, était à vie ; le titulaire, inamovible. Les dames de Nesle, de Châteauroux, de Pompadour, ne quittèrent le pouvoir qu'avec la vie; madame Dubarry ne fut congédiée qu'au lit de mort du roi. Cette constance était-elle affection chez Louis XV? Précocement blasé, vrai roué à vingt ans, il avait des habitudes, non des affections; mais il était l'esclave de ces habitudes. Fort sauvage dès sa première jeunesse, effarouché des avances, incapable d'en faire, sa répugnance à faire des liaisons le rivait aux anciennes. Ayant pris favorite dans la maison de Nesle, il prit successivement les quatre sœurs, non par excès de libertinage, mais parce qu'il trouvait commode de rester dans le même cercle d'intimité. C'était quelque chose que de ne pas sortir de la famille.

La liaison formée, l'habitude peu à peu enlaçait le roi de ses mailles innombrables, l'enveloppait d'un filet invisible, léger, inextricable. Sa défiance sommeillait; la favorite devenait une confidente, — autant qu'on pouvait être le confident de Louis XV, et sous toutes réserves au sujet de la diplomatie secrète; — à la fois ministre et maîtresse, sa destitution devenait doublement impossible.

Il y avait encore un côté par où on pouvait le prendre. Triste, mélancolique, désœuvré comme un ignorant, insensible aux joies du pouvoir parce qu'il n'avait pas l'ambition et l'amour de la gloire qui rendent précieuse une couronne, sans vocation pour « le métier de roi »; périssant d'inaction au milieu de l'époque la plus laborieuse de l'histoire, monarque fainéant égaré dans le siècle de Frédéric II, de Catherine II et de Voltaire, étalant au milieu de cet enfantement de la Révolution l'imprévoyance et l'inertie fataliste d'un despote oriental, ayant le sentiment secrèt et insupportable de l'immensité de ses devoirs et de sa honteuse abdication, il était rongé d'ennui. En lui-même, aucune ressource : son âme aride ne laissait germer en lui aucune passion qui pût l'occuper; son esprit était sec comme son âme, l'esprit d'un critique, sans richesse, sans invention, mais fort clairvoyant, pénétrant parfaitement le faible de chaque chose et de chaque personne, découvrant en tout le mauvais et le ridicule, atteignant le mal du premier regard, comme par une loi d'affinité de sa nature corrompue, sinon perverse, se gâtant tout à lui-même par cette sinistre clairvoyance : en un mot, le genre d'esprit le plus exquis, le plus impuissant, le plus funeste pour celui qui en est doué. Qui pouvait distraire Louis XV de la triste contemplation de lui-même régnait sur le peu de cœur qu'il possédait, et qui avait le roi avait le royaume comme par surcroît : la France était une dépendance de Versailles; amuser, c'était régner.

Tel fut le secret de ces reines illégitimes dont se moquait Frédéric. Madame de Châteauroux occupa Louis XV, sans réussir à l'enivrer, de gloire militaire, le poussa à l'armée, lui donna le spectacle des champs de bataille. Madame de Pompadour, de moins noble extraction, le gouverna par le mesquin et le vulgaire, lui arrangea, pour le reposer des fatigues de l'étiquette, un semblant

de vie privée, lui joua la comédie d'amateurs dans un cercle d'intimes, voulut en faire un heureux bourgeois. D'ailleurs, si l'on mourait, ce n'était pas une grande douleur qu'on lui laissait, mais un grave dérangement dans ses habitudes. Comme il était défendu de mourir à Versailles, on transportait la femme aimée, madame de Nesle, par exemple, dans quelque hôtel du voisinage. On connaît le mot d'adieu du roi à la marquise quand, accoudé sur la fenêtre, bâillant à la pluie, il vit passer son convoi.

Cette constance en amour, cet attachement jusqu'à la mort — exclusivement — nous fera mieux comprendre la nature de ses rapports avec ses ministres. Il se laissait par eux confédérer avec la Prusse contre l'Autriche ou avec l'Autriche contre la Prusse, subissait la politique la plus contraire à ses vues personnelles; il disait seulement à ses familiers que « tout allait mal, mais que les ministres l'avaient voulu ». Frapper le ministre, c'eût été d'ailleurs frapper la favorite qui le soutenait; de là, brouille dans l'intérieur royal, perturbations dans son train de ménage; son inclination, ses habitudes, sa digestion même, en étaient affectées.

S'il était forcé par une favorite hostile à congédier les ministres, il procédait à cette opération avec une brusquerie qui permettait de mesurer la violence de l'effort qu'il s'imposait.

« M. de Praslin, je n'ai plus besoin de vos services et je vous exile à Praslin, où vous vous rendrez dans les vingt-quatre heures. »

Mêmes procédés envers Bourbon, Machault, Choiseul. Ce laconisme tranchait tout. Comme le roi n'aimait pas les récriminations, une disgrâce avec lui était ordinairement définitive. L'exil était une oubliette; pour le roi, plus encore que pour le ministre, l'*in pace* perpétuel. Non qu'il conservât contre les hommes d'État disgraciés quelque opiniâtre rancune; simplement il ne voulait plus les voir. Leur silence, à défaut de paroles, lui eût paru accusateur. Uniquement par crainte et timidité, il était plus dur pour les disgraciés que ne l'eût été un prince irrité et vindicatif. Il ne les haïssait pas; mais, comme pour madame de Pompadour, il se hâtait de les enterrer. Il n'aimait pas les revenants : un homme d'État disgracié, une maîtresse défunte, c'était tout un.

Et pendant que les ministres déchus se morfondaient dans quelque manoir de province, à Chantilly, à Chanteloup, à Praslin, d'autres ministres, sous la présidence d'une autre favorite, gouvernaient leur maître aussi despotiquement que les premiers.

II

Cette facilité à abdiquer son autorité n'excluait pas chez Louis XV la défiance contre ceux qui en étaient les dépositaires. Il laissait prendre le pouvoir plutôt qu'il ne le confiait. Son précepteur et premier ministre, le cardinal de Fleury, à son lit de mort, avait fait au roi la recommandation de Mazarin à Louis XIV : ne plus prendre de premier ministre et gouverner par lui-même. Louis XV suivit ce conseil dans la mesure de ses facultés : par paresse, il laissa le pouvoir à ses ministres et à ses favorites; par défiance, il espionna les détenteurs de son pouvoir, complota contre son propre gouvernement.

Le monument le plus curieux de ces défiances de Louis XV, c'est la *Correspondance secrète*, publiée par M. Boutaric, collection des lettres qu'il échangea avec ses agents particuliers sur tous les graves sujets de la politique européenne (1).

C'était le temps où l'Angleterre, maîtresse de l'Hindoustan et de l'Amérique du Nord, fondait le plus vaste empire du monde après la Chine et saisissait résolûment la tyrannie des mers, où la Prusse et l'Autriche entamaient pour la domination de l'Allemagne la grande lutte qui devait aboutir à Sadowa; où la Russie, sortie des mains de Pierre le Grand, à peine adolescente, effrayait l'Europe de ses violents appétits, où la Pologne courait à sa ruine, où le Turc passait presque sans transition du rôle de conquérant à celui d'opprimé. Ces terribles problèmes attirèrent l'attention de Louis XV: roi, il ne fit rien pour les résoudre; curieux et intelligent, il voulut profiter de sa haute position pour se renseigner, mieux qu'aucun publiciste, sur l'état de l'Europe; il voulut savoir exactement ce que pensait l'Autriche, ce que pensait la Russie, et, lui, le roi de France, ce que pensait le gouvernement français. Il observa les fautes de son gouvernement en spectateur désintéressé, se convainquit par une consciencieuse étude que les affaires du roi de France allaient mal. A le voir amasser curieusement les renseignements de toute espèce, contrôler les informations officielles par ses informations particulières, on l'eût pris pour un orateur de l'opposition d'Angleterre faisant provision de documents et préparant, pour la prochaine session des Communes, une campagne contre le ministère.

Pour se procurer ces renseignements, il fallait avoir, à l'insu de ses ministres, des agents secrets dans toutes les cours, à Paris même d'autres agents, non moins secrets, pour diriger les recherches des premiers et centraliser les informations; il fallait des fonds secrets, un système de postes qui, en ce beau temps des cabinets noirs, sût garder ses secrets.

Voyons d'abord le personnel de la diplomatie secrète. L'homme de confiance, c'était quelquefois, dans une cour étrangère, l'ambassadeur de France en personne, qui se trouvait alors correspondre officiellement avec les ministres et secrètement avec le roi, recevant de l'un et des autres des ordres souvent contradictoires, réservant à celui-ci les parcelles de vérité qu'il devait dérober à ceux-là. Parmi ces affidés, les plus grands noms de la diplomatie : de Vergennes, de Breteuil, de Saint-Priest,

(1) Paris, Plon, 1866.

Durand, le prince-évêque de Rohan. Quelquefois c'était à un personnage subalterne que s'ouvrait le roi, à un simple secrétaire, à un commis de la légation. Le gouvernement français avait alors, à Vienne ou à Pétersbourg, son représentant, et Louis XV avait le sien, ignoré du premier, qui dénonçait dans ses rapports au roi les mensonges de la relation officielle et, sur des avis émanés de Versailles, contrecarrait sourdement l'action diplomatique de son supérieur. Parfois le premier voyageur venu, français ou étranger, un Douglas, par exemple, qui allait en Angleterre ou en Russie pour ses affaires ou ses plaisirs, recevait par quelque intermédiaire des instructions émanées d'une source mystérieuse et des récompenses puisées dans un trésor inconnu.

Ceux qui dirigeaient cette vaste entreprise, ce furent d'abord un moment, vers 1753, le prince de Conti, puis, dans la période qui va nous occuper, Tercier et le comte de Broglie.

Tercier, d'abord secrétaire d'ambassade à Varsovie, vers 1728, avait débuté dans la carrière diplomatique par accompagner dans sa fuite le roi Stanislas et par rester dix-huit mois prisonnier des Autrichiens. Hardi à la fois et fort modeste, dévoué au roi qui l'aimait et qui, après sa mort, secourut sa famille; assez lettré pour qu'on lui eût confié les fonctions de censeur et pour que l'Académie des Inscriptions l'appelât dans son sein; d'ailleurs instrument docile et discret de Louis XV, admis plus intimement dans la confiance du roi que les ministres et les favorites et restant, aux yeux de tous, dans un humble emploi qui ne lui eût pas donné accès à la table d'un ministre; nullement enorgueilli de cette fortune secrète : tel nous apparaît Tercier, non pas dans l'histoire, qui l'a ignoré, mais dans son œuvre même, la *Correspondance*.

Le comte de Broglie formait un parfait contraste avec Tercier. Les mémoires nous le représentent remuant et impétueux, fier comme le représentant d'un nom illustre, intrigant comme un cadet de noblesse qui a sa fortune à faire; d'une grande chaleur de sentiments, aussi passionné dans ses haines que dans ses affections; d'une pétulance qui lui fit nombre d'ennemis dans le monde discret de la diplomatie; parfait honnête homme au demeurant, même dans ce rôle ingrat d'agent secret qui l'exposa aux soupçons et aux calomnies; disgracié par les ministres pour avoir trop bien servi le roi, et refusant de dévoiler, même pour être ministre sous madame Dubarry, le secret du roi qui n'avait pas su refuser son exil; brave militaire, qui demandait volontiers au roi la faveur d'échanger une ambassade contre un commandement; aussi discret, mais moins docile, dans la main du roi, que Tercier; donnant à la Correspondance ce que Tercier ne pouvait lui donner, le cachet de sa personnalité remuante et audacieuse; s'obstinant à donner à Louis XV des conseils toujours repoussés; voulant l'entraîner du secret de ses investigations ténébreuses dans une politique à ciel ouvert; pressé lui-même de quitter le rôle ambigu et stérile où le roi gaspillait sans profit la réputation, l'intelligence d'un homme de cœur. Dans plus d'une lettre on voit Louis XV, incommodé des vivacités de son agent, le rappeler sévèrement à son rôle d'instrument docile, se refuser avec humeur à d'opiniâtres instances pour la révélation du secret (1).

Parmi les agents qui dans un rang secondaire participèrent à la Correspondance, il se rencontre d'originales physionomies. Dans ce personnel que Louis XV recrutait pour un but inavoué, il devait y avoir des gens de toute sorte. C'était comme un asile ouvert aux aventuriers en quête d'une position, aux bohêmes de la diplomatie.

D'abord Dumouriez, officier de fortune qui offrit tour à tour son épée aux Génois contre Paoli et à Paoli contre les Génois, organisateur sur la Vistule des faucheurs polonais, raccoleur à Hambourg pour le compte de Gustave III, agent secret de Louis XV arrêté par ordre de d'Aiguillon et mis à la Bastille. Il nous a laissé dans ses *Mémoires* le piquant récit de sa captivité.

Puis le chevalier d'Éon. Si jamais le mot de « déclassé » a été bien appliqué, c'est à ce diplomate imberbe et ferrailleur, dont le sexe même était inconnu. On l'appelait tour à tour *mademoiselle* ou *monsieur;* Louis XV, en parlant de cet être énigmatique, rencontre tour à tour sous sa plume l'épithète masculine ou féminine : *d'Éon est revenu, d'Éon est partie.* On le vit tantôt, à la cour de Russie, lectrice de l'impératrice Élisabeth, à la cour d'Angleterre plénipotentiaire du roi de France; tantôt capitaine de dragons, chevalier de Saint-Louis, blessé sur les champs de bataille de la guerre de Sept ans; puis dame de compagnie de la reine d'Angleterre, célèbre par son talent sur l'escrime, faisant assaut en présence de toute la cour d'Angleterre et sous costume féminin avec le fameux Saint-George; si bien que les Anglais, agacés de ce mystère, avaient engagé sur le point en litige des paris formidables, que les chances féminines ou masculines étaient cotées à la bourse de Londres, et que le chevalier ne pouvait paraître dans la rue sans être entouré de badauds et de boursiers. Plus tard Louis XVI lui octroya la permission de rentrer en France, mais à condition qu'*elle* reprendrait le costume de son sexe. Marie-Antoinette, dit-on, voulut faire les frais du trousseau virginal. La chevalière ne laissa échapper son secret qu'avec la vie; mais l'autopsie prouva que Louis XVI, volontairement ou non, s'était trompé sur le choix du costume.

D'Éon était très-discret, adroit, intelligent, brave et toujours prêt à tirer l'épée; fort gascon, tout bourguignon qu'il fût et natif de Tonnerre; quelque chose comme le fabuleux baron de Münchhausen, avec la finesse et la fatuité françaises de plus; amant heureux, s'il ne se vante dans ses *Mémoires*, sous le couvert de ses tra-

(1) *Mémoires* de d'Argenson, t. VII, p. 288. — Rulhière, *Révolutions de Pologne.*

vestissements, de trois souveraines : la marquise de Pompadour, l'impératrice de Russie, la reine d'Angleterre ; poussant l'outrecuidance jusqu'à se regarder comme le père de George IV, et ne portant, assure-t-il, le costume féminin que pour sauver l'honneur de la reine, la légitimité du prince et la tranquillité de George III ; capable dans ses campagnes diplomatiques de vrais tours à la Panurge, comme le jour où il fit boire à l'ambassadeur anglais son fameux vin de Tonnerre, prit dans son portefeuille un document précieux, le copia et remit l'original à sa place avant que l'Anglais eût tari sur l'éloge du perfide Tonnerrois. Il était nerveux comme la femme la plus nerveuse ; esclave de ses impressions, sous l'empire de la haine ou de la colère il s'exaltait jusqu'au délire et faisait craindre à ses amis comme à ses ennemis qu'il ne se portât à la plus extrême résolution. « C'était une tête chaude, exaltée et souverainement dangereuse », comme disait le prudent de Vergennes. Aucun des ministres occultes de Louis XV ne le mit dans des transes aussi terribles, ne lui fit savourer, comme d'Éon, le plaisir de craindre, de trembler pour son secret, ne secoua son ennui par d'aussi violentes émotions.

A cette jolie collection d'aventuriers, on se fût étonné qu'il manquât Beaumarchais, le créateur et l'architype de *Figaro*, l'homme universel qui faisait à la fois de la diplomatie, de la littérature, de la philanthropie, du commerce, qui « cassait les vitres » au Théâtre-Français, envoyait des fusils aux insurgents d'Amérique, leur prenait leurs tabacs en échange. Une des missions dont le chargea Louis XV touchait quelque peu à la littérature. Il y avait à cette époque, à Londres, un réfugié français, insulteur célèbre, rédacteur de la *Gazette cuirassée*, qui gagnait sa vie à composer sur les personnages importants d'immondes pamphlets qu'il menaçait de publier si on ne les lui rachetait à prix d'argent. Ce corsaire réalisait ainsi aux dépens des consciences timorées de fort beaux bénéfices. Parfois aussi il faisait belle récolte d'avanies et de coups de pied. Le comte de Lauraguais le força de faire imprimer par trois fois dans les gazettes de Londres qu'il était un menteur, un imposteur et un calomniateur. D'Éon répondit à une offre de rachat de ce genre en menaçant de lui couper les oreilles ou de les lui faire couper par le bourreau. Un autre lui écrivit :

« Monsieur le drôle, vous me demandez cinquante louis pour ne pas publier certaines anecdotes qui me concernent ; si vous voulez m'en donner cent, je vous fournirai beaucoup d'autres anecdotes plus curieuses et plus secrètes que vous pourrez joindre à votre manuscrit. J'attends la réponse. »

Louis XV ne se montra point aussi philosophe : apprenant que le gazetier cuirassé avait écrit un pamphlet où madame Dubarry et son royal amant étaient arrangés de la belle manière, il gémit sur la licence de la presse « chez ses cruels voisins ». On dépêcha au drôle le seigneur de Beaumarchais qui, pour une somme énorme, reçut livraison de l'édition entière, tirée à un nombre prodigieux d'exemplaires. Pour ne pas embraser Londres dans cet auto-da-fé, il fallut louer à la campagne un four à chaux et ce qui pouvait rester d'honneur à madame Dubarry fut ainsi mis à couvert (1).

Vers le milieu du règne de Louis XV, il n'y avait pas en Europe une seule cour où sa politique personnelle ne comptât un ou plusieurs affidés. Il y avait divers degrés d'initiations : la plupart des conspirateurs ne connaissaient qu'une partie du plan et une partie du personnel. Tout initié qu'on fût, on pouvait coudoyer à son insu quelque surveillant. Louis XV avait un tel amour du mystère qu'il aimait à comploter même contre ses complices, creusant sans cesse, au-dessous des premières mines, des galeries plus secrètes et plus ténébreuses. Il était artiste en conspiration. Par l'organisation de sa diplomatie personnelle, ce monarque absolu eût pu en remontrer aux carbonari et aux sociétaires des Quatre-Saisons.

L'homme que le roi jugeait digne de sa confiance intime recevait un billet mystérieux : « Le comte de Bro-» glie ajoutera foi à ce que lui dira M. le prince de » Conti et n'en parlera à âme qui vive. LOUIS. » C'était l'initiation.

La plus singulière situation était faite à ces agents dont le monde ignorait ou suspectait les services. Nulle faveur à attendre du maître qu'ils servaient. Sans doute il venait au secours de madame Tercier devenue veuve, faisait à son fils une rente de deux mille livres, donnait vingt mille livres à un autre de ses agents pour se marier, montrait pour eux une bonté qui nous étonne chez ce parfait égoïste ; mais il ne les récompense que dans la mesure de ses ressources secrètes. Le maître qu'ils servent n'est pas le roi, mais un riche particulier. Décorations, charges, avancement, tout ce qui a besoin de la signature ministérielle, ceux qui se dévouent à Louis XV personnellement sont forcés d'y renoncer. Broglie sollicite vainement pour sa femme un tabouret dans la maison de la Dauphine. Le roi craint de tout compromettre en paraissant s'intéresser à lui : c'est un autre qui emporte la place.

A plus forte raison, si les ministres croient avoir de forts motifs pour les persécuter, rien ne peut les sauver : Conti, détesté de madame de Pompadour, se voit éloigné des affaires et des armées ; Breteuil perd son ambassade de Vienne ; Tercier est destitué de son secrétariat ; Broglie exilé trois fois à Ruffec. La vraie cause de leur disgrâce, c'est celle que n'osent avouer les persécuteurs : ils sont les hommes du roi. Louis XV est trop clairvoyant pour ne pas s'en apercevoir. Mais courageusement, il accepte ce châtiment, qui tombe sur les épaules d'autrui. C'est ainsi que Louis XIV enfant se résignait quand on fouettait, pour punir le roi, son page favori. Il signe bra-

(1) *Mémoires* de d'Éon.

vement l'ordre d'exil. Les plaintes, il les repousse comme un outrage à la majesté, à l'infaillibilité royale, manifestée dans le choix de ses ministres. Lorsqu'il est sorti des coulisses de la correspondance secrète, lorsqu'il joue sur la scène publique son rôle de roi, il ne connaît plus ses amis particuliers. Quand Broglie se plaint au roi de ses ministres, le roi prend son air de majesté blessée :

« Vous pourrez dire au comte de Broglie que quand mes ministres envoient de pareils ordres, ce n'est point à mon insu, et qu'on doit y souscrire ».

Une autre fois, Broglie est chargé d'aller recevoir, au Pont-de-Beauvoisin, la princesse de Savoie, qui allait épouser le comte d'Artois. Il s'était mis en tête d'aller jusqu'à Turin ; d'Aiguillon refusa et Broglie écrivit au ministre une lettre de grand seigneur. Ce fut le roi qui répondit :

« Monsieur le comte de Broglie, après la lettre que j'ai vue hier de vous, vous devez bien vous douter que vous n'irez ni à Turin ni au Pont-de-Beauvoisin, mais à Ruffec, où vous resterez jusqu'à nouvel ordre de ma part ou de *mes ministres autorisés à cet effet.* »

Pour que le ministre des affaires étrangères pût prendre au sérieux cette royale colère, Louis XV sut assaisonner la disgrâce de Broglie d'une de ces petites perfidies qui ajoutaient habituellement du piquant aux disgrâces officielles, à celles de Bourbon ou de Choiseul. Ladite lettre était déjà écrite et le carrosse préparé. Le roi se montre plein de bonté pour sa victime, l'inscrit pour le prochain Marly, lui fait faire sa partie de trictrac. Le lendemain, le pauvre ambassadeur matrimonial trouva à la porte du palais une lettre de cachet et un exempt chargé de le conduire à Ruffec. Le plus fort, c'est qu'après un pareil tour Louis XV continuait à entretenir l'exilé de ses plus secrètes négociations.

Au reste, le prudent Tercier avertissait charitablement ses collègues de ne se faire aucune illusion :

« Le roi ne peut vous abandonner, leur écrivait-il ; mais sa politique, malgré tout l'attachement qu'il vous porte, vous sacrifierait peut-être à sa maîtresse et à ses ministres. »

Venons à la question d'argent. Si les finances de l'État allaient mal, les finances privées du roi n'étaient guère florissantes. Songez qu'il ne pouvait employer à sa diplomatie particulière que les sommes qu'il pouvait dérober à la surveillance de son ministre des finances, de ses intendants et de ses maîtresses. Secrètement, pour faire face à ces dépenses secrètes, il spéculait sur les grains, trafiquait des effets de commerce. Mais il avait soin d'écrire à l'administrateur de sa cassette : « Ne placez » pas sur le roi ; cela n'est pas sûr. » Madame Campan raconte qu'un jour il vendit à un particulier certaine maison qu'il possédait à l'insu de tous. Le singulier marché fut passé le plus mystérieusement possible au nom du nommé Louis de Bourbon, et l'acheteur vint discrètement déposer entre ses mains souveraines un petit sac d'écus. Avec cela, le roi n'avait guère que quelques mille livres à consacrer par mois au salut de la Pologne. Les plaintes de Sa Majesté sur la rareté de l'argent, les recommandations à ses agents d'en être fort ménagers, se reproduisent à toutes les pages du livre :

« Vous savez que l'argent est rare en ce temps-ci. — L'argent est bien rare, comme vous le savez, et il n'est pas possible de tirer d'ordonnance du trésor royal. — D'Éon connaît notre pénurie d'argent, il faut lui recommander d'en être bien avare. — Impossible de fournir des fonds cette année, il ne faut pas se mettre dans le cas de protestation des lettres de change (1). »

Voyez-vous le roi de France exposé aux protêts ? Faute d'argent, il envoie des actions sur les fermes de l'État, à vingt-cinq livres la pièce, des billets de loterie « ayant gagné chacun cinq cents livres » ; de piètres valeurs, bien souvent, qui ne sont pas toujours payées fort exactement, et dont le non-remboursement arrache des soupirs au monarque agioteur. Plus loin, à bout de ressources, il annonce gracieusement que « de plusieurs années, il ne » donnera pas de pensions sur la cassette » (2).

Restait à trouver moyen de faire parvenir les instructions du roi à tous ces agents. Chose difficile, surtout en ce siècle. Sans parler du cabinet noir des ministres français, chaque cour européenne avait le sien. La Russie, barbare pour tout le reste, était fort civilisée sur ce point. Mais c'était le gouvernement autrichien qui excellait dans le grand art de décacheter les lettres. Rien que pour les dépêches françaises, il avait des cabinets noirs à Bruxelles, à Francfort et à Ratisbonne. L'espionnage et la violation du secret des lettres étaient à l'ordre du jour dans la diplomatie européenne. Le roi n'était pas même assuré de son propre directeur des postes : c'était une créature des ministres. Non-seulement il ne correspondait que par chiffres, mais ses lettres faisaient le grand détour pour dépister l'inquisition autrichienne : pour aller de Versailles à Varsovie, elles passaient par Naples. Le plus sûr chemin n'était pas la ligne droite. Dans ces lettres, fausses signatures, fausses suscriptions ; elles semblaient adressées à des marchands de fourrures ou à des marchands de blé ; on n'y parlait que de manchons, de peaux de renard et de martres zibelines. Les principaux acteurs de la Correspondance avaient un nom d'emprunt. Lors de la mission de d'Éon en Angleterre, l'*avocat* désignait le roi ; le *substitut*, Broglie ; le *procureur*, Tercier ; les deux frères Praslin et Choiseul, c'étaient l'*Amer* et le *Lion rouge* ; le comte de Guerchy, l'ambassadeur à surveiller, portait les sobriquets peu flatteurs de *Novice*, de *Bélier* ou de *Mouton cornu*. C'était dans ces petites drôleries diplomatiques que se délectait le génie de Louis XV.

III

Il était difficile que les ministres et les favorites, ayant en main les lettres de cachet, la Bastille et le cabinet noir, ne parvinssent pas quelque jour à éventer le secret.

(1) *Corresp.*, I, 233, 240, 243, 271, 275, 323.
(2) *Corresp.*, I, 324, année 1764.

La marquise de Pompadour ouvre la série des indiscrétions. Piquée au jeu par l'opiniâtre discrétion du roi, elle jura d'en avoir le cœur net. Un jour, grand effroi parmi les directeurs de l'association :

« Le roi m'a appelé ce matin auprès de lui, écrit Tercier. Je l'ai trouvé fort pâle et fort agité. Il m'a dit d'une voix altérée qu'il craignait que le secret de notre correspondance n'eût été violé. Il m'a raconté qu'ayant soupé il y a quelques jours en tête à tête avec madame de Pompadour, il fut pris de sommeil à la suite d'un léger excès dont il ne croit pas la marquise tout à fait innocente. Celle-ci aurait profité de ce sommeil pour enlever la clef d'un meuble que Sa Majesté tient fermé pour tout le monde, et aurait pris connaissance de ses relations avec le comte de Broglie. Sa Majesté le soupçonne à certains indices de désordre remarqués par Elle dans ses papiers. En conséquence, Elle me charge de vous recommander la plus grande prudence (1). »

A peine le roi se trouve-t-il un peu remis, autre sujet d'émotion. Les ministres avaient l'œil ouvert. On arrête à Calais un sieur Hugonnet, porteur d'une lettre d'un sieur Drouet au sieur d'Éon, alors en Angleterre. On arrête Drouet et l'on apporte la lettre aux ministres. Il y était question d'avocat, de substitut, de procureur, de bélier, etc. Cela parut suspect ; pour éclairer l'affaire, on mit les deux agents à la Bastille et les ministres se disposèrent à les interroger. Terreur du roi de France, successeur de Louis XIV. Que faire ? Arracher les deux prisonniers aux ministres ? C'était se vendre soi-même ; les ministres auraient pu laisser courir le sieur Drouet, tenant si bien le roi. A bout d'expédients, Louis XV s'adressa au lieutenant de police, à M. de Sartines en personne. Celui-ci vit les prisonniers avant que les ministres fussent venus à la Bastille, enleva les papiers dont ils étaient porteurs et les remit au roi. Le danger était écarté, mais le plaisir de conspirer bien diminué ; la police elle-même était du complot.

L'affaire Hugonnet se rattachait à une affaire bien grave, la mission de d'Éon. On avait envoyé la chevalière à Londres pour y surveiller l'ambassadeur de France, comte de Guerchy, et pour concourir à des études sur un plan de débarquement en Angleterre. Il en résulta qu'il fut bientôt également suspect à l'ambassadeur français et au gouvernement britannique. Menacé par tout le monde, de rappel par les ministres français, d'extradition par les ministres anglais, d'enlèvement par le comte de Guerchy, inquiété dans la sûreté de sa personne et dans celle des fameux papiers par les exempts et les *policemen* des deux nations, le chevalier s'était retiré dans une maison isolée avec un de ses parents, y faisait pratiquer des créneaux comme pour soutenir un siége, y amassait un formidable arsenal de pistolets, de mousquets et d'épées, ne sortait plus que la nuit, armé jusqu'aux dents. Avec toutes ces précautions, nulle prudence ; de son asile il provoquait, il accablait d'insultes le comte de Guerchy, le traitait de ladre et de mari trompé, et ne parlait, à la première tentative pour pénétrer chez lui, que de se faire sauter avec la maison, les papiers et les enleveurs de papiers.

(1) *Corresp.*, I, 294.

Rien à attendre de Louis XV. A ce furieux qui se préparait à soutenir un assaut, le craintif monarque conseillait un déguisement féminin : « Vous m'avez servi aussi » utilement sous les habits de femme que sous ceux que » vous portez aujourd'hui, reprenez-les de suite et reti- » rez-vous. » Le Roi ne savait rien refuser à ses ennemis. Il signa l'ordre de rappel en France et, secrètement, avertit d'Éon qu'il avait signé, « mais seulement avec » sa griffe et non de sa main ». Il signa ensuite une demande d'extradition, « ladite demande ac- » compagnée d'exempts pour prêter main forte à son » exécution, » et en fait parvenir à d'Éon l'avis détourné : « Si vous ne pouvez vous sauver, écrivait-il, sau- » vez du moins vos papiers. » Par une incroyable duplicité, il écrivait à la même date une lettre confidentielle à M. de Guerchy, et tandis qu'il recommandait à d'Éon de sauver ses papiers, il enjoignait à Guerchy, au cas où d'Éon serait arrêté, de mettre la main sur les mêmes papiers, de les garder soigneusement et de les remettre lui-même et secrètement au roi. Il prenait à la fois pour dupes le ministre officiel et le ministre de confiance.

Une situation si extraordinaire avait achevé d'exalter cette tête chaude de Bourguignon. Les menaces de l'ambassadeur le rendaient fou de colère ; les retards de Louis XV à lui envoyer de l'argent, son dénûment dans cette coûteuse ville de Londres, son estomac affamé lui faisaient monter au cerveau les plus étranges lubies ; il parlait de se faire Anglais.

Qu'on se figure les transes de Louis XV quand il recevait ces lettres de d'Éon, où l'exaspération atteignait son paroxysme :

« Si d'ici au 22 avril, jour de Pâques, je ne reçois pas la promesse signée du roi que tout le mal que m'a fait M. de Guerchy va être réparé, alors, monsieur, je vous le déclare bien formellement, toute espérance est perdue pour moi ; vous me forcerez à me laver dans l'esprit du roi d'Angleterre, *et alors il faut se déterminer à une guerre des plus prochaines dont je serai certainement l'auteur innocent.* Cette guerre est inévitable. Le roi d'Angleterre y sera contraint par la nature des circonstances, par le cri de la nation et du parti de l'opposition, qui augmente au lieu de s'affaiblir.... Votre réponse bien authentique et signée par l'*avocat* ou tout au moins par le *substitut*, m'apprendra si, à Pâques prochain au plus tard, je dois rester bon Français ou devenir bon Anglais (1). »

Plusieurs lettres, de style semblable, se succèdent de fort près comme les coups répétés d'une cloche d'alarme, si bien que le roi, secoué dans son inertie par la peur de voir éclater son secret à la face de l'Angleterre, surmontant par une frayeur plus grande la frayeur qu'il avait de ses ministres, trouva moyen de faire parvenir à d'Éon de l'argent et des encouragements.

D'Éon se radoucit ; sa reconnaissance fut aussi vive que l'avait été son irritation. Mais les encouragements du roi ne le mettaient à l'abri ni de la Bastille, ni de la tour de Londres. La lutte continua plus acharnée que jamais entre l'agent du roi de France et l'agent du gouvernement français. Les deux adversaires enrageaient de leur

(1) Lettre à Tercier, *Corresp.*, I, 316.

impuissance à se terrasser. De Guerchy se heurtait à je ne sais quelle puissance occulte qui soutenait le petit secrétaire contre l'ambassadeur de France. Une sorte d'armure enchantée, invisible, le rendait invulnérable. Figurez-vous le paladin Roland arrêté tout à coup par un piètre adversaire qui opposerait à sa valeur un talisman, brisant Durandal sur un bouclier ensorcelé; vous aurez une idée des fureurs du noble comte. Dans cette lutte implacable, les deux adversaires faisaient litière de leur réputation, des convenances diplomatiques, de la dignité de leur maître. Procès judiciaires et guet-à-pens, tribunaux et coupe-jarrets, tout leur était bon. Les ministres d'Angleterre, la cour, les bourgeois, la populace de Londres, assistaient avec un étonnement mêlé de joie à ce scandaleux pugilat. D'Éon, comme disait Louis XV, leur servait à se gausser de Guerchy. Louis XV qui, seul avec Tercier, avait le mot de l'énigme, assistait, contrit, humilié, tremblant, à cet étrange éclat, jurant bien que s'il pouvait recouvrer ses papiers, jamais plus il ne se fierait à pareils fous.

Guerchy essaya, si nous en croyons d'Éon, d'assoupir le chevalier avec de l'opium mêlé au fameux vin de Tonnerre et de l'enlever pendant son sommeil; il fit prendre par un serrurier l'empreinte des serrures de sa maison; il fit placer sous ses fenêtres des porteurs de chaise, en apparence inoffensifs, que d'Éon aurait peut-être la tentation de prendre pour se promener dans Londres; il le fit diffamer par un pamphlétaire à gages, puis le fit accuser de diffamation devant les tribunaux, afin de pouvoir l'enlever dans le trajet de sa maison au prétoire. Il obtint enfin des ministres anglais qu'un hôtel où se trouvait d'Éon fût cerné. Le chevalier, averti à temps, réussit encore à s'échapper. A la fin, l'opinion s'émut dans le peuple; depuis longtemps les mariniers de la Tamise, les boutiquiers de la cité s'intéressaient à ce petit Français qui si gaillardement tenait tête à deux gouvernements. Cette tentative d'enlèvement leur parut une violation des libertés anglaises. Un sourd grognement s'éleva contre le ministre; les journaux de la Cité dénoncèrent l'attentat; les matelots parlèrent de brûler l'hôtel du noble comte. Ce fut M. de Guerchy qui fut obligé de quitter Londres (1).

Ainsi se termine ce scandaleux débat, inouï dans les fastes de la diplomatie et même de la diplomatie secrète. Partout ailleurs les ministres officiels de Louis XV, tout en soupçonnant leurs singuliers collègues, avaient su garder les formes. Leurs perfidies même avaient été de bonne compagnie. Mais à Londres, la sottise de de Guerchy, l'exaltation de d'Éon, la peur et la duplicité de Louis XV, élevèrent le conflit à la hauteur d'une guerre civile. Longtemps après, Louis XV, qui avait pourtant fait une pension de douze mille livres au chevalier, répétait encore en parlant de lui :

« D'Éon est un fol..... ; il faut lui donner ce que je lui ai fait promettre, mais rien de plus... Je hais les fols mortellement. »

Après madame de Pompadour et Choiseul, voici venir madame Dubarry et d'Aiguillon. La curiosité de la seconde favorite ne fut pas moins éveillée au sujet du fameux secret; la petite clef d'or qui fermait l'inviolable armoire royale subit encore le sort de la célèbre clef du conte de Perrault. Enfin le prince de Rohan, ambassadeur à Vienne, ayant corrompu à prix d'argent un employé des affaires étrangères d'Autriche, put envoyer au roi la copie des lettres qu'il envoyait à ses agents et que la cour de Vienne lisait régulièrement avant eux. Des preuves aussi frappantes surprirent et accablèrent Louis XV (1). Ainsi donc, ce qu'il avait caché à ses ministres, ses ennemis le savaient. Il avait donné aux étrangers le spectacle de l'anarchie de son gouvernement. On peut dire que la duplicité du roi de France fut ce qui contribua le plus à la perte de la Pologne; c'est Kaunitz lui-même qui l'a plus tard déclaré. Les Autrichiens auraient voulu prévenir le partage; mais en présence d'un roi qui ne savait pas imposer ses volontés à ses ministres, et de ministres qui ne possédaient pas la confiance du roi, ils n'osèrent compter sur l'alliance française et préférèrent prendre « leur part du gâteau ».

Ainsi le secret de Louis XV, effleuré d'abord par la curiosité de madame de Pompadour et la défiance de Choiseul, à peu près pénétré par leurs successeurs, était depuis longtemps mis à néant par le cabinet autrichien. Ce qu'il y avait de plus curieux, c'est qu'à mesure que son secret se dévoilait, la confiance du roi augmentait. Il voyait les galeries souterraines où il aimait à se cacher, ébranlées par tant d'accidents, se lézarder, laisser filtrer la lumière de toutes parts, livrer à mille regards indiscrets les mystères de l'ombre royal. Comme le hibou surpris dans son trou par les rayons du soleil, il fermait les yeux et niait qu'il fît jour. Parce que ses ministres n'avaient pas cru devoir lui arracher le suprême aveu, il s'imaginait les tromper encore. Il jouait à la diplomatie comme Néron jouait la tragédie. Quand Néron, un jour, dans un concours dramatique, laissa tomber son sceptre de théâtre devant des milliers de spectateurs, il le ramassa prestement et s'imagina que personne n'avait vu l'accident qui le mettait hors de concours. Ainsi Louis XV, après avoir laissé échapper son secret, continua à jouer plus gravement que jamais son rôle de diplomate occulte. En vain ses complices, honteux d'être la risée de la diplomatie européenne, voulurent-ils lui ouvrir les yeux :

« Non, répondait-il dans une lettre qui est un vrai morceau de comédie, M. de Choiseul peut avoir des notions et il doit en chercher la certitude ; *mais il ne m'a rien dit du tout* sur toute votre correspondance avec moi, ni ne m'en a parlé, et de là vous pouvez être très-sûr qu'on vous a menti très-grossièrement, *à moins que vous n'ayez voulu me sonder*. Du reste, je ne réponds sûrement que de moi » (2). — « Il ne

(1) *Mémoires* de d'Eon.

(1) *Mémoires* de l'abbé Georgel.
(2) *Corresp.*, I, 405 (1768).

faut rien moins, lui écrivait avec un peu d'ironie un de ses agents, que la constance supérieure à tout de Sa Majesté pour que la correspondance résiste à tant d'échecs ».

Du reste, Louis XV n'eut pas le temps de voir successivement toutes ses petites intrigues se dévoiler aux regards moqueurs de l'Europe. Peu après la découverte décisive du prince de Rohan, il mourut.

IV

Il avait de l'intelligence; au sein de sa dégradation profonde subsistait je ne sais quel obscur et impuissant désir du bien. Dumouriez, dans ses *Mémoires*, va jusqu'à dire qu'il était *foncièrement* juste et bon. Poussé par un remords intime, il se prenait quelquefois à désirer le bonheur de son peuple; mais il n'y avait pas chez lui une vraie volonté; c'étaient des volitions, des velléités. Ses idées craignaient presque de se formuler en paroles et n'osèrent jamais se produire au grand jour de l'action. Au lieu d'être le sauveur du pays, il ne sut, par sa correspondance secrète, que fournir des matériaux à l'histoire de sa décadence.

Vouloir et ne pas vouloir, avoir la main dans toutes les affaires diplomatiques et ne pas agir, se compromettre sans oser s'engager, être en discorde avec soi-même, n'est-ce pas le comble de l'impuissance? Lui-même, au début de son règne, condamnait par avance la correspondance secrète. Au duc de Noailles, qui lui demandait dès cette époque d'en établir une, il répondait ce mot qui a fait son chemin dans la littérature : «Il faut qu'une porte soit ouverte ou fermée (1). »

Cette correspondance n'est peut-être qu'une puérilité de plus à ajouter à la liste des puériles occupations de ce prince. Son amour pour l'intrigue, son goût pour le mesquin, s'y montrent à découvert. « Séparer Louis de Bourbon du roi de France, nous dit madame Campan, était ce qu'il trouvait de plus piquant dans sa royale existence. »

Les finances de l'État l'intéressaient peu, mais il était fort avare de l'argent qu'il gagnait en spéculant comme un marchand de céréales. « Vous ne savez pas, disait madame de Pompadour, que le roi signerait sans y songer pour 1 million sur le Trésor, et donnerait avec peine cent louis sur sa cassette. » Quesnay lui avait enseigné les principes de l'économie politique; mais il en fit une application mesquine et honteuse. Au lieu d'être un roi réformateur, il fut un habile accapareur. Ne voulant rien comprendre aux finances publiques, il s'entendait à merveille à faire fructifier son petit pécule. — Les grands appartements de Versailles, où Louis XIV se trouvait si fort chez lui, ennuyaient Louis XV, parce qu'ils lui appartenaient bien moins qu'à la royauté; il se réfugiait avec délices dans quelque petite maison de campagne et faisait dans quelques petits appartements son café avec madame Dubarry. Il s'ennuyait dans les théâtres royaux et ne se plaisait qu'aux petites comédies que lui arrangeait la marquise. — En un mot, affaires, plaisirs même, tout ce qui le moins du monde était officiel, tout ce qui sentait la France et le roi, avait le don de le rebuter. Quand il s'éloigna de Marie Leczinski, c'était moins d'abord par libertinage que parce qu'elle avait le tort d'être la reine de France et l'épouse du roi. Puisqu'il avait de petites finances, de petites maisons, de petits théâtres et de petites reines, rien d'étonnant à ce qu'il ait eu aussi, à côté de la diplomatie royale, sa petite diplomatie. Mais comme les puérilités mêmes d'un monarque absolu sont féroces, Louis XV fit autant de mal à son peuple en jouant au diplomate qu'en jouant à l'économiste. Le pacte de famine eut son pendant dans les scandales de Londres et de Vienne.

Par cette nouvelle publication, le jugement qu'a porté la conscience publique sur Louis XV n'est pas sérieusement modifié. On est au contraire porté à plus de sévérité. Cette sagacité même qui éclate à toutes les pages de la Correspondance est sa condamnation. Louis XV, intelligent, est doublement coupable. On peut lui appliquer le mot du poëte latin: «Je vois ce qui est bien; j'y suis sensible, et je fais le mal. »

ALFRED RAMBAUD.

(1) *Corresp.*, I, 32, 1744.

FACULTÉ DES LETTRES DE PARIS.

HISTOIRE DE LA PHILOSOPHIE.

COURS DE M. PAUL JANET
(de l'Institut).

Preuves de l'existence de Dieu d'après Descartes (1).

IV

ARGUMENT ONTOLOGIQUE.

La troisième preuve par laquelle Descartes établit l'existence de Dieu est celle qu'on nomme argument *ontologique*, parce qu'elle est tirée de l'idée même de l'existence d'un être parfait, ou preuve *à priori* parce qu'elle repose uniquement sur cette idée et s'efforce de n'emprunter aucun élément à l'expérience.

Voici cette preuve. Descartes admet d'abord comme axiome que tout ce qui paraît clairement et distinctement appartenir à l'essence d'une chose lui appartient en réalité. Or j'ai, dit-il, l'idée d'un être souverainement parfait, à qui ne peut manquer aucune perfection. J'ai aussi l'idée claire que l'existence est une perfection, la première de toutes. L'existence ne peut donc manquer à l'Être parfait et de cela seul que je le conçois, il faut conclure qu'il existe. L'existence est aussi nécessaire-

(1) Voyez les numéros 32 et 35, pages 506 et 559.

ment impliquée dans la conception de l'Être parfait que l'égalité des trois angles à deux angles droits dans la conception du triangle. Pour les autres êtres nous pouvons distinguer entre l'essence et l'existence, ainsi pour le triangle ; du moment que notre définition en a marqué les propriétés essentielles, les autres en découlent nécessairement; mais il se peut cependant qu'aucun triangle n'existe en réalité. Pour Dieu il n'en est pas de même, et l'existence est liée en lui à l'essence d'une manière indissoluble ; pourquoi ? Descartes nous le dit dans une parenthèse qui renferme cependant le point capital de l'argument : parce que l'existence est une perfection et que Dieu, par définition même, les réunit toutes.

Qu'on remarque bien la nature de cette démonstration, qui cherche à s'affranchir de toute expérience. Elle part d'une simple notion de la raison, comme le mathématicien d'une définition, et, sans faire appel à aucune autre faculté qu'à la raison, elle tire sa conclusion. C'est la seule preuve géométrique que l'on ait donnée de l'existence de Dieu, celle dans laquelle on a voulu se soustraire aux chances d'erreur que l'expérience entraîne avec elle ; c'est le nœud gordien de la métaphysique. Aussi l'argument ontologique a-t-il soulevé des controverses nombreuses et persistantes.

Le premier adversaire qui se présente contre Descartes est le théologien Caterus, ce professeur de Louvain, dont nous avons déjà plus d'une fois remarqué la profondeur et la subtilité. Nourri dans l'étude de la scolastique, il n'a pas de peine à reconnaître dans la preuve cartésienne un argument depuis longtemps connu dans l'école, mais qu'elle n'admettait pas. Saint Anselme l'avait développé au XIe siècle ; saint Thomas l'avait combattu et exclu de l'enseignement philosophique au XIIIe siècle. Aussi Caterus adresse-t-il un double reproche à Descartes, dont l'argument, dit-il, n'est pas nouveau et, selon lui, n'est pas bon.

Descartes a-t-il emprunté cet argument non à saint Anselme lui-même, que sans doute il ne connaissait pas, mais à saint Thomas qui le réfutait, ou aux jésuites, qui furent ses maîtres à la Flèche ? C'est une question qui ne présente pas un grand intérêt et qui ne peut d'ailleurs être résolue avec certitude ; mais que Descartes ait trouvé de nouveau la preuve ontologique ou qu'il l'ait due à un souvenir d'école, à une vague réminiscence, il la soutenait comme bonne. Aussi ne nous préoccuperons-nous guère de la façon dont l'argument est exposé par saint Thomas avant d'être réfuté par lui. Caterus, qui reproduit l'argumentation combattue par le grand scolastique, montre assez nettement qu'elle diffère peu de celle de Descartes. Celui-ci, de son côté, fait voir qu'il y a une différence ; mais elle est bien légère et bien subtile, et son argument est au fond celui de saint Anselme. C'est donc du raisonnement en lui-même qu'il faut nous occuper.

Caterus admet que ce qu'on a reconnu clairement appartenir à l'essence d'une chose peut être avec vérité affirmé de cette chose, mais il conteste que nous concevions clairement et distinctement que l'existence appartient à l'essence de Dieu.

Descartes reconnaît que la difficulté, pour faire reconnaître la vérité de l'assertion contestée par Caterus, n'est pas petite. Elle est même double :

1° Nous avons l'habitude, pour toutes choses, de distinguer entre l'essence et l'existence ; aussi avons-nous de la peine à ne pas faire cette distinction dans le cas particulier de l'Être parfait.

2° Nous distinguons difficilement ce qui appartient à l'essence vraie et immuable d'une chose de ce qui lui est attribué par une fiction de l'entendement.

Pour répondre à la première difficulté, Descartes distingue entre l'existence possible qui appartient à toute chose et l'existence nécessaire qui appartient à Dieu, si bien que chez lui, essence et existence se confondent. Mais il y a ici une équivoque. Dire que l'existence d'un être est nécessaire ou qu'il est nécessaire qu'un être existe, ce sont deux choses différentes. L'existence nécessaire est le contraire de l'existence contingente; quand on l'attribue à Dieu on veut seulement dire que, s'il existe, ce n'est pas d'une façon contingente ; mais cela ne signifie pas qu'il est impossible que Dieu n'existe pas.

Descartes emploie aussi en d'autres endroits cette considération dont nous avons parlé tout à l'heure, que l'existence, étant une perfection, appartient à Dieu comme toutes les autres.

Mais comment distinguerons-nous les propriétés vraiment essentielles des êtres de celles qui leur sont attribuées par une fiction de l'entendement ? Telle est la seconde difficulté. L'esprit humain crée des idées d'êtres qui n'existent pas, par exemple, l'idée d'un satyre, de Pégase ; idées composées par notre imagination, et qui se nomment dans le système cartésien idées *factices*. On applique à un être existant réellement des propriétés qui ne sont pas les siennes. En géométrie, au contraire, l'idée d'une figure ne se compose que des propriétés essentielles de la figure, soit que l'esprit les conçoive immédiatement, soit qu'il les déduise par un raisonnement rigoureux de celles qui lui sont connues par définition. Le moyen de distinguer les propriétés adventices des choses de celles qui leur sont essentielles, c'est d'essayer de les séparer de la chose à laquelle elles sont attachées. Les choses qui sont composées par l'entendement peuvent être séparées, non par une abstraction, mais par une claire vision de l'esprit. Or, pour toutes les choses contingentes, nous pouvons en séparer l'existence; mais pour l'être parfait, non; puisque étant tout-puissant, il suit de sa nature même qu'il existe par sa propre force.

Les réponses de Descartes, quelque ingénieuses qu'elles soient, ne répondent pas directement à Caterus, car il accorde, lui aussi, que l'existence est inhérente à l'idée de Dieu, mais que la question est de savoir si cette existence est réelle et actuelle. C'est là le vrai point de

la difficulté sur lequel Descartes n'est pas revenu. Nous passerons donc à la seconde objection présentée par le père Mersenne.

Le père Mersenne remarque que Descartes a omis une condition essentielle de son argument et que le doute peut porter sur cette condition. Il avoue que Dieu doit exister si sa nature est possible ou ne répugne point à la raison humaine, et si l'existenee d'un être souverainement parfait n'implique pas contradiction. Or, c'est justement cette vérité que certains hommes révoquent en doute et que d'autres nient. Cette objection est très-importante en ce qu'elle anticipe sur une correction célèbre apportée, suivant l'opinion commune, par Leibnitz à l'argument ontologique, et qui établit la possibilité de l'existence de Dieu comme condition nécessaire de la solidité de l'argument. Descartes, en répondant au père Mersenne, répond aussi indirectement à cette correction.

« Ou bien », dit-il, « par ce mot de *possible*, vous entendez, comme l'on fait d'ordinaire, tout ce qui ne répugne » point à la pensée humaine, auquel sens il est manifeste » que la nature de Dieu, de la façon que je l'ai décrite, » est possible, parce je n'ai rien supposé en elle sinon » ce que nous concevons clairement et distinctement lui » devoir appartenir, et ainsi je n'ai rien supposé qui répugne à la pensée ou au concept humain; ou bien » vous feignez quelque autre possibilité de la part » de l'objet même, laquelle, si elle ne convient avec la » précédente, ne peut jamais être connue par l'entendement humain, et par conséquent elle n'a pas plus de » force pour m'obliger à nier la nature de Dieu et son » existence que pour détruire les autres choses qui tombent sous la connaissance des hommes. »

En expliquant cette réponse dans le langage philosophique de notre temps, on dirait que le mot *possible* peut avoir deux sens : l'un subjectif, l'autre objectif. Un esprit est possible subjectivement, c'est-à-dire pour notre esprit, quand son existence ne nous paraît point contredire la raison. Mais il peut y avoir dans la réalité une impossibilité qui nous échappe parce que notre intelligence est bornée. Cela peut être, mais si nous pouvons supposer une impossibilité de ce genre pour l'existence de Dieu, nous la pouvons supposer de même pour toutes les autres choses qui semblent possible à notre raison. Si nous nous préoccupions d'une telle impossibilité, il faudrait douter de tout. Descartes ne prouve donc point que cette impossibilité objective n'existe pas ; mais c'est à ses adversaires de montrer qu'elle existe et de faire voir que l'idée de l'Être infini implique contradiction.

Leibnitz a perfectionné un peu cette réponse de Descartes; mais ce qu'il y ajoute ne suffit pas pour qu'on soit autorisé à dire qu'il a modifié et corrigé la preuve de Descartes en y ajoutant comme postulat la possibilité de l'existence de Dieu.

Gassendi, l'adversaire constant de Descartes, ne pouvait manquer de combattre aussi sa troisième preuve de l'existence de Dieu. La première objection qu'il y oppose est la plus intéressante et la plus forte. Kant la reprendra plus tard dans sa critique célèbre de l'argument ontologique. Gassendi reproche à Descartes d'avoir fait de l'existence, en Dieu, une propriété et une perfection.

— Vous avez dit, lui objecte-t-il, que l'existence est aussi nécessairement comprise dans l'idée de Dieu que certaines propriétés dans l'idée de triangle. La comparaison est fausse ; ce qui existe n'a point l'existence comme une perfection particulière ou une propriété, mais seulement comme une forme ou un acte par lequel la chose même et ses perfections sont existantes. Si une chose manque d'existence, on ne dit pas qu'elle est imparfaite, mais qu'elle est nulle.

Descartes persiste à soutenir ce qu'on lui conteste : « Je ne vois pas ici de quel genre de choses vous voulez » que l'existence soit, ni pourquoi elle ne peut pas aussi » bien être dite une propriété comme la toute-puissance... Bien plus, l'existence nécessaire est vraiment » en Dieu une propriété prise dans le sens le moins » étendu, parce qu'elle convient à lui seul, et qu'il n'y a » qu'en lui qu'elle fasse partie de l'essence. » Nous retrouvons ici la même confusion que nous avons signalée tout à l'heure entre l'existence nécessaire qui est bien, dans la chose où elle se trouve, une propriété, et la certitude ou la nécessité que cette chose existe.

Gassendi ne reconnaît pas cette différence, signalée par Descartes, entre l'existence en Dieu et l'existence dans les autres êtres ; il fait à ce sujet une objection nouvelle : « Comment, je vous prie, l'existence et l'essence de Platon, par exemple, sont-elles distinguées » entre elles, si ce n'est peut-être par la pensée? Car » supposé que Platon n'existe plus, que deviendra son » essence? Et pareillement en Dieu l'existence et l'essence ne sont-elles pas distinguées par la pensée? »

Nous avons déjà entendu Descartes dire que dans les autres êtres l'essence peut être séparée de l'existence, mais non en Dieu. Il le répète ici et la raison qu'il en donne, c'est que Dieu est son être à lui-même, et non pas le triangle. « Et toutefois », ajoute-t-il, « je ne nie pas » que l'existence possible ne soit une perfection dans » l'idée du triangle, comme l'existence nécessaire est » une perfection dans l'idée de Dieu. »

Gassendi répète à peu près cette objection sous cette autre forme : « Nous pouvons concevoir un cheval ailé » sans penser à l'existence, laquelle, si elle lui arrive, » sera en lui, selon vous, une nouvelle perfection. De » même nous pouvons concevoir Dieu avec toutes les autres perfections sans penser à l'existence, laquelle, si » elle lui arrive, le rendra de tout point parfait. Or, de » ce que je conçois un cheval ailé parfait, on n'infère » pas pour cela qu'il existe ; de même de ce que je conçois un Dieu pourvu de toutes les perfections, il n'en » reste pas moins nécessaire de prouver son existence. » Car autrement je pourrais dire que l'idée d'existence » est aussi nécessairement liée à celle d'un cheval ailé, » d'un Pégase parfait, qu'à celle d'un Dieu parfait. »

Descartes ne daigne pas répondre à cette argumentation et se contente de dire qu'il y a déjà suffisamment répondu.

Telles sont les principales objections adressées du temps de Descartes à sa preuve ontologique; voyons ce qu'elle est devenue depuis Descartes, et quelle a été sa fortune philosophique.

Parmi les contemporains du philosophe elle eut un succès presque universel, et les grands penseurs du XVIIe siècle l'acceptèrent presque tous. On en trouve une exposition éloquente dans les *Élévations* de Bossuet. Dès les premiers mots on y sent l'impétuosité du grand orateur. « De toute éternité Dieu est, Dieu est parfait, Dieu » est heureux, Dieu est un. L'impie demande : Pour- » quoi Dieu est-il? Je lui réponds : Pourquoi Dieu ne » serait-il pas? Est-ce à cause qu'il est parfait, et la per- » fection est-elle un obstacle à l'être? Erreur insensée! » Au contraire la perfection est la raison d'être. » C'est bien là le docteur véhément qui non-seulement veut convaincre les adversaires de la foi, mais encore les confondre et les terrasser. On a reproché à cette page d'être plus éloquente que philosophique; elle n'est cependant que la traduction oratoire de l'argumentation de Descartes.

Un autre philosophe du même temps, peu suspect d'avoir mis de l'éloquence dans la philosophie, le panthéiste Spinosa, s'est exprimé en des termes fort analogues à ceux de Descartes. Voici sa démonstration, avec sa forme géométrique.

Eth. l. I. PROPOSITION XI. — *Dieu, c'est-à-dire une substance constituée par une infinité d'attributs dont chacun exprime une essence éternelle et infinie, existe nécessairement.*

DÉMONSTRATION. — Si vous niez Dieu, concevez, s'il est possible, que Dieu n'existe pas. Son essence n'enveloppera donc pas l'existence (par l'axiome VII, quand une chose peut être conçue comme n'existant pas, son essence n'enveloppe pas l'existence). Mais cela est absurde (par la proposition VII). Donc Dieu existe nécessairement. Q. E. D.

PROP. VII. — *L'existence appartient à la nature de la substance.* La production de la substance est chose impossible (corollaire précédent). La substance est donc cause de soi, et ainsi, par la définition I, son essence enveloppe l'existence, ou l'existence appartient à sa nature.

Fénelon a aussi exposé l'argument ontologique dans la seconde partie de son *Traité de l'existence de Dieu*. Il a développé la preuve de Descartes, mais sans y ajouter rien d'original. Leibnitz l'expose à son tour et condamne les scolastiques qui l'avaient rejeté; puis il y ajoute ce qui lui semble nécessaire pour le compléter. Les scolas- » tiques, sans compter même leur Docteur angélique, » ont méprisé cet argument et l'ont fait passer pour un » paralogisme; en quoi ils ont eu grand tort, et M. Des- » cartes, qui avait étudié assez longtemps la philosophie » scolastique au collége des Jésuites de la Flèche, a eu » grande raison de le rétablir. Ce n'est pas un paralo- » gisme; mais c'est une démonstration imparfaite, qui » suppose quelque chose qu'il fallait encore prouver pour » la rendre d'une évidence mathématique; c'est qu'on » suppose tacitement que cette idée de l'être tout grand » et tout parfait est possible et n'implique pas de contra- » diction. Et c'est déjà quelque chose que par cette remar- » que on prouve que, supposé que Dieu soit possible, il » existe, ce qui est le privilége de la Divinité seule. On » a droit de présumer la possibilité de tout être et sur- » tout celle de Dieu jusqu'à preuve du contraire. » Il est encore ailleurs revenu sur cet argument et sur la correction ou addition par laquelle il le fortifie; mais nous avons vu que Descartes, dans sa réponse aux objections du père Mersenne, avait lui-même ajouté un compliment analogue à sa démonstration.

Nous arrivons, en franchissant un laps de temps considérable, à Kant, qui passe pour avoir le plus fortement combattu l'argument ontologique. Cependant il n'y a pas grand'chose de nouveau dans le fond de son objection; c'est, à vrai dire, celle de Caterus qu'il a reprise sous une forme saisissante et lumineuse.

Il fait remarquer que dans les jugements où le sujet contient implicitement l'attribut, par exemple l'idée de Dieu, qui implique l'existence, nous ne pouvons sans contradiction supprimer l'attribut et conserver le sujet. Ainsi nous ne pouvons, le triangle étant donné, en nier les propriétés. Mais nous pouvons supprimer le sujet avec l'attribut et il n'y a plus contradiction. « Il en est » exactement de même du concept d'un être absolument » nécessaire. Si vous en supprimez l'existence, vous sup- » primez aussi la chose même avec tous ses attributs. Où » serait alors la contradiction ?..... Il ne vous reste donc » aucun subterfuge, à moins que vous ne disiez qu'il y a » des sujets qui ne peuvent pas être supprimés, qui, » par conséquent, doivent rester. Mais il vaudrait autant » dire qu'il y a des sujets absolument nécessaires : ce qui » est la proposition en question. » (Kant, *Raison pure. Logique transcendantale*, l. II, ch. III.)

Kant a renouvelé de même l'objection de Gassendi et soutenu que l'existence n'est pas une perfection ni un attribut. Donc, si ses arguments sont forts et exposés avec force et clarté, ils ne sont pas nouveaux. Cependant ils ont produit un grand effet et vivement frappé l'esprit moderne. Mais ses critiques ont à leur tour trouvé un contradicteur redoutable dans le dernier grand philosophe de l'Allemagne, Hegel. « Sans doute », dit-il, « rien » ne paraît plus évident que ce fait, à savoir que ce que je » pense et me représente n'a pas une réalité par cela » même que je le pense ou me le représente, ou, ce qui » revient au même, que la pensée, la représentation, la » notion n'atteignent pas à la réalité ni à l'être. » Cela est vrai dans les autres choses, et leur existence se distingue de leur notion. « Mais à l'égard de Dieu, la pen- » sée et l'être, la notion et l'existence sont inséparables » Et c'est précisément cette unité de la notion et de » l'être qui constituent la notion de Dieu. » Voilà donc l'argument de Descartes repris d'une façon inattendue par le grand penseur idéaliste de l'Allemagne. Il est vrai qu'il l'introduit dans une doctrine toute différente de celle du philosophe français. Il nous reste maintenant à

apprécier nous-mêmes de quel côté nous devons nous ranger dans cette discussion.

Rédigé, avec l'approbation de M. P. Janet, par L. T.

VARIÉTÉS.

Le roman populaire dans l'Allemagne contemporaine. — Fritz Reuter.

Il fut un temps, et il n'est pas bien loin encore, où nous faisions volontiers de l'Allemagne le séjour des vertus patriarcales, le pays de l'idylle. C'était une chose convenue qu'il suffisait de passer le Rhin pour trouver en un complet épanouissement ces fleurs fanées ailleurs ou qui allaient s'étiolant, l'innocence et la simplicité. La bonhomie allemande était proverbiale; nous en parlions avec un sourire, et nous avions pour elle d'ironiques attendrissements. Depuis quelques années il nous en faut bien rabattre; le mot d'Allemagne, au lieu d'évoquer dans nos esprits l'idée de la poésie champêtre et de dresser sous nos yeux de douces images, n'entraîne plus à sa suite que discussions, annexions, régiments de landwehr. M. de Bismark a fait grand tort à *Hermann et Dorothée.* Le fusil à aiguille a remplacé la houlette, et le clairon les rustiques pipeaux de Gessner. Cela est fort gênant pour la critique; elle s'était fait un arsenal si riche et si commode de traits piquants contre ces « braves Allemands », ces fournisseurs brevetés de pastorale !

Auraient-ils vraiment perdu cette spécialité si estimable? Faudrait-il renoncer à chercher chez eux l'idylle, la peinture des joies domestiques, la poésie gracieuse du foyer, ces paisibles œuvres où se reflète une existence plus voisine de la nature que la nôtre? Ce serait grand dommage, et j'ajoute bien vite qu'il n'en est rien. La politique est entre l'Allemagne et la France comme un mur d'airain qui ne laisse arriver chez nous que les bruits orageux. Les accents plus discrets du roman champêtre, de la nouvelle de mœurs, du récit familier et intime, nous ne pouvons plus les entendre. Mais pour ne pas venir jusqu'à nous, ces accents vibrent encore et sont fort goûtés en Allemagne. On les écoute autant, pour le moins, que les discours du parlement. Les œuvres les plus populaires de l'Allemagne contemporaine, ce ne sont pas, comme on pourrait croire, les volumes innombrables qui nous racontent la dernière guerre, ce sont des nouvelles, les unes fort longues, les autres resserrées en un court récit, mais toutes pacifiques et sereines, sorties de la plume de Fritz Reuter.

Ce ne sont pas seulement, il faut bien le dire, les préoccupations de la politique qui ont empêché les contes de Reuter et son nom même de pénétrer chez nous; il se dérobe à notre intelligence par la langue qu'il écrit. C'est le *platt deutsch* du Nord, le patois énergique à la fois et gracieux du Mecklembourg qu'il a choisi, pour donner à ses récits plus de couleur locale, et j'ajoute, plus de charme. Malheureusement cet attrait s'évanouit pour nous, et nous perdons par là le plaisir de lire Reuter et de le goûter.—N'avons-nous pas en France même, et récemment, fait cette expérience que les poëtes les plus assurés de devenir populaires n'obtiennent qu'une partie du succès qu'ils méritent lorsqu'ils parlent l'idiome harmonieux des troubadours? Le moindre effort nous coûte quand il s'agit d'une lecture de distraction.

Les Allemands, soit instinct philologique, soit qu'ils aient mieux gardé le sentiment de la nature et par cela même des patois, soit surtout qu'ils prennent volontiers quelque peine quand on leur promet quelque surprise qui les dédommage, ont fait à Reuter, malgré sa langue, peut-être à cause d'elle, le plus favorable accueil. La littérature allemande compte bon nombre de chefs-d'œuvre, des plus classiques par l'art de la composition et la grâce du style, des plus populaires par la naïveté des sentiments et la simplicité de l'action, qui sont en patois. La liste en serait longue, depuis le *Plingstmontag*, qui fait aujourd'hui encore les délices de l'Alsace, jusqu'aux poésies allemaniques de Hebel. Reuter a exploité habilement ce goût des Allemands; il s'est résigné à être moins accessible aux lecteurs du dehors pour offrir à ses compatriotes comme un parfum plus pénétrant de germanisme. Il semble qu'en poëte jaloux il n'ait voulu chanter que pour les initiés et ne pas se donner à tous. N'importe, il faut lui faire violence et braver quelque fatigue pour pénétrer dans le sanctuaire.

L'abord n'est pas facile, car à la difficulté de la langue s'en ajoute une autre. Le milieu où nous transporte Reuter nous est des plus étrangers; nous n'y retrouvons rien de nos habitudes, rien de ce que notre roman et notre théâtre mettent en œuvre depuis vingt ans. La naïveté n'a jamais été notre fort; la bonhomie de nos poëtes les plus populaires est une bonhomie fort épicée, toute gauloise, et qui ne rappelle en rien la bonhomie germanique. Nos mœurs, tout en valant infiniment mieux que celles dont notre littérature nous affuble, ont pourtant mille raffinements que ne soupçonne pas la simplicité allemande. Bref, en ces petites villes du Mecklenbourg où se passent les scènes que Reuter nous raconte, on est fort dépaysé, je vous jure, au sortir de l'affaire *Clémenceau* ou même de *Paul Forestier.*

Est-ce une raison pour ne pas tenter le voyage? Je croirais, au contraire, que c'en est une de plus. Nous n'aurons pas à redouter cet ennui, qui poursuit si souvent le touriste, de rencontrer à chaque pas de la route quelque figure bien connue; nous ferons connaissance avec de nouveaux visages, quelques types originaux et tout allemands, quelques créations qui sont du cru, sentent le terroir et n'ont rien, absolument rien de français.

Je me trompe, Reuter se souvient parfois de nous, mais tels que nous étions lors de l'Empire, lors des in-

vasions, lors de cette époque qu'on appelle encore, en Allemagne, *die Franzosenzeit* (1).

Nous avons bien changé depuis, et nous ne nous reconnaîtrions guère dans le portrait qu'il fait de nous. Il était tout enfant en 1813, mais depuis on lui a confié souvent toutes les tristesses d'alors, tristesses adoucies et tempérées par la distance, si bien qu'il en a parlé sans amertume et sans passion. Ce sont mille détails vivant encore dans les souvenirs populaires, qu'on se raconte sous le chaume, et qui font penser souvent à ces récits d'une simplicité saisissante qui nous valaient naguère l'*Histoire du conscrit de* 1813.

Au sortir de ces années de deuil, Reuter devenait jeune homme ; il nous raconte quelque part, et j'ai tout lieu de croire qu'il ne s'est pas calomnié, qu'il avait à la flânerie une pente irrésistible, qu'il aimait se laisser vivre et se souciait peu de l'avenir ; mais l'avenir vint sans qu'il y pensât et le surprit, un beau jour, sans ressources, presque sans pain. Reuter s'improvisa instituteur, et de bons juges assurent que son enseignement se ressentait de cette hâte. On devinerait à le lire, à voir ses digressions sans fin, ses vivacités, ses parenthèses, ses humoristiques excursions à droite et à gauche, que le maître d'autrefois devait prendre bien souvent le chemin des écoliers. Fort heureusement pour nous, entre autres distractions, il lui vint un jour celle d'écrire, de jeter, sans y prendre garde, sur le papier quelques vers, qu'un indiscret ami trouva charmants et voulut absolument publier.

C'était un poëme fantastique à la fois et plein d'observation, réaliste et qui retenait pourtant d'une imagination folâtre les plus capricieuses saillies ; c'était une épopée familière, où, comme dans Aristophane, du haut de l'azur les oiseaux (des oiseaux pleins de sentiment et de passion, comme M. Michelet les aime) s'intéressaient aux choses d'ici-bas. Ce n'est point, certes, de politique transcendante qu'ils s'occupaient, comme chez le poëte d'Athènes ; non ! ils veillaient simplement sur les amours de quelques paysans, s'y mêlaient, intervenaient au bon moment, y jouaient le rôle le plus gracieux et donnaient à leur façon, dans leurs ménages aériens, les plus charmantes leçons.

Une autre fois, Reuter nous peignait sa ville natale, évoquant toute son enfance, retraçant ses premiers ébats, mille espiègleries, mille tours malins que ses camarades et lui jouaient à leurs maîtres, et qui restent, je ne sais comment, les plus durables souvenirs que l'on conserve de ses jeunes années. C'est d'ailleurs chez Reuter une habitude, et comme un parti pris de ne raconter que ce qu'il a vu de ses yeux, que les scènes dont il a été témoin, sinon acteur, de ne peindre que les émotions qu'il a connues, que la vie qu'il a vécue lui-même. Non qu'il se mette volontiers en scène, ni qu'il fasse avec complaisance intervenir son *moi;* il n'a pas cette faiblesse, il se dissimule et s'efface, mais c'est sa croyance, qui ressort à chaque page, que l'expérience est la grande, l'unique maîtresse du romancier, que, pour peindre les événements avec émotion et intérêt, il faut y avoir été mêlé de près ou de loin, puis les retracer à distance dans une perspective qui prête à l'art. C'est ainsi qu'il a pu faire une description à la fois émouvante et gracieuse des prisons.

Entraîné en 1830 par le mouvement libéral, il a payé de plusieurs années de détention ses enthousiasmes de jeunesse ; mais il en prit fort aisément son parti, il a fait bon visage à mauvaise fortune, et nous a laissé un tableau riant d'humeur de ce séjour à la forteresse. Il ne sait point se fâcher, ou ne le veut pas, dans ce qu'il écrit, trouvant avec raison que les occasions de colère et de haine ne manquent point dans la vie, sans qu'il faille encore en offrir, dans les livres, aux lecteurs. Cette manière de raconter ses souvenirs, si dangereuse quand on n'a d'autrefois que des impressions banales, lui réussit à merveille, parce que son existence est semée d'intéressants épisodes, parce qu'il a vécu au jour le jour, parce que les années en se succédant lui apportaient mainte surprise. C'est dire aussi que, n'ayant jamais pu se recueillir, se livrer aux calmes études, contempler à loisir les chefs-d'œuvre et s'en inspirer, Reuter écrit un peu comme il a vécu, avec désordre parfois, sans se resserrer, sans s'observer ni se châtier assez, laissant courir sa pensée et sa phrase à travers mille hors-d'œuvre et mille longueurs. C'est là un défaut dont il se fut aisément corrigé, si le succès qu'il obtint ne l'eût gâté.

La peinture de la vie de Mecklenbourg, telle que Reuter l'a connue jeune homme, telle qu'il aimait à se la rappeler au seuil de la vieillesse, on la trouve surtout dans un roman dont le titre même est en patois et se dérobe à nous ; n'importe, il nous suffit de savoir que ce sont des *Histoires d'autrefois*, et tous ceux qui sont par moments fatigués d'aujourd'hui aimeront à remonter avec Reuter vingt ans en arrière, à goûter avec lui ces émotions douces et sereines dont notre littérature nous a cruellement sevrés.

Il suffit à Reuter de penser au bon vieux temps pour que les souvenirs s'éveillent en foule et viennent chanter gaiement autour de lui ; il aime à revivre la vie de son enfance et la mémoire de son cœur est si fraîche qu'à peine a-t-il évoqué quelque épisode d'autrefois, tout le passé se dresse aussitôt, les moindres détails renaissent et se groupent devant lui, par je ne sais quel lien mystérieux.

Les temps nouveaux sont venus, dit-il quelque part, avec leur accoutrement factice, leur élégance toute en dehors qui recouvre un linge râpé ; ils ont chassé le bon vieux temps avec sa houppelande bien simple faite à la maison par la ménagère, et non par quelque tailleur à la mode, avec ses bonnes et chaudes pantoufles. Aujourd'hui personne ne pense plus au bon vieux temps, personne, si ce n'est ceux à qui, comme à moi, il a conté jadis de charmantes histoires, mille fois plus charmantes, je vous jure, que le plus ingénieux, le plus spirituel des romans français. Ce bon vieux temps, il est maintenant abandonné,

(1) C'est le titre d'un livre de Reuter, qui a été traduit en anglais.

solitaire, tout dépaysé au milieu des agitations fiévreuses de notre époque. Quelquefois pourtant, quand vient le soir, qu'il ne fait plus jour et qu'il ne fait pas encore nuit, quand la tempête mugit dehors et que la neige bat les fenêtres de coups pressés, quand le feu petille dans le poêle, quand les ombres se réveillent et viennent jouer, muettes, le long des murs, dans ce moment où l'âme se replie et se recueille en un doux repos pour remonter le cours des années et revivre les jours écoulés, — alors le bon vieux temps sort tout doucement de tous les coins de la chambre, il se penche au-dessus de vous, il vous enveloppe étroitement comme d'un manteau de souvenirs qui vous tiennent chaud au cœur, et la voix qui vous a bercé jadis, tout enfant, de ses chansons, vous glisse de nouveau mille contes à l'oreille, jusqu'à ce que peu à peu le feu du poêle s'assoupisse et que les ombres se dessinent plus serrées sur les murs, comme des souvenirs flottants de ceux qui ne sont plus.

Les histoires que nous conte le bon vieux temps sont sereines ou tristes, mais le rire et les larmes s'y mêlent toujours, car à entendre les histoires tristes du temps jadis, nous nous réjouissons d'aujourd'hui; à entendre les histoires sereines d'autrefois, nous prenons le deuil du passé. — Pour moi, je ne veux pas que le regret, que la douleur, viennent nous gâter ces vieilles et joyeuses histoires. Je veux tresser en l'honneur du bon vieux temps une guirlande de fleurs riantes, et les fleurs de deuil, le romarin et l'immortelle, qu'il y faudra faire entrer, je les recouvrirai de fraîche verdure pour que personne ne les voie; j'en ai glissé quelques-unes dans ma guirlande et ceux qui les aiment n'auront qu'à les y chercher, mais je veux que ma guirlande ait l'air joyeux, que les couleurs en soient brillantes, car je la tresse en l'honneur du bon vieux temps.

Et cette promesse que fait Reuter dans une de ses premières nouvelles, il la tiendra jusqu'au bout, faisant sa part à la douleur dans chacun de ses romans, mais la faisant discrète et la recouvrant de roses, faisant jaillir de toute aventure le contentement et le bonheur, répandant à pleines mains sur tout ce qu'il touche cette humeur sereine qui pénètre et fait trouver plaisir à vivre. Voilà ce qui l'a rendu si populaire, voilà le secret de la sympathie si vive, si générale qu'il rencontre. Cette popularité augmente d'année en année; je ne parle pas seulement des éditions qui se succèdent, mais des visites innombrables que Reuter reçoit, comme un homme qui compte autant d'amis que de lecteurs.

Il s'est retiré en Thuringe, près d'Eisenach, en ce pays cher aux touristes, qui veulent tous voir la maison de Reuter, en ce coin de terre auquel la nature a prodigué tant de charmes et de grâces, jardin riant, sans perspectives grandioses, sans beautés sauvages, fait à souhait pour l'imagination de Reuter, où son talent doit se sentir à l'aise, où il était sans doute attiré par une secrète affinité.

Il est une autre comparaison dont je ne puis me défendre, quelque prétentieuse ou déplacée qu'elle puisse paraître. C'est à quelques pas de la Wartburg que Reuter a fixé sa retraite. Le plus fêté assurément et le plus populaire des écrivains de l'Allemagne contemporaine, le plus Allemand peut-être, est venu nicher son gîte au pied de ce donjon si plein pour l'Allemagne de populaires souvenirs. Là respire encore l'âme passionnée de Luther; ces murs redisent à ceux qui sait les faire parler les grandes scènes dont ils ont été les témoins; ils ont assisté à l'éveil de l'esprit moderne, ils ont été une citadelle inviolable pour les plus grands agitateurs du XVIe siècle; c'est de ce sanctuaire qu'est sortie l'œuvre la plus nationale de toutes, la traduction de la Bible. Et si nous remontons plus haut encore, la Wartburg nous offrira d'autres spectacles, elle nous contera des fêtes populaires, elles aussi, à leur façon, si ce mot n'était pas un anachronisme en plein épanouissement de la vie féodale. Là, devant les landgraves de Thuringe se sont livrés de poétiques combats; les Minnesinger, les chantres d'amour s'y disputaient la couronne et y charmaient de leurs odes chevaleresques des héros bardés de fer. C'est là peut-être que Walter de la Vogelweide, le poëte mélancolique et sentimental, soupirait ces strophes douloureuses sur le bon vieux temps qui ne reviendra pas :

O tristesse ! Par où s'est-elle dispersée, la gerbe de mes années ? Tout ce que j'appelais de mes vœux, de mes rêves, qu'était-ce ? Il semble que par-dessus tout cela j'ai fait un somme, car j'ai tout oublié. A l'heure qu'il est, j'ai secoué le sommeil, et cependant tout ce qui m'était familier jadis comme ma main droite l'est à ma gauche m'est devenu étranger. Les hommes et jusqu'à cette contrée où mon enfance a grandi me montrent un visage que je ne connais plus. Pour moi, c'est comme s'ils n'étaient pas. Ceux-là qui jouaient avec moi quand j'étais petit, ils sont aujourd'hui infirmes et vieux. La campagne gît devant moi, déserte; la forêt est tombée sous la cognée; il n'y a que le ruisseau qui coule toujours comme il coulait. Et lorsque je remonte vers quelques-uns de ces jours de délices, évanouis pour jamais, c'est comme si je frappais dans la mer; le gouffre se referme et je murmure avec un redoublement de douleur : Hélas ! hélas !

Voilà de cuisants regrets, une poésie toute d'amertume et de deuil, qui nous transporte bien loin de Reuter et de sa riante humeur. En ces siècles du moyen âge où circulait partout une séve puissante de passion et de vie, où l'homme féodal se laissait aller à ses instincts, où la brutalité s'étalait luxuriante et sans frein, il était bon qu'un poëte survînt qui prêtât sa lyre aux tendres accents, qui la fît vibrer de chants de douleur et s'enveloppât de deuil. Mais aujourd'hui, dans notre époque fatiguée où le ressort des caractères, trop violemment tendu, s'émousse et s'use, où l'on passe de la fièvre à l'affaissement sans trouver jamais d'assiette égale ni d'harmonieux équilibre, il nous faut demander au poëte ou au romancier, non point les larmes, mais le rire si sain à l'âme et cette douce gaieté de Fritz Reuter, le voisin de la Wartburg, qui en eût été sans doute, lors des joutes de grâce et de poésie, l'un des hôtes les plus fêtés.

H. DIETZ.

BIBLIOGRAPHIE.

Publications italiennes.

Les études de M. Fiorentino sur *Pomponace*, et la *Vie de Giordano Bruno* par M. Berti (1), nous font assister au réveil et aux progrès de cette intolérance philoso-

(1) *Pietro Pomponazzi, studi storici su la scuola bolognese et padovana del secolo XVI, con molti documenti inediti*, per Francesco Fiorentino, professore ordinario di storia della filosofia, nella R. Università di Bologna. Firenze, 1868, successori Le Monnier. — *Vita di Giordano Bruno da Nola*, scritta da Domenico Berti. Firenze, 1868, presso G. B. Paravia.

phique dont l'Italie s'était à peu près affranchie dans les premières et les plus belles années de la Renaissance, et que favorisèrent, au milieu du XVIe siècle, la peur de la Réforme et l'influence prépondérante du fanatisme espagnol. Pomponace, malgré la hardiesse de ses théories, fut plus menacé que persécuté. Il put enseigner librement, sinon sans tracas, à Padoue, à Ferrare, à Bologne, et, après sa mort, nul honneur ne manqua à sa mémoire. Les chefs de l'Église catholique en Italie vivaient encore au milieu des élégances païennes, et n'avaient qu'indifférence ou dégoût pour les controverses religieuses. Tout avait changé, cinquante ans plus tard, lorsque Bruno commença sa prédication philosophique. Obligé de fuir, il promène sa vie aventureuse à travers toute l'Europe, et, quand une démarche imprudente le ramène sur le sol italien, il tombe bientôt entre les mains, d'abord de l'inquisition vénitienne, puis de l'inquisition romaine, qui, après une captivité de sept ans, le fait monter sur l'échafaud, dans la dernière année du XVIe siècle.

M. Berti a publié pour la première fois le procès de Bruno devant les inquisiteurs de Venise. Ce qui m'a le plus frappé dans ce document, ce ne sont pas les réponses de l'accusé, mélange de fermeté et de faiblesse, c'est l'attitude des juges, c'est la modération qu'ils apportent dans un interrogatoire dont ils prévoient et dont il semble qu'ils voudraient éviter les terribles conséquences. Je suis sûr que le même effort de modération se retrouverait dans le procès de Rome, s'il pouvait être publié. Je n'en veux pour preuve que la prolongation, autrement inexplicable, de ce procès pendant sept ans. Comme l'a dit l'auteur d'une remarquable étude sur Galilée, « les inquisiteurs valaient mieux alors que l'inquisition » (1). Des Italiens de la Renaissance, même après le concile de Trente, ne pouvaient être animés d'un zèle bien farouche contre la liberté de la pensée. Le supplice de Bruno témoigne moins contre l'aveugle fureur de ses juges que contre le principe absurde et funeste au nom duquel ils ont fini par le condamner. Or ce principe, ne l'oublions pas, subsiste, toujours le même, quelque restriction et quelque adoucissement qu'il ait reçu dans l'application, partout où les opinions peuvent être recherchées comme des délits ou des crimes, et les lois qui le consacrent ne sont pas moins odieuses parce qu'elles n'ont plus pour sanction que la prison ou l'amende.

Ce n'est pas la vérité qui est montée sur le bûcher avec le philosophe de Nola. Ses doctrines sont très-discutables, et, pour ma part, comme M. Berti lui-même, je n'y vois guère que des erreurs. Il faut honorer en lui l'apôtre et le martyr de quelque chose de plus respectable que telle ou telle vérité spéculative : la liberté philosophique. « Ces mots de liberté philosophique, dit son historien, qu'il employa peut-être le premier parmi les écrivains de son temps, exprimaient une pensée nouvelle alors, mais qui lui était familière, à savoir que la philosophie, la science ne relève d'aucun tribunal. Il invoquait la liberté philosophique comme un droit, dans un temps où les universités protestantes comme les universités catholiques considéraient les opinions comme matière de droit pénal et les soumettaient plus ou moins à la juridiction suprême de la théologie. L'opinion est son propre juge; elle peut être combattue et repoussée, mais non livrée au jugement d'une magistrature quelle qu'elle soit. Voilà le nouveau droit, qui est impliqué dans la formule de Bruno et qui, à partir du XVIIe siècle, est devenu la devise, d'abord des libres penseurs anglais, puis de toutes les écoles philosophiques en général (1). »

Tel est, en effet, le principe de droit naturel qui doit rendre chère à tous les philosophes la mémoire de Giordano Bruno, et ils ne peuvent mieux témoigner leur reconnaissance à celui qui l'a proclamé le premier et qui l'a maintenu au péril de sa vie, qu'en le prêchant sans relâche jusqu'à ce qu'il soit enfin reconnu par toutes les législations et tous les tribunaux.

E. B.

(1) M. Trouessart : *Le procès de Galilée*, dans notre quatrième année, p. 298.

(1) *Vita di Giordano Bruno*, page 211.

Recueil de rapports sur l'état des lettres et le progrès des sciences en France (*Sciences historiques et philologiques : Progrès des études classiques et du moyen âge, philologie celtique, numismatique*). — Paris, Hachette.

Des extraits que nous avons donnés de ces rapports (2) en ont montré les différents rédacteurs réunis dans l'espoir de voir la France reprendre dans l'érudition un rang digne de son passé. Telle est aussi la conclusion que le lecteur tirera des rapports sur les « progrès » des études philologiques dans notre pays. Peut-être n'ont-ils pas été sans influence sur l'esprit du ministre de l'instruction publique, qui vient d'imaginer la création d'une *École des hautes études*. Grâce au fécond enseignement de l'école des Chartes, les pages consacrées au moyen âge peuvent enregistrer nombre de travaux utiles et remarquables, et sur ce terrain la France n'est point inférieure à l'Allemagne. Mais ailleurs il n'en est pas de même; dans les études celtiques par exemple, qui pourtant devraient avoir pour nous un intérêt national, puisque, malgré la conquête romaine et l'invasion germanique, nous sommes les descendants des anciens Gaulois par le génie comme par le sang.

(2) *Revue* du 13 juin dernier.

Le propriétaire-gérant : GERMER BAILLIÈRE.

PARIS. — IMPRIMERIE DE E. MARTINET, RUE MIGNON, 2.

REVUE
DES
COURS LITTÉRAIRES
DE LA FRANCE ET DE L'ÉTRANGER

CINQUIÈME ANNÉE NUMÉRO 43 26 SEPTEMBRE 1868

Paris, 25 septembre 1868.

Il importe de signaler, dans la *Revue de philosophie positive*, une étude de M. Littré sur le *Libre arbitre*. Après avoir examiné et écarté comme fausses les solutions que les théologiens et les métaphysiciens en ont données, M. Littré étudie le libre arbitre d'après l'observation et l'expérience, et aussi d'après la physiologie cérébrale. Il aboutit à cette conclusion que « la volonté n'est pas un libre arbitre, c'est-à-dire qu'elle ne renferme rien par quoi elle puisse se déterminer elle-même. Elle obéit, soit au désir ou à l'instinct, qui sont involontaires, soit à la raison, qui n'est pas plus volontaire. Le plus fort motif, variable suivant l'individu, suivant l'éducation, suivant les antécédents, l'emporte et ne laisse pas de place au libre arbitre. La liberté appliquée à la volonté signifie le pouvoir d'obéir au motif le plus fort. La question du libre arbitre est, dans l'ordre moral, l'équivalent des idées innées dans l'ordre intellectuel. » La solution de M. Littré, on le voit, n'est pas nouvelle; il appuie du moins sa théorie de la puissance des motifs sur de très-intéressantes observations de physiologie, de statistique et d'économie politique.

Ni le positivisme, ni le réalisme ne sont nés d'hier. Les Chinois n'ont jamais été que positivistes en philosophie et réalistes en matière d'art. M. Charles d'Irisson, déjà connu par ses *Études sur la Chine contemporaine*, a essayé d'expliquer « par des différences d'organisation cérébro-mentale pourquoi les philosophes du Céleste-Empire étaient positivistes et ses artistes réalistes. » (*Moniteur* du 10 et 13 septembre.) Il compare la tête chinoise à la tête aryenne, et il montre que chez les Aryens « l'âme humaine trouve la complète expansion des organes dévolus aux plus nobles facultés réflectives. Au contraire, chez les Chinois, les organes des mêmes facultés présentent, aux régions antéro-supérieures du front, des arrêts de développement, et ces arrêts coïncident avec une inaptitude bien marquée pour les hautes conceptions métaphysiques. » Ainsi une tête aryenne bien organisée s'élèvera sans effort, par la puissance de ses facultés de réflexion et de méditation, au concept de l'infini nécessaire, éternel et absolu. « C'est là un des besoins de son organisation. Elle ne saurait, sans se mutiler en quelque sorte, renoncer à la recherche des causes. Elle est métaphysicienne et elle restera *quand même* métaphysicienne. Tout au contraire, le Chinois se confine dans le monde des effets sans remonter au monde des causes. » Le Chinois observe exactement les faits, mais il ne pourra jamais arriver, par l'effort de ses facultés réflectives, à formuler la loi qui régit les faits. Il copie les objets aussi vite et aussi bien qu'on veut; mais il ne saurait concevoir le beau. M. d'Irisson ajoute que toutes les fois que « chez les Aryens de l'Inde, chez les Iraniens de la Perse, ou chez les Aryens plus ou moins mêlés de l'Europe, il a rencontré « un frontal à la chinoise et, par conséquent, des lobes cérébraux présentant des arrêts de développement analogues à ceux qu'on observe chez les habitants du Céleste-Empire, il a retrouvé la même faiblesse extrême des instincts métaphysiques avec les mêmes conséquences en philosophie, dans la science et dans l'art. » Nous ne savons si M. d'Irisson a jamais palpé le *frontal* de M. Littré.

— Dans un des derniers numéros de la *Revue moderne*, à propos du *Vandalisme révolutionnaire* de M. Despois, M. Frédéric Lock s'est attaché surtout à la partie artistique pour venger la Révolution du reproche d'avoir porté atteinte aux monuments publics. Ce n'est pas la Révolution qui a détruit le Louvre de Philippe-Auguste, l'hôtel Saint-Paul de Charles V, les Tournelles de Charles VI, l'hôtel de Nesle de Catherine de Médicis. Les Tuileries de Philibert Delorme ont été altérées par Henri IV et Louis XIV, Napoléon a dénaturé le dernier étage du Louvre, et le roi Louis-Philippe a enseveli dans d'immenses constructions l'Hôtel de ville de Boccardo et d'Androuet Ducerceau. Non-seulement la Révolution ne mérite pas le reproche de vandalisme, mais la Convention avait fait préparer par une commission d'artistes un plan pour la reconstruction de Paris. Ce plan est conservé à l'Hôtel de ville. « Tous les gouvernements, dit M. Lock, y ont puisé et y puisent encore, sans avoir jamais cité cette commission d'artistes qui a laissé son œuvre anonyme. » M. Frédéric Lock exprime le vœu qu'un jurisconsulte, suivant l'exemple de M. Despois, fasse, pour notre législation civile et criminelle, ce que celui-ci a si bien fait pour les lettres, les arts et les sciences.

SOIRÉES LITTÉRAIRES D'ÉPINAL.

M. CONUS (1).

L'Homme et l'Argent dans la comédie et dans l'histoire.

Un économiste distingué, M. H. Baudrillart, prenait, il y a quelque temps, la défense de l'argent contre ses critiques, et montrait, l'histoire en main, les services rendus par le précieux métal à la société, à la civilisation et à la liberté. Mais, outre le côté économique de la question, il y a le côté moral qui n'est pas moins intéressant à étudier. C'est au point de vue de son influence sur les mœurs et les caractères que je me propose de vous parler de l'argent.

Il y a dans la langue deux petits mots, *tien* et *mien*, qui ont été, de tout temps, la source de brouilles, de procès et de guerres interminables. Pour couper court à tant de maux, des esprits candides ont, plus d'une fois, proposé un remède bien simple en apparence. Il ne s'agirait que de rayer du vocabulaire les deux mots coupables, et de nous replacer sous la douce loi naturelle, avec la libre jouissance des biens du bon Dieu. Cette révolution économique et sociale, c'est tout simplement le communisme, puisqu'il faut l'appeler par son nom. L'idée communiste n'est pas nouvelle dans le monde, comme plusieurs ont paru le croire; elle nous est venue des Grecs, en droite ligne, avec le jeu de l'oie. Il y a plus de deux mille ans que le bon sens comique et la verve bouffonne d'Aristophane faisaient justice, sur la scène athénienne, de ces chimères et de ces extravagances.

Dans sa pièce intitulée *l'Assemblée des Femmes*, il met en scène deux bons bourgeois dont l'un, honnête et naïf, apporte son petit ménage à l'État, conformément à la loi, tandis que l'autre, conservateur avisé et communiste éclectique, veut bien recevoir, mais donner, non. Ce dernier raille la bonhomie de son voisin et le traite de niais. Son discours, dit M. Deschanel (2), respire le saint amour de la propriété et l'enthousiasme de l'égoïsme. Le citoyen-modèle allègue la loi. — Bah ! dit l'autre, la loi ! on la vote, mais on la viole, et, joignant l'exemple au précepte, quand le repas public est servi, quand tout est prêt, lits et tapis, coupes, parfums et parfumeuses, lièvres à la broche, gâteaux, fruits, couronnes, notre bourgeois, qui n'a pas contribué, veut se mettre à table avec tout le monde..... conformément à la loi. Il faut citer quelques mots de ce piquant passage :

LE PREMIER CITOYEN.

Et où vas-tu ? puisque tu n'as pas contribué !

LE SECOND CITOYEN.

Eh ! je vais au banquet !

LE PREMIER CITOYEN.

Oh ! oh ! si les femmes ont du sens, tu ne dîneras pas sans avoir contribué !

LE SECOND CITOYEN.

Mais je contribuerai !

LE PREMIER CITOYEN.

Quand cela ?

LE SECOND CITOYEN.

Oh ! je ne serai pas le dernier.

LE PREMIER CITOYEN.

Comment ?

LE SECOND CITOYEN.

Il y en aura de moins pressés que moi !

LE PREMIER CITOYEN.

En attendant, tu vas dîner ?

LE SECOND CITOYEN.

Que veux-tu ? Il faut que les hommes de sens prennent part, comme ils peuvent, à la chose publique.

Et il va prendre part et la plus grosse part qu'il pourra.

Nous avons d'Aristophane une autre pièce, *Plutus*, le dieu de l'argent, qui est aussi une satire économique et une allégorie morale ayant pour objet l'inégale répartition des richesses. Chrémyle, un des personnages, laboureur honnête, mais pauvre, ne voit pas sans dépit la fortune prodiguer ses faveurs aux intrigants et aux scélérats. Il va donc, suivi de son esclave Carion, demander à l'oracle d'Apollon s'il ne doit pas élever son fils à la mode du pays et en faire un coquin parfait qui puisse s'enrichir. Le dieu lui conseille, avec la clarté des oracles, d'attirer chez lui la première personne qu'il verra au sortir du temple. Qui voit-il ? Un aveugle mal vêtu qui refuse de dire son nom. Pour vaincre la discrétion obstinée de l'inconnu, Carion lui promet de l'aider à se casser le cou. L'aveugle, convaincu alors, déclare qu'il est Plutus.

CHRÉMYLE.

O le plus scélérat des hommes ! Quoi ! tu es Plutus et tu ne le disais pas !

CARION.

Toi Plutus ? en cet état misérable !

PLUTUS.

Oui.

CHRÉMYLE.

Quoi ! lui-même ?

PLUTUS.

Tout ce qu'il y a de plus lui-même.

CHRÉMYLE.

D'où viens-tu donc, en si piteux équipage ?

PLUTUS.

De chez Patrocle qui ne s'est pas baigné depuis sa naissance.

CHRÉMYLE.

Et qui t'a rendu aveugle, dis-moi ?

PLUTUS.

C'est Jupiter..... pour m'empêcher de visiter les gens honnêtes et vertueux.

CHRÉMYLE.

Cependant les gens de bien sont les seuls qui l'honorent.

(1) Voyez une conférence de M. Conus sur *la Gastronomie au point de vue historique et littéraire*, dans le volume de l'an dernier, p. 645.

(2) *Études sur Aristophane*, 1 volume, chez Hachette.

PLUTUS.

C'est vrai.

CHRÉMYLE.

Eh bien donc, si tu recouvrais la vue, tu fuirais les méchants?

PLUTUS.

Sans doute.

CHRÉMYLE.

Tu visiterais les bons?

PLUTUS.

Assurément. Il y a si longtemps que je n'en ai vu!

CHRÉMYLE.

Ce n'est pas étonnant; moi, qui vois clair, je n'en aperçois pas non plus!

Et, par un jeu de scène, il promenait ses regards sur les spectateurs.

Chrémyle veut profiter des bonnes dispositions de Plutus et lui faire recouvrer la vue; mais le dieu a peur,

..... La nuit
Si quelque chat faisait du bruit,
Le chat prenait l'argent.....

il a peur de tout et surtout de Jupiter-tonnant. — Ah! dit Chrémyle, c'est bien vrai, Plutus n'est qu'un poltron. Mais que serait donc, sans toi, Jupiter? L'argent seul fait sa puissance; dans l'Olympe et sur la terre, l'argent peut tout, fait tout..... et l'argent, c'est toi, Plutus! — Vrai? je suis si puissant! — On connaît le mot de Basile convaincu par l'or du comte Almaviva : « Ce diable d'homme a toujours ses poches pleines d'arguments irrésistibles. »

Cependant Plutus devient l'hôte de Chrémyle, qui n'a garde d'oublier ses anciens compagnons de travail. Il dépêche Carion pour leur apprendre la bonne nouvelle. Le malin serviteur leur annonce qu'ils vont être affranchis du travail, car son maître a ramené « un vieillard sale, courbé, ridé, chauve, édenté..... un trésor des maux de la vieillesse, mais ce vieillard est Plutus » ! A ce nom de Plutus, les campagnards accourent avec transport chez Chrémyle, pour l'aider à garder le dieu. Qu'on vienne l'enlever, ils sont là !

Tout à coup Pauvreté se présente et trouble leur joie. On veut la chasser, mais elle tient tête à l'orage et se fait écouter. Chrémyle d'ailleurs se charge de la réfuter. Alors s'engage entre eux un vif dialogue semé de plaisanteries et de paradoxes cachant à demi l'idée sérieuse du poète, qui montre que le travail est la base de la société, la source de la richesse et du bonheur, et qu'un peuple qui n'a que de l'or va droit à sa ruine. Laissons Pauvreté parler elle-même :

Je suppose avec vous que Plutus puisse voir,
Et qu'à pleins seaux partout l'argent vienne à pleuvoir :
Si tout le monde en a, bonsoir métiers, commerce !
Il n'est pas un seul art que ton plan ne renverse.
Où trouver forgerons, armateurs, cordonniers,
Charrons, potiers, tailleurs, blanchisseurs et peaussiers?
Qui donc s'occupera de labourer la terre?
Au moment des moissons, qui viendra vous les faire,
Si chacun se promène et se croise les bras?
. . . . . .
Il te faudra toi-même ensemencer tes plaines,
Cultiver, labourer ; à toi toutes les peines !
Tu n'y gagneras rien, ton sort sera plus dur.

(*Traduction de* M. E. FALLEX.)

Chrémyle, qui avait d'abord réponse à tout, mis à bout d'arguments et de plaisanteries, coupe court aux pressantes raisons de Pauvreté en disant : « Tu ne me convaincras pas, quand même je serais convaincu. » — Pauvreté lui dit en s'éloignant : « Un jour tu me rappelleras. — Eh bien ! tu reviendras alors ; mais, pour le moment, va te faire pendre ! j'aime mieux être riche. »

Plutus a recouvré la vue et revient du temple d'Esculape, au milieu des transports et des bénédictions d'une foule avide de le voir et d'en être vu. Chrémyle enrichi se voit aussitôt entouré d'une foule d'amis inconnus. « Allez vous faire pendre ! leur dit-il. Ah ! que d'amis se montrent tout à coup, quand on est heureux ! Ils me percent de leurs coudes, ils me meurtrissent les jambes pour me témoigner leur tendresse. »

Est-ce à Athènes ou chez nous que se passe cette scène? — Que d'amis, dit La Bruyère, que de parents naissent en une nuit au nouveau ministre !

Plutus a tenu parole ; les honnêtes gens sont riches et les scélérats ruinés. Un délateur, dont le métier ne va plus, accuse le dieu et les honnêtes gens de conspirer contre la République. Cette révolution sociale atteint le ciel même. Mercure, le premier goinfre de l'Olympe après Hercule, déserte le séjour des dieux, à qui l'on n'offre plus de sacrifices, et vient se mettre en condition chez Chrémyle, pour avoir à manger. M. Deschanel a relevé l'allusion. Mercure, gourmand et voleur, est aussi le dieu des Arts et de l'Éloquence, et, dans les temps de *ploutocratie*, il est obligé de se prosterner devant la divinité de l'or. Mais pour un Mécène homme de goût et protecteur éclairé des arts, que de Midas, grands seigneurs, riches bourgeois ou financiers justifient cette épigramme : *Les oreilles des grands sont parfois de grandes oreilles !* Voyez plutôt ce bon M. Jourdain, un glorieux type de Midas bourgeois, celui-là ! Quelle joie pour lui de savoir qu'il fait de la prose en demandant à Nicole ses pantoufles et son bonnet de nuit ! Il a un maître de philosophie pour apprendre l'orthographe, il demande à un musicien de lui jouer *sa petite drôlerie*, et il adore la trompette marine dans un concert. Encore un siècle et M. Jourdain, devenu Turcaret, continue à encourager les arts à sa façon : il tient toujours pour la trompette, mais il sait distinguer la prose des vers, et même il *trousse* des madrigaux émaillés de fautes d'orthographe.

La morale de cette piquante fantaisie est facile à dégager. Sous le voile d'une fiction divertissante, Aristophane fronde la cupidité, l'égoïsme et tous les vices de ses contemporains. Il attaque par le ridicule les chimères de ceux qui rêvent une société où tout le monde serait riche et heureux sans travailler. L'oisiveté, que

tant de gens prennent pour le bonheur, fait plus de malheureux que le travail. Croyons-en le poëte :

..... Le travail, aux hommes nécessaire,
Fait leur félicité plutôt que leur misère.

Les Grecs nous mènent naturellement aux Romains, leurs vainqueurs et leurs héritiers. La pauvreté fut l'école des premiers grands hommes de Rome républicaine; mais avec la conquête vint la richesse, avec la richesse le goût du luxe et la corruption. Après la seconde guerre punique, cette révolution dans les mœurs est à peu près consommée. Caton, le dernier représentant du passé qui s'en va, lutte de toutes ses forces contre l'invasion des idées nouvelles. Il s'attaque même aux femmes, pour les arrêter dans la voie de la dépense et du luxe, mais la victoire pouvait-elle être douteuse? Voici quelques-uns des incidents les plus curieux de ce piquant duel entre le rude paysan d'Arpinum et les dames romaines conjurées pour conquérir le droit à la toilette.

Une loi somptuaire interdisait aux femmes de posséder plus d'une demi-once d'or, de porter des étoffes brodées ou rayées de pourpre, de circuler en voiture dans les rues de Rome ou dans la banlieue. De quoi se mêlait-elle, la loi? Ne pas laisser les dames libres de porter, à leur guise, des robes longues ou courtes, larges ou étroites, des cheveux à elles ou achetés au bazar du portique Minucius, quelle tyrannie insupportable ! Les matrones s'insurgèrent et il se trouva deux consuls aimables et galants pour proposer l'abrogation de la loi *Oppia* tant détestée. Le jour où le sénat dut statuer sur la question, Rome offrit un spectacle curieux et animé. Dès le matin, les dames étaient sous les armes : les jeunes, les vieilles, celles de la ville, celles de la banlieue, toutes unies pour une si belle cause, envahirent les rues, les places et le forum. C'était la confusion des langues. Les sénateurs, fendant la presse avec peine pour se rendre à la curie, se voyaient circonvenus, interpellés, cajolés, menacés même par tous ces démons prêts à faire un 15 *mai* en faveur de la toilette. Les maris passaient l'oreille basse, car ils allaient voter publiquement sous les yeux de leurs femmes venues là pour les surveiller. Malheureux mari ! vote pour l'abrogation, tu te ruines; vote contre, gare à d'autres infortunes !

Deux tribuns, les deux Brutus, devaient opposer leur *veto* à la demande des consuls; mais bloqués chez eux par les femmes ameutées, ils n'osèrent pas sortir et affronter la tempête. Caton tint ferme, lui (1); c'était le premier ours de son temps; il avait la mine dure, les façons rudes, les yeux pers, les cheveux roux, et faisait volontiers le croquemitaine avec sa femme, qui ne l'embrassait jamais que les jours d'orage, disait-il, parce qu'elle avait encore plus peur des éclairs que de lui. Il n'hésita donc pas à se rendre à l'assemblée; toutefois, en traversant ce bataillon de femmes mutinées, il ne put s'empêcher de rougir. Il jeta le cri d'alarme dans la curie; mais il eut beau tonner contre la faiblesse des maris, traiter les femmes d'animaux indomptés, il perdit sa peine et son éloquence; la loi fut abrogée, et les dames, riant de ses boutades comme elles ont ri de nos jours de la brochure Dupin, eurent le double plaisir de se jeter dans le luxe tout à leur aise et de faire ainsi enrager leur censeur.

Elles usèrent et abusèrent de leur victoire et de leur argent. Pour elles, comme pour madame Didier née Benoiton, les revenus de la dot ne devaient être consacrés qu'aux chiffons. Ce n'est pas une femme de chambre qui leur eût suffi; elles en avaient une armée : une pour le visage, une pour les dents, une pour les ongles, une pour les cheveux; elles avaient tailleuse, couturière, repasseuse, plisseuse, etc. Ce grand train n'était pas toujours du goût du mari, et plus d'un faisait grise mine quand on lui demandait de l'argent. Il faut entendre Mégadore, l'Avare de Plaute, pester contre les femmes qui ont apporté une dot :

« La femme dotée vous dit : Il faut que tu me donnes » de la pourpre, des bijoux, des femmes, des mulets, » des cochers, des laquais pour me suivre, des valets » pour mes commissions, des chars pour mes courses..... » Ce n'est pas tout, il faut payer le foulon, le brodeur, » le bijoutier, le lainier, les marchands, les tailleurs, les » parfumeurs, les revendeurs, les lingers, les cordon- » niers pour les souliers de ville, pour les souliers de » table, pour les souliers de fleur mauve. Il faut donner » aux dégraisseurs, il faut donner aux raccommodeurs, » il faut donner aux faiseurs de gorgerettes, aux coutu- » riers. Vous croyez en être quitte ; d'autres leur succè- » dent. Nouvelle légion de demandeurs assiégeant votre » porte : ce sont des tisserands, des bordeurs de robes, » des tabletiers. Vous les payez. Pour le coup vous êtes » délivré. Viennent les teinturiers en safran, ou quel- » que autre engeance qui ne cesse de demander. »

A l'exemple de leurs mères, les jeunes Romaines songent plus à la toilette et au plaisir qu'au travail et au ménage; aussi leur frivolité et leur goût du luxe mettent en fuite les épouseurs. Nombre de filles à marier font Sœur-Anne sans voir un mari venir. En vain la loi persécute-t-elle les célibataires récalcitrants pour leur donner la vocation du mariage, ils tiennent bon, car, nous dit Horace, ils entendent les maris repentants s'écrier : « Ah ! ces coquins de célibataires sont-ils heureux ! » Qu'on était loin de ces temps où les jeunes Sabines, venues à Rome pour assister à des jeux, étaient toutes, belles et laides, enlevées et mariées en un jour ! Regrets inutiles ! L'amour du bien-être et de l'argent l'emporte sur les *Quinze joies* du mariage. Chez nous aussi la dot de Marianne fait faire la grimace d'Harpagon aux épouseurs, qui tirent bien vite leur révérence. « Dans la classe moyenne, dit A. Karr, l'homme est en hausse ; n'en a

(1) Voyez une conférence de M. Adeler sur *Caton et les dames romaines*, dans le volume de l'an dernier, p. 113.

pas qui veut; le sexe laid est à l'enchère, et le beau sexe doit y mettre le prix ou s'en passer. »

Les Romains ne se décidaient donc à épouser que les riches héritières, celles qui avaient à espérer des successions nombreuses et surtout prochaines. C'était le résultat de leur éducation, qui avait pour base l'arithmétique. « De l'or! de l'or! la vertu après », voilà le cri qui sort de toutes les bouches. Qu'importent l'honneur et la vertu! Si l'on n'est pas riche, on n'est rien. Il faut donc s'enrichir, honnêtement si l'on peut; sinon, comme on peut. On y prépare les enfants de bonne heure. « Fils d'Albinus, dit Horace, qui de cinq onces en ôte une trouve combien? — Un tiers de livre. — Et qui à cinq onces en ajoute une? — Une demi-livre. — Très-bien, mon petit, tu ne te ruineras pas, toi, en faisant des vers! — Mais, ajoute l'aimable poëte, qu'espérer d'une jeunesse élevée dans de pareils sentiments? »

A Rome, diverses voies conduisent à la fortune : le gouvernement des provinces, la perception des impôts, la banque, la chasse aux testaments.

Verrès, dont Cicéron a immortalisé les vols et les cruautés, n'était pas une exception. A cette époque, les grands, livrés à tous les excès du luxe et de la débauche, n'allaient gouverner les provinces que pour s'enrichir. Ils avaient dépensé leur patrimoine en fêtes données au peuple pour obtenir sa faveur; ils se voyaient alors obligés de voler les provinces pour se refaire. C'est l'histoire de Crassus, de Lucullus et de tant d'autres pillards enrichis des dépouilles de leurs administrés ou des vaincus.

On avait élevé des temples à la Guerre, à la Victoire, à la Paix, — à l'Argent, non. A quoi bon? il en avait un dans tous les cœurs, et partout, au Forum, près de la Curie, on ne voyait que comptoirs, que bureaux de changeurs et de prêteurs. Les manieurs d'argent pullulaient et prospéraient. Élèves des Grecs, ils savaient toutes les roueries de la hausse et de la baisse, sur la spéculation des blés, sur la revente des biens. Ils faisaient des prêts à usure, des prêts à gage, des prêts maritimes, des prêts à la grosse aventure; quand un débiteur clochait, il était bientôt dévoré.

Une industrie florissante était celle de la chasse aux testaments. Ce métier infâme avait pris naissance à la suite des révolutions qui avaient bouleversé tant de fortunes. Dès l'aurore, les captateurs courent assiéger la porte des vieillards et des veuves riches et sans héritiers. Flatteries, bassesses, complaisances de tout genre, rien ne coûte à leur cupidité. C'est un assaut de présents entre les concurrents, qui envoient ce qu'il y a de mieux en fruits, gibier, gâteaux, poissons, volaille, vins rares. Ces moyens ne réussissent que trop souvent, et l'on voit même des riches en user et se déshonorer ainsi pour augmenter une fortune dont ils craignent de jouir. Le métier avait cependant son mauvais côté, quelquefois le faiseur de dupes était dupé à son tour. Un certain Herennius en fit un jour l'expérience à ses dépens, quand on ouvrit devant lui le testament du patricien Sulpicius, dont il avait cultivé l'héritage avec une assiduité exemplaire :

« Un dernier legs pour mon bon ami Herennius. Il » s'est attaché à notre personne malgré nous, nous a » fait apercevoir mille perfections que nous possédions » sans nous en être jamais douté; aussi voulons-nous » lui laisser quelque chose..... un bon conseil : mon » cher Herennius, choisissez mieux vos dupes. »

Il nous reste à dire un mot du luxe romain, si bien caractérisé par M. Baudrillart dans le passage suivant : « L'idée du luxe, relative ailleurs, revêt à Rome un caractère absolu par l'excès où il est porté sous ses deux grandes formes : le luxe orgueilleux avide de paraître, le faste qui éblouit et qui écrase; le luxe sensuel qui veut jouir, jouir à tout prix. Tout semble mesquin auprès de ce luxe qui laisse bien loin la Grèce et dépasse l'Asie elle-même. Athènes a le luxe d'une démocratie commerçante et riche chez une race fine, apte à tout sentir, la beauté et la jouissance matérielle. Rome montre ce que devient le luxe dans une aristocratie conquérante, sous l'empire d'inégalités excessives, dans des natures fortes, fougueuses, peu délicates. L'Athénien subtil raisonne son plaisir et par là se modère; le Romain se jette sur la jouissance et le faste comme sur une proie d'un moment. Excessif comme la toute-puissance, orgueilleux, voluptueux, cruel, ennuyé, il porte défi à la nature extérieure, s'amuse à vaincre l'obstacle, prodigue l'or. De guerre lasse, il se tue. » L'empire romain, alors en pleine décadence, peut difficilement contenir les Barbares, qui finissent par franchir les frontières en chantant ce terrible refrain :

Sà, de l'argent! sà, de l'argent!

Au moyen âge, les trouvères saluent déjà du titre ironique de *Monseigneur* ce diable d'argent ou cet argent du diable, comme dit l'un d'eux :

Un deable d'enfer le fist Argent nommer.

Il est, en effet, la source de tous les troubles et de tous les maux dont est remplie l'histoire du XIVe siècle. — Les Valois, toujours à court d'argent, ne savent que pressurer leurs sujets, piller les Juifs et fabriquer de la fausse monnaie. Alors la foule crie, tempête et ne s'apaise que quand on lui donne à Montfaucon le spectacle de la pendaison d'Enguerrand de Marigny, de Pierre Rémi, ou de tout autre malheureux responsable de la détresse et de la maladresse du roi. Cependant, au milieu des crises monétaires si fréquentes alors, pour ne pas dire permanentes, l'esprit gaulois perce toujours, et le peuple trouve une consolation de malice dans les chansons satiriques de ses poëtes, qui décochent leurs meilleures rimes contre l'argent et les usuriers. « Les plus riches sont les plus chiches », dira le pauvre Rutebeuf, mécontent de l'accueil fait à ses requêtes, car

Faulte d'argent, c'est douleur non pareille.

Jean de Meung trouve de vives images pour peindre

la triste condition de l'avare, qui se croit le maître de son argent et n'en est que l'esclave ;

Ainsi pécune se revanche,
Comme dame zoïne et franche,
Des serfs qui la tiennent enclose.
En paz (paix) se tient et se repose,
Et fait les meschéants veillier,
Se soucier et traveillier ;
Sous piez si court les tient et dompte
Qu'el a l'onor, et cil (eux) la honte
Et le torment et le domaige
Qu'il languissent en son servaige.

On peut lire aussi avec plaisir l'amusante patenôtre de l'usurier citée par M. Lenient dans son *Histoire de la satire en France* (1).

L'usurier s'est levé de grand matin, il a visité toutes les serrures, réveillé, en grondant, sa femme, sa fille et sa servante : « Je vais à l'église, dit-il ; s'il vient quelqu'un pour emprunter, qu'on accoure vite me chercher ; il ne faut qu'un moment pour perdre beaucoup. »

Chemin faisant, il commence à réciter sa patenôtre :

« *Pater noster.* — Beau sire Dieu, faites-moi la grâce de prospérer, et de devenir le plus riche de tous les prêteurs du monde.

» *Qui es in cœlis.* — Quel regret pour moi de ne pas m'être trouvé au logis, le jour où cette bourgeoise vint pour emprunter ! Je puis dire que je suis fou, quand je vais à l'église où je ne puis rien gagner :

Je puis dire que je suis fous,
Quand je vas à austrui moustier,
Où je ne puis rien gaaigner.

» *Sanctificetur nomen tuum.* — Je suis bien fâché d'avoir une servante si alerte à gaspiller mon argent.....

..... Trop me grève,
Que ma meschine est si esmièvre
De mon argent ainsi gaster.

» *Adveniat regnum tuum.* — J'ai envie de retourner à la maison, pour savoir ce que fait ma femme :

Retorner vueil à ma maison
Por savoir que ma fame fet.

Je parie qu'en mon absence, elle se paye quelque poule ou quelque poussin..... »

Il continue de la sorte et, quand il arrive à l'église, il a recommencé deux ou trois fois son *Pater* sans arriver à la fin. Mais à la vue du prêtre qui monte en chaire, il pousse un cri *d'amen* pour retourner à sa maison. « Il va nous sermonner et chercher à nous soutirer de l'argent de nos bourses. Serviteur, il n'en aura pas du mien. »

Amen. Je m'en vueil retorner,
Notre prestre veut sermoner,
Por traire notre argent de borse.

(1) Un vol. in-8.

Dans la farce de *Maistre Patelin*, il y a des écus en jeu qui mettent en relief des caractères supérieurement tracés. Patelin, avocat rusé et sans argent, a besoin d'un habit, et sa femme d'une robe. Rien de plus comique que ses manœuvres pour escroquer quelques aunes d'étoffe à son voisin, M. Guillaume, marchand drapier. Patelin se présente plein de rondeur et de bonhomie, faisant patte de velours et la griffe prête ; il ouvre l'attaque par des compliments à l'adresse de feu M. Guillaume Joceaume père, un si honnête homme, et de la bonne tante Laurence, une beauté du temps jadis,

Et grande et droite et gracieuse,

dont son neveu est le vivant portrait. Puis, tout en devisant, il promène sa main, comme par hasard, sur une pièce de drap à sa portée ;

Que ce drap icy est bien fait !
Qu'il est souef, doux et traitis (souple) !

Il ne voulait rien acheter, mais il a quatre-vingts écus destinés à une rente, et il pourrait bien en dépenser vingt ou trente, tant la couleur lui plaît !

Flatté dans sa vanité, alléché par les écus, M. Guillaume se rengorge et cède, pour vingt-quatre sous, du drap qui n'en vaut pas vingt. Le paquet fait, Patelin s'en saisit et l'emporte, malgré les instances du défiant marchand pour lui épargner cette peine. L'avocat ne veut rien entendre et invite M. Guillaume à venir dîner et toucher son payement, *or* ou *argent*, à son choix :

Et si mangerez de mon oie
Par Dieu ! que ma femme rôtit.

A l'heure dite, notre homme arrive, pressé d'avoir son argent et flairant déjà l'odeur d'un bon dîner. Mais voici bien une autre fête : il trouve dame Guillemette en larmes, auprès du lit de son mari, où il est cloué, dit-elle, depuis onze semaines. — Patelin au lit ! lui qui sort du magasin avec six aunes de drap ! quelle mauvaise plaisanterie ! Guillaume se fâche, parle haut ; Guillemette plus fort et plus haut encore ; puis, jouant la pudeur alarmée, elle le prie de ne pas prolonger une visite compromettante pour elle :

Moult de gens pourraient gloser,
Que vous venez pour moi céans.

L'obstiné marchand commence à lâcher prise,,,,, Patelin, qui s'amusait tout bas de cette bonne scène et de la figure de Guillaume, vient alors en aide à sa femme, et, feignant un accès de délire, il bat la campagne dans tous les patois normand, picard, champenois et même turc, si bien que le pauvre Guillaume, étourdi, décontenancé, se retire en balbutiant des excuses..,, « Et pourtant, se disait-il avec la conviction de Galilée, je lui ai livré mes six aunes ! »

Il n'est pas au bout de ses tribulations, l'infortuné Guillaume Joceaume. Son berger Agnelet, mal payé, mal nourri, lui tue et lui mange ses moutons. Pris sur

le fait et cité en justice, le rustre, d'après le conseil de Colette, va consulter un avocat dont la profession, dit-elle, est d'inventer des fourberies pour tirer les gens d'embarras. Voyez un peu quelle idée on avait alors des avocats! C'est justement à Patelin qu'Agnelet vient s'adresser. Cette scène de la consultation est un chef-d'œuvre d'observation et de vrai comique. Le berger fripon demande d'un air sournois s'il doit tout dire à son défenseur.

Diray-je tout?

A quoi Patelin répond gravement :

Dea surement.
A son conseil doit-on tout dire.

Agnelet lui raconte donc comment, pour rendre siens les moutons de son *doux maître*, il les tuait, *afin de les empêcher de mourir*..... et puis les mangeait :

Je say bien qu'il a bonne cause,
Mais vous trouverez bien tele clause,
Si voulez, qu'il l'aura mauvaise.

Agnelet payera largement son avocat, en beaux écus à la couronne, si celui-ci lui fait avoir raison contre toute raison. — Avec des écus à la couronne, rien de plus facile, réplique Patelin :

Donc auras-tu la cause bonne;
En fust-elle la moitié pire,
Tant mieux vault !

Agnelet, à toutes les questions du juge, n'aura qu'à répondre, comme ses moutons, *bèe... bèe...* et sa cause est gagnée. Qu'à cela ne tienne, le berger retiendra bien la leçon.

Le jour de l'audience, M. Guillaume, à la vue de son voleur de drap et de son voleur de moutons, n'est plus maître de sa colère. Il se lance et se perd dans une double et inextricable histoire de drap et de moutons, qu'il mêle et confond de la façon la plus confuse et la plus comique du monde. Plusieurs fois le juge veut le ramener à ses moutons, d'où le proverbe :

Sus, revenons à nos moutons,
Qu'en fût-il?
— Il en prit six aulnes
De neuf francs....

A la fin, le juge impatienté s'écrie :

..... Sommes-nous becjaunes
Ou cornards ?.....
Il n'y a rime ni raison
En tout ce que vous refardez.
Qu'est cecy ? Vous entrelardez
Puis d'ung, puis d'aultre ; somme toute
Par le sang bieu, je n'y vois goutte,
Il brouille de drap et babille
Puis de brebis.....

Sur les conclusions de Patelin, Guillaume est débouté de sa plainte et taxé de folie, et Agnelet absous comme un pauvre idiot innocent. Tout fier du succès de son stratagème, l'avocat croit déjà tenir les écus promis, mais Agnelet le paye en même monnaie que le juge; il ne sort de sa bouche et de sa bourse que des *bèe*..... Patelin a beau lui dire que c'est assez, que la farce est jouée; le berger, par ses *bèe*... répétés, lui fait bien voir que non. Le trompeur trompé à son tour, honteux comme un renard pris par une poule, reconnaît en maugréant qu'il a trouvé son maître :

Maugré bien ! ai-je tant vécu,
Qu'un bergier, un mouton vestu,
Un villain paillart me rigolle ?

Ainsi, deux siècles avant Molière, la véritable comédie était trouvée en France. Par le relief des caractères, la vérité des mœurs, le comique de mots et de situations, Patelin reste un type aussi vivant, aussi vrai, aussi durable que George Dandin, Harpagon et Sganarelle.

Cet argent si maudit au moyen âge, maudit de la royauté toujours besoigneuse, maudit de la noblesse qu'il menaçait de détrôner, maudit du peuple qui suait sang et eau sans pouvoir assouvir le fisc, c'est pourtant lui qui émancipe peu à peu la nation et prépare l'égalité sociale dont nous jouissons aujourd'hui. L'épargne et le travail amènent l'affranchissement des serfs, des travailleurs et des communes. Dès le XIVe siècle, les habitants des villes industrielles ou commerçantes connaissent la richesse et étalent une opulence qui fait envie aux seigneurs et aux princes. On raconte que la femme du roi de France, Philippe le Bel, traversant une ville de Flandre enrichie par la laine, s'écria à la vue de ces belles bourgeoises mises avec un faste opulent : « Je croyais être seule reine, et j'en vois ici par centaines. » Ainsi c'est l'argent qui bat en brèche la propriété féodale, c'est encore l'argent qui fait échec à la force brutale, favorise le progrès des lumières, renverse, en 89, les vieux priviléges, et met enfin le tiers état en possession de la place et des droits civils et politiques qui lui appartiennent.

Au XVIIe siècle, il y a une aristocratie financière puissante, avec laquelle l'aristocratie des titres et même la royauté sont obligées de compter. Les lettres et les mémoires du temps sont remplis de curieux détails sur les embarras d'argent des grands seigneurs. Madame de Sévigné ne tarit pas en plaintes contre les prodigalités ruineuses du comte de Grignan, son gendre, pour représenter dignement le roi en Provence. Vingt autres se trouvaient dans le même cas. Un marquis de Pomenars, toujours sans le sou, mais toujours plein d'esprit et de gaieté, faisait de la fausse monnaie au risque d'être pendu. Le plus souvent, les nobles exploitaient la vanité des bourgeois riches et assez sots pour se croire honorés de prêter de l'argent aux gens de qualité. Panurge se fût bien trouvé dans ce monde où les emprunteurs trouvaient des prêteurs, lui qui disait d'un ton si convaincu : « Croyez que prêter est chose divine, debvoir est vertu

héroïque. » La scène suivante de M. Jourdain et de Dorante, dans Molière, se passait journellement dans le monde :

M. JOURDAIN.

Somme totale 15 800 livres.

DORANTE.

Somme totale et juste. Mettez encore 200 pistoles que vous m'allez donner, cela fera justement 18 000 francs que je vous payerai au premier jour..... Cela vous incommode-t-il ?

M. JOURDAIN.

Eh ! non.

DORANTE.

J'ai force gens qui m'en prêteraient avec joie, mais comme vous êtes mon meilleur ami, j'ai cru que je vous ferais tort si j'en demandais à quelque autre.

M. JOURDAIN.

C'est trop d'honneur que vous me faites. Je vais vous quérir votre affaire.

MADAME JOURDAIN.

Quoi ! vous allez encore lui donner cela ?

M. JOURDAIN (*bas à madame Jourdain*).

Que faire ? voulez-vous que je refuse un homme de cette condition-là qui a parlé de moi, ce matin, dans la chambre du roi ?

MADAME JOURDAIN (*bas à M. Jourdain*).

Allez, vous êtes une vraie dupe.

Changez les noms de Dorante et de M. Jourdain, mettez ceux de Louis XIV et de Samuel Bernard, le riche et vaniteux banquier, et vous aurez la piquante scène de Marly si vivement décrite par Saint-Simon. Le roi avait un pressant besoin d'argent; son ministre Desmarets ne trouvait partout que des excuses et des portes fermées; il ne triompha des refus de Samuel Bernard qu'en décidant Louis XIV à flatter la vanité du banquier.

« La cour était à Marly. On y vit Desmarets, qui se présenta avec le célèbre banquier Samuel Bernard, qu'il avait mandé pour dîner et travailler avec lui..... Le roi dit à Desmarets qu'il était bien aise de le voir avec M. Bernard; puis tout de suite dit à ce dernier : « Vous êtes » bien homme à n'avoir jamais vu Marly ; venez le voir » à ma promenade, je vous rendrai après à Desmarets. » Bernard suivit, et, tant qu'elle dura, le roi ne parla qu'à Bergheyck et à lui, et autant à l'un qu'à l'autre, les menant partout et leur montrant tout également, avec les égards qu'il savait si bien employer quand il avait dessein de combler... Bernard revint de la promenade du roi, tellement enchanté que d'abord il dit à Desmarets qu'il aimait mieux risquer sa ruine que de laisser dans l'embarras un prince qui venait de le combler, et dont il se mit à faire les plus grands éloges. Desmarets en profita sur-le-champ et en tira beaucoup plus qu'il ne s'était proposé. » Singulier prestige de la puissance ! Madame de Sévigné aussi, flattée de l'honneur d'avoir dansé avec le roi, oublia un jour son esprit frondeur, et dit à sa voisine, avec une naïveté charmante : « Il faut convenir que nous avons un bien grand prince ! »

C'était alors le règne des traitants, qui étalaient orgueilleusement leur scandaleuse opulence. Reçus à la cour et dans les salons pour leurs écus, ils y faisaient souvent de fort sots personnages. Ils avaient beau singer les gens du bel air; les manières, le ton, le langage, tout trahissait en eux des parvenus, sans expérience du monde et sans éducation. Leurs efforts pour être aimables et galants n'aboutissaient qu'à les rendre ridicules. La Fontaine l'a dit :

> Jamais un lourdaud, quoi qu'il fasse,
> Ne saurait passer pour galant.

Pourquoi aussi la Providence ne fait-elle pas vendre, au marché, l'esprit et la distinction comme le manger et le boire ? — On s'amusait donc à leurs dépens, et on leur décochait des épigrammes dont la plupart s'émoussaient contre leur bêtise ou leur présomption. Malgré tout, ils se voyaient recherchés et flattés par les gentilshommes qui avaient un grand nom et point d'argent. Les grandes dames elles-mêmes, des femmes titrées et ruinées, se mettaient en frais de coquetterie avec ces épais financiers, dont elles acceptaient les présents sous de spécieux prétextes. Telle était la société que Le Sage avait sous les yeux, et qu'il entreprit de peindre dans *Turcaret*. Cette pièce, peu édifiante sans doute, n'est cependant que la fidèle image de l'époque qui précède et prépare la Régence et le règne des roués. Le valet Frontin, un des héros de la pièce, en fait, en quatre lignes, l'analyse la plus vive et la plus piquante :

« J'admire, « dit-il », le train de la vie humaine ! Nous » plumons une coquette, la coquette mange un homme » d'affaires, l'homme d'affaires en pille d'autres : cela » fait un ricochet de fourberies le plus plaisant du » monde. »

Turcaret est un de ces traitants riches et bêtement vaniteux, comme on en voyait tant alors ; c'est un digne descendant de Panurge, qui avait à sa disposition soixante-trois manières de se procurer de l'argent, dont la plus honnête était par larcin furtivement fait. Avec ces principes de haute école et la pratique des affaires, Turcaret fait rapidement fortune, et le voilà lancé dans le grand monde. A l'exemple du pieux Énée, qui avait perdu sa femme en route, il a eu soin de retenir la sienne, en province, avec une pension mal payée. Il a bientôt trouvé sa Didon dans une jeune baronne veuve et pauvre, qui, le croyant libre, consent à épouser sa fortune et à lui donner sa main. Pour son cœur, il est à un chevalier joueur, qui perd plus qu'il ne gagne et qui fait payer à l'amour les dettes du jeu. Quitte envers la bienséance, sinon envers la morale, la baronne reçoit à pleines mains les cadeaux du Crésus amoureux et en fait part libéralement à son chevalier peu délicat.

Il y a un jeune marquis plein d'esprit et de gaieté, qui passe sa vie au cabaret ; c'est un parfait mauvais sujet, et naturellement le meilleur fils du monde. Philosophe à sa façon, il est indulgent pour les faiblesses humaines et tolérant envers les usuriers, auxquels il se contente

de lancer des épigrammes, comme à Turcaret, chez la baronne. (*Turcaret*, acte III, scène V.)

Le valet Frontin est un madré coquin, plein d'esprit et de ressources, héros de sac et de corde, avec les plus belles dispositions pour l'intrigue, les finances et le vol. On le voit à ses débuts, et l'on devine qu'il fera son chemin dans les affaires, comme Turcaret et tant d'autres. Les valets passaient commis, les commis financiers; cela se voyait tous les jours (1.)

N'oublions pas ce bon M. Raffle, l'âme damnée de Turcaret. Il ne paraît qu'un moment, pour dévoiler tous les mystères de l'agiotage, de la friponnerie et de l'usure, et cette scène est d'un comique excellent.

Au dénoûment, Turcaret, déjà dénoncé devant la baronne pour un laquais du grand-père du marquis, se voit encore reconnu par sa sœur, madame Jacob, revendeuse à la toilette, et par madame Turcaret en personne, qui vient, après une odyssée galante, réclamer non son époux, mais le payement de sa pension. Les humiliations se succèdent pour accabler la vanité du traitant, en attendant que la ruine et la prison viennent dignement couronner cette triste existence. C'est la moralité de la pièce : tous les ridicules y sont bafoués, et les vices et les vols punis comme ils le méritent.

Quand cette pièce allait être jouée, grande fut la rumeur dans le camp des fermiers-généraux. Laisseraient-ils livrer à la risée publique leurs vices et leurs ridicules peints au vif par un si fidèle pinceau? Ils offrirent 100 000 francs à Le Sage pour retirer sa pièce. L'auteur eut la noblesse et le courage de refuser. Le peuple, malgré les rigueurs de l'hiver de 1709, vint rire de *Turcaret*, et se crut vengé des rapines des agioteurs.

Turcaret n'en mourut pas cependant ; comme le phénix, renaissant de ses cendres, il fit peau neuve et reparut dans le monde, corrigé de quelques ridicules, mais non de ses vices. Tout ce que la société gagna à la représentation de *Turcaret*, c'est que les fermiers généraux, devenus *petits-maîtres*, volèrent le trésor public de meilleure grâce, et se firent piller par les coquettes d'une manière moins sotte et moins gauche.

Turcaret précéda de dix ans seulement la tragi-comédie de la rue Quincampoix et la furieuse débâcle des millions du Mississippi. Cette rue étroite et noire, respectée jusqu'à présent par le marteau démolisseur du vieux Paris, fut le théâtre de la plus grande orgie financière qu'on ait vue jusqu'alors. L'État, qui s'était fait banquier avec Law, battait monnaie avec du papier hypothéqué sur les impôts du royaume et sur les richesses coloniales d'un monde inconnu. Les mines d'or et de diamants de la Louisiane étaient l'appât jeté à la convoitise des capitalistes, qui, emportés par leur imagination, rêvaient, non plus d'une vache et d'un veau comme Perrette, mais de bons et beaux millions, s'il vous plaît. C'est même pour eux qu'on a fait le mot *millionnaire*, qui date de cette époque.

Six mois durant, la foule se rua avec fureur dans les mille bureaux de la rue Quincampoix, pour échanger l'or contre des bouts de papier de Mississippi. Chacun en voulait : les ouvriers, les bourgeois, en voulaient; les grands seigneurs, les souverains en voulaient et sollicitaient auprès du Régent la faveur d'en obtenir. « On voyait les âpres solliciteurs, étroitement serrés, s'observer entre eux d'un œil farouche et gémir, sans plier, sous le poids de l'or et des portefeuilles. Leur phalange s'avançait, durant plusieurs jours et plusieurs nuits, vers le bureau d'échange comme une colonne compacte, que ni le sommeil ni la faim ne pouvaient démolir. (Lémontey, *Histoire de la Régence*.)

Quelques chiffres pour achever le tableau. Une mauvaise chambre au second étage, dans la rue Quincampoix, se louait 50 francs par jour, soit 18 000 francs par an, et le reste à proportion. Les actions émises à 500 livres au mois d'août 1719 en valaient 10 000 en octobre, 15 000 et même 20 000 en novembre, c'est-à-dire quarante fois leur valeur. Un petit bossu loua son dos en guise de pupitre, — il n'y a que les bossus pour avoir cet esprit-là, — et gagna ainsi 150 000 francs. On faisait des fortunes inouïes, en quelques jours, en quelques heures. Un laquais devenu millionnaire acheta le carrosse de son maître, et, par habitude, monta sur le siége de derrière. Un peaussier de Montélimart se retira avec 70 millions ; le domestique d'un banquier avec 50; un Savoyard avec 40. Il y eut des gens qui tenaient dans leur portefeuille pour 60 et 80 millions d'actions au cours de la place. Le duc de Bourbon et sa mère gagnèrent 60 millions. Ces gains illégitimes firent tomber la moralité si bas, qu'un comte de Horn assassina un courtier pour lui voler ses actions. (V. Duruy, *Histoire de France*.)

Tout cet échafaudage financier ne reposait que sur la confiance, ou plutôt sur l'aveuglement du public, et ne pouvait tarder à crouler. Déjà, au beau temps du *Système*, comme on disait alors, un vieux militaire nommé Lamothe-Cadillac, autrefois employé dans la Louisiane, avait traité de fables toutes les merveilles qu'on débitait sur ce pays. Comme la naïve franchise du bonhomme pouvait devenir gênante, on lui procura un logement gratis à la Bastille. Cela n'empêcha pas la catastrophe d'arriver. Les habiles réalisèrent à temps, la panique prit les autres, et chacun revendit à tout prix. Des marchés s'établirent sur la place Vendôme, qu'on appela le *Mississippi renversé*. On y vit accourir une foule aux yeux hagards, des millions de papier dans les mains et pas un écu pour avoir du pain. La presse était telle que trois hommes furent étouffés et leurs cadavres portés devant l'hôtel du duc d'Orléans. Pour n'être pas massacré, Law prit la fuite, laissant des milliers de familles dans la ruine et le désespoir.

Des fortunes scandaleuses avaient été faites; aussi une chambre de justice, dite chambre ardente, fut-elle éta-

(1) Voyez des détails sur ce point dans une leçon de M. Saint-Marc Girardin, sur *la Fortune de Voltaire* (n° 35, p. 555).

blie pour faire rendre gorge aux traitants concussionnaires. Cette chambre était tendue de noir et éclairée de flambeaux ; dans une pièce voisine étaient les instruments de torture. On déploya contre les justiciables une sévérité atroce ; défense à eux, sous peine de mort, de sortir de leurs hôtels. Quatre cent soixante-dix chefs de famille furent inscrits sur des tables spoliatrices. Les uns s'enfuirent, d'autres se suicidèrent, d'autres furent exécutés à mort, d'autres soumis à une exposition infamante. Ces poursuites et ces revendications des deniers publics volés devaient rapporter trois ou quatre cents millions ; on n'en retira guère plus de deux cents, dont le tiers à peine fut perçu au profit du Trésor.

Le spectacle de tant de millions gagnés par l'agio, et non par le travail, avait été d'un funeste exemple, et le mauvais usage qu'en faisaient ces parvenus de la fortune poussait chaque jour davantage la nation dans la voie de la corruption. La fièvre d'argent avait gagné tout le monde, les grands seigneurs comme les autres. Ceux qui avaient manqué l'occasion de s'enrichir faisaient des mariages d'argent scandaleux et mettaient aux enchères leur nom et leurs aïeux. Ils se donnaient au plus offrant, fût-il le moins honnête, fût-il un ancien laquais. Les jeunes filles nobles et pauvres, autrefois recrues assurées du bataillon de sainte Catherine, faisant fi du célibat et du couvent, recherchaient des spéculateurs enrichis ; tous les jours, des George Dandin épousaient des Angélique de Sottenville. Une demoiselle Sainte-Hermine, nièce du duc de la Vrillière, épousa un Mississippien nommé Panier. Le nom flattait peu son orgueil aristocratique, mais les millions l'emportèrent, et, après le mariage, elle fit prendre un autre nom à son mari. — Le comte d'Évreux, de la maison de Bouillon, vendit son nom et épousa la fille de Crozat, âgée de douze ans. Il reçut deux millions de dot, et les dépensa pendant que sa femme finissait d'apprendre à lire et à chanter au couvent, où on l'avait reconduite le soir de la bénédiction nuptiale. — Le marquis d'Oise, de la maison de Villars Brancas, entra en proposition de mariage avec une petite fille de deux ans, celle d'André le Mississippien. Il devait toucher vingt mille livres de rente jusqu'au moment du mariage et avoir quatre millions de dot si le mariage se faisait. Il ne se fit pas, car André perdit ses millions comme il les avait gagnés. La chose fut connue, et les petites filles ne voulaient plus de poupées, mais des marquis d'Oise, pour jouer. Par ces unions la noblesse refit un moment sa fortune ; mais elle ouvrit la porte au ridicule et au mépris, et la perte de sa considération lui porta un coup dont elle ne put se relever. (Oscar de Vallée, *les Manieurs d'argent*.)

La haute magistrature elle-même, une des gloires de la France, jusque-là gardienne fidèle des traditions d'honneur et de probité des L'Hôpital et des Molé, ne sut pas se préserver du mal qui travaillait la société et voulut, elle aussi, paraître et briller comme la noblesse. Dès lors les magistrats perdirent leur antique gravité et prirent les airs galants et évaporés des gens de cour (1), trop bien secondés en cela par leurs femmes, dont plusieurs acquirent une célébrité de ridicule et quelquefois pis, au dire de cette mauvaise langue de Tallemant des Réaux qui n'est pas toujours un calomniateur. La Bruyère s'est moqué de ce travers des gens de robe ; Racine aussi, dans ses *Plaideurs*. Dandin dit à son fils :

> Ma robe vous fait honte ? Un fils de juge ! ah fi !
> Tu fais le gentilhomme : hé ! Dandin, mon ami,
> Regarde dans ma chambre et dans ma garde-robe
> Les portraits des Dandins ; tous ont porté la robe.

La grande robe voulait donc rivaliser avec la noblesse ; mais il coûte pour tenir un grand état de maison et briller dans le monde ; aussi vit-on des juges s'oublier jusqu'à trafiquer de la justice et recevoir, sous le nom d'*épices*, des sommes considérables en belles espèces sonnantes. Le procès Goëzman et Beaumarchais sont là pour l'attester. Beaumarchais ne put obtenir une audience qui lui était due, indispensable et méchamment refusée, qu'en donnant cent louis et une montre à brillants à son juge rapporteur, M. Goëzman, membre du parlement Maupeou, et quinze louis à madame Goëzman. « Il serait impossible, disait cette dernière, de se soutenir honnêtement avec ce qu'on nous donne ; mais nous avons l'art de plumer la poule sans la faire crier. » Cette fois la poule cria. Beaumarchais fut assez peu galant pour réclamer ses quinze louis, et, sans égard pour les deux soufflets que voulut bien lui appliquer, de sa jolie main, madame Goëzman serrée par une logique trop pressante, il eut la cruauté de se jouer de l'embarras d'une femme et de triompher de ses contradictions. Il faut lire dans ses *Mémoires* cette amusante comédie du greffe, dans laquelle les traits de caractère jaillissent avec tant d'abondance et de naturel. Ce n'était pas assez pour Beaumarchais de gagner son procès ; il eut l'ambition d'agrandir cette petite cause en compromettant le juge par sa femme, le parlement par le juge et de faire beaucoup de bruit par beaucoup de scandale. Il ne réussit que trop bien ; il bafoua un parlement digne de mépris, sans doute, mais le mépris rejaillit sur la justice elle-même et amena, vingt ans plus tard, les représailles de la Révolution.

Aujourd'hui, la comédie prend à partie les financiers, comme jadis Molière les médecins et les marquis ; elle fait rude guerre à la vanité et au luxe impudent des agioteurs parvenus. La foule applaudit avec plus de malice et de justice que de charité, et les pouvoirs publics encouragent cette croisade morale contre l'argent. Les personnages sont toujours les mêmes, des habiles plumant des dupes. Est-ce à dire que la société n'est composée que de fripons et d'imbéciles ? Non certes ! une société pareille ne durerait pas longtemps. Les honnêtes gens sont en majorité, Dieu merci ! et l'on voit plus

(1) Voyez sur *les Gens de robe au XVIIe siècle*, une conférence de M. Gidel dans le n° 4, p. 60.

d'une fortune acquise par l'intelligence et le travail. Mais, on ne peut le nier, les agioteurs professent parfois d'étranges principes et, qui pis est, les appliquent avec succès. Dans une étude sur la Fontaine, M. Saint-Marc Girardin cite une curieuse conversation de spéculateurs; « Mauvaise entreprise, disait l'un d'une certaine affaire; elle n'a encore eu qu'une compagnie tuée sous elle. — Oui, répondit un autre, il faut encore deux ou trois générations d'actionnaires pour servir d'engrais. » Avis à ceux qui ont des épargnes à placer à fonds perdus! Ils perdront leurs écus, mais il leur restera la consolation de pouvoir dire un jour à leur agent d'affaires ce que M. Jourdain disait à son tailleur :

Ah! ah! monsieur le tailleur, voilà de mon étoffe du dernier habit que vous m'avez fait. Je la reconnais bien.

LE MAÎTRE TAILLEUR.

C'est que l'étoffe me sembla si belle que j'en ai voulu lever un habit pour moi.

M. JOURDAIN.

Oui; mais il ne fallait pas le lever avec le mien.

Ainsi font certains financiers de haute volée; ils savent lever et enlever les millions, laissant aux actionnaires des dividendes de papier et les yeux pour pleurer. Un moment la France a été la proie des sociétés en commandite, et la plaisante exploitation du bitume de Maroc et des charbonnages de Perlimpinpin commanditée par Jérôme Paturot, débaptisé en Napoléon Paturot, n'est que la trop fidèle histoire de tant de valeurs fictives recherchées avidement par la foule des dupes. Que d'écus partis lestes et joyeux à la poursuite de gros dividendes, qui sont revenus au logis clopin-clopant ou ne sont pas revenus du tout! La Bourse est le temple où s'immolent tant de victimes à l'agio. Dans Ponsard, un prêtre du temple dévoile ainsi à un profane téméraire les secrets du lieu :

La Bourse selon vous, ô gens de la campagne,
Est un jeu comme un autre, où l'on perd, où l'on gagne?
Point. Les joueurs y sont partagés en deux corps :
Les faibles dans un camp, et dans l'autre les forts.
Grâce aux gros bataillons qu'ils tirent de leur caisse,
Ceux-ci font à leur choix ou la hausse ou la baisse,
Si bien que l'un des camps, étant maître des cours,
Toujours gagne, pendant que l'autre perd toujours.
A ce duel inégal joins l'œuvre des habiles :
Les uns ont su d'abord les nouvelles utiles;
Les autres, inventant et semant de faux bruits,
De la frayeur publique ont récolté les fruits;
D'autres, par les appâts d'un dividende énorme,
Haussent les actions d'une entreprise informe,
Puis les laissent, aux yeux d'acquéreurs stupéfaits,
Retomber à zéro, dès qu'ils s'en sont défaits.

Ce n'est pas la Fontaine qui se fût laissé prendre à ce piége; le bonhomme avait une façon à lui d'administrer ses biens, et nous la fait connaître dans sa joyeuse épitaphe :

Jean s'en alla comme il était venu,
Mangea le fonds avec le revenu,
Tint les trésors chose peu nécessaire.
Quant à son temps, bien sut le dispenser :
Deux parts en fit dont il soulait (1) passer
L'une à dormir et l'autre à ne rien faire.

Panurge n'aimait pas non plus les placements risqués; c'est pourquoi il « dépendist (dépensa) son revenu en mille petits banquetz et festins joyeux..... abatant bois, bruslant les grosses souches pour la vente des cendres, prenant argent d'avance, achetant cher, revendant à bon marché, et mangeant son blé en herbe. »

Toutefois, la Fontaine et Panurge ne sont pas précisément des modèles à proposer à ces pauvres rentiers rendus défiants par tant de méchants tours joués à leur argent, et fort embarrassés de leurs écus. C'est bien le cas de pousser le cri de détresse de Fr. Bastiat : « Maudit argent! Maudit argent! » L'actionnaire, ce bon mouton si pacifique, si doux à tondre, est devenu triste comme un jour de pluie. Non-seulement il est berné et grugé, mais il a encore la douleur amère de remplacer au théâtre les oncles et les pères de comédie, — des oisons à plumer, comme on sait, — et de voir le public se moquer de lui.

La leçon pratique à tirer de ce qui précède, c'est que s'il ne faut pas prendre de faux airs de philosophe et mépriser l'argent plus que de raison, il ne faut pas non plus en faire un fétiche, s'en donner les ridicules et moins encore lui sacrifier tout, repos et honneur. Plus que jamais, la vraie richesse est dans le travail qui donne l'aisance, et dans la modération des désirs qui préserve de l'envie. A ceux qui en douteraient encore, je rappellerai ces naïves et touchantes paroles du savetier au financier :

Rendez-moi (lui dit-il) mes chansons et mon somme,
Et reprenez vos cent écus.

J. CONUS.

COLLÉGE DE FRANCE.

HISTOIRE ET MORALE.

COURS DE M. ALFRED MAURY.

(de l'Institut).

La France au XVIIIe siècle (2).

VII

LE TRAVAIL ET LA PROPRIÉTÉ.

L'agriculture et l'industrie ont incontestablement pris un grand développement en France durant le cours du XVIIIe siècle; mais il est impossible de déterminer le chiffre précis auquel il s'est élevé, car en ce temps la statistique ne fournissait aucun élément certain d'é-

(1) Avait coutume.
(2) Voyez les numéros 33, 37 et 39, pages 522, 593 et 623.

valuation. En général, on peut être assuré que là où la richesse s'accroît et où les routes s'améliorent, les échanges doivent se multiplier. Le commerce extérieur, qui n'est que la moindre partie de cette activité, peut sans doute donner une idée du mouvement commercial total, mais elle est incomplète. Arthur Young, en comparant l'état de la France au commencement et la fin du siècle, évaluait son commerce à environ 171 millions de livres, pour l'année 1720, et, pour 1786, à 655 millions, chiffre probablement inférieur à la réalité, et il ajoutait que le commerce français avait presque doublé depuis la paix de 1763. L'agriculture avait beaucoup moins progressé, et le célèbre voyageur anglais est loin de porter un témoignage aussi satisfaisant à son égard. Il est toutefois nécessaire de remarquer que les jugements de ce savant agronome sont parfois empreints de partialité; on ne saurait tous les adopter; ils méritent pourtant toujours un examen sérieux. A. Young pensait qu'on avait, en France, depuis le temps de Colbert, sacrifié les solides richesses que donne la terre aux richesses plus apparentes de l'industrie; il accusait le gouvernement d'avoir développé, d'une manière factice, les manufactures et détourné de la culture du sol l'activité des citoyens. Et en cela il avait raison; mais il a méconnu le mouvement qui, de son temps, ramenait déjà les esprits vers le sol, et il n'a pas tenu assez compte de l'heureuse influence qu'une industrie prospère exerce sur le progrès de l'agriculture. Ne voyons-nous pas que les contrées les plus avancées sous le rapport industriel sont d'ordinaire en même temps les plus avancées sous le rapport agricole, témoins les départements du Nord et de l'Aisne.

Jetons un rapide coup d'œil sur l'état de l'industrie française au siècle dernier. Les tissus occupaient alors, comme aujourd'hui, le premier rang dans le travail manufacturier. Le lin et le chanvre étaient cultivés dans presque toutes les provinces et partout où l'on faisait de la toile. Il y avait, d'ailleurs, peu de grands ateliers; chaque chaumière, pour ainsi dire, avait son métier, dont le produit, après le prélèvement nécessaire pour les besoins de la famille, était vendu au marché de la ville. Aussi les ordonnances de 1762 et 1765, qui, en autorisant légalement cette fabrication rurale, l'avaient soustraite aux persécutions jalouses des corps de métiers, avaient-elles été un grand bienfait.

Les toiles fines même étaient tissées dans les campagnes et recevaient, à la ville, leurs derniers apprêts. Saint-Quentin y excellait; ses linons, ses batistes, ses gazes de fil faisaient alors les délices de la mode et occupaient, dit-on, soixante mille fileuses et six mille tisserands; on estimait à 200 millions la valeur des toiles fabriquées. L'exportation seule atteignait 20 millions, et l'agriculture ne suffisant pas à fournir la matière première, on achetait, chaque année, à l'étranger, pour 6 ou 8 millions de chanvre et de lin. Aussi le prix du chanvre brut s'était-il élevé depuis le commencement du règne de Louis XVI de 30 à 40 livres le quintal.

Le coton n'était encore qu'une annexe de la toilerie, mais une annexe déjà fort importante. Dans le principe, la France avait reçu cette matière toute filée du Levant et ne l'avait employée qu'en le mélangeant avec d'autres fils. Le XVIIIe siècle en comprit l'importance. La France apprit à filer les cotons et à en composer des tissus variés, siamoises, rouenneries, toiles peintes, que le goût des femmes pour les parures légères avait mises en vogue. Rouen et Mulhouse étaient déjà à la tête de cette fabrication; mais Mulhouse n'était pas encore ville française, et c'étaient la Normandie et la Picardie qui filaient et tissaient la plus grande partie des 11 millions de livres de coton que nous importions en 1788.

La draperie était, en revanche, répandue dans la plupart de nos provinces. Les origines de cette industrie sont aussi anciennes que l'histoire du pays, comme le sont, au reste, les origines de presque toutes les grandes industries dont l'objet est de vêtir ou de nourrir l'homme avec des produits indigènes. Les types de draps étaient nombreux, et chaque canton demeurait fidèle à celui qu'il avait coutume de fabriquer depuis de longues années. Ici, des draps fins, des londrins; là, de gros draps; ailleurs des camelots, des droguets, des serges, des étamines. On comptait de plus quelques manufactures, et plusieurs, libéralement encouragées par Colbert, étaient assez considérables. Mais la majeure partie des étoffes de laine sortait des métiers isolés des tisserands de campagne. La fabrique de Sedan, avec ses dix mille ouvriers et ses sept cent treize métiers, occupait le premier rang dans la draperie fine, et jouissait depuis longtemps de la réputation qu'elle a toujours su conserver à travers les vicissitudes de notre industrie. Après elle venaient Lorient, Elbeuf, Abbeville, Darnetal. La draperie commune appartenait surtout au centre de la France, au Languedoc. Lodève avait déjà le privilége d'habiller les troupes, et Carcassonne continuait d'approvisionner une partie des marchés du Levant. Sous le nom de petite draperie, on fabriquait en Flandre, en Picardie, en Champagne, diverses étoffes de laine peignée; mais cette fabrication était dans l'enfance, tandis que celle de la laine cardée donnait, dans les qualités supérieures, des produits excellents. On achetait alors, pour 23 livres, un fort beau drap noir de Sedan.

La soierie avait au XVIIIe siècle, bien plus encore qu'aujourd'hui, le caractère d'une industrie de luxe. Aussi l'existence des trente mille ouvriers que Lyon renfermait alors était-elle soumise à d'aussi grandes et même à de plus grandes vicissitudes que de nos jours.

En 1788, on estimait la production de l'industrie française à 931 millions. Plusieurs progrès notables avaient été accomplis et l'esprit d'invention commençait à percer à travers la routine. Si le traité d'Eden avait permis aux marchandises anglaises d'affluer sur nos marchés, si plusieurs de nos villes s'étaient trouvées par là ruinées, si Nevers, par exemple, avait vu

son industrie des faïences compromise, d'un autre côté, le sentiment de notre infériorité nous conduisait à perfectionner les instruments de travail. Toutefois il est incontestable que l'industrie traversa alors une grande crise. On a souvent représenté les douloureuses vicissitudes du travail et du bien-être comme une maladie de notre siècle qu'engendre la concurrence, et l'on s'est complu à opposer l'existence calme et assurée des anciens artisans aux agitations anxieuses de nos manufacturiers. C'est là une erreur qui se dissipe devant l'étude sérieuse des faits. Le progrès de l'industrie a toujours été obtenu au prix de bien des efforts malheureux, de bien des souffrances. Sans doute les crises étaient alors moins étendues, parce que l'industrie était moins active, parce qu'elle tenait moins d'existences suspendues à ses destinées, et qu'elle-même dépendait moins du crédit. Mais aussi elle était moins armée qu'elle ne l'est aujourd'hui contre les épreuves de la disette et de la guerre. L'industrie française subit quatre ou cinq crises dans la seconde moitié du XVIIIe siècle; il y eut une crise en 1752; il y en eut une autre, plus violente et beaucoup plus longue, en 1756, lorsque éclata la guerre de Sept ans. Lorsque la France entra en lice dans la querelle des États-Unis et de l'Angleterre, ce fut, pour l'industrie, la cause d'une crise momentanée. En 1784, quand la France eut fait la paix, il se produisit une crise monétaire, née, disait-on, de l'encombrement des magasins et de la défiance qui gênait la circulation des monnaies. Nouvelle crise, quand fut signé le traité d'Eden. En 1756 et en 1757, l'intensité du mal fut telle qu'une foule d'ouvriers affamés ne trouvèrent de ressources que dans le parti des armes, et la seule ville de Rouen vit les recruteurs lui enlever, en quinze mois, dix mille ouvriers.

L'industrie du XVIIIe siècle n'était donc pas dans l'enfance; elle entraînait dans les villes une population nombreuse qui y trouvait trop souvent, comme aujourd'hui, la démoralisation et la misère. Déjà, à cette époque, on se plaignait du dépeuplement des campagnes. La population de la France avait d'ailleurs notablement augmenté. Mais bien des entraves arrêtait l'essor du commerce et de l'industrie, et avant tout, il faut compter parmi ces entraves le privilége. Quoique les servitudes et les inégalités fussent alors en France beaucoup plus nombreuses qu'en Angleterre, elles auraient pu, cependant, être rachetées en un court laps d'années. Avec de la patience, les Français auraient pu arriver à faire disparaître légalement, sans commotion, les principaux obstacles. Mais la patience n'est pas, hélas! une de nos vertus nationales. De plus chacun se montrait plus préoccupé de s'assurer le bénéfice du privilége que d'en poursuivre l'abolition. Les bourgeois s'en montraient aussi avides que les nobles qu'ils jalousaient, et les corps de métiers en voulaient avoir leur part; au lieu de s'unir avec le peuple, on cherchait surtout à s'en séparer. La noblesse méprisait le tiers; les lois et les mœurs étaient d'accord pour interdire aux nobles l'accès des carrières industrielles. La pauvreté n'enlevait point le titre de noblesse, mais exercer un art ou un commerce c'était déroger. Les coutumes les plus indulgentes, comme celles de Bretagne, admettaient seulement le droit de réhabilitation dès que le noble déchu renonçait à ses occupations dégradantes. En somme, le commerce, l'industrie, n'avaient point acquis la force et la considération dont ils ont besoin.

La réhabilitation du travail producteur, dans le sens économique du mot, voilà le but que poursuit la société contemporaine et dont on était alors bien loin. Partout où le travail est avili, il demeure stationnaire ou même périclite. Voilà pourquoi le travail libre a triomphé de l'esclavage et tel a été la principale cause du triomphe des États du Nord de l'Union américaine sur ceux du Sud. Cette réhabilitation, la France l'obtint par la violence, comme c'est par la violence que les États du Nord obtinrent l'abolition de l'esclavage. Le résultat aurait été obtenu, plus lentement sans doute, mais plus sûrement et au prix de moins de souffrances par des réformes graduelles et successives. La révolution française fit, en quelques années, ce que le XVIIIe siècle aurait dû accomplir en soixante ou quatre-vingts années. Le danger de ces réformes brusques et révolutionnaires, c'est qu'elles portent presque toujours atteinte au principe de la propriété; or, la propriété consacre le droit du travail. Sans doute, la Constituante, en face de la propriété, se montra modérée dans ses réformes; mais il n'en fut pas de même de la Convention, qui ne comprit pas que le respect de la propriété est en même temps la garantie du travail. A l'époque où l'Assemblée législative était dominée par les Jacobins, en 1792, elle avait décidé l'abolition pure et simple de tous les droits qui n'auraient pas pour cause une concession primitive, clairement justifiée par un acte écrit. La Convention alla plus loin : le décret du 17 juillet 1793 anéantit tout vestige de la féodalité, supprima, sans indemnité, les redevances seigneuriales de toute espèce, même celles qui provenaient d'une concession primitive, en ordonnant de déposer aux municipalités et de brûler tous les titres constitutifs, ou récognitifs des droits supprimés par le présent décret ou par les décrets antérieurs.

Dans ses réformes, la Constituante avait invoqué la justice; c'est au nom du salut public qu'agit la Convention. Son décret du 9 juillet prononça la confiscation de tous les biens, soit mobiliers, soit immobiliers des émigrés, et la vente de ces biens au profit de la nation. Il y avait une nouvelle atteinte à la propriété. Sans doute ces mesures eurent d'heureux résultats, mais elles ébranlèrent chez nous le respect d'un droit dont l'exercice ne doit pas être séparé de celui de la liberté du travail. Les habitudes d'arbitraire avaient tellement pénétré chez nous par le fait du régime antérieur, que la République se montra aussi injuste, plus injuste même

que ne l'avait été l'ancien régime. La Constituante avait donné la liberté à la terre; la Convention donna la terre aux petits propriétaires. Si heureuses que fussent ces conséquences dans l'ordre matériel des faits, il n'en était pas moins regrettable qu'un tel bien eût pour origine une violation de cette justice qui est le bien absolu et suprême, parce que c'est la meilleure et la plus solide garantie de tous les biens. En matière d'industrie, la Constituante avait proclamé le principe de la liberté; la Convention, pour ruiner l'Angleterre, opposa, à ce principe, l'interdiction de la liberté. Quel était cependant le but de la révolution, quelle en était à la fois la première origine et la fin, si ce n'est l'application du principe de la justice sous le nom d'égalité? Par quelle contradiction, le peuple qui se soulève tout entier, avec tant d'enthousiasme, de fureur, au cri de liberté, en arrive-t-il à proscrire la liberté même? C'est qu'il n'eut pas la patience d'assurer, par des moyens légaux, le triomphe simultané de deux principes qui se trouvaient momentanément en lutte. Or, dans de telles oppositions, les transactions seules sont possibles. Le privilége était devenu propriété et le travail un privilége. Au lieu de transiger, les intérêts contraires se livrèrent une lutte à mort; la justice et la liberté triomphèrent, mais la propriété subit une rude atteinte et il lui a fallu bien du temps pour s'en relever.

ALFRED MAURY.

VARIÉTÉS.

Essai sur le droit public et privé de la république athénienne, par M. GEORGE PERROT. — Premier volume : *Le droit public.* — Ern. Thorin, éditeur.

Dans ce premier volume, M. George Perrot nous donne un tableau d'ensemble, très-net et très-complet à la fois, de la constitution politique et judiciaire de la république d'Athènes. C'est une œuvre vraiment sérieuse, où les renseignements abondent. L'auteur connaît tous les textes grecs et latins qui se rapportent à son sujet; il a consulté tous les livres français et allemands qui ont été écrits sur la même matière. Il a recueilli par ce travail consciencieux une masse énorme de documents qu'il a su ordonner et digérer de manière à épargner toute fatigue au lecteur. Les diverses parties du livre se suivent et s'enchaînent avec une lucidité si parfaite et dans un ordre si naturel, qu'on est tenté de croire qu'il n'y a là rien que de très-facile, et il faut se rappeler la confusion et le désordre de la plupart des livres qui ont été écrits sur des matières analogues, pour rendre à M. Perrot la justice qu'il mérite. C'est ainsi que l'érudition devient véritablement attrayante et se communique sans efforts aux plus ignorants.

Un autre mérite, non moins rare, de M. Perrot, c'est d'avoir su se défendre de la tentation de multiplier les conjectures. Tout ce qui est connu et définitivement acquis au sujet de la constitution athénienne se trouve dans son livre, et le petit nombre de conjectures par lesquelles il a essayé de suppléer au silence des textes anciens sont presque toutes si bien déduites et tellement conformes à l'esprit général de cette constitution, qu'il est difficile de douter que l'auteur ait touché juste.

Comme ensemble, ce qui ressort de la lecture de ce livre, c'est la justification complète de la démocratie athénienne, tant calomniée par quelques-uns de ses enfants. Il est de règle que les peuples soient plus frappés des inconvénients que des avantages des institutions sous lesquelles ils vivent. Il serait ridicule de leur en faire un crime, car c'est la condition essentielle du progrès. Le droit et le devoir de l'homme, c'est d'être le plus heureux et le plus libre possible; ce n'est qu'en critiquant et en attaquant tout ce qui fait obstacle à ce bonheur et à cette liberté, qu'il peut éliminer peu à peu des conditions sociales les éléments mauvais.

Mais on a souvent pris trop au sérieux les récriminations d'Aristophane, de Socrate, de Platon, de Xénophon. Tous ces hommes, il faudra bien qu'on finisse par le reconnaître, étaient purement et simplement des réactionnaires en politique comme en philosophie ; leur idéal était dans le passé, et ils ne concevaient de progrès que dans un retour complet au régime de l'antique aristocratie. Leurs doctrines n'étaient, à y regarder de près, que la forme philosophique de leurs théories politiques. On a accepté trop aveuglément pour des œuvres de progrès intellectuel des systèmes qui pouvaient s'allier, dans les mêmes esprits, avec l'admiration de l'oligarchie féroce et corrompue de Lacédémone. On aurait dû comprendre au moins qu'il y avait là quelque chose de singulier et qu'il n'est pas commode d'admettre qu'une même intelligence se trouve à la fois aux deux pôles opposés de la pensée, progressive en philosophie et réactionnaire en politique.

Le livre de M. Perrot rend cette anomalie encore plus saisissante en démontrant combien sont peu fondées les accusations de ces illuminés que, en dépit des critiques si bien fondées d'Aristote, on s'entête à nous présenter comme les instaurateurs de la philosophie grecque.

Jamais constitution n'a su allier dans une aussi juste proportion le principe antique de la souveraineté populaire avec le respect du droit individuel, tel qu'il pouvait être alors compris ; jamais pouvoir n'a mis autant de soin à se limiter lui-même et n'a pris autant de précautions pour se garantir de ses propres entraînements

C'était dans l'assemblée générale du peuple que résidait la souveraineté, car c'était elle qui délibérait, qui votait et qui ordonnait après avoir entendu ses orateurs, c'est-à-dire qui que ce soit des citoyens qui croyait avoir à dire quelque chose sur les affaires publiques.

Mais pour échapper aux surprises, aux décisions précipitées, toute proposition de loi ou de décret devait d'abord être soumise aux délibérations du sénat des Cinq-cents. Puis, quand une loi était votée, après avoir été discutée contradictoirement par les sénateurs et par

l'assemblée du peuple, elle était de nouveau examinée et pouvait être annulée par les Aréopagites, qui formaient une espèce de conseil suprême permanent, de sénat conservateur, composé des citoyens qui avaient été archontes.

Et ce n'était pas tout. Chaque magistrat, avant d'entrer en charge, était soumis à une enquête préalable qui portait également sur sa vie publique et sur sa conduite privée. Quand il sortait de charge, il était assujetti à un nouvel examen; tout citoyen avait le droit de le poursuivre judiciairement pour la manière dont il s'était acquitté de ses fonctions. Les orateurs eux-mêmes, bien que n'étant pas proprement des magistrats, devaient subir la même enquête et le même contrôle, et ils pouvaient être condamnés à de fortes amendes, même à l'exil, s'il était prouvé qu'ils eussent proposé des mesures contraires aux lois, sans excepter le cas où leurs propositions auraient été adoptées par l'assemblée du peuple.

On voit par là que si ce peuple était léger et porté à l'engouement, comme on ne manque jamais de l'en accuser, on ne peut pas du moins lui reprocher d'avoir méconnu ses défauts et de n'avoir pris contre eux des précautions suffisantes. Il semblerait bien plutôt qu'on dût craindre qu'il se fût trop défié de lui-même et que ces précautions multipliées eussent eu pour effet d'entraver et d'éteindre le mouvement de la vie publique.

Mais il n'en était rien, parce que le patriotisme et le sens politique étaient très-développés à Athènes et que les citoyens aimaient mieux s'exposer aux accusations en servant leur patrie que d'assurer leur sécurité personnelle en se désintéressant de la chose publique.

Grâce à Xénophon et à l'ignorance universitaire, on s'imagine assez volontiers, en dehors du monde spécial des érudits, qu'à Athènes toutes les magistratures étaient distribuées au gré du hasard et que, pour être chef de la République, il suffisait de tirer un bon numéro. Là-dessus on ne manque pas de plaisanter agréablement ou de s'indigner éloquemment (affaire de tempérament ou de circonstance) contre les aberrations d'une démocratie qui remettait le sort des citoyens, les intérêts de l'État, la honte ou la grandeur, la prospérité ou la ruine de la patrie entre les mains du premier venu, sans autre garantie que le caprice du sort. On voit d'ici toute la tirade. Elle peut être fort longue.

Malheureusement elle tombe mal, et les Athéniens n'étaient pas aussi sots dans la réalité que dans l'enseignement officiel.

D'abord, grâce à la pratique journalière de la vie politique, à la multiplicité des fonctions publiques et à l'habitude d'assister et de prendre part aux discussions des orateurs dans les assemblées du peuple, il y avait bien peu d'Athéniens qui n'eussent une connaissance des affaires au moins égale à celle de la plupart des hommes que, chez nous, les hasards de l'élection ou le choix gouvernemental envoient siéger dans nos assemblées politiques. Au moins était-on sûr, à Athènes, de n'avoir que des magistrats à peu près honorables, grâce à l'enquête à laquelle on soumettait tous les candidats, sans distinction de vie privée ou de vie publique. Les Athéniens, en effet, tout subtils qu'ils étaient, n'en étaient pas arrivés à cette intelligence supérieure des choses qui nous permet de comprendre qu'un fripon et un gredin puissent être des hommes politiques très-passables.

Les Athéniens rejetaient donc sans pitié les candidats qui n'avaient pas su s'attirer et conserver la considération de leurs concitoyens; ils pouvaient toujours destituer les magistrats indignes. Quand ceux-ci sortaient de charge, chacun avait en outre, comme nous l'avons déjà dit, le droit de les poursuivre judiciairement sans demander l'autorisation à aucun conseil d'État.

D'ailleurs il ne faut pas oublier qu'il n'y a aucun rapport entre la constitution d'Athènes et la nôtre. On n'avait pas encore imaginé cet ingénieux système de centralisation que l'univers nous envie; les archontes avaient des fonctions parfaitement déterminées par les lois, étroitement circonscrites par la surveillance du peuple, et à la moindre tentative d'empiétement illégal sur les droits et la liberté des citoyens, ils se seraient heurtés à la résistance de l'assemblée. Il est donc parfaitement ridicule de gémir sur la malheureuse condition de ces pauvres Athéniens, livrés, sous prétexte de démocratie, à des tyrannies de hasard. Sans compter que l'archontat, une fois abandonné au sort, perdit presque aussitôt la plus grande partie de son importance. La réalité du pouvoir exécutif et le commandement de la force armée passèrent entre les mains des stratéges, choisis et nommés par l'assemblée.

De plus, la direction générale de la politique appartenait à des citoyens qui jouaient souvent le premier rôle dans la cité, sans autre titre à l'autorité que l'influence de leur talent et de leur patriotisme. Ce gouvernement de la persuasion, que les Athéniens opposaient avec une légitime fierté à la brutalité du commandement dans les monarchies et même dans la plupart des républiques anciennes, est un des faits les plus considérables de l'histoire d'Athènes. Il suffirait par lui seul à balancer bien d'autres erreurs plus graves que toutes celles qu'on peut reprocher à la constitution athénienne. De tous les peuples modernes, les Anglais sont les seuls chez qui on le retrouve presque aussi complet que chez les Athéniens.

Un autre usage que les délicats ne manquent pas de reprocher à la grossièreté démocratique d'Athènes, c'est celui de payer une indemnité aux citoyens qui prenaient part aux délibérations de l'assemblée. Leur désintéressement ne peut se faire à l'idée que des gens aient accepté un salaire pour remplir leurs devoirs de citoyens et servir la patrie. Je suis forcé d'avouer que ceux des Athéniens qui, pour le service public, laissaient là leurs affaires et leur travail toute une journée, recevaient trois oboles, c'est-à-dire près de qua-

rante-cinq centimes de notre monnaie. Cependant cette somme ne paraîtra peut-être pas exorbitante, si l'on songe qu'à Athènes il y avait, contrairement aux usages de toutes les nations antiques, un grand nombre de citoyens qui vivaient uniquement du travail de leurs mains, comme nos ouvriers, et que, pour être citoyen, on n'en est pas moins condamné à manger pour vivre. Il est vrai que ces indignations vertueuses, si impitoyables à ces pauvres artisans d'Athènes assez peu scrupuleux pour ne pas se laisser mourir de faim au service de la patrie, assez éhontés pour accepter chaque année une indemnité moyenne de vingt-deux francs cinquante centimes pour une cinquantaine de jours consacrés aux délibérations publiques, s'arrêtent respectueusement devant les 100 francs que reçoivent nos députés par séance, et n'osent pas même lever les yeux jusqu'aux 30 000 francs annuels que touchent nos sénateurs. Cela me dispense de toute discussion sur ce point, et j'abandonne ces avides Athéniens aux sévérités de nos rudes démocrates.

Je veux surtout faire remarquer par où l'organisation judiciaire à Athènes était supérieure à toute autre. Je ne parle pas de ces juges nomades qui s'en allaient dans les campagnes juger les différends sur place pour épargner aux pauvres les frais de déplacement, ni de cette multitude de magistrats toujours prêts à écouter les plaignants et à terminer rapidement les procès; ce qui me frappe surtout dans l'organisation judiciaire d'Athènes, c'est la prédominance du jury sur la judicature permanente. Sauf un petit nombre de cas réservés au jugement de l'aréopage, tels que l'empoisonnement et l'assassinat, on peut dire que chez les Athéniens c'est le jury qui décide tout. Les Héliastes, qui siégeaient au nombre de cinq cents et quelquefois de deux mille, étaient des jurés, c'est-à-dire de simples citoyens, réunis pour juger leurs pairs. On conçoit quelles garanties offrait un pareil mode de jugement. Au lieu d'une judicature permanente, fondée et soutenue par l'absurde préjugé d'une justice absolue, immuable, et que ce préjugé originel, par lui seul, sans les mille autres raisons qui s'y ajoutent, incline à ne tenir aucun compte de l'éducation, des circonstances, de tout ce qu'en réalité on doit considérer avant tout, l'accusé trouvait devant lui une assemblée d'hommes comme lui, sans préjugés de corps ni de tradition, disposés à juger uniquement au nom de la conscience publique, c'est-à-dire au nom des passions, des sentiments, des idées, des intérêts, des habitudes morales de la société même à laquelle il appartenait, sans être exposé à voir apprécier ses actes d'après des règles fictives et complétement étrangères aux conceptions qui expliquaient sa propre conduite. Le nombre même des jurés était une garantie d'impartialité.

Aussi, comme le fait ressortir M. Perrot en termes énergiques, ne trouve-t-on dans l'histoire de la république athénienne aucun de ces scandales judiciaires qui déshonorent les judicatures permanentes : « Toute excitée qu'elle fût, dit-il, la passion populaire ne refusa ni à Antiphon ni à Ératosthènes aucune des garanties instituées par la loi; pour mieux disputer leur tête aux justes colères de la foule, ils purent réclamer pour eux-mêmes le bénéfice de ces institutions qu'ils avaient essayé de détruire par la ruse et par la force, par l'intrigue et par l'assassinat. »

Le respect de la justice était si bien ancré dans les esprits, grâce à une longue pratique de la liberté, que ce peuple d'artisans, de laboureurs, de commerçants et de matelots, si fort méprisé par le parti qui s'appelait lui-même « le parti des honnêtes gens », n'eut rien de plus pressé, quand tombèrent les Trente, que de rétablir les garanties supprimées par la faction aristocratique. Le seul résultat des violences de cette faction fut de « déshonorer l'oligarchie et de l'annuler si bien, qu'à partir de ce moment le parti oligarchique n'existe plus, même de nom, à Athènes; elles ont de plus donné une singulière force aux sentiments d'amour et de respect qu'inspiraient aux Athéniens leurs institutions démocratiques. Tous désormais, riches et pauvres, descendants des anciennes familles et petites gens de la plèbe, hommes politiques et simples particuliers, tous comprenaient que ces institutions, quels que soient leurs défauts ou plutôt les défauts de ceux qui les appliquent, sont dans l'ensemble plus sages, plus honnêtes et plus justes que celles de toute autre cité grecque. »

Je sais bien qu'on peut toujours objecter la condamnation de Socrate. Je la réprouve aussi énergiquement que personne, car je ne reconnais à nul pouvoir le droit de poursuivre des opinions, à nul homme, à nulle société le droit de tuer hors du cas de danger imminent pour sa propre existence, mais la personne même de Socrate ne m'inspire, je l'avoue, qu'une sympathie fort modérée, et ses doctrines ont, à mon avis, fait reculer la civilisation grecque plus qu'elles ne l'ont fait avancer. Je suis loin cependant de prétendre qu'il ait mérité la mort pour avoir été réactionnaire en politique comme en philosophie, mais je crois que parmi les plus ardents apologistes de Socrate, parmi ceux dont le libéralisme éclate surtout par leurs accusations contre la démocratie athénienne, on en découvrirait plus d'un qui trouverait la condamnation de Socrate beaucoup moins odieuse si, au lieu d'avoir vécu à Athènes il y a plus de deux mille ans, il avait été jugé à Paris, il y a dix ou quinze ans, pour avoir attaqué, au lieu du paganisme et de la démocratie, le catholicisme et le gouvernement.

On peut tirer de cette constitution d'Athènes et de son organisation judiciaire plus d'un enseignement utile, et il serait facile d'y trouver le germe de plus d'une réforme qui ne ferait pas trop mauvaise figure même dans notre société perfectionnée.

EUGÈNE VÉRON.

Le propriétaire-gérant : GERMER BAILLIÈRE.

PARIS. — IMPRIMERIE DE E. MARTINET, RUE MIGNON, 2.

REVUE
DES
COURS LITTÉRAIRES
DE LA FRANCE ET DE L'ÉTRANGER

CINQUIÈME ANNÉE — NUMÉRO 44 — 3 OCTOBRE 1868

Paris, 2 octobre 1868.

M. Martha, professeur de poésie latine à la Sorbonne, a lu, récemment, à l'Académie des sciences morales et politiques, un travail sur *la crainte de la mort et de la vie future* d'après Lucrèce. Il y explique le vrai sens de ce fameux troisième livre du *De natura rerum* où Lucrèce s'efforce « avec une véhémence dramatique » d'affranchir ses contemporains des terreurs de la vie future et de la crainte de la mort. Selon M. Martha, Lucrèce n'a voulu ni réfuter les grandes idées de Platon qu'il ignorait ou qu'il négligeait, ni étouffer les idées populaires sur l'Achéron et sur les Furies qui, sans crédit depuis des siècles, ne méritaient plus les attaques d'un philosophe. Mais il lutte contre l'idée atroce et funeste que les anciens s'étaient faite de la vie future, en s'imaginant qu'après le trépas « le corps et l'âme (les deux principes étaient le plus souvent confondus), la personne enfin continuant de souffrir et de jouir, même sous la terre où elle est ensevelie, un manquement à certains rites funéraires pouvait entraîner un malheur éternel ». On s'est donc mépris sur les intentions de Lucrèce et sur la portée de ses arguments quand on a voulu se servir de ses idées contre les croyances du christianisme. « Ses idées sont souvent sans force et sans valeur contre le spiritualisme moderne, mais elles sont raisonnables, justes, accablantes pour certains préjugés antiques. »

Aussi bien, dit M. Martha, « rien ne manque à la gloire de ce livre, pas même le singulier honneur d'avoir été regardé, au XVIIIe siècle, comme le manuel des affligés ». Ainsi Frédéric, roi de Prusse, offrant ses condoléances à d'Alembert après la mort de mademoiselle de Lespinasse, lui écrivait : « Quand je suis affligé, je lis le troisième livre de Lucrèce : c'est un palliatif pour les maladies de l'âme. » Mais lorsque, à la veille de Rosbach, il se vit entouré par quatre armées, le palliatif n'avait plus d'effet pour lui. « J'ai lu et relu le troisième chant de Lucrèce, écrivait-il à d'Argens, mais je n'y ai trouvé que la nécessité du mal et l'inutilité du remède... Voilà l'époque du stoïcisme (1) : les pauvres disciples d'Épicure ne trouveraient pas à cette heure à débiter une phrase de leur philosophie. » Montaigne, on le sait, pensait autrement et l'on peut opposer à cette dernière remarque de Frédéric les chapitres des *Essais* où Montaigne commente, avec une sorte d'amour, les raisonnements de Lucrèce pour supprimer chez lui et chez le lecteur la crainte de la mort.

— M. Mathews Arnold, un des inspecteurs du gouvernement anglais pour les écoles, avait été chargé d'examiner les différents systèmes d'éducation en usage sur le continent. Après avoir étudié attentivement un grand nombre d'établissements en France et en Allemagne, M. Arnold a publié un très-intéressant rapport. Il affirme la supériorité de l'éducation française dans son ensemble sur l'éducation de l'Angleterre, mais il considère l'Allemagne comme ayant l'avantage sur ces deux pays. Il faut remarquer que M. Arnold tombe d'accord avec la plupart des juges compétents pour considérer comme beaucoup trop longues les heures de travail imposées à la jeunesse française, et pour penser qu'il faut consulter la physiologie autant que la psychologie dans ses rapports avec l'éducation de la jeunesse.

On commence en France à partager cet avis, même dans l'Université. Si nous comptons parmi nos lecteurs quelques collégiens à la veille de rentrer au lycée, nous voulons leur adoucir ce moment pénible par les riantes perspectives que leur ouvrait, au mois d'août dernier, M. F. Bouillier, directeur de l'École normale supérieure, en présidant la distribution des prix du lycée Napoléon :

«..... Je voudrais diminuer la monotonie des promenades ordinaires, et, sans craindre de vous fatiguer par une longue course, ce qui est salutaire, les étendre au delà du cercle un peu étroit où elles sont renfermées. Dans Paris, et aux portes de Paris, que de monuments, que de lieux célèbres, que de souvenirs de tous les âges de la vie de la France, propres à éveiller la curiosité même des plus jeunes d'entre vous, à les charmer et à les instruire, surtout si l'un de leurs maîtres voulait bien leur servir de cicérone ! Pour ne pas parler de Vincennes, de Saint-Denis, de Saint-Cloud, de Saint-Germain, combien il serait facile de vous faire passer une journée à Versailles, dans le musée et dans le parc, avec des prix réduits pour la route et avec l'hospitalité assurée de son magnifique lycée !

» Mais je ne me contente pas d'une course à Versailles. Indépendamment des grandes promenades, je rêve pour vous des voyages, de véritables voyages, dont l'attrait serait bien plus vif encore. Plus d'une

(1) Cette phrase n'est pas claire ; Frédéric veut dire : Voilà le moment d'être stoïque.

fois, en France et à l'étranger, j'ai rencontré dans les chemins de fer, sur les bateaux à vapeur, ou bien à pied, le sac au dos, le bâton à la main, des troupes joyeuses d'écoliers en voyage. Vous savez avec quel charme Topfer a décrit les voyages en zigzag de quelques écoliers de Genève à travers la Suisse et la Savoie.

» Si nous voulions, nous aussi, entreprendre des voyages en zigzag à travers nos dix-sept académies, quels avantages, quelles facilités n'aurions-nous pas, grâce aux étapes universitaires que nous trouverions partout sur notre route, grâce à un mutuel échange de bons offices et de cordiales réceptions entre tous les établissements qui appartiennent à la grande famille de l'Université !

» Chaque lycée sur la route serait comme une hôtellerie, mais une hôtellerie vraiment merveilleuse et enchantée, car on y aurait tout sans bourse délier, à charge, il est vrai, de réciprocité. Est-il besoin d'ajouter que tout s'y trouverait disposé au mieux pour l'ordre et la surveillance ?

» Les seuls frais seraient ceux du chemin de fer, mais considérablement réduits par la générosité des Compagnies et par la haute intervention du ministre de l'instruction publique. Pourquoi n'irions-nous pas jusqu'à espérer qu'un jour les tuniques de nos lycéens auront les mêmes priviléges que les habits militaires ?

» Il semble donc, mes chers amis, que nous n'ayons qu'à nous mettre en route, puisque nous n'avons plus nul souci du vivre et du couvert, puisque partout des amis nous tendent les mains Aussi, déjà je vous vois, en imagination, parcourir non plus le boulevard Saint-Michel ou les Champs-Élysées, mais la ville d'Amiens, de Reims ou de Rouen, sous la conduite de vos chefs, en compagnie de quelques professeurs dévoués, comme il y en a tant, qui vous donnent, chemin faisant, en face des lieux et des monuments, les meilleures de toutes les leçons, celles que vous n'oublierez pas.

» De Rouen, si bon nous semble, rien ne nous empêcherait de faire une seconde étape jusqu'au Havre et d'aller voir l'Océan avant de revenir au pied de la tour de Clovis. Pendant que vous prendriez un bain de mer, vos camarades du Hâvre admireraient Notre-Dame, le Louvre, le Panthéon; pendant que vous coucheriez dans leurs lits, ils coucheraient dans les vôtres.

» Ainsi les choses se passeraient-elles dans toutes les autres régions universitaires. Les uns s'en iraient vers les Alpes ou les Pyrénées; les autres descendraient ou remonteraient la Loire et le Rhône; ceux-là suivraient les bords de la Méditerranée ou de l'Océan. Tous, partout, trouveraient ouvertes les portes des lycées, comme autant de caravansérails échelonnés sur leur route.

» Néanmoins, à cause d'un concert préalable, nulle part il n'y aurait encombrement. Autant, par exemple, Tours aurait envoyé des siens à Angers ou à Nantes, autant, le jour même, seraient partis d'Angers ou de Nantes pour aller à Tours. Les deux troupes, se dirigeant en sens inverse, se croiseraient sur la route, non sans échanger des saluts sympathiques et sans faire retentir de leurs cris de joie les rives de la Loire.

» Comme le ministre de la guerre règle les changements de garnison, la marche et les étapes de chaque régiment, de même le ministre de l'instruction publique pourrait, lui aussi, régler de son cabinet et suivre sur la carte les mouvements de ces petits bataillons universitaires à travers tous les lycées de l'Empire.

» Ces fraternelles visites seraient des jours de fête pour tous, pour ceux du dedans comme pour ceux du dehors.

» Qui sait si, dans l'entraînement de cette fête de famille, l'économe lui même ne se laisserait pas aller à diminuer quelque peu l'austérité du régime ordinaire, semblable à ce bon rat des champs dont vous connaissez, messieurs les humanistes, la charmante histoire :

Asper et attentus quæsitis, ut tamen arctum
Solveret hospitiis animum !

FACULTÉ DES LETTRES DE PARIS.

POÉSIE FRANÇAISE.

COURS DE M. SAINT-MARC GIRARDIN

(de l'Académie française).

Idées politiques de Voltaire.

Messieurs,

Je reviens rapidement sur quelques mots de notre dernier entretien (1) pour deux raisons :

D'abord, pour un malentendu à éclaircir entre moi et l'un d'entre vous, qui m'a écrit une lettre dont je le remercie, puisqu'elle me fournit l'occasion d'expliquer ma pensée sur un point important de philosophie politique; en second lieu, pour ajouter un témoignage à celui des *Lettres anglaises* de Voltaire sur le commerce philosophique et moral qui s'établissait alors entre la France et l'Angleterre.

Sur le premier point, mon très-bienveillant correspondant me reproche d'avoir parlé un peu légèrement de l'État. Personne ne respecte et n'aime plus l'État que moi, mais il faut s'entendre sur le mot. Si l'État est le nom de la patrie sur la frontière et dans le for extérieur, si l'État est le nom de l'unité nationale dans le for intérieur et dans le cercle agrandi et respecté de la liberté, personne, dans ce sens, n'est plus attaché que moi à l'État; et je me trouve avoir fait, à ce sujet, il y a deux ans, une profession de foi qui a eu le mérite de rester quasi inédite : c'est une petite histoire que je vous demande la permission de conter en quelques mots.

C'était au mois de juillet 1866; il y avait juste cent ans que la Lorraine avait été réunie à la France. On avait pensé qu'il était bon de faire une fête centenaire; l'Académie de Stanislas de Nancy fit l'honneur aux membres de l'Académie française de les inviter à cette fête. Nous devions célébrer en commun la réunion de la Lorraine à la France, non par la force des armes, mais par le penchant naturel des intérêts et des idées. Étant académiciens, nous devions naturellement prononcer des discours, et le sujet des discours était naturellement aussi de rendre hommage à notre grande unité nationale, dont la gloire est d'avoir été consommée et consacrée en 1789 par les votes et par les sentiments de nos pères. Je fis mon discours, j'y parlai de l'unité nationale, et si vous me permettez, messieurs, voici ce que je disais; cela me servira de profession de foi, et en même temps, ce sera la réponse que je dois à mon correspondant :

« Voilà cent ans, disais-je, que la Lorraine est réunie à la France. Cent ans! et combien d'épreuves, quelle expérience du bien et du mal, de la bonne et de la mauvaise fortune, a manqué à cette communauté centenaire?

(1) Voyez le numéro 35, page 544, et pour les leçons précédentes, les numéros 25, 27 et 30, pages 394, 426 et 474.

Espérances et douleurs des révolutions, enivrements de la gloire des conquêtes, amertumes de la défaite et de l'invasion, chute des dynasties et des gouvernements tombant les uns sur les autres, que n'avons-nous pas supporté ensemble? C'est à travers ces secousses que s'est fondé et affermi le patriotisme de la France moderne, jeune et vivace comme s'il datait seulement de 1789, ferme et inébranlable, comme ayant pour lui la durée des siècles.

» Et, croyez-le bien, dans le patriotisme de la France moderne il y a les patriotismes de nos vieilles provinces qui sont venus s'y fondre comme dans une fournaise puissante. Le vent de nos tempêtes civiles et guerrières n'a fait que hâter la fusion de ces métaux généreux apportés de tous côtés. Comme dans l'incendie de Corinthe, l'airain est sorti du feu plus brillant et plus indestructible que jamais. Ou plutôt, messieurs, souvenons-nous, car j'aime mieux emprunter mes images à nos anciennes mœurs, souvenons-nous de nos vieilles villes, quand nos pères faisaient fondre une cloche nouvelle pour leur église. Lorsque le métal bouillonnait, alors, pour donner, disait-on, à la cloche une voix plus claire et plus forte, on jetait dans la fonte, celui-ci une pièce d'argenterie de famille, celle-là un vieux joyau d'or, et quand plus tard les appels de la cloche retentissaient dans les airs, chacun croyait entendre la voix de son offrande. Voilà comment s'est fait le patriotisme de la France nouvelle, avec l'offrande de nos vieux dévouements provinciaux. Mais quand ses appels retentissent dans nos âmes, ce n'est plus la voix de la Lorraine ou de la Bretagne, de la Bourgogne ou de la Normandie que nous entendons; c'est la voix de la grande patrie, tant la cloche est bien fondue! tant l'alliage est ferme et solide! tant nous avons partout, dans nos cités, même cœur pour sentir les joies et les douleurs de la France et même sang pour la défendre. ».

L'unité nationale, voilà donc pour moi le véritable État. Mais ce mot a aussi une autre acception, et alors naturellement commence le doute et la controverse, controverse très-permise et très-légitime. Il y a un détail que j'oubliais et qu'il faut que je dise en passant : cette profession de foi faite pour la Lorraine n'a point été prononcée en Lorraine. Le préfet de la Meurthe veillait sur les dangers qu'un pareil discours pouvait causer à l'État; la veille du jour où j'allais partir pour Nancy afin de prononcer ce très-modeste discours, le télégraphe m'avertit à minuit que je ferais bien de rester chez moi, et que la séance centenaire de l'Académie Stanislas n'aurait pas lieu. Je reçus ce message avec une parfaite résignation et, comme il s'agissait d'une fête centenaire, je me promis de prendre ma revanche la fois prochaine.

Messieurs, personne ne rend plus hommage que moi à notre excellente administration et à son habile distribution sur la surface du pays. Mais je crains qu'elle n'exagère ses qualités et qu'elle n'en fasse trop sentir partout la perfection uniforme... Un de mes amis, un de vos maîtres les plus chers et les plus respectés, M. Laboulaye, a fait à ce sujet un livre charmant, fort spirituel, plein de bon sens, le *Prince Caniche*. — Il y a là le modèle d'une inspection savamment inspectée, d'un contrôle savamment contrôlé, il y a là enfin des observations et des réflexions qui, sous le masque de la plaisanterie, ont leur importance; mais, je le répète, je ne veux rien dire sur ce point. Je pense tout ce que pense M. Laboulaye sur l'excès des qualités de notre administration.

Cette première question vidée, je passe à la seconde.

Voltaire, messieurs, à cette époque, en 1726, n'est pas le seul, il s'en faut, qui préconise le gouvernement anglais et les institutions libérales.

Voltaire disait qu'il y avait à Londres six à huit cents personnes qui avaient droit de parler au nom du public, sept à huit mille personnes qui prétendaient avoir droit à obtenir le même honneur, et au-dessous de cette élite enfin, tout le monde jugeant tout le monde. De là une habitude de discussion qui donne à la société une activité merveilleuse.

Cette activité que Voltaire vante dans le gouvernement anglais, me semble, quant à moi, un des traits les plus importants du programme politique que Voltaire a tracé dans les *Lettres anglaises*. J'aime la discussion; j'aime les idées qui s'éprouvent par la lutte. Ainsi l'activité de la pensée, la discussion universelle renfermée dans le cercle des lois, mais en même temps la discussion faite de telle façon qu'il n'y ait pas un seul sophisme, pas un seul paradoxe qui ne puisse être à l'instant même contrôlé; que par conséquent le paradoxe et les chimères ne puissent pas marcher souterrainement pour faire tout à coup une explosion que personne n'a attendue et devant laquelle tout le monde reste étonné : voilà le programme politique de Voltaire en 1726. Pourquoi ne serait-ce pas encore le nôtre? En Italie, à Naples, c'est-à-dire dans le pays de la plus gracieuse et de la plus douce insouciance, aux pieds du Vésuve, on sait, à quelques signes précurseurs, quand le Vésuve doit faire une visite aux Napolitains; et alors on s'y prépare, c'est-à-dire qu'on s'éloigne. Pour les éruptions intellectuelles et morales, ce n'est pas en s'éloignant qu'il faut en préserver son pays; c'est par la lutte, c'est par la discussion, c'est par une courageuse résistance, en acceptant sans hésiter toutes les discussions. Je ne crois pas qu'il y en ait une seule qui soit mauvaise, tant qu'elle est libre.

Ce n'est pas seulement Voltaire, messieurs, qui prêchait à la France la liberté de la discussion et l'intervention du pays dans son gouvernement. Un autre écrivain dont j'ai déjà parlé, l'abbé Prévost, dans son journal intitulé : *le Pour et le Contre*, prêchait la même idée, répandait la même opinion. Voltaire n'a donc pas été le seul novateur de son temps, il n'a point inventé les principes nouveaux qu'il a répandus. Ces principes étaient partout; ils ne demandaient qu'à entrer dans toutes les intelligences. Son mérite, c'est d'avoir en quelque

sorte élargi les portes. Il les a introduits, mais ce n'est pas lui seul qui les a introduits. Je prends le *Pour et le Contre* de l'abbé Prévost, et voici ce que j'y lis : Il commence par traduire une discussion du parlement anglais ; après avoir traduit cette discussion, il la résume par quelques réflexions :

Si dans la chambre d'Angleterre on pouvait séparer l'esprit de faction du zèle avec lequel on s'y attache à discuter les intérêts publics, et des soins que chaque membre apporte à se remplir des connaissances qui appartiennent à son emploi, rien ne serait peut-être au-dessus d'une assemblée qui n'est composée que de législateurs, d'orateurs, de philosophes, de politiques, et qui réunit en un mot pour le bien public toutes sortes de lumières et de talents. Dans quelque position qu'on mît les Français, je ne sais s'ils seraient capables de ce généreux dévouement à des intérêts aussi vagues que ceux du public. Montaigne n'a pas fait son seul portrait quand il a dit :

« Je suis de cet avis que la plus honorable vacation est de servir au » public et être utile à beaucoup. Mais pour mon regard, je m'en dé- » pars ; partie par conscience, car par où je vois le poids qui touche » telles vacations, je vois aussi le peu de moyens que j'ai d'y fournir ; » et Platon, maître ouvrier en tout gouvernement politique, ne laissa » de s'en abstenir. Partie par poltronnerie, je me contente de jouir le » monde, sans m'en empresser ; de vivre une vie seulement excusable » et qui seulement ne pèse ni à moi ni à autrui. Jamais homme ne se » laissa aller plus pleinement et plus lâchement au soin et au gouver- » nement d'autrui ».

Un écrivain anglais mettait en question quel usage on ferait en France de la liberté d'écrire, si elle y était aussi bien établie qu'en Angleterre. Voici son opinion : « Les six premières semaines, tout le » monde se déchargerait le cœur en disant tout le mal qu'on saurait » de son prochain. Le goût de la nouveauté ferait passer ensuite les » écrivains à la censure du gouvernement, qui est aussi notre pro- » chain. La religion aurait son tour. Dans moins d'un an, prétend le » critique anglais, tout ce qu'il y aurait de piquant pour la nation dans » les matières interdites lui paraîtrait épuisé, et, par dégoût, on la ver- » rait revenir aux épigrammes et aux chansons où elle est, dit-il, à » présent ». (*Le Pour et le Contre*, t. XX, p. 133-135.)

Nous sommes en 1726, ne l'oublions pas ; mais dans cette citation de Montaigne, dans les réflexions de l'abbé Prévost, que de choses justes, quel bon sens, dont je ne veux pas citer les à-propos divers ! Par exemple, ce Montaigne qui aime mieux s'abandonner au gouvernement d'autrui que de prendre la peine de se trop gouverner lui-même, ou même de gouverner un peu les autres, qu'y a-t-il, en effet, de plus doux que de se laisser faire, que de vivre ainsi une vie *excusable?* — le mot est charmant. Que parlez-vous donc de mener une vie laborieuse, utile au public, qui aura la fatigue de chaque jour pour salaire et l'estime de la postérité pour récompense? Non ! menons une vie excusable ! Est-ce là le caractère de Montaigne tout seul? Non ! — selon le critique anglais de 1726, c'est le caractère des Français de cette époque. — Ainsi, qu'on leur donne la liberté de parler et d'écrire comme elle est établie en Angleterre ; le premier jour, — et je parle de tout ceci avec une pleine et entière liberté, précisément parce qu'il ne s'agit que du passé ; le premier jour, médisance universelle contre le prochain ; — second jour, médisance contre le gouvernenement ; — troisième jour, on commence à trouver que du prochain il ne reste que les os, et alors on revient, dit toujours le critique de 1726, aux épigrammes et aux chansons. Grâce à Dieu, tout cela a singulièrement changé. Je ne dis pas que nous n'ayons pas gardé l'habitude d'un peu de médisance contre le prochain ; mais, tout compte fait, les citations que faisait l'abbé Prévost n'ont plus d'à-propos, je l'espère, et les idées qui se répandaient alors en France, venant d'Angleterre, ont puissamment aidé à ce changement.

Je prends, messieurs, une autre citation des *Lettres anglaises* de Voltaire :

Le commerce, qui a enrichi les citoyens en Angleterre, a contribué à les rendre libres, et cette liberté a étendu le commerce à son tour ; de là s'est formée la grandeur de l'État ; c'est le commerce qui a établi peu à peu les forces navales, par qui les Anglais sont les maîtres des mers. Ils ont à présent près de deux cents vaisseaux de guerre. La postérité apprendra peut-être avec surprise qu'une petite île, qui n'a de soi-même qu'un peu de plomb, de l'étain, de la terre à foulon et de la laine grossière, est devenue par son commerce assez puissante pour envoyer en 1723 trois flottes à la fois en trois extrémités du monde, l'une devant Gibraltar, conquise et conservée par ses armes ; l'autre à Porto-Bello, pour ôter au roi d'Espagne la jouissance des trésors des Indes, et la troisième dans la mer Baltique, pour empêcher les puissances du Nord de se battre.

Quand Louis XIV faisait trembler l'Italie, et que ses armées, déjà maîtresses de la Savoie et du Piémont, étaient près de prendre Turin, il fallut que le prince Eugène marchât du fond de l'Allemagne au secours du duc de Savoie. Il n'avait point d'argent, sans quoi on ne prend ni ne défend les villes ; il eut recours à des marchands anglais. En une demie heure on lui prêta 50 millions : avec cela il délivra Turin, battit les Français, et écrivit à ceux qui avaient prêté cette somme, ce petit billet : « Messieurs, j'ai reçu votre argent, et je me flatte de l'avoir » employé à votre satisfaction ».

Tout cela donne un juste orgueil à un marchand anglais, et fait qu'il ose se comparer, non sans quelque raison, à un citoyen romain. Aussi le cadet d'un pair du royaume ne dédaigne point le négoce. Milord *Toumsond* (sic), ministre d'État, a un frère qui se contente d'être marchand dans la Cité. Dans le temps que milord Oxford gouvernait l'Angleterre, son cadet était facteur à Alep, d'où il ne voulut pas revenir, et où il est mort.

Cette coutume, qui pourtant commence trop à se passer, paraît monstrueuse à des Allemands entêtés de leurs quartiers ; ils ne sauraient concevoir que le fils d'un pair d'Angleterre ne soit qu'un riche et puissant bourgeois, au lieu qu'en Allemagne tout est prince ; on a vu jusqu'à trente Altesses du même nom, n'ayant pour tout bien que des armoiries et de l'orgueil.

Il est bien entendu qu'il ne s'agit ici que de l'Allemagne de 1726. N'allons pas nous brouiller avec l'Allemagne d'aujourd'hui !

En France est marquis qui veut, et quiconque arrive à Paris du fond d'une province, avec de l'argent à dépenser et un nom en *ac* ou en *ille*, peut dire : Un homme comme moi, un homme de ma qualité, et mépriser souverainement un négociant. Le négociant entend lui-même parler si souvent avec dédain de sa profession, qu'il est assez sot pour en rougir ; je ne sais pourtant lequel est le plus utile à un État, ou un seigneur bien poudré, qui sait précisément à quelle heure le roi se lève, à quelle heure il se couche, et qui se donne des airs de gran-

deur en jouant le rôle d'esclave dans l'antichambre d'un ministre, ou un négociant qui enrichit son pays, donne de son cabinet des ordres à Surate et au Caire, et contribue au bonheur du monde.

Messieurs, je suis fort à mon aise pour dire quelques mots sur cette citation. Je n'ai jamais demandé, quand c'était mon droit et mon devoir de demander quelque chose dans les assemblées, je n'ai jamais demandé que la nation tout entière fasse sa rhétorique. Non, je ne crois pas qu'il soit nécessaire que nous ayons tous fait notre rhétorique. Il y a d'autres professions, et celle du commerce, par exemple, vous voyez comment en parle Voltaire! vous voyez comment cette activité industrielle, cette lutte de tous les jours, ces décisions à prendre à chaque instant, ce combat en quelque sorte avec les circonstances et les accidents quotidiens, vous voyez comment tout cela développe nécessairement les intelligences et comment la capacité commerciale peut et doit aussi développer la capacité politique : j'aime donc à voir comment Voltaire parle du commerce en Angleterre et comment en parle aussi l'abbé Prévost. Vous allez voir combien les deux témoignages se ressemblent :

Pendant les trois années que Philippe II avait employées à former cette prodigieuse flotte qui semblait menacer l'Angleterre de sa ruine, et dont le sort excita à la fin la pitié de ceux dont elle avait été la terreur, l'Espagne avait été obligée, pour fournir aux frais d'une si grande entreprise, de remplir plus d'une fois ses coffres.

Entre ceux qui l'assistèrent de leur argent, la banque de Gênes se laissa entraîner, par l'espoir d'un gros intérêt, à lui promettre une somme si considérable, qu'elle aurait pu rendre les préparatifs de la flotte beaucoup plus prompts et augmenter par conséquent l'embarras des Anglais.

La reine Élisabeth n'apprit point cette nouvelle sans inquiétude. Ses affaires étaient en désordre. Il fallait des forces présentes, pour être en garde à tout moment contre une attaque dont le temps était incertain. Elle manquait de vaisseaux et de soldats. Enfin la nécessité lui fit prendre un parti fort extraordinaire. Elle envoya Walsingham, son fidèle ministre, vers le corps des marchands de Londres, pour leur communiquer son embarras et leur demander leur secours et leur conseil. Sa vue était peut-être de les engager par cette marque de confiance à lui ouvrir leur bourse; mais la chose réussit autrement.

Ces riches citoyens, aussi flattés de la considération que leur reine marquait pour eux que sensibles au danger de leur patrie, résolurent ensemble de faire un essai de leur crédit auquel ils n'avaient jamais pensé. Ils écrivirent à leurs commis et à leurs facteurs de Gênes d'employer toute l'influence que les intérêts du commerce leur donnaient sur les Génois pour les porter à rompre le traité qu'ils avaient avec l'Espagne. Cette manière de négocier parut nouvelle au sénat et à la banque de Gênes ; mais après avoir mûrement pesé les choses et considéré leurs véritables intérêts, ils préférèrent l'amitié des marchands de Londres à celle d'un monarque qui se qualifiait du titre fastueux de roi des deux Indes.

Il n'est pas surprenant que des services de cette importance aient élevé la condition de marchand au degré d'honneur et de considération où elle est en Angleterre, jusque-là que les personnes de la plus haute naissance ne font point difficulté de s'y engager et d'y borner toute leur ambition. Le frère du dernier comte d'Oxford est mort facteur à Alep. Celui du duc de Townshend est actuellement marchand de Londres, et mylord King, chancelier d'Angleterre, avait, il y a deux ans, un de ses fils en apprentissage chez un riche marchand d'Amsterdam. Ajoutez que, soit pour encourager le commerce et les arts, soit pour acquérir plus de crédit parmi le peuple, quantité de seigneurs se rangent sous un corps de métier, et s'y font inscrire comme s'ils en étaient membres. Ainsi vous verrez des ducs et des comtes qui ne rougissent point de la qualité de charpentiers, de serruriers, de maçons. (*Le Pour et le Contre*, t. IV, p. 5 et 6.)

Maintenant que nous avons vu quelle est l'importance que Voltaire attache d'une part à la liberté de discussion et à l'activité universelle des esprits, de l'autre à l'activité des individus dans le commerce, et l'honneur, l'importance qu'il croit que le commerce peut et doit acquérir dans un État, il faut voir la manière dont il parle aussi de l'activité des gens de lettres. Voltaire croit que les gens de lettres ont une sorte d'importance politique et sociale, qu'un État ne peut pas se passer de l'activité de la littérature, de cette fermentation générale des esprits, et il dit cela comme il sait dire les choses, c'est-à-dire avec des éloges pour les uns et des épigrammes contre les autres. En effet, messieurs, si Voltaire ne parlait jamais des choses et des hommes, et de ceux-là même qu'il veut mettre sur un piédestal, qu'avec des éloges perpétuels, au bout de quelque temps cela nous ennuyerait. Mais comme il y a toujours plus d'épigrammes contre les uns que d'éloges pour les autres, Voltaire et la malignité humaine retrouvent leur compte.

Tel est, dit-il, le respect que ce peuple a pour les talents, qu'un homme de mérite y fait toujours fortune. M. Addison en France eût été de quelque Académie et aurait pu obtenir par le crédit de quelque femme, une pension de 1200 livres, ou plutôt on lui aurait fait des affaires sous prétexte qu'on aurait aperçu dans la tragédie de *Caton* quelques traits contre le portier d'un homme en place; en Angleterre, il a été secrétaire d'État. M. Newton était intendant des monnaies du royaume; M. Congrève avait une charge importante; M. Prior a été plénipotentiaire. Le docteur Swift est doyen d'Irlande, et y est beaucoup plus considéré que le primat. Si la religion de M. Pope ne lui permet pas d'avoir une place (Pope était catholique), elle n'empêche pas du moins que sa traduction d'Homère ne lui ait valu 200 000 francs. J'ai vu longtemps, en France, l'auteur de *Rhadamiste* près de mourir de faim; et le fils d'un des plus grands hommes que la France ait eus, et qui commençait à marcher sur les traces de son père, était réduit à la misère sans M. Fagon. Ce qui encourage le plus les arts en Angleterre, c'est la considération où ils sont : le portrait du premier ministre se trouve sur la cheminée de son cabinet; mais j'ai vu celui de Pope dans vingt maisons. (Lettre XXXIII.)

Voilà comment Voltaire parle de la littérature et de la considération qu'elle obtenait en Angleterre. Que dit à ce sujet l'abbé Prévost? Je prends dans son premier volume (1), le passage suivant :

Lorsqu'on eut reçu à Londres les premières nouvelles de la journée de Blenheim, mylord Godolphin, dans le transport de sa joie, rencontra mylord Halifax et, l'ayant félicité sur ce bonheur, il ajouta qu'un pareil événement méritait une éternelle mémoire.

« Sans doute », répondit mylord Halifax. « Mais vous, reprit le grand trésorier, vous, mylord, qui êtes le protecteur des savants, n'en

(1) Page 338.

connaissez-vous pas quelqu'un qui soit capable de célébrer dignement cette bataille, et de la transmettre à la postérité? »

Mylord Halifax convint d'un air froid que cela pouvait se trouver; mais il protesta en même temps qu'il ne s'en mêlerait point, et que ce ne serait jamais lui qui solliciterait un homme de mérite à prendre la plume pour le service de l'État. Étant pressé de donner quelque raison d'un refus si désobligeant, il ajouta sur le même ton : « Qu'il n'y avait que trop longtemps qu'on voyait les premiers postes de la patrie occupés par des sots et des ignorants, dont l'orgueil et l'impudence semblaient encore insulter au public, tandis que le génie et les talents languissent dans l'obscurité; que pour lui il aurait honte de proposer à un homme d'esprit et d'érudition, d'entreprendre quelque chose à la gloire d'un ministère qui marquait si peu de considération pour les gens de lettres. » Le grand trésorier prit fort bien cette réponse et l'assura même qu'il y ferait une attention sérieuse, et il lui promit d'avance de prendre de bonnes mesures à l'avenir pour faire cesser toutes les plaintes. Ensuite, renouvelant sa demande, il se chargea particulièrement de récompenser celui qui aurait assez de génie pour célébrer la journée de Blenheim.

Mylord Halifax, encouragé par cette promesse, lui nomma M. Addison; mais il persista dans le refus qu'il avait fait d'abord de prendre sur lui cette commission, et il pressa mylord trésorier de s'en charger. Enfin, ce seigneur y consentit. M. Boyle, alors chancelier de l'Échiquier, et revêtu depuis du titre de mylord Carleton, fut choisi pour l'exécuter de sa part. M. Addison occupait un logement convenable à la médiocrité de sa fortune; de sorte qu'il fut étrangement surpris de recevoir le lendemain au matin la visite du chancelier de l'Échiquier. Il le fut encore plus lorsqu'il eut entendu son premier compliment et la prière qu'il venait lui faire de la part du ministre. M. Boyle lui annonça, pour l'encourager, que ce seigneur l'avait nommé à un emploi de quelque distinction. Ce n'était que le prélude des faveurs auxquelles il devait s'attendre. En un mot, il lui parla d'une manière si obligeante qu'il lui inspira le courage de commencer ce poëme admirable qu'il publia dans la suite sous le nom de *la Campagne*.

Vous voyez, messieurs, comment mylord Halifax défend les lettres; il les défend comme il faut les défendre, avec une liberté d'idées et de sentiments un peu hautaine.

Je résume en quelques mots ce que j'appelle la politique de Voltaire dans les *Lettres anglaises*.

1° Le prince ne doit pas pouvoir mal faire, il ne doit donc pas pouvoir tout faire. Ce n'est pas là une théorie; c'est partout une vérité de bon sens, c'est une vérité d'expérience en Angleterre.

2° Il faut s'intéresser à la politique et ne pas professer ni pratiquer l'insouciance, malgré l'exemple de Montaigne. Montaigne lui-même, Dieu me pardonne, a été maire de Bordeaux, il a donc fallu qu'il vaquât à la politique. Quant à moi, je suis naturellement convaincu que parmi ceux qui m'écoutent, personne, ni parmi les hommes de mon âge, ni parmi ceux qui ont l'âge que j'avais il y a quarante ans, personne n'est disposé à l'insouciance ou à l'égoïsme, non! Mais il y a une chose dont je suis encore plus convaincu, c'est que, si égoïste qu'on soit, si insouciant qu'on veuille être, il n'y a personne qui soit à l'abri de ces contre-coups que la politique communique aux affaires privées, si bien que quand vous dites : — Pourquoi m'occuper de politique? pourquoi m'occuper de l'État? que m'importe? — vous ne songez pas que l'État peut, à tel ou tel moment, ressentir tel ou tel accident dont le contre-coup viendra vous frapper; si bien encore que vous serez un jour amené à dire : Mon Dieu! les choses vont si mal, que je crois qu'elles n'iraient pas plus mal si je m'en mêlais moi-même.

3° Il est bon que le commerce soit puissant et indépendant; il est bon même que les affaires générales soient contrôlées et jugées de temps en temps avec le bon sens qui règle les affaires privées.

4° Enfin, il n'est pas nécessaire que tous les ministres soient hommes de lettres; mais il n'est pas défendu aux hommes de lettres de devenir quelquefois ministres.

Ce sont là, messieurs, les principes de Voltaire dans les *Lettres anglaises*, c'est là sa politique. Ces maximes d'État si bien exprimées par lui sont devenues, je le disais déjà la dernière fois, les maximes d'État des gouvernements européens. Partout ces idées se sont répandues. Il n'y a pas un des principes, il n'y a pas une des maximes de ce petit livre, qui, en 1726, ne fût un paradoxe, et il n'y a pas un de ces principes, pas une de ces maximes qui aujourd'hui, en 1868, ne soit devenu un lieu commun. Ainsi donc, qu'on ne se désespère pas, qu'on ne se décourage pas; les paradoxes du passé deviennent peu à peu les lieux communs du présent, et parce qu'il y a eu des hommes qui ne se sont pas découragés, qui ont écrit, qui ont pensé, qui ont travaillé, il est arrivé que les portes de l'avenir se sont ouvertes enfin à ces idées chères aux générations nouvelles.

Les poëmes philosophiques de Voltaire touchent par un lien direct aux *Lettres anglaises*. Pope et l'Angleterre lui ont inspiré les poëmes philosophiques qu'il a écrits à Cirey. L'*Essai sur l'homme* de Pope est un des ouvrages qui ont le plus remué la pensée de Voltaire. A-t-il pris le système de Pope tout entier? Croit-il et soutient-il, comme Pope, non pas que tout est bien, mais que *le Tout est bien?* Voltaire, dans ses *Discours sur l'homme*, a adopté cette doctrine : *le Tout est bien*, sauf à s'en moquer plus tard dans son roman de *Candide*. Oui, dans l'ordre général du monde, *le Tout est bien;* mais dans l'ordre du monde physique, les tremblements de terre, les volcans, les naufrages, les inondations, les maladies contagieuses, semblent contredire la bonté et la justice de Dieu. Gardons-nous donc de vouloir tout expliquer et tout justifier dans l'ordre physique par *le Tout est bien*. Croyons que si, dans le monde moral, il y a des mystères, tels que la prospérité des méchants et l'adversité des bons, qui déconcertent la raison humaine en paraissant contredire la justice de Dieu, croyons qu'il y a aussi dans le monde physique des mystères de ce genre dont la science ne pourra peut-être pas nous découvrir le rapport et l'harmonie avec l'ordre général du monde. Mais, chose curieuse, dans ses poëmes philosophiques, c'est le monde moral que Voltaire prétend surtout justifier, et son principal argument est que tout y

est bien parce que tout y est égal. Le premier de ces discours en vers sur l'homme « prouve, disent les éditeurs de Kelh, l'égalité des conditions; c'est-à-dire qu'il y a dans chaque profession une mesure de biens et de maux qui les rend toutes égales ». Je ne veux pas faire une réfutation en règle de ce principe de Voltaire; je prendrai seulement çà et là quelques vers dans ce discours, et je demanderai au bon sens et au bon goût de ceux qui m'écoutent si c'est là vraiment ce que nous appelons l'égalité, si c'est ainsi que nous l'entendons. Ah! si nous comparions un instant le discours de Voltaire sur l'égalité des conditions avec le discours de Jean-Jacques Rousseau sur l'inégalité des conditions humaines, et si je demandais dans quel esprit, dans quel cœur, dans quelle âme il y a le plus vif sentiment de l'égalité humaine bien entendue, dans le philosophe atrabilaire et misanthrope, ou dans le philosophe heureux et mondain, je sais bien quelle serait aussitôt la réponse que vous me feriez. Mais je ne veux pas soulever la question, je lis seulement quelques vers :

Ce monde est un grand bal où des fous déguisés,
Sous les risibles noms d'Éminence et d'Altesse,
Pensent enfler leur être et hausser leur bassesse.
En vain des vanités l'appareil nous surprend:
Les mortels sont égaux, leur masque est différent.
Nos cinq sens imparfaits, donnés par la nature,
De nos biens, de nos maux sont la seule mesure.
Les rois en ont-ils six? et leur âme et leur corps
Sont-ils d'une autre espèce? ont-ils d'autres ressorts?
C'est du même limon que tous ont pris naissance;
Dans la même faiblesse ils traînent leur enfance :
Et le riche et le pauvre, et le faible et le fort,
Vont tous également des douleurs à la mort.
. . . . . .

On dit qu'avant la boîte apportée à Pandore
Nous étions tous égaux : nous le sommes encore.
Avoir les mêmes droits à la félicité,
C'est pour nous la parfaite et seule égalité.
Vois-tu dans ces vallons ces esclaves champêtres
Qui creusent ces rochers, qui vont fendre ces hêtres,
Qui détournent ces eaux, qui, la bêche à la main,
Fertilisent la terre en déchirant son sein?
Ils ne sont point formés sur le brillant modèle
De ces pasteurs galants qu'a chantés Fontenelle;
Ce n'est point Timarette et le tendre Tircis,
De roses couronnés, sous des myrtes assis,
Entrelaçant leurs noms sur l'écorce des chênes,
Vantant avec esprit leurs plaisirs et leurs peines :
C'est Pierrot, c'est Colin, dont les bras vigoureux
Soulève un char tremblant dans un fossé bourbeux.
Perrette au point du jour est aux champs la première.
Je les vois, haletants et couverts de poussière,
Braver, dans ces travaux chaque jour répétés,
Et le froid des hivers et le feu des étés.
Ils chantent cependant; leur voix fausse et rustique
Gaîment de Pellegrin détonne un vieux cantique.
La paix, le doux sommeil, la force, la santé,
Sont les fruits de leur peine et de leur pauvreté.
. . . . . .

Tout est égal enfin. La cour a ses fatigues,
L'Église a ses combats, la guerre a ses intrigues;
Le mérite modeste est souvent obscurci;
Le malheur est partout, mais le bonheur aussi.
Ce n'est point la grandeur, ce n'est point la bassesse,
Le bien, la pauvreté, l'âge mûr, la jeunesse,
Qui fait ou l'infortune ou la félicité.
Jadis le pauvre Irus, honteux et rebuté,
Contemplant de Crésus l'orgueilleuse opulence,
Murmurait hautement contre la Providence.
Que d'honneurs, disait-il, que d'éclat, que de bien!
Que Crésus est heureux! il a tout, et moi rien.
Comme il disait ces mots, une armée en furie
Attaque en son palais le tyran de Carie.
De ses vils courtisans il est abandonné;
Il fuit, on le poursuit; il est pris, enchaîné;
On pille ses trésors, on ravit ses maîtresses;
Il pleure. Il aperçoit, au fond de ses détresses,
Irus, le pauvre Irus, qui, parmi tant d'horreurs,
Sans songer aux vaincus, boit avec les vainqueurs.
O Jupiter, dit-il, ô sort inexorable!
Irus est trop heureux, je suis seul misérable!
Ils se trompaient tous deux, et nous nous trompons tous.
. . . . . .

Le ciel en nous formant mélangea notre vie
De désirs, de dégoûts, de raison, de folie,
De moments de plaisir et de jours de tourments :
De notre être imparfait voilà les éléments.
Ils composent tout l'homme, ils forment son essence,
Et Dieu nous pesa tous dans la même balance.

Je ne suis pas fâché de l'impression de froideur que je rencontre sur ces bancs. Elle est conforme à la mienne. Il y a là, il est vrai, quelques-uns des vers les plus spirituels de notre langue; ainsi, par exemple, l'histoire de Crésus et d'Irus, le pauvre Irus,

. . . . . qui parmi tant d'horreurs,
Sans songer aux vaincus, boit avec les vainqueurs.

Voilà un homme qui sait vivre! et ce n'est pas seulement en Carie que les choses se passent ainsi. Ne pas songer aux vaincus et boire avec les vainqueurs, c'est la sagesse d'Irus; cette sagesse-là se rencontre dans tous les siècles, dans tous les pays, et Voltaire n'a eu d'autre mérite que de l'exprimer de la manière du monde la plus vive et la plus piquante; mais enfin, n'avez-vous pas senti, pendant que je lisais ces vers malicieux, qu'ils n'étaient ni gais ni persuasifs? Cela ne fait grand plaisir à personne de savoir qu'entre les hommes les lots sont à peu près égaux, que nous nous ressemblons tous et que les uns ne sont pas plus heureux que les autres. D'abord, cela nous étonne; nous sommes habitués à croire qu'il y a des différences de bonheur et des différences aussi de malheur; nous avons raison. Il plaît au poëte de nier l'inégalité des conditions et des destinées humaines parce que cette inégalité dérangerait le *tout est bien* de son monde moral. On ne se débarrasse pas si lestement par un sarcasme ou par un paradoxe du doute qui s'élève dans les esprits à la vue de ce grand mystère de l'inéga-

lité des conditions humaines, ce mystère qui occupe toutes les réflexions, qui agite toutes les imaginations. Ah! je passe sans hésiter du côté de Jean-Jacques Rousseau, et je dis tristement avec lui : Pourquoi ces inégalités? pourquoi ici-bas tant de disparates et tant de contrastes, pourquoi tout le bonheur pour les uns et tout le malheur pour les autres? Je ne prendrai certes pas la conclusion de Rousseau et je ne retournerai pas dans les forêts pour retrouver l'égalité primitive; mais je demande aux heureux de ce monde, à ceux qui suivent dans une belle retraite, à Cirey, une charmante et longtemps fidèle compagne, je leur demande de ne pas prendre si aisément leur parti des malheurs du grand nombre. J'aime les hommes heureux, mais je ne veux pas cependant qu'ils soient trop contents d'être heureux; je leur demande un sentiment plus humain, un plus vif souvenir des nécessités de la vie humaine, je leur demande enfin une plus grave et plus sérieuse et, pour dire le mot, une plus affectueuse et plus charitable préoccupation de ce grand mystère qu'on appelle l'inégalité des conditions humaines.

Quand je dis que je n'aime pas les hommes qui sont trop contents d'être heureux, je sais bien pourquoi. Les heureux ne croient pas au malheur; ils ne croient qu'aux fautes des autres. Selon eux, il n'y a pas de malheureux, il y a des gens qui ont failli, des maladroits, des imprudents, des malavisés, mais des malheureux, non! Que les fautes et les vices amènent souvent le malheur, qui donc oserait le nier? J'avoue pourtant que je me suis toujours défié de ce sentiment et de cet argument-là, et voici pourquoi : C'est qu'il y a, selon moi, deux grands sentiments qui honorent l'humanité, qui la font vivre, qui lui donnent sa véritable dignité : d'une part la pitié, et de l'autre la justice. La pitié! que deviendra-t-elle sur la terre si le malheur est toujours mérité? Non, quiconque a vu tomber, soit les individus, soit les institutions, soit les dynasties, quiconque les a vus tomber et n'a pris dans ces terribles spectacles que cette douloureuse et égoïste leçon qu'il y a eu là des fautes, des imprudences, des torts, et non pas quelqu'une de ces mystérieuses catastrophes que Dieu envoie pour éprouver les hommes et les peuples, celui-là ne sentira jamais la pitié. Il lui manquera une des choses qui font la grandeur et la dignité de l'homme.

Il lui manquera une autre chose qui soutient l'homme à travers son pèlerinage dans le monde, il lui manquera le sentiment de la justice. Ah! si vous confondez les arrêts de la fortune avec les arrêts de la justice éternelle, si vous dites que quiconque est condamné par ce qu'on appelle maintenant la loi de l'histoire est quelqu'un qui mérite sa condamnation, non! Vous prenez la loi du sort pour la justice de Dieu. *Ne lege jus pereat!* Soutenez, soutenez le droit contre la loi! La loi se trompe, elle sort des mains humaines; la loi est faillible comme nous le sommes tous, mais le droit, cette pure et sainte lumière qui descend dans toutes les âmes, qui nous soutient non pas seulement contre nos adversités personnelles, mais contre les mauvais conseils de l'expérience, c'est là, messieurs, ce qu'on appelle la justice, et c'est là ce qu'il faut aussi garder, tenir soigneusement dans le sanctuaire de notre conscience, comme cet autre sentiment, divin aussi, que nous appelons la pitié.

SAINT-MARC GIRARDIN.

FACULTÉ DES LETTRES DE DOUAI.

PHILOSOPHIE.

COURS DE M. TISSANDIER.

Histoire des théories morales dans l'antiquité.

Le plus grand philosophe avant Socrate, c'est Pythagore. Il touche à toutes les questions de la morale individuelle et de la morale publique et les résout, le plus souvent, d'une manière très-satisfaisante pour le sens commun : réforme de l'homme intérieur, qui ne peut se faire qu'à la condition d'un examen de conscience journalier... Amour du prochain qui nous défend de laisser le soleil se coucher sur notre colère; justice pour tous, égalité de tous, voilà les fondements de la société. Mais ces deux dernières conditions sont loin de suffire : l'*amitié* doit être le couronnement de l'édifice. Or, *entre amis tous les biens sont communs.* Voilà les maximes que ce puissant génie semait dans l'âme de ses disciples. Bientôt se forma une secte nombreuse dont tous les membres devaient faire abandon de leurs biens à la communauté en y entrant. Crotone, Sybaris, Rhegium, se remplirent d'adeptes de cette doctrine qui vivaient comme des frères : et, comme la vie de ces individus paraissait singulière à la foule, celle-ci y voulut voir du mystère, un complot contre la sécurité de l'État, tandis que ce n'était qu'une conspiration contre les mœurs relâchées et corrompues : bref, les alarmes de tous augmentant de jour en jour, il y eut un massacre général des pythagoriciens, qui périrent victimes de la double tyrannie de la multitude et des pouvoirs publics.

Voilà un phénomène bien étrange et qui montre qu'il y a peu de choses nouvelles sur la terre. Voltaire, dans un moment de mauvaise humeur sans doute, écrivait : « Est-il un seul philosophe dont l'influence se soit fait sentir sur les mœurs de la rue qu'il habitait? » Il ne pensait pas, je me le figure, à l'histoire lamentable que nous venons de raconter. Pour nous, ne l'oublions pas.

On tua les corps, pour parler comme les anciens, mais les principes survécurent, et le spiritualisme était fondé.

Ce n'est point de ces ennemis ouverts et déclarés qu'il avait le plus à craindre, c'est plutôt des doctrines rivales s'insinuant dans les âmes, y corrompant les semences de

vertus qu'il y dépose. Démocrite enseigne une morale sensualiste qui réduit tous nos devoirs à celui-ci : chercher en tout le plaisir, plaisir de l'esprit et plaisir du corps.

Les sophistes s'emparèrent de cette maxime, la développèrent et en firent sortir toutes les conséquences qu'elle renferme, tant pour l'ordre civil que pour l'ordre politique. Ils soutiennent que la distinction entre le bien et le mal est arbitraire et purement *nominale ;* que les lois, variant d'un pays à l'autre, ce quelque chose d'absolu et d'immuable qu'on appelle *justice* est une pure conception de l'esprit qui ne répond à rien de réel. — Ces lois, l'expérience le prouve, sont l'œuvre ou, si l'on veut, la *raison du plus fort.* Entendue autrement, la loi est toujours en opposition avec la nature, et c'est la nature seule qui est notre guide. Ces propositions, que nous avons tous pu lire dans quelques écrits du XVIIIe siècle et même dans des ouvrages plus récents, n'ont point le mérite de la nouveauté, comme on le voit. Au milieu de leurs attaques contre l'ordre social, les sophistes n'ont rencontré qu'une bonne idée que nous devons signaler pour être juste, c'est celle-ci : *l'esclavage ne vient pas de la nature.* Ni Platon, ni Aristote, leurs successeurs, n'ont dit aussi bien.

Socrate eut bien plus pour mission de discréditer les sophistes en ruinant leur argumentation que de fonder une doctrine nouvelle. On peut dire qu'il connaissait si bien, je parle du Socrate de Platon, toutes les finesses et toutes les subtilités de la dialectique de ses adversaires que certains savants l'ont donné comme le corrupteur de l'esprit grec, et ont prétendu que dans le sophiste il ne combattait qu'un Sosie. Ce n'est point là assurément l'impression que nous laisse le Socrate de Xénophon. On y trouve, sur la nature de l'homme, sur les quatre vertus cardinales, sur Dieu-Providence, de sains et solides enseignements. Ces enseignements, Platon les étend et les approfondit, et, mieux que son maître, il dégage l'idée du bien de toutes les autres idées avec lesquelles on tend à la confondre ; mais ce bien suprême, objet de tous nos désirs, lumière de nos intelligences et règle de nos volontés, il le place à une telle hauteur que tout autre qu'un philosophe doit désespérer d'y atteindre.

Aristote comprend autrement, comprend mieux peut-être la morale. Elle n'est pour lui qu'une branche de la politique, et voici pourquoi : La politique est *la science du souverain bien*, appliquée à l'État, à l'ensemble des citoyens ; la morale est la science du souverain bien pour l'individu. S'il est plus grand de procurer le bien de l'État que le bien de l'individu, on peut dire que la politique est plus étendue et plus élevée dans son but que la morale. Le bien de l'homme, c'est le développement complet de sa nature. Il est une marque à laquelle on reconnaît que ce développement a lieu suivant sa loi, c'est le plaisir que nous éprouvons dans le libre exercice de toutes nos facultés physiques ou morales. Au déploiement de toutes les énergies de notre être est attachée la plus vive des jouissances. Ainsi l'homme, étudié comme l'histoire naturelle étudie tous les êtres vivants, nous découvre à la fois sa fonction propre et les moyens qu'il a de la remplir. Passant en revue les animaux les plus connus, Aristote nous montre que chacun d'eux a une fin particulière à poursuivre, et que ses organes, ses instincts, ses habitudes, que tout en lui est merveilleusement disposé pour l'atteindre ; puis il arrive à l'homme et déclare que sa fonction propre est d'accomplir le bien, et que ses moyens sont une intelligence et une volonté admirablement appropriées à cette fin.

Je crois qu'on ne s'est pas assez rendu compte de l'originalité et de la profondeur de ses vues, et qu'on s'est trop préoccupé de la *théorie des milieux*, obscure souvent et contredite par une phrase obscure, il est vrai, qui transforme le milieu en un *sommet* vers lequel nous tendons de toutes nos forces.

En passant de l'individu à la société et laissant de côté l'opinion d'Aristote sur l'esclavage, je voudrais dire deux mots d'un point de la doctrine de ce philosophe qui me paraît important. La justice est pour lui le fondement de toutes les sociétés ; elle les rend fortes au dehors ; elle y maintient la paix et la concorde ; mais la justice a ses rigueurs qu'il faudrait adoucir et ses exigences sous lesquelles se courbent quelquefois à regret nos volontés. Si à côté de la justice venait se placer l'amour, tout en irait mieux :

« Si l'on voulait que les hommes se conduisissent de » manière à ne jamais se nuire entre eux, il semble qu'on » n'aurait qu'à s'en faire des amis. »

« Quand les hommes, s'aiment entre eux, il *n'est plus* » *besoin de justice.* Mais ils ont beau être justes, ils ont » encore besoin de l'amitié. » (N. VIII, 1, 4.)

Je vous laisse, messieurs, sous cette impression. Nous voilà à l'apogée de la philosophie morale des Grecs. Arrêtons-nous un instant pour étudier l'origine psychologique de leur doctrine, et montrer comme en un tableau les principaux systèmes de morale qu'a enfantés l'esprit humain. Nous laisserons de côté les détails ; nous oublierons pour un moment les noms propres ; nous envisagerons moins les doctrines que les tendances de l'âme humaine, qui portent le nom de ces doctrines et qui leur ont donné naissance. Par ce moyen, nous expliquerons la diversité des systèmes ; nous ferons voir que tous ces systèmes sont dans la nature, quelque étrangers qu'ils puissent paraître au premier abord. C'est ainsi que nous rattacherons la morale à la psychologie, sans laquelle la morale n'est jamais qu'une hypothèse. La variété des doctrines expliquée, nous nous demanderons quelles sont leurs conditions d'existence et quelle est la loi de leur développement.

Il est certain que nous trouvons en notre âme, dès l'origine, les tendances les plus diverses, les plus opposées ; que notre vie se compose d'actes émanés de ces

tendances contraires, de sorte que, tour à tour *anges* ou *bêtes*, nous ne sommes jamais absolument l'un ou l'autre. Considérons toutefois séparément ces inclinations si différentes; et pour nous mieux faire comprendre, au lieu d'une sèche analyse, choisissons la forme plus saisissante du caractère ou du portrait.

Il n'y a personne parmi nous qui, évoquant les souvenirs de son enfance, n'avoue que c'est le monde extérieur qui a le premier éveillé sa curiosité. Pour l'intelligence qui s'essaye, tout est merveille, tout est mystère autour de l'homme : c'est ce mystère qu'elle veut pénétrer, c'est ce merveilleux qu'elle veut connaître, au risque de voir s'évanouir le charme où il nous tient. De là une science primitive, dans laquelle l'imagination occupe la plus grande place, et qui, le plus souvent, rend en vers ses oracles. Ces essais informes de la connaissance humaine ne sont qu'un amas d'hypothèses fondées sur cette expérience nécessairement trompeuse et incomplète que l'on peut tirer des informations des sens. Vouloir par eux expliquer les phénomènes de la nature et les phénomènes de l'âme, c'est se condamner à d'inévitables erreurs. Prétendre, par exemple, que ce sont des particules légères détachées des corps, ou le tressaillement nerveux des organes qui engendrent ce je ne sais quoi de lumineux qu'on appelle l'*idée*, c'est fonder cette doctrine que tout le monde connaît et que, à juste titre, on a nommé Sensualisme.

Or, le Sensualisme n'est pas seulement une erreur en théorie, il peut être encore une cause d'égarement pour la volonté. On le voit souvent régner à la fois dans la science et sur les cœurs, prolongeant ainsi l'enfance au delà de l'âge mûr.

Pendant nos premières années, ce n'est point la raison qui parle en maîtresse au dedans de nous, ce n'est point la volonté qui nous domine : ce qui donne le branle à toutes nos facultés, c'est la sensation : attrait du *plaisir*, crainte de la *douleur*, toute la vie s'explique par ces quatre mots. L'observation constate que le meilleur moyen d'agir sur l'enfant, c'est de toucher le délicat ressort de la sensibilité. Tous ceux qui ont élevé des enfants et qui ont pensé que le but de l'éducation est de soustraire autant que possible l'homme aux entraînements de la passion, savent bien que c'est la sensibilité même qui leur fournit des armes contre la sensibilité, et que la menace d'une souffrance ou l'appât d'un plaisir épargne à l'enfant bien des fautes et semble lui donner bien des vertus.

Tant que c'est la sensation qui nous domine et qui met en mouvement toutes nos facultés, nous ne trouvons en nous que deux choses : des besoins impérieux et des instincts qui nous poussent aveuglément à les satisfaire. Vivre ainsi, c'est être sensualiste, c'est être épicurien. Or, il est deux épicurismes : un épicurisme aveugle et brutal et un épicurisme raffiné, un épicurisme de raison, comme l'appelle Jean-Jacques.

Le premier, sans prévoyance et sans esprit, sacrifie tout au présent : violent, emporté, fougueux, il s'abandonne tout entier à la jouissance offerte, sans penser que ce plaisir dont il use sans réserve le fruste d'une foule de plaisirs que les années suivantes lui ménageaient. Il y a dans son fait beaucoup d'inexpérience, beaucoup d'étourderie, et cependant il veut prendre des airs raisonnables, il prétend être sage, et s'appuie sur le sophisme que voici : « Regarde chaque jour comme le dernier, — je traduis Horace, — et tâche d'accumuler sur ce jour béni les jouissances d'une vie tout entière. » Malheureusement, l'expérience nous prouve qu'agir ainsi, c'est presque toujours manquer le but où l'on vise, et substituer aux joies et aux plaisirs que l'avenir nous promettait des misères sans nombre et de tristes journées : ce n'est pas seulement commettre une faute contre la morale, c'est encore faire un faux calcul.

Quant à l'épicurisme savant et raffiné, combien il est aussi dans la nature! Il diffère du précédent absolument comme les tempéraments diffèrent entre eux. Pour le pratiquer, il faut de l'intelligence et un certain empire sur soi-même; mais nous sommes largement récompensés des sacrifices apparents et momentanés qu'il nous faut faire.

En effet, tout tourne en jouissances pour l'épicurien. Ce tact parfait, cette délicatesse infinie, cette imagination inventive qu'il a reçue de la nature, il emploie ces dons heureux à écarter de ses lèvres tout ce qui ne saurait plaire, tout ce qui ne pourrait produire une de ces délectations dont le souvenir fait longtemps après venir *l'eau à la bouche*. Dans ses repas, tout est fin, délicat, exquis, spirituel. Qualité et mesure, voilà qui demande quelque intelligence, ce me semble. Ce corps, qui n'est point pour lui une *guenille* et qui lui est cher, ne réclame pas seulement ce qui doit entretenir la vie en lui; il faut encore lui épargner ces impressions pénibles que les excès de température peuvent produire, et lui dispenser avec usure, suivant les heures et les saisons, la chaleur ou la fraîcheur d'un air toujours pur et fortifiant.

Cependant tout le bonheur de l'homme qui sait vivre ne vient pas des sens. Ce bonheur, il le veut complet, et voilà pourquoi il le cherche ailleurs, plus haut.

Il cultive avec soin les vertus de famille; il est bon fils, bon époux, ami excellent, persuadé que ce sont les affections de cette nature qui contribuent le plus au bonheur de la vie. Il n'étale point cette bienveillance banale et commune qui promet tout à tous : il ne montre à chacun que le côté par lequel il doit l'attirer et le séduire. Habile à se ménager les cœurs, il ne tarde pas à apprendre que tout autour de lui il n'y a qu'un concert de louanges sur son caractère et sur ses mérites; et cette réputation n'est pas la moindre de ses jouissances. Il craint de blesser parce qu'il n'oublie pas qu'on peut rendre blessure pour blessure. Grâce à une intelligence vraiment rare, il choisit dans les opinions de chacun celles qui sont le moins éloignées des siennes; il y

abonde et use avec un tact admirable de ce moyen délicat de flatterie. Les ruptures, voilà ce qu'il redoute le plus et ce qu'il évite toujours.

Un ami a eu pour lui de ces brusqueries qui choquent les naturels les moins irascibles; il aurait mille motifs de cesser tout commerce avec ce personnage désagréable. Mais il trouve toujours des raisons pour n'en rien faire : d'abord c'est un moment d'agitation pénible, où l'imagination s'exalte, grossit nos mérites et nos bienfaits, et aussi l'ingratitude de celui qui semble les méconnaître. D'ailleurs, si dans l'ami qui nous offense, l'éducation fait défaut, pourquoi lui en vouloir? c'est un malheur pour lui; il faut le prendre en pitié, et la compassion désarme ainsi la colère. Égoïsme charmant et séducteur, qui a toutes les apparences de la plus aimable de toutes les vertus, qui n'est pas absolument incapable de générosité et de dévouement, mais qui s'y livre par goût plutôt que par devoir : égoïsme qui ne réussit qu'aux natures heureuses et pleines de ressources.

Pour la politique, on le sait, notre épicurien a pris rang parmi les hommes *positifs*, c'est-à-dire ennemis des changements et des révolutions. Il s'est fait un intérieur, c'est de l'âme que je parle, fermé à tous les bruits du dehors, à toutes les clameurs de la place publique. Quant à discuter ou soutenir une opinion quelconque, il s'en gardera toujours; il a une peur innée des questions *brûlantes*.

Voilà une vie bien ordonnée assurément. Quel est celui d'entre nous à qui elle ne fasse envie? Qu'y manque-t-il? Un principe, dira-t-on? Mais ce principe, il s'y trouve; c'est le plaisir, le plaisir bien entendu faisant la loi au plaisir déraisonnable, imposant des sacrifices et des privations, principe qui a bien, par conséquent, ses rigueurs et ses exigences. Mais est-il le seul que l'observation découvre en nous? suffit-il à expliquer toute la vie humaine? n'y a-t-il pas des cas où la conduite de l'individu semble dirigée par des considérations toutes différentes? C'est à l'expérience que nous devons tout ce que nous avons dit jusqu'ici, c'est à l'expérience que nous nous adresserons pour avoir une réponse à la question que nous venons de poser.

Il suffit de jeter les yeux autour de nous pour voir des gens mener une existence bien différente, pour trouver des natures qui n'ont aucun des goûts de l'épicurien. Ces hommes en qui la tête semble l'emporter sur le cœur sont appelés des *hommes de caractère*, dans le cas seulement où la raison les éclaire et les conduit : autrement, s'ils n'ont de constance que dans le caprice et de fermeté qu'en se déterminant sans motifs, ils portent un autre nom qui paraît dire que la tête domine, et qui n'est point un éloge.

Mais il est de ces âmes qui vraiment ont pris pour règle de conduite cette maxime stoïcienne : Toutes les fautes sont égales. Fausse théorie, je le crois, elle produit des effets merveilleux dans la pratique et y introduit une sévérité et une rigueur qui semblent exclure certaine casuistique habile à trouver des nuances dans la culpabilité. Ces âmes fuient jusqu'aux faiblesses innocentes, j'allais les appeler d'un autre nom qui rappelle le *pardon* auquel elles ont toujours droit; et elles les fuient avec la même horreur que ces fautes énormes dont le ciel nous absout difficilement. Pour notre stoïcien, le devoir est un mot magique; il a sur lui plus d'empire que le plaisir sur les âmes vulgaires. *Vivre conformément à la nature*, c'est, d'après lui, étouffer cet amour effréné des jouissances qui enchante tous les cœurs et qui les détourne de la poursuite du bien absolu, but unique de la vie, seule condition du bonheur.

Dire ce qui se passe dans cette âme, quand les passions la sollicitent, quand les circonstances invitent à les satisfaire, quand tous les instincts, tous les besoins, se soulèvent en elle contre la règle, est impossible. Mais ces déchirements profonds, il semble en être le témoin plutôt que la victime : il tourne ces souffrances en austères voluptés, ces amertumes en douceurs infinies; chaque triomphe est pour lui l'occasion de joies nouvelles, plus vives que les plus vifs plaisirs, tandis que nous, faibles comme nous le sommes, pendant notre lutte entre la passion et la volonté, on nous voit en proie à d'incurables tristesses. Notre cœur reste partagé entre le désir de céder à la tentation qui nous assiége et le regret de n'avoir point cédé à propos : nous n'aimons point le bien sincèrement, nous n'avons point pour le mal une haine vigoureuse. Nous sommes chagrins de voir s'éloigner de nous un plaisir dont nous n'avons pas osé goûter, et nous lui disons un *adieu* qui ressemble beaucoup à un *à revoir*. Un peu honnêtes, un peu vicieux, les instincts dépravés que nous sentons en nous nous couvrent de confusion, et nous n'avons point le mérite de notre demi-vertu. Où nous sommes résignés, le stoïcien est fier, presque hautain. Cette noble fierté, il ne la montre pas seulement en présence du péril de la séduction, il l'apporte dans toutes ses relations avec les hommes. Il a de la peine à faire son ami de quelqu'un dont il a beaucoup à espérer ou à craindre : il se sentirait humilié si l'on pouvait croire que l'intérêt l'attire ou qu'il tremble devant une menace. Cette délicatesse exquise qui le porte à n'aimer ses semblables que pour eux-mêmes, de façon à se donner à eux tout entier et sans retour, l'éloigne souvent du monde et de ses conversations plus que légères. Il fait ces réunions où la médisance règne en souveraine, où chacun fait briller son esprit au moins autant que sa malice, double triomphe; où l'on consent à regarder la calomnie comme coupable, mais où l'on s'arrange aussi pour trouver un terme moyen entre la médisance trop innocente et la calomnie trop criminelle; de sorte qu'à l'aide de perfidies élégantes et de sournoises insinuations, on ménage les susceptibilités de sa conscience, sans ménager pour cela le prochain. Voilà ce qui répugne au sage, qui ne veut d'aucun accommodement avec le ciel; voilà ce qui l'é-

carte et lui donne ces airs de sauvagerie offensée qu'on lui reproche; voilà ce qui provoque ses brusqueries et ses boutades qui lui valent nos railleries au lieu de notre respect.

Dans les affaires, même ligne de conduite, même scrupuleuse exactitude. En toute chose, pour arriver à une fin, pour atteindre un but, il y a des moyens directs, et des moyens indirects et détournés; la société est disposée de telle sorte que souvent ce sont les moyens secondaires qui décident du succès, tandis que les moyens essentiels sont impuissants. Se vanter soi-même et flatter les autres, voilà des choses qui réussissent presque toujours à nous pousser dans le monde. On a cité comme un mot profond cette maxime souvent pratiquée : « Calomniez, il en restera toujours quelque chose. » Ne pourrait-on pas dire avec autant de justesse : « Vantez-vous, il en restera toujours quelque chose »? Or, notre stoïcien, âme roide autant que droite, ne va pas ainsi au-devant des éloges, il les attend. Apporter à tout ce qu'il entreprend beaucoup de conscience et un mérite réel, voilà, selon lui, le seul moyen d'arriver. Mais où sa fierté se montre, c'est quand il s'agit de démarches auprès de gens qui ont en main ses intérêts. Les voir, les éclairer sur la justice de sa cause lui répugne; il compte sur la clairvoyance et l'équité d'autrui comme on peut compter sur sa probité et son honneur. Faire comme tout le monde, suivre l'usage de visiter ses juges, pauvre excuse pour lui, prétexte banal de tous les intriguants. S'il ne peut réussir sans mendier ainsi la faveur d'avoir raison, eh bien! il perdra son procès.

Au lieu de ses propres affaires, s'agit-il des affaires de l'État, de son pays, sa rigidité s'accroît avec l'importance des intérêts, et, si les choses vont mal, son indignation s'élève et sa bile coule à flots. C'est assez dire qu'en politique il est inflexible; il ne voit que des principes où les habiles ne voient que des faits, et le plus souvent *des faits accomplis*.

Il est certain que, dans les choses humaines, il faut toujours faire deux parts : mettre dans l'une les événements et les institutions nés de l'ignorance ou d'une connaissance incomplète des lois de l'ordre social; dans l'autre, ce qui est dû uniquement à l'amour de la justice et au désir de faire prévaloir le droit sur la force. Or, dans la réalité, ces deux espèces de faits sont mêlés, confondus, difficiles à séparer. Le passé, avec ses ignorances de toutes sortes, influe sur le présent, et le présent lègue toujours à l'avenir une certaine somme d'erreurs. Une erreur peut ne pas nuire au moment où elle se produit; autrement, qui l'adopterait? mais elle a des conséquences nécessaires qui se découvrent dans les événements postérieurs; et sur elle reposent souvent des intérêts nombreux et sacrés. C'est ici que l'on retrouve quelque chose de la fatalité antique; car il semble que l'homme, en ce cas, expie des fautes involontaires. C'est là ce que le stoïcien moderne ne veut pas reconnaître : il ne voit partout que le mauvais vouloir des hommes. Habile à découvrir tout ce qui n'est pas justice pure, absolue équité, il ne veut pas tenir compte des engagements que le passé a pris envers le présent et envers l'avenir; il ne veut pas de ces tempéraments où l'on essaye de concilier l'utile avec l'honnête. C'est dans sa bouche que l'on a mis cette boutade qui fait trembler aux jours de révolution et sourire dans les moments de calme et de sécurité : *Périsse une nation, périsse la société plutôt qu'un principe!* La société, notre stoïcien en a un idéal mathématique qu'il aime de tout son cœur, qu'il voudrait réaliser à tout prix. Il semble que pour lui l'individu ne soit qu'une quantité abstraite destinée à entrer dans son plan idéal, comme les quantités algébriques entrent dans une équation. Il oublie, nous paraît-il, deux choses : 1° que l'homme est libre, d'une liberté pleine de caprices et d'imprévu: 2° que la société est un être vivant, dont on pourrait dire ce que certains philosophes allemands ont dit de Dieu : qu'elle n'*est* pas, qu'elle est dans un perpétuel *devenir*.

Mais quelque chimérique que puisse être la conception du stoïcien, n'oublions pas que souvent ce sont de prétendues chimères qui font marcher l'humanité; ne nous plaignons pas surtout de voir au milieu de nous ces caractères énergiques, ces natures que le bien seul enflamme, ces volontés ardentes qui aiguillonnent notre paresse et triomphent de notre indécision.

En résumé, ce qui nous frappe surtout dans le stoïcisme, c'est cette confiance pleine et entière de l'homme en soi, cette certitude de trouver en son cœur toutes les ressources pour lutter contre les plus poignantes douleurs, pour n'être jamais pris au dépourvu par le malheur le plus inattendu et le plus affreux. Énergie, pleine possession de soi, calme inaltérable, voilà le stoïcien parfait. Ajoutons que s'il aspire à ressembler à Dieu, c'est qu'il veut, comme lui, être indépendant et se suffire à lui-même : *ressembler*, ce n'est pas assez dire, il prétend marcher son égal.

S'il est donné à quelques âmes de parvenir à un si complet développement qu'elles puissent compter sur elles-mêmes dans toutes les circonstances de la vie, il faut reconnaître qu'il en est d'autres qui suivent de tout autres voies pour arriver à la perfection.

Ames tendres et délicates, elles se distinguent surtout par une extrême défiance d'elles-mêmes, défiance qui ne peut qu'accroître le régime auquel elles se soumettent volontairement. La science humaine ne leur inspire que l'effroi, car elle enfle et pousse à l'orgueil. L'esprit doit s'anéantir et s'humilier en songeant à son impuissance et à toutes les chimères dont il peut se remplir. Attendre la lumière d'en haut, ou plutôt la demander avec ardeur comme une faveur dont on n'est pas digne; voilà le seul moyen de posséder la science supérieure, la science des vraies réalités, des biens qui ne périssent pas. Au lieu de ne saisir que des ombres et de vains fantômes, comme lorsqu'elle se fie trop aux sens et à l'imagination, l'intelligence, tout entière aux beautés éter-

nelles dont elle a comme une vue anticipée, ne songe plus à redescendre vers les créatures imparfaites et misérables auxquelles nous nous attachons. Mais ce qui gagne le plus à cette faveur imméritée, ce n'est pas l'esprit, tout illuminé qu'il soit des célestes clartés, c'est le cœur. Comment peindre ce commerce intime et religieux entre l'âme pieuse, toute frémissante d'une volupté divine, et l'objet de son amour? Mourir au monde, mourir aux affections humaines, voilà sa plus grande joie, voilà la condition nécessaire de tout progrès et de toute félicité. Quand le cœur saigne de tous ces renoncements et de toutes ces ruptures; quand il s'oublie lui-même, ce qui est le plus difficile des sacrifices, quand il s'est fait petit, humble, misérable, indigent, alors le bien-aimé vient à lui; il le tire du fond de sa misère, il le relève tout froissé et tout meurtri, il panse ses blessures, il lui communique une beauté nouvelle, le revêt de grâce et de jeunesse, lui donne des ailes de feu qui le transportent, rapide comme l'éclair, au séjour de l'éternelle béatitude. Heures de délices infinies, heures de ravissements ineffables, où la passion de l'être aimé semble réelle, complète, durable, heures plus douces mille fois que toutes les jouissances de la terre. L'âme, objet de ces divines faveurs, prend en dégoût tous les biens de ce monde et paraît saisie d'une sainte ivresse au milieu de tant d'âmes éprises de voluptés grossières et d'éphémères beautés.

Cependant, tout n'est pas enchantements et délices dans cette vie spirituelle. Elle a ses épreuves dont il faut aussi parler. A ces moments de joie et d'extase succèdent souvent des heures de tristesse et d'abattement : plus d'essor, plus d'élan, plus d'idéal. Tout semble mort en nous : la prière, naguère si ardente, expire sur nos lèvres. L'âme sèche et aride ne se sent plus capable d'attachement. L'esprit, rempli d'un objet, du seul objet aimable qu'il connût, est vide, ou se laisse envahir par une foule de pensées frivoles qui le distraient et l'amusent. Cette âme songe au bonheur passé, s'effraye de l'état présent, et ne sait plus si elle est *digne d'amour ou de haine:* cette incertitude l'accable et l'anéantit. Elle a oublié que la félicité dont elle jouissait hier était un don tout gratuit de Dieu qui l'accorde ou le retire à son gré sans consulter notre mérite ; que d'ailleurs il est bon que nous soyons quelquefois laissés à nous-mêmes, pour connaître nos forces et les développer, ce qui n'aurait pas lieu, si chaque âme était entraînée plutôt que sollicitée par une délectation intérieure qui substituerait partout l'attrait du plaisir à l'effort de la volonté. Mais pourquoi pénétrer le mystère de cette vie intime et cachée? Nous l'avons fait, timidement, guidé par des auteurs que vous connaissez tous, qui sont entre toutes les mains; c'est à eux que nous renverrons pour faire comprendre que nous sommes mû plutôt par le désir d'être vrai, que par celui de nous livrer à des descriptions de pure fantaisie. Mais nous sentons que nous serons plus à l'aise quand il faudra montrer le mystique aux prises avec la vie ordinaire.

L'influence du mysticisme sur les âmes me semble double : aux unes, il donne une clairvoyance singulière sur les événements humains, et sur leurs conséquences prochaines. Expliquer toujours le visible par l'invisible, et apporter en tout les lumières d'une conscience droite et irréprochable, c'est prendre les meilleures mesures contre toute chance d'erreur et de surprises. Pour les autres, il en est tout autrement. Ce qui nous frappe le plus dans les mystiques, dont nous allons parler, c'est cette continuelle défiance d'eux-mêmes qui leur fait chercher en autrui, même pour les affaires les plus simples de ce monde, une direction dont ils sont absolument incapables. Il faut qu'une voix mystérieuse murmure à leurs oreilles des conseils et des ordres pour qu'ils marchent d'un pas assuré au milieu des difficultés que leur esprit pusillanime dresse toujours devant eux. Cet entier renoncement à soi-même et abandon complet de sa personne amène insensiblement l'âme, ainsi dirigée, à tenir moins compte des avis de la conscience que de ceux qu'une voix plus écoutée lui prodigue : âmes faibles, irrésolues, chancelantes, obsédées par tous les fantômes de leur imagination, quand elles sont livrées à elles-mêmes ; fortes uniquement d'une force étrangère qu'elles ne savent s'approprier; d'une force qui ne s'ajoute point à leur énergie personnelle, mais qui la supplée et la remplace. Aussi les voit-on plus sensibles à l'approbation d'autrui qu'à celle de leur raison, aux reproches du dehors qu'à ceux qu'elles pourraient entendre, si elles rentraient en elles-mêmes. Cœurs vils et bas, pleins de mensonge et de duplicité, moins préoccupés d'éviter les fautes que d'échapper à un blâme, de quelque part qu'il vienne.

Qu'on ne se trompe point ici, messieurs, sur nos intentions : ce sont des faits que nous signalons, des faits qu'il nous a été donné d'observer. C'est l'abus que nous critiquons, c'est l'excès, mais non la chose en elle-même, à laquelle nous ne touchons point, la tenant toujours pour sacrée. On se souvient que nous n'avons pas tout admiré dans le stoïcisme, nous ne pourrions passer sous silence les égarements de certains esprits que le mysticisme ne réussit pas toujours à corriger de leur faiblesse native, et à relever de leur naturel abaissement.

Nous venons de voir le mystique dans la vie privée, voyons-le dans la vie publique. Quels sont ses principes, ses maximes, ses opinions? Ou, d'une manière plus générale, le mysticisme a-t-il une politique? Voilà ce qu'il faut nous demander.

Si l'on a bien compris le véritable esprit du mysticisme, on pourra aisément répondre à notre question. Ce que réclame cette doctrine, c'est d'abord que nous réduisions notre corps à la plus étroite et à la plus rigoureuse servitude; c'est, en second lieu, que l'âme renonce à elle-même, à ses propres lumières, à ses volontés et à ses désirs, pour attendre tout de Dieu, et les lumières, et

les bons désirs, et la volonté d'aller à lui et les moyens d'y arriver.

On devine donc que pour les choses humaines, le mysticisme a deux partis à prendre. Ou il s'élèvera à des hauteurs d'où il perdra la terre de vue; et alors peu importera de quelle manière seront dirigées les affaires d'ici-bas : ou bien, il faudra ordonner la société de façon que tout y concoure à la fin dernière de l'homme, institutions et pouvoirs publics; en un mot, de sorte que le spirituel domine en tout et partout le temporel. Or, ici, je n'invente pas; nous voyons dans l'Inde, où a régné longtemps un genre de mysticisme qui commence à nous être mieux connu, l'individu, avec tous ses biens, devenir la propriété du souverain dont la personne sacrée, toujours invisible et partout présente, est l'image auguste de la divinité.

D'un autre côté, le moyen âge à son apogée nous offre un état social tel que le mysticisme pourrait le rêver et le faire. Lutte de l'esprit contre la chair; d'une puissance toute morale contre les puissances humaines trop souvent barbares et entraînées par la passion. voilà ce que l'histoire de cette époque reconnaît et constate, voilà ce qui a conduit à cette espèce de *monarchie universelle* dont Rome était le centre. Mais je vois dans cette politique une manière d'interpréter le christianisme plutôt que le christianisme lui-même, et c'est cette *interprétation* particulière que j'appelle *mysticisme*. Ce qui me confirme dans mon idée, c'est que je sais qu'on a tiré du christianisme les doctrines politiques les plus opposées : la théorie du despotisme le plus absolu, et l'apologie du régime le plus démocratique. Peut-être est-il permis de penser que toutes les formes de gouvernement lui sont indifférentes?

Voilà sous vos yeux les caractères des trois systèmes que nous venons d'analyser; résumons :

L'*épicurisme* est une tendance de notre nature à tout subordonner en nous et hors de nous à notre bien-être; il peut être ou un égoïsme brutal et grossier, ou un égoïsme élégant et de bon ton.

Le *stoïcisme*, au contraire, consiste à placer le devoir au-dessus du plaisir et de l'intérêt, à prétendre que l'individu peut trouver en soi toutes les ressources nécessaires pour résister aux passions et à la douleur. Développer sans mesure notre énergie morale, voilà son ambition. C'est une protestation, un peu prétentieuse, contre les mollesses de l'épicurisme.

Le mysticisme, comme le stoïcisme, demande que nous développions les parties les plus nobles et les plus élevées de notre nature, mais il en diffère par les moyens qu'il nous conseille, les voici : user peu de notre raison dont il se défie, et de notre activité volontaire et libre qu'il tient pour impuissante : dans la théorie, il me fait l'effet d'un scepticisme *emphatique*; dans la pratique, il ressemble beaucoup à un sensualisme *déguisé*.

Si nous trouvions un système qui eût tous les avantages des doctrines précédentes, sans connaître aucun de leurs excès, ce serait peut-être le moment de l'exposer? Cette doctrine existe; elle a un nom particulier; elle se nomme le *spiritualisme*. Nous pourrions en indiquer ici les traits principaux; nous aimons mieux que la connaissance de ce système résulte des études et des critiques de toute notre année.

Pourquoi ne rien dire de la morale chrétienne? C'est que le christianisme ne nous paraît point une tendance de notre nature : il s'est imposé par une heureuse violence à l'humanité, plutôt qu'il n'est sorti de ses entrailles; il a été longtemps un accident et un privilége, avant d'embrasser tant de races et tant de nations. Or, ce que nous voulions étudier en cet entretien, c'est une morale universelle, qui a précédé le christianisme, et qui ne doit rien à son influence; c'est la *morale en action*, plutôt que la morale devenue un système, une science.

Car, il en faut convenir, il y a deux morales : une morale toute d'instinct et d'opinion, je veux dire un ensemble d'usages et de coutumes, de croyances et de pratiques fondées sur l'autorité de la conscience et maintenues par elle : c'est dans ce sens que M. Ménard a pu écrire un livre solide et ingénieux, intitulé : *La morale avant les philosophes*, et qu'on pourrait en écrire un autre, aujourd'hui même, intitulé : *La morale sans les philosophes*. Mais il existe une morale des philosophes, c'est-à-dire un ensemble de principes et de conséquences enchaînés rigoureusement et méthodiquement exposés. Cette distinction est importante; elle nous aidera à résoudre une question que nous avons posée en commençant, qui est celle-ci : Quelle est la loi de développement des divers systèmes de morale; ou : dans quel ordre les voyons-nous se succéder dans l'histoire de la philosophie?

Un philosophe qui a, pour ainsi dire, assisté au jugement de la postérité sur lui, M. Cousin, nous met sur la voie de la vérité sur ce sujet. Quand il s'agit d'une période philosophique, au lieu de n'avoir les yeux que sur une ville, sur un pays, il faut embrasser du regard toutes les grandes villes, toutes les contrées où l'on philosophe, alors, mais alors seulement, on comprendra le mouvement de la pensée humaine, on en découvrira l'unité et la variété, les harmonies et les contrastes; on verra que cette lutte, cet antagonisme entre les diverses tendances de notre nature, qui se remarque dans l'individu, éclate entre les différents esprits d'un même pays, de deux pays voisins, d'une même époque et deux périodes voisines; oppositions, rivalités auxquelles nous devons les diverses écoles de philosophie. Or, toutes ces écoles (je ne les envisage qu'au point de vue de la morale), toutes ces écoles peuvent se ramener à quatre : épicurienne, stoïcienne, mystique et spiritualiste, et la loi de leur développement est une loi d'*action* et de *réaction* (qu'on me permette ces mots qui sont bien termes de chimie, mais peu de mon goût), je veux dire que toutes les fois qu'une tendance de notre nature se montre et aspire à dominer, la tendance contraire apparaît pour lui dispu-

ter l'empire. Quelques exemples, de simples indications, suffiront à nous faire comprendre.

Platon était idéaliste, mystique même en bien des points, comme nous le montrerons en faisant l'histoire du Néoplatonisme. Aristote, ami avant tout du réel et du possible, le combat à outrance, et ne veut laisser subsister aucune de ses théories.

A la renaissance, toutes les doctrines, fruits de la libre pensée, se donnent carrière : fatalisme de Pomponnat et de Campanella; panthéisme de Giordano Bruno; mysticisme matérialiste de Paracelse et de van Helmont; scepticisme de Carron et de Montaigne; mysticisme ascétique de Bœhme : jamais plus étrange mêlée de systèmes contraires.

Le XVIIe siècle, spiritualiste par éducation et par tempérament, a ses matérialistes, Gassendi; ses mystiques et ses ennemis du mysticisme, Fénelon et Bossuet.

Tout le XVIIIe siècle n'est pas dans Condillac : nous pourrions lui opposer la *Profession du vicaire savoyard*, première partie, et les rêveries du *philosophe inconnu* qui traduit Bœhme, pour renouer la tradition mystique qui semble interrompue, et en dernier lieu Kant, le plus raisonnable des philosophes qui ont écrit sur la raison.

Enfin, pour terminer par notre siècle, ne voyons-nous pas aux prises les principes les plus opposés, le *spiritualisme* et le *positivisme*, et, dans des régions plus hautes: la liberté de penser et l'autorité de la tradition? Ne le calomnions point ce siècle et ne le traitons pas de frivole, au moment où l'on voit s'engager une lutte ardente, acharnée entre les deux principes qui se disputent l'empire des âmes, lutte qui pourrait devenir sanglante comme elle le fut au XVIe siècle. La passion qui anime les combattants, les intérêts en jeu, les coups que l'on se porte, l'impatience des esprits, l'incertitude de l'issue, en voilà assez, messieurs, pour nous rendre sérieux, si nous ne l'étions déjà; en voilà assez pour vous faire comprendre que, dans ces graves débats, vous devez apporter plus que des vœux stériles pour le triomphe de la vérité : vous y devez apporter le concours de vos lumières et l'exemple de vos vertus.

J. B. TISSANDIER.

VARIÉTÉS.

Genève et les rives du Léman, par M. RODOLPHE REY.

On a dit : Heureux les peuples qui n'ont pas d'histoire! Il en est d'autres qui ne sont pas moins heureux, tout en jouant sur la scène du monde un rôle plus beau et plus enviable. Je parle de ceux dont l'histoire n'est pas un récit monotone de conquêtes et de défaites, ni de révolutions où la force a plus de part que le droit, mais un tableau des efforts et des travaux de l'esprit humain, des évolutions progressives de la pensée, des effets variés de l'énergie morale et intellectuelle. La grandeur de ces États ne dépend pas de la place qu'ils occupent sur la carte, et ils peuvent s'illustrer sans traverser les misères et les périls qui sont d'ordinaire le prix de la gloire.

Genève est de ce nombre et l'on conçoit une haute estime pour cette petite république en lisant le livre agréable et substantiel que M. Rodolphe Rey vient de consacrer à sa cité natale et aux pays qui bordent le Léman.

Ce n'est pas que Genève n'ait eu aussi des luttes à soutenir contre les puissants voisins qui l'entouraient et la convoitaient. Elle eut son âge héroïque et vécut longtemps sous les armes pour défendre son indépendance et sa liberté; mais depuis la tentative inutile que fit, en 1602, Charles-Emmanuel de Savoie pour surprendre les Génevois par une escalade nocturne, ils n'ont plus guère connu les maux de la guerre ni vu du haut de leurs murs la fumée des camps ennemis.

Leurs personnages marquants ne sont pas des princes et des capitaines; ce sont des théologiens dont l'énergie froide et opiniâtre seconda les vastes projets de Calvin; ce sont des savants, tels que Bonnet, de Saussure, Huber, de Candolle; des politiques, des publicistes et des écrivains comme Necker, Delolme, Burlamaqui, d'Ivernois, Dumont, Mallet du Pan, Sismondi, Topffer, sans compter ceux qui vivent encore. Benjamin Constant, quoique né dans le canton de Vaud, se rattache par sa famille à Genève; madame de Staël naquit à Paris, mais de parents génevois; Genève enfin n'a pas seulement donné le jour à Jean-Jacques Rousseau, elle a aussi imprimé dans son cœur ces sentiments démocratiques et cet amour de la nature qui lui ont donné tant de pouvoir sur les esprits dans la France du dernier siècle.

Les arts plastiques ont eux-mêmes illustré quelques noms dans la Rome protestante; mais il faut avouer que les artistes qu'elle a produits ont rarement vécu dans ses murs. Le miniaturiste Petitot passa la plus grande partie de sa vie à la cour des Stuarts et de Louis XIV; si des peintres remarquables sont restés au pied des montagnes qui leur servaient de modèles, le sculpteur Chaponnière vint chercher à Paris un plus grand théâtre, et Pradier y développa tout à l'aise un talent qui n'avait rien de calviniste.

On lira l'ouvrage de M. Rey avec d'autant plus d'intérêt qu'il se laisse bien rarement aller à la tentation, presque irrésistible, de grandir son pays. Parfois vous serez tenté de trouver qu'il lui attribue un trop grand rôle et en particulier une influence exagérée sur l'esprit français; mais réfléchissez et vous reconnaîtrez que ce n'est pas le patriotisme de l'auteur qu'il faut taxer de vanité, c'est bien plutôt le nôtre.

Ce livre, il est facile de le voir, ne ressemble nullement à ces guides vulgaires que l'on consulte en chemin de fer pour y puiser quelques notions superficielles sur la contrée que l'on va visiter : c'est l'œuvre sérieuse d'un esprit à qui l'histoire, la philosophie et la littérature sont également familières, qui pense et fait penser, qui

nous montre sous tous ces aspects la Suisse française et déploie autant de sagacité pour en analyser l'état politique et moral que de talent descriptif pour en peindre l'admirable nature.

Lisez cette description du lac, et dites si ce n'est pas la touche d'un maître peintre.

« Le charme de Versoix vient du lac, sinueux et élégant vers Genève, majestueux et ample du côté de Lausanne. Que de nuances fugitives et délicates, quelle mobilité dans ses aspects, suivant la saison, l'heure du jour, le rayon du soleil, le nuage qui passe, la brise qui s'abat sur ses eaux ! Le matin, une brume argentine flotte à sa surface et ouate ses rives ; sous cette douce étreinte, l'eau dort immobile. Le soleil, en montant, boit la vapeur ; le miroir des eaux reflète alors les rives avec leurs détails variés : vieux castels, hameaux, bois touffus, pâturages, pics chenus, glaciers aux reflets nacrés ; c'est comme un second paysage, immergé et sommeillant, agité, çà et là, d'un léger frisson. L'onde sonore vibre au moindre bruit et renvoie le cri vainqueur du coq, l'aboiement du chien de berger, le chant du laboureur, la lente mélopée des cloches des villages savoyards, le bruissement de la rame du pêcheur, le coassement de la mouette qui trace ses orbes à la surface de l'eau et la fouette de son aile rapide. Que de charmes dans ces bruits confus, incertains, qui sont comme la voix de la contrée ! Mais, le vent se lève et cette sonorité cesse ; la surface du lac se ride ; une teinte d'un bleu indigo se répand sur ses eaux ; d'autres fois, ce sont des scintillations, des stries, des sillons lumineux, des surfaces crispées, d'autres immobiles et comme huileuses. Sur le soir le calme se fait, et par de lentes vibrations le lac rentre dans un repos solennel. Sur sa moire, les étoiles tracent de petits sillons lumineux ; les rivages, la dentelure des Alpes, s'effacent ou n'apparaissent plus que comme une ligne fantastique, une sorte de rêve. »

Me suis-je trompé, et n'y a-t-il pas dans ce tableau (je dirais cette marine, s'il ne s'agissait d'un lac) des coups de pinceau que ne désavouerait aucun des maîtres dans cet art, porté si loin de nos jours, l'art de peindre avec les mots ? Je pourrais citer bien des passages de la même force. On sent dans ces peintures non pas une habileté banale, mais une scrupuleuse fidélité et un soin amoureux pour rendre des beautés observées avec délices. Presque partout, le style présente le même art consciencieux, une saveur originale et comme un léger goût de terroir qui ne déplaît pas, bien que trop marqué dans quelques mots. Peut-être après tout faut-il attribuer à une négligence, fort pardonnable, certaines expressions où je crois voir un cachet par trop génevois.

Il était difficile, dans un sujet si varié, d'éviter toute confusion, et il n'était pas nécessaire non plus d'y introduire un ordre bien méthodique. Cependant on serait bien aise de savoir pourquoi le chapitre qui traite des arts du dessin à Genève se trouve entre la description de la ville et la fondation de la république, tandis que ceux qui traitent des sciences et de la littérature, naturellement amenés par l'histoire des développements de l'État génevois, occupent leur place chronologique.

Le plan général de l'ouvrage est d'ailleurs très-simple. L'auteur part de Genève, suit la côte septentrionale du lac, et, après en avoir atteint l'extrémité orientale, revient vers son point de départ en longeant la côte de Savoie.

Que de souvenirs historiques il rencontre chemin faisant ! combien de paysages admirables, d'endroits illustrés par de grands noms ! Chaque pays est décrit, son histoire est résumée, son état actuel présenté avec netteté ; le caractère de ses habitants, leurs opinions, leurs tendances politiques analysés avec finesse et précision. On s'étonne que dans des limites si étroites il puisse y avoir tant de diversité ; c'est la miniature d'un monde autour d'une miniature d'Océan. Après Genève, Lausanne y tient la première place, et cette lecture nous la fait mieux connaître qu'un long séjour. La petitesse de ces États en rend l'observation plus facile et plus instructive ; les éléments sociaux n'y sont pas répandus et mêlés sur de vastes espaces, mais serrés, mis en présence les uns des autres, se faisant ressortir par leur rapprochement même. L'œil les embrasse sans peine et étudie ainsi la politique aussi facilement qu'on apprend la géographie sur une carte. Si l'on peut comparer les grandes nations et leur gouvernement à ces machines immenses où l'on se perd au milieu d'une forêt de leviers, de roues et de courroies, il faut assimiler les républiques microscopiques de la Suisse à ces montres où l'ouvrier génevois renferme dans une boîte mignonne tant de science et d'art.

La fédération helvétique, grâce aux principes de justice et de liberté sur lesquels elle est fondée, nous inspire une vive sympathie ; mais nous devons surtout notre intérêt et notre attention à cette petite France républicaine et pacifique qui mène, sur le Jura oriental et sur les bords du Léman, son existence laborieuse et intelligente. Aussi remercions-nous M. Rey de nous l'avoir fait mieux connaître dans un ouvrage où le patriotisme ne nuit pas à la vérité.

L. Terrier.

BIBLIOGRAPHIE.

La Priamèle dans les différentes littératures anciennes et modernes, par M. F. G. Bergmann, doyen de la Faculté des lettres de Strasbourg, in-8. — Strasbourg, 1868.

Par le mot de *priamèle*, M. Bergmann entend une certaine espèce de poésie didactique où l'on énonce une proposition générale que l'on fait précéder ou suivre de l'énumération de faits qu'elle résume ou qui servent à la prouver. M. Bergmann suit cette forme de la poésie didactique dans les différentes littératures, chez les Hindous, les Hébreux, les Arabes, les Grecs, les Gallois, etc. Sous sa forme précise et didactique, la priamèle ne se rencontre que dans un petit nombre de littératures ; mais nombre de poëtes de tous les pays ont fait des priamèles sans s'en douter ; tel lord Byron. C'est M. Bergmann lui-même qui fait cette remarque.

Le propriétaire-gérant : Germer Baillière.

PARIS. — IMPRIMERIE DE E. MARTINET, RUE MIGNON, 2.

REVUE
DES
COURS LITTÉRAIRES
DE LA FRANCE ET DE L'ÉTRANGER

CINQUIÈME ANNÉE — NUMÉRO 45 — 10 OCTOBRE 1868

Paris, 9 octobre 1868.

Les vacances sont finies et l'heure du travail a sonné. M. Beulé nous le prouve en publiant un volume très-important et très-longuement étudié : l'*Histoire de l'art grec avant Périclès*. On sait combien, par des voyages, par une connaissance approfondie des lettres grecques et par une comparaison assidue des chefs-d'œuvre de tous les temps, M. Beulé s'est rendu capable de découvrir par quelles ressources les vieux maîtres de l'architecture et de la sculpture grecques préparèrent l'admirable perfection que nous admirons dans les ruines et dans les débris de l'époque de Périclès. Il n'était pas aisé de grouper tant de détails d'érudition et de donner à un livre si savant un caractère d'agrément littéraire sans rien lui faire perdre de la rigueur scientifique. M. Beulé ne nous laisse rien ignorer de la vieille architecture de la Grèce et des premières œuvres de la sculpture. Nous regrettons pourtant qu'il n'ait pas donné plus d'étendue à son chapitre sur les monuments de Syracuse. Nous savons que le regrettable M. Hittorf avait fait en Sicile les plus curieuses et les plus fécondes recherches, et qu'il se proposait d'en tirer des notions tout à fait nouvelles sur les plus vieilles écoles de l'antiquité grecque. Personne plus que M. Beulé n'est en état de reprendre l'œuvre du savant architecte et de faire connaître ce qui reste en Sicile des monuments contemporains des plus vieux chefs-d'œuvre de la Grèce.

— Nous avons remarqué dans la *Revue moderne* deux articles, l'un sur Xénophon et l'autre sur Proudhon. M. Courdaveaux veut faire connaître Xénophon par sa vie et par ses écrits et « le poser en pied devant nous ». Il le représente comme « un homme d'action avisé et résolu, un aventurier au besoin, ou mieux un chef de bande, indifférent au drapeau pourvu qu'il trouve quelque chose à gagner, et se persuadant volontiers que les faibles sont nés pour être la proie du plus fort. Son esprit pratique savait merveilleusement se plier aux circonstances et calculer les chances utiles ou nuisibles d'une action. Sa droiture ne reculait pas devant la finasserie et ressemblait à l'honnêteté d'un paysan madré. Avec cela une véritable chaleur d'affection, un vif sentiment des services rendus et un sentiment plus vif encore des injures reçues. Sa piété comprenait le respect du serment, mais elle avait toutes les petitesses de la dévotion inintelligente des *lazzaroni*. » D'après ce portrait inattendu, M. Courdaveaux conclut que la morale de Xénophon s'appellerait aujourd'hui un *utilitarisme honnête*. « Elle n'a, dit-il, d'autre but que le succès durable et la prospérité solide, et ne comprend d'autres vertus que les moyens d'arriver à ce but. » On n'avait pas encore, croyons-nous, apprécié Xénophon de cette manière-là.

— M. Adolphe Court donne de curieux détails sur la jeunesse de Proudhon, et des fragments intéressants de sa correspondance lors de son premier séjour à Paris. Il faut lire surtout une lettre du 18 mars 1839, sur les cours publics de Paris. « Je ne les suis guère, dit-il : en effet, n'ayant pas eu le bonheur d'entendre les Cousin, les Villemain, les Guizot, les Laromiguière, j'ai trouvé qu'on laissait tomber en quenouille le professorat et que les cours publics de mon temps n'étaient qu'un luxe national plus profitable aux professeurs qu'aux élèves. » Très-sévère et presque rude pour M. Damiron, Proudhon fait un jugement très-judicieux du talent de M. Gérusez. « Mais à quoi bon, dit-il, répéter sans cesse que la Bruyère, Molière et la Fontaine, sont inimitables, qu'ils ont atteint la limite du genre, le point de perfection, qu'ils sont à tout jamais hors de ligne ?... Les révolutions des sociétés et le mouvement de l'esprit humain amènent, après un laps de temps, une scène tout à fait nouvelle et des éléments qui ne peuvent être jamais ni devinés, ni prévus. » Comment comparer Aristophane, Plaute et Molière vivant en des temps si différents ? « Prenez la Fontaine, analysez ses fables et vous reconnaîtrez que tout ce qui le distingue lui a été donné par la société française. De telle sorte que si l'on admettait avec Pythagore une même âme pour Ésope, Phèdre et la Fontaine, il serait vrai de dire que toujours égale à elle-même elle a dû nécessairement, dans ses trois manifestations, apparaître sous telle ou telle figure. A la fin du monde le beau absolu résultera de la somme des individualités. » Voilà un point de vue qui, sauf peut-être la conclusion, ne déplaira point à M. Taine.

« — Décidément, dit M. de Riancey, et presque sans figure de rhétorique, la liberté de l'enseignement supérieur est à l'ordre du jour. » La *Revue des cours* s'intéresse trop au développement de cette liberté pour ne pas recueillir, à titre de document historique, le plan que M. de Riancey propose dans le *Correspondant*. L'enseignement supérieur comprend la théologie, le droit, la médecine, les sciences et les lettres. M. de Riancey veut que tout citoyen « ayant fait ses preuves de capacité et de moralité puisse ouvrir un cours de hautes études, lettres, sciences, droit ou médecine, » à condition pourtant de déposer son programme, « un programme net, détaillé, dans lequel il sera obligé de se renfermer scrupuleusement. — Il faut, dit M. de Riancey, que l'autorité surveillante, inspecteurs de l'État ou agents de police, sache les limites, l'étendue, le caractère des leçons, afin d'y apporter une intelligente attention, et s'il était nécessaire, une interruption immédiate, sauf décision et jugement après débats contradictoires. » Il admet l'existence de jurys mixtes pour les examens et conseille la création de Facultés libres. Le premier élément des jurys se composerait des professeurs des Facultés de l'État; le second serait choisi parmi les magistrats, les membres de l'Institut, de l'Académie de médecine, de l'Observatoire, de l'École polytechnique et du Conservatoire des arts et métiers. Enfin on appellerait aux jurys d'examen tout professeur qui, pendant un certain nombre d'années, trois par exemple au maximum, aurait réuni un certain chiffre d'auditeurs permanents, trente par exemple. Ces jurys mixtes décerneraient les grades ou les brevets nécessaires pour exercer l'enseignement ou pour se livrer aux professions libérales, et le professorat libre, individuel, serait constitué. « Le professorat libre serait un premier degré vers l'affranchissement : le pas définitif ne sera accompli que par la fondation des Facultés ou même des Universités libres. — Que des professeurs, dit M. de Riancey, s'unissent ensemble, que des sociétés civiles se forment pour assurer l'existence de ces réunions ; que des associations religieuses ou laïques, que des personnes constituées en dignité, comme les évêques, ou de simples citoyens, pères de famille, rassemblent des fonds, achètent des immeubles et les collections nécessaires à l'installation de tout ou partie de l'enseignement supérieur : voilà ce qui doit être de droit commun. » Tel est le programme de M. de Riancey.

D'autre part, M. Karl Hillebrand publie un volume sur l'*Enseignement supérieur en France*. Nous nous en occuperons prochainement.

— De nouvelles conférences littéraires et scientifiques viennent de s'ouvrir boulevard Montparnasse. On en trouvera la liste plus loin.

FACULTÉ DES LETTRES DE PARIS.

LITTÉRATURE GRECQUE (1).

COURS DE M. EGGER
(de l'Institut).

La Comédie en France avant et pendant la renaissance de l'hellénisme.

En étudiant les réformes littéraires du XVIe siècle, nous avons vu comment la discipline hellénique s'est imposée à la poésie lyrique, à l'églogue et à l'épopée, avec des degrés divers de rigueur. La comédie française va nous offrir un spectacle tout différent. C'est, en effet, de tous les genres de composition littéraire celui qui s'est le moins prêté aux efforts de l'esprit d'imitation. Il faut, pour bien apprécier cette différence singulière, remonter jusqu'au moyen âge et y suivre rapidement la marche et les progrès du génie dramatique.

Le drame païen, soit en Grèce, soit à Rome, était si étroitement associé aux idées et aux cérémonies religieuses, il était si empreint de l'immoralité que semblaient consacrer certains symboles du polythéisme; puis, sous l'empire romain, il était tombé à un tel degré de licence, que la prédication chrétienne combattit longtemps les plaisirs du théâtre pour en extirper le goût dans la foule convertie à la religion nouvelle. Les institutions théâtrales une fois renversées, les œuvres dramatiques et surtout les comédies, si elles ne furent pas volontairement détruites, cessèrent au moins d'être reproduites par les copistes et disparurent peu à peu des bibliothèques. Quelques maigres abrégés, comme la petite pièce devenue célèbre sous le nom de *Querolus*, comme l'*Orestes* d'un poëte inconnu, perpétuèrent seuls à travers le moyen âge le souvenir d'une littérature jadis si féconde et si brillante.

Mais quand le christianisme fut resté seul maître des esprits et des âmes, et qu'il n'eut plus à craindre la rivalité des idées païennes, les docteurs, comme les conciles, se relâchèrent peu à peu de cette sévérité qui avait été déjà si fatale aux œuvres des comiques grecs et latins. Le génie satirique put se réveiller et s'exercer avec plus ou moins de hardiesse, d'abord dans des essais en langue latine, qui ne s'adressaient guère qu'à la société savante, puis dans des narrations ou des dialogues en langue populaire, et la comédie, ainsi renaissante, traversa dans les derniers siècles du moyen âge les mêmes vicissitudes, offrit les mêmes caractères que la comédie grecque aux temps de ses premiers commencements. L'essentielle identité de l'esprit humain avec lui-même produisit chez deux peuples ingénieux des phénomènes

(1) Le cours dont nous donnons ici ce nouvel extrait, et dont la première leçon a été publiée par la *Revue*, dans son numéro du 25 juillet 1863, page 538, formera un ouvrage qui sera prochainement mis sous presse. E. E.

littéraires dont l'analogie est vraiment intéressante à observer.

Le drame grec, à ses débuts, ne s'était pas tout de suite divisé en deux genres distincts, la comédie et la tragédie. Les scènes *dionysiaques* avaient eu à l'origine le caractère un peu confus d'une composition surtout lyrique, sur laquelle se détachent un dialogue et une action tantôt sérieux et tantôt comiques. Le drame appelé *satyrique*, et qu'un ancien a déjà défini la tragédie en belle humeur (παίζουσα τραγῳδία) perpétua le souvenir de cet état d'indécision primitive. De même, à l'origine de notre théâtre, les *mystères* ne se distinguent pas toujours très-nettement, pour le ton du moins et pour le style, des *moralités* et des *sotties*. Dans leur naïveté, les poëtes, s'il faut déjà leur donner ce nom, mêlent souvent le ridicule au sérieux, et l'horrible au comique. Dieu et les saints parlent comme des bateleurs; les paysans et les bourgeois terminent souvent leurs disputes par des scènes de potence et de pilori.

Ce drame populaire de nos ancêtres, comme celui d'Athènes, est sorti des temples, et longtemps il est resté associé aux fêtes religieuses. C'était par piété que l'on mettait en scène l'Ancien et le Nouveau Testament, l'histoire des saints et des martyrs. Le clergé se prêtait à ces représentations ; souvent même il y concourait de bonne grâce. A mesure qu'elle s'émancipait, la Muse dramatique devenait plus exigeante et s'accommodait moins d'une alliance aussi étroite avec la liturgie, mais il fallut bien du temps pour qu'elle s'en dégageât tout à fait. On peut même dire qu'il s'est conservé quelque chose de cette tradition dans l'usage des tragédies classiques et pieuses que perpétuèrent les écoles de l'Université, comme celles des Jésuites, et cela jusqu'au XIXe siècle.

Dans la comédie en particulier, les libertés théâtrales dégénèrent bien vite en licence. Vauquelin de la Fresnaye traduit quelquefois Horace ou Aristote sans trop s'inquiéter si ce qu'il leur emprunte s'applique à la poésie de son temps. Sur le sujet qui nous occupe, sa traduction d'un texte ancien devient d'elle-même une page d'histoire moderne. Les vers d'Horace

Successit vetus his comœdia, non sine multa.
Laude, etc.

reparaissent ainsi transformés et continués dans son IIIe chant :

Or aux Grecs vint ainsi la vieille comédie,
Non sans grande louange outrageuse et hardie,
Quand en vice tomba cette grand liberté
Qui de tout blasonner prenait autorité,
Et par édit exprès elle fut réformée,
Ce qui fut bien reçu, la vieille étant blâmée,
Et le chose dès lors s'en fut honteusement,
Et de piquer ne fut permis aucunement.
Ainsi dedans Paris j'ai vu par les colléges
Les sacriléges être appelés sacriléges
Ès jeux qui se faisaient, en nommant franchement
Ceux qui de la grandeur usaient indignement,
Et par son nom encor appeler toute chose.
Médire et brocarder de plus en plus on ose.
Alors vous eussiez vu les paroles, d'un saut,
Comme balles bondir, vollant de bas en haut.
Mais cette liberté depuis étant restreinte, etc.

En lisant ici Vauquelin, on croit lire les pages de ces grammairiens grecs qui ont écrit des introductions aux pièces d'Aristophane et qui nous ont raconté les premiers et hardis essais de la satire comique sur les théâtres populaires de la Grèce (1). De même, les farces que jouaient sur des tréteaux les Enfants sans souci ou les écoliers de la Basoche, s'attaquaient sans mesure à tous les ordres de l'État, à tous les personnages, si grands qu'ils fussent ; elles soulevaient les plus graves questions d'ordre public ou de morale domestique, et sur tout cela elles parlaient avec une intempérance de langage qui va jusqu'à la licence et descend jusqu'à l'ordure. Il fallut bien quelquefois mettre un frein à cette liberté. On comprend, par exemple, qu'un roi comme Louis XI s'en accommodât mal et lui fît quelquefois la guerre. Louis XII, au contraire, aima la franchise de ces gais satiriques ; il l'encouragea même, y trouvant un moyen de savoir bien des vérités utiles qui, sans cela, ne seraient pas montées jusqu'à son trône. On cite même une circonstance où il chargea les baladins de défendre sa politique contre celle du pape, son ennemi du moment. A Paris donc, comme à Athènes, la comédie avait alors quelques-unes des libertés qu'exerce chez nous la presse (2). Elle en abusait souvent. Sous le règne de François Ier, je ne rencontre pas moins de quatre arrêts contre messieurs de la Basoche. Un jour, entre autres, il fallut leur imposer de soumettre à l'autorité le manuscrit des farces qu'ils se proposaient de mettre sur la scène. Encore cette précaution devait-elle être souvent illusoire, car de grossiers canevas confiés à la mémoire ou plutôt à la fantaisie des acteurs de carrefour, devaient être facilement défigurés, selon leurs caprices, pour le plus grand succès de la représentation. Après cela, on ne s'étonne pas que l'Inquisition elle-même soit intervenue, en France, pour combattre quelques écarts de cette liberté indocile et qui se souciait trop peu de la morale pour respecter beaucoup la religion et les gens d'Église.

Autre ressemblance entre des écoles de poëtes si éloignées l'une de l'autre par les temps et par les lieux. La composition dramatique n'est guère soumise à aucune règle, ni pour le nombre des actes, ni pour leur étendue. Certains mystères duraient plusieurs jours. Les

(1) On en trouvera le recueil le plus complet en tête du volume qui contient les scholies sur Aristophane, dans la Bibliothèque grecque-latine de F. Didot, volume dû aux soins de feu F. Dubner.

(2) Voyez, pour plus de détail, les chapitres XXI et suivant du solide et piquant ouvrage de M. Lenient : *La Satire en France au moyen âge*. (Paris, 1859, in-8°.)

moralités, farces et sotties sont beaucoup plus courtes d'ordinaire, et les plus longues ne dépassent guère un millier de vers Mais pour la disposition, pour le nombre des personnages, pour le choix du rhythme, on ne les voit assujetties à aucune règle précise : tout cela rappelle l'extrême liberté de composition dont témoigne la comédie aristophanesque, à laquelle nos éditeurs et traducteurs français ont trop longtemps imposé des divisions contraires à la tradition des manuscrits et des scholiastes.

S'adressant surtout à la foule, ces petits drames ont presque toujours besoin de prologue où le sujet soit d'avance expliqué quand il est un peu complexe et pourrait sembler difficile à comprendre sans ce secours. La même nécessité explique ou excuse dans le théâtre grec le fréquent usage des prologues.

Comme dans la comédie ancienne, chez les Athéniens, les personnages allégoriques abondent dans nos moralités : l'*Église* et le *Commun*, la *Noblesse* et la *Pauvreté*, l'*Amour*, la *Loi de Grâce*, les *Quatre Ages*, etc. Il semble que la vive intelligence du peuple se mît volontiers d'accord avec le poëte pour animer ces personnages qui nous semblent aujourd'hui un peu froids et abstraits.

Un autre moyen d'intérêt que n'ont pas négligé nos Aristophanes populaires, c'est de mêler au français proprement dit le patois d'autres provinces (comme cela se voit, entre autres, dans l'*Avocat Patelin*), et même le latin que nous appellerions aujourd'hui macaronique ou latin de cuisine.

Il n'est pas indifférent non plus de remarquer que le théâtre français, à sa naissance, était desservi par des confréries dont l'organisation rappelle les confréries d'artistes dionysiaques devenues si considérables et si puissantes en Grèce sous les successeurs d'Alexandre (1).

Néanmoins, il faut avouer que ce libre et fécond développement de notre comédie populaire n'a rien produit, durant deux ou trois siècles, qui se puisse appeler un drame régulier. Le petit chef-d'œuvre anonyme qui porte le titre de l'*Avocat Patelin* est la seule pièce qui fasse exception à cet égard. Quelques situations heureuses, quelques personnages finement et rapidement esquissés; ça et là, une ou deux tirades pleines de verve, c'est à peu près tout ce qu'on peut louer dans cet immense répertoire de farces, de moralités et de sotties que l'on imprime ou réimprime aujourd'hui avec une diligence toujours utile pour l'histoire de notre langue et pour celle des mœurs. Au commencement du XVIe siècle, la comédie en est encore, chez nous, où elle en était chez les Grecs avant Épicharme : elle est comme dispersée sur le sol, ainsi que parle un grammairien (2). Il y avait alors à Mégare, à Lacédémone, à Syracuse et dans la banlieue de ces villes célèbres des compagnies de bateleurs qui promenaient de tréteaux en tréteaux leur verve d'imagination satirique, sans laisser derrière elles d'autre souvenir que celui d'un divertissement passager. La comédie était une distraction pour les jours de fête, ce n'était pas une œuvre de littérature. Mais elle le devint bien vite chez les heureux Hellènes : Épicharme et Sophron à la cour des rois de Sicile, Cratès, Eupolis, Cratinus, Aristophane au sein de la démocratie athénienne, élevèrent, en moins d'un demi-siècle, le genre comique à toute la beauté d'une composition régulière, à toute la dignité d'une institution nationale. En France, ce travail fut bien plus long et bien plus laborieux, et, chose singulière, malgré les analogies que nous avons signalées dans l'histoire du génie comique chez les deux peuples, l'hellénisme renaissant ne contribua que pour une faible part à l'éducation de nos véritables poëtes comiques. Les Italiens, avec Plaute et Térence, furent les vrais instituteurs de nos Français, quand ceux-ci songèrent à coordonner avec un juste sentiment de l'art les éléments comiques épars dans la littérature du moyen âge, à rehausser un peu les personnages sans les guinder, à épurer sans l'affadir la vieille satire gauloise. A y regarder de près, cela s'explique sans trop de peine. Tandis que, pour la tragédie, on avait retrouvé plus de trente pièces d'Eschyle, de Sophocle et d'Euripide, avec la théorie aristotélique sur cette matière, on n'avait pour la comédie que les onze pièces d'Aristophane appartenant toutes, excepté le *Plutus*, à la première période de la comédie grecque, et d'une interprétation fort difficile même pour les hellénistes. D'ailleurs, peu ou point de critique, peu ou point de théories sur ce genre de composition dans ce qui nous restait des rhéteurs grecs ou latins. Dès le milieu du XVIe siècle (1543), Charles Étienne, dans la préface d'une comédie imitée de l'italien, expose comme le programme d'une réforme de la comédie française d'après les règles et les exemples de l'antiquité : mais ce programme est bien vague encore, et laisse voir bien peu de connaissance de l'histoire littéraire (1). J'en aperçois un peu plus dans la préface d'un traducteur français de Térence; mais les lieux et les temps y sont confondus avec beaucoup de négligence. Pour la date où ce morceau a été composé, c'est le témoignage d'un effort méritoire, rien de plus. Vers le même temps, le fils du célèbre helléniste et imprimeur Turnèbe avait composé une comédie qu'on a publiée après sa mort, une comédie en prose et qui marque un progrès notable sur les essais de ses prédécesseurs : Odet de Turnèbe paraît complétement étranger dans cette étude à tout souvenir, à tout enseignement des lettres grecques. Et cependant, dès 1549, Ronsard avait traduit en vers et fait représenter sur la scène d'un collége le *Plutus* d'Aristophane. Il semble donc que le génie du comique

(1) Voyez nos *Mémoires de littérature ancienne*, n° XVII : Coup d'œil sur l'histoire des acteurs dans l'antiquité.

(2) Διοσπαρμένη.

(1) M. E. Chasles l'a justement signalé et en a reproduit les pages les plus intéressantes dans sa thèse sur *la Comédie en France au XVIe siècle*. Paris, 1862, in-8°.)

athénien fût signalé aux studieux poëtes de la Pléiade. Nos imprimeurs l'avaient reproduit en grec et en latin ; son scholiaste même était déjà entre les mains des érudits. M. E. Chasles, dans sa thèse sur *la Comédie française au XVIe siècle*, ne nous montre pas que l'éducation, de plus en plus empreinte d'hellénisme, qu'on recevait au Collége de France ou dans les autres écoles, eût notablement contribué à diriger du côté d'Aristophane les jeunes esprits, pourtant si éveillés alors à toutes les tentatives d'imitation de l'antiquité classique. Un livre toutefois lui avait échappé : c'est la collection des œuvres posthumes de Pierre Le Loyer, Angevin, où figure sous le titre de *Néphélococugie* une fort amusante imitation de la comédie des *Oiseaux*. L'entreprise était hardie de faire passer sur notre scène la plus brillante peut-être, mais la plus étrange conception du génie d'Aristophane. Aussi nous dit-on que, pour Le Loyer, ç'avait été un essai de jeunesse. Quoi qu'il en soit, l'imitation n'a pas mal réussi. Il était difficile d'écarter d'un tel sujet les dieux de la fable hellénique ; aussi y trouve-t-on Prométhée, Neptune, Mercure et Iris parmi les personnages de Néphélococugie. Mais la plupart des autres personnages, le poëte, l'astrologue, le soldat, le sophiste (le pédant), l'alchimiste, l'enfant de La Matte (le voleur), sont des personnages de tous les temps ou, en tout cas, ce sont bien des Français. Mais le plus original de tous est celui qui remplace le sycophante ou dénonciateur de la comédie athénienne : chez Le Loyer il s'appelle Chicanoux, comme chez Rabelais, et il se peint lui-même de la façon la plus vive dans le dialogue suivant avec le vieillard Génin, qui est le chef de la cité des nuages :

CHICANOUX.

Je veux voler par la longue étendue
De l'air ouvert, et sillonnant la nue
Faire en volant ébranler sans repos
Mon corps, mes bras, mon plumage dispos.

GENIN.

Que cherches-tu ?

CHICANOUX.

Je demande des ailles
Et la figure et les mœurs toutes telles
Qu'a le cocu volage et inconstant,
Et parmi l'air ses deux ailes battant.

GÉNIN.

De quel métier exerce-tu la vie ?

CHICANOUX.

Je vays suivant l'art de chicanerie.

GENIN.

Comment cela ?

CHICANOUX.

De libelles, d'exploictz,
Et d'escriptoire armé en tous endroictz
Et deux recorts menant pour ma deffense,
Autant le bon que le mauvais j'offense.
Sans mettre esgard et difference entr'eulx,
Tant bien je suis de gaigner desireux :
Mon frère même et mon père plus proche
Et mes parents sentent ma vive accroche,
Et mes amys certains et familiers
Sont estimés de moi comme etrangers ;
En peu de temps par chicanes je pille
Voire le bien d'une riche famille,
Procez, desbatz je moyenne et je fais
Que sur le croc ils pendent pour jamais.
Si Dieu au ciel a la puissance telle
Qu'il donne à l'âme une essence immortell
J'ay le pouvoir dessus tous les mortelz
De rendre aussi les procès immortelz.
Sac dessus sac, et forme dessus forme,
L'evident droict en obscur se transforme
Et par deffaulx et par forclusions,
Adjournements et intymations,
Je subvertis du bon droict la substance,
Ou je l'altère et le tiens en balance,
Prest à tomber et facile à ranger,
Pour dessus luy en faire transiger :
Bref je suis craint comme le vif tonnerre
Que Jupiter eslance sur la terre.

GENIN.

Pourquoy veuz-tu nostre plumage avoir
Estant orné d'un si brave pouvoir,
Et d'un mestier qu'en tel heur tu exerce
Garny d'engins et de ruzes diverses ?

CHICANOUX.

Tu entendras pourquoy je cherche tant
D'aller ainsi vos plumages portant :
Quand je m'en vay pour adjourner un homme
Rude, fascheux, ou bien un gentilhomme,
Allant chez lui pour gaigner le teston,
Il va pleuvant mille coups de baston
Dessus ma teste, et souvent son espée
Dedans mon sang est fièrement trempée
Et à grandz coups il ne s'espargne pas
D'estafiler mes jarrets et mes bras
Et mon visage, imprimant sa colère
Sur moy qui suy venu pour luy deplère (*sic*) :
Or je voudrois avoir le dos aillé
A ceste fin que m'en estant allé
Faire un exploict dedans le domicile
D'une personne à courrousser facile,
Et que l'ayant adjourné promptement,
Tenant en main tout prest l'adjournement,
J'eusse aussi tost mon aille toute preste
Pour m'en voler et fuïr la tempeste
Des *orbes* (1) coups, des coups sanglantz et forts
Qu'il lascherayt par après sur mon corps.

GENIN.

Nous ne pouvons donner de nos plumages
Sinon à ceux qui arrestez et sages
Veullent leur vie avecque nous tirer
Sans plus la terre en leur cœur desirer.
Partant, amy, si cocu tu veux vivre,
Sois de chicane et d'affaires delivre ;
Ou tu ne peux et ne doitz point vouloir
Nostre plumage et tes biens recevoir.

(1) Nicot l'explique par : « Coup qui ne fait que meurtrissure. »

CHICANOUX.

Je ne sçauroys, il ne faut que j'en mente,
Laisser la terre et ma vie plaisante ;
Ains j'ayme mieux, vivant en vray sergent,
Estre battu et gaigner de l'argent.

GÉNIN.

Tu ne peuz donc de toute ta puissance
Estre cocu.

CHICANOUX.

Je prendrai patience.

Voilà un ancêtre du *Chicaneau* de Racine et du *Monsieur Loyal* de Molière, que certes Molière et Racine n'auraient pas désavoué. Si la pièce contenait beaucoup de morceaux pareils, elle eût mérité de survivre. « J'ai fait et entrepris, dit l'auteur, chose qui n'a jamais été vue en France, ramenant comme du tombeau la vieille comédie et essayant de la faire revivre entre les Français, en coupant et tranchant ce qu'elle avait de vicieux.» L'imitation, en effet, ne manque pas d'habileté. Supprimer la distinction des actes, transformer la plupart des personnages selon la convenance de notre théâtre, reproduire assez justement, par la variété des rhythmes français, la riche variété des rhythmes grecs, surtout dans les chœurs et dans la savante complication du morceau qu'on appelait *parabase* : ce sont là des mérites qui n'étaient pas vulgaires au temps où nous reporte la composition de cette pièce. La langue, d'ailleurs, avait alors des libertés qu'elle ne pourrait guère se permettre aujourd'hui, et nul traducteur au XIXe siècle ne pourrait reproduire dans leur crudité certaines expressions que ne redoute pas la franchise de Pierre Le Loyer. Néanmoins, et quel qu'ait pu être le succès d'une telle imitation, elle ne pouvait faire école, et elle devait rester une curiosité érudite. La comédie d'Aristophane est trop athénienne et trop antique pour passer sur notre théâtre, même avec ces habiles remaniements : elle peut inspirer chez nous le génie d'un poëte comique, comme un jour elle inspira celui de Racine dans les *Plaideurs*, mais elle ne saurait lui servir de modèle. Plaute et Térence, ce dernier surtout, sont des intermédiaires utiles entre la comédie grecque et la comédie française. On comprend que celle-ci les ait facilement accueillis pour maîtres de préférence à Aristophane. Ils représentent un état des mœurs et une forme de langage plus voisins de nos mœurs et de notre langage moderne.

Ici encore, Vauquelin de la Fresnaye nous est un témoin naïf et précieux de l'état des esprits en France :

..... Cette liberté, depuis, étant restreinte,
Mille gentils esprits sentant leur âme atteinte
De la divinité d'Apollon, ont remis
Le sonner du comique aux lieux les permis :
Fuyant d'Aristophane ou mêlés sont la faute,
Et prenant le chemin de Térence et de Plaute,
Disant, en leurs Moraux, d'eux [illegible] assez heureux
De Menandre [illegible] les [illegible].
Mais les Italiens, [illegible] du langage,
La [illegible] genre en ont eu le lucrier en partage,
Sans que nos vers présents nous représentent mieux
Que leur prose ne fait cet argument joyeux :
Grevin nous le témoigne et cette *Reconnue*
Qui des mains de Billeau naguères est venue,
Et mille autres beaux vers dont le brave farceur
Chateauvieux a montré quelquefois la douceur.

Ainsi, de l'aveu même des contemporains, la comédie latine et l'italienne ont eu plus de part que la grecque à l'éducation de nos comiques français (1).

D'ailleurs, il est certain que la comédie se prêtait moins que la tragédie à une étroite imitation des modèles antiques. Plus populaire par sa nature, par le caractère bourgeois des événements et des personnages qu'elle met en scène, elle ne peut guère se contenter d'un auditoire savant, d'un auditoire d'élite comme fait la tragédie. Par là même elle s'est mieux défendue contre l'invasion des héros grecs et romains. Elle a pu profiter des leçons de l'antiquité renaissante, elle n'en a pas subi la tyrannie, et elle est, au contraire, restée toujours fidèle au vieux génie gaulois de notre littérature. A l'exception de Vauquelin de La Fresnaye, aucun de nos faiseurs de Poétiques françaises n'a prétendu dicter des règles à nos poëtes comiques ; encore Vauquelin l'a-t-il fait avec une juste sobriété, demandant que la comédie ait d'abord un *proëme*, c'est-à-dire un prologue, puis trois parts : 1°

Un court argument
Qui raconte à demi le sujet brevement,
Retient le reste à dire, afin que suspendue
Soit l'âme de chacun par la chose attendue.

2° Un *enveloppement*, c'est-à-dire le nœud ou l'intrigue ;
3° Un *renversement*, c'est-à-dire sans doute une péripétie

Qui le tout debrouillant fera voir clairement
Que chacun est content par une fin heureuse,
Plaisante d'autant plus qu'elle était dangereuse.

Puis il indique rapidement les sujets et les personnages familiers à la comédie. Il accepte même l'idée, sinon le mot (qu'il blâme), de tragi-comédie :

Car on peut bien encore par un succès heureux
Finir la tragédie en ébats amoureux :
Tel était d'Euripide et l'*Ion* et l'*Oreste*,
L'*Iphigénie*, *Helene* et la fidèle *Alceste*.

Voilà de l'érudition, mais une érudition sensée, modeste, sans la moindre tyrannie. Nous sommes loin encore du rigorisme qui pesa sur la scène française au XVIIe siècle. Vauquelin aime fort Aristote que si souvent il traduit en mauvais vers ; mais il n'a pas pris, en cette savante compagnie, le goût des préceptes absolus, et l'on voit qu'à son école les imitateurs du théâtre ancien gardent encore une honnête liberté.

E. EGGER.

(1) Voyez, à l'appui de cette remarque, la thèse fort érudite et intéressante de M. A. Chassang sur *les Essais dramatiques imités de l'antiquité au XIVe et au XVe siècle*. (Paris, 1852, in-8°.)

COLLÉGE DE FRANCE.

LÉGISLATION COMPARÉE.

COURS DE M. ÉD. LABOULAYE

(de l'Institut).

Les approches de la Révolution (1).

VI

QUESTIONS RELATIVES AUX ÉTATS GÉNÉRAUX.

Necker fut remis à la tête des affaires le 26 août 1788, sous le titre de directeur général des finances, mais avec le caractère de ministre et l'entrée au conseil. De fait le gouvernement de la France était entre ses mains. Sa popularité était immense et la famille royale s'était prononcée en sa faveur. Seul, Louis XVI, toujours défiant, voyait le retour de Necker avec inquiétude. « Il faudra donc que je lui cède mon trône », avait-il dit quand, après la chute de Calonne, on lui avait parlé du Génevois. En 1788, il cédait, mais malgré lui et en disant : « On m'a fait rappeler Necker, je ne le voulais pas; mais on ne sera pas longtemps à s'en repentir. Je ferai tout ce qu'il me dira, on verra ce qui en résultera. » C'était le langage d'un enfant et non d'un roi.

Malgré le départ de l'archevêque de Sens, Lamoignon, son conseil et son complice, était resté en place; on l'écoutait encore à la cour. Il conseillait au roi de faire la part du feu en renonçant à certaines réformes qui avaient été mal accueillies, telles que le rétablissement de la cour plénière, mais de ne pas abandonner les autres édits, afin de ne pas donner le triste spectacle des vacillations de la royauté. Il se croyait sûr qu'avec quelque changement on ferait adopter ces édits sans résistance; il se disait certain de trouver un appui chez les principaux du parlement.

Cette assertion aurait eu grand besoin de preuves; Louis XVI y crut cependant, il adopta les vues du garde des sceaux. Le 5 septembre, le premier président reçut l'ordre de faire avertir les membres du parlement de se rendre à Paris, et le 13, les magistrats reçurent chacun une lettre de cachet qui les convoquait à Versailles pour le lundi 15.

Le parlement encouragé à la résistance par la chute de Brienne, et *fort inquiet du mystère qui couvrait les projets du sieur de Lamoignon* (*Recueil des arrêtés, etc.*, p. 95), saisit l'occasion d'abattre un ennemi qu'il détestait d'autant plus que Lamoignon était sorti du parlement; on le regardait comme un apostat et un traître. Le Palais étant toujours occupé militairement, on tint des assemblées secrètes chez les présidents de chambre et l'on y arrêta une nouvelle protestation.

Cette nouvelle terrifia Necker. Non seulement il tenait personnellement à sa popularité par un sentiment de vanité, mais pour rétablir le crédit il avait besoin d'être soutenu par l'opinion. Entrer en lutte avec le parlement, c'était effrayer le crédit et marcher droit à la banqueroute. Necker s'adressa donc à la reine. Toujours attachée à Brienne, Marie-Antoinette était blessée de voir que le garde des sceaux n'eût songé qu'à se sauver du naufrage en jetant par-dessus bord le principal ministre; elle fit changer la résolution de Louis XVI; le garde des sceaux fut remercié le dimanche 14 septembre, la veille même du lit de justice, qui fut décommandé du même coup. Nouvelle faiblesse du roi, nouvelle blessure portée à la monarchie.

Lamoignon ne sut pas tomber avec plus de noblesse que ne l'avait fait l'archevêque. Il refusa sa démission au comte d'Artois, qui s'était chargé de la lui demander; il vendit sa retraite au roi. Il fallut lui promettre que son fils serait fait duc et pair à sa majorité, et nommé à une grande ambassade; il fallut lui accorder 400 000 francs de gratification, outre sa pension de retraite. Il courut au trésor royal, il n'y avait que 400 000 francs (je me trompe, il n'y en avait plus que 380 000, Brienne ayant fait toucher 20 000 francs pour un mois non encore échu de son ministère); on fut obligé de parlementer avec Lamoignon, qui ne se contenta pas à moins de 200 000 francs. Ce n'était point par une pareille conduite que s'étaient élevés les Lamoignon et qu'ils avaient conquis l'estime de la France!

Les sceaux furent donnés au premier président de la cour des aides, M. de Barentin, *manière de mannequin qu'on affubla d'une simarre*, dit Bézenval, qui n'était sans doute pas son ami. C'était un magistrat estimé, étranger à tous les partis, éloigné de toute intrigue, mais c'était un esprit étroit et borné, qui n'avait ni l'intelligence ni l'énergie nécessaires pour soutenir le roi au milieu des épreuves qu'on allait traverser.

De secondes lettres de cachet furent expédiées aux magistrats pour révoquer les premières; les édits furent annulés, les magistrats exilés furent rappelés, et il fut permis d'espérer qu'on allait retrouver l'harmonie et la paix.

En attendant il y eut de graves désordres dans les rues de Paris. On promena un mannequin en simarre qui représentait Lamoignon et, suivant l'usage de ces exécutions populaires, on le brûla au Pont-Neuf, au pied de la statue d'Henri IV. On arrêta les voitures, on força les passants à crier : *Vive Henri IV! Au diable Brienne et Lamoignon!* Au nom de la liberté, on fit mettre à genoux les cochers qui se permettaient d'avoir une autre opinion que la foule; on tira des fusées; on applaudit à tout rompre quand on vit le duc d'Orléans arriver en carrosse sur le Pont-Neuf pour y chercher une misérable popularité.

De la joie à l'émeute il n'y a jamais loin chez les enfants et chez les peuples. Toujours au nom de la liberté, on força les gens d'illuminer, on cassa des carreaux, on [illegible]. Bientôt on se porta au ministère de la

(1) Voyez les numéros 31, 32, 34 et 35, pages [illegible], 512, 514 et 575.

guerre, rue Saint-Dominique, ministère occupé par le comte de Brienne, frère de l'archevêque, et rue Meslay, où demeurait le chevalier Dubois, commandant du guet; les gardes françaises et les gardes suisses intervinrent, il y eut du sang versé.

Ce fut le 24 septembre que le parlement fit sa rentrée, au milieu des cris et des bravos de la foule. Dix ducs et pairs s'étaient joints aux membres de la Cour et ne furent pas les moins bruyamment accueillis.

La Cour étant en place, les gens du roi demandèrent à entrer, suivant l'usage, et présentèrent au parlement une déclaration du roi, datée de Versailles, le 23 septembre 1788, qui convoquait les états généraux pour le courant de janvier 1789, ordonnait à tous les officiers de justice, sans aucune exception, de continuer leurs fonctions et retirait tous les édits du 8 mai.

La victoire du parlement était complète, le roi s'inclinait devant lui.

On avait essayé cependant de sauver les apparences et de couvrir la retraite. La déclaration était précédée d'un préambule dans lequel le roi disait qu'en adoptant les derniers édits, il n'avait eu pour but *que la perfection de l'ordre et le plus grand avantage de ses peuples;* que ces mêmes sentiments, en lui faisant prêter attention aux diverses représentations qu'on lui avait soumises, lui avaient fait reconnaître des inconvénients qui d'abord ne l'avaient pas frappé.

« *Nous ne changeons point*, ajoutait-il, mais nous remplissons plus sûrement nos intentions, en remettant nos dernières résolutions jusqu'après la tenue des états généraux. »

Le roi disait encore qu'il n'attendrait pas la tenue des états généraux *pour réformer quelques dispositions de la jurisprudence criminelle qui intéressaient son humanité*, et qu'il voulait satisfaire le vœu de son cœur d'une manière plus étendue qu'il ne l'avait fait dans l'édit du 8 mai; il faisait un appel au bon vouloir du parlement, à l'oubli du passé, à la concorde, et prononçait cette phrase que lui seul pouvait écrire : « Le bien est difficile à faire, nous en acquérons chaque jour la triste expérience; mais nous ne nous lasserons jamais de le vouloir et de le chercher. »

En présentant cette déclaration, l'avocat général Séguier l'accompagna d'un long discours.

Antoine Séguier est une des grandes figures parlementaires du dernier siècle, on l'a comparé à d'Aguesseau. C'était un de ses magistrats qui ne séparaient jamais la cause du roi et la cause des lois,; il est mort à Tournai en 1792, émigré ou proscrit. J'oserai dire cependant que son discours avait le tort d'insister beaucoup trop sur les édits du 8 mai, et de ne pas suivre les sages conseils du roi, qui demandaient l'oubli du passé. Il le faisait, disait-il, pour l'acquit de sa conscience, *et pour répondre au vœu unanime de toute la France;* je crois qu'il eût mieux fait de se taire; mais les avocats généraux perdent rarement l'occasion de faire un panégyrique de la sagesse et de la vertu des magistrats; ils sont comme les moines qui ne songent qu'à leur couvent et à leur saint.

Je citerai seulement un passage de ce long discours qui nous montre ce qu'était alors la popularité de Necker :

« La France est obérée, mais elle n'est pas sans ressources. La plus forte, comme la plus prompte, est dans le cœur des Français. Henri IV, l'idole de la France, n'en connaissait point de plus assurée. S'il dut une partie de la gloire de son règne au ministre vertueux qu'il honora de sa confiance et de son amitié, le roi s'applaudira un jour d'avoir rappelé au pied du trône un ministre qui va s'efforcer de marcher sur les traces de Sully. On reconnaît en lui le même caractère, la même austérité de mœurs, le même esprit d'ordre et d'économie, la même prudence, les mêmes principes. Récompensé d'avance et selon son cœur par l'enthousiasme général, il se dévouera tout entier à la patrie qu'il a volontairement adoptée. Il répondra à l'attente d'un grand peuple, qui n'a plus désespéré de ses maux du moment que l'administration des finances lui a été rendue; il répondra à l'attente d'un grand roi, qui compte assez sur sa vertu pour le placer dans ses conseils. L'énergie de son âme acquittera sa reconnaissance envers la France et son souverain, en donnant un nouveau degré d'activité aux talents qu'il a déjà si heureusement développés. »

Après ce discours, on aurait dû procéder à l'enregistrement de la déclaration royale. Le parlement remit cette formalité au lendemain, sous prétexte d'une invitation aux princes et aux pairs, puis il s'occupa de rendre des arrêts, comme si ses fonctions n'eussent jamais cessé. Il ne voulait pas reconnaître la nécessité d'une loi pour reprendre un ministère qu'il prétendait seulement interrompu par la force. On a beaucoup reproché cette conduite du parlement, ainsi que l'arrêté par lequel il l'a justifiée; on a dit qu'au nom de la constitution française, il déclarait son pouvoir indépendant de la royauté. Ces reproches ne me paraissent pas fondés. Le parlement prétendait qu'il était une partie de la constitution française, et qu'on ne pouvait le supprimer sans violer les lois fondamentales du pays. C'était sur ce droit qu'il avait appuyé toute sa résistance; pouvait-il se donner tort le jour même où la royauté, en cédant, lui donnait raison?

Le premier soin du parlement fut de s'occuper des troubles et des excès qui avaient affligé Paris. Mais des magistrats qui ne voyaient dans l'agitation populaire que l'enthousiasme qu'ils excitaient, ne pouvaient pas être sévères pour la foule; ce fut contre la police et la force armée qu'on se prononça.

Un conseiller dénonça à la cour les excès, violences et meurtres commis, dans la ville de Paris, depuis le 26 août 1788; il fut arrêté que MM. Dubois, commandant du guet, et de Crosne, lieutenant de police, seraient mandés *à l'instant* pour donner des éclaircissements sur ces faits, et que le duc de Biron (c'était le commandant de

la force armée) serait invité à venir le lendemain prendre sa place en la Cour.

M. de Crosne et un officier du guet comparurent séance tenante. La foule les insulta à leur passage, et il fallut les faire évader secrètement pour les soustraire au peuple qui les attendait à leur sortie.

Ce fut contre eux que se prononça la Cour; elle reçut le procureur général du roi plaignant des excès, violences et meurtres commis dans la ville de Paris, et ordonna qu'il en serait informé même en temps de vacations. Le peuple interpréta cet arrêt comme rendu en sa faveur.

« La séance, dit le récit à peu près officiel du parlement, se termina à quatre heures. La foule était immense. Les salles et les cours du palais étaient remplies d'un peuple innombrable; les cris de joie et les applaudissements retentissaient de toutes parts. En ce moment, les magistrats recueillirent le témoignage non suspect de la satisfaction universelle, juste récompense de leur zèle et de leur dévouement au bien public, et la seule qui fût digne de leurs vertus patriotiques. » On sait ce que vaut et ce que dure cette popularité.

Cette décision prise, le parlement songea à se venger des ministres qu'il avait abattus, pour décourager ceux qui voudraient les imiter.

Un conseiller, M. Bodkin de Fitz-Gerald, fit un long discours pour demander la mise en accusation de Lamoignon et de Brienne. La Cour, suivant lui, manquerait au roi, à l'État, aux lois, à elle-même, si elle ne s'occupait de la manière la plus sévère des moyens d'empêcher que la nation ne tombât dans une crise pareille à celle qui a été sur le point de la perdre. En d'autres termes, il demandait la responsabilité des ministres. Il rappelait que le chancelier Poyet et le chancelier Duprat, *archevêque de Sens*, avaient été condamnés pour s'être attaqués aux lois fondamentales de l'État, et il citait cette phrase de Montesquieu : « Celui qui exécute ne peut rien exécuter mal, sans avoir des conseillers méchants qui haïssent les lois, comme ministres, quoiqu'elles les favorisent comme hommes; ceux-ci peuvent être recherchés et punis. » (*Esprit des lois*, liv. XI, ch. VI.)

C'était de l'Angleterre que parlait Montesquieu, mais son opinion était la même pour la monarchie française et, avec sa prudence ordinaire, voilant sa pensée, il demandait si *corrompre le principe de la monarchie*, faire tourner la royauté au despotisme, et par cela même compromettre *la sûreté* du prince, n'*était pas un crime de lèse-majesté?* (*Ibid.*, liv. VIII, ch. VII.)

« Si vous assurez l'impunité aux ministres, disait M. de Fitz-Gerald, qui les empêchera de sacrifier les intérêts des peuples aux intérêts des gens en crédit? Qui les empêchera de verser le sang des citoyens pour anéantir les droits de la nation? Quelle digue pourrait les arrêter, puisque même en ne réussissant pas, ils auraient la certitude d'une retraite paisible dans laquelle ils jouiraient des grâces dont eux-mêmes se seraient couverts, et des fruits de leurs déprédations..... Si les ministres n'étaient pas responsables, le sort des rois serait affreux; ils resteraient chargés des malédictions des peuples que ces mêmes ministres auraient seuls méritées. »

Après ces considérations, M. de Fitz-Gerald énuméra onze chefs d'accusation contre Lamoignon et Brienne. Tous se ramenaient à la résolution prouvée d'anéantir *les droits constitutionnels* de la nation, à l'établissement du système de la seule volonté, à la violation de la liberté individuelle, au sang versé, et enfin « aux tentatives faites pour s'emparer de l'opinion des peuples, en protégeant des écrits scandaleux et séditieux contre les magistrats, et en défendant sous les peines les plus sévères d'imprimer les réponses à ces calomnies ».

« On ne peut, disait-il en finissant, fixer les regards sur le tableau de tant de crimes et concevoir qu'ils ont été commis par deux ministres, en un an de ministère; la vraisemblance manque, pour ainsi dire, à la vérité. »

Après ce discours, le parlement reçut le procureur général plaignant des faits contenus dans le récit de M. de Fitz-Gerald, et lui permit d'informer, pour, l'information faite et rapportée en la Cour, être ordonné ce qu'il appartiendra.

En même temps et pour se venger de tous ses ennemis, le parlement, sur le réquisitoire fort violent de M. Séguier, ordonna qu'un pamphlet de Linguet, le n° CXVI du tome XVe des *Annales politiques, civiles et littéraires*, serait lacéré par la main du bourreau, et brûlé en la cour du Palais, au pied du grand escalier. Du même coup le parlement supprimait à l'avenir cette publication.

Il était facile d'insulter Linguet, qui s'était réfugié en Angleterre; en outre, l'homme avait une triste réputation, et M. Séguier pouvait le comparer à cet infâme Arétin *qui mettait à contribution les peuples et les couronnes;* mais quels que fussent ses torts, encore n'avait-on pas le droit de lui imposer silence quand il défendait les ministres et qu'il essayait de les justifier.

Sous prétexte de défendre la constitution et les lois outragées, le parlement faisait exactement ce qu'il avait trouvé criminel chez les ministres; il voulait être seul à parler, il ne reconnaissait de liberté qu'à ceux qui seraient de son avis. Franchement, il est trop aisé de se dire libéral à ces conditions-là.

C'est le 27 septembre que le parlement prit cet arrêté; deux jours auparavant, il avait enregistré la déclaration royale du 23, qui le rappelait et révoquait les édits; mais il avait ordonné cet enregistrement dans les termes les plus désagréables pour la royauté.

Il ajoutait enfin qu'il « ne cesserait de réclamer pour que les états généraux fussent convoqués et composés suivant la forme observée en 1614. »

Jusque-là le parlement jouissait d'une popularité sans limites, il marchait dans le sens de l'opinion; mais cette prétention de fixer la forme des états généraux étonna tout le monde. Qu'était-ce donc que ces états généraux de 1614; chacun l'ignorait, chacun voulut s'in-

struire, on courut aux récits du temps, et qu'y trouva-t-on?

On y trouva que le tiers état parlait au roi à genoux, et qu'un de ses orateurs, le lieutenant civil de Mesme, ayant dit aux autres ordres que la France était leur mère commune, et que le tiers état se regardait comme le fils cadet de la famille, le président de la noblesse, le baron de Sennecy, avait répondu, comme Mercure à Sosie, que le tiers état ne pouvait prendre ce titre, *n'étant ni du même sang ni de la même vertu*. Les nobles s'étaient plaints au roi de cette *nouveauté extraordinaire*, ils avaient exprimé la *honte* qu'ils éprouvaient en écoutant cette scandaleuse prétention. « *En quelle misérable condition sommes-nous tombés*, disaient-ils, *si cette parole est véritable?* »

En revanche et pour assurer la distinction du rang et des ordres, le clergé avait demandé le dîme sur toute espèce de fruits et de grains, l'exemption pour lui des droits d'octroi, et de nouvelles entraves au droit d'imprimer. De son côté, la noblesse avait demandé l'exemption de la contrainte par corps et de la gabelle, le monopole des emplois et des pensions; elle avait proposé que chaque état eût un habit différent, qu'on interdît les armes à feu aux roturiers, et qu'on coupât les jarrets aux chiens de chasse plébéiens.

Quant au tiers état, qui avait réclamé la suppression des douanes intérieures, l'égalité de la taille, l'abolition de la vénalité des offices et celle des tribunaux d'exception, on avait tenu si peu compte de ses demandes, qu'on n'était guère plus avancé en 1789 qu'en 1614.

Que voulait donc le parlement en demandant les formes de 1614? Était-ce un système de représentation qui devait aboutir à une pareille impuissance? Non, ce qu'avait voulu le parlement, c'était se réserver le rôle qu'il avait joué en 1614. On l'y avait vu constituer en quelque façon un quatrième ordre, et défendre l'indépendance du pouvoir civil contre le clergé et la noblesse. En 1788, il voulait évidemment, comme gardien des lois fondamentales, s'attribuer le droit supérieur de vérifier les lois qui sortiraient de la réunion des états généraux.

Peut-être aussi, comme l'ont dit ses ennemis et quelques-uns de ses amis, commençait-il à s'effrayer de l'idée de passer *par le creuset des états généraux*.

En ce moment la question de la double représentation du tiers et du vote par tête agitait toute la France, le parlement pouvait craindre que cette nouvelle puissance des états généraux rajeunis n'éclipsât la sienne ; il voulait, en maintenant les anciens usages, maintenir sa supériorité. On prend si aisément pour un droit le privilége dont on profite !

Quoi qu'il en soit, il se fit un tel revirement dans l'opinion, que le parlement se vit abandonné du jour au lendemain. Aux bravos succéda l'insulte. On le traita comme il avait traité les ministres. D'Éprémesnil, qui revenait en triomphe des îles Sainte-Marguerite, ne put conserver sa popularité tout le long du chemin; on répandit une bouffonnerie dont l'avocat général Servan était l'auteur, où le gouverneur des îles Sainte-Marguerite réclamait un fou échappé de sa maison. Pour aider à le faire reconnaître on rapportait ses propos ordinaires; c'étaient les phrases pompeuses par lesquelles d'Éprémesnil célébrait l'autorité du parlement. Il était sorti de Paris en martyr, il y rentrait avec le surnom que lui avait donné Mirabeau : *Crispin-Catilina*.

Cette perte de popularité émut singulièrement le parlement; nous verrons que le 5 décembre, à l'instigation de d'Éprémesnil, il essaya de revenir sur son arrêté, prétendant qu'on l'avait mal compris; mais à ce moment le pays sentait ses forces, le parlement n'avait plus d'autorité. En tuant la vieille monarchie, il s'était tué lui-même; en un pays libre il n'y avait plus de place pour une aristocratie de magistrats.

Dans les histoires de la Révolution, la conduite du parlement, sous le règne de Louis XVI, a été jugée de la façon la plus diverse. On l'a tour à tour exalté et déprimé. Pour moi, je serais tenté d'être sévère pour le parlement. Au temps de Turgot, quand la réforme était facile, c'est lui qui l'a fait échouer. Necker dans son premier ministère louvoya avec adresse, mais s'il ne fit aucune réforme sérieuse, c'est, il le reconnaît lui-même, qu'on ne pouvait rien faire avec le parlement. C'est pour tourner cette opposition de privilégiés qu'il essaya timidement d'organiser les assemblées provinciales. On perdit ainsi, et par la faute du parlement, les plus belles années du règne de Louis XVI.

Le parlement s'honora en résistant aux gaspillages de Calonne. Dans un temps où personne ne pouvait parler, il eut le courage de dire que le ministre se moquait du pays quand il parlait sans cesse d'économies et d'améliorations, et que sans cesse il émettait de nouveaux emprunts et accroissait la dette publique. Mais lorsque Calonne fit convoquer la première assemblée des notables, le parlement essaya aussitôt de la faire échouer dans l'intérêt de sa propre influence, et il ne réussit que trop à tout empêcher. Brienne et Lamoignon ont eu bien des torts, mais ils arrivaient les mains pleines de réformes, et l'on ne sait trop si ce ne fut pas là la cause même la plus directe de la résistance du parlement, que ces réformes amoindrissaient.

Sans doute le parlement a fait de belles et énergiques remontrances, il a noblement parlé en faveur de la liberté individuelle, le jour où deux de ses membres ont été arrêtés, sans doute il a proclamé plusieurs fois de beaux principes de liberté, mais son opposition a toujours été intraitable et personnelle.

Opposition intraitable, il a traîné à l'abîme la monarchie qu'il aurait dû soutenir; opposition personnelle, il n'a défendu les libertés publiques que lorsqu'elles coïncidaient avec ses priviléges : c'est pour cela que le parlement m'inspire peu de sympathie dans ces dernières luttes. Je rends justice à son courage, à son éloquence, mais j'y vois trop peu de désintéressement. Si la liberté s'est établie en France, ce n'est pas par ce qu'a fait le

parlement, c'est par les efforts de toute espèce qu'ont fait des milliers d'hommes inconnus, sans mandat, qui n'avaient pas de place à défendre et qui réclamaient la liberté, non pas pour eux et comme un privilége, mais comme un droit commun et pour tous.

Le grand souci de Necker, en rentrant aux affaires, était de rétablir le crédit. La banqueroute était imminente, on en était au cours forcé des billets de la caisse d'escompte, et le trésor payait partie en argent et partie en billets portant intérêt. On n'avait pas cinq cent mille livres en caisse et il y avait plusieurs millions de dépenses urgentes à payer dans la semaine. L'avenir était peu rassurant, on avait une mauvaise récolte; il était visible qu'il faudrait faire de grands sacrifices, et, de fait, on dépensa 70 millions en achats de grains et en secours. Enfin on était à la veille des états généraux, on ne pouvait ni augmenter les impôts, ni recourir à l'emprunt.

La seule force, la seule ressource du gouvernement, c'était Necker. *Moi seul et c'est assez.* On avait une telle confiance dans son habileté et dans son honnêteté que sa présence aux affaires fit en un jour remonter les effets publics de 30 pour 100. Il versa au Trésor deux millions pris sur sa fortune privée, deux millions qu'il y laissa, par délicatesse, lorsqu'il quitta les affaires et qu'on oublia de lui rendre jusqu'en 1814, où la Restauration paya la dette de la France. Des capitalistes suivirent l'exemple de Necker et firent des avances considérables à ce Trésor qui ne payait plus. Les notaires de Paris prêtèrent six millions. En un temps de panique, ces ressources auraient été insuffisantes; en un moment de confiance, elles relevèrent le crédit. Les créanciers de l'État acceptèrent des à-compte et des promesses. Necker ne fit aucun usage de l'arrêt du conseil qui permettait de payer partie en argent et partie en billets, mais il ne céda pas aux impatients qui le poussaient à faire un coup d'éclat en déclarant qu'on payerait tout à bureau ouvert. Dans la situation embarrassée que laissait Brienne il fallait être modeste. Necker ne fit annuler l'arrêt du conseil que lorsqu'il fut en état de remplir fidèlement tous les engagements du trésor. Tout se fit au grand jour, sans bruit et sans charlatanisme. C'est ainsi qu'au milieu de difficultés sans nombre, il put, pendant près d'une année, gouverner les finances de France et arriver aux états généraux à force de talent et d'intégrité.

C'est là le beau côté de Necker; on ne peut nier qu'il n'ait été un très-honnête homme et un très-habile, sinon un très-grand financier.

Mais, en 1788, la crise financière était doublée d'une crise politique. On était en face des états généraux. Il ne fallait pas seulement un bon ministre des finances, il fallait un législateur et un politique. Necker n'était ni l'un ni l'autre; il n'avait de décision ni dans le caractère ni dans l'esprit. « Le scrupule dominait en lui, dit madame de Staël, comme la passion domine chez les autres. L'étendue de son esprit et de son imagination lui donnaient quelquefois la maladie de l'incertitude; il était, de plus, singulièrement susceptible de regrets, et s'accusait souvent en toutes choses avec une injuste facilité. » Madame de Staël peut louer chez son père ce qu'elle appelle *ces deux nobles inconvénients de sa nature*, mais il est trop visible que, pour gouverner un pays qui cherche sa voie, la première condition c'est de savoir ce qu'on veut, et la seconde c'est d'aller de l'avant. Necker n'avait point ces qualités qui font le pilote, le général et l'homme d'État.

Ceux qui ont souffert de la Révolution, et surtout la noblesse et le clergé, ont souvent reproché à Necker d'avoir convoqué les états généraux. Ils se sont servis de son habileté financière pour l'accuser d'avoir sans nécessité jeté la France et la monarchie dans l'inconnu. Mais ou je vous ai donné une bien fausse idée de la situation en 1788, ou vous devez comprendre que jamais reproche ne fut plus injuste. Les vrais auteurs de la Révolution (si par ce mot on entend la convocation des états généraux), c'est Calonne, c'est Brienne, c'est le clergé, c'est la noblesse, c'est le parlement, c'est tout le monde, excepté Necker, à qui on ne peut faire un crime d'avoir tenu la parole que le roi avait solennellement donnée à la France.

Qui donc s'est déclaré incapable de voter l'impôt et a réclamé la convocation des états généraux? N'est-ce pas le parlement? La noblesse dans les états provinciaux, le clergé dans son assemblée de 1788, ne se sont-ils pas associés à cette demande? Les avocats, les écrivains, c'est-à-dire ceux qui à toutes les époques guident et représentent l'opinion, n'étaient-ils pas unanimes pour appeler cette convocation? Le pays, fatigué par les inconséquences du gouvernement, la dilapidation des finances, l'absence complète de garanties, n'en était-il pas venu à désirer une réforme nécessaire et que le roi lui avait promise? Refuser les états généraux, c'eût été déconsidérer la royauté et ruiner en un moment le crédit.

Qu'aurait-on fait le lendemain de cette téméraire décision? Il eût fallu recourir à des mesures violentes. Ni Louis XVI ni Necker n'étaient faits pour user de pareils moyens: le premier par amour de son peuple et par horreur du sang versé, le second par respect de l'opinion et par haine de la violence. Et où trouver un point d'appui? On aurait eu contre soi le parlement. Le pays eût refusé l'impôt. Restait l'armée, mais elle était plus qu'hésitante. En Bretagne, le régiment de Bassigny venait de protester contre les ordres qu'il avait reçus; on l'avait cassé, mais l'exemple était resté; je ne crois pas qu'on eût pu compter sur les officiers ni sur les soldats. La France entière voulait une rénovation de ses institutions, et elle le voulait avec d'autant plus de vivacité qu'elle n'avait aucune idée de révolution et qu'elle aimait sincèrement le roi et la monarchie.

Enfin pourquoi Louis XVI aurait-il eu recours à la force et eût-il risqué la guerre civile? Pour maintenir des abus? Personne n'en voulait plus, hormis ceux qui en profitaient. Pour que la cour et les courtisans prissent à pleines mains dans le trésor public? Le roi était l'honneur même et avait ces dilapidations en horreur. Pour que l'arbitraire ministériel régnât sans partage? Le roi et la France en étaient las. Pour que la noblesse, le clergé, le parlement, conservassent des priviléges surannés et blessants? Le roi ne s'en souciait pas et la France encore moins. On croit souvent que nos rois étaient les protecteurs des priviléges de la noblesse et du clergé; c'est une grande erreur. Depuis Louis XIV notamment, c'est l'administration qui règne et qui pousse à l'égalité.

Il faut donc reconnaître qu'en 1788 la convocation des états généraux était inévitable et que Necker n'est pour rien dans ce fait important. Il faut, je crois, ajouter que cette convocation était une bonne mesure, et que si les choses ont tourné malheureusement, cela tient à mille causes diverses que nous étudierons en leur lieu. Pour rendre ma pensée en quelques mots, je crois qu'en 1788 il ne pouvait plus être question d'éviter une réforme, mais on pouvait la préparer, la régler, la faire tourner au profit commun de la France et du roi. La faute de Necker n'est pas d'avoir laissé la nation s'assembler, c'est de n'avoir pas pris la tête du mouvement et de n'avoir rien fait pour aider les états généraux à remplir une mission délicate et qui a pris chacun au dépourvu.

C'était là l'œuvre d'un homme d'État; mais Necker était fort au-dessous d'une pareille tâche, il n'a même jamais eu le courage de l'aborder résolûment. Ceux qui voient en lui un conspirateur, un républicain, un protestant qui ne songe qu'à renverser la royauté, à écraser la noblesse, à ruiner l'Église, en font un personnage imaginaire. Necker aimait le roi et la monarchie; il était fier d'obtenir l'approbation du clergé, il cherchait ses amis et ses appuis dans la noblesse, il ne voulait rien niveler, rien ruiner. Son erreur était de s'imaginer qu'il imposerait aux états généraux un tel respect par ses services, par sa vertu, par son caractère, qu'on ferait aisément et par son influence une réforme nécessaire et qui satisferait tout le monde. C'était compter sans les passions des hommes et sans la diversité des principes et des intérêts. Pour se faire estimer et obéir d'une assemblée, il faut vivre de sa vie et non pas se placer en dehors comme une idole dont la seule vue commande l'adoration.

Dans son livre intitulé fièrement : *De l'administration de M. de Necker, par lui-même* (1791, in-8), Necker nous dit ce qu'il attendait des états généraux. Les idées qu'il se forme à ce sujet étaient justes, mais il fallait les faire passer dans les faits. La France voulait des garanties constitutionnelles : comment lui donnerait-on satisfaction? Les états généraux n'étaient pas, à proprement parler, des assemblées législatives, c'était un moyen de recueillir les doléances du peuple et de constater les besoins et les désirs de la nation, ce n'était pas un moyen de gouvernement. Des états généraux de 1789 il fallut tirer une constitution et une représentation nationale; on ne pouvait retomber sous le joug du pouvoir absolu.

Necker l'avait senti; s'il eût été le maître, il eût donné à la France une constitution anglaise. « Il eût fallu, écrit-il dans son *Histoire de la Révolution*, qu'un simple greffier eût été chargé de monter à la tribune des états généraux et d'y lire d'une voix de Stentor la constitution britannique. » Il eût mis le clergé et la noblesse dans une chambre haute, le tiers état dans une chambre des Communes, et eût donné à la France la liberté religieuse, la liberté de la presse, l'*habeas corpus* et le jury. Nul doute qu'en 1788 un pareil présent n'eût été reçu avec acclamations.

Mais Necker garda pour lui et pour son salon l'admiration qu'il portait à l'Angleterre. Il n'osa en rien dire au roi. « Je n'ai jamais été appelé, dit-il, à examiner de près ce que je pouvais faire, à l'époque de ma rentrée au ministère, de mon estime si profonde et si particulière pour le gouvernement d'Angleterre; car, si de bonne heure mes réflexions et mes discours durent se ressentir de l'opinion dont j'étais pénétré, de bonne heure aussi je vis l'éloignement du roi pour tout ce qui pouvait ressembler aux usages et aux institutions politiques de l'Angleterre. » Louis XVI, en effet, avait été élevé à considérer l'Angleterre comme une monarchie dégénérée et le roi d'Angleterre comme un fort petit seigneur. C'était aussi l'idée de Louis XVIII quand il écrivait, en 1799, ses *Réflexions critiques* sur les cahiers de la noblesse du Poitou.

Suivant lui, demander le retour périodique des états généraux, c'était innover; « car le roi de France a le droit, par la constitution, de convoquer ou de ne pas convoquer, de prolonger ou de dissoudre à son gré l'assemblée des états généraux; et *ce droit si important est le plus beau fleuron de ma couronne; c'est lui qui fait que je suis le souverain de mes sujets*, tandis que le roi d'Angleterre, qui peut, à la vérité, dissoudre son parlement, mais qui est obligé d'en convoquer sur-le-champ un autre, n'est que *membre du souverain.* »

L'éloignement de Louis XVI pour tout ce qui ressemblait aux institutions anglaises était un obstacle à surmonter; mais s'arrêter devant cette résistance et ne pas essayer de la vaincre quand la monarchie était en jeu, c'était la preuve d'un esprit médiocre. Calonne, proposant des réformes, avait été plus franc et plus courageux. « Sire, avait-il dit une fois engagé, il ne faut plus reculer; il y va de la perte ou du salut de la royauté. » Necker laissa tout aller à la dérive; c'est des événements, c'est des états généraux qu'il attendit la direction; mais ce n'est pas d'une assemblée qu'elle pouvait venir; il y fallait la volonté d'un homme, et cet homme

on ne le trouve ni chez le roi, ni chez le ministre.

Avant de convoquer les états généraux, il y avait deux grandes questions à résoudre. Le tiers état aurait-il une représentation égale à celle des deux autres ordres réunis? c'est ce qu'on appelait le doublement du tiers. Voterait-on par ordre ou par tête? Voilà deux questions qui ont joué un rôle considérable au début de la Révolution, et qu'en 1788 le roi aurait pu décider sans agitation et sans bruit.

Lorsque Brienne se décida à convoquer les états généraux, il fit rendre, le 5 juillet 1788, un arrêt du conseil des plus étranges. Cet arrêt annonçait que les recherches ordonnées par le roi n'avaient pas fait découvrir des renseignements certains sur le nombre et la qualité des électeurs et des éligibles, sur la forme des élections, etc. Sa Majesté désirait qu'on l'éclairât sur ce point, afin que la plus entière confiance environnât une assemblée nationale. En conséquence, on invitait toutes les municipalités, tous les tribunaux, à fouiller leurs archives, *tous les savants et personnes instruites* à faire des recherches et à publier leurs opinions. En deux mots, qu'on le sût ou non, on donnait la liberté de la presse.

L'effet de cette concession ne se fit pas attendre. De toutes parts on écrivit, on imprima, et, dans le passé de la France, chacun trouva ce qu'il voulut. Il y avait eu une telle variété dans les usages, suivant les temps et les lieux, qu'on découvrait des précédents à l'appui de toutes les opinions. L'abbé Maury, que Lamoignon avait chargé de faire des recherches sur les états généraux, reconnut bientôt qu'il se perdait dans un dédale sans issue. L'effet le plus certain de la mesure prise par Brienne fut donc d'agiter les esprits sans rien résoudre. Mais si l'histoire ne donnait rien, l'intérêt éclairait le tiers état; il sentit bien vite que son influence était en jeu dans cette question. On reconnut facilement que c'était la composition même des états, leur séparation en ordres et le mode de leurs délibérations qui les avaient rendus inutiles, et comme la double représentation du tiers état dans les assemblées provinciales avait été demandée par la noblesse et accordée par le roi, on s'appuya sur ce vote récent pour demander le doublement du tiers aux états généraux.

Les raisons alléguées à l'appui de cette demande étaient justes; aussi étaient-elles acceptées par les membres les plus éclairés de la noblesse et du clergé. Il y avait en France quatre cent mille privilégiés et vingt-quatre millions de citoyens; pouvait-on ne pas tenir compte d'une aussi formidable différence? Un ordre privilégié, disait-on, n'a besoin que d'une faible représentation, le corps n'a qu'un intérêt; mais le tiers état se compose d'agriculteurs, de fabricants, de commerçants, d'hommes de lois, de gens attachés aux universités ou à l'administration, il faut donc lui attribuer une représentation considérable pour répondre à la variété des intérêts et réunir toutes les lumières dont la législature a besoin.

A l'appui de cette demande, on citait des précédents. En général, le tiers état avait eu une représentation plus nombreuse que celle de chacun des deux ordres pris séparément. Ce qu'on réclamait, c'était donc plutôt l'extension que le renversement d'un ancien usage.

Enfin, ajoutait-on, si l'on vote séparément et par ordre, qu'importe le nombre des membres qui composent le tiers état? Il n'aura jamais qu'une voix. Et si l'on vote en commun, est-ce trop de donner double représentation au tiers, pour qu'il fasse équilibre aux deux ordres privilégiés? Est-il juste de constituer d'avance la majorité contre lui?

C'était cette dernière perspective qui effrayait la majorité du clergé et de la noblesse. Avec la séparation des ordres, le doublement du tiers n'avait en soi qu'une médiocre importance. Mais qu'arriverait-il si l'on votait en commun? C'en était fait des priviléges. Or, pourquoi demandait-on le doublement, sinon pour emporter ce vote par tête, qui était l'anéantissement de la vieille constitution, dernier rempart des privilégiés?

Dans l'antique monarchie, la délibération en commun avait eu lieu plusieurs fois aux états généraux; mais du consentement unanime des ordres; ainsi les privilégiés avaient toujours été libres de maintenir la séparation. Mais personne ne se faisait illusion en 1788; on sentait qu'un nouvel esprit, l'esprit d'égalité, soufflait en France. Les privilégiés défendaient donc la dernière barrière qui les protégeait.

Les hommes les plus sages et les plus éclairés, Mounier, Malouet, Lally-Tollendal, tous amis de la monarchie et de la liberté, désiraient le doublement du tiers et le vote par tête. C'était le seul moyen d'avoir une constitution libre. Comment faire du bien avec trois chambres ayant l'une sur l'autre le droit de véto et dont deux étaient privilégiées? On arrivait à la plus criante injustice. Supposez trois chambres composées chacune de cent membres, 51 voix pouvaient en dominer 249. Et notez que ces 51 voix, on les aurait trouvées chez le clergé pour refuser la liberté religieuse ou la liberté de la presse. Pour obtenir la liberté et l'égalité, il fallait donc confondre les ordres et ne plus voir que la nation.

C'est ce désir qui nous explique comment nos pères furent si favorables à l'idée d'une assemblée unique, idée funeste; car une assemblée unique, nous en avons fait cinq fois la dure expérience, est un pouvoir despotique, incapable de se modérer lui-même et qui se perd par ses propres excès.

On voit qu'en 1788, il y avait pour un ministre nécessité de prendre un parti; il avait entre ses mains l'avenir de la France. Que fit Necker? Décidé à suivre l'opinion et à ne rien prendre sur lui, il conseilla au roi de rappeler les notables de 1787 et de les consulter sur toutes les questions relatives à la formation des états généraux. Il voulait, nous dit-il, « écarter toute idée de calcul ou

de vue particulière de la part du gouvernement ». Cela est difficile à croire, quand on se rappelle que les notables avaient voté la double représentation du tiers aux assemblées provinciales. Mais cette convocation avait deux grands vices. Les notables n'étaient qu'un corps de privilégiés, sans racine dans le pays et, par conséquent, sans autorité sur l'opinion. De plus, on retardait les états généraux; en laissant l'agitation s'accroître, on manquait de cette décision qui est de toute nécessité en notre pays.

Ce fut le 6 décembre que les notables se réunirent, au milieu de l'étonnement plus que de la satisfaction générale.

Effrayés du mouvement des esprits, les notables se rattachèrent aux formes anciennes, comme l'avait fait le parlement. Ils demandaient que ces formes fussent maintenues en tout ce qui n'était pas inconciliable avec les changements survenus depuis deux siècles. Ce respect du passé les menait si loin qu'ils pensèrent qu'on ne devait considérer ni la population, ni les contributions d'un arrondissement pour en déterminer la représentation.

Les 70 000 habitants de la sénéchaussée de Poitiers ne devaient pas avoir plus de députés que les 8000 habitants du baillage de Dourdan. Le bureau de Monsieur fut le seul qui combattit cette étrange décision. Si l'on ne représente ni la population, ni la richesse, qu'est-ce donc que la représentation?

En revanche, les notables pensèrent que, pour avoir droit de suffrage dans les assemblées primaires, il suffisait d'être domicilié, majeur et inscrit au rôle des contributions. Ce n'était pas, du reste, le suffrage universel tel que nous l'entendons, puisque le vote était à deux degrés.

Enfin les notables se prononcèrent contre le doublement du tiers; mais une minorité, à la tête de laquelle figurait Monsieur, frère du roi, se montra plus favorable au tiers état, et accepta le principe de la double représentation.

Quels motifs décidaient un prince aussi prudent que le futur Louis XVIII, à se ranger du côté de Necker? Sur ce point nous n'en sommes pas réduit aux conjectures. Voici ce qu'en 1799, dans son exil, écrivait le frère de Louis XVI :

« Une des plus grandes fautes de ma vie est d'avoir voté à l'assemblée des notables, en 1788, pour la double représentation du tiers; et je me le reproche d'autant plus, que si mon nom ne se fût pas trouvé dans la minorité de cette assemblée, M. Necker n'eût peut-être pas osé la qualifier d'imposante; et qu'ainsi je porterai plus qu'un autre au tombeau le regret des effroyables malheurs qu'ont amenés son rapport du 27 décembre 1788 et le résultat du conseil du 31 du même mois. Après un tel aveu, j'espère être croyable dans ce que je vais dire...

» Deux classes d'hommes ont influé sur la fatale résolution que prit alors le roi mon frère d'ordonner que le nombre des représentants du tiers état égalerait celui des deux autres ordres réunis: les scélérats qui voulaient le mal et voyaient bien; les honnêtes gens qui voulaient le bien et voyaient mal. La réponse des premiers est facile; ils voyaient, dans la double représentation, un moyen d'opérer la révolution, et ils le voyaient d'autant plus sûrement qu'ils étaient certains par leurs manœuvres de dicter le plus grand nombre des cahiers et de faire nommer à leur gré la plupart des députés du tiers état. Celle des seconds n'est pas plus difficile, et, puisque j'ai eu le malheur d'en être, je dirai : Rappelez-vous la conduite de la magistrature depuis 1787, celle du clergé et de la noblesse en 1788, et dites-moi si j'avais tort de concevoir des soupçons? Le tiers état seul ne s'était pas encore expliqué; les perfides qui tramaient la révolution avaient même fait courir des pétitions qui respiraient le sentiment du royalisme le plus pur. Je crus à ces protestations; j'osai compter sur la reconnaissance d'un ordre auquel le roi donnerait une grande preuve de confiance; je me rappelai même qu'en 1588, Henri III fut secouru dans sa détresse par un don gratuit du tiers état; qu'en 1614, le tiers état seul soutint la maxime que *le roi n'est comptable qu'à Dieu seul.* Je me flattai que les enfants se piqueraient de marcher sur les traces de leurs pères. Je ne me dissimulais cependant pas les dangers de cette mesure; je sentais que si elle manquait son effet, l'État serait bien plus sûrement perdu; mais je me dis : « Le danger est visible d'un côté, » il n'est pas encore démontré de l'autre; il faut em» ployer la dernière ressource qui reste, comme les » médecins donnent du *lilium* à un malade désespéré »; et je votai pour la double représentation.

» Je me gardai bien d'exposer ce motif à mon bureau; c'eût été une imprudence. J'allai le déposer dans le cœur du roi et de la reine; il est temps qu'il sorte du mien et que j'avoue un aveuglement qu'ils ne partageaient que trop. »

Cette confession est curieuse. D'une part elle confirme ce que je vous ai déjà montré tant de fois, c'est que ce sont les privilégiés qui ont mené le pays à la révolution dont ils ont été les premières victimes; nous sommes en 1788, et le tiers état n'a encore paru qu'en quelques provinces. D'autre part, elle nous révèle ce que nous savions déjà par d'autres indiscrétions, c'est que la royauté espérait se servir du tiers état pour abattre les privilégiés et établir l'égalité des citoyens sous le niveau d'une même administration. Déjà, au mois de juillet 1788, Lamoignon, causant avec des amis, leur disait : « Les parlements, la noblesse et le clergé ont osé résister au roi; avant deux années, il n'y aura plus ni parlement, ni noblesse, ni clergé. » Lamoignon était prophète, mais non pas comme il l'entendait. Il ne prévoyait pas que la révolution se ferait au profit du tiers état et non pas au profit de la royauté.

Quant aux scélérats qui, en 1788, préparaient la révolution, c'est une chimère. Aujourd'hui qu'il n'y a plus de masques, on sait très-bien ce que la France voulait en 1789 : elle voulait l'égalité et la liberté. Quand les partis sont tombés, ils imaginent toujours que le crime seul a eu raison de leur innocence, c'est une double erreur; ils tombent par leur faute, et si des *scélérats* profitent de leur chute, ce ne sont pas eux qui l'amènent. C'est l'abandon du pays, c'est l'indifférence publique qui fait tomber les gouvernements. Monsieur avait raison en 1788. En satisfaisant les vœux légitimes de 25 millions d'hommes, on les attachait à la monarchie; et c'est ce qu'il eut le bon sens de comprendre en 1814, quand il donna la Charte. Ce qu'il accordait alors, c'est ce que Mounier, Malouet, Clermont-Tonnerre, demandaient en 1789. Ceux-là n'étaient pas des ennemis, et si on les eût écoutés, on eût épargné à la France vingt-cinq ans de guerre civile et de guerre étrangère; on eût surtout évité le mal terrible que causent les révolutions. Le sang versé, les misères souffertes, sont des calamités effroyables; mais ce qui est plus triste encore, c'est que les révolutions effarouchent les générations nouvelles et qu'elles leur font craindre la liberté dont on a profané le nom, et qui seule pourtant peut leur donner la sécurité et la grandeur.

ED. LABOULAYE.

BIBLIOGRAPHIE.

Les Germains, étude sur les origines de la nation et de la littérature allemandes, par M. C. DIEZ, censeur des études au lycée d'Angers. — **Monuments littéraires du vieux haut-allemand**, par le même. Paris, Hachette et Cie.

Le rôle que l'Allemagne a joué dans l'histoire du moyen âge et des temps modernes, l'importance nouvelle qu'elle a acquise depuis un siècle dans la philosophie, dans les sciences et dans les lettres, celle qu'elle prétend acquérir encore, dans l'ordre politique, en se constituant sous la forme d'une grande monarchie, appellent naturellement l'intérêt sur les origines de la civilisation germanique. La race allemande est la plus pure de toutes les races européennes. Elle s'est maintenue sur le sol qu'elle occupait il y a plus de deux mille ans, sans mélange non-seulement de sang latin, mais d'idées latines. Elle n'a subi qu'une seule influence étrangère, celle du christianisme, et son christianisme a pris aussitôt et a toujours gardé l'empreinte de son génie et de ses traditions. On peut donc retrouver les Allemands d'aujourd'hui dans les Allemands du moyen âge et dans les Germains du temps des Césars. On les reconnaîtra à plus d'un trait dans les deux opuscules de M. Diez, dont le premier conduit les Germains jusqu'à leur conversion au christianisme, et le second étudie les plus anciens monuments de la littérature allemande. L'auteur s'arrête à la fin du XIe siècle. Il réserve pour une étude ultérieure la grande époque des Minnesænger. Mais la période dans laquelle il s'est renfermé lui offre déjà un remarquable poëme, la légende de saint Anno, et, dans ce poëme, un prédécesseur du docteur Faust, lié au diable par un pacte, comme le héros de Gœthe, et sauvé comme lui. Toutefois M. Diez n'abuse pas du rapprochement. Le poëte inconnu du XIe siècle n'a pas devancé le panthéisme du grand poëte de notre siècle, il n'a fait qu'obéir à l'esprit de mansuétude du christianisme, ajoutons : du christianisme allemand. E. B.

L'imagination : ses bienfaits, ses égarements, surtout dans le domaine du merveilleux, par M. J. TISSOT, doyen de la Faculté des lettres de Dijon. Didier, 1868.

L'imagination embrasse toute la vie humaine dans ce qu'elle a de plus misérable comme dans ce qu'elle a de plus grand : c'est la faculté dominante du fou, c'est la faculté dominante de l'homme de génie. La philosophie des siècles précédents ne considérait guère que ses mauvais côtés; elle traitait fort mal cette *maîtresse d'erreur*, cette *folle du logis*. La philosophie actuelle pèche peut-être par l'excès contraire. Elle aime surtout à voir dans l'imagination l'inspiratrice des artistes et des poëtes, la *faculté* de l'*idéal*. C'est ainsi que la considère presque exclusivement M. Vacherot dans son article si remarquable du *Dictionnaire des sciences philosophiques*. Il laisse dans l'ombre les rapports de l'imagination avec l'organisme et les affections cérébrales, pour la maintenir dans la région pure de l'esprit, où il lui fait honneur de la conception du beau et des créations de l'art. M. Tissot est revenu à la tradition. S'il annonce une étude sur les bienfaits et les égarements de l'imagination, les premiers tiennent bien peu de place dans son livre à côté des seconds. C'est un tableau très-curieux et très-complet de toutes les formes que peut revêtir l'illusion, dans la passion, dans la folie, dans le rêve, dans le somnambulisme, dans la superstition. Le savant auteur n'omet aucune espèce de superstition : fétichisme, démonisme, anthropomorphisme, pressentiments, présages, révélations, mysticisme, magie, sorcellerie, spiritisme, etc. Tous ces écarts de l'imagination, qu'il passe en revue d'après ses observations personnelles ou d'après l'histoire, les explications toujours naturelles qu'il en donne, les inductions qu'il en tire pour la direction de l'esprit et pour la conduite de la vie, font de cette monographie d'une de nos plus importantes facultés le complément de ses précédents ouvrages sur la psychologie (1), sur la logique (2) et sur la morale (3). On ne saurait trop honorer cet ensemble de travaux dogmatiques, poursuivis avec tant de zèle et de conscience sur toutes les branches de la philosophie. Tous portent au plus haut degré le double caractère qui doit recommander une œuvre philosophique : l'indépendance et l'honnêteté. E. B.

---

(1) *L'animisme, ou la matière et l'esprit conciliés ; psychologie expérimentale ; psychologie rationnelle ; anthropologie spéculative.*

(2) *Logique objective.* M. Tissot nous promet prochainement une *Logique subjective*.

(3) *Les principes de la morale ; leur caractère rationnel et universel, leur application.* Ouvrage couronné par l'Académie des sciences morales et politiques. — Les discussions actuelles donnent un grand intérêt à la dernière partie de cet ouvrage, dans laquelle M. Tissot soutient très-énergiquement la thèse de l'indépendance de la morale, soit théorique, soit pratique, à l'égard des croyances religieuses.

Promenade à l'exposition scolaire de 1867, par M. Ch. Defodon, 1 vol. in-12 contenant des gravures, plans et vignettes. — Librairie Hachette.

M. Defodon est rédacteur en chef du *Manuel général de l'instruction primaire*, et personne ne pouvait parler avec plus de compétence de la part que l'enseignement primaire a prise dans la récente Exposition. Il expose et apprécie les différentes méthodes représentées par les livres et les objets exposés, cartes, cours gradués de dessin, modelages, etc. Il décrit les bâtiments d'école élevés dans le parc; les nombreuses gravures dont le livre est accompagné représentent aux yeux ce qu'il dit de la disposition de ces écoles, du mobilier scolaire et du matériel d'enseignement. M. Defodon termine par l'exposition scolaire qui se fit à l'hôtel du ministère de l'instruction publique. Ce petit livre, complet en 200 pages et où le texte s'éclaire d'un grand nombre de gravures explicatives, sera le bienvenu auprès des personnes qui s'intéressent à l'enseignement primaire et qui désirent savoir quelle place il a tenu à l'Exposition universelle de 1867.

BULLETIN.

Congrès littéraires du pays de Galles.

La *Revue des cours scientifiques* mentionnait récemment quelques congrès scientifiques tenus en Angleterre. Le pays de Galles a aussi les siens. Signalons le congrès tenu à Port-Madoc le 25 août et jours suivants par l'Association archéologique cambrienne, et l'*Eisteddfod* national qui a eu lieu cette année à Ruthin les 4, 5, 6 et 7 août. L'*Eisteddfod* (1) se tient chaque année dans une ville différente de Galles, de sorte que chaque partie de la principauté est à son tour le théâtre de ces assises nationales. Qu'on s'imagine des jeux floraux accompagnés d'expositions d'art, d'agriculture, etc. On décerne des prix d'éloquence, de poésie, de musique, etc. Quelques questions sérieuses d'histoire sont aussi mises au concours. C'est ainsi que depuis plusieurs années un prix de 150 guinées (2) était proposé pour le meilleur mémoire sur la question de savoir à quel degré les Anglais modernes descendent des anciens Bretons, politiquement disparus devant les conquêtes danoise et anglo-saxonne. Le prix, remis depuis plusieurs années d'*Eisteddfod* en *Eisteddfod*, faute de mémoire jugé digne, a été adjugé cette année à M. Beddoe, vice-président de la Société anthropologique de Londres. L'activité littéraire, dans le sens national, est grande en ce pays de Galles. On n'y compte pas moins de huit journaux politiques en langue galloise, sans compter les Revues et *Magazines* publiés dans la même langue. Il paraît un grand nombre de livres, soit œuvres originales, soit traductions. C'est ainsi que le *Journal de la reine* (Victoria) *dans les Highlands* vient d'être traduit en gallois.

Les Gallois des États-Unis sont aussi fortement attachés à leur nationalité; ils ont aussi leurs journaux et leurs revues en langue galloise. Il est intéressant de voir une des branches de cette grande famille celtique partout ailleurs vaincue, assimilée, disparue, conserver avec une telle persistance sa langue, sa littérature et le sentiment de sa nationalité. H. G.

(1) *Eisteddfod* signifie littéralement « réunion ».
(2) Une guinée vaut 26 francs 25 centimes.

Une lettre inédite de Voltaire.

M. Reynald, professeur à la Faculté d'Aix, vient de découvrir une lettre inédite de Voltaire et nous en donne communication. La date seule et la signature sont de Voltaire, le corps de la lettre est de Vanière, son secrétaire, comme on peut s'en convaincre en la comparant à d'autres lettres de l'écriture de Vanière. Au reste, l'origine de celle-ci en met l'authenticité hors de doute. M. Reynald la tient de madame d'Aiguefonde, qui l'a trouvée dans le château d'Aiguefonde. Or, Sirven, à qui elle est adressée, était feudiste du baron d'Aiguefonde, et c'est dans le château d'Aiguefonde qu'il se trouvait la nuit même où sa fille mourut. Il est tout naturel que des lettres de Voltaire lui aient été adressées dans la maison qui lui a d'abord servi d'asile et où il avait trouvé un protecteur naturel.

Voici cette lettre. — L'offre que Voltaire y fait à Sirven est conforme à tout ce que nous savons de sa conduite dans cette affaire.

« A Ferney, 24 septembre 1769.

» Consolez-vous, mon cher Sirven, ne perdez point courage. Je vous enverrai vos filles s'il le faut, et je viendrai moi-même si ma santé me le permet. Avez-vous besoin d'argent? vous en aurez. Je suis sûr de votre innocence comme de mon existence. J'espère tout de la raison et de l'équité de votre juge. Je sais que M. le procureur général est très-bien intentioné (*sic*). Il a trop de lumières et trop de vertu pour ne pas vous faire rendre justice. Plus vous avez été malheureux, plus vous aurez de mérite devant Dieu et devant les hommes. Je vous embrasse de tout mon cœur. VOLTAIRE. »

Cercle des jeunes ouvriers.

(102, boulevart Montparnasse. — Boulevart d'Enfer, 33.)

CONFÉRENCES PUBLIQUES ET GRATUITES
à huit heures et demie du soir.

Mardi 13 octobre. — M. LEVASSEUR, professeur au lycée Napoléon : *Les principes économiques de 1789.*

Vendredi 16 octobre. — M. BAYLE, professeur aux écoles impériales impériales des Mines et des Ponts et Chaussées : *Les égoûts de Paris.*

Mardi 20 octobre. — M. FRANÇOIS LENORMANT, bibliothécaire à l'Institut : *L'Histoire et la Bible.*

Vendredi 23 octobre. — M. A. DUPAIGNE, professeur au collége Stanislas, agrégé de l'Université : *La circulation dans la nature.*

Mardi 27 octobre. — M. FRANÇOIS LENORMANT, bibliothécaire à l'Institut : *L'Histoire et la Bible* (2e partie).

Vendredi 30 octobre. — M. FRANÇOIS DELSARTE : *De l'Esthétique.*

Mardi 3 novembre. — M. ANTONIN RONDELET, professeur de Faculté, en mission speciale : *Le salaire et l'épargne.*

Vendredi 6 novembre. — M. ANTONIN RONDELET : *Les origines de la richesse.*

Mardi 10 novembre. — M. E. FRON, agrégé, docteur ès sciences : *Les pluies.*

Vendredi 13 novembre. — M. l'abbé MOIGNO : *Matière et esprit.*

Mardi 17 novembre. — M. LOUIS ROGER : *De la décadence musicale.*

Mardis et vendredis, du 20 novembre au 15 décembre, à huit heures et demie du soir. — M. BAYLE, professeur aux écoles impériales des Mines et des Ponts et Chaussées : *L'Homme fossile* (8 conférences).

(Places réservées, 50 cent.)

Le propriétaire-gérant : GERMER BAILLIÈRE.

PARIS. — IMPRIMERIE DE E. MARTINET, RUE MIGNON, 2.

REVUE
DES
COURS LITTÉRAIRES
DE LA FRANCE ET DE L'ÉTRANGER

CINQUIÈME ANNÉE — NUMÉRO 46 — 17 OCTOBRE 1868

Paris, 16 octobre 1868.

Dans un discours de distribution de prix qu'il vient de publier en latin et en français, S. Ém. le cardinal Matthieu, archevêque de Besançon, nous a fait l'honneur de prendre à partie la *Revue des cours*.

Nous accordons tout de suite que les prélats ont non-seulement le droit, mais le devoir de combattre toutes les doctrines incompatibles avec le catholicisme. Il est vrai qu'au lieu de les combattre, c'est-à-dire de les réfuter, ils s'attachent à nous faire peur en dénonçant ce qu'un d'entre eux a appelé « le péril social ». Quoi qu'il en soit, ils sont libres, s'ils jugent ce moyen meilleur ou plus expéditif, de s'appliquer à faire pénétrer dans l'âme du lecteur la terreur plutôt que la conviction.

Quant au procédé dont ils se servent pour cela, il nous paraît plus contestable. On le connaît. C'est un système de citations tronquées, rapprochées arbitrairement. Ce procédé a pour défaut qu'il amène presque inévitablement celui qui en fait usage à exagérer, sans le vouloir, le sens de ces mots isolés, au point de leur attribuer quelquefois une signification à laquelle l'auteur incriminé n'avait même pas songé. Comme ce système est celui auquel Mgr de Besançon a recouru contre nous, il nous suffira, pour nous relever de ses anathèmes, de rétablir le sens des mots ou de compléter les citations.

Pour abréger, nous laisserons de côté les attaques adressées à la *Revue des cours scientifiques*. Ici vraiment la réponse serait trop facile. Son Éminence reproche à M. Marey, professeur d'histoire naturelle au Collége de France, d'avoir dit, dans une leçon reproduite par nous, que « l'homme a pris le parti de n'accepter pour vrai *dans les sciences* que ce qui est susceptible d'être démontré, de renoncer à la recherche des causes premières, de borner enfin son ambition à constater des faits et à en déduire des lois que l'expérience contrôle ». C'est ce qu'on appelle la méthode expérimentale. Or, cette méthode, par laquelle la science se distingue essentiellement de la foi, nous ne dirons pas seulement que M. Guizot, — dont Mgr de Besançon ne récusera peut-être pas le témoignage en ces matières, bien qu'il soit protestant, — déclare, dans ses *Méditations sur la religion chrétienne*, que les sciences n'en sauraient avoir d'autre, et leur interdit, pour ce motif, d'une manière trop tranchée selon nous, la recherche des causes premières, à laquelle, selon M. Marey, elles doivent renoncer. Nous dirons que personne, excepté S. Ém. Matthieu, n'admet plus qu'on puisse résoudre les problèmes scientifiques par la théologie, et qu'il faille par conséquent, d'après le décret de la sacrée consulte qui a condamné Galilée, enseigner que la terre ne tourne pas ; non, personne, car le cardinal de Bonnechose lui-même déclarait récemment au Sénat que, dans les Facultés de médecine catholiques qu'on demandait la permission de fonder, la méthode employée serait la méthode expérimentale. Contentons-nous d'opposer à l'archevêque de Besançon cette affirmation d'un de ses collègues dans le cardinalat.

Venons aux attaques dont la *Revue des cours littéraires* est spécialement l'objet. C'est une leçon de M. Benlœw et un article de M. Beaussire qui les lui ont attirées.

Citons textuellement sans retrancher une syllabe :

> Ainsi, la science moderne chasse Dieu de ce monde ; la littérature de nos jours ne veut point rester en arrière : voici qu'un professeur de littérature ancienne l'expulse de l'histoire et ne veut plus voir son action dans la révolution des empires : « Sous Louis XIV », dit-il, « un essai d'his-
> » toire universelle est tenté par Bossuet ; malgré l'élévation de son style
> » et les traits de génie qui y brillent, l'idée-mère qui l'a inspiré ne
> » saurait plus suffire aux exigences de notre siècle. Une cause surna-
> » turelle, unique, d'une vérité hors de toute contestation et expliquant
> » tout, n'explique pas assez. Le respect même que nous portons à la
> » divinité nous défend de la mettre en scène d'une manière aussi per-
> » pétuelle et aussi directe (1) ». Respect merveilleux de Dieu, qui n'est plus qu'un être impuissant dont le bras ne peut plus tenir le spectre du monde, qui ne peut plus ni gouverner ni régner! Ou plutôt délire qui consiste à reconnaître Dieu pour l'insulter, véritable impiété qui, sous l'apparence du respect, relègue Dieu au delà des mondes et dans le pays des chimères. Nos princes de la littérature accordent bien à Bossuet quelques éclairs, mais ils gardent pour eux la foudre, et c'est avec elle qu'ils prétendent frapper.

Nous trouvons là le procédé que nous signalions plus haut. M. Benlœw dit que « le respect même que nous portons à la divinité nous défend de la mettre en scène d'une manière *aussi perpétuelle et aussi directe* ». Là-dessus il est accusé de supprimer Dieu en le reléguant dans le pays des chimères. C'est assurément exagérer le sens.

(1) M. Benlœw, professeur de littérature ancienne à la Faculté de Dijon, *Revue des cours littéraires*, 21 décembre 1867, page 50, *Leçon sur les historiens anciens et modernes*.

Ce que contient le *Discours sur l'histoire universelle* n'est pas, que nous sachions, article de foi. Le catholique le plus fervent peut en juger librement, et remarquer que l'idée de Bossuet ne se concilie pas avec la liberté humaine, que l'Église catholique affirme et qu'elle a défendue notamment contre le *serf-arbitre* de Luther et la doctrine de la grâce de Calvin. Mais voyons : Son Éminence Mathieu reproche à certains savants de « nous transformer en machines et en automates et de faire de nos âmes les jouets misérables et brisés d'un inévitable destin ». Mettre Dieu à la place du destin, voilà le système de Bossuet. Et n'est-il pas bien dangereux de s'avancer si loin sur la pente du fatalisme qu'il n'y ait plus qu'un mot à changer? Que d'abord Mgr de Besançon se mette d'accord avec lui-même.

Mais c'est à M. Beaussire que Son Éminence a réservé ses coups redoublés :

Étonnez-vous maintenant que le professeur de philosophie d'un collége fort célèbre ait dit avec un sourire ironique : « Qui sait si dans un » siècle ou deux nos discussions sur la matière et sur l'esprit n'auront » pas le sort des distinctions scolastiques, et si l'on ne rapprochera pas » du fanatisme de l'ancien régime les cris de douleur ou de colère qui » dénoncent le matéralisme comme un péril social et qui font appel, » pour arrêter la contagion, à une nouvelle invasion de barbares (1). »

Non, ce ne sont pas les barbares que nous appelons à notre secours; mais tous les hommes nobles et généreux, tous les hommes vraiment savants et d'un esprit sain, les amis et les protecteurs de la société civile; nous les supplions de former entre eux une sainte ligue, de s'opposer aux envahissements du matéralisme, de repousser ces hommes, pires que des barbares, qui, renversant la société de fond en comble, nous transforment en machines et en automates et n'ont d'autre but que de faire de nos âmes, à l'insu de la science et malgré elle, les jouets misérables et brisés d'un inévitable destin.

Avec de tels principes, vous imaginez assez comment les modernes docteurs gouvernent l'homme et conservent l'ordre social.

Mais il faut vous dire ici, très-honorables auditeurs, toute la perfidie de ceux qui propagent et qui défendent les doctrines matérialistes. En déployant le plus grand zèle pour renverser les fondements de la vertu, de l'autorité, de la justice, ils prétendent ne professer qu'un matérialisme spéculatif dont on n'essayera jamais la pratique. A les en croire, on peut associer les avantages des deux doctrines, d'un côté ne croyant ni à Dieu, ni à l'âme, ni à la liberté, ni à la conscience, de l'autre vivant au milieu de tous les biens que le spiritualisme nous assure, laissant Dieu, l'âme, la conscience, servir la société et contribuer à son bonheur, comme si toutes ces choses étaient vraies.

Une telle assertion vous serait suspecte si je ne mettais sous vos yeux le texte même du professeur : « On confond le matérialisme théo- » rique et le matérialisme pratique : le premier ne nie pas les plus nobles » sentiments de l'âme; il cherche seulement à les expliquer par le jeu » des forces matérielles. Le second, c'est l'abandon de l'âme aux in- » stincts grossiers : ce n'est pas une doctrine, mais un vice (2). »

O monstrueuse contradiction! voilà que le matérialisme pratique est un vice, et la doctrine qui enseigne le matérialisme ne serait pas vicieuse! Ah! non-seulement le matérialisme théorique est un vice aussi bien que le matérialisme pratique, mais un crime, un forfait, et le plus grand de tous les forfaits, car il jette et il enveloppe l'homme dans les filets de l'iniquité, il détruit jusqu'à la société même qui reçoit l'homme à sa naissance, qui le nourrit et qui l'élève.

Une première chose a dû d'abord surprendre singulièrement nos lecteurs. Ils savent combien M. Beaussire est un spiritualiste convaincu. Son Éminence le prend pour un matérialiste. Cette confusion étrange s'explique peu quand on se reporte à l'article qui excite son indignation. En effet, il débute par une profession de foi où l'auteur exprime explicitement ses croyances spiritualistes : « *Le spiritualisme a pour lui la vérité, je le crois.* » Quant à ces discussions sur la matière et l'esprit dont M. Beaussire croit entrevoir la fin dans l'avenir, il s'en explique un peu plus loin d'une façon qui ne laisse pas l'ombre d'une équivoque sur sa véritable pensée. A propos d'un livre de M. Magy : « L'abîme subsiste, dit-il; mais que faudrait-il pour le combler? Une définition exacte et rigoureuse de cette idée encore si obscure et si confuse de la force vers laquelle convergent également le *spiritualisme* et le matérialisme. »

Pour ce qui est de la distinction entre le matérialisme théorique et le matérialisme pratique, elle est d'une justesse incontestable au point de vue où se met ici M. Beaussire, nous voulons dire au point de vue du moraliste. Peut-on nier que le matérialisme pratique, c'est-à-dire « l'abandon de l'âme aux instincts les plus grossiers », se rencontre parfois chez les partisans les plus zélés du spiritualisme métaphysique ou religieux? De plus, cette distinction n'est pas si absolue sous la plume de M. Beaussire que le prétend Mgr de Besançon : « *Lors même*, dit expressément M. Beaussire, *qu'il y aurait un lien logique entre ces deux matérialismes*, c'est méconnaître le cœur humain, c'est en même temps autoriser tous les procès de tendance que d'attribuer à la logique le gouvernement des âmes... Si les philosophies se flattent d'éclairer et de diriger de haut les progrès de la moralité générale, elles n'espèrent pas sans doute que leurs théories deviennent la règle universelle et immédiate des actions humaines... Il y a dans chaque conscience une lumière morale qui n'est ni théologique ni philosophique, mais humaine. »

Il serait superflu d'insister. Nous ne ferons plus qu'une remarque. S. Ém. Mathieu conjure tous les « hommes d'un esprit sain » de se liguer contre le matérialisme. Il rencontre sur son chemin un spiritualiste ferme et judicieux qui aborde les doctrines matérialistes avec plus de pénétration que de colère et qui les étudie à fond pour en faire la critique au lieu de les repousser purement et simplement par des malédictions. C'est contre ce spiritualiste qu'il se retourne, et il le range parmi les « hommes méchants » dont il dit : « Loin de nous cette troupe impie! Qu'elle aille aux enfers, elle qui a fait un pacte avec l'enfer et les démons! »

Nous voyons le lecteur sourire. Arrêtons-nous.

E. Y.

(1) M. Beaussire, professeur de philosophie au collége Rollin, *Revue des cours littéraires*, 15 mars 1868, Variétés : *Le spiritualisme libéral*, page 242.

(2) Id., *Ibid.*, page 242.

FACULTÉ DES LETTRES DE DOUAI.

PHILOSOPHIE.

COURS DE M. TISSANDIER (1).

Le Stoïcisme.

Quand Zénon commença à réunir ses disciples à l'ombre du Pécile, l'épicurisme entrait dans sa période de décadence, et Métrodore, disciple indigne de son maître, professait le scepticisme le plus absolu, en même temps que le matérialisme le plus grossier. C'est Cicéron qui nous l'apprend (2).

La philosophie de Zénon devait avoir des caractères tout opposés à ceux de la doctrine qu'elle venait combattre et remplacer. Des trois parties de la philosophie généralement admises par les anciens, l'épicurisme avait supprimé la logique, *rationalem partem;* le stoïcisme devait, non-seulement lui rendre sa place, mais donner à cette science des développements nouveaux qui ne furent certainement pas inutiles à l'œuvre d'Aristote.

Le stoïcisme aimait la spéculation autant que l'épicurisme s'en montrait dédaigneux; il était dogmatique, quand l'épicurien mettait une certaine vanité à paraître sceptique sur les questions de pure théorie: c'était pour lui affaire de bon ton. C'est sur un point capital qu'éclate surtout la différence que nous signalons entre les deux doctrines, je veux dire sur la Providence. L'épicurien regarde comme impies toutes les idées vulgaires sur les rapports entre les dieux et le monde; la croyance du stoïcien à la Providence est presque de la foi.

On est ordinairement porté à croire que ce sont les doctrines qui flattent le plus nos passions qui ont toujours le plus grand succès. Cicéron se répand en plaintes amères sur l'envahissement de l'Italie par l'épicurisme, et combat cette morale comme la peut combattre un académicien. Si l'engouement de l'épicurisme s'explique par les faiblesses de notre propre cœur, comment s'explique le succès de Zénon, bien plus grand que celui d'Épicure? A en croire Diogène Laërte, Ptolémée Philadelphe chargea ses ambassadeurs de recueillir les leçons de ce philosophe, et le peuple d'Athènes lui éleva un tombeau au milieu du Céramique, pour faire savoir au monde combien il honore les gens de bien. Le biographe nous a conservé l'inscription.

Si le stoïcisme attirait à lui tant de monde, on peut affirmer que ses moyens de séduction étaient honorables; que la beauté seule de son enseignement lui valait tous ces hommages.

Il est temps d'aborder cette doctrine et de l'exposer en ne tenant compte ni des hommes ni des époques, et en omettant cette distinction, fondée du reste, entre le stoïcisme ancien et le stoïcisme récent.

Ce qui mérite d'abord d'être signalé dans le stoïcisme, c'est la place que la physique y occupe. C'est d'elle que tout semble découler; c'est à elle qu'il faut toujours remonter pour avoir l'explication dernière de toute chose. Cette remarque a été faite par Cicéron dans le *De finibus*, et l'on peut s'en rapporter à cet interprète intelligent: « On n'est point capable de discerner le *bien* du *mal* si l'on ne connaît la Nature.— Quels motifs avons-nous de pratiquer la justice, de cultiver l'amitié, de réchauffer en nous toutes les affections, d'aimer les dieux et de les honorer? L'étude de la Nature seule nous le fera connaître. » S'il en est ainsi, on ne s'étonnera pas que nous insistions sur cette partie intéressante et peu connue de la philosophie stoïcienne.

Quelle est la substance du monde? Qu'y découvrons-nous quand nous le réduisons par la pensée à ce qu'il a d'essentiel et de primitif?

Nous y distinguons: 1° des *principes*, c'est-à-dire quelque chose d'incorporel, d'incorruptible, d'inétendu, d'impondérable, éminemment subtil et actif, partout répandu, inégalement réparti entre les individus, mais en quantité constante dans l'univers; 2° des *éléments* étendus, divisibles à l'infini, ayant des formes déterminées, capables de s'altérer, de croître et de décroître.... c'est d'eux que sort tout ce qui naît; c'est en eux que se résout tout ce qui semble disparaître.

Les éléments sont au nombre de quatre: le *feu*, l'*eau*, l'*air* et la *terre*.

Ils ont chacun une essence propre, de façon qu'ils semblent s'opposer deux à deux.

L'essence du feu, c'est la *chaleur;* celle de l'air, c'est le *froid*; l'essence de l'eau, c'est la *liquidité;* celle de la terre, l'*aridité* ou la *sécheresse*.

C'est de la combinaison ou du mélange de ces éléments que se sont formés tous les êtres minéraux, végétaux, animaux, avec leurs divers degrés de mollesse ou de dureté, avec leurs températures diverses.

Ces combinaisons n'ont point été simultanées, mais successives, et aux diverses périodes dominait un des quatre éléments: ce qui donnait au monde une physionomie différente à chacune des périodes qui se succédaient.

Ainsi, par exemple, il y eut une époque où l'eau dominait: elle était nécessaire pour rendre les autres éléments plus aptes à subir toutes les modifications possibles, à prendre les formes les plus variées (1). Elle contenait en suspension bien des germes ou *raisons séminales* qui ne pouvaient éclore qu'à la faveur de l'humidité. Cette humidité, sans laquelle une foule d'êtres n'auraient pu naître, une foule de minéraux n'auraient pu se former, est insuffisante en un nombre infini de cas; il faut le concours du *feu* ou de la *chaleur* pour que la puissance créa-

(1) Voyez une autre leçon de M. Tissandier sur l'*Histoire des théories morales dans l'antiquité* (numéro du 3 octobre, page 704).

(2) *Acad.*, pr. II, p. 23, 73. — *De officiis*, t. III, p. 23.

(1) Voyez Buchner, *Force et matière*. — *Génération primitive*, p. 62

trice de la nature ait toute son efficace; nous dirons plus loin le rôle du feu.

Le feu seul ou le feu combiné avec l'humidité pourrait dessécher bien des germes : il faut aux genres différents des degrés différents de température pour naître et se développer; l'action de l'air, froid par essence, devenait indispensable dans une multitude de circonstances; il eut donc aussi son influence bienfaisante dans la formation des individus de plusieurs classes et de plusieurs ordres.

Il fut plus utile encore: il rendit à l'homme un service pour ainsi dire intellectuel; analogue à l'air, dont nous venons de parler, il se meut en formant des ondes semblables à celles que l'on voit sur une masse d'eau tranquille quand on y jette une pierre. Ces ondes, quand elles servent à propager le son, se nomment *ondes sonores*. Entre deux personnes, dont l'une parle et l'autre écoute, il n'y a pas d'autre intermédiaire que ces ondes.

Voilà ce que l'expérience constate au sujet des quatre éléments, voilà les propriétés qu'elle leur découvre. Mais on peut s'élever au-dessus de l'expérience; on peut, par une induction légitime, arriver à une espèce de cosmogonie de l'univers.

Tous ces éléments ont apparu à des périodes différentes de la formation du monde; les moins denses les premiers, et les derniers les plus denses. C'est le feu que l'on trouve à l'origine de toutes choses, et comme il est de beaucoup le moins dense, il occupe les régions supérieures, les plus éloignées; nous reviendrons sur l'importance de ces régions élevées du monde.

Disons tout de suite que c'est du feu que sont nés d'abord les *astres fixes* et plus tard les *astres errants*.

Le feu, en perdant une partie de sa subtilité et en se refroidissant, par une cause ou par une autre, est redevenu ce qu'on appelle l'air, fluide encore, mais plus lourd que le feu, et placé, pour cela, immédiatement au-dessous de lui.

De l'air, devenu plus épais, s'est formée l'eau, qui a quelques-unes des qualités de l'air, la fluidité, par exemple, mais qui, plus lourde que lui, occupe dans le monde une région inférieure.

L'air en se raréfiant deviendrait du feu, en se condensant il est devenu de l'eau; et l'eau à son tour, de la même façon, est devenu la terre, le plus lourd de tous les éléments. Enveloppée d'une sphère d'eau et d'une sphère d'air, elle occupe le centre du monde, de sorte qu'en partant de cette région supérieure qu'on appelle le Ciel il faut pour arriver à elle traverser une triple couche de feu, d'air et d'eau.

Ainsi, pour nos sens, il y a bien réellement quatre éléments qui font sur eux des impressions diverses, mais si l'on a bien suivi l'espèce de genèse que nous venons de raconter, si nous l'avons bien comprise, si nous devons consulter notre raison plutôt que nos sens, cette diversité se ramènera aisément à l'unité.

Y a-t-il bien réellement quatre éléments distincts, comme semble l'indiquer l'exposé que nous venons de faire? Je vois, à l'origine du monde, du feu, que le stoïcisme appelle également *éther;* cet éther contient en germe l'univers matériel, qui en sort par les refroidissements ou les condensations successives d'une même matière : l'air, c'est de l'éther condensé; l'eau, c'est de l'éther plus condensé; la terre, c'est de l'éther plus condensé encore. Il n'y a donc partout qu'une même substance sous des formes diverses, à des états différents. Primitivement, le monde était à l'état de gaz, mais de gaz incandescent; en se refroidissant graduellement, lentement, il a donné naissance à l'air, à l'eau et à la terre. Je ne vois pas ce que la science moderne trouverait à reprendre dans ces ébauches d'une science déjà fort ancienne.

Le monde est un d'une unité absolue, voilà un principe fondamental du stoïcisme; il est un, non d'une unité abstraite, comme pour l'école d'Élée, mais d'une unité vivante; c'est un véritable organisme dont toutes les parties sont pénétrées par un souffle de vie que l'on regarde comme divin, *divino et continuato spiritu*.

Cet esprit divin, quel est-il? Quelle en est la nature? Si l'on en observe les effets dans le monde physique, on voit qu'il ne peut être autre chose que le feu, produisant la chaleur partout indispensable à l'existence des êtres, *vim caloris*.

Or, quel est le mode d'action de la chaleur? On remarque qu'elle est toujours accompagnée d'un mouvement propre, qui ferait croire qu'elle-même n'est pas autre chose que du *mouvement : omne quod est calidum et igneum cietur et agitur motu suo*.

Cette chaleur, l'expérience la découvre dans tous les règnes, et montre que partout elle est cause et principe des êtres, de leur conservation et de leur développement. La nutrition ne pouvait avoir lieu sans la chaleur, voilà pourquoi on a dit *cibus concoquitur*, et pendant cet acte ont lieu sans doute des mouvements qui nous échappent. Mais il en est que nous pouvons tous constater et qui dépendent de l'opération précédente, je veux parler du battement des veines : *Venæ et arteriæ micare non desinunt, quasi quodam igneo motu...* Aussi, mouvement des veines, chaleur animale, vie, tout cesse en même temps : *Refrigerato et exstincto calore, occidimus ipsi et exstinguimur...* Voilà comment le froid peut tuer tous les êtres vivants.

Le feu se découvre dans tous les règnes, dans la pierre, d'où on le tire par le mouvement et par le choc, dans le fer, dans l'eau et dans l'air.

La mer, agitée par les vents, devient *tiède*, et cette chaleur n'est point reçue du dehors, elle est emprisonnée dans les pores mêmes du liquide, logée entre les molécules; c'est le mouvement qui de l'état latent la fait passer à l'état sensible. L'exemple est de Cicéron que je traduis; tout le monde comprendra pourquoi on juge à propos d'en prévenir.

L'air lui-même, dont la propriété essentielle, comme

nous l'avons vu, est le froid, n'est pas dépourvu de calorique ; il en dégage toujours quand il est vivement comprimé; l'expérience ingénieuse du *briquet à air* nous le prouve.

De tout ce que nous venons de dire semble sortir une double conséquence : 1° il ne faut plus voir cette multiplicité de causes qu'on appelle principe vital, chaleur, lumière, électricité, attraction universelle ou moléculaire ; il y a une cause unique de tous les phénomènes les plus divers, c'est la chaleur; 2° chaleur et mouvement, choses identiques, qui toujours se peuvent transformer l'une dans l'autre.

Cette dernière conséquence, je me le figure, ne déplaira pas aux savants de nos jours, et ne leur paraîtra point l'enfance du savoir humain.

Voilà en quoi la chaleur ressemble aux agents physiques de la science moderne; maintenant voici en quoi elle en diffère. Ceux-ci sont des causes aveugles, soumises à des lois auxquelles elles obéissent sans avoir conscience de leur soumission; il n'en est point ainsi du feu; dire de lui qu'il est industrieux, *artificiosus*, ce n'est point dire assez, c'est un véritable artiste, *planè artifex*.

Nous voyons partout, dans le monde, de l'art, de l'harmonie, une fin et des moyens merveilleusement appropriés à cette fin; tout cet ordre a été voulu par une cause intelligente, et cette cause, c'est le feu. Le feu est donc prévoyant, sage, intelligent, et comme il ne se sépare pas du monde et qu'il ne fait qu'un avec lui, on peut dire du monde qu'il est sage et intelligent. Il y a plus : tout, dans l'univers, annonce non-seulement l'art d'un ouvrier puissant, mais encore sa bienveillance, sa sensibilité, son amour. Or, sagesse, intelligence, bonté, quand ces choses sont parfaites, on a coutume de les attribuer à la divinité, et, imparfaites, à l'homme.

L'homme, en effet, est-il autre chose qu'un corps en lequel réside une particule de ce feu, une étincelle échappée à ces sphères supérieures où tous les principes ont une énergie beaucoup plus grande qu'ici-bas (*ubi omnia acriora quidem et majora*), étincelle logée dans le corps comme dans une hôtellerie, où l'on ne fait que passer, et qui retournera bientôt au lieu d'où elle est descendue?

Pour le monde, il en est autrement : il possède la plénitude du principe igné, la plénitude de la raison, la plénitude de la bonté, la plénitude de la liberté (*natura mundi omnes motus habet voluntarios*); voilà pourquoi l'on peut dire qu'il est Dieu : *sapientem esse mundum necesse est naturamque eam, quæ res omnes complexa teneat, perfectione rationis excellere, eoque Deum esse mundum.*

Il y a donc partout du divin dans le monde; ce n'est pas seulement la science qui le déclare, c'est encore le sens commun qui le devine : seulement la multitude donne aux diverses parties du monde le nom qui ne convient qu'au tout, et elle appelle *dieux* toutes les forces particulières dont elle remarque les effets différents. C'est ainsi qu'on a multiplié les dieux, qu'on a imaginé Jupiter, Éole, Vulcain, Vénus, etc.; mais pour la vraie science, obligée quelquefois de parler comme le vulgaire, il n'y a qu'un Dieu, qu'on l'appelle Monde, Nature ou Raison.

Le dieu ou les dieux des stoïciens ne ressemblent point aux dieux de l'épicurisme, indifférents aux choses humaines pour que rien ne trouble leur inaltérable félicité : ils sont actifs par essence,... *eos aliquid agere*, et tout ce qu'ils font est grand,... *idque præclarè*. Ils agissent toujours librement et avec sagesse, et les deux mots *fortuna* et *temeritas* ne sauraient leur convenir. Enfin, ce qui nous intéresse le plus, ce qui marque surtout leur vraie nature, c'est leur bienveillance efficace pour tout le genre humain. De quelque côté que nous portions nos regards, nous découvrons des preuves de cet amour, et nous sommes forcés de dire avec Cicéron : *Mundus deorum hominumque causa factus est, quæque in eo sunt, ea parata ad fructum hominum inventaque sunt.*

Ce n'est point seulement dans le monde physique qu'éclate leur bonté pour les hommes; elle devient plus manifeste encore dans les événements humains, où leur intervention tourne tout au bonheur de ceux qu'ils protégent.

Gouvernent-ils le monde par des lois générales auxquelles ils assujettissent leur volonté et qui sont une garantie contre le caprice et l'arbitraire? Ce n'est point l'avis des stoïciens : les dieux tiennent compte de l'individu, *singulis consulunt, singulos diligunt*, nous dit Cicéron. Ce qui ne les empêche pas de prendre, d'une façon toute particulière, sous leur patronage les grandes cités et les grands hommes.

Tout homme grand de quelque grandeur véritable, qu'elle vienne du génie ou de la sagesse, la doit à une inspiration céleste, à une faveur des dieux. Voilà ce que le stoïcisme enseigne et répète sans cesse. *Nemo vir magnus sine aliquo afflatu divino unquam fuit.*

Le stoïcisme va plus loin : il voit, dans l'action de Dieu sur l'âme humaine, quelque chose qui ressemble singulièrement à ce que les chrétiens appellent la *grâce : Nemo sine Deo vir bonus. Nulla mens bona sine Deo est.*

Ainsi, il ne s'agit plus ici de ces individus prédestinés que les dieux ont choisis pour y faire éclater leurs dons les plus précieux ; il s'agit de tous les hommes en général, qui ne peuvent avoir une bonne pensée ou un bon mouvement sans l'intervention de la Divinité. Je ne vois dans ce langage que l'aveu de la faiblesse et de l'impuissance humaine; je ne puis y reconnaître cet orgueil d'une nature qui prétend tout tirer de son propre fonds et vivre dans une sauvage indépendance des hommes, des choses et des dieux.

Nous dépendons des dieux pour vivre et pour bien vivre, nous avons donc envers eux des devoirs d'amour et de reconnaissance, et l'on peut dire déjà que tous nos devoirs, devoirs envers nous-mêmes et devoirs envers nos semblables, se ramènent à des devoirs envers la Divinité. Nous l'allons montrer dans ce qui suivra.

Ce que nous nous devons à nous-mêmes, c'est le respect de nous-mêmes, c'est le respect du dieu qui est en nous. Tous nos efforts doivent tendre à nous purifier des passions qui souillent nos cœurs, rendent impossible l'établissement d'une vertu solide et durable et compromettent notre bonheur.

Bien connaître la nature des passions est une condition indispensable pour les bien combattre.

Les anciens prétendaient qu'elles viennent de notre propre fonds et que nous en apportons en naissant tous les germes (*naturales esse dicebant antiqui.* Cic., *Acad.*, I, 10, 39). Telle n'est point l'opinion des stoïciens. Nous venons en ce monde avec une âme droite et pure; toutes nos passions et toutes nos fautes viennent d'une double source, des fausses opinions que nous nous faisons des choses et de notre commerce avec nos semblables.

Au lieu de juger ce qui nous entoure avec notre raison, c'est avec notre imagination et avec nos sens que nous le jugeons, et c'est en cela que nous sommes coupables. Le monde extérieur ne peut venir à nous, ne peut s'imposer à nous; l'âme est une retraite qu'il ne peut forcer, dit Marc-Aurèle; c'est nous qui allons à lui volontairement, librement. Ainsi l'opinion fausse est libre et, par conséquent, aussi la passion qu'elle éveille en nous. C'est en ce sens que nous sommes responsables de toutes les mauvaises actions que celle-ci nous suggère. Il dépend donc de nous de chasser de notre cœur toutes les passions qui y naissent à mesure que les préjugés de toutes sortes nous envahissent; il suffit, pour cela, de réformer notre esprit. Or, c'est à la philosophie de nous éclairer sur la véritable valeur des biens qui nous attirent, à nous montrer qu'il n'y a qu'un bien au monde, je ne dis pas supérieur à tous les autres, mais qui ne peut avoir avec eux de commune mesure; un bien absolu, indivisible, inamissible : quand on le possède, on possède tout; posséder tous les autres sans ce bien suprême, c'est ne rien posséder; ce bien, c'est la vertu. L'âme, pénétrée de cet enseignement de la philosophie, sera *transfigurée* en cette divine lumière et ne conservera plus rien d'humain.

Pour y arriver, voici les moyens pratiques auxquels cette science nous conseille de recourir : Nous devons toujours prêter l'oreille à cette voix qui parle en nous, qui applaudit à nos bonnes actions et nous reproche nos mauvaises : *Sacer intrà nos spiritus sedet malorum bonorumque nostrorum observator et custos..... hic prout tractatus est nos tractat.*

C'est le soir surtout, dans le recueillement et la solitude, quand la journée est achevée, et qu'on va se préparer par le repos aux fatigues d'une journée nouvelle, qu'il faut rentrer en soi-même et faire un examen minutieux, scrupuleux de toutes ses fautes, sans rien se *dissimuler*, sans rien se *passer* : *Ipse te coarguo; inquire in te; accusatoris primùm partibus fungere, deindè judicis, novissimè deprecatoris.*

Il faut nous humilier à la vue de notre faiblesse et tâcher d'arriver, ce qui est difficile, à une juste idée de nous-mêmes, c'est-à-dire à l'idée de notre misère et de notre néant : *De te apud te malè existima.* Quant aux vices qui nous viennent du dehors, voici ce que la philosophie nous prescrit. Nous avons remarqué que nous revenons ordinairement pires du milieu de la foule, évitons la foule, évitons surtout le commerce avec les méchants, loups ravissants qui viennent souvent à nous sous des peaux de brebis : *Hominum effigies habes, animos ferarum.*

Cela veut-il dire qu'il faille absolument fuir les hommes et se condamner à la retraite et à la solitude? Cette solitude, c'est surtout dans notre âme que nous devons la faire, ce qui est possible même au milieu de la multitude la plus nombreuse. Il convient, en outre, de rechercher la société des gens de bien; l'exemple est souvent plus efficace que le précepte. Enfin, nous avons des devoirs envers nos semblables et nous ne pouvons nous y soustraire sans nécessité. Ces devoirs, nous l'avons dit, reviennent, en un sens, à des devoirs envers les dieux, car nous savons que *les dieux mesurent leur amour pour nous à l'amour que nous montrons aux autres hommes.* (Cic., *De nat. deor.*) Ajoutons qu'ils ont tous en eux quelque chose de divin; que loin de voir ici des barbares et là des Grecs ou des Romains, ici des esclaves et là des maîtres, nous ne devons voir partout que des citoyens d'une même cité régie par une même loi, la raison universelle, que les membres d'un même corps et d'un même Dieu : *Dei socii sumus et membra.* (Sen., *Ep.*)

Voilà bien des motifs pour aimer nos semblables; mais il y en a un autre encore : leurs misères de toutes sortes. Je trouve toujours au milieu de nous des malades, des pauvres, des méchants; que le sage leur vienne en aide, les secoure dans leur détresse, partage son pain avec l'indigent : *Cum esuriente panem suum dividat.*

Quant aux méchants, point de vaines colères, point de dédaigneuse délicatesse, point de ces indignations que l'on dit vertueuses, parce que l'on aime à colorer ses vices du nom des vertus. Que de raisons nous avons pour les traiter avec indulgence et charité! D'abord, pour ne pas aller en chercher une bien loin, rentrons en nous-mêmes et demandons-nous si nous sommes bien sûrs de mieux valoir que ceux que nous repoussons avec tant de dureté : notre orgueil pharisaïque tomberait bien vite, si nous nous connaissions mieux : *Peccavimus omnes*, nous dit Sénèque, ...*omnes mali sumus : quiquid in alio reprehenditur, id unusquisque in suo sinu inveniet.*

D'ailleurs les dieux, plus parfaits que nous et qui auraient le droit d'être plus sévères, sont plus indulgents; ils supportent les méchants et les comblent de bienfaits. Pourrions-nous mieux faire que de les prendre pour modèles?

Enfin, songeons à la vraie nature de leur mal : le vice est une maladie, une infirmité; le méchant est le plus souvent dans le cas d'un aveugle ou d'un boiteux. C'est

de la pitié, de la compassion qu'il nous doit inspirer, et nul autre sentiment. Essayons donc de le guérir, de lui ouvrir les yeux, de le convertir, en un mot. C'est là une tâche digne du sage, et qui, bien remplie, lui assurera mieux l'amour des dieux que toutes ses prières, impuissantes à changer quoi que ce soit aux décrets immuables et éternels de leur infaillible sagesse. (Marc-Aurèle.)

Mais s'il nous est permis de chérir ainsi les hommes, de nous attacher ainsi à eux, de les traiter en frères, d'avoir pour eux des sentiments de frères, de rêver leur bonheur et d'en faire nos plus chères délices; s'il nous est permis de nous livrer au charme le plus doux de la vie, qui enchante tous les cœurs, au charme d'aimer, voilà l'ἀπαθεία, l'idéal de la sagesse stoïcienne, singulièrement compromise; nous voilà en proie aux illusions et aux agitations sans fin de l'amour, et c'en est fait du calme de l'âme nécessaire au bonheur et à la vertu.

Ne nous hâtons point de voir ici une contradiction dans la doctrine que nous exposons. Ce qu'elle nous commande ce n'est pas d'avoir de la tendresse pour le prochain, mais de lui faire du bien par devoir, et nullement par passion. L'âme doit rester fermée à cette faiblesse qui rapproche le bienfaiteur de l'obligé, et qui consiste à se complaire dans la société de ceux qui vous doivent tout. Il y a bien plus de mérite à n'obéir qu'à la raison, qu'à céder à ce penchant naturel qui nous porte à aimer à cause du plaisir même qui accompagne toutes nos affections. Ce que les dieux nous demandent c'est donc le plus méritoire et le plus parfait. Qu'avons-nous à nous plaindre et à murmurer? Attachements de toutes sortes, amitiés entre égaux, affections de famille, tout cela est insensé : il en faut débarrasser nos cœurs. Biens de ce monde, individus, familles, sociétés, tout passe, tout est néant et *pourriture* (Marc-Aurèle). Le père doit renoncer à cette tendresse ardente et inquiète qu'il a pour son fils; et, s'il veut arriver à ce détachement complet, suprême effort de la vertu, il se dira, s'il se sent ému en le serrant sur son cœur : « Peut-être tu ne seras plus demain! » Richesses, honneurs, amis, parents, objets périssables, indignes d'occuper un instant une âme faite pour n'aimer que l'infini, l'immuable, le parfait, l'éternel. Dans cet amour seulement elle trouvera son repos et sa joie; dans cet amour elle trouvera la force de rompre toutes les attaches qui nous lient à des êtres qui ne peuvent nous payer de retour. *Dieu est notre père, nous sommes ses enfants* (1), nous devons donc avoir une confiance entière en lui et nous dire, quelques désastres que nous essuyions, quelque calamité qui nous frappe : Il a tout voulu, tout prévu, tout ordonné avec sagesse et amour; que sa volonté soit faite! Si quelquefois nous sentons défaillir notre volonté, si le besoin de nous attacher aux créatures semble devenir trop impérieux, si le renoncement nous pèse, si les épreuves nous trouvent peu soumis, nous n'avons qu'à nous répéter cette sentence connue, qui fait frissonner les âmes faibles, mais emporte les cœurs intrépides vers les régions sereines de la Foi et de l'Espérance : *Dieu seul.*

J. B. TISSANDIER.

(1) Marc-Aurèle. — Épictète.

COLLÉGE DE FRANCE.

LÉGISLATION COMPARÉE.

COURS DE M. ED. LABOULAYE

(de l'Institut).

Les approches de la Révolution (1).

VII

ATTITUDE DES PRINCES ET DU ROI.

Tandis que les notables délibéraient, le parlement de Paris était violemment attaqué; on ne lui pardonnait pas l'arrêté du 25 septembre 1788, par lequel il avait demandé que les états généraux fussent convoqués suivant la forme de 1614.

On répandait contre lui les pamphlets les plus vifs, tel par exemple que celui qui portait pour titre : *Catéchisme du parlement.*

D. Qu'êtes-vous de votre nature?

R. Nous sommes des officiers du roi, chargés de rendre justice à ses peuples.

D. Qu'aspirez-vous à devenir?

R. Les législateurs et, par conséquent, les maîtres de l'État.

D. Comment pourrez-vous en devenir les maîtres?

R. Parce qu'ayant le pouvoir législatif et le pouvoir exécutif, rien ne pourra nous résister.

D. Comment vous y prendrez-vous pour en venir là?

R. Nous aurons une conduite diverse avec le roi, le clergé, la noblesse et le peuple.

D. Comment vous conduirez-vous d'abord avec le roi?

R. Nous tâcherons de lui ôter la confiance de la nation en nous opposant à toutes ses volontés, en persuadant aux peuples que nous sommes leurs défenseurs et que c'est pour leur bien que nous refusons d'enregistrer les impôts.

D. Le peuple ne verra-t-il pas que vous ne vous êtes refusés aux impôts que parce qu'il vous aurait fallu les payer vous-mêmes?

R. Non, parce que nous lui ferons prendre le change en disant qu'il n'y a que la nation qui puisse consentir les impôts, et nous demanderons les états généraux.

D. Si, malheureusement pour vous, le roi vous prend au mot, et que les états généraux soient convoqués, comment vous en tirerez-vous!

(1) Voyez les numéros 31, 32, 34, 36 et 45, pages 490, 512, 544, 575 et 719.

R. Nous chicanerons sur la forme, et nous demanderons la forme de 1614.

D. Pourquoi cela?

R. Parce que selon cette forme, le tiers état sera représenté par des gens de loi, ce qui nous donnera la prépondérance.

D. Mais les gens de loi vous haïssent?

R. S'ils nous haïssent, ils nous craignent et nous les ferons plier à nos volontés, etc., etc.

Habitué à la popularité, habitué surtout à parler seul, à être seul l'organe du pays, le parlement de Paris s'effrayait de ces attaques. Il se sentait à la fois abandonné par le pouvoir, qu'il avait mené au bord de l'abîme, et par le peuple, sur lequel il s'était si longtemps appuyé. Aussi chercha-t-il à se réconcilier avec l'opinion.

D'Éprémesnil, qui, moins que personne, se résignait à n'être plus populaire, fut, dit-on, celui qui poussa le parlement à revenir sur ses pas; il y avait été engagé par Necker, qui, rendons-lui cette justice, cherchait à réunir tous les esprits.

Le 5 décembre 1788, à la majorité de quarante-cinq voix contre trente-neuf, le parlement prit un arrêté par lequel il abandonnait en fait sa demande des formes de 1614, et se prononçait indirectement pour le doublement du tiers.

En même temps, le parlement offrait au roi un plan de constitution, et semblait ainsi s'attribuer le droit de représenter la nation au moment même où la convocation des états généraux lui enlevait cette prérogative.

Il y avait d'excellentes choses dans cet arrêté du parlement, mais il venait trop tard; il était difficile d'oublier que ce corps qui réclamait maintenant, entre autres réformes, la liberté de la presse, en avait été le plus cruel adversaire durant tout le XVIIIe siècle. Il n'est pas permis à tout le monde de parler de liberté. Pour en avoir le droit, il faut l'avoir défendue quand elle était persécutée, et non pas la prôner quand elle est triomphante. Le public ne s'y trompa pas. On se servit de la déclaration du parlement pour montrer une fois de plus combien les états généraux et une constitution étaient nécessaires; mais quant aux magistrats, on ne leur sut aucun gré de ce qu'on appela leur palinodie.

Quant au roi, qui avait toujours trouvé le parlement sur sa route chaque fois qu'il avait voulu faire une réforme, il fut peu touché de cette conversion nouvelle. Aussi lorsque, le 9 décembre, la cour porta son arrêté à Versailles, le roi eut-il quelque plaisir à lui dire sèchement qu'il « n'avait rien à répondre aux supplications de son parlement, qu'il examinerait les intérêts de son peuple avec les états généraux ».

Ainsi, des deux côtés, le parlement ne recueillait que le dédain.

Dans l'assemblée des notables il y avait un parti puissant, sinon nombreux, qui s'effrayait de l'agitation des rues et plus encore de l'agitation des esprits. Le prince de Conti se fit l'organe des princes lorsque, dans une réunion de tous les commissaires des bureaux, présidés par Monsieur, il prit la parole pour déclarer que la France était « inondée d'écrits scandaleux qui répandaient de toutes parts le trouble et la division ». La monarchie est attaquée, continua-t-il, on veut son anéantissement, et nous touchons à ce moment fatal.

« Veuillez, Monsieur, représenter au roi combien il est important pour la stabilité de son trône que tous les nouveaux systèmes soient proscrits à jamais, et que la constitution et les formes anciennes soient maintenues dans leur intégrité. »

Le prince de Conti demanda que sa motion fût portée dans tous les bureaux et soumise à leur approbation, et il la remit par écrit à Monsieur pour qu'il la présentât au roi. Sur l'avis de Necker, Louis XVI repoussa avec sévérité cette proposition; il répondit qu'en s'occupant d'un tel objet, l'assemblée des notables s'écarterait de ses fonctions, et qu'il interdisait toute délibération sur ce point. Bien plus, il renvoya au prince de Conti son manuscrit. Les royalistes ont sévèrement blâmé ce qu'ils appellent la dureté du roi; mais que lui proposait le prince de Conti? D'arrêter toute réforme, et de ne rien faire. Était-ce un conseil qu'on pût suivre à la fin de 1788, et après avoir promis les états généraux?

Le mauvais succès de cette démarche ne découragea pas le prince de Conti. Il sentait (et certes il n'avait pas tort) qu'on s'engageait dans une voie nouvelle, il avait peur de l'inconnu. En défendant aux notables de discuter la proposition du prince de Conti, Louis XVI avait ajouté que lorsque les princes du sang voudraient lui dire ce qui pourrait être utile au bien de son service et de l'État, ils pouvaient toujours s'adresser à lui. Le comte d'Artois, les princes de la maison de Condé, qui n'étaient pas moins effrayés que le prince de Conti, se réunirent en comité, et firent rédiger par M. Montyon, alors chancelier du comte d'Artois, un mémoire qui fut présenté au roi.

« Sire, lui disaient-ils, l'État est en péril; votre personne est respectée, les vertus du monarque lui assurent les hommages de la nation; mais, Sire, *une révolution* se prépare dans les principes du gouvernement, elle est assurée par la fermentation des esprits. Des institutions réputées sacrées, et par lesquelles cette monarchie a prospéré pendant tant de siècles, sont converties en questions problématiques, ou même décriées comme des injustices.

» Les écrits..., les mémoires..., les demandes formées par diverses provinces, villes ou corps, l'objet et le style de ces demandes, tout annonce, tout prouve un système d'insubordination raisonné et le mépris des lois de l'État. Tout auteur s'érige en législateur...; quiconque avance une proposition hardie, quiconque propose de changer les lois, est sûr d'avoir des lecteurs et des sectateurs.

»... Qui peut dire où s'arrêtera la témérité des opinions? Les droits du trône ont été mis en question; les

droits des deux ordres de l'État divisent les opinions, bientôt les droits de la propriété seront attaqués ; l'inégalité des fortunes sera présentée comme un objet de réforme ; déjà on a proposé la suppression des droits féodaux, comme l'abolition d'un système d'oppression, reste de la barbarie. »

Suivant le mémoire, c'est pour en arriver là qu'on demande double suffrage pour le tiers état, demande *inconstitutionnelle*, qui n'a pour objet que d'arriver à la destruction des ordres, et au renversement de la vieille monarchie. Mais les princes déclarent que ni la noblesse ni le clergé n'accepteront leur dégradation ; déjà, en 1788, ils lèvent le drapeau de la contre-révolution.

« Dans un royaume où, depuis si longtemps, il n'a point existé de dissensions civiles, on ne prononce qu'avec regret le nom de scission ; *il faudrait pourtant s'attendre à cet événement si les droits des deux premiers ordres éprouvaient quelque altération ;* alors l'un de ces ordres, ou tous les deux peut-être, pourraient méconnaître les états généraux *et refuser de confirmer eux-mêmes leur dégradation* en comparaissant à l'assemblée. »

Les princes rappellent au roi que son premier titre est d'être gentilhomme, comme l'a dit Henri IV ; ils le supplient de ne pas sacrifier ni humilier « cette brave, antique et respectable noblesse, qui a versé tant de sang pour la patrie et pour les rois, qui plaça Hugues-Capet sur le trône, qui arracha le sceptre des mains des Anglais pour le rendre à Charles VII, et qui dut affermir la couronne sur la tête de l'auteur de la branche régnante (1).

» Que le tiers état cesse donc d'attaquer les droits des deux premiers ordres, droits *qui, non moins anciens que la monarchie, doivent être aussi inaltérables que sa constitution ; qu'il se borne* à solliciter la diminution des impôts dont il peut être surchargé : alors les deux premiers ordres, reconnaissant dans le troisième *des concitoyens* qui lui sont chers, pourront, *par la générosité de leurs sentiments*, renoncer aux prérogatives qui ont pour objet un intérêt pécuniaire, et *consentir* à supporter, dans la plus parfaite égalité, les charges publiques.

» Que le tiers état prévoie quel pourrait être, en dernière analyse, le résultat de la suppression des droits du clergé et de la noblesse, et le fruit de la confusion des ordres. Par une suite des lois générales qui régissent toutes les constitutions politiques, il faudrait que la monarchie française *dégénérât en despotisme, ou devînt une démocratie*, deux genres de révolution opposés, mais tous deux funestes. »

Ce mémoire, imprimé et répandu, fut aussitôt réfuté de toutes parts. Le tiers état avait un grand avantage sur le clergé et la noblesse : non-seulement il avait les meilleurs écrivains, mais il avait pour lui le droit et la raison. Qu'était-ce que cette concession des nobles qui *par générosité de sentiment* pourraient consentir à payer l'impôt comme tout le monde ? Quoi ! le clergé et la noblesse seraient humiliés parce qu'ils n'auraient pas plus de représentants, à eux cinq cent mille, que n'en aurait le tiers état avec vingt-quatre millions d'âmes ? Et c'étaient des princes du sang, les soutiens naturels de la monarchie, qui provoquaient la résistance des privilégiés ? De quel droit ? Qu'étaient-ils ? Ni Monsieur, frère du roi, ni le duc d'Orléans, premier prince du sang, n'avaient signé le mémoire. C'était la plainte de cinq grands seigneurs mécontents, rien de plus.

Voilà ce qu'on disait en 1788 ; aujourd'hui, à distance, nous pouvons être plus justes.

D'abord on ne peut nier aux princes une certaine clairvoyance. Éclairés, si l'on veut, par leur intérêt, ils sentaient le danger, et qui peut dire qu'à leur point de vue ils eussent tort ? Le flot de l'égalité montait et allait les noyer.

Faisons aussi la part de leur éducation. Ce n'étaient pas seulement les princes, c'était la France noble et parlementaire qui avait été élevée dans ces idées que partageait Montesquieu : Qu'une monarchie telle que la vieille monarchie française, gouvernement où le peuple n'avait pas de représentation, ne pouvait durer que par l'existence d'ordres intermédiaires, assez forts pour résister au despotisme ministériel, d'un côté, assez résolus pour comprimer la démocratie de l'autre. La noblesse disparue, ils ne voyaient plus que deux formes de gouvernement pour la France : despotisme ou démocratie. Se trompaient-ils ? L'histoire ne leur a-t-elle pas donné raison ?

Où donc était leur erreur ? Leur erreur était de croire que la vieille constitution de la monarchie était inaltérable, c'est-à-dire qu'une forme de gouvernement peut emprisonner à tout jamais une société. La France avait grandi, le tiers état avait pour lui le travail, la richesse, les lumières ; l'émancipation était complète ; à une nouvelle société il faut une nouvelle forme de gouvernement. A la France de 1789 il fallait une constitution représentative ; elle était une démocratie, et elle le sentait.

Les contemporains qui luttent, et qui trouvent en face d'eux les intérêts et les passions conjurés, s'imaginent toujours que ceux qui leur résistent sont des scélérats ; d'un côté sont les privilégiés qui crient à l'anéantissement de la propriété, à la destruction de la société, de l'autre les révolutionnaires qui crient à la conspiration du despotisme et de la violence ; mais pour qui s'élève au-dessus des préjugés du temps, il y a là des luttes d'idées, et dans les deux camps il y a des innocents et des coupables. Des deux parts on combat pour sa foi, avec la même sincérité ou le même fanatisme ; mais d'un côté est l'erreur et de l'autre est la vérité. C'est là ce qu'il faut chercher pour choisir son parti. Ce ne sont pas les hommes qu'il faut regarder, ce sont les idées qu'ils représentent ; on est ainsi à la fois très-résolu pour la défense des principes, et très-indulgent pour les

(1) C'est-à-dire Henri IV.

individus; on estime ses adversaires et l'on déteste leur erreur. C'est là ce qui en histoire et en politique constitue la véritable justice ; mais pour s'élever jusque-là il faut un esprit éclairé et un cœur sans passions, deux choses rares en tout temps, et presque introuvables au milieu de la fièvre des révolutions.

Tandis que les princes défendaient les vieux priviléges, qui faisaient d'une poignée d'hommes les maîtres de la France, le tiers état entrait en scène ; on affichait aux halles un placard ainsi conçu :

« *Avis aux bonnes gens.*

» Braves Parisiens, connaissez vos forces; ne vous laissez plus maîtriser par ces parlements, cette noblesse et ce clergé qui ne sont qu'une poignée, et dont il vous est si facile de faire un déjeûner ».

Un *Avis aux Parisiens*, moins brutal dans la forme, n'était pas moins violent dans le fond :

« Frivoles Parisiens, vous courez aux spectacles, aux jeux, quand la monarchie est en danger, quand vos ennemis travaillent à appesantir vos chaînes..... Vous qui deviez donner l'exemple aux provinces, à peine vous entretenez-vous de la révolution qui se prépare. Vos jours se consument dans une vie molle et efféminée. Lâches ! sortez de cette honteuse apathie, de cette insensibilité qui devient criminelle. Élevez-vous contre le clergé, la noblesse, la magistrature. Entendez-les réclamer leurs priviléges quand la majeure partie de la nation est dans la misère...

» Écoutez-moi. Vous ne pouvez être représentés légalement qu'autant que vos députés seront en raison de la population. Donc 24 millions d'hommes doivent avoir plus de députés que six cent mille. Ce n'est pas trop de demander que vos représentants soient au moins sept fois supérieurs en nombre aux représentants des autres ordres. Insistez donc pour obtenir cette proportion.

» Peuples, songez au fardeau que vous portez. Regardez autour de vous les palais, les châteaux construits avec vos sueurs et vos larmes ! Comparez votre situation avec celle de ces prélats, de ces grands, de ces sénateurs ! Que recevez-vous d'eux pour le respect que vous leur rendez? Le mépris. Qui vous arrête encore? Pourquoi votre voix ne tonne-t-elle pas? Vous ne savez comment vous y prendre pour vous rassembler? Faudra-t-il toujours vous conduire par la lisière ! Eh quoi ! Ne formez-vous pas des corps, des communautés ? N'avez-vous pas des secrétaires, des syndics, des jurés ? N'avez-vous pas des bureaux ? Est-ce que ceux qui sont à votre tête ne peuvent pas vous convoquer? Et s'ils étaient assez indifférents, assez lâches pour abandonner vos intérêts, le premier d'entre vous ne peut-il pas faire la convocation à sa place ? Courez-donc en foule, soutenez vos droits, vous ne devez compter que *sur la bonté du roi et sur vous-mêmes*. Formez-vous en comices...

» Je vous le répète : le clergé, la noblesse et la magistrature sont ligués contre vous ; ils ne céderont qu'à la force. Vous avez l'avantage, vous êtes seize contre un : vous laisserez-vous subjuguer par vos tyrans, par vos oppresseurs, qui sont cent fois plus faibles que vous, qui sont incapables de lutter contre vous, soit la plume, soit les armes à la main? Votre multitude les écraserait. Sont-ce les prélats qui endosseront la cuirasse ? Sont-ce les magistrats qui se présenteront le casque en tête? »

On sent déjà le souffle de la révolution. Mais ce qui distingue les écrits de 1788 de ceux qui vont bientôt paraître, c'est le respect de la royauté. Pour mieux dire, c'est sur le roi qu'on s'appuie afin de battre en brèche le privilége.

« Parisiens, rangez-vous autour du roi. Formez un mur de séparation. Maintenez son autorité et l'indépendance de sa couronne... Secondez les vues d'un monarque bienfaisant. Le désir le plus cher de son cœur est de vous rendre à votre dignité première. Concourez de tout votre pouvoir à l'accomplissement de ses desseins, qui ont pour objet votre bonheur; car enfin vous ne pouvez pas vous dissimuler combien ses intentions sont contrariées. »

Ainsi le peuple s'appuyait sur le roi, et le roi de son côté inclinait volontiers à s'appuyer sur le peuple, comme l'avaient fait ses ancêtres, pour en finir avec les priviléges. Qui ne voit pas cela ne comprendra rien aux origines de la Révolution.

Ce fut au milieu de cette agitation universelle que Necker prit enfin un parti. Il déclara au roi que l'opinion publique n'était plus incertaine, il lui proposa d'accorder la double représentation du tiers. Si les notables avaient penché pour le sentiment contraire, il était permis de jeter dans la balance l'arrêté du parlement.

Cette proposition fut acceptée sans difficulté par le roi, par la reine, par Monsieur. Très-irrité contre les nobles et les parlements, le roi trouvait en outre que la double représentation du tiers était conforme à l'équité.

Il fut donc décidé en conseil que les états généraux se composeraient de mille députés au moins ; que les élections se feraient par baillage et sénéchaussée, que chaque baillage aurait un nombre de députés proportionné à sa population et à sa contribution, et qu'enfin les députés du tiers état égaleraient en nombre ceux des deux autres ordres.

Cet acte important fut publié sous le titre singulier de *Résultat du conseil du roi, tenu le* 27 *décembre* 1788. Cette forme était tout à fait inusitée. Jusqu'alors les décision royales avaient toujours été annoncées par des lois ou par des arrêts du conseil. Un préambule donnait les motifs et l'esprit de la loi. Ce préambule était l'œuvre des ministres, mais il était fait au nom du roi, qui seul avait le droit de parler à son peuple. Dans le *Résultat du conseil*, tout est changé; c'est le ministre qui parle, le roi se contente d'approuver, et d'ordonner que le rapport ministériel sera imprimé à la suite de la décision prise en conseil. Quelle raison avait décidé Necker à en agir de la sorte ? Était-ce le désir de prendre sur lui toute la responsabilité de la mesure, comme eût fait un ministre

anglais? était-ce simple vanité? Je l'ignore, mais c'est vers le dernier motif que j'inclinerais.

Pour un homme aussi amoureux de la popularité que l'était Necker, il était doux de donner raison au tiers état, soutenu par l'opinion, plus doux encore d'annoncer au nom du roi que le monarque accorderait la suppression des lettres de cachet, la liberté de la presse, et le retour périodique des états généraux pour la révision des finances. « Il tâcha, dit madame de Staël, de dérober aux députés futurs le bien qu'ils voulaient faire, afin d'accaparer l'amour du peuple pour le roi. » Il n'est pas défendu de croire qu'en faisant les affaires du roi, Necker comptait bien qu'il y aurait aussi pour lui un peu de cette faveur populaire, seule récompense qu'il ait jamais ambitionnée.

En décidant le doublement du tiers, Necker ne se prononçait pas sur le vote par tête, qui en était, ce semble, la conséquence naturelle. Tout au contraire, Necker glissait sur cette difficulté.

« L'importance qu'on attache à cette question, dit-il dans son rapport, est peut-être très-exagérée de part et d'autre... *Il serait sans doute à désirer que les ordres se réunissent dans l'examen de toutes les affaires où leur intérêt est absolument égal et semblable*, mais cette détermination même dépendant du vœu distinct des ordres, *c'est de l'amour du bien de l'État qu'il faut l'attendre.* »

Que voulait Necker en doublant le tiers, tout en laissant aux trois ordres toute liberté pour décider quelles seraient les délibérations communes?

Suivant les habiles, c'était une politique admirable pour amener et forcer le vote par tête sans faire abolir le privilége par la main du roi. C'est, je suppose, à ce titre que Lamoignon félicitait Necker. Suivant les privilégiés, c'était une ruse abominable pour forcer l'abdication du clergé et de la noblesse. Toute la révolution est sortie de cet arrêt du Conseil, qu'on n'a jamais pardonné à Necker.

D'un autre côté, les esprits ardents, les amis de la cause populaire s'indignaient de la théorie ministérielle. « Qu'importe, disaient-ils, le vote en commun dans les affaires où l'intérêt est absolument égal et semblable? C'est, au contraire, quand les intérêts sont en conflit qu'il importe de décider qui l'emportera du privilége ou de l'intérêt général? Que veut donc le ministre? Sans doute il veut se garder la direction suprême des états généraux, en décidant tour à tour les ordres à voter en commun ou séparément. » Dès ce moment on commence à se défier de Necker et à le traiter de charlatan.

Au fond Necker n'était rien moins qu'un Machiavel. Il aurait pu dire clairement ce qu'il voulait. Son idée, telle qu'il nous l'expose dans l'ouvrage où il défend son administration, était celle-ci :

Il entrait dans les vues du roi que tous les privilégiés renonçassent aux priviléges pécuniaires, et déjà le parlement ainsi que la noblesse dans l'assemblée des notables avaient manifesté leur intention. Voilà le point où l'*amour du bien de l'État* devait réunir les ordres.

L'égalité d'impôt une fois établie, que restait-il au clergé et à la noblesse? Des priviléges honorifiques et rien de plus; car avec la liberté politique et la liberté de la presse on devait abattre peu à peu ce qui pouvait rester d'inégalité réelle. Necker supposait (et c'était aussi l'avis du roi et de Monsieur) que le tiers état, heureux et fier des concessions qu'on lui faisait, ne sortirait pas du cercle qu'on lui avait tracé. On aurait quelque chose comme la constitution et la société anglaise, où des priviléges honorifiques peuvent flatter la vanité des uns et blesser la vanité des autres, mais où règne une foncière égalité devant la loi. Dans un pays où depuis treize cents ans régnait le clergé et la noblesse, pouvait-on faire une réforme à de meilleures conditions qu'en laissant au passé de vaines apparences et en donnant au peuple la plus complète et la plus solide liberté?

Voilà, je crois, quelle était la pensée de Necker. En soi on peut la défendre; mais ce qui politiquement était maladroit et dangereux, c'était de laisser pareille question indécise. On arrivait ainsi aux états généraux sans que personne sût ce qu'on ferait. Si le roi avait stipulé, le 27 décembre 1788, quelles seraient les questions qu'on déciderait par vote commun et celles qu'on déciderait par vote séparé, la France entière aurait accepté la décision, et avec reconnaissance. Le roi pouvait tout, non-seulement parce qu'il était le maître, mais parce qu'il n'y avait pas dans tout le royaume un Français qui ne fût convaincu que Louis XVI voulait le bien de son peuple sincèrement, sans arrière-pensée. En laissant les choses aller à la dérive on se perdit, quand rien n'eût été plus facile que d'éviter l'écueil ou sombra la monarchie.

On ne se rend pas assez compte du rôle de la royauté dans les sociétés libres; on s'imagine souvent que le roi est un soliveau. C'est une très-fausse idée. Le roi est l'arbitre suprême, celui qui, étranger aux partis, après avoir pesé toutes les opinions, prononce en faveur de la justice. Il faut un juge pour que la société ne soit pas toujours en procès perpétuel. Ou, si ce mot de juge a quelque chose de trop étroit, je prendrai le vieux mot de *gouverner*, qui indique bien le rôle du roi; c'est un pilote. Placé à la barre, et toujours attentif aux courants, à la couleur de l'onde, aux vents et aux flots, c'est lui qui conduit le navire et qui répond de sa destinée. A peine s'il bouge, à peine si l'on sent sa présence, et cependant, sans lui, point de salut. Que les peuples soient aujourd'hui en état de faire leurs propres affaires, que nous ne soyons plus des enfants dans la main d'un père ou d'un maître, je l'admets; mais nous sommes tous embarqués dans une navigation commune et, s'il n'y a pas un pilote qui sache le chemin et qui, d'une main ferme, tienne la barre, le naufrage est certain.

ÉD. LABOULAYE.

VARIÉTÉS.

Les funérailles de Napoléon (1).

LETTRE PREMIÈRE.

EXHUMATION DE NAPOLÉON A SAINTE-HÉLÈNE.

Ma chère Amélie,

..... Les journaux sont pleins depuis quelques jours de détails concernant l'expédition de Sainte-Hélène ; quantité de pamphlets ont été publiés ; des gens parcourent les rues vendant de petits livres ou des feuilles volantes remplies de détails vrais ou faux, et c'est de ces rares et précieux documents que j'ai compendieusement compilé le récit qui va suivre.

Pour commencer par le commencement, je dois vous dire que M. Guizot, alors ambassadeur de France à Londres, adressa à lord Palmerston une requête pour lui demander que le corps de l'empereur Napoléon fût rendu à la nation française, afin que sa dépouille mortelle pût enfin reposer sur le sol français. Le gouvernement anglais accéda facilement à cette demande, qui ne donna lieu de part ni d'autre à la manifestation d'aucun sentiment hostile, mais au contraire à l'expression d'une mutuelle sympathie entre les deux peuples. Des ordres furent adressés à Sainte-Hélène pour que l'on exhumât le corps, lors de l'arrivée de l'expédition française, et pour que l'on reçût avec le plus grand respect et la plus grande considération ceux qui seraient envoyés pour ramener dans leur pays le corps du célèbre général et empereur.

Cette affaire ayant été conclue en peu de temps (comme c'est, sur beaucoup de points, l'excellente habitude en Angleterre), la chambre des députés de France mit en discussion le lieu qui serait assigné comme sépulture aux restes de Napoléon, et les journaux et les brochures ne traitèrent plus d'autre sujet. Il y avait dans la chambre des gens qui avaient combattu, vaincu et succombé avec le grand empereur ; d'autres qui avaient admiré son génie et sa valeur et qui sentaient battre leur cœur à l'idée de son retour ; et si quelques hommes, dans cette grande, vive, galante, vantarde, sublime et absurde nation, qu'on appelle la nation française, jugeaient plus froidement le héros défunt ; si peut-être des hommes tels que Louis-Philippe, ou M. Thiers, ministre et député, ou Son Excellence M. Guizot, avaient, par intérêt ou par conviction, des opinions tout à fait différentes de celles de la majorité et voyaient plus loin que la foule, ils gardaient leurs opinions pour eux-mêmes et tenaient d'assez bonne grâce l'encensoir devant l'idole de la passion populaire.

Dans le cours de ces débats, on émit différentes opinions sur l'emplacement à choisir pour le tombeau de l'empereur. « Quelques-uns demandèrent », dit un éloquent capitaine de vaisseau qui a publié, sous le voile de l'anonyme, un *Itinéraire de Toulon à Sainte-Hélène*, « que le cercueil fût déposé » sous le bronze enlevé à l'ennemi par l'armée française, » c'est-à-dire sous la colonne de la place Vendôme. C'était » une noble idée. Cette colonne est le plus glorieux monument qu'un peuple ait élevé à la gloire d'un conquérant. » Elle a été fondue avec les canons pris à l'ennemi. Ces canons ont labouré la poitrine de nos braves de nobles cicatrices ; et ce métal, deux fois conquis et par le courage de » nos soldats et par le talent de nos artistes, a mérité qu'on » y gravât le souvenir des défaites de nos ennemis et de notre » gloire. Napoléon dormirait en paix sous ce glorieux trophée. » Mais ses cendres trouveraient-elles un abri assez vaste sous » ce piédestal ? Sa puissante statue, qui domine Paris, y » rayonne de gloire et de splendeur, mais les roues des voitures et les pas des piétons troubleraient la sainte majesté » de son tombeau, en résonnant si près de sa tête. »

Il ne faut pas prendre, chère Amélie, cette description *au pied de la lettre*, comme on dit en France ; je vous la donne comme un échantillon des arguments pour ou contre l'inhumation des restes de l'empereur sous la colonne de la place Vendôme. L'idée était belle sans doute, mais comme toutes les idées elle présentait des objections. Au reste, vous pensez bien que les canons, ou plutôt les boulets, n'ont pas pour habitude de labourer la poitrine des braves français, ni des braves d'aucune nation, de cicatrices. Les boulets de canon font des blessures et non des cicatrices, qui sont, comme vous le savez, des blessures partiellement guéries. Ou plutôt on en meurt généralement ; aucune poitrine, quelque héroïque qu'elle soit, n'est à l'épreuve d'une pareille application, et l'auteur voulait dire simplement que les soldats français coururent aux canons et s'en emparèrent. Vous ne supposez pas non plus que la colonne fut fondue ; cela ne doit s'entendre que des canons ; mais ce sont de ces figures à l'usage des orateurs qui veulent mettre de l'emphase dans leurs discours.

Comment, en outre, Napoléon aurait-il reposé en paix sous ce glorieux monument, avec ce bruit incessant de voitures et de piétons au-dessus de sa tête ? On ne pouvait pas non plus raisonnablement espérer qu'un homme dont la réputation s'était étendue des Pyramides au Kremlin se contenterait pour sa dernière demeure de vingt-quatre pieds carrés. En un mot, bien que la proposition d'ensevelir Napoléon sous la colonne fût ingénieuse, elle ne fut pas agréée, et quelqu'un proposa de l'enterrer dans l'église de la Madeleine.

« On proposa », dit l'auteur sus-mentionné, avec son bonheur d'expression habituel, « de consacrer la Madeleine à ses » mânes exilés. » Entendez, à ses ossements revenus de l'exil. « Il devait avoir, disait-on, un temple pour lui seul. Sa gloire » remplit le monde ; un cercueil, une tombe royale pour» raient-ils contenir ses restes sacrés ? » Dans ce cas, où s'en serait allée la pauvre Marie Madeleine ? Cette proposition, je suis heureux de le dire, fut rejetée, et l'on adopta celle du président du conseil. « Napoléon et ses braves », avait-il dit, « ne » doivent point se quitter. Sous l'immense dôme doré des Invalides, il trouvera un sanctuaire digne de lui. Un dôme imite » la voûte des cieux, et celle-ci seule (il voulait dire sans » doute celle des Invalides) doit dominer au-dessus de sa » tête. Sa garde mutilée veillera autour de lui : le vieux vé» téran qui a versé son sang pour lui dans les combats exha» lera son sang pour lui dans son dernier soupir près de sa » tombe. Et toutes ces tombes dormiront d'un sommeil com» mun *sous les lambeaux criblés des drapeaux cueillis chez* » *toutes les nations.* » Douces fleurs de la victoire *cueillies* sans doute comme des bleuets ou des marguerites dans les prés !

Le choix de l'emplacement ainsi arrêté, on prépara tout

(1) Le plaisir qu'on a trouvé à lire les conférences de Thackeray sur *les quatre George* (numéros des 1er, 8, 22 et 29 août), nous détermine à publier ce récit, qui n'avait pas encore été traduit et qui contient de piquantes observations sur le caractère français.

pour l'expédition, et le 7 juillet 1840, la frégate *la Belle-Poule* quitta le port de Toulon, accompagnée de la corvette *la Favorite*.

Les vieux amis et serviteurs de Napoléon, les deux Bertrand, Gourgaud, Emmanuel de Las Cases, — les compagnons de l'exilé ou les fils des compagnons de l'exilé, du prisonnier de l'*infâme* Hudson, dit un écrivain français, — étaient comme passagers à bord de la frégate. Marchand, Denis, Pierret, Novaret, ses fidèles serviteurs, s'y trouvaient également. Le commandement en avait été donné à Son Altesse royale François-Ferdinand-Philippe-Louis-Marie d'Orléans, prince de Joinville, alors âgé de vingt-deux ans, et qui s'était déjà distingué au service de sa patrie et de son roi.

Le 8 octobre, après un voyage de soixante-six jours, la *Belle-Poule* arriva dans le port de Saint-James-Town, et fut saluée à son arrivée comme à son départ par les salves de l'artillerie anglaise.

Les salutations ordinaires une fois échangées, le lieutenant Middlemore, fils et aide de camp du gouverneur de Sainte-Hélène, vint à bord de la frégate française, et transmit à Son Altesse royale les hommages très-respectueux de son père. Le gouverneur était malade et forcé de garder la chambre; mais il avait fait préparer sa maison de James-Town pour le capitaine Joinville et sa suite, et le priait de vouloir bien en user pendant son séjour.

Le 9, Son Altesse royale le prince de Joinville endossa son uniforme de grande tenue, et descendit à terre, accompagné des généraux Bertrand et Gourgaud, de MM. de Las Cases et Marchand, de M. Coquereau, chapelain de l'expédition, et de M. de Rohan Chabot qui devait conduire le deuil. Toute la garnison était sous les armes pour recevoir l'illustre prince et les autres membres de l'expédition, qui se rendirent sur-le-champ à Plantation-House, où ils eurent une conférence avec le gouverneur relativement à l'objet de leur mission.

Les 10, 11 et 12 octobre, les conférences continuèrent; on permit aux hommes de l'équipage de descendre à terre et de venir contempler le tombeau de Napoléon. Bertrand, Gourgaud, Las Cases, parcoururent l'île, et furent revoir ces lieux qu'ils avaient jadis parcourus en compagnie de l'empereur.

Le 15 octobre fut fixé pour le jour de l'exhumation : c'était à pareil jour que, vingt-cinq ans auparavant, Napoléon avait pour la première fois posé le pied sur le sol de Sainte-Hélène (1).

Les opérations commencèrent à minuit.

Les vieux amis de Napoléon, que nous avons nommés plus haut, ses anciens serviteurs, le chapelain et ses acolytes, le chirurgien de la *Belle-Poule*, les capitaines des vaisseaux français, le capitaine Alexandre des ingénieurs de la reine, le commissaire anglais, assistaient à l'exhumation. Le prince de Joinville ne put être présent, les ouvriers étant sous le commandement anglais.

On travailla sans discontinuer pendant neuf heures; enfin le caveau étant entièrement débarrassé de la terre qui l'obstruait, on démolit la couche de maçonnerie horizontale, et l'on enleva, au moyen d'une grue, la large dalle qui recouvrait la place où était le sarcophage de pierre. Le premier cercueil de pierre était dans un état parfait de conservation; à peine paraissait-il légèrement humide.

Aussitôt que l'abbé Coquereau eut récité les prières des morts, le cercueil fut enlevé avec le plus grand soin et porté par les soldats du génie, tête nue, sous une tente préparée à cet effet. Après les cérémonies religieuses, on ouvrit les cercueils intérieurs; le premier, avons-nous dit, était fort peu endommagé; le second, qui était de plomb, était également en bon état. Il en renfermait deux autres : un d'étain et un de bois. Le dernier était revêtu à l'intérieur d'une draperie de satin blanc, qui, détachée par l'effet du temps, était tombée sur le corps et l'enveloppait comme d'un linceul.

Il est difficile de décrire avec quelle anxiété et quelle émotion ceux qui assistaient à la cérémonie attendaient le moment qui allaient leur montrer ce que la mort avait épargné de Napoléon. Malgré le remarquable état de conservation de la tombe et des cercueils, nous osions à peine espérer trouver autre chose que les restes informes de la moins périssable partie de son costume qui pussent nous servir à constater l'identité. Mais quand le docteur Guillard souleva l'étoffe de satin, un indicible sentiment de surprise et d'émotion s'empara de tous les spectateurs dont quelques-uns fondirent en larmes. L'empereur était devant nos yeux! Les traits, bien qu'altérés, étaient parfaitement reconnaissables; les mains extrêmement belles; son costume, si connu, avait fort peu souffert, et les couleurs des parements étaient faciles à distinguer. Son attitude était pleine de calme, et n'eût été quelques parcelles de l'étoffe de satin qui couvraient comme d'une gaze légère quelques endroits de son uniforme, nous aurions pu croire avoir devant nous Napoléon sur son lit de parade.

Un char attelé de quatre chevaux avait été préparé. Le cercueil, une fois posé sur le char, fut couvert d'un magnifique manteau apporté à cet effet de Paris, et dont les quatre coins furent tenus par les généraux Bertrand et Gourgaud, le baron de Las Cases et M. Marchand. A trois heures et demie de l'après-midi, le char funèbre se mit en marche, précédé d'un enfant de chœur portant la croix, et de M. l'abbé Coquereau. M. de Chabot conduisait le deuil. Toutes les autorités de l'île, les principaux habitants, la garnison tout entière, suivirent le cortége jusqu'au quai d'embarquement. Depuis le moment du départ, jusqu'à celui de l'arrivée aux quais, les canons des forts et ceux de la *Belle-Poule* tirèrent de minute en minute. Après une heure de marche, la pluie cessa pour la première fois depuis le commencement des opérations, et en arrivant en vue de la ville, le ciel était pur et sans nuages. Depuis le matin, les vaisseaux de guerre français avaient arboré les signaux de deuil, les vergues en croix et le pavillon bas. Les forts de la ville, les maisons des consuls, avaient également le pavillon à demi-hauteur du mât.

A l'entrée du cortége dans la ville, les troupes de la garni-

(1) Une circonstance du plan de descente en Angleterre, arrêté par Napoléon en 1802, offre un rapprochement extraordinaire : une division de la flotte française devait faire route vers les Grandes-Indes et prendre possession de Sainte-Hélène! (*Anecdotes contemporaines et inédites d'un officier supérieur*, 1827, in-12, p. 6.)

Un autre rapprochement singulier est que parmi les cahiers d'étude de Napoléon au collége militaire de Brienne, il en est un inachevé, qui contient des *devoirs* de géographie. A la dernière ligne, on ne lit que ces trois mots : « *Sainte-Hélène, petite île.* »

Là, en effet, devait s'arrêter sa géographie, dit l'auteur d'un article sur ces travaux de Napoléon écolier. (*Revue des deux mondes*, 1er mars 1842.)

Mais il est peut-être plus étonnant encore de trouver dans Jean-Jacques Rousseau, *Contrat social*, livre II, chap. XI, ces paroles sur la Corse : « J'ai quelque pressentiment qu'un jour cette petite île » étonnera l'Europe. » Le génie aurait-il parfois une sorte d'intuition de l'avenir?

son et la milice se formèrent en ligne jusqu'aux extrémités du quai. D'après les règlements du deuil prescrit pour l'armée anglaise, les hommes avaient l'arme renversée, les officiers le crêpe au bras, la pointe du sabre tournée vers la terre. On n'avait pas permis aux habitants de se mêler aux troupes, mais ils bordaient les toits et les terrasses des maisons qui dominent la ville.

Le cortége avançait lentement entre deux rangs de soldats, au son d'une marche funèbre, pendant que les canons des forts, ceux de la *Belle-Poule* et du *Dauphin* faisaient entendre leurs détonations, répétées par les échos des rochers qui dominent James-Town. Après deux heures de marche, le cortége s'arrêta au bout du quai où l'attendait le prince de Joinville, à la tête des officiers des deux vaisseaux de guerre français. Les plus grands honneurs officiels avaient été rendus par les autorités anglaises à la mémoire de l'empereur; les plus grandes marques de respect avaient été données à son cercueil par la population de Sainte-Hélène; à partir de ce moment, les restes mortels de l'empereur appartenaient à la France.

Quand le char funèbre se fut arrêté, le prince de Joinville s'avança seul, et, au milieu d'une foule respectueuse et émue, reçut des mains du général Middlemore le cercueil impérial. Son Altesse royale remercia alors le gouverneur, au nom de la France, des marques de sympathie et de respect que les autorités anglaises et les habitants de Sainte-Hélène n'avaient cessé de témoigner aux Français pendant tout le temps de leur séjour. Un cotre (1) avait été préparé tout exprès pour recevoir le cercueil. Pendant l'embarquement, que le prince surveilla lui-même, les musiques des régiments anglais jouèrent une marche funèbre; tous les canots de la rade étaient rangés en lignes, les avirons bordés. Sur le cotre, au moment où le cercueil y fut placé, se déploya un superbe pavillon, brodé pour cette circonstance par les dames de James-Town; la *Belle-Poule* hissa ses vergues et déploya ses couleurs. La même manœuvre fut aussitôt répétée par tous les vaisseaux. Notre deuil avait cessé avec l'embarquement du cercueil impérial; la division navale française revêtit ses plus beaux atours pour le recevoir sous le pavillon français. Une fois sur le cotre, on le couvrit du manteau impérial; le prince de Joinville se mit à la barre du gouvernail.

Quand le cotre quitta le quai, les batteries de terre tirèrent une salve de vingt et un coups de canon, et nos vaisseaux y répondirent par leur artillerie. Deux autres saluts furent échangés pendant le trajet du quai à la frégate; le cotre avançait très-lentement, entouré par les autres bateaux. A six heures et demie, il aborda la *Belle-Poule*, dont tous les matelots étaient dans les vergues le chapeau à la main. Le prince avait fait préparer une chapelle sur le pont, ornée de drapeaux et de trophées d'armes, l'autel se trouvant au pied du mât de misaine. Le cercueil, porté par nos matelots, passa entre deux rangs d'officiers l'épée nue, et fut placé sur le gaillard d'arrière. L'absoute fut prononcée par l'abbé Coquereau le soir même. Le lendemain, à onze heures, toutes les cérémonies de l'église étaient accomplies; tous les honneurs rendus habituellement aux souverains l'avaient été aux restes mortels de Napoléon. Le cercueil fut descendu avec soin dans l'entre-pont et placé dans la *chapelle ardente* préparée à cet effet. A ce moment, les vaisseaux tirèrent une dernière bordée d'adieu avec toute leur artillerie; la frégate abaissa ses drapeaux.

Le dimanche 18, à huit heures du matin, la *Belle-Poule* quitta Sainte-Hélène, ayant à bord son précieux dépôt.

Pendant tout le temps que la commission française resta à James-Town, la meilleure entente ne cessa d'exister entre les habitants et les Français. Le prince de Joinville et ses compagnons rencontrèrent partout et toujours le meilleur vouloir et les plus chaudes marques de sympathie. Les autorités et les habitants éprouvèrent sans doute un grand regret de voir enlever de leur île le cercueil qui l'avait rendue si célèbre; mais ils renfermèrent leurs sentiments au dedans d'eux-mêmes avec une courtoisie qui leur fait honneur.

LETTRE II.

VOYAGE DE SAINTE-HÉLÈNE A PARIS.

Au reste, Son Altesse royale le capitaine s'était montrée sensible à la cordiale réception des autorités anglaises et des habitants de l'île, et aux égards qu'ils lui avaient témoignés. Il promit une pension à un vieux soldat qui avait été pendant des années le gardien du tombeau impérial, et alla jusqu'à prendre en considération la pétition d'un aubergiste qui réclamait une indemnité pour le tort que lui causait l'enlèvement du corps de l'empereur; et comme il n'était pas probable que la nation française abandonnât ses justes prétentions à la possession des restes de son héros bien-aimé en faveur des intérêts particuliers de l'aubergiste en question, cette brave dame dut être fort satisfaite de voir les difficultés de sa situation appréciées avec tant de délicatesse par l'auguste prince commandant de l'expédition, qui lui enlevait *animæ dimidium suæ*, la moitié de l'honnête revenu que lui valait la situation de son hôtel à proximité du tombeau de l'empereur.

En un mot, la politesse et l'entente cordiale ne pouvaient être poussées plus loin; la nation du prince et celle de la susdite maîtresse d'hôtel étaient unies par les liens de la plus étroite amitié. M. Thiers, ministre de France, était le grand patron de l'alliance anglaise; M. Guizot était le digne représentant de la bonne volonté du peuple français envers le peuple anglais; et la remarque si souvent faite dans nos banquets par nos orateurs, que « la France et l'Angleterre unies » peuvent défier l'univers », semblait devoir être réalisée pour longtemps; l'union du moins, car, quant à défier l'univers, aucun ministre anglais n'a jamais songé à cela, si ce n'est, peut-être, après avoir bu le dixième verre de *porter* à la taverne de Freemason.

Mais mistress Corbett, la maîtresse d'hôtel de Sainte-Hélène, et Son Altesse royale le prince Ferdinand-Philippe-Marie de Joinville, prévoyaient peu ce qui allait se passer en Europe à cette époque (quand je dis l'Europe, je veux dire la Turquie, la Syrie et l'Égypte); ils ne voyaient pas alors quels nuages s'amoncelaient sur ce qu'on est convenu d'appeler l'*horizon politique*; quelles tempêtes s'apprêtaient à renverser le temple de notre cordiale amitié. Pouvait-on s'imaginer qu'un vieux coquin de Turc trouverait moyen de mener par les oreilles les deux plus grandes nations chrétiennes?

Voici en deux mots l'objet de la querelle. Pendant que mistress Corbett et le prince de Joinville échangeaient leurs

1 Petit bâtiment de transport.

naïfs compliments à Sainte-Hélène, le commodore Napier lâchait des volées de mitraille sur Tyr et Sidon ; nos braves marins abattaient des murailles, donnaient l'assaut à des villes, mettaient en fuite des armées ; le colonel Hodges s'était emparé de l'étendard d'Ibrahim-pacha, et le magasin aux poudres de Saint-Jean d'Acre avait sauté avec la garnison qui le gardait, forte de dix-huit cents soldats égyptiens. Les Français criaient que l'*or de l'Angleterre* avait soldé tous ces succès, et croyaient sans doute que nous avions acheté les malheureux Égyptiens qui sautèrent avec le magasin à poudre de Saint-Jean d'Acre.

Il dut être particulièrement désagréable à une nation fière comme la nation française, — au moment même où les affaires d'Égypte se terminaient de cette façon tragique, — de s'apercevoir tout à coup que le pacha d'Égypte était son très-cher ami et fidèle allié. La France avait souffert dans la personne de cet allié, et bien que la querelle fût vidée, que cet allié eût perdu son territoire, et qu'il n'y eût point d'espoir pour la France de le lui faire recouvrer, ou de l'aider d'une manière quelconque avec efficacité, cependant M. Thiers voulait, pour donner au pacha une marque de la chevalerie française, combattre l'Europe entière coupable de l'avoir maltraité, l'Europe entière, y compris l'Angleterre. Il était déterminé à la guerre, et l'immense majorité de la nation était avec lui. Il demandait un million de soldats et les aurait eus sans doute, si le roi n'eût été contre le projet de guerre, et n'en eût empêché l'exécution.

Le capitaine Joinville reçut à bord, pendant sa traversée, notification de ces grandes disputes européennes, comme nous le voyons par le compte rendu officiel de sa mission.

« Quelques jours après avoir quitté Sainte-Hélène », dit ce document, « l'expédition fit rencontre d'un vaisseau venant » d'Europe, et apprit ainsi les bruits de guerre qui circulaient » et qui rendaient possible une rencontre avec la marine an- » glaise. Le prince de Joinville assembla aussitôt les officiers » de la *Belle-Poule* pour délibérer sur un événement si inat- » tendu et si important.

» Le conseil de guerre ayant été d'avis de se préparer à » tout événement, on se mit en mesure de mettre en batterie » tous les canons que la frégate pouvait opposer à l'ennemi. » Les cabines qui avaient été provisoirement meublées dans » l'entrepont furent démolies, les cloisons enlevées et jetées » à la mer, ainsi que l'élégant mobilier des cabines. Le prince » de Joinville fut le premier à s'exécuter, et la frégate se » trouva bientôt armée de six ou huit canons de plus.

» On donna le nom de Lacédémone à cette partie de l'entre- » pont où étaient auparavant installées les cabines, tout objet » de luxe en ayant été banni pour faire place aux objets utiles.

» Le commandant avait compris que les restes de l'empe- » reur ne devaient jamais tomber dans les mains de l'ennemi, » et étant résolu lui-même à se faire couler avec son pré- » cieux dépôt plutôt que de se rendre, il avait inspiré à tous » ceux qui l'entouraient l'énergique résolution qu'il avait » prise lui-même *en cas d'extrême éventualité*. »

Monseigneur, ma chère, est vraiment un des gentilshommes les plus distingués que l'on puisse voir ; c'est un grand brun, la poitrine large, la taille élancée, les yeux noirs, la barbe longue ; ses vertus guerrières ont, je n'en doute pas, devancé ses années. Quand il entra mardi dans la chapelle des Invalides, à la tête de ses hommes, il ne fit pas, je vous assure, une petite impression sur les dames qui assistaient à la cérémonie.

L'équipage de la *Belle-Poule* ne faisait pas plus mauvaise figure que son chef. « Ces cinq cents braves marins », dit un journal français, dans le langage emphatique de sa nation, « le sabre à la main, dans *la sévère tenue du bord*, semblaient » fiers de la mission qu'ils venaient d'accomplir. Leurs vestes » bleues, leurs cravates rouges, leurs chemises bleues, bor- » dées de blanc, aux cols rabattus, surtout leur apparence » résolue et leur air martial, présentaient un échantillon » avantageux de notre marine, une marine dont on est en » droit d'attendre tout et à laquelle on a jusqu'ici si peu » demandé. »

C'étaient en effet de vigoureux gaillards que ces marins qui s'avançaient le sabre d'une main, le pistolet de l'autre. Je ne sais, en vérité, si la *sévère tenue du bord* exige que les matelots aient toujours à la main ces armes terribles qui me semblent quelque peu déplacées dans diverses manœuvres, — comme celles, par exemple, d'aller se coucher dans son hamac, ou de pointer la lunette marine, de dévider l'épissoir, ou de donner la cale au mât de perroquet, — manœuvres qu'un auteur de romans de marine pourra vous expliquer. Je ne sais, dis-je, si les marins français ont toujours ces armes à la main, mais, chez nous du moins, elles sont le plus souvent et avec raison mises sous clef jusqu'à ce que le besoin s'en fasse sentir.

Le journaliste me semble donc s'être trompé en donnant à ses marins *la sévère tenue du bord* (1), c'est *la tenue d'abordage* qu'il devait dire, bien qu'on ne dût guère s'attendre à une scène de ce genre dans une paisible église, tendue de velours, resplendissante de lumières, et au milieu d'une assemblée d'aussi jolies femmes, — à moins que ce ne fût avec elles que l'on dût en venir aux mains. Les sabres et les pistolets ne laissaient pas cependant que de faire leur effet, bien que les uns fussent dans le fourreau et les autres non chargés ; et je me suis laissé dire que les dames françaises avaient été dans le ravissement de voir ces charmants *loups de mer*.

Revenons au voyage de la *Belle-Poule*, qui se termina heureusement à Cherbourg, le 30 novembre, à cinq heures du matin.

L'entrée à Paris fut fixée au 15 décembre. Le 8 décembre, à Cherbourg, le corps fut transféré de la frégate *la Belle-Poule* sur le bateau à vapeur *la Normandie*. Trois bateaux à vapeur, *la Normandie*, *le Véloce*, et *le Courier*, composèrent l'expédition depuis Cherbourg jusqu'au Havre, où ils arrivèrent le 9 décembre, et où *le Véloce* fut remplacé par le bateau à vapeur *la Seine*.

L'expédition quitta le Havre le même soir, et vint mouiller au Val-de-la-Haye, en Seine, à trois lieues au-dessous de Rouen.

Le lendemain 10, la flottille des bateaux à vapeur de la haute Seine vint à sa rencontre. Le prince de Joinville et les personnes de sa suite s'embarquèrent aussitôt sur la flottille, qui arriva le même jour à Rouen.

Après une station de deux heures environ, la flottille gagna Pont de l'Arche. Le 11, elle atteignit Vernon ; le 12, Mantes ; le 13, Maisons-sur-Seine.

Enfin, le 14, le cercueil fut transféré du bateau à vapeur *la Dorade* à bord du vaisseau impérial arrivé de Paris. Le 14 au soir, le vaisseau impérial arriva à Courbevoie, dernière étape de la journée. Ce fut là qu'il eut l'honneur d'être visité

(1) Tous les mots en italiques sont en français dans le texte.

par M. Guizot, qui manqua, dit-on, d'être précipité dans la Seine par les patriotes qui étaient assemblés sur ses bords.

Le 15 décembre au matin, au milieu des nuages de l'encens et des grondements du canon, au bruit des acclamations d'une foule immense, le cercueil fut enlevé du bateau et porté par les marins de la *Belle-Poule* jusqu'au char funèbre.

Maintenant que j'ai conduit ce héros presque jusqu'aux portes de Paris, je dois vous dire les préparatifs que l'on avait faits dans la capitale pour le recevoir.

Dix jours avant l'arrivée de l'expédition, si vous étiez passé sur le pont de la Concorde, ou sur l'esplanade des Invalides, vous auriez vu sur le pont huit, et sur l'Esplanade vingt-deux baraques mystérieuses dans lesquelles une quarantaine de sculpteurs travaillaient jour et nuit.

Au milieu de l'avenue des Invalides était naguère une sorte de pompe ou de maigre fontaine surmontée d'un buste de Lafayette couronné de guirlandes d'immortelles fanées, et regardant modestement le mince filet d'eau qui coulait par intermittence à ses pieds. Buste et fontaine ont disparu pour faire place au majestueux cortége qui doit passer sur leur ancien emplacement.

Étrange coïncidence! Si j'avais été M. Victor Hugo, ma chère, ou quelque poëte de talent, je vous aurais fait, en quelques heures, un impromptu sur ce buste de Lafayette relégué dans quelque grenier, et remplacé par la pompe triomphale de son heureux successeur. Ainsi en avait-il été quelque cinquante ans auparavant. Comme naguère la fontaine qui surmontait son buste ne laissait échapper qu'un mince filet d'eau pure et limpide, ainsi jadis sa bouche ne laissa tomber que de rares, mais nobles paroles ; alors comme aujourd'hui, il n'avait pour l'admirer qu'un petit groupe de disciples. Calme au milieu des horreurs de la guerre et des fureurs démagogiques, son éloquence coula comme une source faible mais limpide, jusqu'au jour où, emporté par la tourmente révolutionnaire, il fit, comme aujourd'hui son humble buste, place au somptueux cortége de la magnificence impériale.

Quant aux préparatifs que l'on fit dans les Champs-Élysées, je crus que je n'en verrais jamais la fin. Le premier jour on éleva, de chaque côté, environ cent échafauds dans les intervalles des becs de gaz qui ornent à présent cette longue avenue; le lendemain on remplaça ces échafaudages par une construction en maçonnerie, puis, sur des piédestaux on plaça des urnes et des statues auxquelles on donna la couleur du marbre. Les urnes étaient destinées à contenir l'encens et les parfums précieux que l'on devait brûler sur le passage du cortége. Un certain nombre de blanches colonnes avaient été placées de distance en distance, tout le long de l'avenue; chacune d'elles portait un écu de bronze sur lequel était inscrit en lettre d'or le nom d'une des victoires de l'empereur. D'énormes drapeaux les décoraient; au sommet était un aigle d'or aux ailes déployées, et les journaux ne manquèrent pas de remarquer l'ingénieuse position dans laquelle ces nobles oiseaux avaient été placés; car, tandis que ceux qui bordaient le côté droit de la route avaient les regards tournés du côté du cortége comme pour le voir venir, ceux placés sur le côté gauche regardaient dans le sens opposé comme pour accompagner sa marche. Ne croyez pas que je rie; c'est une circonstance qui a été relevée avec enthousiasme par beaucoup de journaux, et je ne crois pas qu'il y ait un Français qui n'ait trouvé l'idée merveilleuse.

On dit que partout, sur le passage du cortége, les bords de la Seine se couvraient de vieux soldats et de gens de la campagne accourus de plusieurs lieues à la ronde pour contempler le cercueil de Napoléon, s'agenouiller sur la rive et prier pour lui. Dieu me garde de me moquer de ce deuil et de ces prières ou d'en mettre en doute la sincérité! Il a dû y avoir dans cet homme quelque chose de grand et de noble, quelque chose de généreux et d'affable, pour avoir ainsi laissé un souvenir si cher au peuple, un nom entouré d'un respect si constant, d'une si durable affection.

Quant aux cérémonies qui accompagnèrent les funérailles, on dit qu'un célèbre personnage et homme d'État, M. Thiers, parla à la chambre avec la plus vive indignation du mauvais goût qui avait présidé à leur disposition et du clinquant qu'on y avait déployé. Il aurait désiré, dit-il, une pompe aussi magnifique que celle que déploya Rome au triomphe d'Aurélien; il aurait décoré les ponts et les avenues, par où la procession devait passer, des marbres les plus précieux, des objets d'art les plus beaux, et les y aurait laissés à jamais comme souvenir de ce grand jour, de cette triste et imposante cérémonie.

Des économistes et des calculateurs auraient pu, sans doute, et avec grande raison, s'opposer à ces dépenses exagérées; mais il est certain aussi que l'on aurait pu employer d'une manière plus noble et plus judicieuse la forte somme votée à cette occasion, et témoigner son respect pour la mémoire de Napoléon d'une manière plus digne et plus durable qu'en élevant sur le passage du cortége un millier de statues de plâtre peint, que la gelée fait déjà fendre et tomber par morceaux au bout de trois jours.

THACKERAY.

— La suite très-prochainement. —

BULLETIN.

M. Michelet, après avoir fait l'histoire de la France dans les deux derniers siècles, revient à celle de la Révolution, par laquelle il avait commencé; il en va donner une nouvelle édition. La préface éloquente de cette édition a déjà été publiée (1). Il y raconte l'histoire du livre, qui fut écrit dans la période agitée qui s'étend de 1845 à 1853. « Cette œuvre, dit-il, a été écrite en plein » événement. » Il ajoute : « En rentrant dans la France » de la Révolution, j'y rentre comme en un foyer » de famille délaissé quelque temps. Mais changé? » Nullement. Refroidi? Point du tout. » C'est ce qu'il montre en résumant ses impressions sur ce grand fait, et en défendant avec une chaleur passionnée ses appréciations contre les critiques de M. Louis Blanc. Celui-ci a répondu dans une lettre qui pourrait également servir de préface à son *Histoire de la Révolution*, et où, sans rétracter les critiques qu'il croyait devoir diriger, dans l'intérêt de la vérité, contre les erreurs de M. Michelet, il rend un magnifique hommage à ses services d'homme de lettres, de libre penseur, de citoyen.

(1) *Temps* du 10 octobre 1868.

Le propriétaire-gérant : GERMER BAILLIÈRE.

PARIS. — IMPRIMERIE DE E. MARTINET, RUE MIGNON, 2.

REVUE
DES
COURS LITTÉRAIRES
DE LA FRANCE ET DE L'ÉTRANGER

CINQUIÈME ANNÉE — NUMÉRO 47 — 24 OCTOBRE 1868

Paris, 23 octobre 1868.

Par sa position en France et par ses relations à l'étranger, surtout en Allemagne, M. K. Hillebrand, professeur de littérature étrangère à la Faculté des lettres de Douai, et qui est bien connu des lecteurs de la *Revue*, est un des hommes les plus compétents pour traiter, comme il le fait dans un court volume, de *la Réforme de l'enseignement supérieur*. Du tableau comparatif de l'état de l'enseignement supérieur en Allemagne et en France, de l'histoire des vicissitudes qu'il a subies dans le premier de ces deux pays, il fait ressortir les causes de ce qu'il appelle notre infériorité, et il marque la route à suivre pour nous en relever. Il ne suffirait pas, comme on le croit souvent, pour arriver à ce résultat, de la libéralité d'un gouvernement qui ferait des sacrifices pour cette partie de l'instruction publique au lieu de l'exploiter comme source de profits, ainsi qu'il arrive pour les Facultés de Paris; l'organisation même de l'enseignement, demeurée trop « fidèle à la discipline et aux méthodes des jésuites », a besoin de réformes. Il y aura, selon M. Hillebrand, des progrès à réclamer tant que l'instruction supérieure sera forcée de se recruter dans l'élite éprouvée, mais déjà fatiguée de l'enseignement secondaire, et non parmi des candidats qui y soient appelés par une vocation et une préparation spéciales; tant que l'enseignement des Facultés ne pourra poursuivre un but de science désintéressée, ou sera astreint à l'étroite exigence de préparer de bons candidats pour les examens de fin d'année; enfin, tant que la dissémination des diverses Facultés en diverses villes, Paris excepté, empêchera les divers ordres d'enseignement de se prêter un mutuel secours et condamnera les étudiants à une étroite spécialité. Mais ce qui, par-dessus tout, entrave les progrès de la science en supprimant la véritable émulation, c'est l'étroite réglementation de tout l'enseignement. Jamais la hiérarchie maintenue infailliblement entre les professeurs, les programmes imposés aux maîtres et les maîtres imposés aux élèves, ne pourront exciter une aussi généreuse activité que la *Lehr-und Lern-Freiheit* des universités allemandes, c'est-à-dire la liberté pour ces grands corps indépendants de recruter eux-mêmes leurs membres, pour les professeurs de déterminer leur sujet et leur méthode, pour les élèves de choisir leurs cours et leurs maîtres. C'est à ce principe que les Allemands eux-mêmes attribuent la prospérité de leur instruction publique, et il s'impose avec tant d'autorité à l'opinion publique en France, qu'on tente timidement de l'y introduire. Puisse ce faible essai s'affermir et se développer! C'est l'espérance et la conclusion de M. Hillebrand.

— M. Pierre Clément, très-amoureux de l'exactitude historique, a cru le moment venu de donner un récit véridique de ce qu'on peut appeler le règne de madame de Montespan. Les falsifications de la Beaumelle, dans les lettres de madame de Maintenon, et bien des ignorances dissipées maintenant par la découverte d'autographes certains, avaient propagé des erreurs sur cette période de la vie du grand roi. A la suite de ce volume, intitulé *Madame de Montespan et Louis XIV*, dans un appendice qui n'est pas la partie la moins intéressante de l'ouvrage, M. Clément publie la correspondance de madame de Montespan avec ses amis, avec Lauzun, par exemple, les lettres échangées à son sujet entre le roi et Colbert, les pièces de famille enfin où elle figure, telles que l'acte notarié de séparation entre elle et son mari. Le plus piquant, c'eût été la correspondance même entre le roi et la favorite; mais le duc d'Antin la fit disparaître, et M. Pierre Clément en est réduit à s'en prendre de cette perte au feu, « ce destructeur de l'histoire vraie ».

— M. Taine publie une nouvelle édition, revue et corrigée, d'un de ses premiers ouvrages, sous ce titre modifié : *Les philosophes classiques au XIXe siècle*. Il en a effacé quelques traits de raillerie irrévérencieuse qui avaient pour excuse sa jeunesse.

— De qui est un article sur la bataille de Sadowa publié tout récemment par la *Revue des deux mondes?* Les *on dit* se sont entrecroisés à ce sujet dans les journaux. C'est sans doute ce que cherchait M. Buloz en mettant au bas de cet article d'un jeune employé du ministère des affaires étrangères la signature d'un de ses fils. Nous regrettons, pour notre part, que le directeur d'une revue si florissante ait recours à des moyens si puérils.

COLLÉGE DE FRANCE.

LITTÉRATURE SLAVE.

COURS DE M. CHODSKO (1).

Le drame moderne en Russie. — Ivan le Terrible.

Quelque opinion qu'on se fasse de la Russie, on ne saurait nier que ce vaste empire ne soit en proie à une crise de rénovation sociale et de réforme morale. A Pétersbourg comme à Paris ou à Berlin, la littérature est l'expression plus ou moins exacte, plus ou moins libre du mouvement des esprits : s'il ne nous est pas permis de le constater par l'étude d'une longue suite de productions, nous pouvons du moins nous en faire une idée par l'analyse d'un drame récent que sa portée littéraire recommande spécialement à l'attention des critiques de l'occident. Ce drame a pour titre : *Ivan le Terrible*, tragédie en cinq actes, pour auteur un des principaux personnages du monde russe, le comte Tolstoï. Il a été joué pour la première fois en 1866, au théâtre Mariensky, devant l'empereur Alexandre, et le succès qui a accueilli la première représentation ne s'est pas un instant démenti depuis deux ans. Traduit en allemand, *Ivan le Terrible* a paru avec succès à Weimar; malgré quelques longueurs, il n'a pas été jugé indigne de figurer sur une scène illustrée par les chefs-d'œuvre de Gœthe et de Schiller. Il est resté et restera au répertoire russe. Le critique Nikitenko l'a comparé aux drames de Shakspeare, et le souvenir du grand tragique anglais n'est peut-être pas déplacé dans l'analyse de cette production puissante et dramatique.

Peu de personnages offrent au poëte une matière aussi vaste que celui d'Ivan le Terrible. Réunissez dans un seul homme un Néron, un Louis XI, un Richard III, un Henri VIII; donnez pour théâtre à ses forfaits cette vaste Moscovie à peine échappée à la domination des Mongols, où luttent encore l'esprit asiatique et le génie de l'occident; combinez dans son caractère la soupçonneuse inquiétude d'un Denys de Syracuse et l'enfantine cruauté du tyran touranien qui aime le mal pour le mal et la souffrance pour la souffrance ; faites s'engager dans une âme malade et blasée une lutte entre la soif du sang, la manie de l'horrible et le remords éveillé par une vague et fausse idée de religion : certes jamais type tragique n'aura été plus propre à exciter dans l'âme du spectateur ces deux maîtresses passions du drame, la terreur et la pitié. Il n'est nul besoin, pour soutenir un tel caractère, d'intrigues ingénieuses ou de péripéties savamment ménagées ; il suffit à lui seul à remplir la pièce tout entière ; mais on le comprend, il étoufferait dans les étroites proportions de la tragédie classique ; il ne peut se mouvoir et se développer que dans la libre fantaisie du drame shakspearien. Le comte Tolstoï l'a compris et, tout en donnant à sa pièce le titre de tragédie, il en a fait un drame aux larges proportions, aux tableaux changeants, aux personnages multiples. Elle ne comprend pas moins de quarante-trois rôles ; mais tous, excepté peut-être celui de Boris Godunov, l'ambitieux intrigant, n'apparaissent guère que pour donner la réplique à Ivan ou pour montrer comment la perversité du monarque, en légitimant les crimes des sujets, peut préparer la chute d'un empire et la ruine d'une dynastie.

Le comte Tolstoï avait d'abord publié quelques fragments de son œuvre dans le recueil *Uczennaïa Zapiski* (Mémoires de littérature). Des poésies agréables, un roman historique, le *Prince d'Argent* (*Kniaz Srebrenny*), lui avaient fait une certaine réputation littéraire. Un poëme de *Don Juan*, œuvre prétentieuse sur un sujet rebattu, l'avait peu augmentée. Lié avec l'empereur, il a pu consulter dans les archives des documents peu connus sur cette figure redoutable d'Ivan le Terrible ; les littérateurs russes jusque-là l'avaient rarement abordé, et pour cause.

Dans les pays despotiques, l'histoire impartiale n'est pas toujours la bienvenue. Alexandre II a voulu montrer qu'il ne redoutait aucune comparaison avec Ivan ; 31 000 roubles (124 000 francs) ont été dépensés pour la mise en scène du drame ; les décors en ont été peints sous la direction du prince Gagarine, directeur de l'Académie des beaux-arts; un savant archéologue, M. Schwartz, a présidé à la confection des costumes. Rien n'a été négligé de ce qui pouvait relever l'œuvre de M. Tolstoï.

Pour en comprendre l'ensemble, quelques détails historiques sont nécessaires.

Ivan le Terrible a régné cinquante ans sur la Russie. Les historiens russes divisent son règne en trois périodes : la première est celle de sa minorité ; elle est marquée par de grands désastres au dehors, par des troubles perpétuels à l'intérieur. Les boïars auxquels était confiée la régence s'occupèrent plus de leurs ambitions personnelles que des intérêts de l'empire et de l'éducation du jeune Ivan : de là, chez lui, une brutalité et un penchant à la défiance qui paraît moins étrange quand on en comprend la cause primordiale.

En 1547, Ivan, âgé de quatorze ans, fut déclaré majeur. Pendant plusieurs années, il obéit à l'influence salutaire de deux personnages que les Russes vénèrent encore comme les bienfaiteurs de leur pays, Sylvestre et Adachev. Aidé de leurs conseils, Ivan réforma les abus qui, pendant sa minorité, s'étaient introduits en Russie, fonda le corps des streltsi, établit des imprimeries en Russie, entra en relations avec Élisabeth, soumit Kazan et les Cosaques du Don.

(1) M. Chodzko a consacré une grande partie de ses leçons de cette année à l'explication du drame : *Ivan le Terrible*. Toutefois notre rédacteur prend la responsabilité de ses commentaires et de ses traductions.

Voyez une leçon de M. Chodzko sur *la Littérature russe depuis Pierre le Grand jusqu'à nos jours*, dans notre troisième année, page 89.

Il avait épousé la princesse Anastasie Romanovna; elle mourut en 1660. Sa mort troubla la raison d'Ivan, du moins on aimerait à le croire pour l'honneur de l'espèce humaine. On lui persuada qu'elle était l'œuvre de Sylvestre et d'Adachev : il écarta ces vertueux conseillers, quitta Moscou et se retira dans une sorte d'abbaye de Thelème, la Sloboda d'Alexandrov, dont il était abbé, et qui devint le théâtre des plus ignobles débauches et des plus horribles cruautés. Les récits de voyageurs contemporains nous en ont laissé le tableau. Ivan fait périr ses principaux généraux, il massacre les habitants de villes entières qui, à tort ou à raison, avaient attiré sa colère; il épouse cinq femmes l'une après l'autre; il va jusqu'à tuer son fils aîné Ivan! Mais ces forfaits ne restent pas sans châtiment : le roi de Pologne, le roi de Suède, les Tatares, se précipitent sur la Russie, et le tyran, épuisé par ses excès, meurt à l'âge de cinquante-trois ans, bourrelé de remords, laissant à un héritier incapable un État en ruine et un nom détesté.

Ce sont ces derniers jours d'Ivan que le poëte russe s'est plu à retracer avec une rare profondeur d'analyse psychologique, avec une vaste et minutieuse connaissance des éléments historiques de son sujet. Les détails qu'il a rassemblés semblent parfois un peu longs, un peu défavorables à cette rapidité que nous aimons dans l'action d'un poëme dramatique. Mais, à vrai dire, le drame de M. Tolstoï n'a pas d'action : c'est un tableau historique, et chez un peuple jeune comme le peuple russe, l'histoire est bien plus vivante qu'elle ne peut l'être chez nous. Chez nous, une œuvre historique ne parviendrait guère à nous attacher sans élément romanesque : il y a entre le passé et nous un tel abîme! La Révolution pourrait seule intéresser à un drame purement historique, et encore...

La toile se lève sur une scène grandiose : la *Duma* (conseil) des boïars s'est réunie par ordre d'Ivan pour lui donner un successeur. Le tsar est las de la couronne; il confie à ses boïars le soin de la décerner au plus digne : mais plus soucieux de leur vanité que de l'intérêt de l'État, ils passent le temps à se quereller sur de misérables questions de préséance. Le vieux Tatitschev rappelle qu'il y a vingt ans Ivan a déjà voulu renoncer au trône : les prières de ses boïars l'ont décidé à garder le pouvoir; mais aujourd'hui il ne se laissera plus fléchir. Il est vieux de corps et d'âme; le remords d'avoir tué son fils l'a brisé. Il ne boit plus, il ne mange plus. Il avait entamé avec la reine d'Angleterre (dont il voulait épouser une parente) de mystérieuses négociations; il les a abandonnées; l'ambassadeur d'Élisabeth sollicite en vain une audience. On procède donc à l'élection. Mais avec l'esprit anarchique et égoïste des boïars, il est impossible d'arriver à un choix sérieux. On consulte Boris Godunov : il est le favori du tsar; sa fille est fiancée au jeune tsarévicz Fedor. Ambitieux habile, il aspire à une régence que lui rendra facile le caractère indécis de son futur gendre. Cachant son égoïsme sous le masque du politique, il demande qu'on maintienne Ivan sur le trône. Le roi Bathor a pris Polotsky; il assiége Pskov; le Suédois est en Livonie; le Khan des Tatares agite sa horde; Toula et Riazan sont menacées; les Tchérémisses menacent de se révolter. La peste, la famine, désolent Moscou. Est-ce le moment de changer de souverain? Y a-t-il assez d'union parmi les boïars pour leur permettre de résister à tant d'ennemis? Le long règne d'Ivan a fait pénétrer dans tous les cœurs l'habitude de l'obéissance; le corps des boïars n'a d'unité que dans la personne du tsar : il faut aller prier Ivan de vouloir bien conserver la couronne. « Eh quoi! s'écrie l'honnête Sitsky, n'est-il pas la cause des malheurs de la Russie? en est-il un seul parmi vous dont il n'ait tué le frère, ou le père, ou la mère? — Sans doute, réplique Godunov; mais entre deux maux il faut choisir le moindre. D'ailleurs, Ivan est changé; la vieillesse a radouci son caractère. — Allons donc, s'écrie Sitsky, allons trouver le tsar, comme un troupeau de moutons qui s'en vont à l'abattoir! » C'est Godunov qui prendra la parole au nom du conseil des boïars.

La scène change. — Ivan, pâle, fatigué, enveloppé d'une robe de moine, est assis dans une chambre de son palais; il tient un chapelet à la main. Déjà il a renoncé au monde. Un de ses parents, Nagoï, veut en vain le détourner de ses projets d'abdication. «Je suis las, répond le tsar; mes mains ne sont plus aptes à tenir le sceptre. Pour mes péchés, le Seigneur a envoyé la victoire aux païens; mes péchés sont plus nombreux que le sable de la mer. Impie, cruel, débauché, par mon dernier forfait, par le meurtre de mon fils, j'ai épuisé l'abîme de la patience divine. »

NAGOÏ.

Prince, tu exagères un crime involontaire. Tu ne voulais pas tuer le tsarevicz; c'est malgré toi que ton bâton lui a porté un coup si rude.

IVAN.

Ce n'est pas vrai, c'est exprès, à dessein, en le voulant, que je l'ai tué. Avais-je donc perdu la raison pour ne plus savoir où je frappais? Non, je l'ai tué exprès; il tomba à la renverse couvert de sang; il m'embrassait les mains en mourant; il me pardonnait; mais, moi, je ne veux pas me pardonner ce crime.

(*A demi-voix.*)

Cette nuit, il m'est apparu, il me faisait signe d'une main sanglante, il me montrait une robe de moine, il m'appelait au monastère de Saint-Cyrille... Non, je ne suis pas un tsar; je suis un loup, un chien immonde, un bourreau. J'ai tué mon fils, j'ai dépassé le crime de Caïn.

Il y a quelque nouveauté à faire parler ainsi un tsar devant le peuple russe; nous doutons fort qu'on l'eût osé sous Nicolas.

Survient un messager de Pskov; cette ville est assiégée par Batory. Le messager donne sur le siége de longs détails. Batory est retourné à Varsovie chercher des renforts. Un autre messager apporte une lettre du prince Kourbsky. Le poëte met ici en scène un épisode historique. Kourbsky, battu par le roi de Pologne et redoutant la colère d'Ivan, s'était enfui en Lithuanie. Sûr de son impunité, il écrivit au tsar des lettres de défi et

d'injures, auxquelles Ivan se plut à répondre par des missives non sans mérite littéraire. On raconte qu'Ivan, lorsqu'il reçut la dernière lettre de Kourbsky, tenait à la main un bâton d'ivoire à pointe de fer; il l'enfonça dans le pied du messager. M. Tolstoï a reculé devant la reproduction de cette scène hideuse, mais il a donné la lettre de Kourbsky. C'est un modèle d'amère raillerie.

Tsar, ton écrit m'est parvenu. Tu es trop orgueilleux, tes paroles sont ridicules, tes reproches sont des propos de commère, tu devrais être honteux d'écrire si grossièrement à un homme vivant dans un pays où il y a pas mal de bons rhétoriciens. Maintenant je sers chez le puissant roi Batory, nous avons pris Polotsk, nous espérons vous prendre Pskov..... Tu n'es qu'un lâche..... Je t'envoie ci-joint deux épîtres de Cicéron, et puisse la mienne être pour toi une bonne fustigation! Amen.

Ivan se lève furieux. Au même instant on annonce l'arrivée des boïards :

Ah! les voici, s'écrie Ivan, ils viennent m'annoncer mon successeur, ils sont en liesse. A bas le vieux tsar! Ils se le représentent déjà marchant la besace au dos devant le palais où il trônait jadis. Peut-être par pitié m'auront-ils laissé un vieux caftan..... En vérité, que suis-je déjà pour eux? Me reconnaîtront-ils sous ce froc de moine? Déjà, grâce à moi, ils ont désappris à trembler devant le souverain couronné. Comment donc m'écrit Kourbsky? J'ai abandonné mon armée, je suis devenu ridicule, j'écris sans art. Je barbote comme une vieille commère ivre. Voyons donc quel sera ce très-sage empereur qui, de mon vivant, a entrepris de me succéder?..... Ah! vous voici, boïards, vous avez longtemps délibéré; enfin vous m'avez sans doute donné un un successeur auquel je n'aurai point à rougir de céder le trône. Sans doute il est de race noble et non inférieure à la nôtre; par son haut esprit, son cœur vaillant, sa piété, sa miséricorde, il vaudra mieux que nous : allons, parlez, devant qui dois-je m'incliner?

Godunov lui annonce la résolution des boïars. Ivan se résigne à reprendre la couronne, quitte sa robe de moine, revêt le costume impérial. « Et maintenant malheur à qui osera juger mes actions! »

Au deuxième acte, Godunov et le boïar Zacharine s'entretiennent de la décision qu'ils ont prise; ils la regrettent. Ce n'est pas en souverain clément qu'Ivan est remonté sur le trône. En ce moment même il médite les projets les plus étranges; il donne audience à l'ambassadeur d'Angleterre, dont il veut épouser la nièce, la comtesse d'Hastings. Ce sera son huitième mariage. C'est en vain qu'on essayerait de lui adresser quelques remontrances; la pensée qu'il a pu un instant perdre son pouvoir le lui a rendu plus cher. Il faut user de ruse et ne pas l'attaquer directement. « Ah! plût à Dieu, s'écrie l'hypocrite Godunov, que ce pouvoir fût en mes mains, même pour un mois! Je montrerais à Ivan quelles forces la terre russe recèle en son sein; je lui montrerais ce que peut la puissance quand elle s'appuie sur des bienfaits et non sur des cruautés. Ah! qu'il est dur de voir tout cela et d'être réduit à un silence impuissant! »

Ivan a reçu une lettre de son général Szujsky et de Batory; il se croit vainqueur des Polonais et ordonne d'annoncer son triomphe par la ville. Godunov essaye de le détourner de son projet de mariage, mais en vain. A toutes les observations Ivan répond d'un ton ironique et soupçonneux. Dans chacun de ses boïars il cherche un rival, un usurpateur. Il éprouve le besoin d'affirmer son pouvoir despotique :

Je ne prends pas pour juge un peuple téméraire,
Ce que j'ai fait, Abner, j'ai dû le devoir faire.

« Peu importe, dit Ivan, ce que dira tel ou tel; ce n'est ni pour un jour ni pour une année que je bâtis l'édifice de la puissance russe. Ce que je prévois de loin, vos yeux, poules mouillées, ne sauraient l'apercevoir. Tout ton mérite consiste à faire ma volonté. Pour cette fois, je te pardonne; mais ne t'avise plus de jouer au conseiller. » Dans cette âme tout à l'heure encore déchirée par le remords, l'instinct de la tyrannie se réveille plus vivace que jamais.

Les crimes du prince expliquent l'immoralité des sujets. Tandis qu'Ivan médite une union sacrilége, que Boris Godunov prépare sa future régence et peut-être son règne, le boïar Szujsky cherche, lui, les moyens de renverser Godunov. Il réunit tous ceux qu'effraye le crédit du tout-puissant favori. Un gentilhomme perdu de dettes et de crimes, Vitiagovsky, s'engage à être leur instrument et à exciter le peuple contre Godunov en lui attribuant la famine qui dévore en ce moment la Russie. Il y a là une scène merveilleusement menée. Szujsky commence par proposer aux boïars la santé de Godunov; puis, par une suite habile de raisonnements qui rappellent le grand discours d'Antoine dans le *Jules César* de Shakspeare, il les amène à dévoiler leurs haines et à ourdir le complot qui renversera Godunov. Mais celui-ci sait tout. Plus habile que ses adversaires, il connaît leurs menées, il s'est procuré un document qui lui permettra de perdre Vitiagovsky quand il en voudra prendre la peine; il oblige le misérable à entrer à son service et à se retourner contre ceux-là mêmes qui l'avaient acheté tout à l'heure. Toute cette scène mériterait d'être citée en entier.

Au troisième acte, Ivan reparaît; il est résolu d'épouser la princesse de Hastings, mais auparavant il lui faut répudier sa femme. Elle est prévenue du sort qui l'attend. Elle arrive devant l'empereur les yeux encore humides de larmes.

IVAN.

Pourquoi as-tu les yeux humides? Qu'as-tu?

LA TSARINE.

Monseigneur, pardonne... je...

IVAN.

Qu'est-ce?

LA TSARINE.

J'ai fait un mauvais rêve.

IVAN.

Lequel?

LA TSARINE.

Il me semblait qu'on voulait me séparer de toi.

IVAN.

Ton rêve dit vrai. Je suis las de toi; à partir d'aujourd'hui tu n'es plus ma femme.

LA TSARINE.

C'est donc vrai! c'est vrai! tu nous chasses, moi et mon Dmitri! Tu veux...

IVAN.

Tais-toi; je n'aime pas les plaintes, ni les pleurnicheries des vieilles femmes.

LA TSARINE.

Non, monseigneur, je ne pleure pas... tu le vois... je ne pleure pas; mais dis-moi, comment veux-tu te séparer de moi. Que diras-tu aux prêtres? Quelle faute me trouveras-tu?

IVAN.

Tu oses me le demander? Qui es-tu? De quel seigneur es-tu la fille? A qui ai-je à rendre compte de ta personne? Es-tu donc si belle qu'il me faille te conserver comme un trésor? Ne suis-je plus le maître chez moi?

LA TSARINE.

Pardonne, monseigneur. Pardonne, je ne demande point grâce; je suis prête à tout; mais mon pauvre Dmitri, de quoi l'accuser?

IVAN.

Ne t'inquiète pas de lui; il aura une ville en apanage. Toi je t'ordonne de prendre le voile et c'est là ma répudiation. Quant aux prêtres, grâce à Dieu, je ne leur ai point appris à se mêler de mes affaires et à me demander des comptes.

Le boïar Zacharine essaye en vain de plaider la cause de la tsarine. Il adresse à Ivan de sévères remontrances: « Tu es resté seul au milieu de ton peuple; si la fortune t'abandonne, tu resteras nu et dépouillé. Le Polonais, le Suédois, le Tartare, la faim, nous menacent. Tu n'es plus jeune; le ciel t'a donné une bonne tsarine : garde-toi bien d'en chercher une autre. » Mais le tsar ne veut rien entendre. Il se croit vainqueur des Polonais; il rassemble toute sa cour pour recevoir en audience solennelle l'envoyé de Batory, qui vient, à ce qu'il pense, solliciter la paix. Mais son erreur n'est pas de longue durée. L'ambassadeur parle devant ce despote asiatique en représentant d'un peuple libre et d'un roi victorieux. Il réclame, au nom de Batory, Smolensk, Polotsk, Novogorod et Pskov. Si le tsar est las de la guerre, Batory est prêt à la finir par un combat singulier. Ivan éclate en fureur; il menace de faire déchirer l'insolent par ses chiens; il saisit la hache d'un des gardes et se jette sur l'envoyé. Mais il s'arrête interdit en entendant de sa bouche le récit complet de la ruine de ses armées. Ce récit est confirmé par Godunov. « Il ment comme un chien, s'écrie Ivan. — Non, seigneur, tout est vrai, répond Godunov; des messagers viennent d'arriver de l'armée. Je les ai vus; les Suédois ont pris Narva; nos bataillons sont détruits. »

IVAN.

Les messagers mentent! qu'on les pende! Mort à qui dira que je suis battu! Mes soldats ne peuvent avoir été battus. La nouvelle de ma victoire doit venir. En attendant, qu'on aille chanter des *Te Deum* dans toutes les églises!

Le *Louis XI* de Casimir Delavigne offre une scène analogue, celle où Nemours jette au roi de France le gant de Charles de Bourgogne. Mais autant le type épique d'Ivan l'emporte sur le type bourgeois de Louis XI, autant, selon nous, la scène du poëte russe est supérieure à celle du poëte français. Seulement, il faut, pour bien la comprendre, être fort au courant de l'histoire russe au XVIe siècle; c'est pourquoi nous n'avons pas cru devoir la traduire.

Au quatrième acte, Godunov commence à recueillir le fruit de ses intrigues et de son habileté. La scène se passe sur une place publique, dans un faubourg de Moscou : des hommes du peuple achètent du pain à un boulanger, lui cherchent querelle à propos du prix et finalement attaquent sa boutique. Une créature des Szujsky, Kikine, apparaît, déguisé en pèlerin; il feint de revenir d'un lointain voyage, interroge le peuple et fait retomber tout le mal sur Godunov : le tsar voit tout par ses yeux, le ciel est évidemment irrité contre lui, une comète a paru dans le ciel : « Mes frères, dit le faux pèlerin, j'ai été au mont Athos; j'ai été à Jérusalem »; puis, rappelant des superstitions russes: «j'ai vu la grande baleine, l'oiseau eustraphile, la pierre blanche et brûlante d'Alatyr. Maintenant je reviens de Kiev : là un grand miracle s'est accompli : du haut de Sainte-Sophie, une voix a retenti; elle prédisait la ruine du peuple russe parce qu'il souffre Godunov. » Ces paroles produisent sur un peuple crédule et irrité un effet immédiat : Godunov est la cause de tout le mal! Godunov, est l'antéchrist; mort à Godunov! Mais Vitiagovsky, que nous avons vu tout à l'heure se vendre au tout-puissant favori, arrive à temps pour le sauver. Il entre sur la place déguisé en homme du peuple, à moitié ivre et chantant de joyeux refrains. On lui demande la cause de cette joie qui fait un contraste si scandaleux avec la misère publique. Il raconte que Szujsky et Bielsky ont résolu d'empoisonner l'empereur; que Godunov a découvert à temps le complot et préservé la vie du souverain. En vain Kikine essaye de combattre l'effet de cette nouvelle, Vitiagovsky le traite de menteur, et voilà les deux misérables se renvoyant de l'un à l'autre les mensonges et les fourberies. La scène révèle une rare entente du théâtre. C'est le pendant de celle où nous avons vu Szujsky exciter par degré les boïars contre Godunov et décider sa perte. Au moment où le peuple incertain hésite entre les impudents mensonges de Kikine et ceux de Vitiagovsky, un émissaire de Godunov vient annoncer que son maître, eu égard à la misère publique, fera le lendemain une distribution de blé à la populace. Vive Godunov! s'écrie la foule. Son triomphe est désormais assuré.

Plus Godunov s'élève, plus Ivan décline. Le poëte nous transporte encore une fois dans le palais du tsar. A travers les fenêtres de sa chambre, on aperçoit le Kremlin, les cent églises de Moscou; une comète brille dans le ciel. Ce signe céleste a frappé l'empereur d'épouvante; il a mandé ses devins pour le lui expliquer; il a fait venir du fond de sa retraite un saint moine pour guérir les maux de son âme et ceux de l'empire, s'il est possible. Il est convaincu que la comète annonce sa

mort; il demande pardon à sa femme, il interroge son fils Fédor sur les droits et les devoirs des rois. Le médecin consulté par lui déclare qu'il n'est pas encore près de la mort. « Tu mens, réplique Ivan; mes ennemis t'ont acheté afin que tu me laisses mourir sans que j'aie eu le temps de me repentir... Je ne mourrai pas sans contrition; je vais me hâter de me repentir. Je vais me hâter, en dépit de vous, d'appeler des magiciens. Jusque-là je suis encore tsar; je saurais punir ceux d'entre vous qui veulent que je meure comme un chien, sans contrition! » — Et quand les deux magiciens qu'il a fait venir lui annoncent qu'il mourra le 10 mars, le jour de saint Cyrille, il s'emporte contre eux et les fait jeter en prison. C'est là son premier acte de contrition. Puis il fait apporter ses registres, les consulte et, comme le lion de la fable, commence une confession générale. Un messager vient l'interrompre : le feu a pris à un de ses palais.

IVAN.

Ah! c'est la colère de Dieu. C'est dans ce palais que j'ai tué mon fils, c'est là qu'il est tombé entre la porte et la fenêtre...

Il voulait se retenir au rideau, il ne le put, il retomba et le sang de sa blessure rejaillit sur le rideau.

(*Il tressaille.*)

Qu'est-ce? Écoutez? Qu'entends-je sous le plancher? Entendez-vous? Encore... encore... mais je suis encore tsar; mon heure n'est pas venue..... je puis me repentir. Irène, Fédor, Marie, approchez! approchez, boïards, mettez-vous tous devant moi. De quoi avez-vous peur? Plus près... A vous tous...

(*Il se met à genoux.*)

A vous tous je demande pardon.

BIELSKY.

Aie pitié de nous, seigneur!

SZUJSKY, *bas à Bielsky.*

Prends garde, c'est peut-être un piége qu'il nous tend.

IVAN, *à genoux.*

Mes fidèles serviteurs, il n'en est aucun, parmi vous, à qui je n'aie fait tort par mes actes ou mes paroles. Pardonnez-moi, Bielsky, Zacharine, Szujsky.

SZUJSKY.

Seigneur, est-ce à toi de nous demander pardon?

IVAN.

Tais-toi, drôle. Je peux me repentir et m'humilier devant qui je veux. Tais-toi et écoute. Je me repens... mes péchés sont sans nombre et sans mesure... j'ai été aveuglé par l'éclat de la pourpre, j'ai souillé mon âme par l'orgueil, mes lèvres par le blasphème, mes mains par le meurtre et le vol, mes entrailles par les excès, mes flancs par la débauche.

Nous te pardonnons, répond Zacharine; mais il faut songer à la guerre que tu laisses. Ivan se relève; il essaye d'apprendre à son fils Fédor ce rôle de tsar qui sera si lourd à remplir; mais Fédor est faible, inerte, il sera incapable de régner. Le tyran se prend de nouveau à regretter son fils Ivan...

On connaît, dans le *Louis XI* de Delavigne, la scène entre le vieux roi et François de Paule. Le moine italien donne à Louis de sages conseils, il lui adresse de sévères remontrances : certes, cela n'est pas sans beauté. M. Tolstoï s'en est peut-être souvenu en faisant appeler aussi un moine par Ivan. Mais la fiction qu'il invente est d'un effet bien autrement dramatique que la scène un peu froide du poëte français. Le moine qu'Ivan a appelé vit depuis trente ans dans une retraite absolue; il ignore et les fautes et les malheurs d'Ivan; les questions naïves qu'il lui pose obligent le tsar à une confession nouvelle, mais bien plus douloureuse que la première, dans laquelle Ivan trouvait du moins je ne sais quelle satisfaction d'orgueil à son humiliation volontaire. Ivan expose au moine la situation de l'empire. Que doit-il faire?

LE MOINE.

Marcher contre les ennemis. N'as-tu pas de bons généraux? Où donc est le prince Gorbaty, qui jadis triompha sur le Volga?

IVAN.

Il m'a trahi et je l'ai fait mourir.

LE MOINE.

Et Rapolovsky, le vainqueur des Tatares?

IVAN.

Je l'ai fait mourir.

LE MOINE.

Et Théodore, le vainqueur de la horde?

IVAN.

Je l'ai fait mourir; il voulait me trahir.

LE MOINE.

Tsar, la vérité n'est pas dans tes paroles. Tous ces hommes t'ont servi fidèlement... Mais où est Vorolinwsky, qui le premier planta l'étendard sur les remparts de Kazan?

IVAN.

Il est mort à la torture.

LE MOINE.

Et Pronsky, jadis vainqueur des Lithuaniens?

IVAN.

Noyé.

LE MOINE.

Que le Seigneur ait pitié de toi! Mais Kourbsky, ton fidèle auxiliaire à la journée de Kazan?

IVAN.

Ne me demande rien sur son compte. Il m'a quitté pour aller en Lithuanie se joindre à mes ennemis.

LE MOINE.

Autrefois, il m'en souvient, tous t'aimaient, ils accouraient de lointaines contrées pour te servir. Mais où est le prince Stcherbaty, Schenatiev, Obolensky?

IVAN.

Mon père, ne les nomme pas, ils ne sont plus!

. . . . . .

LE MOINE.

Eh quoi! tu les as fait périr!

IVAN.

Tous... Mais dis-moi, comment sauver l'empire?

LE MOINE.

Si tu n'étais faible et malade, je te dirais : lève-toi, prince, mène toi-même ton armée au combat. Mais tu es brisé. Je ne reconnais plus en toi le vainqueur de Kazan. Il te faut confier ton armée à quelqu'un dont le nom réveille la Russie. Ton fils Ivan doit maintenant être un vaillant guerrier, envoie-le.

IVAN, *se levant brusquement.*

Moine, l'as-tu donc nommé pour m'insulter ? Tu as osé nommer Ivan ! Je te ferai arracher la langue.

LE MOINE.

Tsar, ta colère ne m'épouvante pas, bien que je n'en comprenne pas le motif. Il y a longtemps que j'attends la mort.

IVAN (*se rasseyant*).

Pardonne, ô mon père, pardonne. Mais vraiment n'as-tu rien entendu ? Aucun bruit n'a-t-il pénétré dans ta retraite ?

LE MOINE.

La porte en a été murée jusqu'à ce jour ; dans ma sombre grotte pénétrait à peine le bruit lointain des orages du Seigneur et l'écho affaibli de la sainte cloche.

IVAN.

Mon père, je ne puis me conformer à tes conseils... mon fils Ivan... est mort...

LE MOINE.

Qui est ton héritier maintenant ?

IVAN.

Mon second fils Fédor ; mais il est faible de corps et d'esprit. On ne peut rien attendre de lui.

LE MOINE.

Alors demande à Dieu son secours.

IVAN.

Et tu n'as pas d'autre conseil à me donner ?

LE MOINE.

Tsar, ordonne de me ramener à ma cellule.

Cette scène est le point culminant du drame. Les victimes évoquées tour à tour par les naïves questions d'un moine et qui viennent se dresser l'une après l'autre, devant la conscience d'Yvan, rappellent ce lugubre cortége que, dans un rêve terrible, Shakspeare fait défiler devant l'âme perverse de Richard III. « Puissé-je peser sur ton âme demain, ô Richard... Tu m'as tué, désespère et meurs : *Despair and die* », s'écrie chacune des victimes du tyran britannique. Mais ces remords que le poëte anglais personnifie dans une allégorie fantastique nous apparaissent plus vrais, plus réels, plus poignants, dans le dialogue si habilement conçu, si heureusement gradué par le poëte russe.

Cependant les troubles de sa conscience ne font pas oublier à Ivan les affaires de l'État. Avant de mourir il lui faut la paix à tout prix. Il fait jurer par ses boïars fidélité à son fils. Il envoie des messagers au roi de Pologne ; il lui cède la Livonie, il accepte toutes les humiliations pour assurer du moins à Fédor un règne pacifique.

De son côté, l'ambition de Godunov ne s'endort pas : il a appris que les devins ont prédit la mort du tsar pour le jour de la Saint-Cyrille : le jour est arrivé, Godunov fait venir lui-même les devins. Ils persistent dans leur prédiction, et ils annoncent à Godunov qu'il sera tsar un jour. Il consulte le médecin d'Ivan. La maladie ne lui paraît pas mortelle : le tsar peut guérir s'il passe gaiement le jour fatal ; il faut le distraire, l'égayer ; sinon la vie d'Ivan est menacée. Le plan de Godunov est arrêté, il sait comment tuer l'empereur. Pour l'égayer, il commande des bouffons : il les fait entrer dans la pièce voisine et leur ordonne d'arriver en chantant quand on les appellera. Le tsar vient : plongé dans de lugubres pensées, pour les dissiper il ordonne d'apporter son trésor. Il veut y choisir lui-même les présents qu'il destine au roi Batory et à la comtesse de Hastings. Il se sent bien en vie : demain il fera brûler les devins qui ont osé prédire sa mort. C'est le moment attendu par Godunov : il va, dit-il, aller voir si les devins persistent encore dans leur prédiction. Il revient : les devins ont dit que leur science était infaillible et que le jour n'était pas encore passé. A ce défi, toute la colère à Yvan se révolte :

Ah ! le jour n'est pas encore passé ! Tu oses me regarder, misérable ! Ah ! j'ai compris tes regards : tu viens me tuer, traître. Fédor ! mon fils, ne le crois pas, c'est un misérable, ne le crois pas.

(*Il tombe à la renverse.*)

BIELSKY.

Vite, un médecin !

IVAN.

Un prêtre !

BIELSKY.

Holà ! eh !

A ce cri, les bouffons entrent en chantant sur la scène. Ils ont cru que c'était le signal annoncé par Godunov. Le médecin arrive trop tard. Ivan est mort. Godunov du haut du balcon annonce cette nouvelle au peuple : le peuple, travaillé par Vitiagovsky, s'écrie que Szujsky et Bielsky l'ont empoisonné. Fédor éperdu charge Godunov d'exercer le pouvoir en son nom : immédiatement Godunov exile ses deux rivaux, ordonne aux autres boïards de se retirer dans des monastères, chasse la mère de l'empereur. Le voilà sur les marches du trône... Il y montera bientôt, à la mort du faible Fédor, dont il tuera le frère, le jeune Dmitri. Le spectateur familier avec l'histoire aperçoit dans le lointain la longue série des catastrophes qui vont fondre sur la Russie. Elles sont la suite et la conséquence de la tyrannie d'Ivan, et le drame n'est pas moins une leçon pour les princes despotes que pour les peuples qui se laissent gouverner par eux.

LOUIS LEGER.

COLLÉGE DE FRANCE.

HISTOIRE ET MORALE.

COURS DE M. ALFRED MAURY.

(de l'Institut).

La France au XVIIIe siècle (1).

VIII

L'OPINION PUBLIQUE.

Pour faire l'histoire du mouvement des idées au siècle dernier, il ne faut pas seulement parler de la philosophie, il faut aussi mentionner l'opinion publique, sur laquelle les philosophes exercèrent une grande influence et dont ils furent souvent les plus fidèles interprètes. Ce pouvoir, devenu si formidable de notre temps, ne s'est pas établi sans éprouver de longues résistances. Le gouvernement d'autrefois ne le vit pas grandir sans appréhension ni mauvaise humeur. Ainsi, quand le régent rendait au parlement son autorité, il faisait un sacrifice à l'opinion; mais à peine eut-il rétabli les magistrats dans leurs droits qu'il éprouva leur résistance; il tint un lit de justice en 1718, et bientôt tout le parlement en corps fut exilé. Les arrestations, les lits de justice, les luttes, continuèrent sous Louis XV. Mais l'opinion se retira du parlement. Où était-elle? Dans les pamphlets de Voltaire. Mobile comme la nation, parfois égarée, plus souvent du bon côté, l'opinion suivait le progrès des idées.

Le parlement, libéral d'abord, et soutenu par l'opinion dans sa lutte contre les ministres, ne pouvait être, au reste, un miroir fidèle de cette opinion publique qui l'avait d'abord appuyé; il avait fini par n'être plus que le représentant de lui-même, d'un certain ordre de privilégiés, des magistrats. D'autre part, tous les progrès s'accomplissaient, pour ainsi dire, en dehors du gouvernement; ce fut seulement sous Louis XVI, sous le ministère Turgot, que les idées nouvelles y pénétrèrent. Louis XV ne faisait que suivre la tradition de Louis XIV, et loin de favoriser le progrès, il s'efforçait d'arrêter les manifestations des idées et de réagir contre l'esprit de nouveauté. Dans cette lutte de tous les ordres de l'État, de l'esprit ancien et de l'esprit nouveau, le point d'appui manquait.

Il fut fourni par l'opinion publique. Elle triompha du clergé, du parlement, de l'État. En dépit des douanes intellectuelles, les écrits des réformateurs se répandirent à foison. Les mesures préventives et coercitives devinrent de plus en plus impuissantes contre ce que l'on peut appeler la conspiration de l'opinion publique, dans laquelle entraient des hommes même du gouvernement, non précisément en qualité de fonctionnaires, à titre d'agents du roi, mais comme hommes privés, et par leur action personnelle. C'est ainsi que Gournay, qui était intendant et faisait partie du conseil de commerce, se prononça pour la suppression des barrières qui entravaient les transactions dans le commerce des toiles peintes; il combattit le système prohibitif imaginé par Colbert pour soutenir cette industrie et défendu alors par l'intendant Forbonnais. Quesnay, qui était en économie comme en médecine un réformateur, était médecin du roi et de madame de Pompadour, et logeait à Versailles.

L'ombrageuse susceptibilité du gouvernement, des corps et des hommes puissants, tenait la censure dans un continuel état de crainte sur ce qu'elle pouvait permettre de publier. Aucun censeur n'eût osé approuver l'*Esprit des lois*. Ce livre qui, pour notre patrie, est un titre de gloire, fut imprimé à l'étranger sans nom d'auteur. La *Henriade*, sortie de presses secrètes à Rouen, fut introduite furtivement à Paris. La louangeuse *Histoire du siècle de Louis XIV* et les *Éléments de la philosophie de Newton* furent apportés en France par des contrebandiers. Lorsque de pareils ouvrages s'étaient répandus par la contrebande, on en tolérait la vente, on autorisait les auteurs à les citer dans des livres revêtus du privilége royal, puis on se décidait enfin à la permettre. Il était, au reste, bien plus difficile de faire circuler des écrits judicieux sur quelques points d'administration de droit ou d'histoire que les écrits licencieux, qui abondaient; c'est que les premiers critiquaient les gens en place, tandis que les seconds n'attaquaient pas les personnes, si ils consternaient les âmes honnêtes.

Deux graves inconvénients résultaient d'un tel état de choses; car le livre utile et le livre dangereux subissaient souvent le même sort. Plus d'un auteur cessa de se respecter en composant des ouvrages que nul n'était obligé d'avouer; l'irritation des écrivains les fit dépasser les bornes que tous auraient dû se prescrire, et il parut doux d'exercer des vengeances. En même temps la cupidité s'éveilla. Des imprimeurs multiplièrent les presses clandestines, des libraires eurent des magasins secrets; ils formèrent des relations pour recevoir et pour répandre la contrebande littéraire, et d'habiles colporteurs, luttant d'adresse avec la police, distribuèrent les productions désirées. Jamais les spéculateurs n'auraient eu intérêt à réunir tant de moyens de tromper l'autorité, si la fraude n'avait pu s'exercer que sur un petit nombre de livres justement condamnés. Mais ces moyens une fois rassemblés servirent à répandre toute espèce d'écrits, jusqu'aux plus virulentes diatribes, jusqu'aux plus infâmes obscénités.

L'autorité déployait vainement ses rigueurs. Une déclaration du roi porta, en 1757, la peine de mort contre les auteurs d'*écrits tendant à attaquer la religion, à émouvoir les esprits, à donner atteinte à l'autorité du roi, et à troubler l'ordre et la tranquillité de ses États*. Helvetius n'en publia pas moins son livre l'année suivante. Le contrôleur général de L'Averdy fit promulguer la défense absolue d'écrire sur les matières d'administration; les bro-

(1) Voyez les numéros 33, 37, 39 et 44, pages 522, 593, 623 et 691.

chures sur les finances se vendirent plus cher, et n'en furent pas moins nombreuses. La distribution des ouvrages probibés, quelquefois interrompue ou ralentie, reprenait bientôt son cours; la curiosité d'un côté, la cupidité de l'autre, surmontaient tous les obstacles. Pourtant les poursuites contre les vendeurs d'ouvrages défendus s'exerçaient avec sévérité. Rarement il se passait quinze jours sans que la police arrêtât des libraires et des colporteurs qu'elle envoyait à la Bastille, au Fort-l'Évêque, ou à Bicêtre. En 1768, il y eut des gens condamnés à la marque et aux galères pour avoir vendu des brochures, parmi lesquelles le jugement cite l'*Homme aux quarante écus*, et un drame intitulé *Éricie ou la Vestale*. De plus, trois autorités pouvaient sévir contre un écrivain; il ne lui suffisait pas toujours d'en avoir deux en sa faveur. Le parlement faisait saisir les *Conciles* du P. Hardouin, sortis des presses de l'Imprimerie royale. La Sorbonne censurait *Bélisaire*, que le roi et les magistrats laissaient circuler. Au commencement du règne de Louis XVI, le parlement se rapprocha du clergé, quand les conseillers condamnèrent au feu une brochure de Voltaire contre les moines, intitulée *Diatribe à l'auteur des Éphémérides*. L'avocat général proclama l'étroite alliance du parlement et du clergé. Parfois les trois autorités étaient d'accord. Le ministère lançait des lettres de cachet, les évêques publiaient des mandements, le parlement rendait des arrêts. Beaucoup de livres étaient dénoncés, saisis, brûlés, et l'on ne faisait ainsi qu'exciter l'enthousiasme du public pour des ouvrages destinés à vivre, ou désigner à sa curiosité des pamphlets dont il eût autrement ignoré l'existence.

Pendant treize ans, Malesherbes fut chargé de la direction de la librairie; mais il ne faut pas se le représenter dans cette place comme un ministre investi de la confiance de son roi, qui l'appelle à réformer une importante partie de l'administration. Les fonctions de directeur de la librairie, qui dépendaient de la chancellerie, étaient secondaires. Le hasard y porta Malesherbes, son père, après avoir été nommé chancelier, la lui ayant donnée en 1750; et le gouvernement songeait si peu à profiter de ses lumières que, lors de la déclaration de 1757, son avis ne lui fut pas même demandé. Malesherbes rédigea des mémoires sur les moyens de mettre un terme aux abus de la presse. Il y prévenait que son opinion serait blâmée par beaucoup de personnes, mais, ajoutait-il, si on ne l'adoptait pas, tous les règlements seraient inutiles. « Je ne connais », disait Malesherbes, « qu'un moyen pour faire exécuter les défenses, » c'est d'en faire fort peu. Elles ne seront respectées que » lorsqu'elles seront rares ». En conséquence, il émettait le vœu que les auteurs fussent libres de publier leurs pensées, notamment sur toutes les parties de l'administration et de la jurisprudence, et que la censure se bornât à prévenir les attaques contre la religion, les mœurs et l'autorité royale. Malheureusement la place de Malesherbes ne lui donnait point le droit de provoquer directement de telles réformes. Ses mémoires furent écrits pour le Dauphin, qui les lui avait fait demander; jamais ils n'ont été connus de Louis XV; jamais ils n'ont été discutés ni lus dans ses conseils.

La censure n'en subsista donc que de plus belle, mais cette censure, si elle atteignait les livres, ne pouvait arrêter les conversations des salons et ces réunions périodiques que l'on commençait à désigner sous le nom de *clubs*. Les réformes économiques furent préparées par le *club de l'Entre-sol*, où Dutot, l'ancien commis et défenseur de Law, Melon, l'abbé de Saint-Pierre et d'Argenson agitaient les grandes questions sociales. Le *club de l'Entre-sol* fut fermé, il est vrai, par le cardinal Fleury, mais comment fermer les salons? Que de ballots de paroles, que de phrases, de discours, passèrent en contrebande sans que la police ait pu les saisir! Quand un club était fermé, la pensée libre, audacieuse, se réfugiait dans d'autres lieux, chez Helvétius, chez d'Holbach, chez madame de Tencin, chez madame Geoffrin, chez madame du Deffant. Turgot, qui fut intendant, puis secrétaire d'État au département de la marine, et remplaça ensuite l'abbé Terray au comptoir général des finances, Turgot, avant d'être ministre, était un des habitués du salon d'Helvetius et de madame Geoffrin. C'est chez cette dernière que Raynal développait avec abondance ses idées sur Colbert et sur l'avenir des colonies, que Morellet exposait ses vues si sages sur l'industrie, que Diderot abordait avec sa verve intarissable les questions les plus diverses.

Les Académies de province participaient aussi à ce mouvement des idées. C'est ainsi que Rousseau fut couronné par l'Académie de Dijon, et qu'en 1757, l'Académie d'Amiens couronnait un mémoire sur *les Corps de métiers*, dans lequel on affirmait que la mendicité avait pour cause principale l'existence des corporations, et où l'on proposait pour remède de supprimer à la fois inspecteurs, maîtrises et communautés. Marmontel dirigeait alors *le Mercure*. Enfin les journaux commençaient à être l'expression de l'opinion publique, et l'on sait que Turgot, ne trouvant pas d'appui dans la cour pour ses doctrines généreuses, rétablit le *Journal des éphémérides du citoyen*, où Baudeau, Morellet et Boncerf préparèrent la voie aux réformes en démasquant les abus.

L'opinion publique, en trouvant des centres et des organes, prenait chaque jour plus de force, et Malesherbes put dire dans son discours de réception à l'Académie française: « Il s'est élevé un tribunal, indé- » pendant de toutes les puissances, et que toutes les » puissances respectent, qui apprécie tous les talents, » qui prononce sur tous les genres de mérite; dans » un siècle où chaque citoyen peut parler à la nation » entière par la voix de l'impression, ceux qui ont le » talent d'instruire les hommes ou de les émouvoir » sont, au milieu du public dispersé, ce qu'étaient les » orateurs de Rome et d'Athènes au milieu du peuple » assemblé. »

Au lieu d'accepter franchement l'intervention de l'opinion publique, le gouvernement se déconsidérait par des luttes impuissantes. Lorsque le projet d'élever un monument tel que l'*Encyclopédie* fut annoncé, l'autorité, en protégeant cette immense entreprise, aurait pu exercer une sage influence sur les hommes qui la dirigeaient et les contenir dans les bornes de la modération; mais incertaine et sans but, elle permettait, arrêtait, laissait reparaître et supprimait encore l'entreprise. Le ministère était-il mécontent du clergé, les livraisons paraissaient régulièrement; voulait-il se rapprocher du clergé, les souscripteurs recevaient l'ordre de porter leurs exemplaires à la police, et ce qu'on pouvait saisir de l'édition était muré dans une chambre de la Bastille. La lutte du pouvoir contre l'opinion se traduisait ainsi par un système de bascule. Toutes ces variations avaient pour résultat d'irriter les esprits et d'encourager tous les écarts en prouvant la faiblesse et la versatilité du pouvoir.

Un gouvernement plus éclairé sur le bien public, non-seulement aurait rendu un nouvel édit sur la presse, mais il aurait jugé quels services pouvaient lui rendre les écrivains. Quand il existe dans un pays un homme tel que Montesquieu, si le chef de l'État néglige ses lumières et interdit ses ouvrages, on peut, sans exagération, taxer le gouvernement de ce pays d'aveuglement. Voltaire fut quelque temps tourmenté du désir de vivre à la cour; il ambitionnait les honneurs politiques d'Addison et de Prior. On aurait pu profiter de cette ambition pour rendre son influence toujours digne de son talent. Voltaire fut dédaigné; on lui donna une charge de gentilhomme ordinaire de la chambre, en lui disant de la vendre et de n'en garder que le titre. Madame de Pompadour et le duc de Choiseul comprenaient la maladresse qu'il y avait à repousser un homme de génie dont on ne pouvait et dont on ne voulait pas briser la plume; mais ils ne considérèrent dans la circonstance que leur intérêt personnel. La favorite fit au poëte un accueil aimable, parce qu'elle désirait être louée dans ses vers. Lorsqu'elle reconnut que cet accueil déplaisait à Louis XV, et qu'elle donnait des armes à ses ennemis, elle protégea la coterie qui, pour désoler Voltaire, mettait Crébillon au-dessus de lui. Les vues de Choiseul sur les chefs du parti philosophique n'avaient pas beaucoup plus d'étendue que celles de madame de Pompadour; mais, en les supposant dignes d'un ministre, il aurait vainement essayé de les faire comprendre dans une cour où il n'y avait qu'erreur et faiblesse, parce que tout y était corruption.

Je ne reproche pas à la monarchie de Louis XV d'avoir pris à cœur son rôle de tuteur de la nation; j'ai suffisamment insisté, dans le cours de l'année dernière, sur l'action bienfaisante qu'a exercée autrefois le gouvernement royal en France, et sur ce qu'il y avait d'excusable et même de touchant, si l'on veut, jusque dans son erreur. Mais enfin un bon tuteur n'est pas celui qui veut être nécessaire éternellement, c'est celui qui met son pupille le plus tôt possible en état de se passer de ses soins. C'est ce que la royauté d'autrefois eut infiniment de peine à comprendre. L'État ne soupçonna point que la multiplicité des intérêts ne lui permettrait pas toujours, vu l'immense expansion et le développement de toutes choses, de maintenir la centralisation administrative. A Dieu ne plaise que nous condamnions, sans admettre de circonstances atténuantes, les hommes d'autrefois! Un mot doit suffire pour les excuser; ils n'étaient pas préparés. Quand un homme de génie comme Bossuet ne soupçonnait pas les erreurs de sa *Politique tirée de l'Écriture sainte*, quand il était si loin d'entrevoir les institutions que réclamaient les besoins nouveaux, qui donc aurait pu les prévoir?

Dans ces circonstances, la nation se trouva comme un jeune homme tenu longtemps en charte privée, comme une jeune fille trop sévèrement élevée, ridiculement surveillée, réduite toujours à se taire. On sait ce que produisent au jour de l'émancipation l'attrait du fruit auparavant défendu, l'explosion des désirs trop longtemps contenus, aiguisés, surexcités. Étonnez-vous après cela des indignations, des colères, des extravagances, des excès, des folles aspirations de la nation française, au jour où arriva son émancipation!

Deux institutions surgirent alors tout à coup, la représentation nationale et la presse, pour lesquelles l'éducation du pays n'était pas faite, et qui, à raison de cela, offraient des dangers. Malesherbes était frappé des uns, Turgot des autres. Tous deux avaient raison, mais chacun d'eux ne voyait les choses qu'incomplétement. Des états généraux, disait Malesherbes, une assemblée nationale, une représentation nationale, voilà le vrai besoin, voilà le vrai remède. Et Malesherbes se trompait; les états généraux ne suffisaient pas. Froissé de la résistance des parlements, Turgot ne comprenait pas cette représentation nationale, il n'y voulait voir qu'une coalition d'intérêts mesquins, il trouvait que la nation n'était pas assez mûre, il ne voyait que l'opinion. Mais l'opinion elle-même a besoin d'être préparée, d'être conquise individuellement, pour que la somme de toutes ces opinions individuelles qu'on nomme l'opinion publique ait du sérieux, une valeur solide. Il faut que chacun, par sa propre étude, ses propres méditations, cherche à se faire une opinion raisonnée des choses, au lieu d'adopter toute faite l'idée que lui sert son journal, ou que lui transmet son voisin. C'est l'ensemble de ces opinions raisonnées qui peut donner naissance à une opinion publique vraiment capable d'éclairer le pouvoir. Turgot avait trop de confiance en elle, car, de son temps, l'opinion n'en était pas arrivée là. Mais, avec Malesherbes, nous devons dire que la nation doit toujours être représentée près du pouvoir, qui ne saurait sans danger se passer de son concours. C'est cette représentation nationale qui modère, arrête au besoin, par la sagesse et la prudence de ses membres, les entraînements et les écarts de l'opinion, faillible de sa nature, faillible surtout chez un peuple aussi changeant que les Français.

L'ancien régime fit la double faute, non-seulement de se passer pendant longtemps de l'opinion, mais encore de la faire taire; non-seulement de ne point chercher à constituer une représentation nationale, mais encore de résister aux réclamations fondées d'une magistrature qui en était une pâle et imparfaite image; et quand, sous Louis XVI, on comprit qu'il fallait recourir à ce double appui de l'opinion et des représentants constitués de la nation, le mal était si profond, l'exaltation si grande, que ces remèdes furent impuissants. L'opinion, longtemps contrainte d'être séditieuse par le silence qui lui était imposé, garda ses allures révolutionnaires; elle livra la nation aux excès, sans que la représentation nationale, qui n'avait point eu le temps de conquérir la confiance et d'établir son autorité, pût s'y opposer.

IX

POURQUOI LES PROGRÈS ACCOMPLIS EN FRANCE AU XVIIIe SIÈCLE N'ONT-ILS PU CONJURER LES VIOLENCES DE LA RÉVOLUTION?

La Révolution accomplit ce que, dans l'ordre économique et politique, le XVIIIe siècle avait préparé.

Comment a-t-il pu se faire qu'un mouvement qui n'avait rien d'imprévu, qui n'était que la conséquence logique du développement de l'esprit humain, qu'un mouvement dont tous comprenaient aussi bien les tendances que les causes, que tous d'ailleurs avaient tant d'intérêt, non pas à refouler, mais à suivre en le surveillant, qu'un mouvement si bien expliqué, justifié, correspondant à tant d'aspirations et de besoins généralement reconnus, n'ait pas amené graduellement et sans violences une transformation régulière, complète, de la France? Comment se fait-il que ce mouvement, si bien préparé par tant d'années d'un labeur sérieux, intelligent, ait abouti, en des jours de sinistre mémoire, à un affreux bouleversement? Comment se fait-il que ce qui semblait devoir tout guérir, tout apaiser, animer tout d'une vie nouvelle, ait jeté les Français, en proie au vertige, en un chaos où l'on put croire que la société allait pour jamais disparaître? Comment se fait-il que ce grand XVIIIe siècle, qui exerce encore sur nous son heureuse influence, que ce XVIIIe siècle, je ne dis plus si intelligent seulement, mais si humain, si jaloux du bonheur des hommes, ait eu pour achèvement 1792, 1793, 1794, c'est-à-dire une des périodes les plus sanglantes de notre histoire?

Telle est la question qui se présente naturellement ici.

Le mouvement du XVIIIe siècle avait été surtout un mouvement d'idées théoriques. Les progrès s'étaient accomplis plus dans les idées que dans les mœurs. Or, une société n'est définitivement en progrès, elle ne marche que quand les mœurs cheminent de concert avec les idées. Les idées du XVIIIe siècle avaient été plus vite que les mœurs. Cette disparate s'explique par une raison que j'ai déjà indiquée et qui résulte des avantages et des inconvénients de toute théorie. La théorie, c'est l'idéal, l'absolu, qui souvent est à une grande distance du possible. Avec toute l'ardeur des besoins qui exigeaient impérieusement leur satisfaction si longtemps refusée, avec toute l'exaltation d'une imagination qui ne voit que l'infiniment bon et l'infiniment désirable, on embrassait les théories nouvelles, et l'on méconnaissait les difficultés qu'opposait la pratique naturelle des choses. Ajoutez à cela les imprudences du gouvernement qui, soit qu'il approuvât certaines théories, soit surtout qu'il flétrît certains abus, provoquait nécessairement des réflexions dangereuses de la part de ceux qui souffraient et désiraient conséquemment, avec une vive impatience, les remèdes à leurs maux. Le gouvernement découvrait le mal et ne montrait pas franchement l'intention de le guérir.

Toute théorie suppose, avant d'être appliquée, l'apprentissage, c'est-à-dire l'étude de la pratique. Le gouvernement n'avait pas, dans ces circonstances, le rôle le plus facile. Que demande-t-on à un gouvernement? Ce ne sont pas des idées, mais des actes. Il fallait agir, mettre aussi vite que possible à exécution des théories toutes nouvelles. Indépendamment de cette difficulté provenant de circonstances exceptionnelles, le gouvernement en trouvait une autre en lui-même : il dépendait trop de personnes privilégiées et intéressées à l'existence du mal; la représentation nationale n'existait pas.

Les principes étaient posés, mais on ne savait comment les faire passer dans la pratique. Le peuple et ses meneurs, sans se préoccuper des difficultés, exigèrent des réformes qui ne pouvaient s'opérer sur-le-champ sans porter une grave atteinte à des intérêts puissants et respectables; il s'indigna du retard : de là l'explosion. On regarda comme des ennemis des nouveaux principes ceux qui ne croyaient pas qu'on pût les réaliser immédiatement sans danger, et on les confondit avec ceux qui repoussaient ces principes d'une manière absolue.

Ainsi, par exemple, le parlement posa en principe que le vote de l'impôt devait avoir lieu par la nation, mais on ne savait comment arriver, dans la pratique, à une représentation réelle du pays.

Quand le roi, treize ans avant la révolution, résolut d'abolir la corvée, il inscrivait ce passage dans son préambule : « A l'exception d'un petit nombre de pro-
» vinces (les pays d'état), presque tous les chemins du
» royaume ont été faits gratuitement, par la partie la
» plus pauvre de nos sujets. Tout le poids en est donc
» retombé sur ceux qui n'ont que leurs bras et ne sont
» intéressés que très-secondairement aux chemins; les
» véritables intéressés sont les propriétaires, presque
» tous privilégiés, dont les biens augmentent de valeur
» par l'établissement des routes. En forçant le pauvre à
» entretenir celles-ci, en l'obligeant à donner son temps
» et son travail sans salaire, on lui enlève l'unique res-
» source qu'il ait contre la misère et la faim, pour le
» faire travailler au profit du riche. » On le voit, le gou-

vernement avait fini par confesser le mal ; mais le confesser à une nation impatiente, sans prendre des mesures pour le faire immédiatement disparaître, c'était l'irriter !

Quand on entreprit, à la même époque, de détruire les entraves que le système des corporations industrielles imposait aux ouvriers, on proclama, au nom du roi, « que le droit de travailler est la plus sacrée de » toutes les propriétés, que toute loi qui lui porte atteinte » viole le droit naturel et *doit être considérée comme nulle* » *de soi*, que les corporations existantes sont, en outre, » des associations bizarres et tyranniques, produits de » l'égoïsme, de la cupidité et de la violence ». De semblables paroles, dit avec raison un publiciste éminent, Tocqueville, étaient périlleuses sans doute, mais ce qui l'était plus encore, c'était de les prononcer en vain, car quelques mois plus tard on rétablissait les corporations et la corvée.

En effet, ce qui caractérise cette époque, c'est la hardiesse des projets. Les projets étaient hardis parce qu'au lieu d'être préparés dans des assemblées et des conseils d'hommes expérimentés, versés dans la pratique des affaires, ils étaient conçus par des écrivains et dans la sphère des idées pures. Or, à côté des réformateurs se trouvaient des hommes aussi rétrogrades que les autres étaient avancés, et leur résistance ne donnait que trop de crédit aux déclamations opposées, surtout chez une nation telle que la nôtre, qui se laisse toujours un peu prendre aux phrases et aux grands mots.

Le rôle des ministres réformateurs était des plus difficile : les privilégiés devenaient les ennemis du ministre qui parlait de faire des réformes; les novateurs trouvaient toujours qu'on n'en faisait pas assez. C'est ce qui arriva pour Turgot, pour Necker. Aussi tout le monde échoua. Les philosophes échouèrent avec Turgot, les banquiers avec Necker, les courtisans avec Calonne et Brienne. Les états généraux furent convoqués trop tard. Les hommes pratiques et progressifs à la fois y manquaient d'ailleurs, comme ils ont manqué, sauf quelques rares exceptions, aux deux assemblées qui les ont suivis; et c'est précisément parce que ce double esprit faisait défaut que la violence prévalut. Le langage déclamatoire des représentants d'alors est l'image fidèle de l'esprit qui régnait.

Les corps qui auraient pu, à la fin du XVIIIe siècle, exercer sur le gouvernement une influence bienfaisante, parce qu'ils formaient l'unique contre-poids qu'eût alors l'autorité royale, les Parlements, étaient animés au fond de sentiments moins libéraux que la royauté. Leur opposition n'avait guère pour objet que la défense de leurs propres priviléges. La noblesse et le haut clergé, qui bénéficiaient de la dilapidation des ressources publiques et des abus, enrayaient les efforts tentés par Louis XVI pour y remédier, et donnaient l'exemple de l'esprit de faction, qui ne tarda pas à s'emparer du tiers état lui-même. Le pouvoir royal se trouva ainsi de plus en plus isolé, et, cherchant un point d'appui, il tergiversa.

Ainsi, au lieu de pouvoir opérer graduellement des réformes, le roi et ceux qui les voulaient avec lui se trouvèrent en face de résistances de toute nature. Le tiers état, poussé par les plus impétueux, ne garda plus de mesure ; fort de son nombre et de la justice de sa cause, il contraignit par son énergie et par son audace le pouvoir royal à céder à ses réclamations, et frappa d'impuissance la résistance des deux autres ordres.

C'est donc par une explosion que finit un mouvement pacifiquement commencé dans les esprits, mais qui n'avait pas pénétré assez tôt dans les choses. On se hâta de bâtir sur un sol ébranlé, et, comme toutes ces constructions hâtives dont les fondations n'ont point été longuement préparées, l'édifice de 1789, malgré sa grandeur, n'eut qu'une existence éphémère ; la révolution ne réussit qu'à poser des principes, qu'à formuler ce qu'avait élaboré la pensée du XVIIIe siècle, mais il ne put fonder un ordre politique stable, reposant sur ces principes mêmes. Toutes les crises que la France a traversées ont été la conséquence de ce mal originel. Sans doute nous avons beaucoup acquis. Napoléon Ier reprit l'œuvre administrative de Louis XIV, en la complétant et l'agrandissant. Au gouvernement impérial nouveau appartient l'initiative de mesures économiques empreintes d'un véritable libéralisme et qui ont assuré la liberté du travail; mais nos mœurs politiques se sentent encore de la longue absence de pratique et d'expérience dont elles ont eu à souffrir.

ALFRED MAURY.

VARIÉTÉS.

Les funérailles de Napoléon (1).

LETTRE TROISIÈME.

LA CÉRÉMONIE DES FUNÉRAILLES.

Vous avouerai-je, ma chère amie, que quand Françoise vint m'éveiller de bonne heure le matin de ce jour mémorable, alors que les étoiles brillantes étincelaient encore au-dessus de nos têtes, qu'une belle gelée faisait resplendir au ciel un

---

(1) Suite et fin. — Voyez le numéro précédent.
Nous avons reçu la lettre suivante :

« Fontainebleau, 19 octobre 1867.

» Monsieur,

« Je lis dans votre numéro 46, cinquième année de votre *Revue des cours littéraires*, à la page 741, 9e ligne, 1re colonne, qu'un sieur *Pierret* était un des fidèles serviteurs de Napoléon Ier. C'est une erreur. Celui qui était l'officier de bouche de l'Empereur, qui l'a assisté jusqu'à son dernier soupir, qui a donné au Louvre le mouchoir qui a essuyé la sueur mortuaire de Napoléon Ier, qui a, enfin, été chercher les cendres du vaincu de Waterloo et qui fut son héritier, est un nommé *Pierron*, que je connais beaucoup et qui habite près de moi. Cette erreur de nom vous sera facile à rectifier et enlèvera une légère tache aux délicieux récits que M. Thackeray nous fait des funérailles de Napoléon Ier.

» Agréez, etc., CH. CONSTANT,

« Membre de la Société archéologique de Seine-et-Marne. »

croissant de lune aussi tranchant qu'un rasoir, et que soufflait un diable de vent du nord qui vous donnait l'onglée et vous gelait les jambes aussitôt que vous les sortiez du lit ; — vous avouerai-je, dis-je, que quand Françoise m'appela en me disant : « *V'là vot' café, monsieur Titemasse ; buvez-le, il est tout chaud* (1) », je me sentis, après avoir pris mon café au lait, si bien sous mes trois couvertures, que pendant un bon quart d'heure personne n'eût pu dire si je verrais ou ne verrais pas les funérailles de Napoléon.

Outre le froid, il y avait, ma chère amie, un autre motif à ma perplexité. Les Français voudraient-ils ou ne voudraient-ils pas offrir en holocauste aux mânes de Napoléon quelques-uns de nos compatriotes, et la fête ne finirait-elle pas par un massacre ? On disait dans les journaux que lord Grandville avait envoyé des circulaires à tous les Anglais résidant à Paris, pour les prier de rester chez eux. Les journaux français publiaient ces nouvelles et nous prévenaient charitablement du destin qui nous attendait. Lord Grandville avait-il écrit ? — Certainement, pas à moi ; ou avait-il écrit à tout le monde, excepté à moi ? et devais-je être la victime, — la victime expiatoire, que l'on devait saisir, aussitôt que j'aurais montré ma figure aux Champs-Élysées, et immoler au patriotisme français, aux accents d'une frénétique *Marseillaise?* Soyez sûre, madame, que, grand ou petit, personne ne fut tranquille ce jour-là ; que les plus braves tremblèrent ; et que S. M. Louis-Philippe, en ôtant le matin son bonnet de nuit, dut adresser au ciel la prière de pouvoir le remettre tranquillement le soir.

Comme nous sortions, mon ami et moi, pour nous rendre à l'église des Invalides, pour laquelle un député nous avait obligeamment procuré des billets, nous vîmes le plus charmant spectacle de la journée, et je ne veux pas, chère miss Smith, vous priver du récit de cette aventure.

Dans la maison même où j'habite, mais environ cinq étages plus bas que moi, loge une famille anglaise consistant en : 1° une aïeule, respectable dame de soixante-dix ans environ, mais bien portante et conservant encore des restes de beauté, et la femme la mieux mise de Paris ; 2° un grand-père et une grand'mère, jeunes pour porter ce titre ; 3° une fille ; 4° enfin, deux petits enfants, l'un de trois, l'autre d'un an, appartenant l'un à un fils, l'autre à une fille qui sont dans les Indes. Le grand-père, qui est aussi fier de sa femme qu'il y a trente ans, le jour de son mariage, qui ne manque pas une occasion de lui faire un compliment, qui enfin, quand il entre dans un salon, regarde fièrement autour de lui, en ayant l'air de dire au dedans de lui-même : « Messieurs, voilà ma femme ; » trouvez-m'en une pareille en Angleterre », ce gentilhomme, dis-je, a loué pour sa femme une chambre sur l'avenue des Champs-Élysées, ne voulant pas l'exposer à prendre froid sur un balcon en plein air.

En descendant, nous trouvâmes la famille prête à sortir dans l'ordre de marche suivant :

L'aïeule, marchant doucement en tête, accompagnée de sa petite-fille ;

Une nourrice, portant le plus jeune des petits, profondément endormi ; plus un grand panier contenant des casseroles, des bouteilles de lait, des gâteaux, des serviettes, etc., un hochet de corail et un cheval de bois à l'aîné ;

Une domestique portant un panier de provisions ;

Le grand-père tout de neuf habillé, la barbe faite, le chapeau brossé, avec ses gants de peau de daim, sa canne de bambou, son grand habit brun, marchant d'un air roide et solennel, sa femme au bras ;

L'aîné des petits enfants, avec des jambières de cuir et un costume écossais, sautant gaiement entre les jambes de son grand-père qui aurait voulu de tout son cœur le voir à la maison. L'expression de son visage semblait dire à sa femme : « Ma chère amie, vous auriez bien fait de laisser les petits à » la maison avec la bonne, car nous allons avoir à lutter con- » tre une terrible foule aux Champs-Élysées. »

La mère, qui allait à une partie de plaisir, avait cependant la figure bien triste. Elle allait avoir à veiller d'abord sur sa grand'mère qui marchait en tête, puis sur le petit endormi aux bras de la nourrice. A combien de dangers allait-il être exposé ! Le froid, la bousculade, une chute de la nourrice ; que sais-je encore ? Il lui fallait cependant paraître joyeuse aux yeux de son mari qui était si bon pour elle, et qui avait fait une dépense si considérable dans l'espoir de lui procurer un moment de plaisir ; il fallait lui laisser croire qu'elle n'éprouvait que de la joie. Enfin elle devait avoir incessamment les yeux sur l'aîné des petits, qu'elle voyait déjà perdu pour toujours, ou mis en pièces par la foule.

Au milieu de ces réflexions, la petite bande avait parcouru une des rues conduisant aux Champs-Élysées, et débouchait dans l'avenue. Les quatre détachements ci-dessus décrits, qui s'étaient tenus séparés dans la rue, se réunirent et se mêlèrent un moment ensemble. Miss X... commença à parler à sa grand'mère qu'elle accompagnait.

« Oh ! ma chère ! parlez français », dit la vieille dame en regardant autour d'elle d'un air inquiet ; puis elle commença un discours qu'elle supposait être en cette langue, mais qui ne ressemblait pas plus à du français qu'à de l'iroquois. Le secret était dévoilé ; cette pensée imprima sur le visage de la grand'mère un air de frayeur qu'elle chercha à dissimuler de son mieux. Ces deux pauvres dames avaient mis dans leur tête qu'il y aurait ce jour-là un massacre général des Anglais séjournant à Paris, et elles avaient emmené leurs enfants avec elles pour être égorgés tous ensemble.

Tendres cœurs de mères, femmes aux yeux mouillés de larmes, Dieu vous conduise ! Touchantes sont vos larmes, bien que le motif qui les fait couler n'existe que dans votre imagination. Je ne crois pas qu'il en ait été répandu, en ce jour, de plus sincères que celles qui vinrent aux yeux de la grand'mère, mais qu'elle renfonça aussitôt comme si elle en eût eu honte, tout en traversant la chaussée avec sa petite troupe. Songez au bonheur qu'elle éprouva ce soir, en rentrant au logis, de voir qu'aucun Anglais n'a été mis à mort, et que sa couvée s'endort sous son aile ; et demain, quand elle s'éveillera bénissant Dieu de ce que ce fameux jour est passé ! Pendant que nous faisions ces réflexions mon ami et moi, le grand-père avait pris sur son épaule l'aîné des petits, dont le costume écossais domina la foule.

Quand ce petit cortége eut défilé, ce fut le tour du grand cortége, qui arriva au milieu de détonations de l'artillerie, du déploiement des drapeaux, des flots d'encens, des éclats des trompettes, du roulement des tambours, et qui fut reçu aux Invalides par un chœur de six cents choristes accompagnés de trois cents musiciens. Il y avait de tout dans ce cortége : de la cavalerie et de l'infanterie, des bottes à l'écuyère et des buffleteries jaunes, des cuirasses et des baïonnettes, de

(1) Ces mots sont en français dans le texte.

la garde nationale et de la troupe de ligne, des maréchaux et des généraux tout couverts d'or, de coquets aides de camp galopant du haut en bas de l'avenue comme des enragés, enfin au milieu de tout cela, sous un dais d'or, reposant comme Salomon couché dans toute sa gloire, l'impérial César, la couronne en tête, les lauriers et les étendards flottant autour de son char de parade, et, se pressant pour le voir, des milliers de personnes dans l'attitude du respect et de la vénération.

Sa Majesté l'Empereur et Roi reposait sur un coussin, la tête légèrement relevée. Le crâne était volumineux ; le front haut et large, et d'une teinte jaunâtre ainsi que le contour des orbites. Les paupières complétement fermées laissaient encore apercevoir quelques cils à leur bord libre. Les ans et le climat n'avaient que faiblement altéré les traits de l'Empereur, et l'on peut dire que le temps n'avait fait que l'effleurer de son aile. Les os propres du nez et les téguments qui les couvrent étaient bien conservés, le tube et les ailes seuls avaient souffert; mais dans l'examen d'un objet aimé, l'œil de la critique est peut-être trop perçant.

Vive l'Empereur! Le soldat de Marengo est de nouveau au milieu de nous. Ses lèvres sont plus minces peut-être qu'elles n'étaient jadis. Que ses dents sont blanches! on peut en apercevoir trois sous sa lèvre supérieure, légèrement relevée à gauche. Remarquez aussi, je vous prie, la plénitude des joues et les contours accentués du menton. Et ces belles mains blanches! Combien de fois ont-elles caressé la joue de la pauvre Joséphine et joué avec les boucles de sa chevelure noire! Elle est morte maintenant, ainsi qu'Hortense et le brave Eugène , le chevalier le plus accompli de son temps, comme jadis le beau Dunois. Quel beau jour pour eux s'ils avaient pu vivre assez longtemps pour voir le héros rentrer en France ! Où est Ney? Sa veuve regarde la cérémonie de la fenêtre de M. de Flahaut, mais le brave des braves n'est pas avec elle. Murat non plus n'est pas là. Hélas ! leur Empereur est étendu sans vie sur son coussin doré et ne remue plus ni les paupières ni les lèvres. Vanité des vanités ! Ce monarque est, même après sa mort, environné de gloire ; mais les détonations des canons de Cherbourg n'ont pu le réveiller de son sommeil éternel.

Au point du jour, le cercueil fut transféré du bateau dans le char, aux salves de l'artillerie. Figurez-vous ce char, immense machine, assez semblable à une pagode, roulant sur quatre roues et supportée par un truc orné d'aigles d'or, de bannières, de lauriers, de tentures de velours ; sur ces tentures se tenaient douze statues d'or soutenant dans leurs bras un immense coussin sur lequel reposait le cercueil. Sur le cercueil était placée la couronne impériale couverte d'un crêpe de velours violet, et l'immense machine était traînée par des chevaux superbement harnachés et conduits par des valets revêtus de la livrée impériale.

Figurez-vous que vous entendez une marche funèbre, et voyez passer devant vos yeux le cheval de bataille de Napoléon, c'est-à-dire un cheval blanc portant la selle et la bride dont se servait Napoléon alors qu'il était premier consul.

Après quoi venaient d'autres soldats, des officiers généraux, des maréchaux avec leur état-major, et ce qui devait faire le plus bel effet, les bannières des quatre-vingt-six départements de France. Cette idée était de l'invention de M. Thiers, qui aurait voulu de plus que ces bannières fussent suivies des fédérés de chaque département. Mais le gouvernement se méfia sagement de ce projet, ainsi que de beaucoup d'autres de M. Thiers. Louis-Philippe avait vu deux fêtes de fédérations, et n'était pas tenté d'assister à une troisième. Venaient ensuite :

S. A. R. le prince de Joinville et les cinq cents marins de la *Belle-Poule*, marchant sur deux files de chaque côté du char.

Silence ! l'immense foule tressaille à son passage, et un petit nombre de voix crient : « Vive l'empereur ! »L'or des broderies brille au soleil de décembre ; des milliers de visages sont fixés sur le cercueil ; les maisons et les toits des maisons, les balcons tendus de noir, de pourpre, de banderoles tricolores, les arbres dépouillés de feuilles sont couverts de spectateurs ; derrière la haie de gardes nationaux se pousse et se bouscule une multitude haletante, avide, effarée, cherchant à se frayer un passage pour voir le char et pour le suivre.

Au milieu de cette longue avenue, entre deux files de colonnes et de blanches statues, de drapeaux tricolores, d'aigles dorés, d'urnes funéraires répandant l'odeur de l'encens au milieu de nuages d'épaisse fumée, roule majestueusement le char impérial.

Au fur et à mesure que passe le cortége, la garde nationale et les troupes de ligne, formant la haie de chaque côté de l'avenue, se replient et suivent le cercueil jusqu'à l'hôtel des Invalides, où l'on doit lui rendre les derniers honneurs.

Parmi la foule assemblée sous le dôme de ce vaste édifice, personne n'aura remarqué sans doute un gentilhomme du nom de Michel-Ange Titemasse, votre très-humble serviteur, qui s'y trouvait cependant. Et comme, chère amie, le récit contenu dans cette lettre, depuis ces mots de la page 242, ligne 20 : « *quand ce petit cortége eut défilé* », jusqu'à ceux-ci : « *les derniers honneurs* », est dû à l'imagination de votre serviteur, et non à son observation personnelle (personne, excepté les chroniqueurs de journaux, n'ayant encore trouvé le moyen d'être dans deux endroits en même temps), permettez-moi maintenant de vous faire part des circonstances dont j'ai été le témoin oculaire dans ce fameux jour du 15 décembre.

Quand nous sortîmes, mon ami et moi, le ciel et les maisons se couvraient d'une teinte purpurine ; le clair croissant de la lune se montrait encore et semblait quitter le ciel à regret, comme pour assister un instant au spectacle de cette magnifique cérémonie.

L'Arc de triomphe se détachait dans l'air vif et froid, au soleil levant, qui le dorait de teintes empourprées ; la statue de carton peint, inachevée la veille, représentant Napoléon la couronne sur la tête, le sceptre à la main, faisait un imposant effet. De longues bannières flottaient dans les airs, portant, brodés en or, l'aigle et les armes impériales, et les noms des batailles et des victoires de l'empire. La longue avenue des Champs-Élysées avait été couverte de sable pour la commodité du cortége qui devait la parcourir. Des milliers de gens accouraient de tous côtés, riant, causant, chantant, gesticulant, selon l'usage de cet heureux peuple français. Je ne crois pas qu'il y ait un spectacle plus agréable que celui du peuple français un jour de fête, ni rien de plus communicatif que sa bonne humeur. Quant à l'opinion émise par les journaux de l'opposition que le peuple avait été ce jour-là plus solennel et plus réservé que de coutume, ce serait faire injure à la gaieté naturelle de la nation que de le croire.

Comme nous descendions l'avenue, nous fîmes rencontre de différents corps de troupes ; les municipaux à cheval, en

casque de cuivre, bottes à l'écuyère, l'air martial, fièrement campés sur leurs forts chevaux, l'élite de l'armée, à ce que j'ai entendu dire, et chargés de maintenir l'ordre et la tranquillité dans la ville, partie non la plus glorieuse, mais la plus utile, à mon avis, du devoir du soldat. Puis venait un régiment de carabiniers, puis un d'infanterie composé de petits hommes alertes, gais, la face brunie par le soleil, avec leur musique en tête jouant une marche guerrière; puis un autre régiment, puis un détachement de municipaux à pied, plus grands de deux ou trois pouces que la troupe de ligne, et remarquables par leur discipline et leur belle tenue. De temps en temps arrivait un escadron de garde nationale à cheval; leurs brandebourgs, leurs aiguillettes, leurs shapskas aux plumes de coq tricolores faisaient un assez bel effet et leur donnaient un air martial assez satisfaisant. Mais ce qui me frappa surtout en eux, aussi bien que dans les troupes de ligne, ce fut de voir la constance admirable avec laquelle ils supportaient un froid qui me semblait aussi perçant que dut l'être celui de la Russie, froid qui ne les empêchait pas de marcher sans grelotter le moins du monde, mais, au contraire, avec toute la bonne humeur possible. Un aide-de-camp, vêtu d'un pantalon blanc, passe près de moi. Par le ciel! il me fait frissonner rien que d'y penser.

Tout en faisant ces réflexions, nous tournâmes à droite et prîmes le pont suspendu, où nous rencontrâmes un détachement de jeunes gens de l'École d'état-major (beaux garçons, mais contrefaits par la ridicule habitude qu'ont les dandys français de porter corset pour se rendre la taille plus fine), et nous gagnâmes rapidement l'avenue bordée de statues qui devait nous conduire aux Invalides. Dans cette avenue se voyaient les statues de tous les guerriers fameux, depuis Ney jusqu'à Charlemagne, modelés en plâtre et placés là pour attendre la dépouille mortelle de celui qui les avait tous surpassés. Après avoir traversé cette avenue, nous nous rendîmes à une petite porte de derrière ouvrant sur l'hôtel des Invalides, auprès de laquelle était une longue file de personnes en grand deuil, cherchant à pénétrer dans la chapelle.

La chapelle est spacieuse et d'une architecture fort ordinaire, mais elle avait été pompeusement décorée à cette occasion.

Nous étions arrivés à neuf heures; la cérémonie ne devait pas commencer, disait-on, avant deux heures; nous avions donc cinq heures devant nous pour examiner à loisir tout ce que l'on pouvait apercevoir de nos places. La chapelle, dans sa partie basse, jusqu'à l'entablement, était tendue de violet; au-dessus, de noir. A tous les piliers, dans tous les coins, étaient des aigles d'or, des abeilles, des couronnes de laurier, des N majuscules et autres emblèmes impériaux. Sur les bas côtés, entre les arceaux, étaient peints des trophées d'armes portant les noms des plus fameux généraux de Napoléon avec la liste de leurs exploits les plus glorieux, et, Dieu me pardonne! leurs blasons. O amour des distinctions et des titres! Quels étaient, je vous prie, le blason des ancêtres de Ney, les quartiers de noblesse du brave Junot, ou les armes de l'honnête aubergiste père de Murat?

Quel besoin avaient-ils de ces blasons et de ces couronnes, de cette grossière imitation de titres surannés passés de mode, qu'ils avaient supprimés naguère, quelquefois avec les gens même qui en étaient revêtus, car ils s'en souciaient fort peu quelque vingt ans auparavant? Qu'avaient-ils à gagner, en vérité, à se mêler à la noblesse, ces hommes qui avaient le courage, le mérite, l'audace, le génie quelquefois, et même de légitimes sujets d'orgueil, si l'orgueil chatouillait leur vanité? Un homme d'esprit, qui n'était pas lui-même d'une très-haute naissance, mais qui avait reçu une éducation libérale au collége d'Éton et à l'Université, le jeune George Canning, se moqua, au commencement de la Révolution française, de « l'honnête Rolland qui portait des cordons à ses souliers », au lieu des boucles qui étaient alors à la mode, et les dandys d'alors déclarèrent que le ministre ne se relèverait pas de ce ridicule. C'était une plaisanterie, ma chère, digne d'un sot et vaniteux *parvenu*, s'imaginant, dans son naïf aveuglement, que la simplicité est ridicule et que la mode mérite tous nos respects. Que sont cependant devenues ces fameuses boucles? Elles sont allées rejoindre les talons rouges de l'ancienne aristocratie.

Pendant que ces pensées, et d'autres encore, relatives à l'horrible froid qu'il faisait, à l'ennui d'une si longue attente, à la sottise de quitter un lit bien chaud et un bon déjeuner pour assister à une cérémonie, pendant, dis-je, que ces pensées se succédaient dans mon esprit, l'église s'était remplie.

On commença par allumer les milliers de cierges qui garnissaient les bas côtés de la chapelle, puis on abaissa les draperies sur ces illuminations, et l'église ne fut plus éclairée que par la faible lueur de la lampe. Au milieu, à la place ordinaire de l'autel, s'élevait le catafalque. Napoléon n'était-il pas le dieu du jour? un dieu auquel les sceptiques ont cessé de croire, mais que le peuple adore encore.

Au reste, n'allez pas croire que le peuple fût, pendant cette attente, solennel et recueilli. Ce serait se faire une fausse idée des grands rassemblements populaires. Le seul fait d'une nombreuse réunion suffit à dissiper la gravité. Toutes les foules se ressemblent, j'imagine. J'ai assisté, dans le cours de ces dernières années, à trois de ces grands rassemblements populaires : la première fois, au couronnement de notre reine d'Angleterre; la seconde, lorsqu'on pendit Courvoisier; et la troisième, à la cérémonie que je cherche à vous décrire en ce moment. Le peuple, ainsi rassemblé pour quelques heures, m'a toujours paru plus railleur que recueilli, et cherchant à passer son temps le plus gaiement possible. Il y eut bien une seconde, dans les trois événements dont je viens de parler, où le peuple parut ému, mais ce ne fut qu'un instant.

Excepté, dis-je, cet instant, je déclare que je n'ai aperçu sur les visages d'autre recueillement que celui que causait, par moments, l'ennui d'une si longue attente. L'église commençait à se remplir de personnages importants. Juste en face de nous vint se placer une compagnie de grenadiers de la garde nationale, qui, au commandement de leur chef, déposèrent leurs fusils le long des bancs et des murs jusqu'à l'arrivée du cortége. Ces héros de la garde civique commencèrent à frapper du pied, car le froid était excessif et l'on gelait sur place. Quelques-uns se mirent à souffler dans leurs doigts, d'autres à battre la semelle, d'autres ouvrirent leur giberne et en tirèrent toutes sortes de victuailles. Ce spectacle amusait fort les gamins, qui ne tarissaient pas en quolibets sur leur compte. Enfin, comme, dans toute réunion populaire, il faut, pour ainsi dire, un souffre-douleurs, quelqu'un qui, comme le *clown* dans les pantomimes, provoque les rires et les moqueries des spectateurs, nous eûmes ce spectacle dans la personne d'une pauvre vieille, couverte d'un maigre tartan, coiffée d'une capote de peluche toute bossuée et qui, dans cet accoutrement, cherchait à s'asseoir sur les fauteuils réservés.

Un cri de « Oh! l'Anglaise! — Voyez donc l'Anglaise! » s'éleva de tous côtés. Ils n'avaient que trop raison. On aurait pu jurer que cette pauvre vieille était une de nos compatriotes. Jamais chapeau ainsi fait ne fut porté que par une Anglaise. Cette pauvre dame fut pendant une demi-heure l'amusement de tous les badauds. Elle fut repoussée de place en place par les huissiers, et à chaque fois c'était de nouveaux cris, de nouveaux éclats de rire. Quelques heures après, j'eus le plaisir de voir qu'elle avait pu enfin trouver une place où elle s'était assise assez confortablement, sans soulever les réclamations de personne.

Cependant l'église se remplissait de plus en plus. Nous vîmes arriver une députation de conseillers d'État, en habit bleu à broderies de soie bleue, des avocats en robes et en toques, des juges avec la robe rouge et l'hermine, une sorte de costume à la Bajazet. Les députés entrèrent en corps. M. Guizot était avec les ministres, en grand costume. Nous vîmes aussi M. Thiers; c'est un petit homme à la figure pleine, vive et animée, les cheveux grisonnants et très-courts. Un domestique passe, poussant devant lui un vieux fauteuil à roulettes. Dedans est le brave Moncey, le gouverneur des Invalides, celui qui défendit si courageusement Paris en 1814. Il vient d'être bien malade ; l'âge et les infirmités l'ont usé ; mais pendant sa maladie il ne cessait de dire : « Docteur, vivrai-je jusqu'au 15? Faites-moi vivre jusque-là et je mourrai content. » Brave vieillard ! Comment douter de sa sincérité ? Mais aussi que penser de la piété d'un autre illustre maréchal qui jadis portait le cierge devant Charles X, à la procession, et qui a été ce matin s'agenouiller devant le cercueil de Napoléon? Ne pouvait-il faire ses dévotions chez lui? Mais ne creusons pas trop ce sujet.

A deux heures et demie, les salves de l'artillerie se firent entendre, et nous vîmes des signaux s'engager entre le commandant des Invalides, le commandant de la garde nationale et un gros tambour-major. Quand les gardes nationaux eurent reformé leurs rangs tant bien que mal, les deux commandants firent entendre le commandement suivant, que je vais essayer de vous rendre fidèlement comme je l'entendis :

« Harrum — hump ! » (1).

Aussitôt toutes les baïonnettes nationales ainsi que les sabres des invalides furent en l'air. Le gros tambour-major fit un signe; les tambours commencèrent à battre aux champs d'une manière lente et solennelle. Une grande procession de prêtres descendit de l'autel.

Après ces prêtres venaient quelques évêques des environs, en surplis violet, la poitrine ornée de croix brillantes. Venaient ensuite deux personnages portant d'immenses chandeliers avec des cierges en proportion. L'un de ces cierges brûlait admirablement; mais le vent, qui soufflait en vrai déchaîné, avait éteint l'autre qui continua cependant de tenir sa place dans la procession. J'étais vraiment touché de voir que le porteur de ce cierge récalcitrant paraissait confus et humilié de sa situation, et nous le regardions tous avec le plus vif intérêt.

Venait un porte-croix précédant Mgr Affre, archevêque de Paris. Monseigneur était vêtu de noir et de blanc; il tenait ses yeux à terre, ses bras croisés sur sa poitrine; il était ganté de noir, et sur ses gants était l'anneau archiépiscopal. Sur sa tête était la mitre. Il se tint quelque temps devant nous les yeux fixés à terre, suivi d'un petit nombre d'ecclésiastiques. Pourquoi n'avançait-il pas? Les gardes nationaux continuaient à présenter les armes, les tambours à battre aux champs, et la procession n'avançait pas. Évidemment, il y avait une anicroche quelque part. On s'était trop hâté; ce n'était qu'une fausse alerte. Un gros prêtre vint en courant dire au tambour-major de cesser les roulements. Les tambours se turent; la procession reprit le chemin de l'autel; les gardes nationaux remirent l'arme à terre. Nous avions encore environ une heure et demie à attendre, sans autre distraction que les salves de l'artillerie qui se faisaient entendre par intervalles. La foule accueillait chaque coup de canon par une acclamation assez semblable à celles qui accueillent les fusées quand on tire un feu d'artifice au Wauxhall.

Enfin le cortége arriva réellement. Les tambours recommencèrent à battre aux champs, les gardes nationaux à présenter les armes; on courut chercher le clergé, qui vint dans l'ordre que j'ai indiqué plus haut, à la rencontre du corps.

Dans la tribune aux orgues, M. Habeneck et les violons commencèrent une marche funèbre; les prêtres s'arrêtèrent; et au son de la musique religieuse, au bruit des pas résonnant sur les dalles, au centre d'un cortége de généraux et d'officiers en grande tenue, en tête le prince de Joinville, au milieu de l'émotion générale, passa le cercueil de l'empereur.

Ce fut l'affaire d'un instant. A peine pûmes-nous voir le cercueil, orné de la couronne impériale, porté d'un côté par des marins, de l'autre par des invalides.

Les prêtres commencèrent leurs prières, mais nous ne les entendions plus. Le roi Louis-Philippe était, dit-on, près du catafalque, attendant le corps. Le prince de Joinville s'avança vers lui, et lui dit : « Sire, je remets en vos mains le corps de l'empereur Napoléon. »

« Je le reçois au nom de la France », répondit le roi. Bertrand déposa sur le cercueil l'épée de l'empereur, la plus glorieuse épée que conquérant ait jamais portée, et le cercueil fut placé dans le temple préparé pour le recevoir.

Six cents artistes entonnèrent alors un chœur, accompagnés par les violons. Une partie des marins de la *Belle-Poule* gagnèrent les places qui leur avaient été réservées au-dessous de nous et écoutèrent la musique en mâchant du tabac. Pendant l'exécution une partie des lampes et des autels funéraires s'éteignirent.

Quand nous sortîmes, la cour des Invalides, couverte de monde quelques heures auparavant, était à peu près déserte. Sur l'esplanade, les vieux soldats tiraient le canon en faisant un bruit effroyable. C'était, m'a-t-on dit, en l'honneur du roi qui rentrait chez lui par une porte de derrière. Les quarante mille personnes qui couvraient cette large avenue des Invalides avaient également disparu. Le bateau impérial était amarré solitairement le long du quai et n'avait plus que quelques rares contemplateurs grelottants de froid.

Il était cinq heures quand nous rentrâmes chez nous. Les étoiles étincelaient dans le clair firmament, et Françoise nous annonça que l'on venait de servir le dîner.

THACKERAY.

— Traduction de M. LEFOYER. —

(1) C'est, sans doute, le commandement de « Présentez armes ! » que Thackeray traduit de la sorte. Il veut probablement plaisanter sur la manière dont nous articulons les commandements militaires.

Le propriétaire-gérant : GERMER BAILLIÈRE.

PARIS. — IMPRIMERIE DE E. MARTINET, RUE MIGNON, 2.

REVUE
DES
COURS LITTÉRAIRES
DE LA FRANCE ET DE L'ÉTRANGER

CINQUIÈME ANNÉE — NUMÉRO 48 — 31 OCTOBRE 1868

Paris, 30 octobre 1868.

On sait qu'après un travail de quarante années, M. Palacki, l'illustre patriote tchèque, a terminé l'*Histoire de Bohême*, depuis son origine jusqu'à la mort de Louis Ier à la bataille de Mohacz (1526). Nous ne connaissons encore ce travail que par une étude de M. Saint-René Taillandier dans la *Revue des deux mondes*. D'après M. Saint-René Taillandier, l'ouvrage de M. Palacki serait l'un des travaux historiques les plus remarquables de notre siècle.

— Les Archives de Venise, dont M. Ranke, le premier, a tiré tant de documents qui ont renouvelé l'histoire de l'Europe au XVIe siècle, continuent à être exploitées avec fruit. La *Revue des questions historiques* nous apprend que de l'autre côté du détroit, M. Rawdon Brown fait le catalogue des papiers d'État et manuscrits vénitiens sur les affaires d'Angleterre. C'est un travail analogue à celui que nous possédons dans notre recueil des *Documents sur l'Histoire de France*. Dans le second volume, on trouve les plus curieux renseignements sur la ligue de Cambrai et sur Gonzalve de Cordoue, et d'intéressants détails sur les mœurs, les usages et la situation de l'Angleterre à l'époque de Henri VIII, et sur le cardinal Wolsey, que les Vénitiens considéraient comme le véritable roi : *rex et auctor omnium*. Il suffit de parcourir l'ouvrage de M. Baschet pour comprendre comment il n'est plus possible de traiter aujourd'hui l'histoire des grands États de l'Europe à la fin du XVe siècle et au XVIe, sans se servir assidûment des relations des ambassadeurs vénitiens.

— Les derniers événements ont donné une grande importance à l'histoire de Prusse. On publie à Berlin un *Recueil de matériaux* pour servir à l'histoire du Grand-Électeur. Le quatrième volume, qui a paru récemment, renferme les documents diplomatiques sur les relations des électeurs de Brandebourg avec les Pays-Bas et sur leur politique pendant la guerre de Trente ans.

—On s'attend à voir paraître prochainement en volume les études que M. Adolphe Court a publiées dans la *Revue moderne* sur la *Jeunesse de Proudhon*. Le fonds de ce travail, c'est la publication de la correspondance que Proudhon entretint dans sa jeunesse avec ses protecteurs de l'Académie de Besançon, dont il était le pensionnaire ; on y voit comment Proudhon s'est formé et développé dans l'isolement, se retirant et se détournant de plus en plus de la société. Les dernières lettres montrent la surprise et l'indignation que cause à l'Acaédmie de Besançon la publication des premières œuvres de l'audacieux économiste ; elle le blâme, le désavoue et faillit lui retirer la pension qui était son unique ressource. Mais avant cette mésintelligence, Proudhon se laissait aller, avec certains des membres de cette Académie, à parler des événements politiques ou littéraires dont Paris était occupé.

Veut-on savoir, par exemple, comment les représentants de la génération antérieure jugeaient alors (en 1839) nos grands hommes incontestés d'aujourd'hui ? Voici comment M. Droz, le vieil académicien, sous le patronage duquel Proudhon était particulièrement placé, jugeait les candidats lors d'une élection célèbre :

> M. Droz prétend qu'il n'y eut jamais plus mauvaise élection : se voir obligé de choisir entre Berryer, bon orateur, mais qui n'a rien écrit, et dont les discours dépouillés du prestige de l'action n'ont rien de bien remarquable ; Victor Hugo, doué de talent, mais brisant la langue, brisant la morale et le goût ; Casimir Bonjour, classique pur, mais si pâle qu'il donne lieu légitimement aux romantiques d'attaquer la littérature classique ! On ne sait à quoi se décider, dit M. Droz.

Ce fut M. Flourens qui l'emporta. Une telle réunion de candidats ne paraîtrait plus aujourd'hui aussi méprisable.

— M. Albert de Broglie, Normand de cœur plus encore que de famille, présidait récemment la *Société libre d'agriculture, sciences, arts et belles-lettres de l'Eure* (*section de Bernay*) : il s'est plu, devant ses compatriotes et ses collègues, à faire ressortir les traits principaux du caractère normand. L'improvisation de Bernay est devenue ensuite une étude que publie le *Correspondant*.

> Chez tous ces braves Normands, dit M. de Broglie, une vigueur musculaire tranquille et réglée, pleinement maîtresse d'elle-même dans ses moindres mouvements, offrait à mes yeux l'image de l'énergie patiente et de la modération du caractère, en même temps que la finesse

du regard, voilée sous l'épaisseur des linéaments du visage, trahissait la sagacité d'un esprit naturellement calculateur; en un mot, tout en eux me rappelait ce mélange de prudence et de force qui est le caractère bien renommé de notre terre de Sapience.

Le portrait est bienveillant, sans doute; mais un peu de patriotisme provincial ne messied pas, surtout lorsqu'on peut être soupçonné d'être plus Parisien que Normand. Par un procédé connu, M. de Broglie retrouve dans Malherbe et dans Corneille l'épanouissement des qualités propres à la race normande. A propos de Malherbe, il faut relever dans cette étude un joli trait qui montre quelle fut souvent la source des inspirations les plus pures et les plus élevées du poëte : ce fut le désappointement de perdre, par la mort de Henri IV, l'espoir d'une pension qu'il avait couvé jusque-là, qui inspira à Malherbe, sur la vanité des promesses du monde, les vers magnifiques que tout le monde connaît :

N'espérons plus, mon âme, aux promesses du monde, etc.

Je souhaite, ajoute l'orateur, à tous les Normands qui demandent des places ou des pensions, à qui on les promet et qui ne les obtiennent pas, de se consoler de leur désappointement et de conter leur déplaisir dans des vers comme ceux-là.

— Le théâtre de l'Opéra, qui achèvera le deuxième siècle de son existence en 1869, à peu près au moment où il prendra possession de son nouveau logis, mériterait une histoire. M. Nérée Désarbre, sous le titre de *Deux siècles à l'Opéra*, a recueilli un certain nombre de souvenirs et de faits curieux; il résume, dans une revue rapide, l'histoire des directeurs, compositeurs et artistes qui ont figuré avec éclat sur cette scène, depuis l'abbé Perrin, le premier titulaire du privilége de l'Opéra, et Lulli qui, en quinze années, sut en tirer un bénéfice de 800 000 livres, jusqu'au dernier directeur, M. Émile Perrin.

— On souhaitait à M. Théophile Gautier un fauteuil à l'Académie française...; le célèbre écrivain vient d'être nommé bibliothécaire de S. A. la princesse Mathilde.

— A propos du voyage qu'un consul de France et sa femme, M. et madame Beaumier, ont fait à Maroc, et dont nous publions le récit dans ce numéro, M. Jules Duval disait récemment dans le *Journal des Débats* :

« Un certain nombre de voyageurs avaient bien pénétré avant lui jusqu'à cette capitale, mais il est le premier qui ait pu la parcourir à loisir pendant un séjour de trois semaines.... Accompli par un consul anglais, un tel voyage aurait retenti dans toute la presse anglaise comme un nouveau triomphe de l'esprit d'aventure qui caractérise la race anglo-saxonne; tous les journaux illustrés auraient rendu populaires le nom et la figure des deux voyageurs; pour les voir et les entendre on eût convoqué des *meetings*. En France, ce très-honorable et très-utile épisode d'une vie consulaire est passé inaperçu, moins peut-être par indifférence que parce qu'il a été accompli sans bruit, avec simplicité. »

SOCIÉTÉ DE GÉOGRAPHIE DE PARIS

(SÉANCES DE LA COMMISSION CENTRALE).

M. BEAUMIER

(Consul de France à Mogador).

De Mogador à Maroc et de Maroc à Saffy.

L'honorable président de la commission centrale, M. Jules Duval, ayant bien voulu me dire, dans le temps, que l'on attacherait quelque prix à avoir des données précises sur la ville de Maroc, dont les diverses descriptions publiées jusqu'à ce jour ne donnaient pas une idée bien nette, et sachant, d'un autre côté, combien il est difficile, en pays arabe, d'arriver à des résultats valables par voie de renseignements, j'ai cru ne pouvoir mieux faire que de m'adresser à ce sujet à M. Lambert, qui habite Maroc depuis 1863.

M. P. Lambert, qui ne cesse, d'ailleurs, de nous fournir de bonnes informations et de rendre d'excellents services (notre collègue, mon ami M. B. Balansa (1) vous l'a dit déjà) à ceux de nos compatriotes qui ont affaire à Maroc, se mit à l'œuvre avec un dévouement d'autant plus méritoire qu'il s'agissait d'un objet fort étranger à ses occupations ordinaires, et pour lequel il ne pouvait procéder qu'avec prudence et lenteur, afin de ménager la méfiance des indigènes. Aussi ne fût-ce qu'à la fin de l'année (1867) qu'il m'envoya les résultats de son travail.

Mon séjour à Maroc a été trop court pour me permettre d'y faire des recherches nouvelles. En réalité, Maroc est aujourd'hui encore une assez grande ville arabe sans fortifications et sans autre défense que ses vieux murs d'enceinte de pisé (*tabia*) qui ont sept portes; sa superficie est d'environ 170 hectares, dont les deux tiers au moins sont occupés par des jardins ou couverts de décombres. Sa population ne dépasse sûrement pas cinquante mille âmes. L'eau y est abondante et bonne; le climat sain, tempéré en hiver, mais très-chaud en été; les mosquées sont nombreuses; le palais du sultan est fort vaste; plusieurs réservoirs d'eau et quelques intérieurs d'anciennes maisons sont réellement remarquables; mais, en somme, il n'y a à Maroc d'autre monument digne de ce nom que la tour de l'antique mosquée el Koutoubin (des Libraires), nommée aujourd'hui encore la Koutoubia, quoiqu'il n'y existe plus la moindre librairie (2). Ce minaret, semblable à la tour de Hassan à Rabat, et à la Giralda de Séville, peut avoir 70 mètres de hauteur; il est carré, et ses quatre faces correspondent exactement aux quatre points cardinaux. La tour de Rabat est plus massive; chacun de ses côtés mesure 15 mètres 50 centimètres, mais elle n'est pas plus haute,

(1) *Bulletin de la Société de géographie*, avril 1868, page 325.

(2) Léon l'Africain raconte qu'il y avait eu sous le portique de cette mosquée cent librairies (*librorum officinæ*), lesquelles n'existaient déjà plus de son temps.

et celle de Maroc est encore surmontée d'une grande lanterne qui lui donne une certaine élégance. Ces deux tours et celle de la Giralda ont été construites par ordre de l'émir Almohade Yacoub et Mansour, en même temps (1197) et sur le même modèle, fourni par l'architecte sévillien Guever; elles sont également bâties en grosses pierres de taille, et il est singulier qu'à Maroc pas plus qu'à Rabat, on ne sait aujourd'hui d'où ont été tirés ces blocs dont il n'existe dans les environs ni carrières, ni traces.

Les vastes jardins du gouvernement, à l'intérieur et à l'extérieur de la ville, sont assez mal tenus, mais très-productifs et plantés d'arbres fruitiers dont quelques-uns, les oliviers notamment, atteignent les proportions de nos grands marronniers de France. Au dehors, Maroc est couronnée par un superbe bois de palmiers, sous lesquels la population accourt durant l'été, pour prendre le frais et faire provision de dattes; à l'est, l'horizon est borné par des jardins et par quelques accidents de terrain, et puis commence cette immense plaine qui, sur une largeur d'environ 35 kilomètres, se déroule indéfiniment, et ne s'arrête qu'au pied même de la grande chaîne de l'Atlas, dont les sommets resplendissant de neiges sous les rayons d'un soleil ardent, se découpent nettement jusqu'à 3000 mètres de hauteur sur le fond bleu du ciel le plus pur. C'est là, messieurs, un grand spectacle, une magnifique vision qu'il faut renoncer à décrire et qui, à elle seule, compense généreusement la fatigue et les peines d'un voyage à Maroc!

J'ai fait cette petite course en simple particulier, modestement, lentement, avec ma femme, sa bonne (une française) et sans autre escorte que celle des deux soldats, janissaires du consulat de Mogador. Notre voyage a duré quarante jours, et permettez-moi, messieurs, de vous le dire tout de suite, soit en route, à l'aller comme au retour, soit à Maroc même, nous n'avons pas eu un seul sujet de plainte, un seul incident fâcheux; bien au contraire, nous avons été accueillis et traités partout avec un parfait respect et avec tous les égards de l'hospitalité arabe. C'est là une déclaration que je tenais beaucoup à vous faire pour vous édifier franchement, d'abord, sur le mérite que vous auriez pu m'attribuer, dans votre bienveillante pensée, d'avoir affronté certaines difficultés que je n'ai, vous le voyez, nullement rencontrées. Mais, d'un autre côté, si vous voulez bien tenir compte de la position exceptionnelle que mon long séjour en Afrique (vingt-neuf ans) m'a faite au Maroc, vous comprendrez parfaitement que ce précédent ne saurait, cependant, servir de base ou de prétexte aux étrangers qui désireraient faire le même voyage, pour se départir des règles ordinaires et des précautions qui sont nécessaires quand on s'aventure dans un pays mulsuman et barbare. J'espère bien, messieurs, qu'il n'y a pas et qu'il ne pourra y avoir à ce sujet aucun malentendu.

Nous avons marché pendant trente-deux heures, au pas ordinaire du cheval, pour aller de Mogador à Maroc. Cette route est fort monotone; après avoir dépassé la zone accidentée des arganiers qui égayent et rafraîchissent un peu le paysage, on ne trouve plus que sables, chemins pierreux, terrains incultes et sans eau, jusqu'à cette interminable plaine de Maroc, où l'on ne peut se défendre d'un serrement de cœur à la vue de ces belles terres vierges, vraisemblablement superposées à une nappe d'eau découlant des montagnes, et si malheureusement dépeuplées et abandonnées à la barbarie. D'ailleurs, ce qui frappe toujours le plus l'Européen voyageant au Maroc, c'est l'aspect de ces vastes solitudes qui bordent les chemins les plus fréquentés, et sur lesquels on rencontre rarement au delà d'une trentaine de personnes par journée. J'ai pu, du moins cette fois encore, noter que, durant six jours, sur la grande route (1) conduisant de Mogador, premier port de l'empire, à Maroc, capitale, notre petite caravane ne s'est pas croisée avec plus de deux cents indigènes, voyageurs ou courriers, chameliers, muletiers ou âniers. Dans le Gharb, que j'ai parcouru en divers sens, je n'ai jamais rencontré que des douars échelonnés de loin en loin, et dont le plus important ne dépassait pas une cinquantaine de tentes. Chez les gouverneurs de province qui occupent des kasbah justement considérées comme les plus grands centres des tribus, je n'ai jamais pu évaluer au delà de cinq cents habitants le nombre des Arabes groupés sous la tente autour de ces maisons de kaïds. En un mot, je crois avoir dit vrai, en écrivant dans une précédente notice, publiée au *Bulletin de la Société* du mois de juillet 1867, que « le Maroc n'est nullement peuplé en raison de sa » superficie et de ses ressources naturelles, et qu'entre » les diverses évaluations de la population variant, selon » l'auteur, de 15 millions à 4 et 5 millions d'âmes, ce » dernier nombre est le plus vraisemblable ».

J'ai exactement marqué les divers endroits de campement où l'on peut s'arrêter en route de Mogador à Maroc. A l'exception de la kasbah du kaïd de Chiodma, suffisamment pourvue, tous les autres points sont des nzéla (lieu où l'on descend, *mansio*), où l'on risque souvent de ne trouver qu'une sécurité relative, sans la moindre ressource de nourriture pour soi ou pour les animaux. Les nzéla, généralement formées de quelques tentes occupées par des hommes solides et armés, sont établies de distance en distance par les gouverneurs mêmes de province pour veiller à la sûreté des routes pendant le jour, pour garder, pendant la nuit, les voyageurs et les caravanes, et les protéger au besoin contre les attaques des voleurs.

Les habitants de la nzéla perçoivent pour leur peine une ou deux mouzounas (4 ou 8 centimes) par chaque

(1) Par *route* il faut entendre de simples chemins frayés, composés pour la plupart de plusieurs sentiers tracés parallèlement par les pas des hommes ou des animaux. Il n'y a là ni entretien, ni règlements d'aucune sorte; les rivières mêmes n'ont pas de pont et se passent en général à gué. On peut dire, en un mot, qu'au Maroc la terre est encore telle que Dieu l'a faite.

bête de somme chargée qui passe sous leurs yeux ; mais quelque minime et légitime que soit ce droit, la parcimonie des Arabes est telle que beaucoup préfèrent faire de longs détours et s'aventurer même quelquefois à travers monts et vaux pour ne le point payer. Ceci peut, jusqu'à un certain point, atténuer ce que je disais tantôt de la solitude des grandes routes; mais, tous renseignements pris, on ne saurait guère évaluer à plus de moitié le nombre des voyageurs qui prennent des chemins de traverse, et dans ce cas-là même, la totalité de la circulation n'en reste pas moins remarquablement restreinte et significative.

On monte la garde toute la nuit dans les nzéla pour que les voyageurs puissent dormir tranquilles. S'il s'agit d'un Européen, tout le monde reste sur pied pour entourer sa tente, et cela se fait avec d'autant plus d'exactitude, que l'on sait bien que le chrétien récompense toujours largement ceux qui le servent. Cet argument est du reste le seul qui puisse décider ces pauvres gens à s'en aller quérir dans les douars voisins les provisions dont on a absolument besoin et que rien ne les oblige à fournir.

Quoique les nzéla doivent toutes être également sûres, il faut, autant que possible, éviter celles qui sont le plus rapprochées des limites d'une province à l'autre, où l'on est toujours un peu plus exposé à cause de la facilité que les malfaiteurs ont de rejeter leurs fautes sur leurs voisins. Ceci est tellement vrai que l'on a été obligé, il y a quelques années, de modifier les limites de plusieurs tribus pour interner la nzéla de Sidi Moktar chez les Ouled-ben-Sbah. Sidi Moktar, qui a toujours été un point assez important pour figurer, par exception, à la même place sur toutes les cartes du Maroc connues, est un grand marabout, une *zaouïa* qui marquait dans le temps le point de jonction des quatre provinces de Chiodma, Ouled-ben-Sbah, Ahmar et Imtouga, sans appartenir à aucune d'elles, et sans qu'aucune d'elles, par conséquent, fût responsable des crimes ou délits qui s'y pouvaient commettre. Or, il s'y en commettait tellement malgré la sainteté du lieu, et il était toujours si difficile de découvrir à laquelle de ces tribus appartenaient les coupables, que l'on convint de se retirer de trois côtés de façon à laisser toute la responsabilité aux Ouled-ben-Sbah, amplement dédommagés ainsi par l'augmentation de leur territoire. Aujourd'hui on peut, en toute tranquillité, passer la nuit à Sidi Moktar.

De Sidi Moktar à Chichaoua on ne trouve point d'eau, et il est très-important, en été surtout, d'en porter avec soi, parce que la route est longue et fatigante. A Hank-el-Djemel (le col du Chameau) il y a une grande citerne à l'ombre de laquelle, à défaut d'arbre, on s'abrite pour déjeuner; mais cette citerne est à sec par suite de quelques fuites qu'il s'agirait de réparer ; personne n'y a encore songé depuis plusieurs années, et ce nouvel exemple de l'incurie des Arabes est d'autant plus significatif qu'il n'est pas d'été où quelques individus et des animaux ne meurent de chaleur et de soif sur cette partie du chemin. J'ai pu, d'ailleurs, remarquer la même chose sur la route de Saffy, ayant fait halte également auprès d'une grande citerne sans eau, située dans un défilé de collines arides où le soleil doit être foudroyant durant la saison chaude.

Chichaoua est un joli endroit, remarquable par sa colline complétement isolée dans la plaine et ayant exactement la forme d'un pain de sucre ou d'un cône tronqué. Au pied de cette colline, et avant de traverser l'oued (ruisseau ou petite rivière), apparaissent sur une bonne surface les traces de nombreux fondements et des quantités de pierres qui ne peuvent laisser aucun doute que ce sont là les vestiges d'une des anciennes villes décrites par Jean-Léon. Malheureusement, je n'ai fait que passer rapidement en cet endroit, et les gens de la localité que j'ai questionnés dans le campement, au sujet de ces ruines, n'ont pas su ou n'ont pas voulu me répondre.

De Chichaoua à El Mezoudia, et de là à l'Oued-Nfys, à la Nzéla el Youdy (des Juifs), ainsi nommée parce qu'elle a été établie à la suite de l'assassinat en cet endroit de quelques Israélites de Maroc, je n'ai rien vu de particulier à noter, si ce n'est ces trois petites collines isolées comme le mont de Chichaoua, et appelées Coudiat-Ardhous. D'après la tradition des gens de la localité, Ardhous ou Arthous est le nom d'un célèbre chrétien de l'antiquité, qui enterra là d'immenses trésors : la porte ou le passage qui mène à ces trésors s'ouvre tantôt à un endroit, tantôt à un autre, mais une seule fois et durant un seul jour chaque année. Naturellement on ignore ce jour, et personne n'a plus eu le bonheur de se trouver là au moment voulu depuis le chérif qui défendit la Zaouïa-Cherrady contre l'armée de Moulaï Abd-er-Rahman, il y a environ quarante-cinq ans. Ce chérif se serait servi d'une partie du trésor d'Ardhous pour faire la guerre au sultan, qui réussit enfin, en 1240 (1825), à faire raser ladite *zaouïa* et à en disperser les habitants, dont il livra les terres aux Oudayas qui les occupent encore aujourd'hui.

Il y a dans cette légende un fait historique rapproché de nous et facile à vérifier, mais l'existence du trésor à Coudiat-Ardhous, dont personne ne paraît douter dans le pays, ne serait-ce pas une réminiscence de quelque ancienne exploitation de mine d'or? La nature du terrain et les nombreux fragments de quartz que l'on foule sous les pieds en cet endroit permettent bien, au moins, de ne pas trouver extraordinaire une pareille supposition, émise d'ailleurs sur maints autres lieux voisins du Maroc où il n'est pas douteux qu'il n'y ait quelque part des gisements aurifères. Un de mes bons amis, ingénieur et géologue, M. James Craig, qui a fait avec moi tout ce voyage durant lequel il m'a prêté le précieux concours de ses lumières avec une gracieuseté dont je suis heureux de pouvoir ici le remercier de nouveau, m'a assuré avoir vu et examiné à Maroc même des

échantillons importants de minerai d'or provenant des environs de cette capitale.

La nzéla des Juifs, située à un quart d'heure au delà du gué de l'Oued-Nfys, a été notre dernière étape avant d'arriver à Maroc. Le Nfys est le seul cours d'eau, sur la route de Mogador à Maroc, qui m'a paru mériter le nom de rivière. Quand nous le passâmes, l'eau n'arrivait pas aux genoux de nos chevaux; mais le lit, couvert de galets, est fort large, et l'on conçoit aisément qu'en certains moments les torrents de l'Atlas puissent le remplir assez pour en rendre le passage dangereux et même infranchissable. On m'a assuré que cela arrive chaque année, à l'époque des pluies, pendant plusieurs jours de suite. Quoi qu'il en soit, l'Oued-Nfys sort sûrement du pied de l'Atlas et va se jeter dans le Tensyft, après avoir traversé la plaine du Maroc dans toute sa longueur, du sud-ouest au nord-est.

L'éclipse de soleil du 23 février a été visible et partielle à Maroc. Tous les astronomes du Mahzen (1), à l'exception de deux ou trois restés auprès du sultan pour la circonstance, s'étaient postés, dès le matin, sur la tour de la mosquée de Ben-Youssef, la seconde en hauteur et en ancienneté, dont il leur avait fallu se contenter à défaut du principal observatoire, la Koutoubia, qui leur avait été interdit parce que leur vue aurait pu plonger dans le harem du prince Moulaï-Aly, frère du sultan, momentanément situé au-dessous même de ce grand minaret.

Cette éclipse, dont la population, en général, m'a paru ne s'être pas même aperçue, a commencé à Maroc à deux heures cinq minutes et fini à quatre heures vingt minutes. Je n'ai pu savoir au juste les observations et les conclusions que ce phénomène a suggérées au corps des astronomes; mais j'ai appris que Sidi-Mohammed s'était livré lui-même pendant deux jours, avec son ancien maître d'astronomie, à des calculs sans fin, et l'on m'a assuré, à cette occasion, que ce que ce prince et les savants de sa cour cherchent surtout dans l'étude du ciel, ce sont des horoscopes et autres résultats astrologiques qui leur inspirent encore à tous une assez grande confiance.

Nous sommes donc restés vingt et un jours à Maroc, nous dirigeant d'après le plan et la notice de M. P. Lambert, qui, je me plais à le répéter, m'ont paru être aussi complets que possible sous le rapport de la statistique et de la précision des détails. Nous avons pu librement parcourir en tous sens l'intérieur et l'extérieur de cette grande ville, visiter tranquillement la Kasbah, les jardins du gouvernement et des particuliers, et pénétrer enfin jusque dans l'enceinte inviolable de la grande Zaouïa de Sidi-bel-Abbès, très-ancien marabout, originaire de Ceuta, patron des aveugles et protecteur vénéré de Maroc. Guidés par un seul *mechaoury* (cavalier de la garde) et suivi d'un de mes janissaires, nous traversions chaque jour, à cheval ou à pied, et bien entendu, sans le moindre déguisement de costume, les quartiers les plus populeux, et nous n'avons pas entendu une injure; rien absolument d'hostile dans les regards, mais un prodigieux étonnement à la vue de la *nesserania* (la chrétienne !), seul mot qui se répétait de bouche en bouche, aussitôt que nous étions aperçus. En certains endroits enfin, où la curiosité des enfants devenait trop bruyante, les passants se chargeaient eux-mêmes de dissiper l'encombrement avec un zèle que nous n'avions qu'à modérer quelquefois. Pardonnez-moi, messieurs, ces petites personnalités, mais ce sont là des faits que je n'aurais pu, sans ingratitude, passer sous silence. Nous avons si souvent sujet de nous plaindre des musulmans, qu'en vous disant ici simplement la vérité, je ne suis que juste, et, je vous l'affirme, messieurs, avec les barbares, avec les Marocains, je n'ai rien vu encore réussir mieux que la justice et la loyauté !

La route de Maroc à Saffy est plus courte et infiniment plus jolie que celle de Mogador, mais elle est aussi plus accidentée et moins facile. Au sortir de Maroc, par le Bab-Doukkéla, on traverse la belle zone de palmiers qui ceint la ville, et, après avoir passé à droite du petit mont Guiliz, dont il est question dans plusieurs auteurs anciens, et puis à gauche d'une colline attenant à celle de Berameram, que l'on dit être entièrement formée d'antimoine, on arrive en une heure trente minutes au Tensyft, que l'on passe facilement à gué. On entre alors dans une grande plaine parsemée de loin en loin de petits fragments de granite et de gros blocs de quartz d'une blancheur éblouissante qui, à distance, ont tout l'aspect de petites maisons arabes fraîchement lavées à la chaux. Au bout de cette plaine, où l'on marche durant deux heures, on s'enfonce dans une petite chaîne de collines par un bon sentier qui, en deux heures un quart, conduit à la nzéla de Bou-Yzelefen, cachée sur un petit plateau fort pittoresque (alt. 534 mètres), où l'on passe la première nuit.

En sortant de Bou-Yzelefen, on fait route encore, pendant deux heures trois quarts, dans les collines, et l'on descend enfin sur de superbes plaines dont les terres sont si remarquablement rougeâtres, qu'elles ont fait donner à la province entière le nom de Bled-Ahmar (le pays rouge). On arrive à la kasbah du kaïd Addy-ben-Dhaou, où l'on s'arrête ordinairement jusqu'au lendemain.

Vingt minutes après avoir quitté la kasbah, on passe devant un assez grand bâtiment isolé bien connu sous le nom de Dar Chemaa (la maison de la Cire). C'est là que le prince Moulaï-el-Hassen, fils et khalifan du sultan actuel, Sidi-Mohammed, a fait ses études sous la direction de quelques foukaha (savants) qui, selon la coutume, ont mis plusieurs années à lui apprendre le Coran. J'avoue

(1) Voyez dans l'ouvrage de M. Thomassy une lettre fort curieuse adressée en 1699, par Cassini, aux astronomes de Fez et de Maroc (*le Maroc et ses caravanes*, p. 178).

que je n'ai pu comprendre ce qui avait pu déterminer le choix de cet endroit où il n'y a point d'eau, pas un arbre, pas un champ, et où la chaleur doit être excessive en été.

A vingt-cinq minutes de Lar-Chemaa, on traverse une petite place pierreuse où se tient le marché du jeudi (*souk et khemis*) de la province d'Ahmar, et l'on arrive à Zyma, nom du lieu et du lac salé si diversement placés sur les cartes géographiques. Ce lac, que nous avons côtoyé en droite ligne pendant quarante minutes, peut avoir 10 à 12 kilomètres de tour; il est peu profond et uniquement formé par les eaux de la pluie qui s'évaporent complétement pendant l'été pour laisser à découvert une mine de sel inépuisable. La ferme de cette mine est vendue aux enchères chaque année par le gouvernement, à Saffy, et pour une somme qui reste ordinairement dans les limites de 2000 ducats (3000 francs). Les concessionnaires n'attendent pas, d'ailleurs, l'époque du desséchement pour commencer leur exploitation; nous avons vu, en passant, des hommes dans l'eau jusqu'à mi-corps occupés à charger leurs chameaux avec des morceaux de sel qu'ils tiraient du fond au moyen d'une pioche.

Après le lac, on continue à marcher en plaine pendant une bonne heure, et l'on rentre par un sentier pierreux dans une chaîne de collines sans bois et tout à fait désertes. Au bout de quarante-cinq minutes, on passe devant la citerne sans eau dont j'ai parlé, et l'on descend alors dans un défilé fort étroit, véritable coupe-gorge où il ne serait point prudent de s'aventurer seul, et d'où l'on ne sort qu'une heure après, sans avoir pu remarquer autre chose qu'un fort tas de cailloux (*kerkour*) qui marque la limite entre les deux provinces d'Ahmar et d'Abda.

Au sortir du défilé, on traverse une fort belle plaine en partie cultivée, qui s'étend à perte de vue, et deux heures après on arrive à la kasbah du kaïd Ben-Ouman, qui est aujourd'hui la plus ancienne maison de kaïd de tout le Maroc. Depuis cent ans, les Ben-Ouman n'ont cessé, de père en fils, de gouverner la province d'Abda, sans qu'il leur soit arrivé malheur. Seulement, il y a quelques années, leur territoire a été réduit des deux tiers environ qui ont été donnés à deux autres kaïds, de façon que ladite province d'Abda se trouve aujourd'hui subdivisée en trois commandements. « Pourquoi cela? demandai-je au kalifa de Ben-Ouman qui, en l'absence de son chef resté auprès du sultan à Maroc, m'avait offert l'hospitalité. — Pourquoi? m'a-t-il répondu; mais simplement parce que la vache que l'on fait traire par trois laitiers donne toujours plus de lait que celle qui n'est traite que par un seul. »

De chez le kaïd Ben-Ouman à Saffy il y a cinq heures de route à faire presque entièrement dans des collines dont les sentiers deviennent de plus en plus pierreux et difficiles en approchant de la ville, que l'on n'aperçoit que quelques instants avant d'arriver aux portes.

En totalité, nous avons mis trois jours et nous avons marché pendant vingt-trois heures pour venir de Maroc à Saffy, qui est le port le plus rapproché de cette capitale. A mule, au bon pas, nous aurions pu facilement gagner trois ou quatre heures. J'avais sous les yeux le seul itinéraire entre ces deux villes connu jusqu'à ce jour, publié à Paris, en 1845, par M. Thomassy, et, en 1846, par M. E. Renou; c'est celui que suivit l'ambassade du comte de Breugnon en 1767, et je déclare que je n'ai pu reconnaître la plupart des noms des étapes, ni m'expliquer comment, en marchant dix heures par jour, l'ambassadeur du roi Louis XV avait pu mettre six jours et un peu plus pour faire cette course. Cela donnerait à penser que les Marocains de cette époque, plus ombrageux encore que ceux d'aujourd'hui, firent faire d'assez grands détours à l'envoyé français, dans l'idée de le tromper sur les distances et peut-être aussi sur la direction et la facilité de la route.

Je crois avoir déjà écrit sur Saffy tout ce qu'on peut en dire (1), et ma seconde promenade depuis cette ville jusqu'à Mogador ne m'a servi qu'à vérifier et à compléter mon premier itinéraire, dont je n'ai dévié que pour m'arrêter un jour à un fort joli endroit, Aïn-el-Hadjel (la Source de la pierre), situé au pied même du Djebel-Hadyd (montagne de fer). Il y a là des restes importants de scories et de cendres qui indiquent sûrement des lieux d'exploitations de minerai fort anciennes sans doute, et dont les naturels de la localité n'ont conservé aucun souvenir.

Enfin j'ai ajouté sur le tracé de mon petit voyage l'itinéraire d'une course que j'eus occasion de faire, l'an dernier, chez le kaïd de Haha, dont la kasbah (alt. 785 mètres) est située dans les montagnes, à neuf heures de Mogador. Je me suis trouvé ainsi, pendant dix jours, chez des Chleuh, en plein territoire berbère, et je déclare avoir été émerveillé de l'ordre, de l'activité, et de la supériorité de l'agriculture et de toutes choses, comparativement à celles des Arabes, que j'y rencontrai. J'ai vu là le Maroc sous un aspect tout à fait nouveau, que mon long séjour même ne m'avait permis que de soupçonner à peine, et je crois bien ne m'être point trompé en reconnaissant chez ce peuple, qui professe d'ailleurs un profond mépris pour la race arabe, tous les éléments d'une longue et forte vitalité.

Permettez-moi, messieurs, de dire en terminant que votre bienveillance m'encourage à appeler vos sympathies sur ce singulier pays, si proche de nous et si délaissé, le Maroc, où les sciences en général, et la géographie en particulier, ont encore tant de recherches à entreprendre et de découvertes à espérer.

A. BEAUMIER.

(1) *Bulletin de la Société de géographie*, avril 1868, p. 305 et suiv.

FACULTÉ DES LETTRES DE PARIS.

HISTOIRE DE LA PHILOSOPHIE.

COURS DE M. PAUL JANET
de l'Institut).

Preuves de l'existence de Dieu d'après Descartes (1).

V

LES CAUSES FINALES.

Une des preuves de l'existence de Dieu les plus anciennes, les plus populaires et les plus saisissantes, est certainement celle que l'on nomme la preuve des causes finales ou, dans un langage plus savant, l'argument *téléologique*. Descartes a-t-il employé cette preuve? S'il l'a négligée, pourquoi l'a-t-il fait? Quelle est son opinion sur ce point? C'est ce que je voudrais examiner aujourd'hui.

L'opinion la plus généralement admise est que Descartes a proscrit les causes finales; mais encore faut-il savoir jusqu'à quel point, dans quel sens et pour quelle raison. Leibnitz, en particulier, avait reproché à Descartes de repousser un des arguments les plus clairs et les plus frappants qu'on ait trouvés pour démontrer l'existence de la divinité. M. Cousin a essayé de justifier Descartes de cette imputation et s'est efforcé de montrer que l'opinion courante est un préjugé démenti par les œuvres du philosophe.

« Demandons d'abord à Leibnitz, dit-il (*Fragments philosophiques, philosophie moderne*, Ire partie, p. 394), si, dans Descartes, c'est au physicien ou au métaphysicien qu'il reproche d'avoir supprimé la recherche des causes finales. Si c'est au métaphysicien, l'accusation tombe d'elle-même; car partout, et jusque dans les *Principes de philosophie*, Descartes rappelle sans cesse celui qui est l'auteur de tout mouvement, et dont la sagesse aussi bien que la toute-puissance, se manifeste dans l'ordre et dans les lois générales du monde..... Il est donc avéré que le métaphysicien, dans Descartes, n'a pas banni Dieu du monde et n'a point condamné l'étude des causes finales. Mais il ne faut pas oublier que les *Principes de philosophie* sont essentiellement un livre de physique : or, c'est le physicien qui ne veut pas qu'en physique on se préoccupe de Dieu et des causes finales, et il y a de bonnes raisons à cela. »

M. Cousin dit ailleurs (*Fragments philosophiques*, t. IV, p. 396), que dans la partie mathématique de la physique les causes finales ne pouvaient être d'aucune utilité a Descartes; mais que Descartes s'en est servi dans une autre partie de cette science. « En physique et en anatomie, Descartes aussi fait un grand usage du principe des causes finales. Ouvrez le *Traité sur l'homme;* il y recherche constamment l'usage des diverses parties du corps humain, et c'est sous ce titre même qu'il range la plupart de ses observations. Il y traite de *l'usage du pouls et de la respiration*, de l'*usage des artères*, de *l'usage des valvules;* en quoi la structure de l'œil sert à la vision. Mais dès qu'il s'agit de la physique proprement dite, il n'hésite pas à dire (art. 28, Ire partie, *des Principes*) : « Nous ne » tirerons jamais nos considérations, à l'égard des cho- » ses naturelles, de la fin que Dieu a pu se proposer en » les faisant, parce que nous n'avons pas la prétention de » croire que nous participons à ses desseins. »

Il y a donc, dans les considérations que fait valoir le grand critique, trois points différents : 1° Il faut distinguer la physique de la métaphysique, car en physique la philosophie la plus sage reconnaît qu'on doit se garder d'employer les causes finales; 2° en fait, Descartes a eu recours aux causes finales comme métaphysicien; 3° il s'en est même servi dans une partie de ses études physiques, celle qui touche à la physiologie et à l'anatomie. Leibnitz a donc tort et avec lui les critiques du XVIIe siècle qui ont adressé le même reproche à Descartes, Pascal entre autres, à qui sa nièce Marguerite Périer attribue ces paroles qu'il répétait très-souvent, dit-elle : « Je ne puis pardonner à Descartes : il aurait bien voulu, dans toute sa philosophie, pouvoir se passer de Dieu; mais il n'a pu s'empêcher de lui accorder une chiquenaude pour mettre le monde en mouvement; après cela il n'a plus que faire de Dieu. » Voyons si l'examen des textes justifie la manière de voir de M. Cousin et lequel a raison de Leibnitz ou de lui.

Pour la distinction à faire entre la métaphysique et la physique relativement aux causes finales, Bacon, comme M. Cousin le rappelle, l'avait faite avant Descartes et d'une manière précise. Voici comment il en parle : « La seconde partie de la métaphysique est la recherche des causes finales, partie que nous notons ici, non comme oubliée, mais comme mal placée; car ces causes, on est dans l'habitude de les chercher parmi les objets de la physique et non parmi ceux de la métaphysique..... Cette manie de traiter des causes finales dans la physique en a chassé et comme banni la recherche des causes physiques. Elle a fait que les hommes, se reposant sur des apparences, sur des ombres de causes de cette espèce, ne se sont pas attachés à la recherche des causes réelles et vraiment physiques, et cela au grand détriment des sciences..... On n'aurait pas tort d'alléguer de telles raisons (des raisons fondées sur les causes finales), en métaphysique; mais en physique elles sont tout à fait déplacées. »

Cette distinction, on le voit, est bien nette. Assurons-nous à présent si Descartes l'a faite aussi nettement. On peut remarquer d'abord que dans l'ensemble de sa doctrine, la physique et la métaphysique n'étaient pas aussi bien séparées qu'elles le sont à présent, et même qu'elles l'étaient dans l'esprit de Bacon. La philosophie, pour lui, était une, et comprenait, comme pour les plus anciens philosophes, la science tout entière, par conséquent la

(1) Voyez les numéros 32, 35 et 42, pages 506, 559 et 673.

physique et la métaphysique. Cette raison suffirait déjà pour nous faire croire d'avance qu'il n'a pas dû établir cette distinction d'une manière aussi tranchée que Bacon.

Nous venons de voir un passage cité par M. Cousin, dans lequel Descartes proscrivait la recherche des causes finales en physique. En voici un autre :

« Considérant cela avec attention, il me vient d'abord » en la pensée que je ne me dois pas étonner si je ne » suis pas capable de comprendre pourquoi Dieu fait ce » qu'il fait..... Car, sachant que ma raison est faible et » limitée et que celle de Dieu, au contraire, est im- » mense, incompréhensible et infinie, je n'ai plus de » peine à reconnaître qu'il y a une infinité de choses en » sa puissance, desquelles les causes dépassent la portée » de mon esprit; et cette seule raison est suffisante pour » me persuader que tout ce genre de causes qu'on a » coutume de tirer de la fin n'est d'aucun usage dans les » choses physiques et naturelles; car il ne semble pas » que je puisse sans témérité rechercher et entrepren- » dre de découvrir les fins impénétrables de Dieu. »

Le soin avec lequel Descartes marque que ce genre de causes est sans usage dans l'étude des choses physiques et naturelles donne à penser qu'il l'admet dans d'autres parties de la science. Cependant il ne faut pas trop se hâter de tirer cette conclusion. D'abord le mot de *nature* a chez lui un sens très-étendu, qui pourrait bien s'appliquer à une partie même des choses qui sont ordinairement du ressort de la métaphysique. D'un autre côté, la raison sur laquelle il se fonde pour interdire la recherche des causes finales, c'est-à-dire des intentions de Dieu dans la création et l'organisation des êtres, étant que notre intelligence est trop faible pour comprendre celle de la divinité, cette raison sera aussi forte en métaphysique qu'en physique. Bacon se fondait, pour proscrire les causes finales en physique, sur une tout autre raison. Selon Bacon cette recherche avait nui à celle des causes d'un autre ordre et retardé longtemps les progrès de la science. On avait cherché, par exemple, dans quelle intention tel organe ou telle partie d'un organe nous avait été donnée. On s'était ainsi égaré dans des tentatives souvent vaines pour sonder la sagesse créatrice, au lieu d'étudier les organes en eux-mêmes, d'observer leur construction et leur action. Mais Bacon ne défend nullement au physiologiste, quand il aura étudié, par exemple, la conformation de l'œil, de demander à la métaphysique ou même à la théologie quelles ont été les intentions de la puissance créatrice en le formant, et quelles lumières nous en devons tirer sur l'existence et la nature de cette puissance.

Dans les *Principes* (Ire partie, p. 28), Descartes s'est expliqué d'une manière encore plus nette et catégorique : « Nous ne nous arrêterons pas à examiner les fins » que Dieu s'est proposées en créant le monde, et nous » rejetterons entièrement de notre philosophie l'étude » des causes finales; car nous ne devons pas tant présumer » de nous-mêmes que de croire que Dieu nous ait voulu » faire part de ses conseils; mais le considérant comme » l'auteur de toutes choses, nous tâcherons seulement » de trouver par la faculté de raisonner qu'il a mise en » nous, comment celles que nous apercevons par l'en- » tremise de nos sens ont pu être produites. » Qu'il semble bien proscrire les causes finales entièrement et pour la même raison que nous lui avons déjà vu exprimer, c'est-à-dire parce que Dieu ne nous a pas mis dans le secret de ses desseins, et que notre intelligence ne les saurait pénétrer.

Il combat encore les causes finales par cette autre raison, que l'on a coutume, en les recherchant, de rapporter à l'homme tous les desseins de Dieu, comme si l'être tout-puissant n'avait rien fait que pour nous. « En- » core que ce soit une pensée pieuse, en ce qui regarde » les mœurs, de croire que Dieu a fait toutes choses » pour nous, à cause que cela nous invite d'autant plus » à l'aimer, encore aussi qu'elle soit vraie en quelque » sens, à cause qu'il n'y a rien de créé dont nous ne » puissions tirer quelque usage....; il n'est toutefois » aucunement vraisemblable que toutes choses aient été » faites pour nous, en telle façon que Dieu n'ait eu » d'autre fin en les créant; et ce serait, ce me semble, » être impertinent de vouloir se servir de cette opinion » pour appuyer des raisonnements de physique, car » nous ne saurions douter qu'il y ait une infinité de cho- » ses qui sont actuellement dans le monde, ou bien qui » y ont été autrefois et ont déjà antérieurement cessé » d'être, sans qu'aucun homme les ait jamais vues ou » connues, et sans qu'elles lui aient jamais servi à aucun » usage. »

Ici c'est plutôt un emploi particulier de la théorie que la théorie même qu'il combat; mais cependant une pareille opinion est opposée à la recherche des causes finales, puisqu'en admettant que les vues de Dieu sont, pour ainsi dire, infiniment variées, elle ne nous laisse guère d'espérance de les pénétrer. Or, cette opinion est chère à Descartes; il a plus d'une fois combattu cette idée que l'homme est le centre de la création. La puissance et la bonté de Dieu étant infinies, nous ne saurions imaginer ses ouvrages trop grands et trop parfaits, et ce serait singulièrement les rapetisser que de les réduire à ce que nous en voyons et à ce qui nous touche. Pour Descartes, le monde créé n'a pas de limites, et l'homme, renfermé dans un petit coin de cette immensité, s'abuserait follement s'il la croyait créée pour lui.

Nous avons vu les raisons que Descartes oppose à l'emploi des causes finales. Voyons à présent s'il a donné à ses idées une expression plus précise encore quand il s'est agi de répondre aux adversaires qui l'attaquaient à ce sujet. Nous reconnaîtrons qu'il est conséquent avec lui-même et qu'il maintient énergiquement la proscription qu'il a prononcée.

Hyperapistès s'étonne qu'on prétende que les fins de Dieu sont inaccessibles à notre raison. Ce qui est cer-

tain, dit-il, c'est que la fin de Dieu est que toutes choses se fassent pour sa gloire, et cette fin principale qu'il se propose est bien plus aisée à connaître qu'aucune autre cause que ce soit. Il y a même des intentions plus particulières de Dieu dont nous ne pouvons douter, par exemple qu'il ait fait l'esprit humain pour le contempler et l'adorer, et le soleil pour nous éclairer. Mais Descartes, tout en reconnaissant qu'on peut attribuer à Dieu ces intentions, n'admet pas qu'on les affirme dans la science. « Ce serait, dit-il, une chose puérile et absurde » d'assurer en métaphysique que Dieu, à la façon d'un » homme superbe, n'aurait pas eu d'autre fin en créant » que celle d'être loué par les hommes, et qu'il n'aurait » créé le soleil, qui est plusieurs fois plus grand que la » terre, à autre dessein que d'éclairer l'homme, qui » n'en occupe qu'une très-petite partie. »

On lui objecte que la religion attribue à l'homme des prérogatives difficiles à admettre si l'on suppose l'étendue de l'univers indéfinie.

D'après les livres saints, c'est pour lui et son usage que les choses semblent avoir été créées. Mais Descartes répond que rien ne nous oblige de croire que l'homme ait été la fin de la création. Dieu seul est la cause finale aussi bien que la cause efficiente de l'univers. Si la *Genèse*, dans le récit des six jours de la création, semble tout rapporter à l'homme, c'est que ce livre ayant été écrit pour les hommes, le Saint-Esprit a voulu spécifier particulièrement les choses qui les regardent. Mais les avantages que Dieu a faits à l'homme n'empêchent nullement qu'il puisse en avoir fait une infinité d'autres très-grands à une infinité d'autres créatures. Nous pouvons donc fort bien concilier les enseignements de la foi et la reconnaissance que nous devons à Dieu avec la doctrine de l'infinité du monde.

Un ancien adversaire de Descartes se présente alors : c'est Gassendi, qui prend ici un rôle auquel il n'est pas accoutumé, celui de défenseur du spiritualisme et en particulier de la preuve de Dieu par les causes finales. « Il est à craindre, dit-il à Descartes, que vous ne rejetiez le principal argument par lequel la sagesse d'un Dieu, sa puissance, sa providence et même son existence puissent être prouvées par raison naturelle. Car, pour ne rien dire de cette preuve convaincante qui se peut tirer de la considération de l'univers, des cieux et de ses autres principales parties, d'où pouvez-vous tirer de plus forts arguments pour la preuve d'un Dieu qu'en considérant le bel ordre, l'usage et l'économie des parties dans chaque sorte de créatures, soit dans les plantes, soit dans les animaux, soit dans les hommes, soit enfin dans cette partie de nous-mêmes qui porte l'image et le caractère de Dieu, voire même dans votre corps? » Il ajoute que les causes physiques ne peuvent pas toujours être découvertes, et qu'on ne sait comment se forment, par exemple, nos organes ; il ne faut pourtant pas défendre à ceux qui ne s'en expliquent point la formation d'en admirer du moins le merveilleux artifice, et de conclure à l'existence d'un être infiniment bon, sage et puissant, qui a créé ces merveilles avec tant de prévoyance. Les hommes n'ont pas tous reçu du ciel ces lumières qui permettent à Descartes de tirer, de l'idée seule de Dieu, une claire et entière connaissance de Dieu. Aussi ne doit-on pas adresser de reproches à ceux qui n'ont pas été doués d'une si grande lumière, si, par l'inspection de l'œuvre, ils tâchent de connaître et de glorifier l'ouvrier.

Voilà donc Descartes mis en demeure ou d'accepter la preuve de l'existence de Dieu par les causes finales, ou de la repousser catégoriquement. En fait il ne l'a pas employée dans les *Méditations*. Est-ce parce que, au moment où il s'occupe de l'existence de Dieu, il n'a pas encore admis l'existence des corps et n'en peut par conséquent tirer un argument? Mais il pouvait revenir sur cette preuve et l'exposer plus tard. C'est ainsi qu'il a séparé de ses deux premières preuves la troisième, ou argument ontologique. On peut même dire que pour développer cet argument il n'est pas possible d'admettre l'existence réelle des corps : leur existence apparente suffit, puisqu'elle montre assez l'artifice avec lequel la matière a été distribuée, et des rapports frappants entre les fins et les moyens. Berkeley, l'idéaliste anglais qui soutient que les corps n'ont point de réalité, n'en a pas moins fait usage de la preuve des causes finales, et cela sans inconséquence.

Dira-t-on qu'il y a d'autres arguments dont Descartes ne s'est pas servi, et qu'il n'était pas obligé de les employer tous? Par exemple, il n'a pas invoqué en faveur de la divinité le consentement universel. Mais c'est justement qu'il ne regardait pas l'argument comme valable et que l'autorité du témoignage des hommes ne lui semblait pas plus solide qu'une autre. L'omission de l'argument des causes finales dans les *Méditations* est donc un point capital.

Voici, du reste, comment Descartes s'explique en répondant à Gassendi : « Tout ce que vous apportez ensuite » pour la cause finale doit être rapporté à la cause effi- » ciente; ainsi de cet usage admirable de chaque partie » dans les plantes et dans les animaux, il est juste d'ad- » mirer la main de Dieu qui les a faites et de connaître » et glorifier l'ouvrier par l'inspection de ses ouvrages, » mais non pas de deviner pour quelle fin il a créé cha- » que chose. » En morale ce peut être une chose pieuse de faire de telles conjectures; mais « en physique, où » toutes choses doivent être appuyées sur de solides » raisons, cela serait inepte ». Il n'y a point de fins plus aisées à découvrir que les autres. Les autres causes, au contraire, sont toutes plus faciles à connaître que les causes finales, et Descartes semble se faire fort d'expliquer celles que Gassendi donnait comme inexplicables. Ainsi pour les valvules du cœur; il se flattait d'expliquer mécaniquement comment elles se produisent.

Cette réponse renferme encore de l'équivoque : ou il n'a pas voulu s'expliquer, ou il n'avait pas assez analysé

la question. Il confond les causes efficientes et les causes finales quand il dit que l'argument qui conclut de l'ouvrage à l'ouvrier doit être rapporté aux causes efficientes. Quand on conclut d'une table à l'ouvrier qui l'a faite, c'est sans doute sur la cause efficiente que repose l'argument. Mais si en regardant cette table on remarque l'habileté avec laquelle elle a été construite, l'intelligence qui en a calculé les différentes dispositions en vue de certaines fins, et que l'on conclue que l'ouvrier, qui a su se proposer de telles fins et trouver les moyens d'y arriver était doué d'intelligence, c'est bien là un argument de causes finales. C'est ainsi que dans l'étude de la nature, nous concluons, après avoir examiné l'œil et avoir reconnu que toutes les parties en ont été merveilleusement combinées en vue des fonctions qu'il devait remplir, que l'œil a été formé par une cause extrêmement intelligente. Nous voyons en somme que Descartes, quoi qu'il faille penser de la confusion qu'il fait ici, n'accorde aucune concession à ses adversaires ; s'il permet d'user des causes finales en morale, ce n'est qu'à titre de conjectures, et si c'est une chose pieuse selon lui, ce n'est nullement une méthode scientifique. Descartes n'a donc pas fait la même distinction que Bacon entre l'emploi des causes finales en métaphysique et leur emploi en physique.

Mais, dit M. Cousin, il s'est lui-même servi de ces causes en métaphysique, où il est bien loin d'exclure Dieu de la conduite du monde. Il n'est douteux, en effet, pour personne que Descartes ait reconnu l'existence de Dieu, qu'il conçoit comme souverainement sage et intelligent. Il admet, par conséquent, sans peine que tout ce qui existe a été ordonné avec sagesse et intelligence, et dans ce sens la philosophie nous montre partout Dieu dans le monde. Mais il ne faut pas se hâter d'en conclure que c'est le spectacle de la création qui lui inspire cette opinion. Il ne s'agit pas ici de savoir s'il admet la présence de Dieu dans la nature, mais s'il admet que l'esprit humain puisse distinguer avec certitude des fins dans l'univers et des moyens combinés en vue de ces fins. La théorie de la création continuée, à laquelle M. Cousin fait appel, prouve seulement que Dieu est dans la nature comme cause efficiente. Un philosophe qui nierait la sagesse et l'intelligence divines pourrait cependant admettre une action continuelle de Dieu dans l'univers.

Descartes, au lieu de conclure du spectacle du monde à la nature de Dieu, part de l'idée de Dieu innée en nous pour en tirer des conséquences même en physique. Ainsi, selon lui, comme nous savons que Dieu est immuable de sa nature et qu'il agit d'une façon qui ne change jamais, nous ne devons point supposer dans ses ouvrages d'autres changements que ceux que nous voyons ou que nous croyons, parce qu'il nous les a révélés. De là, il suit que Dieu conserve incessamment dans la matière la même quantité de mouvement. « De » cela aussi que Dieu n'est pas sujet à changer, nous » pouvons parvenir à la connaissance de certaines règles » que je nomme lois de la nature, et qui sont les causes » secondes du mouvement. » Voilà dans quel sens Descartes se sert de Dieu en physique, et Spinosa, qui n'admettait aucun usage des causes finales, aurait parfaitement accepté cette argumentation de Descartes au sujet du mouvement.

Notre philosophe a de même conclu de l'infinie puissance de Dieu à l'étendue illimitée de la création ; mais là encore il ne voit en Dieu qu'une cause efficiente ; il le fait sans cesse agir dans l'univers, quoi qu'en dise Pascal, mais il n'admet pas que nous puissions savoir en vue de quelles fins il agit.

Enfin M. Cousin avance que Descartes s'est servi des causes finales dans ses traités anatomique et physiologique, quoiqu'il les ait exclues des parties mathématiques de la physique. Ici encore il est difficile de partager l'avis de l'illustre critique. D'abord remarquons que cette distinction entre l'anatomie et la physique n'était pas connue du XVIIe siècle. Dugald Stewart, le premier, a fait remarquer que les sciences qui traitent de l'organisation ont pour base l'idée même de causalité. Après lui, Kant, vrai fondateur de la théorie des causes finales dans la philosophie moderne, insiste sur cette idée qu'elles sont l'essence même de l'organisation, et définit l'être organisé un être où tout est réciproquement fin et moyen. De là vient que, tout en accordant à Bacon que les causes finales doivent être exclues de la physique, nous ne lui faisons pas la même concession pour la physiologie. C'est en réfléchissant à l'usage des valvules du cœur, et en cherchant à quel dessein elles ont été ainsi disposées que Harvey découvrit, dit-on, la circulation du sang. Mais cette distinction ne se trouve ni dans Descartes ni même chez son adversaire Leibnitz : Celui-ci, en effet, prétend avoir employé le principe des causes finales avec profit dans une science où les mathématiques jouent un grand rôle, et lui avoir dû des découvertes en optique.

Il faut bien remarquer, d'un autre côté, que quand même Descartes aurait fait usage de ce principe en anatomie, il resterait à établir qu'il s'en est servi sciemment. Les hommes qui ne veulent pas qu'on cherche jamais dans la science le pourquoi des choses, mais seulement le comment, et qui par conséquent prescrivent tout à fait la recherche des causes finales, s'expriment pourtant fréquemment comme s'ils les admettaient. C'est que le langage s'est fait avec les causes finales, qu'il est rempli d'expressions qui impliquent qu'on les admet, et qu'il s'impose à ceux mêmes qui les proscrivent. Les physiciens, les anatomistes, les naturalistes, parlent souvent comme tout le monde et emploient involontairement des termes dont on pourrait tirer, si on les prenait dans leur sens précis, des indications très-inexactes sur les théories qu'ils professent. Les épicuriens, les matérialistes, les athées, s'expriment sans cesse comme ceux qui croient qu'une providence divine s'occupe des choses de

ce monde, les règle et les gouverne, que sa sagesse agit partout et ne laisse rien au hasard. De même ceux qui nient le libre arbitre parlent comme ceux qui le reconnaissent, sans qu'il faille pour cela supposer dans leurs opinions les contradictions qui se trouvent dans leur langage.

Il se peut donc qu'on signale dans les traités de physique et d'anatomie de Descartes des contradictions pareilles; mais elles ne tirent pas à conséquence et sont d'avance démenties par les passages où nous l'avons vu exprimer son opinion d'une façon fort peu équivoque. Quant à cette distinction moderne entre la physique et l'anatomie, nul ne l'a moins connue que lui; nul n'a autant que lui rattaché les lois de la vie à celles qui régissent la matière inorganique. Peut-être n'a-t-on jamais fait un pareil effort pour expliquer par la mécanique tous les phénomènes physiologiques.

Enfin, si l'on examine de près les différents traités où M. Cousin nous renvoie, on arrive à des conclusions opposées aux siennes. On y trouve presque partout une sollicitude singulière à exclure les causes finales, non-seulement des théories, mais encore des expressions. Quelquefois, il est vrai, Descartes oublie ce soin; mais il était impossible qu'il en fût autrement et qu'il se dérobât complétement à l'influence du langage commun. Ces oublis d'ailleurs sont rares et il recommence bientôt à s'observer avec le même soin. Or, chez un philosophe aussi précis que lui et d'une netteté aussi géométrique, ce caractère du langage n'est sûrement pas l'effet du hasard et prouve, au contraire, que Descartes a voulu écarter les causes finales de ses ouvrages. Il faut donc conclure qu'il les a exclues de la philosophie autant que possible, mais avec cette réserve cependant que, croyant à Dieu, à sa sagesse, à sa puissance et à sa bonté, il admet, mais en s'appuyant sur d'autres raisons, tout ce qu'admettent, d'après l'examen de l'univers et de l'ordre qui y règne, les partisans des causes finales.

Rédigé, avec l'approbation de M. P. Janet, par L. T.

COLLÉGE DE FRANCE.

LÉGISLATION COMPARÉE.

COURS DE M. ED. LABOULAYE

(de l'Institut).

Les approches de la Révolution (1).

VIII

LES PAMPHLETS.

Nous avons déjà parlé des pamphlets et des affiches, tels que l'*Adresse aux Parisiens*, l'*Avis aux bonnes gens*, par lesquels on appelait le peuple à user de sa force et à ne *faire qu'un déjeuner* du clergé et de la noblesse. Nous aurions pu citer les *Litanies du tiers état* et son *Évangile* (1), et d'autres pamphlets répandus en grand nombre par une Société active et remuante qui se réunissait au Palais-Royal et prenait modestement le titre de *Club des enragés*.

D'un autre côté, nous avons parlé de la lettre dédaigneuse des princes, qui déclaraient, au nom de la noblesse, que celle-ci pourrait, par générosité, consentir à l'égalité d'impôt si le tiers état cessait d'attaquer les deux premiers ordres. Ce dédain des princes trouvait de l'écho dans une foule de pamphlets, où l'on tournait en ridicule les prétentions du tiers état. Déjà commençait cette presse monarchique, presse railleuse et mordante qui, par ses attaques, irritait l'opinion et faisait le plus grand mal au privilége et à la royauté.

En tout temps il y a eu des esprits violents qui cherchent la guerre et poussent au désordre, jacobins ou *ultras;* leur grand art est d'enflammer les passions afin qu'on n'entende pas la voix de la justice.

Au milieu de ce débordement de pamphlets, on distingue quelques écrits que le nom ou le talent de leurs auteurs désignaient à l'attention publique.

J'ai déjà parlé des trois brochures de Target intitulés : *Les états généraux convoqués par Louis XVI.* Le nom de l'auteur en faisait tout le prix. C'est un discours d'avocat; plus de mots que de choses. Target conclut comme Necker au doublement du tiers état; il compte que ce doublement amènera le vote par tête librement consenti. C'était demander aux privilégiés d'abdiquer. Une pareille abdication est rare dans l'histoire, je ne sais si l'on en trouverait un exemple. Un parti peut accepter sa déchéance, il ne l'offre pas.

Malouet, intendant de la marine, un de nos plus habiles administrateurs, Malouet, né à Riom en 1740 et qui, par conséquent, était, en 1788, un homme mûri par l'âge et l'expérience, publia, au mois de décembre, un *Avis à la noblesse*, avec cette épigraphe tirée des *Observations* de Mably : « Que peut la noblesse quand elle a perdu son crédit sur le peuple, ou qu'elle l'a laissé opprimer ? »

Ce que demande Malouet, c'est une constitution qui garantisse la liberté et l'égalité politique. C'est, suivant lui, ce qui donnera le doublement du tiers et le vote par tête. Son langage était celui de la justice et de la raison; mais, dans ces temps de fièvre qu'on nomme révolutions, c'est le seul langage qu'on refuse d'écouter. Les partis n'ont qu'une ambition, qui est de s'écraser les uns les autres, jusqu'à ce que la défaite mutuelle leur ait enseigné le prix de ces conseils qu'ils ont si fatalement dédaignés.

Un autre ami de la liberté, Mounier, que sa conduite

---

(1) Voyez les numéros 31, 32, 34, 36, 45 et 46, pages 490, 512, 544, 575, 719 et 735.

(1) *Per Evangelica dicta deleantur carnifices, magistratus et nobiles. Amen.* « Que les paroles de cet Évangile nous procurent l'anéantissement de ces bourreaux de magistrats et de nobles. Ainsi soit-il. »

dans le Dauphiné avait mis en évidence, et qui était alors l'organe du parti constitutionnel et la voix de la France, Mounier publia de *Nouvelles observations sur les états généraux*, qui eurent un grand succès. Les idées qu'il défend sont celles de Malouet.

Comme Malouet, il ne peut reconnaître une constitution dans « ce chaos, où chaque ordre, chaque province, chaque corps, chaque individu invoque des priviléges et des titres». Plus que Malouet peut-être, il a le sentiment que les états généraux feront la félicité ou l'infortune de la France. Ils sauveront le pays *si l'on considère la France entière comme une grande famille*, ils le perdront si chacun tire à soi et se fait centre, si la jalousie des intérêts particuliers l'emporte sur l'intérêt général.

Avec une éloquence patriotique, Mounier demande que les provinces renoncent à leurs priviléges qui autrefois ont pu gêner le despotisme, mais qui ne sont plus qu'un obstacle à l'établissement de la liberté.

Ce n'est pas seulement l'esprit provincial qu'il faut sacrifier, c'est aussi l'esprit de corps, cet esprit de défiance qui partage la France en trois peuples rivaux.

Mounier rappelle que le Dauphiné a donné à ses futurs députés mandat de se réunir en assemblée nationale et de voter par tête, convaincu, par sa propre expérience et par l'exemple des derniers états généraux, que la nation divisée en trois corps n'a donné à l'Europe que le spectacle ridicule de représentants d'un peuple occupés des plus bas intérêts et des plus misérables querelles, dédaignés de la cour et finalement méprisés de la nation dont ils compromettaient les intérêts et trahissaient les droits.

Mounier était un disciple de Montesquieu, un partisan des idées anglaises, comme on disait alors ; il voulait arriver au régime constitutionnel, mais il repoussait l'idée de constituer immédiatement deux chambres, l'une où l'on réunirait la noblesse et le clergé, l'autre où l'on cantonnerait le tiers état. Agir ainsi, suivant lui, ce n'était point imiter l'Angleterre, c'était couper le peuple français en deux tronçons, former deux nations dans une seule, constituer deux armées d'égale force et les poster pour le combat.

Il voulait donc une seule assemblée pour constituer la nation, et, dans cette constitution, il espérait introduire la division du corps législatif. Cette idée d'une assemblée constituante unique a été, je crois, une des grandes erreurs de la Révolution. Non pas qu'il me paraisse nécessaire d'avoir deux assemblées pour faire une constitution, mais parce que l'Assemblée constituante a toujours été chargée, chez nous, du double rôle législatif et constituant, et qu'elle s'est toujours servie du second pour usurper tous les pouvoirs. Nous n'avons pas compris ce qu'il y a de sensé et d'inoffensif dans les *conventions* des États-Unis.

Tandis que Malouet et Mounier, tout en défendant le droit du pays, prêchaient la modération et la concorde, un membre de la noblesse du Languedoc, le comte d'Antraigues, publiait un pamphlet républicain intitulé : *Mémoire sur les états généraux, leurs droits et la manière de les convoquer.*

La devise était prise de la célèbre formule du serment des Cortès d'Aragon : « Nous, qui valons chacun autant que vous, et qui tous ensemble sommes plus puissants que vous, nous promettons d'obéir à votre gouvernement si vous maintenez nos droits et nos priviléges ; sinon, non. »

Jamais roi n'avait moins mérité que Louis XVI une pareille menace; mais quelque hardie que fût l'épigraphe, le livre la faisait pâlir. On en peut juger par le début :

> Ce fut sans doute pour donner aux plus héroïques vertus une patrie digne d'elles que le ciel voulut qu'il existât des républiques ; et peut-être, pour punir l'ambition des hommes, il permit qu'il s'élevât de grands empires, des rois et des maîtres.
>
> Mais toujours juste, même dans le châtiment, Dieu permit qu'au fort de leur oppression, il existât pour les peuples asservis un moyen de se régénérer.

Ce moyen, ai-je besoin de le dire? c'est l'insurrection. Aussi M. d'Antraigues réhabilite-t-il Étienne Marcel en protestant contre la sévérité des historiens.

Le comte d'Antraigues continue en déclarant que le pouvoir législatif est inconciliable avec l'hérédité du souverain. La cour est dénoncée comme un *foyer de corruption.* Tous les courtisans sont *des ennemis naturels de l'ordre public, une foule avilie d'esclaves insolents et bas;* la noblesse héréditaire *est le plus épouvantable fléau dont le ciel dans sa colère puisse frapper une nation libre ;* les siècles qui l'ont honorée sont des *siècles de honte*, et le respect qu'ils nous ont transmis a causé les *calamités de la nation.*

La conclusion de ce pamphlet c'est que le tiers état est le peuple, que le peuple est l'État lui-même, que les autres ordres ne sont que des divisions politiques, tandis que le peuple est tout, par la loi immuable de la nature, qui veut que tout lui soit subordonné. En se contentant d'une double représentation, le tiers état montre plus que de la modération.

Quant aux désordres que peut enfanter une théorie aussi hardie, d'Antraigues y répond d'un mot dédaigneux, en homme qui ne connaît pas les révolutions. « Il n'est aucune sorte de désordre qui ne soit préférable à la tranquillité funeste que procure le pouvoir absolu. » Combien de fois, au contraire, les peuples n'ont-ils pas renversé cette maxime et tout préféré aux désordres des révolutions! On oublie toujours que la sécurié est le premier besoin d'un peuple et la condition même de sa vie.

Peu après le pamphlet du comte d'Antraigues parut une brochure bien autrement forte, et qui eut un tel succès qu'elle figure à juste titre dans toutes les histoires de la Révolution. Elle était de l'abbé Sieyès et portait pour titre : *Qu'est-ce que le tiers état?*

Quel est cet homme qui fut le théoricien de la Consti-

tuante? cet homme dont Mirabeau a dit, non sans ironie, que « son silence était une calamité publique ». Étudions sa vie et son caractère. Sieyès a eu une grande influence sur nos destinées. En 91, au 18 brumaire, il a joué un des rôles principaux; M. Thiers l'admire, il est reçu que Sieyès était un grand esprit. Est-ce une juste appréciation de l'homme, n'est-ce qu'un préjugé? Sachons-le. Connaître Sieyès est aisé, car nous avons sa vie écrite jusqu'en 1794 par une main non suspecte, la sienne.

Cette biographie, trop peu connue, a été publiée, à Paris, en messidor an II (juin 1794), sous le titre de *Notice sur la vie de Sieyès*. Elle est écrite de ce ton hautain et bourru, qui, après Jean-Jacques Rousseau, a réussi à Sieyès comme à Royer-Collard. Traiter les gens avec dédain, cela sent l'esprit supérieur. Sieyès ne se nomme pas dans cette brochure, mais il se désigne très-clairement.

Emmanuel-Joseph Sieyès était né à Fréjus le 3 mai 1748. Il était le cinquième enfant d'un père contrôleur des actes, petit propriétaire pauvre et chargé de famille. Élevé chez les doctrinaires de Draguignan, l'ambition de l'enfant, qui avait du goût pour les sciences, était d'entrer dans l'artillerie ou le génie militaire; mais sa santé était faible et languissante, et l'évêque de Fréjus avait séduit le père du jeune étudiant en lui faisant entrevoir pour son fils un prompt avancement dans l'état ecclésiastique. A quatorze ans, on envoya le petit Emmanuel au séminaire de Saint-Sulpice pour y faire ses cours de philosophie et de théologie. Jamais homme ne fut moins fait pour être théologien.

« Sieyès, dit le biographe, se vit séquestré décidément de toute société humaine raisonnable. Ignorant comme l'est un écolier de cet âge, n'ayant rien vu, rien connu, rien entendu, et enchaîné au centre d'une sphère superstitieuse qui dut être pour lui l'univers, il se laissa aller aux événements comme on est entraîné par la loi de nécessité. Mais, dans une position si contraire à ses goûts naturels, il n'est pas extraordinaire qu'il ait contracté une sorte de mélancolie sauvage, accompagnée de la plus stoïque indifférence sur sa personne et son avenir. Il dut y perdre son bonheur, *il était hors de la nature*, l'amour de l'étude seul put y gagner. Son attention se dirigea fréquemment sur les livres et les sciences. Ainsi se passèrent sans interruption les dix plus belles ou plus tristes années de sa vie, jusqu'à l'expiration de ce qu'on nommait en Sorbonne le cours de licence. »

La théologie et, suivant son expression, *la prétendue philosophie* de l'Université de Paris ne l'avaient occupé que juste assez pour passer ses thèses. La littérature, la musique et surtout les sciences physiques et mathématiques lui plaisaient davantage. On peut dire qu'il avait l'esprit mathématique, genre d'esprit excellent dans les sciences de raisonnement, mais mauvais et faux dans les études qui ont l'homme pour objet. Là où la raison ne donne point l'objet du problème, là où l'expérience seule peut le découvrir, ce n'est pas la logique qui est la chose essentielle, c'est l'observation.

Sieyès s'occupa aussi et beaucoup de morale et de métaphysique. Locke, Condillac, Bonnet, étaient ses auteurs favoris. Aussi ses supérieurs, qui l'avaient bien observé, lui avaient-ils donné la note suivante :

« Sieyès montre d'assez fortes dispositions pour les sciences; mais il est à craindre que ses lectures ne lui donnent du goût pour les nouveaux principes philosophiques. »

Son amour de la retraite et du travail, la simplicité de ses mœurs les rassuraient; ils écrivaient à son évêque : « Vous pourrez en faire un chanoine honnête homme et instruit. Du reste, nous devons vous prévenir qu'*il n'est nullement propre au ministère ecclésiastique.* » Et Sieyès ajoute : « Ils avaient raison. »

Il entra dans le monde à vingt-quatre ans, mais il y apporta sa timidité et sa sauvagerie. « Vraiment, disait-il, je crois voyager chez un peuple inconnu; il me faut en étudier les mœurs. » Il s'en lassa vite et se persuada, comme tous les théoriciens, qu'en s'étudiant soi-même il connaîtrait l'humanité. Il a même exprimé ce paradoxe sous une forme piquante : « La connaissance de l'homme est à celle des hommes ce qu'est l'intrigue sociale à l'art social. »

Idée fausse, mais qui montre l'erreur de Rousseau, de Mably, de Sieyès et de tous ces réformateurs qui, en fait d'hommes, n'ont jamais connu qu'eux-mêmes et font toute l'espèce humaine à leur image.

Il fut successivement vicaire général, chanoine et chancelier de l'église de Chartres. « Ainsi le voulait, dit-il, *la loi de besoin et la main de fer du gouvernement.* » Mais, dans les fonctions qu'il remplit, il n'y eut de remarquable, comme il le dit lui-même, que le soin extrême qu'il prit de ne jamais s'immiscer dans le ministère ecclésiastique. « Jamais Sieyès n'a prêché, dit-il, jamais il n'a confessé; il a fui toutes les fonctions, toutes les occasions qui eussent pu le mettre *en évidence cléricale.* » N'oublions pas qu'à cette époque il y avait alors en France, comme aujourd'hui à Rome, des ecclésiastiques prêtres et des ecclésiastiques administrateurs. Sieyès (ce sont ses mots) était « tout au plus de la seconde classe ».

Comme Talleyrand, comme Daunou, Sieyès avait son état en horreur. L'ordre social lui paraissait un abus, *la permanence du* XIVe *siècle au milieu du* XVIIIe. Aussi se mit-il à discerner *dans la grande mécanique sociale* les rouages utiles des institutions parasites. Pour lui, ces institutions parasites, c'était la noblesse et le clergé, considérés comme classes privilégiées.

Conseiller-commissaire du diocèse de Chartres à la chambre suprême du clergé de France, Sieyès était lié avec le parti remuant du parlement, et surtout avec le chef de ce parti, Adrien Duport. Mais il trouvait que ce grand corps n'avait ni lumières, ni véritable énergie.

« La question, par exemple, des lettres de cachet

était mûre pour tous les Français, excepté pour ces *Messieurs*, quoiqu'ils ne cessassent de remontrer pour la forme contre leur illégalité. Le jour où les chambres furent exilées à Troyes (15 janvier 1787), Sieyès donna le conseil de se rendre sur-le-champ au Palais, de faire arrêter et *pendre* le ministre (Lamoignon) signataire d'ordres évidemment arbitraires, illégaux et proscrits par le peuple. Le succès de cette mesure était infaillible, elle eût entraîné les applaudissements de toute la France; son avis ne prévalut point. »

L'avis, en effet, était un peu fort pour le tempérament de la France et du parlement; mais on voit que Sieyès, comme tous les théoriciens, était un esprit extrême et qui arrivait tout de suite aux moyens violents. On ne peut, du reste, lui refuser, au commencement de 1789, une décision et un courage remarquables. Sieyès fut le premier qui proposa au tiers état, repoussé par la noblesse et le clergé, de se constituer en *assemblée nationale*. On lui doit sinon le mot, au moins la chose. Ce fut lui qui rédigea le serment du Jeu de paume, serment par lequel tous les membres promettaient « de ne jamais se séparer, et de se rassembler partout où les circonstances l'exigeraient, jusqu'à ce qu'ils eussent fixé la constitution et opéré la régénération de l'ordre public ». Ce fut lui qui, le 23 juin, après la célèbre apostrophe de Mirabeau à M. de Dreux-Brézé, dit avec moins de pompe que Mirabeau, mais non pas avec moins d'énergie : « Nous sommes aujourd'hui ce que nous étions hier; délibérons. »

Ses travaux à la Constituante furent considérables. Ses *Préliminaires de la constitution* sont un premier essai des principes de 89; ce fut lui, et lui seul, qui fit effacer les divisions et les noms des provinces et fit partager la France en départements. Enfin ce fut lui qui s'opposa à ce qu'on supprimât gratuitement la dîme et qu'on fît cadeau de 70 millions de rente aux propriétaires. On connaît son mot fameux : *Ils veulent être libres et ne savent pas être justes;* on connaît moins la réponse de Mirabeau : « Mon cher abbé, vous avez déchaîné le taureau, et vous vous plaignez qu'il frappe de la corne. »

Dès ce moment, Sieyès, blessé, se tint à l'écart; il ne vit plus dans l'Assemblée que deux factions, celle de Lafayette et celle de Lameth, qu'il appelle « une troupe de polissons méchants, toujours en action, criant, intriguant, s'agitant au hasard et sans mesure, puis riant du mal qu'ils avaient fait et du bien qu'ils empêchaient de faire. On peut leur attribuer la meilleure part dans l'égarement de la Révolution. »

En vain Mirabeau le provoqua à prendre la parole lors de la grande discussion de mai 1790 sur le droit de paix et de guerre, Sieyès resta muet jusqu'à la fin de l'Assemblée. « Que voulez-vous? disait-il à ses amis; si je prononce deux et deux font quatre, les coquins font accroire au public que j'ai dit : deux et deux font trois. Quand on en est là, quel espoir d'utilité? Il ne reste qu'à se taire. »

On voulut le faire évêque de Paris; mais « *ses opinions seules lui faisaient un devoir de ne pas accepter.* » Élu membre de l'administration départementale de la Seine, avec plusieurs de ses amis politiques, il se démit de ses fonctions après l'Assemblée constituante et se retira à la campagne. Il cherchait à s'y faire oublier, lorsque après le 10 août, et sans l'avoir sollicité, il fut nommé député à la Convention par trois départements, la Sarthe, l'Orne et la Gironde. Il arriva à Paris le 21 septembre 1792, mais, dès le premier jour, « il s'aperçut qu'il n'était plus qu'un étranger en un pays inconnu, et bien pis qu'un étranger, un ennemi ».

« Que faire dans une telle nuit? » dit-il, et il répond : « Attendre le jour. » C'est à peu près la phrase qu'on lui prête. « Qu'avez-vous fait jusqu'au 9 thermidor? — *J'ai vécu.* » C'est dans cet intervalle que se place son vote pour la condamnation de Louis XVI, vote qu'il aurait, dit-on, exprimé par deux mots : *La mort sans phrases.* Ces mots, il ne les a pas prononcés; du moins il n'en reste pas de trace dans le *Moniteur* ni dans les autres journaux du temps; mais s'il les avait prononcés, ce serait à son honneur. Laissons de côté le vote lui-même. J'ai toujours considéré le jugement de Louis XVI comme fait au mépris de toutes les formes et de toutes les lois; mais s'il y avait quelque chose d'odieux dans cette affaire, c'était de voir Robespierre, l'ancien partisan de l'abolition de la peine de mort, demander la mort du tyran *par humanité, pour sauver la vie de tout un peuple.* La *mort sans phrases* eût été une réponse à ces tristes sophismes : mais Sieyès, en 1793, n'aurait pas eu le courage de prononcer une parole qui l'aurait envoyé à l'échafaud.

Après le 9 thermidor, Sieyès proposa et obtint la rentrée des Girondins proscrits. Il fut président de la Convention et un des chefs du parti modéré, mais il ne se mêla point de la constitution de l'an III, et ne voulut pas être directeur. Il boudait, il attendait, ayant toujours en poche la constitution qui devait sauver la France et qu'il ne montrait à personne.

Il accepta d'être ministre plénipotentiaire à Berlin, d'où il revint pour conspirer contre le Directoire. Le théoricien en était venu à l'idée de concentrer le pouvoir entre les mains d'un général qu'il conduirait. *Il me faut une épée,* disait-il. Cette épée, il crut un moment l'avoir trouvée; c'était celle du général Joubert, qui fut tué à Novi.

Bientôt se présenta le général Bonaparte, qui sentit le parti qu'il pourrait tirer de Sieyès. Sieyès l'avait deviné, et avait peur de lui. « Vous verrez, disait-il, où il nous conduira, mais il le faut. » Tous deux s'entendirent pour faire le 18 brumaire, et celui qui, dans ce coup d'État peu dangereux, eut le plus de sangfroid, ne fut pas le général. Mais, le lendemain, Bonaparte reprit l'avantage, et Sieyès dit alors : « Nous avons un maître, il peut tout, il sait tout et il veut tout. » C'était de la clairvoyance bien inutile.

Ce fut Sieyès qui avait préparé la constitution de

l'an VIII, constitution perfide qui avait pour objet de conserver toutes les formes représentatives en se débarrassant de la liberté. «Il supprima très-artistement l'élection populaire», dit madame de Staël. Dans cette constitution, tout reposait sur une métaphore. La loi était un procès plaidé par deux avocats, le conseil d'État, avocat du gouvernement, et le tribunat, avocat de la nation, devant un tribunal, le corps législatif, au-dessus duquel était une cour de cassation, le sénat.

Ce sénat, dans la pensée de Sieyès, était comme le sénat de Rome, le vrai gouvernement, il recevait les vieux serviteurs de l'État pour les récompenser, il absorbait les grands ambitieux en les forçant à se reposer dans son sein. Un grand électeur, espèce de roi constitutionnel, choisissait, parmi les candidats du peuple, les fonctionnaires et les membres des grands corps de l'État, mais il ne gouvernait pas et pouvait toujours être absorbé par le sénat.

On sait ce que Bonaparte fit de cette constitution. Il laissa subsister toutes ces ombres vaines et prit pour lui tout le pouvoir. Quant à Sieyès, jusque-là pauvre et désintéressé, on lui donna 600 000 francs et la terre de Crosne, on le fit sénateur et comte. Dès lors il disparut de la vie politique pour n'y plus rentrer.

Exilé en 1815, il rentra à Paris après la révolution de 1830, et mourut, en 1836, à l'âge de quatre-vingt-huit ans, laissant après lui une réputation peu enviable, celle d'un homme qui a fait achever par l'épée une révolution commencée par la parole, et dont toutes les théories ont misérablement échoué au contact des événements.

Sieyès cependant se croyait un grand homme, et, en 1789, après avoir dit à son interlocuteur, le Génevois Dumont, ami de Mirabeau, que la constitution d'Angleterre n'était « qu'une charlatanerie faite pour en imposer au peuple»; il ajoutait modestement : « La politique est une science que je crois avoir achevée. » J'oserai dire que cette science est une île qu'il a entrevue de loin, mais où il n'est jamais entré.

On ne sait pas assez le mal que les théoriciens ont fait à la France, et j'appelle théoriciens, non pas ceux qui poursuivent le triomphe de la justice, de la liberté, de l'égalité, mais ceux qui s'imaginent qu'on peut tirer de sa tête une constitution, une *mécanique* politique, à laquelle on peut assujettir et plier un peuple. Donnez à ces hommes tout le génie que vous voudrez; qu'ils s'appellent Platon, Fénelon, Mably, Rousseau, Sieyès, Robespierre, Saint-Simon, ils aboutissent tous à un même abîme, le despotisme. C'est toujours l'absolu de leur pensée qu'ils veulent imposer à la multitude de droits et d'intérêts qui s'agitent chez un peuple. La société n'est pas une machine faite de main d'homme, c'est une organisation vivante; l'étudier, la connaître, respecter la vie partout où elle existe, c'est l'œuvre des vrais politiques, œuvre délicate, compliquée, multiple, mais qui n'a rien de commun avec des systèmes tout d'une pièce qui ressemblent au lit de Procuste. On y fait tenir un peuple, mais en le mutilant. Voyez la Révolution : on nous a habillés en Spartiates, en Romains, en Anglais; mais un politique qui se soit demandé quelle était la condition de la vie pour un peuple qui travaille, vous ne le trouverez pas. On nous a promenés d'inventions en inventions, qui nous ont coûté le plus pur de notre or et de notre sang, mais il ne s'est pas rencontré un seul homme d'État pour comprendre que la devise de Gœthe : *Vivre et laisser vivre*, était tout le secret de la politique, et que le premier besoin des peuples comme des hommes, c'est qu'on s'occupe un peu moins de leur gouvernement et qu'on respecte un peu plus leur liberté.

La brochure sur le *Tiers état* fut reçue comme l'Évangile politique de la Révolution. Sieyès est certainement un des hommes qui, en 1789, ont mis en circulation le plus d'idées nouvelles; mais ces idées, justes en beaucoup de points, n'étaient-elles pas faussées par l'exagération et par la haine? Ces axiomes, que Sieyès énonce avec le ton de Mahomet, sont-ils toujours certains? Quelques-unes de ces prétendues vérités ne sont-elles pas des erreurs?

Par exemple, était-il juste de dire que le tiers état était tout? Non; il était, d'après Sieyès même, la nation *moins* la noblesse et le clergé. Mais cette noblesse, maîtresse des deux tiers du sol, et qui avait tant de fois versé son sang pour la France, n'était-elle rien? Une majorité a-t-elle le droit d'écraser une minorité? Ce que proposait Sieyès, c'était une usurpation, et il a eu le malheur de réussir. On l'a écouté; quel a été le résultat de son conseil? On ne s'est pas contenté de dépouiller la noblesse et le clergé de leurs priviléges politiques, ce qui en soi était juste, on les a écrasés, on les a chassés; la France a pris plaisir à détruire tous ces noms célèbres qui faisaient partie de son histoire; elle a violemment rompu avec le passé. Qu'y a-t-elle gagné? N'aurait-on pas obtenu une réforme plus durable en employant des moyens moins violents?

Sieyès a réussi encore à nous faire croire qu'un pays peut se donner de toutes pièces une constitution toute neuve. « Jamais, dit-il, on ne comprendra le mécanisme social, si l'on ne prend le parti d'analyser une société *comme une machine ordinaire*, d'en considérer séparément chaque partie et de les rejoindre ensuite en esprit, toutes l'une après l'autre, afin d'en saisir les accords et l'harmonie générale qui en doit résulter. » La société une machine! Oui, on l'a traitée comme les enfants traitent leurs jouets; on l'a brisée pour en connaître les ressorts et, après cela, qu'a-t-on fait? Depuis Sieyès, combien de constitutions toutes neuves la France s'est-elle données, après avoir cassé les anciennes? 1791, 1793, an III, an VIII, constitutions impériales, charte de 1814, charte de 1830, constitution de 1848, constitution de 1852, cela fait neuf constitutions. Durant ce temps, l'Angleterre a gardé ses traditions historiques. A-t-elle

fait moins de chemin que nous? Et cependant elle n'a confisqué aucune propriété, elle n'a exilé ni déporté personne, elle n'a pas versé le sang d'un citoyen.

Ce que je reproche le plus à Sieyès, c'est le ton haineux de son livre; c'est pour lui, je crois, qu'on avait fait le vers :

Il vit de haine et meurt de peur.

Rien n'est plus fâcheux que cette haine qui, depuis si longtemps, sépare les fils d'une même patrie; c'est cette jalousie qui a empêché tous les progrès et perpétué dans le présent les discordes du passé. N'y a-t-il pas eu assez de sang versé, et ne pourrions-nous pas ensevelir nos discordes dans les tombeaux creusés depuis quatre-vingts ans?

Chose remarquable : en 1789, les attaques violentes viennent d'un noble, d'Antraigues, et d'un prêtre, Sieyès. C'est un membre du tiers état, c'est Mounier, qui prêche la conciliation; ce n'est pas lui qu'on écoute. La modération n'a pas de saveur pour nous, il nous faut quelque chose de violent, qui morde à la peau.

Mais voyez ce que deviennent ces gens emportés, et que leur vie les juge! D'Antraigues, comme tous les déclamateurs qui s'enivrent de leur parole, revint bientôt de ses fureurs. Une fois entré aux états généraux, il désavoue sa doctrine, quitte l'assemblée avec horreur, émigre, devient l'agent des princes, et meurt à Londres en 1818, assassiné par un Italien à son service qui voulait, dit-on, lui dérober des papiers importants.

Sieyès, vous savez ce qu'il devint. S'il avait écrit jusqu'au jour où on le nomma sénateur et comte, il passa les trente-six dernières années de sa vie à se taire, toujours infatué de lui-même et enseveli dans sa fortune, gagnée par un coup d'État. Mounier, longtemps exilé et proscrit, toujours pauvre et toujours fidèle à ses convictions, mourut préfet sous l'empire avant d'avoir vu cette monarchie constitutionnelle qu'il avait appelée de tous ses vœux. Il mourut, regretté de tous les partis qui l'avaient repoussé et qui, trop tard et à leurs dépens, avaient appris que, dans les affaires humaines, rien n'est plus dangereux que les avis extrêmes, toujours entachés d'injustice et de violence. Ce qui en tout temps, et surtout en temps de révolution, fait le salut des nations, c'est la vertu que représentait Mounier, la modération; j'entends par là non pas cette faiblesse qui se plie à tous les abus, mais cette force intelligente et patiente qui n'est, sous un autre nom, que le respect de la justice et le ménagement de tous les droits.

ÉDOUARD LABOULAYE.

BIBLIOGRAPHIE.

Outre l'*Histoire de l'art grec avant Périclès*, dont nous avons déjà parlé, M. Beulé publie une seconde édition de *Phidias*, drame antique. Nos lecteurs nous sauront gré d'en reproduire la préface :

Est-il un plaisir plus pur que de converser avec les génies d'un grand siècle, et quelle forme, mieux que le dialogue est propre à nous introduire dans leur intimité? Il est moins téméraire de les faire parler quand on a appris longtemps à les écouter avec respect. Leurs paroles et leurs pensées, disséminées dans les historiens, se résument ainsi d'une façon plus sensible : elles prennent un corps, non pas solide ni animé par les passions, mais semblable à ces ombres blanches, transparentes, promptes à s'effacer, que les poëtes nous peignent dans les champs Élysées glissant au sein d'une éternelle sérénité.

La suite de scènes que j'ai publiées jadis avec le nom de *Phidias* n'est point un essai nouveau : le genre a été consacré par des œuvres célèbres. C'est une simple récréation littéraire. Pendant l'été de 1860, j'habitais la vallée de Spa; j'avais des loisirs; je voulus revivre dans ma chère Athènes, où se sont écoulées les quatre plus belles années de ma vie. Je me suis transporté par le souvenir sur le plateau sacré de l'Acropole, devant ses marbres étincelants de perfection; j'ai prêté de nouveau un sens au bourdonnement des abeilles de l'Hymette, aux murmures de la brise, aux échos de la plaine, au silence même des ruines, et j'ai retrouvé dans mon cœur le bonheur évanoui. O Grèce, fleur du monde et jeunesse de l'humanité, tu es devenue pour nos générations tristes et turbulentes l'image d'un paradis perdu! Chez toi, l'homme a atteint cet équilibre du corps et de l'âme, de l'utile et du beau, du citoyen et de l'État, de la liberté et du dévouement à la patrie qui constitue je ne sais quelle ivresse radieuse qui fera tressaillir d'envie la postérité la plus reculée!

Notre époque a chassé l'idéal; elle est éprise de la matière; elle s'incline devant la brutalité des faits. Nous faisons de grandes choses, me dit-on, mais au milieu du découragement et des tempêtes. Je compare la société moderne à notre Océan condamné à des oscillations perpétuelles, qui se soulève ou s'abaisse nuit et jour et ronge ses bords mal définis : la marée haute fait écrouler les falaises, la marée basse ne découvre que de la fange. La société grecque, au contraire, ressemble à la Méditerranée qui carresse de ses flots bleus des côtes admirables, précises, qu'on croirait façonnées par un sculpteur; le moindre rocher garde sa forme et sa couleur, la moindre plage son sable d'or, la moindre colline ses pins qui descendent sans péril se mirer dans les eaux.

Jamais on ne retourne dans ce milieu vivifiant sans s'y retremper : on n'en revient pas meilleur, on en revient consolé. L'air libre de la Grèce est nécessaire pour la santé de l'âme. Les jouissances honnêtes que j'y puise, je les offre de nouveau aux jeunes gens et à ceux qui trouvent dans un culte sincère du beau le secret de ne point vieillir. Il ne suffit pas aujourd'hui de fermer tristement les yeux, tandis que nous nous sentons entraînés vers la pente fatale : il faut contempler les époques de lumière, il faut remonter vers le bonheur. Le siècle de Périclès est, pour l'humanité, un de ces sommets vers lesquels elle se retourne sans cesse, en marchant vers l'exil. Que d'autres vantent la puissance de nos machines, notre industrie, le luxe de nos demeures, la variété de nos plaisirs. Pour moi, je le jure, je donnerais une vie entière, consumée dans ce tourbillon, où tout est vanité et fièvre, pour dix ans passés entre Périclès et Phidias.

Sorel, 25 septembre 1868.

Le propriétaire-gérant : GERMER BAILLIÈRE.

PARIS. — IMPRIMERIE DE E. MARTINET, RUE MIGNON, 2.

REVUE
DES
COURS LITTÉRAIRES
DE LA FRANCE ET DE L'ÉTRANGER

CINQUIÈME ANNÉE — NUMÉRO 49 — 7 NOVEMBRE 1868

Paris, 6 novembre 1868.

La rentrée des cours et tribunaux a eu lieu, mardi dernier, avec son cortége ordinaire de discours. A la Cour de cassation, M. l'avocat général Blanche a comparé la loi criminelle en France et en Angleterre, afin de justifier notre législation nationale des attaques dont elle est l'objet et de la louer à l'aide de ces comparaisons qu'on croit d'ordinaire devoir tourner à son désavantage. Il essaye surtout d'appuyer sa thèse et la supériorité de notre loi criminelle sur des témoignages et des aveux puisés dans l'Angleterre même. L'inconvénient de cette méthode, c'est que l'orateur suppose que le juge anglais abuse toujours de sa situation, et le juge français jamais. L'impartialité se retrouve dans la conclusion, empruntée à M. Faustin Hélie : « C'est un » grand hasard si les lois d'une nation peuvent convenir » à une autre. »

C'est encore l'Angleterre qui a servi de point de comparaison naturel avec la France à la Cour des comptes, où M. le procureur général de Casabianca a discuté et apprécié la progression des recettes, des dépenses et de la dette de l'Etat. Après avoir reconnu que la dette de l'Angleterre diminue tandis que celle de la France augmente, l'honorable magistrat de la Cour des comptes se montre de plus en plus rassuré. C'est un morceau de statistique qui servira de document historique commode.

A la Cour impériale, c'était à M. l'avocat général Ducreux que la parole avait été donnée. L'orateur avait pris pour sujet, la *Justice*, dont il voulait étudier, en philosophe, les principes et l'histoire. Il s'effraye particulièrement de certains jugements qui ont voulu, paraît-il, faire du chancelier de l'Hospital et du premier président Achille de Harlay des matérialistes, et afin de les venger de cet éloge paradoxal, il a jugé nécessaire de remonter à Ménès, à Numa Pompilius et à Cécrops.

— On sait que le XXVe volume de la *Correspondance de Napoléon Ier* vient de paraître; il renferme les lettres écrites par l'empereur du 1er mars au 1er août 1813; presque toutes ont pour objet les efforts désespérés qu'imposaient au pays la situation politique ; aussi est-il particulièrement intéressant de voir que c'est à cette période qu'appartient le fameux mot sur Corneille : « J'en aurais fait un roi ». Ce n'est pas un incident de conversation, c'est une note écrite, dont voici le texte exact, à la marge d'un projet de décret ainsi conçu :

Nous accordons à la demoiselle Catherine Corneille, fille de Louis-Ambroise, et à la demoiselle Marie-Alexandrine Corneille, fille de Jean-Baptiste-Antoine, toutes deux descendant en ligne directe de Pierre Corneille : 1° à la première, une pension annuelle et viagère de 300 francs; 2° à la seconde, également une pension annuelle et viagère de 300 francs.

Napoléon avait ajouté :

Ceci est indigne de celui dont nous ferions un roi. Mon intention est de faire baron l'aîné de la famille, avec une dotation de 10 000 francs; je ferai baron l'aîné de l'autre branche, avec une dotation de 4000 francs, s'ils ne sont pas frères.

— Il y a deux mois, la ville de Tournus célébrait par une fête l'inauguration de la statue qu'elle élevait à Greuze, et M. Arsène Houssaye y prononçait un discours fort bien accueilli. Pour rendre hommage au maître dont il est de mode aujourd'hui de se disputer les œuvres avec acharnement, et pour fixer le souvenir de cette belle journée, M. Houssaye a consacré une des livraisons de l'*Artiste*, texte et gravures, à la mémoire de Greuze et à la reproduction de son œuvre. Les témoignages rendus en son honneur par les plus illustres critiques d'art ont été recueillis côte à côte de manière à faire bien connaître le maître. Mais la partie neuve et vraiment intéressante de cette collection, ce sont deux morceaux inédits, dus sinon à la plume, au moins à la dictée du peintre, et qui font entre eux le plus singulier contraste. L'un, dicté par l'inspiration la plus tendre et la plus idyllique, est le plan d'une série de tableaux qui devaient représenter, en deux séries corrélatives, le développement de deux âmes qu'une éducation différente a poussées dans les routes opposées du vice et de la vertu, et qui trouvent dans la justice de la destinée la rémunération qui leur est due. L'autre, au contraire, est le récit attristé et indigné des débordements de madame Greuze avant et après qu'elle se fut séparée de son mari, et il est difficile d'imaginer rien de plus odieux. Enfin le *fac-simile* de la lettre que Greuze, âgé, sans ressources et sans travail, n'ayant conservé que « le cou-

rage et le talent », écrit au ministre pour lui demander une avance sur le tableau qu'il doit à l'État, nous fait connaître sous un aspect fier et fort cette âme délicate.

— La Société des correcteurs d'imprimerie vient d'adresser une lettre à M. Villemain, comme secrétaire perpétuel de l'Académie française, afin d'obtenir que dans la prochaine édition du *Dictionnaire de l'Académie*, les anomalies et les contradictions de l'orthographe française sur les mots d'origine semblable ou de forme analogue soient supprimées. M. Villemain leur a répondu que leur lettre serait communiquée à la commission du Dictionnaire.

— Les actionnaires de la Société des conférences (salle du boulevard des Capucines) ont tenu hier jeudi une assemblée générale. Les conférences se rouvriront lundi prochain. M. Sarcey fera le discours d'ouverture; M. Deschanel parlera tous les mercredis. Pour les autres orateurs, voyez, à la fin de ce numéro, le *Bulletin des cours*. On compte sur une campagne brillante.

— Notre collaborateur, M. Louis Leger, a été autorisé à faire, à la Sorbonne (salle de la rue Gerson), un cours annexe de langues et de littératures slaves. Il traitera de la littérature des Slaves du Sud.

— Nous n'avons pas besoin de signaler à nos lecteurs le discours de M. Jules Simon contenu dans ce numéro. L'éminent orateur ayant traité une question morale plutôt que sociale, nous n'hésitons pas à leur faire lire cette allocution éloquente, qui appartient au genre de la conférence plus qu'à celui de la discussion.

RÉUNIONS PUBLIQUES.

(Salle du Vieux-Chêne, rue Mouffetard.)

M. JULES SIMON.

(de l'Institut).

Influence morale du logement sur l'ouvrier.

Mesdames, messieurs,

Mon ami, M. Laboulaye, vient de vous entretenir des plus grandes questions, et, selon son habitude (1), il l'a fait de très-haut. Je désire, au contraire, vous parler des questions les plus humbles et les plus modestes. Quand M. André et M. Cohadon sont venus me dire qu'on faisait ce soir une réunion pour parler de la réforme des logements, j'ai senti qu'il m'était impossible de n'y pas venir, car on a parlé de passions, — j'en ai quelques-unes comme tout le monde, — je n'en ai pas de plus vive que ma passion pour la réforme des logements.

Il n'y a rien, en apparence, de plus matériel que cette question-là; et pourtant c'est à mes yeux une question morale du premier ordre. Il s'agit en réformant la maison, en améliorant le nid dans lequel naît, grandit et doit vivre la famille, de réformer et de raviver la morale.

Je n'ai pas l'intention de vous faire une description des logements dans lesquels vivent un très-grand nombre de nos concitoyens. Je me tromperais bien s'il n'y avait pas ici un certain nombre de personnes qui en savent sur ce sujet-là autant que moi, je dis autant que moi, je ne dis pas davantage, parce que le jour où j'ai mis presque par hasard le pied dans une abominable maison, dont l'image, après quinze ans, hante encore ma mémoire, je me suis promis de faire la guerre à ces logements homicides, et, pour les bien combattre, j'ai voulu les bien connaître. J'ai commencé par faire une tournée sur tous les points de la France. J'ai visité ensuite la Belgique et l'Angleterre, tristes voyages, féconds en enseignements. Je me rappellerai toujours la visite que j'ai faite à Lille..... Les caves de Lille avaient été rendus très-célèbres par la description que M. Blanqui en avait faite, description dont tout le monde se souvient. Je voulais voir ce qu'elles étaient devenues à la suite de ce pamphlet éloquent, et quoiqu'on m'eût dit à mon arrivée qu'il ne restait plus de caves habitées, et que celles qu'on n'avait pas comblées avaient été converties en magasins, j'avais pourtant trouvé des caves où vivaient des êtres humains, si cela s'appelle vivre. Ma visite, — je vous demande pardon de l'anecdote, — ne m'avait pas porté bonheur, car il fallut m'emporter dans une civière. On me transporta ainsi au chemin de fer; je venais à peine d'être déposé dans un wagon quand je m'entendis appeler à haute voix par un membre de la Commission de salubrité, celui-là même qui m'avait affirmé qu'à Lille il n'y avait plus de caves habitées. « Grande nouvelle ! grande découverte ! me dit-il, dès » qu'il m'aperçut; la cave qui a fait tout le mal est oc- » cupée par un homme qui ne doit inspirer aucun » intérêt, il a été condamné pour vol. » Et moi je lui répondis : « Il n'est plus dans nos mœurs qu'un avocat » s'adresse aux juges d'un tribunal pour les prier, en » termes pathétiques, de quitter leur siége et de le sui- » vre quelque part, afin de leur mettre un spectacle sous » les yeux; mais si nous étions encore au temps où l'on » pouvait se permettre des invitations pareilles, et que » j'eusse été l'avocat de cet homme, — je ne sais ce qu'il » a fait, — mais j'aurais dit au tribunal : Venez avec moi, » descendez cette échelle meurtrière, entrez dans cette » cave où la lumière du jour n'a jamais pénétré, respirez » cette atmosphère que des poumons humains ne peu- » vent pas supporter, et quand vous aurez vu le lieu où » cet homme était forcé de vivre avec sa femme et ses » enfants, condamnez-le si vous l'osez.... »

Savez-vous, messieurs, pourquoi nous voulons remplacer les chenils par des maisons? C'est d'abord pour que dans notre pays il y ait une population vivante et vaillante, ayant du sang, des nerfs, de l'activité; et

(1) M. Laboulaye présidait la séance.

ensuite pour que le lieu où vit la famille étant à la fois salubre et aimable, l'ouvrier, au moment où il sort fatigué de l'atelier, soit pressé d'accourir auprès de sa femme et de ses enfants, et de retrouver au milieu d'eux, dans cette chambre peuplée de chers souvenirs, sa dignité de citoyen et de père.

Telle était, il y a trente ans, il y a quinze ans, la condition des logements d'ouvriers, qu'en visitant depuis les prisons de l'Europe, je me suis convaincu que parmi ceux de nos concitoyens qui ne pouvaient dépenser que 60, 80, 100 ou 150 francs pour leur logement, il y en avait très-peu qui fussent aussi bien logés que les prisonniers.....

Ce n'est pas une déclamation, c'est une vérité d'évidence. Ce que je vous dis là, mes yeux l'ont vu, et assurément je ne l'oublierai jamais, jusqu'à ce que MM. André et Cohadon réalisent cette heureuse réforme pour laquelle nous sommes ici assemblés et jusqu'à ce qu'un homme soit logé dans le logement d'un homme.....

M. Laboulaye vous parlait tout à l'heure de la première de toutes les questions, qui est la question de l'éducation; il y en a une autre qui est aussi grande, et je dirai, avec son assentiment, que c'est la même.

Ce qui nous préoccupe tous, ce qui a préoccupé au même degré les premières réunions qui ont eu lieu à Paris, M. Horn s'en souvient, c'est la condition des femmes.

Nous voulons tous, — nous ne sommes pas divisés sur ce point, — que la femme demeure dans la maison; mais pour que la femme demeure dans la maison, il faut qu'elle en ait une. Et quand nous demandons la présence de la femme dans la maison, vous savez tous ce que nous demandons; nous demandons dans la maison la présence de la morale. Oui, c'est elle, c'est la femme qui est chargée de rapporter la morale dans le monde; nous, hommes, nous travaillerons, et s'il le faut, nous mourrons; mais quant à elle..... elle instruira, elle donnera les grandes leçons de la vie, elle enseignera à aimer, elle enseignera à souffrir, elle enseignera à ne pas courber la tête.

Messieurs, en même temps qu'un cri d'effroi était jeté sur le misérable état des logements des travailleurs, il y eut des efforts tentés de toutes parts pour les améliorer; il serait profondément injuste de ne pas le reconnaître, et d'ailleurs il est impossible de ne pas le voir. J'ai moi-même raconté de toutes les façons les admirables choses qui ont été réalisées à Mulhouse. Les chefs d'industrie se sont donné une peine extrême pour faire de beaux logements. Lorsqu'une industrie est isolée sous un chef unique, il arrive fort souvent que le patron, par humanité, et peut-être dans son propre intérêt, — il est toujours permis de suivre son intérêt quand il est d'accord avec l'intérêt général, c'est parfaitement juste et honorable; heureux les hommes qui ne séparent pas leurs intérêts des intérêts des autres! il arrive, dis-je, fort souvent que le patron fait construire autour de son usine des logements vraiment admirables; il faut l'en louer, et cependant cette combinaison qui transforme le patron en propriétaire n'est pas sans inconvénients. Tout a des inconvénients, dans le monde, un bon côté, un mauvais côté.

Voici le bon côté : une aimable maison avec un jardin au lieu d'un taudis. On y joint même quelquefois un magasin général d'approvisionnement, qui promet de donner au même prix, au lieu d'une nourriture insuffisante, des aliments sains est abondant.

Il y a un mauvais côté. C'est que la liberté de l'ouvrier est entamée. Il est arrivé, notamment en Angleterre, — j'aime mieux parler de l'Angleterre que de la France, parce que l'Angleterre est plus loin, — il est arrivé en Angleterre que quand le patron cumulait avec sa qualité de patron celle de propriétaire et de fournisseur, il commençait par enlacer ses ouvriers dans les terribles liens de la dette pour se rendre ensuite maître absolu de leur salaire. On ne marchande pas avec un homme qui peut vendre vos meubles et vous mettre sur le pavé. On subit sa loi telle qu'il l'a faite, et quelquefois on en meurt. Cela s'est vu à Londres, à Manchester.

J'ai une fois comparé cette situation, et celle des ouvriers qui, dans la crainte de cette terrible dépendance, ne veulent pas qu'on améliore leur condition à ce prix, à celle du parterre du Théâtre-Français au siècle dernier; vous allez voir pourquoi.

Au siècle dernier, on était debout au parterre du Théâtre-Français. Dans ma jeunesse, il y avait encore beaucoup de théâtres où cet usage s'était conservé. Quand il fallait rester cinq ou six heures sur ses pieds, on sentait, je vous l'assure, une terrible fatigue, d'autant plus que le directeur laissait entrer tous les spectateurs qui voulaient payer, et qu'on finissait par être là entassés pour son plaisir de la façon la plus inhumaine.

Il se trouva un grand seigneur, très-ami du théâtre, qui se dit un jour : « Il faut être humain, il n'est pas juste que nous ayons des fauteuils et que nos concitoyens du parterre se morfondent à rester debout » ; et il fit la dépense d'acheter des bancs. On crut que les habitués du parterre seraient dans la joie; pas du tout; le public arrive, il trouve les bancs, entre en fureur, les casse et jette les morceaux par les fenêtres. Et qu'avait-il contre ces bancs? On est mieux pourtant assis que debout. Voici le mystère. C'est que le spectateur, une fois assis, est rivé à sa place; il est classé, fixé, caserné pour ainsi dire; il n'est plus qu'un spectateur comme un autre, avec cette différence que sa place est la dernière place, et que son banc est le plus incommode et le plus dur; au contraire, quand le parterre était debout, il était la foule; donc il était le maître; et quand la pièce était mauvaise, c'était lui qui sifflait; quand elle était bonne, c'était lui qui applaudissait. Il voyait les autres dans leurs fauteuils se prélasser tout à leur aise; cependant il se disait : « Je suis plus mal, mais je vous mène. » Voilà pourquoi il ne voulait pas s'asseoir.

Eh bien! c'est pour la même raison que bien des ouvriers ne veulent être ni bien logés ni bien nourris, si la condition d'ouvrier doit se concilier et se fondre en eux avec celles de locataire et de client du magasin d'épiceries du patron.

Voilà la difficulté; elle est grande. Ce n'est pas le cas de Mulhouse. Là ce n'est pas une compagnie, ce n'est pas un patron qui a fondé les maisons; c'est une association,—n'importe qui peut en faire partie, —et quand on est dans la cité, on ne dépend de personne. C'est pour cela que la situation est merveilleuse, et l'exécution est merveilleuse aussi, puisque chacun a sa maison. Cela ne ressemble guère à ces grandes casernes où nous sommes tous à Paris, avec un concierge qui est souvent notre ennemi, quelquefois notre tyran, et des voisins qui ne sont pas toujours des plus commodes. Non, à Mulhouse, chaque famille vit dans sa petite et charmante maison, gaie, aimable, bien disposée, où rien ne manque, excepté peut-être un peu d'espace. Mais quand on ne sait pas se serrer les coudes, on ne sait pas être un homme. Et puis, à côté de la maison, un jardin, des légumes, des fruits, des arbres, de l'eau, de l'eau! avoir de l'eau, c'est la propreté, presque une vertu! Tout cela est parfait. Il ne faut pourtant que trois choses pour réaliser ces merveilles : — une ville qui ne soit pas trop grande, une plaine à côté dont les terrains ne soient pas trop chers, — et une association de braves gens.

Les cités ouvrières ne se sont pas présentées à Paris dans de si belles conditions. Il a fallu les cinq étages et les vingt fenêtres en façade. J'ai vu plusieurs de ces maisons; elles sont assez bien bâties, les escaliers sont grands, les cuisines commodes, les chambres bien aérées, la lumière suffisante, et, — pourquoi ne vous dirai-je pas cela, messieurs? il n'y a pas de petits détails dans ces questions,—les lieux d'aisances propres. Je cite exprès ce détail, et je n'y manque jamais quand je parle de logements, parce que tout ce qui se rapporte à la propreté et à la santé devient grave.

On avait donc fait des maisons bien construites; les architectes étaient bons, les prix n'étaient pas exagérés; cependant ces maisons-là sont restées à peu près désertes, ou elles n'ont pas été habitées par ceux à qui on les avait destinées. Et pourquoi, messieurs? Parce qu'on ne voulait pas sacrifier à beaucoup de bien-être une parcelle de liberté. C'est un grand sentiment! J'ai vécu depuis vingt ans avec les ouvriers; je puis dire que presque partout où il y a des ateliers j'ai des camarades et des amis; j'ai vu bien des choses que je leur ai reprochées et que je leur reproche encore, et bien des choses que j'ai aimées et admirées en eux, mais ce que surtout j'aime et j'admire, c'est cette noble susceptibilité glorieuse pour tout ce qui est ou peut paraître une atteinte même lointaine à la liberté.... Chaque fois qu'ils peuvent penser que leur droit de pères de famille, de chefs de maison et de citoyens est menacé, il n'y a pas d'espoir de bien-être, pas de considération d'intérêt personnel ou d'ambition qui puisse les décider à courber la tête. Ils ont vu ces belles maisons, ces palais, ils ont passé devant avec dédain, parce qu'ils se sont dit : Je ne serais plus le maître de débattre avec mon patron le produit de mon travail... J'abdiquerais une parcelle de mon droit!

C'est alors, messieurs, que des ouvriers intelligents se sont dit : Si c'est en vain que les patrons nous bâtissent, dans les meilleures intentions, les plus belles maisons du monde, puisque nous ne voulons pas entrer dans ces maisons, et si, d'un autre côté, nos enfants meurent dans les taudis où nous sommes obligés de vivre, il faut nous adresser à d'autres pour nous bâtir, non des palais, nous n'en voulons pas, mais d'honnêtes maisons où l'on puisse respirer à l'aise. Eh bien, à qui s'adresser? A celui, concitoyens, auquel je vous conseille de vous adresser toujours, au seul maître que vous puissiez accepter, au seul véritable ami que vous ayez; et savez-vous comment il s'appelle? Il s'appelle le peuple! C'est vous qui remédierez à vos propres maux, qui bâtirez pour vous ces maisons dont vous avez besoin, qui vous donnerez l'éducation qu'il vous faut. C'est vous qui ramènerez les femmes dans la famille, c'est vous, mes chers concitoyens, qui ramènerez parmi vous la morale et les mâles vertus, c'est vous, vous, vous! qui apprendrez aux générations nouvelles à ne jamais séparer l'idée de la démocratie de l'idée du devoir!

Le procédé que vous emploierez, comment s'appelle-t-il? Il a un nom qui, grâce à Dieu, depuis deux ans, est un nom légal. Il s'appelle la coopération. Je me rappelle une séance de la Société d'économie politique, où quelqu'un me disait : Oh! la coopération, c'est un nom barbare. Non, non, il n'est pas barbare, il signifie la même chose que fraternité. C'est tout ce qu'il y a de moins barbare; c'est tout le monde agissant pour tout le monde, c'est tous les cœurs à l'unisson! Nous avons commencé la coopération avec élan, avec vigueur. Sachons persévérer, car le seul courage efficace est celui qui dure. Il faudra se priver, il faudra souffrir. La vertu est le premier et le plus nécessaire organe de la coopération. Nous vous promettons, au prix du sacrifice et de la persévérance, le succès, mais non le repos, car sur la route du progrès il ne faut jamais s'arrêter, parce que jamais le but n'est complétement atteint. A chaque pas que l'on fait en avant on voit l'horizon s'élargir; chaque progrès réalisé est une force conquise pour en concevoir et en réaliser un nouveau.

Quand vous aurez fait une Société coopérative immobilière comme j'en ai vu partout à Sheffield et dans le nord de l'Angleterre, vous ne pourrez pas, à l'exemple de vos prédécesseurs et de la Société de Mulhouse, bâtir de petites maisons : cet idéal vous est interdit. Vous avez tous vu, à l'Exposition universelle, de nombreux échantillons de maisons d'ouvriers; chaque Société avait exposé la sienne; il y en avait de très-désirables, des maisons pour une famille! Les gens de province entraient

dans ces maisons pour les étudier depuis la cave jusqu'au grenier. Moi-même j'en ai gravi bien souvent les escaliers, et comme j'étais président d'une Société coopérative pour la réforme des logements, je montrais tout ce que nous avions fait pour la propreté, pour le confort : les chambres, les cuisines, les éviers. C'était très-bien, pour ceux qui pouvaient vivre en rase campagne. Ils disaient : On peut bâtir une maison comme celle-là chez nous. Mais, nous autres Parisiens, nous savons ce que vaut le mètre de terrain. Je ne me vante pas de le connaître très-exactement, mais M. Cohadon peut vous dire cela par livres et deniers. Ce que j'affirme, c'est qu'autrefois, si, dans le centre de Paris, le mètre de terrain coûtait très-cher, du moins du côté de Montmartre et de Belleville, on trouvait des emplacements d'un prix abordable. Eh bien, il y a quinze jours, je suis allé avec ma femme et d'autres dames qui s'occupent de bâtir des écoles professionnelles, pour voir le prix des terrains dans la rue Pyat, à Belleville. — Je ne sais s'il y a beaucoup de personnes ici qui connaissent la rue Pyat à Belleville; c'est une rue assez déserte : le terrain y coûte déjà 50, 55 et 60 francs le mètre. Quand le terrain coûte si cher, il n'y a que les millionnaires qui puissent se donner le luxe d'occuper une maison tout entière, ou même un étage, et ceux qui ne sont pas millionnaires doivent se condamner à occuper de modestes logements au troisième étage, au quatrième, au cinquième. Il faut donc renoncer à la théorie des aimables petites maisons de Mulhouse et recommencer à faire des casernes, mais des casernes où nous ne serons pas parqués par classes, où tous les logements ne seront ni égaux ni semblables, où il y aura place pour les petites familles et pour les familles nombreuses, d'où la fantaisie elle-même ne sera pas exclue, — on n'en bannira que le luxe, — des casernes où nous serons chacun chez nous, ce qui fera une grande différence, où il n'y aura pas de portier-concierge, où il y aura peut-être un règlement, mais un règlement que les locataires eux-mêmes auront fait, qui sera l'expression de la volonté nationale dans la maison, quelque chose comme le suffrage universel à l'intérieur, sans intervention de l'autorité.

Voilà le but que poursuivent, si je les ai bien compris, les organisateurs de cette réunion. Peut-être inaugurent-ils ce soir le moment où nous pourrons diminuer de moitié le nombre des médecins de Paris, et ne plus voir dans nos ateliers des jeunes gens de vingt ans ayant l'air d'en avoir dix. Peut-être que grâce à eux et à vous, nous demanderons, dans quelques années, que l'on garde un des anciens logements de la rue Saint-Antoine ou de la rue Mouffetard, qu'on mette un factionnaire, un concierge, un gardien-consigne à la porte, chargé de le conserver sans une fenêtre, sans une lucarne de plus, sans qu'on lave les carreaux du sol, sans qu'on touche à ses murailles suintantes, afin que nos enfants voient comment leurs pères ont vécu, et que nous leur laissions ce souvenir saisissant de la barbarie de notre temps civilisé. Je voudrais voir dans vingt ans une heureuse mère ouvrir de grands yeux à cet aspect, et penser avec ravissement à son paradis de quinze mètres carrés où règnent la propreté et la décence, où l'on respire la santé physique et, si j'osais le dire, la santé morale, où les murailles ne parlent que de dévouement, d'amour, de chers souvenirs, de touchantes vertus, où la famille, telle que la demandent nos mœurs et nos institutions démocratiques, a enfin trouvé son sanctuaire!

JULES SIMON.

FACULTÉ DES LETTRES DE PARIS.

HISTOIRE DE LA PHILOSOPHIE.

COURS DE M. PAUL JANET
(de l'Institut).

Preuves de l'existence de Dieu d'après Descartes (1).

VI

EXAMEN DE L'ARGUMENT ONTOLOGIQUE.

Nous avons analysé les différentes preuves de l'existence de Dieu données par Descartes et les discussions auxquelles elles avaient donné lieu. Nous avons reconnu que ces preuves se ramenaient à trois.

La première prend pour point de départ l'idée de Dieu, ou, selon la formule cartésienne, de l'Être parfait. Elle consiste à dire que cette idée a besoin d'être expliquée et ne peut l'être que par l'existence de cet Être parfait. Ce qui en fait l'originalité, c'est l'emploi tout particulier qu'elle fait du principe de causalité. Ici ce n'est plus la cause du monde, ni d'un objet réel, ni même de notre idée que l'on cherche; mais la cause qui fait que cette idée se distingue de toutes les autres, la cause de la conception de l'infini par un esprit fini.

La seconde part de notre existence. Je ne suis pas par moi-même; autrement je serais parfait. Je suis donc par autrui. Or, cet autre par qui je suis est lui-même parfait, et c'est Dieu; car, s'il était imparfait, il n'existerait lui-même que par autrui. Le nœud de cette preuve est qu'un être assez puissant pour être par soi, l'est assez, *à fortiori*, pour se donner la perfection. Elle se ramène donc à ce principe : l'existence par soi implique la perfection.

La troisième, qui porte, nous l'avons vu, le nom d'argument ontologique ou de preuve *à priori*, s'efforce d'exclure tout élément emprunté à l'expérience. Elle s'appuie uniquement sur la définition de Dieu être absolu et parfait, et conclut géométriquement de cette définition à l'existence actuelle de Dieu. En effet, par définition même, il possède toutes les perfections; or, l'existence en est une, et la première de toutes; donc il possède

(1) Voyez les numéros 32, 35, 42 et 48, pages 506, 559, 673 et 767.

l'existence. Le principe de cette preuve, c'est que la perfection implique nécessairement l'existence. C'est, on le voit, la réciproque du principe précédent. Ces deux preuves les présentent comme adéquats l'un à l'autre.

Devons-nous admettre la preuve *à priori?* Telle est la question que nous allons examiner.

La difficulté se réduit à ceci : l'existence réelle et actuelle est-elle contenue logiquement dans l'idée que nous nous faisons de l'être parfait? Est-il vrai que dès que nous avons de lui une idée nette, nous sommes aussitôt forcés de reconnaître qu'il existe?

Descartes donne en faveur de cette conclusion deux raisons. La première, c'est que l'existence nécessaire est manifestement contenue dans l'idée de l'être parfait. En effet, il ne peut exister par lui-même qu'à condition d'exister nécessairement; autrement il aurait pour cause un autre être de qui il dépendrait, et par conséquent il ne serait pas parfait.

C'est là une proposition généralement acceptée : l'existence de Dieu est une existence nécessaire. Mais de ce que nous le reconnaissons, s'ensuit-il que Dieu existe réellement et autrement que dans ma pensée?

Ici il y a une confusion logique dont nous avons déjà dit un mot et qui a échappé à Descartes. Dire que Dieu possède l'existence nécessaire ou dire qu'il est nécessaire que Dieu existe, ce sont deux choses bien différentes. Dans le premier cas, on oppose le nécessaire au contingent : le contingent est ce que nous concevons comme pouvant ne pas être; le nécessaire est ce qui ne peut pas ne pas être. Si nous supposons que Dieu existe, il est clair qu'il n'existe pas de la même façon que les autres êtres, puisqu'il est leur cause et qu'il n'a lui-même aucune cause. De ce caractère d'être nécessaire que nous trouvons dans l'idée de Dieu en l'analysant, nous pouvons tirer ce raisonnement : si Dieu est, il est d'une façon nécessaire; mais non celui-ci : Dieu est d'une façon nécessaire, donc il est.

Pour faire mieux comprendre la différence des deux propositions confondues par Descartes, j'aurai recours à une distinction que font nettement les logiciens. En logique, on ne confond pas les propositions *complexes* avec les propositions *modales*. Les premières sont celles où le sujet et l'attribut, au lieu d'être des termes simples, sont eux-mêmes complexes, c'est-à-dire expriment plus d'une idée. Ainsi, quand je dis : *Dieu est bon*, j'énonce une proposition simple, car le sujet, *Dieu*, y est exprimé simplement et sans modification, de même que l'attribut *bon*. Mais si je dis : *Dieu, le créateur tout-puissant, est bienfaisant et juste;* le sujet, *Dieu*, est accompagné de mots qui en développent l'idée par l'addition d'idées accessoires; l'attribut, de simple qu'il était, est devenu double.

Dans les propositions modales, la complexité tombe sur le verbe, qui exprime l'acte de l'esprit associant deux idées dans un jugement. Notre affirmation, car tout jugement affirme, en est seule modifiée; nous la donnons comme entière, comme douteuse, comme conditionnelle. En disant : *Dieu est certainement bon*, je ne change rien à la nature du sujet et de l'attribut; j'exprime seulement qu'il n'y a, dans mon esprit, aucun doute sur le rapport que je remarque entre l'idée de Dieu et celle de bonté.

Or, Descartes a confondu une proposition modale avec une proposition complexe. Quand il dit : Dieu possède l'existence nécessaire, la proposition est complexe, car c'est l'attribut qui est modifié. Cela revient en effet à dire : Dieu *est*, voilà le verbe, *existant d'une façon nécessaire*, voilà l'attribut modifié. Quand il dit : *Il est nécessaire que Dieu soit*, la proposition est modale. Ce que j'affirme ici, c'est la nécessité où je suis d'affirmer l'existence de Dieu.

Il y a donc un sophisme caché dans le raisonnement qui, de la nécessité reconnue comme attribut de l'existence divine, conclut à la réalité actuelle et nécessaire de cette existence, et nous ne pouvons accorder à Descartes que nous soyons autorisés à affirmer cette réalité.

Mais il a donné une autre raison de l'affirmer qu'il faut examiner à son tour. « L'existence, dit-il, est une perfection; Dieu, l'être souverainement parfait, la possède donc comme toutes les autres. » Gassendi a répondu que l'existence n'est pas une perfection, mais la condition des perfections. Suivant Kant, l'existence n'est que la position même de la chose. Je n'ajoute rien à la chose par l'existence, et pour prendre l'exemple qu'il a donné, cent thalers pensés n'enferment pas moins d'attributs que cent thalers réels; autrement ils ne les représenteraient pas exactement. Quand je dis : *Dieu est existant*, je n'ajoute rien à cette proposition : *Dieu est.*

Si les contradicteurs de Descartes ont raison et si l'existence n'est pas un attribut ni une perfection, il est clair que l'argument tombe, car nous ne pouvons dire dès lors que Dieu possède l'existence par cela seul qu'il est l'être parfait. Mais ici c'est Kant, le grand logicien, qui nous paraît commettre à son tour une faute de logique en confondant l'attribut de la proposition avec la *copule*, c'est-à-dire le verbe. Il ne voit pas que dans les deux propositions le verbe a des valeurs différentes. Quand je dis : *Dieu est existant*, ou *Dieu est bon*, le verbe ne sert que de copule; il rattache uniquement l'attribut au sujet et indique que cet attribut convient au sujet. Mais quand je dis : *Dieu est*, le verbe renferme en lui-même l'attribut nécessaire à toute proposition. Il ne faut donc pas croire que dans cette proposition l'attribut manque, et que par conséquent l'existence, affirmée par le seul verbe *est*, n'est pas un attribut.

« Si elle n'en est pas un, que sera-t-elle? » dit Descartes à Gassendi. « Sera-ce un sujet? Non, puisqu'elle ne se rencontre elle-même que dans un sujet quelconque. Est-ce un acte de mon esprit? Mais alors elle n'aurait plus rien de réel. Nous sommes donc obligés de la considérer comme un attribut. Mais dans les choses finies, cet attribut n'est pas essentiel; nous pouvons, dans notre pensée, le leur enlever sans qu'elles perdent leur na-

ture. C'est qu'il ne leur appartient pas en propre et qu'elles le tiennent de l'être infini. Celui-ci, au contraire, possède l'existence comme un attribut nécessaire. Nous ne pouvons le concevoir sans le concevoir existant. L'existence est donc un attribut et en même temps la condition de tous les attributs, une perfection et la source de toutes les perfections.»

Mais ceci admis, arrivons-nous à la conséquence définitive que Descartes en a voulu tirer, c'est-à-dire à la démonstration de l'existence réelle et actuelle de Dieu? Non; car nous sommes partis, dans notre raisonnement, de la conception seule de l'être infini, c'est-à-dire d'un Dieu qui n'était que dans notre pensée: tout ce que nous tirerons de cette conception ne sera aussi que conçu et non réel.

Direz-vous que l'idée de Dieu n'est pas une conception seulement, mais une affirmation? Alors nous n'avons plus un raisonnement, mais un *postulat*, c'est-à-dire une affirmation que vous me demandez d'admettre sans l'avoir démontrée.

Et à quoi bon alors l'argument de Descartes, qui ne fait que prouver, en s'appuyant sur ce postulat, ce que ce postulat lui-même implique? Il faut donc, pour qu'il y ait raisonnement, que nous partions de la notion de Dieu. Si un Dieu conçu par la pensée est notre point de départ, tout ce que nous affirmerons de lui nous l'affirmerons également comme conçu. Tous ses attributs et son existence même resteront dans notre pensée, sans que nous ayons le droit de les affirmer comme réels.

Il y a là une contradiction apparente. Quoi! je conçois que l'existence appartient à Dieu et ce n'est pas affirmer qu'il existe! Cependant, si vous voulez examiner la chose avec quelque attention, vous reconnaîtrez qu'on peut concevoir un être comme existant sans affirmer son existence. Ainsi, je puis concevoir César existant ou n'existant pas. Je puis penser à César comme à un personnage depuis longtemps disparu du monde, ou le faire revivre dans ma pensée et me le représenter dans le temps où il a vécu. Cependant il n'en existera pas plus réellement pour cela.

L'existence peut donc être, comme tout autre attribut, objet de conception et non d'affirmation. Sans doute, si je pense à Dieu, je ne puis me le représenter autrement qu'existant, puisque je vois en lui l'être éternel et nécessaire; mais cette existence reste à l'état de conception: le sujet est pensé, l'attribut n'est de même qu'un attribut pensé.

C'est ainsi que certains esprits, qui cependant se disent et se croient religieux, considèrent uniquement Dieu comme un idéal subjectif, c'est-à-dire un idéal résidant uniquement dans notre pensée. Un athée pourrait fort bien leur dire que ce n'est pas là un Dieu réel et qu'ils sont, au fond, du même avis que lui, puisque leur Dieu n'est qu'une idée et n'existe pas en réalité. Ainsi, même pour l'athée, l'existence entre nécessairement dans la conception du vrai Dieu, sans qu'il admette pour cela que ce Dieu existe.

Nous pouvons donc accorder à Descartes ses prémisses; mais nous sommes obligés de lui refuser sa conclusion.

S'il dit: La conception de Dieu implique l'existence nécessaire, nous répondrons, comme plus haut, qu'il fait tomber sur l'affirmation une nécessité qui ne tombe que sur l'attribut, et que sa proposition ne se confond pas avec celle-ci: Il est nécessaire que Dieu existe.

S'il ajoute qu'en Dieu le possible n'est pas séparé de l'actuel, que le possible est le propre de l'être contingent et ne saurait se rencontrer dans l'être parfait, où tout est réel, nous avouerons que ce principe est très-solide en métaphysique, mais nous dirons aussi qu'il ne faut pas confondre la possibilité métaphysique avec la possibilité logique. Sans doute Dieu ne passe jamais, comme les êtres finis, de la puissance à l'acte: tout, chez lui, est en acte; mais cela n'empêche pas que je puisse dire logiquement: Dieu est possible, mais je ne sais s'il est réellement. Cette ignorance ne démontrerait que l'imperfection de mon esprit et non celle de Dieu. Que Dieu existe actuellement et que je l'ignore, cela ne change en rien sa nature et ne porte aucune atteinte à l'infinité de son essence et de ses attributs.

Un autre argument donné par Bossuet est celui-ci: L'imparfait existe bien, pourquoi le parfait n'existerait-il pas? Le parfait participe en effet à l'existence plus que l'imparfait. Spinosa raisonne de même et dit: « La perfection n'ôte pas l'existence; elle la fonde. »

Ce raisonnement paraît fort juste; mais il change la nature de l'argument ontologique en y introduisant des éléments étrangers. Le propre de cet argument était en effet de ne faire aucun appel à l'expérience. C'est sur ce caractère qu'il s'appuyait pour prétendre à une rigueur géométrique. Or, que dit Bossuet? « Les choses imparfaites sont; à plus forte raison l'être parfait, qui a en lui bien plus de raisons d'existence. » Sans doute, du moment que je connais l'existence des choses imparfaites, je conclus avec raison que l'être parfait doit exister; mais nous avons introduit dans l'argumentation une preuve *à posteriori*, une donnée que l'expérience seule a pu nous fournir, savoir l'existence des êtres contingents. Or, pour que l'argument reste purement *à priori*, je ne dois absolument consulter que la notion dont je veux tirer l'existence de Dieu; j'ignore s'il y a quelque chose en dehors de cette notion, et je la considère même indépendamment de mon esprit qui la renferme. Autrement nous tomberions dans un autre argument et nous prouverions l'existence de Dieu par celle de notre esprit et celle des êtres contingents, ce qui est un tout autre genre de preuve.

De même, quand Spinosa nous dit: « Pouvoir être est une perfection, par conséquent la plus haute perfection emporte la plus haute raison d'être, » ce raisonnement suppose la même prémisse que celui de Bossuet, savoir

qu'il existe des choses qui peuvent ne pas être. C'est encore un argument *à posteriori*.

La dernière forme de la preuve ontologique est celle qu'il a reçue de Hegel. Suivant ce philosophe, l'argument de Descartes signifie identité absolue de la pensée et de l'être. Dans toutes les autres choses de la nature, nous pouvons séparer la pensée de l'être, car nous pouvons fort bien penser à un homme, par exemple, sans le supposer existant. Nous pouvons même concevoir que l'humanité n'existe pas. Mais la pensée de Dieu implique l'existence de Dieu; la pensée absolue implique l'être absolu. Nous arrivons ainsi à une définition de Dieu déjà donnée par Aristote : *Dieu est l'identité de l'être et de la pensée.*

Mais est-ce là ce que Descartes voyait dans son argument ? Non, assurément; car, au contraire de Hegel, il a toujours distingué le sujet et l'objet, l'esprit qui pense et l'être qui est pensé.

Accordons à Hegel que la pensée absolue est identique avec l'être absolu, et rappelons que ce mot d'absolu exprime ce que Descartes désignait par celui de parfait. Évidemment, s'il y a une pensée absolue, cette pensée n'est autre chose que Dieu lui-même, en qui se trouvent réunies toutes les perfections. Mais dans notre argument nous ne partons pas de la pensée absolue; mais nous partons de la pensée de l'absolu ou conception de l'être parfait.

Hegel identifie ces deux choses; « car, dit-il, l'absolu seul peut se penser lui-même, et quand je pense l'absolu, c'est l'absolu qui se pense en moi ». Soit, ne contestons pas cette considération: il n'en est pas moins vrai qu'ici encore l'argument a changé de nature, car il a fallu établir que c'est l'absolu qui se pense en moi, c'est-à-dire que sans l'existence de l'être parfait je n'en pourrais avoir la notion. Nous sommes donc partis de notre pensée individuelle et subjective pour nous élever à la pensée absolue. C'est là un argument platonicien qui remonte du particulier au général, de l'intelligence limitée de l'homme à l'intelligence sans bornes de Dieu. Nous sommes loin de la preuve géométrique de Descartes, qui ne veut conclure l'existence actuelle de Dieu que de la définition même de l'être parfait.

L'argument de Hegel a donc moins de rapport avec la troisième preuve cartésienne qu'avec la première. Seulement, au lieu de dire comme Descartes : « La pensée que j'ai de l'infini suppose un objet infini qui en est la cause », le philosophe allemand dit : « La pensée que j'ai de l'absolu suppose un objet absolu se pensant lui-même en moi. » Dieu n'est plus ici la cause extérieure de l'idée; il en est la cause interne. Dieu, pensée absolue, éternelle, se manifeste d'une façon passagère dans le *moi* contingent. Nous ne retrouvons plus là l'argument *à priori*.

Concluons donc que la preuve ontologique ne peut être admise qu'à condition de chercher en dehors de la définition de Dieu un fondement dans la réalité. C'est dire qu'il lui faut se transformer et revenir à l'une des deux premières preuves sur lesquelles il nous reste maintenant à nous expliquer.

Rédigé, avec l'approbation de M. P. Janet, par L. T.

COLLÉGE DE FRANCE.

HISTOIRE ET MORALE.

COURS DE M. ALFRED MAURY.

(de l'Institut).

La France au XVIIIe siècle (1).

X

DU CARACTÈRE FRANÇAIS.

Pour apprécier la marche de la civilisation chez un peuple, il faut tenir compte des divers éléments qui ont concouru à son développement, faire la part équitable du rôle de chacun, en se tenant en garde contre toute théorie attribuant à l'un ou à l'autre une prédominance exclusive.

C'est ce que je tâcherai de faire dans l'appréciation des causes qui ont amené la révolution française de 1789, dernière étape de la voie parcourue par notre nation depuis plusieurs siècles, et point de départ d'une voie nouvelle.

La première question que nous nous poserons est celle-ci :

Pourquoi des réformes, préparées depuis trois quarts de siècle, ont-elles été si brusquement opérées, ce qui a entraîné à des violences et amené des commotions ? La raison en est au caractère français; il y a chez nous une impétuosité que nous avons héritée des Gaulois et qui contraste avec le sang-froid et le flegme des Anglais, flegme auquel nos voisins n'échappent que sous l'influence de l'enthousiasme religieux. Ce qui nous paraît injuste et illogique, nous en voulons immédiatement l'abolition sans nous préoccuper des dangers, des difficultés de l'exécution, et cette impétuosité a pour conséquence la facilité à se décourager; nous manquons de la persévérance britannique. Pour ce qui peut se faire par un premier élan, nous l'emportons beaucoup sur la race germaine et anglo-saxonne, mais nous sommes mobiles parce que nos impressions sont très-vives. Donc, dès que le mouvement des idées eut amené le plus grand nombre à la conviction qne des principes politiques nouveaux devaient être suivis, nous en avons voulu l'application immédiate. Nous avons rêvé des réformes radicales et, notre caractère influant sur nos idées, nous nous sommes laissé prendre à des théories qui nous présentaient ces réformes comme immédiatement possibles. De là notre colère contre ceux qui s'opposaient à leur mise à exécution. Les hommes du mouvement les regardaient

(1) Voyez les numéros 33, 37, 39, 44 et 47, pages 522, 593, 623, 691 et 752.

de bonne foi comme des ennemis de la nation et des partisans systématiques de l'injustice, au lieu de voir en eux seulement des hommes prudents ou timorés. Et comme les défenseurs de l'ancien régime avaient souvent des intérêts personnels à soutenir sa cause, on ne vit en eux que des égoïstes.

Si l'Angleterre a porté jusqu'à l'absurde le culte de la légalité, la France, par amour pour la justice, a porté jusqu'à la rage la haine de l'ancien régime. Aujourd'hui, douloureusement instruits par de terribles expériences, nous reconnaissons les contradictions où l'excès de la logique peut jeter un peuple, et nous savons aussi où il arrive lorsque, possédé d'une idée fixe, absorbé par la théorie, il ne compte pour rien la réalité des choses et la pratique de la vie. Entraînée par des théories absolues, la France a sacrifié sur l'autel de l'égalité, c'est-à-dire de la justice, la justice elle-même; et un homme qui avait été pendant quelque temps l'adversaire du progrès sur bien des points, Marat, qui défendit d'abord les corporations, devint un héros pour avoir poussé plus loin qu'aucun autre l'application des principes nouveaux. Au nom de la logique, il finit par devenir insensé. Un tel homme n'aurait jamais pu faire école en Angleterre, à plus forte raison devenir le coryphée d'un parti. Les Français, une fois engagés dans le mouvement révolutionnaire, méconnurent cette vérité qu'il n'y a rien d'absolu dans le gouvernement des hommes, que la multiplicité des effets bons et mauvais, des mêmes principes et des mêmes institutions exige incessamment des transactions, des instigations, des exceptions. La raison consiste précisément à discerner l'utile emploi de ces divers moyens. C'est la raison seule qui peut concilier la justice en théorie et la justice en pratique. L'énergie du caractère, la puissance de l'esprit n'y peuvent rien, sans la patience et le temps.

Quels caractères furent plus énergiquement trempés, quels esprits plus puissants que ceux de tant d'hommes de l'Assemblée législative et de la Convention! Eh bien, faute de ce jugement droit qui vous fait tenir compte de difficultés pratiques tout en demeurant fidèles aux principes généraux, ces hommes n'aboutirent qu'à l'impossible. Au lieu de recourir à l'étude sérieuse et patiente des affaires, ils se livrèrent à la violence et à la déclamation, car dans une telle situation on arrive à ne pouvoir plus rien décider que par la force, vu que la raison manque; au nom de la liberté, c'est la liberté qu'on étouffe; par amour de la justice, on outrage cette justice que l'on prétend venger; par haine de l'arbitraire, on rentre inévitablement dans l'arbitraire.

Lorsque se trouvaient taries, en France, les sources de l'industrie et du travail, on ne concevait d'autres moyens pour les raviver que la terreur. On y réussit quelquefois, mais à quel prix? C'était une vie factice qu'on rendait momentanément au corps social épuisé, comme les spiritueux réveillent l'intelligence fatiguée, mais pour la livrer ensuite à un plus grand épuisement. Parmi les innombrables épisodes de cette époque, je n'en veux citer qu'un : L'armée des Alpes manquait de chaussures; on n'avait point d'argent pour en fournir; que fait le commissaire de la Convention? il prescrit aux cordonniers du pays d'avoir, en huit jours, à fabriquer vingt-cinq mille paires de chaussures, sous peine de mort, en cas de non-exécution de son arrêté. Le moyen réussit et les soldats furent chaussés. Mais est-il besoin d'ajouter que les cordonniers et les marchands de cuir furent ruinés, et que le commerce des chaussures, comme bien d'autres, retomba dans un abattement plus grand que jamais?

Au reste, outre l'explication qu'elle trouve dans le caractère national, la Révolution tenait aussi au retard apporté par le gouvernement à l'adoption de certaines réformes. Faute d'avoir pu pénétrer graduellement dans la pratique, les théories réformatrices présentaient un certain côté chimérique qui contribua beaucoup à égarer les hommes de la Révolution. C'est ce qui arriva notamment pour les idées de Jean-Jacques Rousseau, dont l'influence fut considérable. D'une part, elles poussaient à des innovations plus risquées et plus téméraires; de l'autre, elles provoquaient chez ceux qui s'attachaient au régime établi plus d'aversion pour les réformes, L'imprudence des uns explique l'opposition aveugle des autres, et réciproquement. Voilà comment la résistance des classes privilégiées, l'incapacité de la noblesse, qui n'était pas initiée aux affaires, qui manquait, comme la bourgeoisie, d'une éducation politique, ne firent qu'inutilement retarder certaines réformes déjà possibles, qu'irriter l'impatience des esprits novateurs. L'ignorance politique de ces classes les empêcha de comprendre qu'elles devaient se mettre à la tête des réformes pour les diriger.

Cette opposition des deux classes privilégiées à une réforme que tant d'esprits croyaient pouvoir être radicale, cette résistance, quand le grand nombre ne comprenait pas que la réforme immédiate n'était pas possible, ne fit qu'accroître la popularité et le crédit des novateurs les plus audacieux. Et c'est ce qui explique comment les électeurs envoyèrent à l'Assemblée législative plusieurs des partisans les plus imprudents des idées nouvelles, catégorie d'hommes qui domina tout à fait à la Convention. Aussi, en moins de cinq années, arriva-t-on comme à la limite extrême des idées qui s'étaient produites en 1788 et 1789, à savoir : la démocratie la plus complète; l'égalité la plus absolue; non-seulement l'abolition, mais l'extirpation, par la mort, de la noblesse et du clergé. On se méprit sur le caractère véritable de l'égalité, qui devint l'idole de nos législateurs. On ne se contenta pas de consacrer l'égalité des droits civils et politiques, ce qui est le raisonnable et légitime fondement de toute démocratie, on voulut niveler les intelligences, et l'on aspirait à niveler même les fortunes. Cette préoccupation apparaît déjà dans le rapport de Condorcet qui, se croyant obligé d'excuser,

auprès des paysans, l'établissement des écoles secondaires dans les villes, déclarait, au nom de l'égalité, l'instruction entièrement gratuite à tous les degrés. « L'acte constitu-
» tionnel se prononce pour le premier degré, et le second,
» qui peut être aussi regardé comme général, ne pour-
» rait cesser d'être gratuit sans établir une inégalité fa-
» vorable à la classe la plus riche, qui paye les contri-
» butions à proportion de ses facultés et ne payerait
» l'enseignement qu'à raison du nombre d'enfants qu'elle
» fournirait aux écoles secondaires. Quant aux autres
» degrés », continuait Condorcet, « il importe à la pro-
» spérité publique de donner aux enfants des classes pau-
» vres, qui sont les plus nombreux, la possibilité de
» développer leurs talents ; c'est un moyen d'assurer à la
» patrie plus de citoyens en état de la servir ; aux scien-
» ces plus d'hommes capables de contribuer à leurs pro-
» grès et de diminuer cette inégalité qui naît de la
» différence des fortunes, de mêler entre elles les classes
» que cette différence tend à séparer. »

La logique pouvait conduire loin dans cette voie. Ouvrir gratuitement à tous toutes les écoles, ce n'était pas encore supprimer l'inégalité, car tous les enfants n'ont pas des parents assez fortunés pour les entretenir dans des loisirs studieux, et si l'on veut que le bienfait puisse être versé sur toutes les têtes, il faut que l'État répare les injustices du sort et nourrisse les écoliers pauvres : de là le système des *Élèves de la patrie*, c'est-à-dire des boursiers, qui, par un concours ouvert à la sortie des écoles primaires, étaient admis dans les écoles secondaires, puis, en moindre nombre, dans les instituts, et de là, en nombre moindre encore, dans les lycées.

Le plan de Condorcet resta à l'état de projet. Lanthenas chercha aussi à organiser l'instruction publique dans un rapport fait en novembre 1792, où il reprenait les idées de Condorcet, mais il voulait que les instituteurs fussent élus par les pères et mères des enfants. Les idées égalitaires ne s'arrêtèrent pas là. Durand de Maillane s'écriait à la Convention, en protestant contre les écoles secondaires : « Il ne faut pas qu'on ait l'aristocratie d'être savant ! » Rabaut Saint-Étienne voulait que le Corps législatif déterminât les vêtements à donner aux enfants des différents âges. Robespierre exprima le regret que, jusqu'à six ans, l'enfant échappât à la vigilance du législateur, et que le pauvre eût la charge de nourrir ses enfants pendant leur présence à l'école. Il voulait que tous les enfants reçussent mêmes vêtements, même nourriture, même instruction, depuis cinq ans jusqu'à douze pour les garçons, et jusqu'à onze pour les filles. Dans cette voie, il ne restait plus qu'à décider, comme le proposait un mauvais plaisant, que tous les citoyens fussent déclarés égaux d'âge et de sexe.

Les idées peuvent se modifier chez un peuple comme chez un individu sans pour cela que son caractère change, et les Français de la Révolution demeuraient encore ceux de l'âge précédent. L'esprit de révolte et d'insubordination qui fit une si terrible explosion en 1789 s'était bien des fois déjà manifesté.

Les révoltes, les émeutes, étaient devenues, plus rares sans doute depuis deux siècles, parce que le pouvoir central avait plus de force et de moyens d'action, mais ce serait une erreur de croire qu'elles n'éclatassent pas de temps en temps, et que la turbulence de notre caractère ait disparu avec l'avènement du despotisme monarchique.

J'ai déjà parlé de la manière dont on avait traité les ouvriers de Lyon, lors des troubles de 1739. Je pourrais citer encore bien d'autres émeutes.

Au reste, ces révoltes, ces agitations, n'étaient pas sans motifs sérieux. Si le peuple français se montrait difficile à gouverner, l'autorité était loin d'être irréprochable ; le despotisme n'avait fait que croître, l'arbitraire n'avait fait que s'étendre depuis la fin du XVIIe siècle. Les charges qui pesaient sur le peuple étaient devenues fort dures. Le contrôleur général, Desmaretz, avait tendu encore la corde de l'impôt, au lieu de demander davantage au crédit. La misère était devenue telle, à certains moments, que les peuples n'avaient plus même ce qu'il faut de force pour se révolter. Il y eut, de 1713 à 1715, en Normandie et dans le Midi, des émeutes occasionnées par la cherté du blé. A Caen, le peuple s'attaqua aux fabricants d'amidon et de poudre à poudrer, dont il dévasta les ateliers. Il n'était pas jusqu'aux troupes qui, dans ces circonstances, ne donnassent l'exemple de la rébellion. Le ministre de la guerre avait traité avec un munitionnaire pour la fourniture du pain ; les soldats, qui le payaient plus cher qu'au marché, le refusèrent et obtinrent gain de cause. A Lyon, enfin, c'est encore Saint-Simon et Dangeau qui le constatent, un droit nouveau sur la viande provoqua, en 1714, une révolte formidable. Il fallut mettre en mouvement sept régiments de dragons, deux régiments de cavalerie et quatre bataillons d'infanterie ; puis, par un compromis au moins étrange, en même temps que les commis des traitants étaient punis, on maintint le droit qu'ils avaient été autorisés à percevoir.

Ce fut la dernière explosion populaire causée par les impôts, sous le règne de Louis XIV. Peu à peu les greniers s'étaient remplis, et l'industrie avait été exonérée des charges de la guerre. La consommation reprenait avec la confiance. Un nouveau règne se montrait d'ailleurs à l'horizon, les illusions ordinaires en escortaient l'avénement, les populations laborieuses, si longtemps foulées et opprimées, commençaient à respirer. J'ai fait voir dans de précédentes leçons quelle avait été leur misère. Peu après la bataille de Lens, l'avocat-général Talon disait déjà devant Louis XIV, à l'occasion de nouveaux impôts que le Parlement refusait d'approuver : « Il y a des provinces entières où l'on ne se nourrit que
» d'un peu de pain d'avoine et de son. Les victoires ne
» diminuent rien de la misère des peuples..... Toutes
» les provinces sont appauvries et épuisées..... » Plus

tard, les victoires se succèdent et la misère augmente encore. En 1675, le lieutenant-général de Lesdiguières, écrivait que, dans le Dauphiné, les paysans n'avaient d'autre nourriture que l'herbe des prés et l'écorce des arbres. On n'a point oublié la description faite par madame de Sévigné, en 1675, de la misère d'un passementier du faubourg Saint-Marceau qui, faute d'avoir payé un impôt de 10 écus sur les maîtrises, avait vu vendre, disait-elle, son lit, son écuelle, et, de désespoir, avait coupé la gorge à trois de ses enfants. Est-il besoin de rappeler les navrantes peintures que nous ont laissées la Bruyère et Vauban? A l'époque où le duc de Chaulnes était gouverneur de Bretagne, la misère était extrême dans cette province. Il y eut dans cette même année 1675 un mouvement séditieux à Rennes, au sujet des impôts. Nantes eut également ses troubles; il y en eut d'autres à Guingamp et à Châteaulin, et dans toute la Basse-Bretagne, au sujet de l'impôt du tabac et du papier timbré.

On le voit, les agitations et les troubles ne datent pas chez nous de 1789, mais à partir de cette époque le mal, il faut le reconnaître, s'étendit et s'aggrava. On prit l'habitude d'en appeler à la violence et aux révolutions pour résister aux usurpations de l'autorité, pour obtenir des réformes alors même que le pouvoir ne sortait pas de la légalité. C'est une maladie qui, si l'on n'y porte remède, pourrait devenir chronique chez nous, comme elle l'est malheureusement devenue chez différents peuples, et en particulier chez ceux de l'Amérique du Sud. Les révolutions sont comme l'usage des liqueurs enivrantes; plus on y recourt, plus on y veut recourir. Au lieu de fonder la liberté, on n'amène qu'une succession d'anarchies et de dictatures. Tous les principes étant ébranlés, on ne connaît plus que la force; toutes les ambitions étant excitées, chacun aspire au pouvoir et aux hautes positions. Et comme les révolutions les donnent non au travail persévérant, aux services consciencieux et prolongés, mais à l'audace, à l'intrigue, chacun compte y arriver. A peine un parti est-il au pouvoir qu'un autre parti travaille à le renverser. Les changements d'institutions ne sont souvent que le prétexte pour des changements d'hommes, et, une fois en place, le révolutionnaire tient un langage tout différent de celui qu'il avait tenu quand il luttait contre le pouvoir établi. Les réformes, loin de se consolider, sont ainsi sans cesse compromises; rien ne se fonde parce que rien ne peut s'asseoir d'une manière durable. Les Anglais, depuis deux siècles, nous ont donné un tout autre spectacle. Chez eux, les réformes ont été lentes et disputées, mais elles n'ont pas cessé de s'accomplir. L'esprit pratique de la nation l'a défendue contre les utopies et les chimères qui ont séduit la nôtre. Le besoin de liberté a dominé celui de l'égalité, et ce besoin a amené la limitation de l'autorité gouvernementale, ce qui a laissé une part de plus en plus large à l'activité individuelle et à l'initiative des citoyens. L'État n'a point été tenté de se constituer en un régulateur universel; il a laissé debout, à côté de lui, des institutions datant du moyen âge; celles-ci, livrées à leurs propres forces, se sont graduellement écoulées par le progrès des idées. De là l'existence prolongée d'inégalités que notre révolution a fait chez nous disparaître: inégalités de droits, inégalités de fortunes. En cela, nous sommes arrivés à des conditions meilleures et plus justes d'existence, mais nous les avons achetées au prix de bien des souffrances, et nos conquêtes, par leur origine même, sont toujours menacées. Les Anglais, qui ont marché bien plus lentement et ne jouissent pas encore de certains avantages qui nous sont acquis, arrivent en revanche à une jouissance plus assurée; ils ne craignent pas des retours à un ordre pire; ils ne reculent jamais; nous les dépassons souvent, mais souvent aussi nous revenons en arrière; il y a là sans doute quelque chose qui tient à notre caractère national et que nous ne saurions réformer, mais il faut convenir que notre éducation contribue à entretenir la différence qui sépare notre caractère du caractère britannique.

Le trait qui frappe le plus dans l'éducation anglaise, c'est, ainsi que l'a remarqué M. Louis Reybaud, la vigueur morale qu'elle donne.

Le régime auquel nous soumettons l'enfant ressemble trop à l'engourdissement; les vertus passives y tiennent trop de place. L'internat, qui est le système d'éducation le plus général, s'il assouplit le caractère, en émousse aussi l'énergie. Il n'accoutume pas l'élève à user graduellement de sa liberté et impose à tout un moule uniforme. Est-il étonnant que l'élève le brise inconsidérément aussitôt qu'il peut disposer de lui-même?

L'éducation anglaise évite cet écueil; l'externat y domine; il est de règle pour les écoles publiques pourvues de dotations. A l'issue des classes, les enfants rentrent dans leurs familles, ou en trouvent l'équivalent dans des pensions que tiennent les professeurs. De cette manière de concevoir l'éducation résulte, en Angleterre, la virilité précoce. De là une originalité dans les caractères qui nous manque au contraire aujourd'hui. Autant nous aimons l'uniformité, autant les Anglais y tiennent peu. Ils savent transiger avec le passé: de là, dans leurs institutions, une bigarrure qui ne les choque pas, mais qui nous révolte.

L'Allemagne s'offre, à certains égards, comme une intermédiaire entre la France et l'Angleterre. Elle était autrefois, au XVIIIe siècle, beaucoup moins avancée que ces deux pays. La liberté politique n'y était pas plus grande qu'en France, mais dans l'Allemagne protestante on jouissait d'une bien plus grande liberté de la pensée. On s'y habitua donc graduellement à l'indépendance intellectuelle, si l'éducation politique manqua. La subdivision en petits États, des fortunes plus restreintes, ne donnaient pas naissance à des inégalités aussi grandes qu'en Angleterre, et, d'autre part, la tendance à l'égalité résultant de l'abaissement uniforme sous l'autorité suprême de l'État ne se faisait pas sentir. La séparation des classes tendait donc à s'y perpétuer davan-

tage. Les princes, malgré le désordre de leur vie, demeuraient entourés d'un plus grand prestige; la noblesse conservait plus d'action et plus d'autorité politique. La liberté, restreinte pour les Allemands dans la sphère des idées, ne fut donc pas en Allemagne comme chez les Anglais une initiation à la vie pratique. Retenus par des institutions féodales auxquelles l'accroissement du pouvoir royal avait enlevé en France toute force de résistance; plus portés par leur caractère et leur éducation aux spéculations qu'aux actes, les Allemands n'eurent d'autres révolutions, dans les siècles passés, que des révolutions dans l'ordre intellectuel et moral, telle qu'a été la Réforme. Le progrès ne s'y est point accompli par des réformes graduelles comme en Angleterre, par une révolution violente comme en France. D'ailleurs, les maux qu'entraînèrent pour eux des guerres répétées achevèrent d'enlever aux Allemands l'énergie, et le trait fondamental de leur caractère demeura la patience et une obstination passive.

En résumé, les trois peuples ont eu des destinées diverses auxquelles ont concouru leur caractère propre, leurs institutions et les événements, résultats composés de ces deux causes et d'un grand nombre d'autres. Chacune de ces nations doit donc être étudiée dans les éléments qui ont concouru à son développement moral, politique et économique. Leur histoire nous montre l'intervention simultanée de ces éléments divers; chacune a eu son cachet particulier, ses qualités propres; chacune par un certain côté a la supériorité sur les deux autres. On ne saurait les apprécier par des règles uniformes, pas plus que des institutions de même nature ne sauraient convenir à leur développement. La tendance démocratique, qui est un caractère du progrès moderne et la conséquence de la propagation des lumières, ne peut se manifester chez ces trois nations avec des formes identiques. Mais du mouvement général de la civilisation ressortent pour les institutions certains principes généraux qu'on peut appeler humanitaires, parce qu'ils sont acceptables par tous les peuples. C'est seulement sur ces principes que peut trouver sa base l'union pacifique des peuples. La diversité des caractères, des traditions, des climats, qui engendre celle des besoins, créera toujours des séparations entre les peuples et entraînera des différences dans les institutions comme dans les mœurs. Constater chez un peuple voisin des qualités que nous n'avons pas, c'est le rôle de l'historien impartial, mais ce n'est pas pour cela une raison de nous imposer l'imitation de ces mêmes voisins. On ne fait pas violence à la nature, et la nature nous a fait différents des Anglais et de l'Allemand. Mais les nations comme les individus sont modifiables entre de certaines limites, et en étudiant nos voisins nous devons chercher ce qu'il nous est possible d'emprunter de leurs qualités et de leurs institutions sans pour cela briser complétement avec nos idées, nos institutions et nos mœurs. Gardons ce que nous avons acheté si cher, et que l'expérience du passé nous mette en garde contre les entraînements d'un caractère qui a sa grandeur, sa supériorité, mais qui a aussi ses écarts!

ALFRED MAURY.

FIN DU COURS.

VARIÉTÉS.

Reconnaissance des peuples sauvés. — Épisode de l'histoire de Venise et du Bas-Empire (1).

Les alliances, qui ont pour but de rapprocher les princes et les peuples, ont souvent pour effet de les rendre ennemis. Le plus puissant, ou le plus riche, doit mettre autant de mesure dans ses bons procédés que dans ses exigences. Il arrive un moment où la continuité des services pèse au plus faible tout autant que la continuité des injures. L'union dégénère en protectorat d'un côté, en vasselage de l'autre, les secours trop répétés mettent à nu la dépendance de l'obligé, et lui coûtent par cela même bien au delà de leur valeur. Quand cette heure est venue, il n'y a plus d'alliés. Plus le bienfait est grand, plus l'ingratitude devient éclatante. Car, si les princes, si les peuples n'aiment pas qu'on ait pu les aider à vaincre, comment pardonneraient-ils à ceux qui les sauvent? L'histoire a montré que, pour rester en bons rapports avec une nation étrangère, il vaut souvent mieux s'exposer à la combattre qu'au périlleux honneur de la défendre, et que certains bienfaits lui sont plus amers qu'un outrage.

Les Vénitiens firent, au XIIe siècle, l'expérience de cette vérité politique. Depuis de longues années, ils étaient les marins, les auxiliaires des empereurs grecs. Leurs services, quoique déjà trop grands, étaient encore de ceux qui peuvent se faire oublier. Mais, à Durazzo, ils passèrent les bornes en devenant des libérateurs.

L'orgueil se joignit à l'avidité pour les rendre odieux à leurs anciens amis. Après les concessions excessives d'Alexis Comnène (1085), ils ne surent plus dissimuler leur âpreté commerciale. Ils oublièrent qu'en pays étranger, s'il est bon de s'enrichir, il est dangereux de s'enrichir trop, et surtout de le paraître; que les peuples paresseux souffrent assez volontiers qu'on prenne leur place, mais jamais qu'on s'en fasse gloire aux dépens de leur amour-propre.

Délivré des embarras et des périls qui avaient compromis la première partie de son règne (1147-1154), Manuel Comnène donna libre carrière à son ressentiment et aux rêves hardis de son ambition. Doué d'une énergie que l'on ne supposait plus aux maîtres de Byzance, capable de différer l'exécution de ses plans, mais non de les abandonner, il regardait les républiques et les rois de l'Occident du haut de ce trône oriental où le prince était ébloui par la profusion de la pourpre et de l'or, enivré par les adorations des courtisans et par le servilisme d'un empire. Le mépris qu'il avait pour les autres hommes, il l'étendait aux vertus humaines. Souple et patient, il savait plier et attendre; mais quand l'heure était venue, sa

---

(1) Voyez sur *Venise et le Bas-Empire, histoire des relations de Venise avec l'empire d'Orient depuis la fondation de la république jusqu'à la prise de Constantinople au XIIIe siècle*, un travail de M. J. Armingaud publié par les *Archives des missions scientifiques et littéraires*, 1868, 2e série, tome IV.

main n'hésitait pas à frapper. Les moyens lui étaient indifférents : la honte ne coûtait pas plus à son orgueil que la perfidie ne pesait à sa conscience. D'ailleurs, plus chimérique que pervers, il voulait étendre une domination encore trop vaste et depuis longtemps chancelante.

Une grande lutte agitait l'Italie et la tenait comme suspendue entre l'empereur et le pape, entre le despotisme de Barberousse et les libertés des villes lombardes, entre la domination germanique et l'indépendance. Manuel résolut de prendre part à ces combats de géants que les Romains de Constantinople ne connaissaient plus. Il tourna ses vues du côté de l'Italie orientale, et s'efforça de rétablir la domination grecque dans l'exarchat de Ravenne, où elle s'était si longtemps maintenue. Il encouragea la résistance d'Ancône, qui fermait ses portes à Frédéric. Une de ses flottes parut dans l'Adriatique, sous le commandement d'un personnage qui portait le titre pompeux de *domestique* de l'Orient et de l'Occident (1). La république de Saint-Marc, qui avait déjà fait échouer (1149) une première expédition d'Ancône, paralysa l'action des Grecs dans cette mer, où elle ne voulait plus voir d'autre marine que la sienne (1163-1164). Nicéphore Calouphos, envoyé par Manuel, parla aux Vénitiens le langage d'un maître superbe et d'un allié besoigneux. Il affecta une confiance que ni son souverain ni lui ne pouvaient avoir en leur dévouement. Il les encouragea en rappelant leurs succès près de Milan. Refusant à Frédéric tout droit à ce titre d'empereur des Romains dont Manuel Comnène se montrait si jaloux, il pressa les Vénitiens de s'unir aux Grecs et de leur ménager le concours des villes lombardes et liguriennes. Sa harangue, ou celle que lui prête Cinnamos, atteste à la fois l'habileté des Byzantins et leurs prétentions surannées, leur déplorable faiblesse et leurs folles illusions. La république écouta leur beau discours sans céder à leurs instances. Nicéphore Calouphos n'obtint d'elle que des promesses dérisoires.

Cependant la diplomatie de Manuel triomphait en Dalmatie. Cette province, impatiente de la domination vénitienne, rentra presque tout entière sous l'autorité de l'empereur. En même temps les pirates anconitains, soudoyés par lui, sortaient de leur port pour inquiéter la marine ennemie, et des concessions opportunes rattachaient au parti grec les Pisans et les Génois, rivaux naturels des Vénitiens.

La république arma contre les Anconitains, dont les principaux bâtiments furent pris, et les chefs pendus. Mais elle ne trouva contre Manuel d'autre vengeance que de suspendre toute relation commerciale avec les sujets de ce prince. C'était frapper l'ennemi, mais se blesser soi-même. Manuel affecta de ressentir le coup vivement. Il fit porter aux Vénitiens de bonnes paroles et leur persuada de reprendre leurs affaires interrompues.

La confiance était à peine rétablie, que des bruits sinistres commencèrent à transpirer en Orient. Les négociants vénitiens adressaient à leur patrie des rapports empreints des craintes les plus vives ; on soupçonnait vaguement l'existence d'un complot tramé contre leurs biens et leurs vies. Le doge envoya deux ambassadeurs à Manuel pour lui demander des explications. Amenés en présence de l'empereur, Sebastiano Ziani et Aurio Malipiero s'exprimèrent en ces termes : « Nous avons entendu dire, souverain seigneur, que tu avais des intentions hostiles à l'égard des nôtres ; mais nous ne le croyons pas. » Manuel les rassura ; un édit impérial déclara que toute offense à un Vénitien serait punie de mort.

Cependant les troupes grecques se rassemblaient autour de la capitale. Des mouvements inaccoutumés se manifestaient dans les principales villes de l'empire. Le 21 mars 1171, tous les Vénitiens qui habitaient Constantinople et la Romanie furent arrêtés et jetés en prison ; leurs biens confisqués : des ordres secrets expédiés par Manuel avaient permis d'exécuter le même jour cette insigne trahison sur tous les points de ses États. Les victimes furent réparties dans les prisons ou dans les monastères.

Tel est le célèbre guet-apens dont les causes inspirent aux chroniqueurs vénitiens et grecs une égale préoccupation et des jugements si contraires. Dandolo accuse l'ambition et les ressentiments de Manuel, qui n'avait pardonné aux Vénitiens ni leur neutralité dans la guerre normande, ni leur opposition à sa politique italienne. Nicétas et Cinnamos voient dans cet attentat les justes représailles de Manuel contre une race perfide, envahissante, qui s'attaquait aux parents mêmes de l'empereur et osait épouser les femmes les plus nobles de l'empire, qui bravait jusque dans Constantinople les ordres du roi suprême et dépouillait les colons lombards que celui-ci couvrait de sa protection. Condamnés à rebâtir les maisons qu'ils avaient brûlées, à rendre le butin qui était le fruit de leur pillage, ils refusaient d'obéir et menaçaient les Grecs de leur infliger le même traitement qu'aux Lombards. Les auteurs vénitiens ont raison, et les auteurs grecs n'ont pas tort. Les ressentiments de Manuel furent l'origine du mal ; mais ils trouvèrent un redoutable appui dans la haine que la prospérité et la hauteur des Vénitiens inspiraient à la Romanie tout entière.

Cette animosité des Grecs contre les Vénitiens les entraînait aux plus violentes exagérations, aux insultes les plus grossières. Nicétas et Cinnamos semblent pousser l'expression du mépris jusqu'au ridicule. Eustathios, dans un discours à l'empereur Manuel, les traite de *serpents amphibies* et leur prodigue les aménités de ce genre sans parvenir à se montrer aussi rassuré qu'il voudrait bien le paraître. Il injurie, mais il a peur.

Cependant le nombre des captifs ne laissait pas d'être embarrassant. Manuel ne savait comment les garder. Aussi les élargit-il au bout de quelque temps. Les Grecs eux-mêmes y aidèrent, en consentant à leur servir de caution. Mais on exigea, en les relâchant, qu'ils se soumettraient aux ordres de l'empereur. Cette condition leur pesait beaucoup, et voici comment ils évitèrent de la subir.

Un noble Vénitien, fort riche, établi en Grèce, venait de vendre à la république un navire de dimensions inouïes. Dans la nuit qui suivit le guet-apens, il avertit la colonie de s'embarquer en toute hâte sur cette ville flottante. Il voit bientôt se réunir à lui ses compatriotes, qui saisissent avec joie cette chance de salut. On court au navire : le vent favorise la fuite. Les Grecs leur donnèrent la chasse jusqu'au détroit d'Abydos (1), où ils voulurent brûler le bâtiment au

(1) Dans la hiérarchie byzantine, le *Grand domestique* occupait un des premiers rangs après le *Sebastocrator*, le *Despote* et le *César*. Cantacuzène, avant son élévation à l'empire, gouverna longtemps avec le titre de *Grand domestique*. Le domestique de l'Orient et de l'Occident devait être à peu près du même ordre. Ce titre fut sans doute créé pour la circonstance.

(1) Abydos, aujourd'hui *Nagara-Bouroun*, est situé à l'endroit le plus resserré des Dardanelles, vis-à-vis de Sestos, qui est sur la côte d'Europe.

moyen du feu grégeois. Mais les Vénitiens connaissaient les moyens de s'en préserver : ils déjouèrent les tentatives de l'ennemi.

La nouvelle, vague et incertaine, était parvenue à Venise. Elle y causa d'abord plus d'étonnement que de colère. Le peuple ne croyait pas, et surtout ne voulait pas croire. Mais l'arrivée des fugitifs dissipa tous les doutes. L'indignation devint générale ; des cris de vengeance retentirent sur la place Saint-Marc. Venise entière demanda la guerre. Des milliers de bras s'armèrent.

Un décret rappela les citoyens absents dans leur patrie. Un autre somma les Istriens et les Dalmates de fournir leurs contingents de troupes et de navires. L'arsenal et tous les chantiers déployèrent une merveilleuse activité. Les routes, les fleuves, les canaux, transportaient les bois de la province de Bellune, et tous les matériaux nécessaires aux constructions navales. En six mois, cent galées (1) et vingt grands navires furent mis à flot. Tout un peuple s'était levé au seul mot de vengeance.

La difficulté était de subvenir aux dépenses de ces préparatifs imprévus. Le gouvernement eut recours à un système qui resta longtemps en vigueur. On décréta l'emprunt forcé. Des inquisiteurs eurent mission de rechercher la fortune de chacun, et prélevèrent 1 pour 100. L'État se constituait débiteur, et servait un intérêt de 4 pour 100, hypothéqué sur les rentes de la commune, avec échéance tous les six mois, en mars et en septembre. La *Chambre des prêts* (*Camera degli Imprestidi*) fut instituée à l'effet de recueillir les sommes prêtées, et d'en payer les intérêts. Trois collecteurs et payeurs, désignés sous le nom d'officiers de la chambre des prêts, se transportaient dans les six quartiers (*sestieri*) que l'on forma à cette occasion, et qui furent comme les circonscriptions financières de la ville.

Les titres donnés aux créanciers de l'État purent s'acheter, se vendre, se négocier comme de nos jours. C'étaient des *Obligations d'État* qu'on remboursait au moyen d'amortissements réguliers et dont le cours variait avec les succès ou les revers de la république. Venise, au XIIe siècle, était donc amenée à trouver le mode de remboursement que les gouvernements et les compagnies de chemins de fer ont tant multiplié au XIXe. Sous le coup des événements d'Orient, elle inaugurait d'une main encore inexpérimentée la puissance du crédit public, et créait une véritable caisse d'amortissement, la première qui fût en Europe.

Au mois de septembre 1171, la flotte vénitienne mit à la voile. Vitale Michieli II laissa le gouvernement à son fils Leonardo avec le titre de vice-doge, et prit lui-même le commandement de l'expédition. On appareilla sur Négrepont, et l'on assiégea la capitale, Chalcis.

Alors commencèrent de longues négociations, de continuelles ambassades. Le doge y montra une indécision, une faiblesse qu'il expia cruellement plus tard ; Manuel, une souplesse, une perfidie, qui lui permirent de jouer quelque temps les Vénitiens, mais qui, en fin de compte, ne sauvèrent pas l'empire.

Michieli était devant Chalcis, lorsque le commandant de la place lui fit dire que l'empereur, répugnant à une guerre de cette nature, voulait se réconcilier avec les Vénitiens et les priait d'envoyer à Constantinople des ambassadeurs. Le doge accueillit cette invitation avec la bonhomie naïve qui lui était ordinaire. Il choisit pour représentants Manasse Badoer et l'évêque Pasquale, homme très-versé dans la connaissance de la langue grecque. Manuel les reçut, mais ne leur donna que des paroles.

Cependant Vitale Michieli n'était plus dans les parages de Chalcis. D'après Cinnamos, il fut repoussé par la forte garnison que l'empereur avait eu soin d'y établir. Nicétas avoue, au contraire, qu'il parvint à s'emparer d'une partie de l'Eurripe, et qu'il mit le feu aux maisons dont il était maître. Dandolo ne donne aucune raison du départ de la flotte vénitienne. Mais tous les trois s'accordent à dire qu'elle se dirigea vers Chios.

D'après les chroniqueurs vénitiens, l'île se soumit tout entière. Le doge, croyant à la paix, répartit les marins dans leurs quartiers d'hiver et leur défendit de faire aucun dommage aux sujets de l'empereur. Cinnamos nous représente les événements sous un tout autre jour. Selon lui, les Vénitiens avaient débarqué dans l'île pour la ravager. Mais ils rencontrèrent, une fois de plus, les valeureux soldats que la prévoyance souveraine envoyait sur tous les points de l'empire. Ils battirent en retraite, et revinrent à leurs navires.

Cependant Vitale Michieli attendait le retour de ses envoyés. Le pauvre doge était aveuglé par son humeur pacifique. On n'avait jamais vu un Vénitien de ce caractère. Le peuple le plus défiant et le plus politique du monde avait pour chef le plus crédule et le plus simple des hommes.

Connaissant la longanimité de son adversaire, Manuel traînait les négociations de jour en jour. De guerre lasse, Manasse Badoer et l'évêque Pasquale s'apprêtaient à partir. Un message de Michieli les retint. Manuel consentit à leur adjoindre un plénipotentiaire chargé de les suivre à Chios et de porter ses propositions au doge. C'était un moyen d'ajourner encore, et de connaître en détail l'état de la flotte vénitienne. Le ministre de Manuel persuada à Michieli de renvoyer ses ambassadeurs à Constantinople. On croit rêver en voyant les Vénitiens promenés ainsi du Bosphore à Chios, de Chios au Bosphore ; on se demande comment le doge pouvait se laisser jouer à ce point par un ennemi, dont la ruse n'avait même plus besoin d'être fine.

Michieli, dans son amour de la paix, en était venu à tout croire et à tout souffrir. Il renvoie les premiers ambassadeurs, assistés de Filippo Greco. Après deux tentatives infructueses, et la perte d'un temps précieux, sa crédulité stupide attendait encore.

L'expiation ne fut pas longue. Une peste terrible se répandit bientôt dans l'armée vénitienne. En quelques jours mille hommes périrent. On attribuait le mal à l'eau empoisonnée par un ordre secret de Manuel. En même temps, cent cinquante navires, commandés par Andronicos Contostephanos, s'armaient à la hâte, et appareillaient sur Chios. Beaucoup mieux préparés que les Grecs, et aidés par les navires auxiliaires des Esclavons, les Vénitiens firent bonne contenance. Cinnamos attribue leur salut à la trahison du commandant des Waranges (ἀκόλουθος) (1), Aaron, homme orgueilleux, accusé

(1) Les galées étaient de petits bâtiments ayant un seul rang de rameurs et très-rapides à la course.

(1) Ἀκόλουθος n'est pas pris ici dans le sens le plus fréquent de valet ou bien encore d'*acolyte*. Il désigne le chef ou préfet des Waranges, un des corps les plus célèbres parmi les mercenaires qu'entretenait la cour de Byzance et celui qui formait la garde de l'empereur.

de magie, hostile à l'empereur, dont il combattait les projets, et remplissait perfidement les missions. C'est lui qui leur révéla les plans de son maître. La flotte grecque semblait gouverner sur le cap Malée : mais elle voulait surprendre l'ennemi, vaincu dans l'île par les troupes de terre. Avertis par le traître, les Vénitiens levèrent l'ancre un soir et échappèrent à sa poursuite. Dandolo leur attribue une autre station. Renonçant enfin à ses illusions, Michieli passa de l'île de Chios dans l'île de Panagia, où il espérait arrêter par le changement d'air le progrès de la contagion. Il rapportait de Chios des reliques et d'autres trésors. Le mal ne fut pas moins meurtrier dans le nouveau mouillage. Informé de l'état de ses ennemis, l'empereur refusa d'écouter les ambassadeurs, qui attendaient vainement à sa porte. Il les renvoya avec son ministre et chargea ce plénipotentiaire de faire sentir la gravité des torts que les Vénitiens avaient commis à son égard. La lettre qu'il y ajoutait était écrite sur le ton de la colère et de l'insulte. Comment le doge répondit-il à un acte qui ne laissait plus de doute, même aux plus aveugles, sur les intentions de Manuel? Qui le croirait? Par une nouvelle ambassade pacifique.

Enrico Dandolo partit avec Filippo Greco pour Constantinople. En même temps la flotte abandonnait le mouillage de Panagia pour ceux de Mételin (1), de Stalimène (2), et enfin de Scyros (3). Malgré tous les soins et tous les déplacements, la peste continuait ses ravages. C'est en vain qu'on brûlait les navires infectés ou qu'on les coulait à fond. Le mal résistait à tous les efforts. Les plus braves citoyens tombaient sans gloire, en face d'un ennemi perfide que l'imbécillité du doge ne leur avait point permis de châtier avant de mourir. Des familles entières étaient emportées. Les Gustiniani, qui étaient partis en masse, au nombre d'une centaine, eurent le sort de la *gens* antique des Fabius, dont ils avaient imité le dévouement. Le fléau les enleva tous. Aussi le moine Niccolo Giustinian, dernier rejeton de la famille, s'empressa-t-il de quitter le cloître et de prendre femme. Il épousa Anne Michieli, fille du doge, et en eut plusieurs fils. Après quoi, voyant son œuvre patriotique achevée, il revint au monastère d'où il n'était sorti que pour l'accomplir. Sa femme l'imita ; et tous deux furent récompensés de leur piété par les honneurs de la canonisation.

La flotte vénitienne, dans les parages de Lemnos, voyait périr chaque jour de nouvelles victimes. Les Grecs étaient à sa recherche : ils l'atteignirent au moment où elle se disposait à prendre la direction de Scyros. Cinnamos et Nicétas attestent tous les deux qu'elle fut vaincue ; beaucoup de bâtiments pris et coulés avec les équipages. Elle échappa, par une fuite rapide, à un désastre, et parvint à Scyros. C'est là qu'elle passa les fêtes de Pâques, dans la consternation et dans le deuil. Le grand-duc Andronicos Contostephanos la délogea de cette nouvelle retraite, et lui donna la chasse jusqu'au cap Malée. La supériorité des Vénitiens dans l'art de la navigation, la légèreté de leurs navires, les dérobèrent aux Grecs, qui, renonçant à les atteindre, rentrèrent à Constantinople. Michieli, de son côté, ramenait à Venise une flotte abattue par l'inaction et les revers, troublée par la révolte des équipages, décimée par la contagion ?

Où était la brillante expédition que la république avait confiée à son chef suprême? Qu'avait-il fait de sa mission? Qu'étaient devenus tant de sacrifices, et les espérances de tout un peuple? Jusqu'alors les navires que Venise envoyait en Orient étaient revenus avec des dépouilles et des trophées. Michieli ne rapportait à sa patrie que l'humiliation et les horreurs de la peste. Il avait ajouté de nouveaux affronts à celui qu'il devait laver dans le sang des Grecs. Il s'était laissé jouer indignement par un prince perfide ; il avait mis la république aux pieds de Manuel en mendiant une paix qu'il n'était plus permis de désirer ; il avait montré la plus grande timidité devant la guerre, la plus triste constance devant les refus et les outrages. Venise lui demanda compte de son honneur et de sa vengeance.

Le peuple, exaspéré, s'attroupa dans un grand tumulte. Des clameurs redoutables s'élevèrent contre l'auteur des calamités publiques. Michieli tenta vainement de se justifier devant l'assemblée qu'il avait réunie dans le palais ducal. Les cris et les menaces redoublaient. L'infortuné doge, se voyant perdu, pris la fuite. Mais les meneurs, furieux, ne lui laissèrent pas gagner le monastère de S. Zacaria, où il allait chercher un asile. Ils l'atteignirent et l'égorgèrent à peu de distance des murs protecteurs.

J. Armingaud.

(1) Mételin ou castro (autrefois *Mitylin*) capitale de l'île de Mételin (*Lesbos*).

(2) Stalimène (autrefois *Myrine*), capitale de l'île de Stalimène (*Lemnos*).

(3) Skiro (*Scyros*), dans l'île du même nom, à 8 milles à l'est de Négrepont. Syra (*Syros*) est beaucoup plus au sud, au milieu des Cyclades.

La première pierre de la nouvelle Université de Glasgow.

Monsieur le directeur,

Le 8 octobre a été un grand jour pour Glasgow; les *volontaires* étaient sous les armes, la foule encombrait les rues; bannières et guirlandes flottaient au vent. Le prince de Galles, accompagné de la princesse de Galles et de son oncle par alliance, le prince Jean de Danemark, venait en grande pompe poser la première pierre de la nouvelle université de Glasgow. En retour, il allait recevoir, ainsi que le prince Jean, le titre de docteur en droit. C'était, vous le voyez, un échange de bons procédés.

Les antiques bâtiments de l'université de Glasgow semblaient bien plus antiques encore sous les banderoles et les feuillages dont on les avait ornés pour la fête. Fondés par une charte de 1443, les bâtiments actuels datent de 1656; depuis lors, ils ont peu changé d'aspect ; mais tout a changé autour d'eux. Le centre de Glasgow s'est peu à peu déplacé, et la Rue-Haute, jadis la principale de la ville, celle où, non loin de la cathédrale de Saint-Mungo et de la Nécropole, se trouve l'Université, est devenue peu à peu le refuge du vice et l'asile de la misère. C'est l'histoire de toutes les grandes villes, c'est l'histoire de notre Montagne-Sainte-Geneviève ; voyez, par exemple, ce qu'est devenue l'ancienne École de médecine, au coin de la rue de la Bûcherie et de la rue de l'Hôtel-Colbert, où une coupole encore subsistante dénonce seule l'antique décence de ce lieu aujourd'hui mal famé.

Mais Glasgow s'inquiète du sort de cette université, qui a produit des hommes tels que Sandford, Hutchison, Adam Smith, Reid, et bien d'autres encore. Tout en devenant une des premières villes manufacturières et commerciales de la

Grande-Bretagne, elle entend garder son importance intellectuelle et veut que son université lui fasse honneur. Ailleurs, pour dégager et aérer les bâtiments de l'université, on eût simplement jeté bas les quartiers environnants. Mais Glasgow n'a pas été *haussmannisé*, et l'on a simplement résolu de transporter l'Université dans une autre partie de la ville et de l'y refaire plus grande et plus belle. *Resurgat in gloria!* avait-on écrit, hier, sur la principale façade des vieux bâtiments.

On songeait depuis longtemps à ce transfert. En 1844, un bill du parlement autorisait l'Université à vendre ses bâtiments et leur emplacement à une compagnie de chemins de fer (1). Celle-ci pourtant ne put remplir ses engagements, et l'engagement fut rompu, avec un dédit de 10 000 livres sterling payé à l'Université. Mais, en 1864, une autre compagnie (2) offrit 100 000 livres. Le marché fut conclu et tint bon. Voici les sommes avec lesquelles l'Université opère son déménagement : les 100 000 livres sus-mentionnées; le dédit de 1844 qui, avec les intérêts, est monté à la somme de 19 000 livres; 21 400 livres promis par le gouvernement, au cas où une souscription publique rapporterait au moins 24 000 livres. — La souscription publique a produit, à l'heure où je vous écrit, près de trois millions de francs, et elle est encore ouverte. Quelle somme, monsieur, réunie par souscription pour bâtir une université! Et remarquez qu'elle a été souscrite dans la seule ville de Glasgow. Les grandes fortunes des villes commerçantes de l'Angleterre expliquent seules un pareil chiffre.

On estime que 35 000 livres sont encore nécessaires pour couvrir tous les frais. Seul, l'emplacement de la nouvelle Université a coûté 98 000 livres. C'est la colline de Gilmore, située en face le West-End-Park, le bois de Boulogne de Glasgow, vers lequel la ville s'est prodigieusement étendue pendant ces dernières années. L'Université nouvelle sera une des beautés de Glasgow; elle sera digne de la cathédrale de Saint-Mungo et de cette Nécropole qui, grâce à son aménagement sur les flancs d'une colline pittoresque, l'emporte sur notre Père-Lachaise. L'Université sera terminée dans un an ou deux. La partie qui est déjà sortie de terre permet de bien augurer de la grandeur de l'ensemble.

— Eh quoi, dites-vous, on pose la *première* pierre quand l'édifice est à demi élevé! c'est mettre la charrue avant les bœufs. Nous faisons les choses plus logiquement, nous qui, après avoir, il y a quinze ans, posé solennellement la première pierre de la nouvelle Sorbonne, prenons notre temps avant de poser la seconde. — Que voulez-vous? monsieur, les Anglais sont gens pratiques, et ils ne sont peut-être pas aussi inconséquents qu'ils vous le paraissent. J'ai dit « la première pierre »; mais il serait plus littéral de dire « la pierre fondamentale », car les Anglais disent : *Foundation's stone*. C'est, en effet, la pierre principale du monument, que celle où l'on renferme des monnaies, des documents historiques et des plaques de cuivre, dont les inscriptions racontent à la postérité la fondation du monument, et qui en est en quelque sorte l'acte de naissance. Se hâterait-on de poser cette pierre, on risquerait fort de mentir à la postérité. Voyez plutôt! si jamais on donne une sœur à la première pierre de la nouvelle Sorbonne, si le monument longtemps promis s'achève enfin, et si dans les âges à venir, il tombe sous le marteau d'un nouvel Haussmann, on trouvera écrit dans ses entrailles que la nouvelle Sorbonne a été bâtie en 1853... *Risum teneatis!* Le témoignage de l'histoire permettra peut-être aux archéologues, nos petits-enfants, de reconnaître l'erreur. Admirable matière de dissertation! Ce sera une nouvelle preuve qu'il ne faut pas ajouter trop grande confiance aux inscriptions officielles.

Veuillez agréer, etc. H. Gaidoz.

P. S. J'oubliais de vous dire que le prince de Galles et le prince Jean de Danemark ont été reçus docteurs en droit *sans examen*. Plus d'un étudiant, dans l'assistance, a sans doute regretté de ne pas être prince pour le quart d'heure.

(1) A la *Monklands Junction Railway Company*.
(2) La *City of Glasgow Railway Union Company*.

NÉCROLOGIE.

Le 11 de ce mois est mort Fr. Ortloff, docteur en droit, président de la cour supérieure d'appel à Iéna. Il était né le 10 octobre 1797, à Erlangen, où son père était professeur de philosophie. Après avoir fait ses classes au gymnase de Cobourg, il étudia successivement à Iéna (1814), Gœttingue et Erlangen.

En 1816, il était docteur en philosophie et, quelques années après, docteur en droit. D'abord avocat, puis professeur d'histoire dans un gymnase, il publia quelques ouvrages de jurisprudence qui le firent honorablement connaître et lui valurent l'honneur d'être appelé comme professeur à Halle et à Kœnigsberg. En 1819, il accepta une chaire de droit à Iéna, où il fit des cours sur le droit privé allemand, le droit ecclésiastique, les Pandectes et le droit commercial. Sa diction était un peu monotome, mais riche de faits et d'observations justes et profondes sur la science du droit. En 1844, il fut nommé à la présidence de la cour d'appel et cessa de faire des cours. Ses principaux ouvrages sont : *De l'héritage ab intestat* (1816), *De la papauté ecclésiastique et politique* et *De la Réforme* (1817), des *Manuscrits de la loi salique*, avec la description d'un manuscrit de la loi salique ripuaire et allemannique de l'époque de Charlemagne (conservé à la bibliothèque de Bamberg) (1819), *Recueil des sources du droit allemand*, Iéna, 1828; *Système du droit privé allemand*, 1836; le *Mouvement révolutionnaire de 1848 à Iéna*, etc., etc.

Conférences du boulevard des Capucines, 39
(à huit heures et demie).

Lundi, 9 novembre. — M. Francisque Sarcey : Discours d'ouverture. — Les conférences.

Mardi, 10. — M. H. Chavée : Cours de psychologie comparée. — Discours d'ouverture. — Les infirmes et les grotesques de la science en 1868.

Mercredi, 11. — M. Emile Deschanel : Les conférences littéraires de Napoléon à Sainte-Hélène.

Jeudi, 12. — Mademoiselle Maria Deraismes : Les ouvrières de l'avenir. — La femme et le droit.

Vendredi, 13. — M. Jules Labbé : Le théâtre et le roman espagnols de 1432 à nos jours. — Cervantes : sa vie et son œuvre; *Don Quichotte*.

Samedi, 14. — M. Félix Hément : L'instinct des animaux et l'intelligence de l'homme.

Le propriétaire-gérant : Germer Baillière.

PARIS. — IMPRIMERIE DE E. MARTINET, RUE MIGNON, 2.

REVUE
DES
COURS LITTÉRAIRES
DE LA FRANCE ET DE L'ÉTRANGER

CINQUIÈME ANNÉE — NUMÉRO 50 — 14 NOVEMBRE 1868

Paris, 13 novembre 1868.

M. Vacherot vient de publier sur *la Religion* le livre qu'il avait promis. Contrairement à l'attente de quelques personnes, on le retrouve à l'Institut tel qu'il était avant d'y entrer.

Les livres de M. Vacherot sont rares et témoignent toujours d'une pensée dont l'expression a été retardée jusqu'à sa pleine maturité. Aussi est-on sûr d'y rencontrer une doctrine nettement formulée et de ne pas s'y perdre au milieu des obscurités et des atténuations. A cette méthode il faut reconnaître deux grands mérites : l'un intellectuel, celui d'une pensée qui ne se satisfait jamais qu'elle ne soit arrivée à la clarté entière ; l'autre moral, celui d'un courage qui ne redoute pas, par l'absence de tout compromis, de restreindre le cercle de ses adhérents, de multiplier le nombre et d'augmenter l'acharnement de ses adversaires.

Plus que tout autre philosophe de notre temps, M. Vacherot a été attaqué et persécuté pour ses opinions philosophiques (à propos de son livre sur *la Métaphysique et la science*), politiques (à propos de son livre sur *la Démocratie*), et religieuses (à propos de son livre sur l'*École d'Alexandrie*). Rien de ces attaques n'a pu troubler la sérénité du penseur. En parlant des personnes, quel que soit leur parti en religion ou en politique, il ne se départ jamais d'une impartialité pleine de bienveillance et même de bonne grâce. Pour ses doctrines, il les expose dans leur audacieuse intégrité avec une conviction si paisible, que cette forme a pu tromper des amis maladroits sur la vivacité et la profondeur de ses sentiments jusqu'à le faire accuser de tiédeur.

Il est cependant facile de juger de la franchise et de la netteté avec laquelle M. Vacherot aborde son sujet :

« Nous nous proposons, dit-il dans la préface, d'expliquer non les origines des religions, telles que l'histoire nous les montre, mais l'origine même de la religion, en la cherchant dans la nature humaine par une analyse toute psychologique.... Sans la psychologie de l'idée ou du sentiment religieux, ni l'historien ni le philosophe ne peuvent bien comprendre des phénomènes qui ont leur racine dans les profondeurs de la conscience. Quelle est l'essence, l'origine première, la destinée définitive des religions ? La religion est-elle immuable, éternelle dans son fonds, sous ses formes historiques plus ou moins durables ? Toutes questions devant lesquelles nous regrettons de voir reculer la plupart de nos savants et de nos critiques. C'est là ce qui nous a inspiré l'idée, la méthode et la conclusion de ce livre. »

Mais l'auteur ne donne pas dès l'abord le mot de son œuvre ; il croit, comme il l'a dit ailleurs dans la préface de *La métaphysique et la science*, que le point capital dans « un ordre de conceptions aussi abstraites, c'est » d'amener le lecteur à bien comprendre d'abord ce » qu'il s'agit de lui démontrer ». Aussi commence-t-il par tracer l'histoire entière de la critique religieuse, passant en revue dans de brefs paragraphes presque tous les penseurs des temps modernes, car il en est peu que la question religieuse n'ait préoccupés. Il montre ensuite l'impuissance des méthodes étymologique et historique, — l'une enfermée dans des distinctions et des subtilités de mots, l'autre égarée par l'observation au milieu des faits, loin de toute conclusion, — et la supériorité de la méthode psychologique, qui cherche à saisir la vraie nature de l'âme, non pas dans ses produits, mais dans ses instincts ou ses facultés propres. Il compare le développement des facultés humaines dans l'enfant en particulier et dans l'humanité en général, et il fait ressortir par une riche série d'ingénieuses et profondes analyses l'analogie qui existe entre les modifications qui s'opèrent dans l'esprit de chaque homme aux divers âges de la vie, et celles par où passe l'intelligence de l'humanité. Mais cette analogie est-elle si absolue qu'on en puisse faire un principe scientifique? Il faudrait pour cela qu'il y eût, non-seulement analogie, mais identité ; or on ne peut aller jusque-là, l'histoire même le prouve, et on l'invoquera sans doute contre M. Vacherot.

En attendant, la critique religieuse continue à se servir de la méthode historique, à laquelle appartiennent deux nouveaux écrits de grande importance : l'*Histoire de la divinité de Jésus-Christ*, par M. Albert Réville, et l'*Histoire du Credo*, par M. Coquerel. — Au point de vue de la morale sociale, M. Ém. Juventin vient de publier un bon livre sur l'*État des croyances*.

INSTITUTION ROYALE DE LA GRANDE-BRETAGNE.

LECTURES DU VENDREDI SOIR.

M. EMANUEL DEUTSCH.

Le Talmud.

On a porté sur le Talmud des jugements très-divers et généralement très-défavorables. Ceux qui se sont livrés à des recherches sur ce livre étrange ressemblent aux émissaires envoyés par Moïse pour explorer la terre sainte : les uns, le plus grand nombre, revinrent avec des histoires de murs de fer et de géants monstrueux; le plus petit nombre portait une grappe énorme de raisin.

Le Talmud a suggéré toutes sortes de comparaisons poétiques. A ne le considérer que comme livre, c'est le *Hansard,* ce recueil des débats de la chambre des lords et de celle des communes, qui en approche le plus. Comme le *Hansard*, le Talmud est un livre de lois, une collection de discussions parlementaires, de projets de loi, de motions et d'amendements. Seulement, le *Hansard* montre comment s'est formée la loi, tandis que, dans le Talmud, c'est la loi qui est le point de départ. Les discussions qu'il renferme se bornent à établir la loi sur des raisons tirées de l'Écriture, dont le Talmud est lui-même le développement et le produit. Des paragraphes supplémentaires sont sans cesse déduits du texte légal. Les projets de loi ou les lois, ce sont les *Misnah;* les discussions, ce sont les *Gemara;* l'ensemble constitue le Talmud.

Mais le Talmud contient encore bien autre chose. Toutes ces assemblées innombrables où les mouvements intellectuels, sociaux et religieux d'un peuple se discutent et se développent, le parlement, la chambre de convocation, les cours de justice, les académies, les colléges, le temple, la synagogue, — et jusqu'à l'antichambre et à la salle des Pas-Perdus, — ont laissé dans ce livre d'ineffaçables empreintes. Les auteurs du Talmud, qui se comptent par centaines, étaient toujours les hommes les plus remarquables de leur génération; ils représentent ainsi à chaque pas, à dessein ou fortuitement, la vie et les progrès du peuple d'Israël à son plus haut degré. Ainsi le Talmud renferme non-seulement la loi sociale, morale, criminelle, internationale, humaine et divine, mais aussi un tableau de l'éducation, des arts, des sciences, de l'histoire et de la religion durant un espace de temps de mille ans environ, et surtout durant le temps qui a immédiatement précédé et suivi la naissance du christianisme. Il nous montre les rues populeuses de Jérusalem, l'artisan à son travail, les femmes au foyer domestique, les enfants se livrant au jeu sur la place du marché. Le prêtre et le lévite célébrant leurs rites sacrés, le prédicateur prêchant sur la colline et entouré d'une foule compacte, et jusqu'au conteur populaire dans le bazar, tout vit et se meut et respire dans ces pages.

Et ce n'est pas seulement Jérusalem ou même le sol sacré de la Judée, c'est le monde antique tout entier qu'on retrouve dans le Talmud. Athènes et Alexandrie, Rome et la Perse, avec leurs civilisations et leurs religions, vieilles ou nouvelles, nous apparaissent à chaque pas. Ce cosmopolitanisme, qui a toujours été, heureusement ou malheureusement, le trait caractéristique du peuple juif, se réfléchit très-nettement dans ce livre. Un point historique que l'on peut y constater, c'est que ce peuple entre en relation, —et souvent contre son gré, — avec les nations les plus puissantes, juste au moment où celles-ci ont atteint leur apogée. Si nous examinons successivement les trois périodes de développement des habitants de la Judée comme Hébreux, comme Israélites et comme Juifs, nous les voyons en communication avec la Chaldée, l'Égypte, la Phénicie, l'Afrique, Babylone, la Perse, la Grèce, Rome et l'Arabie. Cependant, malgré ce cosmopolitanisme, ils ont gardé leur génie propre et ces profondes différences qui les distinguent de tous les peuples. C'est qu'il leur restait toujours ce soleil central, unique, la Bible. Autour de ce soleil tourne ce grand *cosmos*, le Talmud.

Quelques personnes ont cru à tort que le Talmud avait la prétention d'être un livre sacré; cette idée aurait fait reculer d'horreur les auteurs mêmes de ce livre. Quant aux dates des écrits divers dont il se compose, cette question semble avoir embarrassé un grand nombre de critiques incomplétement versés dans la connaissance des traditions de l'Orient. Rien ne peut être plus authentique que la tradition en Orient. Les prêtres des Brahmanes et des Perses nous en fournissent de nombreux et frappants exemples. De notre temps encore, sans avoir jamais vu le texte, ils récitent comme des perroquets des chapitres entiers des livres sacrés avec une telle exactitude qu'ils ne se trompent même pas sur un accent. Mais, en ce qui concerne le Talmud, nous possédons, outre les preuves testimoniales les plus claires et les plus irréfutables, toutes les preuves ordinaires qui dérivent de l'étude de l'histoire. Nous y trouvons une suite de noms et de dates historiques consignés avec soin depuis le commencement jusqu'à la fin. L'exactitude de ces noms et de ces dates n'a jamais été contestée.

Quant à ces proverbes, à ces paraboles et à ces *gnomes* dont les Juifs se servaient communément comme d'un moyen puissant d'enseignement depuis des temps presque préhistoriques, et qu'on rencontre dans le Talmud, je dois avouer, malgré la forme sublime, ou touchante, ou poétique qu'ils revêtent souvent, que je n'y découvre rien de très-nouveau; je n'y vois rien, en effet, qui ne soit déjà contenu d'une manière substantielle dans les écrits canoniques ou non canoniques de l'Ancien Testament.

Arrivons aux auteurs du Talmud, soit prêtres, soit pha-

risiens. C'est dans le Talmud qu'on trouve exprimé pour la première fois peut-être, bien que faiblement, l'idée de la séparation de l'Église et de l'État. L'influence du clergé avait baissé, en tant que corporation et malgré des exceptions brillantes, depuis le temps des Macchabées, où il s'était trouvé, par suite de circonstances fortuites, élevé jusqu'au faîte du pouvoir. Il était sorti des limites que lui avait assignées Moïse en l'instituant. Au lieu de se contenter de recevoir les dons libres du peuple, comme il le faisait dans l'origine, au lieu d'en être l'instituteur, il était devenu, dans les couches supérieures surtout, une faction aussi ignorante qu'envahissante. Les prêtres ordinaires n'étaient plus, pour la plupart, que de simples fonctionnaires attachés au service du temple; bon nombre des grands-prêtres, qui avaient acheté, dans les derniers temps, leur office sacré des mains de la puissance étrangère dominante, avaient oublié jusqu'aux éléments de cette Bible pour l'enseignement de laquelle ils avaient été institués. Les pharisiens, au contraire, à la vue des nuages qui s'amoncelaient autour de l'État, n'avaient qu'un cri : — l'instruction, instruction générale, gratuite, obligatoire. D'un bout du Talmud à l'autre retentit, ce cri : apprenez, — enseignez; enseignez, — apprenez. La prêtrise, les sacrifices, le Temple, en disparaissant tout à coup, semblèrent laisser à peine une lacune dans la vie religieuse de la nation. Les pharisiens avaient miné dès longtemps ces institutions, ou, pour mieux dire, ils les avaient transportées dans les cœurs, dans les foyers du peuple. Chaque habitant d'Israël, disaient-ils, est un prêtre; son foyer est un temple; sa table, un autel; sa prière, un sacrifice.

Bien longtemps avant la chute du Temple, des centaines de synagogues, d'écoles et de colléges l'avaient virtuellement remplacé, et des prédicateurs laïques y lisaient et expliquaient la loi et les prophètes. Le prêtre, comme prêtre, et le lévite ne jouaient qu'un rôle insignifiant dans la synagogue ou l'école. La fonction de prononcer la bénédiction à certaines occasions, une sorte de vague préséance, voilà tout ce qui rappelait, dans la synagogue, la condition naguère si élevée de ces Aaronides. Et cependant nous trouvons d'assez nombreux exemples où ces prêtres, ainsi dépouillés de leur ancienne influence, ne s'étaient appliqués que plus vigoureusement à l'étude et à la grande œuvre nationale de l'instruction. Il n'existait pas non plus d'antagonisme réel et personnel entre le parti des pharisiens ou le parti populaire et les descendants de la tribu et de la famille sacrées. Une des légendes les plus chères aux Juifs nous raconte comment, lorsque l'ennemi pénétra dans le saint des saints, les prêtres et les lévites, conduits par le grand-prêtre lui-même, qui portait au-dessus des têtes la clef d'or du sanctuaire, se précipitèrent dans les ruines fumantes du Temple avec tous les symboles et les emblèmes de leur charge sacrée, plutôt que de les livrer aux conquérants. Et ici, comme à l'ordinaire, la légende interprète fidèlement les véritables sentiments du peuple.

Cette instruction que les pharisiens prônaient avec tant d'énergie et de persistance, ils avaient réussi, après bien des tentatives infructueuses, à la rendre obligatoire dans toute l'étendue du pays, sauf en Galilée. Des circonstances géographiques particulières avaient fait de ce beau pays (Samarie, Phénicie, etc.) la Béotie de la Palestine. La prononciation défectueuse de ses habitants excitait constamment les railleries des spirituels citoyens de la métropole. Toutefois cet état de choses changea après la chute de Jérusalem, et la Galilée devint à son tour le siége de hautes et savantes académies.

Les règlements relatifs à l'enseignement public étaient on ne peut plus stricts et minutieux. Le nombre d'enfants confiés à chaque professeur, les bâtiments des écoles ainsi que leur emplacement, la route même qui devait y conduire, tout était stipulé et prévu. L'âge des élèves, les obligations des parents, qui devaient veiller soigneusement à ce que leurs enfants préparassent leurs devoirs chez eux, les sujets d'étude, la méthode pédagogique, la progression graduelle de l'élève, qui devenait professeur à son tour ou devait au moins aider à instruire ses camarades, toutes ces choses sont exposées avec soin dans le Talmud.

Avant et par-dessus tout, on avait adopté ce grand principe : *Non multa, sed multum*, comme la devise de tout enseignement. De bonnes connaissances fondamentales, l'enseignement élémentaire donné par la mère, la répétition constante des choses apprises, telles sont les bases de cette méthode. Dans la majorité des cas, les professeurs enseignaient gratuitement; ils considéraient leur tâche comme une mission sainte et divine. Les rapports entre le maître et l'enfant étaient généralement ceux d'un père à un fils, ou d'un ami à un ami. Après la loi, la morale, l'histoire et la grammaire, venait, par rang d'ordre, l'étude des langues : c'est le copte, l'araméique, le persan, le mède, le latin, mais le grec surtout. La façon dont il est parlé du grec dans le Talmud est presque transcendante. C'est aussi la seule langue, paraît-il, dont l'enseignement fût obligatoire, même pour les filles.

La médecine formait de même une partie indispensable de l'instruction : les lois d'hygiène, les notions anatomiques (rattachées à la religion), que nous transmet le Talmud, montrent à quel degré scientifique on était déjà parvenu à cette époque. Les mathématiques et l'astronomie entraient également dans le programme des études essentielles. Le Talmud cite des personnes à qui les routes planétaires étaient aussi familières que les rues de leur ville natale, qui pouvaient compter les gouttes d'eau de l'Océan, prédire l'apparition des comètes, etc. L'histoire naturelle, avec la botanique et la zoologie surtout, venait ensuite. Mais le point culminant de l'instruction était la jurisprudence; c'était la branche la plus cultivée et la plus véritablement nationale.

Les prières, les sermons, toutes les indications sur le culte du Temple et de la synagogue, à l'époque du Christ, se retrouvent dans le Talmud.

Dans les portions politiques de la loi, on rencontre presque toute la théorie moderne du régime constitutionnel; on y trouve des indications sur les rapports réciproques de la royauté, de l'État et des sujets, sur la question des impôts, de la guerre, des pouvoirs législatifs et judiciaires, etc. On peut dire que cette portion du livre qui traite de la loi, ainsi que l'autre portion qui traite de la morale, toutes deux si intimement unies qu'on peut à peine les séparer, découle principalement de cet axiome fondamental et unique du Talmud, à savoir l'égalité complète et absolue de tous les hommes et l'obligation de suivre Dieu, en imitant la miséricorde que lui attribue l'Écriture.

Les femmes exerçaient une sainte influence dans la société juive. Le Talmud raconte leurs nobles actions : bien plus, il met parfois dans leurs bouches, comme si elles étaient les égales des anges eux-mêmes, les pensées les plus sublimes.

Des anges, ainsi que leurs adversaires, les démons, ont apporté aux Juifs leurs doctrines nationales, — bien qu'elles fussent empruntées en partie à la métaphysique de la Perse ou plutôt de Zoroastre. Tous ces principes panthéistes et dualistes que le peuple avait puisés dans les croyances d'autres nations se transforment, sous la main habile des maîtres talmudistes, en éléments strictement monothéistes. On les idéalise pour les convertir en notions abstraites du bien et du mal, ou on les entoure d'une auréole poétique qui les dépouille de toute existence réelle. Ainsi Satan (Sammael, le serpent primitif) conserve, il est vrai, au point de vue mythologique, des fonctions entièrement semblables à celles du mauvais esprit des Perses : il est le tentateur, l'accusateur et l'ange de la mort; mais il prend dans le Talmud une acception philosophique et ne signifie plus que la passion qui séduit, donne du remords et tue. Parmi d'autres exemples de cette transformation, on peut citer la légende d'Isaac, dans laquelle on voit Satan, en sa qualité d'ange de la mort, paraître d'abord devant Dieu comme l'accusateur d'Abraham (de même que pour Job), puis se présenter comme un tentateur devant Abraham sous la forme d'un vieillard, devant Isaac sous celle d'un jeune homme, et enfin devant Sarah pour lui apprendre le danger dans lequel se trouvait son fils. On peut citer aussi la légende de la mort de Moïse, dans laquelle Satan, désireux de vaincre « l'homme divin », est menacé du nom de Dieu jusqu'au dernier moment.

De même Asmodée (l'Aêshma des Perses), Lilith et les autres puissances démoniaques, ainsi que les monstres allégoriques, les Léviathans, les Coqs, les Taureaux et toutes ces autres figures qu'on reproche sans cesse au Talmud (et qui sont toutes tirées du *Zendavesta*), y jouent un rôle instructif. Ils s'y trouvent réduits à leur signification originelle ou tournés en ridicule et chargés d'inculquer quelque leçon morale. D'un autre côté, les fameux contes féeriques de la mer, puisés à des sources indiennes, servent de fond à des satires politiques et religieuses.

Le Talmud a, de nos jours, une très-grande valeur comme « étude de l'humanité » ; mais il convient de l'étudier d'après une méthode scientifique tout à fait spéciale, car c'est un ouvrage exceptionnel sous tous les rapports. Celui qui l'étudie doit par-dessus tout s'armer d'une patience et d'une persévérance extrêmes et mettre de côté toute sorte de préjugés, religieux ou autres. Alors, mais alors seulement, il peut espérer recueillir dans le Talmud les fruits les plus riches et les plus précieux de la pensée et de l'imagination humaine.

Traduit pour la *Revue des cours* par ***.

COLLÉGE DE FRANCE.

LÉGISLATION COMPARÉE.

COURS DE M. ED. LABOULAYE

(de l'Institut).

Les approches de la Révolution (1).

IX

MIRABEAU.

La Révolution avait trouvé son théoricien dans Sieyès ; dans Mirabeau, le peuple trouva son chef. Depuis le mois d'avril 1789 jusqu'à sa mort, en avril 1791, Mirabeau fut, avec des vicissitudes diverses, le maître de l'opinion. Lui mort, il se fit un vide dans l'Assemblée, et avec lui disparut le dernier espoir d'arrêter la ruine de la France. « J'emporte dans mon cœur le deuil de la monarchie, disait-il sur son lit de souffrance; après moi, les factieux s'en disputeront les lambeaux. » Parole que personne ne peut accuser d'un fol orgueil. Eût-il sauvé la royauté? il est permis d'en douter; mais ce qui n'est contesté par personne, c'est que nulle autre main n'était en état d'arrêter la Révolution sur la pente où elle glissait, nul autre politique n'était capable de fonder un gouvernement.

Quel était cet homme qui, dès le premier jour, prit un tel empire? C'était un noble, mais déclassé, un individu sans fortune, sans considération, un écrivain pauvre et déshonoré. Avec un passé qui l'écrasait par son scandale, comment Mirabeau a-t-il pu dominer l'Assemblée qui le méprisait? Comment sa mort a-t-elle été pleurée par ceux qui, deux ans plus tôt, le repoussaient? Bien des causes expliquent cette étrange contradiction; le peuple ne se trompait pas quand il reconnaissait dans

(1) Voyez les numéros 31, 32, 34, 36, 45, 46 et 48, pages 490, 512, 544, 575, 719, 735 et 774.

Mirabeau le seul pilote qui ne perdît pas la tête au milieu de l'orage, le seul qui sût où il allait.

Pour connaître cette figure étrange, suivons la méthode que nous avons déjà employée. La vie de Sieyès, sa jeunesse étouffée dans les murs d'un séminaire, nous ont expliqué son âpreté et sa haine; la vie de Mirabeau, cette existence romanesque, si malheureuse et si coupable, nous montrera au milieu de quels orages grandit cette raison puissante, cette volonté énergique que ni l'exil, ni la prison, ni le besoin ne purent abattre. Abandonné de son père et de sa femme, réduit à vivre d'expédients et de ruses, dépravé par la misère et la passion, il sut, au milieu de la fange même, garder je ne sais quelle grandeur. On peut mépriser l'homme et le haïr, il est difficile de ne pas admirer la puissance de son esprit et ce que je ne crains pas d'appeler la force de son bon sens.

Honoré-Gabriel de Riquetti, comte de Mirabeau, était né le 9 mars 1749, au château de Bignon, près Nemours. C'était le cinquième enfant et le fils aîné du marquis de Mirabeau, célèbre au dernier siècle sous le nom de l'*Ami des hommes*. Tête mal faite, esprit puissant et confus, qui voulait fondre ensemble la féodalité et l'économie politique, le marquis a écrit des volumes sans nombre, qui depuis longtemps sont oubliés (1). De son temps, il n'était pas moins fameux par ses querelles de famille que par ses écrits. Chez lui, il ne put jamais vivre avec personne, ni avec sa femme, contre laquelle il plaida quinze ans, ni avec ses enfants, contre lesquels il épuisa les lettres de cachet et la patience des ministres, patience bien grande assurément, puisque ce fut, dit-on, à la soixantième demande que M. de Maurepas se lassa.

Mirabeau venant au monde nous est déjà représenté par son père comme une espèce de monstre physique. En naissant, il avait une tête énorme et deux dents molaires. A trois ans, une petite vérole confluente le défigura. Le marquis n'avait pas voulu le faire inoculer. « Il est laid comme Satan », écrivait-il. Du reste, l'enfant avait une mémoire prodigieuse, une grande facilité et le besoin dévorant de tout apprendre à la fois. Rien n'échappait à sa curiosité : anglais, allemand, italien, espagnol, mathématiques, dessin, il lui fallait tout essayer. Toutes ses passions ont été des fureurs.

Pour tirer d'une pareille nature tout ce qu'elle promettait, il fallait une mère douce et intelligente, un père aimant et qui sût au besoin rendre la main à ce cheval indompté. Madame de Mirabeau, abandonnée par son mari, n'était pas moins entière que lui ; le marquis ne souffrait ni la discussion ni la résistance. A quinze ans, le jeune Mirabeau est déporté dans une pension et dépouillé de son nom.

Je n'ai pas voulu, écrit le marquis à son frère, l'excellent bailli de Malte, qu'un nom habillé de quelque lustre fût traîné sur les bancs d'une école de correction. J'ai fait inscrire, sous le nom de Pierre Buffières (1) ce monsieur qui a récalcitré, pleuré, ratiociné en pure perte, et je lui ai dit de gagner mon nom, que je ne lui rendrais qu'à bon escient.

Odieux à son père, qui lui interdit toute correspondance avec sa famille, Mirabeau entre, à dix-huit ans (en 1767), dans le régiment de Berry-cavalerie, sous les ordres du marquis de Lambert. Des pertes au jeu, une intrigue amoureuse, le forcent à quitter le régiment. Le marquis obtient aussitôt une lettre de cachet et fait enfermer son fils à l'île de Ré. Il a l'intention de l'envoyer à Surinam, aux colonies hollandaises, dont on ne revient guère. Au moment où il essaye de se délivrer de son fils par cette méthode expéditive, l'excellent marquis établit à Fleury-sous-Meudon une boulangerie économique. C'est toujours l'ami des hommes ; mais sa famille n'a jamais fait partie pour lui de l'humanité.

A l'île de Ré, ce prisonnier de dix-neuf ans inspire de l'intérêt à tous ceux qui l'approchent. « Il les ensorcelle », dit le marquis. L'expédition de Corse le fait sortir de prison; il s'y distingue comme sous-lieutenant, non-seulement par sa bravoure, mais par son goût pour le travail, et revient avec une commission de capitaine de dragons. A son retour, il va voir son oncle, qui nous a laissé le portrait suivant de son terrible neveu, à l'âge de vingt et un ans :

14 mai 1770.

Hier au soir, je fus tout surpris, écrit le bailli à son frère. Un soldat m'apporta un billet de M. Pierre Buffières, qui me demandait une heure pour me voir. Je lui fis réponse de venir. J'ai été enchanté de le voir. Mon cœur s'élargit beaucoup en le voyant. Je le trouvai laid, mais point mauvaise physionomie, et il a, derrière ses coutures de petite vérole et ses traits qui sont beaucoup changés, du fin, du gracieux et du noble. S'il n'est pas pire que Néron, il sera meilleur que Marc-Aurèle; car je ne crois jamais avoir trouvé tant d'esprit; ma pauvre tête était absorbée.

Il me paraît te craindre comme le prévôt, mais il m'a juré qu'il n'y avait rien qu'il ne fît pour te plaire; il m'avoua qu'il avait fait bien des sottises, mais il me dit qu'il avait été dans le désespoir. Il disait à l'abbé (l'abbé Castagny, chapelain du château) qu'on l'avait mal pris dans son enfance, et que Viomesnil, son dernier colonel, l'avait pris par la douceur et le raisonnement, et lui avait fait voir dans une bonne conduite un nouvel ordre de choses.

Je t'assure donc que je le trouvai très-repentant de ses fautes passées ; il me paraît avoir le cœur sensible. Pour de l'esprit, je t'en ai parlé, et le diable n'en a pas tant. Je te le répète : ou c'est le plus adroit et le plus habile persifleur de l'univers, ou ce sera le plus grand sujet de l'Europe pour être général de terre ou de mer, ou ministre, ou chancelier, ou *pape*, tout ce qu'il voudra. Tu étais quelqu'un à vingt et un ans, mais pas la moitié ; et moi qui, sans être grand'chose, était quelque chosette alors, je t'avoue, sans modestie ni fausse vanité, qu'à trente-cinq ans, quand, pendant ma royauté de théâtre (le gouvernement de la Guadeloupe), j'ai arraché des créoles que je n'étais pas Européen, je n'étais pas digne de jouer auprès de lui le rôle de Strabon auprès de Démocrite (dans une pièce de Regnard).

Je te répéterai mille fois : Si ce jeune homme ne me trompe pas, chose que je n'ose pas assurer à cause des anciennes préventions, mais que je parierais cependant cent contre un, et si Dieu lui prête vie, je ne sais s'il diffère des plus grands hommes autrement que par la position.

Tu connais la tête carrée de Castagny ; il ouvre les yeux, et puis il pleure de joie. Quant à moi, cet enfant m'ouvre la poitrine. Ce qui me fait bien penser de lui, c'est que je lui trouve des défauts, ce qui me fait croire que je ne m'aveugle pas sur son compte. J'ai pendant trois jours

(1) Voyez une étude de M. Léonce de Lavergne, lue à la séance solennelle des cinq Académies, sur *le Marquis de Mirabeau* (publié dans notre numéro du 4 janvier 1868, p. 74).

(1) C'est une terre du Limousin.

été dix heures par jour avec lui, et l'abbé Castagny environ treize heures. Je puis te jurer, ainsi que l'abbé, que nous n'y avons trouvé qu'un peu de vivacité et de feu, mais pas un mot qui ne dénotât droiture de cœur, élévation d'âme, force de génie, le tout peut-être un peu exubérant; l'abbé prétend qu'il était prêt à pleurer quand cet enfant lui disait avec transport : Hélas! que mon père daigne me connaître! je sais qu'il me croit le cœur mauvais; mais qu'il me mette à l'épreuve.

A cette lettre aimable que répond le père? Il écrit au bailli qu'un bon cœur est un outil de dupe. « Pour manger dans la main, c'est le premier homme du monde; mais sa tête est un moulin à vent et à feu. Son imperturbable audace lui servira pour sa fortune, si une fois il n'est plus fou, *mais je ne veux pas en tâter.* » Ainsi donc le marquis refuse de recevoir son fils, et pour calmer la fougue du jeune homme, il lui conseille de lire ses œuvres économiques. « Qu'il lise les *Économiques* et l'avis de l'éditeur qui est à la tête du précis des *Éléments*, ouvrage le plus travaillé que j'aie fait, quoique bien malade. »

Après cette réponse de pédant, le marquis ne s'inquiète plus de celui qu'il appelle l'*Ouragan* ou le *comte de la Bourrasque*. Mirabeau, qui est dévoré du besoin d'agir, veut entrer dans le service actif; mais pour cela il faudrait lui acheter une compagnie. Le marquis refuse en disant que *Bayard et Duguesclin n'avaient pas procédé ainsi*. Ailleurs il écrit : « Croit-il que j'aie des fonds pour lui faire donner des batailles comme Arlequin et Scaramouche »? Au lieu d'en faire un soldat, il en fait une espèce d'intendant, et l'envoie en Limousin pour régler la succession de sa grand'mère maternelle. C'est de ce désert qu'il le tire enfin, en 1772, pour le marier à mademoiselle Émilie de Marignane, fille du premier président du parlement de Provence.

C'était une riche héritière; mais son père ne lui donnait en mariage que trois mille livres de rente, et le marquis de Mirabeau, fort riche aussi, mais fort embarrassé dans ses affaires, ne donnait que six mille livres de rente. Pour l'appétit de Mirabeau c'était peu de chose; tout fut vite mangé, et les deux époux vinrent chercher une retraite au manoir paternel; ils avaient 160 000 francs de dettes. M. de Marignane offrit de venir à leur secours, il demandait que le marquis en fît autant; celui-ci, qui avait 80 000 livres de rente, répondit par une mesure digne d'Harpagon; il obtint une lettre de cachet contre son fils, l'enferma à Manosque et commença un procès en interdiction.

Tandis que Mirabeau était à Manosque, prisonnier sur parole, il est averti qu'une de ses sœurs, madame de Cabris, a été insultée, à Grasse, par un M. de Villeneuve-Manos. Mirabeau fait vingt-cinq lieues pour se trouver face à face avec l'insulteur, lui arrache des mains un parasol et le lui casse sur la tête en l'apostrophant énergiquement. Dans les idées du temps, et même dans les nôtres, ce n'était pas là un grand crime, et le bailli avait raison d'écrire à son frère :

Quoi donc de si extraordinaire que le petit-neveu de nos oncles et le petit-fils de nos pères se soit donné le soin de vergeter avec un bâton l'habit d'un insolent gentilhomme, soi-disant, lequel avait son habit sur le dos, et jugea à propos d'instruire MM. les maréchaux de France des frais faits pour sa toilette par M. le comte?... Je ne sais si je n'en eusse pas fait autant.

Mais l'irascible marquis a des idées toutes différentes; il sollicite une troisième lettre de cachet contre son fils, coupable d'avoir rompu son ban, et le fait enfermer au château d'If, en lui interdisant toute correspondance avec les siens. En moins d'un an, Mirabeau a séduit tout le monde par sa résignation, sa franchise, son bon naturel. Le commandant du fort, M. d'Alègre, qui prend au sérieux l'*Ami des hommes*, écrit au marquis, *à celui qui a donné de si excellentes leçons d'humanité!* Comment le père répond-il à cette lettre? Par une quatrième lettre de cachet, qui lui permet de déporter son fils au fort de Joux, parmi les solitudes et les neiges du Jura.

Et notez que Mirabeau est délaissé de celle qui porte son nom. Quand on l'enlève de Manosque, où il laisse son fils malade et en danger de mort, Mirabeau est seul. Sa femme est partie pour le Bignon où elle intercède pour son mari; mais elle n'a jamais voulu le rejoindre ni au château d'If, ni au fort de Joux; elle ne l'a jamais revu. Toutes les fautes de Mirabeau ont été commises après cet abandon de sa femme, tête faible, et qui se laissait mener par son père. Nous n'avons pas le droit d'être sévères avec lui. Qui donc a été plus indignement traité par ceux qui devaient le soutenir?

Du fort de Joux, Mirabeau écrit à son oncle une lettre de désespoir :

Mon cher oncle, dois-je abandonner l'espoir de faire oublier mes légèretés? de transmettre à mon fils un nom qui n'aura pas perdu, par une faute, la considération que vous et mon père lui avez acquise? Dois-je m'exclure à jamais de la carrière où ma conduite et mes efforts, aidés de vos conseils, pourraient me donner le moyen d'être un jour utile et notable à mon tour? Les temps se régénèrent et l'ambition est permise aujourd'hui (1); croyez-vous que l'émulation qui m'inspire doit être absolument stérile, et qu'à plus de vingt-six ans votre neveu ne soit capable d'aucun bien? Non, mon oncle, vous ne le croyez pas. Relevez-moi donc! Daignez me relever. *Sauvez-moi de la fermentation terrible où je suis*, et qui pourrait détruire l'effet produit sur moi par la réflexion et par l'épreuve du malheur. Croyez-moi, *il est des hommes qu'il faut occuper, et je suis du nombre.* L'activité qui peut tout et sans laquelle on ne peut rien, devient turbulente et peut devenir dangereuse, alors qu'elle n'a ni objet ni emploi.

Mais quels que soient les desseins de mon père, soit qu'il veuille aider ou détruire mon ambition, daignez du moins lui demander ma liberté. Il ne veut pas sans doute me jeter dans la démence et me précipiter dans la frénésie. Je sens que ma santé m'échappe, ma tête bouillonnante souffre d'autant plus que je fais plus d'efforts pour la retenir. Dans un mois, des monceaux de neige vont m'ensevelir dans un pays dénué de toutes ressources morales; cette perspective est cruelle; mon état est douloureux et pénible; il s'aggrave, il excédera mes forces, et vous regretterez alors, mais inutilement, un neveu qui ne veut plus vivre que pour votre satisfaction, et l'intérêt de sa famille, de son nom et de son pays.

Quand cette lettre est communiquée à l'*Ami des hommes*, il plaide contre sa femme, et il a peur que le fils ne vienne aider la mère. Voici sa réponse :

Cette méchante et scélérate femelle (c'est de sa femme qu'il parle ainsi) est parvenue à faire tenir une lettre à son fils, bien qu'il soit *in reatu* civil et royal; mais qu'y faire? Il est impossible de se démarier

(1) C'est le moment où Turgot est ministre.

ni dépaterniser, et quand l'une serait à la Salpétrière et l'autre au pied de l'échafaud, ils ne se débaptiseraient pas pour cela. *Tu vois bien que j'ai intérêt que la prison tienne, de crainte qu'il ne vienne ici seconder sa mère.*

Demandez-vous maintenant sur qui retombe la responsabilité des fautes de Mirabeau.

Ce fut dans cet abandon général que Mirabeau se perdit par sa passion pour madame de Monnier, la fameuse Sophie de Rufey, à qui sont écrites les lettres du donjon de Vincennes.

Mirabeau, à qui le gouverneur du fort de Joux, M. de Saint-Mauris, laissait une liberté qui était d'usage en pareil cas, avait été accueilli, à Pontarlier, dans la seule maison habitée par une personne notable, M. le marquis de Monnier, qui s'y était retiré après la suppression de la chambre des comptes de Dôle. M. de Monnier avait soixante-huit ans, sa femme en avait dix-huit.

Elle aima Mirabeau avec fureur, et cette passion fut bientôt le secret, ou plutôt le scandale de toute la ville. On menaça Mirabeau de le faire rentrer au fort de Joux, on menaça madame de Monnier de l'enfermer dans un couvent; elle voulut fuir avec son amant, elle menaçait de se tuer. Mirabeau sentait qu'un enlèvement le perdait, mais, disait-il : « Sophie avait droit de me commander tout ce qui n'était pas prison ou assassinat. Il était question de vie ou de mort; pouvais-je balancer ? »

Ils partirent chacun de son côté et se retrouvèrent en Suisse. Le 10 mars 1777, le tribunal de Pontarlier déclara Mirabeau atteint et convaincu de rapt, de séduction, le condamna à avoir la tête tranchée, ce qui serait exécuté par effigie sur un tableau, y ajouta 5000 livres d'amende et 40 000 livres de dommages-intérêts. Madame de Monnier fut condamnée à être enfermée sa vie durant dans la maison de refuge établie à Besançon, et à y être rasée et flétrie, comme les filles de la Comté.

Mirabeau s'était réfugié en Hollande, sous le nom de Saint-Mathieu. Il y travaillait pour des libraires et réussissait à gagner un louis par jour, après quinze heures de peine. Que faisait sa famille pendant ce temps-là ? Jugez-en par cette lettre du marquis :

On croyait que ce monsieur était allé se faire Turc ou se faire manger par les soles, et lequel de ces deux partis qu'il eût pris, c'eût été avec l'applaudissement du public. Mais il est en Hollande et vit de sa plume. De Brugnières (un agent de police) partant pour un marché fait avec madame de Rufey, pour enlever cette folle et la ramener en tel lieu, moyennant cent louis s'il réussit, et rien sans cela, *j'ai profité de l'occasion* et fait un pareil marché, payable également et uniquement l'homme rendu à sa destination. Je n'ai pas eu de nouvelles depuis ; serions-nous encore dupés cette fois?

L'occasion dont il profitait, c'était de livrer son fils à la mort ou à la prison.

Mirabeau fut pris en Hollande par l'habile espion et, sur la demande de son père, enfermé au donjon de Vincennes, le 7 juin 1777; il n'en devait sortir qu'à la fin de 1780.

Faire enfermer son fils était peu de chose pour le marquis ; il aurait demandé davantage, mais on ne l'avait pas soutenu; ses amis n'étaient que des *grenouilles froides*, suivant son mot.

J'aurais voulu, écrit-il au bailli, qu'il fût possible de livrer ce misérable aux Hollandais pour l'envoyer aux colonies à muscade, d'où il ne sortirait de ses jours, *car on n'en sort pas.* S'il se faisait pendre, ce serait incognito, car enfin nous sommes tous mortels, et après toi et moi, s'il nous survit, il lui reste assez de raison pour ne pas être mis aux Petites-Maisons, et assez de folie et de scélératesse pour flétrir le nom qu'il porte. J'avais même intéressé des puissances au parti des grandes Indes ; la réponse a été pourtant que *cela ne se pouvait que pour des très-jeunes gens, non mariés et sans aveu.*

Voilà certes de quoi nous faire regretter la famille du XVIIIe siècle ! Il est vrai que le marquis nous apprend qu'il agissait *contre l'avis de tous*, et que dans une autre lettre, il écrit avec le même dédain : « Je sais que je suis, à les en croire, le Néron du siècle ; que les femmes veulent me traiter comme Orphée, et les avocats comme Barrabas » ; mais malgré cette protestation universelle, cette révolte des consciences, n'a-t-il pas fait à peu près ce qu'il a voulu et disposé seul de la liberté et de l'avenir de son fils ?

Ce que Mirabeau souffrit dans cette prison, nous le savons par ses lettres à Sophie, que M. Le Noir, lieutenant de police, nous a conservées. Seul, sans encre, sans papier, sans linge et presque sans vêtements, il endurait toutes les misères du corps et de l'âme. On le voit cependant déployer toutes les ressources de son prodigieux esprit pour soutenir le courage de Sophie, pour subvenir à ses besoins. Il négocie le droit d'écrire à Sophie, il obtient des livres, il en déchire les gardes pour avoir du papier blanc, il lit, il réfléchit, il s'indigne contre ces lois qui l'écrasent, il pense au malheur de ceux qui souffrent comme lui. Parfois aussi, il se brise la tête contre les barreaux de sa cage, et l'on entend le rugissement du lion :

O sort rigoureux ! ô perplexité cruelle ! T'appesantiras-tu encore longtemps sur mon être qui croule ? Je suis déchiré par des mouvements qui jusqu'ici m'étaient inconnus ; je dirais volontiers comme Oreste :

Mon innocence enfin commence à me peser !

Il n'est plus de repos avec mes implacables ennemis ; il n'en sera que dans la tombe. Aucune pitié ne saurait pénétrer dans leur âme pétrie de fiel. Aussi barbares qu'injustes, ce que leur iniquité refuse, leur commisération ne l'accordera jamais. *C'en est trop ! c'en est trop !* Je ne sais si proscrit par un destin supérieur, par cette nécessité fatale qui laisse triompher le crime et gémir l'innocence, je suis destiné à mourir de désespoir ou à mériter mon sort *par un crime.* Mais trop longtemps la peine le précède ; je sens des transports d'indignation et de haine qui jamais n'avaient eu accès dans mon âme !

Ce fut le 13 décembre 1780 que Mirabeau sortit du donjon de Vincennes ; il y avait trois ans et demi qu'il y était entré, cinq ans et demi qu'on l'avait enfermé au château d'If. Il avait trente et un ans.

Quelles raisons avaient enfin décidé le marquis à retirer sa main pesante? M. de Maurepas se fatiguait, Sophie s'était sacrifiée, et d'un autre côté le fils de Mirabeau, l'héritier du nom, venait de mourir ; enfin le marquis qui plaidait toujours contre sa femme, pensait que son fils pourrait l'aider dans ce procès. Mirabeau fit tout ce qu'il put pour apaiser sa mère qui n'était guère moins violente

que le marquis, et tout ce qu'il y gagna fut que désormais elle le repoussa comme un de ses persécuteurs.

Pour lui, avec cette exubérance de force qui le caractérise, il rentre dans la vie avec une ardeur nouvelle. Il poursuit la cassation du jugement de Pontarlier. On lui offre des lettres d'abolition, il n'en veut pas, la tache resterait sur lui, la condamnation pèserait sur Sophie. On transigea. Il fut convenu que madame de Monnier resterait au couvent jusqu'à la mort de son mari, qui eut lieu huit mois plus tard.

Libre de ce côté, Mirabeau voulut se rapprocher de sa femme. Ses fautes étaient grandes et de celles qu'une femme ne pardonne pas aisément; mais madame de Mirabeau n'avait-elle pas pardonné? N'aimait-elle pas encore son mari? Mirabeau avait en main des lettres qui lui permettaient de croire que sa femme l'aimait toujours, il les imprima.

De son côté, madame de Mirabeau, poussé par son père, imprima les lettres du marquis; vous avez vu quel était son langage, le terme le plus doux dont il se servait pour qualifier son fils était celui de *mâtin ébourriffé*. Mirabeau imprimant les lettres de sa femme dans un mémoire destiné aux juges était dans son droit; madame de Mirabeau manquait, selon moi, à toute délicatesse en se servant des lettres du père pour écraser le fils. C'est ainsi du reste que sentait le bailli, bon juge en choses d'honneur :

Il ne faut plus répondre, écrivait-il au marquis, que pour démentir des infamies, et non pour demander cette femme, qui, si tu m'en crois, ne doit pas désormais entrer dans la maison de notre mère; n'en parlons plus.

Toute la province se partagea dans cette grande affaire. Mirabeau plaida lui-même et parla pendant cinq heures. Le marquis reconnut son sang; il admirait son fils en le haïssant:

Figurez-vous, écrivait-il, le triomphe de ce saltimbanque. Le jour des grandes marionnettes, malgré la garde triplée, portes, barrières, fenêtres, tout a été envahi et enfoncé par la foule hébétée. Il y en avait presque sur les toits, pour le voir, sinon pour l'entendre, et c'est dommage que tous ne l'entendissent pas, car il a tant parlé, tant hurlé, tant rugi, que la crinière du lion était blanche d'écume et distillait la sueur.

Mirabeau perdit son procès; une imprudence dont profita Portalis en fut, dit-on, la cause; mais j'estime que les lettres du marquis décidèrent les juges à prononcer la séparation. Le fils, suivant le mot même de Mirabeau, *avait été poignardé de la main d'un père irrité*.

L'arrêt révolta l'opinion, et l'opinion n'avait pas tort; elle sentait que madame de Mirabeau avait pardonné. Après l'élection de Mirabeau, le 13 mars 1789, le peuple se porta en foule à l'hôtel de Marignane; plus tard, en 1790, une sœur de Mirabeau négocia une réconciliation qui aurait réussi si Mirabeau n'était pas mort.

Madame de Mirabeau émigra; elle se remaria et devint veuve. Mais alors elle se retira auprès de la sœur de Mirabeau, madame du Saillant; elle reporta toute son affection sur le fils adoptif de *son* Mirabeau, elle s'entoura du portrait, des lettres, de la musique de prédilection de celui qu'elle avait dédaigné vivant, et mourut dans la chambre et dans le lit même de Mirabeau, dont le souvenir lui inspirait, chaque jour, des regrets plus passionnés.

Après la perte de son procès, Mirabeau revint auprès de son père, qui refusa de le recevoir. A trente-quatre ans, sans appui, sans ressources, avec un nom trop fameux, il lui fallut vivre de sa plume. C'est là l'époque la plus triste de sa vie. La passion l'avait perdu, la misère allait le dépraver.

Il avait déjà écrit et beaucoup. En 1772, à Manosque, il avait composé son *Essai sur le despotisme*, « livre, dit-il lui-même, écrit très-rapidement, sans plan, sans ordre, et plutôt comme une profession de foi de citoyen que comme un morceau littéraire ».

En Hollande, il composa l'*Avis aux Hessois*, inspiration généreuse, qui flétrissait l'odieux trafic de l'Électeur, vendant ses paysans aux Anglais pour aller tuer les insurgents américains.

A Vincennes, quand on lui avait permis d'écrire, il avait rédigé le pamphlet : *Des lettres de cachet et des prisons d'État;* et à côté de cela afin de gagner quelques louis, il avait écrit pour des libraires des traductions de Tibulle, de Bocace, de Jean Second, et, dit-on aussi, des livres licencieux, honte du siècle qui les lisait non moins que du malheureux qui les composait.

En 1784, il passa en Angleterre. C'est alors qu'encouragé par Franklin, il publia ses *Considérations sur l'Ordre des Cincinnati;* c'est un pamphlet dirigé contre la noblesse, qu'une décoration héréditaire menaçait d'implanter aux États-Unis.

Fort misérable en Angleterre, et toujours réduit aux expédients, il revint à Paris en 1785, au mois d'avril, avec l'intention de se retirer en province et de s'y livrer à un long travail historique. Il voulait reconquérir l'opinion et se réhabiliter devant elle.

Mais à Paris il trouva deux Génevois, le banquier Panchaud et Clavières, qui, reconnaissant tous deux sa capacité, l'engagèrent à écrire sur les finances et contre l'agiotage. Élevé à l'école des économistes, Mirabeau admirait peu la finance. En ce point, ses convictions se trouvaient d'accord avec son intérêt.

En cinq mois, il publia cinq pamphlets. Il attaqua la Caisse d'escompte et la Banque d'Espagne. On lui répondit; mais on trouva un cruel jouteur, et on lit encore sa *Troisième lettre à M. Lecousteux de la Noraye* qui porte cette épigraphe :

Ploratur lacrymis amissa pecunia veris. (JUVÉNAL.)
Vous pleurez votre argent, vos larmes sont sincères.

Il attaqua avec non moins de véhémence les actions de la Compagnie des eaux de Paris. Beaumarchais, fort mêlé à tous les tripotages, était dans cette affaire. Il répondit à Mirabeau en homme sûr de son esprit. Qui

eût osé critiquer Figaro? Beaumarchais avait pris pour épigraphe ces vers de la Fontaine :

> Pauvres gens, je les plains, car on a pour les fous
> Plus de pitié que de courroux.

Dans trente ans, disait-il, chacun rira des critiques de ce temps-ci, comme on rit aujourd'hui des critiques d'autrefois. Jadis, quand elles étaient bien amères, on les nommait *Philippiques*. Peut-être un jour quelque mauvais plaisant coiffera-t-il celles-ci du joli nom de *Mirabelles*, venant du comte de Mirabeau, *qui mirabilia fecit*.

Mirabeau lui répondit aussitôt; il mit en tête de sa réponse l'épigraphe suivante prise de Tacite (*Ann.*, I, LXXIV) :

Né dans l'obscurité, sans ressource que l'intrigue, le voilà, cet homme que ses libelles avaient rendu si redoutable! Chargé aujourd'hui de la haine publique, qu'il serve à jamais d'exemple à ceux qui, de pauvres devenus riches, qui, du sein du mépris parvenus à se faire craindre, veulent perdre les autres et finissent par se perdre eux-mêmes!

Cette réponse foudroyante écrasa Beaumarchais; c'était peu de chose que le bel esprit et les pointes auprès de la terrible parole de Mirabeau. Tous les yeux commençaient à se tourner vers cet homme qui avait écrasé l'auteur de *Figaro*, quand le ministre Calonne, qui avait poussé Mirabeau à écrire contre la banque Saint-Charles, mais qui trouvait que l'agiotage avait du bon parce qu'il s'en servait, imagina de faire supprimer l'écrit de Mirabeau par arrêt du conseil.

Mirabeau se plaignit. Calonne reçut ses plaintes avec un souverain mépris. Et quand on lui parlait du mécontentement de Mirabeau, il haussait les épaules : « Tout cela, disait-il, s'arrangera avec de l'argent. »

Furieux, Mirabeau écrivit une lettre pour démasquer Calonne et ses ruses financières, mais avant de l'imprimer il partit pour la Prusse; il avait quelque raison de craindre les lettres de cachet. Sa lettre avait été envoyée à un jeune ami, l'abbé de Périgord, plus tard M. de Talleyrand, qui se garda bien de la publier.

Nous en avons fini avec la jeunesse de Mirabeau. Vous connaissez maintenant ses fautes, et vous pouvez les juger. Supposez que Mirabeau eût vécu de notre temps: à quoi tout cela se réduirait-il? A un adultère, à l'enlèvement d'une femme mariée, grave délit sans doute, mais qui ne fait pas d'un homme un scélérat, indigne de toute pitié. Nous faisons la part de la passion et des circonstances. Mais cette faute même, qui l'avait amenée? N'était-ce pas l'exil, l'abandon, toutes les injustices qui avaient jeté Mirabeau dans un pays étranger, le livrant à toutes les séductions de la jeunesse et de l'oisiveté? Ne soyons pas trop sévères pour lui, nous n'en avons pas le droit, nous qui, entourés de l'amour des nôtres, n'avons jamais passé par de si rudes épreuves.

Comprenons en même temps que Mirabeau, lorsqu'il attaquait l'ancien régime et ses abus, était une victime et non pas un rhéteur. Tandis que d'autres parlaient par vanité ou par ambition, lui parlait au nom de sa jeunesse flétrie, au nom de sa captivité, au nom de ses misères, au nom des maux qui l'avaient accablé; ce n'était pas un bel esprit, c'était un homme qui avait souffert, que l'injustice avait écrasé, que l'oppression avait brisé, et qui avait acheté assez cher le droit de se plaindre pour être écouté quand il réclamait le règne de la justice et de la liberté.

Nous avons dit que, prévoyant une nouvelle lettre de cachet, Mirabeau était parti pour Berlin.

Qu'allait-il chercher en Allemagne? Il n'en savait rien lui-même. Déclassé, sans ressources, il cherchait et le moyen de vivre et le moyen de satisfaire l'ambition qu'il avait dans le cœur; il voulait se réhabiliter, se faire un nom à tout prix. Il voulait aussi voir les hommes célèbres de l'Allemagne, Gœthe notamment, se lier avec eux, étudier, se préparer à l'avenir inconnu qu'il rêvait. Frédéric le reçut avec bienveillance; il était curieux de voir un homme qui avait fait tant de bruit. Pour Mirabeau, il se mit à travailler avec cette ardeur qui le dévorait. Il écrivit sur Cagliostro, sur Lavater, qu'il traite, l'un comme un charlatan, l'autre comme un illuminé; il publia aussi un écrit remarquable sur Moses Mendelssohn.

Ce dernier travail, qui parut en 1787 sous la rubrique de Londres, est intitulé : *Sur Moses Mendelssohn, sur la réforme politique des juifs, et en particulier sur la révolution tentée en leur faveur en* 1753 *dans la Grande-Bretagne.* Cet ouvrage, sauf en ce qui touche la biographie de Mendelssohn, est une analyse des deux volumes allemands que M. Dohm avait publiés en 1781. Mais il a pour nous ceci d'intéressant, que c'est une revendication de l'égalité civile en faveur des juifs; je ne sais pas si à la même date il avait paru rien de semblable en notre pays.

Veut-on savoir quelle était la situation des juifs de France en 1786? Dans les anciennes provinces, il n'y avait point de juifs, hormis Bordeaux et Bayonne, où quelques juifs portugais jouissaient de priviléges assez considérables, à eux octroyés par ce Henri II qui donna le signal des guerres de religion. Mais il y en avait un grand nombre en Alsace et en Lorraine. On tolérait leur culte, mais ils étaient resserrés et opprimés comme en Allemagne. Il leur fallait payer au roi ou au seigneur un droit de protection; il leur fallait payer des péages particuliers, des taxes, des impôts sur leur industrie. A Strasbourg, ils n'osaient exercer aucun négoce. Il ne leur était pas permis de demeurer dans la maison d'un chrétien; ils ne pouvaient lui céder leurs créances, ils ne pouvaient témoigner en justice contre des chrétiens; c'étaient des parias.

Ce n'était pas seulement en France, c'était par toute l'Europe, hormis la Hollande, l'Angleterre et les États du pape, que les juifs étaient au ban de la société. A Berlin, par exemple, le nombre des juifs qui pouvaient habiter la ville était fixé par un édit de Frédéric du 28 août 1752; c'était un droit qui s'achetait. Il fallait que le juif payât pour se marier, payât pour chaque tête d'enfant, et les fît sortir de la ville ou du pays s'ils excédaient le nombre de juifs autorisés. On n'en voulait pas pour soldats. L'industrie et l'agriculture leur étaient interdi-

tes, à plus forte raison toute profession libérale, excepté les mathématiques et la médecine.

Un juif qui n'était pas né à Berlin n'y pouvait demeurer qu'autant qu'il était au service d'un de ses coreligionnaires. Moses Mendelssohn, un des plus nobles esprits du dernier siècle, n'était souffert à Berlin qu'à titre de commis au service de Bernhard le fabricant; ce fut un Français, le marquis d'Argens, qui lui obtint le privilége de domicile en adressant à Frédéric, qui l'aimait, la pétition suivante :

« Un philosophe, mauvais catholique, supplie un philosophe, mauvais protestant, de donner le privilége à un philosophe, mauvais juif. Il y a trop de philosophie dans tout ceci pour que la raison ne soit pas du côté de la demande. »

Frédéric accorda le privilége, mais pour Mendelssohn seulement, et non pour ses descendants. Encore lui demanda-t-on mille thalers, dont le roi lui fit remise. Ai-je besoin de dire que le petit-fils de ce Moses est Mendelssohn le grand musicien?

L'Angleterre seule, en 1753, vota un bill qui autorisait la naturalisation des juifs étrangers et leur accordait du même coup les droits de citoyen; mais il y eut une opposition violente : c'était, disait-on, déshonorer la religion chrétienne, mettre en danger la constitution, le commerce du royaume en général, et celui de la ville de Londres en particulier. Devant cette opposition le ministre Pelham céda, le bill fut révoqué.

Voilà où l'on en était en Europe quand un homme sans amis, sans considération, et à peu près banni de son pays, prit en main la cause des juifs et leur prêta l'appui de son éloquence. Mirabeau remarquait avec justesse que les vices qu'on reprochait aux juifs, l'avidité, la ruse, la passion de l'argent, étaient, non pas un défaut naturel, mais le résultat forcé de l'oppression à laquelle on les condamnait. Quand on leur interdisait toute industrie, quel autre commerce leur restait-il que celui de l'argent? Pour guérir le mal, il suffisait d'en supprimer la cause, et cette cause était toute politique.

En même temps qu'il publiait ce pamphlet, Mirabeau travaillait à un grand ouvrage qui parut en 1788, sous le rubrique de Londres, avec ce titre : *De la monarchie prussienne sous Frédéric le Grand*, etc., 4 vol. in-4° ou 8 vol. in-8.

Ce travail, auquel un ami que Mirabeau avait trouvé à Berlin, le major Mauvillon, prit, dit-on, une part considérable, est aujourd'hui fort oublié. C'est le sort de tous les ouvrages de statistique : « Ce sont là, disait le marquis de Mirabeau, les calculs des hirondelles du printemps, qui ne fixent que le temps et l'époque »; mais à sa date, c'était un livre qui devait d'autant plus appeler l'attention que l'Europe entière avait depuis longtemps les yeux fixés sur Frédéric. C'est la grande figure royale du XVIIIe siècle, et il a fallu la Révolution et l'Empire pour la jeter dans l'ombre. Frédéric était encore si populaire à la fin du siècle qu'il est évident que Napoléon l'a pris pour modèle en une foule de choses; le petit chapeau, la capote grise, la main derrière le dos, le tabac dans le gousset, la familiarité avec les soldats, le soin des détails, tout cela est imité du roi de Prusse. Il est vrai que sur un plus grand théâtre la copie a éclipsé le modèle, quoiqu'il y ait entre eux cette différence, que l'un a fini par une ruine épouvantable, tandis que l'autre est mort ayant beaucoup conquis et n'ayant rien perdu.

Il serait intéressant de tirer de la *Monarchie prussienne* les principes politiques de Mirabeau; mais la chose est aisée, car lui-même a fait pour nous ce travail.

A la mort de Frédéric, au mois d'août 1786, Mirabeau, qui n'a jamais manqué d'assurance, adressa au nouveau roi de Prusse, Frédéric-Guillaume II, une lettre qui lui fut remise le jour même de son avénement. Cette lettre, imprimée sous la rubrique de Berlin en 1787, est tout un programme de gouvernement. On y trouve les idées que deux ans plus tard Mirabeau défendra à la tribune, idées empruntées aux physiocrates de France et aux politiques d'Angleterre; idées qui n'ont pas vieilli, parce qu'elles sont fondées sur une juste étude de l'homme et de ses besoins dans la société.

Le premier conseil que Mirabeau donne au nouveau roi, c'est de se défier des courtisans, qui trouvent toujours bien ce que fait le prince, et de s'habituer au travail; le second, c'est de ne pas trop gouverner :

« Plus d'un souverain estimable s'est rendu incapable de régner avec gloire en se laissant écraser du soin des affaires privées. Pour vous, Sire, comme il vous convient de gouverner toujours bien, il est digne de vous de ne pas trop gouverner. Pourquoi, dans le gouvernement civil, montrer le pouvoir du roi lorsque les affaires peuvent aller sans lui? L'autorité une fois établie, la sûreté au dehors assurée, la justice civile et criminelle distribuée sur des principes d'égalité entre toutes les classes de citoyens, et par conséquent les propriétés de tout genre suffisamment protégées, les contributions judicieusement assises, les travaux publics, les chemins, les canaux sagement dirigés, que restera-t-il à faire au gouvernement? Rien, qu'à jouir du travail des citoyens, qui, en faisant leurs affaires sous votre protection, pour leur plus grand intérêt, font celles de l'État et les vôtres.

» Le prince qui examinera s'il ne vaudrait pas mieux laisser aller seules la plupart des choses humaines, un tel prince est encore à paraître, et c'est celui-là cependant qui gouvernera comme Dieu, par le ministère de la raison et de l'intérêt de chacun, en assurant seulement à tous le fruit de leur intelligence et de leur travail. Où les hommes seront le plus libres, ils auront le plus de soumission et d'attachement pour l'autorité, car l'autorité est essentiellement l'amie de la liberté, qu'elle protége. Personne ne lui demande autre chose, sinon : Faites en sorte qu'on me laisse libre et en paix.

» Vous n'êtes sûrement pas à reconnaître, Sire, que la fureur des règlements est le caractère des petits esprits, des hommes incapables de généraliser, nourris d'idées timides, d'appréhensions ridicules. Cette importante vérité vous indiquera les réformes que vous aurez à faire, et combien vous gouvernerez mieux que vos prédécesseurs et vos émules en gouvernant moins. »

Le conseil était fort à sa place, car Frédéric, le grand Frédéric, avait eu la manie du monopole et des prohibitions. Il y avait quatre cent douze monopoles en Prusse, et les règlements n'étaient pas moins nombreux. Frédéric avait réglé à Berlin les prix d'auberge, les gages des laquais, le tarif de toutes les denrées. Il avait prohibé à l'entrée les œufs de Saxe, en s'écriant : « Est-ce que nos poules ne pondent pas? » Il avait interdit les pommes de France dans un pays qui ne produit que du bois; il avait prohibé les souricières de Brunswick, au grand

avantage des souris nationales. C'était la folie du règlement et de la fiscalité.

Je n'entrerai pas dans tout le détail de ce que demande Mirabeau; le temps ne le permet pas. Je signalerai seulement l'abolition de l'esclavage militaire ou de l'obligation imposée à tous les Prussiens de servir depuis dix-huit ans jusqu'à soixante ans, moyennant huit gros (ou 1 franc) tous les cinq jours; le droit de s'expatrier ou d'émigrer, droit naturel que Mirabeau devait défendre à la Constituante, l'abolition du droit d'aubaine, reste de la barbarie féodale; la suppression de la loterie, l'établissement de l'égalité civile, de la justice gratuite, de la tolérance illimitée et universelle, etc.; je signalerai surtout un beau passage où Mirabeau demande l'instruction du peuple et la liberté de la presse, deux choses qui ne se séparent pas.

Mirabeau nous apprend que Frédéric-Guillaume le remercia par écrit, et quelques jours plus tard le félicita de vive voix chez le prince Henri, frère du grand Frédéric. C'est fort bien; mais profita-t-il de ces avis? On en peut douter. Il n'en fut pas de même de son successeur. En un point, celui des écoles, on peut dire que les espérances de Mirabeau ont été dépassées (1).

Tout ceci est fort honorable pour Mirabeau; mais comme je n'ai point entrepris de faire son éloge, et que je veux le faire connaître avec toutes ses qualités et toutes ses faiblesses, je dois dire que sa position à Berlin était équivoque. Il y était avec une mission secrète de M. de Calonne, on l'avait chargé d'assister aux derniers soupirs de Frédéric et de faire connaître ce que serait son successeur. C'est là un rôle peu honorable et qui touche à l'espionnage.

Nous avons les lettres qu'écrivit Mirabeau durant son séjour en Prusse; c'est l'ouvrage qui porte pour titre : *Histoire secrète de la cour de Berlin*, et qui parut en 1789. Ces lettres, remplies d'indiscrétions et de scandales, font peu d'honneur à Mirabeau; leur publication lui en fait moins encore. Mirabeau avait gardé copie de ces lettres, qui, en fait, appartenaient au ministère; en 1789, dans un moment où il était à court d'argent et où il lui fallait se rendre aux états de Provence, il vendit ce manuscrit à un libraire, qui le publia sans nom d'auteur ni d'imprimeur, sous le titre *d'ouvrage posthume*, et cela au moment où le prince Henri, fort maltraité dans cette correspondance, était à Paris.

Le scandale fut très-grand; le procureur général dénonça le livre au Parlement, qui, dans une assemblée générale, les pairs y séant, prononça la suppression de l'ouvrage et ordonna qu'il serait lacéré et brûlé par la main du bourreau.

C'est le 10 février 1789 que ce pamphlet fut condamné; Mirabeau, prévenu à l'avance et jouant une comédie qu'avait souvent jouée Voltaire, avait écrit d'Aix au *Mercure de France* une lettre qui fut insérée le 11 février et qui désavouait toute paternité littéraire; mais c'était là un mensonge qui ne trompait personne et qui surtout n'empêchait pas que l'avocat général Séguier, dans son réquisitoire, n'eût publiquement flétri « cette production vile et infâme » en dénonçant au mépris public « ce délateur caché qui va s'établir dans une cour étrangère avec cet air de franchise, cette aisance, cette aménité qui forment les liaisons, et qui, abusant bientôt des sentiments qu'il a inspirés, ose révéler des particularités qu'il ne doit qu'à la confiance la plus intime, ose calomnier tous ceux qui l'ont reçu avec bonté, et porte l'audace jusqu'à les insulter avec un cynisme odieux ».

Je ne défendrai pas Mirabeau contre cette trop juste flétrissure; c'est là une des plus tristes pages de sa vie; c'est là ce qui explique comment, malgré ses grandes qualités, il a laissé dans l'histoire un nom douteux. Et cependant que de services il a rendus à la liberté!

Revenons en arrière. Après avoir vainement sollicité une place d'envoyé à la cour de Bavière, ou une mission sur les frontières de l'empire ottoman afin d'empêcher le partage de la Turquie que l'on croyait décidé entre la Russie et l'Autriche, Mirabeau était revenu à Paris, en janvier 1787, sans être plus avancé qu'au départ; mais à Berlin il avait reçu une nouvelle qui changeait tout le cours de ses idées, il avait appris la convocation de l'assemblée des notables. L'avenir s'ouvrait devant lui.

« Mon cœur n'a pas vieilli, écrivait-il, et si mon enthousiasme est amorti, il n'est pas éteint. Je l'ai bien éprouvé; je regarde comme un des plus beaux jours de ma vie celui où vous m'apprenez la convocation des notables, *qui sans doute précédera de peu celle de l'assemblée nationale*. J'y vois un nouvel ordre de choses qui peut régénérer la monarchie. Je me croirais mille fois honoré si j'étais le dernier secrétaire de cette assemblée dont j'ai eu le bonheur de donner l'idée. »

Rentré à Paris et laissé de côté, il reprit la guerre contre l'agiotage et publia en 1787 une brochure intitulée : *Dénonciation de l'agiotage au roi et à l'assemblée des notables*, par le comte de Mirabeau. Ces deux vers de Voltaire servaient d'épigraphe :

> Pensais-tu qu'un instant ma vertu démentie
> Mettrait dans la balance un homme et la patrie?

Cette rude apostrophe s'adressait à Necker, que Mirabeau jugeait sévèrement; il ne lui pardonnait pas la « disgrâce des principes dans la personne de M. Turgot, disgrâce qui a été presque entièrement l'ouvrage de M. Necker. C'est Necker, ajoutait-il, qui a vilement intrigué contre ce grand homme et platement écrit contre son système, avant d'en faire écrouler et d'en disperser ostensiblement les derniers débris, tandis qu'il en faisait secrètement son profit, autant que ses fautes et les écrits qu'il avait publiés le lui permettaient ».

La brochure de Mirabeau est écrite avec chaleur; elle blessa singulièrement les agioteurs en fonds publics, qui y étaient désignés par leur nom; ils cherchèrent un vengeur et le trouvèrent aisément.

(1) Un de nos rédacteurs est d'un avis différent. Voyez *la Vérité sur l'instruction primaire en Prusse*, par M. Louis Koch, dans le numéro 33, page 532.

Dès le 27 mars, il parut une réponse des plus amères intitulée : *Considérations sur la dénonciation de l'agiotage.* Cette réponse anonyme était de Ruhlière, qui y avait mis pour épigraphe un passage plus que librement traduit du chapitre V du livre des Proverbes :

« Il sera pris par ses propres iniquités. Je dirai celui-ci malhonnête homme, et il sera entravé par les liens de son crime. Il disparaîtra de la société, et l'excès même de sa sotte vanité l'écrasera. »

Ceci peut vous donner le ton du livre. Les premières lignes de la préface vous prouveront de quelle liberté ou de quelle licence on usait dans la vieille monarchie en l'an 1787 :

« Saisi d'indignation à la lecture de votre dernier ouvrage, je m'avance, comte de Mirabeau, pour éclairer le public sur votre dénonciation, votre personne et vos manœuvres. Je ne puis souffrir plus longtemps qu'un scélérat, se couvrant tour à tour des manteaux les plus sacrés, se faisant une égide des mots de vertu et patrie, ose s'imaginer qu'il fascinera les yeux des Français, et que votre effronterie puisse aller jusque-là de prétendre à la couronne civique, lorsque l'honnête homme ne vous doit que des mépris, la patrie qu'une expulsion, les lois que des châtiments. »

A la fin de l'ouvrage, on a inséré quelques extraits du procès de Mirabeau et de sa femme, afin de prouver que ce dernier est le plus horrible de tous les hommes, et voici le portrait qu'en trace Rulhière :

« Vous ne vous justifierez sur rien, et il restera prouvé que, dès le berceau, vous fûtes un méchant homme, que la nature ne réprouva jamais un fils plus ingrat, *que l'hymen n'éclaira jamais son flambeau* pour un époux plus féroce et plus corrompu, qu'aucune famille du monde n'eut un parent plus dénaturé ; que la vertu n'eut jamais de plus grand ennemi, la patrie d'habitant plus dangereux, les lettres de plus vil écrivain, etc., etc.

» Enfin, la nature, sujette à des écarts, en fit un en créant votre âme ; l'erreur commise, elle en frémit, et autant qu'il était en elle s'efforça de la réparer en imprimant sur votre figure, sur toute votre personne, un cachet de difformité qui avertit l'honnête homme de se garder de vous. »

C'est de cette façon que se croyaient permis de traiter Mirabeau des gens qui s'érigeaient en vengeurs de la morale publique, tout en défendant l'agiotage. Mirabeau était hors la loi; chacun avait le droit de lui courir sus. On lui a souvent reproché sa violence; mais on peut affirmer qu'à tout prendre c'est de son côté que fut presque toujours la modération.

Ce qu'il y a de plus étrange, c'est que sa dénonciation de l'agiotage est écrite avec sévérité sans doute, mais sans violences et sans injures, et qu'à tout prendre, c'est l'œuvre d'un bon économiste et d'un bon citoyen. Louis XVI en avait été frappé, il approuvait l'auteur ; ce qui n'empêche que, pour épargner une réponse à Rulhière, le ministre fit rendre un arrêt du Conseil qui supprimait l'ouvrage de Mirabeau comme calomnieux; il y fit joindre une lettre de cachet pour envoyer l'auteur au fort de Ham. Mais en même temps, et pour ne pas appeler trop d'intérêt sur Mirabeau, Calonne le fit prévenir sous main qu'on allait l'arrêter, et Mirabeau s'enfuit en Belgique.

C'est de Tongres, en Belgique, et du 7 mai 1787, qu'est datée la seconde lettre de Mirabeau sur l'administration de M. Necker.

Mirabeau y critique avec une extrême vivacité les emprunts de Necker, emprunts faits sans impôt qui les garantît ; il y voit là l'origine de la renaissance de l'agiotage; il blâme non moins sévèrement les emprunts viagers sur deux têtes à 9 pour 100 à tout âge, et démontre qu'ils ont été ruineux pour les finances françaises. Je crois qu'aujourd'hui, où les *Tables de mortalité* constituent une science, tout le monde sera de l'avis de Mirabeau. Pour le réfuter, on l'injuria ; on lui dit, entre autres aménités, qu'il était un auteur diffamé, qu'en fait de *déficit,* il ne connaissait que le *déficit* de ses besoins qui lui mettait la plume à la main, que cette plume il ne savait même pas s'en servir, et qu'« avant d'écrire ses lettres de cachet, il ne savait même pas cacheter une lettre ».

Cela n'empêche pas l'homme sage et modéré qui donne de pareilles leçons de déclarer dans la préface de sa brochure que c'est Mirabeau qui a corrompu le peuple français, « en lui donnant le goût des écrits ardents, furieux, qui franchissent les bornes de l'honnêteté littéraire, et qui se mettent au-dessus de toutes les bienséances ». J'accorde que, dans la seconde lettre, il y a des vivacités regrettables contre Necker. L'ancien directeur général portait sur les nerfs de Mirabeau en parlant toujours de sa sensibilité et de sa vertu à propos d'emprunts plus ou moins bien faits ; ce qui faisait dire finement à Mirabeau : « Je conseille à M. Necker, s'il continue à prendre son caractère pour caution de ses calculs, de ne prendre jamais ses calculs pour caution de ses vertus. » Mirabeau avait tort de comparer Necker à Cromwell, et plus grand tort de dire qu'il doutait de sa droiture, mais Rulhière ni l'anonyme n'avaient raison de traîner leur adversaire dans la boue, sous prétexte qu'il n'était pas modéré. Toutes ces violences n'étaient pas une justification.

L'orage passé, Mirabeau revint à Paris. On le voit se mêler à tout pour arriver à quelque chose. Il conseille au Parlement de rejeter les emprunts présentés par M. de Brienne; les emprunts rejetés, il écrit au ministre, M. de Montmorin, et prophétise la banqueroute, si l'on ne convoque pas les états généraux.

Déshonorés au dehors, furieux au dedans, en dérision aux autres, en horreur à nous-mêmes, dangereux seulement à nos chefs, tels nous allons être si le roi montre seulement l'intention de manquer à ses engagements.

Que si ce tableau pouvait laisser sans effroi les fortes têtes qui nous ont conduits à ce terme fatal, je demande si l'on a bien calculé les convulsions de la faim, le génie du désespoir. Je demande qui osera répondre des suites, pour la sûreté personnelle de tout ce qui entoure le trône et du roi lui-même.

Cela était vrai, juste, politique et dit avec autant d'éloquence que de sens. Dans cette lettre, datée du 20 novembre 1787, Mirabeau annonçait ce qui eut lieu le 16 août suivant. Mais M. de Montmorin, élevé dans les idées monarchiques, tout dévoué au roi, quoi que le roi voulût, et prêt au besoin à mourir pour lui, comme il l'a prouvé, M. de Montmorin n'avait pas un tempéra-

ment à se faire chef d'une opposition ou d'un ministère constitutionnel. Il laissa faire Brienne, et l'on arriva promptement à cette suspension des payements en argent qui était bien la banqueroute si Necker n'était survenu et n'avait, par son influence, relevé le crédit.

Mais ce qui prouve tristement combien peu on estimait Mirabeau, c'est qu'il semble que le ministre n'ait vu dans cette lettre que l'ingérence d'un homme qui a besoin qu'on s'occupe de lui. L'opposition du Parlement gênait la royauté, on croyait pouvoir encore se passer des états généraux: le ministre proposa à Mirabeau d'écrire contre le Parlement. C'était au moment où l'on méditait le coup d'autorité qui, quinze jours plus tard, frappa d'Éprémesnil et Goislard de Monsabert.

Quand Mirabeau reçut cette proposition, il était gêné un peu plus que d'habitude, malade et fort abandonné. En outre, il n'avait jamais aimé cette *aristocratie de magistrats* qui avait renversé Turgot; mais au-dessus de son antipathie personnelle, au-dessus de ses besoins, au-dessus de sa misère, il plaçait l'intérêt de la France. Il ne se souciait nullement de *prendre la livrée du gouvernement*, alors surtout que le roi venait de revendiquer pour lui seul le droit de faire la loi, et voici la fière réponse qu'il adresse à M. de Montmorin, le 18 avril 1788 :

Je ne ferai jamais la guerre aux parlements qu'en présence de la nation. Là, et seulement là, ils peuvent être rendus et réduits à leur caractère de simples ministres de la justice. Mais si, à la place des droits qu'ils nous ont usurpés, nous ne voyons pas naître *une constitution sanctionnée par notre consentement*, qui d'entre les honnêtes gens voudrait effacer les derniers vestiges de nos libertés mourantes? *Si la volonté d'un seul* doit faire désormais *la loi dans la monarchie*, comment n'encouragerions-nous pas la résistance des seuls corps qui aient conservé le moyen de composer avec cette terrible volonté?

Ah! monsieur le comte..., il serait bien maladroit, le gouvernement qui rendrait la France parlementaire!... Eh quoi! ne peut-on pas se passer du parlement, *par le fait*, d'ici aux états généraux? Pourquoi se hâter de s'en passer *par le droit*, si l'on veut réellement assembler la nation? Combien cette précipitation ne paraîtra-t-elle pas suspecte? Si l'on ôte à la nation le fantôme qu'elle a longtemps regardé comme le gardien de ses droits, sans l'appeler à en surveiller *elle-même* la conservation et l'exercice, elle ne croira pas que l'on détruit pour construire, que l'on réprime l'ambition des corps pour constituer le royaume; elle croira que l'on marche au despotisme absolu, au simple et pur arbitraire. Il est bien téméraire, celui qui pourrait répondre que, dans de telles circonstances, exagérées par la méfiance publique, envenimées par les malveillants, il n'y aura point d'insurrection, *et s'il en arrive une, il n'est pas donné à la sagesse humaine d'en calculer les suites*.....

Non, monsieur le comte, le moment de faire la guerre de plume aux parlements n'est pas venu. On se méfie trop, *et à bon droit*, du gouvernement. Qu'il recouvre la confiance de la nation... en l'appelant à connaître ses affaires..., soudain les parlements seront, par la force des choses, réduits à leur véritable stature. Leurs coupables intrigues seront avortées, leurs folles provocations recevront leur digne salaire. Toute leur force est dans la détresse du gouvernement et le mécontentement des peuples.

Voilà, monsieur le comte, le précis très-succinct des réflexions que m'a dictées ma très-sincère envie de vous servir, combinée avec les événements et le respect que je dois à moi-même. Ne compromettez pas un serviteur zélé qui comptera pour rien ses dangers *le jour où il faudra se dévouer pour la patrie*, mais qui, au prix de toutes les couronnes, ne voudrait pas se prostituer dans une cause équivoque, où le but est incertain, le principe douteux, la marche effrayante et ténébreuse. Eh! ne perdrais-je pas tout ce peu de talent dont vous exagérez l'influence, si je renonçais à cette indépendance inflexible qui seule m'a valu des succès, et qui seule peut me rendre utile à mon pays, à mon roi. Le jour où, sous l'inspiration de ma conscience et fort de ma conviction, citoyen pur, sujet fidèle, écrivain vierge, je me jetterai dans la mêlée, je pourrai dire : Écoutez un homme qui n'a jamais varié dans ses principes, ni déserté la cause publique.

Mirabeau est tout entier dans cette lettre. Ce n'est pas un stoïque; il n'a même pas cette fleur d'intégrité, cette pudeur du patriotisme, qui fait le charme et la gloire d'un Washington ou d'un Lafayette : non, c'est un avocat, et un avocat ministériel qui acceptera volontiers la clientèle du pouvoir et les honoraires qui y sont attachés; mais c'est un avocat qui a des convictions faites, qui ne plaide pas toutes les causes, et qui aime mieux être misérable que de défendre ce qu'il considère comme une sottise encore plus que comme une injustice. C'est à ce rang qu'il faut placer Mirabeau. Moralement inférieur aux plus grands, il faut cependant reconnaître qu'il est infiniment supérieur à une foule de gens qui le condamnent, et qui se font parfaitement payer ou honorer pour n'avoir pas de convictions.

Mais si on le considère par le côté de l'intelligence et de la raison, il faut avouer que Mirabeau n'a pas de rival. Il voit clair, il sait ce qu'il faut au peuple, il est en communion d'idées et de sentiments avec lui. Là est sa force, et il le sait. Entouré de myrmidons, d'esprits étroits, de gens incapables ou violents, il n'a ni haine ni passion; pour lui, la politique est une science et un art; il possède l'une et l'autre. C'est, en 1788 comme en 1789, l'esprit le plus clair, la plus grande intelligence du pays.

Et même en disant ceci, en faisant la part de la moralité et de l'intelligence, nous ne sommes pas justes. Ce que veut Mirabeau, ce n'est pas seulement l'honneur et la puissance pour lui, en défendant le droit et la raison; non, il est moins égoïste que cela; il veut le bonheur du peuple, la grandeur du roi, le salut de la monarchie. Son dévouement au pays et à la royauté est sincère autant qu'éclairé. Ce qui, malgré ses défauts, le rend populaire, c'est que, s'il n'est pas vertueux comme Necker, à coup sûr il n'est pas moins sensible. Son âme est bonne et aimante. Comme dit le poëte anglais, *il a sucé le lait de l'humaine tendresse*. Ce n'est pas une tête étroite, un fanatique comme Sieyès ou Robespierre, il a le cœur aussi large que l'esprit, et c'est de lui, bien mieux que de Brutus, qu'on peut dire les mots que Shakspeare met dans la bouche d'Antoine :

The elements
So mixed in him, that Nature might stand up
And say to all the world, This was a man (1).

Les éléments étaient si bien mêlés en lui, que la nature pouvait se lever et dire au monde entier : *C'était un homme!*

Mirabeau, sentait, nous l'avons vu que le temps de l'arbitraire était passé. Tout lui annonçait qu'en France *la nation allait être comptée pour quelque chose*, et dans cette nation régénérée il espérait trouver une place digne de son talent et de son ambition. Se réhabiliter, conqué-

(1) *Julius Cæsar*, acte V, scène V.

rir l'opinion, c'était là le but qu'il poursuivait avec une activité infatigable. Il passa toute l'année 1788 à combattre en faveur de la liberté, remontant avec un labeur incessant ce courant de mépris et de dédain qui l'emportait à l'abîme.

L'année 1788 fut des plus agitées, non-seulement en France, mais en Hollande. Il y eut une révolution contre le stathouder Guillaume V, révolution soutenue secrètement par la diplomatie française, et que les ministres abandonnèrent quand le roi de Prusse envoya des troupes au secours de son beau-frère. La lutte durait encore quand les patriotes hollandais sentirent la nécessité d'en appeler à l'opinion. Celui qu'ils choisirent pour avocat, ce fut Mirabeau.

Il hésita quelque temps à combattre *cette lâche conspiration contre des peuples libres*, mais enfin il écrivit rapidement et publia, le 1er avril 1788, un pamphlet intitulé : *Adresse aux Bataves sur le stathoudérat.* Sur le titre gravé est le portrait de Jean de Witt, avec ce vers de Virgile :

Vincet amor patriæ, laudumque immensa cupido,

véritable devise de Mirabeau.

Le temps a vieilli cet écrit de circonstance, mais ce qu'il n'a pas touché, c'est le résumé des principes politiques que Mirabeau adresse aux Bataves. C'est une véritable charte, ce sont les principes de 1789, principes empruntés à l'Angleterre et à la jeune Amérique, principes alors fort contestés sur le continent, mais qui aujourd'hui forment l'évangile politique de tous les peuples civilisés.

Je renvoie le lecteur à cette première esquisse d'une constitution libre ; j'en détacherai seulement le passage qui concerne l'égalité des biens dans la famille, principe adopté par le Code civil.

« Les substitutions, dit Mirabeau, éternisent les richesses dans les mêmes familles, et ces priviléges se concentrent dans les mêmes mains. Rien ne contrarie davantage l'égalité, que toutes les lois doivent favoriser parce que toutes les combinaisons sociales tendent à la détruire. » Celui qui exprimait si nettement son amour de l'égalité et la haine des priviléges, était, ne l'oublions pas, un *aîné de droit écrit ;* il avait en perspective une substitution qui devait lui donner *sûrement*, un jour, 3 millions d'immeubles et 200 000 livres de rente en redevances féodales. Il avait quelque mérite à écrire en faveur de l'égalité, qui le ruinait.

Cet écrit montre avec éclat la netteté, la décision politique de Mirabeau. Ces principes, qu'il avait empruntés à l'expérience de l'Angleterre et de l'Amérique, il se les était appropriés par la réflexion, et il comprenait si clairement les conditions de la liberté que nous n'avons guère été plus loin que lui. Je parle des écrivains ; nos constitutions sont moins avancées que ces principes de 1788. Aussi est-il puéril de croire qu'en 1789 Mirabeau s'est fait tribun du jour au lendemain, pour jouer un rôle, pour conquérir la popularité. Qu'il eût une grande ambition, cela n'est pas douteux, mais son ambition n'était pas d'obtenir le misérable succès d'un jour, il voulait enraciner la liberté en France et attacher son nom à la fondation du gouvernement constitutionnel. Qu'on fasse la part de ses passions aussi grande qu'on voudra, jamais elles n'ont obscurci la clarté de son esprit. Il voulait entraîner la France après lui, mais pour la mener vers un meilleur avenir.

Au mois d'août 1788, Mirabeau publia une brochure intitulée : *Observations d'un voyageur anglais sur la maison de force appelée Bicêtre, suivies de réflexions sur les effets de la sévérité des peines, et sur la législation criminelle de la Grande-Bretagne, imité de l'anglais,* par le comte de Mirabeau.

Le voyageur anglais était Samuel Romilly, qui a laissé un nom justement honoré par l'énergie avec laquelle il a poursuivi en Angleterre la réforme des lois criminelles. Mirabeau traduisit en un jour le texte de Romilly, et imita librement un pamphlet anglais intitulé : *Pensées sur la législation criminelle.* Dumont nous apprend que cette brochure eut un grand succès. Aujourd'hui, elle nous intéresse encore à plus d'un titre.

Le tableau que Romilly fait de Bicêtre est à faire lever le cœur; son opinion est résumée dans cette terrible phrase : « Je savais, comme tout le monde, que Bicêtre était à la fois un hôpital et une prison; mais j'ignorais que l'hôpital eût été construit pour engendrer des maladies et la prison pour enfanter des crimes. »

Quant aux observations de Mirabeau, j'en détache trois points qui me paraissent les plus saillants :

1° Après Montesquieu, il démontre que c'est la certitude et non la dureté du châtiment qui arrête les coupables; il se prononce pour l'adoucissement des peines, pour le jugement par jurés, et flétrit la loi anglaise qui établit jusqu'à *cent soixante cas* punis du dernier supplice. Mirabeau évite de se prononcer sur la question de la peine de mort, question infiniment délicate en théorie et en pratique, mais il se prononce pour que cette peine terrible, irrévocable, ne puisse frapper que les crimes les plus atroces. Comment, dit-il, peut-on punir de mort le voleur? Il n'existe aucune proportion entre la vie d'un homme et une somme d'argent; ce sont deux choses qui n'ont point de mesure commune.

2° Le premier en France, il fait connaître les essais de réforme pénitentiaire tentés à Philadelphie, et votés mais non encore appliqués en Angleterre. « Ce projet de maisons de pénitence, dit-il, réunit le double avantage d'un établissement de charité et d'une institution pénale toute dirigée vers le but le plus important du châtiment, que presque toutes les lois ont négligé, savoir la réforme du criminel. Il fait espérer de dompter les caractères les plus intraitables et les âmes les plus féroces par une détention solitaire et un travail continuel. Ce serait, en outre, une espèce d'asile pour ceux que les vices d'une mauvaise éducation, des liaisons pernicieuses, le désespoir ou l'indigence auraient seuls rendus coupables.

Isolés des scélérats déterminés, ils seraient à l'abri de la contagion de leurs complices; on inculquerait dans leur esprit les principes de la religion et de la morale; on leur enseignerait des métiers utiles; on leur fournirait des ressources propres à en faire des membres estimables de la société, quand la liberté leur serait rendue. »

Ajournée par la Révolution, cette réforme n'a pas donné ce qu'on en espérait. Aujourd'hui, en France, elle est peu populaire; la solitude prolongée est une trop grande souffrance pour un Français; mais la cause véritable de l'échec me paraît être qu'on s'est imaginé que par des moyens matériels on changerait l'âme des coupables. Toute réforme est une éducation, et l'homme seul est en état d'élever son semblable. C'est là l'idée qui est au fond du système irlandais, et c'est par là peut-être que réussira la réforme pénitentiaire, dont le principe est juste et a été bien exprimé par Mirabeau. L'objet des lois criminelles est sans doute de frapper le coupable, et d'assurer par là le respect de la loi et la sécurité des honnêtes gens; mais si la peine ne réforme pas le coupable, elle n'est bonne qu'autant qu'elle dure. Une fois achevée, elle lance dans la société un ennemi, ulcéré par la prison et poussé par le besoin. Elle a manqué son but le plus important.

3° Enfin Mirabeau s'élève avec son éloquence ordinaire contre l'emprisonnement de l'accusé et la longueur de l'instruction.

Ces observations de Mirabeau, écrites à la hâte, ne dénotent pas un génie extraordinaire. En 1788, d'ailleurs, la réforme des lois criminelles était un sujet à la mode; tout le monde s'en était occupé, depuis l'avocat général Servan jusqu'à Brissot-Warville, depuis Lacretelle l'aîné jusqu'à Robespierre et Marat. C'était à qui rivaliserait d'humanité. Mais ces quelques pages de Mirabeau nous montrent une fois de plus un esprit ouvert à toutes les réformes, en quête de toutes les améliorations, et en même temps elles témoignent d'un grand bon sens uni à une imagination ardente. Cette universalité de connaissances, cette soif de régénération, c'est là ce qui fait la supériorité de Mirabeau. Il en sait plus que les novateurs, il a plus de volonté que la plupart de ceux qui voient les défauts de la société et qui n'osent pas se mettre en avant. Sa vie passée le pousse et ses défauts deviennent des qualités.

A la fin de la même année, le 4 décembre 1788, Mirabeau publia un nouveau pamphlet intitulé : *Sur la liberté de la presse, imité de l'anglais de Milton*, avec cette devise empruntée au livre du poëte anglais : *Tuer un homme, c'est détruire une créature raisonnable, mais étouffer un bon livre, c'est tuer la raison elle-même.*

Aujourd'hui il est quelques curieux qui connaissent les pamphlets de Milton; au dernier siècle, je crois que personne ne les lisait. Cependant Milton n'est pas un moins grand écrivain en prose qu'en vers, et il a défendu la liberté avec une énergie que peu de gens ont égalée, que personne n'a surpassée. Seulement ce n'est point par l'imitation qu'en a fait Mirabeau qu'il faut le juger. Cette imitation est superficielle. On dirait que Mirabeau tient le livre d'une main et écrit rapidement de l'autre les idées qu'il lui suggère. Ce n'est pas une traduction. Il y a loin de la grande et majestueuse parole de Milton, de ce style plein d'images, à la phrase effacée de son copiste. Et pourtant, même sous ce déguisement, on a encore du plaisir à lire Milton. C'est que le plaidoyer du poëte anglais est encore aujourd'hui ce qu'on a écrit de plus profond et de plus sensé sur la presse. Elle n'est, dit-il, qu'une manifestation de la pensée humaine (et elle en a, par conséquent, toutes les qualités et tous les défauts :

> Le bien et le mal ne croissent pas séparément dans le champ fécond de la vie; ils germent l'un à côté de l'autre et entrelacent leurs branches d'une manière inextricable. La connaissance de l'un est donc nécessairement liée à celle de l'autre. Renfermés sous l'enveloppe de la pomme dans laquelle mordit notre premier père, ils s'en échappèrent au même instant; et, tels que deux jumeaux, ils entrèrent à la fois dans le monde. Peut-être même, dans l'état où nous sommes, ne pouvons-nous parvenir au bien que par la connaissance du mal; car comment choisira-t-on la sagesse? Comment l'innocence pourra-t-elle se préserver des atteintes du vice, si elle n'en a pas quelque idée? Et puisqu'il faut absolument observer la marche des vicieux pour se conduire sagement dans le monde, puisqu'il faut aussi démêler l'erreur pour arriver à la vérité, est-il une méthode moins dangereuse de parvenir à ce but que celle d'écouter et de lire toute sorte de traités et de raisonnements?

Mais la morale, dira-t-on? Si l'on entend par livres immoraux ceux qui enseignent la débauche, il y a des tribunaux pour faire justice des livres et des hommes corrupteurs. Si, au contraire, on entend par immoralité tout ce qui peut éveiller en nous des idées et des goûts qui ne sont pas d'accord avec le patron de sainteté que veut nous imposer une Église ou un gouvernement, Milton remarque qu'il ne faut pas s'en tenir à la censure des livres. Il serait bon d'avoir des censeurs pour le chant, pour la danse; il en faudrait *pour ne pas permettre qu'on jase comme aujourd'hui.* Et les dîners, et les toilettes, et les visites, et les soirées? Et comment empêcher la contrebande des madrigaux, des soupirs, des déclarations qui se feront à voix basse dans les appartements? Ne faudra-t-il pas également surveiller les fenêtres et les balcons? Ne sont-ils pas garnis de livres vivants dont les dangereux frontispices appellent l'acheteur? Où trouver assez de censeurs pour empêcher ce commerce?

On est mal venu, dit Milton, à parler du danger des opinions nouvelles, « car l'opinion la plus dangereuse est celle des gens qui veulent qu'on ne pense et qu'on ne parle que par leur ordre et leur permission ».

Nous avons suivi Mirabeau jusqu'à la veille des élections; nous pouvons maintenant le juger à distance, avec plus d'impartialité qu'on n'en avait en 1789. Je vous ai montré l'étendue et la solidité de ses vues politiques, je ne vous ai point caché ses défauts et ses faiblesses. Indignement persécuté dans sa jeunesse, coupable à Pontarlier, plus tard corrompu par la misère, servant M. de Calonne dans un emploi peu honorable, et cependant

essayant de se relever et de reconquérir l'opinion en défendant la justice et la liberté. Quelle est la conclusion de cette étude? Est-ce que je prétends amnistier Mirabeau au non de son talent et des services rendus? Non; je crois qu'on a été sévère avec lui, mais je n'entends pas renverser le jugement de l'histoire. Je n'ai point de goût pour les paradoxes.

Je veux seulement appeler votre attention sur une loi des choses humaines et tirer de tout ceci une leçon morale qui nous servira.

Pour conduire les hommes, pour les élever, pour les instruire par la parole ou les écrits, il faut avoir leur confiance et leur estime; mais on n'obtient ces biens précieux que par deux qualités indissolubles, inséparables : la capacité, l'intégrité. Trop souvent on les oppose l'une à l'autre sans voir qu'à défaut de l'une, l'autre est un danger.

En pratique, trop souvent, on tient peu de compte de l'honnêteté. Il semble que l'esprit suffise à tout et que la morale et la politique n'aient rien de commun. L'histoire est complice de cette dépravation de la conscience humaine. Quels sont les hommes qu'on nous fait admirer? Des égoïstes qui ont ruiné, tué des millions de leurs semblables, d'autres qui ont menti, rusé, et qui ont obtenu ou gardé le pouvoir à force de bassesses et de crimes. Voilà, certes, ce qui est digne de tout notre mépris.

Mais, d'un autre côté, on croit que tout le secret du bonheur des peuples, c'est d'avoir d'honnêtes gens au pouvoir. Oui, s'ils sont instruits et capables; non, s'ils sont ignorants ou bornés. L'ambition scélérate a versé des flots de sang sur la terre, mais le fanatisme a-t-il les mains pures? Et qui peut dire cependant que, parmi les fanatiques, il n'y a pas eu d'honnêtes gens? Combien de bourreaux capables d'être martyrs? Et, sans aller jusqu'au fanatisme, que de maux l'ignorance n'a-t-elle pas appelés ou maintenus sur la terre! C'est d'hier seulement que la science est écoutée dans les conseils des nations. Nos pères ont été décimés par la famine, par la misère, par la peste, par la guerre, sous le règne de princes qui, sincèrement, ne parlaient que de protection et d'honneur national. Aujourd'hui même, combien d'erreurs, et des plus fatales, ne sont-elles pas maintenues et défendues au nom de la tradition, de la justice, ou de la vérité?

Ne vous étonnez pas maintenant si j'ai mis en relief la capacité politique de Mirabeau. En 1789, c'est l'ignorance qui a ruiné la France; les intentions étaient droites, et c'est honnêtement, mais aveuglément, qu'on a mené nos pères à l'abîme. Mais, et c'est là le point sur lequel j'insiste, à quoi nous a servi la capacité de Mirabeau? A rien, parce qu'il lui manquait l'estime et le respect des honnêtes gens. Son prodigieux talent, son énergie, ont été des forces perdues, et plus d'une fois, désespéré, il s'est écrié : « Combien l'immoralité de ma jeunesse fait-elle de tort à mon pays! » Supposez que Mirabeau eût résisté aux entraînements des passions, qu'il eût noblement supporté la pauvreté, qu'il eût gardé la virginité de son caractère, songez quel eût été son rôle! Celui d'un Washington. Il eût été le sauveur de son pays, le vrai fondateur de la France régénérée. L'impuissance du talent quand le respect ne s'y attache pas, voilà ce que nous enseigne la vie de Mirabeau. Je ne connais pas de leçon plus triste et plus morale; je n'en connais pas non plus de plus clairement écrite dans les fastes de notre pays.

Ici s'arrêtent ces leçons. Jamais (je le dis sans vouloir déprécier le passé), jamais je n'ai eu d'auditoire plus attentif et plus sympathique. Cette sympathie, qui m'honore, a frappé tous les étrangers que j'ai vus.— On vous aime, m'a-t-on dit. J'ai répondu : « Je le crois ».— Mais pourquoi vous aime-t-on, m'a demandé un curieux plus indiscret que les autres? Je n'ai pas répondu; j'ai fait mon examen de conscience. Ce n'est pas pour mon talent de parole, j'ai fait de mon enseignement une causerie, et je voudrais qu'il n'y eût aucun voile entre ma pensée et mon auditoire; rien n'est trop simple pour mon langage. Ce n'est pas pour la nouveauté d'un système, je n'ai point la prétention d'avoir rien inventé. Ce n'est même pas toujours pour mon opinion sur les hommes et les choses, qui n'est peut-être pas toujours celle de mon auditoire. Je crois tout simplement que c'est mon sujet qui me porte; on aime à entendre parler de justice, de vérité, de liberté, de patrie; vieux mots, choses éternelles, qui font la grandeur et le prix de la vie. Quand je suis monté dans cette chaire en 1849, la France effrayée s'éloignait des traditions libérales; j'ai commencé dans la solitude, comme un vieux soldat qui couvre la retraite et qui attend que de jeunes troupes viennent à son secours. On est revenu. Voilà le secret de ma popularité; voilà ce qui me donne des amis inconnus, les plus sûrs et les moins changeants des amis. Voilà ce qui m'attache à cette chaire. Une santé médiocre, des pertes cruelles, le poids des années qui commence à se faire sentir, m'ont souvent conseillé la retraite, mais je me suis dit que j'étais utile et que les sympathies conquises par dix-neuf ans de travail servaient aux idées que je défends. Si c'est une illusion, à vous, messieurs, en est la faute; c'est votre attention qui me laisse croire qu'un soldat invalide est bon à quelque chose, ne fût-ce qu'à raconter aux jeunes générations les grands combats d'autrefois et à leur répéter, avec l'autorité que donnent les années, qu'en regardant en arrière, la seule chose qui console de vieillir, c'est de se dire qu'on a été fidèle aux convictions de sa jeunesse et qu'on n'a pas à rougir devant le vieux drapeau.

ÉDOUARD LABOULAYE.

FIN DU COURS.

Le propriétaire-gérant : GERMER BAILLIÈRE.

PARIS. — IMPRIMERIE DE E. MARTINET, RUE MIGNON, 2.

REVUE
DES
COURS LITTÉRAIRES
DE LA FRANCE ET DE L'ÉTRANGER

CINQUIÈME ANNÉE — NUMÉRO 51 — 21 NOVEMBRE 1868

Paris, 20 novembre 1868.

M. Georges Perrot vient de traduire en français l'*Essai sur Talleyrand* de sir Henry Lytton Bulwer, dont le succès a été tel en Angleterre que quatre éditions en ont été épuisées dans ces derniers mois. L'auteur est le frère aîné du romancier dont le nom est si répandu sur le continent; lui-même a toujours tenu un rôle considérable dans la politique anglaise, à l'intérieur comme membre de la chambre des Communes, à l'extérieur comme ambassadeur de la Grande-Bretage à Washington et à Constantinople. Cette expérience de la diplomatie et de la politique le rendait plus propre que personne à comprendre et à apprécier le rôle de Talleyrand. Il met surtout en relief deux qualités que l'on n'a pas coutume de reconnaître au célèbre diplomate : l'habileté financière et la franchise politique. A l'appui de cette double affirmation, sir H. L. Bulwer produit en appendice deux opuscules peu connus de Talleyrand : l'un sur les *Avantages à retirer des colonies nouvelles dans les circonstances présentes* (1797) ; l'autre sur les *Relations commerciales des États-Unis avec l'Angleterre* (même année) ; et il se résume ainsi sur le second point : « Aucun parti n'eut » jamais à se plaindre de la trahison ou de l'ingratitude » de cet homme d'État, que l'on a si souvent flétri du » nom d'inconstant. » Voici d'ailleurs comment Talleyrand lui-même, en prononçant l'éloge funèbre de son élève et ami, le diplomate Reinhard, marquait l'utilité politique de la franchise :

Je dois le rappeler ici pour détruire un préjugé assez généralement répandu : non, la diplomatie n'est point une science de ruse et de duplicité. Si la bonne foi est nécessaire quelque part, c'est surtout dans les transactions politiques, car c'est elle qui les rend solides et durables. On a voulu confondre la réserve avec la ruse. La bonne foi n'autorise jamais la ruse, mais elle admet la réserve, et la réserve a cela de particulier, c'est qu'elle ajoute à la confiance.

A son admiration pour Talleyrand, sir H. L. Bulwer met lui-même à la fin une réserve brève, mais significative :

Toutefois, dit-il, il faut reconnaître que pour une nature droite il y a quelque chose de déplaisant dans l'histoire d'un homme d'État qui a servi différents maîtres et différents systèmes, se faisant le champion de chaque cause au moment où elle triomphait. La raison peut excuser, expliquer ou défendre une telle versatilité, mais aucune sympathie généreuse ne nous pousse à y applaudir ou à en faire l'éloge.

A ce propos, nous croyons savoir que la famille de Talleyrand a l'intention de publier des documents d'où il résulterait que Talleyrand a été tout à fait étranger à l'exécution du duc d'Enghien.

— Signalons dans la *Revue des deux mondes*, une piquante fantaisie de M. Gustave Droz : *Un paquet de lettres*, récit contemporain d'une mésaventure électorale, qui aura sans doute prochainement l'occasion de devenir une histoire.

— M. de Loménie sera suppléé, cet hiver comme il y a deux ans, dans sa chaire de littérature française au Collége de France, par M. Guillaume Guizot. — A la Sorbonne, M. Saint-Marc Girardin sera suppléé par M. Lenient (1).

— Le *Moniteur* a publié un long rapport de M. le ministre de l'instruction publique sur l'enseignement supérieur. Nous en parlerons prochainement.

— M. Woltmann, dont nous publions dans ce numéro une importante leçon, est un des critiques d'art les plus autorisés d'outre-Rhin. Il est connu en Allemagne pour de nombreux articles insérés dans les journaux ou les revues, et surtout par un livre récent encore, déjà traduit en anglais, et fort estimé, sur *Holbein et son temps*. M. Woltmann semble avoir fait du siècle de la Réforme son vrai domaine. Très Allemand d'esprit et de cœur, c'est là qu'il a trouvé l'épanouissement le plus complet du caractère germanique. Pour lui comme pour M. Taine, l'art n'est pas une éclosion fortuite, isolée, mais l'expression vivante et fidèle de la vie religieuse et sociale. Comme M. Taine, M. Woltmann, pour étudier l'art, étudie le mouvement général de la société elle-même ; il n'est pas seulement critique, il est historien au sens le plus large du mot. Il a été nommé récemment professeur à l'École de peinture de Carlsruhe.

(1) Nous avons publié, il y a deux ans, les deux premières leçons de M. Guillaume Guizot sur *Montaigne et son temps* (troisième année, pages 113 et 159). — Nos lecteurs connaissent également M. Lenient par une conférence sur *la Comédie après Molière* (quatrième année, page 290) et un article intitulé : *Une visite à Port-Royal avec M. Sainte-Beuve* (n° 28 de cette année, page 451).

ENSEIGNEMENT SECONDAIRE DES JEUNES FILLES

(à la Sorbonne).

LITTÉRATURE

(DEUXIÈME ANNÉE)

COURS DE M. PAUL ALBERT.

Leçons d'ouverture. — La Prose.

Mesdemoiselles,

Nous étudierons cette année les principaux monuments de la prose dans les littératures anciennes et modernes. Étude difficile, je dois vous en prévenir tout d'abord, beaucoup plus difficile que celle des monuments de la poésie. Vous l'allez comprendre sans peine. La poésie s'adresse surtout à l'imagination : bien qu'elle soit une imitation de la nature, elle fait subir aux éléments qu'elle emprunte à la réalité une telle transformation, que cette transformation équivaut à une véritable création (ποίησις veut dire littéralement *création*). La tradition donne à Homère un certain nombre de légendes relatives au siége de Troie : Homère choisit un sujet bien déterminé, la colère d'Achille, et autour de ce point central il groupe suivant sa fantaisie les épisodes humains ou divins qui seront l'ornement et l'âme même de son épopée. La réalité donne à Pindare une victoire aux jeux olympiques, le nom du vainqueur, « matière infertile et petite », comme dit la Fontaine : sur ce fondement il construit une ode, il évoque les souvenirs héroïques de la cité à laquelle appartient le vainqueur, les légendes divines ; il mêle à ces images éclatantes les conseils de la piété et de la sagesse antiques ; il *crée* en un mot un chant de victoire qui est bien son œuvre et qui portera à jamais son empreinte.

Ce n'est pas ainsi que procède la prose. Ce n'est pas à l'imagination qu'elle s'adresse de préférence, c'est à la réflexion. Les éléments qu'elle emprunte à la réalité, elle ne les transforme pas au gré de la fantaisie ; elle les emploie, les ordonne, les met en lumière, et cela pour un but marqué d'avance. La poésie, à vrai dire, n'a d'autre but que de plaire et de charmer ; il se peut qu'elle instruise en même temps, mais ce n'est pas là ce qu'elle se propose. La prose, au contraire, veut instruire et subordonne tout à cette fin. C'est le langage naturel de la raison, de la critique, de la science sous toutes ses formes. Aussi n'apparaît-elle que le jour où les peuples commencent à se lasser des fables charmantes qui ont bercé leur enfance, et réclament un aliment plus substantiel, la vérité, la vérité sous toutes ses formes, et Dieu sait par combien de voies diverses le génie inquiet de l'homme se précipite à la conquête de ce bien inestimable !

Je ne puis donc vous le dissimuler, l'enseignement de cette année aura quelque chose de plus sévère, de plus abstrait que celui de l'an dernier ; la nature du sujet l'exige. Je m'efforcerai d'y apporter l'ordre et la clarté nécessaires et de répandre sur des matières plus sérieuses tout l'intérêt compatible avec la gravité de la tâche que j'ai acceptée.

Je consacrerai cette première leçon à l'énumération des divers genres qui seront successivement l'objet du cours ; j'indiquerai rapidement les caractères généraux et particuliers de chacun d'eux, suivant les lieux et les temps où ils se sont produits. Vous aurez ainsi dès le premier jour une vue d'ensemble du cours tout entier ; vous en pourrez mesurer les principales divisions ; vous vous rendrez compte de la méthode employée, et il vous sera facile, si vous le désirez, de vous préparer, au moyen de lectures particulières, à une intelligence plus complète des sujets qui doivent être traités par le professeur.

Nous commençons cette revue sommaire des genres par l'histoire. Ce choix n'est pas arbitraire. L'histoire est, dans l'ordre chronologique, le premier genre qui s'offre à nous, et l'ordre chronologique est presque toujours, dans les productions de l'esprit, l'ordre rationnel. L'apparition et la transformation de chaque genre correspondent à une évolution de l'esprit humain. Aussi, en Grèce, les peuples, après avoir goûté pendant plusieurs siècles le charme infini des épopées, vastes récits où le divin et l'humain étaient confondus, où les faits avaient un caractère légendaire et merveilleux, éprouvent le besoin de connaître d'une manière plus certaine, plus positive, les événements dont leurs pères ont été les témoins et les acteurs. On se détourne des fables, des fictions ingénieuses ; on veut *savoir*, c'est-à-dire acquérir une connaissance exacte des choses réelles ; ce n'est plus le possible ou le vraisemblable auxquels on s'attache, c'est au vrai. C'est alors que l'historien (ἵστωρ, *celui qui sait*) succède au poëte (ποιητής, *celui qui crée*).

Mais il n'est pas facile de prendre du premier coup possession du domaine de la réalité. Les fables charmantes de la poésie, les croyances naïves, tiennent encore sous leur empire l'historien qui s'essaye. Hérodote entreprend de raconter le grand duel de la Grèce et de l'Asie, Marathon, Salamine, Platées, événements contemporains que tous connaissent ; jamais les faits réels n'apparurent dans une plus vive lumière ; et cependant que de fables mêlées au récit de ces grands événements ! Quelle couleur profondément religieuse répandue sur toute l'œuvre ! L'auteur donne à chacun des livres de son histoire le nom d'une Muse, ou, ce qui est plus significatif encore, les Grecs imaginent cette désignation. On reconnaît bien dans l'écrivain national le contemporain des libérateurs de la Grèce, de ces hommes qui, à la veille de livrer la bataille de Salamine, appelèrent au secours de la patrie les héros de l'île célèbre, Éaque, Ajax, Télamon, renouant aussi les héroïques inspirations du présent aux souvenirs épiques du passé. Plus austère, plus grave est Thucydide. Ce qu'il aime avant tout, c'est la vérité, la vérité sans voiles, sans couleurs empruntées. Il assiste à cette terrible guerre du Péloponnèse ; il en saisit tout d'abord le caractère essentiel. Plus de fictions,

plus d'intervention de la divinité, plus de ressorts mystérieux: c'est la politique seule qui prépare et conduit les événements, la politique, c'est-à-dire les intérêts, les calculs, les mobiles purement humains. Thucydide voit, comprend, juge les hommes et les choses avec la plus haute impartialité. Son seul souci, c'est de conserver aux événements et aux personnages leur véritable physionomie.

L'histoire ne resta pas dans les hautes régions où il l'avait placée. Chez les Romains, elle fut de bonne heure considérée comme un genre essentiellement oratoire, comme une sorte de province de l'éloquence. Cicéron s'y croyait particulièrement propre, et presque tous les historiens latins ont été plus ou moins dominés par cette façon étroite de concevoir cette noble science. Ils n'ont d'abord que du mépris pour les premiers annalistes, secs chroniqueurs qui ne savent pas embellir et ennoblir les faits et ne lèguent à leurs successeurs que des matériaux. En vain César leur donne dans ses *Commentaires* le modèle achevé du récit historique, simple, ferme, net; ils sont de plus en plus préoccupés de l'effet qu'il faut produire, de l'enseignement moral qu'il convient de tirer des faits. Une théorie complète de la manière d'écrire l'histoire s'élabore; elle est mise en pratique par Tite-Live; elle est promulguée cent ans plus tard par Lucien. Voici en quoi elle se résume :

Le bon historien ne doit avoir ni amour, ni haine; il ne doit être d'aucun temps, d'aucun pays, mais rester neutre et impartial, éviter les panégyriques et les satires. Il doit surtout tirer des faits qu'il rapporte un enseignement moral profitable au lecteur, montrer dans les vertus et les vices des particuliers et des États les causes immédiates de l'élévation et de la ruine de chacun d'eux. Voilà pour le fond. On voit que la critique et la science proprement dites y tiennent peu de place. Quant à la forme, on y attachait une importance considérable. Il faut que l'historien sache ordonner les diverses parties de son ouvrage, qu'il ait un style noble et soutenu, qu'il soit vif et dramatique dans ses narrations, judicieux dans ses portraits, éloquent et persuasif dans ses discours, etc., toutes qualités purement littéraires qu'il est bon de posséder, mais qui sont loin de suffire à cette tâche ardue.

Cette théorie d'une simplicité, je dirai presque d'une puérilité rare, s'impose à tous les historiens modernes avec cette autorité oppressive que l'antiquité exerça si longtemps. C'est elle qui inspire les pages éloquentes de Mézeray, les récits précieux et alambiqués de Vély, la pesanteur plate d'Anquetil. Tandis qu'on poursuit les élégances du style et l'éclat des tableaux, on ne songe pas à remonter aux sources, à contrôler, à discuter les témoignages. On raconte gravement les exploits d'un Pharamond, dont l'existence est plus que problématique; on dépeint *la cour* de Chilpéric comme si ç'eût été celle de Louis XIV; on intercale de belles harangues, imaginées pour rompre la monotomie du récit; on débite des lieux communs de morale à propos d'événements mal compris et mal racontés. Du reste, pas de critique, pas de science réelle. Les historiographes du roi n'en ont pas besoin. Pour résumer, l'histoire est considérée comme un art et non comme une science; on est plus jaloux de bien écrire que de bien savoir.

Nous arriverons enfin au XIXe siècle. Nous verrons comment l'histoire des siècles passés a été renouvelée par le travail incessant de l'érudition et de la critique; nous signalerons les plus importantes découvertes de la science, les résultats définitifs qu'elle a conquis; puis, nous verrons naître et se développer une science nouvelle, à peine soupçonnée ou entrevue par nos pères, la philosophie de l'histoire. Cette science est comme le résumé magnifique des innombrables découvertes de détail faites dans le vaste domaine de l'antiquité et des temps plus rapprochés de nous. Prenant pour point de départ l'histoire enfin élucidée de tous les peuples anciens et modernes, elle s'élève à la conception d'une seule histoire qui comprend toutes les histoires particulières; les annales de chaque nation forment comme un épisode de cette immense épopée; le héros principal n'est plus tel ou tel personnage, ni même tel ou tel peuple, mais le genre humain tout entier, considéré comme un seul être qui se développe dans le temps et dans l'espace suivant certaines lois que la science prétend saisir et démontrer. Cette tentative grandiose, dont nous sommes spectateurs, aboutira-t-elle à des résultats indubitables, qui s'imposent? Je ne sais; je l'espère, mais elle me pénètre d'admiration et de respect. Ce n'est rien moins, en effet, que la condensation de toutes les sciences en une seule. Le globe terrestre étudié, l'âge de notre planète déterminé, la date de l'apparition des premiers humains fixée, les progrès si lents des générations primitives enregistrés; la naissance des sociétés; les migrations, les races, les religions, les langues, les lois, les coutumes; les liens encore mystérieux qui rattachent les peuples les uns aux autres; la marche graduelle de chacun d'eux vers un état meilleur : que de problèmes à résoudre! quel cadre immense à remplir! Mais aussi combien d'ouvriers sont à l'œuvre sur tous les points du globe! Heureux celui qui pourra apporter sa pierre à ce grand édifice! Il aura pris sa part à un noble travail de conciliation et de fusion universelle qui créera à jamais la paix et l'amour entre tous les peuples.

Après l'histoire, viendra l'éloquence. Je ne vous parlerai pas des innombrables traités de rhétorique composés, soit dans l'antiquité, soit dans les temps modernes. Dans les œuvres oratoires, ce n'est pas la forme que nous étudierons, c'est la matière. Les grands orateurs, je le sais, se conforment à ces règles, fruit de l'expérience et de l'observation; mais ce ne sont pas les règles qui ont fait d'eux des hommes éloquents, les arbitres des destinées de leur pays, les défenseurs immortels du droit et de la justice. En d'autres termes, la rhétorique ne fait pas l'éloquence. L'éloquence est un don naturel qui est

d'ordinaire fécondé, fortifié par l'étude; mais l'étude seule serait impuissante à créer un de ces hommes qui dominent, éclairent, conduisent leurs contemporains. Il faut qu'il apporte en naissant cette puissance mystérieuse et souveraine. Le vieux Caton, et après lui Cicéron et Quintilien ajoutaient : Il faut qu'il soit honnête homme. S'il ne l'est pas, ce n'est qu'un déclamateur, un charlatan ou un trafiquant de paroles. Il faut surtout qu'il trouve dans le milieu où il est né la matière même de son éloquence. Il n'y a jamais eu d'orateurs dans ces vastes monarchies de l'Orient antique et moderne, en Perse, en Chine, dans l'Inde; il n'y en a pas de nos jours en Russie, en Sibérie, en Turquie; pourquoi? parce que ces pays sont la proie du despotisme, et que le silence est la loi imposée aux esclaves. Partout où la vie politique fait défaut, l'éloquence est absente. Elle n'aurait pas d'objet. Elle ne peut même exister au barreau, car là encore c'est la volonté d'un seul qui décide, et ceux qui représentent le maître jugent sans entendre ou se bornent à recueillir les dépositions des témoins.

C'est donc dans les pays où fleurit la liberté qu'il faut chercher l'éloquence. Là elle trouve un théâtre digne d'elle, un grand rôle à jouer, des récompenses glorieuses, des triomphes enivrants, de nobles périls, tout ce qui stimule et passionne une âme généreuse. Aussi eut-elle autrefois sa véritable patrie à Athènes et à Rome; et, de nos jours, elle n'existe que chez les peuples qui sont eux-mêmes les arbitres de leur destinée. Par une conséquence toute naturelle, nous verrons l'éloquence languir, dépérir, se transformer en vague déclamation, du jour où la liberté politique, se retirant, ne laisse après elle que le vide, le silence et l'immobilité. Nous verrons en même temps l'éloquence du barreau proprement dite emprunter tout son éclat à la liberté, et tomber dans un misérable jargon d'affaires le jour où le citoyen disparaît pour ne plus laisser en vue que l'individu.

Mais en suivant l'éloquence dans les destinées qu'elle eut à subir, je rencontre, au moment même où les sociétés antiques vont disparaître ou se transformer, cette révolution considérable, le christianisme. De même qu'il va communiquer aux sociétés un esprit nouveau, il va marquer de son empreinte tous les arts. La doctrine nouvelle, méconnue ou persécutée, aura d'abord ses apologistes, les Justin, les Athénagore, les Tertullien; triomphante, elle aura ses docteurs qui mêleront à l'exposition du dogme les enseignements de la morale évangélique. Ils emprunteront d'abord au monde ancien ses deux idiomes principaux, le grec et le latin; puis, après de longs siècles d'ignorance, les langues modernes enfin constituées offriront aux orateurs chrétiens un instrument digne de leur génie. L'homélie, dans les premiers siècles du christianisme; le sermon, de nos jours : voilà les deux formes principales sous lesquelles se manifeste l'éloquence religieuse. Bien que la matière de la prédication reste la même, les orateurs chrétiens subissent néanmoins l'influence du milieu où ils exercent leur ministère. Massillon ne ressemble pas à Bourdaloue; les prédicateurs modernes ne ressemblent ni à l'un, ni à l'autre.

Le sujet est-il épuisé? Non pas encore. On range aussi dans le domaine de l'éloquence les panégyriques, les oraisons funèbres, les discours académiques. Mais il faut surtout ne pas oublier ces œuvres écrites, mais toutes vibrantes de passion, qui par suite des nécessités des temps n'ont pu retentir à une tribune quelconque : la *Satire Ménippée*, les *Provinciales*, les *Lettres de Junius*, et ces innombrables pamphlets qui au XVIe et au XVIIIe siècle, siècles de luttes ardentes, ont été des appels passionnés à l'opinion publique.

J'éprouve un certain embarras à vous annoncer que nous étudierons aussi la philosophie. Rassurez-vous, je vous prie, cette étude ne nous occupera pas trop longtemps, et je ferai en sorte qu'elle ait toute la clarté désirable. Voici les limites dans lesquelles je la renfermerai. La plupart des écoles philosophiques, depuis Socrate, ont eu pour principal objet l'étude de l'homme, de sa nature, de sa destinée. « Connais-toi toi-même, » telle était la devise du maître. Chacune des grandes écoles a donné de ces problèmes une solution qui lui est propre, qui constitue son originalité dans le domaine des recherches philosophiques. Vous avez certainement une idée plus ou moins vague de la doctrine des épicuriens et de celle des stoïciens. J'ai moi-même ici, l'an dernier, à propos de Lucrèce, esquissé rapidement les traits principaux de l'épicurisme. Il est fort probable aussi que vous avez entendu répéter et expliquer d'une manière quelconque les mots de spiritualisme et de matérialisme. C'est la question à l'ordre du jour. Il serait à souhaiter que la discussion restât dans la sphère sereine de la science; mais enfin il n'en est pas ainsi. Eh bien! les principales écoles philosophiques, quel que soit leur nom, quelle que soit la solution qu'elles aient donnée du grand problème, ont exercé de tout temps une influence considérable sur la littérature proprement dite.

L'historien Thucydide est un disciple d'Anaxagore, qui voyait dans l'intelligence (ὁ νοῦς) le moteur du monde; Xénophon est un disciple de Socrate, Démosthène se rattache à Platon. Cicéron, cet esprit si vaste, mais souvent inconsistant, est à la fois académicien et stoïcien. Lucrèce, Horace, sont à des degrés divers des épicuriens. L'éloquence de Sénèque est toute stoïcienne. Dans les temps modernes, au XVIIe siècle, presque tous les écrivains se rattachent à la doctrine spiritualiste de Descartes. Au XVIIIe siècle, au contraire, ils sont plutôt sensualistes ou matérialistes. Et ne croyez pas que le choix de telle ou telle doctrine soit chose indifférente : suivant qu'il a sur la nature de l'homme, sur sa destinée, telle ou telle opinion, l'œuvre du poëte, de l'historien, de l'orateur, du critique, du romancier, revêt telle ou telle couleur. S'il se produit de nos jours au théâtre, dans

le roman, partout, tant d'œuvres malsaines et qui répugnent, elles ont leur inspiration dans des doctrines qui, niant le libre arbitre, ne laissent subsister que la tyrannie des instincts ou les mouvements déréglés de la fantaisie. Mais ce n'est pas par des injures et des anathèmes qu'on ramènera, qu'on guérira ces esprits que je crois malades; il y faudrait plutôt de bonnes raisons. Ce qui serait excellent aussi, ce serait d'opposer à ces œuvres qu'on réprouve des œuvres parfaites, animées d'un tout autre esprit. Mais jusqu'à présent on ne s'en est pas avisé.

Tout près de la philosophie, nous rangerons la critique. La critique est à la fois une science et un art. Elle exige des connaissances profondes, un jugement sûr, un goût délicat; j'ajouterai même, de l'imagination, de la sensiblité... Mais je m'arrête. J'en ai assez dit pour vous faire comprendre pourquoi il y a eu et il y a de nos jours si peu de critiques vraiment dignes de ce nom. Nous avons un très-grand nombre de rapporteurs spirituels, ingénieux, agréables; mais combien en comptons-nous qu'on puisse accepter comme des guides sûrs? La tâche était bien plus facile autrefois. En effet, dans l'antiquité grecque et latine, aux XVIe, XVIIe et XVIIIe siècles, la critique se bornait à l'étude des formes. Aristote en avait le premier donné l'exemple. Cet esprit pénétrant appliqua à l'examen des monuments littéraires de son pays cette solide méthode d'analyse qu'il porta dans ses livres sur la politique, la philosophie, la morale. Il décomposa les éléments qui constituent les épopées homériques, qu'il prit comme types, et il érigea en règles du genre ces données positives de l'observation. En d'autres termes, d'un exemple particulier il tira des conclusions générales, et décida souverainement que toute épopée devait renfermer ceci et cela. Il fit le même travail sur la tragédie, fixa à six le nombre des parties qui devaient la composer, assigna à chaque partie son caractère propre et sa place déterminée. L'autorité du philosophe a fait loi dans toute l'antiquité et dans les temps modernes jusqu'à nos jours. Les traités du P. Le Bossu sur le poëme épique, de l'abbé d'Aubignac sur la tragédie, remontent directement à Aristote. Vous voyez les lacunes de cette critique; j'ai déjà eu occasion de les signaler l'an dernier. Elle peut bien s'appliquer aux épopées et aux tragédies grecques; mais il était puéril et tyrannique de vouloir en faire la règle des épopées et des tragédies modernes. De plus, elle laissait de côté la partie la plus intéressante, la plus vivante, la plus durable des chefs-d'œuvre, je veux dire la vérité et l'éclat des peintures, le mélange du réel et de l'idéal, pour s'attacher exclusivement à des formes, c'est-à-dire à ce qu'il y a au monde de plus variable et de plus éphémère. Ajoutez à cela que cette critique n'a aucun souci de l'histoire, qu'elle ne tient aucun compte des différences de temps et de lieu; qu'elle se maintient toujours dans la région nébuleuse des théories abstraites. De nos jours l'horizon s'est singulièrement agrandi. Les questions de formes sont reléguées au second rang. On cherche avant tout à découvrir dans une œuvre quelconque ce qui en fait la vie, ce qui en est l'âme. Et comment le découvrir si l'on ne replace l'œuvre dans le milieu où elle s'est produite, si l'on ne reconstitue l'état religieux, social, politique du peuple qui l'a vu naître? C'est parce que l'œuvre était en harmonie intime avec la société pour qui elle était faite, qu'elle a été trouvée belle. Mais que de connaissances ne suppose pas la critique ainsi comprise! Ce n'est rien moins qu'une reconstruction complète des choses du passé. Aussi bien peu d'écrivains sont à la hauteur d'une telle tâche.

En poursuivant cette énumération, j'arrive à ce qu'on est convenu d'appeler l'art épistolaire. Je serais bien embarrassé de vous dire en quoi consiste cet art. Je constate seulement que les critiques et les faiseurs de traités sont tous d'accord pour déclarer que les femmes ont, dans ce genre, une grande supériorité sur les hommes. Ce n'est pas moi qui les contredirai, surtout ici. Je remarque cependant qu'ils ne citent guère comme preuves à l'appui que les lettres de madame de Sévigné. Nous serons moins exclusif. Nous possédons des recueils de lettres de Cicéron, de Sénèque, de Pline, dans l'antiquité. Balzac, qu'on avait surnommé le grand épistolier français, en a laissé deux gros volumes in-folio; Voiture, son contemporain, était fort goûté des esprits délicats. Enfin, au XVIIIe siècle, les lettres de Voltaire méritent bien qu'on s'y arrête un moment. Eh bien! de la lecture de ces divers recueils quelle est l'impression qui demeure? Quel est le jugement qu'on se sent disposé à porter? Celui-ci, si je ne me trompe. Les lettres préméditées, composées laborieusement pour être ensuite réunies en volumes, peuvent être d'agréables modèles de style, des dissertations ingénieuses, éloquentes même; mais elles pâlissent auprès de ces lettres adressées à un parent, à un ami, toutes vibrantes encore de la joie ou de la douleur qui a fait battre le cœur et que l'on a besoin d'épancher. Ce n'est plus une imitation savante de la nature, c'est la nature elle-même qui parle dans ces moments où l'âme s'ouvre et laisse échapper le trésor mystérieux des émotions profondes. C'est par là encore que les lettres sont d'un secours si précieux pour l'histoire. Qui peut se flatter de connaître exactement les dernières années de la république romaine et le mouvement des idées au XVIIIe siècle, s'il n'a étudié sérieusement la correspondance de Cicéron et de Voltaire?

Vous ne me pardonneriez pas de laisser de côté le roman. C'est un genre essentiellement moderne et qui fut à peu près inconnu à l'antiquité. Le rôle effacé de la femme dans la société d'alors explique cette lacune dans la littérature. Aujourd'hui le roman est, avec le théâtre, la forme la plus populaire et la plus goûtée. A vrai dire, il en a toujours été ainsi. Seulement les romans d'autrefois ne ressemblaient pas à ceux de notre temps, par une raison bien simple : l'état social était tout différent, et le roman est presque toujours une peinture de la so-

ciété contemporaine. Souvent l'auteur a recours à des fictions plus ou moins ingénieuses; il place le lieu de la scène dans des pays lointains ou imaginaires; il emprunte à l'histoire ou à la fantaisie ses personnages; mais, dans ce cadre artificiel, ce sont bien des contemporains qui se meuvent. Les géants, les juges, les moines, les pédants de Rabelais ne sont-ils pas des hommes du XVIe siècle? Le *Grand Cyrus* de mademoiselle de Scudéry n'est-il pas la peinture de la société française d'alors? M. Cousin n'a pas eu de peine à retrouver les noms véritables de ces personnages empruntés à la Rome antique. Les romans de madame de la Fayette, surtout la *Princesse de Clèves*, se passent-ils au temps de Henri II ou de Louis XIV? Qu'est-ce que le *Télémaque* de Fénelon, sinon une critique du gouvernement du grand roi, une chimère peu libérale opposée à une réalité écrasante? Que d'exemples encore je pourrais citer: le *Don Quichotte* de Cervantes, le *Gil Blas* de Lesage, et cette innombrable quantité de productions légères dont le XVIIIe siècle fit ses délices! De nos jours, on n'a plus recours à ces voiles transparents de l'allégorie si chers à nos pères. On présente au lecteur franchement et crûment des situations et des personnages tirés de la vie du jour. On traite des questions de politique, d'économie politique, de morale, de religion, de physiologie; on habille des personnages en arguments à l'appui d'une théorie; ou bien on expose brutalement des phénomènes physiques ou moraux avec une exactitude cynique. Cela s'appelle du réalisme. Quelle variété, quelle confusion, quelle anarchie! Et comme le roman est bien l'image d'une société en lutte avec elle-même, vaste mêlée où se heurtent sans cesse les principes, les préjugés, les passions, les intérêts et les rêves!

La comédie, qui terminera la série de nos études, a plus d'une analogie avec le roman. Comme lui, elle est une peinture des mœurs de la société contemporaine; aussi offre-t-elle la plus entière diversité suivant les temps et les lieux où elle se produit. Tantôt c'est une satire impitoyable de la vie politique, comme dans Aristophane; elle est alors le miroir le plus fidèle des mœurs d'une société où règne une liberté illimitée. On ne peut avoir une idée exacte de la démocratie athénienne si l'on n'a lu ces étranges compositions où le réel, le fantastique, l'élévation et le cynisme, le sérieux et le bouffon sont confondus. Aussi est-ce l'ouvrage que Platon envoya au tyran Denys, quand celui-ci voulut connaître les mœurs d'une démocratie. Tantôt elle s'élève à la conception de caractères généraux; elle ne livre plus à la malignité publique des individus, mais des types: l'avare, le parasite, le soldat fanfaron, le superstitieux... c'est la comédie de Ménandre, que nous retrouvons à Rome dans le théâtre de Térence. Chez les peuples modernes, l'absence de liberté politique, la surveillance ombrageuse de l'autorité, la maintiennent dans la région des peintures générales. Contrainte salutaire qui n'a pas empêché notre Molière de produire ses chefs-d'œuvre. Il n'a mis en scène aucun personnage connu de son temps; cependant les contemporains ont reconnu et proclamé la fidélité de ces portraits. C'est que l'art véritable est un heureux mélange du particulier et du général, du réel et de l'idéal. Par bien des traits de détail, Harpagon et Tartufe appartiennent en propre au XVIIe siècle; l'ensemble de leur physionomie en fait des types de tous les temps, de tous les pays. De nos jours, il n'en est pas ainsi. Vous chercheriez en vain au théâtre des caractères d'une vérité universelle; les auteurs imitent et reproduisent souvent avec beaucoup de force et d'esprit des travers, des vices, des ridicules qu'ils ont sous les yeux, mais que le mouvement rapide des mœurs et le caprice de la mode font disparaître en peu de temps. Quand on reprend au bout de vingt années une pièce qui a eu le plus grand succès, on trouve qu'elle a vieilli: les types se sont transformés, ou ont disparu tout à fait; on ne comprend plus ce qui ravissait d'aise la génération précédente. Là est la grande infériorité de l'art contemporain; il vit au jour le jour et dépense dans des œuvres éphémères une verve, un esprit, un talent dignes d'être mieux employés. Une improvisation peut plaire, mais elle ne survit pas au moment qui l'a vue naître. La postérité ne conserve et n'admire que les œuvres qui portent l'empreinte d'une conception forte, d'un sentiment vrai, et qui, par delà les nécessités du moment, atteignent ce qu'il y a d'immuable et d'éternel.

C'est par cette considération que je terminerai l'exposé du programme de ce cours. Elle est le principe même qui servira de fondement à notre critique. C'est ce principe qui a dicté les jugements de la postérité et établi la séparation entre ce qui devait périr et ce qui devait subsister. Les œuvres qui ne sont que le miroir d'une réalité passagère meurent avec elle; celles où l'humanité se retrouve dans ses traits généraux sont immortelles.

PAUL ALBERT.

CONFÉRENCES PUBLIQUES DE BERLIN.

M. WOLTMANN.

La peinture en Allemagne au temps de la Réforme.

Il est un reproche que les adversaires de la Réforme ne cessent de lui adresser et contre lequel ses partisans eux-mêmes ne savent pas toujours la défendre : c'est celui d'avoir été contraire, hostile même au développement des arts. Sans doute, si au sortir du moyen âge, au seuil de l'ère moderne, on s'arrête pour étudier la situation parallèle des beaux-arts en Allemagne et en Italie, la comparaison ne tourne pas à la gloire du pays de la Réforme. L'Italie était alors, comme la Grèce dans l'antiquité, le séjour favori de l'art. Elle était comme un foyer de culture et de lumière et répandait une clarté féconde sur tous les domaines de la pensée qui ont le beau pour objet. L'Allemagne, à cette époque, faisait

œuvre, elle aussi, de vie et d'activité, mais dans une sphère toute différente, dans le monde de la religion et de la morale. Là les vrais représentants de l'esprit national, ce sont Léonard de Vinci, Raphaël et Michel-Ange; ici c'est Luther. Mais la Réforme, comme toutes les révolutions profondes, exerça sur l'art aussi de sérieuses influences. L'esprit d'où était sortie la rénovation religieuse se reflète dans l'art de cette époque. Les artistes d'alors sont loin d'atteindre la perfection de la forme, mais sous la forme imparfaite de leurs créations il y a une âme, il y a une idée puissante, le souffle de l'esprit a passé là, et si la Réforme est l'œuvre par excellence du génie allemand, elle a fait aussi de l'art du XVIe siècle, en le marquant de son empreinte, un art profondément national.

C'est à ce point de vue qu'il convient de se placer pour juger cet art avec impartialité et ne pas se heurter à toutes les imperfections, aux aspérités, à la rudesse qu'on y remarque trop souvent. Alors apparaîtront avec une grande netteté l'élévation dont cet art est empreint, ses aspirations, et les efforts grandioses qu'il a tentés pour prêter une expression vivante aux idées qui agitaient alors les esprits. Cette impartialité de jugement ne profitera pas seulement à l'art; l'histoire, elle aussi, puisera maints renseignements dans cette étude sérieuse. Il n'y a point de documents plus lumineux et plus sûrs que ceux de l'art; cette vérité, établie par de nombreuses expériences, est confirmée d'une façon éclatante par les œuvres du XVIe siècle.

Pour comprendre la Réforme, il ne faut pas se contenter d'étudier et de connaître les événements politiques et religieux. Il faut remonter, grâce aux textes de tout genre, aux origines de mouvement; il faut voir comment les pamphlets, les attaques de la parole ou de la plume ont insensiblement préparé les esprits à l'explosion finale. La littérature ne nous donne qu'une image incomplète, parfois même fausse, de cette marche lente, de ces acheminements successifs vers le dénoûment. Il faut compléter cette image, la retoucher même sur quelques points, adoucir un trait, en accentuer un autre. Mais à qui recourir pour cette œuvre délicate, sinon à l'artiste, qui, né du peuple, vivant au milieu de lui, membre de quelque corporation, citoyen de quelque ville florissante, reçoit les échos de tous les bruits, l'impulsion de tous les mouvements? Son inspiration est toute populaire, c'est le peuple qui lui fournit ses sujets, c'est pour le peuple qu'il compose ses tableaux; son public est bien autrement considérable que celui du poëte le plus goûté, car le nombre des lecteurs était alors fort restreint, et pour être frappé des créations de la peinture, il suffit d'avoir des yeux.

Les arts plastiques nous montrent, tout autant que l'histoire et la littérature classique, l'origine des idées de la Réforme. Cette origine remonte bien haut. L'œuvre de Luther ne fut si féconde que pour avoir été commencée de longue date. Ce n'est pas dans la période qui suit Luther, c'est dans celle qui le précède qu'il faut chercher le complet épanouissement de cet art que nous étudions. La conception chrétienne de la vie, telle que se l'étaient faite les derniers siècles du moyen âge, avait trouvé son expression dans le style gothique, dans une architecture qui s'élance vers le ciel et semble dédaigner la terre. Il semble que cette architecture se joue de la nature et des lois de la pesanteur; elle découpe des masses énormes et les morcelle à l'infini, la ligne droite se dresse tendre et légère, et lorsqu'elle est forcée de s'incliner elle s'effile en ogive, et sous cette forme nouvelle s'allonge à des hauteurs où l'œil a peine à la suivre. L'art gothique est fécond en imposantes merveilles, mais ce qui lui imprime cette grandeur qui nous accable marque du même coup son imperfection. Le principe qui y préside n'est pas conforme aux lois, aux proportions de la nature; il les brave au contraire et repose sur des calculs tout artificiels. Pour construire ainsi, il faut recourir à des moyens factices et étayer ces masses altières sur d'innombrables appuis qui se dissimulent. De même que la hiérarchie de l'Église était tout artificielle, ne comportait qu'une seule loi, qu'une seule volonté, étouffait les opinions, supprimait la pensée individuelle, de même l'art gothique se conforme avec une extrême rigueur à des règles qui ne permettent pas à l'artiste le libre épanouissement de son originalité. Les arts qui trouvent leur forme et leur expression dans la reproduction de la nature, l'art du peintre et celui du sculpteur, sont naturellement bannis d'un monde où la nature est réprouvée.

Le jour où éclatera quelque opposition contre les croyances exclusives du moyen âge et contre le despotisme de la hiérarchie ecclésiastique, ce jour-là verra naître aussi quelque opposition contre le style gothique. En Italie, où il ne s'est jamais entièrement acclimaté, il ne survivra guère aux premières attaques et fera place au style de la Renaissance, qui suit les règles et la pratique des anciens. La renaissance de l'art n'est qu'une partie de cette renaissance universelle qui renouvelle toute l'Italie. L'harmonie de l'esprit et de la nature, voilà l'idéal nouveau, et non plus, comme naguère, l'assujettissement de l'un à l'autre; l'Église cesse dès lors d'être le centre de la vie intellectuelle et morale.

I

Mais si l'Italie est le pays de la Renaissance (1), l'Allemagne est celui de la Réforme. Les Allemands aussi revendiquent les droits de la nature, de la liberté individuelle, mais il ne leur suffit pas que l'œuvre d'affranchissement s'accomplisse dans le monde profane des lettres et des arts. Leur esprit, leur tempérament moral, plus énergiquement trempé, réclame impérieusement la réforme de l'Église. Il en est de même dans le domaine de l'art : le génie allemand veut faire entrer dans le style gothique de nouveaux éléments qui soient

1 Voyez des leçons de M. Taine sur l'*Italie au début du XVIe siècle* et sur la *Philosophie de l'art en Italie*, dans notre troisième année, pages 116, 414 et 437.

en harmonie avec le tour nouveau des esprits. Or, c'est là chose impossible, incompatible avec l'organisme rigoureux du style gothique. Il ne peut y avoir de compromis entre ses lois inflexibles comme les mathématiques, et les tendances du goût moderne. Il ne veut pas permettre la liberté ; eh bien ! il subira la licence. L'ornement, le décor, vont l'envahir, et l'imagination des artistes se donnera carrière en une foule de créations, de détails fantastiques, étranges, où éclatera le dédain de la règle et l'amour de la liberté. N'importe, en architecture le style gothique est si puissant et d'une telle vigueur qu'il résistera à toutes ces atteintes, leur survivra longtemps et ne cédera que bien plus tard au style de la Renaissance importé d'Italie.

Mais ailleurs, dans les arts qui naissent du sentiment individuel, l'esprit moderne remportera de plus éclatants triomphes; la sculpture, la peinture, vont se dégager de l'architecture, en secouer le joug et s'épanouir à l'aise. C'est du milieu du XIVe siècle que date leur premier essor, leur premier pas vers l'affranchissement; c'est l'époque même où une vie religieuse toute nouvelle vient de s'éveiller en Allemagne. Le pape est, il est vrai, à l'apogée de sa puissance; l'Église a vaincu l'Empire, mais ses triomphes mêmes l'ont aveuglée et vont bientôt l'amoindrir. Les mœurs du clergé se sont relâchées, son prestige s'est terni, et cela à un moment où le sentiment religieux est on ne peut plus fort dans les âmes, à un moment d'extrême misère et de profond abaissement. Jamais époque n'eut à supporter pareil fardeau d'épreuves. Guerres sur guerres, extérieures et intestines, déchiraient l'Empire; la nature déchaînait ses fléaux et ses catastrophes ; la famine et la peste sévissaient à travers l'Europe entière et les jonchaient de victimes. La mort célébrait de vastes triomphes : en témoignage, en souvenir de ses ravages, on représentait dans les cimetières la danse des morts, ou l'on y ébauchait l'image de la mort elle-même, toute-puissante et inexorable.

Dans toutes ces épreuves, on croyait reconnaître le doigt de Dieu et sa vengeance. La foule se pressait plus épaisse dans les églises, les fondations pieuses se multipliaient de jour en jour. Ce n'est pas tout. Les églises, les prêtres, ne suffisent bientôt plus à la piété des âmes d'élite. Les esprits inquiets se replient sur eux-mêmes, se recueillent dans la pensée du salut, s'y abîment, s'offrent les uns aux autres les secours de la religion. Bientôt les *mystiques* ou les *amis de Dieu*, c'est ainsi qu'ils se nommaient eux-mêmes, forment une société considérable qui, sans rompre avec l'Église, prépare cependant la Réforme en protestant contre maints abus, en opposant surtout les droits de la conscience et de la foi individuelle à la lettre des dogmes et à la rigueur des traditions.

Aux aspirations des mystiques répond une école particulière dans l'histoire de l'art allemand : la fin du XIVe siècle et le commencement du XVe comptent bon nombre de maîtres qui s'y rattachent. Les mystiques aiment à revêtir d'images le conseil et la leçon, leur imagination s'égare volontiers en des visions riantes, et tandis qu'ils repoussent l'architecture comme une « œuvre d'orgueil et de faste » qui répugne à la simplicité chrétienne, ils recommandent au fidèle, par la bouche de Suso, l'un des leurs, d'avoir quelques bons tableaux qui l'enflamment d'un amour sacré pour Dieu. Les régions mêmes où le mysticisme fit le plus de prosélytes (les bords du Rhin dans tout son cours) sont aussi la patrie de la nouvelle école de peinture. Constance, où vivait le moine Suso, était le séjour de Stéphan Lochner, qui orna de ses tableaux la cathédrale de Cologne. C'est Cologne qui nous a gardé le plus de monuments de cette école, et par une coïncidence qui n'est sans doute pas fortuite, c'est à Cologne que prêchait maître Eckhart, et Tauler y avait longtemps vécu. Tandis que la construction de la cathédrale s'interrompt, la peinture, toujours cultivée dans cette ville, y fleurit avec plus de succès que jamais; pendant deux générations consécutives elle y trouve des représentants glorieux : maître Wilhelm et maître Stéphan. Leurs œuvres respirent un sentiment religieux qui passe singulièrement les bornes de la piété vulgaire. On lit dans tout ce qui est sorti de leurs pinceaux l'innocence, l'émotion intime, la tendresse et la chaleur d'une âme profondément aimante. C'est à peine si ces figures idéales semblent tenir par quelque lien à la terre; elles se détachent sur un fond d'or qui nous transporte avec elles en des régions éthérées, où tout est pureté céleste.

Maints tableaux sont comme les miroirs des visions qu'avaient les mystiques; là, point de terreurs, point d'angoisses; tout est gai, riant et serein. C'est à peine si ces maîtres représentent parfois la Passion du Sauveur ou les scènes du Jugement dernier, et lorsqu'ils touchent ces sujets, c'est d'ordinaire avec peu de succès. Un de leurs sujets favoris, c'est la *Madone aux roses ;* la Vierge, entourée d'anges ou de saintes, le petit Jésus sur ses genoux, est assise sous un bosquet, sur un tapis de verdure et de fleurs. Les fleurs ne manquaient pas dans ces peintures; mais la plus charmante idylle qui nous soit venue de là, c'est un tableau à la façon de maître Wilhelm, conservé au musée de Berlin. Le petit Jésus est assis sur les genoux de sa mère et tire du panier que lui offre sainte Dorothée des roses et des œillets qu'il sème tout à l'entour. Sainte Catherine, qui est assise au premier plan, cherche à rattraper quelques fleurs. Le plus beau tableau de toute l'école est celui de Stéphan : c'est une *Madone aux roses* que garde le musée de Cologne. Comme un petit roi, l'enfant Jésus trône sur les genoux de sa mère ; en son honneur Marie a revêtu ses plus beaux atours, et son regard s'attache avec une expression de tendresse profonde sur les traits de son fils. Au premier plan sont assis quatre anges, de petits gamins espiègles ; ils célèbrent les louanges de Jésus sur la lyre ; d'autres anges le contemplent les mains jointes, d'autres lui tendent des fruits et des fleurs.

Dans les créations de maître Wilhelm, le corps est flottant encore et faiblement dessiné; il semble n'être qu'un accessoire et comme l'instrument de l'âme. Mais les mystiques ne s'en tiendront pas aux extases stériles, à la contemplation de l'idéal; ils passeront bientôt du monde des abstractions et des rêves à la vie active et pratique, et cette évolution aura comme un contre-coup dans l'histoire de l'art.

Maître Stéphan est déjà plus réaliste, en un sens; il fait la part plus large à la matière, le corps n'est plus chose secondaire pour lui. Tout à l'heure, c'étaient encore des figures idéales, ce sont maintenant les costumes du temps, aux couleurs brillantes; les personnages de ses toiles baissent plus humblement les yeux vers la terre, ils semblent contempler la vie face à face, et leur regard serein et ouvert nous dit assez qu'ils la trouvent belle. Ce qu'elles ont perdu en élévation, ces figures l'ont gagné en vérité; leur expression nous impose moins; elle nous va au cœur et nous émeut. L'esprit mystique va s'affaiblissant peu à peu; mais longtemps, bien longtemps encore, une nuance de mysticisme percera jusque dans les écoles de peinture qui semblent le plus éprises de la réalité et de la vie. Ainsi, dans les Pays-Bas, où Hubert van Eyck fonde une manière toute nouvelle, un réalisme tout germanique, et cherche à reproduire la nature jusque dans ses moindres détails avec une fidélité presque excessive, l'élément mystique ne disparaît pas entièrement (1). Les personnages mêmes de van Eyck ont je ne sais quoi de recueilli dans l'expression et dans l'allure; partout, dans ses tableaux, dans ses paysages, on sent que Dieu n'est pas loin, les passions s'évanouissent et l'homme s'incline ému à la pensée du ciel.

Cette tendance idéaliste éclate plus sensiblement encore chez les successeurs allemands de l'école de van Eyck. Cela tient à une réaction toute naturelle qui se produisit dans le domaine de l'art. Le style gothique recommence à lutter et tente un dernier effort contre le réalisme naissant. De là désaccord, dissonance, de là d'inévitables disparates; tantôt c'est le style ancien qui fait invasion dans le style moderne, tantôt c'est le style moderne qui, tout fier de sa victoire, exagère la nature et lui prête des proportions excessives et monstrueuses. Martin Schongauer, de Colmar, ne put se dérober à cette double influence. Au réalisme nouveau il associe des aspirations tout idéales; à l'élévation d'Hubert van Eyck, il mêle l'émotion intime, la sensibilité de maître Stéphan; mélange qui éclate d'une manière frappante dans son chef-d'œuvre, la *Madone aux roses* de l'église de Saint-Martin à Colmar.

Mais Schongauer est encore plus graveur que peintre. La gravure sur bois et la gravure en taille douce se développent maintenant, prennent un caractère essentiellement germanique; ce sont, à vrai dire, et par excellence, les arts de la Réforme. La gravure sur bois prend naissance en Allemagne plutôt qu'ailleurs et y atteint des développements inouïs. Ici la gravure ne se contente pas de reproduire les créations d'un autre art; les peintres eux-mêmes pratiquent cet art dédaigné ailleurs, et lui confient leurs propres conceptions. L'Allemagne a inventé l'impression des images comme elle est la patrie de la typographie, et c'est la gravure sur bois qui a frayé la voie à cette invention si populaire, née du désir de répandre à l'infini les créations de l'art comme l'imprimerie répand les œuvres de la pensée. Ce ne seront plus seulement les grands de la terre qui orneront désormais leurs chambres et leurs chapelles de belles images, leurs livres d'heures de miniatures gracieuses; l'art luit pour tous, pour les pauvres, les disgraciés de la fortune. L'art pénètre partout maintenant; ce n'est plus le luxe, comme naguère, et le privilége, c'est un besoin général et facile à satisfaire; tout comme l'imprimerie, la gravure rend mille services, propage certaines idées et prépare à sa façon la Réforme jusqu'au jour où elle lui servira d'auxiliaire.

La plupart des gravures de Schongauer traitent des sujets tout religieux; cependant leur collection offre çà et là quelques scènes profanes : une famille de paysans qui se rend au marché, un meunier et son âne, une bande d'écoliers qui se battent. Le tableau de genre, qui vit du peuple et lui emprunte ses sujets, devient l'œuvre favorite des contemporains, des successeurs immédiats de Schongauer. Déjà même un de ses prédécesseurs, le graveur inconnu que, sur les indications de quelques planches, on appelle *maître E. S. de* 1466, choisissait volontiers quelques scènes familières ou satiriques. Les planches les plus intéressantes que nous ayons de lui sont des initiales que compose un assemblage fantastique d'hommes et d'animaux; ce sont des formes étranges et allégoriques, autant de piquantes épigrammes contre les goûts batailleurs de la noblesse, les instincts bourgeois des habitants des villes, la frivolité et la licence du clergé.

Désormais le goût de la satire ira croissant de jour en jour. Maintenant que l'Europe entière réclame à grands cris la Réforme et que les conciles ont été impuissants à la faire accepter, les mystiques sont remplacés par des prédicateurs plus énergiques et plus violents. Ces hommes qui, comme Geiler de Kaiserberg, s'expriment de la façon la plus populaire, ne ménagent personne dans leurs sermons hardis et frappent des coups impitoyables, ces hommes-là suscitent dans l'art une nouvelle manière, une nouvelle école. La verve populaire, le tour âpre, le trait mordant, voilà ce qui caractérise la gravure sur pierre d'Adam Krafft, et les ciselures, les mille ornements d'autel qui nous restent de cette époque. Si, dans ces monuments, la rudesse, l'âpreté, vont parfois trop loin, si Michel Wohlgemuth prête aux persécuteurs du Christ une expression par trop affreuse, c'est que ces valets d'armée qui enchaînent le Christ et le mettent à la tor-

(1) Voyez une leçon de M. Taine sur la *Peinture dans les Pays-Bas*, dans le numéro 18 de cette année, page 283.

ture, ces prêtres, à la mine voluptueuse, au regard hypocrite, qui le condamnent et le persiflent, sont des portraits et comme une galerie de personnages contemporains.

Bientôt l'érudition littéraire vient prêter son concours à la Réforme, à la cause de la liberté de conscience. Érasme, Reuchlin, Pirkheimer, font revivre la culture classique, mais non point comme en Italie, par le culte abstrait et purement idéal du beau ; ils veulent que l'esprit antique pénètre et rajeunisse l'esprit chrétien. Cette tentative de conciliation trouvera encore son expression dans l'art ; dans les œuvres, par exemple, de Peter Vischer, un fondeur en cuivre de Nuremberg. Au pied du tombeau de saint Sebald il groupe les héros de l'antiquité païenne et du judaïsme ; des enfants à l'expression riante jouent avec des lions ou se bercent dans le calice des fleurs ; un essaim de sirènes, de tritons, de satyres, toute la mythologie antique, défilent sous nos yeux. L'univers entier, le paganisme même, s'approchent pour célébrer les louanges du Seigneur. Mais les apôtres et les prophètes se dressent le long des colonnes qui soutiennent le monument, et l'enfant Jésus le couronne. On le voit, l'idée chrétienne se mêle ici à la vie antique pour l'ennoblir et l'épurer.

II

Les deux mouvements que nous venons d'indiquer, l'instinct populaire et la pensée des humanistes, se rencontrent et se fondent en un homme qui, par ses qualités comme par ses faiblesses, par ses créations comme par son caractère, restera à jamais le représentant le plus accompli de l'art allemand. Albert Durer éprouve et partage toutes les aspirations de son temps, il en traverse toutes les agitations, il en ressent toutes les secousses, il vit de la vie de tous. Et, comme il arriva pour Luther, c'est un mélange heureux de l'élément populaire avec l'élément humaniste qui le prépara à comprendre, à s'assimiler toutes les idées qui étaient alors dans l'air et fermentaient sourdement, c'est ce mélange aussi qui lui permit de leur donner une expression vivante et forte. Il était l'intime ami des humanistes les plus illustres comme des réformateurs les plus puissants. Fort estimé de Pirkheimer et d'Érasme, il avait avec Camerarius et Mélanchton les relations les plus étroites, il était en rapports directs avec Luther et Zwingle. Et ce n'étaient point son talent, ses mérites d'artiste qui lui avaient valu ces amitiés glorieuses. Le peintre alors, quel que fût son génie, n'était pas accueilli dans les cercles aristocratiques des savants ; comme membre d'une corporation, il appartenait à une classe inférieure de la société, au lieu d'être, comme en Italie, un citoyen privilégié entre tous. Mais Durer avait franchi ces barrières, il marchait de pair avec les premiers esprits de son temps ; il en avait conquis le droit. Ce qui fait de lui le plus grand peintre de l'Allemagne au XVIe siècle, ce n'est pas l'art qu'il a déployé, ses œuvres atteignent fort rarement à la vraie beauté, et comme peintre il est sans contredit surpassé par Holbein. Mais dans ses créations il y a autre chose que la forme, il y a l'idée. Mélanchton a dit de lui que son art, tout magistral qu'il fût, n'était que la moindre partie de sa gloire, son moindre titre à l'admiration ; et Pirkheimer, dans l'oraison funèbre d'Albert Durer, proclamait que son ami avait réuni en son âme toutes les vertus ; génie, honnêteté, pureté, énergie et prudence, douceur et piété. Jamais dans un pays du Nord, jamais artiste n'a obtenu de ses contemporains des éloges si unanimes et si enthousiastes.

Ce qui est bien allemand en lui, c'est sa qualité la plus saillante, l'invention ; grâce à elle, il marque ses œuvres d'une empreinte originale et toute personnelle. A l'invention s'ajoute l'intelligence, le sentiment profond du trait qui caractérise les physionomies, qui les distingue. Personne ne sait mieux que lui prêter une expression vivante aux nuances les plus délicates, les plus intimes, qui se dérobent mystérieusement dans les profondeurs de l'âme. La forme chez lui manque de pureté, mais on sent partout ses efforts pour en dompter les imperfections. Il a recours à tous les moyens, à la science, à la théorie, à tous les procédés de l'art. Il peint et dessine, coule et moule, et voilà un côté par où il se rattache bien à son siècle : les arts qu'il pratique surtout, ce sont ceux qui multiplient et vulgarisent les idées. Pour gagner le pain de chaque jour, sa femme et sa mère vont au marché et y vendent ses gravures, qui se répandent ainsi parmi le peuple, dans l'Allemagne entière et même au delà.

Ce souverain talent de l'invention, Durer le porte en toutes ses productions. Il nous peint la vie du peuple avec bonhomie et *humour*, ce qui n'exclut pas la vigueur et le nerf. Mais c'est dans les sujets religieux qu'il déploie toute sa puissance. La foi est l'âme de ses créations comme elle était alors l'âme même de l'Allemagne. Mais la foi de Durer ne se laisse pas enchaîner par la rigueur des dogmes, il se fait à lui-même ses croyances et les tire d'une étude patiente des Écritures. Il s'abîme dans la lecture de la Bible, en pèse chaque phrase, chaque mot, pour reproduire ensuite ce qu'il a lu, non d'après les traditions de l'Église, mais d'après la conception qu'il s'en est faite à lui-même. Il sait rajeunir les plus antiques sujets, y prendre ce qu'il y a en eux de plus humain, et les présenter de telle façon qu'ils ne sont plus lettres mortes comme naguère, mais choses vivantes, accessibles à tous. La première œuvre considérable qu'il ait abordée avec toute son énergie, toute son audace, ce sont les *Visions de saint Jean*, une série de planches où les rêves les plus exaltés revêtent une forme visible et palpable. Comme s'il avait pressenti les luttes qui allaient éclater dans le domaine de la religion, il prête un corps aux sombres prophéties que son sujet lui fournit, il les montre se réalisant et en transporte le sinistre accomplissement au milieu même de ses contemporains. Les astres tombent sur la terre et l'embrasent, les anges de vengeance

descendent du ciel et viennent immoler un nombre effrayant de victimes; dans leur vengeance ils n'épargnent ni le pape ni les plus augustes représentants de la chrétienté.

Plus tard, ce sera surtout de la vie et de la passion de Jésus que Durer tirera ses sujets; l'Ancien Testament aura pour lui peu d'attraits. Son Christ a un type nouveau et tout à part, il ne ressemble ni au Christ de l'art byzantin ni au Christ tout douceur et tendresse des Italiens, de Fra Angelico de Fiesole, par exemple. Le Christ de Durer a, dans sa douceur, une expression de force virile, c'est le vrai Christ de la Réforme; ce n'est pas seulement un martyr, c'est un persécuté; ailleurs c'est la souffrance résignée qui nous frappe en lui, ici c'est l'action; dans la *Passion*, telle que nous la racontent les planches de Durer, il y a à côté de l'extrême douleur une grande énergie à la supporter. Et si Durer nous montre volontiers la Vierge à côté du Christ, il n'y a rien là qui soit contraire à l'esprit de l'Évangile; car le mystère de Marie n'est jamais qu'un accessoire, il est comme relégué au second plan. Tout ce qui importe à Durer, c'est de représenter la dignité de la femme, la mission de la mère; en toutes choses il aime à rapprocher le ciel de la terre, à transfigurer l'humain en l'éclairant d'un rayon d'idéal.

On le voit : avant Luther, du moins avant les éclats de sa colère, le génie même de la Réforme avait inspiré un maître. Ce fut vers 1512, l'année même où Luther avait choisi pour sujet de son enseignement l'*Épître aux Romains* et les Psaumes, que la lutte éclata dans l'art de Durer entre le respect des traditions et le sens propre, le sentiment personnel. Trois gravures, qui nous sont parvenues, le prouvent suffisamment. C'est d'abord une planche qui, chose curieuse, ne porte pas de date, *l'Enfant prodigue*. Devant une misérable ferme, au milieu de têtes affreuses, pleines d'expression, est agenouillé le pécheur; il est comme écrasé sous le poids de sa faute et semble joindre les mains par une contraction convulsive. Durer lui prête ses propres traits. Voilà une œuvre qui est assurément inspirée par le trafic des indulgences; c'est la plus éloquente protestation qu'il ait soulevée. Puis vient une *Mélancolie* de 1514. Une femme à la taille élancée, aux formes puissantes, revêtue du costume du temps, avec des ailes aux bras, est assise immobile et recueillie; elle appuie sur sa main gauche sa tête majestueuse, de la droite elle tient un compas, sur ses genoux un livre est ouvert. Des instruments de travail, un marteau, une scie, des clous, sont étalés par terre, tout à l'entour. Un levrier, symbole de la pensée rapide, est là parmi ces outils. Le long des murs un sablier, une balance, un tableau couvert de chiffres mystiques, une échelle; sur une meule un petit génie est accroupi et écrit; au fond une plage, la mer avec ses perspectives infinies, et le ciel sombre sur lequel se détachent un arc-en-ciel et une comète. Ce n'est pas là la mélancolie au sens moderne, c'est l'aspiration inquiète, inassouvie de l'âme. c'est son impatience à sonder tous les mystères. Mais pourquoi Durer a-t-il intitulé son œuvre de ce nom de *Mélancolie*, pourquoi a-t-il donné à la science personnifiée cette expression sombre, pourquoi en a-t-il imprégné ce regard douloureux? Il semble que cette parole de Salomon : « Là où il y a beaucoup de science, il y a beaucoup de tristesse », soit la devise de cette figure. C'est qu'en effet, c'est là un des caractères du génie allemand, de poursuivre la science avec un acharnement furieux et de trouver dans cette poursuite les plus poignantes angoisses. C'est là le fond même de la légende de Faust, c'est là un des traits du XVIe siècle, du siècle de Durer, de cet âge où les progrès même de la science étourdissaient l'homme, l'écrasaient, et creusaient un abîme entre le passé et le présent. J'arrive à la troisième planche : aucune ne marque mieux l'intention de Durer et le pressentiment qu'il avait des luttes à venir. Elle est de 1513; c'est : *Le chevalier qui brave la mort et le diable*, ou encore : *Le chevalier chrétien.* Voilà bien le chevalier allemand de cette époque, celui auquel Luther va s'adresser tout à l'heure dans son *Discours à la noblesse!* Dans un vaste désert, à travers les ronces et les roches, il chevauche, tout couvert de fer, lorsque surviennent deux personnages terribles qui le suivent. La Mort s'avance sur une haridelle efflanquée; sur sa figure décharnée grimace un odieux sourire; de la main elle tient le sablier fatal; le Diable, un monstre affreux à voir, tend déjà ses griffes pour saisir sa proie. Mais le chevalier reste impassible et poursuit son chemin vers le donjon qui s'élève là-haut, bien loin, sur les rochers. C'est là une danse des morts, mais d'un caractère tout particulier, car ce n'est plus seulement la fatalité du destin qui ressort ici, c'est aussi et surtout l'énergie qui triomphe de ses menaces, qui est à l'abri de ses coups. Dans ce chevalier il y a quelque chose qui brave la mort et le diable; on lit sur ses traits ces convictions ardentes, cette foi invincible qui respirent dans le chant de Luther : «Notre Dieu est une citadelle solide, un rempart inébranlable! »

L'œuvre de la Réforme entreprise et la lutte engagée, Durer la suivit avec une émotion inquiète; nous avons de lui maints témoignages écrits et surtout le journal de son voyage dans les Pays-Bas, qu'il commença en 1521. Il est à Cologne et écrit ces lignes : «J'ai acheté pour cinq pfennigs un *Traité de Luther* et pour un pfennig la *Condamnation de Luther*, ce saint homme! » A Anvers, il reçoit la nouvelle de l'enlèvement de Luther au retour de Worms, enlèvement dont on ne savait trop les auteurs et qu'on attribuait à ses ennemis. Alors Durer sort de sa concision habituelle, ce ne sont plus des notes sèches et courtes, comme d'ordinaire, mais de longs et chaleureux épanchements : « Vit-il encore, ou l'ont-ils tué, je n'en sais rien, mais ce que je sais, c'est qu'il a lutté pour la vérité chrétienne, contre la papauté qui ne l'est pas. Maintenant Rome, l'odieuse, va reprendre le dessus; mais ce qui me pèse le plus, c'est de voir que Dieu veut nous abandonner encore à ces maîtres de faus-

seté et d'aveuglement. O Dieu du ciel ! aie pitié de nous, Jésus-Christ, prie pour ton peuple, délivre-nous, fortifie-nous dans la voie du bien, rassemble tes brebis qui errent à l'aventure, rapproche-les par ta parole divine ! Et si nous avons perdu cet homme si plein de l'esprit de l'Évangile, nous te prions, ô Père céleste, d'animer du même esprit un autre prophète qui ramène au bercail, dans ton Église, les brebis égarées. O Dieu ! si Luther est mort, qui nous prêchera comme lui l'Évangile ? Que n'eût-il pas fait, que n'eût-il pas écrit dans dix ans ! O chrétiens, aidez-moi tous à déplorer la mort de cet homme, l'élu de Dieu ! »

Les lamentations de Durer étaient sans fondement, Luther était en toute sécurité dans la Wartburg et traduisait le nouveau Testament, auquel les artistes, Durer surtout, avaient en quelque sorte frayé la voie dans les âmes, en les préparant par des images à l'intelligence du Verbe. Ce n'est pas simple hasard, coïncidence toute fortuite, si Durer, à son retour, représente sur le bois et le cuivre saint Christophore portant à travers les vagues, en dépit de tous les obstacles, son précieux fardeau. Le crucifix, la sainte cène, les apôtres, sont, à cette époque, ses sujets favoris. Dans une gravure restée inachevée, il a substitué sur la croix, à la figure du Christ, celle de Luther. Puis vient son chef-d'œuvre, une tête de Christ aux proportions colossales, qui nous représente la résignation et la majesté du Sauveur avec une puissance incomparable.

Travailler, même par l'art, à la propagation de l'Évangile, prêcher la Réforme, mais avec mesure et sans en compromettre la sainte cause par de fâcheux emportements, voilà l'œuvre que Durer proposait, comme la seule digne de l'homme, aux esprits sérieux, et il y concourut avec constance sans se démentir un moment. Deux ans avant sa mort, en 1526, il donnait à cette idée, qui avait fait l'âme même de sa vie, sa plus éclatante expression. Je veux parler du plus imposant de ses travaux, d'une œuvre à laquelle il attachait lui-même tant d'importance qu'il la dédia comme un testament à Nuremberg, sa ville natale. Ce sont les *Quatre apôtres*, ou comme Retberg les a nommés avec plus de justesse, *les quatre piliers de l'Église*, que conserve maintenant la Pinacothèque de Munich. Deux groupes se présentent ; dans l'un, saint Jean et saint Pierre, dans l'autre saint Paul et saint Marc. Saint Jean n'est autre que Mélanchton ; ce sont les traits mêmes du réformateur, adoucis seulement et comme rajeunis, et cette tête, rapprochement curieux, est à l'avance le portrait frappant d'un autre apôtre de l'esprit moderne et de la liberté, de Schiller. Une douceur pénétrante brille dans son regard, toute son expression reflète la méditation et le recueillement ; plus grave et plus mûr, saint Pierre se dresse à ses côtés, l'œil fixé sur les livres saints que Mélanchton tient ouverts dans ses mains. Mais la foi ne suffit pas ; sans l'action elle est stérile. C'est ce que Durer exprime par le second groupe, par l'air entreprenant et hardi de saint Marc et son œil petillant d'ardeur, par l'attitude de saint Paul qui unit le glaive à la Bible, et dont le regard auguste semble foudroyer tous les ennemis du vrai Dieu. Saint Jean et saint Paul, l'auteur de l'Évangile favori de Luther et le réformateur parmi les apôtres, saint Jean et saint Paul, les piliers des croyances protestantes, sont au premier plan, comme Mélanchton et Luther : c'est le contraste de la douceur qui persuade et de la force qui accable.

III

A côté de Durer se place, dans l'histoire de l'art allemand, Jean Holbein, qui, pour l'élévation des idées, ne le cède qu'à Durer et le surpasse par le sens de l'art, Holbein qui semble posséder tout ce qui manque à Durer, et qui à l'intelligence du vrai unit le sentiment du beau, à un degré que n'atteignit jamais artiste du Nord ; Holbein qui, dès ses premières œuvres, reproduit la simplicité de la nature, que Durer proclamait bien comme l'idéal, mais qu'il réalisa seulement dans ses dernières créations. L'œuvre la plus populaire de Holbein, c'est une Madone avec l'enfant Jésus, devant laquelle est agenouillé le bourgmestre de Bâle, chef du parti catholique. Mais Holbein appartient, lui aussi, au mouvement de la Réforme. Dans les sujets qu'il emprunte à la Bible, dans ceux qu'il tire de la Passion, il rompt avec la tradition ; ce sont des tableaux d'histoire et non des tableaux de piété. Les fresques dont il avait orné la salle du Conseil à Bâle, et dont il ne reste plus que des esquisses conservées au Musée de cette ville, étaient les premiers tableaux d'histoire qui pussent, en Allemagne, revendiquer sérieusement ce nom. Ce n'est pas seulement l'Ancien Testament qui l'inspire ; l'histoire ancienne lui fournit aussi maints sujets, et l'on peut même dire que dans ces compositions il est plus réaliste, au sens élevé du mot, plus historien que les plus grands maîtres de l'Italie. Raphaël dans plus d'une fresque du Vatican, dans *Attila* par exemple, et dans la *Victoire de Constantin*, fait planer au-dessus des scènes qu'il retrace des puissances supérieures et mystérieuses, tandis que Holbein ne nous montre que l'action dans sa nudité pour ainsi dire, dans sa vérité et sa vie.

Comme artiste, Holbein eut à souffrir de la Réforme ; elle lui apporta, en un sens, plus d'un obstacle. Elle était peu propice aux grandes compositions et empêcha peut-être Holbein de poursuivre ces œuvres de longue haleine et de vastes proportions où il excellait. La misère le força même à quitter sa patrie pour l'Angleterre. Mais malgré les griefs qu'il eût pu avoir contre la Réforme, il continua d'en accepter les inspirations. Ne lui demandez pas les fortes croyances de Durer, ni ses convictions ardentes. Non, Holbein n'en est pas capable ; il est trop mondain, trop ouvert aux influences de la renaissance italienne. C'est, si je puis dire, le côté négatif de la Réforme qu'il représente ; il n'affirme pas, il cherche à

ébranler, à détruire. Il attaque Rome et ses abus par les armes de la satire, et si l'on peut comparer Durer à Luther lui-même pour sa chaleur d'âme et sa gravité profonde, c'est de Hutten qu'il faut rapprocher Holbein pour sa clarté de vues, son audace majestueuse, sa mordante sagacité.

Peu de temps après s'être fixé à Bâle, il illustre le manuscrit original de l'*Éloge de la folie* d'Érasme; ses dessins à la plume y frappent, avec autant de verve que la parole écrite elle-même, sur tous les travers de la société, sur la superstition du peuple, sur l'abaissement intellectuel et moral du clergé. Là nous voyons les prêtres, les moines surtout, avec la même allure que dans l'*Épistola obscurorum virorum;* ils murmurent leurs psaumes que personne ne peut comprendre, prêchent le jeûne, tous gras et vermeils, et se livrent à tous les excès. Avec une humeur incomparable Holbein met en scène tantôt les dévots qui adorent l'image de saint Christophore et se croient préservés par là d'une mort subite; tantôt le prélat de l'Église qui solde des brigands à son profit, ou même saint Bernard qui, plongé dans une exaltation trop profonde, saisit, au lieu du vin, la bouteille à l'huile et s'apprête à la boire.

Mais nulle part Holbein ne prend plus vigoureusement le parti de la Réforme que dans les dessins qu'il destine à la gravure sur bois. Ce n'est pas seulement pour les écrits des humanistes qu'il dessine des vignettes dont les sujets sont empruntés à l'histoire de l'antiquité. Non, les deux premières éditions de la traduction du Nouveau Testament de Luther qui paraissent à Bâle, en 1523, sont ornées d'images de la main de Holbein, et le baptême du Christ, qui figure à la première page, est en son genre un chef-d'œuvre. Plus tard il illustre tout l'Ancien Testament, il nous en montre les personnages, il nous en retrace les événements sous un aspect tout humain, accessible à toutes les intelligences, et de cette façon encore il contribue à familiariser le peuple tout entier avec les idées, les principes qu'a proclamés la Réforme. Son art se met aussi au service de la satire religieuse. Malheureusement les gravures de ce genre sont devenues fort rares, parce que le conseil municipal de Bâle s'y montrait fort hostile et s'imposait la tâche de les supprimer. L'une des plus belles — il n'en reste que trois exemplaires — est dirigée contre le trafic des indulgences. Dans une église toute resplendissante des armoiries des Médicis trône Léon X, et il remet à un dominicain la bulle des indulgences. Prêtres et moines prêtent une oreille bienveillante aux confessions des riches, puis leur montrent le tronc des offrandes, mais repoussent, d'un air superbe, le pauvre qui ne peut payer. Devant la porte, comme s'ils étaient sortis de l'église souillée par de si criants abus, les vrais repentis, le roi David et « le pécheur sincère », s'inclinent humblement devant Dieu, qui du haut des nuages les couvre de son bras tutélaire et de son regard qui pardonne.

Il est une autre gravure encore où règne le même esprit. Un cierge brûle au premier plan et le Christ le montre du doigt, comme s'il disait : C'est moi qui suis la vraie lumière. De pauvres gens, de petits bourgeois, des paysans, écoutent sa voix et sont prêts à le suivre. De l'autre côté, le clergé tout entier, depuis le pape jusqu'au moine mendiant, tourne le dos et préfère suivre les païens, Platon et Aristote, dont l'un est déjà tombé dans un fossé, dont l'autre est sur le point d'y tomber aussi.

Dans l'œuvre la plus importante de Holbein, dans des gravures qui ont pour sujet la danse des morts, où la Mort brise toutes les hiérarchies et nivelle toutes les têtes, dans cette œuvre où éclate une ironie toute moderne, on démêle aussi l'influence de la Réforme. C'est par le clergé que la Mort, chez Holbein, commence sa moisson. Elle s'approche du pape au moment où il atteint le faîte de sa puissance et couronne l'empereur agenouillé devant lui; déjà les diables sont rangés en cercle et attendent l'âme qui va s'envoler. Le cardinal succombe au moment où il distribue des lettres d'indulgence; l'abbé est arraché sans pitié à ses plaisirs et à ses excès. Voyez ce chanoine qui entre à l'église avec son escorte de chasse, la Mort est là qui le guette. Ni l'éclat du luxe, ni l'éclat de la puissance, ni l'hypocrisie qui cherche à simuler la vertu, ne suffisent à fléchir la Mort; elle frappe partout, impitoyable, les victimes tombent sous ses coups.

Plus tard, dans la période anglaise du génie d'Holbein, nous retrouvons encore maintes satires de ce genre. Un graveur, Wenzel Hollar, nous a conservé une *Passion* de Holbein dans laquelle les accusateurs, les juges et les bourreaux du Christ sont autant de papes, de prêtres et de moines. Ailleurs encore, dans le catéchisme de l'archevêque Cramner, on trouve des gravures qui portent le monogramme et le nom de Holbein, et qui contiennent chacune toute une épopée satirique. Ces œuvres n'ont pu paraître qu'en 1548, cinq ans après la mort de Holbein. Lorsqu'après la mort de la reine Anne Boleyn, et surtout après la chute de Cromwell, la réaction triompha; lorsqu'en 1539, elle fut consacrée par les *articles de sang* de l'évêque Gardiner qui interdisaient au peuple la lecture de la Bible et rétablissaient la confession auriculaire et le célibat des prêtres, ces gravures durent rester inédites et ne paraître qu'après la mort de Henri VIII (1547).

Enfin, il faut rattacher à cette même époque une gravure qui n'est plus seulement une œuvre de négation, comme les précédentes, qui prête à la Réforme un concours plus direct, et en traduit les principes avec une éclatante énergie. C'est une gravure presque inconnue, qui sert de titre à la Bible de Coverdale, publiée en 1535. Le Nouveau et l'Ancien Testament y sont opposés en un frappant parallèle. En haut, c'est, d'une part, la chute, de l'autre la résurrection; puis, au-dessous, Moïse reçoit la loi sur le Sinaï; en face, le Christ envoie les apôtres proclamer la loi nouvelle; plus bas, Esra

chasse les païens du milieu d'Israël; comme pendant, nous assistons au premier sermon des apôtres, à la Pentecôte. Enfin, tout en bas, c'est Henri VIII qui distribue la Bible aux prêtres et aux laïques, entouré de David et de saint Paul. N'est-ce pas là l'essence même du protestantisme? l'idée de la chute de la rédemption par la foi pouvait-elle être exprimée d'une façon plus saisissante?

L'école de Durer poursuivit l'œuvre du maître; plusieurs de ses élèves, Jean Sebald, Beham, par exemple, publièrent de vrais pamphlets contre le pape et le clergé; la gravure continua de servir d'arme aux deux camps. A Berne nous trouvons Nicolas Manuel, qui se distingua à la fois comme poëte et comme peintre, comme soldat et comme homme d'État. Lucas Cranach, le peintre officiel des princes protestants de Saxe, fut l'ami des réformateurs et de Luther lui-même. Mais Cranach est bien au-dessous de Durer et de Holbein, non pas seulement comme peintre, mais aussi comme interprète de la Réforme. Il n'a pas l'énergie morale, la hauteur de conception de ces deux maîtres. Il ne va pas droit à l'âme de la Réforme, il ne s'attache qu'aux dehors, aux apparences, il peint les rites nouveaux, tout ce qui est à la surface, il est impuissant à rendre l'esprit nouveau. Parfois même il s'ingénie à exprimer les dogmes eux-mêmes, à faire vivre des idées abstraites qui ne peuvent revêtir de fermes contours. C'est ce qu'on peut voir par un tableau du Musée de Leipzig, où Cranach nous représente un « mourant » que ses œuvres ne réussissent pas à sauver, à qui la foi seule peut donner le salut. Malgré le soin de l'exécution et le fini du détail, ce n'est là qu'une froide allégorie. Prêter une forme vivante au dogme de la chute et de la rédemption, telle est, semble-t-il, l'idée favorite de Cranach, comme le montrent le tableau de *la Chute*, dans la galerie de Prague, maints détails du fameux autel de Schneeberg, enfin son œuvre la plus importante, l'autel de l'église de Weimar, qui fut achevé par son fils, deux ans après sa mort. Les portraits de Luther et de Cranach lui-même y sont d'une incomparable beauté. Mais que dire de ce jet de sang qui sort des blessures du Christ et vient frapper la tête du peintre? que dire du Sauveur lui-même qui sort de la tombé et frappe le Diable de sa lance de cristal? Ce sont là de froids symboles, c'est un art qui s'adresse à la réflexion, et qui prouve une fois de plus que la peinture dogmatique, la peinture de tendance, répugne à notre sens esthétique.

IV

Les jours de Luther, les jours où les lettres et la Réforme avaient contracté une alliance féconde en faveur de la liberté étaient passés. Des idées nouvelles, moins sérieuses et moins pures, s'étaient mêlées aux aspirations des réformateurs et en avaient terni la beauté. La Réforme semblait par moments déclarer la guerre à la science, à laquelle elle devait tant; elle se tournait même contre l'art, qui lui avait rendu tant de services. L'art n'était pas seulement en butte à l'indifférence; on voulait l'extirper; les iconoclastes en voulaient détruire les monuments. Ce n'était pas tout, la violence est au moins une manifestation de la vie; on la condamne, mais on lui pardonne; l'art eut encore plus à souffrir de l'engourdissement qui refroidit peu à peu toute séve dans le corps de la Réforme. Ce que la Réforme aurait dû être, une lutte infatigable pour la liberté de pensée et de conscience, une protestation incessante contre toute contrainte, un travail d'assainissement moral, elle ne le demeura pas longtemps. Elle se pétrifia en un dogmatisme étroit, elle étouffa tout essor des esprits en donnant comme définitifs, en imposant comme immuables les principes qu'elle avait d'abord proclamés; elle qui n'avait de raison d'être qu'à la condition d'encourager, d'autoriser du moins la libre recherche. L'esprit de la Réforme une fois assoupi, les conquêtes temporelles de la Réforme s'arrêtèrent du même coup. L'Empire n'avait pas été capable de faire de la Réforme une œuvre vraiment nationale; les petits seigneurs, dans les deux camps, abusèrent de sa faiblesse, l'exploitèrent à qui mieux mieux, et le morcellement de l'Allemagne fut décidé pour des siècles.

Cependant la Réforme a produit un art original. Je ne parle pas seulement des œuvres qu'elle a directement inspirées, mais de l'esprit de liberté, du sentiment tout humain, du souffle de vie qui, parti de son sein, passe, sans qu'ils en aient toujours conscience, dans le génie des vrais artistes. La Réforme, dis-je, avait un art; quant aux confessions étroites qu'elle a plus tard enfantées, quant aux sectes jalouses entre lesquelles se divisa bientôt le protestantisme, elles ne suscitèrent pas d'art sérieux. La réforme catholique, j'entends l'esprit de rénovation qui éclata dans le sein du catholicisme, fut plus féconde. Elle produisit l'art italien, l'art espagnol du XVIIe siècle, cet art où le catholicisme moderne trouva sa plus complète expression, cet art tout composé d'extase, de passion mystique, où l'âme et les sens se mêlent en de communs transports.

Dans le Nord cependant l'inspiration protestante trouva quelques refuges et s'y perpétua. Tandis que l'Allemagne tombait dans la faiblesse et la misère, tandis que, sous prétexte de religion, une guerre de trente années précipitait sur nous les peuples étrangers, un art national se formait et se développait dans les Pays-Bas. Une nation s'était rencontrée, chez laquelle les idées de liberté religieuse et de liberté nationale s'étaient confondues, qui avait mêlé ces intérêts, les plus sacrés de tous, qui les avait défendus au prix de son sang, qui, grâce à ses convictions ardentes, avait fait de la Hollande une république protestante. Au dehors, la Hollande régnait sur l'Océan; au dedans, elle jouissait de toutes les prospérités; c'est sur ce terrain que s'épanouit un art nouveau. L'intelligence de la nature, le sens de la vie s'y

associèrent heureusement au sens de l'idéal, et de ce mélange naquit l'œuvre de Rembrandt, qui revêtit les histoires sacrées d'une couleur toute hollandaise, les ramena, en leur conservant leur sainteté, à des proportions tout humaines, et se montra en Hollande le plus puissant, le plus saisissant interprète des vérités évangéliques.

Puis, quand au dernier siècle l'esprit national se réveilla dans notre pays, ce fut dans l'Allemagne protestante que s'accomplit d'abord la délivrance des esprits. C'est là que la pensée et la poésie modernes poussèrent leurs plus profondes racines, c'est de là aussi que sortit un nouveau développement des arts. Ils s'étaient arrêtés tout à coup, dans l'affaissement général, au XVIe siècle; les voici prêts à refleurir. Le XVIe siècle avait aspiré à unir le génie allemand au génie de la renaissance italienne; Durer et Holbein, chacun à sa manière, avaient tenté cette entreprise. C'est dans le même esprit que Carstens et Schinkel essayèrent de régénérer l'art; eux aussi ils cherchèrent dans l'étude de l'antiquité classique un chemin vers une renaissance nouvelle. Vis-à-vis de cette école classique, il en parut, il est vrai, une autre toute romantique (1) d'esprit, et qui fonda une peinture exclusivement catholique. Mais le seul peintre contemporain qui sut prêter une forme originale, personnelle, à des sujets chrétiens, Cornelius, s'il était, à vrai dire, catholique de naissance et de conviction, resta toujours libre et impartial. Uni d'abord par ses sympathies avec les artistes de l'école romantique, il les laissa bientôt derrière lui, quand ils s'enfermèrent en des croyances trop exclusives, et son art n'atteignit toute sa grandeur que le jour où il dépouilla tout caractère confessionnel, dans ses compositions du Campo-Santo, qu'il avait conçues pour la capitale du protestantisme, et dont il a fait une vaste épopée religieuse. La nation seule qui avait accepté la Réforme pouvait inspirer pareille œuvre.

Nous pouvons donc affirmer que l'art moderne, malgré une interruption séculaire, est, à bien des égards, le développement de celui que nous avons vu fleurir au siècle de la Réforme et qui fut étouffé alors avant d'être arrivé à sa maturité. De notre temps comme au XVIe siècle, il y a plus d'aspirations, plus d'efforts que de résultats et de succès, mais ces aspirations ont un sens, ces efforts ont un but. Chaque jour nous en rapproche; peut-être un avenir peu éloigné nous y fera-t-il parvenir. C'est du moins l'espérance que notre époque nous permet de concevoir, puisqu'elle nous prodigue des avantages politiques auxquels le XVIe siècle a vainement aspiré.

Traduit pour la *Revue des cours* par ***.

(1) On entend par romantique, en Allemagne, tout autre chose que chez nous. Nos romantiques, malgré le culte qu'ils professent pour le moyen âge, ne lui veulent dérober que la forme et le dehors pour en revêtir l'idée moderne; les romantiques allemands, les Schlegel en particulier, voudraient faire revivre le moyen âge tout entier.
(*Note du traducteur.*)

M. Jules Favre disait que personne n'a jamais vu la loi pénale : « Ces mots de *loi pénale*, en effet, ne re- » présentent point un ensemble de législation qu'on ait » pu jusqu'ici embrasser d'un seul coup d'œil. Et pour- » tant, à défaut de l'unité matérielle absente, est-ce que » l'unité logique ne réunit pas toutes ces incriminations : » éparpillées en dehors du Code pénal dans les nom- » breux textes des lois spéciales? » Ce travail d'unification et de classement, M. Eugène Mouton, procureur impérial près le tribunal de première instance de Rhodez, l'accomplit en deux énormes volumes sous ce titre : *Les lois pénales de la France*. On y trouve le rapprochement méthodique de toutes ces dispositions éparses dans le Code en même temps que le commentaire des textes et souvent la discussion des idées du législateur.

Le *Correspondant* a publié une lettre intéressante du P. Hyacinthe sur son oncle, Ch. Loyson, camarade estimé des Cousins et des Jouffroy, qui mourut avant d'avoir produit des œuvres dignes de lui. On y trouve exposées les vues du célèbre prédicateur sur la poésie :

Les premiers poëtes, écrit Ch. Loyson, furent philosophes; les philosophes désormais seront poëtes. » C'est presque la définition que notre Lamartine a donnée de la poésie de l'avenir : « Elle sera de la raison chantée. » Si je ne craignais de faire un pléonasme, j'ajouterais qu'elle sera surtout de la morale et de la religion chantées, et je nommerais les sujets toujours vrais et toujours jeunes de son éternelle trilogie : le temple, le foyer, la cité.

Une école libre pour l'enseignement du droit vient d'être organisée à Lyon, qui n'a pas de Faculté de cet ordre. Les cours sont faits par six avocats de la Cour. On sait que les juges les plus compétents sont d'avis qu'il faudrait réunir dans nos plus grandes villes les cinq Facultés, qui sont séparées et disséminées partout ailleurs qu'à Paris et à Strasbourg. Lyon serait la première ville qui profiterait de cette réforme, et l'on voit qu'elle s'y prépare afin sans doute de la hâter en ce qui la concerne.

BIBLIOGRAPHIE.

L'Italie d'après nature, par madame Louis Figuier. (Paris, librairie Furne, Jouvet et Ce).

Voici un livre sans prétentions, qui en vaut bien d'autres plus ambitieux. L'Italie a été, plus qu'aucune autre contrée du monde, explorée en tous sens et décrite par le menu. Tout a été dit sur son ciel, ses mers, ses montagnes, ses ruines, ses monuments, ses musées. Dieu sait de quelles débauches de description ce bienheureux pays a été le prétexte, et combien de pages éloquentes, combien aussi de divagations historiques, artistiques et littéraires son glorieux passé a inspirées. Il restait à faire consciencieusement connaître le présent, et à donner, après tant de peintures plus ou moins

exactes de ce qui a été, un croquis d'après nature de ce qui est. C'est la tâche utile dont s'est chargée madame Louis Figuier; elle s'en est acquittée à son honneur. L'originalité de son livre est dans sa simplicité même. Il va, de la première à la dernière page, d'une allure paisible, sage, et, pour tout dire, un peu bourgeoise. Quoique madame Louis Figuier n'en soit pas à ses débuts dans la littérature et qu'on ait d'elle des ouvrages fort estimables, elle a su se garder de toute recherche du pittoresque et du grand style, de toute prétention d'auteur, et par là elle échappe à la banalité, écueil redoutable en un pareil sujet. Il y a plaisir à faire ce beau voyage de Nice à Naples en compagnie d'une femme spirituelle qui ne fait pas montre de son esprit, d'un écrivain connu qui daigne penser et parler comme un simple mortel. Laissant à d'autres les extases et les effusions lyriques, madame Louis Figuier se contente de noter au jour le jour ses impressions sincères; c'est la manière d'Alexandre Dumas, avec moins de verve et de gaieté, sans doute, mais avec la même bonhomie, la même grâce négligée et la même observation un peu superficielle. Madame Louis Figuier a parcouru l'Italie; elle n'y a pas séjourné; elle n'a vu des mœurs italiennes que ce qui se montre et s'étale dans la rue, sur les grands chemins et dans les auberges. Mais cela seul est déjà fort intéressant dans un pays où l'on vit volontiers en plein air. Madame Louis Figuier a du reste été favorisée du ciel; les aventures et les mésaventures semi-dramatiques n'ont pas manqué à son voyage; elle a même rencontré des brigands. Rassurez-vous, elle ne s'était pas hasardée seule dans ce pays sujet à caution, et l'on voit de loin en loin se dessiner au bord de la page, comme l'ombre des trois croix dans le *Calvaire* de Gérôme, le profil tutélaire de M. Louis Figuier.

E. R.

La France et ses colonies (géographie et statistique). par M. Em. Levasseur. — Paris, Delagrave.

M. Levasseur, à qui la science doit déjà de si remarquables travaux et l'enseignement public de si bons livres élémentaires, vient de faire paraître sous ce titre un manuel où les jeunes gens de nos écoles apprendront la géographie de la France avec moins de peine et plus de profit que dans aucun autre ouvrage du même genre. La géographie ne peut plus être bornée aujourd'hui à une sèche nomenclature. Les écoliers mêmes ont peine à retenir des listes de noms propres qui ne représentent rien à leur esprit et n'ajoutent rien de sérieux à leur instruction. Préoccupé de cette idée, M. Levasseur s'est appliqué à n'exiger jamais de la mémoire aucun effort qui ne fût mêlé de quelque plaisir pour l'intelligence. Les notions pratiques qui abondent dans ce petit livre en font le principal intérêt. Ce qui concerne l'agriculture, le commerce et l'industrie, y est traité notamment avec tout le soin et la compétence qu'on peut attendre d'un membre de l'Académie des sciences morales et politiques. Un atlas très-bien fait complète le volume.

E. T.

Des hymnes homériques, par M. H. Hignard, docteur ès lettres, professeur à la Faculté des lettres de Lyon. — Paris, Durand.

Parmi les écrits apocryphes que nous a légués en grand nombre la menteuse antiquité, il faut mettre sans contredit les hymnes dits homériques, ou du moins la très-grande majorité : œuvres inégales et très-diverses, dont les unes portent la marque de l'esprit sacerdotal, tandis que d'autres ressemblent à des contes de fées; qui tantôt ont l'ampleur du maître, tantôt font pressentir les fades mièvreries de la décadence. Les témoignages historiques font à peu près défaut à qui entreprend d'assigner à chacun de ces hymnes une date et une provenance : dès lors c'est principalement au goût qu'il appartient de décider; contrairement à la coutume, c'est à la littérature de guider la philologie, au sentiment d'éclairer la science. M. Hignard s'est acquitté de cette tâche en critique délicat et expérimenté. Son livre sera lu avec plaisir par les gens du monde et consulté avec fruit par les hommes du métier.

Enseignement supérieur (cours libres).

(Bâtiment de la Sorbonne, rue Gerson).

Grammaire et philologie comparées (les lundis, à deux heures). — M. Eichhoff, professeur honoraire de Faculté, correspondant de l'Institut, comparera la langue et la littérature sanscrites à celles des nations européennes.

Philologie classique (les lundis et les mercredis, à neuf heures). — M. Charles Morel, docteur en philosophie de l'Université de Bonn, exposera l'état actuel, les principes généraux et les méthodes de la philologie classique.

Grammaire française (les mardis et les vendredis, à neuf heures). — M. Gaston Paris, docteur ès lettres, exposera l'histoire des sons de la langue française depuis les origines jusqu'à nos jours.

Langues hébraïque et chaldaïque (les mardis et les samedis, à trois heures). — M. Emmanuel Latouche, secrétaire adjoint de l'École impériale des langues orientales, après avoir exposé les éléments de la grammaire hébraïque, expliquera les chapitres XXXVII et suivants de la *Genèse* (histoire de Joseph, éclairée par les nouvelles découvertes sur l'Égypte, les monuments épigraphiques, les traditions de l'Orient), et le livre des *Psaumes*, pour la partie poétique.

Cours de sanscrit (les lundis et les jeudis, à midi et demi). — M. Hauvette-Besnault, agrégé de l'Université, expliquera le *Tchaturdikkavarnana* d'après l'édition indienne du Râmâyana le lundi, et le *Kathâmritanidhi*, le jeudi.

Langue et littérature palies. Histoire du bouddhisme (les mardis et les vendredis, à trois heures). — M. Paul Grimblot, ancien consul à Ceylan et en Birmanie, exposera l'histoire du bouddhisme dans l'Inde, et fera l'explication de la grammaire et de textes pâlis.

Littérature anglaise (les mardis, à une heure). — M. Eichhoff, correspondant de l'Institut, exposera l'histoire de la littérature anglaise jusqu'à Walter Scott et Byron.

Littérature allemande (les mardis, à deux heures). — M. Bossert, docteur ès lettres, traitera de la société littéraire en Allemagne au XVIIIe siècle, d'après les *Mémoires* et la *Correspondance* de Gœthe.

Littérature néerlandaise (les mercredis, à trois heures), — M. de Backer, correspondant du Comité des sociétés savantes, exposera l'histoire de la littérature néerlandaise.

Langues et littératures slaves (les jeudis, à onze heures, et les samedis, à une heure). — M. Louis Leger, docteur ès lettres, exposera l'histoire littéraire des Slaves du Sud (Bulgares, Serbes, Croates et Slovines).

Conférences du boulevard des Capucines, 39

Lundi 23. — M. Francisque Sarcey : *L'acteur.*

Mardi 24. — M. Chavée : *Ce qu'il y a dans l'âme humaine.*

Mercredi 25. — M. E. Deschanel : *Les conférences de Napoléon à Sainte-Hélène : la Comédie.*

Jeudi 26. — Mademoiselle Maria Deraismes : *La femme et la raison.*

Vendredi 27. — M. E. Tissandier : *Voyages aériens ; exposition des appareils et instruments nouveaux.*

Le propriétaire-gérant : Germer Baillière.

PARIS. — IMPRIMERIE DE E. MARTINET, RUE MIGNON, 2.

REVUE
DES
COURS LITTÉRAIRES
DE LA FRANCE ET DE L'ÉTRANGER

CINQUIÈME ANNÉE NUMÉRO 52 28 NOVEMBRE 1868

Paris, 27 novembre 1868.

Le rapport de M. Duruy sur l'enseignement supérieur n'ayant été suivi d'aucun décret, malgré toutes les propositions qu'il soumet à l'empereur, il convient de le considérer comme un simple manifeste où le ministre expose les projets qu'il caresse afin d'appeler sur eux l'attention publique.

Nous n'y relèverons que ce qui a trait directement à l'enseignement supérieur des lettres.

« On est conduit à penser que le goût du public français pour les études sévères s'émousse et s'affaiblit..... Il y aurait péril pour les lettres à dédaigner l'érudition. » Ceci nous paraît exagéré. On n'a jamais fait en France plus d'érudition qu'à notre époque. Que l'on compare les hommes que l'Académie des inscriptions et belles-lettres appelle aujourd'hui dans son sein à la liste de ses membres d'il y a trente ou quarante ans, on découvrira sans peine que ceux d'aujourd'hui sont des érudits bien autrement profonds que la plupart de ceux d'autrefois. Mais c'est du public que parle M. Duruy. Duquel? Du public en général? Franchement peut-on demander aux commerçants, aux industriels, aux fonctionnaires de tout ordre, de se consacrer à l'érudition? Ils n'en ont pas le loisir. « On préfère les lettres pures, les vérités générales, la peinture des caractères et des passions, l'analyse du cœur humain, le style brillant des lectures faciles et ces innombrables études de critique.... » Remarquons en passant que ceux qui à l'heure qu'il est réussissent le mieux dans ce genre sont précisément des érudits sortis des rangs de l'Université où ils avaient conquis les plus hauts grades à force de travail et de savoir. Remarquons aussi que ces vérités générales, peinture des caractères et des passions, analyse du cœur humain, tout cela est le genre propre de l'esprit français, tout cela a fait la meilleure partie de sa gloire dans les deux derniers siècles, et l'on n'est peut-être pas très-bien venu à en faire litière aujourd'hui, après nous avoir engagés, il n'y a pas si longtemps, à revenir au culte de la tragédie et aux raffinements littéraires de l'hôtel de Rambouillet.

Ce léger dédain pour « les lettres pures » reparaît dans ce que dit M. le ministre de notre haut enseignement littéraire. Il compare nos Facultés aux Universités allemandes, et indique lui-même la différence fondamentale, qu'on oublie trop souvent. Les professeurs des Universités allemandes font des *classes* devant des élèves qui apprennent auprès d'eux ce qui s'enseigne aux nôtres dans les hautes classes des lycées; nos professeurs de Faculté font des leçons publiques : différence profonde. Du moment que nos professeurs de haute littérature font des leçons publiques,, il ne se peut pas qu'ils ne traitent surtout des idées générales : ainsi le veut l'esprit français, c'est-à-dire non-seulement l'esprit des auditeurs, mais encore l'esprit du professeur lui-même. On ne pourra changer cela. Au reste, M. le ministre n'y songe point. « Nous pouvons être assurés, dit-il, que nos professeurs ne laisseront pas se perdre cette tradition toute française de ces leçons élégantes, spirituelles, parfois même éloquentes; mais ils y joindront, comme plusieurs le font déjà, des leçons didactiques. » Rien de mieux assurément. Qu'une des deux grandes leçons publiques qu'ils doivent faire chaque semaine (en province du moins) soit remplacée par une ou deux *classes* ou conférences et qu'on leur transmette à cet effet, par l'institution des *écoles normales secondaires*, cet auditoire des maîtres d'étude auquel l'enseignement était donné jusqu'à présent par le professeur de rhétorique du lycée; c'est plutôt une transmission qu'une création, cependant la mesure nous paraît bonne, mais pour une autre raison que celle qu'invoque M. le ministre. « On doit désirer », dit-il, que ces leçons élégantes, spirituelles, éloquentes, « deviennent l'accessoire au lieu d'être le principal. » L'accessoire! Est-ce donc que l'éloquence l'esprit, l'élégance, soient choses tellement surabondantes qu'on puisse n'y plus attacher grande valeur? Les professeurs de Faculté ont dû sourire les premiers de cette supposition et la trouver par trop flatteuse. Non; ce qu'il y aurait de bien compris dans cette réforme, c'est, au contraire, ceci. En imposant au professeur de haute littérature l'obligation de faire chaque semaine deux grandes leçons publiques, où il apporte à la fois le résultat de ses recherches personnelles, c'est-à-dire, à proprement parler, l'érudition, beaucoup moins absente que ne semble le croire M. le ministre, et les idées générales, c'est-à-dire la clarté, la méthode, l'esprit, l'élégance, l'éloquence même, — tout cela se tient dans un

esprit véritablement français; — en imposant, disons-nous, cette obligation au professeur, on lui demande plus que ne peut donner en général l'intelligence humaine; une seule leçon de cet ordre tous les huit jours, c'est déjà beaucoup, c'est assez. Deux classes ou conférences, à la place d'une de ces deux leçons, lui causeront une fatigue beaucoup moindre; moins épuisé par ce labeur *accessoire*, car il n'aura guère qu'à communiquer à ses *élèves* ce qu'il sait depuis longtemps, il pourra donner plus de temps à ses méditations personnelles pour préparer sa leçon unique, destinée à ses *auditeurs*, de façon qu'elle ait à un plus haut degré ces qualités, élégance, esprit, éloquence, qui ne sont pas si communes. Elles sont plus rares que l'érudition, quoi qu'on en dise, et il n'est que trop certain qu'elles le seront toujours assez pour avoir un grand prix.

— Vendredi dernier a eu lieu la séance annuelle de l'Académie des inscriptions et belles-lettres. M. Guigniant a lu une étude très-complète sur M. le duc de Luynes. Le temps a fait défaut pour entendre la lecture annoncée de M. Egger sur *la Première renaissance des études grecques en France*. Nos lecteurs savent que le savant professeur s'est occupé de préférence, cette année, de l'influence du génie grec sur le génie français (1).

ENSEIGNEMENT SECONDAIRE DES JEUNES FILLES

(à la Sorbonne)

LITTÉRATURE

PREMIÈRE ANNÉE)

COURS DE M. PAUL ALBERT.

Leçon d'ouverture. — La poésie.

Mesdames,

Je voudrais, avant d'aborder les matières mêmes de l'enseignement, déterminer aussi exactement que possible le but que je me propose et la méthode que je suivrai pour l'atteindre.

Je ne puis avoir la prétention, dans le cadre étroit où je dois me renfermer, de traiter toutes les questions qui se rattachent à la littérature et d'épuiser le sujet. Il faut se borner et tâcher de racheter les lacunes inévitables par la précision des connaissances. Le but, en effet, n'est pas de vous instruire de tout ce qu'on peut savoir en littérature (j'en serais pour ma part absolument incapable), mais de vous mettre à même de lire, de comprendre, d'apprécier une œuvre littéraire quelconque. C'est là, à vrai dire, ce qu'il y a de plus difficile, mais aussi c'est ce qu'il y a de plus profitable pour l'esprit.

Qu'arrive-t-il en effet le plus souvent? La plupart des personnes qui lisent sont fort embarrassées pour formuler un jugement quelconque après avoir lu. Et ce jugement d'ordinaire se réduit à l'expression d'un goût personnel : J'aime ou je n'aime pas tel ou tel auteur, tel ou tel ouvrage. Pourquoi? C'est ici que la difficulté commence; il semble en effet qu'il n'y ait rien à ajouter à cela, que cette raison soit la meilleure de toutes, la seule du moins qui ne puisse être réfutée. On aime parce qu'on aime. Voilà toute la critique pour le plus grand nombre. D'autres personnes, moins dominées en apparence par leurs impressions, essayent de donner des raisons de leurs sympathies et de leurs répugnances. Mais généralement ces raisons, elles ne vont pas les chercher bien loin. Il y a un certain langage, vague, excessif, qui semble avoir été créé exprès pour tenir lieu d'arguments sérieux. Cela est charmant, délicieux, dit-on...; cela est ennuyeux, assommant, absurde. On ajoute parfois une petite réserve fort innocente et aussi peu motivée : C'est bien écrit. C'est le jugement que j'ai entendu porter un jour au théâtre sur l'*Athalie* de Racine. Enfin, quelques esprits un peu plus sérieux se donnent la peine d'aller emprunter aux critiques en renom, M. Villemain, M. Sainte-Beuve, des appréciations toutes faites. Cela donne un certain air de connaisseur qui fait bien. Mais en général on ne juge jamais par soi-même, non qu'on en soit foncièrement incapable, mais parce que l'esprit n'a pas été préparé et formé à la critique réfléchie. On reste dans une sorte d'enfance intellectuelle. On ne voit, on ne goûte les œuvres d'art qu'au moyen de la sensibilité; on a des sensations, des impressions plus ou moins vives, mais on n'acquiert pas de connaissances sérieuses, on n'a d'idées arrêtées sur rien; on est incapable de communiquer aux autres ce qu'on sent et ce qu'on pense.

Eh bien! je voudrais essayer de vous mettre aux mains un instrument plus sûr. Le sentiment est un auxiliaire précieux, mais ce n'est pas un guide. L'imagination est une faculté admirable, mais, seule, elle ne peut donner des notions exactes et précises. Pour les acquérir, il faut soumettre l'esprit à une méthode fixe et assurée, lui marquer la voie qu'il doit suivre, les procédés qu'il doit employer, les résultats qu'il doit poursuivre.

Tel est le but de cet enseignement.

Ce but ne serait certainement pas atteint si nous suivions les procédés généralement employés, c'est-à-dire la méthode la plus artificielle, la plus étroite, la plus sèche qui fût jamais. Cette méthode n'est autre chose en effet que l'énumération de ce qu'on est convenu d'appeler des genres, avec des définitions et des règles pour chaque genre. Là vous apprenez ce que c'est que l'épopée, ce que c'est que la tragédie, quelles sont les conditions indispensables pour faire une épopée et une tragédie, quel est le style qui convient à ces compositions, etc., etc. Je suppose que vous possédiez parfaitement ces théories générales; naturellement vous vous empressez de les appliquer à vos lectures. Vous prenez une épopée, la *Divine comédie* de Dante, par exemple,

(1) Voyez les numéros 12, 34 et 45, p. 188, 538, 714.

ou le *Paradis perdu* de Milton, ou la *Chanson de Roland*. Vous vous faites d'avance un plaisir de retrouver dans les œuvres la justification des règles. Quel n'est pas votre étonnement lorsqu'il vous faut bien reconnaître que vos épopées ne rentrent pas dans le cadre tracé, qu'il est impossible d'y retrouver les éléments essentiels et constitutifs de l'épopée ! Quelle conclusion tirer de cette divergence? Il y en a deux possibles : la première, c'est que la *Divine comédie*, le *Paradis perdu*, la *Chanson de Roland*, ne sont pas des épopées, puisqu'elles ne satisfont pas aux conditions exigées. La deuxième, c'est que la définition de l'épopée et les règles de ce genre sont arbitraires. Pour ma part, je ne tiens pas absolument à conserver le titre d'épopées à ces compositions ; mais je tiens à constater que ce sont des œuvres considérables ; qu'elles ne sont pas conformes au type prescrit de l'épopée, et que par conséquent ces prétendues règles absolues, universelles, n'ont aucunement ce caractère. Si j'y regarde d'un peu plus près, si je cherche d'où vient la définition, d'où vient la théorie, je constate qu'elle remonte à Aristote, traduit, imité ou paraphrasé par les critiques de tous les temps. Je ne m'étonne plus alors qu'une théorie formulée par un philosophe grec 300 ans avant Jésus-Christ, sur des modèles d'épopées grecques, ne puisse s'appliquer à des épopées françaises, italiennes, anglaises, postérieures de 1200, 1600, 2000 ans à Aristote, et composées par des poëtes qui étaient chrétiens, catholiques, protestants.

Je me borne à constater cet inconvénient entre beaucoup d'autres de la méthode que j'appellerai artificielle. J'aurai dans le cours de cet enseignement plus d'une occasion d'y revenir. Ce qui importe, c'est de vous donner dès à présent une idée de la méthode que nous substituerons à la méthode artificielle.

Cette méthode ne procède pas par définitions, formules, théories. Elle est moins philosophique, si vous voulez, mais elle nous conduira à des résultats positifs, incontestables. Je la résumerai en deux mots : elle remplace le général par le particulier. Elle n'étudie pas l'épopée en elle-même, mais une épopée. Ce changement vous semble peut-être bien peu important. Eh bien ! il constitue une révolution dans la critique littéraire. Vous allez facilement vous en rendre compte. Si, au lieu d'étudier l'épopée en général, j'étudie une épopée en particulier, je suis amené tout naturellement à étudier d'abord la vie de l'auteur, son caractère, la nature de son génie. Nous voilà déjà sortis du domaine des abstractions. Je poursuis. Ce poëte est Grec, Latin, Espagnol, Anglais ou Français. Or, qui ne sait que chacun de ces peuples a une physionomie qui lui est propre, un génie particulier? Cette physionomie, ce génie, vous les retrouverez dans la langue qu'il s'est faite, dans les lois qu'il s'est données, dans la religion qu'il professe. Voilà des éléments nouveaux dont la connaissance va m'être d'un grand secours pour l'appréciation de mon épopée. Ce n'est pas tout ; c'est à une certaine époque que ce poëme a été composé. Or, que de révolutions s'accomplissent dans cette suite de siècles qui composent l'histoire d'un peuple ! Et chacune d'elles a laissé sa forte empreinte sur les contemporains. Et la religion? Puis-je négliger cet élément considérable? La religion est la source la plus riche d'inspiration : supprimez les dieux de l'*Iliade*, plus de poëme ; supprimez l'élément religieux de la *Divine Comédie*, du *Paradis perdu*, plus d'épopée. La religion d'Homère ressemble-t-elle au catholicisme mystique de Dante, au sombre enthousiasme biblique de Milton?.... Mais, à quoi bon pousser plus loin cette analyse? J'en ai dit assez pour vous faire comprendre tout l'avantage d'une méthode qui ne cherche pas à faire entrer violemment une œuvre quelconque dans des cadres factices et tyranniques, mais qui au contraire accepte les monuments de littérature tels qu'ils sont, les étudie en eux-mêmes et non dans les formules, en pénètre le sens intime, la vie propre, la profonde originalité. Cette étude une fois terminée, nous verrons s'il y a lieu de décerner le nom d'épopée et de tragédie à la *Divine comédie*, à *Hamlet*. Mais je vous avoue que cette question est pour moi d'un intérêt bien secondaire.

Nous sommes donc amenés à étudier directement en eux-mêmes les monuments littéraires. Mais quels monuments littéraires? Ici, évidemment, c'est au professeur qu'il appartient de choisir, en se guidant sur les convenances de son auditoire et le temps dont il peut disposer. Quelles que soient d'ailleurs les œuvres qu'il étudie, les principes de critique qu'il expose, la méthode qu'il indique, on pourra les appliquer à une œuvre quelconque.

Nous diviserons d'abord les œuvres littéraires en deux classes : la poésie, la prose. Cette année, nous étudierons les monuments de la poésie, l'année prochaine sera consacrée aux monuments de la prose. Enfin, une troisième année est réservée à l'histoire générale de la littérature française.

Ainsi que je l'ai fait mardi dernier en inaugurant le cours de deuxième année (1), je vais énumérer, dans l'ordre où ils seront traités, les divers genres poétiques qui seront la matière de l'enseignement. Je conserverai dans cette énumération les termes usités, afin de ne pas jeter le trouble dans les esprits. Nous verrons ensuite jusqu'à quel point on peut attribuer la même dénomination à des œuvres profondément dissemblables. Ces genres seront donc : l'épopée, la poésie lyrique, la poésie dramatique, la poésie satirique, la poésie didactique, la poésie pastorale, l'apologue.

A l'origine de presque toutes les littératures connues, dans l'Inde, dans la Perse, en Grèce, chez les Francs, les Germains, les Scandinaves, on rencontre de vastes compositions en vers auxquelles on donne généralement le nom d'épopées. Chacune de ces épo-

(1) Voyez cette leçon dans le dernier numéro.

pées porte visiblement et tout naturellement l'empreinte sensible de l'état religieux, politique et social du peuple à qui elle appartient. C'est là ce qui constitue son originalité bien plus certainement que la perfection plus ou moins grande de l'exécution. De plus, la plupart de ces épopées primitives sont anonymes; elles se conservent pendant plusieurs siècles sans le secours de l'écriture; les générations se succèdent et se transmettent comme un précieux héritage le poëme national. C'est qu'il est, on peut le dire, le résumé éclatant et harmonieux de toute une époque, et comme l'âme chantante de tout un peuple. Quel est, en effet, le sujet ordinaire de ces épopées? C'est le récit d'un grand événement qui a exercé une influence considérable sur la vie du peuple, une guerre longue et difficile, une expédition lointaine, où ont succombé les plus vaillants d'entre les chefs : la guerre de Troie, par exemple, l'expédition de Charlemagne en Espagne, ou la défaite de Roncevaux. L'imagination populaire, fortement ébranlée, s'est attachée à l'œuvre où revit le souvenir du fait qui l'a frappée. Quant à l'œuvre elle-même, elle est le miroir fidèle de toutes les idées, de toutes les croyances, de toutes les passions de la foule. Elle a je ne sais quoi de surhumain et de merveilleux; les dieux y jouent un rôle très-considérable et se mêlent aux mortels : quant à ceux-ci, ce sont des héros d'une force, d'un courage, d'une beauté merveilleuses. L'œuvre tout entière est resplendissante des plus riches couleurs; elle est naïve dans sa forme, et ne montre aucun souci des procédés de l'art. Telles sont les immenses poëmes de l'Inde, l'*Iliade*, et à un degré inférieur les *Niebelungen* et la *Chanson de Roland*.

Bien des siècles après il se produit, dans des conditions toutes différentes, d'autres épopées. Cette fois elles ne sont plus anonymes; nous en connaissons l'auteur. Elles ne sont plus improvisées, chantées et transmises par la mémoire ; elles sont écrites et composées lentement, laborieusement. Ajoutons que le plus souvent elles cherchent à imiter ces grandes épopées primitives, témoins majestueux d'un passé héroïque. Cette seconde classe d'épopées, bien qu'elles soient le produit d'une inspiration moins riche, moins spontanée, bien que certains critiques leur infligent le nom d'épopées artificielles, ont cependant une valeur considérable dans l'histoire de la littérature. Comme les premières, elles sont l'image d'un état social, politique et religieux particulier; de plus, elles ont des beautés qui leur sont propres : une étude plus profonde de l'âme humaine, une conception plus relevée des choses de la religion, des aspirations et des tristesses qui enlèvent l'âme ou la pénètrent plus intimement. C'est que l'homme d'alors n'est plus l'enfant naïf et ardent des premiers âges ; il a vu le néant de bien des chimères, ce qu'il y a de larmes et de désespoir dans les jeux cruels de la force, combien est douce la pitié, combien précieuse la bonté, combien incertaine la prospérité, combien graves et terribles les problèmes de l'autre vie. Toutes ces idées, tous ces sentiments, toutes ces tristesses, toutes ces espérances, forment comme l'âme de ces épopées qu'on affecte de dédaigner, et qui s'appellent l'*Énéide*, la *Divine Comédie*, la *Jérusalem délivrée*, le *Paradis perdu*.

Après l'épopée viendra la poésie lyrique. Il est fort probable que dans l'ordre des temps la poésie lyrique a précédé l'épopée. Tous les anciens sont unanimes pour placer Orphée, Musée, Linus, avant Homère. Mais de tous ces chants qui arrachaient les premiers humains à la vie sauvage, qui entraînaient les monstres des bois, les rochers et les arbres, il n'est pas venu jusqu'à nous le moindre écho; peut-être même n'ont-ils jamais retenti dans le monde : c'est la légende qui a créé ces premiers poëtes. Quoi de plus naturel au génie des races helléniques ? Elles n'ont point cherché à établir d'une manière positive et scientifique cette grande révolution qui arracha les hommes à la vie sauvage et institua les premières sociétés. Il leur a semblé, à ces artistes incomparables, que l'harmonie, les charmes de la poésie, avaient dû opérer ce miracle. Ils ont voulu que leurs ancêtres fussent séduits et captivés par les choses qui les séduisaient et captivaient eux-mêmes.

Quoi qu'il en soit de cette hypothèse, la poésie lyrique historique succéda à l'épopée, dans le même temps à peu près où les aristocraties et les démocraties succédaient aux monarchies et aux tyrannies. Elle est contemporaine de l'avénement de la liberté dans le monde hellénique. Elle chantera donc, non plus les exploits des rois, fils des dieux, pasteurs des peuples, mais la gloire des vainqueurs aux grands jeux de la Grèce. Elle chantera aussi les joies, les douleurs de l'âme humaine, tous les sentiments, toutes les passions qui la remuent dans ses profondeurs, depuis l'enthousiasme religieux et patriotique jusqu'aux transports de la passion, aux défaillances de la volonté, aux tristesses de l'expérience. Elle est d'une variété et d'une richesse infinies, comme le cœur de l'homme. Puis nous la verrons, à Rome, au temps d'Auguste, en France sous les Valois et sous Louis XIV ; elle essaye de puiser aux sources vives de l'inspiration ; mais les poëtes monarchiques reproduisent les formes, non l'âme du chant antique. Il faut qu'une secousse violente soit donnée au monde pour renouveler la poésie lyrique. Elle se retrempe dans la révolution française, et brille de nos jours d'un éclat qui fait pâlir tout ce qui a précédé. Elle est à la fois personnelle et générale, sincère surtout, comme le cri d'une âme blessée; et c'est par là qu'elle éveille tant d'échos dans les cœurs. Qui de nous n'a connu les joies et les déceptions amères que chantent les poëtes? Qui de nous n'a interrogé avec angoisse les mystères que l'avenir enferme dans ses voiles, les problèmes qui pèsent sur l'homme?

La poésie dramatique chez les Grecs emprunte à l'épopée et à la poésie lyrique les deux éléments qui la constituent dans sa forme extérieure : le récit et les chants du chœur. Quant au fond même du drame, il est chez eux

religieux et national. C'est dans un temple, c'est aux fêtes de Dionysos qu'ont lieu les représentations; de plus, tous les sujets du drame sont empruntés à l'histoire héroïque ou légendaire de la Grèce. De ces éléments sort une œuvre éminemment originale, essentiellement grecque. Il y a entre les trois grands tragiques, Eschyle, Sophocle, Euripide, des différences considérables; mais tous trois se sont conformés aux lois générales du genre. A Rome, pas de tragédie religieuse et nationale. Les Romains empruntent à la Grèce les sujets du drame. De là une infériorité radicale. Chez les modernes, les modèles laissés par le génie grec s'imposent avec les théories d'Aristote à la France du XVIe et du XVIIe siècle. C'est le règne de l'autorité sous toutes ses formes. Les deux tragédies les plus originales, celles qui empruntent leur sujet à la religion des spectateurs, qui devaient trouver dans leurs âmes le plus d'échos, *Polyeucte* et *Athalie*, sont méconnues ou froidement accueillies. En revanche, les combats de l'âme d'Auguste menacé par Cinna, les malheurs d'Iphigénie sacrifiée au succès de l'expédition contre Troie, intéressent et passionnent un public qui n'a aucun souci de la vérité, ni même de la vraisemblance historique, et qui ne demande au poëte dramatique que des analyses éloquentes de situations connues et des peintures générales. Tout autre est le caractère de la poésie dramatique en Espagne et en Angleterre. Les règles empruntées à Aristote, que l'on accepte ou que l'on subit en France, on les néglige, on les méprise même dans la patrie des Lope de Vega, des Calderon, des Shakespeare. Les sujets sont empruntés en grande partie aux antiquités nationales, souvent même à un passé tout récent. L'antiquité proprement dite n'en fournit qu'un très-petit nombre. Quant aux lois qui pesèrent si lourdement sur Corneille et sur Racine, quant à ces trois unités de temps, de lieu, d'action, imposées par tous les faiseurs de traités sur l'autorité fantastique d'Aristote, ces entraves sont inconnues aux poëtes espagnols et anglais. Leurs drames embrassent souvent des périodes de quinze à vingt années, licence qui fait frémir le sage Despréaux.

> Là souvent le héros d'un spectacle grossier,
> Enfant au premier acte, est barbon au dernier.

L'unité de lieu n'est pas plus respectée... A chaque acte, souvent à chaque scène, un changement de décor, ou, pour en tenir lieu, un écriteau indiquant au spectateur le lieu qu'il doit se représenter à lui-même. Enfin, l'esprit du drame en Espagne et en Angleterre est bien celui qui convient au génie même des deux peuples. Enthousiasme religieux et militaire, dévotion, galanterie, jalousie, voilà les passions qui animent et remplissent le théâtre de Calderon et de Lope de Vega. Énergie des caractères, profondes peintures des phénomènes moraux les plus mystérieux, mélange incessant d'idéal et de réel, d'élévation sublime et de trivialité, de tristesse poignante et d'enjouement abandonné, tous les aspects les plus divers de la nature humaine, toutes les situations les plus contradictoires, je ne sais quel désordre et quel imprévu saisissant, voilà les caractères essentiels du drame de Shakespeare.

Que l'on essaye, si l'on peut, de réduire à un seul principe, à une seule loi des œuvres aussi dissemblables qu'une tragédie grecque, une tragédie française, un drame de Calderon et de Shakespeare. N'est-il pas évident qu'il faut étudier à part chacune de ces productions, se rendre compte de l'état des mœurs, de la religion, de la vie politique et sociale dans chaque pays, à chaque époque? Ce sera justement la voie que nous suivrons. Jamais la méthode que nous avons adoptée n'aura reçu des faits une démonstration plus éclatante.

Nous nous étendrons moins longuement sur les genres qu'on peut appeler secondaires, la satire, la poésie didactique et pastorale, l'apologue. Ici encore, notre méthode recevra une confirmation décisive. Comment en effet comprendre et goûter les satires de Juvénal, d'Horace et de Boileau, les poëmes de d'Aubigné, si l'on ne se représente d'abord l'état du monde où ils vivaient? Chacun d'eux en a reproduit l'image avec plus ou moins d'éclat, de fougue et d'indignation. Juvénal n'a sous les yeux que des turpitudes et des misères morales de tout genre. Le peuple romain, qui avait non-seulement soumis le monde, mais qui l'avait édifié pour ainsi dire par le spectacle des plus belles et des plus fières vertus, n'est plus qu'un ramassis d'esclaves désœuvrés, lâches et cruels. Le contraste entre ce qu'il a été et ce qu'il est, voilà l'âme même de l'œuvre de Juvénal. Tantôt il s'indigne de cette décadence, tantôt il en gémit, il flagelle, il raille les vices et les ridicules; il montre aux descendants avilis de Scipion et de Fabius les nobles images de leurs ancêtres. Horace n'a pas cette amertume éloquente, il ne souffre pas de la perte de la liberté; il a accepté Auguste, il le glorifie. Ce qu'il raille, ce qu'il tourne en ridicule, ce sont les travers des particuliers, les vices individuels pour ainsi dire : œuvre étroite, et qui convenait bien à un poëte courtisan. Boileau vit dans un temps où il faut respecter tout ce qui est puissant, le roi, les ministres, les grands seigneurs, le clergé, la magistrature, tout enfin, sauf les gens de lettres, pauvres diables qui sont censés vivre en république. Aussi c'est contre eux qu'il décoche ses traits les plus acérés : il choisit les plus faibles d'ordinaire, ceux qui vont

> ..... crottés jusqu'à l'échine,
> *Ou mendiant leur* pain de cuisine en cuisine.

Il met plus de retenue dans ses attaques contre Chapelain, gros personnage alors et qui tenait la feuille des pensions, et il se borne à une critique purement littéraire. On peut, on doit goûter ces plaisanteries bien écrites, un peu lourdes parfois, cette indignation sincère au nom des règles et du bon goût; mais qu'on y aimerait bien mieux une explosion de colère généreuse, un cri parti du fond des entrailles! C'est ce que nous trouverons dans d'Au-

bigné. D'Aubigné, huguenot fanatique, soldat, théologien, poëte pamphlétaire, porte dans tout ce qu'il fait, dans tout ce qu'il écrit, une violence implacable. Il a des haines et des fureurs qui ont besoin de s'épancher et qui s'épanchent dans un langage à la fois sublime et trivial, bizarre, tourmenté, obscur, mais d'une verve incomparable et d'une sincérité, d'une crudité même dont rien n'approche. C'est le seul de nos poëtes qui puisse donner une idée de ce que furent chez les anciens Aristophane et Juvénal.

Le poëte didactique nous offrira des œuvres plus calmes : il semble même que l'enseignement ne puisse s'accommoder du langage figuré des fictions ingénieuses de la poésie. Ce qui fait sa valeur et son autorité, c'est la précision, l'exactitude. Cependant il peut arriver que celui qui enseigne soit échauffé, entraîné lui-même par le sujet, qu'il soit saisi d'une sorte d'enthousiasme, et qu'il essaye de le communiquer aux lecteurs. La vérité qu'il croit posséder, les avantages incomparables qu'elle doit procurer, tout l'anime, le soutient et le pousse en avant. Les grandes images, les pensées élevées, les exhortations pressantes, il trouve dans son sujet tout ce qui doit plaire et persuader. Tels furent Lucrèce et Virgile, l'un lorsqu'il convia tous ses contemporains à l'adoption de la doctrine d'Épicure, la seule selon lui qui pût assurer aux hommes la possession de la vérité et la paix de l'âme; l'autre, lorsqu'il célébra les travaux et la douce tranquillité de la vie des champs. Mais à part ces deux chefs-d'œuvre de la littérature latine, la poésie didactique, qui devint plus tard purement et fadement descriptive, ne nous a guère transmis que quelques œuvres estimables, sagement et purement écrites et versifiées, comme l'*Art poétique* de Boileau. Elle dégénéra avec l'abbé Delille et son école dans un jargon de convention, dans un amas de périphrases prétentieuses et froides, qui ne sont pas de la poésie et ne sont plus de la prose. C'est une langue à part.

Les destinées de la poésie pastorale furent à peu près les mêmes. Seulement, si elle eut des représentants remarquables dans Théocrite et dans Virgile, elle devint de bonne heure un genre tout à fait factice. Y a-t-il dans les peuples modernes des bergers poëtes et musiciens? Y a-t-il des combats de chant? Y a-t-il même des bergères qui ressemblent de près ou de loin aux Amaryllis, aux Galathée d'autrefois? Quel effort d'imagination ne faut-il pas pour arracher aux misères de la condition présente le berger, ce paria de la vie des champs, le dernier, le plus humble de ceux qui vivent attachés au travail de la terre, pour le transporter dans ces douces régions, dans ces belles vallées, à l'ombre des grands hêtres, nonchalamment étendu, jouant sur son chalumeau les refrains rustiques, visité par les dieux et les naïades! Aussi que de fausses couleurs dans cette poésie! Qu'elle est froide et irritante avec ses grâces maniérées! Les houlettes enrubannées, les moutons attachés avec des faveurs bleues, les minauderies coquettes des bergères Pompadour, tout cela a pu charmer, il y a cent ans, la société oisive et qui voulait du nouveau; de nos jours, tout cela n'inspire plus que l'ennui le plus profond.

Tel n'est pas l'apologue, grâce à notre la Fontaine; c'est lui qui terminera la série de ces études. Il intitulait modestement son travail : *Fables choisies mises en vers par Jean de la Fontaine;* et il reportait à Ésope, à Phèdre, aux sages Locman et Pilpay, l'honneur de l'invention. Chose plus remarquable, la plupart de ses contemporains le prenaient au mot! Les beaux esprits l'appelaient *le bonhomme.* Or, ce bonhomme est tout simplement le créateur d'un genre nouveau dans notre littérature, dans toutes les littératures. Ce bonhomme découvrit deux choses dont on ne se doutait guère de son temps : la nature extérieure et la bête. — La nature, c'étaient les belles allées de Versailles dessinées par Lenôtre; la bête c'était une machine. La Fontaine trouva le théâtre, les acteurs et créa le drame. Ses fables ne sont pas autre chose. Admirable puissance d'une conception vraie! Que d'imitateurs ont essayé de suivre ses traces! Pas un d'eux qui ne pâlisse auprès du modèle. C'est le grand poëte, le seul peut-être de tout le XVIIe siècle.

PAUL ALBERT.

FACULTÉ DES LETTRES DE PARIS.

HISTOIRE DE LA PHILOSOPHIE.

COURS DE M. PAUL JANET
de l'Institut).

Preuves de l'existence de Dieu d'après Descartes (1).

VII

RÉSUMÉ DU COURS.

En tout argument la conclusion doit être contenue dans les prémisses; c'est la règle générale des syllogismes, qu'on peut encore exprimer ainsi : Toute conclusion doit être du même genre que les prémisses. Si donc, dans l'argument ontologique, nous partons d'une perfection pensée, nous ne pouvons aboutir aussi qu'à une existence pensée. Si vous voulez conclure une existence réelle et actuelle, vous êtes obligé de partir d'une perfection actuelle. Mais en partir dans la preuve ontologique, ce serait justement affirmer ce qui est en question, et le raisonnement dès lors deviendrait inutile. Nous sommes donc réduits à cette alternative : Ou, en posant le parfait, nous en affirmons l'existence, et alors l'argument n'est plus qu'une pure pétition de principe; ou nous partons du parfait comme d'une simple con-

(1) Voyez les numéros 32, 35, 42, 48 et 49, pages 506, 559, 673, 707 et 781.

ception, et nous n'aboutissons qu'à une existence conçue. Nous considérons donc l'argument *à priori* comme le plus grand effort peut-être que la raison humaine ait fait pour démontrer l'existence de Dieu; mais c'est un tour de force métaphysique et non pas une démonstration.

Il n'en est pas de même de la seconde preuve cartésienne, qui est la réciproque de la preuve *à priori*. Elle conclut, en effet, non de la perfection à l'existence, mais de l'existence à la perfection.

Étant donné un être qui existe par soi et ne doit l'existence à aucun autre, il doit être parfait. En pressant cet argument, nous y retrouvons aussi l'argument *à priori*, mais avec une véritable valeur objective qu'il n'avait pas sous sa forme précédente.

Le point de départ de l'argument est que quelque chose existe par soi. C'est une prémisse qu'il faut considérer comme accordée. Mais l'est-elle en effet? Oui. Toutes les écoles philosophiques l'accordent, à l'exception du scepticisme absolu. Pourtant Descartes lui-même soulève ici une difficulté et se demande si ce postulat ne peut être contredit. L'expérience m'apprend que les êtres que je vois sont contingents. Je sais fort bien moi-même que j'ai commencé d'être. Ceux à qui je dois l'existence l'ont reçue d'autrui. Je puis ainsi remonter sans fin la chaîne des êtres en allant de chaque effet à sa cause sans qu'il soit nécessaire de m'arrêter. Suivant Descartes, ce progrès à l'infini ne choque pas la raison; elle s'y perd, il est vrai; mais cela ne prouve que sa faiblesse et non l'absurdité du progrès à l'infini.

Aussi a-t-il supposé, pour écarter cette difficulté, que la conservation des êtres contingents n'est autre chose qu'une création continuée; qu'il faut expliquer, par conséquent, non comment le monde est né, mais comment il subsiste actuellement, et trouver de son existence une cause actuelle.

Nous avons combattu cette théorie de Descartes et ne recommencerons pas. Montrons seulement qu'elle n'est pas nécessaire pour établir qu'il y a quelque chose par soi.

On pourrait l'établir même en admettant le progrès à l'infini. Car alors, si les êtres particuliers sont contingents, du moins leur série infinie n'a ni commencement ni fin, c'est-à-dire existe par soi. L'infini d'existence est seulement transporté du créateur à la création. Ainsi, du moment qu'on admet une série infinie, elle a en soi sa raison d'existence : elle est éternelle et nécessaire.

Repousserez-vous le progrès à l'infini? Et supposerez-vous que la série des êtres a commencé à un certain moment avant lequel il n'existait rien? Si vous pouvez le concevoir, encore faudra-t-il reconnaître qu'un monde qui sort du néant par soi possède une puissance infinie d'exister, puisqu'il naît dans l'absence absolue de toute cause extérieure.

Nous sommes donc autorisés à admettre comme postulat accepté de tous, si ce n'est des sceptiques absolus, cette proposition qu'il existe quelque chose par soi. Elle ne saurait être mise en doute.

Poursuivons le raisonnement. Tout ce qui existe existe d'une manière déterminée. Un être n'a pas seulement sa substance, il a aussi des attributs et des modes, c'est-à-dire une certaine manière d'être. Ainsi, supposons que l'être par soi ne soit autre chose que la matière, ou, si l'on veut, les atomes dont Épicure et Démocrite veulent qu'elle soit composée : la matière ou les atomes devront avoir une certaine forme, ronde ou carrée, ou longue, ou plate, ou renflée, etc. Toute existence suppose donc une manière déterminée d'exister, ou une certaine détermination.

Analysons maintenant l'idée de perfection et nous verrons qu'elle convient à l'être par soi, c'est-à-dire que l'être par soi est parfait.

L'idée de la perfection est l'idée de la plus haute détermination possible. Spinosa pourtant n'est pas de cet avis, car il pose en principe que toute détermination est une limitation, une négation. Selon lui, l'être absolu ne peut être déterminé ; autrement il serait limité et cesserait d'être absolu. Mais sa proposition n'est vraie que des déterminations finies. Toutes celles que nous connaissons limitent l'être, puisqu'en lui assignant certains caractères elles montrent que d'autres lui manquent. Mais d'un autre côté, nous voyons au contraire que toute détermination est une affirmation, puisqu'elle ajoute un caractère à l'être. L'être qui les réunirait tous, c'est-à-dire l'être infini, serait donc la réunion de toutes les déterminations, qui chez lui se compléteraient au lieu de se limiter.

Dans le monde des êtres contingents, en quoi consiste la supériorité d'un être sur un autre? Précisément en ce qu'il a plus de déterminations que cet autre. Ainsi l'être vivant nous paraît supérieur à l'être qui ne possède point la vie, parce que, outre les caractères de la matière inorganique, qui leur sont communs à tous deux, il possède de plus ceux qui constituent la vie. Individualité, unité, fonctions diverses, accroissement, voilà des déterminations qu'il a de plus que l'autre et qui ajoutent à son être. La sensibilité, la locomotion volontaire, d'autres propriétés encore, font de l'animal un être supérieur à la plante. Des déterminations nouvelles font la supériorité de l'homme, et, dans l'espèce humaine, celle de certaines races et de certains hommes. A mesure donc que les êtres se déterminent davantage, ils augmentent en valeur et en être, et loin que les déterminations soient des négations, c'est à leur nombre qu'on mesure la valeur relative des choses. La perfection sera donc la détermination la plus haute possible, ou plutôt la détermination absolue.

Il reste à prouver que l'être existant par soi est parfait, c'est-à-dire, comme nous venons de le montrer, possède la détermination absolue. Nous savons déjà qu'il n'existe qu'à la condition d'être déterminé. Sans une forme quelconque, il n'existerait pas. Tout concret est

déterminé. Quelle sera donc le genre de détermination propre à l'être éternel et nécessaire ? Sa détermination doit être une des trois suivantes : soit la moindre possible, soit la plus grande possible, soit à un degré quelconque entre la plus grande et la moindre.

Or, la détermination de l'être par soi ne peut être intermédiaire entre les deux extrêmes. En effet, supposons toutes les déterminations possibles comme une série infinie ; pourquoi, dans cette série, supposer qu'entre les termes extrêmes l'être par soi aura telle détermination plutôt que telle autre ? Par exemple, admettons quatre grandes formes de l'existence qui sont le mouvement, la vie, la sensibilité, l'intelligence : par quelle raison l'être par soi aurait-il l'un de ces degrés d'existence et non l'autre ? Si nous le supposons purement matériel, pourquoi prendra-t-il une forme plutôt qu'une autre ? Nous n'en voyons aucune raison, puisqu'en dehors de lui il n'y a rien qui puisse lui imposer ou lui faire prendre une détermination quelconque.

Peut-être dira-t-on que nous ne connaissons pas l'essence de l'être par soi et que sa manière d'être est sans doute la conséquence de son essence, qui nous est inconnue. Il peut, par sa nature, avoir tel attribut plutôt que tel autre. Mais en parlant ainsi, on fait une hypothèse qui attribue déjà à l'être un certain degré de détermination. Que serait en effet cette essence entraînant certaines propriétés, sinon la détermination même que l'on cherche à expliquer ? Or, rien n'existant ni avant cet être ni en dehors de lui, il n'y a rien qui puisse déterminer son essence à un degré plutôt qu'à un autre, et nous pouvons toujours dire qu'il n'occupe pas dans la série un degré intermédiaire.

Sa détermination sera-t-elle donc la moindre possible ? Mais, quelle que soit celle à laquelle je m'arrête, je puis toujours en concevoir une moindre encore, à moins que je ne descende immédiatement au point de départ de la série, c'est-à-dire à l'indétermination absolue. C'est en effet le parti que certains philosophes ont adopté. Mais l'indétermination absolue, si elle n'est pas l'anéantissement même de l'être, que nous ne concevons existant que sous une certaine forme, est au moins le pur hasard, l'absence complète de toute loi comme de toute tendance ; elle ne peut rien expliquer ni causer aucune forme particulière dans l'être. En effet, si elle admettait déjà une certaine direction dans le développement de l'être, cette tendance, quelque faible qu'elle fût, constituerait déjà une certaine forme et ne serait pas la moindre détermination possible.

Le degré auquel nous sommes forcés d'arriver est donc le plus haut. Mais on peut faire encore le même raisonnement que pour le moindre, et dire qu'au-dessus de celui que nous concevrons il sera toujours possible d'en concevoir un plus élevé encore, à moins que nous ne disions que l'être par soi possède l'absolu de la détermination. C'est en effet la seule conclusion à laquelle on puisse s'arrêter : donc l'être par soi est déterminé ; sa détermination n'est ni la moindre, ni la plus haute, ni entre les deux ; elle n'admet ni degré ni relation ; elle est la détermination absolue ou la perfection, et l'être par soi, qui ne doit sa forme à nul autre, est la raison de toutes les formes ou déterminations des autres.

Il reste une objection à résoudre. Cet être, qui n'a ni la moindre, ni la plus haute détermination, ni une forme intermédiaire, ne peut-il être la totalité des formes ? Examinons cette difficulté.

Il y a deux manières d'être le tout. Ou bien on peut concevoir une totalité numérique qui n'est que la somme infinie de tous les êtres et de tous les phénomènes possibles. L'être par soi serait en ce cas la réunion de tous les êtres.

Ou bien cette totalité n'est pas une somme ni une quantité, mais la concentration de toutes les essences dans une forme unique et absolue qui les contient toutes. De cette façon, nous pouvons admettre que l'être par soi est la totalité des déterminations ; car il contient la raison de toutes, il concentre absolument en lui toutes les perfections. C'est un absolu qualitatif et non quantitatif, dans l'éternité, non dans l'espace et dans le temps, non pas divisible et multiple, mais ramassé en soi dans une unité absolue.

Si nous admettions que l'être parfait fût la totalité des formes dans le premier sens, sa perfection n'aurait rien de réel. Dieu, suivant l'expression des stoïciens, courrait à travers le monde, cherchant la perfection sans l'atteindre ; car il ne l'atteindrait qu'après avoir épuisé l'infinie variété des formes, inépuisable par cela même qu'elle est infinie. Dieu, ou l'être par soi, se présenterait à nous sous la forme des êtres contingents, et sa forme la plus élevée ne serait encore que la vie, qui n'est qu'une succession indéfinie de morts ; il serait dans un état de transformation, d'instabilité perpétuelle, aspirant éternellement à une perfection inaccessible. Or, cet effort, ce travail sans fin, ne peuvent correspondre à l'idée que nous avons donnée de la perfection, car ils ne constituent certainement pas l'absolu de la détermination.

On peut démontrer d'une autre manière la perfection de l'être par soi, en disant que l'être absolu doit être absolu en tout, dans son existence, dans ses attributs, dans ses modes ; autrement il ne serait pas absolu. Or, l'absolu des attributs et des modes ou formes des attributs est-ce que nous avons appelé perfection.

On peut aussi renverser les termes de la proposition et revenir de cette preuve à la preuve ontologique en disant que la perfection, non-seulement implique l'existence, mais encore la suppose comme cause.

D'après Descartes, dire qu'un être existe par soi revient à dire qu'il a une puissance infinie d'exister. Or, cette puissance infinie ne peut se trouver que dans le plus grand être possible, et le plus grand être possible ne peut être conçu que sous la forme de l'absolu.

Bossuet et Spinosa avaient donc raison en disant que

la perfection, loin d'être un obstacle à l'être, est une raison d'être, que plus un être a d'attributs plus il a de raisons d'exister, et que par conséquent l'être infini a plus de raison d'exister que tous les êtres finis. Descartes ne se trompait pas quand il voyait dans la perfection une cause et une preuve d'existence. Son erreur, c'est qu'il ne donnait pas à son argument une base solide, et que, ne sachant pas encore s'il existait en réalité quelque chose, il ne pouvait conclure de la perfection pensée à l'existence actuelle. Mais on peut reprendre son raisonnement quand on a établi, comme nous l'avons fait, que l'être par soi existe réellement, et l'on peut dire que cette existence actuelle n'a d'autre cause que l'existence par soi.

Nous nous sommes demandé tout à l'heure si l'être absolu n'était pas le total des êtres finis, et nous avons reconnu qu'il ne pouvait l'être. Il y a, il est vrai, quelque difficulté à concevoir un être qui contient tous les autres sans en être la somme; cependant une comparaison peut nous aider à le concevoir. Ainsi, la pensée est la concentration de la réalité des choses sans être la somme des choses. L'homme contient le monde dans sa pensée. Il peut embrasser dans son intelligence l'ordre de l'univers, les lois qui le régissent, les êtres qui le composent, sans être la somme des objets qu'il embrasse. La pensée, dit Aristote, est la forme des choses sans leur matière. Dieu peut donc contenir le monde sans être le monde même. Supposons une pensée absolue à laquelle est présent l'univers tout entier avec tous ses êtres, tous ses phénomènes, toutes ses lois; Dieu sera cette pensée. Il n'y a donc rien de contraire à la raison humaine dans la conception d'un être qui contient tout sans être tout, qui est la raison des choses, non les choses mêmes, qui est cause de la matière et de l'esprit sans être la matière ni l'esprit fini que nous connaissons.

Si d'ailleurs nous trouvons de la difficulté à concevoir cette perfection divine, il ne s'agit pas tant de la déterminer que d'affirmer son existence. Quand sa forme et ses attributs nous échapperaient, nous pouvons cependant concevoir qu'il y a une perfection dont le contenu nous est peut-être inconnu et qui cependant ne peut être niée. L'esprit humain, en essayant de s'en faire une idée, n'en trouve point qui lui semble approcher autant de la réalité que celle de la pensée pensant l'absolu. Ayons donc cette idée de l'être absolu; mais affirmons en tout cas que son essence est une perfection en acte et non en puissance.

Voilà ce que nous avions à dire de la seconde preuve de Descartes. Nous avons reconnu que de l'existence des êtres contingents on peut conclure à celle de l'être nécessaire, et que cet être est parfait ou absolu.

Nous ne dirons que quelques mots de la première preuve, qui démontre que sans l'existence de l'être parfait je n'aurais pas l'idée de cet être. Que cet être parfait soit considéré comme sujet ou comme objet de la pensée, qu'il soit en moi ou hors de moi, que ma pensée pense Dieu ou que Dieu lui-même se pense dans mon intelligence, la conclusion est la même. Dans l'un et dans l'autre cas, il faut admettre un absolu réel. Si nous supposons en effet que le parfait n'existe nulle part, comment donc, dans ce monde imparfait, un être imparfait pourrait-il le concevoir? Il lui faudrait tirer cette idée du néant; ce serait une véritable création, car le monde ne peut nous donner que l'idée d'une accumulation de perfections, non celle de la perfection absolue.

Telles sont les deux premières preuves de Descartes; si elles sont bien entendues, elles contiennent implicitement la troisième et la justifient.

Rédigé, avec l'approbation de M. P. Janet, par L. T.

FIN DU COURS.

Les cours organisés par l'Association secondaire des jeunes filles (rive droite), s'ouvriront : le mardi 1er décembre, à une heure, dans les mairies du 1er arrondissement, place St-Germain-l'Auxerrois; du IIIe arrondissement, square du Temple; le mercredi 2 décembre dans les mairies du XIe arrondissement, place du Prince-Eugène, du VIIIe arrondissement (Batignolles), salle de dessin, 7, rue Bridaine, et du XVIe arrondissement (Passy), salle de la Justice de Paix.

Hôtel de Ville de Genève.

COURS PUBLICS (1868-1869).

M. JULES BARNI.

Les publicistes hommes d'État, précurseurs ou coopérateurs de la Révolution.

I. Introduction; Turgot. — II. Turgot (suite et fin). — III et IV. Malesherbes. — V et VI. Necker. — VII et VIII. Mirabeau. — IX. Condorcet. — X. Condorcet (suite et fin). — Conclusions sur les caractères et le rôle de la philosophie du XVIIIe siècle et de la Révolution.

Conférences du boulevard des Capucines, 39

(à huit heures et demie).

Lundi 30 novembre. — M. FRANCISQUE SARCEY : *L'acteur.*
Mardi 1er décembre. — M. F. COIGNET : *Le pain à bon marché.*
Mercredi 2 décembre. — M. E. DESCHANEL : *Conférences littéraires de Napoléon à Ste-Hélène : La Comédie*
Jeudi 3 décembre. — Madame ERNST : *Alfred de Musset.*
Vendredi 4 décembre. — M. JULES LABBÉ : *Cervantès : Don Quichotte.*
Samedi 5 décembre. — M. CAMILLE FLAMMARION : *Le Soleil. Taches solaires vues à la lumière électrique.*

AVIS.

Les abonnés dont l'époque de renouvellement échoit à la fin de novembre, et qui désirent à cette occasion changer les conditions de leur souscription et profiter des avantages que leur présente, soit l'abonnement d'un an, s'ils ne sont abonnés qu'au semestre, soit la souscription aux deux *Revues des cours littéraires* et *scientifiques*, sont priés d'avertir immédiatement M. Germer Baillière, en lui envoyant un mandat sur la poste ou des timbres-poste.

Les abonnés qui, d'ici le 5 décembre, n'auront fait parvenir aucun avis au bureau de la *Revue*, seront considérés comme désirant continuer leur abonnement dans les mêmes conditions. En conséquence, ils recevront, par l'entremise des porteurs, soit à Paris, soit dans les départements, une quittance analogue à celle qui leur a été déjà remise lors de leur première souscription.

Le propriétaire-gérant : GERMER BAILLIÈRE.

PARIS. — IMPRIMERIE DE E. MARTINET, RUE MIGNON, 2.

TABLE DES ÉTABLISSEMENTS PUBLICS

PARIS.

Institut.

MM. Hauréau, Léonce de Lavergne, Emile Levasseur.

Collége de France.

Baudrillart, Philarète Chasles, Chodzko, Ad. Franck, Laboulaye, Ch. Levêque, Alfred Maury.

Sorbonne.

Caro, Egger, Gaudar, Himly, Saint Marc Girardin, Paul Janet, Saint-René Taillandier.

Bibliothèque impériale.

Beulé, Léon Feer.

École des Beaux-Arts.

H. Taine.

Soirées littéraires de la Sorbonne.

Crouslé, Jules Duval, Gidel, Maze, Talbot, Zeller.

Enseignement secondaire des jeunes filles à la Sorbonne.

Paul Albert.

Conférences du boulevard des Capucines.

Émile Deschanel, Philarète Chasles, Léon Say, L. Simonin.

Association polytechnique.

Horn.

Société de géographie.

Beaumier, Jules Garnier.

Académie de médecine.

Dubois (d'Amiens).

Réunions publiques.

Jules Simon.

Concours de l'Académie française

(Prix d'éloquence).

Ch. Gidel.

DÉPARTEMENTS.

Bibliothèque populaire de Versailles.

MM. Paul Janet.

AGEN. — **Soirées littéraires**

De Trévenret.

AIX. — **Faculté des lettres.**

H. Reynald.

CAEN. — **Faculté des lettres.**

Bachmer.

COLMAR. — **Soirées littéraires.**

Alfred Rambaud.

EPINAL. — **Soirées littéraires.**

Conus.

DIJON — **Faculté des lettres.**

Beulew.

DOUAI. — **Faculté des lettres.**

Hillebrand.

POITIERS. — **Faculté des lettres.**

Grucker.

ÉTRANGER.

ANGLETERRE.

Conférences publiques.

Thackeray.

Institution royale de Londres.

Samuel Baker, Em. Deutsch, M. W. Mayow.

HOLLANDE.

Université d'Utrecht.

Schroeder van der Kolk.

ALLEMAGNE.

Conférences publiques de Berlin.

Twesten, Woltmann.

Université de Heidelberg.

Helmholtz.

SUISSE

Académie de Genève.

Jules Barni.

VARIÉTÉS.

MM. J. Armingaud, Ravaisson, Silvestre de Sacy, Thackeray.

ARTICLES DES RÉDACTEURS.

MM. Emile Beaussire, H. Dietz, H. Gaudoz, Louis Koch, Louis Leger, Lenient, H. Reynald, Eu. Yung.

TABLE DES AUTEURS

P. Albert. La prose, 810; la poésie, 826.
J. Armingaud. La reconnaissance des peuples sauvés, épisode de l'histoire de Venise et du Bas-Empire, 788.
Samuel Baker. L'Abyssinie, 641.
Jules Barni. Les femmes dans l'État, 196.
Baudrillart. L'esprit de privilége sous la Restauration; le droit d'aînesse et la grande propriété, 362, 400.
Beaumier. De Mogador à Maroc et de Maroc à Saffy, 762.
Beaussire. Le spiritualisme libéral, 242. — L'*Éducation*, ouvrage de M. Chauvet, 246. — La liberté philosophique, 378. — *Pétrarque*, ouvrage de M. Mézières, 391. — Le spiritualisme chez les Grecs, d'après M. Chassang, 503.
Benloew. Historiens anciens et modernes, 46. — De la loi de réaction dans l'histoire et les lettres, 484.
Beulé. Les successeurs d'Auguste, Tibère, Caligula, 138, 154, 178, 202, 224, 235, 265, 334.
Büchner. La littérature aux États-Unis, 406.
Caro. La morale indépendante, 58, 122, 146, 160.
Philarète Chasles. Développement de la critique et du droit de libre examen dans l'Europe contemporaine, 298. — A propos des préfaces de M. Al. Dumas fils, 501.
Chodzko. Le drame moderne en Russie, 746.
Conus. L'homme et l'argent dans la comédie et dans l'histoire, 682.
Crouslé. La satire dans les fables de la Fontaine, 127.
Deschanel. Discours d'ouverture des conférences du boulevard des Capucines, 186.
Deutsch. Le Talmud, 794.
Dietz. Un humoriste allemand, 71. — Un mot sur l'enseignement supérieur, 599. — Le roman populaire dans l'Allemagne contemporaine, 777.
Dubois (d'Amiens). Recherches historiques et médicales sur la mort de César, 650.
Jules Duval. Le premier âge des colonies françaises, 410.
Egger. La poésie didactique chez les alexandrins, vers inédits d'André Chénier, 6. — Influence du génie grec sur le génie français, 188. — Les études grecques en France aux xviie et xviiie siècles, 538. — La comédie en France avant et pendant la renaissance de l'hellénisme, 714.
Léon Feer. Les voyageurs au Tibet, 209.
Franck. Idées politiques et religieuses de Benjamin Constant, 170, 434, 442.
Gaidoz. Les chants de l'Irlande rebelle, 117. — Un lycée de filles en Amérique, 166. — Congrès littéraires du pays de Galles, 728. — La première pierre de la nouvelle université de Glasgow, 791.
Gandar. La jeunesse de Diderot et de Rousseau, 218.
Jules Garnier. La Nouvelle-Calédonie, 462.
Gidel. Avocats, procureurs, hommes de robe au xviie siècle, 60. — Jean-Jacques Rousseau, 634, 654.
Saint-Marc Girardin. Voltaire, 394. — La *Henriade*, 426. — *Zaïre*, 474. — Politique de Voltaire, 554. — Ses idées, 698.
Grucker. La littérature allemande au xviiie siècle; influence française, rôle de Lessing, 445.
Hauréau. Un avertissement au lecteur, épisode de l'histoire de la censure au xviiie siècle, 602.
Helmholtz. Histoire de la musique, 467.
Hillebrand. Laurent de Médicis, la politique dans le théâtre italien du xve siècle, 370, 419.
Himly. L'Afrique ancienne et moderne, 81.
Horn. Le luxe, 32.
P. Janet. De l'union des classes, 42. — La philosophie allemande en France depuis 1815, 2. — *Libre philosophie*, ouvrage de M. Bersot, 373. — L'âme des bêtes, 479. — Preuves de l'existence de Dieu d'après Descartes, 506, 559, 673, 767, 781, 830.
Louis Koch. Mittermaier et l'Université de Heidelberg, 51. — La vérité sur l'instruction primaire en Prusse, 532.
Laboulaye. Le parlement à la veille de 1789, 22. — Les approches de la Révolution : La liberté de conscience en 1787, 490; la liberté individuelle, 512; le déficit et les emprunts, 544; arrestation de d'Esprémesnil, 547; effervescence générale, 575; questions relatives aux états généraux, 719; attitude des princes et du roi, 735; les pamphlets, 771; Mirabeau, 796.
Léonce de Lavergne. Le marquis de Mirabeau, 74.
Louis Leger. Une académie chez les Croates, 12. — L'enseignement du russe, 116. — Le mouvement intellectuel en Serbie, 327. — Le pluriel, le singulier et le panslavisme, 438. — Voyez Chodzko.
Lenient. Une visite à Port-Royal avec M. Sainte-Beuve, 451.
Emile Levasseur. Le marquis d'Argenson, 618.
Ch. Lévêque. Le mysticisme dans l'Orient ancien et moderne, 18.
Alfred Maury. L'Allemagne depuis le traité de Westphalie jusqu'à nos jours : Caractère de la civilisation allemande, 106; premiers progrès de la Prusse, 110; mouvements religieux favorables à l'unité, 193; premiers indices d'une littérature nationale, 259; premiers agrandissements de la Prusse, 261; la Prusse sous Frédéric II, 303; premiers efforts d'un retour à l'unité, 430. — La France au xviiie siècle : État religieux, mouvement philosophique, 522; progrès des sciences, 593; l'art et l'industrie, 623; le travail et la propriété, 691; l'opinion publique, 752; du caractère français, 784.
M. W. Mayow. Hamlet, 458.
Maze. Le procès de Fouquet, 314.
Alfred Raimbaud. Louis XV et la diplomatie secrète, 666.
Ravaisson. Matérialisme, idéalisme, spiritualisme, 330.
Reynald. Les correspondants de Voltaire; Bolingbroke, 497. — Une lettre inédite de Voltaire, 728.
S. de Sacy. De l'état actuel de la littérature française, 90.
Léon Say. Les alliés à Paris en 1814 et 1815, 250, 271.
Schroeder van der Kolk. L'existence indépendante de l'âme prouvée par les différents états de l'homme aux divers âges de sa vie, 92, 112.
Jules Simon. Influence morale du logement sur l'ouvrier, 778.
Simonin. Conférences et conférenciers, 356.
Saint-René Taillandier. La chaire d'éloquence française à la Sorbonne, 383.
Taine. La peinture dans les Pays-Bas, 283.
Talbot. Rieurs mélancoliques; Villon, Scarron, Molière, 97.
Terrier. *Genève et les rives du Léman*, ouvrage de M. Rodolphe Rey, 711.
Thackeray. Les quatre George, 563, 570, 606, 626. — Les funérailles de Napoléon Ier, 740, 756.
Tissandier. Les théories morales dans l'antiquité, 704. — Le stoïcisme, 731.
Ed. Tournier. Publications philologiques, 662.
De Tréverret. Les contes de fées, 586.
Twesten. Machiavel, 516.
Eug. Véron. Le *vandalisme révolutionnaire*, ouvrage de M. Despois, 310. — *Histoire gouvernementale de l'Angleterre*, ouvrage de sir Cornewall Lewis, 470. — *Le droit public à Athènes*, ouvrage de M. G. Perrot, 694.
Woltmann. La peinture en Allemagne au temps de la réforme, 814.
Eug. Yung. Élection de M. Vacherot à l'Académie des sciences morales, 233. — Le cardinal Matthieu et la *Revue des cours*, 729.
Zeller. François Ier et Marguerite de Navarre, 346.

Bibliographie, 14, 72, 88, 120, 135, 152, 200, 248, 296, 312, 344, 376, 424, 439, 455, 536, 552, 667, 584, 600, 615, 712, 744, 776, 823, 842. — Voyez aussi le *Premier-Paris littéraire* en tête de chaque numéro.
Bulletin des cours, 14, 40, 55, 88, 104, 136, 200, 248, 264, 296, 328, 344, 376, 424, 456, 632, 728, 792.
Nécrologie. A. Perdonnet, 39; Éd. de Suckau, 40; E. Gandar, 216; Ortloff, 792.

TABLE ANALYTIQUE DES MATIÈRES

A

Abyssinie, description de l' —, par sir Samuel Baker, 641. — origines de la population de l' —, 645-648. Voy. Théodoros.
Académie française, lamentations de M. Droz, sur le sort de l' —, ayant à élire des Berryer, des Victor Hugo, etc., 761.
Accord parfait l' —, pamphlet, Cologne, 1753, en faveur de la tolérance. — réponse administrative, 492.
Afrique ancienne et moderne, 81-88.
Agnès Sorel, 393.
Agrippa d'Aubigné, résumé de quelques passages des Tragiques d' —, 475.
Alexandre Dumas caractérisé par M. Sarcey, 201.
Alexandre Dumas fils; ses préfaces, par M. Philarète Chasles, 501. — théâtre et préfaces, 505.
Alexandrie, importance de cette fondation d'Alexandre; ce qu'elle est encore aujourd'hui, 82-84.
Alexandrins. Voy. Poesie.
Allemagne, caractères de la civilisation en —, 106-110. — mouvements religieux et politiques, 193-196, 430-434. — commencements de sa littérature 259-261. — la littérature en — au xviiie siècle; influence de la littérature française, 445-451. — histoire de la chanson populaire en —, 393. — le roman populaire dans l' — contemporaine, 677-679. — philosophie de l' —. Voy. Philosophie, Epopée, Joseph II.
Alliés, ce qu'a coûté le séjour des — à Paris en 1814, 250-259. — en 1815, 271-280.
Ame, problèmes de l' —, par M. Laugel, 121. — de l' — des bêtes, 479-484. Voy. Spiritualite.
Ammonium d'Alexandre, visite à l' —, par M. James Hamilton, 665.
Ampère (J. J.), étude de M. Sainte-Beuve sur —, 649.
Andersen, conteur scandinave, 17.
Angleterre, civilisation de l' — au xviiie siècle, 106. — son histoire gouvernementale, 470-472. Voy. George.
Ango (Jean), de Dieppe, célèbre armateur du xvie siècle, 414.
Antiquité classique, suite d'études sur l' —, dans le recueil des rapports sur l'état des lettres et les progrès des sciences en France, 441. — histoire des théories morales de l'antiquité, 704-711.
Antonio d'Andrada (le P.), son voyage au Tibet, 210.
Antraigues, pamphlet républicain du comte d' — en 1788, 772.
Arabes anciens et modernes, 84.
Aratus, réimprimé sans cesse au xvie siècle; perd beaucoup à être comparé aux chefs-d'œuvre des grandes écoles classiques, 11.
Archives de la Bastille, renseignements sur le recueil des —, 249.
Archives de Venise, ce qu'on y trouve aujourd'hui, 761.
Argenson (le marquis d'), 618-622.
Argent, l' — dans la comédie, 682-691.
Argonautiques d'Apollonius, 6.
Aristote, morale d' —, 705.
Arnauld, la famille des — dépensant un héroïsme admirable dans de chétifs combats, 454.
Art. Voy. Peinture.
Art et industrie en France au xviiie siècle, 623-626.
Athènes, le droit public d' —, 694-696.
Auguste, la mort d' —, 138-146.
Avertissement au lecteur, histoire d'un —, par M. Hauréau, de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, 602.
Avocats au xviie siècle, 60-71.

B

Babysme, la plus récente des religions de la Perse, 21.
Barbares et moyen âge, par M. Littré, 88.
Barnave, sa brochure, l'esprit des édits enregistrés militairement, à Grenoble, le 10 mai 1788, 581.
Bautain (l'abbé), son journal d'un philosophe, ses idées et plans de méditation; la loi primitive de la religion, 378.
Beaumier (M. et madame) voyageant dans le Maroc, 762-766.
Benjamin Constant, livre de la Religion, Adolphe, Walstein, écrits politiques, 170-178. — partisan de la petite propriété, 365. — ses idées sur la religion, 434-438; 442-445.
Bible, influence de la lecture de la — sur le caractère allemand, 259. — sur l'art allemand, 818.
Biologie et sociologie, condition essentielle qui les sépare, 250.
Bohême, l'histoire de —, par M. Palacki, 761.
Bolinkbroke et Voltaire, 497-501.
Bonald (M. de) partisan théorique de la grande propriété, 363.
Bossuet, argument ontologique de — sur l'existence de Dieu, 783.
Botanique, rapide développement de la — au xviiie siècle, 595.
Bretons, inventeurs des poëmes du moyen âge, 138.
Brienne (le cardinal Loménie de) au milieu de l'effervescence générale de 1788. — ses promesses d'économie, 23-582. — juste sévérité du pape à son égard; dégrade du cardinalat; sa mort; jugement de l'histoire, 583-584.
Broglie (M. le duc de), adversaire du droit d'aînesse sous la Restauration, 404.
Brougham (lord), quelques détails sur —, 378.
Brunet, célèbre bibliophile; son manuel du libraire, 313.
Bruno, son procès devant les inquisiteurs de Venise, publié pour la première fois par M. Berti, 680.
Buckle, son histoire de la civilisation en Angleterre, diversement appréciée, 89.
Budget d'une famille d'ouvriers lyonnais en 1744, 625.
Bunsen (M. de), son ouvrage, Dieu dans l'histoire, 41.
Byzance, le dogmatisme de — immobile comme la tyrannie, 300.

C

Caligula, 334-344.
Camée, le plus grand qui existe au monde, le triomphe de Livie, 231.
Canada, le principal théâtre de la colonisation française dès Henri IV, 416.
Caprée, l'île de —, 265.
Capucins, les missionnaires — au Tibet, 211.
Cartier (Jacques), de Saint-Malo, marin du xvie siècle; ses voyages, 413.
César (Jules), recherches historiques et médicales sur les incidents du meurtre de —, 650-654. — caractères de ses Commentaires, 49.
Chabrol (M. de) en présence des alliés à Paris, 252-257; 271-280.
Champlain, fondateur de Québec; ses voyages, 416.
Chanson populaire en Allemagne, histoire de la —, 393.
Charles VII et Agnès Sorel, 393.
Chénier (André), l'Hermès d' —; origines antiques de ce poëme, 9-12.
Chichaoua est un joli endroit, 764.
Chine contemporaine, études sur la —, par M. Charles d'Irisson, 681.
Christianisme, origines du — par M. Havet, 330.
Chronique, valeur de la — contemporaine; quelques-uns de ses représentants, 425.
Classes, de l'union des —, 42-45.
Club des enrages, le —, 771.
Colbert, conduite de — dans le procès du surintendant Fouquet, 322-324. — son système colonial, 417.
Colonies françaises, premier âge des —, 410-419.
Comedie en France, origines de la —, 714-718.
Conférences du boulevard des Capucines, 186. — du XIe arrondissement, discours d'inauguration, par M. Ad. Franck, 456.
Congrès celtique international de Saint-Brieuc, mémoires du —, 570.
Contes de fées, origine des —, 586-593.
Corneille, le mot exact de Napoléon Ier sur —, 777.
Cours, réflexions sur l'état des — officiels, en décembre 1867, 1.
Cranach, peintre froid, 822.
Création continuée de Descartes, 508-512, 559-562. — la théorie de la — d'après M. Cousin, 770.
Critique, la liberté de la —, élément conservateur non destructeur, 298-302. — travaux de la — contemporaine, Bossuet,

Homère, Virgile, Horace, mieux connus, 17. — ce qu'est la —, 813.
Croates, une académie chez les —, 13-14.
Croiri, de la faculté de —, par M. Emmanuel Chauvet, 584.
Cyrille et Méthode, étude historique sur la conversion des Slaves au christianisme, 617.

D

Dante et ses nouveaux commentateurs, 409.
Deficit et emprunts en 1788, 544.
Démagogie en 1793 par M. Dauban, 57.
Denys le Périégète, vérificateur géographe, 9.
Descartes, solidité de son œuvre, 121. — son opinion de l'âme des bêtes, 480-484. — polémique au xviiie siècle sur la physique de —, 595. — ses preuves de l'existence de Dieu, 506-512, 559-565. — argument ontologique, 673-677. — causes finales, 767-771. — argument ontologique, 781-84. — résumé, 831.
Desideri (le P. Hippolyte), voyageur au Tibet, 211.
Diable, le — au café, opuscule inédit de Diderot, 569.
Dictionnaire d'un — de l'usage, par M. Sainte-Beuve, 217.
Didactiques, poèmes — alexandrins, 6-12.
Diderot, jeunesse de —, rapports avec J. J. Rousseau, 218-224.
Dieu, preuves de l'existence de —. Voy. Descartes.
Diodore (de Rhodes), grammairien, refusant à Tibère une leçon particulière, 183.
Diplomatie secrète, la — et Louis XV, 666-673.
Discours de rentrée des cours et tribunaux en novembre 1868, 777.
Drame religieux du moyen âge jusqu'à nos jours, 489. — le — moderne en Russie, 746-751.
Droit d'aînesse 362-370, 400-406. — de la guerre et de la paix, de Grotius, 425. — public et privé de la république athénienne, 694-696.
Duhamel du Monceau, travaux de — physique des arbres, 596.
Dupin (Philippe), plaidoyers de —, publiés par son fils, 458.
Durand (Nicolas), fondateur d'une colonie protestante, en 1555, au Brésil, 444.
Dürer, ses tableaux, ses idées, 819.

E

Éclipse du 23 février dans le Maroc, 765.
École pratique des hautes études, réflexions sur une —, 601.
Économie politique, notions fondamentales d'—, par M. E. Levasseur, 135.
Edit de Nantes, préambule de l'édit de Louis XIV révoquant l'—, 490.
Éducation française, supériorité de l' — sur l'anglaise, 697.
Égypte ancienne et moderne, 82-84. — progrès des études relatives à l' — et à l'Orient, 424.
Éloquence, genre littéraire, 812. — française, la chaire d' — à la Sorbonne, depuis M. Villemain jusqu'à nos jours, 383-390.
Épopées, caractères des poèmes l' —, 6.
Empire romain, son histoire n'est que l'histoire d'une série de personnalités, 182.
Encyclopédie, origine et premiers développements de l' —, 597.
Encyclopédistes, œuvre et influence des — au xviiie siècle, 528, 594-595.
Enseignement supérieur, réponse à quelques accusations contre l' —, 335, 825. — de la liberté de l' —, 473-714. — un mot sur l' —, 599-600. — réforme de l' —, 745.
Enseignement des filles; l'archevêque de Paris et l'évêque de Châlons sur l' — au conseil impérial de l'instruction publique, 55. — renseignements sur l' — 16, 40, 104.
Épistolaire, genre —, 813.
Épopée allemande au moyen âge, cours de M. Bossert, 344.
Ératosthène, historien, géographe, astronome, versificateur; son Hermès, son Erigone, 9.
Espagne, frappée de mort depuis qu'elle a répudié la science, 301.
Espréménil, arrestation du conseiller d' —, 547-552.
Esprit grec, du développement religieux et philosophique de l' —, par M. Havet, 602.
Etat de l'Europe, essais politiques sur l' — depuis 1814 jusqu'en 1867, par George Herbert, 442.
Etats généraux, questions relatives aux — à la veille de la Révolution, 719-726.
Etats-Unis, la littérature aux — 406.
Études grecques en France, au xviie et au xviiie siècle, 538-544. — association pour l'encouragement des — en France; ses vues pour l'enseignement du grec dans les lycées, 585.
Évangile mis en vers, excentricité féminine avec complicité d'éditeur, 297.
Exilés, juste appréciation de l'état d'esprit où demeurent les exilés, 282.

F

Favre (M. Jules), sa réception à l'Académie française, 335. — sur la loi pénale, 823.
Femmes, les — dans l'État, par M. Jules Barni, 196. — l'éducation des —, 246. Voy. Enseignement. — le droit des —, par M. Alfred Assollant, 312.
Figaro, les aïeux de — dans les vieilles histoires, 585.
Finlande, épopée nationale de la —, le Kalewala, 247,
Flandre, jugement de Michel-Ange sur la peinture en —, 293.
Fouquet, son procès, 314-327.
Foy, le général — en Sorbonne, à une leçon de M. Villemain, 384.
Français, du caractère —, 784-788.
France, de saint Louis, d'après la poésie nationale, 14. — la — au xviiie siècle; son état religieux, 522. — mouvement philosophique et influence morale, 525-529, 593-599, 623-626, 691-694. — l'opinion publique en — au xviiie siècle, 752-753, 785-788. Voy. Révolution, Alliés, Invasion, Lettres.
François Ier et Marguerite de Navarre, 346-356. — le premier de nos rois qui se soit préoccupé des envahissements des Portugais et des Espagnols, 413.
Frédéric Ier, de Prusse, 261-262. — Frédéric-Guillaume Ier, fils du précédent; leurs caractères différents, 263. — Frédéric II le Grand; la Prusse sous —; jeunesse, éducation, débuts de —, 303-310.
Froment, créateur de la plupart des services municipaux de Paris, 251.

G

Galilée, controverses récentes sur —, 505.
Galles, congrès littéraires du pays de —, 728.
Gandar, un mot sur la mort récente de M. —, 201. — article nécrologique, 216.
Gargantua, le mythe de — antérieur à Rabelais, 536.
Général de cavalerie, portrait du bon —, par M. Sainte-Beuve, 442.
Genève et les rives du Léman, 711-712.
Géographie, séance publique de la Société de — de Paris, 462-466. — bulletin, 473.
Géologie, des lumières que la — peut jeter sur quelques points de l'histoire ancienne des Athéniens, 135.
George, les quatre — d'Angleterre, étude sur la cour et la société anglaise, de 1714 à 1830, par Thackeray, 554. — George Ier, 565-567. — George II, 570-574. — George III, 606-615. — George IV, 622-632.
George Sand, un mot charmant de —, 537.
Germains, les —, étude sur les origines de la nation et de la littérature allemandes, par M. Diez, 727.
Gérusez, son enseignement à la Sorbonne, 388.
Gisors (comte de), fils du maréchal de Belle-Isle, livre sur le —, appréciation de M. Sainte-Beuve, 249.
Glasgow, la première pierre de la nouvelle université de —, 791.
Gottsched, tentative de — pour épurer la langue et constituer une littérature nationale en Allemagne, 447.
Gouvernement, qu'on s'occupe un peu moins du — des hommes et qu'on respecte un peu plus leur liberté, 775.
Grammaire comparée des langues classiques, par M. F. Baudry, 344.
Grammaire historique de la langue française, 152. — idée d'une —, 248.
Gratry (le P.), son discours de réception à l'Académie française, 281.
Grec, influence du génie — sur le génie français, 188-192. — histoire de l'art — avant Périclès, par M. Beulé, 713. — moderne, de la prononciation du — dans les études classiques, 441. Voy. Idéal.
Greuze, inauguration d'une statue à — à Tournus; son caractère, 777.
Guillaume Tell, caractère légendaire du récit traditionnel sur — 185.

H

Hamlet, la conception d' — supérieure à toute autre, 458-462.
Hégel, argument ontologique, de —, 784.
Heidelberg, université de —, 51.
Hérodote, caractère de son histoire —, 46.
Hillebrand (M.). Voy. Cours.
Histoire, manuel d' — ancienne de l'Orient jusqu'aux guerres médiques, 423. — de France populaire, Henri Martin, 152. — de la Révolution française, par le professeur Häusser, 57. — d'un paysan, par Erckman et Chatrian, 185. — comment on doit écrire l' —, 811.
Historiens anciens, grecs, 46. — latins, 48. — modernes, 50.
Holbein, ses idées, sa peinture, 820.

I

Idéal et le réalisme, quelques pages d'Eu-

gène Delacroix sur l' —, 458. — l' — dans la poesie des Grecs, 503.
Idealisme. Voy. Philosophie.
Imagination l' —, ses bienfaits, ses égarements, surtout dans le domaine du merveilleux, 727.
Industrie au xviiie siècle, en France, 691-694.
Inégalités, deux sortes d' — : de classes, individuelles, 42-44.
Ingres, son éloge par M. Beulé, 41.
Invasion, histoire de l' —, de 1814 dans la Haute-Marne, par M. F. Stecmackers, 552.
Irlandais, influence de l'émigration des — sur le caractère des colons anglo-saxons de l'Amérique, 119.
Irlande, les chants de l' — rebelle, 117-120. — Voyages et aventures en —, par M. Emmanuel Domenech, 296.
Italie, réforme de l'instruction publique en — 442. — publications récentes en —, 615, 679.

J

Jacquemont (Victor), célèbre voyageur, sa correspondance, 41.
Jeunes filles, lycee de — en Amérique, 166. Voy. Enseignement.
Jordan (Camille) et madame de Staël, nouveaux détails sur —, 217.
Joseph II, empereur d'Allemagne, réformes de —, 433.
Journal de captivité de M. Emile Andrioli, déporté de Pologne en Sibérie, 1863-1867, 665.
Journal des débats, comment fut fondé le —, 282.
Juilly, histoire de l'abbaye et du collége de —, 120.
Jussieu (Antoine de) et son frère Bernard, leurs travaux, 576.
Justice internationale, la réalité de la — démontrée par les progrès du droit public, 532.

K

Kalewala, épopée nationale de la Finlande, 247. — du rôle qu'y jouent les femmes, les héros et les dieux, 424.
Kant, son idée de l'existence, 782.
Kaunitz, ministre de Joseph II, 433.
Kéyam, chef et poëte de la secte persane des Soufys. — ses quatrains, 41.
Krick (l'abbé), son voyage au Tibet, 214.

L

Lafayette (madame de), poignante situation de —, 665.
La Fontaine, son contrat de mariage retrouvé, 618. — considéré comme satirique, 127-135.
Lamartine (M. de) apprécié par M. Louis Ulbach, 169.
Lar-Chemaa dans le Maroc, 766.
Laurent de Médicis, son caractère, son immense influence, 371. — ses poésies, 419-428.
Law, avantages de son système, 623.
Leclerc (Victor), notes et appréciations sur les travaux de —, 249.
Léman, rives du —, 711-712.
Lessing, mot de M. Victor Cherbuliez sur —, 185. — son rôle et son influence en Allemagne, 445-451.
Lettres, rapport sur le progrès des —, 336. — recueil de rapports sur le progrès des — et sciences en France, 424.
Lettres anglaises de Voltaire, politique des —, 702.
Lettres de cachet, éloquente protestation du parlement, en 1787, contre les —, 514.
Liberté, impossible à concilier avec le mysticisme, 19. — la — dans Plotin et dans Proclus, 19. — la — philosophique, 378-382. — la — de penser et la philosophie dans les universités italiennes, 376. — la — de conscience en 1787, 490-497. — la — individuelle en 1787, 512-516. — et lumière, 299.
Libre arbitre, idées de M. Littré sur le —, 681.
Lichtenberg, satirique allemand, 71-72.
Linné, accueil enthousiaste qu'il reçoit en France, 596.
Littérature française, de l'état actuel de la —, 90-92. — la loi de réaction en —, 484-488. — la — allemande au xviiie siècle ; influence de la — française, 445-451. — la — aux Etats-Unis, 406. — Voy. Prosa. Poésie.
Livie, règne de —, 224-232. — son influence sur Tibère. Voy. Tibère.
Londres, étude sur l'administration municipale de —, par M. Rodolphe Gneist, 473.
Louis XIV en face des protestants, 491. — Voy. Montespan. — agitations populaires sous —, 786.
Louis XV et la diplomatie secrète, 666-673.
Louis XVI, son édit de 1787 en faveur de la tolérance, 494. — son discours, en 1788, contre les écarts du parlement, 575.
Louise de Savoie, mère de François Ier et de Marguerite de Navarre ; soins qu'elle prend de l'éducation de ses enfants, 346.
Lucrèce, crainte de la mort et de la vie future dans —; estime du grand Frédéric pour —, 697.
Luther, son autorité en Allemagne ; histoire de sa réforme en lutte avec le clergé, 195 ; influence de — sur la peinture allemande, 819.
Luxe à notre époque, 32-38 ; — au temps de Sylla, 297.

M

Machiavel, l'esprit de —, 516.
Malherbe, cause beaucoup trop réaliste d'une belle inspiration de —, 762.
Malouet, le constituant —, par M. Sainte-Beuve, 553. — divers détails, 771.
Malthus, économiste anglais, texte de — contre la petite propriété, 368.
Marco Polo, voyageur vénitien ; sa description du Tibet, 209.
Marguerite de Navarre et François Ier, 346, 356.
Marot, de Mozadet, 762-764.
Marot (Clément), son double mérite, 569.
Marseillais, enthousiasme d'un échevin —, 106.
Matérialisme et science, livre de M. Caro, 121. — Voy. Philosophie.
Matière et mouvement, conférence sur — en Ecosse, par M. Tyndall, 78. — le mouvement, la plus haute des fonctions de l'organisme, 331. — l'idée seule d'un mouvement en général implique quelque autre chose que ce qu'il a de matériel et d'externe ; Descartes, Leibnitz, Aristote sur —, 332.
Méditations chrétiennes de M. Guizot, 458.
Mère, la — chez certains peuples de l'antiquité, 440.
Métaphysique simplifiée et agrandie par M. Charaux, 584.
Mirabeau, sa jeunesse, ses ouvrages, 74-80. — avant la révolution, 796-808.
Mittermaier, professeur de droit à l'université de Heidelberg, 51.
Moeurs judiciaires au xviiie siècle, 60-71.
Molière, 103-104. — singulière altération de — par un traducteur allemand, 250.
Montalembert (M. de), ses arguments, sous la restauration, en 1826, en faveur du droit d'ainesse, 404. — de M. — d'aujourd'hui, très-beau passage sur la liberté de la critique, 301.
Montespan (madame de) et Louis XIV, récit véridique, par M. Pierre Clément, 745.
Montesquieu, Lettres persanes, Grandeur et décadence des Romains, Esprit des lois, 527-528.
Moorcroft, voyageur anglais ; son voyage au Tibet, 212.
Morale et politique, ouvrage de M. Bersot, 375. — indépendance et spiritualisme, 58-60, 122-127, 146-152, 160-166. — point de départ de la — dans la démocratie, par M. Barni, 313. — des sophistes, Socrate, Aristote ; chimérique des stoïciens, 705-708.
Moraves, les frères —, caractère de cette école monastique, 193.
Mounier, député du Dauphiné, ses nobles efforts, sa constance à défendre le droit, 772-776.
Mouvement. Voy. Matière.
Musique, histoire de la —, par M. Helmholtz, 467. — débat sur la — au sujet d'un élément tout physique, par lequel elle agirait sur le système nerveux, 585.
Musset (Alfred de), 186.
Mysticisme, ses caractères généraux ; rapports intimes du — et du panthéisme, 18-19. — le — oriental, ancien et moderne, 22.
Mystiques, les — espagnols, par M. Paul Rousselot, 567.

N

Napoléon Ier, les funérailles de —, exhumation à Sainte-Hélène, 740. — voyage de Sainte-Hélène à Paris, 742. — cérémonie à Paris, 760.
Nature, la —, mélange de nécessité absolue et de nécessité relative, 333. — sentiment de la — chez les modernes, par Victor de Laprade, 105. — humaine, de la —, par M. Dolfus, 393.
Naufrage de la goëlette Grafton aux îles Auckland, 473.
Nicandre, vers pédantesques, gloses, de —, son lexique en vers, analogue au Jardin des racines grecques, 7.
Nisard (M.), son originalité comme professeur d'éloquence française ; son Histoire de la littérature française, 359. — antagonisme de son esprit avec celui de M. Sainte-Beuve, 665.
Normand, le caractère —, par M. Albert de Broglie, 761.
Nossayris, sectes de mystiques persans, 20.
Nouvelle-Calédonie, la —, 462-466.

Numismatique gauloise et française, 441.
Nzéla, espèces de tentes au Maroc, 763.

O

Orient, progrès des études relatives à l'—, 424.
Ortloff, article nécrologique sur le docteur —, 792.
Ouvrier, influence morale du logement sur l'—, par M. Jules Simon, 778-781.

P

Palacki (M.), son Histoire de Bohême, 761.
Pamphlets, les — en 1788, en France, 771-776.
Panslavisme, le pluriel et le singulier, 438.
Paris, histoire de la municipalité de —, trois périodes, depuis 1800, 250-259. — pendant l'invasion de 1814, 271-280.
Parlement, le — de Paris sous Louis XVI, à la veille de la révolution ; protestation, en 1787, contre l'enregistrement forcé de l'emprunt, 544. — plaintes du — concernant les atteintes portées à la liberté individuelle, 513.
Parménide, caractère de ses poëmes, 6.
Pasquier (le baron), son discours sur la loi de primogéniture, 369.
Patin (M.), vers de M. Sainte-Beuve sur l'enseignement de —, 388.
Pays-Bas, histoire de la peinture dans les —; caractère physique et moral des —, 283-296.
Peinture. Voy. Cranach, Durer, Holbein, Pays-Bas.
Perdonnet (M. Auguste), nécrologie, 39.
Perrault (Charles), ses contes, 587-593.
Perron (le cardinal du), lieu et époque de sa naissance, 600.
Perse. Voy. Soufys.
Pétrarque, son patriotisme, 138. — études sur —, par M. Mézières, 391.
Phidias, par M. Beulé, 776.
Philologie, de quelques publications récentes concernant la —, 662. — moyens de raviver la — en France, 680. — progrès de la — en France, à notre époque, 200.
Philosophie, situation de la — en France, par M. Vacherot, 457. — la — en France au xixe siècle, par M. Ravaisson, 330-334. — Libre —, ouvrage de M. Bersot, 282, 373. — et religion, par M. Franck, 18. — appréciation de cet ouvrage, 217. — la liberté de la —, 378-382. — et positivisme, 554. — influence morale de la — au xviiie siècle en France, 529-532. — allemande en France ; trois phases différentes de l'opinion, en France, à son égard, 2-5. — journal de — spéculative en Amérique, 89.
Physiologie des passions du docteur Letourneau, 121.
Pierre le Grand, jeunesse de — de M. P. Mérimée, réflexions qui s'y rattachent, 282.
Piétisme, antagonisme du — en Allemagne avec le vieux luthéranisme, 192.
Pindare, traduction de —, par Boissonade, publiée par M. Egger, 153.
Platon et les autres compagnons de Socrate, ouvrage de M. Grote, 73.
Plotin, son mysticisme panthéiste, 19.
Poésie, la — difficile à définir dans son essence ; deux éléments principaux, 7. — cours sur la — épique, par M. Steinthal, de Berlin, 568. — le spiritualisme et l'idéal dans l'art et la — des Grecs, 345. — la — didactique chez les Alexandrins, 6-12. — contemporaine, les chants de l'Irlande rebelle, 117-120. — les divers genres de —, 826.
Polignac (madame de), courant les cabarets avec des soldats, 526.
Pologne, partage de la — en 1772, 434. — influence funeste de la Saint-Barthélemy sur les affaires de —, 217.
Port-Royal, 451.
Portugais, leurs glorieuses découvertes en Afrique, 85.
Positivisme et philosophie, 554.
Pouchkine, le grand poëte russe, appréciation de son talent, 137. — son fameux dystique au bas du portrait de Nicolas, 313.
Poussin, noblesse de son caractère, son indépendance, 105.
Prescott (William), célèbre historien américain, 489.
Priamèle, espèce de poésie didactique, 712.
Privilége, l'esprit de — sous la restauration, 362-370, 400-406.
Problèmes de l'ame, par M. Laugel, 121.
Proclus, son mysticisme panthéiste, 119.
Promenades des lycées à travers la France, un projet de —, 697.
Prose, sur divers genres, 810.
Protestantisme, livre sur la destruction du —, en Bohême, par M. Rodolphe Reuss, 633
Proudhon, détails sur la jeunesse de—, 713. — études de M. Adolphe Court sur —, 761.
Prusse, premiers progrès de la — au xviiie siècle, 110-112, 261-264. — la — sous le grand Frédéric, 303-310. — la vérité sur l'instruction primaire en —, 532-536. — recueil de matériaux pour servir à l'histoire de la —, 761.

Q

Qu'est-ce que le tiers état? — de Sieyès, 773-776.
Questions du temps et problèmes d'autrefois, par M. Philarète Chasles, 439. — contemporaines, par M. Renan, 249.

R

Raphael, son œuvre païenne, appréciée par M. Ch. Lévêque, 489.
Rapport sur les études historiques, temps anciens, moyen âge, temps modernes, 335.
Raynal (l'abbé), appréciation de la valeur de —, par M. Sainte-Beuve, 554.
Réaction, de la loi de — dans l'histoire et dans les lettres, 484-488.
Réforme, son influence en France, en Allemagne, 107-109. — sur l'art allemand, 814-823.
Religion, idées de Benjamin Constant sur la —, 434-438, 442-445.
Reuter (Fritz), conteur allemand, 677-679.
Révolution, les approches de la —, 490-497, 512-516, 575-584, 719-726, 735-739. — pourquoi les progrès accomplis en France au xviiie siècle n'ont-ils pu conjurer les violences de la —? 755.
Révolutionnaire, le Vandalisme —, par M. E. Despois, 310-312. — le — à propos du vandalisme de diverses monarchies, 681.
Richelieu, idées de — sur la nécessité d'une marine, 417.
Roannez (mademoiselle de), sa conversion ou plutôt son enlèvement à Port-Royal, 453.
Roberval, marin du xvie siècle, 413.
Roman, genre littéraire, 813.
Rome, état de la société de — à la mort d'Auguste, 139-141.
Rousseau (J. J.), sa jeunesse, ses rapports avec Diderot, 218-224. — par M. Gidel, 632-640, 654-662.
Russe, de l'enseignement de la langue —, 116.
Russie, le drame moderne en —, 746-751.

S

Saffy, de Maroc à —, 765-766.
Saint-Barthélemy, influence funeste de la — sur les affaires de la Pologne, 217.
Sainte-Beuve, sa description du parfait général de cavalerie, 442. — ses études sur Port-Royal, 451-455. — son antagonisme d'esprit avec M. Nisard, 665.
Salluste, caractère de son histoire, 49.
Satire, la — dans les fables de La Fontaine, 127-135.
Scarron, 100-103.
Sciences au xviiie siècle en France, 593-599. — recueil de rapports sur les progrès des lettres et —, en France, 424.
Scymnus de Chio, versificateur géographe, 7.
Séjan, ministre de Tibère ; son élévation, sa chute, 235-242.
Sénac de Meilhan et l'intendance du Hainaut et du Cambrésis, sous Louis XVI, 489.
Sensualisme, erreur théorique, cause d'égarement pour la volonté, 706.
Serbie, le mouvement intellectuel en —, 327.
Siècle, le xviiie — en Angleterre et en France, 167. — un mot sur la société du xviiie —, 89.
Sieyès et Bonaparte, 773-776.
Slaves, leur conversion au christianisme, 617.
Société de linguistique, contenu du premier fascicule des mémoires de la —, 312.
Sociologie et biologie, 250.
Solon, ses poëmes, 6.
Sophie Charlotte, princesse de Hanovre, reine de Prusse, son caractère simple et élevé, 261.
Soufys, représentants du mysticisme le plus orthodoxe de la Perse ; leurs idées sur la vie, 20.
Spener, fondateur des piétistes, 193.
Spinosa, raisonnement de — sur l'être, 783.
Spiritualisme, le — libéral, 242-246. — et morale indépendante, 58-60, 122-127, 146-152, 160-168. — Voy. Philosophie. — le — dans l'art et la poésie des Grecs, 503.
Spiritualité de l'âme, mémoire de M. Albert Lemoine, 297. — prouvée par la physiologie, 92-96, 112-116.
Stoïcisme, morale chimérique du —, 707-708. — du —, par M. Tissandier, 731-735.
Strabon, mérite de ce géographe, 105.
Successeurs d'Alexandre, comparables aux Césars romains, 153.
Suckau (M. Édouard de), nécrologie, 40.

T

Tacite, caractère de son histoire, 49.
Talleyrand, une lettre de — à Barras, 409 ; son caractère, 809.
Talmud, le —; qu'est-ce que —? 794-795.
Target, ses brochures pendant la révolution, 771.

TENSYFT, rivière guéable du Maroc, 765.
TERRITOIRE, histoire de la —, par M. Mortimer-Ternaux, 57.
THACKERAY, célèbre romancier anglais, ses quatre George, 554, 565-567, 570-574, 606-615, 626-632. — les funérailles de Napoléon Ier, 740-744, 756-760.
THÉATRE, histoire du — italien : la politique dans les mystères du XVe siècle, 370.
THÉOCRITE, originalité de —, 6.
THÉODOROS, son caractère, son histoire, sa fin, 646-648.
THÉOGNIS, caractère de ses poëmes, 6.
THÉOLOGIE catholique, article de M. Vacherot, portraits des théologiens et prédicateurs les plus connus, 537.
THÉORICIENS, mal qu'ils ont fait à la France, à propos de Sieyès, 775.
THUCYDIDE, caractère de son histoire, 47, 312.
TIBERE, à Rhodes, 178-184. — domine par Livie, 224-232. — à Capree, 265-270. — l'adoption de —, 282-288. — sa mort, 335.
TIBET, les voyageurs au —, 209-216.
TITE-LIVE, traduit par M. Gaucher, 376.
TOLÉRANCE, intolérance, Fénelon et Bossuet, 495.
TOSCANE, la — et la mer Tyrrhénienne, par M. L. Simonin, 439.
TOURGUENEF (Ivan), romancier russe, 409.
TOURNIER (M. Édouard), son édition des Tragédies de Sophocle, 163.
TRAIN (M.), conférencier des États-Unis, 359.
TRENTE ANS, conséquences de la guerre de — en Allemagne, 109.
TURNER (Samuel), son voyage au Tibet, 212.

U

UTOPIE, avantages et inconvénients de l'— en général, 529.

V

VACHEROT, curieux détails sur les débats relatifs à l'admission de M. — à l'Académie des sciences morales et politiques, 234. — son livre sur la religion, 793.
VENISE, épisode de l'histoire de — et du Bas-Empire, 788-791.
VERSIFICATION, périls que courent les sciences à être des sujets de —, 8.
VIENNET (M.), quelques mots sur —, discours de M. Patin à ses funérailles, 521.
VILLÈLE (M. de), défenseur de la grande propriété, 402.
VILLEMAIN, la chaire d'éloquence française à la Sorbonne avec M. —, son cours d'éloquence en 1826 ; détails divers sur le professeur et l'académicien ; appréciation de son tableau du XVIIIe siècle et de son tableau du moyen âge, 384-388.
VILLON, 97-99.
VIRGILE, ses Géorgiques, inférieurs au poëme de Lucrèce, 19.
VIVRE et laisser vivre, mot de Gœthe, tout le secret de la politique, 775.
VOLTAIRE, le vrai —, l'homme et le penseur, par M. de Pompery, 136. — la *Vision de Babouc*, 394. — jeunesse de —, 395-400. — à Sans-Souci, ses rapports avec le grand Frédéric, 309. — pamphlet de — intitulé *Sottise des deux parts*, à l'adresse des jansénistes et des molinistes ; citations, 525. — *Lettres philosophiques* de —, 526-527. — la *Henriade*, 426-430, 474-476. — *Zaïre*, 476-478. — *Les vous et les tu*, 479. — idées politiques de —, 698-704. — sa fortune, sa politique, citations diverses, 554-558. — correspondants de —; — et Bolingbroke, 497-501. — une lettre inédite de —, 728.

W

WELLINGTON, diverses lettres et attitude de — à Paris, pendant l'invasion de Paris, en 1814, 272-280. — dépêches, correspondances et mémoires de —, 3e volume, 665.
WOLTMANN (M.), travaux de —, 809.

TABLE GÉNÉRALE

DES MATIÈRES CONTENUES DANS LES CINQ PREMIÈRES ANNÉES

Le chiffre I renvoie au volume de la première année, le chiffre II à celui de la seconde, et ainsi de suite.

MORALE

Du bonheur et des plaisirs vrais, par M. Ch. Lévêque. — Le droit naturel et la famille, par M. Ad. Franck, II. — De la morale publique, par M. J. Barni, II. — De l'union des classes, par M. P. Janet, V. — La raison d'Etat dans Aristote et Machiavel, par M. Ferri, II. — La morale de Spinosa, par M. Ch. Lemonnier, III. — Histoire du travail, par M. Frédéric Passy, III. — La paix et la guerre, par M. Franck, I. — La paix perpétuelle, par M. Ch. Lemonnier, IV. — La vraie et la fausse égalité, par M. Ad. Franck, IV. — De la civilisation, par M. Ch. Duveyrier, II. — Caton et les dames romaines, par M. Aderer, IV. — De la condition des femmes au XVIe siècle, par le même, III. — La question des femmes au XVe siècle, par M. Campaux, I. — De l'éducation de la femme, par M. Virchow, III. — Du progrès social par l'instruction des femmes, par M. Thévenin, I. — Les femmes dans l'Etat, par M. J. Barni, V. — Les femmes et la mode, par madame Sezzi, II. — L'amour platonique, par M. Waddington, I. — L'éducation littéraire des femmes au XVIIe siècle, par M. Deltour, II. — L'instruction secondaire des filles et M. l'évêque d'Orléans, par M. Eug. Yung, IV. — Le luxe, par M. Batbie, III. — Même sujet, par M. Horn, V. — Un établissement d'aliénés en Angleterre, par M. Elias Regnault, II. — Du droit de tester dans ses rapports avec la société moderne, par M. Ad. Franck, III. — De l'hérédité, par M. Frédéric Passy, IV. — Les nègres affranchis des Etats-Unis, par MM. Laboulaye, Leigh, de Pressensé, Sunderland, Coquerel fils, Crémieux, Rosseuw Saint-Hilaire, Th. Monod, II ; par MM. Laboulaye, Franck, Albert de Broglie, Chamerovzow, Augustin Cochin, Dhombres, III. — La traite et l'esclavage, par MM. Laboulaye, Augustin Cochin, Horn, Mage, Knox, Beraza, IV. — Les résultats de l'émancipation, par MM. Laboulaye, Garrison, Albert de Broglie, général Dubois (de Haïti), Albright, etc., IV. — Les pères et les enfants au XIXe siècle, douze leçons de M. Legouvé, IV. — Le travail des enfants dans les manufactures, par M. Jules Simon, IV. — Le logement de l'ouvrier, par le même, V. — A propos des préfaces de M. Al. Dumas fils, par M. Philarète Chasles, V.

THÉOLOGIE

Vie de Jésus, par M. de Pressensé, I. — Du témoignage des martyrs en faveur de la divinité de Jésus-Christ, par M. l'abbé Perreyve, I. — Les pères de l'école d'Alexandrie et la papauté primitive, par M. l'abbé Freppel, II. — L'Afrique à l'époque de Tertullien, par le même, I. — Le système de Herder, par M. l'abbé Dourif, II. — Le déisme, la société domestique, la société conjugale, le foyer domestique (4 conférences), par le P. Hyacinthe, II et IV. — L'unité de l'esprit parmi les chrétiens, par M. Fontanès, IV. — Pourquoi la France n'est-elle pas protestante ? par M. Ath. Coquerel fils, III. — Des progrès religieux hors du christianisme, par sir John Bowring, III.

PHILOSOPHIE

Sa définition et son objet (3 leçons), par M. Paul Janet, II. — Origine de la connaissance humaine, par M. Moleschott, II. — L'homme est-il la mesure de toutes choses? par M. Paul Janet, III. — De la personnalité humaine, par M. Caro, IV. — L'existence indépendante de l'âme, par M. Schrœder van der Kolk, V. — Distinction de l'âme et du corps, par M. Janet, I. — L'âme des bêtes, par M. Bersbarre, I. — Même sujet, par M. P. Bonet, V. — Idée d'une zoographie et d'une ethnographie psychologiques, par M. Ch. Lévêque, I. — Le fatalisme et la liberté, par le même, II. — L'âme humaine dans l'histoire, par M. Bohn, II. — Situation actuelle du spiritualisme, par M. Caro, II. — Le spiritualisme libéral, par M. E. Beaussire, V. — La liberté philosophique, par le même, V. — Matérialisme, idéalisme, spiritualisme, par M. Ravaisson, V.

Philosophie de l'Inde, par M. Paul Janet, II. — Le mysticisme dans l'Orient ancien et moderne, par M. Ch. Lévêque, V. — Démocrite, par M. Lévêque, I. — Socrate et les sophistes, par M. Lorquet, I. — Le stoïcisme, par M. Tissandier, V. — Du monothéisme juif, par M. Munck, II. — Le christianisme des philosophes païens, par M. Havet, II. — Les théories morales de l'antiquité, par M. Tissandier, V. — Le procès de Galilée, par M. Trouessart. — Les trois Galilée, par M. Philarète Chasles, IV. — Descartes, par M. Bohn, II. — Des controverses philosophiques au XVIIe siècle (10 leçons), par M. Paul Janet, IV. — Preuves de l'existence de Dieu d'après Descartes (7 leçons), par le même, V. — Diderot, par M. Jules Barni, III. — Saint-Simon, par M. Ch. Lemonnier, I. — Le mouvement philosophique en Sicile, par M. Em. Beaussire, IV. — Les spirites, par M. Tissandier, II. — M. Cousin et sa philosophie, par M. Véra, II. — Victor Cousin, par M. Ch. Lévêque, IV. — La philosophie allemande en France depuis 1815, par M. P. Janet, V.

LÉGISLATION

Introduction générale à l'étude du droit, par M. Beudant, I. — Philosophie du droit civil, par M. Ad. Franck, II. — Cours de droit civil (première année), par M. Valette, I et II. — Du droit de punir, par M. Ortolan, II. — Du droit administratif, par M. Batbie, II. — Du droit international, par M. Beltrano, I. — Principes philosophiques du droit public, par M. Franck, III. — De l'histoire de l'économie politique, son but, son objet, par M. H. Baudrillart, IV. — La poésie dans le droit, par M. Lederlin, III. — Du caractère français dans ses rapports avec le droit, par M. Thézard, IV.

Les origines celtiques du droit français, par M. de Valroger, I. — La législation criminelle en Angleterre, par M. Laboulaye, I et II. — Publicistes du XVIIIe siècle : Locke, Montesquieu, madame de Staël, par M. Ad. Franck, I et IV. — Benjamin Constant, par le même, V.

ENSEIGNEMENT

L'enseignement officiel et l'enseignement populaire au moyen âge, par M. Paulin Pâris, II. — Des progrès de l'érudition moderne, par M. Hignard, II. — Des études classiques latines, par M. Tamagni, I. — L'étude de l'histoire, l'éducation oratoire, par M. Carlyle, III. — L'instruction moderne, par M. Stuart Mill, IV. — Les conférences sous Louis XIV, II. — Une brochure sur l'enseignement supérieur, par M. Eug. Yung, II. — De l'état actuel de l'Université, par M. Mézières, IV. — De l'enseignement supérieur français, par M. Eugène Véron, II. — Les universités anglaises, par M. Challemel-Lacour, II. — Les professeurs des universités allemandes, par M. Elias Regnault, II. — L'enseignement supérieur français et l'enseignement supérieur allemand, par M. H. Heinrich, III. — L'université d'Iéna, par M. Louis Koch, III. — Le cours de M. Werder à Berlin sur l'*Hamlet* de Shakespeare, par M. H. Gaidoz, III. — Histoire de l'enseignement de la procédure, par M. Paringault, III. — L'enseignement de l'Ecole des chartes, par M. Emile Algiave, II. — Un lycée de filles en Amérique, par M. Gaidoz, V. — Conférences et conférenciers, par M. L. Simonin, V. — Les conférences de la rue de la Paix, par M. Eugène Véron, II. — La chaire d'éloquence française à la Sorbonne, par M. Saint-René Taillandier, V. — Le cours de M. Jules Barni à Genève, par M. Eug. Despois, III. — Une conférence de M. Deschanel, par M. Constant Portelette, III. — Une conférence de MM. Méry et Frédéric Thomas, par M. Eug. Yung, III. — Discours d'ouverture de l'Athenée, par le même, III. — Discours d'ouverture des conférences du boulevard des Capucines, par M. Edm. Deschanel, V. — Discours de réouverture des mêmes conférences, par M. Sarcey, V. — Les bibliothèques populaires, par M. Jules Simon, II et III ; par M. Ed. Charton, par M. Laboulaye, III. — De l'éducation qu'on se donne soi-même, par M. Laboulaye, III. — Du choix des

lectures populaires, par M. Saint-Marc Girardin, III. — L'instruction populaire, par MM. de Pressensé, Roger Hollard et Rosseuw Saint Hilaire, IV. — La vertu sur l'instruction primaire en Prusse, par M. L. Koch, V. — L'instruction primaire en 1867, par M. Guizot, IV.

PHILOLOGIE COMPARÉE

Considérations générales, par M. Hase, I. — La science du langage, par M. Max Muller, I et III. — De la forme et de la fonction des mots, par M. Michel Bréal, IV. — Morphologie des langues, par M. Schleicher, II. — De la méthode comparative appliquée à l'étude des langues, par M. Michel Bréal, II. — Grammaire de Bopp, par le même, III. — L'article, par M. Hase, I. — Publications philosophiques, par M. Ed. Tournier, V.

ARCHÉOLOGIE

De l'emploi du bronze et de la pierre dans la haute antiquité, par M. Lubbock (avec 94 figures), III et IV. — Triangulation de Jérusalem, par sir H. James, III. — L'art romain sous les rois, sous la république, topographie de Rome (6 leçons), par M. Beulé, I. — Des fouilles et découvertes archéologiques faites à Rome depuis dix ans (11 leçons), par le même, III et IV. — Les fouilles du Palatin, par M. Félix Frank, III. — Une nouvelle Alesia découverte en Savoie, par le même, III. — Nouvelle étude sur les camps romains, par M. Heuzey, III. — Antiquités du Mexique et de l'Amérique centrale, par M. [illegible] Brasseur de Bourbourg, I.

HISTOIRE ANCIENNE

Du rôle de la Grèce dans l'histoire du monde, par M. Gladstone, III. — La cité antique, ouvrage de M. Fustel de Coulanges, par M. Edouard Tournier, V. — Histoire de la civilisation grecque (10 leçons), par M. Alfred Maury, I. — Le judaïsme de la décadence, par M. E. de Pressensé, III. — Etat moral des Romains sous la république, sous l'empire (3 leçons), par M. Alfred Maury, I. — Recherches sur la mort de César, par M. Dubois (d'Amiens), V. — Auguste, son siècle, sa famille, ses amis (6 leçons), par M. Beulé, IV. — Les successeurs d'Auguste, Tibère, Caligula (7 leçons), par le même, V. — Le testament politique d'Auguste, par M. Abel Desjardins, III. — L'impératrice Faustine, femme de Marc-Aurèle, par M. Ernest Renan, IV. — Les libertés municipales dans l'empire romain, par M. de Valroger, II. — La société romaine du temps des premiers empereurs comparée à la société française de l'ancien régime, par M. A. Maury, II. — Le paganisme au temps de Plutarque, par M. Egger, II. — Le monde romain et les barbares, par M. A. Geoffroy, II. — De l'origine des monuments appelés celtiques, par M. Henri Martin, IV. — Les Bretons d'Angleterre et les Bretons de France, par M. de la Villemarqué, IV.

HISTOIRE MODERNE

Charlemagne économiste, par M. Abel Desjardins, IV. — Charlemagne et Alcuin, par le même, IV. — La théorie féodale, par M. Paulin Pâris, II. — De l'état social au moyen âge, d'après les archives des couvents, par M. Vallet de Viriville, I. — La reconnaissance des peuples sauvés, épisode de l'histoire de Venise et du Bas-Empire, par M. J. Armingaud, V. — Une année de la guerre de Cent ans, par M. Berlioux, II. — Du rôle de la guerre dans l'histoire de France, par M. Maze, III. — Relations de la France avec l'Italie au XVIe siècle, par M. Wallon, I et II. — François Ier et Marguerite de Navarre, par M. Zeller, V. — La Réforme, par M. Bancel, I. — De l'histoire du protestantisme français, par M. Guizot, III. — Mazarin, par M. Wolowski, IV. — Le procès de Fouquet, par M. Maze, V. — Vauban, par M. Baudrillart, IV. — De la civilisation en France et en Angleterre depuis le XVIe siècle jusqu'à nos jours (20 leçons), par M. Alfred Maury, III et IV. — L'Allemagne depuis le traité de Westphalie (8 leçons), par le même, V. — La France au XVIIIe siècle (8 leçons), par le même, V. — Une Académie politique sous le cardinal Fleury, par M. Paul Janet, II. — Louis XV et la diplomatie secrète, par M. A. Raimbaud, V. — L'organisation politique de l'Angleterre, par M. Fleury, II. — Frédéric le Grand et sa politique, par M. E. A. Sayous, II. — Catherine II et sa cour, par M. Schnitzler, II. — Voyage de Joseph II à la cour de Marie-Antoinette, par le même, III. — Wilberforce, par M. Bersier, II. — Les quatre George, par Thackeray, V. — De l'administration française sous Louis XVI, tableau des institutions et des idées de l'ancien régime (52 leçons), par M. Laboulaye, II, III et IV. — Les approches de la révolution (1787-1789, 10 leçons), par le même, V. — Principes et caractère de la révolution française, par M. Macé, IV. — Une page de la révolution française, par M. Carlyle, II. — Siége de Granville par les Vendéens, par M. Quénault, II. — La guillotine et la révolution française, par M. Dubois (d'Amiens), III. — Le Vandalisme révolutionnaire, ouvrage de M. Despois, par M. Eug. Véron, V. — Les assignats, par M. Emile Levasseur, III. — Du sentiment religieux dans la révolution française, par M. de Pressensé, II. — Les alliés à Paris en 1814 et 1815, par Mme Léon Say, V. — L'esprit de privilége sous la restauration, par M. Baudrillart, V. — Des principes de la société moderne, par M. Albicini, IV. — De la constitution des États-Unis (9 leçons), par M. Laboulaye, I. — Épisodes de la guerre des Etats-Unis (1861 à 1865), par M. Auguste Laugel, II. — Les expositions de l'industrie, par M. Em. Levasseur, IV. — L'exposition universelle de 1867, par M. Audiganne, IV. — Les frontières naturelles de la France, par M. Himly, IV.

GÉOGRAPHIE

Géographie de la Gaule, par M. Bourquelot, I. — Histoire des découvertes géographiques au XIXe siècle, par M. Himly, I. — Les Etats slaves et scandinaves, par le même, II. — Le premier âge des colonies françaises, par M. Jules Duval, V. — La nouvelle Calédonie, par M. Jules Garnier, V. — L'Afrique ancienne et moderne, par M. Himly, V. — Les découvertes récentes dans l'Afrique centrale, par M. Em. Levasseur, II. — De Magador à Maroc, par M. Beaumier, V. — L'Abyssinie, par sir S. Baker, V. — L'Algérie et les colonies françaises, par M. Jules Duval, I.

LITTÉRATURE GÉNÉRALE.

La prose, la poésie, par M. Paul Albert, V. — Historiens anciens et modernes, par M. Beulœw, V. — De la loi de réaction dans l'histoire et les lettres, par le même, V. — Développement de la critique et du droit d'examen dans l'Europe contemporaine, par M. Philarète Chasles, V.

LITTÉRATURE GRECQUE

Coup d'œil sur l'histoire de la langue grecque, par M. Egger, IV. — Homère, par M. Spielhagen, III. — Les poëmes homériques, par M. Hignard, III. — La poésie épique, par M. Steinthal, III. — La parole et l'écriture chez les Grecs, par M. Curtius, II. — Némésis, ou la jalousie des dieux, thèse de M. Édouard Tournier, par M. H. Weil, II. — De la langue et de la nationalité grecques, Hésiode, les poëtes cycliques, origine de la prose, la science historique chez les Grecs, les prédécesseurs d'Hérodote, Thucydide, Xénophon, Plutarque (10 leçons), par M. Egger, I et II. — Le siècle de Périclès, par le même, III. — Le drame et l'Etat chez les Athéniens, par M. Emile Burnouf, III. — Valeur historique des discours de Thucydide, par M. J. Denis, II. — Pausanias, par M. Bétant, II. — La littérature grecque au temps d'Alexandre et de ses successeurs, par M. Egger, IV. — La littérature grecque et la littérature latine comparées, par M. Havet, III. — M. Hase et les savants grecs émigrés à Paris sous le premier empire et sous la restauration, par M. Brunet de Presle, II. — Le grec moderne, par M. Egger, II; par M. Brunet de Presle, III. — Influence du génie grec sur le génie français (4 leçons), par M. Egger, V.

LITTÉRATURE LATINE

Térence, par M. Talbot, III. — Lucrèce et Catulle, par M. Patin, II. — La poésie rustique, par M. Martha, III. — Cicéron et ses amis, par M. Eugène Despois, III. — Cicéron après le passage du Rubicon, par M. Berger, I. — Étude de la société romaine d'après les plaidoyers de Cicéron; un gouvernement de province au temps de Verrès, par M. Havet, I. — L'éloquence au temps d'Auguste, par M. Berger, II. — Le procès de la littérature du siècle d'Auguste, par M. Beulé, IV. — Tacite, par M. Havet, I. — Juvénal et ses œuvres, le turbot de Domitien, par M. Martha, I. — Juvénal et son temps, par M. Gaston Boissier, III. — L'empire et l'état des esprits à l'époque d'Adrien, par M. Berger, III. — La jeunesse de Marc-Aurèle, par M. G. Boissier, I. — L'éducation de Marc-Aurèle, Fronton historien, par M. Berger, III. — La littérature latine de Tacite à Tertullien, par M. Havet, IV.

LITTÉRATURE FRANÇAISE

Origines de la littérature française, par M. Gaston Pâris, IV. — Le génie de la Bretagne, par M. Félix Frank, III. — Les romans de

la Table-Ronde, par M. Paulin Pâris, I. — La chanson de Roncevaux, par M. A. Viguier, II. — De la poésie provençale, par M. Paul Meyer, II. — Rabelais, par M. Lenient, I. — Jeunesse de Montaigne ; idées de Montaigne sur les lois de son temps, par M. Guillaume Guizot, III. — Histoire du théâtre en France, par M. Thévenin, I. — Vie et œuvres de Mézeray, par M. Patin, III. — Rotrou, par M. Saint-René Taillandier, I. — Hommes de robe au XVIIe siècle, par M. Gidel, V. — Une visite à Port-Royal, par M. Lenient, V. — Bourdaloue, la politique chrétienne, par M. J. J. Weiss, III. — Rieurs mélancoliques, Villon, Scarron, Molière, par M. Talbot, V. — Molière, conférence de M. Deschanel, IV. — Molière, par M. Marc Monnier, IV. — Les femmes dans Molière, par M. Aderer, II. — La Fontaine et ses fables, par M. Saint-Marc-Girardin, I. — La Fontaine et ses critiques, par M. J. Claretie, I. — La satire dans les fables de la Fontaine, par M. Crouslé, V. — Les faux autographes de madame de Maintenon, par M. Grimblot, IV. — Saint-Simon, par M. Deschanel, I. — Bourgeois et gentilshommes au XVIIe siècle, par M. Ch. Gidel, IV. — Du rôle des gens de lettres au XVIIIe siècle, par M. Paul Albert, II. — J. J. Rousseau et les encyclopédistes, par le même, III. — J. J. Rousseau, par M. Gidel, V. — La jeunesse de Diderot et de Rousseau, par M. Gandar, V. — Voltaire (7 leçons), par M. Saint-Marc Girardin, V. — Les correspondants de Voltaire, Bolingbroke, par M. Reynald, V. — La statue de Voltaire, conférence de M. Deschanel, IV. — Influence des salons sur la littérature au XVIIIe siècle, par M. de Loménie, I. — Fontenelle et les salons au XVIIIe siècle, par M. Hippeau, II. — Un épisode de l'histoire de la censure au XVIIIe siècle, par M. Hauréau, V. — Montesquieu, par M. Gandar, II. — Le marquis de Mirabeau, par M. L. de Lavergne, V. — Le marquis d'Argenson, par M. Em. Levasseur, V. — La comédie après Molière, par M. Lenient, IV. — Les valets dans la comédie, par M. Gaucher, III. — La comédie et les mœurs au début du XVIIIe siècle, par M. Ch. Gidel, III. — Le décor au théâtre, par M. Talbot, IV. — Le théâtre de Favart, Piron et Gresset, par M. J. J. Weiss, II. — Lekain, Talma, mademoiselle Rachel, par M. Samson, III. — De la convention au théâtre, les pièces de M. Alexandre Dumas fils, le théâtre de M. Émile Augier, les pièces nouvelles, etc., conférences de M. Francisque Sarcey, IV. — Le théâtre de George Sand, par M. C. de Chancel, II. — Le théâtre de M. Émile Augier, par le même, III. — L'homme et l'argent dans la comédie et dans l'histoire, par M. Conus, V. — Comparaison entre Henri Heine et Alfred de Musset, par M. William Reymond, III. — La poésie, la musique et l'art dans la Provence moderne, par M. Philarète Chasles, I. — Les lettres et la liberté, ouvrage de M. Despois, par M. Eug. Véron, III. — De l'état actuel de la littérature française, par M. S. de Sacy, V.

LITTÉRATURES ÉTRANGÈRES

Dante et ses œuvres, par M. Mézières, II. — De l'apostolat de Dante, par M. Hillebrand, II. — Dante poëte lyrique, la *Divine comédie*, par Bergmann, III. — Dante considéré comme citoyen, par M. Gebhart, III. — De la renaissance en Italie, par le même, III. — Le théâtre italien au XVe siècle, par M. Hillebrand, V. — Pétrarque, ouvrage de M. Mézières, par M. E. Beaussire, V. — La correspondance du Tasse, par M. Reynald, IV. — Décadence et renaissance des lettres en Italie, par le même, IV. — Florence et le génie italien, par le même, IV. — Machiavel, par M. Twesten, V. — Cervantès, par M. Émile Chasles, II. — Don Quichotte, par M. Reynald, II. — Hans Sachs, poëte allemand du XVIe siècle, par M. Léon Boré, III. — Influence du *Laocoon* de Lessing sur la littérature, par M. Gümlich, III. — Rôle littéraire de Lessing, par M. Grucker, V. — La jeune Allemagne de 1775, par M. Hillebrand, IV. — Un humoriste allemand, par M. Dietz, V. — Le roman populaire dans l'Allemagne contemporaine, par le même, V. — De l'histoire des lettres en Belgique, par M. Potvin, I. — Hamlet, par M. Mayow, V. — L'esprit humoriste, par M. Gebhart, IV. — Les autobiographes et les voyageurs anglais, par M. Philarète Chasles, I. — Les romanciers et les journalistes anglais, par M. Mézières, I. — Les moralistes anglais au XVIIIe siècle, par M. Reynald, II. — Gulliver, par le même, III. — Tom Jones, par M. Hillebrand, III. — Robinson Crusoé, par le même, III. — Saint-Évremond et Hortense Mazarin à Londres, par M. Ch. Gidel, IV. — La féerie en Angleterre, par M. North-Peath, II. — Les romans de Ch. Dickens, par M. J. Gourdault, II. — Les orateurs parlementaires de l'Angleterre, par M. Edouard Hervé, III. — Les chants de l'Irlande rebelle, par M. Gaidoz, V. — La littérature aux États-Unis, par M. Büchner, V. — De l'état actuel de la littérature en Russie, par M. Chodzko, III. — Le drame moderne en Russie, par le même, V. — L'enseignement du russe, par M. L. Leger, V. — Le pluriel, le singulier et le panslavisme, par le même, V. — La poésie épique en Bohême, par M. Chodzko, V. — Une Académie chez les Croates, par M. L. Leger, V. — Le mouvement intellectuel en Serbie, par le même, V. — La langue et la poésie roumaines, par M. Philarète Chasles, III.

LANGUES ORIENTALES

Les éléments fédératifs des Aryas européens, par M. Duchinski, I. — Histoire du déchiffrement des inscriptions cunéiformes, par M. Oppert, I. — Le Talmud, par M. Deutsch, V. — Le bouddhisme tibétain, par M. Léon Feer, II. — Les voyageurs au Tibet, par le même, V. — L'essence de la sagesse transcendante, par le même, III. — De l'histoire philologique et littéraire de la Turquie, par M. Barbier de Meynard, I.

BEAUX-ARTS

L'œuvre d'art, par M. Taine, II. — État des esprits et des caractères en Italie au début du XVIe siècle ; philosophie de l'art en Italie (3 leçons), par le même, III. — L'idéal dans l'art, par le même, IV. — Des portraits historiques, par M. Georges Scharf, III. — De l'ornementation et du style, par M. Semper, II. — De l'architecture dans ses rapports avec l'histoire, par M. Viollet-le-Duc, IV. — Philosophie de la musique, par M. Ch. Beauquier, II.

L'art indien, égyptien, grec, romain, greco-romain (6 leçons), par M. Viollet-le-Duc, I. — Le paysage en Grèce, par M. Heuzey, II. — De l'intérêt que les sujets tirés de l'histoire grecque offrent aux artistes, par le même, I. — Léonard de Vinci, par M. Taine, II. — Titien, par le même, IV. — La peinture dans les Pays-Bas, par le même, V. — La peinture flamande ancienne et moderne, par M. Potvin, II. — La peinture en Allemagne au temps de la Réforme, par M. Woltmann, V. — Bernard Palissy, par M. Audiat, II. — Watteau, par M. Léon Dumont, III. — Delacroix et ses œuvres, par M. Alexandre Dumas, II. — Histoire de la musique aux XVIIIe et XIXe siècles, par M. Debriges, I. — Histoire de la musique, par M. Helmholtz, V.

VOYAGES

Une visite à Patmos, par M. Petit de Julleville, IV. — Les sources du Nil, par sir Samuel Baker, III. — Le Nil, par le même, IV. — Les populations du Nil blanc, un voyage aux sources du Nil, l'Abyssinie, par M. Guillaume Lejean, II. — Le docteur Barth, Livingstone, par M. Jules Duval, IV. — L'Afrique et l'esclavage, par M. Ernest Morin, II. — Madagascar, souvenirs du Mexique, souvenirs du Canada et des États-Unis, par M. Désiré Charnay, II. — Les vrais Robinsons, par M. Victor Chauvin, II. — La vallée de Cachemyr, par M. Guillaume Lejean, IV. — L'intendant Poivre dans l'extrême Orient, par M. Jules Duval, IV. — De New-York à San-Francisco, par M. Simonin, IV. — Un projet de voyage au pôle Nord, par M. Gustave Lambert, IV.

NÉCROLOGIE

De Barante, par M. Guizot, IV. — Victor Le Clerc, par M. Guigniaut, III. — Victor Cousin, par M. Patin, IV. — Daveluy, par M. Ch. Lévêque, IV. — Gandar, par M. Beaussire, IV. — Perdonnet, V. — E. de Suckau, V. — Beck, par M. Dietz, IV. — Mittermaier, par M. L. Koch, V. — Ortloff, V.

VARIÉTÉS

Causerie historique et littéraire sur la gastronomie, par M. Conus, IV. — Les contes de fées, par M. de Trévérret, V. — Histoire d'un brigand grec, par M. L. Terrier, IV. — Les funérailles de Napoléon Ier, par Thackeray, T. — Élection de M. Vacherot à l'Académie des sciences morales, par M. Eug. Yung, V.

Paris. — Imprimerie de E. Martinet, rue Mignon, 2.